



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

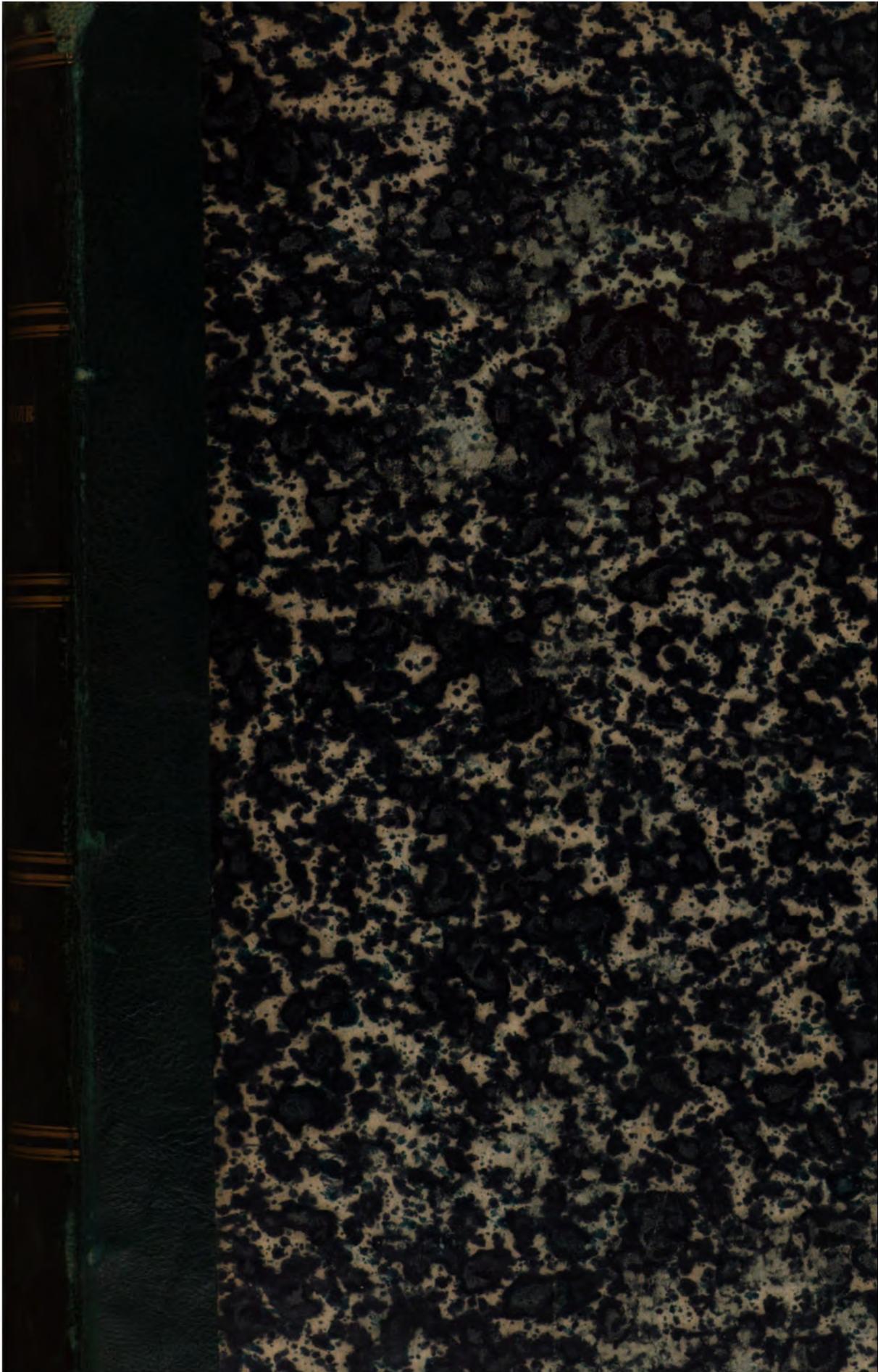
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

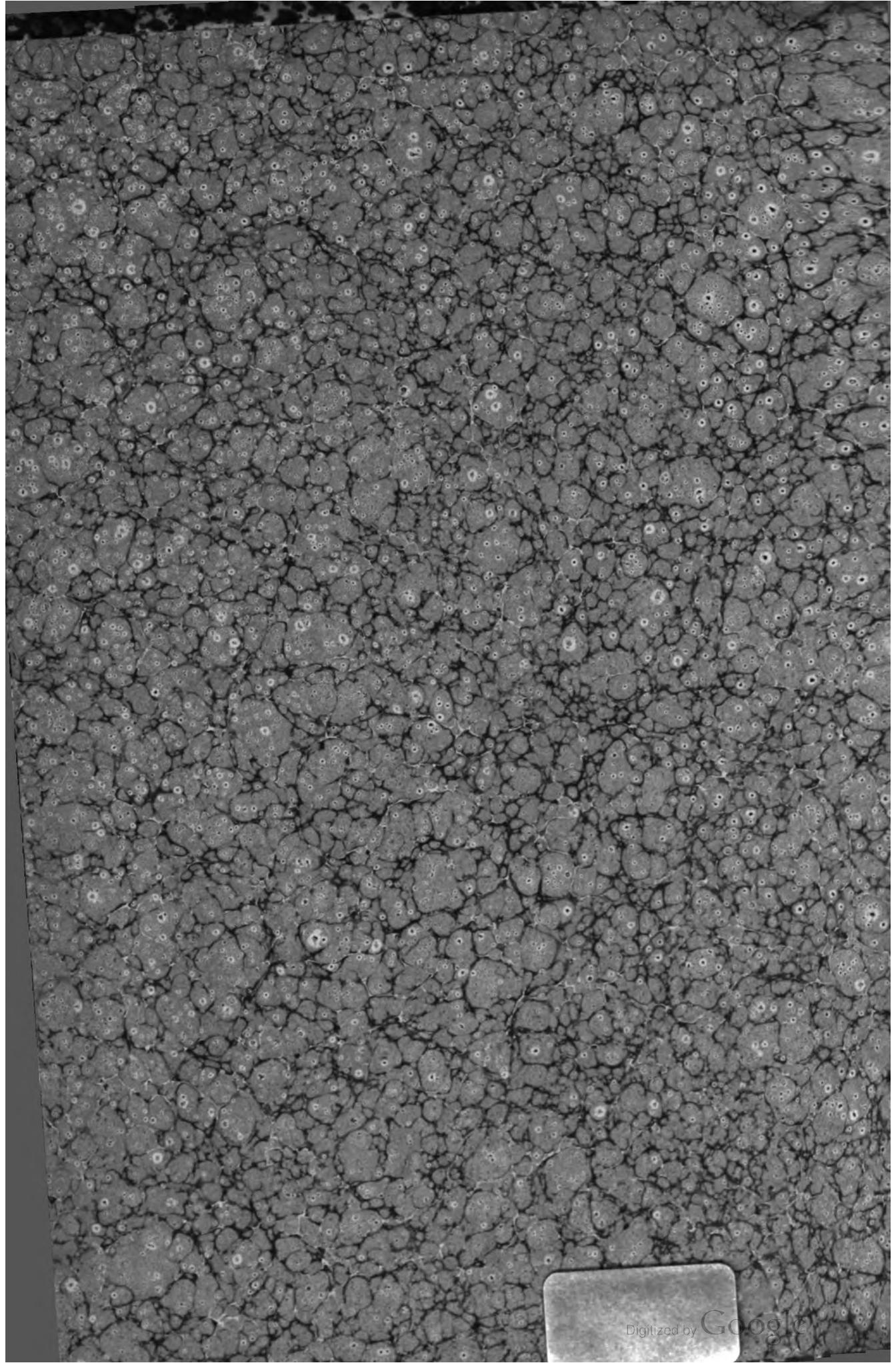
Nous vous demandons également de:

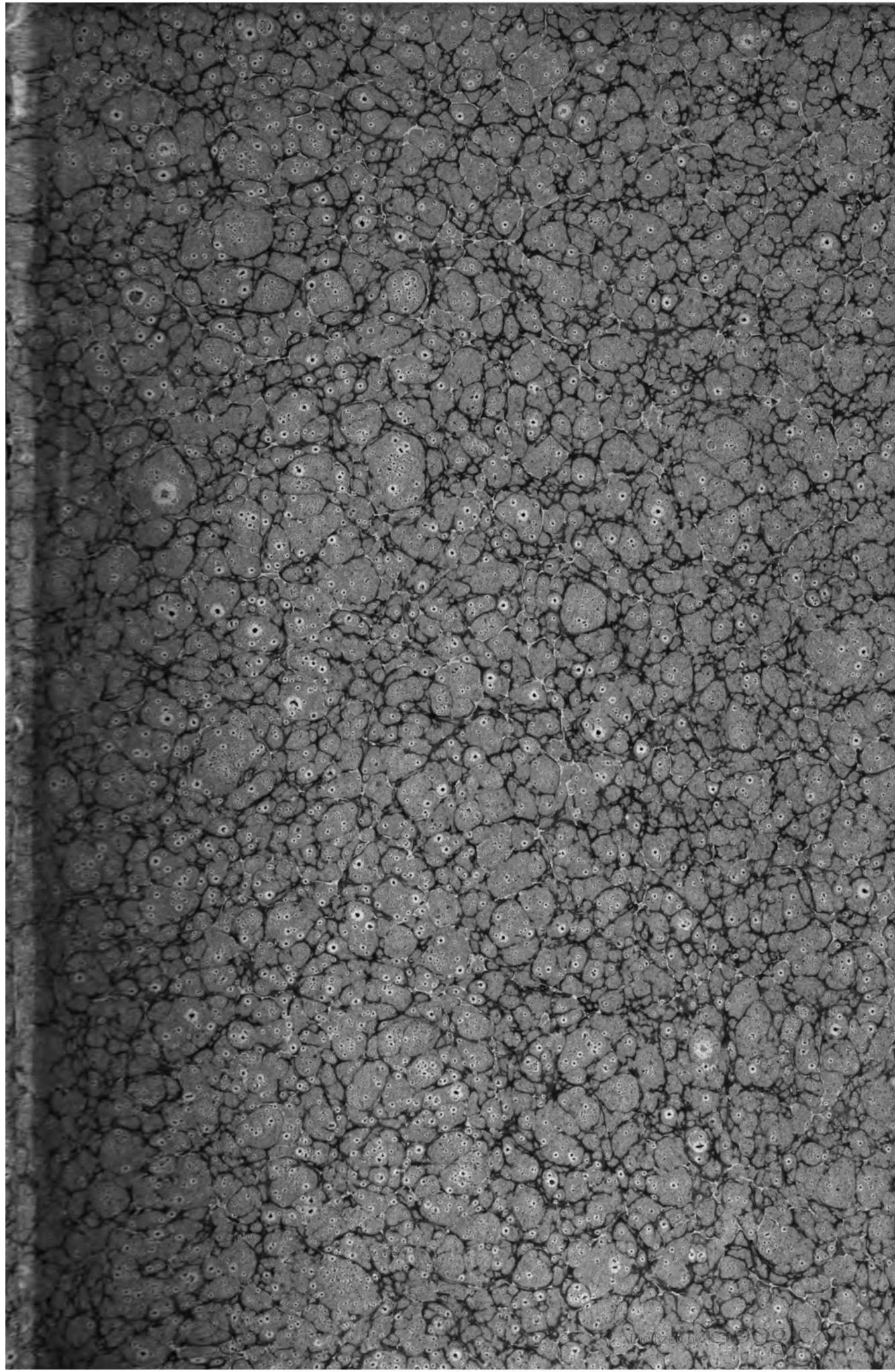
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

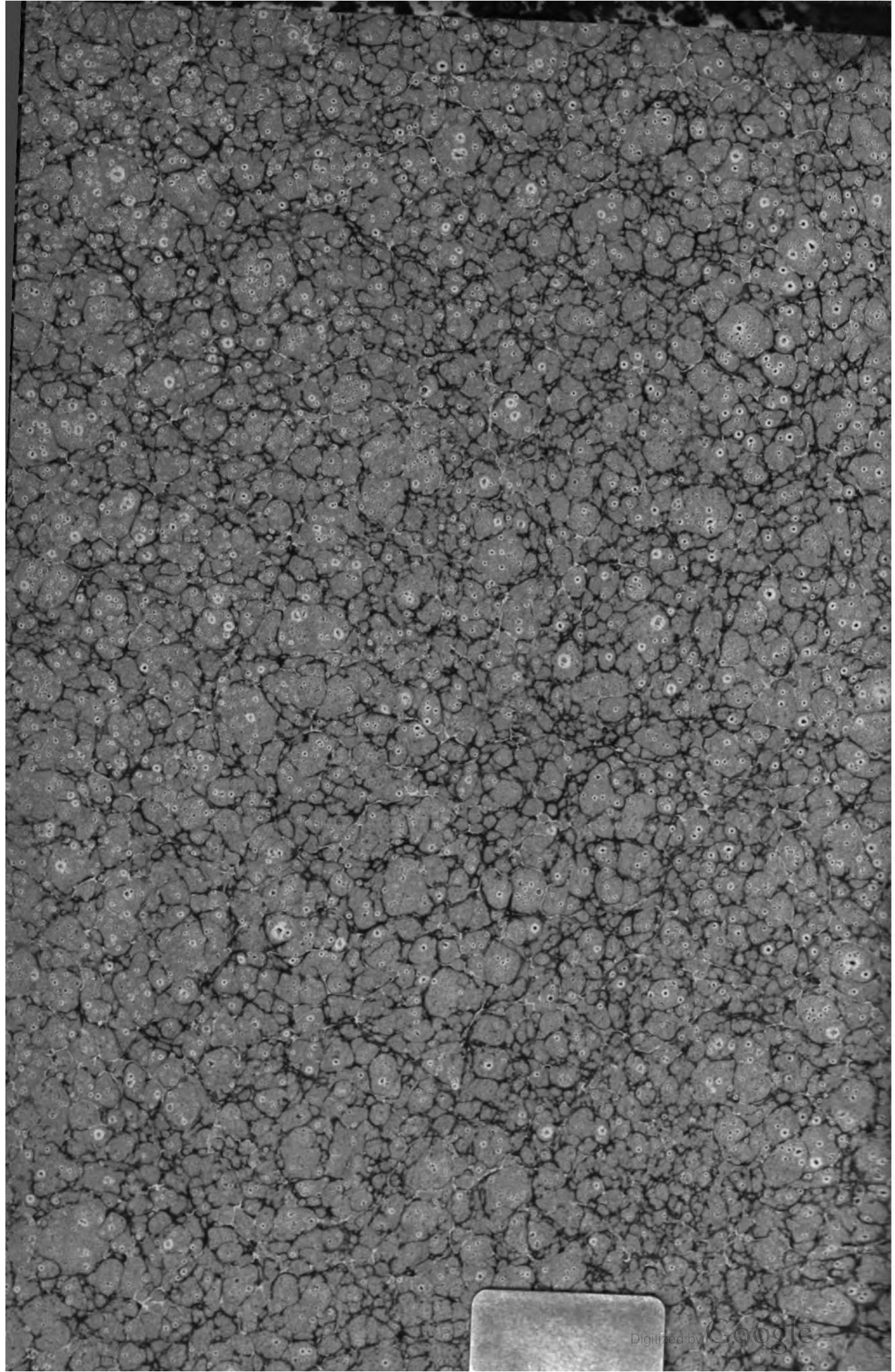
## À propos du service Google Recherche de Livres

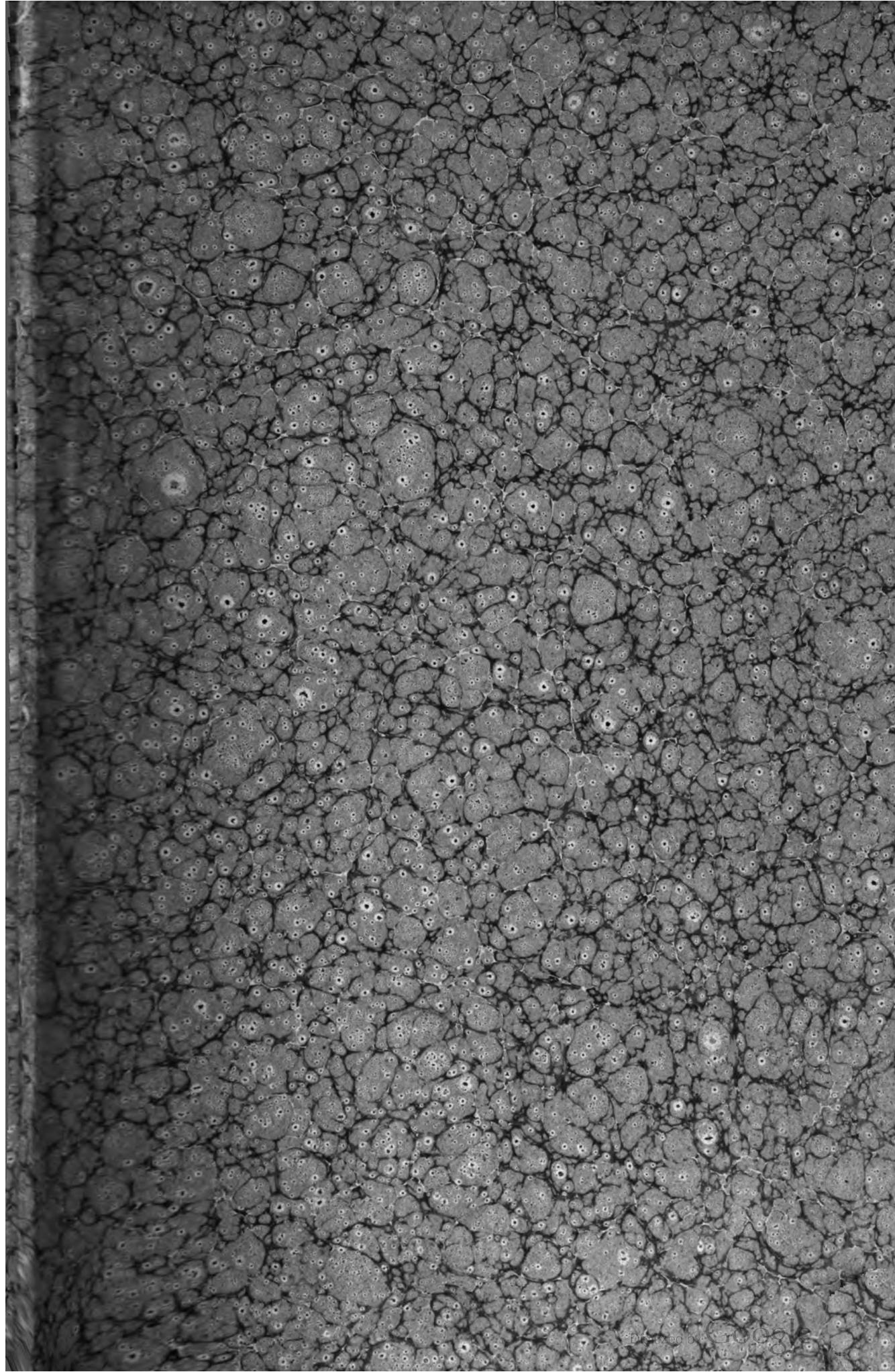
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>













600038377Y

~~R. S. 243~~

NOUVELLE  
**ENCYCLOPÉDIE**  
**THÉOLOGIQUE,**

OU NOUVELLE

**SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,**

**OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,**

**LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE  
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.**

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

- DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES,
- DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — DE LÉGISLATION MIXTE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, — DE PATROLOGIE,
- DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
- DES CROISADES, — DES MISSIONS, — DES LÉGENDES, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, —
- D'ASCÉTISME, DES INVOCATIONS A LA VIERGE, ET DES INDULGENCES,
- DES PROPÉTIES ET DES MIRACLES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
- D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE,
- DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALISTES,
- DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DE PHYSIOLOGIE SPIRITUALISTE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, —
- DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, —
- DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'ÉLOQUENCE, *id.*, — DE LITTÉRATURE, *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE, *id.*,
- D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*,
- DE MUSIQUE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*,
- DE MÉDECINE USUELLE, — DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE  
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

---

**TOME DEUXIÈME.**

---

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE

3 VOLUMES, PRIX : 24 FRANCS.

TOME DEUXIÈME.

INC-III

**S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,**  
**AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,**  
**BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.**

1851

97. d. 26<sup>b</sup>





# DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE,

PRÉSENTANT LA VIE :

- 1° DES PERSONNAGES HISTORIQUES DE TOUS LES PAYS, QUI SE SONT SIGNALÉS COMME APOLOGISTES ET DÉFENSEURS DE LA RÉVÉLATION, PAR LEURS OUVRAGES, LEUR VIE OU LEUR MORT, AVANT ET DEPUIS L'ÈRE CHRÉTIENNE ;
- 2° CELLE DE TOUS LES HÉRÉSIAQUES, CHEFS DE SECTE, SOPHISTES, INCRÉDULES, PHILOSOPHES ATHÉES, DÉISTES OU RÉVOLUTIONNAIRES, ETC., QUI ONT TROUBLÉ LA PAIX DE L'ÉGLISE, ET QUI ONT COMBATTU L'INFLUENCE ET LES PROGRÈS DE LA RELIGION ;
- 3° CELLE DES ÉCRIVAINS, PROSATEURS ET POÈTES, QUI ONT PUBLIÉ DES OUVRAGES SUR, POUR OU CONTRE LA RELIGION, AVEC LA NOMENCLATURE EXACTE ET DÉTAILLÉE DE CES ÉCRITS, ETC., ETC. ;

**Ouvrage dont le fond emprunté à FELLER**

**A ÉTÉ CORRIGÉ ET TRÈS-SOUVENT REFONDU D'APRÈS LES INDICATIONS DE LA CRITIQUE ET DE LA BIBLIOGRAPHIE CONTEMPORAINES ;**

**ENRICHÍ D'UNE FOULE DE NOTICES DONT UN GRAND NOMBRE NE SE TROUVENT DANS AUCUN DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE, ET PROLONGÉ JUSQU'À L'ANNÉE 1850 INCLUSIVEMENT ;**

**PAR François PÉRENNÈS,**

*Membre de plusieurs sociétés savantes de Paris et de Lyon, auteur de l'Institution du dimanche considérée sous les rapports hygiénique, économique, moral, social et religieux, et de plusieurs autres ouvrages couronnés.*

PUBLIÉ

**PAR M. L'ABBÉ MIGNE,**

**ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,**

OU

**DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.**

---

TOME SECOND.

---

3 VOL. PRIX : 24 FRANCS.



**S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ L'ÉDITEUR,  
AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,  
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.**

1851



# DICTIONNAIRE

DE

## BIOGRAPHIE RELIGIEUSE.

### E

**EACHARD (JEAN)**, théologien anglican, né vers 1636 dans le comté de Suffolk, devint, en 1675, maître du collège de Catherine-Hall à Cambridge, fut créé en 1676 docteur en théologie par une ordonnance royale, et mourut en 1697. On a de lui plusieurs écrits dans lesquels il montre un talent réel lorsqu'il se contente de manier l'arme de la plaisanterie et du ridicule; mais lorsqu'il veut traiter gravement ses matières, il tombe au-dessous du médiocre. L'ouvrage qui a mérité principalement de survivre à son auteur est intitulé : *Recherches sur les motifs et les occasions du mépris pour le clergé et la religion, ou Lettre à R. L.* Il parut en 1670 sous le voile de l'anonyme, et a souvent été réimprimé. L'auteur découvre la source de ce mépris dans le choix des jeunes gens consacrés à l'Eglise, dans l'éducation qu'ils reçoivent, et dans les motifs peu convenables qui portent beaucoup de parents à pousser leurs enfants dans la carrière ecclésiastique. Il raille aussi la manière des prédicateurs de son temps, sans épargner son propre père. Ce qui fit surtout la fortune du livre, c'est le mélange très-piquant de gravité et de plaisanterie qu'on y trouve. Cette production fut attaquée par quelques écrivains, à qui il riposta par une autre lettre à R. L., sous ce titre : *Quelques observations, etc.*, du même genre que la première. L'année suivante, il publia : *Examen de l'état de nature de Hobbes, en un dialogue entre Philanthe et Timothée*, qui fut, tôt après, suivi de : *Quelques opinions de Hobbes considérées dans un second dialogue entre Philanthe et Timothée*, où le système du philosophe de Malmesbury était l'objet des mordantes railleries du théologien frondeur. Celui-ci, jugeant que les rieurs ne passeraient point de son côté, n'osa lui répondre. Les OEuvres d'Eachard, précédées d'une notice sur sa vie, ont été publiées en 1774, 3 vol. in-12.

**EADMER** ou **EDMER**, anglais de naissance, d'abord moine du Bec, puis de Cantorbéry, devint l'ami et le confident de saint Anselme, qu'il accompagna dans son exil. On lui offrit l'évêché de Saint-André en E-

cosse. Les uns disent qu'il le refusa, les autres prétendent qu'il l'accepta. S'il est vrai qu'il ait été évêque, il faut qu'il ait abdicé l'épiscopat, car il mourut prier de Cantorbéry en 1137. On a de lui : une *Vie de saint Anselme*, divisée en 2 livres. On la trouve dans les éditions des *OEuvres de saint Anselme*, ainsi que dans Surius et Bollandus ; l'*Histoire des nouveautés*, c'est-à-dire de ce qui s'est passé de plus considérable dans l'Eglise britannique, depuis l'an 1066 jusqu'à l'an 1122; elle est divisée en 6 livres. Le P. Gerberon a publié cette histoire avec les notes de Jean Selden ; le livre *De l'excellence de la sainte Vierge* ; le traité *Des quatre vertus* (la justice, la prudence, la force, la tempérance) *qui ont été dans Marie* ; le traité *de la Béatitude*, composé d'après ce que Eadmer avait entendu dire à saint Anselme sur l'état des bienheureux dans le ciel ; le traité des *Similitudes*. Le fond en est aussi de saint Anselme. Il fut rédigé par un de ses disciples, qu'on croit être Eadmer ; les *Vies de plusieurs saints d'Angleterre*. Il y a encore d'autres ouvrages d'Eadmer qui n'ont point été imprimés. (*Voy. Wharton, præf. in t. II, Angl. sacr.*) Les écrits d'Eadmer sont estimés pour l'ordre et l'exactitude ; le style est facile et naturel. *Voy. CELLIER.* — Il ne faut pas le confondre avec **EADMER** ou **EALMER**, prieur de Saint-Alban, mort en 980, auquel on attribue des *lettres*, des *homélies* et 5 livres d'*Exercices spirituels*. *Voy. Fabricius, Bibliot. latin., tom. II, pag. 214.*

**EANDI (JOSEPH - ANTOINE - FRANÇOIS - JÉRÔME)**, savant physicien et prédicateur piémontais, né à Saluces le 12 octobre 1735, mort à Turin le 1<sup>er</sup> octobre 1799, se forma à l'étude des sciences physiques et mathématiques sous le célèbre Beccaria. Il professa la physique expérimentale à Turin et devint membre de l'académie des sciences, de la société d'agriculture de cette ville, et de plusieurs corps savants d'Italie et de Piémont. Indépendamment des *Sermons* et des *Panegyriques* qu'il prononça et qui lui firent une grande réputation, il composa plusieurs ouvrages scientifiques et religieux, notamment :

*Elementa geometricæ et physicæ ad Subalpinos*, qu'il composa en société avec Vassalli, et qui fut imprimé par ordre du roi, à Turin, en 1793, 3 vol. in-8° : une contrefaçon en fut faite en 1800 ; *Ragione e religione*, Turin, 1772, in-8° ; des *Discussions de principes politiques* ; une *Notice historique sur les études du Père Beccaria*, 1783, in-8°, qu'il dédia au comte de Balbo, légataire des manuscrits du restaurateur de la physique et du propagateur des nouvelles théories sur l'électricité. Les Mémoires de l'académie de Turin contiennent de lui plusieurs mémoires intéressants. Vassalli, son neveu et son héritier, a fait imprimer dans le tome VI de ces Mémoires une *Notice sur la Vie et les ouvrages d'Eandi*, Turin, 1801, in-4°.

EARLE (JONN), prélat anglais, né en 1604 à York, mort à Salisbury en 1665, fut d'abord chapelain et précepteur du prince de Galles, depuis Charles II. A l'époque de la restauration il devint évêque de Worcester, d'où il passa sur le siège de Salisbury en 1663. On a d'Earle une traduction latine de l'*Ἐκὼν βασιλέως*, *Icon regia*, sous ce titre : *Imago regis Caroli in illis suis ærumnis et solitudine*, La Haye, 1649, in-12 ; et un ouvrage anglais intitulé : *Microcosmographia*, etc., Londres, 1628, in-8°, dont une sixième édition a paru à Oxford, 1811, in-8°.

EARLE (JABEZ), ministre anglais non-conformiste, né en 1676, mort en 1768, est auteur d'un *Traité des sacrements*, 1707, in-8° ; de plusieurs *Sermons*, et d'un recueil de *Poésies* anglaises et latines.

EBBON, 31<sup>e</sup> archevêque de Reims, né d'une famille obscure, devint frère de lait et condisciple de Louis le Débonnaire, qui le fit son bibliothécaire, et le plaça sur le siège de Reims. Eubon conçut le dessein de travailler à la conversion des peuples du nord, et fit approuver sa résolution par le pape Paschal, qui le nomma son légat. Sa mission ayant été infructueuse, il revint en France, et se mit à la tête des factieux qui déposèrent Louis le Débonnaire ; mais les divisions de Lothaire et de ses frères firent remonter presque aussitôt Louis sur le trône. Ebbon fut enfermé dans le monastère de Fulde, puis il fut mené au concile de Thionville en 835, et il y condamna sa conduite envers l'empereur. Il fut rétabli sur son siège par le crédit de Lothaire ; mais ayant été cité au concile de Paris l'an 847, et ayant refusé d'y comparaitre, il encourut l'indignation de ce prince, et fut obligé de se retirer auprès de Louis, roi de Bavière, qui lui donna l'évêché de Hildesheim, où il mourut l'an 851. C'était un prélat difficile à définir par ses qualités opposées. Il fut successivement courtisan assidu, missionnaire zélé, et enfin chef de parti. L'*Apologie* qu'il composa pour se justifier d'avoir repris ses fonctions épiscopales se lit dans le *Spicilège* de dom d'Achery dans le t. VII des *Conciles* de Labbe, et dans le *Recueil des historiens de France*, de dom Bouquet. En outre, on lui attribue : *Narratio clericorum romensium de depositione duplici Ebbonis*, insérée dans les *Scriptores histor.*

*franc.* de Duchesne.—Hincmar, qui lui succéda, a écrit sa Vie.

EBBON (saint), 29<sup>e</sup> évêque de Sens, né en Bourgogne, à la fin du vii<sup>e</sup> siècle, succéda à son oncle saint Gueric, et mourut, selon la chronique de l'abbaye de Saint-Pierre, le 27 août 750. Sa Vie se trouve dans les *Acta sanctorum sancti Benedicti*, et dans la collection des *Bollandistes* avec des notes de Jean Stilling.

EBBON, moine allemand, mort en 1139, a écrit la *Vie de saint Othon*, évêque de Bamberg et apôtre de la Poméranie. Cette Vie est imprimée dans les *Acta sanctorum*, au tome I<sup>er</sup> du mois de juillet. On croit que le quatrième livre qui contient les détails de la canonisation du saint évêque est d'un écrivain plus récent.

EBERHARD ou EVRARD, de Béthune, dans l'Artois, qui vivait dans le xii<sup>e</sup> ou le xiii<sup>e</sup> siècle, est connu aussi sous le surnom de *Græcista*, du titre d'un de ses livres. On n'a, du reste, aucun détail sur sa vie. Il avait composé, indépendamment de plusieurs ouvrages, restés inédits : *Græcismus, de figuris et octo partibus orationis ; sive grammaticæ regulæ versibus latinis explicatæ*, ouvrage de grammaire dans le genre de Donat, Lyon, 1483, in-4°, avec un commentaire de Jean-Vincent Metulinus, qui est peut-être le même que Quillet ou Quillot, professeur de belles-lettres à Poitiers ; Paris, 1487, in-fol., et Lyon, 1490, in-4° ; *Anti-hæresis*, ouvrage de controverse contre les Vaudois des Pays-Bas, appelés *Piples* ou *Piphles* en flamand. Ce livre a été réimprimé par J. Greiser dans sa *Trias Scriptorum adversus Valdensem sectam*, Ingolstadt, 1614, in-4°, et dans diverses éditions de la Bibliothèque des Pères.

EBERHARD (JEAN-AUGUSTE), théologien et philosophe distingué, né le 31 août 1739 à Halberstadt, fit ses études à l'université de Halle et embrassa l'état ecclésiastique ; il fit paraître son *Apologie de Socrate*, Berlin, 1772, in-8°, qui eut une influence aussi décisive sur les destinées de son auteur que sur les études théologiques en Allemagne, et qui le plaça au premier rang des écrivains protestants de son pays. Dumas en donna une traduction française à Amsterdam, 1773, in-8°, sous ce titre : *Nouvelle Apologie de Socrate, ou Examen de la doctrine touchant le salut des païens*. Cet ouvrage n'est qu'un cadre dans lequel l'auteur a fait entrer l'examen de la doctrine chrétienne sur la corruption de l'homme, sur la grâce, sur la rédemption, sur les conditions du salut : sur tous ces points il ébranle l'enseignement de la religion. Lorsqu'il vit l'extension qu'on donnait à sa doctrine, il essaya, par un nouvel ouvrage, intitulé *Amyntor*, Berlin, 1782, in-8°, de faire aimer la morale évangélique ; mais Eberhard en méconnaissait le divin auteur, dans lequel il ne voit que la nature humaine. C'est ainsi qu'une première erreur conduit à une seconde. Il donna ensuite *L'Esprit du christianisme primitif*, Halle, 3 v. in-8°, 1807-1808, où il prétend que cette religion est née du choc du concours et d'une

fusion, pour ainsi dire, de la culture intellectuelle des Grecs avec la culture morale des peuples de l'Asie, paradoxe que l'histoire, la réflexion et la critique repoussent également. Dans son *Introduction* à cet ouvrage, il s'épuise en conjectures sur les causes qui, en peu d'années, ont fait passer la nation française d'une vive admiration pour la spirituelle frivolité de Voltaire à un goût prononcé pour les beautés austères des écrits de Châteaubriand. Eberhard fut un des adversaires de Kant, et publia, de 1787 jusqu'en 1795, un *journal* uniquement destiné à combattre le kantisme. Cependant cette doctrine prévalut. Eberhard, soit lassitude, soit dépit de voir que ses efforts étaient infructueux, s'appliqua à d'autres études et publia un recueil de synonymes, sous ce titre : *Essai d'un dictionnaire universel des synonymes de la langue allemande*, Halle, 1795-1802, 6 vol. in-8°, où il montre un esprit aussi pénétrant que juste : lorsqu'il eut terminé, avec le plus grand succès, ce long travail, il entreprit de faire la revue des richesses de la langue allemande en lui associant le tableau de celles de l'étranger, dans un cours de rhétorique et de poétique, joint à la théorie générale des beaux arts. Cet ouvrage, devenu classique en Allemagne, parut sous le titre de *Manuel d'Esthétique pour les lecteurs d'un esprit cultivé dans toutes les classes de la société*, 1803-1805, 4 vol. On a encore de lui plusieurs autres ouvrages et un grand nombre d'articles dans presque tous les journaux littéraires d'Allemagne, et surtout dans la *Bibliothèque universelle allemande* de Nicolai. Eberhard mourut le 7 janvier 1809. Sa *Théorie de la faculté de penser et de sentir*, qui, en 1776, avait remporté le prix proposé sur cette question par l'académie de Berlin, lui avait valu, en 1778, la chaire de philosophie à Halle, que la mort de Meyer laissait vacante. Fr. Nicolai a donné en allemand une *Notice sur la vie d'Eberhard*.

**EBERMANN (VITE)**, jésuite, né à Reintweisdorf, dans l'évêché de Bamberg, en 1597, enseigna avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie à Mayence et à Wurtzbourg; fut recteur du séminaire de Fulde, et mourut à Mayence le 8 avril 1675. Il a publié *Bellarmini controversæ vindicata*, Wurtzbourg, 1661, in-4°. Il y montre que la manière des hérétiques en répondant à Bellarmine est de tronquer les preuves de ce célèbre controversiste, et d'isoler des propositions pour pouvoir les combattre avec une espèce d'avantage. Ebermann a encore publié d'excellents ouvrages de controverse contre Georges Calixte, Hermann Conringius, Jean Musæus, professeur d'Iéna, etc.

**EBERT (THÉODORE)**, professeur à Francfort sur l'Oder, dans le xvii<sup>e</sup> siècle, s'est fait un nom par ses ouvrages. Les principaux sont : *Chronologia sanctioris linguæ doctorum; Elogia jurisconsultorum et politicorum centum illustrium, qui sanctam hebraicam linguam propagarunt*, Leipzig, 1623, in-8°; *Pœtica hebraica*, ibid., 1626, in-8°. Ces livres

renferment beaucoup de choses savantes et peu agréables, excepté pour les hébraisants. Il est mort en 1630.

**EBION**, philosophe stoïcien, disciple de Cérinthe, et auteur de la secte des *ébionites*, commença à débiter ses rêveries vers l'an 72 de Jésus-Christ. Il soutenait que le Sauveur était un pur homme, né par le concours ordinaire des deux sexes. Il ajoutait que Dieu avait donné l'empire de ce monde au diable, et celui du monde futur au Christ. Ses disciples mêlaient les préceptes de la religion chrétienne avec le judaïsme. Ils observaient également le samedi et le dimanche. Ils célébraient tous les ans leurs mystères avec du pain azyme. Ils se baignaient tous les jours comme les juifs, et révéraient Jérusalem comme la maison de Dieu. Ces hérétiques ne connaissaient point d'autre évangile que celui de saint Mathieu, qu'ils avaient en hébreu, mais corrompu et mutilé. Ils rejetaient le reste du Nouveau Testament, et surtout les Epîtres de saint Paul, regardant cet apôtre comme un apostat de la loi. Ils honoraient les anciens patriarches, mais ils méprisaient les prophètes. La vie des premiers ébionites fut, dit-on, assez sage; celle des derniers fort déréglée. Ceux-ci permettaient la dissolution du mariage et la pluralité des femmes. Quoique juifs opiniâtres, les ébionites reconnaissaient Jésus-Christ pour le Messie; ils voyaient donc en lui les principaux caractères sous lesquels il avait été annoncé par les prophètes. On ne les accuse point d'avoir révoqué en doute les miracles de Jésus-Christ, ni sa mort, ni sa résurrection. Saint Epiphane atteste, au contraire, qu'ils admettaient tous ces faits essentiels. Ils étaient cependant nés dans la Judée avant la destruction de Jérusalem; plusieurs avaient été sur le lieu où ces faits s'étaient passés : ils avaient eu la facilité de les vérifier. — C'est contre les ébionites et leur premier maître Cérinthe que saint Jean composa son évangile.

**ECHELLENSIS (ABRAHAM)**, savant maronite, professeur des langues syriaque et arabe au collège royal à Paris, où le célèbre Le Jay l'avait appelé. Cet homme illustre lui donnait par an 600 écus d'or, pour présider à l'impression de sa grande Bible polyglotte. La congrégation de *propaganda fide* l'agréa, vers l'an 1636, aux traducteurs de la Bible en arabe. Echellensis passa de Paris à Rome, après avoir obtenu en cette ville une chaire de langues orientales. Il y mourut en 1664. Ce savant était profondément versé dans la connaissance des livres écrits en syriaque et en arabe; et quoiqu'il ait eu des supérieurs dans la connaissance de ces deux langues, il faut avouer qu'il les possédait très-bien. On a de lui : la *traduction d'arabe en latin des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> livres des Canoniques* d'Apollonius. Ce fut par ordre du grand-duc Ferdinand II qu'il entreprit cet ouvrage, dans lequel il fut aidé par Jean-Alphonse Borelli, mathématicien célèbre, qui l'orna de commentaires. Cette version fut imprimée à Florence avec le livre d'Arch-

mède, *De assumptis*, en 1661, in-fol.; *Institution de la langue syriaque*, etc., Rome, 1628; *Synopse de la philosophie des Orientaux*, Paris, 1641, in-4°; *Versio Durrhamani de medicis virtutibus animalium, plantarum et gommarum*, Paris, 1647, in-8°; des ouvrages de controverse contre les protestants, imprimés à Rome; *Euty chius vindicatus*, contre Selden, et contre Hottinger, auteur d'une Histoire orientale, 1661, in-4°; des *Remarques* sur le Catalogue des écrivains chaldéens, composé par Ebed-Jesu, et publié à Rome, en 1653 : elles sont précieuses pour les amateurs de la littérature orientale; une édition des OEuvres de saint Antoine, abbé; *Concordia nationum christianarum orientalium in fidei catholice dogmatibus*, Mayence, 1655, in-8°. Il tâcha de concilier les sentiments des Orientaux avec ceux de l'Eglise romaine, et il y réussit ordinairement très-bien. Léon Allatus a travaillé de concert avec Echellensis à cet ouvrage.

ECHARD (JACQUES), dominicain, né à Rouen en 1644, mourut à Paris, en 1724. On a de lui : *S. Thomæ Summa suo auctori vindicata, sive de V. F. Vincentii bellovacensis scriptis dissertatio, in qua quid de speculo morali sentiendum aperitur*, 1708, in-8°. Il contribua à illustrer son ordre par la *Bibliothèque des écrivains* qu'il a produits, 2 vol. in-fol., à Paris, le 1<sup>er</sup> en 1719, le 2<sup>e</sup> en 1721. Le Père Quétilf avait travaillé avant lui à cet ouvrage; mais il en avait à peine fait un quart. Cette Bibliothèque est fort estimée par tous les bibliographes. On y prend une idée juste de la vie et des ouvrages des écrivains dominicains, de leurs différentes éditions, et des Bibliothèques où on les garde en manuscrit. Tout est appuyé sur de bonnes preuves. L'auteur donne le titre de grands hommes à des personnages très-médiocres; mais l'exagération est le défaut de tous les ouvrages de ce genre. Le Père Echard avait toutes les qualités d'un savant vertueux. A la suite de cet ouvrage, Echard a placé *Sacrum gynæceum Dominicanum, seu sorores ordinis prædicatorum quæ scriptis claruerunt*.

ECHARD (LAURENT), historien anglais, né à Barsbam dans le comté de Suffolk, exerça successivement le pastorat dans diverses églises, et mourut à Lincoln, en 1730. Il était membre de la société des antiquaires de Londres. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, sont : *l'Histoire d'Angleterre jusqu'à la mort de Jacques I<sup>er</sup>*, Londres, 1707, 1718, 3 vol. in-fol., très-estimée en Angleterre; *Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la translation de l'empire par Constantin*, traduite en français par Daniel de La Roque, revue pour le style, corrigée et publiée par l'abbé des Fontaines, Paris, 1728 et 1729, 6 vol. in-12. Cet abrégé n'est pas sans défaut; mais la disette de bons ouvrages en ce genre lui a donné beaucoup de cours en France et en Angleterre. L'auteur y a transporté les principaux traits de l'Histoire romaine. Il y a fait entrer aussi de petites digressions sur les principaux écrivains de Rome, qu'il peint avec plus de vérité que

de finesse. L'abbé Guyon a donné une continuation de cette Histoire en 10 vol. in-12. Les faits y sont arrangés avec ordre, la narration est simple et naturelle, le style assez pur. Cette Histoire a été réimprimée en Hollande et à Avignon, en 12 vol. in-12. L'ouvrage d'Echard fit connaître son auteur au ministère d'Angleterre, qui l'employa dans plusieurs affaires. *Histoire générale de l'Eglise avec des Tables chronologiques*, Londres, 1702, in-fol., en anglais. Les ecclésiastiques d'Angleterre font autant de cas de cet abrégé, que les gens du monde en font de son Histoire romaine. *L'Interprète des novellistes et des liseurs de gazette*, ouvrage superficiel, qui donna à l'abbé Ladvocat l'idée de son Dictionnaire géographique portatif. Echard composa aussi un *Dictionnaire historique*, qui n'est qu'un squelette décharné. *Traduction anglaise des comédies de Plaute et de Térence*, etc.

ECELLENSIS. Voy. ECHELLENSIS.

ECHIUS ou ECKIUS (JEAN), né en Souabe, l'an 1486, professeur de théologie dans l'université d'Ingolstadt, signala son savoir et son zèle dans ses conférences contre Luther, Carlostadt, Mélanchthon, etc. Il se trouva en 1538 à la diète d'Augsbourg, et en 1541 à la conférence de Ratisbonne, et brilla dans l'une et dans l'autre. Il joua le rôle principal dans toutes les disputes publiques des catholiques avec les luthériens. Il avait de l'érudition, de la mémoire, de la facilité, de la pénétration, une logique précise et vigoureuse. Ce savant théologien mourut à Ingolstadt en 1543, à 57 ans. On a de lui, deux *Traité sur le sacrifice de la messe*; un *Commentaire sur le prophète Aggée*, 1638, in-8°; des *homélies*, 4 vol. in-8°, et des ouvrages de controverse, entre autres son *Mauvel de controverse* et son *Traité sur la prédestination*. On conserve, avec une sorte de respect, dans le Muséum du collège d'Ingolstadt, la chaire où il était assis en donnant ses leçons. — Il ne faut point le confondre avec Léonard ECKIUS, jurisconsulte célèbre, mort à Munich en 1550 : ce dernier jouissait d'une si grande réputation, et était si aimé de Charles-Quint, que ce prince disait que « ce qui était conclu sans l'avis d'Eckius était conclu en vain. »

ECKART, abbé, avait embrassé la profession monastique dans l'abbaye d'Hirsaugen, ordre de Saint-Benoit, lorsqu'il en fut tiré pour être le premier abbé d'Uringen dans le diocèse de Wurtemberg, vers l'an 1160. Il partagea son temps entre les devoirs du supérieur et les études ecclésiastiques, et composa plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Libellus de expeditione sacra hierosolymitana*, qu'il écrivit à la prière d'Erchambert, abbé de Corvey. Cet ouvrage a été imprimé dans le tome V de l'*Amplissima collectio veterum Scriptorum*; des *Sermons*, des *Homélies* et des *Lettres* adressées à sainte Hillegarde et à d'autres personnages célèbres.

ECKARTSHAUSEN (CHARLES D'), écrivain polygraphe, né le 28 juin 1752, au château

de Haimbhausen en Bavière, fut le fruit des amours illicites du maître de ce château avec la fille de son intendant, qui mourut des suites de ses couches. Il reçut une éducation très-distinguée, et au sortir de ses études, qu'il avait faites à Munich et à Ingolstadt, son père lui procura le titre de conseiller aulique. Il devint en 1780 censeur de la librairie, et en 1784 il fut nommé conservateur des archives de la maison électorale. Mais l'illégitimité de sa naissance le remplissait de tristesse, et il montra constamment beaucoup de répugnance pour le monde; les devoirs de ses emplois et la culture des lettres partagèrent tout son temps. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières littéraires, politiques, philosophiques et religieuses. Dans cette dernière catégorie nous en citerons deux : *Dieu est l'amour le plus pur*, 1790, qui, souvent réimprimé en Allemagne, a été traduit en français par M. de Stassart, et dans lequel on retrouve, assure-t-on, quelque chose du langage et de l'âme de Fénelon; *La nuée sur le sanctuaire, ou Quelque chose dont la philosophie orgueilleuse de ce siècle ne se doute pas*, trad. en français, Paris, 1819, 1 vol. in-16. Eckartshausen avait l'âme compatissante, et l'on cite de lui des traits nombreux de bienfaisance. Il mourut à Munich, le 13 mai 1803.

**ECKHARD (TOMIE)**, philologue et littérateur saxon, né l'an 1662 à Juterbock, fut recteur du gymnase de Quedlinbourg, et mourut le 13 décembre 1737, laissant divers ouvrages, notamment ceux dont les titres suivent : *De disputationibus academicis*, Wittenberg, 1691, in-4°; *Memoria Quedlinburgi docti renovata*, Quedlinbourg, 1712, in-folio; *Notice des bibliothèques publiques de Quedlinbourg*, ibid., 1715, in-4°, en allemand; *Codices mss. Quedlinburgenses*, ibid., 1723, in-4°; *Conjecturae de codice graeco quo usus est Lutherus in conficienda germanica (Bibiorum) interpretatione*, Halberstadt, 1722, in-8°; *De meritis comitum Stolbergensium in rem litterariam*, Quedlinbourg, 1719, in-4°; *Non christianorum de Christo testimonia*, ibid., 1725, in-4°. Quoiqu'il y ait beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, il a été effacé par celui de Bulet. On trouve dans le livre d'Eckhard de curieux détails sur les sibylles et sur leurs oracles. — Sa Vie, composée par son fils Christian-Henri, fut imprimée à Iéna, en 1739, in-4°.

**ECKHARD (PAUL-JACQUES)**, neveu du précédent, né à Juterbock en Thuringe le 6 décembre 1693, étudia sous son oncle à Quedlinbourg, puis à l'université de Wittenberg, et fit d'abord quelques éducations particulières. Il fut ensuite pasteur à Juterbock, et mourut le 6 mars 1753. On a de lui : *Duo perantiqua ex agro jutrebocensi eruta monumenta*, Wittenberg, 1754, in-4° : cet ouvrage qui roule sur des armes antiques et des médailles slaves, découvertes en 1728 et 1732, fut publié d'abord en latin, puis en allemand; *Histoire ecclésiastique des Wendes,*

ou Sclavons de Lusace, ibid., 1739, in-8°, en allemand; etc.

**ECLUSE-DES-LOGES (PIERRE-MATHURIN DE L')**, docteur de Sorbonne, abbé et curé de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris, né à Falaise en 1716, remporta le prix d'éloquence à l'Académie française en 1741 par un discours *Sur le hasard et la Providence*, ou *Il n'y a point de hasard pour un chrétien*. Trois ans après, il prononça le *Panegyrique de saint Louis*, en présence de cette compagnie, Paris, in-4°. Ce discours, dit le Journal des savaux de 1744, p. 498, est dans le vrai goût de l'éloquence chrétienne, c'est-à-dire rempli et souvent même tissu de passages des livres saints. On y remarque du nerf et de la chaleur, comme dans le morceau suivant, où l'auteur, faisant le récit du départ de saint Louis pour la croisade, s'exprime ainsi : « Déjà la croix arborée sur les ondes  
« a rassemblé autour de saint Louis ses nombreux vaisseaux. Mer orgueilleuse, abaisse  
« tes flots sous l'étendard du roi des rois !  
« N'attends pas que sa voix impose silence  
« aux esprits des tempêtes ! Ferme ces noirs  
« abîmes qui recèlent plus de richesses que  
« le monde entier n'en saurait contenir !  
« Ceux que tu portes sur ton sein, humbles  
« héritiers de la croix, n'ont ni or, ni pierres précieuses à te sacrifier, ils ne veulent  
« que revoir la demeure, que baiser les traces de leur maître : toute leur ambition se  
« borne à conquérir un sépulchre. » Cet orateur chrétien mourut à Paris vers 1783.

**ECUY (JEAN-BAPTISTE L')**, abbé de Prémontré, et général de l'ordre de ce nom, docteur de Sorbonne, chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Paris, et vicaire général de l'archevêque de cette ville, naquit à Yvoy-Carignan, département des Ardennes, le 3 juillet 1740, et fit ses premières études dans le collège de sa ville natale. Ayant achevé sa rhétorique à l'âge de 14 ans, il vint terminer ses études, en 1754, chez les jésuites de Charleville. Voué à l'état ecclésiastique, il fut envoyé, en 1758, au séminaire du Saint-Esprit, à Paris; l'année suivante il prit l'habit de chanoine régulier à l'abbaye chef-d'ordre de Prémontré, et il y fit profession en 1761. Envoyé, la même année, par ses supérieurs, au collège de l'ordre à Paris, pour y faire son cours de théologie, il fut appelé, en 1766, par M. de Vinay, abbé général de Prémontré, pour y tenir la chaire de philosophie et bientôt après celle de théologie. On l'envoya de nouveau à Paris pour y professer la théologie et se préparer à son cours de licence, et il obtint, vers la fin de l'année 1768, un des premiers rangs parmi des rivaux d'un mérite distingué. Il acquit, sur les bancs de la Sorbonne, cette puissance d'argumentation, qu'il appliqua plus tard à des matières d'une pratique usuelle et mieux appropriée aux besoins de la société. Dès l'année 1769, à l'avènement de M. Manoury à la dignité d'abbé général, l'abbé d'Ecuy fut désigné pour être son secrétaire. Reçu docteur de Sorbonne, en 1770, il fut nommé quelques années après (1775) principal et prieur du

collège de l'ordre à Paris. En 1780, il fut élu abbé général de Prémontré, et chef de tout l'ordre de 1782 à 1788 ; il tint et présida trois chapitres nationaux, y fit décréter et exécuter l'amélioration des études, la réforme des bréviaires et autres ouvrages liturgiques de l'ordre : il établit des conférences théologiques dans son abbaye, divers cours d'études, et des examens pour les religieux appelés aux cures. C'est par les soins de l'Écuy que la bibliothèque conventuelle de Prémontré était devenue l'une des plus considérables, et se trouvait composée d'un choix de livres anciens et modernes qui prouvait l'immensité et la variété des connaissances littéraires du célèbre abbé général de Prémontré. Versé dans les sciences physiques, l'abbé l'Écuy avait formé, dans une des salles de cette bibliothèque, un cabinet de physique. La botanique charmait aussi ses moments de loisir. En 1788, il fut nommé, par le gouvernement, membre de l'assemblée provinciale du Soissonnais, et président de celle de Laon. Conformément aux décrets de l'assemblée Constituante, l'Écuy dut quitter son abbatale, et se retira à Penancourt, retraite de laquelle on vint l'arracher, en 1793, pour l'incarcérer à Chauny ; mis en liberté après quelques jours de détention, il alla se réunir à son frère, religieux prémontré, aux Grandes-Vallées, près de Melun. Il obtint, l'année suivante, la restitution de ses livres, déposés au district de Chauny. Privé de tout revenu, le besoin de s'occuper le décida à se charger, de concert avec son frère, de l'instruction de quelques jeunes gens. Il se fixa à Paris en 1801, et rédigea pour le *Journal des Débats* un grand nombre d'articles littéraires. Le culte ayant été rétabli, l'Écuy fut nommé en 1803, chanoine honoraire de Notre-Dame. Présenté à S. S. Pie VII, lorsque ce pape vint à Paris en 1805, il en fut accueilli d'une manière très-favorable, et le saint Père accepta l'hommage de quelques-uns de ses ouvrages. En 1806 il fut nommé aumônier de la comtesse de Survilliers (épouse de Joseph Bonaparte), et fut, en cette qualité, chargé de la distribution des sommes considérables que cette princesse lui confiait pour les pauvres et pour diverses œuvres de charité. Aux fonctions d'aumônier, la reine d'Espagne avait ajouté en faveur de l'Écuy celles d'instituteur religieux des deux jeunes princesses ses filles. En décembre 1812, il fut chargé de prononcer un discours à Notre-Dame pour l'anniversaire du couronnement de Napoléon ; et le 15 août 1813, il prêcha dans le même temple sur le rétablissement du culte. En 1818, il obtint de Louis XVIII une pension de 1500 francs. En 1824, M. l'archevêque le nomma chanoine de Notre-Dame, l'admit dans son conseil, et le chargea spécialement de l'examen des ouvrages soumis à son approbation. L'Écuy avait 88 ans lorsqu'une chute qu'il fit le 8 avril 1828 dans la sacristie de Notre-Dame l'obligea de rester constamment depuis chez lui ; il continua néanmoins de s'occuper de littérature ; sa mémoire avait

conservé toute sa fraîcheur. Ce n'est que sur la fin de l'année 1833 que ses forces diminuèrent progressivement ; enfin, le 22 avril 1834, il mourut dans sa 94<sup>e</sup> année, après avoir reçu toutes les consolations et tous les secours de la religion. Il a laissé : *La Bible de la jeunesse, ou Abrégé de l'histoire de la Bible, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament*, Paris, 1810, 2 vol. in-8<sup>e</sup>, fig. et atlas in-folio ; *Dictionnaire de poche latin et français, ou Nomenclature générale et manuelle des mots de la langue latine avec leur interprétation française, etc.*, Paris, 1805, in-16, oblong ; troisième édition, Paris, 1831, in-12 ; *Essai sur la vie de Jean Gerson, chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris, sur sa doctrine, ses écrits, et sur les événements de son temps auxquels il a pris part ; précédé d'une introduction où sont exposées les causes qui ont préparé et produit le grand schisme d'Occident*, Paris, 1832, 2 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Flora Præmonstratensis, cura et sumptibus RR. DD. Joannis-Baptista l'Écuy, etc., dirigente vero domino Claudio-Antonio de Marcant de Cambonne, botanophilo Landunensi, annis 1787 et 1788 collecta et ad naturæ fidem depicta*, Parisiis, 1827, 3 vol. in-folio ; il n'existe qu'un seul et unique exemplaire de cet ouvrage, qui n'est pas terminé, la révolution de 1830 étant venue en suspendre l'impression : l'auteur l'a donné à la bibliothèque de Laon ; *Manuel d'une mère chrétienne, ou Courtes homélies sur les épîtres et les évangiles des dimanches et fêtes, pour l'instruction morale et religieuse des jeunes personnes élevées au sein de leur famille*, Paris, 1822 ; seconde édition, Paris, 1827, 2 vol. in-12 ; *Planctus Norbertinus*, Parisiis, 1821, in-8<sup>e</sup>, élogie de soixante-huit vers latins ; *Plainte élégiaque, trad. du latin en vers français*, Paris, 1822, in-8<sup>e</sup>. L'abbé l'Écuy a eu la plus grande part à la rédaction de l'*Abrégé de géographie moderne, rédigé sur un plan nouveau par J. Pinkerton et C.-A. Walckenaer*, sans qu'on l'ait fait connaître, 1811, 2 part., in-8<sup>e</sup>. Il est auteur du 8<sup>e</sup> volume de l'ouvrage de l'abbé Bassinet, intitulé : *Histoire sacrée de l'Ancien Testament par figures accompagnées d'un texte historique*, lequel 8<sup>e</sup> vol. contient les Actes des apôtres et l'Apocalypse, 1820. On a encore de ce digne ecclésiastique : un grand nombre d'articles de littérature dans le *Journal de Paris*, depuis le 30 floréal an IX (20 mai 1801), jusques et compris le mois de septembre 1811 ; beaucoup d'articles dans la *Biographie universelle de Michaud*, parmi lesquels on distingue ceux de *Fleury*, le cardinal et l'abbé, celui de *Gerdil*, etc. ; d'autres articles dans le *Supplément du Dictionnaire de Feller*, 1819 ; enfin quelques articles dans les premiers volumes de l'*Ami de la religion*. Il est aussi auteur du *mandement latin*, fort remarquable, formant 7 pages, imprimé à la tête du bréviaire de son ordre, publié à Nancy en 1785 ; ainsi que de l'*épître dédicatoire* et de l'*avertissement* de huit pages, qui se trouvent en tête des *Principes de l'éloquence sacrée*, à l'usage de l'ordre de Prémontré, par J. B. A. Hedouin, Soissons, 1787,

fn-12. Barbier, dans son Dictionnaire des anonymes, affirme même que le plan de l'ouvrage est de l'Euuy. On doit à l'abbé l'Euuy la traduction de l'anglais et du latin des ouvrages suivants : *Oeuvres de Franklin*, 1773, 2 vol. in-4° ; et la *Science du bonhomme Richard*, du même, 1774 ; *Amintor et Théodora, suivi de l'Excursion, ou les Merveilles de la nature*, Paris, 1797, 3 vol. in-12 ; *Nouveau dictionnaire universel, historique, biographique, bibliographique*, trad. de l'angl. et considérablement augmenté, Paris, in-8°, 1803 ; — *Strenæ Norbertinæ*, traduites du latin en vers français, 1827, in-8°. Il a publié, comme éditeur, les *Annales civiles et religieuses d'Yvoy-Carignan et Mouzon*, du chanoine-prémontré Ch. Jos. Delahaut, avec des augmentations et corrections de l'éditeur, 1822, in-8° ; — *De captis a Mehemete II Constantinopoli Leonardii Chiensis, etc.*, 1823, in-4°.

EDELMANN (JEAN-CHRISTIAN), écrivain incrédule de Saxe, né à Weissenfels en 1698, étudia la théologie à Iéna. Longtemps il hésita entre différentes sectes religieuses, ne demeurant constant que dans sa haine pour le christianisme. Il travailla à la traduction de la Bible que J.-Fr. Haug publiait à Berlebourg, et y traduisit quatre des Epîtres de saint Paul. Il publia un livre intitulé : *Vérités innocentes*, dans lequel il cherchait à prouver le peu d'importance de toutes les religions. Il rejeta la doctrine et le sacrifice de Jésus-Christ, et fit de la raison une divinité. Il prétendait que cette raison était une portion essentielle de Dieu, dont elle ne différait en rien : qu'ainsi l'âme était une partie de la Divinité, et non-seulement celles des hommes, mais aussi celle de tous les animaux. Il s'abstint longtemps de manger de la viande, afin, disait-il, de ne manger aucune portion de la Divinité. Ses principaux écrits sont : *Moïse démasqué* (1740) ; in-8° : *Christ et Bélial*, 1741, in-8° ; la *Divinité de la Raison* (1742), in-8°. Ces ouvrages sont tous en allemand. Chassé de Neuwied, de Brunswick, de Hambourg, etc., il obtint enfin la permission de vivre à Berlin, à condition de ne plus rien écrire et de rester tranquille, et il y mourut dans l'obscurité, le 15 février 1767, âgé de soixante-neuf ans. J.-Henri Praktje a publié une *Notice sur la vie, les ouvrages et la doctrine d'Edelmann*, Hambourg, 1753, in-8°, en allemand, avec la notice des ouvrages écrits pour le réfuter.

EDENIUS (JORDAN), théologien, né en 1624, soutint à Upsal, devant la reine Christine, du temps qu'il y faisait ses études, une thèse pour prouver que l'hébreu était la langue la plus ancienne, contre Stiernhielm, aux yeux de qui le gothique avait ce caractère. Par l'ordre de la reine, on conserva le recueil des arguments qui avaient été proposés de part et d'autre. Edenius fut nommé pour professer la théologie à Upsal en 1639, fut reçu docteur en 1661, et mourut en 1666, laissant entre autres ouvrages : *Dissertationes theologicae de Christianæ religionis veritate*, Abo, 1664 ; *Epitome historiae ecclesiasticæ*, que l'évêque Gezelius fit paraître à Abo, en 1681,

EDER (GEORGES), né à Freysingen, en 1524, et mort en 1586, se fit un nom par son habileté dans la jurisprudence. Il fut honoré par les empereurs Ferdinand I<sup>er</sup>, Maximilien II et Rodolphe II, de la charge de leur conseiller, et laissa plusieurs écrits sur le droit, dont le meilleur est son *Oeconomia bibliorum, seu partitionum theologiarum libri quinque*, Cologne, 1568, in-fol., plusieurs fois réimprimé. Nous citerons encore de lui : *Malleus hæreticorum*, 2<sup>e</sup> édition, Ingolstadt, 1580, in-8° ; *Mætologia Hæreticorum, seu Summa hæreticorum fabularum*, ibid., 1581, in-8°. — On a de Wolfgang EDER, religieux augustin de Vienne dans le xvi<sup>e</sup> siècle, quelques ouvrages ascétiques, et une trad. allemande de la *Vie de saint François de Sales*, de Maupas Dutour, Munich, 1674, in-4°.

EDGEWORTH DE FIRMONT (HENRI ESSEX), vicaire général de l'église de Paris, dernier confesseur de Louis XVI, descendait d'une famille très- considérée du comté de Middlesex, qui, sous le règne d'Elisabeth, alla s'établir en Irlande, où il naquit au bourg d'Edgeworthtown, en 1745. Son père avait embrassé le catholicisme, et le jeune Edgeworth vint étudier chez les jésuites à Toulouse. Après avoir reçu le sacerdoce, il voulait se consacrer aux travaux des missions dans les contrées lointaines, et il n'y renonça que sur les représentations qui lui furent faites que les attaques continuelles qui étaient alors dirigées contre la religion en France, lui donneraient lieu d'exercer son zèle avec non moins d'utilité. En conséquence il remplit à Paris le ministère de confesseur, et eut la consolation de ramener à la seule religion vraie plusieurs de ses anciens compatriotes. Il refusa un évêché en Irlande, et devint, en 1777, confesseur de madame Elisabeth, sœur du roi. Après les horribles journées de septembre 1792, il vivait retiré sous le nom d'Essex à Choisy-le-Roi, lorsque la princesse Elisabeth, alors renfermée au Temple, inspira au malheureux Louis XVI le désir de recevoir de lui les consolations religieuses. L'abbé de Firmont se hâta de répondre à l'appel du royal prisonnier, qui lui fut transmis par l'intermédiaire de M. de Malesherbes. Lui-même il a raconté dans une relation les sentiments qui dominaient son âme lorsqu'il revit dans des circonstances si douloureuses celui qui fut un des rois les plus puissants de la terre. A son aspect, il tomba aux pieds du monarque et pleura. Il parvint à obtenir l'autorisation de célébrer le saint sacrifice de la messe le jour où le forfait devait être consommé, et Louis XVI put recevoir de sa main l'hostie éternellement vivante, le pain qui fait les forts. Le 20 janvier, il l'entretint jusqu'après minuit ; le 21, après avoir dormi paisiblement pendant cinq heures, le roi reçut la communion au pied d'un autel que l'abbé de Firmont, aidé de Cléry, avait dressé dans sa chambre. Les sbires commandés par le trop fameux Santerre entrèrent dans son appartement à neuf heures. « Tout est consommé, « mon cher abbé, dit le prince en se jetant

« à genoux ; donnez-moi votre bénédiction. » Louis XVI avait cru que son confesseur ne le suivrait pas ; mais le digne prêtre ne voulut point l'abandonner, et le roi lui en témoigna toute sa reconnaissance. Lorsqu'il fut descendu de voiture sur la place Louis XV, les bourreaux s'avancèrent pour lui lier les mains malgré son refus. Le royal martyr regarda l'abbé Firmont, qui lui dit : « Sire, je ne vois dans ce dernier outrage qu'un nouveau trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense. » Au moment de l'exécution, l'abbé Firmont lui dit : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! » Le sacrifice ayant été accompli, le prêtre descendit, et fit signe aux soldats, qui s'écartèrent avec respect pour le laisser passer. Il se rendit auprès de Malesherbes, et l'on a trouvé chez ce magistrat des fragments du récit de ce terrible événement et de la conversation qu'ils eurent ensemble. L'abbé de Firmont retourna le soir même à Choisy-le-Roi, d'où il ne sortit qu'en avril 1795. Alors, comme la persécution durait toujours, il erra d'asile en asile, et en 1796 il réussit à passer en Angleterre. Il se rendit en Ecosse auprès de Monsieur, frère du roi, et lui remit le dépôt des dernières pensées de Louis XVI et de madame Elisabeth. Il rejoignit plus tard Louis XVIII à Blankenbourg, et resta dix ans auprès de ce prince. Des prisonniers français, dont un grand nombre étaient blessés, furent amenés dans la ville qu'habitait le roi, qui ordonna qu'on cherchât des hommes habiles pour les soigner, et qu'on leur fournit de bons aliments, tandis que la reine, les dames de sa suite et la duchesse d'Angoulême préparaient de la charpie. L'abbé de Firmont se transportait auprès des malades, et leur prodiguait les secours de la religion avec la charité la plus touchante. Une maladie épidémique s'étant déclarée parmi eux, l'abbé de Firmont redoubla encore de zèle, et succomba enfin, victime de son dévouement, le 22 mai 1807, à 62 ans. Le duc d'Angoulême suivit à pied le convoi funéraire, et son épouse accompagna aussi le cercueil. L'épithaphe qui fut mise sur son tombeau fut composée par Louis XVIII, à qui, comme on sait, la langue latine était extrêmement familière. L'abbé de Bouvens prononça à Londres, dans la chapelle catholique française, le 29 juillet 1807, l'oraison funèbre de ce vertueux ecclésiastique, qui a été imprimée à Paris, 1814, in-8°. On a publié les *Mémoires de M. l'abbé Edgeworth de Firmont, dernier confesseur de Louis XVI, recueillis par E. Sneyd-Edgeworth, et traduits de l'anglais par le traducteur d'Edmond Burke (M. Dupont)*, Paris, 1816, in-8°. Ces mémoires sont suivis d'une *Relation des derniers moments de Louis XVI*, par l'abbé de Firmont lui-même ; et de quelques-unes de ses *Lettres sur les révolutions*, adressées au docteur Moyland : ces deux écrits offrent le plus curieux intérêt. Enfin l'on a les *Lettres de l'abbé Edgeworth à ses parents, à ses amis, etc.*, recueillies par le révérend Thomas R..., tradui-

tes de l'anglais par madame Elisabeth Lebon, Paris, 1818, in-8° ; des *Mémoires sur la vie de l'abbé de Firmont* précédent ces Lettres.

EDISSA. Voy. ESTHER.

EDMER. Voy. EADMER.

EDMOND ou EDME (saint), naquit au bourg d'Abington, près de la Tamise, d'un père qui entra dans le cloître, et d'une mère qui vécut saintement dans le monde. Il fit ses études à Paris, et y enseigna ensuite les mathématiques et les belles-lettres. Son nom ayant pénétré jusqu'à Rome, le pape Innocent III lui donna ordre de prêcher la croisade. Le pape Grégoire, voulant récompenser le zèle avec lequel il remplit cette fonction, le désigna pour occuper le siège de Cantorbéry, vacant depuis longtemps. Le chapitre l'élut d'une voix unanime, et l'élection fut confirmée par le souverain pontife ; mais on eut beaucoup de peine à faire consentir Edme à accepter l'épiscopat. L'autorité de l'évêque de Salisbury ayant vaincu sa résistance, il fut sacré le 2 avril 1234. Il continua toujours son premier genre de vie, sans craindre de s'exposer à la censure de quelques évêques qui n'étaient pas animés, comme lui, de l'esprit de Dieu. « Sa principale occupation, dit un historien, était de connaître les besoins corporels et spirituels de son troupeau, afin de pourvoir aux uns et aux autres. Il avait un soin particulier des jeunes filles qui n'avaient point de ressources ; et pour les mettre plus sûrement à l'abri du danger, il leur procurait un établissement. Il faisait une guerre déclarée aux vices ; il maintenait la discipline avec une vigueur vraiment apostolique ; il veillait sur ses officiers de justice pour qu'ils remplissent avec intégrité les fonctions de leurs charges, et qu'ils n'abusassent pas de leur autorité pour opprimer les faibles. » Le zèle qu'il employa à la réforme de son clergé lui attira des ennemis dans le chapitre même de son église. Éprouvant tous les jours des contradictions, il ne voulut point paraître conniver à des abus qu'il ne pouvait réprimer, il passa secrètement en France, et mourut à Poissy, le 16 novembre 1242, ayant été huit ans archevêque de Cantorbéry. Le pape Innocent IV canonisa saint Edmond en 1247. Il nous reste de lui un ouvrage intitulé : *Speculum Ecclesie*, dans la Bibliothèque des Pères, un livre des *Constitutions*, divisées en 36 canons, dans la collection des *Conciles d'Angleterre* et d'Irlande, de Wilkins ; plusieurs manuscrits contenant des prières, des dissertations sur les sept péchés capitaux, sur le décalogue, sur les sept sacrements. La Vie de saint Edme, tirée des mss. de l'abbaye de Pontigny, a été publiée à Auxerre, 1793, in-12.

EDMOND (saint), roi des Anglais orientaux, fut illustre par sa piété, qui le fit mettre dans le catalogue des saints. Ce prince, ayant voulu livrer bataille aux Danois, en 870, fut vaincu et contraint de prendre la fuite. Il crut pouvoir se cacher dans une église ; mais ayant été découvert, il fut mené à Ivar, chef des Danois, qui était à Héliudon. Le vainqueur lui offrit d'abord de lui laisser

son royaume, pourvu qu'il le reconnût pour son souverain, et lui payât un tribut. Edmond ayant refusé ce parti, Ivar le fit attacher à un arbre, et percer d'une infinité de flèches, après quoi il lui fit couper la tête. Le chef d'Edmond ayant été trouvé quelque temps après, fut enterré avec le corps à Saint-Edmonbourg, ville qui a reçu son nom de ce roi. Les historiens du temps en font l'éloge le plus complet. Ils relèvent surtout sa piété, sa douceur et son humilité. Les rois d'Angleterre l'honoraient comme leur principal patron, et le considéraient comme un modèle accompli de toutes les vertus royales.

**EDOUARD LE JEUNE** (saint), né en 962 d'Edgar, roi d'Angleterre, parvint à la couronne dès l'âge de 13 ans, en 975. La plupart des grands du royaume le reconnurent pour leur roi. Quelques-uns s'y opposèrent. Enfin Elfride, sa belle-mère, qui voulait faire régner son fils Ethelred, le fit assassiner en 978. Il était âgé de 15 ans. L'Église romaine l'honore comme martyr, et célèbre sa mémoire le jour de sa mort, le 18 mars.

**EDOUARD** (saint), dit le *Confesseur* ou le *Débonnaire*, fils d'Ethelred II, fut rappelé en Angleterre après la mort de son frère Elfred, successeur de Canut II, mais assassiné à son entrée dans le royaume. Il était alors en Normandie, où les incursions des Danois l'avaient obligé de se retirer. Il fut couronné l'an 1041. Le comte Godwin, qui était allé le chercher en Normandie, lui donna sa fille en mariage, et gouverna sous son nom. Ce général remporta d'assez grands avantages sur les ennemis de l'État. Le roi laissa avilir le sceptre par sa faiblesse; il parut d'abord n'avoir apporté sur le trône que la piété et une douceur qui lui faisait dire qu'il eût mieux aimé passer ses jours dans une condition obscure et privée, que d'acheter une couronne par l'effusion du sang humain; mais dès qu'il fut instruit des vexations et des cruautés de Godwin, il confisqua les biens de ce ministre indigne de sa confiance, le déclara ennemi de l'État et gouverna par lui-même. Aucun roi ne termina plus heureusement les guerres qu'il eut à soutenir; dans les temps de paix, il s'appliqua à rendre son peuple heureux. Il fit un recueil des plus belles lois portées par ses prédécesseurs, et ordonna qu'elles fussent observées par tous ses sujets sans exception: ce qui leur fit donner le nom de *lois communes*; elles furent constamment respectées par les Anglais, même dans les plus grandes révolutions. « On vit alors, dit un auteur, ce que peut un roi qui est véritablement le père de ses sujets. Tous ceux qui approchaient de sa personne essayaient de régler leur conduite sur la sienne. On ne connaissait à sa cour ni l'ambition, ni l'amour des richesses, ni aucune de ces passions qui malheureusement sont si communes parmi les courtisans, et qui préparent peu à peu la ruine des États. Edouard paraissait uniquement occupé du soin de rendre ses peuples heureux; il diminua le

« fardeau des impôts, et chercha tous les moyens de ne laisser personne dans la souffrance. Comme il n'avait point de passions à satisfaire, tous ses revenus étaient employés à récompenser ceux qui le servaient avec fidélité, à soulager les pauvres, à doter les églises et les monastères. Il fit un grand nombre de fondations, dont le but était de faire chanter à perpétuité les louanges de Dieu. Mais les divers établissements qu'il fit ne furent jamais à charge au peuple. Les revenus de son domaine lui suffisaient pour toutes les bonnes œuvres qu'il entreprenait. On ne connaissait point alors les taxes, ou l'on n'y avait recours qu'en temps de guerre et dans des nécessités très-pressantes. » Les grands du royaume, s'imaginant qu'il avait épuisé ses finances par ses aumônes, levèrent une somme considérable sur leurs vassaux, sans l'en prévenir, et la lui apportèrent comme un don que lui faisaient ses peuples pour l'entretien des troupes, et pour les autres frais occasionnés par les dépenses publiques. Edouard, ayant appris ce qui s'était passé, remercia ses sujets de leur bonne volonté, et voulut que l'on rendît l'argent à tous ceux qui avaient contribué à former la somme. Il laissa par testament sa couronne à Guillaume le Conquérant, quoiqu'il ne fût pas son plus proche parent: le prince Edgar, qui devait naturellement lui succéder, avait pris la fuite et s'était sauvé en Ecosse, par la crainte de ce terrible concurrent. Edouard mourut le 5 janvier 1063, après un règne de 25 ans. Il fut canonisé par le pape Alexandre III.

**EDWARDS** (JONATHAN), théologien calviniste rigide, né en 1723 à Windsor dans le Connecticut, obtint en 1724 une place d'instituteur au collège Yale, où il avait fait ses études. En 1726, le docteur Stoddard, son grand-père maternel, ministre d'une congrégation à Northampton, l'associa à ses travaux; mais, en 1744, la sévérité qu'il montrait à l'égard des jeunes gens qui se permettaient des lectures obscènes, et qu'il voulait soumettre à des censures ecclésiastiques, ainsi que la rigueur qu'il mettait dans ses refus d'admettre à la cène les personnes qui n'auraient pas donné des preuves suffisantes de conversion, indisposèrent beaucoup de familles considérables. Sa justification ne fut pas écoutée, et il perdit sa place en 1750. Il passa comme missionnaire à Stockbridge, dans la province de Massachusetts-Bay, en 1751, devint en 1757 président du collège de New-Jersey, de Prince-Town, et mourut en 1758, laissant entre autres écrits: *Tableaux fidèles de l'œuvre surprenante de Dieu dans la conversion de plusieurs centaines d'âmes dans la province de Northampton*, Londres, 1737; Boston, 1738, in-8°; *Traité concernant les affections religieuses*, 1746; *Vie de David Brainerd, missionnaire en Amérique*, 1749, in-8°; *Examen exact et sévère de l'idée généralement adoptée de nos jours sur cette liberté de volonté que l'on suppose être essentielle à l'être moral*, 1754, in-8°; *Défense de la grande*

*doctrine du péché originel*, 1738, in-8° ; *Sermons sur différents sujets*, 1765, in-8°.

EDWARDS (THOMAS), théologien anglican, né en 1729 à Coventry, s'appliqua à l'étude des langues savantes et de la littérature sacrée, devint, en 1758, maître de l'école de cette ville, et recteur de l'église de Saint-Jean-Baptiste, et en 1779 il fut nommé pour le riche vicariat de Nuneaton, dans le comté de Warwick, où il mourut en 1785. Indépendamment d'une traduction anglaise des *Psalmes*, faite sur l'original hébreu, et enrichie de notes dans lesquelles l'auteur développe et défend le système hébraïque de l'évêque Hare, on a de lui : *Preuves que la doctrine de la grâce irrésistible n'a aucun fondement dans les livres de l'Ancien Testament*, 1759 ; *Prolegomena in libros Veteris Testamenti poeticos, etc., subjecitur metricæ Louthianæ confutatio, etc.*, 1762, in-8°. Une controverse s'engagea à cette occasion entre Lowth et Edwards, et plusieurs écrits furent publiés de part et d'autre ; *Sur l'absurdité et l'injustice de la bigoterie religieuse et de la persécution, leur parfaite opposition au caractère et à la conduite du Christ et de ses apôtres, et leurs funestes conséquences*, 1766, in-8° ; *Des qualités les plus essentielles pour l'interprétation du Nouveau Testament*, 1766, in-8° ; *Deux dissertations, in quarum priore probatur variantes lectiones et menda, quæ in sacram Scripturam irrepserunt, non labefactare ejus auctoritatem in rebus quæ ad fidem et mores pertinent · in posteriore vero, prædestinationem paulinam ad gentilium vocationem totam spectare*, 1768, in-8° ; un choix des *Idylles* de Théocrite, avec notes et remarques, 1779, in-8°.

EDWARDS (THOMAS), théologien anglais, né l'an 1599, fit ses études à Cambridge, et s'attacha d'abord au parti parlementaire lors des premiers troubles de la guerre civile. Plus tard il attaqua avec beaucoup de violence les indépendants, et craignant les effets de leur ressentiment après l'usurpation de Cromwell, il passa en Hollande, où il mourut en 1647. Ses principaux écrits, tous relatifs aux affaires religieuses du temps, sont : *Raisons contre le gouvernement indépendant des congrégations particulières*, Londres, 1641, in-4° ; *Antapologia*, Londres, 1644, in-4° ; *Gangrena*, trois parties in-4°, Londres, 1645 et 1646 ; enfin un traité intitulé : *La dernière et la meilleure ressource de Satan jetée à bas, ou Traité contre la tolérance*, Londres, 1647, in-4°. -- Son fils Jean EDWARDS, né à Hertford en 1637, se rendit aussi célèbre comme théologien, et mourut à Cambridge en 1716. Il s'était fait détester de ses confrères ecclésiastiques par son puritanisme outré. On a de lui de nombreux ouvrages à peu près oubliés aujourd'hui, et parmi lesquels on ne cite guère que son *Prédicateur*, en trois parties, 1705 et 1706, et sa *Theologia reformata*, 3 vol. in-folio.

EDZARDI (ESDRAS), théologien protestant et hébraïsant, né à Hambourg en 1629, fit ses études à Leipzig et à Wittenberg, et employa ensuite plusieurs années à étendre

ses connaissances par des voyages. Après s'être instruit à Bâle dans les entretiens de Buxtorf, et avoir pris à Rostock le degré de licencié en théologie, il enseigna les langues orientales dans sa patrie. Mais le but constant de ses travaux et de ses efforts fut de ramener les Juifs à sa religion, et il y réussit souvent. Il est bien regrettable que lui-même ne reconnût pas la vérité orthodoxe. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés, notamment des thèses, sous ce titre : *De præcipuis doctrinæ christianæ capitibus adversus Judæos et photianianos*. Edzardi mourut à Bile, le 1<sup>er</sup> janvier 1708.

EFFEN (JUSTE VAN), né à Utrecht, le 21 avril 1684, d'un capitaine réformé d'infanterie, mourut en 1735, inspecteur des magasins de Bois-le-Duc, âgé de 51 ans. On lui avait confié l'éducation de quelques jeunes seigneurs, et il s'en était acquitté avec succès. Cet auteur avait de la facilité, assez d'imagination ; mais il écrivait trop vite, et employait quelquefois des termes recherchés et bas. On a de lui : la *traduction des Aventures de Robinson Crusoe*, par Daniel Foë, fameux roman anglais, en 2 vol. in-12. C'est une des plus intéressantes et des plus innocentes productions que nous ayons dans ce genre frivole et souvent pernicieux. C'est en vain que M. Grivel s'est efforcé de ravaler *Robinson* pour exalter son *Ile inconnue*, Paris, 1783, 4 vol. Il y a à la vérité dans ce dernier ouvrage des vues saines et utiles, mais les gens de goût préféreront toujours le roman anglais. On ne s'avisera jamais de prendre l'*Ile inconnue* pour une histoire véritable, comme on a pris longtemps *Robinson Crusoe* ; les événements n'y naissent que des différentes vues de l'auteur qui paraissent à découvert : il y a d'ailleurs une légère teinte de philosophisme ; la religion naturelle, qu'il prétend y établir, est une chimère. On trouve dès la préface un ton de morgue et d'injures contre les Espagnols, l'inquisition, les missionnaires, etc., qui n'honore pas le génie, et qui ne peut donner à la jeunesse que des impressions fausses ; la *traduction du Mentor moderne*, d'Addison, en 3 vol. in-12, celle du conte du *Tonneau*, du docteur Swift, en 2 in-12 ; le *Misanthrope*, 1726, 2 vol. in-8° : ouvrage fait sur le modèle du *Spectateur anglais*, mais écrit avec moins de profondeur et de justesse ; la *Bagatelle*, ou *Discours ironique*, 3 vol. in-8°. L'ironie n'y est pas toujours soutenue avec assez de finesse : elle est d'ailleurs monotone. *Parallèle d'Homère et de Chapelain*, qu'on attribue à Fontenelle : on le trouve à la fin du *Chef-d'œuvre* d'un inconnu. — On cite encore de Van Effen : *Pensées libres sur la religion, l'Eglise et le bonheur de la nation*, traduites de l'anglais de Mandeville, La Haye, 1722, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimées ; et on lui attribue : *Essai sur la manière de traiter la controverse*, Utrecht, 1730, in-8°.

EGBERT, frère d'Eadbert, prince de Northumberland, fut élevé dès son enfance dans un monastère, devint archevêque d'York en 732. et mourut l'an 765. Nous avons de lui :

*Dialogus de ecclesiastica institutione*, publié à Dublin en 1664, in-8°, par Jacques Wærøus; *Tractatus de jure sacerdotali, et Excerpta 144 ex dictis et canonibus Patrum*, dans les Conciles du P. Labbe, tom. VI; *Pœnitentiale libris VI distinctum*, manuscrit que l'on conserve dans quelques bibliothèques d'Angleterre.

EGEDE (JEAN), fondateur des missions danoises au Groenland, né en Danemark en 1686, était pasteur de Vogen, dans l'évêché de Drontheim en Norvège, lorsqu'il conçut le projet de travailler à l'instruction et à la conversion des Groenlandais. Après des obstacles sans nombre, il obtint la permission de se rendre dans leur pays avec trois navires, pour y former des établissements. Il parvint à gagner la confiance des habitants par sa douceur, les instruisit des préceptes du christianisme, et les baptisa. Quand ses infirmités ne lui permirent plus de vaquer à ses fonctions, il se retira dans l'île de Falster, où il mourut le 5 novembre 1758. On lui doit : *Nouvelle recherche de l'ancien Groenland, ou Histoire naturelle et description de la situation, de l'air, de la température et des productions de l'ancien Groenland*, Copenhague, 1729, in-4°; nouvelle édition, 1741. Ce livre a été traduit en allemand, en anglais, en hollandais et en français. Cette dernière traduction a été donnée par Parthenay Desroches sous ce titre : *Description et histoire naturelle du Groenland*, Copenhague et Genève, 1763, in-12. *Journal tenu pendant la mission au Groenland*, Copenhague, 1738, in-8°. Il a été traduit en allemand, Hambourg, 1740, in-4°, sous le titre de *Relation détaillée du commencement et du progrès de la mission du Groenland*, etc. On trouve dans le tome XIX de l'Histoire des voyages un extrait de l'ouvrage de Crantz sur le Groenland, où sont détaillés les travaux d'Égede pour la colonisation du pays. — Son fils, Paul Egede, mort en 1789, fut nommé membre du collège des Missions, directeur de l'hôpital des Orphelins, et évêque du Groenland. Il a laissé : *Relation du Groenland, extraite d'un journal tenu depuis 1721 jusqu'en 1788*, Copenhague, 1789, in-12; *Dictionarium groenlandicum*, Copenhague, 1754, in-4°; *Grammatica groenlandica*, 1760, in-12; *Traduction en groenlandais de l'Évangile, de l'Imitation de Jésus-Christ*, etc.

EGIS (JEAN-IGNACE), capucin sous le nom du Père Ignace de Rhinfeld, né dans cette ville en 1618, servit d'abord comme aumônier à bord d'un des vaisseaux de la flotte vénitienne, où il convertit et baptisa plus de 600 mahométans prisonniers. Il accompagna ensuite Octave, comte de Latour et Taxis, dans son voyage à la Terre-Sainte, séjourna trois mois à Jérusalem, et fut reçu avec lui chevalier du Saint-Sépulcre. Revenu dans sa patrie, il consacra le reste de sa vie à l'étude et aux missions dans les pays protestants. Il mourut à Lauffenbourg le 1<sup>er</sup> février 1702. Eggs publia le résultat de son voyage sous ce titre : *Relation du voyage de Jérusalem, et Description de toutes les mis-*

*sions apostoliques de l'ordre des Capucins*, in-4° : ouvrage intéressant et qui eut beaucoup de succès. Il fut réimprimé en 1666 à Fribourg en Brisgau, et en 1699 à Augsbourg.

EGGS (RICHARD), jésuite, né à Rhinfeld en 1621, composa dès l'âge de 14 ans une pièce de vers latins sur le martyre de saint Ignace, qui lui mérita l'amitié des PP. Balde et Biderman, ses professeurs. Il enseigna les belles-lettres à Munich et à Ingolstadt, et composa un certain nombre de petits drames qu'il faisait représenter par ses élèves. On cite sa tragédie de *Léonide, père d'Origène*, comme une production vraiment distinguée. Le P. Eggs prêcha aussi avec beaucoup de succès. Il mourut à Munich en 1659, d'une phthisie occasionnée par l'excès du travail, laissant plusieurs manuscrits parmi lesquels on remarque : *Pœmata sacra; Epistolæ morales, Comica varii generis*.

EGGS (LÉONCE), jésuite, parent du précédent, né à Rhinfeld le 19 août 1666, cultiva aussi avec succès la poésie latine, et composa des pièces de théâtre en allemand, en latin et en français, qui furent jouées dans différentes villes d'Allemagne. Il était très-versé dans la langue grecque, et avait professé quelque temps la poésie et la rhétorique dans les collèges de la société. Il accompagna au siège de Belgrade, en qualité d'aumônier, les fils de l'électeur de Bavière; et mourut le 16 août 1717 au camp devant cette ville. Ses ouvrages sont : *Compositiones morales et asceticæ*. C'est un choix de morceaux tirés d'ouvrages français et latins, et on en a fait en Allemagne de nombreuses éditions; *Opera moralia; OEstrum ephemericum poeticum*, Munich, 1712. Cet ouvrage, publié sous le nom de Genesius Gold, anagramme du sien, est formé d'autant d'épigrammes qu'il y a de jours dans l'année, dont le sujet est pris du livre des Psaumes, *Epigrammata, Elogia, Inscriptiones, Exercitationes scholasticæ theatrales*: ces opuscules ne paraissent pas avoir été imprimés. Enfin il écrivit en latin la *Vie* du Père R. Eggs, qui fait l'objet du précédent article.

EGGS (GEORGES-JOSEPH), chanoine, doyen de l'église de Saint-Martin de Rhinfeld, né vers 1670, mort vers 1730, était de la même famille que les précédents. On a de lui : *Purpura docta, seu Vita cardinalium scriptis illustrium*, Munich, 1714-1729, 4 vol. in-folio, livre estimable pour les recherches et l'exactitude, quoiqu'il ne soit pas sans quelques erreurs; *Tractatus de quatuor novissimis; Tractatus de morte sancta oeuunda; Elogia præclarorum virorum; Rhythmi de passione Christi*; les *Vies des Pères Ignace et Léonce Eggs*, en latin. La plupart de ses écrits, peu connus en France, sont en allemand.

EHINGER (ELIE), théologien protestant, né dans la principauté d'Oeting en Bavière en 1573, partagea le sort des luthériens qui furent obligés de sortir de l'archiduché d'Autriche, où il était pasteur, et devint recteur à Rotenbourg sur la Tauber en 1605, puis à Augsbourg en 1617. Plus tard il fut nommé conservateur de la bibliothèque publique de

cette ville, dont il publia en 1633 le catalogue, d'après un système de classification qui lui était particulier. Deux fois chassé d'Augsbourg comme ministre protestant, il se retira à Ratisbonne en 1635, et y mourut en 1653. Outre de nombreux ouvrages de théologie, allemands et latins, Ehinger publia : *Apostolorum et SS. conciliorum decreta, gr.-lat.*, Wittenberg, 1614, in-4°, édition plus complète que celle qui fut donnée par Dutillet, en 1540, in-4° : avec des notes d'Osiander, on y trouve une version latine des anciens conciles ; *Questiones theologicae et philosophicae Caesarii S. Gregorii Nazianzeni fratris, gr.-lat.*, Augsbourg, 1626, in-4° ; *Poggii de infelicitate principum*, Francfort, 1629, in-8°. Ehinger a fait les notes et la préface de ce livre ; *De fidelitate servanda in auctoribus citatis dissertatio*, imprimée dans les *Amœnitates* de Schelhorn, tom. II, p. 530 sq. L'auteur y critique des citations faites par Gratian, Bellarmin, etc. ; *Thesaurus antiquitatum ecclesiasticarum*, Francfort, 1662, in-4°. Quoique Lenglet-Dufresnoy attribue cet ouvrage à Ehinger, il n'est pas sûr qu'il en soit l'auteur.

EHRARD ou ERHARD (dom THOMAS-D'AQUIN), savant bénédictin du xv<sup>e</sup> siècle, appartenait à la congrégation des Saints-Anges, et prit part à la dispute qui s'éleva entre les bénédictins et les chanoines réguliers, au sujet du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. On a de lui plusieurs ouvrages : une édition latine de l'*Imitation*, accompagnée d'une préface apologétique pour Gersen, Augsbourg, 1724 ; une défense de la même opinion, intitulée : *Polycrates gersennensis, in qua quatuor libri de Imitatione Christi, Joannis Gersennensis, abbatis ordinis sancti Benedicti, vindicantur* ; c'est la réfutation du *Scutum kempense* d'Amort, Augsbourg, 1729 ; *Ars memoriae sive clara et perspicua methodus excerptendi nucleum rerum, ex omnibus scientiarum monumentis*, Augsbourg, 1715, 2 vol. in-8° ; *Gloria sanctissimi protoparentis Benedicti, in terris adumbrata, seu vita, virtutes, prodigia, gesta et cultus sancti Benedicti*, Augsbourg, 1719, 6 vol. in-4° ; *Isagoge et commentarius in universam sacram Bibliam vulgatam editionis, Sixti V et Clementis VIII pont. rom.*, auctoritate recognitam, Augsbourg, 1729, 1735, 3 vol. in-8°, et plusieurs autres ouvrages sur la Bible.—EHRARD (dom Gaspard), bénédictin de la même congrégation en Bavière, a publié *Dulcis memoria in sancta evangelia, seu vita, doctrina et mysteria Jesu Christi, per brevem commentarium in sancta evangelia explicata*, Augsbourg, 1719, 1 vol. in-8°.

EHRHARDT (SIGISMOND-JUST), théologien protestant, né à Gemund dans l'évêché de Wurtzbourg, en 1733, mort pasteur de Beschina en Silésie en 1793, a écrit, tant en allemand qu'en latin, un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Histoire abrégée et apologie de l'ordre des franc-maçons*, Cobourg, 1752, in-8° ; *Dissertation sur l'origine et les antiquités de la ville de Smalkalde*, Schleusing, 1756, in-4° ; *Relation*

*historique de la persécution exercée par le prince-évêque de Wurtzbourg contre les luthériens*, Halle, 1763, in-4° ; *Le vieux et le nouveau Custrin*, fragment historique, Glo-gau, 1769, in-4° ; *Nouveaux mémoires diplomatiques pour éclaircir l'histoire et l'ancien droit de la Basse-Saxe*, Breslau, 1772-1774, in-4°, en 5 numéros ; *Presbytérologie de la Silésie évangélique*, Liegnitz, 1780-1790, 4 parties in-4°. Il a laissé en manuscrit des matériaux pour servir à l'*Histoire du luthéranisme*. La *Gazette littéraire universelle* de Iéna, plusieurs autres journaux et ouvrages périodiques, renferment un grand nombre de ses articles.

EICHHORN (JEAN-GODEFROI), orientaliste et théologien allemand, né le 16 octobre 1752 à Dörrenzimmen dans la principauté de Hohenlohe-OEhringen, devint professeur de littérature orientale à Iéna en 1775, et fut nommé par le duc de Saxe-Weimar, en 1783, conseiller de cour. Le titre de professeur de philosophie à l'université de Gœttingue lui fut donné en 1788 avec celui de conseiller de la cour britannique ; en 1811, il professa la théologie dans cette université qui l'avait jusqu'alors repoussé, et il mourut le 25 juin 1827. On a de lui, en latin ou en allemand, de nombreuses publications historiques, bibliques et critiques, parmi lesquelles nous citerons celles qui se rapportent à l'objet de ce Dictionnaire : *Monumenta antiquissima historiae Arabum, post Alb. Schultens, arabice edidit, latine vertit, et animadvers. adjecit J.-G. Eichhorn*, Gotha, 1775, in-8° ; *De rei nummariae apud Arabos initiis*, Gotha, 1776, in-4° ; *Introduction à l'Ancien Testament*, 3<sup>e</sup> édition, 5 vol. in-8°. « Eichhorn, dit un biographe, a porté aussi « loin que qui que ce soit les conséquences « de l'exégèse, c'est-à-dire de ce système « d'interprétation qui multiplie les plus dan- « gereux paradoxes, et qui tend à ébranler « les fondements sur lesquels repose l'ori- « gine de la révélation chrétienne. Il a dé- « passé les idées libérales de ses contem- « porains, comme ceux-ci avaient dépassé « celles de leurs devanciers, surtout des pre- « miers réformateurs, qu'ils ont laissés bien « loin derrière eux. Quelques-uns de ceux « qui avaient favorisé cette critique auda- « cieuse s'aperçurent avec peine des excès « dont elle se rendait coupable, et regrette- « rent d'avoir percé la digue qui retenait ce « torrent dévastateur. » *Introduction aux livres apocryphes de l'Ancien Testament*, Leipzig, 1795, in-8° ; *Introduction au Nouveau Testament*, ibid., 1804-1814, 3 vol. in-8° ; *Commentarius in Apocalypsim Joannis*, Gœttingue, 1791, 2 vol. in-8°. Eichhorn, qui ne voit dans ce livre divin qu'un drame, un poème, le commente comme il commenterait une pièce de Térence ou d'Aristophane. *Traduction de Job en allemand*, Gœttingue, 1824, in-8° ; *Répertoire de littérature bibli- « blique et orientale*, Leipzig, 1779-1786, 18 cahiers in-8° ; *Bibliothèque générale de litté- « rature biblique*, Leipzig, 1787-1801, 10 gros vol. in-8°, faisant suite à l'ouvrage précédent ;

*les Prophètes hébreux*, Gœttingue, 1816-1820, 3 vol. in-8°.

EISEN (JEAN-GEORGES), pasteur en Livonie, aumônier d'un régiment russe de dragons, professeur de sciences économiques à Miltau, né à Pölsingen, dans le pays d'Anspach, en 1717, mort en 1779, est principalement connu par la découverte d'une méthode économique de sécher les légumes pour les transporter au loin, publiée à Riga en 1772, in-8°, sous le titre de *l'Art de sécher les légumes*. Ce livre, écrit en allemand, fut traduit dans toutes les langues du nord, en anglais et en espagnol. Eisen composa aussi quelques ouvrages théologiques; le plus connu a pour titre : *Le christianisme d'après la saine raison et la Bible*, Riga, 1777, in-8°, en allemand. — EISEN (Jean-Godefroi), frère du précédent, fut aussi aumônier d'un régiment de dragons russes, et mourut en 1793, âgé de 70 ans. Il avait écrit en allemand plusieurs ouvrages de théologie et de morale, parmi lesquels on distingue le *Parallèle des églises et des maisons de force, sous le rapport de l'amélioration des hommes*, Nuremberg, 1778, in-8°.

EISENGREIN (GUILLAUME), chanoine de Spire, sa patrie, mort vers 1570, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Catalogus testium veritatis*, publié à Dillingen en 1565, in-4°. C'est une liste des écrivains ecclésiastiques qui ont combattu les erreurs de leurs temps, et par avance celles des siècles derniers. Flaccus Illyricus a donné un catalogue des défenseurs du calvinisme, auquel il a donné fort mal à propos le même titre.

EISLER (TOBRE), sectaire piétiste, né à Nuremberg en 1683, étudia la jurisprudence et fut pendant sept ans secrétaire de cabinet de la duchesse douairière de Saxe-Eisenach. En 1713, il revint dans sa patrie, se lia avec le fameux visionnaire Tennhardt, et s'occupait tout entier de l'instruction primaire des enfants, pour lesquels il fonda, en 1735, une école à Helmstædt. Le duc de Brunswick y joignit bientôt une autre école pour les pauvres filles. Eisler mourut en 1753, après avoir publié un assez grand nombre d'opuscules. Nous n'en citerons que deux : *Le christianisme actuel confondu par les Turcs et les païens*, Budingen, 1720, 2 part., in-8°; *Description de l'école des pauvres de Helmstædt, avec une Notice abrégée des principaux établissements de charité du même genre*, Helmstædt, 1737, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1742, in-8°.

ELA, roi d'Israël, fils de Baasa, succéda à son père l'an 930 avant Jésus-Christ. La deuxième année de son règne, il fut assassiné dans un festin par Zambri, un de ses officiers. — Il y a eu du même nom un prince iduméen, successeur d'Olibama. — Un autre, père de l'insolent Séméi, et quelques autres moins connus.

ELAD, fils de Suahala, s'étant rendu secrètement dans la ville de Geth avec son frère pour la surprendre, fut découvert par les habitants, qui les égorgèrent tous deux.

ELAM, fils de Sem, eut pour son partage le pays qui était à l'orient du Tigre et de l'Assyrie. Il fut père des peuples connus sous

le nom d'*Elamites* ou *Elaméens*. Chodorlahomor, qui vainquit les cinq petits rois de la Pentapole, et qui fut défait par Abraham, était souverain de ces peuples. La capitale du pays était Elymaïde, où l'on voyait le fameux temple de Diane, qu'Antiochus voulut piller et où il fut tué. L'Écriture fait mention de quelques autres personnages de ce nom.

ELDAD, surnommé *Danita*, parce qu'il était de la tribu de Dan, vivait vers le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur vrai ou supposé d'une *Lettre* qui parut pour la première fois à Constantinople, en 1518, in-4°, et où il traite des dix tribus qui sont au delà du fleuve *Sabbation*, de leur puissance, de leur empire, de leurs rites et coutumes, etc. Cette lettre, que Bartolocci, dans le tome I<sup>er</sup> de sa *Bibliotheca rabbinica*, pag. 100sq., a réfutée de la manière la plus complète, fut sans doute écrite par un imposteur, sous le nom d'Eldad, pour accroître parmi les siens les récits fabuleux de quelques rabbins touchant le fleuve Sabbation et les tribus, et augmenter l'espoir de leur délivrance.

ELEAZAR, fils d'Aaron et son successeur dans la dignité de grand-prêtre, l'an 1452 avant Jésus-Christ, suivit Josué dans la terre de Chanaan, et mourut après douze ans de pontificat.

ELEAZAR, fils d'Aod, frère d'Isaï, un des trois braves qui traversèrent avec impétuosité le camp des ennemis du peuple de Dieu, pour aller quérir au roi David de l'eau de la citerne qui était proche de la porte de Bethléem. Une autre fois les Israélites, saisis d'une frayeur subite à la vue de l'armée nombreuse des Philistins, prirent lâchement la fuite et abandonnèrent David. Eléazar seul arrêta la fureur des ennemis, et en fit un si grand carnage que son épée se trouva collée à sa main, l'an 1047 avant Jésus-Christ.

ELEAZAR, fils d'Onias et frère de Simon le Juste, succéda à son frère dans la souveraine sacrificature des Juifs. C'est lui qui envoya 72 savants de la nation à Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, pour traduire les livres saints d'hébreu en grec, vers l'an 277 avant Jésus-Christ (*Voy. ARISTÉE*). C'est la version qu'on nomme *des Septante*, et qui, suivant la remarque des Pères, a été pour les nations un moyen précieux d'instruction et de préparation à la doctrine de l'Évangile (quoiqu'il y eût une version antérieure, mais moins accréditée et moins répandue, dont Eusèbe parle dans sa *Préparation*). Jésus-Christ et les apôtres citent cette version de préférence à l'hébreu, soit parce qu'elle était d'un grand usage et plus généralement connue parmi les Juifs même, au moins ceux qu'on appelait *hellénistes*, soit parce que le moment approchait où les nations qui ne savaient pas l'hébreu allaient recueillir avec avidité l'instruction et les lumières de ces livres divins. Un autre avantage inappréciable de la version des Septante, c'est la détermination des véritables leçons et du vrai sens, faite dans un temps où l'hébreu était une langue vivante et bien connue, où la tradition était dans toute sa force, où le respect

qu'on portait à ces divins oracles, l'étude assidue qu'on en faisait, les interprétations réfléchies et traditionnelles des docteurs de la loi, mettaient ce dépôt sacré à l'abri de la légèreté et de la témérité des esprits. Encore aujourd'hui, la version des *Septante* est la terreur des herméneutes hétérodoxes qui, par le moyen des points massorétiques, invention moderne et sans autorité (*Voy. CAPPEL et MASCLEF*), et d'autres subtilités grammaticales, dénaturent les livres saints, les dépouillent de tout ce qu'ils ont de surnaturel et de divin, et en font le jouet de l'imagination et du caprice.

**ELEAZAR**, vénérable vieillard de Jérusalem, et un des principaux docteurs de la loi, sous le règne d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie. Ce prince ayant voulu lui faire manger de la chair de porc, il aimait mieux perdre la vie que de transgresser la loi. Quelques gentils ou juifs apostats de ses anciens amis, touchés pour lui d'une fausse compassion, le supplièrent de trouver bon qu'on lui apportât des viandes dont il lui était permis de manger, afin qu'on pût feindre qu'il avait mangé des viandes du sacrifice, selon le commandement du roi, et, par ce moyen, le sauver de la mort; mais Eléazar ne voulut jamais y consentir. « Il est indigne de l'âge où nous sommes, dit-il, d'user de cette fiction; elle serait cause que plusieurs jeunes gens, s'imaginant qu'Eléazar, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, aurait passé de la vie des juifs à celle des païens, seraient eux-mêmes trompés par cette feinte, dont j'aurais usé pour conserver un petit reste de cette vie corruptible. Par là j'attirerais une tache honteuse sur moi, et l'exécration des hommes sur ma vieillesse. Car encore que j'échappasse présentement aux supplices des hommes, je ne pourrais néanmoins fuir la main du Tout-Puissant, ni pendant ma vie, ni après ma mort. En mourant courageusement, je paraîtrai digne de la vieillesse où je suis, et je laisserai aux jeunes gens un exemple de fermeté, en souffrant avec constance et avec joie une mort honorable pour le sacré culte de nos lois très-saintes. »

**ELEAZAR**, le dernier des cinq fils de *Matthias*, et frère des *Machabées*, les seconda dans les combats livrés pour la défense de leur religion. Dans la bataille que *Judas Machabée* livra contre l'armée d'Antiochus Eupator, il se fit jour à travers les ennemis pour tuer un éléphant, qu'il crut être celui du roi. Il se glissa sous le ventre de l'animal, et le perça à coups d'épée; mais il fut accablé sous son poids et reçut la mort en lui donnant.

**ELEAZAR**, magicien célèbre sous l'empire de *Vespasien*, qui, par le moyen d'une herbe enfermée dans un anneau, délivrait les possédés en leur mettant cet anneau sous le nez. Il commandait au démon de renverser une cruche pleine d'eau, et le démon obéissait. C'est l'historien *Josèphe* qui rapporte ces particularités; mais on sait quelle est la crédulité de cet historien à l'égard des faits

ou faux ou très-incertains, tandis qu'il répand des doutes sur les prodiges les mieux constatés des livres saints. Du reste, si *Eléazar* était réellement un magicien, les jeux qu'il exerçait de concert avec le démon n'ont rien d'incroyable. *Voy. LE BRUN, DELRIO, etc.*

**ELECTE**, fut une des premières femmes qui se convertirent à Jésus-Christ. C'est celle à qui l'apôtre saint Jean écrivit pour la conjurer de s'éloigner de la compagnie des hérétiques *Basilide* et *Cérinthe*.

**ELEUTHÈRE** (saint), natif de *Nicopolis*, d'abord diacre du pape *Anicet*, fut ordonné prêtre, et ensuite élu pape après la mort de *Soter*, l'an 177. Il combattit avec beaucoup de zèle les erreurs des valentiniens pendant son pontificat. Les choses qui rendent célèbre ce pontificat, sont : la mort glorieuse des martyrs de *Lyon* et l'ambassade qu'il reçut de *Lucius*, roi de la *Grande-Bretagne*, pour demander un missionnaire qui lui enseignât la religion chrétienne. Saint *Eleuthère* mourut en 192, après avoir gouverné l'Eglise pendant environ 14 ans.

**ELEUTHÈRE** (saint), célèbre évêque de *Tournay*, naquit en cette ville de parents chrétiens. Sa famille avait été convertie par saint *Piat*, 150 ans auparavant. Depuis la mort de leur saint apôtre, les chrétiens de *Tournay* avaient beaucoup dégénéré, et leur foi s'éteignait de jour en jour par le commerce des païens et les désordres des rois de *France*, encore idolâtres, qui y faisaient alors leur résidence. Tel était l'état de l'église de cette ville, lorsque saint *Eleuthère* en fut fait évêque. Il fut sacré en 486, dix ans avant le baptême de *Clovis*. Il arracha un grand nombre de Français aux superstitions du paganisme, et défendit victorieusement le mystère de l'Incarnation, attaqué par les hérétiques. Son zèle à maintenir le dépôt de la foi lui coûta la vie. Des scélérats, obstinés dans l'erreur, lui portèrent à la tête un coup dont il mourut le 1<sup>er</sup> juillet 532. On trouve dans la *Bibliothèque des Pères* plusieurs sermons attribués à ce saint évêque; mais il n'est pas certain qu'ils soient de lui, si l'on en excepte trois : l'un sur l'Incarnation, l'autre sur la Naissance de Jésus-Christ, et le troisième sur l'Annonciation. Sa *Vie* a été écrite dans le 1<sup>er</sup> siècle, par conséquent longtemps après la mort de saint *Eleuthère*. L'auteur se trompe en le faisant contemporain de saint *Médard*, et en plaçant sa naissance sous le règne de *Dioclétien*. Un auteur postérieur de quelques années donna plus d'étendue à cette *Vie* et y ajouta l'histoire de la translation des reliques du saint, faite en 897. Enfin un troisième auteur y a inséré depuis l'histoire de ses miracles et de la translation de ses reliques, qui se fit à *Tournay* en 1164.

**ELIAB**, le troisième de ces vaillants hommes qui se joignirent à *David* quand il fuyait la persécution de *Saül*. Il rendit à ce prince affligé des services très-considérables dans toutes ses guerres.

**ELIACIM**, grand-prêtre des Juifs sous le roi *Manassès*. Ce prince, étant devenu un mo-

dèle de pénitence depuis sa prison, ne s'appliquait qu'à réparer les maux qu'il avait faits à la religion et à l'Etat; et pour cela il avait mis toute sa confiance dans Eliacim, et ne faisait rien sans son conseil. Celui-ci se trouvait ainsi chef de la religion et ministre d'Etat. Il est quelquefois nommé *Joakim* : plusieurs savants croient qu'il est auteur du livre de *Judith*. — Il y avait encore de ce nom un sacrificateur qui revint de Babylone avec Zorobabel; un fils d'Abiud, parent de Jésus-Christ selon la chair.

ELIACIM, roi de Juda. *Voy.* JOACHIM.

ELIAS-LEVITA. *Voy.* ELIE.

ELIÇAGARAY (l'abbé DOMINIQUE), chanoine honoraire de Paris, grand-vicaire de Reims, membre du conseil royal de l'instruction publique, naquit dans le diocèse de Bayonne vers 1760. Dès l'âge de 22 ans il professa la philosophie à Toulouse, et, en 1790, il fut official de la Basse-Navarre. Lorsque la constitution civile du clergé fut décrétée, l'abbé Eliçagaray publia un écrit en faveur des droits de l'Eglise, et mérita ainsi l'amitié de l'abbé Maury, qui voulut se l'attacher, et qui lui envoya, lorsqu'il fut élevé sur le siège de Montefiascone, des lettres de grand-vicaire. Maury, devenu archevêque de Paris, l'appela de nouveau auprès de lui; mais les opinions orthodoxes d'Eliçagaray ne pouvaient s'accorder avec celles du prélat, qui s'était mis en opposition flagrante avec le chef de l'Eglise, et il refusa. Nommé successivement proviseur du lycée de Pau, professeur de philosophie, doyen de la faculté des lettres, recteur de l'académie, il se fit remarquer par la bonté de son enseignement et par la sage administration des établissements qui lui étaient confiés. Pendant les Cent-Jours, il suivit la duchesse d'Angoulême à Londres en qualité d'aumônier. En 1816, il fut appelé au conseil royal de l'instruction publique, en remplacement et sur la désignation de M. Frayssinous, nommé ministre. Chargé par M. de Corbière d'inspecter les établissements de l'université dans le midi de la France, il se vit, à Marseille, l'objet des attaques d'un journal d'opposition de cette ville, qui essaya de jeter sur lui du ridicule, en lui attribuant un discours qu'il aurait adressé aux maîtres du collège, et dans lequel il était dit que l'administration devait avoir deux poids et deux mesures, selon les sentiments religieux des individus. Cette imputation calomnieuse fournit aussi matière à une caricature, où l'abbé était représenté tenant des poids et une balance. Il paraît que ces désagréments et d'autres encore qu'il eut à subir à cause de ses principes monarchiques et religieux l'affectèrent vivement. De retour à Paris, il fut emporté par une attaque d'apoplexie, le 22 décembre 1822. M. Durozoir, qui l'avait connu personnellement, rapporte de lui des traits qui font le plus grand honneur à son esprit de bienfaisance et de charité.

ELIE, prophète d'Israël, originaire de Thesbé ou Thishbé, ville du pays de Galaad, vint à la cour du roi Achab, l'an 912 avant

Jésus-Christ. Il annonça à ce prince impie les menaces du Seigneur, et lui prédit le fléau de la sécheresse et de la famine. Dieu lui ayant ordonné de se cacher, il se retira dans un désert, où des corbeaux lui apportaient sa nourriture. Il passa de cette solitude à Sarepta, ville des Sidoniens, y multiplia l'huile de la veuve qui le reçut. Achab rendait à l'idole de Baal un culte sacrilège. Le prophète vint en sa présence pour le lui reprocher. Il assembla le peuple, donna le défi aux prêtres de Baal : et sa victime ayant été seule consumée par le feu tombé du ciel, il les fit mettre à mort. Menacé par Jézabel, femme d'Achab, irritée du châtement des faux prophètes, il s'enfuit dans le désert : un ange l'y nourrit miraculeusement. Il se retira ensuite à Horeb, où Dieu lui apparut et lui ordonna d'aller sacrer Hazaël roi de Syrie, et Jéhu roi d'Israël. Les miracles d'Elie n'avaient point changé Achab. Le prophète vint encore le trouver pour lui reprocher le meurtre de Naboth, qu'il avait fait mourir après s'être emparé de sa vigne. Il prédit peu de temps après à Ochosias qu'il mourrait de la chute qu'il avait eue, et fit tomber le feu du ciel sur les envoyés de ce prince. Le ciel l'enviait à la terre; il fut enlevé par un chariot de feu vers l'an 895 avant Jésus-Christ. Elisée, son disciple, reçut son esprit et son manteau. On fait la fête de l'enlèvement d'Elie dans l'Eglise grecque. On croit qu'il fut transporté, non dans le séjour de la divinité, mais dans quelque lieu au-dessus de la terre, ou sur la terre même, mais écarté et inconnu. Nous disons *on croit*, car, dans des questions aussi délicates, il n'est pas permis de décider et de vouloir pénétrer ce que Dieu s'est plu à nous cacher; mais comme l'Ecriture nous apprend qu'Elie reparaitra sur la terre avant le dernier avènement du Fils de Dieu, il est naturel de croire qu'il n'est pas mort, et que la mission qui lui reste à remplir est celle d'un homme voyageur qui n'est pas encore arrivé au terme de la félicité. — On sait que les carmes ont longtemps regardé Elie comme leur fondateur. *Voy.* ALBERT (saint), patriarche de Jérusalem, et PAPEBROCH.

ELIE ou ELIAS LEVITA, rabbin du xvr<sup>e</sup> siècle, natif d'Italie et originaire d'Allemagne, passa la plus grande partie de sa vie à Rome et à Venise, où il enseigna la langue hébraïque à plusieurs savants de ces deux villes, et même à quelques cardinaux. C'est le critique le plus éclairé que les juifs modernes, presque tous superstitieux, aient eu. Il a rejeté, comme des fables ridicules, la plupart de leurs traditions. Il mourut à Venise en 1549, à 77 ans. On lui doit : *Lexicon chaldaicum*, Isny, 1541, in-fol.; *Traditio doctrinae*, en hébreu, Venise, 1538, in-4°; avec la version de Munster, Bâle, 1539, in-8°; *Collectio locorum, in quibus Chaldaeus paraphrastes interjicit nomen Messiae Christi*, latine versa a Genebrardo, Paris, 1552; in-8°; plusieurs *Grammaires hébraïques*, in-8°, nécessaires à ceux qui veulent approfondir les difficultés de cette langue; *Nomenclatura he-*

*braica*, Isny, 1542, in-4°; *Idem*, en hébreu et en latin, par Drusius, Franeker, 1681, in-8°. ( ELIEZER, originaire de la ville de Damas, était serviteur d'Abraham. Ce patriarche le prit tellement en affection, qu'il lui donna l'intendance de toute sa maison; il le destinait même à être son héritier avant la naissance d'Isaac. Ce fut lui qu'Abraham envoya en Mésopotamie chercher une femme pour son fils.

ELIEZER, rabbin, que les Juifs croient être ancien, et font remonter jusqu'au temps de Jésus-Christ; mais qui, selon le P. Morin, n'est que du vi<sup>e</sup> ou viii<sup>e</sup> siècle. On a de lui un livre intitulé : *Les Chapitres ou Histoire sacrée*, que Vorstius a traduits en latin, avec des notes, 1644, in-4°. Il est fameux parmi les hébraïsants. Cependant ses *Chapitres* sont remplis de fables grossières : il est dit, par exemple, au chap. 6, que le soleil et la lune ont été créés dans la même forme et la même splendeur; mais que s'étant querellés sur leur excellence, le soleil l'emporta, en devint plus grand et plus brillant, etc.

ELIEZER, médecin et rabbin de Crémone sous Philippe II, ayant été forcé de quitter cette ville, se retira à Constantinople, où il obtint la direction de la synagogue de l'île de Naxos. Il eut, plus tard, le même emploi dans la synagogue de Posen, en Pologne, et mourut à Cracovie, en 1586, laissant une réputation de savoir parmi ses coreligionnaires. On a de lui : *Commentaire sur le livre d'Esther*, Crémone, 1576; *Hambourg*, 1711, et réimpr. de nouveau à Offenbach; *Histoire de Dieu*, ouvrage dans lequel l'histoire du Pentateuque est exposée, Venise, 1583; *Cracovie*, 1534.

ELINAND ou HELINAND, moine cistercien de l'abbaye de Froidmont, sous le règne de Philippe-Auguste, est auteur d'une *plate Chronique* en 49 livres. Il n'est pas vrai qu'il ne nous en reste que quatre. Cette chronique était en entier à l'abbaye de Froidmont. Ainsi l'auteur du *Dictionnaire critique*, en 6 vol., s'est trompé. Il aurait dû dire qu'on n'en a imprimé que quatre, qui renferment les événements principaux depuis l'an 634 jusqu'en 1204. Outre cette maussade compilation, on a de lui de mauvais *vers français* et de plus mauvais *sermons*. Il était de Proutre-Roi en Beauvaisis. Il mourut vers l'an 1227.

ELIOTT (JEAN), ministre anglican à Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, a fait paraître une *Bible* en langue américaine, imprimée à Cambridge; le Nouveau Testament parut d'abord en 1661, et toute la Bible en 1663, in-4° très-rare.

ELIPAND, archevêque de Tolède, ami de Félix d'Urgel, soutenait avec lui que Jésus-Christ, en tant qu'homme, n'était que fils adoptif de Dieu. Il défendit ce sentiment de vive voix et par écrit. Cette erreur fut condamnée par plusieurs conciles, et leur jugement fut confirmé par le pape Adrien, qui fit rétracter Félix. Elipand, moins sûr que son maître, écrivit contre lui en 799, et mourut peu après.

ELISA, premier fils de Javan et petit-fils de Japhet, peupla l'Elide, dans le Péloponèse, ou, selon d'autres, cette partie de l'Espagne proche de Cadix, qui, à cause de ses agréments, fut appelée les *Champs Elyséens* ou *Iles fortunées*.

ELISABETH (sainte), femme de Zacharie, mère de saint Jean-Baptiste, qu'elle eut dans sa vieillesse, reçut la visite de sa parente, la mère du Sauveur, dans le temps de leur grossesse. Saint Pierre d'Alexandrie dit que deux ans après qu'elle eut mis au monde Jean-Baptiste, elle fut obligée de fuir la persécution d'Hérode. Elle alla se cacher dans une caverne de la Judée, où elle mourut, laissant son fils dans le désert, à la conduite de la Providence, jusqu'au temps qu'il devait paraître devant le peuple d'Israël.

ELISABETH (sainte), fille d'André II, roi de Hongrie, née en 1207, mariée à Louis, landgrave de Hesse, perdit son époux en 1227. Les seigneurs la privèrent de la régence, que son rang et les dernières volontés du prince paraissaient lui avoir assurée. Elisabeth, mère des pauvres, avait employé non-seulement sa dot, mais encore sa vaiselle et ses pierreries, à les nourrir dans une famine. Elle se vit réduite à mendier son pain de porte en porte. Tirée ensuite de ce misérable état, elle fut rétablie dans son palais; mais préférant l'état d'humiliation aux honneurs, elle prit l'habit du Tiers-Ordre, et s'employa à servir les pauvres de l'hôpital de Marburg qu'elle avait fondé. Son palais avait été une espèce de couvent. Elle avait sur le trône toutes les vertus du cloître; et ses vertus n'eurent que plus de force, lorsqu'elle se fut consacrée à Dieu. Elle mourut à Marburg en 1231, à 24 ans, et fut canonisée quatre ans après. On garde une portion de ses reliques dans l'église des carmélites à Bruxelles, et une autre dans la belle chapelle de la Roche-Guyon sur Seine. Il y en a aussi une portion considérable dans une châsse précieuse, qui fait partie du trésor électoral d'Hanovre. Théodore de Thuringe a écrit sa Vie.

ELISABETH (sainte), reine de Portugal, fille de Pierre III, roi d'Aragon, née en 1271, épousa en 1281 Denis, roi de Portugal. Après la mort de son mari, elle prit l'habit de Sainte-Claire, fit bâtir le monastère de Coimbre, et mourut saintement en 1336, à 65 ans. Elle fut canonisée par Urbain VIII en 1625.

ELISABETH-CHRISTINE, reine de Prusse, fille du duc de Brunswick-Wolfenbützel, née en 1715, épousa en 1733 le prince royal, qui devint roi sous le nom de Frédéric II. Il déclara en mourant que, pendant toute sa vie, elle ne lui avait donné aucun chagrin. Elisabeth était catholique, et il fallait qu'elle reunît toutes les vertus de sa religion pour vivre, sans orage, dans cette cour protestante, où la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle exerçait d'ailleurs sa funeste influence. Pendant que les livres des modernes novateurs étaient applaudis dans le cabinet de Frédéric, la reine traduisait des ouvrages pieux tels que : *Le Chrétien dans la solitude*, par Crugot, Berlin,

1776; de la *Destination de l'homme*, par Spalding, ib., 1776; *Considérations sur les œuvres de Dieu*, par Sturm, La Haye, 1777, 3 vol.; *Manuel de la religion*, par Hermès, Berlin, 1789, 2 vol.; *Hymnes de Gellert*, ibid., 1790. On lui attribue aussi des *Réflexions sur l'état des affaires politiques en 1778, adressées aux personnes craintives*. Elle survécut onze ans à son époux et mourut en 1797.

ELISAPHAT, fils de Zéchri, qui aida de ses conseils et de ses armes le souverain pontife Joïada à déposer l'impie Athalie, et à mettre Joas sur le trône. Il commandait une compagnie de cent hommes.

ELISÉ (en arménien EGHISCHÉ), évêque arménien, disciple du patriarche Sahak, et de Mesrob, inventeur de l'alphabet arménien, et l'un des plus célèbres historiens de cette contrée, naquit au commencement du v<sup>e</sup> siècle, et mourut vers 480. Il avait été, avant d'être élevé à l'épiscopat, secrétaire de Vartan, prince des Mamikonians, et général des armées arménienne et géorgienne. On a de lui : une *Histoire de la guerre du général Vartan contre le roi de Perse*, imprimée à Constantinople, 1764, 7 part. in-4 ; des *Commentaires sur la Genèse*, sur les livres des *Juges*, sur l'*Oraison dominicale*; des *Règles* sur la vie monastique, sur les devoirs des prêtres; et des *Homélie*s : manuscrits conservés à la bibliothèque du roi.

ELISÉE, disciple d'Elie, et prophète comme lui, était fils de Saphat, et naquit dans la ville d'Abelmeula, qu'on croit avoir existé dans la tribu de Manassé, à dix milles de Scythopolis. Il conduisait la charrue, lorsque Elie se l'associa par ordre de Dieu. Son maître ayant été enlevé par un tourbillon de feu, Elisée reçut son manteau et son double esprit prophétique. Les prodiges qu'il opéra, le firent reconnaître pour l'héritier des vertus du saint prophète. Il divisa les eaux du Jourdain, et le passa à pied sec; il corrigea les mauvaises qualités des eaux de la fontaine de Jéricho; il fit dévorer par des ours, des enfants qui le tournaient en ridicule (c'étaient, observent les saints Pères, des enfants formés par des parents impies, à la dérision des ministres de Dieu); il soulagea l'armée de Josaphat et de Joram, qui manquait d'eau; il leur prédit la victoire qu'ils remportèrent sur les Moabites; il multiplia l'huile d'une pauvre veuve; il ressuscita le fils d'une Sunamite; il guérit Naaman, général Syrien, de la lèpre; et Giézi, son disciple, en fut frappé, pour avoir reçu des présents contre son ordre; il prédit les maux qu'Hazaël ferait aux Israélites; il annonça à Joas, roi d'Israël, qu'il remporterait autant de victoires sur les Syriens, qu'il frapperait de fois la terre de son javelot. Elisée ne survécut pas beaucoup à cette prophétie. Il mourut à Samarie, vers l'an 830 avant Jésus-Christ. Un homme assassiné par des voleurs ayant été jeté dans son tombeau, le cadavre n'eut pas plutôt touché les os de l'homme de Dieu, qu'il ressuscita. « C'était un de ces hommes rares, » dit un historien théologue, que la Providence suscite dans des temps de corruption

« et d'obscurité, pour ramener la foi par des œuvres extraordinaires, et ramener à Dieu » par l'éclat des prodiges, des peuples séduits qui ne croient plus en sa puissance. »

ELISÉE (JEAN-FRANÇOIS COPEL, dit le P.), fils d'un avocat au parlement de Besançon, naquit dans cette ville en 1728, y fit ses premières études au collège des jésuites, et s'y distingua par ses progrès. Ayant fait une retraite aux Carmes de Besançon, il entra dans cet ordre, et se voua pour toujours à Dieu, le 25 mars 1745. Sa ferveur soutenue d'une piété sincère ne se démentit point. Il remplit pendant six ans, dans le couvent, les fonctions de professeur, employant les intervalles de liberté qu'elles lui laissaient à cultiver l'étude des belles-lettres, et à former son goût pour l'éloquence. Il commença sa carrière évangélique en 1756 avec le plus grand succès. L'année suivante, il partit pour Paris, où pendant 26 ans il a exercé le ministère de la parole, tant à la cour qu'à la ville, toujours avec la même affluence d'auditeurs et les mêmes suffrages. Enfin, excédé de travaux, et sa santé succombant sous son zèle, après avoir fait les plus grands efforts pour prêcher le carême à Dijon, il mourut le 11 juin 1783 à Pontarlier, en allant en Suisse pour prendre les eaux de la Brévine, que les médecins lui avaient ordonnées. Ses *Sermons* ont été imprimés en 4 vol. in-12, 1785. « C'est une chose bien remarquable, » dit un auteur, que le succès de ce prédicateur, les suffrages qu'il a recueillis, la vogue qu'il a eue parmi les petits et les grands. Tel est l'empire de la raison, des éternelles et imprescriptibles règles du goût. Au milieu de la dégradation qui flétrit les lettres, de ces sifflements épigrammatiques et antithétiques, de ces grosses phrases laborieuses et boursoufflées, qui ont remplacé le langage naturel, noble et énergique des Chrysostome et des Bossuet; durant le triomphe même de la fausse éloquence, de cette petite coquette, resplendissante de faux brillants, et ridiculement affublée de colifichets, qui s'élève sur les débris de la dignité oratoire, un pauvre religieux, déjà par son état en contraste avec les applaudissements de la multitude, fixe l'approbation de la cour et des peuples par des discours sans fard, sans prétention, simples et quelquefois négligés. S'il n'a pas la force et l'élévation de Bourdaloue, la douceur insinuante de Massillon, l'abondance et la rapidité de Neuville, il a du moins tout ce qui distingue l'ancienne et véritable éloquence de l'affété verbiage du siècle. » Dans le *Journal historique et littéraire*, on avait d'abord jugé trop sévèrement cet orateur, sur le rapport des critiques qui l'avaient entendu, mais après la lecture de ses discours, on lui a rendu la justice qu'il mérite (voyez ce Journal, n° du 1<sup>er</sup> novembre 1785, p. 323). On a remarqué que, dans son sermon sur la fausse piété, il avait paru annoncer la révolution de France, en s'exprimant de la sorte : « O vous qui donnez les bornes à l'immensité de la mer, et qui domptez l'orgueil des

« flots ! réprimez la licence des esprits, et  
 « arrêtez ce torrent de l'impicité qui menace  
 « de ravager la terre. Hélas ! peut-être tou-  
 « chons-nous à ces jours désastreux, où les  
 « yeux des élus, contraints de gémir sur les  
 « malheurs de la sainte Jérusalem, se chan-  
 « geront en des sources de larmes ! Les progrès  
 « rapides de l'incrédulité, le mépris des choses  
 « saintes, l'indifférence pour les dogmes, la  
 « prévention des esprits forts contre le mer-  
 « veilleux, et leurs efforts pour découvrir  
 « dans les forces de la nature, la cause de  
 « tous les prodiges ; le Dieu du ciel pres-  
 « que oublié dans les arrangements humains,  
 « comme s'il n'était pas le Dieu des armées  
 « et des empires ; les vœux que les Moïse  
 « lui adressent sur la montagne, regardés  
 « comme indifférents aux succès des combats ;  
 « les travaux du ministère, les sacrifices des  
 « vierges, les larmes des pénitents, méprisés  
 « comme des inutiles pieuses ; enfin la fa-  
 « cilité des esprits à recevoir ces funestes  
 « impressions, doivent nous faire craindre une  
 « révolution dans la foi. Eloignez, grand Dieu,  
 « ce funeste présage ; conservez ce dépôt sa-  
 « cré dans ce royaume, que la piété de ses  
 « rois, le zèle éclairé des pontifes, l'attache-  
 « ment du peuple au culte de ses pères, ren-  
 « dent encore une portion florissante de votre  
 « héritage. Augmentez dans tous les fidèles  
 « l'amour de la religion ; faites gémir l'impie  
 « sur ses excès, et que tous les cœurs réunis  
 « par la foi dans le sein de votre Eglise aspi-  
 « rent aux récompenses promises aux vrais  
 « adorateurs. » *Voyez BEAUVAIS, CHAMPION  
 DE PONTALIER, POULLE, BEAUREGARD, etc.*

ELLEBODIUS ou ELLEBODE (NICAISE VAN),  
 natif de Cassel en Flandre, fit ses études à  
 Padoue. Son habileté dans les sciences lui  
 mérita l'estime des grands hommes de son  
 temps. Radécus, évêque d'Agria en Hongrie,  
 l'attira chez lui, et lui donna un canonicat  
 dans sa cathédrale. Il mourut à Preshourg le  
 4 juin 1577. Nous avons de lui : une Version  
 du grec en latin de *Némésius*, Anvers, 1565,  
 Oxford, 1671, et dans la Bibliothèque des  
 Pères, édition de Lyon, tome VIII. Cette ver-  
 sion d'un ouvrage savant et utile est faite  
 de main de maître. Il est le premier qui ait  
 donné une bonne édition de *Némésius*, et cela  
 sur deux manuscrits corrompus, qu'il a cor-  
 rigés avec beaucoup d'art et de travail. Geor-  
 ges Valla en avait donné une avant lui, où  
 l'auteur grec est ridiculement défiguré. Des  
*poésies latines* dans les *Deliciae poetarum Bel-  
 garum*, de Gruterus

ELLER (Eltz), chef d'une secte luthérienne  
 connue sous le nom de *communio de Rens-  
 dorff*, né en 1690 dans le duché de Berg, mort  
 le 16 mai 1750, quitta le métier de tisserand  
 qu'il exerçait à Elverfeld, pour se livrer en-  
 tièrement à ses rêveries. Il se faisait appeler  
*le Père de Sion*. L'électeur palatin, souverain  
 de Berg, permit à Eller de réunir ses prosé-  
 lytes à Ronsdorff, et le nomma premier bourg-  
 mestre de cette ville. Le roi de Prusse, qui  
 favorisa plus spécialement la propagation  
 de ses doctrines, lui conféra le titre d'agent  
 des églises protestantes des duchés de Juliers

et de Berg. Le prétendu catéchisme l'Eller,  
 intitulé *Hirten-Tasche* (la Panetière), écrit en  
 allemand, a été imprimé dans les *Cérémonies  
 religieuses*, édition de 1809, tom. X, et dans  
 l'*Histoire des sectes religieuses*, par Grégoire.  
 La secte fondée par Eller ne paraît pas lui  
 avoir longtemps survécu.

ELLÈS (PHILIPPE), curé de Lannion, cha-  
 noine honoraire de Saint-Brieuc et vicaire  
 général pour la partie du diocèse qu'il habi-  
 tait, naquit en 1754, d'une famille recom-  
 mandable, dans la partie de la ville de Morlaix  
 qui appartenait au diocèse de Tréguier. Après  
 avoir fait d'excellentes études, il entra au sé-  
 minaire de Saint-Sulpice, et lorsqu'il eut été  
 élevé au sacerdoce, il fut nommé supérieur  
 du collège de Tréguier, par M. Le Mintier,  
 son évêque. Deux ans plus tard, il fut nom-  
 mé curé de Loguivy-Plougras, où il se trou-  
 vait à l'époque de la révolution. Plutôt que  
 de manquer à ses devoirs en prêtant le ser-  
 ment à la constitution civile du clergé, il  
 sacrifia sans regrets tout ce qu'il possédait,  
 et tout en se dérochant aux persécutions qui  
 n'auraient pas manqué de l'atteindre, il en-  
 courageait les fidèles à demeurer fermes dans  
 la foi et dans la pratique de la religion. Sa  
 vie fut plusieurs fois en danger, mais la  
 Providence le conservait pour des temps  
 meilleurs. Lorsque le schisme eut pénétré  
 dans sa paroisse, se voyant dans l'impossi-  
 bilité de continuer ses travaux, il se retira  
 dans les environs de Quintin, où nuit et jour  
 il continua de montrer la même activité, le  
 même dévouement. Après le concordat de  
 1801, Mgr Caffarelli lui confia la cure de Per-  
 ros-Guirec, puis, en 1808, celle de Lannion.  
 La prudence et la douceur de M. Ellès le  
 firent triompher des obstacles et des difficul-  
 tés qu'il rencontra dans l'exercice de ses fon-  
 ctions, et il sut par sa tolérance et son amé-  
 nité s'attacher par ses liens les plus forts ses  
 paroissiens dont sa mort seule a pu le sépa-  
 rer, malgré les offres d'avancement qui lui  
 furent faites plusieurs fois. Il expira, à la suite  
 d'une longue maladie, le 14 avril 1831. Un  
 modeste monument lui a été élevé par suite  
 d'une souscription, à laquelle tous, sans  
 exception de partis, s'empressèrent de con-  
 tribuer.

ELLEWOOD (THOMAS), né au village de  
 Crowell dans le comté d'Oxford en 1639,  
 mort en 1713, est un des premiers quakers  
 qui ait écrit pour la propagation de cette  
 secte. Le premier ouvrage où il publia ses  
 opinions lui attira la surveillance du gouver-  
 nement, et il fut mis en prison plusieurs  
 fois. Son père, de son côté, irrité de voir  
 professer à son fils des principes différents  
 des siens, lui infligea diverses punitions ;  
 mais il persévéra opiniâtrément dans l'opi-  
 nion qu'il avait embrassée. L'éducation d'El-  
 lewood avait été très-négligée ; pour remédier  
 à ce défaut et se mettre en état de défendre  
 la cause dont il s'était fait l'ardent prosélyte,  
 il se plaça comme lecteur auprès de Milton,  
 alors aveugle, et qui, tandis qu'Ellewood lui  
 lisait les auteurs classiques, lui en expli-  
 quait les passages les plus difficiles, et lui

donnait les premières notions des sciences et des lettres. Il se sépara de ce poète pour raison de santé, et fut ensuite déshérité par son père, pour avoir contracté un mariage selon le rit bizarre des quakers. On a d'Ellewood plusieurs ouvrages, entre autres : *Alarme donnée aux prêtres, ou Message du ciel pour les avertir*, 1660; *Histoire sacrée*, 2<sup>e</sup> partie qui contient le Nouveau Testament, 1709; *la Davidéide*, poème en cinq livres, 1712.

ELLYS (ANTOINE), théologien anglais, né en 1693, fit ses études à Cambridge, posséda successivement différents bénéfices, et fut nommé en 1752 à l'évêché de Saint-David. On a de lui : *Défense de l'examen sacramental, comme étant une juste sécurité pour l'Eglise établie*, 1736, in-4°. Cet ouvrage, écrit en faveur de l'église anglicane, était dirigé contre les dissenters; *Traité de la liberté spirituelle et temporelle des protestants en Angleterre*. Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur s'efforce de prouver que les protestants avaient eu le droit de changer leur doctrine contre ce qu'il appelle les prétentions de l'Eglise romaine. Dans la seconde, il s'occupe de la liberté religieuse dans le rapport des sujets avec le gouvernement. Ce livre parut en 1763, après la mort de l'auteur, arrivée à Glocester en 1761. On a encore d'Ellys : *Remarques sur un Essai de David Hume, concernant les miracles*, 1752, in-4°, et quelques *Sermons*, imprimés séparément.

ELMENHORST (GEVERHART OU GERHART), de Hambourg, mort en 1621, s'appliqua à la critique, et s'y rendit très-habile. On a de lui des notes sur Minutius Félix et sur plusieurs autres auteurs anciens. Il donna à Leyde, en 1618, le *Tableau de Cébès*, avec la version latine et les notes de Jean Casel.

ELMESHORT (HENRI), auteur d'un traité allemand sur les spectacles, imprimé à Hambourg, en 1688, in-4°, fait de vains efforts dans cet ouvrage pour prouver que les spectacles, tels qu'ils sont aujourd'hui, loin d'être contraires aux bonnes mœurs, sont capables de les former. On peut voir cette matière discutée avec plus de raison et de vérité, dans le *Traité des spectacles*, de Bossuet, dans une *Lettre* du fameux citoyen de Genève à d'Alembert, dans les *Lettres sur les spectacles*, par Desprez de Boissy, et dans le *Journal historique et littéraire*, 15 avril et 1<sup>er</sup> mai 1781.

ELOI (saint), né à Cadillac près de Limoges, en 588, excella dès sa jeunesse dans les ouvrages d'orfèvrerie, particulièrement dans ceux qui étaient destinés à orner les églises et les tombeaux des saints. Clotaire II employa ses talents, ainsi que Dagobert, qui le fit son trésorier. On le tira de ce poste pour le mettre sur le siège de Noyon en 640. Il mourut saintement en 659, après avoir prêché le christianisme à des peuples idolâtres, fondé grand nombre d'églises et de monastères, et paru avec éclat dans un concile de Châlons, en 644. Saint Ouen, son ami, a écrit sa *Vie*. Lèveque en a donné une tradu-

ction, Paris, 1693, in-8°. Il l'a enrichie d'une version de 16 *homélies*, qui portent le nom de saint Eloi. Elles sont très-touchantes, remplies de belles images, et vraiment éloquentes, malgré la simplicité du style qui porte partout le caractère intéressant de la franchise antique. On a aussi quelques *Lettres* de ce saint.

ELPIDIUS ou HELPIDIUS (RUSTICUS), diacre de l'église de Lyon au vi<sup>e</sup> siècle, se livra à l'étude de la médecine et acquit la réputation d'un habile praticien. Théodoric, roi des Ostrogoths, l'appela auprès de lui, et on croit qu'il lui confia la charge de questeur de la ville d'Arles. Elpidius mourut vers l'an 533, à Spolète, ville dont il avait relevé les édifices renversés pendant les guerres. On a de lui un *Recueil* des passages de la Bible que les saints Pères ont reconnu s'appliquer à Jésus-Christ, et un *Poème* sur les bienfaits du Sauveur. Ces deux ouvrages se trouvent dans le *Poetarum ecclesiasticorum Thesaurus*, de George Fabricius, Bale, 1562, in-4°, dans la *Bibliotheca Patrum* et dans le *Carminum specimen* d'André Rivinus, Leipzig, 1652, in-8°.

ELROI (DAVID), imposteur juif vers l'an 933, s'acquît une si grande autorité parmi ceux de sa nation, qu'il leur persuada qu'il était le Messie, envoyé de Dieu pour les rétablir dans la ville de Jérusalem et pour les délivrer du joug des infidèles. Le roi de Perse, Bazi-Bila, informé de la hardiesse de ce fourbe, donna ordre de l'enfermer; mais il s'échappa de prison. Il fallut, pour s'en délivrer, que son beau-père, gagné par de grandes sommes d'argent, le poignardât pendant qu'il dormait.

ELXAI, juif qui vivait sous l'empire de Trajan, fut chef d'une secte de fanatiques qui s'appelaient *elxaites*. Ils étaient moitié juifs et moitié chrétiens. Ils n'adoraient qu'un seul Dieu; ils s'imaginaient l'honorer beaucoup en se baignant plusieurs fois par jour. Ils reconnaissaient un Christ, un Messie, qu'ils appelaient le *Grand Roi*. On ne sait s'ils croyaient que Jésus fût le Messie, ou s'ils en admettaient un autre, qui n'était pas encore venu. Ils lui donnaient une forme humaine, mais invisible, qui avait environ 38 lieues de haut; ses membres étaient proportionnés à sa taille. Ils croyaient que le Saint-Esprit était une femme, peut-être parce que le mot, qui en hébreu exprime le *Saint-Esprit*, est du genre féminin. Elxai était considéré par ses sectateurs comme une puissance révélée et annoncée par les prophètes, parce que son nom signifie selon l'hébreu, *qui est révélé*. Ils révéraient même ceux de sa race jusqu'à l'adoration, et se faisaient un devoir de mourir pour eux. Il y avait encore sous Valens deux sœurs de la famille d'Elxai, ou de la *race bénite*, comme ils l'appelaient. Elles se nommaient Marthe et Marthène, et étaient considérées comme des déesses par les elxaites.

ELYMAS, nommé aussi *Bar-Jesu*, fils de Jébas, de la province de Chypre. Il était avec le proconsul Sergius Paulus, lorsque saint

Paul vint à Paphos, et il mit en usage son art magique, pour empêcher que le proconsul n'embrassât la foi de Jésus-Christ. Mais Paul, le regardant d'un œil menaçant, lui prédit que la main de Dieu allait s'appesantir sur lui, et qu'il serait privé de la lumière pour un certain temps. Alors ses yeux s'obscurcirent, et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main. Ce miracle toucha le proconsul, qui se rendit à la vérité et se déclara hautement pour Jésus-Christ.

EMBER (PAUL), ministre protestant, né à Débreccin dans la Haute-Hongrie, a donné plusieurs ouvrages au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle : Des *sermons* en hongrois, Clausenbourg, 1700, in-4° ; *Historia ecclesiae reformatæ in Hungaria et Transilvania*, Utrecht, 1728, in-4°, avec des additions par Fr.-Ad. Lampe, professeur d'histoire ecclésiastique dans cette ville. Charles Péterffy dit, dans sa Collection des conciles de Hongrie, tom. I<sup>er</sup>, que cette *Histoire* n'est farcie que de faits apocryphes, de calomnies et d'invectives contre l'Eglise romaine.

EMERICH. Voy. EYMERICK (Nicolas).

EMERY (JACQUES-ANDRÉ), supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice, né à Gex le 26 août 1732; était fils du lieutenant-général criminel au bailliage de cette ville. Après avoir commencé ses études chez les jésuites de Mâcon, il entra, vers 1750, dans la petite communauté de Saint-Sulpice à Paris, et fut ordonné prêtre en 1756. Il devint professeur de dogme au séminaire d'Orléans en 1759, professeur de morale au séminaire de Lyon peu de temps après, et se fit recevoir docteur en théologie en 1764 à l'université de Valence. Emery fut nommé, en 1776, supérieur du séminaire d'Angers et vicaire-général de ce diocèse, et devint, en 1782, supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, après la démission de l'abbé Legallie. En 1784, il reçut l'abbaye de Bois-Groland, dans le diocèse de Luçon. Dans les diverses fonctions qui lui furent confiées, l'abbé Emery fit preuve de toutes les qualités requises pour les remplir dignement; on remarquait surtout en lui un mélange heureux de douceur et de fermeté, et une grande connaissance des hommes et des choses. Il établit en 1789 un séminaire à Baltimore, qui venait d'être érigé en évêché, et y envoya plusieurs prêtres de Saint-Sulpice. Bientôt la révolution l'enleva à ses pieuses occupations: son séminaire fut fermé, et lui-même jeté dans la prison de Sainte-Pélagie, d'où il sortit peu de temps après, pour être de nouveau renfermé à la Conciergerie. Pendant seize mois que dura sa captivité, il prodigua les consolations aux malheureuses victimes de la révolution, et tel était le succès de son ministère, que Fouquier-Tinville disait de lui : *Ce petit prêtre empêche les autres de crier*. Les évêques constitutionnels Lamourette et Fauchet avaient été proscrits et jetés dans la même prison que l'abbé Emery: celui-ci eut le bonheur de les amener au repentir. Après la révolu-

tion du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), il fut rendu à la liberté. M. de Juigné, alors en exil, l'avait nommé grand-vicaire. L'abbé Emery administra dès lors presque seul le diocèse de Paris, et par sa conduite prudente et modérée se concilia tous les suffrages. La révolution du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) l'obligea de se condamner encore quelque temps à la retraite. L'abbé Emery fut entièrement étranger au concordat de 1801, auquel il se soumit, parce qu'il émanait de l'autorité du saint-siège. En 1802, le gouvernement lui offrit l'évêché d'Arras, qu'il refusa: il ne demandait qu'à reprendre ses anciennes fonctions; et il acheta une maison à Paris, où il donna de nouveaux soins à l'éducation ecclésiastique. Il avait la confiance de tous les évêques de France, et entre autres celle d'un prélat alors en crédit, le cardinal de Belloy. En 1809, il fut adjoint à une commission de deux cardinaux et de cinq évêques. Il y parla avec fermeté, et refusa, le 11 janvier 1810, de souscrire à des projets funestes à la religion. Il eut ordre de quitter son séminaire; mais il y rentra bientôt, et fut adjoint à une seconde commission, où il montra la même fermeté. Mandé aux Tuileries, il y parla avec une courageuse liberté devant l'homme à qui il était si peu aisé de faire entendre la vérité. Il mourut bientôt après, le 28 avril 1811. Ses obsèques furent célébrées avec pompe; plusieurs prélats et un grand nombre d'ecclésiastiques de tous les grades les honorèrent de leur présence. On lui doit les ouvrages suivants : *L'Esprit de Leibnitz*, Lyon, 1772, 2 vol. in-12, réimprimé en 1803, sous le titre de *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 2 vol. in-8°. L'auteur se proposa de réunir dans cet ouvrage tout ce que Leibnitz avait écrit sur la religion, afin de prouver que l'incrédulité n'était pas, comme les philosophes modernes s'en vantaient, le partage de toute tête pensante, et qu'on pouvait ici opposer philosophe à philosophe; *L'Esprit de sainte Thérèse*, Lyon, 1775 et 1779, in-8°, et 1820, 2 vol. in-12. C'est un recueil de ce que l'auteur a jugé de meilleur pour la pratique dans les écrits de cette sainte. *Conduite de l'Eglise dans la réception des ministres de la religion, qui reviennent de l'hérésie et du schisme*, 1797 et 1801, in-12; *Le christianisme de François Bacon, ou Pensées et sentiments de ce grand homme sur la religion*, 1799, 2 vol. in-12. Le *Discours préliminaire*, la *Vie de Bacon* et deux *éclaircissements*, qui sont à la fin de l'ouvrage, attestent la solidité, la sagesse et la critique de l'auteur. Une édition de la *Défense de la Révélation d'Euler contre les objections des esprits forts, suivie des Pensées de cet auteur sur la religion, supprimées dans la dernière édition de ses lettres à une princesse d'Allemagne*, Paris, 1805, in-8°. Cet ouvrage d'Euler, écrit en allemand et traduit en français, était devenu extrêmement rare; ainsi, c'est un nouveau service que l'abbé Emery a rendu à la religion, en ressuscitant, pour ainsi dire, un monument si précieux. Ce qui distingue

particulièrement les réflexions d'Euler, c'est la clarté réunie à la précision; c'est une certaine simplicité qui accompagne presque toujours les pensées véritablement profondes. Celles surtout où il fait tourner ses connaissances astronomiques en preuves de la religion, sont très-remarquables; *Nouveaux opuscules de Fleury*, Paris, 1807, in-12. Ils renferment des éclaircissements sur l'assemblée du clergé de 1682, et de judicieuses réflexions sur les quatre articles qui y furent dressés; *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*, Paris, 1811, in-8°. M. Emery se proposait de joindre Newton aux philosophes dont il avait fait connaître les sentiments; mais il n'eut pas le temps de terminer ce travail. Il a été l'éditeur de plusieurs ouvrages de M. de Luc, ainsi que des *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline*, par M. de Pompignan, 1802, in-8°. Il a aussi inséré plusieurs articles dans les *Annales philosophiques*.

EMILIANI (saint Jérôme), fondateur des clercs réguliers, dits *Somasques*, né à Venise, d'une famille patricienne, porta les armes pendant sa jeunesse. Ayant été fait prisonnier de guerre, et délivré d'une manière tout extraordinaire, il prit la résolution de quitter les armes pour se dévouer entièrement au service du grand Maître des armées. De retour à Venise, touché de compassion à la vue des orphelins qui manquaient de tout, il en retira un grand nombre dans une maison, où il leur prodigua tous les soins pour les former à la vertu, et pour les rendre utiles à la société. Le bienheureux Cajetan, et Pierre Caraffa, depuis pape sous le nom de Paul IV, louèrent beaucoup son zèle, et l'engagèrent à faire, dans d'autres villes, des établissements semblables à celui qu'il venait de faire à Venise. Après en avoir formé à Brixen, à Bergame et ailleurs, il se retira dans un petit village près de cette ville, nommé *Somasque*, où il institua sa congrégation, qui fut appelée de ce nom. La fin de cette congrégation est l'éducation des orphelins et l'instruction de la jeunesse. Cet institut fut approuvé par Pie V, Sixte V et Clément VIII. Il passa le reste de ses jours dans les exercices de la plus grande charité envers le prochain, et mourut l'an 1537, âgé de 56 ans. Benoît XIV le béatifia. Augustin Turtura et André Ste. la, l'un prêtre, l'autre général des Somasques, ont écrit sa *Vie*.

EMLYN (THOMAS), théologien anglican, de la secte des non-conformistes, né l'an 1663 à Stamford, dans le Lincolnshire, fut, en 1683, chapelain chez la comtesse de Donegal, mariée peu après à sir William Franklin. En 1691, après avoir voyagé et prêché dans divers endroits de l'Angleterre et de l'Irlande, il s'attacha à la congrégation des non-conformistes de Wood-Street, à Dublin. Il s'était marié, et il jouissait d'une position honorable, lorsque, s'étant déclaré contre la Trinité et pour la prééminence du Père sur le Fils et le Saint-Esprit, il fut privé de ses fonctions, puis condamné à une amende et enfermé dans une prison, où il resta deux

années. Rendu à la liberté, il n'en continua pas moins de prêcher et d'écrire en faveur de son système jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juillet 1743. Parmi ses nombreux ouvrages de controverse, nous citerons : *Défense du culte de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les principes des unitaires*, 1706; *Considérations sur la question préliminaire aux diverses questions relatives à la validité du baptême*, etc., 1710. Cette question préliminaire est de savoir si le baptême d'un premier chrétien ne suffit pas à sa postérité tout entière, et si la cérémonie en doit être renouvelée sur chaque enfant. — Son fils, Sollom EMLYN, fut un habile jurisconsulte; il mourut en 1756, après avoir publié une *Histoire des plaids de la couronne, par le lord Chief Justice Hale*, 1736, 2 vol. in-fol., avec une préface et des notes; et les *OEuvres complètes* de son père, 1746, 3 vol. in-8°, en tête desquels il mit une Notice biographique.

EMMERICH (FRÉDÉRIC-CHARLES-TIMOTHÉE), ministre et prédicateur protestant, né à Strasbourg, le 15 février 1786, soutint, à l'âge de 21 ans, une thèse, qu'il intitula : *De Evangelio secundum Hebræos, Egyptios, atque Justinii martyris*, Strasbourg, 1807. Il voyagea en Allemagne, vint en France, et demeura pendant six mois à Paris, où il fit la connaissance des savants les plus distingués. De retour à Strasbourg, il fut nommé supérieur du collège de Saint-Thomas, et, en 1802, il obtint la chaire des langues latine, grecque et hébraïque, au gymnase de cette ville. En 1812, il devint professeur agrégé du séminaire protestant, où il donna un cours d'histoire ecclésiastique. En 1819, il professa la même science à la faculté de théologie, qu'on venait d'établir en vertu d'une ordonnance royale, et prêcha souvent dans le temple de Saint-Thomas, où son éloquence attirait de nombreux auditeurs; sa bibliothèque était une des plus riches de l'Alsace. Emmerich se proposait de donner une *histoire politique* de tous les temps et de tous les pays, qui était le résultat de longues et pénibles recherches, lorsqu'il succomba, le 1<sup>er</sup> juin 1820, à l'âge de 34 ans. On a de lui, outre la dissertation dont nous avons parlé : *Quel est pour nous le but du Jubilé de la réformation?* (en allemand) Strasbourg, 1816; *Deux discours prononcés par F.-Ch.-T. Emmerich*, ibid., 1817, Treutzel et Wurtz (en allemand); *Choix des sermons posthumes du docteur F.-Ch.-T. Emmerich*, ibid., 1821, 1 vol. in-8°, avec une préface du docteur Redslob. En 1824, on publia les *Sermons* d'Emmerich, à Strasbourg, en 2 vol. in-8°.

EMMERICH (ANNE-CATHERINE), née à Flansk, près Coesfeld, dans l'évêché de Munster, le 8 septembre 1774, de parents pauvres, fut favorisée dès son enfance de grâces extraordinaires, et voulut se faire religieuse. Après avoir essuyé plusieurs refus, elle fut enfin admise, en 1802, chez les augustines de Dulmen, et, le 13 novembre 1803, elle prononça ses vœux. En 1798, elle avait eu une première vision où le divin Rédempteur

des hommes lui mit sur la tête une couronne d'épines. Il lui survint une enflure du front et des tempes, accompagnée de douleurs assez vives et fréquentes, et il en découlait du sang. Le 3 décembre 1811, le couvent de Dulmen fut supprimé sous le gouvernement de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie; Anne-Catherine, alors malade, obtint de ne quitter la maison qu'en 1812, puis une pauvre veuve de l'endroit l'accueillit chez elle. A cette époque elle eut plusieurs visions, dans lesquelles elle fut marquée des stigmates du crucifiement. Une croix était empreinte sur sa poitrine, et souvent du sang en sortait. Sur la fin de l'année 1812, elle tomba gravement malade, et fut sur le point de mourir. C'est alors qu'elle reçut les dernières empreintes de la stigmatisation : ses mains et ses pieds reçurent des impressions qui figuraient exactement les plaies du Sauveur. La pieuse religieuse persistait à garder le silence sur ces merveilles, lorsque, le 25 février 1813, le hasard les fit découvrir à une de ses anciennes compagnes de religion. Le bruit s'en répandit bientôt dans la ville, et le médecin du lieu, après un sérieux examen, attesta la vérité des faits. L'autorité ecclésiastique envoya de Munster, auprès de la stigmatisée, une commission d'enquête qui confirma la déposition du médecin. Le conseiller de Druffel, médecin présent à l'enquête, ne cessa de vénérer la religieuse, et donna, en 1814, dans un journal de médecine de Strasbourg, une relation des phénomènes observés chez elle. Le comte de Stolberg, et plus tard la princesse de Salm, vinrent la visiter, et attestèrent la vérité des phénomènes. De toutes parts les visiteurs affluèrent, et l'humble religieuse eut beaucoup à souffrir de l'indiscrète curiosité des uns, des soupçons ou des insultes des autres. Ses vertus, et particulièrement celle de patience, en prirent occasion de se fortifier de plus en plus sous les yeux du Seigneur, et elle mourut, le 9 février 1824, avec une grande réputation de sainteté. La foule qui suivit son convoi fut immense. Les détails que nous venons de donner se trouvent, avec d'autres renseignements intéressants, dans une *Notice sur la vie d'Anne-Catherine*, publiée par Clément Brentano, poète allemand, ami de l'évêque Sailer et du comte de Stolberg, en tête de l'ouvrage qui a pour titre : *La douloureuse passion de Notre-Seigneur, d'après les méditations de la sœur Emmerich*, Paris, 1835, in-8°.

EMON, premier abbé de Werum, monastère de l'ordre de Prémontré, près Groningue, dans la Frise, vivait à la fin du xii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xiii<sup>e</sup>. Dom Rivet rapporte « qu'aidé de son frère, il copia tous « les auteurs des arts libéraux et les livres « de théologie et de droit qu'ils avaient vus « à Paris, à Orléans et ailleurs, dans le cours « de leurs études. » Il ajoute « que, dans la « suite, le désir d'enrichir sa bibliothèque « le porta à y employer des religieuses, ayant « pourtant l'attention de ne leur faire trans-

crire que les livres de la Bible et les écrits « des saints Pères, comme étant plus à leur « portée. » L'abbé Emon mourut subitement en 1237, après avoir composé plusieurs ouvrages sur divers sujets. Nous ne citerons de lui que sa *Chronique*, depuis 1203 jusqu'en 1237, continuée par Menko, 8<sup>e</sup> abbé de Werum, et ensuite par un anonyme, jusqu'en 1292. Inédite jusqu'en 1700, elle fut insérée par Antoine Matthieu dans ses *Analecques*, tome III, réimprimée par l'abbé Hugo, avec des notes dans le premier tome des *Sacra antiquitatis monumenta*, pag. 129, Etival, 1725, 2 vol. in-fol. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Emon, son cousin-germain, qui dota de ses biens l'abbaye de Werum, où il prit aussi l'habit de l'ordre de Prémontré, et qui mourut à Rome, en 1215.

EMPEREUR (CONSTANTIN L'), né vers l'an 1580 à Oppyck, village du comté de Hollande, savant consommé dans l'étude des langues orientales, occupa avec honneur une chaire d'hébreu et de théologie à Harderwick et à Leyde. Il mourut en 1648, dans un âge fort avancé. Tous les ouvrages qu'il a donnés au public offrent des remarques utiles, et respirent une profonde érudition rabbinique et hébraïque. Nous avons de lui : *Talmudis Babylonicus codex Middoth cum commentariis*, etc., Leyde, Elzevir, 1630, in-4°, en hébreu et en latin. Ce commentaire, orné de figures très-exactes, explique avec beaucoup de netteté toute la structure du temple de Jérusalem, de ses autels, etc. *D. Isaaci Abrabanielis et Mosi Alsheichi commentarius in Isaia prophetiam*, Leyde, Elzevir, 1631, in-8°, en hébreu et en latin. L'Empereur, en publiant les commentaires de ces rabbins sur la prophétie d'Isaïe, qui regarde les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu, a eu soin de réfuter leurs explications détournées, et de repousser les traits qu'ils ont lancés contre le christianisme. *Grammaire chaldaïque*, en hébreu et en latin, Leyde, Elzevir, 1631; *Itinéraire de Benjamin de Tudèle*, en hébreu, avec la traduction en latin et des notes de L'Empereur, Leyde, 1633, et plusieurs autres traductions des livres judaïques, enrichies d'observations savantes; elles sont les meilleures que l'on ait, quoiqu'elles ne soient pas toujours exactes.

EMPORAGRIUS (EMIC), docteur en théologie et évêque de Strongnes, en Suède, mort l'année 1674, avait été professeur à Upsal, et pasteur à Stockholm. Pendant qu'il occupait cette dernière place, il fut question d'un projet de réunion entre les luthériens et les réformés, proposé par un Ecossais nommé Dury. Emporagrius, attaché à la confession d'Augsbourg, s'opposa à la réunion, et se mit à la tête du clergé de la capitale, pour donner une protestation solennelle. Il publia même à ce sujet un ouvrage contre l'évêque Mathiæ, qui penchait pour les opinions de Dury. Peu après la mort de Gustave-Adolphe, Emporagrius publia un discours intitulé : *Oratio in qua tyrannidem pontificiam, quæ divum Gustavum de medio sustulit, et martyria coronavit, est pie detec-*

*tatus*, etc., Upsal, 1636, in-fol. Un catéchisme luthérien, qu'il publia, comme évêque de Strengnes, fut supprimé par l'ordre de la reine Hedwige-Eléonore, à qui la dénomination d'*immeubles domestiques*, appliquée aux femmes, avait beaucoup déplu.

**EMSER** (JÉRÔME), théologien catholique allemand, naquit à Ulm en 1477. Après avoir commencé ses études à Tubingen, il alla les continuer à Bâle, où il s'appliqua au droit, à la théologie et à l'hébreu. Il accompagna ensuite en Allemagne et en Italie le cardinal Raymond de Gurti, dont il a été nommé chapelain et secrétaire. Quelque temps après, il professa les humanités à Erfurt, qu'il quitta bientôt pour passer à l'université de Leipzig, dont il fut reçu membre, et où il enseigna le droit canonique. Vers le même temps, le duc Georges de Saxe le prit pour son secrétaire et son orateur dans la ville de Dresde, et l'engagea à écrire contre le luthéranisme, qui commençait à s'étendre en Allemagne. Emser avait été jusque-là l'ami de Luther; il eut avec ce réformateur quelques conférences, espérant le ramener du sentier de l'erreur par des conseils d'ami; mais, voyant qu'il ne gagnait rien sur l'esprit de ce sectaire obstiné, il se déclara son adversaire, et le combattit vigoureusement. Il mourut subitement à Leipzig le 8 novembre 1527, laissant les ouvrages suivants : *Motifs pour lesquels la Traduction du Nouveau Testament par Luther doit être défendue au commun des fidèles*, Leipzig, 1523, in-4°, réimprimés avec augmentation, sous le titre d'*Annotations sur la Traduction du Nouveau Testament*, etc., Dresde, 1524, in-4°; *Traduction allemande du Nouveau Testament, pour être opposée à celle de Luther*, Dresde, 1527, in-fol.; Paris, 1630; *Assertio missæ*; *De canone missæ*. Ces deux ouvrages sont une défense de la messe. *Histoire de la vie et des miracles de saint Bennon*, Leipzig, 1512; Dresde, 1594, in-4°; et un grand nombre d'autres écrits de controverse.

**ENARD** (JEAN-BAPTISTE), religieux bénédictin, né à Stenay en 1749, enseigna pendant 24 années les sciences physiques et mathématiques au collège de Metz. En 1792, il refusa le serment, et il se vit, par suite des persécutions dont il était l'objet, dans la nécessité d'émigrer. Après le concordat de 1801, il fut nommé vicaire dans sa ville natale, et plus tard Fontanes le nomma censeur des études au lycée impérial de Nancy, place qu'il occupa peu de temps. A l'époque de la restauration, il obtint le titre d'aumônier de la chambre des députés, qu'il conserva jusqu'en 1829, année de sa mort. On a de dom Enard : *L'Abbé Grégoire jugé par lui-même*, Paris, 1814, in-8° : on a reproché à l'auteur d'avoir mis dans cette brochure trop de la rudesse qui, dit on, était dans son caractère; *Le grand travail de M. de Pradt, sur les quatre concordats, corrigé et amendé*, Paris, 1819, in-8°, où l'on a blâmé le même défaut.

**ENCKEVOIRT** (GUILLAUME VAN), né à Miello, village du Brabant, était originaire de

Maestricht. Il avait obtenu diverses dignités ecclésiastiques lorsque le pape Adrien VI l'appela auprès de lui, et le nomma chef de sa chancellerie ou chancellerie. Il lui conféra en outre l'évêché de Tortose, en Espagne, que lui-même avait occupé, et le fit cardinal, au mois de septembre 1523. Nommé évêque d'Utrecht, en 1529, par Clément VII, il prit possession de son siège par procureur; mais il continua de résider à Rome, où il mourut en 1534. Le collège du pape à Louvain le regarde comme un de ses bienfaiteurs. Un discours intitulé : *Oratio ad facultatem S. theologiæ Lovaniensis*, est le seul écrit que l'on connaisse de lui.

**ENDELECHIUS**, ou **SEVERUS SANCTUS**, rhéteur et poète, né à Bordeaux, dans le iv<sup>e</sup> siècle, était fils, suivant quelques critiques, de Flavius Sanctus, beau-frère d'Ausone, d'après une épitaphe que celui-ci lui a consacrée dans ses *Parentalia*. Ami de saint Paulin, évêque de Nole, il embrassa à son exemple le christianisme. Vers la fin de sa vie, il se consacra à la retraite, et l'on croit même qu'il avait embrassé l'état ecclésiastique. L'abbé Longchamp place sa mort à l'année 409. Saint Paulin cite avec éloge les hymnes d'Endelechius, composées sur la parabole des dix vierges de l'Evangile, mais elles ont été perdues. Il ne nous reste de ce poète qu'une églogue intitulée *De mortibus boum*, faite à l'occasion d'une maladie contagieuse, qui, vers 377, fit de grands ravages dans la Turquie, l'Illyrie et la Flandre. Les interlocuteurs sont un païen qui se livre au désespoir, et un chrétien qui lui offre pour le consoler la pensée de la Providence. Cette pièce a paru pour la première fois en 1590, dans les *Epigrammata et poemata veterum*, tom. II, pag. 448 et suivantes. Depuis elle a été imprimée séparément à Francfort, 1612, in-8°, avec des notes de Weitz; à Leyde, 1714, in-8°, avec les mêmes notes et celles de Wolfgang Seber. Elle a été aussi insérée dans la *Bibliotheca Patrum* et dans différents recueils de poésies chrétiennes.

**ENÉE DE GAZA**, philosophe platonicien, sous l'empire de Zénon, dans le v<sup>e</sup> siècle, embrassa le christianisme, et y trouva une philosophie bien supérieure à celle de Platon. On a de lui un dialogue intitulé *Théophraste*, du nom du principal interlocuteur. Il traite de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des corps. Jean Bower le mit au jour à Leipzig en 1655, in-4°, avec la traduction et les savantes notes de Gaspard Barthius. On le trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères.

**ENÉE**, évêque de Paris, homme d'esprit et consommé dans les affaires, publia, à la prière de Charles le Chauve, un *livre contre les erreurs des Grecs*. Il entreprend à la fois de répondre aux écrits du patriarche Photius contre l'Eglise latine, et de montrer la vérité de la doctrine et la sainteté des dogmes de cette église. Il mourut en 870.

**ENFIELD** (GUILLAUME), ministre anglican, non-conformiste, né à Sudbury en 1741, fut pasteur et professeur de belles-lettres

à Warrington dans le Lancashire. Il mourut en 1797, à Norwich, où il était pasteur de la congrégation des non-conformistes. On a de lui : des *Sermons à l'usage des familles*, 1779, 2 vol. in-8° ; *Le prédicateur anglais, ou Sermons sur les principaux sujets de la religion et de la morale, choisis, revus et abrégés de divers auteurs*, 1773, 4 vol. in-12 ; *Essai sur l'histoire de Liverpool*, 1774, in-fol. ; *Histoire de la philosophie*, d'après Brucker, 1791, 2 vol. in-4° ; *Sermons sur des sujets pratiques*, 1798, 3 vol. in-8° : tous ouvrages écrits d'un style clair, élégant.

ENGAU (JEAN-RODOLPHE), juriste, professeur à l'Université d'Iéna, conseiller à la cour de Saxe-Weimar et d'Eisenach, né à Erfurt le 28 avril 1708, mourut à Iéna, le 18 janvier 1755. On a de lui, entre autres ouvrages : *Elementa juris criminalis germanico-carolini*, Iéna, 1738 ; 7<sup>e</sup> édition, 1777, in-8°, avec des *Observations* ; *Elementa juris canonico-pontificio-ecclesiastici*, Iéna, 1739 ; 5<sup>e</sup> édition, 1765, in-8°, avec les additions de Schmidt ; *Traité du droit des chefs de l'Eglise sur les docteurs qui occupent les chaires*, Weissembourg, 1787, 3 vol. in-8°, ouvrage qui parut d'abord en allemand, mais que l'auteur, après l'avoir beaucoup augmenté, publia en latin en 1752.

ENGEL (ARNOLD), jésuite, né à Maëstricht en 1620, professa plusieurs années la rhétorique, fut nommé préfet des classes, enfin s'appliqua aux travaux des missions, et partout montra autant de zèle que de capacité. On lui doit plusieurs ouvrages de piété et de poésie religieuse ; entre autres : *Indago monocerotis ab natura humana deitatis sagacissima venatrice, per quinque sensuum desideria amanter adornata*, Prague, 1658, in-4° (en vers) ; *Virtutis et honoris ædes in heroibus et poematibus XXV græco-latini illustrata*, ibid., 1671, in-8° ; les *panégyriques de la sainte Vierge, de saint François-Xavier, l'Oraison funèbre de l'empereur Ferdinand III*, en latin, etc. En général ses ouvrages sont peu estimés. Engel mourut à Prague vers 1676. Southwell le nomme à tort *Angelus*.

ENGELBERT, abbé d'Aimont, de l'ordre de Saint-Benoît, dans la Styrie, mort en 1331, laissa un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *De ortu, progressu et fine imperii romani*, publié par les soins de Gaspard Bruschi, Bâle, 1553, in-8° ; Mayence, 1603, in-8°. On le trouve aussi dans le Supplément à la Bibliothèque des Pères, Cologne, 1622 ; *Tractatus super passionem secundum Matthæum ; de Statu defunctorum ; de Providentia ; de Causa longævitatis hominum ante diluvium*, inséré dans le tom. 1<sup>er</sup> des *Anecdota* du P. Pez ; *Speculum virtutum*. Cet ouvrage, divisé en douze parties, forme le 3<sup>e</sup> volume de la Bibliothèque ascétique, de Pez ; *Epistola Engelberti de studiis et scriptis suis*, adressée à Ulrich, scolastique de Vienne, et insérée dans le tome 1<sup>er</sup> des *Anecdota*, du Père Pez.

ENGELBRECHT (JEAN), visionnaire allemand, né à Brunswick en 1599, était d'une constitution malade qui le jetait dans des

angoisses et des perplexités continuelles, et plus d'une fois il tenta de mettre fin à ses jours. Sa mélancolie le tourna vers les rêveries religieuses, et il crut, dans une vision, avoir été transporté réellement dans l'enfer et dans le paradis, où il fut tour à tour témoin et des horribles tourments des damnés, et des délices ineffables dont jouissent les bienheureux. Dans le séjour de la gloire ce fut le Saint-Esprit lui-même qui, sous la forme d'un homme blanc, lui servit de guide. Il voulait faire passer pour prodiges les jeûnes vrais ou supposés qu'il prolongeait pendant plusieurs jours, les longues insomnies auxquelles il était sujet, allait prêcher de maison en maison, et parlait de révélations extraordinaires dont il aurait été favorisé. Les pasteurs protestants de Brunswick, qui avaient d'abord cru reconnaître dans les actions de cet homme quelque chose de surnaturel, finirent par l'exclure de la cène. En 1624, il quitta sa ville natale, et alla publier ses rêveries dans la Basse-Saxe, dans le duché de Schleswig, à Hambourg et ailleurs. Engelbrecht aurait bien souhaité que des persécutions accréditassent sa doctrine ; mais il ne réussit dans beaucoup d'endroits qu'à se faire renvoyer comme fou. Enfin il mourut à Brunswick au mois de février 1642 ; le clergé refusa d'assister à son enterrement. Quoiqu'il fût illettré, il a cependant laissé plusieurs écrits en allemand : *Véritable vue et histoire du ciel*, Brunswick, 1625, 1640, Amsterdam, 1690, in-4°. Dans cet ouvrage l'auteur raconte son voyage en enfer et dans le paradis ; *Mandat et ordre divin et céleste délivrés par la chancellerie céleste*, Brême, 1625, in-4°. Cet écrit manque dans le recueil intitulé : *Œuvres, visions et révélations divines de Jean Engelbrecht*, 1625, in-8° ; Brunswick, 1640, et Amsterdam, 1680, in-4°. Elles ont été traduites en anglais, en hollandais et en français, et les Œuvres de Mlle de Bourignon en contiennent quelques-unes.

ENGELGRAVE (HENRI), savant jésuite belge, né à Anvers en 1610, mort dans la même ville le 8 mars 1670, a laissé des ouvrages estimés, qui ont pour titre : *Lux evangelica sub velum sacrorum emblematum recondita in anni dominicæ, selecta historia et morali doctrina varie adumbrata*, Anvers, 2 tom. in-4°, 1648-1651. Il s'en est fait plusieurs réimpressions de différents formats ; *Lux evangelicæ sub velum sacrorum emblematum recondita pars tertia, hoc est cæleste Pantheon, sive cælum novum in festa et gesta sanctorum totius anni selecta historia et morali doctrina varie illustratum*, Cologne, 1647, in-folio ; Anvers, 1658, in-4° ; Amsterdam, 1659, in-8° ; *Cælum empyreum in festa sanctorum apostolorum, martyrum, confessorum, virginum, etc.*, in-fol., in-4°, et 2 vol. in-12 ; *Cælum empyreum, pars altera*, Cologne, 1669, in-fol., in-4° et in-8°. On a encore de lui des *Méditations sur la passion de N. S.*, en flamand, Anvers, 1670, in-8°. — Son frère aîné, Jean-Baptiste ENGELGRAVE, jésuite comme lui, jouissait d'une grande considération dans son ordre et publia : *Meditationes per totum*

*annum in omnes dominicas et festa*, Anvers, 1654, in-4°.

ENGESTROEM (JEAN), théologien suédois, né l'an 1699, mort en 1777, fut évêque de Lund, et vice-chancelier de l'université de cette ville. Il était très-habile dans la philologie sacrée, et il composa, indépendamment de plusieurs savantes dissertations, une *Grammatica Hebræa biblica*, imprimée à Lund, en 1734.

ENGLEFIELD (sir CHARLES-HENRI), savant anglais, né d'une famille très-ancienne du Berkshire, mort à Londres, le 21 mars 1822, composa, outre plusieurs ouvrages sur l'astronomie et l'archéologie, les deux écrits suivants : *Lettre à l'auteur de la Revue sur les protestants dissidents*, 1790, in-8°; *Sur les motifs de la séparation des protestants d'avec l'Eglise Romaine*.

ENJEDIN ou ENYEDIN (GEORGES), un des plus subtils unitaires qui aient fait des remarques sur l'Ecriture sainte. On a de lui *Explicatio locorum scripturæ veteris et novi Testamenti, ex quibus dogma Trinitatis stabilitur solet*, in-4° : ouvrage pernicieux et rempli de vains sophismes, qui a été sévèrement défendu et brûlé dans différents endroits. Il a été réfuté par Richard Simon. Cet auteur, né en Transylvanie, ministre et surintendant dans sa patrie, mourut en 1597, âgé de 42 ans. Il a emprunté presque toutes ses remarques d'Etienne Basilius, unitaire de Coloswar.

ENNODIUS (MAGNUS-FÉLIX), né à Arles vers 473, et originaire des Gaules, embrassa l'état ecclésiastique du consentement de sa femme, qui de son côté se fit religieuse. Ses vertus et ses talents le firent élever sur le siège de Pavie l'an 511. On le choisit ensuite pour travailler à la réunion de l'Eglise grecque avec la latine. Il fit deux voyages en Orient, qui ne servirent qu'à faire connaître les artifices de l'empereur Anastase, et la prudence d'Ennodius. Cet illustre prélat mourut saintement en 521. Le Père Sirmond donna au public en 1612 une bonne édition de ses *OEuvres*, in-8°. Elles renferment neuf livres d'épîtres, recueil édifiant et utile pour l'histoire de son temps; dix recueils d'*œuvres diverses*; la *Défense du concile de Rome*, qui avait absous le pape Symmaque; vingt-huit discours ou déclamations; des poésies. L'Eglise honore sa mémoire le 17 juill.

ENOCH, fils aîné de Caïn, bâtit avec son père la première ville. Ce mot, dans l'origine, ne signifie qu'une habitation fixe, un terrain environné de clôture. Caïn et Enoch en firent une pour eux et pour leurs descendants; elle fut appelée *Enochie*.

ENOCH ou HENOCH, fils de Jared et père de Mathusalem, né l'an 3412 avant J.-C., fut enlevé du monde pour être placé dans le Paradis terrestre, après avoir vécu 365 ans avec les hommes. Il doit venir un jour pour faire entrer les nations dans la pénitence (voyez ELIE). On lui attribua, dans les premiers siècles de l'Eglise, un ouvrage plein de fables sur les astres, sur la descente des anges sur la terre, etc.; mais il y a appa-

rence que cette production avait été supposée par les hérétiques, qui, non contents de falsifier les saintes Ecritures, se jouaient, par des écrits supposés et fabuleux, de la crédulité de leurs imbéciles sectateurs. Quelques critiques prétendent que cet ouvrage, véritablement d'Enoch, a été défiguré par des mains infidèles; ils se fondent sur ce que saint Jude, dans son épître canonique, paraît en citer un passage. Mais saint Jude cite Enoch sans parler de son livre; le passage en question peut être le fruit d'une ancienne tradition, conservée dans d'autres livres. Voy. JUDE.

ENOCH, fils d'Abraham, rabin de Gnesne et de Posen, est auteur des ouvrages suivants : *Commentaire sur le psaume LXXXIII, extrait du Commentaire entier fait par le même auteur sur tous les psaumes; Dispute de Joseph avec ses frères; Discours sacrés sur les divers lieux du Pentateuque*, imprimés à Amsterdam. Le lieu et la date de sa mort sont inconnus.

ENOCH (ETIENNE-CÉLESTIN), évêque de Rennes, né en 1742 à Hiénilin-Liétard dans l'Artois, entra, à l'âge de 24 ans, dans l'Oratoire, où il connut Fouché, depuis ministre général de la police. Ayant refusé le serment sous la révolution, il dut émigrer; en passant par Grenoble, il fut arrêté, et il aurait péri, si le maire, père d'un de ses élèves, ne l'eût arraché à la fureur des démagogues. Il se rendit ensuite en Italie, et plus tard il fut choisi pour être le précepteur des enfants du comte d'Artois, depuis Charles X. Il occupa pendant deux années cet emploi important, fut, en 1805, nommé évêque de Rennes, et parut au concile de 1811. Après 17 années d'épiscopat, il demanda sa retraite, reçut le titre de premier chanoine de Saint-Denis, et mourut dans cette ville en 1825. On n'a de lui d'autres ouvrages imprimés que ses Mandements.

ENOS, fils de Seth et père de Caïn, né l'an 3799 avant J.-C., mort âgé de 905 ans, établit les principales cérémonies du culte que les premiers hommes rendirent à l'Etre suprême.

ENS (JEAN), théologien protestant, ministre et professeur en l'université d'Utrecht, né en 1682 à Quadick dans la Westfrise, mort en 1732, a laissé : *Bibliotheca sacra, sive Diatribe de librorum Novi Testamenti canone*, Amsterdam, 1710, in-8°; *Observations sur le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> chapitres d'Isaïe* (en hollandais), Amsterdam, 1713, in-8°; *Oratio de persecutione Juliani*, Utrecht, 1720, in-4°; et d'autres ouvrages en hollandais dirigés contre Voët, Fruglice et leurs adhérents.

ENZINAS (FRANÇOIS), né à Burgos en Espagne, vers 1515, est également connu sous les noms de Dryander et de Duchesne en français. Il fit ses études à Wittenberg, sous Mélancthon, qui lui inspira du goût pour le luthéranisme. Il embrassa ouvertement les nouvelles erreurs à Anvers. Il y entreprit, à la sollicitation de Mélancthon, une traduction du Nouveau Testament en espagnol,

1542, in-8°, qu'il eut l'audace de dédier à Charles-Quint et de présenter à ce prince, en le priant de la prendre sous sa protection; Charles le lui promit, pourvu qu'il n'y eût rien contre la foi antique. La version ayant été examinée, l'auteur fut mis en prison, où il fut détenu pendant 15 mois. Il s'évada l'an 1545, parcourut l'Angleterre, l'Allemagne, et se rendit à Genève, auprès de Calvin en 1552. On ne sait rien de lui au-delà de cette époque. Il a laissé une mauvaise *Histoire de l'état des Pays-Bas et de la religion d'Espagne*, Genève, in-8°. Cette histoire fait partie du *Martyrologe protestant*, imprimé en Allemagne. C'est l'histoire apologétique des calvinistes et luthériens, punis pour s'être arrogé le droit de dogmatiser, d'insulter les prêtres, d'exciter des troubles, etc.

**EON DE L'ETOILE**, gentilhomme breton, homme sans lettres, mais d'une extravagance et d'une opiniâtreté telle qu'on en voit rarement. Ce fou se disait *le fils de Dieu, et le juge des vivants et des morts*, sur l'allusion grossière de son nom avec le mot *eum* dans cette conclusion des exorcismes : *Per eum qui judicaturus est vivos et mortuos*. On ne doit pas s'étonner qu'un insensé ait pu trouver une telle absurdité dans son imagination. On ne doit pas l'être non plus qu'il ait fait un grand nombre de sectateurs, et que quelques-uns aient mieux aimé se laisser brûler que de renoncer à leur délire. Il n'y a, comme dit Cicéron, aucun genre de folie, ou d'excès dont l'esprit humain ne soit capable. Eon fut pris et conduit au concile de Reims, assemblé par le pape Eugène III en 1158. Le pontife demanda à l'écervelé : « Qui es-tu ? » Il lui dit : « Celui qui doit venir juger les vivants et les morts. » Comme il se servait, pour s'appuyer, d'un bâton fait en forme de fourche, le pape lui demanda ce que voulait dire ce bâton ? « C'est ici un grand mystère, répondit le fanatique. Tant que ce bâton est dans la situation où vous le voyez, les deux pointes tournées vers le ciel, Dieu est en possession des deux tiers du monde, et me laisse maître de l'autre tiers. Mais si je tourne les deux pointes vers la terre, alors j'entre en possession des deux tiers du monde, et je n'en laisse qu'un tiers à Dieu. » Ce maître de l'univers fut enfermé dans une étroite prison, où il mourut peu de temps après. Ceux d'entre les sectateurs d'Eon, qui demandèrent à rentrer dans l'Eglise, furent reçus avec bonté ; mais, comme il paraissait que de telles extravagances soutenues avec tant de fureur prouvaient quelque intervention de l'esprit séducteur, on les exorcisa comme des démons.

**EPAPHRODITE**, apôtre ou évêque de Philippes en Macédoine. Les fidèles de cette ville ayant appris que saint Paul était détenu prisonnier à Rome, envoyèrent Epaphrodite pour lui porter de l'argent, et l'aider de ses services. Ce député exécuta sa commission avec beaucoup de zèle, et tomba dangereusement malade à Rome. Quand il fut guéri, saint Paul le renvoya avec une lettre pour

les fidèles de Philippes, remplie de témoignages d'amitié, pour eux et pour Epaphrodite, l'an 62 de J.-C.

**EPÉE** (l'abbé DE L'), né à Versailles le 25 novembre 1712, d'un père architecte, s'est rendu célèbre par ses travaux en faveur des sourds et muets de naissance. Son assiduité et sa patience, autant que ses talents, ont donné à ses peines un succès mérité, dont la gloire eût été plus pure encore, s'il avait dédaigné les liaisons avec un parti qui a toujours mis les bonnes œuvres en ostentation, quoique personnellement il fût simple et modeste. L'abbé de L'Épée donne lui-même une idée juste, claire et précise de sa méthode dans son *Institution des sourds et des muets* (voyez le *Journal hist. et littéraire*, du 15 septembre 1776, page 81), ouvrage écrit avec sentiment, et qui n'a pas le ton de sécheresse et de didacticisme que le titre semble annoncer. Il y a à la fin une belle petite oraison latine, prononcée par un de ses élèves et terminée par ce passage de la Sagesse : *Sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas* (Sap. x). Ce livre a été réimprimé en 1784 sous ce titre : *La Véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience*, Paris, 1 vol. in-12. On connaît le différend qui s'est élevé entre l'abbé de L'Épée et l'abbé Deschamps, qui, dans son *Cours élémentaire d'éducation*, regarde l'inspection des mouvements de la langue comme le moyen principal de l'instruction des sourds et muets, tandis que le premier, et son défenseur, M. Desloges, regardent l'usage des signes naturels et méthodiques, comme tenant la place la plus importante dans cette instruction. Peut-être n'est-ce qu'une dispute de mots ou une manière de raisonner, qui tient plus à la spéculation qu'à la pratique (voyez le *Journal hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> octobre 1780, page 182). Si l'on considère les élèves comme *sourds*, le moyen direct et principal d'instruction, ce sont sans doute les signes ; mais ce sera l'articulation et les mouvements de la langue, si on les considère comme *muets*. Quoi qu'il en soit, l'art de faire parler les sourds et muets, plus exercé aujourd'hui et perfectionné, n'est cependant pas neuf ; nous le tenons, comme tous les autres, des hommes plus instruits et moins bruyants que nous, qui nous ont laissé le fruit de leurs observations. Il y a bien des années que Péreira a fait à Paris les plus heureux essais en faveur des muets. En 1771 il présenta au roi de Suède, qui se trouvait dans cette capitale, trois muets qui parlèrent devant ce prince. Il reçut une pension du gouvernement ; et lorsque l'abbé de L'Épée commença à faire du bruit, Péreira écrivit à l'abbé Fontenai une lettre où il revendiquait sa découverte. Nous avons une dissertation latine de Jean Conrad Amman, sur la parole, imprimée à Amsterdam en 1700, qui présente les détails les plus curieux, résultat d'une longue et pénible expérience ; on en voit une traduction française à la fin de l'ouvrage de M. Deschamps. Le même auteur nous a

donné le *Surdus loquens* (le sourd parlant), imprimé à Harlem en 1692. Longtemps avant le médecin Amman, Jean Wallis avait exercé avec beaucoup de succès l'art de faire parler les sourds et muets, qu'un religieux, nommé Ponce, avait déjà fait connaître en Espagne. Le P. Gaspard Schott a écrit des choses intéressantes sur le même objet, et M. Mercier, dans la notice de ses ouvrages, lui fait honneur de la découverte. L'abbé de L'Épée est mort à Paris, en décembre 1789.

**ÉPHRAÏM**, deuxième fils du patriarche Joseph et d'Aseneth, fille de Putiphar, naquit en Égypte vers l'an 1710 avant Jésus-Christ. Jacob étant sur le point de mourir, Joseph lui mena ses deux fils, Ephraïm et Manassès; le saint patriarche les adopta et leur donna sa bénédiction, en disant que « Manassès serait chef d'un peuple, mais que son frère « serait plus grand que lui, et que sa postérité serait la plénitude des nations; » et mettant, par une action prophétique, la main droite sur Ephraïm, le cadet, et la gauche sur Manassès. Ephraïm eut plusieurs enfants en Égypte, qui se multiplièrent tellement, qu'au sortir de ce pays ils étaient au nombre de 40,500 hommes capables de porter les armes. Après qu'ils furent entrés dans la terre promise, Josué, qui était de leur tribu, les plaça entre la Méditerranée au couchant et le Jourdain à l'orient. Cette tribu devint, en effet, selon la prophétie de Jacob, beaucoup plus nombreuse que celle de Manassès.

**ÉPHRAÏM** de Nevers, religieux capucin, né à Auxerre, d'une bonne famille, était frère de M. Dechateau des Bois, conseiller au parlement de Paris. Il fut destiné à la mission du Pégu; mais il s'arrêta à Madras, où les Anglais l'accueillirent favorablement. Le succès de ses prédications était tel, qu'il suscita, dit-on, la jalousie de plusieurs ecclésiastiques. On se saisit de sa personne en 1648, et on le jeta dans les prisons de l'inquisition à Goa, où il demeura quinze ou vingt mois. Le pape excommunia le clergé de Goa, jusqu'à ce qu'il eût remis Ephraïm en liberté. Ces menaces restèrent sans effet; mais le roi de Golconde, qui avait conçu une vive estime pour ce religieux, obtint sa délivrance en envoyant une armée assiéger la ville de Saint-Thomé. Depuis cette époque, le P. Ephraïm continua d'exercer le saint ministère à Madras, rendant toutes sortes de services à ses compatriotes, et particulièrement au voyageur Tavernier, qui fait le plus grand éloge de sa piété, de ses connaissances et de son caractère.

**ÉPHREM** (saint), diacre d'Edesse, fils d'un labourer de Nisibe, s'adonna dans sa jeunesse à tous les vices de cet âge. Il reconnut ses égarements, et se retira dans la solitude pour les pleurer. Il y pratiqua toutes les austérités, mortifiant son corps par les jeûnes et les veilles. Une prostituée vint tenter l'homme de Dieu. Ephrem lui promit de faire tout ce qu'elle voudrait, pourvu qu'elle le suivit; mais cette malheureuse, voyant que le saint la menait dans une place publique, lui dit qu'elle rougirait de se donner en

spectacle. Le solitaire lui répondit avec un saint emportement : « Tu as honte de pécher « devant les hommes, et tu n'as pas honte de « pécher devant Dieu, qui voit tout et qui « connaît tout. » Ces paroles touchèrent la prostituée, et dès lors elle résolut de se sanctifier. Ephrem ne resta pas toujours dans sa solitude; il alla à Edesse, où il fut élevé au diaconat. La consécration de l'ordination anima son zèle, et ce zèle le rendit orateur. Quoiqu'il eût négligé ses études, il prêcha avec autant de facilité que d'éloquence. Comme les apôtres, il enseigna ce que jusqu'alors il avait ignoré. Le clergé, les monastères, le choisirent pour leur guide, et les pauvres pour leur père. Il sortit de sa retraite dans un temps de famine, pour les faire soulager. Il retourna enfin dans son désert, où il mourut vers l'an 379. Saint Ephrem avait composé plusieurs ouvrages en syriaque, pour l'instruction des infidèles ou pour la défense de la vérité contre les hérétiques; ils furent presque tous traduits en grec de son vivant. Il écrivit avec force contre les erreurs de Sabellius, d'Arius, d'Apollinaire et des manichéens. On a une très-belle édition en latin, grec et syriaque, de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, en 6 vol. in-folio, publiés à Rome depuis 1732 jusqu'en 1746, sous les auspices du cardinal Quirini, par les soins de M. Assémani, sous-bibliothécaire du Vatican. L'illustrer cardinal l'avait chargé de cette entreprise, dont l'exécution a satisfait le public savant. Cette édition est enrichie de prolégomènes, de préfaces, de notes. Les ouvrages de piété de saint Ephrem ont été traduits en français par M. l'abbé Le Merre, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Ses écrits tirent leur principale force du génie et des figures propres aux langues orientales. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'il n'y a rien d'étudié, et que toutes les paroles ne sont que les effusions impétueuses d'une âme qui s'épanche; on y remarque partout le langage d'un cœur pénétré d'amour, de confiance, de componction, d'humilité et de toutes les autres vertus. L'auteur s'y est peint tel qu'il était; il y paraît uniquement occupé des grandes vérités du salut. Sans cesse il s'humilie sous la main toute-puissante d'un Dieu infiniment saint et terrible dans sa justice; la présence divine lui inspire une frayeur respectueuse; le souvenir du jugement dernier augmente sa ferveur, le porte à pratiquer et à prêcher les austérités de la pénitence, et l'âme à travailler de toutes ses forces pour se préparer un trésor de mérites. Ses paroles impriment dans les âmes les sentiments dont elles sont l'image; elles y portent tout à la fois la lumière et la conviction. Ce n'est point un feu qui produit une chaleur passagère; c'est une flamme qui dévore et détruit toutes les affections terrestres, qui transforme l'âme en elle-même, et qui continue de brûler sans rien perdre de son activité. « Quel est l'orgueilleux, dit « saint Grégoire de Nysse, qui ne deviendrait « le plus humble des hommes, en lisant ses « discours sur l'humilité? Qui ne serait en-

« flammé d'un feu divin, en lisant son traité « de la charité? Qui ne désirerait d'être « chaste de cœur et d'esprit, en lisant les « éloges qu'il donne à la chasteté? » Saint Ephrem fut en relation avec les personnages les plus illustres de son temps, avec saint Grégoire de Nysse, saint Basile, Théodoret. Le premier l'appelle *le docteur de l'univers*; le dernier, *la lyre du Saint-Esprit*.

ÉPHREM, patriarche d'Antioche, souscrivit à l'édit de Justinien contre Origène, et à la condamnation des Trois chapitres, écrivit plusieurs ouvrages pour la défense du concile de Chalcédoine, de saint Cyrille et de saint Léon, dont Photius nous a conservé des extraits. Il mourut vers l'an 546.

ÉPHREM, né l'an 1734, était fils d'un personnage distingué de Sis en Cilicie, nommé Markos, et s'acquitta par son savoir une si grande considération parmi ses compatriotes unis à l'Eglise romaine, que la cour de Rome le nomma évêque *in partibus infidelium*. Elu patriarche de Sis en 1771, après la mort de son frère Gabriel, il occupa ce siège pendant treize années, et mourut en 1784. On a de lui une *Histoire chronologique des patriarches arméniens de Cilicie*, restée manuscrite, et beaucoup de poésies, relatives pour la plupart à des sujets religieux, dont les Arméniens font beaucoup de cas; elles n'ont pas non plus vu le jour. Ephrem eut pour successeur Thoros ou Théodore IV.

ÉPINAC (PIERRE D'), archevêque de Lyon, né le 10 mai 1540, au château d'Epinac en Forez, près de Saint-Bonnet-le-Château, était neveu, par sa mère, d'Antoine d'Albon, archevêque de Lyon, qui le fit admettre, dès l'âge de 10 ans, au nombre des chanoines comtes de cette ville. Après avoir fait ses études de droit à Toulouse, il fut deux fois député à la cour pour des affaires du chapitre de Lyon, notamment en 1566, pour s'opposer à la réception du concile de Trente. C'est en 1574 qu'il succéda à son oncle Antoine d'Albon sur le siège de Lyon. En 1576, il présida le clergé aux premiers états de Blois, en sa qualité de primat, et il y prononça un discours qui fut regardé comme un modèle d'éloquence. Henri III le récompensa en le pourvoyant de riches abbayes et en l'appelant dans son conseil d'Etat. Plus tard il prit parti pour la Ligue, et se trouva mêlé dans les affaires du temps. Il manqua périr avec les Guise, et reçut de Mayenne le titre de garde des sceaux. Devenu gouverneur de Lyon, il s'opposa à ce que cette ville reconnût Henri IV, et néanmoins il le harangua lorsque ce monarque vint la visiter, au mois de septembre 1595. Pierre d'Epinac mourut à Lyon le 9 janvier 1599. Sous son épiscopat, Lyon vit s'établir dans son sein les capucins et les chartreux, et plusieurs confréries de pénitents. Indépendamment du discours dont nous avons parlé, et qui a été souvent imprimé, on a de lui : des *Statuts synodaux*, publiés en 1577, et insérés dans les Statuts synodaux du diocèse de Lyon, 1827, in-8°; une *Exhortation* à son peuple, avec le formulaire de prières qui se font tous les jours

de la semaine, Lyon, 1583, in-16: un nouveau *Bréviaire* à l'usage de son diocèse.

ÉPINE (JEAN DE L'), ou *Spina*, fameux ministre calviniste, avait été religieux augustin. Il assista au colloque de Poissy, et échappa au massacre de la Saint-Barthélemy. On a de lui plusieurs livres de morale et de controverse assez mauvais. Il mourut à Saumur en 1594.

ÉPIPHANE, fils de Carpocrate, hérétique comme son père, fut instruit dans la philosophie platonicienne, et crut y trouver des principes propres à appuyer ses erreurs. Il supposait un principe éternel, infini, et alliait avec ce principe fondamental le système de Valentin. Selon lui, comme selon nos régénérateurs modernes qui ont changé le plus beau royaume en des monceaux de ruines, ce sont l'ignorance et la passion qui, en rompant l'égalité et la communauté des biens, ont introduit le mal dans le monde; les idées de propriété exclusive n'entrent point dans le plan de l'Intelligence suprême: elles sont l'ouvrage des hommes. Il concluait de là qu'il fallait supprimer les lois et rétablir l'état d'égalité; il concluait encore que la communauté des femmes était le rétablissement de l'ordre, comme la communauté des fruits de la terre. Il est surprenant, dit Feller, que nos prôneurs de l'égalité des droits de l'homme ne l'aient pas encore étendue jusque-là. Par bonheur pour ses contemporains, cet Epiphane mourut à l'âge de 17 ans, vers le commencement du III<sup>e</sup> siècle. Sa doctrine avait tellement plu au peuple, qu'il le révéra comme un dieu. On lui consacra un temple à Samé, ville de Céphalonie, et l'on érigea une académie pour perpétuer sa doctrine.

EPIPHANE (saint), évêque de Salamine et Père de l'Eglise, naquit dans le territoire d'Eleuthérople en Palestine, vers l'an 310. Dès sa plus tendre jeunesse il se retira dans les déserts de sa province, et fut le témoin et l'imitateur des vertus des saints solitaires qui les habitaient. A 20 ans il fonda un monastère, et eut un grand nombre de moines sous sa conduite. Il s'appliqua dans sa solitude à l'étude des écrivains sacrés et profanes. Elevé à la prêtrise, il le fut bientôt à l'épiscopat en 366, par les vœux unanimes du clergé et du peuple de Salamine, métropole de l'île de Chypre. Le schisme d'Antioche l'ayant appelé à Rome, il logea chez l'illustre veuve Paule. De retour dans son diocèse, il instruisit son peuple par ses sermons, et l'édifia par ses austérités. Il le préserva de toutes les hérésies, et surtout de celles d'Arius et d'Apollinaire. Epiphane ne fut pas moins opposé à Origène qu'il croyait coupable des erreurs qu'on rencontre dans ses écrits. Il les anathématisa dans un concile en 401, et se joignit à Théodoret, pour engager saint Jean Chrysostome à souscrire à cette condamnation. Le saint patriarche l'ayant refusé, Epiphane vint en 403 à Constantinople, à la persuasion de Théophile d'Alexandrie, pour y faire exécuter le décret de son concile. Cette démarche était imprudente; celle d'ordonner un prêtre à Jérusalem sans

le consentement de Jean, patriarche de cette ville, ne l'est peut-être pas moins. Le patriarche s'en plaignit amèrement, et saint Epiphane s'en excusa sur la nécessité des circonstances et sur le consentement présumé de Jean, sur ce qu'il avait ignoré la défense que Jean avait faite; enfin sur ce que le monastère où il avait fait l'ordination, n'était point de la juridiction de l'évêque de Jérusalem (*voy.* le tom. II des Œuvres de saint Epiphane, p. 312, édition de Paris, 1622). Il ordonna aussi un diacre à Constantinople sans le consentement de saint Chrysostome. Le pape Urbain II l'excuse en ces termes en écrivant à Hugues, archevêque de Lyon : *Legimus sanctum Epiphanium episcopum, ex diœcesi S. Jo. Chrysostomi quosdam clericos ordinasse, quod sanctus vir omnino non fecisset, si ei detrimentum fore perpenderet.* Il l'excuse aussi sur sa bonne foi et sur l'utilité de cette ordination. Saint Epiphane mourut en retournant de Constantinople à l'île de Chypre, en 403, âgé d'environ 93 ans, regardé comme un évêque charitable, zélé, pieux; mais peu politique, et se laissant quelquefois emporter trop loin par son zèle. De tous les ouvrages qui nous restent de ce Père, les plus connus sont : son *Panarium*, c'est-à-dire l'*Armoire aux remèdes*. C'est une exposition des vérités principales de la religion, et une réfutation des erreurs qu'on y a opposées. Son *Anchora*, ainsi appelé parce qu'il le compare à l'ancre d'un vaisseau, et qu'il le composa pour fixer la foi des fidèles et les affermir dans la saine doctrine; son *Traité des poids et des mesures*, plein d'une profonde érudition; son livre *des Douze pierres précieuses*, qui étaient sur le rational du grand-prêtre, ouvrage savant, trad. en latin, Rome, 1743, in-4°, par les soins et les notes de François Fogliini. Tous ces écrits décèlent une vaste lecture; mais saint Epiphane ne la puisait pas toujours dans les bonnes sources. Il se trompe souvent sur des faits historiques peu importants; il adopte des fables et des bruits incertains. Son style, loin d'avoir l'élévation et la beauté de celui des autres Pères grecs, des Chrysostome, des Basile, est dur, négligé, obscur, sans suite et sans liaison. Saint Epiphane était un compilateur plutôt qu'un écrivain; mais la postérité ne lui doit pas moins de reconnaissance. Sans lui, nous n'aurions aucune idée de plusieurs auteurs profanes et ecclésiastiques, dont il nous a transmis des fragments. La meilleure édition des *œuvres* de ce Père est celle du Père Péttau, en grec et en latin, 1622, avec de savantes notes, en 2 vol. in-fol. *Voy.* la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine* par M. l'abbé Guillon, où l'on trouve une excellente analyse des ouvrages de saint Epiphane.

EPIPHANE, patriarche de Constantinople en 520, prit avec zèle la défense du concile de Chalcédoine et de la condamnation d'Eutychès. Le pape Hormisdas lui donna pouvoir de recevoir en son nom tous les évêques qui voudraient se réunir à l'église romaine, à condition qu'ils souscriraient à la

formule qu'il avait dressée. Il mourut en 535, avec la réputation d'un bon évêque.

EPIPHANE le Scolastique, ami du célèbre Cassiodore, traduisit, à sa prière, les *Histoires ecclésiastiques* de Socrate, de Sozomène, de Théodoret. Il en fit ensuite un abrégé en 12 livres, auquel il donna le nom d'*Historia tripartita*. Il florissait vers l'an 510.

EPIPHANE, moine et prêtre de Jérusalem, qu'Anselme Banduri croit être le même que POLYECTE, patriarche de Constantinople en 956, mort le 16 janvier 970, nous a laissé : *De Syria et Urbe Sancta*, en grec et en latin, inséré dans les *Symmicta*, d'Allatius, lib. I; *Vita B. Mariæ Virginis et S. Andreæ apostoli*, dont Allatius fait mention dans sa diatribe *de Simeonum scriptis*, p. 106.

EPIPHANE (le Père), religieux capucin, né sur le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle à Moirans, près Saint-Claude, s'appliqua avec beaucoup de zèle aux travaux des missions dans l'Inde. On sait qu'il existait encore en 1685. On a de lui divers écrits de théologie et de controverse, dont aucun ne paraît avoir vu le jour. Tels sont : une *Explication littérale de l'Apocalypse*; une *clef* du même livre; les *Annales historiques de la mission des Pères capucins dans la Nouvelle-Andalousie*; *Ars memoriæ admirabilis omnium nescientium excedens captum*, et autres, dont on peut voir les titres dans la *Bibliotheca scriptorum capuccinorum* du P. Bernard, de Bologne.

EPISCOPIUS (SIMON), dont le nom de famille est *Bischof*, évêque, né à Amsterdam en 1583, professeur en théologie à Leyde en 1613, se fit beaucoup d'ennemis pour avoir pris le parti des arminiens contre les gomaristes. Ces deux sectes, toutes deux enthou-siastes et factieuses, divisaient alors la Hollande. Episcopus plaida pour la première. Il fut insulté en public et en particulier, et insulta à son tour. Les états de Hollande l'ayant invité de se trouver au synode de Dordrecht, il ne put y être admis que comme homme de parti cité à comparaître, et non pas comme juge appelé pour donner des décisions. Le synode le chassa de ses assemblées, le déposa du ministère, et le bannit des terres de la république : décision injuste et absurde de la part de gens qui ne reconnaissaient point de juges en matière de doctrine, et qui s'arrogeaient en même temps une infailibilité qu'ils refusent à l'Eglise universelle (*Voy.* ARMINIUS, GOMAR, VORSTRIUS). Il se retira à Anvers, où ne trouvant pas de gomaristes à combattre, il s'amusa à disputer avec les jésuites. Son exil dura quelque temps; mais enfin, l'an 1626, il revint en Hollande, pour être ministre des remontrants à Rotterdam. Huit ans après il fut appelé à Amsterdam, pour veiller sur le collège que ceux de sa secte venaient d'y ériger. Il y mourut en 1643, d'une rétention d'urine après avoir professé publiquement la tolérance de toutes les sectes qui reconnaissent l'autorité de l'écriture sainte, de quelque manière qu'elles l'expliquent. C'était ouvrir la porte à toutes les erreurs. Cette opinion

l'avait fait soupçonner de socinianisme, et il n'avait pas détruit ces soupçons en publiant ses *Commentaires sur le Nouveau Testament*. L'on sent assez à travers ses équivoques, qu'il pensait que Jésus-Christ n'était pas Dieu. « Du calvinisme au socinianisme, dit sage-ment un théologien, il n'y a qu'un pas ; » et rarement même on s'arrête là (*Voy. LENTULUS, SERVET, etc.*). Ses ouvrages de théologie ont été publiés à La Haye en 1678, 2 vol. in-fol. Episcopus était fort diffus, mais vif et très-empporté, quoique apôtre du tolérantisme. Il y a quelquefois plus de subtilités que de solidité dans ses raisonnements. La vie de ce sectaire est à la tête de ses Œuvres, publiées par Courcelles : Philippe de Limborch l'a aussi écrite en 1702, in-8°.

ERASME (DIDIER), *Desiderius Erasmus*, naquit à Rotterdam en 1467, du commerce illégitime d'un bourgeois de Gouda, nommé Pierre Gheraeds, avec la fille d'un médecin. Il fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de 9 ans, dans la cathédrale d'Utrecht. A 14, il perdit son père et sa mère ; à 17, il se fit chanoine régulier de Saint-Augustin à Stein, près de Gouda ; à 25, il fut élevé au sacerdoce par l'évêque d'Utrecht. Sa pénétration était très-vive, et sa mémoire très-heureuse. Erasme voyagea pour perfectionner ses talents, en France, en Angleterre, en Italie. Il séjourna près d'un an à Bologne, et y prit en 1506 le bonnet de docteur en théologie. Ce fut dans cette ville qu'ayant été pris pour chirurgien des pestiférés, à cause de son scapulaire blanc, il fut poursuivi à coups de pierres, et courut risque de la vie. Cet accident lui donna occasion d'écrire à Lambert Brunius, secrétaire de Jules II, pour demander la dispense de ses vœux : il l'obtint. De Bologne, il passa à Venise, ensuite à Padoue, enfin à Rome, où ses ouvrages l'avaient annoncé avantageusement. Le pape, les cardinaux, en particulier celui de Médicis (depuis Léon X), le recherchèrent et l'applaudirent. Erasme aurait pu se faire un sort heureux et brillant dans cette ville, mais les avantages que ses amis d'Angleterre lui faisaient espérer de la part d'Henri VIII, lui firent préférer le séjour de Londres. Thomas Morus, grand chancelier du royaume, lui donna un appartement chez lui. Erasme s'étant présenté à lui sans se nommer, Morus fut si agréablement surpris des charmes de la conversation de cet inconnu, qu'il lui dit : « Vous êtes Erasme ou un démon. » On lui offrit une cure pour le fixer en Angleterre ; mais il la refusa. Il fit un second voyage en France, l'an 1510, et peu de temps après il retourna encore en Angleterre. L'université d'Oxford lui donna une chaire de professeur en langue grecque. Soit qu'Erasme fût naturellement inconstant, soit que cette place lui parût au-dessous de son mérite, il la quitta pour se retirer à Bâle, d'où il allait assez souvent dans les Pays-Bas, et même en Angleterre, sans que ses fréquentes courses l'empêchassent de donner au public un grand nombre d'ouvrages. Léon X ayant été élevé sur le saint-siège, Erasme lui demanda la permission de lui dé-

dier son *édition grecque et latine* du Nouveau Testament, et reçut la réponse la plus obligeante. Il ne fut pas moins estimé par le successeur de Léon et par les autres souverains pontifes. Paul III voulait l'honorer de la pourpre romaine ; Clément VII et Henri VIII lui écrivirent de leur propre main, pour se l'attacher. Le roi François I<sup>er</sup>, Ferdinand, roi de Hongrie, Sigismond, roi de Pologne, et plusieurs autres princes essayèrent en vain de l'attirer auprès d'eux. Erasme, ami de la liberté autant qu'ennemi de la contrainte des cours, n'accepta que la charge de conseiller d'état, que Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de Charles-Quint, lui donna. Cette place lui acquit beaucoup de crédit, sans lui procurer beaucoup de gêne. L'hérésiarque Martin Luther tâcha de l'engager dans son parti, mais inutilement. Erasme, prévenu d'abord en faveur des réformateurs, se dégoûta d'eux quand il les eut mieux connus. Il les regardait comme une nouvelle espèce d'hommes obstinés, médisants, hypocrites, menteurs, trompeurs, séditieux, forcés, incommodés aux autres, divisés entre eux.... « On a beau vouloir, disait-il en plaisantant, que le luthéranisme soit une chose « tragique ; pour moi, je suis persuadé que « rien n'est plus comique, car le dénouement « de la pièce est toujours quelque mariage. » Ces plaisanteries et l'approbation qu'il donna au livre de Henri VIII contre Luther exaspérèrent les réformateurs, et sa modération lui fit aussi beaucoup d'adversaires dans le parti opposé, sort ordinaire qu'éprouvent les gens pacifiques dans les temps de troubles. Au milieu de ces agitations, il publia ses *Colloquia* (1522), qui furent vivement critiqués de part et d'autre ; la Sorbonne excitée par ses ennemis censura une partie de ses ouvrages, et accompagna son anathème de réflexions mortifiantes. Les partisans de Luther devenant de plus en plus puissants et nombreux à Bâle, Erasme quitta cette ville en 1529, et se retira à Fribourg où il reçut un accueil bien propre à le dédommager de toutes les persécutions dont on l'avait accablé ; mais il n'y resta que six ans : sa santé devenant plus faible, il se persuada que la résidence de Bâle lui serait plus favorable. Il y revint, et c'est dans cette ville qu'il mourut d'une dysenterie dans la nuit du 11 au 12 juillet 1536, à l'âge de soixante-neuf ans. Il avait été durant tout le cours de sa vie d'une complexion délicate ; il fut, sur la fin de ses jours, tourmenté par la goutte et la gravelle. Sa mémoire est aussi chère à Bâle, qu'il avait illustrée en y fixant sa demeure, qu'à Rotterdam, qui jouit de la gloire de lui avoir donné le jour. Ses compatriotes lui ont fait élever une statue au milieu de la grande place, sur la base de laquelle on lit ces paroles :

Desiderio Erasmo  
Magno scientiarum atque  
Litterarum doctoris  
Vindici et instauratori

Pour faire cette statue, on fit fondre un magnifique crucifix de bronze ; ce qui donna

lieu à **Vondel**, poète hollandais, de faire un épigramme saillante sur le patriotisme des Rotterdamois (*Voy. VONDEL*). Il fut le plus bel esprit et le savant le plus universel de son époque. C'est à lui principalement qu'on doit la renaissance des belles-lettres, les premières éditions de plusieurs Pères de l'Eglise, la saine critique. Il ranima les illustres morts de l'antiquité, et inspira le goût de leurs écrits à son siècle. Il avait formé son style sur eux. Le sien est pur, élégant, aisé; et quoique un peu bigarré, il ne le cède en rien à celui des meilleurs écrivains de son temps. « On ne peut lui refuser, dit M. Noël, la gloire d'avoir été le plus bel esprit et le savant le plus universel de son siècle. C'est lui qui tira l'Allemagne de la barbarie; c'est à lui principalement que le nord de l'Europe doit la renaissance des lettres, les premières éditions de plusieurs Pères de l'Eglise, les règles d'une saine critique et le goût de l'antiquité. Pénétré de la lecture des anciens, sur lesquels il s'était formé, son style, quoiqu'en aient dit ses détracteurs, est pur, aisé, ingénieux; et quoique la facilité de son expression ne soit pas toujours accompagnée de la plus parfaite élégance, il a une manière qui lui est propre et qui ne le cède en rien aux écrivains de son siècle, même à ceux qui avaient la pédanterie de n'employer aucun terme qui ne fût de Cicéron. Il est un des premiers qui aient traité les matières de théologie d'une manière noble et dégagée des arguties et des termes barbares de l'école. Ses ouvrages de piété ont une élégance qu'on ne trouve point dans les autres mystiques. » On a reproché, non sans raison, à Erasme, une trop grande liberté sur les matières qui concernent la religion. Il exerce souvent une critique mal fondée contre les saints Pères. Il se plaît à grossir les vices de son temps; jamais sa plume n'est plus féconde en satires, que quand il parle des religieux et des ecclésiastiques; il se rend justice à lui-même, lorsqu'il dit (lib. 1, epist. 11) : « Ut ingenue, quod verum est, fatear, sum « natura propensior ad jocos quam fortasse « deceat, et linguæ liberioris quam nonnun- « quam expedit. » On peut voir sur ce point la Préface du Père Canisius sur les *Epîtres* de saint Jérôme, et l'*Apparat sacré* du Père Possevin. Se fiant trop sur ses propres lumières dans les matières de religion, il s'est quelquefois écarté du vrai chemin. C'est pour cela que plusieurs de ses ouvrages ont été censurés par les facultés de théologie de Paris et de Louvain, et mis à l'*Index* du concile de Trente. « Damnatus in plerisque, dit « un auteur moderne, suspectus in multis, « caute legendus in omnibus. » Il faut cependant avouer que quelques-uns ont poussé la critique trop loin contre Erasme. Il est certain qu'il a vécu et qu'il est mort dans le sein de l'Eglise catholique, comme l'a montré Jacques Marsollier dans son *Apologie d'Erasme*, Paris, 1713 : ouvrage d'ailleurs trop favorable à Erasme, et contre lequel le Père Tourne mine s'éleva avec force. Peu de jours avant sa mort, Erasme écrivit à Conrad Go-

elenius, son intime ami, qu'il voudrait finir ses jours ailleurs qu'à Bâle, à raison des divisions que les nouvelles sectes avaient produites dans cette ville : « Ob dogmatum dis- « sensionem malum alibi finire vitam. » Cet homme célèbre essuya plusieurs orages qu'il ne supporta pas avec trop de patience. Naturellement sensible à l'éloge et à la critique, il traitait ses adversaires avec dédain et avec aigreur. Il eut toute sa vie une passion extrême pour l'étude; il préféra ses livres à tout, aux dignités et aux richesses. Il était ennemi du luxe, sobre, sincère, ennemi de la flatterie, bon ami et constant dans ses amitiés; en un mot, il n'était pas moins aimable homme, qu'homme savant. Toutes ses *Œuvres* furent recueillies à Bâle par le célèbre Froben son ami, en 9 vol. in-fol. Les deux premiers et le quatrième sont consacrés uniquement aux ouvrages de grammaire, de rhétorique et de philosophie. On y trouve l'*Eloge de la folie* et les *Colloques*, les deux productions d'Erasme les plus répandues. La première est une satire assez triviale contre les désordres et les ridicules de son temps, ou contre ce qui lui a paru tel. « Les détails, dit un critique, en sont « froids, prolixes, exagérés, quelquefois plats « et dégoûtants. Il est inconcevable que ce « livre ait pu jouir d'une si grande vogue; « il n'y a que le style et le nom de l'auteur « qui peuvent avoir produit cet enchante- « ment. » On ne doit pas juger plus favorablement ses *Colloques*, qu'on lit plus pour la latinité que pour le fond des choses. Il y a çà et là des endroits lubriques et obscurs, déplacés dans tout ouvrage, mais surtout dans un prétendu livre d'éducation qu'Erasme écrivait pour le fils de Froben : quand on réfléchit que l'auteur avait 60 ans, on ne sait plus qu'en penser, ou bien on ne le sait que trop. Le 3<sup>e</sup> volume renferme les *Epîtres*, dont plusieurs ont rapport aux affaires de l'Eglise; le 5<sup>e</sup>, les *livres de piété*, écrits avec une élégance qu'on ne trouve point dans les autres mystiques de son temps; le 6<sup>e</sup>, la *Version du Nouveau Testament*, avec les notes; le 7<sup>e</sup>, ses *Paraphrases sur le Nouveau Testament*; le 8<sup>e</sup>, ses *traductions* des ouvrages de quelques Pères grecs; le dernier, ses *apologies*. Jean Le Clerc a donné une nouvelle édition de tous ces différents ouvrages, en 11 vol. in-fol., à Leyde, chez Vander-Aa, 1703. L'*Eloge de la Folie* a été imprimé séparément, *cum notis variorum*, 1676, in-8<sup>o</sup>; et à Paris, Barbou, 1765, in-12. On en a une assez mauvaise traduction française, par Gueudeville, Amsterdam, 1723, in-8<sup>o</sup>; Paris, 1751, in-8<sup>o</sup> et in-4<sup>o</sup>, fig. Les Elzévir ont donné une édition de ses *Adages*, 1650, in-12; de ses *Colloques*, 1636, in-12. Il y en a une édition, *cum notis variorum*, 1664 ou 1693, in-8<sup>o</sup>. Ils ont été traduits en français par Gueudeville, Leyde, 1720, 6 vol. in-12, fig. Barrett a donné en 1789 une nouvelle traduction de l'*Eloge de la Folie*. On a imprimé séparément à La Haye et à Amsterdam ses meilleurs ouvrages au nombre de 24, qui peuvent se relier en 13 vol. petit in-12. Ceux

qui voudront connaître Erasme plus en détail, peuvent lire l'*Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, mise au jour en 1757, par M. de Burigny, en 2 vol. in-12. Quoique assez mal écrite, elle est intéressante dans plusieurs endroits. On voit encore à Bâle, dans un cabinet qui excite la curiosité des étrangers, son anneau, son cachet, son épée, son couteau, son poinçon, son testament écrit de sa propre main, son portrait par le célèbre Holbein, avec une épigramme de Théodore de Bèze. On lui a fait cette épitaphe :

Pallida mors magnum nobis accepit ERASMUM,  
Sed DESIDERIUM tollere non potuit.

ERASTE (THOMAS), médecin, né en 1524, à Bade en Suisse, enseigna avec réputation à Heidelberg, puis à Bâle, où il mourut en 1583. On a de lui : divers ouvrages de médecine, principalement contre Paracelse, ainsi qu'une Vie de ce philosophe, médecin et charlatan ; on y voit qu'il se mêlait de magie, et que le diable lui rendait des visites : Bâle, 1572, in-4° ; des thèses qui ont fait beaucoup de bruit dans le temps, Zurich, 1595, in-4° ; *Varia Opuscula medica*, 1590, in-fol. ; *Consilia*, Francfort, 1598, in-fol. ; *De auro potabili*, in-8° ; *De putredine*, in-8° ; *De theriaca*, Lyon, 1606, in-4° ; *De lamiis seu strigibus*, Bâle, 1578, in-8°. Tous ces ouvrages sont inutiles, si ce n'est à ceux qui cherchent des renseignements sur l'histoire de l'art, et notamment sur le système médical de Paracelse. Eraste s'occupait aussi de théologie ; c'est à ce titre qu'il fut envoyé au colloque de Maulbrun, avec les théologiens du Palatinat, par l'électeur Frédéric III. Parmi ses ouvrages théologiques nous mentionnerons ses *thèses contre l'excommunication, et l'autorité des consistoires*, Amsterdam, 1649, in-8°. Il paraît que l'auteur était dans le cas de les craindre. Le médecin était préférable chez lui au théologien ; mais ni l'un ni l'autre ne méritaient le premier rang.

ERATH (AUGUSTIN D'), savant professeur de théologie dans les collèges de l'ordre des chanoines de Saint-Augustin, protonotaire apostolique, abbé de Saint-André et comte palatin, né à Buchloa en Souabe en 1648, mort en 1719, a publié sur la théologie et l'histoire ecclésiastique plusieurs ouvrages, dont on trouve la liste dans Moréri : le plus remarquable est un *Commentaire historico-théologico-juridique sur la règle de saint Augustin*, en latin, Vienne, 1689, in-fol.

ERCHEMBERT, Lombard, vivait dans le 11<sup>e</sup> siècle. Il porta les armes dès sa première jeunesse, et fut prisonnier de guerre. Il se retira au Mont-Cassin, où il embrassa la règle de Saint-Benoît à l'âge de 25 ans. On lui donna le gouvernement d'un monastère voisin ; mais il y fut exposé à tant de traverses, qu'il se vit encore contraint de se retirer. Ce fut dans le lieu de sa retraite qu'il écrivit un *Supplément* depuis l'an 774 jusqu'en 884, à l'*Histoire des Lombards*, par Paul Diacre. Il ajouta à ce *Supplément* l'*Histoire de la ruine et de la restauration du Mont-Cassin, et de l'incursion des Arabes*, jusqu'à l'an 884.

On lui attribue la *Vie de Landulphe, évêque de Capoue*, en vers, et un *Abrégé de l'Histoire des Lombards* ; mais on doute qu'ils soient de lui. Antoine Caraccioli, prêtre de l'ordre des clercs réguliers, a publié son *supplément* qui offre quelques faits curieux, avec d'autres pièces, à Naples, en 1620, in-4°. Camille Pérégrin l'a donné de nouveau au public dans son *Histoire des princes Lombards*, en 1643, in-4°. Erchembert mourut vers l'an 889.

ERDOEDI (GABRIEL - ANTOINE, comte D'), doyen des suffragants de Hongrie sur le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, fit imprimer à ses frais un ouvrage du jésuite Samuel Pinson, intitulé : *Opusculum theologicum in quo quaeritur an et qualiter princeps catholicus haereticos in sua ditone retinere, vel contra paenis eos aut exilio, ad fidem catholicam amplectendam cogere possit*, Tynau, 1721 ; ce livre est devenu très-rare, l'empereur en ayant interdit la vente, parce qu'il en désapprouvait la sévérité.

ERDT (PAULIN), religieux franciscain allemand, professeur de théologie à l'université de Fribourg en Brisgau, né à Vertoch en 1737, mit beaucoup de zèle à combattre les incrédules, soit par des traductions de l'anglais et du français, soit par ses propres ouvrages, dont la liste se trouve dans le Dictionnaire de Meusel. Nous en citerons les suivants : *Historia litterariae theologiae rudimenta octodecim libris comprehensa, seu via ad historiam litterariam theologiae revelatae, adnotationibus litterariis instructa*, 4 vol. in-8°. Le plan de cet ouvrage avait déjà paru sous ce titre : *Conspectus*, Augsbourg, 1785, in-8° ; *Eclaircissements sur la doctrine actuelle des académies (universités) dans les Etats autrichiens*, Augsbourg, 1785, in-8° ; *Premiers principes d'histoire littéraire pour servir d'introduction à une histoire complète de la théologie*, ibid., 1787, in-8° ; *Introduction élémentaire pour les bibliothécaires et amateurs de livres*, ibid., 1786, in-8°. Erdt mourut le 16 décembre 1800.

ERHARD. Voy. EHRARD

ERIC IX (saint), fils de Jeswar, fut élu par les Suédois pour être leur roi l'an 1152 ; mais en même temps les Goths élevèrent sur le trône Charles, fils de Swerker. Cette double élection occasionna de grands débats. Enfin les deux partis convinrent qu'Eric régnerait seul sur les Goths et les Suédois, qui ne feraient plus qu'une même nation, que Charles lui succéderait après sa mort. Eric, attaqué par les Finlandais en 1154, gagna sur eux une bataille qui le rendit maître de leur pays. Ils étaient idolâtres. Eric leur envoya des missionnaires, à la tête desquels il mit saint Henri, archevêque d'Upsal, dont le siège avait été érigé en métropole, l'an 1148, par le pape Eugène III. Ce prélat gagna la couronne de martyr dans sa mission l'an 1157. Eric s'appliquait en même temps à policer ses Etats par de bonnes lois. On a de lui un code qui porte son nom. Le zèle de ce prince pour le bon ordre et sa piété lui firent des ennemis qui l'assassinèrent le jour

de l'Ascension, 17 mai 1162. Il est honoré comme martyr. Israël Erland a donné sa Vie en latin, et Jean Schœffer l'a enrichie de notes, Stockholm, 1675, in-8°.

ERIZATSY (SARGIS ou SERGIUS), savant évêque arménien, né vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à Eriza ou Arzendjan, ville d'Arménie. En 1286, Jacques I<sup>er</sup>, patriarche de Sis, l'appela à sa cour et le fit son secrétaire. Il fut sacré en 1291, évêque d'Arzendjan, et peu de temps après le roi des Arméniens de Cilicie, Hayton ou Hathoum II, le fit aumônier de son palais. En 1306, il assista à un grand concile qui se tint à Sis, capitale de la Cilicie, et il mourut peu de temps après. On a de lui un *Traité sur la hiérarchie civile et religieuse*; une *Explication des Canons de l'Eglise*; un *Discours sur la prédication des Apôtres et sur la propagation du christianisme*. Tous ces ouvrages sont restés manuscrits.

ERMAN (JEAN-PIERRE), pasteur de la colonie française de Berlin, né dans cette ville en 1733, était principal du collège français de Berlin, directeur du séminaire, conseiller du consistoire supérieur, membre de l'académie des sciences et belles-lettres. Erman se fit remarquer par son zèle à maintenir les méthodes d'enseignement que les réfugiés avaient apportées de France. La reine, épouse de Frédéric II, l'admettait souvent à sa cour. Il rédigea, avec le pasteur Reclam, les *Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés Français dans les Etats du roi de Prusse*, Berlin, 1792-1794, 8 vol. in-8°, recueil trop prolixe et d'un style trop négligé; mais on y trouve des faits intéressants et des anecdotes curieuses. Les deux derniers tomes sont tout entiers de la main d'Erman. Il publia aussi l'*Eloge historique de la reine de Prusse, Sophie-Charlotte, épouse de Frédéric I<sup>er</sup>*; des *Traductions*, des *Sermons*, des discours académiques, et des articles dans divers recueils, notamment dans la Bibliothèque germanique. Erman mourut à Berlin en 1814.

ERNESTI (JEAN-AUGUSTE), un des plus illustres critiques qu'ait produits l'Allemagne, né en 1707 à Tennstadt en Thuringe, fut docteur et professeur en théologie à Leipzig. L'un des premiers, il sépara en Allemagne la théologie de la religion, distinction qui, sous la main de ses élèves, est devenue une source d'innovations radicales que sans doute Ernesti n'eût pas voulu approuver. Il mourut à Leipzig le 11 septembre 1781. On a de lui : *Opuscula philologico-critica*, Amsterdam, 1762, in-8°; *Opuscula oratoria, orationes, prolationes et elogia*, Leyde, 1762 et 1767, in-8°; *Opuscula, orationes, nova collectio*, Leipzig, 1791, in-8°; *Archeologia litteraria*, ibid., in-8°, 1768 et 1790. Cette dernière édition, qui est revue et augmentée par J. H. Martin, est très-estimée. *Initia doctrinae solidioris*, Leipzig, 1736, 7<sup>e</sup> édition, 1783, in-8°. Le style parfait de cet ouvrage fit donner à Ernesti le surnom de Cicéron de l'Allemagne. *Institutio interpretis Novi Testamenti*, Leipzig, 1761, in-8°, 4<sup>e</sup> édition,

1792; des *Sermons* en allemand, Leipzig, 1768-82, 4 vol. in-8°, où le savant se montre plus que l'orateur chrétien; *Opuscula theologica*, 1773 et 1792, in-8°; *Nouvelle bibliothèque théologique* en allemand, Leipzig, 1760-63, 10 vol. in-8°. Ebert et d'autres savants ont eu part à cet ouvrage. Ernesti a donné aussi des éditions estimées et recherchées d'*Homère*, Leipzig, in-8°, 1759-64-65; de *Callimaque*, Leyde, 2 vol. in-8°, 1761; de *Polybe*, Leipzig, 1763-64, 3 vol. in-8°; de *Xénophon*, d'*Aristote* et de *Cicéron*, 7 vol., Leipzig, 1776, 3<sup>e</sup> édition; de *Tacite*, ibid., 1772, 2 vol. in-8°; de *Suétone*, d'*Aristophane*, etc. Son *Eloge* par Auguste Guillaume Ernesti a paru à Leipzig, 1781, in-8°.

ERNESTI (AUGUSTE-GUILLAUME), neveu du précédent, savant professeur de philosophie et ensuite d'éloquence, né à Frohndorf, près de Tennstadt en Thuringe, en 1733, mort en 1801, a laissé des éditions estimées de *Tite-Live*, 5 vol. in-8°; de *Quintilien*, d'*Ammien Marcellin* et de *Pomponius Mela*.

ERNST (SIMON-PIERRE), chanoine régulier et professeur en théologie, à l'abbaye de Bolduc, devint curé d'Alden, près d'Aix-la-Chapelle vers 1797, et fut nommé en 1814 membre de l'institut royal des Pays-Bas. Il est mort en 1818, et a laissé plusieurs ouvrages historiques sur le Brabant; un *Tableau historique et chronologique des suffragants ou co-évêques de Liège*, avec des notices sur l'origine des maisons religieuses, dans la ville et sa banlieue; une *Histoire des comtes de Limbourg*, plusieurs *chronologies historiques* dans le tome III de l'*Art de vérifier les dates*; un grand nombre de brochures sur le serment, et un *écrit apologétique* du nouveau catéchisme publié par ordre de Bonaparte.

ERNST (HENRI), en latin *Ernstius*, jurisconsulte allemand, professeur de belles-lettres à l'académie de Sora, conseiller de la cour et de la chancellerie du roi Frédéric III, né à Helmsstadt en 1603, mort à Copenhague en 1665, publia plusieurs ouvrages estimés, dont on trouve la liste dans l'*Index scriptorum danorum* de Bartholin. Les principaux sont : *Regum aliquot Daniæ genealogia et series anonymi, ex veteri codice manuscripto ecclesie Laudunensi, quod desinit in anno 1218*; enrichi de notes savantes, Sora, 1646, in-8°; *Σαββατισμός, sive commentatio de studiis diebus festis conventibus*, ibid., 1656, in-4°; *Catholica juris cum emendationibus in opera posthuma Cujacii*, Copenhague, 1634, in-12; *Introductio ad veram vitam*, Sora, 1643, in-8°; *Cl. Jo. Caselii libror. in certas classes distributio*, Hamb., 1651, in-4°. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits.

ERSKINE (JEAN), presbytérien écossais, né en 1721, fut ministre à Edimbourg, et mourut le 19 janvier 1803. Il a laissé : des *sermons*, 1798, in-8°, estimés pour la liaison du discours et la pureté du style : *Esquisses de l'histoire de l'Eglise*, 1790-97, 2 vol. in-8°, ouvrage rempli de documents intéressants sur l'état de la religion dans l'Europe continentale, et où il dévoile la conjuration formée par les incrédules contre la religion. On

dit qu'il était vertueux et tolérant pour les catholiques. — D'autres écossais du nom d'ERSKINE ont aussi publié des ouvrages de théologie morale et des sermons.

ERSKINE (RALPH), théologien écossais, né à Alloa en Ecosse en 1623, d'une famille ancienne, se vit en butte aux persécutions qui atteignirent les presbytériens d'Ecosse en 1662, et passa en Hollande : mais l'indigence l'obligea bientôt de revenir dans son pays ; il fut pris et enfermé pendant trois ans. Le presbytérianisme ayant été rétabli en 1690, Erskine devint ministre à Churnside, au comté de Berwick. Il mourut en 1696, laissant plusieurs manuscrits latins sur des matières théologiques.

ERSKINE (EBENEZER), fils du précédent, né en 1680, fut un des ministres de Stirling en 1728. En 1734 il perdit sa place pour s'être opposé à l'établissement d'un ecclésiastique que protégeait le duc d'Argyle, et il embrassa la doctrine de la secte des seceders, dont il devint l'un des chefs. Il mourut, en 1755, à Stirling : on a de lui des *Sermons*, dont les quatre premiers volumes parurent à Glasgow en 1762, et le cinquième à Edimbourg, en 1765.

ERSKINE (RALPH), frère d'Ebenezer, né à Roxburg en 1682, devint, en 1711, ministre de Dumferline dans le comté de Fife, mais perdit sa place en 1734, pour s'être uni aux seceders. Cette secte bâtit une église pour lui, en 1740, et il mourut en 1751, laissant divers écrits qui ont été imprimés à Glasgow, 1765, 2 vol. in-fol. Ce sont des sermons, au nombre de 200 environ ; une paraphrase du Cantique des cantiques ; un traité polémique, intitulé : *La foi ne tient pas à l'imagination*, et des sonnets sur l'Évangile, dans lesquels on rencontre des idées fort singulières.

ERSKINE (JEAN), baron de Dun, un des promoteurs les plus actifs de la réformation protestante en Ecosse, naquit en 1508 ou 1509 de l'ancienne famille des comtes de Marr. Il se servait de l'influence que lui donnaient les dignités dont il était revêtu pour encourager ceux qui embrassaient la réforme, et récompenser ceux qui avaient souffert pour cette cause. L'avènement d'Elisabeth au trône d'Angleterre facilita les progrès du protestantisme, et lui-même en personne le propagea par la prédication. Erskine était membre du parlement d'Ecosse ; un comité dans cette assemblée régla ce qui concernait la discipline de l'Église réformée, et le nomma l'un des cinq ministres chargés d'en surveiller le maintien. Il eut part à la composition du *Second livre de discipline*, qui parut en 1577, lequel donne le mode de gouvernement d'une église presbytérienne, et mourut en 1591.

ERTHAL (FRANÇOIS-LOUIS, baron D'), né à Lohr, dans le pays de Mayence, le 16 septembre 1730, mort à Wurtzbourg le 14 février 1795, mérita l'estime de l'empereur Joseph II, qui le nomma successivement conseiller intime de l'empire, inspecteur, ou, selon son décret de nomination, visiteur du tribunal suprême de l'empire à Wetzlar, et commissaire impérial à la diète de Ratis-

bonne. Le 18 mars 1779 il fut élu prince-évêque de Wurtzbourg, et, le 12 avril de la même année, prince-évêque de Bamberg. La vigilance de son administration et les établissements de bienfaisance ou d'utilité publique qu'il fonda rendirent sa mémoire chère à ses diocésains. On a de lui deux ouvrages en allemand : *Sur l'esprit du temps et sur les devoirs des chrétiens*, Wurtzbourg, 1793, in-8°, où l'auteur réfute les doctrines révolutionnaires ; *Sermons adressés au peuple de la campagne*, Bamberg, 1797, in-8°.

ERVAN (MICHEL D'), savant et vertueux prêtre, vivait dans le monastère patriarcal d'Etchenictzin vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. On a de lui : un *Traité sur les devoirs du mariage légitime* ; un *poème* en l'honneur de saint Grégoire illuminateur. Michel vécut jusqu'à l'âge de 114 ans.

ERYTROPHILE (RUFENT), théologien du xvii<sup>e</sup> siècle, et ministre à Hanovre, est auteur d'un *Commentaire méthodique sur l'histoire de la Passion*. On a encore de lui : *Cantata aurea in harmoniam evangelicam*, in-4°.

ESAU, fils d'Isaac et de Rébecca, né l'an 1836 avant Jésus-Christ, vendit à Jacob, son frère jumeau, son droit d'aînesse, à 40 ans, et se maria à des chananéennes contre la volonté de son père. Ce respectable vieillard lui ayant ordonné d'aller à la chasse pour lui apporter de quoi manger, lui promit sa bénédiction ; mais Jacob la reçut à sa place, par l'adresse de sa mère. (*Voy. RÉBECCA.*) Les deux frères furent dès lors brouillés ; mais ils se réconcilièrent ensuite. Jacob se retira chez son oncle Laban. Esau mourut à Seir en Idumée, l'an 1710 avant Jésus-Christ, âgé de 127 ans, laissant une postérité très-nombreuse.

ESCALONA (ALPHONSE D'). *Voy. MOLINA.*

ESCALOPIER (NICOLAS L'), conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du roi Louis XIII, fit imprimer à Avignon, en 1646, in-8°, les *Sermons* qu'il avait prêchés la même année, pendant l'octave du Saint-Sacrement, dans l'église de Saint-Didier de cette ville. Ces sermons sont à peu près oubliés.

ESCHIUS (NICOLAS) né en 1507, à Oostwick, près Bois-le-Duc, fut ordonné prêtre à Cologne et reçut l'offre de se charger de l'éducation du jeune duc de Juliers. Mais la vie de la cour ne convenait pas au caractère d'Eschius, qui préféra consacrer ses talents à la direction d'une modeste école. Il y forma des élèves aussi utiles à l'État qu'à l'Église. On compte parmi ceux qui profitèrent le plus de ses soins, Pierre Canisius, jésuite, et Laurent Surius, chartreux. S'étant lié avec ce dernier et plusieurs autres religieux du même ordre, il résolut d'embrasser leur institut ; mais la faiblesse de sa santé s'opposa à son pieux dessein. Il voulut du moins imiter leur vie solitaire, et obtint une cellule dans la chartreuse, où il mena une vie édifiante. Les supérieurs ecclésiastiques pensant devoir employer ses talents et sa piété à promouvoir le salut d'autrui, le nommèrent archiprêtre de Diest, et le chargèrent en même temps de la direction du béguinage de cette

ville. Eschius s'acquitta avec zèle de ces deux emplois et forma divers établissements pieux. Il termina, en 1578, une carrière qu'il avait sanctifiée par la pénitence et les bonnes œuvres. Sa vie a été écrite par Arnould de Jean, son successeur dans la direction du béguinage de Diest. On a de ce vénérable ecclésiastique : *Exercices de piété*, en latin, Anvers, 1563, in-8°, 1569, in-16. Ils ont été traduits en flamand et réimprimés en 1713. On trouve dans cette dernière édition la *Vie* d'Eschius, traduite aussi en flamand. *Isagoge ad vitam introversum capessendam*, à la tête d'un livre intitulé : *Templum animæ*, publié par Eschius, Anvers, 1563, in-8°; *Margarita evangelica*, livre de spiritualité, traduit du flamand en latin. Cet ouvrage et le *Templum animæ* appartiennent à une sainte fille dont on ignore le nom. La *Margarita* a été souvent réimprimée en latin, en français, en flamand et en allemand.

ESCLAVONIE (GEORGES D'), écrivain ascétique de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et du commencement du xvi<sup>e</sup>, reçut le jour de parents originaires du pays dont il porta le nom. Il reçut le grade de maître-ès-arts à l'université de Paris; après avoir été élu théologien du chapitre de Tours, il fut créé pénitencier par l'archevêque, et chargé de la surveillance des maisons religieuses du diocèse. Son ouvrage intitulé : *Le Château de virginité*, Paris, Verard, 1505, petit in-4°, est curieux et très-rare. La Bibliothèque de la rue Richelieu en a deux exemplaires sur vélin.

ESCOBAR (BARTHÉLEMI), pieux et savant jésuite, né à Séville, en 1558, d'une famille noble et ancienne, avait de grands biens, qu'il employa tous en œuvres de charité. Son zèle le conduisit aux Indes où il prit l'habit de religieux. Il mourut à Lima en 1624. On a de lui : *Conciones quadragesimales et de Adventu*, in-fol.; *De festis Domini*; *Sermones de historiis sacre Scripturæ*. Ses ouvrages ne sont guère connus qu'en Espagne.

ESCOBAR (MARINE D'), née à Valladolid en 1554, morte saintement en 1633, est la fondatrice de la récollection de Sainte-Brigitte en Espagne. Le P. Dupont, son confesseur, laissa des mémoires sur sa *Vie* qu'on fit imprimer in-fol. Ce livre est devenu très-rare.

ESCOBAR (ANTOINE), de l'illustre maison de Mendoza, jésuite, né à Valladolid en 1580, mort en 1669, à 80 ans, est auteur de plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont : ses *Commentaires sur l'Écriture sainte*, Lyon, 1667, 9 vol. in-folio, et sa *Théologie morale*, Lyon, 1663, 7 vol. in-folio, dans laquelle il élargit un peu trop le chemin du salut. Ses principes de morale ont été tournés en ridicule par Pascal : ils sont commodes, mais l'Évangile proscriit ce qui est commode. Il ne faut cependant pas croire que ces sortes d'ouvrages, quoique certainement répréhensibles, aient fait autant de mal que quelques zélateurs l'ont prétendu. Ce ne sont que les savants ou les gens consciencieux qui les lisent; les hommes dissipés ou libertins ne s'en occupent point. « Je n'ai connu aucun homme de mauvaise vie, dit un auteur ju-

« dicieux, qui eût beaucoup lu les casuistes : « et je n'ai connu ni grand casuiste, ni grand « liseur de casuistes qui ait été homme de « mauvaise vie. » Un jour qu'un certain réformateur déclamaient contre les casuistes relâchés, en présence d'un ecclésiastique respectable, et lui demandait quel auteur il fallait lire pour la morale : *Lisez*, lui dit celui-ci, *Caramuel et Escobar, ils sont encore trop sévères pour vous.* « Vainement, disent « les encyclopédistes, les prédicateurs de « l'irreligion voudraient-ils s'autoriser de ses « réflexions pour innocenter leurs propres « égarements, pour rendre odieux les théolo- « giens qui les font remarquer et les réfutent. « Leurs erreurs, qu'ils publient eux-mêmes, « sont d'une tout autre conséquence que cel- « les des casuistes; on ne peut excuser les « premiers par aucun motif louable; les ou- « vrages des incrédules ont fait plus de mal « en dix ans, que tous les casuistes de l'uni- « vers n'en ont fait dans un siècle. » (Encyclop. méthod., article Casuistes). *Voy.* BRSEMBAUM, PASCAL, RANCÉ. Escobar a composé plus de 20 ouvr. formant 42 vol. presque tous in-f°.

ESCOUBLEAU (FRANÇOIS D'), cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, mérita la pourpre par les services que sa famille avait rendus à Henri IV, et surtout par ses vertus et sa piété. Léon XI, Paul V, Clément VIII, Grégoire XI, Urbain VIII, lui donnèrent des marques distinguées de leur amitié et de leur estime, dans les différents voyages qu'il fit à Rome. Le cardinal de Sourdis convoqua, en 1624, un concile provincial. Les ordonnances et les actes de ce synode sont un témoignage du zèle dont il était animé pour la discipline ecclésiastique. Il mourut en 1628, à 53 ans.

ESDRAS, fils de Saraias, souverain pontife que Nabuchodonosor fit mourir, exerça la grande prêtrise pendant la captivité de Babylone. Son crédit auprès d'Artaxerxès Longue-main, fut utile à sa nation. Ce prince l'envoya à Jérusalem avec une colonie de Juifs. Il fut chargé de riches présents pour le temple, qu'on avait commencé de rebâtir sous Zorobabel, et qu'il se proposait d'achever. Arrivé à Jérusalem, l'an 467 avant Jésus-Christ, il y réforma plusieurs abus. Il proscrivit surtout les mariages des Israélites avec les femmes étrangères, et se prépara à faire la dédicace de la ville. Cette cérémonie ayant attiré les plus considérables de la nation, Esdras leur lut la loi de Moïse. Les Juifs l'appellent *le prince des docteurs de la loi*. C'est lui qui, suivant les conjectures communes, recueillit tous les livres canoniques, les purgea des fautes qui s'y étaient glissées, et les distinga en 22 livres, selon le nombre des lettres hébraïques. On croit que dans cette révision il changea l'ancienne écriture hébraïque, pour lui substituer le caractère hébreu moderne, qui est le même que le chaldéen. Les rabbins ajoutent qu'il institua une école à Jérusalem, et qu'il établit des interprètes des Écritures, pour en expliquer les difficultés et pour empêcher qu'elles ne fussent altérées. Ceux qui ont prétendu qu'il était l'auteur du

Pentateuque, n'ont pas réfléchi sur ce qu'il y avait dans cette opinion d'absurde et d'impossible, de contraire aux notions chronologiques et historiques, et à tout le contenu des livres de Moïse. Nous avons quatre livres sous le nom d'*Esdras*; mais il n'y a que les deux premiers qui soient reconnus pour canoniques dans l'Eglise latine. Le premier est constamment d'Esdras, qui y parle souvent en première personne. Il contient l'histoire de la délivrance des Juifs, sortis de la captivité de Babel, depuis la première année de la monarchie de Cyrus jusqu'à la vingtième du règne d'Artaxerxès Longue-main, durant l'espace de 82 ans. Le second, dont Néhémie est l'auteur, en contient une suite, l'espace de 31 ans. Le troisième et le quatrième, sans être canoniques, ne laissent pas de jouir d'une grande considération : plusieurs Pères s'en sont servis pour prouver des vérités précieuses, par exemple, le péché originel, clairement exprimé liv. iv, c. 3, 4 et 7. Sixte de Sienne, Driédo, Mariana et plusieurs rabbins, attribuent à Esdras les deux livres des *Paralipomènes*. On le fait encore auteur des quatre livres des *Rois*.

ESKIL ou ESCHIL, cé èbre archevêque de Lunden en Scanie, et primat de Danemark, naquit au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. On croit qu'il était fils de Suénon, évêque de Wiborg. Envoyé à Hildesheim pour y faire ses études, il y fut attaqué d'une maladie dangereuse, pendant laquelle il fit vœu d'établir cinq monastères, s'il recouvrait la santé. De retour en Danemark, il fut d'abord nommé chanoine, ensuite archidiacre de la cathédrale de Lunden. En 1134, il obtint l'évêché de Roschils, et, quatre ans après, il fut élevé sur le siège épiscopal et primatial de Lunden. Parvenu à cette dignité, il se souvint de son vœu, et saint Bernard lui envoya, à sa prière, un des ses religieux, Guillaume, qui présida à la fondation du monastère d'Esrole. Cependant les soins qu'il donnait à son église ne lui faisaient pas négliger les affaires temporelles, et, né avec un penchant à l'ambition, il cherchait assez souvent à la satisfaire. Il prit part à toutes les discussions politiques, et se déclara tantôt pour, et tantôt contre son souverain, à qui il fit même une guerre ouverte. Cependant, au milieu de ces agitations mondaines, il ne pouvait voir, sans un sentiment d'admiration, les vertus sublimes de saint Bernard, pour qui il eut une vénération toute particulière. Il fit même plusieurs voyages en France pour lui parler. Flottant entre Dieu et le monde, il était depuis longtemps pressé de se consacrer entièrement à la retraite dans la solitude de Clairvaux; mais de trop forts liens l'attachaient encore au monde. Il fit un voyage à Rome pour y visiter Adrien, qu'il avait connu lors de sa légation dans le Nord. Ce pape étant mort, il en résulta un schisme; l'archevêque se déclara pour Alexandre III, tandis que son roi Valdemar prit le parti de Victor III. De là une lutte violente entre le roi et Eskil. Le prélat ayant succombé, fut obligé de fuir, et fit un voyage à la terre sainte. A son retour, il resta quelque temps en France, et fut en-

suite rétabli dans sa dignité. Après quelques nouveaux tracas, il connut enfin le néant des grandeurs humaines; et quoique saint Bernard ne fût déjà plus, il se retira dans la solitude de Clairvaux, pour y terminer, dans la paix et l'exercice des devoirs de la religion, une carrière qui n'avait été que trop agitée; il mourut le 8 septembre 1187, dans un âge très-avancé. En quittant son siège, il avait recommandé Absalon pour son successeur. Il se tint sous son pontificat un concile national à Lunden, auquel assistèrent les évêques de Danemark, de Suède, de Norwége, et Théodignus, légat du saint-siège. On connaît de ce prélat : *Droit ecclésiastique de Scanie*, Copenhague, 1505, avec le Code civil de la même province. Cet ouvrage a depuis été inséré en danois et en latin, dans le recueil des *Lois ecclésiastiques de Danemark*, que G. J. Torkelin a donné, Copenhague, 1781.

ESPAGNE (JEAN D'), natif du Dauphiné, ministre de l'Eglise française de Londres au XVII<sup>e</sup> siècle, a composé divers *opuscules*, publiés en 1670, et 1674, La Haye, 2 vol. in-12. On y voit une critique de la Bible de Genève et de la Version anglicane. On cite principalement celui qui a pour titre : *Erreurs populaires* sur les points généraux qui concernent l'intelligence de la religion. Ce ministre n'y a pas épargné le Catéchisme de Calvin.

ESPEN (ZEGER-BERNARD VAN), né à Louvain en 1646, docteur en droit en 1675, remplit avec beaucoup de succès une chaire au collège du pape Adrien VI. Son association aux ennemis de l'Eglise, ses sentiments sur le *Formulaire* et sur la bulle *Unigenitus*, l'apologie qu'il fit du sacre de Steenoven, archevêque schismatique d'Utrecht, remplirent ses derniers jour de chagrins qu'il eût pu aisément s'épargner. Il se retira à Maestricht, puis à Amersfort, où il mourut en 1728. Van Espen est sans contredit un des plus savants canonistes de son temps. Le meilleur et le plus recherché de ses ouvrages est son *Jus ecclesiasticum universum*. Les points les plus importants de la discipline ecclésiastique y sont quelquefois discutés avec autant d'étendue que de sagacité; mais on reconnaît sans peine qu'il ne tire pas à beaucoup près tout ce qu'il dit de son érudition personnelle. « Ceux qui ont lu Thomassin et Van Espen, « dit un critique, s'apercevront sans peine « que, quant à ce qui concerne la science ecclésiastique, le second ne fait que répéter « le premier; que c'est le riche fonds où il a « puisé sans cesse, et dont il a fait un usage « aussi commode que profitable à sa réputation : peut-être cependant la doit-il partiellement à la secte dont il épousa si « vivement les intérêts. » Entre diverses réflexions qu'il fait sur les écrits des canonistes du siècle dernier (*Operum part. V, p. 194, edit. Colon. 1748*), il a soin d'avertir qu'il faut se défier de certaines opinions relâchées où le torrent les a entraînés. La remarque est juste; et l'on peut y ajouter qu'il n'est pas moins nécessaire d'être en garde contre le rigorisme outré de quelques autres canonis-

tes, qui, par un respect affecté pour la discipline de l'Eglise ancienne, osent s'élever contre des pratiques généralement adoptées par l'Eglise moderne. Voy. FLEURY, Jean MORIN, THOMASSIN. On a donné à Paris, sous le nom de Louvain, 1753, un recueil de tous les ouvrages de van Espen, 4 vol. in-fol. Cette édition, enrichie des observations de Gibert sur le *Jus ecclesiasticum*, offre ce que la morale, le droit canonique et même le civil ont de plus important. On trouve divers détails curieux et intéressants touchant cet auteur dans une petite brochure assez rare, intitulée : *De Zegero Bernardo Van Espen, etc., authore Wilhelmo Bachusio*. Ce Bachusio avait été, comme van Espen, lié avec le parti de Quesnel, qu'il abandonna ensuite; et les renseignements qu'il en donne sont d'un homme qui est au fait de la chose qu'il traite. Il en résulte de fâcheuses impressions contre le caractère et les qualités de Van Espen. (Voy. BACHUSIUS.) Du Pac de Bellegarde a écrit aussi la Vie de Van Espen. Voy. BELLEGARDE.

ESPENCE (CLAUDE D'), né à Châlons-sur-Marne, en 1511, mort le 5 octobre 1571, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et fut recteur de l'université de Paris. Le cardinal de Lorraine, dont il avait été précepteur, et qui connaissait son mérite, se servit de lui dans plusieurs affaires importantes. D'Espence le suivit en Flandre l'an 1544, dans son voyage pour la ratification de la paix entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>. Le cardinal de Lorraine le mena à Rome l'an 1555. D'Espence s'y distingua tellement, que Paul IV voulut l'honorer de la pourpre pour le retenir auprès de lui. Le docteur français aimait mieux le séjour de Paris. Il revint dans cette ville, et parut avec éclat aux états d'Orléans en 1560. C'était un des docteurs les plus judicieux et les plus modérés de son temps. Ennemi des voies violentes, il n'en était pas moins fortement attaché aux moyens de maintenir et de répandre la foi catholique. Il était très-versé dans les sciences ecclésiastiques et profanes. Les ouvrages que nous avons de lui sont presque tous écrits en latin avec une dignité et une noblesse que les théologiens de son temps ne connaissaient presque pas. Il se sent pourtant de l'école, suivant Richard Simon, qui rabaisse un peu le savoir de d'Espence. On a de lui : un *Traité des mariages clandestins*; il y soutient que les fils de famille ne peuvent valablement contracter des mariages sans le consentement de leurs parents : question qui demande que nous nous y arrêtions un moment. On ne peut douter qu'il n'y ait eu autrefois une loi ecclésiastique qui annule ces mariages. Un passage de saint Basile (*Epist. ad Amphil.*) ne laisse aucun doute là-dessus. Les Pères du concile de Cologne de l'an 1536, souhaitaient qu'on renouvelât dans un concile général, le canon, *Aliter*, que Gratien rapporte comme fait par le pape Evariste, contre les mariages que les enfants contractent malgré leurs parents : *Optamus ut canon Evaristi pontificis concilio generali renovetur, tollan-*

*turque illa clandestina matrimonia, quæ, invitis parentibus et propinquis, veneris potius quam Dei causa, contrahuntur. Interea vero donec ecclesia de hoc prospiciat si non irrita, prohibita saltem sint, et excommunicationi contrahentes, et qui his ope et consilio adfuerint, subiaceant* (Conc. Coloniens., anno 1536). On voit par là que la loi a existé, et qu'elle est tombée en désuétude. Il est cependant des auteurs, tels que Juennin et d'Espence (dont il s'agit dans cet article), qui prétendent qu'elle existe encore en France. Mais il est difficile d'accorder cette opinion avec le concile de Trente, avec la déclaration de Louis XIII, qui assura au clergé que tous les règlements, touchant cette matière, ne regardaient que les effets civils, nullement la validité du mariage. Les plus habiles juristes français, Bochel, Blondeau, etc., sont de ce sentiment que Benoît XIV (*de Syn. diocæs., lib. IX.*) établit d'une manière très-solide. Cependant pour les mariages des princes du sang contractés contre la volonté du roi, l'assemblée du clergé, en 1655, a déclaré que la coutume de France, qui les regarde comme non valables, « est affermie par une légitime prescription, et autorisée par l'Eglise. » Voyez LAUNOI, GERBAIS, GIBERT. Des *Commentaires sur les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite*, pleins de longues digressions sur la hiérarchie et la discipline ecclésiastique; plusieurs *traités de controverse*; les uns en latin, les autres en français. Tous ses ouvrages latins ont été recueillis à Paris en 1619, in-fol.

ESPIARD (FRANÇOIS-BERNARD), seigneur de Saux, jurisconsulte, né à Dijon en 1659, devint, en 1693, président au parlement de Besançon : il remplit les devoirs de sa place d'une manière distinguée, et fut député plusieurs fois à la cour par sa compagnie dans des circonstances importantes. Il se démit de sa charge en 1725, et mourut à Besançon le 16 janvier 1743. On a de lui : *Remarques sur le Traité des Successions de Den. Lebrun*, imprimées en 1736 à la suite de cet ouvrage; *Epistola circa librum cui titulus : Corpus juris Canonici, authore Jo. Pet. Giberto*, imprimée dans les éditions de ce traité, 1736 et 1737; *Observations sur des matières canoniques*, insérées dans les *Institutions ecclésiastiques* de Gibert; *Observations sur des matières de droit*, dans les œuvres de Bretonnier; *Observations sur la coutume de Franche-Comté*, par Boguet, manuscrit in-fol. conservé à la bibliothèque publique de Besançon. Espiard a de plus fourni des notes à Taisand, dont celui-ci s'est servi dans son *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*; et à Raviot, pour son édition des *Arrêts du parlement de Dijon*, recueillis par Perrier.

ESPIARD (JEAN-FRANÇOIS), fils du précédent, né l'an 1695, à Besançon, devint chanoine de la métropole de cette ville, abbé de Saint-Rigaud, conseiller-clerc au parlement de Besançon, et prédicateur de la reine, épouse de Louis XV. Il mourut en 1778. On a de lui un recueil de *Sermons*, Besançon, 1776, in-8<sup>o</sup>.

**ESPRIT (JACQUES)**, né à Béziers en 1611, entra, en 1629, dans l'Oratoire, qu'il quitta cinq ans après pour rentrer dans le monde. Il avait toutes les qualités propres pour y plaire, de l'esprit, de la figure. Le duc de la Rochefoucault, le chancelier Séguier et le prince de Conti, lui donnèrent des témoignages de leur estime et de leur amitié. Le premier le produisit dans le monde; le second lui obtint une pension de 2,000 livres et un brevet de conseiller d'Etat; le troisième le combla de bienfaits, et le consulta dans toutes ses affaires. Esprit mourut en 1678, à 67 ans, dans sa patrie. Il était membre de l'académie française, et fut un de ceux qui brillèrent dans l'aurore de cette compagnie. Les ouvrages d'Esprit sont : des *Paraphrases de quelques psaumes*, qu'on ne peut guère lire avec plaisir, quand on connaît celles de Massillon; *La Fausseté des vertus humaines*, Paris, 2 vol. in-12, 1678, et Amsterdam, in-8°, 1716 : livre médiocre, qui n'est, à quelques égards, qu'un commentaire des pensées du duc de La Rochefoucault, mais qui ne prête pas à la même critique, l'auteur ayant moins généralisé son objet.

**ESQUIVEL (HYACINTHE)**, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, naquit en Biscaye, en 1591, d'une famille noble. Il professa d'abord la philosophie dans les couvents de son ordre. Ayant ensuite conçu le dessein de se consacrer aux missions étrangères, et se proposant surtout d'exercer son zèle dans le Japon, il partit pour Manille en 1625. A son arrivée dans cette île, il y fut nommé professeur de théologie, et il s'appliqua en même temps à l'étude de la langue japonaise. Il passa ensuite à Formose, où il opéra des conversions nombreuses. Bientôt il s'embarqua avec un frère mineur sur un navire japonais, croyant atteindre enfin le but de ses désirs constants; mais le capitaine fit périr les deux religieux pendant la traversée. Ce double martyre eut lieu en 1635. Esquivel avait composé pour les missionnaires : *Vocabulaire japonais et espagnol*, Manille, 1630; *Vocabulaire de la langue des Indiens de Tanchuy, en l'île de Formose*, et une *Traduction*, en cette langue, de toute la doctrine chrétienne, Manille, 1691.

**ESQUIVEL DE ALAVA (DIEGO DE)**, prêtre et théologien distingué, naquit à Vittoria, vers 1492, d'une famille noble et riche, et se rendit très-habile dans les langues grecque et latine. Il s'appliqua à l'étude des Pères et des conciles, remarquant, dans ses nombreuses lectures, avec un soin particulier, ce qui concernait la discipline ecclésiastique et les changements qui s'y étaient introduits. De ce travail et de ses propres réflexions résulta un ouvrage auquel il donna pour titre : *De Comitibus universalibus ac de iis quæ ad religionis et reipublicæ christianæ reformationem instituendam apta videntur*, Grenade, 1583, in-fol. Esquivel mourut à Vittoria en 1562, et n'eut pas la satisfaction de voir son livre imprimé. On y trouve des vues utiles de réformation, et il fut bien accueilli.

**ESS (CHARLES VAN)**, savant bénédictin, né le 25 septembre 1770, à Wartburg, dans l'é-

vêché de Paderborn, prononça ses vœux, dès l'âge de 18 ans, chez les bénédictins de Hugsburg. Sa science et son mérite lui firent offrir, en 1801, par le ministère ecclésiastique à Berlin, une chaire à l'université de Francfort-sur-l'Oder; mais ses confrères s'empressèrent de le nommer prieur, pour le retenir au milieu d'eux. L'abbaye de Hugsburg ayant été supprimée en 1804, il devint curé de la paroisse catholique de cette ville; en 1811, il joignit à ce titre les fonctions de commissaire épiscopal des églises de Magdebourg, Halberstadt, Elmstaedt, et il mourut le 22 octobre 1824, à 54 ans. Indépendamment d'une traduction complète de l'Ancien Testament, restée manuscrite, on a de lui : une *Traduction du Nouveau Testament*, Brunswick, 1807, faite en société avec Léandre van Ess, son cousin; *Premier jet d'un abrégé de l'histoire de la religion, depuis le commencement du monde jusqu'à nos temps*, Dresde, 1817. Ce livre produisit une grande sensation, non-seulement parmi les catholiques, mais parmi les protestants qui essayèrent d'y répondre; *Exposition de la doctrine religieuse universelle de Jésus-Christ*, Halberstadt, 1822; *Exposé des principes du christianisme catholique, par demandes et par réponses*, sans date (1822).

**ESSENIUS (ANDRÉ)**, hollandais, pasteur d'Utrecht et professeur de théologie, né en 1618, mort en 1677, a laissé, entre autres écrits polémiques : un *Système de théologie* (dogmatique), Utrecht, 1659, 2 vol. in-4°; un *Abrégé de ce système*, 1669, in-8°; des *Dissertations sur la moralité du sabbat des Juifs*; sur une *Apologie pour les ministres non conformistes d'Angleterre*; des *Considérations* (en hollandais) sur la Parole du Semeur, contre Labadie, etc.

**ESTAMPES (LÉONOR D')**, d'une illustre maison de Berri, fut placé sur le siège de Chartres en 1620, et transféré à l'archevêché de Reims en 1641. Il signala son zèle pour la France dans l'assemblée du clergé de 1626, contre deux ouvrages où l'on soutenait des opinions alors très-communes, mais qui n'en étaient pas moins fausses, touchant l'autorité des rois.

**ESTHER** ou **EDISSA**, Juive de la tribu de Benjamin, fille d'Abihail, cousine germaine de Mardochée. Le roi Assuérus l'épousa, après avoir répudié Vasthi. Ce monarque avait un favori nommé Aman, ennemi déclaré de la nation juive. Ce favori irrité de ce que Mardochée lui refusait les respects que les autres courtisans lui rendaient, résolut de venger ce prétendu affront sur tous les Juifs. Il fit donner un édit pour les faire tous exterminer dans un temps marqué. Esther ayant imploré la clémence du roi en faveur de sa nation, obtint la révocation de l'édit, et la permission de tirer vengeance de leurs ennemis, le même jour qu'Aman avait destiné à leur perte. Les historiens ne conviennent pas entre eux du temps auquel cet événement est arrivé, ni du roi de Perse que l'Écriture appelle *Assuérus*. Cependant les circonstances marquées dans le livre d'*Esther* paraissent convenir à Da-

rius, fils d'Hystaspes. La vérité de l'histoire d'Esther est attestée par un monument non suspect, par une fête que les Juifs établirent en mémoire de leur délivrance, et qu'ils nommèrent *Purim*, les Sorts ou le jour des Sorts, parce qu'Aman, leur ennemi, avait fait tirer au sort, par ses devins, le jour auquel tous les Juifs devaient être massacrés. Il est parlé de cette fête dans le deuxième livre des Machabées, c. xv, v. 37. Josèphe en parle (*Antiq. Jud.* livre xi, c. 6). Elle est marquée dans le calendrier des Juifs, au quatrième jour du mois Adar. On ne sait pas, avec une entière certitude, qui est l'auteur de ce livre. Saint Augustin, saint Epiphane, saint Isidore, l'attribuent à Esdras, Eusèbe le croit d'un écrivain plus récent. Quelques-uns le donnent à Joachim, grand prêtre des Juifs, et petit-fils de Josedech; d'autres à la synagogue, qui le composa sur les lettres de Mardochée; mais la plupart des interprètes l'attribuent à Mardoché lui-même; ils se fondent sur le chap. ix, v. 20 de ce livre, où il est dit que Mardochée écrit ces choses, et envoie des lettres à tous les Juifs dispersés dans les provinces, etc. Le texte grec dit qu'Esther y ajouta quelques passages, et ce sont sans doute ceux qui semblent être détachés du corps de l'ouvrage et ne présentent que des explications et des détails sur des choses dites sommairement. Les Juifs l'ont mis dans leur ancien canon; cependant il ne se trouve pas dans les premiers catalogues des chrétiens, mais il est dans celui du concile de Laodicée de l'an 366 ou 367. Il est cité, comme appartenant à l'Écriture sainte, par saint Clément de Rome et par Clément d'Alexandrie, qui ont vécu longtemps avant le concile de Laodicée. Saint Jérôme a rejeté comme douteux les six derniers chapitres, parce qu'ils ne sont plus dans le texte hébreu, et il a été suivi par plusieurs auteurs catholiques jusqu'à Sixte de Sienne; mais le concile de Trente a reconnu le livre entier comme canonique. C'est un tableau admirable des ressources que la Providence sait ménager pour l'humiliation des superbes et la délivrance de ses serviteurs : rien de plus propre à nourrir l'espérance et le courage des fidèles dans les temps de persécution, du triomphe apparent et toujours éphémère de l'impiété revêtue du pouvoir.

ESTIUS (GUILLAUME) ou WILLIAM HESSELS van Est, né l'an 1542, à Gorcum, en Hollande, de l'ancienne famille d'Est, prit le bonnet de docteur à Louvain en 1580. Ses talents le firent appeler à Douai, où il fut à la fois professeur en théologie, supérieur du séminaire, prévôt de l'église de Saint-Pierre et chancelier de l'université. Estius mourut dans cette ville en 1613, à 71 ans, avec la réputation d'un savant laborieux et modeste, et d'un prêtre vertueux. Benoît XIV le qualifie de *doctor fundatissimus*. On doit à ses veilles un excellent *Commentaire sur le Maître des sentences*, en 2 vol. in-fol., Paris, 1696; Naples, 1720, avec des notes de l'éditeur. Cet ouvrage, nourri des passages de l'Écriture et des Pères, est fort recommandé aux jeu-

nes théologiens par Dupin. Un *Commentaire sur les épîtres de saint Paul*, 2 vol. in-fol., Rouen, 1709, rempli d'une vaste et solide érudition. On en a donné un abrégé, dont la meilleure édition est celle de Louvain, 1776. Un auteur moderne avertit qu'en lisant ce commentaire il faut se souvenir qu'Estius, quoique bon catholique, a été disciple de Hessels et de Baius, et qu'il a emprunté quelquefois leur façon de parler. Des *Notes sur les endroits difficiles de l'Écriture sainte*, Douai, 1628, in-fol., et Anvers, 1699, avec des augmentations. Cet ouvrage est très-inférieur à l'autre, quoiqu'il y ait de la clarté et de la solidité. *Orationes theologicae XIX*, Louvain. Il y en a une (la cinquième), contre ceux qui sont économes de leur savoir, et qui, renfermant leurs lumières dans le cabinet, refusent de les communiquer au dehors, soit au public en général par de bons ouvrages, soit aux particuliers par des avis. On la trouve tout entière à la suite du *Tractatus triplex, de ordine amoris*, de François van Viane; *Historia Martyrum Gorcomiensium*, Douai, 1603, in-8°; *Martyrium Edmundi Campiani S. J. e gallico sermone in latinum translationem*. Tous les écrits d'Estius sont en latin.

ESTLIN (JOHN-PHILIP), ecclésiastique anglais, né à Hinckley, le 9 avril 1747, entra, en 1764, à l'académie non-conformiste de Warrington, reçut les ordres en 1770, et fut appelé, en 1771, à Bristol, par la congrégation unitaire de Lewins Mead, pour y secourir le titulaire dans les fonctions de son ministère. Il devint lui-même titulaire après la mort de son supérieur, et mourut le 10 août 1818. Lorsqu'il n'était que vicaire, il avait fondé une maison d'éducation qui réussit. Ses ouvrages roulent sur la liturgie et la controverse; ils sont intitulés : *Preuves évidentes de la religion révélée, et particulièrement du christianisme*, 1796, in-8°, en réponse au fameux *Siège de la raison*, de Thomas Paine; *De la nature et des causes de l'athéisme, avec des Remarques sur l'Origine de tous les cultes*, par Dupuis, 1797, in-8°; *Apologie du Sabbat*, 1801, in-8°; *Sermons*, 1802, 1 vol. in-8°, dont le but est spécialement de fournir des préservatifs contre l'incrédulité et l'indifférence en matière de religion. D'autres sermons ont paru séparément, parmi lesquels on en remarque un *sur la Réintégration universelle*, laquelle réintégration n'est autre chose que l'admission finale du genre humain à la béatitude céleste; l'*Euologue universel*, recueil de prières à l'usage des communautés, des familles, des individus, et que l'auteur s'est efforcé de composer de manière à ce qu'il puisse servir à toutes les communions chrétiennes. Il a pris ses matériaux dans l'Écriture, les Pères, et divers auteurs religieux. Enfin Estlin donna une édit. des *Sermons de David Jardine de Bath*, 1798, 2 vol. in-8°.

ESTOILE (PIERRE POUSSEMOÏE DE L'), fils du poète Claude de l'Estoile, et petit-fils de Pierre, qui fut grand aumônier de la chancellerie de Paris sous Henri III, devint chanoine régulier, abbé de St-Acheul d'Amiens, et mourut en 1718. Il a laissé les ouvrages

suyvants : *Lettre à un Curieux, sur d'anciens monuments découverts en 1697, sous le grand autel de l'abbaye de Notre-Dame, dite de Saint-Acheul, qui était autrefois l'église cathédrale d'Amiens*, 1697, in-4°; *L'ombre de M. Thiers, en réponse à la dissertation de M. Lestorq, avec une critique de la vie de Saint-Salve, évêq. d'Amiens*, Liège, 1712, in-8°; *Remarques critiques sur la justification de la translation de saint Firmin*, 1714, in-12, contre Lestorq; *Histoire de l'Abbaye de St-Acheul*, in-4°, manusc.; *Oraison funèb. de Susanne des Friches de Braneurs, abbesse de Notre-Dame du Paracllet*, Amiens, 1681, in-4°; *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*, Amiens, 1684, in-4°; *Les curiosités de l'Aquitaine et du Languedoc*, manusc.

ESTOUTEVILLE (GUILLAUME D'), cardinal, archevêque de Rouen, était fils de Jean d'Estouteville, d'une ancienne et illustre famille de Normandie. Il fut chargé de commissions importantes sous les règnes de Charles VII et de Louis XI, réforma l'université de Paris, fut grand partisan de la Pragmatique-Sanction, et protégea les savants. Il mourut à Rome, étant doyen des cardinaux, le 22 décembre 1483, à 80 ans. Outre l'archevêché de Rouen, il possédait six évêchés tant en France qu'en Italie, quatre abbayes et trois grands prieurés; mais il en employait la meilleure partie à la décoration des églises dont il était chargé, et au soulagement des pauvres. Ce fut lui qui commença le beau château de Gaillon. Il a paru, en 1788, un prétendu *éloge* de ce cardinal, barbouillage philosophique sur lequel on aurait tort de le juger. La suffisance du siècle, ajoute Feller, croit honorer les grands hommes des temps passés, en leur donnant des traits qu'ils n'eurent jamais et qu'ils eussent rougi d'avoir.

ESTREES (CÉSAR D'), cardinal, abbé de St-Germain-des-Prés, né en 1628, fils du maréchal de France François-Annibal, fut élevé sur le siège de Laon en 1653, après avoir reçu le bonnet de docteur de Sorbonne. Le roi le choisit peu après pour médiateur entre le nonce du pape et les amis des quatre évêques d'Aléth, de Beauvais, de Pamiers et d'Angers. D'Estrées avait l'art de ramener les esprits les plus opposés, de les persuader et de leur plaire. Ses soins procurèrent un accommodement, qui donna à l'église de France une paix passagère, parce que les esprits qui la recevaient aimaient la guerre. Le cardinal d'Estrées passa ensuite dans la Bavière, où Louis XIV l'envoya pour traiter le mariage du Dauphin avec la princesse électorale, et pour y ménager d'autres affaires importantes. Il se rendit quelque temps après à Rome, y soutint les droits de la France pendant les disputes de la régale, et fut chargé de toutes les affaires après la mort du duc son frère, en 1689. Il accommoda celles du clergé avec Rome, et eut beaucoup de part aux élections d'Alexandre VIII, d'Innocent XII et de Clément XI. Lorsque Philippe V partit pour le trône d'Espagne, le cardinal d'Estrées eut ordre de le suivre pour travailler avec les premiers ministres de ce prince. Il revint en France l'an 1703, et mourut à son abbaye en

1714, à 87 ans. Le cardinal d'Estrées était très-versé dans les affaires de l'Eglise et dans celles de l'Etat. A un génie vaste il joignait des manières polies, une conversation aimable, un caractère égal, l'amour des lettres et la charité envers les pauvres. S'il ne fut pas toujours heureux dans ses négociations, ce ne fut ni la faute de son esprit, ni celle de sa prudence. On conserve, à la Bibliothèque de la rue Richelieu, ses *Négociations à Rome*, de 1671 à 1687. Il avait succédé à Duryer à l'académie française, et on lit son éloge dans l'Histoire des membres de cette compagnie, par d'Alembert.

ETEMARE (JEAN-BAPTISTE LE SESNE DE MENILLES D'), prêtre *appelant*, né au château de Ménilles, en Normandie, en 1682, entra au séminaire Saint-Magloire, où était alors l'abbé Duguet, et fut ordonné prêtre en 1709. C'était l'année de la destruction de Port-Royal; mais on assure que d'Etemare eut encore le temps d'y aller faire un pèlerinage avant cette catastrophe, et qu'il promit de se consacrer à la défense des jansénistes. Son premier écrit fut des *lettres théologiques* contre une instruction pastorale du cardinal de Bissy. On y entrevoyait déjà ses idées sur l'état de l'Eglise, et ce système de figures qu'il avait puisé dans les leçons de Duguet, qu'il outra depuis d'une manière bizarre et ridicule. La bulle *Unigenitus* vint donner de l'aliment à son zèle. Il publia contre elle un grand nombre de *mémoires*, et fut dès lors de tous les conseils des appelants, et eut part à toutes leurs démarches. Il alla à Rome en 1725, dans l'espérance d'y obtenir une bulle doctrinale qui lui fût favorable, et il n'y réussit point. Il en conçut de nouvelles préventions contre la cour de Rome, et suivit de plus en plus son système favori, en publiant l'*Essai de parallèle des temps de Jésus-Christ avec les nôtres, l'explication de quelques prophéties, la tradition de l'Eglise sur la future conversion des Juifs*, etc. Il voyait partout des figures de la défection de l'Eglise et de la conversion des Juifs. Il les annonçait dans ses écrits, dans ses conférences, dans ses conversations, et devint le chef d'un parti qui s'abandonna aux plus folles illusions qui préparèrent et fomentèrent les scènes déplorables des convulsions. D'Etemare eut le triste honneur d'être un des directeurs de cette *œuvre* absurde et ridicule, qui mit la division parmi les appelants. Les plus modérés se dégoûtèrent de ses rêveries, et d'Etemare essaya inutilement de les ramener par son autorité et ses conseils. On se moqua de ses décisions. Il chercha alors à épurer le parti des convulsions, et il finit par s'apercevoir lui-même que cette *œuvre* n'était pas aussi divine qu'il l'avait imaginé, sans pourtant qu'il paraisse avoir reconnu sincèrement le principe et l'étendue de son illusion. Son crédit souffrit, en cette occasion, de rudes atteintes. La Taste d'un côté, et de l'autre l'abbé Débonnaire et madame Mol, dévoilèrent des traits peu honorables pour d'Etemare, qui, un peu honteux, parut, en 1735, se condamner à la retraite, et il y resta pres-

que constamment pendant dix ans. Il avait fait un voyage en Angleterre, en 1729, avec Le Gros, pour tâcher d'y former un parti; mais il ne fut pas plus heureux qu'à Rome. Il alla souvent depuis en Hollande, où il avait connu Quesnel dès 1714, et il prit part à l'établissement d'un évêché dans ce pays. Sur la fin de sa vie il s'y fixa, assista à l'espèce de concile qu'on tint à Utrecht en 1763, et fut, en quelque sorte, l'âme de toutes les démarches de ce parti. Il mourut à Rhynwick, près d'Utrecht, dans un âge fort avancé. Après avoir joui d'une grande réputation parmi les siens, il est presque entièrement oublié. C'est ce qui arrive d'ordinaire aux écrivains qui se mettent au service des partis. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, du 27 février 1771, donnent la liste des productions de l'abbé d'Etémare

**ETHELBERT**, roi de Kent, en Angleterre, l'an 566, épousa Berthe, fille de Caribert, roi de France. Cette princesse travailla à la conversion du roi, qui fut suivie de celle de plusieurs seigneurs anglais, par le zèle de saint Augustin, que le pape saint Grégoire envoya en Angleterre. Ethelbert régna heureusement, et mourut en 615, à 56 ans, après avoir fondé les églises de Londres et de Rochester. « Les vingt années qu'il vécut après son baptême, dit un historien, furent entièrement consacrées à la religion. La bienfaisance devint une de ses principales vertus, et ses peuples en éprouvèrent continuellement les heureux effets. Il porta de sages lois, que l'on observait encore en Angleterre plusieurs siècles après sa mort. Son attachement à la religion lui faisait saisir toutes les occasions d'étendre l'empire et la connaissance du nom de Jésus-Christ. Il abolit les superstitions païennes, renversa les temples des idoles, ou les consacra au vrai Dieu. » Ethelbert est nommé dans le Martyrologe romain et dans ceux d'Angleterre.

**ETHELREDE**. Voy. **ÆELREDE**.

**ETHELWODE** (saint), élève de saint Dunstan, abbé d'Abendon, en 950, et évêque de Winchester en 961, mourut en 984, après avoir travaillé avec beaucoup de zèle à la restauration de la discipline monastique. On conserve en manuscrit, dans quelques bibliothèques d'Angleterre, la *traduction* de la règle de saint Benoît, en langue saxonne, et quelques autres ouvrages dans la même langue, touchant cette règle, par saint Ethelwode. Vincent de Beauvais et saint Antonin font mention d'un ouvrage *contre le mariage des prêtres*, par le même saint.

**ETIENNE** (saint), premier martyr du christianisme, l'un des sept diacres, fut lapidé l'an 33 par les Juifs, qui l'accusaient d'avoir blasphémé contre Moïse et contre Dieu. La sagesse et la constance avec laquelle il confondit ses barbares ennemis, pour lesquels il pria Dieu en mourant, toutes les circonstances de son martyre, tel qu'il est rapporté dans les Actes des apôtres, ont quelque chose de touchant et de persuasif, qui pénètre le chrétien d'un sentiment profond de

piété, en même temps que sa foi reçoit un accroissement de lumière et de force.

**ETIENNE I<sup>er</sup>** (saint), monta sur la chaire pontificale de Rome en 253, après le martyre du pape Lucius. Son pontificat est célèbre par la question *sur la validité du baptême donné par les hérétiques*. Etienne décida « qu'il ne fallait rien innover. » La tradition de la plupart des Eglises prescrivait de recevoir tous les hérétiques par la seule imposition des mains, sans les rebaptiser, pourvu qu'ils eussent reçu le baptême avec de l'eau et au nom des trois personnes de la Trinité. Saint Cyprien et Firmilien assemblèrent des conciles, pour s'opposer à cette décision contraire à la pratique de leurs Eglises. Le pape réfuta le sentiment de Cyprien; il usa de commandements et de menaces pour lui faire quitter son sentiment, et refusa de communiquer avec les évêques d'Afrique députés à Rome, ce qui était une marque publique d'improbation, et non pas un effet certain de l'excommunication. (Voy. saint CYPRIEN.) « Ce grand pape, dont la prudence égalait la sainteté, savait, dit Vincent de Lérins, que la piété ne permettait jamais de recevoir d'autre doctrine que celle qui nous est venue de la foi de nos prédécesseurs, et que nous étions obligés de la transmettre aux autres avec la même fidélité que nous l'avions reçue; qu'il ne fallait pas mener la religion partout où nous voulions, mais la suivre partout où elle nous menait; que le propre de la modestie chrétienne était de conserver fidèlement les saintes maximes que nous ont laissées nos pères, et non pas de faire passer nos idées à la postérité. Quelle a donc été l'issue de cet événement? Celle qu'ont coutume d'avoir de pareilles affaires: on a retenu la foi ancienne, et l'on a rejeté la nouveauté. » En effet, la question fut solennellement décidée au concile de Nicée en faveur d'Etienne. Ce saint pape mourut martyr, le 2 août 257, durant la persécution de Valérien.

**ETIENNE II**, Romain, succéda en 752 à un autre Etienne, que plusieurs écrivains n'ont pas compté parmi les papes, parce que son pontificat ne fut que de trois ou quatre jours. Astolphe, roi des Lombards, menaçait la ville de Rome après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne. Etienne implora le secours de Constantin Copronyme, empereur d'Orient, prince faible, indolent, subjugué par le fanatisme des iconomaques, qui renvoya le pontife au roi Pepin. Etienne se détermina à aller en Lombardie trouver Astolphe, malgré les pleurs et les efforts que firent les Romains pour le retenir. N'ayant rien pu gagner sur l'esprit de ce roi, il passa en France pour demander du secours. Pepin, par le conseil du pape, envoya jusqu'à trois fois des ambassadeurs à Astolphe. Ce prince persista constamment dans son refus. Alors Pepin marcha contre lui. Quand ses troupes furent à mi-chemin, il envoya de nouveau des ambassadeurs, à la sollicitation du pape, qui voulait éviter l'effusion du sang des chrétiens: Astolphe ne répondant que par des

menaces, Pépin franchit les monts, assiégea le prince des Lombards dans Pavie, et lui fit promettre de restituer Ravenne ; mais à peine Pépin eut repassé les monts, qu'Astolphe parut devant Rome. Etienne eut recours à son protecteur, et lui trouva les mêmes dispositions. Pépin passa de nouveau en Italie, dépouilla le roi des Lombards de son exarchat, et lui enleva 22 villes dont il fit présent au pape. Cette donation est le premier fondement de la seigneurie temporelle de l'église romaine ; car, pour la donation de Constantin, on sait qu'elle n'a jamais existé. Le pape, pour hâter l'arrivée du roi français en Italie, lui avait écrit une lettre au nom de saint Pierre, où, par une prosopopée touchante et persuasive, il faisait parler cet apôtre comme s'il eût été encore vivant : et avec saint Pierre, la sainte Vierge, les anges, les martyrs, les saints et les saintes. « Je vous « conjure, disait saint Pierre, par le Dieu « vivant, de ne pas permettre que ma ville « de Rome soit plus longtemps assiégée par « les Lombards. » Fleury blâme ce pape d'avoir employé les motifs de la religion pour une affaire d'Etat. Mais la délivrance du pape, opprimé par Astolphe, celle de l'Eglise de Rome, où les Lombards commettaient tant de cruautés et tant de profanations, était-elle donc une affaire d'Etat ? et voudrait-on que Pépin n'ait pas mérité devant Dieu en la procurant ? Quant à la donation faite au saint-siège par ce prince, M. Fleury convient qu'elle est, aujourd'hui surtout, de la plus grande importance pour le bien de l'Eglise. « Tant que l'empire romain a subsisté, dit-il, il renfermait dans sa vaste étendue presque toute la chrétienté ; mais depuis que l'Europe est divisée entre plusieurs princes indépendants les uns des autres, si le pape eût été sujet de l'un d'eux, il eût été à craindre que les autres n'eussent eu de la peine à le reconnaître pour père commun, et que les schismes n'eussent été fréquents. On peut donc croire que c'est par un effet de la Providence, que le pape s'est trouvé indépendant et maître d'un Etat assez puissant, pour n'être pas aisément opprimé par les autres souverains ; afin qu'il fût plus libre dans l'exercice de sa puissance spirituelle, et qu'il pût contempler plus aisément les autres évêques dans le devoir. » Le président Hénault, l'abbé Terrasson et le philosophe Hume, ont fait sur cet objet des réflexions du même genre (Voy. la Chronologie qui est au commencement du 1<sup>er</sup> tome). Etienne mourut en 757, après cinq ans de pontificat. Ce pape assemblait souvent son clergé dans son palais, l'exhortait à l'étude de l'écriture sainte et des conciles, pour avoir toujours de quoi répondre efficacement aux ennemis de l'Eglise. Il nous reste de ce pape cinq lettres et un recueil de quelques constitutions canoniques.

ETIENNE III, Romain, originaire de Sicile, élu pape en 768. Un seigneur, nommé Constantin, s'était emparé du pontificat (c'est le premier exemple d'une pareille usurpation du saint siège) ; on lui arracha les yeux, ainsi

qu'à queques-uns de ses partisans, et on intronisa Etienne, qui assembla un concile l'année d'après, pour condamner l'usurpateur. Dans la troisième session, on statua que les évêques ordonnés par Constantin retourneraient chez eux pour y être élus de nouveau, et reviendraient ensuite à Rome pour être consacrés par le pape. Etienne, paisible possesseur du saint-siège, en jouit pendant trois ans et demi, et mourut en 772. Rome fut dans l'anarchie avant et après son pontificat ; mais on ne valait pas mieux ailleurs. Des yeux et des langues arrachées sont les événements les plus ordinaires de ces siècles malheureux.

ETIENNE IV, Romain, monta sur la chaire de saint Pierre après le pape Léon III, le 22 juin 816. Aussitôt qu'il fut ordonné, il vint en France, et y sacra de nouveau l'empereur Louis le Débonnaire. Il mourut le 23 janv. 817, à Rome, trois mois après son retour.

ETIENNE V, Romain, pape après Adrien III, fut intronisé à la fin de septembre, en 885. Il écrivit avec force à Basile le Macédonien, empereur d'Orient, pour défendre les papes ses prédécesseurs contre Photius. Il mourut en 891. « Ce pape, dit un historien, était de « race noble et d'un détachement exemplaire. « Il s'opposa de tout son pouvoir à son élévation ; pour le porter sur le trône pontifical, il fallut rompre les portes de sa maison, où il s'était enfermé. La charité et la piété éclataient surtout entre les vertus de ce pontife. Il nourrissait les orphelins comme ses enfants et les admettait souvent à sa table. A son avènement au pontificat, les biens de l'Eglise se trouvant presque dissipés, il distribua libéralement son riche patrimoine. Il célébrait la messe tous les jours, et donnait à l'oraison ou à la psalmodie tout le temps que lui laissaient les fonctions de la charité et de la sollicitude pastorale. Il s'appliqua, sur toute chose, à s'associer dans le gouvernement de l'Eglise les hommes les plus éclairés et les plus vertueux qu'il put découvrir. »

ETIENNE VI, mis sur le siège pontifical en 896, après l'antipape Boniface VI. Ce pontife fit déterrer l'année d'après, en 897, le corps de Formose, son prédécesseur et son ennemi, parce qu'il avait quitté l'évêché de Porto pour celui de Rome : translation inouïe alors, mais qui ne méritait pourtant pas qu'Etienne donnât à la chrétienté la farce, aussi horrible que ridicule, de violer la sépulture d'un souverain pontife, et de faire jeter son cadavre mutilé dans le Tibre. Le pape Etienne se rendit si odieux par cette vengeance, que les amis de Formose ayant soulevé les citoyens, le chargèrent de fers, et l'étranglèrent en prison quelques mois après. Jean IX assembla un concile qui condamna tout ce qui s'était passé dans l'assemblée de quelques évêques à Rome, en 897, contre la mémoire et le corps de Formose. Les Pères du concile remarquèrent que Formose avait été transféré par nécessité du siège de Porto à celui de Rome : *Necessitatis causa de Portuensi Ecclesia For-*

*mosus, pro vita merito ad apostolicam sedem promotus est. Voy. FORMOSE, AUXILIUS.*

ETIENNE VII, successeur de Léon VI, mourut en 931, après 2 ans de pontificat.

ETIENNE VIII, Allemand, parent de l'empereur Othon, fut élevé sur le saint-siège après Léon VII, en 939. Les Romains, alors aussi séditionnels que barbares, concurent contre lui tant d'aversion, qu'ils eurent dit-on, la cruauté de lui découper le visage. Il en fut si défiguré, qu'il n'osait plus paraître en public. Il mourut en 942.

ETIENNE IX, était frère de Godefroi le Barbu, duc de la Basse-Lorraine. Il se fit religieux au Mont-Cassin, en devint abbé, et fut élu pape le 2 août 1057, après la mort de Victor II. Il commença son pontificat par tenir plusieurs conciles, pour remédier principalement à la vie déréglée des clercs. Il rechercha tous ceux qui avaient transgressé les lois de la continence. Ceux même qui renvoyèrent leurs concubines et embrassèrent la pénitence, furent exclus du sanctuaire pour un temps, et privés pour toujours du pouvoir de célébrer les saints mystères. Ce pontife mourut à Florence, en odeur de sainteté, le 29 mars 1058.

ETIENNE DE MURET (saint), fils du comte de Thiers en Auvergne, suivit son père en Italie, où des ermites calabrais lui inspirèrent du goût pour la vie cénobitique. De retour en France, il se retira sur la montagne de Muret dans le Limousin, et vécut 30 ans dans ce désert, entièrement consacré à la mortification, au jeûne et à la prière. En 1073, il obtint une bulle de Grégoire VII, pour la fondation d'un nouvel ordre monastique, suivant la règle de Saint-Benoît. La réputation de sa vertu lui attira une foule de disciples et des visites honorables. Sur la fin de ses jours, deux cardinaux vinrent le voir dans son ermitage. Ils demandèrent au saint homme, s'il était chanoine, ou moine, ou ermite ? Etienne leur répondit : « Nous sommes des pécheurs, conduits dans ce désert par la miséricorde divine pour y faire pénitence. » Ce n'était pas répondre trop nettement à la question des cardinaux ; et on a été assez embarrassé, long-temps après, à déterminer à quel ordre sa famille appartenait. Etienne l'édifia jusqu'à sa mort, arrivée, en 1124, à 78 ans. Ses enfants inquiétés après la mort de leur père par les moines d'Ambazar, qui prétendaient que Muret leur appartenait, emportèrent le corps de leur fondateur qui était leur seul bien, et le transportèrent à un lieu nommé *Grand-Mont*, dont l'ordre a pris le nom. Les *Annales* de cet ordre furent imprimées à Troyes, en 1662. Il a été supprimé en 1769 ; et les religieux ont été pensionnés. On a de saint Etienne de Muret, sa *Règle*, 1645, in-12 ; et un *recueil de maximes*, 1704, in-12, en latin et en français.

ETIENNE (saint), né en Angleterre, troisième abbé de Cîteaux, travailla beaucoup pour l'accroissement de son ordre, fondé depuis peu par Robert, abbé de Molesme. Un grand nombre de disciples se mit sous sa

conduite, entre autres saint Bernard, l'homme le plus illustre que Cîteaux ait produit. Parmi le grand nombre de monastères qu'Etienne bâtit, on compte ceux de La Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, qui sont les quatre filles de Cîteaux dont dépendent toutes les autres maisons. Etienne leur donna des statuts, approuvés en 1110 par Calixte II. Ce saint abbé mourut à Cîteaux le 28 mars 1134.

ETIENNE I<sup>er</sup> (saint), roi de Hongrie, succéda, en 997, à son père Geisa, premier roi chrétien de Hongrie, et mourut à Bude en 1038. Il fut comme l'apôtre de ses Etats, publia des lois très-sages, vécut et mourut en saint. Lorsqu'il sentit qu'il approchait de sa fin, il fit assembler la noblesse pour lui recommander le choix de son successeur, l'obéissance au saint-siège, et la pratique des vertus chrétiennes. Quarante-cinq ans après sa mort, son corps fut levé de terre, renfermé dans une châsse, et déposé dans une chapelle de l'église de Notre-Dame à Bude. Benoît IX le canonisa. Sa valeur égalait sa piété ; il fut l'effroi des barbares, et s'attira le respect et l'admiration des nations chrétiennes. Ses vertus domestiques ne brillaient pas d'un moindre éclat que ses qualités royales. Son fils Emeric puisa, dans une éducation chrétienne et les leçons de l'exemple, cette innocence et cette pureté de mœurs qui l'ont fait mettre au nombre des saints. Ses magnifiques fondations furent presque toutes détruites sous le règne de Joseph II, mais sa mémoire est toujours en grande vénération chez les Hongrois, qui ne prononcent son nom qu'avec attendrissement et enthousiasme. Ils se servent encore de sa couronne pour le sacre de leurs rois. Quelques légendaires ont donné à cette couronne une origine fabuleuse. « Mais elle n'a pas besoin de faux titres, dit un critique, pour être une pièce très-respectable. Son antiquité, le grand pape qui la donna, le grand et saint roi qui la porta, la nation qui l'a si long-temps défendue contre les infidèles, et qui l'a toujours regardée comme la possession caractéristique du roi légitime, tout cela concourt à la rendre intéressante. Vainement Voltaire s'est-il moqué de l'importance que les Hongrois attachent à cette couronne, jusqu'à n'avoir jamais voulu reconnaître pour roi celui qui ne l'avait pas. Si quelque chose doit être bien constaté et sanctionné, c'est bien la royauté. » Joseph II l'avait fait enlever et transporter à Vienne ; mais, en 1790, elle fut rendue aux Hongrois, qui la reçurent avec une pompe et des réjouissances extraordinaires. C'est du roi saint Etienne que vint le titre d'*apostolique*, donné long-temps par les papes aux rois de Hongrie, et renouvelé en faveur de Marie-Thérèse, héritière de Charles VI.

ETIENNE D'ORLEANS, d'abord abbé de Sainte-Geneviève en 1177, ensuite évêque de Tournay en 1191, eut part aux affaires les plus considérables de son temps. Il mourut en 1203. On a de lui des *sermons*, des *épîtres* curieuses, 1682, in-8°, et d'autres ouvrages.

**EUCHER** (saint), premier évêque de Trèves, fonda ce siège au III<sup>e</sup> siècle. Quelques légendes le font mal à propos disciple de saint Pierre. Son corps repose dans l'église Saint-Mathias, près de Trèves.

**EUCHER** (saint), archevêque de Lyon, d'une naissance illustre et d'une piété éminente, se retira avec ses fils, Salone et Véran, dans la solitude de Lérins, après avoir distribué une partie de ses biens aux pauvres, et l'autre partie à ses filles qui ne le suivirent pas dans sa retraite. Il quitta l'île de Lérins où ses vertus lui attiraient trop d'applaudissements, et passa dans celle de Léro, aujourd'hui Sainte-Marguerite. Ce ne fut qu'à force d'instances qu'on le tira de ce désert, pour le placer sur le siège de Lyon vers 434. Il assista en cette qualité au premier concile d'Orange en 441, et y signala sa science autant que sa sagesse. « On vit en lui, « dit Claudien Mamert, un pasteur fidèle, « soupirant sans cesse après la céleste patrie, « humble d'esprit, riche en bonnes œuvres, « puissant en paroles, accompli en tout « genre de sciences, et de beaucoup supérieur aux plus grands évêques de son « temps. » Il mourut vers l'an 454. L'Eglise lui est redevable : d'un *Eloge du désert*, adressé à saint Hilaire. Celui de Lérins y est peint avec des couleurs bien propres à le faire aimer. Le style de cet ouvrage est aussi noble qu'élégant : d'un *Traité du mépris du monde*. Saint Eucher montre dans le monde un gouffre affreux, sous une superficie brillante. « J'ai vu, dit-il, des hommes élevés au « plus haut faite des honneurs et des richesses La fortune, prodigue en leur faveur, avait accumulé tous les biens sur « leurs têtes, sans leur donner même le temps « de les désirer; leur prospérité, parvenue à « son comble, ne laissait plus d'activité à « leurs passions. Mais ils ont disparu dans « un moment; leurs vastes possessions ont « été dispersées, et eux-mêmes ne sont plus. » La latinité de cet ouvrage est presque digne du siècle d'Auguste. On y admire la douceur, la facilité du style, la beauté des tours, la noblesse des pensées, l'énergie de l'expression, la vivacité et le naturel des images, la clarté de la méthode. Ce traité a été traduit en français par Arnauld d'Audilly, ainsi que le précédent, 1672, in-12. Les deux traités sont en forme de lettres : celui-ci est adressé à Valérien, son parent; d'un *Traité des formules spirituelles*; ce sont des explications de quelques endroits de l'Écriture, que saint Eucher écrivit pour l'usage de Véran, un de ses fils. On n'y trouve ni la même élégance, ni la même beauté de style, que dans les deux ouvrages précédents; mais le sujet ne le comportait pas, et la simplicité est le caractère distinctif de ce genre d'écrire; de l'*Histoire de saint Maurice et des martyrs de la légion thébaine*. Le témoignage seul de cet ancien et illustre auteur suffit pour anéantir les doutes qu'un écrivain fameux a tâché d'élever sur l'histoire de ces saints martyrs. Cette histoire a été traduite en français par Dubourdieu, et imprimée à Amsterdam en

1705, avec une dissertation critique très-vantée par Bayle, mais réfutée avec énergie par dom Joseph Delisle, bénédictin, et par Rivas. Les différents écrits de saint Eucher sont dans la Bibliothèque des Pères. Ses deux fils, Salone et Véran, furent évêques du vivant même de leur père.

**EUDES** (JEAN), frère de l'historien Mézerai, né à Ry dans le diocèse de Séez, en 1601, forma son esprit et régla ses mœurs dans la congrégation de l'Oratoire, sous les yeux du cardinal de Bérulle. Après y avoir demeuré 18 ans, il en sortit en 1643, pour jeter les fondements de la congrégation de Jésus et de Marie, qui de son nom fut bientôt connue sous celui de congrégation des *Eudistes*. Ses anciens confrères s'étant opposés à l'établissement de cette société, Eudes cacha une partie de son projet. Il se borna à demander une maison à Caen pour y former des prêtres à l'esprit ecclésiastique; « mais « sans aucun dessein, dit-il, de former un « nouvel institut. » Le sien se répandit néanmoins avec beaucoup de fruit. Eudes prêchait assez bien pour son temps, où l'éloquence de la chaire n'avait pas été portée si loin que dans le nôtre; ce talent le fit rechercher, et sa congrégation y gagna. « Le clergé « de Normandie, dit l'abbé Berault, où elle « est particulièrement répandue, en fait encore aujourd'hui l'éloge, par sa régularité et « par ses lumières. Aussi le nom du Père « Eudes y est-il toujours dans la plus grande « vénération; ce qui n'a point empêché l'historien fugitif du jansénisme de le représenter, dans le vrai style de la Hollande « hérétique, comme un fanatique, ennemi « déclaré de la grâce du Sauveur. C'est un « témoignage de plus en faveur de ce saint « prêtre relativement à la foi, c'est-à-dire à « la vertu, sans laquelle toute sainteté n'en « est que le simulacre. » Eudes mourut à Caen en 1680, à 79 ans, laissant des ouvrages qui ont plus fait d'honneur à sa dévotion qu'à son esprit. Celui qui a fait le plus de bruit est le traité *De la dévotion et de l'office du cœur de la Vierge*, in-12, 1650. Eudes y adopte plusieurs pratiques nouvelles, inspirées par une piété mal réglée et par un zèle plus ardent qu'éclairé. On a encore de lui une *Vie de Marie des Vallées*, manuscrite, en 3 vol. in-4°. — On a la *Vie du P. Jean Eudes, missionnaire apostolique, instituteur de la congrégation de Jésus et de Marie, et de l'ordre de Notre-Dame de la Charité*; ouvrage posthume du P. de Montigny, de la compagnie de Jésus, revu et publié par un prêtre du clergé de Paris, 1 vol. in-12, avec un portrait.

**EUDOXE**, fils de saint Césaire, martyr, né à Arabisse, ville d'Arménie, embrassa l'arianisme, et fut un des principaux défenseurs de cette hérésie. Il fut fait évêque de Germanie dans la Syrie, par ceux de sa communion; il assista au concile de Sardique et à plusieurs autres. En 358, Eudoxe usurpa le siège d'Antioche. Deux ans après, l'empereur Constance l'éleva au patriarcat de Constantinople. Il persécuta les catholiques avec

furieux, et mourut l'an 370, à Nicée, en sacrant Eugène, arien comme lui, et évêque de cette ville.

EUGÈNE I<sup>er</sup> (saint), Romain, fut vicaire général de l'Eglise durant la captivité du pape saint Martin, et son successeur dans la chaire pontificale en 654. Il mourut le 1<sup>er</sup> juin 658.

EUGÈNE II, Romain, pape après Paschal I, l'an 824, mort en 827, fut recommandable par son humilité. On ne doit pas avoir une grande idée de son esprit, s'il est vrai, comme plusieurs auteurs l'assurent, qu'il établit l'épreuve de l'eau froide. Il est vrai que dans ces siècles, les moyens de connaître la vérité étaient si peu lumineux et si peu sûrs, qu'on est presque tenté d'approuver le recours aux preuves surnaturelles : et aujourd'hui même que notre jurisprudence est si fière de ses lumières, le résultat de beaucoup de procès civils et criminels ne présente rien de plus avéré que l'épreuve de l'eau froide. (Voy. CHARLEMAGNE.) Noël-Alexandre soutient qu'on a attribué à ce pape l'établissement de ce genre d'épreuve. Papebroch, dans le *Propylæum*, page 128, est du même avis. Les épreuves de ce genre furent prosrites par le concile de Worms en 829.

EUGÈNE III, religieux de Clteaux sous saint Bernard, ensuite abbé de Saint-Anastase, fut élevé sur la chaire pontificale de Rome en 1145. Il était de Pise et s'appelait Bernard. Les Romains étaient animés de l'esprit de révolte, lorsqu'il monta sur le saint-siège. Ils avaient rétabli le sénat et élu un patrice ; ils voulurent qu'Eugène III approuvât tous ces changements. Le pape aimait mieux sortir de Rome. Il y rentra à la fin de l'année, après avoir soumis les rebelles par les armes des Tiburtins, anciens ennemis des Romains. Le feu de la rébellion n'était pas éteint : les séditeurs le soufflaient de tous côtés. Eugène, fatigué du séjour orageux de Rome, se retira à Pise, et de là à Paris en 1147. Il assembla un concile à Reims l'année d'après, et un autre à Trèves, où il permit à sainte Hildegarde, religieuse, d'écrire ses visions. De retour en France, il vint à Clairvaux. Il y avait été simple moine, il y parut en pape, mais en pape qui n'avait pas oublié son ancien état : il portait sous les ornements pontificaux une tunique de laine. Sur la fin de cette année il reprit le chemin d'Italie ; il mourut à Tivoli en 1154, après un pontificat de plus de huit ans, aussi agité qu'il méritait peu de l'être. Les Romains ne sentirent la grandeur de leur perte que quand on rapporta chez eux le corps de ce magnanime et modéré pontife, qu'ils arrosèrent de leurs larmes. C'est à lui que saint Bernard adresse ses livres de la *Considération*. Eugène le regarda toujours comme son maître, et faisait le plus grand cas de ses avis. De faux esprits ont abusé de ces avis pour exagérer les abus que Bernard reprochait, au lieu d'admirer et la sagesse personnelle du pontife, et celle d'un gouvernement où les conseils et les leçons, énoncés même quelquefois durement, sont reçus avec re-

connaissance et avec fruit. On a d'Eugène des *décrets*, des *épîtres*, des *constitutions*. On peut consulter, sur les actions et les vertus de ce pape, l'*Histoire de son pontificat*, écrite avec beaucoup de netteté par dom Jean de Lannes, bibliothécaire de l'abbaye de Clairvaux, Nancy, 1737, 1 vol. in-12.

EUGÈNE IV (GABRIEL CONDOLMERO), Vénitien, d'une famille roturière, est une preuve de ce que peut le talent, et surtout celui des affaires. Il fut d'abord chanoine régulier de la congrégation de Saint-Grégoire *in Alga*, ensuite évêque de Sienne, cardinal, enfin pape en 1431, après Martin V, l'année même de l'ouverture du concile de Bâle. Il y eut beaucoup de mésintelligence entre le pontife et les Pères de cette assemblée. Eugène lança une bulle pour la dissoudre. Le concile n'y répondit qu'en donnant un décret pour établir son autorité, et en confirmant les deux décrets de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> session du concile de Constance, qui soumettent le pape au concile : décret donné en temps de schisme, où il existait des doutes sur le pape légitime, et où l'unité n'a pu se rétablir que par la déposition des contendants. Le pontife romain, après deux ans de délai, se rendit enfin à Bâle. L'empereur Sigismond avait été le lien de l'union d'Eugène avec les Pères de Bâle ; cette union finit à la mort de ce prince. Le pape assembla un nouveau concile à Ferrare, après avoir dissous une seconde fois celui de Bâle, qui ne laissa pas de se maintenir. La première session se tint le 10 février 1438. L'objet de cette assemblée était l'union de l'Eglise grecque avec la latine. Jean Paléologue, empereur d'Orient, voulait réconcilier les deux Eglises, parce qu'il avait alors besoin des Occidentaux contre les Turcs. Il arriva à Ferrare au mois de mars, avec Joseph, patriarche de Constantinople, vingt-et-un évêques, et une nombreuse suite. La peste se mit dans cette ville ; on transféra le concile à Florence. Après avoir discuté avec les Grecs la procession du Saint-Esprit, la primauté du pape, le purgatoire, la réunion tant désirée fut terminée dans la 6<sup>e</sup> et dernière session, tenue le 6 juillet 1439. Le décret, dressé en grec et en latin, fut souscrit de part et d'autre. L'empereur et les prélats grecs partirent fort contents de la générosité du pape ; Eugène leur donna beaucoup plus qu'il n'avait promis par son traité. Il est certain qu'il se prêta, avec autant de sagesse que de zèle, à rétablir l'intelligence entre l'Eglise d'Orient et celle d'Occident ; mais malgré tous ces soins, l'union ne fut pas durable. Les Grecs s'élevèrent contre elle, dès que Paléologue leur en eut montré le décret. Ils recommencèrent le schisme ; et depuis ce temps il n'a pu être éteint. Eugène fut mal récompensé à Bâle des services qu'il venait de rendre à l'Eglise latine. Le concile qui était fort diminué, et où il ne se trouvait plus guère de personnes distinguées, le déposa du pontificat, comme « perturbateur de la paix, de l'union de l'Eglise ; simoniaque, « parjure, incorrigible, schismatique et hé-

« rétique. » Les rois de France et d'Angleterre, l'empereur et les princes d'Allemagne, qui jusque-là avaient gardé une espèce de neutralité, en furent indignés et s'en plainquirent au concile. Le pape cassa ce décret absurde, y répondit par un autre décret, dans lequel il annule tous les actes de l'assemblée de Bâle. Le concile ou plutôt l'assemblée qui continuait à s'appeler ainsi, après avoir déposé Eugène, lui opposa Amédée VIII, duc de Savoie, qui fut élu pape sous le nom de Félix V. L'Eglise fut encore une fois déchirée par le schisme. Eugène était toujours à Florence, renvoyant les foudres que le concile de Bâle, devenu un concilia-bule, lançait contre lui. En 1442, il transféra le concile à Rome, et mourut 5 ans après, en 1447, lassé et détrempé de tout. Dans ses derniers moments, il s'écria devant tout le monde : « O Gabriel ! (c'était son nom de baptême), ô Gabriel ! qu'il te serait bien plus avantageux de n'avoir jamais été ni pape, ni cardinal, ni évêque ; mais d'avoir fini tes jours comme tu les avais commencés, en suivant paisiblement dans ton monastère les exercices de ta règle ! » « Ce fut toutefois, dit un célèbre historien, un des plus grands papes, quoiqu'un des moins heureux. Il eut toutes les qualités qui font révérer et chérir les grands ; l'élévation de l'esprit, la fermeté du courage, la noblesse des goûts et des manières, la libéralité et la bienfaisance, le don de la parole, le talent des affaires, l'amour des lettres, sans être bien savant lui-même, et, ce qu'on ne peut trop apprécier dans sa place et dans son siècle, la sagesse de ne point se mêler dans les différends temporels des princes. Sa vie fut édifiante et réglée ; il se montra extrêmement charitable envers les pauvres, et très-zélé pour la réduction des sectes qu'il eut le bonheur de réunir en grand nombre au centre de l'unité. » Un historien ecclésiastique, plus abondant que judicieux dans sa compilation, l'accuse d'une ambition odieuse, et d'avoir entrete-nu le schisme dans la seule vue de maintenir son autorité. Mais ne lui eût-on pas reproché avec plus de sens et de justice, l'imprudence, la pusillanimité, l'abandon du devoir, la trahison même et la prostitution de l'épouse de Jésus-Christ, si à l'ordre de huit évêques, et d'un amas confus de clercs travestis en successeurs des apôtres, il fût descendu de la chaire apostolique, pour y élever un intrus avéré ? Eugène était naturellement si modeste, qu'en le voyant en public, on l'eût pris, dit un écrivain du temps, pour une vierge timide qui n'a pas l'assurance de lever les yeux. Il eut le chagrin de voir les progrès des Turcs, et les suites funestes du conseil donné par son légat à Ladislas, de rompre son traité avec Amurat II. *Voy. l'art. CÉSARINA.*

EUGÈNE (saint), évêque de Carthage, fut élevé sur ce siège, l'an 481. Il gouvernait cette Eglise en paix, lorsque le roi Huneric ordonna que tous les évêques catholiques se trouvaient à Carthage, pour y disputer avec

les prélats ariens. La conférence se tint en 484 ; mais les ariens la rompirent sous de mauvais prétextes : Huneric, leur partisan, persécuta leurs adversaires sous des prétextes encore plus mauvais. Il ordonna aux évêques de jurer que leur désir était, qu'après sa mort, « son fils eût le trône. » La plupart des évêques crurent qu'ils pouvaient faire ce serment ; les autres le refusèrent. Huneric les condamna tous également : les premiers, comme réfractaires au précepte de l'Évangile qui défend de jurer ; les autres, comme infidèles à leur prince. Il donna, peu de temps après, des ordres pour rendre la persécution générale. Un grand nombre de vierges consacrées à Dieu, furent cruellement tourmentées ; il y en eut plusieurs qui expirèrent sur le chevalet. Les évêques, les prêtres, les diacres, les laïques distingués qui furent bannis, furent au nombre de 4,966. A Carthage on fit souffrir le tourment des coups de fouets et des coups de bâton à tout le clergé, composé de plus de 500 personnes ; après quoi on les bannit. Eugène fut du nombre des exilés. Le peuple suivit les évêques et les prêtres avec des cierges à la main ; les mères portaient leurs enfants dans leurs bras ; puis les déposant aux pieds des confesseurs, elles leur disaient, les yeux baignés de larmes : « A qui nous laissez-vous, en courant au martyre ? Qui baptisera nos enfants ? Qui nous donnera la pénitence ? Qui nous délivrera de nos péchés par le bienfait de la réconciliation ? Qui nous enterrera après la mort ? Qui offrira le divin sacrifice avec les cérémonies ordinaires ? Que ne nous est-il permis d'aller avec vous ! » *Qui nobis pœnitentiæ munus callaturi sunt, et reconciliationis indulgentia obstrictos peccatorum vinculis soluturi ? A quibus divinis sacrificiis ritus est exhibendus consuetus ? Vobiscum et nos libeat pergere, si liceret !* (saint Vict. Vit., l. II, p. 33). On voit qu'alors on ne songeait pas encore à faire des évêques constitutionnels, et que ni le peuple chrétien, ni même le tyran Huneric ne regardèrent une telle invention comme possible. Eugène fut rappelé sous le règne de Gombaud, et exilé encore par Thrasamond son successeur. On l'envoya dans les Gaules. Eugène, retiré à Albi, couronna par une mort sainte, en 505, une vie aussi glorieuse que traversée. On a de lui une lettre dans Grégoire de Tours.

EUGÈNE, évêque de Tolède, gouverna cette église pendant onze ans, et mourut en 636. Il possédait, assez bien pour son temps, cette partie des mathématiques qui sert aux calculs astronomiques. Il passait pour un savant astronome. Il assista aux 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> conciles de Tolède.

EUGÈNE, évêque de Tolède, successeur du précédent, est auteur de quelques *Traité de théologie*, et de quelques *opuscules en vers* et en prose, publiés par le P. Sirmond, en 1619, in-8°, avec les poésies de Draconce. Le style d'Eugène manque de politesse ; mais les pensées en sont justes, et les sentiments pieux. Élu évêque sans son aveu, il avait voulu faire l'épiscopat ; mais sa retraite fut découverte,

et le roi descendit le fort d'occuper le siège de Tolède. Il présida aux 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> conciles de Tolède, de 633 à 650.

**EUGENIOS BULGARIS.** Voy. BULGARIS.

**EUGIPIUS**, originaire de la Norique, suivit sa nation lorsque Odoacre la transféra en Italie l'an 488; il y fut abbé de Lucullano, près de Naples. Il est auteur du *Thesaurus ex sancto Augustino*, in-fol., Bâle, 1542; d'une *Vie de saint Augustin de Favioles*, insérée dans *Bollandus*; d'une *Vie de saint Severin*, apôtre de la Norique, insérée dans les Œuvres de Marc Velsar. La règle qu'il avait donnée à ses moines est perdue.

**EULALIE** (sainte), née à Mérida, capitale de la Lusitanie en Espagne, vers l'an 296, fut élevée dans la religion chrétienne, et fit paraître dès son enfance une admirable douceur de caractère, une modestie rare, une tendre piété et un grand amour pour l'état de virginité. Elle n'avait que douze ans, lorsque parurent les édits de Dioclétien, par lesquels il était ordonné à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux. Malgré sa jeunesse, elle regarda la publication de ces édits comme le signal du combat, et se présenta d'abord au juge pour lui reprocher l'impiété dont il se rendait coupable, en voulant faire abjurer la seule vraie religion. Le juge nommé Dacien la fit arrêter et après avoir employé inutilement tous les moyens de séduction, il en vint aux menaces, fit exposer à ses yeux les instruments destinés à la tourmenter, et lui dit qu'elle ne subirait aucune torture si elle voulait prendre seulement du bout du doigt un peu de sel et d'encens. Eulalie, pour montrer qu'elle ne se laisserait pas séduire, renversa l'idole et foula aux pieds le gâteau destiné pour le sacrifice. Ce fut alors que deux bourreaux, par ordre du juge, lui déchirèrent les côtés avec des crocs de fer, et lui découvrirent tous les os. Elle appelait trophées de Jésus-Christ les plaies qu'on lui faisait. On lui appliqua ensuite des torches ardentes sur la poitrine et sur les côtés. Elle souffrit cette torture sans se plaindre, et elle n'ouvrit la bouche que pour louer le Seigneur. Le feu ayant pris à ses cheveux, elle fut étouffée par la fumée et par la flamme. Les chrétiens l'enterrèrent près du lieu de son martyre, et on y bâtit depuis une magnifique église. Prudence a célébré le triomphe de cette sainte. — Il ne faut pas la confondre avec une autre sainte EULALIE, vierge et martyre de Barcelone, sous l'empire de Dioclétien, dont le nom est plus connu que le détail de ses actions et de ses souffrances.

**EULALIUS**, antipape, qu'une cabale opposa au pape Boniface I<sup>er</sup> en 418, et que l'empereur Honorius fit chasser comme un intrus.

**EULER** (LÉONARD), professeur de mathématiques, membre de plusieurs académies, naquit d'un ministre protestant, le 15 avril 1707, à Bale, où il s'appliqua avec succès à la philosophie et à l'étude des langues orientales; ses progrès dans les sciences acquirent l'estime de Jean Bernoulli. Les fils de cet habile géomètre l'invitèrent à se rendre à Saint-Petersbourg, où ils avaient été appelés

eux-mêmes en 1725. Euler y remplît successivement les chaires de professeur de physique et de mathématiques, perfectionna le calcul intégral, inventa le calcul des sinus, simplifia les opérations analytiques, et répandit un nouveau jour sur toutes les parties des sciences mathématiques. En 1741, il se rendit à Berlin, et contribua beaucoup à donner du lustre à l'académie naissante. « Frédéric demandait quelquefois à ses académiciens autre chose que des écrits, et le haut savoir du géomètre fournit sa part de contribution aux travaux publics du royaume, dit un écrivain. Euler n'eût pu suffire à des travaux si multipliés et si divers, si sa mémoire ne l'eût suffisamment secondé, en apportant fidèlement et toujours à temps les matériaux que son génie mettait en œuvre. Jamais peut-être cette précieuse faculté ne se montra plus étonnante et surtout plus universelle que dans cet homme si richement doté par la nature : en mathématiques, elle s'était chargée des formules algébriques les plus longues et les plus compliquées, et les réduisait sur-le-champ avec une admirable précision. D'Alembert lui-même, dont les citations toujours exactes en histoire et en littérature, surprenaient si fréquemment ses confrères des deux académies de Paris, ne put croire aux prodiges de la mémoire mathématique d'Euler, qu'après les avoir vus plusieurs fois durant un séjour qu'il fit à Berlin. A côté de cet immense recueil de formules algébriques, les curieux pouvaient provoquer l'exhibition du poème entier de l'*Enéide*, car Euler le savait par cœur, et n'en oublia jamais un seul vers. Il avait même retenu ce qui pouvait être oublié sans inconvénient ni regret, l'ordre de pagination du livre où il avait lu cette œuvre de Virgile, et ne se trompait jamais en citant le premier et le dernier vers de chaque page. Tous les autres fruits de ses études littéraires n'étaient pas moins bien conservés que l'*Enéide* dans cette tête dont la capacité tout entière semblait envahie par les mathématiques. » Euler retourna, en 1766, à Saint-Petersbourg, où il perdit la vue, sans que cela l'empêchât de travailler et d'enrichir le public de ses productions. Il mourut le 7 septembre 1783. Euler, âgé de plus de 75 ans, « avait calculé pendant la matinée la vitesse d'ascension d'un aérostat; en dinant, il avait exposé avec la clarté et la précision qui caractérise tous ses ouvrages, la méthode et les données du calcul de l'orbite d'Uranus; après le repos il se livra à ses exercices accoutumés avec son petit-fils; au milieu de cet amusement, plein de charmes pour l'un et pour l'autre, le vieillard laissa tomber sa pipe.... il n'était plus. » « Il fut aussi religieux, dit M. Ferry, que Newton et Pascal, et quelques parties de ses œuvres mathématiques attestent la sincérité de sa foi. Avant qu'il eût perdu la vue, il réunissait chaque soir sa famille et tous les habitants de la maison, et, après une lecture pieuse, suivie quelquefois de courtes explications, la prière était faite en commun. » Fils d'un protestant, il avait presque toute la foi d'un catho-

lique. Les vérités de la Bible étaient pour lui supérieures aux vérités géométriques. Voici ce qu'il dit des prétendus philosophes, de leurs systèmes et de leurs objections contre la religion révélée : « Quelque bizarres et « absurdes que soient les sentiments d'un « philosophe (ceci rappelle le mot si vrai de « Cicéron : *Rien de si absurde qui n'ait passé « par la tête de quelque philosophe*), il en est « tellement entêté, qu'il n'admet aucun sen- « timent ou dogme de la religion, qui ne « soit conforme avec son système de philo- « sophie ; et c'est de là qu'ont tiré leur ori- « gine la plupart des sectes et des hérésies « dans la religion. Plusieurs systèmes phi- « losophiques sont réellement en contradic- « tion avec la religion ; mais alors les vérités « divines doivent bien l'emporter sur les « rêveries humaines, si l'orgueil des philo- « sophes n'y mettait obstacle : mais la vraie « philosophie paraît quelquefois contraire à « la religion ; cette contradiction n'est qu'ap- « parente, et il ne faut jamais se laisser « éblouir par des objections. » (*Lett. à une princ. d'Allem.*). Peu de géomètres ont embrassé tant d'objets à la fois, et les ont traités avec plus de succès. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : Une *Dissertation sur la nature et la propagation du son*, en latin, Bâle, 1727, in-4° ; *sur la nature des vaisseaux*, que l'académie de Paris honora de l'accessit en 1727. *Mechanica, sive motus scientia, analytica exposita*, Saint-Petersbourg, 1736, in-4° ; *Mémoire sur la nature et les propriétés du feu*, couronné par l'académie de Paris en 1738. *Tentamen novum theoriæ musicæ*, St-Petersb., 1739, in-4° ; *Mémoire sur le flux et le reflux de la mer*, couronné par la même académie en 1740. Il y explique l'action du soleil et de la lune sur la mer, et appuie son explication de beaucoup de géométrie et de calculs : ce qui n'a point empêché plusieurs savants de la regarder comme peu satisfaisante. C'est une chose singulière que l'extrême variété et le peu de consistance des opinions établies à ce sujet. Descartes qui attribue ce phénomène à la pression de l'air, Newton qui en fait honneur à l'attraction, sont au pied du mur quand on objecte que les marées sont plus hautes sous les zones tempérées que sous la zone torride ; et surtout quand on leur fait observer que le baromètre ne monte ni ne baisse lorsque la lune passe au méridien. Aussi Galilée se moquait-il amèrement de Képler, qui avant Newton avait rapporté ce phénomène à la lune ; mais par un raisonnement plus étrange encore, il le fit dériver du mouvement de la terre. Un physicien de ce siècle a eu recours à la dilatation de l'air, produite par l'action du soleil ; un autre à la fonte des glaces polaires ; ou a imaginé des souffres qui absorbaient et revouissaient les eaux alternativement, etc. Le doute et l'indécision d'un vieux poète sont peut-être plus raisonnables que tout cela :

Quærite, quos agitat mundi labor, at mihi semper  
Tu, quæcumque moves tam crebros, causa, meatus,  
Ut superi voluere, late.

Lucan. Phars., l. 1.

« Je ne sais, oit un philosophe, si l'on saist  
« assez l'énergie de cet *ut superi voluere*.  
« Quand on songe que depuis on n'a rien dit  
« de plus raisonnable sur cet objet, que les  
« physiciens de son temps ; quand on réflé-  
« chit d'un autre côté que c'est un objet visi-  
« ble, palpable, immense, se renouvelant  
« deux fois par jour, dans toute l'étendue des  
« deux hémisphères, observé de près par  
« 500 millions d'hommes. l'espace de 5 à 6  
« mille ans ; on comprend ou du moins l'on  
« peut comprendre alors toute la vérité de  
« cet *ut superi voluere*. » *Methodus inveniendi lineas curvas maximi, minimive proprietate gaudentes*, Lausanne, 1744, in-4° ; *Introductio in analysin infinitorum*, Lausanne, 1748, et Lyon, 1796, traduite en français avec des notes, par Labey, 2 vol. in-4° ; *Theoria motuum planetarum et cometarum*, Berlin, 1744, in-4° ; *Opuscula varii argumenti*, Berlin, 1746-51, 3 vol. in-4° ; *Scientia navalis, seu tractatus de construendis ac dirigendis navibus*, Saint-Petersbourg, 1749, 2 vol. in-4° ; *Theoria motus lunæ*, Berlin, 1753, in-4° ; *Dissertatio de principio minimæ actionis, una cum usu examine objectionum Koenigii*, Berlin, 1753, in-8° ; *Institutiones calculi differentialis cum ejus usu in analysi infinitorum ac doctrina serierum*, 1755, in-4° ; 1787 et 1804, 2 vol. in-4° ; *Constructio lentium objectivarum, etc.*, Saint-Petersbourg, 1762, in-4° ; *Meditationes de perturbatione motus cometarum, ab attractione planetarum orta*, Saint-Petersbourg, 1762, in-4° ; *Theoria motus corporum solidorum seu rigidorum*, 1765, in-4° ; *Institutiones calculi integralis*, Saint-Petersb., 1768-70, 3 vol. in-4° ; 1792, 4 vol. in-4° ; *Dioptrica*, 1767-71, 3 vol. in-4° ; *Opuscula analytica*, 1783, 2 vol. in-4° ; Cinq *Mémoires* sur différentes questions de mathématiques, dans les *Mélanges de Berlin* ; c'est peut-être ce qu'il y a de mieux dans cette collection ; Plusieurs *Dissertations* dans les mémoires des académies de Saint-Petersbourg et de Berlin ; *Éléments d'algèbre*, en allemand. Cet ouvrage, qu'il fit étant aveugle, a été traduit en français et en russe ; il est écrit avec clarté et méthode. La traduction française, qui est de Bernoulli, avec des notes par Lagrange et Garnier, a été réimprimée plusieurs fois. La dernière édition est de 1807, 2 vol. in-8°, figures ; *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie*, Saint-Petersbourg, 1768-1772, et Berne, 1778, 3 vol. in-8°. Il y attaque avec force le système de Newton sur les couleurs, et d'autres opinions accréditées. Condorcet en donna une nouvelle édition en 1787, où il se permit de faire plusieurs retranchements qui portent particulièrement sur les endroits de ses lettres les plus favorables à la religion, afin de laisser ignorer le christianisme d'Euler et de soulager les incrédules du poids de son autorité qui les accable, parce que l'exemple de cet illustre géomètre, joint à celui de tant de savants du premier ordre, montre avec évidence qu'on peut allier la conviction la plus profonde des vérités révélées avec le génie le plus pénétrant et les plus vastes

connaissances. Quelle honte pour des hommes si fiers de leurs lumières, d'être ainsi réduits pour la défense de leur cause, à user de semblables supercheries, aussi contraires à l'honnêteté qu'à la bonne foi. Et combien ces ruses indiquent, décèlent le peu de confiance qu'ils ont dans leurs moyens! Les œuvres d'Euler ne sont pas les seules d'où ils aient essayé de faire disparaître toutes les traces du christianisme ou de les affaiblir; celles de Linnée, de Newton et de Bacon, qu'on s'est efforcé de travestir en incrédule, en offrent des exemples aussi scandaleux. Il n'y a pas même jusqu'à Pascal que Condorcet n'ait eu l'audace de dénaturer en plus d'une manière, dans l'édition qu'il a donnée de ses Pensées. Les *Lettres à une princesse d'Allemagne* ont été réimprimées à Paris, en 1812, 2 vol. in-8°, d'après la première édition, avec des notes par Labey; *Théorie complète de la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, Saint-Petersbourg, 1773, et Paris, 1776, in-8°, figures, retouchée pour le style. L'homme en lui était aussi estimable que le savant. Bon époux, bon père, bon ami, bon citoyen, il se montra constamment fidèle à tous les rapports de la société. Ennemi de l'injustice, s'il en voyait commettre quelque une, il avait la franchise de la censurer et le courage de l'attaquer sans avoir égard à la personne. Il avait beaucoup de respect pour la religion, et remplissait avec soin les devoirs d'un chrétien. Doux et honnête envers tout le monde, s'il a jamais senti de l'indignation, ce n'a été qu'envers les ennemis du christianisme dont il a pris avec ardeur la défense contre les objections des athées, dans un ouvrage qu'il publia à Berlin, en 1747, intitulé: *Essai de défense touchant la révélation divine contre les esprits forts*. Cet essai, traduit en italien par Nicolas Onerati, Naples, 1788, fait d'autant plus d'honneur à ses principes, que les prétendus esprits forts contre lesquels il s'élève, dominaient alors et donnaient le ton dans la capitale de la Prusse, où il faisait sa résidence. Les *Lettres à une princesse d'Allemagne* et la *Défense de la révélation* font partie du tome XI de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, en 18 vol. in-4°, publiée par M. l'abbé Migne.—Euler a laissé plusieurs fils qui ont marché sur les traces de leur père, entre autres Jean-Albert EULER l'aîné, mort à Saint-Petersbourg le 6 septembre 1800, qui a remporté des prix dans différentes académies, et publié un grand nombre de *mémoires* intéressants sur l'astronomie, la physique, la mécanique et l'optique, dans les collections académiques de Berlin, de Munich et de Göttingue.—On a l'*Eloge* de Léonard Euler, par Nicolas Fuss, son élève, Berlin, 1784, in-4°.

EULOGE, pieux et savant patriarche d'Alexandrie en 581, mort en 607, laissa divers ouvrages contre les novatiens et contre d'autres hérétiques de son temps. Il fut uni d'une étroite amitié avec saint Grégoire le Grand.

EULOGE de Cordoue (saint), prêtre, élu archevêque de Tolède, la même année qu'il

fut martyrisé par les Sarrasins en 859, fortifié par ses écrits et par ses discours ses frères dans la foi. Ceux qui nous restent de lui sont: *Memoriale sanctorum*; c'est une histoire de quelques martyrs; *Libri tres de martyribus Cordubensibus, et Apologeticon pro gestis eorumdem*; *Exhortation au martyre*, et plusieurs lettres. Ces ouvrages se trouvent dans le 4° vol. de l'*Hispania illustrata*, et dans la Bibliothèque des Pères.

EUNOME, *Eunomius*, hérésiarque, qui donna son nom à une secte qui fut proscrite par Gratien, était natif de Cappadoce, et fut d'abord maître d'école à Constantinople, ensuite disciple d'Aétius; il parvint à l'évêché de Cysique par la protection d'Eudoxe, patriarche arien de Constantinople. Ce prélat, en l'ordonnant, lui conseilla de cacher les erreurs qu'il avait sucées auprès d'Aétius. Eunome ayant négligé cet avis, et s'étant fait chef de parti, fut déposé par Eudoxe, son ami, et exilé en divers endroits. Il mourut dans sa patrie en 393. C'était un arien outré. Il soutenait que Jésus-Christ n'était Dieu que de nom; qu'il ne s'était pas uni substantiellement à l'humanité, mais seulement par sa vertu et par ses opérations. Il rebaptisait ceux qui l'avaient été dans la foi de la Trinité, et croyait que la foi pouvait sauver sans les œuvres. Ses impiétés étaient d'autant plus dangereuses, qu'il réunissait à quelque talent beaucoup d'artifice. Saint Grégoire de Nysse et saint Basile signalèrent leur éloquence et leur zèle contre ce sectaire factieux.

EUPHÉMIE (sainte), vierge et martyre de Chalcédoine, au iv° siècle, sous Dioclétien, vers l'an 307 de Jésus-Christ. Ses actes sont sans authenticité; mais l'Eglise grecque l'honore de la même manière que les plus célèbres martyrs, et sa fête se célèbre dans presque tout l'Orient. Il y avait anciennement à Constantinople quatre églises sous son invocation. Celle qui portait son nom à Chalcédoine, était fort célèbre, et ce fut là que se tint le quatrième concile général qui proscrivit les erreurs d'Eutychès, en 451. On transporta depuis ses reliques dans l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, où elles restèrent jusqu'au temps de l'impie Constantin Copronyme, qui voulut les jeter à la mer. On trouva le moyen de les conserver, comme on l'apprend de Constantin, évêque de Tio dans la Paphlagonie, qui a fait un discours sur ce sujet. Elles sont présentement à Syllébie, entre Constantinople et Andrinople. On en conservait une portion dans l'église de la maison de Sorbonne de Paris. On voyait à Rome, du temps de saint Grégoire le Grand, une église qui portait le nom de Sainte-Euphémie. Il paraît que c'est la même que celle qui a été réparée par le pape Urbain VIII, et qui subsiste encore aujourd'hui. Une ville de Calabre qui portait son nom, fut engloutie par un tremblement de terre, le 27 mars 1638.

EUPHÉMIUS, patriarche de Constantinople l'an 490, illustre par sa science et par ses vertus, effaça des dyptiques le nom de l'hérétique Monge, ouvertement déclaré contre

le concile de Chalcédoine. Il y rétablit celui du pape Félix III, qui en avait été ôté. Ce pontife lui refusa néanmoins sa communion, parce qu'il conservait les noms de quelques prélats hérétiques ou soupçonnés de l'être. Euphémus s'obstina à y laisser celui d'Acace, dont il ne voulait pas outrager la mémoire. Le pape Gélase, successeur de Félix, refusa aussi de communiquer avec lui. L'empereur Anastase l'envoya en exil en 495. Ce patriarche mourut à Ancyre en 515, victime de son opiniâtreté.

**EUPHRASIE** ou **EUPHRAXIE** (sainte), illustre solitaire et religieuse de la Thébaïde, fille d'Antigone, gouverneur de Lycie, et parente de l'empereur Théodose l'Ancien, naquit vers l'an 380, et mourut à l'âge de 30 ans, dans l'un des monastères de la Thébaïde, où elle avait donné des exemples admirables de vertu.

**EUPHRONE** (saint), évêque de Tours, petit-fils du B. Grégoire, évêque de Langres, ne dut son élévation qu'à ses vertus et à sa capacité. Sacré en 556, il assista l'année suivante au concile de Paris, où l'on arrêta de sages réglemens touchant les biens ecclésiastiques, les ordinations des évêques et les mariages illégitimes. La ville de Tours ayant été presque toute réduite en cendres par une suite de la guerre civile qui s'était allumée en France, ce saint évêque donna des marques éclatantes de sa charité. Il pourvut à la subsistance des pauvres, trouva les moyens de procurer des ressources aux habitants de la ville, et s'opposa à l'établissement d'une taxe, à laquelle le comte Gaison voulait assujettir le peuple. En 566, Euphrone assembla dans sa ville épiscopale un concile qui est appelé le second de Tours, et dans lequel on fit vingt-sept canons de discipline. Ce prélat jouit de la plus haute considération auprès des rois Clotaire I<sup>er</sup> et Charibert. On rapporte qu'étant en route pour aller à la cour du dernier, il revint sur ses pas en disant que son voyage serait inutile, parce que le roi était mort : ce qui se trouva vrai. Il fut également estimé de Sigebert, roi d'Austrasie. Ce fut lui que ce prince choisit pour faire la translation de la vraie croix dans le monastère de Sainte-Radegonde à Poitiers. Ce saint évêque mourut le 4 août 573, et eut pour successeur saint Grégoire, son parent, qui est regardé comme le père de l'histoire de France. — Il ne faut pas le confondre avec saint **ΕΥΦΡΟΝΕ**, évêque d'Autun, qui eut beaucoup de part à la lettre adressée à Thalasse d'Angers, contenant divers réglemens sur les fêtes et le service divin, sur les ecclésiastiques bigames, etc., et souscrivit au concile qui fut assemblé à Arles, en 476, à l'occasion du prêtre Lucide. On ignore en quelle année il mourut. On sait seulement qu'une sainteté éminente, une prudence consommée et un savoir profond le firent généralement respecter.

**EUSEBE** (saint), grec de naissance, succéda au pape saint Marcel le 20 mai 310 ; il sut maintenir la pieuse rigueur de la pénitence canonique, surtout par rapport à ceux

qui étaient tombés pendant la persécution. Son zèle lui attira plusieurs ennemis, entre autres Héraclius, homme turbulent, qui lui suscita toutes sortes de contradictions, dont Eusèbe triompha par sa patience. Ce saint pape fut exilé en Sicile par le tyran Maxence, et mourut le 26 septembre de l'année de son élévation au pontificat.

**EUSEBE** (**PAMPHILE**), évêque de Césarée en Palestine, naquit vers la fin de l'empire de Gallien. On ne sait rien de sa famille ; on ignore même le lieu de sa naissance. Il s'unît de la plus étroite amitié avec Pamphile, prêtre de Césarée. Son ami ayant été martyrisé en 309, il prit son nom pour éterniser sa mémoire dans son cœur. Eusèbe s'est adonné de bonne heure aux lettres sacrées et profanes. On disait de lui « qu'il savait tout ce qui avait été écrit avant lui. » Il établit une école à Césarée, qui fut une pépinière de savants. Son mérite le fit élever sur le siège de cette ville en 313. L'arianisme infestait alors l'Eglise et l'empire. Eusèbe fut une des colonnes secrètes de cette hérésie. Au concile de Nicée, en 325, il avait été placé à la droite de Constantin. Il y anathématisa les erreurs d'Arius, et proposa une formule de foi orthodoxe ; mais il eut quelque peine à souscrire au mot *consubstantiel* que les Pères ajoutèrent à sa formule. Il assista en 331 avec les évêques ariens au concile d'Antioche, où saint Eusèbe fut déposé. Les ariens le firent nommer à ce siège ; mais il refusa, soit parce qu'il condamnait ces sortes de changements, soit qu'il voulût augmenter son crédit par cette preuve de désintéressement, ce qui dans un évêque courtisan n'est point sans vraisemblance. Quatre ans après il condamna saint Athanase, de concert avec les évêques des conciles de Césarée et de Tyr. Le saint évêque refusa de se trouver dans ces assemblées, parce qu'il détestait les artifices d'Eusèbe et qu'il redoutait son crédit. Les prélats assemblés à Jérusalem pour la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, le députèrent à l'empereur Constantin, pour défendre le jugement inique qu'ils avaient rendu contre l'illustre défenseur de la divinité de Jésus-Christ. Cet évêque courtisan surprit la religion du prince, et abusa de sa confiance. Il noircit les innocents et blanchit les coupables. Il obtint le rappel de l'hérésiarque Arius et l'exil d'Athanase. Il connut le faible de Constantin, et fit quelquefois, de ce fondateur du christianisme dans l'empire, le persécuteur des vrais chrétiens. Il prononça le *panégyrique* de ce prince, à l'occasion de la réjouissance qu'il fit faire au commencement de la 30<sup>e</sup> année de son empire, qui fut la dernière de sa vie. On croit qu'il survécut peu à ce prince ; il mourut vers 338. Eusèbe laissa beaucoup d'ouvrages dignes de passer à la postérité, qui en a une partie. Les principaux sont : l'*Histoire ecclésiastique*, en 10 livres, depuis l'avènement du Messie jusqu'à la défaite de Licinius. C'est le plus considérable de tous ses écrits ; il lui a mérité le titre de *Père de l'histoire ecclésiastique*. Il peut tenir lieu des historiens ori-

ginaux des trois premiers siècles. Elle a été traduite et continuée jusqu'à la mort du grand Théodose, par Rufin d'Aquilée. Eusèbe rejette les narrations fabuleuses avec plus de soin que n'ont fait saint Epiphane et d'autres anciens. Son style, sans agréments et sans beauté, est plutôt celui d'un compilateur que d'un historien. Il avait plus de finesse dans le caractère que dans l'esprit. Ce qu'on ne peut lui pardonner, c'est le coupable silence qu'il garde sur l'arianisme dans son Histoire : nouvelle preuve contre ceux qui forcent le sens de ses mauvaises expressions, pour faire un homme orthodoxe d'un intrigant, reconnu par toute l'antiquité pour arien d'esprit et de faction. De toutes les éditions de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, la plus correcte est celle de Henri de Valois, dans la Collection des Historiens ecclésiastiques grecs, 3 vol. in-fol., à Paris, en 1669, puis en 1677, avec une version en latin qui a mérité l'estime du public savant, ensuite augmentée et revue à Cambridge, en 1720, 3 vol. in-fol. Le président Cousin en a donné une excellente traduction en français, 4 vol. in-4°, ou 5 tomes en 6 vol. in-12. La *Vie de Constantin*, en 4 livres. C'est un panégyrique sous le titre d'histoire. Elle forme la 2<sup>e</sup> partie du tome 1<sup>er</sup> de l'Histoire de l'Eglise, de Cousin, in-12, qui manque quelquefois ; et quand elle y est, il y a 6 vol. Une *Chronique*, qui renfermait les événements depuis le commencement du monde jusqu'à la 20<sup>e</sup> année du règne de Constantin. La traduction qu'en fit saint Jérôme, nous a fait perdre une partie de l'original, d'autant plus précieux, qu'Eusèbe entassait dans tous ses ouvrages les passages des auteurs les plus anciens. Joseph Scaliger a prétendu nous donner toute la Chronique d'Eusèbe, dont il avait ramassé les fragments épars dans différents écrivains. On trouve en effet que son édition, imprimée à Amsterdam, chez Janson, in-fol., 1658, est presque toute conforme à la traduction de saint Jérôme. Cette édition a perdu beaucoup de sa valeur par la découverte que l'on a faite récemment d'une traduction complète, en arménien, de la Chronique d'Eusèbe, dont on a donné deux éditions : la première sous ce titre : *Eusebii Pamphili chronicon canonum libri duo*, Milan, 1818, grand in-4° ; production importante qui a devancé celle du texte arménien ; la deuxième, intitulée : *Eusebii Pamphili, Cæsariensis episcopi, chronicon bipartitum*, etc., Venise, 1818, 2 vol. grand in-4°. Les *Livres de la Préparation* et de la *Démonstration évangélique* : c'est le traité le plus savant que l'antiquité nous fournisse, pour démontrer la vérité de la religion chrétienne et la fausseté du paganisme. De 20 livres dont la *Démonstration évangélique* était composée, il ne nous en reste que 10. Le commencement et la fin du 1<sup>er</sup> livre et du 10<sup>e</sup> manquent dans toutes les éditions ; mais Fabricius les publia en 1725 dans sa *Bibliothèque des auteurs qui traitent de la religion*. La meilleure édition de la Préparation et de la Démonstration est celle de Paris, 1626, en

2 vol. in-fol., avec une version nouvelle de 15 livres de la Préparation par le jésuite Vigier, et celle de Donat, jointe aux livres de la Démonstration. *Commentaires sur les Psaumes et sur Isaïe*, publiés par dom de Montfaucon, dans les deux premiers tomes de la collection des Pères grecs, Paris, 1706, in-fol. Il n'y a, du Commentaire sur les psaumes, que ce que ce savant éditeur en a pu trouver dans les anciens manuscrits, c'est-à-dire ce qu'Eusèbe a fait sur les 119 premiers psaumes. On trouvera dans cet ouvrage des preuves de son arianisme. Le P. Montfaucon, contre la coutume des éditeurs presque tous enthousiastes de leur original, a employé plusieurs autorités pour prouver qu'il était arien, et ses autorités sont convaincantes. Des *opuscules* qui portent son nom, et que le P. Sirmond fit imprimer en latin, en l'an 1643, Paris, in-8°. On peut voir les passages des anciens pour et contre Eusèbe, recueillis fort exactement par Valois, à la tête de l'édition de son Histoire ecclésiastique. On a aussi d'Eusèbe : *Onomasticon urbium et locorum sacrae Scripturae*, imprimé avec les notes de Bonfréus et de Leclerc, à Amsterdam, in-fol.

EUSEBE, évêque de Béryste, puis de Nicomédie, enfin de Constantinople, favorisa le parti d'Arius, dont il avait embrassé les erreurs. Il les abjura au concile de Nicée ; mais cette abjuration forcée ne l'empêcha pas de convoquer quelque temps après un concile en Bithynie, où Arius fut rétabli avec pompe. Les troubles qu'il excitait dans l'Eglise forcèrent Constantin à l'envoyer en exil. Il en fut rappelé, et peignit Arius auprès de l'empereur comme le plus orthodoxe des hommes, et Athanase comme le plus remuant. Il l'accusa d'avoir mis un tribut sur les Egyptiens, d'avoir favorisé la rébellion d'un certain Philumène ; et pour accabler plus sûrement le saint prélat, il assembla des conciles, le fit déposer, exiler, et fit recevoir Arius. Il se fit élire par force évêque de Constantinople, l'an 339, après l'injuste déposition de Paul, dont il ambitionnait la place. Eusèbe de Césarée répandait sourdement l'arianisme ; Eusèbe de Nicomédie en tirait vanité. Il fut chef de parti, et voulut l'être. Ses sectateurs furent nommés *eusebiens*. Quelques mois avant sa mort, en 341, il fit admettre dans un concile d'Antioche les impiétés ariennes comme des points de foi. Eusèbe de Césarée a voulu le faire passer pour un saint : il loue jusqu'à ses défauts ; mais ce sont les éloges d'un homme de parti, qui veut canoniser son chef.

EUSEBE-EMISSENE, ainsi nommé, parce qu'il était d'Emèse, fut disciple d'Eusèbe de Césarée, et mourut vers 369. Il était natif d'Edesse en Mésopotamie. Saint Jérôme lui attribue plusieurs ouvrages contre les juifs, les gentils, les novatiens, et des *homélies sur les Evangiles* ; mais il ne nous en reste rien. On convient aujourd'hui que la plupart des homélies publiées sous son nom, ont été composées par des évêques gaulois dans les premiers temps de l'Eglise gallicane. On en

attribue plusieurs à saint Patient, évêque de Lyon. Eusèbe était du parti d'Arius.

EUSEBE (saint), évêque de Verceil au iv<sup>e</sup> siècle, mérita ce siège par sa science, de mœurs douces et une piété tendre. Il signala son zèle pour la foi au concile de Milan en 355. Il proposa d'abord de faire souscrire tous les évêques à celui de Nicée, avant que de traiter aucune affaire; mais l'empereur Constance se rendit maître de l'assemblée. Il fit souscrire la plupart des évêques à la condamnation d'Athanase, par menaces ou par surprise. Ceux qui eurent la force de résister, furent bannis; Eusèbe fut de ce nombre. Après la mort de l'empereur, ce saint homme retourna à son église. Il parcourut la Grèce, l'Illyrie, l'Italie; et partout il opposa une digue aux ravages de l'arianisme. Il finit saintement ses jours en 373. Saint Ambroise (ou l'auteur d'un sermon qui lui est attribué) dit que c'est le premier qui, en Occident, joignit la vie monastique à la vie cléricale, renforçant ainsi les vertus sacerdotales par le mépris des possessions terrestres: *Primus in Occidentis partibus in eadem ecclesia eosdem monachos instituit esse quos clericos, ut esset in ipsis viris et contemptus rerum et accuratio levitarum* (Voy. JONADAB, NORBERT saint). Jeau-André Irici, docteur du collège ambrosien, fit imprimer à Milan en 1748, en 2 vol. in-4°, le *livre des Evangiles*, écrit de la propre main d'Eusèbe, qu'on avait trouvé parmi les manuscrits de l'église de Verceil. Il a enrichi cette édition d'une préface, de notes et d'une concordance avec les autres manuscrits des Evangiles et les versions des saints Pères. On trouve deux de ses lettres dans la bibliothèque des Pères. Il avait traduit en latin le *Commentaire sur les psaumes* d'Eusèbe de Césarée; mais cette traduction est perdue.

EUSEBE (saint), évêque de Samosate, illustre par sa foi et par son amour pour l'Eglise. Il fut d'abord lié avec les ariens. Le siège d'Antioche étant venu à vaquer, ils convinrent avec les orthodoxes de choisir Mélèce pour le remplir. Ils confièrent à Eusèbe le décret de cette élection; mais saint Mélèce s'étant aussitôt déclaré pour la foi catholique, les ariens, appuyés par l'empereur Valens, résolurent de le déposer. Eusèbe, averti de leur pernicieux dessein, se retira dans son diocèse avec l'acte qu'on lui avait confié. On fit courir après lui, et l'envoyé de l'empereur le menaça de lui faire couper la main droite, s'il ne rendait l'acte d'élection; mais Eusèbe présentant ses deux mains, dit avec fermeté: « qu'il se les laisserait couper, plutôt que de se dessaisir de cet acte, à moins que ce ne fût en présence de tous ceux qui le lui avaient mis en dépôt. » Ce digne évêque souscrivit à la foi de Nicée dans le concile d'Antioche en 353, et se trouva à Césarée en Cappadoce l'an 374, pour élire saint Basile, évêque de cette ville, à la prière de saint Grégoire de Nazianze le père. La fermeté avec laquelle il s'opposa aux ariens, lui attira une foule de traverses. Valens l'exila en 373. Durant cet

exil, il se déguisait en soldat pour aller consoler les orthodoxes persécutés, fortifiant les faibles, et animant les forts. Après la mort de son persécuteur, Eusèbe se trouva au concile d'Antioche en 378, et y parla en digne défenseur de la divinité de Jésus-Christ. Il parcourut ensuite diverses Eglises d'Orient. Ayant voulu mettre Maris en possession de l'évêché de Dolique en Syrie, une femme arienne lui jeta sur la tête une tuile qui le blessa à mort. Le digne prélat, avant d'expirer, fit promettre à ceux qui étaient présents, de ne point poursuivre cette femme en justice. On la poursuivit néanmoins; mais les catholiques, pour remplir la dernière volonté du saint évêque, demandèrent et obtinrent sa grâce.

EUSEBE, avocat à Constantinople, s'éleva, n'étant que simple laïque, contre l'hérésie de Nestorius, et fit une protestation au nom des catholiques, en 429. Devenu évêque de Dorylée, il se signala avec le même zèle contre les erreurs d'Eutychès. Cet hérétique était son ami; il tâcha de le ramener par la douceur; mais le trouvant plus obstiné, il se rendit son accusateur dans un concile de Constantinople de l'an 448. Ces sectaires s'en vengèrent en le faisant déposer dans cette assemblée qui fut si bien nommée le *brigandage d'Ephèse*. Eusèbe se trouva encore au concile général de Chalcedoine en 451, où il poursuivit la condamnation de ce qui avait été fait à Ephèse; il y reçut une pleine justification, et mourut peu de temps après.

EUSEBE de Strigonie, riche seigneur hongrois, qui, après avoir distribué ses biens aux pauvres, se retira dans les forêts. Plusieurs personnes s'étant jointes à lui, il fonda le monastère de Pisilie sous le titre de Saint-Paul, premier ermite, mais sous la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Les ermites de Saint-Paul, qui ont subsisté en Hongrie jusqu'au règne de Joseph II, lui devaient leur fondation. Eusèbe mourut dans le monastère de Pisilie le 20 janvier 1270. Sa piété et ses autres vertus lui ont acquis le titre de *bienheureux*.

EUSEBE-DIDIER (le Père), récollet, s'était acquis vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, dans les provinces méridionales de la France la réputation d'un bon prédicateur. On ne connaît de lui que le *Pandgyrique de saint Agricole*, citoyen, évêque et patron d'Avignon, avec des notes sur les actes et le culte de ce saint, Avignon, 1755.

EUSEBE, surnommé d'ANTIBES, parce qu'il était évêque de cette ville, succéda vers l'an 542 à l'évêque Euthérius ou Euthérius, et chargea, en 549, un de ses diacres, nommé September, de le représenter au cinquième concile d'Orléans. En 554, il assista au concile d'Arles, et prit part aux affaires et aux règlements dont s'occupa cette assemblée. Il mourut l'an 572 au plus tard; car en 573 on voit figurer au quatrième concile de Paris, un Optat, évêque d'Antibes, qu'il ne faut pas confondre avec saint Optat de Milève. Dom Mabillon attribue à Eusèbe d'An-

tibes l'*Histoire de la translation des corps de saint Vincent, saint Oronce et saint Victor*, martyrs de Girone en Espagne, laquelle translation se fit à Embrun, du temps de son premier évêque saint Marcellin.

**EUSÉBIE** (sainte), abbesse du monastère de Saint-Sauveur ou Saint-Cyr de Marseille, souffrit le martyre avec ses religieuses, du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, car l'époque où elle souffrit pour Jésus-Christ est incertaine. Les Sarrasins s'étant emparés de Marseille, sainte Eusébie et, à son exemple, les saintes filles qu'elle gouvernait, se coupèrent le nez dans l'espérance que cette mutilation sauverait leur virginité. En effet, ces barbares reculérent à l'aspect de ces visages encore sanglants, et furieux, ils immolèrent les courageuses vierges, au nombre de quarante. La mémoire de cette action héroïque est appuyée par un manuscrit qui se conservait dans les archives de l'abbaye, et chaque fois qu'une religieuse était admise à la vêtue ou à la profession, celui qui faisait la cérémonie, lui rappelait l'exemple de l'abbesse Eusébie et de ses compagnes.

**EUSTACHE** (saint), martyr, qu'on croit avoir souffert la mort avec sa femme et ses enfants sous l'empire de Trajan. Les actes de son martyre, tels que nous les avons, sont supposés ou considérablement altérés. Le P. Kircher a fait de vains efforts pour en établir l'authenticité; ce qui ne prouve rien du tout contre le culte qu'on lui rend. *Voy. sainte CATHERINE*, vierge d'Alexandrie; *saint ROCH*, etc.

**EUSTASE** (saint), 2<sup>e</sup> abbé de Luxeuil, né vers 560 d'une famille noble de Bourgogne, se rangea l'un des premiers sous la discipline de saint Colomban, et fut mis à la tête de l'école de Luxeuil, qui devint bientôt la plus célèbre de l'Austrasie. Lorsque Thierry II punit de l'exil les généreuses représentations de saint Colomban, ce fut Eustase qui le remplaça comme abbé. Sa science et sa piété lui méritèrent l'estime et le respect des seigneurs de l'Austrasie, et plus tard Clotaire II le chargea d'aller presser Colomban de revenir diriger les monastères des Vosges; mais les instances d'Eustase ne purent le déterminer à quitter sa solitude de Bobio. Eustase eut la joie d'arracher aux erreurs de l'arianisme, les Varasques qui habitaient cette partie de la Bourgogne, formant aujourd'hui les arrondissements de Pontarlier et de Baume-les-Dames, et il porta la parole de Dieu jusque dans la Bavière. En 624, il fit condamner, au concile de Mâcon, Agreste, un de ses disciples, qui n'avait pas craint de répandre des bruits calomnieux sur l'orthodoxie de saint Colomban, et le *Discours* qu'il prononça à cette occasion a été conservé par Jonas, du moins en partie. Saint Eustase mourut à Luxeuil en 625, le 29 mars, jour où sa mémoire est l'objet d'un culte particulier dans l'Eglise. Sa *Vie*, par Jonas, a été publiée par les bollandistes au 29 mars, puis insérée par Mabillon dans le second tome des *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*. Le jésuite Claude Perry, Baillet, Giry et

d'autres ont aussi écrit sa *Vie*, et l'on trouve une notice sur lui par dom Rivet, dans le tome III de l'*Histoire littéraire de la France*.

**EUSTATHE** (saint), né à Side en Pamphlie, d'abord évêque de Bérée, ensuite d'Antioche en 323, se distingua au concile de Nicée par son zèle et par son éloquence. Les ariens, excités par Eusèbe de Nicomédie, prélat intrigant et vindicatif, conspirèrent sa perte. On suborna une femme publique, qui soutint avec serment au saint homme qu'elle avait eu un enfant de lui. Sur cette fausse accusation, il fut déposé et exilé par Constance, et selon quelques-uns par Constantin. Il mourut dans son exil à Philippes en Macédoine, vers 337, et fut enterré à Trajanopolis. Eustathe fut un des premiers qui combattirent l'arianisme; il le fit avec autant de clarté que de force. Les anciens vantent beaucoup ses ouvrages; nous ne les avons plus, et c'est une véritable perte, s'il est vrai que le style en fût aussi pur, les pensées aussi nobles, les expressions aussi élégantes que Sozomène le dit. On lui attribue un *Traité sur la Pythonisse*, mis au jour en 1629, in-4<sup>o</sup>, par le savant Allatius, avec un autre *Traité sur l'ouvrage des six jours*, ou *Hexameron*, qu'il donne aussi à Eustathe. Ce dernier écrit, qu'on croit être d'un auteur plus récent, parut à Lyon en 1624, in-4<sup>o</sup>. On le retrouve dans la Bibliothèque des Pères.

**EUSTATHE**, évêque de Sebaste, joua un rôle singulier dans l'Eglise au IV<sup>e</sup> siècle. C'était un fourbe qui savait prendre toutes sortes de formes selon ses intérêts. Tantôt arien pur, tantôt semi-arien; orthodoxe un jour, le lendemain macédonien, il faisait toutes les professions de foi que les circonstances exigeaient. Au concile d'Ancyre, il condamne la doctrine d'Aétius son disciple, il est déposé au concile de Méletine, se trouve avec les semi-ariens à Séleucie. Député par ceux-ci en Occident, l'an 365, il en imposa au pape Libère, qui l'admit à sa communion: il trompa de même les Pères du concile de Tyane, qui le rétablirent sur son siège; mais il n'y fut pas plus tôt remonté, qu'il tâcha de communiquer avec les ariens, qui ne voulurent point le recevoir; il finit par se rendre avec Eunomius, chef des ennemis de la divinité du Saint-Esprit, et mourut vers l'an 370. Quelques auteurs ont cru qu'il était cet EUSTATHE qui condamnait le mariage et la possession des biens temporels, et dont les erreurs furent prosrites au concile de Gangre; mais Baronius et presque tous les critiques modernes sont d'un avis contraire, et croient, avec plus de vraisemblance, que cet hérésiarque était un moine d'Arménie.

**EUSTATHE**, évêque de Thessalonique dans le XI<sup>e</sup> siècle, était un habile grammairien. Il laissa des *Commentaires sur Homère* et sur *Denys le Géographe*. Son travail sur le poète grec est fort étendu et très-estimable; il a saisi la force et l'énergie de son original, et la fait sentir à ses lecteurs. Outre les

notes, on trouve dans son ouvrage des *disser-tations* historiques et philosophiques écrites avec beaucoup de sagacité. On lui attribue aussi, mais sans aucun fondement, le roman d'*Ismène et Isménie*, Paris, 1618, in-8°, traduit en français, Paris, 1743, in-8°, fig. Colletet en avait donné une en 1625, in-8°. La meilleure édition des commentaires d'Eustathe sur Homère est celle de Rome, 1542 à 1550, en grec, 4 vol. in-fol. Celle de Froben, 1559 et 1560, 3 vol. in-fol., est moins estimée. Il en a paru à Florence (en 1730, 32 et 35) 3 vol. d'une nouvelle édition, avec les notes et les traductions, d'Alex. Politi et d'Ant. Marie Salvini, qui n'est pas achevée. A l'égard des commentaires sur Denys, ils ont été souvent réimprimés depuis 1547, qu'ils furent publiés par Robert Etienne avec le seul texte.

EUSTOCHIUM ou EUSTOCHIE (sainte), de la famille des Scipion et des Emile, illustre par sa piété et par la connaissance des langues, fut disciple de saint Jérôme. Elle suivit son maître en Orient, et se renferma ensuite avec sainte Paule, sa mère, dans un monastère de Bethléem, dont elle fut supérieure. Elle savait l'hébreu, le grec, et employait la plus grande partie de son temps à méditer les saintes Ecritures. C'est pour elle que saint Jérôme fit son *Traité de la Virginité*; il lui dédia ses *Commentaires* sur Ezéchiel et Isaïe, et plusieurs des *Lettres* de ce saint docteur lui sont adressées. Elle mourut en 419. Vainement les novateurs ont voulu se servir de son exemple pour mettre la Bible entre les mains de tout le monde et en faire la lecture habituelle des femmes et des idiots. « Il est vrai, dit Fénelon, dans son excellent discours sur la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire, que les livres de l'Écriture sont les mêmes; mais tout le reste n'est plus au même état; les hommes qui portent le nom de chrétiens, n'ont plus la même simplicité, la même docilité, la même préparation d'esprit et de cœur. Il faut regarder la plupart de nos fidèles comme des gens qui ne sont chrétiens que par leur baptême, reçu dans leur enfance, sans connaissance ni engagement volontaire; ils n'osent en rétracter les promesses, de peur que leur impiété ne leur attire l'horreur du public. Ils sont même trop inappliqués et trop indifférents sur la religion, pour vouloir se donner la peine de la contredire. Ils seraient néanmoins fort aises de trouver sans peine, sous leur main, dans les livres qu'on nomme divins, de quoi secouer le joug et flatter leurs passions; à peine peut-on regarder de tels hommes comme des catéchumènes. Les catéchumènes qui se préparaient autrefois au martyre en même temps qu'au baptême, étaient infiniment supérieurs à ces chrétiens qui n'en portent le nom que pour le profaner. En notre temps chacun est son casuiste, chacun est son docteur, chacun décide, chacun prend parti pour les novateurs, sous de beaux prétextes, contre l'autorité de l'Église; on chicane sur les paroles,

« sans lesquelles les sens ne sont plus que de vains fantômes : les critiques sont au comble de la témérité; ils dessèchent le cœur; ils élèvent les esprits au-dessus de leur portée; ils apprennent à mépriser la piété simple et intérieure. Ils ne tendent qu'à faire des philosophes sur le christianisme et non pas des chrétiens. Leur piété est plutôt une étude sèche et présomptueuse qu'une vie de recueillement et d'humilité. Je croirais que ces hommes renverseraient bientôt l'Église, si les promesses ne me rassuraient pas. Les voilà arrivés ces temps où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine, et où ils auront une dé-mangeaison d'oreilles, pour écouter les novateurs. J'en conclus qu'il serait très-dangereux dans de telles circonstances, de lire le texte sacré indifféremment à la téméraire critique de tous les peuples. Il faut songer à rétablir l'autorité douce et paternelle; il faut instruire les chrétiens sur l'Écriture, avant que de la leur faire lire; il faut les y préparer peu à peu, en sorte que quand ils la liront, ils soient déjà accoutumés à l'entendre, et soient remplis de son esprit avant que d'en voir la lettre; il ne faut en permettre la lecture qu'aux âmes simples, dociles, humbles, qui y chercheront non à disputer, non à décider ou à critiquer, mais à se nourrir en silence. Enfin, il ne faut donner l'Écriture qu'à ceux qui ne la recevant que des mains de l'Église, ne veulent y chercher que les sens de l'Église même. » Voy. ALGASIE, HARNEY.

EUSTRATE, archevêque de Nicée au XII<sup>e</sup> siècle, soutint avec force le sentiment des Grecs sur la procession du Saint-Esprit, dans un traité qui se trouve manuscrit dans plusieurs bibliothèques. Léon Allatius fait mention de cinq autres traités du même auteur; mais nous n'avons rien d'imprimé de lui, que quelques commentaires sur Aristote, *In Analytica, græce*, Venise, 1534, in-fol. *In Ethica, græce*, Venise, 1536, in-fol., et *latine*, Paris, 1543, in-fol.

EUTHYME (saint), archimandrite, dit le Grand, à cause de son éminente vertu, naquit à Mélitène dans la petite Arménie en 377, et fut d'abord directeur des monastères de sa ville natale. Il devint abbé d'une multitude de solitaires en Palestine, et ne se borna pas aux exercices de la vie monastique: il prêcha avec succès l'Évangile aux Sarrasins, combattit les nestoriens et les eutychiens, fit abjurer leurs erreurs à beaucoup de manichéens, ramena l'impératrice Eudoxie à la foi orthodoxe, et devint l'oracle de l'église d'Orient. Il mourut le 20 janvier 473, dans sa 96<sup>e</sup> année. Son culte, d'abord établi dans la Palestine, passa dans les autres églises d'Orient.

EUTHYMIUS ou EUTHYME, surnommé le Syncelle, patriarche de Constantinople, natif d'Isaurie, fut mis l'an 906 à la place de Nicolas le Mystique, que l'empereur Léon VI avait chassé de son siège. Il avait été moine. Ses vertus et son mérite lui acquirent l'estime de ce prince, qui le choisit pour son

confesseur ; mais Alexandre II, successeur de Léon, bannit Euthymius, et rétablit Nicolas. Il mourut en exil l'an 920.

**EUTHYMIUS ZIGABENUS**, moine basilien du XII<sup>e</sup> siècle, composa, par ordre de l'empereur d'Orient, un traité contre toutes les hérésies. Cet ouvrage, intitulé *Panoplie*, est une exposition et une réfutation de toutes les erreurs, même de celles des mahométans. Il fut traduit en latin par un chanoine de Véronne en 1586, et depuis il a été inséré dans la grande Bibliothèque des Pères. On a encore de ce savant moine des *Commentaires* sur les Psaumes, sur les Cantiques, sur les Evangiles, littéraires, moraux et allégoriques ; mais ses allégories sont moins déraisonnables que celles des commentat. de son temps.

**EUTICHE**, *Eutichius*, de la ville de Fostat en Egypte, joignit aux études ecclésiastiques celle de la médecine, fut fait patriarche d'Alexandrie le 8 février 933, et mourut le 12 mai 940. Il a laissé des *Annales* en arabe, depuis le commencement du monde jusqu'en 940, peu exactes pour l'histoire de la chronologie, ainsi que la plupart des autres histoires arabes. Pocock les publia à Oxford en 1659, avec une version latine, en 2 vol. in-4<sup>e</sup>, et des notes. Selden prétend prouver par ces Annales, que dans les premiers siècles de l'Eglise, il n'y avait point de différence véritable entre les prêtres et les évêques ; mais le savant Assémani lui a démontré le contraire. On a encore en manuscrit de ce patriarche : *Histoire des usurpations des Sarasins en Sicile ; Dispute entre les hérétiques et les catholiques contre les jacobites ; trois Discours* sur le jeûne et la Pâque, sur la fête des chrétiens, sur les patriarches, etc. ; quelques ouvrages de médecine.

**EUTYCHÈS**, hérésiarque, se retira dès sa première jeunesse dans un monastère près de Constantinople. Ses vertus et ses lumières charmèrent tous ses confrères, qui le choisirent d'une voix unanime pour leur abbé. Il passa toute sa vie dans les exercices de la pénitence la plus austère. Il ne sortit de sa solitude que pour aller combattre les erreurs de Nestorius ; mais il tomba lui-même dans une hérésie contraire, et non moins funeste. Il soutenait que la divinité de Jésus-Christ et son humanité n'étaient qu'une nature, depuis l'incarnation ; qu'après l'union du Verbe avec l'humanité, il n'était resté en Jésus-Christ que sa nature divine, sous l'apparence du corps humain. Eusèbe, évêque de Dorylée, son ami et son admirateur, ayant tenté vainement de le ramener à la vérité, se rendit son accusateur auprès du concile de Constantinople, convoqué en 448 par Flavian, évêque de cette ville. L'hérésiarque ayant persisté dans ses sentiments, y fut condamné, déposé du sacerdoce et du gouvernement de son monastère, et excommunié. L'austérité de ses mœurs lui avait fait des partisans ; l'eunuque Chrysaphius, favori de l'empereur Théodose le Jeune, était son ami. Il obtint de ce prince qu'on assemblerait un autre concile pour revoir les actes de celui de Constantinople, et que Dios-

core, évêque d'Alexandrie, autre partisan d'Eutychès, en aurait la présidence. C'est cette assemblée qu'on a nommée le *brigandage d'Ephèse*. Eutychès y fut absous sans autre explication qu'une requête équivoque, dans laquelle il déclarait en général qu'il anathématisait toutes les hérésies. Flavian et Eusèbe ses adversaires furent non-seulement déposés, mais cruellement maltraités. Marcien, successeur de Théodose, fut plus favorable à la doctrine catholique. Il fit assembler en 451 le concile de Chalcédoine, le 4<sup>e</sup> général. L'*eutychianisme* y fut proscrit, Dioscore déposé, et la paix rendue à l'Eglise. Mais la secte ne laissa pas de subsister et d'intriguer par différentes chicanes ; elle se divisa en différentes branches, dont une des principales était celle des acéphales, ainsi nommés, parce qu'ils étaient d'abord sans chef, également séparés de l'Eglise catholique, et de Pierre Mong, faux patriarche d'Alexandrie, le boute-feu de l'eutychianisme. Marcien, connaissant l'esprit querelleur et pointilleux des Grecs, fit plusieurs lois pour défendre de disputer publiquement sur la religion. Ses édits ne purent arrêter la fureur dogmatique des eutychiens. Il en fut de leurs erreurs comme de celles des nestoriens. Le mal se perpétua de génération en génération, et cette secte, connue aujourd'hui sous le nom de *jacobites*, domine encore en Ethiopie, et est répandue en Egypte et en Syrie. Les philosophes modernes, toujours lestes en raisonnements lorsqu'il s'agit de religion, ont prétendu que l'eutychianisme n'était qu'une affaire de mots ; il est aisé de voir qu'en niant deux natures en Jésus-Christ, cette secte anéantissait le mystère de l'Incarnation. « Tout ce mystère, dit un théologien, est fixé avec une précision si exacte, qu'on ne peut rien dire de plus ou de moins, sans qu'on aperçoive l'écart ; ce qu'on remarque surtout dans la doctrine lumineuse que la théologie appelle *communication d'idiomes*. Si l'hérétique veut se déguiser, s'il cherche à s'envelopper, je le poursuis dans tous ses faux-fuyants : je le serre de près et je ne quitte pas prise qu'il ne se soit expliqué nettement pour ou contre la vérité révélée. » *Voy. ARIUS, CRELLIUS, NESTORIUS, SOCIUS (Lélie et Fauste)*.

**EUTYCHIEN**, pape et martyr, succéda à Félix, en janvier 275. Il ordonna que l'on ensevelirait les corps des martyrs dans des tuniques de pourpre. Il fut martyrisé le 8 décembre 283. — M. Migne a publié ce qui nous reste de saint Eutychien, avec les écrits de plusieurs autres Pères, sous ce titre : *Sixti papa II, Dionysii papa, Dionysii Alexandrini, S. Felicis, S. Eutychiani, Caii, Commodiani, Antonii, S. Victorini, Magnetis, Arnobii Afri, Opera omnia*, etc., avec trois Dissert. de Dodwell sur quelques lettres de saint Cyprien, 1844, 1 vol. in-4<sup>e</sup>. Les écrits de S. Eutychien sont : 1<sup>o</sup> *Exhortatio ad Presbyteros* ; 2<sup>o</sup> *Epistolæ* ; 3<sup>o</sup> *Decreta dubia*.

**EUTYCHIUS**. *Voy. EUTYCHÈS*.

**EUTYQUE**, *Eutychius*, patriarche de Constantinople, présida au concile œcuménique

de cette ville en 553. Il avait été d'abord moine d'Amasée dans le Pont ; il fut élevé sur le siège de Constantinople par Justinien à qui il avait plu. Cet empereur étant tombé dans l'erreur des incorruptibles (qui soutenaient que le corps de Jésus-Christ n'avait été susceptible d'aucune altération, et n'avait jamais enduré la faim, la soif, ni aucun autre besoin naturel), consacra cette rêverie dans un édit. Eutyque refusa de la signer, et fut disgracié et exilé l'an 565, après avoir été déposé dans un synode. A la mort de Justinien, il fut rétabli sur son siège. Ce fut alors qu'il composa un *Traité de la Résurrection*, dans lequel il soutenait que le corps des ressuscités serait si délié, qu'il ne pourrait plus être palpable. La fureur des Grecs dans ce siècle et dans les suivants fut de disputer sans relâche sur des questions que l'ignorance humaine ne pouvait résoudre, et sur lesquelles la Divinité n'a rien révélé. Saint Grégoire, député du pape Pélage II, détrompa Eutyque de son erreur. Ce patriarche mourut peu de temps après en 582, à l'âge de 70 ans, après avoir fait sa profession de foi en présence de l'empereur, et dit en prenant sa peau avec sa main : *Je confesse que nous ressusciterons tous avec cette même chair.*

EUZOIUS, diacre d'Alexandrie, fut déposé en même temps qu'Arius par saint Alexandre, évêque de cette ville, et condamné au concile de Nicée ; mais, ayant présenté en 335 à l'empereur Constantin une confession de foi, orthodoxe en apparence, il fut nommé évêque d'Antioche, l'an 361 ; ce qui fut cause que les catholiques commencèrent à tenir leurs assemblées à part ; c'est lui qui baptisa l'empereur Constance. Il mourut en 376.

EVAGRE (saint), patriarche de Constantinople, élu en 370 par les orthodoxes, après la mort de l'arien Eudoxe, fut chassé de son siège et exilé par l'empereur Valens. Son élection fut l'origine d'une persécution contre les catholiques. S. Grégoire de Nazianze l'a décrite éloquemment dans un de ses discours.

EVAGRE, patriarche d'Antioche, fut mis à la place de Paulin, en 389. Flavien avait succédé dès 381 à Mélèce ; de façon qu'Evagre ne fut reconnu évêque que par ceux qui étaient restés du parti de Paulin. Cette scission continua le schisme dans l'église d'Antioche. Le pape Sirice fit confirmer l'élection d'Evagre dans le concile de Capoue en 390. Ce patriarche mourut deux ans après. Saint Jérôme, son ami, assure que c'était un esprit vif. Il composa quelques ouvrages. On ne lui donna point de successeur, et ceux de son parti se réunirent, après quelques difficultés, à ceux du parti de Flavien.

EVAGRE, du Pont, dans l'Asie Mineure, vivait vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle. On lui attribue le deuxième livre de la Vie des Pères, et plusieurs autres ouvrages infectés des erreurs d'Origène, qui furent trad. en latin par Rufin.

EVAGRE, né à Epiphanie en Syrie vers l'an 536, fut appelé le *Scolastique* ; c'était le nom qu'on donnait alors aux avocats plaidants. Evagre exerça cette profession. Après avoir brillé quelque temps dans le barreau

d'Antioche, il fut fait questeur et garde des dépêches du préfet. L'Eglise lui doit une *Histoire ecclésiastique* en 16 livres, qui commence où Socrate et Théodoret finissent la leur, c'est-à-dire vers l'an 431 : Evagre a poussé la sienne jusqu'en 594. Elle est fort étendue, et appuyée ordinairement sur les actes originaux et les historiens du temps. Son style, un peu diffus, n'est pas pourtant désagréable : il a assez d'élégance et de politesse. Evagre paraît plus versé dans l'histoire profane, que dans l'ecclésiastique. On croit s'apercevoir en lisant son histoire, qu'il donnait dans les erreurs d'Eutychès. Robert Etienne avait donné l'original grec de cet historien, sur un seul manuscrit de la bibliothèque du roi. Son édition a été éclipsée par celle du savant Henri Valois, qui avait eu sous les yeux deux manuscrits. Celle-ci est enrichie d'une nouvelle version et de savantes notes, Paris, 1673, in-fol. Elle a été réimprimée à Cambridge en 1720.

EVANS (JOHN), littérateur, étudia à Oxford, et mourut en 1832 à Bristol, où il se livrait aux travaux de l'enseignement. Il a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons : *Voyage (sous forme de lettres) dans le nord du pays de Galles en 1798, et à d'autres époques, 1800, in-8° ; Lettres écrites durant un voyage dans le sud du pays de Galles, en l'année 1803 et en d'autres temps, 1804, in-8° ; La guerre n'est pas en contradiction avec le christianisme, discours, 1804, in-8° ; Considérations sur la doctrine de la nécessité philosophique, relativement à sa tendance, 1807, in-8°.*

EVANS (GUILLAUME-DAVID), savant juriste, magistrat à Manchester, mort en 1823, est auteur de diverses publications. entre autres des suivantes : *Essai sur l'action qui peut s'intenter pour prêt et livraison d'argent, sur les lois relatives aux assurances et sur celles qui régissent les lettres de change et billets, ibid., 1802, in-8° ; Lettre à sir Samuel Romilly sur la révision des lois relatives à la banqueroute, ibid., 1810, in-8° ; Lettres sur les incapacités des catholiques et des autres non-conformistes, ibid., 1813, in-8°.*

EVANSON (EDOUARD), théologien anglais, né à Warrington en 1731, obtint plusieurs bénéfices, entre autres la cure de Tewkesbury, qu'il fut obligé de résigner en 1778, pour avoir prêché un sermon en faveur d'une réforme à faire dans l'enseignement de l'église anglicane, et il ne s'agissait de rien moins que de changer la doctrine de la Trinité et de l'Incarnation. Il publia à ce sujet un ouvrage en 1772. On a encore de lui : une *Lettre sur les prophéties du Nouveau Testament, 1777, in-8° ; Arguments pour et contre l'observation sabbatique du dimanche par la cessation de tout travail, 1792, in-8° ; Dissonance des quatre évangiles.* Il exclut du canon de l'Écriture les évangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Jean, et n'admet comme authentique que celui de saint Luc, du moins dans sa plus grande partie. Ce théologien était du nombre des *enquirers*, et secondait Priestley dans ses recherches sur ce que ces demi-incrédules appelaient les *corruptions*

du christianisme. Evanson est mort à Colford, au comté de Gloucester, le 25 sept. 1805.

**EVARISTE** (saint), pape et successeur de saint Clément, l'an 100 de Jésus-Christ, marcha sur les traces de son prédécesseur, et mourut saintement le 26 ou 27 octobre 109. Sous son pontificat, l'Eglise fut attaquée au dehors par la persécution de Trajan, et déchirée au dedans par divers hérétiques. La plupart des martyrologes lui donnent le titre de martyr. On lui attribue l'institution des cardinaux-prêtres, parce qu'il fut le premier qui divisa Rome en *titres* ou paroisses. Saint Alexandre lui succéda.

**EVE**, la première des femmes, fut ainsi nommée par Adam, son mari, le premier des hommes. Dieu la forma lui-même d'une des côtes d'Adam, et la plaça dans le jardin des délices, d'où elle fut chassée pour avoir désobéi à Dieu, qui avait mis sa fidélité et son obéissance à l'épreuve. Il faut que l'histoire d'Eve, séduite par le démon revêtu de la figure du serpent, soit d'une connaissance et d'une croyance bien anciennes parmi les nations païennes, puisque la fable d'Ophionée est indubitablement greffée sur cet événement et sur la chute des anges, qu'il suppose. Les rabbins ont conté mille fables sur la mère du genre humain; quelques commentateurs imbéciles ou fanatiques les ont répétées : elles ne méritent que le mépris. La manière dont la formation d'Eve est racontée dans l'Histoire sainte, a donné lieu à quelques railleries froides et à des imaginations bizarres qui ne valent pas la peine d'être réfutées; mais c'est une grande leçon donnée au genre humain. Dieu a voulu par là faire connaître à la femme la supériorité de l'homme, de qui elle a été formée; à l'homme, combien sa compagne doit lui être chère, puisqu'elle est une partie de sa propre substance; et à tous les deux, qu'ils doivent conserver entre eux l'union la plus étroite, de laquelle dépend leur bonheur et celui de leurs enfants. « Toutes les épigrammes de nos beaux esprits sur la création et sur l'état de nos premiers parents, dit un vrai philosophe, sont un jeu bien puéril. Deux créatures innocentes placées par la main de Dieu sur un sol riant et de facile culture : voilà l'homme dans son origine. Dégénéré depuis, il a appelé les arts à son secours; mais ces légers adoucissements ne compensent pas les dons de la nature et de la grâce, versés sur lui avec profusion. Que ces hommes qui ne veulent pas croire nos Ecritures, nous disent d'où vient l'homme ici-bas. De quelque manière qu'ils arrangent cette création, elle sera toujours aussi étonnante que le récit de Moïse. »

**EVEILLON** (JACQUES), savant et pieux chanoine et grand-vicaire d'Angers, sa patrie, sous quatre évêques différents, né en 1572, mourut en 1631, amèrement pleuré des pauvres dont il était le père. Il légua sa bibliothèque aux jésuites de La Flèche : c'était toute sa richesse. Comme on lui reprochait un jour qu'il n'avait point de tapisse-

ries : « Quand, en hiver, j'entre dans ma maison, répondit-il, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte, tout tremblants, me disent qu'ils ont besoin de vêtements. » Malgré la multitude des affaires et une rigoureuse exactitude au chœur, il donnait beaucoup de moments à son cabinet. Les principaux fruits de ses travaux sont : *De Processionibus ecclesiasticis*, in-8°, Paris, 1645 : l'auteur remonte, dans ce savant traité, à l'origine des processions, et en examine ensuite le but, l'ordre et les cérémonies; *De recta psallendi ratione*, in-4°, La Flèche, 1646, qui devrait être le manuel des chanoines; *Traité des excommunications et des monitoires*, in-4°, Angers, 1651, et réimprimé à Paris en 1672, dans le même format. Le docte écrivain y réfute l'opinion assez communément établie, que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave. Son sujet y est traité à fond; mais il a trop négligé ce qui regarde l'ancien droit et l'usage de l'Eglise des premiers siècles. Il avait été, fort jeune, professeur de rhétorique à Nantes, curé à Soullerre pendant 13 ans, puis curé de Saint-Michel à Angers, chanoine en 1620.

**ÉVENSSON** (DAVID), savant théologien suédois, né l'an 1699, fut pasteur à Kiöbin, dans la Westmanic, et chapelain du roi de Suède. Il mourut en 1750, laissant plusieurs dissertations estimées par ceux de sa communion, entre autres : *De portione pauperibus relinquenda*; *De aquis supra caelestibus*; *De prædestinatione*, etc.

**ÉVILMÉRODAC**, roi de Babylone, succéda à son père Nabuchodonosor, vers l'an 562 avant Jésus-Christ. Ce jeune prince avait gouverné despotiquement le royaume pendant les sept années de la démence de son père. Nabuchodonosor étant remonté sur le trône, après avoir recouvré la raison, arrêta toutes les entreprises de son fils contre lui; il le tint enfermé. Celui-ci, dans sa prison, lia une étroite amitié avec Jéchonias, roi de Juda, que Nabuchodonosor tenait aussi dans les fers. Ce prince étant mort, Evilmérodac monta sur le trône, tira Jéchonias de prison et le combla de faveurs. On dit qu'il eut la cruauté de priver de la sépulture le corps de son père, et même qu'il le fit hacher en morceaux. Il fut assassiné par son beau-frère Niriglissor, après un règne de deux ans.

**ÉVRARD**, *Everhardus*, célèbre ermite du pays de Trèves, passa sa jeunesse à garder les troupeaux, et sanctifia cette paisible et innocente occupation par la prière et les vertus chrétiennes. Il se retira ensuite dans la solitude d'une montagne voisine, pour ne plus songer qu'à Dieu. Sa cellule est devenue l'origine d'une grande abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, fameuse par le concours des pèlerins qui viennent y invoquer la sainte Vierge. « Le bon Everhardus, dit un voyageur, paraîtra sans doute n'avoir pas été bien philosophe. Cependant l'image de la Vierge qu'il a placée en ce lieu entretient la piété et le précieux sen-

« timent de la religion parmi des hommes  
« assemblés là où il n'y avait que des haies  
« et des bruyères. Il en est résulté un mo-  
« nastère qui fait du bien à tous les envi-  
« rons, qui nourrit et loge les voyageurs ;  
« où des hommes ayant des mœurs, de la  
« probité, de la bienfaisance, chantent avec  
« édification les louanges de l'Éternel. Tous  
« les écrits des philosophes n'ont pas encore  
« produit tant de bien : il s'en faut de beau-  
« coup. » C'est près de cette abbaye, nom-  
mée *Everhardus Clauss (Cellule d'Evrard)*,  
que les Français furent défaits par Secken-  
dorff, général des impériaux, le 19 octo-  
bre 1735.

**EXIMENO** (don ANTOINE), savant jésuite espagnol, né en 1732 à Balbastro, dans l'Aragon, fut chargé d'enseigner les mathématiques et l'artillerie aux jeunes seigneurs élevés à l'école de Salamanque, puis à celle de Ségovie. Lors de l'ouverture des cours en 1762, il leur adressa un *discours sur la nécessité d'étudier l'art de la guerre par principes*. A l'époque de la suppression des jésuites, il passa en Italie et se fixa à Rome, où il continua de consacrer tous ses moments à l'étude des sciences. Il est mort en 1798. Ses principaux ouvrages sont : *Historia militar de Espana*, Ségovie, 1769, in-4°. C'est une histoire des grands capitaines espagnols ; elle est aussi exacte que bien écrite. *Manual del artillero*, 1772, in-8°, estimé ; *Dell' origine et delle regole della musica, colla storia del suo progresso, decadenza e renovazione*, Rome, 1774, in-4°. Il établit, dans cet ouvrage, que le but de la musique étant de flatter l'oreille, on a cherché mal à propos le principe de cet art dans des combinaisons purement mathématiques ; et il relève à cet égard, avec autant de force que de goût, les erreurs dans lesquelles sont tombés Euler, Rameau et d'Alembert. Son système, fondé sur la prosodie, et applicable aux différentes langues parlées de l'Europe, a trouvé partout de nombreux partisans. *Dubbio di D. Antonio Eximeno sopra il Saggio fondamentale pratico di contrappunto, del R. padre maestro Giamb. Martini*, Rome, 1775, in-4° ; *Lettera sopra l'opinione del signor Andres intorno la letteratura ecclesiastica de secoli barbari*, Mantoue, 1783. C'est une apologie de l'ouvrage d'Andrés, son ami, en réponse aux critiques qui en avaient été faites.

**EXPILLY** (LOUIS-ALEXANDRE), né à Brest, étudia la théologie à Paris, et devint curé de Saint-Martin de Morlaix, dans le département du Finistère (Bretagne). Député en 1789 aux états généraux, il s'y rangea parmi les novateurs, et fut élu évêque constitutionnel du Finistère le 31 octobre 1790, après avoir prêté serment à la constitution civile du clergé, à la rédaction de laquelle il a, dit-on, contribué. Il écrivit au pape pour obtenir son agrément, et se fit sacrer, sans l'avoir reçu, dans l'église de l'Oratoire, à Paris, le 24 février 1791. Le pape, dans son bref du 13 avril suivant, cassa son élection et déclara sa consécration illégitime et sacrilège ; néanmoins il alla prendre possession de son évêché,

mais il y éprouva bien des désagréments : les personnes religieuses ne voulurent pas le reconnaître, et il n'eut pour lui que les révolutionnaires. L'exercice du culte ayant été supprimé, il devint président du directoire du département ; mais, ayant pris parti dans ce qu'on appelait le *fédéralisme*, Expilly fut exécuté à Brest avec les autres membres du département, le 21 juin 1794. On ne connaît de lui que quelques Lettres pastorales et un Rapport qu'il fit à l'assemblée en 1790, au nom du comité ecclésiastique, dont il était membre, et où il présentait l'envahissement des biens ecclésiastiques comme un moyen sûr de remédier à tous les maux de l'Église.

**EXUPÈRE** (saint), évêque de Toulouse, illustre par sa charité durant une grande famine. Après avoir distribué tous ses biens, il vendit encore les vases sacrés d'or et d'argent, pour assister les pauvres. Il fut réduit à porter le corps de Jésus-Christ dans un panier d'osier, et son sang dans un calice de verre. Saint Jérôme le compare à la veuve de Sarepta, et lui a dédié son *Commentaire* sur le prophète Zacharie. Le pape Innocent lui a adressé une décrétale, célèbre dans l'histoire ecclésiastique. Saint Exupère mourut vers 417, plein de jours et de vertus. (Voy. saint ACACE.) — Il ne faut pas le confondre avec saint EXUPÈRE, évêque de Bayeux au iv<sup>e</sup> siècle. Celui-ci, honoré encore sous le nom de saint Spire, est un des premiers évêques qui apportèrent le flambeau de l'Évangile en Neustrie (aujourd'hui Normandie).

**EYBEL** (JOSEPH-VALENTIN), professeur de droit canon à Vienne, mort en 1805. Ses principaux ouvrages sont : *Ordre des principes de la jurisprudence ecclésiastique*, 1775. *Corps de droit pastoral moderne, introduction au droit ecclésiastique des catholiques*, 1777, 3 vol., mis à l'index par décret du 6 décembre 1784. *Qu'est-ce que le pape?* pamphlet destiné à affaiblir le respect et l'attachement des peuples pour le chef de l'Église. Le cardinal Gerdil réfuta cet écrit, qui fut condamné par un bref du 28 novembre 1786. *Que contiennent les monuments de l'antiquité chrétienne sur la confession auriculaire?* autre pamphlet qui fut proscrit le 11 nov. 1784.

**EYMAR** (ETIENNE), prêtre de l'Oratoire, né vers 1697, et mort à Forcalquier le 26 janvier 1767, est connu par les ouvrages suivants : *Lettre à l'évêque de Poitiers sur la théologie de ce diocèse* ; *Lettres à l'évêque d'Angers sur les Conférences de ce nom* ; *Lettres à M. Lafitau* (évêque de Sisteron) *sur ses Entretiens d'Anselme et d'Isidore* ; *Lettre d'un Bordelais sur la Vie de la sainte Vierge, par ce prélat, avec l'abbé Barthélemy de Laporte* (Voy. LAPORTE) ; *Réplique au mandement du même évêque, du 8 septembre 1760* (Voy. LAFITAU (Pierre-François)).

**EYMERICK** (NICOLAS), dominicain, né à Gironne en Catalogne, en 1320, mort dans cette ville le 4 janvier 1399, fut inquisiteur général sous les papes Innocent VI et Grégoire XI ; il fut aussi chapelain de ce dernier. Son principal ouvrage est intitulé : *le Directoire des inquisiteurs*, corrigé et commenté par

Penna, imprimé à Rome, 1587, in-fol., et à Venise, 1607. L'auteur établit le pouvoir de l'inquisition sur les hérétiques et les fauteurs d'hérésie, et explique la forme de procéder contre eux. L'abbé Morellet en a donné en 1762, in-12, un abrégé, avec des réflexions que Nicolas Eymeric n'eût certainement point regardées comme bien assorties à son ouvrage. Si le dominicain parle avec trop d'emphase des droits et des fruits de l'inquisition, l'abbé parle de ce tribunal avec trop de prévention et d'injustice; s'il avait comparé les rigueurs exercées contre les sectaires en Espagne, avec les fleuves de sang que l'hérésie a fait couler en France, il n'aurait point perdu son temps à rédiger une satire inutile et qui tombe à faux. Ce n'est pas d'après une imagination exaltée par des récits exagérés et passionnés, mais d'après des faits avérés, d'après la lumière paisible de l'histoire, qu'il faut parler de l'inquisition, comme de tout autre objet qu'on veut apprécier avec justesse. « C'est à l'inquisition, » disait le judicieux et bienfaisant Stanislas, « roi de Pologne, que l'Espagne est redevable de la tranquillité dont elle a constamment joui, tandis que les nouvelles sectes » sapaient la religion et le gouvernement « dans le reste de l'Europe. » *Voy. LIMBORCH, TORQUEMADA.*

**EZÉCHIAS**, roi de Juda, successeur d'Achaz, son père, l'an 726 avant Jésus-Christ, imita en tout la piété de David. Il détruisit les autels élevés aux faux dieux, brisa les idoles, et mit en pièces le serpent d'airain que les Israélites adoraient. Il fit ouvrir ensuite les portes du temple, et assembla les prêtres et les lévites pour le purifier. Après cette cérémonie, le saint roi y monta avec les principaux de Jérusalem, y immola des victimes et rétablit le culte du Seigneur. Son zèle fut récompensé : il reprit les villes dont les Philistins s'étaient emparés sous le règne d'Achaz, son père. Vainqueur des Philistins, il voulut secouer le joug des Assyriens, et leur refusa le tribut ordinaire. Sennachérib, outré de ce refus, porta la guerre dans le royaume de Juda. Il y était entré, lorsque Ezéchias fut attaqué d'une maladie pestilentielle. Le prophète Isaïe vint lui annoncer sa mort prochaine. Dieu, touché par ses prières, lui renvoya le prophète pour lui annoncer sa guérison miraculeuse. Isaïe confirma la certitude de sa promesse par un prodige nouveau : il fit reculer de dix degrés l'ombre du soleil sur le cadran d'Achaz. Quelques interprètes ont cru que le soleil rétrograda dans son cours; mais, quoique les grandes révolutions ne coûtent pas plus à Dieu que les petites, il est plus simple et plus naturel de borner le prodige demandé par Achaz au lieu où il s'exécuta. Ezéchias exprima sa reconnaissance par le beau *cantique*, plein de sentiments profonds et des plus touchantes images, qu'on lit au chapitre xxxviii d'Isaïe : *Ego dixi in dimidio dierum meorum*, etc. Mérodac-Baladan, roi de Babylone, ayant su les différentes merveilles opérées en faveur d'Ezéchias, lui envoya des

ambassadeurs pour l'en féliciter. Le monarque, sensible à cet hommage, leur étala tous ses trésors. Isaïe le reprend de ce mouvement de vanité, et lui prédit que tout sera transporté à Babylone. Ezéchias, s'étant humilié sous la main qui le menaçait, obtint qu'il ne verrait point ce malheur. Cependant Sennachérib s'était rendu maître des plus fortes places et menaçait Jérusalem. La paix ne se fit qu'aux conditions les plus dures; le vainqueur exigea du vaincu qu'on lui payerait une somme immense. Ezéchias épuisa ses trésors et dépouilla le temple pour satisfaire à ses engagements; mais à peine avait-il compté l'argent, que Sennachérib rompit le traité et revint ravager la Judée, blasphémant contre le Dieu qui le protégeait. Il s'avancait vers Jérusalem; mais l'ange du Seigneur ayant tué dans une seule nuit 185 mille hommes de son armée, il fut obligé de prendre la fuite. Ezéchias, délivré de ce redoutable ennemi, chercha Dieu de tout son cœur, le trouva, et mourut l'an 698 avant Jésus-Christ, à 53 ans. Gênébrard assure, d'après les Hébreux, qu'il était savant dans les mathématiques, et qu'il fit une réformation de l'année des Juifs, par l'intercalation du mois de Nisan au bout de chaque troisième année.

**EZÉCHIEL**, l'un des quatre grands prophètes, fils du sacrificateur Buzi, fut emmené captif à Babylone avec Jéchonias. Il commença à prophétiser l'an 595 avant Jésus-Christ. Il fut transporté en esprit dans le temple de Jérusalem, où Dieu lui montra les abominations qui s'y commettaient. Il eut ensuite plusieurs visions miraculeuses sur le rétablissement du peuple juif et du temple, sur le règne du Messie et la vocation des gentils. Il continua de prophétiser pendant vingt ans, et fut tué, à ce que l'on croit, par un prince de sa nation, à qui il avait reproché son idolâtrie. Dieu lui ordonna plusieurs actions symboliques, qui ont fourni des plaisanteries bien déplacées aux incrédules modernes. On sait que l'un d'eux, particulièrement fameux par la légèreté et l'indécence de ses critiques, parlait volontiers du pain d'Ezéchiël, cuit avec des excréments séchés au soleil (comme il est d'usage dans plusieurs plages d'Orient, où le bois est rare), mais que le dégoûtant commentateur représentait sous un autre aspect. Il suffit de remarquer, 1<sup>o</sup> que la plupart des choses dont les incrédules ont tourné en ridicule la représentation réelle et physique, ne se passèrent qu'en vision. Il ne faut qu'en lire le récit pour en être convaincu. 2<sup>o</sup> Le langage typique était alors usité dans la plus grande partie de l'Asie; plusieurs peuples de l'Orient le conservent encore; on l'a retrouvé dans l'Amérique. Si les actions symboliques des prophètes étaient surprenantes par leur singularité, quelquefois même par leur durée, elles constataient par là même, devant le peuple nombreux qui les voyait, l'existence de la prophétie; elles ne laissaient aucun lieu de soupçonner, après l'événement, qu'elle eût

été controuvée. Les malheurs annoncés par les prophètes faisaient plus d'impression sur les coupables par l'appareil de l'avertissement. Le langage typique est en général le plus énergique et le plus propre à faire impression. « Thrasybule et Tarquin, dit l'auteur de l'*Emile*, coupant des têtes de pa-  
« vots ; Alexandre appliquant son sceau sur  
« la bouche de son favori ; Diogène marchant devant Zénon, ne parlaient-ils pas  
« mieux que s'ils avaient fait de longs discours ? Darius, engagé dans la Scythie  
« avec son armée, reçoit de la part du roi  
« des Scythes un oiseau, une grenouille,  
« une souris et cinq flèches. Cette harangue  
« fut entendue, et Darius n'eut plus grande  
« hâte que celle de regagner son pays comme il put. » Ces observations ont lieu à l'égard de plusieurs passages de Jérémie et des autres prophètes. Des philosophes hypocrites se sont récriés sur quelques images et expressions de ce prophète, et lui ont reproché d'avoir peint l'idolâtrie de Jérusalem et de Samarie sous l'image de deux prostituées, dont la lubricité est représentée avec des expressions que nos mœurs ne supportent pas. Mais il ne faut pas juger des mœurs anciennes par les nôtres. « Chez un peuple,  
« dit un auteur, dont les mœurs sont simples et pures, le langage est moins châtié  
« que chez les autres. Lorsqu'il y a peu de  
« communication entre les deux sexes, les  
« hommes parlent entre eux plus librement  
« qu'ailleurs. Les enfants et les personnes  
« innocentes parlent de tout sans rougir ;  
« elles ne pensent pas qu'on puisse en tirer  
« de mauvaises conséquences. C'est le désir  
« coupable de faire entendre des obscénités,  
« qui engage les impudiques à se servir  
« d'expressions détournées, afin de révolter  
« moins ; ainsi, plus les mœurs sont dépravées, plus le langage devient mesuré et  
« chaste en apparence. Celui des Hébreux,  
« qui est très-naïf et très-libre, loin de prouver la corruption de leurs mœurs, démontre précisément le contraire. » C'est probablement à l'époque où les mœurs commencèrent à se dépraver par la suite des siècles, que les juifs comprirent que les tableaux tracés par Ezéchiel pouvaient être dangereux, et qu'ils ne permirent plus de lire ses prophéties avant l'âge de 30 ans ( voy. SALOMON ). Les *Prophéties* d'Ezéchiel sont fort obscures surtout au commencement et à la fin. Elles sont au nombre de vingt-deux, et disposées suivant l'ordre des

temps qu'il les a faites. Prado et Villalpand, jésuites, ont fait de savants commentaires pour les éclaircir. Son style, suivant saint Jérôme, tient un milieu entre l'éloquent et le grossier. Il est rempli de sentences, de comparaisons, de visions énigmatiques. Ce prophète paraît très-versé dans les choses profanes.

EZENKANTSI (GEORGES), théologien arménien, né vers l'an 1338, étudia la théologie et l'éloquence sous le célèbre Jean Orodnetzi, et fut nommé professeur dans un monastère arménien situé auprès d'Ezenka ou Arzendjan. Eu l'an 1394 de J.-C., 843 de l'ère arménienne, Tamerlan, après avoir dévasté la plus grande partie de l'Arménie, se présenta devant Arzenoan dans l'intention de le détruire ; Ezenkantsi sortit de la ville, et alla à la rencontre de ce conquérant, pour implorer sa miséricorde et pour sauver sa patrie du pillage. Tamerlan se laissa fléchir et lui accorda sa demande. Il mourut vers le commencement du xv<sup>e</sup> siècle, laissant les ouvrages suivants, qui sont restés manuscrits : *Commentaire sur Isaïe ; Analyse des ouvrages de saint Grégoire le théologien ; Commentaire sur l'Apocalypse ; Traité sur la dignité ecclésiastique ; des Sermons*

EZENKANTSI (KIRAKOS), théologien arménien, né l'an 1369 à Arzendjan, s'adonna avec ardeur à l'étude des sciences et des lettres, se fit moine et mourut vers l'an 1423. Il avait composé divers ouvrages qui ne paraissent pas avoir vu le jour, quoique les Arméniens les aient en grande estime : un *Recueil de pièces poétiques* sur des sujets sacrés et profanes ; une *Explication* de saint Evagre ; un *Traité* sur les devoirs des prêtres et des laïques, beaucoup de *Sermons* et d'*Homélies* ; etc.

EZNIK, savant théologien arménien, évêque de la province de Pagrevant, né vers l'an 397, mort vers 478, assista, l'an 450, au concile d'Ardaschad, convoqué par le patriarche Joseph I<sup>er</sup>, pour répondre aux édits du roi de Perse, qui voulait obliger les Arméniens d'embrasser la religion de Zoroastre. On a de lui : *Traité de controverse contre les Persans et les Manichéens*, Smyrne, 1762, 1 vol. in-12 ; un *Traité de Rhétorique* ; un recueil d'*Homélies* en l'honneur des saints, et un *Traité sur les règles monastiques*. Ces derniers ouvrages, dont les historiens Parbetzi et Elise, contemporains d'Eznik, ont fait l'éloge, sont restés manuscrits.

## F

FABBRONI (ANGE), célèbre biographe italien, né le 7 septembre 1732, à Marradi, village de Toscane, d'une très-bonne famille, mais dont la fortune était bornée, était le dernier de onze enfants. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il obtint, en 1750, une place à Rome dans le collège

Bandinelli, et il s'attacha surtout à l'étude de la théologie. Il prit les ordres en 1758, et fut présenté au prélat Bottari, un des soutiens du parti janséniste, qui le prit en amitié, et le chargea de remplir pour lui les fonctions d'un canonicat de Sainte-Marie *Transtévère*. Ce prélat l'engagea à traduire, en italien, la

*Préparation à la mort*, du P. Quesnel, les *Principes et les règles de la vie chrétienne*, de Le Tourneux, et les *Maximes de la marquise de Sablé*. Il publia ensuite, en latin, une *Vie du pape Clément XII*, qui, quoique fort médiocre, lui valut une récompense magnifique de la part du cardinal Néri-Corsini et l'avantage de prononcer devant le saint Père, un discours latin sur l'Ascension. Quelque temps après, il fut chargé de l'*oraison funèbre* du prétendant Jacques Stuart, et il reçut encore un présent considérable. Il entreprit ensuite une traduction italienne des *Entretiens de Phocion*, de l'abbé de Mably; mais cette publication ne fut pas approuvée et nuisit même à son avancement. Il conçut alors l'idée d'écrire, en latin, les *Vies des savants italiens* qui ont fleuri dans les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. C'est celui de ses ouvrages qui a le plus contribué à sa réputation. Il en publia le premier volume en 1766. L'année suivante il quitta Rome pour aller se fixer à Florence, et il obtint, du grand-duc Léopold, la place de prieur du chapitre de la basilique de Saint-Laurent. Il partagea, dès ce moment, son temps entre les fonctions religieuses de sa place et ses travaux littéraires, qui devinrent son seul amusement. L'avènement au pontificat de Ganganelli (Clément XIV), qu'il avait compté autrefois parmi ses protecteurs, l'engagea néanmoins à retourner à Rome quelques années après, et ce pape, qui estimait Fabbroni, le nomma l'un des prélats de la chambre pontificale, et chercha à le retenir auprès de lui. Cependant la reconnaissance l'entraînant vers le grand-duc, qui venait de le créer provéditeur de l'université de Pise et prieur de l'ordre de Saint-Etienne, il résista aux instances du saint-père, et après avoir fait un voyage à Naples, où il fut bien accueilli de la reine et des personnages les plus distingués, il retourna à Florence; il usa dans cette ville de son crédit auprès du grand-duc, pour obtenir la permission de tirer des archives de Médicis, des lettres de savants du xvii<sup>e</sup> siècle, adressées au cardinal Léopold de Médicis, qu'il publia en 2 vol., et qui jettent beaucoup de lumière sur l'histoire littéraire de ce temps-là. Il voyagea ensuite en France et en Angleterre, et il se lia avec les principaux savants. De retour en Toscane en 1773, il se fixa à Pise, et il entreprit, avec des gens de lettres, le *Giornale de' letterati*, dont il faisait paraître par an quatre volumes et qu'il poussa jusqu'au 105<sup>e</sup>; les trois derniers contiennent une table générale. Il s'occupait en même temps de son recueil biographique, qui devint plus que jamais son travail de prédilection, et il l'augmenta de plusieurs nouveaux volumes: le 18<sup>e</sup> parut en 1799, et les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, après sa mort, à Lucques, en 1804 et 1805. Cette collection, qui a obtenu un grand succès, et qui le mérita sous plusieurs rapports, renferme 154 *Vies*, y compris la sienne. Excepté vingt-une, elles sont toutes de Fabbroni. On lui reproche sa partialité pour les jansénistes et contre les jésuites. Vers les dernières années de sa vie, il sembla se reprocher son peu de

ménagement pour cet ordre. Sentant sa fin approcher, il se retira dans une solitude auprès de Lucques, appelée Saint-Cerbon, chez les franciscains réformés, où il passa un mois uniquement occupé de se préparer à la mort. De retour à Pise, il vécut encore quelques mois et expira le 22 septembre 1803, après avoir rempli tous les devoirs de la religion. On a encore de lui: *Laurentii Medicis magnifici vita*, Pise, 1784, 2 vol. in-4<sup>e</sup>; *Magni Cosmi Medicis vita*, 1789, 2 vol. in-4<sup>e</sup>; *Leontis X pontificis maximi vita*, 1797; *Historia lycæi Pisani*, Pise, 1791-95, 3 vol. in-4<sup>e</sup>; *Elogi d'illustri Italiani*, Pise, 1786-89, 2 vol. in-8<sup>e</sup>; *Elogi di Dante, di Poliziano, di Ariosto e di Torquato Tasso*, Parme, 1806; *Abrégé du voyage d'Anacharsis*, en italien, qui lui mérita des éloges de l'auteur lui-même.

FABER (GILLES), carme, mort à Bruxelles en 1506, parut avec distinction dans la chaire, en un temps où le ministère de la parole était avili par le ridicule et le burlesque que les prédicateurs mêlaient aux vérités sacrées. Jean Trithème lui attribue une *Chronique de son ordre*; une *Histoire de Brabant*, des *Commentaires* et d'autres ouvrages.

FABER (JEAN), appelé, ainsi qu'un de ses livres, le *Marteau des hérétiques*, naquit à Leuckerchen en Souabe l'an 1478, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et brilla dans les universités d'Allemagne. L'évêque de Constance le fit son vicaire-général en 1519; et Ferdinand, roi des Romains, depuis empereur, le choisit pour son confesseur en 1526. Ce prince le nomma en 1531 à l'évêché de Vienne, que son zèle contre les hérétiques lui avait mérité. Il mourut le 12 juin 1541, âgé de 63 ans, laissant plusieurs ouvrages d'*histoire*, de *controverse* et de *piété*, en 3 vol. in-fol., Cologne, 1537 et 1541. Celui de ses écrits qui lui fit le plus d'honneur est son *Malleus hæreticorum*, dans lequel les questions controversées sont traitées avec beaucoup de solidité et de chaleur. — Quelques auteurs distinguent ce Jean Faber d'avec un autre Jean Faber, également dominicain, et né aussi en Souabe, qui vivait dans le même temps, écrivait dans le même genre et de la même manière: ils font naître celui-ci à Heilbronn vers 1500, et il mourut, selon leur opinion, vers 1570. Il publia un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite: *Enchiridion Bibliorum*, Augsburg, 1519, in-4<sup>e</sup>; *Fructus quibus dignoscuntur hæretici*, ouvrage solide et curieux, où l'on trouve des particularités remarquables touchant Luther, ibid., in-4<sup>e</sup>; *Libellus quod fides esse possit sine charitate*, Augsburg, 1548, in-4<sup>e</sup>.

FABER (PIERRE), né en Savoie, fut un des neuf premiers compagnons de saint Ignace de Loyola, et seconda les travaux du zèle fondateur, tant pour l'établissement de la compagnie, que pour le bien général de l'Eglise. Il fit plusieurs courses apostoliques en Italie, en Espagne et en Allemagne, convertit un grand nombre de libertins et d'hérétiques, et répandit l'instruction chrétienne, particulièrement dans les villages et parmi les pauvres. Il mourut l'an 1546.

**FABER (BASILE)**, né à Soraw en Silésie l'an 1520, fut recteur du collège d'humanités à Erfurth, où il mourut en 1576, et s'est fait connaître par son *Thesaurus eruditionis scholasticae*, qu'il publia en 1571. Auguste Buchner, Cellarius, Grævius firent successivement des augmentations à ce dictionnaire, dont les citations sont fort exactes. La dernière édition est de La Haye, 1735, 2 vol. in-fol. Faber a donné aussi une traduction allemande des remarques latines de Luther sur la Genèse, et fut un des disciples les plus ardents de cet hérésiarque.

**FABER (JEAN-ERNEST)**, savant professeur de langues orientales et de philosophie, dans l'université de Kiel, ensuite dans celle d'Iéna, était né en 1745 à Simmershausen, dans le duché d'Hildburghausen en Saxe, et mourut à Iéna le 15 mars 1774. On lui doit : *Descriptio commentarii in septuaginta interpretes*, Göttingue, 1768-69, 2 parties in-4° ; *Historia mannae inter Hebræos*, 1770-73 ; *Programmata novum de Messia, exactis 490 annis post exilium Judæorum babilonicum, nascituro ex Zacharia*, cap. iii, v. 8, 9, 10 ; *Jesus ex natalium opportunitate Messias*, Iéna, 1772, in-8° ; *Archéologie des Hébreux*, en allemand, première partie, Halle, 1773, in-8°. Faber a aussi publié les 2 premiers numéros de la *Nouvelle bibliothèque philosophique*, en allemand, Leipzig, 1774, continuée par J.-C. Hennings.

**FABIEN (saint)**, romain ou italien, monta sur la chaire de saint Pierre après Anthère, en 236. Il bâtit plusieurs églises dans les cimetières où reposaient les corps des martyrs. Il envoya des évêques dans les Gaules pour y annoncer l'Évangile ; mais plusieurs auteurs datent la première mission des évêques envoyés en France, du pontificat de saint Clément. Saint Fabien mourut pour la défense de la foi, au commencement de la persécution de Dèce, en 250, après un pontificat de 14 ans, 1 mois et 10 jours. On lui attribue des *décrets* qui sont visiblement supposés.

**FABIO INCARNATO**, théologien, enseigna sa science à Naples, où il était né sur la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ; il composa un assez grand nombre d'ouvrages de théologie et de mysticité, dont l'un des principaux a pour titre : *Scrutinium sacerdotale, sive modus examinandi tam in visitatione episcopali quam in susceptione ordinum*, dédié en 1608 au cardinal Aquaviva, archevêque de Naples. On y trouve la liste des autres productions de l'auteur. Ce livre fut réimprimé à Bracciano, en 1633, in-8°, et à Rouen, 1642, 2 parties in-8°, où l'auteur a fait des augmentations.

**FABIOLE (sainte)**, dame romaine, célèbre par ses vertus, surtout par sa pénitence, dont saint Jérôme fait le plus beau et le plus touchant éloge dans son *Epitaphium Fabiola*. Sa vie fournit une preuve décisive contre ceux qui soutiennent la dissolubilité du mariage en cas d'adultère. Cette femme illustre, après s'être séparée d'un mari adultère, en avait épousé un autre. Les lois civiles, dont plusieurs émanées des empereurs païens subsistaient encore dans le code impérial,

paraissaient autoriser ce second mariage. Mais Fabiole ne tarda pas à reconnaître son erreur et sa faute ; elle en fit le jour même de Pâques une pénitence éclatante, à la vue de tout le peuple romain. Il ne se trouva, ni dans cette capitale du monde, ni dans tout l'empire, de théologien qui prétendit ou justifier le mariage ou blâmer la pénitence. L'opinion de Launoy n'était donc pas connue alors parmi les chrétiens. Et qu'on ne dise pas que c'est pour être précisément contraire aux lois ecclésiastiques que ce mariage fut réprouvé : car il le fut, comme formellement contraire à la doctrine de l'Évangile : *Putabat*, dit saint Jérôme, *a se virum justè dimissum, nec evangelii rigorem noverat in quo nubendi universa excusatio, viventibus viris, feminis amputatur... Aliæ sunt leges Cæsarum, aliæ Christi ; aliud Papinianus, aliud Paulus noster præcipit* (Hier. *Epit. Fabiola*). Qu'on juge après cela ou de l'ignorance ou de la mauvaise foi des écrivains, qui, dans ces dernières années, ont osé se servir de l'exemple de Fabiole pour autoriser le divorce ! Cette sainte mourut à Rome, vers l'an 400. « Rome, dit saint Jérôme, était un champ trop étroit pour sa grande charité. Elle s'élançait dans les îles, et parcourait les rivages de la mer, tantôt en personne, tantôt par les ministres de ses bienfaits. » *Angusta misericordie ejus Roma fuit. Peragrabat insulas ; et reconditos curvorum littorum sinus, vel proprio corpore, vel transmissa munificentia circumibat.*

**FABRE (JEAN-CLAUDE)** naquit à Paris le 15 avril 1668, d'un père chirurgien. Il entra chez les Pères de l'Oratoire et y professa avec distinction. Une édition du *Dictionnaire de Richelot*, dans laquelle il inséra plusieurs articles sur les matières de théologie, et des satires odieuses dictées par l'esprit de parti, l'obligea de sortir de sa congrégation. Il y rentra en 1715, et y mourut en 1753, dans la maison de Saint-Honoré à Paris, à 85 ans. Il avait prêché avec quelque succès, et son esprit se pliait facilement à tous les genres d'étude. On a de lui : L'édition citée du *Dictionnaire de Richelot*, revue, corrigée et augmentée, en 2 vol. in-fol., Lyon, 1709, sous le titre d'Amsterdam ; un petit *Dictionnaire latin et français*, in-8°, dressé sur les meilleurs auteurs classiques, et dont on a fait plusieurs éditions ; une *traduction des Œuvres de Virgile*, avec des *dissertations*, des *notes* et le texte latin en 3 vol., Lyon, 1721, réimprimé en 1741, 4 vol. in-12. Cette version, lâche et prolix, n'est guère au-dessus de celle de Martignac. Une *Continuation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, en 16 vol. in-4° et in-12, depuis 1414, jusqu'à l'an 1595. On en a une nouvelle édition, 1777. Il l'avait poussée beaucoup plus loin ; mais les deux derniers tomes ayant été changés en quantité d'endroits par des mains étrangères, et lui ayant d'ailleurs été défendu de donner de nouveaux volumes, la suite est restée manuscrite. Le continuateur est bien inférieur à l'auteur qu'il continue, pour l'ordonnance du style et pour le choix des matières, et sur-

tout pour la sagesse et l'éloignement de l'esprit de parti. Il étend avec excès son travail, et mêle à l'histoire ecclésiastique trop d'histoire civile. Ce n'est proprement qu'une compilation écrite d'un style facile, mais sans correction et sans élégance. L'abbé Rondet, qui l'a continuée après lui, a encore plus mal réussi, et donné au fanatisme de la *petite église* un essor plus libre. C'est cependant cette continuation de Fleury, qui est continuellement citée par les compilateurs du jour; le fanatique Fabre, le fanatique Rondet sont sans cesse allégués comme des autorités légales, par des gens même qui veulent avoir des titres à la philosophie. Tel est le sort de l'histoire dans ces jours de subversion et de mensonge. *Entretiens de Christine et de Pélagie sur la lecture de l'Écriture sainte*, in-12; un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* en manuscrit; la *table* de la traduction française de l'*Histoire* du président de Thou, in-4°. Il avait aussi commencé la *table du Journal des savants*, dont il se déchargea peu après sur M. l'abbé de Claustre, à qui on est redevable de cet ouvrage en 10 vol. in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec un abbé FABRE ou FAYRE, qui a donné des *Lettres sur la visite de M. des Achards*, ouvrage dicté par l'esprit du même parti, et supprimé par un décret du saint office le 16 juin 1746.

FABRE (dom Louis), savant bibliographe, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Roujan, diocèse de Béziers, en 1710, mourut en 1788, à Orléans, où il était devenu bibliothécaire de la ville après dom Verninac. On lui doit : un *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque fondée par Guillaume Proustean*, etc., Orléans, 1777, in-4°.

FABRE (ANTOINE), né à Tarascon en 1710, mort à Aix en 1793, entra dans l'ordre des grands carmes, et s'y fit connaître par son talent pour la chaire. Il fut chargé en 1743 par les autorités civiles et ecclésiastiques d'Arles, où il habitait alors, de faire le *panégyrique de cette ancienne ville*. On l'a imprimé à Aix; mais les *sermons* de l'auteur n'ont jamais vu le jour.

FABRE (JEAN), archevêque de Cagliari, né à Tarascon en Provence, fit profession chez les Carmes d'Avignon en 1390, et parut avec distinction dans les chaires des diverses églises de la Provence. Le pape Martin V, auprès de qui il avait été envoyé pour les affaires de son ordre, l'employa aussi en plusieurs occasions et le nomma archevêque de Cagliari. Nommé patriarche de Césarée au bout de 17 ans, Fabre se démit de son siège en Sardaigne, et mourut vers 1442. On a de lui : *Homilia sacra*, en 2 vol., et quelques sermons auxquels on reproche d'être trop chargés de citations.

FABRÉ-PALAPRAT (BERNARD-RAYMOND), chef de la secte moderne des Templiers, né vers 1770, dans le voisinage de Cahors, termina ses études au séminaire de cette ville, et fut, dit-on, ordonné prêtre par les constitutionnels, au commencement de la révolution. Ce qu'il y a de sûr, du moins, c'est qu'il était intimement lié avec plusieurs

constitutionnels, entre autres avec Mauviel et Grégoire. Il exerça ensuite la médecine. S'étant agrégé à l'ordre des Templiers, on assure qu'il fut sacré évêque, d'abord sous le rit *joannite* par le templier Arnal, ensuite sous le rit *romain* par l'évêque Mauviel. Fabré-Palapat s'étant fait nommer en 1804 grand maître des Templiers, fut longtemps inconnu comme tel; mais après la révolution de juillet 1830, il chercha à faire du bruit. Ce fut alors qu'il parut sur la scène; il se lia avec l'abbé Châtel, l'ordonna évêque primat de l'église française, puis se brouilla avec lui. En 1832, il tint de pompeuses réunions où il paraissait revêtu d'ornements magnifiques, cherchant à couvrir par l'emphase des titres et des discours, l'inanité de la religion nouvelle. Tombé promptement dans l'oubli après quelques instants d'un succès de scandale, il se retira dans un département voisin des Pyrénées, où il mourut au mois de février 1838. Fabré-Palapat avait publié successivement le *Lévitikon*, une *Lettre à Mgr. l'archevêque de Paris*, une au rédacteur de l'*Univers religieux*, etc. Ces divers écrits respirent un esprit d'impie mal déguisé.

FABRI (JEAN), de l'ordre de Saint-Benoît, et évêque de Chartres, mort en 1390, se distingua, sous les règnes orageux de Charles V et de Charles VI, par la sagesse avec laquelle il gouverna son diocèse. Il fut chargé de plusieurs missions importantes par les rois de France, et par Louis, duc d'Anjou, puis roi de Sicile, dont il était chancelier. On a de lui un *Journal ou Récit historique* de toutes les affaires auxquelles il prit part de 1381 à 1388, manuscrit; les *grandes Chroniques de Hainaut depuis Philippe le Conquérant jusqu'à Charles VI*, 3 vol. in-8°, manuscrit, à la bibliothèque du roi; une *Réponse* à l'ouvrage de Jean de Lignario en faveur du pape Urbain V, compéteur de Clément VII (Robert de Genève), sous le titre suivant : *du Gémissement des gens de bien à l'occasion du schisme*; un *Traité* pour prouver que saint Pierre a souffert le martyre à Rome sous Néron; et un autre *Traité* en latin, en forme de plainte, sur les affaires de France, imprimé dans l'histoire de l'université de Paris, par du Boulay.

FABRI (HONORÉ), né dans le diocèse de Belley en 1607, jésuite en 1626, professeur de philosophie à Lyon dans sa société, mourut en 1688 à Rome, où il fut longtemps pénitencier. C'était un homme extrêmement laborieux. Il embrassa toutes sortes de connaissances, philosophie, mathématiques, théologie, morale, et il laissa des écrits sur toutes ces matières. On a de lui : *Notæ in notæ Wilhelmi Wendrokii*, sous le nom de Bernard Stubrock, insérées dans le recueil ou la grande Apologie de la Doctrine morale de la Société de Jésus, Cologne, 1672, in-fol., et ensuite mises à l'index à Rome; *Summula theologia*, in-4°; un *Dialogue* en faveur de la probabilité, réfuté par l'abbé Gradi, bibliothécaire du Vatican, Rome, 1659, in-8°. Le P. Fabri était plus propre pour la physique

et les mathématiques, que pour la théologie. Sermons dans le premier genre sont : une *Physiologie*, en latin, Lyon, 1669, 4 vol. in-4° ; *Dialogi physici*, Lyon, 1669, in-8° ; *De plantis, de generum animalium, et de homine*, Paris, 1666, in-4°. C'est dans ce traité, page 204, qu'il prouve avoir enseigné la circulation du sang avant que le livre de Guillaume Harvey eût pu tomber entre ses mains. *Synopsis optica*, Lyon, 1667, in-4° ; *Opusculum geometricum de lineis sinuosis et Cycloide*. Il a laissé en outre onze volumes in-4° de manuscrits, qui contiennent des notes sur l'Histoire naturelle de Plume ; plusieurs apologies, des aphorismes, etc.

FABRI GABRIEL, né à Genève en 1666, fut agrégé à la compagnie des pasteurs de cette ville, et donna : un *Recueil de tous les miracles contenus dans le Vieux et le Nouveau Testament*, Genève, 1704, in-8° ; des *Sermons*, 1713, 2 vol. in-8°. Fabri mourut en 1711.

FABRICE ANDRÉ, professeur de philosophie à Sainte-Gertrude à Louvain, conseiller des ducs de Bavière et prévôt d'Ottingen, natif de Hodeize, village du pays de Liège, mourut en 1581. On a de lui : *Harmonia confessionis Augustanæ*, Cologne, 1587, in-folio ; des *Notes sur le Catéchisme romain*, et des *tragédies sacrées*.

FABRICIUS THÉODORE, né le 2 février 1591, à Anhalt sur l'Yssel, dans le comté de Zutphen, fut un des apôtres de la prétendue réforme. Après avoir achevé ses études élémentaires à Cologne, il alla à Wittenberg, où il fut disciple de Luther et de Mélanchthon ; revenu à Cologne, il y ouvrit une école d'hébreu, et, sous le prétexte d'enseigner cette langue, il cherchait à propager les nouvelles erreurs. Chassé de la ville, il se retira auprès du landgrave de Hesse (Philippe le Magnanime), le patron des réformés, fut choisi pour être son aumônier, et devint, en 1536, curé à Allendorf sur la Werra ; mais l'aumônier, mauvais courtisan, s'étant avisé de prêcher contre la polygamie, le landgrave, à qui Luther avait permis de prendre deux femmes, non content de lui retirer ses faveurs, le fit mettre en prison et confisqua ses biens. Fabricius recouvra cependant sa liberté quelque temps après, et retourna à Wittenberg en 1543, où il professa l'hébreu et la théologie. En 1544, il fut nommé pasteur de l'église Saint-Nicolas à Zerbst, où son zèle un peu trop tracassier lui attira encore des ennemis. Accusé d'hétérodoxie dans sa secte, il fut plusieurs fois obligé de se justifier. Enfin il termina, le 15 septembre 1550, son orageuse carrière. Il a laissé : *Institutiones grammaticæ in linguam sanctam*, Cologne, 1528, 1531, in-4° ; *Articuli pro evangelica doctrina*, ibid., de nominibus et de verbis Hebræorum, Bâle, Henri Pierre, 1545 ; des *Homélies*, des *Sermons* et des *Discours* en allemand. On ne croit pas qu'ils aient été imprimés. Un *Abrégé de sa Vie*, que Théodore de Hase a inséré dans le premier fascicule de sa *Bibliotheca Bremensis*.

FABRICIUS (SAMUEL), né vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle à Eisleben en Saxe, ministre de Zerbst,

est connu par un ouvrage qui a pour titre : *Cosmotheoria sacra*, Francfort-sur-le-Mein, 1625, in-8°. Il en a été fait une seconde édition, avec des *Considérations* sur les bienfaits de Dieu, Bâle, 1675. Ce sont des réflexions sur le ps. cv, *Confitemini Domino*, etc. J. Fabricius dit que ces réflexions durent naissance aux *Conciones* du même auteur sur ce psaume ; elles sont divisées en sept livres, qui traitent du monde en général, du ciel, des nuages, de l'air, des anges, de la terre, des eaux, de la pluie, des fruits de la terre, etc. — FABRICIUS (Étienne), ministre à Berne au xvii<sup>e</sup> siècle, a laissé : *Conciones in prophetas minores*, 1641, in-fol. ; *Conciones sacre in Decalogum*, 1649, in-4° ; *Conciones sacre in festivitibus annuis habitæ*, 1656, in-4° ; *In CL Psalmos Davidis et aliorum prophetarum conciones sacre*, 1664, in-folio.

FABRICIUS (FRÉDÉRIC), premier pasteur de l'église de Saint-Nicolas à Stettin, et docteur en théologie de l'université de Wittenberg, avait étudié avec succès, à Leyde et à Utrecht, les langues orientales. Il a laissé une *Traduction* de l'hébreu du Commentaire du rabbin David Kimchi sur Malachie, et plusieurs *Sermons* et *Traité de théologie polémique*, écrits en allemand. Il est mort le 11 novembre 1703, âgé de 61 ans.

FABRICIUS (CHRISTOPHE-GABRIEL), né à Schackdorf, ville de la basse Lusace, le 18 mai 1684, fit ses cours de théologie à l'université protestante de Wittenberg. En 1703, il fut chargé d'aller prêcher l'Évangile en langue slave, dans la basse Lusace, et en 1740, dans la Lusace supérieure. Il y mourut le 12 juin 1757. Il a laissé : un *Catéchisme* en langue slave ; *Herrenhuth démasqué*, Wittenberg, 1743 ; *Découverte de l'esprit de secte des herrenhuthers*, Wittenberg, 1749, in-8°. Ces deux ouvrages sont écrits en allemand. Christophe Fabricius y combat la secte des herrenhuthers ; il cherche à faire voir combien sont dangereuses les vues que ces sectaires cachent sous des dehors religieux, et quelles suites funestes ces erreurs peuvent avoir pour le christianisme. Voyez ZINZENDORF.

FABRICIUS (FRANÇOIS), né à Amsterdam, le 10 avril 1663, fut ministre et professeur en théologie dans l'université de Leyde, dont il a été quatre fois recteur. On a de lui plusieurs dissertations recueillies en 5 vol. in-4°, Leyde, 1727. Les principales sont : *Christus ecclesiæ fundamentum* ; *Sacerdotium Christi* ; *Christologia Noachica et Abrahamica, seu dissertationes ad selectos textus veteris et novi Testamenti* ; *De fide christiana patriarcharum et prophetarum*, etc. Il a fait aussi imprimer 6 *Sermons* en hollandais. Ce savant mourut le 27 juillet 1738.

FABRICIUS ou SMITH (GUILLAUME), né à Nimègue vers 1553, mort le 7 mars 1628, s'était fait recevoir docteur en théologie à Louvain, et fut président du collège de Houterle. On a de lui : *D. Leonis Magni in dominicam passionem enarratio*, 1600, in-12, avec notes ; *Confutatio censuræ quorundam theologorum Parisiensium in quasdam pro*

*postiones ex R. P. Santarella libri collectas*, 1627, in-4°, sans nom d'auteur. Le jésuite italien Santarelli avait dit dans un traité de *Hæresi*, publié en 1625, que le pape peut punir les rois de peines temporelles, et délier du serment de fidélité leurs sujets pour des causes justes. Le parlement et la Sorbonne condamnèrent l'ouvrage, et c'est pour s'élever contre leur censure que Fabricius publia cet écrit.

FABRICIUS (JEAN-ALBERT), né à Leipzig en 1668, s'acquît de bonne heure la réputation de littérateur poli et de savant profond. Il avait un esprit facile, une mémoire heureuse et beaucoup de pénétration. Après avoir fait ses études avec distinction dans sa patrie, il se rendit à Hambourg, où Mayer lui confia le soin de sa bibliothèque. La mort de Vincent Placcius ayant fait vaquer la chaire de professeur d'éloquence de cette ville, Fabricius l'obtint. Cette place le fixa à Hambourg, et il y passa le reste de sa vie chéri et honoré. En 1719, le landgrave de Hesse-Cassel lui offrit deux postes importants : la chaire de premier professeur de théologie à Giessen, et la place de surintendant des églises de la confession d'Augsbourg. Fabricius fut tenté de les accepter; mais les magistrats de Hambourg, plus ardents à le retenir qu'il n'était à les quitter, augmentèrent, en 1720, ses gages de 200 écus. Il y mourut en 1736, à 68 ans. C'était un homme modeste; sa douceur le faisait aimer, autant que ses lumières inspiraient l'estime. Peu de savants ont été plus laborieux; il suffisait à tout, leçons publiques, correspondances littéraires, composition d'ouvrages. Ceux qui l'ont fait connaître le plus avantageusement dans la république des lettres, sont : *Codex apocryphus Novi Testamenti collectus, castigatus*, Hambourg, 3 vol. in-8°, 1719. C'est une collection curieuse et exacte de beaucoup de morceaux inconnus au commun des lecteurs, et même au commun des savants. On y trouve une notice de tous les faux évangélistes, des faux actes des apôtres et des apocalypses, dont l'Eglise fut inondée dans sa naissance. Ce recueil estimé est enrichi de plusieurs remarques critiques, et ne peut que servir à constater pleinement l'authenticité des quatre Evangiles et autres écrits canoniques, constamment et généralement reconnus, tandis que tout ce qui n'avait pas le caractère de l'inspiration est allé au fond de l'oubli. *Bibliotheca græca*, 14 vol. in-4°, publiée à Hambourg depuis 1705 jusqu'en 1728. Cette notice des anciens auteurs grecs est précieuse aux bibliographes. Il n'y a d'ailleurs presque aucun volume qui ne contienne quelques écrits entiers ou en partie des auteurs grecs anciens et modernes. Il faut que le premier volume soit de 1718, ou au moins de 1708, éditions plus amples que celles de 1705. Les volumes suivants sont semblables, quoique réimprimés. Il y a une 4<sup>e</sup> édition augmentée, 1790-1811, 12 vol. in-4°. Elle n'est pas achevée et ne peut avoir moins de 16 à 17 vol. *Bibliotheca latina ecclesiastica*, Hambourg, 1718, in-folio. C'est le

recueil des écrits latins sur les matières ecclésiastiques. *Memoriae Hamburgenses*, 7 vol. in-8°, augmentés d'un 8<sup>e</sup> en 1745, par Evers, gendre de Fabricius. On y trouve la vie et les éloges des illustres Hambourgeois. *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*, in-8°, 2 vol., 1722 et 1723. L'auteur a exécuté, à l'égard de l'Ancien Testament, ce qu'il avait pratiqué à l'égard du Nouveau, dans son *Codex apocryphus*. Une savante édition de Sextus Empiricus, grecque et latine, Leipzig, 1718, in-fol. Un *Recueil*, en latin, des auteurs qui ont prouvé la vérité du christianisme, 1725, in-4°. Un excellent ouvrage allemand, traduit en français sous ce titre : *Théologie de l'eau*, 1743, Paris, in-8°, avec de nouvelles remarques communiquées au traducteur; *Les écrivains de l'histoire d'Allemagne et du Nord*, publiés par Lindenbrogius, auxquels il joignit les *Origines de Hambourg*, par Lambecius, et les *Inscriptions* de cette même ville par Anckelman : le tout orné de notes savantes et d'appendices, in-fol.; une édition du *Theatrum unonymorum et pseudonymorum* de Placcius, in-fol.; il y ajouta une préface et la vie de l'auteur. *Bibliotheca latina*, 1707, 1708 et 1721, in-8°, 3 vol., réimprimée à Venise en 1728, 2 vol. in-4°, et à Leipzig, 1773-1774, 3 vol. in-8°. Elle devait avoir un 4<sup>e</sup> volume qui aurait contenu les auteurs chrétiens. *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis*, 1734, in-8°, 5 vol., réimprimée à Padoue, 1754, 6 vol. in-4°. *Bibliographia antiquaria*, Hambourg, 1760, 2 vol. Cet ouvrage est une notice des écrivains qui ont travaillé sur les antiquités hébraïques, grecques, romaines et ecclésiastiques. *Centuriæ duæ Fabriciorum scriptis clarorum qui jam diem suum obierunt*, Hambourg, 1707, in-8°; une édition du *Polyhistor*, de Morhof, Lubeck, 1747, 2 vol. in-8°. H. S. Reimar, son gendre, a donné une notice sur la vie et les écrits de Fabricius, avec son portrait, sous ce titre : *De vita et scriptis Joannis Alberti Fabricii commentarius*, 1737, in-8°. La *Théologie de l'eau, ou Essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu, manifestées dans la création de l'eau*, fait partie du tome IX de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. Migne, 1843-49, en 18 vol. in-4°.

FABRICY (le P. GABRIEL), dominicain et célèbre bibliographe, né vers 1725 à Saint-Maximin, près d'Aix en Provence, entra fort jeune dans l'ordre de Saint Dominique; il en devint provincial, et se rendit à Rome où il fut lecteur en théologie. Ses vastes connaissances le firent choisir pour l'un des docteurs théologiens de la fameuse bibliothèque de Casanata, léguée, en 1700, par le cardinal de ce nom aux dominicains du couvent de la Minerve. Il mourut à Rome en 1800. Fabricy était membre de l'académie des Arcades. On lui doit : *Recherches sur l'époque de l'équitation et l'usage des chars équestres chez les anciens*, in-8°, Marseille (Rome), 1764 et 1765; *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des deux PP. Ansaldi, des PP. Mamachi, Patuzzi, Richini et de Rubens* : ces divers opuscules sont

imprimés dans le Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques de P. Richard, tom. V et VI. *Des titres primitifs de la révélation, ou Considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien Testament*, Rome, 1772, 2 tomes in-8° : c'est le plus célèbre et le plus estimé de ses ouvrages; *Censoris theologi diatribe, qua bibliographiæ antiquariæ et sacræ critices capita aliquot illustrantur*, Rome, 1782, in-8°. On le trouve à la suite du *Specimen variarum lectionum sacri textus*, de J.-B. de Rossi. Le P. Fabrice coopéra, avec le P. Audifredi, au magnifique Catalogue de la bibliothèque de Casanata.

FABROT (CHARLES-ANNIBAL), professeur de droit à l'université d'Aix en Provence, où il naquit l'an 1580, fut attiré à Paris par le garde-des-sceaux du Vair, qui appréciait ses connaissances en matière de jurisprudence civile et canonique. Ses *Notes sur les Institutes de Justinien* lui firent un nom dans la république des lettres, et on le chargea de travailler à la Traduction du *Basilicon*, qui est, comme on sait, l'abrégé que les successeurs de Justinien firent faire de ses compilations, et auquel on ajouta des articles tirés des Pères et des conciles. Léon le Philosophe donna audit abrégé le nom de *Basiliques*. Ce travail coûta à Fabrot dix années d'application constante, et lui mérita une charge de conseiller au parlement de la Provence, dont les circonstances du temps ne lui permirent pas de jouir. Cet ouvrage parut en 1647, à Paris, en 7 vol. in-fol. Il faut y joindre le *supplément*, par Ruhnkenius, Leyde, 1765, in-fol. En 1649, Fabrot publia une édition des Œuvres de Célaire, de Nicetas, d'Anastase le Bibliothécaire, de Constantin Manassès, et des *Institutes* de Théophile, qu'il enrichit de *Notes* et de *Dissertations*. On a encore de lui des *Observations* sur quelques titres du Code théodosien; un *Traité sur l'usure* contre Saumaise; quelques *Maximes de droit* sur Théodore Balsamon, sur l'histoire ecclésiastique, sur les papes, et plusieurs *Traités particuliers* sur diverses matières de droit. En 1652, ce docte et infatigable écrivain commença la révision des Œuvres de Cujas, qu'il corrigea sur plusieurs manuscrits, et qu'il donna au public à Paris, l'an 1658, en 10 vol. in-fol., avec d'excellentes *Notes* aussi curieuses qu'instructives. L'application excessive qu'il mit à ce grand ouvrage lui coûta la vie, le 16 janvier 1659. On trouva parmi les papiers de ce savant homme, des *Commentaires* sur les *Institutes* de Justinien, des *Notes* sur Aulu-Gelle, et le *Recueil des ordonnances ou Constitutions ecclésiastiques*, qui n'avaient pas encore vu le jour, en grec. Ce dernier ouvrage a été inséré dans la Bibliothèque du droit canon, publiée en 1661 par Voët et Justel.

FABRY (HENRI-JEAN-BAPTISTE), comte d'Autrey, chevalier de Saint-Louis, né en 1723, mort en 1777, est auteur des ouvrages suivants : *l'Antiquité justifiée, ou Réfutation d'un livre qui a pour titre : l'Antiquité dévoilée par les usages...* (livre attribué à Bou-

langer, mais qui est de d'Holbach), Paris, 1776, in-12; *Le Pyrrhonien raisonnable, ou Méthode nouvelle proposée aux incrédules par l'abbé de \*\*\**, Paris, 1765, in-12; *Les Quakers à leur frère V\*\*\* lettre plus philosophique que \*\*\* sur sa religion et ses livres*, Londres et Paris, 1768, in-8°.

FACCIARDI (CHRISTOPHE), né dans le territoire de Rimini, passa de l'institut des mineurs conventuels à celui des capucins, dans la province de Bologne, où il se fit un grand nom parmi les prédicateurs de son temps. L'on rapporte qu'en prêchant un jour à Bologne sur l'aumône, il fit tant d'impression sur l'esprit des assistants, qu'avant de sortir de l'église, ils se dépouillèrent de leur argent et de leurs bijoux les plus précieux; pour contribuer à l'établissement de l'hôpital des orphelins, que Facciardi venait de leur recommander. L'on a de lui : *Exercitia spiritualia ex sanctis Patribus collecta*, 5 vol. in-8°, Lyon, 1590; Venise, 1597 et Paris, 1606. *Vita et gesta sanctorum ecclesie Veruchinae*, in-8°, Venise, 1600; *Porta aurea et sanctuarium sancte theologie, tum scholasticæ, tum positivæ, aperta; Meditationi de principali mysteri della vita spirituale*, in-4°, Venise, 1599; trad. en latin, Cologne, 1605.

FACUNDUS, évêque d'Hermitane en Afrique, assista, en 547, à la conférence que le pape Vigile tint à Constantinople sur la dispute des *Trois chapitres*. Il s'agissait, dans cette affaire, de l'orthodoxie de Théodore de Mopsueste, des écrits de Théodore, et de la lettre d'Ibas. Facundus les soutint avec une ardeur qui le fit exiler. Nous avons encore l'ouvrage qu'il composa sur cette matière : il est écrit d'un style véhément, plein de feu et avec beaucoup d'art; mais l'auteur sort souvent des bornes de la modération. Le savant P. Sirmond publia cet écrit en 1629, in-8°, avec des notes; et il fut inséré depuis dans l'édition d'Optat, faite à Paris. Facundus mourut vers l'an 553.

FAGE ou BUCHER (PAUL), *Fagius*, né à Rheinsabern, dans le Palatinat, d'un maître d'école, se distingua par ses connaissances dans la langue hébraïque. Appelé en Angleterre par Cranmer, archevêque de Cantorbéry, il fut chargé de faire des leçons publiques à Cambridge, où il mourut en 1549, âgé de 45 ans. Ce savant protestant a beaucoup contribué à répandre la connaissance de la langue hébraïque par ses ouvrages, dont voici les principaux : *Apophtegmata Patrum, Sententiæ morales*, 1542, in-4°; *Tobias hebraicus in latinum translatus*, 1542, in-4°; *Expositio dictionum hebraicarum*, 1542, in-4°; *Nota in Pentateuchum*, 1546, in-fol., etc.

FAGGI ou DE FAGGIIS (ANGE), appelé aussi quelquefois *Sangrino*, du nom du château de Sangro, dans le royaume de Naples, où il était né vers l'an 1500, est un de ceux qui ont le plus illustré l'ordre de Saint-Benoît. Il était de la congrégation du Mont-Cassin. Sa vie offrit le modèle de toutes les vertus : il partageait son temps entre la pratique des devoirs religieux et l'étude, à laquelle il se livra avec une assiduité extraor-

dinalte. Très-versé dans les langues grecque et latine, il avait fait aussi une étude approfondie de l'Écriture sainte et des saints Pères. Élu supérieur de diverses maisons, il se fit remarquer par la sagesse de son administration, qu'il porta au plus haut degré dans le gouvernement du Mont-Cassin et dans celui de la congrégation, dont la présidence lui fut déferée à deux reprises différentes. Le pape Pie V qui avait pour lui la plus grande estime, l'avait nommé inquisiteur de la foi. Parvenu à un âge très-avancé, dom Faggi se démit de toutes ses places, pour consacrer à Dieu tous ses moments, et mourut au Mont-Cassin le 17 mars 1593, âgé de 98 ans. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, on distingue particulièrement : *In psalterium Davidis regis et prophetæ clarissimi, paraphrasis vario metri genere exculta*, Venise, in-4°, 1575; *Poesis christiana in quatuor libros distincta*, Padoue, in-4°, 1565; *Speculum et exemplar christiolarum, seu Vita beati patris sancti Benedicti, monachorum patriarchæ sanctissimi*, Florence, in-4°, 1626; *Traité sur l'oraison des 40 heures*, Florence, 1583; *Vita sanctæ Virginis Mariæ, carmine elegiaco*, Vérone, 1649; *Officium 40 horarum, vario metri genere*, 1583; *Sentiments d'un pécheur en présence du Très-Saint-Sacrement*, en vers héroïques, Florence, 1583; *Psautier de la sainte Vierge*, en prose et en vers saphiques; *Eloge en vers du Père dom Paul Picco de Pavie*, imprimé parmi ceux de Paul Prosper Martignô; *Dialogues sur les noms donnés à Dieu dans les livres saints*. Enfin, des *Hymnes*, des *Eloges*, des *Vies des saints*, des *Sermons*, etc.

FAGNANI (PROSPER), célèbre canoniste, consulté à Rome comme l'oracle de la jurisprudence, fut pendant 15 ans secrétaire de la sacrée congrégation. Cet habile homme perdit la vue à l'âge de 40 ans, et ne travailla pas moins jusqu'à sa mort, arrivée en 1678, à l'âge de 80 ans. On lui doit un long *Commentaire sur les Décrétales*, Rome, 1661, 3 vol. in-fol., réimprimé à Venise en 1697. Il fut entrepris par ordre du pape Alexandre VII. La table de cet ouvrage, vrai chef-d'œuvre en ce genre, vaut seule autant que le *Commentaire*. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'un homme aveugle ait pu la dresser, et la dresser d'une manière si exacte.

FAGUNDEZ (ETIENNE), jésuite de Viane en Portugal, mourut en 1645, à 68 ans, regardé comme un homme pieux et savant. On a de lui : *Traité des contrats*, Lyon, 1641, in-fol.; *Traité sur le Décalogue*, Lyon, 1640, 2 vol. in-fol., et d'autres ouvrages de théologie morale qui ont eu de la réputation.

FAHLENIUS (ERIC), né dans la province de Westmanie en Suède, devint professeur des langues orientales à Pernau (Livonie), en 1701, et retourna en Suède, lorsque ce pays fut envahi par les Russes. Il a laissé : *Disp. duo priora capita ex comment. R. Isaaci Abarbanelis in prophetam Jonam in linguam latinam translata*, 1696; *De triplici Judæorum libros sacros commentandi ratione, eorumdemque scriptorum usu et utilitate in*

*scholis christianorum*, 1701; *Disp. historiam Alcorani et fraudem Mahumedis sistens*, 1679.

FAIRCLOUGH. Voy. FEATLY.

FALCO ou FALCÓN (AYMAR), chanoine régulier de l'ordre de Saint-Antoine, né sur la fin du xv<sup>e</sup> siècle d'une famille illustre du Dauphiné, fut envoyé à Rome par le chapitre général de son ordre, pour en soutenir les intérêts auprès du pape Clément VII. Il réussit dans ses négociations, reçut de nouvelles marques éclatantes de la confiance de ses confrères, et fut nommé *dictateur* par eux à une époque où l'on jugea nécessaire d'investir un homme savant et expérimenté des pouvoirs les plus étendus pour soutenir les droits et les prérogatives de l'abbaye qui semblaient menacés. Il mourut en 1544, à 51 ans. Les affaires dont il s'était vu presque continuellement chargé, ne l'avaient pas empêché de composer plusieurs ouvrages, savoir : *Antonianæ historiæ compendium, ex variis, usque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus, necnon rerum gestarum monumentis collectum, una cum externis rebus quamplurimis, scitu memoratue dignissimis*, Lyon, 1534. Le style en est simple, mais d'une latinité pure et élégante. Le P. Ferdinand Suarès, provincial des Carmes, qui en donna une traduction espagnole, y ajouta un chapitre qui contient l'histoire des commanderies de l'ordre de Saint-Antoine en Espagne; *De tuta fidelium navigatione, inter varias peregrinorum dogmatum necnon claudicantium opinionum variationes, dialogi decem, quibus ex ipso sacrarum litterarum fonte, universæ hauriuntur sententiæ, adjunctis passim probatissimis veterum Patrum dictis et rationibus*, Lyon, 1536; *De exhilaratione animi, quem metus mortis angit et excruciat*, Vienne, 1541, in-8°, et d'autres écrits moins importants.

FALCONIERI (sainte JULIENNE DE), morte à Florence sa patrie, en odeur de sainteté, l'an 1341, donna, en 1307, une règle aux oblates ou converses des servites, dont elle fut la première supérieure. Martin V l'approuva en 1424. La pieuse fondatrice se signala par les plus grandes austérités. Elle ne mangeait point le mercredi et le vendredi. Benoît XIII la canonisa en 1729.

FALKEMBERG (JEAN DE), religieux dominicain au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, se mêla des querelles des chevaliers teutoniques avec le roi de Pologne. Il écrivit contre ce prince un mauvais livre qui le fit mettre en prison à Constance, où se tenait alors le concile général. Ce libelle est adressé à tous les rois, princes, prélats, et généralement à tous les chrétiens. On a vu depuis un livre fait par un évêque, qui avait une dédicace toute semblable, et ne valait pas mieux (la compilation donnée sous le nom de Febronius). La simple et modeste vérité ne s'annonce pas avec tant d'emphase, et selon la sage règle d'Horace :

Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem  
Cogitat.....

Falkenberg y promet la vie éternelle à tous ceux qui se liguent pour exterminer les

Polonais et Ladislas leur roi. La condamnation du libelle fut résolue unanimement dans le concile. Mais elle ne fut confirmée dans aucune session publique, malgré les sollicitations des Français, qui s'étaient joints aux Polonais, parce que les principes de Falkenberg étaient les mêmes que ceux de Jean Petit, autre prédicateur de l'homicide.

FALKNER (THOMAS), missionnaire jésuite, fils d'un habile chirurgien de Manchester en Angleterre, étudia la chirurgie sous son père, et alla se perfectionner à Londres. Il s'embarqua ensuite pour la côte de Guinée, puis pour le Brésil. Etant tombé malade à Buenos-Ayres, il reçut des soins si affectueux de la part des jésuites fixés dans cette contrée, qu'il s'attacha à eux, et entra dans leur société pour partager leurs travaux apostoliques. Son habile é dans la chirurgie et ses connaissances dans la mécanique furent très-utiles à la mission dans laquelle il fut employé. Il consacra 40 années de sa vie à l'exercice du ministère évangélique et à la pratique de son art dans le Chaco, le Paraguay, le Tucuman et les Pampas. Après la suppression de son ordre, il revint dans sa patrie, et devint chapelain d'un de ses compatriotes qui était catholique. Il s'occupait alors d'écrire une *Description de la Patagonie et des pays voisins dans l'Amérique méridionale*, Herefort et Londres, 1774, in-4°. Elle fut traduite en allemand, et abrégée en un vol. in-8°, Gotha, 1775. Il y en a aussi une traduction française sous ce titre : *Description des terres Magellaniques et des pays adjacents*, traduite de l'anglais par M. B., Genève et Paris, 1788, 2 vol. in-16. Ce livre offre des notions précieuses sur les contrées que l'auteur a décrites, sur les mœurs des peuples qui les habitent, et sur les productions de la nature que l'on y trouve; mais on reconnaît qu'il n'était pas très-versé dans l'histoire naturelle. Les Patagons qu'il a vus sont grands et bien faits; ils lui ont paru avoir sept pieds et quelques pouces; mais il n'a point entendu parler de la race gigantesque citée par plusieurs voyageurs. Le Père Falkner mourut en 1780.

FALLOT DE BEAUMONT. Voy. BEAUMONT.

FANGÉ (AUGUSTIN), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, et abbé de Senones, né à Hatton-Châtel, près de Verdun, était neveu de dom Calmet par sa mère. Il prononça ses vœux le 21 juin 1723 à l'abbaye de Munster en Alsace, et professa avec distinction les humanités, la philosophie et la théologie dans sa congrégation. Le 6 septembre 1736, il fut nommé coadjuteur de dom Calmet, abbé du monastère de Senones en Lorraine, qui craignait que, par suite de la cession de la Lorraine à la France, on ne mit son abbaye en commende. Fangé en devint lui-même abbé titulaire en 1755, après la mort de son oncle. Parmi ses principaux ouvrages on remarque : un *Traité*, en latin, des *Sacrements en général et en particulier*, ouvrage profond et estimé; *Iter helveticum*, ou Relation d'un voyage qu'il avait fait en

Suisse en 1748; le second volume de la *Notice de Lorraine; Vie de dom Calmet*, 1763, in-8°. On lui attribue : *Mémoires pour servir à l'histoire de la barbe de l'homme*, Liège, 1775, in-8°. Dom Fangé a terminé l'histoire universelle commencée par dom Calmet, arrangé ses *OEuvres posthumes*, et publié ses ouvrages en 1762. La date de sa mort est incertaine.

FANTIN-DESODOARDS (ANTOINE-ETIENNE-NICOLAS), né à Pont-de-Beauvoisin dans le Dauphiné le 26 décembre 1738, entra chez les jésuites dont l'ordre fut supprimé avant qu'il eût pu prononcer ses vœux. En 1789 il était prêtre, et avait le titre de vicaire-général d'Embrun; mais il ne paraît pas qu'il en ait jamais exercé les fonctions. Il s'était rendu à Paris quelques années avant la révolution, et lorsque ce grand événement fut accompli, il y devint un des écrivains les plus laborieux du parti révolutionnaire. Arrêté après le 10 août comme prêtre, il se maria, entra dans les sections, et se lia particulièrement avec Robespierre, Collot-d'Herbois, Marat et Chaumette, qu'il accompagnait quelquefois au club des jacobins, et contribua à répandre leurs principes en écrivant dans les journaux du temps. Il entra à l'institut et mourut à Paris le 25 septembre 1820. Ses principales productions sont : *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Eglise, conciliés avec les libertés et les franchises de l'Eglise gallicane, lois du royaume et jurisprudence des tribunaux de France*, 1788, 6 vol. in-8°; *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, par le président Hénault, continué depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la paix de 1783, 1788-89*, 3 vol. in-8°; augmentée en 1801 d'une 4° et d'une 5° partie, où se trouve l'*Histoire de la révolution*; réimprimée en 1807, en 2 vol. in-8°; et en 1820, in-4°, avec une nouvelle continuation jusqu'à la rentrée de Louis XVIII en France. Cet ouvrage porte quelquefois le titre d'*Histoire de France depuis la mort de Louis XIV*. L'auteur y affichait déjà son admiration pour la philosophie moderne. *Histoire philosophique de la révolution*, 5° édition, 1807, 10 vol. in-8°. C'est celui de ses ouvrages qui a obtenu le plus de succès, et cependant il est rempli d'erreurs et de faux principes. Le style en est tantôt plat et trivial, tantôt boursoufflé; *Révolutions de l'Inde pendant le XVIII° siècle, ou Mémoires de Tippoo-Saïb écrits par lui-même, et traduits de la langue indostane*, 1796, 2 vol. in-8°, 1797, 4 vol. in-8°; *Louis XV et Louis XVI*, 1798, 3 vol. in-8°; *Histoire d'Italie depuis la chute de la république romaine jusqu'aux premières années du XIX° siècle*, 1802, 9 vol. in-8°; *De l'institution des sociétés politiques, ou Théorie des gouvernements*, 1807, in-8°; *Les monuments inédits de l'antiquité, expliqués par Winckelmann*, 1808-1809, 3 vol. in-4°; *Histoire de France depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI*, 1806-1810, 26 vol. in-12. Il s'est fait ainsi le continuateur de Velly,

Villaret et Garnier. Cette histoire méritait un meilleur écrivain. Il fut avec Mercier et Carra un des premiers rédacteurs des *Annales patriotiques*, et a laissé en outre un grand nombre de manuscrits.

FARDULFE, seizième abbé de Saint-Denis, fut amené en France avec Didier, dernier roi des Lombards, dont il était le favori, et découvrit à Charlemagne un complot que Pepin, fils aîné de cet empereur, avait formé contre lui. Charlemagne lui donna sa confiance, le pourvut de plusieurs bénéfices, et en 790 il le fit abbé de Saint-Denis après la mort de M. ginaire. Le monarque le chargea avec Etienne, comte de Paris, de visiter les provinces du royaume pour recueillir les plaintes de ses sujets. On vantait la science et l'esprit de charité de Fardulfe ; le savant Alcuin et Théodulfe, évêque d'Orléans, ont loué la pureté de ses mœurs et la sagesse de son administration. On n'a conservé de Fardulfe que trois pièces de vers latins publiées par Duchesne sous le nom d'Alcuin, dans le deuxième tome de ses *Rerum francorum scriptores coetanei*, pages 645 et 646. Fardulfe mourut dans son abbaye de Saint-Denis, le 22 décembre 806.

FARE (sainte), vierge, d'une famille noble de Brie, sœur de saint Faron, évêque de Meaux, et de saint Cagnoald, qui devint en 620 évêque de Laon, bâtit le monastère de Faremoustier, en fut abbesse, et mourut vers 655, après une vie de près de 60 ans, remplie par la vertu et par la mortification.

FARE (ANNE-LOUIS-HENRI DE LA), cardinal, né le 8 septembre 1752, dans le diocèse de Luçon, fut élevé au collège de Louis-le-Grand, et obtint, jeune encore, le prieuré de Donchery près de Sedan. En 1778, il était grand vicaire de Dijon et doyen de la Sainte-Chapelle de cette ville. Elu, en cette qualité, syndic des Etats de Bourgogne, il se trouvait ainsi à la tête de l'administration de cette province. En 1783, il obtint en outre l'abbaye de Licques, ordre de Prémontré, dans le diocèse de Boulogne. Nommé à l'évêché de Nancy, en 1787, il fut sacré le 13 janvier 1788 : ce siège lui donnait les titres de primat, de chancelier de l'université de Nancy et de conseiller prélat-né du parlement de Lorraine. Le clergé de son diocèse le députa aux états généraux, et il y prononça le *discours d'ouverture*, qui au milieu de la fermentation des esprits, ne produisit pas tout l'effet qu'on aurait pu en attendre. Il parla plus d'une fois dans l'assemblée pour faire déclarer la religion catholique religion de l'Etat, pour empêcher la suppression des ordres religieux, pour s'opposer à la confiscation des biens de l'Eglise, ainsi que dans plusieurs autres circonstances importantes, et fut un des signataires de l'*exposition des principes* que rédigea la minorité en 1790. Le 8 janvier 1791, La Fare adressa à son clergé une lettre pastorale sur le serment prescrit, et aux administrateurs du département de la Meurthe une *Lettre* en forme de déclaration et à la même date, pour leur annoncer qu'il refusait de concourir à toutes

les innovations renfermées dans les décrets. Ce prélat courageux avait déjà fait paraître plusieurs brochures dans lesquelles il soutenait les intérêts de la religion, entre autres : des *Considérations politiques sur les biens temporels du clergé*, 1789, in-8° ; *Quelle doit être l'influence de l'Assemblée nationale sur les matières ecclésiastiques et religieuses*, 1789, in-8°. L'évêque de Nancy se retira d'abord à Trèves, puis à Vienne, où il fut pendant vingt ans l'agent et le correspondant du roi et des princes. Lorsque Madame, fille de Louis XVI, arriva dans cette ville, il remplit les fonctions d'aumônier auprès de cette princesse, et suivit les négociations pour son mariage avec le duc d'Angoulême. Il ne donna point la démission de son évêché et il signa même les réclamations de 1803 : il avait adressé au pape une lettre particulière qui est datée de Vienne le 2 novembre 1801, et qui se trouve dans le *Recueil des pièces imprimées à Londres en 1802*, et réimprimées en 1814 à Paris. (Voy. page 39 du volume.) Du reste ce prélat s'abstint constamment de l'exercice de sa juridiction, et fut un des premiers à remettre sa démission au roi, lorsqu'il en fut requis. Sa qualité d'agent du roi à Vienne attira l'attention de Bonaparte qui le contraignit de sortir de cette capitale : il passa plusieurs années en Moravie, et courut même quelque danger lorsque les armées françaises envahissaient l'Allemagne. Rentré en France en 1814, il fut adjoint à la commission chargée de l'administration des affaires ecclésiastiques, et fut nommé archevêque de Sens. Il ne prit possession de ce siège que le 27 novembre 1821. Il fut promu au cardinalat en 1823, et obtint le titre presbytéral de Sainte-Marie *in Transpontina*. Il était en même temps pair de France, ministre d'Etat, premier aumônier de madame la dauphine, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit ; ses dignités lui permettaient peu de résider dans son diocèse. Il mourut à Paris le 10 décembre 1829. Outre des *Mandements* et quelques *Discours*, nous citerons encore de lui : un *Eloge de M. de Bernis, archevêque de Rouen* ; une *Notice sur Mgr de Girac, évêque de Rennes*. On a dit qu'il laissait aussi des manuscrits sur son émigration, et sur les affaires dont il avait été chargé par le roi à Vienne.

FAREL (GUILLAUME), né à Gap en 1489, vint de bonne heure à Paris, régenta quelque temps au collège du cardinal Le Moine. Jacques Le Fèvre d'Étaples, son ami, lui inspira les nouvelles erreurs que Luther répandait en Allemagne, et Zwingle en Suisse. Farel fut ministre à Genève avant Calvin, et y prêcha la réforme. Chassé de cette ville en 1538, il se retira à Bâle, puis à Neuchâtel, où il mourut en 1565. Ce novateur se maria à l'âge de 69 ans. Son savoir, qui était médiocre, fut terni par son opiniâtreté, et par son penchant pour toutes sortes d'opinions. On a de lui : *Le Glaive de l'esprit*, ouvrage qui, malgré la singularité de son titre, qui n'est dans le fond que la traduction du *Gladium spiritus* de saint Paul ; offre de

bonnes choses contre les libertins. *De la sainte Cène du Seigneur*, et des *thèses*. Ce ministre fut accusé, par ceux de son parti, de renouveler les erreurs de Paul de Samosate, mais un synode de Lausanne le lava de cette imputation.

FARLA (MANOEL-SÉVÉRIN DE), écrivain portugais, un des plus savants numismates de son temps, naquit à Lisbonne en 1581 ou 82. Après avoir fait ses cours de philosophie et de théologie, et avoir été reçu docteur dans ces deux facultés, il fut chantre et chanoine de la cathédrale d'Evora, et mourut dans cette ville le 16 décembre 1655. Il se livra avec ardeur à l'étude des Écritures, de la théologie mystique, de l'histoire, de la politique, de la géographie, et des antiquités romaines et portugaises, et forma des collections précieuses de manuscrits anciens, de médailles, de monnaies et d'antiquités de tout genre. Il est connu par les ouvrages suivants : *Noticias do Portugal*, 2 vol. ; *Varios discursos políticos*, Lisbonne, 1626, 1 vol. Ces deux ouvrages ont été réimprimés à Lisbonne, 3<sup>e</sup> édition, 1791. Dans le premier de ces ouvrages, il traite de l'origine des titres et des armoiries des familles nobles du Portugal, des monnaies anciennes, soit portugaises, soit gothiques, arabes et romaines, et il en donne des empreintes. Après avoir parlé des différentes universités d'Espagne, de la navigation des Portugais aux Indes orientales, il termine le second volume par les vies de vingt cardinaux de sa nation. Le troisième volume est consacré à la vie de quelques portugais illustres, comme celles de l'historien Couto, du poète Camoëns, etc.

FARIN (NICOLAS), prêtre et historien, qui vivait dans le xvii<sup>e</sup> siècle, naquit à Rouen, obtint le prieuré de Notre-Dame-de-Val, et mourut en 1675. Il avait partagé son temps entre l'exercice de son ministère et la recherche des antiquités de sa ville natale, et il composa : *Histoire de la ville de Rouen*, 1668, 3 vol. in-12, édition estimée et plus recherchée que les suivantes. Celles-ci ont été retouchées par Jean Le Lorrain, chapelain de l'église métropolitaine, mort en 1710, Rouen, 1706 et 1710, 3 vol. in-12; puis par dom Ignace, chartreux de Rouen, réfugié à Utrecht, 1731 et 1738, 6 vol. in-12 ou 2 vol. in-4<sup>e</sup>. Mais en voulant rajeunir le style et rectifier des faits, ils en ont altéré le caractère de bonhomie et de naïveté; *La Normandie chrétienne, ou l'Histoire chrétienne : première partie contenant l'histoire des évêques qui sont au nombre des saints*, Rouen, 1669, in-4<sup>e</sup>.

FARINACCI (PROSPER), célèbre jurisconsulte, naquit à Rome en 1554, et y brilla dans le barreau. Il se plut à défendre les causes les moins soutenables. Cette manie funeste à bien des familles, jointe à la rigueur et à la sévérité excessive avec lesquelles il exerça la charge de procureur-fiscal, fit naître des murmures et lui suscita des affaires. Cet homme, si rigoureux pour les autres, était très-indulgent pour lui-même. Le pape Clément VIII disait de lui à

ce sujet, en faisant allusion au nom de Farinaccio : « La farine est excellente, mais le sac qui la contient ne vaut rien. » Ce jurisconsulte mourut à Rome le même jour qu'il était né, le 30 octobre 1618, à 64 ans. Ses ouvrages ont été recueillis en 13 vol. in-fol.; Anvers, 1620 et années suivantes; ils sont recherchés par les jurisconsultes ultramontains. Voici ce qu'ils renferment : *Decisiones Rotæ*, 2 vol.; *Repertorium judiciale*, 1 vol.; *De Hæresi*, 1 vol.; *Concilia*, 2 vol.; *Præcis criminalis*, 4 vol.; *Succus praxis criminalis*, 1 vol. Malgré la critique qu'on peut faire de quelques endroits, il est certain que ces ouvrages sont pleins de savoir, et qu'il y a pour les jurisconsultes bien des choses à recueillir.

FARINATOR (MATHIAS), de l'ordre des Carmes, né à Vienne en Autriche sur la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, passa de son temps pour un grand philosophe et un théologien profond. Un seul ouvrage cependant a sauvé son nom de l'oubli; encore n'en fut-il que l'éditeur. Il avait retrouvé dans quelque bibliothèque de l'Allemagne une copie du *Lumen animæ*, vaste recueil de lieux communs de morale, extraits des anciens poètes, des orateurs, des philosophes et des Pères de l'Eglise, qui fut offert au pape Jean XXII, par le compilateur anonyme, en 1330. Farinator le divisa par chapitres, y ajouta une préface, une table des matières, et le mit au jour sous ce titre : *Liber moralitatum elegantissimus magnarum rerum naturalium, Lumen animæ dictus*, Augsbourg, 1477, in-fol., goth., plusieurs fois réimprimé, notamment en 1482.

FARLATI (le Père DANIEL), historien, né à Saint-Daniel dans le Frioul, d'une famille noble, en 1690, entra dans l'ordre des jésuites, et s'appliqua d'abord à la prédication. Il s'était fixé à Padoue, et s'y lia avec le savant Riceputi son confrère, qui, ayant formé le projet d'écrire une histoire sacrée de l'Illyrie, l'emmena avec lui dans cette province pour rechercher et recueillir les matériaux de son ouvrage. A peine les deux jésuites étaient-ils de retour à Padoue, en 1742, que le P. Riceputi mourut. Farlati, resté seul, employa dix ans à examiner ses documents et pièces de toutes sortes, écrits dans les divers dialectes des Slaves, ou dans un latin plus difficile encore peut-être à comprendre. A force de travail et d'application, Farlati vint à bout de son entreprise, et il composa l'Histoire ecclésiastique de la Dalmatie. Il mourut en 1773 à Padoue. Son *Illyricum sacrum*, qui forme 5 tomes en 6 vol. in-fol. imprimés à Venise, de 1751 à 1775, est un ouvrage aussi curieux que savant. Le Père Jacques Coleti a mis une vie de l'auteur en tête du dernier volume. Le Père Farlati voulait aussi donner l'Histoire civile et politique de l'Illyrie; un des volumes manuscrits en ayant été égaré par une personne qu'il avait chargée de le porter de Padoue à Venise, il recommença son travail sans se plaindre. On a encore de lui : *Artis criticae inscitia, antiquitatis objecta liber singularis*, Venise,

- 1777, in-4°. Ce fut encore le Père Coletti qui publia cette *Dissertation*, à laquelle il joignit une préface et des notes. On y trouve une réfutation des principes de critique adoptés par Baillet, Dupin, etc.

FARMER (HUGUES), ministre presbytérien à Londres, né en 1714, fut un des prédicateurs d'une congrégation de Dissenters, et se fit une grande réputation par son éloquence et par ses ouvrages, qui ont pour but d'établir que l'univers est gouverné par Dieu seul. Les principaux sont : un *Essai sur la nature et le dessein de la tentation de Jésus-Christ dans le désert*, où il soutient que c'était une vision et non un fait réel; une *Dissertation sur les miracles, qui a pour objet de prouver qu'ils sont les arguments d'une interposition divine et des preuves absolues de la mission et de la doctrine d'un prophète*, 1771; un *Essai sur les démoniaques du Nouveau Testament*, 1775, où il prétendait que ces démoniaques n'étaient que des malades. Farmer est mort le 6 février 1787.

FARNÈSE, pape qui prit le nom de Paul III. Voy. ce nom et ALEXANDRE FARNÈSE.

FARNEWORTH (ELLIS), ecclésiastique anglais, né, à ce que l'on croit, à Bonteshall, dans le comté de Derby, devint recteur de Carrington, et mourut dans la misère, le 25 mars 1763. On lui doit des traductions anglaises de quelques ouvrages italiens : *Vie du pape Sixte V*, de Grégorio Leti, avec une préface, des prolégomènes, des notes et un appendix, 1754, in-fol.; *Histoire des guerres civiles de France*, de Davila, 1757, 2 vol. in-4°; la *Traduction des Oeuvres de Machiavel*, éclaircie par des notes, des dissertations, et quelques plans nouveaux sur l'art de la guerre, 1761, 2 vol. in-4°, et 1775, 4 vol. in-8°, avec des corrections, et le portrait et la vie de Machiavel.

FARNSWORT ou FARNE-WERT (RICHARD), fut un des premiers disciples de Georges Fox, auteur de la secte des quakers. Il ajouta aux rêveries extravagantes de son maître, le précepte observé scrupuleusement dans le quakerisme, de ne parler à personne, même aux rois dans les suppliques, et même à Dieu dans la prière, qu'en tutoyant. Il composa un livre pour démontrer cette impertinence. Il prétend que l'usage contraire est une flatterie indigne des *enfants de lumière* : c'était le titre que prenaient les quakers. Fox approuva cette idée, et il fut le premier à s'y conformer.

FARON (saint), évêque de Meaux en 627, fonda l'abbaye qui porte son nom, assista au 2<sup>e</sup> concile de Sens en 657, et mourut le 28 octobre 672, à près de 80 ans.

FASSONI (LIBÉRAT), savant religieux de l'ordre des clercs réguliers des écoles Pies, était en 1754, professeur de théologie et de littérature grecque dans le collège de Sinigaglia et en même temps dans le séminaire de cette ville. En 1755 et 1756, il professa la théologie dans le nouveau collège que les Piaristes venaient d'obtenir à Rome, et il mourut dans cette ville en 1767. Entre autres ouvrages on cite de lui : *De Leibnitiano rationis principio*, Sinigaglia, 1754, in-folio;

*De græca sacrarum litterarum editione a LXX interpretibus*, Urbin, 1754, in-4°; réimpr. à Rome en 1758 avec des additions et des corrections; *De miraculis adversus Bened. Spinosa*, 2<sup>e</sup> édit., augm., Rome, 1755, in-folio; *De voce Homousion*, Rome, 1755, in-4°, où l'auteur montre que ce mot ne fut point rejeté par le concile d'Antioche; *De cultu Jesui-Christo a Magis adhibito, adversus Rich. Simontum et Sam. Basnagium*, Rome, 1756, in-folio; *De puellarum monasteriis canone 38 Epaonensis concilii celebratis*, 1757, in-folio; *De cognitione S. Joannis-Baptistæ in matris utero exsultantis adversus Sam. Basnagium*, Rome, 1757, in-4°; *De veritate atque divinitate historiæ Magorum, quæ est apud Matthæum, cap. II, vers. 1-13, adversus Collinsium*, Rome, 1758, in-folio. Fassoni était en 1758 membre de la congrégation des conciles et associé de l'académie étrusque de Cortone.

FAUCHER (DENIS), bénédictin, né à Arles en 1487, fit profession au monastère de Polinore en Italie, fut envoyé par ses supérieurs pour établir la réforme dans les maisons de l'ordre situées en deçà des monts, et mourut à l'abbaye de Lérins en 1562. Ce religieux avait composé : *Ecloga de laudibus insulæ Lerinensis*, impr. à la suite du poème : *De situ et laudibus sacræ insulæ Lerinæ*, par Grég. Cortese, Paris, 1597, in-8°, et dans la Chronique de cette abbaye par Barral; *De contemtu mortis elegia*, se trouve à la suite de la pièce de poésie dont nous venons de parler; la *Préface* du traité de saint Eucher : *De laudibus eremi*, et celle de l'instruction de saint Faust *ad Monachos*, dans l'édition de ces deux ouvrages, Paris, 1578, in-8°; *Annalium Provinciæ libri V*. Cette histoire de Provence a été attribuée aussi à d'autres auteurs; enfin diverses *poésies* latines.

FAUCHET (CLAUDE), né à Dorne, diocèse de Nevers, le 22 septembre 1744, embrassa l'état ecclésiastique, fut précepteur des enfants du marquis de Choiseul, frère du ministre, et entra ensuite dans la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Roch à Paris. Ayant été interdit par l'archevêque, il fit différents personnages. Il parvint par ses intrigues, autant que par ses talents, et un genre d'esprit tout à fait singulier, plein de contrastes et de disparates, à être prédicateur ordinaire du roi, vicaire-général et chanoine honoraire de Bourges, abbé commendataire de Montfort, etc. La révolution le mit à même de donner l'essor à ses mauvaises qualités; il y joua un rôle bruyant : le 14 juillet 1789, on le vit un sabre à la main, s'avancer trois fois à la tête des assaillants, donnant des ordres et faisant des discours. Il devint ensuite évêque schismatique du Calvados, et se signala par divers écrits où se trouvent des vérités fortement énoncées, à côté des plus monstrueuses erreurs : tels sont le *Discours sur la religion nationale*, Paris, 1789, in-8° (Voy. DOMINIS); trois *discours sur la liberté humaine*, 1789; l'*Oraison funèbre de l'abbé de l'Épée*, 1790; *Eloge civique de Franklin*, 1790; *Sermon sur*

*l'accord de la religion et de la liberté*, 1791, etc. Le 6 avril 1792, lorsqu'un décret supprima le costume ecclésiastique, l'abbé Fauchet déposa sur le bureau sa calotte et sa croix, et ses confrères imitèrent son exemple : c'était le vendredi saint.... ! Cependant lorsqu'il vit la chute du trône, et qu'il lui fut impossible de se méprendre sur le but du parti dominant, contre la religion, il prit une marche rétrograde, se déclara contre le mariage des prêtres, et prononça, lors du procès de Louis XVI, un discours courageux pour le temps, où il combattit ceux qui voulaient la mort du roi, et leur dit des vérités assez hardies, entremêlées pourtant des phrases alors en usage contre le *tyran* et la *tyrannie*. Dans les différents appels nominaux, il vota toujours pour le parti le plus favorable. Depuis il s'attacha au parti fédéraliste, et lutta avec courage contre Marat et Robespierre. Ayant été accusé de conspiration contre le parti jacobin, devenu dominant à la Convention nationale, il fut condamné à mort, et périt sous la guillotine, le 31 novembre 1793, après avoir abjuré ses erreurs, et s'être confessé à un prêtre vertueux, renfermé avec lui à la Conciergerie, et qui avait eu le bonheur de le faire rentrer en lui-même (Voy. les *Annales catholiques*, tom. IV, p. 169). Dans les temps antérieurs à la révolution, il avait prononcé à l'académie française un *panégyrique de saint Louis*, et avait fait l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans*, père d'Égalité, et de *Phélypeaux d'Herbaud*, archevêque de Bourges ; un *Discours sur les mœurs rurales*.

FAUCHEUR (MICHEL LE), ministre protestant, fut appelé de Montpellier à Charenton. Son éloquence ne fut pas moins admirée à Paris qu'en province. Le maréchal de La Force dit, au sortir d'un de ses sermons sur le duel, « que si on lui envoyait un cartel, il le refuserait. » Il mourut à Paris en 1657, estimé des catholiques et des protestants. Sa probité ne le cédait pas à son génie. On doit à sa plume, aussi ingénieuse qu'éloquente, un *Traité de l'action de l'orateur*, Paris, 1657, in-12 ; Lyon, 1676 ; Leyde, 1686, in-12, imprimé d'abord sous le nom de *Conrart*, ouvrage estimé ; des *Sermons sur différents textes de l'Écriture*, Genève, 1660, in-8° ; *Prières et méditations chrétiennes*, Genève, 1661, 1662, in-8° ; un *Traité de l'Eucharistie*, contre le cardinal du Perron, Genève, 1635, in-fol., imprimé aux dépens des églises réformées par ordre du synode national.

FAUR DE SAINT-JORRI (PIERRE DU), premier président au parlement de Toulouse, mort d'apoplexie en prononçant un arrêt en 1600, âgé de 60 ans, a laissé un grand nombre d'ouvrages, monuments de son érudition. Ceux que les savants lisent avec plus de fruit sont : *Dodecameron, sive de Dei nomine et attributis*, 1588, in-8°, écrit estimable, qui renferme quantité de passages des Pères grecs et latins, éclaircis ou corrigés ; trente-trois livres latins des *Semestres*, en 2 vol. in-4°, 1598 et 1630, plusieurs fois réimprimés. On y trouve beaucoup de re-

cherches et de questions éclaircies. *Des jeux gymniques des anciens*, traité aussi savant que le précédent, in-fol., 1595. Il y a beaucoup à apprendre dans ces différents ouvrages ; mais il faut y chercher l'instruction, et non le plaisir. Il y règne quelquefois de la confusion, et le style n'est pas agréable.

FAURE (CHARLES), abbé de Sainte-Geneviève et premier supérieur-général des chanoines réguliers de la congrégation de France, naquit en 1594 à Luciennes, près de Saint-Germain-en-Laye, d'une famille noble. Il entra dans l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, et la reforma par ses conseils et par ses exemples. Cette réforme fut suivie de celle de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, et de près de 50 autres maisons. Le réformateur fut nommé général de cette nouvelle congrégation. Il travailla avec des peines et des fatigues incroyables à rétablir l'ancienne discipline. Il mourut saintement en 1644, à 50 ans, laissant une *Conduite pour les novices*, et d'autres ouvrages. La *Conduite* a été réimprimée en 1775. Le P. Chartonnet a publié la *Vie* du P. Faure, en 1698, in-4°. Elle renferme l'histoire des chanoines réguliers de la congrégation de France, et l'*Esprit* de leur fondateur, que le P. Faure avait commencé lui-même. Elle est écrite d'une manière édifiante.

FAURE (FRANÇOIS), cordelier, né en 1612, d'une ancienne famille de l'Angoumois, sous-précepteur de Louis XIV, évêque de Glan-dèves, puis d'Amiens, mort d'apoplexie à Paris le 11 mars 1687, âgé de 75 ans, parvint à l'épiscopat par son talent pour la chaire. C'est lui qui fit cette application du vers de Virgile à la reine, lorsque prêchant la Passion à Saint-Germain-l'Auxerrois, il fut dans le cas de recommencer son sermon à l'arrivée de cette princesse :

*Infandum, regina, jubes renovare dolorem !*

application heureuse, mais déplacée quant à la sainteté du sujet et du lieu. On a de lui plusieurs *oraisons funèbres*, entre autres celle d'Anne d'Autriche, qui avait fait beaucoup de cas de ses lumières et de ses vertus. C'était un homme de bien et d'un grand zèle pour l'orthodoxie ; les jansénistes ne lui ont pas pardonné d'avoir censuré les Lettres provinciales, et la fameuse traduction du Nouveau Testament de Mons.

FAURE (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Rome le 25 octobre 1702, de parents français d'origine, fit ses études au collège Romain, dirigé par les Pères jésuites, dont il prit l'habit le 30 mars 1738, et remplit successivement les chaires de philosophie, de controverse, de théologie scolastique, et des saintes Écritures. Le P. Faure professa pendant trente années, et fut un des premiers théologiens de son siècle. Les papes Benoît XIV et Clément XIII ne dédaignaient pas de le consulter dans les matières les plus graves. Lors de la suppression des jésuites, il fut enfermé par les ordres de Clément XIV dans le château Saint-Ange, avec plusieurs chefs de son ordre ; et on prit cette rigou-

reuse mesure envers le P. Faure, parce que l'on craignait que sa plume savante ne prit la défense de ce même ordre qu'on venait de proscrire. Pie VI, en rendant la liberté aux jésuites captifs, permit au P. Faure de demeurer dans son couvent de *Jésus*; mais les ennemis des jésuites l'en firent bientôt expulser. Il se retira à Viterbe, où les habitants lui firent l'accueil le plus distingué, et où il rédigea en 2 vol. in-4°, une *Défense* du fameux décret du roi Désidère, décret si honorable pour cette ville, et qui existe dans son palais municipal. La vie de ce pieux ecclésiastique était partagée entre ses devoirs religieux, ses études et les soins qu'il donnait aux pauvres et aux infirmes. Il mourut à Viterbe le 25 avril 1777, âgé de 75 ans. On lui fit de magnifiques funérailles; son portrait fut placé dans la grande salle du palais municipal, et son *éloge* fut prononcé dans l'académie littéraire de cette ville. Il a laissé : *Theses polemicae*, etc. *Accedit dissertatio de capitulis S. Celestino II olim tributis*, etc., Rome, 1754; *Dissertatio polemica de jure regalium et primarum poenarum contra publicistas protestantes*, Rome, 1753; *Dissertatio polemica in recentiora quaedam erronea systemata de morum dogmatibus*, Rome, 1753; *De praxi quelphellania in dilatione sacramentalis absolutionis*; *Dissertatio polemica adversus Edmundi Richerii politiam ecclesiasticam*; *Theses theologicae et polemicae de jure naturae ac gentium contra Grotium.... Hobbesum, Puffendorfum*, etc., Rome, 1757; *S. Augustini Enchiridion... notis et assertionibus theologis illustratum*, Rome, 1755; *Conclusiones universae theologiae*, Rome, 1766; *Brevi Apparatus ad theologiam et jus canonicum*, Rome, 1751. En Italien : *Supplément*, ou *Suppléments aux premières animadversions de M. Sampieri, dans la cause du vénérable Jean Palafox*; *A l'auteur des deux Lettres intitulées : Avis salutaires*, Naples, 1774; deux petits ouvrages très-intéressants sur la dévotion du sacré cœur de Jésus; *Essais théologiques pour former un errata corrigé*, Lugano, 1773; *Jugement impartial sur la controverse entre les Pères conventuels et les observantins*, ouvrage posthume, etc.

FAUSTE, évêque de Riez, né vers l'an 390, dans la Grande-Bretagne, quitta le barreau où il brillait, pour s'ensevelir dans le monastère de Lérins. Il en fut abbé vers l'an 433, lorsque saint Maxime quitta ce poste pour gouverner l'Eglise de Riez. Il lui succéda dans cet évêché vers 455, fut exilé en 481, et mourut vers l'an 485. On a de lui un *Traité du libre arbitre et de la grâce*, où il relève trop les forces de la nature; et d'autres ouvrages, dans la Bibliothèque des Pères. Le nom de *Fauste* était autrefois dans le Catalogue des saints de Gennadius; mais Molanus (*De Martyrologis*, cap. 13) a montré qu'il n'avait jamais été mis dans le Catalogue des saints par l'Eglise romaine, et qu'il ne se trouve pas dans le Martyrologe d'Usuard. Simon Bartel, auteur d'une Histoire chronologique des évêques de Riez, a mis à la fin de son ouvrage une Apologie de

Fauste, que les curieux pourront consulter.

FAUSTUS (JEAN), fameux nécromancien dans le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, que quelques-uns disent natif de la Souabe; d'autres d'Anhalt, et d'autres encore de la Marche de Brandebourg, près de Salzwedel. Son père était un paysan, qui envoya ce fils à ses parents à Wittenberg, où il fréquenta le collège et s'attira par son esprit l'affection de tous ceux qui le connaissaient. A l'âge de 16 ans, il alla à Ingolstadt pour y étudier la théologie, et 3 ans après il prit le degré de maître-ès-arts. Il quitta ensuite la théologie, et s'appliqua, avec une assiduité extraordinaire, à la médecine et à l'astrologie judiciaire. Philippe Camérarius dit qu'il étudia la magie à Cracovie, où il assure qu'on en donnait alors des leçons. Pendant cet intervalle de temps, Faustus hérita des biens considérables de son oncle paternel qui mourut à Wittenberg. Il employa cet héritage à la débauche, s'adonna entièrement à toutes sortes de sortilèges et aux conjurations des esprits, et se procura de tous les livres magiques. Jean Wagner, fils d'un prêtre de Wasserbourg, fut le domestique fidèle qu'il se choisit, et à qui il communiqua tous ses secrets. Faustus se servit aussi, pendant deux ans, des instructions de Christophe Kayllinger, fameux cristallomancien. Enfin, l'infortuné Faustus conjura, dit-on, le démon, traita avec lui pour 24 ans, et en reçut un esprit familier pour son service, nommé *Méphistophélès*. On rapporte que Faustus joua des tours surprenants à la cour de l'empereur Maximilien; mais qu'à la fin le démon l'étrangla et le déchira d'une manière effroyable dans le village de Rimlich. Il avait alors 41 ans. George-Rodolphe Widman raconte tout cela dans l'histoire de la *Vie* de Jean Faustus, qui sans doute paraîtra fort singulière; mais que les auteurs contemporains, ceux même qui ne passent ni pour crédules ni pour superstitieux, rapportent comme indubitable. Le fameux Mélancthon, qui vivait dans ce temps-là, en parle comme d'une affaire notoire. Et dans notre siècle, où la philosophie a longtemps ri de ces sortes d'histoires, on la voit courir elle-même avec une criminelle curiosité après tout ce qui peut les reproduire. *Voy. ASMODÉE, BRUN (le), BROWN (Thomas), DELRIO*, etc. — M. d'Archenholz, dans son *Tableau de l'Angleterre*, Paris, 1788, fait mention d'un docteur Falkon, qui peut être considéré comme le pendant de Faustus. « Il y a, dit-il parmi « cette nation un homme extraordinaire, qui, « depuis trente ans, est célèbre dans les an « nales cabalistiques. Il se nomme Cain Che « nul Falk, et est connu généralement sous « le nom de *docteur Falkon*. Un certain « comte de Ranzow, mort depuis peu au « service de France comme maréchal-de- « camp, assure dans ses mémoires cabalis- « tiques, magiques, etc., avoir vu ce Falk « dans le pays de Brunswick, sur une des « terres de son père, en présence de beau- « coup de personnes connues, qu'il nomme « toutes et qu'il prend à témoin de la vérité

« de ce qu'il avance. Falk s'est-il servi dans ses opérations de la méthode de Schropfer? Je n'en sais rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet homme vit actuellement à Londres. Lorsqu'il sort, ce qui arrive très-rarement, il est toujours revêtu d'un long talar, qui va très-bien avec sa longue barbe blanche et sa figure noble et intéressante. Il est actuellement âgé de 70 ans à peu près. Je ne me donnerai pas la peine de rapporter ici toutes les choses incroyables et extraordinaires qu'on raconte de ce vieillard..... Un prince..... voulut aller le voir, il y a quelques années; il se présenta à la porte de Falkon, et ne fut point reçu. » Le comte de Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, parle aussi en plusieurs endroits du goût des philosophes modernes, des princes et autres bruyants personnages, pour la magie. « Voyez, dit-il, en Allemagne tant de princes ivres de l'espoir et de l'attente des moyens naturels de puissance, évoquer les esprits, explorer l'avenir et tous ses secrets, tenter de découvrir la médecine universelle, de faire le grand œuvre, et pour étancher leur soif insatiable de domination et de trésors, ramper à la voix de leurs thaumaturges, que dirige un sceptre inconnu. » Ailleurs il parle d'un nommé Schropfer, cafetier de Leipzig, auquel le duc Charles de Courlande avait fait donner des coups de bâton, mais qui sut ensuite tellement fasciner ce prince, et une grande partie des personnes les plus considérables de Dresde et de Leipzig, qu'il joua un assez grand rôle. « Dès lors, dit-il, on vit reparaître en Europe les folies de l'Asie, de la Chine, la médecine universelle, l'art de faire de l'or et des diamants, le breuvage de l'immortalité, etc., etc. Le genre particulier de Schropfer était surtout l'évocation des mânes : il commandait aux esprits; il faisait apparaître à son gré les morts et les puissances invisibles. On sait quel fut le dénouement de son drame. Après avoir cumulé des sommes immenses à ses adhérents, après avoir aliéné le bon sens de plusieurs d'entre eux, dans l'impossibilité de se soutenir plus longtemps, il se cassa la tête d'un coup de pistolet, dans un bosquet près de Leipzig. A Schropfer succéda Saint-Germain, qu'un comte de Lambert avait annoncé dans son *Mémorial* d'un mon-dain, etc. » Il est encore parlé plus amplement de ces farces dans l'*Essai sur la secte des Illuminés*, ouvrage d'ailleurs indigeste, où toutes les notions sont confondues. Le cagliostroïsme et le mesmérisme présentent des scènes du même genre. « Qui eût cru, dit un auteur, qu'un siècle où l'existence de Dieu était un problème, où presque tous les hommes doutaient de celle de leur âme, et ne répondaient que par un sourire moqueur à tout ce qui supposait celle des anges et des démons, qui eût cru, ou qui eût dû le prévoir, qu'un tel siècle, au lieu de finir par une entière incrédulité, finirait par courir avec autant d'avidité à du

« surnaturel de toute espèce, qu'il avait couru si longtemps après des livres qui en détruisaient jusqu'à la possibilité ? »

FAVRE ou LE FÈVRE (PIERRE), le premier des compagnons de saint Ignace, dont il avait été le répétiteur au collège de Sainte-Barbe à Paris, naquit en 1506 au hameau du Villaret, diocèse de Genève. Il contribua, par son exemple, à la réforme des ecclésiastiques et des ordres religieux; et, par son zèle ardent, à la propagation de l'ordre des jésuites. Il fonda les collèges de Cologne (1544), de Coimbre et de Valladolid (1546), reçut de Philippe II, du roi de Portugal et du pape Paul III les témoignages les plus flatteurs de l'estime qu'ils lui portaient, et mourut à Rome en 1546. Il a laissé des *Lettres*, dont quelques-unes ont été imprimées avec celles du Père Canisius. Sa *Vie*, écrite par Nicolas Orlandini, a été publiée à Rome, 1615, in-fol., et à Lyon, 1617, in-8°.

FAVRE (MARIE-TH.), ancien supérieur des missionnaires de Chambéry, né le 7 novembre 1791, à Samoëns, petite ville du Faucigny, en Savoie, fit ses études ecclésiastiques au grand séminaire de Chambéry. Ordonné prêtre le 3 août 1817, il fut nommé vicaire de Sallanches, et enfin professeur de rhétorique au petit séminaire de Saint-Louis-du-Mont, en 1819. C'est de là qu'après avoir conçu son plan de mission, il sortit pour aller porter aux peuples la bonne nouvelle du salut. Il rédigea à cette époque un *Traité de politesse*. L'abbé Favre commença le cours de ses missions vers la fin de l'année 1821. Eclairer l'intelligence par l'exposé lumineux et précis des vérités chrétiennes, émouvoir ensuite la sensibilité par tout ce que la religion renferme de terrible ou de touchant, tel fut le double but qu'il se proposa. Pour atteindre le premier, il avait établi trois exercices particuliers : le catéchisme, l'examen de conscience et la conférence. Il avait coutume de diviser la population en quatre classes : hommes, jeunes gens, femmes et filles, et de leur donner séparément des conférences relatives aux besoins particuliers de chacune. Pour atteindre le second, c'est-à-dire pour remuer les consciences et achever de gagner les âmes à Dieu, il employait les divers exercices de la mission, les discours, les exhortations fréquentes, les visites publiques et simultanées à Jésus-Christ et à la sainte Vierge, d'autres cérémonies extérieures qui, en frappant les sens, produisaient dans les cœurs des impressions salutaires, enfin les invitations réitérées à la prière et au recueillement. L'abbé Favre se retira au collège de Conflans, vers la fin de l'année 1833, pour y travailler à sa sanctification dans la solitude, et pour mettre par écrit le résultat de ses études et de sa longue expérience. Mgr Rey, évêque d'Annecy, et Mgr Billiet, évêque de Maurienne, lui écrivirent plusieurs fois des lettres flatteuses pour l'engager à se fixer dans leurs diocèses respectifs; mais rien ne put l'engager à quitter sa retraite. Il mourut à Albertville le 16 juin 1838. On a de lui : *le Ciel ouvert par la confession sincère et la com-*

*munion fréquente*, Lyon, in-12; le même, abrégé par l'auteur, Lyon, in-18; *Manuel du pénitent*, qui contient trois parties : méthode abrégée pour se convertir, méthode abrégée pour se réconcilier avec Dieu, méthode abrégée pour persévérer; *Théorie et pratique de la communion fréquente et quotidienne, à l'usage des prêtres qui exercent le saint ministère*, Lyon, 1840, 2 vol. in-8°, précédé de l'éloge historique de l'auteur.

FAY (JEAN-GASPARD DU). Voy. DUFAY.

FAYDIT (PIERRE-VALENTIN), né à Riom en Auvergne, d'abord prêtre de l'Oratoire, sortit de cette congrégation en 1671, pour avoir publié un ouvrage cartésien, contre la défense de ses supérieurs. Le cartésianisme a été presque une hérésie dans bien des corps pendant longtemps. Faydit, né avec un esprit singulier et ardent, se fit bientôt connaître dans le monde. Dans le temps que les différends du pape Innocent XI avec la France étaient dans la plus grande chaleur, il prêcha, à Saint-Jean-en-Grève de Paris, un sermon contre ce pontife. Il se réfuta lui-même dans un autre sermon publié à Liège, auquel il ne manqua pas de répliquer en faisant imprimer l'extrait de son premier sermon, avec les preuves bonnes ou mauvaises des faits qui y sont avancés. Un *Traité sur la Trinité*, où il établissait le trithéisme, prétendant que la doctrine de ce mystère avait été « altérée par la théologie scolastique; » cet ouvrage impie a pour titre : *Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote*, 1696, in-12. Un théologien connu en parle en ces termes : « Un écrivain asservi à la faction des Arnauld et des Quesnel, prétend que la scolastique a altéré le dogme de la Trinité qui, selon lui, consistait anciennement à professer trois natures en Dieu. Raisonner de la sorte, c'est afficher l'ignorance la plus grossière, parce qu'il est connu que les théologiens ont constamment défendu, contre les ariens et les sophistes, la foi de Nicée, et la consubstantialité des personnes divines. C'est afficher l'hérésie, d'abord celle des trithéistes, et de plus celle des erreurs modernes, qui affirment que la vraie foi a péri contre la promesse de Jésus-Christ, et qu'elle ne s'est retrouvée que dans quelques têtes privilégiées des derniers siècles. C'est afficher l'athéisme, puisqu'en détruisant l'unité de Dieu, on en détruit l'essence. » L'erreur de Faydit a été renouvelée depuis par le docteur Oehms. Voy. JEAN Philoponos, et le *Journal hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> février 1791, page 167. Cet ouvrage extravagant et impie mérita à Faydit, en 1696, un appartement à Saint-Lazare à Paris, châtiment qui ne changea ni son esprit ni son caractère; il eut ordre du roi de se retirer dans sa patrie, où il mourut en 1709. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : des *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Écriture sainte*, en 2 vol. in-12 : mélange bizarre de pensées différentes sur des sujets sacrés et profanes, dans lequel l'auteur se donne trop de liberté à son oratoire; la *Télémacomanie*, in-12,

critique méprisable du chef-d'œuvre de Fénelon, pleine de notes singulières, aussi contraires à la vérité qu'au bon goût. Il faut en excepter ses réflexions contre les romans; encore tombent-elles à faux, vu la nature de celui-ci. Faydit avait attaqué Bossuet, avant de censurer Fénelon. Il avait fait cette épigramme contre le discours de l'évêque de Meaux à l'assemblée du clergé de 1682 (il faut savoir que Bossuet avait cité Balaam dans ce discours) :

Un auditeur un peu cynique  
Dit tout haut en baillant d'enfant :  
Le prophète Balaam est obscur aujourd'hui ;  
Qu'il fasse parler sa bouche que,  
Elle s'expliquera plus clairement que lui.

Il fallait que la démangeaison de médire en vers et en prose fût bien forte dans l'abbé Faydit, pour attaquer aussi indécemment deux prélats illustres, l'éternel honneur du clergé de France. Des *Mémoires* contre ceux de Tillemont, brochure in-4°, plus comique que sérieuse, supprimée dans sa naissance, et qui n'eut point de suite. On y voit Faydit tel qu'il était : un fou qui a quelque esprit et du savoir, et qui prend la plume dans les accès de sa folie. *Le Tombeau de Santeuil*, in-12, en vers latins d'un caractère assez singulier et en prose française. La prose est une traduction libre des pièces latines. On a attribué mal à propos les *Moines empruntés*, 2 vol. in-12, à cet auteur. Ils ne sont pas de lui, mais de Haitze, gentilhomme provençal.

FAYE (JACQUES DE LA), en latin *Fayus*, savant théologien du XVIII<sup>e</sup> siècle, était prédicateur de l'église anglaise d'Utrecht, lorsqu'il fit paraître un livre intitulé : *Defensio religionis necnon Mosis et gentis judaicae contra duas dissertationes Joh. Tolandii*, etc., Utrecht, in-8° de 250 p., 1709. L'auteur y montre que Toland qui, dans son *Adeisidemon* et ses *Origines judaicae*, semble ne vouloir combattre que la superstition, sape réellement les bases du christianisme; mais, selon les rédacteurs des *Acta eruditorum*, lorsqu'il veut réfuter par des arguments en forme le spinozisme de Toland, il n'y réussit pas aussi bien.

FAYET (JEAN-JACQUES), évêque d'Orléans, né le 26 juillet 1787 à Mende, était fils du juge de paix de cette ville. Ayant perdu sa mère qui mourut de frayeur à la suite du pillage de sa maison par les Marseillais de 1793, il fut élevé chez une tante pieuse, avec sa sœur Jeanne-Jacquette, personne extrêmement distinguée, qui se fit plus tard religieuse de l'*Union chrétienne*, sous le nom de sœur Séraphine. A dix ans, il fut placé chez un instituteur de Lyon, dans la même maison où notre grand poète Lamartine fit aussi ses études élémentaires. Le jeune Fayet suivait ensuite les cours de droit à Paris, lorsque sa vocation le porta irrésistiblement à entrer au séminaire, où il s'assit sur les bancs de théologie, à côté de Tharin, de Affre, de Maréchal, qui mourut archevêque de Baltimore, de Menjaud, etc. Au mois de juillet 1811, son évêque, M. de Mons, le rappela à Mende, et lui conféra le sacerdoce, en le

chargeant d'organiser des catéchismes sur le modèle de ceux qu'il faisait à Saint-Sulpice avec tant de succès. Ce prélat lui confia aussi plusieurs missions délicates. « Les vieilles mésintelligences, dit un biographe, qui régnaient de longue date parmi les catholiques et les protestants du Languedoc, après avoir été momentanément assoupies, se réveillèrent cent fois plus vivaces, mille fois plus dangereuses; aux collisions sanglantes se mêlaient des défis effrontés de discussion. Il fallait un intermédiaire pour la paix matérielle, un solide joueur pour les luttes théologiques. M. de Mons vit dans M. Fayet l'homme de la nécessité, ou plutôt de la Providence; il le fonda de pouvoir pour agir selon qu'il l'entendrait; il se reposa de toutes choses sur son savoir et sur sa prudence. C'était encore une confiance éminemment flatteuse, mais ce n'était que justice, la suite l'a bien prouvé. Car, après quelques mois l'ordre se rétablit; l'hérésie s'en tira définitivement avec perte; il y eut des conversions remarquables. Plusieurs ministres qui s'étaient posés en Goliath n'osèrent pas même l'affronter, et se désistèrent sans pudeur, quand ils eurent aperçu l'ombre de sa fronde. » Peu de temps après, il fut nommé vicaire de Quézac, sur les bords du Tarn, où il resta deux ans, et il revint à Mende pour occuper une chaire de théologie comme professeur de dogme. Il devint ensuite principal du collège. Pendant les troubles de 1814 et 1815, la confiance de ses compatriotes le mit à la tête de l'administration civile. Nommé président du comité royal, il assura le triomphe de l'ordre et de la religion, et la croix d'honneur fut la récompense de sa conduite. Il concourut ensuite avec MM. de Rauzan et Forbin-Janson à l'œuvre des missions de France, et après avoir parcouru les environs de la capitale, il évangélisa, en 1817 et 1818, la Touraine, Clermont, Bordeaux et Grenoble. Il succéda à M. l'abbé Olivier dans la cure de Saint-Roch. S'étant joint à MM. de Bonald, Châteaubriand, Lamennais, etc., pour la publication du *Conservateur*, il publia dans cette revue des articles très-remarquables, dont la plupart traitaient de matières religieuses. En 1820, il prononça le panégyrique de saint Louis devant l'académie française. M. de Bernis, archevêque de Rouen, le nomma son grand vicaire et professeur de morale à la faculté de théologie. Frayssinous le rappela bientôt à Paris avec le titre d'inspecteur général des études, qu'il conserva jusqu'en 1830. Lors des élections de 1827, M. Fayet avait obtenu la majorité au second tour de scrutin, à Mende; mais il se désista en faveur du lieutenant-général Brun de Villeret, qui fut alors nommé à la presque unanimité. En 1828, il publia une brochure à l'appui de l'ordonnance proposée par Feutrier. Sur la fin de 1832, le nouvel archevêque de Rouen, M. de Croÿ, le fit venir auprès de lui pour administrer le diocèse sous ses ordres, et quand les facultés de théologie furent organisées, il en fut nommé professeur et doyen. Le discours qu'il pro-

nonça dans cette occasion a été cité comme un morceau parfait dans son genre. Un trait caractéristique de l'aptitude de M. Fayet, c'est qu'en même temps qu'il composait ces pages où l'on admirait la perfection du style en même temps que la force de la dialectique, il savait cependant se mettre à la portée des esprits les plus bornés, et on l'a vu prêcher en patois avec un véritable succès devant des auditoires de village. Lorsque Frayssinous présenta le fameux projet de loi sur le sacrilège à la chambre des députés, l'abbé Fayet rédigea un petit mémoire dans lequel il s'attachait à prouver que la législation criminelle ne peut pénétrer dans la conscience de l'homme, et que, dans l'espèce, elle devait se borner à sanctionner un *sacrilège légal*, c'est-à-dire à déclarer que telle ou telle chose serait à l'avenir sacrée ou respectable pour tous, et que personne, quelle que fût sa croyance, n'y pourrait porter une atteinte matérielle, sans subir telle ou telle peine. De cette manière, le dogme religieux n'était plus le fait de la loi civile; elle se fondait uniquement sur une nécessité sociale. M. d'Hermopolis, après avoir lu ce mémoire, exprima au garde-sceaux la crainte qu'il éprouvait d'avoir donné une fausse base au projet de loi; mais on lui répondit que les choses étaient trop avancées pour qu'on y pût rien changer. C'est en 1843 que M. l'abbé Fayet fut sacré évêque d'Orléans. Après la révolution de février 1848, il fit partie de l'assemblée constituante, puis de l'assemblée législative, et il défendit plusieurs fois à la tribune la cause de la religion, et celle de l'ordre social. Ce prélat est mort à Paris le 4 avril 1849.

FAZELLI (THOMAS), historien sicilien, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Sacca, dans la Sicile, en 1498, fut professeur de philosophie à Palerme. Il mourut dans cette ville en 1570, ne laissant, indépendamment de *sermons* manuscrits, qu'un seul ouvrage qu'il avait entrepris à la sollicitation de Paul Jove, avec qui il était lié. Son livre est intitulé : *De rebus siculis decades duæ*, Palerme, 1558, in-fol.; *ibid.*, 1560, in-folio; trad. en italien par Remigio, Venise, 1574, in-4°, et Palerme, 1628, in-folio. Cette histoire est très-estimée, pour le fond comme pour le style. — FAZELLI (Jérôme), frère du précédent, savant théologien, de l'ordre de Saint-Dominique, né à Palerme en 1502, fut consultant du saint-office et deux fois prier de sa communauté. Il se distingua dans la prédication, et mourut à Palerme en 1585. On a de Jérôme : *Prediche quaresimali*, Palerme, 1575, in-4°; réimpr. avec une seconde partie, Venise, 1592, in-4°. Il laissait en manuscrit : des *Sermons*; un *Traité des indulgences*; un autre *De regno Christi*, attribué par quelques biographes à Thomas; des *Commentaires latins* sur les Psaumes, sur l'évangile de saint Marc, sur les Actes des Apôtres.

FAZIO (JOSEPH-ANGE DE), évêque de Tivoli, vicaire apostolique d'Alep, délégué au Mont-Liban et en Syrie, naquit à Pianella, dans le royaume de Naples le 2 novembre 1801. Après avoir prononcé ses vœux chez

les capucins, il fut envoyé comme missionnaire dans la Rézie, puis à Tripoli en Barbarie, et le 30 juin 1836, il fut sacré évêque de Tipasa. Destiné par la Propagande pour être le successeur de Mgr Pezzoni, vicaire apostolique du Tibet et de l'Indostan, il partit pour cette mission en passant par l'Égypte; mais il fit naufrage sur la mer Rouge, et il dut revenir à Alexandrie. Le mauvais état de sa santé le fit dispenser de se rendre dans les Indes, et on le nomma vicaire apostolique d'Alep et délégal au Mont-Liban, où il succédait à Mgr Auvergne, archevêque d'Iconium. Mgr Fazio mourut à Antoura, dans la mission du Liban, le 13 décembre 1838.

**FEA (CHARLES-DOMINIQUE-FRANÇOIS-IGNACE)**, savant théologien, né le 4 juin 1753 à Pigna, dans le comté de Nice, fit ses études à Nice et à Rome, apprit le droit canonique et civil à la Sapienza, et prit le grade de docteur en théologie. Lorsqu'il eut reçu la prêtrise, il renonça aux affaires du barreau, et se livra à l'étude de l'archéologie. Il devint commissaire des antiquités et garde de la bibliothèque Chigi, fonctions qui favorisaient son goût pour les recherches savantes. Il mourut le 17 mars 1836 à Rome. Cet infatigable écrivain a laissé de nombreuses productions, entre lesquelles nous citerons : *Etude analytique de la religion, ou Recherche plus exacte de la félicité de l'homme*, 2 vol., 1782 et 1784. Cet ouvrage est du P. Falletti, mais les notes sont de l'abbé Fea; *Sur saint Félix, pape et martyr*, mémoire inséré dans l'*Anthologie romaine*, tome XVII; *Explication du symbole du B. Nicétas, évêque d'Aquilée*, monument inédit du v<sup>e</sup> siècle, Padoue, 1799, in-4°; 2<sup>e</sup> édition, Venise, 1803, in-fol.; 3<sup>e</sup> édition, Udine, 1810, in-4°; *Essai de nouvelles observations sur les décrets du concile de Constance dans ses quatrième et cinquième sessions*, mémoire inséré dans les *Ephémérides littéraires* de Rome, août 1821; *Défense historique du pape Adrien VI sur l'infailibilité du saint-siège en matière de foi*, mémoire inséré dans les *Ephémérides*, juin 1822; *Pie II vengé des calomnies*, Rome, 1823, in-8°. On trouve dans cet ouvrage trois rétractations du pape Pie II sur ce qu'il avait dit et écrit pour le concile de Bâle; *Réflexions historico-politiques sur les quatre propositions de l'assemblée de 1682*, Rome, 1825, in-8°; *Ultimatum sur le domaine indirect du saint-siège sur le temporel des gouvernements*, Rome, 1825, in-8°; *Considérations sur l'empire romain et sur l'époque chrétienne jusqu'en 767*, Rome, 1835, in-8°; *la Nullité des administrations capitulaires abusives démontrée*, Rome, 1815, in-8°.

**FEATLY ou FAIRCLOUGH (DANIEL)**, théologien anglais, chapelain de sir Thomas Edmondes, ambassadeur du roi Jacques en France, puis de l'archevêque Abbot, recteur de Lambet, prévôt du collège de Chelséa, naquit en 1582 à Charton, comté d'Oxford. Il se distingua par une grande habileté dans la controverse scholastique, occupa successivement différentes cures, et fut nommé

un membre de l'assemblée des théologiens de Westminster en 1643. Son opposition au *Covenant* l'ayant fait regarder comme un espion dans le parlement, il fut jeté en prison et transféré au collège de Chelséa, où il mourut en 1645. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages ascétiques et de controverse, parmi lesquels on distingue celui qui a pour titre : *Ancilla pietatis*, 1679, 8<sup>e</sup> édition, à laquelle il joignit la *Pratique de dévotion extraordinaire*. Il a aussi donné la *Vie de Jewel*, en tête des œuvres de cet auteur; celles de Reynolds, du docteur Robert Abbot, etc. Ces dernières ont été insérées dans l'*Abel Redivivus* de Fuller.

**FEBRONIUS. Voy. HONTHEIM**

**FEBURE ou FEVRE (MICHEL)**, nom sous lequel le P. Justinien de Tours, missionnaire en Orient, a publié divers ouvrages. La *Bibl. Script. capuccinorum*, qui parle de ce religieux, n'indique ni l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. On a de lui : *Præcipue objectiones muhameticæ legis sectatorum adversus catholicos, earumque solutiones*, Rome, 1679, in-12. Cet ouvrage a été traduit en arabe et en arménien, et ces traductions ont été imprimées à la Propagande, la première en 1680, et la seconde en 1681. *Specchio, ovvero descrizione della Turchia*, Rome, 1674, in-12. L'auteur traduisit lui-même son ouvrage en français, et sa traduction, augmentée de plusieurs chapitres, a paru sous le titre d'*Etat présent de la Turquie, où il est traité des vies, mœurs et coutumes des Ottomans et autres peuples de leur empire*, Paris, 1675, in-12. Il a été aussi traduit en espagnol et en allemand. *Théâtre de la Turquie, où sont représentées les choses les plus remarquables qui s'y passent aujourd'hui*, Paris, 1682, in-4° : on a fait un nouveau titre sous la date de 1688. La traduction italienne a paru à Venise en 1684, in-4°, sous le titre de *Teatro della Turchia*. « Je n'écris rien, dit Michel Le Febure dans sa préface, que je n'aye veu et observé moy-mesme le plus exactement qu'il m'a été possible par l'espace de dix-huit ans, ou scieu par des personnes très dignes de foi... Je ne dis rien de mes voyages en diverses provinces de l'empire ottoman, à sçavoir dans la Syrie, Mésopotamie, Caldée, Assyrie, Curdistan, Arabie déserte, Palestine, Judée, Caramanie, Cilicie, Phrygie, Bytinie, Natolie, Romanie, Chipres, Archipel, etc., ne m'étant pas proposé de faire ici la description des terres de la Turquie, mais seulement de montrer distinctement l'état dans lequel elles se trouvent à présent, etc. »

**FEVRE ou LEFEBURE (JACQUES)**, et, selon quelques-uns, **JEAN LE**, jésuite, né à Gluson, village du Hainaut, enseigna la philosophie à Douai, fut président du séminaire archiépiscopal de Cambrai, établi à Beuvrai, près de Valenciennes. Il s'y appliqua avec une ardeur et une assiduité infatigables à former les élèves qui lui étaient confiés à la sublimité des vertus qui illustrent le sacerdoce et font les pasteurs chrétiens. Dans sa dernière maladie, il se fit transporter à

Valenciennes, où il mourut le 29 avril 1755. Il est connu par deux ouvrages où il combat les incrédules avec beaucoup de succès. Le premier est intitulé : *Bayle en petit, ou Anatomie de ses ouvrages*, Douai, 1737, in-12. Il reparut à Paris en 1747, avec une suite, sous ce titre : *Examen critique des ouvrages de Bayle*. Il y démontre que les écrits de Bayle contiennent de quoi former le plus monstrueux assemblage d'obscénités, d'hérésies et d'athéisme. Il met au grand jour les contradictions, les paralogismes, les calomnies, les falsifications et les impostures de ce fameux sceptique. Le second est : *La seule religion véritable démontrée contre les athées, déistes, etc.*, Paris, 1744, in-8°, ouvrage solide et méthodique.

FECHE (JEAN), théologien luthérien, fils d'un ministre de l'évangile, naquit l'an 1636 à Sulzbourg, et fit ses études à Bâle, la guerre qui venait d'éclater dans le Brisgau ne lui permettant pas de les faire dans sa patrie. Il étudia aussi à Ruedelen et à Dourlach, apprit l'hébreu à Strasbourg, et devint pasteur et président des synodes du comté de Hochberg. Il professa ensuite la théologie à Dourlach, puis à Rostock, où il mourut en 1716. Fecht avait écrit un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Disquisitio de judaica ecclesia, in qua facies ecclesie, qualis hodie est et historia per omnium seculorum atatem, etc.*, Strasbourg, 2<sup>e</sup> édition, 1670, in-4°; *Noctes christianæ*, Dourlach, 1677; Leipzig, 1706, in-8°; *Historia ecclesiasticæ sæculi a nato Christo sexti decimi supplementum, celeberrimorum ex illo avo theologorum epistolis ad Marbachios constants, divisum in octo libros, una cum apparatu ad totum opus necessario et tabulis chronologico-historicis*, Dourlach, 1684, in-4°. C'est un recueil des lettres écrites à Jean, Erasme et Philippe Marbach, par Melancthon, Chytrée, Brentz, Chemnitz, etc.; *De origine et superstitione missarum in honorem sanctorum celebratarum tractatio historico-theologica*, Rostock, 1707, in-4°. Ce titre laisse assez voir dans quel esprit le livre est rédigé; *Philocalia sacra, id est variarum doctrinarum theologiarum, biblicarum, polemicalium, moralium, patristicarum sarrago*, ibid., 1708, in-4°; *Historia colloquii Emmendingensis inter Pontificios et Lutheranos anno 1590 instituti*, Rostock, 1694, 1709, in-8°; *Notice de la religion des Grecs modernes*, en allemand, Rostock, 1717, in-8°.

FECKENHAM (JEAN DE), dernier abbé de Westminster, s'opposa à la réforme, et fut enfermé à la Tour, d'où il sortit, sous le règne de Marie. Il rentra dans son abbaye, et fut nommé abbé de Westminster; mais il fut de nouveau conduit à la Tour, par ordre d'Elisabeth, pour avoir refusé d'embrasser les nouvelles erreurs, quoiqu'on lui eût offert l'archevêché de Cantorbéry. Il mourut en 1585, prisonnier dans l'île d'Ely, laissant quelques *Traité*s et des *Sermons*; *Conference dialogu-wise held between the lady Jane Dudley and M. John Feckenham four days before her death, etc.*, Londres, 1554, ouvrage qui

a été reproduit en substance dans les *Actes et Monuments des martyrs de Fox*; *Speech in the house of orde*, 1553; *the Declaration of such scrupules and staves of conscience, touching the oath of supremacy delivered by writing to D. Horne, bishop of Winchester*, 1566; *Caveat emptor*, pamphlet dont le but paraît avoir été d'effrayer la conscience des acquéreurs des biens séquestrés sur les catholiques anglais.

FEDERICI (dom PLACIDE), né à Gênes en 1739, entra dans la célèbre congrégation du Mont-Cassin, s'occupa principalement de recherches sur les antiquités ecclésiastiques, et mourut en 1785, avec le titre de vicaire général de l'abbaye de Volterra. L'histoire du monastère de Pomposa avait été l'objet de ses travaux, et le seul volume qu'il en ait publié fait regretter qu'il n'ait pas eu le temps d'achever un ouvrage qui aurait mis le sceau à sa grande réputation de savoir et d'habileté. Ce volume, dont le pape agréa la dédicace, est intitulé : *Rerum pomposianarum historia, monumentis illustrata*, Rome, 1781, in-4°.

FEDERICI (le P. DOMINIQUE-MARIE), religieux dominicain, né à Vérone en 1739, d'une famille patricienne, fut chargé, dans son ordre, d'enseigner la théologie à ses jeunes confrères, et de leur expliquer l'Écriture sainte. Il professa avec distinction à Udine, à Padoue, à Trévise, obtint de ses supérieurs la permission de se fixer dans cette dernière ville où il s'appliqua à la composition de ses ouvrages, et y mourut au mois de déc, 1808. Ses principaux ouvrages sont : *Storia di cavalieri Gaudenti*, Venise, 1787, 2 vol, in-4°. C'est une histoire de l'ordre des chevaliers de la glorieuse Vierge-Marie, qui s'établit, au XIII<sup>e</sup> siècle, en Italie; mais cet ordre ayant bientôt dégénéré, le peuple les nomma *chevaliers* ou *frères joyeux*. On reproche au livre de Federici de manquer de critique; *Memorie trevigiane sulle opere di disegno*, Venise, 1803, 2 vol. in-4°. L'auteur y donne l'histoire de l'origine et des progrès des arts dans le Trévisan depuis le XI<sup>e</sup> siècle. On y trouve des recherches curieuses, mais aussi des idées paradoxales, défaut qui se retrouve dans l'ouvrage suivant : *Memorie trevigiane sulla tipografia del secolo XV*, Venise, 1805, in-4°. L'auteur y revendique pour la petite ville de Feltre la gloire d'avoir été le véritable berceau de l'imprimerie; *Esame critico apologetico della letteratura trevigiana del secolo XVIII, sino a nostri giorni, esposta dall' autore della letteratura veneziana* (le P. Moschini), Venise, 1807, in-8°. Son neveu, l'abbé Louis Federici lui a consacré une notice dans les *Elogi istorici de' piu illustri ecclesiastici Veronesi*, Vérone, 1819, t. III.

FEGELI (FRANÇOIS-XAVIER), né à Rote dans le canton de Fribourg en 1690, se fit jésuite en 1710, enseigna la théologie pendant 12 ans, et mourut à Fribourg en 1748. On a de lui : *De munere confessarii*; *De munere penitentis*.

FEITH (RAYNIS), célèbre poète hollandais, qui composa aussi plusieurs traités

polémiques sur des sujets religieux, né le 7 février 1753, à Zwolle, dans la province d'Over-Yssel, d'une famille patricienne et honorablement connue dans la littérature, reçut en 1770 à Leyde le grade de docteur en droit. Nommé bourgmestre de Zwolle, puis receveur du collège de l'amirauté dans cette ville, il ne s'en occupait pas moins de ses études favorites, et diverses sociétés théologiques ou littéraires couronnèrent ses productions en vers ou en prose, telles que les suivantes : *Le bonheur de la paix*, en vers, 1779; *Eloge de l'amiral Ruyter*, en vers, 1788. Cet éloge valut un double triomphe à son auteur, qui envoya à la société poétique de Leyde, un poème en vers alexandrins, qui obtint le premier prix, et une ode qui obtint le second; *La Providence*, poème, 1780; *Mémoire sur l'influence du gouvernement civil sur les affaires de la religion*, 1797; *Traité sur la force de la preuve de la vérité et de la divinité de la doctrine de l'Évangile, déduite des miracles opérés par Jésus-Christ et par ses apôtres*; mémoire sur cette question proposée par la société théologique de Teyler à Harlem : *La vertu et les mœurs peuvent-elles, chez des peuples parmi lesquels la civilisation a fait de grands progrès, trouver un appui suffisant et une garantie durable dans les meilleures constitutions humaines de législation, d'économie politique et d'éducation, sans avoir besoin de l'influence des idées religieuses? et qu'est-ce que l'expérience nous apprend à cet égard?* 1810. Feith résolut négativement la question, et remporta le premier prix. Nous citerons encore de lui : *Le Tombeau*, poème didactique en quatre chants, 1792; *Thyrsa, ou le Triomphe de la religion*, tragédie, 1784; *Lettres en vers à Sophie*, 1809, dans lesquelles l'auteur se propose principalement de prouver que la philosophie de Kant est incompatible avec l'Évangile. Le professeur Kinker, grand partisan de Kant, y répondit avec vivacité; *Lettres sur différents sujets de littérature*, 6 vol. in-8°, dont le premier parut en 1794. Feith était membre de l'institut des Pays-Bas. Il mourut sur la fin de l'année 1824. On lui a reproché d'avoir, dans quelques-uns de ses écrits, surtout dans son roman de *Ferdinand et Constantin*, 1785, 2 vol. in-8°, introduit dans son pays le goût du genre sentimental, qui, du reste, a été bientôt discrédité.

FÉLIBIEN (ANDRÉ), sieur des Avaux et de Javeroy, né à Chartres en 1619, suivit à Rome l'ambassadeur de France en qualité de secrétaire. Il eut occasion de voir Le Poussin dans cette patrie des beaux-arts. Il lia amitié avec lui, et perfectionna sous cet artiste son goût pour la peinture, la sculpture et l'architecture. Fouquet, et Colbert après-lui, employèrent ses talents. Il eut la place d'historiographe des bâtiments du roi en 1666, et celle de garde des antiques du palais Brion en 1673. Il avait été nommé secrétaire de l'académie d'architecture érigée en 1671. Sa probité, aussi connue que son savoir, le fit estimer et aimer

de ce qu'il y avait alors de plus habiles et de plus honnêtes gens en France. Il mourut en 1695, à 76 ans. C'était un homme grave et sérieux. Sa conversation ne laissait pas d'être fort agréable, et même enjouée, suivant les occasions. Il avait l'esprit juste et le cœur droit, et était plutôt ami de la vertu qu'esclave de la fortune. Il était membre de l'académie des belles-lettres. Il lui a fait honneur par plusieurs ouvrages élégants, profonds, et qui respirent le goût. Voltaire lui a reproché avec raison de dire trop peu de chose en trop de paroles, et de manquer de méthode. Ces défauts se font sentir dans tous ses livres. Les principaux sont : *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres*, 2 vol. in-4°, Paris, 1685, réimprimés à Amsterdam en 5 vol. in-12, à Trévoux en 6, et traduits en anglais; *Traité de l'origine de la peinture*, in-4°; *Les Principes de l'architecture, peinture et sculpture*, Paris, 1690, in-4°. On voit que Félibien avait médité sur tous ces arts; cet ouvrage, rempli de réflexions profondes et judicieuses sur la théorie et la pratique, aida les artistes et éclaira les savants. Les *Conférences de l'académie royale de peinture*, in-4°; *Les quatre Eléments peints par Le Brun, et mis en tapisseries, décrits par Félibien*, in-4°; *Description de la Trappe*, in-12; *Traductions du Château de l'âme, de sainte Thérèse, de la Vie du pape Pie V, de la Disgrâce du comte d'Olivarès*, 1650, in-8°; *Les divertissements de Versailles, donnés par le roi à toute sa cour*, in-12; *Description sommaire de Versailles*, avec un plan gravé par Sébastien Le Clerc, in-12, 1694; *Description de la grotte de Versailles*, 1672, Paris, in-4°; *Description de la chapelle du château de Versailles*, ibid., 1711, in-12; plusieurs biographies ont attribué à tort ces trois derniers ouvrages à son fils. *Vie du père Louis de Grenade*, de l'ordre des Prêcheurs, Paris, 1668, in-12; *Paraphrases des Lamentations de Jérémie, du Cantique des trois enfants, et du Miserere*, réunies en 1 vol. in-12, 1646. Félibien fut un des huit savants qui formèrent l'académie des inscriptions, fondée par Colbert en 1663. Ce fut lui qui composa toutes les inscriptions placées dans la cour de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis 1660 jusqu'en 1686. — Il laissa trois fils dont un, Nicolas-André, mourut doyen de l'église de Bourges en 1711, et un autre, Jean-François, qui publia aussi plusieurs ouvrages relatifs aux beaux-arts. Le troisième fait le sujet de l'article suivant.

FÉLIBIEN (dom MICHEL), fils du précédent, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Chartres le 14 septembre 1666, soutint avec honneur la réputation que son père et son frère s'étaient acquise. Les échevins de Paris, informés de son mérite, le choisirent pour écrire l'histoire de cette ville; il l'avait beaucoup avancée, lorsqu'il mourut en 1719. Elle fut continuée et publiée par dom Lobineau, en 5 vol. in-fol., à Paris, 1725. On a encore de dom Félibien, *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, 1 vol. in-fol., ornée de figures, pleine d'érudition; de recherches, et enrichie de savantes dis-

sertations. Elle parut à Paris en 1706. Le Père Félibien était un homme d'un jugement sûr et d'un esprit facile; mais sa faible santé fut un grand obstacle à ses études.

FÉLIBIEN (JACQUES), frère d'André, chanoine et archidiacre de Chartres, où il était né en 1636, a composé : des *Instructions morales*, en forme de catéchisme, sur les Commandements de Dieu et sur le Symbole, tirées de l'Écriture sainte; *Pentateuchus historicus*, Paris, 1703, in-4°. Ce livre a été supprimé par un arrêté du conseil; dans plusieurs exemplaires, les cartons retranchés se trouvent à la fin du volume. Il mourut le 23 novembre 1716, à 80 ans.

FÉLICE (FORTUNÉ-BARTHÉLEMI DE), né à Rome le 24 août 1723, d'une famille originellement napolitaine, fit de bonnes études chez les jésuites et professa avec beaucoup de succès à Rome et à Naples. Ayant enlevé dans un couvent une femme de condition, il fut obligé de fuir, et il se retira, après avoir parcouru différents pays, à Berne, où il embrassa la religion protestante, et se lia intimement avec le célèbre Haller et Tschärner. Il vint ensuite établir une imprimerie à Yverdon, et publia avec ce dernier l'*Extrait de la letteratura europea*, journal qu'il continua pendant 9 ans, et qui se fait remarquer par une saine critique et une érudition variée. Il a donné en outre un très-grand nombre d'ouvrages; les principaux sont: *De Newtoniana attractione, unica coherentia naturalis causa, adversus Clar. Hambergerum*, Berne, 1757, in-4°; *Discours sur la manière de former l'esprit et le cœur des enfants*, Yverdon, 1763, in-8°; *Principes du droit de la nature et des gens*, d'après Burlamaqui, Yverdon, 8 vol. in-8°. Il en donna ensuite un abrégé sous le titre de *Leçons de droit de la nature et des gens*, 1769, 4 petits vol. in-8°. L'*Encyclopédie*, ou *Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, Yverdon, 1770-80, 42 vol. in-4°, 6 vol. de supplément, et 4 vol. de planches, d'après l'édition de Paris, mais qu'il crut pouvoir refondre, améliorer, enrichir. Tous les articles signés D. F., et toutes les additions placées entre deux astérisques, sont de lui. Il eut pour collaborateurs Euler, Deleuze, Tschärner, Lalande, Dupuis, Lieutaud, Haller, Formey, etc. *Code de l'humanité*, ou *Législation universelle, naturelle, civile et politique*, Yverdon, 1778, 13 vol. in-4°. Cet ouvrage est tiré en partie de son *Encyclopédie*, mais il y a joint des développements nombreux. *Tableau philosophique de la religion chrétienne*, 1779, 4 vol. in-12; *Tableau raisonné de l'histoire littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Yverdon, 1779-1783, in-8°; *Éléments de la police d'un état*, 1781, 2 vol. in-12. Félice mourut à Yverdon le 7 février 1789.

FÉLICI (Louis), jésuite, né à Ischio en 1740, entra jeune dans la société de Jésus, y fit profession en 1773, et fut un modèle de toutes les vertus chrétiennes; il a fondé deux établissements qui ont rendu et rendent encore d'importants services à la religion. Le premier est la congrégation de vigneron et

d'agriculteurs, qui fit changer les mœurs, inspira la religion et la charité à des gens grossiers; le second établissement du père Félici est une association connue sous le nom d'*Union des prêtres de saint Paul*: elle fut formée en 1790, dans l'hôpital de la Consolation. Là, d'anciens jésuites, des prêtres réguliers se réunissaient pour assister les malades. Le prélat Médicis fut le bienfaiteur de cette société, et le nombre des associés augmenta rapidement. D'abord leurs conférences bi-mensuelles se tenaient dans l'église de la Sapience; ils prirent ensuite pour lieu de réunion l'Oratoire de Saint-Paul, dans l'église de Saint-Stanislas des Polonais. Des cardinaux et des prélats assistent souvent aux réunions de cette association, qui est divisée en huit branches, dont chacune a un régulateur particulier, et a pour but de distribuer des secours spirituels aux malades des hôpitaux, de faire le catéchisme, de prêcher les samedis et les dimanches aux matelots de toutes les nations; de propager par toute la terre la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie: de visiter les pauvres malades dans les maisons de Rome, de leur porter des secours spirituels et temporels, etc. Le bien qu'a fait cette société est incalculable. Malgré son âge et ses infirmités, le père Félici se réunit à ses confrères lors du rétablissement de la compagnie de Jésus, et mourut dans leurs bras le 29 novembre 1819, à 81 ans. Les vertus de ce pieux jésuite le firent révérer et chérir à Rome, où il était le conciliateur, l'ange de paix dans les familles, et enfin le bienfaiteur des pauvres.

FÉLICISSIME, diacre de Carthage, se sépara de saint Cyprien avec les chrétiens tombés dans la persécution, vers l'an 251. Il voulait qu'on les reçût à la communion sur une simple recommandation des martyrs, et sans qu'ils eussent fait pénitence. Il se joignit à Novat et à quelques autres prêtres. Saint Cyprien les excommunia.

FÉLICITÉ (sainte), dame romaine, souffrit le martyre avec ses sept fils, sous Marc-Aurèle, vers l'an 164. Les enfants, encouragés par leur illustre mère, supportèrent les tourments avec une constance admirable. L'aîné fut flagellé jusqu'à la mort, avec des fouets garnis de plomb; les deux suivants furent assommés à coups de bâton, et les autres décollés avec leur mère, qui fut martyrisée la dernière. Voy. PERFÈTUE.

FÉLIX, proconsul et gouverneur de Judée, frère de Pallas affranchi de Claude, passa en Judée vers l'an 53 de Jésus-Christ. Drusille, fille du vieil Agrippa, gagnée par ses caresses, l'épousa quelque temps après. Ce fut devant lui que saint Paul comparut. Néron le rappela de la Judée, qu'il pillait et tyrannisait de la manière la plus odieuse; ce qui n'empêcha pas Tertullus qui pérorait contre saint Paul, de le flatter d'une manière lâche et indigne, pour l'engager à condamner ce grand apôtre, dont l'éloquence frappa tellement le gouverneur romain, qu'éffrayé des grandes vérités du christianisme, il rompit brusquement la conférence. Act. xxiv.

**FELIX I<sup>er</sup>** (saint), pape, successeur de saint Denys en 269, mourut martyr l'an 274. Sous son pontificat la paix de l'Eglise fut troublée par l'hérésie de Paul de Samosate, et elle fut persécutée par l'empereur Aurélien. Il nous reste de ce pontife un fragment de la lettre qu'il écrivit à Maxime d'Alexandrie, contre Sabelius et Paul de Samosate. Elle fut lue dans les conciles de Chalcédoine et d'Ephèse, et ce fragment est dans les actes du concile de Chalcédoine. On lui en attribue trois autres, visiblement supposées.— Relativement à l'édition de ses écrits donnée par M. Migne, voy. EUTYCHIEN.

**FELIX II**, archidiacre de l'Eglise romaine, placé sur le siège pontifical en 355, par l'empereur Constance, pendant l'exil du pape Libère, en fut chassé après le retour du véritable pontife. Constance aurait voulu que Libère et Félix gouvernassent tous deux l'Eglise de Rome, et que chacun fût à la tête de son parti; mais le peuple ayant entendu cet ordre de l'empereur, qu'il fit lire dans le cirque, s'écria tout d'une voix : « Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Christ, qu'un évêque... » Félix, obligé de se retirer, mourut dans une de ses terres le 22 novembre 365. Le Martyrologe d'Usuard et celui de Rome lui donnent le titre de martyr; mais le P. Papebroch prouve que c'est sans preuve, dans une dissertation insérée dans le *Propylæum ad Acta sanctorum*, p. 56. Il le dit cependant digne du culte qu'on lui rend comme saint. *Singularis ipsius*, dit-il, *ad obitum usque per annos plusquam octo modestia, qua sese continuit in humili recessu, oblatis recuperandæ sedis occasionibus nunquam usus, postquam id sine fidei catholicæ periculo fieri non posse cognovit, omnem a grata posteritate venerationem commeruit.* Plusieurs critiques le placent dans le catalogue des papes; mais il paraît qu'on doit le regarder plutôt comme évêque-vicaire du pape Libère, qui, selon quelques-uns, avait consenti qu'on le mit à sa place, et qu'il eût droit de lui succéder, s'il venait à mourir pendant son exil; par là on excuse le clergé de Rome d'avoir adhéré à son ordination et de l'avoir regardé pour pape, surtout après qu'on eut annoncé à Rome la chute apparente dans la foi du pape Libère. Le tombeau de Félix, trouvé sous le pontificat de Grégoire XIII l'an 1582, avec une inscription honorable, confirme le sentiment des critiques favorables à sa mémoire.

**FELIX III**, Romain, bisaïeul de Grégoire le Grand, fut élu pape après Simplicius en 483. Il commença par rejeter l'édit d'union, publié par l'empereur Zénon, et anathématisa ceux qui le recevaient. Acaë de Constantinople troublait alors l'Eglise; il tâcha de le ramener par des lettres pleines de douceur; mais apprenant qu'il ne cessait de communiquer avec Pierre Mongus, hérétique anathématisé, il prononça contre lui une sentence de déposition et d'excommunication. Cette sentence fut attachée au manteau d'Acaë par des moines acémètes, auxquels cette hardiesse coûta la vie. Félix assembla un concile à Rome en 487, pour la réconciliation de

ceux qui s'étaient laissé rebaptiser en Afrique pendant la persécution. Il mourut saintement en 492. C'est le premier pape qui ait employé l'indiction dans ses lettres. Athalaric, roi des Goths, quoique arien, respecta ses vertus et son zèle pastoral. Félix en obtint plusieurs grâces et actes de justice. Ce fut en sa considération que ce prince donna un édit solennel en faveur des libertés et privilèges de l'Eglise, et prit des mesures pour faire respecter le sacerdoce chrétien.

**FELIX IV**, natif de Bénévent, monta sur la chaire de saint Pierre, après le pape Jean I<sup>er</sup>, le 24 juillet 526, par la faveur de Théodoric. Il gouverna l'Eglise avec beaucoup de zèle, de doctrine et de piété, et mourut, au commencement d'octobre 530, suivant Anastase.

**FELIX V.** Voyez AMÉDÉE VIII.

**FELIX** (saint), prêtre de Nole en Campanie, eut beaucoup à souffrir pour la foi sous Dèce et Valérien. La paix ayant été rendue à l'Eglise, Félix reparut, et continua à s'acquitter des fonctions du saint ministère. Après la mort de Maxime, évêque de Nole, on voulut le mettre à la tête de cette Eglise; mais son humilité s'y opposa. Il passa le reste de ses jours en paix, dans une terre qu'il labourait lui-même. Il y mourut vers l'an 256. Les miracles qui se sont opérés à son tombeau sont attestés par saint Paulin, saint Augustin, Sulpice-Sévère et le pape Damase. Quelques-uns de ces illustres et saints écrivains ont été témoins oculaires des faits qu'ils rapportent. Saint Paulin atteste qu'il a vu de ses yeux un énergumène marcher la tête en bas contre la voûte d'une église, sans que ses habits fussent dérangés, lequel fut délivré par les reliques de saint Félix de Nole. « Ces sortes de faits, dit un auteur moderne, sont traités de contes par les beaux esprits du jour; mais ils sont rapportés par des hommes de toute probité, et rejetés par des gens qui n'en ont pas assez pour être crus, « lors même qu'ils disent des choses très-ordinaires. » Félix a toujours été honoré à Nole comme un saint. Son culte passa de l'Italie en Afrique.

**FELIX** (saint), succéda à saint Briton dans le gouvernement de l'Eglise de Trèves en 385. Son épiscopat fut agité de violents orages. Les évêques, assemblés à l'occasion de son sacre, communiquaient tous les jours avec Ithace et ses adhérents, qui sollicitaient la mort de l'hérétique Priscillien et de ceux de son parti. Saint Martin, que des affaires avaient appelé vers le même temps à Trèves, communiqua avec les mêmes évêques en assistant à l'ordination de Félix; faiblesse qu'il se reprocha toute sa vie. Saint Ambroise, plus ferme que lui, refusa constamment de communiquer avec Félix et les autres évêques qui avaient eu part à son ordination. Peu de temps après les évêques des Gaules s'assemblèrent en concile à Turin, où, après lecture faite des lettres écrites à ce sujet par saint Ambroise et le pape saint Sirice, il fut résolu qu'on n'accorderait la communion qu'à ceux qui se retireraient de celle de Félix; celui-ci, ne voulant point être cause d'un schisme

dans l'Eglise, se démit de l'épiscopat, et se retira auprès de l'église de la Sainte-Vierge (aujourd'hui Saint-Paulin) à Trèves, qu'il avait fait réparer ou construire; il y passa le reste de ses jours, éloigné de tout commerce avec le monde, et dans l'exercice des plus sublimes vertus.

FELIX, évêque d'Urgel, ami d'Elipand, évêque de Tolède, soutenait comme lui que Jésus-Christ est fils adoptif. Cette erreur fut condamnée au concile de Narbonne l'an 791, de Frioul la même année, de Ratisbonne en 792. Il fut envoyé ensuite à Rome, où il abjura son erreur; mais il continua à la répandre après son retour à Urgel. Alcuin et Paulin d'Aquilée la réfutèrent victorieusement. Il fut de nouveau condamné à Francfort, en 794, à Rome, en 799, et la même année à Aix-la-Chapelle. C'est dans cette dernière assemblée qu'il fut dépossédé de l'épiscopat à cause de ses rechutes, et ensuite relégué à Lyon par Charlemagne, dont le jugement en cette affaire ne fut que l'expression de l'entière adhésion de ce prince aux décisions de l'Eglise, comme l'a prouvé Bossuet (*Polit. de l'Eccl.*, liv. VII, art. 4, prop. 11). Félix écrivit du lieu de son exil à son peuple d'Urgel une lettre qui contenait l'abjuration de son erreur; on doute qu'elle fût plus sincère que les autres. « Félix d'Urgel passa sa vie, dit l'abbé Bergier, « dans une alternative continuelle d'abjurations et de rechutes, et la termina dans « l'hérésie. » Il mourut vers l'an 818.

FELIX, surnommé *Pratensis*, parce qu'il était né à Prato en Toscane, fut instruit dans les langues orientales par son père qui était un rabbin juif. Félix s'étant fait catholique entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, vers 1504, et après avoir édifié ses frères il mourut très-vieux en 1557. On a de lui : *Psalterium ex hebræo ad verbum fere tralatatum adjectis notationibus*, Venise, 1515, in-4°; réimpr. à Haguenau et à Bâle en 1522 et 1524, même format; on trouve aussi cette version dans le *Psalterium sextuplex*, Lyon, 1530, in-8°. Le pape Léon X ayant approuvé cette traduction, Félix résolut de faire le même travail sur les autres parties de l'Ancien Testament. Elsius cite les versions de Job et d'autres livres de la Bible, mais elles n'ont point été publiées; *Biblia sacra hebræa, cum utraque masora et targum, item cum Commentariis rabbinorum, cura et studio Felicis Pratensis cum præfatione latina Leoni X nuncupata*, Venise, Bomberg, 1518, 4 t. in-f°.

FELL (JEAN), né en 1625 à Longworth, évêque d'Oxford en 1675, mort en 1686, à 61 ans, fut sincèrement attaché à la famille royale des Stuart. Persécuté par les parlementaires, il se renferma dans son cabinet, et y acquit des connaissances très-étendues. Dans le temps de la révolution, en 1660, il reparut, et fut récompensé de son zèle pour son roi, par des bénéfices et enfin par l'évêché d'Oxford. On a de lui le 1<sup>er</sup> volume des *Rerum Anglicarum Scriptores*, Oxford, 1684, in-fol. : la mort l'empêcha de continuer cette savante et utile collection. Il avait donné,

avec Péarson, une très-belle édition de saint Cyprien, Oxford, 1682, in-fol., avec des remarques savantes, et une édition des œuvres de saint Théophile d'Antioche, Oxford, 1684. Son *Nouveau Testament grec avec les variantes*, imprimé dans la même ville, in-12, 1675, est estimé. On a encore de lui : *Vie du docteur Henri Hammond*, Londres, 1661, in-8°, en anglais, souvent réimprimée en tête de la Vie de cet auteur; *Alcinoi in platoniam philosophiam introductio*, Oxford, 1667, in-8°; une traduction latine des *Antiquités de l'université d'Oxford* de Wood, 1674, 2 vol. in-folio.

FELLER (FRANÇOIS-XAVIER DE), naquit à Bruxelles, le 18 août 1735. Son père, secrétaire des lettres du gouvernement des Pays-Bas, fut anobli pour ses services par l'impératrice Marie-Thérèse. C'est dans Luxembourg et chez son aïeul maternel que le jeune de Feller passa ses premières années; les jésuites qui dirigeaient le collège de cette ville furent ses instituteurs. La surveillance sévère de son aïeul et les soins de ses mères lui firent employer fructueusement des années précieuses trop souvent perdues dans la dissipation et les plaisirs. Feller, dans un âge plus avancé, reconnaissait qu'il ne devait qu'à ces circonstances heureuses l'habitude du travail qu'il avait contractée de bonne heure. Envoyé à Reims, il y fit avec distinction son cours de philosophie, et y soutint des thèses où il fut fort applaudi. Il montra un goût particulier pour la physique et les sciences exactes. Elevé dans la piété, et adonné depuis son enfance à l'étude, ce double penchant tourna ses vues vers l'institut des jésuites, qui unissait l'exercice des vertus religieuses à l'amour et à la culture des lettres. Il entra, vers la fin de septembre 1754, au noviciat de la société, à Tournai. C'est alors qu'il ajouta à son prénom celui de Xavier, saint auquel il eut toute sa vie une dévotion particulière; mais Dieu le soumit à une rude épreuve. Pendant la première année de sa probation, il lui survint une telle faiblesse d'yeux, que souvent il en perdait presque totalement l'usage. Il savait que cette incommodité était un obstacle à son admission définitive. La crainte d'être exclu d'un état auquel il se croyait appelé le tourmentait. Dans cette perplexité cruelle il s'adressa avec ferveur au Dieu qui a dit : *Demandez et vous recevrez*. Il éprouva d'abord un peu de soulagement, et bientôt les symptômes qui l'inquiétaient disparurent entièrement. Lorsqu'il eut fini son temps d'épreuve, et qu'il eut été admis au nombre des membres de la société, il fut, suivant l'usage de l'institut, employé à l'enseignement. Il professa les humanités à Luxembourg et à Liège, puis la rhétorique et les belles-lettres. L'habitude des classes, un travail assidu, une mémoire des plus heureuses, avaient prodigieusement étendu ses connaissances. Il possédait parfaitement les auteurs anciens; il savait par cœur Virgile, Horace, et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, et il pouvait les expliquer de mémoire. Toutefois

le soin donné aux ouvrages profanes n'avait pas ralenti ses études religieuses ; l'Écriture sainte et l'imitation de Jésus-Christ n'étaient pas moins présentes à sa mémoire que les auteurs classiques, et l'on assure qu'il suffisait de lui indiquer un chapitre de la Bible ou d'A-Kempis, pour qu'aussitôt il le récitât tout entier. Ses leçons formèrent d'excellents élèves, dont les prémices littéraires, recueillies dans les *Musa Leodienses*, attestaient l'habileté du maître. Après avoir fourni sa carrière dans l'enseignement, le P. de Feller fut envoyé à Luxembourg pour y apprendre la théologie. Il s'était, de longue main, préparé à cette étude nouvelle. Pendant qu'il enseignait la rhétorique, il avait lu les principaux ouvrages des Pères, et il avait parcouru à plusieurs reprises la théologie dogmatique du P. Petau. Cette science ne lui offrit que peu de difficultés : il trouva du temps pour une autre tâche qui lui fut imposée. On le chargea de prêcher en latin le carême devant un auditoire nombreux, composé de jeunes gens qui étudiaient à Luxembourg la théologie, la philosophie et la rhétorique. On fut étonné de la facilité avec laquelle Feller s'acquitta de ce ministère ; on ne le fut pas moins de la beauté et de la solidité de ses discours. Cependant il ne les écrivait point, et quelques heures de méditation lui suffisaient pour disposer dans sa mémoire le développement de divers points qu'il avait à traiter. Le P. de Feller n'avait pas fini son cours de théologie en 1763, lorsque les jésuites furent supprimés en France. Le roi Stanislas les avait conservés en Lorraine, et l'impératrice Marie-Thérèse dans ses États héréditaires. Une partie des jésuites français reflua dans les collèges des Pays-Bas ; pour leur faire place, les jeunes jésuites qui n'avaient point achevé leur théologie allèrent la continuer dans d'autres provinces. Le P. de Feller était de ce nombre, et fut envoyé à Tirnau, en Hongrie, où les jésuites avaient un bel établissement ; il y fut bien reçu, et son mérite ne tarda point à s'y faire connaître. On le chargea de prononcer divers discours académiques ; il le fit de manière à augmenter encore la bonne opinion qu'on avait conçue de lui. Il passa dans les pays étrangers environ cinq ans dont il profita pour augmenter son instruction. Ayant obtenu la permission de voyager, il parcourut la Hongrie, l'Autriche, la Bohême, la Pologne, et une partie de l'Italie, ses tablettes à la main, observant les mœurs et le caractère des peuples, et notant ce que les divers lieux offraient d'intéressant ou de curieux pour l'histoire, la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, le commerce, etc. Il visitait les bibliothèques, les archives des monastères, les manufactures, et descendait jusque dans les mines ; de sorte qu'il revint avec de bons mémoires, pleins de faits et d'anecdotes, qu'il a depuis mis en ordre, en y ajoutant des observations recueillies dans d'autres pays, où depuis il eut occasion de voyager. Cet ouvrage précieux a été publié en 1820. Le P. de Feller revint dans les

Pays-Bas en 1770. Le 15 août de l'année suivante, il s'engagea par les quatre vœux. Il enseigna encore à Nivelles depuis son retour ; mais ses supérieurs lui firent quitter cette carrière pour celle de la prédication. C'est là que sa belle mémoire, chargée des richesses que de longues études lui avaient acquises, le servit merveilleusement ; s'il n'improvisait point ses sermons, du moins il n'avait pas besoin d'une longue préparation. On assure qu'il ne commençait son plan que l'avant-veille du jour où il devait prêcher ; le lendemain il employait quelques heures à le méditer, et le troisième jour il prononçait son discours avec une facilité d'élocution qu'on aurait crue être le produit d'un long travail. C'est au milieu de ces occupations que le P. de Feller eut la douleur de voir abolir un institut qu'il chérissait, et où il avait passé ses plus belles années. Il remplissait alors les fonctions de prédicateur dans le collège des jésuites à Liège : il prit l'habit d'ecclésiastique séculier, et ne quitta point cette ville. Il se dévoua à la profession d'homme de lettres, si souvent dégradée par des productions coupables, et il résolut de l'ennoblir en consacrant sa plume à la composition d'ouvrages utiles à la religion. Il publia plusieurs écrits jusqu'en 1787, époque où éclata la révolution brabançonne. En 1794, l'approche des armées françaises et leurs succès dans la Belgique obligèrent l'abbé de Feller de quitter Liège. Il se retira en Westphalie, où l'évêque de Paderborn l'accueillit avec bienveillance, et lui donna un logement dans l'ancien collège des jésuites. Au bout de deux ans il quitta ce séjour pour aller à Barteinstein, résidence du prince de Hohenlohe, qui l'avait invité à s'y rendre ; enfin, en 1797, il se fixa à Ratisbonne. Le prince-évêque de cette ville lui fit l'accueil le plus favorable, l'admit dans son intimité, et s'en faisait accompagner dans ses voyages à Freysingen et à Berchtesgaden, domaines de son évêché. Des offres avantageuses avaient été faites à l'abbé de Feller ; il aurait pu trouver un établissement en Italie et en Angleterre ; mais il préféra à ces différents partis l'honorable hospitalité que lui accordait le prince-évêque, jusqu'à ce qu'il pût retourner dans sa patrie, vers laquelle se portaient tous ses vœux, et qu'il ne devait plus revoir. Au mois d'août 1801, il fut saisi d'une fièvre lente qui, sans paraître d'abord dangereuse, mina insensiblement ses forces. L'hiver avait semblé lui rendre quelque vigueur, lorsque la fièvre qui l'avait quitté le reprit au printemps, et le progrès du mal lui fit bientôt sentir que sa fin approchait. Il se prépara à la mort avec le calme d'un vrai chrétien. Le 27 avril 1802, il se fit apporter le saint viatique, qu'il reçut avec une foi vive. Le 12 mai suivant, ayant éprouvé une faiblesse, il demanda qu'on lui lût les prières des agonisants. Il languit encore quelques jours, et le 21 mai 1802 il expira dans de grands sentiments de piété. Si la mort de Feller fut une perte pour les lettres, elle n'en fut pas une moins grande pour la reli-

gion qu'il avait constamment défendue contre les attaques de l'incrédulité et les sophismes de la philosophie moderne. Il avait repoussé toutes les innovations dangereuses. Doué d'une piété solide et éclairée, il était resté très-attaché à son institut, qu'il regardait avec raison comme saint et utile, et il regretta toute sa vie l'état religieux. Rejeté dans le monde, il y vécut comme il aurait fait dans un collège de jésuites, fidèle aux mêmes devoirs, pratiquant les mêmes exercices, livré aux mêmes travaux. Son dévouement pour le saint-siège ne se démentit point. Animé des intentions les plus droites, mais dominé par une vive imagination, on put quelquefois lui souhaiter plus de mesure, jamais plus de zèle. Dans la société, il était doux, complaisant et poli ; ses amis étaient nombreux et tous dignes d'estime. Il a beaucoup écrit, et a toujours cherché avec bonne foi la vérité : jamais aucun autre intérêt n'a guidé sa plume. On a de lui : 1° *Jugement d'un écrivain protestant, touchant le livre de Justinus Febronius*, 1771. C'est la réfutation du fameux ouvrage de M. de Hontheim, évêque de Myriophite et suffragant de Trèves, qui parla suite en rétracta la doctrine. 2° *Entretiens de Voltaire et de M. P., docteur de Sorbonne, sur la nécessité de la religion chrétienne et catholique, par rapport au salut*. 3° *Lettre sur le Dîner du comte de Boulainvilliers*, facétie de Voltaire. 4° *Examen critique de l'Histoire naturelle de M. de Buffon*. L'abbé de Feller y attaque la théorie de la terre de cet auteur. 5° Une édition de l'*Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*, traduit de l'anglais de Jenyns, avec des notes, 1 vol. in-12, 1779. Jenyns, l'un des lords du commerce, après avoir été fort religieux dans sa jeunesse, tomba dans le déisme. 6° *Dissertation en latin sur cette question : Num sola rationis vi, et quibus argumentis demonstrari potest non esse plures uno deos, et fuerintne unquam populi aut sapientes qui hujus veritatis cognitionem absque revelationis divinæ ad ipsos propagatæ auxiliis habuerunt?* Cette question avait été proposée par l'académie de Leyde. Le prix fut adjugé à un discours où l'auteur avançait que la croyance d'un seul Dieu n'était fondée sur aucune preuve démonstrative, paradoxe que releva l'abbé de Feller dans une autre dissertation insérée dans son journal du 1<sup>er</sup> octobre 1780. 7° Une édition des *Remontrances du cardinal Bathiani, primat de Hongrie, à Joseph II, empereur, au sujet de ses ordonnances touchant les ordres religieux et d'autres objets*, 1 vol. in-8°, 1782, en latin et en français. Lorsque ces remontrances furent rendues publiques, une lettre, sans nom d'auteur, les attaqua : Feller y répondit victorieusement. 8° Une édition de l'*Histoire et fatalités des sacrilèges vérifiés par des faits et exemples, etc., par Henri Spelman, avec des additions considérables et des extraits, en latin et en français, des livres des Machabées et autres livres saints*, 1789. 9° *Traité sur la mendicité*, 1775. L'abbé de Feller n'en est que l'éditeur ; mais il y a fait des changements considérables et beau-

coup d'additions. 10° *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12. 11° Une édition de la *Vie de saint François-Xavier* ; c'est celle du P. Bouhours, mais augmentée de quelques opuscules de piété. 12° *Véritable état du différend élevé entre le nonce apostolique de Cologne et les trois électeurs ecclésiastiques* ; ouvrage plein de détails curieux sur ces disputes. 13° *Supplément au Véritable état, etc.*, continuation du sujet traité dans le livre mentionné ci-dessus. 14° *Coup d'œil jeté sur le congrès d'Ems, précédé d'un supplément au Véritable état* ; ces trois ouvrages se tiennent et sont intéressants pour l'histoire ecclésiastique de ce temps. 15° *Défense des réflexions sur le Pro memoria de Salzbourg, avec une table générale des quatre ouvrages précédents* ; tous sont cités presque à chaque page dans la *Réponse de Pie VI aux archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Salzbourg, au sujet des nonciatures*. 16° *Dictionnaire de géographie*, 1782, 2 vol. in-12 ; 2<sup>e</sup> édition, Liège, de 1791 à 1794, 2 vol. in-8°. 17° *Observations philosophiques sur le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes, avec une dissertation sur les tremblements de terre, les épidémies, les orages, les inondations, etc.*, Liège, 1771 ; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1778 ; 3<sup>e</sup> édition, Liège, 1788, avec des augmentations considérables. L'astronome Lalande écrivit contre cet ouvrage. Feller lui répondit, et la dispute en resta là. 18° *Catéchisme philosophique, ou Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*, Liège, 1773, 1 vol. in-8°, et Paris, 1777 ; 5<sup>e</sup> édition en 1819, à Lyon, chez Guyot, 2 vol. in-8°, faite, dit-on, sur une copie revue par Feller, et chargée de corrections et de notes de sa main. Mme de Genlis a fait réimprimer ce livre sous le titre de *Catéchisme critique et moral*, avec d'assez nombreux retranchements. Cet ouvrage, plein d'érudition, passe pour un de ceux où l'auteur a montré le plus de talent. 19° *Examen impartial des époques de la nature* de M. de Buffon, plusieurs éditions : la 4<sup>e</sup> est de Maëstricht, 1792, 1 vol. in-8°. 20° *Dictionnaire historique*, 1<sup>re</sup> édition en 1781, 6 vol. in-8° ; une seconde édition, augmentée considérablement, parut de 1789 à 1797. Il y en eut une 3<sup>e</sup> en 1809, après la mort de Feller, mais avec la même date de 1797, condition qu'il avait exigée de son imprimeur. C'est cette même édition que l'on a reproduite en 1818, avec un *Supplément*. 21° *Reclamations belgiques, ou Représentations faites au sujet des innovations de l'empereur Joseph II*, 1787, 17 vol. in-8°. 22° *Quelques Notes sur la bulle de Pie VI, Auctorem fidei, au sujet du concile de Pistolie*. 23° *Journal historique et littéraire*, Luxembourg et Liège, 60 gros volumes. Depuis 1774 jusqu'en 1794, il en paraissait deux cahiers par mois. Il serait difficile, peut-être impossible, de se procurer un exemplaire bien complet de ce Journal, même en Belgique ; mais un *Extrait* en a été publié à Bruges, 1818-20, 3 vol. in-8°, qui contient tous les passages auxquels Fel-

ler renvoie dans son dictionnaire. 24° *Itinéraire du voyage de l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe*, Liège, 1820, 2 v. in-8°. Cet ouvrage est peut-être celui qui peint le mieux son auteur; on l'y retrouve dans sa vie privée, dans le commerce de ses amis, et l'on aime sa bonté et sa franchise. 25° *Réflexions sur l'Instruction de M. l'évêque de Boulogne* (Asseline), touchant la déclaration exigée des ministres du culte catholique, par F.-X. de Feller, in-8° de 39 pag., à Liège, chez Desoër, 1800. — On a publié à Paris un recueil des meilleurs articles du *Journal historique et littéraire*, sous ce titre : *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse*, par l'abbé de Feller, 1824-25, 5 vol. in-8°.

FELLON (THOMAS-BERNARD), jésuite, né à Avignon le 12 juillet 1672, mort le 25 mars 1759, avait du talent pour la poésie latine. On connaît ses poèmes intitulés : *Faba Arabica; Magnes*. On a encore de lui : *Oraisons funèbres de M. le duc de Bourgogne et de Louis XIV; Paraphrase des Psaumes*, 1731, in-12. On lui a attribué par erreur un abrégé du *Traité de l'amour de Dieu*, par saint François de Sales; cet ouvr. est de l'abbé Tricallet.

FELTON (JEAN), gentilhomme anglais, très-zélé pour la religion catholique, afficha publiquement aux portes de la maison épiscopale de Londres la bulle de Pie V, par laquelle ce pontife déclarait hérétique la reine Elisabeth, qui s'était déclarée chef de l'Eglise et avait aboli le culte catholique. Felton fut condamné à être pendu, et il le fut en 1570. On le détacha de la potence, pendant qu'il était encore en vie; puis on lui coupa les parties naturelles, qui furent jetées dans le feu; ensuite on lui fendit l'estomac, pour lui arracher les entrailles et le cœur, et après lui avoir coupé la tête, on mit son corps en quatre quartiers. Telle fut à l'égard de ce courageux défenseur de l'ancienne religion, la vengeance d'une princesse que le philosophisme du jour a tant exaltée. Son fils, Thomas Felton, religieux de Saint-François de Paule, périt également par le dernier supplice avec un autre prêtre, le 28 août 1588.

FENEL (CHARLES-MAURICE), oncle du savant de même nom, qui fut membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, était doyen de l'église de Sens. Il mourut vers 1720, laissant en manuscrit 3 vol. in-fol. de *Mémoires pour servir à l'histoire des archevêques de Sens*. Cet ouvrage était conservé dans la bibliothèque de l'abbé Macon, et il a servi pour la rédaction de l'histoire de cette métropole aux auteurs de la *Gallia christiana*.

FÉNELON (FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LAMOTTE), naquit au château de Fénelon en Périgord, le 6 août 1651, d'une maison ancienne et distinguée dans l'Etat et dans l'Eglise. Des inclinations heureuses, un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit, furent les présages de ses vertus et de ses talents. Le marquis de Fénelon son oncle, lieutenant général des armées du roi, homme d'une valeur peu commune, d'un es-

prit orné et d'une piété exemplaire, traita cet enfant comme son propre fils, et le fit élever sous ses yeux à Cahors. Le jeune Fénelon fit des progrès rapides, les études les plus difficiles ne furent pour lui que des amusements. Dès l'âge de 19 ans, il prêcha et enleva tous les suffrages. Le marquis, craignant que le bruit des applaudissements et les caresses du monde ne corrompissent une âme aussi bien née, fit prendre à son neveu la résolution d'aller se fortifier dans la retraite et le silence. Il le mit sous la conduite de l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice à Paris. A 24 ans, il entra dans les ordres sacrés, et exerça les fonctions les plus pénibles du ministère dans la paroisse de Saint-Sulpice. Harlay, archevêque de Paris, lui confia, 3 ans après, la direction des Nouvelles-Catholiques. Ce fut dans cette place qu'il fit les premiers essais du talent de plaider, d'instruire et de persuader. Le roi ayant été informé de ses succès, le nomma chef d'une mission sur les côtes de Saintonge et dans le pays d'Aunis. Simple à la fois et profond, joignant à des manières douces une éloquence forte, il eut le bonheur d'opérer un grand nombre de conversions. En 1689, Louis XIV lui confia l'éducation de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri. Ce choix fut tellement applaudi, que l'académie d'Angers le proposa pour sujet du prix qu'elle adjuge chaque année. Le duc de Bourgogne devint, sous un tel maître, tout ce qu'il voulut. Fénelon orna son esprit, forma son cœur, et y jeta les semences du bonheur de l'empire français. Ses services ne restèrent point sans récompense; il fut nommé, en 1695, à l'archevêché de Cambrai. En remerciant le roi, il lui représenta (dit Mme de Sévigné) « qu'il ne pouvait regarder comme une récompense, une grâce qui l'éloignait du « duc de Bourgogne. » Il ne l'accepta qu'à condition qu'il donnerait seulement trois mois aux princes, et le reste de l'année à ses diocésains. Il remit en même temps son abbaye de Saint-Valery, et son petit prieuré, persuadé qu'il ne pouvait posséder aucun bénéfice avec son archevêché. Au milieu de la haute faveur dont il jouissait, il se formait un orage contre lui. Né avec un cœur tendre et une forte envie d'aimer Dieu pour lui-même, il se lia avec Mme Guyon, dans laquelle il ne vit qu'une âme éprise du même goût que lui. Les idées de spiritualité de cette femme excitèrent le zèle des théologiens, et surtout celui de Bossuet. Ce prélat voulut exiger que l'archevêque de Cambrai, autrefois son disciple, alors son rival, condamnat Mme Guyon avec lui, et souscrivit à ses *Instructions Pastorales*. Fénelon ne voulut sacrifier ni ses sentiments, ni son amie. Il la mettait au nombre de ces mystiques qui, portant le mystère de la foi dans une conscience pure, ont plus péché dans les termes que dans la chose, aussi savants dans les voies intérieures, qu'incapables d'en instruire les autres avec l'exactitude et la précision que demande la théologie. Il crut rectifier tout ce qu'on lui reprochait, en pu-

bliant son livre de l'*Explication des Maximes des saints*, 1697, in-12. Le style en était pur, vif, élégant et affectueux ; les principes étaient présentés avec art, et les contradictions sauvées avec adresse. On y voyait, dit un historien, un homme qui craignait également d'être accusé de suivre Molinos, et d'abandonner sainte Thérèse ; tantôt donnant trop à la charité, tantôt ne donnant pas assez à l'espérance. Bossuet, qui vit dans le livre de Fénelon quelques rapports avec des assertions déjà condamnées par la proscription du *Quietisme*, s'éleva contre cet ouvrage avec véhémence. Les noms de *Montan* et de *Priscille*, prodigués à Fénelon et à son amie, parurent indignes de la modération d'un évêque. « Bossuet, a dit un bel esprit de ce siècle, eut raison d'une manière révoltante ; et Fénelon mit de la douceur, même dans ses torts. » D'habiles théologiens ont cru que dans cette dispute, comme dans beaucoup d'autres, il y avait des suppositions qui n'existent pas dans la réalité ; que dans l'amour de Dieu on supposait tantôt des abstractions, des considérations précises ou négatives, aussi inutiles que fatigantes ; tantôt des motifs d'intérêt, des espérances explicites et formelles, également inconnues au véritable amour, qui saisit et embrasse intimement son objet, sans tant de raisonnement et de calcul. Quoi qu'il en soit, un historien très-instruit du fond de cette controverse, rapporte une anecdote qui sert beaucoup à faire connaître Fénelon. « On conseilla à Fénelon de faire diversion, en attaquant à Rome les sentiments et les livres de Bossuet, et en les accusant de détruire la charité pour établir l'espérance. Mais le pieux archevêque ne voulut pas user de récriminations contre un frère ; et comme on l'exhortait à se tenir en garde contre les artifices des hommes, que l'expérience lui avait si bien appris à connaître, il fit cette belle réponse : *Moriamur in simplicitate nostra* (mourons dans notre simplicité). » Cela ne l'empêcha pas de se défendre comme il le devait, et d'écrire beaucoup pour s'expliquer lui-même. Mais ses livres ne purent empêcher qu'il ne fût renvoyé dans son diocèse au mois d'août 1697. Fénelon reçut ce coup sans s'affliger et sans se plaindre. Son palais de Cambrai, ses meubles, ses papiers, ses livres, avaient été consumés par le feu dans le même temps, et il l'avait appris avec la même tranquillité. Innocent XII le condamna enfin en 1699, après 9 mois d'examen : soit que le savant et pieux prélat n'eût pas assez distingué les principes des vrais mystiques d'avec ceux de Molinos ; soit que dans des matières abstraites, cachées dans l'intimité de l'âme et des voies secrètes de Dieu, et dès lors difficiles à traiter sans obscurité et sans équivoques, il n'ait point mis cette exactitude théologique, cette précision d'idées et de langage, que demande la conservation de la foi et de la morale chrétienne (Voy. SAINT JEAN DE LA CROIX, RUSBROCH, TAULÈRE, etc.). Le pape avait moins été scandalisé du livre des *Maximes* que de la chaleur em-

portée de ses adversaires. Il écrivit à quelques prélats : *Peccavit excessu amoris divini. sed vos peccastis defectu amoris proximi*. Fénelon se soumit sans restriction et sans réserve ; il ne recourut pas à la distinction du fait et du droit ; il n'alléguait pas que les écrits publiés pour sa défense étaient, malgré les efforts de ses adversaires, restés hors d'atteinte. Il fit un *Mandement contre son livre*, et annonça lui-même en chaire sa condamnation. Pour donner à son diocèse un monument de son repentir, il fit faire, pour l'exposition du Saint-Sacrement, un soleil porté par deux anges, dont l'un foulait aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels était le titre du sien, quoique cette qualification n'eût été donnée à aucune des propositions condamnées. Après cette défaite, qui fut pour lui une espèce de triomphe, il vécut dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres, en philosophe chrétien. Il fut le père de son peuple et le modèle de son clergé. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, le fit aimer et respecter, même des ennemis de la France. Le duc de Marlborough, dans la dernière guerre de Louis XIV, prit soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toujours cher au duc de Bourgogne ; et lorsque ce prince vint en Flandre dans le cours de la même guerre, il lui dit en le quittant : *Je sais ce que je vous dois ; vous savez ce que je vous suis*. On prétend qu'il aurait eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu. Le maître ne survécut guère à son auguste élève, mort en 1712 ; il fut enlevé à l'Eglise, aux lettres et à la patrie, le 7 janvier, en 1715, à 63 ans, et fut généralement pleuré, surtout par Clément XI, qui lui destinait un chapeau de cardinal. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, sortis de sa plume, lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne, et animé par une imagination vive, douce et riante. Son style est coulant, gracieux, harmonieux ; les hommes d'un goût délicat voudraient qu'il fût plus rapide, plus serré, plus fort, plus fin, plus pensé, plus travaillé ; mais il n'est pas donné à l'homme d'être parfait. Ses principaux ouvrages sont : *Les Aventures de Télémaque*, composées, selon les uns, à la cour ; et fruit, selon d'autres, de sa retraite dans son diocèse. Un valet de chambre, à qui Fénelon donnait à transcrire cet ouvrage singulier, qui tient à la fois du roman et du poème épique, en prit une copie pour lui-même. Il n'en fit imprimer d'abord qu'une petite partie, et il n'y en avait encore que 208 pages sorties de dessous presse, lorsque Louis XIV, injustement prévenu contre l'auteur, et qui croyait voir dans le livre une satire continuelle de son gouvernement, fit arrêter l'impression de ce chef-d'œuvre ; et il n'a pas été permis d'y travailler en France, tant que ce prince a vécu. Après la mort du duc de Bourgogne, le monarque brûla tous les manuscrits que son petit-fils avait conservés de son précepteur. Fénelon passa toujours, à ses

yeut, pour un bel esprit chimérique et pour un sujet ingrat. Son *Télémaque* acheva de le perdre à la cour de France; mais ce livre n'en fut que plus répandu dans l'Europe. Les mains cherchèrent des allusions, et firent des applications. Ils crurent voir Mme de Montespan dans *Calypso*, Mlle de Fontanges dans *Eucharis*, la duchesse de Bourgogne dans *Antiope*, Louvois dans *Protésilas*, le roi Jacques dans *Idoménée*, Louis XIV dans *Sésostris*. Les gens de goût, sans s'arrêter à ces allusions, admirèrent dans ce roman moral toute la pompe d'Homère, jointe à l'élégance de Virgile, tous les agréments de la fable réunis à toute la force de la vérité. Ils pensèrent que les princes qui les méditeraient apprendraient à être hommes, à faire des heureux et à l'être. « C'est la sagesse elle-même, dit un philosophe moderne, qui y donne des leçons aux rois et aux peuples, non avec cette morgue, cet apprêt ridicule, ce verbe suffisant et orgueilleux, si fort en usage aujourd'hui, mais avec un ton simple et modeste, accompagné du charme de la vérité : elle enseigne aux rois les moyens de faire fleurir leurs empires, de soutenir l'éclat du trône, d'augmenter leur gloire, sans les tromper ni les éblouir par des projets chimériques, par des systèmes destructeurs, par des économies imaginaires : elle leur montre la source de l'abondance et du bonheur public, dans l'encouragement de l'agriculture, dans la protection active et vigilante du commerce, dans l'abolition du luxe, en renfermant chaque individu dans son état par de sages lois. Loin de faire retentir sans cesse aux oreilles des peuples ce cri turbulent et inquiet d'égalité, de liberté, elle leur dit : Vous êtes nés sous l'empire des lois, vous avez des maîtres, la patrie vous porte dans son sein ; soyez soumis aux lois ; obéissez à vos maîtres ; soyez sujets fidèles, aimez votre patrie, et sorgez que la religion, l'honneur, votre intérêt personnel, sont des chaînes sacrées qui vous lient à l'État, et que les rompre est un crime. » Quelques gens de lettres, tels que Faydit et Gueudeville, reprochèrent à l'auteur des anachronismes, des phrases négligées, des répétitions fréquentes, des longueurs, des détails minutieux, des aventures peu liées, des descriptions trop uniformes de la vie champêtre; mais leurs critiques, tombées dans l'oubli, n'ôtèrent rien de son mérite à l'ouvrage critiqué. Elles n'empêchèrent point qu'on n'en fit, et qu'on n'en ait fait depuis un très-grand nombre d'éditions. Les meilleures sont celles qui ont paru depuis 1717, année dans laquelle la famille de l'archevêque de Cambrai publia cette production, sur le manuscrit de l'auteur, en 2 vol. in-12, et la plus belle est celle d'Amsterdam en 1734, in-fol., avec des figures magnifiques. Il y en a aussi de très-belles éditions, réimprimées récemment, en 2 vol. in-4°, 2 vol. in-18, par Didot aîné, Didot jeune et Crapelet. On a fait des éditions à Rotterdam, à Liège et ailleurs, où l'on explique, dans des notes, toutes les allusions qui furent faites d'abord

par le public malin ; plusieurs de ces notes ont de plus un ton d'irréligion et de fanatisme de secte. Cependant on voit mettre indifféremment ces éditions entre les mains des jeunes gens. Il convient de leur donner des éditions sans notes. Les *Aventures de Télémaque* ont été traduites en prose dans toutes les langues de l'Europe, et même en grec et en latin. Elles ont été mises en vers français, mais sans succès, Paris, Didot, 1792, 6 vol. in-12, et traduites en vers allemands, en vers hollandais, en vers italiens et en vers latins; *Dialogues des Morts*, en 2 vol. in-12, réimprimés plusieurs fois en 1 vol. in-12. Le *Télémaque*, ou, pour mieux dire, les principales réflexions du *Télémaque* avaient été données pour thèmes au duc de Bourgogne; ces Dialogues lui furent donnés pour lui inspirer quelque vertu, ou pour le corriger de quelque défaut. Fénelou les écrivait tout de suite, sans préparation, à mesure qu'il les croyait nécessaires au prince; ainsi on ne doit pas être surpris s'ils sont quelquefois vides de pensées, si on y trouve des assertions peu réfléchies, des imputations mal fondées et pleines de préjugés nationaux; *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier*, avec une *Lettre sur la rhétorique et la poésie*, 1718, in-12, plusieurs éditions. Cette lettre, adressée à l'académie française, est un excellent morceau qui ne dépense point les Dialogues. L'auteur du *Télémaque* avait été reçu dans cette compagnie en 1693, à la place de Pellisson. Il lui fut utile plus d'une fois, par son goût pour les belles-lettres, et par sa grande connaissance de la langue; *Direction pour la conscience d'un roi*, composée pour le duc de Bourgogne, brochure in-12, estimée. On l'a publiée en 1734, et elle a été reimprimée à Paris en 1774, in-8°. *Abrégé des Vies des anciens philosophes*, autre fruit de l'éducation du duc de Bourgogne, in-12. Cet ouvrage n'est pas achevé. Un excellent *Traité de l'éducation des filles*, 1687, in-12; *OEuvres philosophiques*, ou *Démonstration de l'existence de Dieu par les preuves de la nature*, dont la meilleure édition est de 1726, à Paris, in-12. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, avait consulté, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, l'archevêque de Cambrai sur des points qui intéressent tous les hommes. Il demandait si on peut démontrer l'existence de Dieu; si ce Dieu veut un culte? Il faisait beaucoup de questions de cette nature, en philosophe, et l'archevêque répondait en philosophe et en théologien. Le P. Tournemine y a fait des additions. Des *OEuvres spirituelles*, Amsterdam, 1731, 5 vol. in-12, réimprimées plusieurs fois en 4 vol. in-12. On y voit un homme consommé dans les voies intérieures, dans la connaissance du cœur et de l'esprit humain; plus on a réfléchi en chrétien, plus on prend plaisir à les lire, plus on en sent la vérité et la profondeur. Des *Sermons*, 1744, in-12, faits dans la jeunesse de l'auteur, et qui sont au rang des productions médiocres en ce genre; plusieurs Ouvrages en faveur de la constitution *Unigenitus* et du Formu-

laire. Les ennemis de l'archevêque de Cambrai ont prétendu qu'il n'avait pris parti contre le jansénisme, que parce que le cardinal de Noailles s'était déclaré contre le quietisme; imagination aussi frivole que calomnieuse, directement opposée avec la vie et le caractère de cet homme célèbre, incapable de son naturel et par le genre de sa philosophie, et plus encore par sa religion, d'une si lâche et si odieuse hypocrisie. Pour se convaincre de la sincérité et de l'immutabilité de ses sentiments, touchant cette secte, il n'y a qu'à lire la lettre qu'il écrivit la veille de sa mort, et qui se trouve dans ses *OEuvres spirit.*, tom. IV, p. 358. « Je viens de recevoir l'extrême-onction. C'est dans cet état, où je me prépare à aller paraître devant Dieu, que je vous prie instamment de représenter au roi mes véritables sentiments. Je n'ai jamais eu que docilité pour l'Eglise, et qu'horreur des nouveautés qu'on m'a imputées. J'ai reçu la condamnation de mon livre avec la simplicité la plus absolue... Je prends la liberté de demander à Sa Majesté deux grâces, qui ne regardent ni ma personne ni aucun de miens. La première est qu'elle ait la bonté de me donner un successeur pieux, régulier, bon, et ferme contre le jansénisme, lequel est prodigieusement accrédité sur cette frontière, etc. L'autre grâce est qu'il ait la bonté d'achever avec mon successeur ce qui n'a pu être avec moi pour MM. de Saint-Sulpice, etc. » Quelques autres écrits, et un grand nombre de Lettres qu'on a promises au public. Fénelon avait fait, pour les princes ses élèves, une excellente *Traduction de l'Enéide* de Virgile : mais on ne sait ce qu'est devenu le manuscrit. Quelle perte, si cette version était dans le style du *Télémaque* ! Ramsay, disciple de l'archevêque de Cambrai, a publié la *Vie* de son illustre maître, in-12, la Haye, 1724. M. de Bausset a publié une *Histoire de Fénelon* très-estimée, 3<sup>e</sup> édition, 1817, 4 vol. in-8°. Les curieux qui la consulteront ne pourront s'empêcher d'aimer ce prélat, et de le pleurer. Il recevait les étrangers aussi bien que les Français, et ne leur cherchait pas des ridicules. *La politesse est de toutes les nations*, disait-il, *les manières de l'expliquer sont différentes, mais indifférentes, de leur nature*. Quoiqu'il eût beaucoup à se plaindre de Bossuet, il prit un jour le parti de ce prélat contre Ramsay, qui ne rendait pas assez de justice à son érudition. M. l'abbé de Querbeuf a donné, en 1787 et années suivantes, une édition complète de ses *OEuvres*, Paris, Didot, 9 vol. in-4°. Elles ont été réimprimées à Paris, en 1810, en 10 vol. in-8° et in-12, et à Toulouse en 19 vol. in-12 et en 1821-24, par MM. Goselin et Caron, 22 vol. in-8°. L'abbé Jauffret a publié les *OEuvres choisies de Fénelon* en 6 vol. in-12. M. Migne a donné les *OEuvres* (oratoires) complètes de *Fénelon et de La Rue*, en 1 vol. in-4°. Voy. GENOUDE.

FENELON (J. B. A. SALIGNAC DE), de la même famille que l'archevêque de Cambrai, né en 1714, à Saint-Jean-d'Estissac en Périgord, embrassa l'état ecclésiastique, et fut

aumônier de la reine Marie Leckzinska, épouse de Louis XV. Après la mort de cette princesse, il se retira dans le diocèse d'Autun, au prieuré de Saint-Sernin-du-Bois, dont il avait été pourvu en 1745, et il s'y fit bientôt remarquer par ses vertus bienfaisantes. Le pays ne contenait que des mainmortables; il les affranchit tous; il encouragea la culture des terres, établit des forges pour faciliter le débit du charbon abondant dans la contrée, et abandonna, pour les faire prospérer, le produit d'un étang qui formait la meilleure partie de son revenu. Dans une année de disette, il fit ouvrir à ses frais une grande route de Saint-Sernin à Conches, où se tenait un gros marché; il procura ainsi à ses vassaux le moyen de pouvoir transporter facilement leurs denrées, et aux femmes, aux enfants, aux vieillards employés dans ces travaux, une existence assurée dans ces temps de misère. Des circonstances imprévues l'appelèrent à Paris; il n'y voulut loger que dans un séminaire, celui des *Missions étrangères*; bientôt il eut connaissance de l'établissement formé par l'abbé de Pont-Briant en faveur des *petits Savoyards*. S'étant chargé de le diriger, il entreprit de faire connaître à ces jeunes infortunés les utiles vérités de la religion; et il aidait en même temps de sa bourse ceux qui des maladies ou le défaut d'ouvrage laissaient sans ressource. Pour les encourager au bien, il donnait de petites médailles de cuivre à ceux qui étaient constamment appliqués à leur devoir; et ces médailles, bientôt connues de la police, devinrent, pour ceux qui en étaient décorés, la plus puissante des recommandations. On le voyait souvent s'arrêter près d'eux, dans les carrefours, pour s'informer de leurs gains, les consoler quand ils n'en avaient pas obtenu, et leur demander quels étaient leurs besoins les plus urgents. Quand ses moyens étaient épuisés, il savait intéresser les riches en leur faveur. Des vertus aussi modestes auraient dû le préserver, ce semble, de la rage des révolutionnaires; cependant il fut arrêté comme suspect en 1793, et renfermé au Luxembourg. Les Savoyards réclamèrent en vain leur père et leur unique appui; il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 7 juillet 1794, à l'âge de 80 ans. Placé sur la charrette qui devait le conduire à l'échafaud, il ne cessa d'exhorter, de consoler ses compagnons d'infortune jusqu'au lieu du supplice, où il prononça sur eux les paroles de l'absolution; et l'on remarqua que le bourreau lui-même, pénétré tout à coup d'un respect involontaire, s'inclina devant ce saint prêtre, comme s'il désirait d'être absous du crime dont il allait être l'instrument. On trouve l'éloge de ce respectable ecclésiastique dans les *Annales philosophiques, morales et litt.*, faisant suite aux *Annales cathol.*, t. VIII, Paris, 1800, in-8°.

FENWICK (EDOUARD), évêque de Cincinnati, né dans le Maryland le 19 août 1766, vint terminer ses études, en 1784, chez les dominicains anglais de Borbeim, près Anvers en Belgique, fit profession dans leur maison

et reçut la prêtrise. Il y occupait une chaire lorsque les orages révolutionnaires l'obligèrent de fuir; il passa en Angleterre, où il resta jusqu'en 1804, et à cette époque il obtint de ses supérieurs la permission de se consacrer à l'instruction de ses compatriotes d'Amérique. Mgr Carrol, évêque de Baltimore, l'envoya dans le Kentucky, où le P. Fenwick érigea, en grande partie à ses frais, un couvent de son ordre et une école. Plusieurs missionnaires sont sortis de cet établissement. Ses services le firent nommer provincial par sa congrégation, mais il refusa cette dignité. En 1810, le P. Fenwick parcourut seul les forêts de l'Ohio, et il mérita d'être surnommé l'*apôtre de l'Ohio*. Le P. Young lui fut bientôt adjoint. En 1821, Pie VII, ayant érigé un évêché à Cincinnati, fit choix, pour occuper ce siège, du P. Fenwick, qui fut sacré le 13 janvier 1822, dans son couvent de Sainte-Croix, par Mgr Flaget évêque de Bardstown. En 1824, le nouveau prélat fit un voyage en Europe, pour y obtenir des secours; car son expansive charité l'avait réduit à un dénûment presque absolu. Aussi voulait-il déposer ses fonctions aux pieds du souverain pontife; mais Léon XII l'obligea de les conserver, et il repartit avec quelques nouvelles ressources et des encouragements. Le P. Fenwick était administrateur des territoires du Michigan et du Nord-Ouest, de sorte que sa juridiction s'étendait sur des pays immenses. Il se signala dans ses fonctions épiscopales par un grand nombre de travaux importants, et succomba, le 26 septembre 1832, au choléra-morbus, dont il fut atteint à Wooster, dans le comté de Wayne, en retournant d'une de ses courses pénibles dans les parties éloignées de son vaste diocèse.

**FERDINAND III** (saint), fils d'Alfonse IX, né l'an 1200, parvint à la couronne de Castille par l'abdication volontaire de sa mère, la reine Bérengère, en 1217, et à celle de Léon par la mort de son père en 1230. Dès l'an 1223, il avait commencé à faire la guerre aux Maures, et leur avait pris Baeza et Uséda. Ce fut en 1236 que Cordoue tomba en son pouvoir. Elle contenait 300,000 âmes; et l'on vit un roi chrétien occuper le palais d'Abderrame, dit le *Grand*, trois siècles après l'époque où il fut construit. Il convertit en église sa superbe *mosquée*, chef-d'œuvre d'architecture moresque, où l'on compte 12,000 colonnes, et qui est encore aujourd'hui la cathédrale de Cordoue. Al-Mansour y avait fait apporter les cloches de Compostelle sur les épaules des chrétiens, et Ferdinand les fit reporter en Galice sur celles des Maures. Après la prise de Cordoue, les rois maures de Murcie et de Grenade se déclarèrent tributaires de Ferdinand. Ce prince tourna ses armes contre Séville: deux ans se passèrent dans les préparatifs et à la construction d'une flotte qui, placée à l'embouchure du Guadalquivir, bloquait le port de Séville, et interceptait tous les convois envoyés d'Afrique. Après une opiniâtre défense, Séville capitula *Auto de vivrés*. Peu de temps après, Ferdi-

mand prit Xérès, où avait péri, cinq siècles et demi auparavant, don Rodrigue, dernier roi goth en Espagne, qui tomba au pouvoir des Musulmans. Il mourut en 1252, occupé du projet de conquérir le royaume de Maroc. Son successeur fut Alfonse X, qu'il avait eu de Béatrix de Souabe. Il avait épousé en secondes noces Jeanne de Ponthieu, fille du comte Simon et de Marie, petite-fille de France. Blanche de Castille, mère de saint Louis, était sœur d'Alfonse IX, père de Ferdinand. Ce prince, cousin-germain de saint Louis, fut aussi saint, et peut-être plus grand homme que lui. Il fit des lois sages comme ce roi de France; il humilia les grands qui tyrannisaient les petits, purgea ses États des brigands et des voleurs, établit le conseil souverain de Castille, fit rassembler les lois de ses prédécesseurs en un *Code*, et donna une nouvelle face à l'Espagne. Son zèle pour la foi fut sans bornes; sa piété, sa vie austère et exemplaire, sa magnificence dans tout ce qui concerne le culte de Dieu, furent constamment regardées par les peuples chrétiens comme les vraies causes qui tenaient la victoire attachée à sa personne et à ses armées. Les philosophes ne lui pardonneront pas d'avoir poursuivi les hérétiques, et fait punir les dogmatiseurs; mais c'est une nouvelle preuve que leur suffrage n'est pas fait pour honorer la véritable grandeur. Clément X le mit au nombre des saints. Le cardinal don Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède et ministre de Ferdinand III, a écrit son histoire sous le nom de *Chronique*, Séville, 1616; Medina del Campo, 1667, in-fol. L'abbé Ligny a écrit, en français, la *Vie* de ce prince, Paris, 1759, in-12.

**FERDINAND** ou plutôt **FERNAND** ou **FRENAND** (**CHARLES**), natif de Bourges, musicien, philosophe et orateur, quoique aveugle dès l'enfance, professa la philosophie, la théologie et les belles-lettres à Paris. Le pape Innocent VIII, informé de la sainteté de sa vie et de son savoir, lui permit de prendre l'ordre de diacre en vertu duquel il exerça le ministère de la prédication avec beaucoup de zèle et d'éloquence. Il se fit moine dans l'abbaye de Chezal-Benoît, à trois lieues d'Issoudun, en 1494; il changea de résidence en 1510, et se rendit à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, dont il devint bibliothécaire, et où il mourut le 17 juin 1517. Il était en relation avec Guillaume Budé, Jacques Lefèvre, Josse Clichtove, Fauste Andrelini, Charles Bouille, Josse Badius, et fort lié avec Robert Gaguin, Jean Raulin et autres. On a de lui: *Epistola paranetica observationis regulæ benedictinæ, ad Sagienses monachos*, 1512, in-4°; *De tranquillitate animi libri duo*, 1512; deux livres sur l'*Immaculée Conception* (en latin); des *Conférences monastiques adressées à Jean Fernand son frère* (en latin), 1515; *Epistole* (sic) *familiales ad Robertum Gaguinum*, s. d., in-4°, de 28 feuillets, sans chiffres, réclames, etc.; *Epistolæ*, Paris, 1506, grand in-8°.

**FERDINAND MARTINEZ**, dit de *Sainte-Marie*, carme déchaussé et général de son

ordre, né près d'Astorga en 1556, visita les monastères établis en France, envoya des missionnaires en Perse, et fonda des maisons de son ordre à Ispahan, Schiraf, Ormus et Bender-Abbassi. Il vint à Rome, fut nommé confesseur d'Urbain VIII, commissaire des sept provinces réformées de l'ordre de Saint-François en Italie, et mourut à Rome en 1631, après avoir rempli, à la satisfaction du souverain pontife, plusieurs missions importantes auprès de différentes puissances de l'Europe. Il laissa quelques écrits relatifs à sa congrégation.

**FERDINAND de SAINT-JACQUES**, de l'ordre de la Merci, un des plus éloquents prédicateurs de l'Espagne, né vers 1544, à Séville; mort dans la même ville en 1639, a laissé : 2 vol. de *Sermons* et des ouvrages de piété.

**FERDINAND de JÉSUS**, carme déchaussé, né à Jaen en 1571, mort à Grenade en odeur de sainteté en 1644, professa avec distinction la théologie scolastique et morale dans diverses provinces de l'Espagne, et mérita par sa rare éloquence dans le ministère de la parole évangélique le surnom de *Nouveau Chrysostome*. On trouve dans les bibliographies de son ordre la liste de 62 ouvrages qu'il avait composés; les principaux sont : des *Commentaires* sur plusieurs livres d'Aristote, et sur quelques parties de la Somme de saint Thomas; des *Traité de théologie*; une *Grammaire grecque*; une *Grammaire hébraïque*; 265 *Sermons*.

**FERDINAND (JEAN)**, jésuite de Tolède, mort à Palencia en 1595, à 59 ans, est auteur d'un ouvrage intitulé *Divinarum Scripturarum Thesaurus*, in-fol., 1594. C'est une explication des passages difficiles de l'Écriture sainte par ordre alphabétique. Il devait en donner deux autres vol. — Il ne faut pas le confondre avec **JEAN FERDINAND**, dominicain aragonais, qui a donné, 3 ans avant sa mort, arrivée en 1625, un *Commentaire sur l'Écclésiaste*, à Rome, in-fol. Il y prouve la conformité de la Vulgate avec le texte hébreu.

**FERLET** (l'abbé **EDME**), né vers 1750, fut d'abord professeur de belles-lettres à l'université de Nancy. Il devint ensuite secrétaire en second de l'archevêché de Paris, sous **MM.** Christophe de Beaumont et de Juigné, puis fut, jusqu'à la révolution, chanoine de Saint-Louis du Louvre. Outre des *Réflexions* qui lui sont attribuées sur une lettre adressée (par l'abbé Massillon) à *M. l'évêque de Senes* (*M. de Beauvais*), ou sujet de son *Oraison funèbre de Louis XV*, Louvain (Paris), 1776, in-8°, on cite de l'abbé Ferlet : *Sur le bien et le mal que le commerce des femmes a fait à la littérature*, ouvrage couronné par l'académie de Nancy, 1772, in-8°, imprimé à la suite d'un Discours prononcé au nom de l'académie par le chevalier de Solignac; *De l'abus de la philosophie par rapport à la littérature*, Nancy, 1773, in-8°; *Eloge de M. le chevalier de Solignac, secrétaire du cabinet du feu roi de Pologne*, Londres et Paris, 1774, in-8°; *Oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris*, 1784, in-8°; *Observa-*

*tions littéraires, critiques, politiques, militaires, géographiques, etc., sur les histoires de Tacite*, avec le texte latin corrigé, Paris, 1801, 2 vol. in-8°, ou 1 vol. in-4°, avec planches; *Réponse à un écrit anonyme intitulé : Avis aux lecteurs sans partialité*, Paris, 1801, in-8°. Cet Avis était une critique des précédentes Observations. L'abbé Ferlet mourut à Paris le 24 novembre 1821.

**FERLONI (SÉVERIN-ANTOINE)**, savant ecclésiastique, né dans l'Etat de l'Eglise en 1740. Ses succès dans la chaire lui méritèrent la dignité de grand prince de l'ordre Constantinien. Il s'occupa alors de l'*Histoire des variations de la discipline de l'Eglise*, qui pouvait former, dit-on, trente volumes, et qu'il était sur le point de terminer lorsque l'irruption des armées françaises dans Rome, en 1798, y donna naissance au gouvernement républicain. Ses papiers furent brûlés ou enlevés, et il perdit en un instant le fruit de trente années de travail. Réduit presque à la misère par la perte de ses dignités, et manquant de cette fermeté de caractère qui tient l'homme vertueux au-dessus des plus extrêmes disgrâces, il vendit sa plume à ceux mêmes qui avaient causé sa ruine. Il composa plusieurs homélies en faveur de Bonaparte : on cite entre autres un discours sur la conscription. Ces services lui valurent la place de théologien du conseil particulier du vice-roi à Milan. Ce fut lui qui composa par ordre de la cour ces lettres véhémentes que l'on fit souscrire par quelques évêques et quelques chapitres d'Italie, qui furent publiées avec ostentation à Milan et à Paris. Le complaisant Ferloni composa aussi un *Traité de l'autorité de l'Eglise*, en trois volumes, où il soutenait les principes que le gouvernement français voulait faire prévaloir; mais les censeurs ayant courageusement refusé leur approbation, le livre ne parut point, et les événements de 1814, l'ont probablement condamné à un éternel oubli. Ferloni mourut à Milan le 23 octobre 1813, sans avoir joui du fruit d'une conduite si méprisable; le peu de secours pécuniaires qu'il recevait du gouvernement suffisait à peine pour le faire subsister.

**FERNANDEZ (ANTOINE)**, né à Coïmbre en 1552, se fit jésuite, fut professeur d'Écriture sainte à Evora, et se consacra ensuite aux missions dans les Indes orientales. De retour à Lisbonne, il y prêcha avec beaucoup de fruit, et mourut, consumé de travaux, à Coïmbre, le 14 mai 1628. On a de lui un *Commentaire sur les visions de l'Ancien Testament*, imprimé à Lyon.

**FERNANDEZ (ANTOINE)**, jésuite portugais, né à Lisbonne en 1566, fut envoyé à Goa en 1602, et pénétra, deux ans après, en Abyssinie, déguisé en Arménien. Il résida trente ans dans ce pays, et s'attira l'estime et la protection de Socinius ou Melec-Segued, qui était monté sur le trône en 1607, et avait embrassé la religion catholique. Ce prince chargea Fernandez d'une mission auprès du roi d'Espagne Philippe IV et du pape Paul V. Le jésuite demanda pour l'accompagner Fé-

cur *Egzy* (c'est-à-dire chéri du Seigneur), homme considéré en Ethiopie, et plein de zèle pour la religion catholique. Pour éviter de traverser les provinces alors révoltées, où ils auraient été arrêtés et leurs dépêches saisies, ils durent prendre la route de Naréa, qui était la plus longue, mais aussi la plus sûre, afin d'arriver par cette voie à Mélinde, sur l'Océan des Indes, où l'on s'embarquerait pour Goa. Fernandez et son compagnon partirent de Goïam au mois de mars 1613. Arrivés dans l'Alaba, ils furent arrêtés et mis en prison par ordre du souverain de ce pays, qui était mahométan. Il les aurait fait mourir sans les lettres et les présents du monarque des Abyssins. Enfin il consentit à les relâcher, mais à condition qu'ils rebrousseraient chemin. Ils furent donc obligés de revenir à Goïam, après dix-huit mois d'un voyage pénible, et dans lequel ils avaient plusieurs fois risqué de perdre la vie. Après la mort du P. Paez, qu'il assista à ses derniers moments, il remplit quelque temps les fonctions de chef de la mission; mais Fadillas, qui succéda à Socinios, mort en 1632, ayant expulsé de ses Etats tous les prêtres catholiques, le P. Fernandez revint à Goa, où il mourut le 12 novembre 1642. On connaît de ce Père, en éthiopien, un *Traité des erreurs des Ethiopiens*, Goa, 1642, in-4°, imprimé avec des caractères éthiopiens, envoyés par Urbain VIII; dans la même langue, une *Traduction du Rituel romain*, 1626; en dialecte amharique, des *Instructions pour les confesseurs*, avec d'autres ouvrages ascétiques; *Voyage à Gingiro, fait avec Fécur-Egzy, ambassadeur envoyé par l'empereur d'Ethiopie en 1613, contenant la route pénible et dangereuse du voyageur, sa captivité, sa délivrance ainsi que la description des royaumes de Naréa, de Gingiro et de Cambate, avec des particularités curieuses*. Ce voyage a été inséré dans le tome II d'un recueil publié en hollandais par Van-der-Aa, 1707, 2 vol. in-12, avec une carte bien gravée, mais peu exacte. Cette relation y est renfermée en 22 pages; elle est curieuse, mais laisse bien des choses à désirer. Moréri attribue à Fernandez un autre ouvrage en éthiopien, intitulé *Trésor de la foi*, dans lequel il résume un écrit dans la même langue, d'un Ethiopien schismatique, appelé Ras-Athanate.

FERNANDEZ (JEAN-PATRICE), jésuite et missionnaire au Paraguay, était aussi Espagnol. Il a publié la *Relation historique de la mission chez la nation appelée Chiquitos*, Madrid, 1726, 1 vol. in-8°; elle a été traduite en allemand, Vienne, 1729, 1 vol. in-8°, et en latin, ibid., 1733, 1 vol. in-4°; elle contient l'histoire des Chiquitos et celle de quelques nations voisines. On n'y trouve guère d'autres détails que ceux qui ont rapport à la mission. Le P. Jean-Patrice se disposait à en aller fonder une dans le Chaco, lorsqu'il mourut en 1672.

FERNANVILLE (PIERRE-SIMON CHAPEROU DE SAINT-ANDRÉ DE), prêtre du diocèse de Meaux, mort le 20 octobre 1757, âgé de 68

ans, joua un rôle dans le parti des anti-constitutionnaires. On a de lui : *La préface de la seconde colonne des Exemples; Explication de l'Apocalypse; Lettres à madame Mol*, in-4°.

FERNE (HENRI), Anglais, fils de l'antiquaire sir John Ferne, qui composa un *Traité intitulé the Blason of gentry*, et mourut vers 1610, naquit à York en 1602, embrassa l'état ecclésiastique et s'attacha à l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, auprès duquel il remplit les fonctions de chapelain durant ses infortunes : il fut nommé, lors de la restauration, directeur du collège de la Trinité à Cambridge, élu deux fois vice-chancelier de cette université, et mourut en 1661, peu de temps après avoir été consacré évêque de Chester. Il passe pour avoir beaucoup aidé Walton dans la rédaction de sa Bible polyglotte, et il a publié lui-même plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : *The Resolving of Conscience*, etc., imprimé à Cambridge, en 1642, à Oxford, en 1643; *Episcopacy and presbytery considered*, Londres, 1647; *On the division between the english and romish Church upon the reformation*, ibid., 1655, etc.

FÉROUX (CHRISTOPHE-LÉON), religieux bernardin et économiste, né l'an 1730 à Frévent, près l'abbaye de Saint-Pol en Artois, fut, dès l'âge de 27 ans, prieur dans son ordre. Placé à la tête de plusieurs maisons auxquelles étaient attachées des possessions étendues, il s'appliqua à en améliorer l'exploitation et à la rendre plus productive, et il consigna les résultats de ses observations et de ses expériences dans ses *Vues d'un solitaire patriote*, Paris, 1784, 2 vol. in-12, anonyme. L'auteur s'y propose de diminuer graduellement l'inégalité des fortunes par le morcellement des propriétés; il y défend l'utilité politique des ordres religieux, et montre le bien qu'ils faisaient, notamment par les secours qu'ils distribuaient continuellement aux indigents : « Croit-on, dit-il, qu'un laïque qui possède-rait les biens de l'archevêché de Paris, « voudrît imiter le vertueux prélat (M. de « Juigné) qui les possède?... Les célestins « de cette ville distribuaient, tous les ans, « douze mille livres aux pauvres de leur « quartier. Pense-t-on qu'un laïque qui achè- « terait les biens de cette maison fût aussi « généreux que ces religieux? Quel est le « laïque, propriétaire de la maison de Saint- « Lazare qui voudrît nourrir trois cents pau- « vres par semaine? etc. » Ces *Vues* eurent, en 1788, une seconde édition que l'auteur augmenta d'une troisième partie intitulée : *Nouvelle institution nationale*, in-12 de 300 pag., où il montre le parti que l'on pourrait tirer des monastères pour l'éducation publique. En 1793, parurent ses *Vues politiques sur la division des grandes propriétés*, in-12 de 24 pages. Dom Féroux dut peut-être à son titre de professeur de culture d'échapper aux proscriptions des temps de la terreur, et il fut admis dans la société académique des sciences nouvellement formée. Il mourut à Paris en 1803.

**FERRAND** (*Fulgentius Ferrandus*), diacre de l'église de Carthage au VI<sup>e</sup> siècle, disciple de saint Fulgence, fut un des premiers qui se déclarèrent contre la condamnation des *Trois Chapitres*, et particulièrement contre celle de la *Lettre d'Ibas*. On a de lui une *Collection abrégée des Canons*, une *Exhortation au comte Reginus* sur les devoirs d'un capitaine chrétien, et quelques autres morceaux que le jésuite Chifflet fit imprimer à Dijon en 1649, in-4°.

**FERRAND** (Louis), né à Toulon le 3 octobre 1645, était avocat au parlement de Paris, où il mourut en 1699; mais il est moins connu sous cette qualité que sous celle d'érudit. Il avait une connaissance assez étendue des langues et de l'antiquité, mais cette connaissance était un peu confuse. Il accablait son lecteur de citations entassées sans choix, il écrit en savant qui n'est que savant et qui raisonne de même. On a de lui un gros *Commentaire latin* sur les Psaumes, in-4°, 1683; *Réflexions sur la religion chrétienne*, 1679, 2 vol. in-12, qui offrent plusieurs questions curieuses de chronologie et d'histoire, et une explication des prophéties de Jacob et de Daniel sur le Messie; *Psautier latin-français*, 1686, in-12; quelques écrits de controverse, parmi lesquels on distingua dans le temps son *Traité de l'Eglise* contre les hérétiques, et principalement contre les calvinistes, Paris, 1685, in-12, traité dont le clergé de France fut si content, qu'il augmenta de deux cents livres la pension de 800 qu'il lui avait accordée en 1680; *Traité de la connaissance de Dieu*, publié avec des notes par un moine bénédictin de Saint-Bertin en Artois, Paris, 1706, in-12; une Lettre et un Discours pour prouver le monachisme de saint Augustin, opinion qui n'est pas adoptée par les bons critiques.

**FERRARI** (BARTHÉLEMI), *Ferrarius*, gentilhomme milanais, né l'an 1497, institua, en 1533, de concert avec deux autres gentilhommes, Antoine-Marie Zacharie et Jacques-Antoine Morigia, l'ordre des Barnabites, ou Clercs réguliers de Saint-Paul, qui fut approuvé par le pape Paul III, et qui se rendit si utile à l'Italie et à l'Allemagne. Ferrari mourut supérieur général de cette congrégation, en 1544, avec une grande réputation de sainteté.

**FERRARI** (FRANÇOIS-BERNARDIN), prêtre de la congrégation des Oblats, docteur de Milan, sa patrie, naquit en 1577, et mourut en 1669, à 92 ans. Il parcourut, par ordre du cardinal Frédéric Borromée, archevêque de cette ville, l'Espagne et l'Italie, pour recueillir des livres et des manuscrits. Il fit une riche moisson, et dès lors la Bibliothèque ambrosienne eut un nom dans l'Europe littéraire. On lui doit plusieurs ouvrages, pleins d'érudition et de recherches curieuses. Il écrit nettement et méthodiquement. Les principaux sont : *De antiquo epistolarum ecclesiasticarum genere*, Milan, 1612; Venise, 1615, in-8°. L'auteur y traite de toutes les formes d'épîtres, pascales, encycliques, pacifiques, etc., en usage parmi les évêques et

le clergé des premiers siècles; *De ritu sacramentorum Ecclesie catholicae concionum*, Milan, 1620, in-4°. Jean-Georges Grævius a redonné au public ce savant ouvrage sur les anciennes coutumes de l'Eglise à l'égard des prédications, Utrecht, 1692, in-4°. Quelques bibliographes ont dit que le succès de ce livre excita la jalousie du cardinal, et qu'il fit tout ce qu'il put pour le supprimer, parce qu'il vit que son traité *De concionante Episcopo*, qu'il mit au jour dans le même temps, était éclipsé par celui de Ferrari; mais cette anecdote, déjà réfutée par le caractère du sage et vertueux prélat, l'est encore par les faits et les dates. Le livre de l'archevêque ne vit le jour qu'en 1632, après sa mort, et 12 ans après la publication de celui de Ferrari, imprimé en 1620, in-4°. Cet ouvrage était un des plus rares ambrosiens, avant qu'on le réimprimât. L'édition originale de 1620 est la plus recherchée. *Des applaudissements et des acclamations des Anciens*; en latin, ouvrage divisé en sept livres, et imprimé à Milan en 1627, in-4°; un *Traité des funérailles des chrétiens*.

**FERRARI** (JEAN-BAPTISTE), jésuite de Sienna, né en 1580, mort en 1655, donna au public, en 1622, un *Dictionnaire syriaque*, in-4°, sous le titre de *Nomenclator Syriacus*, très-utile à ceux qui s'appliquent aux langues orientales. L'auteur s'est principalement attaché à expliquer les mots syriaques de la Bible : travail dans lequel il fut aidé par des savants Maronites. On a encore de lui : *De malorum aureorum cultura*, Rome, 1646, in-fol.; et *De florum cultura*, Rome, 1633, in-4°; et en italien, Rome, 1638, in-4°.

**FERRARI** (PHILIPPE), religieux servite, né à Ovillo, village près Alexandrie de la Paille, dans le Milanais, fut appelé par ses confrères aux premières charges de la congrégation, et mérita l'estime particulière des papes Clément VIII, Paul V et Urbain VIII; il mourut en 1626. On a de lui : *Nova topographia in martyrologium romanum*, Venise, 1609, in-4°; *Epitome geographica in quatuor libros divisa*, Pavie, 1605, in-4°; *Catalogus sanctorum Italiae*, Milan, 1613, in-4°; *Catalogus sanctorum qui in Martyrologio non sunt*, Venise, 1625, in-4°; *Topographia poetica*, qui n'est autre chose qu'un dictionnaire de l'ancienne géographie, Pavie, 1612, in-4°; 1627, in-8°; *Lexicon geographicum*, Milan, 1627, in-4°. Cet ouvrage, le plus célèbre des écrits de Ferrari, fut réimprimé par les soins de l'abbé Baudrand, à Paris, en 1670, in-fol.; mais l'éditeur, au lieu de corriger les inexactitudes qui s'y trouvaient, y en ajouta de nouvelles.

**FERRARI** (JEAN-BAPTISTE, l'abbé), né à Treviso, près d'Este, le 21 juin 1732, et mort à Padoue le 14 avril 1806, après avoir été préfet des études du séminaire de cette ville, est auteur de différents ouvrages écrits en latin et qui traitent pour la plupart des matières religieuses. On lui doit aussi quelques *Opuscules poétiques* qui ont du mérite, mais qui sont restés manuscrits : ce sont des *Dialogues*, des *Odes*, des *Élégies* et des *Epi-*

*grammes*. Ses meilleures productions sont : *Laudatio in funere Clementis XIII*, in-4°, Padoue, 1769 ; *Vita Egidii Forcellini*, ibid., 1792, in-4° ; *Vite illustrium virorum seminarum Patavinensis*, ibid., 1799, in-8° ; *Vita Jacobi Facciolati*, ibid., 1799, in-8° ; *Vita Pii VI, cum appendice*, ibid., 1802, in-4°.

FERRARI (LOUIS-MARIE-BARTHÉLEMI), né à Milan le 5 juin 1747, fut admis, en 1764, dans la congrégation des Barnabites, où il reçut le prénom de Barthélemi. Il professa, pendant trente années, les mathématiques et la philosophie, jusqu'en 1810, époque de la suppression des Barnabites et des autres congrégations enseignantes que l'empereur Joseph II avait laissées subsister en Lombardie. Il fut appelé, en 1816, par le comte Scopoli, directeur général de l'instruction publique, à occuper la chaire d'instruction religieuse, créée dans le lycée de Saint-Alexandre à Milan, et mourut le 19 mai 1820. Indépendamment de savants ouvrages sur l'hydraulique, dont il avait fait une étude particulière, on a de Ferrari plusieurs ouvrages religieux, en italien, tels que les suivants : *Mémoire sur la mission du prophète Moïse*, avec une *Dissertation sur le Pentateuque samaritain* ; *De la vérité de la religion chrétienne*, avec un *Appendice sur les mystères* ; *Introduction à l'étude de la religion révélée*. L'auteur a fait entrer dans cet ouvrage les leçons qu'il donnait comme professeur au lycée de Milan.

FERRARINI (JOSEPH-MARIE-FÉLIX), dominicain milanais, commissaire du saint Office, né en 1670, mort en 1744, a laissé : *Ragguaglio istorico della vita di santo Vincenzo Ferreri*, Milan, 1752, in-4°.

FERRE (VINCENT), dominicain, natif de Valence en Espagne, enseigna la théologie avec réputation à Burgos et à Rome, puis à Salamanque, où il mourut vers 1683. On a de lui des *Commentaires* estimés en Espagne, sur la Somme de saint Thomas, 8 vol. in-fol. Il résout toutes les difficultés avec beaucoup de netteté et de précision.

FERREIRA (CHRISTOPHE), missionnaire portugais, né à Torres-Vedras, en 1580, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de 16 ans ; il passa au Japon en 1609, et y demeura jusqu'à l'an 1633. Malgré les persécutions auxquelles il fut en butte, son zèle ne se ralentit pas et on le vit répandre partout les lumières de l'Évangile. Cependant, ayant été arrêté, et sommé d'opter entre la mort et l'abandon de sa foi, après quatre heures des tortures les plus cruelles, la douleur l'emporta ; déplorant ensuite amèrement sa faiblesse, il se livra volontairement au martyre, qu'il souffrit à Nangasaki, vers l'an 1652, âgé de soixante-douze ans. On a de lui : *Annuaire littéraire e Japonia, anni 1627*.

FERREIRA (GASPARD), aussi jésuite portugais, né à Castro-Journo, prit l'habit en 1588, à l'âge de dix-sept ans. Il fut envoyé aux Indes en 1593, et y enseigna dans son couvent les lettres humaines et sacrées. Ayant passé à la Chine, avec le P. Ricci, il prêcha la religion à Pékin, pendant l'espace

de quarante années, et mourut le 27 décembre 1649. Le P. Gaspard a composé et fait imprimer en langue chinoise des *Vies des saints* pour chaque mois, avec des passages de l'Écriture et des Pères, et un recueil de *Méditations* sur les quinze mystères du Rosaire.

FERREOL (saint), premier évêque de Besançon, était d'une illustre famille d'Athènes. Ayant accompagné saint Irénée dans les Gaules, il fut envoyé par lui dans la Séquanie avec saint Ferjeux, son frère, qui était diacre. Les deux apôtres se fixèrent à Besançon, où ils vécurent cachés pendant quelque temps. Le jour ils vauaient à leur saint ministère, et la nuit ils se retiraient dans une grotte à quelque distance de la ville. Le préfet romain Claude, ayant été informé des conversions qu'ils opéraient, les fit arrêter et conduire devant son tribunal. Ses menaces ni ses promesses n'ayant pu les porter à sacrifier aux faux dieux, il les livra aux bourreaux qui, après avoir épuisé leur rage sur les deux saints, leur tranchèrent la tête le 16 juin 211. Les restes des martyrs furent enlevés secrètement pendant la nuit par des personnes pieuses, et déposés dans le voisinage de la grotte qu'ils avaient habitée. Ces vénérables reliques furent découvertes, en 370, sous l'épiscopat de saint Agnan. La fête de ces deux martyrs est célébrée, dans le diocèse de Besançon, le 16 juin, et celle de l'invention de leurs reliques le 5 septembre.

FERREOL ou FORGEOT (saint), martyr de Vienne dans les Gaules, fut mis à mort, à ce que l'on croit, sous le règne de Dioclétien et de Maximien. — Il faut le distinguer de saint FERRÉOL, évêque de Limoges en 591, sous le règne de Chilpéric ; et de saint FERRÉOL, évêque d'Uzès en 533. On a de celui-ci une *Règle monastique*, insérée par Holstenius dans son *Codex Regularum*.

FERRERAS (don JEAN DE), né le 7 juin 1652 à Labaneza, dans le diocèse d'Astorga, fit de brillantes études dans l'université de Salamanque, et obtint au concours la cure de Saint-Jacques de Talavera, dans le diocèse de Tolède. Le cardinal Porto-Carrero, qui le nomma son confesseur, lui donna celle de Saint-Pierre de Madrid. Le nonce du pape le fit théologien et examinateur de son tribunal, et l'inquisition le nomma son qualificateur et son proviseur. Le roi d'Espagne voulut aussi qu'il assistât aux juntes d'État et à son conseil privé. Quelque temps après, Ferréras refusa deux évêchés considérables, malgré les instances que lui fit la cour pour les lui faire accepter. L'académie de Madrid le choisit, l'année même de sa fondation, en 1713, pour un de ses membres, et le roi lui donna la charge de garde de sa bibliothèque. Ferréras fut très-utile à l'académie naissante par ses lumières, surtout pour la composition du *Dictionnaire espagnol*, entrepris et publié par cette illustre compagnie en 1739, en 6 volumes in-folio. Ferréras était mort quatre ans auparavant, en 1735. On a de ce savant espagnol un assez grand nombre

d'ouvrages de théologie, de philosophie, de belles-lettres et d'histoire. Les principaux sont : *Disputationes theologicae de Deo uno et trino*, etc., Madrid, 1735, 2 vol. in-4°, ouvrage très-estimé; *Parænesis ad Galliarum parochos*, Madrid, 1696, où il exhorte les curés de France à la plus entière soumission aux décrets du saint-père; *Dissertatio de prædicatione Evangelii in Hispania per sanctum apostolum Jacobum Zebedæum*, Madrid, 1705, avec une suite intitulée : *Dissertatio apologetica*, etc. Ces dissertations historiques, dans lesquelles l'auteur défend une tradition attaquée par le P. Lupus, Dupin et d'autres critiques, ont été traduites en plusieurs langues; *diverses Poésies*, en espagnol, Madrid, 1726, 1 vol. in-8°. Mais le plus considérable des ouvrages de Ferréras est son *Histoire d'Espagne*, Madrid, 1700-1727, 16 vol. in-4°, la plus exacte, la plus impartiale et la plus complète de toutes les histoires générales de son pays qui eussent paru avant lui. Elle remonte à la première origine des peuples d'Espagne, et finit en 1589, quatre ans avant la reddition de Grenade. D'Hermilly la traduisit en français, Paris, 1751, 10 vol. in-4°.

FERRERI (ZACHARIE), né à Vicence en 1479, d'une famille de Milan, étudia le droit canonique à Padoue, et entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Benoît de la congrégation du Mont-Cassin. Passionné pour l'étude, et surtout pour la poésie, il s'était formé dans sa cellule une bibliothèque considérable; mais soit que les livres ne fussent pas conformes aux études de son état, soit que cette espèce de propriété fût contraire à la règle, le président de la congrégation fit enlever la bibliothèque. Après avoir prié inutilement qu'on lui rendît ses livres chéris, Ferreri résolut, dans son chagrin, de passer dans l'ordre des Chartreux. Ses supérieurs s'y opposèrent; cependant, sans tenir compte de ce refus, il s'y réfugia. Mais réclamé par ses supérieurs, il fut forcé de revenir dans son monastère, d'où on l'envoya, en 1506, continuer ses études à Rome. Après y avoir été fait docteur en droit civil et canonique, il y reçut la couronne poétique. Son dessein de se faire chartreux l'occupait continuellement. Etant à Venise en 1508, il entra au noviciat de cet ordre, et prit le nom de frère Zacharie-Benoît; de nouveaux obstacles l'empêchèrent encore de faire sa profession. Son mérite et ses talents l'ayant fait nommer abbé de Subbacio, il assista en cette qualité au concile de Pise, convoqué en 1511, contre le pape Jules II, et en fut nommé secrétaire. S'étant prononcé fortement contre le pape, il n'avança pas sous le pontificat de Jules II; mais Léon X, son successeur, le nomma, en 1519, à l'évêché de Guardia, et l'employa dans plusieurs missions importantes en Allemagne. A son retour en Italie, après la mort de Léon X, il fut nommé gouverneur de Faenza. Il mourut à Rome, vers 1526 ou 1527. Il a laissé : *Sancti carthusiensis ordinis origo*, Mantoue, 1509. C'est une vie de saint Bruno, suivie de diverses poésies

et de l'apologie de l'auteur; elle est insérée dans la Collection des œuvres de saint Bruno, Paris, 1524; *Promotiones et progressus sacro-sancti Pisani concilii, inchoati anno 1511, necnon acta et decreta sacrosanctæ generalis Pisanæ synodi*, in-folio; *Apologia sacri Pisani concilii moderni*, Pise, 1511; *Acta scitu dignissima Constantiensis concilii*, Milan, 1511; *Decreta et acta concilii Basiliensis*, 1511, in-fol., rare, 1512; in-8°; *Eugdunense somnium de divi Leonis X pontificis maximi, ad summum pontificatum divina promotione, carmen*, Lyon, 1513, in-4°, inséré dans le tome IV des *Carmina illustrium poetarum italorum*, Florence, 1721. On prétend que ce poème, composé de plus de mille vers, fut achevé en trois jours. *Vita sancti Casimiri*, Cracovie, 1520, et insérée dans les *Acta sanctorum* de Bollandus; *Oratio de eliminandis de regno Poloniae erroneis traditionibus Lutheri*, Cracovie, 1521; *De reformatione Ecclesiæ, suasoria oratio ad beatum patrem Hadrianum VI pontif. max.*, Venise, 1522, in-8°; *Hymni novi ecclesiastici, juxta veram metri et latinitalis normam*, Rome, 1525, in-4°; *ibid.*, 1549, in-8°; ces hymnes sont estimées. Il y a de Ferreri plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été publiés.

FERRERI (MATHIAS), capucin piémontais, naquit à Caval-Maggior, dans le xvii<sup>e</sup> siècle, professa la théologie dans divers couvents de son ordre, et fut nommé définiteur. Ses talents pour la chaire le firent choisir pour aller prêcher dans la vallée des Alpes où il y avait beaucoup de protestants, dont il eut le bonheur de ramener un assez grand nombre dans le sein de l'Eglise. On a de lui une histoire des missions en général, et en particulier de celles faites par les religieux de son ordre dans les vallées des Alpes : elle a pour titre : *Jus regnandi apostolicum per missiones ecclesiasticas religiosorum totius ordinis hierarchici ab initio Ecclesiæ, sive Rationarium chronographicum missionum evangelicarum ab apostolicis operariis, præsertim capuccinis, in quatuor mundi partibus, signanter in Gallia cisalpina, exercitarum*, Turin, 1659, 2 vol. in-fol. On y trouve des détails importants pour l'histoire et la topographie de ces contrées peu connues.

FERRERO (GUIDO), né l'an 1537 à Bielle, près de Verceil, en Piémont, reçut le bonnet de docteur en droit civil et canonique à l'université de Bologne, et succéda, sur le siège épiscopal de Verceil, au cardinal Pierre-François Borromée, son oncle, qui s'en était démis en sa faveur. Il obtint bientôt la nonciature de Venise, fut appelé, en 1565, à un concile provincial tenu à Milan par saint Charles Borromée, et fut créé cardinal par Pie IV. Le pape Grégoire XIII le nomma à la légation de la Romagne, et une inscription placée dans la ville de Faenza atteste qu'il fit bénir son administration. Ferrero mourut à Rome en 1585. On a de lui : *Sommario di decreti conciliari e diocesani spettanti al culto divino*, 1572; *Synodus in qua multa pro cleri et populi reformatione decreta sunt*, 1567 et

1572; *Decretum Gratiani emendatum*, avec une savante préface, Rome, 1582. Cet ouvrage fut publié par ordre de Grégoire XIII.

**FERRER (GUILLAUME)**. Ce prêtre n'a rien écrit ; mais il est des vies qui parlent plus éloquemment que les plus savants livres, et montrent mieux que ne le pourraient faire les traités les plus volumineux, quelle charité et quelle grandeur d'âme la religion de Jésus-Christ inspire à ceux qui la pratiquent avec foi et ferveur. Celle de l'abbé Ferrer fut de ce nombre. Aussi avons-nous pensé que le récit aussi simple que touchant qui en a été fait ne devait pas rester enfoui dans les innombrables feuilles d'un recueil périodique. — Né le 12 janvier 1750, à Dolus, dans l'île d'Oléron, Guillaume Ferrer fut fait prêtre à Poitiers en 1775, et fut nommé, en 1784, à la cure de Saint-Martin-de-Pons. Son âme était comme le sanctuaire de toutes les vertus, mais sa charité surtout ne connaissait pas de bornes. Sans songer au lendemain, il donnait aux pauvres son pain et son argent, et plus d'une fois, dans ses promenades, il se dépouilla d'une partie de ses vêtements pour en couvrir des malheureux. En 1791, l'évêque constitutionnel lui donna un remplaçant. L'abbé Ferrer parvint à rentrer dans sa cure vers la fin de l'année ; mais, le 26 mars 1792, une populace effrénée vint le chercher dans la maison où on le savait caché. On le trouva au fond d'un grenier, et on le traîna par les pieds jusque dans la rue. C'était peu de lui faire heurter chaque marche des escaliers avec sa tête ; un des plus furieux de la troupe révolutionnaire lui cracha au visage, et le disciple du Dieu crucifié souffrit cette nouvelle insulte avec la douceur de son divin modèle. Poursuivi dans les différents endroits où il essaya de se réfugier, il prit enfin le parti de s'embarquer pour Bilbao. Il habita l'Espagne pendant 22 ans. Durant son exil, il fut atteint de la peste ; il passa 51 jours à l'hôpital, et éprouva toutes les amertumes de la pauvreté ; mais il soutint ces épreuves avec le courage et même avec la gaieté que lui donnaient la ferveur de sa foi et la pureté de sa conscience. La guerre d'Espagne l'obligea de fuir encore, et il erra jusqu'au moment où le retour des Bourbons le rappela dans sa patrie. Avec quelle joie il revit la paroisse d'où on l'avait si cruellement expulsé ! L'homme qui lui avait craché au visage, le rencontrant dans la rue, se détournait avec confusion : le bon pasteur courut après ce malheureux et lui tendit la main en l'appelant son ami. Les pauvres s'aperçurent bientôt qu'en effet ils avaient un ami de plus ; une pension de 900 francs que le roi lui avait accordée fut presque entièrement versée dans le sein des indigents. Sa sainte économie lui permit en outre de contribuer à l'embellissement de la maison du Seigneur. Il consacra près de 5,000 francs à orner l'église de Saint-Martin, et pour agrandir cette même église il se dépouilla du reste de son mince patrimoine. Les travaux que sa générosité avait donné le moyen d'entreprendre n'étaient pas achevés, lorsque la révolution de

juillet vint le priver de sa pension. Celui qui donnait d'une main si libérale fut contraint de recevoir à son tour, et de passer encore une fois au creuset des tribulations. Ainsi éprouvé, il s'endormit du sommeil des justes le 24 mars 1833, à l'âge de 83 ans. Ses anciens paroissiens se proposaient de lui consacrer un monument ; mais leur désir a dû s'arrêter devant l'expression de ses dernières volontés.

**FERRI (PAUL)**, ministre protestant à Metz, sa patrie, naquit en 1591, et mourut de la pierre en 1669. On lui en trouva plus de 80 dans la vessie. Ferri était connu de son temps par ses écrits et par ses sermons ; à présent il ne l'est plus que par la réfutation que fit Bossuet de son *Catéchisme*, publié en 1654, in-12. C'est par cette réponse que ce prélat fit son entrée dans la république des lettres.

**FERRIER (saint VINCENT)**, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Valence, en Espagne, le 23 janvier 1357, fut reçu docteur de Lérida en 1384. Ses missions en Espagne, en France, en Italie, en Angleterre, en Écosse, firent éclater son zèle. Il l'exerça surtout pendant le schisme qui déchirait l'Église. Il fit un grand nombre de voyages pour engager les princes et les prélats à travailler à la réunion. Il fut pendant plusieurs années confesseur de Benoît XIII (*Voy. Benoît*, anti-pape). Mais rebuté par l'opiniâtreté de ce schismatique, ennemi déclaré de la paix et de l'union de l'Église, il disposa le roi d'Espagne et les autres souverains à soustraire tous leurs États à son obéissance, et se déclara fortement pour Martin V. En 1417, il alla prêcher en Bretagne, et il mourut à Vannes en 1449, âgé de 62 ans et quelques mois, après avoir porté grand nombre de pécheurs à la pénitence. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, publiés à Valence, en Espagne, 1491, in-fol. On trouve dans ce recueil : *Traité de la vie spirituelle, ou de l'homme intérieur* ; *Traité de la fin du monde, de la ruine de la vie spirituelle, de la dignité ecclésiastique, et de la foi catholique* ; ouvrage qui, dans son seul titre, présente le tableau des temps actuels ; *Des deux avènements de l'Antechrist* ; *Explication de l'oraison dominicale*. On lui attribue des *Sermons* pleins de faux miracles, et qui ne sont pas de ce saint. Du Pin et Labbe ont prouvé qu'ils n'étaient pas de lui. Ranzano, évêque de Lucera, a écrit sa *Vie*, lors de sa canonisation, en 1455, publiée avec des notes de Papebroch.

**FERRIER (BONIFACE)**, frère du précédent, général des chartreux, naquit en 1355, à Valence, en Espagne. Il étudia le droit, fut reçu docteur à l'université de Lérida, et exerça la première magistrature de sa ville natale. Ayant perdu sa femme et neuf de ses onze enfants, il résolut d'embrasser la vie monastique, et il fut confirmé dans son pieux dessein par son frère Vincent. Sur le produit de la vente de ses biens, il distribua aux pauvres ce qui n'était pas nécessaire à l'établissement des deux fils qui lui restaient, et, en 1396, il entra chez les chartreux, dans la maison de la Porte-du-Ciel, étant alors âgé

de 41 ans. Les devoirs de son nouvel état et l'étude des saintes lettres occupèrent tout son temps. En 1402, après la mort de Guillaume Raynaud, il fut élu général de son ordre, et il gouverna avec sagesse. L'Eglise qui voyait deux papes, Urbain VI et Benoît XIII, se disputer la tiare, était déchirée par le schisme, et l'ordre des Chartreux se ressentit de cette division. Ferrier était pour Benoît XIII, avec ceux qui l'avaient élu; le reste était pour Urbain VI. Etienne de Sienne avait été élu général de cette partie : pour terminer une scission qui pouvait entraîner des conséquences funestes, les deux généraux eurent la sagesse de se démettre, afin qu'on en élût un troisième qui réunit tous les monastères sous son autorité. Ferrier, malgré sa résolution, fut forcé par Benoît XIII (Pierre de Luna) de reprendre ses fonctions. Il lui resta encore attaché; mais lorsqu'il vit son obstination à se maintenir sur le trône pontifical malgré les maux de l'Eglise et les décisions du concile de Constance, il abandonna son parti. Il mourut quelque temps après : Sainte-Marthe fixe sa mort au 27 avril 1417; d'autres prolongent sa vie jusqu'en 1419. On a de Boniface Ferrier : un *Traité adressé à Boniface*, religieux du même ordre; *De approbatione ordinis liber unus*; des *Sermons* et des *Lettres*.

FERRIER (ARNAUD DU), professeur en droit à Toulouse, sa patrie, ensuite président aux enquêtes de Paris, et maître des requêtes, fut choisi pour se trouver, en qualité d'ambassadeur, au concile de Trente. Il y soutint les intérêts de la France avec une vivacité et une aigreur qui déplurent à plusieurs prélats. Par égard à leur plainte, on envoya Ferrier ambassadeur à Venise. Il s'y lia avec Fra-Paolo, et lui fournit des mémoires pour son *Histoire du Concile de Trente*, pleins de l'esprit de secte dont il était imbu. Ferrier mourut garde-des-sceaux du roi de Navarre, depuis Henri IV, en 1585, âgé de 79 ans, laissant quelques ouvrages. Il fit profession publique du calvinisme dans ses dernières années.

FERRIER (JEAN), né à Rodez en 1619, entra chez les jésuites, y professa, et fut ensuite confesseur de Louis XIV. Il mourut en 1674, laissant un *Traité sur la science moyenne*, et des écrits contre les disciples de Jansénius.

FERRIER (JÉRÉMIE), ministre protestant, et professeur en théologie à Nîmes, embrassa la religion catholique, et devint conseiller d'Etat. Il mourut à Paris, l'an 1626. On lui attribue le *Catholique d'Etat*, 1625, in-8° : c'est une réponse aux reproches que les partisans de l'Espagne faisaient à la France. Il est encore auteur d'un *Traité de l'Antechrist et de ses marques*, in-fol., Paris, 1615. Sa fille fut mariée au fameux lieutenant criminel Tardieu, qui fut assassiné avec elle par des

voleurs, en 1664. Son gendre et sa fille étaient connus par l'avarice la plus sordide.

FERRINI (LUC), religieux servite, né à Florence, dans le xvi<sup>e</sup> siècle, fut l'éditeur des ouvrages laissés manuscrits par le P. Poccianti, son confrère : *Mich. Pocciantii Catalogus scriptorum Florentinorum omnis generis, quorum et memoria extat, atque lucubrationes in litteras relatæ sunt ad nostra usque tempora*, Florence, 1589, in-4°. Ferrini ajouta environ deux cents écrivains à la liste donnée par Poccianti, mais elle est encore très-incomplète. *Poccianti Mich. vite de sette Beati Fiorentini fundatori dell' ordine de' Servi, con un epilogo di tutte le chiese, monasteri, luoghi pii et campagne della città di Firenze*, Florence, 1589, in-8°. Ferrini inséra dans ce volume deux morceaux de sa composition, l'un, *della nobiltà de' Fiorentini*, l'autre, *della religione de' Servi*. — FERRINI (VINCENT), religieux dominicain, né dans le xvi<sup>e</sup> siècle, à Castel-Nuovo de Carfagnana, en Toscane, était vicaire général de l'inquisition à Parme, en 1583. Il fut nommé, l'année suivante, supérieur des couvents de son ordre dans la Hongrie, la Styrie et la Carinthie, et se signala dans ces provinces par son talent pour la prédication et son zèle ardent pour la pureté de la foi. Le P. Ferrini était à Venise en 1596, et à cette époque il était déjà avancé en âge; mais on ne connaît pas la date de sa mort. On a de lui quelques livres ascétiques : *Alfabeto spirituale*; *Alfabeto esemplare* et la *Lima universale de' vitti*, recueil de maximes extrait des ouvrages des prédicateurs les plus célèbres de son temps.

FERRO (BARTHÉLEMI), religieux théatin, né à Comachio, s'est fait connaître par l'ouvrage suivant : *La Storia delle missioni de' cherici regolari teatini*, Rome, 1704, 2 volumes in-folio.

FERRON (dom ANSELME), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né le 30 septembre 1751, à Ainvelle, bailliage de Vesoul, enseigna la rhétorique à Faverney et à Luxeuil, et parvint aux premières dignités de sa congrégation. En 1789, il assista comme définitif au chapitre général qui devait être le dernier, et y remplit les fonctions de secrétaire. Lorsque les ordres religieux furent supprimés, il se retira dans la commune de Buvigney-Court-les-Confans, et il mourut maire de cette commune le 14 mars 1816. L'académie de Besançon l'avait couronné pour trois mémoires dont voici les titres et les dates : 1° *Quelle est l'origine de l'autorité concurrente des évêques et des comtes dans les cités des Gaules? et en quel temps les prélats du royaume de Bourgogne ont-ils obtenu le titre et les droits de princes de l'empire?* 1776; 2° *Mémoire sur la chronologie des évêques de Besançon depuis l'établissement du christianisme dans la province séquanais jusqu'au viii<sup>e</sup> siècle*, 1779; 3° *Eloge historique du parlement de Franche-Comté*, 1784.

FERRY (JEAN-BAPTISTE), prêtre, de la société littéraire-militaire, né à Besançon, mort au mois d'avril 1756, âgé de plus de 60 ans, était chanoine prébendier de l'église de Sainte-

Madeleine, en cette ville. On a de lui plusieurs livres d'église à l'usage du diocèse de Besançon. — Voy. FERRI.

FERUS. Voy. SAUVAGE.

FESCH (JOSEPH), cardinal, archevêque de Lyon, naquit à Ajaccio en Corse, le 3 janvier 1763. Son père, François Fesch, capitaine dans un régiment suisse au service de la république de Gênes, était protestant; mais il se fit catholique avant d'épouser la dame Ramolino, qui avait eu, de son premier mariage, une fille, la jeune Lætitia, depuis mère de Napoléon. Joseph Fesch fut l'unique fruit de cet hymen. Il termina ses études au petit séminaire d'Aix, et eut pour condisciple le jeune Xavier d'Isoard, qui lui dut, en 1804, d'être nommé président de la Rota. Fesch entretenait une correspondance régulière avec ses neveux Joseph et Napoléon Bonaparte, et lorsque ce dernier allait faire sa première communion, il lui écrivit pour lui faire comprendre la grandeur et l'importance de cet acte. Napoléon répondit à son oncle par une lettre remplie de sentiments de foi et de piété. Le jeune Fesch fit ensuite ses cours d'Écriture sainte et de théologie au grand séminaire de la même ville. A cette époque (1785), il perdit son beau-frère, Charles Bonaparte, qui avait composé quelques poésies anti-religieuses dans sa jeunesse; il eut la consolation de l'amener à reconnaître ses erreurs et à recevoir les sacrements de l'Église. Ses études étant achevées, Fesch retourna en Corse, reçut la prêtrise des mains de son évêque Mgr Doria, et obtint, par l'entremise de l'archidiacre Lucien Bonaparte, vieillard vénérable, dont il reçut bientôt les derniers soupirs, une prébende capitulaire à la cathédrale d'Ajaccio. Fesch, qui avait hérité du titre d'archidiacre, ne fut pas appelé à prêter serment à la constitution civile du clergé; mais les scellés ayant été mis sur les barrières du chœur de la cathédrale d'Ajaccio, il se retira, et alla passer quelque temps, avec ses neveux Joseph, Napoléon et Lucien Bonaparte, dans la maison de leur mère. L'archidiacre prit insensiblement, dans ses entretiens avec les jeunes gens, quelques-unes des idées politiques nouvelles, et on le vit plus tard organiser un club à Bâle; mais il demeura toujours fidèle à la cause de l'Église. En 1793, madame Lætitia Bonaparte se réfugia avec ses enfants à Marseille; l'abbé Fesch les y accompagna, puis il se rendit dans la Suisse avec l'espoir de recueillir quelque chose de la succession paternelle. Les lois du pays excluaient les catholiques: il repoussa avec indignation les propositions qui lui furent faites de souscrire aux erreurs de la réforme, et revint en France. Napoléon, qui faisait alors la campagne d'Italie, le fit nommer commissaire des guerres. Si ces fonctions étaient peu compatibles avec le caractère du prêtre, il sut du moins rendre utile la position qu'il occupait près du jeune conquérant, et sans doute son influence fut pour quelque chose dans le respect que le vainqueur montrait pour la religion. Après

DICTIONN. DE BIOGRAPHIE RELIG. II,

le traité de Campo-Formio, Fesch alla visiter la Corse, puis il se rendit à Lyon, où l'appelait sa place de commissaire des guerres. Lorsque le premier consul s'occupait de rétablir en France le culte religieux, Fesch voulut se préparer à reprendre les fonctions du ministère sacré; il alla passer un mois dans une retraite absolue, se livrant exclusivement à la méditation et à la prière, sous la direction de l'abbé Emery, qui devint son confesseur ordinaire. L'archevêché de Lyon étant devenu vacant par la mort de Mgr de Marbeuf, le premier consul y nomma son oncle; l'abbé Fesch fut sacré à Paris le 15 août 1802 par le cardinal-légat Caprara, et il prit possession de son siège le 2 janvier 1803. Le 27 mars suivant, il reçut la barrette de cardinal des mains du premier consul. De retour à Lyon, le nouveau prélat s'occupait activement d'organiser de fortes études, de rétablir les séminaires, etc., et il fit servir le crédit puissant que lui assurait sa position au bien de la religion dans son diocèse. Au mois d'avril 1803, il fut nommé ambassadeur près le saint-siège; mais la cour de Rome regardant la dignité de cardinal comme incompatible avec le titre d'ambassadeur, il prit le titre de ministre plénipotentiaire. Châteaubriand fut d'abord son secrétaire de légation. Voy. CHATEAUBRIAND. En 1804, le cardinal Fesch devint membre du sénat conservateur. L'objet principal de sa mission était d'obtenir du pape qu'il voulût bien venir sacrer le nouvel empereur. Le souverain pontife donna enfin son consentement, et Fesch se hâta de retourner à Paris, où il célébra le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine. Lorsque Bonaparte, devenu empereur, eut formé une nouvelle cour, il rétablit la grande aumônerie et plaça son oncle le cardinal à la tête de cette haute administration, avec le titre de grand-aumônier de l'empire et un traitement de cent mille francs. Un décret mit sous sa protection les établissements consacrés aux missions, et bientôt la congrégation de Saint-Lazare, le séminaire du Saint-Esprit, le séminaire des Missions-Étrangères, la Mission de Smyrne, les religieux de la Terre-Sainte ressentirent les heureux effets de la bienveillance et du zèle apostolique du prélat. Pendant le séjour du saint-père à Paris, le cardinal l'accompagna dans toutes ses sorties, et il appuya vivement auprès de l'empereur les demandes que le pape ne cessait de lui adresser dans l'intérêt de l'Église et de la religion. Lorsque Pie VII eut quitté la France et fut rentré dans sa capitale, le cardinal reprit ses fonctions de ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Rome; il fut chargé, à cette époque, de plusieurs négociations délicates concernant les affaires de l'Église italienne et les rapports du gouvernement français avec le saint-siège. Mais il devint bientôt suspect à l'empereur à cause de ses sympathies secrètes pour la cause du chef de l'Église, et, après la paix de Presbourg, il fut rappelé. Depuis cette époque, l'archevêque de Lyon s'occupait exclusivement des affaires de l'É-

glise, et particulièrement de l'administration de son diocèse, où il ne cessa de donner des preuves de son zèle et de son entier dévouement aux intérêts de la religion. Il confia la direction de son séminaire aux Pères de la Foi, appela auprès de lui l'abbé de Rauzan pour le mettre à la tête du grand établissement des Missions de France qu'il voulait fonder, obtint du gouvernement impérial un décret qui autorisait et reconnaissait l'institut des frères des écoles chrétiennes, qui, jusque-là, n'avait été que toléré. Il prit aussi une grande part à la publication du *Catholicisme* de l'Empire, qui établissait l'unité d'enseignement dans tous les diocèses de France. Lorsque le pape, arraché violemment de ses Etats, eut été conduit à Savone, le cardinal Fesch, sans oublier ce qu'il devait à l'empereur son neveu, ne dissimula pas la douleur que lui causaient les rigueurs exercées contre le chef de l'Eglise, et il s'efforça d'adoucir sa pénible position. Nommé archevêque de Paris en 1809, il refusa constamment de prendre en main l'administration du diocèse, et ne voulut même pas aller habiter le palais de l'archevêché. Irrité de cette courageuse résistance, l'empereur nomma à sa place le cardinal Maury, qui, plus complaisant et moins scrupuleux, accepta et consentit à administrer, quoique le pape eût déclaré formellement qu'il ne lui expédierait pas ses bulles. Chargé, en 1811, de présider le concile convoqué par l'empereur, le cardinal Fesch montra dans cette difficile mission la même fidélité à ses devoirs et le même désir de concilier et de rapprocher les esprits. Lorsque cette assemblée, une fois dissoute, puis réunie de nouveau, eut décidé qu'elle enverrait une députation à Savone, pour proposer au pape un projet de décret par lequel les métropolitains devaient avoir le droit d'accorder l'institution canonique dans le cas où le pape ne l'aurait pas encore donnée six mois après la nomination notifiée, le cardinal consentit à écrire au saint-père pour appuyer un projet que son acquiescement seul pouvait empêcher d'être schismatique. Les négociations n'aboutirent à aucun résultat, et le concile fut dissous avant qu'on eût pu rien terminer. L'empereur, ne gardant plus aucun ménagement, alla jusqu'à menacer d'un schisme. Il supprima la congrégation de Saint-Sulpice, dont les établissements lui paraissaient trop favorables au saint-siège, fit fermer tous les petits séminaires, et ordonna que les élèves suivissent les cours des collèges de l'université. Le cardinal se rendit aux Tuileries, où il ne paraissait plus depuis longtemps, et il osa interpellier vivement l'empereur sur les mesures qui menaçaient l'Eglise. Celui-ci ne lui répondit qu'en lui intimant l'ordre de retourner dans son diocèse, et en même temps il lui retira la grande aumônerie qu'il donna à l'archevêque de Malines, M. de Pradt. Le cardinal partit immédiatement pour Lyon avec les abbés Feutrier et de Quélen. Sa courageuse fidélité au souverain pontife devait lui susciter encore d'autres persécu-

tions : une lettre qu'il avait écrite au pape pour lui témoigner l'intérêt qu'il prenait à ses malheurs fut saisie à la poste. L'empereur en fut instruit et il écrivit de Russie, au ministre des cultes, Bigot de Préameneu, de faire savoir à son oncle que, s'il ne se montrait pas plus circonspect à l'avenir, on pourrait l'envoyer à Fenestrelle, célèbre prison d'Etat. Le cardinal répondit à Bigot de Préameneu que, loin de se repentir de ce qu'il avait fait, il était prêt à recommencer. « Dites-lui, ajoutait-il, qu'il me serait doux de partager le sort de tant d'illustres confesseurs. » Une autre mesure fut prise contre lui : quelques années auparavant, le cardinal avait été nommé coadjuteur de l'archevêque de Ratisbonne, et à ce titre il percevait trois cent mille francs de rente sur l'octroi du Rhin; un décret du 26 août 1812 lui enleva cette riche dotation. En 1814, les événements politiques l'obligèrent de quitter la France, et il se retira à Rome. Dans les Cent-Jours il revint à Lyon, fut nommé ambassadeur près le saint-siège, puis il subit les conséquences de la bataille de Waterloo. Louis XVIII, à qui il fit remettre une supplique par les abbés de Quélen, Feutrier et Gilibert, paraissait personnellement disposé à lui permettre de résider dans son diocèse; mais les ministres s'y refusèrent absolument, et le cardinal retourna à Rome. Le séjour en France ayant été interdit, par une loi, à tous les membres de la famille impériale, le gouvernement français considéra le cardinal Fesch comme démissionnaire, et nomma M. de Bernis à l'archevêché de Lyon; mais l'ancien titulaire refusa sa démission, et le pape ne donna pas l'institution canonique. On pensa alors à instituer un administrateur apostolique; le pape y consentit, mais le cardinal protesta de nouveau. Le conseil d'Etat ne donna pas l'*exequatur*, et M. de Bernis fut élevé sur le siège de Rouen. Pie VII étant mort, un des premiers actes de son successeur, Léon XII, fut de nommer un administrateur apostolique. Cette mesure fut arrêtée par un bref du 22 décembre 1823, et Mgr de Pons fut placé à la tête du diocèse de Lyon, qu'il continua d'administrer jusqu'à la mort du cardinal. La révolution de juillet ne rendit pas son siège à ce dernier, qui continua de résider à Rome, où ses goûts pour les arts et les riches collections lui procuraient les sympathies des habitants. Nous ne devons pas oublier de dire que, par une préoccupation digne d'un évêque, il envoya à Sainte-Hélène deux prêtres chargés de porter à son neveu les consolations de la religion. Napoléon reçut en effet de l'un d'eux, avant de mourir, les secours de l'Eglise, à l'exception de la sainte communion, que des vomissements l'empêchèrent de recevoir, et, sur sa demande, le saint-sacrement fut exposé dans sa chambre (mai 1821). Le cardinal perdit, en 1837, sa sœur, la mère de Napoléon; il ne lui survécut que deux ans, et il mourut à Rome le 13 mai 1839, dans tous les sentiments d'une vive piété, instituant son neveu Joseph unique héritier de son immense fortune, à part quel-

ques legs plus ou moins considérables qu'il fit, notamment à l'archevêché de Lyon et au séminaire d'Ajaccio. M. l'abbé Lyonnet, chanoine de Lyon, a publié un ouvrage intitulé : *Le cardinal Fesch*, etc., 1841, 2 vol. in-8°.

FEU (FRANÇOIS), docteur de Sorbonne, né à Massiac, en Auvergne, l'an 1633, fut grand-vicaire de Rouen, sous Colbert, puis curé de Saint-Gervais, à Paris, en 1686. Dans ces deux places il se fit généralement estimer et aimer des personnes de toute condition. Il mourut le 26 décembre 1699, à 66 ans. On a de lui les deux premiers volumes d'un cours de théologie qu'il n'eut pas le temps d'achever, 1692 et 1695, in-4°.

FEU-ARDENT (FRANÇOIS), cordelier, né à Coutances en 1541, docteur de Sorbonne, zélé ligueur, disserta en chaire contre Henri III et Henri IV. Il mourut en 1610 à Bayeux, laissant : des *Traité de controverse*, où il y a de bonnes choses; mais qui, pour la manière, tiennent au goût de son siècle; des Commentaires sur plusieurs livres de la Bible; des éditions de quelques ouvrages des Pères et des scolastiques. L'ardeur qu'il avait témoignée pour la ligue parut s'éteindre dès qu'il vit la religion hors de danger.

FEUILLET (NICOLAS), chanoine de Saint-Cloud, près de Paris, prédicateur apostolique, et d'une morale qui a paru sévère, mourut à Paris le 7 septembre 1693, âgé de 71 ans. On a de lui, in-12, 1712, l'*Histoire de la conversion de Chanteau*, cousin germain de Caumartin, conseiller d'Etat. Feuillet en avait été le principal instrument. Cette histoire édifiante, réimprimée plusieurs fois, est très-répandue. On a encore de lui des *lettres*, qui peignent les sentiments de religion dont il était pénétré, et une *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*. Son portrait a été gravé par Edelinck.

FEUILLET (MADELEINE), nièce du précédent, cultiva la littérature sacrée avec succès, et publia divers ouvrages, dont les plus importants sont : *Sentiments chrétiens sur les principaux mystères de Notre-Seigneur*, etc., Paris, 1689, in-12; une *Concordance des prophéties avec l'Evangile*, sur la passion, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, 1690, in-12; l'*Ame chrétienne soumise à l'esprit de Dieu*, Paris, 1701, in-12; les *Quatre Fins de l'homme*, Paris, 1694, in-12; et la traduction de deux ouvrages du jésuite Drexelius : la *Voie qui conduit au ciel*, Paris, 1684, in-12; et l'*Ange gardien*, Paris, 1691, in-12.

FEUTRIER (JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE, comte), évêque de Beauvais et ministre des cultes, né à Paris le 2 avril 1785, termina ses études au séminaire de Saint-Sulpice sous l'abbé Emery, et fut nommé secrétaire général de la grande aumônerie, par le cardinal Fesch, alors grand aumônier de France; il fut aussi désigné, par l'influence du même cardinal, pour être membre du concile convoqué à Paris par Napoléon, à l'effet de régler les différends survenus entre le gouvernement français et le pape Pie VII, et il contribua beaucoup à la résistance que cette assemblée opposa aux volontés de l'empereur.

Plus tard Feutrier fut le principal agent des secours pécuniaires qu'on faisait parvenir au saint-père et aux cardinaux retenus en captivité. Lors de la première restauration, Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, grand-aumônier de France, s'attacha l'abbé Feutrier, qui fut confirmé dans sa place à la grande aumônerie par Louis XVIII. Il la quitta durant les Cent-Jours, malgré les instances du cardinal Fesch, puis fut réintégré après la seconde rentrée du roi. Il fut fait bientôt chanoine honoraire du chapitre royal de Saint-Denis, puis curé de la Madeleine, paroisse un peu négligée sous un prédécesseur valétudinaire, et dans laquelle il sut ranimer la piété et la charité des fidèles par son zèle et son activité infatigables. De toutes parts on accourait entendre ses sermons, composés avec un talent remarquable. Le 8 mai 1821, il prononça, dans la cathédrale d'Orléans, le panégyrique de Jeanne d'Arc, qui fut tellement goûté qu'on lui demanda, deux ans après, de venir le prononcer de nouveau. L'abbé Feutrier s'attacha aussi, en sa qualité de vicaire général de la grande aumônerie, à répandre l'instruction religieuse parmi les soldats en garnison à Paris, et il savait prendre un langage approprié à leur profession. Le 25 août 1822, il fit, devant l'académie française, à Saint-Germain l'Auxerrois, le panégyrique annuel de saint Louis, sujet rebattu dont il eut le talent de rajeunir plusieurs détails. En février 1823, Feutrier fut nommé vicaire général du diocèse de Paris et membre du conseil de l'archevêque, Mgr de Quélen, puis appelé, le 26 janvier 1826, au siège épiscopal de Beauvais, et sacré le 24 avril suivant. Promu, au commencement de l'année 1828, au ministère des affaires ecclésiastiques, qui venait d'être séparé de celui de l'instruction publique, Feutrier prit beaucoup de part aux discussions parlementaires, ainsi qu'aux fameuses ordonnances du 16 juin 1828, qui excitèrent de vives réclamations de la part de l'épiscopat et du clergé français. On sait que des deux ordonnances, l'une fermait les petits séminaires dirigés par les jésuites, l'autre mettait plusieurs entraves aux autres petits séminaires. Voy. FRAYSSINOU. On a reproché au ministre d'avoir eu recours à de petites ressources et à des moyens équivoques pour persuader à ses collègues que l'intention du souverain pontife était qu'ils se soumissent aux ordonnances. On assure qu'elles furent pour lui, plus tard, une source d'amers regrets. Il quitta le ministère au mois d'août 1829, et retourna dans son diocèse avec une pension de 12,000 francs et les titres de comte et de pair de France. Sa santé s'était altérée depuis graduellement, et il fit, pour consulter les médecins, un voyage à Paris, où il arriva le samedi 26 juin 1830. Le dimanche matin on le trouva mort dans son lit. L'autopsie du cadavre fit reconnaître que cette fin subite était due à un épanchement au cerveau. Ses obsèques furent célébrées à l'Abbaye-aux-Bois, et son corps fut transporté dans la cathédrale de Beauvais. M. Feu-

trier était membre de la Légion d'honneur. On a de lui : *Eloge historique et religieux de Jeanne d'Arc, pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, le 8 mai 1429, prononcé dans la cathédrale de cette ville le 8 mai 1821 et le 8 mai 1823, Orléans, 1823, in-8°* ; *Oraison funèbre de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry*, qui devait être prononcée à un service dans l'église Sainte-Madeleine, qui n'eut point lieu, 1822, in-8° ; *Oraison funèbre de S. A. R. madame la duchesse douairière d'Orléans*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1821, in-8°.

FEVRE (JACQUES FABRI ou FABER ou LE), surnommé *d'Etaples (Stapulensis)*, du lieu de sa naissance, au diocèse d'Amiens, vint au monde vers l'an 1455. Il fit ses études dans l'université de Paris, et y professa ensuite les belles-lettres et la philosophie. C'était encore le règne de la plus barbare scholastique. Le Fèvre sut s'élever au-dessus des chicanes de l'école. Il fut un des premiers qui inspirèrent le goût des études solides, et en particulier de celles des langues-mères. Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, le choisit pour son grand vicaire en 1523 ; ce prélat ayant été accusé de favoriser les novateurs, Le Fèvre, soupçonné de l'avoir séduit, fut obligé de le quitter. Il se retira à Strasbourg, et de là à Paris, où il fut nommé précepteur du troisième fils de François I<sup>er</sup>. La reine Marguerite, sœur de ce prince, infectée des nouvelles erreurs, mena Le Fèvre à Nérac en 1530 : c'est là que cet habile homme, après avoir rouvert les yeux à la vérité, finit ses jours, sincèrement converti, en 1537. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité des trois Madeleines*, solidement réfuté par les bollandistes et par d'autres savants (Voy. FISCHER et BEDA) ; un *Psautier* en 5 colonnes, Paris, in-folio, 1509, avec des notes peu estimées ; des *Commentaires* sur les Psaumes, sur l'Ecclésiaste, sur les Evangiles, sur saint Paul, etc., savants, mais mal digérés et mal écrits ; *Agones martyrum mensis januarii*, in-folio, sans date ni lieu, mais du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle ; une *version française de toute la Bible*, imprimée à Anvers en 1520, 1534 et 1541, in-folio, et en 1728, en 4 vol. in-8°. L'édition de 1534, revue par des docteurs de Louvain, est la plus correcte, la plus exacte et la plus rare, parce qu'elle fut supprimée. Cette traduction, son sentiment sur la monogamie de sainte Anne, et sa distinction des trois Maries, soulevèrent beaucoup de docteurs contre Le Fèvre ; ce qui l'obligea de se contredire dans le *De duplici et unica Magdalena*, in-4°, pour prouver qu'on pouvait soutenir qu'il y en avait deux ou une seule. A force de varier et de tourner cette question, il l'a si bien embrouillée, qu'on ne sait point ce qu'il en pensait.

FEVRE (DEYRS LE), religieux célestin, né dans le Vendômois en 1488, mort à Paris en 1538, avait professé avec distinction, dès l'âge de seize ans, les lettres grecques et latines dans l'université de Paris. A l'âge de 26 ans, dégoûté du monde, il entra dans l'ordre des Célestins, fut supérieur de plusieurs monastères, et devint prieur de celui

de Paris, et vicaire général du provincial. On a de lui : *Vita sancti Cælestini, conscripta primum a Petro Alliaccensi S. R. E. cardinali, limatiori stylo donata*, Paris, 1539, in-4° ; *Poema hebraicum de immaculata conceptione Virginis Mariæ*, Troyes, in-5° ; *Index alphabeticus scriptorum græcorum et latinorum in omni genere litteraturæ* ; *Epithalamium beatæ Mariæ Virginis, in antiphonam : Quam pulchra es !* un *Commentaire* sur la règle de saint Benoît ; des *Sermons* et autres ouvrages demeurés manuscrits. On a une *Vie* de Denis Le Fèvre, par Jean Cordæus, son confrère et son disciple.

FEVRE (GUI LE), sieur de LA BODERIE en Basse-Normandie, où il naquit l'an 1541. Savant dans les langues orientales, il eut beaucoup de part à la fameuse *Polyglotted* d'Anvers, confiée aux soins d'Arias Montanus. Si on le croit, celui-ci n'y contribua pas autant qu'on le pense communément. Le Fèvre passa avec son frère Nicolas à Anvers, pour l'exécution de ce grand ouvrage. Il y travailla longtemps, et y inséra le Nouveau Testament en syriaque, avec une version en latin, une Grammaire syriaque et une chaldaique, et un Dictionnaire de ces deux langues. Il retourna ensuite en France, apportant pour tout fruit de ses travaux beaucoup de fatigues et quelque peu de réputation. A son retour, il fut secrétaire du duc d'Alençon, frère du roi Henri III, fut mal payé comme à Anvers, et alla mourir à La Boderie en 1598. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose, des traductions, etc. Il mêlait aux épines de l'étude des langues les fleurs de la poésie française. Il eut de son temps une assez grande réputation dans ce dernier genre ; mais à l'exception de quelques pièces, où l'on trouve une certaine naïveté qui plaît malgré la barbarie du langage, tout ce qui nous reste de lui est du plus mauvais goût : style ampoulé, phrases inintelligibles, comparaisons forcées, expressions basses, allusions puériles, jeux de mots ridicules, plaisanteries froides. On peut consulter le Père Nicéron (*Mémoires*, tome XXXVIII), qui donne le catalogue de ses ennuyeuses productions.

FEVRE (JACQUES LE), docteur de Sorbonne, grand vicaire de Bourges, né à Coutances au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, et mort à Paris en 1716, s'est fait un nom par les ouvrages qu'il a publiés pour la défense de l'Eglise. Les principaux sont : *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée*, Paris, 1682, in-12 ; *Nouvelle Conférence avec un ministre, touchant les causes de la séparation des protestants*, 1685, in-12, livre qui eut un grand succès ; *Instruction pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'Eglise* ; *Entretiens d'Eudoxe et d'Euchariste, sur l'Histoire de l'arianisme et des iconoclastes du Père Maimbourg*, Paris, 1674, in-12 ; *Anti-Journal des assemblées de Sorbonne* ; critique, ou plutôt satire, conduite par l'esprit de parti.

FEVRET (CHARLES), né à Semur en 1583, fut avocat au parlement de Dijon dès l'âge

de 19 ans, et mourut dans cette ville en 1661. On a de lui un *Traité de l'Abus*, composé à la prière de Louis II, prince de Condé, et dont la meilleure édition est celle de Lyon, 1736, en 2 vol. in-folio, avec des notes du célèbre Gilbert et de Brunet, avocat. Fevret a approfondi cette matière, et son ouvrage est le fruit des plus longues recherches ; il y a cependant des canonistes qui trouvent de l'inconvénient dans la trop grande extension de ses principes. Hauterrie l'a réfuté par ordre du clergé, qui a cru y voir compromis les droits de l'Eglise. On a encore de lui l'*Histoire de la sédition arrivée à Dijon, en 1630*, in-8°, et d'autres ouvrages en prose et en vers latins.

**FEVRET DE FONTETTE** (CHARLES-MARIE), arrière-petit-fils du précédent, né à Dijon en 1710, fut reçu conseiller au parlement de cette ville en 1736. Après s'être attaché pendant une longue suite d'années à rassembler une nombreuse collection d'ouvrages et de morceaux, tant imprimés que manuscrits, sur l'histoire de France, il conçut le projet de donner au public une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* du Père Le Long. C'est par les augmentations considérables qu'ont produites les recherches et les travaux de M. Fontette, que cet ouvrage vraiment important, et dont l'utilité peut s'étendre à tant d'objets, après être sorti des mains de son premier auteur en un seul volume in-folio, en 1719, est devenu un répertoire immense qui forme aujourd'hui 4 vol. in-fol., non compris les tables qui en composent un 5°. Ce magistrat, aussi recommandable par ses qualités sociales que par ses lumières dans la jurisprudence, son zèle pour sa patrie, et son amour pour les lettres, est mort directeur de l'académie de Dijon en 1772, sans avoir vu la fin d'une entreprise qui lui fait tant d'honneur. M. Barbeau des Bruyères, auquel il avait remis tout son travail dès 1764, a présidé à l'édition de cet ouvrage.

**FEYDEAU (MATTHIEU)**, né à Paris en 1616, docteur de Sorbonne, théologal d'Alet, ensuite de Beauvais, mourut en exil à Annonay dans le Vivarais, en 1694, à 78 ans. Son attachement au parti de M. Arnauld lui avait occasionné beaucoup de chagrins. On a de lui : des *Méditations sur l'Histoire et la concorde des Evangiles*, Bruxelles, 1673 ; Lyon, 1689-96, etc. ; le *Catéchisme de la Grâce*, in-12, et d'autres ouvrages.

**FEYDEAU DE BROU (HENRI)**, évêque d'Amiens, de la même famille que le précédent, mort en 1706, âgé de 53 ans, a donné au public : une *lettre latine* à Innocent XII, contre le *Nodus prædestinationis* du cardinal Sfondrate ; une *Ordonnance pour la juridiction des évêques et des curés*, contre le Père des Imbrioux, jésuite ; *Lettre au sujet de la lettre à un Curieux sur d'anciens tombeaux découverts en 1697*, dans l'abbaye de St-Acheul.

**FIACRE** (saint), étant venu d'Irlande ou d'Ecosse en France, saint Faron, évêque de Meaux, lui donna un lieu solitaire où il bâtit un hôpital, dans lequel il recevait les passants

et les étrangers. Il mourut vers l'an 670. Les légendes lui donnent le titre de prince. Sa *Vie*, qui n'est guère authentique, a été publiée dans le recueil de Surius, dans celui des Bollandistes (tom. 6° d'août, pag. 598 et suiv.), les *Acta SS. ord. S. Benedicti* de Mabillon, tom. 2, et dans les autres hagiographes ; enfin nous en avons des *Vies* imprimées à part, entre autres celle écrite en vers et imprimée in-4°, sans date, ni nom de ville ni d'imprimeur ; et celle de dom Pirou, bénédictin de Saint-Maur, imprimée à Paris en 1636, in-12. L'ermitage de Saint-Fiacre est devenu un bourg de la Brie, fameux par ses pèlerinages ; l'église ou chapelle est desservie par les bénédictins, les femmes n'entrent point dans le sanctuaire ; et l'on remarque que la reine Anne d'Autriche, y venant en pèlerinage en 1641, se conforma à cet usage, et qu'elle fit même à pied le chemin depuis Monceaux jusqu'à Saint-Fiacre. Dom du Plessis, qui donne un article curieux sur ce saint solitaire (*Hist. de Meaux*, tom. 1°, p. 51 et suiv.) observe que dans sa chapelle il y a une pierre, sur laquelle on voit s'asseoir pieusement les pèlerins, pour guérir des hémorrhoides, ou, selon d'autres, *du fic ou mal de saint Fiacre* (*Viscus, cancri genus, carnositas partibus adhærere solitus, primo quidem calli instar durescit ; postea callus in pus conversus, proximas partes depascitur*). C'est ainsi que Mabillon désigne cette maladie dans les *Annales* de son ordre, t. 1°, p. 344). On a prétendu que le nom de *fiacres* avait été donné aux carrosses de place, parce qu'ils furent d'abord destinés à voiturier jusqu'à Saint-Fiacre (en Brie) les Parisiens qui y allaient en pèlerinage ; mais Ménage, dans son Dictionnaire étymologique, atteste, comme témoin oculaire, que ces carrosses furent ainsi appelés du nom de l'image de saint Fiacre, qui servait d'enseigne à un logis de la rue Saint-Antoine, où l'on a premièrement loué ces sortes de voitures. On peut concilier ces deux sentiments, en supposant que le maître de l'auberge n'avait pris saint Fiacre pour enseigne qu'à cause de la première destination de ces voitures pour ce pèlerinage ; la rue Saint-Antoine où était l'auberge est précisément sur le chemin de Paris à Saint-Fiacre. Par la suite il étendit l'usage de ses voitures pour le service des rues de Paris.

**FIACRE**, frère lai de l'ordre de Saint-Augustin, né à Marly, en 1609, et mort à Paris en 1684, se fit connaître par sa piété et diverses prédictions qui parurent surnaturelles. Louis XIII, la reine Anne d'Autriche, Louis XIV, Marie-Thérèse, son épouse, et d'autres grands personnages, avaient grande confiance en ses prières, et s'y recommandaient souvent. Il était fort lié avec Claude Bernard, surnommé le *pauvre prêtre* (Voy. cet article). Sa *Vie*, imprimée à Paris en 1722, est écrite avec une simplicité qui attache. Dans son discours préliminaire, l'auteur anonyme (que l'on sait être un augustin, nommé *Gabriel de Sainte-Claire*), montre qu'il connaissait les règles de la critique et qu'il s'y est

conformé. On y trouve cette réflexion : « La disposition de nos pères était de croire tout à l'aveugle; ils se faisaient conscience de douter du moindre prodige; ils croyaient trop. La disposition d'esprit de nos jours (en 1722) est de ne croire rien; s'il me faut opter entre ces deux extrêmes, j'aime mieux la puérile crédulité de ceux qui croient tout, etc. » Du reste, le livre est imprimé fort incorrectement, et le lecteur est arrêté à chaque pas par des fautes grossières qui ne sont pas relevées dans l'*errata*. L'abbé d'Artigny en a donné, d'après un journaliste, le Précis de ce qui concerne la naissance de Louis XIV (que la reine Anne attribua aux prières du frère Fiacre), dans le sixième tome de ses mémoires; mais on voit par ce Précis que l'abbé n'avait pas vu le livre même.

FIARD (JEAN-BAPTISTE), né à Dijon, d'une honnête famille, au mois de novembre 1736, entra d'abord chez les jésuites, et après avoir fait son noviciat il professait la rhétorique au collège d'Alençon, lorsque la société fut supprimée. Il se rendit à Paris, et fut admis dans le séminaire de Saint-Nicolas-du-Charbonnet. Appelé dans sa ville natale par M. d'Achon, qui administrait le diocèse, il y remplit les fonctions de vicaire dans la paroisse de Saint-Philibert, puis dans celle de Saint-Pierre. Il était pourvu d'un *mépart* à Saint-Michel lorsque la révolution survint, ce qui ne l'assujettissait point au serment, parce qu'il n'était pas ce qu'on appelait alors fonctionnaire public ecclésiastique. Il fut même dans la suite excepté de la déportation comme sexagénaire; mais ayant été surpris célébrant les saints mystères dans une maison privée, il fut arrêté et conduit à Rochefort pour être transporté à Cayenne. Une érosière anglaise mit obstacle au départ, et on se contenta de le renfermer dans un fort. Depuis cette époque (1795), il vécut retiré. Il mourut à Dijon le 30 septembre 1818. L'abbé Fiard était d'une piété profonde et très-charitable; mais il paraît que dès son enfance il avait montré une imagination exaltée, qu'avait encore enflammée la lecture de certains livres. Il attribuait à la magie un si grand empire, qu'il ne voyait presque partout que sorciers et magiciens. Dans ses écrits, il cite comme *démonolâtres* les Mesmer, les Cagliostro, et autres jongleurs de la même espèce; il prend aussi pour des sorciers les faiseurs de tours, une poupée automate et autres objets, qui ne sont, en général, qu'un résultat de procédés physiques ou de pur charlatanisme. Avant la révolution, il avait annoncé dans le *Journal de Verdun*, dans le *Journal ecclésiastique* et dans le *Spectateur de Toulouse*, l'existence d'un grand nombre de *démonolâtres*. Le 22 octobre 1775, il écrivit une longue lettre à l'assemblée du clergé, dans laquelle il lui dénonçait également les projets d'une foule de magiciens et de sorciers, qui minaient sourdement le trône et l'autel. Les persécutions qu'il avait éprouvées ne firent qu'exalter de plus en plus son imagination. Selon lui, la révolution n'était que l'effet d'un

ensorcellement, et huit cent mille Parisiens étaient *ensorcelés*, ainsi que Louis XVI lui-même. Tous les ouvrages qu'il a publiés roulent sur ce sujet; en voici les titres : *Lettres philosophiques sur la magie*, Dijon, 1801, in-8°; *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, 1803, in-8°; *Le Secret d'Etat*, brochure in-8°, 1815. On attribue aussi à l'abbé Fiard *Le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé, par un homme du monde*, 1815, in-8°. M. Deleuze a cru devoir réfuter cet ouvrage dans ses *Annales du magnétisme animal*. (On peut également voir les *Annales politiques, morales et littéraires*, du 17 décembre 1815.) En 1797, l'abbé Fiard soumit à La Harpe une partie de son travail, par lequel il voulait prouver *l'origine diabolique et magique de la révolution*. La Harpe se borna à lui répondre que les « révolutionnaires ne pouvaient être d'aussi grands sorciers, parce qu'ils ne croyaient ni en Dieu ni au diable. » M. C.-M. Amanton a inséré dans le *Journal de Dijon* du 5 août 1825 une notice très-détaillée sur l'abbé Fiard.

FICHET (ALEXANDRE), savant jésuite, né en 1588 au Petit-Bornand, dans le diocèse de Genève, mort à Chambéry le 30 mars 1659, professa d'abord à Lyon les humanités et la philosophie; puis, s'étant consacré à la prédication, il obtint un tel succès dans la chaire, que l'église n'était jamais assez vaste pour contenir son auditoire. Il fut ensuite recteur du collège de Nîmes, et montra un talent particulier pour développer dans ses écoliers la vocation à l'état monastique. La province de Lyon le députa à Rome, pour y assister à la huitième congrégation de son ordre. Ses ouvrages sont : *Chorus poetarum lustratus cum musæo rhetorico et poetico*; c'est une édition purgée du *Corpus poetarum*. Le nombre des poètes latins compris dans ce recueil est de cinquante-huit; il en manque quelques-uns, qu'il se proposait d'ajouter dans une autre édition. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon, 1616, in-4°. *Farus mellis ex variis sanctis collectus*, Lyon, 1615-1617, in-24. Ces deux ouvrages sont sans nom d'auteur. *La Vie de la bienheureuse mère de Chantal, fondatrice de la Visitation*, Lyon, 1642, in-4°; *la Vie de saint Bernard de Monthon*; *Arcana studiorum omnium methodus, bibliotheca scientiarum*, Lyon, 1649, in-8°, réimprimé à la suite du *Prodromus historiae litterariæ* de Lambecius, 1710, in-folio : cet ouvrage, écrit avec élégance, donne des moyens faciles de faire des progrès dans les sciences; *le Triomphe du saint-siège contre un conseiller hérétique de Grenoble*, Grenoble, 1640.

FICHTE (JEAN-THÉOPHILE), célèbre philosophe et métaphysicien allemand, né le 19 mai 1762 dans le village de Rammenau en Lusace, était fils d'un fabricant de rubans, et fut placé dans une école par un protecteur de sa famille, qui avait reconnu en lui d'heureuses dispositions. Mais s'accommodant peu de la contrainte à laquelle il se voyait assujéti, il se sauva de chez son maître, et on le

trouva sur les bords de la Saale, les yeux fixés sur une carte, dans laquelle il cherchait la route qui pouvait le conduire en Amérique. Il termina cependant ses études dans les universités de Wittenberg et de Leipzig, puis accepta une place de précepteur dans une famille de Königsberg, où il fit la connaissance du célèbre Kant, dont il embrassa la doctrine. En 1792, il publia à Königsberg, sans y mettre son nom, un *Essai de critique de toutes les révélations*, in-8°, qui fut d'abord généralement attribué à Kant. L'auteur y défend la révélation, d'après des raisonnements puisés dans la philosophie de ce dernier. Fichte épousa en 1793 une nièce du poète Klopstock, et fit paraître en Suisse, où il voyageait, un ouvrage qui fit une très-grande sensation, intitulé : *Matériaux pour rectifier les jugements du public sur la révolution française*, in-8°, dans lequel il soutient cette doctrine dangereuse, que « l'espèce de « contrat synallagmatique qui existe entre « une nation et son chef héréditaire peut « être dissous par la volonté de l'une des « deux parties, et surtout par celle de la nation. » La chaire de philosophie à l'université d'Iéna étant devenue vacante par la retraite du titulaire Reinhold, qui alla professer à Kiel, Fichte fut choisi pour lui succéder. Ce fut alors qu'il modifia les théories de Kant, et publia un système également fondé sur l'idéalisme transcendantal, auquel il donna le nom de *Doctrine de la science*, et dont il fit la base de ses cours. En 1798, parut son *Système de morale*, qui fit accuser l'auteur d'hérésie et d'athéisme, et l'obligea de donner sa démission de professeur. Il alla poursuivre ses travaux à Berlin, où il ouvrit des cours. Un de ses disciples, Schelling, s'éleva avec violence contre sa doctrine, et donna ainsi naissance à des querelles philosophiques dans lesquelles entrèrent la plupart des savants d'Allemagne. Durant l'été de 1805, Fichte occupa la chaire de philosophie transcendante à l'université d'Erlang, et l'année suivante il donna un cours à Berlin. Ayant perdu sa place de professeur à Erlang, par suite de la guerre de 1806, M. G. de Humboldt lui fit obtenir, après la paix, la place de recteur de la nouvelle université de Berlin, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 29 janvier 1814, d'une fièvre putride que sa femme lui avait, dit-on, communiquée, après l'avoir gagnée elle-même en se consacrant au soin pieux des malades abandonnés. Les ouvrages de Fichte sont écrits en allemand. Outre ceux que nous avons cités, on a encore de lui : *Sur la notion de la doctrine de la science appelée communément Philosophie*, Weimar, 1794, 1798, 1799, in-8°; *La liberté de penser réclamée des souverains de l'Europe*, Weimar, 1794, in-8°; *Discours sur la destination de l'homme de lettres*, 1794, in-8°; *Bases de la doctrine de la science*, ibid., 1794, in-8°; 1801-1802, 2 vol. in-8°; *Précis de ce qui caractérise la doctrine de la science, relativement à la faculté théorique*, ibid., 1794 et 1802, in-8°; *Bases du droit naturel, d'après les principes de la doctrine de*

la science, ibid., 1796-1797, 2 vol. in-8°; la seconde partie porte le titre de *Droit naturel*; *Système de morale, d'après les principes de la doctrine de la science*, 1798, in-8°; *Essai pour servir à l'histoire de l'athéisme*, Marbourg, in-8°; cet écrit parut sous le nom de Förberg. *Appel au public sur l'imputation d'athéisme*, Tubingen, 1799, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, Iéna, 1799, in-8°. Dans cet *Appel*, Fichte est loin de répondre d'une manière satisfaisante à l'accusation grave dont il était l'objet. *La destination de l'homme de lettres*, Berlin, 1800, in-8°; *Rapport plus clair que le jour, adressé à la majeure partie du public, sur la nature réelle de la philosophie récente, ou Essai pour forcer le lecteur à comprendre*, Berlin, 1801, in-8°; on peut juger, par le titre bizarre de ce livre, combien il y a d'obscurité dans les sublimes rêveries des idéalistes. Fichte a avoué que les kantien ne comprenaient pas la doctrine de leur maître, lequel à son tour déclara que Fichte lui-même ne l'avait pas compris. *Vie et opinions singulières de Frédéric Nicolai, publiées par Schlegel*, Tubingen, 1801, in-8°; *Réponse à l'écrit de R.-L. Reinhold, sur le tableau abrégé de l'état de la philosophie au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*, Tubingen, 1802, in-8°; *Discours sur la condition de l'homme de lettres et sur ses travaux dans l'empire de la liberté*, Berlin, 1806, in-8°; *Matériaux pour les traits caractéristiques du temps actuel*, Berlin, 1806, in-8°; *Guide de la vie bienheureuse, ou Doctrine religieuse présentée dans un cours public*, Berlin, 1806, in-8°. Fichte regardait cet ouvrage comme celui qui présentait sa doctrine dans toute sa sublimité. Ce livre, dicté par un sentiment pur de la religion, et écrit avec onction, offre la plus haute mysticité et des idées originales, par exemple sur l'évangile de saint Jean. Les propositions qui, huit ans auparavant, l'avaient fait accuser d'hérésie, y sont développées d'une manière claire et plus satisfaisante. *Discours adressé à la nation allemande*, Berlin, 1806; *La doctrine de la science, exposée dans toute son étendue*, Straubing, 1807, in-8°; *Principes fondamentaux de toute la doctrine de la science, pour servir de manuel à ceux qui en suivent les cours, et Esquisse du caractère distinctif de cette science, relativement à la faculté théorique*, 1810, in-8°. Fichte a encore laissé plusieurs opuscules et mémoires insérés dans les journaux philosophiques et autres recueils périodiques. Les Allemands le regardent comme un de leurs plus grands philosophes.

FICINO (MARSILIO), chanoine de Florence sa patrie, savant dans les langues grecque et latine, naquit le 19 octobre 1433. Il professa la philosophie dans l'université de Florence. Il eut une foule de disciples : car quoiqu'il adoptât les rêveries de l'astrologie judiciaire, erreur qui lui était commune avec les philosophes de son temps, il avait d'ailleurs beaucoup de mérite. Il dut à la libéralité des Médicis des retraites agréables auprès de Florence. Il y passait le plus de temps qu'il pouvait, avec des amis choisis qui philosophaient, et qui partageaient avec lui les

charmes de la raison et de la solitude. Ficino avait besoin de l'air de la campagne. Son tempérament était mélancolique, sa santé délicate, et il ne la conservait que par des attentions presque superstitieuses. Il changeait jusqu'à six ou sept fois de calotte par heure. La nature était trop faible chez lui, pour qu'elle ne succombât point, malgré toutes les attentions de l'art. Il mourut en 1499, à 66 ans. Ses *ouvrages* ont été recueillis à Bâle en 1561, en 2 vol. in-folio. Ils ont été imprimés plusieurs fois. On y voit des traductions d'auteurs grecs, de Platon, de Plotin, dont il essaya de faire des chrétiens, parce qu'effectivement il se trouve dans leurs ouvrages des endroits très-favorables à la religion chrétienne, fruits sans doute de la lecture des livres saints, ou de la tradition primitive, ou des notions que les Juifs avaient communiquées aux autres nations. On y trouve aussi des *écrits* de physique, de métaphysique, de morale, de religion; des *lettres* en 12 livres, imprimées séparément, Venise, 1495, in-fol., rares, ainsi que son édition de la *Philosophie platonicienne*, imprimée à Florence, in-folio, 1482. On peut consulter sur Ficino : Tiraboschi dans son *Histoire des écrivains italiens*; J.-G. Schelhorn, *Amœnit. litt.*, tome I<sup>er</sup>; et sa *Vie écrite* par Jean Corsi, de Florence, imprimée à Pise en 1771, in-8<sup>o</sup>. Ficino eut pour élèves les savants les plus illustres, comme Accolti, Calderino, Cavalcanti, Ange Politien; ce dernier, ainsi que d'autres poètes, le célébra dans ses vers.

FIDDES (RICHARD), écrivain poli et savant théologien anglais, né à Hunmanby dans le comté d'York, en 1671, fut ministre à Håsham, lieu malsain, qu'il fut obligé de quitter. Il se retira à Putney, où il mourut en 1725. Il est auteur : d'un *Corps de théologie*, 1718-1720, 2 vol. in-fol.; de cinquante-deux *discours pratiques*, sur différents sujets, 1720, in-fol.; de la *Vie du cardinal Wolsey*, Londres, 1724, in-folio; d'un *Traité de morale*, 1724, in-8<sup>o</sup>, où il réfute la fable des *Abeilles* de Mandeville, et les *Recherches sur la vertu* de Shaftesbury. Il était plus ingénieux que solide.

FIDÈLE (saint), né à Sigmaringen, petite ville de la Souabe, étudia la philosophie et la jurisprudence dans l'université de Fribourg. Quelques gentilshommes curieux de voyager ayant désiré de l'avoir pour compagnon, il parcourut avec eux, depuis 1604 jusqu'en 1610, l'Allemagne, l'Italie, la France et plusieurs provinces d'Espagne. De retour dans sa patrie, il embrassa la profession d'avocat, et devint célèbre dans le barreau; mais redoutant les écueils dont cette carrière est semée, il la quitta bientôt pour se faire capucin. Le pape Grégoire XV, qui venait d'établir la congrégation de la Propagande, instruit du mérite de Fidèle, le préposa aux missions qui devaient se faire chez les Grisons. Il s'acquitta de son emploi avec un succès digne de son zèle, et tel qu'on espérait de ramener dans le sein de l'Eglise tout ce qui restait d'hérétiques chez

cette nation; mais quelques-uns d'entre eux, plus attachés à l'erreur, et par là même jaloux de ses succès, résolurent de le perdre de la manière la plus lâche et la plus cruelle. D'après une invitation simulée, le Père Fidèle s'étant présenté pour les instruire, ils se jetèrent tumultueusement sur lui et le massacrèrent le 24 avril 1622. Clément XIII l'a mis au nombre des saints.

FIEUX (JACQUES DE), entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, et fut docteur de la maison de Navarre. Son talent pour la prédication le rendit célèbre, et lui mérita l'évêché de Toul, auquel il fut nommé en 1676. Il y publia l'année suivante des *Statuts synodaux*, qui depuis ont servi de règle à cette église, et fit de fréquentes visites dans son diocèse, toujours avec grand fruit. Son zèle, sa douceur, son éloquence, lui gagnèrent tous les cœurs. Ce digne pasteur fut reçu partout comme il le méritait, avec des témoignages unanimes d'estime et de confiance, surtout dans la Vosge, où l'on n'avait point vu d'évêque de mémoire d'homme. M. de Fieux avait une sagacité singulière pour la décision des cas de conscience, et il publia, en 1679, un écrit sur l'*usure*, très-estimé, qui fut principalement utile dans son diocèse, où ce vice avait jeté de profondes racines. Il mourut à Paris dans les sentiments de la plus tendre piété, qui avait présidé à tous ses travaux.

FIGON (LOUIS), prêtre, naquit aux Pennes, près Marseille, le 9 février 1745, et fit sa théologie aux missions de France. Après avoir été ordonné, il exerça son ministère durant quelques années, en diverses paroisses, puis entra dans la congrégation de la mission dite de Saint-Lazare, et professa successivement la théologie à Arles et à Marseille. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il émigra et se rendit à Nice, où il s'adonna à la prédication. Revenu en France sous le Directoire, il fut le premier à Marseille, qui osa célébrer en public l'office divin, et il desservit l'église des missions jusqu'au concordat de 1802. A cette époque, M. de Cicé, nouvel archevêque d'Aix, lui donna la cure d'Aubagne. Lorsque la congrégation de Saint-Lazare eut été rétablie, en 1816, Figon obtint de son supérieur de rester dans sa cure, sans cesser d'appartenir à la congrégation. Il est mort le 9 juillet 1824. On n'a de lui qu'un opuscule intitulé : *l'Encyclique de Benoît XIV, Vix parvenu, expliquée par les tribunaux de Rome; par un curé, ancien professeur de théologie*, Marseille et Paris, 1822, in-8<sup>o</sup>. C'est un extrait de cahiers de théologie de l'auteur; son but est de démontrer que l'Encyclique n'est pas contraire au prêt à intérêt.

FIGUEIREDO (ANTONIO PEREIRA DE), savant Portugais, né à Macao le 14 février 1725, fit ses premières études chez les jésuites, et entra ensuite dans la congrégation des pères de l'Oratoire de la maison du Saint-Esprit à Lisbonne, où il enseigna successivement la grammaire, la rhétorique et la théologie. Quelques différends s'étant éle-

vés entre la cour de Rome et celle de Portugal, il se prononça d'abord en faveur du saint-siège; mais il changea bientôt d'opinion, et soutint publiquement les fameuses thèses du pouvoir des rois sur les personnes et les biens ecclésiastiques. Il publia peu de temps après son *Essai théologique*, où il défend la même cause. Cet ouvrage lui valut l'emploi de député ordinaire dans le tribunal royal de la censure, et de premier interprète dans les bureaux des affaires étrangères et de la guerre. Obligé de vivre dans le monde, il se crut autorisé à quitter ses habits religieux, démarche qui augmenta l'animadversion de ses ennemis, et le fit regarder comme un homme vendu à la cour et à l'ambition du marquis de Pombal. Ce ministre ne pouvait en effet trouver un homme qui fût mieux en état de seconder ses plans hardis de réforme. Il joignait à la plus grande activité la pénétration et l'étendue du savoir. En 1772, Figueiredo fut élu un des trois premiers députés de la junte du *subsidi littéraire et de l'instruction publique*. Il devint peu après membre de l'académie royale des sciences dans la classe de la littérature portugaise. Sa grande assiduité aux affaires et à l'étude, altéra sa santé. Sur la fin de sa vie, il sembla se repentir des erreurs où son ambition l'avait entraîné, et mourut d'une attaque d'apoplexie le 14 août 1797, avec l'habit de l'ordre auquel il avait appartenu, en ayant témoigné le désir. Il a composé plusieurs livres sur les langues latine et portugaise, qui éprouvèrent de nombreuses critiques de la part des jésuites, contre lesquels il s'était ouvertement déclaré. Celui de ses ouvrages qui lui fait le plus d'honneur est la *sainte Bible, traduite en portugais*, avec des préfaces, notes et variantes, 1778-90, 23 vol. in-8°. Il a laissé un grand nombre de manuscrits.

FILAMONDO (RAPHAËL-MARIE), évêque de Suessa, né à Naples, dans la 2<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, embrassa l'ordre de Saint-Dominique dans le couvent de Sainte-Marie della Sanità. D'excellentes études et son application à la théologie le rendirent capable de professer de bonne heure cette science avec succès; il cultiva en même temps la littérature, et se fit connaître avantageusement par quelques pièces de vers adressées à ses amis. Ses talents le firent appeler à Rome par le supérieur de l'ordre, et il y fut nommé en 1705 un des conservateurs de la fameuse bibliothèque de la Casanata. Le pape Clément XI lui donna l'évêché de Suessa dans la terre de Labour, qu'il administra avec sagesse jusqu'à sa mort, arrivée en 1716. On connaît de ce prélat : *Il genio bellicoso di Napoli; Memorie istoriche d'alcuni capitani celebri napoletani*, Naples, 1694, 2 part. in-fol. Il y en a des exemplaires qui portent la date de 1714. C'est l'histoire des célèbres capitaines du royaume de Naples. Elle est ornée de 56 portraits sur cuivre; *Ragguaglio del viaggio fatto da padri dell'ordine de' Predicatori nella Tartaria minore, nell'anno 1662, con la nuova spedizione del*

*padre Francesco, episcopo, in Armenia e Persia*, Naples, 1695, in-8°; *Theorhetoricæ idea, ex divinis Scripturis et politioris litteraturæ mystagogis deducta*, Naples, 1700, 2 vol. in-4°. C'est un cours d'éloquence sacrée à l'usage de ceux qui se destinent au ministère de la chaire. Le Père Echard l'a cité avec éloge dans sa *Bibl. ord. prædicat.*

FILCHIUS ou FILCHINS (BENOÎT), né en 1560, d'une famille noble de la Grande-Bretagne, fut élevé dans les principes du calvinisme, et attaché à la secte puritaine. Venu à Paris dès l'âge de 24 ans, il y abjura cette secte, qui ne faisait que de naître, pour rentrer dans la religion de ses pères, que ses compatriotes n'auraient jamais abandonnée, si, comme lui, ils avaient eu le courage de se déterminer en faveur de la vérité, contre l'intérêt de leurs propres passions. Son grand amour pour la vertu lui fit embrasser, dans cette même ville, l'ordre austère des capucins; après quoi il repassa dans sa patrie, en 1599, dans le dessein d'y rétablir la vraie religion; mais les hérétiques, ayant découvert son état et ses vues, le déférèrent à la reine Elisabeth, qui le retint dans une étroite prison pendant l'espace de trois ans, après lesquels Henri III, roi de France, obtint son élargissement, le fit revenir à Paris, et l'honora de sa bienveillance particulière. De là, jusqu'à sa mort, le Père Benoît composa plusieurs ouvrages analogues à son zèle, à sa piété et à ses lumières, tels que : *Regula perfectionis, continens breve ac lucidum compendium totius vitæ spiritualis*, etc. Cet ouvrage, écrit d'abord en anglais, puis traduit en flamand et en français, fut mis aussi en latin par l'auteur lui-même, quelques années avant sa mort. Il s'en fit successivement plusieurs éditions à Rome, Paris, Lyon, Viterbe et ailleurs; *Soliloquium pium et grave*, etc., dans lequel il explique les motifs de sa conversion; *Liber variorum exercitiorum spiritualium*, etc., Viterbe, 1608; *Eques christianus*, etc., 2 vol. in-12, Paris, 1609. M. Thayer, ministre protestant, nouvellement converti à la religion catholique, fait le plus bel éloge de cette production, qui n'a pas peu contribué à le ramener dans le sein de l'Eglise. Voyez la *Relation de la conversion de M. Jean Thayer*, 4<sup>e</sup> édition, Liège, 1789, page 18, et le *Journal historique et littéraire*, 1<sup>er</sup> février 1789, page 174.

FILESAC (JEAN), docteur de Sorbonne et curé de Saint-Jean-en-Grève, mourut à Paris, sa patrie, doyen de la faculté de théologie, en 1638. Il a composé plusieurs ouvrages sur des matières ecclésiastiques et profanes, remplis d'une érudition assommante. Ce n'est qu'un tissu de passages, qu'il joint les uns aux autres par quelques réflexions, sans beaucoup d'ordre ni de méthode. Il passe du sacré au profane, fait de longues digressions écrites très-durement, et lasse son lecteur en l'instruisant. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité de l'autorité des évêques*, Paris, 1606, in-8°; un autre *Du Carême; De l'Origine des Paroisses; des Traités de la*

*confession auriculaire, de l'idolâtrie, et de l'Origine des anciens statuts de la Faculté de Paris, etc.* Ils sont réunis sous le titre d'*Opera varia*, Paris, 1614, 2 vol. in-8°, et *Opera selecta*, Paris, 1621, in-4°.

FILLASSIER (MARIN), prêtre parisien, mort en 1733, à 56 ans, fut curé de campagne, et ensuite chapelain des dames de Miramion. Il est auteur d'un ouvrage plein d'onction, intitulé : *Sentiments chrétiens, propres aux personnes infirmes*, in-12; ouvrage qui n'est composé que de passages de l'Écriture et des Pères. Le Père Bouhours en avait donné un semblable, tiré exclusivement de l'Écriture sainte.

FILLEAU (JEAN), professeur en droit et avocat du roi à Poitiers, né en 1600, mort en 1682 à l'âge de 82 ans, est principalement connu par sa *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des jansénistes, imprimée par le commandement de la reine*, Poitiers, 1654, in-8°. C'est dans le second chapitre que l'on trouve l'anecdote connue sous le nom de *Projet de Bourfontaine*. Filleau raconte que six personnes, qu'il n'ose désigner que par les lettres initiales de leurs noms, s'étaient assemblées en 1621, pour délibérer sur les moyens de renverser la religion et d'élever le déisme sur ses ruines. On a imprimé en 1756 : *La Réalité du projet de Bourfontaine*, 2 vol. in-12 : ouvrage auquel on a opposé *La Vérité et l'innocence victorieuses de la calomnie, ou Huit lettres sur le projet de Bourfontaine*, 1758, in-12. Le plus fort argument employé dans cette réfutation est que la Réalité a été brûlée par arrêt du parlement de Paris, du 21 avril 1758; mais l'auteur (D. Clément) ne songeait pas que les Provinciales avaient été brûlées par arrêt du parlement de Provence, du 9 février 1687. Quoi qu'il en soit, *La Réalité*, mal à propos attribuée au Père Patcuillet (Voy. ce nom), a été réimprimée plusieurs fois, traduite en latin sous le titre de *Veritas consilii Burgofonte initi*, en allemand, en flamand, et autres langues. Dans les dernières éditions, on trouve une longue réponse aux huit lettres. La meilleure édition est celle de Liège, 1787, 2 vol. in-8°. « La postérité ayant sous les yeux les événements qui lui sont réservés, jugera peut-être mieux que nous si ce projet a existé ou non. » Voilà ce que nous disons en 1783. Ces événements n'étaient pas bien loin. Peu d'années après on vit le jansénisme, intimement uni au philosophisme, transmettre à celui-ci ses erreurs propres, et ce fanatisme de secte qui porta la dévastation dans l'Église de France. Un auteur moderne a porté de *La Réalité* le jugement suivant : « Je suis loin de garantir toutes les conjectures, combinaisons et rapprochements de l'auteur. Quoique l'ensemble présente un tableau frappant, et que les événements ne soient que trop propres à lui concilier la confiance des lecteurs, je crois néanmoins que l'auteur a trop légèrement désigné quelques coopérateurs de cette œuvre, d'abord si mystérieuse, et

« aujourd'hui si manifeste dans ses effets. « Des liaisons d'amitié, ainsi que des démarches, ou écrits inconsiderés, ne suffisent pas pour accuser ces intentions, surtout dans un temps où le véritable esprit de la secte était peu connu, et où les gens de bien ont pu être les dupes des apparences (Voy. ARNAULD Henri). Quant aux six principaux auteurs, dont il est question dans le projet, nous en abandonnons le jugement à ceux qui auront combiné sans prévention leurs ouvrages et leur conduite, avec la tâche respective que la Relation de Filleau leur attribue. » (Voy. JANSÉNIUS, MONTGERON, PARIS, etc.) On a encore de Filleau : *Les Arrêts notables du parlement de Paris*, 1631, 2 vol. in-fol.; *Les Preuves historiques de la vie de sainte Radégonde*; traité de l'Université de Poitiers.

FILLIUCIUS (VINCENT), jésuite, né à Sienna en 1556, enseigna la philosophie, les mathématiques, la théologie, fut pénitencier à Rome, et casuiste en chef du saint Office. Il mourut en 1622. On a de lui des *Questions morales*, Lyon, 1633, où il paraît quelquefois enseigner une morale trop indulgente.

FIORDIBELLO (ANTOINE), littérateur ecclésiastique italien, né à Modène vers 1510, mort en 1567, dans la même ville, fut d'abord secrétaire du célèbre Sadolet, ensuite du cardinal Crescenzi qu'il accompagna au concile de Trente, puis du cardinal Polus dans la mission dont ce dernier fut chargé, lors de l'avènement de la reine Marie sur le trône britannique. A son retour à Rome, Fiordibello, nommé par le pape évêque d'Avello, dans le royaume de Naples, se démit de cet évêché au bout de trois ans, pour remplir une charge qui lui fut confiée dans les bureaux de la secrétairerie apostolique. On a de lui : une très-bonne édition des *Lettres de Sadolet*, Lyon, 1550; des *Discours latins*, imprimés à différentes époques; un *Commentaire de Vita Jacobi Sadoleti*, et des *Lettres* recueillies et publiées par l'abbé Costanzi, en 1 vol., avec la Vie de l'auteur. On conserve à la bibliothèque Ambrosienne de Milan un manuscrit autographe de Fiordibello, sous ce titre : *Adversaria, seu formulae pro epistolis pontificis conscribendis*.

FIRMICUS MATERNUS (JULIUS) fit paraître, sous les enfants de Constantin, un excellent traité de la *Fausseté des religions profanes*. L'auteur, en montrant la vanité de l'idolâtrie, établit divers points de la religion chrétienne. On a publié cet ouvrage avec le *Minutius Felix* à Leyde, en 1672, in-8°, et en 1699, avec les notes de Jean Wouwer. On lui attribue encore 8 livres d'*astronomie*, imprimés par Alde-Manuce, en 1499, in-fol. Mais cette dernière production paraît être d'un autre JULIUS FIRMICUS, qui vivait dans le même temps. Elle est pleine de rêveries. Sur l'édition que M. Migne a donnée de Firmicus Maternus, voy. PHILASTRE.

FIRMILIEN, évêque de Césarée en Cappadoce, ami d'Origène, prit parti pour saint Cyprien, dans la dispute sur la rebaptisation de ceux qui avaient été baptisés par les hé-

rétiques. Il écrivit, dit-on, sur cette question, une *lettre à saint Cyprien*, dans laquelle toutes les raisons qui pouvaient autoriser la pratique des églises d'Afrique sont exposées avec force. Voy. *CYPRIV* (saint). Cependant, dans une dissertation du père Marcellin Molkenbuhr, récollet, imprimée à Munster en Westphalie, 1790, in-4°, on prétend que cette lettre est faussement attribuée à Firmilien, et qu'elle est de quelque donatiste d'Afrique, après le iv<sup>e</sup> siècle, qui l'a attribuée à Firmilien pour lui donner plus de poids; les raisons détaillées dans cette dissertation sont très-plausibles. Firmilien présida, en 264, au premier concile d'Antioche, contre Paul de Samosate. Il était près de se rendre à un second synode, où cet hérétique opiniâtre devait être anathématisé; mais il mourut en chemin, l'an 269, selon le père Paris et Fleury. Baronius place sa mort à l'an 272. L'auteur de la dissertation citée ci-dessus prouve que le second concile d'Antioche n'a pas été célébré avant l'an 272, et qu'ainsi Firmilien a vécu jusqu'à cette année. Voy. *LUCIEN*.

**FIRMIN**, nom de quatre évêques : le premier, évêque d'Amiens et martyrisé au iii<sup>e</sup> siècle; le second, évêque de la même ville, au iv<sup>e</sup> siècle; le troisième, évêque d'Uzès; et le quatrième, de Mende.

**FIRMONT** (l'abbé de). Voy. *EDGEWORTH*.

**FISCHER** ou plutôt **FISHER** (**JEAN**), né à Déverley, au diocèse d'York, vers 1453, docteur et chancelier de l'université de Cambridge, évêque de Rochester, confesseur de la reine Marguerite, précepteur de Henri VIII, ne voulut pas reconnaître son élève pour chef de l'Eglise anglicane, lorsque ce prince se sépara de Rome pour une maîtresse. Henri le fit mettre en prison, et ayant appris que le pape Paul III lui destinait un chapeau de cardinal, il dit en se moquant du pape : « Qu'il « envoie son chapeau de cardinal, quand il « voudra; je ferai en sorte que, quand il arrivera, la tête pour laquelle il est destiné « ne subsiste plus. » En effet, Henri fit aussitôt faire le procès à ce vénérable vieillard, qui eut la tête tranchée le 21 juin 1535. Son âge de 80 ans, et les services qu'il avait rendus à ce monarque, auraient dû lui épargner une mort si cruelle, quand même ses vertus et son innocence n'eussent point fait son éloge. Fischer avait un grand sens et un jugement très-solide. C'est un des meilleurs controversistes de son temps. Toutes ses œuvres ont été publiées en un volume in-fol., à Wurtzbourg, en 1597. On y voit plusieurs traités contre les erreurs de Luther, un *De unica Magdalena* contre Jacques Le Fèvre d'Étaples et Josse Clithoué (Voy. *MADELEINE*). On y a ajouté l'ouvrage qui porte le nom de Henri VIII contre Luther, que quelques-uns croient avoir été fait par Fischer.

**FISCHER**, ou **PISCATOR**, qui est le même mot latinisé (**JEAN**), théologien allemand, enseigna la théologie à Strasbourg sa patrie. Son attachement au calvinisme l'obligea de quitter cette ville, pour aller professer à Herborn. Il mourut à Strasbourg en 1546. On a de lui : *Commentaires sur l'Ancien et le Nou-*

*veau Testament, en plusieurs vol. in-8°; Amica Collatio de religione cum C. Vorstio, Gouda, 1613, in-4°.*

**FISEN** (**BARTHÉLEMI**), né à Liège en 1591, entra chez les jésuites en 1610, se rendit habile dans l'éloquence latine, dans l'histoire, et les antiquités de son pays. Il mourut le 26 juin 1649. Ses ouvrages sont : *Origo prima festi Corporis Christi*, Liège, 1628 : cette histoire est écrite avec soin et a coûté beaucoup de recherches; *Historia Ecclesie Leodiensis*, Liège, 1696, in-fol. C'est une histoire qui commence 600 ans avant J.-C. et va jusqu'en 1612. On sent qu'elle remonte trop haut pour que les premiers siècles ne soient pas farcis de faits plus qu'incertains. Toute cette histoire est partagée en trente et un livres, suivis chacun de notes, où l'auteur éclaircit les difficultés qu'il rencontre en son chemin, et produit de temps en temps des pièces justificatives. Le style est beau et peut-être trop oratoire et trop fleuri pour une histoire; *Flores Ecclesie Leodiensis*, Lille, 1647, in-fol. Ce sont les Vies des saints du diocèse de Liège, rangées selon l'ordre du calendrier. Fisen y a fait entrer des listes exactes des abbés et des abbeses de tous les monastères du diocèse de Liège. Cet ouvrage est utile et curieux.

**FITE** (**JEAN DE LA**), ministre de la religion prétendue réformée, né dans le Béarn d'une famille noble, sortit de France pour cause de religion. Après avoir achevé ses études en Hollande, il devint ministre de l'église française de Holtzappel, puis de celle de Hanau, où il mourut en 1737. Son ouvrage le plus connu est intitulé : *Eclaircissement sur la matière de la grâce et sur les devoirs de l'homme*, 2 vol. in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec son aïeul Jean de LA FITE, ministre de l'église de Pau, dont on a des sermons et des traités de controverse.

**FITZ-HERBERT** (sir **ANTHONY**), célèbre jurisconsulte anglais du xvi<sup>e</sup> siècle, s'illustra par son érudition, et plus encore par sa probité et son attachement à la religion de ses pères. Il prédit les malheurs qui devaient naturellement suivre le schisme, et défendit à ses enfants d'acheter des biens enlevés aux monastères, et même d'accepter ceux qu'on pourrait leur offrir. Sous le règne de Marie, on reconnut la vérité de sa prédiction et la sagesse de cette défense. Il mourut le 27 mai 1538. On a de lui : *Epitome juris; De l'office et de l'autorité des juges de paix*.

**FITZ-HERBERT** (**THOMAS**), petit-fils du précédent, né en 1552, jésuite en 1614, mort en 1640, est connu par un *Traité de politique et de religion contre Machiavel*, Douai, 1615, in-4°; et par une disquisition pleine de sagesse et de saine morale, intitulée : *An sit utilitas in scelere*, Rome, 1610, in-8°.

**FITZ-HERBERT** (**NICOLAS**), autre petit-fils d'Anthony et cousin du précédent, né en 1550, s'attacha au cardinal d'Alain, et mourut en 1612. On lui doit : *Vita cardinalis Alani*, 1608. C'est un tribut de reconnaissance qu'il paye à son bienfaiteur. *De antiquitate et continuatione religionis christianæ in Anglia, 1609; Oxoniensis academiae descriptio, 1602.*

**FITZ-JAMES** (FRANÇOIS, duc DE), fils du maréchal de Berwick, duc de Fitz-James, qui périt en assiégeant Philisbourg, en 1734, renonça aux dignités de son père, dont il avait la survivance, pour embrasser l'état ecclésiastique en 1727. Il fut abbé de Saint-Victor, évêque de Soissons en 1739, et mourut en 1764, dans sa 55<sup>e</sup> année. Ses *Instructions pastorales* et son *Rituel*, dont les Instructions sont imprimées en 2 et en 3 vol. in-12, ont fait beaucoup de bruit; quelques-uns de ces écrits ont été condamnés à Rome et censurés par plusieurs évêques de France; les jansénistes le regardaient comme un des principaux appuis du parti; cependant l'on ne connaît de lui aucune démarche d'opposition formelle aux décisions de l'Eglise. On trouve sa Vie à la tête de ses *OEuvres posthumes*, 1769, 2 vol. in-12, avec un troisième sous le titre de *supplément*.

**FLAMENG**, **FLEMING** ou **FLAMAND** (GUILLAUME), poète dramatique et hagiographe, originaire de Flandre, mort vers 1510, fut d'abord chanoine de la cathédrale de Langres, puis curé à Monthey, petit village du Bassigny, et dans les dernières années de sa vie il prit l'habit de saint Bernard à l'abbaye de Clairvaux. On a de lui plusieurs œuvres dramatiques, dont la plus remarquable est *le Martyre de saint Didier*, qui fut représentée à Langres en 1482. Les copies de cette pièce qui n'a jamais été imprimée sont devenues très-rare. On cite encore de lui : une *Chronique des évêques de Langres*, depuis 550; *La vie de Mgr saint Bernard*, premier abbé de Clairvaux, Troyes, sans date, in-4°; Paris (vers 1520), in-4°. Cet ouvrage, écrit en français, fut traduit en portugais dans le xvi<sup>e</sup> siècle par Gonzalve de Sylva, religieux de la congrégation de Cîteaux. *Dévote exhortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu*, pièce écrite en rimes, sans date, in-4°, gothique.

**FLAMINIO** (MARC-ANTOINE) naquit à Sevraille, de Jean-Antoine FLAMINIO, dont nous avons divers ouvrages en vers et en prose. Le fils eut les goûts de son père, et le surpassa. Le cardinal Farnèse, dont il était le bel-esprit, le fit nommer secrétaire du concile de Trente; mais sa santé délicate l'empêcha de remplir cette commission. Il mourut à Rome en 1550, à 52 ans. On a de lui des *lettres* et des *épigrammes*, 1561, in-8°, traduites en vers français par Anne de Marquets, Paris, 1569, in-8°. Sa *Paraphrase de trente Psaumes*, entreprise à la sollicitation du cardinal Polus, imprimée à Florence en 1558, in-12, offre d'assez beaux vers et une latinité pure. Ses autres écrits ne méritent pas moins d'être lus.

**FLAMINIUS NOBIUS**, théologien et critique de Lucques, mort en 1590, à 58 ans, publia, en 1588, à Rome, in-fol., des *Notes sur la Bible des Septante*, pleines d'érudition, et un traité : *De prædestinatione*, ibid., 1581, in-4°.

**FLAVIEN** (saint), patriarche d'Antioche, d'une naissance illustre et d'une vertu supérieure à sa naissance, fut placé sur le trône patriarcal, du vivant de Paulin. Cette

élection, confirmée par le concile de Constantinople en 382, fut l'origine d'un schisme éteint sous le pape Innocent I<sup>er</sup>. Flavien chassa de son diocèse les hérétiques messaliens qui l'avaient infecté de leurs erreurs. Il demanda grâce à l'empereur Théodose pour son peuple, et l'obtint. Les habitants d'Antioche avaient renversé et outragé dans une sédition la statue de l'impératrice Priscille; Flavien parla pour eux avec l'éloquence que Cicéron déploya autrefois pour Ligarius. Saint Chrysostome, qu'il avait ordonné prêtre, avait, dit-on, composé sa harangue. Ce grand prélat mourut en 404, après avoir gouverné son église pendant 23 ans. — Il ne faut pas le confondre avec un autre saint FLAVIEN, patriarche d'Antioche en 496, que l'empereur Anastase voulut obliger de souscrire l'*Hénotique* de Zénon, et d'approuver la déposition de Macédonius de Constantinople. Il eut le courage de lui résister et de souffrir l'exil que son refus lui attira. Il y mourut l'an 518.

**FLAVIEN** ou **FLAVIANUS** (saint) succéda à Proclus dans le patriarcat de Constantinople, en 447. Chrysaphius, favori de l'empereur Théodose le Jeune, voulut le faire chasser de son siège : le saint prélat brava ses menaces. Il ne se montra pas moins ferme contre Eutychès, qui commença à semer ses erreurs vers le même temps. Il l'anathématisa dans un concile; mais les partisans de l'hérésiarque condamnèrent Flavien, et le déposèrent, en 449, dans le fameux synode connu sous le nom de *brigandage d'Ephèse*. Dioscore, évêque d'Alexandrie, accompagné d'une foule de soldats et de moines, présidait à cette séditeuse assemblée. Flavien appela de cette condamnation à Rome; mais Dioscore ne répondit à ses raisonnements que par des coups de pieds et des coups de poings; enfin, ce furieux le maltraita si cruellement, que le saint en mourut trois jours après en 449.

**FLAVIGNY** (VALÉRIEN DE), docteur de Sorbonne en 1628, chanoine de Reims et professeur en hébreu au collège royal en 1630, naquit dans le diocèse de Laon, et mourut à Paris le 29 avril 1674, dans un âge assez avancé. C'était un homme plein de feu dans sa conduite et dans ses écrits. Il désira à la faculté de théologie une thèse soutenue chez les jésuites du collège de Clermont, appelé depuis le collège de *Louis le Grand*. On prétendait dans cette thèse que le système de Copernic était contraire à l'Écriture et condamné par les inquisiteurs de Rome, on ne pouvait le soutenir en France. Flavigny voulut démontrer qu'une pareille assertion violait les droits du royaume et du parlement, ce qui n'était pas trop clair. Ce docteur savait de l'hébreu, de la théologie, des belles-lettres; mais il cherchait trop à déprimer ceux qui en savaient autant et plus que lui. Il écrivait d'ailleurs plutôt avec l'impétuosité d'un jeune Hibernois qui argumente sur les bancs qu'avec la gravité d'un vieux théologien. On a de lui la *Défense d'une thèse* qu'il avait signée en qualité de

grand maître d'études. Il y était dit que l'épiscopat n'est pas un sacrement distinct de la prêtrise : sentiment qu'il ne faut pas confondre avec l'erreur qui n'attribue aux évêques rien au-dessus des simples prêtres. Flavigny prétendait que c'était le même sacrement avec des effets plus étendus et l'impression d'un caractère plus grand, parce que sans cela il y aurait plus de sept sacrements, conséquence que d'autres théologiens admettent, en disant que le sacrement de l'ordre étant considéré dans sa généralité, et comme la consécration sacerdotale dans toutes ses divisions, est mis comme une unité générique dans le nombre de sept. Cette apologie a été imprimée à Tournay, en 1668, in-4°. Il avait travaillé à la *Polyglotte* de Le Jay, dont il devint néanmoins dans la suite un des plus ardents censeurs.

FLAVITAS ou FRAVITAS, patriarche de Constantinople après Acace, en 488, employa la ruse pour se faire élire. L'empereur Zénon avait fait mettre sur l'autel de la grande église de Constantinople un papier blanc et cacheté, comptant que Dieu ferait écrire par un ange le nom du prêtre qu'il destinait à la chaire patriarcale. Flavitas corrompit l'eunuque qui avait la garde de l'église, et écrivit son nom sur le papier. Quelques historiens ont révoqué en doute ce trait d'imposture. On peut voir ce qu'en dit Tillemont dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, où ce fait est amplement discuté. Cette supercherie le fit patriarche. C'était le plus fourbe et le plus artificieux des hommes. Dans le même temps qu'il jurait aux hérétiques qu'il ne voulait avoir aucune communication avec le pontife de Rome, il écrivait secrètement au pape Félix. Sa mort, arrivée en 490, lui épargna un châtement exemplaire. Il n'occupa ce siège que quatre mois.

FLECHÈRE (JEAN-GUILLAUME DE LA), pasteur protestant, né en 1729 à Nyon, dans le pays de Vaud, d'une famille distinguée, fut d'abord gouverneur des enfants de M. Hill, membre du parlement anglais, puis il se consacra au ministère évangélique. Après avoir été chargé de la modeste cure de Madeley, il le fut de l'inspection du séminaire fondé à Treveren par lady Haretington, et il se trouva bientôt, malgré la douceur de son caractère, engagé dans des controverses sans fin avec les professeurs de cet établissement. Sa santé, naturellement délicate, s'altéra par l'effet de son application au travail, et en 1776, sur l'avis des médecins, il alla respirer l'air natal. Un sermon qu'il prêcha à Nyon, sur la violation du sabbat, le fit citer devant le grand bailli, qui crut voir dans ce discours la censure indirecte des magistrats. Il revint en 1784 en Angleterre, et y mourut en 1785. On a de lui : quelques *Sermons*, parmi lesquels on cite un *Discours sur la régénération*, qui, imprimé à Londres en 1759, in-8°, fut reproduit avec deux autres discours à Genève, en 1823 ; *La Louange*, poème moral et sacré, Nyon, 1781, in-8° ; *Essai sur la paix* de 1783, Londres, in-8° ;

*La grâce et la nature*, poème, Londres, 1785, in-8° ; *Le portrait de saint Paul, ou le Vrai modèle pour les chrétiens et les pasteurs*, traduit en anglais par Gilpin sur le manuscrit original, et imprimé à Londres, 1791, 2 vol. in-8°, avec une Vie de l'auteur.

FLECHIER (ESPRIT), évêque et orateur sacré, né le 10 juin 1632 à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras, fut élevé dans le sein des lettres et de la vertu, auprès d'Hercule Audiffret, son oncle, général des Pères de la doctrine chrétienne, où il était entré à l'âge de seize ans, et professa la rhétorique à Narbonne. Fléchier, ayant quitté cette congrégation après la mort de son oncle, vint à Paris, où il remplit dans une des paroisses l'emploi de catéchiste des petits enfants, et fut ensuite précepteur des fils de Louis Caumartin, intendant des finances et conseiller d'Etat. Une pièce de vers latins sur le carrousel (*circulus regius*) donné par le roi en 1662 commença sa réputation, que ses sermons ne tardèrent pas à accroître. Il fut nommé lecteur du dauphin par le crédit du duc de Montausier, qui l'honorait de son amitié. Il eut part aux bienfaits que Louis XIV répandait sur les gens de lettres. Fléchier, encouragé par ces récompenses, fit de nouveaux efforts, et balança bientôt la réputation de Bossuet dans l'oraison funèbre. Celle de Turenne, son chef-d'œuvre, fit pleurer le monarque, et mit le comble à la gloire de l'orateur. On admira surtout le beau parallèle du maréchal de France avec Judas Machabée. Il est vrai qu'il n'était pas le premier qui eût transporté aux généraux modernes les éloges donnés à cet ancien capitaine. Lingendes, évêque de Mâcon, et Fromentières, évêque d'Aire, s'en étaient déjà servis, l'un dans l'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie ; l'autre, dans celle du duc de Beaufort. Mais Fléchier se rendit propre ce lieu commun par les ornements dont il l'embellit dans son exorde, qui est un chef-d'œuvre par l'harmonie et le caractère majestueux et sombre qui y règnent. La cour récompensa ses talents, en 1685, par l'évêché de Lavaur, et, en 1687, par celui de Nîmes. Louis XIV lui dit, en le nommant au premier évêché : « Ne soyez pas surpris si j'ai récompensé si tard votre mérite : j'appréhendais d'être privé du plaisir de vous entendre. » Le diocèse de Nîmes était plein d'hérétiques ; il se conduisit avec eux en bon pasteur. Il les instruisit tous par la solidité de ses discours, et plus encore par la régularité de ses mœurs. Il mourut à Montpellier le 16 février 1710, à 78 ans, regretté de ses diocésains catholiques et huguenots, et laissant plus de 25,000 écus aux pauvres. L'académie française s'était associée Fléchier, après la mort de Godeau en 1678. Il y entra le même jour que Racine. C'est sur le modèle de cette compagnie qu'il forma celle de Nîmes, dont il fut le mentor et le père. On a de lui des *œuvres* in-12, en vers et en prose. On a loué avec raison ses vers français et latins. Les pensées en sont délicates, les expressions heureuses, les termes

bien choisis, la cadence harmonieuse. L'édition d'un ouvrage fort curieux d'Antoine-Marie Gratiani : *De casibus illustrium virorum*, in-4°, avec une préface en latin. Le style en est aussi pur qu'élégant. Des *Panegyriques des saints*, mis au rang des meilleurs ouvrages de ce genre, Paris, 1690, en 1 vol. in-4° ; 1697, 2 vol. in-12 ; 1739, 3 vol. in-12. Recueil d'*oraisons funèbres*, en 1 vol. in-4° et in-12. Il y a moins d'éloquence et de pureté de langage dans celles de Bossuet ; mais on y trouve une éloquence plus forte, plus mâle, plus nerveuse. Le style de Fléchier est plus coulant, plus arrondi, plus uniforme. Celui de Bossuet, moins égal, moins soutenu, est plus rempli de ces traits hardis, de ces figures vives et frappantes qui caractérisent le génie. Fléchier est plus heureux que lui dans le choix et dans l'arrangement des mots ; mais son penchant pour l'antithèse répand une sorte de monotonie sur son style. Il devait autant à l'art qu'à la nature ; Bossuet devait plus à la nature qu'à l'art. Des *Sermons* en 3 vol. in-12, qui ne sont pas de la même force que ses oraisons funèbres et ses panégyriques. On y trouve de belles périodes et très-peu de raisonnements. Il avait cherché de bonne heure dans nos vieux prédicateurs des traits d'éloquence et des pensées ingénieuses, dont il faisait un usage plus ingénieux encore ; aussi lui trouve-t-on quelquefois, quant au fond des choses, un air antique, l'air du commencement de son siècle. Il prêchait avec un vieux goût et un style moderne. *Histoire de l'empereur Théodose le Grand*, Paris, 1679, in-4°, et très-souvent in-12 : elle est estimée pour l'élégance du style, autant que pour l'intérêt de la narration. Ceux qui ont cru qu'il flattait son héros n'ont pas rendu justice à cet empereur, qui, dans le vrai, était grand homme et grand prince à tous égards. La *Vie du cardinal Ximenes*, en 2 vol., in-12, et un in-4°. Il peint ce cardinal comme saint ; l'abbé Marsollier, dans une histoire de Ximenes, publiée vers le même temps que celle de Fléchier, en fit un politique. Ce grand ministre avait été l'un et l'autre ; mais Marsollier était un esprit trop mobile pour peindre dignement un homme d'un caractère si ferme. Des *lettres*, 2 vol. in-12. On y trouve des détails affligeants sur les excès des calvinistes, qui dès lors répandaient l'effroi partout, et préludaient aux scènes affreuses qui ont désolé Nîmes en 1790 et 1791. La *Vie du cardinal Commendon*, traduite du latin d'Antoine-Marie Gratiani, in-4°, et 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimée. Des *Œuvres posthumes*, en 2 vol. in-12 ; elles contiennent ses mandements et ses lettres pastorales, où la philosophie chrétienne et la tendresse épiscopale se font sentir avec tous leurs charmes. On y a ramassé différents discours, compliments et harangues. L'auteur du *Dictionnaire critique*, en 6 vol., lui attribue un recueil manuscrit, formant 6 vol. in-fol., sur les antiquités du Languedoc, mais il est certain qu'il n'est pas de lui : c'est l'ouvrage d'un citoyen de Nîmes, ap-

pelé Aulné Rulman. L'abbé Ducreux, chanoine d'Auxerre, a donné une édition complète des Œuvres de Fléchier, à Nîmes, en 1782, 5 tomes en 10 vol. in-8°. Ses *poésies latines* ont paru dans un recueil séparé, à Bâle, 1782, 1 vol. in-12. — M. l'abbé Migne a publié les *Œuvres* (oratoires, *complètes de Fléchier*, et *Sermons monastiques de Damascène*, en 1 vol. in-4°, faisant partie de la Collection des *Orateurs sacrés*.

FLEETWOOD (GUILLAUME), évêque anglican, né dans la Tour de Londres en 1656, d'une famille noble, originaire de la province de Lancastre, se fit connaître, sous le règne de Guillaume III, par ses ouvrages. La reine Anne, instruite de son mérite, lui donna un canonicat de Windsor en 1702, puis l'évêché de Saint-Asaph en 1708. Fleetwood fut transféré de cet évêché à celui d'Ely en 1714, et mourut en 1723, à 67 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Inscriptionum antiquarum sylloge*, Londres, 1691, in-8° ; *Des sermons ; Essai sur les miracles*, 1701, in-8° ; *Chronicon pretiosum ; Explication du 13<sup>e</sup> chap. de l'Épître aux Romains*. Sa Vie est à la tête de ses sermons. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Guillaume FLEETWOOD, avocat de la reine Elisabeth, qui fut député pour aller visiter de sa part plusieurs diocèses. Il mourut en 1592. On a de lui : *Elenchus annalium Edwardi V, Richardi III, Henrici VII et Henrici VIII*, Londres, 1597, in-8°. On sent combien il a dû les défigurer, pour qu'on ne trouvât pas à chaque page la condamnation de la réforme anglicane. *L'Office de juge de paix*, 1658.

FLEMING ou FLEMMYNGE (RICHARD), prélat anglais, naquit à Croston, dans le comté d'Oxford, vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Il fit ses études à Oxford, et embrassa avec chaleur l'hérésie de Wicléf, mais il devint bientôt son ennemi. Il apporta à renverser l'édifice la même ardeur qu'il avait mise à le construire. En 1420, Henri V le nomma à l'évêché de Lincoln, auquel le pape Martin V l'avait lui-même désigné. Cependant lorsque ce même pape voulut le transférer à l'archevêché d'York, Henri s'y opposa, et Fleming demeura évêque de Lincoln. Ce prélat mourut en 1430, après avoir fondé à Oxford le collège de Lincoln pour de jeunes théologiens, destinés à combattre les erreurs de Wicléf.

FLEMING (PATRICK), religieux observantin, naquit dans le comté de Lowth en Irlande, en 1590, d'une famille noble. Après avoir fait ses études à Douai, sous la direction de son oncle maternel, Christophe Cusack, supérieur du collège des Irlandais en Flandre, il se rendit à Louvain, où il embrassa la règle de Saint-François, dans le collège de Saint-Antoine de Padoue, qui appartenait à des franciscains de sa nation. Lorsque ses cours de théologie et de philosophie furent terminés, il se rendit à Rome avec le Père Hugues Mac-Caghwell, définiteur général de l'ordre. En passant à Paris, il s'y lia d'amitié avec le Père Hugues Ward, et ils formèrent le dessein de recueillir les matériaux pour composer les Vies des saints d'Ir-

lande. Ils fouillèrent tous les reux dans toutes les bibliothèques qui furent à leur portée. Fleming fit de nombreuses recherches dans toutes les villes de France, d'où il passa en Italie et en Allemagne. Une partie de ces Vies fut publiée, quelques années après, par le Père Golgan, qui reconnaît avoir tiré un grand secours des recherches de Fleming et du Père Ward. Le Père Fleming fut chargé d'enseigner la philosophie dans le couvent de Saint-Isidore de Rome. Il reçut, quelque temps après, le même emploi à Louvain. Il fut ensuite envoyé à Prague, pour y gouverner le couvent de l'Immaculée Conception. L'Allemagne était alors en feu ; et le luthéranisme, appuyé par les armes victorieuses des Suédois, se répandait de tous côtés. Les armées suédoise et saxonne faisaient souffrir une cruelle persécution aux catholiques, et surtout aux religieux. Prague étant menacée d'être investie après la bataille de Leipzig, le Père Fleming, pour ne pas tomber entre les mains d'un ennemi barbare, quitta cette ville avec le Père Mathias Hoar, son confrère. Mais ils eurent le malheur de tomber entre les mains d'une troupe de paysans luthériens, qui les massacrèrent impitoyablement : Moréri place cet assassinat au 7 novembre 1631. Wading, historien des frères mineurs, le recule de deux années ; mais la prise de Prague, qui eut lieu en 1631, doit faire préférer la première date. On a de ce religieux : *Collectanea sacra*, Louvain, 1667 ; *Vita R. P. Hugonis Cavelli* (Mac-Caghwell) ; un *Abrégé du Chroniqueon conserrati Petri Ratisbonæ*.

FLEMING (ROBERT), théologien écossais, né à Bathens, en 1630, adopta les principes du calvinisme, et fut expulsé comme non-conformiste de la cure de Cambuslang, à laquelle il avait été nommé fort jeune, en exécution de l'acte publié à Glasgow. Peu après la restauration, il fut même arrêté ; mais ayant obtenu son élargissement, il passa à Rotterdam, où il fut élu ministre de la congrégation écossaise. Il mourut le 25 juillet 1694. Il a laissé : le *Miroir de l'amour divin dévoilé*, 1691, in-8°. C'est un recueil de poésies religieuses. L'*Accomplissement des Ecritures* ; ouvrage très-estimé, surtout des dissidents et des calvinistes.

FLEURET (ELISABETH), née à Paris le 10 juin 1725, était fille d'un contrôleur au service du duc d'Orléans. Elle entra chez les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, et devint maîtresse des novices. Madame Elisabeth Fleuret se fit connaître par son *Guide des supérieures*, 1 vol. in-12, 1786, imprimé par les soins du Père Querbeuf. M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, cita quelquefois cet ouvrage dans ses conférences, et l'abbé de Montis l'a revêtu d'une approbation très-favorable. M<sup>me</sup> Fleuret a laissé une suite à ce livre : ce sont des avis aux supérieures sur la direction spirituelle des religieuses et des novices, et des entretiens spirituels et familiers, qui formeraient peut-être trois volumes, et dont la publication ne serait pas

utile seulement aux personnes qui vivent en communauté, mais encore aux âmes pieuses qui vivent dans le monde.

FLEURIAU (LOUIS-GASTON), docteur en théologie, et évêque d'Orléans en 1705, était né l'an 1662 à Paris. Il occupa d'abord le siège d'Aix en 1698. Lors de son avènement à celui d'Orléans, il racheta et fit déhivrer 854 prisonniers détenus pour dettes. Ce prélat était doué d'une charité admirable, et possédait, à un degré éminent, toutes les vertus épiscopales. Il assista à l'assemblée du clergé de 1715, appliqua ses soins au maintien de la discipline ecclésiastique et tint plusieurs synodes. Il mourut le 11 janvier 1738, après avoir fondé à Orléans plusieurs établissements utiles, entre autres une maison pour les nouvelles converties. On a de ce prélat des *Règlements et des avis synodaux*, extraits des synodes tenus par lui.

FLEURIAU (THOMAS-CHARLES), jésuite de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et du commencement du xviii<sup>e</sup>, fut chargé par ses supérieurs de correspondre avec les missionnaires de la compagnie dans le Levant, et de rédiger les mémoires qu'ils envoyaient. On en trouve plusieurs dans le *Recueil des lettres édifiantes écrites des missions étrangères*, 26 vol. in-12, ou 14 vol. in-8°. On a encore de Fleuriau : *Etat présent de l'Arménie*, Paris, 1694, in-12 ; *Etat des missions de la Grèce*, Paris, 1695, in-12. Avec le père Monier : *Nouveaux mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant*, Paris, 1712, et années suivantes. — Il y a eu plusieurs autres jésuites du même nom, entre autres FLEURIAU (Bertrand-Gabriel), né en 1693, dont les *Principes de la langue latine*, que M. de Wailly a depuis retouchés, ont eu de nombreuses éditions. Il a encore laissé : *Relation des conquêtes faites dans les Indes*, par P.-M. d'Almeida, trad. de l'italien, Paris, 1749, in-12 ; *Vie du père Claver*, ibid., 1751, in-12.

FLEURY (CLAUDE), originaire de Normandie, né à Paris le 6 décembre 1640, d'un avocat au conseil, suivit le barreau pendant neuf ans avec succès. L'amour de la retraite et celui de l'étude lui donnèrent du goût pour l'état ecclésiastique. Il l'embrassa, et il en eut les vertus. Précepteur du prince de Conti en 1672, il le fut ensuite du comte de Vermandois en 1680. Ses soins auprès de son élève lui valurent l'abbaye du Loc-Dieu en 1684, et la place de sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry en 1689. Associé de Fénelon dans ce noble emploi, il eut comme lui l'art de faire aimer la vertu à ses élèves par des leçons pleines de douceur et d'agréments, et par ses exemples plus persuasifs que ses leçons. Louis XIV avait mis en œuvre ses talents ; il sut les récompenser. Il lui donna en 1706 le riche prieuré d'Argenteuil. L'abbé Fleury, en l'acceptant, remit son abbaye du Loc-Dieu. S'il avait ambitionné de plus grands biens et des dignités plus relevées, il les aurait eus ; mais son désintéressement égalait ses autres vertus. Il vécut solitaire à la cour. Un cœur plein de droiture, des mœurs pures, une vie simple,

laborieuse, édifiante, une modestie sincère, une candeur admirable, lui gagnèrent les suffrages des courtisans même les plus corrompus. Le duc d'Orléans jeta les yeux sur lui en 1716, pour la place de confesseur de Louis XV. Ce choix fut approuvé de tout le monde. On n'y trouva, dit l'abbé Dorsanne, que le défaut de 75 ans. Fleury, après avoir formé le cœur du père, forma celui du fils. Sa vieillesse l'obligea de se démettre de cette place en 1722. Il mourut d'apoplexie l'année d'après, dans sa 85<sup>e</sup> année. Il était de l'académie française. Les ouvrages sortis de sa plume sont : *Mœurs des Israélites* : livre qui est entre les mains de tous les fidèles, et que l'on peut regarder comme le tableau le plus vrai de la vie des saints de l'Ancien Testament. *Mœurs des chrétiens* ; ouvrage réuni avec le précédent, dans un seul vol. in-12. L'un peut servir d'introduction à l'histoire sacrée, et l'autre à l'histoire ecclésiastique. L'onction y règne avec un esprit de candeur et de vérité qui gagne le lecteur chrétien ; et avec un discernement, des lumières et des vues qui ravissent le savant et le philosophe. *Histoire ecclésiastique*, en 20 vol. in-12, et in-4<sup>o</sup>. Le premier publié en 1691, commence à l'établissement de l'Eglise ; et le dernier, imprimé en 1722, finit à l'an 1414. Elle a été continuée par le P. Fabre, de l'Oratoire, jusqu'à l'année 1595, 16 vol. ; en tout 36 vol. in-4<sup>o</sup> et in-12. Elle a été réimprimée à Bruxelles et à Caen. C'est ce que nous avons de plus complet en notre langue sur l'histoire ecclésiastique (1). Néanmoins, dit l'abbé Lenglet du Fresnoy, ce sont plutôt des extraits cousus l'un avec l'autre, qu'une histoire exacte et bien suivie. Cet écrivain, si l'on en croit l'abbé de Longuerue, travaillait son livre à mesure qu'il étudiait l'histoire de la religion. On sent qu'il n'est pas maître de sa matière, il ne marche qu'en tremblant, et presque toujours sur les traces de Labbe et de Baronius. Il en était au dernier volume de cet annaliste célèbre, qu'il ne connaissait encore que le premier vol. de l'excellente *Critique* du P. Pagi, en 4 tom. in-fol. Aussi plusieurs écrivains ont écrit contre son Histoire. Le P. Honoré de Sainte-Marie, carme déchaussé, publia à Malines, en 1727, des *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury, adressées à N. S. P. le pape Benoît XIII, et nosseigneurs les évêques*, in-12, réimprimées à Malines en 1729, et depuis (1740) sous le titre de *Dénonciation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury à nosseigneurs les évêques* ; en 1733, le P. Baudoin de Houssta, religieux augustin des Pays-Bas, fit paraître à Malines : *La mauvaise foi de M. Fleury, prouvée par plusieurs passages des saints Pères, des conciles, et d'auteurs ecclésiastiques, qu'il a omis, tronqués, ou infidèle-*

(1) Le lecteur se rappellera que nous reproduisons ici l'article du Dictionnaire de Feller. Il n'entre nullement dans notre pensée d'établir une comparaison entre l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury et des travaux plus récents, parmi lesquels on distingue ceux de M. l'abbé Rohrbacher et de M. l'abbé Receveur. Voy. RACINE (Bonaventure).

ment traduits dans son Histoire. En 1736, on imprima à Avignon des *Observations théologiques, historiques, critiques, etc., sur l'Histoire ecclésiastique de feu M. l'abbé de Fleury*, avec des dissertations, analyses des Pères, et autres pièces détachées, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. L'ouvrage devait avoir 8 vol., mais la suite n'a pas vu le jour ; en 1802 il parut des *Réflexions sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, attribuées à l'abbé Rossignol ; et à peu près dans le même temps M. Marchetti, archevêque d'Ancyre, donna une *Critique de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, qui fut traduite en français, et imprimée dans la Belgique en 1803 ; elle a été réimprimée à Besançon en 1819, en 2 vol. in-12. Quoiqu'on reproche à l'auteur de n'avoir pas assez ménagé son adversaire, et d'avoir qualifié quelquefois ses méprises avec une sévérité un peu rigoureuse, elle doit trouver place dans les bibliothèques, à côté de l'histoire de Fleury ; enfin, en 1807, Muzzarelli publia à Rome des *Remarques sur l'Histoire ecclésiastique, et spécialement sur les Discours de Fleury*, in-8<sup>o</sup>, traduites en français sur la 4<sup>e</sup> édition. Dom Cellier, et les auteurs de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, ont relevé plusieurs erreurs de faits et de dates dans Fleury. Les actes des martyrs, qu'il a soin de rapporter avec trop de détail, devraient avoir plus de précision, et ne montrer que l'héroïsme de leurs souffrances, sans nous présenter un procès-verbal. Son style est d'une simplicité touchante et d'une onction qui édifie ; mais il est très-souvent négligé, languissant, monotone, plein d'hellénismes et de latinismes. Les *Discours préliminaires* répandus dans cet ouvrage, et imprimés séparément en 1 vol. in-12, sont écrits avec beaucoup plus d'élégance, de pureté, de précision et de force ; on y trouve d'excellentes choses ; mais il y en a aussi qui ont été critiquées avec raison. (Voy. HONORÉ DE SAINTE-MARIE et HOUSTA.) On remarque dans l'auteur une telle prédilection pour la discipline de la primitive Eglise, qu'il semble improuver tout ce qui n'a pas l'empreinte des premiers siècles : comme si la discipline de l'Eglise n'était pas essentiellement variable, ou que l'Eglise primitive dût en tout servir de modèle dans les siècles postérieurs. « On ne peut trop respecter la primitive Eglise, dit un auteur « modéré et équitable ; mais la haute idée « qu'on en a ne doit pas servir à nous « faire mépriser l'Eglise des derniers siècles. « Dans la primitive Eglise, parmi beaucoup « de sainteté, il ne laissait pas de se glisser « des relâchements, et dans l'Eglise des derniers siècles, parmi des relâchements qui « s'y sont glissés, il ne laisse pas d'y avoir « encore beaucoup de sainteté. » Il y a aujourd'hui plusieurs abus réformés qui avaient subsisté durant des siècles. En comparant sans prévention l'état de l'Eglise de nos jours dans toutes ses parties, avec son état dans les premiers siècles, on trouvera que les avantages qu'elle n'a plus sont remplacés par d'autres. Erasme, qu'on peut citer hardiment en cette matière, après avoir développé

ce parallèle dans toute son étendue, conclut que si saint Paul revenait sur la terre, l'état actuel de l'Eglise lui déplairait pas. « Croyez-vous, dit un homme d'une exacte logique, que l'Eglise a le droit de régler sa discipline, et sur la pénitence, et sur les appels, et sur les élections, et sur les institutions canoniques, et sur les exemptions, et sur tout autre sujet religieux ? Répondez oui ou non. Si vous dites oui, eh bien ! attendez donc qu'elle ait substitué la règle ancienne à la règle plus récente. Si vous dites non, il est d'un imbécile de nous proposer comme un retour aux règles de l'Eglise, ce que l'Eglise n'a pas le droit de régler. » (Voy. MORIN, THOMASSIN.) L'on ne doit pas ignorer que ces Discours ont été altérés par des mains étrangères. On en a pour garant la première édition du 9<sup>e</sup> discours sur les libertés de l'Eglise gallicane, qui se trouve le 12<sup>e</sup> dans la nouvelle édition. On y a ajouté, dans les éditions postérieures des notes, sous prétexte de corriger le texte, et ensuite on y a changé ou supprimé tout ce qui ne s'accordait pas avec la doctrine de ces écrivains téméraires, qui ont cru pouvoir mettre leur faux dans une moisson qui ne leur appartenait pas. On a donné une table des matières pour l'Histoire ecclésiastique de Fleury, et la continuation du P. Fabre, ouvrage fanatique, et fruit de l'esprit de secte (Voy. FABRE), en 1 vol. in-4<sup>e</sup>, et 6 vol. in-12. La dernière édition de cette Histoire est celle de Nîmes, en 25 vol. in-8<sup>e</sup>, 1779-1780. En général, la lecture de Fleury ne fait pas aimer les pontifes, et elle a fourni des armes à leurs ennemis. Aussi voit-on des personnes pieuses et éclairées craindre avec raison de recommander son Histoire aux jeunes gens ou aux femmes, qui prendraient trop au pied de la lettre des réflexions présentées souvent un peu crûment. Plusieurs communautés ne lisaient pas publiquement son ouvrage, et des théologiens qui n'ont pas moins de sagesse que de lumières, et qui sont pleins d'ailleurs d'estime pour Fleury, ont souvent regretté qu'il eût affaibli l'utilité de son travail par son penchant au blâme, par un manque de réserve qui les affligeait et les étonnait de sa part. L'Histoire de Fleury a été traduite en latin, et continuée par le P. Alexandre de Saint-Jean de la Croix, carme déchaussé. Cette continuation est un répertoire de tout ce qu'on a dit d'horreurs contre la société des jésuites. Les contes les plus absurdes, ceux même que les protestants et les philosophes du jour ont réfutés, y sont reproduits comme des matières dignes d'une histoire ecclésiastique. Cet ouvrage a été vivement attaqué par M. Mangold, dans une critique publiée à Augsbourg, 1783-1786, 3 vol. in-8<sup>e</sup>. Enfin, de nos jours, on a réimprimé, mais en déguisant le titre, le travail de Fleury, qu'on a intitulé *Histoire du christianisme* : le seul mérite de cette édition est de contenir un livre de plus, composé par Fleury, et dont on avait récemment trouvé le manuscrit. Du reste, c'est une simple réimpression, avec toutes les

inexactitudes et les coupables préventions de l'auteur, si souvent hostile au pontife romain. M. Henrion a tout autrement procédé à l'égard du travail de Bérault Bercastel, qu'il a publié, sous le titre d'*Histoire générale de l'Eglise*, Paris, 1836, 12 vol. in-8<sup>e</sup>, après l'avoir entièrement refondu et continué jusqu'en 1831, dans un esprit de soumission au saint-siège. Cependant le travail de M. Henrion laisse encore beaucoup à désirer. *Institution au droit ecclésiastique*, 1687, en 2 vol. in-12, ouvrage fort abrégé, mais plein de bonnes choses, quoiqu'il y en ait aussi quelques-unes qui ont paru répréhensibles. M. Boucher d'Argis en donna une nouvelle édition en 1764, enrichie de notes. *Catéchisme historique*, in-12, ouvrage qui a eu le plus grand cours ; cependant tout n'y est pas rigoureusement exact : M. Paquot en a donné une édition avec des notes et quelques changements. Le ton en est sec, sans onction et sans intérêt. *Traité du choix et de la méthode des études*, in-12. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en espagnol, de même que les Mœurs des Israélites. *Devoirs des maîtres et des domestiques*, 1688, in-12, estimé. La *Vie de la mère d'Arbouze*, réformatrice du Val-de-Grâce, in-12. *L'Histoire du droit français*, in-12. On la trouve aussi à la tête de l'Institution de M. d'Argou. Le *Traité du droit public*, 2 vol. in-12, 1769, ouvrage posthume, et auquel il ne mit pas la dernière main. On a recueilli les *Opuscules* de Fleury à Nîmes en 1780, en 5 vol. in-8<sup>e</sup>. M. Emery, supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, a publié en 1807, sous le titre de *Nouveaux opuscules*, in-12, quelques pièces inédites de Fleury, et surtout le manuscrit autographe du Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane, qui avait été imprimé après la mort de l'auteur, avec des notes violentes et erronées, attribuées à Debonnaire, qui provoquèrent un arrêt du conseil, du 9 septembre 1723, pour supprimer l'écrit, et qui firent mettre le discours à l'index, par décret du 13 février 1729. C'est donc un service important que M. Emery a rendu à Fleury en publiant cette édition, qui fait connaître la véritable opinion de ce savant ecclésiastique sur un point d'un si grand intérêt. Le volume commence par une préface rédigée avec beaucoup d'exactitude et de sagacité, où M. Emery traite plusieurs questions, discute quelques assertions de Fleury, et porte un jugement aussi solide que modéré sur cet auteur, que les jansénistes affectaient de compter au nombre des partisans de leur doctrine, ou au moins de leur opposition à la cour de Rome, tandis qu'il est prouvé par plusieurs affaires, et notamment par celle de l'évêque de Saint-Pons, que ce célèbre historien, loin d'approuver les entreprises des parlements contre la cour de Rome, regrettait au contraire l'espèce de guerre que l'on faisait au pape, et souhaitait que l'on gardât plus de mesure à son égard, et surtout qu'on pesât les conséquences de ces plaintes, de ces défiances, de ces protestations et de ces condamnations si

fréquentes dans l'histoire de la magistrature.

**FLEURY (ANDRÉ-HERCULE DE)** naquit à Lodève le 22 juin 1653, et fut mené à Paris, à l'âge de 6 ans. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut chanoine de Montpellier et docteur de Sorbonne. Introduit à la cour, il fut aumônier de la reine et ensuite du roi. Louis XIV le nomma en 1690, à l'évêché de Fréjus. « Je vous ai fait attendre longtemps, » lui dit ce prince : mais vous avez tant d'« amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite « auprès de vous. » L'évêque de Fréjus était dans son diocèse lorsque l'armée des alliés se répandit en Provence. Il plut aux généraux ennemis ; le duc de Savoie et le prince Eugène lui accordèrent ce qu'il voulut. La contribution fut modique. La ville de Fréjus n'éprouva aucun désordre, et la campagne des environs fut épargnée. Louis XIV, près de mourir, le nomma précepteur de Louis XV. Successeur de Bossuet et de Fénelon dans l'emploi important de former les rois, il s'attacha comme eux à cultiver l'esprit et le cœur du jeune monarque, et en fit de bonne heure le *bien-aimé* de la France. En 1726, il fut fait cardinal, et bientôt après son élève le plaça à la tête du ministère ; il avait alors plus de 70 ans. Le fardeau du gouvernement ne l'effraya point, et il montra jusqu'à près de 90 ans une tête saine, libre et capable d'affaires. Depuis 1723 jusqu'à 1740, tout prospéra. Il commença et termina glorieusement la guerre contre Charles VI. Il obtint la Lorraine pour la France. Cette guerre de 1733 fut finie en 1736, par un *paix* qui ne donna le calme à l'Europe que pour quelques années. Une nouvelle guerre en 1740, vint troubler les derniers moments du cardinal de Fleury. Il mourut en 1743, dans sa 90<sup>e</sup> année à Issy, avec la douleur de n'avoir vu en cette dernière guerre que des malheurs, et des malheurs que le public lui reprochait, peut-être mal à propos ; car il est certain que cette guerre avait été entreprise contre son avis. Comptant sur la paix, il avait négligé la marine ; le peu qui restait à la France de forces maritimes fut détruit par les Anglais. L'économie qui régnait dans sa maison, il voulut, autant qu'il était possible, l'introduire dans l'administration publique. C'est pour cette raison qu'il ne fit pas construire de vaisseaux. Le cardinal de Fleury n'aimait ni à troubler la tranquillité des autres ni qu'on troublât la sienne. Il fut heureux autant qu'un ministre peut l'être. Il conserva dans l'âge le plus avancé, et dans les embarras des affaires, la sérénité et la gaieté de ses premières années. Il faut bien se garder de le juger d'après ce que Voltaire et les philosophes en ont dit. Le blâme et les éloges de tels personnages doivent toujours se prendre en raison inverse.

**FLEURY-TERNAL (CHARLES)**, jésuite, né à Tara en Dauphiné l'an 1692, mort vers 1750, est auteur des ouvrages suivants : *la Vie de saint Bernard, archevêque de Vienne*, mort en 843, Paris, 1722, in-12 ; *Histoire du cardinal de Tournon, ministre de France sous quatre de nos rois*, Paris, 1728, in-8<sup>e</sup>.

**FLEURY (JEAN-BAPTISTE)**, savant ecclésiastique, né en 1698 à Besançon, mort chanoine de cette même ville en 1754, est auteur des ouvrages suivants : deux *Dissertations sur des usages singuliers de l'Eglise de Besançon*, imprimées dans le *Mercur*, décembre 1741 et septembre 1742 ; *Almanachs historiques de Besançon et de la Franche-Comté, depuis 1746 jusqu'à 1753*, 9 vol. in-8<sup>e</sup>.

**FLEURY (FRANÇOIS-MICHEL)**, autre ecclésiastique, né à Alençon vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort en 1781, ne doit la place qu'il occupe dans les biographies qu'à l'obstination bizarre qu'il mit à se faire servir la messe par la sœur de son vicaire. L'évêque du Mans l'ayant interdit pour ce fait, il publia, dans le *Journal ecclésiastique* du mois d'avril 1774, la question suivante : *Si une femme, au défaut d'hommes, peut répondre la messe*. Trois mois après il inséra lui-même une réponse affirmative dans le même journal. Comme une critique manuscrite de cette solution courait dans le pays, l'abbé Fleury publia une brochure intitulée : *Réponse de la messe par les femmes, en réponse à une lettre anonyme, 1778*, in 8<sup>e</sup>.

**FLODOART ou FRODOARD**, historien, né à Epernay en 834, mort dans un monastère en 906, disciple de Remi d'Auxerre, chanoine de Reims, et ensuite curé de Cormicy et de Coroy, a laissé une *Chronique* et une *Histoire de l'Eglise de Reims*. Sa *Chronique*, généralement estimée des savants, commence à l'année 919, et finit en 986. Pithou et Duchesne l'ont publiée ; elle ne contient exactement que ce qu'il a pu voir et discuter par lui-même dans l'espace de sa vie, où il jouissait de toute la force de sa raison. Aussi y trouve-t-on un choix si judicieux des événements intéressants et mémorables, soit de France, soit des pays voisins, qu'on ne peut guère puiser à une meilleure source. Son histoire comprend toute la suite historique de l'Eglise de Reims, depuis sa fondation jusqu'en 949. La meilleure édition de cet ouvrage curieux et intéressant pour les Rémois, est celle de George Colvener, in-8<sup>e</sup>, Douai, 1617. On a encore de lui les *Vies des saints de la Palestine, d'Antioche et d'Italie*, en vers ; l'*Histoire des patriarches, des apôtres et des souverains pontifes jusqu'à Léon VII*. On conservait cet ouvrage en manuscrit chez les Pères carmes déchaussés à Lille, avec des dissertations et des notes du P. Honoré de Sainte-Marie. Le style de Flo doart se ressent du siècle où il a écrit.

**FLORENTIN (saint)**, martyr de Charollais, qu'on croit avoir souffert la mort pour la foi vers l'an 406.

**FLORENTIN (saint)**, premier abbé du monastère que fonda à Arles en 548 saint Aurélien, évêque de cette ville, secondé par les libéralités du roi Childebert. Il mourut le 12 avril 553, à l'âge de 70 ans, après avoir gouverné ses religieux avec autant de douceur que d'édification pendant cinq ans et demi. Ses reliques renfermées dans une châsse d'argent, sont aujourd'hui dans l'église paroissiale de Sainte-Croix de la même

ville. On lit sur le tombeau de marbre où elles étaient autrefois, l'épithaphe du saint en vers acrostiches. C'est le premier exemple que fournisse l'antiquité ecclésiastique de ce genre de poésie, dont tout le mérite consiste en une combinaison, qui ne peut que donner des entraves au génie, souvent aux dépens de la vérité et de la raison.

FLOREZ (HENRI), né à Valladolid le 14 février 1701, prit l'habit religieux dans l'ordre de Saint-Augustin, professa durant quelques années la théologie, puis s'appliqua spécialement à l'étude de l'histoire sacrée et profane, et mourut à Madrid en 1773. On lui doit : Un *Cours de théologie*, en 5 vol. in-4°. *Clave istorical*, 1743, in-4°, ouvrage dans le genre de l'Art de vérifier les dates, et remarquable par l'exactitude, l'ordre et la précision qui y règnent. Ce livre fut réimprimé pour la 8<sup>e</sup> fois en 1794. *La España sagrada, o theatro geographico istorico de la Iglesia de España*, Madrid, 1747-79, 29 vol. in-4°. Elle a été continuée par le P. Risco, qui publia le xxx<sup>e</sup> vol., et le P. Fernandès, qui donna les tomes XXXI à XXXIV. Cette histoire de l'Eglise d'Espagne se fit remarquer par le choix et la certitude des faits et par la marche sûre et rapide du discours. *España carpetana; Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiguos de España*, Madrid, 1757-1773, 3 vol. grand in-4°, recueil qui eut un grand succès, et fit recevoir l'auteur associé-correspondant de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Madrid. *Dissertation de la Cantabria*, Madrid, 1768, in-4°. *Memorias de las reynas catolicas*, 1770, 2 vol. in-4°. Un *Traité* sur la botanique et les sciences naturelles, etc.

FLORIMOND DE REMOND, né à Agen, fut conseiller au parlement de Bordeaux en 1570, et mourut en 1602. Il se distingua moins comme magistrat, que comme auteur. Il avait eu d'abord du penchant pour les erreurs de Calvin; mais il les réfuta ensuite avec zèle. Les novateurs, qui ne l'aimaient point, disaient que c'était « un homme qui « rend des arrêts sans conscience, fait des « livres sans science, et bâtit sans argent : » turlupinade qui ne prouve autre chose que la faiblesse et le mauvais goût de ceux qui se battaient avec de telles armes. On a de lui plusieurs *traités*, parmi lesquels on distingue celui de l'*Antechrist*, ouvrage d'un but plus étendu que le titre ne semble l'annoncer, et qui traite de divers objets qui combattent la sainteté du christianisme. Il y a des faits curieux et instructifs. *De l'origine des hérésies*, 2 vol. in-4°, livre qui manque quelquefois de critique, mais « qui, dit « l'abbé Lenglet, n'est pas à mépriser, et où « il y a bien des recherches. » Le même Lenglet l'attribue au P. Richeome.

FLORIN, prêtre de l'Eglise romaine au 11<sup>e</sup> siècle, fut déposé du sacerdoce pour avoir enseigné des erreurs, entre autres que Dieu est l'auteur du mal. Quelques écrivains l'accusent encore d'avoir soutenu que les choses défendues par la loi de Dieu ne sont point mauvaises en elles-mêmes; mais seulement à

cause de la défense : ce qui ne peut être vrai qu'à l'égard de quelques défenses particulières et des lois purement positives. Il avait été disciple de saint Polycarpe avec saint Irénée, mais il ne fut pas fidèle à garder la doctrine de son maître. Saint Irénée lui écrivit pour le faire revenir de ses erreurs; Eusèbe nous a conservé un fragment de cette lettre dans son *Hist. eccl.*, liv. v, chap. 20. Saint Irénée composa enfin contre lui ses livres : *De la monarchie et de l'ogdoade*, que nous n'avons plus.

FLORINUS (HENRI), pasteur et recteur d'une école à Tavastéhus en Finlande, puis archidiaque à Pemas, a donné : *Epitame theologiae*, 1667; *Nomenclatura latino-suetico-Finnica*, 1678, in-8°; *Hyperaspistes, seu defensor veritatis adversus errores Joh. Hoeseri*, 1694, in-4°; une édition de la Bible en finnois, Tuvusa, 1685, in-4°. Florinus mourut vers 1696, dans un âge avancé.

FLORIOT (PIERRE), prêtre du diocèse de Langres, confesseur des religieuses de Port-Royal-des-Champs, né en 1604, mort à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 1691, à 87 ans, s'est fait un nom par la *Morale du Pater*, Rouen, 1672, in-4°; et Paris, 1676, in-4°, sous ce titre : *La morale chrétienne rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'Oraison dominicale*, plusieurs fois réimprimée, notamment à Rouen, 1741, 3 vol. in-12. L'auteur, dit Feller, y paraphrase la belle prière du *Pater*, d'une manière qui lui a causé du désagrément. On a encore de lui des *Homélies morales sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge*, Paris, 1677, 1681, et, avec quelques nouvelles homélies, 1688, in-8°; un *Traité de la messe de paroisse, où l'on découvre les grands mystères cachés sous le voile de la messe publique et solennelle*, Paris, 1679, in-8°, qu'on peut regarder, dit encore Feller, comme un bon ouvrage de morale et un médiocre traité de liturgie.

FLORIS, prêtre, s'est fait connaître seulement par un ouvrage intitulé : *Les droits de la vraie religion soutenus contre les maximes de la nouvelle philosophie*, 1774, 2 vol. in-12, qui lui mérite, dit-on, une place distinguée parmi les défenseurs du christianisme.

FLORUS (DREPANUS), fameux diacre de l'Eglise de Lyon, au ix<sup>e</sup> siècle, dont on a un *écrit sur la prédestination*. Il laissa d'autres ouvrages, parmi lesquels on remarque une *explication du canon de la messe*, où il donne trop dans le sens mystique, et ne s'attache pas assez au sens littéral; des *Poemata*, et un *Commentaire sur saint Paul*. On trouve ses différents ouvrages dans quelques éditions du vénérable Bède, et dans la *Bibliothèque des Pères*.

FLOUR (saint), premier évêque de Lodève, martyrisé en Auvergne l'an 389, donna son nom à la ville de Saint-Flour.

FLOYD (JONN), j. suite anglais, né dans le comté de Cambridge au xvi<sup>e</sup> siècle, se fit une grande réputation par ses ouvrages de controverse, presque tous dirigés contre les

protestants; les plus remarquables sont : *Censura decem libr. de republica Ecclesie M.-A. de Dominis*, Cologne, 1621, in-8°; *Answer to Francis White's reply concerning nine articles offered by King James I to F. John Fisher*, Saint-Omer, 1626; *the Church conquering over Human Wit*, Saint-Omer, 1631, in-4°.

FLUD ou DE FLUCTIBUS (ROBERT), dominicain écossais, naquit à Milgate, dans la province de Kent, en 1574, reçut le bonnet de docteur en médecine à Oxford, et exerça cette profession à Londres, où il mourut le 8 septembre 1637. Il fut surnommé le *Chercheur*, parce qu'il fit beaucoup de recherches dans les mathématiques et dans la philosophie. Il a laissé des ouvrages de médecine, de philosophie, d'alchimie, dont la collection fut imprimée à Oppenheim et à Goude en 1617 et années suivantes, 5 vol. in-fol. Les principaux sont : *Apologie des frères de la Rose-Croix*, Leyde, 1616, in-8°, latin; *Tractatus theologico-philosophicus de vita, morte et resurrectione*, 1617, in-8°; *Utriusque Cosmi metaphysica physica et technica historica; Veritatis proscenium; Sophia cum moria certamen; Summumbonorum, quod est verum magiæ, cabalæ, alchymie, fratrum Roseæ Crucis verorum veræ subjectum; Pholosophia mosaica; Amphitheatrum anatomie, Philosophia sacra*, etc. Il n'est guère possible de reconnaître dans tous ces ouvrages une tête constamment saine; il y a des choses profondément méditées, il y en a de chimériques et de ridicules. Son langage entortillé et mystérieux l'a fait accuser de magie par ceux qui lui supposaient plus de malice qu'il n'en avait en effet.

FODERE (JACQUES), religieux cordelier, né au XVI<sup>e</sup> siècle à Bessan dans la haute Morienne, enseigna la théologie pendant plusieurs années dans différents collèges de son ordre, et se livra au ministère de la prédication. On ignore l'époque précise de sa mort; seulement on sait qu'elle est postérieure à 1623. Son ouvrage le plus remarquable est intitulé : *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François et des monastères de Sainte-Claire, érigés en la province de Bourgogne ou de Saint-Bonaventure*, Lyon, 1619, in-4°.

FOGGINI (PIERRE-FRANÇOIS), prélat romain, préfet de la bibliothèque du Vatican, né à Florence en 1713, fut reçu docteur en théologie à Pise. Son père, célèbre architecte, lui donna le goût des arts; mais le jeune Foggini avait préféré de bonne heure l'état ecclésiastique. Le prélat Bottari, son concitoyen, l'ayant invité à venir se fixer à Rome, il s'y rendit, et Benoît XIV lui donna une place dans l'Académie d'histoire pontificale qu'il avait établie. Le cardinal Chéri-Marie Corsini le nomma ensuite à un bénéfice dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, et le fit son théologien. Sous Clément XIV, il fut employé dans les affaires qui concernaient les jésuites, et il parut qu'il ne leur fut pas favorable. Pie VI le fit depuis son camérier secret à la mort d'Etienne Evode Assesani, archevêque d'Apamée, et préfet de

la bibliothèque vaticane. Il mourut d'apoplexie le 2 juin 1783. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : des *Thèses historiques et polémiques contre les quatre articles du clergé de France de 1682*, publiées en 1738. On dit qu'il changea depuis de sentiment sur ce point. *P. Virgilio Maronis codex antiquissimus a Rusio Turcio Approniano distinctus et emendatus*, Florence, 1741, in-4°. Cette édition est exécutée en lettres onciales à l'instar du manuscrit. *Accord admirable des Pères de l'Eglise, sur le petit nombre des adultes qui doivent être sauvés*, en latin, 1752. Le Queux en donna une traduction française en 1760. Une collection d'écrits des Pères sur les matières de la grâce, 1754-71, 8 vol.

FOILLAN (saint), fils de Fyltan, roi de Momonie en Irlande, renonça au monde, ainsi que ses deux frères Fursy et Ultan, et embrassa l'état monastique. Fursy, qui en avait donné l'exemple et le conseil, passa en Angleterre, et bâtit le monastère de Knobersburg, dans le royaume des Est-Angles, dont il donna la conduite à Foillan, qu'il avait fait venir d'Irlande. Après la mort de Fursy, arrivée à Péronne (selon d'autres à Mazercelles, près de Doullens) le 16 janvier 650, Ultan et Foillan passèrent en France. On lit dans quelques auteurs que Foillan fit un voyage à Rome, et qu'il y fut sacré évêque régional. Quoi qu'il en soit de cette ordination, il est au moins certain qu'il ne tarda pas à rejoindre Ultan son frère. Ils se rendirent l'un et l'autre à Nivelles dans le Brabant, où sainte Gertrude était abbesse. Le monastère qu'elle gouvernait, avait été fondé par le B. Pepin de Landen, son père, et par la B. Ite, sa mère. Il y avait aussi dans le voisinage un monastère pour des hommes. Les deux frères y restèrent quelque temps. En 652, sainte Gertrude donna à Ultan un terrain pour bâtir un hôpital et un monastère, entre la Meuse et la Sambre, alors dans le diocèse de Maëstricht, et aujourd'hui dans celui de Liège. C'était l'abbaye de Fosse, aujourd'hui église collégiale. Sainte Gertrude retint Foillan, pour instruire les religieuses. Le saint homme se chargea aussi de l'instruction du peuple dans les villages voisins. S'étant mis en route avec trois compagnons, en 655, pour aller voir son frère à Fosse, il fut massacré par des voleurs ou des infidèles, dans la forêt de Sogne, qui faisait partie de la forêt Charbonnière en Hainaut. Ses reliques se gardent avec beaucoup de vénération dans l'église de Fosse.

FOINARD (FRÉDÉRIC-AURICE), curé de Calais, mort à Paris en 1743, âgé de 60 ans, était de Conches en Normandie. On a de lui quelques ouvrages dont les plus connus sont : *Projet pour un nouveau Bréviaire ecclésiastique*, avec la critique de tous les nouveaux Bréviaires qui ont paru jusqu'à présent, in-12, 1720; *Breviarium ecclesiasticum*, exécuté suivant le projet précédent, 2 vol. in-12. Les auteurs des nouveaux Bréviaires ont profité de celui-ci. *Les psaumes dans l'ordre*

*historique*, in-12, 1742; deux vol. in-12 sur la *Genèse*. Des idées singulières que l'auteur hasardait sur le sens spirituelles firent supprimer.

FOIX (PIERRE DE), cardinal, né en 1386, était fils d'Archambaud, captal de Buch, et d'Isabelle, comtesse de Foix, fut d'abord franciscain, et cultiva avec succès les lettres sacrées et profanes. L'antipape Benoît XIII l'honora de la pourpre en 1408, soit pour récompenser son mérite, soit pour attirer dans son parti les comtes de Foix. Pierre n'avait alors que 22 ans; il abandonna le pontife au concile de Constance, préférant les intérêts de l'Eglise à ceux de l'amitié. Le concile lui confirma la qualité de cardinal. Martin V l'envoya légat en Aragon, pour dissiper les restes du schisme. Il y réussit, et mourut en 1464, dans sa 78<sup>e</sup> année, à Avignon, dont il avait la vice-légation. Il était aussi archevêque d'Arles. C'est lui qui a fondé à Toulouse le collège de Foix. — Il faut le distinguer du cardinal Pierre de Foix, son petit-neveu, non moins habile négociateur, qui mourut évêque de Vannes, à la fleur de son âge, en 1490.

FOIX (PAUL DE), archevêque de Toulouse, de la même famille que Lautrec, né en 1528, se distingua dans ses ambassades en Ecosse, à Venise, en Angleterre, et surtout dans celle de Rome, auprès du pape Grégoire XIII. Il mourut dans cette dernière ville en 1584, à 56 ans. Muret, dont il avait été le bienfaiteur, prononça son oraison funèbre. Ce prélat était homme de lettres, et aimait ceux qui les cultivaient, surtout ceux qui brillaient par leur éloquence, ou qui possédaient les écrits d'Aristote, dont il était admirateur passionné. On a de lui des *Lettres*, in-4°, Paris, 1628, écrites avec précision. Elles prouvent qu'il était un assez bon écrivain et un grand homme d'état. C'est sans preuve qu'on les a attribuées à d'Ossat son secrétaire, depuis cardinal.

FOIX (MARC-ANTOINE DE), jésuite, né en 1627 au château de Fabas, dans le diocèse de Conserans, mort à Billom en Auvergne en 1687, fut homme de lettres, théologien, prédicateur, professeur, recteur, provincial, et tout ce que l'étendue de ces titres exigeait. On a de lui : *L'art de prêcher la parole de Dieu, contenant les règles de l'éloquence chrétienne*, Paris, 1687, in-12. C'est l'ouvrage d'un homme instruit de la littérature sacrée et profane. *L'art d'élever un prince*, 1687, in-4°; réimpr. en 1688, sous ce titre : *L'art de former l'esprit et le cœur d'un prince*, 2 vol. in-12, attribué d'abord au marquis de Vardes : bon ouvrage, dont le succès fut rapide; on y trouve des choses communes que l'auteur n'a pas cru devoir négliger, pour y substituer des vues rares et extraordinaires. Son livre n'en est que plus estimable et plus sûrement utile.

FOLCUIN (saint), évêque de Térouanne en 817, mort le 14 déc. 856, sauva les reliques de saint Bertin de la fureur des Normands vers l'an 846. — Folcuin, abbé de Laubes ou Lobes sur la Sambre, né vers l'an 935 en Lorraine, mort en 990, a fait des règle-

ments pour la discipline de son abbaye et laissé : *La Vie de saint Folcuin, évêque de Térouanne*, insérée dans les *Actes de l'ordre de Saint-Benoît* du P. Mabillon; les *Gestes des abbés de Lobes depuis la fondation du monastère, au VII<sup>e</sup> siècle*; les *Vies de saint Omer, de saint Bertin, de saint Vinoc et de saint Silvin*. — FOLCUIN, moine de saint Bertin dans le x<sup>e</sup> siècle, né en Lorraine, mort à un âge peu avancé, est auteur de deux *Recueils* de chartes, diplômes et autres monuments de différents monastères. On a aussi de lui quelques vers, entre autres une *Épithaphe de saint Folcuin, évêque de Térouanne*, dont il se disait parent.

FOLENGO (JEAN-BAPTISTE), bénédictin mantouan, mort en 1559, à 60 ans, laissa un *Commentaire sur les psaumes*, imprimé à Bâle en 1557, in-fol., et sur les *épîtres catholiques*, in-8°, écrit noblement et purement. Il commente en critique et presque toujours avec intelligence.

FOLIGNO (la bienheureuse ANGÈLE DE), ainsi appelée du lieu où elle naquit dans le duché de Spolète, au XIII<sup>e</sup> siècle, embrassa la vie religieuse dans le tiers-ordre de Saint-François, après la mort de son époux, et mit toutes ses affections et ses pensées dans la croix. Dieu la favorisa de grâces et de lumières extraordinaires. Elle mourut le 4 janvier 1309, selon les Bollandistes, qui ont inséré ses œuvres dans leurs Actes. Ses opuscules ont été recueillis et publiés en latin, sous le titre de *Theologia crucis*, Paris, 1538 et 1601; trad. en français, Cologne, 1696, in-12. Saint-François de Sales et Bossuet parlent avantageusement de cette sainte religieuse, le premier dans son *Traité de l'amour de Dieu*, et le second dans ses *Etats d'oraison*, livre ix. La *Vie* de la B. Angèle de Foligno a été écrite par le P. J. Blanccone, Paris, 1604, in-12.

FOLLEVILLE (l'abbé GABRIEL GUYOT DE), connu sous le titre d'évêque d'Agra, exerçait les fonctions du saint ministère à Dol en Bretagne, lorsque la révolution éclata. Après avoir prêté serment à la constitution civile du clergé, il se rétracta, puis vint à Paris, d'où il se rendit chez une de ses parentes à Poitiers. Il se vit bientôt entouré de la confiance des personnes séculières qui désiraient recourir à son ministère, et des religieuses chassées de leurs couvents. Il imagina, peut-être pour produire plus de bien, de prendre le titre d'évêque d'Agra que plusieurs prélats lui auraient conféré secrètement. Lorsque les Vendéens s'emparèrent de Thouars, il s'y trouvait, on ne sait trop pourquoi, vêtu en soldat. Il déclara aux paysans qui l'avaient arrêté qu'il avait été enrôlé par force à Poitiers, et demanda qu'on le conduisit à M. de Villeneuve, un des officiers de l'armée vendéenne. Celui-ci le reconnut effectivement pour l'abbé de Folleville, son ancien camarade de collège. Il lui répéta la fable de son épiscopat, et il ajouta que le pape venait de l'envoyer dans l'ouest en qualité de vicaire apostolique. L'état-major, qui n'avait aucune raison pour sus-

pecter sa bonne foi, et qui d'ailleurs voyait que sa présence produisait un grand effet sur les paysans, le nomma président du conseil supérieur établi à Chatillon, qui était chargé de l'administration du pays insurgé. On dit que le peu de talent qu'il montra dans ce poste important fit dès lors soupçonner sa supercherie, et que l'on écrivit à Rome pour se procurer des informations. Un bref du 21 juillet 1793, adressé aux chefs Vendéens, en leur apprenant qu'il n'y avait point d'évêque d'Agra, leur prouva qu'ils avaient été trompés. Cependant, on tint la chose secrète, dans la crainte que cette nouvelle ne portât le découragement dans l'esprit des bons et religieux Vendéens, qui venaient d'éprouver plusieurs échecs. Mais l'abbé de Folleville s'aperçut aussitôt, au changement de manières à son égard, que son imposture était découverte; une profonde mélancolie s'empara de lui; néanmoins à l'attaque de Granville il redoubla de zèle. Il passa la journée à parcourir les rangs, à animer les soldats, à relever les blessés, et il leur portait les consolations de la religion sous le feu même de l'ennemi. Il continua à suivre l'armée jusqu'à la déroute du Mans, où elle fut presque entièrement détruite. Alors il se cacha pour se dérober aux poursuites qu'on faisait contre les Vendéens; mais il fut pris et mené à Angers, où le tribunal révolutionnaire le condamna à mort; la sentence fut exécutée le 5 janvier 1794.

FONSECA (ANTOINE DE), dominicain, né à Lisbonne, vint faire ses études à Paris, et publia dans cette ville, en 1539, des *Remarques sur les Commentaires de la Bible*, par le cardinal Cajetan, in-fol. Il reçut, trois ans après, le bonnet de docteur de Sorbonne. De retour dans sa patrie, il fut prédicateur du roi, et obtint une chaire de théologie en l'université de Coïmbre. Il mourut en 1588.

FONSECA (PIERRE DE), jésuite, né à Cortezado en Portugal, docteur d'Evora, mourut à Lisbonne, le 4 novembre 1599 à 71 ans, après avoir publié une *Métaphysique* en 4 tomes in-fol. Cette métaphysique a eu un grand cours, et a été longtemps citée dans les écoles. Il y a des choses inutiles par leur objet direct, mais très-propres à exercer l'esprit, à lui donner des idées justes, nettes, précises, et à le former à une exacte logique.

FONSECA SOARES (ANTOINE DE), cordelier portugais, né en 1631, mort l'an 1682, en odeur de sainteté, passait pour un des plus éloquents prédicateurs de son temps; il a écrit un assez grand nombre d'ouvrages ascétiques tels que : les *Étincelles de l'amour divin*; le *Fouet des pécheurs*; le *Bouquet spirituel*, etc. Le tout a été recueilli en 2 vol. qui ont été souvent réimprimés. Sa *Vie* a été écrite par le père Godinho.

FONSECA FIGUEIREDO Y SOUSA (JOSEPH-MARIE), franciscain portugais, né à Evora en 1690, mort en 1769, fut successivement théologien de Benoît XIII au conseil de Latran, consultant de plusieurs congrégations sacrées, président de salines à Rome, conseiller aulique de l'empereur Charles VI,

chargé d'affaires du roi de Sardaigne et son plénipotentiaire sous les pontificats de Benoît XIII, de Clément XII et de Benoît XIV, enfin, évêque de Porto et membre de plusieurs académies. On a de lui plusieurs ouvrages en espagnol et en italien; les principaux sont : *Jura romanæ provincie super ecclesiam Aracelitanam*, etc., Rome, 1719, in-fol.; *Excelencias y virtudes del apostolo de las Indias S. Francisco Solano*, ibid., 1727, in-8°; *Tabulæ chronologica, in quibus sculptæ sunt effigies et gesta sanctorum pontificum, cardinalium*, etc., qui *seraphicæ militiæ sunt adscripti*, ibid., 1737, in-fol.

FONT (PIERRE DE LA), né à Avignon, devint prieur de Valabrègue et official de l'église d'Uzès. C'était un homme de Dieu plein de zèle et de charité. Il se démit du prieuré dont il était pourvu, pour fonder un séminaire dans la ville épiscopale. Il en fut lui-même le premier supérieur, et une des fonctions de cet emploi pénible nous a procuré cinq volumes d'*Entretiens ecclésiastiques*, imprimés en 1638, et années suivantes, à Paris, in-12. Ils ont été réimprimés en 1752. On en fait cas, ainsi que de 4 vol. de *Prônes*, Paris, 1701, in-12. Toutes les preuves que fournissent l'Écriture, les Pères, les conciles, sur les devoirs des ecclésiastiques et des autres fidèles sont répandues dans ces deux ouvrages avec beaucoup d'intelligence. Le pieux auteur termina sa carrière au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

FONT DE SAVINES (CHARLES LA), évêque de Viviers, né à Embrun en 1742, évêque en 1778, ne se fit connaître qu'au moment de la révolution par les écarts les plus malheureux. En 1794, il donna la démission de son évêché entre les mains des électeurs de son département, comme pour réparer les vices de son institution. Confirmé par eux, il prêta le serment voulu par la constitution civile du clergé, et la défendit par ses écrits, prit en même temps le titre d'évêque de l'Ardèche, et donna la consécration épiscopale à deux curés le 24 juin 1792. Le 1<sup>er</sup> décembre 1793 il renonça publiquement à ses fonctions, en se dépouillant de ses habits pontificaux devant l'administration départementale, et en lui livrant sa crosse, ses mitres, sa croix, son calice et tous les ornements de l'église. Il prononça en cette occasion un discours scandaleux, et écrivit depuis contre la célébration des fêtes, le célibat ecclésiastique, le jeûne et les règles les plus saintes et les plus invariables de la discipline. Pendant la terreur il fut néanmoins arrêté et conduit à la Conciergerie de Paris. Il sembla un moment que ce châtiment l'aurait fait rentrer en lui-même. Insruit que l'archevêque de Vienne gouvernait son diocèse avec des pouvoirs du saint-siège, il conseillait à ceux qui croyaient à sa juridiction, de s'adresser à ce prélat, reconnaissant que lui-même n'en avait réellement pas. Cet heureux changement ne fut pas de longue durée. En 1797 il s'éleva de nouveau contre le pape et contre le métropolitain, et il parut vouloir reprendre la conduite de son diocèse; mais il fut re-

poussé par l'opinion de ses diocésains. Il se retira alors à Paris, puis revint dans sa ville natale, où il eut le bonheur de reconnaître et d'avouer ses erreurs. Il ne cessa de les pleurer et d'en faire pénitence jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de janvier 1815.

**FONTAINE (NICOLAS)**, parisien, fils d'un maître écrivain, fut confié à l'âge de 20 ans aux solitaires de Port-Royal. Il suivit Arnauld et Nicole dans leurs diverses retraites. Il fut enfermé à la Bastille avec Sacy, le 13 mai 1686, et en sortit avec lui en 1688. Ces deux amis ne se quittèrent plus. Après la mort de Sacy en 1684, Fontaine changea plusieurs fois de retraite. Il se fixa enfin à Melun, où il mourut en 1709, à 84 ans. On a de lui : *Vies des saints de l'Ancien Testament*, en 4 vol. in-8° : ouvrage composé sous les yeux de Sacy, qui peut être de quelque utilité pour l'histoire sacrée. *Les Vies des saints*, in-fol. et 4 vol. in-8°. C'étaient les plus exactes avant celles de Baillet ; mais les unes et les autres sont oubliées depuis celles que l'abbé Godescard a traduites de l'anglais, 12 vol. gr. in-8° ; *Mémoires sur les solitaires de Port-Royal*, en 2 vol. in-12 très-détaillés, et même jusqu'à la minutie : tout paraît précieux dans les saints d'un parti auquel on est dévoué ; *Traduction des Homélie de saint Chrysostome sur les Eptres de saint Paul*, en 7 vol. in-8°. On accusa l'auteur d'être tombé dans le nestorianisme ; l'archevêque de Paris, Harlay, condamna Fontaine, qui se rétracta, puis s'expliqua, et prétendit, à l'exemple de tous les dogmatiseurs, avoir raison ; *Abrégé de l'histoire de la Bible*, publié sous le nom de Royaumont, in-8°, avec figures, communément attribué, et peut-être avec raison, à Sacy. V. MAISTRE (le).

**FONTAINE (JEAN-CLAUDE)**, professeur de philosophie au collège d'Annecy, et chanoine de la collégiale de la même ville, né à Talloires en 1715, mourut dans la même ville en 1807. Ses principaux ouvrages sont : *Réfutation de la nécessité et du fatalisme*, Annecy, 1783, 2 vol. in-8°. *Le véritable système sur le mécanisme de l'univers, ou Démonstration de l'existence du premier moteur*, Annecy, 1785, 2 vol. in-8°. Il a laissé plusieurs manuscrits sur des objets d'astronomie et de physique, etc.

**FONTANA (LOUIS-FRANÇOIS)**, cardinal, né à Casal-Maggiore, dans le Milanais, le 28 août 1750, entra, à l'exemple de deux de ses frères, dans la congrégation des barnabites, et prononça ses vœux en 1767. Après avoir terminé ses cours de philosophie, il fut nommé pour accompagner le P. Herménilde Pini, habile naturaliste, que l'impératrice Marie-Thérèse venait d'appeler, en 1772, pour visiter les mines de Hongrie. Pendant son séjour à Vienne il se lia avec plusieurs gens de lettres, entre autres avec Métastase. Au bout d'un an il revint en Italie, et son frère Marcien Fontana le demanda pour le seconder dans la direction du collège de Saint-Louis de Bologne. Peu de temps après il fut chargé d'une chaire d'éloquence, dans le grand collège de Milan, et c'est là surtout qu'on put apprécier son mérite littéraire. Sa congréga-

tion l'élut provincial de Milan : il se conduisit avec tant de prudence au milieu des révolutions d'Italie, qu'il sauva les collèges placés sous sa surveillance de la destruction dont les corps religieux étaient menacés par le gouvernement démocratique de cette époque. Après l'élection de Pie VII, le cardinal Gerdil fit appeler à Rome le P. Fontana, qui fut nommé successivement procureur-général de son ordre, consultant des rites et de l'inquisition, et en 1807, général de sa congrégation. Il accompagna le pape comme théologien, dans son premier voyage en France en 1804 : mais le cardinal Borgia étant tombé malade à Lyon, où il mourut, le P. Fontana resta dans cette ville pour l'assister dans ses derniers moments ; il n'arriva à Paris que quelque temps après le pape, et y mena la vie la plus retirée, ne voulant jamais paraître dans les cérémonies publiques. A cette époque on ne connaissait de lui que les biographies de quelques savants Italiens, qu'il publia en 1790, dans le recueil d'Ange Fabbroni (*Vita Italorum doctrina præstantium*, vol. 9, 10 et 11). Fontana, après la mort du cardinal Gerdil, prononça son éloge funèbre le 18 août 1802, dans l'église de Saint-Charles de Catinari, à Rome ; et, le 7 janvier 1804, il lut encore, à l'académie des Arcades, un éloge littéraire du cardinal (in-4° de 52 pages). Secondé par le P. Léopold Scati, confesseur et exécuteur testamentaire de Gerdil, le P. Fontana entreprit, en 1806, une nouvelle édition in-4°, des œuvres du savant cardinal. Les six premiers volumes parurent cette même année : l'ouvrage était au seizième volume, lorsque les événements politiques en interrompirent la publication, en 1809 : elle a été reprise depuis ; 4 vol. ont été publiés en 1819, par le P. Grandi, procureur général des barnabites. Le 20<sup>e</sup> et dernier volume devait comprendre une Vie de Gerdil, écrite par Fontana ; elle paraît ne pas avoir été terminée. Fontana a composé plusieurs épitaphes d'une élégante latinité, entre autres celles du cardinal Gerdil à Rome, et du cardinal Luchi, à l'abbaye de Sublac. On connaît de lui quelques inscriptions et poésies grecques, à l'imitation de celles de saint Grégoire de Nazianze. Le P. Fontana essuya une part considérable des persécutions que Napoléon fit peser sur les principaux ecclésiastiques romains, dans les dernières années de son règne. On le fit partir inopinément de Rome, en 1808, avec les autres chefs d'ordre religieux, et on l'amena, à ses frais, à Paris. Là, on lui intima la défense de paraître publiquement avec son costume, et on l'envoya en exil à Arcis-sur-Aube. Il fut rappelé en 1809, pour s'adjoindre à une commission d'évêques, qui avait été formée par le gouvernement, afin de répondre à diverses questions sur les affaires de l'Eglise. Le P. Fontana ne parut qu'aux premières séances : une maladie vint le dispenser de prendre part aux délibérations de cette réunion. Lors de l'éclat que fit le bref adressé au cardinal Maury, du 5 novembre 1810, le P. Fon-

tana fut compris dans la liste des cardinaux, prélats et ecclésiastiques enfermés à Vincennes, à cette occasion, en janvier 1811. Il parait que son emprisonnement fut provoqué par des lettres et papiers que l'on trouva, lors de la visite du cabinet du pape à Savone, et dans lesquels il donnait son avis, contre la légitimité canonique du second mariage de Napoléon. Le P. Fontana passa trois ans et trois mois en prison, d'où il ne sortit qu'au commencement de 1814. A son retour à Rome, Pie VII le nomma secrétaire, avec droit de suffrage, d'une congrégation de 15 cardinaux qu'il établit pour délibérer sur les affaires extraordinaires de l'Eglise. En 1815, lors de l'invasion de Murat, il suivit le pape à Gènes. Le 8 mars 1816, il fut compris dans une promotion de cardinaux. Lui et le cardinal Caselli se trouvèrent alors les seuls religieux membres du sacré collège. Le pape lui conféra le titre de Sainte-Marie de la Minerve, et la préfecture de la congrégation de l'Index, et lui permit de conserver en même temps le titre de supérieur général des congrégations. Il fut nommé par la suite membre de plusieurs congrégations, et, en outre, de diverses commissions civiles, pour rédiger un code civil nouveau, pour restreindre les pouvoirs de l'inquisition, pour régler le système des études et déterminer les villes où seraient fixés les établissements d'instruction publique dans les Etats pontificaux. En 1818, il quitta la place de préfet de l'index, et devint préfet de la Propagande, de la congrégation des études du collège romain, et de celle de la correction des livres pour l'Eglise orientale. Fontana mourut le 19 mars 1822, à 72 ans. Son oraison funèbre, prononcée par le P. Placide Zurlo, religieux calmandule, a été imprimée. On y lit que le P. Fontana refusa l'archevêché de Gènes. Sa *Vie* a été imprimée à Rome, 1823, in-8° : elle est du P. Grandi, religieux barnabite.

FONTANES (le marquis LOUIS-MARCELLIN DE), né à Niort en 1761, mort à Paris en 1821, fut président du corps législatif, sénateur, grand-maître de l'université, pair de France et membre de l'Académie française. Ses œuvres ont été publiées par Sainte-Beuve, 1839, 2 vol. in-8°. Nous citerons : trad. en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, 1783, réimpr. en 1821; poème du *Verger*, 1788; *Essai sur l'astronomie*, en vers, 1789; *Epttre sur l'édit en faveur des non-catholiques*, couronnée par l'Acad. française le 25 août 1789; les poèmes intitulés : *la Chartreuse de Paris*, *les Livres saints*, *le Jour des morts dans une campagne*, 1796; *Ode sur la violation des tombeaux de Saint-Denis*; de nombreux *Discours*, etc.

FONTANETTI (PIERRE), ecclésiastique et canoniste sicilien, né en 1661, mort en 1712, composa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Explicatio propositionum ab Alexandro VIII damnatarum*; *Theologia moralis scholastica*, tomi III; *Canonica illustratio*, tomi II; *Panegyrici quaresimali*.

FONTANEY (JEAN DE), jésuite français, mathématicien et astronome, associé correspondant de l'académie des sciences, fut en-

voyé à la Chine en 1685 avec les PP. Tachard, Gerbillon, Lecomte, Visdelou et Bouvet, pour y fonder la célèbre mission française dont les membres ont contribué à faire connaître les contrées orientales de l'Asie. Le P. Fontaney est plus recommandable par le zèle infatigable avec lequel il a rempli sa carrière apostolique que par ses travaux littéraires, bien qu'il ait transmis à l'académie des observations astronomiques faites au-delà de l'équateur, et dont plusieurs sont consignées dans le voyage du P. Gerbillon. La bibliothèque du roi dut au P. Fontaney quelques livres chinois et un *Dictionnaire mandchou* en 12 volumes, le premier ouvrage de cette langue qu'elle ait possédé. Les *Lettres édifiantes*, t. VII et VIII, contiennent 2 *Lettres* de ce missionnaire.

FONTANGES (FRANÇOIS DE), naquit le 8 mai 1744 dans le diocèse de Clermont. Sacré évêque de Nancy le 17 août 1783, il passa de ce siège à l'archevêché de Bourges, puis à celui de Toulouse, et fut nommé en 1789 député aux états généraux. Il se fit remarquer dans cette assemblée par son zèle pour les intérêts de l'Eglise, se retira plus tard en Angleterre, et de là en Espagne, et il fut un des premiers évêques qui déposèrent leur démission entre les mains du souverain pontife. Nommé évêque d'Autun, il prit possession de son siège le 30 mars 1803, et l'année suivante il reçut à Cosne le pape Pie VII qui se rendait à Paris. Le saint-père retournant en Italie en 1806 passa par Autun, et renouvela à ce prélat le privilège du pallium pour lui et ses successeurs. La sagesse de son administration eut bientôt concilié tous les esprits; il cicatrisa, autant qu'il le put les plaies que la religion avait reçues dans son diocèse comme ailleurs. Une épidémie ayant éclaté dans la ville d'Autun, le prélat se dévoua au soulagement des malades, et on le vit en réchauffer un dans son manteau. Le mal contagieux l'atteignit lui-même; il succomba le 26 janvier 1806. On a réimprimé en 1831 des *Ordonnances* qu'il avait publiées en 1805.

FONTANINI (JUST), savant archevêque d'Ancyre, et chanoine de l'église Sainte-Marie-Majeure, camérier d'honneur de Clément XI, naquit en 1666 dans le duché de Frioul, et mourut à Rome en 1736. Il n'y avait presque aucun homme distingué dans le monde savant, avec lequel il ne fût en commerce de lettres. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont les plus connus sont : sa *Bibliotheca della Eloquenza italiana*. C'est un catalogue raisonné des bons livres de la langue italienne dans les différentes classes. Il en fut fait plusieurs éditions du vivant de l'auteur; mais les meilleure et la plus ample est celle qui a été donnée à Venise en 1736, 2 vol. in-4°, avec les notes d'Apostolo Zéno, dans lesquelles ce savant et judicieux bibliographe a relevé une multitude d'erreurs et d'inexactitudes de Fontanini. Une *Collection des bulles de canonisation, depuis Jean XV jusqu'à Benoît XIII*, 1729, in-fol., en latin; une *Histoire littéraire d'Aquilée*, en latin,

in-4°, Rome, 1742 : ouvrage posthume, plein d'érudition sacrée et profane, et d'une bonne critique; *Dissertatio de corona ferrea Longobardorum*, 1717. Il prétend que la couronne de fer que l'on conserve à Monzal, petite ville de Lombardie, est faite de l'un des clous de Notre-Seigneur, et qu'on s'en est servi anciennement pour couronner les rois de Lombardie, et ensuite les empereurs d'Allemagne. Muratori lui opposa le traité: *De corona ferrea*, où il soutient que la couronne de fer était inconnue du temps des rois Lombards.

FONTENAILLES (ANDRÉ PERRET DE), vénérable ecclésiastique, né à Mâcon, vers 1754, mort à Paris le 13 juin 1831, dans un état voisin de l'indigence, fit ses études sous l'abbé Gardin au collège Louis-le-Grand, où il connut particulièrement le jeune Décalogne, dont l'abbé Proyard a publié la Vie. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut reçu docteur en théologie à la fin de 1783. Nommé vicaire de la petite paroisse de Sainte-Croix dans la Cité, il devint peu après chanoine de la cathédrale de Mâcon. Durant la révolution il fut jeté sur les pontons de Rochefort. Après avoir survécu à presque tous ses compagnons d'infortune, il reprit son ministère tantôt comme missionnaire, tantôt comme curé dans le diocèse de Lyon. Il revint à Paris où il prêcha dans presque toutes les églises, et donna des retraites qui produisirent les plus heureux effets. Une surdité qui lui était survenue l'obligea de s'abstenir du tribunal de la pénitence; il chercha à remédier à l'inaction forcée où le tenaient ses infirmités en publiant plusieurs écrits, justement estimés. Les principaux sont : *Manuel religieux à l'usage des maisons d'éducation*, 1824, in-18; *Manuel des domestiques et des ouvriers*, 1826; *Instructions sur le jubilé*, même année; le *Guide de la jeunesse et suite du manuel religieux*, 1826, 2 vol. in-18; ce sont des lectures spirituelles pour tous les jours de l'année.

FONTENAY (PIERRE-CLAUDE), jésuite, né à Paris en 1683, mort à La Flèche en 1742, continua l'*Histoire de l'Eglise gallicane* après la mort du P. Longueval, et donna les tomes IX et X de cet ouvrage. Il avait composé une partie du XI<sup>e</sup> vol., que le P. Brumoy acheva.

FOPPENS (JEAN-FRANÇOIS), né à Bruxelles en 1689, fut successivement professeur en philosophie à Louvain, chanoine de l'église de Bruges, chanoine de Malines et archidiaque. Il mourut le 16 juillet 1761, âgé de 72 ans. Ses talents, ses vertus, et surtout son zèle pour la religion, le firent regretter universellement. On a de lui : *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, chez son frère Pierre Foppens, 1739, 2 vol. in-4°, où il a fait entrer les ouvrages d'Aubert Le Mire, de François Swertius et de Valère André, sur les auteurs belgiques. Il a fait de grandes additions à ces auteurs, et continué la *bibliothèque belge* depuis vers 640, où finit celle de Valère André, jusqu'à l'an 1680. Cet ouvrage est estimé et mérite de l'être à bien des égards; on y désirerait un peu plus de critique et d'exactitude. Une édition du *Recueil diplomatique* d'Aubert Le Mire, Bruxelles, 1723, 2 vol.

in-fol.. enrichie de nouvelles notes et de tables, augmentée d'un grand nombre de diplômes inconnus à Aubert Le Mire. Il ajouta ensuite deux volumes in-folio à cette collection, l'un en 1734, l'autre en 1748. *Historia episcopatus Antuerpiensis*, Bruxelles, 1717, in-4°; *Historia episcopatus Sylvæducensis*, Bruxelles, 1721, in-4°; *Chronologia sacra episcoporum Belgii ab anno 1561 ad annum 1761*, in-12; ouvrage en vers avec des notes historiques en prose; un grand nombre de poèmes latins, dénués la plupart d'énergie, et de cet enthousiasme qui constitue la vraie poésie, mais toujours sages dans leur objet et les vus de l'auteur.

FORBES (JEAN), écossais, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique dans l'université d'Aberdeen, mort en 1648, à 55 ans, laissa des *Institutions historiques et théologiques* qu'on trouve dans la collection de ses *Œuvres*, 1703, 2 vol. in-fol. C'est un vaste recueil, où l'auteur, en traitant de la doctrine chrétienne, prétend, contre la vérité notoire des faits, que diverses circonstances y ont apporté des changements. On a fait un abrégé de cet ouvrage propre à nourrir les préjugés des protestants. Son père (Patrice), évêque d'Aberdeen, mort en 1635, donna un *Commentaire sur l'Apocalypse*, in-4°, 1646.

FORBES (GUILLAUME), premier évêque d'Edimbourg, s'est fait un nom par ses *Considérations sur les controverses*, en latin, imprimées à Francfort, in-8°, 1707. Il mourut en 1634 dans sa 49<sup>e</sup> année en laissant un fils qui embrassa la religion romaine.

FORBES (DUNCAN), lord, président des assises d'Edimbourg, mort au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, est connu en France par les traductions qu'a publiées le P. Houbigant, de ses *Pensées sur la religion*, de sa *Lettre à un évêque*, etc., Lyon, 1769, in-8°. Ces écrits sont médiocres.

FORBIN (TOUSSAINT DE), plus connu sous le nom de *cardinal de Janson*, d'une famille illustre de Provence, fut successivement évêque de Digne, de Marseille et de Beauvais. Louis XIV, connaissant le talent singulier qu'il avait de manier les affaires, le nomma son ambassadeur en Pologne. Jean Sobieski, qui dut en partie à son crédit le trône de cette république, lui en marqua sa reconnaissance, en le nommant au cardinalat. Envoyé à Rome sous Innocent XII et sous Clément XI, il traita avec tant de sagesse les affaires de France, qu'il fut honoré en 1706 de la charge de grand-aumônier. Il mourut à Paris en 1713, à 83 ans. C'était un homme spirituel et preste aux réparties vives. Il fut un des plus ardents adversaires de l'*Apologie des casuistes*. Nous avons une *censure* qu'il publia contre elle, étant évêque de Digne.

FORBIN (FRANÇOIS-TOUSSAINT DE), neveu du précédent, plus connu sous le nom de *comte de Roseberg*, quitta la France pour avoir tué en duel un de ses ennemis. Il y rentra ensuite; mais ayant été blessé à la bataille de la Marsaille en 1693, il fit vœu de se faire religieux de la Trappe. Il l'accomplit environ dix ans après, prit le nom de frère *Arsène*, et fut envoyé à Buon-Salazzo en Tos-

cane, pour y établir l'esprit primitif de Cîteaux. Il y mourut saintement en 1710. On a publié la *relation édifiante de sa vie et de sa mort*, traduite de l'italien en français, in-12, par l'abbé Maupertuy.

FORBIN (GASPARD-FRANÇOIS ANNE DE), chef d'escadre sous Louis XIV, né à Aix le 8 juillet 1718, devint chevalier de Malte, et se livra à l'étude des sciences mathématiques et physiques. On a de lui : *Accord de la foi avec la raison dans la manière de présenter le système physique du monde, et d'expliquer les différents mystères de la religion*, Cologne et Paris, 1757, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, suivant Fréron, qui ne se flattait pas de l'avoir compris, annonçait un homme de génie, qui avait beaucoup lu, et plus encore médité. Le titre a été renouvelé en 1768 ; *Exposition géométrique des principales erreurs de Newton sur la génération du cercle et de l'ellipse*, Paris, 1761, in-12. L'auteur, suivant Lalande, ne comprenait pas la loi du mouvement rectiligne ; *Éléments des forces centrales, ou Observations sur les lois que suivent les corps mus autour de leur centre de pesanteur*, Paris, Desaint, 1774, in-8°. Le chevalier de Forbin laissa un manuscrit intitulé : *Exposition des droits de la puissance temporelle en matière de religion*. Cet ouvrage ne parait pas avoir vu le jour.

FORBIN-JANSON (le comte CHARLES-AUGUSTE-MARIE-JOSEPH DE), évêque de Nancy, né à Paris le 3 nov. 1785, était fils du marquis de Forbin-Janson, lieutenant-général des armées du roi. Sa mère, femme très-pieuse, mit ses premières années sous l'égide de la religion. Pendant les orages révolutionnaires, il sortit de France avec sa famille. Plus tard après que Napoléon eut rappelé les émigrés dans leur patrie, le jeune Forbin-Janson devint auditeur au conseil d'Etat. Mais ses premiers sentiments religieux ne tardèrent pas à prendre possession de toute son âme, et il entra, à l'âge de 24 ans, au séminaire de Saint-Sulpice. Il reçut la prêtrise des mains de l'évêque de Gap, et fut nommé immédiatement grand-vicaire du diocèse de Chambéry. C'est en 1823 qu'il fut élu évêque de Nancy, avec le titre de primat de Lorraine. Il venait de s'associer aux travaux de plusieurs célèbres missionnaires sur divers points de la France, et cette circonstance, qui témoignait de son zèle pour la gloire de Dieu, contribua à jeter quelque défaveur sur sa nomination dans un temps où les partis politiques se servaient du fantôme du jésuitisme comme d'un épouvantail pour effrayer et abuser les multitudes ignorantes. Les mandements qu'il publia à l'occasion des élections furent loin de dissiper les préventions répandues contre lui dans son diocèse. Le 28 juillet 1830, d'ignobles émeutiers se réunirent autour de l'évêché, en poussant des cris et des vociférations. Le prélat parvint à s'échapper, mais son palais fut dévasté. Un grand vicaire et un chanoine s'éloignèrent également, et seize curés furent expulsés de leur paroisse. En 1835, Mgr Forbin-Janson plaça à la tête de l'administration de

son diocèse, avec le titre de coadjuteur, M. Donnet, qui fut depuis archevêque de Bordeaux, et qui lors de sa nomination à ce siège, fut remplacé par M. Menjaud, ancien vicaire des Quinze-Vingts. Il fit vers cette époque un voyage dans l'Amérique septentrionale, qui lui donna l'occasion de déployer toute l'ardeur de son zèle parmi les chrétiens des Etats-Unis et du Canada. Déjà, avant d'être promu à l'épiscopat, il s'était rendu en Orient, et avait visité le tombeau de Jésus-Christ et le berceau de l'Eglise. Ne pouvant accomplir dans son diocèse toutes les œuvres utiles et bienfaisantes qu'il avait méditées, il s'occupa d'une autre œuvre qui a produit de grands fruits, celle de la *Sainte-Enfance*, dont l'objet est de racheter les enfants abandonnés qui meurent journellement par milliers dans la Chine, presque en naissant, par l'effet de la cupidité ou de la misère des malheureux dont ils ont reçu l'être. Le prélat travaillait à donner une nouvelle extension à cette œuvre à laquelle il conviait tous les enfants chrétiens d'Europe, en les réunissant par les liens d'une pieuse association, lorsqu'il mourut le 11 juillet 1844 aux Ayalades, près Marseille, dans une maison de campagne de son frère M. le marquis de Forbin-Janson. Ses restes furent transportés à Paris et déposés dans l'église de l'ancien couvent de Picpus, où se trouve le caveau funéraire de sa famille.

FORDYCE (JACQUES), célèbre prédicateur écossais, né à Aberdeen en 1720, occupa longtemps à Londres la place de pasteur d'une congrégation de dissidents, et mourut à Bath le 1<sup>er</sup> octobre 1793. On lui doit : *Essai sur l'action convenable à la chaire*, in-12, imprimé à la suite de *Théodore, dialogue concernant l'art de prêcher*, par David Fordyce, son frère, 3<sup>e</sup> édition, in-12, 1755. *Le temple de la vertu, songe*, in-12, 1727 et 1775. *Sermons aux jeunes femmes*, 2 vol. in-12, 1796. Ce recueil, généralement goûté des femmes, a été traduit en français. *Le caractère et la conduite du sexe féminin et les avantages que les jeunes gens peuvent recueillir de la société des femmes vertueuses*, 1779, in-8°. Il recommande aux jeunes gens un commerce spirituel avec le sexe, qui ressemble à l'amour platonique. *Adresses aux jeunes gens*, 1777 et 1793, 2 vol. in-12; *Adresses à la Divinité*, 1785 et 1787, in-12. Un vol. de poésies, 1786, in-12. Il y a de la correction, de la facilité, mais peu de poésie.

FOREIRO (FRANÇOIS), en latin *Forerius* dominicain de Lisbonne, mort en 1581, fut un des trois théologiens choisis pour travailler au *Catéchisme du concile de Trente*, où il avait fait admirer son talent pour la chaire. On a de lui un savant *Commentaire sur Isaïe*, in-fol., qu'on a inséré dans le *Recueil des grands critiques*.

FORER (LAURENT), jésuite suisse et fameux controversiste, né en 1580, professa la philosophie, la théologie et la controverse dans plusieurs collèges de son ordre, devint chancelier de l'université de Dillingen, puis recteur du collège de Lucerne et mourut en 1659, confesseur de l'évêque d'Augsbourg.

Il laissa 44 ouvrages tant en latin qu'en allemand ; on en trouvera le catalogue dans Sotwel, bibliographe de la société de Jésus ; les principaux sont : *Symbolum catholicum, lutheranum, calvinianum cum apostolico collatum*, Dillingen, 1622, in-4° ; *Gramm. proteus, arcanorum societatis Jesu Dædalus dedolatus, et genuino suo vultu representatus : accessit oviatarii animadversionum in Gasparis Scioppii ecclesiasticam astrologiam*, Ingolstadt, 1636, in-8°, etc. Il a traduit du latin en allemand des *Observations sur les eaux thermales* de Pfeffers, Augsburg, 1642, in-8°, fig.

FORESTI (JACQUES-PHILIPPE DE), né en 1434 à Salio, près de Bergame, est plus connu sous le nom de *Philippe de Bergame*. Il entra dans l'ordre des augustins et s'y fit un nom Il mourut le 15 juin 1520, âgé de 86 ans, après avoir publié une *Chronique* depuis Adam jusqu'en 1503, et continuée depuis jusqu'en 1535, Paris, 1535, in-fol. Elle eut beaucoup de cours dans le siècle de l'auteur ; elle ne le méritait guère. Si l'on excepte les événements dont il a pu être témoin, tout le reste n'est qu'une informe compilation des historiens les plus crédules. On a encore de Foresti : *Confessionale ou Interrogatorium*, Venise, 1487, in-fol., et un *Traité des femmes illustres*, Ferrare, 1497, in-fol., en latin.

FORLSTIER (PIERRE), savant chanoine d'Avalon, mort dans cette ville en 1723, à 69 ans, est auteur de 2 volumes d'*Homélies* et de quelques autres ouvrages, dont le meilleur est l'*Histoire des indulgences et des jubilés*, in-12.

FORGET DE FRÉSNE (PIERRE), habile secrétaire d'état, employé dans toutes les affaires importantes de son temps, mourut en 1610. C'est lui qui dressa le fameux *édit de Nantes*. — Il ne faut pas le confondre avec Germain Forget, avocat au bailliage d'Evreux, dont on a un *Traité des personnes et des choses ecclésiastiques et décimales*, Rouen, 1625, petit in-8°.

FORMEY (JEAN-HENRI-SAMUEL), ministre protestant, né à Berlin en 1711, d'une famille de réfugiés français, fut nommé pasteur à Brandebourg à 20 ans, puis à Berlin, où il obtint en 1737 la chaire d'éloquence au collège français de cette ville, et en 1739 celle de philosophie, vacante par la mort de Lacroze. Son mérite lui valut la place de secrétaire correspondant de la princesse Henriette-Marie de Prusse, retirée au château de Coepenick, celle de conseiller privé au Directoire français, et de secrétaire perpétuel de l'académie de Berlin. Il mourut le 8 mars 1797. Il a publié un très-grand nombre d'ouvrages ; les principaux sont : *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de la Pologne*, La Haye, 1741, et Francfort, 1754, in-8° ; *La belle Wolfenne, ou abrégé de la philosophie wolfenne*, La Ha, e, 1741, 6 vol. in-8°, et 1774, 6 vol. in-12 ; *Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie*, 1746, in-12, souvent réimprimés ; *Pensées raisonnables opposées aux pensées philosophiques*, 1749 et 1756, in-8° ; *Le philosophe chrétien*, Leyde, 1750-56, 4 vol. in-8° : c'est le recueil d'une partie des sermons de l'auteur. *Discours mo-*

*raux pour servir de suite au Philosophe chrétien*, 1765, 2 vol. in-12. *Mélanges philosophiques*, 1754, 2 vol. in-8° ; *Eloges des académiciens de Berlin et de divers autres savants*, 1757, 2 vol. in-12 ; *Le philosophe païen, ou Pensées de Pline, avec un commentaire littéraire et moral*, 1759, 3 vol. in-12 ; *Principes élémentaires des belles-lettres*, 1758 et 63, in-12 ; *Abrégé de l'histoire de la philosophie*, 1760, in-8° ; *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1762, 2 vol. in-12 ; *Anti-Emile*, 1762 et 1764, in-8° ; *Emile chrétien, consacré à l'utilité publique*, Berlin, 1764, 2 vol. in-8° ; *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, 1776, 2 vol. in-8°. Il a travaillé à la *Bibliothèque germanique* avec Beausobre, et commencé une autre collection sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque germanique*, 25 vol. in-8°. Il a aussi coopéré au *Journal de Berlin*, à la *Bibliothèque centrale*, à la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts, aux Nouvelles littéraires, au Journal encyclopédique*, etc.

FORMOSE, évêque de Porto, succéda au pape Etienne V le 19 septembre 891. C'est le premier évêque transféré d'un autre siège à celui de Rome. Formose, déjà évêque, ne recut point de nouvelle imposition des mains : il fut seulement intronisé. Il mourut en 896, après avoir couronné Arnoul empereur. Etienne VI, successeur de Formose, après le court pontificat de Boniface VI, fit déterrer son corps, après avoir condamné sa mémoire (voyez ETIENNE VI). Jean IX assembla un concile en 898, qui cassa les articles du synode convoqué par Etienne VI, et rétablit la mémoire de Formose. Voyez AUXILIS.

FORNARI (MARIE-VICTOIRE), née à Gènes en 1562, fut mariée à Ange Strate, de qui elle eut trois garçons et deux filles qui tous embrassèrent la vie religieuse. Après la mort de son mari, elle institua l'ordre des Annonciades célestes, et mourut en odeur de sainteté le 15 décembre 1617. Sa Vie a été imprimée à Paris, en 1770, in-12. Son ordre a une centaine de maisons, en Italie, en Allemagne et en France. Les religieuses sont habillées de blanc avec un scapulaire bleu de ciel, et le manteau de même ; c'est de là qu'elles ont tiré leur nom de *Célestes*.

FORNICI (JEAN), chanoine de la collégiale de Saint-Eustache à Rome, maître des cérémonies pontificales, secrétaire de la congrégation des cérémonies, archiviste de la pénitencierie et consultant de la congrégation des indulgences, mort le 11 avril 1828, avait de grandes connaissances liturgiques, et a laissé deux *Collections de questions et de réponses sur des doutes liturgiques* ; des *Notes* imprimées par ordre de la congrégation des rites, et des *Institutions liturgiques*, composées pour le sénat romain. On a encore de lui un *Recueil de panégyriques*, imprimé plusieurs fois.

FORSTER (JEAN), théologien protestant, né à Augsburg en 1498, ami de Reuchlin, de Mélanchthon et de Luther, enseigna l'hébreu avec réputation à Wittenberg, et y mourut en 1556. On a de lui un excellent *Dictionnaire hébraïque*, Bâle, 1564, in-fol. — Il est différent d'un autre Jean Forster

mort en 1613, qui a laissé des *Commentaires sur l'Exode, Isaïe et Jérémie*, 3 vol. in-4°; et *De interpretatione Scripturarum*, Wittenberg, 1608, in-4°.

FORSTER (FROBEN, en latin *Frobenius*), né le 30 août 1709, à Kœnigsfeld en Bavière, entra dans l'ordre de Saint-Benoît à l'âge de 19 ans, et fit profession à Ratisbonne dans l'abbaye de Saint-Emmeran, où il professa la philosophie depuis 1735 jusqu'à 1744, époque à laquelle il fut appelé à l'université de Salzbourg pour y remplir les mêmes fonctions. Il revint trois ans après à Saint-Emmeran pour y professer l'interprétation de l'Écriture sainte; il fut élu prieur de ce monastère en 1750, et prince-abbé en 1762. Il se distingua par la sagesse de son administration, et mourut le 12 octobre 1792. Cet illustre prélat avait une érudition profonde; il aimait les sciences, et il s'efforça de les faire fleurir dans son abbaye. Il a laissé: six *Dissertations latines* sur divers sujets de philosophie et de théologie; une *Dissertation en allemand* sur le concile tenu en 1763 à Aschein, dans la Haute-Bavière. Elle a été insérée dans le tome I<sup>er</sup> des Mémoires de l'Académie des sciences de Bavière. Une *Edition* d'Alcuin, sous ce titre: *Beati Flacci Albini seu Alcuini... opera... de novo collata, multis locis emendata, et opusculis primum repertis plurimum aucta*, 2 parties, 1777, 4 vol. in-fol. Dom Catelinot, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, avait aussi travaillé à une édition d'Alcuin, de laquelle dom Forster tira beaucoup de sermons pour la sienne. (Voyez CATELINOT.) Il y joignit, en outre, soixante-onze lettres inédites, venues d'Angleterre, beaucoup de variantes et de corrections, fruits d'immenses recherches faites dans les bibliothèques d'Allemagne; un traité *De cursu et saltu lunæ bis sexto*; un autre *De orthographia*, et enfin un écrit intitulé: *Libellus adversus hæresin Felicis (urgellensis) ad abbates et monachos Gothiæ*, orné d'une préface du P. Foggini.

FORSTER (JEAN-CHRÉTIEN), théologien protestant, né vers 1754 à Auerstædt, en Thuringe, mort en 1800, a publié, en allemand, quelques ouvrages ascétiques et des *Sermons*, à l'usage des luthériens. — Il y a eu un autre FORSTER (Nathanaël), théologien et philologue, qui donna une *Bible hébraïque*, sans points, Oxford, 1750, 2 vol. in-4°, édition estimée. Né en 1717 à Stadscombe, paroisse de Plimstock en Devonshire, il mourut en 1757, après avoir occupé divers emplois dans l'Eglise.

FORTIS (ALOYS), 20<sup>e</sup> général des jésuites, né à Vérone le 26 février 1748, enseignait la rhétorique au collège de Ferrare, quand Clément XIV supprima la société. Résolu cependant de consacrer sa vie entière au service de l'Eglise, il rentra dans sa patrie pour y faire ses études théologiques et fut nommé à la chaire de philosophie au lycée de Vérone. Il se fit une grande réputation par le *Prodrômus ad universam metaphysicam* qu'il y publia. Vers la même époque, il entreprit et acheva, conjointement avec le chanoine Séraphin Volta, l'ouvrage connu sous

le titre de: *Illustrazione de Pesci impietriti del monte Bolca in Verona*. Comme la compagnie subsistait toujours en Russie, le P. Fortis se fit inscrire de nouveau au nombre de ses membres; il alla rejoindre à Parme ceux de ses frères qui, sous la protection du duc Ferdinand, venaient d'y rouvrir le pensionnat des nobles, et y professa plusieurs années la littérature. Les applaudissements avec lesquels furent accueillies, dans plusieurs réunions de savants, ses poésies italiennes, grecques et latines ont fait regretter que par humilité, sur la fin de ses jours, il ait livré aux flammes tout ce qui lui restait d'écrits. Dès que la compagnie de Jésus fut rétablie dans le royaume de Naples (1804), il s'y rendit avec empressement; mais à peine avait-il pu organiser les classes publiques du collège de cette ville, que les circonstances politiques le forcèrent de se retirer à Orviète puis à Vérone, d'où il se rendit à Rome à l'époque où Pie VII rétablit la compagnie par tout l'univers catholique. Sa Sainteté le nomma examinateur des évêques, et le général Brzozowski, qui résidait toujours en Russie, le fit son vicaire-général en Italie. Elu général de son ordre en 1820, il se fit estimer au dehors et chérir de ses inférieurs, offrant lui-même le modèle de toutes les vertus qu'il désirait voir briller dans les autres. Il est mort à Rome le 27 janvier 1829.

FORTUNAT. Voy. VÉNANCE.

FORTUNIO (AUGUSTIN), religieux de l'ordre des camaldules, né dans le XVI<sup>e</sup> siècle à Fiesole dans la Toscane, de parents originaires de Florence, qu'il perdit de bonne heure, fut placé dans le collège de Pise aux frais du grand-duc. Après avoir fait ses vœux dans le couvent des Saints-Anges à Florence, il se livra à l'enseignement des langues et à la recherche des monuments qui pouvaient intéresser son ordre. Ce savant religieux mourut dans un âge peu avancé à Florence vers 1595, laissant les ouvrages suivants: *Historia camaldulensium*, Florence, première partie 1575, deuxième partie, 1579, in-4°: cette histoire dont Gui Grandi fait l'éloge sous le rapport de l'érudition, mais non sous celui de l'exactitude chronologique, est inférieure à celle des PP. Mittarelli et Costadoni; *Apoloogia Augustini Florentini pro libris suis historiarum camaldulensium*, ibid., 1592, in-12; c'est une réponse au P. Luc ermite, qui avait attaqué plusieurs récits de faits miraculeux racontés dans l'*Histoire* de Fortunio; *Cronichetta del monte san Savino di Toscana*, ibid., 1583, in-4°, etc.; *Liber carminum*, ibid., 1591, in-8°; ce sont des poésies pieuses et des sujets de dévotion. On a encore de Fortunio des *opuscules* moins intéressants.

FOSCARARI (GILLES), dominicain bolognais, né le 27 janvier 1512, mort évêque de Modène en 1564, à 52 ans, fut un des théologiens choisis pour travailler au *Catéchisme* du concile de Trente. C'était un prélat savant, pieux et charitable. Il trouva dans sa frugalité et sa modestie un fonds suffisant pour subvenir aux nécessités des pauvres,

pour fonder une maison des Filles repenties, et pour embellir son église et le palais épiscopal. Dans un temps de calamité, il vendit jusqu'à sa crosse et son anneau. On lui attribue un livre intitulé : *Ordo judicarius in foro ecclesiastico*.

FOSCARI (FRANÇOIS), sénateur vénitien, célèbre par ses missions diplomatiques, ses connaissances et ses travaux, mourut le 7 décembre 1790. On lui doit : *Thesaurus antiquitatum sacrarum, complectens selectissima clarissimorum virorum opuscula, in quibus veterum Hebræorum mores, leges, instituta, ritus sacri et civiles illustrantur*, Venise, 1744-1769, 34 vol. in-fol. Il fut aidé dans cette immense collection par Ugolini. Il a publié aussi *Bibliotheca veterum Patrum, antiquorum scriptorum ecclesiasticorum græcolatina*, Venise, 14 vol. in-fol. ; et les *Ouvrages de Theophylacte*, archevêque de Bulgarie, Venise, 1763, 4 vol. in-fol.

FOSSÉ (THOMAS DU). Voy. THOMAS.

FOSTER (JACQUES), ministre anglais, non-conformiste, né à Exeter en 1697, mourut le 5 novembre 1753, après avoir publié : *l'Excellence de la Révélation chrétienne*, contre Tindal, 1731 ; *Discours sur la Religion naturelle et les vertus sociales*, 2 vol. in-4° ; des *Sermons* ; des *Traité*s de controverse.

FOUCAULT (FRANÇOIS), prêtre, né à Orléans vers 1590, mérite d'être cité pour les services qu'il rendit comme citoyen et comme ecclésiastique aux habitants de sa ville natale, lorsqu'une peste cruelle la désola en 1626. C'est à cette occasion qu'il institua, pour le clergé d'Orléans, la confrérie qui subsiste encore. Cet homme respectable mourut en 1640. Il avait composé un livre de prières intitulé : *Le Pain cuit sous la cendre apporté par un ange au prophète Elie pour reconforter le moribond*, Orléans, 1631, réimprimé plus tard sous ce nouveau titre : *Prières chrétiennes pour servir de préparation à la mort*, livre spécialement destiné aux victimes des maladies contagieuses. — Il ne faut pas confondre François Foucault avec un autre Foucault (NICOLAS), prêtre, de la même famille et du même diocèse, mort en 1692. Ce dernier a laissé des *Prônes pour tous les dimanches de l'année*, imprimés en 1696, et qui eurent en peu d'années, deux éditions. Il fonda aussi à Orléans l'établissement du *Bon Pasteur* ou des *Filles pénitentes*, à l'instar de celui de Paris.

FOUCQUET (CHARLES-ARMAND), fils du surintendant des finances, né à Paris en 1657, entra dans l'Oratoire en 1682. Il devint supérieur de Saint-Magloire en 1699, et fut quelque temps grand-vicaire auprès de Foucquet son oncle, évêque d'Agde. Les abbés Bignon, Duguet, Boileau et Couet, furent très-liés avec lui. Il eut l'amitié et la confiance du cardinal de Noailles, et mourut à Paris dans la maison de Saint-Magloire, en 1734. Après la mort de La Tour, général de l'Oratoire, le P. Foucquet lui aurait infailliblement succédé, si son nom, inscrit sur la liste des *appelants* et des *réappelants*, ne l'avait fait exclure.

FOUILLOUX (JACQUES), licencié de Sor-

bonne, né à La Rochelle, en 1670, mort à Paris en 1736, à 66 ans, se donna beaucoup de mouvement en faveur du jansénisme. Il eut une grande part à la première édition de *l'Action de Dieu sur les créatures*, in-4°, ou 6 vol. in-12 (Voy. BOURSIER) ; aux *Quatre Gémissements sur Port-Royal*, in-12 ; aux grands *Hexaples*, 1721, 7 vol. in-4° ; à *l'Histoire du Cas de conscience*, 1705, 8 vol. in-12, et à plusieurs autres productions polémiques, qui ne méritent pas d'être tirées de l'oubli où elles sont tombées.

FOULLON (JEAN-ERARD), jésuite, né à Liège en 1608 d'une famille noble, prêcha avec applaudissement pendant 30 ans, et mourut recteur du collège de Tournay le 25 octobre 1668. Il fut la victime de sa charité, en servant les pestiférés. L'écriture sainte, la morale chrétienne et l'histoire de son pays furent les principaux objets de ses études. Nous avons de lui : *Commentarii historici et morales in libros Machabæorum*, Liège, 1659-1665, 2 vol. in-fol., estimés ; *Vera Ecclesia, omnium in fide errorum commune remedium*, Liège, 1662 ; *Historiæ Leodiensis compendium*, Liège, 1655, très-exact ; *Historia Leodiensis*, Liège, 1735, 3 vol. in-fol. Les deux premiers volumes sont du P. Foulon, le troisième a pour auteurs MM. de Crassier et de Louvres, éditeurs de cet ouvrage. Le P. Foulon l'a poussé jusqu'en 1612, et les continuateurs jusqu'au prince de Berghes. C'est la meilleure histoire que nous ayons de la principauté de Liège.

FOULON ou GNAPHEE (PIERRE LE), né à Cormette, chassé de son monastère pour son penchant à l'eutychianisme, gagna les bonnes grâces de Zénon, gendre de l'empereur Léon, et obtint par son crédit le siège d'Antioche. Il répandit toutes sortes d'erreurs, se maintint sur son siège malgré plusieurs sentences de déposition, et mourut en 488.

FOULON (NICOLAS), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Marcilly-sur-Saône, le 4 mars 1742. Il était parent de dom Clément, savoir bénédictin de la maison des Blancs-Manteaux de Paris, où le jansénisme commençait à dominer, et il en adopta non-seulement les opinions, mais il s'éprit encore des folies des convulsions. Son goût pour la liturgie le fit choisir pour un des rédacteurs du nouveau *bréviaire* de la congrégation de Saint-Maur, fixée au monastère des Blancs-Manteaux, et c'est là qu'il prépara l'édition du *bréviaire*, publiée en 1787, en 4 vol., où l'on ne trouve aucun des saints jésuites, et où l'on fait un grand éloge de Rondet. Il renferme aussi un tableau de la religion, où l'on reconnaît les idées et le langage des jansénistes, ainsi que toute l'opiniâtreté de l'esprit de secte. La manie des innovations a porté les auteurs jusqu'à composer de nouvelles litanies de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge ; aussi ce *bréviaire* n'est accompagné d'aucune approbation du général des bénédictins, et il n'a pas été définitivement adopté. Peu après, dom Foulon, qui s'était élevé avec force contre les prêtres qui ne remplissaient pas les devoirs de leur état,

changea tout à coup de conduite : cet homme, autrefois si sévère dans ses principes, sortait continuellement et n'avait plus rien des habitudes d'un religieux. Ses supérieurs lui ayant fait des représentations inutiles, se disposaient à l'envoyer dans une autre maison, lorsqu'il s'évada et se retira à Montmorency, chez le P. Cotte, de l'Oratoire, qui y était curé intrus, et avec lequel il était lié. Peu après, il contracta des liaisons étroites avec la demoiselle Marotte du Coudray, fille d'un ancien conseiller du Châlet, élevée dans les principes rigides du jansénisme, et qui n'avait pas voulu se marier par excès de sévérité; cependant elle épousa D. Foulon, et sa sœur le P. Cotte. On ne sait pas ce que devint Foulon pendant la terreur, mais il paraît qu'il vécut dans une position très-gênée; plus tard, il obtint une place d'huissier au conseil des Cinq-cents, puis au tribunal et enfin au sénat; il la conserva jusqu'au 13 juillet 1813, époque de sa mort. On a de lui : *Vie de saint Robert, abbé de Molesme, avec un office propre*, Troyes, 1776, in-8°; *Prières particulières en forme d'office ecclésiastique pour demander à Dieu la conversion des juifs, et le renouvellement de l'Eglise en France*, 1778, in-12; *Histoire élémentaire, philosophique et politique de l'ancienne Grèce, depuis l'établissement des colonies jusqu'à la réduction de la Grèce en provinces romaines*, 1801, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qu'il a écrit par demandes et par réponses pour le mettre plus à portée de la jeunesse, est froid et sec; et quoiqu'il ait dû coûter beaucoup de recherches à l'auteur, il n'a pas eu de succès. Foulon y parle avec respect des livres saints, et quelquefois il fait de sages réflexions; mais en même temps on y trouve quelque chose de vague, de confus: il affecte de ne pas nommer la révélation chrétienne, et se perd dans une métaphysique abstraite qui n'a rien d'élémentaire, et n'offre rien aux jeunes gens de positif et de précis. Il avait annoncé des *Histoires romaine et de France* sur le même plan; mais cette première histoire ne fait pas regretter qu'il ne les ait pas publiées. Grégoire dit qu'il a laissé en manuscrit un *Traité* fort étendu en faveur du mariage des prêtres.

FOULQUES, abbé de Corbie, dit le Grand, à cause du zèle qu'il mit à défendre les immunités et privilèges de son monastère, contre les prétentions de Foulques, évêque d'Amiens, et de Gui, successeur de Foulques, assista en 1049 au concile tenu à Reims par Léon IX, accompagna ce pape à son départ de France pour l'Italie, et mourut en 1095. On a de lui un *Mémoire* sur l'histoire de son monastère publié en partie dans les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, par Mabillon.

FOUQUET ou FOLQUET, évêque de Toulouse, natif de Marseille, s'acquit une grande réputation, et se fit aimer des princes par ses poésies ingénieuses en langue provençale. Il parut avec éclat au quatrième concile de Latran en 1215, et s'y intéressa pour saint Dominique, son intime ami. Il mourut en 1231.

FOUQUART (GABRIELLE), née à Abbeville en 1568, est la fondatrice en France des re-

ligieuses de Saint-François-de-Paule. Elle avait eu depuis sa plus tendre jeunesse un goût décliné pour la vie religieuse; mais son père étant mort, elle se trouva sous la dépendance d'un oncle qui la força de se marier à l'âge de 26 ans. Restée veuve après deux ans de mariage, et maîtresse de son sort, elle revint à son premier dessein. Après avoir donné quelques années à la réflexion, elle prit l'habit de Saint-François-de-Paule et prononça ses vœux à l'âge de 33 ans. Ayant alors réuni quelques dames séculières, qui voulaient suivre son exemple, elle fonda à Abbeville un monastère, sous le titre de *Jesus-Maria*, et ce fut la première maison de cet ordre en France. Le pape Grégoire XV autorisa cette fondation par une bulle du 10 juin 1623, et la mère Fouquart en fut la première supérieure ou *correctrice*. Cette vertueuse fondatrice mourut en 1639.

FOUQUERET ou FOUQUERÉ (dom ANTOINE-MICHEL), né en 1640 à Châteauroux en Berry, embrassa l'ordre de Saint-Benoît à l'âge de 17 ans, et prononça ses vœux le 3 octobre 1658, dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges. Après avoir enseigné la rhétorique et le grec dans le monastère de Mauriac en Auvergne, il fut employé en qualité de supérieur dans différentes maisons de son ordre, et s'acquitta de ses fonctions avec autant de zèle que de sagesse. Ayant obtenu sa retraite en 1693, il choisit pour demeure l'abbaye de Saint-Faron, dans la ville de Meaux, et y mourut le 3 novembre 1709, âgé de 69 ans. Il était de la congrégation de Saint-Maur. On connaît de lui : *Synodus bethleemetica pro reali presentia anno 1672 celebrata, græce et latine*, Paris, 1676, in-8°. Cette traduction n'ayant pas paru assez exacte, Fouqueret en donna une seconde édition, et fit disparaître ce qu'il y avait de defectueux dans la première. Il se servit pour ce travail des lumières du docteur A. nault et de P. Combetis. Cette seconde édition parut sous le titre de *Synodus hierosolymitana*. A la fin de cet ouvrage, Fouqueret a fait imprimer en grec et en latin, un écrit intitulé *Dionysii patriarchæ constantinopolitani super calvinistarum erroribus, ac reali imprimis presentia, responsio, anno 1672 edita*. Ces actes, dont l'authenticité est attestée par M. de Nointel, ambassadeur de France à la Porte ottomane, sont très-importants, en ce qu'ils prouvent la conformité de la croyance de l'Eglise grecque avec celle de l'Eglise romaine sur le dogme de la présence réelle; *Celebris historia monothelitarum*, Paris, 1678, in-8°. Cet ouvrage, dédié à l'évêque de Lavano, et qui passe pour savant et profond, parut sous le nom emprunté de *Jean-Baptiste Tagnamini*.

FOUQUET (JEAN-FRANÇOIS), jésuite français et missionnaire à la Chine, arriva dans ce pays le 25 juillet 1699, et y demeura jusqu'en 1720. Les succès qu'il obtint dans sa mission, lui valurent à son retour le titre d'évêque d'Aléuthropolis. Pendant son séjour en Chine, il étudia longtemps le Chou-king, et il fut, de tous ses confrères, celui qui se laissa le plus éblouir par l'idée de retrouver

les mystères du christianisme renfermés dans les caractères symboliques des Chinois. Il prétend que leurs livres sacrés offrent une perpétuelle allégorie avec les objets de notre foi. Malgré cet esprit systématique, on ne peut lui refuser beaucoup de mérite et de savoir. On lui doit *Tabula Chronologica historiae sinicae*. C'est un tableau en trois feuilles où sont placés, suivant l'ordre chronologique, les noms des princes chinois et les événements les plus remarquables de leur règne. Ce tableau a été réimprimé à Augsbourg, en 1746, en deux feuilles in-fol. Ce qui en fait le principal mérite, c'est l'explication des *nianhao*, ou noms d'années, si nécessaires pour la lecture des historiens chinois. On a encore de Fouquet une lettre au duc de La Force, insérée dans les Lettres édifiantes, où il rend compte des difficultés que les jésuites éprouvèrent quand ils voulurent s'établir dans la province de Kiamsi, et de la manière dont les Chinois forment leurs guerriers. Il s'étend particulièrement sur les Bonzes, principaux adversaires des missionnaires.

FOUQUET. Voy. FOUQUET.

FOUR (dom THOMAS DU), bénédictin de Saint-Maur, a laissé une *Grammaire hébraïque*, in-8°, fort méthodique, Paris, 1644. Il mourut à Jumièges en 1647, parvenu à peine à sa 34<sup>e</sup> année. Sa science et sa piété étaient dans un degré égal. Nous avons encore de lui un *Testament spirituel pour servir de préparation à la mort*, in-12; et quelques autres ouvrages de piété.

FOUR (CHARLES DU). Voy. DUFOUR.

FOURDINIER (AMABLE-JACQUES-CÉLESTIN), supérieur de la congrégation et du séminaire du Saint-Esprit, protonotaire apostolique, naquit le 31 août 1738 à Hubersent, près de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Il fit ses études théologiques avec la plus grande distinction dans le séminaire d'Arras, et fut ordonné prêtre le 12 juin 1813. En 1815, il fut appelé à professer la théologie dans le même séminaire, puis au bout de deux années, il se rendit à Paris, où son parent M. Bertout l'appela pour l'aider à rétablir le séminaire du Saint-Esprit, dont il était supérieur. Leurs efforts réunis triomphèrent des obstacles sans nombre qui s'opposaient à leurs projets, et dès 1823, l'établissement du Saint-Esprit put envoyer chaque année de nouveaux apôtres évangéliser nos colonies lointaines. La révolution de 1830 fut pour les deux saints prêtres une source féconde de tribulations. Outre que le séminaire ne reçut plus aucun secours du gouvernement, il fut converti en 1832 en hôpital militaire. Les chambres des séminaristes furent toutes détruites, et il était manifeste que l'administration ne songerait pas à rendre ce local à ses anciens possesseurs. L'abbé Fourdinier, qui avait été élu supérieur après la mort de M. Bertout, ne se découragea pas. A force d'adresse et de prudence, il obtint la restitution du local, puis une indemnité pour le dommage qu'il avait souffert. Les secours qui avaient été supprimés par le gouvernement furent rétablis, et le saint-siège nomma l'abbé Fourdi-

nier protonotaire apostolique. Le zèle soutenu qu'il apportait dans tous les détails de son administration, les fatigues d'une correspondance extrêmement nombreuse, l'institution de divers exercices de piété dans la pratique desquels il était le premier à donner l'exemple de l'humilité et de la ferveur, etc., il trouvait moyen de supporter tout, non toutefois sans détriment pour sa santé, qui plusieurs fois donna les craintes les plus sérieuses aux amis de la religion. Toutes les places reconnues par le gouvernement pour le clergé colonial furent bientôt pourvues par les nombreux missionnaires que l'abbé Fourdinier avait formés : mais ce clergé était loin d'être en proportion avec les besoins de la population des colonies. Il voulait préparer par une instruction convenable plus de 250,000 esclaves au bienfait de l'émancipation, et cette pensée préoccupait continuellement son âme. Réunir le clergé des colonies en une congrégation, dont les membres, dégagés de tout embarras temporel, n'eussent plus en d'autre intérêt que celui de sauver les âmes, lui avait paru le moyen le plus efficace d'augmenter le personnel du clergé colonial, et d'accroître sa considération. L'abbé Fourdinier s'appliquait à obtenir ce grand et fécond résultat au moyen de sa congrégation, en 1844, c'est-à-dire dans un moment où tout le monde sentait l'urgence d'une nouvelle réorganisation du clergé colonial, et il avait obtenu l'approbation tant du gouvernement que des supérieurs ecclésiastiques, lorsqu'il vit s'approcher le terme de sa vie. Il alla recevoir de Dieu la récompense de ses travaux le 5 janvier 1845.

FOURIER (PIERRE), de Mathineourt, bourg de Lorraine, dont il était curé, était d'un autre bourg nommé Mirecourt, où il naquit en 1565. Il entra jeune parmi les chanoines-réguliers, chez lesquels il se distingua par son savoir et sa piété. Il établit deux nouvelles congrégations, l'une de chanoines réguliers réformés qui enseignent, et l'autre de religieuses pour l'instruction des filles. Le pape Paul V approuva ces établissements en 1615 et 1616. Il est difficile de dire tout le bien qu'elles ont opéré et qu'elles opèrent encore dans le monde chrétien. Les religieuses, nommées communément de la *Congrégation de Notre-Dame*, sont particulièrement estimées dans toutes les villes où elles sont établies : elles y jouissent de la confiance bien méritée des parents pour l'éducation de leurs enfants, et répandent l'instruction avec l'amour de la vertu. Le P. Fourier mourut saintement en 1640. Il a été béatifié en 1730.

FOURLIER (FRANÇOIS-CHARLES-MARIE), naquit à Besançon le 7 avril 1768. Placé de bonne heure au collège de cette ville, il y manifesta bientôt un goût prononcé pour la géographie. Mais son père, qui était marchand de drap, interrompit ses travaux pour le placer dans une maison de commerce. Cette carrière, qu'il suivit presque jusqu'à la fin de sa vie, influa puissamment sur la direction de ses idées. Deux faits, dont l'un date de son enfance, l'autre de sa jeunesse.

appelèrent de bonne heure son attention sur les fraudes et sur les mensonges usités dans le commerce. A l'âge de sept ans, il fut un jour fortement tancé pour avoir dit à un chaland de son père le véritable prix d'une marchandise. Plus tard, à Marseille, étant commis dans une maison de commerce, il eut à faire jeter à la mer une quantité considérable de riz, que son patron avait accaparé pendant la révolution, lors de la disette, et qui, gardé trop longtemps, dans l'espoir d'un profit plus considérable, avait fini par pourrir dans les magasins, pendant que la population mourait de faim. Ces deux faits excitèrent dans l'âme du jeune Fourier une telle indignation qu'il jura de démasquer plus tard toutes les fourberies commerciales, et de chercher un remède à une organisation aussi vicieuse. Sa vie s'écoula dans ces méditations solitaires jusqu'en 1803. A cette époque, Fourier, toujours commis marchand, publia dans le Bulletin de Lyon, du 17 décembre (25 frimaire an XII), un article intitulé : *Triumvirat continental et paix perpétuelle sous trente ans*, article dans lequel il annonça que l'Europe touchait à une grande catastrophe à la suite de laquelle devait s'établir la paix universelle. Selon l'auteur, la Prusse la plus faible et la plus mal fermée des quatre puissances devait être victime d'un triumvirat formé par les trois autres. Puis, comme tout triumvirat se compose toujours d'une dupe et de deux rivaux qui se déchirent, l'Autriche serait à son tour soumise par les deux autres qui se disputeraient l'empire sur son cadavre. Le dernier resté vainqueur serait par le fait le maître du monde ; car en présence d'un pareil colosse, l'Angleterre ne serait plus rien. L'Inde lui serait enlevée, son monopole commercial anéanti, et la paix forcément établie sous l'empire d'un maître unique. Cet article, écrit avec le ton affirmatif d'un homme sûr de son fait, fut remarqué du premier consul, qui fit demander au secrétaire de la police à Lyon, quel était l'auteur de cet article. L'imprimeur du journal, qui n'était autre que M. Ballanche, l'auteur d'*Orphée* et d'*Antigone*, répondit que l'auteur était un jeune commis marchand qui ne s'occupait aucunement de politique, et l'affaire en resta là. Dans un ouvrage qu'il publia en 1808, sous le titre de *Théorie des quatre mouvements*, Fourier, revenant à l'idée de l'ascendant progressif de la Russie, s'exprimait ainsi : « De nos jours la civilisation a été à deux doigts de sa ruine : la guerre de la révolution pouvait amener l'envahissement et le démembrement de la France, après quoi l'Autriche et la Russie se seraient partagé l'Europe, et dans leurs débats postérieurs, la Russie, qui a des moyens inconnus de tout le monde et d'elle-même, aurait pu écraser l'Autriche et la civilisation. » Ces réflexions révélaient un esprit méditatif et accoutumé à calculer la portée des faits, et leur influence sur l'avenir. Mais la politique n'était point l'objet spécial des travaux de Fourier. Bien diffé-

rent de ces hommes qui pensent que la cause de tous les abus est dans la forme du gouvernement, et qu'il suffirait de la changer pour remédier à tout, Fourier vit dans l'organisation sociale le principe de tous les désordres qui nous affligent, et il conçut l'idée de refaire la société. A force d'étendre son système, il arrive à se former sur l'homme, sur l'univers, sur ses destinées passées et à venir des idées différentes de celles que s'en étaient formées tous les philosophes, et il proclama comme une importante découverte, que *l'attraction qui est la loi du monde matériel est aussi celle du monde spirituel*. C'est par l'attraction que le monde doit passer du chaos subversif qui est l'état actuel de la société, à l'harmonie sociale. Les passions, suivant Fourier, ne sont pas essentiellement mauvaises ; elles sont les mobiles des actes humains et les moyens de sociabilité par lesquels les hommes peuvent se rapprocher et se former en groupes harmoniques. Mais ces passions qui, pareilles aux rouages d'une vaste machine, peuvent se lier et s'engrener de manière à produire un mouvement doux et régulier, peuvent également se froisser par leurs aspérités, et tel est leur état dans la société actuelle, que Fourier se croyait appelé à régénérer. Bravant les sarcasmes de la critique, il se comparait à Colomb traité de fou pendant sept ans. « Lorsque, disait-il, les preuves de ma découverte seront produites, lorsqu'on verra l'unité universelle prête à s'élever sur les ruines de la barbarie et de la civilisation, les critiques passeront subitement du dédain à l'ivresse ; ils voudront ériger l'inventeur en demi-dieu, et ils s'aviliront derechef par des excès d'adulation, comme ils vont s'avilir par des railleries inconsidérées..... Moi seul, dit-il ailleurs, j'aurai confondu vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur. Avant moi l'humanité a perdu plusieurs mille ans à lutter follement contre la nature ; moi, le premier, j'ai fléchi devant elle, en étudiant l'attraction, organe de ses décrets ; elle a daigné sourire au seul mortel qui l'ait encensée ; elle m'a livré tous ses trésors. Possesseur du livre des destins, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines, j'élève la théorie de l'harmonie universelle, *Exegi monumentum ære perennius*. » C'est avec cet énièvement d'orgueil et ce présomptueux enthousiasme que Fourier a développé toutes les parties de son système d'association. Après avoir signalé tous les vices de notre ordre social, l'antagonisme, le paupérisme, les dissensions de toute espèce qui le divisent, il pose en principe que le but de toute société doit être de procurer à ses membres la plus grande somme de bonheur ; or, le bonheur considéré temporellement, n'est autre que la richesse, ou tout au moins le bien-être. La réalisation de ce bien-être universel est donc le but que Fourier se pro-

pose. Pour arriver à l'application de son utopie, il analyse l'âme humaine dont il classe à sa guise les passions, parmi lesquelles il distingue cinq *sensitives* qui correspondent aux plaisirs de la vue, de l'ouïe, du goût, etc., tous plaisirs qui portent l'homme à aimer le luxe et les arts avec leurs raffinements. Quatre passions *animiques* : l'*ambition*, l'*amitié*, l'*amour* et le *familisme*, ou passion de la famille. Enfin, trois *socialisantes*, qui sont : la *papillonne*, ou besoin de variété; la *cabaliste*, ou besoin d'émulation, de concurrence, de rivalité; et la *composite*, ou enthousiasme, qui résulte le plus souvent de l'union du plaisir des sens et du plaisir de l'âme. Or, d'après Fourier, ces passions impérieuses et légitimes chez l'homme ne peuvent avoir dans le ménage isolé une satisfaction suffisante, et l'impossibilité où l'on se trouve de donner un plein développement à la *cabaliste*, à la *composite* et surtout à la *papillonne*, engendre bien vite la satiété, l'ennui et la tiédeur, d'où naissent tous les maux sur lesquels la morale gémit depuis si longtemps. Fourier propose pour remède d'adopter l'ordre sociétaire, dans lequel l'aisance qui naîtra de l'association permettra de faire une part plus large aux plaisirs et au bien-être physique. Dans son système, le ménage sociétaire, autrement appelé *phalange*, se compose de trois cents familles environ, hommes, femmes et enfants, qui habitent en commun un édifice appelé *phalanstère*, dirigé par une gestion commune qui, achetant en gros les denrées de consommation, et préparant sur une grande échelle les consommations culinaires, doit réaliser sur la dépense des bénéfices considérables. Une considération que Fourier aime à faire valoir, c'est que les trois cents femmes qui, dans l'état morcelé, auraient eu à s'occuper des détails de leurs ménages, seront affranchies de ce soin et remplacées par une vingtaine de personnes ayant le goût de l'administration domestique, ce qui leur permettra de se livrer à leurs occupations favorites, et de réaliser encore par ce moyen un bénéfice notable. Tous les sociétaires de la *phalange* seront associés entre eux sous le triple rapport du *capital*, du *travail* et du *talent*. Tous sont actionnaires au prorata de leurs mises, et chacun recevra sa part proportionnelle des bénéfices de la société, après déduction des frais communs de la *phalange*. Du reste, aucune contrainte ne serait exercée sur les membres. Chacun se livrerait en liberté à sa vocation et à ses goûts, et s'occuperait alternativement de travaux variés, pour éviter l'ennui. Pour la même entreprise, des groupes et des séries de travailleurs qui suppléeraient au temps par le nombre, des rivalités entretenues soigneusement de groupe à groupe, de série à série, préviendraient la tiédeur et donneraient plein essor à la *cabaliste*. Le *phalanstère* avec son organisation sociétaire remplacerait nos communes morcelées. Chaque commune traiterait avec ses voisins pour toutes les denrées, tous les

matériaux qui lui seraient nécessaires et qu'elle ne trouverait pas sur son territoire. Mais comment franchir l'abîme qui sépare l'organisation d'une commune de la réforme universelle? Fourier répond à cette difficulté au moyen de son principe générateur, l'*at traction*. A la vue des immenses avantages que présenterait l'ordre combiné, l'imitation gagnerait de proche en proche; chacun serait pressé de jouir de la nouvelle découverte qui, en peu d'années, ferait le tour du globe. Ainsi, grâce à Fourier, le luxe, l'aisance, le bien-être, la jouissance de tous les plaisirs, l'activité du corps et de l'esprit, toutes les joies et tous les enivrements que l'imagination peut concevoir, seraient dispensés au genre humain. Des prodiges seraient accomplis et l'homme changerait la face de la terre. « Par exemple, dit Fourier, « l'ordre combiné entreprendra la conquête « du grand désert de Sahara; on le fera at- « taquer sur divers points par dix et vingt « millions de bras s'il est nécessaire, et à « force de rapporter des terres plantées, « boisées de proche en proche, on parvien- « dra à humecter le pays, à fixer les sables, « et à remplacer le désert par des régions « fécondes; on fera des canaux à vaisseaux « là où nous ne saurions pas même faire des « rigoles d'arrosage, et les grands vaisseaux « navigueront non-seulement au travers des « isthmes comme ceux de Suez et de Pana- « ma, mais encore dans l'intérieur des con- « tinents, comme de la mer Caspienne aux « mers d'Azof, de Perse et d'Aral; ils navi- « gueront de Québec aux cinq grands lacs; « enfin de la mer à tous les lacs dont la lon- « gueur égale le quart de leur distance à la « mer. » Voilà une esquisse bien incomplète du système de Fourier, ou plutôt de son rêve orgueilleux. La conception du phalanstère est le roman de l'industrie, tracé par une imagination féconde, mais déréglée. C'est une série d'impossibilités déduites de principes faux et opposés à la religion, comme à l'expérience de tous les siècles. On peut juger de la portée de ces doctrines par les propositions suivantes qui en sont le résumé. 1° L'homme n'est point un être déchu; il n'apporte en naissant aucun vice originel. 2° Le mal moral résulte, non de quelque funeste inclination de sa nature, mais d'une mauvaise organisation sociale. 3° La fin de l'homme est de se rendre maître du globe et de l'exploiter de manière à se procurer tout le bien-être dont sa nature est susceptible. 4° L'homme n'est pas tenu de mortifier ses sens, ni de soumettre en lui le corps à l'esprit. Sa seule loi est de se livrer à ses penchants et de satisfaire à ses appétits sensuels. 5° L'homme en société doit jouir d'une liberté illimitée. Exempt de toute contrainte et de tout assujettissement, il ne doit faire que ce qui lui plaît. 6° Rien n'oblige l'homme à s'occuper de Dieu et de ses semblables. Chacun songeant exclusivement à soi, le bien général résultera des efforts que chacun fera pour son propre bien. 7° Le phalanstère établi, il n'y aura ni froissements

d'intérêts, ni querelles d'amour-propre, ni conflits de passions ; tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. La doctrine de Fourier n'est autre chose que la réhabilitation du paganisme, sauf toutefois le principe de la fraternité universelle qu'il a emprunté à la religion chrétienne. En ne tenant aucun compte de la vie future, des besoins moraux de l'homme et de ses sublimes pressentiments d'immortalité, en proclamant qu'il n'a d'autre but ici-bas que son bien-être personnel, en lâchant la bride à l'orgueil, à l'égoïsme et à toutes les passions ignobles qui en dérivent, en défiant la matière et en l'élevant au-dessus de l'esprit, Fourier a posé les bases d'un ordre social, qui, s'il pouvait se réaliser, offrirait, au lieu de l'harmonie qu'il rêvait, l'image du plus épouvantable chaos, et conduirait l'homme, de jouissance en jouissance à l'état de la brute. Nous n'avons point parlé de ses idées sur les femmes, sur l'éducation, sur le culte. Après avoir commencé par des problèmes agricoles, Fourier, dont l'imagination devenait chaque jour plus audacieuse, s'attaqua au monde moral et religieux, à la vie future, et il voulut porter la réforme jusque dans le ciel, nommant, destituant, modifiant, suivant son calcul, les astres et les planètes, et s'attachant comme à plaisir à justifier ce vers d'Horace : *Cælum ipsum petimus stultitia*. Fourier, au milieu de ses rêveries, conserva son modeste emploi, et il était encore, en 1827, chargé de la correspondance d'une maison américaine à Paris. Après la révolution de juillet, au milieu de l'effervescence avec laquelle se produisaient les idées les plus hardies, le système de Fourier commença à se répandre. Lorsque le saint-simonisme fut tombé, quelques partisans de cette secte se rattachèrent à son école, qui développa ses doctrines dans un journal intitulé la *Phalange*. Quelque temps après, on fit, sous ses auspices, à Condé-sur-Vesgre, une première tentative qui ne parut point résoudre le problème que Fourier s'était proposé, de rendre le travail attrayant et de maintenir l'accord entre les sociétaires de différentes classes, dans la répartition des produits. Les fonds sur lesquels on avait compté n'arrivèrent pas en assez grand nombre, et les constructions nécessaires à l'installation d'un essaim de sociétaires, ne purent s'achever. Fourier, qui, malgré le peu de succès de cet essai, avait conservé toutes ses espérances fut ravi à ses disciples le 10 octobre 1837. Il a laissé les ouvrages suivants : *Théorie des quatre mouvements*, 1808, in-8° ; c'est le plus original et le plus hardi de ses ouvrages ; *Traité de l'association domestique agricole*, Paris, 1822, 2 vol. in-8° ; *Sommaire du Traité de l'association domestique agricole*, ou *Attraction industrielle*, Paris, 1823, in-8° ; *Le nouveau monde industriel et sociétaire*, ou *Invention de procédés d'industrie attrayante et naturelle*, distribuée en séries passionnées, ibid., 1829, in-8° ; *Pièges et charlatanisme des deux sectes de Saint-Simon et Owen, qui permettent l'association et le progrès*,

ibid., 1831, in-8° ; *La fausse industrie morale, répugnante, mensongère, et l'antidote, l'industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique, donnant quadruple produit*, ibid., 1835, in-8°. Il a publié en outre divers articles dans le *Phalanstère* et dans la *Phalange*.

FOURNET (ANDRÉ-HUBERT), prêtre, né à Pérusse, diocèse de Poitiers, le 6 décembre 1752, suivit d'abord un cours de droit, mais il l'interrompit pour entrer dans la carrière ecclésiastique. En 1782, il fut nommé à la cure de Maillé, et plus tard, pour se soustraire aux persécutions et à la mort qui menaçaient les prêtres restés fidèles à leur devoir, il passa en Espagne avec plusieurs de ses confrères. Dans un pèlerinage qu'il voulut faire à pied à Saint-Jacques de Compostelle, il tomba malade à Burgos, et passa un mois à l'hôpital. La pensée lui vint alors d'entrer dans l'ordre des Carmes, mais un provincial de l'ordre l'engagea à rester dans le clergé séculier. Il revint dans sa patrie en 1797, et étant retourné vers ses paroissiens, il exerça parmi eux les fonctions de son saint ministère en secret. Vers l'époque du Concordat, il forma le plan de son œuvre des Filles de la Croix, ou Sœurs de Saint-André, destinées à soigner les malades et instruire les jeunes filles. Cette congrégation, fondée en 1806, approuvée par les grands vicaires de Poitiers en 1817, reconnue par le gouvernement en 1819 et en 1826, fut autorisée définitivement par un bref du pape Pie VIII, du 1<sup>er</sup> septembre 1829. Aujourd'hui elle est répandue dans une très-grande partie de la France, notamment dans les diocèses de Poitiers, de Bayonne, de Paris, de Versailles, d'Orléans, de Bourges, etc. L'abbé Fournet se démit, en 1820, de sa cure de Maillé pour s'occuper exclusivement de la direction des religieuses, et mourut le 13 mai 1834, à 82 ans.

FOURNIER (RAOUL), sieur du Rondeau, né à Orléans le 14 septembre 1562, était fils de Guillaume Fournier, docteur régent de l'université d'Orléans, qui, indépendamment de divers ouvrages de droit, laissa des manuscrits que Raoul mit au jour, en les enrichissant de savantes notes. Il contribua beaucoup à la fondation d'une maison dans Orléans, pour servir de retraite aux Pères de l'Oratoire, et mourut dans cette ville, le 20 septembre 1627, laissant les ouvrages suivants : *Rerum quotidianarum libri tres priores*, Paris, 1600 ; *Libri tres posteriores*, ibid., 1605. Ces deux ouvrages rouent sur les difficultés de droit civil et canonique ; *Méditations chrétiennes*, au nombre de six, Paris, 1613 ; *De la consolation et des remèdes contre l'adversité* ; *Conférences académiques, recueillies par Nicolas de Heere, doyen de Saint-Aignan d'Orléans*. C'est un recueil des discours qui se sont prononcés dans une réunion de littérateurs orléanais ; sur les treize qui composent ce volume, huit sont de Raoul Fournier, qui fit imprimer séparément ce qui d'entre eux qui traite de l'*Origine de l'âme* ; *La philosophie chrétienne, divisée en deux*

livres, Paris, 1620; *Le Prédicateur*, Paris, 1622. Dans cet ouvrage, l'auteur enseigne moi-même l'art de débiter des sermons que celui de les composer pour la plus grande utilité des fidèles; *Cento christianus*, poème de 600 vers, où l'auteur fait servir les vers d'Ovide à célébrer les merveilles de la religion. Ce livre fut publié, après la mort de l'auteur, par un de ses neveux; *Les dernières pensées de Raoul Fournier*, distribuées en 15 méditations; *Pensées d'une âme saintement affectonnée envers Dieu*; ces deux productions sont également posthumes.

**FOURNIER DE LA CONTAMINE** (**MARIE-NICOLAS**), évêque de Montpellier, né le 27 décembre 1760, à Gex, alors dans le diocèse de Genève, aujourd'hui dans celui de Belley, département de l'Ain, commença ses études ecclésiastiques au séminaire du Saint-Esprit, à Paris, et fit ses cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice. Au sortir de sa licence, il devint grand vicaire au diocèse d'Auch, dont le siège était occupé par M. Latour-du-Pin. Peu de temps après il revint à Paris, où il fut reçu docteur, et il entra, en 1789, dans la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. L'abbé Emery, son cousin, qui en était supérieur général, l'envoya professer la théologie morale au séminaire d'Orléans, et il conserva cette chaire jusqu'à l'époque où il fut renvoyé, ainsi que tous ses confrères, parce qu'ils refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé. Accueilli chez M. d'Auteroche, riche propriétaire à Orléans, connu par ses traductions en vers d'Horace, de Virgile, du Tasse et de Milton, l'abbé Fournier passa tout le temps de nos orages révolutionnaires dans cette maison, tantôt caché, tantôt se montrant, selon que les circonstances étaient plus ou moins favorables. Il habita quelque temps avec ses hôtes une terre éloignée qu'ils possédaient en Sologne, et quand l'ordre parut se rétablir, M. Emery l'engagea à venir rejoindre ses confrères, qui venaient de commencer l'établissement d'un séminaire dans le faubourg Saint-Jacques, à Paris. C'est alors que l'abbé Fournier s'appliqua activement à la prédication. Dans sa retraite à Orléans, il avait composé un grand nombre de sermons; ce qui ne l'empêchait pas d'improviser souvent en chaire, et cette circonstance explique comment son élocution était parfois plus abondante que soignée. Le succès qu'il obtenait en chaire à Paris (1801) irritait les ennemis de la religion. A Saint-Roch il fit entendre des paroles pleines d'énergie contre l'esprit révolutionnaire et l'impunité, et il ne craignit pas de déplorer hautement la mort de Louis XVI. Les conventionnels qui entouraient Bonaparte au conseil d'État et ailleurs l'engagèrent à faire un exemple sur ce prédicateur, qui fut arrêté, conduit à Bicêtre et traité comme fou. On le revêtit du costume des fous, et comme eux il fut placé dans une loge. Ses amis ne découvrirent sa retraite qu'après plusieurs jours et à force de recherches. Une demoiselle Sophie Jouen, qui faisait profession de piété, et qui rendit beaucoup de ser-

vices à cette triste époque aux prêtres persécutés, parvint à pénétrer jusqu'auprès de lui. L'abbé Fournier qui jugeait, aux rigueurs qu'on faisait peser sur lui, qu'on avait l'intention de le fusiller, la pria de lui procurer un confesseur. Elle fit venir M. l'abbé Lassaussé, qu'on ne voulut toutefois admettre qu'en présence du geôlier, ce qui rendait impossible une confession. Mademoiselle Jouen feignit alors une attaque de nerfs, et pendant qu'elle occupait le geôlier, les deux ecclésiastiques purent s'entretenir. Bonaparte fit ensuite transférer son prisonnier à la citadelle de Turin, et il obtint bientôt qu'il aurait la ville pour prison. Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, ayant obtenu sa liberté, l'appela dans le chef-lieu de son diocèse, et se fit sa caution auprès du premier consul. Enfin, M. Latour-du-Pin, ancien archevêque d'Auch, devenu, depuis le Concordat, évêque de Troyes, le réclama et le nomma un de ses grands vicaires; la nomination fut agréée (1803). L'abbé Fournier se fit entendre de nouveau dans les chaires de Paris, et il devint chapelain, puis aumônier de l'empereur. Durant son séjour dans la capitale, il demeurait chez le cardinal Fesch, et, en 1806, il fut promu à l'évêché de Montpellier, que la démission de M. Rollet laissait vacant. Il eut, à cette occasion, avec l'empereur, une longue conférence, dans laquelle il eut à s'expliquer sur un grand nombre de difficultés concernant la religion. Le nouveau prélat partit pour Montpellier au commencement de 1807. Il fit plusieurs établissements, favorisa plusieurs communautés de son diocèse, qui comprenait les anciens diocèses de Montpellier, de Béziers, de Saint-Pons, d'Agde, de Lodève, d'Albi, de Castres, de Lavaur et de Vabre, et aimait surtout à répandre, du haut de la chaire, la parole de Dieu. Il prêcha encore à Paris en 1817, lorsqu'il y vint, à l'occasion de sa nomination au siège de Narbonne, qu'il était question de rétablir. Mais le concordat de 1817 n'ayant point reçu d'exécution, cette élection n'eut point de suite. En 1825, il fit partie d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques, créée le 20 juillet de cette année, pour le rétablissement de la Sorbonne, et il fut un des signataires de la déclaration des évêques, datée de Paris, le 3 avril 1826, contre les doctrines de M. Lamennais. Le prélat, voyant que le projet relatif à la Sorbonne restait sans exécution, retourna peu de temps après dans son diocèse. Parmi les bonnes œuvres auxquelles M. Fournier contribua, nous devons mentionner surtout l'établissement d'une maison de la Visitation à Gex, sa ville natale, pour laquelle il fit, dit-on, un don de trente mille francs, et la fondation de la maison des Filles Repenties, faite avec ses seules ressources. Ses diocésains le perdirent le 29 décembre 1834. M. l'abbé Ginouilhac, professeur au grand séminaire, prononça son oraison funèbre au service qui fut célébré pour lui, le 19 janvier 1835, dans la cathédrale de Montpellier.

**FOURQUEVAUX** (**JEAN-BAPTISTE RAIMOND**

DE PAVIE DE), né à Toulouse en 1693, servit pendant quelque temps avec le grade de lieutenant d'infanterie, puis embrassa la vie religieuse, et mourut au château de Fourquevaux en 1768. On a de lui une pièce de poésie élégiaque couronnée par l'académie des jeux floraux en 1714, et plusieurs ouvrages de controverse : *Lettre d'un prier au sujet de la nouvelle réfutation du livre des Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures*, Paris, 1727, in-12; *Nouvelles Lettres sur le même sujet*, 1729, in-12; *Traité de la confiance chrétienne*, 1728 et 1731; *Catéchisme historique et dogmatique*, 1729, 2 vol. in-12, et Paris, 1766, 5 vol. in-12, avec les suites. Son *Eloge* se trouve dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 7 février 1769.

FOURRIER. Voy. FOURIER.

FOWLER (EDOUARD), évêque anglican et théologien conformiste, né à Westerleigh, dans le comté de Gloucester, en 1632, devint chapelain de la comtesse de Kent, en 1656. Après avoir subi diverses chances de fortune, suivant le cours des événements politiques, il fut nommé évêque de Gloucester en 1691. Il mourut à Chelsea en 1714, laissant : *Exposé exact et Défense des principes et de la conduite de certains théologiens modérés de l'Eglise anglicane, désignés à tort sous la dénomination injurieuse de latitudinaires*, etc., Londres, 1670, in-8°; *Le but du christianisme*, Londres, 1671 et 1676, in-8°, ouvrage où l'auteur s'attache à prouver que le perfectionnement moral de l'homme est le but du christianisme; *Libertas evangelica, ou Discours sur la liberté chrétienne*, faisant suite au précédent écrit, Londres, 1680, in-8°.

FOX (JEAN), né à Boston en 1517, quitta l'Angleterre sous le règne de Henri VIII, pour professer le calvinisme en liberté. Il fit quelques voyages dans sa patrie, et s'y fixa entièrement sous la reine Elisabeth. Il mourut dans un âge avancé. L'ouvrage par lequel il est principalement connu, est intitulé : *Acta et monumenta Ecclesie*, en 3 vol. in-fol., réimprimé en 1684. Pearson lui reproche des erreurs, de fausses citations, de mauvais raisonnements, etc.; dans une tête échauffée comme la sienne par les nouveaux dogmes, cela ne pouvait être autrement. Dans sa jeunesse il avait cultivé la poésie, pour laquelle il avait quelque talent. On a de lui plusieurs pièces de théâtre. Jacques Bienvenu a traduit le *Triomphe de Jésus-Christ*, Genève, 1562, in-4°, rare. Son fils, Samuel Fox, a écrit sa Vie, qui a été imprimée en tête des *Actes et monuments de l'Eglise*.

FOX (GEORGES), fondateur de la secte des *Quakers* ou *Trembleurs*, né au village de Drayton, dans le comté de Leicester, en 1624, n'avait que 19 ans, lorsque sa tête s'étant singulièrement exaltée, soit par quelque accident particulier, soit par un effet de son tempérament, il se crut tout d'un coup inspiré de Dieu, et se mit à prêcher. Vêtu de cuir, depuis les pieds jusqu'à la tête, il allait de village en village, criant contre la guerre et contre le clergé. Son ignorance dans les lettres humaines ne l'embarrassa point. Quoi-

que fils d'un ouvrier en soie, et qu'on ne lui eût appris d'autre métier que celui de cordonnier, il s'était appliqué de bonne heure à parler le langage de l'Ecriture et de la controverse. Il avait de la mémoire et de l'enthousiasme. Les provinces de Leicester, de Nottingham et de Derby, furent les premiers théâtres de ce sombre charlatan. Il donna, aux aveugles enthousiastes qui le suivaient, le nom d'*enfants de la lumière*. Ayant comparu à Derby devant les juges, il les prêcha si fort sur la nécessité de *trembler* devant le Seigneur, que le commissaire qui l'interrogeait s'écria qu'il avait affaire à un *quaker*, c'est-à-dire *trembleur*, en anglais, nom qu'on a donné depuis à cette secte. Fox s'associa des femmes; ayant connu dans la prison de Lancaster la dame Fell, veuve d'un illustre magistrat de cette province, il lui inspira ses erreurs et l'épousa. Le patriarche du quakérisme emmena avec lui sa prosélyte en Amérique, l'an 1662. Elle partagea les fonctions de son ministère, et fit valoir ses extravagances. Il y eut, chez les sots et les dupes, les mêmes succès qu'il avait eus dans une partie de l'ancien monde. Ce succès lui persuada que si l'Europe, l'Asie et l'Afrique ne s'étaient pas encore rangées sous ses étendards, c'est qu'elles l'ignoraient. Il écrivit donc à tous les souverains des lettres insensées, qu'on paya du plus profond mépris. Fox, revenu en Angleterre, continua de répandre ses rêveries, et mourut en 1681. Peu de temps avant sa mort, il composa un gros volume sur sa *Vie* et ses *Missions*; pour le rendre plus mystérieux, il défendit par son testament de l'imprimer. On peut voir ce qu'en dit le P. Catrou dans son *Histoire des Trembleurs*, publiée en 1733 (Voy. BARCLAY, Robert). Dans une réponse faite aux quakers qui, en 1791, étaient venus dans l'assemblée nationale de France, Mirabeau réfuta leurs principes en ces termes : « Vous ne prêtez « point, dites-vous, de serments : mais vous « vous trompez; un serment n'est qu'une « promesse faite à Dieu; la conscience d'une « âme pure est un temple de la Divinité, et, « en promettant sur votre conscience, vous « faites intervenir Dieu dans vos paroles... « Le sang humain n'est jamais versé par vous « sur la terre : touchante philosophie ! mais « prenez garde; ne seriez-vous pas dans une « erreur que la vertu vous cache ? Auriez- « vous permis que ces hordes de sauvages, « qui errent dans les déserts de l'Amérique, « eussent porté le massacre dans la pacifique « Pensylvanie, qu'ils eussent égorgé vos fem- « mes, vos enfants, vos vieillards, plutôt que « de sauver ces vies si chères en donnant la « mort à des meurtriers ? » On sait qu'un écrivain trop fameux a comparé le christianisme naissant à la secte des quakers. Un si étrange parallèle pourrait faire soupçonner qu'il avait lui-même de fortes dispositions au quakérisme. Quand la secte des quakers aura subjugué les philosophes et les rois; quand elle aura détruit toutes les autres religions, et cela dans un siècle aussi éclairé que celui d'Auguste; quand durant dix-huit

siècles elle aura eu le suffrage de tous les bons esprits, elle aura pour elle un grand argument. C'est à ceux qui savent apprécier les possibilités et pressentir l'avenir, à prononcer si le fanatisme des trembleurs aura jamais ces succès. Les écrits de Fox ont été réunis en 3 vol. in-fol. : le premier contient son *Journal*, le second sa *Correspondance*, le troisième ce qu'il a écrit sur sa doctrine. Quelques personnes ont prétendu qu'il n'était pas réellement l'auteur de ces différents ouvrages ; mais ses sectateurs soutiennent que tout ce que ce recueil renferme de plus admirable est réellement de leur patriarche.

FOZIO (JOSEPH), en latin *Fotius*, jésuite, né à Reggio dans la Calabre en 1606, fut professeur de rhétorique, de philosophie et de théologie dans les collèges de son ordre à Rome, puis vice-recteur de la maison professe de cette ville, et mourut vers l'an 1676. On a de lui : *Informatio pro ven. servo Dei Ignatio Azebedo et sociis in odium fidei infectis ab hæreticis*, Rome, 1664, in-4°. Il traduisit en italien la *Vie de saint François de Sales* par le cardinal Franciotti, Rome, 1662, in-8° ; l'*Histoire sainte*, du P. Nic. Talon, Bologne, 1649, in-12 ; et plusieurs autres ouvrages, la plupart ascétiques.

FRAIN (JEAN), seigneur du Tremblai, né à Angers en 1641, membre de l'académie de cette ville, mourut en 1724. Sa conversation était celle d'un homme qui avait beaucoup lu, mais trop entêté de ses idées. Sur la fin de ses jours il devint presque misanthrope. On a de lui plusieurs traités de morale solidement écrits : *Nouveaux essais de morale*, in-12 ; *Traité de la vocation chrétienne des enfants* ; *Conversations morales sur les jeux et les divertissements* ; *Traité de la confiance en Dieu*.

FRANC (JEAN-GEORGES LE), marquis de Pompignan, frère de Jean-Jacques Le Franc de Pompignan, qui fut membre de l'académie française, et dont les *Poésies sacrées*, entre autres ouvrages, sont si connues, naquit à Montauban le 22 février 1715. Il fut évêque du Puy en Velay en 1743, archevêque de Vienne en 1774, et mourut à Paris le 30 décembre 1790, après avoir longtemps servi l'Eglise par son zèle, édifié la France par ses vertus, et éclairé par ses savants écrits dont les principaux sont : *Questions diverses sur l'incrédulité*, in-12, ouvrage très-bien écrit, quoique d'une manière un peu prolixe, et plusieurs fois réimprimé. Il y examine, 1° s'il y a beaucoup de véritables incrédules ; 2° Quelle est l'origine de l'incrédulité ; 3° Si les incrédules sont des esprits-forts ; 4° Si l'incrédulité est compatible avec la probité ; 5° Si elle est pernicieuse à l'Etat. Toutes ces questions sont traitées avec autant de profondeur que de sagesse. *L'Incrédulité convaincue par les Prophetes*, Paris, 1759, 3 vol. in-12. L'accomplissement des prophéties, dans l'exposition claire et précise qu'en fait le savant prélat, en fixe le sens, et met la vérité de la religion dans le plus grand jour. *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même*, Paris, 1772, in-12.

Il a l'avantage d'y combattre des ennemis qui se détruisent eux-mêmes par les contradictions et les absurdités que renferment leurs systèmes comparés les uns avec les autres ; il n'a besoin, pour les terrasser, que des propres traits qu'ils se lancent eux-mêmes, et il en fait résulter le triomphe le plus complet et le plus glorieux pour la cause qu'il défend. *La Dévotion réconciliée avec l'esprit*, 1755, in-12. Il y prouve contre les détracteurs de la dévotion, qu'elle s'allie très-bien avec l'esprit des belles-lettres, des sciences, du gouvernement, des affaires et de société. *Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion*, Avignon, 1782, in-12, 4<sup>e</sup> édition. On y trouve la même solidité qui caractérise les ouvrages du savant évêque du Puy ; car tous ces ouvrages ont été publiés avant qu'il ait été élevé sur le siège de Vienne : il trace avec précision la ligne de démarcation qui sépare les deux pouvoirs. Il a paru oublier les principes qu'il y établit, lorsqu'il a voulu jouer un rôle dans l'assemblée nationale ; mais il est à croire qu'il ne prévoyait pas jusqu'où les choses seraient portées. « Trop bon, dit « l'abbé Barruel, pour soupçonner à quoi ten- « daient ceux qui ont abusé de sa faiblesse, « il se laissa entraîner par ce parti, qui le fit, « pour quinze jours, président de l'assem- « blée, qui lui valut ensuite le ministère de « la feuille. Il fut à la cour ce qu'est un hon- « nête homme qui dit son avis, mais qui, « sans nerf et sans vigueur, se contente de « gémir, de pleurer, quand il voit prévaloir « des desseins pernicieux à l'Eglise. Il fut « un de ces hommes qui, par crainte du « bruit, n'osent pas même souffler quand « l'ennemi est aux portes ; qui se rangent « même sous ses bannières, sous prétexte « de l'engager à faire moins de mal : il lui « en a coûté, je ne dirai pas des remords, « mais des larmes amères, qu'il ne répandait « même qu'en secret et en présence de ses « amis. Il avait peur qu'on ne sût aux Jaco- « bins qu'il avait pleuré sur les maux de « l'Eglise. Il est mort pour avoir étouffé « sa douleur. Bossuet l'eût exhalée ; et la « cour, et la ville, et nos législateurs au- « raient su que la peur n'étouffe pas la voix « des Chrysostome devant les précurseurs « du schisme et de l'hérésie. Bossuet n'eût « pas tenu sous le boisseau ce trait de lu- « mière échappé depuis longtemps à Rome « sur la constitution prétendue civile du « clergé. Je le sais de ceux mêmes qui ont « vu et lu la lettre du pape à M. de Pompi- « gnan. Elle en disait assez pour décider « notre opinion sur cette malheureuse con- « stitution du clergé. La politique l'a tenue « secrète ; je reproche à cette politique les « serments de tous ceux que la manifestation « du bref adressé à M. de Pompignan en au- « rait détournés. Nous souhaitons que Dieu « ne fasse pas au prélat mort le même repro- « che. La peur excuse tout, mais c'est la « peur même qui a besoin d'excuse, et Dieu « seul connaît celles qui peuvent la rendre « pardonnable dans un prêtre. »

**FRANC** (N... LE), prêtre eudiste, ancien supérieur des eudistes de Caen, était du nombre de ceux qui furent massacrés au couvent des Carmes le 2 septembre 1792. Il avait publié deux ouvrages intitulés : *la Voile levée pour les curieux, ou Secret de la révolution, révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*, Paris, 1791, in-8° ; *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*, Paris, 1792, in-8°. Le Franc avait fait des recherches sur les hommes célèbres du Cotentin (Manche), et il en communiqua le manuscrit, en 1792, au célèbre abbé de Saint-Léger ; celui-ci fit beaucoup de notes critiques sur ce travail, qui n'a pas été imprimé.

**FRANCHINI** (JEAN), cordelier, historien, graphiste de l'ordre de Saint-François, né à Modène le 28 décembre 1633, professa la théologie à Fermo, et prêcha avec distinction dans les premières chaires de l'Italie. Il mourut le 4 avril 1695 dans sa ville natale. On a de ce religieux : *Status religionis Franciscanæ minorum conventualium*, Rome, 1682, in-4° ; *De antiquitate Franciscana conventualibus adjudicanda*, Ronciglione, 1685, in-4° ; *Bibliosophia e memorie litterarie di scrittori Francescani conventuali ch' hanno scritto doppo l'anno 1585*, Modène, 1693, in-4°, rare. Le P. Franchini s'était chargé de l'analyse des ouvrages de théologie dans le *Journal de Modène*, du P. Bacchini, et entre autres manuscrits intéressants, il laissa une *Vie de Sixte V*, avec des Remarques critiques sur la Vie de ce pontife, par Gregorio Leti.

**FRANCK** (AUGUSTE-HERMAN), théologien allemand, né à Lubeck en 1663, fit une partie de ses études à Leipzig. Il y fonda, avec quelques-uns de ses amis, une espèce de conférence sur l'Écriture sainte, qui subsiste encore sous le titre de *Collegium Philobiblicum*. Devenu ministre à Erfurt, il fut obligé de sortir de cette ville en 1691. Le fanatisme que respiraient ses sermons lui attira cette exclusion. L'électeur de Brandebourg l'appela dans ses États : il s'y rendit, et fut professeur de grec et des langues orientales à Halle, puis de théologie en 1698. C'est dans cette ville qu'il fit la fondation de la *Maison des orphelins*. Cette maison prospéra tellement, qu'il y avait, en 1727, 2196 jeunes gens, et plus de 130 précepteurs. On y donnait à manger à près de 600 pauvres, soit étudiants, soit orphelins. L'empirisme et les charlataneries d'un certain Basedow contribuèrent depuis à lui faire perdre sa réputation. Franck mourut en 1727, à 64 ans. On a de lui des *Sermons* et des livres de dévotion en allemand ; *Methodus studii theologici* ; *Introductio ad lectionem Prophetarum* ; *Commentatio de scopis librorum Veteris et Novi Testamenti* ; *Manuductio ad lectionem Scripturæ sacræ* ; *Observationes biblicæ*. Les préjugés de secte qui réglaient les jugements de l'auteur ont empêché que ses ouvrages ne fussent répandus hors des pays du Nord.

**FRANCKENBERG** (JEAN-HENRI-FERDINAND DE), cardinal-archevêque de Malines, né le 18 septembre 1726, à Glogau en Silésie, d'une famille distinguée, fit ses études chez les

jesuites. Il se voua à l'état ecclésiastique, passa à Rome pour suivre les cours de théologie et de droit canon au collège germanique, et fut ordonné prêtre le 10 août 1749. Il prêcha devant Benoît XIV la veille de la Toussaint, et fut reçu l'année suivante docteur en droit canon. En 1754, il fut nommé chanoine de la collégiale de Toussaint à Prague, et en 1755 doyen de l'église des saints Côme et Damien à Breslau en Silésie. Marie-Thérèse lui donna, en 1759, l'archevêché de Malines, le titre de conseiller d'Etat et la grand-croix de l'ordre de Saint-Etienne. Le nouveau prélat déploya tout son zèle dans son diocèse, et prêcha souvent à Malines, à Bruxelles et à Louvain ; il se levait à cinq heures du matin, célébrait chaque jour les saints mystères et joignait la méditation à de fréquentes prières. Ses réglemens pour son diocèse, ses exhortations à ses séminaristes et à son clergé, ses instructions répétées au peuple qui lui était confié, sa constante assiduité aux offices de l'église, tout annonçait combien il était pénétré de ses devoirs. Pie VI l'éleva au cardinalat le 1<sup>er</sup> juin 1778, et jusqu'en 1780 son administration fut aussi calme qu'heureuse. Mais la mort de l'archiduc Charles, gouverneur des Pays-Bas, et ensuite celle de Marie-Thérèse, changèrent totalement la face des affaires ; Joseph II, qui succéda à sa mère, voulut faire des réformes, et rendit sur les matières ecclésiastiques une foule d'édits et ordonnances aussi contraires à la religion qu'au repos de l'Etat. Le cardinal ne pouvait garder le silence ; il présenta lui-même à Joseph, alors dans les Pays-Bas, un mémoire sur l'inconvénient de ses réformes et plusieurs autres sur les édits rendus. Mandé à Vienne en 1787, pour y rendre compte de sa conduite, il parla avec respect, mais avec une généreuse liberté, et au bout de quelques mois il lui fut permis de retourner dans son diocèse. On espéra d'abord que Joseph ferait droit à l'opposition du clergé, et il parut un moment disposé à ne pas exiger l'exécution des mesures qu'il avait prescrites ; mais, né avec un caractère ardent, il se raidit ensuite contre les obstacles, et donna un nouveau décret pour l'ouverture du séminaire général. Le cardinal refusa non-seulement d'y envoyer ses théologiens, mais il porta un jugement doctrinal contre cet établissement. Acensé en cette occasion de désobéissance, il rendit, en 1788, un décret pour recommander la soumission à l'Église et au prince, mais en même temps il adressa de nouvelles représentations au gouvernement pour réclamer les droits de l'Église et des évêques sur l'enseignement. L'empereur mécontent lui ordonna de se rendre à Louvain pour s'assurer de l'orthodoxie des nouveaux professeurs. Le cardinal en fit l'examen en présence de deux théologiens qu'il s'était adjoints, et il prononça que la doctrine enseignée était réprouvable sur plusieurs points et n'était point orthodoxe. Joseph II se montrant de plus en plus rigoureux, les Brabançons se révoltèrent et forcèrent les Autri-

obions de se retirer ; un congrès fut institué et les édits de Joseph abolis. On rétablit l'ancien ordre d'administration des évêques et on reprit le cours des études de l'université ; on arrêta aussi le rétablissement des monastères qui avaient été supprimés. Pie VI avait écrit au cardinal et aux autres évêques du pays pour leur annoncer que l'empereur était disposé à faire droit aux réclamations des Belges, lorsque Joseph mourut. Son frère Léopold qui lui succéda, ayant révoqué les édits, cause de tant de troubles, fut reconnu par les Pays-Bas ; mais bientôt de nouveaux orages fondirent sur la Belgique. Les Français y pénétrèrent à la fin de 1792, et tout en invitant l'université de Louvain à continuer ses travaux, la liberté, disaient-ils, étant amie des études et des lettres, les églises les plus considérables furent dépouillées et saccagées par des excès de tout genre, qui soulevèrent de nouveau un peuple religieux. Les Français en furent chassés dans le mois de mars 1793 ; ils y rentrèrent l'année suivante, et l'archevêque se retira d'abord à Birecht, puis à Amsterdam ; lorsqu'il revint dans son diocèse, il fut obligé de se loger dans son séminaire, son palais ayant été dévasté. Son ardent désir de voir le rétablissement de l'ordre le détermina à faire plusieurs sacrifices pénibles ; mais lorsqu'on prescrivit le serment de haine à la royauté, il répondit que sa conscience ne lui permettait point de le prêter. Il protesta néanmoins de sa soumission envers la république (1796), en tout ce qui ne blesserait pas la loi de Dieu. Un décret de déportation ayant été lancé contre lui, il fut transféré à Emmenick, où il logea au monastère des religieux trinitaires. Mais un ordre que ses ennemis obtinrent du roi de Prusse l'ayant forcé de se retirer de ce lieu d'où il correspondait avec son diocèse, il se retira à Berkem, et envoya, peu de temps après, la démission de son siège au pape qui la lui demandait. Le cardinal Consalvi l'invita au nom du saint-père à venir à Rome ; mais il refusa à cause de son âge, et mourut à Bréda des suites d'une attaque d'apoplexie, le 11 juin 1807. Ce courageux prélat avait continué dans l'exil ses fonctions épiscopales. On trouve d'intéressants détails sur sa vie et sur son administration dans l'ouvrage du doct. Van-de-Velde, intitulé : *Synopsis monumentorum*, Gand, 1822, 3 vol. in-8°.

**FRANCO** (ANXOXO), portugais, né en 1662 à Montafvas (province de l'Alentejo), entra dans la société des jésuites à l'âge de 15 ans, remplit les charges les plus importantes de son ordre, et, se consacrant en même temps à des recherches historiques, il contribua à la gloire de la société, en faisant connaître les jésuites portugais les plus recommandables par leur piété, leur talent et leur zèle. Le P. Franco mourut à Evora le 3 mars 1732. Parmi les ouvrages, soit en latin, soit en portugais, qu'on a de ce religieux, on distingue : *Annus gloriosus societatis Jesu in Lusitania, complectens sacras memorias illustrium virorum qui virtutibus, sudoribus, sanguine, fide, Lusitaniam et societatem Jesu*

*in Asia, Africa, America et Europa felicissime exornarunt*, Vienne, 1720, in-4° ; *Synopsis annuorum societatis Jesu in Lusitania ab anno 1540, usque ad annum 1720*, Augsbourg, 1726, in-fol. ; *Imagem do primeiro seculo da companhia de Jesu em Portugal*, 2 vol. in-fol. ; *Imagem do segundo seculo*, un vol. Dans ce dernier ouvrage, resté inédit, sont rangés, par ordre chronologique, les événements les plus mémorables des premiers 150 ans de la société de Jésus, dans la province du Portugal. Une *Syntaxe abrégée en langue portugaise* ; une *Traduction* en la même langue de l'*Indiculus universalis* du P. de Pomey.

**FRANÇOIS D'ASSISE** (s int), naquit à Assise, en Ombrie, l'an 1182. On le nomma Jean au baptême ; mais depuis on y ajouta le surnom de François, à cause de sa facilité à parler la langue française, nécessaire alors aux Italiens pour le commerce auquel son père le destinait. La piété seule avait de l'attrait pour Jean. Il quitta la maison paternelle, ven lit le peu qu'il avait, se revêtit d'une tunique et se ceignit d'une ceinture de corde. Son exemple trouva des imitateurs, et il avait déjà un grand nombre de disciples, lorsque le pape Innocent III approuva sa règle en 1210. Ce pape n'avait pas, dit-on, voulu écouter un homme que son extérieur annonçait peu avantageusement ; mais ayant vu en songe le même pauvre qu'il avait rebuté, dans l'attitude de soutenir l'église de Saint-Jean de Latran, qui paraissait s'érouler, il le fit rappeler et lui accorda sa demande. L'année d'après, le saint fondateur obtint des bénédictins l'église de Notre-Dame de la Portioncule, près d'Assise. Ce fut le berceau de l'ordre des Frères Mineurs, répandu bientôt en Italie, en Espagne et en France. L'enthousiasme qu'inspiraient les vertus de François était si vif, que lorsqu'il entra dans quelque ville, on sonnait les cloches ; le clergé et le peuple venaient au-devant de lui, chantant des cantiques et jetant des rameaux sur le passage. Sa nouvelle famille se multiplia tellement, qu'au premier chapitre général qu'il tint proche d'Assise en 1219, il se trouva près de 5000 frères mineurs. Peu après ce chapitre, il obtint du pape Honorius III une bulle en faveur de son ordre. Plusieurs de ses disciples voulaient qu'il demandât le pouvoir de prêcher partout où il leur plairait, même sans la permission des évêques. Le sage fondateur se contenta de leur répondre : « Tâchez de gagner les « grands par l'humilité et par le respect, et « les petits par la parole et par le bon exemple. Notre privilège singulier doit être de « n'avoir point de privilège. » Réponse digne de l'humble fondateur, mais qui n'empêcha pas que les exemptions et privilèges des religieux n'aient été souvent utiles à l'Eglise, et même nécessaires dans les diocèses dont les évêques étaient ou favorables à l'erreur, ou insoucians sur le salut de leurs ouailles. Ce fut vers le même temps que François passa dans la terre sainte ; il se ren dit auprès du sultan Mélédin pour le convertir. Il offrit de se jeter dans un bûcher pour prouver la ré-

ligion chrétienne; le sultan n'ayant pas voulu le mettre à une telle épreuve, renvoya François avec honneur. Revenu en Italie, il institua le tiers ordre. Il voulut, par cette institution, procurer aux laïques le moyen de mener une vie semblable à celle de ses religieux, sans en pratiquer cependant toute l'austérité, et sans quitter leurs maisons. Après avoir réglé ce qu'il croyait convenir le plus à ses différents enfants, et s'être démis du généralat, il se retira sur une des plus hautes montagnes de l'Apennin. C'est là qu'il vit, à ce que rapporte saint Bonaventure, un Séraphin crucifié qui perça ses pieds, ses mains et son côté droit; c'est l'origine du nom de *Seraphique* qui a passé à tout son ordre : événement étonnant, mais bien prouvé que le pape Alexandre IV a vérifié par lui-même, et que le judicieux Fleury (liv. 79, n° 5) a montré être hors des atteintes d'une critique équitable. Le P. Chalippe, récollet, dans la *Vie de saint François*, Paris, 1734 et 1736, récite très-bien ce que Baillet a étourdiment disserté sur ce sujet. Le saint patriarche mourut, deux ans après, à Assise, en 1226, âgé de 45 ans. Son amour pour la pauvreté, son détachement de tous les biens de la terre, et sa profonde humilité, l'ont fait regarder comme un des plus parfaits modèles de l'abnégation chrétienne, de l'indifférence et du dépouillement évangélique. Sa maxime, ou plutôt l'élan habituel de sa piété, était les mots : *Deus meus et omnia*. « Paroles d'un sens sublime et profond (dit « un philosophe chrétien) : Dieu est tout; « quitter tout pour lui, c'est ne rien quitter, « puisque tout se retrouve en lui éminem-  
« ment. » Le ciel ne tarda pas à faire éclater sa sainteté par plusieurs miracles : ce n'en était pas un petit que la merveilleuse propagation de son ordre. Quoiqu'il eût défendu de toucher à sa règle, à peine fut-il mort qu'on l'interpréta de cent manières. Ce partage produisit dans la suite les différentes branches des *Recollets*, des *Picpus*, des *Capucins*, des *Observantins*. Ces enfants du même père diffèrent beaucoup entre eux par l'habit et par la façon de vivre. Les chroniques de l'ordre marquent expressément que le premier qui voulut se singulariser dans l'habit, quoiqu'il fût un des huit anciens compagnons du saint fondateur, fut frappé de lèpre et se perdit de désespoir. L'ordre de Saint-François, malgré ses différentes scissions, a produit des hommes illustres par leur science et leur vertu, et a donné à l'Eglise cinq papes et un grand nombre de cardinaux et d'évêques. Les services qu'il a rendus à l'Eglise et qu'il continue de rendre, sont inappréciables, et ont amplement vérifié la vision du pape Innocent. La haine que les sectaires lui portent est seule une preuve décisive du bien qu'il a opéré et des combats qu'il n'a cessé de livrer aux erreurs. De prétendus réformateurs ont voulu ramener ces religieux, ainsi que tous ceux qui embarrassent les ennemis de l'Eglise, au travail des mains, en usage chez les anciens solitaires. Wiclaf aurait bien voulu ériger cette

prétention en dogme; et quoique l'Eglise l'ait condamnée, quelques écrivains, parmi lesquels on est fâché de compter Fleury, ne se sont pas assez écartés de ses erreurs. « Quels qu'aient été la vertu des solitaires « d'Egypte, dit un hagiographe, et le zèle « pour leur sanctification personnelle, il se-  
« rait déraisonnable de vouloir en faire une « règle complète et adéquate pour des reli-  
« gieux qui, sans professer la même austérité, « se dévouent à l'instruction des fidèles, à la « défense de la foi, aux combats contre les « hérétiques. Si leur vie est moins éclatante « en mortification, elle est parfois plus édi-  
« fiante en fait de docilité, d'humilité et d'or-  
« thodoxie : car l'on n'ignore pas avec quelle « facilité plusieurs de ces solitaires se sont « laissé entraîner dans diverses hérésies, et « avec quelle obstination ils y ont persévéré; « et de nombreux monastères y persévèrent « encore aujourd'hui. » On lit, dans les ouvrages de saint Jérôme, un passage exactement applicable à cette matière, où l'on trouve toute l'éloquence et la sévère logique de ce Père : *Si aut fiscellam junco texerem, aut palmarum folia complicarem, aut in sudore vultus mei comederem panem, et ventris opus sollicita mente pertractarem; nullus morderet, nullus reprehenderet. Nunc autem quia juxta sententiam Salvatoris, volo operari cibum qui non perit, error mihi geminus infligitur... O fratres dilectissimi, pro stabello, calathis, sportellisque, munusculis monachorum, spiritualia hæc et mansura bona suscipite.* 2<sup>e</sup> préfat. in lib. Job. (Voy. saint CLAUDE, SAINT-AMOUR, BONAVENTURE, NORBERT.) La meilleure édition des deux *Règles* du saint patriarche et de ses *Opuscules*, est celle du P. Jean de La Haye, en 1641, in-fol. Elles ont été réimprimées en Allemagne, en 1739, in-fol. Le P. Chalippe, récollet, a donné sa *Vie*, Paris, 1728, in-4°, et 1736, deux vol. in-12. On a aussi son *Histoire* par E. Chavin de Malan, in-8°.

FRANÇOIS DE PAULE (saint), fondateur de l'ordre des Minimes, naquit à Paule en Calabre, l'an 1416. Un attrait singulier pour la solitude et pour la piété le conduisit dans un désert au bord de la mer, où il se creusa une cellule dans le roc. La réputation de sa sainteté attira auprès de lui une foule de disciples, qui bâtirent autour de son ermitage un monastère, le premier de son ordre. On nomma d'abord ses religieux les *ermîtes de saint François*; mais François voulut qu'ils portassent le nom modeste de *minimes*. Il leur prescrivit le carême perpétuel, et leur donna une règle, approuvée par le pape Alexandre VI, et confirmée par Jules II. Le nom du saint fondateur se répandit en Europe avec le bruit de ses vertus. Louis XI, dangereusement malade, l'appela en France du fond de la Calabre, espérant d'obtenir sa guérison par ses prières. Ce prince, très-jaloux de tenir son rang, alla au-devant de lui et se prosterna devant l'humble religieux. « Vous étiez alors, ô mon Dieu ! connu dans « le monde (s'écrie à ce sujet un orateur cé-  
« lèbre), et les cours des princes n'étaient

« pas des lieux inaccessibles à votre grâce  
« ni à la piété chrétienne, puisque vos ser-  
« viteurs y étaient si honorablement traités. »  
Quoique le saint annonçât au roi une fin pro-  
chaine, au lieu de la guérison qu'il espérait,  
il continua à jouir de toute sa confiance, et  
l'aïda à finir par une mort chrétienne une  
vie qui, à bien des égards, ne l'avait pas été.  
François établit quelques maisons en France,  
et mourut dans celle du Plessis-du-Parc, en  
1507; il fut canonisé en 1519, par Léon X.  
Les minimes furent appelés en France *Bons-  
Hommes*, du nom de *Bon Homme* que les  
courtisans de Louis XI donnaient à leur  
père. Les hommes du siècle ne manquent  
jamais de confondre la piété et la précieuse  
simplicité de l'Évangile avec ce qu'ils ap-  
pellent *bonhomie*. Le P. Hilarion de Coste  
a donné sa *Vie*, 1655, in-4°.

FRANÇOIS-XAVIER (saint), surnommé  
l'*Apôtre des Indes*, né au château de Xavier  
au pied des Pyrénées le 7 avril 1506, était  
fils de Jean Jysse, gentilhomme de Navarre,  
et de Marie Azpilcueta, et était par sa mère  
neveu du célèbre docteur Navarre. Il ensei-  
gnait la philosophie au collège de Beauvais  
à Paris, lorsqu'il connut Ignace de Loyola,  
fondateur des Jésuites. Il s'unit étroitement  
avec lui, et fut un des sept compagnons du  
saint espagnol, qui firent vœu dans l'église  
de Montmartre, en 1534, d'aller travailler à la  
conversion des infidèles. Jean III, roi de  
Portugal, ayant demandé des missionnaires  
pour les Indes orientales, Xavier s'embarqua  
à Lisbonne en 1541. De Goa où il se fixa  
d'abord, il répandit la lumière de l'Évangile  
sur la côte de Comorin, à Malacca, dans les  
Moluques, dans le Japon. Un nombre infini  
des barbares reçurent le baptême. Xavier leur  
inspira le goût pour le christianisme, autant  
par ses vertus que par son éloquence; et  
la Providence renouvela plus d'une fois, en  
faveur de ces nouvelles églises, les merveilles  
des premiers temps du christianisme. Il mou-  
rut en 1552, dans l'île de Sancian, à la vue de  
l'empire de la Chine, où il brûlait de porter  
la foi. Il était âgé de 46 ans, et en avait em-  
ployé dix et demi à la conversion des Indes.  
« Terme bien court, dit l'abbé Bérault,  
« quand il n'eût soumis qu'une nation au  
« joug de l'Évangile. Mais s'il a établi la foi  
« dans 52 royaumes plus ou moins éten-  
« dus, s'il a arboré l'étendard de la croix  
« dans trois mille lieues de pays; s'il a bap-  
« tisé de sa main près d'un million tant de  
« Sarrasins que d'idolâtres; s'il a procuré à  
« l'Église plus de nouveaux sujets que les  
« fameux hérésiarques de son siècle n'ont  
« fait de déserteurs et d'apostats, ne peut-on  
« pas dire que la rapidité des conquérants  
« les plus mémorables n'égalait pas la sienne;  
« et que, s'il eût rempli la mesure commune  
« de la vie humaine, le monde entier, pour  
« son zèle, plutôt que pour leur valeur, eût  
« été un champ trop étroit? » Son corps, plu-  
sieurs fois relevé de terre, d'abord à l'île de  
Sancian, puis à Malacca, ensuite à différen-  
tes fois à Goa, fut trouvé sans aucune cor-  
ruption. En 1782, il fut derechef découvert

et exposé, durant trois jours, aux yeux du  
public. (*Voy. la Relation de M. Cicala, et sa  
Vie imprimée à Liège, p. 22*). Grégoire XV le  
mit au nombre des saints en 1622. Les protes-  
tants mêmes lui ont donné ce nom. Tavernier  
dit qu'on peut l'appeler à juste titre le saint  
Paul et le véritable apôtre des Indes. Richard  
Haklvit, au second tome des *Navigations de  
la nation anglaise*, en parlant de l'île de San-  
cian, remarque qu'elle est fameuse par la  
mort de François-Xavier, dont il fait un grand  
éloge, auquel il ajoute que *les histoires mo-  
dernes des Indes sont remplies des excellentes  
vertus et des œuvres de ce saint homme*. Bal-  
dæus, dans son *Histoire des Indes*, après avoir  
parlé de Xavier comme d'un autre saint  
Paul, dit que *les dons qu'il avait reçus pour  
exercer la charge de ministre et d'ambassadeur  
de Jésus-Christ, étaient si éminents, qu'il ne  
lui est pas possible de les exprimer*. Et quel-  
ques lignes après, adressant la parole au  
saint même: *Plût à Dieu, s'écrie-t-il, qu'ayant  
été si célèbre par votre ministère, notre reli-  
gion nous permît de vous adopter, ou que la  
vôtre ne vous obligât pas de nous renoncer!*  
Effectivement, la vie et les immenses travaux  
de ce grand homme sont le fruit visible de  
cette conviction intime, de cette foi vive, de  
cette charité active et brûlante, que les sys-  
tèmes et les opinions des hommes ne sau-  
raient produire: aussi, le zèle pour la con-  
version des infidèles a-t-il toujours été et  
sera toujours propre à l'Église catholique;  
ceux des sectaires qui ont voulu l'imiter  
n'en ont pu soutenir longtemps les appa-  
rences, moins encore en renouveler les effets;  
et pour dire un mot des apôtres de la nou-  
velle philosophie, contents d'enseigner com-  
modément dans des brochures la prétendue  
vérité, ils n'ont garde de quitter leurs foyers  
pour l'annoncer à des peuples ignorants et  
sauvages. On a de saint François-Xavier cinq  
livres d'*Epttres*, Paris, 1631, in-8°; un *Caté-  
chisme*, des *Opuscules*. Ces ouvrages respirent  
le zèle le plus animé, la piété la plus tendre,  
un jugement sûr et solide. Les PP. Turselin  
et Bouhours, jésuites, ont élégamment écrit  
sa *Vie*, l'un en latin et l'autre en français.  
Celle-ci a été très-souvent réimprimée. On a de  
M. Dulard une épopée intitulée la *Xavériade*,  
ou l'*Apostolat de saint François-Xavier*, un  
peu froide, mais pleine de grandes idées: il  
y en a une autre en latin.

FRANÇOIS DE BORGIA (saint), grand d'Es-  
pagne, duc de Gandie, ville du royaume de  
Valence, où il naquit en 1510, et vice-roi de  
Catalogne, jouissait de la plus grande con-  
sidération à la cour de Charles-Quint. Chargé  
de conduire à Grenade le corps de l'impé-  
ratrice Isabelle, pour y être déposé dans le  
tombeau royal, et obligé d'attester que c'était  
réellement le corps de cette princesse, qui  
avait été un prodige de beauté, il fut si frappé  
à l'ouverture du cercueil, de ne pouvoir  
plus la reconnaître, que ce tableau de la  
mort devint pour lui une leçon subitement  
efficace. Il vécut en saint au milieu de la cour,  
et, après la mort de son épouse, il entra  
chez les jésuites, dont il fut le troisième gé-

néral. Tous les honneurs le poursuivirent dans sa retraite ; de riches évêchés, le cardinalat et d'autres dignités lui furent offertes à plusieurs reprises, et, après la mort de Pie V, une partie des cardinaux voulurent l'élever sur la chaire de saint Pierre. Il échappa à tout cela, et mourut à Rome quelques mois après ce pape, le 30 septembre 1572, à l'âge de 62 ans, après avoir établi sa compagnie dans un grand nombre de provinces et rendu de grands services à l'Eglise. Le voyage qu'il fit par ordre de Pie V avec le cardinal Alexandrin, pour réunir les princes chrétiens contre les infidèles, avança sa mort, ses forces et l'état de sa santé ne répondant pas aux fatigues de cette commission. C'était un homme d'une mortification extraordinaire. Sainte Thérèse, qui l'appelait un *saint*, recherchait et suivait ses conseils dans les affaires difficiles. Charles-Quint voulut le voir dans sa retraite de Saint-Just, et lui répéta ce qu'il lui avait confié longtemps auparavant, que son exemple avait beaucoup servi à le déterminer à quitter le trône et le monde, et que dès lors il en avait conçu la résolution, une dote qui détruit les contes imaginés sur l'abdication de ce prince (*Voy. VESAL*). Clément X le mit au nombre des saints en 1671. Il laissa plusieurs ouvrages, traduits de l'espagnol en latin par le P. Alphonse Deza, jésuite, Bruxelles, 1675, in-fol. *Voy. sa Vie*, publiée en franç., 1672, in-4°, par le P. Verjus, d'après Ribadeneira et Eusèbe Nieremberg.

**FRANÇOIS DE SALES** (saint), né au château de Sales, diocèse de Genève, en 1567, fit ses premières études à Paris et son cours de droit à Padoue. Il édifia ces deux villes par sa piété aussi douce que tendre. Il fut d'abord avocat à Chambéry, puis prévôt d'Anecé, ensuite évêque de Genève, après la mort de Claude Garnier, son oncle, en 1602. Son zèle pour la conversion des zuingliens et des calvinistes avait éclaté avant son épiscopat ; il ne fut que plus ardent après. Ses succès répondirent à ses travaux. Il avait gagné à l'Eglise plus de 70,000 hérétiques, depuis 1592 jusqu'en 1602, époque où il fut évêque. Il serait difficile de faire un détail exact de ceux qu'il ramena au bercail, depuis 1602 jusqu'à sa mort. Le cardinal du Perron disait qu'il n'y avait point d'hérétique qu'il ne pût convaincre ; mais qu'il fallait s'adresser à l'évêque de Genève pour les convertir. Un jour nouveau luisit sur le diocèse de Genève, dès qu'il en eut pris possession. Il fit fleurir la science et la piété dans le clergé séculier et régulier. Il institua, l'an 1610, l'ordre de la Visitation, dont la baronne de Chantal, qu'il avait détrompée des faux charmes du monde, fut la première supérieure. Il voulut qu'on y admit les filles d'un tempérament délicat, et même les infirmes, qui ne peuvent se placer dans le monde, ni dans les cloîtres austères. Cette congrégation fut érigée en titre d'ordre et de religion, l'an 1618, par le pape Paul V. Sur la fin de cette même année, François fut obligé de se rendre à Paris avec le cardinal de Savoie, pour conclure le mariage du prince de Piémont avec Christine de

France. Cette princesse le choisit pour son aumônier : le saint évêque, qui avait déjà refusé un évêché en France, et qui refusa vers le même temps la coadjutorerie de l'évêché de Paris, ne voulut accepter cette place qu'à condition qu'elle ne l'empêcherait point de résider dans son diocèse pour lequel il soupirait. Il y retourna le plus tôt qu'il put, et continua d'y vivre en pasteur des premiers siècles de l'Eglise, en Irénée, en Augustin. L'an 1622, ayant eu ordre de se rendre à Lyon, où le duc de Savoie devait voir Louis XIII, il y fut frappé d'apoplexie le 27 décembre, et mourut le lendemain à 56 ans. Il fut canonisé par Alexandre VII, le 19 avril 1663. Saint François de Sales était une de ces âmes tendres et sublimes, nées pour la vertu et pour la piété, et destinées par le Ciel à inspirer l'une et l'autre. On remarque ce caractère dans tous ses écrits : la candeur, l'unction qu'ils respirent, les rend délicieux même à ceux que les lectures de piété ennuient le plus. Les principaux sont : *Introduction à la vie dévote*. Le but de ce livre était de montrer que la dévotion n'était pas seulement faite pour les cloîtres, mais qu'elle pouvait être dans le monde, et s'y accorder avec les obligations de la vie civile et domestique. Il fit des fruits merveilleux à la cour de France et à celle de Piémont. Un *Traité de l'amour de Dieu*, mis dans un nouvel ordre par le P. Feillon, jésuite, en 3 vol. Il a été depuis imprimé en 2 vol., et abrégé en un seul par l'abbé Tricalet. Des *Lettres spirituelles*, et d'autres ouvrages de piété, recueillis en 2 vol. in-fol. Elles ont été réimprimées en 1817, en 3 vol. in-8°, avec un beau portrait et un modèle de son écriture. Saint François de Sales y paraît un des mystiques les plus judicieux des derniers temps. Les lecteurs qui voudront connaître plus en détail ses ouvrages et ses vertus, peuvent lire sa *Vie* élégamment écrite par l'abbé Marsollier, en 2 vol., et son *Esprit*, par Camus, évêque de Belley, son intime ami. Ce dernier livre, inépuisablement prolixe, a été réduit par M. Collot, docteur de Sorbonne, à un gros vol. in-8°, ou 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé. On a publié à Paris, en 1823, une belle édition complète de ses œuvres, 16 v. in-8°. On a aussi sa *Vie* par Loyau d'Amboise, avec portrait et *fac-simile*, 1 vol. in-8°.

**FRANÇOIS**. *Voy. REGIS*.

**FRANÇOIS** (dom CLAUDE et dom PHILIPPE), qu'on réunit dans le même article pour éviter les redites, appartenaient tous deux à la congrégation de Saint-Vannes. Dom Claude, né à Paris en 1559, fut envoyé, après avoir fait sa profession, au Mont-Cassin, pour y étudier les règlements sur lesquels la congrégation de Saint-Vannes, encore au berceau, voulait se modeler. Dom Claude revint avec une constitution qu'il avait rédigée, et fut nommé président de la congrégation. Il trouva après quelques années d'expérience, que l'article des constitutions qui statue la vacance de la supériorité après le terme de cinq ans, sans que le supérieur pût être continué, offrait des inconvénients. Les autres

supérieurs, et particulièrement dom Philippe, ne partagèrent pas son opinion; on écrivit de part et d'autre, mais sans se convaincre mutuellement. En 1630, le pape mit fin à la dispute en permettant de continuer le supérieur au-delà de cinq ans, lorsque le bien de la congrégation le demanderait. L'union entre les deux confrères ne souffrit pas de cette dissension, et dom Claude, après avoir rendu de grands services à la congrégation, et en avoir été douze fois président, mourut à l'abbaye de Saint-Michel, le 10 août 1632. — FRANÇOIS (dom Philippe), dont le véritable nom était *Philippe Collard*, naquit à Lunéville en 1579. Il était à peine âgé de 10 ans lorsque son parent Lignarius, abbé de Sénones, le prit dans son monastère dans l'intention d'en faire son condjuteur. Il prit l'habit de Saint-Benoît, et lorsqu'il eut fait profession, il alla faire ses cours de philosophie et de théologie à l'université de Pont-à-Mousson. Il y étudia aussi la langue grecque, et avec tant de succès que dès ce moment il s'en servit habituellement pour correspondre avec son père qui était très-versé dans cette langue. Désirant entrer dans un monastère où la réforme fût en vigueur, il quitta secrètement, en 1603, Sénones, malgré les avantages qui devaient l'y retenir, et se rendit à Saint-Vannes, où il fit profession l'année suivante, après avoir enseigné la philosophie et la théologie à Saint-Michel, où le cardinal de Lorraine avait introduit la réforme. Rappelé à Saint-Vannes, il y fut mis à la tête du noviciat. En 1609, il fut nommé visiteur, et, trois ans après, prieur de l'abbaye de Saint-Airy de Verdun, dont il devint abbé. En 1622, il fut élu président de la congrégation. Il mourut à Saint-Airy, le 27 mars 1637, après avoir fait rebâtir l'église de cette abbaye, et l'avoir enrichie de beaucoup de choses précieuses. C'était un religieux plein de zèle et de piété, et très-attaché à la discipline. Marie-Jacqueline Bouette de Blémur, religieuse bénédictine, a écrit sa *Vie*, insérée dans le 2<sup>e</sup> volume des *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Benoît*. Dom Philippe écrivit plusieurs ouvrages au sujet de son différend avec dom Claude. On a en outre de lui : *Trésoir de perfection tiré des épîtres et évangiles qui se lisent à la messe pendant l'année*, Paris, 1615, 4 vol. in-12; *Le Guide spirituel pour les novices*, Paris, 1616, in-12; *Le Noviciat des bénédictins avec un traité de la mort précieuse des bénédictins*, in-12; *Renouvellement spirituel nécessaire aux bénédictins*; *La Règle de Saint-Benoît, traduite avec des considérations*, Paris, 1613 et 1620; *Occupation journalière des religieux*; *Enseignement tiré de la règle*; *Courte explication de ce qui se dit dans l'office divin, contenant le sens littéral et mystique de chaque psaume, avec des affections*; *Les Exercices des novices*. Ils ont été traduits en latin, et étaient en usage dans presque toutes les congrégations de bénédictins.

FRANÇOIS ou FRANCISCUS DE VICTORIA, ainsi nommé du lieu de sa naissance, dominicain, professeur de théologie à Sala-

manque, mort en 1549, est auteur de plusieurs petits traités de théologie, recueillis en un vol. in-8<sup>e</sup> sous le titre de *Theologica prælectiones*.

FRANÇOIS DE JÉSUS MARIE, carme réformé, natif de Burgos, fut professeur de théologie à Salamanque et définitiveur général de son ordre. Il mourut en 1677, après avoir publié un *Cours de théologie morale*, imprimé à Salamanque, et réimprimé depuis à Madrid et à Lyon, en 6 vol. in-fol.

FRANÇOIS ROMAIN, dit le *frère Romain*, de l'ordre de Saint-Dominique, naquit à Gand en 1646. Il travailla, en 1684, à la construction d'une arche du pont de Maëstricht par ordre des Etats de Hollande. Louis XIV l'appela, quelques années après, en France pour achever le Pont-Royal, commencé par Gabriel, et qu'on désespérait de pouvoir finir. Le succès de cet ouvrage lui valut les titres d'inspecteur des ponts et chaussées et d'architecte du roi dans la généralité de Paris. Il mourut dans cette ville en 1735, à 89 ans. Il était aussi bon religieux que grand architecte. Il donnait aux devoirs de son état tous les moments qu'il pouvait dérober à l'architecture.

FRANÇOIS (LAURENT DE), né à Arinthod, dans le diocèse de Besançon, le 2 novembre 1693, passa quelques années dans la congrégation de la mission et s'y distingua par ses talents, qu'il continua d'employer utilement contre les erreurs du temps, après en être sorti. Il mourut à Paris le 24 février 1782, et laissa ses légataires universels, les pauvres de la paroisse dans laquelle il était né. Ses vertus répondaient à son zèle pour la religion, dont il pratiquait les devoirs comme il en défendait les dogmes. Nous avons de lui : *Lettre sur le pouvoir des démons*, in-4<sup>e</sup>; *Les Preuves de la religion de Jésus-Christ*, 1751, 8 vol. in-12; *L'Examen du Catéchisme de l'honnête homme*, 1764, 1 vol. in-12; *Réponse aux difficultés proposées contre la religion chrétienne par J.-J. Rousseau*, 1765, in-12; *Observations sur la Philosophie de l'Histoire, et le Dictionnaire philosophique*, 2 vol. in-8<sup>e</sup>, avec gravure. Voltaire, dans une épître à d'Alembert, traite l'auteur de *pauvre imbécile, qui a fait un livre en deux volumes contre les philosophes, que personne ne connaît et ne connaît*. Il faut cependant bien que le livre ait été connu, puisqu'il a donné tant d'humour à l'irascible philosophe dont l'honnête critique ne trouvait ni esprit, ni jugement chez les gens qui réfutaient ses erreurs. *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, 1767, 3 vol. in-12. Les ouvrages non imprimés de cet auteur, sont la *Réfutation du Syst<sup>me</sup> de la nature*, 4 vol., et celle du *Livre des Trois imposteurs*. Ces ouvrages, sans avoir le mérite de l'élégance et de la précision, ont celui de la clarté, de la simplicité, de la facilité et de l'onction. Les excellents raisonnements opposés aux erreurs du temps semblent quelquefois s'affaiblir par la prolixité de l'exposition et la marche grave et modeste de l'auteur; mais pour peu qu'on réfléchisse et qu'on resserre

l'ensemble, on en saisit toute la force. Ce savant, comme la plupart des modernes, s'était laissé engouer de l'importance et de la beauté des maximes des anciens philosophes grecs et perses; mais ayant examiné leurs livres de plus près, il revint de son erreur. Il s'aperçut que c'est une ruse de nos philosophes de nous donner des extraits de Zoroastre, de Confucius, et d'autres prétendus sages de l'antiquité, pour faire croire que nous n'avions pas besoin de la religion chrétienne pour avoir une bonne morale: s'ils donnaient en entier les ouvrages de ces anciens, ils ne feraient point tant de dupes: car à côté d'une phrase raisonnable dictée par le bon sens, ils en mettraient une autre, qui semblerait naître d'une extravagance consommée. « C'est raisonner pauvrement, » dit un savant théologien, de dire: telle « maxime de la loi chrétienne se trouve dans « les philosophes, telle autre dans les légis-  
« lateurs: l'une est prêchée à la Chine, l'au-  
« tre en Egypte ou au Japon: celle-ci a été  
« connue du temps de Pythagore, celle-là  
« cinq ou six cents ans après. Donc les hom-  
« mes n'ont pas été mieux instruits par Jé-  
« sus-Christ que par les païens. »

FRANÇOIS (dom JEAN), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, zélé prédicateur et savant estimé, naquit le 26 janvier 1722, à Acremont, village dans le duché de Bouillon, et prononça ses vœux, en 1740, dans l'abbaye de Beaulieu en Argonne. Il enseigna la théologie, remplit plusieurs emplois supérieurs dans sa congrégation, et fut prieur de l'abbaye de Saint-Arnould et de Saint-Clément, dans la ville de Metz. La bibliothèque de cette dernière abbaye fut enrichie par lui de plus de cinq mille volumes de choix. Lorsque la révolution supprima les ordres religieux, il se retira dans le petit village d'Acremont, et il y mourut le 22 avril 1791, dans sa 70<sup>e</sup> année. On a de dom François: *Histoire de Metz* (avec dom Tabouillot), Metz, 1769 et années suiv., 4 vol. in-4°, avec les preuves; *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes lois et contrats*, Bouillon, 1777, in-4°; *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, patriarche des moines d'Occident, contenant une notice exacte des ouvrages de tout genre composés par les religieux des diverses branches, filiations et réformes*, Bouillon, 1777, 4 vol. in-4°. Ce savant religieux s'était encore appliqué à la composition d'autres ouvrages, entre autres d'un *Code monastique*, à l'usage des supérieurs de tous les ordres, et d'un *Pouillé du diocèse de Metz*. Voy. THIEBAUD.

FRANÇOIS (LOUIS-JEAN), supérieur prêtre de la congrégation de Saint-Lazare, massacré, le 3 septembre 1792, dans son séminaire, qui avait été converti en prison, fut averti du massacre, mais refusa de se séparer de ses frères, ou plutôt de ses enfants, en disant: « Un moment de plus serait un mauvais moment. » Il avait publié plusieurs écrits où il manifestait son opposition aux principes des novateurs, savoir: *Opinions sur les biens ec-*

*clésiastiques; Point de démission; Réponse à M. Camus*, où il vengeait l'orthodoxie et la régularité des brefs de Pie VI, relatifs à la Constitution civile du clergé; trois *Lettres sur la juridiction épiscopale*, pour réfuter les écrits schismatiques de Gratien, usurpateur du siège métropolitain de Rouen; *Mon apologie*, où il démontra qu'on ne pouvait prêter le serment, sans embrasser l'hérésie et créer un schisme; *Apologie du Veto apposé par le roi au décret concernant la déportation des prêtres; Défense de mon apologie*, ouvrage qui eut 7 éditions.

FRANÇOISE (sainte), dame romaine, née en 1384, également respectable par sa piété et sa charité, mariée, dès l'âge de 12 ans, à Laurent Ponzani, morte en 1440, à 56 ans, fonda, en 1425, le monastère des *Oblates*, appelées aussi *Collatines*, à cause du quartier de Rome où elles furent transférées en 1433. « A toutes les vertus de la femme forte, dit « un hagiographe, à la prévoyance, à l'acti-  
« vité, au courage, elle joignait, dans un  
« degré rare, toutes celles que le christia-  
« nisme a portées si haut, la douceur, la  
« charité, la patience, l'humilité. On voyait  
« cette dame illustre porter sur ses épaules  
« ce qui était nécessaire à l'entretien des  
« pauvres et de sa communauté, ou conduire  
« à travers la ville l'animal qui portait ces  
« provisions. On en raconte des choses fort  
« extraordinaires, que tant de sainteté rend  
« très-croyables, indépendamment des té-  
« moignages sur lesquels elles sont ap-  
« puyées. » Paul V la canonisa; on fait sa fête le 9 mars. On a sa *Vie*, par M. de Bus-  
sière, in-8°.

FRANÇOISE, femme de Pierre II, duc de Bretagne, fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, naquit en 1427. Elle eut beaucoup à souffrir de l'humeur sombre et chagrine de son mari, qui en vint jusqu'à la frapper: outrage dont elle fut si affligée qu'elle en tomba malade. Le duc la voyant à l'extrémité lui en demanda pardon, et vécut depuis avec elle dans une grande union. E le fut sa principale garde dans tout le temps de sa maladie; mais ni ses prières, ni ses soins n'empêchèrent point qu'il ne mourût. Il dit avant d'expirer « qu'il laissait son épouse « aussi pure qu'il l'avait reçue. » Les parents de cette princesse et le roi Louis XI employèrent inutilement les prières, la ruse et la force pour l'obliger à épouser le duc de Savoie, qui la désirait ardemment à cause de sa vertu. Elle se fit carmélite en 1467, et mourut le 26 février 1485, victime de sa charité. Elle gagna sa dernière maladie auprès d'une religieuse, qu'elle secourut jusqu'à la mort. L'abbé Barrin a écrit sa *Vie*, Bruxelles (Rennes), 1704, in-12.

FRANCOLINI (BALTHASAR), naquit à Fermo, dans la Marche d'Ancone, en 1650, se fit jésuite en 1666, enseigna avec distinction la philosophie et la théologie à Rome, et mourut au collège romain le 10 février 1709, avec la réputation d'un religieux vertueux et savant. Son livre intitulé: *Clericus romanus contra nimium rigorem munitus*, imprimé à

Rome avec les approbations ordinaires, en 1705, et ensuite à Munich, en 1707, a pour objet de réfuter les reproches des jansénistes, et surtout du docteur Arnauld, contre la manière dont on administre dans l'Eglise le sacrement de pénitence.

FRANCOWITZ (MATTHIAS FLACH), né à Albona, dans l'Istrie, le 3 mars 1521, est connu parmi les théologiens protestants sous le nom de *Flaccus Illyricus*. Luther eut en lui un disciple ardent : ce fanatique s'éleva avec force contre l'*interim* de Charles-Quint et contre les projets de pacification. Il eut beaucoup de part à la composition des *centuries de Magdebourg* (Voy. JUDEX). Nous avons de lui : *Le Catalogue des témoins de la vérité*, Francfort, 1672, in-4° (Voy. EISEINGREN); *Missa latina antiqua*, in-8°, Strasbourg, 1657. La rareté de ce livre l'a rendu très-cher. Cette liturgie contient la foi et les usages anciens de l'Eglise romaine. Les protestants croyaient qu'elle serait un témoignage contre les catholiques; mais s'étant aperçus qu'elle fournissait des armes à leurs adversaires, ils n'oublièrent rien pour en supprimer tous les exemplaires; et c'est la cause de leur rareté. On la trouve cependant en entier dans les *Annales* du P. Le Cointe, et dans les *Liturgies* du cardinal Bona. Francowitz a donné un *Appendix* à sa *Missa latina*, dans son édition de Sulpice-Sévère, Bâle, 1556, in-8°. On a encore de lui une foule de *Traité*s violents contre l'Eglise romaine. Il veut y prouver « que la papauté est une invention du diable, et que le pape est un diable lui-même. » Tous les ouvrages de cet enthousiaste furieux sont peu communs. Ceux qui sont curieux de sottises et de pauvretés peuvent en voir le catalogue dans le tome XXIV des *Mémoires* de Nicéron. Il mourut à Francfort-sur-le-Mein en 1575, à 55 ans. Ritter a publié une notice sur la vie et les ouvrages de Flaccus Illyricus, Francfort, 1723 et 1725, in-4°.

FRANCUS (SÉBASTIEN), fameux anabaptiste du XVI<sup>e</sup> siècle, publia plusieurs écrits remplis d'erreurs et de fanatisme. Les théologiens de la confession d'Augsbourg, assemblés à Smalcalde en 1540, chargèrent Mélancthon de le réfuter. Francus publia encore un *livre* très-satirique *contre les femmes*; il fut réfuté par Jean Freherus et par Luther, qui se chargea volontiers de la cause du sexe.

FRANKE (JEAN), hébraïsant allemand, né l'an 1650 à Schlicht en Mecklénbourg, fit ses études à Leipzig et se chargea de l'éducation de quelques jeunes seigneurs; il devint pasteur de Trantow et de Sassen en Poméranie, en 1686, puis, en 1689, de Bagendorf, se démit de son emploi en 1702, et mourut le 17 avril 1723, à Neubrandenbourg. On cite de Franke : *Lux tenebrosa, sive schedium de accentuationis hebrææ imperfectione; Diacritica sacra; Memoriale symbolicum; deux Traité*s, en allemand, sur la théologie mystique dans la langue allemande; *Historia Ruthæ juxta accentus hebræos explicata; Commentarius acroamaticus in Jonam; — in psalmos Davidis; Prophetia Amosi, Nahum, Ha-*

*bacuci, Sophonia, Obadiæ, Haggei, Malachia, juxta accentus resoluta et explicata; Dissertatio de Pelecano, etc.*

FRANTZ (WOLFGANG), théologien luthérien, né en 1564, à Plauen dans le Voigtland (Haute-Saxe), devint professeur en histoire, puis en théologie, à Wittenberg, où il mourut en 1628. On a de lui : *Animalium historia sacra*, Wittenberg, 1612, in-8°; 5<sup>e</sup> édition, Amsterdam, 1658, in-12, recherchée pour la beauté de l'impression et la commodité du format; avec la continuation de Jean Cyprianus, Dresde, 1687; Leipzig, 1688, 2 vol. in-8°. L'édition la plus complète et la plus estimée est celle de Francfort, 1712, 5 tomes en 4 vol. in-4°; *Tractatus theologicus de interpretatione sacrarum Scripturarum maxime legitima, duabus constans regulis a Luthero ad papatus romani destructionem in versione bibliorum germanica usitatis*, 1634, in-8°; Wittenberg, 1708, in-4°; *De reliquiis ecclesiæ sanctorum Witenbergæ*, Wittenberg, 1617, in-4°; *Schola sacrificiorum patriarchalium sacra, hoc est assertio satisfactionis a D. N. J. C. pro peccatis totius mundi præstitæ, in sacrificiorum veterum typis fundatæ, et recentibus Arianis seu Photinianis opposita*, qui a eu plusieurs éditions, parmi lesquelles on cite celle de Wittenberg, 1654, in-4°. Le célèbre Scheuchzer a consulté l'*Historia animalium* pour sa *Physica sacra*.

FRASSEN (CLAUDE), né près de Péronne en Picardie, en 1620, définitiveur général de l'observance de Saint-François, docteur de Sorbonne et gardien de Paris, mourut en 1711, dans la 91<sup>e</sup> année de son âge. Ce savant religieux avait paru avec distinction dans le chapitre général de son ordre, tenu à Tolède en 1682, et dans celui de Rome en 1688. A l'exception de ces deux voyages, il vécut toujours dans une exacte retraite. Les principaux fruits de ses veilles sont : une *Philosophie* imprimée plusieurs fois en 2 volumes in-4°; une *Théologie*, 4 volumes in-folio, Paris, 1672, qui vaut mieux que sa Philosophie, qui était bonne cependant pour son temps : la logique, la métaphysique et la morale y sont très-bien traitées; il y a, comme c'était alors l'usage, plusieurs questions plus subtiles qu'importantes, mais qui servaient à rendre l'esprit juste. *Disquisitiones biblicæ*, Paris, 1682, 2 vol. in-4°, le premier sur la Bible en général, le deuxième sur le Pentateuque, réimprimés avec des augmentations, à Lucques, 1764, 2 vol. in-fol. L'érudition brille dans cet ouvrage; mais on y désirerait plus de méthode et de précision. On lui reproche d'avoir pillé dans la *Démonstration évangélique* de M. Huet et d'avoir masqué son larcin d'une ruse assez commune aux plagiaires. Il critiqua d'une façon peu décente l'illustre prélat, à l'instigation de Louis Ferrand; mais dans la suite il en demanda pardon à l'offensé.

FRAVITAS. Voy. FLAVITAS.

FRAYSSINOUS (DENIS-LUC), évêque d'Hermopolis, chanoine honoraire de la métropole de Paris, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, ancien minis-

tre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, premier aumônier de Louis XVIII et de Charles X, membre de l'Académie française, naquit dans le village de Curières, de l'arrondissement d'Espalier, au diocèse de Rodez, le 9 mai 1765. Il étudia à Rodez, et fit sa rhétorique sous l'abbé Girard, auteur d'un traité classique de rhétorique. Après avoir terminé sa philosophie, il alla à Paris avec Clausel de Montals, depuis évêque de Chartres, et le jeune de Pradt, depuis archevêque de Malines, et entra, en 1784, à la communauté de Laon, dirigée par la société des prêtres de Saint-Sulpice. En 1788, il s'attacha à cette société, et l'année suivante il reçut la prêtrise. Lors de la promulgation de la constitution civile du clergé, le serment ne lui fut pas demandé, car il n'exerçait pas de fonctions. En 1793, il prêta celui de liberté et d'égalité, après avoir pris les conseils d'ecclésiastiques distingués, et, après le 9 thermidor, il exerça les modestes fonctions de vicaire dans une paroisse de Rouergue. En 1801, lorsque les membres jusqu'alors dispersés de la congrégation de Saint-Sulpice se réunirent, il vint se joindre à eux, et professa la théologie dogmatique. En même temps, il faisait dans l'église des Carmes des catéchismes raisonnés, qui étaient fort suivis, puis il y substitua des conférences qui, commencées en 1803 dans la chapelle de Saint-Sulpice, dite la chapelle des Allemands, eurent un succès prodigieux. Bonaparte, qui ne souffrait pas d'autorité qui ne subit son influence, lui suscita des ennuis. Il fut mandé à la police, et on le menaça de faire suspendre ses conférences, s'il ne consentait à faire à ses auditeurs certaines recommandations politiques. L'orateur s'y refusa; il ne fut cependant pas inquiété. Ses discours ont été imprimés sous le titre de : *Défense du christianisme*, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. C'est un complet résumé des apologistes précédents, augmenté de tout ce que réclamait le progrès de la science. En 1809, un ordre supérieur supprima ces conférences; elles furent reprises en 1814, et durèrent jusqu'en 1822. Lors de la création de l'université, Frayssinous fut nommé inspecteur de l'Académie de Paris. Il assista aux réunions de la commission ecclésiastique établie par Napoléon, pour s'occuper des affaires de l'Église de France, sous la présidence du cardinal Fesch; mais il refusa toujours la protection de l'oncle de l'empereur. Après le prétendu concile de 1811, la congrégation de Saint-Sulpice ayant été dispersée, l'abbé Frayssinous se retira auprès de sa mère, qui habitait alors Saint-Côme, dans le Rouergue, et il y demeura jusqu'à la restauration. En 1814, il reprit, comme nous l'avons dit, ses conférences à Saint-Sulpice, prononça à Bordeaux, à la fin de l'année 1816, une suite de onze discours sur les fondements de la religion, et prêcha l'aveugement de 1817 à la cour. A l'époque du nouveau concordat, Frayssinous publia *Les vrais principes de l'Église gallicane sur la puissance ecclésiastique, la papauté, les libertés galli-*

canes, la promotion des évêques, les trois concordats et les appels comme d'abus, 1 vol. in-8°. ouvrage auquel Mgr d'Aviau eut devoir répondre par des *Observations* adressées à l'auteur, au mois d'avril 1818. Un critique a dit de ce livre que les principes qu'il renferme conduisent, selon les conséquences les plus rigoureuses, soit au jansénisme, soit à quelque chose de pis encore. Ce jugement pourra paraître bien sévère. L'abbé Frayssinous fut chargé par Louis XVIII de prononcer l'oraison funèbre du prince de Condé, mort le 13 mai 1818; ce qu'il fit le 26 du même mois dans la cathédrale de Saint-Denis. Il prononça aussi celle du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, le 29 novembre 1821. Lorsque le prince de Croi prit possession de la grande aumônerie, Louis XVIII choisit l'abbé Frayssinous pour son premier aumônier. Sa résolution de ne pas accepter d'évêché était connue, et il avait refusé celui de Nîmes. Cependant il crut pouvoir accepter un titre d'évêque *in partibus infidelium*, et Louis XVIII le proposa pour celui d'Hermopolis, dans la Haute-Egypte. Institué dans le consistoire du 19 avril 1822, Frayssinous fut sacré le 11 juin dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, à Issy, par le prince-archevêque de Croi, assisté des évêques d'Autun et de Mende. Le 1<sup>er</sup> du même mois, une ordonnance royale l'avait nommé grand-maître de l'université, et le 27, l'Académie française l'appela au fauteuil que la mort de l'abbé Sicard laissait vacant. Au mois d'août 1824, il fut fait pair de France, avec le titre de comte. Le ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique ayant été créé le 26 du même mois, c'est Mgr d'Hermopolis qui en fut chargé. Son désintéressement lui fit refuser la somme de 21,000 francs à laquelle les ministres avaient droit pour frais de premier établissement. Dans ce poste éminent, il fit tout ce qu'il était possible de faire dans l'intérêt de la religion, et il prononça à la chambre de remarquables discours. Dans le conseil des ministres, il se montra opposé à une liberté trop étendue de la presse et à la dissolution de la garde nationale de Paris. Quand Louis XVIII s'approcha de sa fin, c'est lui qui le premier lui parla de recevoir les secours que la religion tient en réserve pour l'heure suprême de ceux qui s'apprentent à paraître devant le redoutable tribunal de la justice divine, et il assista le royal malade, avec M. de Croi et de Quélen, dans sa dernière nuit. Le 25 octobre 1824, il prononça à Saint-Denis l'oraison funèbre du monarque. Après la chute du ministère Villèle, Frayssinous désigna M. de Martignac à la confiance de Charles X, et ce prince l'obligea de faire encore partie du nouveau ministère, ainsi que son collègue, M. de Chabrol. Il ne conserva toutefois que le portefeuille des affaires ecclésiastiques, qu'une ordonnance du 4 janvier 1825 détacha de l'instruction publique. Mais des symptômes qui faisaient pressager les mesures que l'on allait bientôt prendre contre les séminaires

et contre les jésuites, déterminèrent l'un et l'autre à se retirer dans les premiers jours du mois de mars. Le roi les nomma ministres d'État et membres du conseil privé. Frayssinous eut pour successeur au ministère M. Feutrier, qu'il contribua lui-même à faire nommer. Au moment de rendre les fameuses ordonnances du 16 juin, Charles X consulta l'évêque d'Hermopolis, qui désapprouva formellement cette mesure. Ces ordonnances, dans le principe, n'en faisaient qu'une qui devait paraître sous le contre-sein de Feutrier. Une commission, composée de l'évêque d'Hermopolis, des archevêques de Paris et de Bordeaux, et de l'abbé Desjardins, grand vicaire de Paris, fut chargée par le monarque de lui donner son avis. Réunie le 6 juin à l'Archevêché, elle déclara unanimement qu'elle blâmait le projet d'ordonnance, mais que, si le roi croyait les mesures nécessaires, on ne saurait prononcer qu'elles fussent absolument condamnables; que toutefois aucun membre de la réunion ne les contresignerait. Feutrier voulut se retirer; il ne consentit à rester que sur les instances les plus pressantes de Charles X. Alors Portalis suggéra l'idée de diviser l'ordonnance en deux parties, dont il contresignerait la plus importante, et son conseil fut suivi. Sous le ministère Polignac, on jugea convenable d'attribuer à un membre du clergé la présentation aux titres ecclésiastiques, et une ordonnance du 26 août 1829 conféra cette charge à Frayssinous. Lors de la révolution de juillet, il se retira à Saint-Germain-en-Laye, et il fut réputé démissionnaire. Après un voyage à Rome, il était rentré, sur la fin de 1832, dans ses montagnes du Rouergue, lorsque Charles X voulut confier l'éducation de son petit-fils au marquis de Latour-Maubourg comme gouverneur, et à l'évêque d'Hermopolis comme précepteur. Le prélat partit au mois d'octobre 1833 pour Prague, et il donna une nouvelle preuve de ses nobles motifs qui l'avaient inspiré toute sa vie en refusant les honoraires attachés à ses fonctions. Il appela près de lui, pour le seconder, l'abbé Trébuquet, son ancien secrétaire, excellent humaniste, en sorte que le duc de Bordeaux recevait de Mgr d'Hermopolis et de l'abbé Trébuquet des leçons de littérature, d'histoire et de philosophie. C'est dans les bras de l'évêque d'Hermopolis que Charles X rendit le dernier soupir à Goltz, le 6 nov. 1836. L'éducation de son royal élève étant terminée, le prélat revint à Paris en octobre 1838, et se fixa aux Missions-Étrangères. Au moins de juin 1839 il alla aux eaux de Néris pour essayer de rétablir sa santé gravement altérée, et après y avoir séjourné un mois, il retourna dans son pays natal. Le 9 décembre 1841, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, et, le 12, il termina par une mort édifiante une vie toute d'action et de dévouement. Ses restes furent enterrés dans une chapelle de l'église de Saint-Geniez qu'il habitait (Aveyron). Le duc de Bordeaux a fait élever sur le lieu de sa sépulture un mausolée en témoignage de l'attachement et

de la reconnaissance qu'il avait voués à son illustre précepteur. Aux trois volumes de conférences dont nous avons parlé, il faut ajouter les *Conférences et discours inédits*, 1 gros vol. in-8°, ou 2 vol. in-12, 1843. — Sa Vie a été écrite par M. Henrion, 2 vol. in-8°, avec un portrait.

FRÉDÉRIC (saint), évêque d'Utrecht, et fils d'un grand seigneur de Frise, gouverna son diocèse avec zèle, et fut martyrisé en 838 pour la défense de la foi.

FREE (JEAN), ecclésiastique anglican, né à Oxford en 1711, consacra sa vie à la prédication, à l'instruction de la jeunesse et à la culture des lettres. Il dirigea l'école de grammaire de Saint-Sauveur, et occupa successivement plusieurs cures. Il mourut dans un état voisin de l'indigence, le 9 septembre 1791. Son principal ouvrage est une *Hist. de la langue anglaise*, publiée vers 1753, en 4 parties, qui a eu plusieurs éditions. La 4<sup>e</sup> est de 1788. On a encore de lui des *sermons* et plusieurs écrits de controverse, dirigés la plupart contre les méthodistes, et des Poésies diverses.

FRÉGOSE, FULGOSE, ou CAMPO-FRÉGOSE, nom d'une illustre famille génoise, d'origine plébéienne, qui s'éleva dans le xiv<sup>e</sup> siècle au-dessus de la noblesse, et fournit plusieurs doges à la république. Les membres les plus remarquables de cette famille sont :

FRÉGOSE (PAUL), cardinal, archevêque de Gènes, sa patrie, doge en 1462 : il perdit cette place quelque temps après, la recouvra en 1463, et l'occupait encore deux fois. Il mourut à Rome en 1498.

FRÉGOSE (BAPTISTE), neveu du précédent, né à Gènes vers l'an 1440, fut élu doge en 1478. Il ne conserva que très-peu de temps cette dignité. La hauteur de son caractère et la sévérité de son gouvernement le firent déposer la même année. Il fut exilé à Trégui; mais nous ignorons quand il mourut. Il égaya sa retraite par la lecture et le travail. On doit à sa plume un ouvrage italien en 9 livres, mais qui n'a paru qu'en latin, Milan, 1509, in-folio, de la traduction de Camille Ghilini, sur les *actions mémorables*, dans le goût de Valère Maxime. Les meilleures éditions de ce traité, souvent réimprimé, sont celles de Juste Gailard, avocat au parlement de Paris, qui y a fait des additions, des corrections, et l'a orné d'une préface. La *Vie du pape Martin V*; un *Traité latin sur les femmes savantes*; un autre en italien *contre l'amour*, Milan, 1496, in-4°; traduit en français, 1581, in-4°; l'original et la version sont également rares.

FRÉGOSE (FRÉDÉRIC), né à Gènes en 1480, de la même famille que les précédents, fut archevêque et cardinal de Salerne. Il défendit la côte de Gènes contre Cortogoli, corsaire de Barbarie, qui la ravageait. Il surprit ce pirate dans le port de Biserte, passa à Tunis, et à l'île de Cerbes, et revint à Gènes chargé de gloire et de butin. Les Espagnols ayant surpris Gènes en 1522, Frédéric chercha un asile en France. François I<sup>er</sup> le reçut avec distinction, et lui donna l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. De retour en Italie, il fut fait cardinal et évêque d'Eugubio, où il mourut en 1541. La langue

grecque et l'hébraïque lui étaient familières. Son savoir était soutenu par les vertus épiscopales. On a de lui un *Traité de l'oraison*, en italien, Venise, 1542, in-8°.

FREISLEBEN (CHRISTOPHE-HENRI), jurisconsulte allemand, conseiller caméral du duché de Saxe-Gotha et des mines d'Altenbourg, mort vers l'an 1733, a laissé plusieurs ouvrages fort utiles pour l'étude du droit : *Corpus juris civilis academicum*, Altenbourg, 1721, in-4°, très-souvent réimprimé. La dernière édition est de 1789. *Corpus juris canonici academicum*, 1778, in-4°. La dernière édition est de Bâle, 1775 ; *Schutzius illustratus sive compendium juris Schutziio Lauterbachianum ex complurium celeberrimorum jurisconsultorum scriptis ac notis illustratum*, Altenbourg, 1734, 2 vol. in-4°, compilation fort bien faite, destinée à expliquer l'abrégé fait par Schutz du *Collegium juris*, de Lauterbach. Une traduction allemande de l'*Homme de cour* de Balt. Gracian, et quelques *opuscules* moins importants.

FREMIOT. Voyez CHANTAL.

FREMIOT (ANDRÉ), archevêque de Bourges, né à Dijon en 1573, d'une famille noble et féconde en personnes de mérite, fut chargé d'affaires importantes sous Henri IV et Louis XIII, et s'en acquitta en homme intelligent. On a de lui un *Discours des marques de l'Eglise* contre les hérésies, 1610, in-8°, et d'autres ouvrages. Ce prélat estimable mourut à Paris le 13 mai 1641.

FREMONT (dom CHARLES), religieux et réformateur de l'abbaye de Grammont, naquit à Tours en 1610. Dès qu'il eut pris l'habit, à l'âge de 18 ans, il ne tarda pas à s'apercevoir du relâchement qui régnait dans la discipline de l'abbaye ; il n'en fit pas moins son noviciat avec une exactitude exemplaire, et redoubla de ferveur et de zèle pour ses devoirs. Lorsqu'il eut fait sa profession, son abbé le nomma prieur de l'abbaye. Dom Frémont s'efforça, par son exemple et ses discours, d'établir parmi ses confrères plus de régularité ; ne pouvant y parvenir, il demanda et obtint la permission d'aller à Paris terminer ses études dans le collège que l'ordre y avait près de l'université. Ayant été présenté au cardinal de Richelieu, il lui fit agréer un plan de réforme qu'il avait dressé. Nommé par le ministre, prieur d'Epoisse, près de Dijon, dom Frémont, aidé de son confrère dom Joseph Baboul, y jeta les premiers fondements de sa réforme. Pour ne pas paraître affecter la singularité, il se contenta de remettre en vigueur dans sa communauté la règle telle que le pape Innocent IV l'avait mitigée. Le prieuré de Thiers en Auvergne, lieu de la naissance de saint Etienne, instituteur de l'ordre, prit aussi la réforme, ainsi que six ou sept autres monastères, mais sans se soustraire à la juridiction de l'abbé de Grammont. Dom Frémont gouverna pendant 50 ans le prieuré de Thiers, et y mourut saintement en 1689, âgé de 79 ans. On connaît de ce religieux : *La Vie, la Mort et les Miracles de saint Etienne, confesseur, et fondateur de l'ordre de Grammont*, dit vulgaire-

ment des *Bons-Hommes*, Dijon, 1647, in-8°. On trouve à la suite de cet ouvrage *La Vie du bienheureux Hugues de Lacerta, disciple de saint Etienne*. Il a composé en outre plusieurs *OEuvres de piété* à l'usage de ses confrères.

FRERET (NICOLAS), secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres, né à Paris le 15 février 1688, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat par complaisance pour sa famille. La nature ne lui avait donné aucun goût pour le barreau, et par conséquent presque point de talent ; il le quitta pour se livrer à l'histoire et à la chronologie, ses premières passions. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes dès l'âge de 25 ans. Il signala son entrée par un *Discours sur l'origine des Français*, rempli de propos indiscrets sur l'affaire des princes avec le régent, qui le fit renfermer à la Bastille. Bayle fut presque le seul auteur qu'on lui donna pour égayer sa prison ; il le lut tant de fois, qu'il le savait presque par cœur. Les erreurs de ce fameux sceptique s'inculquèrent dès lors dans son esprit. On ne s'en aperçoit que trop, lorsqu'on jette les yeux sur ses *Lettres de Thrasybule à Leucippe*, où l'on trouve le triste athéisme réduit en principes, quoique adroitement enveloppé ; et sur l'*Examen des apologistes du christianisme*, 1767, in-8° : ouvrage posthume, non moins répréhensible que le précédent, mais qui n'est pas de lui. L'abbé Bergier l'a réfuté victorieusement par son ouvrage intitulé *Certitude des preuves du christianisme*. Fréret ayant obtenu sa liberté, s'adonna entièrement à ses anciennes études. On lui doit : plusieurs *mémoires*, pleins d'érudition et de discussions épineuses. Ils sont répandus dans les différents volumes de la collection académique des belles-lettres. Ceux dans lesquels il essaie d'éclaircir la chronologie lydienne et la chinoise ont été d'abord recherchés ; mais l'on s'est convaincu depuis, que ces fabuleuses histoires n'avaient rien gagné aux travaux de ce savant, beaucoup plus crédule en matière de vieilles annales, qu'en matière de religion. La *préface*, les *notes*, et une partie de la *traduction* du roman espagnol, intitulé *Tyran le Blanc*, 2 vol. in-12 ; *Défense de la chronologie contre le système de Newton*, Paris, 1758, in-4° ; quelques ouvrages frivoles, qui n'amuseront jamais les lecteurs sages. Fréret avait une vaste littérature. Il connaissait l'intrigue de presque toutes les pièces des différents théâtres de l'Europe. Sa mémoire était immense. Il écrivait avec netteté et avec ordre, mais il avait du penchant pour les opinions singulières ; ses *Lettres de Thrasybule* annoncent, au jugement d'un critique judicieux, « un esprit dur et un cœur corrompu. » L'auteur du *Dictionnaire philosophique* s'est souvent paré de l'érudition de Fréret, et n'en a pas fait un meilleur usage. Il mourut en 1749. Ses *OEuvres complètes* ont été recueillies et publiées par Septchènes, en 20 vol. in-12, Paris, 1766 ; mais cette édition est extrêmement incomplète et défectueuse ; l'auteur n'a fait usage d'aucun des manuscrits de Fréret, qui étaient alors entre les mains de Sainte-Croix, et dont plusieurs sont

restés inédits. On fait assez de cas de ses *mémoires* sur les cultes de plusieurs dieux du paganisme, sur l'*Année persane*; de son *traité sur l'origine des Grecs*, et de son *traité sur les Antiquités de Babylone*.

FRESTON (ANTOINE), ministre anglican, dont le nom de famille était *Brettingham*, qu'il changea pour plaire à un oncle maternel qui lui laissa sa fortune, obtint diverses cures et devint doyen de Stonehouse. Il mourut le 25 décembre 1819, laissant : des *Poésies diverses*, 1787, in-8°; *Discours sur les lois*, 1792, in-4°; *Adresse au peuple d'Angleterre*, 1796, in-8°, sans nom d'auteur; *Collection de preuves qui rendent évidente la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 1807, in-8°; *Sermons sur les points les plus importants du christianisme, et sur les divers sujets accessoires*, 1809, in-8°.

FREVIER (CHARLES-JOSEPH), né à Rouen le 11 novembre 1689, entra fort jeune dans la société des jésuites, et se livra à l'enseignement. Il vivait encore en 1770, après la suppression de son ordre : il paraît qu'il survécut peu à cette époque. Il est connu par le différend littéraire qu'il eut avec ses confrères les journalistes de Trévoux. Le P. Widenhoffer, jésuite allemand, passant par Malines, remarqua dans la bibliothèque des jésuites de cette ville un manuscrit de Bellarmin, qui contenait une dissertation sur la Vulgate; il en fit un précis; mais trouvant ensuite plus à propos de faire imprimer le manuscrit lui-même, il en obtint une copie collationnée du P. Holvoët, bibliothécaire du collège de Malines, et il le publia sous ce titre : *Apographus ex manuscripto autographo venerabilis Dei servi Roberti Bellarmini e societate Jesu, S. R. E. cardinalis, de editione Vulgata, quo sensu a concilio tridentino definitum sit, ut ea pro authentica haberetur*. Le Père Berthier, en rendant compte de cet écrit dans son *Journal de Trévoux*, établit que le sentiment de Bellarmin et même du cardinal Pallavicin était que le concile de Trente, en déclarant la Vulgate authentique, avait voulu dire qu'elle était exempte de toute erreur en matière de foi et de mœurs, et qu'elle seule devait être en usage dans les églises et les écoles, mais qu'il n'avait pas prétendu qu'il ne s'y trouvait pas de fautes. Le P. Frévier s'éleva contre cette opinion, qu'il trouvait dangereuse, dans un livre qu'il publia sous ce titre : *La Vulgate authentique, authentique dans tout son texte, plus authentique que le texte hébreu, que le texte grec, qui nous restent; théologie de Bellarmin, son apologie contre l'écrit annoncé dans le Journal de Trévoux, article 85, juillet 1750*, Rome, 1753, in-12. Il y soutient que la Vulgate est le seul texte pur, et que ni le texte hébreu ni le grec n'ont cet avantage, et que c'est ainsi qu'a voulu l'établir le concile de Trente. Quant à l'opinion de Bellarmin et du cardinal Pallavicin, il prouve, d'après des passages tirés de leurs écrits, que leur sentiment était le même que le sien, et que le manuscrit trouvé à Malines ne peut prouver le contraire, étant une

DICT. DE BIOGRAPHIE RELIG. II.

pièce sans conséquence, un mémorial où Bellarmin, jeune encore, aurait reçu le résultat de ses lectures, et qu'il aurait ensuite jeté comme un écrit indigne de lui. Mais c'était moins pour combattre le P. Berthier que Frévier avait composé ce livre, que pour ne pas laisser croire que les Ecritures saintes pouvaient être exposées à un soupçon de corruption.

FRICK (ÉLIE), théologien luthérien, né à Ulm en 1673, fut pasteur et assesseur du consistoire dans cette ville, premier bibliothécaire et professeur de théologie, et y mourut le 7 février 1751. On a de lui : une traduction allemande de l'*Histoire du luthéranisme*, par Louis de Seckendorf, Leipzig, 1714, in-4°; *Schediasma de cura veterum circa hæreses e Scriptura sacra et antiquissimorum patrum monumentis collectum, ac adjuncta oratione de catechisatione veteris et recentioris Ecclesiæ*, Ulm, 3<sup>e</sup> édition, 1756, in-4°, avec une notice biographique sur l'auteur par Albert Frick, son neveu; *Description de l'église cathédrale d'Ulm*, ibid., 1718, 1731, in-4°, en allemand ainsi que l'ouvrage suivant : *Ordonnances ecclésiastiques d'Ulm*, ibid., 1747, in-4°. — Jean FRICK, frère du précédent, né le 30 décembre 1670, à Ulm, où il professa la théologie après avoir professé la philosophie à Leipzig, fut aussi premier bibliothécaire, et mourut le 2 mars 1739, laissant de nombreux ouvrages latins ou allemands, parmi lesquels nous citerons : *Pensées philosophiques et théologiques sur la comète*, Ulm, 1681, in-4°, en allemand, où l'auteur s'attache à prouver que l'apparition de ces phénomènes est un signe de la colère céleste; *Epistolica diatribe de fide Lutheranorum in romanam Ecclesiam minime prona*, Ulm, 1709, in-4°; *De fide Constantini Magni dissertatio*, Ulm, 1713, in-4°; *Inclementia Clementis XI examinata*, Ulm, 1714, in-4°. A cet ouvrage dont l'auteur blâme la sévérité avec laquelle le pape avait condamné les *Méditations* du P. Quesnel sur le Nouveau Testament, le P. Ch. Léopold, jésuite d'Augsbourg, répondit pour justifier la condamnation. Frick lui répliqua par l'écrit suivant : *Zozimus in Clemente XI, redivivus, sive duæ dissertationes*, etc., ibid., 1719, in-4°; *De cura Ecclesiæ veteris circa canonem sacræ Scripturæ*, ibid., 1728, in-4°, ouvrage qui se ressent des erreurs de l'auteur.

FRIES (JEAN), en latin *Frisius*, théologien et littérateur, né l'an 1505 à G. yffensée dans le canton de Zurich, fut mis à la tête du collège de Zurich, qu'il dirigea avec distinction, et mourut dans cette ville en 1565. Nous citerons de lui : des traductions, en allemand, du traité de Mathurin Cordier, *De corrupti sermonis emendatione*; et d'une partie des *Commentaires* de H. Bullinger sur les *Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean*; *Isagoges musicæ cui accesserunt omnia Horatii carminum genera*, 1554; des *Notes* sur les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile, Zurich, 1561, in-8°; *Dictionarium latino-germanicum locupletissimum*, dont la meilleure

édition est celle de Zurich, 1574, in-fol. — Son fils, Jean-Jacques FRIES, professa la philosophie et la théologie dans diverses académies de Suisse et d'Allemagne, et mourut de la peste en 1611, âgé d'environ 65 ans. On a de lui : *Bibliotheca philosophorum classicorum chronologica*, Zurich, 1592, in-4°, ouvrage utile, dit M. Weiss, mais qui reste encore à faire; *Bibliotheca Patrum minor ab anno Christi 50 ad annum 1140*, ibid., 1592, in-4°. On trouve ces deux ouvrages dans le tome II du *Chronicon chronicorum ecclesiastico-politicon*, de Jean Gruter.

FRIESE (MARTIN), théologien luthérien, né à Ripel en 1683, mort le 15 avril 1750, professa la théologie à l'université de Kiel, et publia un assez grand nombre d'écrits théologiques, en latin, à l'usage de ceux de sa communion. Nous citerons : *Fundamenta theologiae theticae*, Hambourg, 1724, in-8°; trois dissertations *De erroribus pictorum contra historiam sacram*, Copenhague, 1703-1705, in-4°; *Theologicae gentilis Cimbricæ purioris specimen I*, Kiel, 1723, in-4°. L'auteur y montre que les Cimbres croient à l'immortalité de l'âme et à la résurrection; *Demonstratio exegetica de nonnullis valde notatu dignis modis quibus Vetus Testamentum in Novo adlegatur*, etc., Hambourg, 1730, in-4°; *De usu et abusu graecorum in primis scriptorum in illustrandis Novi Testamenti vocabulis*, ibid., 1733, in-4°. Martin Friese avait en outre promis une nouvelle édition du *Cours de théologie*, de Jager, corrigée et augmentée par lui. — FRIESE (Christian-Théophile), président du consistoire luthérien de Varsovie, où il mourut en 1745, à 78 ans, s'est fait connaître par une *Histoire du royaume de Pologne*, en allemand, Breslau, 1786, 3 tomes en 2 vol. in-8°.

FRIIS (ANDRÉ), né en Fionie, fut revêtu de plusieurs dignités ecclésiastiques, devint, en 1503, syndic de l'université de Copenhague, dont il avait été un des premiers professeurs, et mourut en 1526, laissant deux ouvrages curieux : *Missale Hafniense, continens calendarium ecclesiasticum, exorcismum salis, exorcismum aquæ, missam, collecta*, etc., Copenhague, 1710; *Diurnale horarum canonicarum de tempore et de sanctis, ad usum Raskildensis ecclesiae, Parisiis impressum, juxta correctionem atque emendationem vener. viri magistri Andr. Friis, cantoris ecclesiae hafniensis, additis quibusdam variis lectionibus et orationibus per honor. virum magistrum Christiernum Petri Lundensis ecclesiae canonicum*, 1511.

FRISCHE (dom JACQUES DU), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Séz en 1640, donna, en 1686 et 1690, avec D. Nicolas Le Nourry, une nouvelle édition de *saint Ambroise*, accompagnée de savantes notes, en 2 vol. in-fol. On lui doit aussi la *Vie de saint Augustin*, qui se trouve à la tête des œuvres de ce saint docteur; il y travailla avec dom Vaillant sur les mémoires de l'abbé Tillemont. Dom Frisene travaillait à une nouvelle édition de saint Grégoire de Nazianze, lorsqu'il mourut à Paris en 1693,

avec la réputation d'un savant vertueux. Pinsson, avocat au parlement, a fait l'éloge de dom Frische dans une lettre imprimée en 1694.

FRISCHMUTH (JEAN), né en 1619 à Wertheim, dans la Franconie, fut recteur, puis professeur de langues à Iéna, où il mourut en 1687. On a de lui : des *explications* de plusieurs endroits difficiles de l'Écriture sainte, dont quelques-unes sont assez heureuses; plus de 60 *dissertations* n-4°, *philologiques et théologiques*, sur des sujets curieux, pleines d'érudition.

FRITZ (CHARLES-MAXIMILIEN), né le 7 octobre 1758 à Strasbourg, fut nommé en 1788 agrégé au collège Guillaume, puis, en 1793, pasteur à Barr. Il avait à peine commencé à remplir ce dernier emploi, que la persécution l'obligea à fuir dans les montagnes. Découvert avec plusieurs autres fugitifs, il fut entraîné dans les prisons. Mais bientôt la tranquillité ayant été rétablie, Fritz retourna à ses fonctions, auxquelles il joignit celles de prédicateur et de maître d'école. En 1802, il fut nommé prédicateur à l'église neuve de Strasbourg, et en 1807, professeur de théologie au séminaire protestant. Il obtint le même emploi à la faculté de théologie, lors de son rétablissement en 1819. Il était en outre gymnasiarque et inspecteur ecclésiastique. Fritz mourut à Strasbourg, le 14 janvier 1821, laissant : *Tentamen paedagogicum*, 1782; *Animadversiones ad nonnulla Voltarii circa religionis christianæ origines, asserta*, 1786; *Discours prononcé aux funérailles de Jean-Laurent Blessig*, 1816, in-8°; *Vie de Jean-Laurent Blessig*, Strasbourg, 1818, in-8°, fig. Ces deux derniers ouvrages sont écrits en allemand.

FRIZON (PIERRE), du diocèse de Reims, d'abord jésuite, ensuite grand-maître du collège de Navarre, et docteur de Sorbonne, mort en 1651, laissa : une histoire des cardinaux français, sous le titre de *Gallia purpurata*, 1638, in-fol., ouvrage très-estimé d'abord, mais qui perdit quelque chose de son crédit, lorsque Baluze en eut dévoilé les bévues dans son *Anti-Frizonius*; une *édition de la Bible de Louvain*, avec les moyens de discerner les Bibles françaises catholiques d'avec les hérétiques, 1621, in-fol. — Il ne faut pas le confondre avec Nicolas FRIZON, jésuite lorrain, mort au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, après avoir publié : *La Vie du cardinal Bellarmine*, Nancy, 1708, in-4°; *La Vie du vénérable Jean Berchmans*, Nancy, 1706, in-8°; *Abrégé des méditations du Père Louis du Pont*, Châlons, 1712. Cet abrégé est très-bien fait; on en a donné une nouvelle édition en 1786, à Paris, chez Nyon, 4 vol. in-12.

FROES (LOUIS), jésuite et missionnaire, né l'an 1523 à Beja en Portugal, se rendit aux Indes, en 1548 avec le P. Bargeo. Il s'appliquait à perfectionner ses études au collège que la société possédait à Goa, lorsqu'il fut envoyé, pour les travaux de la mission, à Malacca. Plus tard, après avoir été ordonné prêtre, il partit pour le Japon,

et il parvint dans ce pays en 1563 avec un de ses confrères. Les bonzes de Méaco, capitale de l'empire, jaloux de la confiance que le monarque lui témoignait, réussirent à le faire envoyer dans la ville de Sacay, où il continua ses travaux apostoliques et convertit beaucoup d'idolâtres. Il obtint, en 1569, de revenir à Méaco, et il se fit à convertir l'empereur japonais, Nabunanga, à la vérité chrétienne, lorsque ce monarque fut assassiné. Taycosama, qui lui succéda persécuta cruellement les chrétiens, et le P. Froës eut sans doute subi le dernier supplice, si une maladie ne l'avait enlevé à Nangasaki, le 8 juillet 1597. On a de ce zélé missionnaire : un grand nombre de *Lettres*, écrites à ses supérieurs et à ses confrères d'Europe, traduites en latin et en italien, et imprimées successivement, de 1555 à 1595, à Evora, Rome et Venise. On les a recueillies dans le livre intitulé : *Cartas do Japon e China*. C'est par ces lettres que l'Europe a eu les premières notions de la terre du léço et de ses habitants; *Relation*, en portugais, de l'ambassade du roi de Chine à Taycosama, empereur du Japon, dans l'année 1596, et des grands événements qui eurent lieu avant cette ambassade; trad. en italien par le P. Mercati, Rome, 1599, in-8°; *Historica relatio de gloriosa morte xxvi crucifixorum pro Christo in Japonia die 5 februarii anni 1597 sub Taycosama rege*, Mayence, 1599, in-8°; trad. en italien, par le P. Spitali, Rome, 1599; en français, par le Père Bordes, Paris, 1604, in-4°; *Historia do Japon*, en trois parties. Ce grand ouvrage, aussi recommandable par le style que par les notices exactes et curieuses qu'il contient, ne paraît pas avoir été imprimé.

**FROIDMONT** ou **FROMONT** (LIBERT), *Fromondus*, né à Hackoër, village du pays de Liège, en 1587, docteur, interprète royal de l'Écriture sainte à Louvain, mourut doyen de la collégiale de Saint-Pierre de cette ville en 1653. Descartes et Jansénius étaient ses amis; il publia l'*Augustinus* du dernier avec Henri Calénius, chanoine et ensuite archidiacre de Malines, et évêque de Ruremonde : service dont on doit leur savoir peu de gré, quand on réfléchit aux troubles que ce livre a fait naître. *Voy. CALÉNIUS* et *JANSÉNIUS*. On a de Froidmont : un *Commentaire latin sur les Épîtres de saint Paul*, 2 tomes in-folio, 1670. C'est proprement un abrégé de celui d'Estius. Des *Commentaires sur le Cantique des cantiques et sur l'Apocalypse*, peu utiles, et qui se ressentent des erreurs qu'il avait adoptées; *Vincentii lenis theriaca* contre les Pères Petau et Deschamps, jésuites. Ce dernier ouvrage est polémique. On a encore de lui, dans le même genre, avec des titres bizarres et ridicules : la *Lampe de saint Augustin*; les *Mouchettes de la Lampe*; *Colloques en rimes entre saint Augustin et saint Ambroise*; ces écrits sont en latin.

**FROISSARD DE BROISSIA** (CHARLES), neveu de Jean-Ignace de Broissia, abbé de Charlien et chanoine de Besançon, qui fut un des bienfaiteurs de son pays, et fonda en 1689

la maison des orphelins de Dôle, se fit jésuite, et fut envoyé dans les missions de la Chine par ses supérieurs. Il y forma dix nouveaux établissements de néophytes, qu'il soutint et dirigea plusieurs années, aidé des secours que lui envoyait son frère le marquis de Broissia, et mourut le 18 septembre 1704, à deux journées de Pékin. Il s'était livré avec beaucoup de succès à l'étude des livres chinois. Le P. d'Entrecolles écrivit à son sujet une *Lettre* très-intéressante au marquis de Broissia. Elle se trouve dans le tome XVIII du *Recueil des lettres édifiantes*, édit. on de Querbeuf. — On a du chevalier de Broissia, de la même famille : *Traité de la pauvreté des chevaliers de Malte*, Besançon, 1726, in-4°, trad. de l'italien du P. Caravita, prieur de Lombardie.

**FROMAGE** (PIERRE), né à Laon le 12 mai 1678, entra chez les jésuites de Nancy en 1693, et, après avoir reçu la prêtrise, fut envoyé dans les missions de l'Orient. L'Égypte et la Syrie furent le théâtre de ses prédications ferventes, et il mourut le 10 décembre 1740, dans cette dernière contrée. Il avait fait des traductions, en langue arabe, de divers ouvrages de piété, et il établit une imprimerie arabe au monastère de Saint-Jean-Baptiste, dit Chovair, dans la montagne des Druzes, faisant venir à grands frais, de Rome, des ouvriers, des presses et des caractères. *Le Guide du chrétien*, la *Dévotion à la sainte Vierge*, la *Vie de saint François de Sales*, l'*Introduction*, par ce saint, à la *vie dévote*, les *Exercices spirituels*, de saint Ignace, etc., tels étaient les livres de piété instructive et solide, que le P. Fromage s'attachait à propager, pour répandre chez les peuples de l'Orient le goût et la pratique des vérités de la foi chrétienne.

**FROMAGEAU** (GERMAIN), parisien, docteur de Sorbonne, succéda à Delamet dans la décision des cas de conscience. Son désintéressement le porta à refuser tous les bénéfices, et sa charité à accepter l'emploi héroïque d'assister ceux qui sont condamnés au dernier supplice. Il l'exerça longtemps avec beaucoup de zèle. Il mourut en Sorbonne l'an 1705, laissant grand nombre de *décisions* de cas de conscience, recueillies avec celles de son prédécesseur en 2 vol. in-fol., Paris, 1733.

**FROMAGEOT** (JEAN-BAPTISTE), avocat au parlement de Dijon, et professeur en droit à l'université de cette ville, naquit le 10 septembre 1724, et mourut à Besançon le 14 août 1753. Il eut plusieurs querelles avec le président Bouhier. On lui doit les *Lois ecclésiastiques tirées des seuls livres saints*, 1753, in-12, et plusieurs *dissertations* sur différents sujets de jurisprudence.

**FROMENT** (ANTOINE), ministre protestant, né à Tries près de Grenoble en 1509, fut l'un des premiers disciples de Farel, qui le chargea de propager les nouvelles erreurs à Genève. Après une première tentative, il fut obligé de s'enfuir de cette ville en 1533. Il y revint l'année suivante avec Farel et Viret, à qui son concours fut très-utile, et en

1837 il fut nommé pasteur de l'église de Saint-Gervais. En 1553, il renonça au ministère, fut reçu notaire, et devint en 1559 membre du conseil des Deux-Cents. Il écrivit d'abord un volume intitulé : *Deux pièces préparatoires aux histoires et actes de Genève*, 1554, in-8°, il laissa en manuscrit des *Sermons*, un *Sommaire des chroniques de Bonnard*, et des *Mémoires pour servir à l'histoire de la réformation*. Ces manuscrits se conservaient à la bibliothèque de Genève.

FROMENTIERES (JEAN-LOUIS DE), évêque d'Aire, naquit en 1632 à Saint-Denis de Gastines dans le Bas-Maine. Il prêcha l'avent devant Louis XIV en 1672, le carême en 1680, et toujours avec succès. Elève du Père Senaut, de l'Oratoire, il imita comme lui dans ses *Sermons* de l'élévation et de la solidité. Quoiqu'il eût défendu, en mourant, de les imprimer, on les publia en 1684, 6 vol. in-12. Cet orateur, plus attentif au fond des choses qu'à la forme, néglige quelquefois l'harmonie, l'élégance et la pureté du langage. Il mourut en 1684, extrêmement regretté de son diocèse, malgré les réformes qu'il y avait introduites.

FROMONT. Voy. FROIDMONT.

FRONTEAU (JEAN), chanoine régulier génois, et chancelier de l'université de Paris, naquit à Angers en 1614, enseigna la philosophie et la théologie, s'attacha pendant quelque temps au parti des anti-constitutionnaires, et fut exilé dans un prieuré de l'Anjou. Ayant quitté l'esprit de parti, il revint à Paris et fut fait curé de la paroisse de Sainte-Madeleine à Montargis, où il mourut dix jours après sa prise de possession en 1662. On a de lui divers ouvrages : *De diebus festis*, in-fol., dans le *Kalendarium romanum*, 1652, in-8°; *Antitheses Augustini et Calvini*, 1651, in-16; *Epistola de origine parochiarum, de jure episcoporum, de priscorum christianorum moribus, de signo crucis*. Annotata in romanum *Kalendarium*, etc. La meilleure édition est celle de Vérone, 1736, in-8°. Des *Dissertations* pour prouver que l'imitation de Jésus-Christ est de Thomas à Kempis, et non pas de Gerson ni de Gersen (Voy. AMONT). Une édition des *Œuvres d'Ives de Chartres*, Paris, 1647, in-fol., accompagnée de remarques savantes et judicieuses, et d'une *Vie* de ce pieux docteur. Le P. Fronteau possédait neuf langues; ce fut lui qui dressa la belle bibliothèque de Sainte-Geneviève. Sa piété était aussi solide qu'affectueuse, et ne lui permit pas de rester longtemps dans un parti qui n'en avait que les dehors, et qui dans le dedans nourrissait l'orgueil de la rébellion contre l'Église. L'*Eloge du P. Fronteau* a été fait en latin par le P. Lallemand, chancelier de Sainte-Geneviève, Paris, 1663, in-4°.

FRODIEP (JUST-FRÉDÉRIC), ministre protestant et savant orientaliste d'Allemagne, né en 1745 à Lubeck, y fit d'excellentes études qu'il perfectionna ensuite à Leipzig. Il fut reçu maître en philosophie dans l'université de cette ville, en 1767, et bachelier en théologie l'année suivante. Nommé pré-

dicateur du temple dans la même université, il se fit dans cette carrière évangélique une réputation brillante, et bientôt il obtint, encore dans la même université, la place de professeur extraordinaire de théologie; mais il occupa très-peu de temps cette chaire qu'il échangea successivement contre celle de théologie à Augsbourg, en 1771, et contre celle des langues orientales à l'université d'Erfurth. En 1792, Frodiep fut destitué : alors il se retira à Wetzlar où il fut nommé prédicateur en 1796. Il avait publié un grand nombre d'ouvrages sur la philosophie sacrée et la littérature orientale, lorsqu'il mourut dans cette ville en 1800. Ses productions les plus importantes sont : *De utilitate lingue arabice in defendendis nonnullis locis S. Scripturae specimen primum*, Leipzig, 1767, in-4°; *Corani caput primum et secundi prioris versus arabice et latine, cum animadversionibus historicis et philologicis*, 1768, in-8°; *Arabische bibliotek*, Leipzig, in-8°; *Dissertatio inauguralis de nova ratione conjungendi theologiam dogmaticam cum theologia morali*, Helmstadt, 1772, in-4°; *Bibliothèque des connaissances théologiques*, en allemand, premier vol. Lemgo, 1771-1773, deuxième vol. ibid., 1774-1778. La liste complète de ses ouvrages se trouve dans le Dictionnaire de Meusel. — FRODIEP (Amélie - Henriette-Sophie), femme du précédent, née à Rostock en 1762, morte à Gotha en 1784, à l'âge de 22 ans, traduit en langue allemande les deux ouvrages suivants : la *Nouvelle Clémentine*, ou *Lettres de Henriette de Berville de Léonard Weimar*, 1782, in-8°; *Correspondance de Rollin avec le roi de Prusse*, Gotha, 1783, in-8°. Elle avait aussi composé *Amélie de Nordheim* ou la *Mort prématurée*, 1783, 2 vol. in-8°.

FROSSARD (BENJAMIN-SIGISMOND), professeur de théologie protestante, né en 1754 à Nyon, dans le canton de Vaud, exerça d'abord le ministère de pasteur protestant à Lyon; mais la révolution le jeta hors de cette carrière, et il ne reprit ses fonctions ecclésiastiques qu'en 1802. Il fut alors envoyé à Montauban, et quand on forma dans cette ville une faculté de théologie protestante, il en fut nommé doyen et professeur de morale et d'éloquence de la chaire. Il était un des grands promoteurs de l'affranchissement des nègres. Il est mort au mois de janvier 1830. On a de lui une traduction complète et estimée des *Sermons de Hugh Blair*, 5 vol. in-8°, et d'un livre de Wilberforce intitulé : *le Christianisme des gens du monde mis en opposition avec le véritable christianisme*, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. En 1789, il avait publié : *La traite des nègres portée au tribunal de la raison, de la politique et de la religion*, avec planches, Paris, 2 vol. in-8°.

FROVA (JOSEPH), savant piémontais du XVIII<sup>e</sup> siècle, chanoine régulier de Saint-André de Verceil, historiographe de sa congrégation, professa d'abord la théologie à Rome, et se fixa ensuite à Verceil, où il s'occupa surtout de la recherche des monu-

ments ecclésiastiques du moyen âge relatifs à sa patrie. Il prit une grande part aux discussions qui s'agitèrent de son temps sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et publia, en outre, les deux ouvrages suivants : *De sacris imaginibus*, Venise, 1750, in-12; *Vita et gesta Gualæ Bicchieri cardinalis, collecta a Philadelpho Libyco*, Milan, 1767, in-8°.

FRUCTUEUX (saint), évêque de Tarragone, souffrit le martyre en 259, par ordre d'Emilien, gouverneur de cette ville.

FRUCTUEUX (saint), archevêque de Brague au vi<sup>e</sup> siècle, se retira dans une solitude et bâtit un monastère qu'il nomma *Complutum*, parce qu'il le consacra à Dieu, sous l'invocation des saints Justin et Pasteur, martyrs de Complute, aujourd'hui Alcalá de Hénarez, dans la Castille. Malgré l'amour qu'il avait pour la retraite, ses vertus l'élevèrent à l'épiscopat. On l'ordonna d'abord évêque de Dume, et en 636, le x<sup>e</sup> concile de Tolède le plaça sur le siège archiepiscopal de Brague. Il mourut en 665, après avoir édifié le monde et comme évêque et comme religieux. Ses reliques sont à Compostelle. On a encore deux règles, dont il est l'auteur. La première est dite de *Complute*, parce qu'elle était particulière à l'abbaye de ce nom. La seconde, appelée *Règle commune*, s'observait dans les autres communautés d'hommes et de femmes, dont il était fondateur. Sa *Vie*, écrite par un auteur contemporain, se trouve dans Bollandus, Mabillon et Bulteau.

FRUMENCE (saint), apôtre de l'Ethiopie, était tyrien. Etant allé dans l'Ethiopie avec Edesse son frère, et Mérope, marchand et philosophe de Tyr, les deux frères plurent tellement par leur sagesse et leur science au roi, qu'il en fit ses favoris; il fit Edesse son échanson, et Frumence son trésorier. Frumence se servit de son crédit pour établir la religion chrétienne dans l'Ethiopie, dont il fut ordonné évêque l'an 331, par saint Athanase. Le christianisme fit de grands progrès par son moyen dans ce vaste empire. Ces peuples reconnaissent qu'ils sont principalement redevables à saint Frumence de leur conversion au christianisme. Ils tombèrent depuis dans l'hérésie d'Eutychès, et encore aujourd'hui ils ne reconnaissent qu'une nature en Jésus-Christ. Dans le xvi<sup>e</sup> siècle leur roi envoya une ambassade au pape Clément VII. Il se forma des missions dans leur pays. Grégoire XIII leur envoya des jésuites: les succès répondirent d'abord à leurs travaux, mais ne se soutinrent pas: ces missionnaires furent martyrisés en 1670.

FUESI (PIE), dominicain, né en 1703 à Comaron en Hongrie, de parents protestants, embrassa la religion catholique et entra dans l'ordre des dominicains. Il mourut à Vaitzen en 1769. On a de lui : *Otia poetica*, Vienne, 1744; *Tribunale confessoriorum et ordinandorum Martini Wigardt in breve compendium collectum*, 1745; *Fasciculus biblicus*, Bude, 1746; *Vie de saint Vincent Ferrier*, en hon-

grois, Oedenbourg, 1749; *Catonis moralia disticha, ad hungaricos versus magna elegantia redacta*, plusieurs fois réimprimés, dernière édition, Bude, 1772.

FUESSLI (JEAN-CONRAD), né en 1704 à Weizlar, où son père, originaire de Zurich, était pasteur, fut ministre à Veltheim, village du canton de Zurich, en 1744, et mourut en 1775. On a de lui : *Thesaurus scriptorum historiae helveticae*, Zurich, 1735, in-fol.; une édition de l'*Histoire helvétique*, de Simler, en latin, avec la continuation jusqu'à son temps, Zurich, 1734; des *Mémoires pour servir à l'histoire de la réformation en Suisse*, en allemand, 1741 à 1753, 5 vol.; *Description géographique et politique de la Suisse*, Schaffhouse, 1770-72, 4 vol. in-8°; *Histoire de l'Eglise durant le moyen âge*, Leipzig, 1770-74, 3 vol. Fuessli, dans ses divers ouvrages, montre beaucoup trop de partialité contre les catholiques.

FUET (Louis), célèbre avocat au parlement de Paris, mort en 1739, âgé de plus de 50 ans, et auteur d'un *Traité estimé sur les matières bénéficiales*, 1723, in-4°. Rousseau de Lacombe l'a redonné sous le titre de *Jurisprudence canonique*, in-fol., 1771, après l'avoir rectifié et augmenté.

FUGGER (HULDRICH), né en 1528 à Augsbourg, d'une famille riche, fut d'abord camérier du pape Paul III, et se fit ensuite protestant. Il faisait des dépenses si considérables pour acquérir les manuscrits des auteurs anciens, que sa famille lui fit ôter l'administration de son bien. Il se retira à Heidelberg, où il mourut en 1584, à 56 ans. Il légua sa bibliothèque qui était très-belle, à l'électeur palatin. C'est le seul individu de cette famille célèbre qui ait abandonné la religion catholique. Il arriva même contre son intention qu'il rendit grand service à cette religion en destinant 1,000 florins pour une œuvre pieuse, et engageant ses parents à en faire autant; car cette somme, beaucoup accrue, servit ensuite à la fondation du magnifique collège de Saint-Sauveur à Augsbourg, un de ceux qui furent les plus utiles à l'Eglise catholique en Allemagne. Les jésuites l'occupaient encore après leur suppression, en 1791, et il en sortit une multitude d'ouvrages contre les erreurs et les faux docteurs du temps. On peut voir à ce sujet, *Origo collegii S. J. ad sanctum Salvatorem, A. V. Fuggerianæ pietatis monumentum*, Augsbourg, 1786, 1 vol. in-8°.

FUHRMANN (MATTHIAS), savant moine autrichien, de l'ordre de Saint-Paul, premier ermite, était définitif-général de la province d'Autriche, et mourut en 1773. Il a publié plusieurs ouvrages en allemand : *l'Autriche ancienne et moderne*, Vienne, 1754, 4 part. in-8°; *Vienne ancienne et moderne*, 1738, 2 part. in-8°; *Vie et miracles de Saint-Séverin, apôtre du Nordgau ou de l'Autriche*, 1746, in-8°; *Description historique de la ville et des faubourgs de Vienne*, 1766-67, 2 vol. in-8°; *Histoire générale, ecclésiastique et civile des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, depuis Auguste jusqu'à*

l'an 337 de J.-C., 1769, in-4°, fig.; *Historia sacra de baptismo Constantini Max. Aug. colloquiis familiaribus digesta*, Rome, 1743-47, 2 part. in-4°, fig., ouvrage plein d'érudition, mais dont la seconde partie est défigurée par de nombreuses fautes d'impression; *Dux viarum angelicus ad urbem Romam*, 1719, in-8°. Il a été traduit en allemand, la même année.

**FULBERT**, 54<sup>e</sup> évêque de Chartres en 1007, chancelier de France, suivant quelques-uns, avait été disciple de Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II. Il passa d'Italie en France, et fit des leçons de théologie dans les écoles de l'église de Chartres. Il mourut le 10 avril 1028, regardé comme le prélat de son temps qui connaissait le mieux l'ancienne discipline, et qui la faisait observer avec le plus d'exactitude. Ses œuvres ont été publiées en 1608, in-8°. On peut voir dans ses épîtres combien il était considéré de tous les princes de son temps. Elles sont d'ailleurs bien écrites, et surtout fort utiles pour l'histoire, la discipline et les usages de son siècle. Ses autres ouvrages sont des sermons, des hymnes, des proses; mais ce ne sont pas les plus précieuses parties de ses œuvres.

**FULGENCE** (saint), *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, né à Lepté dans la Bizaçène, province d'Afrique, en 467, ou bien en 463, de parents nobles, quitta le monde, où il aurait pu briller par ses talents, pour se renfermer dans un monastère. Il devint le père d'une grande communauté en 494, fut ordonné prêtre à Rome en 500. On le tra de sa solitude, pour l'élever sur le siège de Ruspe en Afrique, en 508. Son zèle contre l'arianisme déplut à Trasimond, roi des Vandales, qui l'exila en Sardaigne. Hildéric, successeur de ce prince barbare, le rappela en 523. Son peuple le reçut comme en triomphe. Pendant son exil il avait composé plusieurs ouvrages. Le P. Sirmond en a publié quelques-uns, Paris, 1684, in-4°: car nous n'avons pas tous ceux qui sont sortis de sa plume. Le principal de ceux qui nous restent est son *Traité de la prédestination et de la grâce*, en 3 livres. Il y défend avec zèle la doctrine de saint Augustin. Il mourut en 533, après avoir fait un bien infini en Afrique, par une science profonde, unie à une rare vertu.

**FULGOSE**. Voy. FRÉGOSE.

**FULGATTI** (JACQUES), jésuite italien, né en 1595, à Rome, mort dans la même ville en 1653, est auteur des ouvrages suivants: *Vita di Roberto Bellarmino cardinale*, Rome, 1624, in-4°, traduit en latin par Sylvestre Petra Sancta, Liège, 1626, in-4°, et en français par Pierre Morin, Paris, 1625, in-8°; *Compendio della vita di san Francesco Xaverio*, Rome, 1637, in-8°; *Vita di Bernardo Reatino*, Viterbe, 1744, in-8°; *Vita di P. Canisio*, Rome, 1649, in-8°; et une *Vie de sainte Elisabeth, reine de Portugal*, en latin.

**FULLER** (NICOLAS), né en 1557 à Southampton, fut successivement secrétaire de Robert Horn, évêque de Winchester, pasteur

de l'église d'Aldington, chanoine de Salisbury, et recteur de Waltham. Il mourut à Aldington en 1622. On a de lui: *Miscellanea theologica et sacra*, Londres, 1617, in-4°; un *Appendix* à cet ouvrage, Layde, 1622, in-8°. On y trouve beaucoup d'érudition. L'auteur possédait très-bien les langues orientales.

**FULLER** (THOMAS), historien anglais, né en 1608 à Aldwinckle, dans le comté de Northampton, fut ministre en différents endroits, chanoine de Salisbury, prédicateur à Londres. Le zèle qu'il montra pour Charles I<sup>er</sup> l'exposa à des tracasseries de la part de l'usurpateur, qui le dépouilla de ses emplois; il fut ensuite réintégré dans son canonicat de Salisbury, où il mourut le 16 août 1661. On lui doit: *Description de la Palestine et des régions adjacentes, et des choses mémorables y arrivées sous l'Ancien et le Nouveau Testament*, Londres, 1662, in-fol., en anglais. Il s'y montre habile critique. *Histoire de l'Eglise depuis Jésus-Christ jusqu'en 1648*, Londres, 1655, in-fol. On comprend qu'elle n'est pas exempte de préjugés, surtout quant aux derniers temps. *Histoire des croisades*, Cambridge, 1651, in-fol.; *Vies des hommes illustres de l'Angleterre*, 1662, in-fol., réimprimée en 1810, en 2 vol. in-4°, avec des notes explicatives; *De la vie des théologiens modernes*, 1651, in-4°; des sermons et des livres de controverse. Tout ce qu'il a écrit est en anglais.

**FULRADE**, abbé de Saint-Denis en France, archichapelain du roi Pepin, mort en 784, se distingua par sa piété, par ses talents et sa capacité dans les affaires et les négociations importantes dont il fut chargé. Il sut mériter la confiance des princes et des papes. Etienne II lui accorda divers privilèges pour son abbaye de Saint-Denis, où il logea lorsqu'il vint en France solliciter du secours auprès de Pepin, contre Astolfe. Voy. ETIENNE II.

**FUMEL** (JEAN-FÉLIX-HENRI DE), né à Toulouse en 1717, fit ses études à Saint-Sulpice et fut sacré évêque de Lodève en 1750: il illustra son épiscopat par les vertus et les œuvres que la religion inspire aux vrais ministres de Jésus-Christ. Il fut pendant trente ans le père et le consolateur de son peuple. Indépendamment des travaux propres de son ministère, auxquels il se livrait avec une activité incroyable, payer les dettes des pauvres, secourir des familles honteuses, étaient ses actes de bienfaisance de chaque jour. Les curés du diocèse trouvaient toujours chez lui des ressources pour leurs paroisses. L'église de la cathédrale, l'hôtel-Dieu, l'hôpital, ont été les objets de sa générosité. Il aimait surtout l'hôpital qu'il s'est appliqué à rendre utile et commode à force de dépenses, et qu'il a institué son héritier. Par le spectacle de ses vertus autant que par ses instructions, il a ramené à la religion catholique un grand nombre de calvinistes, et leur a assuré un état honnête, surtout aux enfants persécutés ou abandonnés de leurs parents (voyez-en un exemple touchant dans le Journal historique et littéraire, 15 juillet 1784, page 411). Il mourut le 2 janvier 1790,

au milieu des ruines de l'Eglise de France, et dans le pressentiment douloureux des scènes plus affreuses encore qui allaient s'ouvrir. Il n'a eu d'autre oraison funèbre que les sanglots des pauvres et les larmes de tous les catholiques de son diocèse. On a de lui deux *Instructions pastorales*, l'une du 21 novembre 1759, l'autre du 25 mars 1705, où il s'élève particulièrement contre les incrédules ; et le *Culte de l'amour divin, ou Dévotion au sacré cœur*.

FUNCK (CHRÉTIEN-LOUIS), théologien saxon, né le 21 mars 1751 dans le comté de Katzenellenbogen, aujourd'hui principauté de Nassau, fut d'abord destiné à la carrière du commerce. L'ayant quittée pour entrer dans celle de l'Eglise, il exerça les fonctions de pasteur en diverses paroisses ; il mourut le 21 mai 1834 à Bückebourg, où il les remplissait depuis 1805. Ses principaux ouvrages sont : *Moyens pour tous d'atteindre à ce qui constitue la nature et la grandeur de l'homme*, Leipzig, 1799 et 1800, 2 vol. L'université de Rinteln voulut récompenser cet écrit, en envoyant à l'auteur, en 1801, le diplôme de docteur en théologie ; *Essai d'anthropologie pratique*, Leipzig, 1803 ; *Quid officii sit publici doctoris Ecclesie christianæ in tractandis capitibus in quibus cum symbolis Ecclesie plane consentire ipsum sua religio et conscientia prohibere videntur*, Rinteln, 1801 ; *Matériaux pour toutes les parties de l'exercice des fonctions pastorales, avec une instruction pratique sur les moyens de les exercer conformément aux besoins de notre temps*, Leipzig, 1796-1805, 8 volumes, dont les sept premiers furent composés en société avec Rulmann, et le dernier est tout entier de lui.

FUNES (MARTIN), jésuite espagnol, né à Valladolid en 1560, mort à Colle près Florence en 1617, professa pendant huit années la théologie scolastique en Allemagne à l'académie de Gratz, et trois ans la théologie morale à Milan, avec beaucoup de succès. Il publia : *Disputatio de Deo uno, et de vitiis et peccatis*, Gratz, 1589 ; *Speculum morale prac-*

*ticum*, Constance, 1598, Cologne, 1610 ; *Methodus practica utendi libro Thomæ à Kempis de Imitatione Christi*. Traduit en différentes langues, et placé en tête de plusieurs éditions de l'imitation de Jésus-Christ.

FURGOLE (JEAN-BAPTISTE), avocat au parlement de Toulouse, né en 1690 à Castel-Ferrus, dans le bas Armagnac, joignit à la science la plus profonde des lois de la jurisprudence française, des usages, des coutumes, la connaissance de cette partie de l'histoire, qui est relative à la législation de tous les temps et de tous les pays. Le chancelier d'Aguesseau, qui l'estimait beaucoup, l'encouragea à entreprendre un *Commentaire sur l'ordonnance concernant les donations du mois de février 1731*. Cet ouvrage, imprimé d'abord à Toulouse en un seul vol. in-4°, a été réimprimé en 2, en 1761. Après avoir publié cet ouvrage, il commença son *Traité des curés primitifs, où l'on examine leur origine, les différentes causes qui y ont donné lieu, leurs droits, etc.*, Toulouse, 1766, un vol. in-4°. Il se rendit à Paris pour présenter lui-même son *Traité des Testaments et autres dispositions de dernière volonté*. Le chancelier parcourut cet ouvrage, et donna de justes éloges à l'auteur. Il parut en 4 vol. in-4°, 1745-48, et tous les exemplaires se trouvèrent enlevés à mesure que chaque volume vit le jour. L'édition donnée à Paris en 1779, quoiqu'en 3 vol., est beaucoup plus complète. Il se préparait à faire imprimer son *Commentaire sur l'ordonnance des substitutions*, lorsque le roi le nomma capitoul en 1745. Les occupations de cette charge l'empêchèrent de finir l'édition de cet ouvrage qui n'a été publié qu'en 1767, par les soins de Poncet de la Grave, en 1 vol. in-4°. Il travailla, en attendant, à son *Traité de la seigneurie féodale universelle, et du Franc-Alléu naturel*, qui a paru à la même époque, in-12. On a réimprimé ses *OEuvres complètes*, Paris, 1775 et 1776, 8 vol. in-8°. Cette édition est moins estimée que l'in-4°. Ce savant jurisconsulte est mort en mai 1761.

## G

GAAB (JEAN-FRÉDÉRIC DE), né le 10 octobre 1761 à Göppingen dans le Wurtemberg, se livra à l'enseignement. Il était en 1806 éphore ou censeur du séminaire théologique de Tubingue, devint bibliothécaire de l'université en 1814, prélat et surintendant général en 1815, et mourut le 2 mars 1832. La plupart de ses écrits roulent sur la critique et l'exégèse de l'Ancien Testament, les autres traitent de l'histoire, et surtout de l'histoire ecclésiastique et du dogme. Ceux dont nous donnons les titres en latin sont en cette langue, les autres sont en allemand : *Premiers linéaments d'une histoire de la dogmatique*, 1787 ; *Observations ad historiam judaicam*, 1787 ; *Traité pour servir à l'histoire du dogme de l'Eglise grecque primitive*, Iéna,

1790 ; *Apologie du pape Grégoire VII*, Tubingue, 1792 ; *Animadversiones ad loca quædam Veteris Testamenti*, ibid., 1792 ; *Ebauche première de lecture sur l'histoire bibliographique*, ibid., 1794 ; *Idées nouvelles pour l'éclaircissement du Cantique*, Hohenlied, 1798 ; *Idées nouvelles pour l'éclaircissement des livres II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> du Pentateuque*, Tubingue, 1796 ; *Petits essais d'histoire*, Tubingue, 1797 ; *Sur les partis que les chrétiens avaient à combattre au III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*, Tubingue, 1801 ; *Le livre de Job*, Tubingue, 1809 ; *Dissertatio de locis quibusdam sententiarum Jesu Siracida*, Tubingue, 1809 ; *Versio quorundam carminum arabicorum*, etc., Tubingue, 1810 ; *Animadversiones ad antiquiorem histor. Judæorum*, Tubingue, 1811 ; *Dejudicatio antiquarum Hoseæ*

*versionum*, parties I et II, Tubingue, 1812; *Programmata de Judæo immortalis*, Tubingue, 1815; *Manuel de l'art d'apprécier philosophiquement les ouvrages apocryphes de l'Ancien Testament*, Tubingue, 1818 et 1819, 2 vol.; *Eclaircissements sur l'histoire des Juifs jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains*, Tubingue, 1824; *Eclaircissements de passages difficiles dans la prophétie de Jérémie*, Tubingue, 1824. Gaab publia aussi des articles dans divers recueils périodiques.

GAAL, fils d'Obed, alla à Sichem, dans le dessein de défendre et d'affranchir les habitants de cette ville, de l'oppression et de la tyrannie d'Abimélech; mais il se vit indignement trahi par un certain Zébul, qui, par les avis qu'il donna à Abimélech, fut cause que Gaal fut battu, mis en fuite, et ses troupes taillées en pièces. Gaal étant rentré dans Sichem, Zébul l'en chassa avec ses gens.

GABIOT (JEAN), jésuite du XVII<sup>e</sup> siècle, fut recteur du collège de Besançon, et publia un ouvrage intitulé : *Mariæ pro acceptis a Deo in sacra et illibata conceptione beneficiis votiva congratulatio*, Lyon, 1651, in-8<sup>o</sup>.

GABLER (JEAN-PHILIPPE), théologien protestant, né le 4 juin 1753 à Francfort-sur-le-Mein, où son père était secrétaire du consistoire, fit ses études théologiques à l'université d'Iéna, où il eut pour maîtres et pour amis Griesbach et Eichhorn. Il fut nommé professeur de théologie d'abord à Dortmund et à Altorf; puis, en 1804, il fut appelé à la deuxième chaire de théologie à l'université d'Iéna, où Griesbach occupait la première, et à la mort de celui-ci, en 1812, il le remplaça. Le grand-duc de Weimar le nomma conseiller ecclésiastique; le duc de Gotha l'investit de la charge de conseiller titulaire du consistoire, et en 1817, il obtint la direction du séminaire d'Iéna. Cinq fois il fut élu pro-recteur de l'université. Il mourut le 17 février 1827, laissant, outre un grand nombre de dissertations latines : *Esquisse d'une herménautique du Vieux Testament*, Altorf, 1788; *Introduction historique et critique à l'étude du Vieux Testament*, ibid., 1799; *Recueil de sermons*, ibid. Après avoir publié l'*Histoire primitive* par Eichhorn, avec des notes et des introductions, 1790 à 1793, il fait suivre cette publication d'un *Nouvel essai sur l'histoire mosaïque de la création considérée sous le point de vue d'une critique élevée*; *Nouveau Journal théologique*, 1796-1811, 12 vol., entrepris d'abord avec Ammon et Paulus, et continué par Gabler seul; enfin, il fut éditeur de *J.-J. Griesbachii opuscula academica*, en 1824.

GABRIEL-SEVERE, né à Monembasia, autrefois Epidaure, ville du Péloponèse ou Morée, ordonné évêque de Philadelphie en 1577, quitta cette église, où il y avait très-peu de Grecs, pour se retirer à Venise. Il fut évêque des grecs répandus dans le territoire de la république. On a de lui divers ouvrages de théologie, publiés en 1671, in-4<sup>o</sup>, par Richard Simon en grec et en latin, avec des remarques dans lesquelles il prouve qu'on

ne peut pas admettre cet évêque au rang des grecs unis à l'Eglise de Rome, puisqu'il a écrit contre le concile de Florence. Quoique peu favorable aux Latins, le prélat grec admettait la transsubstantiation ainsi qu'eux. On le voit clairement dans son *Traité des sacrements*; et l'on convient aujourd'hui, même parmi les protestants, que c'est la doctrine générale et uniforme de l'Eglise grecque. Ses autres écrits renfermés dans ce recueil sont une *Défense* du culte que les Grecs rendent au pain et au vin que l'on doit consacrer, lorsqu'on les porte au sanctuaire; un *Discours* de l'usage des colybes ou des légumes cuits.

GABRIEL SIONITE, savant maronite, né à Edden, petite ville du mont Liban, professeur des langues orientales à Rome, fut appelé à Paris en 1614, pour travailler à la *Polyglotte* de Le Jay. C'est lui qui fournit les Bibles syriaque et arabe, imprimées dans cette *Polyglotte*. Il les avait copiées sur des manuscrits, et y avait ajouté, par un travail inconcevable, les points voyelles que nous y voyons, avec une version latine. Ce habile homme mourut à Paris, en 1648, âgé de 72 ans, professeur royal dans les langues syriaque et arabe. Les savants de cette capitale se perfectionnèrent sous lui dans la connaissance de ces idiomes. Il ne dirigea pas jusqu'au bout la *Polyglotte* de Le Jay. Ce président, s'étant brouillé avec lui, appela Abraham Ecchellensis pour le remplacer. Gabriel Sionite traduisit encore la géographie arabe, intitulée : *Geographia Nubiensis*, d'Abou Abdallah Mohamed Edrissi, 1619, in-4<sup>o</sup>, et publia une *Grammaire arabe*. Il fut aidé pour ces deux ouvrages par Jean Hesronita, maronite. Il donna avec Victor Scialac, de Grenoble, les *Psaumes* de David, traduits de l'arabe.

GABRIELLE DE BOURBON, fille de Louis I<sup>er</sup> de Bourbon, comte de Montpensier, épousa en 1484 Louis de La Trémouille, tué à la bataille de Pavie en 1525. Elle en eut Charles, comte de Talmond, tué à la bataille de Marignan en 1515. Elle mourut au château de Thouars en Poitou, en décembre 1516. On a d'elle : *L'Instruction des jeunes pucelles*; *Le Temple du Saint-Esprit*; *Le voyage du pénitent*; *Les contemplations de l'âme dévote, sur les mystères de l'Incarnation et de la Passion de Jésus-Christ*, et d'autres ouvrages de piété, manuscrits. Cette princesse avait autant de vertu que d'esprit.

GABRIELLI (N.), prélat romain, d'une famille noble, se laissa séduire par un certain docteur Oliva, qui se mêlait de sortilège. Ils furent arrêtés sous le pape Alexandre VIII, ainsi que quelques-uns de leurs adhérents. Ils avouèrent qu'ils tenaient des assemblées nocturnes, dans lesquelles ils offraient au démon du sang humain, mêlé avec des hosties et des reliques. On les accusa encore d'autres crimes non moins atroces. La plupart des malheureux prêtres d'Oliva furent condamnés à une prison perpétuelle. Gabrielli perdit tous ses bénéfices et ses digni-

tés, et fut enfermé dans un château, où il vécut jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

**GABRIELLI (JULES)**, évêque de Sinigaglia, naquit à Rome le 20 juillet 1748 et mourut à Albano le 22 septembre 1822. Pie VII le créa cardinal le 23 février 1805, et évêque de Sinigaglia le 11 janvier 1808. Il exerça les fonctions de pro-secrétaire d'Etat du saint-siège dès le 6 mars 1808, en remplacement du cardinal Doria, exilé par le gouvernement français, et sa conduite fut remarquable par la fermeté qu'il montra dans la lutte qu'il eut à soutenir contre les généraux de Bonaparte. Ainsi le 30 mars, 24 jours après sa nomination, il donna à tous les fonctionnaires de l'état ecclésiastique l'ordre formel de se retirer, si l'on voulait les forcer d'obéir à une autre autorité qu'à celle du saint-siège. Son zèle pour les intérêts du souverain pontife indisposa contre lui M. Lefebvre, envoyé de France : le 17 juin suivant, on saisit ses papiers ; lui-même fut arrêté et exilé à Sinigaglia, puis à Milan, enfin en France. Il avait adressé un manifeste aux ministres étrangers et une circulaire aux cardinaux, protestant dans ces deux pièces contre son arrestation et déclarant qu'il ne céda qu'à la force. En 1814 il revint à Rome avec Pie VIII, devint secrétaire du Bref, puis préfet de la congrégation du concile, et enfin prodataire. En 1816 il donna sa démission de son siège épiscopal. On remarque plusieurs pièces de sa correspondance diplomatique dans l'ouvrage intitulé : *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France*, 1809, in-8°.

**GABRINI (THOMAS-MARIE)**, général de l'ordre des Clercs-mineurs réguliers, né en 1736 à Rome, prétendait descendre de Nicolas Gabrini plus connu sous le nom de *Rienzi*, qui fut député par les Romains à Avignon, pour persuader Clément VI de revenir à Rome. Entré dans l'ordre des clercs-mineurs, il professa pendant quelque temps avec succès à Pesaro, et revint ensuite à Rome, où il remplit une chaire de philosophie. Il fut ensuite chargé d'une cure qu'il gouverna pendant 27 ans. Gabrini mérita par ses talents et ses vertus d'être élevé à la dignité de général de son ordre. C'était un philologue très-savant et un des meilleurs hellénistes de son temps. Il fit paraître un grand nombre de *dissertations* sur l'histoire ou tribun Rienzi. On a en outre de lui plusieurs *mémoires* ou *lettres*, imprimés soit séparément ou dans des recueils de diverses académies, un ouvrage de dévotion intitulé *la Semaine sanctifiée*, ouvrage très-répandu, et sa *Dissertation sur la 20<sup>e</sup> proposition du 1<sup>er</sup> livre d'Euclide*, Pesaro, 1752, in-8°. Il a laissé des *manuscrits sur l'antiquité sacrée*, entre autres, une *dissertation* curieuse sur la *population des antipodes avant le déluge*. Le P. Gabrini est mort à Rome le 16 nov. 1807.

**GABRINO (AUGUSTIN)**, fanatique italien, né à Brescia vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, s'annonça comme le monarque de la Sainte-Trinité, prince du septennaire, chef suprême de tous les nombres mystérieux, délégué de Dieu pour sauver l'Eglise catholique de l'in-

vasion de l'antechrist, dont le règne était prochain, et qui devait soumettre le monde à sa puissance. Il réunit une troupe d'imbéciles, la plupart artisans, au nombre d'environ 80, leur donna le titre de chevaliers de l'Apocalypse, avec des armoiries qui consistaient en une étoile flamboyante environnée des noms des archanges Raphaël, Michel, Gabriel, un bâton de commandeur et une épée en sautoir. Le dimanche des Rameaux de l'an 1694, Gabrino entra dans une église de Brescia et fonda sur les prêtres qui y célébraient le service divin ; mais il fut arrêté, mis en prison comme aliéné, et sa secte disparut avec lui.

**GABUZIO (JEAN-ANTOINE)**, né en 1567 à Valduggia, village du Verceilais, fut admis dès l'âge de 16 ans au collège des Pères Barnabites à Verceil, devint professeur et consultant de la congrégation de l'Index à Rome, où il mourut en 1627. On a de lui : *Le Chronique del suo ordine sino al 1518* ; *Le Costituzione e privilegi della compagnia della Carità eretta in Cremona*, 1598, in-8° ; *Rituale romanum a Paulo V reformatum*, anno 1614 ; *La Vie de Jean-Baptiste Rasario*, son compatriote, professeur de grec à l'université de Pavie, puis à Venise, et auteur de plusieurs ouvrages : cette notice, qui est écrite en italien, fut imprimée à Milan en 1656 ; *Apostolica Pii V, romani pontificis, epistola selecta, in quinque libros digesta*, conservé en manuscrit dans la bibliothèque de Crémone ; *Vita B. Alexandri Saulii Aleriensis, tum Ticinensis episcopi, a Joh.-Ant. Gabutio conscripta*, anno 1622, edita per alium sacerdotem, Milan, 1748.

**GACHES (JACQUES)**, né à Castres le 14 janvier 1558, mort le 14 novembre 1612, se montra zélé calviniste, et écrivit des *Mémoires sur les événements des guerres de la religion dans le Haut-Languedoc*, dont plusieurs personnes possèdent des copies, mais qui n'ont point été imprimés. - Son petit-fils, Raimond GACHES, né vers l'an 1615 à Castres, mort en 1668, fut ministre de l'église calviniste de cette ville, puis à Charenton. Il cultivait aussi les lettres avec quelque succès. Indépendamment de quelques traductions et de plusieurs pièces de poésie, il publia des *Sermons*, parmi lesquels ses coreligionnaires citent les suivants : *Jésus dans l'agonie* ; *l'Athéisme confondu* ; *Le vœu du fidèle* ; *La consolation promise aux fidèles* ; *Le triomphe de l'Évangile*.

**GAD**, septième fils de Jacob par Zelpha, naquit l'an 1754 avant Jésus-Christ, et fut chef d'une tribu de son nom, qui produisit de vaillants hommes. Ses enfants sortirent d'Égypte, au nombre de 45,650, tous en âge de porter les armes.

**GAD**, prophète que David, persécuté par Saül, consulta pour savoir s'il devait s'enfermer dans une forteresse. Le prophète l'en dissuada. Il offrit, par l'ordre de Dieu, à David, le choix de la famine, de la guerre ou de la peste, pour punir ce prince de ce que par vanité, et malgré sa défense, il avait fait faire le dénombrement du peuple. David

ayant choisi la peste, Gad lui conseilla d'offrir un sacrifice à Dieu pour apaiser sa colère. Les Paralipomènes nous apprennent que Gad et Nathan avaient écrit l'histoire de David. Voy. SAMUEL.

GAÉTAN (saint), né à Vicence en 1480, d'une famille illustre, protonotaire apostolique participant, exerçait cette charge à Rome, lorsqu'il forma le dessein d'instituer un nouvel ordre de clercs-réguliers. Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Thèate ou Chièti, depuis pape sous le nom de Paul IV, Boniface Colli, gentilhomme milanais, et Paul de Ghisleri se joignirent à lui pour commencer l'édifice. Le but de la nouvelle fondation était principalement de travailler à inspirer aux ecclésiastiques l'esprit de leur état, de combattre les hérésies renaissantes de toutes parts; et surtout d'assister les malades et d'accompagner les criminels au supplice. Un des points de cet institut, formé pour soulager les misères humaines, était de ne point quêter et de ne rien demander. Les quatre fondateurs, Gaétan à la tête, firent leurs vœux le 14 septembre 1524, dans l'église de Saint-Pierre au Vatican. Le pape Clément VII avait donné, deux mois auparavant, une bulle a, probative de cet ordre de clercs-réguliers, appelés *Théatins*, parce que Caraffe, leur premier supérieur, conserva le titre d'archevêque de Thèate. Gaétan fut supérieur après lui, et mourut saintement à Naples, en 1547, dans la 67<sup>e</sup> année de son âge, et la 23<sup>e</sup> de la fondation de son ordre, des suites de ses austérités, jointes à ses travaux continuels. A l'approche de son dernier moment, les médecins lui conseillant de renoncer à la coutume qu'il avait de coucher sur des planches: « Mon Sauveur est mort sur la croix, répondit-il, laissez-moi du moins mourir sur la cendre. » Il fut béatifié en 1629, et canonisé par Clément X, en 1671; mais la bulle de sa canonisation ne fut publiée qu'en 1691. On garde ses reliques dans l'église de Saint-Paul à Naples. Voy. sa *Vie*, par le P. de Tracy, 1774, in-12. On a plusieurs *lettres* de saint Gaétan; huit sont adressées à Laura Miguana, religieuse augustinienne de Brescia, morte en odeur de sainteté en 1525. Elles ont été imprimées dans l'*Histoire du monastère de ces religieuses* en 1764, in-4°. Les autres se trouvent dans les *Mémoires historiques* sur la vie du saint, par le P. Zinelli, imprimés à Venise en 1753, in-4°. Le feu divin dont Gaétan était enflammé, se manifeste dans ses lettres. L'abbé de Barral, vicaire de Saint-Méry, à Paris (qu'il ne faut pas confondre avec le biographe janséniste du même nom), a donné aussi une édition de ces lettres en 1785, Paris, 1 vol. in-12, avec de bonnes notes. On regrette que parmi ces lettres il s'en soit glissé une de la fabrique du sieur Carraccioli, ce fameux compositeur des *lettres de Ganganelli*; l'éditeur aurait dû se tenir en garde contre une telle surprise. Voy. le *Journal hist. et litt.* 15 juillet 1786, p. 413.

GAETANO (OCTAVE), savant jésuite sicilien, né à Syracuse en 1666, mort à Palerme

en 1620, fut administrateur des collèges de Messine et de Palerme, et directeur de la maison professe de cette dernière ville. Il donna, pendant toute sa vie, des marques d'une piété fervente. On a de lui: *De die natali S. Nymphæ, virginis et martyris panormitanæ*, Palerme, 1610, in-4°; *Idea operis Sicularum sanctorum famæ sanctitatis illustrum*, Palerme, 1617, in-4°; *Vitæ SS. Sicularum ex antiquis græcis, latinisque monumentis, et ut plurimum ex manuscriptis codicibus nondum editis collectæ*, ibid., 1657, 2 vol. in-8°; *Isagoge ad historiam sacram Sicularum*, ibid., 1707, in-4°; *Oraison funèbre de Philippe II, roi d'Espagne* (en italien), 1601, 1619, 3<sup>e</sup> édition. — GAETANO (Alfonse), frère du précédent, jésuite comme lui, né à Syracuse en 1578, mort en 1647, a laissé une *Vie de François Gaetano de la compagnie de Jésus* (en italien), Palerme, 1637, Bologne, 1649, traduite en latin par le P. T. Bridoul, Lille, 1644, in-8°.

GAËTE (ETIENNE DE), *Stephanus Cajetanus*, célèbre canoniste du xv<sup>e</sup> siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, embrassa la règle de saint Dominique, fut reçu docteur en droit civil et en droit canon, et enseigna l'un et l'autre dans les principales maisons de son ordre. Il remplit ensuite pendant 32 années les fonctions de vicaire de l'archevêque de Naples. Il vivait encore en 1470. Son principal écrit a pour titre: *Sacramentale neapolitanum perutile*, Naples, 1475, in-fol. Cet ouvrage qui fit une si grande réputation de canoniste à l'auteur, n'est plus recherché que comme curiosité bibliographique.

GAFFAREL (JACQUES), né en 1601, à Manes, village de Provence, mort à Sigonce, dans le diocèse de Sisteron, en 1681, à 80 ans, fut bibliothécaire du cardinal de Richelieu. Ce ministre l'envoya en Italie, pour y acheter les meilleurs livres imprimés et manuscrits. Gaffarel en revint avec une abondante moisson. Personne n'a pénétré plus avant que lui dans les sciences aussi mystérieuses que vaines des rabbins et dans toutes les ridicules manières d'expliquer l'Écriture dont se servent les cabalistes. On a de lui: *Curiosités inouïes*, etc., qui ont été traduites en latin sous ce titre: *Curiositates inaudita de figuris Persarum talismanicis*, avec des notes de Grégoire Micæelis, Hambourg, 1676, 2 vol. in-12: cette édition est la plus estimée, l'auteur y montre l'abus des talismans; mais malade lui-même, en voulant guérir les autres, il leur attribue néanmoins quelques vertus. Cet ouvrage fut censuré par la Sorbonne. *Abdita cabala mysteria defensa*, Paris, 1625, in-4°; *Index codicum cabalistorum Mss. quibus usus est J. Picus Mirandulanus*, Paris, 1651, in-8°; *Quæstio pacifica, num religionis dissidia, per philosophorum principia, per antiquos christianorum orientalium libros rituales, et per propria hæreticorum dogmata conciliari possint?* in-4°, 1645. On dit que le cardinal de Richelieu voulait l'employer à réunir les protestants à la religion catholique: ce fut apparemment pour ce sujet que Gaffarel avait fait ce traité,

où il y a quelques vues singulières et beaucoup d'excellentes choses, propres à ramener les hérétiques qui seraient dans la bonne foi, et qui réfléchiraient sérieusement sur leur séparation d'avec l'ancienne Eglise des chrétiens; *Histoire universelle du monde souterrain, contenant la description des plus beaux antres et des plus rares grottes, vôttes, cavernes et spelonques de la terre.* Il n'y a jamais eu que le prospectus de cet ouvrage qui ait vu le jour; et il est devenu rare. L'auteur en aurait fait un monument de folie et de savoir. Il voulait y traiter les matières les plus singulières et de la façon la plus ridicule. Entre ses mains tout se métamorphosait en grottes. Gaffarel possédait presque toutes les langues mortes et vivantes. On ne peut lui refuser la gloire de l'érudition, mais il aurait pu charger un peu moins sa mémoire, et s'appliquer davantage à redresser son esprit, trop porté au singulier et au bizarre.

**GAGELIN (FRANÇOIS-ISIDORE)**, missionnaire et martyr, né à Montperreux, près de Pontarlier (Doubs), le 5 mai 1799, de parents peu riches, se fit remarquer dès son bas âge par une piété vive et soutenue. Ayant perdu de bonne heure son père, il en trouva un second dans son curé, M. Lombard, pour qui il conserva toujours depuis une reconnaissance et une affection profondes. Ce vénérable ecclésiastique lui enseigna les premiers éléments de la langue latine, et ayant reconnu dans l'enfant d'heureuses dispositions, l'envoya au collège de Pontarlier, où le jeune élève se signala par son application et ses succès. Plus tard, il entra au petit séminaire de Nozeroy, où il fit sa rhétorique; puis le 1<sup>er</sup> novembre 1817, au séminaire de Besançon, où il étudia la théologie. Son esprit grave et réfléchi lui donna, dans ces divers établissements, sur ses condisciples, l'ascendant que procurent la science et la vertu. Dans le courant de l'année 1819, le jeune Gagelin fut admis au séminaire des missions étrangères à Paris; il n'avait encore reçu que la tonsure, et on lui conféra dans cette maison les ordres mineurs et le sous-diaconat. Au mois de décembre 1820, il s'embarqua à Bordeaux avec M. Tabert, du diocèse de Lyon, devenu depuis vicaire apostolique de la Cochinchine et évêque d'Isauropolis, et M. Olivier, du diocèse de Rennes, mort en 1827, après avoir été sacré évêque coadjuteur du Tong-King occidental. Après une traversée de six mois, le vaisseau qui portait les missionnaires aborda au port de Hué, dans la Cochinchine. L'abbé Gagelin fut formé par le pieux évêque de Vêren, Mgr Labartette, et il comprit bientôt tout ce qu'il aurait à souffrir dans l'exercice de son pénible ministère. Le prince cochinchinois, Minh-Mênh, fils de Gia-Laong et d'une concubine, avait été appelé par son père à lui succéder, au préjudice des petits-fils issus du prince légitime qui était venu en France en 1789, avec le célèbre Pigneau de Behaine, évêque d'Adran. Ce prince avait déjà montré des dispositions hostiles au christianisme, et un des

premiers actes de son gouvernement avait été de donner des ordres très-sévères pour interdire aux européens l'entrée de son royaume, à l'exception d'un lieu particulier qui seul leur était ouvert. Après avoir assisté à la réception de M. Chaigneau porteur des présents de Louis XVIII pour l'empereur Minh-Mênh, et avec lequel il était arrivé en Cochinchine, Gagelin se rendit avec ses confrères chez l'évêque de Vêren, vicaire apostolique. Les missionnaires eurent la précaution, dans ce trajet, de revêtir le costume cochinchinois et se tenaient soigneusement enfermés dans une barque. Ils eurent bientôt à déplorer la mort de M. Audemar, coadjuteur de Mgr Labartette, et son successeur sur le siège d'Adran, qui succomba, le 9 août 1821, à une hydropisie, âgé d'environ 63 ans. Ce fut à cette époque que Gagelin s'appliqua à l'étude de la langue cochinchinoise, et il ne tarda pas à professer au collège de la mission. Au mois de septembre 1822, Mgr Labartette l'ordonna prêtre, avec dispense d'âge de 18 mois. Il fut question de lui pour la coadjutorie de la Cochinchine; mais des délais furent apportés à sa nomination, et son martyre prévint l'accomplissement de ce dessein. La mission perdit encore, en 1823, l'évêque de Vêren qui mourut le 6 août, et M. Jarot, pro-vicaire, mort de la peste, le 22 mai précédent, et, plus tard, l'abbé Thomasin qui était devenu supérieur de la mission. Le très-petit nombre de prêtres qui restaient était loin de suffire aux besoins de la contrée. L'abbé Gagelin vit dans ces circonstances un nouveau motif de redoubler de zèle. Sa vive piété le soutint au milieu des nombreuses traverses qui éprouvèrent son courage, et il montra surtout l'exemple d'un touchant dévouement durant la peste qui ravagea cette partie des Indes en 1822 et 1823. La persécution cependant était toujours suspendue sur la tête des chrétiens, et la seule raison qui empêchait Minh-Mênh de la faire éclater, c'est qu'un grand nombre de ses sujets, mécontents de son gouvernement, n'attendaient qu'une occasion pour se soulever contre lui. Ce prince se bornait donc à publier de temps en temps des édits contre les missionnaires et les chrétiens indigènes, et mettait tous ses soins à empêcher l'entrée de nouveaux prêtres européens dans ses états, tandis que des troupes de brigands ravageaient ses provinces, surtout le Tong-King. En 1826 il ordonna à tous les européens qui se trouvaient dans l'empire de se rendre à Hué. Les prêtres français devaient se présenter au gouverneur de leur province qui pourvoirait aux frais de leur voyage jusqu'à la capitale. Celui du Tong-King ajouta de son propre chef, à l'édit royal, un décret dans lequel il leur ordonnait de paraître devant lui dans le délai de cinq jours, *sous peine de gros péché*. Les missionnaires ne virent, dans ces mesures, qu'une ruse de guerre qui avait pour fin de les renvoyer tous en Europe, et ils se mirent en sûreté chacun de son côté. Quant à l'abbé Gagelin, il se rendit au mois de juillet 1826, à Dong-Nai, dans la Basse-Cochinchine, avec

un de ses confrères (M. Regereau), missionnaire du Tong-King, qu'un mandarin avait l'ordre d'arrêter. Les deux prêtres se virent plus tranquilles dans cette province, et ils purent même la parcourir sans être inquiétés. Une supplique adressée, au mois d'août de la même année, par des mandarins à l'empereur, qui la reçut en pleine audience, rendit la persécution plus imminente que jamais. Les missionnaires, MM. Taberd et Jaccard, étaient au pouvoir du monarque qui les retenait à Hué, sous prétexte de leur faire interpréter des lettres et des cartes géographiques, et l'abbé Gagelin pensait à se réfugier avec ses confrères, si on en voulait à leur vie, au Cambodge, où les missionnaires étaient bien accueillis. Vers le milieu de l'année 1827, le jeune missionnaire fut enfin arrêté en même temps que le P. Odorico, missionnaire italien de la propagande et religieux franciscain de l'étroite observance. Après une espèce de captivité assez longue, durant laquelle ces deux serviteurs de Dieu, qui étaient continuellement suivis par des hommes chargés de surveiller toutes leurs actions, ne manquèrent aucune occasion de répandre la connaissance du vrai Dieu, soit dans les ouvrages qui leur étaient confiés par le roi, soit dans les entretiens qu'ils avaient avec des mandarins et des ambassadeurs des nations voisines, on leur accorda la permission de retourner dans leurs missions respectives. Les missionnaires durent cette grâce à la médiation du vice-roi de la Basse-Cochinchine. Ce grand mandarin étant venu à Hué, dans le mois de décembre 1827, fit de fortes représentations à leur sujet au monarque, et lui mit sous les yeux une copie des lettres que s'écrivaient Gia-Laong et Pigneau de Behaine, dans lesquelles étaient consignés les services rendus par ce dernier à l'empire annamite. L'abbé Gagelin et le père Odorico refusèrent, durant leur séjour forcé à Hué, les patentes de mandarins que Minh-Mênh voulut leur donner, avec le titre d'interprètes de sa majesté. Le premier se rendit par mer, avec M. Taberd, à Touranne, sur la fin de juin 1828, et ils y trouvèrent quatre nouveaux confrères qui étaient là depuis plus de huit mois, attendant une occasion favorable pour repartir ; car le capitaine français les ayant déclarés à son arrivée, l'empereur les avait placés sous une surveillance sévère, afin de leur fermer l'entrée de ses états. Ils se rembarquèrent peu de jours après sur un brick portugais ; mais ils parvinrent à descendre secrètement à terre dans un autre port. MM. Taberd et Gagelin se séparèrent afin de poursuivre, chacun de son côté, le cours de leurs travaux apostoliques. Les fatigues et les privations de toute espèce qu'ils eurent à supporter dans leurs différents voyages, au milieu de ces contrées, où l'abbé Gagelin parcourut plus de 350 lieues, étaient adoucies par les fruits de grâce dont Dieu faisait suivre la semence de leur parole. Ce fut en 1830 que ce dernier apprit la mort de sa mère arrivée en 1827, et sa résignation, dans cette douloureuse circonstance, fut admirable. Le

2 juin de cette année il prit part, avec Mgr l'évêque d'Isauropolis et plusieurs collègues, à la rédaction d'une lettre adressée, par le vicaire apostolique et les missionnaires de Cochinchine, au conseil central du midi en France et à tous les associés de la Propagation de la foi. Cette lettre était destinée à les remercier du secours de leurs prières et de celui de leurs aumônes, de l'emploi desquelles elle rendait compte, et à exprimer les vifs sentiments de gratitude dont les néophytes étaient pénétrés pour tous ceux qui concourent à l'œuvre sainte des missions. Les années de 1831 et 1832 furent encore marquées, pour les missionnaires, par des vexations presque journalières qui n'aboutissaient qu'à redoubler leur zèle et leur vigilance. Enfin, le 6 janvier 1833, un édit de persécution générale fut rendu contre les chrétiens du Tong-King et de la Cochinchine, et les missionnaires, réduits à se cacher dans les cavernes et dans les forêts, renouvelèrent, chez les peuples de cette contrée, les scènes de piété et de dévouement que les prêtres de Jésus-Christ offrirent pendant la révolution française. Un grand nombre de familles, abandonnant leurs maisons, leurs champs et leurs jardins, s'enfonçaient dans les bois où se sauvaient sur les montagnes, tandis que d'autres néophytes fuyaient sur des barques et voyageaient inconnus sur les fleuves. C'était un déchirant spectacle que celui de quatre-vingt mille chrétiens errant ainsi, sans but et sans asile, la plupart dénués de tout. Les vases et ornements sacrés furent profanés, les églises détruites. On abattit quinze maisons de religieux qui prenaient le nom d'*Amantes de la croix*, et qui donnaient, au milieu d'une nation de païens, l'exemple d'une vertu inconnue parmi eux. Le but de leur institution était d'instruire les jeunes personnes de leur sexe. Pour mieux s'assurer des victimes, les persécuteurs placèrent partout la croix, de manière qu'elle fût foulée aux pieds. Enfin, la rage qu'ils montrèrent en cette occasion rappelait les plus cruelles persécutions qu'ait eues à subir le christianisme. L'abbé Gagelin, après s'être réfugié dans diverses retraites, se persuada qu'il n'échapperait pas aux recherches, et ne voulant pas compromettre les chrétiens qui lui donnaient asile, il prit le parti d'aller se présenter volontairement chez le juge du district, espérant que cette démarche le mettrait peut-être à couvert du péril ; mais le mandarin, au lieu de déclarer la vérité, voulut se faire valoir auprès du gouverneur de la province, en lui disant qu'il avait fait arrêter le missionnaire. Deux écoliers qui accompagnaient M. Gagelin, et un homme qui portait son bagage, furent aussitôt mis à la cangue, et ses effets furent saisis. On le fit ensuite partir pour Hué, où il arriva le 23 août. On ne lui avait pas mis d'abord la cangue sur les épaules : mais ses élèves, qui le suivaient chargés de cet instrument de supplice, s'étant évadés en chemin, on lui mit alors une cangue, à la vérité assez légère ; il la porta jusqu'à son arrivée

à Hué, et en resta chargé jusqu'au jour de sa mort. Parvenu dans cette capitale, il fut jeté dans une prison très-obscur où, durant la nuit, on lui mettait les cepts aux pieds. Il y reçut d'abord de fréquentes visites de M. Jaccard et du P. Odorico; mais ces visites durent bientôt cesser. Une lettre du premier lui ayant appris que sa sentence de mort avait été prononcée, l'abbé Gagelin exprima la sainte joie que lui causait cette nouvelle. dans sa réponse du même jour à M. Jaccard avec qui il entretint, dans ces conjonctures, une correspondance qui a été conservée. Dans une autre lettre du lendemain, le 15 octobre, le confesseur pria son ami de faire connaître sa mort à l'association de la Propagation de la foi, promettant de ne pas oublier devant Dieu les membres de l'œuvre. Il aurait désiré qu'on lui procurât la visite d'un prêtre annamite, mais il n'y eut pas moyen de lui ménager cette consolation; il ne vit aucun de ses confrères. Le 17 octobre 1833, entre sept et huit heures du matin, une cinquante de soldats vinrent le chercher pour le conduire au lieu du supplice, hors de la ville. Lorsqu'on fut arrivé aux faubourgs, un crieur, qui tenait en main une planche sur laquelle était écrite la condamnation, la proclamait au bruit d'une cymbale, à peu près à tous les cent pas. Elle était conçue en ces termes : *L'Européen est coupable d'avoir prêché et répandu la religion de Jésus dans plusieurs parties de ce royaume; en conséquence il est condamné à être étranglé.* La foule, qui grossissait à chaque instant, admirait le courage du martyr. Lorsqu'on se fut arrêté à l'endroit de l'exécution, on étendit par terre une natte, sur laquelle on le fit asseoir les jambes étendues; puis on lui attacha les bras à un pieu derrière le dos. Le prêtre chrétien se prêtait à tout avec le plus grand sang-froid. On lui passe une corde autour du cou, on roule les deux bouts de la corde autour de deux pieux solidement plantés aux deux côtés pour l'exécution. Dix ou douze soldats, cinq ou six de chaque part, tirent la corde avec force... M. Gagelin expire sans faire le plus léger mouvement : après quelques nouveaux efforts la corde se rompt, et le corps de M. Gagelin s'incline un peu de côté : on renoue la corde qui demeure attachée aux deux pieux par les deux bouts, et des soldats frappent sur cette corde ainsi tendue avec des bâtons ou espèces de leviers : enfin on brûle légèrement les pieds du martyr pour s'assurer de sa mort. Les soldats chargés de la garde ayant permis à un des élèves du P. Odorico, qui avait suivi M. Gagelin jusqu'au lieu du supplice, d'enlever le corps, le P. André, après l'avoir revêtu de tous les ornements sacerdotaux, comme pour célébrer la messe, l'enterra dans un jardin de Phûcam, où on le transporta sur un bateau. Mais bientôt le prince Minh-Mênh mit mandarins et soldats à sa poursuite; on arrêta plusieurs chrétiens; ceux-ci refusèrent d'indiquer le lieu du précieux dépôt qui fut secrètement transféré, dans la nuit du 18 au 19, dans un cimetière

public de Phûcam. Ce fut là que les mandarins le découvrirent enfin. Après avoir fait déterrer et reconnu les restes de M. Gagelin, ils les laissèrent au même endroit, en en plaçant la surveillance sous la responsabilité des habitants de la ville. Un monument simple, comme les vertus du prêtre dont il rappelle le souvenir, a été élevé à Montperreux, à la mémoire de M. Gagelin. Il a paru une *Vie de l'abbé Gagelin*, 1 vol. in-12, Outhenin-Chalandre fils, Besançon, 1836.

GAGLIARDI (PAUL), né à Brescia, en 1695, fut chanoine de la cathédrale de cette ville. Il s'appliqua avec ardeur à la recherche de tout ce qui pouvait servir à l'histoire de sa patrie. Son érudition le rendit célèbre dans toute l'Italie. Plusieurs savants le citent avec éloge, et Fontanini désirait qu'il donnât une édition des *Memorie Bresciane* d'Ottavio Rossi, le croyant plus propre que personne à le faire avec succès. Paul Gagliardi mourut à Brescia en 1742. Il a laissé : *Oratio pro adventu J.-F. Barbadiaci ad episcopatum Brixianæ Ecclesiæ*, Venise, 1715, in-12; *Parere intorno all'antico stato de' Cenomani ed ai loro confini*, Padoue, 1724, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé dans les *Memorie storico-critiche intorno all'antico stato de' Cenomani*, de Sambuco, Brescia, 1750, in-fol. Les *Œuvres* de saint Philastre et de saint Gaudence, évêques de Brescia, au iv<sup>e</sup> siècle, Brescia, 1738, in-4°. Il a placé à la tête de l'édition la *Vie* des deux saints évêques, et une *Réfutation*, faite avec autant de force que de sagacité, de la critique trop sévère que Dupin avait faite de leurs écrits; *Sancti Gaudentii sermones, cum opusculis Ramperti et Adelmanni Brixianæ episcoporum*, avec des notes, Padoue, 1710, in-4°; des *Notes* remplies d'érudition sur la liste des évêques de Brescia, publiée dans l'*Italia sacra* d'Ughelli. Ces notes ont été insérées à la suite de la liste dans la deuxième édition de l'ouvrage.

GAGLIARDO ou GAGLIARDI (ACHILLE), jésuite, né à Padoue en 1537, professa à 25 ans la morale et la philosophie à Rome, la théologie à Padoue et à Milan, devint successivement directeur des collèges de Turin, de Milan, de Venise et de Brescia, et mourut à Modène en 1607. Il laissa : un *Catéchisme* en langue italienne, Milan, 1584, in-4°; *De disciplina hominis interioris; Compendium christianæ perfectionis, continens praxim uniuersali animam cum Deo*, traduit en latin à Vienne, 1633; des *Commentaires sur les écrits de saint Ignace; Explication de l'institut de la société de Jésus*; des *Méditations pour tous les états; Différentes manières de méditer en récitant le rosaire.*

GAGNA (GASPARD), jésuite italien, né en 1686, mort à Turin, directeur du collège, en 1755, a laissé : *Lettere d'Eugenio apologista ad un collega del P. Daniello Concina sulle dissertazioni della storia del probabilismo e del rigorismo del padre Saddeto, con un saggio di avvertimenti sopra l'opera medesima e confutazioni*, Venise, 1745, 3 vol. in-4°.

GAGNIER (JEAN), né à Paris, vers l'an 1670, d'abord catholique, montra dans la

suite du pécuniaire pour les nouvelles erreurs; afin de les professer plus librement, il se retira en Angleterre, où il acheva ses études à Cambridge et à Oxford. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues orientales, devint professeur d'arabe à Oxford, et y mourut le 2 mars 1740. Il illustra la république des lettres par plusieurs ouvrages pleins de remarques savantes, accompagnées d'une critique judicieuse et éclairée. Les plus connus sont : *Vie de Mahomet*, traduite et compilée du Coran, des traditions authentiques de la Sonna, et des meilleurs auteurs arabes, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12, réimpr. en 1748, en 3 vol. in-12, dans la même ville; mais cette réimpression est peu estimée. On y voit une partie des impertinences que le prophète conquérant donnait pour des inspirations divines. Cet ouvrage est très-propre à réfuter l'apologie que de prétendus philosophes ont voulu faire de cet imposteur. Une traduction latine de la *Géographie d'Aboul-Féda*, Londres, 1732, avec l'arabe à côté, in-fol., et avec les petits géographes, 1712, in-8°; une autre, aussi latine, du livre hébreu de *Joseph Ben-Gorton*, Oxford, 1706, in-4°, avec des notes très-savantes; *Vindiciæ Kircherianæ*, Oxford, 1718, in-fol.; *L'Eglise romaine convaincue d'idolâtrie et d'anti-christianisme*, La Haye, 1706, in-8°.

GAGUIN (ROBERT), né à Colline sur les confins de l'Artois et de la Flandre, d'une famille assez obscure, fit ses premières études au monastère de Prévins, diocèse de Saint-Omer, et entra jeune dans l'ordre des Trinitaires. On lui trouva des dispositions qui engagèrent ses supérieurs à l'envoyer à Paris. Il fit ses études dans l'université et y prit le bonnet de docteur. Son mérite le fit parvenir au généralat de son ordre. Une grande connaissance des hommes et une prudence consommée lui acquirent une estime universelle. Il passait pour l'homme de son siècle qui écrivait le mieux en latin, jugement qui a éprouvé des contradictions. Il fut employé par les rois Charles VIII et Louis XII, dans plusieurs négociations aussi importantes qu'épineuses, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Ces voyages altérèrent sa santé et interrompirent ses études. Au retour d'une de ses ambassades, il revint avec la goutte et ne put obtenir du roi un seul regard pour le dédommager de ses maux et de ses peines. « Voilà, dit-il, comme la cour récompense ! » Il mourut à Paris en 1501, avec la réputation d'un homme sincère et reconnaissant. Il n'abandonnait pas ses amis dans la disgrâce. Il paraît, par ses lettres, qu'il était un malade un peu inquiet et qu'il redoutait beaucoup la mort. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose. Les principaux sont : Une *Histoire de France* en latin, depuis *Pharamond jusqu'à l'année 1499*, in-fol., Lyon, 1524; traduite en mauvais français, en 1514, par Drey. Les auteurs des différentes *Histoires de France* se sont servis de celle de Gaguin, non pas pour les premiers temps de la monarchie, que l'historien a chargés de contes fabuleux, mais

pour les événements dont il avait été témoin. La *Chronique de l'archevêque Turpin*, traduite en français, par ordre de Charles VIII, 1527, en gothique, in-4°, ou Lyon, 1583, in-8°. Des *épîtres curieuses, des harangues et des poésies* en latin, 1498, in-4°. Une *Histoire romaine*, en 3 vol. in-fol., en gothique, recherchée par les bibliomanes, etc. Un *poème latin sur la conception immaculée de la Vierge*, imprimé à Paris en 1497; il y a des épisodes et des expressions peu convenables, mais qu'il ne faut pas juger cependant sur nos idées, ni sur la fausse délicatesse de nos langues, qui, comme l'on sait, est en raison directe de la corruption des mœurs.

GAICHIES (JEAN), né à Condom en 1647, prêtre de l'Oratoire, théologal de Soissons et membre de l'académie de cette ville, troubla son repos par son attachement aux opinions de Jansénius; il fut obligé par son évêque, Languet, de se démettre de sa théologale, et vint se fixer à Paris, où il mourut dans la maison des Pères de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, en 1731, à 83 ans et demi. L'abbé de Lavarde a publié le recueil de ses *Ouvrages* en 1739, in-12. On y trouve dix *discours académiques* aussi élégants que judicieux; et des *Maximes sur le ministère de la chaire*. Cet ouvrage (attribué d'abord à Massillon, qui le désavoua), est estimé, tant pour la solidité des préceptes que pour les agréments du style.

GAIDECHEM (CLAUDE), curé de l'Abbaye-aux-Bois, naquit à Paris, le 14 mai 1753, d'une famille d'origine allemande. Son père, d'abord protestant, embrassa le catholicisme. Après avoir terminé ses études au séminaire de Saint-Nicolas, Gaidechem fut ordonné prêtre en 1777, et le 28 mai 1780 on le nomma à la cure de Guyancourt, près Saint-Germain. En 1784 il passa à la cure de Montreuil, et au mois de juin 1789 à celle d'Argenteuil. Lorsque, en 1791, le serment à la constitution civile du clergé fut exigé, le curé d'Argenteuil ne voulut pas le prêter, et, dans l'exposé qu'il fit à la municipalité des motifs de son refus, on remarqua ces paroles : « Si je fais le serment demandé, il faut que je jure de maintenir de tout mon pouvoir une constitution qui m'obligera à enseigner : 1° qu'il n'est plus de foi que l'autorité des pasteurs vient de Jésus-Christ par son Eglise; 2° qu'il n'est plus de foi que l'absolution et la mission d'un prêtre sont nulles et sans effet quoique l'Eglise ne l'ait point envoyé; 3° qu'il n'est plus de foi que l'Eglise ait reçu de son divin chef le pouvoir nécessaire pour régler sa discipline; 4° qu'il n'est plus de foi que le pape, vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, ait une véritable autorité et juridiction sur chaque évêque, sur chaque prêtre, sur chaque diocèse; et que chaque fidèle ne lui doit plus ni soumission; ni obéissance dans l'Eglise, etc. » L'abbé Gaidechem se retira d'abord à Paris, puis à Rouen, où il demeura pendant dix ans dans la maison d'une famille respectable de cette ville. Après le concordat, il fut nommé de nouveau à la cure d'Argenteuil, qu'il conti-

nua d'administrer jusqu'en 1820, époque à laquelle il fut appelé à la cure de l'Abbaye-aux-Bois, à Paris. En 1831, l'évêque constitutionnel Grégoire, qui demeurait sur cette paroisse, tomba malade et fit demander les sacrements. L'abbé Gaidechen alla le voir et essaya de le ramener à de meilleurs sentiments; mais le curé de l'Abbaye-aux-Bois fut obligé de se retirer sans avoir rien pu obtenir. Lorsque le corps de l'ancien évêque de Loir-et-Cher fut présenté à l'église, l'abbé Gaidechen et son clergé s'abstinrent d'y paraître; la messe fut célébrée par des prêtres étrangers au diocèse. L'abbé Gaidechen mourut le 12 juin 1837, à l'âge de 84 ans.

GAIGNEY ou GANAY (JEAN DE), *Gagnæus*, docteur de Sorbonne, né à Paris, mort en 1549, fut chancelier de l'université et premier aumônier du roi François I<sup>er</sup>. On a de lui de savants *Commentaires sur le Nouveau Testament*, où le sens littéral est développé avec beaucoup de justesse. On les trouve dans la *Biblia magna* du P. de La Haye, 3 vol. in-fol.

GAILLARD (HONORÉ), jésuite, né à Aix en 1641, mort à Paris en 1727, exerça avec beaucoup de succès le ministère de la prédication, et fut aussi goûté à la cour qu'à la ville. Nous n'avons de lui que quatre *oraisons funèbres* imprimées séparément. Elles prouvent un talent marqué pour l'éloquence brillante et patnétique. Le P. Gaillard avait rassemblé ses *sermons* quelque temps avant sa mort; mais on ne sait ce que ce précieux recueil est devenu. Ce jésuite joignit aux travaux de la chaire ceux de la direction. C'est lui qui convertit la fameuse Fanchon Moreau, actrice de l'Opéra, qui épousa depuis un capitaine aux gardes.

GAIN-MONTAIGNAC (FRANÇOIS DE), né au château de Montaignac en Limousin, le 6 janvier 1744, d'une famille noble et ancienne, embrassa l'état ecclésiastique, et devint d'abord aumônier du roi et grand-vicaire de Rims, puis évêque de Tarbes, le 20 octobre 1782. Lorsque la révolution éclata, il fut du nombre des prélats qui s'opposèrent avec le plus de constance aux innovations. Remplacé dans son diocèse pour avoir refusé le serment, il chercha vainement à ramener celui qui devait lui succéder à des idées orthodoxes, et continua toutefois d'exercer son ministère jusqu'à l'époque de la terreur. Il se retira dans la vallée d'Aran, en Espagne, à une journée de Tarbes, et laissa en partant une *ordonnance* et des *instructions sur le schisme*. Il se rendit ensuite au monastère des bénédictins de Notre-Dame de Mont-Serrat en Catalogne, où il resta trois ans, et d'où il ne cessa de correspondre avec la partie fidèle de son clergé et de son troupeau qu'il soutenait par ses sages conseils. Il passa de là en Italie, en Portugal, et chaque fois qu'il changeait de résidence, il avait soin d'en prévenir son clergé, afin de maintenir les communications nécessaires avec son diocèse. Lorsque Pie VII demanda la démission aux évêques de France, il donna la sienne, et la motiva; mais la manière dont

le concordat fut exécuté l'affligea beaucoup, et il signa les réclamations qui furent envoyées au pape en 1803. Il mourut à Londres en 1806. Dans ses nombreux écrits, il montra beaucoup de zèle pour les intérêts du roi, et en même temps beaucoup d'opposition à des concessions que des évêques et des ecclésiastiques restés en France crurent devoir accorder, et qui sans doute leur parurent nécessaires dans la situation des affaires de l'Eglise.

GAITTE (CHARLES), docteur de Sorbonne et chanoine de Luçon, publia, en 1678, in-4<sup>o</sup>, un *Traité* théologique, en latin, sur *l'usure*, qui parut sévère aux casuistes relâchés. Il est intitulé : *De usura et fenore*.

GAL ou GALL (saint), *Gallus*, natif d'Irlande et disciple de saint Columban, fonda en Suisse le célèbre monastère de Saint-Gall, dont il fut le premier abbé en 614. Il mourut vers 646, le 16 octobre, jour où l'Eglise l'honore. « Les courageux missionnaires (dit le protestant, auteur du *Dict. géogr., hist. et polit. de la Suisse*), chez des usurpateurs « barbares, et chez des peuples abrutis par de « longues désolations et par l'esclavage, si- « rent succéder à des superstitions absurdes, « souvent atroces, des dogmes de bienfai- « sance et d'humilité, les crantes et les con- « solations d'une vie à venir. » Le seul écrit de saint Gal qui nous soit parvenu est un *Discours* qu'il prononça dans l'église de Saint-Etienne, le jour de la consécration de Jean, élu évêque de Constance. On le trouve dans le 5<sup>e</sup> volume des *Lectiones antiquæ*, de Canisius, Ingolstadt, 1634, et dans les Bibliothèques des Pères, de Paris et de Lyon. — Il ne faut pas le confondre avec saint GAL, évêque de Clermont, mort vers 552.

GALANUS (CLÉMENT), né à Sorrento, dans le royaume de Naples, théologien, missionnaire en Arménie pendant douze ans, publia, à son retour à Rome, de 1650 à 1661, deux gros volumes in-fol. en latin et en arménien, sous ce titre : *Conciliations de l'Eglise arménienne avec l'Eglise romaine, sur les témoignages des Pères et des docteurs arméniens*. L'auteur remarque, dans sa préface, qu'il a commencé par rapporter les histoires des Arméniens avant de disputer contre eux, parce que tous les schismatiques orientaux ne veulent que sous ce point de vue parler de la religion avec les Occidentaux. Quand ils sont convaincus, ils répondent « qu'ils suivent la foi de leurs pères, et que « les Latins sont des dialecticiens qui, ayant « l'esprit subtil, peuvent prouver, comme « des vérités, les plus grandes faussetés du « monde. » Cette réponse prouve assez que c'est l'ignorance et l'entêtement qui entretiennent le schisme fatal qui divise l'Eglise grecque d'avec la latine. Du reste, la méthode de Galanus est excellente : l'histoire de la religion suffit pour faire connaître la véritable, pour montrer la nouveauté et l'inconséquence des sectes. Il enseigna à Rome la théologie aux Arméniens en leur propre langue. On doit encore à Galanus une *grammaire arménienne* qui a pour titre : *Gram-*

*maticæ et logicæ institutiones linguæ litteralis armenicæ, addito vocabulari armeno-latino dictionum scolasticarum*, 1645, in-4°.

GALARD (GERMAIN DE), docteur de Sorbonne, grand-vicaire et chanoine de Senlis, né en 1744 à Artenay, près Orléans, joignait à l'esprit et aux connaissances de son état une aménité de caractère qui le faisait rechercher. Son mérite le fit choisir par l'assemblée du clergé de 1782 pour donner une édition complète des *Oeuvres de Fénelon*; mais ses fonctions et la faiblesse de sa santé l'empêchèrent de terminer seul cette entreprise. On lui adjoignit le P. Querbeuf, homme laborieux, qui acheva l'édition en 9 vol. in-4°, et composa la *Vie de l'archevêque*. Pendant la terreur, l'abbé de Galard fut obligé de se cacher; mais lorsque des temps moins orageux lui permirent de se montrer, il entreprit de donner une édition des *Oeuvres de Mgr de Beauvais*, qui avait été son ami, qu'il publia en 1807, en 4 vol. in-12. On regrette de ne pas y trouver deux discours prononcés dans les assemblées du clergé, et deux autres sur la cène. Il devait joindre à cette édition un *Eloge* de l'auteur, mais sa mauvaise santé, et peut-être un peu de négligence, l'empêchèrent de terminer ce travail; il n'en a publié qu'un fragment qui fait regretter que cette œuvre soit restée incomplète. L'abbé de Galard mourut à Paris, le 11 mai 1812.

GALATIN ou GALATINO (PIERRE), juif italien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de la Pouille, se convertit et se fit franciscain. C'est alors qu'il changea, selon l'usage, son nom qui était *Colonna*. Il devint docteur en théologie et pénitencier apostolique. Il était savant dans les langues, et se fit un nom par son traité *De Arcanis catholicæ veritatis opus, hoc est Commentarius in loca difficiliora Veteris Testamenti ex libris hebraïcis*, Ortona, 1518, in-fol. de 312 feuillets, contre les juifs. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, qui, sans être parfait, renferme des choses utiles et curieuses. La meilleure est celle de Francfort, 1612, in-fol. Galatin vivait encore en 1532. L'auteur s'est beaucoup servi de l'ouvrage de Porchetti, qui lui-même avait profité de celui de Raimond-Martin, selon son propre avis.

GALAUP DE CHASTEUIL (FRANÇOIS DE), né à Aix, d'une famille noble, en 1596, ami du célèbre P.iresc, avait beaucoup de goût pour les langues orientales, et alla les cultiver dans le pays même. Il se retira en 1631 sur le mont Liban, où il partagea son temps entre l'étude et la prière. Les courses des Turcs troublèrent souvent le repos de sa solitude; mais sa vertu faisait impression sur l'esprit même des barbares. Il était si parfaitement connu de tous les maronites, qu'après la mort de leur patriarche, ils voulurent le revêtir de cette dignité. Le saint solitaire la refusa, et mourut peu de temps après, en 1644, dans un monastère de carmes déchaussés. On peut consulter sa *Vie*, in-12, écrite par Marcheti, prêtre de Marseille, ou celle composée par Gasard Augeri, qui a

pour titre : *Le Solitaire provençal du mont Liban*, Aix, 1671, in-12.

GALAUP (PIERRE et FRANÇOIS), neveux de Galaup de Chasteuil. Le premier, précepteur du fils du duc de Savoie, mort à Verceil en 1672, à 52 ans, cultivait la poésie, la philosophie et la littérature. Il s'était mis d'abord au service de Lascaris, grand-maître de Malte, puis à celui du grand Condé, qui le fit capitaine de ses gardes. Ce prince étant sorti de France, Galaup se retira à Toulon, où il arma un vaisseau de guerre, sous la bannière de Malte. Après s'être signalé pendant plusieurs années, il fut pris par les Algériens, et mis en esclavage. Il en sortit au bout de deux ans, et passa au service du duc de Savoie, qui, pour récompenser son mérite, le gratifia d'une pension de 2,000 livres. Il avait traduit les *petits Prophètes*, et mis en vers français quelques livres de la *Thébaïde* de Stace. Le second, mort, en 1727, à 84 ans, faisait joliment des vers provençaux, et était lié avec Furetière, La Fontaine, Boileau et mademoiselle Scudéri. Il a laissé une *Explication*, in-fol., des arcs de triomphe dressés à Aix pour l'arrivée des ducs de Bourgogne et de Berry.

GALDIN (saint), né à Milan, de l'illustre maison de la Scala, célèbre dans l'histoire d'Italie, s'attacha de bonne heure au service des autels, après s'y être préparé par l'étude de l'Écriture sainte, par une grande innocence de mœurs, et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il devint successivement archidiaque et chancelier de l'église de Milan. Les archevêques Ribald et Hubert se déchargèrent sur lui d'une partie de l'administration du diocèse, qui était alors rempli de troubles et de confusion. Ce fut dans ce temps que l'empereur Barberousse se mit en marche contre la ville de Milan, qui prétendait avoir le droit exclusif de choisir ses magistrats, et qu'il attaqua avec une nombreuse armée, et la força de se rendre à discrétion après un siège de dix mois. Ce prince porta la vengeance aux derniers excès. La ville fut détruite, et les habitants eurent à peine la vie sauve. Voy. FRÉDÉRIC (*Barberousse*). Hubert, archevêque de Milan, étant mort en 1166, Galdin, quoique absent, fut élu pour lui succéder. Le pape le sacra lui-même, le fit cardinal et le nomma légat du saint-siège. Galdin remplit avec exactitude tous les devoirs d'un digne pasteur. Il annonçait assidûment la parole de Dieu, soulageait les malheureux avec une bonté paternelle, et prévenait même leurs besoins, rétablissait la discipline qui avait beaucoup souffert, étouffa toutes les semences de division, et s'occupait surtout à détruire les erreurs des cathares, espèce de manichéens qui avaient profité des troubles occasionnés par la guerre, pour s'introduire en Lombardie. Il mourut au milieu de son clergé et de son peuple, le 18 avril 1176, après avoir fait, malgré sa faiblesse, un long sermon qu'il débita avec beaucoup de feu. Sa mort fut généralement pleurée. Sa sainteté éclata par plusieurs miracles. Il est honoré dans les anciens bréviaires de

Milan, et est nommé le 18 avril dans le Martyrologe romain. (Voy. ses deux Vies, l'une et l'autre authentiques avec les notes du Père Henschenius, avril, tome II, p. 593.)

GALE (SAMUEL), antiquaire anglais, né à Londres en 1682, était fils de Thomas Gale qui fut doyen d'York, et dont on a de bonnes éditions d'anciens auteurs grecs, avec une version latine et des notes, et des éditions d'anciens historiens anglais. Samuel exerçait les fonctions d'arpenteur à l'hôtel des douanes de cette ville lorsqu'il mourut le 10 janvier 1754. Il fut un des restaurateurs de la société des antiquaires de Londres en 1717, et en fut le premier trésorier. On a de lui une *Histoire de la cathédrale de Winchester*, Londres, 1715, commencée par Henri, comte de Clarendon, et continuée jusqu'au temps de l'auteur, avec des planches.

GALEFFI (PIERRE-FRANÇOIS), cardinal, né à Césène le 27 octobre 1770, était parent de Pie VI. Pie VII le nomma cardinal en 1803; il fut amené en France en 1809, après l'occupation de Rome et l'enlèvement du pape, et fut du nombre des cardinaux qui s'abstinrent d'assister au mariage de l'empereur en 1810, auxquels, pour cette raison, on défendit de porter l'habit rouge. On l'exila ensuite à Sedan, où il est resté jusqu'en 1814. En 1820 Galeffi entra dans l'ordre des évêques, fut promu à l'évêché d'Albano et transféré, le 5 juillet 1830, aux sièges unis de Porto, Sainte-Rufine et Civita-Vecchia. Il était alors sous-doyen du sacré-collège. Le cardinal réunissait de plus les titres d'archiprêtre de la basilique du Vatican, de abbé commendataire de Subiac, de camerlingue de l'église romaine, d'archichancelier de l'université romaine et de préfet de la Fabrique de Saint-Pierre. Il mourut le 18 juin 1837.

GALEN (MATHIEU), né à Westcapel en Zélande, vers l'an 1528, enseigna la théologie avec réputation à Dillingen, puis à Douai, devint chancelier de l'université de cette ville, y fit fleurir les sciences et mourut en 1573. On a de lui : *Commentarium de christiano et catholico sacerdotio*, Dillingen, 1565, in-4°; *De originibus monasticis*; *De missæ sacrificio*; *De sæculi nostri choreis*, et d'autres écrits pleins d'érudition, quelquefois dépourvus de critique, mais remplis d'une sage morale.

GALEOTTI (NICOLAS), jésuite italien, né à Vienne en 1692, est célèbre par les *Vies des généraux de sa compagnie, avec leurs portraits*, in-fol., latin et italien, imprimées à Rome en 1748. Ses savantes Notes sur le *Museum Odescalcum*, Rome, 1751, 2 tom. in-fol., sont un ouvrage posthume. Il professa en 1725 la physique à Macerata, et de 1728 à 1749 la rhétorique à Rome où il mourut en 1758.

GALESINI (PIERRE), protonotaire apostolique à Milan, né à Ancône vers 1520, vécut dans l'intimité de saint Charles Borromée, s'occupa avec fruit de l'étude de l'antiquité, et mourut vers 1590. On a de lui : une *Traduction* latine des Sermons de saint Grégoire de Nysse, Rome, 1563; une autre de la Lettre d'Isidore de Péluse à Palladius : *Mar-*

*tyrologium romanum in singulas dies anni accommodatum*, Milan, 1578, in-4°; *Ordo dedicationis obelisci quem Sixtus V in foro vaticano erexit*, Rome, 1586, in-4°; *Dedicatio columnæ cochlidis Trajanæ ad honorem sancti Petri*, ibid., 1587; *Commentarius brevis de bibliis græcis interpretum LXXII*, etc., ibid., 1587, in-4°. On lui doit encore des éditions de plusieurs auteurs sacrés; il a eu part au *Recueil des actes de l'église de Milan*; et il a laissé en manuscrit une Histoire des papes sous le titre de *Theatrum pontificale*, ainsi qu'une *Histoire des saints de Milan*.

GALIFET ou GALIFECT (JOSEPH), est particulièrement connu par un ouvrage *De Cultu sacro sancti cordis Jesu*, Rome, 1726, in-4°, dédié au pape. Il en a publié lui-même une traduction française sous ce titre : *Excellence de la dévotion au cœur adorable de Jésus-Christ*. Ce livre traite amplement de la charité immense de Jésus-Christ pour les hommes, dont le souvenir nous est retracé par le symbole de son cœur, et des sentiments que ce souvenir doit faire naître dans l'âme des fidèles reconnaissants; ce qu'on exprime ordinairement par *dévotion envers le Sacré-Cœur* (Voy. Marguerite-Marie ALACOQUE). Mais comme l'esprit de l'homme toujours inquiet, et *immodicus*, selon l'expression d'un ancien, ne sait s'arrêter où il faut, le P. Galifet a joint à son ouvrage un *Appendix*, pour prouver qu'il faut joindre le culte du cœur de la sainte Vierge à celui de l'Homme-Dieu (*cultum cordis Mariæ a cultu cordis Jesu non separemus*). Cette singularité qui semblait confondre des cultes dont les objets sont l'un de l'autre à une distance infinie, et dont le second ne pouvait entrer dans l'esprit de la représentation symbolique dont nous avons parlé, excita des murmures de la part même des personnes les plus dévotes envers la sainte Vierge, et d'un autre côté trouva des défenseurs et des partisans. Clément XIII se contenta de la condamner par le fait, en instituant exclusivement la fête du Sacré-Cœur de Jésus, et en expliquant la nature et l'objet de cette fête de manière à ne souffrir aucune extension. On peut voir là-dessus le *Journ. hist. et littér.*, 15 juillet 1791, p. 428; 15 septembre, p. 110. On a encore reproché au P. Galifet d'avoir rassemblé dans cet *Appendix* beaucoup de choses où la sévère thologie n'est pas d'accord avec la piété de l'auteur. Tout y est porté à l'extrême; tout ce qui a pu être taxé d'ineffectivité ou d'hyperbole dans les écrits de quelque homme célèbre, y est répété comme autant d'expressions normales de la croyance catholique. Il est impossible de lire cette partie de l'ouvrage sans que l'imagination sorte des bornes où se tient la notion d'une pure créature, et sans prendre l'idée d'une espèce d'égalité qui heurte les fondements de la foi. « On est étonnement « embarrassé, a dit quelqu'un à cette occa- « sion, quand, après la lecture de ces sortes « de livres, on vient à rencontrer cette ma- « xime fondamentale du christianisme, si « clairement et si magnifiquement énoncée

« par le prince des apôtres : *Non est in alio aliquo salus, neque enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri.* » (Act. IV.) Voy. MURATORI.

**GALINDO (BEATRIX)**, connue sous le nom de la *Latina*, naquit à Salamanque en 1475, d'une ancienne et illustre famille. Dès l'âge de neuf ans, elle montra un goût décidé pour l'étude, ce qui engagea un de ses oncles, ecclésiastique instruit, à seconder ces heureuses dispositions. Il lui enseigna la langue latine, dans laquelle elle fit de si grands progrès qu'en peu de temps elle expliqua avec une facilité étonnante les passages les plus obscurs des auteurs classiques. Elle étudia la philosophie avec le même succès. Isabelle de Castille l'appela à sa cour, la nomma sa demoiselle d'honneur, et la maria en 1495 à don François Ramirez, secrétaire de Ferdinand V. Restée veuve à trente ans sans enfants, et possédant des biens immenses, elle fonda un hôpital qui existe encore à Madrid, et qui porte toujours le nom d'hôpital de la *Latina*. Elle fonda aussi plusieurs maisons religieuses consacrées à l'éducation des demoiselles sans fortune, et se voua elle-même à la direction d'une de ces maisons. Elle fut toujours un modèle de vertu et de piété, et mourut à Madrid le 25 novembre 1535. Cette savante espagnole avait composé plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits : des *Commentaires sur Aristote*, des *notes sur les anciens*, et des *poésies latines*.

**GALINDON. Voy. PRUDENCE LE JEUNE.**

**GALITZIN (DÉMÉTRIUS)**, né le 21 décembre 1770, d'une famille qui s'honore de descendre des Jagellons, qui régnerent avec tant d'éclat sur la Pologne et la Lithuanie. La nature l'avait doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur; mais il avait été élevé dans le schisme. Appelé à suivre une carrière brillante dans la Russie, Galitzin voyagea, traversa les mers, et alla étudier les institutions d'un peuple libre dans les Etats-Unis d'Amérique. C'était là que la grâce l'attendait. La vérité se présenta à lui dans tout son éclat; les préventions qu'on lui avait inspirées contre l'Eglise romaine s'évanouirent. Mgr Jean Carroll, premier évêque de Baltimore, l'un des prélats les plus distingués de l'Amérique, l'instruisit, et reçut son abjuration. Peu de temps après, Galitzin entra au séminaire de Baltimore, fondé par des prêtres français que la révolution avait chassés de leur pays. Le 19 mars 1795 il reçut les ordres des mains de Mgr Carroll. Une fois prêtre, Démétrius Galitzin quitta Baltimore, et s'enfonça dans la Pensylvanie. Après avoir exercé pendant quelque temps son saint ministère dans une campagne dépendante du collège de George-Town, il se retira, sous le nom de Smith, dans les régions les plus solitaires des monts Athémaniens; il y établit son centre d'action et commença son œuvre apostolique. D'abord il ne s'occupa que de quelques pauvres familles abruties par l'ignorance, et vivant éparses dans les déserts. Mais bientôt son zèle produisit les

fruits les plus heureux; on arriva de toutes parts, les déserts se peuplèrent, et Galitzin se vit entouré d'un immense concours de fidèles. Après quarante-cinq années d'une vie toute consacrée aux glorieux travaux de l'apostolat, il mourut le 6 mai 1840.

**GALLANDI (ANDRÉ)**, prêtre oratorien qui vivait dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, s'est fait connaître par deux ouvrages : *Bibliotheca veterum patrum antiquorumque scriptorum ecclesiæ*, etc., Venise, 1765-81, 14 vol. in-4<sup>e</sup>, collection très-importante; *De vetustis canonum collectionibus dissert. Sylloge*, 1790, 2 vol. in-4<sup>e</sup>.

**GALLARD (GERMAIN DE). Voy. GALARD.**

**GALLARD (ROMAIN-FRÉDÉRIC)**, évêque de Meaux, né dans le diocèse d'Orléans le 28 juin 1785, fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, et y forma une liaison étroite avec le jeune abbé de Quélen, qui, lorsqu'il fut devenu dans la suite archevêque de Paris, l'attira dans son diocèse. L'abbé Gallard fut attaché quelque temps à la grande-aumônerie, puis devint successivement chanoine de Notre-Dame, curé de la Madeleine, grand-vicaire du diocèse de Paris. Peu de temps avant la révolution de juillet 1830, il fut nommé évêque de Meaux. « Il dota ce diocèse, dit M. Herblot, de nouveaux *Eléments de la doctrine chrétienne*, affermit la discipline ecclésiastique, fixa la liturgie en adressant à son clergé un nouveau règlement, un nouveau missel, un nouveau bréviaire et un nouveau rituel. » Le cardinal Latil, archevêque de Reims, le choisit pour son coadjuteur en 1839, et il prit le titre d'archevêque d'Anazarbe. Voy. LATIL. Ce prélat dirigeait la conscience de la reine Marie-Amélie et de la princesse Clémentine. Il sut faire tourner au profit de la religion l'influence dont il jouissait aux Tuileries, et l'on a dit que dans les temps orageux qui suivirent la révolution de 1830, il rendit particulièrement de grands services à la cause du catholicisme. Mgr Gallard est mort à Reims le 28 septembre 1839, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, dans sa 55<sup>e</sup> année. Son *Eloge*, prononcé par M. l'abbé Herblot, grand-vicaire et théologal, le jour de ses obsèques, a été imprimé.

**GALLE (SERVAIS), Servatius Gallæus**, Hollandais, né à Rotterdam en 1627, mort à Campen en 1709, est auteur d'un *Traité latin sur les oracles des Sibylles*, 2 vol. in-4<sup>e</sup>, Amsterdam, 1689; le premier contient les *oracles* avec un commentaire. Le second contient des dissertations sur tout ce qu'on peut dire des Sibylles. Il prouve leur existence contre Socin : il soutient qu'elles ont été inspirées par le démon; il nie qu'elles aient été vierges, et prétend qu'il n'y a rien de fixe sur leur nombre. Il y fait une sortie pleine de fiel contre quelques saintes, à qui l'on a attribué le don de prophétie. « Plaisant embarras, dit un critique, où s'est trouvé ce bon protestant! Reconnaissent l'existence des Sibylles et leur inspiration, mais craignant quelques fâcheuses conséquences contre sa secte, il aime mieux les faire

« inspirer par le démon, et leur enlever leur virginité, que de fournir quelque preuve en faveur des vierges qui, parmi les catholiques, ont paru avoir quelque connaissance de l'avenir. » On a encore de lui une édition de *Lactance*, Leyde, 1660, où il fait tous ses efforts pour réfuter les notes qu'Isæus avait faites sur cet ancien auteur chrétien, et pour métamorphoser Lactance en huguenot. Il a travaillé à une édition de *Minutius Felix*, qui n'a pas vu le jour, et qui apparemment ne valait pas mieux que la précédente.

**GALLET** ou **GALET** (N...), ecclésiastique français attaché à Fénelon qu'il a presque toujours suivi, a publié : la Vie de ce prélat sous ce titre : *Recueil des principales vertus de Fénelon*, Nancy, 1725, in-12, très-rare ; une *Dissertation dogmatique et morale sur la doctrine des indulgences, sur la foi des miracles et sur la pratique du Rosaire*, 1724, in-12. On lui attribue : *Lettre d'un anonyme à feu M. de Beausobre sur M. de Fénelon*, insérée dans la *Bibliothèque germanique*, tome XLVI, p. 60.

**GALLET** (JACQUES), ancien supérieur du séminaire de Saint-Louis à Paris, naquit à Lamballe (Bretagne) vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, et mourut en 1726 à Compans dans le diocèse de Meaux, où il était curé. Il se livra à de profondes recherches sur l'histoire de la Bretagne. Il a composé une dissertation historique sur *l'origine des Bretons*, dont l'abbé des Fontaines a fait les tomes V et VI de son *Histoire des ducs de Bretagne*, qui parurent en 1737 ; elle a été réimprimée à la fin du 1<sup>er</sup> vol. de *l'Histoire de Bretagne* de dom Morice, qui l'a beaucoup améliorée tant par ses propres corrections que par la restitution du texte d'après le manuscrit original que possédait le cardinal de Rohan.

**GALLETTI** (PIERRE-LOUIS), savant antiquaire italien, né en 1724 à Rome, entra chez les bénédictins, et dirigea ses travaux vers l'antiquité, et l'histoire littéraire ecclésiastique, dont il s'occupa avec un zèle infatigable. Le pape Pie VI lui conféra plusieurs bénéfices et le titre d'évêque de Cyrène. Il mourut subitement d'apoplexie le 13 décembre 1790. Ses principaux ouvrages sont : *Ragionamento dell' origine e de' primi tempi dell' abadia Fiorentina*, Rome, 1773, in-4° ; *Capena municipio de' Romani*, Rome, 1756 ; *Gabbio antica città di Sabina scoperta ove era torri, ovvero le grotte di Toro*, Rome, 1757, in-4°, fig. ; *Inscriptiones venetæ infimi ævi Romæ extantes*, Rome, 1757, in-4°. Il publia successivement celles de Bologne, 1 vol. in-4° ; de Rome, 3 vol. in-4° ; de la Marche d'Ancone et du Piémont, et divers écrits sur l'histoire, les antiquités et les rites ecclésiastiques.

**GALLI** (ANGIOLO-PETRO), savant prélat italien, né en 1763 à Corfou, témoigna, dès l'âge de 15 ans, le désir d'entrer dans l'ordre de Saint-Benoit ; mais ses parents, qui le destinaient à la carrière des armes, l'obligèrent de renoncer à ce dessein. Resté peu de temps après orphelin, il se retira chez une

tante, et se remit avec une nouvelle ardeur à étudier les différentes branches des sciences humaines, et plus particulièrement la théologie. Ordonné prêtre, il s'appliqua tout entier aux fonctions de son saint ministère. Il ne négligea pas néanmoins les lettres, et il entreprit de donner à l'Italie une version complète des Œuvres d'Isocrate. Le premier volume, le seul qui ait paru, fut imprimé à Venise en 1798, in-8°. Il s'occupait aussi d'une traduction des Œuvres de Théodore Studite, mais les troubles de la guerre l'obligèrent d'interrompre son travail. Pie VII, aussitôt après son élection en 1800, le nomma évêque de Lesina dans la Dalmatie. Son diocèse, qu'il administra avec la plus grande sagesse, lui dut plusieurs établissements salutaires. Il se rendait à Rome pour les intérêts de son diocèse, lorsque, passant à Venise, il tomba malade et mourut dans cette ville le 27 juin 1812. Indépendamment de ses mss., qui restèrent entre les mains de son neveu, Ange Foscolo, archevêque de Corfou, on a de lui divers opuscules, entre autres, une *Instruction pastorale sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, Zara, 1802 ; réimpr. en 1804.

**GALLICAN** (saint), consul romain sous l'empereur Constantin, battit les Scythes, et souffrit le martyre à Alexandrie par ordre de Julien l'Apostat, le 25 juin 362.

**GALLICCIOLI** (l'abbé JEAN-BAPTISTE), savant professeur d'hébreu et de grec, né à Venise en 1733. Il savait, indépendamment des langues orientales, le syriaque, le chaldéen, le latin, le français, l'anglais ; et son plus grand plaisir était de communiquer son savoir à ses disciples. Il leur avait inspiré une telle confiance et en même temps une si grande ardeur pour l'étude, qu'ils le suivaient jusque dans les rues de Venise, pour profiter de ses conversations. Il était d'une excessive charité pour les pauvres, et à sa science se joignit une extrême modestie. Quoiqu'il possédât une fortune assez considérable, on le trouva, à sa mort arrivée en 1806, dépourvu de tout, et l'on découvrit qu'il y avait plusieurs familles qui ne vivaient que de ses bienfaits. On lui doit : *Dizionario latino italiano della sacra Bibbia* ; *Dissertazione dell' antica lezione degli Ebrei e dell' origine de' punti* ; *Pensieri sulle LXX settimane di Daniele*, écrit rempli d'érudition, dont toutes les universités italiennes lui firent des remerciements ; *Memorie Venete antiche profane ed ecclesiastiche*, 8 vol. ; La table du *Thesaurus antiquitatum sacrarum*, d'Ugolini ; Traductions italiennes de *l'Ecclésiaste* et des différentes *Défenses* de la religion chrétienne, écrites par Tation, Athénagore, etc. On regrette qu'il n'ait pas publié avant sa mort un ouvrage important qui lui avait coûté 20 ans de travail, intitulé : *Approssimazione della sinagoga alla nostra religione*. On lui doit encore une édition des Œuvres de saint Grégoire de Nazianze.

**GALLFET**, Voy. GALIFET.

**GALLUS** (ANTOINE-PAUL LE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur né en 1640

à Vire en Normandie, professa la philosophie à l'abbaye de Saint-Wandrille; il se livra ensuite à la prédication, et y renonça au bout de vingt ans, pour écrire l'histoire de Bretagne. Il suivait ce projet avec ardeur; lorsqu'il mourut d'apoplexie en 1695, à l'abbaye du mont Saint-Michel, dont il était allé visiter les archives. Il a laissé : *Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris, 1683; *Eloge funèbre du chancelier Letellier*, en latin, Paris et Rouen, 1685; *Abrégé de sermons de controverse*, Caen, 1684, in-4°; *Eclaircissements apologetiques sur quelques propositions de théologie*, etc., ibid., 1686, in-4°; quelques autres écrits peu remarquables, et des fragments de l'*Histoire de Bretagne*, terminée par D. Lohin'au.

GALLONIO (ANTOINE), prêtre oratorien de Rome, mort en 1617, publia en italien : une *Histoire des vierges*, 1591, in-4°; les *Vies de quelques martyrs*, 1597, in-4°; la *Vie de saint Philippe de Néri*, in-8°; de *Monachatu sancti Gregorii*, Rome, 1604, in-4°. Il y prétend, avec Baronius, que saint Grégoire n'a pas été bénédictin, mais de l'ordre de Saint-Eugène, dont saint Grégoire fait mention dans ses livres de morale. Il mit au jour en 1591, in-4°, avec les figures de Tempesta, un *traité* en italien, curieux et fait avec beaucoup de soin, sur les différents supplices dont les païens se servaient pour faire souffrir les martyrs de la primitive Eglise. Cet ouvrage, traduit en latin par l'auteur, fut imprimé en 1594, et réimprimé en 1659, in-4°, à Paris. Gallonius non-seulement recueillit ce qui se trouve des tourments des martyrs dans leurs actes, dont plusieurs pourraient être suspects aux esprits forts, mais aussi ce qu'on lit dans les auteurs anciens, tant profanes qu'ecclésiastiques. Ce livre est une réponse victorieuse à cette phrase d'un incrédule moderne : « Il est difficile de concilier avec les lois romaines « tous ces tourments recherchés, toutes ces « mutilations, ces langues arrachées, ces « membres coupés et grillés, etc. » Il se peut qu'aucune loi romaine n'ordonnât jamais de tels supplices; mais la fureur des Romains idolâtres les inventait, et les juges les laissaient faire, et souvent les ordonnaient eux-mêmes. Le traité de Gallonius en est la preuve. « Le même argument, dit un savant « moderne, prouverait la fausseté de toutes « les atrocités exercées par les Adrets, les « Halberstad, les La Marek, les Sonoï, etc.; « car où sont les lois qui, chez les protes- « tants, ordonnent de tels supplices envers « les catholiques? Et, pour rester dans l'his- « toire romaine, par quelles lois de la juris- « prudence criminelle les chrétiens, sous « Néron, furent-ils enduits de poix et trans- « formés en flambeaux? » Le livre *De cruce*, de Juste-Lipse, peut servir de pendant à celui de Gallonius.

GALLUS ou GALLO (THOMAS), un des plus célèbres théologiens du XII<sup>e</sup> siècle, fut d'abord chanoine de l'abbaye de Saint-Victor, puis abbé de Saint-André de Verceil en Piémont, où il mourut l'an 1246. On a de lui : des *Explications du Cantique des cantiques*,

que J. Gerson cite avec éloge dans la préface de son *Commentaire* sur le même cantique; une *traduction* paraphrasée des livres sur la hiérarchie et la théologie mystique, attribués à saint Denis l'Aréopagite. Jean Eckius l'a insérée dans sa *Theologia mystica*, Ingolstadt, 1519; elle a été aussi réunie avec le *Commentaire* de Denis le Chartreux sur les mêmes livres, Cologne, 1526.

GALLUS (PHILIPPE-HANN), dont le nom en français est *Coq*, savant théologien, né l'an 1553 à Halle, dans la Saxe, d'une famille qui depuis longtemps y remplissait les premières charges municipales, fit ses études de théologie, d'abord à Brunswick, sous la direction de Martin Chemnitz, son parent, puis à Iéna, à Wittenberg, à Heidelberg et à Tubingue, où il soutint une thèse en 1585. En 1589, le consistoire de Hall le rappela pour y exercer le ministère évangélique, et il fut nommé premier prédicateur à Magdebourg en 1598. Il se fit recevoir alors docteur en théologie, et mourut en 1616. Indépendamment de la *Confession d'Augsbourg* en quatre langues, où la version hébraïque est de Gallus, on a de lui un assez grand nombre d'ouvrages théologiques, qui ont aujourd'hui perdu presque tout leur intérêt. Ils étaient en allemand ou en latin. Parmi les écrits en allemand, on cite une *Chronologie des Evangiles*, in-4°, avec des figures. On distingue, entre ses productions latines, les *Postilles* sur les Evangiles, sur les Actes des Apôtres et sur les Prophètes; trente *Homélie*s sur Jonas, Magdebourg, 1606; des *Sermons funèbres*, etc.

GALOPIN (GEORGE), né à Mons en Hainaut vers l'an 1600, bénédictin dans le monastère de Saint-Guislain, s'opposa avec véhémence à la réforme de Saint-Vanne, que l'on introduisit dans ce monastère, et nuisit par là à sa réputation. Il paraît néanmoins, par toute la suite de sa conduite, que c'était un homme droit et vrai, qui peut-être dans cette réforme appréhendait quelque nouveauté. Il se retira à Douai, où il fut fait professeur de philosophie au collège du roi, et y mourut le 21 mars 1657. Il s'appliqua à donner de bonnes éditions, avec des notes, des anciens auteurs ecclésiastiques qui n'avaient pas encore vu le jour, entre autres, du *Verbum abbreviatum* de Pierre le Chantre; du *Commentaire sur le Pentateuque* de saint Bruno, évêque de Wurtzbourg; de l'*Aurora* de Pierre Riga; la *Vie de saint Véron*, par Albert, abbé de Gemblours, et une *Généalogie des comtes de Flandre*, tirée des manuscrits du monastère de Saint-Guislain.

GAMA (ANTOINE DE), né à Lisbonne en 1520, mort dans cette ville à 75 ans, fut conseiller d'Etat et grand chancelier du roi de Portugal. Les écrits qu'il nous a laissés sont : *Decisiones supremi Lusitaniae senatus*, in-folio; *Tractatus de sacramentis præstandis ultimo supplicio damnatis*. Ce savant magistrat tiraît son plus grand lustre de son érudition, de sa probité et de sa religion, et il le fit jaillir sur les dignités qu'il remplit.

GAMACHES (PHILIPPE DE), abbé de Saint-Julien de Tours, docteur et professeur de

Sorbonne, né en 1568, se distingua par l'ardeur avec laquelle il soutint le docteur Richer. Voy. ce nom. Sans l'appeler un grand homme, comme fait le *Lexicographe critique*, aussi outré dans ses éloges que dans ses satires, on peut dire que Gamaches était un bon scolastique. On a de lui des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas*, 2 vol. in-folio. Cet écrivain mourut en 1625, à 57 ans.

GAMACHES (ETIENNE DE), né à Meulan en 1672, entra chez les chanoines de Sainte-Croix de La Bretonnerie, et s'y distingua par un esprit méditatif et profond. L'académie des sciences de Paris lui ouvrit ses portes. Nous avons de lui : une *Astronomie physique, ou Principes généraux de la nature appliqués au mécanisme astronomique, et comparés aux principes de la philosophie de Newton*, 1740, in-4°; *Système du cœur*, sous le nom de *Clarigny*, 1708, in-12; *Système du philosophe chrétien*, 1721, in-8°; *Dissertations littéraires et philosophiques*, 1755, in-8°. Mais celui de ses livres qui est le plus connu est intitulé : *Les agréments du langage réduit à ses principes*, 1718, in-12. Cet ouvrage, qu'un homme d'esprit appelait le *Dictionnaire des pensées fines*, a été vainement déprisé par l'abbé Goujet. Il est digne d'être lu par quiconque veut écrire. L'auteur mourut en 1756, dans sa 84<sup>e</sup> année.

GAMALIEL, docteur de la loi et, à ce que l'on croit, disciple secret de Jésus-Christ, maître de saint Paul, fut très-favorable aux apôtres dans une assemblée que les Juifs tinrent pour les faire mourir. Il fut sensiblement touché du mauvais traitement qu'ils reçurent, et surtout du martyre de saint Etienne, qu'il fit ensevelir honorablement, mais sans se montrer. On dit que ce saint homme fut ensuite découvert et martyrisé avec son fils Abibon, âgé de 20 ans; qu'en 415 il apparut en songe à un saint prêtre nommé Lucien, à qui il découvrit l'endroit où reposait son corps et celui de saint Etienne. Nous avons un écrit de Lucien lui-même sur ce sujet. Il nous apprend que Gamaliel ayant enlevé le corps de saint Etienne, la nuit après son martyre, l'avait enseveli dans un tombeau neuf, où il fut depuis enterré lui-même avec Abibon, son fils, et Nicodème. Ces corps furent effectivement trouvés dans l'endroit que Gamaliel avait indiqué. Saint Augustin et Evode racontent la chose avec des circonstances qui ne laissent aucun doute sur la vérité du récit de Lucien. Cet illustre docteur de l'Eglise rapporte en particulier les guérisons miraculeuses qui se firent lors de la translation du corps de saint Etienne. « Quel témoignage, s'écrie un orateur chrétien, en faveur des honneurs que nous rendons aux dépouilles mortelles des serviteurs de Dieu! Les saints eux-mêmes nous en montrent les dépôts, et d'autres saints accourent pour les honorer; et le Dieu de tous les saints fait éclater au milieu de tout cela les merveilles de sa puissance; et les hommes qui attestent tout cela comme témoins oculaires sont des saints eux-mêmes et de grands docteurs, des génies fermes et profonds; et

« cela du temps où, de l'aveu des novateurs, l'Eglise était encore chaste et pure. Que faut-il donc à l'erreur pour la confondre, si de telles raisons et de tels faits ne la confondent pas? » Voy. saints GERVAIS et PROTAIS.

GAMBARA (HUBERT), né à Bresce, évêque de Tortone, fut chargé de commissions importantes par les papes Léon X, Clément VII et Paul III. Les services qu'il leur rendit lui procurèrent le chapeau de cardinal en 1539. Il mourut à Rome en 1549. — GAMBARA (Jean-François), son neveu, évêque de Tortone, cardinal, mourut à Rome en 1584, à 54 ans, après avoir rendu de grands services à la maison d'Autriche.

GAMBART (ADRIEN), pieux et zélé missionnaire, fut un des premiers disciples de saint Vincent de Paul. Il mourut à Paris le 19 décembre 1668, à 68 ans, après avoir consacré sa vie à l'instruction des pauvres et des gens de la campagne. On a de lui des prêches sous le titre de *Missionnaire paroissial*, en 8 vol. Ceux qui s'appliquent à instruire le peuple de la campagne recherchent encore aujourd'hui cet ouvrage.

GANAY (JEAN DE). Voy. GAIGNEY.

GAND (HENRI DE), était de la ville dont il porta le nom, et son nom de famille était *Goëthals*. Il fut docteur et professeur de Sorbonne, puis archidiacre de Tournay, où il mourut en 1295, à 76 ans, avec le surnom de *Doctor solemnis*. On a de lui : *Traité des hommes illustres*, pour servir de suite à ceux de saint Jérôme et de Sigebert, et imprimé avec une *Somme de théologie*, in-folio, Paris, 1518 et 1519; Anvers, 1639, in-folio, avec des notes d'Aubert Le Mire; une *Théologie quodlibétique (Quodlibeta theologica)*, Paris, 1518, in-fol., réimprimée avec un commentaire à Venise, 1613, 2 vol. in-fol. Ce dernier ouvrage est assez bon, et l'emporte sur la plupart des ouvrages des théologiens du temps de Henri de Gand. Vital Zuccolius de Padoue, de l'ordre des Camaldules, en a donné une nouvelle édition avec des commentaires. C'est mal à propos qu'il fait Henri religieux de l'ordre des Servites. Cette famille de Goëthals, établie dans la ville de Gand depuis environ sept cents ans, est une des plus honorables de la Flandre. Elle a fourni d'excellents sujets à l'Eglise, à la magistrature et à la république des lettres. Elle est connue dans l'histoire sous les dénominations diverses de *Gredals*, *Gottals*, *Algoethus*, *Eucolus*, *Eutracheleus* et *Panagathus*.

GANDOLPHY (PIERRE), prêtre catholique anglais, étudia en théologie au collège de Stonyhurst. Il s'était fait une certaine réputation par ses sermons de controverse, relatifs aux limites de l'autorité temporelle sur la discipline de l'Eglise; mais lorsqu'il les eut imprimés, on eut y découvrir des choses peu exactes; Gandolphy n'ayant point voulu consentir à les rectifier, son livre fut censuré par l'évêque catholique de Londres. L'auteur se pourvut à Rome contre cette décision, et soutint avec fermeté les sentiments qu'il avait émis dans ses écrits. Il

séjourna quelque temps à Paris, à l'occasion de son voyage dans la capitale du monde chrétien. Cette controverse donna naissance à divers pamphlets. Gaudolphy est mort à Eastsheen, le 9 juillet 1821, âgé seulement de 41 ans. On a de lui : *Défense de la foi ancienne ou cinq Sermons sur les preuves de la religion chrétienne*, 1811, in-8°; *Liturgie ou Exposition complète de la foi de l'Eglise catholique*, 1812, in-8°; *deux Lettres au docteur H. Marsh*, 1811 et 1813, in-8°; *Exposé complet de la religion chrétienne en une série de sermons*, 1813, in-8°; *Sermons sur le texte: Rendre à César, etc.*, 1813, in-4°.

GANGANELLI. Voy. CLÉMENT XIV.

GANS ou GANZ (JEAN), jésuite allemand, né à Wurtzbourg en 1591, professa la philosophie, la théologie et les mathématiques dans plusieurs collèges de son ordre, se livra ensuite à la prédication, devint confesseur de l'empereur Ferdinand III, et mourut à Vienne en 1662, dans la maison professore de sa société. On a de lui : quelques *Oraisons funèbres*, et plusieurs ouvrages ascétiques (en allemand); des *Sermons* (en latin); *Arboretum genealogicum exhibens omnes principes qui linea recta a Rodolpho I, imperatore austriaco, descendunt*, Cologne, 1630 et 1638, in-fol.

GANZ (DAVID). Voy. DAVID-GANZ.

GARAMPI (JOSEPH), cardinal et savant antiquaire italien, naquit à Rimini en 1725 et devint d'abord garde des archives secrètes du Vatican sous Benoît XIV, où il obtint un canonicat à Saint-Pierre de Rome, fut ensuite promu à l'évêché de Montefiascone, et exerça plusieurs nonciatures. Garampi se trouvait à Vienne en 1782, lorsque le pape Pie VI y vint, et il fut créé cardinal le 14 février 1785. Il passa le reste de ses jours tantôt à Montefiascone, tantôt à Rome, au collège germanique dont il était protecteur, et il mourut dans cette dernière ville le 2 mai 1792. Garampi avait été lié avec le célèbre Muratori. Il s'était proposé de faire l'histoire de tous les évêchés du christianisme sous le titre de *Orbis christianus*. On a de lui : *De nummo argenteo Benedicti II, pontificis maximi dissertatio*, etc., Rome, 1749, in-4°; *Memorie ecclesiastiche appartenenti all' istoria ed al culto della beata Chiara di Rimini*, ibid., 1755, in-4°; *Notizie, regole e orazioni in onore de SS. martiri della basilica Vaticana*, etc., ibid., 1756, in-12; *Illustrazione di un sigillo della Garfagnana*, ibid., 1759; *Saggio di osservazioni sul valore delle antiche monete pontificie*, in-4°, sans date. Le cardinal J. Garampi avait formé une immense bibliothèque, dont le catalogue, fait avec soin, fut publié par M. Mariano de Romanis, Rome, 1796, 7 vol. grand in-8°. M. Jérôme Amerti a placé à la tête de ce catalogue une notice latine sur la vie du cardinal. On trouve son *Eloge* par Renazzi dans le tome IV de l'histoire de l'université de la Sapience.

GARASSE (FRANÇOIS), jésuite né en 1585 à Angoulême, prit l'habit de la société en 1601. Né avec du feu, de l'imagination, mais

sans goût et sans jugement, il se mit à écrire contre ceux qui lui déplurent. Il se signala surtout contre le poète Théophile et l'avocat Pasquier. On doit à sa plume infatigable : *Recherches des recherches d'Etienne Pasquier*, in-8°. Tout ce que la fougue la plus impétueuse peut inspirer de grossièretés, est entassé dans cet ouvrage. Ce qui peut excuser l'auteur à un certain point, c'est que les écrits de Pasquier n'étaient pas plus exempts d'expressions basses et ridicules, moins encore de colère et d'emportement. C'est une espèce de représailles, mais qu'un homme de bon goût et d'une âme élevée ne se serait pas permises. Les fils de Pasquier entreprirent de venger leur père. Le jésuite avait adressé son premier ouvrage : « A feu Etienne Pasquier, partout où il sera. » Les fils de l'avocat général, dont le style ne s'éloignait pas de celui de Garasse, lui adressèrent la réponse : « En quelque lieu qu'il fût. » *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels*, 1623, in-4° : ouvrage contre les déistes, rempli de turlupinades et de raisons, qui auraient eu plus d'effet si elles avaient été seules. *Rabelais réformé*, in-12; mauvais livre de controverse contre du Moulin, et qui n'est point du tout, comme quelques-uns l'ont cru, une refonte de l'infatigable livre de Rabelais. *Somme de théologie*, 1625, in-fol., censuré par la Sorbonne. L'auteur y dégrade la majesté de la religion, par le style le plus familier et le plus bouffon. *Le banquet des sept-sages, dressé au logis de M. Louis Servin*. Ce livre, publié sous le nom d'*Espinceil*, à Paris, 1617, in-8°, est la plus rare des productions de Garasse : il y a quelques bonnes plaisanteries. On a de lui des *poésies latines*, in-4° : ce sont des *élégies* sur la mort de Henri IV, et un *poème* sur le sacre de son fils Louis XIII. L'auteur, relégué à Poitiers par ses supérieurs, mourut en secourant les pestiférés en 1631, à 46 ans. Ce jésuite, si amer dans ses livres, était doux dans la société; sa colère n'est que dans sa plume : ses actions et sa conduite portaient l'empreinte de la charité. Dans des temps plus modernes, le style de Garasse a provoqué l'imitation de plus d'un homme célèbre. Son livre de *Recherches des recherches d'Etienne Pasquier* peut être regardé comme les archives où Voltaire a puisé les injures qu'il a prodiguées à tant d'écrivains. Il y a cependant cette différence entre lui et Garasse, que celui-ci se bornait à dire que ses adversaires étaient des *impies*, des *athées*, des *ânes*, des *sots par bémol*, des *sots par béquarre*, des *sots à la plus haute gamme*; et que le champion de l'abbé Bazin a traité les siens non-seulement d'*ânes* et de *sots*, mais de *croquants*, de *cuisîtres*, de *marauds*, de *fripions*, d'*ivrognes*, de *sodomites*, de *sclérats*, d'*auteurs mourant de honte et de faim*. De plus, Garasse ne se passionnait que contre ceux qu'il croyait être les ennemis de Dieu, de la morale et de la justice : l'émule de Garasse faisait des injures un usage tout inverse. Chaque siècle a donc sa nuance. Si Garasse était un déclai-

mateur burlesque, comment nommera-t-on son imitateur?

**GARCEZ (JULIEN)**, dominicain aragonais, né en 1460, étudia à Paris, fut reçu docteur en Sorbonne, enseigna ensuite la théologie dans sa patrie avec réputation, fut nommé par Charles-Quint premier évêque de Tlascala au Mexique, où il fut le père de son peuple. Il s'intéressa surtout au sort des Indiens, et écrivit à ce sujet un *traité* en forme de lettre adressée au pape Paul III. Padilla l'a traduit, et l'a fait imprimer dans son Histoire du Mexique. Garcez mourut en odeur de sainteté, vers l'an 1547.

**GARCÍAS (NICOLAS)**, juriconsulte du XIII<sup>e</sup> siècle, natif de Séville, laissa des *Commentaires sur les Décrétales*. — Il faut le distinguer de NICOLAS GARCÍAS, autre savant juriconsulte espagnol du XVII<sup>e</sup> siècle, dont on a un *Traité des bénéfices*, estimé, 1618, in-folio.

**GARCÍAS (GRÉGOIRE)**, religieux dominicain, né en 1554, à Cozar en Andalousie, prêcha longtemps la parole de Dieu dans l'Amérique et au Mexique, revint en Europe vers 1603, fut nommé lecteur de théologie morale au couvent de son ordre à Baeça, et mourut dans cette ville en 1627. On a de ce savant missionnaire : *Origine des Indiens du nouveau monde examinée*, etc., Valence, 1607, in-12; Madrid, 1729, in-fol.; *Prédication de l'Évangile dans le nouveau monde du vivant des apôtres*, Baeça, 1625, in-8<sup>e</sup>.

**GARDINER (ÉTIENNE)**, savant évêque de Winchester et chancelier d'Angleterre, natif de Saint-Edmond, dans le comté de Suffolk, souscrivit à l'arrêt du divorce de Henri VIII, et le défendit par son traité : *De vera et falsa obedientia*, Londres, 1535, in-4<sup>e</sup>. Il ne se sépara de l'Église romaine qu'en ce seul point. S'étant opposé à la réformation, il fut emprisonné et déposé sous Edouard VI, rétabli sous Marie; et il mourut en 1555, laissant quelques écrits de controverse, in-8<sup>e</sup>.

**GARET (JEAN)**, bénédictin de Saint-Maur, naquit au Havre-de-Grâce en 1617, et mourut à Jumièges en 1694, à 77 ans, avec la réputation d'un savant consommé et d'un bon religieux. Il donna une belle édition de *Cassiodore*, à laquelle il a joint une *dissertation* curieuse sur la profession monastique de ce célèbre sénateur romain. Cette édition parut à Rouen en 1679, 2 vol. in-fol. Les notes en sont savantes et judicieuses. (Voy. l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, pages 158 et 159.)

**GARETIUS (JEAN)**, né à Louvain, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, se distingua par son zèle, ses prédications et l'étude des saintes Lettres. On a de lui : *De veritate corporis Christi in Eucharistia*. C'est une collection des passages des Pères grecs et latins, touchant la certitude du dogme de l'eucharistie. La dernière édition est d'Anvers, 1569, in-8<sup>e</sup>. *De mortuis vivorum precibus juvandis*, Anvers, 1564, in-16; *De sacrificio missae*, Anvers, 1561, in-12; *De sanctorum invocatione*, Gand, 1570, in-8<sup>e</sup>. Ces ouvrages ont paru, traduits et commentés en français,

sous le titre de *Perpétuité de la Foi*. Ceux qui les ont lus et qui les ont confrontés avec celui qui, sous ce dernier titre, a fait tant d'honneur à Nicolle et Arnauld, n'auront pas de peine à grossir l'histoire des réputations usurpées. L'auteur mourut à Louvain en 1571. Son frère Henri GARETIUS, docteur en médecine dans l'université de Padoue, est auteur de quelques ouvrages de son art.

**GARISSOLLES (ANTOINE)**, ministre de la religion prétendue réformée, né à Montauban en 1587, a publié plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *L'Adolphe*, poème épique en 12 livres, où il chante, en beaux vers latins, les exploits de Gustave-Adolphe; un autre *poème latin* à la louange des cantons suisses protestants; diverses *thèses de théologie*; un *traité De imputatione primi peccati Adæ*, et un autre : *De Christo mediatore*. Il mourut en 1650.

**GARNET (HENRI)**, jésuite, naquit à Nottingham en Angleterre, l'an 1555; après avoir enseigné les mathématiques à Rome avec une réputation égale à celle du célèbre Clavius, il devint provincial de sa compagnie en Angleterre, et travailla jusqu'en 1606, avec autant de zèle que de succès, à y soutenir la foi catholique. La conjuration des poudres donna occasion aux ennemis de cette religion, de se défaire d'un adversaire redoutable. Ils l'accusèrent d'avoir eu connaissance de cette odieuse entreprise; il l'avait eue effectivement, mais par la confession et avait employé tous les moyens de persuasion pour détourner les conjurés de leur dessein. Le ministre Cécil lui fit faire son procès; le père Garnet fut pendu et écartelé le 3 mai, en présence d'une multitude incroyante de peuple, qui voulait voir mourir le *Grand Jésuite*; c'est ainsi qu'on l'appelait communément, même parmi les protestants; les catholiques le révérent comme un martyr. Tout le monde a entendu parler de l'épi sur lequel était tombée une goutte de sang, où le visage du Père Garnet était peint avec la plus grande ressemblance. Larrey dit que c'est une superstition; Dupleix et les autres catholiques en ont parlé différemment. Le roi demanda lui-même à voir l'épi; mais l'ambassadeur d'Espagne l'avait déjà fait passer au collège anglais à Liège.

**GARNIER (JEAN)**, jésuite, professeur d'humanités, de rhétorique, de philosophie et de théologie, naquit à Paris en 1612, et mourut à Bologne en 1681, en allant à Rome où sa compagnie l'avait député. C'était un homme plein de piété et de savoir : les ouvrages qui nous restent de lui en sont des témoignages. Les principaux sont : une édition de *Marius Mercator*, 1673, in-folio, avec quantité de pièces, de notes, de dissertations sur le *pélagianisme*, d'une grande recherche. On les a réimprimées dans l'*Appendix* de saint Augustin, Anvers, 1703, in-folio; une édition de *Libérat*, in-8<sup>e</sup>, Paris, 1675, avec de savants commentaires : une édition du *Journal des papes (Liber diurnus)*, 1680, in-4<sup>e</sup>, accompagnée de notes historiques et de dissertations très-curieuses; le *Supplément aux*

*OEuvres de Théodoret, 1684*, in-fol. ; *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*. C'est un volume in-4°, parfaitement bien disposé, et très-utile à ceux qui veulent mettre en ordre les grandes bibliothèques. Voyez l'éloge que le Père Hardouin a fait de ce jésuite, à la tête de son *Supplément aux OEuvres de Théodoret*. Le cardinal Noris critiqua, avec peut-être un peu d'aigreur, des annotations géographiques et d'autres remarques du Père Garnier, dans sa Dissertation sur les Synodes tenus à l'occasion du pélagianisme; mais lorsque ce cardinal eut lu le *Marius Mercator* du père Garnier, il revint des préjugés qu'il avait adoptés trop légèrement contre ce savant, et dit que Garnier approchait du mérite des Pères Petau et Sirmond; il ajouta que les Dissertations sur le pélagianisme lui avaient tellement plu, que s'il les avait vues avant de faire imprimer son *Histoire pélagienne*, il ne l'aurait jamais donnée au public. On trouve ces anecdotes détaillées dans la Vie du cardinal Noris, par les frères Ballerini. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre-Ignace GARNIER, aussi jésuite, né à Lyon, en 1692, mort à Avignon en 1763, dont on a les *Pensées du marquis de \*\*\* sur la religion et l'Eglise*, 1759, in-12.

GARNIER (dom JULIEN), de Conneré, au diocèse du Mans, bénédictin de Saint-Maur en 1670, mort à Paris en 1725, âgé d'environ 55 ans, joignait à une grande variété de connaissances, ces manières douces et prévenantes, ce caractère aimable, qui désarment les envieux et nous font des amis. Ses supérieurs le chargèrent de l'édition de *saint Basile*, une des meilleures qui soient sorties de la congrégation de Saint-Maur. La préface est un morceau précieux par une critique très-judicieuse, et un discernement sûr pour distinguer les ouvrages véritables des écrits supposés. Dom Garnier ne put en faire paraître que 2 vol. Dom Maran, chargé de continuer ce travail après la mort de son confrère, mit au jour le 3<sup>e</sup> en 1730. Il n'est point indigne des premiers. Voyez l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, p. 470.

GARNIER (ANTOINE), supérieur général de la compagnie et du séminaire de Saint-Sulpice, né le 18 avril 1762 à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres), fit ses premières études au collège des Oratoriens de Niort, les termina à Saint-Sulpice, et suivit ensuite les cours de théologie. Il se livra aussi à l'étude de la langue hébraïque, qui lui fut bientôt familière. M. l'abbé Lourdet, voulant se donner un associé pour traduire la version arménienne de la Bible, choisit le jeune Garnier qui venait d'être fait prêtre (1788), et celui-ci se rendit promptement assez habile dans la connaissance de l'arménien, pour être capable de remplacer son maître au Collège de France. Après qu'il eut traduit quatorze chapitres du Pentateuque, l'affaiblissement de sa vue, suite de sa laborieuse application, l'obligea de renoncer à cette étude. Il entra alors dans la congrégation de Saint-Sulpice, et, après une année d'épreuve à Issy, l'abbé

Emery l'envoya au séminaire de Saint-Iréné à Lyon pour y enseigner la théologie dogmatique. Son refus du serment l'ayant forcé de quitter le séminaire en 1791, il retourna à Paris, et M. Emery l'adjoignit avec deux autres ecclésiastiques, à M. Nagot, qui allait fonder le séminaire de Baltimore en Amérique. L'abbé Garnier profita des loisirs de la traversée, qui dura trois mois, pour apprendre l'anglais. M. Carroll, évêque de Baltimore, eut bientôt apprécié son mérite, et il se félicita de posséder ce prêtre dont les connaissances spéciales en philologie étaient propres à donner un nouveau lustre au clergé catholique aux yeux des protestants. L'abbé Garnier, occupé d'abord à enseigner la théologie, fut ensuite chargé de l'administration de la paroisse de La Pointe, et remplacé au séminaire par M. Maréchal, depuis archevêque de Baltimore. Le clergé étant alors peu nombreux dans le pays, il s'appliqua avec beaucoup de zèle et d'activité aux fonctions du saint ministère, visita plusieurs missions éloignées, et s'adonna à la prédication. Les ravages que fit à diverses reprises la fièvre jaune lui donnèrent de nouvelles occasions de déployer le plus entier dévouement. Tant de vertu et de charité doublait la puissance de sa parole, et beaucoup de protestants instruits furent ramenés par lui à la lumière de la vérité. A l'époque où le culte se releva en France, l'abbé Emery le rappela pour professer les langues orientales au séminaire de Paris, et en 1805, il lui donna part à toutes les affaires de la compagnie de Saint-Sulpice. L'abbé Garnier donnait aussi des leçons de mathématiques et de physique à ceux des séminaristes qui suivaient les cours de philosophie, et suppléait au besoin les professeurs de théologie. Il composa un grand nombre d'ouvrages pour venger les saintes Ecritures des attaques des naturalistes, principalement de ceux d'Allemagne. Lorsque la compagnie de Saint-Sulpice fut dispersée par une mesure impériale sur la fin de 1811, il reprit ses études favorites, tout en résistant aux vexations du gouvernement d'alors qui voulait s'emparer de la succession de l'abbé Emery. Au mois de septembre 1814, il fut nommé premier directeur du séminaire de Saint-Sulpice par M. Duclaux qui venait d'en être élu supérieur, et qu'il remplaça en 1826. Il n'en continua pas moins ses leçons d'Ecriture sainte et de langue hébraïque. C'est après une vie aussi pleine qu'il mourut le 16 mars 1845, à 83 ans. Son corps fut inhumé à Issy à côté de ceux des abbés Emery et Duclaux.

GASSNER (JEAN-JOSEPH), prêtre du diocèse de Coire en Suisse, curé d'un village autrichien nommé Kloesterle, ensuite conseiller ecclésiastique et chapelain du prince-évêque de Ratisbonne, né le 20 août 1727, à Bratz, près de Plu-Jentz, sur les frontières du Tyrol et de la Souabe, s'est rendu célèbre en Allemagne par le don qu'on lui a attribué de guérir les malades par l'invocation et l'efficacité du nom adorable du Sauveur. Le fameux

Lavater, ministre de Zurich, et un grand nombre de protestants et de catholiques ont attesté ce fait comme témoins oculaires; d'autres l'ont nié; quelques-uns ont essayé de l'expliquer par des raisons purement physiques. On peut voir tout ce qu'on a dit pour ou contre ces guérisons, dans le *Journal historique et littéraire*, 15 juin 1776, p. 248; 15 décembre 1777, p. 595; premier octobre 1784, p. 235. L'abbé Gassner était au reste un homme de bien, un ecclésiastique plein de charité et de zèle, respectable par ses mœurs, sa piété et son désintéressement. Il est mort le 4 avril 1779. Haen, à la fin de son traité de *Miraculis*, Francfort, 1776, parle de Gassner d'une manière qui semble tenir de la prévention, et qui prouve qu'il a adopté avec une entière confiance la diatribe publiée par le moine Sterzinger contre ce vertueux prêtre. Mais on voit en même temps l'embarras où il se trouve d'expliquer une multitude innombrable de faits dont il ne conteste pas la certitude; il combat tous les moyens de les expliquer naturellement, et paraît enfin décidé à les regarder comme de la magie : ce qui n'est guère plus philosophique que de les donner pour des miracles. Et le bon Gassner avait d'ailleurs l'air si peu magicien! Ceux qui l'ont comparé à Mesmer, et lui ont supposé les secrets du prétendu magnétisme, n'ont pas raisonné plus juste. Le savant abbé Holl, dans la *Statistica eccles. germ.* et le célèbre Martin Gerbert, abbé de Saint-Blaise, dans son *Historia Nigræ Sylvæ*, ont parlé de Gassner d'une manière à embarrasser ses adversaires. Jules Janin, dans un article biographique sur madame la duchesse d'Angoulême, donne sur une circonstance de la vie du vertueux prêtre Gassner quelques détails qu'on ne lira pas sans un vif intérêt : « Marie-Thérèse donna dans sa cour un asile à ce Gassner, que la singularité de ses opinions et la témérité de ses prophéties avaient fait exiler de partout. Aussi il arriva qu'un jour, lui présentant sa belle enfant (Marie-Antoinette), que toute sa cour saluait déjà, elle demanda à ce Gassner quel serait l'avenir de cette jeune vie. Cette question n'eut rien de grave ni d'inquiet, car au moment où l'impératrice interrogeait Gassner, elle endormait l'enfant sur ses genoux, lui souriait doucement et la couvrait de ses caresses de reine et de mère : puissance doublement inviolable et sainte, dont il semblait alors que la protection dût être inattaquable. Marie-Thérèse fit donc cette question comme par habitude, sans douter de la réponse, et les yeux baissés sur son enfant. Le silence de Gassner les lui fit relever, et lorsqu'elle vit la pâleur de l'illuminé, elle devint pâle à son tour et répéta sa question d'une voix altérée. — Il est des croix pour toutes les épaules, répondit Gassner. Cette réponse fit sourire ceux qui l'écoutaient, et ne troubla même qu'un moment le cœur d'une mère, car c'était folie de prédire des malheurs à Marie-Antoinette, fille de Marie-

Thérèse. Il semblait véritablement alors que ce fût folie, et plus tard, lorsque Marie-Antoinette échangea son haut titre d'archiduchesse d'Autriche pour celui de dauphine de France; plus tard encore, lorsqu'elle monta sur le trône où s'étaient assis Henri, IV et Louis XIV, et lorsque, après une union stérile, elle mit au monde cette nouvelle Marie-Thérèse (madame la duchesse d'Angoulême), cette fille que le peuple français salua d'acclamations aussi unanimes que si on lui avait annoncé la naissance d'un homme; à toutes ces époques, sans doute, celui qui eût rappelé les sinistres prophéties de Gassner eût passé pour un fou ou pour un méchant. Et ce pendant, déjà à cette époque tous les malheurs de Marie-Antoinette fermentaient en germe au fond de la nation française, et la croix que lui avait annoncé le prophète illuminé était le seul héritage qu'elle eût à laisser à sa fille.... »

GAST (JEAN), historien irlandais, né à Dublin en 1716, était fils d'un officier français, qui avait quitté Bordeaux pour cause de religion et qui s'était réfugié en Irlande, et d'une parente de Montesquieu. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord chapelain d'une congrégation française à Portalington, et en 1744 archidiacre de Glandalah, et curé de Saint-Nicolas à Dublin. Il se voua en même temps à l'instruction et ouvrit chez lui une école qu'il dirigea avec beaucoup de zèle et de savoir. On a de lui : *Rudiments de l'histoire grecque*, en forme de dialogues, Dublin, 1754, in-8°; *Histoire de la Grèce, depuis l'avènement d'Alexandre de Macédoine, jusqu'à sa soumission définitive à la puissance romaine*, 1782, in-4°. Ces deux ouvrages eurent avec justice un grand succès. Le second a été traduit en français (par madame Villeroi). On le trouve dans l'*Histoire de la Grèce*, traduite de plusieurs auteurs anglais par Leuliette. Paris, 1807, 2 vol. in-8°; *Lettres d'un ministre de l'église d'Irlande à ses paroissiens catholiques romains*. Gast mourut en 1788.

GASTAUD (FRANÇOIS), d'abord père de l'Oratoire, ensuite prédicateur à Paris, enfin avocat à Aix en Provence, sa patrie, mourut en 1732 à Viviers, où il était exilé, et fut privé de la sépulture ecclésiastique, traitement qu'il dut à son attachement aux convulsionnaires et à ses écrits contre le respectable évêque de Marseille, Henri-Xavier de Belsunce. C'était un de ces hommes qui sacrifient leur repos à des tracasseries volontaires, et qui, pour se tirer de la foule, s'associent à des factions bruyantes. Il fut un des plus ardents admirateurs du P. Quesnel. On a de Gastaud : un *Recueil d'homélies sur l'Épître aux Romains*, 2 vol. in-12; *La Politique des jésuites démasquée*, et d'autres ouvrages oubliés.

GASTINAU (NICOLAS), Parisien, naquit en 1621. Il était curé d'Anet, aumônier du roi, et ami des théologiens de Port-Royal. Il mourut en 1696, à 76 ans, laissant 3 vol. de *Lettres* contre le ministre Claude, aussi

savantes que solides : une conversation avec un protestant en fut l'occasion. L'auteur avait brillé dans les conférences théologiques et anticonstitutionnelles, qui se tenaient chez le docteur Launoi.

**GATAKER** (THOMAS), théologien anglais, né à Londres en 1574, fut pasteur à Lincolns-Inn, et ensuite à Rotherhith, où il mourut en 1654. Les ouvrages qui lui ont fait un nom parmi les savants, sont : *Adversaria miscellanea* ; une édition du livre de l'empereur Marci Antonini, de *Rebus suis*, Londres, 1707, in-4° ; une *Dissertation sur le style du Nouveau Testament*, contre Pfochen (voyez ce mot) ; *Cinnus* : c'est le titre d'un recueil d'observations diverses, principalement sur les livres sacrés ; fruit d'une critique quelquefois juste et savante, quelquefois légère et fautive. Gataker était un homme d'érudition ; mais la singularité de ses sentiments, et la bizarre affectation de son style, ont dégoûté bien des gens de la lecture de ses ouvrages. On a publié un recueil des principaux écrits de Gataker sous ce titre *Thomæ Gatakeri opera critica*, Utrecht, 1698, in-fol.

**GATIEN** (saint) fut un des zélés missionnaires qu'envoya le pape Fabien, l'an 250, pour porter l'Évangile dans les Gaules. Il devint premier évêque de Tours, y fit plusieurs chrétiens, et y mourut vers la fin du III<sup>e</sup> siècle.

**GATTI** (l'abbé SÉRAPHIN), né le 28 octobre 1771 à Manduria dans la province d'Otrante, entra, à l'âge de seize ans, dans la congrégation des écoles pies. Il professa la philosophie au collège de Bénévent, puis à Foggia, où il fut nommé secrétaire perpétuel de la société d'agriculture et chargé de compiler *La Statistique de la province de Capitanate*, ouvrage qui valut la décoration de l'ordre des Deux-Siciles à son auteur. Au bout de douze ans d'exercice le mauvais état de sa santé l'obligea de quitter sa congrégation ; il vécut à Naples comme prêtre séculier. et en 1815 il fut nommé par le nouveau gouvernement directeur du lycée royal de Salvator. Il obtint plus tard sa retraite, et mourut à Naples au commencement de 1834. Indépendamment de sa coopération à la rédaction du nouveau dictionnaire de la langue italienne publié à Naples, on a de l'abbé Gatti : *Lezioni di eloquenza sacra*, Naples, 1819, in-8° ; *La scuola di civiltà, ossia lezioni d'onesto e decante vivere*, Turin, 1828, in-12, Naples, 1827 ; *Sermoni sacri* ; *Elogi de' uomini illustri* ; *Trattato sull'ortografia italiana* ; *Lettera in difesa della religione cristiana* ; *Lettera sulla vaccinazione e sua utilità*, Milan, 1829, 2 vol. ; *Lezioni di civiltà per uso della gioventù*, Naples, 1832.

**GATTOLA** (dom ERASME), savant bénédictin, né à Gaète en 1662, entra dans la congrégation du Mont-Cassin à l'âge de treize ans, et fut chargé des archives de cette célèbre abbaye, qu'il remit en ordre. Mabillon, Ruinart, Montfaucon, Ciampini, Bacchini, et d'autres érudits célèbres correspondaient avec lui, et il leur fournit plus d'une fois des notices ou des documents. Lui-même avait composé une *histoire des évêques et des abbés du Mont-*

Cassin ; il s'empressa d'offrir son manuscrit au Père Ambrogio Lucentio, dès qu'il sut que ce religieux se disposait à publier un abrégé de *Italia sacra* d'Ughelli. Dom Gattola mourut en 1734, laissant une histoire très-estimée de la ville et de l'abbaye de Casino, sous ce titre : *Historia abbatia casinensis per saeculorum seriem distributa*, Venise, 1733-1734, 4 tom. in-folio.

**GAUBIL** (ANTOINE), jésuite, né à Gaillac en 1689, mort en 1759, fut envoyé en qualité de missionnaire à la Chine, où il passa 36 ans, et où il se fit aimer par ses mœurs et respecter par ses connaissances astronomiques. Il était correspondant de l'académie des sciences de Paris, membre de celle de Saint-Pétersbourg, et interprète à la cour de Pékin. Il était très-versé dans la littérature chinoise ; il envoya beaucoup de *memoires* au P. Souciet et à Fréret, qui en ont fait usage dans leurs ouvrages. Nous avons de lui une bonne *Histoire de Genghiskan*, 1739, in-4° ; et la *traduction du Chouking*, Paris, 1771, in-4°. Le P. Gaubil était un de ces hommes qui savent de tout et qui sont propres à tout. Les docteurs chinois eux-mêmes admirèrent souvent comment un étranger avait pu se mettre si bien au fait de leurs sciences. Il devint leur maître. Il leur dévoilait les endroits les plus difficiles de leur *King* ; mais ces commentateurs tenaient souvent de l'imagination : il n'est guère possible d'en faire d'autres sur les livres des Chinois. Voyez l'éloge du P. Gaubil dans le xxxi<sup>e</sup> vol. des *Lettres curieuses et édifiantes*, Paris, 1774, et le xxvi<sup>e</sup> de l'édition de 1781.

**GAUCHAT** (GABRIEL), abbé commendataire de Saint-Jean de Falaise, ordre de Prémontré, et prieur de Saint-André, né à Louhans en Bourgogne, en 1709, fit partie pendant quelque temps de la société des prêtres des missions étrangères. Il consacra ensuite sa plume à écrire contre les incrédules. Il maniait l'ironie avec finesse, mais il est un peu diffus ; du reste il écrit avec facilité, clarté et élégance. On a de lui : *Rapport des Chrétiens et des Hébreux*, 3 petits vol. in-12, 1754 ; *Lettres critiques, ou Analyse et réfutation de divers écrits contraires à la religion*, de 1755 à 1763, Paris, 19 vol. in-12 ; *Retraite spirituelle*, 1755, in-12 ; *Le Paroquier, conversation morale*, 1756, in-12 ; *Catéchisme du Livre de l'Esprit*, in-12 ; *Recueil de piété tiré de l'Écriture sainte*, 3 vol. in-12 ; *Le temple de la Vérité*, Dijon, 1748, in-12 ; *Harmonie générale du christianisme et de la raison*, 1766, 4 vol. in-12 ; *Extrait de la morale de Saurin*, 2 vol. in-12 ; *La philosophie moderne analysée dans ses principes*, in-12 ; *le Philosophe du Valais*, 2 vol. in-12.

**GAUDENCE** (saint), ou *Gaudens*, évêque de Brescia en Italie vers 387, fut élu, tandis qu'il était en Orient : et quoiqu'il alléguât sa jeunesse et son incapacité, il fut ordonné malgré lui. On croit qu'il était un des trois évêques que l'empereur Honorius et le concile d'Occident députèrent l'an 405 à Arcade, pour obtenir le rétablissement de St Chrysostôme. Cet illustre persécuté écrivit à saint Gaudence,

le remerciant des travaux qu'il avait essayés pour la défense de sa cause. Nous ignorons le temps de la mort de saint Gaudence ; mais il paraît qu'il vivait encore l'an 410. Il laissa des *sermons* et des *lettres*, dont on a donné, par les soins du cardinal Quirini, une édition à Brescia en 1738, in-fol., avec ceux de saint Philastre et les autres évêques qui ont occupé ce siège. — Relativement à la publication de ses *Oeuvres* par M. Migne, voy. PHÉBADE.

GAUDIN (JACQUES), oratorien, né aux Sables d'Olonne dans la Vendée vers 1740, entra chez les pères de l'Oratoire, et devint abbé et vicaire général de Mariana en Corse, puis conseiller-clerc au conseil souverain de cette île. Entraîné par les principes philosophiques qui dominaient alors, il quitta l'habit religieux, et entreprit de justifier sa conduite dans un ouvrage intitulé : *Inconvénients du célibat des prêtres, prouvés par des recherches historiques*, Genève (Lyon), 1781. Mirabeau déterminait le libraire Lejay à réimprimer cet ouvrage sous le titre de *Recherches sur le célibat ecclésiastique*, Paris, 1790, in-8°. Dans cet ouvrage, les preuves, comme on se l'imagine bien, ne sont nullement puisées dans les bonnes sources, et la plus mauvaise foi règne d'un bout à l'autre. Gaudin fut nommé en 1792, par son département, député à l'assemblée Législative. Il ne parla que pour faire un rapport sur les congrégations religieuses dont il demanda la suppression qui fut prononcée le 18 août 1792. Il était juge et bibliothécaire de La Rochelle, lorsqu'il mourut le 30 novembre 1810. Ses autres productions sont : *Traduction de différents traités de morale de Plutarque*, Paris, 1777, in-12 ; *Mémoires de Jean Graham, marquis de Montrose, contenant l'histoire de la rébellion de son temps*, traduits de l'anglais, Paris, 1768, 2 vol. in-12 ; *Gulistan ou le jardin des roses*, traduit du poème de Saadi, probablement sur la version latine de Gentius, 1789, in-8°, 1791, avec un *Essai historique* sur la législation de la Perse ; *Voyage en Corse, et vues politiques sur l'amélioration de cette île*, Paris, 1788 ; *Avis à mon fils âgé de sept ans*, 1803, in-12.

GAUDIN (ALEXIS), religieux de l'ordre des Chartreux, mourut vers l'an 1707, après avoir composé plusieurs ouvrages, notamment : *La distinction et la nature du bien et du mal, traité où l'on combat l'erreur des manichéens, les sentiments de Montaigne et de Charron et ceux de M. Bayle* ; et le *Livre de saint Augustin, de la Nature du bien contre les manichéens*, trad. en français sur l'édition des bénédictins, avec des notes, Paris, 1704, in-12. Bayle répondit à cette attaque par un mémoire qui fut imprimé dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, par Basnage de Beauval, et qui le fut ensuite dans le iv<sup>e</sup> volume de ses *Oeuvres* diverses. Dom Gaudin écrivit en outre un *Traité sur l'éternité du bonheur et du malheur après la mort, et la nécessité de la religion*, dans le tome I<sup>er</sup> du *Recueil des pièces fugitives*, publié par l'abbé Archimbault qui nous apprend, à la page 95 du tome III, que ce traité faisait partie d'un ouvrage inédit de dom Gaudin, ayant pour

titre : *Caractères de la vraie et de la fausse religion*.

GAULT (EUSTACHE), prêtre de l'Oratoire, naquit l'an 1591 à Tours, d'une famille honorable de cette ville. Il entra en 1618 dans l'Oratoire, et se rendit utile au cardinal de Berulle pour la fondation de divers établissements de la nouvelle congrégation. Il suivit la carrière des missions, et s'occupa avec succès de la réformation du clergé, sous l'autorité des évêques. En 1639 il fut nommé évêque de Marseille, mais il mourut à Bazas, le 13 mars 1640, entre les bras de son frère, qui fait le sujet de l'article suivant. On a de lui : *Discours de l'état et couronne de Suède, divisé en dix chapitres, cinq géographiques et cinq historiques, faits par E. G. T.* (la troisième initiale est celle de Tourangeau), prêtre de l'Oratoire, Le Mans, 1633, in-8° ; Paris, même année ; Le Mans, 1656 ; *Généalogie des Hérodes, avec de petites notes très-utiles pour l'explication des difficultés des Évangiles et des Actes des apôtres* ; une nouvelle édition de la *Description de la Terre-Sainte*, par Adrichomius ; *Discours pour convier les souverains à peser combien il importe à l'Église et à l'État que les lettres ne soient pas attachées à un seul ordre*. L'auteur le composa à l'occasion des difficultés que les jésuites élevèrent sur le traité fait entre lui et les jurats de Bordeaux pour mettre le collège de Guienne sous la direction de la congrégation de l'Oratoire. On l'a attribué à Hallier, mais à tort.

GAULT (JEAN-BAPTISTE), frère du précédent, né à Tours l'an 1595, fut oratorien comme lui, et fut associé à tous les actes de son ministère évangélique. Il succéda à Eustache dans l'évêché de Marseille, et il s'y fit la réputation d'un saint. Les pauvres, les personnes de mauvaise vie, les galériens furent principalement l'objet de son zèle. Il mourut le 23 mai 1643. Un grand nombre de miracles s'opérèrent à son tombeau ; ils furent vérifiés dans le temps par les commissaires du vice-légat d'Avignon, à la réquisition des consuls de Marseille, et l'assemblée du clergé de France de 1646 écrivit au pape pour demander sa béatification. Le pape répondit qu'on n'avait pas besoin de canoniser celui que le peuple avait honoré d'un culte public. On a sa *Vie* par le Père Senault de l'Oratoire, Paris, 1647, in-8°.

GAUHE (JEAN-FRÉDÉRIC), théologien protestant et généalogiste, né à Walterdoff, en Saxe, en 1681, a enrichi la littérature allemande des ouvrages suivants : *Commentatio historica de Ecclesiæ Misnensis olim archidiaconatibus et archidiaconis, speciatim Lusatia*, insérée dans les *Fragmenta Lusatica*, pag. 4, n° 3 ; et on trouve du même auteur, dans la Continuation du Recueil des affaires théologiques anciennes et modernes (en allemand, 1729) une *Biographie abrégée de Godefroy Arnold* ; une *Notice de son Histoire de l'Église et des hérétiques* ; une autre *Notice sur le fameux apostat Juste-Paul Bœning*, etc. Mais les ouvrages qui firent le plus d'honneur à Gauhe sont les deux suivants : *Dic-*

*tionnaire historique des héros et des héroïnes, contenant l'histoire des officiers de terre et de mer de toutes les nations, des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, etc.*, Leipzig, 1716, in-8°, *Dictionnaire généalogique-historique de la noblesse de l'empire germanique, etc.*, ibid., 1719, 1744, 3<sup>e</sup> édition, 3 vol., contenant près de dix mille articles. Cet écrivain mourut à Freyberg, en décembre 1755.

GAULMIN (GILBERT), de Moulins en Bourbonnais, né en 1585, mort en 1665, à 80 ans, conseiller d'Etat, était versé dans les langues anciennes et modernes. On a de lui, outre des *épigrammes*, des *odes*, des *hymnes*, et une tragédie d'*Iphigénie*, des *notes* et des *Commentaires sur l'ouvrage de Psellus*, touchant les opérations des démons; sur celui de *Théodore Prodromus*, contenant les amours de Rhodante et de Dosiclès; sur le *Traité de la mort de Moïse*, par un rabbin anonyme, 1629, in-8°; des *Remarques sur le faux Calisthène*. Il publia le premier en 1618, in-8°, le roman d'*Ismène et Isménie*, attribué à Eustathius, en grec, avec une traduction latine. Ces ouvrages décèlent de l'érudition. Ses vers ne manquent pas de chaleur, mais souvent de goût.

GAULTHEROT (DENIS), historien, né vers l'an 1580 à Langres, d'une famille qui occupait depuis longtemps les premières charges de la magistrature dans cette ville, s'occupait avec beaucoup de zèle de l'histoire et des antiquités de sa ville natale, et publia : *L'Anastase de Langres, tirée du tombeau de son antiquité*, Langres, 1649, in-4°. Ce volume, devenu très-rare, est divisé en deux parties; la première, renfermant l'histoire civile, est intitulée : *Langres payenne*, et la seconde, qui présente l'histoire des évêques, *Langres chrétienne*.

GAULTIER DE MORTAGNE, *Walterus de Mauritania*, théologien du XII<sup>e</sup> siècle, fut disciple d'Alberic ou Aubry, chef de l'école de Reims, qui devint évêque de Bourges, et ouvrit lui-même une école publique dans l'abbaye de Saint-Remi, puis à Laon, dont il devint évêque en 1155. Il mourut dans cette ville en 1174. Gaultier compléta, par des traités latins sur l'ordre et le mariage, le corps de théologie qu'avait entrepris son compatriote Hugues de Mortagne. Ces traités ne paraissent pas avoir été imprimés. D'Achery, dans son *Spicilège*, nous a conservé cinq *Lettres* de ce prélat, sur des questions de théologie et de dévotion, et dont la cinquième, qui roule sur la Trinité, est adressée au moine maître Pierre qui n'est autre que Abailard. Une autre *Lettre* de lui a été imprimée par Hugues Mathou qui, trompé par l'initiale G ou W qui s'employaient indifféremment l'une pour l'autre, l'a attribuée à Guillaume de Mortagne. Elle traite d'une question de théologie à laquelle Arnoul, archidiacre de Séz, avait donné lieu.

GAULTIER ou GAUTIER (FRANÇOIS-LOUIS), né à Paris en 1696, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé à la cure de Savigny-sur-Orge par le cardinal de Noailles, en 1728, et en remplit les devoirs jusqu'en

1780 qu'il mourut. On lui doit : *Traité contre les danses et les mauvaises chansons*; *Traité contre le luxe et la parure dans les habits*; *Réflexions sur les O de l'Avent*; *Explication des huit béatitudes*; *Homélies sur les Evangiles*. Il s'était démis de sa cure un mois avant sa mort, pour se retirer au Val-de-Grâce, à Paris, où il est mort; ce qui n'a pas peu contribué à fortifier les soupçons qu'on avait de son opposition aux décisions de l'Eglise; ce qui est à regretter dans un homme qui a écrit tant de bonnes choses.

GAUTHIER ou GAULTIER (JEAN-BAPTISTE), né à Louviers, dans le diocèse d'Evreux, en 1685, mort d'une chute en revenant de sa patrie à Paris, en 1755, à 71 ans, fut le théologien de l'évêque de Boulogne (de Lang'le), et ensuite de l'évêque de Montpellier (Colbert). Ce dernier prélat le prit chez lui en apparence pour être son bibliothécaire; mais réellement pour être son conseil et son écrivain. Après la mort de son bienfaiteur, l'abbé Gauthier se retira à Paris, où il continua de donner au public des brochures contre les incrédules, ou contre la constitution *Unigenitus*; car par une concurrence singulière, l'impiété et la soumission à l'Eglise irritaient également son zèle. On peut en voir une liste exacte dans la *France littéraire de 1758*. Celles qui ont été le plus répandues sont : *Le Poème de Pope (intitulé l'Essai sur l'homme, convaincu d'impiété)*, in-12, 1746; *Lettres théologiques... contre le système impie et socinien des Pères Hardouin et Berruyer*, 1756, 3 vol. in-12 : ouvrage semé de raisonnements justes, d'un zèle amer et d'une critique outrée. *Les jésuites convaincus d'obstination à permettre l'idolâtrie à la Chine*, 1743, in-12; plusieurs *lettres* destinées à prémunir les fidèles contre l'irrégulation, 1746, in-12. *Critique du Ballet moral, dansé dans le collège des jésuites de Rouen*, 1756, in-12; *Réfutation d'un libelle intitulé : La Voix du sage et du peuple*, 1750, in-12; *Vie de Soanen, évêque de Sénez*, 1750, in-8° et in-12; *Les Lettres persanes convaincues d'impiété*, 1751, in-12; *Histoire abrégée du parlement de Paris, durant les troubles du commencement du règne de Louis XIV*, 1754, in-12. En lisant les critiques de l'abbé Gauthier, on ne peut s'empêcher de le regarder comme un homme plein de fiel : « Tous ses ouvrages, dit l'auteur des *Trois siècles*, mouraient à mesure qu'ils voyaient le jour. Son génie ne s'enflammait que par la fermentation de sa bile. Ce n'est pas ainsi qu'on doit réfuter ses adversaires. Si on n'a pas le talent de la plaisanterie, il faut du moins avoir le langage de l'honnêteté et de la raison. »

GAUTHIER (NICOLAS), né sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à Reims, eut le malheur d'abandonner la vraie lumière du catholicisme pour embrasser les erreurs du protestantisme. Mais il les rétracta ensuite, et il s'efforça de réparer sa faute en publiant divers écrits en faveur de la vérité chrétienne : *Découverte des fraudes sedanoises par la confrontation du catéchisme de Jacques Cappel*,

ministre et professeur en théologie à Sedan, prétendant confirmer par l'Écriture la confession de foi des églises prétendues réformées de France, avec les quarante articles de ladite Confession, Paris, 1618, in-8°. Cappel y répondit par un *Avertissement à Nic. Gauthier*, etc., Reims, 1618, in-8°; L'*Anti-ministre, ou Réponse à l'Avertissement de Jacques Cappel, ministre à Sedan*, Reims, 1618, in-8°, suivi de trois pièces de vers adressées à Jacques Cappel; *Les livres de Babel-Huguenotte, par quatorze puissantes raisons et motifs pour en faire sortir toute dame désireuse de son salut*, Reims, 1699, in-8°, rare.

GAUZLIN, qu'on trouve aussi écrit *Gauslin*, *Josselin*, *Gauscelin*, 54<sup>e</sup> évêque de Bourges, était fils naturel de Hugues-Capet. Elevé dans le monastère de Fleury, il eut pour maître le célèbre Abbon, et il se rendit très-habile dans les lettres divines et humaines. Après la mort d'Abbon, en novembre 1004, le roi Robert lui donna l'abbaye de Fleury, dont les moines refusèrent d'abord de le recevoir, à cause de l'illégitimité de sa naissance, mais ils finirent par obéir. Robert le nomma en 1013 archevêque de Bourges. Des difficultés provenant de la même cause s'étant élevées, Gauzlin se rendit à Rome, où le pape Benoît VIII lui fit un accueil distingué. Ce pape aplanit les obstacles qui s'opposaient à l'intronisation du nouveau prélat. Gauzlin assista, en 1020 et 1022, aux conciles d'Airy et d'Orléans, et prit part aux principales affaires ecclésiastiques de son temps. Il fit rebâtir magnifiquement à ses frais l'église de l'abbaye de Fleury qui avait été incendiée, et mourut le 2 septembre 1029, en faisant la visite de son diocèse. Ce savant archevêque a beaucoup écrit sans doute; mais il ne nous reste de lui que deux *Lettres*, l'une adressée à Oliba, évêque de Vich en Catalogne, sur la mort du frère de ce prélat; l'autre au roi Robert qui l'avait consulté sur une prétendue pluie de sang tombée en Aquitaine; et un *Discours prononcé en présence du roi Robert, pour assurer à saint Martial le titre d'apôtre*, contre ceux qui voulaient qu'il ne fût que confesseur. Ce discours a été inséré dans les Actes du concile de Limoges de 1031.

GAVANTI (BARTHÉLEMI), en latin *Gaventus*, consultant de la congrégation des rites, et général des barnabites, était de Milan, et mourut dans cette ville en 1638. Il est principalement connu par son *Commentaire sur les rubriques du Missel et du Bréviaire romain*, ouvrage plein de recherches, et très-propre à entretenir la dignité et la régularité des cérémonies saintes. Les détails en paraissent sans doute très-indifférents aux hommes du siècle; mais les ministres du Seigneur zélés pour son culte, le lisent avec autant d'intérêt que d'utilité. L'auteur néglige quelquefois les raisons littérales ou historiques des cérémonies, pour s'attacher à des considérations mystiques; il eût dû chercher de joindre constamment les unes aux autres. La meilleure édition de cet ouvrage,

qui est bon pour la pratique, est celle de Turin, avec les observations de Merati, 1736 à 1740, 5 vol. in-4°, fig. Ces observations sont exactes, solides, et suppléent à celles qui ont échappé à Gavantus. On a de lui : *Manuale Episcoporum*, 1642, in-4°; et un *Traité des synodes diocésains*, 1639.

GAZAINES (JEAN-ANTOINE), chanoine de Saint-Benoît de Paris, s'est fait connaître par un livre virulent qu'il composa contre l'ordre des jésuites. N'osant pas y mettre son nom, il prit celui de *Emmanuel-Robert de Philibert*, docteur en théologie, ancien chanoine de Toulouse, né dans cette ville le 23 mai 1717. Telles sont du moins les indications données par la *France littéraire* de 1769, tome 1<sup>er</sup>, page 365, sur l'auteur du livre dont nous parlons, et qui est reconnu pour être de Gazaignes. L'ouvrage a pour titre : *Annales des soi-disant jésuites*, Paris, 1764, 5 gros volumes in-4°, qui devaient être suivis de trois autres : mais ceux-ci n'ont pas vu le jour. Tout ce qu'on a imputé de mal aux jésuites se trouve dans ce volumineux pamphlet; il est presque inutile d'ajouter que ce qu'on aurait pu dire de bien ne s'y trouve pas.

GAZET (GUILLAUME), chanoine d'Aire, et curé à Arras, où il était né en 1554, mourut dans cette dernière ville, en 1612, à 58 ans. On a de lui : l'*Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, 1614, in-4°; *Vies des saints*, Reims, 1613, 2 vol. in-8°, et plusieurs livres de piété. L'auteur manque de critique, et son style est négligé.

GAZET (ALARD), bénédictin de Saint-Vaast, à Arras, sa patrie, prévôt de Saint-Michel, près de cette ville, se distingua par sa piété et par sa science. Il mourut en 1626, âgé de 60 ans, après avoir donné une bonne édition des *Œuvres de Cassien*, avec des notes critiques, Arras, 1628, in-fol.; Leipzig, 1722, in-fol., édition très-estimée.

GAZZERA (JEAN-ANTOINE-HENRI), prêtre du diocèse de Mondovi, en Piémont, commandeur de l'ordre de Malte, mort le 1<sup>er</sup> avril 1838, à l'âge de 75 ans, habitait Paris, et a laissé plusieurs écrits, entre autres : *Les Nuits de sainte Marie-Madeleine*; *les Veilles de saint Augustin*, etc. Il travaillait à un ouvrage sur les résultats politiques et moraux du christianisme, qui devait former 3 volumes in-8°.

GEBHARD, archevêque de Salzbourg, était d'une illustre famille de Souabe, et fut pourvu de cette dignité en 1061. Il soutint constamment le parti du pape Grégoire VII contre l'empereur Henri IV. Et en considération de ce service, il fut honoré par Sa Sainteté du titre de légat-né dans toute l'Allemagne, que ses successeurs ont aussi pris après lui. Il fut ensuite exilé par l'empereur, et mourut en 1091, dans le château de Wersten, qu'il avait fait bâtir.

GEDDES (ALEXANDRE), prêtre écossais, né en 1737, à Ruthven, dans le comté de Bamff, de parents catholiques. Après avoir fait sa théologie à Paris au collège des Ecossais, il retourna dans sa patrie, et fut préposé à la

congrégation d'Auchinhalrig, dans le même comté. S'étant lié imprudemment avec des grands seigneurs et des gens de lettres accoutumés à parler légèrement des matières de religion, il adopta auprès d'eux des sentiments qui ne convenaient guère à son état, et quitta bientôt sa congrégation pour se livrer entièrement aux lettres. Le premier fruit de sa plume fut une traduction des *Satires d'Horace*, qui obtint un bon accueil. Il s'occupait depuis longtemps d'une traduction de la Bible, et il publia successivement le Pentateuque, Josué, les Juges, Samuel, les Rois. Cet ouvrage excita un violent orage contre lui, parce qu'il combat formellement l'inspiration entière de l'Écriture, et qu'il insinue que les écrivains sacrés rapportent quelquefois des faits contraires à la raison, et qu'il faut les lire avec discernement. Ses *Remarques critiques*, qu'il donna en 1800, ne firent qu'augmenter le mécontentement public : on le suspendit de ses fonctions, et il mourut le 26 février 1802. On ne peut pas dire qu'il fût décidément incrédule ; mais il avait des idées singulières et bizarres, que l'impétuosité de son caractère et un orgueil excessif lui firent émettre avec beaucoup de véhémence. Du reste, il avait du savoir, de la littérature et des connaissances bibliques assez étendues. Il a laissé, outre les ouvrages que nous avons cités : *Carmen sæculare pro Gallica gente tyrannidi aristocraticæ erepta*, 1790, in-4° ; le premier livre de l'*Iliade* rendu littéralement en vers anglais, avec des notes critiques, 1792, in-8° ; *L'Avocat du diable*, 1792, in-4°, écrit satirique contre un lord L. ; *Carmina sæcularia tria, pro tribus celeberrimis libertatis Gallicæ epochis*, 1793, in-4° ; *Vert-Vert*, mis en vers anglais, 1793, in-4° ; *La bataille de B.* (de Bangor), ou le *Triomphe de l'Église, poème héroï-comique*, 1797, in-8°, en anglais ; *Bardomachia, poema macaronico-latinum*, 1800, in-4° ; divers morceaux dans quelques recueils périodiques.

GEDEON, fils de Joas, de la tribu de Manassés, et cinquième juge d'Israël, vers l'an 1245 avant Jésus-Christ, fut choisi par l'ange du Seigneur pour être le libérateur d'Israël. Gédéon, dont l'humilité était extrême, et qui prenait d'ailleurs cet ange pour un homme, eut besoin de voir des miracles pour croire la vérité de cette mission. Ayant fait cuire un chevreau pour l'offrir, l'ange lui dit d'en mettre la chair et du pain sans levain dans une corbeille, et le jus dans un pot, de l'apporter sous un chêne, et de verser ce jus sur la chair qu'il mit sur une pierre. L'ange toucha la pierre avec une baguette, et il sortit aussitôt de cette pierre un feu qui consuma la chair et le pain. Gédéon ayant ensuite étendu sur le soir la toison, il la trouva le lendemain toute mouillée de la rosée, sans en voir sur la terre des environs. Le lendemain le contraire arriva, la terre étant mouillée et la toison ne l'étant pas. Gédéon commença sa mission par abattre de nuit l'autel de Baal. Il fit sonner ensuite de la trompette, et vit autour de lui, en peu de temps, une armée de 32 mille hommes, qu'il réduisit à

300, qu'il n'arma que d'un pot, d'une lampe cachée dans ce pot, et d'une corne de bélier ou d'une trompette. Gédéon s'avança pendant la nuit, avec les 300 hommes, avec ordre de casser tous ensemble leurs pots. L'ordre ayant été exécuté à propos, les ennemis crurent avoir une grande armée à combattre. Ils tournèrent leurs armes les uns contre les autres : et ceux qui échappèrent à cette boucherie furent mis en pièces par les vainqueurs. Gédéon les poursuivit, tua de sa propre main Zébée et Salmana, et délivra la terre de ces hommes féroces (voy. Josté). « Afin, dit un écrivain moderne, qu'on ne puisse se méprendre sur le véritable auteur de la victoire, ces libérateurs, choisis pour affranchir le peuple de Dieu, ne sont pas les plus riches ni les plus accrédités de la nation, ni les plus distingués par leurs talents et leur expérience. On n'emploie ni le nombre ni le courage des combattants, ni la force des armes. Partout Dieu paraît seul ; ou s'il met en œuvre quelques moyens, ils sont si faibles, si méprisables par eux-mêmes, que l'on est obligé de reconnaître que c'est Dieu qui agit. Si la victoire avait été remportée par les voies ordinaires, on aurait arrêté les yeux sur les hommes, et oubliant Dieu qu'on ne voyait pas, on leur aurait rapporté toute la gloire des bons succès. Au contraire, la manière dont tout est conduit chez ce peuple ne laissant aucun lieu à l'équivoque, l'on est forcé d'y reconnaître le doigt de Dieu. » Les Israélites voulurent donner la couronne à Gédéon, et le proclamer roi, offrant même la succession au trône à sa postérité ; mais il refusa. « Non, dit-il, je ne régnerai pas sur vous, ni moi ni mes enfants : ce sera le Seigneur qui sera votre roi. » Il continua à gouverner comme juge, avec beaucoup de sagesse et d'équité, et mourut dans un âge avancé, l'an 1239 avant Jésus-Christ, laissant 70 enfants de plusieurs femmes, outre Abimelech qu'il eut d'une concubine, et qui tua tous les autres.

GEDICCUS (SIMON), docteur en théologie et ministre à Magdebourg, a répondu sérieusement au traité paradoxal, attribué à Acidalius, contre les femmes. Ce dernier prétendait que les femmes n'appartiennent point à l'espèce humaine. La *Defensio sexus mulieris* de Gediccus a été imprimée pour la première fois en 1593, et se trouve avec l'ouvrage de son antagoniste, à La Haye, 1642, in-12.

GEHREN (CHARLES-CHRÉTIEN DE), théologien hessois, né le 8 février 1763, à Marbourg, d'une famille ancienne, obtint, en 1787, la place de second prédicateur dans l'église protestante d'Altstadt, ce qui ne l'empêcha pas de continuer une éducation particulière dont il s'était chargé dans une famille catholique. Il devint ensuite second prédicateur de l'église réformée de Copenhague, poste qu'il occupa durant seize années. Malgré la considération dont il jouissait, Gehren regretta le séjour de l'Allemagne, et il accepta, en 1806, l'administration de la paroisse de

Feldsberg. Impliqué dans la conspiration de 1809, contre l'éphémère royaume de Westphalie, il fut enfermé dans la citadelle de Mayence pendant quatre mois. Le reste de sa vie se passa paisiblement dans l'exercice de ses fonctions, et il mourut le 6 février 1832. On a de Gehren : de nombreux *Sermons* en allemand et en danois ; plusieurs ouvrages ou opuscules, les uns traduits du danois, les autres originaux relatifs à la confirmation, entre autres : *Le fil conducteur de l'instruction pour la confirmation*, Cassel et Marbourg, 1809 ; 3<sup>e</sup> édition, 1819 ; divers ouvrages de piété, notamment : *Livre de chant pour l'église évangélique réformée allemande de Copenhague*, Copenhague, 1804 ; *Histoire de ma triple arrestation et de mon exportation sous le gouvernement Westphalien*, Felsberg et Marbourg, 1815 ; nouvelle édition, 1816 ; *Nécessité d'une réorganisation dans l'église évangélique de la Hesse électoral*, Cassel, 1826 ; des articles et des notices dans diverses collections ou publications périodiques.

GEIER (MARTIN), théologien luthérien, professeur en hébreu, ministre de Saint-Thomas, prédicateur, confesseur et membre des conseils ecclésiastiques de l'électeur de Saxe, était né à Leipzig en 1614, et mourut en 1681, à 67 ans. On a de lui : des *commentaires* en latin sur l'*Ecclésiaste*, les *Proverbes*, *Daniel* et les *Psaumes* ; un *traité* en latin sur le *deuil des Hébreux* ; plusieurs autres ouvrages pleins d'érudition. On les a recueillis à Amsterdam, 1695, en 3 vol. in-fol.

GEILER. Voy. GEYLER.

GEILHOVEN ou GHEYLOVEN (ARNOULD), théologien de Rotterdam, qui vivait sur la fin du xv<sup>e</sup> siècle, se fit recevoir docteur aux dérétales, c'est-à-dire en droit canonique, et embrassa la règle des chanoines de Saint-Augustin, au monastère de Valvert, près de la forêt de Soignies. On a de lui un volumineux traité de morale, sous ce titre : *Speculum conscientie quod Gnotosolitos dicitur*, Bruxelles, 1476, in-folio. L'ouvrage est divisé en deux livres, dont le premier traite des péchés capitaux, des commandements de Dieu, etc. ; le second, de la censure ecclésiastique, des excommunications, etc. Il est rare et recherché des curieux. Cet ouvrage est le premier qui sortit des presses des frères de la vie commune, qui introduisirent, comme l'on sait, l'art typographique à Bruxelles.

GELASE de Cyzique, auteur grec du v<sup>e</sup> siècle, a écrit l'*Histoire du concile de Nicée*, tenu en 325. Cette histoire n'est qu'un roman au jugement des meilleurs critiques ; du moins dans plusieurs points ne s'accorde-t-elle pas avec les actes et les relations les plus dignes de foi. Le contenu en est du reste très-sage et orthodoxe : il paraît même que l'auteur a voulu prévenir des objections, et fermer quelques échappatoires à l'erreur, et que c'est ce qui lui a fait un peu broder son histoire. C'est ainsi qu'il fait prononcer le concile sur la divinité du Saint-Esprit, quoique, selon les actes reconnus, il n'ait

parlé que du Verbe, parce que cela suffisait ; la divinité du Fils, selon la remarque de saint Augustin, établissait celle du Saint-Esprit, que les ariens ne croyaient pas être inférieur au Verbe (voy. le *Catech. philos.*, n<sup>o</sup> 423). On la trouve dans la *Collection des conciles*. On l'a aussi imprimée séparément en grec et en latin, Paris, 1599, in-8<sup>o</sup>.

GÉLASE I<sup>er</sup> (saint), pape africain, successeur de Félix III le 2 mars 492, fut occupé, comme son prédécesseur, des troubles de l'église d'Orient, et ne put les terminer. Il refusa constamment sa communion à Euphémus, patriarche de Constantinople, qui ne voulait point condamner publiquement la mémoire d'Acace. Gélas convoqua à Rome, en 494, un concile de 70 évêques. On fit un catalogue des Ecritures saintes, conforme à celui que l'Eglise catholique reçoit aujourd'hui. On nomme avec distinction dans les actes du concile, plusieurs Pères de l'Eglise, parmi lesquels on compte saint Cyprien, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, saint Hilaire, saint Jérôme et saint Prosper. Le pieux pontife mourut le 21 novembre 496, laissant entre autres écrits un *traité contre Eutychès et Nestorius*, que nous avons ; et des *lettres* qui ont servi à Baronius, pour écrire l'histoire de ce temps. Il avait aussi composé des *hymnes*, des *préfaces* et des *oraisons* pour le saint sacrifice et pour l'administration des sacrements. On lui a attribué un ancien *Sacramentaire de l'église romaine*, qui contient toutes les messes de l'année, et les formules des sacrements. Il est le premier qui ait fixé les ordinations aux quatre-temps. Denis le Petit, dans sa lettre au prêtre Julien, insérée dans la *Collection romaine* de Holsténus, fait de Gélas un éloge magnifique. « Les mœurs de ce pontife, dit un historien, honorèrent son savoir et ses talents. Il était d'une rare piété, donnait à la prière ou à de saints entretiens avec les plus dignes serviteurs de Dieu, tout le temps qui lui restait de ses fonctions sublimes. Elevé à la dignité la plus éminente, il la regardait comme le plus pesant fardeau, et comme une vraie servitude, qui le rendait comptable envers tout le monde. Il nourrissait tous les pauvres qu'il pouvait découvrir, vivait lui-même en pauvre, et dans la pratique des austérités les plus rigoureuses. » Saint Anastase II lui succéda.

GÉLASE II (JEAN de GAËTE), chancelier de l'Eglise romaine et cardinal, élu pape le 25 janv. 1118, succéda à Pascal II. Cencio, consul de Rome, marquis de Frangipani, dévoué à l'empereur Henri V, et excité par lui (d'autres disent que ce fut Henri en personne), entre dans le conclave l'épée à la main, donne aux cardinaux des coups de pied à droite et à gauche ; saisit le nouveau pontife à la gorge, et l'accable de coups. Cette férocité brutale met la consternation dans Rome, et Henri poussant sa pointe, fait donner la couronne pontificale à Boïardin,

archevêque de Brague, qui prit le nom de Grégoire VIII. Gélase II se retira d'abord à Gaète, où il fut sacré ; puis à Capoue, où il excommunia dans un concile cet antipape et celui qui l'avait fait élire. Il passa ensuite en France, assembla un concile à Vienne, et mourut à l'abbaye de Cluny, qu'il édifia par des mœurs pures et une mort sainte. Il expira le 29 janvier 1119, après une année de pontificat. On ne peut s'empêcher de remarquer ici que les historiens modernes, en parlant des différends des papes et des empereurs, ne font pas observer les torts de ces derniers, quoique les papes ne se soient jamais portés à des violences comparables à celles que Henri exerça envers le pieux et modeste Gélase.

GÉLU (JACQUES), archevêque d'Embrun, naquit vers 1370, à Yvoy, ancienne ville du duché de Luxembourg, appelée Carignan, dans les Ardennes. Il vint faire ses études à l'université de Paris, y reçut le grade de bachelier ès-décrets, prit ses licences à Orléans, et, de retour dans la capitale, obtint la chaire de théologie. Le bruit de ses talents s'étant répandu, le duc d'Orléans, frère de Charles VI, le nomma maître des requêtes de son hôtel, et quelque temps après, une charge de conseiller au parlement étant venue à vaquer, Gélou se présenta au concours, et obtint cette place parmi quatorze autres concurrents. Il existait alors une espèce de guerre intestine entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans ; ce dernier prince en fut la première victime, et fut assassiné à Paris, le 23 novembre 1407, par ordre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, oncle du roi. Gélou perdit en ce prince un protecteur et un ami ; mais Charles VI récompensa les services de Gélou, en l'attachant au service de ses trois fils, qui portèrent successivement le titre de dauphin. Gélou fut en même temps nommé président de la province de Dauphiné. Le concile de Constance, tenu en 1414, le nomma à l'archevêché de Tours ; Gélou se rendit au concile, qui le chargea, conjointement avec d'autres ecclésiastiques, de la mission difficile d'aller demander à l'antipape, Pierre de Lune (connu sous le nom de Benoît XIII), son abdication. Par suite de son refus obstiné, le concile élit un autre pape, et, dans le scrutin, Gélou eut plusieurs voix en sa faveur. Il revint à Paris en 1418 ; mais le duc de Bourgogne, qui haïssait Gélou, comme ancien protégé du duc d'Orléans, s'y trouvant dans ce moment, il fut obligé de se cacher pour échapper aux dangers qui le menaçaient. Ce fut par suite de la guerre déclarée (en 1419) par le duc de Bourgogne, qui venait de faire un horrible massacre des *Armagnacs* (ou partisans du duc d'Orléans), que le dauphin, depuis Charles VII, envoya Gélou en Castille demander à Jean II des secours que ce monarque accorda aux éloquentes sollicitations de cet évêque. Il fut chargé d'une autre mission non moins importante par le pape Martin V, élu au concile de Constance, et dont l'objet était de concilier les différends survenus entre le roi d'Aragon, Al-

phonse V, et Louis III d'Anjou, qui prétendaient à la couronne de Naples, après la mort de Jeanne II. Gélou se rendit à Naples auprès de cette princesse, qu'il fit entrer dans ses vues pacifiques, mais il ne put rien obtenir des deux puissants et ambitieux rivaux. Gélou avait été chanoine à Embrun, dont il fut élu archevêque, en 1427, par le clergé de ce diocèse, qui connaissait ses talents et ses vertus. Il quitta alors la cour et se dévoua entièrement aux devoirs de son saint ministère. Il mourut dans un âge très-avancé, l'an 1432. Il a laissé : *Apologie pour l'empereur Sigismond, le roi d'Aragon et les ambassadeurs du concile contre l'antipape Benoît XIII*. Gélou adressa à l'Eglise universelle cet écrit, qui mérita l'approbation du concile de Constance, et servit beaucoup à détacher de Pierre de Lune, dont il fit connaître les arifices, ceux qui s'étaient déclarés ses partisans. Gélou eut ainsi l'honneur de contribuer à l'extinction du schisme. *Vita Jacobi Gelu ad annum 1421, ab ipso conscripta*. Cette pièce curieuse, rédigée de la main de Gélou, est comme un mémoire des principaux événements de sa vie. Il est écrit sur le revers de la couverture et sur quelques feuillets blancs d'un manuscrit du décret de Gratien, qu'on conserve dans les archives de l'Eglise de Tours. A la fin de chacun des dix-huit articles que contient ce mémorial, Gélou loue et remercie Dieu des grâces qu'il en a reçues. On trouve cette pièce dans le *Thesaurus anecdotorum* de dom Martène, page 1747. Gélou était contemporain de la célèbre Pucelle d'Orléans, dont la valeur et l'enthousiasme étaient l'objet de l'admiration générale. Charles VII, non moins surpris que les autres, voulut avoir l'avis de ce prélat, pour savoir si, en effet, la mission de Jeanne d'Arc était divine. Il lui fit à ce sujet cinq questions, auxquelles Gélou répondit par l'écrit suivant : *Jacobi Gelu ministri (archiepiscopi) ebredunensis, de Puella aurelianensi dissertatio*. Ce manuscrit sur papier vélin était dans la bibliothèque de Durance, et se trouve actuellement dans la bibliothèque du roi (tome IV, n° 6199) ; *Rerum ab antecessoribus in ecclesia ebredunensi gestarum breve compendium*. Gélou avait de profondes connaissances, particulièrement sur les matières ecclésiastiques ; ce qui, dans les temps d'ignorance où il vivait, le rendait comme un oracle infailible que l'on s'empressait de consulter. Sa piété n'était pas moindre que son savoir, et il gouverna son diocèse avec la même prudence qu'il avait montrée dans ses missions politiques. Né avec un cœur juste, il eut la douleur de voir immoler l'héroïque libératrice d'Orléans, qui fut brûlée en 1431.

GEMBICIUS (JACOB), théologien polonais protestant, né l'an 1569, mort l'an 1633 à Dombnitz où il était pasteur, composa des *Hymnes sacrées* en polonais. Elles font partie du Recueil de cantiques imprimé à Dantzic en 1619, pour l'usage des protestants de son pays.

GÉNÉBRARD (GILBERT), né vers 1537 à

Riom en Auvergne, prit l'habit de bénédictin de Cluny, et vint étudier à Paris, où il fit des progrès dans les sciences et dans les langues. Il fut reçu docteur de la maison de Navarre en 1563, et devint professeur en langue hébraïque au collège royal en 1569. Pierre Danès, évêque de Lavaur, touché de son mérite, se démit en sa faveur de son évêché, et présenta une requête aux états de Blois, pour le faire recevoir. Henri III y avait consenti, le clergé et la noblesse y applaudissaient, mais le tiers-état s'y opposa, parce que La Robe favorisait Pibrac, frère du président, à qui cet évêché était promis depuis longtemps. Dans ces temps pénibles et difficiles, où la plupart des Français regardaient la religion catholique comme une condition pour le moins aussi essentielle à la succession au trône que la loi salique, Génébrard se déclara pour la ligue et la soutint de tous ses efforts. D'ailleurs le parti protestant était également une ligue, et une ligue armée contre le trône et l'autel; ligue pour ligue, celle des catholiques lui parut plus légitime. En 1592, Grégoire XIV, à la sollicitation du duc de Mayenne et de plusieurs autres seigneurs, le nomma à l'archevêché d'Aix, dont il ne prit possession qu'en 1593. Avant cette époque il avait publié un *Traité des Elections*, qui dans la suite lui causa des désagréments. Il y soutenait les élections des évêques par le clergé et le peuple contre la nomination du roi, Paris, 1592, in-8°. Le parlement d'Aix le fit brûler par la main du bourreau, bannit l'auteur du royaume, avec défense d'y revenir, sous peine de vie. On lui permit pourtant d'aller finir ses jours à son prieuré de Semur en Bourgogne. Il y mourut en 1597, à 60 ans. On mit ce vers sur son tombeau :

Urna capit cineres, nomen non orbe tenetur.

Génébrard était certainement un des hommes les plus savants de son siècle. Ses vertus, et surtout la pureté de ses mœurs, le firent respecter des personnes les plus illustres. Saint François de Sales se glorifiait d'avoir été son disciple. Les plus connus de ses ouvrages sont : une *Chronologie sacrée*, in-8°; ouvrage qui peut être lu encore utilement aujourd'hui et où il y a bien des choses remarquables qu'on chercherait vainement ailleurs. Un *Commentaire sur les Psaumes*, in-8°, savant et bien écrit, qui doit être mis au premier rang avec ceux de Jansénius de Gand et de Siméon de Muis. Il y défend la version des Septante contre les partisans outrés du texte hébreu, tel qu'il est aujourd'hui, y compris surtout les ponctuations des rabbins. La meilleure édition de cet ouvrage est de Paris, 1588, in-fol. Trois livres de la *Trinité*, in-8°. Traduction de Flave Josèphe en français, in-8°. Traduction de différents rabbins, in-fol. Une édition des *OEuvres d'Origène*, estimée même après celle des bénédictins, qui auraient très-bien fait de conserver la *Dédicace* de Génébrard au roi Charles IX, où il y a d'excellentes cho-

ses, et l'*Apologie de Pamphile pour Origène*. Enfin quelques écrits polémiques.

GENER (JEAN-BAPTISTE), jésuite espagnol, né en 1711, professa la philosophie et la théologie dans sa patrie, et vint à Rome en 1756. Il publia une *Théologie dogmatique, éclaircie par des dissertations historiques et par les monuments de l'antiquité*, 6 vol. in-4°, ouvrage savant, qui fournit des témoignages précieux en faveur de la religion.

GENET (FRANÇOIS), né à Avignon en 1640 d'un avocat, chanoine et théologal de la cathédrale d'Avignon, et ensuite évêque de Vaison, eut le chagrin d'être enveloppé dans l'affaire des *filles de l'Enfance* de Toulouse, qu'il avait reçues dans son diocèse. Il fut arrêté en 1688, conduit d'abord au Pont-Saint-Esprit, ensuite à Nîmes, et de là à l'île de Rhé, où il passa 15 mois. Rendu à son diocèse à la prière du pape, il se noya dans un petit torrent, en retournant d'Avignon à Vaison, l'an 1702. On a de ce prélat la théologie connue sous le nom de *Morale de Grenoble*, qui a paru suspecte à plusieurs évêques de France, ainsi qu'à l'université de Louvain, comme on peut le voir dans le jugement qu'elle rendit le 10 mars 1703. La meilleure édition de cet ouvrage, inférieure aux *Conférences d'Angers*, est de 1715, en 8 vol. in-12. Les 2 vol. de *Remarques* (publiées sous le nom de Jacques de Remonde), contre la *Morale de Grenoble*, furent censurés par le cardinal Le Camus, et mis à l'*Index* à Rome; le zèle du critique a paru le conduire à une extrémité contraire. Il ne faut pas le confondre avec son frère dont l'article suit.

GENET l'abbé, frère du précédent, prieur de Sainte-Genève, mort en 1716, a traduit la *Théologie de Grenoble* en latin, 7 vol. in-12, 1702, et est auteur des *Cas de conscience sur les sacrements*, 1710, in-12.

GENÈVE (ROBERT DE), fils d'Amédée, comte de Genève, évêque de Téroüanne, puis de Cambrai, cardinal, fut élu pape sous le nom de Clément VII à Fondi, le 27 août 1378, par 15 des cardinaux qui avaient nommé Urbain VI cinq mois auparavant. Il fut reconnu pour légitime pape en France, en Espagne, en Ecosse, en Sicile, dans l'île de Chypre, tandis que le reste de la chrétienté reconnaissait Urbain VI. Cette double élection causa un schisme qui dura l'espace de 40 ans. Ce pape, faux ou légitime, mourut d'apoplexie le 16 septembre 1394, à Avignon, où il avait établi son siège. Voy. URBAIN VI.

GENEVÈVE (sainte), patronne de Paris, vierge célèbre, née à Nanterre, près de Paris, vers 423, consacra à Dieu sa virginité par le conseil de saint Germain, évêque d'Auxerre, qui fit lui-même la cérémonie de cette consécration. Cette sainte fille ayant été accusée d'hypocrisie et de superstition, l'illustre prélat confondit la calomnie et fit connaître son innocence. Attila, roi des Huns, étant entré dans les Gaules avec une armée formidable, les Parisiens voulurent abandonner leur ville; mais Geneviève les en empêcha, leur assurant que Paris serait respecté par les barba-

res. L'événement justifia sa prédiction, et les Parisiens n'eurent plus pour elle que des sentiments de vénération et de confiance. Ce fut par le conseil de cette sainte que Clovis commença l'église de St.-Pierre et St.-Paul, où elle fut enterrée, et qui depuis l'an 512 a pris son nom. La réputation de sainte Geneviève était si grande, que saint Siméon Stylite avait coutume d'en demander des nouvelles à ceux qui venaient des Gaules. Son tombeau devint célèbre par plusieurs miracles, et fut orné d'ouvrages précieux, travaillés par saint Eloi. Sa *Vie*, écrite en latin, 18 ans après la mort de Clovis, est un monument contemporain, digne de la plus grande confiance : les doutes que quelques critiques ont élevés contre l'antiquité et l'authenticité de cette *Vie* ne paraissent pas solidement motivés. « On voit, disent les savants bénédictins, auteurs de la *Biblioth. litt. de la France*, tom. III, pag. 151, que c'était un auteur grave, judicieux, plein de piété, et que ne manquait pas d'érudition pour le siècle où il vivait : il écrivait cette *Vie* dix-huit ans après la mort de la sainte, et par conséquent l'an 530. » La *Vie* de saint Germain, par le prêtre Constance, rapporte la consécration de sainte Geneviève par ce saint. Ce Constance écrivait du vivant même de sainte Geneviève (*Voy. les Bollandistes, Acta sanctorum*, 31 juillet).

GENNADE, patriarche de Constantinople, succéda l'an 458 à Anatole. Il gouverna son église avec zèle et avec sagesse, et mourut en 471. Il ne nous reste presque rien de ses écrits. Il avait composé des *homélies* et un *commentaire sur Daniel*.

GENNADE. *Voy. SCHOLARIUS* (George).

GENNADE, prêtre et non pas évêque de Marseille, mort vers 492 ou 493, a été accusé d'avoir adhéré quelque temps aux erreurs des semi-pélagiens, parce qu'il ne suivait point les sentiments de saint Augustin sur la grâce et sur le libre arbitre ; mais cette raison ne suffit pas pour suspecter son orthodoxie, la doctrine de ce Père n'étant règle de foi qu'autant qu'elle est contradictoire aux erreurs condamnées dans Pélagie (*Voy. AUGUSTIN, SADOLET*). On a de lui : un *livre des Hommes illustres*, altéré, à ce qu'on croit, par une main étrangère ; un *Traité des dogmes ecclésiastiques*, qu'on trouve parmi les œuvres de saint Augustin. Il avait composé plusieurs autres ouvrages, qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

GENNES (JULIEN-RENÉ-BENJAMIN DE), de Vitré en Bretagne, né le 16 juin 1687, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et y fut ordonné prêtre en 1726. Il devint professeur de théologie à Saumur, à l'âge de 30 ans. Une *thèse* qu'il y fit soutenir sur la grâce ayant été censurée par l'évêque et par la faculté d'Angers, le P. de Gennes publia trois *lettres* contre ces censures. Il fut envoyé par ses supérieurs à Montmorency, puis à Troyes, et ensuite à Nevers, avec défense de prêcher. Ayant protesté, en 1729, contre tout ce qui se ferait dans l'assemblée des Pères de l'Oratoire, il fut exclu de cette congrégation par

plusieurs lettres de cachet. Après avoir donné de nouvelles scènes, il alla en habit de paysan se cacher dans le village de Milon, près de Port-Royal. Il se rendit ensuite à Paris, fut renfermé à la Bastille, et envoyé quatre mois après en Hainaut dans un couvent de bénédictins. Sa liberté lui ayant été rendue onze mois après, à cause du dérangement de sa santé, il alla voir l'évêque de Senes à la Chaise-Dieu. Il mourut en 1748. C'était, dit l'abbé Ladvocat, un homme vif, véhément, emporté. Son ardeur pour la vérité des prétendus miracles du diacre Paris, et pour les prodiges des convulsions, passait les bornes d'un fanatisme ordinaire. On a de lui : quelques écrits en faveur des miracles des convulsionnaires ; un *Mémoire* sur l'assemblée de la congrégation de l'Oratoire de 1733, que l'abbé Barral appelle un *chef-d'œuvre* ; un autre *Mémoire* sur l'assemblée de 1729 ; tous ouvrages qui avaient l'air d'avoir été écrits dans le cercle des saltimbanques de Saint-Médard.

GENOUDE (ANTOINE-EUGÈNE DE), prédicateur, hagiographe, publiciste et historien, naquit à Montélimart en Dauphiné le 9 février 1792, d'une famille originaire de Savoie. Son vrai nom était *Genoud* ; il y ajouta une lettre finale lorsque Louis XVIII lui donna des lettres de noblesse au mois de juin 1822. Il fit avec distinction ses humanités à l'école centrale et au lycée de Grenoble, et commença dans la même ville son cours de droit ; mais il préféra bientôt suivre la carrière des lettres, et il se rendit à Paris, où il trouva la protection de Fontanes. C'est à ce dernier qu'il dut d'être respecté par la conscription, qui ne respectait personne, et de pouvoir ainsi continuer ses études hébraïques. Nommé professeur de sixième dans un collège vers 1811, il s'occupait dès lors de la traduction d'Isaïe. Pendant les troubles de 1815, le prince de Polignac se l'attacha en qualité de capitaine-aide-de-camp, et il alla joindre dans les provinces du midi le duc d'Angoulême, non sans avoir couru de grands dangers. Constamment opposé à l'invasion étrangère, il voulait qu'avant de marcher contre Bonaparte, les troupes royales fissent sortir du territoire tout ce qui n'était pas français, et il fit dans ce sens des ouvertures aux chefs républicains de Grenoble. On reconnaît là déjà le futur directeur d'un journal qui devait prendre pour épigraphe : *Tout pour le peuple et par le peuple*. Avant cette époque, le jeune Genoude avait eu à lutter contre les doctrines de scepticisme et d'incrédulité qui tendaient à envahir son âme ; il sortit vainqueur de cette épreuve, et il promit de consacrer sa vie entière à la défense de la religion. Alors il entra pour la première fois au séminaire de Saint-Sulpice, mais le mauvais état de sa santé l'obligea bientôt d'en sortir. A son retour des eaux de Saint-Sauveur, il allait publier sa traduction d'Isaïe, lorsque M. Desrenaudes, conseiller de l'université et censeur impérial, l'ayant mandé auprès de lui, exigea de lui la suppression d'une note emprun-

tée à l'*Histoire orientale* de Court de Gébelin, et que l'on regardait comme une allusion perfide aux vues ambitieuses de Napoléon. Le traducteur s'y refusa, et sa publication fut ajournée. Vers 1814, parut sa traduction de Job, presque en même temps que les *Réflexions politiques*, où M. de Genoude exposait ses principes et ses idées sur la nature du pouvoir, le système représentatif et les libertés générales et locales. Sa traduction des Psaumes parut en 1815, et enfin, en 1822, celle de toute la Bible avec des *Prolégomènes* et des *Commentaires*. En 1819, il donna son excellente traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui n'obtint pas moins d'éloges que n'en obtint ensuite celle des livres saints. Sous les ministères de Decazes et de Richelieu, il écrivit dans le *Conservateur*, avec les abbés Fayet et de Lamennais, et en 1820 il fonda le *Défenseur*, avec la collaboration de ce dernier. Cependant il était rentré en 1818 à Saint-Sulpice : mais l'affaiblissement continu de sa santé l'obligea de voyager, et il se rendit dans la Vendée. C'est là qu'il connut mademoiselle Léontine de Fleury, fille d'un colonel d'artillerie, qu'il épousa peu après. Il fut alors nommé maître des requêtes par M. de Peyronnet, et il fit paraître son livre intitulé : *Voyage dans la Vendée*, dont on a beaucoup loué la forme et le style. Vers la même époque il publia, au faveur des Grecs, la première brochure qu'on ait faite pour cette cause, et en 1822 il fonda la *Gazette de France*, ou plutôt il continua l'ancienne feuille fondée par d'Hozier et les trois Renaudot en 1631. Un des traits les plus saillants de ce journal a été, comme chacun sait, d'avoir entrepris de réconcilier le principe de la souveraineté nationale avec celui de l'hérédité monarchique. Si ses doctrines ont été l'objet d'assez vives contradictions, il est du moins incontestable que ses adversaires eux-mêmes ont rendu hommage à la sincérité, au talent plein de verve, au désintéressement qui les défendaient. C'est pour faire triompher ce qu'il croyait la vérité politique, la vérité dont dépendaient le bonheur et la paix de la société française, que M. de Genoude soutint tant de procès, payant d'amendes ruineuses, s'opposa par toutes les voies possibles à ce qu'il regardait, depuis 1830, comme des usurpations du pouvoir nouveau. En 1837, on fit chez lui, à Paris et à son château de Plessis-aux-Tournelles, près de Provins, deux visites domiciliaires dans l'espoir de saisir une prétendue correspondance avec la duchesse de Berry : elles furent sans résultat. Ayant eu la douleur de perdre sa femme au mois de février 1834, M. de Genoude se ressouvint de sa première vocation ; il entra dans les ordres, et, dans le cours de l'année suivante, il fut fait prêtre. Il sut concilier, chose qui paraissait difficile à bien des gens, tous les devoirs du sacerdoce avec les travaux et l'ardeur du polémiste ; et la vérité religieuse, non moins que les doctrines sociales, a trouvé sans contredit en lui un de ses plus habiles et de ses plus dévoués défenseurs. Dans l'or-

dre religieux, il a fait paraître successivement : une traduction des *Pères de l'Eglise primitive* ; la *Raison du christianisme*, qui parut d'abord en 12 vol. in-8°, et qui a été réimprimée en 4 vol. grand in-8° à deux colonnes ; une édition des *Oeuvres de Malebranche* ; une *Exposition du dogme catholique, suivie de la Doctrine de l'Eglise catholique par Bossuet, de la Règle générale de la foi catholique par Véron, des Maximes de l'Eglise sur le salut des hommes, par l'évêque d'Hermopolis*, 1843, 1 vol. ; *Sermons et conférences*, 4<sup>e</sup> édition, 1846, 1 vol. ; *La divinité de Jésus-Christ, annoncée par les prophètes, prouvée par l'accomplissement des prédictions de Jésus-Christ*, etc., 2 vol. ; *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, traduit de l'anglais de Wiseman, première édition, 2 vol. in-8° ; 3<sup>e</sup> édition, 1 seul vol. ; *Oeuvres spirituelles de Fénelon*, nouvelle édition, etc., précédée d'un Discours préliminaire, 1842, 2 vol. in-12 ; *Psauteur français*, traduction nouvelle, 1822, 2 vol. in-18. Dans l'ordre historique ou politique : *La raison monarchique*, publiée de concert avec M. de Lourdoueix ; *Restauration de la société française*, avec le même ; *Histoire de France*, 23 vol. in-8° ; *Dictionnaire encyclopédique*, annoncé en 1845 ; etc. M. de Genoude fit un voyage à Rome pour obtenir l'autorisation de rétablir les Oratoriens en France, et il reçut du pape un accueil distingué. Il aimait beaucoup à faire entendre du haut de la chaire la parole de Dieu, et les prélats des divers diocèses qui avoisinent celui de Paris, notamment l'archevêque de Sens et l'évêque de Meaux, l'appelèrent souvent dans leurs cathédrales. On cite comme l'un des plus beaux sermons qui aient été faits celui qu'il prêcha à Saint-Sulpice sur la passion de Jésus-Christ. Il accomplissait avec le même zèle les fonctions les plus humbles du saint ministère, et il célébrait très-régulièrement le saint sacrifice. Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, il avait siégé à la chambre des députés ; la révolution de février le rendit à la vie privée. Il se livrait avec une infatigable activité aux travaux que nécessitaient et ses luttes politiques de chaque jour et les exigences de la polémique religieuse, lorsqu'il se rendit dans le midi de la France pour rétablir sa santé qui donnait des inquiétudes à sa famille et à ses amis. C'est à Hières qu'il fut enlevé par une mort soudaine, dans le mois d'avril de 1849.

GENOVESI (ANTOINE), philosophe italien, né à Castiglione, près de Salerne, le 1<sup>er</sup> novembre 1712, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, ensuite il se fit recevoir avocat ; mais, ne pouvant s'accoutumer à la pratique fastidieuse qu'entraîne cette profession, il s'adonna à l'étude des langues pour se consacrer à l'enseignement public, et il fut successivement professeur de métaphysique, de philosophie morale et de théologie. La hardiesse de ses écrits lui fit interdire la chaire. Il se livra alors à l'économie politique, pour laquelle il avait un vrai talent. Barthélemi Intieri fonda pour lui, en 1754, avec l'autorisation

du gouvernement, la première chaire d'économie politique qui eût existé en Italie; et depuis cette époque jusqu'à ses derniers jours Genovesi continua cet enseignement. Il mourut d'hydropisie le 22 septembre 1769. Ses ouvrages sont des *Éléments de métaphysique*, en latin, Naples, 1744 et années suivantes, 5 vol. in-8°; *Elementorum artis logico-criticæ libri quinque*, 1745, in-8°. Ces deux ouvrages, remplis de tous les principes qu'il avait puisés dans les écrits d'Helvétius, de d'Alembert et autres philosophes du siècle, lui causèrent beaucoup de désagréments. *Éléments de théologie*, Naples, 1751. Le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, se déclara contre cet ouvrage, qui fut la cause de son interdiction. *Lezioni di commercio, o di economia civile*, Naples, 1757, 2 vol. in-8°. Le succès de cet ouvrage fut étonnant: c'est le meilleur de tous ceux qu'il a publiés, quoique on y trouve encore bien des imperfections. *Meditazioni filosofiche*, sur la religion et sur la morale, 1758, in-8°; *Lettere academiche*, sur l'utilité des sciences et des arts, contre J.-J. Rousseau, 1764; *Logica per gli Giovanetti*, in-8°, 1766. Cette logique est remplie de pensées hardies comme tous ses ouvrages qui ont rapport à la religion. *Trattato di scienze metafisiche*, in-8°. C'est un résumé de ses *Éléments métaphysiques*. *Diccosina*, ou la science des droits et des devoirs de l'homme, 1767: cet ouvrage est incomplet; l'auteur n'eut pas le temps de l'achever. J.-M. Galanti, un des élèves les plus distingués de Genovesi, a écrit son *Eloge historique*, Venise, 1774.

GENTILIS (JEAN-VALENTIN), hérésiarque du XVII<sup>e</sup> siècle, naquit à Cosenza, dans le royaume de Naples. Obligé de quitter son pays pour éviter la peine de mort dont il était menacé à cause de l'impiété de ses opinions, il se réfugia à Genève. Il trouva quelques Italiens que le même sujet y avait amenés, et forma avec eux un nouvel arianisme. Leurs nouveautés donnèrent lieu au Formulaire de foi dans le Consistoire italien en 1558. Gentilis y souscrivit, et ne laissa pas de semer clandestinement ses erreurs. Les magistrats prirent connaissance de cette affaire, et le mirent en prison. Convaincu d'avoir violé sa signature, il présenta en vain divers écrits pour colorer ses opinions. On le condamna à faire amende honorable, et à jeter lui-même ses écrits au feu. Après avoir exécuté cette sentence, il vécut quelque temps tranquille; mais se voyant à Genève avec désagrément, à cause de la haine que lui portait Calvin, et ne pouvant se guérir de l'envie de dogmatiser, il quitta cette ville contre le serment qu'il avait fait aux magistrats de n'en point sortir sans leur permission. Il voyagea dans le Dauphiné, dans la Savoie, et retourna dans le canton de Berne. Il fut reconnu et mis en prison; mais il s'échappa et s'enfuit vers Georges Blandrata, médecin, et Jean-Paul Alciat, Milanais, ses associés, qui s'efforçaient alors de répandre l'arianisme en Pologne. Le roi ayant publié en 1566 un édit de bannisse-

ment contre ces novateurs étrangers, Gentilis passa en Moravie, puis à Vienne en Autriche. Ayant appris la mort de Calvin, il retourna dans le canton de Berne. Le bailli, qui l'avait autrefois emprisonné, se trouvant encore en charge, se saisit de lui en juin 1566. La cause fut portée à Berne, et Gentilis, ayant été convaincu d'avoir attaqué le mystère de la Trinité, fut condamné à perdre la tête. Il mourut avec impiété, se glorifiant d'être le premier martyr qui perdait la vie pour la gloire du Père, au lieu, disait-il, que les apôtres et les autres martyrs n'étaient morts que pour la gloire du Fils (voyez l'*Histoire* de son supplice en latin, par Bèze, Genève, 1507, in-4°). Gentilis était léger et inconstant dans ses opinions, et en changeait selon les temps: sort de tous les sectaires qui, ayant secoué le joug de la foi et de l'autorité de l'Eglise, ne savent plus à quoi s'en tenir (Voy. SERVET). Les termes de *Trinité*, d'*Essence*, d'*Hypostase*, étaient, selon lui, de l'invention des théologiens. Mais qu'importe, pourvu que les idées que ces mots renferment n'en soient pas. Pour parler juste sur la divinité de Jésus-Christ, il voulait qu'on dit que le Dieu d'Israël, qui reste seul vrai Dieu et le Père de N.-S. Jésus-Christ, avait versé dans celui-ci sa divinité. Il avançait que Calvin faisait une *Quaternité*, en admettant une Essence divine et les trois Personnes, comme si ces Personnes n'étaient pas l'Essence divine, ainsi que le savent et le disent tous les enfants des chrétiens. Ce chef des réformateurs écrivit contre lui; mais comme il savait par lui-même que les écrits n'intimident guère un enthousiaste, il chercha à lui faire une réponse plus décisive; il travailla à le faire brûler; et, à son grand regret, il n'avait pas pu réussir. Cet intolérant réformateur semblait intimement convaincu qu'il avait un privilège exclusif de fronder la doctrine de l'Eglise et la croyance générale des chrétiens: dans tout autre dogmatisant, cet attentat lui paraissait digne du feu. Voy. KAPRINAI, LENTULUS, SERVET.

GENTILLET (INNOCENT), juriconsulte protestant de Vienne en Dauphiné, d'abord président de la chambre de l'édit de Grenoble, établie en 1576, ensuite syndic de la république de Genève. On a de lui: une *Apolo-gie latine de la religion protestante*, 1588, Genève, in-8°; *Le Bureau du concile de Trente*, Genève, 1586, in-8°, dans lequel il prétend ridiculement que ce concile est contraire aux anciens canons et à l'autorité du roi; *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume ou autre principauté... Contre Nicolas Machiavel*, 1576, in-8°, et 1577, in-12; *l'Anti-Socin*, 1612, in-4°: ce sont des ouvrages savants et sages, partout où l'auteur n'a point l'occasion de prôner les erreurs de sa secte.

GEOFFROI, abbé de Vendôme en 1093, et cardinal l'année suivante, était d'Angers, et mourut vers l'an 1130. Louis le Gros, roi de France, et les papes Urbain II, Pascal II, Calixte II, Honorius II, le chargèrent des affaires les plus importantes et les plus épineu-

ses. Nous nous avons de lui cinq livres de lettres, onze sermons et des opuscules, où l'on trouve un excellent Traité sur les investitures. Tous ces écrits ont été publiés en 1610, par le P. Sirmond. La lettre à Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevrault, sur sa familiarité avec les femmes, est certainement de lui, quoiqu'on en ait contesté l'authenticité; elle se trouve dans les manuscrits de son temps. Mais Geoffroi revint de son préjugé, rendit justice à Robert, et devint un de ses plus ardents défenseurs.

**GEOFFROI DE SAINT-OMER**, fut un des neuf gentilhommes qui formèrent l'ordre des Templiers, l'an 1118, et celui qui se distingua le plus dans cette institution. *Voy. HUGUES DES PAYENS.*

**GEOFFROI DE MONMOUTH**, surnommé *Arturus*, archidiacre de Monmouth en Angleterre, puis évêque de Saint-Asaph, florissait vers 1152, sous le règne de Henri II. Les centuriateurs de Magdebourg le font contemporain du vénérable Bède, et lui donnent le titre de cardinal; mais les auteurs anglais ne sont pas de cette opinion. On a de lui : *De exilio ecclesiasticorum; de corpore et sanguine Domini; Carmina diversi generis; Commentaria in prophetias Merlini*, etc.; mais le plus célèbre de ses ouvrages est une *Histoire de la Grande-Bretagne*, dans la collection des historiens d'Angleterre par Commein. Comme elle contient divers faits apocryphes, et qu'il y a inséré la vie du roi Artus, par Merlin, Possevin, Baronius et d'autres savants, l'ont mis au nombre des écrivains romanciers ou fabuleux.

**GEOFFROI (JEAN-BAPTISTE)**, né à Charolles en Bourgogne, en 1706, mort à Semur, petite ville de la même province, en 1782, occupa pendant 22 ans à Paris, au collège de Louis-le-Grand, la chaire de rhétorique, rendue si célèbre par les Cossart, les Jouvençy, les Porée, ses prédécesseurs. Il s'était fait la réputation d'un homme d'esprit, et même de bel esprit : ses harangues et ses plaidoyers la lui avaient acquise. Il était moins connu comme prédicateur. Cependant ses discours ont été jugés avec raison dignes d'être publiés : ce sont des sermons sur les mystères et sur la morale qui composent les deux premiers volumes; des panégyriques qui forment le troisième. Plusieurs de ces sermons sont écrits d'un style simple, affectueux et presque sans nul apprêt, tandis que d'autres sont remarquables par les mouvements oratoires et les richesses de l'imagination. On a reproché à l'auteur d'avoir trop prodigué les antithèses; et ce reproche est fondé : c'est la manière de l'auteur, et ses oraisons latines ne l'ont que trop prouvé. Mais dans tous ses sermons on trouve une morale pure, de la dignité, des maximes propres à instruire et à édifier les fidèles. On y remarque surtout la bonne et ancienne coutume, la seule digne de la prédication évangélique, de prendre l'Écriture sainte et les ouvrages des Pères pour base de l'instruction, de les expliquer, de les commenter, d'en reproduire les sentences sous différents rapports, par

des répétitions heureusement amenées et propres à renforcer la première impression; manière des Bossuet, des Bourdaloue, des Neuville, etc., et qui servira toujours de modèle aux vrais orateurs chrétiens. Ses *harangues latines* ont été imprimées de son vivant, mais ses *sermons* n'ont paru que quelques années après sa mort, à Lyon, 1788, 4 vol. in-12.

**GEORGES (saint)**, martyr sous Dioclétien. Son nom est très-célèbre chez les chrétiens, et même chez les mahométans : ceux-ci lui attribuent plusieurs miracles, entr'autres celui d'*avoir rendu à la vie le bœuf d'une pauvre veuve*, qui l'avait reçu dans sa maison. Il y avait autrefois à Constantinople cinq ou six églises de ce nom. Il se faisait un grand concours de peuple à une de ces églises : elle s'appelait *Mangalles*, et était attenante à un monastère, situé du côté de la Propontide. C'est de là que l'Hellespont, ou détroit des Dardanelles, a pris le nom de *Bras-de-Saint-George*. Ce saint est honoré par plusieurs autres églises d'Orient, principalement en Géorgie. On voit par saint Grégoire de Tours, qu'il était fort célèbre en France dans le vi<sup>e</sup> siècle. Saint Grégoire le Grand ordonna de réparer une ancienne église bâtie en son honneur, qui était sur le point de tomber en ruines. On trouve son office dans le Sacramentaire de ce pape, et dans plusieurs autres. Sainte Clotilde dressa des autels sous son nom, et voulut que l'église du monastère de Chelles, dont elle était fondatrice, fût aussi dédiée sous son invocation. Il est dit dans l'ancienne Vie de saint Droctovée, qu'on apporta des reliques du saint à Paris, et qu'on les déposa dans l'église de Saint-Vincent; aujourd'hui de Saint-Germain des Prés, lorsqu'on en fit la dédicace. Fortunat de Poitiers a composé une pièce de vers sur une église du même saint, qui était à Mayence. Il résulte de ces autorités que son culte est fort ancien dans l'Occident, et surtout en France. Les gens de guerre avaient beaucoup de dévotion pour saint Georges, principalement fondée sur ce que l'on disait qu'il avait été lui-même guerrier, au rapport de Métaphraste. Il est présentement premier patron de la république de Gènes. Les Anglais, sous leurs rois normands, rapportèrent des croisades une grande dévotion à ce saint. Le concile national, tenu à Oxford en 1222, ordonna que sa fête fût de précepte dans toute l'Angleterre. Ce fut sous sa protection qu'Edouard III mit l'ordre de la Jarretière, qu'il institua en 1347. Certains hérétiques avaient forgé des actes de ce saint. Le pape Gélase les condamna dans le célèbre concile qui se tint à Rome en 494. Calvin et les centuriateurs de Magdebourg ont avancé qu'il n'y avait jamais eu de saint Georges; mais leur prétention est dénuée de toutes preuves, et réfutée par les titres et les monuments les plus authentiques. Jurieu, Reynolds et Echard, n'ont pas rougi de confondre ce saint avec un arien nommé *Georges*, qui usurpa le siège d'Alexandrie (*Voy. l'article suivant*). Les fables des hérétiques sont tellement incorporées à l'histoire de ce saint,

qu'on ne peut plus démêler la vérité dans les actes qui nous restent de lui; mais l'ancienneté et l'universalité de son culte par toute l'Église ne permettent pas de douter de son existence (*Voy. saint ROCH, sainte CATHERINE*); c'est un point incontestable, prouvé d'ailleurs par un grand nombre d'auteurs, qui ont écrit depuis le v<sup>e</sup> siècle jusqu'à présent. Saint George est ordinairement représenté à cheval, et ayant un dragon sous ses pieds pour marquer qu'il a vaincu par sa foi le démon, désigné dans l'Apocalypse sous le nom de dragon. Quelques auteurs ont conjecturé qu'il était le même que ce jeune homme, qui, au rapport de Lactance, dans son livre *De la mort des persécuteurs*, mit en pièces les édits qui avaient été affichés à Nicomédie. Le P. Papebroch a donné des preuves de cette conjecture. *Voy. JEAN (saint)*.

GEORGES, fameux arien, devint maître du siège d'Alexandrie par intrusion. Il persécuta avec une cruauté inouïe saint Athanase et les catholiques, massacra un grand nombre de ceux-ci, bannit leurs évêques, pilla les maisons des orphelins et des veuves, traita avec la dernière barbarie les vierges consacrées au Seigneur. Enfin ses désordres allèrent si loin, que les païens eux-mêmes ne purent souffrir un pareil monstre. Ils le massacrèrent sous le règne de Julien. On remarque dans tous les temps que les évêques intrus étaient des hommes féroces et détestables : la lâcheté, qui s'unit au sacrilège dans ces âmes viles et basses, en fait des espèces de monstres, odieux à ceux même qui les mettent en action, ou qui par leur célérité personnelle devraient naturellement être portés à applaudir à la leur.

GEORGES de Trébisonde, ainsi appelé parce qu'il était originaire de cette ville, naquit à Candie, et vint à Rome sous le pape Eugène IV. Après avoir professé la rhétorique et la philosophie pendant plusieurs années avec succès, il fut secrétaire de Nicolas V. On lui doit : une *Rhétorique*, dont la première édition, sans date, est de Wendelin de Spire, vers 1470, in-folio, réimprimée avec d'autres rhéteurs, Venise, 1523, in-folio; plusieurs traductions de livres grecs et latins, entre autres, de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe : version que le savant Petau méprisait avec raison; des *écrits de controverse* en faveur de l'Église latine contre la grecque, dans la *Græcia orthodoxa* d>Allatius, grec-latin, Rome, 1632 et 1639, 2 vol. in-4°; quelques ouvrages, dans lesquels il fait paraître un mépris extrême pour Platon, et un enthousiasme inconsidéré pour Aristote. Georges de Trébisonde était un homme ardent, colére, querelleur, bizarre. Il quitta la cour de Rome pour briller dans celle d'Alphonse, roi de Naples; mais il fut bientôt las de celle-ci. Il retourna à Rome, où il mourut vers l'an 1486.

GEORGES, dit AMIRA, savant maronite, vint à Rome sous le pontificat de Clément VIII, et y mit au jour une Grammaire syriaque et chaldaïque, 1596, in-4°, estimée des savants. De retour en Orient, il fut fait patriarche des

Maronites, y fit recevoir la réformation du calendrier, et mourut vers 1641. Georges Amira souffrit beaucoup avec son troupeau, durant la guerre des Turcs contre les émirs. Ce fut lui qui reçut au mont Liban Galaup de Chasteuil.

GEORGIEWITZ (BARTHÉLEMI), Hongrois, versé dans les langues, florissait dans le xvi<sup>e</sup> siècle, visita les lieux saints, et fut détenu captif pendant 13 ans chez les Turcs. Nous avons de lui plusieurs ouvrages : *De Turcorum ritu et cæremoniis*, Paris, 1515, in-12. Dom Montfaucon en faisait grand cas. *Disputatio de fide christiana*, etc., Vienne, 1517. *De afflictione christianorum captivorum sub Turcico jugo*, avec figures, Worms, 1543, in-8°. Il a traduit de la langue perse en latin un ouvrage singulier, et qui pourrait bien être une prophétie : *Prognoſe seu prasagium mahometanorum, primum de christianorum calamitatibus, deinde de suæ gentis interitu*, Bâle, 1551, in-8°.

GERALDINI (ALEXANDRE), premier évêque de Saint-Domingue, naquit en 1455 à Amélia en Ombrie. Issu d'une famille distinguée, il embrassa d'abord la carrière des armes, servit dans les armées d'Isabelle de Castille, et occupa ensuite, à la cour de cette princesse, plusieurs emplois distingués. En 1472, il se voua à l'état ecclésiastique; à cette même époque, Christophe Colomb vint offrir à la cour de Castille son projet d'aller à la découverte d'un nouveau monde. Géraldini fut, avec le cardinal de Mendoza, un de ceux qui contribuèrent le plus à faire agréer le projet. Cette expédition ayant obtenu un heureux résultat, Géraldini fut nommé évêque de Saint-Domingue, après avoir rempli plusieurs missions importantes dans les différentes cours de l'Europe. Arrivé à Saint-Domingue en 1520, il s'occupa à faire fleurir la religion dans sa nouvelle église, et mourut au milieu de ses travaux apostoliques, en 1523. On a de ce prélat un *Itinerarium ad regiones sub æquinoctiali plaga constitutas Alexandri Geraldini*, etc. : *opus antiquitates, ritus, mores et religiones populorum Ethiopiae, Africae, atlantici Oceani, Indiarumque regionum complectens*, etc., Rome, 1631, 1 vol. in-12. Cette relation est dédiée au pape Urbain VIII. L'intérieur de l'Afrique étant très-peu connu du temps de Géraldini, on ne doit pas s'étonner que ce qu'il en dit manque d'exactitude; mais pour les détails sur les Antilles, ils sont vrais et curieux. On a encore de lui plusieurs *Traité de théologie*. — Son frère aîné, Antoine GERALDINI, a laissé les ouvrages suivants : *Ecloge XII de mysticis vite J.-C.*, Salamanque, 1505, in-4°; *Pœnitentialis psalmodia*, 1486, in-8°. Ces écrits sont en vers latins.

GERAMB (le baron FERDINAND DE), en religion le P. Marie-Joseph, abbé de la Trappe, naquit à Lyon le 17 avril 1772, d'une noble et ancienne famille de Hongrie. Quelques biographes ont dit que son père était un honnête tapissier de Lyon qui, ayant quitté son pays pour aller chercher fortune ailleurs, se fixa à Vienne, et y réussit, comme il

l'avait espéré, dans l'exercice de son état. Chargé par l'empereur de décorer un appartement du palais, il fut ensuite récompensé de son habileté par un titre de noblesse et par le grade de chevalier de l'ordre du Saint-Empire. Sa mère (mademoiselle Lasausse), femme pleine de vertus, lui donna ainsi qu'à son frère et à ses deux sœurs une éducation toute chrétienne. Ce frère, qui devint colonel de hussards de l'archiduc Joseph, communiât souvent à la tête des officiers de son régiment, et plus tard il se retira dans la solitude pour ne s'occuper que de ses dernières fins. Ferdinand entra aussi dans la carrière des armes et devint un officier distingué. Vers 1804, il commandait comme colonel un corps-franc qui portait le nom de Marie-Thérèse; en 1806, il fut élevé à la dignité de chambellan et fait chevalier de Malte. Après la paix de Tilsitt, il demanda à servir dans les armées d'Espagne, et il l'obtint avec le titre de lieutenant général. C'était le temps où cette nation luttait contre l'invasion française. Ne pouvant se rendre directement en Espagne, il passa en Angleterre pour solliciter des secours et former ensuite une légion nouvelle d'Autrichiens. Mais les poursuites de ses créanciers, auxquels il opposa la résistance la plus énergique, amenèrent l'application de l'*alien-bill* (loi contre les étrangers), et il fut déporté en Danemark. Bonaparte le réclama; il fut arrêté à Husum, puis conduit à Hambourg, et de là à Paris, ayant deux gendarmes dans sa voiture et un sur le siège. Au mois de février 1812, il était jeté dans le donjon de Vincennes, d'où il fut transféré à la Force, au commencement de l'année suivante. Il y rencontra plusieurs ecclésiastiques, notamment M. de Boulogne, évêque de Troyes, le P. Fontana et le cardinal Gregorio. Il partagea même sa chambre avec le premier pendant six semaines. M. de Géramb avait été marié, mais il avait perdu sa femme à Palerme en 1808. Il se voyait donc libre, et il prit alors la résolution de quitter le monde et de passer le reste de sa vie au couvent de Jérusalem. En effet les événements de 1814 lui ayant rendu la liberté, il partit pour la Palestine; mais, en passant à Lyon, il apprit que dom Eugène, abbé de la Trappe de Westphalie, allait établir son institut en France. Changeant aussitôt de plan, il se dirigea vers l'abbaye de Darfeld, où il passa une année, et vint ensuite au Port-du-Salut. C'est le 13 avril 1817, qu'après un fervent noviciat de treize mois, il prononça ses vœux. Lorsqu'on songea à rebâtir l'église du Port-du-Salut, à cause de son insuffisance et de sa vétusté, le frère Géramb fut chargé de la quête, qui fut abondante. En 1827, il quitta Laval pour se rendre dans une autre maison de l'ordre située près de Mulhouse, dans le diocèse de Strasbourg, et connue sous le nom de Notre-Dame de la Trappe du Mont-d'Olives. Lorsqu'elle parurent les fameuses ordonnances du 16 juin 1828, le P. Géramb protesta par une lettre qui fit une grande sensation. La révolution de juillet 1830 ayant forcé les religieux non français à

s'éloigner, il se rendit dans la célèbre abbaye de Saint-Bernard au canton de Lucerne. Mais là aussi les religieux étaient en butte à de grands désagréments, ce qui lui donna la pensée de faire un pèlerinage en Palestine, et il partit le 21 juin 1831, muni de l'agrément du souverain pontife et des lettres de recommandation de la sacrée propagande. C'est ce voyage qu'il raconta lui-même plus tard dans son *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinai*, 3 vol. in-8° ou in-12, ouvrage plein d'intérêt. Il était de retour parmi ses frères les Trappistes, le 22 décembre 1833 : ceux-ci étaient heureusement rentrés dans leur couvent. En 1837, il fit le voyage de Rome avec le titre de procureur général de la Trappe, congrégation de France, et il en a fait le récit dans son *Voyage de la Trappe à Rome*, 1 vol. in-12, 1838. Peu après, il fut nommé abbé. Le pape le chargea de remettre à la reine Marie-Amélie un grand cierge de Notre-Dame de Lorette, et dans l'entrevue qu'il eut en 1838 avec cette princesse pour accomplir sa mission, elle donna au père Géramb un crucifix d'ivoire. La nouvelle qu'il reçut de la mort de l'un de ses deux fils qui combattait pour la Russie dans les provinces circassiennes fut un coup bien rude pour son cœur; mais sa vie entière n'était-elle pas depuis bien des années un long sacrifice? Pour la constance dans la ferveur et la rigueur des austérités imposées par sa règle, il ne le cédait à aucun de ses frères. Une carrière si sainte et si méritoire s'est terminée par une mort non moins sainte, à Rome le 15 mars 1848. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, le Père Géramb a publié : *Lettres à Eugène sur l'Eucharistie*, fig., 1 vol. in-12; *L'Unique chose nécessaire, ou Réflexions, pensées et prières pour mourir saintement*, 1 vol. in-12, orné d'une gravure; *L'éternité s'avance, et nous n'y pensons pas, ou Réflexions et Pensées pour mourir saintement*; pour servir de suite à l'ouvrage précédent, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12, avec une gravure. Le *Pèlerinage à Jérusalem* a été traduit en allemand, 2 vol. in-8°. — Nous avons dit que Géramb perdit sa femme en Sicile en 1808. Quoique cette version nous semble la vraie, nous en donnons une autre d'après un de ses biographes, tout extraordinaire qu'elle paraisse : « A sa sortie du château de Vincennes, le général se dirigeait vers l'Allemagne pour rejoindre sa famille, et madame de Géramb venait à sa rencontre. Ils arrivent l'un et l'autre au bord du Rhin, si je ne me trompe. A cet endroit les eaux étaient resserrées dans un lit fort étroit et n'en étaient que plus profondes et plus rapides. On avait détruit tout récemment un petit pont qui joignait les deux rives. Les dernières lueurs du soleil couchant flottaient péniblement sur les lignes fuyantes et brisées de l'horizon. C'était un crépuscule plus opposé au jour que la nuit même. Les deux époux s'étaient aperçus. M. de Géramb était à cheval; il met pied à terre. Madame de Géramb descend de sa voiture. Ils touchaient au bord du fleuve. Hélas! l'infortunée ne voit pas le précipice;

elle s'élança vers son mari qui lui tendait les bras, et disparaît dans les flots. »

**GERARD.** C'est le nom de trois saints personnages, dont le premier fut tiré du séminaire des clercs de Cologne, pour gouverner l'église de Toul en 963 : il occupa ce siège avec édification l'espace de 31 ans. Le deuxième, d'abord moine de Saint-Denis, puis premier abbé de Brogne, au diocèse de Namur, mourut en 939. Le troisième, mort en 1138, étant frère de saint Bernard et religieux de Corbie. Les légendes de Hongrie font aussi mention d'un saint Gérard, martyr, précipité du haut d'une montagne voisine de Bude, où l'on voit une chapelle bâtie en son honneur. On peut voir dans l'ouvrage de l'élegant et judicieux Istvanfi : *De rebus Pannonicis*, diverses particularités touchant ce saint, et notamment un genre de punition tout à fait singulier, attaché aux descendants de l'auteur de sa mort. On en cite un autre qui, après avoir passé quelques années dans un monastère de Venise, voulut faire le voyage de la Terre-Sainte; mais, en traversant la Hongrie, il fut retenu par Etienne, roi de cette contrée, et reçut un évêché.

**GERARD THOM ou TUNG ou TENQUE,** né en 1040 dans l'île de Martigues en Provence, suivant quelques écrivains, était plus vraisemblablement d'Amalfi. Il fut l'instituteur et le premier grand-maître des frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, connus aujourd'hui sous le nom de chevaliers de Malte. Cet ordre commença dès le temps où la ville de Jérusalem était encore en la puissance des infidèles. Des marchands d'Amalfi en Italie obtinrent la permission de bâtir, vis-à-vis l'église du Saint-Sépulcre, un monastère de bénédictins, où les pèlerins pussent trouver l'hospitalité. L'abbé de ce monastère fonda en 1080 un hôpital, dont il donna la direction à Gérard, homme recommandable par sa piété. Ce saint homme prit un habit religieux l'an 1100, avec une croix de toile blanche à huit pointes sur l'estomac. Il donna cet habit à plusieurs personnes qui s'engagèrent dans cette société, et firent les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, avec un vœu particulier de secourir les chrétiens par les armes. Ces religieux obtinrent de grands privilèges dès leur naissance. Anastase IV les confirma en 1154 par une bulle, dans laquelle il leur permet de recevoir des clercs pour faire l'office divin et administrer les sacrements, et des laïques de condition libre pour le service des pauvres : telles sont les trois sortes de personnes qui composent l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : les frères chevaliers, les clercs, et les frères servants. Le saint fondateur mourut en 1120, et eut pour successeur Raymond du Puy. L'abbé Vertot a écrit l'*Histoire* de cet ordre. De Haitze a écrit la *Vie de Gérard*, Aix, 1730, in-12.

**GERARD LE GRAND ou GROOT,** célèbre par ses vertus, ses écrits et ses sermons, naquit à Deventer en 1340, et mourut en 1384, à 44 ans. Il institua les clercs réguliers, appelés les frères de la Vie commune, parce que, sans s'engager par aucun vœu, ils demeu-

raient ensemble et se procuraient par leur travail, qui consistait principalement à copier les livres des saints Pères, et à les corriger sur des anciens manuscrits, tout ce qui était nécessaire pour leur entretien, sans qu'aucun se réservât rien en particulier. Gérard établit aussi une congrégation de filles, qui, après leurs exercices spirituels, s'occupaient à des ouvrages convenables à leur sexe. Il y en eut plusieurs monastères dans les Pays-Bas, dirigés par les clercs de la même congrégation. Il donna pour directeur avant de mourir, à ses disciples, Florent Radewyns, de Deventer, qui a été le maître spirituel de Thomas à Kempis (*Voy. STANDONCK*). Plus de la moitié de leurs maisons furent ruinées par les protestants de Hollande et d'Allemagne dans le xvi<sup>e</sup> siècle. Cette congrégation, approuvée en 1376 par Grégoire XI, subsiste encore avec honneur à Cologne, à Wesel et ailleurs. Gérard avait été chanoine d'Aix-la-Chapelle et d'Utrecht; mais le désir de la solitude lui fit quitter ces bénéfices. Nous avons de lui plusieurs livres de piété, dont quelques-uns sont imprimés parmi les œuvres de Thomas à Kempis; ils en ont souvent l'onction et l'admirable simplicité; Cologne, 1660, in-8<sup>e</sup>, tom. III. La plupart des autres sont restés manuscrits.

**GERARD (JEAN),** théologien luthérien, né à Quedlimbourg en 1582, enseigna la théologie à Iéna avec réputation. On a de lui grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : des *Lieux communs de la Théologie*; la *Confession catholique*; l'*Harmonie des quatre Évangélistes*, Genève, 1646, 3 vol. in-folio; des *Commentaires* sur la Genèse, sur le Deutéronome, sur les Épîtres de saint Pierre et sur l'Apocalypse. Il mourut en 1637.

**GERARD (JEAN),** savant luthérien, professeur en théologie et recteur de l'académie d'Iéna, sa patrie, mourut en 1668, à 57 ans. On a de lui : une *Harmonie des langues orientales*; un *Traité de l'église copte*, et d'autres ouvrages estimés. — Jean-Ernest GÉRARD, son fils, marcha sur les traces de son père.

**GERARD (ALEXANDRE),** ministre de l'église d'Écosse, né en 1728, dans le comté d'Aberdeen, mort le 22 février 1795, fut professeur de philosophie naturelle et expérimentale au collège Maréchal, puis de théologie au collège royal d'Aberdeen. Il a laissé : un *Essai sur le goût*, 3<sup>e</sup> édition, 1780, trad. en franç. sur la 2<sup>e</sup> édition par Eidous, qui y a ajouté trois dissertations sur le même sujet; *Dissertations sur des sujets relatifs au génie et aux preuves du christianisme*, Aberdeen, 1766 et 1774, in-8<sup>e</sup>; *Essai sur le génie*, ibid., 1780, in-8<sup>e</sup>; des *Sermons*, 1780-82, 2 vol.; les *Devoirs du pasteur*, publiés en 1799, par son fils Gilbert, qui lui succéda dans la chaire de théologie. On doit à ce dernier un extrait de ses leçons, qu'il a publié sous ce titre : *Institutes of biblical criticism*, etc.

**GERARD (PHILIPPE-LOUIS),** chanoine de Saint-Louis du Louvre, naquit à Paris l'an 1737, d'une famille honnête, mais peu aisée, qui lui fit faire néanmoins ses études au collège de Louis-le-Grand. Doué d'une imagi-

nation vive, il se livra avec une égale ardeur à l'étude des lettres et au monde, dont les dangereuses illusions, comme il l'avoue lui-même, l'égarèrent un moment. Ayant eu le bonheur de connaître l'abbé Legros, alors chanoine de la Sainte-Chapelle, il reconnut son erreur, et pour se consacrer entièrement et sans retour au service de Dieu, il embrassa l'état ecclésiastique, dont il remplit, durant sa longue carrière, les saintes fonctions avec autant de zèle que de succès. Il fut un des ecclésiastiques à qui l'Assemblée du clergé de 1775 décerna des honneurs et des encouragements pour avoir pris la défense de la religion. C'était un titre pour être persécuté pendant la révolution. Il le fut effectivement, et resta longtemps en prison. Rendu à la liberté, il alla passer dans la retraite le reste de sa vie, et mourut le 24 avril 1813. On lui doit : *Le comte de Valmont, ou Les égarements de la raison*, qu'il publia d'abord en 3 vol., ensuite en 5, enfin en 6 vol., y compris la *Théorie du bonheur*, et qui a eu plus de 20 éditions. Cette production, d'un ordre aussi relevé que utile, en assurant à l'abbé Gérard des titres certains à la gloire d'un écrivain très-distingué, lui a acquis des droits incontestables à la reconnaissance de tous les amis de la religion et des mœurs. L'auteur, dit un écrivain judicieux, « y montre, dans une « agréable fiction, les écarts d'un jeune « homme entraîné par ses passions et par « des sociétés pernicieuses, et y établit les « preuves qui ramènent tôt ou tard à la reli- « gion un esprit droit et un cœur vertueux. » C'est le meilleur livre qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens pour les prémunir contre la philosophie moderne. Peut-être faudrait-il désirer le retranchement de quelques passages dans lesquels les passions sont peintes de manière à amollir le cœur. Les *leçons de l'histoire, ou Lettres d'un père à son fils sur les faits intéressants de l'histoire universelle*, 1787-1806, 11 vol. in-12. Les premiers volumes de cet ouvrage sont accompagnés de savantes dissertations qui offrent autant d'érudition que de critique : les derniers, qui terminent l'histoire ancienne jusqu'à Jésus-Christ, paraissent traités avec moins de soin. *L'Esprit du christianisme, précédé d'un précis de ses preuves et suivi d'un plan de conduite*, Paris, 1803, in-12. Des *mémoires sur sa vie*, suivis de *mélanges* en prose et en vers, Paris, 1810, in-12. Il n'est pas certain que cet ouvrage soit de l'abbé Gérard. Des *sermons pour l'avent, le carême et les principales fêtes de l'année*, Lyon, 1814-16, 4 vol. in-12. On trouve à la fin du 4<sup>e</sup> volume un *panégyrique de saint Charles*. Gérard a laissé plusieurs ouvrages inédits : le plus important de ceux-ci a été publié sous le titre suivant : *Essai sur les vrais principes relativement à nos connaissances les plus importantes*, Paris, 1826, 3 vol. in-8<sup>e</sup>, avec le portrait de l'auteur.

GERASIME (saint), solitaire de Lycie, après avoir mené longtemps une vie érémitique dans son pays, passa ensuite en Palestine, où il se laissa surprendre par Théodose,

comme vagabond, qui lui inspira les erreurs d'Eutychès. Le saint abbé Euthyme lui ouvrit les yeux, et sa faute ne servit qu'à le rendre plus humble, plus vigilant et plus pénitent que jamais. Il bâtit ensuite une maison de 70 cellules, près du Jourdain, dans laquelle il finit saintement sa vie, avec un grand nombre de solitaires, le 5 mars 475, dans un âge avancé. La prière et la méditation des vérités éternelles remplirent entièrement ses dernières années. L'auteur du *Pratum spirituale* dit qu'il guérit un lion qui s'était enfoncé une forte épine dans le pied, que cet animal lui resta attaché, et mourut de regret après avoir perdu son maître.

GERAUD ou GERARD (saint), *Geraldus*, moine de Corbie, abbé de Saint-Vincent de Laon, puis de Saint-Médard de Soissons, et enfin premier abbé de Saint-Sauve, près de Bordeaux, mourut le 3 avril 1095. Sa vie avait été sainte, sa mort le fut aussi. Il a laissé une *Vie de saint Adalhard*, insérée dans les *Acta sanctorum*.

GERAUD (saint), comte et baron d'Aurillac, fonda l'abbaye d'Aurillac, ordre de Saint-Benoît, en 894, et mourut le 13 octobre 909. Il fut le père des pauvres et l'exemple des solitaires.

GERBAIS (JEAN), né en 1629 à Rupois, village du diocèse de Reims, docteur de Sorbonne en 1661, professeur d'éloquence au collège royal en 1662, mort en 1699, à 70 ans, avait un esprit vif et pénétrant. On a de lui plusieurs ouvrages en latin et en français; les premiers sont mieux écrits que les seconds. Les principaux sont : un traité *De causis majoribus*, Paris, in-4<sup>e</sup>, 1769, pour prouver que les causes des évêques doivent être jugées en première instance par le métropolitain et par les évêques de la province. Ce traité déplut à la cour de Rome, non-seulement par les assertions qu'il contenait sur les libertés de l'Eglise gallicane, mais aussi par la manière dure dont elles étaient exprimées. Innocent XI le condamna en 1680. L'Assemblée du clergé de l'année suivante ordonna à Gerbais d'en publier une nouvelle édition corrigée, pour donner, dit l'abbé Barral, dans son Dictionnaire critique, *quelque satisfaction à la cour de Rome, qui n'en aurait dû recevoir aucune*. Qu'en sait-il, et de quel droit se mêle-t-il de condamner la conduite d'un corps si respectable, qui sans doute savait ce qu'il devait et ce qu'il ne devait pas au siège de Pierre? Un *Traité du pouvoir de l'Eglise et des princes sur les empêchements du mariage*. L'auteur y prouve, contre Launoy, que l'Eglise a toujours usé du pouvoir de constituer les empêchements dirimants (*Voy. LAUNOY*). Il accorde cependant aussi aux princes le pouvoir d'établir de tels empêchements : sentiment qui a été défendu encore par d'autres catholiques, mais qui, comme le remarque un savant théologien de ce siècle, ne résiste pas à une très-simple, mais invincible observation. « Il me vient en idée (écrit-il à « M. Ricci, évêque de Pistoie) que les em- « pereurs romains ont, sans besoin, inondé « l'Europe, l'Asie et l'Afrique du sang de

« leurs meilleurs sujets, dans l'unique vue  
 « d'extirper la religion chrétienne. Car une  
 « seule loi qui, en vertu de leur droit inhé-  
 « rent et notoire, eût statué que la confes-  
 « sion du christianisme était un empêche-  
 « ment dirimant le mariage, suffisait pour  
 « faire oublier, à la fin d'une génération, le  
 « nom adoré de Jésus-Christ, sans verser une  
 « goutte de sang, sans opprimer tout l'uni-  
 « vers. Les chrétiens eussent dû renoncer au  
 « christianisme, ou s'abstenir du mariage, qui,  
 « en vertu de la loi impériale, serait devenu  
 « pour eux un sacrilège et une incestueuse  
 « union. Ainsi l'Eglise, composée seulement  
 « de célibataires, dont la propagation est im-  
 « possible, eût péri dans sa naissance. Que  
 « pourriez-vous opposer à cette difficulté?  
 « Que les empereurs, dans le cours de trois  
 « siècles, ont ignoré ce droit, ou qu'ils n'y  
 « ont pas songé, ou qu'ils ont préféré contre  
 « l'ordre des choses les persécutions et le  
 « carnage. Mais qui sont donc les princes  
 « auxquels Dieu a révélé ce pouvoir qu'il  
 « leur avait donné? Comment, entre tant d'a-  
 « postats, dans l'espace de 300 ans, ne s'en  
 « est-il pas trouvé un seul qui, instruit de ce  
 « dogme, suggérât à César un moyen si fa-  
 « cile et si efficace? Comment l'empereur Ju-  
 « lien, élevé dans les mêmes écoles, imbu  
 « des mêmes principes que les Basile et les  
 « Grégoire; Julien, si bien instruit dans la  
 « religion à laquelle il renonça, qu'il pouvait  
 « prendre à tâche de la combattre même par  
 « sa plume, et d'engager les meilleurs auteurs  
 « ecclésiastiques de son temps à lui répon-  
 « dre; comment, dis-je, cet empereur n'a-t-il  
 « point usé d'un moyen si doux et si con-  
 « forme à son plan de détruire le christia-  
 « nisme sans verser de sang? Supposons que  
 « tous ceux qui professaient la religion du  
 « Galiléen fussent déclarés inhabiles à con-  
 « tracter un mariage légitime; ce seul et sim-  
 « ple édit de l'apostat eût effectué dans un  
 « moment ce que n'avait pu faire le fer des  
 « Dioclétien et des Maximin. Parcourez ainsi  
 « l'histoire des siècles; appliquez cette idée  
 « aux empereurs ariens et iconoclastes, aux  
 « protestants d'Allemagne, au long et cruel  
 « règne de la reine Elisabeth, et figurez-vous  
 « quelles pertes eût pu causer au catholicisme  
 « une seule loi sur les mariages. Cette évi-  
 « dence dont vous parlez n'est donc qu'une  
 « chimère, et ce dogme a été ignoré dans  
 « toute l'Eglise, jusqu'au temps de Launoy,  
 « de Dominis; et ce sera un dogme que Dieu  
 « aura révélé à ces docteurs, ou qu'ils auront  
 « fabriqué. Quoi! si Jésus-Christ eût donné  
 « aux princes le pouvoir d'annuler les mari-  
 « ages; pouvoir qui à chaque instant pou-  
 « vait tourner à la destruction de son Eglise,  
 « il s'ensuivrait qu'il a réuni dans son plan  
 « des principes contradictoires qui se dé-  
 « truisent mutuellement: car, d'un côté, il  
 « eût voulu que nulle force humaine ne pût  
 « faire cesser son règne spirituel sur la terre;  
 « et, d'un autre, il eût permis que tous les  
 « souverains eussent le moyen de le ruiner  
 « de fond en comble, dès qu'ils l'auraient  
 « voulu. Il aurait institué des sacrements

« dans son Eglise, comme des sources in-  
 « épuisables de ses grâces, et il aurait dépendu  
 « de la volonté d'un seul homme de les tarir  
 « tout d'un coup! Puisqu'il est donc impos-  
 « sible de soupçonner même que la Sagesse  
 « éternelle ait pu tomber dans une absurdité  
 « si palpable, il est évident, en supposant,  
 « comme vous êtes contraint de le faire, la  
 « perpétuité de l'Eglise, et la nature intrin-  
 « sèque du sacrement, que Dieu ne peut avoir  
 « accordé aux princes de la terre aucun pou-  
 « voir sur la validité du mariage. Et il ne  
 « vous servirait de rien de dire que les em-  
 « pereurs païens ou les princes hérétiques  
 « ne pouvaient user de ce pouvoir au dés-  
 « avantage de la religion chrétienne ou de  
 « l'Eglise catholique. Car si ce droit leur ap-  
 « partenaît en effet, ils auraient pu s'en ser-  
 « vir toujours, si non licitement, du moins  
 « valablement, et la défense serait toujours  
 « tombée indirectement sur la validité du  
 « sacrement; de sorte que les chrétiens,  
 « selon les principes mêmes de leur religion,  
 « eussent été obligés d'obéir et de préférer  
 « une stérilité destructive à un manifeste  
 « concubinage. » On peut voir d'autres  
 « réflexions également simples et justes dans  
 « le *Journ. hist. et litt.*, 15 février 1791, p. 250.  
 « Des *Lettres* sur le péculé des religieux faits  
 « curés ou évêques, 1696, in-12. Une édition  
 « des Règlements touchant les réguliers, Con-  
 « née par ordre du clergé de France, qui le  
 « gratifia d'une pension de 600 livres. Ces ré-  
 « glements parurent en 1665, in-4°, avec les  
 « notes du savant Hallier. On les trouve aussi  
 « dans les *Mémoires du clergé*, par Le Merre,  
 « tom. VI. Quelques écrits sur la comédie, sur  
 « la parure des femmes, etc. Gerbais fonda par  
 « son testament deux bourses dans le collège  
 « de Reims, dont il était principal. *Voy. TU-  
 « DESCHI.*

GERBEL (NICOLAS), *Gerbélius*, juriconsul-  
 te, natif de Pforzheim, habile dans les  
 langues et dans la jurisprudence, fut profes-  
 seur en droit à Strasbourg, où il mourut fort  
 vieux, en 1560. Le président de Thou l'ap-  
 pelle *virum optimum, et pariter doctrinam ac  
 morum suavitate excellentem*. Son principal  
 ouvrage est une description estimée de la  
 Grèce, sous le titre de : *Isagoge in tabulam  
 Græciæ Nicolai Sophiani*, imprimée à Bâle, en  
 1550, in-fol. On a encore de lui : *Vita Joan-  
 nis Cuspiniani; De anabaptistarum ortu et  
 progressu*, etc. Ces écrits sont curieux.

GERBERGE, fille de saint Guillaume,  
 comte de Toulouse, renonça de bonne heure  
 au monde, pour mener une vie retirée à  
 Châlons. Elle édifiait cette ville par ses ver-  
 tus, lorsque Lothaire, usurpateur du trône  
 impérial sur son père Louis le Débonnaire,  
 eut la cruauté de la faire enfermer dans un  
 tonneau comme une sorcière et une empoi-  
 sonneuse, et de la faire précipiter dans la  
 Saône, où elle périt. C'était pour se venger  
 de Gaucelme et du duc Bernard, frères de  
 cette princesse, qui s'étaient opposés à ses  
 desseins ambitieux, et qui avaient favorisé  
 contre lui le parti de l'empereur son père.  
 Le Père Daniel prétend, dans son *Histoire*

de France, que Gerberge avait d'abord épousé le comte Wala, et embrassé ensuite la profession monastique dans le temps que ce seigneur prit de son côté l'habit religieux dans l'abbaye de Corbie.

GERBERON (GABRIEL), né à Saint-Calais dans le Maine en 1628, fut d'abord de l'Oratoire, et se fit ensuite bénédictin dans la congrégation de Saint-Maur en 1649. Il y enseigna la théologie durant quelques années. Il s'expliquait avec si peu de ménagement en faveur de la doctrine de Jansénius, que Louis XIV voulut le faire arrêter dans l'abbaye de Corbie, en 1682; mais il échappa aux poursuites de la maréchaussée, et se sauva en Hollande. Sa vivacité et son enthousiasme l'y suivirent. L'air de Hollande étant contraire à sa santé, il passa dans les Pays-Bas. L'archevêque de Malines le fit saisir en 1703, et le condamna comme partisan des nouvelles erreurs sur la grâce. Le Père Gerberon fut ensuite enfermé par ordre du roi dans la citadelle d'Amiens, puis au château de Vincennes, sans que ni les prisons, ni les châtimens pussent modérer la chaleur de son zèle, pour ce qu'il appelait la bonne cause. L'on ne doutait pas qu'il ne dût mourir dans l'opposition aux décrets de l'Eglise, lorsqu'il revint à des sentimens plus catholiques. Il demanda avec empressement de signer le formulaire, ce qu'il fit le 18 avril 1710, rétractant la doctrine de tous ses livres, et témoignant beaucoup de douleur de son attachement aux opinions condamnées. On le mit en liberté, et le 30 du même mois, il ratifia de son plein gré, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, ce qu'il avait fait à Vincennes. Il était temps qu'il se reconût. A une obstination de 50 ans, enfin désavouée, il ne survécut pas 10 mois entiers, étant mort le 29 mars 1711, à l'âge de 83 ans, « non sans de cruels remords, dit un historien, surtout à cause du grand nombre d'âmes qu'il avait égarées; mais en même temps avec une ferme confiance dans les miséricordes du Seigneur, et avec une vivacité de repentir qui a pu en expier le délai. » On a de lui plusieurs ouvrages sur les disputes du temps, ou sur des querelles particulières. Ceux qui ont échappé au naufrage de l'oubli sont : une *Histoire générale du jansénisme*, 3 vol. in-12, Amsterdam, 1703, telle qu'on devait l'attendre d'un apôtre de cette doctrine. Il a laissé sur le même sujet : *Annales janseniani*, qui n'ont pas été imprimés, et qui ne doivent pas l'être. L'auteur traita ses ennemis de *molinistes outrés*, de *disciples de Pélagé*, de *semipélagiens*. Plus eurs livres de piété, écrits avec feu; des éditions de Marius Mercator, Bruxelles, 1673, in-12; de saint Anselme et de Baius, Paris, 1675 et 1681, in-fol.; une *Apologie*, latine, de Rupert, abbé de Deutz, au sujet de l'Eucharistie, Paris, 1669, in-8°; un *Traité historique sur la grâce*; *Lettres à M. Bossuet, évêque de Meaux*; la *Confiance chrétienne*; le *Chrétien désabusé*. La *Règle des mœurs*, contre les fausses maximes de la morale corrompue, in-12; la *Défense de l'E-*

*glise romaine*; l'*Histoire de la robe sans couture de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, qui était révéraée dans l'église des religieux bénédictins d'Argenteuil; ouvrage qui manque de critique, où l'auteur se fonde sur des titres qui sont eux-mêmes suspects; et qui, quand même ils seraient authentiques, ne prouveraient rien. *Avis salutaires de la sainte Vierge à ses dévots indiscrets*. Ce livre, qui corrigeait un excès par un autre, fut défendu à Rome en 1674, *donec corrigatur*, et ensuite absolument. Le Père Bourdaloue fit un sermon pour le réfuter (*De la dévotion envers la sainte Vierge* dans le 2<sup>e</sup> t. des *Mystères*). Le Père Gerberon avait dans ses ouvrages, comme dans son caractère, une impétuosité qui faisait de la peine à ses amis mêmes; mais en même temps quelque chose de plus franc et de plus droit que n'ont ordinairement les gens de parti; et c'est peut-être ce qui le détacha enfin de la faction à laquelle il avait sacrifié ses talents et son repos, l'espace d'un demi-siècle.

GERBERT (MARTIN), baron de HORNAU, prélat catholique allemand, né à Horb dans la Forêt-Noire, en 1720, mort en 1793, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, où il se distingua par son vaste savoir et ses vertus. Devenu abbé du célèbre monastère de Saint-Blaise, il ne relâcha rien de son application à l'étude, en même temps qu'il consacra une vie laborieuse et édifiante au bien de sa maison, de ses sujets et de l'Eglise catholique, dont les intérêts l'ont aussi vivement que constamment occupé, comme on le voit par la nature de ses ouvrages, qui sont en grand nombre, et dont voici les principaux : *Apparatus ad eruditionem theologiam*, Fribourg, 1754; *Theologia vetus et nova circa realem præsentiam Christi in Eucharistia*, Fribourg, 1753; *Principia theologiæ exegeticæ, præmittuntur prolegomena theol. universæ*, Saint-Blaise, 1757; *Principia theologiæ dogmaticæ juxta seriem temporum et traditionis ecclesiasticæ digesta*, 1758; *Principia theologiæ symbolicæ*, 1758; *Principia theologiæ mysticæ ad renovationem interiorem et sanctificationem christianis hominis*, 1758; *Principia theologiæ moralis juxta principia et legem evangelicam*, 1758. *Principia theologiæ canonicæ quoad exteriorem Ecclesiæ formam et gubernationem*, 1759; *Principia theologiæ sacramentalis*, 1759; *Theologia liturgica*, 1759; *Dissert. de recto et perverso usu theol. scholasticæ*, 1759; *Dissert. de ratione exercitiorum scholasticorum, præcipue disputationum, cum inter catholicos, tum inter hæreticos, in rebus fidei*, 1759; *Demonstratio veræ religionis veræque Ecclesiæ*, 1760; *De legitima Ecclesiæ potestate circa sacra*, 1761; *De communionem potestatis ecclesiasticæ inter summos Ecclesiæ principes, pontificem et episcopos*, 1761; *De veteri liturgia Alemannica*; *De cantu et musica a prima sacra Ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus*; *De radiis Divinitatis in operibus naturæ, providentiæ et gratiæ*, 1762; *Iter Alemannicum; accedit Italicum et Gallicum*, 1763; *De festorum dierum numero minuendo, celebritate amplianda*, 1765;

*De eo quod est juris ecclesiastici et divini in sacramentis*, 1767 ; *De peccato in Spiritum S. in hac et altera vita irremissibili*, 1767. Tous ces ouvrages respirent une érudition vaste et variée, sagement dirigée et employée, une logique exacte, la plus pure orthodoxie, une grande piété, un zèle brûlant. Son administration, ses voyages, sa conversation douce, intéressante, instructive, l'ont fait connaître et estimer autant que ses profondes études. La piété et l'humilité s'étaient admirablement unies chez lui avec la science et le plus rare mérite. Il a retracé, dans un degré éminent, les utiles travaux et les vertus qui distinguaient autrefois cet ordre célèbre, dont la réputation est si étrangement déchue. Rien ne peut exprimer la douleur qu'il ressentait à la vue de cette décadence; mais ce qui le touchait plus vivement encore, c'est l'apostasie de tant de religieux de différents ordres qui dogmatisent aujourd'hui en Allemagne, soit dans les chaires, soit dans les livres; qui, hérétiques enfroqués comme les Fra-Fulgenzio et les Fra-Paolo, déchirèrent le sein de l'Eglise d'une manière plus sûre que par une apostasie avouée. Le savant et pieux abbé en parle de la manière la plus touchante dans son livre *De legitima Ecclesiæ potestate circa sacra*; mais il espère en même temps que l'Eglise, qui a triomphé de tant de persécuteurs, triomphera également de ces derniers, les plus odieux comme les plus dangereux de tous. *Quod de persecutionibus ethnicorum professa est antiquitas, id de insultibus hæreticorum etiam verum fit, Ecclesiam inde novum florem, decorem et amplitudinem nascisci, ad quod etiam speramus, dum jam dolentes cernimus ipsos ECCLESIAE FILIOS AD CONCUTIENDAM ECCLESIASTICAM AUCTORITATEM PRORUENTES, IMBIBITIS PROTESTANTIUM LATENTER PRINCIPIIS* (De leg. Eccl. pot. l. II, c. 3). Dans son *Historia Nigræ Sylvæ*, 3 vol. in-4°, il y a quelques préjugés contre les jésuites que sans doute le judicieux auteur a quittés plus tard, à la faveur de la lumière répandue par les événements. Peut-être ne s'est-il pas assez constamment défendu contre les embûches de ce siècle, dont sa bonne foi et sa franchise ne prévoyaient pas toujours les suites, comme elles n'en devinaient pas les principes. Les nouveautés bruyantes lui faisaient assez aisément illusion. En général, les bénédictins en Allemagne n'ont pas été assez en garde contre les nouveautés de tout genre. Du reste, les religieux de Saint-Blaise, à l'imitation de leur chef, ont toujours été zélés pour l'orthodoxie. C'est à l'un d'eux que nous devons le *Febronius abbreviatus*, où les erreurs de ce chef de secte sont savamment et judicieusement analysées.

GERBERT. Voyez SILVESTRE II.

GERBILLON (JEAN-FRANÇOIS), né en 1654, à Verdun sur la Meuse, jésuite en 1670, fut envoyé à la Chine en 1685, et arriva à Pékin en 1686. L'empereur le goûta tellement que, trois mois après son arrivée, il eut ordre de suivre les ambassadeurs envoyés en Moscovie, pour régler les limites de cet empire et de celui

de la Chine. Le jésuite, aidé d'un de ses confrères, aplanit toutes les difficultés, et fut le médiateur d'une paix avantageuse. L'empereur chinois, pénétré de reconnaissance, le fit revêtir de ses habits royaux, et le prit pour son maître de mathématiques et de philosophie. Il lui permit de prêcher et de faire prêcher la religion chrétienne dans ses vastes états, et voulut l'avoir toujours auprès de lui dans ses promenades, et même dans ses maladies. Le Père Gerbillon mourut à Pékin en 1707, supérieur général de toutes les missions de la Chine. Il a composé des *éléments de géométrie*, tirés d'Euclide; et une *Géométrie pratique et spéculative*. Ces deux ouvrages, écrits en chinois et en tartare, furent magnifiquement imprimés à Pékin. On trouve dans la *Description de l'empire de la Chine* du Père du Halde, des *Observations historiques* sur la grande Tartarie, par le Père Gerbillon: ainsi que les *Relations* des voyages qu'il fit en ce pays. La relation de son voyage de Siam n'a pas été réimprimée. On dit que c'est sur cet ouvrage que l'abbé de Choisy composa sa Relation, en y ajoutant quelques ornements, dont les Mémoires du Père Gerbillon avaient besoin. Le style n'était pas le principal mérite des écrits de ce jésuite. On peut voir des extraits de son manuscrit sur Siam, dans le tome I<sup>er</sup> des *Mélanges historiques* de Michault.

GERDES (DANIEL), professeur de théologie protestante et membre de l'académie de Berlin, né à Brême l'an 1698, mort en 1765, fut d'abord prédicant à Wagenagen en 1724; deux ans après il professait à Duisbourg, et en 1735 il alla occuper une chaire académique à Groningue. Indépendamment d'un recueil intitulé : *Mélanges théologiques*, qu'il publia en société avec d'autres savants, Duisbourg, 1732-38, on a de lui : *Particularités sur la confession d'Augsbourg*, Groningue; *Choix de pièces sur l'histoire littéraire dans ses rapports avec la réforme religieuse*, ibid., *Compendium theologiæ dogmaticæ*, ibid.; *Annales de l'église réformée*, ibid., 1744-52; *Miscellanea Groningana nova ad historiam reformationis ecclesiasticæ præcipue spectantia*, ibid., 1748, 8 parties in-4°.

GERDIL (HYACINTHE-SIGISMOND), célèbre cardinal de la congrégation de Saint-Paul, dite des *Barnabites*, naquit à Samoëns en Savoie, le 23 juin 1718, d'une famille estimée. Il donna dès sa plus tendre jeunesse des preuves non équivoques de la supériorité de ses talents. Son oncle paternel, homme de lettres estimable, soigna ses premières études, que le jeune Gerdil continua ensuite sous les barnabites, qui dirigeaient le collège de Thonon et celui d'Annecy. A peine âgé de 15 ans, il devint le confrère de ses professeurs en embrassant leur institut. Après son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent à Bologne pour y faire son cours de théologie. Il cultiva en même temps les langues anciennes et modernes, et s'appliqua avec succès à l'histoire et aux sciences exactes. Il obtint l'estime générale à Boulogne, mais principalement celle de Lambertini, alors cardinal archevê-

que de cette ville et depuis pape sous le nom de Benoît XIV. Ce savant homme jugea parfaitement le jeune Gerdil dès la première entrevue, et en augura les plus grandes choses ; il lui donna même une preuve de confiance en ses lumières, en le consultant sur divers morceaux de son grand ouvrage sur la *Canonisation*, et en l'employant à traduire du français en latin plusieurs extraits des auteurs qui devaient y être employés. Dès qu'il eut terminé son cours de théologie, il fut envoyé à Macérata pour y enseigner la philosophie. Plusieurs ouvrages qu'il y publia le firent connaître avantageusement. Il essaya d'abord ses talents polémiques en cherchant à réfuter Locke, et ensuite à défendre Malebranche. Il passa bientôt après à Casal de Montferrat, d'où il fut appelé à Turin, pour y occuper dans l'université la chaire de philosophie, et ensuite celle de théologie morale. L'archevêque de Turin, qui ne tarda pas à connaître tout le mérite de Gerdil, l'admit dans son conseil de conscience, tandis que son ordre lui témoignait sa confiance en le nommant provincial des collèges de Savoie et de Piémont. Peu de temps après, la congrégation ayant perdu son supérieur général, il fut question de nommer Gerdil pour lui succéder ; mais Benoît XIV le désigna en même temps à Emmanuel III, roi de Sardaigne, comme la personne la plus capable de diriger l'éducation de son petit-fils, le prince de Piémont. Gerdil vécut à la cour comme il l'avait fait dans son collège ; il s'occupait tout entier des travaux de son emploi, et consacra le temps qu'il ne donnait pas à l'éducation du prince, à composer plusieurs ouvrages utiles. Gerdil vit ses succès récompensés par deux abbayes ; mais ses revenus ne le rendirent pas plus riche : il les employait à l'éducation de ses neveux et à faire de bonnes œuvres. Le pape Clément XIV lui décerna un prix plus honorable. Dans le consistoire tenu le 26 avril 1775, le saint-père le réserva cardinal *in petto* sous une désignation qui caractérisait en même temps et sa grande réputation et sa rare modestie : *notus orbi, vix notus urbi*. Cependant Clément ne put achever la nomination, elle était réservée à Pie VI. Ce vénérable pontife appela Gerdil à Rome, le nomma consultant du saint office, le fit sacrer évêque de Dibbon, et le proclama le 15 décembre 1777 cardinal du titre de *Sainte-Cécile* ; il avait déjà été agrégé au sacré collège le 27 juin de la même année : Gerdil montra dans ce haut rang beaucoup de zèle pour les intérêts de l'Église. Nommé préfet de la Propagande, et membre de presque toutes les congrégations, il était au milieu du sacré collège comme une lumière. C'était toujours son avis qu'on suivait dans les affaires les plus délicates, et Gerdil inclinait toujours pour le parti modéré, dès que les principes ne devaient pas en souffrir : c'est dans ce sens qu'il agit dans l'affaire du concordat. Lorsqu'en 1798 les Français s'emparèrent de Rome, et en emmenèrent le souverain pontife, Gerdil se retira en Piémont. Resté dans le séminaire de son abbaye de la

Clusa, il se vit souvent sur le point de manquer de tout, mais il supporta ses malheurs avec la plus grande résignation. Après la mort de l'infortuné Pie VI, Gerdil se rendit au conclave convoqué à Venise. Dès les premiers scrutins, un grand nombre de suffrages se réunirent en sa faveur, et son âge très-avancé fut un des plus grands obstacles à son élection. Il suivit à Rome le nouveau pape Pie VII, et y reprit ses occupations. La santé dont il jouissait dans l'âge le plus avancé faisait espérer de le conserver encore quelques années ; mais il fut attaqué en 1802 d'une maladie grave, à laquelle il succomba le 12 août de la même année. Il avait alors plus de 84 ans. Membre d'un grand nombre d'académies de l'Europe, il fut honoré des regrets de tous les savants. Le pape ordonna de magnifiques obsèques, et voulut lui-même faire l'absoute. Le Père Fontana, général des barnabites, et depuis cardinal, son ami, prononça son *oraison funèbre* (qui a été traduite en français par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, Rome, 1802, in-8°), et lui composa l'épithaphe la plus honorable, et un *Eloge* lu le 6 janvier 1804 à l'académie des Arcades, sous le titre d'*Elogio letterario*. Ce savant prélat a composé un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs furent imprimés séparément. Le Père Torelli les a recueillis et publiés, Bologne, de 1784 à 1791, 6 vol. in-4°. Le Père Fontana, aidé du Père Scatti, entreprit une nouvelle édition dont les six premiers volumes parurent en 1806, et qui depuis s'est continuée. Voici les ouvrages compris dans l'une et l'autre édition : *Introduction à l'étude de la religion, avec la réfutation des philosophes anciens et modernes touchant l'Être suprême, l'éternité, etc.* ; ouvrage dédié à Benoît XIV, et auquel applaudirent non-seulement les savants catholiques, mais encore plusieurs protestants de l'académie de Berlin ; *Exposition des caractères de la vraie religion*, traduite de l'italien en français par le Père Livoy, barnabite, Paris, 1770, 1 vol. in-8° ; *Dissertation sur l'origine du sens moral, sur l'existence de Dieu, l'immatérialité des substances intelligentes, avec deux Dissertations sur les études de la jeunesse* ; *Projet pour l'établissement d'un séminaire, avec un Essai d'instruction théologique à son usage* ; 16 *Traité de théologie* et 4 *Dissertations sur la nécessité de la révélation*. Dans l'essai, l'auteur réfute Bayle, le Système de la nature, les défenseurs de l'antiquité du monde, etc. Ces divers écrits forment les deux premiers volumes de l'édition de Bologne, et sont en langue italienne. Les 3°, 4° et 5° vol., et une partie du 6°, renferment les œuvres françaises. On y trouve un *Traité de l'immatérialité de l'âme contre Locke*, et la *Défense du Père Malebranche contre ce philosophe*, Turin, 1747 et 1748, 2 vol. in-4°. Locke, dans son *Traité de l'entendement humain*, avance que sans le secours de la révélation on ne peut être assuré que Dieu n'a pas donné à la matière la faculté de penser, et prétend que cela n'est point au-dessus de sa puissance. Cette idée, qui favorisait les principes des nouveaux philoso-

phes, avait été avidement saisie par eux, notamment par Voltaire. Les doutes du philosophe anglais sont réfutés solidement dans le traité du Père Gerdil. Il y prouve que tout ce que dit Locke touchant l'immatérialité de Dieu peut également s'appliquer à l'âme. Burke a fait l'éloge de cet ouvrage. Un des caractères des écrits polémiques du Père Gerdil est qu'ordinairement il puise dans les raisonnements même de ses adversaires les arguments par lesquels il les réfute; et c'est ce qu'il fit en cette occasion. *Essai d'une démonstration mathématique contre l'existence éternelle de la matière et du mouvement, etc.; et des preuves que l'existence et l'ordre de l'univers ne peuvent être déterminés ni par les qualités primitives des corps, ni par les lois du mouvement; Mémoires sur l'infini absolu considéré dans la grandeur, et sur l'ordre dans le genre du vrai et du beau*, insérés dans le tome sixième des *Miscellanea taurinensia*, 1771; *Essai sur les caractères distinctifs de l'homme et des animaux brutes, où l'on prouve la spiritualité de l'âme par son intelligence; Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinoza; Eclaircissement sur la notion et la divisibilité de l'étendue géométrique, en réponse à M. Dupuis, Turin, 1761; Réflexions sur un mémoire de M. Bequelin, concernant le principe de la raison suffisante et la possibilité ou le système du hasard; Dissertation sur l'incompatibilité de l'attraction et de ses différentes lois avec les phénomènes, et sur les tuyaux capillaires*, Paris, 1754, 1 vol. in 12. Un premier travail sur cet objet avait été inséré dans le *Journal des savants*, mai 1752. L'astronome Lalande y répondit dans le même journal. A la suite de la dissertation se trouve un *Mémoire sur la cohésion. Observations sur les Epoque de la nature pour servir de suite à l'Examen des systèmes sur l'antiquité du monde*, insérées dans l'*Essai théologique; Traité des combats singuliers ou des duels*, Turin, 1759. Gerdil y rappelle que le métier des armes n'est pas moins sujet que les autres états aux règles de la morale, ni moins soumis, pour des chrétiens, aux préceptes de l'Évangile. Il montre l'absurdité et la férocité du prétendu point d'honneur, qui fait une loi de la vengeance. Il prouve enfin que tous les duels, même ceux autorisés autrefois pour cause publique ou particulière, et à plus forte raison ceux qui ont lieu entre particuliers, de leur autorité privée, choquent la raison, blessent la religion, n'ont rien de commun avec le véritable honneur, tendent à renverser l'éédifice social; *Discours philosophiques sur l'homme considéré relativement à l'état de nature, à l'état de société, et sous l'empire de la loi*, Turin, 1769, in-8°; traduits en italien par le docteur Guidici, Lodi, 1762; *de la Nature et des effets du luxe, avec l'examen des raisonnements de M. Melon, auteur de l'Essai politique sur le commerce en faveur du luxe*, Turin, 1768, in-8°. Gerdil y analyse les raisonnements des apologistes du luxe, entre autres de Montesquieu, et les réfute. Il montre que ces apologistes sont en contradiction

avec eux-mêmes; il tire ses preuves des écrits qu'ils préconisent. *Discours sur la divinité de la vraie religion; Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation contre les principes de J.-J. Rousseau*, Turin, 1765, in-8°. Elles se trouvent dans la nouvelle édition sous ce titre: *l'Anti-Émile*. Elles sont écrites avec modération et ménagement pour l'auteur; mais rien n'y manque pour la solidité. Elles ont été traduites en anglais; et la princesse héréditaire de Brunswick fit passer dans ses États plusieurs exemplaires de cette traduction, comme un antidote aux dangers de l'ouvrage. Rousseau lui-même ne put s'empêcher de reconnaître le mérite de cet écrit, et de dire que, de tous ceux qu'on avait publiés contre lui, c'était le seul qu'il eût trouvé digne d'être médité. Il ajoutait néanmoins qu'il craignait que l'auteur des *Réflexions* ne l'eût pas compris; et certes ce n'était pas Gerdil qui manquait d'intelligence. *Considérations sur l'empereur Julien*. C'est dans les auteurs païens que Gerdil puise ses motifs pour apprécier le caractère de ce prince; et c'est d'après leurs témoignages qu'il prouve jusqu'à quel point sont exagérés les éloges que, dans ces derniers temps, lui ont prodigués quelques philosophes, sans doute à cause de sa haine pour le christianisme, qu'ils partagent avec lui. Tout ce morceau de Gerdil est plein d'une excellente critique. *Observations sur le 6<sup>e</sup> livre de l'Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes, par l'abbé Raynal*, Gerdil écrivit ces observations rapidement, et à la lecture de ce 6<sup>e</sup> volume. Elles font regretter qu'il n'ait pas fait le même travail sur tout l'ouvrage. Quelques œuvres latines complètent le 6<sup>e</sup> volume, ce sont: une Harangue sur ce sujet: *Virtutem politicam ad optimum statum non minus regno quam republicæ necessariam esse*. L'orateur y combat Montesquieu. Une autre: *de Caustis academicarum disputationum in theologiam moralem inductarum*. Elles furent prononcées en présence de la Société royale de Turin, la première en 1750, et l'autre en 1754; *Disputatio de religionis virtutisque politica conjunctione; Elementorum Moralis prudentiæ specimen*. Tels sont les ouvrages compris dans les six premiers volumes de l'édition de Bologne. Le cardinal della Somaglia en fit imprimer un 7<sup>e</sup> à ses frais en forme de supplément et sous ce titre: *Opuscula ad hierarchicam Ecclesiæ constitutionem spectantia*, Parme, 1789, et Venise, 1790, in-8°. Il contient: *Confutazione di due libelli contro il breve Auctorem fidei di Pio VI, in cui si condanna il libro di Eybei*: Qu'est-ce que le pape? Rome, 1789, 2 vol. in-8°; *Apologia del detto breve*, Rome, 1791 et 1792, in-4°. Ebel, professeur de droit canon à Vienne, du temps de l'empereur Joseph, et pendant la chaleur des réformes de ce prince, attaquait dans son libelle la puissance papale, et parlait avec peu de respect du pontife. Gerdil réfuta sa doctrine en lui opposant les théologiens les plus attachés aux prétendues libertés de l'Église gallicane, tels que Gerson, le P. Alexan-

dre, Bossuet et Fleury. *In commentarium a Justino Febronio in suam retractationem editum animadversiones*, Rome, 1792, in-4°, Gerdil croyait avoir remarqué dans la rétractation de cet évêque quelques tournures embarrassées et y désirait des expressions plus franches. Il montre en quoi elle pèche, et c'est toujours de l'autorité des plus célèbres théologiens français qu'il s'appuie. *In Notis nonnullarum propositionum synodi pistoiensis*, Rome. Ces remarques (par Feller) tendaient à justifier sur quelques points le synode de Pistoie. Gerdil les réfuta. *Esame dei motivi dell' opposizione del vescovo di Noli* (Benott Solari) *alla pubblicazione della bolla che condanna le proposizioni estratte dal sinodo di Pistoja*, Rome et Venise, 1802, in-12. Des *Lettres pastorales*, adressées aux paroisses qui dépendaient de son abbaye de la Clusa, et ses *Constitutions synodales. Précis d'un cours d'instruction sur l'origine, les devoirs et l'exercice de la puissance souveraine*, Turin, 1799, in-8°. Il y en a deux traductions italiennes: l'une, Rome, 1800; l'autre, Venise, 1802, in-8°. *Notes sur le Poème de la religion du cardinal de Bernis*, Parme, Bodoni, 1795. A la mort du cardinal Gerdil, il restait en manuscrit dans ses portefeuilles: *Osservazioni sopra una nuova lettera del vescovo di Noli*. Elles furent imprimées la même année 1802, à Venise. *Confutazione dei sistemi contrarii all'autorità della Chiesa circa il matrimonio. Précis des devoirs des principaux états de la société. Instruction sur les différentes causes de la grandeur et de la destruction des Etats. Avis sur la lecture et le choix des bons livres; Traité d'Histoire naturelle, contenant les règnes minéral, végétal et animal. Tractatus de primatu romani pontificis, de gratia, de legibus, de actibus humanis, de mutuo. Dissertatio contra Puffendorf de usura*, 5 vol.; *Cursus philosophiæ moralis*. Les ouvrages de ce célèbre cardinal prouvent l'immense variété de connaissances de leur auteur, la fécondité de son génie, et son infatigable amour pour les travaux utiles. Il fut, de notre temps, un des hommes qui marquèrent le plus dans les sciences, qui furent les plus utiles à la religion et à l'Eglise, et qui firent le plus d'honneur au clergé. Sa vie entière fut consacrée à défendre l'une contre les déistes, à soutenir la doctrine de l'autre, et les jugements du saint-siège contre les réfractaires: modèle d'ailleurs admirable de modération dans ses controverses, car, tout en maintenant avec fermeté les principes, non-seulement il ne ble-se pas la charité, mais il ne laisse pas même échapper la moindre expression qui puisse offenser ceux qui l réfute.

GERGUEIL (l'abbé), professeur royal de théologie dans l'université de Toulouse, n'est connu que par l'*Oraison funèbre de M. de Beauveau, archevêque et primat de Narbonne*, qu'il prononça le 23 juin 1740, dans l'église de Notre-Dame-des-Tables de Montpellier, en présence de l'assemblée des états-généraux du Languedoc, Paris, 1740, in-4°.

GERLAC (PETRI), de Deventer, chanoine de l'ordre de saint Augustin, dans le monas-

tère de Windesheim, mourut en odeur de sainteté, l'an 1411. Il a laissé en latin des *Soliloques*, in-12 ou in-24, qu'on a traduits en français, in-12.

GERLACH, pieux ermite, dont on conservait le corps dans l'abbaye des dames Norbertines, qui porte son nom, à 2 lieues de Maëstricht (sous le règne de Joseph II, cette maison a été détruite, et les dames transportées à Ruremonde). Dans sa *Vie* imprimée en 1745, à Maëstricht, chez Lekens, on rapporte des choses étonnantes, dont quelques-unes font plutôt l'éloge de la piété que du discernement du siècle où ce saint a vécu.

GERLE (dom CHRISTOPHE-ANTOINE), né vers 1740 dans un village d'Auvergne, fut d'abord chartreux, et devint prieur du couvent de Port-Sainte-Marie. Elu député du clergé de la sénéchaussée de Riom aux états-généraux en 1789, il adopta les principes révolutionnaires. Peu après, une espèce de visionnaire, Suzanne Labrousse, s'étant mêlée de faire des prédictions sur l'avenir de la révolution qui venait d'éclater, dom Gerle crut devoir entretenir l'assemblée des prétendues prophéties de cette femme; il ne réussit qu'à faire rire de lui et de sa prophétesse. Celle-ci s'enfuit à Rome, où elle fut condamnée à une réclusion perpétuelle. Plus tard il se joignit à la fameuse Catherine Théot ou Théos, âgée alors de 69 ans, laquelle se disait mère de Dieu. Ils réussirent à grouper autour d'eux quelques prosélytes; mais les trois quarts de ces dévots d'une espèce nouvelle étaient des agents du comité de sûreté générale, qui feignaient de donner dans ces rêveries afin de mieux découvrir les mystères de l'association. On assure que Robespierre, avec qui dom Gerle était lié, favorisait cette secte, qui lui paraissait propre à faciliter l'établissement de son culte de l'Etre Suprême. Quelques jours avant le 9 thermidor, dom Gerle et Catherine Théos furent arrêtés et conduits en prison. Cette femme y mourut, et dom Gerle fut remis en liberté vers la fin du règne de la Convention. Se trouvant sans ressource, il travailla quelque temps au *Messenger du soir*, rédigé par Isidore Langlois; puis, sous le ministère de Benezech, il fut employé pendant 18 mois comme auxiliaire dans les bureaux de l'intérieur. Il demeura depuis dans l'obscurité, et l'on ignore l'époque de sa mort.

GERMAIN (saint), né à Auxerre en 380, d'une famille illustre, fit ses études à Rome, et brilla dans le barreau de cette ville. Devenu ensuite gouverneur de sa patrie et commandant des troupes du pays, il se fit tellement aimer des peuples par son intégrité, qu'après la mort de saint Amateur, évêque d'Auxerre, le clergé, la noblesse et le peuple le demandèrent d'une commune voix pour son successeur. Auxerre goûta, sous son nouveau pasteur, toutes les douceurs de la paix et de la concorde. Germain distribua tous ses biens aux pauvres et à l'Eglise. Le pélagianisme faisait alors des ravages en Angleterre. Les prélats des Gaules,

assemblés en 429, envoyèrent Germain avec saint Loup, évêque de Troyes, pour arrêter la force du poison. Ces médecins spirituels firent en peu de temps beaucoup de guérisons par l'éloquence de leurs exhortations et par la sainteté de leur vie. Saint Germain y fit une seconde mission en 446. Plusieurs miracles éclatants opérèrent la conversion de ce qui restait de pélagiens. Au retour de ce second voyage, il passa en Italie, et mourut à Ravenne en 448. On a cru avoir trouvé en 1717, dans l'abbaye de Saint-Mariend'Auxerre, les reliques de saint Germain; mais les bons critiques en ont contesté l'authenticité, quoique l'abbé Le Bœuf l'ait soutenue. Sa Vie fut écrite par le prêtre Constant, auteur contemporain, à la prière de saint Patient, archevêque de Lyon; elle se trouve dans Surius.

GERMAIN (saint), successeur d'Eusèbe dans l'évêché de Paris, était né dans le territoire d'Autun, de parents nobles, vers 496. Childebart I<sup>er</sup> le choisit pour son archichaplain, titre qui répond à celui de grand-aumônier. Germain était un homme apostolique, tout brûlant de zèle pour le salut des âmes. C'est lui qui fonda le monastère de Saint-Germain des Prés. Il mourut en 576. Nous avons de cet évêque une excellente lettre à Brunehaut, dans laquelle il exhorte cette reine, avec beaucoup de force, à empêcher le roi Sigebert de faire la guerre au roi Chilpéric. Dom Bouillart, bénédictin de Saint-Maur, a recueilli tout ce qu'on peut dire sur ce digne pasteur, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain*, publiée en 1724, in-fol., avec des figures relatives au sujet.

GERMAIN (saint), fils du patrice Justinien, fut dès sa jeunesse un des principaux ornements du clergé de Constantinople. Son mérite le fit élever sur le siège épiscopal de Cyzique. En 715 on l'élut patriarche de Constantinople. Il s'opposa avec zèle à l'empereur Léon l'Isaurien, iconoclaste, qui le chassa du siège patriarcal. Saint Germain mourut en 733, âgé de 95 ans, avec une grande réputation d'esprit et de vertu. Les ouvrages qu'on lui attribue sont pour la plupart de GERMAIN NAUPLIUS, patriarche grec de Constantinople, depuis 1227 jusqu'en 1239, qui écrivit à Grégoire IX en 1232, pour la réunion des églises, tint des conférences avec les députés du pape à Nicée, assembla un concile à Nymphée en 1233, et montra enfin peu de sincérité dans son procédé. Ses écrits se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*. Nous avons cependant de saint Germain trois lettres sur les affaires des iconoclastes (*Voy.* dom CAILLIER, tome XVIII, p. 62). Il avait fait une *Apologie de saint Grégoire de Nysse contre les origénistes*; Photius en admirait l'élégance et la politesse. Il ne faut pas confondre ces deux Germain, avec un troisième GERMAIN, aussi patriarche de Constantinople en 1265, qui renonça à son siège et fut député au concile de Lyon en 1274, par Michel Paléologue.

GERMAIN (dom MICHEL), bénédictin de Saint-Maur, né à Péronne en 1645, mort à Paris en 1694, avait fait profession en 1663.

Il aida le savant Mabillon dans la composition des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles des *Actes bénédictins*, et dans celle de la *Diplomatique* : il se chargea du traité sur les Palais des rois, qui contient environ la 5<sup>e</sup> partie du livre. On a encore de lui : l'*Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons*, Paris, 1675, in-4<sup>e</sup>. L'auteur avait un grand fonds d'esprit, une imagination vive et une mémoire heureuse.

GERMAIN (dom), naquit à Montreuil-sur-Mer en 1765; le nom de sa famille était Gil- lon. Il fut ordonné prêtre au séminaire du Saint-Esprit, à Paris, où il avait fait ses études, et plus tard il fut employé dans le diocèse d'Amiens. A l'époque de la révolution il quitta la France par suite du refus de serment, et se retira en Allemagne, où il se consacra à l'éducation de la jeunesse; enfin il entra chez les Trappistes, au couvent de Dorfeld, d'où il fut envoyé en Angleterre. En 1814 il revint en France. Elu d'abord prieur de la maison établie dans l'abbaye du Gard, diocèse d'Amiens, il en devint abbé, en remplacement de dom Eugène. Son zèle et son activité le portèrent à établir une sorte de tiers-ordre, où il admit des élèves qu'il destinait à l'état ecclésiastique; il envoya aussi ses religieux desservir les paroisses voisines, mais cette dernière innovation fut désapprouvée par les autres supérieurs des couvents de Trappistes. Dom Germain est mort dans son abbaye, le 23 février 1835.

GERMANOS, prélat hellène, né vers 1780, était archevêque de Patras lorsqu'au mois de mars 1821 il fut mandé à Tripolitza par le kaïmakan de Kourchid-pacha, qui voulait s'assurer de sa personne. Prévoyant le sort qui l'attendait, il se réunit à quelques autres chefs des Grecs qui appelaient leurs compatriotes aux armes, et ils s'emparèrent de Patras, qui fut bientôt reprise par les Turcs. Ypsilanti venait de débarquer en Morée; Germanos joignit ses efforts aux siens, et ils chassèrent de nouveau les Turcs. Lorsque le gouvernement grec fut établi, Germanos fut nommé ministre des cultes. Il mourut du typhus au mois de juin 1826.

GERMOIN (ANASTASE), archevêque de Tarantaise, et savant jurisconsulte, a écrit *De jurisdictione ecclesiastica*, in-fol. Le duc de Savoie l'envoya ambassadeur en Espagne, où il mourut en 1627.

GERMON (BARTHELEMI), jésuite, né à Orléans en 1663, mort dans cette ville en 1718, fut aux prises pendant quelque temps avec deux célèbres bénédictins de Saint-Maur, dom Mabillon et dom Coustant. La *Diplomatique* du premier lui avait déplu; il prétendit y trouver plusieurs diplômes faux, et publia quelques dissertations latines à ce sujet, 1703, 1706, 1707, en 3 vol. in-12, écrites avec pureté et élégance. Plusieurs littérateurs prirent parti pour lui, d'autres se déclarèrent pour le bénédictin. L'abbé Raguét, dans son *Histoire de la Diplomatique de dom Mabillon*, après avoir saisi studieusement le vrai état des controverses, se décide pour le jésuite. Le Père Germon s'engagea aussi dans les contestations concernant les cent-une propo-

sitions de Quesnel; il fit, dit-on, 2 vol. in-4° sur ces propositions, sous le titre de *Traité théologique*, que le cardinal de Bissy, un des plus zélés adversaires de l'oratorien, adopta et publia sous son nom. *Voy.* THIARD (Henri). Nous avons encore de lui : *Lettres et Questions sur l'histoire des congrégations de Auxillis du Père Serry, dominicain.*

GERSEN, GESEN ou GESSEN (JEAN), noms donnés à un abbé de Verceil, dont l'existence est un problème parmi les savants. Quelques bénédictins dans les deux derniers siècles, et l'abbé Valart, ont essayé de le faire passer pour auteur du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que l'opinion, aussi générale que solidement établie, attribue à Thomas à Kempis. Valart, dans une dissertation mise à la tête d'une édition très-infidèle de cet ouvrage, imprimé chez Barbou, in-12, en 1738, croit prouver : 1° que l'*Imitation de Jésus-Christ* est plus ancienne que Thomas à Kempis; 2° qu'elle était connue avant l'an 1330; 3° que Jean Gersen en est l'auteur, puisqu'on voit son nom jusqu'à cinq fois dans un manuscrit ancien, et qu'on le retrouve dans d'autres manuscrits. Toutes ces prétentions ont été réfutées par l'abbé Ghesquière, célèbre hollandiste, par Eusèbe Amort, et depuis par l'abbé Desbillons, dans une excellente dissertation publiée à Manheim en 1780, à la tête d'une nouvelle édition de cet ouvrage précieux, où toutes les altérations faites dans l'édition de M. Valart sont corrigées, et l'ouvrage rendu à son premier état sur la foi des plus anciens exemplaires.

GERSON. *Voy.* CHARLIER.

GERTRUDE (sainte), née à Landen, en Brabant, l'an 626, de Pepin, prince de Landen, maire du palais, et ministre des rois d'Austrasie, fut abbesse de Nivelles en 647, et mourut le 17 mars 659, à 33 ans. Sa *Vie* a été écrite par un auteur contemporain, témoin des principaux faits qu'il rapporte. *Voy.* les *Acta sanctorum Belgii*, tome III, p. 146-149. Nous l'avons aussi en italien, par Bonnucci, in-12; et en français par des Escœuvres, 1612, in-8°. — Il ne faut pas la confondre avec sainte GERTRUDE d'Eisleben en Saxe, abbesse du monastère de Rodart, puis d'Elpédian, ordre de Saint-Benoît, qui mourut en 1334, après avoir édifié ses contemporains par ses vertus et ses écrits. Le livre de ses *révélationes* a été imprimé plusieurs fois. Sainte Gertrude y trace le vrai portrait de son âme. C'est le récit de ses communications avec Dieu, et des transports de son amour. Cet ouvrage, après ceux de sainte Thérèse, est peut-être le plus propre à nourrir la piété dans les âmes. On distingue les éditions données par Lanspergius, chartreux, mort en 1559, et par le célèbre Blossius, abbé de Liessies. Dom Cauteleu en a donné une édition, Paris, 1662, in-8°, sous le titre d'*Insinuationes divinæ pietatis*, etc., et dom Mége en a donné une autre, sous le titre de *Sanctæ Gertrudis V. et abbatissæ ord. sancti Benedicti, insinuationum divinæ pietatis exercitia*, Paris, 1664, in-12. On a encore de ce dernier une traduction française de la *Vie* et des

*révélationes de sainte Gertrude*, Paris, 1671, in-8°. — Quant à sainte GERTRUDE qui est honorée d'un culte particulier en Franconie, il est probable que c'est la même que celle de Nivelles.

GERVAIS et PROTAIS (saints), souffrirent la mort sous Néron, ou au plus tard sous Domitien. On lit dans saint Ambroise qu'ils s'étaient longtemps préparés à la victoire qu'ils remportèrent, par les exercices de la piété, et par la constance avec laquelle ils résistèrent à la corruption du siècle. Le même Père ajoute qu'ils furent décapités pour le nom de Jésus-Christ, et les appelle les premiers martyrs de Milan. Le lieu où étaient leurs reliques fut révélé à saint Ambroise par une vision qu'il eut en songe. D'autres dirent que les saints eux-mêmes lui apparurent, et lui firent connaître l'endroit qui renfermait leurs corps. Ambroise fit creuser la terre dans le lieu indiqué. On y trouva deux corps, le fond du tombeau couvert de sang, et toutes les marques qui pouvaient constater la vérité de ces reliques. Elles furent transportées avec beaucoup de pompe dans la basilique de Fauste, dite aujourd'hui de Saint-Vital et de Saint-Agricole, et de là dans la basilique Ambrosienne. Il se fit plusieurs miracles à la levée de leurs corps et à leur translation. Les ariens de Milan firent tous leurs efforts pour nier la vérité des miracles opérés par l'intercession de ces saints; « mais ils montraient par là, dit saint Ambroise, qu'ils n'avaient pas la même foi qu'eux. Autrement, cont nue-t-il, pourquoi auraient-ils cherché à détruire des miracles aussi évidents? Cette foi est confirmée par nos ancêtres; les démons eux-mêmes sont forcés de rendre témoignage à une doctrine que nient les hérétiques. » Saint Paulin de Nole et saint Augustin rapportent que la découverte de ces reliques, faite en 386, mit fin à la persécution suscitée par les ariens contre saint Ambroise. Effectivement le saint évêque les réduisit au silence, en confondant, dans son second discours, les impostures par lesquelles ils tâchaient d'effusquer l'éclat de ces miracles. Cependant, à la honte de l'esprit humain, Middleton a renouvelé les contes des ariens. Mais le protestant Cave n'a pu s'empêcher de regarder ces miracles comme incontestables. « La vérité de ces prodiges, dit-il, est suffisamment prouvée par les témoignages de saint Ambroise, de saint Augustin et de saint Paulin, qui étaient tous sur les lieux. Ils s'opérèrent à la face de toute la ville, et ils furent deux fois la matière des sermons de saint Ambroise. Je ne doute point que Dieu ne les ait faits pour confondre l'impiété arienne, et pour prendre hautement la défense de la doctrine catholique, qui éprouvait tant de contradictions, et qui était si violemment persécutée. » *Voy.* GAMALIEL.

GERVAIS DE TILBURY, ainsi nommé d'un bourg d'Angleterre sur la Tamise où il est né dans le XII<sup>e</sup> siècle, était neveu de Henri II, roi d'Angleterre. Il eut un grand crédit auprès de l'empereur Othon IV, au-

quel il dédia une *Description du Monde*, et une *Chronique*. Gervais de Tilbury composa encore l'*Histoire d'Angleterre*, celle de la *Terre-Sainte*, et d'autres ouvrages peu estimés, qui manquent de critique et d'exactitude. Il est mort en 1218.

GERVAIS DE PARIS (le Père), capucin, acquit de la réputation dans le xvii<sup>e</sup> siècle par ses talents pour la chaire. On a de lui : *Bibliothèque évangélique, contenant plusieurs Sermons sur les sujets les plus importants de la morale chrétienne*, Paris, 1694, 2 vol. in-8°. Le style de ces sermons, qui sont pour la plupart d'une longueur extrême, est incorrect et diffus.

GERVAISE (l'abbé NICOLAS), Parisien, fils d'un médecin, s'embarqua fort jeune pour le royaume de Siam avec quelques missionnaires de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. Le jeune homme ne fut point spectateur oisif dans ses voyages ; il s'instruisit par lui-même, ou par les livres du pays, de tout ce qui concernait les mœurs et les productions des contrées qu'il parcourut. De retour en France, après quatre ans de séjour à Siam, il devint curé de Vannes en Bretagne, puis prévôt de l'église de Saint-Martin de Tours. Il alla ensuite à Rome, et y fut sacré évêque d'Horren. Il s'embarqua pour exercer son zèle dans le lieu de sa mission : il fut massacré par les Caraïbes, en 1729, avec ses compagnons. Le public lui est redevable de plusieurs ouvrages : *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam*, in-12 ; *Description historique du royaume de Macassar*, in-12. C'est comme une suite du précédent. Quoique l'on sente bien que l'un et l'autre sont la production d'un jeune écrivain, on ne laisse pas d'y trouver des choses curieuses sur les mœurs, les habitants, les lois, les coutumes, la religion, les révolutions des pays qu'il décrit. L'abbé Gervaise était revenu en France avec deux fils du roi de Macassar. *Vie de saint Martin, évêque de Tours*, Tours, 1699, in-4°, pleine de recherches édifiantes et instructives ; dom Badier l'a jugé avec trop de sévérité et d'aigreur ; *Histoire de Boèce, sénateur romain, avec l'analyse de tous ses ouvrages*, in-12, 1715 : bon livre dédié à Louis XV, Louis XIV, auquel il devait faire cette dédicace, étant mort avant la publication de cet ouvrage, qui est dirigé par une critique saine et judicieuse.

GERVAISE (dom ARMAND-FRANÇOIS), frère du précédent, d'abord carme déchaussé, ensuite religieux de la Trappe, plut tellement à l'abbé de Rancé, par ses lumières et par son zèle, qu'il le fit nommer abbé de son monastère en 1696. Dom Gervaise, impétueux, bouillant, bizarre, inquiet, singulier, n'était point fait pour être à la tête d'une maison qui demandait un homme de paix. Il voulut faire des changements au dedans et au dehors de l'abbaye. Il affecta de ne point consulter l'abbé de Rancé, à qui il devait son élévation, et de ne point suivre sa façon de gouverner. Le vieux réformateur, voyant son ouvrage prêt à être changé ou détruit,

engagea adroitement le nouvel abbé à donner sa démission. C'est sans doute ce qui a fait dire à un écrivain, qui souvent boue-verse les événements pour placer un bon mot, qu'*après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place et voulut la reprendre*. Dom Gervaise, dépouillé de son abbaye, sortit de la Trappe, erra quelque temps de solitude en solitude. Il conservait partout la manière de vivre de la Trappe ; mais, ayant publié son premier volume de l'*Histoire générale de Cîteaux*, in-4°, les bernardins, qui étaient vivement attaqués dans cet ouvrage, obtinrent des ordres de la cour contre lui. Il fut arrêté à Paris en sortant du Luxembourg, puis conduit et renfermé à l'abbaye de Notre-Dame de Reclus, dans le diocèse de Troyes. Il y mourut en 1751, âgé de 91 ans, regardé comme un de ces hommes qui, malgré plusieurs bonnes qualités, sont toujours hais, parce qu'ils mêlent à la vertu l'aigreur et l'amertume de leur caractère. On a de lui : *Les Vies de saint Cyrien*, in-4° ; de saint Irénée, 2 vol. in-12 ; de saint Paul, 3 vol. in-12 ; de saint Paulin, in-4° ; de Rufin, 2 vol. in-12 ; de saint Epiphane, in-4°. Les matériaux ont été pris dans les Mémoires de Tillemont, mais le style est de l'auteur. De l'imagination, de la chaleur, de la facilité, mais peu de justesse, beaucoup de négligence et d'idées singulières : voilà son caractère. La *Vie d'Abailard et d'Héloïse*, 2 vol. in-12 ; les *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, traduites en français d'une manière fort libre ; *Histoire de l'abbé Suger*, 1721, 3 vol. in-12, curieuse, mais inexacte ; *Histoire de l'abbé Joachim, surnommé le Prophète, religieux de l'ordre de Cîteaux, où l'on voit l'accomplissement de ses prophéties sur les papes, sur les empereurs, sur les rois, sur les Etats, et sur tous les ordres religieux*, 1745, 2 vol. in-12 (*Voy. JOACHIM*) ; *Histoire générale de la réforme de l'ordre de Cîteaux en France*, in-4°. Le premier volume de cet ouvrage peu commun, contre lequel les bernardins portèrent des plaintes, n'a pas été suivi du deuxième ; *Jugement critique, mais équitable, des Vies de feu M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs Maupeou et Marsollier*, in-12, 1744, Troyes, sous le titre de Londres. L'auteur y relève plusieurs fautes que ces deux écrivains ont commises contre la vérité de l'histoire. Il se justifie sur plusieurs imputations d'une manière qui peut paraître satisfaisante. Il faut lire cet écrit quand on veut bien connaître le réformateur de la Trappe, un peu flatté par ses historiens : mais il ne faut pas non plus s'en rapporter entièrement à l'esprit aigri et un peu romanesque de dom Gervaise. On peut voir aussi la longue *Apologie* qu'il publia au sortir de la Trappe ; *L'honneur de l'Eglise catholique et des souverains pontifes défendu contre les calomnies, les impostures et les blasphèmes du P. Le Courayer, rémandus dans sa traduct. de l'histoire du Concile de Trente, par Fra-Paolo, et particulièrement dans les notes qu'il y a ajoutées*, Paris, 1750, 2 vol. in-12, ouvrage

dans lequel les erreurs dangereuses de Fra-Paolo et de son traducteur sont réfutées avec beaucoup de force et d'érudition; quelques autres ouvrages imprimés et manuscrits.

GERY (ANDRÉ-GUILAUME DE), né à Reims le 17 février 1727, entra dans la congrégation de Sainte-Geneviève en 1742, enseigna la philosophie et la théologie dans son ordre, et s'appliqua en même temps à annoncer la parole de Dieu; ce qu'il fit avec un succès marqué dans la capitale de la France. Il devint successivement curé de Saint-Léger à Soissons, et de Saint-Irénée à Lyon, et fut peut-être un peu trop lié avec M. de Fitz-James à Soissons et avec M. de Montazet à Lyon, prélats regardés comme peu soumis aux décrets de l'Eglise. De grade en grade, Gery parvint à être élu supérieur général de son ordre en 1778, et il mourut d'une attaque d'apoplexie le 7 octobre 1786. Nous avons de lui des *sermons*, des *prônes*, et quelques *panégyriques*. Ce recueil est en 6 vol. in-12, Paris, 1788.

GESENIUS, professeur de théologie à Halle, naquit en 1786. Il est auteur d'un grand ouvrage grammatical sur la langue hébraïque; d'une *Histoire de la langue et de l'écriture hébraïques*; d'un *Dictionnaire* qui, publié d'abord en 2 vol., avait été ensuite abrégé par l'auteur lui-même, et était parvenu sous cette forme à sa 4<sup>e</sup> édition; enfin, d'une petite *Grammaire élémentaire* qui parut en 1813, et dont la 13<sup>e</sup> édition a été publiée en 1842. Pour remplacer son premier dictionnaire en 2 volumes, Gesenius avait commencé la publication d'un *Thesaurus linguæ hebraicæ*, in-4°, qui n'est pas entièrement achevé. Gesenius est aussi l'auteur d'un *Commentaire sur Isaïe*, en 3 vol. in-8°, dans lequel il conteste l'authenticité de plusieurs parties du livre contenu dans la Bible sous le nom de ce prophète, et notamment toute la seconde partie depuis le chapitre quarantième. Il avait aussi publié : *De Pentateuchi samaritani origine et auctoritate*; et ses dernières études s'étaient portées sur les monuments de la langue phénicienne. Comme hébraïsant, Gesenius avait joui pendant longtemps d'une autorité presque exclusive; mais depuis une dizaine d'années le nouveau système d'Ewald était venu lui disputer la prééminence. Toutefois, cette concurrence ne s'est fait sentir jusqu'ici que dans la sphère de l'érudition et du haut enseignement. La simplicité de méthode et la clarté d'exposition qui distinguent Gesenius l'ont maintenu au premier rang. Comme théologien, Gesenius appartenait à l'école rationaliste protestante, dont il était l'un des principaux représentants. Les attaques peu dignes, même quant à la forme, que, dans ses cours, il avait coutume de diriger contre certains récits de l'Ancien Testament, furent sévèrement censurés, en 1828, par la *Gazette évangélique* de Berlin. Depuis cette époque, il était devenu plus réservé. Gesenius est mort au mois de novembre 1842, à l'âge de 55 ans.

GESTEL (CORNEILLE VAN), né à Malines en 1638, chanoine de cette ville, où il mou-

rut le 19 janvier 1748. Nous avons de lui : *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, avec fig., La Haye, 1725, 2 vol. in-fol. Cette histoire, estimable par le grand nombre de faits qu'elle renferme, par l'étendue des recherches et par l'ordre qui y règne, ne l'est guère du côté du style.

GEYLER, GEILER ou GAILER (JEAN), fameux prédicateur, nommé aussi *Kaisersberg*, de l'endroit où il fut élevé, naquit à Schaffhouse le 16 mars 1445. Reçu docteur en théologie à Bâle en 1475, il fut d'abord prédicateur à Fribourg en Brisgau, puis à Wurtzbourg et à Strasbourg, et dans chacune de ces villes il acquit une grande réputation. L'empereur Maximilien I<sup>er</sup> l'appela souvent à sa cour, et le consulta sur les matières les plus importantes. Geyler s'éleva avec force contre les désordres des moines de son temps, et parvint à faire abolir plusieurs abus contre la décence et la majesté du culte divin, tels que les cérémonies qui se faisaient dans la cathédrale le jour des Innocents et pendant la semaine de la Pentecôte, ainsi que les assemblées nocturnes de la Dédicace. Il écrivait ses sermons tantôt en latin, tantôt en allemand, et ses admirateurs ou ses amis les publièrent en partie de son vivant, en partie après sa mort. Geyler fut nommé prébendier du grand chœur de la cathédrale de Strasbourg, et mourut le 10 mars 1510. Il avait donné une édition des œuvres de Jean Gerson, sous ce titre : *Joan. Gersonis cancellarii Parisiensis opera*, Strasbourg, 1483, 3 vol. in-fol. Ses *Sermons* forment, avec ses autres ouvrages, 18 vol. in-fol. et 6 vol. in-4°; on en peut voir le catalogue dans Riegger, *Amanitates litterarie Friburgenses*, tom. I<sup>er</sup>, pag. 62, et dans la dissertation de L.-F. Vierling : *De J. Geileri scriptis germanicis*, Strasbourg, 1786, in-4° de 38 pages. On y trouve la liste de 41 ouvrages de Geyler. Celui qui est le plus connu aujourd'hui est son *Narrenschiiff*, ou *Nef des fous*, espèce de commentaire sur la *Narragonia* de Séb. Brandt, que Geyler avait d'abord traduite en latin en 1498, et dont les rimes servaient de texte à ses sermons. Jacques Othier, l'un de ses élèves, fut l'éditeur de ce recueil en latin, imprimé avec des caractères allemands à Strasbourg, en 1510, sous ce titre : *Navicula, sive speculum fatuorum præstantissimi sacrarum litterarum doctoris Joannis Geiler Keisersbergii, concionatoris Argentinensis, in sermones juxta turbarum seriem divisa; suis figuris jam insignita; a Jacobo Othero diligenter collecta; compendiosa vitæ ejusdem descriptio, per Beatum Rhenanum Scelestatinum*, in-4°. Une autre édition en a été imprimée à Bâle en 1572. Les ouvrages latins de Geyler ont été recueillis à Strasbourg, sous le titre d'*Opera omnia*, en 1509, 1510 et 1518; mais on n'y trouve ni son *Oratio in synodo Argentinensi habita*, imprimée en 1482, ni ses *Sermones de Jubilæo*, publiés en 1500. Bilde, plus connu sous le nom de Beatus Rhenanus, et Jac. Wimpfeling, ont écrit sa Vie. Beaucoup de passages des sermons de Geyler

nous feraient sourire aujourd'hui ; mais ces mêmes passages exerçaient sur ses auditeurs une influence irrésistible, et faisaient couler les larmes.

GEYSSOLM (GUILLAUME), de l'illustre famille des barons de Cromnes en Ecosse, fut évêque de Dumblane, dans le même royaume. Les hérétiques l'ayant chassé de son siège, Marie Stuart et Henri, son époux, l'envoyèrent, en qualité d'ambassadeur, auprès de Pie V et de ses successeurs, pour les assurer de leur attachement à la foi catholique. Le saint pontife, touché de l'état déplorable où les fureurs des hérétiques avaient réduit cette reine infortunée, lui envoya des nonces pour la consoler, et de l'argent pour la secourir. Geyssolm se fit estimer de Pie V et de saint Charles, qui lui donna le vicariat de l'archiprêtré de Sainte-Marie-Majeure. L'évêque de Dumblane fut pourvu, quelque temps après, de l'évêché de Vaison en Provence, suffragant d'Avignon, qu'il défendit contre les calvinistes du Dauphiné. Sixte-Quint, connaissant les grandes qualités de Geyssolm, et le cas qu'en faisait Jacques VI, roi d'Ecosse, l'envoya nonce auprès de lui. Geyssolm, de retour à peine dans son diocèse, le quitta pour se renfermer, à l'âge de 30 ans, dans la grande Chartreuse, où il fit profession. Son mérite le fit nommer prieur de Notre-Dame des Anges, à Rome. Peu après, il fut fait procureur général de son ordre. Ce saint homme mourut dans cet emploi le 27 septembre 1593.

GEYSSOLM (GUILLAUME), neveu du précédent, lui succéda l'an 1584 sur le siège de Vaison. Il eut les vertus de son oncle. Comme lui, il fut envoyé à Jacques VI, en qualité de nonce. Il ne négligea rien pour rétablir la religion catholique dans sa patrie, et, ne pouvant réussir, il revint dans son évêché. On lui donna le gouvernement du comtat Venaissin, après la mort de l'évêque de Carpentras. Il mourut le 13 décembre 1629. L'aïeule maternelle de ce prélat était sœur de Jacques IV, roi d'Ecosse. Il est auteur d'un livre solidement écrit, mais peu connu aujourd'hui, intitulé : *Examen de la foi calviniste*.

GHENART (ANTOINE), né à Visé, dans la principauté de Liège, vers l'an 1522, fut chanoine de l'église de Liège, vice-doyen, inquisiteur de la foi et professeur en théologie. Il assista au concile de Trente avec Guillaume de Poitiers, prévôt de la même église, et mourut le 1<sup>er</sup> mars 1595, fort regretté, surtout des pauvres dont il avait été le père. Ghénart a eu la plus grande part à l'édition du *Matre des Sentences*, faite à Louvain, 1546, in-4°. On a encore de lui : *Manipulus curatorum a Guidone de Monte Rocherii ; adjunctus est ritus celebrandi SS. missæ officium juxta morem diæcesis Leodiensis ; item, Hildeberti, Cenomanensis episcopi, poema de officio missæ*, Anvers, 1570, in-12.

GHESSQUIÈRE DE RAEMSDONK (JOSEPH DE), jésuite, né à Courtrai vers l'an 1736, fut un des auteurs du recueil des bollandistes. Il prit ensuite dans cette vaste compilation les

vies des saints de la Belgique, qu'il publia sous le titre de : *Acta sanctorum Belgii*, 1783-1794, 6 vol. in-4°, avec des commentaires et des notes critiques, historiques, etc. Après la suppression de son ordre, il s'était retiré à Bruxelles ; à l'approche des armées françaises, en 1794, il se rendit en Allemagne, où il est mort en 1804. On a encore de lui des *Dissertations sur les différents genres des médailles antiques*, Nivelle, 1779 ; *Sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, 1775, in-12, publié par l'abbé de Saint-Léger, qui y a joint un avertissement et des notes ; un *Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire des Pays-Bas*, etc., et plusieurs autres ouvrages sur les dîmes et les monnaies.

GHEZZI (NICOLAS), jésuite, né à Dornaso, sur le lac de Côme, en 1685, s'adonna avec succès aux sciences physiques, et publia un *Traité sur l'origine des fontaines et sur la manière d'adoucir l'eau de la mer*, Venise, 1742, in-8°. Comme on disputait alors beaucoup sur le probabilisme et le rigorisme, le P. Nicolas Ghezzi fit paraître l'ouvrage suivant : *Essai de suppléments théologiques, moraux et critiques, nécessaires pour l'histoire du probabilisme et du rigorisme*, Lucques, 1745, in-8° ; puis ses *Principes de la philosophie morale, comparés avec les principes de la religion catholique*, Milan, 1752, 2 vol. in-4°. Les jansénistes, que l'auteur traitait avec sévérité, lui suscitèrent des désagréments. Il reprit ses paisibles études de physique et mourut le 13 novembre 1766.

GHIRARDACCI (CHÉRUBIN), religieux augustin, né à Bologne en 1524, mort dans la même ville en 1598, a laissé : *Nuovo e spirituale nascimento dell' uomo cristiano*, Venise, 1572, in-8° ; *Teatro morale dei moderni ingegni, dove si scorgono belle e gravi sentenze*, ibid., 1575, in-12 ; *Instituzione cristiana*, Mantoue, 1578, in-12 ; *Le storie di Bologna dalla sua fundazione sin' all' anno 1425*, Bologne, 1596, in-fol. Le P. Solimani, son confrère, publia le second volume en 1657, et il y en avait un troisième dont plusieurs bibliothèques d'Italie conservent des copies manuscrites. Il y a beaucoup de recherches, mais on y désirerait plus de critique.

GIACOMELLI (MICHEL-ANGE), secrétaire des brefs aux princes sous le pape Clément XIII, chanoine du Vatican, et archevêque in partibus de Chalcédoine, naquit en 1695 à Pistoie et mourut en 1774 d'un débordement de bile. Il fut d'abord bibliothécaire du cardinal Fabbroni, et ensuite du cardinal Colligola. Il avait tout ce qu'il fallait pour ces places : une vaste littérature et la connaissance des langues. Divers écrits en faveur du saint-siège lui méritèrent les bienfaits des pontifes romains. Il perdit cependant sous Clément XIV la place de secrétaire des brefs, peut-être parce qu'il avait montré des sentiments trop favorables à une société menacée d'une ruine prochaine. Il s'était acquitté de cet emploi à la grande satisfaction des amateurs d'une belle et pure latinité ; son style était plein de dignité et d'onction. On a de lui divers ouvrages ; les principaux

sont : une traduction latine du *Traité de Benoît XIV, sur les fêtes de Jésus-Christ et de la Vierge, et sur le sacrifice de la Messe*, Padoue, 1745 ; une version en italien du livre de saint Jean-Chrysostome sur le sacerdoce ; *Prométhée aux liens*, tragédie d'Eschyle, et l'*Electre* de Sophocle, traduites du grec, Rome, 1754 ; les *Amours de Chéréas et Callirhoé*, traduites du grec, Rome, 1755 et 1756 ; une édition du *Commentaire de Philon*, évêque de Carpati, sur le *Cantique des cantiques* ; une excellente version italienne de la Bible, imprimée après sa mort ; une traduction des *Institutiones ecclesiasticæ* de Benoît XIV, etc. Ce prélat était un homme très-laborieux. Il avait de la philosophie dans l'esprit et dans le caractère ; et quoique naturellement vif et sensible à l'honneur, il soutenait les disgrâces avec fermeté : ses manières étaient honnêtes, et il était également propre à vivre avec les grands et avec les gens de lettres.

GIACOMO. Voy. ACONCIO.

GIANI (ARCANGELO), servite, né l'an 1553 à Florence, d'une famille noble, remplit avec beaucoup de distinction les principaux emplois de son ordre, et en fut nommé vicaire général, et protonotaire apostolique pour la Toscane. Il fut doyen de la faculté de théologie de Florence, et mourut dans cette ville le 24 décembre 1623. Indépendamment de quelques écrits ascétiques et peu importants, on a de lui : *Vera origine del sacro ordine de' servi di Santa-Maria*, Florence, 1591, in-4°. On sait que cet ordre fut fondé à Florence en 1233 ; *Catalogus virorum clarorum collegii universitatis theologicæ florentinæ*, ibid., 1614, in-4° ; *Annales ordinis fratrum servorum B. Mariae, ab anno 1223 usque ad 1610*, ibid., 1618, 2 vol. in-fol. ; des dissertations théologiques *De divina, cælesti et ecclesiastica hierarchia* ; une *Vie du P. Philippe Benizzi*, servite, en italien. Il publia aussi les *Constitutions et règlements de l'université de Florence*, qui avaient été rédigés par Zaccaria.

GIANNONE (PIERRE), fameux écrivain napolitain né le 7 mai 1676 dans la terre d'Ischitella, province de la Capitanata, s'est rendu pendant quelque temps fameux par une *Histoire de Naples*, où il avait rassemblé tous les genres de sarcasmes contre les prêtres, les religieux, les ministres de la religion en général, et surtout contre le siège de Rome ; c'est une compilation faite sans d'autre choix que celui de l'ignorance ou de la mauvaise foi, de tout ce qui peut rendre odieux l'Eglise catholique et ses pasteurs. Chassé de sa patrie, il chercha un asile dans les Etats du roi de Sardaigne. C'était le sage Charles-Emmanuel III qui, instruit des qualités de l'auteur et de l'ouvrage, envoya Giannone dans une maison où il mourut le 7 mars 1748, à 72 ans. Cette satire grossière, sous le nom d'*Histoire*, est divisée en 40 livres, et a été imprimée à Naples, en 4 vol. in-4°, 1728. Le mépris où elle est tombée l'a rendue assez rare. La traduction française qu'en fit un certain Desmonceaux, attaché à M. le duc d'Orléans, fils du régent (La Haye, 1742, 4 vol. in-4°, est mal écrite. On a extrait

de ce corps d'histoire tout ce qui regarde la partie ecclésiastique ; c'est un in-12, imprimé en Hollande, sous ce titre : *Anecdotes ecclésiastiques*, etc. Excellent régal pour des sectaires, ennemis de l'Eglise catholique et de l'autorité pontificale. On a donné, depuis la mort de l'auteur un volume d'*OEuvres posthumes*, 1760, in-4°, qui contient sa profession de foi, qui eût été bien nécessaire de son vivant. Joseph San-Félice, jésuite, a solidement réfuté les erreurs et mensonges de Giannone dans ses *Riflessioni morali e teologiche*, Rome (sous le nom de Cologne), 1728, 2 vol. in-4°. L'abbé Fernando Panzini et Fabbroni ont écrit sa Vie, le premier en italien, et le second en latin.

GIATTINI (JEAN-BAPTISTE), jésuite de Palerme en Sicile, mort à Rome en 1672, à 72 ans, a fait un grand nombre de discours et de tragédies à l'usage des collèges, mais son principal ouvrage est la traduction latine de l'Histoire du concile de Trente de Pallavicini, Anvers, 1672 et 1677, 3 vol. in-4°.

GIBBONS (THOMAS), théologien de la secte des dissenters, né l'an 1720 à Reak, paroisse de Swaffham-Prior, près de Newmarket, devint en 1742 prédicateur suppléant d'une congrégation établie dans Silver-Street à Londres, et fut appelé l'année suivante aux fonctions de pasteur de la congrégation des indépendants à Haberdasher's-hall. En 1754, il fut un des instituteurs d'une maison d'éducation pour les dissenters, à Mile-end. Il prit le grade de docteur en théologie d'un des collèges d'Aberdeen en 1764, et mourut le 22 février 1785. Outre trois volumes de *Sermons sur des sujets évangéliques et pratiques*, publiés après sa mort, nous citerons de lui : *La gloire du sexe, ou Vies et Mémoires de femmes éminemment distinguées par leur piété*, 1777, 2 vol. in-8°, en anglais. Cet ouvrage a été réimprimé avec un troisième volume de S. Burd, chapelain du duc de Kent, Londres, 1815, 3 vol. in-8°, ornés de 18 portr.

GIBERT (JEAN-PIERRE) naquit à Aix en 1660, et prit le bonnet de docteur en droit et en théologie dans l'université de cette ville. Après avoir professé pendant quelque temps la théologie aux séminaires de Toulon et d'Aix, il quitta la province pour se fixer dans la capitale. Ami de la retraite et de l'étude, il vécut à Paris en véritable anachorète. Sa nourriture était simple et frugale ; toutes ses actions respiraient la candeur et la simplicité évangélique. Il refusa constamment tous les bénéfices qu'on lui offrit. Quoiqu'il fût le canoniste du royaume le plus consulté et le plus laborieux, il vécut et mourut pauvre en 1736, à 76 ans. Les principaux fruits de sa savante plume sont : *Mémoires concernant l'écriture sainte, la théologie scolastique et l'histoire de l'Eglise*, volume in-12 qui n'eut point de suite ; *Institutions ecclésiastiques et bénéficiales, suivant les principes du droit commun et les usages de France*. La 2<sup>e</sup> édition, augmentée d'observations importantes, puisées dans les Mémoires du Clergé, est de 1736, 2 vol. in-4°. *Consultations canoniques sur les sacre-*

ments en général et en particulier, 1725, 12 vol. in-12; *Tradition ou Histoire de l'Eglise sur le sacrement de mariage*, 1725, 3 vol. in-4°. Il démontre, par une suite non interrompue de monuments les plus authentiques, tant de l'Orient que de l'Occident, que cette matière a toujours été soumise à la juridiction de l'Eglise. Ces arguments, tirés de l'autorité, sont d'ailleurs exactement conformes aux lumières d'une saine raison, à toutes les notions du christianisme et aux intérêts de la société civile. « J'ai frémi, dit un sage et savant protestant (M. Deluc), j'ai frémi toutes les fois que j'ai entendu discuter philosophiquement l'article du mariage. Que de manières de voir, que de systèmes, que de passions en jeu ! On nous dit que c'est à la législation civile d'y pourvoir. Mais cette législation n'est-elle donc pas entre les mains des hommes, dont les idées, les principes changent ou se croisent ? Voyez les accessoires du mariage qui sont laissés à la législation civile ; étudiez, chez les différentes nations et dans les différents siècles, les variations, les bizarreries, les abus qui s'y sont introduits, vous sentirez à quoi tiendraient le repos des familles et celui de la société, si les législateurs humains en étaient les maîtres absolus. Il est donc fort heureux que, sur ce point essentiel, nous ayons une loi divine, supérieure au pouvoir des hommes. Si elle est bonne, gardons-nous de la mettre en danger en lui donnant une autre sanction que celle de la religion. Mais il est un nombre de raisonneurs qui prétendent qu'elle est détestable. Soit. Il en est pour le moins un aussi grand nombre qui soutiennent qu'elle est sage, et auxquels on ne fera pas changer d'avis. Voilà donc la confirmation de ce que j'avance : savoir, que la société se diviserait sur ce point, selon la prépondérance des avis en divers lieux. Cette prépondérance changera par toutes les causes qui rendent variable la législation civile, et ce grand objet, qui exige l'uniformité et la constance, pour le bonheur et le repos de la société, serait le sujet perpétuel des disputes les plus vives. La religion a donc rendu le plus grand service au genre humain, en portant sur le mariage une loi sous laquelle la bizarrerie des hommes est forcée de plier; et ce n'est pas là le seul avantage que l'on retire d'un code fondamental de morale, auquel il ne leur est pas permis de toucher. » (*Lettres sur l'Histoire de la terre et de l'homme*, tom. I<sup>er</sup>, p. 48. Voy. DOMINIS, GERBAIS, LAUNOY, POTNIER); *Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas*, 1737, 3 vol. in-fol. Cette compilation, assez bien digérée, a été recherchée et l'est encore.

GIBERT (BALTHASAR), naquit à Aix en 1662. Après avoir professé pendant quatre ans la philosophie à Beauvais, il obtint une chaire de rhétorique du collège Mazarin, et la remplit pendant cinquante ans avec autant de pureté que d'exactitude. L'université

de Paris, qu'il honorait par ses talents, et dont il défendait, dans toutes les occasions, les droits avec beaucoup de chaleur, lui déféra plusieurs fois le rectorat. En 1728, le ministère lui fit offrir une chaire d'éloquence au collège royal, vacante par la mort de l'abbé Couture; mais il crut devoir la refuser. En 1740, ses démarches contre la constitution *Unigenitus* le firent exiler à Auxerre. Il mourut à Regennes, dans la maison de l'évêque, en 1741, à 79 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : *la Rhétorique, ou les Règles de l'éloquence*, in-12, ouvrage excessivement loué par les journalistes. Un littérateur instruit, qui lira cet ouvrage, n'y trouvera cependant tout au plus qu'une compilation de la *Rhétorique* d'Aristote, de celle d'Hermogène, du livre de l'*Orateur* de Cicéron et des *Institutions oratoires* de Quintilien. Il est vrai qu'il y règne beaucoup de méthode, qu'il y a de l'érudition, beaucoup de citations; mais les ouvrages d'auteurs, surtout de cette espèce, exigent encore du goût, de la critique, des vues bien présentées, et principalement une élocution soignée, propre à animer les préceptes que l'auteur veut faire goûter. C'est précisément la partie faible de cette rhétorique. Le style en est tantôt diffus, tantôt embrouillé, et toujours sans caractère. *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, 3 vol. in-12. C'est un recueil de ce qui s'est dit de plus curieux et de plus intéressant sur l'éloquence, depuis Aristote jusqu'à nos jours. Cet ouvrage, fort supérieur aux *Jugements* de Baillet, et pour le fond et pour la forme, a eu pourtant moins de cours. Des *Observations* assez justes sur le *Traité des études* de Rollin. C'est un vol. in-12 de près de 500 pages, écrit avec autant de vivacité que de politesse. Rollin y répondit en peu de mots, Gibert répliqua; mais cette petite guerre ne rompit pas les liens qui unissaient les deux célèbres antagonistes, en les attachant l'un et l'autre à la cause du diacre Paris.

GIBERTI (JEAN-MATTHIEU), pieux et savant évêque de Vérone, né à Palerme en 1495, fut employé par les papes Léon X et Clément VII dans des affaires importantes. Il était fils naturel de François Giberti, Génois, général de l'armée navale du pape. Il gouverna son diocèse avec tant de sagesse, de zèle et de prudence, que saint Charles Borromée et plusieurs autres évêques établirent dans leurs églises les mêmes ordonnances que Giberti avait établies dans la sienne. Il mourut en 1543, pleuré de ses ouailles, dont il était l'exemple par ses vertus, et le père par ses immenses charités. Les gens de lettres perdirent en lui un ardent protecteur. Giberti avait une presse dans son palais pour l'impression des Pères grecs. C'est de là que sortit, en 1529, cette édition grecque des *Homélies de saint Chrysostome sur saint Paul*, si estimée pour l'exactitude et pour la beauté des caractères. Ses ouvrages latins ont été imprimés à Ostiglia, 1740, in-4°, seconde et très-belle édition.

**GIBIEUF (GUILLAUME)**, docteur de Sorbonne, natif de Bourges, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il fut vicaire général du cardinal de Bérulle, et supérieur des carmélites en France. Il mourut à Saint-Magloire, à Paris, après l'an 1650. On a de lui divers ouvrages, entre autres, un *Traité latin de la liberté de Dieu et de la créature*, 1630, in-4°. Il y enseigne des choses qui paraissent approcher des erreurs qui ont été condamnées dans Jansénisme, comme le témoigne Isaac Habert, évêque de Vabres, dans sa *Théologie des Pères grecs*, p. 148. On peut cependant assurer qu'il aimait sincèrement la vérité. Dès qu'il sut que le saint-siège avait condamné la doctrine de l'évêque d'Ypres, il rompit avec ceux qui restèrent attachés à ce parti, comme il en conste par une lettre circulaire qu'il écrivit aux carmélites en 1649. Il était ami intime de Descartes et du Père Mersenne.

**GIBRAT (JEAN-BAPTISTE)**, prêtre de la doctrine chrétienne, né en 1722, aux Cabanes, près de Cordes, diocèse de Tarbes, fut chargé par ses supérieurs de professer les belles-lettres dans les collèges de la congrégation, et il le fit avec succès pendant douze ans. On lui confia alors la direction d'un séminaire. Au commencement de la révolution, il fut nommé par le département principal du collège de Castelnaudary. L'assemblée constituante ayant accepté la constitution civile du clergé, il y adhéra et accepta des fonctions ecclésiastiques ; il fut néanmoins persécuté et emprisonné. Rendu à la liberté, il continua de tenir au parti constitutionnel jusqu'à sa mort, arrivée à Castelnaudary, en décembre 1803. On a de lui : une *Géographie ancienne et moderne*, 1790, 4 vol. in-12 ; une *Géographie moderne*, qui a obtenu plusieurs éditions ; un nouveau *Missel du diocèse de Tarbes* ; un *Rituel d'Aléth* ; un *Missel* et un *Bréviaire* pour le même diocèse ; des *Hymnes* pour les offices de l'Eglise.

**GIEZI**. Voy. ELISÉE.

**GIFFORD (GUILLAUME)**, archevêque de Reims, mort en 1629, à 76 ans, est auteur du livre intitulé : *Calvino Turcismus*, qui parut à Anvers en 1597, in-8°, sous le nom supposé de *Guillaume Reginald*. Il fit beaucoup de bruit, et les huguenots en furent très-mécontents.

**GIGGEI (ANTOINE)**, prêtre de la congrégation des Oblats, docteur du collège ambrosien à Milan, mort en 1632, est connu par un *Thesaurus linguæ arabicæ*, 1632, 4 vol. in-fol., fort estimé. Il est encore auteur de la traduction latine d'un *Commentaire* de trois rabbins sur les *Proverbes de Salomon*, Milan, 1620, in-4°, et d'une *Grammaire chaldaique et targumique*, que l'on garde en manuscrit dans la bibliothèque de Milan.

**GIL-DE-FRÉDÉRIC (FRANÇOIS)**, dominicain, missionnaire au Tunquin, trouva en arrivant en 1735 dans la partie occidentale de ce royaume, 20,000 chrétiens, qui avaient été baptisés par les missionnaires de son ordre. Il s'appliqua aussitôt à cultiver cette nouvelle vigne avec le plus grand

soin ; mais en 1737, ayant été arrêté par un bonze, il fut condamné à mort l'année suivante. Son supplice fut longtemps différé. On s'engagea à lui laisser la vie, pourvu qu'il déclarât seulement qu'il n'était venu au Tunquin qu'en qualité de marchand. Mais cette déclaration étant un mensonge, il ne voulut pas même permettre qu'un autre le fit en son nom. Les idolâtres, étonnés de l'ardeur que le missionnaire marquait pour le martyre, ne purent s'empêcher d'écrire : *Les autres hommes désirent de vivre, et celui-ci ne soupire qu'après la mort !* Rien n'étant capable d'ébranler la constance du Père Gil, il fut décapité le 22 janvier 1744.

**GILBERT (saint)**, premier abbé de Neufontaines en Auvergne, ordre de Prémontré, était un gentilhomme qui se croisa avec le roi Louis le Jeune, qu'il accompagna en Palestine l'an 1147. De retour en France, il embrassa la vie monastique avec Pétronille sa femme, et fonda l'abbaye de Neufontaines en 1151. Il y mourut l'année d'après.

**GILBERT**, abbé de Cîteaux, était anglais ; il se distingua tellement par son savoir et par sa piété, dans son ordre et dans les universités de l'Europe, qu'il fut surnommé *le Grand et le Théologien*. Il mourut à Cîteaux en 1166 ou 1168, laissant divers écrits de *théologie et de morale*. — Voy. PORRÉE.

**GILBERT DE SIMPRINGHAM**, fondateur de l'ordre des *Gilbertins* en Angleterre, né à Lincoln vers 1104, mais originaire de Normandie, fut pénitencier, et tint une école pour instruire la jeunesse. Il mourut très-âgé en 1189, après avoir, outre la fondation de son ordre, établi plusieurs hôpitaux. Saint Bernard l'aimait et l'estimait.

**GILBERT (NICOLAS-JOS.-LAUR.)**, poète, né en 1751 à Fontenoi-le-Château (Lorraine), mort à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1780, fit contre les sophistes sa satire du *Dix-huitième siècle*, 1775, qui fut suivie de *Mon Apologie*, 1778. Nous citerons encore de lui ses *Odes sur le Jugement dernier*, sur le *Jubilé*, et surtout sa *Paraphrase du psaume XL*, qu'il fit huit jours avant sa mort.

**GILBERT (NICOLAS-ALAIN)**, missionnaire, né à Saint-Malo le 31 mars 1762, fut élevé à Paris dans le séminaire des Missions-Etrangères ; la faiblesse de sa santé mit obstacle au désir qu'il éprouvait de se rendre dans les pays lointains pour y prêcher l'Evangile. De retour dans son diocèse, il fut nommé successivement vicaire à Saint-Péru, puis à Dinan, et enfin à Josselin, où il remplaça dans les fonctions de curé M. Alain qui avait été élu député aux états généraux. Ayant refusé le serment, il fut arrêté, puis relâché peu de temps après ; il passa aussitôt en Angleterre, où son premier soin fut d'apprendre la langue du pays. Dès lors il se voua entièrement aux fonctions de son ministère, se fixa à Whitby où il bâtit une église et un presbytère, et ne tarda pas à y voir s'augmenter la population catholique qui, à son arrivée, était peu considérable. Il consacra aussi les loisirs de son exil à publier différents écrits où il combattait les

erreurs des sectes du presbytérianisme et du méthodisme qui sont si nombreuses en Angleterre. A son retour en France, il se livra aux missions de l'intérieur, et fut un des premiers ecclésiastiques qui s'adonnèrent à ces pénibles fonctions. Toutes les villes et les campagnes qui avoisinaient Saint-Malo profitèrent de ses éloquents prédications. Les communautés religieuses des diocèses de Saint-Brieuc et de Quimper recevaient, par ses soins, des retraites édifiantes. L'abbé Gilbert refusa le canonicat que lui offrit l'évêque de Quimper dans le but de lui faire prendre quelque repos. Ce prêtre plein de zèle est mort, en donnant une mission dans le diocèse de Tours, le 25 septembre 1821. Il a publié en anglais : *Défense de la doctrine de l'Eglise catholique sur l'eucharistie, dans deux conversations entre un catholique et un presbytérien*, Londres, 1800 ; *Recherches sur cette question* : Si les marques de l'Eglise véritable sont applicables aux Eglises presbytériennes, Berwick, 1801 ; la *Doctrine catholique du baptême* prouvée par l'écriture et la tradition, Berwick, 1802 ; *Réponse aux fausses représentations que J. Wesley a faites des doctrines catholiques*, Whitby, 1811. Il avait aussi rédigé un *Recueil de cantiques* pour l'usage de ses missions, dernière édition, 1804, et publié quelques articles dans les journaux anglais pour la religion catholique, en réponse à quelques attaques des protestants. On trouve sur lui une notice plus étendue dans *l'Ami de la religion*, tome XXX, p. 753.

GILDAS (saint), surnommé *le Sage*, né dans le pays de Galles en 493, ou, selon Leland, en 511, se retira dans une île déserte nommée *Hulms*, située dans le canal de Bristol. Forcé de l'abandonner à cause des fréquentes incursions des pirates, il alla passer le reste de ses jours dans l'abbaye de Glastonbury. C'est, dit-on, le plus ancien auteur de la Grande-Bretagne dont on ait conservé quelques écrits. Il reste de lui des *Canons* et des *Règlements de discipline* à l'usage de l'Irlande, dans le tome IX du *Spicilege* de d'Achéry, et une *Lettre De excidio Britanniae*, publiée à Londres, 1525, in-8° ; à Bâle, 1541, in-8° ; et dans la *Biblioth. des Pères*. Cette lettre se divise en deux parties : dans la première, saint Gildas attaque les désordres des grands, et dans la seconde il blâme les vices du clergé. On l'a souvent confondu avec saint GILDAS *le Badonique*, fondateur du monastère de Rhuis, près de Vannes en Bretagne, et avec saint GILDAS *l'Albanien* ou *l'Ecossois*, disciple de saint Patrice, dont la bibliothèque de Cantorbéry possède encore quelques ouvrages.

GILDON (CHARLES), critique anglais, né à Gillingham près de Shaftesbury, dans le comté de Dorset, en 1665, abandonna la religion catholique, publia les ouvrages antichrétiens de Charles Blount, revint à des sentiments plus raisonnables, qu'il manifesta dans son *Manuel des Déistes*, et mourut en 1723. Voy. BLOUNT (Charles). Gildon s'étant avisé de critiquer Pope, celui-ci lui répondit en lui donnant une place dans sa *Dunciade*.

GILLES (saint), *Ægidius*, né à Athènes,

passa en France, se retira dans un désert près de l'embouchure du Rhône, de là, dans un lieu voisin du Gard, et enfin dans une forêt au diocèse de Nîmes, où il s'occupait entièrement du service de Dieu. Ce fut, dit-on, à la prière d'un roi de France, qu'il reçut des disciples qui observèrent longtemps la règle de saint Benoît. On a presque toujours confondu ce saint avec un saint Gilles que saint Césaire d'Arles créa abbé d'un monastère près de cette ville, et qu'il envoya à Rome en 514, pour obtenir du pape Symmaque la confirmation des privilèges de son église. Le Père Stilling, l'un des Bollandistes, a prouvé, dans une savante dissertation, que saint Gilles, Athénien de nation, vivait à la fin du vi<sup>e</sup> et au commencement du viii<sup>e</sup> siècle ; et que l'autre florissait au commencement du vi<sup>e</sup>. Baronius les a confondus, trompé apparemment par une ancienne *Vie* de ce saint, qui n'est qu'une compilation sans critique.

GILLET (LOUIS-JOACHIM), chanoine régulier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, né l'an 1680 à Fremorel, diocèse de Saint-Malo, étudia chez les jésuites à Rennes, et prit en 1701 l'habit de chanoine régulier dans le prieuré de Sainte-Catherine du Val des écoliers, à Paris. Après avoir fait sa théologie avec distinction à Sainte-Geneviève, il fut chargé par ses supérieurs de professer la philosophie dans une maison que la congrégation avait à Ham en Picardie. De là il revint à Paris, et il fut nommé bibliothécaire. Il profita des avantages de sa nouvelle position pour se rendre habile dans les langues savantes et dans diverses branches d'érudition, et en 1717 il fut nommé au prieuré de Mahon, diocèse de Saint-Malo, qu'il conserva 23 années. A l'âge de 60 ans, il alla, au grand regret de son évêque et de ses paroissiens, reprendre son emploi de bibliothécaire, et il termina sa carrière par une mort chrétienne le 28 août 1753. Il s'était fait surtout une réputation dans la connaissance des langues grecque, hébraïque, chaldaique et syriaque. On a de lui : une nouvelle *traduction* de l'historien Josèphe, faite sur le grec, avec des notes historiques et critiques, etc., Paris, 1756-1758, 4 vol. in-4°, avec une préface du traducteur. La version d'Arnauld d'Andilly est peut-être plus élégante, mais celle-ci est plus exacte et plus fidèle ; un *Opuscule sur la nature, le génie, l'excellence de la langue hébraïque* ; un *Traité sur la méthode qu'on doit suivre pour apprendre la langue latine* ; des *Commentaires abrégés sur plusieurs livres de l'Ancien Testament, et principalement sur les Psaumes* ; des *Notes* sur saint Clément d'Alexandrie ; une *Critique des historiens anciens et modernes qui ont écrit sur les premiers temps de la monarchie française*.

GILLI (PHILIPPE-SAUVEUR), jésuite, né dans l'Etat romain, alla comme missionnaire, vers 1740, dans l'Amérique méridionale, où il passa 18 ans, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de son ordre. Il a publié en italien : *Essai sur l'histoire d'Amérique, ou Histoire*

*naturelle, civile et sacrée des royaumes et provinces espagnoles de la Terre ferme dans l'Amérique méridionale*, Rome, 1780-1784, 4 vol. in-8°, avec cartes et figures. On y trouve des notions curieuses; l'excès de crédulité de l'auteur lui fait dire cependant quelquefois des choses peu sensées. Le III<sup>e</sup> livre du tome III, dans lequel on remarque des détails sur les langues de l'Orénoque, a été traduit en allemand et publié avec des notes par François-Xavier Veigl, ex-jésuite, il fait aussi partie de la *Collection* publiée par de Murr, Nuremberg, 1685, 1 vol. in-8°.

GILLI (DAVID), ministre protestant converti, né dans le bas Languedoc, se rendit habile dans les langues grecque et hébraïque, et fit sa théologie à Saumur sous le célèbre Amyrault. Nommé ministre à Baugé, il se fit une telle réputation comme prédicateur, que les protestants de Lyon, où il était allé prêcher, voulurent le retenir pour être leur ministre. De retour au milieu de son petit troupeau de Baugé, il s'appliqua à de nouvelles études sur les fondements de la réformation protestante, et il fit part des doutes qui en furent le résultat à son ami David Courdil. Tous deux, après un examen approfondi qui déterminâ leur conviction, rentrèrent dans l'Eglise catholique, et ils firent leur abjuration le 6 juin 1683, jour de la Pentecôte, entre les mains de M. Arnauld, évêque d'Angers. Gilli s'appliqua principalement ensuite à ramener à la vérité ses anciens coreligionnaires, et il eut le bonheur d'engager plusieurs ministres et beaucoup de protestants à suivre son exemple. Son ami et lui devinrent membres de l'académie d'Angers. Gilli mourut dans cette ville le 27 décembre 1711, peu de temps après Courdil, à l'âge de 63 ans. On a de lui : un *Traité de la véritable idée du christianisme*, manuscrit; un *Abrégé de l'histoire du Vieux et du Nouveau Testament, avec de courtes réflexions*; et un *Abrégé de l'histoire universelle jusqu'à Charles-Quint*; un recueil où, sous le titre de *Conversion de Gilli*, on trouve les discours que son ami et lui prononcèrent au consistoire de Soignes, pour y déclarer et motiver leur résolution de rentrer dans le sein du catholicisme, et celui qui leur fut adressé, le jour de leur abjuration, par l'évêque d'Angers.

GILLOT (JACQUES), d'une famille noble de Bourgogne, était chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris et doyen des conseillers-clerks du parlement. Sa maison était une espèce d'académie ouverte à tous les savants. Il mourut en 1619, laissant une riche bibliothèque. Ce chanoine eut beaucoup de part au *Catholicon d'Espagne*, ou *Satire Ménippée*, Ratisbonne (Elzévir), 1664, in-12; et avec les notes de Godefroi, Bruxelles, 1709, 3 vol. in-8°. C'est dans sa maison que fut composée cette satire, pour tourner en ridicule la ligue catholique, quoiqu'il fût plus naturel qu'un chanoine tournât ses talents contre la ligue huguenote, plus digne, par les troubles qu'elle causait depuis longtemps dans le royaume, et par sa rébellion formelle contre le trône et l'autel, de faire l'objet de l'indignation

des bons citoyens et des sarcasmes des satiriques. Ce fut Gillot qui imagina la procession burlesque rapportée dans cet ouvrage, et que les imbéciles ont prise pour une réalité : mais cette calomnie théâtrale contre les religieux et le clergé ne peut donner qu'une mauvaise opinion de l'auteur. La harangue du légat est encore de lui. Les autres harangues sont de Florent Chrétien, de Nicolas Rapin et de Pierre Pithou, trois beaux esprits d'une religion très-équivoque. Nous avons encore de Gillot : des *Instructions et des lettres missives concernant le concile de Trente*, dont la meilleure édition est celle de Cramoisi, 1654, in-4°; la *Vie de Calvin*, imprimée in-4°, sous le nom de Papipe Masson, et qui, selon quelques-uns, est effectivement de ce dernier.

GILON ou GILLES, diacre de l'Eglise de Paris, ensuite moine de Cluny, enfin évêque de Tusculum et cardinal, fut un des meilleurs poètes du XII<sup>e</sup> siècle, et mourut vers 1142. Il réunissait, dit l'abbé Le Bœuf, le goût et la fécondité. On a de lui : un *poème latin*, où il chante la première croisade de 1095; une *Instruction* en vers, qu'il dédia au prince Louis, fils de Philippe-Auguste, pour lui inspirer l'amour de la vertu par l'exemple de Charlemagne qu'il y célèbre : c'est ce qui a fait appeler cet ouvrage *la Carolin*. la *Vie* de saint Hugues, abbé de Cluny.

GILPIN (BERNARD), ministre anglais, naquit à Kentmire, dans le comté de Westmoreland, en 1517, d'une famille illustre de ce comté. A l'âge de 16 ans, il fut envoyé à Oxford et y fit ses études avec un tel succès, qu'il fut *agréé* du collège de la reine. Ayant appris le grec et l'hébreu, il devint le premier professeur de ces deux langues au collège de Christ, que Henri VIII venait de fonder. Gilpin avait embrassé l'état ecclésiastique, et se montrait très-attaché à la religion romaine, que professait toute sa famille. Il la défendit avec autant d'éloquence que de courage, en soutenant plusieurs thèses publiques contre Jean Hooper, évêque de Worcester. Mais à cette malheureuse époque, l'hérésie, soutenue par le roi lui-même, avait déjà fait de grands progrès en Angleterre; et le fameux Pierre Martyr ayant obtenu, après la mort d'Henri VIII, une chaire de théologie dans l'université d'Oxford, y prêchait les erreurs de Luther. Gilpin, séduit par l'éloquence de l'orateur, embrassa ce qu'on appelait la *réforme*. L'évêque de Durham, oncle de Gilpin, avait composé un traité sur l'eucharistie, et envoya son neveu consulter sur cet ouvrage les plus savants théologiens de Louvain et de Paris. Leurs lumières et leur foi orthodoxe lui furent inutiles. Ce fut en vain que son oncle lui fit offrir une cure dans le diocèse de Durham; il ne voulut point l'accepter, parce qu'il ne pouvait pas la desservir lui-même. Ayant enfin accepté la cure d'Easingdon, sa conscience fut bientôt alarmée de ce qu'à cette cure était uni le double emploi d'un archidiaconé : il la résigna donc et fut pourvu de celle d'Houghton, qui n'avait pas cet in-

convénient. Le règne de Marie, fille et successeur de Henri VIII (élevée par sa pieuse mère, Catherine d'Aragon), avait rendu à l'Eglise catholique sa prépondérance, et l'on réprimait l'audace des protestants, qui s'agitaient de tous côtés, ou par leurs intrigues, ou par leurs prédications. Gilpin se borna à prêcher contre plusieurs abus, comme la non-résidence, la pluralité des bénéfices, etc. Il fut néanmoins dénoncé à la reine Marie, et contraint de se rendre à Londres, où il s'attendait à monter sur un échafaud, dernière ressource des princes qui veulent rétablir la tranquillité dans leurs États, troublés par des factieux opiniâtres. Ayant appris en route la mort de Marie, Gilpin retourna à Houghton, et le règne d'Elisabeth commença à se faire remarquer par une persécution réelle contre les catholiques, auxquels on n'épargna pas les plus mauvais traitements. A peine montée sur le trône, la nouvelle reine remit à des prélats protestants tous les sièges épiscopaux. L'on offrit à Gilpin l'évêché de Carlisle, mais il le refusa. Il mourut dans sa cure d'Houghton, en 1583, à l'âge de 66 ans. On regrette sincèrement qu'un homme doué de plusieurs vertus chrétiennes soit tombé dans les erreurs d'une doctrine qui a troublé souvent et les consciences et les royaumes. Il avait établi à Houghton une école et un séminaire que lui-même dirigeait. Il y a une *Vie de Gilpin*, écrite par Cartellon, évêque de Chichester, Londres, 1636, in-18. A la fin du volume, on trouve un des sermons de Gilpin, prêché en présence d'Edouard VI, en 1552.

GIIPIN (GUILLAUME), vicaire de Boldre, dans New-Forest, près de Lyminster, né vers l'an 1724, dirigea d'abord une maison d'éducation à Cheam, dans le comté de Surrey, qu'il confia ensuite à son fils, et mourut à Boldre le 5 avril 1804, à 80 ans. Outre des récits estimés de *Voyages* dans diverses parties de la Grande-Bretagne, on a de lui : *Vie de Bernard Gilpin*, etc., 1753, in-8°; *Vie de Hugues Latimer*, 1754, in-8°; les *Vies de Jean Wiclef et de ses principaux disciples*, lord Cobham, J. Hus, Jérôme de Prague et Zisca, 1764, in-8°; *Vie de Thomas Cranmer*, 1784, in-8°; *Trois Essais sur le beau pittoresque, sur les voyages pittoresques, sur l'art d'esquisser le paysage*, avec un *Poème sur la peinture du paysage*, 1792, in-8° : les deux premiers ont été traduits en français, Breslau, 1799, in-8°; *Sermons* prêchés dans une église de campagne, avec quelques essais et sujets pour des sermons, 1799, 1800 et 1803, 3 vol. in-8°; *Contrastes moraux*, 1798, in-12. On a imprimé après sa mort ses *Dialogues sur divers sujets*, 1807, in-8°.

GIN (PIERRE-LOUIS-CLAUDE), né à Paris en 1726, fut successivement avocat, conseiller au parlement et ensuite au grand conseil. Il se fit remarquer par son attachement aux principes religieux et à la cause des Bourbons, dans les occasions les plus périlleuses. Le 22 décembre 1792, il adressa à Barrère un plaidoyer en faveur de Louis XVI, qui lui valut l'honneur d'être incarcéré avec sa famille, à l'abbaye de Port-Royal. Lorsqu'il

eut recouvré sa liberté, en 1794, on le nomma maire de Clamart, où il possédait quelques biens. Il ne crut pas pouvoir refuser; mais lorsqu'un décret vint assujettir les fonctionnaires publics à prêter le serment de haine à la royauté, non-seulement il s'y refusa, mais il déclara que le gouvernement monarchique était le seul qui pût convenir à la France. Il échappa néanmoins à la persécution, et mourut à Paris le 19 novembre 1807. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, presque tous médiocres : *Traité de l'éloquence du barreau*, 1767 et 1803, in-12; *De la religion, par un homme du monde*, 1778-1780, 4 vol. in-8°. Il le retoucha et l'abrégea en 1806, sous ce titre : *De la religion du vrai philosophe*. On y trouve une collection complète des systèmes des philosophes, de leurs vains sophismes, et jusqu'à leurs sarcasmes. Le P. Beauregard, citant cet ouvrage en 1780, dans son fameux sermon des philosophes, disait : « Ils le connaissent, ce livre; « ils n'y ont pas répondu, ils n'y répondront « jamais. » L'abbé Duvoisin, alors censeur, dans l'approbation qu'il donna pour la première édition, dit que l'on y trouve un plan vaste et bien rempli, et des vues neuves; malheureusement il s'en trouve beaucoup de communes, et le style ne répond pas toujours au sujet. A la tête de cet ouvrage se trouve la liste de ses productions. *Les vrais principes du gouvernement français*, 1778, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage est écrit en faveur du gouvernement monarchique, et l'auteur y combat Montesquieu et Mably, mais avec des armes bien inégales. *Analyse raisonnée du droit français, pour la comparaison des lois romaines et de celles de la coutume de Paris*, 1780, in-4°, et 1803, 6 vol. in-8°; *OEuvres d'Homère*, 1783, 8 vol. in-12. Cette traduction, qui a obtenu trois éditions, a été effacée par celle de Bitaubé. *Nouveaux mélanges de philosophie et de littérature*, 1784, in-12; *OEuvres d'Hésiode*, traduction nouvelle, avec notes, etc., Paris, 1785, in-8°; *Idylles de Théocrite*, traduction nouvelle, 1788, in-8° et in-12; *Harangues politiques de Démosthènes, avec des notes relatives aux circonstances présentes*, 1791, 2 vol. in-8°; *Odes de Pindare, unique traduction complète en prose poétique*, 1801, in-8°. *Le vicair de Wakefield*, traduit de l'anglais, in-8°, et avec le texte, 2 vol.; *Discours sur l'histoire universelle, faisant suite à celui de Bossuet*, 1802, 2 vol. in-12. Quoique infiniment au-dessous de l'original, cette continuation n'est pas absolument sans mérite. Elle aurait eu sans doute plus de succès sans les fautes nombreuses d'impression qui s'y trouvent, et quelques négligences de style qu'il était facile de faire disparaître.

GIOANNETTI (MELCHIOR-BENOÎT), cardinal et archevêque de Bologne, naquit dans cette ville le 9 janvier 1722, d'une famille bourgeoise estimée. Il entra à 17 ans dans le monastère des camaldules de Ravenne, dont il prit l'habit le 29 juin 1739, et changea son prénom en celui d'Andréa. Il reçut les ordres en 1744, et se rendit à Brunoro, où il

professa la théologie. Lorsqu'il fut retourné à son monastère de Ravenne, son ancien abbé, alors archevêque de ce diocèse, le choisit pour son théologien. En 1763, l'abbé Gioannetti fut nommé procureur, puis abbé de ce même monastère, et eut sous sa direction M. Zurla, depuis cardinal. Tandis que le nouvel abbé faisait observer parmi ses religieux une exacte discipline, il embellissait l'église du monastère, en augmentait la bibliothèque, le cabinet de physique et de numismatique, qu'il enrichit et qu'il classa comme un homme très-versé dans ces sciences. Il fit dessécher plusieurs marais, dont les exhalaisons infectaient le couvent, et au milieu de ces travaux, il surveillait les études des novices, et dirigeait, comme père spirituel, un monastère de religieuses appelées *Favelle* de Ravenne. Dans une année de disette (1766), il ouvrit aux pauvres les greniers de sa communauté, augmenta les aumônes qu'on leur donnait journellement; et, quand les greniers et la caisse du monastère furent épuisés, il emprunta 40,000 fr. (huit mille écus romains), pour se procurer du blé dans les pays étrangers. Son ardente charité ne se borna pas à secourir les pauvres de Ravenne, elle s'étendit jusque sur les habitants de la petite république de Saint-Marin, auxquels il fit parvenir des grains à ses dépens. Ses fonctions d'abbé étant terminées dans ce monastère, en 1770, on lui conféra, trois ans après, la même dignité dans celui de Rome, situé sur le *Mont-Célio*. Il employait ses moments de loisir à former les novices dans l'art épigraphique ou lapidaire, dans les antiquités, dans la numismatique, et fit d'excellents élèves qui, par leurs connaissances dans les sciences, illustrèrent l'ordre des camaldules. Le cardinal Jean-Ange Braschi, qui fut ensuite pontife sous le nom de Pie VI, devint abbé *commendataire* du monastère gouverné par André Gioannetti. Le cardinal eut lieu d'apprécier les talents et les vertus de ce dernier, et, quand il fut élu pape, le 15 février 1775, il l'appela souvent auprès de lui pour le consulter sur les matières les plus importantes. La modestie de Gioannetti n'était pas moindre que son savoir et sa piété : aussi quand Pie VI le nomma, le 31 janvier 1776, évêque d'Inérica *in partibus* et administrateur du diocèse de Bologne, non-seulement il conjura le pontife d'en choisir un autre plus digne que lui, mais il fit faire à ses religieux des prières pour obtenir de Dieu que le saint-père renouât à son projet. Obligé d'obéir, il se rendit à Bologne, où il publia plusieurs *mandements* qui étaient autant de témoignages de son zèle éclairé pour la religion. Ces mandements étaient essentiels à une époque où le jubilé venait d'être célébré. Il fit faire des processions, des prières publiques, et choisit pour prédicateur le célèbre missionnaire apostolique, le docteur Barthélemi del Monte. Rappelé à Rome, il fut nommé, le 15 décembre 1777, par Pie VI, cardinal et archevêque de Bologne. De retour dans cette ville, il y fut reçu par ses compatriotes avec des acclama-

tions de joie. Il eut encore à exercer sa charité et son zèle apostolique dans les années 1778 et 1779, où la disette et les tremblements de terre désolèrent la ville de Bologne. Gioannetti prodigua aux pauvres et aux habitants, victimes de ces deux fléaux, tous les secours qui étaient en son pouvoir, et souvent il se laissait manquer du nécessaire pour pouvoir les soulager. Il ordonna des prières publiques, observa lui-même un jeûne rigoureux, et le soir il allait, pieds nus, et accompagné d'un seul prêtre, visiter les églises, en habit de simple ecclésiastique. Alors l'Italie commençait, comme le reste de l'Europe, à être infectée des maximes philosophiques nées et proclamées en France. Le cardinal Gioannetti composa pour les fidèles dix-huit *Leçons pastorales*, publiées en 1784, et suivies d'un *Appendice de réflexions dogmatiques*, tirées des *Actes des apôtres*, et ayant pour objet de défendre et de prouver la *primatie* du saint-siège. Il tint en 1788 un synode diocésain, par lequel il établit dans son diocèse une pure et exacte discipline parmi tous les pasteurs. La *constitution* de ce synode est partagée en quatre livres qui traitent, le 1<sup>er</sup> de la *foi, de la doctrine et de toutes les vertus relatives à la religion*; le 2<sup>e</sup>, des *sacrements*; le 3<sup>e</sup>, des *prêtres, du culte et des biens ecclésiastiques*; le 4<sup>e</sup> est consacré à des détails de *discipline* par rapport aux *monastères, couvents, séminaires, établissements pieux, hôpitaux*, etc., et contient un *Appendice* renfermant des *édits, décrets, lettres pastorales, dispositions, soit pontificales, soit diocésaines*, sur les sujets contenus dans les quatre livres que nous venons de citer. Le cardinal Gioannetti, malgré son âge et ses infirmités, faisait régulièrement la visite de tout son diocèse, et sa visite était toujours utile au culte des églises et à la morale publique. On ne saurait donner assez d'éloges à ce respectable prélat, pour le généreux et tendre accueil qu'il fit aux prêtres français émigrés. Ses moyens ne pouvant suffire à tous leurs besoins, il parlait en leur faveur. A sa voix les couvents et les maisons de la ville s'ouvraient, et chacun s'empressait de venir à leur secours. Lorsqu'après l'invasion des Français en Italie la ville de Bologne voulut s'ériger en république, il adressa, le 9 janvier 1799, une *Lettre pastorale* au sénat de Bologne, dans laquelle il plaidait avec courage en faveur des droits du saint-siège et de l'Eglise. Cependant Pie VI, prisonnier et chassé de sa capitale, passa par Bologne le 29 mars 1799. Le cardinal Gioannetti le vit pour la dernière fois, car ce pontife mourut le 29 août suivant à Valence en Dauphiné. Lorsque la paix eut été rendue à l'Eglise, Gioannetti s'empressa de rétablir les temples et les établissements pieux de son diocèse dans leur état primitif. Après avoir assisté au conclave de Venise, il solennisa, le 26 mars, l'exaltation de Pie VII, en célébrant, en action de grâces, dans l'église de son monastère, à Murano (Etats vénitiens), une messe à l'issue de laquelle il chanta le *Te Deum*. Il revint à Bologne, où, attaqué d'une

maladie violente, il mourut au bout de dix jours, le 8 avril 1800, âgé de 78 ans. On ne saurait mieux faire l'éloge de ce vertueux prélat, qu'en rapportant ces paroles de l'oraison funèbre que prononça, pour honorer la mémoire de Gioannetti, son ancien confrère, le cardinal Zurla : *Severioris disciplina acerrimus custos, omni eam cura consovit. Diurnis nocturnisque liturgiæ actibus primus assistens, semper sibi parvus, aliis profusus, omnibus carus, vere pastor, vere pater, vere exemplar et lucerna supereminens, cunctis effulgens.*

GIOIA (MELCHIOR), prêtre, mathématicien et homme de lettres, né à Plaisance vers 1760, étudia au collège Saint-Lazare de cette ville et y fut ordonné prêtre. Il s'adonna presque exclusivement aux mathématiques jusqu'en 1796, époque de l'entrée des Français en Italie. Gioia se lança dans la carrière politique et devint républicain : ce fut dans le sens de ses nouvelles opinions qu'il traita la question proposée par l'académie de Milan : *Quel est celui de tous les gouvernements libres qui convient le mieux à la félicité de l'Italie?* Gioia remporta le prix. Dès lors il publia un grand nombre d'ouvrages sur l'économie politique. Ses idées révolutionnaires l'avaient fait mettre en prison ; mais le duc de Parme lui rendit la liberté à la prière de Bonaparte. Il vint s'établir à Milan où il travailla à des journaux et à des opuscules de circonstance. En 1799, quand les Français furent chassés de l'Italie, il perdit sa liberté qu'il ne recouvra que lorsqu'ils y rentrèrent. Quelques brochures publiées pour justifier la politique de Bonaparte, notamment les *Anglais peints par eux-mêmes*, qui parut à l'époque où le système continental fut mis en vigueur, lui valurent le titre d'historiographe du royaume d'Italie : mais son livre sur la *Théorie du divorce* parut si hardi, que le gouvernement se crut obligé de lui retirer cette place. Protégé par le ministre de l'intérieur, il fut nommé chef de la division chargée de la statistique du royaume, puis il se brouilla avec le successeur du ministre. Gioia ayant été renvoyé, s'en vengea par un pamphlet intitulé *Il povero diavolo*, et reçut l'ordre de sortir du royaume. Il n'y rentra que 18 mois après, et habita depuis Milan où il continua de s'occuper d'économie politique, de statistique et de mathématiques, jusqu'à sa mort arrivée au commencement de 1829. Il se livrait aussi à l'exploitation, d'après ses procédés, d'une mine de charbon fossile qu'il possédait à Grandino. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : un *Traité sur le commerce des comestibles* ; une *Philosophie de la statistique* ; des *Tables statistiques*, ayant pour second titre : *Norme per descrivere, calcolare, classificare tutti gli oggetti d'amministrazione privata e pubblica*, Milan, 1818, in-8° ; *Aperçu des sciences économiques*, 6 vol. in-4° ; *Traité d'examen général*, 2 vol. ; *Traité du mérite et des récompenses*, qui est une esquisse de suite au fameux livre de Beccaria ; *Traité sur les injures et les dommages*. L'ou-

vrage de Gioia qui a fait le plus de bruit est celui qui a pour titre le *Nouveau Galathée*, traité de politesse, qui semble destiné à la jeunesse, et dans lequel on trouve l'indulgence la plus grande pour les vices et les désordres. Il a paru en 1824, dans les *Mémoires de religion* de Modène, tome VI, un *Examen des opinions de Gioia en faveur de la mode* ; Gioia piqué ajouta à la quatrième édition de son *Galathée* une *Réponse aux Ostrogoths*, qui laisse trop percer le dépit de l'auteur. Les *Mémoires* publièrent (40°-41° cahiers du tome XIV) une réplique en deux articles, sous le titre de *Galathée des gens de lettres*.

GIORGI (DOMINIQUE), prélat, antiquaire et bibliographe italien, naquit à la Costa, près Rovigo, en 1690. Après avoir été, durant quelques années, secrétaire de l'évêque d'Adria, il se rendit à Rome, et devint conservateur de la superbe bibliothèque du cardinal Imperiali. Ce prélat, digne appréciateur du mérite de Giorgi, et de son talent particulier pour les antiquités ecclésiastiques, l'introduisit à la cour de Rome, où il fut successivement employé dans les recherches scientifiques par les papes Innocent XIII, Benoît XIII, Clément XII et Benoît XIV. Ce dernier pontife le plaça au nombre de ses prélats domestiques ; à cette dignité, Giorgi réunissait celle d'abbé de Saccolongo, qui lui avait été conférée par Benoît XIII. Giorgi mourut à Rome, le 21 juillet 1747 : il laissa ses nombreux manuscrits à la célèbre bibliothèque de la *Casanata*. On compte parmi ses principaux ouvrages : *De antiquis Italiae metropolitibus exercitatio historica*, Rome, 1722, in-4° ; *Traité sur les habits sacrés du saint pontife de Rome*, en italien, ibid., 1724, in-4° ; *De origine metropolis ecclesie Beneventanæ*, 1725, in-4° ; *Antiquæ inscriptionis explanatio, in qua de locutoribus scenariorum disceptatur*, Monte-Fiascone, 1727, in-8°. On en trouve un extrait dans les *Mémoires de Trévoux*, 1728, page 552. *De Cathedra episcopali Setia civitatis*, ibid., 1727, 1775, in-4° ; *De Liturgia romani pontificis in solemnibus celebratione missarum*, ibid., 1731, 1743, 1744, 3 vol. in-fol. ; *De Monogrammate Christi*, ibid., 1738. Il réfute dans ce livre une assertion de Basnage. *Vita Nicolai V. Pont. Max. ; accedit disquisitio de Nicolai erga litteras et litteratos viros patrocinio*, ibid., 1742, in-4° ; *Catalogo*, ou *Catalogue de la bibliothèque de Capponi*, ibid., 1747, in-4°, enrichi de notes savantes ; cette bibliothèque fut ensuite réunie à celle du Vatican ; *Elogio*, ou *Eloge historique du cardinal Corradini*, avec quatre morceaux sur les monuments antiques insérés dans la *Raccolta* ou *Recueil du Père Calogera* ; *Martyrologium Adonis, ope codicum recognitum, bibliothecæ Vaticanæ adnotationibus illustratum*, Lucques, 1745, in-fol. Il a été en outre éditeur des quatre livres de *Varietate fortunæ*. Le quatrième livre seulement avait été imprimé en 1492 ; il contient la relation des voyages de Nicolas Conti, traduits en italien par Ramusio, sur la version espagnole de Rodrigo Fernandez de Santaella, publiée avec la relation de Marco-Polo. (Séville, 1518, in-fol.)

Giorgi publia également cinquante-sept *Lettres inédites* du Pogge, avec des notes, publiées à Paris en 1723, in-4°, sous les auspices du cardinal A.-E. de Rohan. Il ajouta aussi des notes à la belle édition des *Annales* de Baronius par le P. Mansi, Lucques, 1740, in-fol.

GIORGI (ANTOINE-AUGUSTIN), religieux augustin, né en 1711, à Santo-Mauro, bourg près de Rimini, se distingua par une connaissance approfondie des langues grecque, hébraïque, chaldéenne, samaritaine et syriaque, et mérita d'être souvent consulté par Benoît XIV, qui l'appela à Rome au grand collège. Giorgi ne profita du crédit que lui donnaient sa science et son rang de procureur général de son ordre que pour rétablir la règle dans toute sa pureté, faire disparaître des écoles de théologie tout ce qui restait de l'ancienne barbarie, et remettre en vigueur la bonne littérature. Il exerça cet emploi pendant 22 ans. Il est mort le 4 mai 1797. On lui doit : *Alphabetum Thibetanum, missionum apostolicarum commodo editum*, etc., Rome, 1762, in-4° : ouvrage savant, mais trop diffus, et pas toujours exact. On a encore de lui : *Fragmentum Evangelii sancti Joannis græco-coptothæbaicum sæculi IV*, Rome, 1789, in-4° ; un volume sur les *Actes des martyrs en langue copte* et plusieurs autres *dissertations savantes* sur des objets d'antiquité. On trouve la liste de ses ouvrages avec sa *Vie* dans les *Vitæ Italarum* de Fabroni.

GIORGI (ALEXANDRE), jésuite, naquit à Venise le 11 septembre 1747. Il était fils unique, et appartenait à une famille qui descendait d'anciens patriciens, et qui occupait un rang distingué dans la république. Ayant fait ses études chez les Pères de la compagnie de Jésus, il entra dans leur noviciat à l'âge de 17 ans. Ses talents précoces le firent nommer, deux ans après, professeur de belles-lettres à Parme ; et il remplit cette chaire pendant plusieurs années. Il n'y avait que deux ans qu'il avait reçu les derniers ordres, lorsque la Société fut supprimée en Italie (1775). De retour dans son pays natal, il y donna des leçons particulières de théologie, jusqu'à ce que le marquis Bevilacqua l'appela à Ferrare, et lui confia l'éducation de ses deux neveux. Il continua de se perfectionner dans ses études ; les connaissances qu'il acquit le mirent en relation avec plusieurs savants, et notamment avec le chevalier Vannetti, secrétaire de l'académie de Roveredo. Il avait publié divers ouvrages, et en préparait d'autres plus importants encore, lorsqu'un excès de travail, joint à une santé naturellement faible, lui causa des crachements de sang répétés, et amena sa mort qui eut lieu le 14 juillet 1779, à l'âge de trente-deux ans. On a de lui : *Del Modo d'insegnare, ou Traité sur la manière d'enseigner aux enfants les deux langues italienne et latine*, Ferrare, 1775, in-8°. Ce petit traité, très-estimé, montre combien l'auteur était versé dans les deux langues dont il propose une méthode aussi exacte que facile. *Prodromo ou Programme pour une Encyclopédie italienne*, Sienna, 1780, in-4°.

Le P. Giorgi avait réuni plusieurs précieux matériaux pour ce grand ouvrage, auquel devaient contribuer les littérateurs les plus renommés. Il s'était réservé les articles les plus difficiles de la métaphysique et de la théologie ; et afin d'offrir des modèles pour les articles à rédiger, il en inséra deux, fort remarquables, dans ce programme, savoir : *Sur le péché originel, et de la liberté naturelle ; De la grâce efficace et de son accord avec la liberté et la volonté humaine ; Lettres au nombre de trois, adressées à M. Marc Lastrì, de Florence, sur ce qui a été écrit par M. Martin Sherlock, savoir : 1° De l'état de la poésie italienne ; 2° sur l'Arioste ; 3° sur Shakespeare, Ferrare, 1779*. Le P. Giorgi se fait remarquer dans ses lettres par son goût exquis et par son instruction dans les littératures italienne et étrangère. Plusieurs *Lettres* en latin, écrites à son ami le secrétaire Vannetti, et dans lesquelles l'auteur, tout en écrivant le latin avec une pureté et une élégance rares, soutenait qu'il était impossible aux modernes de s'exprimer correctement dans cette langue ; c'était une erreur de sa modestie. Le chevalier Vannetti, aussitôt après la mort du P. Giorgi, publia sa *Vie* en latin, qu'il mit à la tête de leur correspondance, Sienna, 1779, 1 vol. in-12.

GIOVENE (JOSEPH-MARIE), archiprêtre de Molfetta, où il était né le 23 janvier 1753, étudia chez les jésuites de cette ville, et voulut entrer dans leur congrégation. Il fut envoyé dans cette vue à Naples ; mais les jésuites se virent peu de temps après chassés de ce royaume. Giovene, de retour dans sa famille, se livra à l'étude du droit et des sciences naturelles. En 1781, il fut nommé grand vicaire par Mgr Antonucci, son évêque, et il eut de plus la surintendance du séminaire. Pie VII le chargea en 1806 de gouverner comme vicaire apostolique l'église de Lecce, où la division s'était mise, et, plus tard, ayant été nommé grand vicaire de l'évêque d'Oria, il se trouva ainsi à la tête de l'administration spirituelle de presque toute la province de Lecce. L'affaiblissement de sa santé l'ayant obligé de renoncer à ses fonctions, il retourna à Molfetta, où il mourut le 2 janvier 1837, à 84 ans. On a de l'abbé Giovene : une *Lettre sur le sel de la terre mentionné dans l'Évangile* ; une *Dissertation sur le sacrement de pénitence* ; une édition des anciens Calendriers de la Pouille, avec des notes, ouvrage plein d'érudition et de critique ; des *Opuscules* sur l'apparition de saint Michel au mont Gargan ; sur la ville de Molfetta et ses évêques, etc.

GIOVIO (JEAN-BAPTISTE-ATHANASE), né à Côme le 10 septembre 1748, de la famille des comtes de ce nom, mort le 17 mai 1814, composa un grand nombre d'opuscules dans la plupart desquels il prenait la défense de la religion contre les attaques des philosophes modernes. Nous citerons : *Pensées philosophiques et chrétiennes ; Réflexions sur les quinze mystères du Rosaire ; Lettre aux Français*, 1799, qui lui attira des persécutions ; *Manuel chrétien ; une Réfutation des Pensées*

sur la religion, du roi de Prusse; *Explications du Pater*.

GIRAC (FRANÇOIS BAREAU DE), évêque de Rennes, né à Angoulême en 1732, fut nommé, après avoir reçu les ordres sacrés, vicaire général du diocèse d'Angoulême et doyen du chapitre de la cathédrale. Député en 1765 à l'assemblée du clergé par la province ecclésiastique de Tours, il fut nommé, l'année suivante, à l'évêché de Saint-Brieuc, et présida les états de Bretagne. En 1769 il fut nommé évêque de Rennes. Lorsque l'assemblée nationale eut décrété la constitution civile du clergé, de Girac refusa le serment exigé, et il justifia sa résistance dans une *Déclaration* du 10 décembre 1790. L'abbé Expilly ayant été nommé évêque constitutionnel de Quimper, de Girac refusa de le sacrer, et cette conduite lui mérita les éloges de Pie VI dans les brefs que ce pontife envoya au clergé de France. Cependant les électeurs d'Ille-et-Vilaine furent convoqués pour élire un autre évêque; de Girac leur adressa une lettre pour les engager à s'abstenir, puis il en écrivit une autre à l'abbé Lecoz qui lui faisait part de son élection et de sa *perplexité*. Il donna en même temps une ordonnance pour défendre de reconnaître Lecoz. Forcé de s'expatrier pour éviter la vengeance de ses ennemis, il se retira d'abord à Bruxelles, et lorsque les événements de la guerre l'obligèrent de s'éloigner, il accompagna le comte de Metternich, ministre autrichien, dans les Pays-Bas, et alla avec lui en Bohême, ensuite à Vienne; enfin, il se rendit auprès du dernier roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, alors retiré à Saint-Pétersbourg, et il vécut avec ce prince dans la plus grande intimité jusqu'au moment de sa mort, où il eut le bonheur de lui prodiguer toutes les consolations de la religion. Avant le concordat, il donna la démission de son évêché, pour se conformer à la demande que le pape en avait faite à tous les évêques; mais il lui témoigna en même temps ses alarmes sur les suites de cette mesure. Il aurait désiré que les anciens évêques eussent été réunis pour délibérer sur la démission qu'on leur demandait. Après cette démarche, il ne prit aucune part aux réclamations de quelques-uns de ses collègues. Rentré en France, il refusa, dit-on, un évêché, mais il accepta un canonat à Saint-Denis, et mourut le 29 novembre 1820, dans sa 89<sup>e</sup> année, doyen des évêques français. Le diocèse qu'il gouverna jusqu'au moment de la révolution lui doit la formation d'un petit séminaire, la reconstruction du grand, et plusieurs établissements d'instruction ou de secours. Ses aumônes répondaient à ses revenus, qui étaient considérables: il possédait, outre son évêché, les abbayes de Saint-Mélaine, de Saint-Evroul et de Froidmont. On a publié à Paris une notice sur M. F.-B. de Girac, évêque de Rennes, 1821, in-8°.

GIRARD (GUILLAUME), archidiacre d'Angoulême, avait été secrétaire du duc d'Épernon. Après la mort de ce duc, il donna des *mémoires* pour sa Vie, en 4 vol. in-12. Il

nous y apprend beaucoup de particularités intéressantes. Sur la fin de ses jours, cet auteur se livra entièrement à la piété et ne s'occupait plus que d'objets religieux. Ce fut alors qu'il entreprit la *traduction des œuvres* du pieux Louis de Grenade. Elle parut sur la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, en 10 vol. in-8°, ou 2 vol. in-fol. C'est la plus exacte que nous ayons; mais nous pourrions en avoir une plus élégante. Quelques biographes pensent qu'il n'a traduit que la *Guide du pécheur*, le meilleur des ouvrages de Grenade, réimprimé en 1817 en 2 vol. in-12, et que les autres écrits de ce pieux dominicain ont été traduits par un prêtre de l'Oratoire qui a gardé l'anonyme. Girard mourut en 1663, dans un âge très-avancé.

GIRARD DE VILLETHIERRI (JEAN), prêtre de Paris, mort dans sa patrie en 1709, à 68 ans, enrichit l'Église d'un grand nombre de livres de piété. Ses traités recueillis pourraient composer un corps de morale pratique pour toutes les conditions et tous les états. Il appuie ce qu'il dit, par les principes de la raison, par l'Écriture sainte, par les Pères et par les conciles. Ses principaux ouvrages sont: *Le véritable pénitent*; *Le Chemin du ciel*; *La Vie des vierges*; celle des *gens mariés*, des *veuves*, des *religieuses*, des *riches et des pauvres*; *La Vie des saints*; *La Vie des clercs*; un *Traité de la vocation*; *Le chrétien étranger sur la terre*; un *Traité de la flatterie*; un autre de *la Médisance*; *La Vie de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*; *Le chrétien dans la tribulation*; un *Traité des églises et des temples*; un autre du *respect qui leur est dû*; *La Vie de saint Jean de Dieu*; un *Traité des vertus théologales*; enfin *la Vie des justes*. Ces différents ouvrages sont chacun en 1 ou 2 vol. in-12; on les a souvent réimprimés: il serait à souhaiter qu'ils fussent écrits avec plus de pureté et de précision.

GIRARD (JEAN-BAPTISTE), jésuite, natif de Dôle, se fit un nom dans son ordre par ses talents. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il se consacra à la prédication et à la direction, et il exerçait ces emplois avec autant d'assiduité que de succès. Un nombre infini de femmes du monde furent mises par lui dans le chemin du salut. Plusieurs filles entrèrent dans le cloître à sa persuasion, et en furent l'exemple. Il fut envoyé d'Aix à Toulon en 1728, pour être directeur du séminaire royal de la marine. Parmi les pénitentes qui vinrent à lui, se trouva Marie-Catherine Cadière, fille de 18 à 20 ans, née avec un cœur sensible, et entêtée de la passion de faire parler de ses vertus. La pénitente, échauffée par le plaisir d'avoir un directeur qui la prônait partout, voulut avoir une réputation encore plus étendue. Elle prétendit avoir des extases et des visions. Son directeur parut d'abord y ajouter quelque croyance; mais sentant qu'il y avait quelque chose d'outré dans la conduite de sa pénitente, il chercha à s'en débarrasser. La Cadière, piquée contre lui, choisit un autre directeur. Elle s'adressa à un carme, fameux janséniste, et connu par sa haine contre les

jesuites. Il engagea sa pénitente à faire une déposition, dans laquelle elle déclara que le P. Girard, après avoir abusé d'elle, lui avait fait perdre son fruit ; et comme par cette déclaration elle aurait été aussi coupable que lui, elle l'accusa d'enchantement et de sortilège. Cette misérable étala sa honte aux yeux de l'univers, pour l'unique plaisir de la vengeance. L'affaire fut portée au parlement d'Aix, et elle mit la combustion dans les familles. Enfin, après des cabales, des querelles, des satires, des chansons et des injures sans nombre, le parlement déchargea le P. Girard des accusations intentées contre lui, et la Cadière fut condamnée aux dépens. Cet arrêt fut prononcé le 10 octobre 1731. Peut-être ceux qui se sont étonnés que le parlement ne jugeât point avec plus de rigueur, ne connaissent pas assez les circonstances où ce tribunal se trouvait. ni le dangereux fanatisme du parti qui s'était déclaré pour la prétendue dévote. On assure d'ailleurs que le résultat des interrogatoires qu'elle a subis prouve plus de folie que de méchanceté, plus de docilité à des impulsions étrangères que de malice personnelle. Après que le procès fut terminé, le P. Girard fut envoyé par ses supérieurs à Dôle. Il y fut recteur, et y mourut, le 4 juillet 1733, avec la réputation d'un homme zélé et vertueux, mais pas toujours assez circonspect. La fureur d'écrire est telle en France, qu'on a formé 6 vol. in-12 des pièces de ce singulier procès.

GIRARD (GABRIEL), aumônier de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, fille du régent, et interprète du roi pour les langues esclavonne et russe, né vers l'an 1677 à Clermont en Auvergne, mérita une place à l'académie française par quelques ouvrages de grammaire qui respirent la philosophie : *Synonymes français, leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, in-12. Ce livre, plein de goût, de finesse et de précision, subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister. Le but de l'auteur est de prouver que presque tous les mots qu'on regarde comme parfaitement synonymes dans notre langue, diffèrent réellement dans leur signification, à peu près comme une même couleur paraît sous diverses nuances. Ce grammairien philosophe saisit admirablement ces différences imperceptibles, et les fait sentir à son lecteur, en rendant ce qu'il aperçoit et ce qu'il sent, par des termes propres et clairs. Le choix des exemples est excellent, à quelques-uns près, qu'il aurait pu se dispenser de prendre dans des matières de galanterie. Les autres présentent presque toujours des pensées fines et délicates, des maximes judicieuses, et des avis importants pour la conduite. M. Beauzée a donné en 1769 une nouvelle édition de cet ouvrage, augmenté d'un volume et de quelques articles posthumes de l'abbé Girard. L'abbé Roubaud a effacé en quelque sorte cet ouvrage par les *Nouveaux Synonymes français*, Paris, 1786, 4 vol. in-8°. Mais il convient lui-même que l'abbé Girard a le mérite d'avoir le premier ouvert

les yeux à la nation, sur la richesse que la langue acquerrait par la seule explication des synonymes, qui, sans une différence nette et précise, la surchargent de mots en l'appauvrissant d'idées. L'ouvrage de l'abbé Roubaud n'est d'ailleurs pas à l'abri de la critique. On y trouve quelquefois une métaphysique de langage, des idées exotiques et romanesques, qui semblent tenir à la secte des économistes, à laquelle il était agrégé. Les *Synonymes* de Girard ont été réimprimés plusieurs fois avec un extrait de ceux de Roubaud, sous ce titre : *Synonymes français avec leurs différentes significations, publiés par Girard, Beauzée, Roubaud, et autres écrivains célèbres, et classés par ordre alphabétique*, 2 gros vol. in-12, Paris, 1806. Cette édition a fait tomber les *Synonymes* de l'abbé Roubaud. M. Guizot a publié un *Nouveau dictionnaire universel des synonymes, augmenté d'une grande quantité de synonymes nouveaux*, Paris, 1809, 2 parties in-8°. Une grammaire sous le titre de *Principes de la langue française*, 2 vol. in-12, 1747 : inférieure aux *Synonymes*, du moins pour la forme ; mais qui offre d'excellentes choses, et même, suivant son titre, les vrais principes de la langue. L'auteur subtilise trop sur la théorie du langage et ne cherche pas assez à en exposer clairement la pratique. L'abbé Girard mourut en 1748, à 71 ans. C'était un homme d'un esprit fin, et versé dans la lecture des bons écrivains.

GIRARD (CLAUDE), théologien janséniste, licencié de la faculté de théologie de Paris, fut choisi, lors des orageuses contestations du jansénisme, pour amener à un accommodement les opposants à la signature du formulaire. Des conférences eurent lieu entre M. Choiseul, évêque de Comings, qui le fut depuis de Tournai, et le P. Ferri, d'une part, Girard et Lalanne, de l'autre part. Mais tout ce qu'on put obtenir des opposants fut une procuration pour écrire en leur nom au pape, et l'assurer de leur soumission. Cette procuration fut signée de Girard et de Lalanne, qui y joignirent cinq articles de doctrine, correspondants aux cinq fameuses propositions extraites de Jansénius. Ces pièces ayant été adressées à Rome, le pape les fit examiner par des théologiens qui en firent leur rapport dans une congrégation extraordinaire, où il fut résolu de ne rien répondre sur les cinq articles, parce qu'ils étaient conçus d'une manière ambiguë et contradictoire, et les choses en restèrent là. Girard publia un compte rendu de ces négociations, sous le titre de *Relation de ce qui s'est passé depuis un an pour terminer les contestations présentes*, 1663. Déjà il avait fait imprimer un *Eclaircissement du fait et du sens de Jansénius*, sous le nom de Denys Raymond, Cologne, 1660 et 1662, en quatre parties.

GIRARD (ANTOINE), jésuite, né l'an 1609, dans le diocèse d'Autun, mort vers 1680, composa un grand nombre d'ouvrages de dévotion, ou en traduisit du latin. Ses traductions lui firent donner le surnom de *tourneur*, parce qu'il employait, dans ses titres,

l'expression *turné du latin*. Nous citerons de lui : *Les combats mémorables et victoires des saints*, avec diverses images, Paris, 1647, in-4° ; *Les Journées mémorables des Français*, ibid., 1647, in-4°, fig. ; *Sommaire de la vie et passion de Jésus-Christ*, Paris, 1650, in-fol., fig. ; *Les peintures sacrées de la Bible*, etc., in-fol. et in-12, avec fig. ; *Recueil des épîtres et évangiles de toute l'année*, 1661, in-4° ; *Idée d'une mort pieuse et chrétienne dans l'histoire de la mort de Louis XIII*, tirée d'un recueil du P. Jacques Dinet, qui avait assisté ce prince à la mort, 1656, in-fol. ; *Le bûcher des damnés*, traduit du latin de Drexélius, Paris, 1638 ; *La Peinture de la miséricorde de Dieu, ou les Joies du Paradis*, traduit du même, Paris, 1639 ; *L'Héliotrope*, idem, ibid., 1640 ; une traduction des quatre livres *De l'imitation de Jésus-Christ*, de Gerson, Paris, 1641, in-8°, nombre de fois réimprimé dans les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. On y a relevé des inexactitudes dans certains passages relatifs à la grâce ; *Histoire de Josaphat, roi des Indes*, traduit de saint Jean Damascène, 1643, in-12 ; les *Vies des saints*, de Ribadeneira, Paris, 2 vol. in-fol., plusieurs fois réimprimées. — Jean GIRARD, autre jésuite, né l'an 1570, dans le diocèse de Metz, mort le 29 septembre 1634, à Pontailier, en Bourgogne, enseigna dans les maisons de son ordre les humanités, la philosophie et la théologie. Il visitait souvent les prisonniers, qu'il instruisait et consolait avec une infatigable charité. Le P. Jean Girard a laissé des pièces de poésie, des Cantiques spirituels, et un grand nombre de livres de dévotion, tous imprimés par Cramoisy, à Paris.

GIRARD (GILLES), curé d'Hermanville, près Caen, né à Campsour, dans le diocèse de Coutances, a été un des meilleurs poètes latins de son temps. Il avait perfectionné son talent dans l'université de Caen, où il professa les humanités. Il réussit surtout dans l'ode alcaïque, et ne le cède en ce genre à aucun poète moderne. Nous avons de lui un nombre assez considérable de *poésies lyriques*, dont la plupart ont été couronnées aux Palinods de Rouen, et imprimées séparément. L'auteur mourut en 1762, âgé de 60 ans.

GIRARD (N.), ancien curé de Saint-Loup, au xviii<sup>e</sup> siècle, s'est fait connaître par un livre intitulé : *Les petits prônes, ou Instructions familières, principalement pour les peuples de la campagne*, Lyon, 1766, 8 vol. in-12, qui se relie en 4, estimés et recherchés, quoiqu'il ait paru depuis un grand nombre d'ouvrages dans le même genre. Ils ont été traduits en latin sous ce titre : *Conciones in dominicas et festa, usui parochorum*, Augsburg, 1766, 4 vol. in-8°.

GIRARD (l'abbé), ecclésiastique distingué, naquit à Joux, village près de Pontarlier, en Franche-Comté, vers 1752, vint à Paris, fit ses études au collège de Louis-le-Grand, et emporta le prix d'honneur. Son application et sa bonne conduite lui gagnèrent la bienveillance de M. de Cicé, alors évêque de Rodez, qui, après que l'abbé Girard eut pris

les ordres, l'emmena dans cette ville et le nomma professeur de rhétorique. Ce prélat, ayant fondé un collège dans sa ville épiscopale, en confia la direction à l'abbé Girard, sous lequel se formèrent des sujets distingués, entre autres M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis. Cet établissement avait obtenu une réputation méritée; l'abbé Girard s'y distingua par un zèle actif, une sage fermeté, une piété exemplaire et une indulgence paternelle. La révolution arriva, et l'abbé Girard, n'ayant pas voulu prêter le serment à la constitution civile du clergé, resta caché en France chez un ami; il put ainsi, et en secret, porter à quelques fidèles des secours spirituels. Echappé à la persécution, il sortit de sa retraite, dans des temps plus calmes, et fut choisi pour directeur du collège de Figeac; mais il avait laissé de trop beaux souvenirs à Rodez; les vœux de tous les habitants le rappelèrent, et il reprit la direction du collège de cette ville, en y apportant les mêmes vertus et les mêmes lumières qui l'avaient distingué auparavant. Quand l'Université fut réorganisée, on érigea en lycée le collège de Rodez, et l'abbé Girard en fut nommé proviseur. Pendant près de cinquante ans, il dirigea une nombreuse jeunesse, qui reçut de lui les bienfaits de l'éducation fondée sur les principes chrétiens. L'élite des habitants de ce pays le considérait comme le second père de leurs enfants, et avait pour lui un respect et une affection sans bornes. L'abbé Girard, regretté de tout le monde, et plus particulièrement encore de ses élèves et des pères de famille, est mort le 23 avril 1822, à l'âge d'environ 70 ans. On a de lui : *Précéptes de rhétorique*, tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes, Rodez, 1787, in-12; 9<sup>e</sup> édition, ibid., 1827, in-12. Cet ouvrage, devenu classique dans presque tous les collèges de France, est fait avec beaucoup d'ordre et de méthode.

GIRARDIN (JACQUES-FÉLIX), prêtre, docteur en théologie, mort à 75 ans, le 13 juin 1753, à Fréjus, sa ville natale, composa une *Histoire de la ville et de l'église de Fréjus*, Paris, 1729, 2 parties in-12; une *Histoire de saint Ansile, patron de Callas* (près de Draguignan), Aix, 1750, in-12; la *Vie du serviteur de Dieu François Mets, né au Bar, hermite du cap Roux*, Aix, 1752, in-12; la *Vie du serviteur de Dieu Laurens Bonhomme, solitaire près de Fréjus*, in-12, sans date, mais l'approbation est de 1749. Laurens Bonhomme, mort en 1704, avait précédé François Mets à l'ermitage du cap Roux; *Songe historique*, pièce de vers de 9 pages in-12, sans date, sur la naissance de Cornélius Gallus, à Fréjus. — GIRARDIN (Jean-Baptiste), curé de Mailleroncourt-Saint-Pancras, diocèse de Besançon, mort dans sa paroisse le 13 octobre 1783, a laissé : *Réflexions physiques en forme de commentaires sur le chapitre viii du livre des Proverbes, depuis le verset 22 jusqu'au verset 31*, Paris, 1753, ou Besançon, 1759, in-12. Le but de l'auteur est de prouver la bonté et la sagesse du Créateur par l'ordre immuable de l'univers ; *L'in*

*crédule désabusé par la considération de l'univers, contre les spinosistes et les épicuriens*, Epinal, 1766, 2 vol. in-12; il démontre l'existence de Dieu et prouve sa sagesse par des raisons tirées de ses ouvrages; il réfute ensuite les objections présentées contre la Providence. On lui attribue : *Lettre d'un gentilhomme à un docteur de ses amis, pour savoir s'il est obligé de se confesser au temps de Pâques à son curé, ou d'obtenir de lui la permission de s'adresser à un autre confesseur, avec la réponse du docteur*, Epinal, 1762, brochure in-12.

GIRAUD (PIERRE), archevêque de Cambrai, cardinal-prêtre du titre de Notre-Dame de la Paix, naquit, le 11 août 1791, à Montferrand, près Clermont. Peu de temps après avoir reçu les ordres sacrés, il fut nommé curé de la cathédrale de Clermont, puis vicaire général honoraire. Il prêcha l'Avent de 1826 à la cour de Charles X, et reçut, à cette occasion, le titre de prédicateur ordinaire du roi. Institué évêque de Rodez par Pie VIII, le 5 juillet 1830, il fut sacré à Paris le 30 novembre suivant, en secret, par suite de la perturbation causée par la révolution qui venait d'avoir lieu. Louis-Philippe le choisit pour occuper le siège archiepiscopal de Cambrai, rétabli par une bulle du 1<sup>er</sup> octobre 1841; le prélat fut institué le 24 janvier 1842, et prit possession de son nouveau siège le 21 février suivant. C'est en 1847 que le pape Pie IX le créa cardinal. En 1849, il fit le voyage d'Italie, pour porter aux pieds du souverain pontife exilé le témoignage de son respect filial et l'offrande des fidèles de son diocèse, qui fut une des plus abondantes des diocèses de France. Mgr Giraud est mort le 17 avril 1850, après une longue maladie. On a de lui des *Instructions pastorales et Mandements*, formant 3 vol. in-8<sup>e</sup>, dont les deux premiers furent publiés en 1842, et le troisième renferme les instructions et mandements de 1842 à 1847. Parmi ces mandements, on remarque celui qui traite de *la loi du travail*, imprimé aussi séparément, in-18. On lui doit en outre un *Catéchisme du diocèse de Cambrai, avec explication, histoires et témoignages tirés des saintes Ecritures, des Pères et des Conciles*, 2 vol. in-8<sup>e</sup>, dont le premier a paru en 1846.

GIRAUDEAU (BONAVENTURE), jésuite, né à Saint-Vincent sur Jard en Poitou, mourut en 1774, âgé de 77 ans, après avoir donné : une *Introduction à la langue grecque*, 1751 et suiv., 5 part. in-12; 4<sup>e</sup> édit., 1777, 3 vol., dont les deux premiers sont en français et les trois autres en latin. *Praxis lingue sacræ*, 1757, in-4<sup>e</sup>, ouvrage très-estimé, quoiqu'il y ait quelques vues hypothétiques. Il prétend, comme Masclef (voy. ce nom), lire l'hébreu sans les points massorétiques; mais avec cette différence, que partout où il manque une voyelle, il y place la lettre O, au lieu que Masclef y met la première voyelle qui se trouve dans le nom de la consonne qui précède : système qui d'abord paraît arbitraire, mais que l'auteur semble avoir puisé dans la lecture et l'étude des anciennes versions. Il y a cependant des cas où il en paraît résulter des sens

incommodes et difficiles. Les *Paraboles du Père Bonaventure*, petit in-12, rempli de moralités bien déduites, ingénieusement et sagement adaptées à l'éducation de la jeunesse : l'*Evangile médité*, ouvrage digne de son titre, dont on a fait plusieurs éditions in-12 et en 8 vol. par les soins de M. Duquesne, vicaire-général de Soissons, à qui le manuscrit avait été confié par feu M. de Beaumont, archevêque de Paris. Il y a des passages pleins d'éloquence et de feu. Le style en est pur, coulant, naturel, la manière grande et noble, les idées vastes, les réflexions profondes. C'est la philosophie de l'Evangile. Le vrai chrétien, et surtout le chrétien instruit, y trouve de quoi nourrir substantiellement sa pensée et son cœur. « Tout y est digne du « Fils de Dieu, dit un protestant (M. Nallat, « recteur de l'église de Saint-Pierre en l'île « de Guernesey, tout y répond à la subli- « mité de sa doctrine et à l'excellence de ses « saints préceptes. Les réflexions touchent « et persuadent, tant par leur solidité, leur « beauté, que par la manière de les exposer, « qui est digne d'elles. Tout y est méthodi- « que, lié, simple, instructif, et surtout onc- « tueux. » (*Lettre de M. Nallat à l'abbé Duquesne*, en date du 14 avril 1777.)

GIRMONT. Voy. BERNARD DE GIRMONT.

GIRON GARCÍAS DE LOAYSA, archevêque de Tolède, né à Talavera en Espagne en 1542, fut appelé à la cour de Philippe II, qui le fit son aumônier, lui confia l'éducation de l'enfant d'Espagne, son fils, et le plaça ensuite sur le siège de Tolède. Il ne l'occupait pas longtemps, car il mourut cinq ou six mois après, en 1599. On dit que le chagrin qu'il conçut du peu de considération que lui témoignait le roi Philippe III, successeur de Philippe II, hâta sa mort; mais cette faiblesse n'est pas à présumer dans un homme dont le caractère montrait de la fermeté, et n'avait jamais paru asservi à l'ambition. Ce savant prélat avait publié en 1594, in-fol., une nouvelle *Collection des conciles d'Espagne*, avec des notes et des corrections. C'était la meilleure qu'on eût avant celle du cardinal d'Aguirre. — Voy. LOAYSA.

GIROT (ETIENNE-AMBOISE), né à Montivilliers, près le Havre-de-Grâce, le 20 décembre 1753, venait d'être nommé curé de la paroisse de Saint-Germain-de-Montivilliers lorsqu'il fut déporté en Angleterre; son ami l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI, lui procura des élèves dans les familles les plus distinguées. Il ne rentra en France qu'en 1822. Il mourut dans son pays natal, le 26 avril 1834, laissant les deux ouvrages suivants : *Le moraliste de la jeunesse*, Londres, Dulau, 1801, in-8<sup>e</sup>; *La morale des anciens*, ibid., 1807, in-8<sup>e</sup>.

GIROUST (JACQUES), jésuite, né à Beaufort en Anjou en 1624, mort à Paris en 1689, à 65 ans, remplit avec beaucoup de distinction les chaires de la province et de la capitale. Sa manière de prêcher était comme son âme, simple et sans fard; mais dans cette simplicité il était ordinairement si plein d'onction, qu'en éclairant les esprits, il ga-

gnait presque toujours les cœurs. Le Père Bretonneau, son confrère, publia ses *Sermons*, d'abord en 3 vol., Paris, 1700; il y joignit, en 1704, 2 vol. des *Sermons de l'Avent*. On y trouve une éloquence naturelle et forte; mais il n'est pas difficile de s'apercevoir que le Père Giroust s'attachait plus aux choses qu'aux paroles, qu'il négligeait un peu trop. Peut-être croyait-il que la simplicité du style aidait beaucoup le pathétique, donnait à l'éloquence un air plus naturel et plus touchant, et produisait l'onction. Son *Avent* est intitulé *le Pécheur sans excuse*. C'était l'usage des prédicateurs de ce temps-là, de choisir un dessein général, auquel ils rapportaient tous les discours de l'Avent. On a sagement réformé cette coutume bizarre, qui entraînait des répétitions fastidieuses, mettait des entraves au génie, et fatiguait l'attention des auditeurs. Le Père Giroust prêchait et agissait, ses mœurs étaient dignes de ses sermons. — M. Migne a publié les *Ouvres* (oratoires) *complètes de Giroust et de Dordéans et sermons choisis de Masson*, 1 vol. in-4°.

GIRY (Louis), Parisien, né en 1595, avocat au parlement et au conseil, fut l'un premiers membres de l'académie française. Il se fit un nom dans le monde par sa probité et son désintéressement, et dans la république des lettres par ses traductions. On distingue celle de l'*Apologétique* de Tertullien, effacée par celle de l'abbé Gourcy en 1781; de l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère, de la *Cité de Dieu* de saint Augustin; de *s Eptires choisies* de ce père; des *Dialogues de l'orateur* de Cicéron, in-4°. Elles eurent beaucoup de cours de son temps; mais elles sont quelquefois obscures, souvent infidèles, et d'une diction trop négligée. Ce traducteur mourut à Paris en 1665, à 70 ans.

GIRY (François), fils du précédent, né à Paris en 1638, entra dans l'ordre des minimes, et en devint provincial. Il fut également recommandable par sa piété, son savoir et sa modestie. Il avait une si grande facilité à s'exprimer sur les matières de dévotion, qu'il écrivait sans préparation. Son plus grand ouvrage est la *Vie des Saints*, en 2 vol. in-fol. Elle est écrite avec onction; mais elle n'est pas entièrement purgée de fables. Il est à croire que les *Vies des Saints*, traduites de l'anglais par M. Godescard, 1763-1781, et dont on a donné depuis plusieurs éditions en 12 et en 14 vol. in-8°, feront oublier l'ouvrage du Père Giriy. Ce pieux écrivain mourut en 1691, à 53 ans. Le Père Raffron, son confrère, provincial de la province de France, a écrit sa *Vie* in-f2, 1691.

GISBERT (Blaise), jésuite, né à Cahors en 1657, prêcha avec beaucoup de succès. Il passa les dernières années de sa vie dans le collège de Montpellier, où il mourut le 28 février 1731. On a de lui : l'*Art d'élever un prince*, in-4°, réimprimé en 1688, en 2 vol. in-12, sous le titre de l'*Art de former l'esprit et le cœur d'un prince* : livre rempli de lieux communs, ainsi que le suivant : *La philosophie du prince*, Paris, 1789, in-8°. Mais l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est son

*Eloquence chrétienne*, Lyon, 1714, in-4°, réimprimée in-12, à Amsterdam, 1728, avec les remarques de Jacques Lenfant. Il a été traduit en italien, en allemand, etc. *Histoire critique de l'art de prêcher chez les Français depuis les premières années de François I<sup>er</sup> jusqu'au règne de Louis XIV*, manuscrit. — Il y a eu un autre jésuite et théologien célèbre du même nom, né à Cahors en 1639 et probablement de la même famille, mort en 1711, à Toulouse, où il professait la théologie, auquel on doit plusieurs ouvrages en latin; un traité *sur la Somme de saint Thomas*, l'*Idee de la théologie associée avec l'histoire ecclésiastique*; des *Dissertations théologiques*; la *Science de la religion*, l'*Antiprobabilisme*. Dupin loue beaucoup ce dernier ouvrage.

GISCALA (JEAN DE), ainsi nommé, parce qu'il était originaire de cette ville, en Palestine. C'était un brigand qui exerça les plus horribles cruautés pendant la guerre des juifs contre les Romains. Après la prise de Giscala, il se jeta dans Jérusalem, où il se rendit chef de parti. Il appela les Iduméens à son secours contre Ananus, grand-sacrificateur, et contre les bons citoyens, qu'il traita avec la dernière indignité. Ses plus grands divertissements étaient de piller, voler et massacrer. Ce scélérat s'étant joint à Simon, fils de Gloras, qui était un autre chef de parti, ils ne discontinuèrent pas leurs brigandages et leurs massacres, que la ville ne fût entièrement ruinée. Ils firent périr plus de monde par le fer, le feu et la faim, que les Romains qui les assiégeaient avec toutes leurs machines de guerre. Mais tous ces crimes ne restèrent pas impunis. Après la ruine de la ville et du temple, Jean de Giscala se cacha dans des égouts, où il fut trouvé au bout de quelques jours. Tite le condamna à mourir dans une horrible prison : peine trop douce pour de si grands crimes.

GIUSSANO (JEAN-PIERRE), en latin *Clusianus*, né vers 1550, d'une famille noble de Milan, exerça d'abord la médecine, qu'il abandonna pour entrer dans la congrégation des Oblats de Saint-Ambroise. Saint Charles Borromée, qui l'ordonna prêtre, lui confia une partie de l'administration de son vaste diocèse. Giussano mourut vers 1615 dans une campagne près de Monza, laissant divers ouvrages, la plupart ascétiques, entre autres : *Istoria evangelica in cui sono spiegati i quattro evangelii con lor senso letterale*, Venise, 1601, in-4°; *Istruzione a padri per saper ben governare la famiglia loro, e ricordi del B. Carlo Borromeo*, Milan, 1603, in-8°; *Vita di san Carlo Borromeo arcivescovo di Milano*, Rome, 1610, in-4°. Cette vie, dont l'édition italienne a été plusieurs fois réimprimée, a été traduite en plusieurs langues, notamment en latin par Barth. Rossi; et en français, par Nicolas de Souffour, de l'Oratoire, Paris, 1615, in-4°; puis par le P. Cloisault, de la même congrégation, Lyon, 1603, in-4°. Giussano avait eu le bonheur de vivre dans la plus grande familiarité avec le saint cardinal, et personne ne pouvait mieux

le faire connaître que lui. *Vita di Filippo Archinto, arcivescovo di Milano*, Come, 1611, in-4°; un *Panegyrique de saint Charles*; la *Vie et les miracles des saintes vierges Liberata et Justine*; la *Vie de saint Abbon*; — de saint Joseph; — de saint Jean, d'après Dosithee; un *Traité des Eglises privilégiées de Milan*; un autre *Du sacrement de la pénitence*; une *Instruction pour les curés*; un *Traité du respect dû à la sainte Croix*; des *Entretiens sur la doctrine chrétienne*.

GIUSTINIANI (AUGUSTIN), évêque de Nebbio en Corse. Voy. JUSTINIANI.

GLABER (RAOUL), bénédictin de Cluni, florissait sous les règnes de Robert et de Henri 1<sup>er</sup>, rois de France. Il aima et cultiva la poésie. Le plus considérable de ses ouvrages est une *Chronique* ou *Histoire de France*, qui finit à l'an 1046, adressée à l'abbé Odilon, sans ordre et sans suite, pleine de fables; mais qui est, malgré ces défauts, très-utile pour les premiers temps de notre monarchie. On peut consulter sur Glaber un *Mémoire* fort curieux, dont M. de La Curne a enrichi le tome VIII des mémoires de l'acad. des belles-lettres. On trouve la *Chronique* de Glaber dans la *Collection* de Pithou, *historia Francorum*, Francfort, 1546, in-fol. et dans les *scriptores Francorum coetaneorum* de Duchesne, tome IV. Il fit aussi une *Vie* de Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, Paris, 1637, in-4°, dans l'histoire de l'abbaye de Réomé par le Père Rouvière. On peut consulter la *Vie de Glaber* dans l'histoire littéraire de France, tome VII.

GLAIN (N. DE SAINT-), né à Limoges vers 1620, se retira en Hollande, pour y professer avec plus de liberté la religion prétendue réformée, à laquelle cependant il ne tenait qu'autant qu'elle était opposée à la seule religion véritable. Après avoir servi dans les armées en qualité de capitaine de la république, il travailla pendant quelque temps à la *Gazette de Hollande*. La lecture des livres de Spinoza changea ce protestant en athée. Il traduisit en français le trop fameux *Tractatus theologico-politicus*. Cette traduction parut d'abord sous ce titre : *La Clef du Sanctuaire*. L'ouvrage ayant fait beaucoup de bruit, l'auteur, pour le répandre encore davantage, le fit reparaitre avec le titre de *Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs*; et enfin il l'intitula : *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes du salut*. Il est difficile de trouver cette traduction avec ces trois titres réunis. Elle fut imprimée à Cologne, en 1678, in-12. C'est un recueil d'extravagances et d'impiétés, où Fréret et d'autres savants plus modernes ont puisé des réflexions dont ils se sont fait honneur, comme si elles leur appartenaient en propre et qu'il y eût en effet de quoi s'en glorifier.

GLANVILL (JOSEPH), né à Plimouth en Angleterre, en 1636, membre de la société royale, fut chapelain de Charles II, et chanoine de Worcester. Il se distinguait par une mémoire heureuse et un esprit pénétrant. Il mourut en 1680, laissant plusieurs ouvrages

en anglais; les principaux sont : *De la vanité du dogmatisme*, 1661, in-8°; livre dans lequel il prouve l'incertitude de nos connaissances, et combien on a tort de se passionner pour celles qui ne sont que d'invention humaine. *Lux orientalis*, ou Recherches sur l'opinion de quelques orientaux, touchant la préexistence des âmes; *Scep sis scientifica*, ou l'ignorance avouée, servant de chemin à la science, Londres, 1665, in-4°; des *Sermons*; un *Essai sur l'art de prêcher*, 1678, in-8°; *Philosophia pia*, Londres, 1671, in-8°; le *Plus ultra*, ou les Progrès des sciences depuis Aristote; divers *écrits* contre l'incrédulité, parmi lesquels il faut distinguer une brochure curieuse et rare, intitulée : *Bløge et défense de la raison en matière de religion*. L'auteur attaque dans cet ouvrage le scepticisme et le fanatisme de toutes les espèces.

GLASSIUS (SALOMON), théologien luthérien, docteur et professeur de théologie à Iéna, et surintendant-général des églises et des écoles de Saxe-Gotha, s'acquitt de la réputation, et mourut à Gotha en 1656, à 63 ans. On a de lui plusieurs ouvrages latins; le principal est sa *Philologie sacrée*, Leipzig, 1705, in-4°.

GLER (BERNARD), théologien luthérien, né en Misnie en 1496, professa la théologie à Leipzig. On a de lui un *Traité de la Messe*, et d'autres ouvrages de théologie et de controverse de peu d'intérêt aujourd'hui. Luther et Mélanchthon l'estimaient et le regardaient comme un des appuis de la réformation. Il mourut en 1556.

GLE Y (GÉRARD), né à Gérardmer, près de Saint-Dié, en Lorraine, le 24 mars 1761, se fit prêtre et se consacra à l'instruction publique. Obligé de quitter la France en 1791, il voyagea en Hollande et en Allemagne. En 1795 il fut nommé à une chaire dans l'université de Bamberg: il l'occupait encore en 1806, lorsque la guerre de Prusse l'obligea de la quitter. La connaissance qu'il avait de la langue allemande pouvait le rendre utile à l'armée française, un ordre impérial l'attacha au quatrième corps commandé par le maréchal Davoust. Il fut chargé de l'inspection des écoles primaires, et parcourut successivement la Prusse et la Pologne. Après le traité de Tilsitt, il administra au nom du maréchal Davoust la principauté de Lowicz, et ses fonctions le mirent en relation avec un grand nombre de personnes distinguées, entre autres avec l'abbé de Pradt, contre qui il s'est permis plusieurs saillies, notamment dans son *Voyage en Allemagne et en Pologne, avec des notes relatives à l'ambassade de M. de Pradt à Varsovie*, 1815-1816, 2 vol. in-18. De retour en France en 1813, il rentra dans l'instruction publique, et devint successivement principal du collège de Saint-Dié, professeur de philosophie à Moulins, puis directeur du collège de Tours. Il se retira ensuite aux Missions-Etrangères, et fut nommé aumônier de l'hôtel des Invalides; il remplissait encore ces dernières fonctions, lorsqu'il est mort le 11 février 1830. On a de lui : une *Grammaire*

de la langue française, d'après celle de Wailly, Bamberg, 1795, in-8°; un *Dictionnaire allemand et français; Notice sur le monument littéraire le plus ancien que l'on connaisse dans la langue des Francs*, 1809, in-4°: une *Vie de Tarnowski; Langue et littérature des anciens Francs*, 1814, 2 vol. in-8°: cet ouvrage a coûté à l'auteur de longues recherches; *Histoire de Notre-Seigneur d'après les textes des saints Évangiles, selon l'ordre chronologique des faits, en soixante instructions, précédée d'une harmonie des quatre Évangélistes*, Tours, 1819, in-12; *Historia Franciæ ab anno 420 ad 1820*, 2<sup>e</sup> édition, Tours, 3 vol. in-12; *Philosophiæ Turonensis institutiones*, 1823, 3 vol. in-12; on trouve dans le premier volume une *Histoire de la philosophie*, qui avait déjà été publiée; *Essai sur les éléments de la philosophie*, latin et français. L'abbé Gley avait en outre annoncé une *Histoire de Pologne*, une *Biographie ecclésiastique*, un *Abrégé d'histoire ecclésiastique*, une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique de Fleury*, mais il n'a pas eu le temps de les terminer; il a donné aussi plusieurs articles à la *Biographie universelle*. L'abbé Gley était laborieux, et il a beaucoup produit; mais il travaillait trop vite.

GLICAS ou GLYCAS (MICHEL), historien grec, savant dans la théologie et dans l'histoire ecclésiastique et profane, passa une partie de sa vie en Sicile. L'on ignore s'il a vécu dans le monde ou dans le cloître, dans le mariage ou dans le célibat. Il n'est connu particulièrement que par des *Annales depuis Adam jusqu'à Alexis Comnène*, mort en 1118. L'auteur mêle à son ouvrage, important pour les derniers temps, une foule de questions théologiques et physiques, qui ne sont guère du ressort de l'histoire. Il est crédule et exagérateur. Le Père Labbe en a donné une édition au Louvre en 1660, in-fol., grec et latin. La traduction est de Leunclavius; mais l'éditeur l'a revue et l'a enrichie de notes et d'une 5<sup>e</sup> partie. Cet ouvrage est une pièce de la collection appelée *Byzantine*.

GLOSCA ou KLOSCHKA (SOPHRONIUS), pape grec, se distingua en Hongrie et en Transylvanie par un fanatisme brutal et féroce, contre les Grecs qui acceptaient l'union avec l'église romaine. Il avait inséré dans le symbole *sanctam ecclesiam constantinopolitanam*, et employait tous les moyens pour faire recevoir cette addition. Méprisé et chassé partout par les catholiques et les Grecs unis, mis en prison par ordre du gouvernement, il s'échappa et se joignit à Horiah, lors de la révolte des Valaques en 1784. Après des excès et des cruautés inouïes, il fut pris, exécuté avec lui, à Carlsbourg, le 28 févr. 1785.

GOAT (saint), prêtre né en Aquitaine, quitta sa patrie pour aller servir Dieu dans la solitude. Il se fit construire une petite cellule avec un oratoire sur la rive gauche du Rhin entre Mayence et Coblenz. L'éclat de ses vertus et de ses miracles engagea Sigebert à lui offrir le gouvernement de l'église de Trèves; mais le saint le refusa, et mourut dans sa solitude, qui fut bientôt

peuplée à l'occasion des fréquents pèlerinages qui se faisaient à son tombeau. C'est aujourd'hui une ville qui porte son nom. Charlemagne avait fait vœu de n'y passer jamais sans rendre ses devoirs au saint, dans la basilique où il avait fait déposer ses reliques.

GOAR (JACQUES), né à Paris en 1601, dominicain en 1619, fut envoyé dans les missions du Levant, y demeura neuf ans, et y apprit à fond la croyance et la coutume des Grecs modernes. De retour à Rome, il se lia d'une étroite amitié avec Léon Allatius. Toutes les bibliothèques lui furent ouvertes. Il y puisa ce vaste fonds d'érudition qui paraît dans tous ses écrits. Il revint à Paris en 1642. Le principal de ses ouvrages est l'*Eucologe ou Rituel des Grecs*, publié en 1642, à Paris, in-folio, grec et latin. Cette édition fut faite sur une foule d'exemplaires imprimés et manuscrits, qu'il rechercha avec beaucoup de soins et de peines. Il l'enrichit de savantes remarques, qui sont d'une grande utilité pour bien connaître les liturgies et les cérémonies ecclésiastiques de l'église grecque. Cet ouvrage, devenu rare, a été réimprimé à Venise en 1730, in-folio. Le Père Goar publia aussi la *Chronographie* de Georges Syncelle, en grec et en latin, Paris, 1652, in-folio. Il mourut en 1653, à 52 ans. Le Père Goar a encore laissé: *Attestatio de communione Orientalium sub specie unica*, imprimée avec le traité de Léon Allatius, intitulé: *De ecclesiæ occidentalis atque orientalis perpetua consensione*; des traductions latines de la *Collectio elementaris omnium sacrarum et divinarum canonibus contentorum*, de Mathieu Blastare et de l'*Histoire du synode de Florence*, par Sylvestre Syropulo, toutes deux en manuscrit.

GOBAT (GEORGES), jésuite, né dans le diocèse de Bâle en 1600, et non dans le diocèse de Besançon, comme l'ont avancé plusieurs auteurs franco-comtois, mort à Constance le 23 mars 1679, a publié une *Théologie* en 4 vol. in-fol., où il y a plusieurs propositions d'une morale relâchée, que l'auteur a répétées d'après beaucoup d'autres, et qui ont été condamnées depuis par le saint-siège. Ceux qui ont voulu l'en rendre personnellement responsable, comme M. de Sèves, évêque d'Arras, ont montré combien peu ils étaient au fait de ces matières. Voy. les *Vindiciæ Gobatiana*, 1706, 1 vol. in-4°.

GOBEL (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), évêque constitutionnel de Paris, naquit le 1<sup>er</sup> septembre 1727 à Thann en Alsace. Il fit ses études au collège Germanique à Rome, où il se fit remarquer de l'évêque de Porentruy, qui lui donna un canonicat dans son chapitre, et en 1772 il fut nommé évêque de Lydda *in partibus infidelium*. En 1789, il fut député par le clergé de Belfort aux états-généraux, et embrassa le parti de la révolution. Il souscrivit à la constitution civile du clergé; ayant été nommé, par voie d'élection, à trois évêchés (ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Marne et de Paris), il opta pour l'archevêché de Paris, et reçut l'institution canonique le 27 mars 1791 de l'ancien évêque

d'Autun, Talleyrand-Périgord, sur le refus de l'archevêque de Sens et de l'évêque d'Orléans. Gobel publia, en prenant possession de son siège, une lettre pastorale, dans laquelle il s'attachait à prouver que les élections populaires étaient seules conformes à l'esprit de l'Évangile et aux usages de la primitive Église. Le 18 septembre de la même année, il fit paraître un mandement dans lequel il félicitait Louis XVI sur son acceptation du pacte constitutionnel. Cependant, poursuivi par ses remords, il tenta de rentrer en grâce auprès du saint-siège, et écrivit à Pie VI, qui lui répondit en lui donnant des conseils que son ambition ne lui permit pas de suivre. En 1792, il eut recours au marquis de Spinola, ambassadeur du gouvernement de Gênes en France, auquel il promit, dit-on, de rétracter son serment, s'il lui obtenait du pape une indemnité de 100,000 écus. L'ambassadeur refusa de se charger d'une mission aussi singulière, et Gobel s'associa dès lors au mouvement révolutionnaire avec toute la véhémence d'un démagogue. Il se mit tout à coup à la tête des jacobins les plus emportés, et poussa la tolérance pour le scandale au point de permettre à des ecclésiastiques mariés de continuer les fonctions du saint ministère. Cette conduite était vivement blâmée par les constitutionnels eux-mêmes. Deux curés, Beau-lieu et Brugières, ayant voulu réclamer contre l'installation d'un prêtre marié, nommé Aubert, ne furent pas même écoutés. Gobel avait choisi ses amis parmi les athées les plus déclarés, tels que Hébert, Anacharsis Clootz, Chaumette, Péreira. Il se présenta, le 7 novembre 1793, à la barre de la Convention avec treize de ses vicaires, et osa faire entendre ces paroles : « Aujourd'hui « que la révolution marche à grands pas « vers une fin heureuse ; aujourd'hui qu'il « ne doit plus y avoir d'autre culte public et « national que celui de la liberté et de la sainte « égalité, puisque le souverain le veut ainsi : « conséquent dans mes principes, je me « sou mets à sa volonté, et je viens vous dé- « clarer ici hautement que, dès aujourd'hui, « je renonce à exercer mes fonctions de mi- « nistre du culte catholique. En consé- « quence, nous vous remettons tous nos ti- « tres. » Gobel déposa sa croix et son an- «neau sur le bureau du président. L'assemblée lui donna alors les plus grands éloges, et le bonnet rouge fut placé sur sa tête. Cet acte de démen ce ou d'insigne lâcheté de la part d'un prélat presque septuagénaire donna le signal à toutes les profanations et apostasies qui suivirent, et Gobel sembla prendre à tâche de favoriser partout la licence. Il fut chargé d'une mission révolutionnaire pour Porentruy, et l'on prétendit ensuite qu'il s'était enrichi et qu'il avait pillé les meubles de l'évêque de Bâle. Cependant Robespierre, qui avait pris en aversion tous les athées, le fit arrêter avec Chaumette, le comédien Grammont et quelques autres. Dans la solitude de sa prison, Gobel se sentit plus fortement que jamais agité par les remords

de sa conscience, et il adressa par un inconnu à M. Lothringer, un de ses vicaires, sa confession par écrit avec le billet suivant, qui prouve qu'il était revenu sincèrement de ses erreurs, dues en partie au peu d'énergie de son caractère : « Mon cher abbé, je « suis à la veille de ma mort ; je vous envoie « ma confession par écrit. Dans peu de « jours je vais expier, par la miséricorde de « Dieu, tous mes crimes et mes scandales « contre la sainte religion. J'ai toujours ap- « plaudi dans mon cœur à vos principes. « Pardon, cher abbé, si je vous ai induit en « erreur. Je vous prie de ne point me refu- « ser les derniers secours de votre minis- « tère, en vous transportant à la porte de la « Conciergerie, sans vous compromettre ; et, « à ma sortie, de me donner l'absolution de « mes péchés, sans oublier le préambule : « *Ab omni vinculo excommunicationis*. Adieu, « mon cher abbé ; priez Dieu pour mon « âme, afin qu'elle trouve miséricorde de- « vant lui. J.-B. G. évêque de Lydda. » Gobel périt sur l'échafaud avec Chaumette, Grammont et plusieurs autres fameux révolutionnaires, le 13 avril 1794, à l'âge de 67 ans.

GOBIEN (CHARLES LE), jésuite, de Saint-Malo, fut secrétaire et procureur des missions, et mourut à Paris en 1708, à 55 ans. C'était un homme d'un esprit plein de ressources, d'un caractère actif, et un assez bon écrivain. Nous avons de lui : *L'histoire des Mariantes*, 1700, in-12 ; le commencement des *Lettres édifiantes*, dont il y a 34 recueils in-12, et dont on a fait une nouvelle édition en 24 vol., Paris, 1781, qui offrent des détails intéressants sur l'histoire naturelle, la géographie et la politique des états que les jésuites ont parcourus. Le P. Le Gobien entra dans la trop fameuse querelle entre les missionnaires, sur le culte que les Chinois rendent à Confucius et aux morts. Les éclaircissements qu'il a donnés à ce sujet, se trouvent dans les *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine du Père Le Comte*, en 3 vol. in-12 (*Voy. Tournon*). Le 3<sup>e</sup> vol. de cet ouvrage est entièrement de lui. Il est composé des *Lettres sur les progrès de la religion à la Chine*, 1697, in-8<sup>o</sup> ; et de *l'Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine, en faveur de la religion chrétienne, et éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius*, Paris, 1698, in-12.

GOBINET (CHARLES), principal du collège Duplessis, docteur de la maison et société de Sorbonne, né en 1613 à Saint-Quentin, instruisit pendant quarante-trois ans la jeunesse confiée à ses soins par ses exemples et par ses ouvrages. Les principaux sont : *Instruction de la jeunesse*, 1655, in-12 ; très-souvent réimprimée ; *Instruction sur la pénitence et sur la sainte communion*, 1667 ; 8<sup>e</sup> édition, 1725, in-12 ; *Instruction sur la vérité du saint sacrement*, 1667, 1691, in-12 ; *Instruction sur la religion*, in-12 ; *Instruction chrétienne des jeunes filles*, 1682, 1709, in-12 ; *Instruction sur la manière d'étudier*, 1689, 1690, in-12, etc. Tous ces ouvrages

font honneur à la religion et au jugement de l'auteur ; le style en est quelquefois suranné. Il mourut à Paris en 1690, à 77 ans. Quoique sa vie eût été très-pure, un prêtre imprudent qui l'assistait à la mort lui dit : *Qu'il est terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant !* l'illustre mourant lui répondit : *Qu'il est doux de tomber entre les mains d'un Dieu mort en croix pour nous !* Il expira un instant après. Rollin a célébré dans un poème latin ses vertus et ses longs et utiles services.

GODARD (saint), archevêque de Rouen, né à Salency en Picardie, était frère, à ce qu'on croit, de saint Médard, évêque de Tournai. Son zèle parut dans la conversion d'un grand nombre d'idolâtres à Rouen ; mais l'action qui lui fait le plus d'honneur est d'avoir contribué, avec saint Remi de Reims, à amener le roi Clovis I<sup>er</sup> au christianisme. Il mourut saintement vers l'an 530.

GODARD (ETIENNE), né l'an 1748 à Paris, fit ses études théologiques au collège de Navarre, y prit ses degrés, et devint docteur le 29 mai 1774. L'archevêque de Bourges, Philippeaux d'Herbault, lui confia la charge de promoteur diocésain et le nomma successivement vicaire général, chanoine de sa métropole et grand archidiacre. L'abbé Godard s'occupait aussi de littérature, et il annota un ouvrage de dom Louis Gonzague de Castiglione, intitulé : *L'homme de lettres bon citoyen, discours philosophique et politique*, traduit de l'italien en français par Parraud, et publié à Paris en 1785, 1 vol. in-12. Nommé député suppléant lors des élections pour les États-généraux, il put observer de près la marche des événements, et en 1791 il fit paraître une *Lettre de M.\*\*\* à M.\*\*\*, sur la conduite du clergé dans l'assemblée nationale, ou Histoire fidèle et raisonnée des décrets de l'assemblée relativement aux biens ecclésiastiques et à la religion*. brochure in-8°, de 106 pages, sans nom d'imprimeur. Cet écrit est un des plus substantiels que l'on puisse consulter pour cette époque de l'histoire de l'Église de France. L'abbé Godard fut arrêté au mois d'août 1792, et enfermé avec d'autres prêtres et quelques laïques, parmi lesquels se trouvait un journaliste nommé Charnois, dont il entreprit et opéra la conversion. Un jeune homme, nommé Dreux, qu'il avait aidé pendant ses études, parvint, à force de démarches, à lui rendre sa liberté, au moment même où commençaient les massacres de septembre. Il se procura des moyens d'existence en se plaçant dans une maison de commerce, ce qui ne l'empêchait pas d'exercer secrètement les fonctions du saint ministère. Il paraît qu'il fut du nombre de ces prêtres courageux et dévoués qui suivaient sous un déguisement les voitures des condamnés pour leur donner les suprêmes consolations de la religion. Un peu plus tard il publia : *Examen critique et raisonné de la résolution du 17 floréal an iv, relative aux prêtres dits réfractaires*, brochure in-8°, de 64 pages. Cette résolution, provoquée par Drulne, prêtre apostat, membre du conseil des Cinq-cents, et adoptée

par ce conseil, était extrêmement rigoureuse ; l'écrivain de Godard contribua peut-être, avec l'éloquent discours de Portalis, à la faire rejeter par le conseil des Anciens. En 1800, il fit paraître : *Rapport général des contestations relatives à la promesse de fidélité à la constitution* (de l'an viii), 1 vol. in-8°. On sait que cette constitution proposée par Bonaparte excitait des scrupules dans une partie du clergé, parce qu'elle semblait approuver les lois injustes et impies décrétées par la révolution. L'abbé Godard se prononçait dans le sens de la soumission. Des relations qu'il entretenait avec les royalistes lui occasionnèrent des désagréments, et il dut se cacher pour se dérober aux recherches de la police. Lorsqu'après le concordat de 1802, M. de Fontanges, qui l'avait connu et apprécié pendant le peu de temps qu'il avait été archevêque de Bourges, eut été appelé à occuper le siège d'Autun, il demanda à Napoléon la permission de prendre l'abbé Godard pour l'un de ses grands-vicaires. Après plusieurs refus réitérés, sa demande fut accueillie ; mais la santé de l'abbé Godard était depuis longtemps profondément altérée, et il succomba le 1<sup>er</sup> avril 1803, à l'âge de 55 ans, dans la maison d'un honorable commerçant, M. Cassin, qui lui avait donné un asile.

GODEAU (ANTOINE), né en 1605 à Dreux, d'une bonne famille, se destina d'abord au siècle ; mais une demoiselle qu'il recherchait ayant refusé de l'épouser, parce qu'il était petit et laid, il vint à Paris et y embrassa l'état ecclésiastique. Produit à l'hôtel de Rambouillet, le bureau du bel esprit, et souvent du faux esprit, il y brilla par ses vers et par une conversation aisée. Il fut un de ceux qui, en s'assemblant chez Corart, contribuèrent à l'établissement de l'académie française. Le cardinal de Richelieu, instruit de son mérite, lui accorda une place dans cette compagnie naissante. On dit que ce ministre lui donna l'évêché de Grasse, pour faire un jeu de mots. Godeau présente à ce cardinal une *paraphrase* en vers du cantique *Benedicite*, et il reçut pour réponse : *Vous m'avez donné Benedicite, et moi je vous donne Grasse*. Plusieurs critiques prétendent que le cardinal de Richelieu ne prononça jamais cette platitude, et leurs raisons paraissent plausibles (*Voy. les Remarques de l'abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle, au mot BALZAC*). Il est vrai néanmoins qu'il commença sa *traduction des Psaumes* par la paraphrase du *Benedicite*, et ce poème, très-bon pour le temps, le fit connaître avantageusement. Dès que Godeau eut été sacré, il se retira dans son diocèse, et se dévoua entièrement aux fonctions épiscopales. Il tint plusieurs synodes, instruisit son peuple, réforma son clergé, et fut une leçon vivante des vertus qu'il demandait aux autres. Innocent X lui accorda des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse ; mais le clergé de Vence s'étant opposé à cette union, il quitta le diocèse de Grasse, et mourut à Vence en 1672, à 67 ans. Ce

prélat écrivait avec beaucoup de facilité en vers et en prose ; mais ses vers ne sont le plus souvent que des rimes ; et sa prose, coulante et aisée, est quelquefois trop abondante et trop négligée. Les principaux fruits de son esprit fécond sont : *Histoire de l'Eglise, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1653-1678, 5 vol. in-fol., et 6 gros vol. in-12. A quelques vieux mots près, et quelques tours également surannés, son style égale au moins celui des auteurs qui ont traité depuis les mêmes objets. Il a même plus de nombre, plus de majesté, que plusieurs d'entre eux ; moins d'inégalités et de saccades ; en un mot, plus de cette grandeur unie et soutenue que demande la dignité de l'histoire. Son ouvrage présente moins de détails que celui de l'abbé Fleury, mais il se fait lire avec plus de plaisir. Godeau prend la substance des originaux, sans s'assujettir à leurs paroles, et fait un corps de divers membres épars çà et là. Fleury, au contraire, se pique d'employer les propres expressions des anciens historiens, et souvent se borne à les coudre l'un à l'autre. Une autre différence entre les deux ouvrages est qu'on ne remarque pas, dans celui de Godeau, ces idées de censure et de réforme qui dirigent si souvent les jugements de Fleury, ces éloges exclusifs de la primitive Eglise, cette prévention contre la discipline actuelle, etc. : les novateurs par là en font moins de cas ; mais c'est un préjugé en sa faveur. Cependant dans le compte qu'il rend de la condamnation des *Trois Chapitres*, au 5<sup>e</sup> concile général, il ne s'est pas a-sez délié de leurs artifices. *Paraphrases des Eptres de saint Paul et des Eptres canoniques*, in-4<sup>e</sup>, dans le goût des Paraphrases du Père Carrières, qui, en prenant l'idée de l'évêque de Grasse, l'a perfectionnée. *Vies de saint Paul*, in-4<sup>e</sup> ; de *saint Augustin*, in-4<sup>e</sup> ; de *saint Charles Borromée*, 1657, 2 vol. in-12 ; les *éloges des évêques qui dans tous les siècles de l'Eglise ont fleuri en doctrine et en sainteté*, in-4<sup>e</sup>. *Morale chrétienne*, 3 vol. in-12, pour l'instruction des curés et des prêtres du diocèse de Vence. L'auteur, ennemi de la morale relâchée, opposa cet ouvrage aux maximes pernicieuses de certains casuistes. *Les Psaumes de David, traduits en vers français*, in-12. Les calvinistes s'en servent dans le particulier, à la place de ceux de Marot, qu'on chante dans les temples. Quoique le style de cette version soit en général lâche et diffus, cependant la versification a de la noblesse et de la douceur. *Le Nouveau Testament trad. et expliqué*, in-8<sup>e</sup>, 2 vol., 1668 ; plusieurs autres poésies : les *Fastes de l'Eglise*, Paris, 1674, in-12, poème de plus de 15 mille vers ; le poème de *l'Assomption* ; celui de *saint Paul*, de la *Madeleine*, de *saint Eustache* ; des *églogues chrétiennes*, etc... Godeau, touché des abus que la plupart des versificateurs faisaient de la poésie, voulut la ramener à son véritable usage, mais il mérita plus d'éloges pour son intention que pour ses succès. Froid dans les détails, méthodique dans l'ordonnance, uniforme dans les

expressions, il se copie lui-même, et ne connaît pas l'art de varier ses tours et ses figures, de plaire à l'esprit et d'échauffer le cœur. On est forcé de se demander en le lisant, comme le jésuite Vavasseur : *Godellus utrum poeta?* Et le goût répond presque toujours : *Non*. Il disait « que le paradis « d'un auteur, c'était de composer ; le pur- « gatoire, de revoir et de corriger ses ou- « vrages, et l'enfer de les imprimer. » Ceux qui ont beaucoup imprimé avec la sensibilité d'auteur, n'auront pas de peine à reconnaître cet enfer, aujourd'hui surtout que l'ignorance et la cupidité ont fait de la typographie une simple marotte de commerce. *Eloges historiques des Empereurs*, 1667, in-4<sup>e</sup> : ouvrage très-estimé. *Discours sur les saints ordres*, etc., 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1658, in-18.

GODEFROI (saint), évêque d'Amiens, mort au monastère de Saint-Crespin de Soissons en 1118, se rendit recommandable par ses vertus et par ses connaissances.

GODEFROI (JACQUES), frère de Théodore, qui s'appliqua à l'histoire, né à Genève en 1587, persévéra dans le calvinisme. Il fut élevé aux premières charges de la république de Genève, sa patrie, et en fut cinq fois syndic. Il y mourut en 1652, à 65 ans. C'était un homme d'une profonde et exacte érudition. On a de lui : *l'Histoire ecclésiastique de Philostorge*, en grec et en latin, 1642, in-4<sup>e</sup>, avec une version peu fidèle ; un *appendix* et des dissertations pour l'intelligence de cette histoire ; *Le Mercure jésuitique*, qui est un recueil de pièces concernant les jésuites. On sent assez quelle est la nature de ces pièces et comment ces religieux y sont traités, dans un temps où les calvinistes les considéraient comme les seuls ennemis redoutables de leur secte. La dernière édition de cet ouvrage est de 1631, en 2 vol. in-8<sup>e</sup>. *Opuscula varia, juridica, politica, historica, critica*, in-4<sup>e</sup> ; *Fontes juris civilis*, 1653, in-4<sup>e</sup> ; *De diversis regulis juris*, 1653, in-4<sup>e</sup> ; *De famosis latronibus investigandis*, in-4<sup>e</sup> ; *De jure præcedentiæ*, in-4<sup>e</sup> ; *De salario*, in-4<sup>e</sup> ; *Animadversiones juris civilis* ; *De suburbicariis regionibus*, in-4<sup>e</sup>, Francfort, 1617 ; *De statu paganorum sub imperatoribus christianis*, Leipzig, 1616, in-4<sup>e</sup> ; *Fragmenta legum Juliae et Papiae, collecta et notis illustrata* ; *Codex Theodosianus*, 1665, 4 vol. in-folio ; *Vetus orbis descriptio graeci scriptoris sub Constantio et Constante imperatoribus*, Genève, 1618, in-4<sup>e</sup>, grec et latin, avec des notes.

GODEFROI (ARNOLD), né à Anneberg, ville de Misnie, en 1666, fit toutes ses études à Wittenberg, et s'y distingua par sa sobriété, son application et ses progrès. Dégouté de ses maîtres à cause de leurs mauvaises mœurs, il passa à Dresde, où il fit éclater son aversion pour les luthériens et son penchant pour le particularisme, c'est-à-dire pour la religion individuelle, fruit de l'esprit particulier et du choix personnel. Appelé à Giessen pour y enseigner l'histoire, il remplit très-peu de temps cette chaire, et publia un ouvrage sur son abdication, forcée, di-

sait-il, par sa conscience. De Giessen il passa à Quedlimbourg, et s'y retira chez Jean-Henri Sprengelius, dont il épousa la fille. Ses discours, et quelques ouvrages où il débattait ses nouveautés, occasionnèrent des brouilleries, qui ne l'empêchèrent pas de parvenir aux charges de prédicateur de la duchesse douairière d'Eisenach, d'inspecteur à Werben, et enfin de prédicant à Saint-Jacques de Perleberg, dans la marche de Brandebourg, où il mourut du scorbut, accompagné d'une fièvre ardente, le 30 mai 1714. Dans son *Histoire de l'Eglise*, il attaque toutes les sociétés chrétiennes. Ses principaux disciples ou défenseurs furent Dippelius, que les luthériens nommaient le *bouffon banal des piélistes*; Krazensteinius, qui fit du bruit à Quedlimbourg; Madeleine, servante de Sprengelius, l'une des héroïnes d'Arnold, depuis femme publique; Sprengelius lui-même; Karl, Schoedius, etc., et d'autres aussi fanatiques que le maître.

**GODESCALC.** Voy. GOTESCALC.

**GODESCARD (JEAN-FRANÇOIS)**, né l'an 1728 à Rocquemont, diocèse de Rouen, fut successivement secrétaire de l'archevêché de Paris sous MM. de Beaumont et de Juigné, prieur de Notre-Dame de Bon-Repos, près de Versailles, chanoine de Saint-Louis du Louvre, chanoine de Saint-Honoré. La révolution le priva de ses bénéfices, et il se réduisit, pour vivre, à corriger des épreuves d'imprimerie. L'abbé Godescard mourut à Paris le 20 août 1800, après avoir composé les ouvrages suivants : *Vies des Pères, des martyrs et des principaux saints, tirées des actes originaux et des monuments les plus authentiques*, traduites de l'anglais d'Alban Butler, et imprimées pour la première fois à Villefranche de Rouergue, 1763, 12 vol. in-8°. Cet ouvrage, très-estimé, a souvent été réimprimé. On y a joint un treizième volume, contenant les fêtes mobiles, traduit de l'anglais du même auteur par M. Nagot, ancien directeur du séminaire de Saint-Sulpice, Versailles, 1811. L'ouvrage est distribué suivant l'ordre des jours du mois; on trouve sous chaque jour la Vie du principal saint, et, à la fin, des réflexions qui ne sont le plus souvent qu'un extrait de ses maximes et le résultat de l'examen de ses principales vertus. A cette Vie succèdent celles des saints les plus célèbres que l'Eglise honore le même jour. *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères et autres établissements pieux en Angleterre*, traduits de l'anglais de Dodd, 1791, in-8°; *De la Mort des persécuteurs*, par Lactance, avec des notes historiques, nouvelle traduction, 1797, in-8°; *Réflexions sur le duel*; *Abrégé de la Vie des saints*, Paris, 1802, et Lyon, 1815, 4 vol. in-12. C'est l'abrégé du grand ouvrage; Godescard l'a laissé au 18 juillet; il a été terminé par l'abbé Bourdier Delpuits. *Eloges de l'abbé Bergier et de l'abbé Legros*, dans les *Annales catholiques*. L'abbé Godescard a été aussi l'auteur des deux ouvrages suivants : *H. Holden analysis fidei*, Paris, 1767 et 1786, in-12; *De controversiis fidei tractatus per*

*Adrianum et Petrum de Valemburg*, nouvelle édition, avec la Vie des auteurs, 1768, in-12, et plusieurs manuscrits.

**GODET DES MARAIS (PAUL)**, évêque de Chartres, né en 1647, fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et fut pourvu de bonne heure de l'abbaye d'Igny, dans le diocèse de Reims. En 1677, il devint supérieur du séminaire des Trente-Trois, et M<sup>me</sup> de Maintenon le choisit pour son confesseur à la mort de l'abbé Gobelin. Le roi le nomma à l'évêché de Chartres en 1690; mais il ne fut sacré que le 31 août 1692, à cause des différends qui existaient alors entre la cour de Rome et la France. Il se fit remarquer dans son diocèse par son austère vertu, son désintéressement, son zèle à remplir tous les devoirs de l'épiscopat. Pendant la disette qui affligea son diocèse, en 1693, il abandonna aux pauvres tous ses revenus, et vendit pour les assister le seul couvert d'argent qu'il possédât. Ce fut le même esprit qui le dirigea pendant toute sa vie. Lors des disputes du quiétisme, il contribua à faire sortir de Saint-Cyr M<sup>me</sup> Guyon, et il travailla à prémunir les religieuses de cette maison contre la doctrine de cette femme extraordinaire. Il publia aussi une instruction pastorale contre le livre des *Maximes des saints* de Fénelon; mais après la décision il fut le premier à féliciter ce prélat sur sa soumission, et il fit des démarches pour renouer leur ancienne amitié. Il se déclara également contre le jansénisme, condamna le *Cas de conscience* et blâma la conduite du cardinal de Noailles; mais il ne chercha à le ramener que par les insinuations les plus douces. Il mourut dans son diocèse le 26 septembre 1709. On lui doit la fondation de plusieurs séminaires et écoles pour l'instruction de la jeunesse. Le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, parle ainsi de lui : « Ses mœurs, sa doctrine, « ses devoirs épiscopaux, tout était irrépro- « chable. Il ne faisait à Paris que des voya- « ges courts et rares, logeait à Saint-Sulpice, « et se montrait encore plus rarement à la « cour. Il était fort savant, avait de l'esprit, « de la douceur, de la fermeté, de la finesse, « dont il ne se servait jamais sans vrai be- « soin. Son désintéressement, sa piété, sa « rare probité étaient son seul lustre. » M. de Bausset, dans sa *Vie de Fénelon*, le fait encore mieux connaître : « En 1693 il aban- « donna, dit-il, tous les revenus de son évê- « ché aux pauvres de son diocèse, qui souf- « fraient beaucoup de la disette des grains. « Toute sa vaisselle d'argent consistait en « une cuiller et une fourchette, et il les ven- « dit. Il prêchait souvent et ne plaisait pas ; « mais il convertissait. Ses *Lettres* à Louis XIV, « au pape, au roi d'Espagne, étaient dignes « des premiers siècles de l'Eglise. On a im- « primé, longtemps après sa mort, ses *Lettres* « de direction à M<sup>me</sup> de Maintenon; et on ad- « mire la sagesse, la mesure, l'habileté, la « profonde science du monde avec laquelle « ce prélat, qui n'avait jamais vu le monde, « conduisit M<sup>me</sup> de Maintenon dans tous les « détails de sa singulière position. »

**GODINHO (MANUEL)**, jésuite, né l'an 1630 à Montalvan en Portugal, entra dès l'âge de 15 ans chez les jésuites de Coïmbre. et fut envoyé dans l'Inde; mais un ordre du vice-roi le renvoya en Portugal, où il arriva après un voyage de dix mois, le 25 octobre 1663. Il en publia une relation sous ce titre : *Relaçam do novo caminho*, etc., Lisbonne, 1665, in-4°. Il publia en outre : *Nouvelles singulières de ce qui est arrivé à Constantinople après la défaite de l'armée ottomane sous les murs de Vienne, envoyées de Constantinople à un chevalier de Malte*, Lisbonne, 1684, en portugais; *Vida*, etc., c'est-à-dire *La vie, les vertus et la mort du frère Antoine Das Chagas*, Lisbonne, 1687, réimprimée en 1628, et plusieurs ouvrages ascétiques. Godinho, après avoir quitté son ordre, reçut divers bénéfices ecclésiastiques et mourut en 1712.

**GODINOT (JEAN)**, docteur en théologie et chanoine de la cathédrale de Reims, naquit dans cette ville en 1661. Persuadé, on ne sait comment, qu'il pouvait unir le commerce aux fonctions canonicales, il s'enrichit en faisant le négoce du vin. L'usage qu'il fit de ses richesses semblait en quelque sorte en légitimer l'acquisition. Il employa 500 mille livres à faire venir de la bonne eau dans la ville, et à embellir les promenades publiques. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'a rendu plus célèbre dans un certain monde, que tout ce qu'il a fait de bien à la ville de Reims. Il mourut en 1749.

**GODWIN (THOMAS)**, littérateur anglais, profond dans la connaissance des langues et de l'antiquité, était né à Somersset en 1587, et mourut en 1643, à 55 ans, après avoir professé avec distinction dans l'université d'Oxford. On a de lui : *Moses et Aaron*, etc., 1625, in-4°, réimpr. à Utrecht en 1698, in-8°, avec des notes de Reitzius. Godwin explique avec beaucoup d'érudition les rites ecclésiastiques et politiques des Hébreux; un bon abrégé des antiquités romaines publié sous ce titre : *Antiquitatum romanarum compendium*, Oxford, 1613, in-4°.

**GODY (dom SIMPLICIEN)**, bénédictin, né à Ornans vers l'an 1601, entra d'abord dans la congrégation de Saint-Vannes. Il passa ensuite dans celle de Cluni, et fut envoyé à Paris, où il professa la philosophie pendant plusieurs années. Plus tard il fut mis à la tête du collège de Saint-Jérôme à Dôle; il fut élu prieur de Cluni en 1659, et mourut le 13 août 1662 à Besançon. Dom Gody a laissé : *Odes sacrées pour entretenir la dévotion des personnes de piété*, Saint-Nicolas, en Lorraine, 1629, in-12; *Les honnêtes poésies de Placidus-Philémon Gody, divisées en cinq livres*, Nancy, 1631; Paris, 1632, in-8°; *Humbertus, tragœdia, data Parisiis in collegio Cluniacensium benedictino*, Paris, 1632, in-4° : la conversion d'Humbert, comte de Beaujeu, fait le sujet de cette pièce; *Genethliacon sive principia ordinis Benedictini*, ibid., 1635, in-12; *Elegia sanctorum illustrium cum aliis nonnullis*, ibid., 1647, in-12; *Ad eloquentiam christianam via*, ibid., 1648, in-12 : ce traité de l'éloquence sacrée a été loué par Gibert;

*Conduite intérieure pour madame de Combalet*, ibid., 1648, in-12; *Les sacrifices du chrétien dans l'accomplissement de ses devoirs*, ibid., 1648, in-12, 2<sup>e</sup> édition; *Histoire de l'antiquité et des miracles de Notre-Dame de Mont-Roland*, Dôle, 1651, in-12; Besançon, 1710, in-8° : on y désirerait plus de critique; *Pratique de l'oraison mentale*, Dôle, 1658, in-4°, en deux parties. Un chanoine de Besançon ayant critiqué cet ouvrage, dom Gody écrivit : *Spongia censura D. Valet, canonici ecclesie Bisuntinae*, in-4°; *Musa contemplatrix*, Lyon, 1660, in-16, recueil de poésies pieuses; enfin, plusieurs ouvrages ascétiques peu considérables.

**GOEREE (GUILLAUME)**, savant libraire d'Amsterdam, né à Middelbourg en 1635, mort à Amsterdam en 1711, est auteur de quelques ouvrages sur l'histoire des Juifs, sur la peinture, sur l'architecture. Ils sont écrits en flamand. Les principaux sont : *les Antiquités judaïques*, Utrecht, 1700 et 1716, 2 vol. in-fol., ornés de belles estampes. Il y a de l'érudition, mais aussi beaucoup de hors-d'œuvre, et il ne paraît pas que l'auteur ait puisé dans les sources. Les tailles-douces n'y servent souvent que d'ornement, et on peut croire qu'une bonne partie de l'ouvrage a été faite pour les amener. On doit porter le même jugement du suivant : *Histoire de l'église juive, tirée des écrits de Moïse*, 1700, 4 vol. in-fol., ornés d'estampes; *Histoire ecclésiastique et civile*, Amsterdam, 1705, in-4°, etc.; *Introduction à la pratique de peinture universelle*, in-8°; *De la connaissance de l'homme, par rapport à sa nature et à la peinture*, in-8°; *Architecture universelle*, etc. — Il était fils de Hugues-Guillaume Goeree, mort à Middelbourg en Zélande, vers l'an 1643, qui a donné une traduction en flamand du *Traité de la république des Hébreux*, de Pierre Cunæus, Amsterdam, 1682, in-8°. Il a aussi donné une *Continuation* de ce traité en 2 vol. qui a encore été augmentée d'un vol. par Guillaume Outran, qui fait le 4<sup>e</sup> volume de cette collection, Amsterdam, 1705, in-12. Le tout a paru aussi en français à Amsterdam, 1705. — Guillaume Goeree eut un fils, nommé Jean, qui se fit une grande réputation par son habileté dans le dessin. Il dessina les beaux tableaux qui sont dans la salle bourgeoise de l'hôtel de ville d'Amsterdam. Il mourut dans cette ville le 4 janvier 1731.

**GOETHALS. Voy. HENRI DE GAND.**

**GOETZE (JEAN-MELCHIOR)**, frère de Jean-Auguste Ep rsim Goetze, qui se fit un nom comme naturaliste, s'est rendu célèbre par ses ouvrages de controverse protestante. Né à Halberstadt le 16 octobre 1717, il étudia la théologie à Iéna, puis à Halle, sous Sigismoud Baumgarten, et devint premier pasteur à l'église de Sainte-Catherine, de Hambourg, en 1755. C'est là qu'il mourut le 19 mai 1786. L'espèce d'empêtement qu'il mit pendant 45 ans à soutenir les dogmes luthériens, soit en chaire, soit dans ses écrits, l'avait fait surnommer *le pape protestant de Hambourg*. Le dictionnaire des auteurs allemands, de Meusel, tome IV, p. 263 sq., donne la liste

de ses ouvrages. En voici les principaux : *Exercitatio historico-theologica de Patrum primitivæ Ecclesiæ feliciori successu tam in profliganda gentium superstitione quam in confirmanda doctrina christiana*, Halle, 1738, in-4°; *Réflexions salutaires sur la mort et sur l'éternité*, Breslau et Leipzig, 1755, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1756 et 1763; *Preuve de la vérité que Jésus a ressuscité la fille de Jaire d'une mort réelle et non pas d'une défaillance*, Magdebourg, 1763, in-8°; *Preuve de la divinité du phénomène qui, lors de la naissance de Jésus, a apparu aux Mages de l'Orient*, *ibid.*, 1764, in-8°; *Défense de la polyglotte d'Alcala, surtout du Nouveau Testament, contre les doutes sur son authenticité élevés par Wetstein et Semler, dans lequel on donne la description d'une édition extrêmement rare de la traduction du Nouveau Testament, par Luther, publiée en bas saxon, à Hambourg, en 1523, in-8°*, Hambourg, 1765, in-8°; *Avis nécessaire sur l'écrit de M. Busching, intitulé : Observations générales sur les ouvrages symboliques de l'église luthérienne*, Hambourg, 1770, in-8°. Goetze y ajouta un *Supplément*, Hambourg, 1771, in-8°; *Avis succinct, mais nécessaire, sur les Passions du jeune Werther*, Hambourg, 1775, in-8°; *Essai d'une histoire des Bibles imprimées dans la Basse-Saxe depuis 1621 jusqu'en 1740*, Halle, 1775, in-4°; *Catalogue de la collection formée par Goetze des Bibles rares en différentes langues avec des observations critiques et littéraires*, Halle, 1777, in-4°; *Comparaison exacte et très-soignée entre les éditions originales de la traduction de la Bible par Martin Luther, de 1517 à 1534, etc.*, Hambourg et Leipzig, 1777-1779, deux parties, in-4°; Dessau, 1782. Goetze fut l'éditeur de l'*Histoire de la traduction allemande de la Bible par Luther, depuis 1517 jusqu'à 1534*, par J.-G. Palm, Hall, 1772, in-4°, et il inséra un grand nombre de dissertations et d'articles littéraires dans divers recueils périodiques de l'Allemagne.

GOFFRIDY (LOUIS). Voy. LOUIS.

GOICOECHEA (JOSEPH-ANTOINE DE LIEUDOY), franciscain, né en 1735, à Carthagène d'Amérique, mort en 1814, devint professeur de philosophie et de théologie à l'université de Guatimala. Il eut la gloire d'importer et de naturaliser dans sa patrie une foule d'inventions utiles et de découvertes importantes faites dans diverses branches des connaissances humaines en Europe, où il était venu les recueillir. De concert avec quelques amis, il fonda la *Société économique* de Guatimala, province sur laquelle cet homme estimable s'efforça toute sa vie de répandre les bienfaits les plus précieux, l'enseignement des vérités évangéliques et celui de l'agriculture, des sciences et des arts. Outre un assez grand nombre de *Mémoires* sur la botanique, sur l'agriculture, sur la mendicité et les moyens de l'extirper, etc., lus à la Société économique, on a de J.-A. de Lieudoy Goicoechea divers *Sermons* tant imprimés que manuscrits, et une *Réclamation* en faveur des Indiens, adressée au roi Charles IV.

GOLDAST DE HEIMINSFELD (MELCHIOR),

historien suisse, né le 6 janvier 1576, à Esperi près de Bischofs-Zell en Suisse, conseiller du duc de Saxe, était un homme extrêmement laborieux, et un grand compilateur. Il laissa divers ouvrages. Les principaux sont : *Monarchia sancti imperii romani*, 1611, 1613, et 1614, en 3 vol. in-fol. C'est une compilation de différents traités sur la juridiction civile et ecclésiastique, assez curieuse, mais pleine de faux titres. L'auteur y a surtout ramassé, sans discernement ni critique, tout ce qui paraît favorable à sa secte, et propre à donner des idées fausses de l'Eglise catholique. *Alamanicarum rerum scriptores aliquot vetusti, collecti et glossis illustrati*, Francfort, 1606, 1661, 3 vol. in-fol.; *ibid.*, 1730 in-fol., recueil utile pour l'histoire ecclésiastique de l'Allemagne. *Commentarius de Bohemiæ regno*, Francfort, 1627, in-4°; *Informatio de statu Bohemiæ quoad jus*, in-4°, réimprimé à Francfort en 1627; *Sibylla francica*, Altdorf, 1606, in-4°; C'est un recueil de différents morceaux sur la Pucelle d'Orléans; il est rare. *Scriptores aliquot rerum Suevicarum*, in-4°. *Collectio constitutionum imperatorum*, 2 vol. in-fol. *Collectio consuetudinum et legum imperialis*, in-fol., *Politica imperialis*, 2 vol. in-fol. Voy. un recueil de lettres qui lui furent écrites par divers savants : on l'imprima en 1688 à Francfort. Goldast avait été instituteur, avant de s'occuper de la publication de ses ouvrages. Nicéron dans le tome XXIX de ses *Mémoires* en donne la liste complète. On a publié à Francfort *Catalogus bibliothecæ Goldastianæ* dans lequel on trouve la liste des collections inédites et des manuscrits laissés par Goldast, qui mourut à Bremen le 11 août 1635.

GOLDHAGEN (HERMANN), jésuite, savant philologue, né à Mayence en 1718, mort en 1794 à Munich, conseiller ecclésiastique de cette ville après la suppression de son ordre, a laissé, tant en latin qu'en allemand, un grand nombre d'ouvrages classiques, de dissertations sur les langues anciennes, sur l'histoire et l'écriture sainte, et d'autres écrits, dont les principaux sont : *Rhetorica explicata et applicata ad eloquentiam civilem et ecclesiasticam*, Mayence et Francfort, 1753, 1760, in-8°; *Meletema biblico-philol. de religione Hebræorum sub lege naturali*, Mayence, 1759, in-8°; *Lexicon græco-latinum recensens græca themata*, *ibid.*, 1753, in-8°, etc.

GOLIATH, géant de la ville de Geth, d'environ 9 pieds 3 pouces de hauteur, fut tué par David d'un coup de pierre, vers l'an 1063 avant J.-C. Ses armes répondaient à la grandeur de sa taille. Son casque était d'airain; sa cuirasse, de même métal, pesait 5000 sicles, ce qui fait plus de 95 livres de notre poids. Il avait aussi des bottes et un bouclier d'airain. Le fût de sa hallebarde était de la grosseur d'une ensuble de tisserand; et le fer dont elle était garnie pesait 600 sicles de fer, c'est-à-dire plus de 11 livres. Horstius prétend que ses armes devaient peser au moins 272 livres de notre poids.

GOLIUS (PIERRE), ou CÉLESTIN DE SAINTE

LUDUVINE, frère du savant orientaliste Jacques Golius, naquit à Leyde, se fit carme déchaussé, et passa à Alep en qualité de missionnaire : il remplit cet emploi avec beaucoup de zèle dans toute la Syrie, et érigea un monastère de son ordre sur le Mont-Liban. Il alla ensuite à Rome, où il enseigna la langue arabe, et travailla à l'édition de la Bible en cette langue, imprimée l'an 1671 par les soins de Sergius Ristus, savant maronite, archevêque de Damas. Ses supérieurs l'envoyèrent vers ce temps visiter les missions des Indes ; il mourut à Surate vers l'an 1673. On a de lui : une *traduction* en langue arabe de *l'Imitation de Jésus-Christ*, par Thomas à Kempis, imprimée à Rome en 1663, et réimprimée à Halle par les soins de Callenberg, 1738, 1739, 4 parties in-4° ; *Vie de sainte Thérèse*, en arabe ; il a traduit en latin de l'arabe, *Paraboles et sentences ; De précipuis controversiis inter catholicos et hæreticos Orientis*, et plusieurs ouvrages de piété ; *Les commencements de la mission des Pères Carmes, sur le mont Liban*, en italien.

GOMAR (FRANÇOIS), théologien calviniste, chef des *Gomaristes* ou *contreremontrants*, naquit à Bruges en 1563. Après avoir étudié sous les plus habiles théologiens calvinistes, il obtint une chaire de théologie à Leyde en 1594, et l'occupa avec distinction. Arminius professait alors dans l'université de cette ville ; ce sectaire, trop favorable à la nature humaine, donnait à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres. Gomar, partisan des opinions de Calvin sur la prédestination, aussi inquiet que cet hérésiarque et aussi fanatique, s'éleva avec force contre un sentiment qui lui paraissait anéantir les droits de la grâce. Il attaqua Arminius en particulier et en public. La mort de celui-ci ne termina pas les contestations. Vorstius fut mis en sa place, sans que Gomar pût l'empêcher (*Voy. Vorstius*). Il y eut de longues conférences, surtout dans le fameux conciliabule de Dordrecht en 1618, qui, loin de rapprocher les partis, les aigrirent davantage. Les gomaristes voulaient soumettre les arminiens aux décrets de ce prétendu concile ; inconséquence risible dans les sectaires, qui rejetaient l'autorité de l'Eglise, et ne connaissaient point de tribunal infallible en matière de dogme. « L'on a peine de retenir son indignation, dit un critique d'ailleurs très-modéré, quand on voit le synode de Dordrecht se fonder sur la promesse que Jésus-Christ a faite à son Eglise, d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles, pendant que tous les protestants font profession de croire que ce divin Sauveur a abandonné cette même Eglise, immédiatement après la mort des apôtres ; que pendant quinze cents ans, il y a laissé introduire les erreurs les plus monstrueuses et les superstitions les plus grossières, de manière que cette Eglise n'était plus l'Eglise de Jésus-Christ, mais la prostituée de Babylone, de laquelle il a fallu se séparer au xvi<sup>e</sup> siècle, pour pouvoir faire son salut. Que penser encore, quand

« on voit les docteurs de Dordrecht rappeler l'exemple et la méthode des anciens conciles, de condamner les erreurs, et que l'on se souvient des déclamations fougueuses que les protestants se sont permises contre tous les conciles ? Pour comble de ridicule, ils citent la conduite des princes et des souverains, qui ont protégé l'Eglise contre les attaques des hérétiques, après avoir cent fois blâmé les empereurs qui se sont mêlés des disputes de religion ; ils félicitent l'Eglise belge d'être délivrée de la tyrannie de l'antechrist romain, et de l'horrible idolâtrie du papisme, pendant qu'eux-mêmes exercent contre leurs frères un de ces principaux actes de cette prétendue tyrannie, en se rendant juges et arbitres de la croyance, etc. Aussi les arminiens ne manquèrent pas de faire à leurs adversaires tous les reproches que les protestants ont faits contre le concile de Trente, qui les a condamnés. Ils dirent que ceux qui s'arrogeaient le droit de les juger, étaient leurs accusateurs et leurs parties ; qu'un synode devait être libre, que les accusés y devaient être admis à se défendre et à se justifier ; que les prétendus juges se rendaient arbitres de la parole de Dieu, etc. On n'eut aucun égard à leurs plaintes, ni à leurs clameurs. » Il est constant que le synode de Dordrecht ne fut autre chose qu'une farce politique jouée par le prince Maurice de Nassau, prince d'Orange, pour se défaire de quelques républicains qui lui faisaient ombrage. Gomar mourut à Groningue en 1641, à 78 ans. Ses ouvrages ont été recueillis in-fol., à Amsterdam, en 1645. *Voy. ARMINIUS et EPISCOPIUS*.

GOMBERVILLE (MARIN LE ROI, sieur DE), né en 1600 à Paris, suivant les uns, et, suivant d'autres, à Chevreuse ou à Etampes, dans le diocèse de Versailles, fut un de ceux qui furent choisis parmi les beaux esprits du royaume, lorsque le cardinal de Richelieu forma l'académie française. A l'âge de 14 ans, il donna un recueil de 110 *quatrains* à l'honneur de la vieillesse : ouvrage faible, et dont on n'aurait pas fait mention, s'il n'eût été prématuré. Il s'appliqua dans la suite à composer des *romans* ; mais ayant fait connaissance avec les solitaires de Port-Royal, il ne voulut plus écrire d'ouvrage profane. Cette ferveur s'attiédit un peu sur la fin de ses jours, mais il n'en fut, dit-on, pas moins attaché au parti. Il mourut en 1674, à 74 ans. On a de lui des ouvrages en vers et en prose. Ceux du premier genre sont des *poésies diverses*, dans le recueil de Loménie de Brienne. Son *Sonnet sur le Saint-Sacrement*, et celui sur la *Solitude*, sont les meilleures pièces de ce recueil. Les productions du second ordre sont : des romans : *Polexandre*, 5 vol. in-8° ; le *Cythérée*, 4 vol. in-8° ; la *Jeune Alcidiante*, 1651, in-8°, ou 3 vol. in-12, pleins d'aventures peu vraisemblables et longuement contées ; *Discours sur les vertus et les vices de l'histoire et de la manière de bien écrire*, avec un traité de *l'Origine des Français*, in-4° Paris, 1620. Ce petit ouvrage est fort rare.

parmi les remarques utiles qu'il renferme, il y en a plusieurs de singulières et de fausses. L'édition des *Mémoires du duc de Nevers*, 2 vol. in-folio, Paris, 1665. Ces mémoires commencent en 1514, et finissent en 1595; mais Gomberville les a enrichis de plusieurs pièces curieuses qui vont jusqu'en 1610, année de l'assassinat de Henri IV; *Relation de la rivière des Amazones*, traduite de l'espagnol du jésuite d'Acunha, avec d'autres relations, et une dissertation sur cette rivière, 4 vol. in-12; *La doctrine des Mœurs, tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux et expliquée en cent discours*, in-folio, en 1646, 1668, in-12: ouvrage qui fut plus recherché pour les planches que pour les paroles.

GOMER, fille de Débelaïm, renonça à la prostitution dans laquelle elle vivait, pour épouser le prophète Osée, dont elle eut, dit l'Écriture, trois enfants, un fils et deux filles. Le saint homme reçut ordre du Seigneur de prendre pour épouse une femme débauchée, pour marquer dans le langage typique, alors en usage chez les juifs et chez d'autres nations, la prostitution et les désordres de Samarie, qui avait abandonné le Seigneur pour se livrer à l'idolâtrie; et il épousa Gomer. V. OSÉE.

GONDRAIN (LOUIS-HENRI DE PARDAILLAN DE), né au château de Gondrin, diocèse d'Auch, en 1620, d'une famille ancienne, fut nommé en 1644 coadjuteur d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, son cousin. Il prit possession de cet archevêché en 1646, et le gouverna jusqu'à sa mort, arrivée le 20 septembre 1674, à 54 ans. Il eut de grands démêlés avec les jésuites qu'il interdit dans son diocèse pendant plus de 25 ans. Le parti de Jansénius le regardait comme un appui; cependant Gondrain signa en 1653 la lettre de l'assemblée du clergé au pape Innocent X, où les prélats reconnaissent « que les cinq « fameuses Propositions sont dans Jansénius, « et condamnées au sens de Jansénius, dans « la constitution de ce pontife. » Il signa aussi le Formulaire sans distinction, ni explication; mais ensuite il parut s'en repentir, et se joignit aux quatre évêques d'Alet, de Pamiers, d'Angers et de Beauvais, pour écrire à Clément IX, « qu'il était nécessaire « de séparer la question de fait d'avec celle « de droit, qui étaient confondues dans le « Formulaire. » L'abbé Bérault l'appelle un « caméléon qui prenait la couleur de tous « les objets intéressants qui l'environnaient « et la quittait aussitôt qu'ils cessaient de « l'intéresser. » On a de lui : des *Lettres*; plusieurs *Ordonnances pastorales*. On lui attribue la traduction des *Lettres choisies de saint Grégoire le Grand*, publiée par Jacques Boileau.

GONET (JEAN-BAPTISTE), provincial des dominicains, mort à Béziers sa patrie, en 1681, à 65 ans, était docteur de l'université de Bordeaux, où il professa longtemps la théologie. Sa piété égalait son savoir. Nous avons de lui une théologie imprimée à Lyon, 1681, en 5 gros vol. in-fol., sous le titre de *Olypeus Theologiæ Thomisticæ*; et quelques

autres ouvrages de scolastique. Bayle dit que Gonet fit approuver dans l'université de Bordeaux, où il avait professé, les *Lettres provinciales*; il ne fait pas attention que les jacobins, et une partie de la doctrine de leur école, sont attaqués dans ce livre. Les autres écrits de Gonet sont : *Manuale Thomistarum*, 6 vol. in-12; *Dissertatio theologica de probabilitate*.

GONNELIEU (JÉRÔME DE), né à Soissons en 1640, jésuite en 1657, mort à Paris en 1715, parcourut avec succès la carrière brillante de la chaire, et celle de la direction, moins éclatante, mais aussi oisive. Ses mœurs étaient une prédication continuelle, et la plus efficace. Ses ouvrages, fruit de sa piété et de son zèle, sont en grand nombre. *Exercices de la vie spirituelle*, Paris, 1701, in-12; *Pratique de la vie intérieure*, ibid., 1710, in-12; *Instruction sur la confession et la communion*, ibid., 1713; le *Sermon de N.-S. à ses apôtres après la cène, avec des réflexions*, ibid., 1712, in-12, etc. Le plus connu est son *Imitation de Jésus-Christ*, 1763, in-12, traduite fidèlement et avec onction, quoique bien inférieure à l'original, et augmentée de réflexions et de prières. Mais cette traduction est de Jean-Baptiste Cusson. Le Père Gonnelieu est seulement auteur des prières et des pratiques qui suivent chaque chapitre.

GONSALVE (MARTIN), fanatique du XIV<sup>e</sup> siècle, né vers l'an 1325 à Cuenca en Espagne, prétendit qu'il était l'ange saint Michel, à qui Dieu avait réservé la place de Lucifer, et qui devait combattre un jour contre l'antechrist. L'inquisition le livra au bras séculier qui en fit une justice sévère (1374). Il avait un disciple nommé Nicolas le Calabrais, qui voulut le faire passer après sa mort pour le Fils de Dieu, et qui assura que le Saint-Esprit devait sauver, au jour du jugement, tous les damnés par ses prières. Nicolas prêcha ses erreurs à Barcelone, et finit comme son maître.

GONTERY (JEAN), jésuite, né l'an 1562 à Turin, se distingua dans la prédication, et publia plusieurs ouvrages de controverse estimés, écrits en français pour la plupart. On en trouve la liste dans Sotvel et dans l'*Examen critique des Dictionnaires*, par A.-A. Barbier. Les principaux sont : *Correction fraternelle faite à M. Dumoulin, ministre du Pont-Charenton*, Paris, 1607, in-12 : cet ouvrage traite du baptême et des limbes, et l'auteur y prend le nom de *Philothée*, bachelier; *Conséquences auxquelles a été réduite la religion prétendue réformée, Rouen et Paris*, 1610, in-8°; *La vraie procédure pour terminer le différend en matière de religion*, Caen, 1607 : c'est un extrait des sermons de l'auteur fait par un nommé Julian; *Lettre à M. le Comte, gouverneur de Sedan, avec les réponses, Sedan*, 1613, in-12. Ces lettres, au nombre de dix, dont cinq sont de M. Le Comte, roulent sur diverses matières de controverses; sur l'autorité des papes et des conciles, sur le pouvoir des papes, le temporel des rois, le culte des images et de la croix; sur l'Eucharistie, le célibat des prêtres, et sur les indulgences.

*Du Juge des controverses*, Paris, 1616, in-8°; *Instruction du procès de la religion prétendue réformée*, par R. P. J. Gontery. Bedé de la Gourmandière tâcha de réfuter Gontery par l'écrit intitulé *Réponse au libelle*, etc. Il est parlé du Père Gontery dans les ouvrages suivants, savoir: *Discours sur ce qui s'est passé en la conférence entre le père Gontery et les ministres de Caen*, par un anonyme, 1606, in-8°; *Les trophées du Père Gontery, jésuite, avec un catéchisme pour son instruction*, par J. Caspel, Sedan, 1613, in-8°; *Discours sur le sujet proposé en la rencontre du père Gontery et du sieur Moulin, où il est traité de la mission des pasteurs, du sacrifice de la messe et de la présence réelle*, par Pierre de Berulle, Paris, 1609, in-8°; *Lettre à mademoiselle de Sainte-Beuve, sur le décès et la louange du père Gontery, de la compagnie de Jésus*, par J. D. C., Paris, Chappélet, 1617, in-8° de 42 pages. Le père Gontery mourut à Paris en 1616, âgé de 54 ans; il fut un des plus redoutables adversaires des soi-disant réformés; son zèle et ses lumières devinrent très-utiles à la religion catholique, qui avait en lui un de ses plus ardents défenseurs.

GONTHIER, poète latin du XIII<sup>e</sup> siècle, après avoir été maître d'école, fut moine de l'abbaye de Paris, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Bâle, où il mourut le 11 mars 1223. On a de lui : *Historia Constantinopolitana sub Balduino, circa annum 1203*, insérée dans les *Leçons anciennes* de Henri Canisius. Amsterdam, 1725, in-fol., à la fin du t. IV. Gonthier composa cette histoire sur la relation de son abbé Martin qui avait assisté au siège de Constantinople. *De oratione, jejuniis et elemosynalibri XIII*, Bâle, 1504 et 1507, in-4°. On ne sait s'il faut attribuer l'ouvrage suivant au même Gonthier, ou s'il est d'un autre auteur du même nom : *Guntheri poetæ Ligurinus, de gestis Friderici I*, publié par les soins de Conrad Peutinger, Ausbourg, 1507, in-fol., et plusieurs fois depuis. Ce poème, dont la latinité tient de la pureté des premiers siècles, porte le titre de *Ligurinus*, parce que l'auteur y chante l'expédition de Frédéric Barberousse dans la Ligurie, c'est-à-dire, dans le Milanais et dans la Lombardie. — Il est différent d'un autre GONTHIER, moine de Saint-Amand, qui a donné : *Martyrium sancti Cyriaci*, en vers; *Historia miraculorum sancti Amandi*, dans les Bollandistes, février, tom. I. Gonthier assista à la translation du corps de saint Amand en 1107, et fut témoin des miracles arrivés à cette occasion : preuve de fait bien respectable en faveur du culte des saints et de leurs reliques. Voy. GAMALIEL, GERVAIS et PROTAIS.

GONZAGUE (HERCULE), né en 1505 de François de Gonzague et d'Elisabeth d'Est, fut évêque de Mantoue, archevêque de Tarazona, et créé cardinal par Clément VII en 1527. Il arrêta avec beaucoup de zèle les progrès de l'hérésie en Italie. Paul III, en reconnaissance des services qu'il rendait à la religion, lui adressa un bref l'an 1543, où il lui accordait une pleine autorité sur tout son clergé séculier et régulier. Pie IV l'en-

voya au concile de Trente en qualité de son premier légat. Il y mourut le 12 mars 1563.

GONZAGUE (saint LOUIS DE), fils de Ferdinand, marquis de Castiglione, de la maison de Mantoue, naquit au château de Castiglione le 9 mars 1568, entra chez les jésuites le 2 novembre 1587, et s'y sanctifia en peu de temps par l'exercice de toutes les vertus, surtout par une grande pureté de mœurs et une ardente charité; il mourut d'une langueur contractée au service des malades à Rome en 1591, âgé d'un peu plus de 23 ans, après en avoir passé près de six dans la société. On l'enterra dans l'église du collège des Jésuites. Son corps a été depuis transféré dans une chapelle qui a été bâtie sous son invocation, par le marquis Scipion Lancelotti. Saint Louis de Gonzague fut béatifié par Grégoire XV en 1621, et canonisé par Benoît XIII en 1626. Le Père Dorléans a écrit sa Vie. On trouve l'histoire de ses miracles dans le Père Céoari, et dans les Bollandistes.

GONZALEZ DE CASTIGLIO (JEAN), augustin espagnol, célèbre par sa piété et par ses prédications, mourut à Salamanque en 1479, à 49 ans. Il fut empoisonné à l'autel par une hostie consacrée, qu'une dame lui avait fait donner, transportée de fureur de ce qu'il avait converti son amant.

GONZALEZ (THYRASE), espagnol, général des jésuites, mort à Rome en 1705, a combattu la doctrine de la probabilité, soutenue par plusieurs casuistes, dans un *Traité* imprimé à Dillingen, 1689, in-4°, et à Naples, 1694. Les éditions de Rome, de Lyon et d'Anvers, 1694, sont tronquées. L'auteur y montre que ce n'est pas une opinion généralement reçue dans sa société; il prouve même qu'enseignée au XVI<sup>e</sup> siècle dans toutes les écoles, elle a eu pour premiers adversaires des jésuites, entre autres Rebellus en 1608, Comitulus en 1609, André Blancus sous le nom de *Candidus Philalète*. Il la réfute ensuite très-fortement, sans néanmoins obliger les théologiens de son ordre à suivre son sentiment, déclarant qu'il écrit comme simple particulier et non comme général. On a encore de lui : un *Traité* contre les propositions de l'assemblée du clergé de France de 1682. *Manuductio ad conversionem Mahumetanorum*, Dillingen, 1689, in-4°. *Veritas religionis christianæ demonstrata*, 3<sup>e</sup> édition, Lille, 1696, in-12.

GONZALVEZ (JACQUES), jésuite missionnaire portugais, né dans l'île de Divar à Goa en 1672, prêcha l'Évangile à Ceylan pendant 33 années, opéra un nombre considérable de conversions, et mourut en 1742, après avoir établi plusieurs églises et collèges. Il laissa manuscrits différents ouvrages écrits en portugais, en chingalais et en tamoul. L'un des plus remarquables est celui qui a pour titre (en portugais) *Principes qui démontrent l'origine de la secte de Budu (Bouddah)*, où l'on parle des pays dans lesquels elle fut propagée, et de l'impossibilité de l'observer.

GORDON (JACQUES-HUNTLEY), d'une des meilleures maisons d'Ecosse, alla à Rome, où il se fit jésuite en 1563; il se rendit habi-

dans la philosophie, la théologie et les langues. Il enseigna l'hébreu avec réputation à Bordeaux, à Paris et à Pont-à-Mousson, et voyagea en Allemagne, en Danemark et dans les îles britanniques, où il eut beaucoup à souffrir pour la religion catholique. Il mourut à Paris, en 1620, à 77 ans. On a de lui : *Controversiarum christianæ fidei epitome*, Cologne, 1620, 2 vol. in-8°.

GORDON (JACQUES LESMORE), d'une des plus illustres maisons d'Ecosse, né à Aberdeen en 1552, entra chez les jésuites, à Paris, en 1573. Après avoir enseigné la théologie, et gouverné les collèges de Toulouse et de Bordeaux, il fut appelé à la cour pour être confesseur de Louis XIII. Il mourut à Paris, en 1641, à 88 ans. Il est auteur d'un *Commentaire latin sur la Bible*, en 3 vol. in-fol.; d'une *Chronologie*, in-fol., aussi en latin, depuis la création du monde jusqu'à l'an 1617; d'une *Théologie morale*, en 2 vol. in-fol., et de quelques autres ouvrages en latin.

GORDON (THOMAS), célèbre écrivain politique du XVIII<sup>e</sup> siècle, né dans la province de Galloway, en Irlande, mort au mois de juillet 1750, à 66 ans, avait le génie de la politique et de la littérature. Il se livra d'abord à Londres à l'enseignement, puis s'associa aux travaux littéraires de Trenchard, et publia avec lui *les Lettres de Caton*, en anglais, 1737, 4 vol. in-12, et le *Whig indépendant*, ou *Défrase du christianisme primitif*, 1728, in-8°, ouvrages dirigés contre l'administration de cette époque et auxquels l'esprit de parti donna de la vogue. Gordon composa aussi quelques brochures en faveur de sir Robert Walpole. Son goût pour les écrivains penseurs l'engagea à donner, en 1728, une bonne traduction anglaise de *Tacite*, précédée de discours politiques qui furent traduits en français, et parurent à Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12. En 1743, il donna la traduction anglaise de *Saluste*. Les discours politiques qu'il y joignit furent aussi traduits en français, par Daudé, 1759, 2 vol. in-12. Gordon fit suivre cette trad. de celle des *Catilinaires de Cicéron*.

GORDON (ALEXANDRE), écossais, voyagea en Italie où il s'arrêta longtemps, passa de là en France, en Allemagne; fut secrétaire de plusieurs sociétés scientifiques en Angleterre, et se rendit, en 1741, dans la Caroline, où il occupa divers emplois. Il était juge de paix, lorsqu'il y mourut après l'an 1750. On a de lui : *Vie du pape Alexandre VI, et de son fils César Borgia*, traduite en français, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-8°, ouvrage curieux et à quelques égards assez impartial; cependant, poussé peut-être trop loin, selon Lenglet du Fresnoy; « La conduite de ce pape, ajoute le même critique, a été déréglée, et on ne l'a que trop fait savoir. » L'original de cet ouvrage a été imprimé en 1726, in-fol.; *Voyage en Ecosse*, avec 66 planches, 1726, in-fol.; *Supplément à ce voyage*, 1732; *Essai sur les antiquités égyptiennes*, 1737 et 1739, in-fol.

GORITZ (le P. FRANÇOIS-ANTOINE), ainsi nommé de Goritz ou Goritia, pays où il était né vers 1725, entra chez les Pères capucins

dans la province de Styrie, et se distingua à la fois par sa doctrine, la pureté de ses mœurs et son humilité chrétienne. Il fut pendant plusieurs années professeur de théologie dans les écoles de son ordre, et publia plusieurs savants ouvrages sur la morale, sur les monuments profanes et sacrés. Pie VI instruit des vertus et des connaissances du P. François-Antoine, le reçut avec beaucoup de bienveillance lors du voyage de ce pontife à Vienne, en 1782. Un des meilleurs ouvrages de ce religieux est son *Epitome theologiæ moralis in CCXXXIII tabulis P. F. A. a Goritia*, 1795; Venise, 1805; à Paris, 1821, chez Baucé-Rusand, et 1825 et 1829, chez Adrien Leclère. Le P. François mourut en 1784, avant d'avoir pu terminer cet ouvrage. C'est un de ses confrères, le P. Jérôme de Goritz, qui l'a revu et achevé; il le dédia à Pie VI; mais ce pape était mort lorsqu'on publia l'édition de Venise. On trouve dans ce livre toute la théologie morale distribuée par tableaux qui, pour chaque question, offrent d'un coup d'œil tout ce qui se rapporte à la pratique; ces tableaux n'occupent pas plus d'une page chacun, et sont au nombre de deux cent trente-trois, distribués par divisions et subdivisions. Chaque tableau présente de suite tous les principes qui peuvent servir à résoudre les difficultés qui se présentent, soit dans les divers cas de conscience, soit dans l'administration des sacrements. L'auteur cite les autorités sur lesquelles il appuie ses décisions. Plusieurs professeurs de théologie, qui ont lu l'*Epitome*, le regardent comme un résumé exact des règles de la morale, très-utiles pour les pasteurs et les confesseurs; d'autant plus que l'auteur a évité les deux extrêmes, le relâchement de certains casuistes et la sévérité outrée de quelques autres.

GORRAN (NICOLAS DE), religieux dominicain, natif du Maine, mort vers 1295. Philippe le Hardi le nomma confesseur de son fils, depuis roi de France, sous le nom de Philippe le Bel. On a de lui des *Commentaires* sur presque toute la Bible; des *Sermons* et quelques autres ouvrages, dont la plupart ne se trouvent qu'en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne.

GOTER (JEAN), missionnaire catholique anglais, né dans le comté de Southampton, fut évêque de Londres après Richard Challones, qui lui devait sa conversion; il avait été élevé dans les erreurs de l'anglicanisme, qu'il s'empressa d'abandonner dès qu'il eut pu connaître la vérité. Il mourut en 1704, en se rendant à Lisbonne pour quelques affaires de clergé, et laissa la réputation d'un habile controversiste. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont 17 de controverse, de morale et de piété; ils sont estimés des catholiques anglais. On distingue entre autres : *Raison et autorité; la Nuée de témoins; la Transsubstantiation défendue; le Guide du chrétien dans le choix d'une religion; le Papiste mal représenté*. On en trouvera la liste dans l'*Histoire de l'Eglise d'Angleterre*, par Dodd, Bruxelles, 3 vol. 1737, 1739 et 1742. Son *Catéchisme pratique*,

ous *Règle pour se conduire chrétiennement dans le monde*, est estimé. M. Migne l'a fait entrer dans sa collection de *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques*, 1842, 2 vol. in-4°.

GOTESCALC ou FULGENCE, fameux bénédictin, né en Allemagne vers l'an 806, prit l'habit monastique à Orbais, diocèse de Soissons, et y fut élevé au sacerdoce. Après s'être rempli de ce qu'il croyait être la doctrine de saint Augustin, il passa à Rome, et de là dans l'Orient, où il répandit ses sentiments sur la prédestination. De retour en Italie, l'an 847, il s'entretint sur cette matière, aussi sublime qu'obscur, avec Northingue, évêque de Vérone, qui, effrayé de ses principes, les déséra à Raban, archevêque de Mayence. Ce prélat, convaincu que le bénédictin enseignait que Dieu nécessite tous les hommes à se sauver ou à se perdre, l'anathématisa en 848 dans un concile. Il écrivit contre lui à Hincmar, archevêque de Reims, dans le diocèse duquel Gotescalc avait reçu la prêtrise. Hincmar convoqua un concile l'année d'après, à Quiercy-sur-Oise. Gotescalc fut dégradé du sacerdoce et fouetté publiquement en présence de Charles le Chauve, ensuite enfermé dans l'abbaye d'Hautevilliers. Les verges ne le changèrent point. Il écrivit deux *confessions de foi* pour soutenir sa doctrine, offrant de la prouver en passant de suite par quatre tonneaux pleins d'eau, d'huile ou de poix bouillante, ou même par un grand feu. On rit de son fanatisme et on le laissa en prison. Saint Remy, archevêque de Lyon, se déclara pourtant contre le châtement qu'il avait essuyé. Gotescalc mourut dans sa prison en 868, victime de son opiniâtreté. Hincmar lui fit refuser les sacrements et la sépulture comme à un hérétique obstiné. Cet archevêque peint le bénédictin comme un homme rustique, bizarre et inconstant. C'est sous ces traits qu'on le connaissait, dit-il, dans son monastère. Flodoard, dans son *Histoire de l'Eglise de Reims*, chapitre 12, dit « qu'il était dange-reux d'avoir des conférences particulières avec cet hérétique, parce qu'il soutenait impudemment qu'on lui avait dit des choses auxquelles on n'avait jamais pensé. » Ussérius a donné sa Vie, Dublin, 1631, in-4°, Hanau, 1662, in-8°. C'est le premier livre latin impr. en Irlande : on le trouve dans *Vindicia prædestinationis et gratiæ*, Paris, 1650, 2 vol. in-4°, et dans l'*Historia Gotescalchi prædestinationis*, Paris, 1655, in-folio, du P. Cellot. Voy. aussi l'*Historia prædestinationismi* du P. Sirmond.

GOTH ou GOTHUS (LAURENT), archevêque d'Upsal, en Suède, au xvi<sup>e</sup> siècle, jouissait d'une si grande réputation de savoir et de piété, que le roi Jean, voulant relever le catholicisme dans ses Etats, l'engagea à mettre son nom à une *Liturgie*, conforme quant au fond à la Liturgie catholique. C'était l'ouvrage du clergé suédois, qui, par ordre de ce prince, s'était assemblé plusieurs fois dans cette vue. Pour donner plus d'autorité à cette

*Liturgie*, le prince voulut la faire paraître sous un nom respectable dans l'église de Suède. Les ménagements dont on fut obligé d'user en firent déranger l'ordre, et engagèrent à supprimer l'*Invocation des saints*, les *Prières pour les morts*, la *Mémoire du pape*, le mot de *sacrifice*, etc. Elle n'eut pas plutôt paru, qu'elle choqua les deux partis, et causa de grands troubles. On fut obligé de la supprimer, ce qui l'a rendue rare. Elle est intitulée : *Liturgia Suecana ecclesiæ, etc., cum præfatione et notis Laurentii Upsalensis archiepiscopi*, in-fol., Stockholm, 1576.

GOTTARDI (DOMINIQUE), né à Valezzo, dans le Véronèse, devint curé, avec titre d'archiprêtre, de la paroisse de San-Donato, où il mourut le 21 mai 1794. Il s'efforça de purger la chaire sacrée des abus qui s'y étaient introduits en Italie, et cultiva la poésie avec succès. Outre une savante dissertation sur la diaconesse Daciana, réimpr. en 1798, avec des additions considérables, on a de lui un recueil de *Sermons*, Brescia, 1790.

GOTTI (VINCENT-LOUIS), de Bologne, en Italie, naquit en 1664. De simple dominicain, il s'éleva au cardinalat par ses vertus et son savoir. Benoît XIII l'honora de la pourpre en 1728. Il mourut en 1742, à 78 ans, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *Theologia scholastico-dogmatica*, suivant l'esprit de saint Thomas, à Rome, en 12 vol. in-4°; à Venise, 1750, 3 vol. in-fol. Quoique l'auteur soit diffus, et qu'il traite des questions qui ne sont pas toujours intéressantes, cet ouvrage est estimable par une érudition vaste, bien dirigée, et toujours par les bons principes. On fait peu de cas de sa *Défense de la religion chrétienne, Veritas religionis christianæ contra atheos, polytheos, etc.*, Rome, 1735, 1740, 12 vol. in-4° quoiqu'il y ait beaucoup d'érudition.

GOUGE (GUILLAUME), théologien anglais, né l'an 1575, à Bow, près de Stratford, dans le comté de Middlesex, mort à Londres le 12 décembre 1653, fut durant 45 ans ministre de l'église de Blackfriars, dans cette dernière ville. Il fit partie de l'assemblée des théologiens installés à Westminster, et s'opposa au meurtre légal de Charles I<sup>er</sup>. Ses coreligionnaires vantaient sa grande connaissance de l'Écriture sainte. Ses principaux ouvrages sont : *L'Armure complète de Dieu ; Commentaire sur l'Épître aux Hébreux*, 1665, in-fol. ; *Exposition de l'oraison dominicale*.

GOUGE (THOMAS), fils du précédent, né à Bowen, l'an 1605, mort le 29 octobre 1681, fut ministre du saint-sépulcre, à Londres, durant 25 années. Sa piété et sa charité lui attirèrent le respect. Parmi ses écrits on remarque : *Les principes de la religion expliqués ; Le Guide du jeune homme dans le désert de ce monde*. Ces deux productions font partie du recueil de ses œuvres, 1760, 1 vol. in-8°, avec son portrait, son oraison funèbre et sa Vie, par Tillotson.

GOUJET (CLAUDE-PIERRE), chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, des académies de Marseille, de Rouen, d'Angers et d'Auxerre, naquit à Paris, en 1697, d'un tailleur, qui

s'opposa en vain à son goût pour l'étude; il mourut dans cette ville en 1767, après avoir été quelque temps de la congrégation de l'oratoire. Les travaux de cet écrivain laborieux avaient beaucoup affaibli sa vue, et il était presque aveugle, lorsque la république des lettres le perdit. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, traduit du latin de Grotius, in-12; *Vie des saints*, en 2 vol. in-4°, qu'on relie en un. Mézengui a eu part à ce livre, qui n'est qu'une compilation, à tous égards, très-inférieure aux *Vies des saints*, traduites de l'anglais par l'abbé Godescard; *Abrégé des vies des saints*, in-12; c'est l'ouvrage précédent réduit à un très-gros volume in-12; *Supplément au dictionnaire de Moreri*, 1735, 2 vol. in-fol. L'auteur a corrigé un grand nombre de fautes, mais il lui en est échappé plusieurs. Il a accordé des articles considérables à des hommes assez inconnus, et l'impartialité ne l'a pas guidé dans ses recherches. En 1749 il donna un nouveau *supplément* in-folio, en 2 vol., qui a une grande partie des défauts précédents; *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques*, en 3 vol. in-8°, pour servir de suite à celle de Dupin. Cette continuation n'a pas réussi. Les analyses de la plupart des écrits dont il parle sont trop diffuses. Un inconvénient encore plus grand est de donner d'amples extraits des livres de morale, qui sont entre les mains de tout le monde. Il s'y montre constamment grand admirateur des disciples de l'évêque d'Ypres. Le style est d'ailleurs un peu négligé et trop verbeux. *Discours sur le renouvellement des études depuis le xiv<sup>e</sup> siècle*. On le trouve dans la continuation de l'*Histoire ecclésiastique*, par le P. Fabre, que l'auteur avait beaucoup aidé, et dont il partageait les sentiments à l'égard de la constitution *Unigenitus*; *De l'état des sciences en France, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert*, 1737, in-12. Cette dissertation remporta le prix à l'académie des belles-lettres. Sans ses liaisons trop connues avec les disciples de Jansénius, l'abbé Goujet aurait été associé à cette compagnie; c'est au moins ce qu'il dit dans une de ses *Lettres*, où l'on peut voir que l'égoïsme n'est point toujours incompatible avec la morale sévère. « Sans sollicitation de ma part et sans m'en prévenir, elle députa, après la mort de l'abbé de Vertot, six de ses membres, pour demander la permission de m'élire à la place du défunt. Le cardinal de Fleury se jeta sur mes sentiments, qui n'ont jamais été cependant autres que ceux de l'Eglise. » *Bibliothèque française*, ou *Histoire de la littérature française*, Paris, 1740, 18 vol. in-12. C'est l'ouvrage le plus célèbre de l'abbé Goujet; mais il le serait bien davantage, si, sans nous donner la liste de tant de vieux auteurs et de tant de mauvais ouvrages, il avait commencé aux beaux jours du Parnasse français; s'il avait marqué les révolutions du goût et du génie, et tracé avec un pinceau vrai, brillant et ferme, le caractère des hommes de lettres les plus distingués. En suivant ce plan, il aurait

épargné beaucoup d'ennui au lecteur et beaucoup de peine à lui-même. Son ouvrage serait fini, au lieu qu'il a donné 18 volumes sans pouvoir achever seulement la partie des belles-lettres. Une nouv. édit. du *Dictionnaire de Richelet*, 3 vol. in-fol., 1756, avec un grand nombre d'additions et de corrections : vers le même temps, il en donna un abrégé, en 1 vol. in-8°; *Mémoire historique et littéraire sur le collège royal de France*, Paris, 1758, in-4°, et 3 vol. in-12 : plein de recherches curieuses; *Histoire du Pontificat de Paul V*, en 2 vol. in-12, 1766. C'est son dernier ouvrage. L'auteur n'y rend pas aux jésuites le tribut de reconnaissance qu'ils semblaient pouvoir attendre d'un homme élevé par eux; un grand nombre de *Vies* particulières : de *Nicole*, de *Duguet*, de *Singlin*, de *cardinal Passionei*, etc., etc., etc. Il fournit plus de deux mille corrections ou additions pour le *Dictionnaire de Moréri*, de 1732, la plupart relatives à la secte dont il plaidait les intérêts; ce qui a changé ce volumineux dictionnaire, que l'impartialité du premier auteur avait rendu d'un usage général, en un ouvrage de parti et en un répertoire de convulsionnaires. Dans la même vue, il a fourni plusieurs *dissertations* au P. Desmolets, pour la continuation des *Mémoires de littérature*; et un grand nombre d'articles au P. Nicéron, auteur des *Mémoires des hommes illustres*. On peut consulter, au sujet de cet écrivain : *Essai sur la mort de l'abbé Goujet*, par Dagues de Clairefontaine, à la suite de la *Vie de Nicole*, 1767; la liste détaillée de ses ouvrages se trouve dans les *Mémoires historiques et littéraires sur sa vie*, publiés par Barral, La Haye (Paris), 1767, in-12. Le *Dictionnaire des Anonymes* en indique 68.

GOULART (SIMON), né à Senlis en 1543, mourut ministre à Genève, en 1628, à 85 ans. Il blâmait la manie qu'avaient les protestants de son temps de multiplier les confessions de foi, « comme si celle qui se trouve dans le « Symbole des apôtres n'était pas suffisante, « quoiqu'elle ait paru telle aux trois premiers siècles de l'Eglise. » Il ne songeait pas que lorsqu'on se détache une fois du corps de l'Eglise, on est dans le cas de changer toujours de croyance, et par là dans le cas d'articuler tous les jours ce que l'on croit. Il n'avait commencé à apprendre les langues qu'à l'âge de 28 ans, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire assez bien en latin. On a de lui plusieurs ouvrages de belles-lettres, d'histoire et de controverse. Les plus connus sont : Sa plate *traduction de Sénèque*; *Petits Mémoires de la Ligue*, 1602, 6 vol. in-8°, assez curieux. On les a réimprimés à Paris en 1758, 6 vol. in-4°, avec des notes et des pièces originales. La plupart sont intéressantes; mais quelques-unes n'apprennent presque rien. *Recueil d'histoires mémorables de notre temps*; traduction du livre de *Lapsis* de saint Cyprien; divers *Traités de morale*; des additions et des changements considérables au *Catalogue des témoins de la vérité*, de Francowitz.—Son fils SIMON GOULART, ministre à Amsterdam, est auteur d'un *Traité de*

la *Providencé*, 1627, in-12. Il perdit sa place de ministre pour n'avoir pas adopté les sentiments des gomaristes.

GOULD (THOMAS), missionnaire, né en 1657 à Corke en Irlande, se voua particulièrement à la conversion des calvinistes. L'exemple de ses vertus héroïques, non moins que la force et l'onction de ses paroles produisit des effets surprenants, et il opéra de nombreuses conversions. Le roi lui accorda le titre de *missionnaire du Poitou*. Ce vertueux ecclésiastique mourut dans un âge très-avancé dans l'abbaye de Saint-Léon de Thouars, qui lui avait été donnée en récompense de son zèle; il emporta les regrets universels de la province. Il composa, dans le but d'instruire et de ramener les huguenots, les ouvrages suivants : *Lettre à un gentilhomme du Bas-Poitou*; *Preuves de la doctrine de l'Eglise fondées sur l'Écriture sainte*; *la Véritable croyance de l'Eglise catholique*, 1720; *Traité du sacrifice de la Messe*, 1724, in-12; *Entretiens où l'on explique la doctrine de l'Eglise catholique par l'Écriture sainte*, 1727; *Abrégé des psaumes de David*; *Recueil des objections que font les protestants, et les réponses des catholiques*, 1733.

GOULU (JEAN) naquit à Paris en 1576, de Nicolas Goulou, professeur royal. Il embrassa la profession d'avocat; mais, ayant manqué de mémoire en plaidant sa première cause, il quitta le barreau pour le cloître. Il se fit feuillant à l'âge de 23 ans, et, s'étant fait connaître par la plume, s'éleva aux premières charges de son ordre, et en devint général. L'enthousiasme pour Balzac était alors à son plus haut point. Goulou crut devoir examiner le titre de sa réputation, et publia, en 1627, 2 volumes de *Lettres de Philarque à Ariste*, où il emploie quelquefois le ton de la politesse reçue assez généralement dans ce temps-là, mais qui n'honore pas la raison. Le public se déclara pour lui dans ce différend, et les *lettres de Philarque* lui attirèrent une foule de louanges. On ne l'appela que « gouffre d'érudition; Hercule gaulois; destructeur du tyran de l'éloquence; héros véritable, et seul digne des lauriers attachés à l'usurpateur. » Le prieur Ogier et la Motte-Aignon furent presque les seuls qui écrivirent contre lui, et qui renchérirent sur les injures qu'il avait dites à Balzac. Ils le peignirent « comme un « ivrogne, buvant nuit et jour dans un verre « plus grand que la coupe de Nestor, et « comme un gourmand qui faisait très-bonne « chère en gras, quoiqu'il eût le teint assez « frais pour ne pas pouvoir se dispenser du « maigre. » Personnalités odieuses, aussi peu propres à décider un différend, qu'à donner une idée avantageuse de ceux qui employoient de telles armes. Cette querelle aurait été poussée plus loin; mais le général Goulou la termina par sa mort, arrivée en 1629, à l'âge de 54 ans. On a de lui : *Vindiciæ theologica, Ibero-politica*, 1628, in-8°, en faveur des droits de la monarchie; *Oraison funèbre de Nicolas Lefèvre, docteur de Chartres*; *la Vie de saint François de Sales*, 1624, in-4°.

Marsollier en a donné une meilleure. Des

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE RELIG. II.

traductions qu'on ne lit plus; des livres de controverse.

GOURCY (l'abbé DE), vicaire général de Bordeaux, et membre de l'académie de Nancy, fut du nombre des ecclésiastiques qui furent désignés par l'assemblée du clergé de France pour défendre la religion contre les attaques redoublées des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle. On ignore l'époque de sa mort. Il a laissé plusieurs ouvrages qui se font remarquer par la méthode, la netteté des idées et la solidité des jugements : *Eloge de René Descartes*, 1765, in-8°, qui concourut pour le prix à l'académie française. Ce fut Thomas qui le remporta; mais la composition de Gourcy fut honorablement mentionnée; *Histoire philosophique et politique de la doctrine et des lois de Lycurgue*, Nancy, 1768, in-8°; *Quel fut l'état des personnes en France sous la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> race*, 1769 et 1789, in-12, discours remplis d'érudition, et couronnés par l'académie des inscriptions et belles-lettres; *J.-B. Rousseau vengé, ou Observations sur la critique qu'en a faite M. de Laharpe, et en général sur les critiques qu'on fait des grands écrivains*, Paris, 1772, in-12; *Essai sur le bonheur*, 1777, in-12; *L'Apologétique et les Prescriptions de Tertullien*, nouvelle édition avec la traduction et des remarques, 1780, in-12. *Suite des anciens apologistes de la religion chrétienne*, traduits et analysés; ouvrage demandé par l'assemblée du clergé, Paris, 1786, 2 vol. in-8°; *Des droits et des devoirs des citoyens dans les circonstances présentes, avec un jugement impartial sur l'ouvrage de Mably*, 1789, in-8°.

GOURDAN (SIMON), né à Paris en 1646, entra dans l'abbaye de Saint-Victor en 1661 et y mena une vie édifiante. Aspirant à une vie plus parfaite, il voulut entrer à la Trappe; mais l'abbé de Rancé lui conseilla de continuer ses exercices de piété dans la maison où il avait fait profession. Le P. Gourdan vécut en solitaire et en saint dans l'abbaye de Saint-Victor, et y mourut en 1729, laissant : des *proses et des hymnes*, qu'on eût dans différentes églises de la capitale et des provinces; des *ouvrages de piété*, pleins de lumière et d'onction; une *histoire manuscrite des hommes illustres de Saint-Victor*, en plusieurs vol. in-fol.; *le sacrifice perpétuel de foi et d'amour au Saint Sacrement de l'Autel*, Paris, 1714, 1 vol. in-12, reproduit avec beaucoup de soin par l'abbé Viguier, Paris, 1815, in-12. On a publié en 1756 à Paris, in-12, la *Vie* de ce pieux et savant religieux. Cet ouvrage édifiant est suivi de plusieurs *Lettres*, qui roulent principalement sur la constitution *Unigenitus*, pour laquelle il était très-zélé, ne croyant pas qu'on pût rejeter une seule décision doctrinale de l'Eglise universelle, sans ébranler tout l'édifice de la foi chrétienne.

GOURDIN (FRANÇOIS-PHILIPPE), bénédictin de Saint-Maur, né à Noyon le 8 novembre 1739, mort à Rouen le 11 juillet 1825, occupa d'abord plusieurs places dans sa congrégation, et prit quelque part à la révolution. Compris pour une gratification de 2,000 francs

dans le décret de la Convention du 4 septembre 1795, il fut employé pour classer les monuments des arts déplacés pendant la révolution, et mit en ordre la bibliothèque de Rouen. Il reprit, après la terreur, ses fonctions ecclésiastiques, et partagea dès lors tous ses moments entre la religion et les lettres. Gourdin avait fait paraître sous le voile de l'anonyme, en 1771, des *Observations d'un théologien sur l'éloge de Fénelon par Laharpe*, où il reproche à l'auteur de n'avoir donné aux vertus du vénérable archevêque de Cambrai que des motifs étrangers à la religion. Les *Nouvelles ecclésiastiques* en rendant compte de ses observations (30 janvier 1772), n'en parlent pas très-avantageusement; et cependant il est très-probable que le rédacteur de cet article connaissait l'auteur de cette brochure. Dom Gourdin a laissé plusieurs ouvrages de littérature, parmi lesquels on cite : *Après-dîner à la campagne*, imprimé à la suite de l'*Homme sociable*, et *Lettres philosophiques sur la jeunesse*, Paris, 1767 et 1772, in-12; *Rhétorique française*; *Recueil d'extraits des poètes allemands*, 1773; *Traduction de l'Art poétique d'Horace*, avec des notes; *Histoire de Picardie*; *Considérations philosophiques sur l'action de l'orateur, précédées de Recherches sur la mémoire*, Paris, 1772, in-12; *Principes généraux et raisonnés de l'Art oratoire*, 1785, in-12; de la *Traduction considérée comme moyen d'apprendre une langue, et comme moyen de se former le goût*, 1789, in-12. Il fit aussi un grand nombre de mémoires insérés dans les Recueils de l'Académie de Rouen, et a laissé en manuscrit un *Traité de la prescription en matière de foi, de morale et de discipline*.

**GOURDON DE GENOUILLAC** (GALLOTTE DE), ou la mère de Sainte-Anne, réformatrice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en France, était prieure du monastère de Beau-lieu. Elle naquit en 1589 d'une famille noble et considérable du Quercy, et mourut l'an 1618 en odeur de sainteté. Les religieuses de cet ordre avaient autrefois la robe rouge et le voile blanc; mais, après la prise de Rhodes par Soliman II, en 1522, elles prirent l'habit et le voile noir pour marquer leur deuil.

**GOURJU** (PIERRE), oratorien, né l'an 1762 à Morestel en Dauphiné, professa à Lyon la physique et la philosophie jusqu'en 1792, époque à laquelle les congrégations enseignantes furent supprimées. Les orages révolutionnaires l'obligèrent de quitter Lyon; il y revint plus tard, et il y donnait des leçons de mathématiques, de littérature et de philosophie, lorsque la fondation des universités détruisit son établissement. Mais il fut alors nommé professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres de Lyon. Il mourut dans cette ville le 5 mars 1814. On a de l'abbé Gourju : *La philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle dévoilée par elle-même, ouvrage adressé aux pères de famille et aux institutions chrétiennes, suivi d'observations sur les notes dont Voltaire et Condorcet ont accompagné les Pensées de Pascal*, Lyon, 1816, 2 vol. in-8°. Ce livre fait honneur à ses principes; mais on voit que

l'arme du ridicule ne lui était pas familière. Il réussit mieux dans le genre sérieux : le morceau qu'il a mis à la tête des réflexions sur les Pensées de Pascal est digne d'éloges.

**GOURLIN** (PIERRE-BENJAMIN), né à Paris en 1695, embrassa l'état ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1721. Il s'acquit une certaine célébrité par sa vive opposition aux décrets dogmatiques de l'Eglise; interdit par son archevêque, M. Vintimille, il vécut caché, ne s'occupant qu'à écrire en faveur du parti qu'il avait embrassé; et mourut le 15 avril 1775 à Paris. Le curé de la paroisse lui refusa les derniers sacrements; mais, par ordre du parlement et des huissiers exécuteurs, il fut administré. On connaît de lui : *Instruction pastorale sur la justice chrétienne*, publiée sous le nom de Rastignac, archev. de Tours, 1749, in-12; *Mandement et instruction pastorale de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, contre le P. Berruyer*, 1760, 7 vol. in-12; *Institution et instruction chrétienne*, dédiée à la reine de Naples, connue sous le titre de *Catéchisme de Naples*, 1776, 3 vol. in-12. C'est une des marottes favorites de la secte jansénienne, pour répandre ses erreurs dans l'enseignement public, surtout dans celui de la jeunesse (voy. le *Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> janvier 1789, p. 66); plusieurs écrits polémiques contre la bulle *Unigenitus*; quelques écrits contre l'abbé de Praes. Il y a des gens qui, à la honte de l'esprit humain, combattent la vérité et l'erreur, l'impiété et la foi avec une ardeur égale.

**GOUSSAULT** (N... l'abbé), écrivain moraliste de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, licencié de Sorbonne, fut conseiller au parlement, et publia quelques ouvrages estimés. *Raisonnements chrétiens sur ce qui s'est passé dans le commencement du monde*, 1679, in-12; *Poésies et pensées chrétiennes*, Paris, 1681, in-12; *Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités*, Paris, 1692, et Lyon, 1694, in-12, réimprimé à Maëstricht sous ce titre : *Réflexions sur les différents caractères des hommes*, 1714, in-12. Cet ouvrage fut maladroitement attribué à Fléchier. *Le portrait d'un honnête homme*, Paris, 1693, et Lyon, 1694 et 1700, in-12, traduit en allemand par Paul-Jacob Marberger, 1692, in-12; *Le portrait d'une honnête femme*, 1694, in-12; *Conseils d'un père à ses enfants*, Paris, 1695, in-12, trad. en italien; *Lettres choisies de divers auteurs*, Bruxelles, 1725, in-8°. M. A. A. Barbier a publié, le premier, la liste de ses ouvrages dans son *Examen critique des dictionnaires*.

**GOUSSENCOURT** (MATTHIEU), né à Paris en 1583, se fit céselin en 1606, s'adonna à l'étude de l'histoire, et mourut dans le monastère de son ordre à Paris, en 1660. Il a donné au public : *Martyrologe des chevaliers de Malte*, Paris, 1643, 2 v. in-f, réimpr. en 1654.

**GOUSSET** (JACQUES), théologien de la religion prétendue réformée, né à Blois en 1635, d'une bonne famille, fut fait ministre à Poitiers en 1662, et sortit de cette ville à la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut en 1704, âgé de 69 ans, professeur en grec

et en théologie à Groningue. Ses ouvrages sont : *Commentarii linguae Hebraica* : c'est un bon dictionnaire hébreu ; la meilleure édition est celle de Leipzig en 1743, in-4° ; une *réfutation* en latin du *Chizzuk Emouna*, ou *Bouclier de la foi*, du rabbin Isaac, Amsterdam, 1712, in-4°. Cette production est très-faible. *Considérations théologiques et critiques contre le projet d'une nouvelle version française de la Bible*, 1698, in-12. Ce livre est contre le *Projet de Charles le Cène*. (Voyez CÈNE.) *Causarum primæ et secundarum realis operatio*, Leeuwarde, 1716, in-4°.

GOUTHIERES (JACQUES), en latin *Gutherrius*, antiquaire et avocat au parlement de Paris, né à Chaumont en Bassigny, mort l'an 1693, à 70 ans, cultiva le droit et les belles-lettres avec un égal succès. Les amateurs de l'antiquité lui sont redevables de plusieurs écrits : *De veterè jure Pontificio urbis Romæ*, in-4°, 1612 : ouvrage qui lui mérita le titre de citoyen romain pour lui et pour sa postérité. *De officiis domus Augustæ publicæ et privatæ*, Paris, 1628, in-4°, et Leipzig, in-8°, 1672 : cette matière y est traitée, avec beaucoup de savoir. *De jure Manium*, Leipzig, 1671, in-8° ; Deux petits traités, l'un *De orbitate toleranda*, et l'autre, *Laus cæcitatibus*, etc. Gouthières faisait aussi des vers latins, et les faisait bien. Il y a du feu et de l'expression dans sa pièce intitulée : *Rupella capta*, Paris, 1628, in-4° : l'auteur l'adressa au cardinal de Richelieu.

GOUTTES (JEAN-LOUIS), prêtre et député à l'Assemblée constituante, né à Tulle en 1740, servit plusieurs années dans un régiment de dragons. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et devint curé d'Argilliers dans le diocèse de Beziers. Nommé alors membre des états généraux, il appuya la proposition de vendre les biens du clergé, se déclara pour l'établissement du papier-monnaie, et vota la constitution du clergé. Il devint membre du comité des recherches, président de l'assemblée, et fut élu en 1791, évêque constitutionnel de Saône-et-Loire ; mais ce fut là le terme de ses prospérités. Dénoncé comme royaliste et ensuite comme fanatique, parce qu'il persistait à exercer les fonctions de son ministère après la suppression du culte, Gouttes fut arrêté par ordre du comité de salut public et transféré à la Conciergerie de Paris. Après avoir été longtemps laissé dans le plus profond dénûment, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 26 mai 1794. On a de lui : *Exposé des principes sur la constitution du clergé par les évêques députés à l'Assemblée nationale*, 1790, in-8° : ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec l'*Exposition des principes ou la déclaration* que rédigea M. de Boisgehin, et qui a été réimprimée dans le 27<sup>e</sup> vol. de la nouvelle édition du *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques* ; *Discours sur la vente des biens du clergé* ; *Discours sur l'établissement du papier-monnaie* ; *Théorie de l'intérêt de l'argent*, 1780 et 1782, in-12. Le fonds de cet ouvrage est de Rulhié, curé de Cahors.

GOUVÉA (ANTOINE), religieux de l'ordre

des ermites de Saint-Augustin, né vers l'an 1575 à Béja en Portugal, était de la même famille que Antoine de Gouvéa, jurisconsulte distingué. En 1597, il fut envoyé à Goa, où il professa quelque temps la théologie. Il fut chargé de plusieurs missions importantes, et reçut du pape, en 1612, le titre d'évêque de Cyrène en Afrique, en récompense des services qu'il avait rendus à la religion. Dans le dernier voyage qu'il fit pour revenir en Europe, il fut pris par des pirates, et il subit une dure captivité à Alger, où les religieux de la Merci le rachetèrent en 1620. Il fut encore chargé d'une mission importante à Oran, puis il se retira dans un monastère de son ordre à Mançanarès de Membrillo, où il mourut le 18 août 1628. On a de Gouvéa : *Histoire orientale, des grands progrès de l'Eglise catholique en la réduction des anciens chrétiens, dits de Saint-Thomas, par les bons devoirs de D. Alexis de Ménèzes, archevêque de Goa ; plus la messe des anciens chrétiens de Saint-Thomas*, Commerce, 1606, in-fol., en portugais. Le P. J.-B. de Glen traduisit cet ouvrage en français, Anvers, 1609, in-8° : mais sa traduction, moins complète que l'original, ne contient ni la *Liturgie des Malabares*, ni la *relation* du synode tenu en 1599 à Diamper. Michel Geddes en a beaucoup profité pour son *Histoire de l'ancienne Eglise de Malabar. Relations de la Perse et de l'Orient*, Lisbonne, 1609, in-4° ; *Relations des guerres et des victoires du roi de Perse Schah-Abbas contre Mahomet et son fils Achmet*, ibid., 1611 ; trad. en français, Paris ou Rouen, 1646, in-4° ; *Le glorieux triomphe de trois ermites de Saint-Augustin, dont deux ont souffert le martyre en Perse, et l'autre à Alger*, Madrid, 1623, in-8° ; *La vie de saint Jean de Dieu*, Madrid, 1624, in-4°, écrite avec beaucoup d'onction. Elle a été réimprimée avec des additions du P. Antoine de Moura, Madrid, 1632, 1669, 1674 ; Cadix, 1647, in-4° ; *Abrégé de la vie et des miracles de la B. Claire de Montefulco*, Madrid, 1625, in-4°. — Un autre Antoine de Gouvéa, jésuite, né l'an 1552 à Casale dans le diocèse de Viseu, souffrit beaucoup en Chine pour la cause de la religion, lors de la persécution de 1669. Il traduisit en latin, et fit imprimer la relation de cette affaire par le P. Jean-André Label, et la sentence rendue en faveur du christianisme sous ce titre : *Innocentia victrix, sive sententia comitiorum Sinici imperii pro innocentia christianæ religionis*, Canton, 1671, in-fol., en chinois et en latin, dont deux exemplaires furent apportés à Rome en 1674. Il laissa, en outre, quelques manuscrits, notamment une *Histoire de la compagnie de Jésus*, qui se conservait dans plusieurs bibliothèques de Portugal.

GOVELLO ou GOUVELLO (LE). Voyez QUERROLET.

GOYERS (JACQUES), né le 2 avril 1719 à Malines, était curé dans le diocèse de ce nom, lorsque l'archidiacre Foppens lui remit, avant de mourir, son nouveau travail sur la *Bibliothèque belgeque*, de Valère André, en le chargeant de le revoir et de le publier ; mais les événements politiques l'empêchèrent

de remplir le vœu de son ami. En 1793 il fut nommé censeur de livres. Il quitta sa patrie à l'époque de l'invasion française, habita successivement plusieurs villes et mourut à Bruxelles le 15 octobre 1809, léguant sa bibliothèque au séminaire de Bois-le-Duc, à Herliar, et ses manuscrits au capucin Jacobs. On a de lui, en latin : *Instruction pratique du confesseur touchant les erreurs de ceux qui se confessent*, Bruxelles, 1780, in-8° ; *Question théologico-pratique sur la nécessité des fiançailles*, Malines, 1781, in-12 ; *Discussio, quo ordine in missa, coram SS. sacramento exposito, dicenda sit oratio pro pace*, etc., Bruxelles, 1784, in-4° ; *Continuatio historiae ducatus Geldriae*, Bruxelles, 1806, in-4° : cette continuation qui reprend l'histoire de la Gueldre depuis 1701, est, comme le dit la préface, de Jean Krippenberg, auteur de l'histoire dont il s'agit ; mais Goyers y fit des additions. La bibliothèque royale de Belgique conserve la correspondance et les notes de Goyers, relatives à la *Bibliothèque Belgique*, de Foppens. Elle conserve, en outre, ses manuscrits, ayant pour titres : *Additamenta ad Cornelii Van Gestel historiam sacram et profanam archiepiscopatus Mechliniensis* ; *Documents concernant l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas ; Clari Mechliniensis*.

GRABE (JEAN-ERNEST), né à Königsberg en Prusse l'an 1666, quitta sa patrie pour l'Angleterre, où il fut ordonné prêtre. Il reçut le bonnet de docteur à Oxford, et obtint une pension du roi Guillaume, qui lui fut continuée par la reine Anne. Il mourut à Londres en 1714, au milieu de sa carrière. Ce savant s'est fait honneur par ses connaissances dans l'antiquité ecclésiastique. On a de lui : un *Spicilege* des écrits des Pères et des hérétiques des trois premiers siècles, Oxford, 1700 et 1724. La dernière édition est la plus recherchée, 3 vol. in-8° ; une *Edition* de l'Apologie de saint Justin, martyr, in-fol., 1700, en grec et en latin, avec des notes ; une de la Bible des Septante, sur le manuscrit Alexandrin, Oxford, 1707 à 1720, 4 vol. in-fol., réimprimée à Zurich en 1730 même format ; cette édition est plus ample, et la première est plus belle. Dans cette Bible le manuscrit d'Alexandrien est pas imprimé tel qu'il était, mais tel qu'on a cru qu'il devait être. On y a changé les endroits qui ont paru être des fautes de copistes, et les mots qui étaient de différents dialectes. Quelques-uns ont applaudi à cette liberté, d'autres l'ont blâmée ; ils ont prétendu que le manuscrit était exact, que les conjectures ou les diverses leçons avaient été rejetées dans les notes dont il était accompagné. *De forma consecrationis Eucharistiae*, Londres, 1721, in-8° ; une *Edition* de saint Irénée, effacée par celle de D. Massuet, qui lui reproche diverses infidélités. On l'accuse d'avoir quelquefois manqué de critique. Grabe était un petit homme, ardent, mélancolique, et ayant cette constance pour le travail que donne la mélancolie. Quoique protestant, il donnait beaucoup de poids à la tradition. Hickeys a publié l'*Histoire abrégée du docteur Grabe et de ses ma-*

*nuscrits* (en anglais) à la tête de son ouvrage intitulé : *Exemples des fautes de M. Whiston*, Londres, 1712, in-8°.

GRABERG (OLOF), théologien et philologue, né à Upsal, l'an 1716, était fils et petit-fils de pasteurs protestants. En 1742, au moment de quitter l'université d'Upsal, où il avait fait ses études, il publia une thèse littéraire intitulée : *De orthographia linguæ suecane usu simpliciore in præcipuis de quibus controversitur casibus* ; mais une fois entré dans la carrière ecclésiastique, il s'appliqua exclusivement à la théologie. En 1746, il fut nommé noiaire du clergé de Suède, et il assista, en cette qualité, à toutes les diètes ou assemblées des états du royaume jusqu'en 1761. Il devint pasteur de la paroisse d'Ulrique-Eléonore à Stockholm, fit partie du comité créé pour la révision du livre des cantiques de l'église de Suède, et mourut en 1769. Ses principales productions, toutes écrites en suédois, sont : *Pensées sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, sans nom d'auteur, Stockholm, 1754, in-8° ; *Catéchisme des enfants*, ibid., 1759, in-12, souvent réimprimé ; *Instruction pour connaître les degrés prohibés*, ibid., 1761 et 1794, in-8° ; *Pensées sur le divorce*, ibid., 1761, in-8° ; *Histoire de la passion de Jésus-Christ*, ibid., 1766, in-8° ; *Pensées sur la question : Si l'absolution peut avoir lieu avant que le pardon des péchés ait été obtenu*, ibid., 1767, in-8°.

GRACIAN (BALTHASAR), jésuite espagnol, né à Calatayud, dans l'Aragon, en 1584, mort recteur du collège de Tarragone en 1653, se distingua dans sa société par ses sermons et par ses écrits. La plupart de ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. in-4°, et souvent réimprimés. Il y a d'excellentes choses, mais elles sont noyées dans trop de paroles. « Il paraît (dit l'abbé Desfontaines) que cet écrivain avait plus de mémoire et d'imagination que de jugement. Il faut lire quantité de choses inutiles, et quelquefois singulières, avant de trouver une réflexion sage et solide. En cherchant toujours l'énergie et le sublime, il devient outré et se perd dans les nues ; mais, malgré une foule de pensées décousues, obscures, impénétrables, Gracian a des maximes rendues avec vivacité, avec esprit, et qui renferment un grand sens. » Ceux de ses ouvrages qui ont été traduits d'espagnol en français, sont : *Le Héros*, traduit par le P. de Courbeville, jésuite, Paris, 1725, et Rotterdam, 1729, in-12 ; l'*Homme universel*, in-12, par le même ; les *Maximes de Balthasar Gracian*, Paris, 1730, in-12, par le même. Amelot, qui se croyait un grand politique, avait traduit cet ouvrage sous le titre de l'*Homme de cour* ; mais cette traduction est défectueuse : où Gracian est obscur, son interprète l'est au moins autant. *Réflexions politiques sur les plus grands princes, et particulièrement sur Ferdinand le Catholique*, Amsterdam, 1731, in-12, traduites par M. de Silhouette, depuis contrôleur-général. Un an après, le P. de Courbeville en publia une seconde version sous ce titre : *La politique de don Ferdinand le Catholique*,

Paris, 1732, in-12; *L'Homme détrompé, ou le Criticon*, traduit par Maun'y, La Haye (Rouen), 1705-1717, 3 vol. in-12, moins célèbre que *L'Homme de cour*. « C'est, dit un biographe, un tableau allégorique et moral de la vie humaine, divisé en périodes que l'auteur appelle *crises* ou *saisons*, c'est-à-dire le printemps, l'été, l'automne et l'hiver de l'homme. Indépendamment du style, parfois pur et élégant, mais qui fourmille de locutions affectées, ce livre est d'ailleurs recommandable par l'objet que l'auteur s'y propose, puisqu'il y traite des rapports essentiels de l'homme avec son auteur. »

GRADENIGO (JEAN-AUGUSTIN), d'abord religieux bénédictin, puis évêque de Chioggia en 1762, et de Ceneda en 1768, était né à Venise en 1720, et mourut en 1774. Indépendamment d'un grand nombre de Lettres et de Mémoires insérés dans les *Mémoires de Valvasense* et la *Raccolta* de Calogera, il laissa divers ouvrages qui furent imprimés de 1759 à 1770. Nous citerons : *Vita del ven. Servo di Dio d. Gio. Battista Ram patritio veneto e monaco bened. Casin. di S. Giorgio maggiore*, Venise, 1761, in-fol. ; *Epistolæ pastorales et sermones familiares ad clerum et populum Clugiensem*, etc., Venise, 1770, in-4° ; *Rime di monsignor Gabriele Fiamma*, Trévisé, 1771. Il y a joint une Vie de l'auteur. Ce prélat vertueux s'était spécialement occupé des antiquités sacrées. Il avait formé en 1762 une *Académie d'histoire ecclésiastique*, composée des hommes les plus savants pris dans divers ordres religieux ; on attendait de cette institution un grand corps d'antiquités sacrées et d'histoire ecclésiastique, mais ces espérances ne tardèrent pas à s'évanouir.

GRADENIGO (JEAN-JÉRÔME), savant prélat italien, né à Venise le 19 février 1708, entra fort jeune dans l'ordre des Théatins, dont il devint promptement procureur général, fut nommé en janvier 1766 archevêque d'Udine, et mourut le 30 juin 1786, âgé de 78 ans. On a de lui : *Raggionamenti intorno alla letteratura greco-italiana*, Brescia, 1759, in-8° ; *Brizia sacra*, Brescia, 1755, in-4° ; *Tiara et purpura veneta*, ibid., 1761, in-4°. L'auteur y donne les Vies de cinq papes et de soixante cardinaux vénitiens, et venge la mémoire des pontifes Grégoire XII et Eugène IV contre les attaques de Fr. de Bruys. *De recto argenteo Hebræorum, editio altera correctior*, Rome, 1766 ; *Lettera istorica critica d'un sacerdote sopra tre punti concernenti la questione del probabilismo e probabilitorismo*, Brescia, 1750, in-4° ; *Sanctus Gregorius M. Pontifex maximus a criminationibus Casimiri Oudini vindicatus*, Rome, 1753 ; réimpr. dans les OEuvres de saint Grégoire, tome XVI de l'édition de Venise ; les *Cure pastorali de Gioan. Girolamo Gradenigo*, Udine, 1756, 2 vol. in-fol., dont le premier contient ses sermons et ses homélies en italien et en latin, et le second ses décisions et ses circulaires administratives.

GRADI (JEAN), ou de *Gradibus*, professeur en droit civil et canonique de la fin du xv<sup>e</sup> et du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, était

milanais suivant Argelati, mais plus probablement français, d'après Prosper Marchand et Tiraboschi. Lyon paraît avoir été sa résidence habituelle. Il n'est guère connu que par ses ouvrages dont les titres sont : *Opus chronicarum D. Antonini, laboriosa limitatione emendatum, necessariisque annotationibus ac aliorum historiographorum concordantiis illustratum*, Bâle, 1491, 3 vol. in-fol. ; *Illustrationes in J. Fabri dicti Fabri Gallici super libros institutionum commentaria*, Lyon, 1501 et 1543, in-folio ; *La somme rurale de J. Boutillier*, avec des augment., Lyon, 1503, in-folio ; *Biblia latina cum concordantiis Veteris et Novi Testamenti atque juris canonici*, Lyon, 1515, in-fol. et in-8°, souvent réimpr. Les éditions auxquelles on a ajouté des concordances tirées des *Antiquités* de Josèphe, sont particulièrement recherchées ; les *Commentaires* de Balde sur le *Digeste*, revus et corrigés, 1517 et 1518, 2 vol. in-fol. ; les *Consilia* d'Alex. Tartagni, avec des additions et des notes marginales, ibid., 1517, 1518, 6 vol. in-fol. ; une édition corrigée du *Commentaire* de Guy de Bays sur les *Décrétales* ; des *Additions aux notes* de Jean de Platea sur les trois derniers livres du Code, ibid., 1528, in-folio ; d'autres *Additions* aux *Commentaires* de Jean d'Imola, à ceux du cardinal Zabarella, de Dominique de San-Geminiano, etc., sur les *Décrétales* et sur les *Clémentines*.

GRADI (ETIENNE), prêtre, né à Raguse dans le xvii<sup>e</sup> siècle, devint, en 1661, conservateur de la bibliothèque du Vatican, après Allacci. Le sénat de Raguse le députa en France pour demander du secours contre les Turcs ; mais Louis XIV, croyant que le but de son voyage était de s'aboucher avec les chefs du parti janséniste lui fit donner l'ordre de quitter Paris. Gradi mourut à Rome en 1683, après s'être fait une certaine réputation comme orateur et comme poète. Nous citerons de lui : *Oratio de eligendo summo pontifice*, qu'il prononça le 16 juin 1667 devant les cardinaux assemblés pour élire le successeur d'Alexandre VII ; *In funere Cæsaris Rasponi cardinalis oratio*, Rome, 1670, in-4° ; *De laudibus serenissimæ reipublicæ Venetæ et claudibus patriæ suæ carmen*, Venise, 1675, in-4° ; *Disputatio de opinione probabilium cum Hon. Fabio*, Rome, 1678, in-4° ; une *Vie d'Allacci*, restée manuscrite.

GRAES. Voy. GRATIUS.

GRAFFIO, plus connu sous le nom de *Jacobus de Graffiiis*, casuiste du xvi<sup>e</sup> siècle, natif de Capoue, fut abbé du Mont-Cassin, et grand pénitencier de Naples. On a de lui en 2 volumes in-4°, divers ouvrages sur la morale et les cas de conscience.

GRAINVILLE (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-XAVIER COUSIN DE), littérateur, né au Havre le 3 avril 1746, fit des études distinguées d'abord à Caen, puis au collège de Louis-le-Grand à Paris, et embrassa la carrière ecclésiastique. Il composa un discours sur cette question : *Quelle a été l'influence de la philosophie sur le xviii<sup>e</sup> siècle ?* L'académie de Bonançon qui l'avait proposé couronna cet écrit. Les principes qu'il y avait manifestés lui

attirèrent quelques contradictions de la part de plusieurs écrivains : il n'en continua pas moins à les développer dans ses sermons avec une grande éloquence. Grainville travailla aussi pour le théâtre ; et, lors de la révolution, il avait déjà composé plusieurs pièces, entre autres le *Jugement de Paris*, qui avait été reçu au théâtre français, mais que le cours des événements politiques empêcha de représenter. Il cessa ses fonctions ecclésiastiques, qu'il reprit toutefois à la sollicitation de l'évêque d'Amiens, mais il prêta le serment exigé ; s'étant livré de nouveau à la prédication, il fut privé de sa pension et incarcéré. Alors il renonça pour toujours au saint ministère, et se créa des moyens d'existence en donnant des leçons à des enfants. Après avoir passé par tous les degrés de l'infortune, il fut atteint d'une maladie mélancolique qui devint bientôt une fièvre de délire. Le 1<sup>er</sup> février 1805, étant dans un violent accès, il se leva à 2 heures du matin par un temps très-froid, et se précipita dans le canal de la Somme, qui baignait les murs de son jardin. C'est pendant qu'il était ainsi accablé par le malheur qu'il travaillait à son *Dernier homme*, espèce de poème en prose, d'une touche sombre, forte et originale, et qui sera toujours considéré, malgré ses défauts, comme une des bonnes productions de ce genre. Bernardin de Saint-Pierre, dont le frère avait épousé une des sœurs de Grainville, publia en 1805 cet ouvr., 2 vol. in-12, qui ne fut point remarqué. Un savant anglais éveilla le premier, en 1810, l'attention publique sur cette production, dont Charles Nodier a donné une seconde édition enrichie d'*observations préliminaires*, Paris, 1811.

GRAM (JEAN), archiviste, historiographe, bibliothécaire et conseiller du roi de Danemark, né dans un village du Jutland en 1685, mourut à Copenhague en 1748. Il laissa : un *Corpus diplomatum ad res Danicas attinentium*, resté manuscrit en plusieurs volumes in-folio ; l'*Historia deorum ex Xenophonte*, Copenhague, 1715, in-4<sup>o</sup> ; *Castigationes ad scolia in Thucydidis libris*, ibid., 1721, in-4<sup>o</sup> ; *Disputationes VIII de Veteris Testamenti versionis græcæ in Novo Testamento allegatione*, ibid., 1722, 1733, in-4<sup>o</sup>, etc. Ce savant contribua beaucoup à l'établissement de l'académie de Copenhague. Il a donné une édition de ce qui nous reste d'*Archytas*, avec la traduction latine et une dissertation sur ce philosophe, in-4<sup>o</sup>, Copenhague. Jean Moller, professeur de théologie, a lu à la société scandinave de cette ville un mémoire sur la vie et les écrits de Gram, Copenhague, 1810, in-8<sup>o</sup>.

GRAMMATICO (Nicaise), jésuite, astronome, né à Trente vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, mort à Ratisbonne en 1736, a publié : *Methodus nova solis et lune eclipsium in plano organice delineandarum*, Fribourg, 1720, in-4<sup>o</sup> ; *Problema geographicum, de longitudine locorum terræ per acum nauticam indaganda*, Ingolstadt, 1723, in-4<sup>o</sup> ; *De vera epocha conditi et per Christum reparati orbis dissertatio*, 1734, in-4<sup>o</sup> ; *Dissertatio astronomica de cometa annorum 1729 et 1730*, Tyrnau, 1736,

in-12. On lui doit aussi une nouvelle *Édition des Tables astronomiques de Lahire*, avec des additions, Ingolstadt, 1722, in-4<sup>o</sup>.

GRAMMONT-D'ASTÉ (révérende mère EUGÉNIE-SAINTE-CORNÉLIE DE), née l'an 1788, était nièce de Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, qui, lors de la révolution française, rédigea l'*Exposition des motifs* contre la constitution civile du clergé. Elle entra en 1806 dans la société du Sacré-Cœur qui ne comptait encore que quelques années d'existence. Sa sœur, Antoinette de Grammont, embrassa comme elle la profession religieuse dans le même ordre, et, enfin, sa mère, la comtesse de Grammont d'Asté suivit l'exemple de ses deux filles. La mère Eugénie était supérieure de la maison d'Amiens, lorsqu'elle fut appelée à la maison de Paris, où elle devint successivement directrice du pensionnat, supérieure, assistante de la supérieure générale, et dans ces diverses fonctions, elle s'acquit l'affection et la vénération universelles. Madame la Dauphine et les autres princesses de la maison de Bourbon avaient pour elle une haute estime. Lorsqu'en 1830, la fureur des révolutionnaires poursuivit l'archevêque de Paris, madame de Grammont offrit une retraite au prélat dans sa maison, et lorsque, plus tard, Mgr de Quelen fonda l'œuvre des orphelins du choléra, ce fut à elle qu'il s'adressa, comme à la personne la plus capable de l'aider dans cette entreprise : le succès de cette œuvre si éminemment chrétienne justifia pleinement sa confiance. Elle mourut à Paris, au milieu de ses saintes filles, le 19 décembre 1846, dans sa 59<sup>e</sup> année, après 29 ans de profession religieuse.

GRANADO (JACQUES), jésuite, né à Cadix en 1572, se distingua par sa piété, et par une charité active et infatigable ; sa mémoire est encore en grande vénération en Espagne, mais principalement à Séville, où il a introduit l'usage de célébrer très-solennellement l'octave du Saint-Sacrement, et à Grenade, où il mourut le 5 janvier 1632. On a de lui des commentaires sur la première partie de la Somme de saint Thomas.

GRANCOLAS (JEAN), parisien, docteur de Sorbonne, chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV, ensuite chapelain de Saint-Benoit, mourut en 1732 avec la réputation d'un homme savant, mais rude, austère et singulier. Il était la terreur des jeunes bacheliers qui voulaient prendre le bonnet de docteur. C'est le dernier, suivant le bénin auteur du *Dictionnaire critique*, qui ait su parler latin dans les assemblées de la faculté. S'il parlait bien latin, il a eu depuis de dignes imitateurs en Sorbonne ; mais il écrivait assez mal en français. Quoique ses ouvrages ne soient qu'une compilation des passages des Pères, des canons, d'extraits de liturgies et d'autres monuments ecclésiastiques, ils ne méritent pas moins d'être lus par ceux qui voudraient avoir des matériaux pour travailler. On a de lui : *Traité des liturgies*, in-12, 1697. L'auteur y décrit la manière dont on a dit la messe en chaque siècle, dans les Eglises d'Orient et d'Occi-

dent. *L'Ancien Sacramentaire de l'Eglise*, en 1699. On y trouve toutes les anciennes pratiques observées dans l'administration des sacrements, chez les Grecs et chez les Latins. *Commentaire historique sur le bréviaire romain*, 3 vol. in-12, 1727, un des meilleurs ouvrages de Granelas. Il a été traduit en latin et imprimé à Venise, in-4°, 1734. *Critique des auteurs ecclésiastiques*, 2 vol. in-8°; *De l'antiquité des cérémonies des sacrements*; *Histoire abrégée de l'Eglise de Paris*, 2 vol. in-12, Paris, 1728; supprimée par le ministère public, à la prière du cardinal de Noailles, qui n'y était pas ménagé; des *Traductions* de quelques Pères, et des *Traité*s sur des matières théologiques.

GRAND (ANTOINE LE), philosophe cartésien, appelé par quelques-uns l'abréviateur de Descartes, était de Douai, et vivait dans le XVII<sup>e</sup> siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Institutio philosophiæ secundum principia Cartesii*, in-4°, ouvrage qui a eu le sort du système qu'il développe; *Curiosus naturæ arcanorum perscrutator*, in-8°. Il y a des choses utiles. *Historia sacra a mundo condito ad Constantinum magnum*, Londres, in-8°; c'est son meilleur ouvrage.

GRAND (JOACHIM LE), né en 1653, à Saint-Lo, diocèse de Coutances, entra chez les Oratoriens en 1671, quitta cette congrégation 5 ans après, se chargea de quelques éducations, et devint secrétaire d'ambassade de l'abbé d'Estrée en Portugal et en Espagne. Il n'y eut point d'affaires de conséquence auxquelles l'abbé Le Grand n'eût part. En 1704 il fut secrétaire des ducs et pairs de France. Le marquis de Torcy lui donna des marques d'estime et de confiance; il fut secrétaire du département des affaires étrangères, et mourut à Paris en 1733, à 80 ans, laissant plusieurs ouvrages pleins de recherches : *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne*, 1711, in-8°; *L'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en monarchie absolue*, en 1711, in-4°. Ces deux mémoires n'eurent pas l'approbation de l'empereur et de ses alliés : l'auteur n'y discute pas la matière en homme impartial. *Traité de la succession à la couronne de France par les ugnats*, c'est-à-dire pour la succession masculine directe, 1728, in-12. Cet ouvrage savant et curieux, est très-utile pour connaître une partie du droit public de France. *Histoire du divorce de Henri VIII*, en 3 vol. in-12 : ouvrage qui renferme des pièces curieuses, la défense de Sanderus et la réfutation de Burnet; la traduction du portugais en français de la *Relation historique de l'Abyssinie* du P. Jérôme Lobo, jésuite, qu'il a ornée de quinze dissertations savantes : les huit dernières regardent la religion des Ethiopiens, Paris, 1723, in-4°; *Traduction de l'histoire de l'île de Ceylan*, par Ribeyro, 1701, in-12. L'abbé Le Grand était un homme de bien, attaché aux bons principes; il écrivait d'une manière intéressante, quoique sans art et presque avec négligence.

GRAND (LOUIS LE), né l'an 1711 en Bourgogne, mort à Issy le 20 juillet 1780, entra

dans la congrégation de Saint-Sulpice et y professa avec succès. Après avoir pris ses grades en Sorbonne, il se fit remarquer par sa science théologique. Il rédigea la plupart des censures portées, de son temps, par la faculté de théologie contre différents livres, et notamment contre l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, contre l'*Emile* de Rousseau et le *Bélisaire* de Marmontel. On lui doit divers traités latins : un *Traité de l'incarnation du Verbe divin*, 1750, 2 vol., sous le nom de Tournely, réimpr. en 1774, en 3 volumes; une nouvelle édition des *Leçons théologiques sur Dieu et ses attributs*, composés par Lafosse, préfet des études à Saint-Sulpice et attribués au même Tournely. Le Grand les augmenta beaucoup, et les fit paraître en 1751, 2 vol. in-12. *Traité de l'Eglise*, 1779, in-8° : il n'en a publié que le premier volume; *L'Existence de Dieu*, ouvrage posthume, 1812, in-8°. Ce traité comprend deux dissertations, la première sur l'athéisme en général, la seconde sur la preuve de l'existence de Dieu. Ce devait être le commencement d'un grand ouvrage sur la religion, que l'auteur n'eut pas le temps de terminer. Il fut chargé de revoir et d'enrichir de plusieurs additions le rituel du diocèse d'Auch, publié en 1751.

GRANDET (JOSEPH), pieux et savant curé de Sainte-Croix d'Angers, naquit dans cette ville en 1646. Sa mémoire est en bénédiction pour les biens spirituels et temporels qu'il a procurés à sa paroisse, et même dans tout le diocèse : il est mort en 1724, à 78 ans. Il est auteur : des *Vies de M. Cretey, curé en Normandie*; — de *Mademoiselle de Melun, princesse d'Epinoi, institutrice des hospitalières de Baugé et de Beaufort en Anjou*; — du comte de Moret, fils naturel de Henri IV; — de M. Dubois de La Ferté, chevalier de Malte; — de M. Louis Grignon de Montfort, missionnaire; d'une *Dissertation sur l'apparition de Jésus-Christ au saint-sacrement*, en la paroisse des Ulmes de Saint-Florent, près Saumur, le 2 juin 1668. Tous ces livres ont chacun 1 vol. in-12. Grandet a encore laissé : une *Histoire ecclésiastique d'Angers*, qu'on garde en manuscrit au séminaire de cette ville.

GRANDI (FRANÇOIS-LOUIS, et en religion GUBBO), relig. camaldule, mathématicien, antiquaire et biographe, né à Crémone le 1<sup>er</sup> oct. 1671, d'une famille distinguée, fut successivement professeur de philosophie à Florence et à Pise, puis abbé de Saint-Michel de Pise, et intendant général des eaux en Toscane. Il mourut le 4 juillet 1742 après avoir publié les ouvrages suivants : *Geometrica Demonstratio Vivianeorum problematum*, Florence, 1699, in-4° : ouvrage qui valut à son auteur la bienveillance du grand-duc de Toscane; *Geometrica descriptio theorematum Hugonianorum circa logisticam, cum epistola ad pat. Cæsam*, Florence, 1701, in-4°, où l'on trouve beaucoup de considérations curieuses et nouvelles; réimprimé dans le recueil d'Huyghens; *Quadratura circuli et hyperbolæ, per infinitas hyperbolas geometricæ exhibitæ*, Pise, 1703, in-8°; 1740, in-4° : ce livre

lui attira de vives discussions avec Marchetti, son censeur; *Dissertationes Camaldulenses in quibus agitur de institutione Camaldulensis ordinis*, Lucques, 1707, in-4°. Il y démontre la fausseté de la plupart des faits recueillis par les légendaires; des *Recherches sur la nature et les propriétés du son*, insérées dans les *Transactions philosophiques*, année 1709, qui lui méritèrent une place à la société royale de Londres; *De infinitis infinitorum infiniteque parvorum ordinibus*, Pise, 1720, in-4°, où il prend la défense de Wallis, contre Varignon, mais avec trop d'aigreur; *Sistema del mundo terraqueo geograficamente descritto*, Venise, 1716, 2 tomes in-4°; *Del movimento delle acque trattato geometrico*; *Epistola de pandectis*, Pise, 1724, in-4°; 2° édit. augm., Florence, 1727, in-4°; *Flores geometrici ex rhodonearum et Clæliarum curvarum descriptione resultantes, una cum novi expeditissimi Mesolabii auctario*, 1728, in-4°; *Elementi geometrici piani e solidi*, Venise, 1759, in-8°. Grandi a, en outre, laissé un grand nombre de biographies, de dissertations, etc., dans plusieurs recueils et principalement dans celui de Calogera. Ses œuvres forment 44 vol. que l'on conservait à Pise dans la bibliothèque des camaldules. On trouvera la liste de ses ouvrages à la suite de son *éloge* par Bandini, dans les *Memoriae Italarum*, tome IV, et dans les *Vitæ Italarum* de Fabbroni, tome VIII.

GRANDI (ANTOINE-MARIE), barnabite, né en 1761, à Vicence, mort à Rome en 1822, fut vicaire général de son ordre, consultant de l'inquisition des rites et pour la correction des livres orientaux. Il entra dans la maison de Saint-Charles de Cattinari à Rome, et obtint de rester dans cette ville pour raison de santé, lorsque les étrangers en furent chassés pendant la première révolution. Il fut un des premiers membres de l'académie de la religion catholique à laquelle il lut six *mémoires* sur des matières d'érudition et de critique sacrée, en réponse à plusieurs difficultés proposées par les incrédules. Grandi avait entrepris une version littérale des *psaumes*, mais il n'en a traduit que deux en vers. On a encore de lui une *notice sur le P. Marcién Fontana*, frère du cardinal de ce nom, sur lequel il avait également préparé une *notice* semblable qu'il devait placer à la tête des *œuvres* posthumes de ce savant religieux. Il a publié une *oraison funèbre du cardinal Gerdil*, Macerata, 1802, in-4°, et fut l'éditeur des vol. 16-19 de la 2° édition, in-4°, de la collection des *OEuvres* de cet illustre cardinal, publiées en 1819. On trouve dans les *Mémoires de religion, de morale et de littérature* de l'abbé Baraldi, une *notice* très-intéressante sur ce savant.

GRANDIDIER (PHILIPPE-ANDRÉ), historien ecclésiastique, né à Strasbourg le 9 novembre 1752, mort à l'abbaye de Lucelle au mois d'octobre 1787, d'une maladie inflammatoire causée par l'excès du travail. Il avait eu pour protecteur le cardinal de Rohan, et fut successivement chanoine du grand chœur de sa ville natale et historiographe de France. Il

a publié : *Histoire de l'évêché et des évêques de Strasbourg*, Strasbourg, 1777 et 1778, 2 vol. in-4°. Il devait y avoir 8 vol. *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg*, ib., 1782, in-8°; *Vues pittoresques de l'Alsace*, 1785, gravées par Walter, ibid., in-4°, sept livraisons, avec planches; *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace*, ib., in-4°, tom. 1°. Il n'a paru que ce volume; cet ouvrage lui ayant attiré des persécutions de la part de ses confrères, il y renonça. *Mémoires pour servir à l'histoire des poètes du XIII<sup>e</sup> siècle, connu sous le nom de Minnesingers*; un grand nombre de *Dissertations* sur des sujets curieux ou intéressants, dans les journaux de France et d'Allemagne. Il a fourni à l'abbé Godescard des notes pour une nouvelle édition des *Vies des Saints*. Il était un des plus zélés collaborateurs de la *Germania sacra*. Dom Grappin, chanoine de Besançon, a publié son *Éloge* historique, Strasbourg, 1788, in-8°. Grandidier faisait partie de 21 académies.

GRANDIER (URBAIN), né à Rovère près de Sablé, avait été nommé curé et chanoine de Loudun. On croit que la réunion de ces deux bénéfices entre les mains d'un prêtre étranger au diocèse donna naissance à de cruelles inimitiés. Urbain Grandier, fameux par l'histoire de la possession vraie ou prétendue des ursulines, avait plus d'esprit et de feu que de religion et de mœurs. M. de La Rochepozai, évêque de Poitiers, l'avait condamné le 2 de juin 1630, à jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis pendant trois mois, interdit *a divinis* dans le diocèse pour cinq ans, et pour toujours dans la ville de Loudun, où il menait une vie scandaleuse. Il y avait quelques années qu'il entretenait une fille, assez heureuse encore dans ses dérèglements pour sentir les remords de conscience. Ce fut pour calmer ses scrupules que Grandier composa un *Traité contre le célibat des prêtres*, qu'on trouva parmi ses papiers, lorsqu'il fut arrêté, écrit de sa main, et qu'il avoua être de lui. Ses désordres avaient extrêmement prévenu contre lui, quand les nouvelles ursulines l'ayant renvoyé, furent assaillies par des spectres et des fantômes qui apparaissaient dans leur couvent. Grandier ne put convaincre l'évêque de Poitiers de son innocence sur le nouveau crime dont on l'accusait. Le prélat fit faire des procédures à son officialité. Quelque temps après, M. de Laubarlemont, conseiller d'Etat, se trouvait à Loudun, dont il était venu faire démolir le château, et Mignon, directeur des ursulines, l'entretint fort au long de la possession, en quoi il fut secondé par plusieurs des principaux habitants, qui avaient plus d'une raison de ne pas aimer le curé; or, pour lui faire mieux comprendre jusqu'où allait la méchanceté de Grandier, ils dirent qu'il était l'auteur de la *Cordonnière de Loudun* (libelle infâme contre le cardinal de Richelieu). M. de Laubarlemont étant retourné à Paris, le cardinal lui fit expédier une ample commission, en

date du dernier de novembre 1633, pour examiner la possession. Muni de ce pouvoir, il se rendit à Loudun le 6 décembre. Le lendemain, Grandier fut arrêté et conduit à Angers. Les possessions devinrent plus violentes que jamais, et Grandier, sur le témoignage constant et uniforme des religieuses, fut condamné à être brûlé vif. La procédure avait duré sept mois. Le 18 octobre 1634, on le conduisit au lieu du supplice, et il aimait mieux mourir sans confession, que de se confesser à un des religieux de Saint-François, qu'on avait nommé pour l'assister, prétendant qu'il était de ses ennemis. Ceux qui désirent de plus grands détails sur cette affaire, peuvent consulter deux ouvrages : *L'Histoire des diables de Loudun*, 1 vol. in-12, à Amsterdam, 1693, réimprimé plusieurs fois, et composé par Aubin, calviniste de Loudun, réfugié en Hollande; cette qualité de l'auteur annonce assez de quelle manière cette affaire est traitée. *L'Examen et discussion critique de l'Histoire des diables de Loudun, de la possession des religieuses ursulines, et de la condamnation d'Urbain Grandier*, par M. de La Menardaye, prêtre, 1719, in-12 : c'est une réfutation du précédent. (Il ne faut pas confondre cette réfutation avec celle que Pilet de La Mesnardière a faite du livre de Duncan.) Quoiqu'elle marque un peu de crédulité, elle contient plusieurs faits avérés et difficiles à expliquer. Ce qui doit surtout engager les gens sages à suspendre leur jugement, c'est que, pour adopter entièrement le récit de l'auteur calviniste, il faudrait supposer que toutes ces religieuses, au nombre de plus de vingt, n'eurent ni conscience, ni religion, ni aucun genre de remords jusqu'au dernier soupir, puisque aucune n'a fait de réparation au malheureux Grandier, brûlé vif sur leur déposition. *Voy. GORFRIDY*. Du reste, ceux qui ont prétendu qu'il n'était pas coupable de sortilège, ne l'ont pas regardé comme digne d'un meilleur sort; ils ont cru que la justice divine s'était servie des passions de ses ennemis, qui lui imposèrent un crime qu'il n'avait pas commis, pour lui en faire expier un grand nombre d'autres. On a de Grandier *l'Oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe*, Paris, 1629; *Factum de Grandier pour sa défense*, etc.

GRANDIN (MARTIN), docteur et professeur de Sorbonne, né à Saint-Quentin en 1604, mort à Paris en 1691, à 87 ans. Nous avons de lui un *Cours de théologie* en 6 vol. in-4°, publié après sa mort par l'abbé d'Argentré en 1710 et 1712, et bien reçu du public. Il est intitulé : *Opera theologica*. L'abbé Grandin joignait à une grande piété, beaucoup d'esprit et de savoir. Il parlait aisément, purement et écrivait de même.

GRANELLI (JUAN), jésuite et célèbre prédicateur italien, né à Gênes en 1703, fut nommé professeur de théologie à Modène, et mourut le 3 mars 1770. Il a laissé : *Lezioni morali, historique, critique à chronologique sul Genesi*, etc., Parme, 1766; Modène, 1768 et 1770. Cette dernière édition est augmentée

de commentaires sur les autres livres de la Bible, qui en font un cours complet sur l'Écriture sainte. *Carême et panégyriques en italien*, Modène, 1771, 2 vol. in-4°; *Discours et poésies modernes*, 1772, in-4°. On y trouve quatre tragédies de l'auteur, *Sedecia*, *Mansé*, *Dione* et *Seila*, qui avaient été imprimées séparément et traduites en diverses langues. — Il ne faut pas le confondre avec Charles GRANELLI, autre jésuite italien, mort à Vienne en 1740, auquel on doit : *Appendicula ad nummos coloniarum, per A. Vaillantium editos*, etc.; *Appendicula ad nummos Augustorum et Caesarum, ab urbibus graeco loquentibus usus quos A. Vaillantius collegit*, etc.; *Topographia Germaniae austriacae*; livre estimé qui a eu plusieurs éditions. La plus complète est celle de Vienne, 1759.

GRANGE (CHARLES DE LA), chanoine régulier de Saint-Victor, confesseur des religieuses de Port-Royal des Champs, ensuite prieur-curé de Villiers-le-Bel, où il mourut en 1709, avait exercé quelque temps le ministère de la prédication. On a de lui deux ouvrages auxquels il ne mit pas son nom : *Réfutation d'un écrit favorable à la comédie*, Paris, 1694, in-12; *Les mystères sacrés de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 1697, 3 vol. in-8°, qui sont un recueil d'instructions. Son *Panégyrique de saint Luc* a été imprimé séparément.

GRANGIER (BALTHAZAR), évêque de Tréguier, était fils d'un président aux enquêtes; il fut d'abord aumônier de Louis XIII et abbé de Saint-Barthélemy de Noyon. Sacré évêque en 1646, il fut le père et l'exemple de son troupeau. Il se livrait continuellement à l'exercice de son ministère, faisait des fondations pieuses, et mourut le 2 février 1679, laissant la réputation d'un des plus saints évêques de son temps. On trouve sa *Vie* parmi celles des saints de Bretagne, par dom Lobineau.

GRAPPIN (dom PIERRE-PHILIPPE), ancien bénédictin, chanoine de Besançon, naquit le 1<sup>er</sup> février 1738 à Ainvelle, en Franche-Comté. A l'âge de 18 ans, il fit profession à l'abbaye de Luxeuil, où il fut chargé de la direction de l'enseignement des novices. C'est pendant cette époque qu'il se perfectionna dans l'interprétation des langues anciennes, dans l'étude de la philosophie, de la théologie et de l'histoire. Peu de temps après il fut mis à la tête du grand collège que les bénédictins avaient à Saint-Ferjeux. En 1785 il devint membre de l'académie de Besançon. Le gouvernement chercha à l'attirer à Paris avec Perreiot. Dom Grappin préféra sa retraite, qu'il fut obligé de quitter en 1792; il avait prêté le serment. Pendant la tourmente révolutionnaire il resta dans sa famille. Il assista au concile tenu par les constitutionnels à Paris, et en fut le secrétaire. A l'époque du concordat il revint à Besançon, et fut nommé secrétaire de M. Lecoz, devenu archevêque de ce diocèse. Plus tard il devint chanoine, et resta membre de ce chapitre jusqu'à sa mort sans avoir rétracté le serment. Il a contribué au rétablissement de

l'académie dont il fut le secrétaire perpétuel. Il est mort à Besançon le 20 novembre 1833, à 95 ans, 9 mois et 20 jours. Il faisait partie des académies de Rouen, Metz, Châlons-sur-Marne, Arras, Hesse-Cassel, etc. Il a laissé : *Abrégé du traité du pouvoir des évêques* de Pereyra, Paris, 1803, in-8° ; *Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté, pour les années 1785 et 1786*, Besançon, in-8°. Ces almanachs contiennent une description très-bien faite des villes, bourgs et villages de la province; aussi ont-ils été fort recherchés, et commencent-ils à devenir rares, même à Besançon; *Eloge historique de M. l'abbé Grandidier*, Strasbourg, 1788, in-12; *Eloge historique de Jean Jousfroy, cardinal d'Alby, lu à l'académie des sciences de Besançon, par un membre de cette académie, le 23 avril 1785*, Besançon, 1785, in-12; *Essais poétiques*, Besançon, 1786, in-8°; *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, Avignon (Vesoul), 1773, in-12; seconde édit. considérablement augmentée, Besançon, 1780, in-12; *Lettre à l'auteur de l'examen philosophique de la règle de Saint-Benoît* (dom Cajot), ou *Examen religieux de l'examen philosophique*, en France (Besançon), 1768, in-8°; *Mémoire historique, où l'on essaie de prouver que le cardinal de Granvelle n'eut point de part aux troubles des Pays-Bas dans le xvi<sup>e</sup> siècle*, Besançon, 1788, in-8°; *Mémoire sur les ville et abbaye de Favorney*, 1771, in-8°; *Mémoires historiques sur les guerres du xvi<sup>e</sup> siècle dans le comté de Bourgogne*, Besançon, 1768, in-8°; *Ode à la religion*, in-8°; *Ode aux états généraux*, in-8°; *Ode contre le duel*, in-8°; *Ode sur la question*, in-8°; *Quelle est l'origine des droits de mainmorte, dans les provinces qui ont composé le premier royaume de Bourgogne*, Besançon, 1779, in-8°; *Recherches sur les anciennes monnaies, poids et mesures du comté de Bourgogne*, Besançon, 1782, in-8°. Ces deux derniers ouvrages ont été couronnés par l'académie de Besançon en 1782. Outre les ouvrages déjà cités, dom Grappin est auteur de dissertations et de notices imprimées dans divers recueils : *Réponse à l'auteur de l'histoire des variations de la confession* (Journ. ecclés. 1775); *Quand et pourquoi s'est introduit l'usage de faire gras le jour de Noël, arrivait-il un vendredi ou un samedi?* (id. id.); *Lettres contre l'usage des pensions annuelles des religieux* (id.), signée Dinouart, pour l'auteur qui l'en avait prié; *Relation de ce qui s'est passé à la fête des mœurs établie à Saint-Ferjeux*, le 25 août 1776 (id., 1776); *Lettre touchant les dots ou pensions de novices* (id.); *Mémoire sur les sorciers d'Arras et de Franche-Comté* (Chronique religieuse); beaucoup d'autres articles dans les *Annales de la religion*, dans la *Chronique religieuse*, dans la *France catholique* et dans le *Journal de Franche-Comté*; enfin, dans le recueil de l'académie de Besançon, comme secrétaire perpétuel, les *Eloges historiques* de MM. Lecoz, Moise, Grandidier, Simon, de Troyes, de Toulangeon, Dêmeunier, Laire, Berthod, Bergier, Talbert, Rose, de Marnésia père et

de Marnésia fils; les *notices historiques* de Trouillet, David de Saint-Georges, d'Usies, du P. Chrysologue, de Grand-Fontaine, Requet, Nonotte, Palliot, Charles et dom Sornet. Une très-grande partie de ces écrits ne porte pas le nom de leur auteur. Dom Grappin a été l'éditeur de l'ouvrage intitulé : *Quelques détails sur Lafour d'Auvergne*, Besançon, 1815, in-8°. Il a laissé manuscrits : *Histoire des ville et abbaye de Luxeuil*; *Histoire de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon*; *Recherches sur les anciens états généraux de France*; *Histoire des états provinciaux de Franche-Comté*, tenus en 1788; *Dissertation sur la taille des anciens Bourguignons*; *Vie de M. Lecoz, archevêque de Besançon*; *Notices historiques sur MM. de Courbouzon, de Clévans et le prieur d'Audeux*; *Trois lettres à l'auteur d'un mémoire* (M. Philipon de la Madeleine) *contre les curés et familiers de Dôle*; *Journal du siège de Besançon par les Autrichiens immédiatement avant le retour des Bourbons*; *Loisirs du chevalier de \*\*\**, pièces de poésie; *Chronologie des landgraves d'Alsace*; *Chronologie historique des comtes de Ferrette*; Trois petites pièces de théâtre, chacune en un acte, composées en 1790 : *le Nouveau Bourgeois gentilhomme*; *le Serment civique*; *le Retour à la raison*. Dom Grappin a légué à la bibliothèque publique de Besançon une partie de ses manuscrits.

GRAS (Louise Le), fille de Lous de Marillac, frère du garde des sceaux et du maréchal de ce nom, fut infiniment plus recommandable par ses vertus que par sa naissance. Ayant épousé Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, e le le perdit en 1625 après douze ans de mariage. Ce fut alors que s'étant mise sous la conduite de saint Vincent de Paal, ce grand serviteur de Dieu l'employa dans les établissements qu'il fit surtout à Paris. Elle fonda conjointement avec lui la congrégation des *Filles de la charité*, dites aussi *Sœurs-grises*. Ces filles, destinées à avoir soin des pauvres malades, se multiplièrent beaucoup en peu de temps. Elles avaient plus de 300 établissements en France, en Poïgno et dans les Pays-Bas. « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre, dit Voltaire, que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux, ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour notre orgueil et si révoltante pour notre délicatesse. » On ne peut que louer cette réflexion, qui est bien saillante dans la bouche d'un tel homme, mais le même homme se trompe en ajoutant que *cette congrégation si utile est la moins nombreuse*. Ce que nous venons de dire prouve le contraire. Les enfants trouvés ressentirent aussi les effets de la charité de madame Le Gras. Elle loua une maison dans le faubourg Saint-Victor, pour servir de retraite à ces infortunés. Cette généreuse bienfaitrice de l'humanité mourut saintement en 1662, à 71 ans. On peut consulter sa *Vie*, écrite par Gobillon,

in-12. Les Sœurs de la Charité ont donné des preuves éclatantes de fermeté et de religion durant la révolution de France; elles essayèrent en 1791 les traitements les plus indignes et les plus cruels, plutôt que de communiquer avec les prêtres apostats et schismatiques. « Ces infortunées filles (dit M. Burke dans la séance du parlement d'Angleterre, le 6 juin 1791), consacrées aux devoirs les plus sublimes de la religion et de l'humanité souffrante, ont été trainées dans les rues et frappées de verges par les souverains de la nation française; et cela parce que le prêtre, dont elles avaient reçu la communion, ne s'était pas soumis au test. Cette insulte faite aux mœurs, qui aurait trouvé des vengeurs dans les pays les plus barbares, n'a été ni punie ni même censurée, et on vante la tolérance d'un pays où l'on se souille de pareils excès! » (Voy. VINCENT DE PAUL). Sa Vie écrite par Gobillon, 1676, a été revue et augmentée par M. Collet, Paris, 1769, in-12.

GRAS (ANTOINE LE), né à Paris, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il se fit remarquer par ses talents et ses mœurs. Etant rentré dans le monde, il cultiva les lettres, et s'attacha surtout à l'étude de l'Écriture et des Pères. Nous avons de lui : les *Vies des grands capitaines*, traduites en français du latin de Cornélius Népos, 1729, in-12; *Ouvrages des saints Pères qui ont vécu du temps des apôtres*, traduits avec des notes, 1717, in-12, et réimprimés en 1749, sous le même format. Ces deux versions sont exactes et fidèles. L'auteur mourut en 1751, âgé d'environ 70 ans. — Il ne faut pas le confondre avec Jacques LE GRAS, avocat à Rouen, sa patrie, mort vers 1600, dont on a en vers français la traduction de l'ouvrage d'Hésiode, qui a pour titre : *Les OEuvres et les jours*.

GRASER (JEAN-BAPTISTE), né l'an 1718 à Roveredo dans le Tyrol, embrassa l'état ecclésiastique, et fut choisi par ses concitoyens, en 1748, pour enseigner la rhétorique dans leur collège public. Il professa ensuite la philosophie et la théologie, et fut appelé plus tard à Inspruck par le conseiller de Sperges pour y être conservateur de la bibliothèque dite *Terestiana*, et professeur de morale. Il remplit successivement dans la même ville les chaires d'histoire universelle et de patrilogie et y fut grand recteur de l'université. Sentant ses forces l'abandonner par suite de ses travaux continuels, il revint à Roveredo, où il mourut en 1786. Il cultivait avec beaucoup de succès la poésie, mais son principal talent était l'éloquence. Outre une *Oraison funèbre* de l'abbé Jérôme Tartarotti, qui lui avait laissé en mourant ses manuscrits (1761), écrit qu'il publia ainsi que des poésies en son honneur avec des *Mémoires sur sa vie*, on a de l'abbé Graser : *De philosophia moralis ad jurisprudentiam necessitate*; *De historico studio amantitate*; *De presbyterio et in eo sedendi jure*, dédié au cardinal Garampi, etc.

GRASSI (ACHILLE DE), savant canoniste, né l'an 1463 à Bologne, fut auditeur de rote et

devint évêque de Civita di Castello. En 1511 il fut fait cardinal par Jules II, qui l'avait chargé de négociations importantes en France et en Allemagne, et quelque temps après il permuta son évêché contre celui de Bologne. Il fut nommé trésorier du conclave par Léon X, et mourut à Rome le 22 novembre 1523. Il laissa en manuscrit un *Recueil de décisions de la cour de rote*. — Son neveu, Achille de GRASSI, fut aussi auditeur de rote. Il occupa le siège de Montefiascone, et mourut à Rome le 8 mars 1553. Il augmenta le *Recueil de Décisions* fait par son oncle, et qui fut ensuite publié par César de GRASSI, leur parent, à Rome, 1601, in-4°. Ce dernier, après avoir rempli les fonctions de protonotaire apostolique et d'auditeur de rote, mourut à Rome le 14 avril 1580. — Paris de GRASSI, frère du cardinal Achille, fut maître de cérémonies sous le pape Léon X, puis évêque de Pesaro. Il a laissé un *Cérémonial* qui est très-estimé. Il fit une épitaphe qu'il supposa que Publius Crassus avait composée pour sa mule. Les antiqua res y furent trompés.

GRASSIS (PADUANO DE), franciscain, natif de Barlette, florissait au xvi<sup>e</sup> siècle. Il prêcha et écrivit avec un succès égal. On a de lui : *De republica ecclesiastica*, et *Enchiridion ecclesiasticum*, Venise, 1533, in-4°, et d'autres ouvrages.

GRATAROLI (GUILLAUME), célèbre médecin de Bergame, né en 1510, professa son art à Padoue avec beaucoup de distinction; mais s'étant laissé séduire par les nouveaux hérétiques, il se retira à Bâle, où il mourut en 1568, à 52 ans, dans un état qui approchait de l'indigence. Il était riche à Padoue; mais il sacrifia sa fortune au calvinisme. Les ouvrages qui ont fait le plus d'honneur à son savoir, sont : un *Traité de la manière de conserver et d'augmenter la mémoire*, en latin, Zurich, 1553, in-8°, traduit en français par Etienne Coppé, Lyon, 1586, in-12; un autre *Traité de la conservation de la santé des magistrats, des voyageurs, des hommes d'études*, en latin, Paris, 1561, in-8°; *De prædicatione morum naturarumque hominum, facili ex inspectione partium corporis*, Bâle, 1554, in-8°; *De vini natura*, Cologne, 1671, in-8°. Grataroli voulut aussi se mêler de controverse. Il écrivit un mauvais livre sur les *Marques de l'Antechrist*. Bon médecin, pitoyable théologien, il remplit cet ouvrage du plus absurde fanatisme. Tout ce qu'il a composé est en latin. On trouvera le catalogue de ses ouvrages à la suite de la notice biographique : *Della vita e delli scritti di Gulielmo Grataroli*, par le comte J.-B. Gallizioli, Bergame, 1788, in-8°.

GRATIEN ou GRATIANUS, célèbre canoniste, né à Chiusi dans la Toscane, bénédictin (selon la commune opinion) dans le monastère de SS. Félix et Nabor, à Bologne, est auteur d'une célèbre collection des Décrets des papes et des conciles, qui compose la 1<sup>re</sup> partie du *Droit canonique*. Il acheva cet ouvrage vers l'an 1151, et mourut peu après. Il intitula ce recueil : *La Concorde des canons discordants*, parce qu'il y rapporte plusieurs autorités qui paraissent opposées, et

qu'il concilie bien ou mal. Gratien inséra dans ce recueil les décrétales d'Isidore Mercator (*voy.* ce nom), et de quelques autres qui l'avaient précédé. Plusieurs auteurs ont travaillé à corriger les défauts de la collection de Gratien, entre autres *Antonius Augustinus*. Son traité *De emendatione Gratiani* est nécessaire à ceux qui lisent l'ouvrage de Gratien. Nous avons une excellente édition de ce traité, publiée par les soins de Baluze. Le *Décret de Gratien*, imprimé à Mayence in-folio, 1472, fait une des principales parties du corps du *Droit canon*, dont nous avons plusieurs éditions. Celle de Rome, 1582, 4 vol. in-fol., et de Lyon, 1671, 3 vol. in-fol., sont recherchées. M. Savioli, dans les *Annales de Bologne*, 1785, ne croit pas que Gratien ait été bénédictin ni moine; il réfute les annales des camaldules, où ce canoniste est regardé comme ayant été de cet ordre. Le premier auteur qui donne à Gratien la qualité de moine, est Vincent de Beauvais, qui vivait un siècle entier après lui, et qui ne dit même rien de positif sur cet objet; car il s'exprime ainsi : *Gratianus, ut ferunt, monachus*.

GRATIEN (JEAN-BAPTISTE-GUILLAUME), membre de la congrégation de Saint-Lazare, évêque constitutionnel, naquit en 1747 à Crescentino en Piémont, et fut pendant quelque temps professeur de théologie; il était supérieur du séminaire de Chartres à l'époque où éclata la révolution. Non content de prêter le serment à la constitution imposée au clergé, il écrivit encore en faveur de cet acte de législation. Nommé évêque constitutionnel de Rouen en remplacement de M. Charrier de La Roche, il fut sacré le 12 mars 1792, et assista en 1797 à l'assemblée des évêques constitutionnels. Gratien mourut en 1799 à Rouen, laissant entre autres ouvrages: un *Traité ecclésiastique sur les contrats usuraires*, en latin, où il se déclare en faveur du prêt, Chartres, 1790; *Instruction pastorale sur la continence des ministres de la religion*, 1792, in-8°, qui fut dénoncée à l'Assemblée législative, parce que l'auteur y établit l'obligation du célibat pour le clergé, et qu'il violait, disait-on, *les droits de l'homme*, et cherchait à fanatiser le peuple; la *Vérité de la religion chrétienne, démontrée par les miracles de Jésus-Christ*, Rouen, 1795, in-8°; *Lettre théologique sur l'approbation des confesseurs*, et plusieurs autres ouvrages en faveur de la constitution du clergé, tels que : *Exposition de ses sentiments sur les vérités auxquelles on prétend que la constitution civile du clergé donne atteinte; Recueil d'autorités et de réflexions qui la favorisent*, 1791, in-8°; *Contraste de la réformation anglicane par Henri VIII et de la réformation gallicane par l'Assemblée constituante*, 1792, in-8°, etc.

GRATIUS ou GRAES (*Ortwinus*), supérieur d'un collège à Cologne, où il mourut en 1541, était né à Holtwick, diocèse de Munster. On a de lui : *Triumphus B. Job*, en vers élégiaques et en trois livres, Cologne, 1537, in-folio; *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, Cologne, 1535, in-fol., réimprimé

par les soins d'Edouard Brown, Londres, 1690, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de pièces concernant le concile de Bâle. Son attachement à la religion catholique lui attira l'inimitié de Reuchlin, d'Ulric de Hutten, et de plusieurs autres professeurs. Ceux-ci, pour tourner en ridicule le langage barbare des théologiens scolastiques, et quelques-unes de leurs opinions, firent imprimer en 1516 et 1517, in-4°, 2 parties, *Epistolæ obscurorum virorum ad dominum magistrum Ortwinum Gratium*, réimprimées souvent depuis, notamment à Londres, 1710, in-12. Léon X condamna, le 15 mars 1517, ce livre, où la plaisanterie préparait les esprits aux nouveautés du luthéranisme. *Gratius y opposa Lamentationes obscurorum virorum non prohibita per sedem apostolicam*, Cologne, 1518, in-8°, réimprimé en 1649. *Orationes quodlibeticæ*, Cologne, 1503, in-4°; etc.

GRATUS, diacre de l'Eglise catholique dans le v<sup>e</sup> siècle, vivait en quelque retraite de Provence, peu éloignée du célèbre monastère de Lérins. Il y pratiquait de grandes austérités, et s'y appliquait beaucoup à la lecture. Mais soit que ce genre de vie lui ait affaibli l'esprit, soit qu'il lui ait enflé le cœur, il s'imagina avoir des révélations, en même temps qu'il écrivait des erreurs contraires à la foi. Il composa un petit Traité, dans lequel il prétendait montrer qu'il n'y avait en Jésus-Christ, Dieu et homme, qu'une seule nature, qui était la divine. C'était proprement l'*Eutychianisme*. Gratus envoya son écrit à Fauste, alors abbé de Lérins, depuis évêque de Riez, qui, trouvant cet écrit aussi mal digéré que mal pensé, hésita d'abord de répondre. Il répondit cependant après un certain temps, et réfuta fortement les erreurs de Gratus, à qui il donna aussi de fort bons avis sur la conduite qu'il devait tenir pour ne point s'exposer à abandonner la vérité.

GRAVEROL (FRANÇOIS), avocat, né à Nîmes en 1635, et mort dans cette ville en 1694, était membre de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Il laissa : plusieurs *dissertations* sur diverses médailles; le médiocre recueil intitulé : *Sorberiana, sive excerpta ex ore Samuelis Sorbieri*, in-12; de savantes *Observations sur les arrêts du parlement de Toulouse*, recueillies par La Rochellavin, Toulouse, 1682, in-4°; *Notice ou Abrégé historique des vingt-deux villes chefs de diocèses de la province de Languedoc*, ibid., 1696, in-fol., ouvrage superficiel et inexact. Ce jurisconsulte eut une grande réputation de son temps, par son érudition, et par la connaissance des monuments de l'antiquité.

GRAVEROL (JEAN), frère puîné du précédent, né à Nîmes en 1636, quitta Lyon, où il était ministre, à la révocation de l'édit de Nantes, et se réfugia à Amsterdam, puis à Londres, où il mourut en 1718. Il est auteur de divers ouvrages de controverse, dont le principal est *Moses vindicatus*, Amsterdam, 1694, in-12; solide réfutation du livre de Burnet, intitulée : *Archeologia philosophica sive doctrina antiqua de rerum originibus*.

Graverol défend la narration de Moïse contre les explications ineptes et allégoriques de Burnet, avec autant de force de raison, que de zèle pour la bonne doctrine. Nous citerons encore : *De religionum conciliatoribus*, Lausanne, 1674, sous le nom anagrammatique de *Rollegravius*, en réponse à l'ouvrage d'Huisseau, ministre de Saumur, sur la réunion du christianisme.

GRAVESON (IGNACE-HYACINTHE AMAT DE), dominicain, docteur de Sorbonne, né en 1670 à Graveson, village près d'Avignon, fut appelé à Rome par son général. Il fut un des théologiens du concile de cette ville en 1725 : mais l'air de Rome lui étant contraire, il se retira à Arles, où il mourut en 1733, à 63 ans. Ses ouvrages publiés à Venise, 1740, 7 vol. in-4°, renferment : une *Histoire de l'Ancien Testament* et une *Histoire ecclésiastique jusqu'en 1730*, assez peu lues l'une et l'autre. La dernière néanmoins a été réimprimée séparément à Augsbourg, en 1752, 2 tomes in-fol., et 1762, avec des notes et une continuation jusqu'à l'an 1760, par Jean-Dominique Mansi; un *Traité de la vie et des mystères de Jésus-Christ*; une *Histoire du brave Crillon*, in-12; plusieurs *opuscules* sur la grâce efficace de la prédestination. Le P. de Graveson eut beaucoup de part à la réconciliation du cardinal de Noailles avec le saint-siège, et à son adhésion à la bulle *Unigenitus*. Il était d'un caractère doux et conciliant, mais il se laissa aller quelquefois à des préventions singulières : comme lorsqu'il s'avisait de déclarer supposée et fabriquée la fameuse lettre de saint François de Sales au P. Lessius, précisément parce qu'il ne la trouvait pas dans le recueil des lettres de cet évêque; comme si les lettres qu'un homme écrit durant sa vie, pouvaient être promptement rassemblées dans un recueil complet, où aucune ne serait omise.

GRAVINA (DOMINIQUE), dominicain, parvint aux premières charges de son ordre par son mérite et mourut à Rome en 1643, à 70 ans. On a de lui : *Stato della religione di san Dominico*, Rome, 1605, in-12; *De catholicis præscriptionibus*, Naples, 1627, 2 tomes in-fol., et d'autres ouvrages de théologie, estimés. — Il ne faut pas le confondre avec le P. GRAVINA, jésuite, auteur d'une *Théologie*, qui a eu un grand cours en Italie, et qui est réellement bien rédigée. Il est vrai que l'auteur a enseigné le probabilisme, avec des réserves et des règles qui semblent faire rentrer son opinion dans l'esprit de celle qu'elle paraît combattre. Il écrivait vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et vivait encore en 1760.

GRAVINA (JEAN-VINCENT), né en 1664, à Rogliano, dans la Calabre ultérieure, obtint d'Innocent XII une chaire de droit civil à l'université de Naples, et devint le maître, puis l'ami de Métastase. Il avait la manie des réformes, et le premier abus qu'il prétendit corriger, fut l'argumentation scolastique; mais il est plus que douteux si en cela il rendait service aux sciences. L'argumentation scolastique a eu ses inconvénients; on

l'a fait servir à des spéculations inutiles et ridicules; mais, réduite à de justes bornes, elle est la conservatrice d'une bonne logique, et prémunit l'esprit contre les sophismes de tous les genres, regardés aujourd'hui comme des raisonnements solides. (Voy. DUNS, ANSELME, SUARÈS, etc.) Gravina mourut à Rome en 1718, à 54 ans, avec la réputation d'un poète et d'un orateur médiocre, d'un savant quelquefois caustique, et quelquefois paradoxal. Il donna à Métastase tous les biens qu'il avait acquis à Rome. Il fut l'un des fondateurs de l'*académie des Arcades*. On a de lui : *De ortu et progressu juris civilis*, Naples, 1713, où il y a beaucoup de recherches, et en même temps des vues superficielles et fausses. Une partie de cet ouvrage a été traduite en français par Requier, sous le titre d'*Esprit des lois romaines*, Paris, 1766, 3 vol. in-12; *De Romano imperio liber singularis*, Naples, 1712, ouvrage qui fourmille d'erreurs; mais l'auteur espérait que le peuple romain, auquel il est dédié, ne s'en apercevrait pas, et il eut raison. *Della ragione poetica*, en 2 livres, espèce de poétique, traduite en français, à Paris, 1754, en 2 petits vol. in-12, sous ce titre, *Raison ou idée de la poésie*; *Institutiones canonicae*; ouvrage posthume, imprimé à Turin en 1742, in-8°; quelques *tragédies* qui n'ont pas eu de succès, Venise, 1740, in-8°; *Discours sur les fables anciennes*, et un autre *sur la tragédie*; deux drames sacrés faits dans sa vieillesse; *Christo et Santo Atanasio*. On a fait une édition des *OEuvres de Gravina*, à Leipzig, 1737, 3 vol. in-4°, avec des notes pédantesques et parasites, d'un nommé Mascovius. On a publié sa vie à Rome en 1758, in-4°, sous ce titre : *De Vita et scriptis J. V. Gravinae Commentarius*; espèce d'éloge funèbre, fait par un M. Serrao, prêtre hiéronymite. On trouve encore sa Vie dans les *Vitæ Italarum* par Fabbroni.

GRAVIUS (HENRI), ou plutôt *Vermolanus*, dominicain prit le nom de *Gravius*, parce qu'il était de Grave, enseigna la théologie, fut prieur à Nimègue, et mourut dans sa patrie le 22 octobre 1552, avec la réputation d'un homme savant, surtout dans les langues. Nous avons de lui; *Annotationes in B. Cyprianum*, Cologne, 1544. Jacques Pamélius s'est servi de ces notes pour son édition de saint Cyprien. *Scholia et annotationes in Hieronymi epistolas*, Anvers, 1568, et Cologne, 1618. Elles sont plus propres à faire remarquer les beautés du style de saint Jérôme, qu'à servir d'explication; une *édition des OEuvres de saint Jean Damascène*, Cologne, 1560, conférées avec plusieurs exemplaires grecs; une *édition des OEuvres de saint Paulin*, corrigée, Cologne, 1560, in-8°. Voy. le P. Echard, tome II.

GRAVIUS (HENRI), natif de Louvain, fils d'un imprimeur, enseigna la théologie avec beaucoup de réputation pendant 20 ans. Il fut appelé à Rome par le pape Sixte-Quint, pour soigner l'édition de la Vulgate. Grégoire XIV l'admit à sa cour; les cardinaux Caraffa, Borromée, Colonne, et surtout Baroni, l'honorèrent d'une affection toute bar-

ticulière. Il mourut à Rome en 1591, cinq mois après son arrivée, à 55 ans. Baronius fit son épitaphe, et écrivit une lettre à la faculté de théologie de Louvain, où il déploie tous les sentiments de la plus vive douleur d'avoir perdu son meilleur ami. Les notes du 7<sup>e</sup> tome des Œuvres de saint Augustin, Anvers, 1578, sont de Gravius.

GRAWER (ALBERT), théologien luthérien, né à Mescow, village de la marche de Brandebourg en 1575, s'acquit une grande réputation dans son parti pour ses écrits contre les sociniens, contre l'Eglise romaine, et contre les calvinistes. Son style était très-empporté. On a de lui : *Absurda absurdorum, absurdissima calvinistica*, Iéna, 1612, in-4°; *Anti-Lubinus de natura mali*, Magdebourg, 1606, in-4°. Ce livre est dirigé contre Eilhart Lubin, qui avait renouvelé le manichéisme en l'ajoutant à sa mode, et fait deux principes de Dieu et du Néant; *Bellum Calvini et Jesu-Christi*, ibid., 1605, in-4°. Il mourut en 1617, surintendant des églises du pays de Weimar.

GRAZIANI (ANTOINE-MARIE), naquit en 1537, dans la petite ville de Borgo-san-Sepolcro en Toscane. Le cardinal Commendon, qui voulut bien être son maître, et qui trouva dans son disciple les dispositions les plus heureuses, le fit son secrétaire. Graziani le suivit en Allemagne, en Pologne et ailleurs. Ce cardinal le traita plutôt en ami qu'en homme de sa suite, lui confiant toutes ses affaires, prenant conseil de lui, et cherchant les occasions de l'employer pour faire valoir son mérite. Il le récompensa de ses services par une riche abbaye. Après la mort de son bienfaiteur, Graziani fut secrétaire de Sixte V, nonce à Venise et évêque d'Amélie. Il mourut dans cette ville en 1614, à 74 ans, avec la réputation d'un très-bel esprit et d'un saint évêque. Les ouvrages qui l'ont fait connaître, sont : *De vita Joannis-Francisci Commendoni, cardinalis, libri quatuor*, publiés par Roger Akakia, in-4°, en 1669, et traduits en français par le même, Paris, 1671, in-4°. C'est à M. Barbier que l'on doit la connaissance de cet ouvrage qu'on disait avoir été publié par Fléchier sous le nom de Roger Akakia (1);

(1) Jean-François COMMENDON naquit à Venise en 1524, d'Antoine Commendon, habile philosophe et excellent médecin. Dès l'âge de dix ans, il composait des vers latins, même sur-le-champ. Son mérite naissant lui procura une place de camérier auprès du pape Jules II. Ce pontife dit qu'il valait trop pour ne l'employer qu'à faire des vers : il lui confia plusieurs affaires, aussi difficiles qu'importantes. Il l'envoya successivement en Flandre, en Angleterre, en Portugal, et Commendon s'acquitta avec zèle et prudence de toutes les négociations dont il le chargea. Marcel II, Paul IV, Pie IV qui l'honora de la pourpre à la prière de saint Charles Borromée, et les Papes du concile de Trente, le chargèrent de plusieurs commissions non moins intéressantes. Pie V l'ayant nommé légat en Allemagne et en Pologne, Commendon contribua beaucoup, par ses soins, à la publication des décrets du concile de Trente dans cette partie de l'Europe. Grégoire XIII ne rendit pas toujours la même justice à Commendon. Il le reçut extrêmement bien, lorsqu'il revint de sa légation de Pologne à

*De bello Cyprio*, publié à Rome, en 1624, in-4°. Cet ouvrage, écrit avec autant d'élégance et de pureté que le précédent, a été traduit en français avec peu de succès par Le Pelletier d'Angers, Paris, 1685, in-4°, de même que le suivant : *De casibus adversis illustrium virorum sui avi*, écrit avec autant de vérité que d'élégance. Cet intéressant ouvrage n'a vu le jour qu'en 1680, Paris, in-4°, un siècle après sa composition, l'abbé Fléchier en ayant fait imprimer le manuscrit trouvé dans la bibliothèque du baron Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn et de Munster.

GRAZIOLI (PIERRE), religieux barnabite et littérateur, vécut en 1700 à Bologne, où il mourut en 1753, recteur du collège de son ordre, laissant entre autres ouvrages : *de Præclaris Mediolani ædificiis quæ Anobarbi cladem antecesserunt dissertatio*, etc., 1735, in-4°; *Della vita, virtù e miracoli del B. Alessandro Sauli*, Bologne, 1741, in-8°; *Præstantium virorum qui in congregatione S. Pauli, vulgo Barnabitarum, memoria nostra floruerunt*, etc. La notice détaillée de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits, se trouve dans les *Scrittori Bolognesi* de Fantucci, tome IV, page 269.

GRAY (ROBERT), évêque de Bristol, né à Londres en 1762, se distingua comme prédicateur et comme écrivain dès son début dans la carrière ecclésiastique. En 1804 il fut nommé chanoine de la cathédrale de Durham, et en 1827, il fut élevé sur le siège épiscopal de Bristol. On lui a reproché de s'être montré, à la chambre, trop entêté partisan des privilèges exagérés dont l'Eglise anglicane était investie par la constitution. Aussi courut-il de grands dangers lors de l'émeute qui éclata à Bristol le 30 octobre 1831, et qui fit de son palais un monceau de ruines; il montra dans cette occasion la plus grande fermeté, et son clergé lui vota ensuite des remerciements solennels, avec une belle pièce d'argenterie. Ce prélat mourut à Rodney-House le 28 septembre 1834. On cite de lui : *La clé*

Rome, et loua publiquement les grands services qu'il avait rendus à l'Eglise; mais dans la suite il parut le négliger et l'abandonner à ses ennemis, qui lui reprochaient d'avoir préféré les intérêts de la France à ceux de l'empereur Maximilien, pour l'élection d'un roi de Pologne. Grégoire XIII étant tombé malade, plusieurs cardinaux formèrent le dessein de l'élever sur la chaire pontificale, et ils l'auraient exécuté, si elle fût alors devenue vacante. Commendon mourut peu de temps après à Padoue, en 1584, à 60 ans. « La cour de Rome, dit Fléchier, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes, en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquitta l'amitié des princes, sans jamais condescendre à leurs erreurs ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la foi et la discipline de l'Eglise, et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes, avec une fermeté et une sagesse extraordinaire. » Il laissa quelques pièces de vers dans le recueil de l'Académie des *Occulti*, dont il avait été le protecteur.

de l'Ancien Testament et des livres apocryphes; ou *Traité des divers ouvrages qui doivent porter ces deux titres, avec indication de ce qu'ils contiennent, des auteurs qui les ont écrits et des époques qui les ont vu naître*, 1790, in-8°. Ce livre, qui a eu plusieurs éditions fit à son auteur une grande réputation de théologien et d'érudit; *Voyage en diverses parties de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie en 1791 et 1792*, in-8°, 1794; *Josias et Cyrus; Dialogue entre un membre de l'Eglise anglicane et un méthodiste*, 1808, dans lequel l'auteur examine les fondements de la réunion et du schisme entre les communions étrangères à l'Eglise romaine; *Théorie du rêve*, 1808; *Démonstration de la liaison qu'il y a entre les livres saints et la littérature tant juive que païenne, principalement pendant l'époque classique*, 1819. Gray, en composant cet ouvrage, croyait très-sûrement avoir découvert une démonstration nouvelle de la vérité de la révélation; mais s'il n'a pas atteint ce but, il a fourni aux littérateurs profanes des rapprochements et des points de vue nouveaux; enfin, des *Discours et des Sermons*, sur divers sujets de controverse, d'histoire religieuse et de morale.

GREBNER (PAUL), visionnaire allemand, qui se qualifiait lui-même de prophète de Dieu, de second apôtre Paul, de tonnerre et de lumière du pape, naquit vers le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle à Schneeberg en Misnie. Après avoir étudié la théologie, il se fit maître d'école à Brême vers 1560, entra ensuite dans le service militaire en Hollande, puis devint professeur à Lunébourg. C'est alors que la folie de la prédication s'empara de lui, sans qu'aucune représentation pût calmer son enthousiasme. Il parcourut l'Allemagne et une partie de l'Europe, et mourut à Magdebourg en 1621. On a de ce rêveur : *Paraphrases elegiaca Cantici Salomonei et Threnorum Jeremiae*, Anvers, 1562, in-4°; *Oda de conjunctione fidelium cum Christo*, 1563; *Vaticinium Europæ, seu fata tristia et bella cruenta anno 1573, junii 23*, manuscrit; *Sermonium mundi filium, seu Vaticinium, quo nunciatur subita et plusquam miraculosa orbis terrarum mutatio, hoc est, antichristi pontificis occidentalis et Mahameti orientalis horribilis interitus, atque Ecclesiæ Dei in toto terrarum orbe septentrione per verbum et linguas lætissima restitutio*. Cet ouvrage est aussi resté manuscrit : mais on en a publié l'extrait suivant : *Vaticinia ex serico mundi filo, libro, jussu divino, Augusto electori Saxonæ in Ara Annabergensi exhibitio*, Amsterdam, 1631, in-8°; *Pronosticon, ou Eclaircissements sur la comète qui a paru en 1618, 1621 et 1631*, in-4°, en allemand.

GRÉGOIRE I<sup>er</sup> (saint), surnommé le Grand, d'une illustre famille romaine, était fils du sénateur Gordien, et fut préteur de Rome en 573, à l'âge de 30 ans. Le mépris des grandeurs humaines l'engagea à se retirer dans un monastère qu'il avait fait bâtir sous l'invocation de saint André. Le pape Pélagé II le tira de cette retraite pour le faire un des sept diacres de Rome. Il l'envoya peu

de temps après à Constantinople, en qualité de nonce, pour implorer le secours de l'empereur Tibère II contre les Lombards. De retour à Rome en 584, il fut secrétaire de Pélagé, et, après la mort de ce pape, le clergé et le peuple l'élevèrent pour lui succéder. Grégoire se croyant incapable de soutenir un fardeau dont tout le monde l'avait jugé digne, se cacha, mais en vain : il fut ordonné le 3 septembre en 590. La peste ravageait alors Rome : il fit faire une procession générale, d'où l'on croit qu'est venue celle du jour de Saint-Marc, appelée encore la *grande li-tanie*. La plus importante affaire qui occupait l'Eglise dans ce temps-là était les *Trois Chapitres*. Le saint pontife n'oublia rien pour éteindre ce schisme (*Voy. VIGILE*). Son zèle s'étendait à tout. Il envoya en Sardaigne des évêques pour convertir les idolâtres; il en envoya en Angleterre, exhortant les missionnaires à se servir à propos de la douceur et des récompenses. Saint Augustin, chef de la mission d'Angleterre, fit de grands fruits et convertit le roi de Kent. Saint Grégoire tenait de temps en temps des conciles à Rome, pour maintenir la discipline ecclésiastique et réprimer l'incontinence du clergé. Il s'éleva avec force contre le titre de *patriarche œcuménique* que prenait le patriarche de Constantinople, titre que le pape même ne prenait pas, quoique chef et pasteur de l'Eglise universelle (*Voy. PHOCAS*), et cassa les actes du concile de cette ville, tenu en 589. Un autre service qu'il rendit à l'Eglise, fut la réforme de l'office divin. Il fonda à Rome une école pour le chant de l'église. Le moine saint Augustin, en partant pour l'Angleterre, emmena des chantres de cette école, qui passèrent en France, et instruisirent les Gaulois. Grégoire termina saintement sa vie le 12 mars 604, consumé par les travaux de l'épiscopat et du cabinet : c'était la 62<sup>e</sup> année de son âge et la 14<sup>e</sup> de son pontificat. Il travailla avec zèle à réunir les schismatiques et à convertir les hérétiques; mais il voulait qu'on employât à leur égard la persuasion et non la violence. Il s'opposa aux vexations qu'on exerçait contre les Juifs pour les attirer au christianisme. C'est, disait-il, *par la douceur, la bonté, l'instruction, qu'il faut appeler les infidèles à la religion chrétienne, et non par les menaces et par la terreur*. Quoique saint Grégoire fût d'une si grande humilité, qu'il se donna lui-même le titre de *Serviteur des serviteurs de Jésus-Christ*, titre adopté par ses successeurs, il soutenait avec zèle l'autorité du saint-siège. Son pontificat est une réputation de fait de tout ce que le compilateur Fébronius et d'autres ennemis du siège de Rome ont imaginé touchant les prétendus effets des fausses décrétales; depuis Isidore Mercator, l'autorité des papes n'a point été plus clairement et plus généralement reconnue dans l'Eglise que sous le pontificat de Grégoire. (*Voy. saint LÉON, ISIDORE, LUTHER, saint PIERRE*.) Il écrivait aux autres évêques avec toute la dignité et la fermeté du chef de l'Eglise; il avertissait, instruisait, reprenait les rois, et ces grands

de la terre l'écoutaient comme leur père. Son pontificat présente le tableau d'une vaste théocratie, où la religion, plus puissante que les lois et les armes, réunit toutes les nations chrétiennes par la voix de son pontife, et en se couvrant elle-même de gloire, faisait encore la félicité temporelle des peuples. « L'union de toutes les Eglises occidentales, sous un pontife souverain, dit un « auteur protestant et philosophe, facilitait « le commerce des nations, et tendait à faire « de l'Europe une vaste république; la pompe « et la splendeur du culte, qui appartenait « à un établissement si riche, contribuaient « en quelque sorte à l'encouragement des « beaux-arts, et commençaient à répandre « une élégance générale de goût en la conciliant avec la religion. » Sa table était simple et frugale, malgré les richesses que possédait déjà l'Eglise romaine. Dans une lettre au sous-diacre Pierre, recteur du patrimoine de Sicile, il lui dit : « Vous m'avez envoyé « un mauvais cheval et cinq bons ânes; je « ne puis monter le cheval, parce qu'il ne « vaut rien, ni les ânes, parce que ce sont « des ânes. » Ces paroles sont une preuve que l'écurie de ce grand pape n'était pas bien magnifique. De tous les papes, saint Grégoire le Grand est celui dont il nous reste le plus d'écrits. Les principaux sont : son *Pastoral*, traduit par l'abbé Prévost, Paris, 1694 et 1739, petit in-12; c'est un traité des devoirs des pasteurs : on ne saurait trop leur en recommander la lecture; des *Homélies* : elles sont au nombre de 40, et ont été traduites par le duc de Luynes, Paris, 1669, in-4°; des *Commentaires ou morales sur le livre de Job*, pleins de leçons propres à former les mœurs, ce qui les a fait appeler *les Morales de saint Grégoire*; cet ouvrage a été traduit par le duc de Luynes, Paris, 1666, 3 vol. in-4°; des *Dialogues*, traduits par Bulteau, 1689, in-12, composés en partie pour célébrer les miracles de plusieurs saints d'Italie. Le saint pontife s'y est un peu trop livré au goût de son siècle pour le merveilleux. Douze *livres de lettres*, qui offrent quelques particularités sur l'histoire de son temps, et des décisions sur divers points de discipline. M. de Gondrin, archevêque de Sens, a traduit ses *Eptres choisies*, Paris, 1676, in-12. Cet illustre pape avait le génie tourné du côté de la morale, et il s'est fait un fonds inépuisable de pensées spirituelles. Il les exprimait d'une manière assez noble, et les renfermait plutôt dans des périodes que dans des sentences. Ses termes ne sont pas fort choisis, et sa composition n'est pas beaucoup travaillée; mais elle est facile, bien suivie, et se soutient toujours également; il n'a rien de bien élevé et de bien vif : mais ce qu'il dit est vrai et solide. On ne lui reproche que d'être trop diffus dans ses explications de morale, et trop recherché dans ses allégories. Barbeyrac et d'autres protestants ont eu tort d'exercer sur cet article leur critique caustique et déraisonnable; les allusions et les allégories dont les saints Pères se sont quelquefois occupés, n'étaient pas destinées

à exprimer proprement le texte sacré, ni à servir de preuve à des vérités contestées par les infidèles. Ces hommes zélés saisissaient toutes les occasions d'instruire et d'édifier, de porter à la vertu, de parler des mystères de la foi, conformément à l'avis de saint Paul : *Quid enim sive per occasionem, sive per veritatem Christus annuntietur?* Phil. 1. L'écriture sainte leur était si familière, et ils prenaient tant de goût à la réciter, qu'ils en ont souvent fait des explications ingénieuses, sans prétendre déroger à la dignité du sens littéral. De toutes les éditions des ouvrages de saint Grégoire, la plus ample et la plus correcte est celle que le P. Denis de Saint-Marthe, général des bénédictins de Saint-Maur, et G. Bessin, de la même congrégation, publièrent en 1705, en 4 vol. in-fol. On y trouve la Vie du saint auteur écrite 300 ans après lui par Jean le Diacre. Avant qu'on eût cette édition, on estimait celle de Pierre Gussanvillan, prêtre de Chartres, publiée à Paris, 1675, 3 vol. in-fol. La vie de saint Grégoire ou l'*Histoire de son pontificat*, a été faite par Maimbourg. Nous n'avons rien dit du reproche fait à saint Grégoire, d'avoir fait brûler les livres des auteurs païens : les gens instruits savent que c'est un conte qui ne mérite aucune croyance. Bayle et Barbeyrac, très-injustes envers les Pères, sont convenus que l'accusation n'est pas prouvée; l'auteur de l'*Histoire de l'éclectisme* a fait voir qu'elle n'a même aucune vraisemblance; elle n'est fondée que sur le récit de Jean de Sarisbéry, écrivain du XII<sup>e</sup> siècle, estimable par ses principes plus que par ses connaissances historiques, et qui, à tous égards, ne peut servir de témoin ni même d'annaliste aux événements du VI<sup>e</sup> siècle. Avant saint Grégoire, Rome avait été saccagée deux ou trois fois par les barbares; il est impossible que, sous son pontificat, la bibliothèque du Mont-Palatin ait encore subsisté, et qu'il ait pu en faire brûler les livres. Le seul fait vrai est que saint Grégoire écrivit à Didier, archevêque de Vienne, pour le blâmer de ce qu'il enseignait la grammaire à quelques personnes : en effet, un évêque a des devoirs plus pressants et plus sacrés que celui-là. Montaigne a trouvé bon, malgré la démonstration du contraire, d'ajouter foi au récit de Jean de Sarisbéry : nos incrédules moutonniers, sur la parole de Montaigne, répéteront éternellement la même accusation contre saint Grégoire. Qu'elle soit vraie ou fausse, probable ou improbable, cela ne fait rien; elle peut en imposer aux ignorants, et rendre odieuse la religion, cela leur suffit : et c'est ainsi qu'ils travaillent à perfectionner la critique et l'histoire. S'ils étaient les maîtres d'anéantir tous les titres du christianisme, et de brûler tous nos livres, ils n'en laisseraient pas subsister un seul. — M. Migne a donné dans son Cours complet de Patrologie : *Sancti Gregorii Papæ I, cognomento Magni opera omnia, ad mss. codices romanos, gallicanos, anglicanos emendata aucta et illustrata notis, etc.*, 1849, 5 vol. in-4°.

GRÉGOIRE II (saint), élu pape le 11 mai

715, après Constantin, mérita la double clef par le succès avec lequel il avait rempli des commissions importantes. Il était romain, et signala son pontificat par son zèle. Il rétablit le monastère du Mont-Cassin; convoqua deux conciles, l'un en 721 contre les mariages illicites, et l'autre en 729 contre les iconoclastes; envoya saint Boniface prêcher en Allemagne, et mourut en 731, regretté pour ses vertus, son zèle et ses lumières. Les historiens grecs accusent Grégoire II d'avoir engagé les Romains à se soulever contre Léon l'Isaurien, et à lui refuser le tribut; mais on sait combien doit être suspect le témoignage des Grecs, déjà prévenus d'une secrète aversion contre l'Eglise romaine, et d'ailleurs trop éloignés pour être bien instruits des véritables ressorts qui pouvaient exciter ces mouvements à Rome. Une pareille entreprise de la part de Grégoire eût été contre ses propres principes, puisqu'il disait à ce prince dans une de ses lettres (*Conc. Labbe, tome VII*), que ni les pontifes ne devaient point se mêler des affaires de la république, ni l'empereur de celles de l'Eglise. D'ailleurs l'histoire nous apprend le contraire, puisque ce pape se joignit à l'exarque de Ravenne, pour conserver l'Italie à l'empereur contre les entreprises de Petasius (Baronius, *Annal. an. 729, p. 94*). Peu de temps auparavant, le même pontife s'était fortement opposé au dessein qu'avait formé l'armée romaine, d'élire un autre empereur à la place de Léon, comme le rapporte Paul Diacre, *lib. vi, de Gestis Longobard., c. 39*. Cet auteur ne parle ni du refus du tribut, ni de la prétendue déposition de l'empereur. Les Latins, tels qu'Anastase, Landulfe et Bellarmin, qui parlent de cette déposition, ne font que copier Théophane, Zonaras, et les autres historiens grecs qui, selon Baronius (tome IX, p. 63), ne méritent pas la moindre croyance. Enfin, les faits postérieurs prouvent que Léon ne fut jamais déposé, puisque Grégoire III et les évêques d'Italie lui présentèrent des requêtes où ils le reconnaissaient pour leur maître légitime. On a de ce pape 17 lettres insérées dans la *Collection des conciles* du P. Labbe, tom. VI et VII, une dans la *Bibliotheca floriacensis* de Dubois, une autre dans *l'Italia sacra* d'Ughelli, tome V, et un *mémoire* donné à ses envoyés en Bavière, sur divers points de discipline.

GRÉGOIRE III, natif de Syrie, succéda à Grégoire II en 731, 33 jours après la mort de ce pontife. Un de ses premiers soins fut d'écrire à l'empereur Léon, pour lui faire de vifs reproches de ce qu'il persistait à soutenir les iconoclastes; mais sa lettre ne produisit rien. Il assembla un concile en 732, dans lequel il excommunia ces hérétiques. Les Lombards faisaient tous les jours de nouvelles entreprises contre les Romains; le pape, pressé par ces barbares, implora le secours de Charles-Martel. Ses légats envoyés à ce prince lui promirent de la part de ce pontife, que s'il le secourait, il se soumettrait à sa domination, et le reconnaîtrait pour consul et patrice de Rome, vu que l'empe-

reur (c'était Léon l'Isaurien) abandonnait l'Italie, et cessait de la regarder comme sa propriété, en ne la défendant pas, et n'y portant aucun genre de secours, quoiqu'on l'eût beaucoup sollicité. D'ailleurs, c'était de la part des princes et du peuple romain, que Grégoire envoyait cette légation à Charles-Martel : *Decreto romanorum principum.... quod sese populus romanus.... ad SUAM DEFENSIONEM et invictam clementiam confugeret*. Cette légation qu'on regarde comme l'origine des nonces apostoliques en France, ne produisit rien. Charles-Martel la reçut avec honneur, et la renvoya avec des présents; mais il était trop occupé en France contre les Sarrasins, pour aller se battre en Italie contre les Lombards. Grégoire III mourut peu de temps après, en 741, regardé comme un pontife magnifique et charitable. C'est le premier pape qui gouverna, en souverain, l'exarcat de Ravenne; non par aucune donation expresse (*Voy. ETIENNE II*), mais par l'espèce d'abandon où les Grecs l'avaient laissé, et le consentement de fait qu'on donne à l'aliénation d'une chose qu'on ne veut ni conserver ni réclamer. Son pontificat est une des époques de la grandeur temporelle des papes. On a de lui sept lettres dans les *Collections des conciles* du P. Labbe, tome VI, Baluze en a inséré une autre dans son appendix au traité de *Primitibus* de Marca.

GRÉGOIRE IV, romain, recommandable par son savoir autant que par sa piété, obtint la couronne pontificale en 827. Ce fut lui qui entreprit de rebâtir la ville d'Ostie, pour défendre l'embouchure du Tibre contre les incursions des Musulmans qui s'étaient emparés de toute la Sicile. Il la nomma *Gregoriopolis*. Dans le temps des troubles entre Louis le Débonnaire et ses fils, Grégoire vint en France à la prière de Lothaire, pour tâcher de mettre la paix. C'était là son but unique, comme il le déclara lui-même à l'empereur : *Sachez, dit-il, que je ne suis venu que pour procurer la paix que le Sauveur nous a tant recommandée*. N'ayant pu réussir, il se retira à Rome, mécontent des deux partis, et y mourut en 844, après avoir occupé le saint-siège pendant 16 ans. C'est Grégoire IV qui fit célébrer la fête de *Tous les Saints* dans l'univers chrétien. On a de lui quelques lettres dans la *Collection des conciles* du P. Labbe, tome VII, dans les *Miscellanea* de Baluze, etc.

GRÉGOIRE V, Saxon, nommé auparavant *Brunon*, neveu de l'empereur Othon, fut élu pape après Jean XVI en mai 996. Crescentius, consul de Rome, qu'il avait protégé auprès de l'empereur, eut l'ingratitude de lui opposer Philagathe, évêque de Plaisance, et de le chasser de Rome. Grégoire fut obligé de chercher un asile en Franconie. L'anti-pape qui prit le nom de Jean XVII, fut chassé par Othon, et excommunié par Grégoire dans le concile assemblé à Pavie l'an 997. Il est faux que cet anti-pape ait été traité avec cruauté par Grégoire; il n'y a qu'un anonyme qui l'ait avancé dans la *Vie de saint Nil le Jeune, abbé*. Le premier éditeur de cette

Vie a réfuté ce conte dans une note, de même que le P. Clé dans les *Acta sanctorum*, tome VII, sept., pag. 279. Grégoire ne jouit pas longtemps du pontificat, étant mort en 999. On a de lui quelques lettres et diplômes dans la *Collection des conciles*, tome IX, dans les *Miscellanea* de Baluze, t. VI, dans l'*Italia* d'Ughelli, dans le *Spietleige* de dom Luc d'Achéry.

GRÉGOIRE VI, romain et archiprêtre de l'Eglise romaine, nommé auparavant *Jean Gratien*, fut ordonné pape en 1044, après avoir acheté le souverain pontificat de Benoît IX. Ce pape trouva le temporel de son Eglise tellement diminué, qu'il fut obligé d'excommunier avec éclat ceux qui l'avaient usurpé. Cet anathème ne fit qu'irriter les coupables, qui vinrent en armes jusqu'à Rome; mais Grégoire les chassa, retira plusieurs terres de l'Eglise, et rétablit la sûreté des chemins, tellement remplis de voleurs, que les pèlerins étaient obligés de s'assembler en grandes troupes pour se défendre contre eux. Cette sage conduite déplut aux Romains, accoutumés au brigandage. Le feu de la sédition allait se rallumer, lorsque l'empereur Henri III vint en Italie, fit célébrer un concile à Sutri, près de Rome, en 1046, où Grégoire VI abdiqua le pontificat. Clément II fut mis à sa place. On a dans la *Collection des conciles* une lettre circulaire de Grégoire VI à tous les fidèles. Le P. Papebroch montre dans une dissertation particulière, insérée dans le *Propylæum ad Acta sanctorum*, p. 184, qu'on doit regarder Grégoire VI comme pape légitime et nullement simoniaque; une des raisons qu'il allègue, c'est que Grégoire et le clergé ont cru, de bonne foi, pouvoir faire renoncer au pontificat l'indigne Benoît IX à prix d'argent, et faire par là cesser un très-grand scandale dans l'Eglise: *Papatum non tam emit quam redemit pecuniam dando*. Il ajoute que le concile de Sutri lui ayant fait sentir qu'il y avait du doute, si son élection n'était point simoniaque, Grégoire ne tarda pas de se dépouiller des ornements pontificaux, et de remettre le bâton pastoral, ce qui est digne du plus grand éloge. Il se retira ensuite dans le monastère de Cluni, où il termina ses jours dans les exercices de la vie religieuse.

GRÉGOIRE VII, appelé auparavant *Hildebrand*, fils d'un charpentier de Soano en Toscane, fut élevé à Rome, et se fit moine de Cluni sous l'abbé Odilon. Devenu, selon quelques-uns, prieur de cet ordre, et abbé de Saint-Paul *citra muros*, à Rome, il jouit d'une grande considération sous le pape Léon IX, à l'élection duquel il avait beaucoup contribué. Ce pontife lui laissa la principale autorité, et il la conserva sous Alexandre II. Après la mort de ce pape, en 1073, la voix publique le désigna pour son successeur. Il fut élu; mais il ne fut sacré que deux mois après son élection, parce qu'il voulait attendre le consentement de l'empereur Henri IV. C'est suivant le savant Pagi, le dernier pape dont le décret d'élection ait été envoyé à l'empereur pour être confirmé. Le nouveau pape, animé d'un zèle intrépide,

forma de vastes projets touchant la réformation de l'Eglise, surtout pour l'abolition de la simonie, appuyée alors de toute l'autorité impériale. Cette autorité (dit Voltaire, *Annual*, de l'Emp., ann. 1076) avait tout ensablé. Les empereurs nommaient aux évêchés, et Henri IV les vendait. Pour corriger plus efficacement cet abus, Grégoire se conduisit selon le droit que lui attribuait une jurisprudence, devenue dominante dans son siècle. Il se crut maître du spirituel et du temporel pour autant que le temporel pouvait nuire au spirituel ou le favoriser. Il ne tarda pas à se brouiller avec Henri IV. Ils se raccommodèrent et se brouillèrent de nouveau en 1075. Le pape lui fit ordonner par ses légats, sous peine d'anathème, de se rendre à Rome à un jour marqué. Ce prince naturellement violent et emporté chassa ignominieusement les légats, et se vengea avec outrage, en suscitant contre le pape un brigand nommé *Censius*, fils du préfet de Rome, qui saisit le pontife dans Sainte-Marie-Majeure, au moment où il disait la messe. Des satellites le menèrent prisonnier dans une tour, d'où *Censius* devait l'envoyer en Allemagne. Le peuple romain, offensé d'une telle violence, escalada la tour et délivra le pontife. Henri IV convoquait en même temps, en 1076, un concile à Worms, qui déposa Grégoire sur l'exhibition d'une histoire scandaleuse de la vie du pape, dans laquelle on le chargeait de crimes inouis et incroyables. Grégoire, de son côté, tenait un synode à Rome. Henri y fut excommunié, et, suivant la jurisprudence de ce temps-là, déposé. Cette sentence néanmoins n'aurait été que vaine, si Henri IV eût été assuré de l'Allemagne et de l'Italie; mais sa mauvaise conduite, ses injustices, et son mépris affecté pour les droits de la religion et de l'Eglise, lui avaient fait des ennemis sans nombre. Les seigneurs allemands crurent pouvoir se donner un autre empereur. Henri IV résolut de parer ce coup en allant en Italie désarmer la colère de Grégoire. Lorsqu'il fut arrivé à Canosse, où le pape s'était retiré, il fut obligé de demeurer trois jours pieds nus, et couvert d'un cilice, dans l'enceinte de cette forteresse, son humeur inconstante et son caractère faux et dissimulé ne permettant pas de croire que sa conversion, fruit de la crainte, fût sincère. Enfin, le 4<sup>e</sup> jour, le pape permit qu'il parût en sa présence. Après l'avoir repris avec autant de sévérité que de charité, il lui donna l'absolution, sous la promesse qu'il serait soumis à l'Eglise et à son chef, et qu'il irait attendre son arrêt à Augsbourg. Les Lombards, méprisant le fier Henri ainsi humilié, prirent la résolution de reconnaître pour roi le fils de Henri IV, encore enfant. Cette conspiration l'engagea à rompre son traité avec Grégoire, quinze jours après l'avoir signé. Le pape l'excommunia de nouveau, et fit élire empereur Rodolphe, duc de Souabe, l'an 1077; mais le nouvel empereur fut vaincu et blessé à mort dans la fameuse bataille de Mersbourg. Après cette victoire, Henri marcha vers Rome, avec Guibert, ar-

chevêque de Ravenne, qu'il avait fait élire sous le nom de Clément III. Il assiégea Grégoire dans le château Saint-Ange, et allait le faire prisonnier, lorsque Robert Guiscard, prince de la Pouille, se présenta pour le secourir. Henri repassa en Allemagne, laissant l'Italie dans le trouble. Le parti qu'il laissa dans Rome ne cessa de chagriner Grégoire, qui se retira à Salerne, où il mourut saintement en 1085, en se consolant dans ses souffrances par la pureté de ses vœux et la droiture de son zèle, et adressant aux assistants ces paroles : *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem, propterea morior in exilio*. Quelques satires que les protestants et les philosophes aient publiées contre lui, il est certain que sa conduite à l'égard de Henri était la suite naturelle des opinions reçues dans ce temps-là. Il fallait bien que l'on crût généralement que l'Eglise avait quelque pouvoir sur les rois chrétiens (pour autant qu'ils pouvaient la troubler ou l'assister), puisque Grégoire le répétait dans toutes ses lettres. L'empereur lui-même était là-dessus dans l'opinion de son siècle. *Un souverain*, dit-il dans une lettre adressée à Grégoire, *n'a que Dieu pour juge, et ne peut être déposé pour aucun crime, si ce n'est qu'il abandonne la foi*. Mais si les empereurs se trompaient à leur désavantage, ils s'en dédommaient par des prétentions qui ne leur donnaient rien moins que l'univers entier. *Voy. Louis V, Noble* (Eustache Le). Né avec un grand courage, et élevé dans la discipline monastique la plus régulière, Grégoire avait un désir ardent de purger l'Eglise des vices dont il la voyait infectée. Il aurait voulu faire régner à leur place les vertus dont il était animé. S'il avait eu affaire à un autre prince qu'à Henri IV, il aurait épargné à l'Europe le spectacle de tant de guerres qui ne firent qu'augmenter les maux qu'il voulait guérir. Un philosophe moderne a fait sur cet objet des réflexions plus équitables que tout ce qu'on lit dans les perpétuelles déclamations des périodistes et brochuraires du jour contre cette époque de l'histoire de l'Eglise. « Si les papes, dit-il, se sont trompés en croyant posséder une autorité temporelle, ils en ont, pour l'ordinaire, fait un usage louable et humain, en entretenant la paix entre les princes chrétiens, en les unissant contre des hordes barbares qui étendaient tous les jours leurs conquêtes sanguinaires, en réprimant la simonie, la violence, et les excès de tous les genres que des maîtres altiers et cruels commettaient contre des sujets faibles et opprimés ; elle avait servi, selon la remarque d'un homme célèbre, à faire de tout le monde chrétien une seule famille, dont les différends se jugeaient par un père commun, pontife du Dieu de la concorde et de la justice. Grande et intéressante idée de l'administration la plus vaste et la plus magnifique qu'on pût imaginer » (*Voy. BONIFACE VIII*). En 1580, le nom de Grégoire VII fut inséré dans le Martyrologe romain, corrigé par ordre de Grégoire III. Enfin, sous le pontificat de Benoît XIII, on l'a placé dans

le Breviaire, avec une légende qui a été supprimée par les parlements en France, et par l'empereur dans tous ses Etats d'Allemagne et d'Italie, comme contraire au droit des rois ; et cela dans le temps qu'une philosophie altière, encouragée par les rois mêmes, se disposait à culbutter les trônes au gré de ses caprices, et à changer en principes toutes les extravagances de l'anarchie : inconséquence que les parlements et les rois n'ont pas tardé d'expié sévèrement. On a de Grégoire VII neuf livres de lettres écrites depuis 1073 jusqu'en 1082, pleines d'énergie et de la fermeté inflexible qui animaient le courageux pontife. Ces lettres sont insérées dans toutes les collections des conciles. On en trouve aussi plusieurs dans *Bibliotheca Floriacensis* de Jean Dubois, dans les collections de Martène, de d'Achery, d'Ughelli, etc. Il y a parmi ces lettres, un traité intitulé : *Dictatus papæ*, qui lui a été faussement attribué, comme l'ont prouvé les meilleurs critiques, entre autres Pavi et le P. Alexandre. C'est un recueil de 27 maximes qui composent une déclaration de la souveraineté spirituelle et temporelle du pontife romain. Il y a apparence que cette pièce, singulière par les prétentions exorbitantes qu'elle renferme, a été composée, ou par un ennemi qui voulait le rendre odieux, en lui prêtant les vœux les plus ambitieuses, ou par un flatteur qui voulait ailer à la fortune par cette bassesse. (*Voy. MARTIN IV, THOMAS DE CANTORBÉRY*.) La *Vie de Grégoire VII* a été écrite par Paul de Bernried, auteur contemporain, et publiée par Gretser, Ingolstadt, 1610. Elle se trouve dans les grandes collections de Mabillon et des Bollandistes. La biographie de ce grand pape par sir Griesley n'est qu'un tissu de mensonges historiques. De nos jours, Henri Luden a fait sur Grégoire VII un travail estimé. Nous citerons encore l'*Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle*, par J. Voigt, profess. à l'univ. de Halle, trad. de l'alle., augm. d'une introd., de notes, etc., par l'abbé Jager, Paris, A. Vaton, 2<sup>e</sup> édition, 1842, 1 vol. in-8°.

GRÉGOIRE VIII, appelé auparavant *Albert de Mora*, était de Bénévent. Il succéda au pape Urbain III, le 21 octobre 1187, fut sacré à Ferrare, et mourut le 17 décembre suivant à Pise, après avoir réconcilié cette république avec celle de Gênes, et exhorté les princes chrétiens à entreprendre une nouvelle croisade. C'était un pontife savant, éloquent, de mœurs exemplaires et d'un zèle vif. On a de lui trois lettres dans les Collections des conciles. — *Voy. BOURDIN*, antipape.

GRÉGOIRE IX (UGOLIN), cardinal-évêque d'Ostie, succéda à Honorius III en 1227. Il était neveu d'innocent III, de la famille des comtes de Segni, et natif d'Anagni. Le triste état de la Terre-Sainte, l'oppression des chrétiens, et les progrès alarmants des Sarrasins, l'engagèrent à faire prêcher une nouvelle croisade. L'empereur Frédéric II renvoyait le voyage de Palestine autant qu'il pouvait, et paraissait oublier le serment solennel qu'il avait fait d'y porter ses armes. Grégoire l'a-

vertit en vain d'exécuter son serment, et l'excommunia en 1227 et 1228. La paix honteuse conclue sans nécessité avec le soudan de Babylone, le fit anathématiser d'un nouveau. Cependant la réconciliation se fit en 1230; mais les divisions recommencèrent en 1236: le pillage des églises et d'autres violences attirèrent à Frédéric une nouvelle excommunication. Les esprits s'aigrirent de plus en plus: Grégoire alla jusqu'à offrir l'empire à saint Louis pour Robert son frère, comte d'Artois. « Comment, répondit ce saint roi, le pape a-t-il osé déposer un prince, « qui n'a point été convaincu des crimes « dont on l'accuse? S'il avait mérité d'être « déposé, ce ne pourrait être que par un concile général. » Ces paroles prouvent quel était le droit public de ce temps-là; et que si quelques-uns refusaient le droit de déposition au pape, ils ne doutaient pas du moins qu'il n'appartint au concile: mais si le concile n'a pas plus de droit sur les couronnes que le pape, et si les princes se trompaient là-dessus aussi bien que les pontifes, il y a une injustice insigne à rendre ces derniers seuls responsables de ces opinions. (Voy. GRÉGOIRE VII.) L'empereur brûlait d'aller se venger de Grégoire, lorsqu'il apprit sa mort arrivée le 21 août 1241. Ce pontife extrêmement zélé avait témoigné beaucoup d'ardeur pour la réunion des Grecs et la conversion des Mahométans. Il envoya même à plusieurs princes musulmans de longues instructions, par lesquelles il essayait de les amener au christianisme. On a de lui des lettres dans la Collection des conciles, les *Annales de Wading*, l'*Italia* d'Ughelli, etc. Gérard Vossius, prévôt de Tongres, a publié la *Vie* et les lettres de ce pape en grec et en latin, avec des notes savantes, à Rome, 1587.

GRÉGOIRE X (THIBAUD OU THÉBALDE), né à Plaisance, de l'illustre famille des Visconti, devint archidiacre de Liège, et s'éleva avec zèle contre Henri de Gueldre, évêque et prince de cette ville, qui scandalisait son peuple par sa vie irrégulière. Ayant été maltraité par ce prélat, auquel il avait fait, en plein chapitre, les remontrances les plus fortes, il quitta Liège pour aller consoler et encourager les croisés. Il était dans la terre sainte avec Edouard, roi d'Angleterre, lorsqu'il apprit qu'il avait été élu pape par compromis, en 1271. Il indiqua l'année suivante un concile général. La lettre de convocation marquait trois principales raisons de le tenir: le schisme des Grecs, le mauvais état de la terre sainte et les vices et erreurs qui se multipliaient dans l'Eglise. Ce concile se tint à Lyon en 1274, et fut très-nombreux. On y compta 500 évêques, 70 abbés, des ambassadeurs de presque tous les princes chrétiens. Henri de Gueldre y fut accusé par les députés de son Eglise, et prévoyant qu'il serait déposé, il aima mieux donner sa renonciation à l'évêché de Liège. Après le concile, Grégoire fit faire des préparatifs pour la croisade; mais ils furent sans effet: il ne se fit plus aucune entreprise générale pour la terre sainte. Le pape mourut peu de temps

après, à Arezzo, le 10 janvier 1276. Il se rendit recommandable par sa piété, son savoir, et son amour de la discipline. Il avait été élu à la persuasion de saint Bonaventure, qui connaissait son mérite. Ce fut lui qui ordonna que les cardinaux, après la mort du pape, seraient renfermés dans un conclave, et qu'ils y seraient jusqu'à ce que l'élection fût faite; règlement sage, qui empêcha que le saint-siège ne fût longtemps vacant, et qui arrêta les intrigues et les séditions. Le jésuite Bonucci a publié la *Vie* de Grégoire X en 1741, à Rome, in-4°. On a de lui 102 lettres dans l'*Histoire ecclésiastique de Florence* par P.-M. Campi, Plaisance, 1651, 3 vol. in-fol. On en trouve aussi dans les *Conciles* du P. Labbe.

GRÉGOIRE XI (PIERRE ROGER), né en 1329, au château de Maumont, dans la paroisse de Roziers (Bas-Limousin), fut élu pape le 30 décembre 1370. Il était neveu du pape Clément VI, qui l'avait fait cardinal avant l'âge de 18 ans, et lui avait donné un grand nombre de bénéfices, abus qu'on s'efforçait de justifier, par la nécessité ou étaient les cardinaux de soutenir leur dignité. Son savoir et son mérite lui avaient procuré la tiare. Son premier soin fut de réconcilier les princes chrétiens, d'envoyer des secours aux Arméniens attaqués par les Turcs, et de réformer les ordres religieux. Avignon était encore la résidence des papes depuis que Clément V avait quitté Rome: mais la présence de Grégoire était très-nécessaire à l'Italie. La plupart des villes de l'Etat ecclésiastique s'étaient révoltées; les Florentins faisaient des courses jusqu'aux portes de Rome. Le pape voulant remédier à ces désordres, et surtout vivement pressé par sainte Brigitte de Suède, et sainte Catherine de Sienne, passa à Rome en 1377; et depuis, cette ville n'a point été sans pape. Il y mourut l'année d'après, mécontent des Romains et regrettant le séjour d'Avignon; mais ne pouvant se dissimuler le bien qu'il avait fait par son retour à l'Eglise et à l'Etat (Voy. RIENZI). Ce pontife se rendit recommandable par la bonté de son caractère, et par son savoir dans le droit civil et canonique. Ce fut lui qui proscrivit le premier les erreurs de Wicléf. On trouve le testament de ce pape dans le *Spicilege* de d'Achery, et dans l'*Appendix* du *Museum Italic.*, les *Constitutions de l'Eglise romaine* qu'il avait rédigées étant cardinal. On a de lui des lettres dans Wading, Bzovius et Ughelli. Ce pape est le dernier que la France ait donné à l'Eglise.

GRÉGOIRE XII, vénitien, connu sous le nom d'*Ange Conrario*, avait été honoré de la pourpre par le pape Innocent VII. L'esprit de conciliation qu'il avait marqué dans ses nunciatures, lui fit donner le souverain pontificat en 1406, dans le temps malheureux du schisme d'Occident. On eut la précaution de lui faire signer un compromis, par lequel il s'engageait à renoncer à la tiare, en cas que l'autre contendant cédât de son côté. Les deux papes s'épuisèrent en lettres et en promesses; ils devaient abandonner leur droit

l'un et l'autre. Grégoire XII ne cessait de l'écrire, Benoît XIII de le dire ; et tous les deux étaient fort éloignés de l'exécuter. Les cardinaux, voyant qu'ils n'agissaient pas de bonne foi, convoquèrent un concile général à Pise en 1409, dans lequel ils les déposèrent, et élurent Alexandre V. Pour contrebalancer ce concile, Grégoire en tint un à Udine dans le Frioul ; mais craignant à tout moment d'être arrêté, il se retira à Gaète, sous la protection de Ladislas, roi de Naples. Ce prince l'ayant abandonné, il se réfugia à Rimini, d'où il envoya sa renonciation au concile de Constance en 1415. Grégoire instruit qu'elle avait été acceptée quitta la tiare et toutes les marques de la dignité pontificale. Le concile, en reconnaissance de sa soumission, lui donna les titres de *Doyen des cardinaux*, et de *Légit perpétuel* dans la Marche d'Ancone. Il mourut à Recanati en 1417, à 52 ans, pénétré du néant de la grandeur, et détrompé de ces sublimes misères qui avaient rempli sa vie d'amertumes.

**GRÉGOIRE XIII (HUGUES BUONCOMPAGNO)**, bolonais, successeur de Pie V, en 1572. C'était un des hommes les plus profonds de son siècle dans la jurisprudence civile et canonique. Il l'avait professée avec distinction, et avait paru avec non moins d'éclat au concile de Trente, en qualité de jurisconsulte. Son pontificat sera éternellement célèbre par la réformation du calendrier. Il s'y était glissé des erreurs si considérables, qu'on ne célébrait plus les fêtes dans leur temps, et que celle de Pâques, au lieu de demeurer entre la pleine lune et le dernier quartier de la lune de mars, se serait trouvée insensiblement au solstice d'été, puis en automne, et enfin en hiver. Il s'agissait de mettre ordre à cette confusion. Les cardinaux Pierre d'Ailly, Nicolas de Cusa et Paul de Middelbourg (*Voy.* ce nom), évêque de Fossombrone avaient écrit sur la nécessité de la réformation du calendrier. On avait résolu d'en traiter, dans les conciles de Constance, de Bâle, et dans le v<sup>e</sup> de Latran ; mais ce fut sans effet. Sixte IV y employa Régio-Montan, qui mourut avant d'avoir exécuté son projet. Jean de Sepulvéda de Cordoue, Luc Gorurie de Naples, et d'autres y travaillèrent après la première publication du concile de Trente ; mais on n'y décida rien, la chose fut renvoyée au saint-siège ; enfin, Grégoire XIII ayant adopté le système d'Aloisio Lilio, habile mathématicien et médecin de Rome, et l'ayant communiqué au P. Christophe Clavius, jésuite allemand, le plus grand géomètre de son temps, termina les difficultés et acheva cette importante réformation par sa bulle du 24 février 1582. Lilio fournit la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, tel qu'on le voit dans le nouveau calendrier ; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir. Grégoire XIII eut plus de peine à faire recevoir cette réforme par les nations, qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. Elle fut rejetée par les pro-

testants d'Allemagne, de Suede, de Danemark, d'Angleterre, uniquement parce qu'elle venait du pape. « Comme s'il était permis, dit Bossuet, à aucun homme raisonnable, de ne pas recevoir la raison de quelque part qu'elle vienne. » Ils craignirent que les peuples, en recevant des lois dans l'astronomie, n'en reçussent bientôt dans la religion. Ils s'opiniâtèrent à suivre l'ancien calendrier, et c'est de là qu'est venu l'usage d'ajouter aux dates les termes de *vieux style* pour ceux qui retenaient l'année julienne, et de *nouveau style* pour l'année grégorienne. En France, dans les Pays-Bas, dans la Grèce, on refusa d'abord ; mais on reçut ensuite cette vérité utile, qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, dit un homme d'esprit, s'ils l'avaient proposée : les Anglais l'adoptèrent en 1752 ; leur exemple fut suivi des Suédois en 1753 et des protestants d'Allemagne en 1776 ; il n'y a plus que les Russes qui aiment mieux, dit un auteur judicieux, être brouillés avec tout le ciel, que de se rencontrer avec l'Eglise romaine. Grégoire XIII mit en même temps la dernière main à un ouvrage non moins désiré par les jurisconsultes, que la réformation du calendrier l'était par les astronomes. C'est le *Décret* de Gratien. Il le publia, enrichi de savantes notes. Le pape avait beaucoup travaillé lui-même à cette correction, dans le temps qu'il professait à Bologne. Les derniers jours de son pontificat furent marqués par une ambassade, envoyée du Japon de la part des rois de Bungo et d'Arima, et du prince d'Omura, pour reconnaître l'autorité du saint-siège : événement glorieux et consolant pour l'Eglise, déchirée par les nouvelles sectes, et dont on était redevable aux missionnaires jésuites. Grégoire mourut l'année d'après en 1585, à 83 ans. Le peuple eût été très-heureux sous ce pontife, si la tranquillité publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par des bandits, encouragés par l'impunité qu'ils se promettaient de son excessive douceur. Sixte V lui succéda.

**GRÉGOIRE XIV (NICOLAS SFONDRATE)**, né à Crémone, pape après Urbain VII en 1590, mort en 1591, gouverna trop peu l'Eglise, vu l'espérance que son zèle, sa prudence et ses vertus avaient fait naître d'un heureux pontificat. Il se déclara contre le roi Henri IV, croyant devoir empêcher qu'un prince non catholique montât sur le trône de France. La consolation de voir rentrer Henri dans le sein de l'Eglise, était réservée à Clément VIII. Sa sobriété était si grande, qu'il n'usa d'un peu de vin que sur la fin de sa vie. Il donna le chapeau rouge aux cardinaux réguliers. Innocent XI lui succéda.

**GRÉGOIRE XV (ALEXANDRE LUDOVISIO)**, bolonais, pape en 1621, mort en 1623, à l'âge de 70 ans, érigea l'évêché de Paris en métropole ; fonda la Propagande ; approuva la réforme des bénédictins de Saint-Maur ; donna des secours considérables à l'empereur et au roi de Pologne, qui soutenaient une rude guerre, l'un contre les hérétiques, l'autre contre les Turcs ; aima les pauvres

et assista les malades. Il donna une constitution par laquelle il ordonna que les suffrages pour l'élection des papes seraient secrets et par là plus libres. On a des preuves de sa science dans plusieurs ouvrages qu'il laissa, entre autres : *Epistola ad regem Persarum Shah Abbas, cum notis Hegalsoni*, 1627. in-8°; et les *Décisions de la Rote*. Ce pape canonisa quatre saints fort célèbres : saint Ignace de Loyola, saint François-Xavier, saint Philippe de Néri et sainte Thérèse. Urbain VIII l'y succéda.

GREGOIRE XVI. *Mauro Cappellari*, naquit le 18 septembre 1765 à Bellune, ville épiscopale de l'Etat vénitien, d'une famille qui avait produit un grand nombre de magistrats honorables. Il entra chez les bénédictins camaldules, devint en peu de temps l'un des sujets les plus distingués de leur institut, et fut chargé, n'ayant pas encore 25 ans, d'enseigner la théologie aux profès. C'est à cette époque qu'il reçut l'auguste et redoutable caractère du sacerdoce. En 1799 il publia : *Le Triomphe du saint-siège et de l'Eglise, ou Les novateurs battus par leurs propres armes*, Rome, un volume in-4°, dans lequel il combat les jansénistes en général, et particulièrement Tamburini. « On trouve au début du livre, dit un biographe, un traité sur l'immutabilité du gouvernement de l'Eglise, avec le titre de *Discours préliminaire*. M. Menghi d'Arvile, docteur en théologie et protonotaire apostolique, en donna vers 1832 une traduction remarquable, faite, dit-il, sous les yeux de l'auguste auteur. Ce traité est divisé en 82 paragraphes, dont le contenu est sommairement indiqué en tête de chacun d'eux. Le savant religieux suit pas à pas ses dangereux adversaires; il établit la souveraineté monarchique et absolue des pontifes romains sur les preuves les plus irrécusables, telle que la raison universelle formulée par la tradition et l'histoire; il discute certains actes relatifs au concile de Constance et à Grégoire XII, etc., etc. Dans la seconde partie, le P. Cappellari aborde la question si fort débattue de l'infailibilité pontificale..... » Lorsque Pie VII fonda en 1800 l'académie de la religion catholique, le P. Cappellari fut un des premiers qu'il appela à en faire partie. Inscrit, dès 1801, au nombre des membres résidents, il lisait chaque année un mémoire sur des matières importantes. Depuis 1807, il exerça successivement les fonctions de censeur d'exercice de l'académie, de lecteur émérite de théologie, de vice-procureur général, et d'abbé des Camaldules. Lorsque les ordres religieux se dispersèrent, le P. Cappellari se retira au monastère de Saint-Michel de Murano dans l'Etat vénitien; puis il accepta une chaire dans un collège voisin de cette ville, lequel avait pour proviseur l'abbé Traversi, et pour recteur le P. Zurla, depuis cardinal. Au commencement de 1814, il se rendit à Padoue avec le collège, et c'est là qu'il apprit la délivrance de Pie VII. Rapporté à Rome peu de temps après, il fut nommé d'abord abbé-procureur-général, et ensuite consultant de l'inquisition, de la propagande

et des affaires ecclésiastiques. Il fut aussi chargé d'examiner les nouveaux sujets à promouvoir aux évêchés; puis, nommé consultant de la correction des livres de l'Eglise orientale, et, par suite de l'élévation du P. Zurla à la dignité de cardinal, vicaire général des Camaldules. Le 13 mars 1826 lui-même fut investi de cette dignité avec le titre de Saint-Calixte. Il était préfet de la propagande, lorsque le choix du conclave l'appela le 2 février 1831, à occuper le saint-siège, que la mort de Léon XII laissait vacant. « Comme souverain temporel, dit le biographe déjà cité, il s'occupa d'abord de l'organisation intérieure de ses Etats appuyé par le concours des hommes les plus remarquables sur lesquels étaient tombés ses choix. Il divisa le gouvernement en délégations, hormis les environs de la ville, appelés *Comarca* de Rome. Les communes et les provinces furent harmonisées et constituées; chaque localité, pourvue des réglemens nécessaires au bien-être et à la sécurité de ses habitants. Un grand travail eut lieu pour la révision des lois en général. De fâcheuses coutumes furent abolies. Il introduisit avec habileté des innovations désirables. Les plus hautes capacités intellectuelles que renfermât le clergé romain furent appelées aux affaires. » Ajoutons que l'enseignement public et gratuit fut, de sa part, l'objet d'une vive et particulière sollicitude, que les établissemens de bienfaisance et de charité lui durent des améliorations et des développemens considérables, qu'il fonda des établissemens industriels et d'utilité publique, et que les musées s'enrichirent par ses soins. Un des actes de son pontificat qui ne fut pas le moins important, c'est la publication de la mémorable *Encyclique*, par laquelle le souverain pontife condamna les doctrines professées par M. l'abbé de Lamennais dans le journal *l'Avenir*, qui cessa de paraître. Grégoire XVI décréta la canonisation de plusieurs saints, entre autres d'Alphonse de Liguori, érigea dans les cinq parties du monde quarante nouvelles églises, archevêchés et évêchés, prépara l'élection de plusieurs autres, donna à l'Angleterre quatre nouveaux vicaires apostoliques et imprima à la propagation de la foi une impulsion nouvelle. Toujours profondément pénétré du sentiment des obligations immenses dont sa dignité suprême lui imposait la charge, il était toujours prêt à rendre ses comptes au Dieu qui juge les souverains pontifes et les monarques comme le pâtre et le mendiant, et quoique la mort l'ait frappé à l'improviste, elle n'a pu le surprendre. La veille il avait encore reçu le pain des anges. C'est le 1<sup>er</sup> juin 1846, que Grégoire XVI expira, âgé de 81 ans, 8 mois, 14 jours. Ce pape avait conservé sur le trône la simplicité du religieux; il n'avait d'autre lit qu'un peu de paille ou un simple tapis dans le monastère de Saint-Grégoire comme au Vatican, et à ses derniers instans il disait encore : « Je veux mourir en moine, et non en souverain. » Ce pape eut pour successeur Pie IX, élu le 16 juin 1846. — *Le Triomphe du saint-siège et de l'Eglise* fait par-

tie du tome XVI de la collection des *Démonstrations évangél.*, publiée par M. Migne, en 18 vol. in-4°.

**GRÉGOIRE DE NÉOCÉSARÉE** (saint), surnommé le *Thaumaturge*, *faiseur de miracles*, disciple d'Origène, fut élevé au siège de Néocésarée, sa patrie, vers l'an 240. Grégoire évita cet honneur par la fuite; mais il fallut qu'il se rendit à la vocation divine et aux sollicitations du peuple. Son épiscopat fut une suite non interrompue de prodiges opérés sur les êtres sensibles et sur les insensibles. Il fut, pour ainsi dire, le maître de la nature et des cœurs. On rapporte que manquant de place pour bâtir une église, il fit, par l'efficacité de sa prière, reculer une montagne qui laissa l'espace nécessaire à cet effet, réalisant ainsi ces paroles de l'Évangile : *Si habueritis fidem, dicetis monti huic : transi hinc illuc ; et transibit*. Lorsqu'il monta sur le siège de Néocésarée, il ne trouva dans cette ville que 17 chrétiens : se voyant près de mourir, il n'y avait plus qu'un pareil nombre d'idolâtres. *Je dois à Dieu de grandes actions de grâces ! s'écria-t-il plein de joie, je ne laisse à mon successeur qu'autant d'infidèles que j'ai trouvé de chrétiens*. Il expira peu après, en 265, ou plus probablement 270 ou 271. Les Pères parlent de lui comme d'un nouveau Moïse, d'un nouveau Paul, Rufin et Usuard le nomment martyr, suivant la coutume des Grecs, qui donnaient ce nom à ceux qui avaient beaucoup souffert pour la cause de l'Évangile. Parmi les ouvrages de cet illustre défenseur de la foi, il y en a plusieurs qui ne sont pas de lui; mais le *Remerciement à Origène*, morceau de la plus sublime éloquence, dont M. l'abbé Guillon a donné l'analyse dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*; un *Symbole* ou *Profession de foi sur la Trinité*; l'*Épître canonique* et la *Paraphrase de l'Écclésiaste*, que nous avons sous son nom, sont certainement de lui. Tous ces écrits ont été recueillis en un vol. in-4°, par Vossius, Mayence, 1604, avec la *Vie de l'auteur*, et des *scories*, etc., et en un vol. in-fol., grec et latin, en 1622, à Paris. Pour les sermons qui lui ont été attribués, on croit qu'ils sont de saint Proclus, disciple et successeur de saint Jean-Chrysostome. Saint Grégoire de Nysse a écrit que la *Profession de foi sur la Trinité* lui fut communiquée par une voie surnaturelle : cependant elle ne comprend rien au-delà ni au-dessus des symboles ordinaires; mais elle est exacte et orthodoxe, avec une grande précision de termes : ce qui dans un temps où les disputes embrouillaient la chose, et où le langage théologique n'était pas encore formé, quoique la foi fût constante et uniforme, pouvait être précieux et pas au-dessous d'une instruction surnaturelle.

**GRÉGOIRE DE NAZIANZE** (saint), dit le *Théologien*, naquit vers l'an 318 à Azianze, petit bourg du territoire de Nazianze en Cappadoce. Il était fils de saint Grégoire, évêque de Nazianze et de sainte Nonne, l'un et l'autre également illustres par leur piété. Leur premier soin fut d'élever leur fils dans

la vertu et dans les lettres. A Césarée, Alexandrie, Athènes, où on l'envoya étudier sous les plus habiles maîtres, il brilla par ses mœurs et par son esprit. C'est dans cette dernière ville qu'il connut le fameux Julien, qui depuis voulut l'approcher de son trône, mais inutilement. Grégoire n'aimait pas le grand monde, qu'il regardait comme l'écueil de la vertu. Dès qu'il eut fini ses études, il s'enfonça dans un désert avec Basile, son illustre ami, et n'en sortit que pour aller soulager son père, qui, accablé sous le poids des années, ne pouvait plus porter le fardeau de l'épiscopat. Ce respectable vieillard, affaibli par l'âge, avait signé le *Formulaire de Rimini*; son fils l'engagea à rétracter sa signature, instruisit les infidèles et résista aux hérétiques. Elevé au sacerdoce par son père, et ensuite sacré évêque de Sazime en Cappadoce par saint Basile, il abandonna ce siège à un autre évêque pour se retirer de nouveau dans la solitude. Son père, prêt à descendre dans le tombeau, le pria une seconde fois de venir gouverner son Eglise. Grégoire se rendit à ses instances; il fit toutes les fonctions d'évêque, mais sans vouloir en prendre le titre. Grégoire son père mourut en 374, à l'âge de près de 90 ans, ayant gouverné son diocèse environ 45 ans. On lit dans les ouvrages du fils un détail fort édifiant de ses vertus, surtout de son zèle et de son humilité. On voulut forcer le fils d'accepter l'épiscopat, et il alla se cacher encore une fois dans son désert. Ses amis l'engagèrent à en sortir pour gouverner l'Eglise de Constantinople alors en proie aux ariens. Dès qu'il parut, les hérétiques furent terrassés et confondus. En vain s'armèrent-ils de la calomnie et de l'imposture : l'empereur Théodose le Grand rendit justice au saint évêque, et se déclara pour la foi. Les prélats d'Orient, assemblés par ordre de ce prince, lui confirmèrent l'évêché de Constantinople; mais voyant que son élection causait du trouble, il s'en démit, retourna à Nazianze, gouverna encore cette Eglise pendant quelque temps, y fit établir un évêque, et enfin retourna dans sa retraite, où il mourut en 389, à 62 ans. L'abbé Duguet a fait un beau parallèle de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze : mais ces deux saints, si conformes par l'amitié, l'innocence, la solitude, la pénitence, l'amour des lettres, l'éloquence, l'attachement à la vérité, l'épiscopat, les travaux pour l'Eglise, ne l'ont pas été en tout. Saint Basile avait plus de capacité pour les affaires, et plus de douceur dans la société. « L'ardente passion « de Grégoire de Nazianze pour la solitude « (dit l'abbé Ladvoct) le rendait d'une humeur triste, chagriné et un peu satirique. » « — Mais avait-il tort, reprend un auteur « judicieux, de préférer le repos de la solitude aux troubles que les ariens avaient « excités dans toutes les villes épiscopales, « et aux orages qu'ils formaient contre tous « les évêques orthodoxes? Il avait été en « butte à leurs persécutions; ils attentèrent « plus d'une fois à sa vie; le saint évêque

« n'employa contre eux que la douceur et la patience, jamais il ne voulut implorer contre eux le bras séculier, et il ordonna à ses ouailles de leur rendre le bien pour le mal : il consentit de sortir de la solitude toutes les fois que le bien de l'Eglise l'exigea ; mais il aima mieux quitter le siège de Constantinople que de contester avec ses collègues. Où trouvera-t-on une vertu plus pure, plus douce et plus désintéressée ! » Il reste de lui beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : 55 *sermons*, traduits en français (par l'abbé de Belgarde), Paris, 1698, 2 vol. in-8° ; 235 *lettres*, la plupart sur des sujets intéressants ; des *poésies*, au nombre de 153 pièces. Ces différentes productions ont été recueillies à Bâle en 1550, et à Paris en 1609 et 1611, 2 vol. in-fol., avec des notes, et la version de l'abbé de Billy, très-versé dans la langue grecque. D. Marand, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en avait entrepris une autre édition, dont il n'a paru que le premier volume, Paris, 1788, in-8°. On trouve dans *Tollii insignia itinerarii Italici*, Utrecht, 1696, in-4°, 20 poèmes de saint Grégoire de Nazianze, qui n'avaient pas encore été imprimés et auxquels l'éditeur a donné le titre de *Carmina cyanea*. Muratori a publié 223 épigrammes inédites de lui dans ses *Anecdota græca*, Padoue, 1709, in-4°, d'après les manuscrits de la Bibliothèque des Médicis, de la Bibliothèque Ambrosienne et de celle du roi à Paris. On est forcé, en lisant les écrits de ce Père, d'avouer qu'il a remporté le prix de l'éloquence sur tous les orateurs de son siècle, pour la pureté de ses termes, pour la noblesse de ses expressions, pour l'élégance de son style, pour la variété des figures, pour la force des raisonnements, pour l'élevation des pensées ; malgré cette élévation il est naturel, coulant, agréable. Ses périodes sont pleines, et se soutiennent jusqu'à la fin. C'est l'Isocrate des Pères grecs. On peut néanmoins lui reprocher qu'il affecte trop de se servir des antithèses, des allusions, des comparaisons et de certains autres ornements, qui prodigués rendent le style précieux et efféminé. Ses *sermons* sont mêlés d'un grand nombre de pensées philosophiques, et semés de traits d'histoire et même de mythologie. Il est aussi exact que sublime dans l'explication des mystères : qualité qui lui mérita le nom de *théologien* par excellence. Ses *poésies* furent, presque toutes, le fruit de sa retraite et de sa vieillesse ; mais on ne laisse pas d'y trouver le feu et la vigueur d'un jeune poète. Son poème des *Vicissitudes de la vie* a été traduit par Le Franc de Pompignan. Hermant a écrit sa vie avec exactitude et éloquence, Paris, 1675, in-4°.

GRÉGOIRE DE NYSSÉ (saint), évêque de cette ville, naquit à Sébaste vers l'an 331. Frère puîné de saint Basile le Grand, il était digne de lui par ses talents et ses vertus. Il s'appliqua de bonne heure aux belles-lettres, et acquit une profonde érudition. Il professa la rhétorique avec beaucoup de distinction.

Saint Grégoire de Nazianze l'engagea à quitter cet emploi pour entrer dans le clergé : il abandonna dès lors la littérature profane, se donna tout entier à l'étude des saintes Ecritures, et se fit autant admirer dans l'Eglise qu'il l'avait été dans le siècle. Ses succès le firent élever sur le trône épiscopal de Nysse en 372. Son zèle pour la foi lui attira la haine des hérétiques, qui vinrent à bout de le faire exiler en 374 par l'empereur Valens. Du fond de sa retraite, il ne cessa de combattre les errants et d'instruire les orthodoxes. Il s'exposa à toutes sortes de dangers pour aller consoler son peuple. L'empereur Théodose ayant rappelé les exilés à son avènement à l'empire, Grégoire retourna à Nysse en 378. L'année suivante, il assista au grand concile d'Antioche, qui le chargea de visiter les Eglises d'Arabie et de Palestine, déchirées par le schisme et infectées de l'arianisme. Grégoire travailla en vain à procurer la paix et la vérité. Il ne brilla pas moins en 381, au grand concile de Constantinople, qu'à celui d'Antioche. Il prononça l'*Oraison funèbre de saint Mélèce*, évêque de cette dernière ville. Les Pères du concile lui donnèrent les plus grands éloges et le chargèrent des commissions les plus importantes. Cet illustre saint mourut en 396, selon les uns, et en 400, suivant les autres, avec le surnom de *Père des Pères*. Ses ouvrages ont été publiés en latin et en grec en 1615, à Paris, en 2 volumes in-folio, par le P. Fronton du Duc. Il y ajouta un troisième volume in-folio, en 1618, par forme d'appendice. Claude Morel y fit quelques additions en 1638. Cette dernière édition en 3 vol. n'est pas correcte, et l'on préfère celle de 1615. Les principaux sont : des *Oraisons funèbres*, des *Sermons*, des *Panegyriques de saints*, des *Commentaires sur l'Ecriture*, des *Traité dogmatiques*. On trouve une *analyse raisonnée* de ces ouvrages dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, par l'abbé Guillon. Saint Grégoire de Nysse peut être comparé aux plus célèbres orateurs de l'antiquité pour la pureté, l'aisance, la force, la fécondité et la magnificence de son style, surtout dans ses ouvrages polémiques. Il y montre une pénétration d'esprit singulière et une sagacité merveilleuse à démasquer l'erreur. C'est celui de tous les Pères qui a le mieux réfuté Eunomius. On lui reproche cependant d'avoir trop donné à l'allégorie, et d'avoir quelquefois expliqué dans un sens figuré des textes de l'Ecriture qu'il aurait été plus naturel de prendre à la lettre. (Voy. saint GRÉGOIRE LE GRAND.) Dans son *Discours sur la mort*, il paraît admettre cette purgation générale qu'on attribue aux origénistes, ce qui l'a fait accuser d'avoir partagé leurs erreurs. Plusieurs auteurs l'ont lavé de cette calomnie ; ils prouvent que ce qu'on trouve dans ses écrits de trop favorable à l'origénisme y a été ajouté par les hérétiques.

GRÉGOIRE DE TOURS (saint), le plus ancien des historiens français, évêque, d'une famille illustre d'Auvergne, naquit vers l'an 544. Saint Gallus ou Gall, évêque de Cler-

mont, son oncle, le fit élever dans les sciences et dans la vertu. Devenu évêque de Tours en 573, Grégoire assista à plusieurs conciles, montra beaucoup de fermeté en diverses occasions, surtout contre Chilpéric et Frédégonde, qu'il reprit souvent de leurs désordres. Sur la fin de ses jours il se rendit à Rome, y fut reçu comme il le méritait par le pape Grégoire, et mourut en 595, à 51 ans. On a de lui : une *Histoire ecclésiastique et profane*, depuis l'établissement du christianisme dans les Gaules, par saint Pothin, évêque de Lyon, jusqu'en 594, et divisée en 16 livres. Grégoire de Tours est le père de l'histoire de France, mais il n'est pas le modèle des historiens. Simple, crédule, il n'a mis du choix ni dans les faits ni dans le style; le sien est aussi rude et aussi grossier que le siècle où il vivait. Il ne se fait pas scrupule de mettre un cas pour un autre. Il ne marque ni les dates du jour, ni celles de l'année où sont arrivés les événements. Mais, malgré ces défauts, il faut le lire, parce que nous ne savons guère sur nos premiers rois que ce que cet historien nous en a appris. Une bonne édition de son ouvrage fut donnée par dom Ruinart, en 1699, à Paris, in-folio; dom Bouquet l'a insérée dans sa grande *Collection des Historiens de France*, après l'avoir revue sur des manuscrits inconnus à son confrère. L'abbé de Marolles en a donné une version, 1638, 2 vol. in-8°, qui est, comme toutes les autres sorties de la même main, rampante, infidèle, etc. *Huit livres sur la gloire des martyrs et des confesseurs, et les miracles des saints Julien et Martin*. Ils sont remplis de tant de prodiges si extraordinaires, qu'il est difficile qu'on ait ajouté foi à tous, même dans son siècle, quelque goût qu'on eût pour le merveilleux. On peut consulter sur cet historien le tome III de l'*Histoire littéraire de la France*, par dom Rivet : on y trouvera une notice exacte de tous les ouvrages de Grégoire de Tours, et un détail circonstancié de toutes les éditions, tant générales que particulières, qu'on en a faites, avec le jugement qu'on doit en porter. La meilleure et la plus complète est celle qui fait partie du Cours de Patrologie de M. Migne, sous ce titre : *S. Georgii Florentini Gregorii, Tur. episc., Opera omnia necnon Fredegarii Scholastici Epitome et Chronicum cum suis continuatoribus*, etc., 1819, 1 vol. in-4°.

GRÉGOIRE D'ARIMINI ou Rimini, général des augustins en 1357, surnommé le *Docteur authentique*, est auteur d'un *Commentaire sur le Maître des sentences*, Venise, 1503, in-folio; d'un *Traité de l'usure*, et d'autres ouvrages peu estimés, Rimini, 1422, in-fol. Il combattit quelques théologiens ineptes, qui soutenaient que « Dieu peut faire que deux propositions contradictoires, sur un même sujet, soient vraies en même temps. » On l'a quelquefois surnommé *Tortor puerorum*, à cause de l'opinion qu'il soutenait touchant les enfants morts sans baptême.

GRÉGOIRE (PIERRE), Toulousain, célèbre professeur en droit, mourut en 1597 à Pont-à-Mousson. On a de lui : *Synagma juris*

*universi*, in-folio; *De Republica*, in-8°, et d'autres ouvrages pleins d'érudition. Il s'est rendu surtout célèbre par sa *Réponse au conseil donné par Charles du Moulin, sur la dissuasion de la réception du concile de Trente en France*, Lyon, 1584, in-16. On la trouve dans les Bibliothèques de du Verdier, de Denis Simon, de Lenglet, de le Long, etc., et dans le 5<sup>e</sup> vol. des Oeuvres de du Moulin, partout sous le nom de GRÉGOIRE, et pas Gringoire, comme dit de Bure.

GRÉGOIRE, patriarche de Constantinople, naquit en Arcadie, dans la Morée, dans la petite ville de Dimitzana, en 1739. Il était d'une famille riche et considérée, qui, après qu'il eut fait ses premières études dans l'école de sa ville natale, l'envoya au monastère de Monga-Spiléon, sur le mont Cyllène en Béotie. De là il se rendit à celui de Saint-Luc, et reçut les ordres au monastère du mont Athos. Il était connu de Procope, évêque de Smyrne, et son compatriote, qui l'admit dans son clergé, et le fit nommer son successeur lorsqu'il fut choisi pour le patriarcat de Constantinople. A la mort de celui-ci, le synode, qui, à l'instar du sacré collège de Rome, choisit le chef de son Eglise, lui donna en 1795 la place de Procope. Les Français ayant débarqué en Egypte, et s'étant emparés d'un territoire que les Turcs considéraient comme l'*ombilic* ou le nombril de l'empire mahométan, on demanda à grands cris la tête du patriarche, par la seule raison que Grégoire était chrétien, de même que les Français. Pendant ce temps-là, des émissaires de cette nation faisaient tous leurs efforts pour porter les Grecs à prendre les armes et à faire avec eux cause commune, leur promettant de les délivrer du joug musulman. Sélim III, qui régnait alors et qui craignait sans doute une guerre intestine au moment qu'il avait à combattre des ennemis du dehors, proclama l'innocence de Grégoire. Il en agit ainsi, moins peut-être par un sentiment de justice que dans la persuasion que le patriarche, lui seul, pouvait empêcher la révolte des Grecs. En effet, Grégoire publia une *encyclique* qui enjoignait aux Grecs de demeurer tranquilles. Cette conduite du patriarche n'avait aucun mérite auprès d'un peuple fanatique et ignorant; et quand, vers la fin de 1806, la guerre éclata entre la Russie et la Porte, les Turcs demandèrent encore la tête du patriarche, par le même motif que les Russes étaient des chrétiens. Sélim III défendit de nouveau Grégoire, et les Grecs ne firent aucune démonstration hostile, en vertu d'une autre *encyclique* que ce patriarche publia. Comme les Anglais étaient aussi des chrétiens, quand leur flotte, commandée par Ducworth, parut devant Constantinople, dans la même année 1806, le patriarche courut encore de grands dangers, auxquels Sélim ne put le soustraire qu'en l'exilant au mont Athos. La Porte se trouvant, enfin, en paix avec le reste de l'Europe, Grégoire se livra aux soins de son ministère, surveillant de près son clergé et punissant les abus qui s'y étaient introduits. Il rétablit

l'imprimerie du patriarcat, écrivit plusieurs sermons, traduisit en grec moderne et commenta un *Traité sur les Eptres de saint Paul*, qu'il fit imprimer, ainsi que ses *Homélie sur la charité*. Simple et austère dans ses mœurs, il menait une vie exemplaire. Il jouit de quelque repos sous le règne de Mustapha V, successeur de Sélim; mais, en juin 1821, le prince Ypsilanti ayant appelé tous les Grecs aux armes, en arborant la croix grecque, Mahmoud, qui avait succédé à Mustapha, et le divan, firent venir le patriarche à la barre de l'*apostrophe impériale*. Après l'avoir accablé d'injures, on lui enjoignit d'ordonner aux Grecs de mettre bas les armes. Le patriarche obéit, et lança l'*anathème* contre Ypsilanti. Cette mesure arrêta, pour le moment, les progrès de l'insurrection. Mais il avait toujours existé à Constantinople une faction qui, depuis longtemps, méditait la ruine du christianisme dans les Etats musulmans; cette faction prévalut dans le divan, et on y résolut la mort de l'innocent patriarche. On croyait intimider les Grecs par un exemple affreux, qui ne servit qu'à les irriter encore plus, et ne contribua pas peu à les rendre indomptables. Peu de jours après avoir adressé (la veille du jour de Pâques) une troisième *encyclique* aux archevêques, évêques, exarques, archimandrites, et à tous les fidèles de son Eglise, pour les exhorter à rester fidèles à la Porte, Grégoire fut arrêté dans sa propre maison. On lui fit subir toutes sortes d'outrages, puis on le pendit comme un malfaiteur à la porte de la basilique patriarcale, le jour même de Pâques. Les Juifs, les plus violents ennemis des chrétiens, et envieux des richesses des Grecs de l'Orient, s'emparèrent du corps du patriarche, lui crevèrent un œil, le traînèrent dans les rues, et prirent plaisir à maltraiter et à défigurer son cadavre, qu'ils jetèrent enfin dans le Bosphore. Leur froide et lâche cruauté surpassa celle des Turcs, auxquels ils s'unirent dans les excès qui suivirent la mort du patriarche. Ils massacrèrent des évêques, des moines, des prêtres. On pillait les maisons des Grecs, on les tuait dans les rues, partout où on les trouvait; les femmes furent outragées, des enfants écrasés, mutilés sur le sein maternel; les rues de Constantinople étaient couvertes du sang et des cadavres des malheureux Grecs. On avait attaché une pierre au cou du patriarche; elle se détacha; le corps revint sur l'eau, fut poussé vers un vaisseau qui se trouvait dans le Bosphore, et où s'était sauvé un domestique du même patriarche. Ayant reconnu son maître, il en avertit aussitôt l'équipage par ses cris et ses gémissements. Le capitaine, ayant pris toutes ses précautions pour n'être pas aperçu des Turcs, fit jeter une natte sur le cadavre, et l'ayant fait attacher par une corde au vaisseau, les matelots le retirèrent la nuit de la mer, et le transportèrent à Odessa, où se dirigeait le vaisseau. Arrivé dans le port, des commissaires furent envoyés pour examiner le cadavre, qui s'était conservé exempt de corruption. Le comte de Langeron, gouver-

neur de la province, expédia un courrier à la cour de Pétersbourg, pour demander des instructions sur ce qu'il devait faire en pareil cas. Pendant ce temps, l'archimandrite russe, Théophile, eut la permission, tandis que le vaisseau observait la quarantaine, de veiller le corps du patriarche selon les rites de l'Eglise grecque, qui sont les mêmes en Russie que dans l'Orient. Ensuite, et d'après les ordres qui arrivèrent de Pétersbourg, on fit au patriarche de magnifiques obsèques, et ses dépouilles mortelles furent couvertes du costume patriarcal, et des riches ornements qu'avait envoyés pour cet objet le synode de Pétersbourg. On déposa son corps dans l'église grecque d'Odessa, et on lui éleva plus tard un monument en marbre, avec une inscription qui rappelle sa mort injuste et tragique.

GRÉGOIRE (HENRI), évêque constitutionnel, député aux états généraux, naquit à Vého, près Lunéville, le 4 décembre 1750. Destiné à l'état ecclésiastique, il voulut unir à la connaissance de la théologie celle de l'histoire, du droit des gens et du droit public. La direction de ses études, jointe à la fougue d'une âme ardente, donna de bonne heure à ses croyances religieuses ce caractère démocratique qu'elles conservèrent jusqu'au terme de sa vie, et qui put leur permettre de se produire au milieu des sectateurs les plus intolérants de la philosophie moderne. Grégoire débuta par des travaux purement littéraires : en 1772, il composa un *Eloge de la poésie*, qui remporta le prix proposé par l'académie de Nancy; en 1778, il fit paraître un *Essai sur l'amélioration politique, physique et morale des Juifs*, qui fut aussitôt traduit en anglais et couronné par la société royale de Metz. Grégoire exerçait alors les fonctions pastorales à Embarménil en Lorraine. Nommé député du clergé aux états généraux, il se réunit dès l'ouverture de la session aux députés du tiers-état, et prêta avec eux le serment du Jeu de paume. La veille de la séance royale du 23 juin, il fit partie de la réunion préparatoire dans laquelle fut prise la résolution de résister aux ordres de la cour. Le 13 juillet suivant, il demanda la formation d'un comité pour connaître et révéler les crimes ministériels, pour dénoncer les auteurs des maux qui affligeaient la patrie, et livrer les coupables à la rigueur des lois. Dans la fameuse séance nocturne du 4 août, il prit une part active à la destruction des privilèges, et demanda spécialement la suppression des annates. Plus tard il s'opposa fortement à ce qu'on accordât au roi le veto absolu, et ne cessa de plaider la cause des Juifs, des nègres et des hommes de couleur. Lorsque la constitution civile du clergé eut été adoptée, le premier de son ordre il prêta serment, et il fut élu évêque du département de Loir-et-Cher. Lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, Grégoire se prononça avec la plus grande véhémence pour la mise en jugement de ce prince. Son discours fut accueilli par des murmures; on lui cria qu'il ne convenait

point à un prêtre de prendre la parole sur une pareille matière. Grégoire, pour soutenir son opinion, invoqua cette maxime, dont on a tant et si souvent abusé : *que le salut du peuple est la suprême loi*. Nommé plus tard député à la Convention nationale, dès la première séance de cette assemblée, il appuya fortement la motion d'abolir la royauté, en disant que *l'histoire des rois était le martyrologe des nations*. Lorsque la discussion s'ouvrit, le 15 novembre, sur la mise en jugement du roi, Grégoire se prononça pour l'affirmative; mais, en même temps, il déclara qu'il réprouvait la peine de mort, comme un reste de barbarie qui devait disparaître de nos codes, et il demanda que Louis fût admis à partager le bien-être de cette abolition. *Vous le condamnez alors à l'existence*, disait-il en parlant du vertueux Louis XVI, *afin que l'horreur de ses forfaits l'assiége sans cesse et le poursuivre dans le silence de la solitude*. Le 21 du même mois, l'évêque de Blois fut élevé à la présidence, et quel que temps après il fut nommé commissaire, avec Hérald de Séchelles, Jagot et Simon, pour aller organiser l'administration républicaine dans le département du Mont-Blanc, qui venait d'être réuni à la France. Il se trouvait à Chambéry au moment de la condamnation du roi; ses collègues ayant rédigé une lettre dans laquelle ils déclaraient à la Convention qu'ils votaient pour la condamnation à mort, Grégoire refusa d'abord son adhésion à ce vote, et ne signa la lettre qu'après avoir fait effacer les mots à mort. Après son retour à Paris, il fut appelé dans le sein du comité d'instruction publique, où il proposa des moyens d'établir des communications entre les écrivains et les savants des diverses nations. Dans le temps où la commune de Paris prétendait établir le culte de la raison sur les ruines du christianisme, Grégoire, sommé au milieu même de la Convention d'imiter l'apostasie de Gobel, repoussa cette invitation avec les marques de l'indignation la plus vive. Cette résistance, qui alors était périlleuse, lui attira les invectives des partisans d'Hébert et de Chaumette, qui le signalèrent à la fureur aveugle de la multitude. Grégoire n'en publia pas moins un écrit virulent où il flétrissait les persécutions en matière religieuse; et, dans une autre brochure, il s'éleva contre la substitution du décadi au dimanche. Après le 9 thermidor, il fut maintenu au comité d'instruction publique : on se rappela qu'il avait fait de constants efforts pour arracher un grand nombre de victimes au glaive révolutionnaire, et qu'il avait même réclamé la liberté des prêtres réfractaires qui gémissaient sur les pontons de Rochefort. Après avoir fait un rapport sur les excès auxquels s'était livré le vandalisme révolutionnaire, il demanda et obtint cent mille écus d'encouragement pour les citoyens dont la vie était consacrée à la culture des lettres, des sciences et des arts. Il prit aussi une part active à toutes les créations importantes de cette époque, et notamment à l'établissement du bureau des longitudes, du Conservatoire des

arts et métiers et de l'Institut national. Ce dernier corps l'admit au nombre de ses membres. Entré au conseil des Cinq-cents, Grégoire s'y montra le même qu'à l'Assemblée constituante et à la Convention. Après le 19 brumaire, il devint membre du corps législatif, qu'il présida, et au nom duquel il parla plusieurs fois devant les consuls, sans que cher à déguiser ses sentiments républicains. A trois reprises différentes, cette assemblée le présenta comme candidat au sénat conservateur; et, malgré la répugnance que ses principes inspiraient à quelques personnes de l'entourage de Bonaparte, il fut enfin élu le 25 décembre 1801. Vers le même temps, il présenta plusieurs mémoires contre le concordat, et publia les *Ruines de Port-Royal*, ouvrage dont quelques passages énergiques excitèrent plus tard le mécontentement de Napoléon. En 1802, Grégoire fit un voyage en Angleterre, et un an après il parcourut la Hollande, où il recut des Juifs d'Amsterdam des témoignages de vénération et de reconnaissance, pour les efforts qu'il avait tentés en faveur de leur régénération. A son retour en France, il vota, lui troisième, contre l'érection du gouvernement impérial, et combattit seul l'adresse du sénat à Napoléon, au sujet du rétablissement des titres nobiliaires. En 1814, il fut un des premiers à se prononcer pour la déchéance de l'empereur, et il réclama l'acceptation d'un acte constitutionnel par les Bourbons. Pendant les cent jours, Bonaparte ne lui donna aucun témoignage de bienveillance. Exclu de l'Institut après la seconde restauration, il fut nommé député en 1819 par les électeurs de l'Isère; mais la chambre l'exclut de son sein comme régicide et comme indigne. Depuis cette époque, Grégoire vécut dans la retraite. En 1801, il avait donné au pape la démission de son siège, tout en soutenant la légitimité de son titre. L'archevêque de Paris, après avoir fait vainement plusieurs tentatives pour obtenir de lui la rétractation de ses erreurs, et avoir employé pour le ramener toutes les ressources d'une affectueuse charité, défendit aux prêtres de son diocèse de lui administrer les derniers sacrements. Toutefois, l'abbé Guillon crut devoir prendre sur lui de lui donner l'extrême-onction; l'autorité, de son côté, fit ouvrir par force les portes de l'église, et chargea quelques ecclésiastiques inconnus de réciter sur le corps du défunt les prières d'usage. Grégoire est mort le 23 mai 1831. Il joignait à des connaissances étendues, des mœurs austères, un caractère indépendant et un attachement réel pour la religion, telle qu'il l'entendait; mais la fierté et l'opiniâtreté de son caractère le rendaient peu propre à donner l'exemple de cette soumission modeste à l'autorité spirituelle, qui est une des premières vertus du christianisme. Aussi cet homme, qui aurait pu, par ses talents et son courage, devenir l'ornement et le soutien de l'église dans des temps difficiles, en a-t-il fait le scandale et l'affliction par sa vie et par sa mort. Voici ses principaux ouvrages : *Eloge de la poésie*

discours prononcé à Nancy, 1773; *Essai sur la régénération morale, physique et politique des Juifs*, couronné à Metz, 1789; *Mémoire en faveur des gens du sang mêlé de Saint-Domingue*, etc., 1789; *Motion en faveur des Juifs, et sur l'admission de leurs députés à la barre nationale; Légitimité du serment civique exigé des fonctionnaires ecclésiastiques; Essais historiques et patriotiques sur les arbres de la liberté*; nombre d'ouvrages et de brochures sur l'Eglise constitutionnelle; *les Ruines de Port-Royal*, dont la vente fut interdite; *De la littérature des Nègres, Recherches sur leurs facultés intellectuelles et morales; De la domesticité chez les peuples anciens et modernes; Histoire des sectes religieuses qui, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes, dans les quatre parties du monde*, 6 vol. in-8°, ouvrage rédigé avec trop peu de goût et de méthode, qui n'est point achevé; *Chronique religieuse*, 6 vol. in-8°; *Recueil de lettres encycliques; Annales de la religion* (journal constitutionnel), 18 vol. in-8°. On a les *Mémoires de Grégoire*, précédés d'une Notice, par H. Carnot, 1837, 2 vol. in-8°.

GREGORAS. Voy. NICÉPHORE GREGORAS.

GREGORIO (le cardinal), évêque de Porto et sainte-Rufine, sous-doyen du sacré collège, né le 18 décembre 1758 à Naples, était, en 1808, secrétaire de la congrégation du concile et de celle de la résidence des évêques. En 1809, il fut amené en France, à la suite des démêlés de l'empereur avec le pape, et on l'enferma à Vincennes, d'où il ne sortit qu'en 1814. Pie VII le fit cardinal le 8 mars 1816; il reçut le titre presbytéral de Saint-Alexis et entra plus tard dans l'ordre des évêques. Gregorio devint successivement grand pénitencier, secrétaire des brefs pontificaux, archimandrite de Messine, et grand chancelier de l'ordre de Saint-Grégoire. Il mourut le 7 novembre 1839.

GREGORY (JEAN), écrivain anglais, né l'an 1607 à Amersham, dans le Buckinghamshire, mort en 1646, était habile dans les langues et dans la théologie. On a de lui des *Notes* sur le droit civil et canonique; des *Remarques* en anglais sur quelques passages de l'*Ecrit. sainte*, Oxford, 1746, in-4°, et en latin, Londres, 1660, in-4°; ouvrages médiocres.

GREGORY (le chevalier), des ordres royaux de Saint-Maurice et de la légion d'honneur, ancien membre du corps législatif, président honoraire de la cour royale d'Aix, mort à Turin le 12 septembre 1846, à 77 ans, est connu surtout par ses savantes recherches sur le véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il composa, en outre, plusieurs ouvrages d'histoire et d'économie politique, et coopéra à la Biographie univ. de Michaud.

GREGORY (GEORGES), théologien et littérateur anglais, naquit en 1754, à Edernin en Irlande, paroisse dont son père était ministre. Après avoir terminé avec succès ses études à l'université d'Edimbourg, il entra dans les ordres en 1776: il fut nommé en 1778 ministre à Liverpool, et ensuite à Londres, dans l'église de Saint-Gilles de Cripplegate où il

se fit une grande réputation comme prédicateur; mais ses idées philanthropiques, et son opposition aux vues des ministres, nuisirent quelque temps à son avancement ecclésiastique. Cependant, lorsque M. Addington fut porté au ministère, il transforma le *nouvel Annuaire* qu'il publiait en un ouvrage ministériel, et alors il obtint le riche bénéfice de Westham qui lui fut accordé en 1804 une prébende dans la cathédrale de Saint-Paul, la fonction de chapelain de l'évêque de Landaff et quelques autres places lucratives. Il ne cessa de s'occuper de travaux littéraires, et on le vit surtout seconder les honorables efforts de Wakefield, de Roscoe et de Wilherforce pour provoquer l'abolition de l'infâme trafic des nègres. Il mourut à Westham le 12 mars 1808. Ses principaux ouvrages sont: *Essais historiques et moraux*, 1785, in-8°, et 1788, 2 vol. in-8°; un vol. de *sermons*, précédés de réflexions sur la composition et le débit d'un sermon, 1787, in-8°; une continuation de l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, 1795, in-8°; l'*Economie de la nature expliquée et éclaircie d'après les principes de la philosophie moderne*, 1796, 3 vol. in-8°, avec 46 planches gravées; *Leçons astronomiques et philosophiques pour l'instruction de la jeunesse anglaise*, 1797, in-12; *Eléments d'une éducation polie*, extraits des lettres du lord Chesterfield à son fils, 1801, in-12; un *Dictionnaire des sciences et des arts*, 1806, 2 vol. in-4°, qui offre plusieurs bons articles; *Lettres sur la littérature et la composition, adressées à son fils*, 1808, 2 vol. in-12; la *Vie de Th. Chatterton*, avec des notes critiques sur son génie et ses écrits, et une notice sur les poésies de Rowley, 1789, in-8°, imprimée aussi en tête de l'édition des œuvres de Chatterton, 1803, 3 vol. in-8°.

GRENADE (LOUIS DE), né l'an 1505 en Espagne, dans la ville de ce nom, prit l'habit de Saint-Dominique, et l'illustra par ses vertus et ses écrits. Les rois de Portugal et de Castille le considéraient beaucoup. La reine Catherine, sœur de Charles-Quint, voulut le placer sur le siège de Bragen; mais il le refusa, et y fit nommer à sa place le pieux don Barthélemy des Martyrs. Ce saint religieux mourut en 1538. Les principaux fruits de sa plume sont: la *Guide des pécheurs*, un vol.; le *Mémorial de la vie chrétienne*, 3 vol.; un *Catéchisme*, 4 vol., 1729; un *Traité de l'Oraison*, 2 vol. Ces écrits sont en espagnol. Des sermons latins, en 6 vol. in-8°, Anvers, 1604; *Vie de Jean d'Avila*, etc. Guillaume Girard a traduit en français la plus grande partie des ouvrages de Grenade. Cette version, en 2 vol. in-fol., et en 10 vol. in-8° (*Voy. GIRARD*), est enrichie de la vie de l'auteur, le modèle des religieux. M. Barbier attribue cette traduction à J. Talon. Les historiens et les bibliographes ecclésiastiques le peignent comme un excellent auteur ascétique. Ses écrits ont été célébrés par saint Charles Borromée, qui y puisait les instructions qu'il faisait à son peuple, et par saint François de Sales, qui ne se lassait point de les étudier et d'en conseiller la lecture. Ils seraient une

des meilleures nourritures qu'on pût fournir aux âmes pieuses, si on en retranchait quelques légendes apocryphes. Le pape Grégoire XIII, sous le pontificat duquel Grenade les composa, témoigna plusieurs fois « que cet écrivain faisait plus de bien à l'Eglise que s'il eût rendu la vie aux morts et la vue aux aveugles. » Effectivement, les écrits d'un homme de génie, qui unit le talent au zèle, et la force du discours à l'onction, produit des fruits plus étendus et plus orécieux que toutes les guérisons corporelles : aussi le Sauveur du monde n'a-t-il fait servir celles-ci qu'à l'efficacité de sa prédication. On trouve la liste des ouvr. de Grenade dans la *Bibliotheca hispana* de Nic. Antonio et dans les *Script. ord. Præd.* du P. Echard.

GRETSEY (JACQUES), jésuite, né en 1561 à Marckdorf en Souabe, professa longtemps avec distinction dans l'université d'Ingolstadt, et mourut dans cette ville en 1625, à 64 ans. Egalement versé dans les langues anciennes et modernes, dans l'histoire et dans la théologie, il a beaucoup compilé sur l'antiquité ecclésiastique et profane. Il serait au rang des savants du premier ordre, si le flambeau de la critique eût toujours éclairé ses recherches, et s'il en eût écarté tant de pièces et d'histoires fabuleuses. Ce qu'on doit le plus estimer dans ses écrits, est la variété prodigieuse des matériaux qu'il a amassés pour ceux qui voudront travailler après lui sur les sujets qu'il a traités. Gretser était non-seulement recommandable comme érudit, mais encore comme controversiste. Il écrivait avec beaucoup de facilité, mais avec trop de véhémence. Les ouvrages qu'il a composés ou traduits forment un recueil de 17 vol. in-fol., imprimés à Ratisbonne en 1734 et années suivantes. Plusieurs sont contre les hérétiques, d'autres pour les jésuites, et quelques-uns sur des matières d'érudition. Le plus connu est un traité savant, mais diffus : *de Cruce*, 3 tom. in-4°, et un vol. in-fol. Il y a victorieusement réfuté les calomnies des hérétiques contre les annales de Baronius, au rapport de Sponde, qui l'appelle un athlète très-exercé dans ces sortes de combats. Lenglet du Fresnoy dit que tout ce que Gretser a fait ou publié, soit historique, soit dogmatique, est fort estimé. Les ouvrages de Gretser sont du nombre de ceux que le parlement de Paris a fait brûler. *Voy. Jouvency, Santarel.*

GRÈVE (EGBERT-JEAN), théologien hollandais, né le 4 septembre 1754 à Deventer, fit ses études théologiques à Leyde. Un peu latitudinaire en fait de principes religieux, il ne consentit, lorsqu'il fut reçu proposant en 1783, à signer les formulaires d'unité que comme des institutions humaines, et cette réserve expresse nuisit sans doute à son avancement dans la carrière pastorale. Ayant vu sa maison de Deventer pillée par les orangistes en 1787, il se retira à Steinfort, où il acheva son travail sur les derniers chapitres de Job, et son traité sur la prosodie orientale. Revenu à Deventer en 1789, il y refusa en 1795 une chaire de langues orienta-

les. En 1796, il fut nommé membre de la première assemblée nationale hollandaise, et en 1797 il accepta la chaire de langues orientales et d'antiquités judaïques de l'université de Franeker. Il mourut à Harlinger le 13 août 1798. On a de Grève : *Ultima capita Jobi (xxxviii-xlii) ad græcam versionem recensita, notisque instructa; accedit tractatus de metris hebraicis, præsertim Jobæis*, I<sup>re</sup> partie, Deventer, 1788; II<sup>e</sup> partie, Burg-Steinfort, 1791, in-8°; une nouvelle traduction hollandaise des *Épîtres de saint Paul aux Ephésiens, aux Colossiens*, de la première à *Timothee*, de l'*Épître à Philémon*, avec un Commentaire, Deventer, 1790, in-8°; *Vaticinium Nahumi et Habacuci*, édition métrique en hébreu, avec une nouvelle version et des notes, Amsterdam, 1793, in-8°; *Oratio de nexu qui studio linguarum orientalium cum cæteris artibus et doctrinis humanioribus intercedit indivulsus*, Leeuwarden, 1798, in-4°. C'est le discours qu'il prononça en prenant possession de la chaire de langues orientales de Franeker; une nouvelle traduction hollandaise, accompagnée d'un commentaire, des *Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Corinthiens*, Amsterdam, 1794, 1804, 3 vol. in-8°; idem, sur l'*Épître aux Galates*, avec un Essai sur l'*Épître de saint Jacques*, Amsterdam, 1711, in-8°; *Vaticinia Iesajæ: hebraica ad numeros recensuit, versionem et notas adjecit E. J. Greve; accedit interpretatio belgica*, Amsterdam, 1800, 2 vol. in-8°. Ses *Opusculæ posthumes* (en hollandais) ont été publiés par Rhymswyk Feith. Amsterdam, 1813, in-8°.

GREW (NÉHÉMIE), médecin de Londres, né à Coventry en 1628, et mort subitement en 1711, s'occupa le premier en Angleterre de la physiologie végétale; il est connu par plusieurs écrits : *Anatomie des plantes*, en anglais, Londres, 1682, nouv. édit., in-fol., avec pl.; trad. en français, Paris, 1675, in-12, fig.; *Description du cabinet de la société royale de Londres*, 1675, in-fol., fig.; *Cosmographie sacrée*, Londres, 1701, in-fol. Il fait en celui-ci de très-bonnes réflexions sur la Providence, sur le gouvernement divin du monde matériel, animal et raisonnable, et sur l'excellence de l'Écriture sainte. En qualité de médecin, il exerça son art avec autant d'intelligence que de bonheur.—Un autre GREW (Obadiah), théologien anglais, né à Atherston, en 1607, dans le comté de Warwick, fut du nombre de ceux qui s'opposèrent, lors de la révolution, au dessein de faire périr le roi. Il mourut en 1698, laissant : *Le pécheur justifié par Jésus-Christ*, en plusieurs sermons sur Jérémie, 1670, in-8°; *Méditations sur la parabole de l'enfant prodigue*, 1678, in-4°.

GRIESBACH (JEAN-JACQUES), théologien allemand, né en 1745 à Buzbach, dans le grand duché de Hesse-Darmstadt, devint successivement professeur de théologie à Halle, puis à Iéna et, enfin, conseiller ecclésiastique de la cour de Saxe-Weimar. Il a beaucoup contribué à contenir dans de certaines bornes une foule de novateurs allemands, qui ne tendaient à rien moins qu'à renverser ce

qu'il y a de plus positif en religion, en morale et en politique. Il a laissé un grand nombre de savantes dissertations sur plusieurs points importants du Nouveau Testament et de l'Histoire ecclésiastique; et une *Introduction à l'étude de la dogmatique populaire*, qui a obtenu plusieurs éditions en Allemagne. On a encore de lui une édition grecque du *Nouveau Testament*, imprimée à Leipzig en 1807, où il a supprimé le célèbre passage de saint Jean sur les trois témoins, si décisif pour établir la consubstantialité du Verbe; ce qui serait présumer qu'il était enclin au socinianisme. Malgré ses grandes occupations, il fut un des directeurs de la *Gazette d'Iéna*, et collaborateur actif de plusieurs ouvrages périodiques, tels que le *Répertoire pour la littérature biblique et orientale*, la *Bibliothèque générale allemande*, etc. L'excès du travail lui occasionna de bonne heure des infirmités qui le conduisirent au tombeau, le 24 mars 1812. On trouve dans le n° 8 des *Annales philologiques de Heidelberg* de 1812, un tableau fidèle de ses qualités morales, et un jugement raisonné sur ses principaux ouvrages et sur l'effet qu'ils ont produit en Allemagne.

GRIFFET (HENRI), jésuite, prédicateur du roi de France, né à Moulins en Bourbonnais, l'an 1698, mourut en 1771 à Bruxelles, où il s'était retiré, après la destruction de la société en France. Une mémoire heureuse, un esprit facile, joints à beaucoup d'amour pour le travail, lui donnèrent les moyens de se livrer avec succès à plusieurs genres de littérature. Nous avons de lui : une nouvelle édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel, Paris, 1756, 17 vol. in-4°, avec des dissertations savantes et curieuses. Les tomes 13, 14 et 15 contiennent une *Histoire du règne de Louis XIII*, qui appartient entièrement à l'éditeur, et qui est écrite avec autant de sagesse que d'exactitude. Le 16° comprend le *Journal du règne de Louis XIV*, qui appartient aussi à l'éditeur; *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, Liège, 1769, in-12 : livre sensé, judicieux, solide sur les moyens de connaître la vérité, quand on écrit ou qu'on étudie l'histoire. Des *sermons*, Liège, 1767, 4 vol. in-12. Ils offrent un plan bien présenté, des preuves solides, de la clarté et du naturel; mais l'éloquence du P. Griffet manque un peu de chaleur et de coloris, et il y a du vide dans certains discours. Divers ouvrages de piété, parmi lesquels on distingue son *Année chrétienne*, en 18 vol. in-12. Cet ouvrage, bon sous le rapport de l'orthodoxie, laisse à désirer quant à l'énergie du style, au choix des pensées, à la précision des explications. Comme à tous les ouvrages du même genre, il manque à celui-ci d'offrir un préservatif contre les erreurs philosophiques qui, de son temps, ravageaient les intelligences, corrompaient les cœurs, et préparaient l'indifférence ou l'athéisme. Il a été réimprimé sous ce titre : l'*Année du chrétien*, contenant des instructions sur les mystères et les fêtes, l'explication des épîtres et des évan-

giles, avec l'abrégé de la vie d'un saint pour tous les jours de l'année, Lyon, 1811, 18 vol. in-12. Des *poésies latines*, in-8°. On eût dû en faire un triage, car quelques-unes ne méritaient guère l'impression. On estime les *hymnes* du Bréviaire de Bourges qu'il a composées. Une bonne édition des *Mémoires de P. d'Avrigny pour l'histoire profane*, 1757, 5 vol. in-12, avec des augmentations et des corrections utiles; *Insuffisance de la religion naturelle*, Liège, 2 vol. in-12. Sous ce titre, il a donné tout ce qu'il avait dans son portefeuille sur les matières de religion, et même sur celles qui n'y ont aucun rapport. Une édition des *Délices des Pays-Bas*, avec des augmentations dont quelques-unes ne sont pas exemptes de partialité, Liège, 1769, 5 vol. in-12.

GRIFFITH (MICHEL), connu aussi sous les noms d'*Alford* et de *Jean Flood*, naquit à Londres en 1587, étudia la philosophie à Séville, entra dans la société des jésuites aux Pays-Bas, de là passa successivement à Naples et à Rome, retourna vers 1625 en Angleterre, où il exerça les fonctions de missionnaire pendant 33 ans, et mourut à Saint-Omer en 1652. Nous avons de lui : *Annales Ecclesiæ Britannicæ*, etc., Liège, 1663, 4 vol. in-fol. L'auteur a suivi la méthode de Baronius; les Annales sont le fruit de bien des recherches : elles ont beaucoup servi au P. Serein Cressy, bénédictin anglais, pour son *Histoire ecclésiastique*. *Britannia illustrata*, Anvers, 1641, in-4°, enrichie de dissertations sur la Pâque des Bretons, le mariage des clercs, etc.

GRILLET (JEAN-LOUIS), savant écrivain, chanoine de La Roche en Savoie, né dans cette ville le 16 décembre 1756, fit ses études théologiques au séminaire d'Annecy. Après avoir exercé pendant quatre mois les fonctions du ministère pastoral, il fut nommé chanoine procureur de la collégiale de La Roche. La cour de Turin, voulant peu le rapidement la ville de Carouge, afin d'affaiblir la dangereuse influence politique de Genève sur ces frontières des Etats de Savoie, chargea Grillet de rédiger un plan de collège dans lequel on pût admettre des élèves de toutes les religions, sans compromettre les intérêts de la véritable. Le P. Grillet réussit au-delà de l'attente du prince, qui lui confia la direction de cet établissement avec la chaire de professeur de rhétorique. La révolution l'ayant obligé de chercher un asile en Piémont, il fut chargé de l'éducation de deux jeunes seigneurs, et fit avec eux le voyage de Rome et de l'Italie méridionale. Rentré en Savoie après 13 ans d'exil, on le nomma directeur-adjoint de l'école secondaire de Chambéry en 1806, et professeur de philosophie en 1807. Trois ans après il fut appelé aux fonctions de censeur du lycée de Grenoble, puis à celles de principal du collège d'Annecy; mais l'état de sa santé l'obligea de donner sa démission en août 1811; il se retira dans sa ville natale, où il mourut le 11 mars 1812. Ses principaux ouvrages sont : *Traité élémentaire de géographie et de chronologie*,

*adapté à l'histoire de Savoie*, Chambéry, 1788, in-8°. Cet ouvrage fut enseigné dans les collèges du pays par ordre des magistrats lors de la réforme des études. *Histoire de la ville de La Roche*, depuis sa fondation en l'an 1000, jusqu'en 1790, Genève, 1790, in-8°; *Dictionnaire historique, littéraire et statistique de la Savoie*, Chambéry, 1807, 3 vol. in-8°. Malgré les critiques qu'a éprouvées cet ouvrage, l'auteur n'en a pas moins rendu un service signalé à ceux qui voudront écrire après lui l'histoire de la Savoie. On y trouve un recueil précieux de choses intéressantes, qu'on chercherait vainement ailleurs. *Observations sur quelques branches d'agriculture; Essai sur l'histoire des zodiaques, et notamment sur celui découvert dernièrement en Egypte*, etc. Ces deux ouvrages sont en italien, ainsi que son *Eloge de Saussure*; une *Histoire de la maison de Sales*; des *Mémoires sur le diocèse de Genève*. On peut consulter la *Notice nécrologique* de cet écrivain inscrite par M. G.-M. Raymond dans le *Journal du Mont-Blanc*, 1812, IV<sup>e</sup> année, n° 30.

GRILLOT (JEAN-JOSEPH), chanoine de Chablis et écrivain janséniste, né le 26 mars 1708 à Chablis, fit ses études théologiques à Paris au collège de Sainte-Barbe. La part beaucoup trop active qu'il prit aux affaires religieuses du temps lui attira de dures persécutions. Il se vit forcé de passer en Hollande, d'où il obtint, en 1749, la permission de revenir en France. Il se fixa à Auxerre et mourut à Chablis, dans un voyage qu'il y fit, le 31 septembre 1765. L'abbé Grillot avait des mœurs austères, une piété vive, qui font davantage regretter qu'il n'ait pas su mieux se préserver de la contagion du jansénisme. On a de lui : un *Recueil de cantiques spirituels sur les principales vérités de la religion*, 1 vol. in-12; une *Suite au catéchisme historique et dogmatique*, 1 vol. in-12; un *Recueil*, fort étendu, *sur l'histoire de la religion*, depuis la création du monde jusqu'à son temps, qui n'a pas été imprimé. Il avait aussi composé une *Vie de M. Creusot*, curé de Saint-Loup à Auxerre, que son humilité lui fit supprimer, pour en laisser paraître une d'une autre main. Il fut un des principaux éditeurs des *Ouvrages de M. Colbert, évêque de Montpellier*, et il participa à l'édition des *Mémoires* de Fontaine, Lancelot et Dufossé, sous la direct. de Legros.

GRILLOT (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né l'an 1583 à Arnai-le-Duc, mort en 1647 à Grenoble, parut avec succès dans la chaire. Il montra beaucoup de zèle et de dévouement lors des ravages que la peste fit à Lyon, et il publia : *Lugdunum lue affectum et refectum*, Lyon, 1628, in-8°, qui fut traduit sous ce titre : *Lyon affligé de contagion, ou Narré de ce qui s'est passé de plus mémorable en cette ville depuis le mois d'août 1628 jusqu'en octobre 1629*, par J.-Bapt. Grillot, de la compagnie de Jésus, Lyon, 1629, in-8° de 144 pag.

GRIMALDI, famille illustre de Gènes, dont les membres d'abord seigneurs, puis princes de Monaco, depuis l'an 980 jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ont été, ainsi que les Fiesques, les chefs du parti Guelphe ou pontili-

cal. — GRIMALDI (Dominique), archevêque et vice-légat d'Avignon, abbé de Montmajorles-Arles, etc., était fils de Jean-Baptiste, seigneur de Montaldéo, et chevalier de la Toison-d'Or. Il fut nommé par le pape Pie V, commissaire-général des galères de l'Eglise, et se trouva à la bataille de Lépante l'an 1571. Depuis, il fut évêque de Savone l'an 1581, sous Grégoire XIII, qui le transféra trois ans après à l'évêché de Cavaillon, dans le comtat Venaisin, et peu après le nomma à l'archevêché et à la vice-légation d'Avignon. On y avait besoin d'un homme de tête et d'expérience, pendant la fureur des guerres civiles. Dominique Grimaldi y agit avec autant de prudence que de zèle contre les hérétiques, et mourut l'an 1592. Il a laissé un volume de *lettres* qui n'ont pas été publiées.

GRIMALDI (JÉRÔME), noble génois, né en 1597, cardinal du titre de la Sainte-Trinité in monte Pincio, archevêque d'Aix en Provence et évêque d'Albano, était fils de Jean-Jacques Grimaldi, baron de Saint-Félix au royaume de Naples. Il fut vice-légat du Patrimoine, gouverneur de Rome, nonce en Allemagne l'an 1632, nonce en France l'an 1641, et créé cardinal par Urbain VIII l'an 1643. Par le décès du cardinal Fachinetti, il était devenu doyen du sacré collège; mais l'attachement qu'il avait pour son église, l'empêcha d'aller à Rome pour des honneurs attachés à cette dignité. Il mourut dans son palais archépiscopal le 4 novembre 1685, âgé de 90 ans, extraordinairement regretté, particulièrement des pauvres, à cause de sa charité.

GRIMAREST (JEAN-LÉONOR LE GALLOIS DE), maître de langues à Paris, mort en 1720, dans un âge avancé, a donné au public : *Campagnes de Charles XII, roi de Suède*, Paris, 1705, 4 vol. in-12; pitoyable ouvrage, mais qui renferme plus de vérités que l'histoire de ce prince, par Voltaire; *Mémoires historiques de la révolte des fanatiques* (des Cévennes), 1708, in-8°; *Vie de Molière*, à la tête des anciennes éditions de ce poète comique; *Traité du récitatif*, 1707, in-12; *Eclaircissements sur la langue française*, 1712.

GRIMLAIC, prêtre solitaire du IX<sup>e</sup> siècle, n'est connu que par une *Regula solitariorum*, dont on doit la découverte à dom Luc d'Achery, qui la tira de deux manuscrits, dont l'un provenait de la bibliothèque de M. de Thou, et l'autre lui apparut. Ce bénédictin la publia en 1653, et depuis elle passa dans le code des anciennes règles, publié par Holstenius, Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Cette Règle, adressée par Grimlaic à un autre prêtre du même nom que lui, qui paraît avoir été son directeur, offre beaucoup d'érudition. Elle se divise en neuf chapitres, et est tirée de l'écriture sainte, des Pères grecs et latins, des anciennes règles monastiques, principalement de celle de saint Benoît, des Vies des saints et d'autres monuments ecclésiastiques. Le pieux auteur veut que ses solitaires aiment l'étude et la science : *Solitarius itaque debet esse doctor*. Cet écrit méthodique et substantiel a été regardé comme une sorte de manuel qui pouvait être fort utile non-seu-

lement à des solitaires, mais à tous ceux qui remplissent les fonctions du ministère sacré.

GRINDAL (ΕΜΜΟΝΔ), archevêque de Cantorbéry, né l'an 1519 à Hingsingham dans le Cumberland, fut d'abord chapelain de l'évêque Ridley, dont il partageait les opinions religieuses touchant la réformation, et devint successivement chapelain du roi et chanoine de Westminster. Sous le règne de Marie, il se réfugia en Allemagne, où il demeura jusqu'à l'avènement d'Elisabeth. Nommé en 1559 évêque de Londres, il fut transféré au siège de Cantorbéry en 1575, et l'année suivante il fut suspendu de ses fonctions archiépiscopales comme rebelle aux ordres de la reine, qui leva son interdit peu de temps après, mais qui ne lui rendit jamais sa faveur. Ce prélat mourut à Croydau en 1583, laissant entre autres écrits : un traité intitulé *Christiani hominis norma; Dialogue between custom and Truth*, inséré dans le martyrologe de Fox; enfin, divers *Statuts et Règlements* pour l'administration de l'Eglise du Christ à Oxford.

GRISEL (JEAN), jésuite, s'appliqua particulièrement à la prédication, et mourut à l'âge de 56 ans, le 22 janvier 1657. On a de lui : l'*Oraison funèbre de M. Roger de Bellegarde, duc et pair de France*, prononcée à Dijon, en 1647; un *Avent* intitulé : *Balthazar, ou l'Oubli de Dieu puni*, Paris, 1645, in-8°; *Sermons pour les quatre dimanches et quelques fêtes de l'Avent*, 1655, in-8°; *Sermons pour les dimanches et fêtes de l'année*, 1655, in-8°; *Sermons pour le Carême*, Paris, 1658, in-8°. Ces sermons sont très-médiocres.

GRISEL (l'abbé JOSEPH), né à Cherbourg en 1703, entra, en 1738, à la métropole de Paris, comme vicaire perpétuel de Saint-Germain-l'Auxerrois, dont le chapitre avait été réuni à celui de Notre-Dame, et il y passa 49 ans. Il contribua beaucoup à établir l'adoration perpétuelle au Sacré-Cœur de Jésus dans la maison de Sainte-Aure, près Sainte-Geneviève, dont il était supérieur ainsi que de plusieurs autres communautés. Sa mort, qui arriva le 21 janvier 1787 à Versailles, où il avait été appelé pour donner les dernières consolations de la religion à une femme de chambre de la reine Marie-Autoinette, fut sainte comme l'avait été toute sa vie. Il avait été quelque temps enfermé à la Bastille, et l'on croit que ce fut à l'instigation des jansénistes qui l'avaient plusieurs fois honoré de leurs attaques; mais il en sortit entouré d'une nouvelle considération, et le gouverneur de la Bastille, M. de Jumilhac, voulut mourir entre ses bras. On cite de l'abbé Grisel : *Le chemin de l'amour divin, description de son palais et beautés qui y sont enfermées*, Paris, 1746, in-12; *Lettres d'une religieuse du Calvaire*, Paris, 1755, in-12; *L'année religieuse, ou Occupation intérieure pendant les divins offices*, Paris, 1766, 8 vol. in-18; *Adoration perpétuelle du sacré-cœur de Jésus*, Paris, 1784, in-12; *Constitution des religieuses de Sainte-Aure, suivant la règle de Saint-Augustin*, Paris, 1786, in-18.

GRISOT, ancien directeur du séminaire

de Besançon, recommandable par son zèle, sa piété et sa vie laborieuse. Il mourut en 1772, à 60 ans, des suites d'un rhume qu'il gagna en venant de prêcher dans une mission qu'on donnait au collège, pour le régiment du roi qui était en garnison dans cette ville. On lui doit : *Lettre à un ministre protestant sur une abjuration*, 1755; *Lettre à un protestant sur la cène*, 1769; *Jésus-Christ modèle des chrétiens; Histoire de la sainte jeunesse de Jésus-Christ*, 1769; *Histoire de la vie publique de Jésus-Christ*, 1765; *Histoire de la vie souffrante et glorieuse de Jésus-Christ*, 1770; *Lettre à une dame sur le culte que les catholiques rendent à Jésus-Christ; Projets de prêches pour tous les dimanches de l'année*, publiés en 1772 dans les *Instructions sur les fonctions du ministère pastoral, adressées par Mgr l'évêque comte de Toul au clergé de son diocèse*, et dont ils forment les tomes III, IV et V. Le mérite de l'ouvrage le fit bientôt répandre dans tous les autres diocèses. Les tomes I<sup>er</sup> et II traitent du gouvernement des paroisses et de la méthode de direction. Ces deux premiers volumes ont été retouchés et améliorés par M. Pochard, supérieur du séminaire de Besançon; et très-souvent réimprimés sous le titre de *Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence et pour le bon gouvernement des paroisses*, 2 vol. in-12. On a donné à Besançon, en 1819, une nouvelle édition des *Projets de prêches* avec des additions de quelques autres écrits importants qu'on a trouvés du même auteur.

GRITH DA ZUOZ (J.-L.), en latin *Zuzio Engaddinus*, n'est connu que par une traduction qu'il fit du Nouveau-Testament en langue rhétique ou romanche, en usage dans le pays des Grisons. Elle est intitulée : *Novum Testamentum translatum in linguam rheticam et Engadinis vernaculam, cum approbatione ministrorum Rhetiaë*, Bâle, Deccker, 1640, in-8°.

GROBENDONQUE (CHARLES), né à Malines en 1600, entra chez les jésuites, et fut envoyé en 1625 en Bohême, où il enseigna la philosophie à Prague et Olmutz. Les Saxons s'étant emparés de ce royaume en 1631, il se retira à Passau avec le comte de Martinitz, vice-roi de Bohême. De retour à Prague, il mourut le 16 décembre 1672, particulièrement regretté de la noblesse de Bohême, qui dans les affaires difficiles le consultait comme un homme consommé dans les voies de la vraie politique. On a de lui quelques écrits contre la fausse, entre autres : *De ortu et progressu spiritus politici, et quo ille nisi fortiter occurratur tandem sit evasurus*, Prague, 1666, in-fol.; *Apologeticus pro societate Jesu, politicismi a pluribus insinulata*, ibid., 1666, in-fol.; *Methodus pie transigendi tempus sacri Adventus*, ibid., 1660, in-4°; *Modus transigendi, tempus intra Adventum et Quadragesimam*, ibid., 1661, in-12; *Modus transigendi tempus sanctæ Quadragesimæ*, ibid., 1661, in-12; *Modus transigendi tempus a Pascha usque ad Corpus Christi*, ibid., 1662, in-12; *Modus transigendi præci*

*puas festivitates beatissimæ Virginis Mariæ*, ibid., 1669, in-12.

GRODDECK (BENJAMIN), né à Dantzick en 1728, mort dans la même ville en 1778, y professa les langues grecque et orientales, et publia un grand nombre de dissertations sur les objets de son enseignement, entre autres : *De linguæ hebrææ antiquitate*, Dantzick, 1750, in-4°. On a aussi de lui : *De vero originum hebræorum fonte et utilitate*, Wittenberg, 1747, in-4°.

GROESBECK (GÉRARD DE), d'une illustre famille du duché de Gueldre, fut élevé sur le siège épiscopal de Liège, l'an 1564. Il gouverna ce vaste diocèse dans des temps difficiles, avec prudence, et surtout avec beaucoup de zèle, de fermeté et de courage. Il préserva le troupeau qui lui était confié, de la contagion des nouvelles hérésies qui faisaient tant de progrès dans les environs. Par un discours qu'il prononça à l'assemblée des Etats de la principauté, il démontra d'une manière si vive et si pathétique, que le salut de la patrie dépendait d'un attachement inviolable à la foi antique, que tous les membres des Etats s'écrièrent d'une voix commune, qu'ils étaient prêts à tout sacrifier pour conserver ce précieux trésor. Quelques petites villes de sa dépendance s'étant laissées séduire par les artifices des sectaires, et se préparant à la révolte, il sut les faire rentrer dans le devoir par la force, ayant employé auparavant, mais sans fruit, la voie de la douceur et de la persuasion. Voyant que les apôtres des nouvelles erreurs se vantaient de pénétrer jusque dans sa capitale, il fit une loi par laquelle il défendait à tous les bourgeois de cette ville de donner asile à aucun étranger, sans en avertir les magistrats ou ses officiers. Le prince d'Orange, chef des rebelles des Pays-Bas amenant en 1568 une armée de l'Allemagne, demanda à traverser Liège. Groesbeck assembla les Etats, leur représenta de quelle conséquence il était de recevoir dans une ville ecclésiastique, un prince qui n'avait pris les armes que pour se révolter contre son souverain, et pour détruire l'ancienne religion : en conséquence le passage lui fut refusé. Le prince d'Orange assiégea la ville, mais Groesbeck l'obligea de se retirer. Grégoire XIII l'honora de la pourpre romaine l'an 1578. Il n'en jouit pas longtemps, il mourut l'an 1580, âgé de 64 ans. Il avait signalé les commencements de son gouvernement par un recueil de *Statuts et Ordonnances touchant la manière de procéder* qui est encore aujourd'hui en usage.

GROPP (IGNACE), savant bénédictin, né à Kissingen dans le pays de Wurtzbourg en 1695, devint bibliothécaire dans le monastère de Saint-Etienne, où il avait fait ses études, et prononcé ses vœux en 1716. Plus tard il fut nommé prieur du monastère de Saint-Jacques, et, quelques années après, prieur de Saint-Etienne. Gropp mourut le 19 novembre 1758 à Gundersleben, où il était curé. Il avait publié un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons :

*Vita S. Bilihildis, ducissæ Franciæ orientalis et comitissæ Hochemii natæ, fundatricis ac primæ abbatissæ veteris monasterii Moguntiaë; ex ms. codicibus duobus*, Wurtzbourg, 1727, in-4°; *Monumenta sepulcralia Ecclesiæ Ebraensis*, ibid., 1730, in-4°, avec 14 planches; *Ætas mille annorum antiquissimi et regalis monasterii B. M. virg. in Amorbach, ord. S. Benedicti in archidiaccesi Moguntina gloria et honore coronata atque historica methodo adumbrata*, etc., *ex ejusdem monasterii chartis et documentis aliisque probatis auctoribus eruta et probata*, Francfort, 1736, in-fol., avec planches; *La Vie des saints Kilian, Colomat et Tolnom*, en allemand, Wurtzbourg, 1738, in-4°; *Collectio novissimorum scriptorum et rerum Wirceburgensium a sæc. xvi, xvii, et xviii hactenus gestarum pro coronanda decies sæculari ætate episc. Wirceburg. adornata*, Leipzig et Wurtzbourg, 1741-1744, 2 vol. in-fol. avec planches. A cet ouvrage il faut joindre le suivant, qui en est le supplément : *Chronique de Wurtzbourg dans les temps modernes, ou Histoire des événements arrivés pendant les trois derniers siècles dans l'évêché de Wurtzbourg et dans la Franconie, recueillie de différents ouvrages et titres tant imprimés que manuscrits*, Wurtzbourg, 1740-1750, 2 vol. in-fol., dont le premier comprend de l'an 1500 à 1642, et le second va jusqu'en 1750. Gropp s'était occupé d'une *Franconia sacra*, qu'il ne put terminer.

GROPPER ou CROPPER (JEAN), savant controversiste, né à Soest en Westphalie en 1502, fut successivement prévôt et official de Santen, prévôt de Soest, écolâtre de Saint-Géréon à Cologne, et enfin chanoine de la métropole. La voie de douceur qu'il choisit pour ramener les hérétiques à la foi de leurs pères, rendit sa religion suspecte. Le plan de réconciliation qu'il dressa l'an 1535, ne fut goûté ni des catholiques, ni des lutériens. Charles-Quint le mit au nombre de ses trois théologiens catholiques qu'il choisit pour assister au colloque de Ratisbonne, de l'an 1541. Ce choix alarma quelques catholiques, entre autres, Eckius : ils eurent dans la suite sujet de calmer leurs inquiétudes. Bucer et Sleidan prétendent que Gropper accorda beaucoup de points aux protestants ; mais celui-ci leur donna un démenti formel par un écrit imprimé en 1545, in-fol., et plus encore par sa manière d'agir. En 1545, il fut député à la diète de Worms, et il y harangua avec tant de force, que l'électeur de Cologne, Hermann de Wied, fut déposé par l'autorité du pape et de l'empereur. Paul III le récompensa de ses travaux par la prévôté de Sante. Le nouvel archevêque, Adolphe de Schauenbourg, le mena avec lui au concile de Trente, où il parut avec éclat. Le pape Paul IV, satisfait du zèle qu'il montrait contre les nouvelles sectes, voulut l'élever à la pourpre romaine, mais il eut l'humilité de la refuser. Il se rendit cependant à Rome, à la sollicitation de ce pontife, et y mourut le 14 mars 1559. Paul IV prononça lui-même son oraison funèbre, et en parla

comme d'un homme aussi vertueux que savant ; il dit en e autres choses . *Nequaquam Gropperum amissimus , sed ad Deum præmissimus*. Gropper était profondément instruit dans l'histoire et la discipline de l'Eglise ; personne peut-être de son temps ne l'a surpassé dans la théologie dogmatique, et dans la science de la tradition. Il fut l'âme des conciles provinciaux de Cologne, tenus l'an 1536 et 1549, imprimés plusieurs fois, et que l'on trouve dans les *conciles* du P. Labbe, tome XIV. On a de lui : *Enchiridion christianæ religionis*, imprimé à la suite du concile de 1536. C'est un excellent abrégé de la théologie dogmatique. Il a été cependant mis à l'*index donec corrigatur*, parce que sans doute il ne s'était pas assez clairement énoncé sur certains points : *De la présence véritable... du corps et du sang de Jésus-Christ*, Cologne, 1546, in-fol., en allemand ; Karbach en a publié une mauvaise traduction latine, mais Surius en a donné une très-exacte, Cologne, 1560, in-4°. Cet ouvrage est un des meilleurs que nous ayons sur la controverse, et le premier où la matière de l'eucharistie soit traitée à fond. Il est encore auteur de plusieurs ouvrages polémiques et dogmatiques. Son amour pour la pureté était extrême, et allait jusqu'à des singularités plaisantes : ayant trouvé une servante occupée à faire son lit, il la réprimanda vivement et fit jeter le lit par la fenêtre. — Il ne faut pas le confondre avec Gaspard GROPPER, son frère, qui fut nonce à Cologne et rendit de grands services à la religion catholique en Allemagne. L'université de Louvain, dans une lettre du 28 mars 1574, lui dit entre autres choses, ces paroles remarquables : *Christus, Pastor Pastorum, reverendam vestram paternitatem ac gratiam diutissime conservet, ad nominis sui gloriam, ecclesiæ catholica exaltationem, et utriusque Germaniæ ab hæresibus et scandalis expurgationem*.

GROS (NICOLAS LE), docteur en théologie de l'université de Reims, né dans cette ville en 1675, de parents obscurs, s'est fait un nom par le rôle qu'il a joué dans le parti des anti-constitutionnaires. Après avoir été chargé par l'archevêque de Reims, Le Tellier, du petit séminaire de Saint-Jacques, il devint ensuite chanoine de la cathédrale ; mais son opposition à la bulle *Unigenitus* ayant déplu au successeur de Le Tellier (Mailly), ce prélat l'excommunia et obtint une lettre de cachet contre lui. Le chanoine, obligé de se cacher, parcourut différentes provinces de la France, passa en Italie, en Hollande, en Angleterre, et enfin se fixa à Utrecht. Le soi-disant archevêque de cette ville, nommé Barckman, lui confia la chaire de théologie de son séminaire d'Armersfort, emploi qu'il remplit avec tout le zèle d'un enthousiaste jusqu'à sa mort, arrivée à Rhynwick près d'Utrecht, le 4 décembre 1751, à 75 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart sur les affaires du temps ou sur quelques disputes particulières qui y avaient rapport. Les principaux sont : *La sainte Bible, traduite sur les textes originaux, avec les*

*différences de la Vulgate*, 1739, in-8°. La même a été publiée par M. Rondet, en six petits volumes in-12 ; mais cette édition dans laquelle on a fait quelques changements est moins recherchée ; *Manuel du chrétien*, contenant l'ordinaire de la messe, les Psaumes, le Nouveau Testament, et l'imitation de Jésus-Christ traduits par le même. Ce recueil a été plusieurs fois imprimé in-18 et in-12 ; *Méditations sur la concorde des Évangiles*, Paris, 1730, 3 vol. in-12 ; *Méditations sur l'Épître aux Romains*, 1735, 2 vol. in-12 ; *Méditation sur les Épîtres canoniques*. Ces trois ouvrages sont le fruit des conférences que l'abbé Le Gros faisait au séminaire d'Armersfort ; *Motifs invincibles d'attachement à l'Église romaine pour les catholiques, ou de réunion pour les prétendus réformés*. Ces mêmes motifs auraient dû faire changer de sentiment à M. Le Gros. *Discours sur les Nouvelles ecclésiastiques*, in-4° et in-12, 1735. *Les Entretiens du prétre Eusèbe et de l'avocat Théophile, sur la part que les laïques doivent prendre à l'affaire de la Constitution*, in-12. *Lettres théologiques contre le Traité des prêts de commerce, et en général contre toute usure*, in-4°. *Dogma Ecclesiæ circa usuram expositum et vindicatum*, avec divers autres écrits en latin sur l'usure, in-4° ; et des *Observations sur une Lettre attribuée à feu M. de Launoy, sur l'usure*, in-4°. M. Barckman, archevêque de la petite Église, et M. Petitpied ont eu part à cet ouvrage. *Du renversement des libertés de l'Église gallicane dans l'affaire de la Constitution Unigenitus*, 1716, 2 vol. in-12. Il y étale ouvertement le système de Richer et de Marc-Antoine de Dominis et fait consister les libertés gallicanes dans une anarchie complète. On y lit (tom. I<sup>er</sup>, p. 346) que tous les pasteurs et tous les peuples fidèles, possèdent en tout temps le fond et la propriété des clefs. *Mémoire sur les droits du second ordre du clergé*, 1718, in-4°, ouvrage qui renferme le même système que le précédent. Il a été proscrit par arrêt du conseil du roi de France, du 29 juillet 1733. Le Gros fut un des principaux soutiens des églises jansénistes de Hollande.

GROS (CHARLES-FRANÇOIS LE), docteur en théologie, prévôt de Saint-Louis du Louvre et abbé d'Acheul, né à Paris, fut membre de l'assemblée du clergé de 1760, et député aux états-généraux de 1789. L'abbé Gérard qui lui était redevable de sa conversion, le cite comme un homme plein d'esprit, doué d'un caractère aimable et rempli des connaissances les plus profondes. Il mourut en 1790. On a de lui l'analyse et la critique de plusieurs écrits philosophiques qu'il a publiés sous le nom d'un solitaire : une *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin*, 1735 ; *Analyse et examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental et du Christianisme dévoilé*, 1748 ; *Analyse et examen du système des philosophes économistes*, 1787 ; un *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons (M. de Fitz-James) a passé les bornes de l'enseignement épiscopal*

**GROSIER (JEAN-BAPTISTE-GABRIEL-ALEXANDRE)**, critique habile et compilateur judiciaires, né à Saint-Omer le 17 mars 1743, entra chez les jésuites quelques mois avant la suppression de leur ordre, et continua ensuite ses études à Pont-à-Mousson. En 1771 il devint le collaborateur de Fréron pour la rédaction de l'*Année littéraire*, et il continua d'y travailler après la mort de ce critique arrivée en 1776. La collection de ce journal, pour lequel Grosier eut plusieurs associés, forme 290 vol. in-12. Grosier y combattit avec un zèle soutenu les funestes doctrines du philosophisme. Le journal cessa de paraître en 1790; mais l'abbé Grosier en avait quitté depuis longtemps la rédaction. En 1779, il entreprit de continuer le *Journal de Trévoux*, jadis rédigé par les jésuites; il l'intitula : *Journal de littérature, des sciences et des arts*, et il le continua jusqu'en 1782. Il fut un des éditeurs de l'*Histoire générale de la Chine*, du Père de Maille, et il y ajouta une *Description topographique de la Chine*, 1783, in-4°; 2<sup>e</sup> édition, 1786, 2 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> édition fort augmentée, 1818-1820, 7 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui est estimé, a mérité les éloges de Rémusat, dans ses *Mélanges asiatiques*, tome I<sup>er</sup>, p. 283 sq. L'abbé Grosier obtint vers la même époque un canonicat de Saint-Louis-du-Louvre, dont la révolution le priva bientôt. En 1792, il fit paraître les *Mémoires d'une société célèbre, considérée comme corps littéraire et académique, depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle*, ou *Mémoires des jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts*, Paris, 3 vol. in-8°. Cette collection était extraite du Journal de Trévoux, et elle devait être suivie de trois autres volumes que la difficulté des temps empêcha de paraître. Pendant le règne de la terreur, l'abbé Grosier se tint à l'écart. Il publia en 1801 un *Antidote de l'athéisme*, ou *Examen critique du Dictionnaire des athées de Sylvain Maréchal*, in-8°. On trouve de lui dans le dixième tome des *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre*, par le marquis de Fortia, Paris, Xhrouet, 1809, une critique sévère, en quatre articles, du *Voyage de M. de Gaignes fils en Chine*. Il coopéra au *Magasin encyclopédique* et à la *Biographie universelle*, où il donna, entre autres articles, celui de Confucius. Treneuil lui fit obtenir en 1812 une place de sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l' Arsenal, et en 1817 Grosier en devint le premier conservateur, tandis que Treneuil en était l'administrateur en chef. Ce dernier étant mort en 1818, fut remplacé par l'abbé Grosier, qui se retira dès l'année suivante, et eut lui-même pour successeur Dussaulx. Il mourut le 10 décembre 1823, dans sa 81<sup>e</sup> année.

**GROSSE (JACQUES)**, théologien protestant, né l'an 1592 à Brandebourg, fut nommé recteur de l'école de Königsberg, dans la nouvelle Marche, dès l'âge de 22 ans; mais dix-huit mois après, il se rendit à l'université de Greisswalde pour y perfectionner ses études théologiques. Il était pasteur de l'église de Sainte-Catherine, à Hambourg, lorsqu'il

mourut le 14 septembre 1652, il avait publié en allemand : un *Parallèle entre l'Allemagne et le roi Nabuchodonosor*; et en latin : *Antiprimatus qui demonstratur primatium pontificis romani nec in spiritualibus nec in temporalibus juri divino competere*; *Collegium logicum*; *Organum Aristotelis in compendium redactum*; *Exegesis novissimorum*, etc.

**GROSSEN (CHRÉTIEN)**, théologien luthérien, né à Wittenberg en 1602, mort en 1673, fut fait professeur à Stettin en 1634, et surintendant général des églises de la Poméranie en 1663. On a de lui : un *Traité contre la primauté du pape*, et d'autres ouvrages qu'on ne lit plus, et qu'on n'aurait jamais dû lire.

**GROSSETESTE (ROBERT)**. Voy. ROBERT.

**GROSTESTE (MARIN)**, seigneur des Mahis, né à Paris le 22 décembre 1649, fut élevé dans la religion prétendue réformée; mais il en fit abjuration à Paris, l'an 1681, entre les mains de Coislin, évêque d'Orléans, depuis cardinal. Peu de temps après il alla à Orléans, où il eut le bonheur de convertir à la foi catholique un grand nombre de personnes, entre autres son père, sa mère et un de ses frères. Des Mahis devint ensuite chanoine de la cathédrale d'Orléans. Il mourut dans cette ville en 1694, à 45 ans, n'étant que diacre, et n'ayant jamais voulu, par humilité, recevoir l'ordre de prêtrise. On a de lui : *Considérations sur le schisme des protestants*; *Traité de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*. Ces deux traités ont paru à Orléans en 1685. *La vérité de la religion catholique, prouvée par l'Écriture sainte*, Paris, 1697, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris en 1713 en 3 vol. in-12, avec des augmentations considérables de l'abbé Geoffroy, mort à Paris en 1713. Des Mahis avait un autre frère, Claude GROSTESTE, sieur de La Mothe, qui se retira à Lorient en 1685, après la révocation de l'édit de Nantes. Il y fut ministre de l'église de la Savoie, et y mourut en 1713, à 66 ans, membre de la société de Berlin. On a de lui : un *Traité de l'inspiration des livres sacrés*, Amsterdam, 1695; plusieurs sermons, et d'autres ouvrages, qui eurent du succès dans les pays protestants.

**GROTIUS ou GROOT**, c'est-à-dire le *Grand (HUGUES)*, savant hollandais, né à Delft en 1583, d'une famille illustre, eut pour père un burghestre de cette ville qui était en même temps curateur de l'université de Leyde. Il reçut une excellente éducation, à laquelle il répondit d'une manière distinguée. On conserve encore des vers latins qu'il fit à huit ans. À 15 ans, en 1598, il soutint des thèses sur la philosophie, les mathématiques et la jurisprudence, avec un applaudissement général. L'année d'après il vint en France avec Barneveldt, à l'ambassade de Hollande, et y mérita par son esprit et par sa conduite les éloges de Henri IV. Il publia en l'honneur de ce prince une pièce intitulée : *Triumphus Gallicus, parodia Ciceronianum*. De retour dans sa patrie, il plaida sa pré-

mière cause à 17 ans, et fut fait avocat-fiscal-général à 24. Il fut aussi nommé en 1601 historiographe des Etats de Hollande. Rotterdam souhaitait de voir de ses talents : il s'y établit en 1613, et y fut fait syndic. Les querelles des *remontrants* et des *contre-remontrants* agitaient alors la Hollande. Barneveldt était le protecteur des premiers. Grotius s'étant déclaré pour le parti de cet homme célèbre, son ami, le soutint par ses écrits et par son crédit. Leurs ennemis se servirent de ce prétexte pour les perdre l'un et l'autre. Barneveldt eut la tête tranchée en 1618, et Grotius fut enfermé dans le château de Lowenstein. Sa femme ayant eu la permission de lui faire passer des livres, les lui envoya dans un grand coffre : l'illustre prisonnier se mit dans ce coffre, et échappa par cette ruse à ses persécuteurs. Après avoir erré quelque temps dans les Pays-Bas catholiques, il chercha un asile en France, et l'y trouva. On l'accusa dans son pays de vouloir se faire catholique; mais il répondit à un de ses amis, que « quelque avantage qu'il eût de passer d'un parti faible qui l'avait mal traité à un parti fort qui le recevrait à bras ouverts, il n'était pas tenté de le faire... Et puisque j'ai eu, ajoutait-il, assez de courage pour supporter la prison, je n'en manquerai point, j'espère, pour souffrir l'exil et la pauvreté. » Louis XIII lui fit une pension, mais elle lui fut mal payée. Il retourna en Hollande, y trouva les mêmes ennemis, et passa en Suède où il fut très-bien accueilli. La reine Christine le fit son conseiller en 1634, et l'envoya ambassadeur en France. Après y avoir demeuré onze ans, il partit pour Stockholm, fut très-bien reçu de Christine, lui demanda son congé, l'obtint avec peine et mourut à Rostock, en retournant dans sa patrie, le 28 août 1645 à 63 ans. Son corps a été transporté à Delft, et on y a élevé un beau mausolée à la mémoire de cet illustre savant, en 1777. Grotius était d'une figure agréable. Il avait des yeux vifs, un visage serein et riant. Son ambition était très-mouillée. Il écrivait à son père tandis qu'il était ambassadeur : « Je suis rassasié d'honneurs; j'aime la vie tranquille, et je serais fort aise de ne plus m'occuper que de Dieu et d'ouvrages utiles à la postérité. » Il était à la fois bon ministre, excellent jurisconsulte, théologien, historien, poète et bel esprit. Les principaux de ses ouvrages sont : un excellent traité *De jure belli et pacis, cum notis variorum*, en latin, 1712, in-8°, traduit et commenté dans toutes les langues de l'Europe. Il a été traduit en français et enrichi de remarques par Barbeyrac, Bâle, 1746, 2 vol. in-4°; mais on le lit moins utilement dans la version que dans l'original latin, quoique le style soit un peu dur (Voy. BARBEYRAC). Ant. de Courtin l'avait traduit auparavant en français, Paris, 1688, 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1703, 3 v. in-12. Cet ouvrage a passé autrefois pour un chef-d'œuvre; et malgré la foule des livres publiés sur cette matière, il mérite encore aujourd'hui une place distinguée parmi les pro-

ductions de ce genre. Il y a pourtant un trop grand étalage d'érudition; les passages y étouffent les raisonnements. Divers points relatifs à la loi naturelle, tels que l'usure, le mensonge, le concubinage, etc., n'y sont pas traités avec assez d'exactitude; et c'est sans doute pourquoi il a été condamné à Rome. Les meilleures éditions du texte sont celles en 3 vol. in-fol., 1696, 1700 et 1704, avec les commentaires de van der Meulen, et celles de 1744, 1748, avec les commentaires de Coccéius, réimprimés à Lausanne, 1751, 5 vol. in-4°. *De veritate religionis christianæ liber*, 1636, Elzévir, 1662, petit in-12, plusieurs fois réimprimé. Il y en a plusieurs traductions françaises; les plus connues sont celles du P. Le Jeune, Utrecht, 1692, ou Amsterdam, 1728, in-8°, et une autre avec des notes par Goujet, Paris, 1754, 2 tom. en 1 vol. in-12. Et Courcelles, Mézeray (Voy. le N° 18731 des *Anonymes*), et Talon l'ont aussi traduit. Composé d'abord par Grotius en vers flamands, pour fortifier dans le christianisme les matelots qui font le voyage des Indes, il a été traduit en grec, en arabe, en anglais, en persan, en allemand. Il fut cependant condamné à Rome pour quelques erreurs relatives à la religion de l'auteur. Il y a d'excellentes vues et des raisonnements pleins de force. Voltaire l'a fort déprimé, et l'on en sent assez les raisons. Le sixième et dernier livre est une courte mais excellente réfutation du mahométisme. Des *OEuvres théologiques*, qui renferment des Commentaires sur l'Écriture sainte et d'autres traités, recueillis à Amsterdam, par les soins de son fils P. Grotius, en 1679, en 4 vol. in-fol. On a accusé l'auteur d'avoir donné quelquefois dans le pélagianisme et le socinianisme; d'avoir prodigué l'érudition profane dans des matières sacrées; d'avoir cherché dans le texte de l'Écriture moins ce qui y est que ce que le commentateur voulait y voir, etc. La plupart de ces reproches sont fondés, et il faut avouer que plusieurs endroits de ses commentaires paraissent favorables aux nouveaux ariens. L'on trouve dans la *Bibliothèque polonoise* une de ses lettres au fameux socinien Crellius, qui, si elle n'a pas été altérée par ses sectaires, donne de violents soupçons sur sa religion. Néanmoins il a combattu le sentiment de Socin en soutenant la préexistence du Verbe; mais il paraît se rapprocher de lui dans plusieurs autres points. Cela ne donne pas une grande idée des dispositions qu'on lui a supposées, surtout vers la fin de sa vie, pour la religion catholique; mais peut-être avait-il quitté ses sentiments. Ses variations et ses incertitudes, ses nouvelles erreurs même étaient propres à ramener à la vérité un esprit aussi juste que le sien. Il voyait que tout cela découlait naturellement de l'esprit privé des protestants et du droit d'interpréter l'Écriture à sa mode (Voy. SERVET). Le P. Petau qui avait eu d'étroites liaisons avec lui, était persuadé que la mort avait prévenu l'exécution du dessein qu'il avait formé d'abjurer ses erreurs à son retour de Suède, et dans

cette idée il ne fit point de difficulté de dire la messe pour lui. Des *poésies*, 1617 et 1622, in-8°. Il y en a quelques-unes d'heureuses; mais sa vaste littérature éteint souvent son feu poétique; *De imperio summarum potestatum circa sacra*, La Haye, 1661, in-12, traduit en français en 1751, in-12, sous ce titre: *Traité du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées*. Si dans cet ouvrage il semble accorder au pouvoir civil une influence trop marquée sur les choses religieuses, il faut se souvenir que l'auteur était protestant. Il avait du reste des sentiments très-raisonnables sur la nécessité d'un chef dans l'Eglise, sur la primauté et l'autorité du pontife romain, comme on le voit dans ses notes sur Cassandre et Rivet (*Voy. MÉLANCHTHON*). *Annales et historia de rebus Belgicis, ab obitu regis Philippi, usque ad inducias anni 1609*. L'auteur a parfaitement imité Tacite dans ses Annales; il est comme lui énergique et concis; mais cette précision le rend quelquefois obscur. Comme lui il a développé toutes les intrigues, tous les ressorts, tous les motifs des événements dont il a été témoin. *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum*, in-8°, inférieur à la précédente pour le style, mais très-utile pour les recherches sur l'histoire d'Espagne et sur celle de la décadence de l'empire romain; *De antiquitate reipublicæ bataviciæ*, in-24, plein d'érudition; des *tragédies* peu théâtrales, et dont le sujet est mal choisi. Elles parurent sous le titre de *Tragediæ*, etc., 1635, in-4°. Ses tragédies latines sont: *Adamus exul*, *Sophompaneas* (le sauveur du monde; c'est de Joseph qu'il veut parler), etc. *De origine gentium Americanarum dissert. duæ*, 1642 et 1643, 2 vol. in-8°; *Excerpta ex tragediis et comædiis græcis*, Paris, 1626, in-4°; *Philosophorum sententiæ de fato*, Paris, 1648, in-4°; des *lettres*, publiées en 1687, in-fol.; *Annotata in consultationibus Georgii Cassandri; Rivetiani apologetici discussio*; c'est surtout dans ces deux ouvrages qu'on voit qu'il n'était pas éloigné de revenir à la religion de ses pères; *Mare liberum*, 1609, contre Selden (*Voy. ce nom et BONAERT*). Le style de Grotius est aisé, coulant, noble et ferme. Son latin est assez pur et supérieur à ce qu'il est dans la plupart des ouvrages de jurisprudence, de controverse et d'érudition. On peut consulter sur cet homme célèbre sa *Vie* par M. de Burigny en 2 vol. in-12, 1752. L'historien y entre dans de grands détails sur son héros et sur ses négociations. Mais en général l'ouvrage est faiblement et froidement écrit, d'une manière lâche et verbiageuse, comme tout ce que nous a donné M. de Burigny. M. Cras, professeur de droit à Amsterdam, a publié dans cette ville: *Laudatio H. Grotii*, 1796, in-8°, ouvrage qui a été couronné à l'académie des sciences de Stockholm en 1795. et inséré dans les *Mémoires* de cette société savante. On voit dans l'*Histoire métallique* de la Hollande, une médaille, sur laquelle Grotius est appelé le *phénix de la patrie*, l'*oracle de Delft*, le *grand esprit*, la *lumière qui éclaire la terre*.

GROU (JEAN), ecclésiastique français, né au diocèse de Boulogne le 24 novembre 1731, entra dans le collège des jésuites, et fut admis dans leur noviciat à l'âge de 15 ans; à 17, il fit ses premiers vœux, et fut ensuite employé dans l'enseignement, suivant l'usage de la société. C'est alors que son goût pour la littérature se développa. Il affectionna surtout Platon, et il publia à Paris, en 1762, une *traduction* de sa *République*, en 2 vol. in-12, qui fut très-bien accueillie des savants, et réimprimée l'année suivante à Amsterdam. Cette traduction fut suivie de celle des *Lois*, du même auteur, et ensuite de celle des *Dialogues*. L'une et l'autre virent le jour à Amsterdam en 1769 et 1770. Il paraît douteux néanmoins que le P. Grou soit allé en Hollande, comme l'avance un biographe moderne. Il habita plusieurs années Pont-à-Mousson, et il y fit ses derniers vœux à une époque où les jésuites étaient déjà supprimés en France. Après la mort de Stanislas, les jésuites ayant été aussi renvoyés de la Lorraine, le P. Grou vint à Paris, où il prit le nom de *Le Clair*, et où il mena une vie fort retirée, partageant son temps entre l'étude, les exercices de piété et les soins du ministère. M. de Beaumont l'employa quelque temps à écrire sur diverses matières de religion, et lui fit même une pension; qui ensuite lui fut ôtée. Unde ses anciens confrères l'abbé Guérin du Rocher, lui procura la connaissance d'une sainte religieuse appelée la mère Pélagie, du monastère de St-Thomas de Villeneuve, situé dans la rue de Sèvres. Cette religieuse lui inspira la plus grande confiance. Ayant obtenu une pension du roi, il publia des ouvrages utiles à la religion, et menait une vie paisible, lorsque survint la révolution. Un de ses premiers actes fut une guerre permanente, qu'elle déclara aux prêtres fidèles à leurs serments. L'abbé Grou aurait désiré rester à Paris, et y exercer en secret son ministère; mais la mère Pélagie, qui avait été forcée de quitter son couvent, et vivait dans une profonde retraite, lui écrivit pour lui conseiller de passer en Angleterre. Il suivit ce conseil, et se retira auprès d'un de ses confrères, chapelain d'un riche catholique anglais, qui, édifié de sa vie exemplaire, le choisit pour son directeur, ainsi que toute sa maison. Le P. Grou observait, autant qu'il le pouvait, la règle des jésuites. Tous les jours il se levait à quatre heures du matin, sans lumière et sans feu, faisait une heure d'oraison, et se préparait pour la messe, qu'il n'a jamais manqué de dire jusqu'à sa dernière maladie. Il pratiquait la pauvreté, n'ayant rien à lui, et d'mandait avec simplicité des livres ou des vêtements quand il en avait besoin. Il possédait une âme toujours tranquille, joignait à la plus grande humilité beaucoup de candeur et de zèle, et faisait profession d'une dévotion particulière à la sainte Vierge. Deux ans avant sa mort, il fut attaqué d'un asthme très-pénible, mais qui n'interrompit pas ses pieux exercices. Il pratiquait tout ce qu'il enseignait, et sa vie formait le meilleur complément de ses con-

seils. Il expira le 13 décembre 1803. On lui doit, entre les ouvrages que nous avons cités : *Morale tirée des confessions de saint Augustin*, Paris, 1786, 2 vol. in-12, ouvrage qu'il entreprit pour opposer la morale chrétienne aux systèmes des incrédules. Il prend un certain nombre de maximes du saint docteur, et il les développe avec beaucoup d'abondance et d'onction. *Les caractères de la vraie dévotion*, Paris, 1789, in-18. Ce petit ouvrage a obtenu plusieurs éditions. L'auteur y définit la dévotion et en assigne les motifs, l'objet et les moyens. *Ses Maximes de la vie spirituelle*, Paris, 1789, in-12. Il y a en tout 24 maximes, dont chacune est renfermée dans un quatrain, et développée ensuite dans une explication en prose. Il s'éleva contre ce livre quelques plaintes, quoique le P. Grou eût, dans un préambule placé à la tête de l'ouvrage, prévenu ses lecteurs de la droiture de ses intentions. *La Science du crucifix*; des *Méditations en forme de retraite sur l'amour de Dieu*, avec un petit écrit sur le don de soi-même à Dieu, Londres, 1796, petit in-12. Quelques théologiens crurent trouver dans cet ouvrage des idées favorables au quietisme; cependant un évêque l'approuva et en jugea la doctrine saine. Ce volume est assez rare en France. *L'Intérieur de Jésus et de Marie*, ouvrage qui ne parut que longtemps après sa mort, et fut publié à Paris en 1814, en 2 vol. in-12, d'après ses manuscrits. Il avait composé en France plusieurs autres petits traités de piété qui n'ont pas été publiés. L'un d'eux a été traduit en anglais sous ce titre : *School of Christ* (l'École du Christ), par un de ses confrères, qui a traduit aussi en anglais la *Morale de saint Augustin*, et les *Caractères de la vraie dévotion*. Pendant qu'il était à Paris, il avait rédigé un *Traité dogmatique sur la religion*; mais ayant quitté Paris à la hâte, il avait confié les matériaux de cet ouvrage à une dame dont il connaissait la discrétion. Cette dame ayant été arrêtée sous le régime de la ferreterie, ses domestiques, de crainte de compromettre leur maîtresse, brûlèrent le manuscrit; ce qui prouve que M. B. se trompe quand il suppose que l'abbé Bergier, ecclésiastique très-estimable, s'étant emparé de ses matériaux, les augmenta, et en composa l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Traité dogmatique de la vraie religion*. L'abbé Grou, quand il eut appris que son manuscrit, qui lui avait coûté quatorze ans de travail, avait été livré aux flammes, dit avec calme et résignation : « Si Dieu avait voulu tirer sa gloire de cet ouvrage, il l'aurait conservé. »

**GROUSSET** (l'abbé), vicaire général du diocèse de Mende, avait d'abord professé, depuis 1808, la théologie et l'écriture sainte au grand séminaire de cette ville. On a de lui un *Traité pratique sur le sacrement de pénitence*; un *Catéchisme sur l'Eglise*; un *Abrégé du traité des saints mystères*, de Collet. L'abbé Grousset est mort en 1835, dans un âge avancé.

**GROVE** (HENRI), théologien presbytérien anglais, né le 4 janvier 1643 à Taunton,

dans le comté de Somerset, dirigea longtemps le collège de cette ville. Ses cosectaires estimaient son talent dans la chaire. Il montra beaucoup de modération lors de la fameuse controverse sur la Trinité, et mourut en 1738. On cite de Henri Grove : *Règle des récréations*, composée pour ses élèves, 1708; *Essai de démonstration de l'immortalité de l'âme*, 1718; *Essay on the terms of christian communion*; *Considérations sur l'évidence de la résurrection de Notre-Seigneur*, 1730; *Pensées touchant la preuve d'un état futur, tirée de la raison*, 1730; *Discours sur la nature et l'objet de la communion*, 1732; *La sagesse, premier principe d'action de la Divinité*, 1734; *Discours sur la foi comme moyen de salut*, 1736; un volume de *Mélanges* en prose et en vers; de nombreux *Sermons*. Ses *Œuvres posthumes*, précédées d'une Vie de l'auteur, furent publiées par souscription, 1741, 4 vol. in-8°.

**GRUE** (THOMAS), littérateur français, mort vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, à qui nous devons des traductions de quelques ouvrages anglais. Les principales sont : *Les Religions du monde*, de Ross, in-4°; *la Porte ouverte pour parvenir à la connaissance du paganisme*, d'Abraham Roger, in-4°. On l'estime pour la connaissance qu'il donne des mœurs des brames asiatiques.

**GRUET** (JACQUES), Genevois, fameux libéral, débitait ses impétueux vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Il était aussi opposé à Calvin et à ses partisans qu'aux défenseurs de la véritable religion, parce qu'il n'en professait aucune. Il ne manquait d'ailleurs ni d'esprit ni d'érudition, et il souffrait impatiemment les hauteurs des calvinistes et leur prétendue réforme. Il eut la hardiesse d'afficher des placards en 1547, dans lesquels il accusait les réformés de la ville de Genève d'être des esprits remuants, qui, après avoir renoncé à la vérité, et la plupart à leur premier état, voulaient dominer sur toutes les consciences. Tout cela était très-vrai; mais l'ingénuité de Gruet lui coûta cher : elle lui attira les affaires les plus fâcheuses. On saisit ses papiers; on y trouva des preuves d'irréligion, et on se servit de ce prétexte pour le condamner à perdre la tête. Cette sentence fut exécutée en 1549. Son plus grand crime, aux yeux des Genevois, était d'avoir dévoilé leur patriarche Jean Calvin, dont il avait peint le caractère et la conduite sous ses véritables couleurs.

**GRUNÆUS** (SIMON), historien et antiquaire silésien, qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques-uns, avec GRYNÆUS, fut surintendant à Leignitz, en Silésie. Né le 9 mars 1564, il mourut le 21 mai 1628, laissant : *Monumentorum Silesiæ pericula*; *Biologia principum*; *Basileensium monumentorum antigrapha*, Liegnitz, 1602, in-8°. Ce dernier ouvrage est un petit recueil de 76 inscriptions sépulcrales, ou plutôt éloges funèbres, en vers grecs ou latins.

**GRUNER** (JEAN-FRÉDÉRIC), théologien et philologue, né l'an 1723 à Cobourg, fut professeur de rhétorique et d'antiquités romaines.

nes au gymnase de cette ville, puis succéda à Baumgarten dans la chaire de théologie à l'université de Leipzig, et y mourut le 29 mars 1778. Il s'occupa beaucoup de l'histoire de l'Allemagne, dont il éclaircit plusieurs points obscurs, et donna de bonnes éditions de plusieurs auteurs classiques, entre autres d'Eutrope et de Velléius. Nous citerons en outre : *Cæli Sedulii mirabilium divinorum libri quinque, sive carmen paschale, item hymni duo ad codicum mss. et ad fidem veterum editionum recensuit, lectiones varias, observationes et indices necessarios adjecit*, Leipzig, 1747, in-8°; *Origines monasterii ordinis sancti Benedicti in Banz*, Coblourg, 1751, in-4°. On retrouve cette dissertation dans l'*Histoire politique de la France orientale*, par C.-F. Schœpfer; *Commentaria historica de instauratione monasterii ordinis Sancti Benedicti in Banz*, ibid., 1753, in-4°; *De origine episcoporum eorumque in ecclesia primitivo jure*, Halle, 1764, in-4°; *Introduction à l'éloquence de la chaire*, Halle, 1766, in-8°. La *Bibliothèque théologique*, par Ernesti, ayant attaqué ce dernier écrit, Gruner répliqua en publiant plusieurs petits pamphlets.

GRYNÆUS (SIMON), ami de Luther et de Mélanchthon, naquit en Souabe l'an 1493, et mourut à Bâle en 1541. C'est lui qui publia le premier l'*Almageste* de Ptolémée en grec. — Il y a eu de la même famille Jean-Jacques GRYNÉE, professeur à Heidelberg, mort en 1617. On a de lui plusieurs écrits, principalement sur l'Écriture sainte. La néphrétique, la mort de ses enfants et d'un de ses gendres, qu'il aimait comme son fils, éprouvèrent sa patience et hâtèrent sa mort.

GRYPHIUS ou GRYPHE (SÉBASTIEN), de Reuthlingen en Souabe, vint s'établir à Lyon, où il exerça l'art de l'imprimerie avec beaucoup de succès. C'est à son occasion que Jean Vouté de Reims disait que « Robert « Etienne corrigeait parfaitement les livres, « que Colines les imprimait très-bien; mais « que Gryphius réunissait les deux talents et « de corriger et d'imprimer. »

Inter tot norunt libros qui cadere, tres sunt  
Insignes, languet cætera turba fame.  
Castigat Stephanus, sculptit Colinaeus; utrumque  
Gryphius edocta mente manuque facit.

Gryphius méritait cet éloge : il rechercha avec empressement les plus habiles correcteurs, veilla sur eux, et fut lui-même un excellent correcteur : l'enfer, dont parle Godeau (Voy. ce nom), devenait un paradis pour les auteurs dont les ouvrages s'imprimaient chez lui. Il mourut en 1556, à 63 ans. Parmi les belles éditions dont il a enrichi la littérature, on distingua sa *Bible* latine de 1550, 3 vol. in-fol. Il y employa le plus gros caractère qu'on eût vu jusqu'alors. C'est un chef-d'œuvre de typographie. On fait cas de toutes les *Bibles hébraïques* qu'il a publiées; et en particulier de l'édition du *Trésor de la langue sainte* de Sanctès-Pagnin, 1529, in-folio. — Antoine GRYPHIUS ou GRYPHE, son fils, soutint dignement la réputation de son père. Ils avaient pour enseigne un griffon, et c'est

la marque ordinaire de leurs livres. — François GRYPHIUS ou GRYPHE, frère de Sébastien, se distingua par la beauté de ses caractères et de ses éditions.

GUADAGNOLO (PHILIPPE), savant ecclésiastique italien, né vers l'an 1596 à Magliano, dans l'Abruzze ultérieure, occupa avec honneur une chaire de professeur en arabe et en chaldéen dans le collège de la Sapience. La congrégation de la Propagande l'employa à traduire l'Écriture sainte en arabe, sous le pontificat d'Urbain VIII, avec Sergius Risius, savant maronite, archevêque de Damas, et Pierre Golius ou Céestin de Saint-Léduvine, carme. Cette Bible fut imprimée à Rome en 1671, 3 vol. in-fol. Il mourut à Rome en 1656, laissant une bonne *Apologie* pour la religion chrétienne en réponse aux objections d'Ahmed-Ben-Zin-Alabedin, docteur mahométan, Rome, 1631, in-4°. On a encore de lui une Grammaire arabe, in fol., Rome, 1642.

GUALBERT (saint JEAN), fondateur de la congrégation de Vallombreuse, était de Florence. (Vallombreuse était une solitude dans l'Apennin, à sept lieues de Florence.) Outre des moines, il reçut des laïques, qui menaient la même vie que ceux-là, et ne différaient que par l'habit : c'est le premier exemple que l'on trouve de frères lais ou convers, distingués par état des moines de chœur, qui dès lors étaient clercs, ou propres à le devenir. Gualbert jeta les premiers fondements de son institut à Camaldoli, et se retira ensuite à Vallombreuse. Il mourut le 12 juillet 1073 à Passignano. On suit dans son ordre la règle de Saint-Benoît selon son austérité primitive. Voy. sa *Vie* écrite avec beaucoup d'exactitude par Blaise Mélanisius, général du même ordre, et publiée avec de longues notes par le P. Cuper, dans les *Acta Sanctorum*.

GUALTERUS (RODOLPHE), gendre de Zuingle, né à Zurich en 1519, succéda à Bullinger, et mourut en 1586. On a de lui des *Commentaires* sur la Bible, et d'autres ouvrages. On lit dans le Dictionnaire de Placcius, que Gualterus est auteur de la *version de la Bible* attribuée à Vatable; mais rien de plus faux. L'ouvrage le plus connu et le plus rare de cet auteur, est une déclamation fanatique contre le pape, sous ce titre : *Anti-Christus, id est, Homiliae quibus probatur pontificem romanum vere esse Anti-Christum*, Zurich, 1546, in-8°. Il peut servir de règle pour apprécier le jugement qui règne dans les autres ouvrages de ce zuinglien.

GUANZELLIS (JEAN-MARIE DE), religieux dominicain et prélat italien, né à Brasighella, diocèse de Faenza, l'an 1557, professa plusieurs années la théologie dans son ordre avec distinction, fut fait maître du sacré palais, et devint évêque de Polignano dans la terre de Bari, en 1607. Il mourut en 1619. Guanzellis avait composé un ouvrage curieux : *Index librorum expurgandorum in studiosorum gratiam confectus*, Rome, 1607, in-8° de plus de 740 pages; et Bergame, 1608, in-8°. L'auteur annonçait un second volume, qui ne parut point, parce qu'un passage du

premier sur Jean de Jérusalem, que les carmes regardent comme un de leurs fondateurs, l'avait fait supprimer par l'Inquisition. Il a été réimprimé, en 1743, à Ratisbonne, et en 1745, à Altorf, in-8°.

**GUARIN (PIERRE)**, bénédictin de Saint-Maur, né dans le diocèse de Rouen en 1678, et mort bibliothécaire de Saint-Germain des Prés à Paris, en 1729, à 51 ans, professa avec distinction les langues grecque et hébraïque dans son ordre. Il fit des élèves, auxquels il savait inspirer l'amour et le respect pour leur maître. On a de lui : une *Grammaire hébraïque*, en latin, 2 vol. in-4°, 1724 et 1726 ; un *Lexicon hébreu*, publié en 1746, aussi en 2 vol. in-4°. L'auteur avait laissé cet ouvrage imparfait, il ne l'avait poussé que jusqu'à la lettre M ; mais il a été achevé par Le Tournois. Dom Guarin était un adversaire de Masclef, et n'approuvait pas son système sur les voyelles hébraïques (*Voy. MASCLEF*). L'abbé de La Bletterie, alors de l'Oratoire, disciple de Masclef, lui ré-ondit dans la nouvelle édition de la *Grammaire* de son maître, publiée à Paris en 1730, 2 vol. in-12.

**GUARNACCI (MARIO)**, né à Volterre en 1701, s'appliqua avec ardeur à l'étude des belles-lettres et à la théologie, prit le degré de docteur à Florence, fut aide d'étude de Charles Rezzonico, élevé depuis au pontificat sous le nom de Clément XIII, devint prélat-domestique de Clément XII, chanoine de Saint-Jean de Latran, etc. Retiré dans sa patrie, en 1757, il y fit une précieuse collection d'antiquités étrusques, dont on trouve la description dans le tome III des *Œuvres* de Muratori. On a de ce prélat : une continuation des *Vitæ et gesta romanorum pontificum et cardinalium* d'Alfonse Ciaconius, entreprise par ordre de Benoît XIV, et poussée jusqu'au pontificat de Clément XII, Rome, 1751, 2 vol. in-fol. ; un Recueil de *poésies*, entre lesquelles on distingue une poétique en vers italiens, et qui ont été publiées sous le nom de Zelalgo Arassiano, Lucques, 1769, in-4° ; une *Traduction italienne* de l'Hécube d'Euripide ; *Origines italiennes*, en italien, Lucques, 1757, 2 vol. in-fol. Il y ajouta un III<sup>e</sup> vol., Lucques, 1772 : ouvrage critiqué par l'auteur du traité *Des premiers habitants de l'Italie*, attribué au P. Bardetti. Philippe Ferroni a publié son *Eloge funèbre*, Florence, 1785, in-4°. Il est enrichi de notes. La ville de Volterre doit divers embellissements à ce littérateur, l'un des plus illustres d'Italie, qui mourut le 21 août 1785.

**GUASCO (OCTAVIEN)**, né à Turin, se fixa pendant quelque temps à Paris, où il fréquenta les beaux esprits, et se lia d'une étroite amitié avec les coryphées de la philosophie moderne, dont il reçut un brevet pour aller prêcher le nouvel évangile en Allemagne, ce qui lui procura un canonicat de Tournay. Il mourut en 1783, après avoir publié : *Dissertations historiques, politiques et littéraires*, Tournay, 1756, 2 vol. in-12. Ces dissertations, au nombre de quatre, sur des sujets très-disparates, contiennent plusieurs

bonnes remarques, parmi quelques-unes de frivoles et de fausses. *De l'usage des statues chez les anciens*, Bruxelles, 1768, in-4°, fig. Il y a de l'érudition, de la bonne critique et des bévues ; quelques *dissertations* couronnées par l'académie des inscriptions ; *l'Esprit des lois*, traduit en italien ; *l'Histoire de l'empire Ottoman*, de Démétrius Cantemir, en italien ; les *Satires* d'Antiochus Cantemir, traduites en français, avec la Vie de ce prince, écrite en admirateur panégyriste, 1750, 2 vol. in-12 ; *l'Economie de la vie humaine*, traduite en français, 1753, in-8°. *Histoire de Clément V*, dont il lut le premier livre, en 1747, à l'académie des inscriptions dont il était membre. On remarque, dans presque tout ce qui est de lui, le ton leste et tranchant d'un homme qui court après l'approbation de ceux qui distribuent la célérité, et qui est moins occupé de l'objet sur lequel il écrit, que de l'opinion des gens dont il recherche le suffrage.

**GUDE (GOTTLOB-FRÉDÉRIC)**, théologien protestant, né l'an 1701, à Lauban dans la Haute-Lusace, mort en 1756, a laissé : *De jurisconsultorum et politicorum in Scripturam sacram meritis critico-exegesis*, Leipzig, 1729, in-4° ; *Demonstratio hermeneutica quod Christus in cœna sua  $\alpha\alpha\psi\psi\psi\psi$  agnum paschalem non comederit*, 2<sup>e</sup> édition, Leipzig, 1741, in-4° ; *Vita Joan.-Guill. Hoffmanni J. U. doctoris*, ibid., 1742, in-4°. C'est la biographie, très-bien faite, d'Hoffmann, dont Gude avait épousé la sœur. *Dissertatio historico-critica de Sadducœorum in judaica gente auctoritate*, dans le deuxième tome des *Miscellanea Lips. nova*, publiés par Mencke ; *Epistola apologetica* sur la dissert. précédente, dans le cinquième tome du même recueil ; *De artibus Juliani Apostatæ paganam religionem instaurandi*, Iéna, 1740, in-4°, etc.

**GUDVER (N...)**, curé de Saint-Pierre-le-Vieux, à Laon, dépouillé ensuite de sa cure, à cause de son opposition aux décrets de l'Eglise, mort le 3 septembre 1737, après avoir renouvelé son appel au futur concile, et publié des injures contre la bulle *Unigenitus* dans son testament. Il est auteur de la *Constitution, avec des remarques et des notes* ; des *Entretiens sur les miracles de M. Paris*. Il publia sous le voile de l'anonyme et sans date l'ouvrage infâme : *Jésus-Christ sous l'anathème*, in-12, qui fut brûlé par la main du bourreau en 1734. *Voy. GUSTA*.

**GUÉDIER DE SAINT-AUBIN (HENRI-MICHEL)**, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, né à Gournay en Bray, diocèse de Rouen, l'an 1695, mort en 1742, à 47 ans, se distingua par ses vertus et par ses lumières. Il savait le grec, l'hébreu, l'anglais, l'italien, et toutes les sciences qui ont du rapport à la théologie et à la morale. On lui doit : *l'Histoire sainte des deux Alliances*, 7 vol. in-12, 1741 : ouvrage inférieur à celui de Berruyer pour le coloris, la douceur, le brillant du style ; mais écrit d'une manière plus digne de la sublime simplicité des livres saints. C'est une espèce de concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament, enrichie de réflexions sages et de dissertations savantes, et dirigée

par l'intelligence des langues et par une critique judicieuse ; plusieurs *traités de théologie*, manuscrits ; un grand nombre de *décisions de cas de conscience*. L'auteur les avait résolus pendant quatorze ans, avec cette sagesse qui sait tenir le milieu entre l'extrême sévérité et le relâchement.

GUÉNARD (ANTOINE), jésuite, naquit à Damblin, près Bourmont, en Lorraine, le 25 décembre 1726. Après avoir fait ses premières études, il entra chez les Pères de la compagnie de Jésus, où il les perfectionna, et devint très-savant dans les langues anciennes et dans la littérature sacrée et profane. Il se livrait à l'enseignement depuis plusieurs années, lorsque l'académie française proposa pour sujet du prix d'éloquence, la question suivante : *En quoi consiste l'esprit philosophique ?* Guénard, qui n'avait pas alors 30 ans, se présenta au concours, et remporta le prix dans la séance publique du 25 août 1755. Dans ce discours, modèle parfait de sagesse, de bon goût et d'éloquence, il s'éloignait du système suivi par d'autres auteurs couronnés avant lui, dont les discours, chargés de tropes et de figures, étaient vides de choses, et d'un style faible et ampoulé. Guénard ouvrit une carrière nouvelle, et mérita justement les éloges de d'Alembert et de La Harpe, qui, dans son *Cours de littérature*, appelle ce discours un chef-d'œuvre. Dans la première partie, voici comment est défini l'esprit philosophique : « Un esprit vaste et profond, qui voit les choses dans leurs causes et leurs principes ; un esprit naturellement fier et courageux, qui dédaigne de penser d'après les autres ; un esprit ob-servateur, qui découvre des vérités par-tout, et les développe par une réflexion continue : telles sont les qualités du sublime talent de penser, tels sont les grands caractères qui distinguent l'esprit philosophique de toute autre sorte d'esprit. » Puis, et en se fondant sur les paroles de l'apôtre saint Paul, *non plus sapere quam oportet sapere*, il dit : « Quelles sont donc, en matière de religion, les bornes où doit se renfermer l'esprit philosophique ? Il est aisé de le dire : la nature elle-même l'avertit à tout moment de sa faiblesse, et lui marque, en ce genre, les étroites bornes de son intelligence. Ne sent-il pas à chaque instant, quand il veut avancer trop avant, ses yeux s'obscurcir et son flambeau s'éteindre ? C'est là qu'il faut s'arrêter ; la foi lui laisse tout ce qu'il peut comprendre, elle ne lui ôte que les mystères et les objets impénétrables. Ce partage doit-il irriter la raison ? les chaînes qu'on lui donne ici sont aisées à porter, et ne doivent paraître trop pesantes qu'aux esprits vains et légers. Je dirai donc aux philosophes : Ne vous agitez point contre ces mystères que la raison ne saurait percer ; attachez-vous à l'examen de ces vérités qui se laissent approcher, qui se laissent en quelque sorte toucher et manier, et qui vous répondent de toutes les autres : ces vérités sont des faits éclatants et sensibles, dont la re-

« ligation s'est comme enveloppée tout entière, afin de frapper également les esprits grossiers et les esprits subtils. On livre ces faits à votre curiosité, voilà les fondements de la religion : creusez autour de ces fondements, essayez de les ébranler, descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique, tant de fois rejetée par les incrédules, et qui les a tous écrasés. Mais lorsque, arrivés à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant, qui soutient, depuis l'origine du monde, ce grand et majestueux édifice, toujours affermi par les orages et le torrent même des années, arrêtez-vous enfin, et ne creusez pas jusqu'aux enfers. La philosophie ne saurait vous mener plus loin sans vous égarer : vous entrez dans les abîmes de l'infini ; elle doit ici se voiler les yeux comme le peuple, adorer sans voir, et remettre l'homme avec confiance entre les mains de la foi. » Que les philosophes n'ont-ils suivi ces sages conseils ! ils nous auraient épargné bien des maux. « Téméraire philosophe, continue-t-il, pourquoi vouloir atteindre les objets plus élevés au-dessus de toi que le ciel ne l'est au-dessus de la terre ? Pourquoi ce chagrin superbe de ne pouvoir comprendre l'infini ? Ce grain de sable que je foule aux pieds est un abîme que tu ne peux sonder ; et tu voudrais mesurer la hauteur et la profondeur de la sagesse éternelle ! et tu voudrais forcer l'Être qui renferme tous les êtres à se faire assez petit pour se laisser embrasser tout entier par cette pensée trop étroite pour embrasser un atome ! » Plus bas, il s'élève ainsi contre l'orgueil de la prétendue philosophie : « Elle s'érige en juge souverain, dit-il, et, en citant à son tribunal Dieu même et toutes ses vertus adorables qui furent apportées du ciel, elle prétend, comme dit l'apôtre, avec les principes et les éléments grossiers du siècle présent, juger les objets invisibles et sur-naturels du siècle à venir : il faudrait que Dieu, pour se conformer à son goût, eût soumis tous les mystères au calcul, et qu'il eût réduit en géométrie une religion touchante dans ses preuves comme dans sa morale, qu'il voulait, pour ainsi dire, faire entrer dans l'âme par tous les sens. » Après le succès mérité de ce discours, on attendait du P. Guénard d'autres ouvrages non moins remarquables, mais c'est tout ce que l'on connaît de lui. La compagnie de Jésus fut ensuite supprimée : un des amis du P. Guénard lui demanda pourquoi, après son brillant début à l'académie, il gardait un silence dont La Harpe lui-même était étonné. *J'ai consacré mes veilles, répondit-il, à la gloire de mon ordre ; ce corps venant d'être détruit, il n'y a plus de gloire pour moi à acquérir ; je veux mener une vie obscure et ignorée.* Cette résolution était noble et généreuse ; il paraît cependant que le P. Guénard changea d'avis, et ce fut en faveur de la religion. Il se proposa d'attaquer l'*Encyclopédie*, et de préparer un travail à ce sujet. Dans ces entrefaites, la

révolution força l'abbé Guenard de quitter Paris. Il trouva un refuge auprès de madame de Bauveau-Desarmoises, qui demeurait dans son château de Bléville, près de Nancy, et qui le nomma son chapelain. C'est dans ce château qu'il composa sa *Réfutation de l'Encyclopédie*; elle était faite lorsque le règne de la terreur arriva. L'auteur crut alors prudent de brûler son manuscrit. Quand on lui demandait la communication de quelques fragments de son ouvrage, qui lui avait coûté 30 ans de travail, il ne répondait que par une larme et un soupir. A des connaissances variées, l'abbé Guenard réunissait une piété fervente et sincère. Il n'eut pas la satisfaction de voir le rétablissement de l'ordre auquel il devait ses vertus et ses lumières, et qu'il avait tant regretté. Il mourut au commencement de 1806, à l'âge de 80 ans. Son *Discours* est dans le tome XII des *Démonstr. évang.*, de M. Migne.

GUÉNÉE (ANTOINE), chanoine d'Amiens, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Etampes le 23 novembre 1717, de parents peu riches, qui cependant lui firent faire ses études à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut agrégé à l'université. Rollin venait de mourir (1741), et l'abbé Guénée devint, comme cet homme vénérable, professeur de rhétorique au collège Duplessis. Pendant vingt ans qu'il consacra à l'enseignement, il s'efforça aussi, comme lui, d'inspirer à ses élèves l'amour des vertus chrétiennes et le goût des bonnes études. Il possédait les langues grecque et hébraïque; il voulut y joindre l'étude des langues modernes, et mit à profit dans ce but les voyages qu'il fit en Italie, en Allemagne et en Angleterre avec des jeunes gens dont l'éducation lui avait été confiée. Après avoir obtenu la modique pension attachée à l'éméritat, il tourna toutes ses études vers des objets relatifs à la religion. C'était l'époque où Voltaire publiait sur la Bible et les Juifs des ouvrages plus spirituels que profonds. L'abbé Guénée publia ses *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais*, à M. de Voltaire, 1769, 1 vol. in-8°. L'ouvrage a été porté depuis à 4 vol., et a eu un grand nombre d'éditions. Ces lettres obtinrent un succès complet et n'ont pas cessé depuis d'être regardées comme un des meilleurs ouvrages dirigés contre la philosophie de Voltaire. L'auteur y déploie beaucoup d'érudition, ses preuves sont solides et faciles, et la critique est très-fine. Il se sert contre Voltaire de l'arme de la plaisanterie, si redoutable entre les mains du philosophe de Ferney, et il s'en sert avec avantage. Il lui prodigue des éloges flatteurs dont l'ironie est tellement ménagée, qu'il est impossible de s'en fâcher. Aussi Voltaire, vaincu dans un genre d'escrime où il n'avait pas encore trouvé d'égal, ne put s'empêcher de rendre justice au talent et au mérite de son adversaire. « Le secrétaire juif, écrivait-il à d'Alembert, en 1776, n'est pas sans esprit et sans connaissances; mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang en

« faisant semblant de baiser la main. » Les travaux de l'abbé Guénée lui attirèrent la considération qu'il méritait. L'évêque d'Amiens, le vertueux de La Motte, lui donna un canonicat dans sa cathédrale; le grand aumônier de France l'attacha à la chapelle de Versailles, et le comte d'Artois, depuis Charles X, lui donna plus tard la place de sous-précepteur de ses enfants, conjointement avec l'abbé Marie. Appelé ainsi à demeurer à la cour, il ne changea rien à sa manière de vivre, et partagea tout son temps entre les devoirs de sa place et ses études favorites. Mentionné honorablement dans les assemblées du clergé de 1775 et de 1780, il fut admis à l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1778. Il fut nommé, en 1785, à l'abbaye de Loroy, dans le diocèse de Bourges, mais il ne jouit pas longtemps de ce bénéfice. Lorsque la révolution eut éclaté, il acheta un petit bien près de Fontainebleau, chercha à l'exploiter lui-même et n'y réussit pas. Il revendit cette propriété et se retira à Fontainebleau, où la nouvelle de la mort de l'abbé Marie vint troubler sa tranquillité. L'abbé Guénée mourut dans cette ville le 27 novembre 1803. Ses *Lettres* sont sans contredit son plus beau titre de gloire. La 6<sup>e</sup> édition a paru en 1805, Paris, 3 vol. in-8°, et 4 vol. in-12; elle est précédée d'une notice (par M. de Sainte-Croix): on remarque l'édition de M. Beuchot, qui a été publiée sous ce titre: *Lettres, etc., à M. de Voltaire, avec un petit commentaire extrait d'un plus grand, à l'usage de ceux qui lisent ses Oeuvres et Mémoires, sur la fertilité de la Judée*, par l'abbé Guénée, 8<sup>e</sup> édition, revue, corrigée avec soin et augmentée de notes qui mettent les *Lettres de quelques Juifs* en rapport avec les éditions de Voltaire faites à Kehl ou leurs réimpressions, et une *table alphabétique des matières*, Versailles, 1817, un vol. in-8°. L'abbé Guénée avait lu à l'académie, le 4 mai 1779, un *Mémoire sur la fertilité de l'Égypte, depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'expédition d'Adrien contre les Juifs*, et depuis il lut encore trois autres Mémoires sur le même sujet, en considérant la Palestine depuis Adrien jusqu'à la conquête faite par Sélim. Son but était de réfuter ce que Voltaire et plusieurs autres écrivains ont avancé sur la prétendue stérilité de ce pays, afin d'affirmer la véracité des livres saints. Ces Mémoires sont imprimés dans les dernières éditions des *Lettres*. On doit encore à ce savant écrivain: *La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, in-12, 1754, trad. de l'anglais de lord Lyttleton, et suivie de deux *dissertations sur l'excellence intrinsèque de l'Écriture sainte*, traduites de Seed; *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, in-12, 1757, traduites de l'anglais de West; une édition de l'écrit de Sherlock contre Woolston, traduit par Lemoine sous ce titre: *Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés suivant les règles du barreau*. En 1821, on a réimprimé ces trois ouvrages en un seul volume.

GUENIN (MARC-CLAUDE), plus connu sous le nom d'*abbé de Saint-Marc*, né à Tarbes en 1730, fut élevé au séminaire d'Auxerre, devenu, sous M. de Caylus, l'asile des opposants des autres diocèses. Il y embrassa les opinions de ce prélat, à la mort duquel il se retira en Hollande, où il termina ses études. Il fut ensuite appelé à Paris pour continuer les *Nouvelles ecclésiastiques* après Fontaine de La Roche, et cette feuille ne fut entre ses mains ni plus modérée ni plus respectueuse envers le saint-siège. Il la continua jusqu'en 1793, sous le nom de l'*abbé de Saint-Marc*, et fut aidé dans son travail par Larrière et Hauteefage. Comme il ne passait pas pour un habile théologien, Gourlin, Maulrot et l'abbé Méy étaient chargés de revoir la partie théologique. A cette désastreuse époque, quoique cette feuille eût constamment préconisé toutes les innovations, les rédacteurs jugèrent prudent d'en transporter l'impression à Utrecht, où elle parut sous la direction de l'abbé Mouton, jusqu'à la mort de celui-ci, en 1803. L'abbé de Saint-Marc travailla, après la terreur, aux *Annales de la religion de Desbois*, dignes de succéder aux *Nouvelles*. Il mourut à Paris le 12 avril 1807. Il paraît qu'il n'était pas dans les ordres sacrés, ou que tout au plus il avait reçu le sous-diaconat.

GUÉRARD (dom ROBERT), bénédictin de Saint-Maur, né en 1641 à Rouen, relégué à Ambournay en Bresse, pour avoir pris part au livre intitulé *l'Abbé commendataire*, sut mettre à profit son exil. Il rechercha avec soin les manuscrits anciens; il eut le bonheur de trouver l'ouvrage de saint Augustin contre Julien, intitulé : *Opus imperfectum*, dont on ne connaissait alors que deux exemplaires en Europe. Il l'envoya aux éditeurs des œuvres de ce Père, avec lesquels il avait travaillé avant son exil. D'Ambournay, dom Guérard fut envoyé à Fécamp, et ensuite à Rouen, où il mourut en 1715. On a de lui un *Abrégé de la Bible*, en 2 vol. in-12, publié en 1707. Il est en forme de questions et de réponses familières, avec des éclaircissements tirés des saints Pères et des meilleurs interprètes. Tout n'y est pas exact. On en a donné une édition latine à Anvers, avec des *prolegomènes*, 3 vol. in-8°.

GUÉRARD (JEAN-JACQUES), né dans le diocèse de Baieux, de parents peu aisés, montra de très-bonne heure une vocation prononcée pour les travaux des missions apostoliques. Il partit de Paris avec quelques confrères le 11 décembre 1789, et ils arrivèrent à Macao le 30 septembre de l'année suivante. Destiné à la mission de Tong-King, qui venait de perdre coup sur coup quatre missionnaires, il se livra à l'exercice de son ministère, avec un zèle ardent que ne put ralentir la persécution de 1798. Vers 1803, il forma un petit collège où 40 à 50 jeunes gens étaient élevés; de plus, il donnait des retraites aux chrétiens et aux religieux. En 1816, il fut choisi pour succéder à Mgr Charles Lamotte, évêque de Castorie et coadjuteur du vicaire apostolique du Tong-King oc-

cidental. Son dévouement et sa charité semblèrent prendre dès lors une force et une extension nouvelles; les attaques des persécuteurs et les perfidies des ennemis de la religion ne purent ébranler un seul moment sa constance. Mgr Guérard mourut le 18 juin 1823, après 33 ans d'un glorieux apostolat.

GUERET (JEAN), jésuite, eut le malheur d'avoir été régent de philosophie du parricide Jean Châtel. Il fut arrêté et banni en 1595, quoique Châtel eût protesté constamment que ni le Père Gueret ni aucun jésuite n'avait aucune part à son crime. Dans quelques ouvrages du temps, le Père Gueret est nommé *Quiret*. Gueret mourut cette même année 1595 en Angleterre où il s'était retiré. — Un autre Jean GUERET, aussi jésuite, mort en 1695 composa un ouvrage intitulé : *La France chrétienne, ou les Saints de la France et des lieux circonvoisins*. Cet ouvrage, resté manuscrit, se trouvait à la Bibliothèque royale.

GUERET (GABRIEL), né à Paris en 1641, fut reçu avocat en 1660. Il se distingua dans le barreau, moins par ses plaidoyers que par ses consultations. Il mourut à Paris en 1688, à 47 ans, laissant plusieurs ouvrages : *le Parnasse réformé; la Guerre des auteurs*, suite de l'ouvrage précédent. Gueret était indigné des intrigues et des cabales littéraires de son temps, qui n'étaient rien, dit Feller, en comparaison de celles qui déshonorent le nôtre. *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau*, Paris, 1666, in-12, semés de réflexions judicieuses et de leçons utiles; *Carte de la cour*, 1663, in-12, allégorie ingénieuse, mais moins piquante que son *Parnasse réformé; Promenade de Saint-Cloud, ou Dialogue sur les auteurs*; ils sont très-bien assaisonnés; *Journal du Palais*, conjointement avec Brodeau. C'est un recueil bien digéré des arrêts des parlements de France, publié d'abord en 2 v. in-4°, et ensuite en 2 v. in-fol., 1737; une édition des *Arrêts notables du parlement*, recueillis par Le Prêtre, et réimprimés en 1679, augmentés de notes savantes et de pièces curieuses.

GUERET (LOUIS-GABRIEL), docteur de Sorbonne, ancien vicaire général de Rodez, né à Paris en 1678, mort le 9 septembre 1759, âgé de 81 ans, était fils de Gabriel. Il s'était fait connaître par quelques brochures en faveur des réfractaires aux décrets de l'Eglise, et des moyens qu'ils employaient pour soutenir leur rébellion. Il avait un frère, curé de Saint-Paul, qui mourut en 1773. Barbier attribue à Gueret l'*Eloge de Bernard Couet*.

GUERIC, chanoine de Tournay, où il naquit vers 1100. Amené à Clairvaux par la réputation de saint Bernard, il devint un de ses premiers disciples, et se distingua surtout dans la prédication, où il s'approche souvent de l'onction et de l'éloquence de son illustre maître. En 1138, il succéda au pieux Humbert, dans l'abbaye d'Igny, et mourut en 1157. Ses *Sermons* furent publiés par F. de Gagny, et par ordre de François I<sup>er</sup>, sous le titre de *D. Guericci Abbatia Ignatiensis sermones antiqui, eruditionis et consolationis pleni*, Paris, 1539, in-8°; Anvers, 1546, avec

la traduction en français; Paris, 1547; *ibid.*, 1563; Lyon, 1630. *Voy. les grandes Bibliothèques des Pères de Cologne et de Lyon.*

GUÉRIN (NICOLAS-FRANÇOIS), ancien recteur de l'université de Paris, né l'an 1711 à Nancy, mort en 1782, publia : un poème latin intitulé *Perambulatio poetica*, qui est une description de Paris; des *Hymnes* à l'usage de divers diocèses; l'*Oraison funèbre du Dauphin*; un *Discours sur l'émulation*; un poème sur la victoire de Fontenoy, etc.

GUÉRIN DU ROCHER (PIERRE), né l'an 1731 dans un village près de Falaise, passa plusieurs années chez les jésuites et resta dans leur société jusqu'à la suppression de cet ordre. Il continua ensuite à se livrer à son goût pour les lettres et pour les recherches d'érudition. Il possédait une connaissance profonde des langues orientales et des historiens de la plus haute antiquité. En 1777 il fit paraître l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, Paris, 3 vol. in-8°. On joint ordinairement à cet ouvrage l'*Histoire véritable des temps fabuleux, confirmée par la critique qu'on en a faite*, 1779, in-8°, par l'abbé Chapelle; et *Hérodote, historien du peuple hébreu*. Guérin montre dans son *Histoire* que l'*Écriture sainte* a fourni la matière des anciennes histoires et des mythologies, et que l'histoire d'Égypte en particulier n'est qu'un travestissement de faits rapportés dans la Bible; ou pour mieux dire, Guérin avait cru apercevoir dans tout ce que disent les historiens anciens des époques reculées, une image figurée des faits qu'on lit dans l'*Écriture sainte*. Il lui semblait qu'il était impossible de ne pas voir une grande ressemblance entre l'histoire des Égyptiens, telle qu'on la trouve dans Manéthon, etc., et celle des Hébreux : d'où il concluait que les prêtres égyptiens avaient eu connaissance des livres des Hébreux, et que c'est sur ce canevas qu'ils ont fabriqué l'histoire de leurs nombreuses dynasties. Si ses observations sont fondées sur des étymologies plausibles, elles le sont bien davantage encore sur des rapprochements et des parallèles tout-à-fait frappants. Les philosophes, que cette manière de voir n'accommodait pas, se sont élevés contre un ouvrage qui ruinait de fond en comble plus d'une spéculation. M. de La Harpe y a d'abord opposé une critique légère, que les savants ont regardée comme une turlupinade et qu'ils ont dédaignée (*Voy. le Journ. hist. et litt.* 15 octobre 1777, pag. 237). Voltaire, de Guignes, Anquetil et Duvoisin l'ont attaqué plus sérieusement, mais l'abbé Chapelle a repoussé leur critique, celle de M. Duvoisin surtout, avec tant de vigueur, que celui-ci n'a cru pouvoir y répondre qu'en faisant saisir par voie d'autorité toute l'édition de la *Défense* (*ibid.* 15 août 1780, pag. 601). Il est bien à regretter que l'ouvrage qui devait être porté à 12 vol., n'ait pas été continué, le goût de l'auteur pour la piété et l'exercice des saintes œuvres l'ayant invinciblement tourné vers d'autres objets. Il était entièrement occupé à des œuvres de charité, aux travaux de la direction et de

l'instruction, lorsqu'il fut immolé à Paris avec les autres victimes du sacerdoce, le 2 septembre 1792. *Voy. BERGIER, BONNAUD, etc.* — François GUÉRIN DU ROCHER, son frère, aussi jésuite, et massacré avec lui, est auteur d'un poème intitulé : *Architectura leges seu prima principia*, imprimé pour la première fois dans le supplément aux *Poemata didascalica*, Paris, 1813.

GUÉRINES (JOSEPH-MICHEL-JEAN-BAPTISTE-PAUL-AUGUSTIN MICOLON DE), évêque de Nantes, né à Ambert, diocèse de Clermont, le 18 septembre 1760, fit ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice, et fit en Sorbonne son cours de licence. Il eut pour professeur M. Devoisin, l'un de ses prédécesseurs sur le siège de Nantes. Au sortir de Saint-Sulpice, il devint chanoine, puis vicaire général de M. de Bonnal, et lorsque ce prélat fut député aux états-généraux, l'abbé de Guérines, resté à la tête du diocèse, remplit d'importantes missions avec succès. La révolution l'ayant obligé de quitter la France, il se retira en Suisse avec sa famille, et il s'y occupa de la fabrication d'instruments d'optique. Lorsqu'il fut rentré en France, le nouvel évêque de Clermont se l'attacha encore comme vicaire général. Le bien immense qu'il fit et la charité qu'il déploya lorsque le typhus désola la ville de Clermont, furent récompensés d'abord par sa nomination à l'évêché de Castres, puis par l'évêché de Nantes, dont il prit possession au mois de novembre 1822. Les vertus du prétre brillèrent avec un nouveau lustre dans le prélat, qui mourut à Nantes le 12 mai 1838.

GUESNAY (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Aix en Provence en 1585, mort en 1658, a publié : des *Annales de Marseille*, Lyon, 1657, in-folio, en latin. Ce n'est qu'une compilation mal digérée et sans critique. *Magdalena Massiliensis advena*, Lyon, 1643, in-4°; *Sanctus Joannes Cassianus illustratus*, Lyon, 1652, in-4°.

GUEVARA (ANTOINE DE), prieur de Saint-Miguel de Escalada, et aumônier de Philippe II, roi d'Espagne, était neveu d'Antoine de Guevara, qui fut évêque de Mondonedo et historiographe de Charles-Quint. Il abandonna la cour pour se livrer à l'étude. On a de lui des *Commentaires latins sur Habacuc et sur les Psaumes*, in-4° et in-fol., avec un *Traité de l'autorité de la Vulgate*.

GUI, trente-unième évêque du Puy, était fils de Foulques le Bon, comte d'Anjou, et renonça à tous les avantages du siècle pour se faire moine dans l'abbaye de Cormery, dont il devint abbé. Malgré les canons, il se procura plusieurs abbayes et cumula des revenus, dont il détacha même des domaines pour en gratifier ses amis; mais il reconnut ensuite ses torts et les répara chrétiennement. Elu évêque du Puy en 975, il n'accepta cette dignité que sur les ordres du roi; il fonda un monastère dans sa ville épiscopale, rétablit la vie commune parmi ses chanoines, rendit des services à l'État et à l'Église, et mourut en 996. On a de ce prélat : une sorte de *Manifeste*, où il s'accuse des

fautes de sa première vie. Dom Mabillon l'a inséré dans ses *Analectes*, livre XLVII, n° 97; un *Diplôme* qui rapporte différentes circonstances de sa vie, et des anecdotes relatives à l'histoire de son Eglise. Le P. Labbe, dans sa *Bibliothèque des manuscrits*, et les auteurs de la *Gallia christiana*, l'ont reproduit; des *Statuts*, dressés de concert avec les évêques et les seigneurs du temps pour établir la paix de Dieu et réprimer le brigandage, vers 990. On les trouve dans les *Preuves de la Gallia christiana*, et dans la *Diplomatique* de dom Mabillon.

GUI, abbé de Saint-Denis, succéda en cette qualité, en 1325, à Gilles de Pontoise. On a de lui une œuvre intitulée *Sanctilogium*, contenant des observations sur le Martyrologe d'Usuard, religieux de Saint-Germain des Prés, qui vivait au IX<sup>e</sup> siècle. Elles formaient une sorte de légende partagée en quatorze livres, compris en deux tomes. On conservait cet ouvrage dans la bibliothèque de Saint-Victor. L'abbé Lebeuf dit que le *Sanctilogium* fut composé vers l'an 1340; cependant l'*Histoire littéraire de France* place la mort de Gui en 1333. On lui attribue de plus des *Sermons* sur les fêtes du Seigneur, et pour l'Avent et le Carême.

GUI DE CRÈME, cardinal, fut élu antipape l'an 1164, par la faction d'Octavien, auquel il succéda sous le nom de Pascal III. Appuyé de l'autorité de l'empereur Frédéric I<sup>er</sup>, il continua le schisme contre le pape légitime Alexandre III; mais, après beaucoup de traverses, il mourut misérablement l'an 1168. Le schisme ne finit pas à sa mort.

GUI DE BOULOGNE ou D'Auvergne, fils de Robert VIII, comte d'Auvergne, et de Marie de Flandre, sa seconde femme, fut comte, puis archevêque de Lyon en 1340, et enfin fait cardinal deux ans après par Clément VI. Ce pape, après avoir réduit le jubilé de cent ans à cinquante, envoya le cardinal de Boulogne à Rome, avec le cardinal de Ceccan, pour y faire l'ouverture de l'année sainte. Ils y apaisèrent une sédition, que l'intérêt y avait fait émuvoir. Peu après, Gui alla en qualité de légat en Hongrie et en Espagne. On l'employa encore en France, et Grégoire XI l'envoya une seconde fois en Espagne, pour y réconcilier les rois de Castille et de Portugal qui étaient en guerre. Il en vint heureusement à bout; mais à son retour il mourut à Lérida le 25 novembre 1373. Son corps fut porté en France, et enterré dans l'abbaye du Val-Luisant, dite du Bouchet, en Auvergne, où était le tombeau de ses prédécesseurs. — Il ne faut pas le confondre avec Gui d'Auvergne, fils de Robert VI et d'Eléonore de Baffi, évêque de Tournay et de Cambrai, vers l'an 1285; ni avec un autre du même nom, également archevêque de Lyon en 1233.

GUI DE FOULQUES. Voy. CLÉMENT IV.

GUI, dauphin d'Auvergne, temolier. Voy. MOLAY.

GUI DE PERPIGNAN, fut ainsi nommé, parce qu'il était de cette ville. Il fut général des carmes en 1318, évêque de Majorque en

1321, puis d'Elme vers 1330, et mourut à Avignon en 1342. Ses principaux ouvrages sont : *De concordia evangelistarum*, 1631, in-fol.; *Correctorium decreti*; une *Somme des hérésies, avec leur réfutation*, Paris, 1528; des *Statuts synodaux*, publiés par Baluze à la fin du *Marca hispanica*, etc. Ses œuvres le firent autant respecter que ses écrits.

GUIARD, fanatique qui répandit ses rêveries sous Philippe le Bel. Il se disait l'*Ange de Philadelphie*, dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. Il fut pris, et répondit en extravaçant. On le condamna au feu; il devint plus sage, selon quelques-uns, abjura son fanatisme, et fut enfermé vers l'an 1310 dans une étroite prison : d'autres le font mourir sur l'échafaud, victime de son obstination.

GUIARD (ANTOINE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saulieu, diocèse d'Autun, en 1692, mort en 1760, a publié : *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siècle*, in-12; *Réflexions politiques sur la régie des bénéfices*; *Dissertation sur l'honoraire des messes*, 1748, in-8°, et 1757, in-12, qui a paru sévère à bien du monde, parce que l'auteur ramène tout à l'antiquité : règle qui renverserait bien des choses raisonnablement établies; aussi a-t-il essuyé des critiques fondées. Voy. Collet, *Traité des saints mystères*, chapitre 18.

GUIARD. Voy. GUYARD.

GUIBAUD (EUSTACHE), de la congrégation de l'Oratoire, né à Hières le 20 septembre 1711, était, par sa mère, petit-cousin de Massillon, qui chercha à l'attirer dans son diocèse; mais Guibaud, élevé dans d'autres principes, refusa de se rendre auprès de ce prélat. Il ne voulut pas même prendre la prêtrise, pour ne pas signer le formulaire. Après avoir professé les humanités et la philosophie à Pézénas et à Condom, il fut appelé à Soissons par M. de Fitz-James, et il y rédigea, avec Valla et Chabot, le *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, publié sous le nom de Barral. Il passa ensuite à Lyon sous M. de Montazet, et devint préfet des études au collège de l'Oratoire. Après la mort de cet archevêque, il fut accusé de jansénisme et chassé du diocèse à l'âge de 77 ans : il se retira dans la maison de repos de Marseille qui appartenait à son ordre, et il fit le serment. Il mourut à Hières, dans sa famille, en 1794. Il était ami de l'abbé de Bellegarde, et fort ardent à répandre les livres de son parti. Ses ouvrages sont : *Explication du Nouveau Testament, à l'usage principalement des collèges*, 1785, 8 tomes en 5 vol. in-12. Il y a fait entrer beaucoup de passages des *Réflexions morales. Gémissements d'une âme pénitente*, in-18, souvent réimprimé. La 3<sup>e</sup> édition a été augmentée des *Maximes propres à conduire un pécheur à une véritable conversion*. Ce livre a été traduit en italien. *La Morale en action, ou Elite de faits mémorables*, etc., contenant le *Manuel de la jeunesse française*, 1767, in-12, ouvrage destiné à faire lui et au livre publié par Bérenger, sous le même titre, mais qui n'a pas eu le même succès. Il a aussi rédigé les

*Heures du collège de Lyon*, et publié une nouvelle édition du *Catéchisme de Naples*.

GUIBERT, antipape, natif de Parme, chancelier de l'empereur Henri IV, qui le fit mettre sur le siège archiépiscopal de Ravenne, ensuite sur le saint-siège de Rome en 1080, quoi qu'il eût été excommunié pour avoir dépouillé son Eglise. « Ce sont tous jours, dit un historien, des gens de cette espèce, que l'orgueil ou la vengeance des princes du siècle emploient contre la religion, et qu'ils ne trouvent, hélas ! que trop parmi ceux même qui ont reçu l'onction du sacerdoce. » Il prit le nom de Clément III, et se rendit maître de Rome par les armes. Après une fortune diverse et une vie scandaleuse, il mourut misérablement en 1100. Cette mort n'éteignit pas le schisme. Les os de l'antipape Guibert furent déterrés dès que la paix eut été rendue à l'Eglise, et jetés dans la rivière.

GUIBERT, abbé de Sainte-Marie de Nogent-sous-Coucy, de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Laon, né d'une famille distinguée à Clermont en Beauvaisis, l'an 1053, gouverna pendant 20 ans son ministère, et y mourut en 1124. Sa vie avait été entièrement consacrée à la piété et au travail. Dom Luc d'Achery a publié ses ouvrages en 1651, in-fol. Les principaux sont : une *Histoire des premières croisades*, connue sous le titre de *Gesta Dei per Francos*. On y trouve des faits curieux et vrais, mêlés avec des faits ridicules ou fabuleux. Un *Traité des reliques des saints*, dans lequel il rejette une dent de Jésus-Christ, conservée à Saint-Médard de Soissons, comme une fausse relique. En effet, toutes les reliques de ce genre ne méritent aucune croyance. Un *Traité de l'Incarnation* contre les Juifs ; et plusieurs autres traités utiles et curieux, dont on peut voir une notice exacte dans le tome X de l'*Histoire littéraire de France*. On voit dans une lettre de Guibert à l'abbé Sigefroi, ce passage remarquable sur la présence réelle : « Si l'Eucharistie n'est qu'une ombre et qu'une figure, nous sommes tombés des ombres de l'ancienne loi en des ombres encore plus vides. »

GUIDI (Louis), prêtre, mort en janvier 1780, servit avec beaucoup de zèle le parti des convulsionnaires, en travaillant à la rédaction de la Gazette ecclésiastique (Voy. Jacques Fontaine de La Roche), et fut même l'avocat des calvinistes. Il plaida leur cause avec beaucoup de chaleur, dans son *Dialogue entre un évêque et un curé, sur les mariages des protestants*, 1775, ouvrage superficiel et déclamatoire, dont les sophismes furent dévoilés dans : *Les protestants déboutés de leurs prétentions par les principes et les paroles même du curé, leur apologiste*, Liège, 1776, in-12. Guidi fit une *Suite à son Dialogue*, qui fut réfutée ingénieusement par les *Cent questions d'un paroissien*, Liège, 1776, in-12. Tout l'ouvrage du patron des calvinistes fut mis au néant par le livre intitulé : *la Tolérance chrétienne, opposée au tolérantisme philosophique, ou Lettres d'un*

*patriote au soi-disant curé, sur son Dialogue au sujet des protestants*, Fribourg, 1781, in-12. On a encore de Guidi : *Vues proposées à l'auteur des Lettres pacifiques*, 1753, in-12 ; *Lettres à l'auteur de l'écrit intitulé : la Légitimité et la nécessité de la loi du silence*, 1759, in-12 ; *Jugement d'un philosophe chrétien sur les écrits pour et contre la légitimité de la loi du silence*, 1760, in-12 ; *Entretiens philosophiques sur la religion*, 3 vol. ; *L'Âme des bêtes*, 1783, in-12.

GUIGNARD (JEAN), que quelques-uns nomment *Briquarel*, jésuite, né à Chartres, bibliothécaire du collège de la compagnie à Paris, fut condamné à être pendu le 7 janvier 1595, par le parlement de Paris, « parce que l'on trouva, dit le continuateur de Fleury, un papier écrit de sa main dans le temps qu'on assassina Henri III. C'était de ces libelles que les troubles avaient enfantés, et qu'une curiosité indiscrète faisait garder. » Il protesta et soutint jusqu'à la mort que cet écrit avait été fait avant la réduction de Paris, et avant le pardon général que le roi, lorsqu'il se fut rendu maître de Paris, avait accordé à tous ceux qui étaient tombés dans de pareilles fautes. Le principal motif de sa condamnation fut peut-être qu'il avait négligé de brûler ce papier ; mais combien d'autres auraient été enveloppés dans cette condamnation, si on avait fait recherche dans les cabinets et bibliothèques de Paris, où tant d'écrits de cette nature se sont conservés ? M. de Thou observe qu'on procéda en cette occasion contre les jésuites, sans observer les règles ordinaires de la justice, sans même les entendre : *Non servato juris ordine, neque partibus auditis*, liv. 132. On trouve dans les *Mémoires d'État de Philippe Hurault, comte de Chiverui et chancelier de France*, le passage suivant touchant ce jésuite. « Il soutint qu'il avait toujours été d'avis de prier Dieu pour sa majesté. Il ne voulut jamais crier merci au roi, disant que depuis qu'il s'était converti, il ne l'avait jamais oublié au Memento de la messe. Etant venu au lieu du supplice, il protesta de son innocence, et néanmoins ne laissa d'exhorter le peuple à l'obéissance au roi et révérence au magistrat, même fit une prière tout haut pour sa majesté, à ce qu'il plut à Dieu lui donner son Saint-Esprit... puis pria le peuple de prier Dieu pour les jésuites, et n'ajouter foi légèrement aux faux rapports qu'on faisait courir d'eux, qu'ils n'étaient point assassins des rois comme on voulait leur faire entendre, ni auteurs de tels gens qu'ils détestaient, et que jamais les jésuites n'avaient procuré ni approuvé la mort d'un roi quelconque. »

GUIGUES, dit DUCHASTEL, en latin *Guigo* ou *Guido de Castronovo*, troisième général des Chartreux, naquit dans le xi<sup>e</sup> siècle (1053), au château de Saint-Romain en Dauphiné, d'où il avait pris son surnom. Il entra dans l'institut de Saint-Bruno en 1107, se livra d'abord à l'étude et à la transcription des livres saints et des plus beaux monu-

ments de l'antiquité. Elu supérieur de la grande Chartreuse, il gouverna son ordre pendant près de 30 ans, avec beaucoup d'attention et de vigilance. Il s'acquit une grande réputation; elle était le prix d'une haute piété, jointe à la science des lettres, à une mémoire sûre et à une éloquence forte. Il écrivit la *Vie de saint Hugues*, évêque de Grenoble, son contemporain, et grand protecteur des Chartreux. Il profita des lumières qu'il avait puisées dans l'étude des lettres divines, de l'autorité qu'il avait acquise parmi ses religieux, et de la condescendance qu'il devait à saint Hugues, pour rédiger les coutumes et les statuts de son ordre. Cet ouvrage imprimé à Bâle en 1510, in-folio, et réimprimé en 1703, au-si in-folio, est extrêmement rare. Il y a cinq parties dont la 5<sup>e</sup>, qui renferme les privilèges de l'ordre, manque quelquefois. Il est intitulé : *Statuta ordinis Carthusiensis*. Guigues a encore composé des *Méditations*, Munich, 1685, in-12, et dans la *Bibliothèque des Pères*.

**GUILBERT (PIERRE)**, né à Paris en 1697, clerc tonsuré, ancien précepteur des pages du roi de France, publia les *Mémoires historiques et chronologiques de Port-Royal*, 3<sup>e</sup> partie, de 1668 à 1752, Utrecht, 1755, 7 vol. in-12; et la 1<sup>re</sup> partie du même, depuis l'origine jusqu'en 1632, Utrecht, 1758, 2 vol.; la 2<sup>e</sup> n'a pas été imprimée; ouvrage minutieux, où l'on découvre sans peine l'esprit de parti (*Voy. CLÉMENTET, RACINE*). On a encore de lui : *Jésus au Calvaire*, 1731, in-12; la *Traduction de l'Amour pénitent*, 3 vol. in-12; une *Description de Fontainebleau*, 1731, 2 v. in-12. Il mourut en 1759, à 62 ans.

**GUILLAUD (CLAUDE)**, natif de Beaujeu sur la Saône, près de Lyon, docteur de la faculté de Paris, chanoine et théologal d'Autun, mort vers 1553. On a de lui : *Commentaire sur les Evangiles selon saint Matthieu et saint Jean*, Paris, 1556 et 1562; *Conférences sur les Epîtres de saint Paul et les Epîtres canoniques*, Paris, 1544 et 1548; *Homélies pour le carême*, Paris, 1560. Les *Conférences sur les Epîtres*, etc., furent condamnées en 1545 par la faculté dont il était membre. Il se retira en Bourgogne, où il donna, selon le témoignage de la même faculté, des marques d'attachement à la saine doctrine et de haine pour l'erreur.

**GUILLAUME (saint)**, nommé aussi *Gellone*, duc d'Aquitaine, était fils d'un comte Thierry. Il commanda les armées de Charlemagne contre les Sarrasins, les chassa d'Orange, et remporta sur eux des victoires décisives. Il fit fleurir ensuite la justice et les lettres dans sa province, et finit ses jours en 812, dans le monastère de Gellone, diocèse de Lodève, qu'il avait fondé. Ce monastère est connu aujourd'hui sous le nom de *Saint-Guilhelm* (ou Guillaume) du Désert.

**GUILLAUME D'HIRSAUGE (saint)**, le restaurateur de la discipline monastique en Allemagne, fut tiré en 1069 de l'abbaye de Saint-Emmeran de Ratisbonne, pour être abbé d'Hirsauge. Il fonda un grand nombre de monastères, il fit fleurir dans son abbaye

la piété, la science et les arts, et mourut en 1091. Il donna à son monastère une règle puisée dans les coutumes de Cluny, avec les modifications exigées par la différence des lieux. On a de lui quelques ouvrages de *philosophie* et d'*astronomie*, Bâle, 1531, in-4<sup>o</sup>, dont le mérite est très-mince.

**GUILLAUME (saint)**, fondateur de la congrégation de *Mont-Vierge*, institua cet ordre en 1119, sur une montagne du royaume de Naples, appelée le *mont Virginien*. Les premiers compagnons de ses austérités l'ayant quitté, il se retira à Salerne en Sicile, où il fonda un monastère. Il y mourut en 1142.

**GUILLAUME DE MALAVALLE ou DE MALEVAL (saint)**, gentilhomme français, après avoir mené une vie licencieuse, confessa ses fautes au pape Eugène et fit le pèlerinage de Jérusalem. A son retour, il se renferma dans l'ermitage de Malavalle, au territoire de Sienne. Il y fonda les *Guillemins* ou *Guillemites*, et y mourut le 10 février 1157. Sa nouvelle famille s'étendit beaucoup en France, en Bohême et en Saxe. Elle avait une maison à Paris sous le nom de *Blancs-Manteaux*, ainsi nommée parce que les religieux portaient un grand manteau blanc. Il y en avait aussi à Mont-Rouge près de Paris.

**GUILLAUME (saint)**, pieux et savant archevêque de Bourges, en 1199, de la maison des anciens comtes de Nevers, gouverna cette église en pasteur des premiers siècles du christianisme. Il mourut en 1209, laissant une mémoire chère au clergé de France, dont il avait été l'ornement, et aux pauvres dont il avait été le père. Il fut enterré dans la cathédrale de Bourges. En 1562, les huguenots brûlèrent son corps, et jetèrent ses cendres au vent. L'université de Bourges lui rend un culte particulier. Sa *Vie* a été écrite par plusieurs auteurs.

**GUILLAUME X**, dernier duc d'Aquitaine, de la maison des anciens comtes de Poitou, fut dans sa jeunesse abandonné à tous les vices. Sa naissance, son pouvoir, ses richesses, son esprit, sa force corporelle, tout semblait lui promettre l'impunité. Lorsque l'antipape Anaclel II fut opposé par un parti au pape Innocent II en 1130, Guillaume se déclara contre le vrai pontife. Innocent n'ayant pu le gagner, lui envoya saint Bernard en 1133, qui se rendit auprès de lui à Partenai en Poitou, et qui le trouva très-opiniâtre. Les moyens humains étant inutiles, le saint eut recours à Dieu. Un jour que le duc était à la porte d'une église où Bernard disait la messe, le saint abbé vint à lui, les yeux enflammés de zèle, tenant en main le corps de Jésus-Christ : *Voici*, dit-il à Guillaume, *votre Dieu et votre juge; quevez-vous le mépriser?* Il le menaça de la colère du ciel, et le déclara frappé de la foudre de l'excommunication s'il n'obéit. Guillaume étonné, et effrayé, promit tout. Le lendemain il veut éluder sa promesse, mais les menaces du saint commencent à avoir leur effet. L'évêque que le duc avait intrus sur le siège de Limoges, tombe de dessus sa mule, se casse la tête et meurt. Celui que l'on avait intrus

à Poitiers, est subitement attaqué d'une maladie grave, et dans un accès de fièvre, se coupe la gorge avec un rasoir. « Aventure particulièrement remarquable, est-il dit dans un ouvrage très-récent, par ses rapports avec celle de l'évêque constitutionnel de cette même ville de Poitiers, frappé de mort en 1791, au moment qu'environné de son clergé schismatique, il allait chanter la première grand'messe. Le grand saint Hilaire se permettrait-il cette vengeance sainte, contre les usurpateurs de son antique siège ? » Il n'en fallait pas davantage pour faire rentrer Guillaume en lui-même. Il renonça sincèrement au schisme, se rendit à Clairvaux, où il passa plusieurs jours, vivant avec les moines et observant leurs règles. Etant allé en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, il y mourut en 1137. Il laissa en mourant ses états au roi Louis le Gros, en le priant de marier sa fille unique Eléonore, suivant sa condition. Elle épousa Louis VII, dit le *Jeune*.

GUILLAUME, abbé de Saint-Thierry, près de Reims, de 1119 à 1135, naquit d'une famille noble vers la fin du xi<sup>e</sup> siècle. Il fut étroitement lié d'amitié avec saint Bernard. Il abdiqua l'abbatiale pour finir ses jours tranquillement et saintement dans le monastère de Signi, ordre de Cîteaux, où il mourut l'an 1140. Saint Bernard témoignait bien le cas qu'il faisait de sa doctrine, en lui dédiant son *Traité de la grâce et du libre arbitre*, et le soumettant à sa censure. On a un grand nombre d'ouvrages de ce religieux : des *Méditations* insérées dans la *Bibliothèque des Pères*, Lyon, 1677, tom. XXII; *De natura et dignitate amoris* dans les dernières éditions de saint Bernard; des *Commentaires sur le Cantique des cantiques*, insérés dans la *Bibliothèque de Cîteaux*, tom. IV; le premier livre de la *Vie de saint Bernard*, qu'on voit dans Surius et dans les *Acta sanctorum*, au 20 d'août; plusieurs ouvrages de controverse et autres.

GUILLAUME DE TYR, archevêque de cette ville, était, selon Vossius, de la Syrie, d'autres le font Germain, et quelques-uns Français. Il vint étudier les arts libéraux en Occident, et à son retour dans sa patrie, ayant gagné la confiance d'Amaury, roi de Jérusalem, il fut nommé par ce prince archidiacre de la métropole de Tyr en 1167, et choisi pour diriger l'éducation de son fils, qui depuis régna sous le nom de Baudouin IV. A la même époque, il fut chargé de concerter une alliance avec Manuel, empereur d'Orient, et il réussit dans cette mission; il en remplit plusieurs autres avec succès, fut élu chancelier du royaume en 1173, puis archevêque de Tyr. Il assista au concile de Latran de l'an 1179, en dressa les actes, et mourut vers 1184 empoisonné, dit-on, par ordre d'Héraclius, patriarche de Jérusalem, qui avait vainement tenté de le soumettre à son obéissance ainsi que d'autres archevêques et évêques. On a de lui une *Histoire des croisades* sous ce titre : *Historia belli sacri a principibus christianis in Palæstina et*

*in oriente gestis*, en 32 livres, qui commence à l'an 1180 et finit à l'an 1184. Son style est simple et naturel; l'auteur est prudent, judicieux, modeste et savant pour le temps auquel il écrivait. Cette histoire a été publiée à Bâle en 1549, in-folio. Elle se trouve dans *Gesta Dei per Francos* de Bongars. Il y en a une continuation jusqu'en 1275, que l'on trouve dans l'*Amplissima collectio* de Martenne. Jean-Hérolé en avait fait une 2<sup>e</sup> continuation jusqu'en 1521, qui a été imprimée avec l'*Histoire*, Bâle, 1564, in-fol. Gabriel de Préau l'a traduite en français, Paris, 1575, in-fol. Cette histoire qui a été mise au jour par Philibert Poyssebot, a été continuée par Hugues Plagon jusqu'en 1275 et par Helmode jusqu'en 1321. Guillaume de Tyr avait aussi écrit une *histoire orientale* qui ne nous est pas parvenue. — Il ne faut pas le confondre avec un autre GUILLAUME, évêque de Tyr, mort en 1129, dont il nous reste les *épîtres* à Bernard, patriarche d'Antioche.

GUILLAUME, surnommé *Calculus*, parce qu'il était sujet à la maladie de la pierre, moine de Jumièges, vivait dans le xi<sup>e</sup> siècle sous Guillaume le Conquérant; il est mort l'an 1090. On a de lui une *Histoire de Normandie*, divisée en 8 livres, dans le recueil de Cambden, 1603, et dans celui de Duchesne, 1619, tous deux in-fol. Le style de cet auteur est passable pour le siècle où il vivait; mais il manque de critique, défaut commun à presque tous les anciens écrivains. Cette histoire a été continuée par un anonyme jusqu'en 1135.

GUILLAUME LE BRETON, ainsi nommé parce qu'il était de Bretagne (*Armoricus* ou *Brito-armoricus*), naquit vers l'an 1165. Il fut chapelain de Philippe-Auguste, qu'il accompagna dans ses expéditions militaires, et dont il mérita l'estime. On a de lui : une *Histoire* en prose de ce monarque, pour servir de suite à celle de son médecin nommé *Rigord*; un poème intitulé *Philippide*, qui est une espèce de gazette. Ces deux ouvrages sont utiles pour l'histoire de son temps. Le second a été imprimé à Zuickaw en 1697, in-4°, avec un commentaire de G. Barthius, et dans la *Collection des Historiens de France*.

GUILLAUME (saint), évêque de Saint-Brieuc. *Voy. PINCHON*.

GUILLAUME D'AUZERRE, évêque de cette ville en 1207, transféré sur le siège de Paris en 1220, par ordre du pape Honorius, mourut en 1223, après avoir saintement gouverné ces diocèses. Il est auteur d'un ouvrage qui n'a pas vu le jour, intitulé : *De officiis ecclesiasticis*; mais il ne l'est pas, comme on le croit communément, d'une *Somme de théologie*, in-fol., 1500, qui porte le nom de *Guillaume d'Auzerre*. Le GUILLAUME, auteur de cette *Somme*, vivait dans le même temps que lui, et mourut en 1230, après avoir professé la théologie à Paris, avec beaucoup de succès. Il avait été archidiacre de Beauvais. — Il y a eu un troisième GUILLAUME D'AUZERRE, dominicain, mort provincial de son ordre en 1294, que l'on dit avoir été également professeur de Paris, et

dont il reste parmi les manuscrits de Sorbonne quelques *Sermons* qu'il a prêchés. Voy. les *Mémoires de littérature* du Père Desmolets, tom. III, part. II, pag. 317, etc.

**GUILLAUME D'Auvergne**, appelé aussi *Guillaume de Paris*, parce qu'il fut évêque de cette ville, gouverna sagement cette église, fonda des monastères, opéra des conversions par ses sermons, fit condamner la pluralité des bénéfices par les plus habiles théologiens de son diocèse, et montra beaucoup de zèle pour faire fleurir les études dans l'université de cette ville. Il mourut en 1249. C'est à ce prélat que saint Louis, roi de France, demanda la croix au moment qu'il eut recouvré la parole, et dit qu'il voulait faire le vœu d'aller au secours de la terre sainte. On a de lui des *sermons* et des *traités* sur divers points de discipline et de morale. Le Féron les a recueillis et publiés en 1674, 2 vol. in-fol. Ils contiennent des *Commentaires sur les psaumes*, les *livres sapientiaux*, et quelques divers *traités*, dont quelques-uns ne sont pas de lui. Le style de ce prélat, sans avoir rien d'élégant ni de délicat, est simple, intelligible, naturel, et moins barbare que celui des scolastiques de son temps. Il traite aussi moins de questions métaphysiques qu'eux, et s'attache surtout à la morale et à la discipline. Il réfute quelquefois Aristote, ce qui n'était pas une petite témérité dans son siècle. Il savait très-bien l'Écriture sainte et les écrivains profanes; mais il avait peu lu les Pères.

**GUILLAUME DE SAINT-AMOUR**. V. AMOUR.

**GUILLAUME DE LYNDWOODE**, jurisconsulte anglais et évêque de Saint-David, dont on a un recueil des constitutions des archevêques de Cantorbéry, sous le titre de *Provinciale, seu Constitutiones Angliæ*, Oxford, 1633, in-fol., mourut en 1446. Il a paru une édition plus ample de ce recueil utile, à Londres, 1679, in-fol.

**GUILLAUME DE MALMESBURY**, bénédictin anglais, et célèbre historien du XII<sup>e</sup> siècle. Henri Savile fit imprimer à Londres, en 1596, in-fol., les ouvrages de cet écrivain. Ils sont estimés, quoique le style soit sans ornements.

**GUILLAUME DE VORILONG**, fameux théologien scolastique du XV<sup>e</sup> siècle, de l'ordre des frères-mineurs, mort en 1464, laissa un *Commentaire sur le Maître des Sentences*, et un *Abrégé des questions de théologie*, intitulé : *Vade mecum*, in-folio.

**GUILLAUME DE CHARTRES**, religieux dominicain, chapelain de saint Louis, qu'il avait accompagné en Palestine, et qu'il assista dans ses derniers moments devant Tunis, rapporta, avec le dominicain Geoffroi de Beaulieu, les ossements de ce prince en France. Lui-même mourut vers l'an 1280 ou 1281; il continua l'*Histoire* de ce prince, commencée par Geoffroi de Beaulieu. Il recueillit avec soin tout ce qui avait pu échapper aux recherches de celui-ci, et l'ajouta à son ouvrage. Cette continuation, insérée dans le V<sup>e</sup> tome de la *Collection de Duchesne*, contient plusieurs faits qui méritent d'être connus, mais elle est écrite d'un style guindé.

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE RELIG. II.

**GUILLAUME DE NANGIS**, bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis, en France, mourut vers 1302. Il est auteur des *Vies de saint Louis*, et de son fils *Philippe le Hardi*, et de deux *Chroniques*, dont les historiens ecclésiastiques et profanes ont fait usage. La principale s'étend jusqu'en 1301; elle est écrite avec clarté et d'un latin passable. On la trouve dans le 5<sup>e</sup> vol. de la *Collection de Duchesne*. Elle a eu deux continuateurs qui l'ont poussée, l'un jusqu'en 1340, l'autre jusqu'en 1368. Le premier paraît homme d'esprit; l'autre est un moine agreste et grossier. Sans le secours de ces deux continuations, nous n'aurions presque rien de sûr touchant les événements écoulés dans cet espace de temps.

**GUILLEMETTE** ou **GUILLEMIN**, de Bohême, fille fanatique du XIII<sup>e</sup> siècle, qui se fit des sectateurs par son hypocrisie. Elle sut si bien se contrefaire, qu'elle mourut en odeur de sainteté, l'an 1281. Ses fourberies ayant été dévoilées après sa mort, on déterra son corps et on le brûla. Ses disciples soutenaient qu'elle était le Saint-Esprit incarné sous le sexe féminin, qu'elle était envoyée de Dieu pour racheter les péchés des hommes, et d'autres extravagances ridicules et sacrilèges. L'autre où cette nouvelle sibylle rendait ses oracles à Milan, était éclairé d'une seule lampe; les hommes et les femmes qu'elle initiait à ses mystères assistaient chaque matin au service divin qu'elle y célébrait. Un boisseau tombait ensuite sur la lumière, et l'obscurité favorisait d'horribles orgies.

**GUILLET (BENOÎT)**, ecclésiastique et chanoine de la cathédrale de Chambéry, naquit dans cette ville, le 2 juin 1759, et après avoir pris les ordres, fut chargé de la direction du séminaire d'Annecy, qu'il administra jusqu'à l'époque de l'invasion de la Savoie par les Français. Retiré d'abord à Turin, il entra en qualité de précepteur dans une maison honorable; mais songeant que ses compatriotes étaient presque totalement privés des secours de la religion, il se détermina à revenir en Savoie, où il ne tarda pas à être arrêté. Conduit à Chambéry, et de là à l'île de Rhé, où il trouva huit cents prêtres de divers diocèses, il parvint à s'évader, et retourna dans les environs de sa ville natale. L'abbé Guillet réunit quelques jeunes gens à Saint-Omer, près Chambéry, et les prépara à l'état ecclésiastique. Nommé, en 1803, supérieur du séminaire de Chambéry, il concourut quelques années après à l'établissement du petit séminaire de Rumilly, et fonda à ses propres frais celui de Saint-Louis du Mont. Il est mort le 7 novembre 1822. On a de lui : *Projet pour un cours d'instructions familières, à l'usage des ecclésiastiques*, ou *Explication du catéchisme*, 3<sup>e</sup> édition, Lyon, 1821, 4 vol. in-12. L'auteur se proposait de faire, sur les évangiles des dimanches et des fêtes, le même travail, et de donner aussi un plan d'un abrégé de morale. La mort l'a empêché de réaliser ce projet. On a encore de lui un petit *Règlement de vie à la portée des gens de la campagne*, in-12.

**GUILLEVILLE (GUILLAUME DE)**, bernardin de l'abbaye de Chalis, naquit à Paris vers

1295, devint prieur de son abbaye et mourut en 1360. Il est auteur d'un roman en vers, intitulé : *Les trois pèlerinages* ; celui de *la Vie humaine*, celui de *l'Âme séparée du corps*, et celui de *Jésus-Christ*, Paris, in-4°, sans date ni lieu d'impression ; mais il est de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

GUILLIAUD (CLAUDE). Voy. GUILLAUD.

GUILLIMANN, ou WILLEMANN, ou VUILLEMAIN (FRANÇOIS), né à Romont, canton de Fribourg, fut professeur d'histoire dans la ville de ce nom, et se rendit célèbre en Allemagne : par son livre *de Rebus Helvetiorum libri V*, Fribourg, 1598, in-4°, et avec les *Annales Boiorum* d'Aventin, Leipzig, 1710, in-fol. ; par son *Histoire des évêques de Strasbourg*, Fribourg, 1608, in-4°, ouvrage curieux et peu commun, qui va jusqu'en 1607 ; par une *Histoire des comtes de Hapsbourg*, Milan, 1605, in-4°, estimée ; par des *Poésies latines*. Quelques biographes placent sa mort en 1612, d'autres en 1623.

GUILLON (MARIE-NICOLAS-SILVESTRE), évêque de Maroc, naquit le 1<sup>er</sup> janvier 1760 à Paris, d'une famille pauvre et chrétienne. Il fit ses études au collège du Plessis, grâce d'abord à la protection de plusieurs personnages éminents, et ensuite parce qu'il fut assez heureux pour obtenir une bourse au concours. Il avait à peine 17 ans, lorsqu'il entreprit une *Histoire universelle de l'apologie*, qui fut favorablement accueillie de l'académie des inscriptions sur le rapport de M. Brequigny, et qu'il refondit plus tard dans son *Commentaire des fables de Lafontaine*. Le jeune Guillon termina ses études au collège de Louis-le-Grand, puis, se destinant à l'enseignement, il se fit recevoir agrégé pour la rhétorique ; mais ses protecteurs lui procurèrent la place de lecteur de Madame de Lamballe, vacante par la mort de M. Gabon, docteur et procureur de la maison de Navarre, puis celle de premier bibliothécaire, qu'il conserva jusqu'au mois de septembre 1792. L'abbé Godescard se l'adjoignit comme collaborateur pour son *Orator sacer*, et ce fut alors que la pensée vint au jeune Guillon de publier en français une *Bibliothèque choisie des Pères*. C'est alors aussi que sa vocation ecclésiastique acheva de se prononcer. M. de Juigné, archevêque de Paris, lui conféra avec le sacerdoce la première place dans l'établissement des Eudistes de la rue des Postes, et presque en même temps, il fut nommé aumônier de madame de Lamballe. Lorsque la constitution civile du clergé fut proposée au serment des prêtres, l'abbé Guillon refusa le sien. Les écrits qu'il publia sur ce sujet lui attirèrent des persécutions. Des perquisitions furent faites à son domicile en vertu des ordres du comité de section du Luxembourg, et l'on y saisit un prêtre qui, jeté aux Carmes, y périt dans les massacres du 2 septembre. L'abbé Guillon passa les années les plus orageuses de la révolution à Sceaux, où il exerçait la médecine sous le nom de *Pastel*. Après le 9 thermidor, il alla dans les environs de Meaux, puis il revint à Paris, où il s'oc-

cupa de nouvelles publications dont nous donnons les titres plus loin. Se voyant menacé de nouvelles persécutions, il prit encore le parti de s'éloigner, et il se retira chez l'ancien président de Brevannes, non loin de Paris. Quelques notes sur le concordat et les élections populaires, qu'il écrivit pour les membres du chapitre de Rouen qui l'avaient consulté sur la question de faire revivre l'ancienne pragmatique-sanction pour le choix d'un archevêque, après la mort du cardinal de Larochehoucauld, le firent arrêter par Fouché ; mais il recouvra promptement sa liberté. Nommé par le cardinal de Belloy, chanoine honoraire de Notre-Dame et bibliothécaire de l'archevêché, il fut chargé, à ce dernier titre, de ramasser dans les deux vastes dépôts des Cordeliers et de Saint-Louis de quoi former un ensemble de 18,000 volumes. Après avoir professé un instant la rhétorique au collège de Bruxelles, il fut attaché au cardinal Fesch comme auditeur théologien de la légation française. On lui a reproché d'avoir, dans des sermons qu'il prononça vers cette époque, donné trop d'éloges à Napoléon. Fontanes lui confia la chaire de rhétorique du Lycée Bonaparte, puis il le nomma professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie, avec le titre de doyen ; mais l'abbé Guillon fit rendre ce dernier titre à Burnier-Fontanel qui avait commencé à en exercer les fonctions sans émolement, et Fontanes, en dédommagement, le nomma aumônier du collège Louis-le-Grand. En 1830, il s'éleva une discussion entre lui et M. l'abbé Cailleau sur l'authenticité de certains sermons nouvellement publiés sous le nom de saint Augustin ; celui-ci eut le tort de ne pas garder dans cette circonstance toute la modération qui convient à l'homme de lettres, et plus encore à l'ecclésiastique. L'abbé Guillon s'était aussi beaucoup occupé d'une *Histoire ecclésiastique* ; il avait communiqué son ouvrage à Frayssinous, Barruel et Emery, et il y mettait la dernière main dans sa maison de campagne de Montfermeil, lorsque sa bibliothèque fut incendiée avec tous ses manuscrits lors de l'invasion de 1815. Il fut nommé inspecteur de l'université sous le ministère de Frayssinous ; mais il quitta bientôt cette place pour se charger de l'instruction religieuse des enfants du duc d'Orléans. La duchesse d'Orléans le fit son aumônier, et il prêcha en cette qualité, le carême aux Tuileries, en 1824. En 1825, il fut nommé chanoine honoraire de Saint-Denis et membre de la légion d'honneur. Il avait été nommé en 1831, évêque de Beauvais, et il attendait ses bulles de Rome depuis six mois, lorsqu'il fut appelé à assister le fameux Grégoire, ancien évêque de Blois, dans ses derniers moments. Sa démarche donna lieu à des plaintes si vives, que l'abbé Guillon crut devoir porter aux Tuileries sa démission de l'évêché de Beauvais ; il écrivit à Rome pour se soumettre d'avance au jugement du pape, et plus tard il publia une rétractation. Il fut fait évêque de Maroc *in partibus infidelium*, puis

officier de la légion d'honneur, et fut enfin nommé doyen de la Sorbonne, à l'âge de 80 ans, après M. Lemercier; mais il donna sa démission sur la demande de M. Affré, qui s'occupait de reconstituer la faculté de Sorbonne. Mgr Guillon est mort à Monfermeil, en 1847. On sait que Louis-Philippe avait fait construire à Dreux une chapelle gothique dont les caveaux devaient recevoir les restes mortels des membres de sa famille. Mgr Guillon était doyen du chapitre qui y fut établi. Voici sous deux chefs la liste de ses ouvrages. **LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES** : *Mélanges de littérature orientale*, Paris, 1788, 1 vol. in-12; *Mémoires*, insérés dans le *Journal encyclopédique*, dans les *Mélanges de littérature étrangère*, etc., sur divers objets de critique et d'érudition; *Lafontaine et tous les fabulistes, ou Commentaire critique, historique et littéraire des Fables de Lafontaine*, Paris, 1803 et 1835, 2 vol. in-8° et in-12; *Promenade savante au jardin des Tuileries, ou Description de ses monuments*, 1 vol. in-8° et in-12; *Mémoires sur les maladies nerveuses*, dans le *Journal encyclopédique*, et séparément; *Du respect dû aux tombeaux et de l'indécence des inhumations actuelles*, an VII (1795), 1 vol. in-8°; *Entretien sur le suicide, réfutation des doctrines de J.-J. Rousseau, Montesquieu, de madame de Staël et d'autres*, Paris, 1802, in-12; 1836, in-8°. Cet ouvrage fut écrit à l'occasion de la tentative de suicide d'un jeune homme dans l'âme duquel l'auteur réussit à réveiller le sentiment du devoir; une édition des *Leçons de la nature*, par Sturm et Cousin-Despréaux, 4 vol. in-12. **RELIGIEUX ET ECCLÉSIASTIQUES** : *Méditations eucharistiques par madame Louise de France, carmélite de Saint-Denis*; *Collection ecclésiastique, ou Bibliothèque raisonnée des écrits publiés pour et contre la Constitution civile du clergé*, Paris, 1791 et 1792, 12 vol. in-8°; *Parallèle des révolutions*, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage avait d'abord paru dans le quatrième volume de la *Collection* que nous venons de citer; *Collection des brefs du pape Pie VI*, avec la traduct. en regard, 1798, 2 vol. in-8°; *Discours du pape Pie VI sur la mort de Louis XVI*, trad. du latin en français, avec notes, 1 vol. in-8°; *Essai critique et historique sur la pragmatique, le concordat et les élections populaires*, 1 vol. in-8°; *Dissertations de Bossuet sur les Psaumes*, trad. du latin en français avec notes, Paris, 1822, 1 vol. in-8°; une édition des *Sermons du P. Lefont*, 8 vol. in-12; *Eloge de M. de Lamoignon d'Orléans*, avec notes, couronné par l'Académie d'Amiens, Paris, 1809, 1 vol. in-8°; *Discours sur l'autorité de l'Eglise romaine*, prononcés dans l'église de Saint-Sulpice, 1802, 1 vol. in-8°; *Panegyrique de saint Louis, roi de France*, prononcé en présence de l'Académie française, 1815, in-4°; trois *Discours* prononcés à l'occasion du sacre de l'empereur, 1806, 1807 et 1808; *Discours sur le rétablissement des études en Sorbonne*; autres *Discours* prononcés dans les séances d'ouverture de la faculté de théologie, 1813-1829; *Bibliothèque choisie des Pères de l'E-*

*glise grecque et latine, ou Cours d'éloquence sacrée*, 1822, 26 vol. in-8°; *Exposé de ma conduite auprès de M. Grégoire à ses derniers moments*, Paris, 1831, in-8°; *Histoire de la nouvelle hérésie du XIX<sup>e</sup> siècle, ou Réfutation de M. de Lamennais*, Paris, 1835, 3 vol. in-8°; *Ouvrages complètes de saint Cyprien*, traduction nouvelle avec des notes, Paris, 1837, 2 vol. in-12; *Modèles de l'éloquence chrétienne en France depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, ou Choix des prédicateurs de second ordre, rédigé dans l'ordre de l'année apostolique*, précédé de l'*Histoire de la prédication française depuis saint Bernard jusqu'aux temps modernes*, Paris, 1837, 2 forts vol. in-18; *Observations critiques sur les nouveaux Sermons inédits attribués à saint Augustin*, Paris, 1838; *Discours sur l'attentat du 28 juillet (1835)*; *Discours funèbres sur la mort de la princesse Marie*; *Discours latin et français sur la nécessité de la langue latine dans l'enseignement de la théologie*, nouvelle édition, 1841; *Examen critique des doctrines de Gibbon, de Strauss et de Salvador*, 2 vol. in-8°.

**GUILLORÉ (FRANÇOIS)**, jésuite, né au Croisic, mort à Paris le 9 juin 1684, supérieur de la maison de son ordre, à Nantes, avait la réputation d'un bon prédicateur. Il a laissé quelques ouvrages dont le style a vieilli, mais qui sont encore d'un grand intérêt pour la solidité et la profondeur des pensées. Ils justifient l'idée qu'avaient de lui ses contemporains, qui le regardaient comme un mystique profond, comme un homme intérieur; les principaux sont : *Maximes spirituelles pour la conduite des âmes, également utiles aux directeurs et aux pénitents*, Paris, 1670, 2 vol. in-12; les *Secrets spirituels*, 1 vol.; les *Progress spirituels*, Paris, 1675, in-12; les *Conférences spirituelles*, ibid., 1633, 2 vol. in-12. Ces divers ouvrages ont eu plusieurs éditions et ont été recueillis en un vol. in-fol. On en a cité quelques passages qui sembleraient tendre au quietisme; mais il faut remarquer que ce sont des propositions éparpillées çà et là, qui ne font pas un corps de doctrine, et que d'ailleurs il écrivit avant la condamnation de Molinos.

**GUIMOND ou GUITMOND**, bénédictin, évêque d'Averse en 1080, était de Normandie. On lui doit un *Traité de la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ*, contre Bérenger, publié avec d'autres ouvrages sur le même sujet, Louvain, 1561, in-8°. Trithème et Yves de Chartres font un grand éloge de son savoir et de sa piété. Il mourut en 1084, dans un âge avancé. Quelques-uns disent qu'il fut agrégé au collège des cardinaux, par Alexandre II, l'an 1061.

**GUINET (NICOLAS)**, abbé de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, ordre de Prémontré, né l'an 1621, à Nancy, mort à Pont-à-Mousson le 15 janvier 1685, a laissé : des *Notes et des Pièces justificatives*, qu'il a jointes à la *Vie de la bienheureuse Philippe de Gueldre, femme de René II, duc de Lorraine, et religieuse du couvent de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, vers 1519*, première édition en 1685; autre édition, 1691, avec une addition de douze

chapitres et la liste des abbesses de ce monastère; *Ramusculus excerptus, sive successio abbatum regularium Sanctæ Mariæ*, Pont-à-Mousson, 1693; seize *Mémoires*, tant latins que français, pour servir à la défense de sa congrégation, dont il soutenait la réforme contre l'abbé général Colbert et les chapitres généraux de l'ordre; *Panegyrique du grand-duc Charles IV de Lorraine; la Couronne d'un bon religieux, ou la mort de R. P. Bosimont, prieur de Cuissi, ordre de Prémontré*, mort à Belval. Cette production n'a pas été imprimée.

GUIOT (JOSEPH-ANDRÉ), né à Rouen le 31 janvier 1739, fut longtemps vicaire à Saint-Claude le Jeune, et fut appelé, en 1763, à l'académie de l'immaculée Conception, qui le nomma son secrétaire. Guiot devint ensuite bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, puis prieur de Saint-Guenault, à Corbeil, le 18 mai 1785, et en demeura titulaire pendant la suppression des établissements ecclésiastiques. Après la terreur, il sortit de la solitude à laquelle il s'était condamné, exerça les fonctions du sacerdoce à Corbeil jusqu'en 1803, et mourut curé au Bourg-la-Reine, le 22 septembre 1807. On cite de lui plusieurs productions remarquables, parmi lesquelles on distingue : *Nouveau supplément à la France littéraire*, tome IV, 1748, 2 parties in-8°. Cet ouvrage fait suite aux travaux d'Hébrail et Formey, mais il leur est bien inférieur. *Mélanges historiques, oratoires et poétiques, relatifs à quelques événements de la fin de l'an VIII et du commencement de l'an IX*, Corbeil, 1801, in-18; *Abrégé de la vie du vénérable P. Fiacre, augustin déchaussé*, 1805, in-8°; plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire civile et ecclésiastique de Corbeil.

GUIRAUD (le baron PIERRE-MARIE-THÉRÈSE-ALEXANDRE), né en 1788, à Limoux, petite ville du département de l'Aude, mort à Paris le 24 février 1847, était fils d'un honnête manufacturier, et se distingua comme poète et comme écrivain religieux. Il remporta des couronnes aux jeux floraux, et fit partie de l'académie française dès 1826. On a de lui : *Poèmes et chants élégiaques*, Paris, 1824, in-18; *Poésies dédiées à la jeunesse*, 1 vol. in-18 : on y remarque principalement sa tragédie des *Machabées*, en cinq actes, qui fut représentée pour la première fois le 14 juin 1822, et qui obtint beaucoup de succès. Ce même volume renferme, ainsi que le précédent, le poème élégiaque du *Petit Savoyard*, en trois chants, qui avait été déjà publié séparément au profit d'une œuvre de charité; *Césaire et Mélanges*, 1845, 1 vol. in-8°. *Césaire* est un roman religieux, dont un prêtre est le héros : on reproche à l'auteur d'avoir prêté à ce ministre des autels des sentiments incompatibles avec les devoirs de son état, bien qu'il le représente luttant contre l'influence de ces sentiments romanesques; *Théâtre et poésies*, 1845, 1 vol. in-8° : le *Théâtre* se compose de trois tragédies, savoir : les *Machabées*, le *comte Julien*, et *Virginie*; *Flavien, ou De Rome au désert*, 1845, 2 vol. in-8°. L'auteur dit, dans sa préface, que ce drame est le développement de

cette pensée : « Au Christ s'arrête le déclin « de l'humanité; à lui commence le progrès. » On na reproché à ce livre de contenir certaines descriptions trop vives, qui en rendraient la lecture peut-être dangereuse pour de jeunes esprits; *Philosophie catholique de l'histoire*, ou l'*Histoire expliquée*, 2 vol. in-8° : cet ouvrage devait être continué; les théologiens y ont relevé quelques inexactitudes et des conjectures hasardées qui ne peuvent être considérées que comme d'ingénieuses hypothèses; *Le Clotire de Villemartin*, poème, 1 vol. in-8°. Alexandre Guiraud prit part en outre à la collaboration de la *Revue européenne* et de l'*Université catholique*.

GUMILLA (le P. JOSEPH), jésuite et missionnaire espagnol, naquit vers 1690. Envoyé dans la Nouvelle-Grenade, il s'appliqua d'abord à l'étude de la langue des Indiens, et y fit de rapides progrès. Dans les diverses provinces qu'il parcourait en remplissant avec zèle les devoirs de son ministère, il observait avec soif les mœurs des habitants. Il recueillait des plantes inconnues en Europe, formait des collections d'insectes, et disséqua, pour étudier leur organisation, les animaux que les Américains lui rapportaient de leur chasse ou de leur pêche. Nommé supérieur des missions de l'Orénoque, il visita tous les établissements, tant indiens qu'espagnols, situés dans cette immense province. En 1738, au moment où il semblait que tant de fatigues allaient être suivies du repos, il devint recteur du collège de Carthagène, où il instruisait les jeunes missionnaires. Il repassa la même année en Espagne, et publia à Madrid son ouvrage : *El Orenoco ilustrado y defendido : historia natural civil y geographica de las naciones situadas en las riberas de este gran rio*, 2<sup>e</sup> édition, Madrid, 1745, 2 vol. in-4°, figures. Cet ouvrage, intéressant et curieux, malgré quelques erreurs, a été réimprimé plusieurs fois, notamment à Barcelone, 1791, 2 vol. grand in-4°, avec planches. Eidous en donna une traduction française, Paris, 1758, 3 vol., mais elle est malheureusement incomplète. L'époque de la mort du P. Gumilla nous est inconnue.

GUNNERUS (JEAN-ERNEST), évêque de Dronheim, très-versé dans les langues orientales et l'histoire naturelle, né le 16 février 1718, à Christiania, mort le 23 septembre 1773, à Christiansund, en visitant son diocèse, qu'il parcourait régulièrement toutes les années, et où il répandait les lumières, les consolations et les bonnes œuvres. C'est lui qui a fondé la société royale des sciences de Norwège, dont il était un des membres les plus actifs. Il cultiva avec soin la science de l'histoire naturelle, et il a laissé : *Flora Norwegica*, 1766-72, 2 part. in-fol., figures. Il y décrit indistinctement, comme elles se sont présentées dans ses recherches, plus de onze mille plantes : à part le manque d'ordre, ce livre est très-bien fait. Plusieurs *Discours et Mémoires*, en danois, dans les *Transactions* de la société de Norwège; des *Sermons*, en danois; des ouvrages théologiques et philosophiques, en latin.

**GUNZEL (JEAN)**, né à Commotau en Bohême, entra chez les jésuites en 1676, fut envoyé en Portugal et de là au Brésil en 1694. Il mourut au milieu de ses travaux apostoliques, sans qu'on sache précisément l'année. On a de lui deux relations pleines d'intérêt, aussi bien accueillies par les savants que par les hommes zélés pour les progrès de l'Évangile : *Description de l'auteur à Bahia, et des nations sauvages vers lesquelles il est envoyé*, 1694 ; *Notices touchant sa mission au Brésil et les mines d'or qui se trouvent dans ce territoire*, Lisbonne, 1720. Les Espagnols dans leurs relations l'appellent quelquefois *Guinol*.

**GURLITT (JEAN-GEOFFROI)**, théologien distingué par sa science, et grand orientaliste, né à Leipzig le 13 mars 1754, mort à Hambourg le 14 juillet 1827, a publié : *Oratio de usu librorum sacrorum* ; une *Histoire de la philosophie* ; une *Traduction de Pindare* avec des notes nombreuses ; un *Traité sur Ossian* et plusieurs autres ouvrages.

**GURLER (NICOLAS)**, théologien protestant, naquit à Bâle en 1654. Après avoir professé en différentes villes d'Allemagne, il occupa la chaire de théologie de Franeker en 1707, et mourut en 1711. Ses principaux ouvrages sont : *Lexicon linguæ latinæ, germanæ, græcæ et gallicæ*, Bâle, 1682 ; *Historia Templariorum*, 1702, in-4° ; *Origines mundi*, in-4°, fig., 1708 : ouvrage plein d'érudition, mais dans lequel l'auteur adopte beaucoup d'étymologies incertaines et d'idées ridicules sur la mythologie ; *Institutiones theologicæ*, Amsterdam, 1694 et 1702, in-4°, etc. Les écrits de Gurler sont estimés des théologiens protestants.

**GUSMAO (ALEXANDRE)**, jésuite portugais, né à Porto en 1704, et mort vers 1781, fut auteur de plusieurs ouvrages théologiques et d'un *Compendium perfectionis religiosæ, opus posthumum*, Lisbonne, 1783, in-fol., publié par son confrère le P. Manuel de Azevedo.

**GUSSANVILLAN** ou **GOUSSAINVILLE (PIZZAN)**, natif de Chartres, embrassa l'état ecclésiastique, et s'appliqua à la critique sacrée. Un des fruits de son étude est une bonne édition des *Œuvres de saint Grégoire le Grand*, Paris, 1675, 3 vol. in-fol. C'était la meilleure avant celle des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, donnée en 1705, 4 vol., et celle de M. Migne, 1849, 1 vol. in-4°.

**GUSTA (FRANÇOIS)**, jésuite, né à Barcelone le 7 janvier 1744, entra dans la compagnie, dans la province d'Aragon, à l'âge de quinze ans (1759), et occupa plusieurs chaires dans les couvents de son ordre en Espagne. Lors de sa suppression il passa en Italie, demeura longtemps à Naples, et se rendit ensuite à Palerme, où il enseignait la théologie en 1814. Il écrivait avec pureté et élégance l'italien, et a laissé les ouvrages suivants, tous en cette langue : *Sur les catéchismes modernes* ; *Essai critique et théologique*, Foligno, 1793, deuxième édition. Cet essai, qui mérita l'approbation du pape Pie VI, combat particulièrement le catéchisme des jansénistes. *Mémoires historiques sur l'arrivée à Ferrare du Pontife Pie VI, à son retour de Vienne*, Fer-

rare, 1782, in-8° ; *Etat malheureux de la Calabre et de Messine après le tremblement de terre, au mois de février*, 1783, Florence, 1783, in-8° ; *Doutes critiques et théologiques sur le baptême supposé du juif Bianchini*, Bologne, 1786, in-4° ; *Réforme de l'Alcoran de Séich Mansur*, Florence, 1787, in-12 ; *Courte réfutation du parallèle du livre intitulé : J.-C. sous l'anathème*, Ferrare, 1782, in-8° (voyez GUDYER) ; *Testament politique de Voltaire*, trad. du français, Florence, 1783 ; *Vie du marquis de Pombal*, Yverdon, 1782, 4 vol. in-4° : cet ouvrage, très-estimé, a été traduit en français et en allemand ; *Courte instruction à un théologien, pour savoir si le probabilisme a été condamné*, Florence, 1782, in-8° ; *Voyages entrepris par des papes*, Florence 1782, in-8°. L'auteur y a inséré le *Voyage de Pie VI à Vienne* ; *Vie de Constantin le Grand*, Foligno, 1786, Venise, 1790 ; *Essai critique sur les croisades... et si elles peuvent avoir lieu actuellement contre la France* : cet ouvrage, sans nom d'auteur, de lieu, ni d'année, doit cependant avoir paru au commencement de 1793, et après la mort de Louis XVI ; *Des Erreurs de Pierre Tamburini*, dans ses leçons de *Morale chrétienne*, Foligno, 1791 ; *Mémoires sur la révolution française, soit politique, soit ecclésiastique, et de la part qu'y ont eue les jansénistes*, Assise, 1793, in-8°. Le même ouvrage fut reproduit, corrigé et augmenté sous le titre de *L'Influence des jansénistes sur la révolution française*, Ferrare, 1794, in-8° ; *Défense du catéchisme du cardinal Bellarmin*, Ferrare, 1787, 1789, in-8° ; *De la Conduite de l'Eglise catholique dans l'élection de son chef visible, le pontife romain (Pie VII)*, Venise, 1799, in-8° ; *L'Esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle*, etc., Ferrare, 1792, in-8° ; ouvrage excellent et parfaitement écrit ; *Réponse à la question sur le jugement qu'on doit porter sur les personnes qui, en des pays catholiques, prennent la défense du serment exigé (des prêtres) par l'Assemblée nationale de France*, Ferrare, 1793 ; l'ancien *Projet de Bourg-Fontaine*, continué et accompli par les jansénistes modernes ; nouvelle édit., corrigée et augm., Venise, 1800, in-8° (voyez FILLEAU) ; *Souvenirs politiques, religieux et affectueux, d'un père de famille à son fils, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Venise, 1800, in-8° ; *Réponse d'un curé aux réflexions démocratiques du docteur Jean Tumiat*, Venise, 1799, in-8° ; *De sueci imperii sub Gustavo III mutatione Commentarius*, Palerme, 1790. Il avait fait une magnifique édition de cet ouvrage, qu'il dédiait à Gustave, roi de Suède ; mais ce monarque fut assassiné au moment où l'ouvrage allait paraître ; *De vita et scriptis Joannis Andrea Barotti Commentarius*, Macerata, 1779, in-8°. Ce savant jésuite est mort à Palerme, en 1816, à l'âge de 72 ans. Il a laissé un grand nombre de manuscrits dignes d'être mis au jour, tels que les suivants : *Sur l'église russe* ; *des Dissertations sur l'histoire ecclésiastique*, une *Notice des jésuites* qui, après l'abolition de leur ordre, ont publié des ouvrages. Cette notice tomba dans les mains d'un illustre confrère du P. Gusta, le P. Andrès, qui l'a

communiquée à l'auteur du *Supplément à la Biographie des écrivains jésuites*, imprimée à Rome en 1814.

GUTBIER (GILLES), savant orientaliste, né l'an 1617 à Weissensee en Thuringe, devint, en 1652, professeur de langues orientales à Hambourg. Il y enseigna aussi la philosophie depuis 1660, et cette même année il se fit recevoir docteur en théologie à l'université de Giessen. Il mourut le 27 septembre 1667, dans le village d'Ufhusen, près d'Erfurt, où son frère était ministre protestant. Ses principaux ouvrages sont : *Novum Testamentum syriacum, cum punctis vocalibus et versione latina Matthæi*, etc., Hambourg, 1663, in-8°; *ibid.*, 1749, in-8°; *Lexicon syriacum continens omnes Novi Testamenti syriaci dictiones et particulas, cum spicilegio et appendice*, Hambourg, 1667, in-8°; *ibid.*, 1694, in-8°; et avec des corrections de Jean Mich. Gutbier, professeur à Weissenfels, Naumbourg, 1706, in-8°; *Notæ criticae in Novum Testamentum syriacum*, Hambourg, 1667, in-8°; corrigé par le même Jean-Michel Gutbier, Naumbourg, 1706, in-8°; ces deux opuscules, sous le titre de *Clavis operis*, sont souvent joints au premier.

GUY-ARETIN. Voy. ARETIN.

GUYARD (BERNARD), né à Craon, dans l'Anjou, en 1601, dominicain, docteur en théologie, mourut à Paris, le 19 juillet 1674. Il est auteur : de la *Vie de saint Vincent Ferrier* 1634, in-8°; *Discrimina inter doctrinam thomisticam et jansenianam*, 1655, in-4°; la *Fatalité de St.-Cloud*, in-fol. et in-12, où il tâche de prouver que ce n'est pas un dominicain qui a tué Henri III : on lui a opposé la véritable *Fatalité de Saint-Cloud*, qui se trouve dans le Journal de Henri III : le P. Steill et Dalmans ont aussi soutenu l'opinion du P. Guyard.

GUYAUX (JEAN-JOSEPH), né l'an 1684 à Wamsercée village du Brabant Wallon, fit sa philosophie à Louvain, où il remporta la palme en 1703. Il fut fait professeur d'Écriture sainte en 1723, docteur en théologie et chanoine de St.-Pierre en 1727, président du collège du Pape, en 1731, chanoine de l'église de Gand, en 1734, et enfin doyen de St.-Pierre. Il ne dut tous ces emplois qu'à ses vertus et à sa science ; rien n'étant plus éloigné de son caractère que l'ambition, que les intrigues, la souplesse et la lâcheté qu'elle inspire. Il mourut le 8 janvier 1774, à Louvain, après avoir fait des legs considérables aux pauvres, et laissé de grosses sommes pour fonder des bourses en faveur des pauvres étudiants. On a de lui : *Commentarius in Apocalypsim*, Louvain 1781, in-8°, où il combat le système que Kerckhedère établit dans sa *Monarchia Romæ paganæ*. Le commentaire de Guyaux est principalement formé, quant à la partie historique, sur l'*Exposition de l'Apocalypse* de Bossuet, et quant aux explications mystiques, sur les *Commentaires* du docteur Froimont. Le style de cet ouvrage n'est ni pur ni agréable. *Quæstio monastico-theologica de carnium usu*, Louvain, 1749, in-4°. C'est une dissertation polémique

faite en faveur du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, qui, en sa qualité d'abbé d'Afflighem, avait retiré en 1748 aux religieux de ce monastère, une dispense pour manger gras, qui y avait subsisté pendant 47 ans. *Prælectiones de sancto Jesu Christi Evangelio, deque actis et epistolis apostolorum*. M. Gérard, chanoine de l'église de Gand, et ci-devant professeur en philosophie à Louvain, est occupé à donner l'édition de cet ouvrage, qui doit être en 7 ou 8 vol. in-8°. Guyaux a travaillé à l'édition de la Bible de du Hamel (*Voy.* ce nom), 1740.

GUYET (CHARLES), jésuite à Tours, né en 1600, mort en 1664, travailla sur les cérémonies de l'Eglise; le fruit de ses travaux fut un gros in-fol., intitulé : *Heortologia, sive de festis propriis locorum*, Paris, 1657, in-fol. réimprimé à Urbin, 1728, et à Venise, 1729, in-fol. Celivre est plein d'érudition et de bonne critique; on y trouve des choses intéressantes non-seulement pour l'hagiographie et l'histoire ecclésiastique, mais encore pour l'histoire profane.

GUYON (SYMPHORIEN), né vers 1595 à Orléans, entra dans l'Oratoire en 1625. Il fut envoyé quelque temps après, avec le P. Bourgoing, à Malines, pour y établir une maison de sa congrégation. Nommé curé de Saint-Victor à Orléans en 1638, il gouverna cette paroisse avec édification, et s'en démit, en faveur de son frère, trois mois avant sa mort, arrivée en 1657. On a de lui : *l'Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans*, 1647, in-fol. La seconde partie de cet ouvrage curieux, mais mal écrit, ne parut qu'en 1650, avec une préface de Jacques Guyon, son frère. Celui-ci est auteur d'un petit ouvrage, intitulé : *Entrée solennelle des évêques à Orléans*, 1666, in-8°, composé à l'occasion de l'entrée de d'Elbène. — Il y avait eu auparavant un autre Guyon (Louis), dont les *Leçons diverses*, imprimées à Lyon, 1625, 3 vol. in-8°, sont au nombre des livres peu communs et curieux.

GUYON (JEANNE BOUVIER DE LAMOTHE), née à Montargis en 1648, de Claude-Bouvier, seigneur de Lamothe-Vergonville, maître des requêtes. Elle se destinait au cloître; mais cédant aux instances de ses parents, elle épousa, à l'âge de 14 ans, le fils de l'entrepreneur du canal de Briare, appelé Guyon. Devenue veuve à 25 ans, avec de la beauté, du bien, de la naissance et un esprit fait pour le monde, elle donna dans une spiritualité singulière, où l'on crut reconnaître les traces du quiétisme. Un voyage qu'elle fit à Paris, la mit à même de lier connaissance avec d'Arenthon, évêque de Genève, qui, touché de sa piété, l'appela dans son diocèse. Elle s'y rendit en 1681, et passa ensuite dans le pays de Gex. Il y avait alors dans cette contrée un Lacombe, barnabite savoyard, directeur fameux, qui communiqua ses idées à Mme Guyon, et tous deux se mirent à prêcher le renoncement entier à soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes les puissances, une indifférence totale pour la vie ou la mort, pour

le paradis ou l'enfer. Cette vie n'était, en suivant la nouvelle doctrine, qu'une *anticipation de l'autre*, qu'une *extase sans réveil*. L'évêque de Genève, instruit du progrès que faisaient ces deux apôtres d'une mysticité suspecte, les chassa l'un et l'autre. Ils passèrent de Gex à Thonon, puis à Turin, de Turin à Grenoble, de Grenoble à Verceil, et enfin à Paris; et partout ils se firent des prosélytes. Les jeûnes, les courses, les chagrins achevèrent d'affaiblir leur cerveau. Mme Guyon fut enfermée en 1688, par ordre du roi, dans le couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine, à Paris. Ayant recouvré sa liberté par le crédit de Mme de Maintenon, elle parut à Versailles et à Saint-Cyr. Les duchesses de Charost, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemart, touchées de l'onction de son éloquence et de la chaleur de sa piété douce et tendre, la regardèrent comme une sainte, faite pour amener le ciel sur la terre. L'abbé de Fénelon, alors précepteur des enfants de France, se fit un plaisir de former avec elle un commerce d'amitié, de dévotion et de spiritualité, inspiré et conduit par la vertu, et si fatal depuis à tous les deux. Mme Guyon, fière et sûre de son illustre disciple, se servit de lui pour donner de la vogue à ses idées mystiques; elle les répéta surtout dans la maison de Saint-Cyr. L'évêque de Chartres, Godet des Marais, s'éleva contre la nouvelle doctrine. Un orage se formait; Mme Guyon crut le dissiper, en confiant tous ses écrits à Bossuet. Ce prélat, l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et Fénelon, assemblés à Issy, dressèrent 34 articles. On voulait par ces articles proscrire les maximes pernicieuses de la fausse spiritualité, et mettre à couvert les saines maximes de la vraie. Mme Guyon, retirée à Meaux, les souscrivit et promit de ne plus dogmatiser. On l'accusa, mais elle n'en convint pas, de n'avoir pas tenu parole. La cour, fatiguée des plaintes qu'on portait contre elle, la fit enfermer d'abord à Vincennes, puis à Vaugirard, et enfin à la Bastille. L'affaire de Mme Guyon produisit la dispute sur le quietisme entre Fénelon et Bossuet. Ce différend ayant été terminé par la condamnation du livre des *Maximes des saints*, et par la soumission de l'illustre auteur de cet ouvrage, Mme Guyon sortit de la Bastille en 1702, et mourut à Blois en 1717, dans les transports de la piété la plus affectueuse. L'abbé de La Bletterie a écrit trois lettres, estimées et rares, dans lesquelles il la justifie des calomnies que ses ennemis avaient inventées pour noircir sa vertu. Malgré des lettres interceptées du barnabite Lacombe à son élève, et de l'élève à son maître, très-tendres et très-vives, les gens sensés regardèrent toujours Lacombe et Mme Guyon, comme deux personnes irréprochables dans leurs mœurs. C'étaient, selon toute apparence, des personnes bien intentionnées, mais qui, cherchant à approfondir les voies extraordinaires par lesquelles Dieu conduit quelques âmes à lui, s'égarèrent, au moins dans le lan-

gage et dans la manière d'énoncer des choses qu'il faut abandonner tout uniment au secret de Dieu (Voy. la fin de l'article ARNELLE). Les principaux ouvrages de cette femme célèbre sont : les *Torrents spirituels*, le *Moyen court et très-facile de faire oraison*, et le *Cantique des cantiques expliqué*, in-8°; sa Vie écrite par elle-même, en 3 vol. in-12, Cologne, 1720. De toutes les productions de Mme Guyon, c'est la moins commune; *Discours chrétiens*, 2 vol.; *L'Ancien et le Nouveau Testament, avec des explications et des réflexions*, 20 vol. in-8°; des *Lettres spirituelles*, en 4 vol. in-8°; des *Cantiques spirituels* et des *Vers mystiques*. On remarque dans tous ces écrits, de l'imagination, du feu, de l'élégance, et encore plus d'extravagance, surtout quand on prend les choses à la lettre. Mais il paraît qu'à l'égard des mystiques, cette espèce de critique littérale ne peut avoir lieu sans que les Taulère, les Rusbroch, les Blosius, et d'autres auteurs reconnus comme très-sages et parfaitement orthodoxes, ne soient dans le cas de donner bien de l'embarras (Voy. RUSBROCH). Il est cependant impossible de justifier M<sup>me</sup> Guyon, si tout ce que ses écrits contiennent est effectivement d'elle; mais c'est de quoi douteront probablement ceux qui verront le testament qu'elle fit sur le point de mourir, et où, après avoir fait sa profession de foi de la manière la plus entière et la plus touchante, elle ajoute : « Je dois à la vérité et pour ma justification, protester avec serment, qu'on a rendu de faux témoignages contre moi, a ajouté à mes écrits, me faisant dire et penser ce à quoi je n'avais jamais pensé et dont j'étais infiniment éloignée; qu'on a contrefait mon écriture diverses fois; qu'on a joint la calomnie à la fausseté, me faisant des interrogatoires captieux, ne voulant pas écrire ce qui me justifiait, et ajoutant à mes réponses, mettant ce que je ne disais pas, supprimant les faits véritables : je ne dis rien des autres choses, parce que je pardonne tout, et de tout mon cœur, ne voulant pas même en conserver le souvenir. » Voy. FÉNELON. Elle eut de son mari cinq enfants dont deux moururent en bas âge : elle confia les trois autres à des mains étrangères, lorsqu'elle voulut embrasser le quietisme; mais elle leur abandonna la presque totalité de sa fortune. Sa fille devint par un premier mariage comtesse de Vaux, et par un second duchesse de Sully. Les œuvres de M<sup>me</sup> Guyon ont été publiées par Poiret, Cologne (Amsterdam), 1715, 39 vol. in-8°, et par Du Toit-Mambrini, 1790, 40 vol. in-8°.

GUYON (le Père), célèbre missionnaire pour l'intérieur de la France, était né dans le diocèse de Lyon vers 1785. Ordonné prêtre en 1813 par l'évêque de Grenoble, il fut le condisciple et l'ami de MM. Miolland, Dufêtre, etc., etc. Il prit la part la plus active aux premiers succès apostoliques des missions de France, sous la direction de MM. Rauzan, Fayet et Forbin-Janson. Plus tard il entra chez les jésuites. Les voltairiens du temps de la Restauration dirigèrent surtout contre

lui leurs sarcasmes et leurs diatribes, mais tout entier appliqué à ses saintes fonctions, il ne put s'en émouvoir, et peut-être l'ignorait-il. Du moins il n'y répondait qu'en s'efforçant d'étendre le règne de Dieu. Il succomba à une attaque d'apoplexie à Lavour, sur la fin de 1845.

GUYON (CLAUDE-MARIE), né à Lons-le-Saulnier en Franche-Comté, entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta ensuite. Il vint à Paris, où sa plume s'exerça sur divers sujets. Il fit quelques extraits pour les feuilles de l'abbé des Fontaines, qui, en reconnaissance, retoucha le style de quelques-uns de ses écrits. Il mourut à Paris en 1771, âgé d'environ 72 ans. Ses principaux ouvrages sont : la Continuation de l'*Histoire romaine* de Laurent Echard, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, 10 vol. in-12. C'est une espèce d'histoire du Bas-Empire, écrite, dit un auteur, d'un style digne du titre. Cette saillie est doublement injuste; en ce que l'ouvrage de l'abbé Guyon n'est pas intitulé : *Histoire du Bas-Empire*, et que le style est convenable au livre, et assez pur. Les faits ne sont pas toujours exacts, mais ils sont assez bien rapprochés, et, en général, cet abrégé est estimable. *Histoire des empires et des républiques depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ*, 1736, 12 vol. in-12, traduit en anglais avec des corrections. Cet ouvrage, qui semblait être une espèce d'imitation, et qui devait effacer l'*Histoire ancienne* de Rollin, n'a pas eu le même succès. Il y a peut-être plus de recherches et d'ensemble, mais le ton en est froid, et tout le résultat d'un faible effet : le désordre et la négligence de Rollin plaisent davantage. *Histoire des Indes*, Paris, 1744, 3 vol. in-12, telle qu'on pouvait l'attendre d'un homme qui n'avait voyagé que dans son cabinet, et qui n'avait pas toujours consulté les meilleurs auteurs; l'*Oracle des nouveaux philosophes*, 2 vol. in-8°. Il entreprend dans cet ouvrage de réfuter les erreurs et les impiétés de Voltaire. Pour le faire avec succès, sa méthode est d'en rapprocher les principes, et de mettre cet écrivain en contradiction avec lui-même. Voltaire lui opposa pour

toute réponse des injures auxquelles l'abbé Guyon fut d'autant moins sensible que son livre eut le plus grand succès. *Bibliothèque ecclésiastique*, en forme d'instructions sur toute la religion, 1772, 8 vol. in-12. C'est le dernier ouvrage de l'abbé Guyon, et ce n'est pas le meilleur; *Essai critique sur l'établissement de l'empire d'Occident*, Paris, 1753, in-8°. assez bon, quoiqu'un peu superficiel.

GUYOT (GERMAIN-ANTOINE), avocat au parlement de Paris, sa patrie, né en 1694, mort en 1750, a laissé plusieurs ouvrages de droit. Le principal est : *Traité ou Dissertations sur plusieurs matières féodales*, tant pour le pays de droit écrit, que pour le pays coutumier, en 6 vol. in-4°. Ce livre embrasse toute la matière des fiefs; elle y est traitée avec beaucoup d'étendue, mais assez peu d'ordre. On y a joint des *Observations sur le droit des patrons et des seigneurs de paroisse, aux honneurs dans l'Eglise*, etc., 1751, in-4°.

GUYOT (l'abbé GUILLAUME-GERMAIN), né le 21 juin 1724 à Orléans, où il mourut vers 1800, se fit une réputation dans la chaire. Nous citerons de lui : des *Hymnes pour l'office du sacré-cœur de Jésus*, Caen, 1748, in-12. *Exercices spirituels pour le sacrifice de la messe*, Paris, 1751, in-8°; *Oraison funèbre de Stanislas, roi de Lorraine*, 1766, in-4°; *Panegyrique de saint Louis, prêché devant les académies*, 1758, in-4°; *Discours sur un statut particulier à plusieurs académies du royaume*, 1768, in-4°; *Discours sur le projet d'une histoire philosophique du génie français*, suivi de notes historiques, Paris, 1770, in-8°; *Panegyrique de la bienheureuse Chantal*, 1772, in-12; *Oraison funèbre de Louis XV*, prononcée à Soissons, 1774, in-4°; *Recueil de panegyriques et d'oraisons funèbres suivi d'un Sermon sur le jubilé*, 1776, in-12; *Discours sur les ressources nécessaires à l'homme de génie, lu à la réception de l'auteur à l'académie de Nancy; Eloge historique de M. Carrelet de Rosoy, doyen de l'église de Soissons, suivi d'une lettre des Champs Elysées*. L'abbé Guyot fut un des collaborateurs du *Journal de Trévoux*; il donna, en 1763, une édition de l'*Essai sur le beau*, et, en 1766, des *Oeuvres* du Père André.

## H

HAAS (JEAN-MATHIAS), géographe allemand, né à Augsbourg, le 14 janvier 1684, mort à Wittenberg le 24 septembre 1742. On lui doit : *Regni Davidici et Salomonis descriptio geographica et historica*, Nuremberg, Homann, 1739, in-folio, avec cartes coloriées, ouvrage rempli d'érudition et nécessaire, dit Lenglet-Dufresnoy, pour l'étude de l'histoire sainte. On en trouve un bon extrait dans les *Acta erudit. Lipsens. ann.* 1740; *Phosphorus historiarum vel prodromus theatri summorum imperiorum*, Leipzig, 1742, in-folio; *Historiæ universalis politicae idea, tractationem summorum imperio-*

*rum exhibens*, Nuremberg, 1743, in-4°, avec cartes. Cet ouvrage a été publié par les soins de M. Franz et d'Auguste-Gottlob Boehm. Les cartes du professeur Haas sont bien supérieures à toutes celles qu'on avait gravées jusqu'alors en Allemagne.

HABACUC, le 8<sup>e</sup> des douze petits prophètes, commença à prophétiser, suivant l'opinion la plus commune, au commencement du règne de Joachim. Il est difficile de décider si ce prophète est l'Habacuc qu'un ange emporta par les cheveux à Babylone pour donner à manger à Daniel, alors dans la fosse aux lions. Ses *prophties*

ne renferment que trois chapitres. Il prédit à sa nation la captivité, le renversement de l'empire des Chaldéens, la délivrance des juifs par Cyrus et celle du genre humain par Jésus-Christ. L'oraison qui termine ses prophéties et qui commence *Domine, audivi auditionem tuam et timui*, est un des plus beaux et des plus touchants cantiques de l'Écriture sainte, rempli d'images vastes, sublimes, magnifiques, de sentiments vifs et profonds. Les Grecs font la fête d'Habacuc, Agellius et Antoine Guévara ont commenté ce prophète.

**HABERKORN (PIERRE)**, théologien luthérien, né en 1604 à Butzbach en Vétéravie, fut surintendant et professeur en théologie à Giessen, où il mourut au mois d'avril 1676. Il parla beaucoup dans divers colloques tenus au sujet de la religion. Son principal ouvrage est intitulé : *Heptas disputationum Anti-Wallemburgicarum*, 1650, 1652, 2 vol. in-8°. Ce livre dans lequel il s'efforce de renverser les principes de MM. de Wallembourg, est un recueil de tout ce que les protestants ont dit pour justifier leur schisme. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Joseph HABERKORN de Haberfels, né à Königs-warthen en Bohême, l'an 1734, dont on a 14 vol. de *Sermons*, Breslaw, 1780-1781. Il y a des vues solides, des divisions justes et tranchantes, une diction pure, sans être affectée, comme l'est aujourd'hui celle de la plupart des ouvrages allemands; mais le développement est souvent embarrassé, les preuves en désordre, et remplacées quelquefois par une verboosité qui déroge au prix des choses. Il vivait encore en 1786.

**HABERT (ISAAC)**, fut docteur de la société de Sorbonne, théologal de Paris, nommé évêque de Vabres en 1645, et mourut en 1668. Il se fit un nom par ses *Sermons*, par son érudition, et surtout par le zèle avec lequel il s'éleva contre Arnauld et les autres disciples de Jansénius. C'était un homme aussi estimable par ses vertus que par ses connaissances. On a de lui : Une *Traduction latine du Pontifical des Grecs*, in-fol., Paris, 1643. Cet ouvrage est enrichi de savantes remarques, qui ont fait regarder son auteur comme un des théologiens qui aient le mieux connu les vrais principes de la liturgie et des cérémonies ecclésiastiques. Des *Vers* latins, des *Sylves* et des *Hymnes* en la même langue pour la fête de saint Louis, dans le bréviaire de Paris. Les muses latines lui étaient favorables. *De Consensu hierarchiæ et monarchiæ, adv. Optatum Gallum*, Paris, 1640, in-4°. *Voy. HERSSENT. Des Ecrits contre Jansénius et contre Arnauld*. Quoiqu'il fût fort opposé aux jansénistes, il n'adoptait pas les sentiments des jésuites, et combattait ceux de Molina, de Vasquez, de Lessius, etc. : il rend cependant justice à ce dernier, maltraité par les universités de Louvain et de Douai, et convient que le pape Sixte V lui fut favorable; que les propositions censurées furent bien accueillies à Rome, et reconnues *sanæ doctrinæ articuli*. Il est encore auteur de la *Lettre* contre Jansénius, que signèrent pres-

que tous les évêques de France, et qu'ils envoyèrent au pape en 1651.

**HABERT DE CERISI (GERMAIN)**, abbé de Saint-Vigor de Cerisi, au diocèse de Bayeux, l'un des ornements de l'académie française dès sa création, mourut en 1655, avec la réputation d'un des plus beaux esprits de son temps. Parmi ses *poésies* il en est de chrétiennes, et quelques autres qui sont décemment galantes. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, 1639, in-8°, fut vantée de son temps comme un chef-d'œuvre. On a encore de ce poète une *Vie du cardinal de Bérulle*, qui n'est qu'un panégyrique boursoûflé, in-4°, Paris, 1646, et une *oraison funèbre* du cardinal de Richelieu.

**HABERT (LOUIS)**, docteur de la société de Sorbonne, né en 1635 à Blois, fut successivement grand-vicaire de Luçon, d'Auxerre, de Verdun et de Châlons-sur-Marne. Il se retira ensuite en Sorbonne, où il passa le reste de ses jours à décider les cas de conscience. L'auteur du *Dictionnaire des livres jansénistes* l'appelle *un janséniste radouci, qui, par des routes obliques, revient toujours au système jansénien*. On a de lui : un *Corps complet de théologie*, Lyon, 1709, en 7 vol. in-8° : le dernier vol. parut en 1712. La partie dogmatique et la partie morale y sont traitées avec autant de solidité que de précision; il y a cependant des choses qui prêtent à la critique. Fénelon, dans une *instruction pastorale* du 1<sup>er</sup> mars 1711, la censura avec sévérité; *La Pratique de la Pénitence*, connue sous le nom de *La Pratique de Verdun*, a paru un peu rigoureuse : le lexicographe anti-janséniste l'appelle *Pratique impraticable*. Il faut convenir néanmoins, dit Feller, qu'elle est fort propre à corriger la pratique contraire, devenue commune, et qui le devient tous les jours davantage, à mesure que l'esprit et les sentiments d'une vraie pénitence deviennent rares (*Voy. CONCINA*). Habert mourut à Paris en 1718, à 83 ans.

**HABERT (SUZANNE)**, tante d'Isaac Habert, évêque de Vabres, et femme de Charles du Jardin, officier du roi Henri III, demeura veuve à l'âge de 24 ans. Elle savait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, la philosophie et même la théologie. Elle mourut en 1633, dans le monastère de Notre-Dame de Grâce, à la Ville-l'Evêque, près de Paris, où elle s'était retirée depuis près de 20 ans. Elle laissa un grand nombre d'ouvrages manuscrits entre les mains du prélat son neveu, qui n'en aurait pas sans doute privé le public, s'ils avaient mérité les éloges que quelques auteurs leur ont donnés.

**HABERT (NICOLAS)**, religieux bénédictin, fut élu l'an 1608 prieur claustral de l'abbaye de Mouzon, diocèse de Reims, et y mourut en 1638, laissant une *Chronique latine de l'abbaye de Mouzon*, Charleville, 1628, in-8°.

**HACHETTE DES PORTES (HENRI)**, évêque de Glandèves, naquit en 1712 au diocèse de Reims, où il devint chanoine de la cathédrale en 1738. Il fut aussi grand-archidiacre et grand-vicaire, et se signala par son zèle en faveur de la bulle *Unigenitus*. En 1748 il

fut nommé visiteur des Carmélites ; en 1749, il obtint l'abbaye de Vermand, ordre de Prémontré, puis il fut fait évêque de Sidon, *in partibus infidelium*. Il avait professé durant toute sa vie une dévotion spéciale au sacré cœur de Marie, et il peut être regardé comme ayant été, aussi bien que le P. Kudes, un des apôtres du culte du cœur de la sainte Vierge. Après qu'il eut été élevé sur le siège de Gandèves, il publia un mandement pour en établir la fête dans son diocèse en 1780, puis une instruction pastorale sur le même sujet en 1788. Durant les orages révolutionnaires, il se retira à Nice, et de là à Fossano dans le Piémont, d'où il adressa aux fidèles de son diocèse des exhortations contre le serment de liberté et d'égalité. En 1794, il publia à Bologne un mandement sur la Providence. Il mourut peu de temps après, âgé de 83 ans. Outre un *Catéchisme* sur les affaires du temps, qu'il avait composé lorsqu'il était grand-vicaire du diocèse de Reims, on lui doit encore : une *Lettre* aux missionnaires de Notre-Dame de la Garde d'Avignon, sur la mort de M. Imbart, leur supérieur général, publiée à Pesaro, en 1795 ; et un livre intitulé : *La dévotion au cœur de Marie*, qui fut imprimé pour la première fois à Nice, et dont une nouvelle édition considérablement augmentée a été donnée à Paris, 1825, 1 vol. in-12, renfermant l'instruction pastorale et le mandement dont nous avons parlé. Un frère de ce prélat fut prêtre aussi et supérieur des carmélites de Reims.

HACKET ou HAGUET (GUILLAUME), fanatique anglais, au xvi<sup>e</sup> siècle, s'érigea en prophète, et attira dans son parti deux personnes qui avaient quelque savoir, Edmond Coppinger et Henri Arthington. Ces deux fanatiques furent les hérauts de Hacket. Ils voulurent le faire passer pour un grand prophète comparable à Jésus-Christ. Ils entreprirent même, le 6 juillet 1591, de le publier hautement dans les rues de la ville de Londres : ils furent arrêtés, et on leur fit leur procès. Hacket fut condamné à être pendu ; Coppinger se laissa mourir dans la prison, et Arthington obtint sa grâce. Ces trois imposteurs se proclamaient prophètes de la miséricorde et du jugement.

HACKSPAN (THÉODORE), orientaliste et théologien luthérien, né à Weimar en 1607, se rendit habile dans les langues orientales, et fut le premier qui les professa à Altorf. Il obtint aussi la chaire de théologie, et mourut en 1659, à 52 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur la Bible, estimés en Allemagne. Les principaux sont : *Miscellaneorum sacrorum libri duo* ; *Nota philologico-theologica in rariora et difficiliora veteris et novi Testamenti loca*, 3 vol. in-8<sup>o</sup> ; *Observationes arabico-syriacæ in quædam loca veteris et novi Testamenti*, in-4<sup>o</sup> ; *Specimen theologia thalmodicæ* ; *Sylloge disputationum theologiarum et philologicarum*, Altorf, 1633, in-4<sup>o</sup> ; *Lucubrationes franktallenses in difficillima utriusque Testamenti loca*, Altorf, 1685, in-8<sup>o</sup>.

HAEDUS (PIERRE), auteur ascétique du xv<sup>e</sup> siècle, dont le vrai nom était *Capretto*, était de Pordenone dans le Frioul. Le zèle avec lequel il remplissait les fonctions de saint ministère ne l'empêchait pas de cultiver les lettres. On cite de lui : *De amoris generibus, sive anteroticoorum libri tres*, où il se propose, dans le premier livre, d'éclairer sur les dangers de l'amour son neveu qui étudiait dans l'université de Padoue ; dans le second, d'indiquer les moyens propres à préserver ou à guérir de cette passion ; dans le troisième, de faire ressortir l'excellence de l'amour divin. La première édition qui est de Trévis, 1492, in-4<sup>o</sup>, est très-recherchée. L'édition de Cologne, 1608 ou 1610, in-12, publiée sous ce titre : *De contemendis amoribus libri tres*, n'est pas complète. *De miseria humana libri quinque*, Venise, 1558, in-4<sup>o</sup>, fort rare ; et Cologne, 1566, in-12.

HAEFTENIUS ou HAEFTEN (JACQUES VAN), né à Utrecht en 1588, se fit bénédictin, et établit la réforme dans l'abbaye d'Afflighem, dans le Brabant ; il y introduisit les constitutions de la congrégation des SS. Viton et Hidulphe (elles y sont aujourd'hui adoucies avec la permission du saint-siège). Il mourut le 31 juillet 1648, à 60 ans, après avoir publié plusieurs pieux et savants ouvrages, entre autres : *Disquisitiones monasticæ*, Anvers, 1643, in-fol., très-estimé ; *Venatio sacra sive de arte quaerendi Deum*, lib. XII, ibid., 1650 ; *Via regia sanctæ crucis* ; *Méditations pour tous les jours de l'année*, 6 livres, 1634, etc.

HAEN (ANTOINE DE), conseiller aulique et médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, né à La Haye en 1704, mort à Vienne le 5 septembre 1776, est connu dans la république des lettres comme l'un des plus savants et des plus habiles médecins de l'Europe. Il fut appelé à Vienne en 1754 pour y faire un cours de clinique, et devint professeur de médecine pratique. Ennemi de l'empirisme de tant de pratiques modernes, fruit de la frivolité et de l'inconsistance des esprits de ce siècle, Haen ne se réglait que sur des principes reconnus et sur la grande leçon de l'expérience. Les traités qu'il a successivement publiés sous le titre de *Ratio medendi in nosocomio practico*, forment 17 vol. in-8<sup>o</sup>, à Vienne, de 1757 à 1774. On a encore de lui plusieurs autres dissertations séparées, parmi lesquelles il faut distinguer le traité *De Magia*, Vienne, 1774, et Venise, 1775, un vol. in-8<sup>o</sup>. De Haen y combat la crédulité du peuple et cette multitude de contes que les siècles d'ignorance ont enfantés sur la magie ; mais il maintient conformément à l'Écriture sainte, aux saints Pères et à l'histoire de tous les siècles, la possibilité de la magie, et même sa réalité, quoique dans des cas beaucoup plus rares que le vulgaire ne l'imagine. Cet ouvrage a fait beaucoup de bruit, et ses adversaires s'en sont servis pour affaiblir sa réputation. « On sent assez que dans le temps où nous sommes, on est mal reçu à parler d'agents surnaturels ; mais est-ce précisément sur les opinions

« reçues ou rejetées dans ce siècle, qu'il faut juger les notions humaines généralement adoptées dans les siècles précédents? Ne serait-il pas raisonnable que l'impartiale postérité prononçât sur les différends élevés entre notre philosophie et celle de nos ancêtres? Les contestations des siècles ressemblent à celles des individus contemporains; chacun se croit le mieux fondé, et chacun prétend avoir pour soi les droits et les honneurs de la raison; il leur faut un juge qui ne soit pas partie. » Voilà ce que Feller écrivait en 1782, lors de la première édition de ce *Dictionnaire*: depuis cette époque, ces observations ont paru acquiescées de la considération et de la force. La magie est devenue une marotte de mode, comme le remarquent Mirabeau dans sa *Monarchie prussienne*, Archenholtz dans son *Tableau de l'Angleterre*, etc. Les Mémoires de Saint-Simon nous ont appris que le duc d'Orléans, régent de France, en faisait son étude. Nous lisons dans d'autres Mémoires que le maréchal de Richelieu a donné des preuves du même goût. Et quel concours de curieux n'y eut-il pas à Paris, pour voir les mystérieux tours de Cagliostro, sans que personne en donnât l'explication physique! Que de grosses perruques et de cordons bleus ou rouges, qui ne croyaient pas en Dieu, allaient se repaître de ces farces nécromantiques, et souper avec Voltaire, Rousseau, Helvétius, etc. Il ne s'agit pas de savoir si effectivement ils obtenaient ce qu'ils cherchaient; ils le cherchaient, cela suffit; ils croyaient de plus qu'ils l'avaient obtenu, et sortaient de là tout ébahis (*Voy. FAUSTUS*). On trouve l'analyse et la défense du traité *de magia*, dans le *Journal historique et littéraire*, 15 mars 1776, p. 399; 15 mai 1776, p. 92. *Voy. DELRIO, SPÉ, BAUN (Pierre Le), MAFFÉE (François-Scipion)*. Nous indiquerons encore de Haen: *Difficultates circa modernorum systema de sensibilitate et irritabilitate humani corporis*, Vienne et Leyde, 1761, in-8°; *Vindiciæ difficultatum circa modernorum systema*, etc., contra Alberti de Haller apologiam, Vienne, 1762, in-8°; *De miraculis liber*, Francfort et Leipzig, 1776, in-8°. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées à Paris, Didot, 1771-1774, 11 vol. in-8°.

**HAER (FLORENT VAN DER)**, chanoine et trésorier de la collégiale de Saint-Pierre à Lille, né à Louvain en 1547, mort en 1634, fit une étude particulière de l'histoire de son pays et des antiquités ecclésiastiques, et donna au public; *De initiis tumulatum Belgicorum*, Louvain, 1587, in-12. C'est l'histoire de ce qui est arrivé aux Pays-Bas du temps du duc d'Albe; elle est écrite avec beaucoup de fidélité, et peut-être avec trop d'élégance: *Antiquitatum Liturgicarum arcana*, Douai, 1605, in-8°. Il y donne deux explications de chaque messe de *Tempore*; la première, moitié littéraire, moitié ascétique, renferme l'enchaînement des parties qui composent le texte; la seconde est une suite de recherches sur l'origine des cérémonies de la messe. Quoiqu'il y ait beaucoup d'érudition pour le temps

où il vivait, cependant il a été effacé par le cardinal Bona, par don Martenne et par le Père le Brun: *Les Chastelains de Lille, leur ancien estat, office et famille des comtes anciens de Flandre, et une description de l'ancien estat de la ville de Lille*, etc., Lille, 1611: ouvrage écrit sur de bons Mémoires, avec exactitude et discernement; il est d'une grande utilité pour l'histoire et la généalogie des princes de ce pays.

**HAGEN (JEAN VAN DER)**, théologien hollandais, né l'an 1665 à Leyde, fut ministre du saint Evangile à Amsterdam et mourut en 1739. Ses ouvrages, qu'il publia sans y mettre son nom, sont relatifs surtout à l'histoire et à la chronologie: *Observationes in Prosperi Aquitani Chronicon*, etc., Amsterdam, 1734, in-4°; *Observationes in veterum Patrum et pontificum prologos et epistolam paschales*, etc., ibid. 1734, in-4°; *Dissertationes de cyclis paschalibus*, etc., ibid., 1736, in-4°; *Observationes in Heraclii imperatoris methodum paschalem, ut et in Maximi monachi computum paschalem*, etc., ibid., 1736, in-4°; etc.

**HAGENBUT. Voy. CORNARIUS.**

**HADEN (JEAN)**, né à Hradischt en Moravie, en 1716, se fit jésuite en 1736, et professa diverses sciences avec un succès extraordinaire. C'était un des hommes les plus érudits de ce siècle, comme ses ouvrages le prouvent. Il vivait encore, mais vieux et caduc, en 1786. On a de lui: *Dissertationes de Therapeutis Philonis Judæi*, Prague, 1756, in-4°; *De instituto Ecclesiæ infantibus mox cum baptismo conferendi sacramenta confirmationis et eucharistiæ dissertatio*, 1758, in-4°; *De Eugenii IV decreto pro Armeniis: num tanquam pars Synodi acumenicæ Florentinæ sit respiciendum?* 1759, in-4°; *De Prudentii Marani opinione, Homousion Antiochiæ sæcula tertio proscriptum negantis*, 1760, in-4°; *Animadversiones criticae in chronologiam*, 1760, in-4°; *Exercitationes chronologicae de tribus præcipuis annis Christi, nati, baptizati et morientis, ad calculum Joannis Kepleri olim apud Pragenses astronomi accommodatæ*, 1761, in-8°; *Appendix ad exercitationes chronologicas de profectiois romanæ sedis, et obitus Principis apostolorum Petri annis*, 1761, in-8°.

**HALBAUER (FRÉDÉRIC)**, théologien luthérien, naquit à Alstadt en Thuringe, l'an 1692. Il devint professeur d'éloquence sacrée et de poésie en 1713, puis de théologie en 1738. On a de lui des livres théologiques; un grand nombre de *Dissertations* académiques; des *Lettres*; des *Recueils*; de nouvelles éditions d'auteurs célèbres, etc. Il mourut l'an 1750.

**HALDE (JEAN-BAPTISTE DU)**, jésuite, né à Paris en 1674, mort dans cette ville en 1763, avait été secrétaire, pendant quelque temps, du Père Le Tellier. Les ouvrages que nous avons de ce pieux et savant religieux sont: *Description historique, géographique et physique de l'empire de la Chine, et de la Tartarie chinoise*, en 4 vol. in-fol., 1735. Cette date dément ce que dit le lexicographe critique, que cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de

son auteur. On en a fait une édition à La Haye en 1736, en 4 vol. in-4°, avec quelques additions ; et en anglais, à Londres, 1739, en 4 vol. in-8°, avec divers retranchements. Cette description du vaste empire de la Chine est la plus ample et la meilleure qui ait été faite dans aucune langue. Le style en est simple, uni, agréable, intéressant. Peut-être Le Père du Halde flatte trop la nation dont il parle ; mais, s'il trompe en cela quelque fois ses lecteurs, on voit que c'est bien malgré lui, et qu'il a été trompé le premier. Les relations de ce pays sont nécessairement inexactes (Voy. Le COMTE, MAILLA). Ce serait un crime capital de dire à la Chine ce qu'on pense de la nation et de l'empire. Le Père du Halde nous apprend qu'on payerait bien cher la témérité de contredire les idées nationales. Douter seulement de l'extrême antiquité de la Chine, ce serait s'attirer les châtimens les plus graves : « Ni l'un ni l'autre de ces fa-  
« meux écrivains (*Echuhi* et *Sema-Ouenkong*)  
« n'a pensé à retrancher les trois pre-  
« mières familles, ni même à insinuer que  
« les empereurs nommés dans le *Chu-King*,  
« n'aient pas réellement existé, et ne soient  
« que des personnages feints et allégoriques.  
« Si quelqu'un à la Chine s'avisait de leur  
« attribuer une pareille opinion, peut-être  
« que sa témérité lui coûterait cher. » (Description de la Chine, tome I<sup>er</sup>, préf. p. 14...) Si la témérité d'attribuer à un historien chinois, une opinion contraire à l'antiquité de cet empire coûterait si cher, que fera-t-on du téméraire auteur qui professerait lui-même une telle opinion, qui oserait ravalier les Chinois au-dessous des Egyptiens, et en faire une colonnie de ce dernier peuple ! Le charitable Père du Halde ne se contente pas de donner une fois un avertissement si salutaire et si important, il le répète prudemment à la page 264. « Cette opinion est si bien établie  
« parmi les historiens de la Chine, que si  
« quelqu'un s'avisait de rapprocher da-  
« vantage de nos temps l'origine de leur em-  
« pire, il serait regardé comme l'inventeur  
« d'une doctrine erronée, et exposé à de  
« grandes peines. » Il est inutile d'ajouter que la liberté n'est pas plus grande dans les autres articles de l'excellence chinoise, que dans celui de l'antiquité. On sent assez que les missionnaires, écrivant au milieu de cette vaine et ombrageuse nation, n'ont pas la liberté de dire ce qu'ils pensent, et que sans déroger à la vérité, ils sont obligés, pour ne pas se perdre avec leurs ouailles et les espérances d'un christianisme naissant, de la parer de couleurs agréables à ces hôtes altiers et intraitables ; de relever le bien autant qu'ils le peuvent, pour oser dire le mal ; d'insister sur les narrations avantageuses, pour passer légèrement sur celles qui laissent une impression contraire. Il faut ajouter que les exagérations des missionnaires chinois tiennent naturellement à des erreurs involontaires et très-conciliables avec la bonne foi. Ne voyons-nous pas tous les jours l'impérieuse influence des préjugés nationaux, même éphémères et de peu de durée, sur les

meilleurs esprits ? Que sera-ce donc des erreurs affirmées par une longue suite de siècles, revêtues de la sanction du trône, garanties de l'impression de la vérité par des lois sévères et cruelles ? Est-il étonnant que dans un tel état de choses, des étrangers soient entraînés dans les opinions d'un peuple babillard et vain, qui leur impose par des monuments factices, par l'appareil illusoire des sciences qu'il affiche, par des autorités qu'un respect stupide, mais légal, ne permet pas d'apprécier, etc. ? *Lettres édifiantes et curieuses*, écrites des missions étrangères, depuis le ix<sup>e</sup> siècle jusqu'au xvi<sup>e</sup>. Cette collection offre quelques faits incroyables et plusieurs remarques utiles sur les sciences et les arts, sur le moral et le physique des pays que ces missionnaires ont parcourus. Des *Harangues* et des *poésies* latines, in-4°.

HALES. Voy. ALÈS.

HALES (JEAN), né à Bath en 1584, professeur de langue grecque à Oxford, accompagna, en 1618, l'ambassadeur de Jacques I<sup>er</sup> en Hollande, durant la tenue du synode de Dordrecht, dont il a donné la relation dans ses *Lettres*. Les révolutions arrivées en Angleterre, sous Charles I<sup>er</sup>, bouleversèrent la fortune de Hales, fidèle à son prince et zélé pour l'église anglicane. N'ayant jamais voulu se soumettre au parti dominant, il fut privé de son canonicat de Windsor, contraint de vendre sa bibliothèque pour avoir du pain, et de se retirer dans la maison d'une pauvre veuve dont le mari avait été autrefois son domestique. Il y mourut en 1656, à 72 ans. On a de lui des *Sermons*, des *Lettres* et des *Opuscules théologiques*, sous le titre de *relique d'or*, etc., 1659 et 1673 avec additions, publiés après sa mort sous le titre de *Traité divers*, 1677, Londres, in-8°. Le principal est son *Traité du schisme et des schismatiques*, dont les principes déplurent généralement.

HALITGAR, évêque de Cambrai en 816, accompagna Ebbon, archevêque de Reims, dans sa mission du Nord en 822, fut envoyé ambassadeur à Constantinople en 828, par Louis le Débonnaire, assista au 6<sup>e</sup> concile de Paris, en 829, et mourut l'an 830. Nous avons de lui : *De remediis peccatorum et ordine penitentia*, ouvrage divisé en 6 livres. On le trouve dans la *Biblioth. des Pères*, tome XIV.

HALITGARIUS. Voy. RABAN.

HALL (RICHARD), théologien catholique anglais, étudia au collège de Christ à Cambridge, puis à Douai, et se fit recevoir docteur en théologie en Italie, d'où il revint enseigner à Douai. Il obtint un canonicat de la collégiale de Saint-Géry à Cambrai, puis de la cathédrale de Saint-Omer, devint official de ce diocèse, et mourut en 1604, laissant une assez grande réputation comme casuiste et comme prédicateur. On a de lui : *Vie de l'évêque Fisher*, revue et publiée par le docteur Bayli, en anglais, 1655, in-8° ; *De quinque-partita conscientia*, 1<sup>o</sup> recta, 2<sup>o</sup> erronea, 3<sup>o</sup> dubia, 4<sup>o</sup> opinabili, 5<sup>o</sup> scrupulosa, Douai, 1598, in-4° ; *De castitate monachorum*. Cet ouvrage, où l'auteur parle sévèrement des moines, fut supprimé ; *Defensio regia et episcopalis di-*

*gnitatis*, contre les assertions de certains religieux; *De proprietate et vestiario monachorum*, Douai, 1585; *Orationes variae; De schismate*, ouvrage du docteur Jean Young, auquel il mit une préface, Louvain, 1573, in-8°; *De primariis causis tumultuum belgicorum*, Douai, 1581.

HALL (THOMAS), natif de Londres, mort en 1719, à Paris, professa la philosophie au collège anglais de Douai, prit le grade de docteur à Paris, et se signala pendant plusieurs années dans la Grande-Bretagne par le zèle qu'il déploya comme missionnaire. Il a laissé: un *Traité de la prière*; une traduction anglaise des *Annales* de Sponde, 2 vol. in-fol.; une traduction du *Catéchisme de Grenoble*, 3 vol. in-8°; une traduction de la *Vie des saints*. Ces ouvrages ne paraissent pas avoir été imprimés.

HALL (ROBERT), prédicateur anglican, né l'an 1764 à Arnsby dans le comté de Leicester, fut ministre à Cambridge, puis à Leicester, et en dernier lieu à Bristol, où il mourut le 21 février 1831. C'est contre le socinianisme surtout qu'il tourna les efforts de sa dialectique. Son discours sur l'incrédulité moderne produisit une grande sensation. Voici les titres et les dates de ses sermons: *Défense de la liberté de la presse*, 1793, in-8°; *Sur l'incrédulité moderne*, 1800, in-8°; *Réflexions sur la guerre*, 1802; *Des effets de la civilisation sur l'état de l'Europe*, 1805; *Des avantages de l'instruction pour les basses classes*, 1810; *Sur le renouvellement de la charte de la compagnie des Indes*, 1813. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1839, en 6 vol. in-8°.

HALLÉ (PIERRE), né à Bayeux le 8 septembre 1611, acheva ses études à Caen. Il s'y distingua tellement par ses *Poésies*, qu'il fut nommé professeur de rhétorique, et recteur de l'université de cette ville. Le chancelier Séguier étant allé à Caen pour apaiser les troubles de Normandie, conçut pour lui beaucoup d'estime, et l'amena à Paris. Hallé y devint régent de rhétorique au collège d'Harcourt, puis lecteur en grec au collège royal, et enfin professeur en droit canon. Il mourut à Paris, en 1689, à 78 ans. C'était un homme exempt d'ambition, de mœurs exactes, et uniquement occupé des devoirs de son état. On a de lui: des *Poésies* et des *Harangues* latines, recueillies ensemble en 1655, in-8°; des ouvrages de jurisprudence, entre autres: *Dissertationes de censuris ecclesiasticis*, Paris, 1659, in-4°; *Institutiones canonicæ*, ibid., 1685, in-12.

HALLER (ALBERT DE), savant et célèbre médecin de Berne, botaniste et poète allemand, né en 1708, mort le 12 décembre 1777, membre du conseil souverain de ce canton, et chevalier de l'étoile polaire, a fait honneur à son siècle par ses connaissances. Dès l'âge de quatre ans, il expliquait, les jours de fêtes, aux domestiques de son père, des passages de l'Écriture sainte; à neuf ans il écrivit un discours en grec, afin d'être admis dans les écoles supérieures; à dix ans il se forma pour son usage des vocabulaires grec et hébraïque, et des grammaires hébraïque et chaldéenne; à quinze ans il avait

déjà fait des tragédies et un poème épique de 4,000 vers. La plupart de ses productions en ce genre sont traduites en français, et parurent en 1775, in-8°. S'étant consacré à la botanique et à la médecine, il étudia sous Boerhaave, à Leyde. Après avoir séjourné quelque temps en Angleterre, il vint à Paris, et assista aux leçons de Winslow, Ledran, Louis Petit, d'Antoine et Bernard de Jussieu. Georges II, roi d'Angleterre, ayant fondé l'université de Gottingue en 1736, lui donna une chaire qui embrassait l'anatomie, la chirurgie et la botanique. Haller y fonda le théâtre anatomique et le jardin des plantes. Il refusa d'aller à Berlin où l'appelait Frédéric II, et préféra de retourner dans sa patrie, où il fut nommé gouverneur de l'hôtel du sénat, et directeur des salines. L'empereur François I<sup>er</sup> le créa chevalier, et Gustave III, roi de Suède, lui conféra l'ordre de l'étoile polaire. Joseph II, en passant par Berne, l'honora d'une visite, au moment qu'il venait de refuser d'en faire une à Voltaire qui demeurait près de Genève. Haller possédait plusieurs langues vivantes. A quarante ans il apprit le suédois, et il écrivait le français avec pureté et élégance. Ses propres ouvrages, et ceux dont il a été l'éditeur, lui ont donné une grande célébrité. On a de lui, en français, la *Formation du Poulet*, in-12; des *Lettres contre les incrédules*, 2 vol. in-8°. Ses autres écrits sont en latin. *Historia stirpium indigenarum Helvetiæ inchoata*, Gottingue, 1742, 2 tom. en un vol. in-fol.; et Berne, 1768, 3 tom. en 2 vol. in-fol. Vicat a extrait de cet ouvrage une matière médicale en français, Berne, 1776, 2 vol. petit in-8°, qui a reparu en 1781, sans nom d'auteur, sous le titre de: *Histoire des plantes suisses, ou matière médicale, etc.*, par Albert de Haller. *Icones plantarum Helvetiæ denuo recusæ*, Berne, 1765, in-fol. *Opuscula sua botanica prius edita*, Gottingue, 1749, petit in-8°. *Artis medicæ principia, edente Albert Hallero*, Lausanne, 1769-74, 11 vol. in-8°. Ce recueil, qui contient Hippocrate, 4 vol.; Celse, 2 vol.; Aurélianus, 2 vol.; Aretæus, 1 vol.; Alexander Trallianus, 2 vol., le tout en latin, est estimé. *Opera minora*, Lausanne, 1762-68, 3 vol. in-4°. C'est le recueil de ses écrits particuliers d'anatomie et de physiologie. *Elementa physiologia corporis humani*, Lausanne et Berne, 1757-66, 8 vol. in-4°. C'est son ouvrage le plus important; il a obtenu plusieurs éditions également bonnes. On y ajoute ordinairement le vol. intitulé: *Auctarium ad Halleri elementa physiologiae*, Lausanne, 1782, in-4°. L'auteur avait entrepris une nouvelle édition retouchée de cette physiologie, sous le titre: *De partium corporis humani præctipuarum fabrica et functionibus*, qui devait avoir 16 vol. in-8°; mais il n'a publié que les 8 premiers; *Disputationes ad morborum historiam et curationem facientes*, Lausanne, 1757-60, 7 vol. in-4°; *Iconum anatomicarum fasciculi octo*, 1743, in-folio; ouvrage recherché et peu commun; *Disputationum anatom. select. volumina septem*, 1751, in-4°; *Disputationes chirurgicæ*

*selectæ*, Lausanne, 1753, 5 vol. in-4°; *Bibliotheca botanica*, 1771-72, 2 vol. in-4°; *Bibliotheca medicinæ practicæ*, Berne, 1776-88, 4 vol. in-4°; *Bibliotheca anatomica*, 1774-77, 2 vol. in-4°; *Bibliotheca chirurgica*, 1774-75, 2 vol. in-4°. De Murr a publié à Erlang en 1805 un supplément aux quatre Bibliothèques de Haller, sous ce titre: *Adnotationes ad Bibliothecas hallerianas*, in-4°. On a traduit en français plusieurs des ouvrages de Haller: son *Discours sur l'irréligion*, Lausanne, 1660, petit in-8°; ses *Lettres sur les vérités les plus importantes de la religion*, Lausanne, 1772, in-8°; celles contre Voltaire, Berne, 1780, 2 vol. in-8°; deux *Mémoires sur le mouvement du sang et sur les effets de la saignée*, Lausanne, 1756, petit in-8°; *Dissertation sur les parties irritables et sensibles des animaux*, Lausanne, 1753, petit in-8°; *Mémoires sur la nature sensible et irritable des parties du corps animal*, Lausanne, 1756-60, 4 vol. in-12; deux *Mémoires sur la formation des os*, 1756, in-12; *sur la formation du cœur dans le poulet*, etc., avec un *Mémoire sur plusieurs phénomènes de la respiration*, 1758, 2 vol. in-12; *Collection de thèses médico-chirurgicales*, abrégées du latin, par Macquart, Paris, 1757-60, 5 vol. in-12, etc. On peut consulter le catalogue des écrits de Haller à la fin des *Epistolæ ab eruditissimis viris ad Hallerum scriptæ*, 6 vol. in-8°, Berne, 1773-75. Haller paraît avoir été un homme doux, tranquille, aimant la retraite, cherchant les douceurs de la vie privée, et méritant, par la simplicité de ses mœurs, que la jalousie lui pardonnât sa gloire. C'est un bonheur que ce caractère même ne donne pas toujours; mais Haller en a joui. Il n'a pas payé sa renommée par le prix qu'il faut ordinairement mettre à cette fumée, c'est-à-dire par les tracasseries qui empoisonnent la vie d'un homme illustre, en quelque genre que ce soit. M. Biørnsthäl, dans ses *Lettres écrites durant le cours de ses voyages*, en parlant de Voltaire et de Haller, fait le parallèle suivant de ces deux personnages: « L'un est « superficiel, et l'autre solide; l'un fait des « vers sur toutes sortes de sujets, et verse « sur tous la couleur de ses fictions; l'autre, « poète et philosophe, aime sur toutes choses « la vérité et la vertu. L'un ne parle que de « tolérance, et ne veut rien souffrir ni de « Dieu, ni des hommes; l'autre pratique la « morale et l'Évangile. L'un détruit; l'autre « édifie. Enfin l'un augmente la masse des « erreurs, et l'autre celle des vérités. » Il faut convenir néanmoins que les principes de Haller, généralement sages, n'ont pas toujours eu le degré de consistance et de persévérance qu'on avait lieu d'attendre de la solidité de son jugement et de ses vues. Son *Épître à M. Stæhelin, sur la fausseté des vertus humaines*, est une satire amère de tous les principes de religion et de morale. Cette production informe l'a fait placer par des critiques chrétiens, parmi les israélites, adorateurs inconséquents du vrai Dieu, qui, pour ménager leurs ennemis, ont la faiblesse de donner en passant quelques coups d'en-

censoir aux idoles des nations. Mais il paraît que l'on doit regarder cette *Épître* comme un ouvrage de jeunesse suffisamment rétracté par les *Lettres contre les incrédules*.

HALLIER (FRANÇOIS), né à Chartres vers 1595, docteur et professeur de Sorbonne, fut successivement archidiacre de Dinan, théologal de Chartres, syndic de la faculté de théologie de Paris, enfin évêque de Cavaillon en 1656. Il ne garda pas longtemps ce siège, étant mort en 1658, à 64 ans, d'une paralysie qui lui fit oublier tout ce qu'il avait su, jusqu'à l'oraison dominicale. Hallier fit plusieurs voyages dans la Grèce, en Angleterre, en Italie, et partout il fit admirer ses talents. Urbain VIII l'aurait fait cardinal, si une forte brigue et des raisons d'état n'avaient fait passer le chapeau qui lui était destiné sur la tête du commandeur de Valencey. Dans son second voyage de Rome, en 1652, il fit éclater beaucoup de zèle contre les cinq propositions de Jansénius, dont il sollicita et obtint la condamnation. De là tout le mal que les jansénistes ont dit de lui, ce qui n'a pas empêché les gens impartiaux de reconnaître dans ses ouvrages de la force dans les raisonnements, et de l'érudition dans les recherches. Les principaux sont: un *savant Traité de la Hiérarchie; des Commentaires sur les réglemens du Clergé de France, touchant les Réguliers*, qui l'engagèrent dans des disputes avec les jésuites, et divers autres religieux, etc., un *Traité des élections et des ordinations*, 1636, in-fol.: c'est son chef-d'œuvre. Cet ouvrage lui valut une pension de la part du clergé de France; il est clair et méthodique. Des *Écrits polémiques* contre les jansénistes et contre les réguliers. Tous ces ouvrages sont en latin.

HALLOIX (PIERRE), savant jésuite, né à Liège en 1572, possédait les langues savantes, et était versé dans l'histoire ecclésiastique. Il prêcha avec beaucoup d'éloquence pendant plusieurs années. A la science il joignait toutes les vertus qui font le vrai religieux. Il mourut le 30 juillet 1656. On a de lui: *Anthologia poetica græco-latino*, Douai, 1617, in-12; *Illustrium Ecclesie orientalis scriptorum qui sanctitate et eruditione floruerunt*, Douai, 1633 et 1636, 2 vol. in-fol. Le premier volume a pour objet les écrivains de l'église d'Orient du premier siècle; dans le second, il s'agit de ceux du deuxième siècle. Cet ouvrage est plein d'érudition et de recherches; on lui reproche cependant un défaut de critique, surtout à l'égard de saint Denis l'Aréopagite. Plusieurs Vies de ces saints ont trouvé place dans les *Acta sanctorum*. *Origenes defensum*, Liège, 1648, in-fol., dédié au pape Innocent X, et attaqué par le cardinal Henri de Noris.

HALMA (l'abbé NICOLAS), chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Paris, naquit à Sedan, département des Ardennes, le 31 décembre 1755. Au sortir de ses études il fut ordonné prêtre, et se livra à l'instruction. Ses occupations comme instituteur ne l'empêchèrent pas de donner à l'étude des sciences exactes, des langues mortes et

vivantès, les moments dont il pouvait disposer, et ses travaux dans l'étude des mathématiques le firent rechercher des premiers savants de l'Europe. Il fut, lors du changement de gouvernement en France, nommé secrétaire du conseil d'instruction et d'administration de l'école polytechnique, rédacteur du *Journal des études* de cette école et professeur de géographie. Au moyen des connaissances qu'il possédait en astronomie, il parvint à repousser les attaques portées de nos jours aux livres saints, en démontrant que le zodiaque de Denderah, sur lequel il a publié plusieurs volumes, n'avait pas à beaucoup près l'antiquité que quelques astronomes avaient voulu lui attribuer. Il est mort à Paris, le 4 juin 1828. Il avait été l'un des conservateurs de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, correspondant de l'académie royale des sciences de Berlin. Ce savant mathématicien était adjoint au corps du génie, professeur de mathématiques et de géographie au Prytanée de Paris. Il a laissé : *Abrégé de géographie*, pour servir de préparation aux leçons élémentaires de géographie, Bouillon, 1792, in-8°; *Arithmétique simple*, pour préparer aux nouvelles mesures décimales, 1794, in-8°; *Astrologie judiciaire et divinatoire égyptienne du planisphère zodiacal de Denderah déposé au Louvre*, Paris, 1824, in-8° de 24 pages; *De l'Education*, Bouillon, 1791, in-8°; *Examen et explication du zodiaque de Denderah et de quelques autres zodiaques égyptiens*, Paris, 1822-23, 4 part. in-8°; *Leçons élémentaires de géographie ancienne et moderne*, 1792, in-8°; *Traité de géographie* de Ptolémée, trad. du grec en français par l'abbé Halma, 1813 et années suivantes, 4 vol. in-4°; *Commentaires de Théon sur Ptolémée*, traduits du grec en français, Paris, 1821 et années suivantes, 5 parties in-4°. L'abbé Halma a donné une traduction des *Tables logarithmiques pour les nombres, les sinus et les tangentes*, de l'allemand de Prasse, professeur à Berlin, et disposées dans un nouvel ordre, avec une introd., Paris, 1814, in-18.

HAMBERGER (GEORGES-ALBRECHT), professeur de physique et de mathématiques à Iéna, né à Baierberg en Franconie l'an 1662, mourut à Iéna en 1716. On a de lui divers traités sur ces deux sciences, fort estimés. Les plus connus sont : *De Iride diluvii*; *De opticis oculorum vitris*; *De Hydraulicis, de frigore*; *De basi Computi ecclesiastici*, etc. Il y règne un savoir réel et utile, et en même temps modeste et circonspect. Le recueil de ses dissertations a été publié à Iéna, 1708, en 1 vol. in-4°, et 1750, 1 vol. in-fol. — Il y a eu plusieurs autres savants du même nom.

HAMEL (JEAN-BAPTISTE DU), né en 1624 à Vire en Normandie, d'un père avocat, entra chez les Pères de l'Oratoire à 19 ans, et en sortit dix ans après pour être curé de Neuilly-sur-Marne. En 1663, il quitta sa cure pour la dignité de chancelier de l'église de Bayeux. Alors il se livra entièrement à son goût pour la physique. Le grand Colbert le choisit en 1666 pour être secrétaire de l'académie des

sciences. Deux ans après, Colbert de Croissy, plénipotentiaire pour la paix d'Aix-la-Chapelle, l'y mena avec lui. Du Hamel l'accompagna encore en Angleterre. Il fit ce voyage en philosophe : sa principale curiosité fut de voir les savants, surtout l'illustre Boyle, qui lui ouvrit, dit Fontenelle, tous les trésors de la physique expérimentale. De Londres il passa à Amsterdam, et y porta le même esprit. Il recueillit dans ces deux voyages des richesses dont il orna ses livres. De retour en France, il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort arrivée en 1706, à 82 ans. Il fut pendant toute sa vie dans une extrême considération auprès des plus grands prélats. Cependant il n'a jamais possédé que de très-petits bénéfices, et il n'en a point possédé dont il ne se soit dépouillé en faveur de quelqu'un. Les principaux fruits de sa plume sont : *Astronomia physica*, et un traité *De Meteoris et Fossilibus*, imprimés l'un et l'autre en 1660, in-4°. A la forme de dialogue qu'ont ces deux ouvrages, et à cette manière de traiter la philosophie, on reconnaît, dit Fontenelle, que Cicéron a servi de modèle; mais on le reconnaît encore à une latinité pure et à un grand nombre d'expressions ingénieuses et fines. Son imagination fleurie et ornée a répandu ses agréments sur la sécheresse de la matière. *De corporum affectionibus*; *De mente humana*; *De corpore animato*; ces trois ouvrages, fruits de la réflexion et de l'expérience, sont profonds. *De consensu veteris et novæ philosophiæ*, in-4°, Rouen, 1675. On y trouve une espèce de physique générale, ou plutôt un traité des premiers principes. Il y fait voir que les idées des anciens physiciens ne sont pas si étranges que l'on pense, et rentrent dans le résultat des plus modernes. *L'Histoire de l'Académie des Sciences*, dont la dernière édition est celle de 1701, in-4°; *Opera philosophica et astronomica*, Nuremberg, 1681, 4 tom. in-4°; *Philosophiæ vetus et nova, ad usum scholæ accommodata*, 1700, 6 vol. in-12. Il y combine avec impartialité les idées anciennes avec les nouvelles. *Theologia speculatrix et practica*, 1691, 7 vol. in-8°, en très-beau latin; *Theologiæ clericorum seminariis accommodatæ summarium*, en 5 vol. C'est un abrégé du cours précédent, augmenté et corrigé. *Institutiones Biblicæ, seu Scripturæ sacræ Prolegomena, una cum selectis annotationibus in Pentateuchum*. Cet ouvrage fut l'avant-coureur d'une grande Bible, Paris, 1706, in-fol., et Louvain, 1740, in-fol., et avec des notes, dont une partie par M. Guyaux. Richard Simon et dom Calmet en font peu de cas, mais ces deux commentateurs ne sont pas juges compétents en cette matière. Il est bien vrai que les notes de du Hamel ne présentent rien de bien saillant et de neuf; mais la Bible n'est pas un fond sur lequel on doit travailler avec l'esprit de nouveauté; il serait à souhaiter que Richard Simon se fût réglé sur cette maxime. — Il ne faut pas le confondre avec un du HAMEL, curé de Saint-Merry à Paris, prétendu saint du parti janséniste, dont M. Trouvé (*Voy. ce nom*) nous a donné la Vie.

**HAMELMANN (HERMAN)**, missionnaire protestant, né à Osnabruck en 1525, commença à y prêcher la doctrine de Luther. Chassé de cette ville, il fut reçu à Bielefeld par les chanoines, et il instruisit la jeunesse selon le catéchisme de son patriarche. Il fut nommé ensuite surintendant des églises du duché de Brunswick, pour les régler selon la confession d'Augsbourg. Enfin il devint surintendant-général du comté d'Oldenbourg en 1593, et mourut en 1595. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarius in Pentateuchum*, 1563, in-fol.; *Opera genealogico-historica de Westphalia et Saxonia inferiori, Lemgow*, 1711, in-4°, estimé; *Chronicon Oldenburgicum*, Oldenbourg, 1599, in-fol., en allemand. Cette Chronique des rois de Danemark de la maison d'Oldenbourg, qui a commencé à régner en 1448, est recherchée, quoiqu'elle soit rédigée avec peu de méthode et d'agrément.

**HAMELSWELD (ISBRAND VAN)**, théologien hollandais hétérodoxe, né à Utrecht en 1743, fut reçu docteur à l'université de cette ville en 1765, et nommé d'abord pasteur de Goes en Zélande; il résigna quelque temps après son bénéfice, et retourna à Utrecht où il fut chargé de professer la théologie. En 1787 la révolution qui rétablit l'autorité du stathouder, força Hamelsweld de quitter sa chaire à cause de la part qu'il avait prise aux affaires publiques dans un sens opposé à celui du parti vainqueur; il s'établit à Leyde où il s'occupa exclusivement de travaux littéraires, présida le club populaire de cette ville lors de la réaction de 1795, par suite de laquelle le parti du stathouder fut renversé, et devint membre de la convention nationale. Il mourut à Amsterdam le 9 mai 1812, laissant un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Introduction aux livres de l'Ancien Testament*, traduit de l'allemand d'Eichhorn, Utrecht, 1789, 3 vol. in-8°; *Géographie de la Bible*, Amsterdam, 1790, 6 vol. in-8°; *Essai sur les mœurs de la nation hollandaise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1791, in-8°; *Histoire de la Bible*, Amsterdam, 1797, 2 vol. in-8°; *Histoire générale de l'Eglise chrétienne*, continuée par le professeur A. Ypers, 1799-1819, 26 vol. in-8°; *Histoire des Juifs depuis la destruction de la ville et du temple de Jérusalem jusqu'à nos jours*, 1807, in-8°; cet ouvrage est le complément de celui de Prideaux. *Abrégé de l'histoire romaine* de Stuard; une traduction de la *Bibliothèque orientale* de Michaëlis; celle de l'*Histoire universelle* de Schwœck, etc.

**HAMILTON (ELISABETH)**, née à Belfast en Irlande, au milieu du siècle dernier, se destina jeune encore à l'enseignement, et fut chargée de l'éducation des filles d'un gentilhomme écossais. Elle mourut le 23 juillet 1816 à Karrowgate. On a d'elle : *Lettres d'un Rajah-hindou*, 1796, 2 vol. in-8°, 5<sup>e</sup> édition, 1811; *Les philosophes modernes*, 1800, 3 vol. in-8°; *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, 1802, 2 vol. in-8°. Elles ont été traduites en français par Chéron, 1804, 2 vol. in-8°. Une *Vie d'Agrippine, femme de Germanicus*, 1804, 3 vol. in-8°; des *Lettres*

sur la formation des principes religieux et moraux, 1806, 2 vol. in-8°; *Les paysans de Glenburnie*, 1808, in-8°, roman qui peint des mœurs locales et qui a eu un grand succès en Ecosse, en Angleterre et en Irlande; un petit ouvrage sur la *Pratique des devoirs religieux*, 1809, in-12; *Essais populaires tendant à former le cœur et l'esprit*, 1813, 2 vol. in-8°. On a publié, dans un journal irlandais, une notice bien écrite, attribuée à miss Edgeworth, sur la vie littéraire de miss Hamilton, où l'on porte des jugements très-favorables sur ses ouvrages.

**HAMMOND (HENRI)**, docteur en théologie d'Oxford, naquit en 1605 à Chertsey, dans la province de Surrey, et mourut en 1660, à 55 ans, chargé de la conduite du diocèse de Worcester, dont il devait être évêque. Il montra un grand dévouement à la cause de Charles I<sup>er</sup> dont il partagea la prison en qualité de chapelain. Ses ouvrages ont été recueillis à Londres en 1684, 4 vol. in-fol. Il y en a quelques-uns en latin, mais le plus grand nombre est en anglais. On distingue parmi ceux-ci : un *Catéchisme pratique*; c'est un abrégé de la morale chrétienne; un *Commentaire sur le Nouveau Testament*, traduit en latin par Le Clerc, qui l'enrichit ou, pour mieux dire, le chargea de nouvelles notes. Cette version vit le jour en 1697, 2 vol. in-fol. Un *Commentaire sur les Psaumes*, etc. M. Peck a donné en 1739 la collection de ses lettres au nombre de 19. Sa Vie a été écrite par Jean Fell, évêque d'Oxford.

**HAMON (JEAN)**, docteur en médecine, de la faculté de Paris, né à Cherbourg en Normandie vers 1618, mort à Port-Royal-des-Champs en 1687, à 69 ans. Il était depuis 30 ans dans cette retraite, à laquelle il se consacra pour acquérir des vertus; mais il échoua toujours devant celles qui sont nécessaires pour se soumettre aux décisions de l'Eglise. Ses principaux ouvrages sont : des *Soliloques* en latin, traduits en français par M. l'abbé Goujet, sous ce titre : *Gémissements d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du psaume CXVIII*, Paris, 1731, in-12; un *Recueil de divers traités de piété*, Paris, 1675, 2 vol. in-12, et deux autres *Recueils*, 1689, 2 vol. in-8°; la *Pratique de la prière continuelle, ou Sentiments d'une âme vivement touchée de Dieu*, in-12; *Explication du Cantique des cantiques*, avec une longue préface de Nicole, Paris, 1708, 4 vol. in-12; et quelques autres ouvrages fort recherchés du parti, et où il y a des maximes étrangement propres à obstiner les esprits dans la rébellion contre l'Eglise, en faisant regarder comme méritoire et profitable la privation des sacrements et autres peines décernées contre ceux qui refusent d'écouter la mère commune des fidèles. Boileau a célébrés les vertus de Hamon dans un *sixain* imprimé dans ses *Oeuvres*.

**HANAPES (NICOLAS)**, né près d'Aubenton, dans la Thierache, se fit dominicain, et devint patriarche de Jérusalem. Il a donné *Exempla biblica in materiis morales*, etc., imprimé à Prague et à Wurtzbourg, 1753, ouvrage utile aux prédicateurs qui veulent

nourrir leurs discours des passages et exemples de la Bible.

**HANGEST** (JÉRÔME DE), docteur de la maison de Sorbonne, natif de Compiègne, d'une famille noble et ancienne, fut chanoine, écolâtre et grand vicaire de l'église du Mans, sous le cardinal de Bourbon, évêque de cette ville. Il y mourut en 1538. Ce savant se signala contre les luthériens, et enfanta quantité d'ouvrages de morale et de controverse. Le plus connu dans ce dernier genre est son *Traité des académies* contre Luther. Il défend les universités et l'usage d'y prendre des degrés ; il justifie la bonne théologie scolastique, et fait voir que cette méthode d'enseigner est très-bonne, quoiqu'on en ait quelquefois abusé. Définir et expliquer les termes, poser des principes, en tirer des conséquences, prouver une proposition, résoudre les objections, c'est la méthode géométrique. Cette marche est lente, mais elle est ferme ; elle amortit le feu de l'imagination, mais elle en prévient les écarts ; elle n'accorde point un génie bouillant, mais elle satisfait un esprit juste. Voy. saint ANSELME, DUNS, SUAREZ, saint THOMAS, etc. On a encore de lui : un traité de controverse intitulé : *Lumière évangélique sur la sainte Eucharistie* ; un autre *De libero arbitrio*, etc.

**HANNEDOUCHE** (l'abbé), mort le 2 juillet 1844, dans sa 72<sup>e</sup> année, à Fleurbaix dans l'Artois, où il s'était retiré depuis deux ans par suite de ses infirmités, avait été fait prêtre en 1804, par l'évêque d'Arras. Il fut successivement vicaire à Richebourg, à Calonne-sur-la-Lys, à Laventie, puis desservant à Lorgies et à Richebourg. Il est auteur d'un ouvrage important sur le système philosophique de Lamennais.

**HANNEKEN** (MEMNON), théologien luthérien, né à Blaxen, dans le pays d'Oldenbourg, en 1595, devint professeur de morale, puis de théologie et des langues orientales à Marburg, et enfin surintendant des églises de Lubeck, où il mourut en 1671. Ses principaux ouvrages roulent sur la controverse. On a encore de lui : une *Grammaire hébraïque* ; *Expositio epistolæ Pauli ad Ephesios*, Marburg, 1631, in-4°. — Philippe-Louis HANNEKEN, son fils, mort professeur de théologie à Wittenberg en 1706, est aussi auteur de divers ouvrages peu connus sur l'Écriture, in-4° et in-12.

**HANNON**, fils de Naas, roi des Ammonites. Ses courtisans lui ayant insinué que les ambassadeurs envoyés par David pour le complimenter sur son avènement à la couronne, n'étaient que des espions, il leur fit raser la barbe et couper les habits jusqu'à la moitié. Cette démarche barbare lui coûta la vie et son royaume, David lui ayant ôté l'un et l'autre.

**HANSITZ** (MARC), jésuite, né dans la Carinthie l'an 1682, a donné *Germania sacra*, Augsburg, 1727, 2 vol. in-fol., et le *Prodromus* du 3<sup>e</sup> vol. consistant dans une simple et savante dissertation sur l'évêché de Ratisbonne, Vienne, 1729, in-fol. Il serait à désirer que nous en eussions la suite, écrite

avec la même érudition et la même sagesse : on aurait une bonne histoire ecclésiastique de cet empire. Elle serait très-nécessaire, dit Feller, dans un temps où une foule d'écrivains ignorants et hétérodoxes travaillent à défigurer les annales de l'Église, de celle d'Allemagne en particulier, par tous les traits de la calomnie et du mensonge. On lui doit aussi : *Trois dissertations sur l'antiquité et les privilèges de l'abbaye de Saint-Emmeran à Ratisbonne*, Vienne, 1755 et 1756, in-4° ; *Analecta seu Collectanea pro historia Carinthiæ concinnanda, opus posthumum, pars prima*, Klagenfurth, 1782, in-8° ; Nuremberg, 1793, in-8°, etc. Le P. Hansitz mourut à Vienne en 1766, à l'âge de 84 ans.

**HANSTEIN** (GODEFROI-AUGUSTE-LOUIS), prédicateur protestant, né à Magdebourg en 1761, acheva ses études à l'université de Halle, et prit part dans cette ville à la rédaction du *Journal pour les prédicateurs*. En 1782, Hanstein obtint à Magdebourg une place de maître suppléant à l'école où il avait fait ses premières études, et dès ce temps-là il commença à se distinguer comme prédicateur. Nommé prédicateur de la commune de Tangermünde en 1787, il y fonda une école de filles, et publia un journal théologique sous le titre de *Feuilles homilétiques et critiques*. En 1803, il devint premier prédicateur et chef de consistoire de Brandebourg, et un an plus tard il eut l'emploi de prévôt et premier prédicateur de l'église Saint-Pierre à Berlin, avec la charge de conseiller du consistoire général du royaume. Les allusions politiques qu'il se permit dans ses sermons du temps des conquêtes de Napoléon lui attirèrent plusieurs désagréments. Au retour du roi, Hanstein fut décoré de l'ordre de l'Aigle-Rouge, et appelé, en qualité de conseiller, au ministère des cultes. Les *Sermons* politiques qu'il publia pendant la guerre de 1813, et dans lesquels il excitait la jeunesse à reconquérir l'indépendance de la patrie, ont été publiés sous le titre de *Die ernste zeit*, ou *Le temps grave*. Plus tard, il fit partie de la commission que le gouvernement chargea de la réforme de l'organisation ecclésiastique et de la liturgie, réforme qui ne se fit pas sans opposition, et, de concert avec Draeseke, il publia un recueil périodique intitulé : *Nouveau magasin de sermons pour les fêtes et les circonstances particulières*. Hanstein mourut le 25 février 1821.

**HARÆUS** ou VERHAER (FRANÇOIS), né à Utrecht vers l'an 1550, embrassa l'état ecclésiastique, parcourut l'Allemagne et l'Italie, fit connaissance du P. Antoine Possevin, et l'accompagna dans les voyages que ce Père entreprit par ordre de Grégoire VIII. De retour dans sa patrie, il fut pourvu d'un canonicat de Saint-Jacques à Louvain, où il mourut le 11 janvier 1632. On a de lui : *Annales ducum seu principum Brabantiae totiusque Belgii*, Anvers, 1633, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première regarde le Brabant, la seconde les Provinces-Unies, la troisième les troubles

des Pays-Bas jusqu'à la trêve de 1609. Le tout est enrichi de portraits. Ces annales passent pour la meilleure histoire qu'on ait du Brabant : elles sont généralement fort exactes et fidèles. *Concordia Historiæ sacræ et profanæ, per olympiades et fastos, a Roma condita usque ad Christum passum*, Anvers, 1614, in-fol. ; *De vitis sanctorum omnium nationum et temporum*, Cologne, 1605, in-fol. C'est un abrégé de Surius. *Biblia sacra cum expositionibus priscorum Patrum litteralibus et mysticis*, Anvers, 1638, 2 vol. in-fol. On n'estime pas beaucoup ce que Harteus a écrit sur la Bible.

HARBARD (BURCHARD), professeur de théologie à Leipzig, mort en 1614, à 68 ans, dut le jour à une famille noble et distinguée de Konitz en Prusse. Ses écrits sont : *Doctrina de conjugio* ; *De confessione* ; *De magistratu politico* ; *Theses de Smalkaldina confessionis articulis* ; *De lege divina*, etc. On s'attend bien qu'ils doivent être imbus des préjugés de la secte.

HARDEN. Voy. HAWARDEN.

HARDERWICK (GÉRARD), né dans la Gueldre, enseigna la philosophie à Cologne, y fut curé de Sainte-Colombe, et y mourut l'an 1503. Il a donné des *Commentaires* sur Aristote, sur quelques ouvrages d'Albert le Grand, et sur les livres de philosophie du pape Jean XXI, imprimés, 1486-1504, en plusieurs volumes in-folio.

HARDION (JACQUES), né à Tours en 1686, vint à Paris en 1704, et se dévoua à l'étude des belles-lettres. Admis en 1711 à l'académie des inscriptions, en qualité d'élève, il fut associé en 1713, et pensionnaire en 1728. Il donna plusieurs *dissertations*, que l'on peut consulter dans les *Mémoires* de cette compagnie. En 1730, il fut élu membre de l'académie française, et l'année suivante il commença l'*Histoire de l'origine et des progrès de la rhétorique dans la Grèce*. Il avait publié sur cette matière douze *dissertations*, lorsque le roi le chargea de donner des leçons à Mesdames de France, filles de Louis XV. Ce fut pour l'usage de ses illustres élèves qu'il composa sa nouvelle *Histoire poétique*, avec un *Traité de la poésie française et de la rhétorique*, 3 vol. in-12 ; son *Histoire universelle*, dont il a donné 18 vol. in-12, ouvrage estimé et utile, quoique le jugement et la saine critique n'y aient pas toujours présidé. Linguet y a ajouté deux volumes de déclamation verbiageuse, hérissée de pointes et de mauvaises plaisanteries, aussi contraires au fond de l'histoire qu'au style qui lui convient ; où tous les faits sont intervertis et les caractères défigurés ; où les grands hommes sont peints comme des monstres, et les monstres comme de grands hommes ; où des vérités de tous les genres sont sacrifiées à des saillies ; où des faussetés palpables sont données pour des maximes ; où la haine contre la religion et ses ministres est montée au même point que dans son *Essai sur le monachisme*. Quand on réfléchit, dit Feller, que cette manière affreuse d'écrire l'histoire est depuis devenue générale ; que

les annales du genre humain sont devenues un dépôt de corruption ; que le récit des faits prend ses couleurs dans les passions et la scélératesse des écrivains, on préfère lire les fictions de la fable et les contes des bonnes. Hardion mourut à Paris au mois de septembre 1766.

HARDOUIN (JEAN), né à Quimper en 1646, d'un libraire de cette ville, entra fort jeune chez les jésuites. Il s'y distingua beaucoup par une pénétration prompte, une mémoire heureuse, mais encore plus par le goût des paradoxes et des opinions singulières. Selon lui, tous les écrits anciens étaient supposés, à l'exception des ouvrages de Cicéron, de l'*Histoire naturelle* de Plin, des *Satires* et des *Épîtres* d'Horace, et des *Géorgiques* de Virgile. Son *Enéide* a été visiblement composée par un bénédictin du XIII<sup>e</sup> siècle, qui a voulu décrire allégoriquement le voyage de saint Pierre à Rome. Il n'est pas moins clair que les *Odes* d'Horace sont sorties de la même fabrique, et que la *Lalagé* de ce poète n'est autre chose que la religion chrétienne. Aucune médaille ancienne n'est authentique, ou du moins il y en a très-peu, et en expliquant celles-ci, il faut prendre chaque lettre pour un mot entier ; par ce moyen on découvre un nouvel ordre de choses dans l'histoire. Cette bizarre façon d'interpréter lui attira une plaisanterie singulière. Un antiquaire, outré de tant d'extravagances, voulut les pousser encore plus loin. « Non, mon Père, lui dit-il un jour, il n'y a pas une seule médaille ancienne qui n'ait été frappée par les bénédictins. Je le prouve. Ces lettres C. O. N. O. B., qui se trouvent sur plusieurs médailles, et que les antiquaires ont la bêtise d'expliquer par CONSTANTINO POLI OBSIGNATUM, signifient évidemment : CUSI OMNES NUMMI OFFICINA BENEDICTINA. » Cette interprétation ironique ébranla le P. Hardouin, mais elle ne le changea pas. On assure qu'un jésuite, son ami, lui représentant un jour que le public était fort choqué de ses paradoxes et de ses absurdités, le P. Hardouin lui répondit brusquement : « Hé ! croyez-vous donc que je me serai levé toute ma vie à quatre heures du matin pour ne dire que ce que d'autres avaient déjà dit avant moi ? » Son ami lui répliqua : « Mais il arrive quelquefois qu'en se levant si matin, on compose sans être bien éveillé, et qu'on débite les rêveries d'une mauvaise nuit pour des vérités démontées. » Ses supérieurs l'obligèrent de donner une rétractation de ses dévances. Il la donna, et n'y fut pas moins attaché. Ses sentiments mènent à un pyrrhonisme universel et à l'incrédulité ; cependant il était plein de vertu et de religion. Il disait que Dieu lui avait ôté la foi humaine, pour donner plus de force à la foi divine. Il mourut à Paris en 1729, à 83 ans, laissant plusieurs disciples dans sa société, entre autres le fameux P. Berruyer. Ses principaux ouvrages sont : une édition de *Plin le naturaliste*, à l'usage du dauphin, en 1685, en 5 vol. in-4<sup>e</sup>, réimprimée en 1723, en 3 vol. in-fol. Les notes

sont augmentées dans cette dernière édition, et les paradoxes y sont un peu moins multipliés. L'ouvrage est exécuté d'ailleurs avec beaucoup de sagacité et d'exactitude. *La Chronologie rétablie par les médailles*, en 2 vol. in-4°, Paris, 1697, en latin. C'est dans ce livre, supprimé dès qu'il parut, que l'auteur débite son système insensé sur la supposition des écrits de l'antiquité. Une édition des *Conciles*, travail auquel le clergé de France l'avait engagé, et pour lequel il lui faisait une pension. Il est d'autant plus singulier que l'auteur se fût chargé de cette entreprise, qu'il pensait que tous les conciles tenus avant celui de Trente étaient tout autant de chimères. *Si celu est, mon Père*, dit un jour le P. Le Brun de l'Oratoire au jésuite, *d'où vient que vous avez donné une édition des Conciles? — Il n'y a que Dieu et moi qui le sachions*, répondit Hardouin. Cette édition, imprimée au Louvre en 1715, à grands frais, en 12 vol. in-fol., et dont on estime la table, est une réimpression augmentée de l'édition précédente du Louvre, 1644, 37 vol. in-fol. Le débit en fut arrêté par le parlement, sur le rapport des docteurs Witasse, Pirot, Dupin, Anquetil, Le Merre, nommés pour l'examiner. Le résultat de cet examen fut que cette compilation renfermait plusieurs maximes contraires à celles de l'église gallicane, et que le compilateur avait écarté plusieurs pièces essentielles et authentiques, pour mettre à leur place des pièces futiles et fausses. L'auteur fut obligé de faire beaucoup de changements, qui produisirent plusieurs cartons qu'on ne trouve pas facilement. Cette collection est moins estimée que celle du P. Labbe, quoiqu'elle renferme plus de 23 conciles qui n'avaient pas encore été imprimés. La raison en est que le P. Hardouin en a écarté beaucoup de pièces qui se trouvent dans celle du P. Labbe. Un *Commentaire sur le Nouveau Testament*, in-fol., publié à Amsterdam et à La Haye en 1741, ouvrage rempli de visions et d'érudition, comme tous ceux de l'auteur. Il y soutient que Jésus-Christ et les apôtres prêchaient en latin. Une savante édition des *Harangues* de Thémistius; *Opuscula selecta*, imprimés en Hollande en 1709, in-fol.; *Opuscula varia*, plus recherchés que les précédents. Ils furent publiés après sa mort en 1733, in-fol., à Amsterdam, chez du Sauzet, par un littérateur très-connu, à qui le P. Hardouin, son ami, avait confié plusieurs manuscrits. L'écrit le plus considérable de ce recueil, tant par sa singularité que par sa longueur, a pour titre : *Athei detecti*. Ces athées sont des hommes célèbres, la plupart bien chrétiens, qui ont osé dire non-seulement que Dieu était la vérité, mais que la vérité était Dieu : ce qui, suivant le P. Hardouin, est une preuve sans réplique de leur impiété. Quelques autres ouvrages imprimés sur la dernière *Pâque de Jésus-Christ*, 1693, in-4°; contre la *Validité des ordinations anglicanes*, par Le Courayer, 2 vol. in-12; et plusieurs manuscrits déposés à la bibliothèque du roi par

l'abbé d'Olivet, à qui l'auteur les avait confiés. En 1766, il a paru à Londres un volume in-8°, intitulé : *J. Hardouini, ad consuetudinem veterum scriptorum, Prolegomena*. Il fortifie dans cet ouvrage son système sur les anciens, malgré la rétractation qu'il avait été contraint d'en faire en 1707. On ne saurait prendre le travers plus ingénieusement ni plus savamment. On peut, pour plus de détails, consulter les lettres du P. Belingem, réimprimées dans la *Bibliothèque française*, tome XXX. Toutes ces étranges idées lui ont mérité cette épithète, qui peint assez bien cet homme à la fois dévot et pyrrhonnien, adorateur et destructeur de l'antiquité, prodige d'érudition, en anéantissant tous les monuments des connaissances humaines. Elle est de Vernet, professeur de théologie à Genève :

In expectatione Judicii,  
Hic jacet  
Hominum paradoxotates,  
Natione Gallus, religione Romanus,  
Orbis literati portentum :  
Venerandæ antiquitatis cultor et destructor,  
Doctæ febricitans.  
Somnia et inamrita commenta vigilans edidit,  
Scepticum pie egit.  
Credulitate puer, audacta juvenis, delirits senex.

On l'a traduit ainsi en français :

Dans l'attente du jugement,  
Ci-gît un prodige étonnant,  
Enfant de l'Eglise romaine,  
La France lui donna le jour :  
L'esprit inconstant qui l'entraîne  
Soutient et détruit tour à tour,  
Dans les accès de sa docte folie,  
La vénérable antiquité :  
Il songe, il rêve, et nous publie  
Les vains fruits de son insomnie  
Sur le ton de la vérité.  
Par des nœuds secrets il allie  
Le scepticisme avec la piété,  
En trois mots c'est tout dire :  
Enfant par sa crédulité,  
Dans l'âge bouillonnant par sa témérité,  
Vieillard par son délire.

Quelle qu'ait été la manie du P. Hardouin, on reconnaît toujours qu'il eut un mérite des plus distingués; les paradoxes qu'il a soutenus n'ont pu faire nier l'étendue de ses connaissances. Son édition de Plin est encore la base de tous les travaux dont ce grand naturaliste est l'objet; et le texte de cette édition, reconnu pour le meilleur, a servi à l'édition des *Classiques latins* publiés par Lemaire. Il faisait, on ne peut le méconnaître, un grand abus de sa science; mais elle était si vaste et si solide, en un sens, que, selon l'expression du docte Huet, « il a travaillé quarante ans à ruiner sa réputation, sans pouvoir en venir à bout. »

HARDT (HERMANN VON DER), orientaliste distingué, né en 1660, à Melle en Westphalie, étudia dans les universités d'Iéna et de Leipzig, et professa les langues orientales à celle d'Helmstadt. Il fut recteur du gymnase de Marienbourg, en 1709, et mourut dans cette ville le 28 février 1746. Parmi ses ouvrages on remarque : *Autographa Lutheri aliorumque celeberrimorum virorum ab anno 1517 ad annum 1546*, etc., Brunswick, 1690-1691, Helmstadt, 1693, 3 vol. in-8°; *Mag. Constantiense concil. de universali Ecclesie re-*

*formatione, unione, et fide*, Francfort, 1697, 3 vol. in-folio, 1700-1742, 6 vol. in-folio; *Historia litteraria reformationis*, Francfort, 1717, 5 parties in-folio qui se relient en un volume; *Enigmata prisci orbis*, etc., Helmstadt, 1723, in-folio; *Tom. primus in Jobum, historiam populi Israelis in assyriaco exilio, Samaria eversa et regno extincto illustrans*, Helmstadt, 1728, in-folio, etc. — Richard von der HARDT, son frère, est connu par des *Lettres latines*, 1703-1707, in-4°; et par une *Holmia litterata*, 2<sup>e</sup> édition, Stockholm, 1707, in-4°.

HAREL (MARIE-MAXIMILIEN), né le 4 février 1749 à Rouen, prit de bonne heure l'habit des pénitents du tiers-ordre de Saint-François, et y prononça ses vœux sous le nom de Père Élie. Après avoir reçu le grade de docteur en théologie, il devint gardien du couvent de Notre-Dame de Nazareth, près le Temple à Paris, se fit connaître avantageusement par son talent dans la chaire, et publia en faveur de la religion plusieurs ouvrages. La révolution l'ayant obligé d'émigrer, il desservit une petite paroisse dans les Alpes pendant plusieurs années. Après le concordat, l'abbé Harel devint vicaire de Saint-Germain des Prés, et prêcha dans la plupart des églises de Paris. Il mourut le 29 octobre 1823, laissant : *Voltaire, particularités curieuses de sa vie et de sa mort*, Poirentuy, 1781, in-8°; réimprimé avec des *Réflexions* sur le mandement de MM. les vicaires-généraux, administrateurs du diocèse de Paris, contre une nouvelle édition des OEuvres de Voltaire, Paris, 1817, in-8°, et traduit en allemand; *La vraie philosophie*, Strasbourg et Paris, 1783, in-8°; ce livre est divisé en trois parties, savoir : de Dieu, de l'Eglise, de l'incrédulité; *Les causes du désordre public*, par un vrai citoyen, Paris, 1784, in-12; 4<sup>e</sup> édition, 1789; l'auteur n'y mit pas son nom; *Histoire de l'émigration des religieuses supprimées dans les Pays-Bas, et conduites en France par M. l'abbé de Saint-Sulpice, rédigée d'après les mémoires de cet abbé*, Bruxelles, 1784, in-12, anonyme; *Vie de Benoît-Joseph Labre, mort à Rome en odeur de sainteté*, trad. de l'italien de Marconi, Paris, 1784, in-12, anonyme; *L'esprit du sacerdoce, ou Recueil de réflexions sur les devoirs des prêtres*, Paris, 1818, 1824, 2 vol. in-12. L'abbé Harel était membre de l'académie des Arcades de Rome.

HARENBERG (JEAN-CHRISTOPHE), orientaliste et théologien protestant, naquit en 1696 à Langenholzen, près d'Hildesheim. Il montra dès son enfance de grandes dispositions pour les sciences; et après avoir étudié la théologie, l'histoire et les belles-lettres, il professa les éléments des langues orientales à l'université d'Helmstadt. Il fut nommé en 1720 recteur de l'école du chapitre de Gandersheim, et en 1733 inspecteur-général des écoles dans le duché de Wolfenbüttel. En 1745 il enseigna l'histoire ecclésiastique et la géographie pratique au collège *Carolinum* de Brunswick. Harenberg était depuis plusieurs années prévôt du monas-

tère de Saint-Laurent, près de Schœningen, lorsqu'il y mourut le 12 novembre 1774. Il mit en ordre les titres du chapitre de Gandersheim, lorsqu'il était recteur de l'école qui y est établie. On lui doit un grand nombre d'ouvrages sur lesquels on peut consulter le cinquième volume de l'histoire des auteurs vivants par Rathlef, p. 94 et 144, et l'*Histoire de l'érudition*, par Strodmann, t. V, page 230-253, etc. Nous ne citerons de ses ouvrages que les principaux qui sont : *Introduction succincte à la théologie ancienne et moderne de l'Ethiopie, et surtout de l'Abysinie*, publiée en allemand, sous le nom d'Adolphe Windhorn, Helmstadt, 1719, in-4°; *De lenitate frigoris hiberni in Germania sensim crescente*, Goslar, 1721, in-4°; *De globi crucigeri imperialis origine et satis præcipuis*, Hildesheim, 1721, in-4°; *Jura Israelitarum in Palæstina*, Hildesheim, 1724, in-4°; *Historia ecclesiæ Gandersheimensis cathedralis ac collegiatæ diplomatica*, Hanovre, 1734, in-fol., avec 43 planches. Harenberg répondit aux critiques qu'on fit de cet ouvrage en publiant : *Vindiciæ Harenbergianæ*, Francfort et Leipzig, 1739, in-4°; *Histoire pragmatique de l'ordre des jésuites, depuis leur origine jusqu'au temps actuel*, Halle et Helmstadt, 1760, 2 vol. in-8°; *Explication de l'Apocalypse*, Brunswick, 1759, in-8°.

HARLAY (FRANÇOIS DE), naquit à Paris en 1625, d'Achille de Harlay, marquis de Champvalon. Son zèle pour la conversion des protestants, ses succès, ses sermons, la prudence avec laquelle il gouverna l'archevêché de Rouen, lui valurent en 1671 celui de Paris. Il tint des conférences de morale, convoqua des synodes, donna des règlements salutaires, publia des mandements, et présida en chef à plus de dix assemblées du clergé. Louis XIV lui préparait un chapeau de cardinal, lorsqu'il mourut d'apoplexie en 1695, à 70 ans. Son éloge fut prononcé dans l'assemblée du clergé de cette année. L'abbé Le Gendre, chanoine de Notre-Dame, a écrit sa *Vie*, Paris, 1720, in-4°, en latin. On trouve le portrait de ce prélat, tracé avec autant de justesse que de mesure dans l'*Histoire de Fénelon*, par M. de Bausset, 2<sup>e</sup> édition, tome I<sup>er</sup>, page 51, 55 et 327; tome II, p. 444. Il avait succédé dans le siège de Rouen à François de HARLAY, son oncle, qui mourut en 1653, et de qui on a : des *Observations sur l'Epttre aux Romains*, en latin, qu'il fit imprimer au château de Gailion, en 1641, in-8°; *Ecclesiasticæ historiae liber*, Paris, 1629, in-4°, peu estimé; *Manière de bien entendre la messe de paroisse*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1685; une *Apologie*, en latin, pour les catholiques, contre Jacques I<sup>er</sup>, composée par l'ordre de Louis XIII, Paris, 1625; *Catéchi me des controverses*, plusieurs fois réimprimé; *Acta ecclesiæ Rothomagensis*, insérés dans les conciles de Normandie, etc.

HARLES (THÉOPHILE-CHRISTOPHE), savant philologue allemand, né à Culmbach en 1738, fut professeur de littérature grecque et orientale au gymnase de Cobourg; il enseigna la philosophie et l'éloquence à Erlang, devint

bibliothécaire du séminaire théologique de cette dernière ville, et mourut en 1815, laissant de nombreux ouvrages parmi lesquels on cite : *De præconum apud Græcos officio* ; 1774 ; *De pedantismo philologico, de galantismo æsthetico et philologico*, Cobourg, 1765-68 ; les *Vies latines des philologues*, seconde édition, Brème, 1770-1772, sont estimées. Cet ouvrage offre un intérêt véritable : on y trouve des biographies, en général exactes et soignées des professeurs les plus distingués de cette époque ; *Opuscula varii argumenti*, Halle, 1773 ; une édition fort estimée de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, Hambourg, 1790-1812 ; une *Anthologie grecque poétique* ; neuf *Dissertations sur la bibliothèque académique d'Erlang*, Erlang, 1800-1809. On a encore de Harles des éditions de *Cornelius Nepos* ; de *Coluthus* joint au *Plutus* d'Aristophane ; de *Valérius Flaccus*, des *Verrines* de Cicéron, et de ses dialogues *De oratore* ; de *Moschus*, de *Bion* et de *Théocrite*. On trouve dans ce dernier quelques notes de botanique qui sont assez utiles ; plusieurs *Dissertations* insérées dans la *Bibliotheca Bremensis*, où il explique divers passages difficiles de l'Écriture sainte.

**HARMENOPULE** (CONSTANTIN), savant jurisconsulte grec du Bas-Empire, naquit à Constantinople en 1320, et était parent par sa mère, de l'empereur Jean Cantacuzène. Il occupa successivement plusieurs places importantes à la cour de ce monarque, fut préfet de Thessalonique et grand chancelier (*nomophylaque*) sous le règne de Jean Paléologue, et mourut en 1383, laissant les ouvrages suivants, écrits en grec, et dont nous donnons les titres d'après les traductions latines : *Promptuarium juris civilis, seu manuale legum dictum exabiblos*, publié d'abord en grec par Adamæus, Paris, 1539, in-4°, sous le titre de Πρώτοις Νόμων ; traduit en latin par Bernard Rey, Cologne, 1547, in-8°, et par S. Mercier, Lyon, 1556, in-4° ; *Epitome divinorum et sacrorum canonum*, publié en grec avec la traduction latine de Leunclavius, dans le *Jus græco-romanum* de Marquard Freher, Francfort, 1596, in-fol. ; *De opinionibus hæreticorum qui singulis temporibus exstiterunt*, traduit en latin par le même, et inséré, texte et traduction, également dans le *Jus græco-romanum*. *De fide orthodoxa libellus*, qu'on joint ordinairement à l'ouvrage précédent. On a encore d'Harmenopule plusieurs autres ouvrages qui n'ont pas été publiés, et sur lesquels on peut consulter Lambecius.

**HARMER** (THOMAS), théologien anglais, né l'an 1715 à Norwich, mort en 1788, ministre de Waterfield, dans le comté de Suffolk, appartenait à une secte de dissidents. Il laissa plusieurs ouvrages dont les théologiens anglicans vantent l'érudition, entre autres des *Notes sur le Cantique de Salomon* ; et des *Observations sur divers passages de l'Écriture*, 1764 ; revues et augm., 1776, 2 vol. in-8° ; souvent réimprimées depuis.

**HARNEY** (MARTIN), né à Amsterdam, le 6 mai 1634, étudia en philosophie à Lou-

vain, et entra chez les dominicains en 1650. Il enseigna dans son ordre avec beaucoup de distinction, y occupa les emplois les plus importants, fit trois fois le voyage de Rome, et mourut à Louvain le 22 avril 1704. Il jouit de l'estime des papes et des cardinaux, et de la confiance du célèbre Humbert de Præcipiano, archevêque de Malines. Profondément instruit dans les sciences théologiques, il se servit de ses connaissances pour combattre l'hérésie jansénienne qui troublait alors l'église belge, et composa différents ouvrages en faveur des décrets émanés du saint-siège. Un des plus connus est son traité de *l'Obéissance raisonnable des catholiques des Pays-Bas, par rapport à la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire, examinée à fond, et démontrée contre monsieur A. A. (Antoine Arnould) dans son Traité de la lecture de l'Écriture sainte, avec quelques pièces authentiques, relatives à la matière*, en flamand, Anvers, 1686, in-12. Les défenseurs d'Arnould lui opposèrent 12 lettres. Mais il établit son sentiment avec une nouvelle force dans sa dissertation : *De lectione gallicæ translationis Novi Testamenti, Montibus impressa*, etc., et publia en latin son traité flamand, sous le titre : *De sacra Scriptura linguis vulgaribus legenda, rationabile obsequium Belgii catholici*, 1692, in-12. Les jansénistes continuèrent à l'attaquer, mais les gens sensés jugèrent que cette controverse était déci- lée en sa faveur par la raison, l'autorité et une multitude d'événements que présente l'histoire ecclésiastique. Les philosophes mêmes et les protestants conviennent aujourd'hui de la sagesse des règles établies à ce sujet chez les catholiques. « Je trouve très-sage, dit « J.-J. Rousseau, la circonspection de l'Église romaine sur les traductions de l'Écriture en langue vulgaire ; et comme il « n'est pas nécessaire de proposer toujours « au peuple les images allégoriques du « *Cantique des cantiques*, ni les malédictions de « David contre ses ennemis, ni les raï- « sonnemens de saint Paul sur la grâce, il « est dangereux de lui proposer la sublime « morale de l'Évangile dans des termes qui « ne rendent pas exactement la pensée de « l'auteur : car, pour peu qu'on s'en écarte, « on prend une autre route, on va très-loin. » David Hume nous apprend qu'en Angleterre, après la naissance de la prétendue réforme, on fut obligé d'ôter au peuple les traductions vulgaires de l'Écriture sainte, à cause des conséquences qui en résultaient, et du fanatisme que cette lecture entretenait. « Dans aucune école de philosophie, d'un « auteur judicieux, on ne s'est avisé d'in- « struire les élèves en leur mettant seule- « ment à la main les écrits du fondateur de « la secte ; on n'espéra jamais former des ju- « risconsultes par la simple inspection des « lois, des médecins par la seule lecture « d'Hippocrate, ni des géomètres sans autres « secours que les éléments d'Euclide. On « sent que tout livre quelconque a besoin « d'explication, surtout pour les commen-

« çants ; que les instructions de vive voix  
« aplanissent le chemin, et préviennent les  
« méprises. Si quelques génies supérieurs  
« se sont instruits par les livres sans le se-  
« cours d'aucuns maîtres, ces exemples très-  
« rares ne font pas règle pour tous les hom-  
« mes. » *Voy. EUSTOCHIUM.*

**HARPHIUS (HENRI)**, écrivain mystique, né au bourg de Herp ou Erp dans la Campine, fut provincial des franciscains de Flandre, et supérieur de la maison de cet ordre à Malines, et mourut dans cette ville en 1478. Plusieurs grands maîtres de la vie spirituelle, entre autres le cardinal Bona et dom Mabillon, le citent avec honneur, et il occupe en effet une place distinguée à côté des Rusbrœck et des Taulère. Son principal ouvrage est sa *Théologie mystique*, divisée en trois livres, qui parut en flamand, à Anvers, 1502, et en latin à Cologne, 1538 et 1553. Comme plusieurs passages de ce livre auraient pu donner occasion à des interprétations fâcheuses, ils furent supprimés dans les éditions qui parurent à Rome, en 1585, à Brescia, en 1601, à Cologne, en 1611, etc., ainsi que dans la version française qu'en fit J.-B. de Machault, sieur de La Mothe-Romaincourt, Paris, 1617, in-4°.

**HARPSFIELD (NICOLAS)**, historien et controversiste anglais, étudia les belles-lettres et plus particulièrement le droit canon dans le Nouveau Collège d'Oxford, fut nommé en 1544 principal de l'école de droit appelée Whitehall, et devint deux ans après professeur de grec dans l'université. Après avoir pris le grade de docteur en théologie, il devint archidiacre de Cantorbéry. Le refus qu'il fit de se conformer aux changements apportés dans la religion, au commencement du règne d'Elisabeth, fut cause qu'il fut privé de ses places et de ses bénéfices, et enfermé à la Tour de Londres, où il mourut après vingt ans de captivité, en 1583. Pendant sa longue détention, il écrivit plusieurs ouvrages, savoir : *Dialogi sex contra summi pontificatus, monasticæ vitæ, sanctorum, sacramentorum imaginum oppugnatores et pseudomartyres*, publié sous le nom d'Alan Cope, Anvers, 1566, in-4° ; *Historia anglicana ecclesiastica, a primis gentis susceptæ fidei incunabulis ad nostra fere tempora deducta*, publiée par le P. Richard Gibbon, Douai, 1622, in-fol. Le manuscrit autographe de ce savant et intéressant ouvrage se conserve dans la bibliothèque Cottonienne ; *Historia hæresis Wicklefiæ*, jointe à l'ouvrage précédent ; *Chronicon a diluvio Noe ad annum 1555*, en vers latins ; *Impugnatio contra bullam Honorii papæ primi ad Cantabrigenses* ; *Traité sur le mariage, composé à l'occasion du prétendu divorce entre le roi Henri VIII et la reine Catherine*, en 3 livres. Cet ouvrage resté manuscrit, se conserve dans la bibliothèque du Nouveau Collège d'Oxford ; une *Vie de Cranmer*. — Son frère, Jean HARPSFIELD, docteur d'Oxford, fut successivement chapelain de l'évêque Bonner, archidiacre de Saint-Paul de Londres, doyen de Norwich, et mourut en 1578. Comme son frère,

et pour la même cause, il fut mis en prison, mais la liberté lui fut rendue au bout d'un an, sous caution. On a de Jean : *Concio ad clerum in ecclesia Sancti Pauli*, 16 oct. 1553 ; *Homélies*, pour être lues dans les églises du diocèse de Loudres, imprimées à la suite du catéchisme de l'évêque Bonner, en 1554 ; *Thèses soutenues pour recevoir le degré de docteur en théologie*, en 1554 ; des *Disputes*, des *Discussions* et des *Lettres*, imprimées dans le recueil des *Actes et des Monuments* de Jean Fox.

**HARRINGTON (JEAN)**, poète anglais sous Elisabeth et Jacques I<sup>er</sup>, naquit vers 1561, à Kelston dans le comté de Somerset. Il s'est fait un nom par son livre d'*Epigrammes*, et par une bonne traduction en anglais du *Roland le Furieux* de l'Arioste. Thomas Park a donné en 1804, en 2 vol. in-8°, une nouvelle édition des *Œuvres de Jean Harrington*, considérablement augmentée et enrichie de notes et de mémoires biographiques sur l'auteur. Harrington écrivit aussi un livre contre le mariage des évêques, qui parut à Londres, 1653, et qui excita de violentes clameurs parmi les anglicans. L'auteur était mort en 1612.

**HARTKNOCH (CHRISTOPHE)**, savant historien allemand, fut professeur à Thorn, puis à Königsberg, et mourut en 1687. On a de lui *De republica Polonica, libri II*, Francfort, 1687, 2 vol. in-8°. Il traite, dans le premier livre, de l'histoire de Pologne : dans le second, du droit public de ce royaume. Cet ouvrage est estimé, quoiqu'il soit sans ornement et sans grâce. *Description et histoire de la Prusse*, en allem., Francfort, 1784, in-fol., avec fig. ; *Histoire ecclésiastique de la Prusse*, Francfort, 1686, in-4°, en allemand ; *De originibus Pomeranicis* ; *Chronicon Prusiarum*, de Durbourg, enrichies de notes savantes, léna, 1779, in-4°.

**HARTMAN (JEAN-ADOLPHE)**, naquit à Munster en 1680, de parents catholiques. Après avoir été jésuite pendant plusieurs années, il se fit calviniste à Cassel en 1715, et devint peu après professeur de philosophie et de poésie. Il fut fait en 1722 professeur d'histoire et d'éloquence à Marburg, où il mourut en 1744. Ses ouvrages les plus connus sont : *Historia Hassiaca*, 1741-46, 3 vol. ; *Etat des sciences dans la Hesse*, en allemand ; les *Vies* de quelques papes, en latin. On comprend qu'un apostat ne les a pas traités de la meilleure manière possible. *Præcepta eloquentiæ rationalis*, etc.

**HARTZHEIM (JOSEPH)**, vertueux et savant jésuite, né à Cologne en 1694, d'une famille patricienne, après avoir enseigné les belles-lettres, passa à Milan pour y étudier la théologie, et eut en même temps la chaire de grec et d'hébreu. Durant le séjour qu'il fit à Rome, et dans les principales villes d'Italie, il lia amitié avec des savants célèbres, et particulièrement avec Muratori. De retour dans sa patrie, il enseigna la philosophie et la théologie, et fut 10 ans interprète de l'écriture, sur laquelle il donna chaque année des dissertations estimées et recherchées des

savants, sans préjudicier aux fonctions de la chaire et du confessionnal, dont jamais rien ne put le détourner. M. Schannat, savant ecclésiastique, auteur de l'*Histoire de Worms*, ayant formé le dessein de donner la *Collection des Conciles* de l'Eglise d'Allemagne, amassa des matériaux qui le conduisaient depuis le quatrième siècle jusqu'au treizième. La mort l'ayant empêché de les mettre en œuvre, le Père Hartzheim, à la sollicitation de M. de Manderscheid, archevêque de Prague, se chargea de les mettre en état de paraître. Par ses connaissances et ses correspondances avec les savants d'Allemagne, il les augmenta du double. Il mit au jour les quatre premiers volumes, et avait achevé le cinquième, lorsqu'il fut frappé d'un coup d'apoplexie, dont il mourut trois jours après, en 1763. Le Père Herman Scholl, son confrère, se chargea de continuer cet ouvrage, et publia les 5, 6, 7 et 8<sup>e</sup> volumes. Sa santé qui était fort délicate, ne se soutint pas. Il tomba dans une langueur, qui l'enleva au bout de 3 mois, en 1768. Le Père Gilles Neissen lui succéda, et a publié le 9<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> volumes. Enfin A. Hesselman a donné l'*Index* de cet ouvrage, Cologne, 1790, in-fol. L'édition de Cologne, qui est in-fol., est en beau papier et beaux caractères. On trouve au commencement du 5<sup>e</sup> vol., la liste des ouvrages du Père Hartzheim, qui sont les suivants : *Summa historiae omnis ab exordio rerum ad Christum natum*, Cologne, 1718; Luxembourg, 1718, in-12; *De initio Metropoles Coloniae, etc., disquisitio*, Cologne, 1732, in-4<sup>e</sup>; *Inscriptionis Hersellensis Ubio-Romanae explanatio*, Cologne, 1745, in-4<sup>e</sup>. C'est l'explication d'une inscription trouvée à Hersel, village du pays de Cologne, dont les habitants étaient les Ubiens, quand les Romains vinrent s'y établir. *Bibliotheca scriptorum Coloniensium*, Cologne, 1747, in-fol.; *Dissertationes X historico-criticæ in sacram Scripturam*, in-fol.; *Catalogus historico-criticus codicum MSS. Bibliothecæ Ecclesiæ Metropolitanae Coloniensis*, Cologne, 1752, in-4<sup>e</sup>; *Historia rei nummariae Coloniensis et Dissertationes de eadem*, Cologne, 1754, in-4<sup>e</sup>; *Prodromus historiae Universitatis Coloniensis cum synopsi actorum, et scriptorum a facultate theologica pro ecclesia catholica et repub.*, Cologne, 1759, in-4<sup>e</sup>. Le Père Hartzheim a encore laissé les manuscrits suivants, qu'il n'a pas eu le loisir de retoucher : *Ecclesia occidentalis illustrata, opus a Schannat captum, ab Hartzheim ad finem perductum, figuris ornatum et codice diplomatico auctum*; *Vita S. Annonis diplomatica*; *Historia Collegii Tricoronati*; *Historia litteraria Germaniæ*; *Concionum germanicarum tomii plures*; *Exercitiorum S. Ignatii tomii aliquot*; *Collectio diplomatum pro Archidiocesis Coloniensis, ducatumque Montensis et Juliacensis historia*. Voy. RODERIQUE.

**HARTZHEIM** (GASPARD), né à Cologne, se fit jésuite, enseigna pendant presque toute sa vie les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans différents collèges, et mourut dans sa ville natale vers 1735. On a de lui :

*Explicatio fabularum et superstitionum in S.S. indicatarum, allegorico, anagogico, morali, præter litteralem sensum*, Cologne, 1724, et Padoue, 1731, in-8<sup>e</sup>; *Nicolai de Cusa cardinalis Vita*, Trèves, 1730, in-8<sup>e</sup>; plusieurs livres de piété en latin.

**HARWOOD** (EDWARD), savant ministre anglais non conformiste, né dans le comté de Lancaster en 1729, suivit d'abord la carrière de l'enseignement, et acquit une profonde connaissance de la langue grecque. Il fut chargé de la direction d'une congrégation à Bristol en 1765; mais la haine du peuple qu'il s'attira par l'immoralité de sa vie et par la réimpression d'un écrit qu'on supposait entaché d'arianisme, le força de quitter cette ville et d'aller à Londres où il reprit ses fonctions d'instituteur, et il y mourut le 14 janvier 1794 dans la misère. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont voici les meilleurs : *Introduction à l'étude du Nouveau Testament*, 1767, in-8<sup>e</sup>, traduit en différentes langues, ainsi que l'ouvrage suivant : *Examen des diverses éditions des classiques grecs et romains*, 1775, in-8<sup>e</sup>; 4<sup>e</sup> édition, 1790, in-12, traduit en italien par Maffeo Pinelli, sous ce titre : *Prospetto di varie edizioni degli autori classici*, etc., Venise, 1780, in-8<sup>e</sup>. Cette édition est recherchée, surtout celle de Venise, 1793, 2 vol. in-12, considérablement augmentée par Mauro Boni et Bart. Gamba. On a encore de lui une édition de la *Biographia classica ou Vies et caractères des classiques grecs et romains, revus et augmentés de plusieurs notices biographiques*, Londres, 1778, 2 vol. in-12. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Edward Harwood, antiquaire anglais, qui a publié l'ouvrage suivant : *Populorum et urbium selecta numismata græca ex ære*, etc., Londres, 1812, in-4<sup>e</sup>.

**HASE** (THÉODORE), naquit à Brême en 1682, parcourut l'Allemagne et la Hollande, et devint professeur de belles-lettres à Hanau. L'année suivante, il fut rappelé à Brême pour y être ministre et professeur d'hébreu. Il fut reçu, quoique absent, docteur en théologie à Francfort-sur-l'Oder, en 1712, et membre de la société royale de Berlin en 1718. Enfin il devint, en 1723, professeur de théologie à Brême, où il mourut le 25 avril 1731. On a de lui un volume in-8<sup>e</sup> de *Dissertations*, pleines d'érudition. Il travaillait avec Lampe à un journal, commencé sous le titre de *Bibliotheca historico-philologico-theologica*; et continua sous celui de *Museum historico-philologico-theologicum*.

**HASELBAUER** (FRANÇOIS), jésuite et savant orientaliste, né en 1677 à Frauenberg en Bohême, mourut à Prague en 1756, après avoir enseigné l'hébreu pendant 20 ans à l'université de cette ville, et y avoir exercé pendant 45 ans les fonctions de censeur des ouvrages en langue hébraïque. Il publia entre autres ouvrages : *Idée exacte du christianisme*, en allemand, Prague, 1719-1723, 2 vol. in-8<sup>e</sup>; la *Haute noblesse dans l'ordre ecclésiastique*, en allemand, Prague, 1727, in-8<sup>e</sup>; *Abrégé de la loi chrétienne, en cent instructions*,

pour ceux des enfants d'Israël qui veulent croire au vrai Messie, 1730, in-8°; *Prières chrétiennes*, 1731, in-8°; *Fundamenta grammatica duarum præcipuarum linguarum orientalium, scilicet hebraicæ et chaldaicæ; cum appendice de idiotismo germanico judæorum*, Prague, 1742, in-8°, et 1753, in-8°; *Lexicon hebraico-chaldaicum, una cum capitibus dictorum seu abbreviaturis in libris et scriptis judæorum passim occurrentibus, nova methodo ad investigandum thema seu radicem facillima*, Prague, 1743, in-fol.; *Les quatre évangiles publiés en hébreu et en latin à Rome en 1668*, par J.-B. Jona, et réimprimés en caractères hébraïques, avec une traduction allemande, Prague, 1746, in-folio.

HASSENCAMP (JEAN-MATTHIEU), mathématicien et orientaliste allemand, né en 1743 à Marburg, petite ville du cercle d'Autriche, dans la Basse-Styrie, fit de bonnes études à l'université de Gottingue, et parcourut ensuite pour s'instruire, les provinces allemandes, la Hollande, la France, l'Angleterre; de retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de mathématiques et de langues orientales, et bibliothécaire à l'université de Rinteln; quelque temps après, le duc de Hesse-Cassel lui donna la place de conseiller du consistoire protestant. Hassencamp mourut le 6 octobre 1797, après avoir employé toute sa vie à l'étude et à l'enseignement des sciences exactes, des langues de l'Orient et de l'Écriture sainte. On lui doit : *Commentatio de Pentateucho LXX interpretum græco*, Marburg, 1765, in-4°; *Histoire de la recherche des longitudes en mer*, Rinteln, 1769, in-8°; Lemgow, 1774, in-4°; *De la grande utilité des paratonnerres et de la manière de les établir pour protéger les villes entières*, 1784, in-4°; *Annales de la littérature théologique et de l'histoire ecclésiastique moderne*, 1789-96, 8 années, in-8°, et un grand nombre d'articles dans la *Gazette littéraire de Halle*, et dans les *Mémoires de la société des antiquités de Cassel*; il est aussi l'éditeur de la traduction allemande des *Voyages de James Bruce en Afrique et en Abyssinie*, 1791, 2 vol. in-8°, avec cartes. Sa vie a été publiée par Wachler dans les *Annales de la littérature*, 1797.

HATON ou HETTON, abbé de Richenou, puis évêque de Bâle vers 801, fut envoyé en ambassade par Charlemagne, vers Nicéphore, empereur de Constantinople, l'an 811. Il publia une relation de ce voyage, qu'il nomma *Itinéraire*. Haton se démit de son évêché en 822, et se retira dans le monastère de Richenou, où il mourut saintement en 836. On a de lui un *Capitulaire* pour l'instruction de ses prêtres. Cet ouvrage curieux est inséré dans le *Spicilege* de dom Luc d'Acheri. Il est encore auteur d'une *Relation de la vision de Wetin*, dans le tome V° des *Actes de Saint-Benoît* de Mabillon.

HAUBER (EBERHARD-DAVID), historien et géographe allemand, né en 1715, à Hohenfalsbach, obtint la place de surintendant et de conseiller du consistoire à Stadthagen qu'il remplit avec zèle. Il parvint à faire cesser les querelles scandaleuses qui existaient

depuis longtemps entre les luthériens et les calvinistes. En 1746, il fut nommé pasteur de Saint-Pierre à Copenhague, et mourut dans cette ville en 1765. On connaît de lui un grand nombre d'ouvrages sur la théologie, la géographie, la chronologie et la numismatique : nous nous bornerons à citer : *Introduction à la géographie, contenant une notice tirée des meilleurs écrivains, sur l'état physique, politique, et la religion de tous les pays connus, et principalement de l'Allemagne*; un *Traité particulier sur la prononciation des diverses langues*, etc., Ulm, 1721, in-8°; *Essai d'une histoire détaillée des cartes géographiques, avec une notice historique de celle de Souabe*, Ulm, 1724, in-8°; *Discours sur l'état actuel de la géographie surtout en Allemagne*, Ulm, 1727, in-8°; *Primitiæ Schauenburgicæ quibus variæ circa res Schauenburgicæ observationes historicae atque litterariæ continentur aut alibi obvia emendantur*, Wolfenbuttel, 1728, deux parties, in-8°; *Plan d'une histoire de la géographie et de l'établissement d'une société géographique*, 1730, in-8°; *Harmonie des quatre évangélistes*, Lemgow, 1732, in-8°; *Bibliotheca acta et scripta magica continens, ou Notices et examen des ouvrages et des faits relatifs au pouvoir de Satan sur les corps*, Lemgow, 1733-1745, 5 vol. chacun de 12 numéros in-8°; *Nouvelles observations sur quelques passages difficiles de l'Écriture sainte, faites sur un nouveau plan*, Copenhague et Leipzig, 1750, in-8°; la *Chronologie de la Bible, établie d'après le texte*, Copenhague, 1753, in-8°; *Notices sur des médailles judaïques, communément nommées médailles samaritaines, et sur les ouvrages qui en traitent*, Copenhague, 1767, in-8°, figures.

HAURANNE. Voy. DUVERGIER.

HAUSEN (GUILLAUME), né à Dillingen en Souabe, l'an 1710, entra chez les jésuites en 1730, et se livra entièrement aux travaux des missions, au grand contentement des évêques, qui l'appelaient pour venir les aider dans les devoirs de la dignité pastorale. Le comte de Schrattenbach, archevêque de Salzbourg, alarmé des progrès que les sectaires faisaient dans son diocèse, et des troubles qui menaçaient l'état vers 1763, eut recours au zèle de ce missionnaire, qui répondit pleinement à ses espérances, et contribua beaucoup à ramener l'ordre avec l'attachement à l'ancienne foi. Il mourut à Achstadt en 1781, après avoir publié en allemand plusieurs livres pleins d'une instruction solide et d'une véritable piété; et, en latin, *Sanctitas sacerdotalis in Petro apostolorum ac sacerdotum principe proposita*, Dillingen, 1769, in-8°.

HAUTEFAGE (JEAN), ecclésiastique, né à Puy-Morin en 1735, mort en 1816, est auteur des ouvrages suivants qui sont estimés : *Abrégé de l'institution et instruction chrétienne*, Naples (Paris), 1785, in-12; *Tables des nouvelles ecclésiastiques*, 3° partie (1761 à 1790), un volume in-4°. Il a été aussi l'éditeur des *Oeuvres de Ant. Arnauld*, 1775 et années suivantes, 42 vol. in-4°.

HAUTE-SERRE ou ALTE-SERRA (ANTOINE DADIN DE), professeur en droit à Tou-

louse, naquit dans le diocèse de Cahors, et mourut en 1682, à l'âge de 80 ans, regardé comme un des plus habiles jurisconsultes de France. On a de lui : *Un Traité des ascétiques ou De l'origine de l'état monastique*; des *Notes* pleines d'érudition sur les *Vies des papes* par Anastase; un *Commentaire* sur les décrétales d'Innocent III, 1666, in-fol.; un traité *De ducibus et comitibus Galliarum provincialibus*, en trois livres, réimprimé à Francfort, in-12, en 1731, avec une longue préface de l'éditeur, Jean-Georges Estor; *Gesta regum et ducum Aquitaniarum*, 1648, 2 vol. in-4°, etc.; *Ecclesiastica jurisdictionis vindicta*, Orléans, 1702, in-4°. C'est une réfutation du *Traité de l'abus* de Févret. L'auteur l'entreprit à l'âge de 70 ans par ordre du clergé. Un traité en latin des *Origines des fiefs*, que Schilterianus fit imprimer dans son *Commentaire sur le droit féodal d'Allemagne*. Peu d'hommes ont possédé le droit canon, la discipline de l'Eglise et les libertés gallicanes plus à fond que lui, et ont enseigné avec autant de méthode.

HAUTEVILLE (NICOLAS), docteur de la faculté de théologie, né, à ce que l'on croit, en Auvergne, florissait dans le xvii<sup>e</sup> siècle. On lui doit plusieurs ouvrages qui prouvent sinon une grande justesse de jugement, au moins une certaine facilité dans l'esprit, et des connaissances profondes dans les sciences ecclésiastiques : *Explication du traité de saint Thomas, des attributs de Dieu, pour former l'idée d'un chrétien savant et spirituel*; *L'art de bien discourir, suivi de l'Esprit de Raymond Lulle*, 1666, 1 vol. in-12, divisé en deux parties, dont la première est employée à donner des leçons aux orateurs de la chaire et du barreau, et la seconde offre une *Vie de Raymond Lulle*, avec l'apologie de sa doctrine et la liste de ses ouvrages. *L'art de prêcher, ou l'idée d'un parfait prédicateur*, Paris, 1683, in-12; *L'examen des esprits, ou les entretiens de Philon et de Polyalte, où sont examinées les opinions les plus curieuses des philosophes et des beaux-esprits*, Paris, 1666, in-4°, et 1672, in-12; *Histoire royale, ou les plus belles et les plus curieuses questions de la Genèse, en forme de lettres*, Paris, 1667, in-4°; *Les caractères ou les peintures de la vie et de la douceur de saint François de Sales*, Lyon, 1661, in-8°. Cet ouvrage est mêlé de prose et de vers, et présente la vie intérieure et extérieure du saint. *Actions de saint François de Sales ou les plus beaux traits de sa vie*, en 9 panégyriques, 1668, in-8°; *Origine de la maison de Sales*, 1669, in-4°, réimprimé la même année à Clermont, sous le titre d'*Histoire de la vie de saint François de Sales*, in-4°; *Théologie angélique*, 1658, dédiée à l'évêque de Genève. Ce prélat voulant attacher l'abbé Hauteville à son diocèse, lui donna l'année suivante un canonicat dans sa cathédrale. Il mourut en Savoie en 1660.

HAVARD (JOSEPH-MARIE-PÉLAGE), vicaire apostolique du Tong-King occidental, né le 2 novembre 1790 à Thouerie près de Rennes, d'une famille honnête et considérée, professa d'abord les mathématiques dans

une pension ecclésiastique qui tenait lieu de séminaire dans le diocèse de Rennes. En 1811 il entra au grand séminaire de cette ville; mais, l'année suivante, son humilité le porta à renoncer à la carrière ecclésiastique, et il se livra à l'étude du droit. Après avoir été reçu avocat stagiaire, il travailla quelque temps dans le cabinet de M. Corbière, qui devint plus tard ministre de l'intérieur. En 1815, il refusa une place de procureur du roi. Havard voulut étudier aussi la médecine, et il y fit des progrès rapides, mais sans prendre de degrés. Il apprit l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le grec, l'hébreu, l'arabe, le chinois, et s'appliqua en outre à la mécanique, à l'astronomie et aux différentes branches de la physique. Des travaux aussi soutenus ayant altéré sa santé, il espéra que des voyages amélioreraient son état, et il passa à Londres, où il donna des leçons de langue française. De retour à Rennes, il reprit ses études théologiques, et il sentit bientôt renaître en lui sa première vocation ecclésiastique. Ordonné prêtre à Saint-Sulpice le 16 juin 1821, il fut admis quelques jours après au séminaire des Missions-Etrangères, et le 14 novembre de la même année il partit de Paris, pour aller s'embarquer au Havre. Le Tong-King était le lieu de sa destination, et bientôt ses talents et ses services lui eurent fait donner le titre de vicaire apostolique de cette contrée. Une violente persécution s'étant élevée contre les chrétiens, le prélat se vit contraint de fuir dans les montagnes accompagné seulement de deux catéchistes. Les privations, les fatigues, les accidents épuisèrent en peu de temps ses forces, et le couvrirent de plaies. Un médecin l'ayant vu et lui ayant annoncé sa fin prochaine, il se confessa à un prêtre annamite reçut l'extrême-onction, et mourut saintement le 6 juillet 1838.

HAVENSIUS (ARNAUD), savant jésuite, né à Bois-le-Duc en 1540, fut reçu docteur en théologie à Cologne, où il enseigna cette science avec applaudissement. Après avoir passé vingt-sept ans dans la société, il la quitta par amour de la solitude, et se fit chartreux à 46 ans. Il ne s'y acquit pas moins d'estime que dans la société, fut prieur de plusieurs couvents, visiteur de la province, et mourut à Gand, l'an 1611, à 71 ans. Il est auteur de divers ouvrages : *De auctoritate sanctorum Patrum in discernendis fidei dogmatibus*, Cologne, 1620, in-8° : ce n'est qu'une harangue. *De erectione novorum episcopatum in Belgio*, Cologne, 1609, in-4°; *De crudelitate moribusque priscorum ac recentium hereticorum*, 1608, in-8°; ouvrage plein de choses, écrit avec élégance et intérêt.

HAVERMANS (MACAIRE), né à Bréda le 30 septembre 1644, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, était né avec un génie prématuré, vif, pénétrant, mais avec une santé extrêmement délicate, qu'il acheva de ruiner par son application continuelle à l'étude. Il mourut en 1680 à Anvers, âgé seulement de 36 ans. Son principal ouvrage est intitulé : *Tyrocinium theologiae moralis*, An-

vers, 1675, 2 vol. in-8° ; la *Défense* de ce livre, Cologne, 1676 ; *Lettre apologétique au pape Innocent XI ; Disquisition théologique sur l'amour du prochain ; Disquisition*, où il examine : *Quel amour est nécessaire et suffisant pour la justification dans le sacrement de pénitence*. Tous ces ouvrages sont en latin. « C'était, dit Foppens, dans la *Bibliothèque belge*, un homme savant, mais auquel « quelques critiques crurent trouver une « teinte de jansénisme. »

HAVESTAD (BERNARD), jésuite missionnaire, né à Cologne vers 1715, travailla d'abord aux missions dans l'évêché de Munster. Il se rendit ensuite, en 1746, au Chili. Arrivé à Rio-Janeiro, il passa à Buénos-Ayres, où il prononça ses derniers vœux le 2 février 1748. De là il partit pour San-Yago, et fut obligé, pour y arriver, de traverser avec les plus grandes difficultés les plaines appelées *las Pampas*, et la chaîne des Andes. A peine fut-il à San-Yago, qu'on l'envoya à la Conception. Il demeura pendant vingt ans dans ces contrées éloignées, et les parcourut dans un espace de plusieurs milliers de lieues, poussant ses courses jusqu'au 39° degré de latitude australe. Lorsque les jésuites furent expulsés des états espagnols, le P. Havestad fut arrêté avec ses confrères, le 29 juin 1768, et conduit à Lima, d'où il fut enlevé pendant la nuit, et embarqué pour Panama, sur un bâtiment qui fit naufrage. Enfin il s'embarqua pour l'Espagne, d'où il revint en Allemagne par l'Italie, et se fixa au sein de sa famille. Il mourut à Munster en 1780. Il publia un ouvrage intitulé : *Chilidugu, sive res Chilenses, vel descriptio status tum naturalis, tum civilis, cum moralis, regni populique Chilensis, etc., sumptibus periculique Bernardi Havestad*, Munster, 1777, 2 vol. in-12, avec une carte. On y trouve une grammaire du Chili, une traduction en chilien de l'*Indiculus universalis* du P. Pomey, et un itinéraire de ses courses, mais qui n'offre qu'une description très-imparfaite de cette partie du globe ; la carte qui l'accompagne ne peut pas servir beaucoup la géographie. Il est probable qu'une grande partie des matériaux rassemblés par le P. Havestad se trouvaient avec les papiers qui lui furent pris à Lima.

HAWARDEN (EDOUARD), prêtre catholique anglais, vulgairement appelé *Harden*, naquit dans le comté de Lancaster, et fut envoyé au collège anglais de Douai, où il fit ses études d'une manière brillante. Appelé ensuite dans cet établissement pour s'y livrer à l'enseignement, il fut nommé successivement professeur d'humanités, de philosophie et de théologie. Après avoir rempli avec succès ces divers emplois, il retourna dans sa patrie, en qualité de missionnaire, et il exerça longtemps ce ministère dans le nord de l'Angleterre ; il vint ensuite se fixer à Londres, où il mourut le 23 avril 1735. On lui doit plusieurs ouvrages consacrés au triomphe de la religion, qu'il honora autant par ses vertus que par ses talents : *La charité et la vérité*, où il s'attache à prouver qu'on ne blesse

pas la charité en soutenant qu'il n'y a point de salut hors le sein de l'Eglise catholique. *Fondements de la foi catholique*, où il démontre d'une manière sommaire et raisonnable, l'inaltérable orthodoxie de l'Eglise catholique ; *La véritable Eglise de Jésus-Christ, prouvée par le concours des témoignages de l'Ecriture sainte et de la tradition primitive*, en trois parties : ouvrage destiné à réfuter le docteur Lesley. *Réponse au docteur Clarke et à M. Whiston, touchant la divinité du Fils de Dieu et celle du Saint-Esprit ; Entretiens sur la Religion entre un ministre de l'Eglise anglicane et un laïque, habitant de la campagne*. L'auteur y traite les points qui sont controversés entre l'Eglise romaine et l'Eglise anglicane. *La Règle de la foi exposée suivant une méthode neuve et facile ; un Cours de théologie*, resté manuscrit au collège anglais de Douai ; *Un Traité de l'usure*, aussi inédit.

HAWEIS (THOMAS), théologien anglais, natif de Truro dans le comté de Cornouailles, se distingua comme prédicateur, et après avoir occupé quelques postes moins importants, obtint le riche rectorat d'Aldwinkle au comté de Northampton. Haweis mourut en 1820, laissant outre des sermons manuscrits : *Le chrétien qui expose l'Evangile*, 2 vol. in-8° ; *Réfutation biblique des arguments en faveur de la polygamie*, Londres, 1781, in-8° ; *Essai sur l'évidence, les doctrines et l'influence du christianisme*, Londres, 1791, in-12 ; *Instructions pour les missionnaires*, 1795, in-8° ; *Mémoire sur une mission en Afrique*, 1795, in-8° ; *Histoire de l'Eglise chrétienne depuis la naissance du Sauveur*, Londres, 1800, 3 v. in-8° : à cet ouvrage il faut joindre sa *Réponse aux Remarques du doyen de Carlisle (Milner) sur l'Histoire de l'Eglise chrétienne*, 1801, in-8° ; *La Vie de Guillaume Romaine*, 1797, in-8°.

HAY (JEAN), jésuite, né à Dalkeith, près d'Edimbourg en Ecosse, vers 1544, enseigna la théologie, les mathématiques, et la langue sainte, en Pologne, en France et dans les Pays-Bas. Il mourut chancelier de l'université de Pont-à-Mousson, en 1607, avec une réputation de piété et de savoir. On a de lui divers ouvrages, surtout plusieurs *Livres de controverses* contre les calvinistes, une édition de la *Bibliothèque sainte* de Sixte de Sienne, avec des remarques, Lyon, 1591, in-fol., et *De rebus japonicis, indietis et peruanis, epistolæ*, Anvers, 1605.

HAY (GEORGES), vicaire apostolique en Ecosse, né en 1729 de parents presbytériens, étudia d'abord la médecine, et l'exerça même dans l'armée du médecin lors de la campagne de 1745. Après la défaite de ce parti, il fut arrêté et interrogé sur ceux qui avaient porté les armes, mais il ne compromit personne. Etant tombé sur des livres de controverse, il fut si frappé des preuves de la religion catholique, qu'il se décida à l'embrasser, et il se rendit à Rome pour y faire ses études théologiques et prendre les ordres. Il retourna ensuite en Ecosse pour se livrer aux travaux des missions. Sa piété, son courage et ses talents le firent bientôt distinguer, et en 1768 on le nomma coadjuteur

de Jacques Grand, évêque de Sina et vicaire apostolique de la plaine d'Ecosse. Il le remplaça quelques années après, et mourut en 1811, après avoir rendu de grands services aux catholiques de son pays. Il a laissé quelques ouvrages : *Le Chrétien sincère dans la foi de Jésus-Christ*, 2 vol.; *Le Chrétien dévot*, 2 vol.; *Le Chrétien pieux*, 1 vol.; un *Catéchisme*; *La fidélité des catholiques démontrée, et la doctrine de l'Écriture sur les miracles*, contre Hume et Middleton, 2 vol. Ce dernier ouvrage a été traduit en français et publié à Paris en 1808, 3 vol. in-12.

HAY (WILLIAM), écrivain anglais, naquit à Glynbourn, au comté de Sussex, en 1695. Il étudiait les lois, lorsque la petite vérole, tout en rendant son visage difforme, affaiblit tellement sa vue qu'il fut contraint d'abandonner ses études. Il parcourut l'Angleterre, la France, la Hollande et l'Allemagne : à son retour en 1734, il fut élu membre du parlement, où il siégea pendant trente ans. Après avoir été nommé juge de paix du comté de Sussex, charge qu'il exerça aussi pendant trente années, il obtint, en 1753, l'emploi de gardien des papiers ou archives du greffe de la tour de Londres. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 22 juin 1755. Il y avait six mois qu'il pleurait la perte d'un de ses fils qu'il aimait tendrement. Huit ans après, son autre fils, qui était membre du conseil suprême de Calcutta, périt dans l'Inde, assassiné par ordre de Mier-Cossim, auprès duquel il restait comme otage. Hay eut en outre deux filles, et laissa les ouvrages suivants écrits en anglais : *Remarques sur les lois concernant les pauvres, et des propositions pour améliorer leur sort*, 1735; 2<sup>e</sup> édition, 1751; dans cette édition, l'auteur y ajouta les décisions de la chambre des communes sur cet objet important. *Essai sur le gouvernement civil*, 1728; *Mont-Caburn*, 1730, poème où il célèbre les beautés champêtres du pays qui l'a vu naître; *La religion du philosophe*, 1753; *Essai sur la laideur*, 1754; dans cet écrit Hay plaisante avec beaucoup de gaieté sur sa propre figure, remercie ses collègues du parlement de n'avoir jamais rien allégué contre elle; et, en réfléchissant que, sur cinq cent cinquante-huit individus composant la chambre des communes, il n'y avait que lui seul qui portât une vilaine figure, il en conclut que la difformité corporelle est fort rare, et la beauté bien plus commune. Une traduction du poème latin *l'Immortalité de l'âme*, par Hawkins Browne, 1754; des traductions ou imitations de plusieurs épigrammes de Martial, 1755. Les ouvrages de Hay furent recueillis et publiés en 1794, 2 vol. in-4<sup>e</sup>, aux frais de ses deux filles, par le révérend Tutte, qui les fit précéder d'une *Vie* de l'auteur; mais une grande partie de cette édition fut détruite dans un incendie.

HAYE (JEAN DE LA), cordelier parisien, prédicateur ordinaire de la reine Anne d'Autriche, naquit le 20 mars 1593, et mourut le 15 octobre 1661. Il est fort connu par deux ouvrages : l'un, intitulé *Biblia magna*, 1643, 5 vol. in-fol., contient les commentaires de

Gagnæus, d'Estius, de Tirin, et de plusieurs autres : compilation utile et assez bien faite; l'autre, *Biblia maxima*, 1660, 19 vol. in-fol., est un recueil peu estimé. Les prolégomènes de cet ouvrage renferment beaucoup d'érudition; mais elle est mal distribuée et souvent mal choisie : ce livre est peu commun. — Il ne faut pas le confondre avec Jean de La HAYE, jésuite, mort en 1614, à 74 ans, dont on a une *Harmonie évangélique*, 2 vol. in-fol., et d'autres ouvrages; ni avec un autre Jean de La HAYE, valet-de-chambre de Marguerite de Valois, éditeur de ses poésies. Voy. MARGUERITE.

HAYE (GILBERT DE LA), dominicain, né à Lille en 1640, se fit aimer et estimer par la pureté de ses mœurs et par la douceur de son caractère. Quoiqu'il s'adonnât beaucoup à la prédication, il sut trouver le temps de fouiller dans beaucoup d'archives des monastères des Pays-Bas, d'où il tira un grand nombre de pièces pour éclaircir l'histoire des couvents et des écrivains de son ordre. Il mourut à Lille le 17 juin 1692. On y conserve en manuscrits : *Compendium historiae provinciae Germaniae inferioris FF. predicatorum*. Le P. Richard en a profité dans l'*Histoire du couvent des dominicains de Lille*, 1781, où l'on voit une très-bonne réfutation de la dernière histoire de cette ville, rédigée par un barbouilleur philosophiste. *Bibliotheca belgodominicana*. Le P. Echard a fait entrer cet ouvrage dans sa continuation des *Scriptores ordinis predicatorum* du P. Quétil, Paris, 1721, in-fol.

HAYE (GUILLAUME-SIMON QUINDART DE LA), ancien bâtonnier des avocats de Paris, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé : *Religion et bonheur*, Paris, 1822, in-12. Il mourut dans cette ville le 18 juin 1822, dans un âge avancé.

HAYER (JEAN-NICOLAS-HUBERT), récollet, ancien professeur de philosophie et de théologie dans son ordre, né à Sarvelouis le 15 juin 1708, mourut à Paris le 14 juillet 1780. Il fut un des athlètes chrétiens, qui se mesurèrent le plus souvent avec les incrédules modernes. Ses principaux ouvrages sont : *La spiritualité et l'immortalité de l'âme*, 1757, 3 vol. in-12, où cette importante matière est discutée avec solidité, et appuyée de tout ce que la religion et la raison fournissent de plus lumineux. C'est un des meilleurs traités et des plus complets que nous ayons sur cette vérité consolante. Il est écrit d'un style clair, net et facile. *La règle de foi vengée des calomnies des protestants*, 1761, 3 vol. in-12; *l'Apostolicité du ministère de l'Église romaine*, 1765, in-12; *Traité de l'existence de Dieu*, in-12; *l'Utilité temporelle de la Religion chrétienne*, 1774, in-12; *La charlatanerie des incrédules*, 1780, in-12. Il composa pendant quelques années en société avec M. Sorot, avocat, un ouvrage périodique, intitulé : *la Religion vengée, ou Réfutation des erreurs impies*, Paris, 1757-1761, 21 vol. in-12. Il eut quelques démêlés avec Boullier, ministre à Amsterdam (Voy. BOULLIER). Tous ces écrits prouvent l'activité de son zèle, et ne font pas

moins honneur à ses lumières qu'à ses sentiments.

**HAYMON**, anglais de naissance, entra dans l'ordre de Saint-François, enseigna avec réputation la théologie à Paris, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, et devint général de son ordre. Grégoire IX l'envoya en qualité de nonce à Constantinople, et le chargea de la révision du bréviaire et des rubriques de l'église romaine.

**HAZAEEL**, officier de Benadad I<sup>er</sup>, roi de Syrie, étouffa ce prince sous une couverture, et régna en sa place, vers l'an 889 avant J.-C. Il tourna ensuite ses armes contre les Juifs, ravagea leur pays et entreprit le siège de Jérusalem. Joas voulant empêcher la ruine de cette ville, envoya à l'usurpateur tout l'or et tout l'argent du temple et de ses coffres, selon la prédiction du prophète Elisée. Il se retira et mourut, laissant la couronne à son fils Benadad II.

**HEATCOTE** ou **HEATHCOTE** (RALPH), ecclésiastique et magistrat anglais, né dans le comté de Leicester le 16 décembre 1721, fut juge de paix, vicaire de Sileby, prébendier et premier vicaire de l'église collégiale de Southwell, et mourut le 28 mai 1795, laissant : *Historia astronomiæ sive de ortu et progressu astronomiæ*, Cambridge, 1746, in-8°; *Esquisse de la philosophie du lord Bolingbroke*, 1775; *L'usage de la raison établi en matière de religion*, 1775; plusieurs articles dans le *Dictionnaire biographique anglais*, en 11 volumes in-8°, 1761; réimprimé en 1784; *The Yrenarch, ou Manuel du juge de paix*, 1771; réimprimé en 1774 et 1781, avec le nom de l'auteur; *Lettre à Horace Walpole touchant la querelle entre Hume et J.-J. Rousseau*, 1767, qui fut attribuée à Walpole lui-même; *Sylva ou La forêt*, 1786; ce premier volume d'un recueil d'anecdotes, qui fut réimpr. en 1788, est le seul qui ait été publié.

**HEATH** (BENJAMIN), jurisconsulte anglais, fut greffier à Exeter, où il mourut le 13 septembre 1766. On cite de lui, entre autres ouvrages : *Essai de preuve démonstrative de l'existence, de l'unité et des attributs de Dieu, précédé d'une courte défense de l'argument communément appelé a priori*, 1740; *Notæ sive lectiones ad tragicorum Græcorum veterum, Æschyli, etc.*, 1752, in-4°, où l'auteur se propose principalement de rétablir le mètre des poètes tragiques grecs; *Révision du texte de Shakespeare, où l'on considère particulièrement les altérations que lui ont fait subir les éditeurs et les critiques les plus modernes*, 1765, in-8°. — On a de son frère, Thomas **HEATH**, un *Essai d'une nouvelle traduction de Job*, 1755.

**HAUVILLE** (l'abbé D'). Voy. **BOURGEOIS**.

**HEBEL** (JEAN-PIERRE), poète allemand, docteur en théologie, etc., né le 11 mai 1760, dans le grand-duché de Bade, perdit de bonne heure son père, et fut élevé par sa mère, femme tendre et pieuse, qui lui inspira des sentiments nobles. Obligé de travailler pendant quelques années dans les mines de fer, il fut plus tard envoyé au collège de Bâle par sa mère, qu'il perdit aussi peu après; mais il eut le bonheur de trouver un asile chez le

brigadier Isselin, et ensuite un père adoptif dans un prélat badois, qui lui fit achever ses études. Hébel embrassa l'état ecclésiastique, et fut vicaire d'un pasteur, puis précepteur de ses enfants. Ses connaissances philologiques le firent bientôt appeler au collège de Lœrrach, à deux lieues de Bâle; depuis 1791, il fut attaché à l'instruction publique et à l'église de Carlsruhe où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 22 septembre 1826. Hébel a écrit dans divers genres : il composa pour l'éducation religieuse de la jeunesse une *Histoire de la Bible*, Stuttgart et Tubingen, 1822, 2<sup>e</sup> édit., 1824; ce livre est destiné aux gens de la campagne; on reproche à cet ouvrage d'être écrit avec quelque affectation; l'*Almanach populaire Badois*, Carlsruhe, 1808-1811, qu'il fit encore pour l'éducation du peuple : il en rédigeait la partie qui devait servir de lecture et d'amusement : là, sous des formes tour à tour plaisantes et sérieuses et toujours agréables, il popularisa une foule de connaissances utiles du domaine des sciences naturelles, de l'économie politique, de la morale et de la religion. Ses articles ont été réunis en 1818 sous le titre de *Treasure extrait de l'Ami des familles pour les bords du Rhin*, Tubingen, in-8°. Comme poète, Hébel s'est acquis une grande illustration. On n'a cependant de lui qu'un vol. de *Poésies* sous le titre de *Poésies allemandes, pour les amis de la nature et des mœurs champêtres*, 1803. Six éditions en ont été publiées jusqu'en 1821. C'est la peinture des habitudes des champs en dialecte de son pays, qu'il a su rendre gracieux : sous les dehors de la vie simple et vulgaire, il a eu le talent de placer les grands intérêts de l'humanité, les sentiments les plus touchants que puisse inspirer le christianisme. Hébel avait une foi vivè, et dans toutes les relations de la vie il a montré la noblesse et la pureté de ses sentiments. On a dit de lui qu'il avait été le restaurateur de la poésie bucolique en Allemagne.

**HEBENSTREIT** (JEAN-CHRÉTIEN), né l'an 1686 à Neuenhof près de Neustadt, professa avec une grande réputation la théologie et l'hébreu à l'université de Leipzig. Il mourut le 6 décembre 1756, laissant entre autres écrits : *De Pentecoste veterum*, Leipzig, 1715, in-4°; *De homicidio delirante, ejusque criteriis et pœna*, ibid., 1723, in-4°; *De ossibus regis Edom combustis* (Amos, xi, 8), ib., 1736, in-4°; *De sabbato, ante legem Mosaicam existente*, ibid., 1748, in-4°; *De Salomonis idololatris* (ad I Reg., x, 4-8), ibid., 1755, in-4°.

**HEBER**, fils de Salé et père de P. aleg, naquit l'an 1281 avant J.-C. et mourut âgé de 464 ans. Joseph, Eusèbe, saint Jérôme, le vénérable Bède, saint Isidore et presque tous les interprètes assurent que les Hébreux ont tiré leur nom de Héber, qui conserva la véritable religion et la première langue, nommée de son nom *Hébraïque*, depuis la confusion de ces mêmes langues. D'autres savants les contredisent; Huet, dans sa *Démonstration évangélique*, a voulu démontrer que le nom des Hébreux vient du mot *Héber*, c'est-à-dire, *de delà*, parce qu'ils étaient venus d'au

delà de l'Euphrate. C'est en effet le sentiment le plus probable.

**HÉBERT (FRANÇOIS)**, d'abord curé à Versailles, puis évêque et comte d'Agen, mort à Paris en 1728, s'est fait connaître par des *Prônes pour tous les dimanches de l'année*, Paris, 1723, 4 vol. in-12. Il écrivit en outre des *Mémoires* sur les événements dont il avait été témoin à la cour, tandis qu'il était curé de Versailles. Ces mémoires sont restés inédits.

**HEBERT (FRANÇOIS-LOUIS)**, coadjuteur du supérieur général des prêtres de la congrégation des eudistes, et confesseur de Louis XVI, né d'une famille honnête, vers 1738, dans la commune de Croust, aux environs de Vi-Moutier, diocèse de Lisieux, fit ses études à Caen, et entra dans la congrégation des eudistes, spécialement dévouée à l'instruction et à l'éducation des clercs. Il fut d'abord professeur de philosophie, puis de théologie à Domfront, et devint ensuite préfet d'un séminaire à Caen. Appelé à Paris, en 1774, il s'y vit bientôt porté aux premières dignités, et il s'y concilia la considération et l'amitié de tout ce qui l'entourait ; mais de toutes les vertus qui le distinguèrent, il n'en fut pas une qui le signalât autant au respect et à l'admiration des peuples, que son inépuisable et inconcevable charité. Louis XVI le nomma son confesseur, après que l'abbé Poupert, curé de Saint-Eustache, eut prêté le serment, et ce vénérable ecclésiastique accepta sans balancer ce dangereux honneur. Il paraît que ce fut de concert avec lui que le roi fit, en 1792, le projet d'un vœu et d'une prière imprimés depuis la restauration, et où respire la plus vive piété, pour demander à Dieu de prendre pitié de la France. Louis XVI avait en lui une si grande confiance, qu'au commencement du mois d'août 1792, il lui écrivait : « Je n'attends plus rien des hommes ; je vous prie d'implorer pour moi les concours du ciel. » L'abbé Hébert ne quitta pas son auguste pénitent pendant la nuit du 9 au 10 août, et il n'échappa que par miracle aux massacres de ce jour. Découvert dans la maison des récolètes, rue du Bac, où il s'était retiré, il fut traîné dans la prison des Carmes et massacré un des premiers, le 2 septembre, avec plusieurs de ses confrères. Ses vertus et sa science lui avaient attiré l'estime et la confiance de tout le clergé.

**HEBRON**, chef de la famille des hébronites, donna son nom à la ville d'Hébron appelée aussi Arbée. Abraham avait acheté une caverne dans cet endroit, pour en faire le sépulcre de Sara et le sien. Ce fut dans cette même ville qu'Absalon se fit sacrer roi, du vivant de son père David.

**HECHT (CHRÉTIEN)**, né en 1696 à Halle en Saxe, fut ministre d'Esens en Ostfrie. Il mourut en 1748, âgé de 52 ans, et laissa plusieurs ouvrages qui lui firent un nom parmi les savants. Les principaux sont : *Commentatio philologico-critico-exegetica de secta Scribarum* ; *Antiquitas Haræorum inter Ju-*

*daos in Poloniae et Turcici imperii regionibus florentis sectae, adserta et vindicata* ; plusieurs Ecrits en allemand, etc. — Il est différent de Godefroi HECHE, recteur de Lucaw en Basse-Lusace, auteur de savantes dissertations latines, etc., en assez grand nombre. Il mourut en 1721.

**HEDINGER (JEAN-REINHARD)**, né à Stuttgart en 1684, voyagea avec deux princes de Wirtemberg, en qualité de leur chapelain, fut professeur de jurisprudence civile et canonique à Giessen, ensuite prédicateur de la cour et conseiller consistorial. On a de lui des *Remarques sur les psaumes et sur le Nouveau Testament* en allemand. Il a donné aussi une édition de la Bible, avec des changements qui ont été justement désapprouvés. Il mourut en 1754.

**HÉDOIN** et non HÉDOUIN (JEAN-BAPTISTE), chanoine régulier de l'abbaye de Prémontré, né à Reims en 1749, fit ses premières études dans cette ville, et s'appliqua avec succès aux mathématiques. Etant venu à Paris pour s'y perfectionner, il conçut bientôt le projet de vivre dans la retraite, et entra dans la congrégation de Sainte-Genève ; mais il la quitta pour l'ordre de Prémontré où il prononça ses vœux en 1774. Il fit son cours de théologie, et forma ensuite le projet de rédiger un extrait de l'Histoire philosophique de Raynal, sous le nom d'*Esprit de Raynal*. Après avoir terminé cet ouvrage, il le mont a à son prieur, qui lui en fit sentir le peu de convenance, et lui conseilla de le supprimer. Mais il ne tint pas compte de cet avis, et l'*Esprit de Raynal* parut. Il eut bientôt lieu de s'en repentir, car le garde des sceaux ordonna aussitôt des recherches sur l'auteur et l'imprimeur de cet ouvrage. Dans son embarras, le jeune religieux, qui, outre la rigueur des lois, avait à craindre l'animadversion de ses supérieurs, s'adressa à un de ses parents, nommé Hédoïn de Pons-Ludon, capitaine d'infanterie, détenu alors au château de Ham pour quelque étourderie, et le pria de vouloir bien encore se charger de celle-là. Le capitaine eut cette complaisance, et envoya sa déclaration au censeur de la police, Pidausat de Mairobert, afin qu'il fit cesser toutes les recherches. Hédoïn commit sans doute une faute, mais il la répara bien par sa conduite et les services qu'il rendit à son ordre en s'y livrant avec zèle à l'enseignement de ses jeunes confrères. Il enseigna les belles-lettres dans son abbaye, et fut nommé vers 1785 au prieuré-cure de Rethovilliers, où il remplit les fonctions de curé jusqu'à la promulgation de la constitution civile du clergé. Il avait tellement gagné l'estime et la confiance des habitants, qu'ils voulurent qu'il fût en même temps leur maire. Il mourut en octobre 1792. Ses ouvrages sont : *Esprit et génie de Raynal*, Paris, 1777, in-8°, et Londres (Paris), 1782, in-18 ; Genève, 1782, in-8° ; *Principes de l'éloquence sacrée, mêlés d'exemples puisés principalement dans l'écriture sainte, dans les saints Pères*, etc., Soissons, 1787, in-12. L'évêque de Nantes (M. Duvoisin) s'était muni de quel-

ques exemplaires de cet ouvrage pour son séminaire, et en faisait assez de cas pour témoigner le désir qu'on le réimprimât et qu'on le mit entre les mains des aspirants à l'état ecclésiastique; *Fragments historiques et critiques sur la révolution*: ils sont restés inédits.

**HEDWIGE** (sainte), nommée aussi sainte Avoie, fille du duc de Carinthie, épousa Henri, duc de Silésie et de Pologne, dont elle eut trois fils et trois filles. Elle se retira ensuite, du consentement de son mari, dans un monastère près de Trebnitz, où elle mit des religieuses de l'ordre de Cîteaux. Elle y finit saintement sa vie en 1243. Clément IV la canonisa en 1266. L'Eglise célèbre sa fête le 17 octobre.

**HEDWIGE**, à qui Chromer et les autres historiens polonais donnent le titre de *sainte*, était fille de Louis, roi de Hongrie, et naquit en 1371. Cette princesse, devenue par élection reine de Pologne, en 1384, se fit principalement admirer par sa charité pour les pauvres, par ses libéralités envers les églises, par son humanité et par son aversion pour le faste. Elle épousa Jagellon, grand-duc de Lithuanie, en 1386; mais ce fut à condition que ce prince recevrait le baptême, et qu'il établirait le christianisme dans son duché, qui, depuis ce temps-là, est uni à la Pologne. Hedwige mourut à Cracovie en 1399, âgée de 28 ans.

**HEGENDORF** (CHRISTOPHE), théologien protestant, jurisconsulte et philologue, né à Leipzig en 1500, assista, en 1519, au fameux colloque qui eut lieu dans sa ville natale entre Eckius et Luther, dont il embrassa la réforme. En 1526, suivant une mode qui autorisait ces jeux d'esprit, il lut devant des compatriotes une déclamation latine à la louange de l'ivrognerie, et, en 1531, il prononça devant la nouvelle académie de Posen, un discours sur les arts libéraux, qui eut du succès. Il fut ensuite nommé professeur en droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder, puis obtint une chaire de littérature à Lunebourg, avec la charge de surintendant ecclésiastique. Hegendorf mourut en 1540 à Lunebourg. On a de lui divers ouvrages théologiques, parmi lesquels on cite : *Antidotum adversus pestilentiam*, Leipzig, 1539, in-8°; des *traductions latines* de la Paraphrase de Nonnus sur l'Evangile de saint Jean; de plusieurs Homélies de saint Chrysostome; de plusieurs Harangues de Démosthènes; de deux Opuscules d'Aristote, savoir : *De la brièveté de la vie*; et *De la divination par les songes*; de l'*Eloge de la mouche*, par Lucien. Hegendorf donna aussi des éditions, avec notes, des *Comédies* de Térence, des *Oraisons* et des *Lettres familières* de Cicéron. Il composa en outre pour les écoles plusieurs ouvrages dont il serait sans intérêt de reproduire ici les titres.

**HEGÉSIPPE**, juif, le plus ancien historien ecclésiastique, quitta la religion de ses pères pour embrasser le christianisme, alla à Rome l'an 157, et y mourut vers l'an 181. Il est le premier auteur, après les apôtres, qui ait laissé un corps d'*Histoire ecclésiasti-*

*que*, depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à son temps. Il ne nous en reste que quelques fragments dans Eusèbe, qui ont été publiés avec de savantes notes par le P. Pierre Halloix et Jean-Ernest Grabe. Cet ouvrage était écrit avec beaucoup de simplicité, « parce qu'il voulait, dit saint Jérôme, imiter le style de ceux dont il écrivait la vie. » On ne saurait trop regretter la perte du reste de cette histoire. Hégésippe montrait la suite de la tradition, et y faisait voir que le dépôt des vérités enseignées par Jésus-Christ avait été conservé précieusement jusqu'à son temps. Son témoignage avait d'autant plus de force, qu'il avait visité toutes les principales églises de l'Orient et de l'Occident. Les cinq livres *De la ruine de Jérusalem*, qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères et séparément, Cologne, 1559, in-8°, sont d'un autre Hégésippe, qui vivait avant la chute de l'empire d'Occident, mais après le règne de Constantin le Grand. Voy. MABILLON, *Mus. Ital.*, t. I, p. 14; et CAVE, *Hist. littér.*, t. I, p. 265.

**HEIDANUS** (ABRAHAM), professeur de théologie à Leyde, naquit à Frankenthal, dans le Palatinat, en 1597. Il s'acquit une grande réputation par ses écrits et par ses sermons. Il lia une étroite amitié avec Descartes, et mourut à Leyde en 1678. On a de lui un *Corps de Théologie*, en 2 vol. in-4°, 1686; et l'*Examen du Catéchisme des Rémontrants*, in-4°.

**HEIDEGGER** (JEAN-HENRI), théologien protestant, naquit à Baarentswyl, village du canton de Zurich, en 1633. Il enseigna l'hébreu et la philosophie à Heidelberg, puis la théologie et l'histoire ecclésiastique à Steinfurt, et enfin la morale et la théologie à Zurich, où il mourut en 1698, à 65 ans. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont : *Historia sacra Patriarcharum*, 1667 et 1729, 2 vol. in-4°; *De peregrinationibus religiosis*, 1670, in-8°; *Tumulus Concilii Tridentini*, Zurich, 1690, 2 vol. in-4°; *Historia papatus*, 1684 : cet ouvrage a été traduit en français par Aubert de Verzé; *Exercitationes biblicæ*, 2 vol., 1699; une *Théologie*, 1700, in-fol. Il n'y a que le premier de ces ouvrages qui ait quelque mérite aux yeux de ceux qui ne professent pas la religion de l'auteur. Heidegger a lui-même écrit sa *Vie*, qui a paru après sa mort par les soins du professeur Hofmeister, Zurich, 1698, in-4°.

**HEIDENHEIM** (WOLF-SIMSON), juif allemand, né l'an 1757 à Heidenheim en Franconie, devint d'une habileté remarquable dans la langue hébraïque, le Talmud et la littérature rabbinique. Mais sa position peu aisée et les soins qu'il lui fallait donner à un établissement de librairie qu'il avait à Ruedelheim, près de Francfort, l'empêchèrent de publier des ouvrages d'une certaine importance. Toutefois d'excellentes éditions hébraïques sortirent de ses presses, et l'on a de lui plusieurs écrits destinés à faciliter l'étude de l'hébreu ou l'intelligence de la Bible. Tels sont : un *Traité de l'accentuation hébraïque* (Michpat Hattamim), 1808, opuscule très-estimé dans son genre. L'auteur

avait formé le projet de composer sur la même matière un ouvrage plus étendu, et il est regrettable qu'il ne l'ait pas exécuté; une *Traduction des prières usitées dans la synagogue*, et notamment celle des prières de la fête de la Machour, Rœdelheim; 3<sup>e</sup> édition, 1821, 9 volumes; les quarante premiers chapitres de la Genèse, accompagnés d'un *Commentaire*, Offenbach et Rœdelheim, 1797; une édition abrégée du *Iéroth Chelomoh* de Pappenheim, Prague, 1804, modifié d'après les principes du radical bilittéral de Gesenius. Heidenheim mourut à Rœdelheim le 28 février 1832.

**HEIDMAN (CHRISTOPHE)**, luthérien, natif d'Helmstadt, mort professeur d'éloquence en 1627, est auteur de divers ouvrages. Le plus connu est *Palæstina, sive Terra sancta*, Hanau, 1689, in-4°. Il y a de l'érudition.

**HEILMANN (JEAN-DAVID)**, savant helléniste, né l'an 1727 à Osnabruck, mort en 1764 à Gœttingue, où il professait la théologie; a laissé entre autres ouvrages: *Specimen observationum quarundam ad illustrationem Novi Testamenti ex profanis pertinentiam*, Halle, 1749, in-4°; *Traits de parallèle entre l'esprit d'irréligion d'aujourd'hui et les anciens adversaires de la religion chrétienne*, en français, Halle, 1750, in-8°; *De florente litterarum statu et habitu ad initia religionis christianæ*, Halle, 1753, in-4°; *Compendium theologiæ dogmaticæ*, Gœttingue, 1761, in-8°; *ibid.*, 1774, in-8°: l'auteur y suit la méthode et les opinions de Baumgarten, son maître; *Opuscula theologici argumenti, collegit et edidit E. J. Danovius*, Iéna, 1774-1777, 2 vol. in-8°; une *traduction*, avec notes, de Thucydide, très-estimée, Lemgow et Leipzig, 1760, in-8°. La Vie de Heilmann a été écrite par C.-G. Heyne, son collègue, Gœttingue, 1764, in-fol.

**HEINSIUS (DANIEL)**, né à Gand en 1580, d'une famille distinguée, fut disciple de Scaliger, alors professeur d'histoire et de politique à Leyde. Il lui succéda dans sa chaire en 1605, après avoir rempli, dès l'âge de 22 ans, celle de la langue grecque, et devint, en 1607, bibliothécaire de l'académie de Leyde. Il reçut de la république de Venise la décoration de chevalier de l'ordre de Saint-Marc, devint historiographe de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et des états de Hollande, fut secrétaire du synode de Dordrecht, et mourut, en 1655, à Leyde. On a de lui: des *Traductions* assez fidèles, en particulier de Maxime de Tyr; de la *Poétique* d'Aristote, à laquelle il a joint un *Traité de la tragédie*; d'Hésiode, auquel il a ajouté des notes; de Théocrite; de Moschus et de Bion; de Clément d'Alexandrie; des *Remarques sur le Nouveau Testament*, 1641, in-fol.; *Laus asini et alta ejusdem generis*, Leyde, Elzevir, 1729, in-24; un recueil de *Harangues*, imprimé à Leyde en 1609, in-4°. Des vers grecs et latins, parmi lesquels on distingue son poème *De contemptu mortis*, d'abord imprimé séparément, puis inséré dans l'édition de Leyde, 1621, fruit d'une philosophie douce et chrétienne, rempli de grandes beautés, d'heu-

reuses imitations, de sentiments solides et profonds. On y admire surtout ces vers sur le sentiment intime du moi :

Nonne vides, quoties nox circumfunditur atra,  
Immensi terga oceanî, terrarumq; potumque,  
Cum rerum obduxit species obnubilus æter,  
Nec fragor impulsas aut vox allabitur aures;  
Ut nullo intuitu mens jam destra recedit  
In sese, et vires intra se colligit omnes?  
Ut magno hospitio potitur, neque excipit ipsa,  
Totam intus.....!  
Ut gaudet sibi juncta, sibi que intenditur ipsa,  
Ipsa sibi tota incumbens, totamque pererrans;  
Immensa, immensam spatib, longaque potentem!

Des éditions d'Horace avec des notes, de Térence, des *tragédies* de Sénèque. Il avait en effet beaucoup de savoir, et il ne paraissait rien d'intéressant sur l'étude de l'antiquité, qu'il ne se hâtât d'en enrichir sa bibliothèque.

**HEINECCIUS (JEAN-MICHEL)**, ou mieux *Heinecke*, théologien saxon, né à Eisenberg, le 14 décembre 1674, mort à Halle le 11 septembre 1722, fut d'abord pasteur à Goslar, puis il fut nommé inspecteur, vice-surintendant des églises luthériennes du duché de Magdebourg, premier pasteur de la paroisse de Notre-Dame, et professeur au gymnase de Halle. On a de Heinecke: *De dialectica sancti Pauli dissertatio*, Helmstadt, 1698, in-4°; *Scriptores rerum germanicarum*, Francfort, 1700, 2 vol. in-fol., qui roulent sur les antiquités de Goslar et contient les anciens historiens de Charlemagne, revus par J.-G. Leuckfeld; *Nummorum Goslariensium antiqui pariter ac recentioris ævi solidorum æque ac bracteatorum sylloge*, Francfort, 1707, in-fol., faisant suite à l'ouvrage précédent; *De veteribus Germanorum aliarumque nationum sigillis syntagma*, *ibid.*, 1709, in-fol., rare et estimé; *Diatribæ genealogica de domus Prussico-Brandenburgicæ ex stirpe Carolina originibus*, Quedlimbourg, 1707, in-fol.; *De absolute mortuorum excommunicatorum seu tympanicorum in ecclesia græca*, Helmstadt, 1709, in-4°; *Tableau de l'église grecque ancienne et moderne*, en allemand, Leipzig, 1711, in-4°. Ce livre, loué des protestants, a excité plusieurs réclamations de la part des Grecs, et particulièrement du savant Helladius; *De ministris Cæsarum Gentilium christianis*, Halle, 1712, in-4°. — Son frère, Jean-Théophile HEINECCIUS, s'est fait une très-grande réputation comme juriconsulte.

**HELD (WILLEBOLD)**, abbé de Roth en Souabe, ordre de Prémontré, et en cette qualité prélat immédiat de l'empire, naquit à Erolzelm le 6 septembre 1724, devint abbé de Roth en 1760, et mourut le 30 octobre 1789. Il avait professé dans son ordre la théologie et le droit. Ses principaux ouvrages sont: *Nemesis norbertina, seu methodus corrigendi canonicos regulares præmonstratenses*, Augsburg, 1757, in-8°; *Jurisprudentia universalis, ex juribus canonico, civili, romano, germanico tam publico, quam privato, feudali et criminali collecta*, lib. v, 1768-1773; *Droits et prérogatives des prélatures immédiates du saint Empire*, Kempton, 1782-1783, sans nom d'auteur. On doit aussi à ses soins l'impression d'un ouvrage plein de recherches, composé

par Benoit Stadelhofer, aussi abbé de Roth, intitulé : *Historia imperialis et exempti collegii Rothensis in Suevia ex monumentis domesticis et externis, potissimam partem ineditis. eruta*, Augsbourg, in-4°.

**HELDING (MICHEL)**, de la Souabe, surnommé *Sidonius*, parce qu'il se fit sacrer évêque de Sidon pour être suffragant de l'archevêque de Mayence, travailla à l'*Interim* de Charles-Quint. Ce prince lui donna en récompense l'évêché de Mersburg. Helling fut employé dans diverses négociations importantes par l'empereur Ferdinand. Il parut avec éclat au concile de Trente, et mourut en 1561, à 55 ans. On a de lui quelques ouvrages, entre autres des *Sermons* dont plusieurs ont été traduits de l'allemand en latin par Surius; un *Catéchisme*, etc. C'était un prélat savant et studieux, qui donnait à son cabinet le temps qu'il pouvait justement enlever à ses fonctions pastorales. On trouve sa *Vie*, écrite avec beaucoup d'exactitude par un anonyme, dans le tome I<sup>er</sup> des *Observationes Hallenses*, sous ce titre *Michaelis Sidonii episcopi Martisburgensis Vita*.

**HELÈNE** (sainte), mère de l'empereur Constantin, naquit vers l'an 247 au bourg de Drépane en Bithynie, dans une condition obscure d'où elle se tira par les charmes de son esprit et de sa figure; elle fut d'abord hôtelière. Constance Chlore alors garde prétorien l'épousa; mais il la répudia, lorsque Dioclétien l'éleva à la dignité de César (292). L'histoire ne nous apprend pas ce qu'elle devint depuis ce temps, jusqu'à ce que Constantin son fils, ayant été couronné empereur, la rappela à la cour, lui donna le titre d'Auguste, et lui fit rendre tous les honneurs dus à la mère d'un empereur. Non content de la faire respecter dans sa cour et dans ses armées, il voulut qu'elle disposât, comme il lui plairait, de l'argent de son épargne. Elle ne se servit de ce crédit que pour le bien de l'Eglise, et pour le soulagement des misérables. En l'an 325, elle visita les lieux saints, quoiqu'elle fût âgée de près de 80 ans. A son arrivée à Jérusalem, elle se sentit animée d'un ardent désir de trouver la croix sur laquelle Jésus-Christ avait souffert. Les païens, en haine du christianisme, avaient mis tout en œuvre pour dérober la connaissance du lieu où le corps du Sauveur avait été enseveli. Non contents d'y avoir amassé une grande quantité de pierres et de décombres, ils y avaient encore bâti un temple de Vénus, et profané le lieu où s'est accompli le mystère de la Résurrection, en y élevant une statue de Jupiter. Hélène, résolu de ne rien épargner pour réussir dans son pieux dessein, consulta les habitants de Jérusalem, et tous ceux dont elle espérait tirer quelque lumière. On lui répondit que si elle voulait découvrir le sépulcre du Sauveur, elle ne manquerait pas de trouver les instruments de son supplice. La pieuse impératrice fit aussitôt démolir et abattre la statue de Vénus, ainsi que celle de Jupiter. On nettoya la place et l'on se mit à creuser. Enfin on trouva le saint sépulcre; il y avait au-dessus

trois croix, avec les clous qui avaient percé le corps du Sauveur, et le titre qui avait été attaché au haut de sa croix; mais on ne savait pas comment les distinguer, le titre étant séparé et ne tenant à aucune des trois. Dans cet embarras, saint Macaire, évêque de Jérusalem, prit le parti de faire porter les trois croix chez une dame de qualité qui était à l'extrémité; et s'étant ensuite adressé à Dieu par une fervente prière, il appliqua séparément les croix sur la malade qui, n'ayant senti aucun effet des deux premières, se trouva parfaitement guérie, dès qu'elle eut touché la troisième. Sainte Héène témoigna la joie la plus vive à l'occasion de ce miracle, rapporté par Sozomène, Théodoret et Rufin, qui faisait connaître la vraie croix. Elle fonda une église à l'endroit où elle avait été trouvée, et l'y déposa avec une grande vénération, après l'avoir fait renfermer dans un étui extrêmement riche. En ayant donné une partie à l'empereur son fils, qui la reçut à Constantinople avec beaucoup de respect, elle en envoya une autre partie à l'église qu'elle fonda à Rome, connue sous le nom de la *Sainte-Croix de Jérusalem*, et fit en même temps présent à cette église, du titre de la croix du Sauveur, qui fut trouvé en 1492 sur le haut d'une arcade, renfermé dans une boîte de plomb. L'inscription qui est en hébreu, en grec, et en latin, est en lettres rouges et sur du bois blanchi. Ces couleurs se sont beaucoup ternies depuis l'an 1492. Les mots *Jesus* et *Judaorum* sont effacés. La planche a 9 pouces de long, mais elle doit en avoir eu 12. Ce fut vers l'an 326 que sainte Hélène trouva le bois sacré, la 21<sup>e</sup> année du règne de l'empereur Constantin, et dans la 13<sup>e</sup> du pontificat de saint Silvestre. Elle mourut à Nicomédie, entre les bras de Constantin, l'an 327, à 80 ans. L'amour qu'elle avait pour l'empereur son fils, ne l'empêcha pas de lui reprocher ses fautes: elle ne cessa jamais de blâmer sa précipitation à l'égard de son fils Crispin, faussement accusé.

**HELGAUD** en latin *Helgaldus* ou *Helgaldus*, moine français du XI<sup>e</sup> siècle, religieux de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire en 1004, est auteur d'un *Abrégé* (en latin) de la *vie du roi Robert*, qui a été imprimé pour la première fois en 1577 avec la *Vie de Louis XI* par Guillaume de Nangis, puis dans la Collection de Pithou, tome I<sup>er</sup>, et dans celle de Duchêne, tome IV, 1641. Sans cette *Histoire* d'Helgaud, d'ailleurs incomplète et obscure, nous n'aurions aucun document sur les révolutions qui changèrent l'ordre de succession au trône, à cette époque où la famille carlovingienne fut à plusieurs reprises éloignée du trône. On lui doit aussi l'*Histoire de la fondation de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire au VII<sup>e</sup> siècle*. Helgaud mourut le 28 ou le 29 août 1048.

**HELI**. Voy. JOACHIM.

**HELI**, grand-prêtre des Juifs, descendant d'Ithamar, 2<sup>e</sup> fils d'Aaron, fut le septième grand-sacrificateur et le successeur d'Achibol. Comme il avait trop de faiblesse pour ses enfants, Ophni et Phinéas, qui dans les

onctions de juges s'abandonnaient à toutes sortes d'excès, et dépouillaient le peuple, un prophète l'avertit, au nom du Seigneur, que pour le punir de son peu de courage à s'opposer aux désordres de ses fils, la grande sacrificature sortirait de sa famille; ce qui cependant n'arriva qu'après la quatrième génération, lorsque Sadoc, de la race de Phinéas, petit-fils d'Aaron, fut élevé à cette charge. Ophni et Phinéas ayant été tués dans une bataille, et l'arche du Seigneur prise, Héli, au récit de cette triste nouvelle, fut saisi d'une telle douleur, qu'il tomba de son siège et mourut l'an 1159 avant Jésus-Christ, âgé de 98 ans; il avait été juge d'Israël pendant 40 années, et il fut remplacé par le prophète Samuel.

**HELINAND.** Voy. ELINAND.

**HELIODORE**, l'un des courtisans de Se-leucus Philopator, roi de Syrie, eut ordre de ce prince d'entrer dans le temple de Jérusalem, l'an 276 avant Jésus-Christ, pour en enlever les trésors. Pendant que les prêtres invoquaient le secours du Seigneur contre ce sacrilège, Héliodore voulut entrer dans le trésor du temple. Il en fut chassé par des anges, qui le frappèrent si rudement, qu'il tomba comme mort. Le grand prêtre Onias ayant offert le sacrifice pour lui, Dieu lui rendit la santé, et lui fit dire par les mêmes anges qui l'avaient châtié d'annoncer partout la puissance de Dieu. Héliodore obéit à cet ordre, et rendit témoignage à la vérité.

**HELIODORE**, évêque de Trica, bel-esprit d'Emèse en Phénicie, vivait sous le règne de l'empereur Théodose et de ses fils; il composa dans sa jeunesse le roman intitulé : *Ethiopiennes* ou *Amours de Théagène et de Chariclée*, publié en grec et en latin, Paris, 1619, in-8°; nouvelle édition de Paris, 1804, 2 vol. in-8° (par M. Coray), et de Strasbourg, 1806, 2 vol. in-8° (par Mitscherlich) : cet ouvrage forme le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> de la *Collection des romans grecs*. C'est un livre où les mœurs n'ont rien à gagner, où il n'y a pas une leçon utile à prendre, et où la perte du temps est le moindre mal qui en résulte pour les lecteurs (Voy. AMYOT). Héliodore avait publié cet écrit lorsqu'il fut fait évêque de Trica en Thessalie; et on a dit qu'il avait été déposé, parce qu'il n'avait voulu ni le supprimer, ni le désavouer; mais cela n'est pas certain. Socrate, Photius, ni les autres auteurs, à l'exception de Nicéphore, ne parlent point de ce refus, ni de cette déposition. Il n'en est pas moins sûr que c'est une production qu'il doit avoir condamnée, si, devenu évêque, il eut l'esprit de son état. Le roman d'Héliodore est en grec; il a été traduit dans presque toutes les langues, et en français par Amyot, par Montlyard et par M. Quenneville.

**HELMONT** (FRANÇOIS-MERCURE VAN), fils de Jean-Baptiste van Helmont, qui donna tête baissée dans les rêveries de Paracelse, né à Vilvorde en 1618, s'enrôla, étant jeune, dans une troupe de Bohémiens, avec lesquels il parcourut diverses provinces. On le soupçonna d'avoir trouvé la *pierre philosophale*, parce qu'avec peu de revenus il faisait

beaucoup de dépenses. Il a laissé des livres sur des matières théologiques : *Alphabeti vere naturalis hebraici delineatio*; *Cogitationes super quatuor priora capita Geneseos*, Amsterdam, 1697, in-8°; *De attributis divinis*; *De inferno*, etc. On voit par ces ouvrages que c'était un esprit singulier et paradoxal. Il croyait à la métempsycose. Il resta pendant une partie de sa vie chez le prince de Sultzbach, alla ensuite à Berlin, à la sollicitation de l'électrice de Brandebourg, et mourut peu de temps après à Coeln, qui fait partie de cette ville, en 1699, à 81 ans. Le célèbre Leibnitz lui fit une épitaphe qui, malgré les éloges qu'elle renferme, donne l'idée d'un enthousiaste et d'un visionnaire :

Nil patre inferior, jacet hic Helmontius alter,  
Qui junxit varias mentis et artis opes :  
Per quem Pythagoras et cabbala sacra revixit  
Elixque, parat qui sua cuncta sibi.

— Il y a eu un baron de van HELMONT, qui était un vrai illuminé, et qui finit par se faire quaker.

**HÉLOÏSE**, abbesse du Paraclet, célèbre par son esprit et par ses amours, mourut le 17 mai 1164, âgée de 63 ans. (Voy. son histoire à l'art. ABAILLARD.) Nous ajouterons seulement, dit Feiler, qu'elle est la principale cause de la célébrité d'Abailard, de celle surtout dont il jouit dans ce siècle, où ses amours sont à peu près un titre suffisant pour en faire un héros. Aussi jamais n'a-t-il été tant prôné. « Quel « que mérite qu'Abailard ait eu du côté de « l'esprit et du côté de la science, dit un « écrivain judicieux, on parlerait moins de « lui sans l'intrigue galante qu'il a eue avec « la belle et savante Héloïse. La beauté sin- « gulière de cette fille, l'étendue de son « génie, la connaissance de l'hébreu, du « grec et du latin, sa pénétration dans les « secrets les plus sublimes de l'écriture et « de la théologie, la haute noblesse des « Montmorenci, dont on prétend qu'elle ti- « rait son origine : tout cela donnait du « relief à un homme pour qui elle s'était « déclarée... J'avance même hardiment que « les ouvrages de l'élève ont donné le « prix à ceux du maître. Qu'on en croie ce « qu'on voudra, je suis persuadé que si, en « réimprimant les ouvrages d'Abailard, on « retranchait les lettres de cette héroïne, le « libraire pourrait bien se trouver chargé « du poids fâcheux de l'édition : car on ne « peut nier que ce philosophe n'ait distillé « sur ce qu'il a écrit tout ce que la méta- « physique a de plus subtil et de plus em- « barra-sé. On ne voit pas toujours ce qu'il « veut nous apprendre; il fatigue, il ennuie; « ses livres tourmentent un lecteur. » Nous avons trois *Lettres* d'Héloïse pleines d'âme et d'imagination, parmi celles d'Abailard. Les *Épîtres* de ces deux amants, publiées en 1616, in-4°, par d'Amboise, l'ont été de nouveau à Londres, in-8°, et à Paris, en latin et en français, par dom Gervaise, anc. en abbé de la Trappe, en 2 vol. in-12. Elles ont été imitées par Pope, et par différents poètes français, qui se sont disputé à l'envi la gloire

de leur donner en leur langue les charmes qu'elles ont en latin.

HELVÉTIUS (CLAUDE-ADRIEN), fils de Jean-Claude-Adrien, qui était premier médecin de la reine, naquit en janvier 1715. Il fit ses études au collège de Louis-le-Grand, sous le célèbre père Porée, qui, trouvant dans les compositions de ce jeune élève plus d'idées et d'images que dans celles de ses autres disciples, soigna particulièrement son éducation; mais la triste doctrine de l'athéisme lui en fit perdre les fruits; il s'abandonna entièrement à ce système aussi absurde que désolant, et publia, en 1758, son livre de l'*Esprit*, qui fut proscrit par le parlement de Paris. L'auteur, depuis les désagréments qu'il essuya à l'occasion de cet ouvrage, fit divers voyages. Revenu en France, il passa la plus grande partie de l'année à sa terre de Voré, où il mourut le 26 décembre 1771. Il avait été fermier général, et il remplit cette place avec dignité, honneur et désintéressement. Ses ouvrages sont : *De l'Esprit*, 1758, in-4°, et 3 vol. in-12. Cet ouvrage est composé de quatre Discours, dont on peut réduire la substance à ces trois points principaux : 1° Que toutes nos facultés se réduisent à la sensibilité physique, et que nous ne différons des animaux que par l'organisation extérieure; 2° que notre intérêt, fondé sur l'amour du plaisir, ou la crainte de la douleur, est l'unique mobile de nos jugements, de nos actions et de nos affections; qu'il n'existe pas de liberté, et que les notions du juste et de l'injuste varient selon les coutumes; 3° que tous les hommes sont susceptibles, au même degré, des mêmes passions, que l'éducation seule développe plus ou moins. On peut voir par là tout le matérialisme et le poison de la doctrine d'Helvétius. Le désir de la réputation l'entraîna à faire un corps de doctrine des opinions qu'il avait recueillies dans les coteries philosophiques. Cet ouvrage, qu'il osa présenter à la cour et à la famille royale, excita d'abord l'indignation publique : le 10 août le conseil d'Etat en révoqua par un arrêt le privilège accordé le 12 mai, sur l'approbation du censeur Terrier. Effrayé de l'orage qui se préparait contre lui, Helvétius fit plusieurs rétractations qui furent jugées insuffisantes, et son ouvrage, condamné par M. de Beaumont, archevêque de Paris, par une lettre apostolique du pape Clément XIII, et par la faculté de théologie de Paris, fut brûlé par arrêt du parlement, le 10 février 1759. Helvétius a été réfuté par la Sorbonne, qui, dans sa censure divisée en quatre parties, de l'âme, de la morale, de la religion, du gouvernement, rapporte sous chacun de ces titres tout ce que cet auteur a avancé de condamnable. On trouve dans l'ouvrage quelques morceaux éloquentes, mais en même temps tous les délires du matérialisme : il manque de méthode, et est rempli de contes indignes d'un esprit solide. Une de ses assertions favorites, qui est comme le fondement de son système, est que l'homme ne diffère des animaux que

parce qu'il a des mains, comme si le singe, qui est si loin de l'homme n'en avait pas. Du reste cette erreur a été servilement copiée d'après le vieux Anaxagore, à qui Plutarque reproche « d'avoir dit que la raison « et la sagesse, la supériorité de l'homme, « viennent *uniquement* de ce qu'il a des mains, « et non des pattes, tandis qu'il pouvait dire, « ce qui est bien plus vrai, que si l'homme « a des mains, c'est parce qu'il est ingé- « nieux et raisonnable devait être pourvu « d'instruments propres à exercer son in- « dustrie. » Une autre erreur d'Helvétius, et qui ne donne pas une idée fort avantageuse de son cœur, est que l'amitié n'est qu'une affaire d'intérêt, opinion prise d'Épicure, et réfutée comme repoussante et détestable par l'orateur romain (*Acad. Quest. l. 2, n° 131, de Amic. n° 30-31, etc.*). Le *Bonheur*, poème en six chants, in-8°, 1772, avec des fragments de quelques épitres. On sent assez de quel bonheur un athée peut traiter : de 280 systèmes que saint Augustin compte sur le bonheur, on peut dire qu'Helvétius a choisi le plus mauvais. Cet ouvrage posthume et non achevé n'offre que de faibles lueurs d'inspiration poétique. La fiction en est nulle, la marche traînante, les vers sans couleur, et le poète y déclame contre tous les cultes. Quelques mois avant sa mort, l'auteur retoucha ce poème abandonné depuis 23 ans, et Saint-Lambert le corrigea avant de le faire paraître. *De l'Homme*, 2 vol. in-8° : ouvrage posthume et publié par le prince Galitzin. Il est non moins révoltant que le livre de l'*Esprit*, dont il est le commentaire indigeste, divisé en dix sections. L'auteur était maître d'hôtel de la reine, et il avait été, comme nous l'avons dit, fermier général; son irrégion lui fit perdre ces places. Helvétius avait des mœurs douces, et son caractère, porté à la bienfaisance et à la vertu, n'a pu céder qu'avec répugnance aux impressions funestes de l'impiété. Avant ses liaisons avec quelques faux philosophes, il faisait profession non-seulement d'être sincèrement attaché au christianisme, mais il en pratiquait les devoirs avec une piété extraordinaire. — J'ai été témoin, écrivait le 13 novembre 1775 une personne très-digne de foi, et qui était à la cour lors de l'événement qu'elle raconte, j'ai été témoin de la perversion du pauvre Helvétius. Ce fut l'ouvrage de sa liaison avec V... qui de pieux qu'était M. Helvétius au point d'inquiéter sa famille, quoique les plus gens de bien, en fit un athée en un an de temps. Ce fut la métromanie qui le gagna, qui occasionna cette funeste connaissance. J'en gémissais tous les jours depuis sa mort, et j'en déteste d'autant plus l'auteur, à qui il serait à souhaiter qu'on eût... à Paris, ce 13 novembre 1775, de S. P. — L'original de cette lettre était entre les mains de l'homme respectable auquel elle a été écrite. Cependant Grimm, dans la deuxième partie de sa Correspondance, nous apprend que l'amour de la réputation surprit Helvétius au milieu de sa vie voluptueuse; il raconte ses liaisons pas-

sagères, et il ajoute qu'Helvétius croyait toutes les femmes sans mœurs, parce qu'il avait passé sa vie avec des femmes telles. Un philosophe, le marquis d'Argens, qu'on ne soupçonnera pas d'être trop favorable aux écrivains religieux, fait de la philosophie d'Helvétius et de celle de Moïse le parallèle suivant. « Elle n'est point, dit-il (celle de Moïse), cette philosophie aride et sèche, dont la subtilité s'évapore en raisonnements, et dont les forces s'épuisent en recherches inutiles au bonheur des hommes; cette philosophie désastreuse qui, la hache à la main, le bandeau sur les yeux, abat, renverse, détruit tout et n'élève rien; qui, dans son délire impie, fait son Dieu de la matière, ne distingue l'homme d'avec la brute que par les doigts, et, pour le perfectionner, le renvoie disputer aux animaux le gland dans les forêts. » Pour compléter cet article, nous ajouterons le jugement de l'auteur des *Trois siècles de la littérature française* : « S'il nous est permis, dit ce critique, de faire quelques réflexions sur le caractère d'Helvétius, nous serons autorisé à dire que l'amour de la célébrité et trop de penchant à se laisser séduire par des insinuations artificieuses, ont été la vraie cause de l'abus qu'il a fait de ses talents.... La candeur, la bienfaisance, et les autres vertus de son âme, faisaient pardonner, par ceux dont il était connu, les illusions de sa philosophie. Nous pouvons assurer, d'après nos propres observations, qu'elle était dans lui une espèce de manie involontaire, fruit de ses premières liaisons, plutôt qu'une morgue arrogante et systématique. Aussi M. Helvétius n'adopta-t-il jamais les intrigues et les procédés de la cabale qui avait su se l'attacher, d'abord par adresse, et le conserver ensuite par la juste crainte qu'il avait d'en devenir la victime. Il connaissait trop bien le *stylum philosophicum*, pour ne pas s'attendre à se voir accablé de sarcasmes, pour peu qu'il eût paru se détacher de l'étendard sous lequel on le retenait captif. Il se contentait de gémir, dans le sein de l'amitié, de l'extravagance et des excès de tant de maniaques, qui se faisaient gloire de l'avoir pour confère. On ne peut donc que le plaindre d'avoir eu le courage de paraître philosophe avec tant de risques, et la faiblesse de n'oser cesser de l'être, avec tant de moyens d'assurer sa gloire par d'autres bons ouvrages qu'il était capable de donner. » La Harpe juge de même Helvétius. « C'était, dit-il, un homme de mœurs douces, d'une société aimable et d'un caractère bienfaisant; il semblait faire une sorte de contraste avec son livre de l'Esprit; et ce contraste, dont tout le monde fut frappé, fait demander ce qui a pu engager un honnête homme, un homme d'esprit et de talent, à débiter avec tant de confiance une foule de paradoxes, ou le faux des raisonnements est aussi facile à démontrer que l'odieux des conséquences. Il est impossible d'en assigner

« d'autre cause que l'ambition de la célébrité. » Voyez La Harpe, dans sa *Philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*; il y réfute plusieurs des paradoxes d'Helvétius. Avant lui, d'autres écrivains l'avaient vivement attaqué, entre autres, Gauchet et l'abbé de Lignac. Grimm et Voltaire lui-même faisaient peu de cas des productions de ce philosophe, dont ils parlent dans leur correspondance comme d'un *fatras ennuyeux*. Il est encore plus maltraité dans les œuvres posthumes du roi de Prusse, tome II. Ce prince dit, à l'occasion du livre de l'*Homme et de son éducation* : « J'ai lu Helvétius, et j'ai été fâché, pour l'amour de lui, qu'on l'ait imprimé; il n'y a que des paradoxes dans son livre, des folies complètes.... Bayle l'aurait envoyé à l'école pour étudier les rudiments de la logique; et cela s'appelle des philosophes ! Ouil à la manière de ceux que Lucien a persiflés; notre pauvre siècle est d'une stérilité affreuse en grands hommes comme en bons ouvrages. Du siècle de Louis XIV, qui a fait honneur à l'esprit humain, il ne nous reste que la lie, et dans peu il n'y aura rien du tout. » Les œuvres d'Helvétius, souvent réimprimées, ont paru complètes en 1795, 5 vol. in-8° et 14 vol. in-18. Le marquis de Chastelux a publié l'*Eloge de M. Helvétius*, in-8° de 28 pages, sans date, sans nom d'auteur, d'imprimeur ni de lieu. M. Lemontey a inséré dans la *Revue encyclop.* une notice sur Helvétius, tom. XIX, p. 283.

HELVIDIUS, hérésiarque du IV<sup>e</sup> siècle, vivait sous le pape saint Damase, et fut disciple d'Auxence, évêque de Milan, et arien. Il soutint que la virginité n'avait rien de plus parfait que le mariage, et que la sainte Vierge, après la naissance du Sauveur, avait eu d'autres enfants de saint Joseph. Saint Jérôme jugea d'abord que le livre d'Helvidius ne méritait que le mépris; mais, à la prière de plusieurs personnes pieuses, il composa un traité où il réfute complètement les erreurs de l'hérésiarque, qui eut du reste très-peu de partisans.

HELVE (le bienheureux THOMAS), prêtre de Riville en Normandie, curé de Saint-Maurice, aumônier du roi saint Louis, vivait dans le XIII<sup>e</sup> siècle. Il se devoua de très-bonne heure à l'instruction, particulièrement à Cherbourg; à la suite d'une cruelle maladie, il retourna à Riville pour s'y consacrer à la pénitence. Mais l'évêque de Coutances, frappé de l'éclat de ses vertus, l'engagea à se préparer au sacerdoce. Après un pèlerinage à Rome et à Compostelle, Thomas Hélye alla étudier la théologie à Paris, où il fut le modèle de ses condisciples et s'attira l'admiration de ses maîtres. Eudes de Châteauroux et Hugues de Saint-Cher s'appliquèrent à former son esprit et son cœur; et ces deux cardinaux furent, peu de temps après sa mort, les principaux promoteurs de sa canonisation. L'évêque de Coutances, Hugues de Merville, chargea Thomas Hélye, aussitôt qu'il eut reçu la prêtrise, d'évangéliser son diocèse, et pendant 26 années d'apostolat le saint missionnaire fit un bien immense dans toute la Normandie. Saint Louis, l'ayant ap

pelé auprès de sa personne, lui confia la distribution de ses aumônes, et lui fit présent d'un calice de vermeil, sur lequel étaient écrits ces mots : *Suis donné par amour*. Nommé, sur la fin de sa vie, curé de Saint-Maurice, diocèse de Coutances, Thomas Hélye mourut au château de Vauville, le 19 octobre 1257. Divers miracles opérés par son intercession attestèrent la sainteté de sa vie, et son tombeau devint un lieu de pèlerinage. Saint Louis contribua à la construction d'une chapelle fort élégante qui fut bâtie sur son sépulcre, et qui sert aujourd'hui de chœur à l'église de Biville. La Vie de Thomas Hélye, écrite par trois auteurs contemporains, l'a été souvent encore depuis. Nous devons mentionner particulièrement celle qui a été publiée par M. Colin, curé de Jobourg (Manche), Coutances, 1841, 1 vol. in-12 de près de 300 pages.

HELYOT (PIERRE), religieux Picpus, connu sous le nom de P. Hippolyte, né à Paris en 1660, fit deux voyages à Rome, et parcourut toute l'Italie. Ce fut là qu'il recueillit les principaux mémoires pour son *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à présent*, avec des figures assez fidèles de leurs habillements, 1714-19, en 8 vol. in-4°. Cet ouvrage, fruit d'un travail de 25 ans, est plein de savantes recherches, et est plus exact, quoiqu'il ne le soit pas toujours, que ceux des écrivains qui l'avaient précédé. Son style, sans être élégant, a du naturel et de la netteté. On imprimait le cinquième volume de cette histoire, lorsque l'auteur mourut à Picpus, près Paris, le 5 janvier 1716, à 56 ans, après avoir occupé différents emplois dans son ordre. Les 3 derniers vol. sont du P. Maximilien Bullot, un des confrères du P. Hélyot. Il en a paru une espèce d'*Abrégé* à Amsterdam, 1721, 4 vol. in-8°, pour les religieux, et autant pour les militaires. Cet abrégé est fort inexact, et n'est recherché que pour les figures. Le P. Hélyot était aussi pieux que savant. On a de lui quelques livres de dévotion dont le plus connu est le *Chrétien mourant*, 1705, in-12. M. Migne a publié : *Dictionnaire des ordres religieux, ou Histoire des ordres monastiques, etc.*, par le R. P. Hélyo, corrigée et considérablement augmentée, avec un Supplément où l'on trouve l'Histoire des congrégations omises par Hélyot, et l'Histoire des sociétés religieuses établies depuis cet auteur; par l'abbé Badiche, 1848-50, 4 vol. in-4° ornés de fig.

HÉMÉRÉ (CLAUDE), né vers 1550 à Saint-Quentin, reçut en 1611 le grade de docteur en Sorbonne à Paris, et fut nommé, en 1612, principal du collège de sa ville natale. Il obtint sa retraite, en 1628, avec un canonicat; mais en 1638 il fut nommé bibliothécaire de Sorbonne; il mourut à Paris en 1650, laissant *Carthusianus, sive Iter ad Sapientiam*, Saint-Quentin, 1627, in-8° : ce livre, que l'auteur écrivit pour son frère, chartreux, et qu'il dédia au général de cet ordre, se compose d'un choix des plus belles sentences des

Pères grecs et latins, et des auteurs ascétiques les plus estimés; *Cerastes in semita*, Paris, 1632, in-8°, poème dirigé contre les erreurs des calvinistes; *De scholis publicis earumque magistris, Dissertatio pro regali ecclesia Sancti Quintini*, Paris, 1633, in-8°; *De academia Parisiensi : qualis primo fuit in insula, et de episcoporum scholis liber*, Paris, 1637, in-4°. On lit, dans l'épître dédicatoire de ce livre, que Héméré se proposait d'écrire l'histoire de la faculté de théologie de Paris. Les matériaux qu'il avait rassemblés dans cette intention ont servi depuis à Egasse du Boulay pour son Histoire de l'université de Paris. *Augusta Viromandunorum vindicata et illustrata*, Paris, 1643, in-4°. Cette histoire de la ville de Saint-Quentin, qui n'a que le défaut d'être trop sommaire, est faite avec soin.

HEMERT (PAUL VAN), écrivain et philosophe hollandais, né l'an 1756 à Amsterdam, commença ses études dans cette ville, et les acheva à Leyde et à Utrecht, où il reçut le grade de docteur en théologie. Il fut ensuite prédicateur à Baarn, et quatre ans après à Wick-hi-Duurstede, où il fut accusé d'hétérodoxie. Il refusa de se soumettre au jugement du consistoire, écrivit plusieurs lettres à ce sujet, et alla s'établir à Amsterdam, où il renonça à toutes fonctions ecclésiastiques pour se livrer exclusivement à la culture des lettres et des sciences. La société Teyler à Harlem ayant proposé un prix sur une question philosophique qui avait pour objet de démontrer que *tout homme doué du jugement n'est pas seulement autorisé, mais encore obligé de juger par lui-même en matière de religion*, Hémert le remporta : son *mémoire* fut lu avec avidité en Hollande. Deux autres prix qu'il obtint encore ajoutèrent à sa réputation d'écrivain et de philosophe. En 1797, il publia, sous le nom de *Paulus Samosatensis* (Paul de Samosate), une brochure, *sur les opinions des premiers chrétiens et Pères de l'Eglise, relativement à la personne du Christ*. En 1790 il refusa la chaire de professeur de philosophie qu'avait occupée le célèbre Wittenbach. Tout entier à ses études favorites, il se proposa de faire connaître les opinions du système de Kant, et publia dans ce but ses *Eléments de la philosophie de Kant*, Amsterdam, 1796, en 4 vol. in-8°. Ce nouveau système ayant trouvé de nombreux adversaires en Hollande et en Allemagne, il s'attacha à le justifier, et fit paraître en 1798 et années suivantes son *Magasin critique*, 6 vol. in-8°, que le professeur Wittenbach réfuta dans sa *Bibliotheca critica*, très-estimée des savants. Hemert lui répondit à son tour par une brochure latine intitulée : *Pauli Van Hemert epistola ad Daniëlem Wittenbachium*, dans laquelle il rend justice au mérite et à l'érudition de son adversaire, mais où il l'accuse de n'avoir pas compris la doctrine du philosophe allemand. Wittenbach répliqua avec beaucoup d'aigreur par sa *Philomathia*. Cette querelle entre deux philosophes distingués se termina par un écrit de Hemert, qui parut en 1810 sous le titre de *Trias epistolarum*. Mais

M. Mahne, ancien élève de Wittenbach et alors professeur à l'université de Gand, attaqua encore van Hemert en publiant en 1813 un ouvrage intitulé : *Epistolæ sodalium socraticorum philomathæ*, auquel celui-ci ne répondit que par une satire en forme de dialogue qui arrêta la lutte. Cette pièce, d'une élégante latinité, avait pour titre : *Strena Pauli van Hemert ad Danielelem Wittenbachium, misso ipsis kalendis januariis 1814*. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Hemert publia un discours hollandais sur le *Sublime*, et en 1807, 11 volumes de *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, sous ce titre : *Lectuur by het ontby en de thetafel*. Cet ouvrage est devenu classique en Hollande. Nommé professeur de philosophie à La Haye, il y trouva l'occasion de développer les principes de la doctrine de Kant. Hemert est mort dans cette ville le 10 février 1825. Il était membre de l'institut des Pays-Bas, et secrétaire de la société de bienfaisance, présidée par le prince d'Orange, qui s'occupait du défrichement des landes et de ce qui concerne l'agriculture.

**HEMEY - D'AUBERIVE** (NICOLAS - PHILIBERT), docteur de Sorbonne, abbé d'Ebreuil, ancien grand-vicaire d'Autun, puis de Lyon, etc., né à Châlons-sur-Marne en 1739, mort à Paris le 10 octobre 1815, fit ses études chez les jésuites de sa ville natale. Après avoir terminé d'une manière brillante ses humanités, et fut envoyé à Paris chez les Robertins, où il fit avec beaucoup de distinction ses études théologiques. M. de Noë, évêque de Lescar, l'attira auprès de lui et le nomma son grand-vicaire; il s'attacha ensuite à M. de Marbeuf, qui venait d'être appelé à l'évêché d'Autun, et qui le fit successivement grand-vicaire, chanoine, premier archidiacre. Le prélat se reposait sur lui du soin de beaucoup d'affaires de son diocèse, et l'employait même dans l'administration des Etats de Bourgogne, dont il était président-né : l'abbé Hémeuy, chargé plusieurs fois de rapports, de démarches, de discussions, se fit connaître aux Etats par la netteté de son esprit, la sagesse de ses avis et son habileté à traiter les affaires les plus épineuses. Malgré tant d'embarras et de distractions, comme il se levait de grand matin et se couchait fort tard, il trouvait le temps de lire et d'étudier beaucoup, et il s'instruisait non-seulement dans les connaissances de son état, mais encore sur d'autres matières de sciences, de critique et d'érudition. M. de Marbeuf, ayant été chargé de la feuille des bénéfices en 1777, vint demeurer à l'abbatiale de Saint-Germain des Prés à Paris; l'abbé Hémeuy l'y suivit, et depuis cette époque, il eut une part encore plus considérable dans l'administration du diocèse d'Autun, où il faisait tous les ans un assez long séjour, l'évêque n'y pouvant aller que rarement. En récompense de son zèle, il fut nommé, en 1780, à l'abbaye d'Ebreuil, dans le diocèse de Clermont. Il répara l'abbatiale, et consacra la plus grande partie du revenu

à vivifier le pays et à soulager les pauvres. Le roi l'ayant nommé, en 1784, à l'évêché de Digne, il refusa cet honneur, par défiance de ses propres forces. Lorsque M. de Marbeuf passa à l'archevêché de Lyon en 1788, l'abbé Hémeuy fut chargé d'aller rétablir l'ordre dans ce nouveau diocèse, que le jansénisme n'avait pas respecté. La tâche était pénible. On sait que tous les emplois étaient occupés par les jansénistes; il renvoya les plus ardents, rétablit la signature du formulaire, et fit cesser l'enseignement de la théologie du P. Valla. Lorsque la révolution éclata, il continua, aussi longtemps qu'il lui fut possible, de gouverner le diocèse; mais enfin obligé de se retirer, il se réfugia dans son abbaye d'Ebreuil, où il n'était connu que par ses bienfaits, et où il espérait trouver quelque tranquillité; mais les idées révolutionnaires y étouffaient, comme partout, les idées de reconnaissance; contraint de s'enfuir, il confia ses effets à une famille de la fidélité de laquelle il se croyait assuré; mais à peine fut-il parti, que la maison abbatiale fut mise en vente, et tout son mobilier pillé: il perdit notamment une malle de papiers contenant des extraits d'ouvrages, des notes sur différents sujets, fruit de 30 ans de travail et de recherches; et cette perte fut celle qui lui inspira les plus vifs regrets. Il se rendit en Bresse chez un ami; mais la crainte de le compromettre le détermina à passer à Genève pour sortir de France et rejoindre M. de Marbeuf: diverses circonstances s'y opposèrent; il revint à Paris, où il vécut déguisé et dans la plus grande obscurité, travaillant tout le jour dans les bibliothèques publiques, et cherchant dans l'étude une distraction aux chagrins que lui faisait éprouver le spectacle des malheurs de la religion et de son pays. Peu après la terreur, il rencontra l'abbé Emery, se lia d'amitié avec lui, et l'aïda dans la publication du *Christianisme de Bacon*, des *Pensées de Leibnitz*, et depuis, des *Pensées de Descartes*. Il est probable qu'il eut part aussi à quelques écrits de M. Emery sur les affaires de l'Eglise. A l'époque du Concordat, Bonaparte lui offrit successivement les évêchés de Digne et d'Agen; le premier consul se rappelait avoir vu l'abbé Hémeuy chez M. de Marbeuf, et n'avait pas non plus oublié qu'il l'avait conduit dans sa jeunesse à l'école de Brienne; mais l'abbé d'Auberive ne voulut pas profiter de cette circonstance pour satisfaire une ambition qu'il n'avait point. Il refusa même, quoiqu'il fût peu riche, la modique pension que le gouvernement accordait aux ecclésiastiques, et continua dans sa laborieuse retraite ses études et ses recherches. On lui doit : une édition de la *Doctrine de l'Ecriture sur les miracles*, ouvrage composé par Hay, vicaire apostolique en Ecosse, traduit en français par M. Nagot de Saint-Sulpice, auquel il a ajouté des observations et additions sur différents sujets, Paris, 1808, 3 vol. in-12; une édition des *Oeuvres de Bossuet*, publiée par Lebel à Versailles : il n'a publié que les quatre premiers volu-

mes, et a laissé quelques notes pour les autres; *Anecdotes sur les décapités*, Paris, 1796, in-8°, sous le voile de l'anonyme. Ses manuscrits se conservent dans la bibliothèque de la rue Richelieu. Ce sont des *Recherches sur la magie*, et une *Histoire de l'art de la verrerie chez les anciens*, dont une partie seulement est terminée.

HEMMERLINUS (FÉLIX), appelé aussi *Malcolus*, chanoine et chantre de Zurich en 1428, dont il existe des *Opuscules* en deux parties, très-rars; l'une et l'autre in-folio, sans indication de lieu et d'année, en caractères gothiques. La première est plus rare que la deuxième. Dans celle-là on trouve: *Dialogus de nobilitate et rusticitate*, etc.; dans l'autre: *Tractatus contra validos mendicantes*, *Beghardos* et *Beghinos*, *monachos*, etc., pleins de plaisanteries sans finesse et sans goût, comme sans logique et sans raison. L'auteur de *l'Ami des hommes* a très-bien prouvé que les moines mendicants étaient une grande décharge et aisance pour la société; et qu'en se réduisant à vivre d'aumônes, ils élargissaient et enrichissaient le champ abandonné à leurs concitoyens. Hemmerlinus était un esprit inquiet et tracassier, tant en matière de religion qu'en matière civile. Il fut mis en prison à Zurich, comme criminel d'Etat; il avait tout l'esprit des nouvelles sectes, et doit être regardé comme un avant-coureur de Luther et de Calvin, comme un disciple de Wiclef et de Huss. Il mourut en 1456.

HEMMINCIUS (NICOLAS) naquit en 1513, dans l'île de Laland, d'un forgeron. Après avoir étudié sous Mélancthon, dont il acquit l'esprit et l'amitié, il fut fait ministre, puis professeur d'hébreu et de théologie à Copenhague, et ensuite chanoine de Roschild. Il essaya quelques disgrâces de la part des luthériens, qui lui reprochaient son penchant pour le calvinisme. Il devint aveugle quelques années avant sa mort, arrivée en 1600. On a de lui plusieurs ouvrages peu estimés, excepté ses *Opuscules théologiques*, dont on a fait cas chez les calvinistes, et qui furent imprimés à Genève en 1564, in-fol.

HEMSEN (JEAN-TYCHSEN), théologien protestant, né l'an 1792 dans l'île de Foehr, duché de Slesvig, était fils d'un capitaine de navire, et petit-fils, par sa mère, du pasteur de cette commune. Après avoir fait ses cours de philosophie et de théologie à Copenhague, à Gœttingue, et en dernier lieu, en 1824, sous le professeur Reinhold, à Kiel, il fut nommé en 1828 professeur extraordinaire de théologie à Gœttingue, et second prédicateur de l'église de l'université. Hemsén mourut le 14 mai 1830, laissant entre autres ouvrages: *Anaxagoras Klazomenus, seu de Vita ejus et philosophia*, Gœttingue, 1821; *Examen de l'authenticité des écrits de Jean l'Évangéliste*, Slesvig, 1823: c'est une réfutation des *Probabilités* de Bretschneider; *L'Apôtre saint Paul, sa vie, ses actions et ses écrits*, publié après la mort de l'auteur par le docteur Lütke, Gœttingue, 1830. Il publia aussi la *Littérature de l'histoire ecclésiast-*

*tique*, Hanovre, 1827, ouvrage du docteur Stœudlin, oncle de sa femme.

HENAO (GABRIEL DE), jésuite, docteur de Salamanque, né à Valladolid en 1611, commença par se livrer à son goût pour la poésie; il entra chez les jésuites, enseigna en Espagne avec réputation, fut recteur de l'université de Salamanque, et mourut en 1704. Ses ouvrages sont en 11 vol. in-fol., en latin; les 2 premiers traitent du *Ciel empyrée*; le 3°, de *l'Eucharistie*; les trois suivants, du *Sacrifice de la messe*; les 7°, 8° et 9°, de la *Science moyenne*; et les deux derniers, des *Antiquités de la Biscaye*, sous le titre de: *Biscaia illustrata*. Ce ui-ci est le plus consulté. On a encore quelques autres petits ouvrages de ce jésuite, qui était savant, et compilait avec choix.

HENICHIUS (JEAN), professeur de théologie à Rhintel, au pays de Hesse, naquit en 1616, mourut en 1671, à 55 ans. Il souhaita passionnément la réunion des luthériens avec les calvinistes; mais ses efforts pour cette réunion ne lui attirèrent, de la part des deux partis, que des injures et de mauvais procédés. Le projet dans le fond était déraisonnable. Comment réunir deux sectes qui n'ont jamais pu fixer invariablement leur propre doctrine? A quel tribunal les envoyer, par quelle autorité les persuader, après qu'elles ont secoué le joug de l'Église universelle, seule dépositaire de la foi et de la morale des chrétiens? On a de Hénichius divers ouvrages de théologie et de controverse, in-4°, et in-8°, estimables pour la modération qu'ils respirent: persuadé de l'inconséquence de toutes les sectes, l'auteur n'appuie que faiblement sur les dogmes de la sienne. Les principaux sont: *Compendium sacræ theologiæ*, in-8°; *De veritate religionis christianæ*, in-12; *Institutiones theologicae*, in-4°; *Historia ecclesiastica et civilis*, in-4°.

HENIN-LIÉTARD. Voy. ALSACE (card. d').

HENKE (HENRI-PHILIPPE-CONRAD), fameux théologien protestant, né le 3 août 1732 à Hellen, dans le duché de Brunswick, était fils de l'aumônier de la garnison d'Helmstadt. Resté orphelin à l'âge de dix ans, il fut élevé à l'université de sa ville natale. Après avoir enseigné quelques années la théologie, il fut nommé abbé du couvent de Kœnigslutther, et fait vice-président du consistoire d'Helmstadt. Le professeur Schirach l'avait associé à la rédaction de son journal latin, mais Henke y coopéra peu. Il laissa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: une *Histoire de l'Église*, 5 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimée, dont il avait fait un abrégé qu'il a laissé incomplet, et qui a été terminé et publié par J.-S. Vater, en 1810, in-8°; *Lineamenta institutionum fidei christianæ*, Helmstadt, 1793, in-8°. Dans la préface de cet ouvrage, il s'éleva contre ce qu'il appelle la *christolâtrie* ou l'adoration superstitieuse de J.-C., et contre la *bibliolâtrie*, ou le respect exagéré pour les livres saints; comme si on pouvait avoir trop de vénération à l'égard d'un livre qu'on reconnaît pour divin, et où l'on puise les règles de la foi. Il

paraît aussi qu'il écarte de la théologie chrétienne tout ce qui ne tient pas à la religion nationale, établissant ainsi la raison pour guide de la foi. Henke avait aussi travaillé à la rédaction de plusieurs recueils périodiques, tels que : *Le Musée pour la science et la religion*; *L'Exégèse et l'Histoire ecclésiastique*, Helmstadt, 1793-1801; les *Archives de l'histoire ecclésiastique des derniers temps*, Weimar, 1794-1799; *Annales de la religion*, 1800-1802; *Eusebia*, Helmstadt, 1796-1800. Il mourut le 2 mai 1809, à la suite d'un voyage qu'il avait fait à Paris en qualité de député des états de Brunswick. On trouve sa *Vie*, qu'il a écrite lui-même, dans le *Magasin pour les ministres de l'Évangile*, par J. R.-G. Beyer, tom. X, pag. 106-112. Henke possédait les langues anciennes, et avait un grand esprit de critique.

**HENNEPIN (Louis)**, récollet d'Ath en Hainaut, où il naquit vers 1640, se consacra pendant quelque temps au service des hôpitaux, fut aumônier dans les armées, passa en qualité de missionnaire à Québec, et exerça cet emploi pendant onze ans au Canada. En 1678, il traversa le lac Ontario, parcourut les vastes contrées qui sont au sud-ouest du Canada, et découvrit en 1680, le fleuve Mississippi. Ses ouvrages sont : *Description de la Louisiane nouvellement découverte*, etc., avec la carte du pays et les mœurs des sauvages, Paris, 1683, 1 vol. in-12. Cette relation, traduite en plusieurs langues, avait été dédiée par l'auteur à Louis XIV. *Nouvelle découverte d'un très-grand pays situé entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale*, Utrecht, 1697, 1 vol. in-12. Ce livre eut cinq éditions, et l'auteur en donna une suite sous le titre de *Nouveau voyage dans un pays plus grand que l'Europe*, etc., Utrecht, 1698, dédiée à Guillaume III, roi d'Angleterre. Le P. Hennepin mourut à Utrecht, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**HENNEQUIN (Aymar)**, évêque de Rennes, originaire de Troyes, se montra dévoué aux Guisains et prit une part trop active aux troubles politiques de son temps. Il fut désigné pour l'archevêché de Reims, et mourut en 1596. On cite de lui : *Les Confessions de saint Augustin*, trad. en français, Paris, 1577; Lyon, 1618, 1 vol. in-8<sup>e</sup>, contenant seulement les dix premiers livres; *Brevis descriptio et interpretatio caeremoniarum in sacrificio Missæ*, 1579, 1 vol. in-12. Ce volume contient aussi trois discours latins, où l'on trouve les principes séditionnaires que la Ligue adopta peu après. *Jean de Gerson, de l'Imitation de N. S. J. C., nouvellement revu, corrigé et augmenté*, Paris, 1582, in-16. Cette traduction a préparé les voies à celle de Michel Marillac, dont une sœur épousa René Hennequin, maître des requêtes, frère d'Aymar.

**HENNEQUIN (Claude)**, vicaire général d'Albi, puis chanoine de l'Église de Paris, publia une édition de la Vulgate, avec des notes, des tables historiques, géographiques et chronologiques, 1731, 2 vol. in-fol.; des *Lettres* au cardinal de Rohan sur les affaires de la bulle *Unigenitus*; sur *Mémoire sur les*

*libertés de l'Église gallicane*, 1714, in-12.

**HENNUYER (Jean)**, évêque de Lisieux, né en 1497, à Saint-Quentin ou dans le diocèse de Laon, mort en 1578, à l'âge de 81 ans, avait été confesseur de Henri II, et évêque de Lodève. Il s'immortalisa par son humanité dans le temps de la Saint-Barthélemy. Le lieutenant-de-roi de sa province vint lui communiquer l'ordre qu'il avait reçu de massacrer les huguenots de Lisieux, en conséquence des conspirations toujours renaissantes, et d'un nouveau complot que la cour croyait avoir découvert. L'illustre prélat s'y opposa, et donna acte de son opposition. Le roi, loin de le blâmer, rendit à sa fermeté les éloges qu'elle méritait; et sa clémence, plus efficace que les sermons, les livres et les soldats, changea le cœur et l'esprit de tous les calvinistes. Ils firent tous abjuration entre ses mains. L.-S. Mercier a mis sur la scène l'action héroïque de cet évêque; c'est un drame en 3 actes et en prose, imprimé à Paris, 1772-1775, in-8<sup>e</sup>. — Des objections précieuses ont été faites dans une Biographie publiée de nos jours contre l'authenticité de l'action généreuse de l'évêque de Lisieux, et elles paraissent avoir donné lieu à un ouvrage intéressant qui a été imprimé sous ce titre : *Recherches historiques sur Jean Le Hennuyer, évêque et comte de Lisieux*, Paris, 1843, in-8<sup>e</sup>. Des débats qui se sont élevés à cette occasion il résulte, 1<sup>o</sup> que la religion n'eut aucune part à la sanglante journée de la Saint-Barthélemy, et que ce fut une proscription purement politique; 2<sup>o</sup> que cette proscription se renfermait dans la ville de Paris, et que les courriers du roi, loin de porter des ordres de massacre dans les provinces, étaient chargés d'instructions contraires : ce qui se comprend facilement, si l'on songe à tous les ressentiments que les cruautés des calvinistes avaient dû exciter dans les cœurs des catholiques, notamment à Lisieux, où le seigneur de Fervaques persécuta cruellement et outrageusement les prêtres. Les excès de toute sorte auxquels se livrèrent les huguenots, expliquent les représailles terribles qui furent exercées contre eux; 3<sup>o</sup> que, par suite même des précautions effectuées pour la sûreté des protestants, notamment à Lisieux, on craignit que les calvinistes n'en devinssent plus arrogants, et ne prissent une sanglante revanche de la Saint-Barthélemy. Telle est évidemment la pensée qui inspira la dépêche suivante, adressée par Tanneguy-Leveneur de Carrouges, lieutenant général au gouvernement de Normandie, à Guy du Lougchamp de Fumichon, capitaine gouverneur de Lisieux : « 28 août 1572. — Monsieur de Fumichon, « je vous ay ce matin amplement escript ce « que vous auriez à faire pour la conserva- « tion de la ville de Lysieux. Ayant depuis « receu une aultre despesche de Sa Majesté « par laquelle elle me mande me saisir de « tous les plus principaulx et signalés hugue- « nots qui sont en l'étendue de ma charge, « tant de ceux qui peuvent porter armes, « ayder d'argent et assister de conseil, et « yceulx faire mettre prisonniers. A ceste

« cause, je vous pryé vous saisir de ceulx  
 « que cognoistrez audict Lysieux et és en-  
 « virons de ceste qualité, et yceulx faire  
 « mettre en lieu de seureté, et dont il n'é-  
 « voque faulte, estant chose qui demande  
 « prompte exécution; et afin que la force en  
 « demeure au roi, vous assemblerez le plus  
 « de vos amys que pourrez pour vous y se-  
 « courir... » L'ordre de *faire la tuerie*, qui  
 aurait été transmis *verbalement* à Fumichon  
 le 1<sup>er</sup> septembre, est un ordre supposé, au-  
 quel Jean Le Hennuyer eut toute raison de  
 ne pas croire. Mais son opposition n'en est  
 pas moins admirable que si l'ordre eût été  
 donné réellement. Voici sa lettre, qui sauva  
 un grand nombre de calvinistes, qui, sans la  
 démarche courageuse de l'évêque, eussent  
 inévitablement péri. Cette lettre doit rester  
 comme un monument de l'esprit évangéli-  
 que dont la vraie religion anime ses ministres :  
 « Vous ne les exécuterez point ces  
 « ordres sanguinaires, tant que Dieu me  
 « conservera un souffle de vie! Je repousse  
 « avec horreur une telle mesure : je suis le  
 « pasteur de l'église de Lisieux, et ceux que  
 « vous voulez égorgé sont mes ouailles; il  
 « est vrai qu'elles sont égarées, mais je ne  
 « désespère pas de les faire un jour rentrer  
 « dans la bergerie de Jésus-Christ. Vous sa-  
 « vez combien d'autres ont écouté ma voix :  
 « puis-je désespérer des malheureux qui  
 « sont enfermés ici? Je ne vois pas dans l'E-  
 « vangile que le pasteur doive souffrir qu'on  
 « répande le sang de ses brebis; j'y vois, au  
 « contraire, qu'il est obligé de verser son  
 « sang et de donner sa vie pour elles... Ne  
 « me tez point le nom du roi en avant, Mon-  
 « sieur de Fumichon : je connois personnel-  
 « lement la bonté de ce prince, et je dois  
 « croire qu'on l'a surpris en cette occasion...  
 « Il est impossible que Sa Majesté n'approuve  
 « pas notre refus... Soyez sans inquiétude  
 « sur notre appel au roi : je vous promets de  
 « prendre sur moi toute la responsabilité de  
 « cette affaire, et de vous mettre à l'abri de  
 « tout blâme et de toute poursuite. » Le  
 roi, dit l'abbé Archon, approuva la douceur  
 de son premier aumônier. La cour cherchait  
 en ce moment les moyens d'arrêter le mas-  
 sacre dans les provinces. *Voyez aussi la Dis-  
 sertation sur la journée de la Saint-Barthé-  
 lemy*, par l'abbé Caveirac.

HÉNOCH. Voy. ЕНОХ.

HÉNOCQ, évêque de Rennes. Voy. ЕНОХ.

HENRI II, (saint) dit le *Boiteux* ou le *Saint*,  
 arrière-petit-fils de Henri l'Oiseleur, et fils de  
 Henri le Jeune, duc de Bavière, naquit en  
 972, dans le château d'Abunde, sur le Da-  
 nube, et fut élu empereur en 1002. Il fonda  
 l'évêché de Bamberg, battit Hez-son, duc de  
 Bavière, rétablit le pape Benoît VIII sur son  
 siège, fut couronné empereur par ce pontife  
 en 1014, à Rome, chassa les Grecs et les  
 Sarrasins de la Calabre et de la Pouille,  
 calma les troubles de l'Italie, parcourut l'Al-  
 lemagne, laissant partout des marques de  
 générosité et de justice. C'est dans une de  
 ces dernières expéditions que, coupé et pris  
 par les ennemis, il se sauva par un saut pé-

rilleux, dont il ressentit les suites et a ou lui  
 resta le nom de *Boiteux* : cependant quel-  
 ques auteurs attribuent cet accident à une  
 contraction de nerfs, occasionnée par ses  
 grandes fatigues. Il mourut saintement le  
 14 juillet 1024, à 52 ans. C'est peut-être, de  
 tous les empereurs allemands, celui qui a  
 fait aux églises les plus grandes largesses ;  
 cependant sa puissance n'en fut pas affaiblie,  
 son peuple fut heureux, et ses finances furent  
 en bon ordre. Il avait voulu se faire béné-  
 dictin à Verdun et ensuite chanoine à Stras-  
 bourg; mais il servit Dieu avec plus d'édifi-  
 cation et de fruit sur le trône, qu'il n'eût pu  
 faire dans la solitude du cloître, et dans un  
 état borné à sa sanctification personnelle. On  
 voit, à l'entrée de l'abbaye de Saint-Vannes  
 à Verdun, un tableau où Henri est représenté  
 quittant le sceptre et la couronne, et deman-  
 dant l'habit monastique au saint abbé Ri-  
 chard. L'abbé lui ayant fait promettre obéis-  
 sance, lui ordonna de continuer à gouverner  
 l'empire. Ce qui est exprimé dans un disti-  
 que, dont le sens est : « L'empereur est venu  
 « ici pour vivre dans l'obéissance, et il pra-  
 « tique cette vertu en régnant. » On prétend  
 que, dans son couronnement à Rome, on se  
 servit pour la première fois du globe impé-  
 rial. Le pape Benoît VIII, avant que de le  
 couronner, lui demanda : *Vous voulez-vous garder  
 à moi et à mes successeurs la fidélité en tou-  
 tes choses?* et c'est le premier vestige de  
 l'obéissance que quelques empereurs ont  
 promise aux papes. Il avait épousé la ver-  
 tueuse Cunégonde, et la laissa vierge; ils  
 ont été canonisés l'un et l'autre. C'était un  
 prince sage, prudent, courageux, magnanime  
 et magnifique, qui enrichit l'empire dans le  
 sein de la paix, et le rendit respectable à ses  
 voisins, tant par les ressources ménagées  
 dans l'état, que par les vertus de son chef.  
 Preuve de fait, entre mille autres, de l'in-  
 fluence de la religion sur le bonheur des  
 peuples et la prospérité des empires. Ceux  
 qui ont blâmé en politique son extrême amour  
 pour la virginité, n'ont pas considéré que  
 l'empire était électif, et que la mort des em-  
 pereurs qui laissaient une postérité nom-  
 breuse, occasionnait souvent autant d'intri-  
 gues et de troubles que s'ils n'avaient pas  
 eu d'enfants. Sa *Vie*, attribuée à Adelbold,  
 évêque d'Utrecht, a été insérée dans le *The-  
 saurus monumentorum* de Canisius, avec des  
*notes* de Basnage, et réimprimée dans les  
*Acta Sanctorum*, vol. de juillet, avec une in-  
 troduction et un appendix.

HENRI, ermite du XII<sup>e</sup> siècle, adopta les  
 erreurs de Pierre de B. uys. Il niait que le  
 baptême fût utile aux enfants, il condamnait  
 l'usage des églises et des temples, rejetait  
 le culte de la croix, défendait de célébrer la  
 messe, et enseignait qu'il ne fallait point  
 prier pour les morts. La violence que Pierre  
 de Bruys avait employée pour établir sa  
 doctrine ne lui avait pas réussi : il avait été  
 brûlé à Saint-Gilles. Henri, pour se faire des  
 partisans, prit la route de l'insinuation et  
 de la singularité. Il était encore jeune, il  
 avait les cheveux courts et la barbe rase; il

était grand et mal habillé, il marchait tête et pieds nus, même dans la plus grande rigueur de l'hiver. Son visage et ses yeux étaient agités comme une mer orageuse. Il avait l'œil ouvert, la voix forte et capable d'épouvanter. La réputation de Henri se répandit dans le diocèse du Mans; on le supplia d'y aller, et il y envoya deux de ses disciples, qui furent reçus du peuple comme deux anges. Henri s'y rendit ensuite, fut accueilli avec les plus grands honneurs, et sut se faire autoriser à prêcher et à enseigner dans ce diocèse, pendant que l'évêque, le pieux Hildebert, était allé à Rome pour prier le pape de lui permettre de se relirer à Cluni, ce qu'il n'obtint pas. On courut en foule aux sermons de l'hypocrite, et le clergé exhortait le peuple à y aller. Lorsque Henri fut sûr de la confiance du peuple, il enseigna ses erreurs. Ses sermons produisirent un effet que l'on n'attendait pas. Le peuple entra en fureur contre le clergé, et traita les prêtres, les chanoines et les clercs comme des excommuniés. Car c'est toujours à rendre odieux le sacerdoce, dépositaire et défenseur naturel des vérités religieuses, que s'attachent les apôtres du mensonge. On refusait de rien vendre à leurs domestiques; on voulait abattre leurs maisons, piller leurs biens, et les lapider ou les pendre. Quelques-uns furent traînés dans la boue et battus cruellement. Le chapitre du Mans défendit à Henri, sous peine d'excommunication, de prêcher davantage; mais ceux qui lui notifièrent cette sentence, furent maltraités, et il continua ses prédications jusqu'au retour de l'évêque Hildebert, qui fut vivement affligé du ravage que cet hérésiarque avait fait dans son troupeau; mais en peu de temps il sut regagner la confiance de ses diocésains. Il convainquit publiquement Henri d'ignorance et d'imposture, et l'obligea de quitter son diocèse. Il avait été convaincu avant le retour du prélat d'avoir commis un adultère le jour de la Pentecôte, ainsi que de plusieurs autres crimes. Le pape Eugène III envoya, en 1147, un légat dans ces provinces. Saint Bernard s'y rendit en même temps, pour garantir les peuples des erreurs et du fanatisme qui désolaient ces contrées. Henri prit la fuite; mais il fut arrêté et mis dans les prisons de l'archevêché de Toulouse, où il mourut. Les henriciens, ses disciples, se répandirent dans les provinces méridionales, et ils y donnèrent des scènes scandaleuses.

**HENRI le Bon**, instituteur des Frères-Cordonniers, etc. *Voy. ВУСНѢ.*

**HENRI DE HUNTINGTON**, historien anglais du xii<sup>e</sup> siècle, fut chanoine de Lincoln, puis archidiacre de Huntington. On a de lui: une *Histoire d'Angleterre*, qui finit à l'an 1154, et qui fut publiée par Savile en 1596, in-fol., dans les *Rerum anglicarum scriptores*; un petit traité du *Mépris du monde*, etc. : ces productions sont en latin et médiocrement écrites.

**HENRI DE SUZE**, surnommé dans son temps *la source et la splendeur du droit*,

était cardinal et évêque d'Ostie, d'où lui est venu le nom d'*Ostiensis*. Il avait été archevêque d'Embrun, et il mourut en 1271. On a de lui une somme du droit canonique et civil, connue sous le nom de *Somme dorée*, qu'il composa par ordre du pape Alexandre IV. On en a trois éditions, Rome, 1743, 2 tomes in-fol. en un seul volume; Bâle, 1576, et Lyon, 1597. Les canonistes la consultent utilement. — Il ne faut pas le confondre avec Henri Suzon, dominicain du xiv<sup>e</sup> siècle, dont nous avons divers *ouvrages mystiques*, traduits en français, en 2 volumes in-12. C'était un homme pieux, qui mourut en 1366.

**HENRI DE GAND.** *Voy. GAND.*

**HENRI DE HERVORDE**, ainsi appelé du lieu de sa naissance en Westphalie, religieux de Saint-Dominique, s'est fait un nom par une chronique intitulée: *De fastis illustribus*, Helmstadt, 1620, in-4°. Elle remonte au commencement du monde, et finit à l'an 1325. Il mourut à Minden en Saxe, le 9 octobre 1370.

**HENRI D'URIMARIA**, théologien du xiv<sup>e</sup> siècle, natif de Thuringe, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, laissa divers ouvrages de piété, dont quelques-uns sont restés manuscrits.

**HENRI-HARPIUS** ou **HARPHIUS.** *Voy. HARPHIUS.*

**HENRI DE GORICHEM**, ainsi nommé parce qu'il était de Gorcum en Hollande, anciennement Gorichem, enseigna la philosophie et la théologie à Cologne, et fut vice-chancelier de cette université en 1420. Il mourut dans cette ville en 1431. On a de lui: *De caeremoniis ecclesiasticis*, Cologne, 1503, in-4°; *De celebritate festorum*; *Conclusiones et concordantiæ Bibliorum ac Canonum in libros Magistri sententiarum*, Venise, 1506, in-folio; un *Traité des superstitions*, inséré dans le *Malleus maleficarum*, Lyon, 1669.

**HENRI (MATTHIEU)**, ministre presbytérien, né en 1662, s'appliqua à l'étude des langues savantes pour mieux comprendre l'Écriture sainte, ou plutôt pour trouver, comme tous les sectaires, de quoi étayer des erreurs ou des explications paradoxales, en dépit des anciennes versions. Il mourut à Chester en 1714, après avoir donné plusieurs ouvrages entre lesquels ceux de sa secte distinguent: *Exposition de la Bible*, 5 vol. in-fol.; *Discours sur la nature du schisme*, 1689; *Vie de Philippe Henri*, 1696: c'est la vie de son père, un des fondateurs du presbytérianisme en Angleterre, appelé par ses sectateurs le *bon Henri*: mais les opérations de la secte n'ont pas répondu à cette épithète.

**HENRI DE SAINT-IGNACE**, carme de la ville d'Ath en Flandre, enseigna la théologie avec réputation, et passa par les charges les plus considérables de son ordre. Il fit un long séjour à Rome, au commencement du pontificat de Clément XI, et mourut à la Cavée, maison des carmes, près de Liège, vers 1720, dans un âge très-avancé. Sa principale production est un corps complet de théologie morale, assez méthodique, sous le

titre : d'*Ethica amoris*, Liège, 1709, en 3 vol. in-fol. Il y a des choses que des théologiens n'ont pas trouvées exactes ; il a été prohibé à Rome en 1714 et 1722. On a encore de lui : un autre livre de théologie, intitulé : *Theologia vetus, fundamentalis, ad mentem resoluti doctoris J. de Bachone*, Liège, 1671, in-fol. ; *Molinismus profligatus*, Liège, 1715, 2 vol. in-8 ; *Artes jesuiticæ in sustinendis pertinaciter novitatibus, laxitatibusque sociorum*, Strasbourg, 1717, édition augm. de plusieurs pièces, 1 vol. in-12 ; *Tuba maxima mirum clangens sonum ad SS. D. N. papam Clementem XI, imperatorem, reges, etc., de necessitate reformandi societatem Jesu, per Liberium Candidum*. C'est un recueil de pièces pleines d'animosités et peu conformes à la doctrine de l'*Ethica amoris*. Les gens du parti estiment l'édition de 1717, Strasbourg, 2 gros vol. in-12. Henri de Saint-Ignace se déclare hautement dans ses écrits pour la cause et les sentiments de M. Arnauld et du P. Quesnel.

HENRI DE RIMINI, *Henricus Ariminensis*, théologien du commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, fit profession chez les dominicains, et se distingua comme prédicateur. Ce religieux a laissé : *Tractatus de quatuor virtutibus cardinalibus*, qui fut imprimé à Spire, vers l'an 1472, par les soins de Thomas Dornberg, avocat de Memmingen, avec une table des matières, et qui fut reproduit presque aussitôt à Strasbourg. On a encore de Henri de Rimini plusieurs ouvrages, restés manuscrits et dont la liste se trouve dans les *Scriptores ordin. Prædicatorum*, t. I<sup>er</sup>, p. 523, des Pères Quetif et Echard. La bibliothèque Laurentienne à Florence possède le manuscrit de son *Tractatus de septem draconis capitibus*.

HENRI VIII, fils et successeur de Henri VII, monta sur le trône en 1509. Les coffres de son père se trouvèrent remplis à sa mort de 2 millions de livres sterling : somme alors immense, qui eût été plus utile en circulant dans le commerce. Henri VIII s'en servit pour faire la guerre. L'empereur Maximilien et le pape Jules II avaient fait une ligue contre Louis XII. Le monarque anglais y entra à la sollicitation de ce pontife. Il fit une irruption en France en 1513, remporta une victoire complète à la journée des Eperons, prit Téroüanne et Tournay, et repassa en Angleterre avec plusieurs prisonniers français, parmi lesquels on comptait le chevalier Bayard. Dans le même temps Jacques IV, roi d'Ecosse, entra en Angleterre : Henri le défit et le tua à la bataille de Floddenfield. La paix se conclut ensuite avec la France. Louis XII, alors veuf d'Anne de Bretagne, ne put l'avoir avec Henri, qu'en épousant sa sœur Marie ; mais au lieu de recevoir une dot de sa femme, comme font les rois, aussi bien que les particuliers, Louis XII, en paya une. Il lui en coûta un million d'écus pour épouser la sœur de son vainqueur. Henri VIII, ayant terminé heureusement cette guerre, entra bientôt après dans celles qui commençaient à diviser l'Eglise. Les erreurs de Luther venaient d'éclater. Le monarque, aidé par Wolsey, Gardiner et Morus, réfuta

l'hérésarque dans son ouvrage qu'il présenta et qu'il dédia à Léon X (quelques auteurs prétendent que ce livre était entièrement de la composition du célèbre Fisher). Ce pape l'honora, lui et ses successeurs, du titre de *défenseur de la foi*, titre qu'il sollicitait depuis 5 ans, et qu'il ne mérita pas longtemps. Il y avait alors à la cour de Londres une fille pleine d'esprit et de grâces, dont Henri devint éperdument amoureux. Elle s'appelait Anne de Boulen. Cette fille s'attacha à irriter les désirs du roi, et à lui ôter toute espérance de les satisfaire, tant qu'elle ne serait pas sa femme. Henri était marié depuis 18 ans à Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et tante de Charles-Quint. Comment obtenir un divorce ? Il faut savoir que Catherine avait d'abord épousé le prince Artur, frère aîné de Henri VIII qui lui avait donné sa main ensuite, avec la dispense de Jules II. On ne pensait pas qu'un tel mariage pût être incestueux ; mais dès que le monarque anglais eut résolu d'épouser sa maîtresse, il le trouva nul ; il sollicita le pape Clément VII de le déclarer tel. Le cardinal Wolsey, ce ministre si vain, qu'il disait ordinairement *le roi et moi*, entra dans les vues de Henri. On paya des théologiens pour leur arracher des décisions conformes aux désirs du prince. Le pape, vivement sollicité de casser cette union, mais craignant autant de manquer aux lois divines, et de déplaire à Charles-Quint qui voulait épargner cet outrage à sa tante, tâchait de gagner du temps, croyant que la réflexion ramènerait Henri à des sentiments plus raisonnables (voy. CLÉMENT VII). Celui-ci désespérant de rien obtenir, épousa sa maîtresse en 1533, et fit approuver ce mariage par Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Le pape l'ayant excommunié, il se fit déclarer *Protecteur et chef suprême de l'Eglise d'Angleterre*. Le parlement lui confia ce titre, abolit toute l'autorité du pontife romain, et fit effacer son nom de tous les livres ; on ne l'appela plus que *l'évêque de Rome*. Les peuples prêtèrent au roi un nouveau serment, qu'on appela le serment de suprématie. Le cardinal Jean Fisher, Thomas Morus et plusieurs autres personnages illustres, ennemis de ces nouveautés, perdirent la tête sur un échafaud. Henri, poussant plus loin ses violences, ouvrit les maisons religieuses, s'appropriâ leurs biens, dont le revenu rendait, suivant Salomon, 183,707 livres sterling, et des dépouilles des couvents acheta des plaisirs, qui s'évanouirent avec les trésors qui les avaient payés. Henri accoutumé à recourir au clerge et aux monastères pour avoir de l'argent, se vit réduit à des situations qui lui firent regretter *la poule qui pondait des œufs d'or*, comme s'exprimait Charles-Quint, en parlant de cette opération impolitique de Henri. Un autre effet de la même opération fut l'extrême misère où se trouvèrent réduits des milliers de pauvres que les aumônes des monastères entretenaient. Sous le règne d'Elizabeth on fut obligé de passer jusqu'à onze bills pour les faire sub-

sister; moyen dont les annales de l'Angleterre n'avaient pas fourni d'exemples (*voy. LUTHER*). C'est dans l'ouvrage de Henri Spelman intitulé : *Fatalité des sacrilèges*, qu'il faut voir et l'immensité des sommes que Henri ramassa par ses rapines impies, et l'incroyable rapidité avec laquelle elles se dissipèrent. Quoique Henri se déclarât contre le pape, il ne voulut être ni luthérien, ni calviniste. La transsubstantiation fut crue comme auparavant; la nécessité de la confession auriculaire et de la communion sous une seule espèce, confirmée. Le célibat des prêtres et les vœux de chasteté furent déclarés irrévocables. L'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il déclara qu'il ne prétendait point s'éloigner des articles de foi reçus par l'Eglise catholique : c'était bien s'en éloigner assez, que de rompre l'unité. Son amour pour une femme produisit tous ces changements : mais cet amour ne dura pas. Touché de la beauté de Jeanne Seymour, il fit trancher la tête, en 1536, à Anne de Boulon, sur des soupçons d'infidélité assez légers. Jeanne étant morte en couches, il la remplaça par Anne de Clèves. Il avait été séduit par le portrait de cette princesse : mais il trouva l'original si différent, qu'il la répudia au bout de six mois. A celle-ci succéda Catherine Howard, fille du duc de Norfolk, décapitée en 1542, sous prétexte qu'elle avait eu des amants avant son mariage. C'est à cette occasion que le parlement d'Angleterre donna une loi aussi absurde que cruelle. Il déclara : « Que tout homme qui « serait instruit d'une galanterie de la reine, « doit l'accuser, sous peine de haute trahison... Et, Que toute fille qui épouse un roi « d'Angleterre, et qui n'est pas vierge, doit « le déclarer sous la même peine. » Catherine Parr, jeune veuve d'une beauté ravissante, épouse de Henri après Catherine Howard, fut près de subir le même sort que cette infortunée, non pour ses galanteries, mais pour ses opinions conformes à celles de Luther. Les dernières années de Henri VIII furent remarquables par ses démêlés avec la France. Bizarre dans ses guerres comme dans ses amours, il s'était ligué avec Charles-Quint contre François I<sup>er</sup>, ensuite avec François I<sup>er</sup> contre Charles-Quint, et enfin derechef avec celui-ci contre le monarque français. Il prit Boulogne en 1544, et promit de le rendre par le traité de paix de 1546. Il mourut l'année d'après, âgé de 57 ans, après en avoir régné 38. On rapporte que sur le point de mourir, il s'écria, en regardant ceux qui étaient autour de son lit : *Mes amis, nous avons tout perdu, l'état, la renommée, la conscience et le ciel.* Quelques auteurs ont nié cette anecdote ; mais si Henri n'a pas tenu ce propos, il est sûr qu'il n'en pouvait tenir de plus vrai. Il appela au trône, en mourant, Edouard, fils de Jeanne Seymour ; et après lui, Marie, fille de Catherine d'Aragon, et Elizabeth, fille d'Anne de Boulon, quoiqu'il les eût fait déclarer autrefois bâtardes par le parlement, et incapables de succéder à la couronne. « Tous ceux qui ont étudié Henri

« avec quelque soin, dit l'abbé Raynal, n'ont « vu en lui qu'un ami faible, un allié incons- « tant, un amant grossier, un mari jaloux, « un père barbare, un maître impérieux, un « roi despotique et cruel. » Pour le peindre d'un seul trait, il suffit de répéter ce qu'il dit à sa mort qu'il n'avait jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses désirs. Il perdit dans les plaisirs, ou dans de vaines occupations, le temps qu'il aurait pu employer à approfondir les principes du gouvernement. Une confiance aveugle en ses ministres le réduisit à être, durant la moitié de son règne, le jouet de leurs passions, ou la victime de leurs intérêts : l'autre partie fut employée à troubler le repos du royaume, à l'inonder de sang et à l'appauvrir. Il ruina ses sujets par des profusions criminelles et extravagantes; et ce fut encore le moindre des maux qu'il fit à l'Angleterre. C'est sous le règne de ce prince que la *suette*, maladie dangereuse, infesta tout ce royaume. On connaît plus particulièrement ce tyran, en lisant l'exacte et élégante *Histoire du cardinal Polus, par Thomas Philips*. L'*Histoire de Henri VIII* a été écrite par lord Herbert, in-fol. Cet ouvrage est estimé des Anglais, et pour cela doit être suspect aux Français et aux catholiques. L'abbé Raynal a publié, en 1768, l'*Histoire de son divorce*, 1 vol. in-12. On a de ce prince ses *Lettres à Anne de Boulon*, précédées d'une notice historique sur Anne de Boulon, 1826, in-8°. De nos jours, M. Audin a donné l'*Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre*, d'après les mss. du *British Museum* de Londres, de la *Vaticane* de Rome, etc., 2 vol. in-8°, 1847.

HENRI (NICOLAS), né à Verdun en 1692, professeur d'hébreu au collège royal en 1723, mort à Paris de la chute d'un entablement en 1752, a donné une édition estimée de la *Bible de Vatable*, en 2 vol. in-fol., Paris, 1729 et 1745. Elle est enrichie de notes de différents interprètes, et contient deux versions : l'ancienne, qui est la Vulgate, et la nouvelle, qui est celle de Pagnin. Cette édition a coûté bien des recherches à l'éditeur, mais elle n'est pas à l'abri de toute censure. Il est encore auteur d'une *Grammaire hébraïque*.

HENRI (PIERRE-JOSEPH), né à Châtelet, au pays de Liège, le 12 décembre 1711, fit son cours de théologie à l'université de Louvain, et fut nommé à la cure de Surice, qu'il administra pendant 46 ans. Il y remplit dignement les devoirs d'un pasteur vigilant et zélé pour le salut de son troupeau. Sa charité industrieuse à prévenir les désordres de la jeunesse, lui faisait réunir souvent celle de son village dans quelque lieu particulier, et il présidait lui-même aux divertissements innocents que l'on y prenait. Son principal soin était que ses paroissiens fussent parfaitement instruits des vérités de la religion ; il ne négligeait rien pour entretenir dans ceux d'un âge avancé les connaissances salutaires dont ses catéchismes avaient si bien éclairé leur enfance. Cet homme respectable s'est vu réduit à vivre d'aumônes dans les dernières années de sa vie, et il

mourut en 1791, à Namur où il s'était retiré accablé d'infirmités. On a de lui : *De doctrina sacra*, Louvain, 1771, petit in-12 ; *Explications sur le catéchisme des diocèses de Liège, Cambrai et Namur*, dont la quatrième édition a paru à Liège en 1780, 4 vol. in-12 ; *Instruction familière dogmatique et morale sur les quatre parties de la doctrine chrétienne*, Rouen, 1785, et Liège, 1786, 4 vol. in-12 ; *Discours familiers sur divers sujets de morale*, in-12, Liège, 1786 ; Rouen, 1787. Ce dernier volume se joint aux quatre précédents pour former un recueil de discours et d'instructions sur toutes les vérités de la foi, très-bien appropriés à l'intelligence du peuple. Il en a paru une édition, où quelques expressions vieillies ont été changées, Lille, 1822, 5 vol.

HENRIET (PROTAIS), savant récollet français, mort en 1688, est auteur d'une *Harmonie évangélique*, avec des notes littérales et morales, et d'autres ouvrages connus.

HENRIQUEZ (HENRI), jésuite portugais, l'un des premiers compagnons de saint Ignace, né vers l'an 1520 à Villa-Viciosa, dans l'Alentejo ; il était déjà diacre lorsqu'il entra dans la société à l'âge de 25 ans. Ayant été ordonné prêtre, il fut envoyé aux Indes vers l'an 1550, pour y travailler à la conversion des infidèles ; il prêcha la foi sur la côte de la Pêcherie pendant 43 ans, et il le fit avec tant de succès, qu'il fut nommé l'Apôtre de la presqu'île. En 1553, la ville qu'il habitait avait été prise, et il tomba au pouvoir des vainqueurs, qui lui firent supporter toutes sortes de mauvais traitements. Il mourut à Tutucurin, l'an 1600, à l'âge de 80 ans. Le P. Henriquez avait fait bâtir plusieurs églises et deux hôpitaux. Il avait acquis une si grande connaissance des langues des différents pays où le porta son zèle apostolique, qu'il pouvait prêcher facilement dans l'idiome de la contrée et même disputer avec les brahmanes ; il a publié des *grammaires* de la langue malabare et des *vocabulaires* bons à consulter. On a encore de lui : des *Vies des saints*, et particulièrement une *Vie de la sainte Vierge*, dont on conserve précieusement un exemplaire dans la bibliothèque du Vatican ; *Contra fabulas ethnicorum* (contre les fables des païens), ouvrage rempli d'érudition, quoiqu'il n'ait eu d'autres secours que sa seule mémoire ; plusieurs *notices* sur ce qu'il avait vu de curieux dans les Indes.

HENRIQUEZ (HENRI), né à Porto en Portugal en 1536, fut admis dans la société des jésuites par saint Ignace, enseigna avec réputation la théologie à Salamanque, où il eut Suarez pour disciple, et ensuite à Cordoue. Ayant obtenu la permission de passer dans l'ordre de saint Dominique, il quitta l'habit de cet ordre avant d'avoir fait sa profession, pour reprendre celui de saint Ignace. Il mourut à Tivoli le 28 janvier 1608, à 72 ans, laissant : *De fine hominis*, qu'il avait composé l'an 1594. Il y a des choses favorables à Molina, entremêlées de critiques ; une *Somme de théologie morale*, en latin, Venise, 1600, 3 vol. in-fol. ; un traité *De clavibus Ecclesiæ*.

HENRIQUEZ (JEAN-CHRYSOSTOME), labo-

rieux écrivain de l'ordre de Cîteaux, né d'une famille noble de Madrid en 1595, fut commissaire général des religieux irlandais de son ordre, grand prieur de l'ordre de Calatrava ; et historiographe général de la congrégation des Bernardins d'Espagne. Il mourut à Louvain le 23 octobre 1632, âgé de 37 ans. Il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages qui tendent presque tous à éclaircir l'histoire de son ordre, entre autres : *Mnologium Cisterciense, cum notis*, Anvers, 1639, 2 vol. in-fol. ; *Fasciculus sanctorum ordinis Cisterciensis*, Bruxelles, 1623, in-fol. ; *Lilia Cisterciensia*, Douai, 1633, in-fol. Ce sont les Vies des saintes vierges de son ordre. On a inséré quelques-uns de ces ouvrages dans la *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Cîteaux*, de Charles Visch, et dans la *Bibliothèque espagnole* de Nicolas-Autoine.

HENRY (ROBERT), théologien et historien écossais, né dans le comté de Stirling en 1718, mort en novembre 1790, est auteur d'une *Histoire de la Grande-Bretagne*, Londres, 1771-1793, 6 vol. in-4°, se terminant à la mort de Henri VIII. Elle est rédigée sur un plan nouveau, et l'auteur y traite non-seulement de l'histoire civile de chaque époque, mais encore de la religion, de la constitution du gouvernement, des cours de justice, du commerce, de la marine, des mœurs, etc. Cette histoire, remplie de recherches savantes, a été continuée en 1796, jusqu'au règne de Jacques I<sup>er</sup>, par Petit Andrews. L'ouvrage avec la continuation a été imprimé en 1799, en 14 vol. in-8°. MM. Boulard et Cantwel en ont donné une traduction française, Paris, 1789-96, 6 vol. in-4°, sans la continuation.

HENRY (JEAN), écrivain ascétique du x<sup>v</sup> siècle, était chantre de l'église Notre-Dame de Paris, et président de la chambre des enquêtes du Palais. Il mourut en 1483 et fut enterré au monastère de Fontaine-lez-Meaux. Jean Henry composa : *Le pèlerinage de Notre-Dame et de Joseph de Nazareth en Bethléem, la Nativité de Notre-Seigneur, la Venue des pasteurs et des rois*, etc., Paris (1506), petit in-8°, gothique, très-rare, ainsi que le suivant ; *C'est le lierre du jardin de contemplation, auquel l'âme dévote contemple le mystère de la passion de Jésus-Christ représenté en l'arbre de la croix, planté au milieu d'iceluy jardin*, ibid., sans date, petit in-8°, gothique. Il composa en outre pour les religieuses de Sainte-Claire les deux opuscules suivants : *Le livre de réformation utile à toutes religieuses*, ibid., in-8° ; *Le livre d'instruction pour novices et professes*, ibid., in-8°.

HENRY (JEAN), ministre protestant, né l'an 1761, à Berlin, mort en 1831, était d'origine française. En 1783 il fut nommé prédicateur à l'église française de Brandebourg, à celle de Berlin en 1795, et en 1819 il devint président du synode provincial français. Il fut aussi directeur du musée des antiquités, médailles et beaux-arts, et bibliothécaire du roi. Il composa divers ouvrages en français, notamment les suivants : *Adresse aux églises françaises de la Prusse* (en réponse à un

Appe. aux églises françaises, par M. Thérémmin), Berlin, 1815, in-8°; *Considérations sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat et sur la meilleure forme du gouvernement ecclésiastique*, suivies d'un Sermon, etc., Paris, 1820, gr. in-8°; divers *Sermons*; *Germon, ou Entretiens d'un père avec ses enfants sur l'histoire de la réformation et l'histoire du refuge*, Berlin, 1818; 2<sup>e</sup> édition, 1819.

HENRYS (CLAUDE), jurisconsulte, né à Montheur en 1615, mort en 1662, était très-versé dans le droit canon et civil, dans l'histoire, dans le droit public et les intérêts des princes. Il fut avocat du roi au bailliage de Forez en 1639. Il était souvent consulté sur les affaires d'état par plusieurs ministres, soit en France, soit des pays étrangers. Sa probité, sa politesse, sa prudence, son désintéressement égalaient ses lumières. On a de lui : un excellent *Recueil d'arrêts*, en 2 vol. in-fol., 1708, avec les observations de Bretonnier. Henrys accompagna sa collection de notes utiles et agréables. Dans les unes il éclaircit des principes de droit, et dans les autres il sème des traits de littérature et d'érudition. Le célèbre avocat Mathieu Terrasson a fait aussi des additions et des notes pour servir à une nouvelle édition de Henrys. Ces additions et ces notes ont été imprimées dans l'édition de 1738 et de 1772, en 4 vol. in-fol. *L'Homme-Dieu ou le Parallèle des actions divines et humaines de Jésus-Christ*.

HENSCHENIUS (GODEFROI), jésuite flamand, né à Venrad, dans la Gueldre, le 21 janvier 1600, travailla pendant longtemps avec succès à l'immense compilation des *Actes des saints*, avec Bollandus, qui avait été son régent, et ne servit pas peu à épurer les légendes des contes pieux et quelquefois ridicules, dont les écrivains des siècles d'ignorance les avaient remplis. Après avoir publié avec Bollandus les *Acta sanctorum* des mois de janvier et février, il donna, avec le P. Papebroch, les *Vies des saints* des mois de mars et avril. Il donna aussi *Brevis notitia Galliarum et Belgii*, Anvers, 1658, in-8°; *De tribus Dagobertis Francorum regibus diatriba*, Anvers, 1655, in-4°, ouvrage curieux et savant; *Exegesis historica seu diatriba de episcopatu Tungrensi et Trajectensi*, Anvers, 1653, in-4°; où il soutient que le siège épiscopal de Tongres a été transféré à Maëstricht. Il mourut à Anvers le 12 septembre 1681. Le P. Papebroch a écrit sa *Vie*, et l'a insérée dans le 7<sup>e</sup> vol. des *Acta sanctorum* du mois de mai. On peut consulter la *Bibliotheca Belgica* de Foppens pour voir les titres de ses nombreuses dissertations.

HENTEN (JEAN), de Naline près de Thuin, dans l'Entre-Sambre-Meuse, alla, étant encore enfant, en Portugal, où il se fit hiéronymite, et entra ensuite dans l'ordre de Saint-Dominique à Louvain. Il fut fait docteur en théologie en 1551, puis prieur et préfet des études. La faculté de théologie le chargea, par ordre de Charles-Quint, de corriger la Bible et de lui rendre la pureté de l'ancien texte; il y travailla avec assiduité, et montra qu'il était digne de la confiance qu'on avait dans ses

lumières. C'est principalement par ses soins que parut la première Bible nommée de Louvain, en 1547, et Anvers, en 1570, avec des figures (voy. le P. Le Long, tome I<sup>er</sup>, p. 263). Henten mourut à Louvain en 1566, âgé de 67 ans, épuisé par le travail et les austérités. On a encore de lui les *Commentaires* d'Euthymius sur les *Evangelies*; ceux d'OECUMENIUS sur saint Paul; d'ARÉTAS sur l'*Apocalypse*, etc. Voyez le *Belgium dominicanum* du P. Jonghe, p. 152.

HERACLAS, frère de l'illustre martyr Plutarque, se convertit avec lui durant la persécution de Sévère. Il fut catéchiste d'Alexandrie, conjointement avec Origène, et ensuite seul. Son mérite le fit élever sur le siège d'Alexandrie, sa patrie, en 231. Il mourut, sur la fin de l'année 247, de la mort des justes.

HERACLÉON, hérétique du III<sup>e</sup> siècle, adopta le système de Valentin (voy. ce nom). Il fit pourtant quelques changements, et se donna beaucoup de peine pour ajuster à ce système la doctrine de l'Évangile, dans les *Commentaires* très-étendus sur les *Evangelies de saint Jean et de saint Luc*. Ces commentaires ne sont que des explications allégoriques, destituées de vraisemblance, toujours arbitraires, et souvent ridicules. Héracléon, à la faveur de ces explications, fit recevoir par beaucoup de chrétiens le système de Valentin, et forma la secte des *Héracléonites*. Origène a réfuté les *Commentaires* d'Héracléon, et c'est d'Origène que Grabbe a extrait les *fragments* que nous avons des écrits de ce visionnaire.

HERACLIUS, empereur romain, né vers l'an 575 d'Héraclius, gouverneur d'Afrique, détrôna Phocas qui tyrannisait ses sujets, et se fit couronner à sa place en 610, après lui avoir fait trancher la tête. *Quoi! lui dit-il, tu n'avais usurpé l'empire que pour faire tant de maux au peuple!* — Phocas lui répondit: *Gouverne-le mieux*. Le nouvel empereur profita de cet avis. Les onze premières années du règne d'Héraclius furent extrêmement malheureuses : la peste, la famine, des tremblements de terre, dépeuplèrent les plus belles provinces d'Asie. Les Perses en Orient, les Arabes, les Bulgares, les Esclavons en Occident, couvrirent ces pays de ruines. A cela vint se joindre une maladie inconnue, que l'on croit être la *petite vérole*, et que les Abyssins avaient apportée en Orient; de là les Lombards la répandirent dans l'Occident. Les Perses vinrent camper sous les murs de Chalcédoine en face de Constantinople. Héraclius fit la revue de ses troupes, les disciplina, mit un nouvel ordre dans l'état. Le monarque persan envoya une armée formidable dans la Palestine en 614. Jérusalem fut prise, les églises furent brûlées, un grand nombre de clercs, de moines, de religieuses et de vierges massacrés, les chrétiens vendus aux juifs, les vases sacrés, entre autres le bois de la vraie croix, enlevés. Le vainqueur jure « qu'il n'accordera la paix à l'empereur et à ses peuples, qu'à condition qu'ils renonceraient à Jésus-Christ » et qu'ils adoreront le soleil, la divinité des

« Perses (1). » Héraclius, outré de ces insolences, marcha contre Chosroès, le défît en plusieurs rencontres, depuis l'an 622 jusqu'en 627. Le roi barbare, poursuivi jusques dans ses états, y trouva Syroès son fils aîné, qu'il avait voulu déshériter, les armes à la main. Syroès, l'avant fait enfermer dans une dure prison, fit la paix avec Héraclius, et lui rendit le bois de la vraie croix. L'empereur emporta cette précieuse relique à Constantinople, où il fit son entrée avec la plus grande magnificence. Au commencement de l'année suivante, en 629, il s'embarqua pour la Palestine, dans le dessein d'aller déposer ce saint trésor à Jérusalem, et d'y rendre grâce à Dieu de ses victoires. Il voulut porter la croix sur ses épaules en entrant dans la ville, et accompagner cette cérémonie de la pompe la plus éclatante; mais il se sentit arrêté tout à coup, et dans l'impossibilité d'avancer. Le patriarche Zacharie, de retour de Perse, où il avait été mené captif par ordre de Chosroès, lui ayant représenté que cette pompe ne s'accordait pas avec l'état d'humiliation où était le Fils de Dieu, lorsqu'il porta sa croix dans les rues de Jérusalem, l'empereur quitta aussitôt ses vêtements précieux, sa couronne, sa chaussure, et dans cet état d'humilité et de pauvreté il accompplit sans peine son pieux dessein. On célébra comme un jour de fête, celui où cet instrument de salut avait été remis à sa place. C'est l'origine de la fête de l'*Exaltation de la sainte Croix*, célébrée par les Grecs et les Latins le 14 septembre : fête qui est en même temps la célébration du triomphe général de la croix sur toutes les pompes et les puissances du monde, et qui rappelle cette époque si glorieuse à l'Église, « où, comme s'exprime « un historien, les empereurs, si longtemps « acharnés contre la croix, s'avouèrent à la « fin vaincus, déposèrent les armes, et de- « vinrent les défenseurs et les adorateurs « de cette même croix. Ce changement ne fut « point l'ouvrage des hommes; il ne put se « faire que par un miracle de la toute-puis- « sance divine. » (Voy. CONSTANTIN LE GRAND). Héraclius se fit admirer par sa piété pendant les six années qu'il fit la guerre aux Perses; mais s'étant laissé séduire par les partisans du monothéisme, qui infectait alors l'empire, il publia en 639 l'édit qu'on nomme l'*Ecthèse*, c'est-à-dire, exposition : comme si ce n'eût été qu'une simple exposition de foi. Cet édit, formellement hérétique, fut condamné à Rome, l'année suivante 640, par le pape Jean IV, dans un concile. L'empereur sentit sa faute; il écrivit au souverain pontife que cet édit n'était point de lui, que le patriarche Sergius l'avait composé, et l'avait engagé à le publier sous son nom; mais qu'il le désavouait, puisqu'il causait tant de troubles. Pendant ces disputes, les Sarrasins s'emparèrent de l'Égypte, de la Syrie et de toutes les plus belles parties de l'empire. Héraclius était hors d'état de s'opposer à leurs conquêtes. Il fut attaqué d'une hydropisie, qui

(1) Quelques savants modernes ont nié ce fait, Voltaire entre autres : on sait pourquoi.

le mit au tombeau en 641, à 66 ans, après 30 ans de règne. « On ne sait, dit l'abbé Guyon, « quel rang lui assigner parmi les princes. « Sur la fin de son règne, il donna plutôt des « marques de timidité que de courage. La « sagesse, l'activité, la valeur qu'il avait fait « éclater pendant la guerre persique, sont « dignes d'admiration; mais dans les derniers « temps, on ne trouve plus le vainqueur de « Chosroès. C'est un controversiste, qui paraît « aussi peu touché des affaires de l'empire, « qu'il est empressé de décider celles de la « religion. Il abandonna les devoirs d'un monarque, pour faire les fonctions d'un évêque. »

HERAULD (DIDIER), *Desiderius Heraldus*, avocat au parlement de Paris, célèbre par plusieurs ouvrages pleins d'érudition, avait rempli d'abord une chaire de grec au collège de Sedan, lorsqu'il eut avec Saumaise des démêlés qui firent beaucoup de bruit. Outre différentes éditions d'anciens auteurs auxquelles il a joint des préfaces ou des annotations curieuses, on lui doit un assez grand nombre de dissertations anonymes. Il a fait : des *Notes* estimées sur l'*Apologétique de Tertullien*, sur *Minutius Félix*, sur *Arnobé*, sur *Martial*; un ouvrage contre *Saumaise*, Paris, 1699, in-8°; plusieurs livres de droit. Ce savant mourut en 1659. L'étude des belles-lettres occupa la plus grande partie de son temps; et ce fut surtout dans les écrits des anciens, qu'il puisa ce fonds de savoir qui le distinguait. — HERAULD, son fils, né à Sedan vers 1604, exerça d'abord son ministère à Alençon, puis il fut pasteur de l'église wallonne à Londres, enfin chanoine de Cantorbéry, après avoir quitté l'Angleterre à cause de son attachement à Charles I<sup>er</sup>, et y être revenu après la restauration. On a de lui : le *Pacifique royal en deuil*, compris en 12 sermons, etc., Saumur, 1649, in-8°, contre la mort de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. C'est un recueil de sermons, qui fut suivi, après le rétablissement de Charles II sur le trône, de 20 autres sermons, publiés sous le titre de *Pacifique royal en joie*. Amsterdam, 1665, in-8°. Hérauld mourut vers 1675.

HERBECOURT (l'abbé COUPÉ D'), né l'an 1739, prit le grade de docteur en Sorbonne, et mourut le 26 janvier 1826 à l'âge de 87 ans, dans la paroisse de Marly-la-Ville, dont il était curé depuis cinquante ans. Il cultivait les sciences exactes, notamment l'astronomie, faisait ses délassements de la botanique, et était surtout fort savant en théologie. On a de lui un grand nombre d'articles dans le Dictionnaire de théologie qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique.

HERBERSTEIN (CHARLES, comte de), évêque de Laybach, dans la Carniole, naquit en 1722, et fut élevé à l'épiscopat à la fin de 1772. Ce prélat fut un de ceux qui secondèrent le plus les efforts que fit Joseph II pour introduire des réformes ecclésiastiques dans ses états. Il approuva les livres des théologiens qui établissaient une doctrine conforme aux vues de l'empereur, et qui tendaient à changer l'enseignement religieux en Allemagne. Il favorisa de toutes ses forces l'exécution

des nombreux édits de Joseph, même lorsqu'ils étaient le plus contraires à la discipline de l'Eglise catholique : lorsque, par exemple, le gouvernement établissait des séminaires qu'il soustrayait ensuite à la surveillance des évêques, et où il forçait les maisons religieuses d'envoyer leurs jeunes profès ; lorsque, empiétant sur les droits épiscopaux, il cassait ou réformait les jugements des évêques, faisait sortir les religieux de leur cloître, et les sécularisait de sa propre autorité. Une telle conduite ne put qu'être improuvée par le plus grand nombre de ses collègues, mais l'empereur s'empressa de lui donner un témoignage de sa satisfaction par un décret du 27 novembre 1781, où il déclara que ce prélat n'avait agi que d'après ses intentions ; et, en louant son zèle pour la religion, il le proposa aux autres évêques comme un modèle à suivre. Flatté sans doute de ces éloges, Herberstein publia en 1782 une lettre pastorale, où il prétendit exposer, d'après la tradition de l'Eglise, les droits des princes, des évêques et du pape. La part du pape, que pour cette raison il plaçait la dernière, était fort mince, mais en revanche celle du prince était fort grande. Il exaltait ensuite la sagesse des décrets de Joseph, particulièrement ceux qui déprimaient les ordres religieux ; il applaudissait à la suppression des monastères, dont il prétendait démontrer l'inutilité ; et cet évêque instruisant son peuple, parlait de ces maisons de retraite, qui depuis 16 siècles ont donné tant d'exemples de vertu et de sainteté, comme en auraient parlé des protestants et des incroyants. Cette doctrine mécontenta tous ceux qui ne se prêtaient pas comme lui aux vues de Joseph. Ses collègues le blâmèrent, et le pape Pie VI, dans son voyage à Vienne, lui en exprima son mécontentement. Joseph, pour lui témoigner de plus en plus sa bienveillance, ou uniquement poussé par la manie de faire des changements, pria le pape d'ériger en métropole le siège de Laybach. Le saint-père ne se refusa pas à la mesure en elle-même, mais il crut devoir la différer, pour ne pas paraître favoriser un prélat qui le méritait si peu. Pie VI s'en expliqua dans un bref du 7 janvier 1786, adressé à Joseph II. L'empereur insista, et l'évêque de Laybach répondit au bref du saint-père par un *Mémoire apologétique*. Mais la mort de l'évêque vint mettre fin à la négociation. Il fut frappé d'un coup d'apoplexie qui l'enleva le 7 octobre 1787. L'empereur protégea encore sa mémoire, la Gazette de la cour fit l'éloge de ses vertus et de son zèle. Il avait publié en 1786 une *Version* du Nouveau Testament en langue vulgaire, qui n'obtint pas une approbation générale. Il ne paraît pas qu'il en fut l'auteur. On lui reproche d'avoir introduit dans les provinces autrichiennes les écrits des appelants français, et d'autres ouvrages favorables aux nouvelles réformes. Il fit les pauvres ses légataires, concurremment avec l'école normale de Laybach.

HERBERT de Cherbury (lord EDOUARD), né

au château de Montgomery, dans le pays de Galles, en 1581, fut envoyé par Jacques I<sup>er</sup> en ambassade vers Louis XIII. Il servit sous Maurice de Nassau contre les Espagnols, et se distingua autant par ses talents militaires que par sa bravoure ; et il aurait laissé une mémoire honorable, s'il avait voulu se contenter de la réputation qu'il s'était acquise comme guerrier et comme diplomate ; mais il voulut écrire, et il ne mérita que celle d'un auteur impie et sans jugement. Malgré les faveurs dont il avait été comblé par Jacques I<sup>er</sup>, il se montra ingrat, en prenant parti contre Charles I<sup>er</sup>, son fils et son successeur. Nous avons de lui : une *Histoire de Henri VIII*, in-fol. ; *De religione gentilium, errorumque apud eos caustis*, Amsterdam, 1700, in-8<sup>o</sup> ; ouvrage plein d'erreurs et qui ne prouve ni le jugement ni la sagesse de l'auteur ; *De religione laici* ; *De veritate*, Londres, 1645, in-4<sup>o</sup>. L'auteur a répandu dans ces différents écrits, des principes de déisme et de naturalisme. On prétend que c'est dans cette source empoisonnée que puisèrent Spinoza et Hobbes. Il avait fait imprimer en 1639, in-4<sup>o</sup>, une traduction de son traité de la vérité sous ce titre : *De la vérité, en tant qu'elle est distincte de la révélation, du vraisemblable, du possible et du faux* : titre qui seul prouve la singularité et les désordres des idées de l'auteur. Gassendi en a réfuté les principes. *De expeditione Buckinghami ducis in Ream insulam*, Londres, 1568. Le lord Herbert mourut le 20 août 1648. Un savant allemand, nommé Kortholt, fit imprimer en 1680, in-4<sup>o</sup>, une *Dissertation sur les trois imposteurs de son siècle* : Spinoza, Hobbes, et Herbert. La Vie de Lord Herbert écrite par lui-même, publiée pour la première fois à Strawberry-Hill en 1764, a été réimprimée par Dodsley, 1770, in-4<sup>o</sup>. — Son frère, Georges HERBERT, né comme lui au château de Montgomery, l'an 1595, fut nommé, après avoir reçu les ordres, prébendier de l'église de Lincoln, en 1626, et devint en 1630 recteur de Bemerton, près de Salisbury. Il mourut en 1633. Il avait publié un manuel intitulé : *Le prêtre au temple, ou Règles de vie sainte pour un ministre de campagne*, qui fut réimprimé après sa mort avec une autre production de lui : *Le temple*, poème, en un volume in-12.

HERBERT, prieur de l'abbaye de Fécamp, né dans les environs de la petite ville d'Exmes ou Hièmes, fut un des prélats que la Normandie donna à l'Angleterre, à la suite du succès des armes de Guillaume-le-Conquérant. Nommé abbé de Ramsai en Angleterre en 1087, puis évêque de Tethford en 1091, il se démit de son siège entre les mains du pape qui le confirma dans sa dignité. Il assista au concile de Londres en 1102, et mourut vers 1119. On a lui attribué divers ouvrages, tous écrits en latin : plusieurs *Lettres* ; un livre *Contre les mauvais prêtres* ; dix-huit *Sermons* ; un *Traité de la durée des temps* ; un autre *de la fin du monde*.

HERBINIUS (JEAN), savant luthérien, né en 1633 à Pietschen, dans la province de Brieg en Silésie, fut député en 1664 par les

églises polonaises de la confession d'Augsbourg, pour aller solliciter des secours auprès des églises luthériennes d'Allemagne, de Suisse, de France et de Hollande. Il mit à profit ses voyages, et rechercha principalement ce qui pouvait avoir rapport aux cataractes ou chutes des fleuves, tant sur la terre qu'au-dessous. Il a laissé un savant traité sur cette matière, publié à Copenhague, sous ce titre : *Dissertationes de paradiso, de admirandis mundi cataractis supra et subteraneis, eorumque principio*, etc., Amsterdam, 1678, in-4°. Ce livre n'est pas commun et est recherché; il est plein d'une physique approfondie, et qui ne se roule pas sur les routes battues. On croit y voir cependant quelques traces du *Mundus subterraneus*, et autres de Kircher, mais qui eux-mêmes sont écrits dans cet esprit et sur ce ton. On a de lui d'autres ouvrages. Les principaux sont : *Kiovia subterranea*, 1675, in-8°; *De statu ecclesiarum Augustanæ confessionis in Polonia*, Copenhague, 1670, in-4°; *Terræ motus et quietis examen*, in-12; *Tragi-comædia et Ludi innocui de Juliano imperatore apostata, ecclesiarum et scholarum eversore*, in-4°. On voit dans cet ouvrage qu'il connaissait mieux le fameux Julien, que les philosophes modernes, qui en feraient presque un héros. *Examen controversiæ famosæ de solis vel telluris motu, theologico-philosophicum*, Utrecht, 1655, in-12; *Disputationes duæ de seminarum illustrium eruditione*, Wittenberg, 1657, in-4°. Il mourut à Graudentz, le 14 février 1676, à 44 ans.

HERBST (JEAN-GEORGES), théologien catholique et professeur de langues orientales, né le 13 janvier 1787 à Rottweil, enseigna au séminaire et dans l'université d'Elwangen, l'un et l'autre de nouvelle création, puis à Tubingue, où il fut aussi bibliothécaire en chef. Il mourut dans cette ville le 31 juillet 1836, laissant divers ouvrages relatifs à l'histoire de l'Eglise et à la Bible, entre autres : *De Pentateuchi quatuor librorum posteriorum auctore et editore commentatio*, Gamund, 1817; *Les conciles d'Elvire, d'Ancyre, de Néocésarée, d'Arles*, ibid., 1821; *Le concile universel de Nicée*, ibid., 1822; *Le concile de Laodicée en Phrygie et de Gangre*, ibid., 1823; *Le concile de Sardique*, ibid., 1825; *Histoire de l'Eglise catholique d'Utrecht*, ibid., 1826; *Les conciles de Valence et de Turin*, ibid., 1827; *Les conciles d'Afrique*, ibid., 1828; *Des Chroniques, ou Livres III et IV des Rois, de leur rapport avec les livres de Samuel, du degré de confiance qu'ils méritent et de l'époque à laquelle ils ont été rédigés*, ibid., 1831.

HERDER (JEAN-GODEFROI DE), célèbre écrivain allemand, surnommé le *Fénelon de l'Allemagne*, naquit à Mohrunge, petite ville de la Prusse orientale, le 25 août 1744, d'un pauvre maître d'école, homme pieux, mais ignorant, qui ne lui permettait d'autre lecture que celle de la Bible et de livres de chant usités à l'église. Son goût pour l'étude se manifesta de bonne heure; il se procurait des livres en secret, grimpait sur un arbre pour les lire sans être aperçu, et afin de les étudier avec plus de tranquillité, il se liait aux bran-

ches avec une courroie et passait des heures entières dans cette position. Ayant acquis une assez belle écriture, un prédicateur, nommé Trescho, se l'attacha comme copiste; ayant aperçu bientôt en lui des dispositions très-heureuses, il lui donna ensuite, avec ses enfants, des leçons de latin et de grec, et le jeune Herder fit des progrès très-rapides. Un médecin russe, qui logeait chez Trescho, l'emmena avec lui pour lui faire apprendre la chirurgie à Saint-Pétersbourg. Ils partirent ensemble; arrivé à Königsberg, il trouva des amis et des savants qui le retinrent et le conservèrent dans sa patrie. Ils le firent entrer dans le collège de cette ville. Après avoir terminé ses cours, il embrassa l'état ecclésiastique, étudia la théologie, et entra dans le collège Frédéric, où il se chargea de l'éducation de quelques pensionnaires et rempli les chaires vacantes; il suivait en même temps les cours de l'université, et devint le disciple de Kant, dont il devait être un jour l'adversaire. Il avait à peine 19 ans, lorsque son *Chant à Cyrus*, publié à l'occasion de quelques illustres exilés de Sibérie, commença à le faire connaître. Il avait déjà parcouru, avec une ardeur infatigable, presque toutes les branches des connaissances humaines. En même temps qu'on voyait revivre en lui un disciple de Platon, il se disposait à devenir l'émule des Mendelsohn et des Lessing. Plusieurs fragments scientifiques ayant répandu son nom dans l'Allemagne, on l'appela à Riga en qualité d'instituteur de l'école de la cathédrale et de prédicateur. Dans la chaire évangélique il captiva tous les cœurs par son éloquence; au milieu de ses élèves, il savait leur communiquer les sentiments dont il était lui-même animé. Brûlant du désir de voyager et de connaître les hommes, il accepta l'offre qui lui fut faite d'accompagner en Allemagne et en France le jeune prince de Holstein-Butin. Il partit en 1768, et il rencontra à Strasbourg Goëthe, avec lequel il se lia d'une amitié intime. A son retour en Allemagne, en 1770, le comte Guillaume de Schawembourg-Lippe le nomma prédicateur de la cour, surintendant et conseiller consistorial de Buckebourg. Ayant obtenu en 1775 une chaire de théologie à Göttingue, il se rendit dans cette ville; il y aurait éprouvé quelques désagréments, parce que sa nomination n'avait pas été sanctionnée par le roi, si le duc de Saxe-Weimar ne l'eût tiré de cet embarras en le nommant surintendant général, conseiller consistorial, et prédicateur de sa cour. C'est dans cet asile des sciences que Herder composa et perfectionna ses nombreux ouvrages. Il s'était marié, et dirigeait lui-même l'éducation de ses enfants, sans que ce soin l'empêchât de vaquer aux devoirs de ses divers emplois et à ses études. Herder contribua beaucoup à former d'utiles établissements dans les états de son protecteur. Il y fonda un séminaire d'instituteurs, perfectionna l'éducation publique, opéra plusieurs réformes dans la liturgie, et composa lui-même un nouveau catéchisme. Il avait été élu, en 1789, vice-pré-

sident du consistoire et supérieur ecclésiastique; trois ans après, l'électeur de Bavière lui envoya des lettres de noblesse pour lui et ses descendants. Estimé des savants, chéri de ses amis, et digne de la confiance que lui accordaient le duc et toute la cour, il menait une vie heureuse et tranquille, lorsqu'il fut attaqué de sa dernière maladie. Sentant sa fin approcher, il tourna toutes ses pensées vers l'éternité, et composa un *hymne à Dieu*, qu'il ne put achever; l'on trouva sa plume à côté d'un vers non fini, et que vint interrompre sa mort, arrivée le 18 décembre 1803, à l'âge de 59 ans. Herder s'est souvent attiré le blâme des théologiens, en ce que, dans ses interprétations, il s'est éloigné plus d'une fois de l'exactitude de la tradition, et du dogme; mais il a su relever le mérite littéraire des ouvrages consacrés par la religion. Les érudits peuvent aussi lui reprocher d'avoir, dans les recherches sur les antiquités, fait usage souvent d'hypothèses et de métaphores brillantes. Cependant Herder a eu le mérite de ramener sans cesse la philosophie aux inspirations de la vertu. Il représente l'histoire, non comme la date des divers événements, mais comme un tableau vivant des desseins de la Providence sur la société humaine, comme un témoignage de notre destinée et une révélation lumineuse de notre avenir. Il est à regretter qu'un homme d'un tel mérite n'ait pas été éclairé par les lumières de la véritable religion. Heyne, conjointement avec Jean et Georges de Muller, ont été les éditeurs des *Œuvres de Herder*, qu'ils publièrent après sa mort. Ils les ont partagées en 28 vol. in-8°, et trois parties principales, imprimées à Tübingen, chez Cotta en 1805, et années suivantes. La première partie est composée de 10 vol. in-8°, savoir : *Sur la langue allemande, ses caractères et son perfectionnement*; *Sur les rapports de la poésie allemande avec celle des Orientaux et des Grecs*; *Sur l'emploi et l'imitation de la littérature latine dans les productions modernes de l'Allemagne*; *Sur l'histoire du Cid, d'après les romances espagnoles, accompagnées de diverses légendes*; *Sur la théorie du beau dans les arts*; des *scènes tragiques en vers imités du grec*; *Sur l'histoire de la critique, de la poésie et des arts du dessin*, précédé d'une *Dissertation sur les causes de la décadence du goût chez les différents peuples*, mémoire couronné par l'académie de Berlin; *Sur les anciens chants populaires des différents peuples, un Recueil en vers allemands des chants des peuples du nord et du midi de l'Angleterre et de l'Allemagne, et des nations sauvages*; *Sur la Littérature orientale*, avec deux *Dissertations* couronnées par l'académie de Berlin : l'une traite de *l'influence de l'étude des belles-lettres et des beaux-arts, à l'égard des progrès des sciences*; l'autre parle des *effets qu'a produits la poésie relativement aux mœurs des peuples*; *Imitations de fragments d'anthologie grecque*, avec des *Dissertations* et des *remarques*, etc. La deuxième partie, qui contient les *Œuvres de philoso-*

*phie et d'histoire*, est en 8 vol. in-8° : *l'Antiquité ou Lettres sur les monuments de Persépolis*; des *Dissertations préliminaires sur l'histoire de l'humanité*: l'une d'entre elles, qui traite de *l'origine des langues*, remporta, en 1770, le prix de l'académie de Berlin. Les 3, 4, 5 et 6° vol. renferment les chefs-d'œuvre de Herder, ou ses *Idées sur l'histoire de l'humanité*; *Maximes et Dialogues sur l'immortalité de l'âme*. Ce volume est comme un supplément aux quatre qui le précèdent, et que termine une *Dissertation de l'influence du gouvernement sur les sciences*, couronnée par l'académie de Berlin, en 1776; des *Dialogues sur Dieu et sur l'âme*, propres à rectifier certains points de la doctrine de Spinoza. La troisième partie, qui forme 10 vol., comprend des écrits *sur la religion et la théologie*, des *recherches sur la poésie hébraïque*, des *Sermons*, des *Homélie*s, des *Commentaires sur le Cantique des cantiques*, sur *l'Apocalypse*; des *éclaircissements sur le Nouveau Testament*, d'après les récentes découvertes faites dans les traductions orientales; des *Conseils, ou Lettres relatives aux prédicateurs, aux élèves en théologie*, etc.; le tout formant 24 volumes qui avaient eu plusieurs éditions du vivant de l'auteur, ainsi que les ouvrages suivants : *Terpsichore*, Lubeck, 1765, 1796, qui est une imitation des poésies lyriques latines de Baldi, jésuite, publiées au xvii<sup>e</sup> siècle, accompagnées de recherches sur ce genre de composition. *Raison et expérience*, Leipzig, 1799, 2 vol. in-8° : dans cet ouvrage l'auteur attaque la doctrine de Kant, et surtout ses conséquences. *Calligone*, Leipzig, 1800, 1 vol. in-8°, ouvrage qui est aussi une critique contre Kant, sur l'esthétique. *Adrastea*, Leipzig, 1801 à 1803, 5 vol. in-8°, recueil périodique présentant des mélanges sur la littérature, la morale et la philosophie en général. *Lettres sur les progrès de l'humanité*, Riga (dix cahiers), 1793 à 1797, ouvrage qui peut servir de suite et de commentaire à son *Histoire sur l'humanité*. Herder écrivait aussi purement en vers qu'en prose, et acquit à juste titre la réputation d'écrivain élégant, de bon poète, de sage philosophe, de théologien profond, d'éloquent prédicateur et de savant presque universel. Sa *Correspondance avec Lessing* est imprimée dans le 29° vol. des œuvres de ce dernier, qui avait pour Herder autant d'amitié que de vénération. Son ouvrage intitulé : *Idées sur la philosophie de l'histoire*, a été traduit en français par Edgard Quinet, Paris, 1826-27, 3 vol. in-8°, et les *Paramythies* ont été imitées par le baron L.-F. de Bilderbeck. « Le livre de Herder intitulé *la Philosophie de l'histoire* est peut-être, dit madame de Staël, le livre allemand écrit avec le plus de charme; on n'y trouve pas la même profondeur d'observations politiques que dans l'ouvrage de Montesquieu sur les Causes de la grandeur et de la décadence des Romains; mais, comme Herder s'attachait à pénétrer le génie des temps les plus reculés, peut-être que la qualité qu'il possédait au suprême degré, l'imagination, servait

mieux que toute autre à les faire connaître. Il faut ce flambeau pour marcher dans les ténèbres : c'est une lecture délicate que celle des divers chapitres de Herder sur Persépolis et Babylone, sur les Hébreux et sur les Egyptiens; il semble qu'on se promène au milieu de l'ancien monde avec un poète historien qui touche les ruines de sa baguette, et reconstruit à nos yeux les édifices abattus. On exige en Allemagne, même des hommes du plus grand talent, une instruction si étendue, que des critiques ont accusé Herder de n'avoir pas une érudition assez approfondie. Mais ce qui nous frapperait, au contraire, c'est la variété de ses connaissances; toutes les langues lui étaient connues, et celui de tous ses ouvrages où l'on reconnaît le plus jusqu'à quel point il portait le tact des nations étrangères, c'est son *Essai sur la poésie hébraïque*. Jamais on n'a mieux exprimé le génie d'un peuple prophète, pour qui l'inspiration poétique était un rapport intime avec la Divinité; la vie errante de ce peuple, ses mœurs, les pensées dont il était capable, les images qui lui étaient habituelles, sont indiqués par Herder avec une étonnante sagacité. »

**HERENTALS (PIERRE DE)**, ainsi nommé, parce qu'il était né à Herentals, bourg de la Campine, dans le diocèse d'Anvers, vers l'an 1320, chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, mort le 12 janvier 1390, a composé : un *Commentaire sur les Psaumes*, Cologne, 1483, et Rouen, 1504; ce n'est guère qu'une compilation faite sans beaucoup de choix; *Chronica ab orbis initio*, manuscrite, dont Baluze a détaché les *Vies des papes Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Grégoire XI et Clément VII*, qu'il a insérées dans ses *Vies des papes d'Avignon*, par cet auteur, Paris, 1493, in-4°. On conserve plusieurs autres ouvrages manuscrits de Herentals dans l'abbaye de Floresse, diocèse de Namur, où il a été prieur pendant plus de 30 ans.

**HERESBACH (CONRAD)**, surnommé le *Cosumelle* de l'Allemagne, né à Heresbach, village du duché de Clèves, en 1509, fut gouverneur, puis conseiller du duc de Juliers, qui le chargea des affaires les plus importantes. Il lia une étroite amitié avec Erasme, Sturmus et Mélancthon, et mourut le 14 octobre 1576. On a de lui : l'*Histoire de la prise de Munster par les anabaptistes*, jusqu'à leur supplice, en 1536, Amsterdam, 1637; *ibid.*, 1650, in-8°; *Rei rusticae libri quatuor*, Spire, 1595, in-8°. On lui doit aussi plusieurs éditions d'ouvrages grecs et latins. Voy. la liste de ses écrits dans les *Mémoires de Nicéron*, tome XXXVII. Cet auteur possédait plusieurs langues mortes et vivantes.

**HÉRIBERT**, clerc d'Orléans, hérétique manichéen, fut entraîné dans l'erreur par une femme qui venait d'Italie, et qui était imbuë des rêveries de cette secte. Il se joignit à un de ses compagnons, nommé *Lisius*; et comme ils étaient tous deux des plus nobles et des plus savants du clergé, ils pervertirent un grand nombre d'autres personnes de diverses conditions. Le roi Robert assembla

un concile en 1017, pour les faire rétracter; mais, comme on ne put jamais les désabuser, on fit allumer, dans un champ près de la ville, un bûcher, où plusieurs furent brûlés.

**HÉRICOURT (LOUIS DE)**, savant jurisconsulte, né à Soissons en 1687, avocat au parlement de Paris en 1712, fut choisi l'année d'après pour travailler au *Journal des Savants*. Ses extraits, faits avec beaucoup d'ordre et de netteté, embellirent cet ouvrage périodique, et firent un nom à l'auteur, qui passait pour le meilleur canoniste français. Ses *Lois ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel*, publiées pour la première fois en 1729, et réimprimées à Paris en 1771, in-fol., lui ont encore fait plus d'honneur par la méthode et la clarté qui y règnent : on remarque cependant qu'en général il est peu favorable à la puissance ecclésiastique, et que quelques-uns de ses principes pourraient jeter le trouble dans l'administration des choses spirituelles. On a encore de lui : un *Traité de la vente des immeubles par décret*, in-4°, 1721; et un *Abregé de la discipline de l'Eglise*, du P. Thomassin, in-4°; des *Oeuvres posthumes*, 1759, 4 vol. in-12. Cet habile homme mourut à Paris le 18 octobre 1752, aussi regretté pour son savoir que pour sa probité.—Julien de Héricourt, son grand-père, mort en 1704, occasionna l'établissement de l'académie de Soissons, par les conférences qu'il tenait chez lui. Il a publié l'*Histoire* de cette société littéraire, en latin élégant, en 1688, à Montauban, in-8°.

**HÉRIGÈRE**, moine de Lobbes, célèbre par ses vertus et sa science, fut élu unanimement abbé de ce monastère l'an 990. Il jouissait de la plus intime confiance de Notger, évêque de Liège; ce fut à sa sollicitation qu'il composa l'*Histoire des évêques de Liège*, insérée dans les *Gesta pontificum Leodiensium* de Chapeauville. Aubert Le Mire dit que Notger eut beaucoup de part à la composition de cet ouvrage; mais Valère André semble avoir démontré le contraire. Ce pieux et savant abbé mourut en odeur de sainteté l'an 1007. Il est encore auteur de la *Vie de saint Osmar*, en vers, publiée par le P. Benschénius dans les *Acta sanctorum*; de la *Vie de saint Landalde*; de la *Discorde de l'Eglise* et de l'*Avènement du Seigneur*, dialogue. Ces deux ouvrages sont manuscrits.

**HERINCK (GUILLAUME)**, né à Helmont, se fit récollet, fut élevé sur le siège épiscopal d'Yprea, l'an 1677, et mourut l'année suivante, à 58 ans. On a de lui un *Cours de théologie scolastique et morale*.

**HERLUISON (PIERRE-GABRIEL)**, né à Troyes le 4 novembre 1759, embrassa l'état ecclésiastique, et devint professeur à l'école militaire de Brienne. Ayant adopté les principes de la révolution, il fut nommé bibliothécaire de l'école centrale de l'Aube, puis de la ville de Troyes. Herluison revint dans la suite à des idées plus saines, et fut persécuté pour avoir osé, dans un discours public qu'il fut chargé de prononcer sur la journée du 9 thermidor, rappeler ses concitoyens aux anciens principes de la morale, de la politique

et de la religion. Il mourut le 19 janvier 1811, à Saint-Martin-ès-Vignes, près de Troyes. Il lut à la société littéraire de cette ville, dont il faisait partie, quelques ouvrages de sa composition, entre autres, quelques dissertations sur le charlatanisme, la routine, etc. ; un *Eloge de Grosley*, et un autre du savant *Pierre Pithou*, ses compatriotes ; un *Discours sur la bonne et mauvais humour*. Ces divers écrits sont peu remarquables du côté du style ; mais on trouve de la sagesse dans les vues et de la correction. Quoiqu'il fût d'une santé fort délicate, il se chargea de classer la bibliothèque de l'Aube, qui devait être composée de plus de 70,000 volumes. Il a laissé : *La Théologie réconciliée avec le patriotisme*, Troyes, 1790, 1 vol. in-12, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Leclerc, 2 vol. in-12. Il cherchait à y établir, d'après les Pères, le droit des nations de se choisir le gouvernement qui leur convient, ou, ce qui revient au même, la souveraineté du peuple. Cet ouvrage donna lieu à Maulrot de publier un écrit intitulé : *Lettre d'un homme de loi à M. \*\*\**, réconciliateur de la théologie et du patriotisme. Ce légiste, dans un autre ouvrage intitulé : *Origine et étendue de la puissance royale*, 1789 et 1790, soutient que tous les droits résident dans le peuple, dont les rois ne sont que les délégués. *Le Fanatisme du libertinage confondu, ou Lettres sur le célibat des ministres de l'Eglise*, 1 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Cours développé de rhétorique*, resté manuscrit ; un *Traité sur la religion*, publié après la mort de l'auteur, par M. Boulage, sous ce titre : *De la religion révélée, ou De la nécessité des caractères et de l'authenticité de la révélation*, 1813, in-8<sup>e</sup>. Il y a aussi d'Herluisson quelques poésies latines, insérées dans l'*Anthologia poetica*, de Thévenot, Paris, 1811, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. Elles sont médiocres et bien au-dessous de sa prose.

HERMAN ou HERMANN, moine de Reichenau, en Souabe, surnommé *Contractus*, parce que dès son enfance il avait eu les membres rétrécis, mourut à Aleshusen, en 1054, à l'âge de 41 ans, avec la réputation d'un savant profond dans l'histoire et dans les langues. Outre une chronique *De sex aetatibus mundi*, qu'il nous a laissée, et qui a été continuée par Berthold de Constance, Bâle, 1529 et 1536, Saint-Blaise, 1790, 2 vol. in-4<sup>e</sup>, ou lui attribue le *Salve Regina*, l'*Alma Redemptoris*, et quelques ouvrages qui font honneur à sa piété. Le premier, quoiqu'en prose, vaut infiniment mieux que le second qui est en vers : il est plein d'onction et de sentiment, écrit d'un style simple, naturel et touchant. Cependant quelques auteurs croient que le *Salve Regina* est l'ouvrage d'Adhémar de Monteil, évêque du Puy, légat du pape Urbain II dans l'armée des croisés, et mort en 1098 (voy. ADHÉMAR). Ce qu'il y a de certain, c'est que quelques anciens appellent cette prière l'*antienne du Puy*.

HERMAN DE RYSWICK, hollandais hérétique, fut mis en prison l'an 1499, d'où il sortit après avoir fait abjuration ; mais ayant publié une seconde fois ses erreurs, il fut brûlé vif à La Haye, en 1512. Il enseignait

que les anges n'ont point été créés par Dieu, et que l'âme n'est pas immortelle ; il niait qu'il y eût un enfer, et voulait que la matière des éléments fût éternelle ; il rejetait l'Écriture sainte, la loi ancienne et nouvelle ; enfin, tous les caprices de l'erreur et du sophisme présidaient à ses jugements, et décidaient de ce qu'il admettrait ou n'admettrait pas.

HERMAN DE WIED, appelé ordinairement de Weiden, du nom latin *Weda*, ou *Weida*, du comté dont il était seigneur, archevêque de Cologne, était un prince faible et inconséquent. Il signala d'abord son zèle contre les nouvelles hérésies ; mais il se laissa ensuite persuader que la prétendue réforme ne savait pas par les fondements la catholicité ; persuasion qui le porta jusqu'à établir Martin Bucser, prédicateur à Bonn. Il fit aussi accueil à Mélanchthon et à d'autres protestants. Les théologiens de Cologne publièrent, contre la nouvelle doctrine et contre le livre de la réforme, un *Antididagma*, ou *Contre-poison contre le venin de la fausse doctrine*, et s'adressèrent au pape et à l'empereur. Le premier, après avoir, en vain, cité l'archevêque, qui continua à faire prêcher le luthéranisme, l'excommunia en 1545, et le déposa de son archevêché, qu'il donna au comte Adolphe de Schawenbourg, son coadjuteur. Le second, comme protecteur de l'Eglise, fit exécuter la sentence du pape. Herman prit le parti de se retirer dans son comté de Wied, où il mourut en 1552, obstiné, dit-on, dans son hérésie, à l'âge de 80 ans. Adolphe chassa les luthériens et rétablit la religion catholique. Une pareille scène désola l'Eglise de Cologne, trente ans après, sous Gebhard Truchses. Un moine apostat, dogmatisant à Bonn, tenta de faire l'apologie de ce Herman, mais il fut solidement réfuté dans une dissertation publiée, en 1790, par M. de Buinick, conseiller de l'électeur palatin.

HERMAN DE SAINTE-BARBE (GUILLAUME HÉRIS, plus connu sous le nom de Père), écrivain ascétique et religieux carmélite, né l'an 1657, à Liège, mort dans la même ville vers 1707, a écrit : *Carmelus triumphans, seu sacrae panegyres sanctorum carmelitarum ordine alphabetico composita*, Louvain, 1688, in-8<sup>e</sup> de 400 pages, ouvrage rare et singulier ; *Recueil de dizains en l'honneur de saint Joseph, patron de la ville de Liège*, 1691, in-4<sup>e</sup>. *Méditations sur l'oraison dominicale, tirées des Oeuvres de sainte Thérèse*, Liège, 1705, in-8<sup>e</sup>, anonyme.

HERMANN (GEORGES), né à Schwandorf, dans le duché de Neubourg, en 1693, entra chez les jésuites en 1710, et enseigna avec beaucoup de réputation la théologie dans l'Université d'Ingolstadt. On a de lui deux traités très-estimés, intitulés : *De Deo sciente*, Ingolstadt, 1737, in-8<sup>e</sup> ; *De Deo volente*, ibid., 1739, in-8<sup>e</sup>. Il fut deux fois provincial de sa province, qu'il gouverna avec autant de sagesse que de douceur, et mourut à Ratisbonne en 1766.

HERMANN (CHRISTIAN-GOTTHILF), né à Erfurth, en 1765, étudia avec succès, à l'u-

niversité de cette ville et à celle de Gœttingue, les sciences théologiques, la philosophie et la philologie. De retour dans sa ville natale, il y obtint, en 1789, une première place à l'école des prédicateurs; en 1790, il fut nommé professeur à l'université d'Erfurth; en 1793, professeur au gymnase évangélique de la même ville, et, deux ans après, membre de l'académie des sciences d'Erfurth. Pendant la domination des Français en Westphalie, il se distingua par son zèle à conserver les écoles confiées à ses soins. Sous la domination de la Prusse, il eut, en 1820, le titre de doyen et la surintendance de l'arrondissement de cette ville. Il est mort le 26 août 1823, âgé de 58 ans. Hermann a publié en allemand : *Comparaison des théories sur le beau de Kant et d'Hemsterhuys*, Erfurth, 1792, in-8°; *Livre élémentaire de la religion chrétienne, à l'usage des classes supérieures du Gymnase*, 1796, in-8°, et plusieurs *Mémoires et Dissertations*. Il a aussi dirigé les *Annales scientifiques d'Erfurth*, depuis 1793 jusqu'en 1800.

HERMANT (GODEFROI), savant docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Beauvais en 1617, obtint un canonicat dans sa patrie, fut recteur de l'université de Paris en 1646, et mourut en 1690, après avoir été exclu de la Sorbonne et de son chapitre, pour l'affaire du Formulaire. Ses vertus et son savoir firent regretter à la sage partie du public un dévouement si déraisonnable à des opinions condamnées. Sa façon de penser le lia intimement avec Sante-Beuve, Tillemont, et les autres solitaires de Port-Royal. Il prit leur style noble, arrondi, et quelquefois un peu enflé et verbeux. Ce défaut se remarque surtout dans les ouvrages d'Hermant. Les principaux sont : *Les Vies de saint Athanase*, 2 vol. in-4°; *de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze*, 2 vol. in-4°; *de saint Chrysostome*, in-4°, sous le nom de Ménart; *de saint Ambroise*, in-4°. Elles ne contiennent pas seulement ce qui regarde ces grands évêques, mais toute l'histoire ecclésiastique de leur temps. Une traduction en français du *Traité de la Providence* de saint Chrysostome, in-12, 1658; une autre des *Ascétiques* de saint Basile, in-8°, 1673; *Index universalis totius juris ecclesiastici*, in-fol., Lille, 1693, avec des notes indignes de l'auteur; divers écrits polémiques contre les jésuites. V. sa *Vie*, in-12, par Baillet.

HERMANT (JEAN), curé de Maltot, dans le diocèse de Bayeux, naquit à Caen en 1650, et mourut en 1725. On a de lui des *Sermons* et des *Panegyriques*; mais il est principalement connu par quatre ouvrages très-médiocres : *Histoire des conciles*, 4 vol. in-12; *Histoire de l'établissement des ordres religieux*, Rouen, 1697, 2 vol. in-12; cette histoire fut réfutée par un religieux, qu'on croit être Hélyot; *Histoire des religions ou ordres militaires de l'Eglise et des ordres de chevalerie*, ibid., 1698, 2 vol. in-12; *Histoire des hérésies*, ibid., 3<sup>e</sup> édit., augm. du schisme d'Angleterre, 1717, 4 vol. in-12. Ce dernier ouvrage souffrit quelque difficulté pour l'im-

pression, parce que l'auteur, par une réticence aussi singulière que suspecte, n'avait pas parlé des opinions erronées de Jansénius et de Quesnel. Les erreurs et les inexactitudes ne sont pas le seul défaut des livres de l'abbé Hermant; il écrit d'un style incorrect et boursoufflé.

HERMAS (saint), romain, d'une famille distinguée, le même que saint Paul salue dans son Eptre aux Romains. Origène le regarde comme l'auteur du livre intitulé *le Pasteur*; mais il est plus vraisemblable que ce livre a été composé par un autre Hermas, avant la persécution de Domitien, qui s'éleva en 95. Il est cité par Clément d'Alexandrie, Tertullien, etc. Quelques auteurs ont regardé ce livre comme canonique, mais il est rejeté par la plupart des anciens et par tous les modernes, qui l'ont considéré seulement comme un ouvrage propre à l'édification des fidèles, écrit avec plus de simplicité que de discernement. Il est intitulé *le Pasteur*, parce que c'est un ange qui y parle sous la figure d'un pasteur. Il a été traduit en français dans les livres apocryphes de la Bible de Sacy, 1742, 2 vol. in-12; et en anglais par Wake. Il est divisé en trois parties: les *Visions*; les *Préceptes*; les *Similitudes*. On a perdu l'original grec, et il n'en reste qu'une version latine, imprimée dans la Bibliothèque des Pères. Le Martyrologe romain marque au 9 mai la fête de saint Hermas. Les Grecs le célèbrent le 8 mars et le 5 oct.

HERMÈS (GEOORGES), théologien allemand, né l'an 1775 à Dreierwalde, dans la province de Munster, entra dans la carrière de l'enseignement au gymnase de cette ville en 1798, et fut nommé professeur de théologie dogmatique à l'université en 1807. Lorsque le gouvernement prussien eut établi l'université de Bonn, Hermès y occupa la chaire de théologie catholique. La tendance de certaines doctrines qu'il émit éveilla l'attention de ses supérieurs ecclésiastiques. Mgr de Droste-Wischering, archevêque de Cologne, condamna son enseignement, et défendit aux jeunes théologiens de suivre ses cours. Hermès, qui se proposait d'opérer une conciliation entre le catholicisme et le protestantisme, faisait au rationalisme des concessions trop larges, et ne s'apercevait pas qu'en enlevant au catholicisme son caractère surnaturel et divin, il détruisait le principe même de son autorité. Le gouvernement prussien prit la défense du professeur; mais le saint-siège condamna plusieurs propositions extraites de ses écrits, comme étant contraires au dogme catholique. Cependant Hermès se fit un certain nombre de prosélytes parmi le jeune clergé d'Allemagne, et ceux-ci prirent le nom d'*Hermésiens*. Cette espèce de secte a survécu à son chef, qui mourut en 1831. Les deux principaux écrits d'Hermès sont : *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme*, Munster, 1805; *Introduction à la théologie chrétienne catholique*, Munster, 1813, in-8°. Ces deux ouvrages sont en allemand. Un de ses disciples, P.-J. Elvenich,

a publié : *Acta Hermesiana quæ compluribus G. Hermesti libris a Gregorio XVI, S. P., per litteras apostolicas damnatis, ad doctrinam Hermesti hujusque in Germania adversariorum accuratius explicandam et ad pacem inter contrarias partes restituendam scripsit*, etc., Gœttingue, 1836, 1<sup>re</sup> partie. Le jésuite Perrone a savamment réfuté les doctrines d'Hermès. Voy. les *Démonstrations évangéliques*, publiées par M. Migne, tome XIV, p. 945 sqq.

HERMÈS (JEAN-AUGUSTE), théologien allemand protestant, né le 24 août 1736, à Magdebourg, termina ses études théologiques et philosophiques à l'université de Halle. Après avoir embrassé les erreurs du piétisme, il professa, pendant qu'il était préposé à Wahren, des opinions hardies, qui attirèrent contre lui l'animadversion de ses collègues. Une de ses questions surtout acheva de les irriter; c'est celle-ci : « Le Christ a-t-il satisfait pour les peines temporelles dues au péché? » Il reçut ordre de comparaître devant le consistoire du Mecklembourg et une enquête fut dressée sur sa doctrine. Cependant le gouvernement le nomma premier prédicateur et inspecteur spirituel à Jérichau, dans le gouvernement de la Saxe-Prussienne. Il devint, en 1800, premier conseiller ecclésiastique au consistoire principal et premier prédicateur de la cour. En 1807, l'université d'Helmstadt lui envoya le diplôme de docteur en théologie. Il prit sa retraite peu de temps après, lors de la dissolution du duché de Mecklembourg, et fut placé sur la liste des pensions du nouveau royaume de Westphalie. Il conserva toutefois les fonctions attachées à la surintendance, et ne s'en démit qu'en 1821, peu de temps avant sa mort. Nous citerons encore de lui : *Histoire de mes opinions et des poursuites, etc., à l'occasion de la question si le Christ a satisfait pour les peines temporelles dues au péché*, Berlin, 1777; *Manuel de la religion*, Berlin, 1773; traduit en plusieurs langues, notamment en français, par Elisabeth-Christine, femme de Frédéric II, Berlin, 1789, 2 vol. in-8°; *Bibliothèque univers. de théologie*, 1784-1787, en société avec H.-M. Cramer.

HERMÈS (JEAN-TIMOTHÉE), né l'an 1738, à Petznick, aux environs de Stargard, dans la Poméranie-Ultérieure, était probablement de la même famille que Jean-Auguste, qui fait le sujet de l'article précédent, mais d'une branche éloignée. Il termina son cours d'études et fit sa théologie à Kœnigsberg, où il fut accueilli dans les premières maisons à cause surtout de sa parfaite connaissance de la langue française. Il exerçait les fonctions du ministère évangélique à Berlin, lorsqu'il y publia son premier roman : *Fanny Wilkes*, 1766, 2 vol. in-8°, qui fut suivi, quatre ans après, du *Voyage de Sophie depuis Memel jusqu'en Saxe*, Leipzig, 1770-75, 3 vol. in-8°. Ce second ouvrage, de beaucoup supérieur au premier, a été traduit en français sur la 12<sup>e</sup> édition, par P.-B. Lamare, sous le titre de *Voyage de Sophie en Prusse*, Paris, 1800, 3 vol. in-8°. Mais Hermès pensant que ses fonctions ecclésiastiques étaient peu

compatibles avec des occupations d'un genre aussi profane, s'adonna exclusivement à l'étude de la théologie et de la linguistique. Il fut successivement professeur à l'académie de cavalerie de Brandebourg, prédicateur à Luben en Silésie, prédicateur aulique au château de Pless, qui était au prince d'Anhalt, et, après avoir habité Berlin pendant 35 ans, il se rendit en Silésie en 1808, avec le triple titre de surintendant des églises et des écoles de Breslau, de premier pasteur de Sainte-Elisabeth et de premier professeur de théologie. Il mourut le 24 juillet 1821, âgé de 83 ans.

HERMIAS, était de Galatie, et vivait dans le 1<sup>er</sup> siècle. Il adopta l'erreur d'Hermogène sur l'éternité du monde, et crut que Dieu lui-même était matériel, mais qu'il était une matière animée, plus déliée que les éléments du corps. Le sentiment d'Hermias n'était que le système métaphysique des stoïciens, avec lequel il tâcha d'allier les dogmes du christianisme. Hermias croyait comme les stoïciens, que les âmes humaines étaient composées de feu et d'esprit. Il rejetait le baptême de l'Eglise, fondé sur ce que saint Jean dit que Jésus-Christ baptisa dans le feu et par l'esprit. Le monde était, selon Hermias, l'enfer; et la naissance continue des enfants était la résurrection. C'est ainsi qu'il prétendit concilier les dogmes de la religion avec les principes du stoïcisme. Hermias eut des disciples qui prirent le nom d'*hermiatiques*. Ils étaient dans la Galatie, où ils avaient l'adresse de faire des prosélytes.

HERMIAS, philosophe chrétien, que l'on croit plus ancien que Tertullien. Il nous reste de lui une *Raillerie des philosophes païens*, ouvrage utile à ceux qui défendent la religion chrétienne. Guillaume Wort en a donné une bonne édition, à Oxford, in-8°, en 1700, avec des dissertations et des notes. Elle est jointe à l'*Oratio Tatiani ad Græcos*.

HERMINIER (NICOLAS L'), docteur de Sorbonne, théologal et archidiacre du Mans, ne dans le Perche en 1657, mort dans un âge avancé en 1735, se fit respecter par ses vertus et ses lumières. Il est auteur d'une *Théologie scolastique* en latin, en 7 vol. in-8°, Paris, 1701-1711. Le *Traité de la grâce*, qui y est contenu, fut censuré par quelques évêques. On a encore de lui 3 vol. in-12 sur les *sacraments*.

HERMOGÈNE, hérétique du second siècle, réfuté par Tertullien et Origène, répandit ses erreurs en Afrique. Il avait quitté le christianisme pour le stoïcisme. Il prétendait que la matière était coéternelle à Dieu, et que le Créateur en avait tiré toutes les créatures. C'était à cette matière qu'il attribuait toutes les imperfections de cet univers.

HÉRODE LE GRAND ou l'ASCALONITE, ainsi nommé parce qu'il était d'Ascalon, ville de Judée, naquit l'an 71 avant l'ère chrétienne, d'Antipater, juif iduméen, qui lui procura le gouvernement de la Galilée. Il suivit d'abord le parti de Brutus et Cassius; mais, après leur mort, il embrassa celui d'Antoine, qui le fit nommer tétrarque, et ensuite roi de la Judée, l'an 40 avant Jésus-Christ. Antigone, son compétiteur, ayant été

mis à mort, trois ans après, par ordre du sénat, il demeura paisible possesseur de son royaume. Ce fut alors qu'il épousa Marianne, fille d'Alexandre, fils d'Aristobule. Un autre Aristobule, frère de cette princesse, obtint la grande sacrificature; mais Hérode, ayant conçu de la jalousie contre lui, le fit noyer l'an 35 avant Jésus-Christ. Cinq ans après, ce barbare fit mourir Hircan, aieul de la reine, sans que son âge de 80 ans, sa naissance et sa dignité pussent le garantir. Après la bataille d'Actium, dans laquelle Antoine, son protecteur, fut défait, il alla trouver Auguste qui était alors à Rhodes. Il sut si bien lui faire la cour, que ce prince le reçut au nombre de ses amis, et lui conserva le royaume des Juifs. A son retour en Judée, il fit mourir Sohème, pour avoir révélé à Marianne que Hérode lui avait donné ordre de la tuer si Auguste l'eût condamné; et, l'an 28 avant Jésus-Christ, il fit mourir Marianne même, qu'il avait aimée avec une passion extrême: telle est la fin ordinaire des amours violentes, surtout de celles des rois. Après sa mort, il eut un vif remords de son crime et devint comme frénétique, jusque là que souvent il commandait à ses gens d'appeler la reine comme si elle eût été encore en vie. Ce désespoir le jeta dans une maladie cruelle, et il ne recouvra la santé que pour faire mourir Alexandra, mère de Marianne. Le mari de sa sœur Salomé, tous ceux de la race des Asmonéens, tous ses amis, tous les grands, dès qu'ils lui donnaient quelque ombre, perdaient la vie sans aucune forme de justice. Ce tyran montra pourtant quelque humanité dans les horreurs de la peste et de la famine qui ravagèrent alors la Judée. Il fit fondre toute sa vaisselle d'argent; il vendit les meubles les plus rares et les plus précieux de son cabinet, pour soulager la misère publique. Il ajouta à ces belles actions, celle de faire réparer, d'augmenter le temple, l'an 19 avant Jésus-Christ; mais il ternit la gloire de celle-ci, en faisant arborer l'aigle de Jupiter ou l'aigle romaine, sur ce saint édifice; en faisant brûler vif Judas, fils de Sariphée, qui avait engagé le peuple à l'abattre; en construisant un théâtre et un amphithéâtre, où, de cinq en cinq ans, il fit célébrer des combats en l'honneur d'Auguste. Cet empereur y fut si sensible, que, dans son second voyage en Syrie, il lui donna la souveraineté de trois nouvelles provinces. La reconnaissance d'Hérode fut poussée alors jusqu'à l'impiété; il fit bâtir une ville et un temple à son bienfaiteur, comme à un Dieu. Auguste lui accorda tout, et quelque temps après, ayant accusé auprès de lui ses deux fils Alexandre et Aristobule, il eut la permission de les punir, s'ils étaient coupables. Ce monstre, altéré du sang de ses propres enfants, les fit étrangler l'un et l'autre. On prétend que c'est à cette occasion qu'Auguste dit qu'il valait mieux être le pourceau que le fils d'Hérode; mais Macrobe assure que ce mot d'Auguste a eu lieu à l'occasion d'un fils d'Hérode, enveloppé dans le massacre des Innocents: exécution horrible, où

ce barbare signala sa cruauté et sa ferme ambition. Le Messie venait de naître à Bethléem; il envoya des soldats dans le territoire de cette ville et de ses confins, avec ordre de passer au fil de l'épée tous les enfants mâles qui seraient au-dessous de deux ans. La mesure était comble. Hérode mourut rongé des vers, deux ou trois ans après la naissance de Jésus-Christ, à 71 ans, dont il avait régné plus de 40. Comme il savait que le jour de sa mort devait être une fête pour les Juifs, il ordonna qu'on renfermât dans l'hippodrome les principaux de la nation, pour les faire mourir au moment qu'il expirerait, afin que chaque famille eût des larmes à verser; mais cet ordre, aussi affreux qu'extravagant, ne fut pas exécuté. Croirait-on que ce scélérat eût des flatteurs et des enthousiastes? Sa grandeur éblouit tellement quelques imbéciles, qu'ils le prirent pour le Messie; c'est ce qui donna lieu à la secte des *hérodians*. Hérode fut le premier qui ébranla les fondements de la république judaïque. Il confondit à son gré la succession des pontifes, affaiblit le pontificat qu'il rendit arbitraire, et énerma l'autorité du conseil de la nation, qui ne fut plus rien. C'est toujours par de telles innovations que périssent les nations et les empires. Mais quand les despotes et les tyrans osent l'entreprendre, la ruine publique est déjà préparée par d'autres causes. On peut consulter sur l'histoire d'Hérode, qui a exercé la critique d'un grand nombre de savants, le *Mémoire de Fréret* inséré dans le tome XXII du *Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Cellarius a publié une *Histoire d'Hérode* en latin, Leipzig, 1712, in-8°.

HERODE ANTIPATER ou ANTIPAS, fils d'Hérode le Grand, fut tétrarque de Galilée après la mort de son père. Il avait épousé la fille d'Arétas, roi des Arabes; mais étant devenu amoureux d'Hérodiane, femme de son frère, il la lui ravit, et répudia sa femme légitime. Arétas, pour venger cet affront, lui fit la guerre, et les troupes d'Hérode furent souvent battues. Les Juifs crurent que cette défaite était une punition du ciel à cause de la mort de saint Jean-Baptiste, qu'il sacrifia à la fureur de sa maîtresse, par une complaisance criminelle. Dieu vengea cette mort; car Hérode, accusé d'avoir voulu exciter quelques révoltes en Judée, et ne pouvant se justifier auprès de Caligula, qui d'ailleurs ne l'aimait pas, fut relégué à Lyon avec Hérodiane, où ils moururent tous deux misérablement. Cet Hérode est le même à qui Jésus-Christ fut envoyé par Pilate.

HERODIANE ou HERODIAS, sœur du roi Agrippa, et femme de Philippe, dernier fils d'Hérode le Grand, quitta son mari pour épouser Hérode Antipas son beau-frère. C'est cette femme qui demanda la tête de saint Jean-Baptiste, parce que le saint précurseur lui reprochait son adultère. Elle fut exilée à Lyon avec Hérode, et y mourut vers l'an 40 de J.-C.

HEROLD (JEAN-BASILE), né à Hoehstadt en 1511, se maria à Bâle, où il fut aux gages

des libraires. Les magistrats lui ayant donné le titre de citoyen, il prit le nom de *Basilius*. Il mourut après 1566. On a de lui : *Hæreseologia, seu Collectio theologorum ad constitutionem hæreseon*, Bâle, 1556, in-folio; une *Continuation de l'Histoire de Guillaume de Tyr*, imprimée à la suite; *Originum et antiquitatum Germanicarum libri, leges videlicet Salicæ, Ripuariæ, Alamannorum, etc.*, Bâle, 1557, in-fol., et dans le recueil des anciennes lois, par Frédéric Lindenbrog, Francfort, 1613, in-fol.; *Chronique de Mayence*, Francfort, 1551, in-fol., en allemand; des *Notes sur Eugippius*; une *traduction de l'Histoire de Diodore de Sicile*, et de celle de Dictis; *Hori Apollinis Bildschrifft*; c'est une traduction des Hiéroglyphiques de Hor-Apollon; une *Mythologie*. La plupart de ces ouvrages ont été imprimés ensemble, chez Pétréus, à Bâle, 1554, in-fol. Il avait la réputation de bien écrire en allemand. On trouvera la liste de ses ouvrages dans l'*Epitome* de la Bibliothèque de Gessner.

**HEROUVILLE** (l'abbé D'), qui vivait dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, est auteur des ouvrages suivants, auxquels il ne mit pas son nom : *L'Imitation de la très-sainte Vierge, sur le modèle de l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1768, in-24, souvent réimprimée dans les formats in-12, in-18, in-32, avec ou sans figures; *Neuvaine à l'honneur du sacré-cœur de Jésus*, Avignon et Paris, 1770, in-24; *L'Esprit consolateur*, Paris, 1775, in-12, souvent réimprimé; *Lectures chrétiennes*, Paris, 1779, in-12.

**HERRADE DE LANDSPERG**, abbesse du monastère de Hohenbourg ou de Sainte-Odile en Alsace, où elle mourut le 25 juillet 1195, composa un ouvrage intitulé : *Hortus deliciarum*, dont on possède encore le manuscrit autographe. « Cet ouvrage, qui se compose, dit un biographe, de six cent quarante-huit feuillets, est orné d'un grand nombre de dessins et de figures coloriées, destinées à éclaircir le texte et souvent à en tenir lieu. C'est une sorte d'encyclopédie abrégée des connaissances humaines sous le point de vue religieux, écrite en latin. Les auteurs qu'elle cite sont en grand nombre, et, si l'on excepte la Bible, saint Augustin, Gennadius de Marseille, ils ont tous écrit entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Aux récits historiques et aux détails techniques elle fait succéder des explications allégoriques, des exhortations morales et des vers pleins de douceur, d'onction et de sentiments pieux qu'elle adresse à ses religieuses. Les figures principales sont dessinées et groupées avec goût, et paraissent copiées d'après des originaux byzantins, mais les costumes sont du XII<sup>e</sup> siècle et offrent un grand intérêt historique. Ce qui nous paraît très-remarquable, c'est la manière dont elle a figuré le tableau d'ensemble des connaissances humaines dont elle traite dans son livre. Au-dessus d'une tête à triple face, qui est la Trinité sainte, elle a écrit *Ethica, Logica, Physica*, c'est-à-dire la morale, la logique, la physique, et ce dernier mot comprend toutes les sciences

naturelles, mathématiques et physiques. « Au-dessous de la Trinité est le Saint-Esprit d'où sortent les sept sources qui donnent naissance aux sept arts libéraux, savoir : la rhétorique, la dialectique, la musique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la poésie ou la magie. Mais les diables, sous la figure d'oiseaux noirs, sont représentés soufflant à l'oreille des magiciens et des poètes un art mensonger et impie. Près de la Trinité sainte au contraire et dans un demi-cercle qu'elle a tracé, on voit Socrate et Platon assis devant un livre ouvert. Les divisions principales et les subdivisions des connaissances humaines rappellent, par la manière dont Herrade les a disposées, l'arbre dont servent nos encyclopédistes modernes pour montrer comment les connaissances générales inscrites sur le tronc se subdivisent ensuite en un nombre infini de branches et dérivent les unes des autres, avec cette différence cependant que Herrade, par son emblème, fait descendre du ciel et émaner de Dieu les notions intellectuelles de l'homme, et que nos modernes philosophes semblent, par le leur, les faire sortir de la terre et s'élever de bas en haut. Il y a tout un système de métaphysique religieuse dans ces deux conceptions opposées et atteignant cependant au même but. » Il a été publié un très-bon mémoire allemand sur cette abbesse, intitulé : *Herrade de Landsperg, abbesse de Hohenbourg ou de Sainte-Odile en Alsace dans le XII<sup>e</sup> siècle, et son ouvrage Hortus deliciarum, pour servir à l'histoire des sciences, de la littérature, des arts, des mœurs, des costumes et des armes du moyen âge*, par Christian Moritz Engelhardt, 1818, in-8°, avec un atlas in-folio de 12 planches.

**HERRGOTT** (le Père MARQUARD), ou JEAN-JACQUES, bénédictin célèbre par ses connaissances profondes en diplomatie, naquit à Fribourg en Brisgau le 9 octobre 1694. Son érudition lui mérita les bonnes grâces de l'empereur Charles VI et de Marie-Thérèse. En 1736, il fut nommé conseiller impérial et historiographe de cette souveraine, et on lui fournit tous les secours nécessaires pour ses savantes recherches sur les monuments historiques de la maison de Habsbourg. Il mourut à Vienne le 9 octobre 1762, après avoir publié plusieurs ouvrages estimés, d'une grande importance pour la maison d'Autriche : *Genealogia diplomatica augustæ gentis Habsburgicæ, qua continentur vera gentis hujus exordia, antiquitates, etc.*, Vienne, 1737, 2 tomes en 3 vol. in-folio, fig.; *Monumenta Augustæ domus Austriacæ ex fabulariis ætisque locis eruta*, Vienne et Fribourg, 1750-72, 4 vol. in-folio, fig.; *Vetus disciplina monastica, seu collectio auctorum ordinis S. Benedicti maximam partem ineditorum, etc.*, Paris, 1726, in-4°.

**HERSAN** (MARC-ANTOINE), professeur d'humanités et de rhétorique au collège Duplessis, et ensuite d'éloquence au collège royal à Paris, naquit à Compiègne en 1652 et fut l'ami de Rollin dont il avait été le maître.

Après s'être signalé dans ses places par le talent de saisir les beaux endroits des auteurs et de les faire sentir aux autres, il se retira à Compiègne, sa patrie, où il fonda un collège, auquel il présidait souvent lui-même. Il y mourut en 1724, âgé de 72 ans. La mort ravit à la fois à la patrie un citoyen, aux arts un ami, aux pauvres un père, aux maîtres un modèle, aux écoliers un guide, un consolateur et un rémunérateur. On a de lui : l'*Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*, en beau latin, traduite en français par l'abbé Bosquillon, de l'académie de Soissons; des *pièces de poésie*, dans lesquelles on remarque beaucoup de goût et une latinité pure; des *Pensées édifiantes sur la mort*; le *Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les règles de la Rhétorique*, inséré par Rollin, un des meilleurs disciples de ce maître, dans son *Traité des études*.

HERSENT (CHARLES), docteur de Sorbonne, d'abord prêtre de l'Oratoire, ensuite chancelier de l'Eglise de Metz, est principalement connu, par l'ouvrage fameux et peu commun, intitulé *Optatus Gallus de cavendo schismate*, 1640, in-8°. Ce libelle sanglant contre le cardinal de Richelieu, qu'on accusait de vouloir se faire déclarer patriarche, adressé aux prélats de l'Eglise de France, fut condamné par eux et par le parlement, comme propre à brouiller l'Eglise et l'Etat. « L'auteur violent, dit l'abbé Bérault, et déclamateur de son naturel, qui l'avait réduit à sortir de la congrégation de l'Oratoire, pouvait avoir des torts dans les tours et les saillies de sa chaude éloquence; mais ses alarmes à l'égard du schisme n'étaient pas tout à fait imaginaires. Le prince de Condé qui, tout attaché qu'il était à la foi et à l'unité catholique, n'avait assurément pas l'imagination visionnaire, parlait de ce schisme redouté comme d'un malheur presque inevitable, dans la situation où étaient les choses. » Le P. Rabardeau entreprit de réfuter l'*Optatus Gallus*, et réussit fort mal. Isaac Habert le fit avec plus de succès dans son traité *De consensu hierarchiæ et monarchiæ*. Mais la meilleure réponse fut la mort du cardinal de Richelieu, arrivée dans ces conjonctures. Le patriarcat français descendit avec lui dans le tombeau, ou plutôt rentra dans le néant, d'où lui seul avait pu se flatter de le tirer. Hersent passa à Rome, et son génie bouillant et emporté n'y plut pas plus qu'à Paris. Ayant prêché le *Panegyrique de saint Louis*, et y ayant mêlé les erreurs de Jansénius, il fut décrété d'ajournement personnel par l'inquisition, et, comme il refusa de comparaître, il fut excommunié. De retour en France, il mourut au château de Largou en Bretagne, en 1660. On a de lui des *Oraisons funèbres*, des *Sermons*, quelques *libelles* contre la congrégation qu'il avait quittée; une traduct. française du *Mars gallicus* de Jansénius, évêque d'Ypres; un *Traité de la souveraineté du roi à Metz, pays Messin, et autres villes et pays circonvoisins*, 1633, in-8°.

HERTZIG (FRANÇOIS), jésuite, né à Muglitz en Moravie, en 1674, mort à Breslau en 1732,

publia plusieurs ouvrages contre les jansénistes, les bohémistes, les schrenkfeldistes et autres hérétiques. On distingue celui qui a pour titre : *Calvinus Cornelii Jansenii Iprensis episcopi, sanctæ Scripturæ, pontificibus, consiliis et sanctis Patribus, præpomis Augustino, e diametro oppositus*, Breslau, 1716, in-12.

HERVÉ fut sacré archevêque de Reims le 6 juillet 900, et présida ce même jour à un concile composé de plusieurs évêques, où il anathématisa les assassins de Fulcon, son prédécesseur, et fit éteindre les lumières de l'église (c'est le premier exemple de cet usage). Il tint divers autres conciles avec ses suffragants. Le plus célèbre est celui de Trosley, village près de Soissons, l'an 909, dont il a écrit les actes. Il travailla beaucoup à la conversion des Normands, qui étaient encore ensevelis dans les ténèbres du paganisme. Le pape Jean X lui témoigna la satisfaction qu'il avait de son zèle. Enfin, après s'être fait estimer par sa douceur, par sa charité et par son amour pour la discipline ecclésiastique, il mourut en odeur de sainteté le 2 juillet 922. Outre les *actes* du concile de Trosley, on a encore de ce prélat un ouvrage adressé à Witon, archevêque de Rouen, divisé en 23 chapitres, sur la pénitence qu'il faut imposer aux relaps qui, après avoir été baptisés, retournent aux idoles. On le trouve inséré dans la *Bibliothèque des Pères* et dans les dernières éditions des *conciles*.

HERVÉ, bénédictin du Bourg-Dieu, vers 1130, dont on a un *Commentaire sur Isaïe*, et un autre sur les *Épîtres de saint Paul*, imprimé avec les *Oeuvres de saint Anselme*, dans l'édition de Cologne.

HERVÉ (NATALIS ou NOEL), surnommé le Breton, parce qu'il était natif de la Basse-Bretagne, fut le 14<sup>e</sup> général de l'ordre de Saint-Dominique, en 1318, et l'un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Thomas. Il mourut à Narbonne en 1323. On a de lui : des *Commentaires sur le Maître des sentences*; un *Traité de la puissance du pape*; une *Apologie pour les frères prêcheurs*, et plusieurs autres ouvrages en latin, savants, mais assez mal écrits. C'était un homme d'une vertu rare et d'une prudence consommée. Il fit plusieurs statuts pour entretenir dans son ordre la paix que quelques faux mystiques commençaient à troubler.

HERVÉ (DANIEL), prêtre de l'Oratoire, né à Saint-Père, dans le duché de Retz, au diocèse de Nantes, en 1621, mort à Rouen le 7 juillet 1694, était entré dans la congrégation en 1642, et professa la philosophie et la théologie dans plusieurs collèges. On a de lui : *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, Rouen, 1692, 2 vol. in-8°; *Paraphrase de la messe*, Lyon, 1683, in-12; *La Vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation* (Madame Acarie), fondatrice des Carmélites en France, Paris, 1666, in-8° : c'est moins une histoire qu'un panegyrique diffus; une *Harangue* prononcée, en 1667, devant les jurats de Bordeaux, à l'occasion de l'acquisition du collège de Guyenne. que la

ville avait offert, dès l'an 1639, à sa congrégation; *Apocalypsis B. Joannis apostoli explanatio historica*, Lyon, 1684, in-4°. L'auteur cherche à expliquer les vingt premiers chapitres de ce livre mystérieux par les événements arrivés dans l'empire romain et dans celui de Turquie.

HERVET (GENTIAN), docteur de Sorbonne, né à Olivet, près d'Orléans, en 1479, fut appelé à Rome par le cardinal Polus, pour travailler à la traduction latine des auteurs grecs. Son rare savoir et la douceur de sa conversation lui acquirent l'amitié de ce cardinal et de tous les hommes illustres d'Italie. Après avoir paru avec éclat au concile de Trente, il revint en France, où il fut fait grand vicaire de Noyon et d'Orléans, et ensuite nommé à un canonicat de Reims. Il mourut dans cette ville, en 1584, à 85 ans. Hervet avait plus d'application que de talent, et plus de savoir que de goût. On a de lui une foule d'ouvrages : deux discours en latin, prononcés au concile de Trente. Dans le premier, il insiste sur la nécessité de rétablir la discipline ecclésiastique; dans le second, il traite des mariages clandestins; *Discours des troubles de l'année 1562, en France*; des livres de controverse, et des traductions des Pères; une mauvaise traduction du concile de Trente. Ses versions françaises ne peuvent plus se lire, parce que le langage a vieilli; mais les latines ont conservé leur prix.

HERWART (JEAN-GEORGES), de Hohembourg, chancelier de Bavière, né dans le xvi<sup>e</sup> siècle, à Augsbourg, d'une famille patricienne, s'occupa surtout de mathématiques et de chronologie. On a de lui : *Tabulæ arithmeticae prostaphereseos universales*, Munich, 1610, in-fol., manuscrit très-rare. L'invention des logarithmes a rendu ces tables inutiles; *Chronologia nova, vera et ad calculum astronomicum revocata*, ibid., 1612, in-4°, 1<sup>re</sup> partie; 1626, 2<sup>e</sup> partie; *Ludovicus IV imperator defensus*, ibid., 1618-1619, 3 parties, in-4°. L'auteur y défend ce prince contre les attaques de Bzovius, qui se rétracta. — Son fils, Jean-Frédéric HERWART, est auteur de l'ouvrage : *Admiranda ethnica theologia mysteria populata*, etc., Munich, 1626, in-4°, que l'on a quelquefois attribué au père, et qui est devenu rare. Il s'attache à y démontrer que les premières divinités des Egyptiens ont été les phénomènes de la nature, personnifiés et adorés sous des noms symboliques.

HESHUSIUS, théologien de la confession d'Augsbourg, plus connu sous le nom de Tilemannus, naquit à Wésel, au pays de Clèves, en 1526. Il enseigna la théologie dans un grand nombre de villes d'Allemagne, et se fit exiler presque de toutes pour son esprit inquiet, turbulent et séditieux. Il mourut en 1588, à 62 ans. On a de lui : des *Commentaires sur les psaumes*, in-fol.; sur *Isaïe*, in-fol.; sur *toutes les Epîtres de saint Paul*, in-8°; un *Traité de la Cène et de la Justification*, in-fol.; *Errores quos Romana Ecclesia furenter defendit*. Ce traité d'un forcené ne se trouve pas facilement. Il fut im-

primé à Francfort en 1577, in-8°. Il a laissé d'autres ouvrages, dans lesquels on remarque peu d'ordre et encore moins de jugement.

HESMIVY D'AURIBEAU (l'abbé PIERRE), né à Digne le 25 février 1756, entra à l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta au bout de quelques années, mais pour laquelle il conserva toujours un profond attachement. En 1782, Louis XVI le nomma chanoine et archidiacre de l'Eglise de Digne, et plus tard il devint officiel et vicaire général. A l'époque de la révolution, il émigra et se retira en Italie, où il donna des leçons de langue latine à madame Adélaïde de France. En 1800, il assista à l'élection de Pie VII comme conclaveur du cardinal Caraffa, ce qui lui valut un canonicat d'honneur à Sainte-Marie in Via Lata. Sous l'empire, il obtint la chaire de littérature française à Pise, par la bienveillance de Fontanes; déjà, après son entrée dans la congrégation de l'Oratoire, il avait professé l'éloquence au Mans. A son retour en France, après la Restauration, il se fixa à Paris, et le gouvernement lui offrit, dit-on, un évêché. Il employa ses loisirs à composer divers écrits sur des matières ecclésiastiques, et mourut à Paris sur la fin de l'année 1843, dans sa 88<sup>e</sup> année. Il était de plusieurs académies, notamment de celle des Arcades de Rome, et était membre des ordres du Christ, de Saint-Jean de Latran et de l'Eperon-d'Or. Parmi ses nombreuses productions, on cite : *Lettre à M. Barruel, sur la détention de l'évêque de Senes*, insérée dans le Journal ecclésiastique de décembre 1791; *Traduction de l'Oraison funèbre de Louis XVI, prononcée en latin en présence de Pie VI*, dédiée à mesdames Adélaïde et Victoire, 2 éditions; *Traduction du discours aux Romains sur les prodiges par lesquels le Seigneur a manifesté sa toute-puissance pour la défense de son Eglise dans ces derniers temps*, par Marotti; *Traduction de la lettre pastorale de S. E. le cardinal Maury, lors de la prise de possession des évêchés réunis de Montefiascone et Corneto*, 1794; *Bienfaits de Pie VI et de ses Etats envers les Français émigrés*, français et italien, 1796, in-8°; *Traduction française, pur ordre de Pie VI, des Motivi di conforto agli Italiani*, 1797; *Témoignages authentiques contre le serment de haine à la royauté, réunis par les ordres du Sacré Collège*, Venise, 1799, in-12; *Oraison funèbre de Pie VI*, traduite du latin de Brancadoro, dédiée à Louis XVIII, et enrichie de notes, 3 éditions, Venise, 1799. Elle a été traduite du français en italien par l'abbé Palmario Canna; *Oraison funèbre du cardinal Gerdil*, traduite de l'italien de Fontana, avec des notes étendues, in-8°; *l'Antiquaire, ou le Guide des étrangers pour un cours d'antiquités romaines*, traduit de l'italien, Rome, 1802, in-8°; *Description du monument érigé par Canova à la mémoire de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche*, traduit de l'italien de Vaci Vivere, 1802, in-12; *Journal pittoresque des édifices antiques de Rome et de ses environs*, traduit de l'italien de Uggeri, Rome, 1804 et suiv., 5 vol. in-4°; *Journal sur les*

*médailles antiques inédites*, par Alexandre Visconti, traduit de l'italien, Rome, 1806, in-4° : les événements politiques et l'éloignement de l'auteur interrompirent cette publication; *Discours académique sur les avantages de la langue française*, in-4°, avec des notes historiques et littéraires, prononcé en 1812 à Pise, où il occupait alors la chaire de littérature française; *Discours académiques et Mélanges historiques sur Massillon*, suivis d'un choix de réflexions des plus habiles écrivains sur l'éloquence sacrée, pour ceux qui se destinent à la chaire : l'abbé Hesmiv d'Auribeau fut l'éditeur de ce volume, Besançon, 1823, in-8°. Cet ouvrage fait aussi partie de l'édition des œuvres de Massillon, qu'il donna avec M. l'abbé C..., en 1828; une *Lettre sur le conclave*. Mais son principal ouvrage est celui qui a pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française, recueillis par les ordres de Pie VI*, Rome, 1795, 2 vol. in-8°. Ces deux volumes sont les seuls qui aient été publiés, les manuscrits ayant été brûlés en 1799, à Florence, lors de l'invasion française. En 1814, il publia des *Extraits de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir*, etc., par un Français toujours fidèle au lis de saint Louis et de Henri IV, mai et juin 1814, sans nom de lieu, et anonyme, comme la plupart des autres ouvrages de l'auteur. Il avait fourni des articles à la Biographie universelle, de Michaud, et à divers journaux ou recueils périodiques, et avait cultivé avec succès la poésie française et la poésie latine.

HESPELLE (l'abbé AUGUSTIN), né à Neuville-Saint-Vaast, près d'Arras, le 9 décembre 1731, chapelain des Quinze-Vingts, composa plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *le Chemin du ciel, ou la Vie du chrétien sanctifiée par la prière*, Paris, 1773, in-12; *la Théotroscie, ou la Véritable religion démontrée contre les athées, les déistes et tous les sectaires*, 1774, 2 vol. in-12; nouvelle édition, 1780, 3 vol. in-12; *Recueil de prières, dédié aux carmélites de Saint-Denis; l'Aurore du Fiat lux*, 1797; *le Dédale des aberrations du chaos français, il n'y a plus ni activité, ni énergie, ni foi, ni loi, où l'on démontre* (contre M. de Beauisset) *qu'on ne peut ratifier par un serment la soumission des lois aux caprices d'un individu, sans saper tout principe de morale*, etc., Malines (vers 1797), in-8°; *le Fiat lux du chaos français, où l'on voit la déviation de tout principe, de toute vérité et de toute tradition*, etc., Bruxelles, sans date (1799). On lui attribue le *Jansénisme démontré et condamné*. L'époque de sa mort est incertaine.

HESS (JEAN-JACQUES), théologien protestant, né à Zurich l'an 1741, était neveu de Gaspard Hess, pasteur à Neftenbach, ami de Klopstock, sur la *Messiede* de qui il publia des *Réflexions*, Zurich, 1749. Jean-Jacques Hess fut reçu dans le clergé dès 1760, avant sa 20<sup>e</sup> année, et son oncle obtint qu'il lui fût donné pour vicaire. C'est alors qu'il commença à composer ces ouvrages qui lui ont valu une place distinguée parmi les théolo-

giens protestants de l'Allemagne. En 1777, il fut appelé à Zurich pour remplir les fonctions de diacre à l'église Notre-Dame, et il devint président de la société ascétique. Après la mort d'Ulrich, en 1795, il fut, contre son gré, dit-on, préféré à son ami Lavater pour la place d'*antistes*, la première du clergé du canton de Zurich. Il mourut le 29 mai 1828, à 87 ans, laissant entre autres ouvrages : *La mort de Moïse*, poème, Zurich, 1768; *La Vie de Jésus*, Zurich, 1768-1772, 6 vol. in-8°; *Du règne de Dieu, essai sur le plan des institutions et révélations divines*, 1774; *Histoire et écrits des apôtres*, 1775; *Histoire des Israélites*, 1776-1788; *Histoire de Josué et des chefs de guerre*, 1779, 2 vol.; *L'instituteur chrétien pour l'histoire des apôtres*, 1781-1788; *Doctrine et actions de Notre-Seigneur, pour servir de supplément à la Vie de Jésus*, 1782; *L'île de l'espérance, parabole*, nouvelle édition, 1783; *Histoire de David et de Salomon*, 1785, 2 vol.; *Histoire des rois de Juda après l'exil*, 2 vol.; *Le Voyage, deuxième conte allégorique*, 1789; *Bibliothèque de l'histoire sainte*, Zurich, 1791 : c'est un recueil de divers morceaux ayant pour but d'éclaircir l'histoire biblique; *La nouvelle constitution de l'Helvétie, par rapport à la religion et aux mœurs*, 1798; *Le chrétien dans les dangers de sa patrie, sermons prêchés pendant le temps de la révolution*, 1799; *Des droits de l'Eglise, et de leur exercice dans notre pays*, 1800; *Ma Bible, chant dédié aux amis de l'institution biblique*, 1815. On a encore de Hess beaucoup de pièces de vers, de discours et de sermons.

HESELBERG (JEAN-FRÉDÉRIC), théologien luthérien, né le 17 décembre 1700, à Mittau, exerça les fonctions de pasteur en divers endroits, et mourut le 21 mai 1759, à Grobin, où il était membre du consistoire. Hesselberg composa plusieurs éloges funèbres et divers opuscules sur des points d'érudition et de théologie; il fit surtout de la conversion universelle des Juifs l'objet de ses méditations, et il écrivit sur cette matière contre Wolff et Schubert, notamment une *Réfutation des assertions de Wolff sur la conversion des Juifs*, 1745, et une *Lettre à Schubert sur les preuves qu'il allègue contre leur conversion*, etc., Hambourg, 1749, in-4°. Tous ces divers écrits sont en allemand. On a encore de Hesselberg, une édition de la *Théologie pastorale de Baumgarten*, Halle, 1752, in-8°, avec des éclaircissements et des notes.

HESELINK (GÉRARD), théologien anabaptiste, né à Groningue en 1755, fut reçu en 1778, à l'âge de 22 ans, docteur en philosophie. Il acheva son instruction ecclésiastique au séminaire des protestants mennonites (anabaptistes) d'Amsterdam, fut prédicateur pendant 5 ans à Bolsward dans la Frise, et fut rappelé, en 1786, au séminaire d'Amsterdam pour y remplir la chaire de professeur de théologie; celle de philosophie lui fut donnée en 1800. Hesselink occupa cette dernière place de la manière la plus brillante jusqu'à sa mort arrivée dans le mois de novembre 1811. Outre des *thèses* et des *discours*

tations très-importantes, dont une traite *De montibus ignivomis ac terra motibus eorumque cognatione*, et une autre qui a pour titre : *Oratio causus exponens cur doctrina evangelica, præstantia longe eminens, luculentissimisque miraculis munita, a plurimis quidem licet protinus recepta, à multis tamen, tam ex Judæis quam gentibus recta fuerit*. Il a encore publié : *Dictionnaire herméneutique (ou exégétique) du Nouveau Testament*, 2 vol. in-8°, qui a eu deux éditions ; *Mémoires sur le rapport qui existe entre la religion naturelle, la religion judaïque et la religion chrétienne* ; *Mémoire sur le scepticisme et l'inconvenance d'une décision magistrale dans les affaires de religion* ; *Mémoire sur l'influence du gouvernement sur la religion*. Ces trois mémoires furent couronnés par la société Teyler de Harlem ; *Mémoire sur le sacerdoce de Jésus-Christ, tel qu'il est représenté dans l'épître de saint Paul aux Hébreux*, couronné par la société théologique de La Haye ; *Mémoire hydrostatique, contenant des observations sur la thèse qui établit que les fluides pesent dans les fluides de même nature* ; *Mémoire sur le rythme et la prosodie des anciens* ; *Eloge de Poot* ; *Divers mémoires sur la physique, l'histoire naturelle, la littérature, etc.*, insérés dans les recueils de différentes sociétés savantes. M. R. Koopmans a publié, en 1812, une notice sous le titre d'*Hommage à G. Hesselink*.

HESSELS (JEAN), docteur et professeur de théologie dans l'université de Louvain, dont il fut l'ornement, né en 1522, fut envoyé par Philippe II, avec Baius, au concile de Trente. De retour à Louvain sa patrie, il y mourut en 1566, à 44 ans. Il est célèbre : par un grand nombre d'ouvrages de controverse ; par des *Commentaires sur saint Matthieu*, in-8° ; la 1<sup>re</sup> à *Timothée*, la 2<sup>e</sup> de *saint Pierre*, et la 1<sup>re</sup> de *saint Jean*, in-8° ; par un excellent *Catéchisme*, Louvain, 1695, in-4°, qui n'est pas une simple exposition des dogmes catholiques, mais un corps de théologie dogmatique et morale, puisé avec beaucoup de discernement dans les Pères, et principalement dans saint Augustin. Henri Gravius, premier éditeur de cet ouvrage, en retrancha tout ce qui sentait le jansénisme. L'auteur ne brillait pas par son éloquence ; mais son jugement était solide, et il étudiait avec soin les matières qu'il traitait.

HETZEL ou HEZEL (JEAN-GUILAUME-FRÉDÉRIC), né le 16 mai 1754, à Königsberg en Franconie, termina ses études à l'université d'Iéna. Dès 1776, il annonça son dessein de publier un *Commentaire sur la Bible* ; en 1786, il fut nommé à la chaire de littérature biblique à Giessen, et, en 1800, il joignit à ce titre celui de bibliothécaire de l'université. L'année suivante il alla occuper une chaire d'exégétique et de langues orientales à Dorpat. Hetzel mourut le 12 janvier 1824, laissant entre autres ouvrages : les *Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, avec notes et éclaircissements, Lemgo, 1780-1791, 10 volumes in-8° ; *Dialogues sur la Bible, à l'usage des catholiques, des luthériens et des*

*réformés*, Leipzig, 1785, in-8°, 2 parties, où l'auteur prend la défense de la Bible contre les plaisanteries de Voltaire ; *La vraie forme de la Bible*, Halle, 1786, in-8° ; *Des sources de l'histoire primitive, élaborée par Moïse*, Halle, 1780, in-8° ; *Dictionnaire de la Bible*, Leipzig, 1783-84-85, 3 vol. in-8° ; *Manuel de la critique de l'Ancien Testament*, Leipzig, 1783, in-8° ; *Esprit de la philosophie et de la langue du monde ancien*, 1<sup>re</sup> partie, Leipzig, 1795, in-8° ; *De l'histoire et de la langue de la Grèce dans l'antiquité*, Weissenfels, 1795, in-8° ; *Histoire de la langue et de la littérature des Hébreux*, Halle, 1776, in-8° ; *Introduction au développement du goût dans tous les genres de poésie*, Hildburghausen, 1791, in-8°, 2 parties, dont la première traite de la poésie épique, et la seconde concerne le genre dramatique ; des *grammaires* et des *opuscules* pour apprendre diverses langues de l'Orient, et pour l'étude du latin, de l'anglais, et surtout du français ; *Fragments paléographiques sur les écritures hébraïque et grecque*, Berlin, 1816, in-8° ; *La conversion des juifs en masse, ou De la possibilité de faire en même temps de tous les juifs des chrétiens et des citoyens utiles, sans déroger aux principes de la raison et de l'équité*, Giessen, 1792, in-8°. On peut remarquer que le premier en date des ouvrages de Hetzel est aussi le plus important : cela tient à ce que depuis son installation à Dorpat, il se montra plus soucieux de sa fortune que de sa renommée.

HETZER (LOUIS), bavaois, fameux socinien du xv<sup>e</sup> siècle, qui traduisit la Bible en allemand. Il s'aïda dans ce travail de Jean Denck, socinien comme lui. La suppression exacte qui fut faite de cette version, à cause des erreurs qu'elle contient, l'a rendue très-rare. Elle fut imprimée à Worms en 1529, in-folio.

HEUSSEN (HUGUES-FRANÇOIS VAN), pro-vicaire d'Utrecht, né en 1654, à La Haye, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il puisa des sentiments peu conformes à la doctrine catholique. Il se fixa ensuite à Leyde. Il y bâtit une église et une maison presbytérale, où l'on dit que Néercassel, prétendu archevêque d'Utrecht, plus connu sous le nom d'évêque de Castorie, patriarche de la petite-église, demeura caché jusqu'à peu de temps avant sa mort. M. de Néercassel avait désigné van Heussen qu'il appelait son Timothée, pour lui succéder ; mais cette nomination fut sans effet. Pendant le voyage que M. Codde, successeur de Néercassel, fit à Rome, van Heussen fut nommé pro-vicaire d'Utrecht, et déploya tout ce que le fanatisme le plus amer put lui dicter, pour soutenir sa rébellion contre le saint-siège. Il mourut le 14 février 1729. On a de lui : *Historia episcoporum Fœderati Belgii*, Leyde, 1719, 2 vol. in-fol., avec fig. ; *Batavia sacra*, Bruxelles, 1714, in fol., avec fig. C'est l'histoire des hommes apostoliques, qui ont planté la foi dans les provinces belgiques ou qui l'ont illustrée par leurs vertus ; il ne manque pas d'y joindre les saints du parti.

Il a été traduit en flamand, Anvers, 1713, 3 vol. in-8°, avec fig. Van Rhyne a traduit les deux ouvrages en hollandais.

HEY (le révérend JOHN), théologien anglican, né l'an 1734, termina ses études à Cambridge, et après avoir été un des prédicateurs attachés à la chapelle du roi à Whitehall, obtint, en 1780, la chaire de théologie de l'université, qu'il conserva jusqu'en 1795. Il fut ensuite ministre à Claverton dans le comté de Buckingham, se démit de ses divers titres ecclésiastiques, et mourut à Londres le 17 mars 1815. On a de lui : *Essai sur la rédemption, poème*, 1763, auquel un prix fut décerné ; un recueil de *Discours sur les sentiments malveillants*, 1801, in-8° ; *Sept sermons prêchés en différentes occasions*, in-8° ; *Leçons de théologie*, imprimées à la presse de l'université, 1796-1798, 4 vol. in-8° ; *Observations générales sur les écrits de saint Paul*, 1811, in-8°.

HEYENDAL (NICOLAS), religieux augustin, né à Walhorn, au duché de Limbourg, en 1658. Après avoir fait ses humanités à Aix-la-Chapelle, il alla en Italie pour y achever ses études ; mais ayant été enlevé en route par des soldats vénitiens, il fut contraint de servir près de quatre ans parmi eux, dans l'île de Corfou. Il retourna ensuite à Walhorn, le jour même que sa mère, sur un rapport fort circonstancié de sa mort, lui faisait faire ses obsèques, auxquelles il assista sans savoir que c'était pour lui qu'on les faisait. Il se fit chanoine régulier de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Rolduc, en 1684, dans laquelle la discipline venait d'être rétablie à peu près sur les constitutions de la congrégation de Sainte-Geneviève, où, après s'être distingué par la régularité et la douceur de ses mœurs, il enseigna la théologie et l'Écriture sainte, fut fait abbé en 1711, et mourut le 5 mai 1733. Il a laissé plusieurs ouvrages : *Lettres ecclésiastiques sur la vie et les devoirs des ministres de l'Église*, en latin, Liège, 1703, in-12 ; *Orthodoxie de la foi et de la doctrine de l'abbé et des chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'abbaye de Rolduc*, etc., en latin et en français ; et quelques autres *Écrits* en latin sur les matières de la grâce, suivant les principes de l'université de Louvain, imprimés en 1710, 1712 et 1714 ; quelques *Mémoires* en latin et en français, imprimés en 1728, sur des affaires politiques et de juridiction.

HEYLLEN ou HEYLIN (PIERRE), chanoine et sous-doyen de Westminster, né à Burford, dans le comté d'Oxford, en 1600, d'une famille noble, se rendit habile dans la géographie, dans l'histoire et dans la théologie. Il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine de Westminster, et curé d'Herford ; mais il fut dépouillé de toutes ses charges durant les guerres civiles. Heyllen vécut néanmoins jusqu'au rétablissement de Charles II, et accompagna ce prince à son couronnement, comme sous-doyen de Westminster. Il mourut en 1663, dans la 63<sup>e</sup> année de son âge. Il a laissé : une *Cosmographie*, 1703, in-fol. ; une *Exposition historique du Symbole des*

*apôtres*, 1654, in-fol. ; la *Vie de l'évêque Laud*, in-fol. ; la *Réformation de l'Église d'Angleterre*, 1674, in-fol. ; l'*Histoire du Sabbat*, in-4° ; celle des *Presbytériens*, in-fol. ; l'*Histoire des dîmes*, in-4° ; et d'autres ouvrages en anglais.

HIDULPHE (saint), né à Ratisbonne, de parents illustres, fut élevé malgré lui sur le siège archiepiscopal de Trèves, par le consentement unanime du clergé de cette église, qu'il gouverna pendant quelques années avec beaucoup de piété et de sagesse, mais qu'il quitta ensuite pour suivre l'attrait qu'il avait toujours conservé pour la solitude. Il se retira dans les Vosges, où il bâtit plusieurs monastères, entre autres celui de Moyen-Moutier, où son corps fut déposé après sa mort, qui arriva en 707. Sa *Vie* se trouve dans le *Thesaurus* de Martenne. Ce saint a donné son nom à une savante congrégation de bénédictins, dont le chef-lieu est à Verdun. *Voy. Cour.*

HIERAX, philosophe égyptien, mis au nombre des hérétiques du III<sup>e</sup> siècle, proscrivit le mariage, l'usage du vin et les richesses. Il soutenait que le paradis n'était pas un séjour sensible et physique, et que Melchisédech était le Saint-Esprit (opinion qui lui fut commune avec quelques saints Pères). Il distinguait aussi la substance du Verbe et celle du Père, et les comparait à une lampe à deux mèches, comme s'il y eût eu une nature mitoyenne d'où l'une et l'autre prissent leur clarté. Saint Epiphane a réfuté ces assertions, dont quelques-unes étaient suffisamment confondues par la croyance générale et uniforme des fidèles.

HILAIRE, diacre de l'Église romaine, souffrit beaucoup pour la foi, vers l'an 334, par ordre de l'empereur Constance ; mais dans la suite il s'engagea dans le schisme des lucifériens, et tomba dans diverses erreurs. On lui attribue les *Commentaires* sur les Épîtres de saint Paul qui se trouvent dans les Œuvres de saint Ambroise ; et les *Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, qui sont dans saint Augustin.

HILAIRE (saint), docteur de l'Église, évêque de Poitiers, était né dans cette ville, d'une famille noble, vers le commencement du IV<sup>e</sup> siècle. Ses parents, quoique païens, ne négligèrent rien pour son éducation. Lorsqu'il eut fini ses études, il s'appliqua à la lecture, et voulut connaître tous les auteurs juifs, chrétiens et païens : par là il acquit une si grande érudition, qu'il était regardé, dans un âge peu avancé, comme un des plus savants hommes de son temps. En lisant les livres de Moïse, il fut frappé de l'idée que cet auteur donne de la Divinité. Bien différent des petits hébraïsants modernes, qui cherchent à en effacer les traces, il les saisit avec transport (*Voyez Lotu*). A son étonnement succéda l'envie de s'instruire, et de connaître cette puissance infinie, dont il avait trouvé une si belle peinture dans l'écrivain sacré. Il lut les Évangiles, et fut saisi d'admiration, lorsqu'il y vit que Dieu s'était fait homme ; qu'il était venu

lui-même s'offrir pour victime; qu'il avait lavé dans son sang les péchés des hommes. Il commença à l'adorer, s'instruisit des mystères de la religion chrétienne et de ses pratiques, se fit baptiser avec sa femme et sa fille, nommée Apra, et devint le plus zélé partisan de la foi. Le peuple de Poitiers, touché de ses vertus, voulut l'avoir pour évêque vers l'an 350 ou 355. Il fut un des plus grands défenseurs de la foi contre les ariens. Au concile de Milan en 355, dans celui de Béziers en 356, il fit luire le flambeau de la vérité. Saturnin d'Arles, arien, craignant l'éloquence de ce grand homme, le fit reléguer dans le fond de la Phrygie. Appelé au concile de Séleucie en 359, il parla si éloquemment pour la doctrine catholique, et dévoila si bien les artifices et la fourberie des hérétiques, qu'ils le firent renvoyer en France, pour se délivrer d'un si puissant adversaire. Les peuples accoururent au-devant de leur pasteur et de leur père, « et les églises des Gaules le reçurent, » dit saint Jérôme, comme un héros sortant « de l'arène, illustré par ses combats contre « les hérétiques. » Après avoir fermé toutes les plaies que son absence avaient faites à son troupeau, il finit une vie pure et remplie de traverses, par une mort sainte et tranquille, le 13 janvier 367, ou, suivant saint Jérôme, en 368. Nous avons de ce Père, que saint Jérôme a nommé *le Rhône de l'éloquence latine : Douze livres de la Trinité*, composés durant son exil en Phrygie, entre les années 356 et 359. Il prouve dans le premier, que l'homme ne peut trouver sa félicité qu'en Dieu, et que la révélation est le vrai moyen que nous ayons de bien connaître la nature divine. Dans les livres suivants, le saint docteur établit le mystère de la Trinité, réfute les diverses objections des hérétiques qui l'attaquaient, et prouve que l'Eglise est une. Les anciens mettaient cet ouvrage à la tête de tous ceux qu'il fallait lire pour se confirmer dans la foi de la Trinité, se précautionner contre les pièges de l'hérésie, et en découvrir les ruses. Un livre sur les synodes, intitulé aussi quelquefois : *De la foi des Orientaux*. Ce livre fut composé à la fin de l'an 358, ou au commencement de l'an 359. Saint Hilaire y explique les termes dont les ariens se servaient, marque toutes les variations de leur doctrine dans les différents synodes qu'ils ont tenus, et éclaircit les principales difficultés de la foi. Saint Jérôme faisait tant de cas de cet ouvrage, qu'il le copia de sa propre main, étant à Trèves. Il fournit de grands éclaircissements pour l'histoire de l'arianisme, et l'on conçoit en le lisant la plus haute idée de son auteur. *Des Commentaires sur l'Evangile selon saint Matthieu*. C'est le premier ouvrage de saint Hilaire. Il renferme d'excellentes instructions sur toutes les vertus chrétiennes, et principalement sur la charité, le jeûne et la prière. Ce docteur est un des premiers Pères de l'Eglise qui aient entrepris de commenter l'écriture sainte; des *Commentaires* sur une partie des

Psaumes. Saint Hilaire en développe également la lettre et l'esprit, et tient un juste milieu entre ceux qui, ne s'arrêtant qu'au sens littéral et purement historique, croyaient n'en devoir pas chercher d'autre, et ceux qui, rapportant tout à Jésus-Christ, s'imaginaient que les Psaumes n'avaient point de sens propre et littéral; trois *Ecrits à l'empereur Constance*, dont la véhémence, qui a paru excessive à quelques critiques, est justifiée par l'intention et le but de l'auteur, et surtout par l'importance de la matière; et si l'on y trouve des expressions qui paraissent dures, on doit les attribuer à un ardent amour pour la vérité; une *Lettre* à sa fille Apra, estimée des plus habiles critiques. Le style en est simple, proportionné à l'âge d'une jeune fille de treize ans. Cette lettre était accompagnée de deux hymnes, l'une pour le matin, l'autre pour le soir : la seconde ne nous est point parvenue; pour la première on croit que c'est l'hymne *Lucis Creator optime*, etc. Apra, vierge, mourut saintement aux pieds de son père, quand il fut revenu de son exil. Le style de saint Hilaire est véhément, impétueux. Pour bien l'entendre, il faut avoir beaucoup d'usage des termes théologiques des Grecs. Il fut un des premiers qui les transporta dans la langue latine. Ses *Oeuvres* ont eu un grand nombre d'éditions. On distingue celles de L. Lemire, Paris, 1544, in-fol., et de dom Coustant, ibid., en 1693, publiée de nouveau à Vérone en 1730, par le marquis Maffei, qui l'a enrichie de quelques fragments qu'on ne connaissait pas, et de beaucoup de variantes. L'édition de Wurtzbourg, 1781-1788, 4 vol. in-8°, fait partie de la *Collection des Pères latins*. On trouve aussi une belle *Lettre* de ce saint Père sur la divinité de Jésus-Christ, avec trois dissertations de l'abbé Trombelli, dans la *Collection* imprimée à Bologne en Italie, en 1751, sous le titre de *Veterum Patrum latinorum opuscula nunquam antehac edita*. On a remarqué que le siège d'Hilaire ayant été deux fois envahi par de faux évêques, ils périrent tous deux d'une manière subite et déplorable. VOY. GUILLAUME X, dernier duc d'Aquitaine. On peut se former une juste idée de la force et de l'éloquence de ce saint évêque, en lisant l'analyse de ses principaux ouvrages, et la traduction des morceaux les plus remarquables qu'ils contiennent, dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, par l'abbé Guillon.—M. Migne a donné, dans son *Cours complet de Patrologie*, les *Oeuvres très-complètes de saint Hilaire de Poitiers*, édition reproduisant en entier celle des Bénédictins, augmentée de divers fragments qui avaient échappé aux savants éditeurs, 2 vol. in-4°. — En 1837, il a paru un *Mémoire*, in-8°, dans lequel M. l'abbé Cousseau, chanoine de Poitiers, soutient que le *Te Deum* est dû à saint Hilaire, et non à saint Ambroise et saint Augustin.

HILAIRE (saint), évêque d'Arles, né en 401, élevé à Lérins par saint Honorat, abbé de ce monastère, son ami, son parent, qui

l'avait arraché aux prestiges du monde pour lui faire goûter les douceurs de la solitude. Le saint abbé de Lérins, ayant été élevé sur le siège d'Arles, emmena avec lui Hilaire, qui fut le coopérateur de ses travaux, le successeur et l'imitateur de ses vertus. Il le remplaça en 429. Le troupeau ne crut pas avoir changé de pasteur. Hilaire assembla plusieurs conciles, et présida à celui d'Orange en 441, où Célidoine, évêque de Besançon, fut déposé. Cette déposition renouvela la dispute sur la préséance entre l'Eglise d'Arles et celle de Vienne. Célidoine en ayant appelé au pape saint Léon, car rien n'était mieux reconnu dans les premiers siècles que l'autorité du pape et les droits d'y appeler (Voy. ΑΘΗΝΑΣΕ), ce pontife assembla un concile à Rome, qui le jugea innocent de l'irrégularité pour laquelle il avait été condamné, et le rétablit dans son siège. Le concile alla plus loin; car, sur les accusations formées contre saint Hilaire lui-même, il le priva de l'autorité qu'il avait sur la province de Vienne, et lui défendit d'assister à aucune ordination. On l'accusait d'aller par les provinces, accompagné d'une troupe de gens armés, pour donner des évêques aux églises vacantes, et de troubler les droits des métropolitains. Saint Léon reconnut dans la suite combien il s'était trompé dans les préventions qu'il avait conçues contre ce saint prélat, qui mourut en 449, épuisé par ses travaux apostoliques. On avait une telle opinion de ses vertus que sa perte fut sensible aux ennemis de la foi. Les juifs assistèrent à ses funérailles et mêlèrent leurs chants lugubres à ceux des chrétiens. On lui a attribué divers ouvrages qui ne sont pas de lui. Les seuls qui lui appartiennent véritablement ont été recueillis par le Père Quesnel dans l'Appendix de son édition des *Oeuvres de saint Léon*. La *Vie* de saint Hilaire a été écrite par saint Honorat de Marseille. Voy. dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, tom. II, pag. 644, et dom Ceillier, tom. XIII, pag. 533. Son Eloge funèbre de saint Honorat d'Arles, son prédécesseur, que l'on regarde, dit Tabaraud, comme un des plus beaux monuments de l'antiquité ecclésiastique en ce genre, pour l'élégance du style, les grâces de l'éloquence et la douceur des sentiments, a été traduit en français par Dufossé. — M. Migne a recueilli ses productions avec celles de Cassien et de plusieurs autres Pères, dans son Cours complet de Patrologie, sous ce titre : *Oeuvres très-complètes de Cassien*, présentant sous le texte les commentaires d'Alard Gazet, suivies des *Oeuvres* de douze autres Pères moins considérables, savoir : Vigile, diacre ; Fastidius, Possidius, S. Célestin I<sup>er</sup>, Antoninus Honoratus, S. Xiste III, S. Vincent de Lérins, S. Euchère, S. Hilaire d'Arles, Paschasinus, Annæus Sylvius et Turribius, 1846, 2 vol. in-4<sup>o</sup>.

HILAIRE (saint), originaire de l'île de Sardaigne, élu pape le 12 novembre 461, avait été archidiacre de l'Eglise romaine sous saint Léon, qui l'employa dans les affaires les plus importantes. La joie que son élévation à la pa-

pauté causa à tous les évêques, prouve qu'il en était digne. Le zèle qu'il eut pour la foi, et le soin qu'il prit de faire observer la discipline ecclésiastique, réparèrent la perte que l'Eglise fit à la mort de saint Léon. Il mourut le 17 novembre 467, après avoir anathématisé Ruychès et Nestorius, continué les conciles généraux de Nicée, d'Ephèse et de Chalcédoine, et tenu un concile à Rome en 465. On a de lui onze *Eptres* et quelques *Décrets* qui forment le commencement du tom. LVIII (pag. 11-32) du *Patrologia cursus completus*, in-4<sup>o</sup>, publié par M. Migne en 1847. Ce volume est intitulé : *Oeuvres très-complètes de saint Hilaire, pape, de saint Simplicio, pape, de saint Loup et de saint Euphrone, de Ruricius, de Victor de Vite, de saint Sidoine Apollinaire, de S. Perpétue, de Céréal, de S. Eugène de Carthage, de Fauste de Riez, de S. Félix III, pape, et de Gennade de Marseille*, éditées d'après Mansi, Galland, Sirmond, Martène, Baluze, Fabricius, de La Bigne, 1 vol. in-4<sup>o</sup>. Saint Hilaire est le premier pape qui défendit aux évêques de choisir leurs successeurs. Simplicius fut nommé après lui.

HILARET. Voy. HYLARET.

HILARION (saint), célèbre instituteur de la vie monastique dans la Palestine, naquit vers l'an 292, à Tabathe, près de Gaza en Syrie, d'une famille païenne. Il quitta les erreurs de ses pères et embrassa le christianisme. Le nom de saint Antoine étant venu jusqu'à lui, il alla le trouver en Egypte; et après avoir demeuré quelque temps auprès de cet illustre cénobite, il devint un parfait imitateur de sa vie pénitente et retirée. Il retourna en Palestine et y fonda un grand nombre de monastères. Le bruit de ses vertus attirant auprès de lui une multitude d'admirateurs, il se retira dans l'île de Chypre, où il termina sa vie par une mort sainte, vers l'an 372. Saint Jérôme a écrit sa *Vie*; elle est pleine de choses et très-élégante.

HILDEBERT, né en 1057, à Lavardin, dans le Vendômois, fut disciple de Bérenger, et ensuite de saint Hugues, abbé de Cluny, et ne s'illustra pas moins par ses vertus que par son mérite littéraire. Il fut placé sur le siège du Mans en 1097, et transféré à l'archevêché de Tours en 1125. Le Père Beaugendre, bénédictin, a publié, en 1708, in-fol., les *Oeuvres* de ce prélat, jointes à celles de Marbode. C'est la meilleure édition : elle renferme des *Sermons*, assez bons pour son temps; des *Poésies sacrées*; les *Vies de sainte Radegonde, de saint Hugues de Cluny, de sainte Marie égyptienne*, où le flambeau de la critique ne l'a pas toujours éclairé; un grand nombre de *Lettres*, bien écrites et intéressantes pour ceux qui veulent connaître la morale, la discipline et l'histoire du siècle de Hildebert; quelques *Traité de religion*, dont le plus considérable forme un corps abrégé de théologie, où l'on trouve une netteté et une précision rares pour le temps, avec un sage discernement dans le choix des preuves. C'est le premier auteur dans les écrits duquel on trouve le mot *transsubstan-*

tiation, employé pour exprimer, dans la rigueur grammaticale, l'antique foi de l'Eglise sur la présence réelle. On a encore de lui deux *Pièces* que Baluze publia en 1715, dans le 7<sup>e</sup> vol. de ses *Miscellanea*. Hildebert mourut le 18 décembre 1134.

**HILDEBRAND** (JOACHIM), théologien allemand, né à Walkenried le 10 novembre 1023, devint professeur en théologie et en antiquités ecclésiastiques à Helmstadt, puis surintendant des églises du duché de Lunebourg, et mourut à Zell le 25 octobre 1091. On a de lui divers écrits ecclésiastiques, assortis aux principes de sa secte. On peut consulter pour de plus grands détails G. Henr. Goëtze, *Elogia quorundam theologorum germanorum*, Lubeck, 1708-1709, 3 vol. in-8°. Nous citerons : *Oratio de fundatione academiae Juliae*, 1658, in-4°; *De nuptiis veterum christianorum libellus*, 1661, in-4°; *De veterum concionibus dissertatio*, 1661, in-4°; *De veterum oblationibus, missis, precibus*, 1667, in-4°; *Augusta Cæsaris Octaviani Augusti et Augusti duc. Brunsvic. totius Europæ principum seminis collecta*, 1662, in-4°. Tous ces écrits furent imprimés à Helmstadt. — *Voy. GREGOIRE VII.*

**HILDEGARDE** (sainte), première abbesse du mont Saint-Rupert, près de Bingen sur le Rhin, était née au diocèse de Mayence sur la fin du xi<sup>e</sup> siècle. Le pape Eugène III convoqua un concile à Trèves en 1147 pour examiner les visions et révélations que cette femme pieuse prétendait avoir eues, et on lui en permit la révélation. Elle mourut en 1178, et laissa : des *Lettres* et d'autres ouvrages, que l'on trouve dans la Bibliothèque des Pères ; *Libri quatuor elementorum*, Strasbourg, 1533, in-folio ; trois *Livres de révélations*, Cologne, 1566, in-4°. Toutes ses Œuvres ont paru à Cologne, 1566, in-4°. La réputation de ses vertus parvint jusqu'aux papes, aux empereurs et aux princes, qui lui donnèrent des preuves de leur estime.

**HILDEGONDE** (sainte), vierge de l'ordre de Cîteaux, naquit à Nuits, au diocèse de Cologne, dans le xi<sup>e</sup> siècle. Son père voulant l'emmener avec lui en Palestine, et craignant pour sa pudeur, la fit travestir en garçon, et lui fit prendre le nom de Joseph. Ils s'embarquèrent en Provence avec les croisés. Son père étant mort, sainte Hildegonde continua son voyage sous son nom emprunté, et avec un voyageur à qui son père l'avait confiée et qui, après l'avoir dépouillée, l'abandonna à la misère. Hildegonde mendia son pain et attendit que le ciel prit ses maux en pitié. Elle demeura quelque temps à Jérusalem : ayant été reconnue par un de ses parents, elle revint ensuite dans son pays. Elle se retira dans l'abbaye de Schonauge, sous le même nom de Joseph, et y vécut d'une manière si sainte et si prudente, qu'on ne s'aperçut qu'à sa mort, qui eut lieu en 1188, qu'elle était fille. Les cisterciens l'honorèrent du titre de sainte, quoique son culte ne paraisse autorisé par aucun décret du saint-siège. Sa fête, célébrée par l'ordre de Cîteaux et par celui de Saint-Benoît est au

20 avril. On a la *Vie* de cette sainte par Cæsarius, moine d'Heisterbach, et par un anonyme, son confrère à l'abbaye de Schonauge; celle de Raderus est la plus estimée. On raconte sur sainte Marine quelque chose qui a du rapport avec cette histoire. *Voy. MARINE* (sainte).

**HILDUIN**, né vers la fin du viii<sup>e</sup> siècle, abbé de Saint-Denis, de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Louis le Débonnaire, dont il fut archi-chapelain, abandonna la cause de ce prince pour servir l'usurpation de Lothaire et de Pepin; étant revenu ensuite près de Louis, il le quitta de nouveau pour se ranger encore dans le parti de Lothaire. Il fit tort à sa réputation par sa conduite envers l'empereur Louis le Débonnaire, dont cet abbé prit, quitta, reprit le parti, selon que ce père infortuné, prince faible et inconséquent, se brouillait et se réconciliait avec ses enfants. Ce prélat mourut vers l'an 842. Il est auteur d'une *Vie* de saint Denis, intitulée *Areopagetica*, Paris, 1565, et dans Surrius : Hilduin confond le saint évêque de Paris avec l'Aréopagite, en attribuant au premier les ouvrages du dernier. (*Voy. saint DENIS*). On ne connaissait pas cette erreur avant lui, et elle n'a été détruite que dans le xvii<sup>e</sup> siècle.

**HILL** (sir RICHARD), baronnet anglais, théologien de la secte des méthodistes, né l'an 1733, commença à se faire connaître en prenant part à la dispute qui s'éleva entre les chefs du méthodisme relativement à l'étendue du salut. Il défendit ensuite la secte contre l'université d'Oxford, d'où venaient d'être expulsés plusieurs jeunes gens qui prêchaient sans y être autorisés, et publia à cette occasion un opuscule intitulé : *Pietas Oxoniensis*, qui fut suivi de son *Tableau des douceurs de la polygamie*. Cette dernière production est une réponse au *Thelyphthora*, 1780, 2 vol. in-8°, où le théologien Martin Adam s'efforçait de justifier la polygamie. Sir Richard représenta le comté de Salop, depuis 1780 jusqu'en 1807, dans la chambre des communes où il parla plusieurs fois, et mourut en 1809, à sa résidence de Hawkestone. Son plus important ouvrage est l'*Apologie de l'amour fraternel et des doctrines de l'Eglise d'Angleterre*, en une suite de lettres au rév. Charles Daubem, etc., 1798, in-8°.

**HILL** (ROLAND), prédicateur méthodiste, qui se fit remarquer par l'originalité et l'indépendance qu'il apporta dans la chaire, naquit le 28 août 1744, à Hawkestone, dans les environs de Shrewsbury. Il fut un des missionnaires les plus actifs et les plus éloquents de sa secte, et il fonda de nombreuses congrégations dans les comtés de Wilt, de Somerset, de Gloucester, etc. Il mourut au mois d'avril 1838, âgé de 93 ans. Outre des *Sermons*, en très-petit nombre, car il avait l'habitude d'improviser, on a de lui : *Réponse aux remarques de J. Wesley sur l'Apologie du caractère de Withfield et de quelques autres personnages*, 1778, in-8°; *Avis aux professeurs*, ou *Observations aphoristiques sur le*

*convenance des divertissements scéniques dans les villes manufacturières*, 1791, in-8°. L'auteur y soutient énergiquement l'incompatibilité de ce genre de divertissements avec l'esprit et les recommandations du christianisme. La troisième édition parut en 1795; *Journal d'un voyage exécuté dans l'Angleterre septentrionale et dans une partie de l'Ecosse, avec des remarques* (en forme d'appendice) *sur l'état actuel* (ecclésiastique) *de l'Ecosse*, 1799, in-8°. Ce livre excita contre l'auteur les ressentiments de ses confrères des différentes sectes de l'anglicanisme; des *Admonitions*, des *Remarques*, etc., furent publiées contre son ouvrage, et Hill y répondit par son *Plaidoyer pour l'union et pour la libre propagation de l'Evangile*, etc., d'une centaine de pages; *Extraits de la relation d'un second voyage de Londres, en Ecosse et dans le nord-ouest de l'Angleterre*, 1800, in-8°; *Vente des bénéfices disponibles en vertu de la loi de résidence du clergé*. « Cette brochure, qui fut publiée sous l'anonyme d'Auten, dit un biographe, fut composée à l'occasion de l'acte qui obligeait les bénéficiaires à résidence. « À l'abri derrière le voile de l'anonyme, « Hill n'y ménagea pas les opulents convives « qui se partagent le gâteau des bénéfices « dans l'Eglise anglicane, et il fit pleuvoir « sur elle la grêle des sarcasmes, des révélations indiscrettes, des anecdotes réjouissantes, des portraits reconnaissables avec « la verve d'un Cobbett, l'humour d'un Swift, « la logique d'un Bentham, et quelquefois « l'éloquence d'un Fox. Cet opuscule écrasant est véritablement le chef-d'œuvre de « Hill; en tout temps on pourra le lire avec « plaisir et profit, même quand les gros dé- « cimateurs anglicans n'existeront plus, et « il mériterait les honneurs de la traduction. » *Dialogues de village*, 2 vol. in-8° et in-12, puis 3 vol., 6<sup>e</sup> édition, 1809.

HILLEL, l'*Ancien*, juif, natif de Babylone, d'une illustre famille, fut président du sanhédrin de Jérusalem, forma une école fameuse, et eut un grand nombre de disciples. Flavie-Josèphe l'appelle *Pollion*. Il vivait environ cent ans avant Jésus-Christ, et mourut dans un âge très-avancé, après avoir soutenu avec zèle les traditions orales des juifs, contre Schammaï, son collègue, qui voulait qu'on s'en tint littéralement au texte de l'écriture sainte, sans s'embarrasser de ce qui n'était que transmis verbalement. Cette dispute fit un très-grand bruit, et fut, selon saint Jérôme, l'origine des scribes et des pharisiens. Hillel est un des docteurs de la *Mischna*. Il en peut même être regardé comme le premier auteur, puisque, se on les docteurs juifs, il rangea le premier les traditions judaïques en six *Seradim* ou traités. Il travailla beaucoup à donner une édition correcte du texte sacré, et on lui attribue une ancienne *Bible* manuscrite qui porte son nom, et qui est en partie avec les manuscrits de la Sorbonne.

HILLEL, le *Nasi* ou le *Prince*, autre fameux juif, arrière-petit-fils de Juda Hakkadosh ou le saint, un des auteurs de la *Mischna*, composa, vers l'an 360 de notre ère, un

*Cycle*, qui fut en usage jusqu'au règne d'Alfonse, roi de Castille. Il introduisit chez les Juifs l'usage de compter depuis la création du monde. Il fut un des principaux docteurs de la Gemare ou du *Talmud*. Le plus grand nombre des écrivains juifs lui attribuent l'édition du texte hébreu qui porte le nom d'*Hillel*, et dont nous avons parlé dans l'article précédent. Nous apprenons de saint Epiphane que ce savant se convertit, et qu'il fut baptisé au lit de la mort par l'évêque de Tibérias, au commencement du iv<sup>e</sup> siècle.

HILPERT (JEAN), natif de Cobourg, professeur d'hébreu à Helmstadt, et surintendant de Hildesheim, mourut en 1680, à 53 ans. On a de lui : *Disquisitio de Præadamitis*, contre La Peyrère, 1656, in-4°; *Tractatus de penitentia*, et d'autres ouvrages.

HINCKELMANN (ABRAHAM), théologien protestant, né en 1652, à Dobeln en Misnie, avait à peine achevé ses études à Freyberg et à Wittenberg, qu'on lui confia la direction de l'école de Gardeleben, et trois ans après, il reçut celle du gymnase de Lubeck, où il resta onze ans. Il fut alors pourvu de la cure de Saint-Nicolas de Hambourg. Mais le landgrave de Hesse-Darmstadt, qui avait été frappé de son mérite, l'appela presque aussitôt à sa cour, en fit son prédicateur ordinaire, le nomma surintendant des églises de ses Etats, avec le titre de professeur honoraire de l'académie de Giessen. En 1688, il revint à Hambourg pour y prendre la direction de l'église Sainte-Catherine. Horbuis, ministre de Hambourg, ayant publié un ouvrage mystique de Poiret, plusieurs l'approuvèrent, d'autres le condamnèrent. Il en résulta des querelles très-vives. Hinckelmann, d'un caractère doux et pacifique, ayant refusé de prendre part à la dispute, se vit aussitôt en butte aux deux partis. Il n'eut pas le courage de se mettre au-dessus de leurs attaques, qu'il devait repousser par le mépris; et en lisant un de ces pamphlets, il fut frappé d'un coup d'apoplexie qui le conduisit au tombeau quelques jours après, le 11 février 1695 : il n'avait encore que 43 ans. Hinckelmann ne s'était pas borné à l'étude de la théologie; il avait cultivé avec soin les langues orientales, et particulièrement l'arabe. Il laissa une bibliothèque nombreuse et fort riche en manuscrits orientaux : elle fut vendue publiquement. On connaît de lui : une édition du Coran, qui est généralement regardée comme la première qu'on ait publiée en arabe, Hambourg, 1694, in-4°, assez rare. On parle néanmoins d'une édition en langue originale, donnée à Venise vers 1510, ou plutôt avant 1509, par Paganini de Brescia, brûlée par ordre du pape, et dont quelques exemplaires ont échappé à cette mesure. *Traduction allemande de l'Apologétique et du Livre de la Patience de Tertullien*; des *Considérations chrétiennes sur la purification par le sang du Christ*; des *Sermons* et quelques *Ecrits* contre Jacques Boehm, enthousiaste et homme à extase (voy. БОЕИМ); des *Dissertations théologiques*, en latin et en allemand. Presque tous ces ouvrages ont été traduits

en suédois. Un *Catalogue des écrivains botanistes arabes*, et un *Lexicon coranicum*, restés manuscrits : ce dernier n'était pas même achevé, la mort imprévue d'Hinckelmann ne lui ayant pas permis d'y mettre la dernière main. La liste de ses ouvrages se trouve dans la *Bibliothèque théologique* de Walchius et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié.

HINCKLEY (JOHN), théologien anglais, né dans le comté de Warwick l'an 1617, mort le 13 avril 1695, à Northfield, dans le comté de Worcester, où il était recteur, laissa, entre autres ouvrages, un volume de *Sermons*, 1657, in-8° ; et *Fasciculus litterarum, ou Lettres sur différents sujets*, 1680, in-8°.

HINCMAR, religieux de Saint-Denis en France, puis archevêque de Reims l'an 845, fut le 32<sup>e</sup> prélat assis sur ce siège, et était parent de Bernard II, comte de Toulouse. Il fut l'un des plus savants hommes de son temps, extrêmement zélé pour les droits de l'Eglise gallicane, et la pureté de la doctrine catholique. Au sortir de ses études, il fut appelé à la cour de Louis le Débonnaire ; il prit ensuite l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Denis, où il fit rendre un règlement d'une excessive sévérité, mais auquel il se soumit le premier. Rappelé à la cour, il y resta jusqu'à la mort de ce prince, et fut employé par son successeur Charles le Chauve. C'est en 847 que commença son différend avec le bénédictin Gotescalc, au sujet des deux *prédestinations* ; on l'accusa d'avoir agi avec trop de sévérité dans cette affaire, au synode de Quierci sur l'Oise ; mais la suite fit voir qu'il n'avait rien fait de trop à l'égard d'un moine dogmatisant, obstiné et incorrigible. Voy. GOTESCALC. Il ne se montra pas moins sévère envers Wulfride et autres clercs qu'il déposa ; mais le pape Nicolas maintint leur ordination : il révoqua de même le jugement porté contre Rothade, évêque de Soissons, que Hincmar avait fait déposer et reléguer dans un couvent, parce que Rothade avait puni, suivant les canons, un prêtre de son diocèse. Ce prélat s'étant retiré de sa ville, menacée par les Normands, mourut à Epernai l'an 822, accablé d'années et de chagrins. Il avait des vertus, mais sa rigueur était extrême. Aussi le P. Longueval, dans son *Histoire de l'Eglise gallicane*, semble avoir bien saisi le caractère d'Hincmar. Nous avons diverses éditions des ouvrages de ce dernier écrivain, une de Mayence, de 1602 ; une autre de Paris, de 1615 ; et la dernière, que nous devons au P. Sirmond, 1643, 2 vol. in-fol., est la meilleure. Ce qu'Hincmar a écrit de saint Remi de Reims, et de saint Denis de Paris, se trouve dans *Surtius*, et n'est pas dans cette édition. Le P. Cellot ajouta un 3<sup>e</sup> volume à l'édition du P. Sirmond, en 1638. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Traité sur la prédestination* ; *Traité sur le divorce du roi Lothaire et de la reine Thietberge* ; un *Recueil de capitulaires*, etc. On trouve encore un livre qui se trouve d'Hincmar dans la *Collection* du P. Labbe, et dans les *Actes* du concile de Douzi, 1658, in-4°. Son style se ressent beaucoup du siècle où il vivait ; il

est dur, embarrassé, diffus, coupé par des citations et des parenthèses sans nombre. On voit qu'il possédait l'écriture, les Pères, le droit canon et civil, et surtout qu'il connaissait la discipline de l'Eglise, dont il fut un des plus zélés défenseurs.

HINCMAR, neveu par sa mère du précédent, fut fait évêque de Laon avant d'avoir l'âge prescrit par les canons. Sa conduite peu régulière, ses injustices et ses violences contre son clergé, donnèrent lieu au Concile de Verberie, où Charles le Chauve le fit accuser ; un appel au pape fit suspendre les procédures. Il ne fut pas si heureux dans le concile de Douzi, en 871. Il y fut accusé et convaincu de sédition, de calomnie, de désobéissance au roi à main armée. Sa sentence de condamnation lui fut prononcée par son oncle. Quelque juste que fût ce jugement, on n'approuva pas ce dernier de s'y être montré à la fois accusateur et juge de son propre neveu. Celui-ci fut envoyé en exil, quelquefois mis aux fers, et aveuglé. Un autre évêque fut mis à sa place. Le pape Jean VIII, étant venu à Troyes, et ayant vu l'état déplorable où était réduit Hincmar, en eut pitié, et, tout en maintenant sur le siège de Laon le nouvel évêque Henulphe, il réhabilita Hincmar en 878, et lui attribua une partie des revenus épiscopaux. Ce malheureux évêque mourut peu de temps après. On trouve ses défenses dans l'*Histoire du Concile de Douzi*, 1658, in-4°. Le P. Cellot a écrit son *histoire*, et l'a insérée au tome VIII de l'édition des *Conciles* du P. Labbe.

HIPPOLYTE (saint). Il y a trois saints de ce nom, que Prudence, dans l'*Hymne II Peristephan.*, a confondus, en faisant une seule histoire des actes de ces trois saints, savoir : saint Hippolyte le soldat, que saint Laurent a baptisé ; saint Hippolyte, prêtre d'Antioche, et saint Hippolyte, évêque de Porto : ils n'ont cependant rien de commun que le nom, puisqu'ils diffèrent par leur patrie, par le temps où ils ont vécu, par le genre de martyre qu'ils ont souffert. — *Hippolyte* le soldat fut traîné et mis en pièces par des chevaux indomptés le 13 août, près de Rome, voie Tiburtienne, sous l'empereur Valérien. Il y a une hymne élégante en l'honneur de ce saint dans le bréviaire de Tolède, du rite mozarabique, où son martyre est décrit avec toutes les circonstances, et où il est dit qu'il a souffert des tourments analogues à ceux de l'Hippolyte de la fable, fils de Thésée ; les païens, à l'occasion du même nom, imaginant de lui faire subir le même supplice. — *Hippolyte* d'Antioche, prêtre du temps de Fabius, évêque de cette ville, se laissa, pendant quelque temps, séduire par les novations ; mais ayant abjuré l'erreur de Novat, il souffrit généreusement le martyre. Celui-ci vivait du temps de Dèce, comme le prouve la chronique d'Eusèbe, qui en parle aussi dans son *Histoire*, liv. vi, chap. 35 et les deux suivants. — Le troisième *Hippolyte*, évêque d'Ostie, célèbre par sa science, fut noyé à Porto, sous l'empereur Alexandre-Sévère, le 22 août. Saint Jérôme, dans la 84<sup>e</sup> épître à Magnus, et

dans le livre *De scripturis eccl.*, en fait mention, et lui donne le nom de martyr. Nicéphore, dans son *Histoire*, liv. v, chap. 15, l'appelle évêque de Porto. Saint Jérôme dit qu'il ne sait pas quelle église il a gouvernée. Grégoire, dans son livre *des deux natures* contre Eutychès, dit qu'Hippolyte était évêque métropolitain d'Arabie, ce qui a fait croire à un grand nombre de critiques, qu'il était évêque d'Aden, appelée anciennement *Portus Romanus*. Baronius soutient qu'il a été évêque d'Ostie ou Porto, en Italie, et dit que l'on montre encore la caverne pleine d'eau où il a été jeté, et où il a consommé son martyre. Il ajoute, pour confirmer son opinion, qu'on a trouvé, en 1551, dans les environs de Rome, un ancien monument de marbre, avec la figure d'Hippolyte, à l'entour de laquelle était gravé en lettres grecques le *Cycle* ou *Canon pascal* dont il est l'auteur; monument qui est maintenant placé dans la bibliothèque du Vatican. Il ne nous reste de son *Cycle pascal* que la 2<sup>e</sup> partie. Elle roule sur un nouveau calcul qu'il avait inventé pour trouver le jour de Pâques par le moyen d'un cycle de 16 ans. Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois par Joseph Scaliger dans son traité *De emendatione temporum*, Paris, 1583, in-fol.; avec un commentaire, Leyde, 1595, in-4°. Nous avons encore de cet illustre évêque : une partie considérable d'une *Homélie contre Noet*, hérétique du III<sup>e</sup> siècle, où il prouve clairement la distinction des personnes dans la Trinité, la divinité du Fils de Dieu, et la distinction des natures en Jésus-Christ; des *fragments de ses Commentaires* sur l'Écriture; *Homélie* sur la Théophanie ou l'Épiphanie; *De l'Antéchrist*, manuscrit découvert et publié à Paris en 1661 par Gudius, et traduit en latin par le P. Combefis : il a été inséré avec des notes dans le 27<sup>e</sup> vol. de la *Bibliotheca Patrum*. Eusèbe, saint Jérôme et Photius, en font mention. Il est différent du livre intitulé : *De la fin du monde et de l'Antéchrist*, qu'on lui a faussement attribué, et qui est une production moderne peu estimable. *De Suzanna et Daniele*, traduit en latin par le P. Combefis, à la suite du précédent; *Demonstratio adversus Judæos*, publié en latin par F. Turian et inséré dans l'*Apparatus sacer*, de Possevin, 1606, etc. Fabricius a donné une belle édition de ces ouvrages, en grec et en latin, 2 vol. in-fol., le premier publié en 1716, le second en 1718. On reconnaît dans les écrits de saint Hippolyte la douceur qui formait son caractère; mais son style noble et élégant n'est pas toujours pur, ni ses interprétations de l'Écriture sainte toujours naturelles, parce que son goût pour le sens mystique l'éloignait souvent du sens littéral. Saint Jérôme, saint Chrysostome, Théodoret, font l'éloge de ses vertus et de ses écrits.

**HIRAM**, roi de Tyr, fils d'Abibal, monta sur le trône après lui, et fit alliance avec David et avec Salomon son fils. Il fournit à celui-ci des cèdres, de l'or et de l'argent pour la construction du temple de Jérusalem. Ces deux monarques s'écrivaient l'un à l'autre.

**Hiram** mourut vers l'an 1000 avant Jésus-Christ, après un règne de 60 ans.

**HIRAM**, excellent ouvrier, que Dieu avait doué du talent de faire toutes sortes d'ouvrages de cuivre ou de bronze, était fils d'un tyrien et d'une juive, de la tribu de Nephthali. Salomon se servait de lui pour travailler aux chérubins et aux autres ornements du temple. Il fit, outre cela, les deux grosses colonnes de bronze qui furent mises à l'entrée du vestibule du temple, dont l'une s'appelait *jachim*, et l'autre *boos*. Il fit encore le grand vaisseau nommé la *mer d'airain* (*mare æneum*), où l'on conservait l'eau pour l'usage du temple. Les Assyriens enlevèrent ces beaux ouvrages lors de la captivité de Babylone; on ne sait ce qu'ils devinrent depuis.

**HIRNHAYM** (JÉRÔME), né à Troppau, en Silésie, l'an 1635, fut élu, en 1669, abbé du Mont-Sion, vulgairement Strachow, ordre de Prémontré, dans la ville de Prague. Il se rendit recommandable par ses hautes vertus, et aussi par le soin qu'il mit à faire fleurir les bonnes études dans sa maison et dans un grand nombre d'autres de son ordre, car l'abbé général de Prémontré l'avait fait son vicaire général pour toutes les abbayes de Bohême, de Silésie et d'Autriche. Docteur en théologie et en droit civil et canonique, il put aussi donner des leçons sur la médecine et sur les belles-lettres. L'abbé Hirnhaym mourut à Prague en 1679, laissant un *Commentaire sur le discours de saint Norbert à ses frères; Recta vitæ via, ou Méditation tirées de l'Écriture sainte, et distribuées pour tous les jours de l'année*. Quelques endroits d'une spiritualité trop raffinée firent mettre la première édition à l'index, mais l'auteur les corrigea, et l'ouvrage, alors permis, fut traduit en plusieurs langues et souvent réimprimé; *De typho generis humani*, etc. Ce livre roule sur la vanité et le danger de la science, quand elle n'est point accompagnée de la foi : mais on y trouva plusieurs propositions qui semblaient favoriser le scepticisme, et il fut défendu. Les *Observations Hallenses*, lib. vii, observ. 8, en contiennent une bonne analyse.

**HIRSCH** (CHARLES-CHRÉTIEN), ministre protestant, né l'an 1704, à Hersbruck, en Bavière, fit ses études à Ratisbonne et à Altdorf; il passa ensuite un an à l'université de Leipzig, obtint, en 1734, la cure de Westbrunn, et, en 1740, le diaconat de Saint-Laurent, à Nuremberg, où il mourut le 25 février 1754. On a de lui, entre autres ouvrages : *Essai d'une histoire ecclésiastique de Nuremberg*, inséré dans les *Acta ecclesiastica* de cette ville, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, et 11<sup>e</sup> parties; *Librorum ab anno I usque ad L sæculi XVI typis exscriptorum ex libraria quadam suppellectili Norimbergæ privatis sumptibus in communem usum collecta et adservata, millenarii IV*, Nuremberg, 1746-1749, 4 parties in-4°; *Lettre à M. Heumann de Gættingue, contenant la preuve que Luther n'est point l'auteur de la Bible latine in-folio*, imprimée en 1529, à Wittenberg, dans la *Correspondance hambourgeoise* (Hamburgische Briefwechsel) de

1751; *De origine Landsknechtorum observatio historica*, dans le *Nova Miscellanea Lipsien-sia*, tome IX.

HIRT (JEAN-FRÉDÉRIC), docteur en théologie et littérateur, né l'an 1719, à Apolda, en Thuringe, remplit avec distinction plusieurs emplois importants. Il fut, en 1748, co-recteur du collège de Weimar; en 1758 professeur extraordinaire de philosophie dans l'université d'Iéna, où il professa ensuite la théologie, et il y fut surintendant en 1761. En 1775, il retourna à Wittenberg, où il exerça les mêmes fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 29 juillet 1783. Hirt publia un grand nombre d'ouvrages qui prouvent la variété de ses connaissances en critique sacrée, et dans les langues de l'Orient. Les principaux sont : *Commentarius de coronis apud Hebræos nuptialibus*, Iéna, 1748, in-4°; *Commentarius de chaldaismo biblico*, ibid., 1751, in-4°; *Biblia hebræa analytica*, ibid., 1753 et 1769; *Traotatus philologicus in quo doctrina de formis mixtis verborum complete traditur, veritas illarum contra cel. Schultenium defenditur, et earum usus hermeneuticus in emphasis eruentis ostenditur*, ibid., 1756; *Biblia analytica pars Chaldaica*, ibid., 1754; *De imperatorum ante Constantinum Magnum erga Christianos favore*, 1758, in-4°; *Institutiones arabicæ linguæ; adjecta est chrestomathia arabica*, ibid., 1770, in-8°; *Syntagma observationum philologico-criticarum ad linguam sacram N. T. pertinentium*, 1771, in-8°; *Orientalische und exegetische Bibliothek*, 8 cahiers, 1772; *Anthologia arabica complexum variorum textuum arabicorum selectorum partim ineditorum sistens*, 1774, in-8°. Cette anthologie avait pour but de faciliter aux commençants l'étude de la langue arabe; mais la manière fautive dont l'auteur donne les textes déjà publiés et les traduit en voulant les corriger, prouve qu'il avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces; *Wittenbergische orientalische und exegetische Bibliothek*, ibid., 1776; *Varia sacra in primitiis academica Wittenbergensibus maximam partem exhibita*, Wittenberg et Iéna, 1776.

HOADLY (BENJAMIN), célèbre prélat anglais, né à Westerham, dans le comté de Kent, en 1676, fut successivement évêque de Bangor (1715), d'Héreford (1721), de Salisbury et de Winchester. Il se rendit célèbre par ses prédications et par les disputes qu'occasionnèrent les principes hardis qu'il y développa et qui donnèrent lieu à la fameuse controverse dite de Bangor, du nom de son premier siège. Il disait, dans son *Sermon sur la nature de l'Eglise, ou royaume du Christ*, que Jésus-Christ n'avait laissé après lui aucune espèce d'autorité; que chacun était libre de suivre son propre jugement; que la communion avec l'Eglise était une chose arbitraire; que l'excommunication n'avait aucune force, et que chacun serait jugé d'après sa persuasion intérieure. Des principes aussi larges dans la bouche d'un évêque soulevèrent contre lui un grand nombre de théologiens; mais il leur soutenait que son système était le seul moyen de répondre victo-

rieusement aux objections des catholiques; que ceux-ci avaient cause gagnée, si on reconnaissait une fois une autorité, puisqu'ils formaient la plus ancienne et la plus universellement reconnue, et qu'il fallait s'y soumettre ou convenir avec lui que nul n'avait le droit de diriger la conscience d'un autre. Un système si flatteur pour l'amour-propre et si favorable à la liberté de penser qui commençait à prévaloir, entraîna plusieurs théologiens, qui se rangèrent de son parti. Hoadly mourut en 1761. Il peut être regardé, avec son ami Clarke, comme le chef d'une école dont le système religieux est très-voisin du déisme. Sa vie a été écrite par le docteur John Hoadly, son fils cadet, qui donna, en 1773, une édition complète de ses *Oeuvres théologiques*, en 3 vol. in-fol. Son style est clair, énergique; mais il donne à ses périodes une longueur désagréable; ce qui fit dire à Pope: « Swift écrit d'un style serré; Hoadly « fait des phrases d'un mille. »

HOCHSTETTER (ANDRÉ-ADAM), docteur luthérien, né à Tubingen en 1668, devint successivement professeur d'éloquence, de morale et de théologie à Tubingen. Il fut ensuite nommé pasteur, surintendant et recteur de l'académie de cette ville, et y mourut en avril 1717. Ses principaux ouvrages sont : *Collegium Puffendorfanum; De festo expiationis et kirco Azazel; De Conrado, ultimo ex Suevis duce; De rebus elbingensibus*; ouvrages savants et utiles dans tous les endroits où l'auteur s'est tenu en garde contre les préjugés de sa secte.

HOCHSTRAT, ou plutôt HOOGSTRAATEN (JACQUES VAN), ainsi nommé parce qu'il était natif de Hoogstraaten, petite ville au quartier d'Anvers, fut professeur de théologie à Cologne, prieur du couvent des dominicains de cette ville, et inquisiteur dans les trois électors ecclésiastiques. Il eut un grand démêlé avec Reuchlin, qu'il regardait non sans raison comme favorable aux nouvelles opinions. (Voy. REUCHLIN.) Tous les sectaires et Erasme font un portrait désavantageux de son cœur; mais c'était la charge d'inquisiteur, dont il remplissait les devoirs avec ardeur, qui le rendait odieux. Il mourut à Cologne en 1527. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse. V. le P. Echard, tome II, p. 67, et la *Biblioth. Belgica*, de Foppens.

HOCWART (LAURENT), qu'on croit être né à Ratisbonne, composa, dans le xvi<sup>e</sup> siècle, une *Chronique de l'évêché de Ratisbonne*. Cet ouvrage, qu'on regarde comme assez exact, avait été oublié depuis sa naissance; mais M. OEfele, bibliothécaire éclairé et laborieux de l'électeur de Bavière, l'a publié, en 1763, dans le premier tome des *Scriptores rerum boicarum*, en 2 vol. in-fol.

HODGSON (BERNARD), théologien anglais, principal du collège de Hertfort, à l'université d'Oxford, traduisit : *Le Cantique des cantiques*, 1785, in-4°; *L'Ecclesiaste*, 1788, in-4°; *Les Proverbes*, 1791, in-4°. Hodgson mourut le 28 mai 1805.

HODGSON (le révérend HENRY), ecclésiastique et médecin, né l'an 1753, près de

Market-Rasen, fut d'abord quelque temps vicaire dans le lieu de sa naissance. Le docteur Jebb l'ayant engagé à étudier la médecine, il suivit ce conseil, et reçut le doctorat à Edimbourg, puis il reprit les fonctions de son ministère à Market-Rasen. Il mourut au mois de novembre 1815. Outre plusieurs brochures écrites pendant la guerre contre les colonies, et ensuite contre la république française en faveur des idées de liberté, on a d'Hodgson : *Lettres à mistress Kindersley sur l'esprit du papisme*, 1778, in-8° ; *Sermons sur la bienveillance universelle*, 1778, in-8° ; *Effusions du cœur et de l'imagination*, 1779, in-8°.

HODY (HUMPHRED) en latin *Hodius*, naquit le 1<sup>er</sup> janvier 1659 à Oldcomb, fut professeur royal de langue grecque dans l'université d'Oxford, où il était archidiacre, et y mourut, en 1706, à 47 ans. On a de lui : *Dissertatio de Græcis illustribus, linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus* ; ouvrage curieux, mais d'une exactitude de détails qui va jusqu'à la minutie, publié de nouveau à Londres, en 1742, in-8°, avec la *Vie* de l'auteur, par Samuel Jebb ; *De Bibliorum textibus originalibus*, in-fol., Oxford, 1705. Il y démontre supérieurement la nouveauté des points massorétiques, et détruit, comme l'avait déjà fait Louis Cappel, ce petit artifice imaginé par les rabbins pour anéantir l'autorité des anciennes versions ; artifice dont les bons Buxtorf et d'autres hébraïsants (surtout parmi les protestants) ont été les dupes. (Voy. Cappel (Louis), ELKAZAR, fils d'Onias, GOROPHIUS.) Une *Dissertation* latine contre l'Histoire d'Aristée ; une *Dissertation* latine, curieuse et savante, sur Jean d'Antioche, surnommé *Malala*. Elle est jointe à la *Chronique* de cet auteur, imprimée à Oxford par les soins et avec les notes de Chilmead.

HOË (MATTHIAS), né à Vienne en 1580, fut conseiller ecclésiastique, premier prédicateur et principal ministre de la cour de Saxe. C'était un esprit emporté, qui se déchaîna également contre les catholiques et contre les calvinistes. Il mourut en 1645. On a de lui un *Commentaire* sur l'Apocalypse, Leipzig, 1671, in-fol., et d'autres ouvrages dignes d'un enthousiaste.

HOEPFNER (JEAN-GEORGE-CHRÉTIEN), théologien protestant de Saxe, né à Leipzig, le 4 mars 1765, se consacra à l'enseignement. Il obtint une chaire à l'école supérieure de Giessen, et y développa ou enseigna successivement les classiques latins et grecs, l'Ancien et le Nouveau Testament, les langues orientales, la rhétorique, l'éloquence de la chaire, le dogme jusqu'en 1790, époque à laquelle il devint co-recteur du gymnase d'Eisleben. L'âge ayant aggravé une surdité à laquelle il se sentait sujet depuis longtemps, il quitta l'instruction publique vers 1800, et refusa des offres de plusieurs emplois importants qui lui furent faites. Il se borna à faire des lectures publiques, et il s'occupait en même temps d'opérations de librairie. En 1800, il rédigea la *Renommée de*

la littérature moderne, et en 1801, l'*Almanach de la littérature moderne*. Hœpfner mourut le 20 décembre 1827. On cite de lui : *Manuel de la mythologie grecque*, Leipzig, 1795 ; *Epitome theologiae christianæ*, ibid., 1804 ; 2<sup>e</sup> édition, 1819 ; *Principes et théorie de l'art d'élever la jeunesse*, ibid., 1803 ; des éditions du *Cyclope* d'Euripide, 1789 ; des *Trachiniennes* de Sophocle, 1791 ; d'*Iphigénie en Aulide*, 1795 ; des *Grenouilles* d'Aristophane, 1797 ; des *Dissertations*, entre autres : une sur l'*Eros* des poètes grecs de la haute antiquité, 1792 ; sur cette question : *Isis a-t-elle été adorée en Germanie, et d'où vient le nom d'Eisleben?* 1795 ; *De origine dogmatis romano-pontificiorum de purgatorio*, 1792, etc. — On a d'un autre HOEPFNER (D.-L.), pasteur à Uttersen, et membre du comité d'examen du grand consistoire à Gluckstadt, mort en 1830, des *Sermons* et quelques écrits de théologie.

HOFFÆUS (PAUL), jésuite allemand, rendit de si grands services à la religion catholique, en Bavière et autres provinces de la Germanie, qu'Albert V, duc de Bavière, disait lui devoir, ainsi qu'à Pierre Canisius, la conservation de la vraie foi, dans la crise où elle se trouvait par les dégâts des nouvelles erreurs. *Petrus Canisius* (disait ce prince pieux, en faisant allusion à un passage connu de la liturgie) et *Paulus Hoffæus ipsi nos docuerunt legem tuam, Domine*. Hoffæus mourut à Ingolstadt en 1608.

HOFFMANN (DANIEL), ministre luthérien, professeur de théologie à Helmstadt, fut chef d'une secte qui soutenait qu'il y avait des choses véritables en théologie, qui sont fausses en philosophie ; assertion absurde en bonne logique, et que Pomponace avait déjà tâché d'accréditer. L'erreur de Hoffmann excita des disputes et causa du trouble dans les écoles protestantes de l'Allemagne. Pour les assoupir, le duc de Brunswick, après avoir consulté l'université de Rostock, obligea Hoffmann à se rétracter publiquement, et à enseigner que la vraie philosophie n'est point opposée à la vraie théologie. Hoffmann débitait ses délires vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et mourut à Wolfenbüttel, en 1611, âgé de 72 ans. Il a écrit contre Bèze. — Il est différent de Melchior HOFFMANN, autre fanatique du xvi<sup>e</sup> siècle, qui mourut en prison à Strasbourg, après avoir fait beaucoup de bruit.

HOFSTÈDE (PIERRE), théologien calviniste, natif de Rotterdam, se distingua aussi comme philosophe et comme philologue. Il défendit avec chaleur les croyances religieuses contre les envahissements funestes de l'incrédulité et du scepticisme, et écrivit notamment contre le *Bélisaire* de Marmontel, contre ce mauvais roman qui, après avoir fait tant de bruit du temps des encyclopédistes, est si justement tombé dans l'oubli. Hofstède écrivit beaucoup dans sa langue. Nous citerons les observations qu'il publia à l'occasion de la *Dissertation sur le sublime et le naïf dans les beaux-arts*, traduite en hollandais de l'allemand de Mendelssohn.

par R.-M. van Goens, et dont la seconde édition parut à Utrecht, 1774, in-8°.

HOGUE (LOUIS-GILLES DE LA), né à Paris le 16 janvier 1740, fit ses études ecclésiastiques à Laon sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice, et son cours de licence à la Sorbonne. Ordonné prêtre en 1764, il fut chargé en 1767 d'enseigner l'Écriture sainte à la Sorbonne, et il occupa avec honneur cette chaire pendant plus de vingt ans. En 1772, il fut nommé censeur royal, et il s'acquitta de ces fonctions délicates avec zèle et fermeté; toutefois on lui reproche de s'être laissé quelquefois surprendre par les artifices des auteurs. Ses travaux sur la Genèse et sur l'Écriture sainte ont principalement pour but de répondre aux difficultés proposées par les incrédules relativement à l'histoire sacrée. Il combattit aussi la révolution par ses écrits, et réclama avec ses collègues, le 16 novembre 1791, contre la décision en vertu de laquelle la Sorbonne fut fermée. Il se vit obligé, à l'époque de la terreur, de quitter la France; sa fuite précipitée et le pillage de sa maison entraînèrent la perte de ses manuscrits qui étaient le fruit de ses recherches sur les livres saints. Après avoir couru les plus grands dangers, il arriva enfin en Angleterre, où l'évêque de Saint-Pol de Léon le nomma son grand-vicaire, et le chargea de la distribution des secours aux Français que la révolution avait proscrits. Appelé en 1798 à la chaire de dogme dans le collège royal de Maynooth, près de Dublin, il se rendit en Irlande, où il reprit ses travaux de prédilection, et acquit une certaine influence sur le clergé de cette île à qui il faisait part de ses lumières. Ses infirmités l'obligèrent en 1810 de quitter l'enseignement; il continua néanmoins de rester en Irlande, malgré les instances qui lui furent faites à plusieurs reprises pour revenir en France contribuer à la réorganisation du clergé. L'abbé de La Hogue mourut le 9 mai 1827. On a de lui : *Entretiens entre un curé et son paroissien*, brochure in-8°, pleine de réflexions solides, qu'il publia en 1791; *Exposé des motifs qui ont déterminé le clergé de France à se retirer en pays étrangers*, qu'il publia peu après son arrivée à Londres; *Sanctus Cyprianus ad martyres et confessores, ad usum confessorum Ecclesie gallicanæ*, Londres, 1794, in-12, dont il donna une traduction française sous ce titre : *Saint Cyprien consolant les fidèles persécutés de l'Église de France, convaincant de schisme l'Église constitutionnelle, et traçant, à ceux qui sont tombés, des règles de pénitence*, Londres, 1797, 2<sup>e</sup> édition augmentée; une édition française revue et corrigée de l'*Imitation*, connue sous le nom de *Bevil*, mais qui est de Le Maître de Sacy; une édition de la *Journée du Chrétien*, avec un *Abrégé de la doctrine chrétienne*, qui est de lui, et qui depuis a été souvent réimprimé; une édition augmentée de l'*Introductio ad sacram Scripturam et compendium Historie ecclesiastica*, 1811, in-12, ouvrage qui avait paru vers 1750, et qui a été réimprimé vers 1820, avec de nouvelles additions; une suite

de *Traité de théologie*, qu'il rédigea en Irlande pour épargner à ses élèves la peine de transcrire ses leçons, et qui ont paru depuis 1808 jusqu'en 1813. Ils ont été adoptés par plusieurs séminaires, même au dehors de l'Irlande. Ses *Traité de la Religion et de l'Église* ont été réimprimés à Paris en 1815 et 1816.

HOLBACH (PAUL THYRY, baron d'), philosophe du XVIII<sup>e</sup> siècle, naquit à Heideisheim, dans le Palatinat, au commencement de l'année 1723, et fut élevé à Paris où on l'amena dès son âge le plus tendre. Il y reçut une instruction brillante, et se livra à la culture des lettres, des sciences et des arts. Il se lia de bonne heure avec les philosophes, et sa maison devint leur rendez-vous. Comme il était riche, il leur donnait à dîner tous les dimanches, méritant par là le titre de « premier maître d'hôtel de la philosophie ». Il continua ainsi pendant plus de quarante ans. Le fameux abbé philosophe Galiani lui écrivait de Naples le 7 avril 1770 : « La philosophie, dont vous êtes le premier maître d'hôtel, mange-t-elle toujours d'un aussi bon appétit?... » D'Holbach (il faudrait de *Holbach*, mais l'usage de ne pas aspirer les noms étrangers a prévalu en France) était, ainsi que ses convives, si franc athée, que madame Geoffrin elle-même ne voulait pas les admettre dans sa société. D'Alembert se tint éloigné du baron d'Holbach; Buffon s'en sépara, et J.-J. Rousseau rompit ouvertement avec lui. Les philosophes se déchaînaient, en général, contre le christianisme; mais d'Holbach avait le triste honneur de les surpasser en impiété. « C'est en sapant les bases des lois et de la religion de sa patrie adoptive, dit un écrivain, qu'il reconnut les bienfaits de l'éducation et de l'hospitalité. L'orgueil fut le mobile de toutes ses actions, comme sa richesse de la réputation qu'il acquit. Le jour de la vérité s'est levé sur cet homme, et il ne saurait y avoir que mauvaise foi à répéter les éloges que lui donnèrent pendant sa vie et après sa mort les amis intéressés qui l'environnaient. » Parmi eux se distinguaient Diderot et Nageon. Celui-ci, qui passa près de 25 ans dans son intimité, écrivit après sa mort au rédacteur du *Journal de Paris* qui publia sa lettre le 9 février 1789 : que « le baron d'Holbach « pratiquait toutes les vertus qui font le plus « d'honneur à la nature humaine...; qu'il « avait cultivé toutes les sciences et reculé « les bornes de la philosophie, de la politique « et de la morale...; qu'il contribua par ses « traductions au progrès rapide de l'histoire « naturelle et de la chimie...; qu'à une certaine justesse d'esprit il joignait une simplicité de mœurs antique et patriarcale, etc. » Les philosophes, ses commensaux, et surtout Nageon, son ami passionné, citaient de lui plusieurs bons mots que nous soumettrons, en partie, au jugement du lecteur... « Une grande aisance, disait-il, n'est qu'un instrument de plus pour rendre le bien durable et pour l'embaumer. » En parlant des ingrats, il disait : « Je me contente du rôle

« sec de bienveillance quand on m'y réduit : « je ne cours point après mon argent ; mais « un peu de reconnaissance me fait plaisir, « quand ce ne serait que pour trouver les « autres tels que je désire. » En s'adressant à Turgot, il s'exprimait ainsi sur sa conduite pendant son ministère : « Vous meniez très-bien votre charrette, mais vous aviez oublié « votre petite botte de saint-doux pour graisser les essieux. » Voyant dans le jardin de la comtesse d'Houdetot le buste de Fénelon, au bas duquel elle voulait mettre cette inscription : *Fuis, méchant, Fénelon te voit*, le baron lui dit : « Madame, Fénelon ne deva-it pas faire fuir le méchant, il devait le « ramener ». Cette pensée est très-juste : et nous regrettons que son auteur n'ait pas trouvé quelque Fénelon qui l'eût ramené de ses pombreuses méchancetés contre le christianisme. Les amis du baron d'Holbach assurèrent qu'il était d'une simplicité extrême, que sa crédulité était puérile, en ce qu'il accueillait les nouvelles les plus absurdes comme d'incontestables vérités. Cependant cette prétendue simplicité d'esprit ne s'étendait pas sur ses mœurs ; il se livrait avec excès à sa passion pour la table et pour les femmes, et tout naïf qu'il paraissait, il eut toujours l'ambition d'être le coryphée des philosophes français. Les acolytes du baron vantaient aussi *son habituelle sérénité d'âme* ; mais elle se démentait assez souvent, témoin Jean-Jacques Rousseau, qui se plaint de lui pour en avoir essuyé, tout philosophe qu'il était, et sans motif, les grossièretés les plus brutales. Nous ajouterons à ce fait ce que dit à Rousseau, Diderot, l'intime ami de d'Holbach : « Il faut lui pardonner un ton qu'il prend « avec tout le monde, et dont ses amis ont « plus à souffrir que personne. » D'après une note de la *Correspondance* de Grimm, ce pourvoyeur du *bon appétit* des philosophes perdit un peu de leur amitié, lorsqu'il dut mettre quelque réforme dans sa cuisine, à l'occasion d'autres dépenses pour l'établissement de ses enfants. Le baron d'Holbach s'était marié fort jeune ; et sa première femme étant morte, il en épousa la sœur (Charlotte-Suzanne d'Aine, morte en 1814), après en avoir obtenu la permission de la cour de Rome. Les ouvrages de d'Holbach excitèrent des critiques et des murmures, non-seulement de la part des personnes bien pensantes, mais, à la fin, de plusieurs philosophes eux-mêmes. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle il n'en a pas avoué la plus grande partie. Il voulut anéantir le principe fondamental de toutes les croyances, l'existence d'un Dieu qui se manifeste dans toutes les œuvres de la création. Qui pourrait dire, avec Naigeon, qu'il a reculé les bornes des sciences politiques, philosophiques et morales, celui qui a écrit ces deux blasphèmes : « Un Dieu immatériel, infini, immense, est « une chimère composée par la théologie... « L'athéisme est le seul système qui puisse « conduire l'homme à la liberté, au bonheur, « à la vertu. » Dans plusieurs de ses ouvrages, il avait pour collaborateur Diderot, et

pour éternel panégyriste Naigeon, qui l'aimait (c'est lui-même qui le dit), le respectait et le pleura comme un père. Et aucun de ses ouvrages n'atteste cette justesse d'esprit et de jugement que ses amis ont vantée. Il mourut le 21 janvier 1789, âgé de 66 ans, persuadé, du moins en apparence, qu'il allait retomber dans le néant comme le plus vil des animaux. Voici la liste des ouvrages dont il est reconnu être l'auteur : *Arrêt rendu à l'amphithéâtre contre la musique française*, 1752, in-8° ; *Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'Opéra*, 1752, in-12 ; *Chimie métallurgique, dans laquelle on trouve la théorie et la pratique de cet art*, traduit de l'allemand de Gellert, Paris, 1758, 2 vol. in-12 ; *Minéralogie, ou Description générale des substances du règne minéral*, traduit de l'allemand de Wallerius, Paris, 1759, 2 vol. in-12 ; *L'Antiquité dévoilée*, refaite sur l'écrit original, 1766, in-4°, et 3 vol. in-12 ; *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, Londres, (Nancy, Le Clerc), 1767, in-12. Cet ouvrage parut sous le nom emprunté de Boulanger ; La Harpe l'attribua à Damilaville ; mais il est prouvé maintenant que d'Holbach en est l'auteur. Dénoncé au roi, en 1770, ce livre fut prohibé par le gouvernement. C'est une diatribe remplie d'imprécations et de raisonnements aussi absurdes que rebutants contre la religion de Jésus-Christ. On y prêche la tolérance, d'un ton d'intolérance que le faratisme n'a jamais porté si loin. Bergier, dans son Apologie de la religion chrétienne, l'a victorieusement réfutée. *La Contagion sacrée, ou Histoire naturelle de la superstition*, Londres, 1767, in-12, traduite de l'anglais de Jean Trenchard et de Thomas Gordon. Cet écrit fut condamné par arrêt du parlement le 8 août 1770. L'auteur fait tous ses efforts pour y combattre la révélation, qu'il appelle un instrument fatal, mis en usage par l'ambition, afin d'opprimer la terre. Cependant les arguments que le baron d'Holbach emploie pour combattre la révélation sont bien moins forts et convaincants que ceux que présente Newton pour la défendre et en prouver la réalité ; et cela, quoique le mathématicien anglais ne fût qu'un protestant, et que d'Holbach fût né au sein du catholicisme. *La Contagion sacrée* a été réimprimée en 1777, in-8°, et insérée dans le premier volume d'une *Bibliothèque philosophique*, dont le second volume est encore à paraître, ce qui prouve le peu de succès qu'obtint le premier ; *Esprit du clergé, ou Le Christianisme primitif, scandé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*, traduit de l'anglais de Trenchard et de Gordon, et refait en grande partie par d'Holbach, Londres, 1767, in-12. On aurait de la peine à faire la moindre analyse de cet ouvrage ; fondé sur les calomnies les plus impudentes et les plus absurdes. On peut en dire autant du suivant : *De l'imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé*, traduit de l'anglais, et augmenté par le traducteur, Londres, 1757, in-12 ; *David, ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, tra-

duit de l'anglais, 1768, in-12; *Dernier chapitre du militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche*, 1768, in-12; *Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, traduit de l'anglais de Collins, Londres, 1768, in-12; *Histoire ancienne de la Russie*, par Lomonosow, traduite en allemand et en français par Eidous, 1768, in-8°; *Lettre à Eugénie, ou Préservatifs contre les préjugés*, 1768, 2 vol. in-12. Ces lettres avaient été faussement attribuées à Fréret, elles sont d'une impiété peu commune, et d'autant plus dangereuse qu'elle est malicieusement mise à la portée des lecteurs les moins éclairés. L'avertissement et les notes sont de Naigeon. *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'âme, de l'idolâtrie*, traduites de l'anglais de Toland, avec des notes de Naigeon, Amsterdam et Paris, 1769, in-12; *Les prêtres démasqués ou Les intrigues du clergé chrétien*, ouvrage traduit de l'anglais et refait en grande partie, 1768, in-12; *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, publié sous le nom de l'abbé Bannier, 1769, in-12; *De la cruauté religieuse*, traduit de l'anglais, Londres, 1769, in-8°. On aurait pu demander à l'auteur où l'on pourrait trouver de cruauté plus raffinée que celle qui veut nous priver, dans les malheurs de la vie, des secours d'une religion aussi sublime que consolante. *L'enfer détruit ou Examen raisonné du dogme de l'éternité des peines*, traduit de l'anglais, Londres, 1769. Rassurez-vous, hommes vicieux et méchants : si vous en croyez le baron d'Holbach, éludez les poursuites de la justice humaine, et vous n'avez plus à craindre de châtement; et vous, hommes justes, victimes du méchant, livrez-vous au désespoir, vous ne trouverez pas dans une autre vie le prix de vos longues souffrances. *L'Intolérance convaincue de crime et de folie*, traduit de l'anglais, Londres, 1769. Si l'intolérance est une folie et un crime, assurément les philosophes méritent mieux que personne d'être traités de fous et de criminels. Blessés-les tant soit peu dans leurs opinions ou leur amour-propre, et vous verrez de quoi leur irascibilité est capable. Qu'on s'en rapporte à Rousseau lui-même, à l'égard du baron d'Holbach. *L'Esprit du Judaïsme, ou Examen raisonné de la loi de Moïse et de son influence sur la religion chrétienne*, traduit de l'anglais, de Collins, 1770, in-12; *Essai sur les préjugés, ou de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, par M. de M., Londres, 1770. Cet essai avec des notes de Naigeon, et autres écrits irréligieux, fut inséré dans les *Œuvres* de Dumarsais, publiées en 1737, par M.M. Duchosal et Millon. Cependant La Harpe assura (dans la *Quotidienne*) que ce célèbre grammairien n'avait pas vomé de pareils blasphèmes. *Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul*, Londres, 1770; *Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des évangiles*, 177... petit in-8°. Ces deux ouvrages distillaient à longs traits le poison de l'im-

piété. *Recueil philosophique, ou Mélange de pièces sur la religion et la morale par différents auteurs*, publié par Naigeon, Londres, 1770, 2 vol. in-12. Dans le premier volume, d'Holbach a fourni des réflexions sur les craintes de la mort, et dans le deuxième, les articles suivants : 1° *Problème important : La Religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique?* par Mirabaud ; 2° *Dissertation sur l'immortalité de l'âme*, traduite de l'anglais de Hume ; 3° *Dissertation sur le suicide*, traduite du même ; 4° *Extrait d'un livre intitulé : Le Christianisme aussi ancien que le monde*, traduit de l'anglais de Tindal ; *Système de la nature ou Des lois du monde physique et moral*, par Mirabaud, secrétaire perpétuel et l'un des quarante de l'académie française, Londres, 1770, 2 vol. in-8°. L'*Avis de l'éditeur* est de Naigeon. Le nom de Mirabaud est supposé, et ce n'est pas la première fois que d'Holbach fait parler ainsi les autres, auxquels il prête ses opinions. « Puisque les philosophes eux-mêmes, dit La Harpe, n'ont pas cru « devoir rendre authentiquement cet infâme « livre à son auteur, je me crois obligé à la « même retenue, par respect pour la famille « que j'honore. » Mais Grimm (*Correspondance*, avril 1789) parla plus clairement et s'exprime en ces termes : « Il n'y a plus « d'indiscrétion à dire que M. d'Holbach est « l'auteur du fameux *Système de la nature*, « livre qui fit tant de bruit en Europe. » Voltaire s'éleva contre cet ouvrage, non moins paradoxal qu'irréligieux, et qui renferme les principes du matérialisme le plus révoltant ; il en combat dans son *Dictionnaire philosophique*, articles *Dieu* et *Style* ; *les maximes execrables en morale et absurdes en physique*, la diction faible, diffuse ; et il remarque dans ce livre confus quatre fois trop de paroles. Le roi Frédéric II, malgré son philosophisme, reconnaissant dans le *Système de la nature* des principes qui menaçaient les sociétés, le réfuta énergiquement, et revint un peu de son amour pour la philosophie, comme le prouvent ses *œuvres posthumes*. Athée dans le fond de l'âme, inconséquent dans ses opinions, d'Holbach contredit l'expérience, qu'il invoque sans cesse ; il en appelle à la raison qu'il méconnaît en présentant comme des faits et des axiomes les suppositions et les assertions les plus fausses. Le fiel, l'arrogance lui tiennent lieu de dialectique et de talents. Il confond tout, le vice et la vertu, la vérité et le mensonge. Dieu, qu'il dit avoir été inventé par les théologiens, n'est pour lui qu'un être idéal, et il met à sa place la matière, une aveugle nécessité, la nature enfin, qu'il appelle un assemblage de tous les êtres et de leurs différents mouvements, ne s'apercevant pas que sans une cause première il n'y a d'assemblage ni d'êtres, ni de mouvements. Tous ces principes, plus erronés les uns que les autres, sont offerts du ton le plus pédantesque, et dans un style inégal, lourd, plein de déclamations et de contradictions, qui prouvent un grand dérèglement d'esprit que le

haine dirigée. Outre Voltaire, Bergier réfuta victorieusement le *Système de la nature*, dans l'*Examen du matérialisme*, 1771, 2 vol. in-12. Duvoisin, Holland, Rochefort, le réfutèrent également. Saint-Martin le combat aussi dans son livre *Des Erreurs et de la Vérité*, 1775, in-8°, livre qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage intitulé : *La suite des Erreurs et de la Vérité*, lequel est sorti de l'école de d'Holbach. *Tableau des Saints*, ou *Examen de l'esprit et des personnages que le christianisme propose pour modèles*, Londres, 1770, 2 volumes in-12; *De la figure humaine*, ou *Exposition des facultés, des actions et des passions de l'âme, et de leurs causes*, traduit de l'anglais de Hobbes; *Le Bon sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, Londres, 1772, in-12. Ce *Bon sens* n'est qu'un abrégé du *Système de la Nature*, présenté d'une manière plus claire et plus précise, afin que l'esprit le plus borné puisse y apprendre les principes du matérialisme. *Système social*, ou *Principes naturels de la morale et de la politique*, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs, Londres, 1773, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12; *Morale universelle*, ou *Les devoirs de l'homme fondés sur la nature*, Amsterdam, 1776, in-4°, ou 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage où l'auteur suppose à la nature une perfectibilité dont elle n'est pas susceptible, ainsi que dans l'*Essai sur les préjugés*, le *Système social*, et deux autres écrits intitulés la *Politique naturelle* et l'*Étocratie*, etc., d'Holbach, veut établir que, sans l'appui d'aucun culte, les empires peuvent exister longtemps heureux, par le seul moyen des lois et des lumières. Ce pitoyable sophisme prouve combien d'Holbach connaissait peu l'homme et ses passions. Il s'est plu à franchir les bornes que Hobbes et Spinoza eux-mêmes ont respectées, car ils sont contraints d'avouer « que la morale « de l'athéisme n'a pas d'autres règles que la « force et la cupidité. » *Éléments de la morale universelle*, ou *Catéchisme de la nature*, ouvrage posthume, Paris, 1710. C'est presque le seul ouvrage où l'auteur ne se livre pas à ses invectives accoutumées contre la religion et ses ministres. Il est plus que probable que ce livre, avant de paraître, a été soumis à de grandes corrections. Le baron d'Holbach a publié encore de nombreux ouvrages sur différentes matières d'agriculture, etc. Cette fécondité et la différence des pièces qu'on y remarque viennent à l'appui de l'opinion générale, qu'il avait des auteurs complaisants pour lui aider à composer ses ouvrages. Il les confiait à son ami Naigeon, qui les faisait passer en Hollande, et les adressait à Marie-Michel Rey, lequel les renvoyait en France imprimés. La haine du baron contre les prêtres était telle qu'au dire de Grimm, lorsqu'il en entendait parler, il entrait dans une fureur inexprimable. Il devait principalement cette haine aux conversations de Diderot, qui lui ouvrit le premier la route au philosophisme. La plupart de ses ouvrages ont été condamnés ou par

les évêques ou par le parlement; mais celui qui fit le plus de sensation fut son *Système de la nature*. Voici comme s'exprimait, d'un ton vraiment prophétique, l'avocat-général Séguier, dans son réquisitoire contre cette infâme production : « L'impiété, disait-il, ne « borne pas ses projets d'innovation à do- « miner sur les esprits et à arracher de nos « cœurs tout sentiment de la Divinité : son « génie inquiet, entreprenant, ennemi de « toute dépendance, aspire à bouleverser « toutes les constitutions politiques. Ses « vœux ne seront remplis que lorsqu'elle « aura détruit cette inégalité nécessaire de « rang et de condition, lorsqu'elle aura avili « la majesté des rois, rendu leur autorité « précaire et subordonnée aux caprices d'une « foule aveugle, et lorsqu'enfin, à la faveur « de ces étranges changements, elle aura « précipité le monde entier dans l'anarchie et « dans tous les maux qui en seront insépa- « rables. Peut-être même, dans le trouble et « la confusion où ils auront jeté les nations, « ces prétendus philosophes se proposent-ils de s'élever au-dessus du vulgaire, et « de dire aux peuples que ceux qui ont su « les éclairer sont seuls en état de les gouverner. »

HOLCOLN, HOCOTZ ou HOKKOT (ROBERT), dominicain, natif de Northampton, mourut en 1349. On a de lui un *Commentaire sur le Maître des Sentences*, 1497, in-folio.

HOLDA, femme de Sellum, prophétesse à Jérusalem, fut consultée par le roi Josias sur le livre de la loi, trouvé dans le trésor du temple, en travaillant aux réparations de cet édifice. La prophétesse annonça aux envoyés du roi tous les maux que la colère de Dieu allait faire fondre sur le peuple; mais elle ajouta que, puisque Josias s'était humilié devant le Seigneur, ces maux n'arriveraient point sous son règne.

HOLDEN (HENRI), théologien anglais, né dans le comté de Lancastre, l'an 1576, d'une famille honnête et considérée, après avoir enseigné la théologie dans plusieurs universités, vint recevoir le bonnet de docteur en Sorbonne à Paris, en 1646, et y mourut vers 1665, aussi regretté pour son exacte probité que pour sa profonde érudition. On lui doit : *Divinæ fidei analysis*, Paris, 1652, in-8°, petit ouvrage réimprimé par Barbou en 1767, in-8° : il a été traduit en anglais en 1658, in-4°. Il comprend toute l'économie de la religion, les principes et les motifs de la foi, et l'application de ces principes aux questions de controverse. Ce théologien raisonnait plus qu'il ne compilait. Ses définitions et ses divisions sont nettes, exactes, précises, et n'ont rien de la barbarie scolastique. Il se peut que l'auteur, en voulant trop se resserrer, ait été quelquefois un peu obscur, et qu'il ait donné lieu à des objections raisonnables : et c'est ce qui lui est arrivé, en particulier, dans la manière dont il traite la nature et les motifs de la foi, où M. Grandin, docteur et syndic de Sorbonne, a trouvé quelques assertions peu exactes. La critique de M. Grandin se trouve

à la page 413 de cette édition de l'*Analyse*. « On ne peut disconvenir, dit un théologien, qu'elle ne soit fondée, sans qu'on en puisse rien conclure contre les sentiments de Holden. Tous ceux qui ont voulu analyser la foi selon les règles de la logique humaine sont tombés dans les mêmes inconvénients. En perdant de vue la définition de la foi, qui est *Donum Dei ac lumine quo illustratus homo firmiter assentitur*, etc., en ne songeant pas que la foi fait croire non-seulement à la révélation, mais la révélation même, ils se sont environnés de difficultés dont ils ne se sont pas tirés sans paralogisme. » On peut voir cet objet saisi sous le vrai point de vue, dans le *Catéchisme philosophique*, de Feller, édit. Migne, n° 383 et suivants. Cet ouvrage de Holden a été traduit en français; des *Notes marginales*, très-claires, quoiqu'un peu courtes, sur le Nouveau-Testament. Il les publia en 1660, 2 vol. in-12, etc.; des *Lettres théologiques* insérées dans la dernière édition de l'*Analyse*.

HOLL (FRANÇOIS-XAVIER), jésuite, né à Schwandorf, dans le Haut-Palatinat, après avoir enseigné les belles-lettres, se consacra entièrement à l'étude du droit ecclésiastique de l'Allemagne, et fut professeur pendant 26 ans dans les plus célèbres universités de l'empire. Il mourut à Heidelberg, le 6 mars 1784, à l'âge de 64 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Statistica Ecclesiæ germanicæ*, Heidelberg, 1779, in-8°, plein de recherches sur la discipline ancienne et moderne de l'Eglise, sur ses usages et ses lois, avec des observations utiles et intéressantes. Il était occupé à mettre en ordre les matériaux pour le second volume, lorsque la mort l'enleva.

HOLOPHERNE, général des armées de Nabuchodonosor 1<sup>er</sup>, roi d'Assyrie; marcha avec une armée de 120,000 hommes d'infanterie et 12,000 de cavalerie, contre les Ismaélites, les Madianites, et les autres peuples circonvoisins. Après les avoir réduits par la terreur de son nom et la force de ses armes, il se disposa à attaquer Béthulie, vers l'an 656 avant J.-C. La situation avantageuse de cette ville ne lui permit pas d'en faire le siège. Il voulut l'obliger de se rendre en coupant l'aqueduc qui fournissait de l'eau à ses habitants. Les assiégés étaient réduits à la dernière extrémité, lorsque Dieu suscita une jeune veuve très-riche, très-belle et très-vertueuse pour les délivrer. Voy. JUDITH. Suivie d'une seule esclave, et parée de ses plus beaux habits, elle passa dans le camp d'Holopherne, qui, charmé de sa beauté et de son esprit, la reçut avec transport, et lui permit de faire tout ce qu'elle voudrait. Quatre jours après, le général assyrien fit un grand festin, et y invita Judith. Tous les officiers s'étant retirés, et Judith se trouvant seule avec Holopherne profondément endormi par le vin qu'il avait bu, elle lui coupa la tête, et retourna à Béthulie, aux murailles de laquelle on suspendit la tête d'Holopherne. Les assiégés profitèrent de la

frayeur que cet événement avait jeté dans le camp des assiégeants, les poursuivirent, les taillèrent en pièces, et s'enrichirent de leurs dépouilles. Le grand prêtre de Jérusalem vint pour voir Judith; il la bénit, et lui donna la dépouille d'Holopherne. Cette sainte veuve célébra sa victoire par un *cantique*. (Voy. l'article déjà cité, pour les objections que l'histoire de Judith pourrait faire naître.)

HOLSTENIUS (LUC), dont le nom allemand était *Holste*, naquit à Hambourg en 1596, et fit ses études à Leyde. Etant venu en France, il s'y fit un nom par son érudition : il voyagea ensuite en Italie, en Sicile, en Angleterre. Ayant embrassé en 1625 le catholicisme, il se rendit à Rome, auprès du cardinal Barberini. Il obtint, par le crédit de son protecteur, un canonicat de Saint-Pierre, et la place de garde de la bibliothèque du Vatican. On l'envoya, en 1635, à Inspruck, pour y recevoir la profession de foi de la reine Christine de Suède, lorsqu'après avoir abdiqué la couronne, elle embrassa la religion catholique. Un jugement solide, un savoir profond, une critique judicieuse, un style pur et net, voilà les qualités des écrits de ce savant, qui réunissait beaucoup de modestie à un mérite reconnu. La plupart ne consistent qu'en *Notes* et en *Dissertations*, répandues dans les ouvrages de ses amis. Il mourut en 1661, à 65 ans. Le cardinal Barberini lui fit élever un tombeau. On a imprimé de lui : *Codex regularum monasticarum et canonicarum*, Augsbourg, 1759, en 6 vol. in-fol. Rickius trouva dans les papiers de Holstenius des *notes* et des *corrections* savantes et considérables sur la *Géographie* d'Etienne de Byzance. Il en orna l'édition qu'il donna de cet ancien géographe, en Hollande, in-fol., 1684. Holstenius traduisit aussi la *Vie de Pythagore*, écrite par Porphyre, Rome, 1630, grec et latin, in-8°, l'orna de notes, et d'une *Dissertation* assez curieuse sur la vie et les écrits de ce dernier, et corrigea le livre d'Eusèbe contre Hiéroclès. M. Boissonade, professeur de littérature grecque à Paris, a publié (à Paris, 1817, in-8°) un recueil assez considérable de *lettres* de Holstenius, adressées à Peiresc, Doni, Sirmond, etc. Elles sont au nombre de 114, dont 48 étaient inédites, et contiennent sur la vie de ce savant des détails très-curieux, et qu'on ne trouve pas ailleurs.

HOLZHAUSER (BARTHÉLEMI), né l'an 1613 à Langnau près d'Augsbourg, était fils d'un pauvre cordonnier chargé de onze enfants, et dut aux secours de la charité de pouvoir faire ses études. En 1639, il fut fait prêtre, et il forma dès lors le projet de rétablir pour les ministres de la religion la vie commune des temps apostoliques. Le but de l'institution qu'il voulait créer était de faire des pasteurs, et il fonda en effet cet utile établissement, de concert avec quelques ecclésiastiques à Tittmoningen, près de Saltzbourg. Holzhauser fut successivement chargé de la cure de Tittmoningen, de celle de Léogenthal dans le Tyrol, et enfin de celle de Bin-

gen, près de Mayence, où il mourut en 1658, à 45 ans. Il aimait la vie contemplative, eut des visions et des révélations, et fit, dit-on, des prophéties remarquables. Parmi ses ouvrages qui sont assez nombreux, nous citerons : *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium*, imprimées à Cologne en 1662, puis à Saltzbourg, à Rome, à Mayence, etc. Ces constitutions furent confirmées par le pape Innocent XI, en 1680; un *Traité de l'amour de Dieu*, en allemand, composé lorsque l'auteur étudiait la théologie au collège des jésuites d'Ingolstadt, et un autre de *Humilité*, du même temps, publié en 1663 par l'ordre de l'archev. de Mayence, et souvent réimprimé; *Opusculum visionum variarum*. Il a paru en France un opuscule, publié par l'abbé Viguier, sous ce titre : *Véritable prophétie du vénérable Holzhauser*, Paris, 1815, in-12, où l'éditeur cherche dans les faits de la révolution et de la restauration l'explication et l'accomplissement des prédictions qu'il reproduit.

HOME (DAVID), ou plutôt HUME, comme son nom latin le marque (quoiqu'il ne faille pas le confondre avec le fameux David HUME), ministre protestant, d'une famille distinguée d'Ecosse, fut d'abord attaché à l'église réformée de Duras, dans la Basse-Guienne, puis à celle de Gergeau, dans l'Orléanais. Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, le chargea de pacifier les différends entre Tilenus et Dumoulin, touchant la *justification*; et même, s'il était possible, de réunir tous les théologiens protestants de l'Europe en une seule et même doctrine, sous une unique confession de foi : comme si des gens qui avaient secoué une autorité infaillible, établie par Dieu même, pouvaient professer une croyance invariable et uniforme. Voy. LEVULUS (Scipion). On a de Home divers ouvrages. Le plus considérable est : *Davidis Humii apologia basilica, seu Machiavelli ingenium examinatum*, 1626, in-4°. On lui attribue deux satires atroces contre les jésuites, le pape et l'Eglise romaine. *Le contre-assassin, ou Réponse à l'apologie des jésuites*, Genève, 1612, in-8°; *l'Assassinat du roi, ou Maximes du Vieil de la Montagne vaticane et de ses assassins, pratiquées en la personne de défunt Henri le Grand*, 1617, in-8°. Ces deux libelles, fruit d'une méchanceté grossière et dégoûtante, sont devenus rares. On a aussi de lui plusieurs pièces de poésie latine, dans les *Deliciæ poetarum scotorum* d'Artus Johnston, Amsterdam, 1637, 2 vol. in-12.

HOMMEY (JACQUES), religieux de l'ordre de Saint-Augustin, né à Seez, mort à Angers l'an 1713, âgé de 69 ans, était très-instruit dans les langues latine, grecque et hébraïque. On a de lui : *Millogium sancti Gregorii*, Lyon, 1683, in-folio; *Supplementum Patrum*, Paris, 1684, in-8°. Ces deux ouvrages furent bien reçus; *Diarium Europæum*, compilation de gazettes de ce qui s'est passé au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, peu goûtée, et qui fit exiler son auteur. Ce religieux joignait à un caractère obligeant une grande régularité dans tous ses devoirs.

HONERT ou HONAERT (JEAN VAN DEN), né l'an 1693 dans un village près de Dordrecht, devint pasteur et professeur de théologie, d'histoire ecclésiastique et d'éloquence sacrée, à Leyde, où il mourut en 1758. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart polémiques, remplis des préjugés de la secte qu'il professait. Ce qu'il a écrit contre la présence réelle a été supérieurement réfuté par Philippe Verhulst, dans un ouvrage écrit en flamand, intitulé : *Les vrais principes de la foi catholique, touchant le Saint-Sacrement de l'autel*, Gand, 1740, 6 vol. in-8°. Il y a un septième vol., en réponse aux subterfuges de Honert, Gand, 1762. Ce Verhulst se cachait sous le nom de *Zeelander*.

HONESTIS (PIERRE DE), que quelques auteurs ont mal à propos confondu avec le cardinal Pierre de Damien, était abbé de Sainte-Marie du Port, près de Ravonne. Il écrivit les *Règles* de cette abbaye, et mourut en 1119, regardé comme un homme aussi pieux que savant.

HONIGER (NICOLAS), philologue allemand, né dans le XVI<sup>e</sup> siècle à Konigshoven, petite ville de Franconie, fut un écrivain laborieux, ce qui n'a pas empêché son nom de tomber dans l'oubli. Outre une édition du *Dictionnaire grec* de Budé, Bâle, 1586, in-folio, avec des corrections, on a de lui des traductions en allemand, savoir : une *Description de l'empire ottoman*, avec l'*Histoire des Turcs*, B. le. 1673-1583, 3 vol. in-folio; une *Histoire abrégée des papes (Speculum papæ romani)*, ibid., 1586, in-4°; *Examen du concile de Trente*, par Innocent Genti let, ibid., 1587, in-4°; *Histoire du nouveau monde*, de Jérôme Benzone. La version d'Honiger fait partie de la Collection allemande des grands voyages, publiée par Isaac et Théodore de Bry. Enfin Honiger est auteur d'un livre rare et recherché, intitulé : *Propugnaculum castitatis ac pudicitie, fortitudinis constantiaque tam virginum quam uxorum*, Bâle, 1554 ou 1575, in-8°.

HONORAT (saint), treizième archevêque d'Arles, et fondateur du monastère de Lérins, d'une famille illustre des Gaules, sans qu'on sache précisément de quel pays, naquit peu après la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Son père était païen : il voulut inspirer à son fils le goût du monde, mais il ne put y réussir. Honorat embrassa le christianisme, et passa dans la Grèce, où il se consacra à la solitude et aux bonnes œuvres. Saint Venance, son frère, le compagnon de son voyage et de sa retraite, étant mort à Méthone aujourd'hui Modon dans la Morée), Honorat retourna en France. Il choisit l'île de Lérins pour y vivre loin des créatures, et uniquement occupé du Créateur. Ses vertus ne purent rester longtemps cachées; une foule de personnes vinrent se mettre sous sa conduite. Il leur fit bâtir un monastère vers l'an 400 ou 410, les édifia, les instruisit, et les quitta malgré lui pour occuper le siège d'Arles en 426. Il s'y distingua autant par ses vertus vraiment épiscopales que par ses fluïdes, et y mourut en 429. Il avait écrit plusieurs *Lettres*, dont on doit regretter la perte, après

l'éloge qu'en fait saint Hilaire d'Arles, son disciple. L'Eglise célèbre sa fête le 16 janvier.

**HONORAT** (saint), septième évêque de Marseille, né vers l'an 420 ou 425; était disciple de saint Hilaire d'Arles; et fut évêque depuis l'an 483 jusque vers l'an 494. Il a écrit la *Vie* de ce prélat. On la trouve dans le *Saint Léon* du père Quesnel, avec le *Saint Prosper*, imprimé à Rome, 1752, in-8°. Il avait aussi composé des *Homélie*s et plusieurs *Vies de saints*, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous.

**HONORÉ**, ou **HONORIUS**, le *Solitaire* ou d'Autun, parce qu'il était théologal de l'église d'Autun, se rendit célèbre par ses ouvrages, sous le règne de l'empereur Henri V; vers l'an 1120. Nous avons de lui : *De prædestinatione et gratia*, dont l'édition la plus exacte est d'Anvers, 1620; *De luminaribus Ecclesie*: c'est un recueil d'écrivains ecclésiastiques; un traité de l'office et des cérémonies de la messe intitulé : *Gemma animæ; Libellus de hæresibus*; *Series romanorum pontificum usque ad Innocentium II*; *Synopsis mundi*, autrefois attribué à saint Anselme. La plupart ont été imprimés séparément; il s'en trouve quelques-uns dans la *Bibliothèque des Pères*.

**HONORÉ**, de Cannes, petite ville de Provence, auprès d'Antibes, capucin du XVII<sup>e</sup> siècle, prêcha avec succès à la cour et à la ville. Son éloquence était celle d'un apôtre, sans vains ornements, et sans tout ce fatras sous lequel plusieurs prédicateurs couvrent l'Evangile. Le Père Bourdaloue était un de ses admirateurs : il disait que le père Honoré faisait rendre à ses sermons ce que l'on avait volé aux siens.

**HONORÉ DE SAINTE-MARIE** (BLAISE VAUXELLE, plus connu sous le nom de *Père*), né à Limoges en 1631, prit l'habit de carme déchaussé en 1671, et mourut à Lille en 1729, après avoir occupé toutes les places de son ordre. Ce religieux, aussi vertueux que savant, a publié plusieurs écrits, dont les principaux sont : *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des Pères, les Actes des anciens martyrs, la vie des saints*, etc., avec des *Notés historiques, chronologiques*, Paris, 1712 et 1720, en 3 vol. in-4°; traduites en latin, Venise, 1768, in-fol. Cet ouvrage est rempli de recherches et de dissertations curieuses, savantes, et la plupart sur des points importants; mais l'auteur manque quelquefois lui-même de critique, quoiqu'il en donne de bonnes règles, principalement dans son premier volume, qui est le plus estimé. La *Tradition des Pères et des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation*, Paris, 1708, 2 vol. in-8°; *Des motifs et de la pratique de l'amour de Dieu*, Paris, 1713, in-8°. Ce traité fait suite à l'ouvrage précédent qui a été traduit en italien et en espagnol. Un *Traité des indulgences et du jubilé*, in-12; des *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière*, avec figures, Paris, 1718, in-4°; une

*Apologie de la constitution Unigenitus*, 1720; 4 vol. in-12, sans nom d'auteur, ni de lieu de l'impression; *Observations dogmatiques, historiques, critiques, des œuvres de Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld, Queenel*, etc., Ypres, 1724, in-4°; *Dissertations sur la constitution Unigenitus*, Bruxelles, 1727, in-4°; *Vie de saint Jean de la Croix*, Tournay, 1727; *Observations sur l'histoire ecclésiastique de Fleury*, Malines, 1726-27-29, in-12. Sa critique concerne principalement ce que Fleury a dit de l'Eglise romaine, de l'autorité et de la dignité des papes, de la déposition des évêques, de l'érection et translation des sièges épiscopaux, des appels au souverain pontife, de la soumission due aux canons, de la discipline, des croisades, de la juridiction des évêques. Voy. HÖBSTA. On trouve la liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque des Carmes*.

**HONORIUS I<sup>er</sup>**, né dans la Campagne de Rome, pape après Boniface V, en 625, mort en 638, était fils du consul Pétrone; il fit cesser le schisme des évêques d'Istrie, engagés à la défense des *Trois Chapitres* depuis plus de 70 ans. (Voy. IBAS et VIGILE.) Il prit un soin particulier des églises d'Angleterre et d'Ecosse, et gouverna l'Eglise universelle avec autant de zèle que de prudence. Sa gloire eût été sans tache, s'il ne s'était laissé surprendre par l'artificieux Sergius, patriarche de Constantinople, chef du monothélisme. Cet hérétique lui écrivit une lettre pleine de déguisement, dans laquelle il lui disait qu'on était convenu de garder le silence sur la dispute des deux opérations en Jésus-Christ. Il lui insinua en même temps que quelques Pères avaient enseigné une seule opération. Honorius, ne se déliant pas de ces ruses, lui écrivit une *Lettre* dans laquelle il lui disait : « Nous confessons une seule volonté en Jésus-Christ, parce que la Divinité a pris, « non pas notre péché, mais notre nature, « telle qu'elle a été créée, avant que le péché « l'eût corrompue. » Et plus bas : « Nous « devons rejeter ces mots nouveaux qui « scandalisent les églises, de peur que les simples, choqués de l'expression des deux « opérations, ne nous croient nestoriens ou « eutychiens, si nous ne reconnaissons en « Jésus-Christ qu'une seule opération. » Cette lettre, qui favorisait les vues de Sergius, n'est point adressée à tous les fidèles, comme le sont la plupart des lettres dogmatiques des papes; mais seulement à ce patriarche de Constantinople. Il ne paraît pas qu'Honorius, quoique capable de négligence et de précipitation, puisse être regardé comme partisan du monothélisme. On peut voir sur ce sujet la *Dissertation* très-approfondie du Père Merlin, qui le justifie victorieusement par des raisons solides et des autorités respectables. Sa dissertation est intitulée : *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*, 1738, in-12. Bellarmin et Baronius ont justifié le sens personnel d'Honorius, et non pas le sens naturel et grammatical de son assertion; d'où il ne s'ensuit rien contre l'infailibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques, comme

l'a prouvé M. Havelange, dans son savant et orthodoxe ouvrage : *Ecclesie infallibilitas in factis dogmaticis*. (Voy. le Journ. hist. et litt., 1<sup>er</sup> avril 1790, p. 530.) On trouve le nom d'Honorius à la fin du sixième concile général, parmi ceux des hérétiques qui y ont été condamnés; mais François Marché-ius, prêtre de l'Oratoire, dans son ouvrage intitulé *Clypeus fortium*, 1680, a prouvé d'une manière assez satisfaisante, que le nom d'Honorius y a été ajouté par un conciliabule des Grecs, après que les actes du concile avaient été approuvés par le pape Agathon. On a d'Honorius des *Lettres* dans les Conciles du Père Labbe, et une *Epigramme* dans la *Bibliothèque des Pères*.

HONORIUS II, de Bologne, appelé auparavant le cardinal Lambert (son nom de famille était Lambert de Fagnan), évêque d'Ostie, fut créé pape le 21 décembre 1124 d'une manière assez extraordinaire. Après la mort de Calixte II, les cardinaux élurent Thibaud, cardinal du titre de Saint-Anasase, qui prit le nom de Célestin; mais tandis qu'on chantait le *Te Deum* en action de grâces de cette élection, Lambert fut proclamé par le parti de Robert Frangipani, qui était extrêmement puissant. Célestin, pour épargner un schisme à l'Eglise, renonça volontairement au pontificat. Honorius, connaissant l'irrégularité de son élection, voulut en faire autant sept jours après; mais les cardinaux et les prélats romains la confirmèrent. Il confirma à son tour l'élection de Lothaire à l'empire, et condamna les abbés de Cluny et du Mont-Cassin, accusés de diverses fautes. Il mourut au monastère de Saint-André le 14 février 1130. On a de lui quelques *Lettres* qui ne contiennent rien de remarquable, et qui sont insérées dans la *Collection des conciles*. C'est ce pape qui affecta la couleur blanche aux chevaliers du Temple. Innocent II lui succéda.

HONORIUS III (CENCIO SAVELLI), romain de naissance, fut pape après Innocent III en 1216. Il confirma l'ordre de Saint-Dominique, et fit prêcher inutilement des croisades pour le recouvrement de la terre sainte. Il couronna empereur d'Orient Pierre de Courtenai que détrôna peu de temps après Théodore Comnène, et parvint à éloigner du trône d'Angleterre le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, appelé à Londres à la place de Jean-sans-Terre, puis de son fils Henri III. Honorius intervint encore activement dans toutes les querelles qui agitaient à cette époque la Sicile et le midi de la France. Ce pape mort en 1227, était savant pour son siècle, il a laissé plusieurs ouvrages. C'est le premier pontife qui ait accordé des indulgences dans la canonisation des saints. C'est lui aussi qui, vers l'an 1220, défendit d'enseigner le droit civil à Paris, défense qui subsista jusqu'en 1679, époque où l'on y établit une chaire pour cette faculté. On a publié sous son nom : *Conjuraciones adversus principem tenebrarum et angelos ejus*, Rome, 1629, in-8°; peu commun. Ce pontife eut pour successeur Grégoire IX. Innocent Ciron a publié les

lettres de Honorius III, sous le titre de *Quinta compilatio decretalium*, Toulouse, 1645, un volume in-folio.

HONORIUS IV (JACQUES SAVELLI), romain, monta sur le trône pontifical le 2 avril 1285, succédant à Martin IV, et mourut en 1287, après avoir purgé l'Etat de l'Eglise des voleurs qui l'infestaient. Il se signala par son zèle pour les droits de l'Eglise romaine et pour le recouvrement de la terre sainte. Il conçut l'idée de quelques établissements utiles pour accélérer le progrès des lettres, très-négligées dans son siècle. Il avait voulu fonder à Paris un collège, où l'on pût apprendre les langues orientales, mais cette fondation n'eut pas lieu. Il était très-incommodé de la goutte. Il disait que *quoique ses membres fussent malades, son esprit se portait bien*. Il a laissé quelques lettres qui ont été insérées dans les *Annales* de Wading et dans l'*Italia* d'Ughelli. Nicolas IV lui succéda.

HONORIUS, antipape. Voy. CADALOUS.

HONORIUS d'Autun. Voy. HONORÉ.

HONTHEIM (JEAN-NICOLAS DE), né à Trèves le 27 janv. 1701, doyen du chapitre de Saint-Siméon, évêque de Myriophite *in partibus*, et suffragant de l'archevêque-électeur, mort le 2 sept. 1790, dans son château de Mont-Quintin, au duché de Luxembourg, s'est fait connaître par son goût pour l'érudition, et a publié plusieurs ouvrages dans ce genre : *Decas legum illustrium*, etc., Trèves, 1736, in-fol., et *Historia trevirensis diplomatica et pragmatica, exhibens origines gallo-belgicas, romanas, francicas*, etc.; *Jus publicum particulare archiepiscopatus et electoralatus trevirensis, sed et historiam civilem et ecclesiasticam, ab anno 418 ad annum 1745*, Weithem, 1750, 3 vol. in-fol.; Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol. Ce dernier ouvrage est un recueil de diplômes et de divers écrits relatifs au droit public, civil et ecclésiastique du pays de Trèves, avec des observations et des notes pleines de recherches, mais écrites d'un style dur, embarrassé et incorrect, et empreintes d'une critique peu équitable envers ceux dont il avait recueilli le plus de lumière. Toutefois cet ouvrage est le plus complet qui existe sur l'histoire de l'évêché de Trèves. Mais le plus fameux de ses ouvrages est la compilation qui a paru sous le nom de *Justinus Febronius*, ayant pour titre : *De presenti statu Ecclesie liber singularis*, et porté successivement à 5 gros vol. in-4°, dont un cénobite a publié un abrégé en français en 2 vol. in-12. On en fit paraître à Venise une traduction italienne, et il y en eut aussi une traduction française, qui portait le titre de Venise, 1767. L'auteur a donné, en 1778, une *Rétractation* de cet ouvrage, divisée en trois parties, dont la première contient les erreurs, la seconde la réfutation, la troisième le langage catholique : elle est en général très-bien rédigée; cependant il mêle quelquefois des matières peu importantes à celles qui le sont infiniment. Mais quelque temps après il donna un *Commentaire* de cette *Rétractation*, qui fit croire qu'elle n'avait pas été bien sincère. Quoi qu'il en soit, le *Liber*

*singularis*, dont il est parlé dans d'autres articles (Voy. ISIDORE MERCATOR, Marc-Ant. de DOMINIS, MARSILE DE PADOUÉ, SARPI, HOUSTA, FALKENBERG, NELLER, etc.), que le pape Clément XIII et la plupart des évêques d'Allemagne ont anatématisé dès qu'il parut, a fait tant de bruit dans le monde, les ignorants l'ont tant prôné, les ennemis de l'Eglise l'ont si avidement accueilli, il a servi à autoriser tant d'opérations funestes à la foi, à la hiérarchie et à la discipline de l'Eglise catholique, qu'il est essentiel d'en parler avec quelque détail, et de détromper surtout ceux qui ont paru croire que les principes de Febronius, si toutefois il en a, étaient ceux de l'Eglise gallicane. La manière dont le clergé de l'Eglise de France parle de cet ouvrage, de cette Eglise qu'on regarde comme la plus libre, la plus affranchie des prétentions ultramontaines, doit être, en ce point, de la plus grande importance. Voici ce que disent les Mémoires du clergé, année 1775, p. 870. *Dénonciation du samedi 18 novembre 1775, à 9 heures du matin, cxxv<sup>e</sup> séance; Mgr le cardinal de La Roche-Aymon, président.*

« Mgr l'archevêque de Paris a dit qu'il avait  
« reçu une lettre de Mgr l'archevêque-élec-  
« teur de Trèves, concernant un livre connu  
« depuis quelques années dans ses Etats, et  
« qui a pour titre : *Justini Febronii, juris-*  
« *consulti, de statu Ecclesie, et legitima po-*  
« *testate Romani pontificis, liber singularis;*  
« qu'il paraissait par cette lettre que l'auteur  
« de cet ouvrage s'étayait du suffrage du  
« clergé de France dans plusieurs opinions  
« contraires à l'enseignement de l'Eglise gal-  
« licane; que si l'assemblée l'agréait, on en  
« ferait la lecture. — Après la lecture de  
« cette lettre, Mgr l'archevêque de Paris a  
« dit que pour répondre aux vœux de Mgr  
« l'électeur, et mettre l'assemblée, qui tou-  
« che à la fin de ses séances, à portée de  
« prendre, à cet égard, un parti digne de sa  
« sagesse, il avait fait faire un extrait de  
« quelques assertions de cet auteur; qu'il  
« remettait cet extrait sur le bureau avec un  
« exemplaire de l'ouvrage. — Sur quoi, mes-  
« seigneurs et messieurs du bureau de la  
« Religion et de la juridiction ont été priés  
« d'examiner avec soin la doctrine contenue  
« dans ces assertions, et de faire part à l'as-  
« semblée de leurs vœux à cet égard. » —  
« *Rapport et délibération, jeudi 7 décembre 1775,*  
« *à 9 heures du matin, cxl<sup>e</sup> séance.* « Messei-  
« gneurs et messieurs les commissaires pour  
« la Religion et la juridiction ont pris le bu-  
« reau, et Mgr l'archevêque de Toulouse a  
« dit que la commission s'étant occupée, con-  
« formément aux ordres de l'assemblée, de  
« la lettre écrite par Mgr l'archevêque-élec-  
« teur de Trèves à Mgr l'archevêque de Pa-  
« ris, sur le livre de Febronius, avait ap-  
« plaudi, comme elle le devait, au zèle de  
« Mgr l'électeur de Trèves, et que, partageant  
« ses justes alarmes, elle se serait empressée  
« de chercher tous les moyens de lui donner  
« la satisfaction qu'il désirait; mais que la  
« fin prochaine des séances ne permettant  
« pas de se livrer à un examen approfondi

« de cet ouvrage, elle croyait devoir se bor-  
« ner à proposer à l'assemblée de prier Mgr  
« le cardinal de La Roche-Aymon de faire  
« connaître à Mgr l'électeur, les sentiments  
« dont elle est pénétrée pour sa personne, et  
« de lui marquer : 1<sup>o</sup> Que l'assemblée, tou-  
« chée comme elle doit l'être, de la confiance  
« que lui témoigne Mgr l'électeur, aurait dé-  
« siré seconder de tout son pouvoir le zèle  
« qui l'anime, pour repousser loin de son  
« diocèse tout ce qui peut altérer la pureté  
« de la foi et l'intégrité de la doctrine; mais  
« que, touchant à la fin de ses séances lors-  
« que la lettre de Mgr l'électeur lui a été  
« communiquée, elle n'a pu se livrer à l'exa-  
« men approfondi du livre de Febronius.  
« 2<sup>o</sup> Que cet ouvrage est à peine connu en  
« France d'un petit nombre de théologiens,  
« et que loin d'y avoir aucune autorité, il  
« passe, parmi ceux qui le connaissent, pour  
« favoriser les opinions nouvelles, pour être  
« inexact sur les objets de la plus haute im-  
« portance, et surtout pour s'écarter du lan-  
« gage dont le clergé s'est toujours fait une  
« loi, lorsqu'il a été dans le cas de s'expli-  
« quer sur la *primauté d'honneur et de juri-*  
« *diction*, qui appartient au successeur de  
« saint Pierre, et sur l'autorité de l'Eglise de  
« Rome, *centre de l'unité et mère et maîtresse*  
« *de toutes les Eglises.* 3<sup>o</sup> Que la doctrine du  
« clergé de France sur tous ces objets, con-  
« signée dans les déclarations et expositions  
« de ses assemblées, est le *désaveu le plus*  
« *formel* qu'il soit possible d'opposer à ceux  
« qui osent, sans fondement, s'appuyer de  
« son autorité; qu'il faudrait, pour s'en pré-  
« valoir, tenir le même langage que lui, d'a-  
« près la doctrine des Pères et des anciens  
« canons; et que, pour tirer avantage du si-  
« lence de l'Eglise de France, il faudrait que  
« l'ouvrage de Febronius y fût assez connu  
« et répandu pour avoir mérité de fixer son  
« attention. — L'avis de la commission a été  
« approuvé, et son éminence a dit qu'elle  
« se conformerait incessamment aux désirs  
« de l'assemblée. » — On voit, par cet extrait,  
« quelle est l'étrange erreur de ceux qui con-  
« fondent les libertés de l'Eglise gallicane,  
« avec le traité de l'anarchie ecclésiastique de  
« Febronius. Zaccaria, Mamachi, Trautwein,  
« l'abbé Pey, dans le traité de l'*Autorité des*  
« *deux puissances*, et d'autres savants ont  
« poursuivi le tortueux sophisme dans tous ses  
« détours : je ne puis rendre compte de ces  
« réfutations diverses, mais je joindrai ici une  
« lettre du célèbre apologiste de la religion,  
« l'abbé Bergier, qui, par l'érudition, la force  
« de raisonnement, la lumineuse critique avec  
« lesquelles il a confondu les ennemis du  
« christianisme, avait acquis un droit particu-  
« lier de dire son sentiment sur toutes sortes  
« d'erreurs religieuses et de mauvaises pro-  
« ductions. Cette lettre donne du livre et de  
« l'auteur une idée claire et vraie, telle qu'elle  
« résulte de la lecture réfléchie de l'informe  
« compilation. Voici ce qu'il écrivait, en 1775,  
« à un des plus sages princes de l'Allemagne.  
« Il est assez étonnant que le *Traité du gou-*  
« *vernement de l'Eglise et de la puissance*

« du pape par Febronius, fasse du bruit dans  
 « quelques Etats de l'Allemagne; soit pour  
 « le fond, soit pour la forme, ce livre ne  
 « m'a jamais paru capable de faire impres-  
 « sion sur des hommes instruits et qui se  
 « piquent de raisonner. Ce que l'auteur a dit  
 « de vrai est emprunté des théologiens fran-  
 « çais, particulièrement de M. Bossuet, dans  
 « sa *Défense de la déclaration du clergé de*  
 « *France de 1682*; ce qu'il a dit de faux et  
 « d'erroné est tiré des protestants, des jan-  
 « sénistes ou des canonistes, qui cherchaient  
 « à chagriner la cour de Rome dans des  
 « temps de troubles. Ces divers matériaux,  
 « qui n'étaient pas faits pour aller ensemble,  
 « ont été compilés assez maladroitement par  
 « Febronius; il a rapproché des lambeaux  
 « qui s'entre-détruisent; comme il ne part ja-  
 « mais de principes universellement avoués,  
 « il tombe continuellement en contradiction;  
 « il nie dans un endroit ce qu'il affirme dans  
 « un autre; il soutient une opinion dans le  
 « temps même qu'il fait profession de la re-  
 « jeter: ce serait assez de comparer seule-  
 « ment les titres des chapitres et des sec-  
 « tions de son ouvrage, pour voir ou qu'il ne  
 « s'entend pas, ou qu'il n'est pas d'accord  
 « avec lui-même. — Après avoir d'abord un  
 « peu biaisé, il avoue que le pouvoir des  
 « clefs donné par Jésus-Christ à saint Pierre  
 « (*Matth.*, xvi, 18) doit s'entendre de la *pri-*  
 « *mauté* de saint Pierre et de ses successeurs  
 « dans le siège de Rome (tom. I<sup>r</sup>, p. 23). Il  
 « convient que cette primauté est prouvée  
 « par l'Écriture et par la tradition (p. 145).  
 « Ensuite il soutient que Jésus-Christ a donné  
 « ce pouvoir des clefs à toute l'Église et non  
 « à saint Pierre (p. 54). Qu'a-t-il donc donné  
 « à saint Pierre par les paroles citées dans  
 « saint Matthieu? Nous n'en savons rien. —  
 « Selon Febronius, la primauté a été donnée  
 « à saint Pierre et à ses successeurs par ces  
 « paroles de Jésus-Christ: *Je vous donnerai*  
 « *les clefs du royaume des cieux* (p. 28). Et  
 « selon lui-même, dans le chapitre suivant,  
 « elle a été accordée à l'évêque de l'Église  
 « de Rome, non par Jésus-Christ, mais par  
 « saint Pierre et par l'Église (p. 154). Mais  
 « si les évêques de l'Église de Rome sont les  
 « successeurs de saint Pierre, ont-ils eu be-  
 « soin de recevoir de l'Église ce qu'ils avaient  
 « déjà reçu de Jésus-Christ? Les droits de  
 « saint Pierre leur ont passé par succession,  
 « comme les droits des apôtres ont passé aux  
 « autres évêques. En suivant Febronius,  
 « nous ne savons plus ni par quelle personne  
 « la primauté a été accordée, ni à qui elle a  
 « été donnée. — Nous savons encore moins  
 « en quoi elle consiste. Selon la section 2  
 « du chap. 2 (t. I<sup>r</sup>, p. 151), le bien de l'unité  
 « il fallait dire la *nécessité de l'unité*, est le  
 « fondement de cette primauté, voilà pour-  
 « quoi elle est perpétuelle; cela est vrai, et  
 « c'est ce qui prouve qu'elle vient de Jésus-  
 « Christ. Selon la sect. 4, p. 169, quoique le  
 « pape puisse faire des lois, elles ne sont  
 « obligatoires que par l'accession de l'*unan-*  
 « *imité* du consentement; quoique ses déci-  
 « sions sur la foi et sur les mœurs soient

« d'un grand poids, elles ne sont pas irré-  
 « formables. Ailleurs il compare la primauté  
 « du pape entre les évêques à celle du pre-  
 « mier président d'un parlement. Dans le  
 « chap. 2, sect. 11 (t. II, p. 238), et dans le  
 « chap. 5, sect. 4 (t. II, p. 149), il soutient  
 « que le souverain pontife a une *grande au-*  
 « *torité* sur toutes les Églises, *mais point de*  
 « *juridiction proprement dite*. — Il n'est pas  
 « aisé de deviner en quoi consiste une grande  
 « autorité sans juridiction; comment une  
 « autorité qui n'est pas obligatoire peut ser-  
 « vir à maintenir l'unité de l'Église; de quel  
 « poids peut être une décision qui n'oblige  
 « point; en quoi la prééminence d'un premier  
 « président peut contribuer à maintenir l'u-  
 « nimité de sentiment dans sa compagnie.  
 « Pour que son avis fasse loi, il suffit que la  
 « pluralité l'embrasse; pour donner la même  
 « force à la décision du pape, il faut l'u-  
 « nimité du consentement; le pape est  
 « donc fort au-dessous d'un premier prési-  
 « dent. — Cette doctrine n'est pas celle des  
 « théologiens catholiques. Tous soutiennent  
 « que le successeur de saint Pierre a sur  
 « toute l'Église non-seulement la primauté,  
 « mais la juridiction; que ce privilège est de  
 « droit divin, puisque Jésus-Christ l'a donné  
 « à saint Pierre et à ses successeurs; que  
 « l'Église ne peut le transporter à un autre  
 « siège, et qu'il ne peut être transmis que par  
 « succession. L'opinion contraire de Febroni-  
 « us (tom. I<sup>r</sup>, pag. 154 et 163) est donc une er-  
 « reur et une contradiction. — Il a fait plus: il  
 « dit (tom. I<sup>r</sup>, pag. 168) que Jésus-Christ, en  
 « donnant les clefs à toute l'Église en corps,  
 « a voulu que le droit de ces clefs fût exercé  
 « sous le bon plaisir de l'Église, par les évê-  
 « ques et les pasteurs. Selon cette décision,  
 « les évêques ne tiennent point de Jésus-  
 « Christ leur autorité et leur juridiction sur  
 « les fidèles, ils l'ont reçue des fidèles mê-  
 « mes et ne peuvent l'exercer que sous le  
 « bon plaisir de ceux-ci. C'est la doctrine de  
 « Wiclef et de Jean Hus; doctrine que Fe-  
 « bronius fait cependant profession de re-  
 « jeter au commencement de cette même  
 « section (p. 165). — Son grand dessein est de  
 « prouver que le gouvernement de l'Église  
 « n'est point monarchique. Qu'est-il donc?  
 « aristocratique ou démocratique? Selon les  
 « principes de Febronius, on doit dire qu'il  
 « est démocratique, puisque les évêques, les  
 « pasteurs, les gouverneurs de l'Église, re-  
 « çoivent leur juridiction ou le pouvoir des  
 « clefs, non de Jésus-Christ, mais du corps  
 « de l'Église ou des fidèles, et ne peuvent  
 « l'exercer que sous le bon plaisir de ceux-  
 « ci. Les théologiens catholiques, même  
 « les Français, rejettent cette doctrine com-  
 « me hérétique et condamnée au concile de  
 « Constance; ils disent que le gouverne-  
 « ment de l'Église n'est pas *purement monar-*  
 « *chique*, mais tempéré par l'aristocratie; ils  
 « soutiennent que la juridiction des évê-  
 « ques, ou le pouvoir des clefs, est de droit  
 « divin, qu'ils l'ont hérité des apôtres, qu'il  
 « a été donné à ceux-ci par Jésus-Christ et  
 « non à l'Église ou au corps des fidèles. —

« Febronius l'a reconnu lui-même (chap. 7, « sect. 1<sup>re</sup>, tom. III, p. 1 et suiv.) en se con- « tradisant toujours. Il dit, d'après l'Evan- « gile, que Jésus-Christ a envoyé les apô- « tres, comme il avait été envoyé lui- « même par son Père; qu'un successeur « entre dans les droits de son prédéceseur, « à moins qu'on ne puisse montrer que ces « droits ont été légitimement restreints; que « chacun des apôtres, dont les évêques sont « les successeurs, a reçu du Seigneur son « apostolat par une vocation immédiate avec « tous les droits qui y sont adhérents, etc. « Febronius devait donc prouver que ces « droits ont été légitimement restreints pour « les successeurs en dépit de l'ordre de Jé- « sus-Christ, puisque ces successeurs ont « besoin de recevoir le pouvoir des clefs du « corps de l'Eglise. — Chap. 6, sect. 3 (tom. « II, p. 268), il rejette comme peu solide l'o- « pinion de ceux qui pensent que la plus « grande partie des évêques adhérant à « une décision du pape hors du concile, « établit un jugement irréfutable et en der- « nier ressort; il prétend montrer le con- « traire par l'histoire des jansénistes (p. 378); « c'est-à-dire qu'il canonise la résistance de « ces réfractaires, et soutient qu'on ne peut « les regarder comme hérétiques, tant qu'ils « n'auront pas été condamnés par un con- « cile général. Ici il fait profession d'aban- « donner l'opinion de M. Bossuet, donne la « torture aux passages de saint Augustin et « des autres Pères, met hardiment son sen- « timent particulier en opposition avec la « croyance générale de l'Eglise. — Pour « couronner ce chef-d'œuvre, il nous ensei- « gne gravement la méthode de faire un « schisme en règle (chap. 9, sect. 4, tom. III, « p. 285). Il dit que si un pape s'opposait « aux décrets d'un concile national et sépa- « rait un royaume de sa communion, il fau- « drait pourvoir cette Eglise nationale d'un « chef extraordinaire et pour un temps, en « agir envers un pape canoniquement élu et « reconnu comme on fit à l'égard de Be- « noît XIII pendant le grand schisme d'Oc- « cident. En effet, cela suit évidemment des « principes de Febronius. Si le chef de l'Eglise « a reçu son autorité de l'Eglise elle-même, « et non de Jésus-Christ, il est clair que l'Eglise « peut la lui ôter quand elle le jugera à propos. « — Je pense, mon prince, que c'en est assez « pour mettre cet ouvrage absurde à sa juste « valeur; il ne peut avoir échappé à la censure « que par le mépris qu'on en a fait. Un auteur « qui se réfute lui-même, n'a pas besoin « d'autre condamnation. Il n'est pas une « seule section dans laquelle on ne puisse « montrer des erreurs, des contradictions et « des sophismes. C'est une compilation sans « ordre, sans justesse, sans logique, aussi « mal arrangée que mal écrite; l'auteur, « quel qu'il soit, ne s'est pas entendu lui- « même. Il ne peut plaire qu'à ceux qui ont « sucé des principes d'anarchie et de révolte « contre l'Eglise, dans les leçons ou dans « les écrits des protestants. Ceux qui s'ima- « ginent que ce sont là les sentiments du

« clergé de France, n'ont jamais lu d'autres « théologiens français que les jansénistes; « ils ne connaissent pas seulement la Dé- « fense de la déclaration du clergé par « M. Bossuet. » Cette lettre écrite au duc « Louis-Eugène de Wurtemberg est datée de « Paris, le 12 octobre 1775. Ce que Bergier « y dit des contradictions de Febronius, et de « sa réfutation par lui-même, est vrai à un « point qui passe toute vraisemblance pour « quiconque n'a pas eu le temps de s'appuyer « en feuilletant cette lourde rapsodie. L'on y « rencontre à chaque page le oui et le non « prononcés de la manière la plus tranchante (1). « Le lecteur attentif qui voit tout cela, ne « sait que penser, il craint l'illusion et se dé- « fie de ses yeux; il finit par déplorer l'aveu- « glement où les passions précipitent le cœur « de l'homme. — Si à cet amas de contradic- « tions on ajoute une mauvaise foi dans les « citations qui passe toute crédibilité (2), un « ton d'injure et de grossièreté que le vrai « savoir et *mens conscia recti* n'emploient ja- « mais, et enfin un style et un latin tels que « le plus scolastique écrivain n'a jamais em- « ployés, on ne pourra comprendre comment « dans la bonne Germanie, ce *Liber* réellement « *singularis* a pu causer un engouement qui a « persuadé aux gens d'Embs qu'ils pouvaient, « sans rien risquer, se livrer à un tel guide. « Mais ce phénomène n'a rien d'étonnant pour « quiconque connaît comment se font les ré- « putations, et que le meilleur moyen de s'en « faire une sûrement et promptement, est de « s'attacher à quelque faction puissante et ba- « varde; or c'est ce qu'a fait Febronius, en « flattant la nombreuse cohorte des ennemis « du saint-siège et particulièrement les jansé- « nistes. « Parmi les esprits factieux, dit le « plus grand orateur de la France, être leur « adhérent, c'est le souverain mérite, n'en « être pas, c'est le souverain décri. Si vous « êtes dévoué à leur parti, ne vous mettez « pas en peine d'acquérir de la capacité et

(1) Pour ne pas donner trop d'étendue à cet article, nous renvoyons pour ces nombreuses contradictions, au *Jugement d'un protestant*, pag. 45 et suiv.; au *Coup d'œil sur le congrès d'Embs*, pag. 111; au *Journ. hist. et littér.*, 15 décembre 1780, pag. 652 et suivantes, où tous les passages sont rapportés tout au long, avec l'indication précise des tomes et des pages.

(2) Il faudrait un livre entier pour apprécier toutes ses citations; je dirai seulement que lui-même ne savait ce qu'il était, quels auteurs, quels livres il produisait sur la scène. Cela est si vrai, que citant sans cesse Psaff, Puffendorf, Fra-Paolo, des écrivains de toutes les sectes et de toutes les factions, il proteste, avec une contenance qui prête à rire, qu'il a mis toute son attention à ne jamais citer de protestants, ni d'auteurs que tous les chrétiens ne reconnaissent pas pour des hommes graves et pieux. *Non fuerunt in aciem deducti nisi viri graves et pii quos omnes ecclesia pro talibus agnoscunt*, tom. I<sup>er</sup>, Append. 3, pag. 86. *Studio abstinet a scriptoribus protestantibus*, ibid., page 41. On voit qu'il oublie lui-même de moment à autre le contenu de son livre. Clément XIII dit dans son bref du 14 mars 1764, au prince Clément de Saxe, alors évêque de Ratibonno: *Omnia ex hereticorum et sanctæ sedis infestissimorum hominum libris acquisivit, absurdissima quævis de suo adjecit*

« de la probité. Votre dévouement vous tien-  
 « dra lieu de tout le reste. Caractère parti-  
 « culier de l'hérésie, dont le propre a tou-  
 « jours été d'élever jusqu'au ciel ses fau-  
 « teurs et ses sectateurs, et d'abaisser jus-  
 « qu'au néant ceux qui osaient l'attaquer  
 « et la combattre. La manière des hérétiques  
 « était de s'ériger eux-mêmes première-  
 « ment, et puis leurs partisans et leurs asso-  
 « ciés en hommes rares et extraordinaires.  
 « Tout ce qui s'attachait à eux devenait  
 « grand, et ce seul titre, d'être dans leurs in-  
 « térêts, était un éloge achevé (1). » — Mais  
 puisque Febronius a solennellement rétracté  
 ses erreurs, pourquoi en rappeler le souve-  
 nir et approfondir ses torts ? Pourquoi ? parce  
 que, malgré sa rétractation, les ennemis de  
 l'Eglise en font leur guide et leur garant ;  
 parce que malgré sa rétractation, les pertur-  
 bateurs du repos de l'église d'Allemagne ne  
 cessent de copier, et de se régler sur ses  
 plus irrépréhensibles assertions ; parce que  
 sur sa rétractation, il a fait un *Commentaire*  
 qui, à la vérité, la confirme quant au fond,  
 et devrait ôter à des écrivains de bonne foi  
 l'envie de se prévaloir de ses égarements,  
 mais qui, par des explications tortueuses et

(1) On a varié beaucoup sur les motifs qui peu-  
 vent avoir déterminé Febronius à se dévouer à cette  
 pénible et rebuyante compilation. Les uns ont cru  
 qu'il y avait été poussé par un mécontentement par-  
 ticulier reçu de la cour de Rome ; d'autres ont pensé  
 qu'ayant toujours eu une très-forte envie d'obtenir  
 un évêché dans les Pays-Bas autrichiens, il avait  
 cru se ménager la protection du gouvernement, en  
 détruisant la hiérarchie ecclésiastique, pour mettre  
 l'Eglise sous le pouvoir temporel (ce qui ne peut  
 manquer d'arriver quand une fois la puissance pontifi-  
 cale sera anéantie). Quoi qu'il en soit, l'amour de  
 la vérité nous oblige de dire que nous avons trouvé  
 dans les Pays-Bas des lettres circulaires adressées  
 par Febronius à des chanoines de différentes cathé-  
 drales, qui, comme l'on sait, donnent leurs suffrages  
 pour la nomination des évêques. Celle que nous  
 avons sous les yeux, et qui est signée de la main de  
 Febronius est conçue en ces termes : « Monsieur, les  
 « assurances que son altesse royale le duc de Lor-  
 « raine, et son excellence le comte de Cobenzel, ont  
 « eu la bonté de me donner, en considération des  
 « services que j'ai eu autrefois l'occasion de rendre  
 « à l'auguste maison d'Autriche, de vouloir appuyer  
 « ma très-humble requête pour un des évêchés des-  
 « dits pays, m'ont déterminé à me mettre au nombre  
 « des compétiteurs pour l'évêché d'Anvers. Je ne  
 « peux y parvenir que moyennant les suffrages de  
 « messieurs les chanoines de la cathédrale. J'ose,  
 « monsieur, vous prier de m'accorder le vôtre, malgré  
 « que je n'aie pas l'avantage de vous être connu.  
 « J'espère que l'évêque, dont depuis dix ans je  
 « remplis toutes les parties dans un des plus vastes  
 « diocèses de l'Europe, me servira de témoignage de  
 « la capacité requise pour l'évêché que je demande  
 « par votre suffrage, monsieur. Je connais tout le  
 « poids du bien que vous pouvez me faire dans cette  
 « recherche, et je vous prie de compter sur l'étendue  
 « de ma reconnaissance, qui ne sera pas inférieure au  
 « service que, j'espère, vous ne me refuserez pas en  
 « cette occasion. Je ne désire rien tant que de faire  
 « votre connaissance, et de vous convaincre de la  
 « plus parfaite considération, avec laquelle je suis,  
 « monsieur, votre très-humble et très-obéissant ser-  
 « viteur, DE HONTHEIM, évêque de Myriophite, suf-  
 « fragant de Trèves. » Trèves, le 12 juillet 1758.

un combat pénible entre l'égoïsme et la fran-  
 chise de la confession, a donné lieu de  
 croire qu'il y avait dans son cœur autant  
 d'inconstance que dans son esprit (1). Quoi  
 qu'il en soit, je lirai ce qui regarde l'au-  
 teur par une lettre de son souverain spiri-  
 tuel et temporel, qui dès l'an 1765 s'était  
 déjà déclaré franchement sur la nature de  
 la maussade compilation (2) ; qui paraît  
 même par ses bons et sérieux avis avoir  
 contribué à la rétractation de l'auteur, et  
 qui, sans prévoir sans doute qu'un de ses  
 envoyés signerait un jour à Ems le résultat  
 de l'ouvrage rétracté, s'exprimait ainsi en  
 1781 sur le *Commentaire* de la rétractation,  
 en écrivant au pape Pie VI : « Très-saint  
 « Père, j'ai reçu avec la vénération qui leur  
 « est due les lettres pleines de bienveillance  
 « qu'il a plu à Votre Sainteté de m'adresser  
 « en date du 13 octobre, et j'ai vu avec la  
 « plus grande satisfaction que son jugement  
 « sur le *Commentaire* de Febronius était  
 « parfaitement conforme à celui que j'en  
 « avais porté. Quant aux ordres qu'il lui a  
 « plu de m'intimer par les mêmes lettres, je  
 « les aurais certainement remplis avec au-  
 « tant de promptitude que de bonne volonté,  
 « si je n'avais craint (crainte, à mon avis,  
 « bien fondée) que la réprimande ou l'aver-  
 « tissement dont elle me chargeait envers  
 « M. de Hontheim ne devint plus nuisible  
 « qu'utile à la religion. Car il me paraît in-

(1) Quel que soit ce *Commentaire*, il ôte tout sub-  
 terfuge à ceux qui, après la rétractation, voudraient  
 encore défendre les erreurs de l'auteur, puisque  
 l'aveu de ces erreurs subsiste dans le *Commentaire*,  
 quoique d'une manière faible et tergiversante. L'é-  
 pigraphe, prise de Sénèque, suffit pour leur faire  
 sentir la mauvaise foi de leur procédé : *Rectum ver-*  
*quod sero cognovi, et lassus errando, cæteris monstra-*

(2) Le prince Clément de Saxe, alors évêque de  
 Ratisbonne et de Freysingen, plus tard arche-  
 vêque-électeur de Trèves, en instruisant le peuple  
 que Dieu avait confié à sa sollicitude pastorale,  
 parlait de Febronius comme d'un homme qui visait  
 à saper par le fondement l'Eglise catholique, et par-  
 ticulièrement le siège de son premier pontife. *Be-*  
*tissimi Petri apostolicam sedem penitus evertere et pe-*  
*tram, supra quam Christus Dominus edificavit Ec-*  
*clesiam suam, omni adhibito conatu, tentat suffodere.*  
 Le même prélat ne fait point difficulté d'appeler le  
 livre de Febronius une *production diabolique*. PARTIS  
 SATANÆ, et le range avec les livres les plus détesta-  
 bles qui tendent à anéantir la piété et à détruire  
 toute religion. *Teterrimi libri inundant agrum Domini,*  
*suffocant sementem Evangelii, veræ pietatis et reli-*  
*gionis sensa extinguunt.* L'expérience a fait voir qu'il  
 n'y avait rien de trop dans ce passage ; la décadence  
 presque générale de la religion en Allemagne, qui  
 est particulièrement attribuée à la secousse que  
 Febronius a donnée à la hiérarchie, au mépris qu'il  
 a inspiré pour le chef de l'Eglise, à ses calomnies  
 contre le siège de Rome, à ses efforts pour ouvrir  
 un schisme, etc. Dans le même temps, en parlant du  
 même auteur, s'exprimaient de la même façon l'é-  
 vêque et prince de Constance, l'évêque et prince  
 d'Augsbourg, l'évêque et prince de Liège, l'arche-  
 vêque-électeur de Cologne, et autres prélats alle-  
 mands, parfaitement d'accord sur ce point avec le  
 pape Clément XIII, avec l'Eglise gallicane (comme  
 nous l'avons fait voir), et avec tout l'univers catho-  
 lique.

« dubitable, ou que la rétractation que M. de  
 « Hontheim a faite des erreurs n'était qu'une  
 « feinte, ou qu'il s'est repenti aussitôt de  
 « l'avoir faite. Et en effet, s'il avait agi avec  
 « cette *sincérité germanique* dont il se vante  
 « dans la formule même de sa rétractation,  
 « se serait-il vivement affligé de voir ses  
 « nouveaux sentiments communiqués au  
 « sacré collège des cardinaux, et même à  
 « l'univers entier? Aurait-il négligé dans la  
 « lettre circulaire qu'il a mise à la tête des  
 « actes consistoriaux publiés par mon ordre  
 « dans ce diocèse, les observations que je  
 « lui avais faites, et qui ne pouvaient dé-  
 « plaire ni paraître déplacées à un homme  
 « sincèrement repentant? Aurait-il débité  
 « faussement qu'il avait été atterré par les  
 « menaces de Votre Sainteté, et fait passer  
 « cette calomnie jusqu'à la cour impériale?  
 « Aurait-il gardé un silence perfide sur les  
 « bruits malicieusement répandus touchant  
 « l'acte de sa rétractation; bruits cependant  
 « bien flétrissants pour sa réputation, puis-  
 « qu'ils le dénonçaient, ou comme un lâche  
 « déserteur de la vérité, ou comme un im-  
 « bécile? Aurait-il fait imprimer, à mon insu,  
 « sous le prétendu titre de *Commentaire*,  
 « une production plus abominable encore  
 « que mal désignée? Je dis mal désignée, car  
 « qui donnerait la dénomination de *Commen-  
 « taire sur une rétractation* à un ouvrage qui  
 « ne paraît entrepris que pour énerver la ré-  
 « tractation même; à un ouvrage qui, au lieu  
 « de lumières, répand de nouvelles ténèbres  
 « sur l'esprit du rétractant, et qui, bien loin  
 « d'établir par des arguments solides les vé-  
 « rités catholiques, opposées aux erreurs  
 « abjurées, si solennellement reconnues dans  
 « l'acte d'abjuration, en réduit de nouveau  
 « plusieurs dans la catégorie des propositions  
 « douteuses, l'auteur s'appuyant, selon sa  
 « coutume, sur l'autorité des autres, parce  
 « qu'il sentait toute l'ignominie dont il se  
 « serait couvert en les combattant en son  
 « propre nom; à un ouvrage enfin si différent  
 « de la rétractation, que, tandis que celle-ci  
 « a été bien reçue de tous ceux qui aiment  
 « sincèrement l'Eglise, l'autre n'a pu mériter  
 « que les éloges des hérétiques? Je n'ai pas  
 « manqué néanmoins de témoigner à mon  
 « suffragant combien une pareille conduite  
 « était peu digne d'un homme de bien; de  
 « plus, je l'ai souvent et sérieusement averti  
 « de son devoir, et j'ai fait tous mes efforts  
 « pour le ramener dans le droit chemin;  
 « mais j'ai cru qu'il serait dangereux avec  
 « un homme d'un esprit vain et artificieux,  
 « comme sont ordinairement les novateurs,  
 « de pousser les choses trop loin, surtout  
 « dans un temps où il voyait les puissances  
 « mêmes favoriser ouvertement un système  
 « qu'il avait abjuré du moins extérieurement.  
 « Au reste, abstraction faite de ma conduite  
 « envers M. de Hontheim, je crois que, vu le  
 « caractère de son esprit et les circonstances  
 « de ces temps malheureux, il est plus sûr  
 « de ne pas exiger de lui des déclarations  
 « ultérieures. Car, outre qu'il est incertain  
 « avec quelle attention, quelle sincérité et

« quelle constance il obéira aux ordres de  
 « Votre Sainteté, les explications, quelque  
 « orthodoxes qu'elles puissent être, ne pa-  
 « raitront dans la bouche de Fébronius,  
 « esprit versatile et toujours opposé à lui-  
 « même, qu'une contradiction nouvelle,  
 « tandis que d'autres, répandant la calomnie  
 « à leur gré, publieront qu'elles ont été arra-  
 « chées par force et par crainte à un vieil-  
 « lard faible et déraisonnant. Cependant  
 « Votre Sainteté ne pouvant dissimuler la  
 « publicité du *Commentaire*, je crois que,  
 « crainte que son silence ne soit pris pour  
 « une approbation tacite, il conviendrait  
 « peut-être même serait-il nécessaire de le  
 « condamner ouvertement, et d'y ajouter une  
 « exhortation paternelle, pour que (vu qu'il  
 « a perdu par ses variations perpétuelles la  
 « confiance publique, et le moyen de per-  
 « suader que ses sentiments sont orthodoxes,  
 « quand même ils le seraient), il ne cesse  
 « de déplorer, avec les larmes amères de la  
 « pénitence, les troubles excités dans l'E-  
 « glise, qu'il ne peut apaiser, et les scandales  
 « qu'il ne peut réparer. J'ai cru, très-saint  
 « Père, devoir vous exposer ces choses dans  
 « la simplicité de mon cœur; mais que ce  
 « soit sauf le jugement plus éclairé de Votre  
 « Sainteté, et sans préjudice de l'obéissance  
 « filiale que je lui porte; car mon intention  
 « n'a été nullement de censurer ses ordres  
 « ou de chercher un prétexte spécieux pour  
 « les éluder; mais seulement de lui faire  
 « connaître des détails qui, n'étant connus à  
 « personne comme à moi, demanderaient  
 « peut-être une manière d'agir différente de  
 « celle que votre sagesse et votre prudence  
 « vous indiquent pour la meilleure. Il me  
 « reste maintenant à attendre ce qu'il vous  
 « plaira de m'ordonner, recommandant et  
 « ma personne et les peuples commis à mes  
 « soins à votre faveur paternelle, et deman-  
 « dant, avec la plus profonde vénération la  
 « bénédiction apostolique de Votre Sainteté,  
 « etc. *Ehrenbreitstein*, le 17 novembre 1781.»

— En même temps le même archevêque  
 électeur écrivit à Mgr Bellisomi, archevê-  
 que de Thyane, nonce apostolique à Cologne,  
 la lettre suivante. « Vous verrez par la co-  
 « pie de la lettre que j'ai vous prie de faire  
 « passer à Sa Sainteté, que je trouve du dan-  
 « ger à faire barbouiller de nouveau du pa-  
 « pier à M. de Hontheim, qui, par ses conti-  
 « nuelles contradictions, s'est mis dans l'im-  
 « possibilité de faire à l'avenir aucun bien,  
 « quelque chose qu'il écrive, quoiqu'il soit  
 « encore dans le cas de faire du mal, sur-  
 « tout dans les temps critiques où nous vi-  
 « vons. Si vous voulez, monsieur, renforcer  
 « de vos réflexions celles que j'ai l'honneur  
 « de faire à Sa Sainteté, je ne doute point  
 « qu'elle ne se borne à lui témoigner son  
 « mécontentement au sujet du *Commen-  
 « taire*, et cela pour des raisons générales,  
 « et sans entrer dans le détail des proposi-  
 « tions répréhensibles, qu'il ne manquerait  
 « pas de vouloir justifier, ou qu'il soutien-  
 « drait au moins sous main, lors même qu'il  
 « les désapprouverait par écrit, comme il a

« fait pour les changements que Sa Sainteté lui a ordonné de faire à sa profession de foi. Au surplus, monsieur, quelle que puisse être sa déférence aux avis du saint Père, comptez qu'on dira toujours (et il sera peut-être le premier à le dire) que cette déférence est l'effet des menaces dont on aura usé envers lui, une pareille calomnie dût-elle de nouveau le faire passer pour un lâche ou pour un imbécile. Il faut donc, à mon avis, traiter M. de Hontheim comme on traite un homme qui s'est mis dans l'impossibilité de réparer ses scandales. On lui met devant les yeux les maux qu'il a faits, on lui prêche d'en faire pénitence, on le recommande à la miséricorde divine. Il paraît du reste que le *Commentaire* est tombé dans un parfait oubli. Puisse-t-il y reposer à jamais ! Je suis avec la plus parfaite estime, monsieur le nonce, etc. » *Ehrenbreitstein*, le 17 novembre 1781. » — A ces divers témoignages nous en joindrons un particulièrement recommandable ; c'est celui d'un protestant, d'un philosophe, qui rapporte particulièrement au livre de Fébronius la séduction et la corruption du clergé autrichien. « Le clergé, dit-il dans ses observations sur Vienne, porte dans son sein un serpent qui lui causera la mort : ce serpent est la philosophie, qui, sous l'apparence de la théologie, s'est glissée même jusqu'au trône épiscopal. Un grand nombre de jeunes ecclésiastiques sont infectés du poison de ce serpent, dans les universités. Ils savent tous qu'il y a un Fébronius dans le monde, et quelques-uns seulement le connaissent comme un hérétique ; cependant, comme la cour le favorise évidemment, ils sont très-portés à se réconcilier avec lui. Les bellarmistes, qui possèdent tous les grands bénéfices, forment encore, il est vrai, le plus grand nombre ; mais s'ils se voient une fois en danger de perdre leurs bénéfices, ou si les 25,000 avocats des Etats impériaux, qui ont fait depuis longtemps leur provision d'arguments, ont ordre d'aller à la charge, ils ne feront vraisemblablement que fort peu de résistance. » (*Voyage en Allemagne, par le baron de Riesbeck*, traduit de l'anglais, tom II, pag. 107.) Après le compte aussi détaillé que véridique et impartial, que nous avons rendu de cet ouvrage informé et anticatholique, l'équité demande que nous rendions, à plusieurs égards, justice aux bonnes qualités de l'auteur : poli, honnête, prévenant, officieux, d'un commerce agréable et intéressant ; prêtre, évêque, recommandable par ses mœurs et par son exactitude à remplir son ministère, il était personnellement un contraste sensible et frappant de son livre avec lui-même. Il se peut que sa *Rétractation* ait été en partie l'effet d'une influence étrangère et impérieuse ; mais dans le *Commentaire*, qui est si souvent, à quelques égards, une espèce de rétractation de cette même rétractation, on voit que la vérité le presse, et qu'il voudrait y tenir, sans trop paraître opposé à ce qu'il a écrit contre elle.

Quelques années avant sa mort, disant la messe le jour de Saint-Pierre, dans son château de Mont-Quintin, arrivé à l'évangile et lisant ces paroles : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*, etc., il se trouva mal, et fut obligé de quitter l'autel ; effet sans doute d'une réminiscence cruelle, mais salutaire, qui fait supposer avec raison que son cœur ne s'était pas entièrement fermé à l'affection que tout enfant de l'Eglise catholique porte à ce grand siège, centre de l'union et de l'unité, où l'autorité de Jésus-Christ se déploie par l'organe de son vicaire, d'une manière si imposante et si magnifique, si consolante pour les vrais fidèles, et si nécessaire pour étouffer dès leur naissance les hérésies et les schismes.

HONTIVEROS (dom BERNARD), bénédictin espagnol, professeur de théologie dans l'université d'Oviédo, puis général de sa congrégation en Espagne, et enfin évêque de Calahorra, mourut en 1662. On a de lui un *Traité* contre les casuistes relâchés, intitulé : *Lacrymæ militantis Ecclesie*.

HOOGSTRAATEN. Voy. HOCHSTRAT.

HOOKE (LUCE-JOSEPH), docteur en Sorbonne, né l'an 1716 à Dublin, était fils de Nathaniel Hooke, auteur d'ouvrages d'histoire estimés. A l'exemple de plusieurs Irlandais, il vint faire ses études à Paris, suivit ses cours au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, y prit sa licence, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1736. Quatre ans après, il fut nommé professeur de théologie dans cette maison célèbre ; et, le 18 novembre 1751, il présida la fameuse thèse de l'abbé de Prades. Il l'avait déjà signée, apparemment sans la lire, conjointement avec le syndic et le grand maître des études. Elle fut soutenue en présence de toute la licence, de huit docteurs, en qualité de censeurs, et de Hooke qui présidait. On en attaqua et on en défendit plusieurs points ; mais personne ne parut s'apercevoir du véritable esprit de la thèse. Hooke prit même la parole dans la proposition relative aux miracles, sur laquelle le répondant était demeuré court ; il défendit en outre et sur ce point la doctrine de la thèse. Ce fait est rapporté par les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1752, pag. 35. Hooke revint bientôt de son erreur, et la thèse, mieux examinée, fut déformée à l'assemblée de *prima mensis* de décembre. Le syndic Dugard essaya d'abord de l'excuser ; mais Hooke déclara positivement qu'il rétractait sa signature ; ce furent les docteurs Lelarge et Lerouge qui, les premiers, désérèrent la thèse. Les députés chargés de l'examiner firent leur rapport le 15 décembre, et la faculté jugea la thèse condamnable, suspendit de Prades, tandis que les députés furent chargés de noter les diverses propositions. Au *prima mensis* de janvier, et qui eut lieu le 4, Hooke et Delangle, grand maître des études, tout en condamnant la thèse, avouèrent leur négligence, et déposèrent chacun leur déclaration par écrit : celle de Hooke était en latin ; elle est imprimée dans sa lettre à l'archevê-

que de Paris, en 1763. Il y avouait aussi sa négligence, cherchait à s'excuser, et faisait sa profession de foi en 17 articles sur les points condamnés dans la thèse, et il renvoyait en même temps à son ouvrage des *Principes de la religion naturelle et révélée*, pour s'assurer de sa doctrine. Après quelques discussions, la faculté décida que les trois signataires de la thèse, savoir : le syndic, le grand maître des études et Hooke, seraient repris publiquement dans l'assemblée du 5 avril. Ils le furent en effet, et ils reçurent cette admonition avec des marques de repentir : un plus sévère châtement les attendait. Le cardinal de Tencin, proviseur de Sorbonne, provoqua une lettre de cachet du 3 mai 1752, par laquelle et par son ordre l'abbé Hooke fut destitué de sa chaire de théologie et remplacé par le docteur Lecorgne de Launay. Ce fut en vain que le syndic de la faculté de théologie, les autres docteurs, les professeurs de Navarre, écrivirent au cardinal en sa faveur. Hooke reçut, en outre, l'ordre de quitter la Sorbonne. Cette mesure ne sembla pas trop rigoureuse si l'on considère que la thèse en question, admise d'abord par négligence, et puis révoquée, était un sujet de scandale, non-seulement à Paris, mais dans toute la France; et que cette malheureuse affaire prêta des armes aux philosophes, si nombreux et si actifs à cette époque, pour tourner en ridicule la Sorbonne et la religion. Cependant, deux ans après, de Prades fut rétabli. Alors le docteur Hooke s'empressa d'écrire au cardinal Valenti, ministre d'Etat de Benoît XIV, ainsi qu'au cardinal de Tencin, et il obtint la révocation de la lettre de cachet, mais il ne recouvra pas sa chaire; le roi lui accorda néanmoins une pension. Le docteur Hooke s'empressa de publier sa déclaration du 4 janvier 1752, qu'il avait lue à l'assemblée de la faculté, et qui se trouve à la suite de l'extrait des conclusions de la faculté de théologie sur le même sujet; cette édition pourtant n'est pas la même que celle que publia la faculté, et qui a pour titre : *Acta sacrae facultatis Parisiensis circa Joannem Martinum de Prades adjunctis instrumentis*, Paris, Garnier, 1754, in-4°. En attendant, Hooke se mit sur les rangs pour succéder au docteur Lefèvre, professeur de Sorbonne, et, le 22 avril, eut lieu l'élection présidée par M. de Beaumont, archevêque de Paris. L'archevêque portait à la chaire le docteur François Petit-Jean. Au troisième tour de scrutin, Hooke eut une voix de plus que son compétiteur; mais M. de Beaumont refusa de conclure pour Hooke, qui se fit installer par le docteur Lefèvre. Non content de cela, il s'adressa au parlement, qui admit sa requête et confirma l'élection par un arrêt du 6 mai 1762. La Sorbonne se déclara aussi en faveur de Hooke, et nomma députés, pour suivre cette affaire, les docteurs Villevieille, Riballier et Ladvocat. Ils appelèrent *comme d'abus* contre l'archevêque : une consultation de soixante-quatre pages fut signée le 5 juillet, en faveur de Hooke, par les avo-

cats Mey, Lherminier, Cellier, de La Monnoye, Piales et Gerbier; d'autres avocats en signèrent une autre contre, le 4 décembre; on y répondit, au nom de la Sorbonne, par un *Mémoire* de vingt pages. De semblables procédés ne pouvaient que blesser sensiblement l'archevêque; la Sorbonne tint donc une nouvelle assemblée pour délibérer sur *l'appel comme d'abus*, que les trois docteurs avaient interjeté en faveur de Hooke; la majorité fut d'avis qu'on les désavouât; mais Hooke, qui jamais ne s'était montré si actif, appela le lendemain *comme d'abus* en son propre nom, ce qui provoqua un nouvel arrêt, du 12 août 1763, qui le maintenait dans sa place. M. de Beaumont fit alors défendre dans les séminaires de suivre les leçons de Hooke, et son école se trouva déserte. Il adressa à l'archevêque, le 27 décembre 1763, une lettre de dix-sept pages, qu'il publia, et dans laquelle il disait en substance : « Qu'on « n'avait à lui reprocher qu'une négligence « dans l'affaire de de Prades, mais qu'il l'a « vait expiée par tout ce qui s'était passé; « et que, puisqu'on usait d'indulgence en « vers le principal coupable, on ne devait « pas se montrer sévère envers celui que « l'on ne pouvait taxer que d'imprudence... » Hooke y accusait ensuite l'archevêque d'humilier et de tourmenter la Sorbonne, à cause de l'estime qu'elle lui avait témoignée. A la suite de cette lettre, on trouve des pièces justificatives, qui sont à peu près les mêmes que Hooke avait déjà produites. Le parlement fit mention de cette affaire dans ses fameuses *Remontrances* contre l'archevêque du 29 février 1764. Cette discussion entre la Sorbonne et l'archevêque de Paris produisit un nouveau scandale, ou, pour mieux dire, il y avait douze ans que ce scandale durait. Sur ces entrefaites, Hooke fut un des commissaires nommés par la faculté de théologie pour examiner l'*Emile* de Rousseau; les autres docteurs étaient Legrand, de Nans de Saint-Sulpice, et le P. Bonhomme, cordelier : tous firent un projet de censure contre le livre indiqué. On lut le projet au *prima mensis* d'août 1762, et on le discuta les jours suivants. Le travail de Hooke fut loué dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, mais on prétend qu'il fut altéré par ses collègues. Quoi qu'il en soit, l'abbé Ladvocat, qui occupait, en Sorbonne, la chaire d'hébreu, fondée par le feu duc d'Orléans, étant mort en 1765, Hooke obtint cette place, heureux de quitter la chaire de théologie, qui ne lui causait que des désagréments. Il n'occupa sa nouvelle chaire que peu d'années, et il fut nommé, en 1767, conservateur à la bibliothèque Mazarine. Lors de la révolution, en 1791, Hooke ayant refusé le serment civique, perdit sa place. Il se retira à Saint-Cloud, et y mourut le 12 avril 1796, âgé de 80 ans. « La faculté de théologie, dit « un écrivain, lui confia les plus importantes « commissions en matière de doctrine, et « elle adopta plus d'une fois, dans la préparation de ses censures, le travail et les recherches de cet habile théologien. » On a

de lui : *Religionis naturalis et revelatæ principia*, Paris, 1754, 3 vol. in-8°, réimprimés en 1774, avec des augmentations et par les soins de dom Brewer, bénédictin anglais. Le premier volume contient la théologie naturelle et des éléments de morale et de jurisprudence; le second traite de la religion révélée, soit mosaïque, soit chrétienne; le troisième renferme les principes de la religion catholique, qui sont plutôt un traité de l'Eglise. Au commencement du premier volume, on trouve le titre de Hooke, du 1<sup>er</sup> mars 1773, à son ami dom Brewer; et à la fin de l'ouvrage on lit la *Règle de la Foi*, par Véron; *Mémoires du maréchal de Berwick*, avec des notes, Paris, 1778, 2 vol. in-12. Hooke a traduit en français l'ouvrage de son père Nathaniel, qui a pour titre : *Discours et réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome*, Paris, 1784, 3 vol. in-12. On lit dans le tome XXXI, page 169, de l'*Ami de la religion* : « Celui qui remplace Hooke dans la place de bibliothécaire fut Gaspard Michel, plus connu sous le nom de l'abbé Leblond, qui est mort à Laigle en Normandie le 17 juin 1809. Le blond était ami de Dupuis, et eut beaucoup de part à la publication du livre de l'*Origine de tous les cultes*; c'est dire assez quels étaient les sentiments de cet abbé, un des plus ardents à abandonner son état, habitué des clubs, et que l'on croit auteur de recueils licencieux. »

HOOKER (RICHARD), théologien anglais, né l'an 1554 à Heavy-Trée, près d'Exeter, fut recteur de Drayton-Beauchamp, dans le comté de Buckingham, ensuite de Bishop's-Bourne au comté de Kent. Il est connu par un ouvrage intitulé *la Politique ecclésiastique*, dans lequel il défend les droits de l'Eglise anglicane. Il mourut en 1600, âgé de 46 ans. On a de lui des *Sermons* et d'autres écrits estimés en Angleterre. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre d'*Œuvres* (Hooker-works), 1662, in-fol., avec la *Vie* de l'auteur.

HOOPER (GEORGES), ecclésiastique et écrivain anglais, né à Grimley, dans le comté de Worcester, en 1640, habile dans les mathématiques, dans les langues et les sciences orientales, devint évêque de Bath et de Wells, et refusa l'archevêché de Londres. Il était chapelain du roi Charles II en 1685, et mourut en 1727. Son *Traité du carême*, en anglais, in-8°, est curieux. Celui *des mesures des anciens*, Londres, 1721, in-8°, ne l'est pas moins; et l'un et l'autre sont remplis d'érudition. Le recueil de ses *Œuvres* a paru à Oxford, 1757, in-fol., par les soins du docteur Hunt.

HOORNEBEEK (JEAN), professeur de théologie dans les universités d'Utrecht et de Leyde, né à Harlem en 1617, et mort en 1666, a laissé plusieurs ouvrages de théologie, et des traités contre les sociniens, les Juifs et les idolâtres. Moréri les divise en cinq classes; mais il en rapporte les titres d'une manière aussi peu exacte que le nom même de l'auteur qu'il appelle *Hoornbec*. Ses principaux ouvrages sont : une *Réfutation du*

*socinianisme (Socinianorum confutatio)*, 1650 à 1664, en 3 vol. in-4°. Il aurait pu se passer d'y attaquer les catholiques, qui ont des principes infiniment plus sûrs et mieux fondés que les protestants pour combattre les sociniens avec avantage; car dès qu'on rejette une fois l'autorité de l'Eglise et la tradition, il est impossible de confondre quelque hérésie que ce soit. (*Voy. LENTULUS Scipion*.) *Disputationes X antijudaicæ*, Leyde, 1644, in-4°; un *Traité pour la conviction des Juifs (De convertendis et convincendis Judæis)*, Leyde, 1655, in-8°. Sa haine contre les catholiques lui fait faire encore contre eux des sorties qui l'éloignent de son but. Un *Traité contre les infidèles, les hérétiques* (entre lesquels il a soin de placer les catholiques), (*Summa controversiarum cum infidelibus, etc.*), Utrecht, 1658, in-8°. Il fut attaqué par Arnold de Poelenburg, remontant. *Union des calvinistes et de ceux de la confession d'Augbourg*, Amsterdam, 1663, in-4°; qui fut réfuté par Abraham Calovius, ministre de Wittenberg. *Théologie pratique*, Leyde, 1663, 2 vol. in-4°; compilation de quelques auteurs anglicans. Ces ouvrages sont en latin, d'un style obscur et diffus.

HORATI (CHARLES), religieux observantin, missionnaire à la Chine depuis 1698 jusqu'en 1733, est connu par les ouvrages suivants : une *Relation de ses voyages*, Rome, 1759, en italien, estimée; *Grammaire et Dictionnaire de la langue chinoise*, avec une *Relation de coutumes et des cérémonies chinoises; Explication de la philosophie et des livres sacrés des Chinois*, Rome, 1759. Ce dernier ouvrage offre beaucoup d'érudition; on peut même dire qu'elle est quelquefois prodiguée pour expliquer des choses qui ne méritent pas qu'on y emploie tant de science.

HORBIUS (JEAN-HENRI), natif de Colmar en Alsace, fut fait ministre à Hambourg en 1685. Ayant donné dans les rêveries de Bourignon et de Poiret, il fut chassé de Hambourg en 1693, et mourut près de cette ville le 26 janvier 1695, après avoir publié : *Historia origines, des Sermons, etc.*

HORBORCH (GUILLAUME DE), canoniste de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, né dans la petite ville de Westphalie dont il porte le nom, fut longtemps attaché comme avocat ou comme greffier au tribunal de la Rote à Rome, et forma un recueil des décisions de ce tribunal, qui a été publié sous ce titre : *Decisiones nove Rotæ Romanæ*, Rome, Udalrich Gallus (vers 1470), in-fol.; *ibid.*, 1472 et 1475, grand in-folio; plusieurs fois réimpr. depuis, avec des augmentations par divers canonistes.

HORMAN (GUILLAUME), né à Salisbury vers 1460, devint principal du collège d'Eaton en 1485, et y mourut avec le titre de vice-prévôt le 12 avril 1535. Il passait pour être versé dans la théologie, et il a laissé entre autres ouvrages : *Anti-Bossicon ad Gulielmum Liliam (Lily)*, 1521, in-4°; *Compendium historiae Gulielmi Malmesburiensis; Apologeticon contra Roberti Whittington, proto-catis Angliæ, incivilem indoctamque criminationem*, 1521, in-4°; *Epitome historiae Johannis Pici*

*Mirandula; In theologiam Gabrielis Biel; Epistolæ et orationes; Fascis rerum britannicarum; De secundo regis connubio*, ouvrage composé contre le divorce de Henri VIII.

**HORMISDAS** (saint), né à Frosinone dans la Campagne de Rome, fut élu pape après Symmaque le 28 novembre 514. Il eut la consolation d'éteindre le schisme causé par les erreurs des eutychiens, et tint un concile à Rome en 518. La crainte de favoriser les partisans de cette hérésie le fit résister aux sollicitations des moines scythes, qui demandaient l'approbation de la fameuse proposition : *Unus de Trinitate passus est in carne*, quoiqu'elle présentât un sens orthodoxe, comme le déclara ensuite le pape Jean II. Voy. ce nom. Il fut un modèle de modestie, de patience et de charité, et mourut en août 523. Ce pontife veilla avec une attention infatigable sur toutes les églises, instruisit le clergé sur les vertus propres à cet état et sur la psalmodie. Nous avons de lui un grand nombre de *Lettres* insérées dans la collection des conciles. Dans l'une d'elles qui est adressée à Salluste de Séville, son vicaire en Espagne, on voit combien grande était l'autorité que les papes exerçaient dans l'Eglise, longtemps avant le prétendu *Isidore Mercator*. Il eut pour successeur saint Jean I<sup>er</sup>.

**HORN** (GEORGES), historien allemand, né en 1620 à Greussen, dans le Haut-Palatinate, professeur d'histoire, de politique et de géographie à Harderwyck; d'histoire et des langues savantes à Leyde, en 1654, mourut dans cette ville en 1670. On a de ce savant : une *Histoire ecclésiastique et politique*, in-12, en latin, jusqu'en 1665, traduite en français. Elle a été réimprimée et continuée jusqu'en 1704. Cet ouvrage est assez bien fait, excepté les endroits où il est question de protestantisme. *L'Histoire d'Angleterre*, sous les années 1643, 1646 et 1647, in-8°, Leyde, 1648, in-8°; *De originibus americanis*, in-8°, 1652; *Geographia vetus et nova*, ouvrage savant, mais confus; *Orbis politicus*, in-12; *Historia philosophica*, en sept livres, 1655, in-4°; une *Edition* de Sulpice Sévère, avec des notes, in-8°; *Arca Noe*, Leyde, 1666, in-12, ou *Histoire des monarchies*, ouvrage plein de recherches curieuses sur l'origine de chaque monarchie, etc.; *Dissertatio de vera ætate mundi*, 1659, in-4°, contre Isaac Vossius. *Arca Moysis, sive Historia mundi quæ complectitur primordia rerum naturalium, omnium artium et scientiarum*, Leyde, 1668, in-12. C'était un homme versé dans l'étude de l'Écriture sainte, d'une vaste lecture; mais il se reposait trop, en écrivant, sur sa mémoire, qui n'était pas toujours fidèle. Sur la fin de ses jours, son esprit avait des accès de folie, et cet accident venait, dit-on, d'une perte de 5000 florins, qu'il fit à La Haye avec un alchimiste.

**HORNEIUS** (CONRAD), né à Brunswick en 1590, fut professeur de philosophie et de théologie à Helmstadt, et y mourut en 1649, à 59 ans. Son principal ouvrage est : *Philosophia moralis, sive civilis doctrinæ de moribus libri quatuor*, in-8°. Cet ouvrage est le fruit de ses compilations.

**HORRER** (le comte MARIE-JOSEPH D'), né le 9 octobre 1775 à Strasbourg, d'une famille patricienne qui remplissait les hautes dignités de la magistrature d'Alsace, quitta la France avec ses parents à l'époque des orages révolutionnaires, et fit ses premières armes dans un des régiments de l'armée de Condé. Il entra ensuite au service de la Russie, et y parvint au grade de lieutenant-colonel. Après la restauration il fut attaché à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, en qualité de secrétaire interprète, et il y resta de 1817 à 1820. A cette époque il fut nommé secrétaire de la légation française en Suisse, devint secrétaire d'ambassade quand cette légation fut convertie en ambassade, et fut chargé d'affaires en 1828. Appelé à exercer les fonctions de consul à Bucharest, il fut cependant retenu en Suisse par les besoins du service jusqu'en 1831, époque où son refus de prêter serment le fit considérer comme démissionnaire. Il avait mené à bonne fin dans ce pays des négociations importantes et difficiles, notamment les conventions de 1827 et 1828 entre la France et la république Helvétique. De 1832 à 1849, M. d'Horrer fit servir son érudition solide, ses vastes connaissances et les précieuses relations que ses fonctions lui avaient créées dans les pays étrangers, à la défense des intérêts catholiques. Indépendamment des négociations importantes auxquelles il prit une part active, il écrivit dans *l'Union catholique*, dans *l'Univers* et *l'Ami de la Religion*, dans la *Voix de la Vérité*, et composa plusieurs ouvrages importants, entre autres un livre intitulé : *Persécutions de l'Eglise catholique en Pologne*, par un ancien conseiller d'Etat, travail dont l'intérêt est rehaussé par les documents rares et précieux que l'auteur y a joints. Le pape Grégoire XVI puisa d'utiles renseignements dans cette publication pour sa célèbre allocution relative aux malheurs des catholiques polonais. M. d'Horrer traduisit aussi en français le livre de l'archevêque de Cologne, Droste-Wischering, qui a pour titre : *De la paix entre l'Eglise et les Etats*, Paris, 1844, un vol. in-8°. Il est mort du choléra dans les premiers jours de mai 1849. Grégoire XVI l'avait fait comte et grand-croix de l'ordre du Christ; il était chevalier de Saint-Louis et commandeur de Saint-Ferdinand.

**HORSLEY** (SAMUEL), savant prélat anglais, né en 1733, était prébendier de l'église de Glocester, lorsqu'il fut élevé, en 1783, au siège épiscopal de Saint-David, qu'il échangea, en 1793 pour l'évêché de Rochester et le doyenné de Westminster. En 1802, il fut transféré à l'évêché de Saint-Asaph. Il mourut le 4 octobre 1806, à 73 ans. On lui doit de nombreuses publications, dont les principales sont : une belle édition des *Inclinaisons d'Apollonius Pergæus*, Oxford, 1770; une édition des *OEuvres d'Isaac Newton*, 1779-1785, 5 vol. in-4°; des *Traité de controverse*, contre le docteur Priestley, imprimés pour la troisième fois avec des additions considérables, 1793, in-8°. Horsley sortit vainqueur de cette dispute contre Priestley qui s'était fait le cham-

pion du matérialisme et de la nécessité philosophique ; un traité anonyme très-estimé, sur les *Propriétés des langues grecque et latine*, 1796, in-8° ; une traduction anglaise du prophète Osée, avec des notes, 1801 ; réimprimée avec des additions en 1804 ; des *Sermons*, qui ont été réunis au nombre de neuf, précédés d'une Dissertation sur les prophéties du Messie répandues parmi les païens, 1815, in-8° ; des *Discours*, prononcés dans la chambre des lords, 1793, in-8°. Parmi ces discours, dirigés en partie contre les principes de la révolution française, contre la traite des nègres, etc., on cite celui qu'il prononça devant cette chambre dans l'abbaye de Westminster, le 30 janvier 1793, au sujet du supplice de Louis XVI. Depuis la mort de Horsley, on a publié le livre des *Psaumes*, par lui traduit de l'hébreu, avec des notes, 1815, 2 vol. in-8° ; et 2 vol. in-8° de ses *Sermons*, qui ont été réimprimés à Londres, en 1816, 3 vol. in-8°.

HORSTIUS (JACQUES), né à Torgau, en 1537, médecin ordinaire de l'archiduc d'Autriche en 1580, professeur en médecine à Helmstadt, et directeur de l'université en 1595, a laissé beaucoup d'écrits sur la science qu'il avait professée : *Compendium medicarum institutionum* ; *Herbarium*, 1630, in-8° ; un *Commentaire* sur le livre d'Hippocrate *De corde* ; *De natura et causis noctambulorum*, Leipzig, 1595, in-8° ; *De dente aureo pueri silesii*, ibid., 1595, in-8° ; *Disputationes catholice de rebus secundum et præter naturam* ; *Epistolæ philosophicæ et medicinales*, in-8° ; et divers autres *Traité*s, où l'on trouve de bonnes choses. Il mourut en 1600.

HORSTIUS (JACQUES MERLO, dit), curé de Notre-Dame in *Pasculo*, à Cologne, né l'an 1597, à Horst, bourg du pays de Gueldre, ce qui lui fit donner le nom de *Horstius*, et mort en 1644, est auteur de plusieurs livres de piété, solides et pleins d'onction. Les principaux sont : *Enchiridion officii divini* ; *Paradisus animæ christianæ*, traduit et défiguré sous le titre d'*Heures chrétiennes, tirées de l'Écriture et des saints Pères*, par Nicolas Fontaine, secrétaire de M. de Port-Royal. Cette version fut interdite dans plusieurs diocèses en France. *Septem tubæ orbis christiani*, Cologne, 1635, in-8°. C'est un recueil de petits ouvrages des saints Pères, propres à rétablir et à faire fleurir la discipline ecclésiastique dans le clergé ; une *édition* des *Commentaires* d'Estius sur les Epîtres de saint Paul, Cologne, 1631 ; une *édition* des *Ouvrages* de saint Bernard, Cologne, 1641, 2 in-fol., avec des notes ; édition supérieure à toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. Les notes de Merlo sur les *Lettres* de ce saint Père ont passé avec celles de dom Mabillon, dans la traduction française de ces *Lettres*, par Bourgoin de Villefore, Paris, 1715 ; une *édition* du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et des autres *Opuscules* de Thomas à Kempis, Cologne, 1643, 2 vol. in-12. L'abbé Bellegarde les a donnés en français, Paris, 1698. Cet ouvrage a reparu à Paris, 1804, in-16, sous ce titre : *De vera sapientia*. Ce vertueux et savant

prêtre consacrait à l'étude tous les moments que lui laissaient ses fonctions pastorales.

HOSIUS (STANISLAS), cardinal, né à Cracovie en 1504 et élevé en Italie, devint secrétaire du roi de Pologne, chanoine de Cracovie, évêque de Culm, et enfin évêque de Warwie. Le pape Pie IV l'envoya vers l'empereur Ferdinand qui fut si charmé de son esprit et de ses vertus, qu'il lui dit en l'embrassant, qu'il ne pouvait pas résister à un homme dont la bouche était le temple, et la langue l'oracle du Saint-Esprit..... Hosius était chargé d'engager ce prince à faire continuer le concile de Trente ; il obtint tout ce qu'il voulut. Pie IV l'en récompensa, en 1561, par le chapeau de cardinal, qu'il n'accepta que malgré lui. Ce pontife lui ordonna ensuite d'aller rouvrir le concile de Trente, comme son légat, avec les cardinaux de Mantoue et Seripando, commission qu'ils remplirent avec beaucoup de succès. Hosius passa en Pologne, se retira dans son évêché, et acquit une si grande réputation par son zèle et par ses ouvrages, que le pape Grégoire XIII l'appela à Rome, et le fit pénitencier de l'Eglise romaine. Il mourut de la mort des justes à Caprarola, près de Rome, en 1579, à 76 ans. Les écrivains catholiques lui donnèrent à l'envi les noms de *Colonne de l'Eglise* et d'*Augustin de son temps*. Les protestants n'eurent point d'adversaire plus redoutable. Il écrivit plusieurs ouvrages contre eux, recueillis à Cologne, 1584, en 2 vol. in-fol., et traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Les principaux sont : *Confessio catholica fidei christiana, sive explicatio confessionis à Patribus factæ in synodo provinciali habita Petrikovia anno 1551*, Mayence, 1557, in-f. ; Rome, 1565, in-4° ; *De communionem sub utraque specie* ; *De sacerdotum conjugio* ; *De missa vulgari lingua non celebranda*, etc. ; des *Lettres* imprimées dans le deuxième volume de la collection des *Ouvrages* de l'auteur, publiées à Cologne, 1584, 2 v. in-fol. Stanislas Rezeius a écrit la *Vie* de ce cardinal, et l'on a son *Eloge* par Petramellacius et Victorel.

HOSPINIEN ou HOSPINEAU (RODOLPHE), ministre Zuinglien, né à Altorf, village du canton de Zurich, en 1547, mort en 1626, à 79 ans, était tombé en enfance depuis près de trois ans. Ses préventions contre les dogmes et la discipline de l'Eglise catholique lui firent enfanter plusieurs ouvrages, où, avec beaucoup de savoir, il y a encore plus de déclamations. Ils ont été recueillis à Genève en 1681, en 7 vol. in-fol. Les principaux sont : un *Traité des temples* ; une *Histoire sacramentaire* ; un *Traité des moines* ; une *Histoire des jésuites*, etc., en latin, 1619, in-fol. On y trouve rassemblé tout ce que les ennemis de ces religieux avaient dit avant lui sur les règles, les constitutions, les progrès et la politique de cet ordre célèbre.

HOSTUS (MATTHIEU), antiquaire allemand, né en 1509, fut professeur de langue grecque, et mourut à Francfort-sur-l'Oder en 1587, à 79 ans. Ses ouvrages sont : *De numerationem emendata veteribus latinis et græcis usitata* ; *De re nummaria veterum Græcorum, Romanorum et Hebræorum*, Francfort, 1580, in-8° ; *De no-*

*nomachia Davidis et Golia; De multiplici assis usu; De sex hydriarum capacitate; Inquisitio in fabricam arcæ Noe*, Londres, 1660, in-fol.

**HOTMAN** (FRANÇOIS), *Hotomanus*, célèbre jurisconsulte français, né à Paris en 1524, d'un conseiller au parlement, professa le droit à Lausanne, à Valence et à Bourges. Hotman fut attaché au roi de Navarre, qui l'employa dans plusieurs missions. Catherine de Médicis l'envoya en Allemagne, afin de faire servir à ses vues les protestants, comme elle le faisait des catholiques. Son goût pour le calvinisme l'engagea à se retirer à Genève, et de là à Bâle, où il mourut en 1590, âgé de 66 ans. On l'accuse d'avoir été trop avide d'argent, et trop enclin à faire valoir sa prétendue indigence. C'est une charlatanerie qui lui a été commune, dit Feller, avec quelques philosophes de notre siècle. Ses ouvrages ont été recueillis en 1599, in-fol., en 3 vol., par Jacques Lectius, qui a orné ce Recueil de la *Vie* de l'auteur, composée par Nivelet. Les écrits les plus connus de cette compilation sont : *Brutum fulmen*, satire lourde et plate au sujet de l'excommunication du roi de Navarre; *Franco-Gallia*, 1573, in-8°, en français 1574, ouvrage dans lequel il assure que la monarchie française est élective et non héréditaire. Les principes dangereux qu'il établit dans ce traité lui ont fait attribuer les *Vindiciæ contra tyrannos* de Junius Brutus. On voit par tout cela que c'est un précurseur de la révolution de 1789. *De furoribus gallicis et cæde admirali Castilionii atque illustrium virorum, ab Ernesto Varamundo Frisio*, Edimbourg, 1573, in-4°; *De consolatione e sacris litteris*, Lyon, 1593, et Amsterdam, 1649, in-8°; *Commentarius in quatuor Institutionum juris civilis libros*, Lyon, 1588. — Antoine HOTMAN, son frère, avocat général au parlement de Paris du temps de la ligue, soutint avec courage les droits de Henri IV, après avoir été d'abord opposé à ce prince. Il mourut en 1596, laissant quelques ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Les droits de l'oncle contre le neveu en faveur du cardinal de Bourbon*, 1595, in-8°; *Traité de la loi salique*, 1593, in-4° : c'est une réfutation de l'ouvrage précédent; *Traité des droits ecclésiastiques, franchises et libertés de l'Eglise gallicane*, dans le recueil des *Opuscules françaises* (sic) de François, Antoine et Jean Hotman, Paris, 1616, in-8°. Jean était fils de François, et se distingua comme homme politique.

**HOTTINGER** (JEAN-HENRI), célèbre orientaliste et théologien protestant, naquit à Zurich en Suisse l'an 1620. Après avoir fait quelques voyages, il professa l'histoire ecclésiastique, la théologie et les langues orientales dans sa patrie, et ensuite à Heidelberg. Hottinger y fit revivre les études, et gagna l'estime de l'électeur. On le rappela à Zurich en 1661, et on le chargea de plusieurs affaires. L'académie de Leyde le demanda en 1667 pour être professeur de théologie. Hottinger se préparait à partir, lorsqu'il se noya malheureusement avec une partie de sa famille dans la rivière de Limath, en allant en bateau visiter

une propriété qu'il possédait sur les bords de cette rivière, le 5 juin 1667. On a de lui : *Historia orientalis de mahummetismo, saramenismo, chaldaismo, etc.*, 1660, in-4°; *Bibliothecarius quadripartitus*, in-4°; *Dissertationes miscellanæ*, in-8°; *Historia ecclesiastica*, 9 parties in-8°; *Promptuarium sive Bibliotheca orientalis*, in-4°. L'érudition ne manque pas dans ces ouvrages, et l'esprit du protestantisme encore moins, mais quelquefois l'ordre et le goût. Le style en est obscur et embarrassé. Il convenait du prix avec un libraire pour l'impression d'un livre, et travaillait à mesure qu'on imprimait. Avec cette méthode on fait beaucoup d'ouvrages, mais il est difficile qu'on en fasse de bons. Il avait publié vingt ouvrages sur les peuples anciens, et notamment sur les mahométans et les Hébreux. La *Vie* de ce savant a été écrite en latin par Jean-Henri Heidegger. — Son fils, Jean-Jacques HOTTINGER, mort à Zurich en 1735, a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à la théologie, qu'il professait suivant les maximes de sa communion.

**HOUBIGANT** (CHARLES-FRANÇOIS), né à Paris en 1686, prêtre de l'Oratoire en 1704, également pieux et savant, a donné : une bonne *édition de la Bible hébraïque*, avec des notes et une version latine, Paris, 1753, 4 vol. in-fol. Cette version est faite sur le texte original, et quant aux livres qui ne sont point dans le canon des Hébreux, il les a traduits d'après le grec. On en admire avec raison le style, qui est élégant, énergique et d'une grande clarté; mais on a blâmé avec justice l'auteur de s'être arrogé le droit de corriger le texte hébreu, et de manquer également de respect pour les anciennes versions authentiques. Une *Traduction latine du Psautier*, faite sur l'hébreu, 1748, in-12; celle de *l'Ancien Testament* (déjà imprimée avec sa Bible hébraïque), 1753, 8 vol. in-8°. On a fait à ces deux ouvrages les mêmes reproches qu'au premier. C'est un défaut assez commun des hellénistes et des hébraïsants, de raisonner sur les livres saints d'une manière trop grammaticale, de combattre les interprétations reçues par des subtilités alphabétiques, étymologiques, etc., qui dérogent autant à la dignité du sens qu'aux autorités les plus respectables. « Aussitôt que le texte « hébreu paraît difficile, dit M. l'abbé Con- « tant de la Molette, le Père Houbigant lui « coupe tête, bras et jambes; il en fait un « tronc mort. Trop souvent il ajoute, il re- « tranche, il transpose. Peu lui importe que « les textes polyglottes et les anciens ma- « nuscris réclament contre lui : rien n'est « capable de l'arrêter dans sa course rapide ; « il frappe d'estoc et de taille tout ce qui « s'oppose à son passage.... Ce n'est pas avoir « assez de respect pour leurs écrits, que de « transporter l'ordre des mots, sous prétexte « même que cette transposition formerait un « sens plus net et plus naturel. On peut le « remarquer dans une note; mais il n'est pas « permis de faire ce changement dans le « texte, comme a fait le Père Houbigant. Il « a porté l'audace jusqu'à corrompre le texte

« original dans une édition furtive qu'il a  
 « donnée du Psautier hébreu, où il a intro-  
 « duit toutes ses conjectures. On jugera par  
 « ce seul trait du caractère de l'auteur....  
 « Il n'aurait pas fait toutes ces corrections  
 « arbitraires, s'il eût plus approfondi la lan-  
 « gue sainte, et s'il l'eût combinée avec les  
 « autres langues orientales, avec qui elle a  
 « tant d'affinité... Quoique nous ayons con-  
 « fronté avec soin l'ouvrage du Père Houbi-  
 « gant avec les variantes de tous les manus-  
 « crits hébreux ou samaritains de l'univers,  
 « que Kennicott vient de publier, nous n'a-  
 « vons pas été assez heureux pour en trou-  
 « ver une qui donnât du poids à la moindre  
 « de ses corrections arbitraires.— Nous pré-  
 « sérons, ajoute le même critique, la Vulgate  
 « telle qu'elle est, à la version de ce savant;  
 « elle est plus littérale, et dans bien des en-  
 « droits où elle s'éloigne de l'hébreu d'aujour-  
 « d'hui, elle est calquée sur d'anciens manus-  
 « crits qui avaient de meilleures leçons. Il  
 « en est de même du Nouveau Testament que  
 « de l'Ancien. Les manuscrits grecs, d'après  
 « lesquels travaillait l'interprète latin, étaient  
 « excellents, et souvent supérieurs à notre  
 « grec imprimé. Les plus habiles des protes-  
 « tants, qui certainement ne sont pas sus-  
 « pects dans la matière présente, donnent les  
 « plus grands éloges à la Vulgate et à son  
 « auteur. » (Voy. BUKENTOP, CASTRO DE LÉON,  
 saint JÉRÔME.) *Racines hébraïques* : c'est un  
 dictionnaire hébreu-français, 1732, in-8°;  
*Examen du Psautier des capucins*, 1764, pe-  
 tit in-8° : bonne critique dont il eût pu pro-  
 fiter pour lui-même (Voy. VILLEFROY); une  
 trad. des *Pensées* de Forbes, sur la religion  
 naturelle et révélée, in-8°; *Prolegomena in*  
*Scripturam sacram*, 1746, in-4°; *Version des*  
*Sermons de Sherlock*, 1768, in-8°; *Version de*  
*la Méthode de Lesley contre les déistes et les*  
*juifs*, 1770; *Conférence entre un juif, un pro-*  
*testant et un docteur de Sorbonne*, 1770, in-8°.  
 Ce savant mourut à Paris le 31 octobre 1783,  
 à l'âge de 97 ans. Depuis quelque temps il  
 était devenu aveugle et rentré en enfance. Il  
 avait cependant de bons moments. Une chose  
 singulière, c'est que quand on frappait son  
 oreille d'un objet dont il s'était occupé, il se  
 mettait à en parler lui seul d'une manière  
 plus machinale que réfléchie. C'était une es-  
 pèce de carillon; on touchait tel ressort, et  
 l'air se jouait. On l'entendait à tout inst-  
 ant marmoter hébreu, grec, syriaque, chal-  
 déen, etc.; quelquefois tout cela était em-  
 broillé, d'autres fois il discutait très-bien.  
 On le consultait encore, parce qu'on savait  
 que sa mémoire tenait toujours ses idées en-  
 semble, et que ses idées étaient souvent jus-  
 tes par une impression profonde et habi-  
 tuelle. M. Adry, ancien bibliothécaire de la  
 maison de Saint-Honoré, a publié dans le  
*Magasin encyclop.* de mai 1806, une *Notice*  
 sur la vie et les écrits du Père Houbigant.

HOUDRY (VINCENT), jésuite, né à Tours  
 le 22 janvier 1631, et mort à Paris, en 1729,  
 âgé de 98 ans, était d'un tempérament ex-  
 cellent. Quoiqu'il eût passé sa vie à lire et à  
 écrire, il n'eut jamais besoin de se servir de

lunettes, même dans l'âge le plus avancé. Il  
 avait beaucoup de facilité pour la chaire,  
 pour la composition et la poésie. Ses ou-  
 vrages les plus connus sont : la *Bibliothèque des*  
*prédicateurs*, Lyon, 1712-1733, 22 vol. in-4°;  
 la *Morale* à 8 vol., et le supplément 2 : les  
*Panegyriques*, 4 vol., et le supplément 1; les  
*Mystères*, 3 vol. et le supplément 1; les  
*Tables*, 1 vol.; les *Cérémonies de l'Eglise*,  
 1 vol.; l'*Eloquence chrétienne*, 1 vol. Il y a du  
 bon dans cette vaste compilation, mais il y  
 a peut-être autant de mauvais. L'auteur y  
 cite les prédicateurs anciens et modernes,  
 mais il n'a pas toujours fait usage des meil-  
 leurs. Il copie trop souvent d'insipides livres  
 de dévotion. *Ars typographica*, carmen, et  
 d'autres poésies; un *Traité de la manière d'im-*  
*iter les bons prédicateurs*, in-12; des *Sermons*  
 en 20 vol., écrits d'un style lâche et languis-  
 sant. La liste de ses ouvrages est dans Nicéron.

HOUSTA (BAUDOUIN DE), augustin, né à  
 Toubise, bourg de Hainaut, s'est distingué  
 dans son ordre par ses lumières et ses ver-  
 tus; il en occupa les premiers emplois, et  
 mourut à Enghien en 1760. On a de lui un  
 ouvrage intitulé : *Mauvaise foi de M. Fleury,*  
*prouvée par plusieurs passages des saints Pe-*  
*res, des conciles et d'auteurs ecclésiastiques,*  
*qu'il a omis, tronqués, ou infidèlement tra-*  
*duits dans son histoire*, Malines, 1733, 1 vol.  
 in-8°. Ce livre, peu agréable pour la forme et  
 la manière d'écrire, contient un assez grand  
 nombre d'observations critiques; il y en a  
 plusieurs d'inutiles et d'inexactes; mais il y  
 en a aussi de solides et bien prouvées, aux-  
 quelles le défenseur de Fleury, le sieur Os-  
 mont du Sellier, appelant capucin profes,  
 nommé autrefois le P. Tranquille de Bayeux,  
 n'a rien trouvé à opposer. Si le P. de Hosta  
 montre quelquefois un peu d'humeur, s'il  
 croit découvrir de la mauvaise foi dans des  
 passages où peut-être il n'y a que de l'inat-  
 tention ou de la négligence, il faut convenir  
 d'un autre côté que l'illustre historiographe  
 a donné occasion à des reproches fondés,  
 que sa critique a été quelquefois caustique  
 et amère, et qu'il a porté un regard sévère  
 sur des choses qui se présentaient naturel-  
 lement sous un aspect favorable. Il n'est que  
 trop vrai encore que les compilateurs mo-  
 dernes qui n'avaient ni son érudition, ni son  
 jugement, ni son zèle pour l'orthodoxie, ont  
 employé son ouvrage et son nom pour por-  
 ter la confusion dans le droit canonique et  
 civil, et troubler la paix précieuse qui unis-  
 sait l'empire et le sacerdoce. Voy. HONORÉ  
 de Sainte-Marie.

HOUEVILLE (CLAUDE-FRANÇOIS), mem-  
 bre de l'académie française, né à Paris en  
 1688, demeura environ dix-huit ans dans la  
 congrégation de l'Oratoire, et fut ensuite  
 secrétaire du cardinal Dubois, qui l'aima et  
 l'estima. L'académie française lui donna la  
 place de son secrétaire perpétuel le 27 février  
 1742; mais il n'en jouit pas longtemps, étant  
 mort à Paris le 8 novembre de la même an-  
 née, âgé d'environ 54 ans. Il était abbé de  
 Saint-Vincent du Bourg-sur-Mer. Son ouvrage  
 le plus connu porte ce titre : *La vérité de la*

religion chrétienne prouvée par les faits, précédée d'un discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour ou contre le christianisme depuis son origine, in-4°, 1722, et réimprimé en 3 vol. in-4°, et en 4 vol. in-12, en 1741. La première édition était très-inférieure aux suivantes; on y voyait partout l'écrivain ingénieux, mais moins souvent le philosophe, le théologien et l'homme de goût. L'abbé Houteville, voulant paraître neuf dans un sujet usé, s'était paré du clinquant des précieuses ridicules de Paris, des expressions nouvelles, des chutes épigrammatiques du siècle. On crut, au premier coup d'œil, que son ouvrage était plus propre à faire des incrédules qu'à les convertir. Il en parut plusieurs critiques; la meilleure est celle qui a pour titre : *Lettres de M. l'abbé de ... à M. l'abbé Houteville*, Paris, 1722, in-12. Ces lettres, au nombre de 18, sont, pour le fond, du P. Claude-René Hôngnant, jésuite, mort en 1745; mais elles sont retouchées, pour le style, par l'abbé des Fontaines, qui y ajouta la critique du style dans deux lettres qui sont à la fin du même recueil. On a encore de Houteville : *Essai philosophique sur la Providence*, 1728; des *Discours académiques*; *l'Eloge historique de Bonnet*; *l'Eloge du maréchal de Villars*, et quelques autres écrits insérés dans les *Mém. de littérature* du P. Desmolets.

HOVE (PIERRE van), né le 25 août 1726 à Réthi, dans la Campine, à quatre lieues de Turnhout, se fit remarquer de bonne heure par ses heureuses qualités, son application et ses talents. Entré dans l'ordre de Saint-François, à Louvain, il fut fait, en 1759, lecteur de l'Écriture sainte, et devint bientôt l'émule du savant Guillaume Smiths, et son successeur dans la traduction de la Vulgate en langue belge; il acheva celle du Pentateuque. Son travail, rendu public dans les *Œuvres posthumes* du premier, lui mérita la reconnaissance de tous les gens de lettres. Bien différent des malheureux *herméneutes*, qui affligent, dit Feller, l'Église d'Allemagne, il eut toujours devant les yeux la dignité et la sainteté du livre sur lequel il travaillait, et ne hasarda jamais d'y déroger par des pédanteries grammaticales, indignes d'un savant, et surtout d'un docteur catholique. Il mourut à Anvers le 21 sept. 1790, lecteur en théologie et préfet du musée de philologie sacrée.

HOWE (JOHN), théologien anglais non conformiste, né en 1630 à Loughborough, dans le Leicestershire, où son père était ministre, suivit ce dernier, lorsque, expulsé de sa paroisse à cause de ses sentiments puritains, il se retira dans le comté de Lancaster. Il devint lui-même ministre à Great-Torrington en Devonshire. Ayant eu occasion de prêcher devant le Protecteur, Cromwell lui témoigna sa satisfaction en le nommant son chapelain domestique. Richard Cromwell lui maintint ce titre; après la chute de Richard il retourna à Torrington, puis il occupa divers emplois. Il accompagna lord Wharton dans ses voyages sur le continent en 1685, revint à Londres lorsque Jacques II donna la

déclaration en faveur de la liberté de conscience, et mourut dans cette ville en 1705. Il avait composé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite : *Tableau du bonheur du juste*, 1673, in-8°; *Traité sur le ravissement en Dieu*, 1674, in-8°. L'auteur y combattait le fanatisme de certains sectaires, qui s'attribuaient le don d'inspiration et de prophétie; *Le temple vivant, ou Développement de cette pensée, que l'homme bon est le temple de Dieu*, 1674, in-8°; 2<sup>e</sup> partie, 1702; *Il faut penser au lendemain; Recherche pacifique et modeste touchant la possibilité d'une Trinité dans la Divinité*, Londres, 1694 : cet écrit donna lieu à de vives répliques; des *Sermons* et quelques écrits de controverse, qui ont été imprimés avec ses autres ouvrages, précédés d'une notice biographique par le docteur Calamy. Un *Choix des ouvrages du révérend John Howe*, par le docteur Wilson, a paru à Londres, 1827, 2 vol. in-18.

HOYER (le P. MICHEL), ecclésiastique et poète latin, né l'an 1593 à Hesdin, petite ville de l'Artois, mort à Lille le 14 juin 1650, professa la rhétorique au collège Saint-Pierre, à Lille, et, après avoir pris l'habit des ermites de Saint-Augustin, enseigna encore dans divers collèges des Pays-Bas. On cite de lui : un *Floge* de Jean Duns Scot; une *Vie* de saint Ephrem; *Flammulae amoris S. P. Augustini versibus et iconibus exornatae*, Anvers, 1629, avec des estampes de Collaert, petit in-12; avec des additions, *ibid.*, 1639, in-16 : c'est un choix de maximes de l'évêque d'Hippone, paraphrasées en vers latins; *Theatrum castitatis, sive Susanna et Gamma, tragœdia*, Tournai, 1631, in-12; *Sancta Theodora, tragœdia*, Anvers, 1641, in-12; *Historiæ tragicæ sacræ et profanæ decades duæ*, Cologne, 1647, in-12; nouv. édit. augm., Bruxelles, 1652, in-16; enfin quelques *opuscules* latins, dont Paquot, tome I<sup>er</sup>, p. 40, de ses *Mémoires littér.*, a donné la liste.

HOYUS (ANDRÉ), professeur royal en grec à Douai, natif de Bruges, acquit une grande réputation par ses *Poésies latines*, 1587, in-8°, et par son *Ezechiel paraphrasi poetica illustratus*, 1598, in-4°. On a encore de lui : *De pronuntiatione græca*, 1620, in-8°, et d'autres ouvrages. Il mourut au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, âgé de plus de 80 ans.

HROSVITA ou HROTSVIT, religieuse ou chanoinesse au couvent de Gandersheim, près du fleuve Gandra, vivait dans le x<sup>e</sup> siècle. Cette religieuse, qui s'est rendue célèbre par ses ouvrages poétiques, a donné lieu à de savantes discussions de la part des bibliographes; il n'entre pas dans notre plan de les analyser ici. Nous donnerons seulement, d'après M. Magnin, la liste de ses productions : *Panegyris, sive historia Oddonum*, poème, dont nous ne possédons qu'un fragment, en vers hexamètres, plusieurs fois réimprimé; *Carmen de constructione canobii Gandersheimensis*, poème de 837 vers hexamètres, qui est précieux pour l'histoire littéraire et monastique des ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles. Il a été publié pour la première fois par Leuckfeld, dans ses *Antiquitates Gandersheimenses*,

1709, p. 410 sqq.; puis par Leibnitz, dans ses *Scriptores Brunsvicensis*, 1710, tome II, p. 319 sqq., et par J.-Chr. Harenberg, *Historia ecclesiæ Gandesh.*, 1734, p. 469 sqq.; une *Histoire de l'immaculée Vierge Marie, mère de Dieu*, tirée du *Prot-évangile* de saint Jacques, frère de Jésus, poème composé de 859 vers hexamètres *léonins*, comme tous les vers de l'auteur; *Histoire de l'ascension de Notre-Seigneur*, poème de 150 vers, composé sur une traduction du grec en latin, due à Jean l'évêque; la *Passion de saint Gandolphe, martyr*, 564 vers élégiaques, où certains détails singuliers se mêlent au sérieux du sujet; la *Passion de saint Pélage, à Cordoue*, poème de 404 vers hexamètres; *La chute et la conversion de Théophile, vidame ou archidiacre d'Adona en Cilicie*, 455 vers hexamètres; *l'Histoire de la conversion d'un jeune esclave exorcisé par saint Basile*, poème de 249 vers; *l'Histoire de la passion de saint Denis, illustre martyr*, poème de 266 vers hexamètres; *l'Histoire de la passion de sainte Agnès, vierge et martyre*, poème de 459 vers; six Comédies, savoir: *Gallicanus*; *Dulcitius*; *Callimachus*; *Abraham*; *Paphnucius*; *Sapientia, sive Fides, Spes et Caritas*. « Les six comédies de Hrosvita, dit M. Magnin, sont un des plus curieux échantillons de cette littérature monastique; elles sont un des chaînons les plus brillants, et peut-être le plus pur, de la série non interrompue d'œuvres dramatiques qui lient le théâtre païen, expirant au v<sup>e</sup> siècle, au théâtre moderne, renaissant au xiii<sup>e</sup> dans toutes les contrées de l'Europe. On peut deviner, d'après la nature des sujets mis en vers par Hrosvita, quelle sera la couleur générale de son théâtre. Honorer et recommander la *chasteté*, tel est le but presque unique que se propose la pieuse nonne. » Bodo et Harenberg citent une *Vie en vers de saint Innocent et de saint Anastase*, patrons de Gandersheim, que Hrosvita avait placée comme une sorte d'introduction devant son poème sur la fondation de Gandersheim. Ce morceau paraît perdu. Plusieurs biographes, entre autres Trithème, dans son *Liber de viris illustribus Germaniæ*, citent de Hrosvita un livre d'épigrammes et d'épîtres, qui ne sont probablement autre chose que les préfaces et les dédicaces, en vers et en prose, dont l'auteur a fait précéder la plupart de ses écrits.

HUBENS (JACQUES-JOSEPH DE), doyen de la célèbre église collégiale de Saint-Martin à Liège, mort dans cette ville le 25 mai 1780, à 68 ans, s'est fait connaître dans presque toutes les provinces catholiques par son zèle pour l'adoration du saint-sacrement. Pour étendre non-seulement dans toute l'Europe, mais jusque dans les deux Indes, l'*Association de l'adoration perpétuelle*, il n'a épargné ni fatigues, ni dépenses, ni sollicitations, ni aucun des moyens qu'une piété active peut imaginer et employer. On lui doit la publication d'un grand nombre d'ouvrages de piété. C'était un homme singulièrement recommandable par la simplicité et l'innocence de ses mœurs, la douceur et la tranquillité

de son caractère. On a remarqué comme une circonstance singulière qu'il est mort le jour même où le grand objet de son zèle recevait, dans toute l'étendue de l'Eglise catholique, les honneurs du plus glorieux triomphe, jour auquel il avait constamment souhaité de mourir, et auquel il était parvenu à se persuader qu'il mourrait en effet. Un théologien distingué a fait à son sujet un beau discours sur ce passage du quatrième livre de l'Imitation de Jésus-Christ, chap. 14 : *O vere ardens fides eorum! Probabile existens argumentum sacre presentia tue.*

HUBER (SAMUEL), était originaire de Berne, et professeur en théologie à Wittenberg vers l'an 1592. Luther avait enseigné que Dieu déterminait les hommes au mal comme au bien : ainsi Dieu seul prédestinait l'homme au salut ou à la damnation; et, tandis qu'il produisait la justice dans un petit nombre de fidèles, il déterminait les autres au crime et à l'impénitence. Huber ne put s'accorder de ces principes; il les trouva contraires à l'idée de la justice, de la bonté et de la miséricorde divine. Il enseigna que Dieu voulait le salut de tous les hommes, que Jésus-Christ les avait tous rachetés, et qu'il n'y en avait pas un pour lequel Jésus-Christ n'eût satisfait : de sorte que les hommes n'étaient damnés que par leur propre volonté et en abusant de leur liberté. Cette doctrine raisonnable fit chasser Huber de son université. On a de lui l'*Explication* des chap. 9, 10 et 11 de l'*Épître aux Romains*, in-8.

HUBER (MARIE), née à Genève en 1695, morte à Lyon, le 13 juin 1753, âgée d'environ 59 ans, est connue par plusieurs ouvrages qui ont eu quelque cours, entre autres par des *Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, 1739 et 1754, 6 parties in-12. Cet ouvrage a essuyé de justes censures : l'auteur se borne au pur déisme. Elle publia aussi : *Système des théologiens anciens et modernes, conciliés par l'exposition des différents sentiments sur l'état des âmes séparées des corps*, 2<sup>e</sup> édit., 1739, in-12. Elle attaque, dans cet ouvrage, le dogme des peines éternelles, ce qui lui attira de justes et nombreuses critiques des catholiques et des protestants. Mademoiselle Huber était elle-même protestante. Elle avait assez d'esprit pour sentir l'inconséquence des principes de sa secte, et crut se tirer d'embarras en se jetant de plein gré dans les erreurs où ils conduisent.

HUBERT (saint), l'apôtre des Ardennes, évêque de Maëstricht, succéda à saint Lambert en 697, selon le P. Roberti et le P. Fisen; mais, selon les hagiographes d'Anvers, en 709. Il transféra le corps de son saint prédécesseur de Maëstricht à Liège, et le plaça dans l'église qu'il fit bâtir à l'endroit même où il avait subi le martyre : il y plaça en même temps le siège épiscopal. Il convertit à la foi un grand nombre d'infidèles dans les Ardennes, ce qui lui mérita le nom d'*Apôtre* de ce pays. Il mourut à Terwueren en Brabant, le 20 mars 727. Son corps fut porté à Liège et déposé dans l'église collégiale de Saint-Pierre. En 817, on le trans-

porta, avec la permission de l'évêque Walcandus et de l'empereur Louis le Débonnaire, à l'abbaye d'Andain en Ardennes, qui porte aujourd'hui son nom. C'est dans ce monastère qu'on menait ceux qui avaient été mordus des chiens enragés. Le P. Le Brun a tâché de prouver que quelques pratiques observées à cet égard étaient superstitieuses; mais le P. Roberti, jésuite, en a pris la défense. Les PP. Marienne et Durand les ont aussi justifiées dans leur *Voyage littéraire*, tome III, page 146. Du reste, plusieurs de ces observances, qui pouvaient paraître inutiles ou suspectes, ont été retranchées dans les derniers règlements donnés aux pèlerins de Saint-Hubert en 1775. (*Voy. ROBERTI.*) La ville de Liège regarde saint Hubert comme son fondateur et son premier évêque. Il y a un ordre militaire des chevaliers de Saint-Hubert, institué par Gérard V, duc de Clèves et de Gueldre, en mémoire de la victoire que ce prince remporta, en 1444, le jour de saint Hubert, sur la maison d'Egmont, qui lui disputait ses Etats. Les chevaliers portaient dans l'origine un collier d'or, orné des attributs des chasseurs, et auquel était attachée une médaille représentant saint Hubert; mais une partie des Etats que possédaient autrefois les ducs de Clèves étant passée à l'électeur palatin du Rhin, les chevaliers portent depuis un collier d'or avec une croix et l'image de saint Hubert.

**HUBERT (MATHIEU)**, prêtre de l'Oratoire, né à Châtillon, dans le Maine, en 1640, mort à Paris en 1717, à 77 ans, avait étudié au Mans, sous Mascaron, alors professeur au collège de cette ville. Il remplit les chaires les plus brillantes des provinces, de la capitale et de la cour, avec beaucoup de succès. Le P. Bourdaloue l'entendait lorsqu'il pouvait; et le jésuite mettait l'oratorien au nombre des premiers prédicateurs de son temps. Le P. Hubert méritait encore son estime par sa tendre piété, et surtout par sa profonde humilité. Il disait que « Massillon, « son confrère, devait prêcher aux maîtres, « et lui aux domestiques. » Une personne de distinction lui ayant rappelé, dans une grande compagnie, qu'ils avaient fait leurs études ensemble : « Je n'ai garde de l'oublier, lui répondit Hubert; vous aviez « alors la bonté de me fournir des livres et « de me donner vos habits. » Ses *Sermons*, publiés à Paris en 1725, en 6 vol. in-12, ont satisfait les gens de goût et les personnes pieuses. « Sa manière de raisonner (dit le « P. de Montreuil, éditeur de ce recueil) n'a « vait point cette sécheresse qui fait perdre « quelquefois l'onction du discours; et sa « façon de s'exprimer ne tenait rien de cette « élocution trop étudiée qui l'affaiblit à force « de la polir. » — M. l'abbé Migne a reproduit, dans sa collection des *Orateurs sacrés*, les Œuvres complètes du P. Hubert : elles y forment 1 vol. in-4°.

**HUBY (VINCENT)**, né à Hennebon en Bretagne le 15 mai 1608, se fit jésuite en 1625, et mourut le 22 mai 1693 à Vannes. Son zèle infatigable pour toutes les fonctions du saint

ministère et sa tendre piété l'ont rendu cher à ceux qui sont animés du même esprit. Il le communiquait, non-seulement par ses discours, et ses exemples, mais aussi par de petits livres de piété qu'il composait et qu'il distribuait. On estime particulièrement ses *Considérations propres à faire naître et entretenir l'amour divin dans nos cœurs*, et sa *Retraite*. On a une édition de ses *Œuvres*, Paris, 1767, in-12. Il avait introduit dans le diocèse de Vannes l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, et établi plusieurs maisons de retraite. Sa *Vie* a été écrite par Pierre Phonamie, dans le recueil des *Vies* des fondateurs des maisons de retraite, Nantes, 1698, in-12.

**HUEL (JOSEPH-NICOLAS)**, prêtre du diocèse de Toul, curé et doyen de Rouceux, près de Neufchâteau en Lorraine, naquit le 17 juin 1690 à Mattaincourt, près de Mirecourt, et fut nommé à la cure de Rouceux le 8 janvier 1726. Pendant qu'il étudiait la théologie à Paris, il avait eu pour condisciple l'abbé de Saint-Pierre, et avait pris de lui le goût des projets. Plusieurs de ceux qu'il forma auraient pu être d'une grande utilité pour le pays; ils sont consignés dans plusieurs volumes manuscrits qu'il laissa à sa sœur, religieuse à Montmartre. Il obtint des arrêts pour faire planter d'arbres les côtés des grandes routes de la Lorraine et de Barrois, et il fit à ses frais une plantation de noyers sur la route de Neufchâteau à Nancy, dont il destinait le produit à la dotation d'une école de filles dans la paroisse de Rouceux. Il présenta aussi, en 1762, au conseil du roi Stanislas un projet de canal de communication entre la Méditerranée et l'Océan germanique. Les *mémoires* publiés par Huel étendirent sa réputation non-seulement en France, mais dans les cours étrangères, et le duc de Wurtemberg, lorsqu'il se rendait à Paris, se détournait de sa route pour visiter le modeste presbytère de Rouceux. Huel, en sa qualité de doyen, porta souvent la parole dans les synodes diocésains, et il y fit arrêter des mesures salutaires contre le danger des inhumations précipitées. On a de lui un *Essai sur les moyens de rendre les religieuses utiles en supprimant leurs dots*, Neufchâteau, 1750, petit in-8°, sans nom d'auteur. Cet ouvrage fut accueilli avec faveur par le public, mais il excita l'admiration de la cour souveraine de Nancy, qui le supprima. L'imprimeur fut décrété; Huel se nomma, et offrit de faire à son ouvrage les changements qui seraient jugés nécessaires. On ignore ce qui causa cet orage : ce ne peut être ni le projet d'abolir les dots qui ont toujours été réprochées par l'Eglise, ni celui de rendre toutes les religieuses utiles, qui n'a rien en soi de condamnable. Le *Dictionnaire des anonymes*, tom. III, p. 232, attribue encore à Huel un *Essai sur la crainte de la mort*, in-12 : il ne cite ni la date ni le lieu de l'impression. Huel mourut dans sa cure le 3 septembre 1776.

**HUERGA (CYPRIEN DE LA)**, religieux espagnol de l'ordre de Cîteaux, enseigna l'E-

criture sainte dans l'université d'Alcala, et mourut en 1560. On a de lui de savants *Commentaires* sur quelques livres de l'Écriture sainte, savoir : sur *Job* ; sur les *Psaumes* ; sur le *Cantique des cantiques*, etc.

HUET-(PIERRE-DANIEL), évêque d'Avranches, né à Caen le 8 février 1630, mort à 91 ans, le 26 janvier 1721, acheva son cours de belles-lettres à 14 ans, étudia en philosophie sous le P. Pierre Membrun, jésuite, et devint en peu de temps géomètre, mathématicien, théologien, antiquaire et poète. Il alla à Paris, en 1650, où il prit du goût pour la philosophie dans les *Principes* de Descartes, et pour l'érudition dans la *Géographie sacrée* de Bochart. Il accompagna ce dernier en Suède, en 1652, où Christine lui fit l'accueil dont elle honorait les savants les plus distingués. De retour dans sa patrie, il institua une académie de physique, dont il fut le chef, et à laquelle Louis XIV fit sentir les effets de sa libéralité. En 1670, le grand Bossuet ayant été nommé précepteur du Dauphin, Huet fut choisi pour sous-précepteur. C'est alors qu'il forma le plan des éditions *ad usum Delphini*, éditions qu'il dirigea en partie. Ses services furent récompensés par l'abbaye d'Aunai, près de Caen, en 1678, et, en 1685, par l'évêché de Soissons, qu'il permuta avec Brulart de Sillery, nommé à celui d'Avranches. Les travaux de l'épiscopat ne purent ralentir ses travaux littéraires. Comme il se tenait continuellement enfermé dans son cabinet et dans sa bibliothèque, ses domestiques, craignant de l'interrompre, répondaient à ceux qui venaient lui parler d'affaires, qu'il étudiait : « Eh pourquoi, dirent un jour de bonnes gens, le roi ne nous a-t-il pas donné un évêque qui ait fait ses études ? » Voyant que le temps qu'il voulait donner au travail l'empêchait de remplir les devoirs de l'épiscopat, il se démit de cet évêché, et obtint à la place l'abbaye de Fontenay, près de Caen. Il se retira peu de temps après chez les jésuites de la maison professe à Paris, auxquels il légua sa bibliothèque : il y vécut partageant ses jours entre l'étude et la société des savants. Il était de l'académie française. L'érudition, chez Huet, n'était ni sauvage ni rebutante. Humain, affable, prévenant, d'une conversation aisée et agréable, il instruisait les savants, et savait plaire aux ignorants mêmes. Sa politesse découlait de son caractère ; c'était la douceur d'un littérateur indulgent. Ce prélat a beaucoup écrit en vers et en prose, en latin et en français. Ses principaux ouvrages sont : *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-fol. ; c'est l'époque de la première édition de cet ouvrage fameux. Elle renferme plusieurs passages que Huet retrancha dans la seconde, publiée aussi à Paris en 1690, in-fol. Celle-ci est cependant plus ample, malgré les retranchements, et c'est pourquoi les curieux réunissent les deux éditions. Celle de Naples, 1731, 2 vol. in-4°, a été faite sur celle de Paris, 1690. Cet ouvrage est un prodige d'érudition, et suffirait seul pour donner l'immortalité à son auteur. Ceux qui ont dit qu'il était faible en raisonnements avaient peut-

être quelque intérêt à le trouver tel. Ils n'ont pas considéré que c'était une démonstration historique, un argument de fait, un groupe d'événements, de prophéties, de figures ; un tableau de rapports si multipliés, si visibles ; un ensemble si bien lié dans toutes ses parties, que la démonstration se forme d'elle-même, sans qu'il soit besoin de la réduire en forme dialectique. *De claris interpretibus, et de optimo genere interpretandi*, La Haye, 1683, in-8° ; une *Edition des Commentaires d'Origène sur l'Écriture sainte*, Rouen, 1668, 2 vol. in-fol., en grec et en latin ; Cologne, 1688, 3 vol. in-fol. ; un savant traité de *l'Origine des romans*, in-12, à la tête de celui de Zaiide. Il regardait ce genre de livres, quand ils sont sagement écrits, « comme propres à tromper l'homme par l'appât du plaisir, adoucir la vérité des préceptes par l'agrément des exemples, et corriger ses défauts en les condamnant dans les autres. » *Questiones Aletanæ de concordia rationis et fidei*, Caen, 1690, in-4° ; *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, Amsterdam, 1723, in-12 ; traduit en latin, Amsterdam, 1738, et en allemand, par Christian Grosse, Francfort, 1724, avec des notes où le commentateur prétend réfuter le texte. Ce Traité est une traduction de la première partie des *Questiones Aletanæ*. Quelques savants on cru y voir une espèce de plagiat des Hypothèses pyrrhoniennes de Sextus Empiricus ; mais les deux ouvrages sont très-différents. Voltaire (Siècle de Louis XIV) dit que ce Traité a fait beaucoup de bruit, et a paru à quelques-uns démentir sa *Démonstration évangélique* ; mais une critique moderne remarque que ceux-là n'ont sans doute pas fait attention que l'on trouve les mêmes principes dans les préliminaires de la *Démonstration*. Le dessein de Huet est de montrer que le système des anciens sceptiques, réduit à de certaines bornes, n'est pas si déraisonnable qu'on le croit communément, qu'il n'est point opposé aux preuves de la religion, qui resterait démontrée quand même le doute se répandrait sur la plupart des sciences humaines, et qu'enfin les démonstrations morales ne le cèdent point aux démonstrations mathématiques ; *De la situation du paradis terrestre*, Amsterdam, 1701, in-12 ; *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, in-12, réimprimée à Lyon, chez Duplain, in-8°, en 1763. Ces deux ouvrages renforcent une érudition immense. Le premier satisfait les curieux, et le second les bons citoyens. *Commentarius de rebus et eum pertinentibus*, 1718, in-12 ; des *Poésies* latines et grecques, des *Odes*, des *Élégies*, des *Eglogues*, des *Idylles*, des *Pièces héroïques*, et son *Voyage en Suède*, Utrecht, 1700, in-12. Quelques-uns lui attribuent un *Poème sur le sel*, mais il est de Joseph Thoulier d'Olivet. Les vers de ce prélat respirent l'antiquité ; la latinité en est aussi pure qu'élégante. *Censura philosophiæ cartesianæ*, in-12 ; critique qui suppose autant de connaissances dans la bonne physique que de justesse dans le raisonnement. L'auteur dévoile et détruit plusieurs erreurs de Descartes. *Origines de*

*Caen*, Rouen, 1706, in-8°; *Diane de Castro*, 1728, in-12. Il orna de notes le *Manilius ad usum Delphini*, donné par du Fay. L'abbé de Tilladet fit imprimer, après la mort d'Huet, 2 vol. in-12 de *Dissertations* et de *Lettres*, presque toutes de ce prélat. Voy. son *Eloge* au-devant de l'*Huetiana*, in-12, recueil qui renferme des *Pensées diverses* et des *Poésies* : il a été publié par l'abbé d'Olivet, son ami et son confrère d'académie, à qui le savant évêque l'avait confié. On trouve des détails sur sa vie dans d'autres éloges de ce prélat qui se trouvent dans le recueil de l'académie de Caen pour 1766. Huet est un des trois prélats qui ont le plus honoré le siècle de Louis XIV par leurs lumières. Le mérite de Fénelon et de Bossuet balance depuis longtemps les suffrages : pourquoi ne placerait-on pas avec eux, dans cette espèce de concurrence, l'illustre évêque d'Avranches? Son savoir a peut-être moins de grâces françaises, mais il a plus de grâces grecques et latines; il a moins d'éclat, mais peut-être plus de profondeur, et certainement plus de variété et d'étendue. L'usage modeste et sans prétention qu'il en a fait, le silence et la retraite qui l'ont dérobé aux yeux des hommes, semblent ajouter encore aux titres de sa gloire.

HUFNAGEL (GUILLAUME-FRÉDÉRIC), théologien protestant, né l'an 1754, à Hall, en Souabe, était fils du directeur du consistoire de cette ville, et comme son père il suivit la carrière ecclésiastique. Il occupa divers emplois, professa la philosophie, puis la théologie à Erlang, et devint conseiller au consistoire de Francfort-sur-le-Mein, où il mourut le 7 février 1830. Il publia de nombreux écrits théologiques et ascétiques, dont les principaux sont : *Variarum lectionum e bibliis a Nisselio curatis excerptarum specimen*, Erlang, 1777; *Bibliotheca nova theologica*, ibid., vol. I, 1782-1783; *Les écrits de l'Ancien Testament envisagés selon leur contenu et leur but*, ibid., 1784; *Le Cantique de Salomon examiné, traduit et expliqué*, ibid., 1784; *Manuel de la théologie biblique*, ibid., 1785-1791, 2 vol.; *Journal pour le christianisme, la propagation des lumières et le bien de l'humanité*, ibid., 1785-1800, 3 vol.; *Feuilles liturgiques*, ibid., 1790-1796, 6 cahiers; *Sermons prononcés en diverses circonstances*, ibid., 1791; *Projets de sermons sur les évangiles des dimanches et des fêtes*, Francfort, 1792; — *sur les éptres des dimanches*, ibid., 1793; — *sur les passages choisis du Vieux Testament*, ibid., 1794-1795, 2 vol.; — *sur les éptres des dimanches pour l'année 1793*, ibid., 1794; — *sur des passages choisis de l'Ancien Testament*, ibid., 1795-1796, 4 vol. in-8° : ces Projets de sermons ont eu encore une suite les années ultérieures; *Leçons catégoriques des dimanches*, Francfort, 1796-1799, 2 parties. Nous citerons encore, parmi les éditions qu'il a données : *De Rossi de Hebraicæ typographiæ origine*, Erlang, 1778; *De typographiæ Hebræo-Ferrariensi commentatio historica*, du même, ibid., 1781.

HUGBALDUS, religieux bénédictin, florissait vers l'an 880, et composa un petit poème

latin *De laude Calvorum*, de 136 vers, dédié à Charles le Chauve, et dont tous les mots commençaient par un C. En voici le premier vers :

*Carmina clarissimæ calvis cantate Camoenæ.*

Parmi les éditions de ce poème, nous citerons celles de Bâle, 1516, 1519, in-4°; 1547, in-8°. Ce pénible ouvrage acquit à son auteur moins de considération que ses connaissances théologiques, et son application à l'écriture sainte et à diverses sciences. Trithème en parle en ces termes : *Hugbaldus, monachus elvonensis, natione Gallus, vir tam in divinis Scripturis quam in sæcularibus litteris eruditissimus, in musica, poetica, philosophia, oratoria et cæteris artibus, nulli eo tempore secundus*. Il a écrit plusieurs *Traité sur la musique*, et entre autres sur l'*Harmonie* ou *Diaphonia*.

HUGO ou HUGON (HERMAN), jésuite, né à Bruxelles, en 1588, mort de la peste à Rhinberg, en 1629, est auteur d'un traité savant *De militia equestri antiqua et nova*, Anvers, 1630, in-fol., avec des planches en taille-douce. Il s'est aussi distingué sur le Parnasse latin par ses *Pia desideria*, etc., Paris, 1654, in-32, à l'instar des Elzéviros, avec des figures d'un goût singulier, mais qui expriment des vérités saintes, et nourrissent les sentiments d'une tendre piété. Ce recueil, contenant 45 pièces, est divisé en trois livres. Le premier a pour titre : *Gemitus animæ penitentis*; le deuxième, *Vota animæ sanctæ*; le troisième, *Suspiria animæ amantis*. Ce sont divers passages de l'Écriture mis en action, et exprimés par des emblèmes qui en rendent le sens plus sensible et le souvenir plus durable. L'auteur commente ces passages par de longues paraphrases en vers élégiaques qui semblent contraster un peu avec l'onction et la simplicité sublime de ses divins modèles. Il versifie assez bien, il est même souvent poète; mais il n'est pas inspiré de la muse de David. On a encore de lui : *Obsidio Bredana ductu Ambros. Spinolæ perfecta*, Anvers, 1629, in-fol. Il avait été présent à ce siège formé par le célèbre Ambroise Spinola, en 1625. Cet ouvrage a été traduit en espagnol. *De prima scribendi origine et universæ rei litterariæ antiquitate*, Anvers, 1617, in-8°, ouvrage savant et très-bien écrit.

HUGO (CHARLES-LOUIS), Lorrain, chanoine prémontré, abbé d'Estival, docteur en théologie, évêque de Ptolémaïde *in partibus*, né en 1667, à Saint-Mihiel, en Lorraine, mourut à Estival le 2 août 1739, à l'âge de 72 ans. On a de lui : les *Annales des Prémontrés*, Nancy, 1736, en 2 vol. in-fol., en latin; elles sont pleines de recherches. On y trouve la description et le plan des monastères, et l'histoire de l'ordre. Quelques inexactitudes font tort à cet ouvrage, dont les deux tomes se relient ordinairement en un seul vol. La *Vie de saint Norbert, fondateur des Prémontrés*, Luxembourg, 1704, in-4°, la meilleure que l'on ait, quoiqu'elle ait essuyé quelques critiques. *Lettres à l'abbé de Lorkot*, en défense de cette *Vie*, Nancy, 1705; *Sacræ anti-*

*quittatis monumenta historico-dogmatica*, 1725, 2 vol. in-fol.; *Traité historique et critique de la maison de Lorraine*, in-4°, Nancy, sous le titre de Berlin, 1711. Dom Hugo se cacha sous le nom de *Baleicourt*, pour donner un plus libre cours à sa plume. Cet ouvrage est plein de traits hardis, qui déplurent en France : il fut flétri par arrêt du parlement en 1712. L'année d'après, il fit imprimer un autre ouvrage sur la même matière, intitulé : *Réflexions sur deux ouvrages concernant la maison de Lorraine*, in-8°; ces deux ouvrages sont, l'un de Jean Mussey, l'autre du capucin Benoît Picard. On a encore de lui une *Résutation du système de l'abbé Faydit sur la Trinité*, Luxembourg, 1699, in-12. Ce prélat avait de l'érudition et de la vivacité; ses ouvrages prouvent l'une et l'autre. Pour avoir une connaissance plus étendue des ouvrages de Hugo, on peut consulter la *Bibliothèque de Lorraine*, de dom Calmet, col. 512 et suiv.

HUGOLIN (BARTHÉLEMY), canoniste de Lombardie, mort en 1618, est auteur de plusieurs ouvrages en latin, qui sont estimés. Il présenta son *Traité des sacrements* (Rimini, 1587, in-folio) au pape Sixte V, qui le récompensa en pontife libéral.

HUGON (PIERRE), jésuite suisse, né à Lucerne vers 1587, entra dans la société en 1606, âgé de 19 ans. Après avoir enseigné dans différents collèges, il se livra à la prédication, et continua cet utile et pieux exercice pendant 36 ans. Envoyé supérieur à Amberg dans le Haut-Palatinate, il y contribua beaucoup à la propagation de la religion catholique. Revenu dans sa patrie, il fut recteur du collège de Fribourg, et y mourut, à la suite d'un catarrhe, le 19 décembre 1651. Il a laissé une *Vie latine* de Nicolas van der Flue (*Nicolai de Rupe*), ermite célèbre par une abstinence de 27 ans, Fribourg, 1636, in-12, réimprimé avec des notes par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum*, tom. III, pag. 298, pour le mois de mars; *Apologie de la religion catholique romaine*, en allemand, Fribourg, 1651; *Manuel des catholiques*, aussi en allemand, Ingolstadt, etc.

HUGUES DE CLUNY (saint) né à Semur, en Briennois, l'an 1024, était d'une maison distinguée, qui descendait des anciens ducs de Bourgogne. Ayant rejeté les vues d'ambition que sa naissance pouvait lui inspirer, il se consacra à Dieu dans l'ordre de Cluny. Son mérite et sa piété l'en firent élire abbé, après la mort de saint Odilon, en 1040. Il gouverna cette grande famille avec autant de zèle que de prudence. Une mort sainte vint terminer ses travaux en 1109, à 85 ans. A l'aide des libéralités d'Alphonse IV, roi de Castille, il fit bâtir l'église qui subsiste encore à Cluny. Cet ordre fut de son temps au plus haut point de sa splendeur, mais il commença à déchoir après sa mort. Il ne nous reste de lui que sept *Lettres* entre un grand nombre qu'il avait écrites; des *Statuts* et *Règlements*, où l'on voit la vie que l'on menait dans le célèbre monastère dont il était le chef; et quelques ouvrages ascétiques, pleins d'onction et de piété. On trouve ces pièces dans la

*Bibliotheca cluniacensis*, pag. 491 et suiv.

HUGUES (saint), né en 1053, d'une famille illustre, évêque de Grenoble en 1080, reçut saint Bruno et ses compagnons, et les conduisit lui-même à la Grande Chartreuse. Il mourut en 1132, avec la joie d'avoir donné à l'Eglise une pépinière de saints. On a de lui un *Cartulaire*, dont on trouve des fragments dans les *Œuvres* posthumes de Mabillon, et dans les *Mémoires du Dauphiné*, d'Allard, 1711, 2 vol. in-folio.

HUGUES, né en 1065, abbé de Flavigny, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, s'étant vu enlever son abbaye par l'évêque d'Autun, qui la fit donner à un autre, supplanta à son tour, à l'instigation de l'évêque de Verdun, saint Laurent, abbé du monastère de Saint-Vannes, dont il avait été moine, et garda cette dignité jusqu'en 1115; depuis ce temps, son existence est ignorée. Il est auteur d'une *Chronique* en deux parties. La première est peu intéressante, et remplie de fautes; la seconde est très-importante pour l'histoire de l'Eglise de France de son temps. Elle est connue sous le nom de *Chronique de Verdun*. On la trouve dans la *Bibliotheca manuscriptorum* du Père Labbe.

HUGUES DE FLEURY, moine de cette abbaye, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, a laissé : deux livres *De la puissance royale et de la dignité sacerdotale*. Il tâche de marquer les limites des deux pouvoirs, spirituel et temporel, contre les empereurs qui se les arrogèrent tous les deux, et les papes qui semblaient quelquefois toucher au temporel. On les trouve dans le tome III des *Miscellanea* de Baluze. Une petite *Chronique*, publiée par Duchesne, depuis 669 jusqu'en 1169, Munster, 1638, in-4°. Elle est courte, mais bien digérée, et contient en peu de mots beaucoup de choses. Ce moine est encore surnommé *de Sainte-Marie*, du nom d'un village dont son père était seigneur. Il mourut vers l'an 1120. Le style de cet auteur est clair, précis et plus pur que la plupart des ouvrages composés à la même époque.

HUGUES DES PAYENS (*de Paganis*), de la maison des comtes de Champagne, uni avec Geoffroi de Saint-Omer et sept autres gentilshommes, institua l'ordre des Templiers, et en fut le premier grand-maître. Ces neuf chevaliers se consacrèrent au service de la religion en 1118, entre les mains de Gormond, patriarche de Jérusalem, promettant de vivre dans la chasteté, l'obéissance et la pauvreté. Le premier devoir qui leur fut imposé par les évêques était de garder les chemins, pour la sûreté des pèlerins. Comme cette nouvelle milice n'avait ni église ni logement, Baudouin II, roi de Jérusalem, leur accorda un appartement dans le palais qu'il avait auprès du temple; de là leur vint le nom de *Templiers*. Saint Bernard leur donna une *règle* approuvée par le concile de Troyes en 1128. Elle leur prescrivait l'habit blanc et la croix rouge, la récitation de l'office divin, l'abstinence les lundis et mercredis, et presque toutes les observances monastiques. Deux siècles après leur fonda-

tion, ces chevaliers, qui faisaient vœu de combattre pour Jésus-Christ, furent accusés de le renier, et l'ordre fut aboli en 1312. (Voy. MOLAY.) Hugues des Payens mourut en 1136, regretté de tout ce qu'il y avait de chrétiens zélés en Palestine.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, chanoine régulier de la maison de ce nom, à Paris, y professa la théologie avec tant d'applaudissement, qu'on l'appela un *second Augustin*. Les uns le font saxon, et disent qu'il embrassa la vie religieuse à Hamersleben en Saxe; d'autres prétendant qu'il était d'Ypres. Il mourut à Paris le 3 février 1140, à 44 ans. Ses ouvrages, écrits avec beaucoup de force et de dignité, ont été imprimés à Cologne, en 1617, 3 vol. in-fol.; c'est la bonne édition. On les a réimprimés à Rouen en 1648, 2 vol. in-fol. Ils contiennent un grand nombre de pièces qu'on lui a attribuées mal à propos, comme l'a prouvé Casimir Oudin dans son *Commentaire des écrivains ecclésiastiques*, tom. II. Les traités *De arrha animæ* et *De sapientia Christi*, sont certainement de Hugues. Ch. G. Derling a publié une dissertation *De Hugone a Sancto-Victore*, Helmstadt, 1745, in-4°.

HUGUES DE FOSSE (le bienheureux), en latin *Hugo Fossensis*, parce qu'il était de Fosses, bourg et abbaye autrefois du pays de Liège, maintenant du comté de Namur, était né de parents nobles, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et fut le premier abbé général de Prémontré, saint Norbert n'ayant jamais pris ce titre. Il avait été élevé et formé à la piété et aux lettres dans le monastère de Fosses. Etant entré dans l'état ecclésiastique, et ayant été promu à la prêtrise, il devint chapelain de Burchard, évêque de Cambrai et chanoine de cette église. Saint Norbert, qui parcourait le Cambésis et les pays voisins en missionnaire, apprit, en passant à Valenciennes, que Burchard s'y trouvait. Ils s'étaient vus à la cour de l'empereur, et avaient été liés. Norbert crut devoir une visite au prélat, et fut introduit près de lui par Hugues, comme un simple prêtre, qui portait même les livrées de la pauvreté. Reconnu et reçu par Burchard en présence de Hugues avec des marques de vénération, celui-ci eut la curiosité, lorsque Norbert fut sorti, de savoir qui était cet ecclésiastique qui, sous un vêtement si humble, obtenait un accueil si respectueux. « C'est, lui dit Burchard, Norbert, parent de l'empereur, naguère son favori, comblé alors de biens et de richesses, qu'il a quittés pour se vouer à Dieu; autrefois courtisan envié, aujourd'hui modèle d'humilité, de pénitence et de zèle. C'est à son refus que je dois mon évêché. » Hugues fut si touché de ce grand exemple, qu'il alla trouver le saint, et lui demanda la permission de le suivre et de s'associer à ses travaux apostoliques. Devenu disciple de Norbert, Hugues ne le quitta plus; il fut le premier des douze chanoines qui embrassèrent l'institut de Prémontré en 1120. Ce fut sur lui que saint Norbert, appelé à l'archevêché de Magde-

bourg, jeta les yeux pour lui succéder à Prémontré. Hugues, en 1128, se trouva à la tête de la nouvelle colonie, et elle prospéra tellement sous son gouvernement, qu'avant de mourir, il vit à son chapitre général plus de 100 abbés. Il assista, en 1145, à une assemblée tenue à Chartres pour la croisade de Louis le Jeune. L'évêché de cette ville étant vacant, lui fut offert. Il le refusa. Il mourut en odeur de sainteté en 1161, et non en 1154, comme dit le Père Le Paige, et fut inhumé dans l'église de Prémontré. Il fut question, dans le chapitre général de 1660, de procéder à sa canonisation; sa dépouille mortelle fut exhumée; mais ce projet différé, sans jamais avoir été abandonné, n'a point eu son exécution. Hugues de Fosse est auteur des ouvrages suivants : les *Premières constitutions de l'ordre de Prémontré*, approuvées par Innocent II, Célestin II et Eugène III; une *Vie de saint Norbert*, que Surius et les Bollandistes ont insérée dans leur Recueil; le *Livre des cérémonies de l'ordre de Prémontré*, appelé *Ordinaire*, dont l'usage s'est conservé dans l'ordre avec quelques changements faits par des chapitres généraux. On lui a attribué le livre des *Miracles de Notre-Dame de Saisons*; un traité intitulé : *De gratia conservanda*, et quelques autres ouvrages qui ne paraissent point lui appartenir.

HUGUES D'AMIENS, archevêque de Rouen, un des plus grands et des plus savants prélats de son siècle, mourut en 1164. On a de lui trois *Livres* pour prémunir son clergé contre les erreurs de son temps, et quelques autres ouvrages. On trouve les premiers à la fin des OEuvres de Guilbert de Nogent, publiées par dom d'Achery, et les autres dans les collectifs de dom Martenne et Durand.

HUGUES DE SAINT-CHER, ainsi nommé parce qu'il vint au monde près de l'église de ce nom, aux environs de Vienne en Dauphiné; dominicain du XIII<sup>e</sup> siècle, docteur de Sorbonne, cardinal-prêtre, du titre de Sainte-Sabine, reçut la pourpre des mains d'Innocent IV en 1244. Ce pape et Alexandre IV son successeur le chargèrent des affaires les plus épineuses. Ce fut pour lui une occasion de faire éclater sa sagesse, sa modération, son esprit, sa fermeté. Il mourut à Orviette en 1263. On lui fit une épitaphe dans laquelle on disait qu'*à sa mort la sagesse avait souffert une éclipse*. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Écriture; le plus important est une *Concordance de la Bible*, Cologne, 1684, in-8°. Hugues de Saint-Cher a la gloire d'avoir imaginé le premier ce genre de travail, par le moyen duquel on trouve sans peine tel passage de l'Écriture qu'on souhaite : en quoi il a rendu un service essentiel aux théologiens, aux prédicateurs, et à quiconque s'occupe de la lecture et de l'étude des livres saints. On a encore de lui : *Speculum Ecclesiæ*, Paris, 1480, in-4°; des *Commentaires sur l'Écriture sainte*; *Correctorium Bibliæ*, non imprimé, et dans la bibliothèque de la Sorbonne : c'est

un recueil de variantes extraites des manuscrits hébreux, grecs, latins, de la Bible.

HUGUES DE PRATO, d'une ville de ce nom, en Toscane, se fit dominicain en 1276, et mourut à Prato le 4 décembre 1322. Il se fit une grande réputation par ses *Sermons*, imprimés en partie (à ce que l'on croit) à Louvain, en 1484, et partie à Heidelberg, en 1485, réimprimés à Anvers en 1614. Ils se ressentent de la grossièreté du siècle de l'auteur.

HUISSEAU (J. D'), ministre et professeur à Saumur, se rendit célèbre dans la réforme pour en avoir recueilli la discipline. C'est de lui que parle Bossuet, dans son sixième Avertissement sur les lettres de Jurieu, §§ 5 et 112. On a de lui : *La discipline des églises réformées de France, avec un recueil des observations et questions sur la plupart des articles, tiré des actes des synodes nationaux*, sans nom de ville (probablement à Saumur), 1650, in-4° ; 2<sup>e</sup> édit., augm., Genève, 1666, in-4° ; réimpr. à Bionne près Orléans, 1675, in-12. Des confrères de l'auteur présentèrent des plaintes contre lui, le 21 avril 1656, au consistoire de l'église de Saumur ; mais cette affaire n'eut pas de suites. D'Huisseau publia en 1670 : *La réunion du christianisme, ou la manière de rejoindre les chrétiens dans une seule confession de foi*, Saumur, in-12. Le moyen d'opérer cette réunion que propose l'auteur est une tolérance si large qu'elle n'exclut aucun hérétique, pas même les sociniens. Un autre ministre nommé La Bastide écrivit des *Remarques sur un livre intitulé : la Réunion*, etc., 1670, in-12, où il signalait cet ouvrage comme dangereux, et le livre de d'Huisseau fut condamné par le synode d'Anjou. Ce dernier répliqua par des *Remarques sur les Remarques*, etc. ; mais il fut déposé du ministère par le synode. Il se retira alors en Angleterre, où il fut rétabli dans l'exercice du ministère, sans avoir été obligé de faire une rétractation, et où il mourut vers 1689, âgé d'environ 70 ans.

HULDRIC (JEAN-JACQUES), ministre protestant, né à Zurich en 1683, mort en 1731, était un homme savant. Il publia en 1703, in-8°, à Leyde, un ouvrage recherché et peu commun : c'est l'*Histoire de Jésus-Christ*, telle que les juifs la racontent. Huldric la tira d'un vieux manuscrit hébreu, la traduisit en latin, et l'enrichit de notes qui font voir la fausseté et le ridicule des contes juifs, touchant le divin fondateur du christianisme. Il a donné encore au public *Miscellanea Tigurina*, 1722, 4 vol. in-8°. Zimmermann a écrit sa *Vie* ; elle se trouve dans un recueil de pièces imprimé à Zurich, 1732, in-4°.

HULOT (HENRI-LOUIS), prêtre du diocèse de Reims, né le 13 mars 1757 à Avenay, enseigna avec distinction la théologie dans le séminaire et dans l'université de ce diocèse jusqu'en 1791, époque où il partit pour l'exil. Il résida tour à tour dans les Pays-Bas et en Allemagne, et passa environ trois années à Gand, où il fut grand-vicaire de l'évêque-prince de Lobkowitz. L'abbé Hulot publia, en

1793, sa *Première lettre aux catholiques de Reims*, en latin et en français, in-8°, et une *Lettre des prêtres français à l'évêque de Gand*, qui fut signée par 186 ecclésiastiques qui y faisaient en quelque sorte leur profession de foi, et témoignaient à ce prélat toute leur reconnaissance, Gand, 1793, in-8°. A cette même époque, il adressa un *Mémoire* à l'empereur François II par les Etats de Flandre, pour le rétablissement des Couvents, et il obtint une réponse favorable de l'empereur. L'invasion française obligea, en 1794, les prêtres exilés de s'éloigner encore, et l'abbé Hulot se rendit successivement à Munster, Erfurt, Dresde et Augsbourg. Il fit paraître en latin et en français une seconde *Lettre aux prêtres catholiques de Reims*, Utrecht, 1795. On a encore de lui : *Récit de la conversion de Gen-Thoger*, Munster et Erfurt, 1795, in-8° ; la *Collection des brefs de Pie VI*, Augsbourg, 1796 ; les *Lettres de M. Schrofenberg, évêque de Frisingue et de Ratisbonne, en faveur des prêtres français*, Augsbourg, 1796, in-8° de 46 p. ; l'*Etat des catholiques anglais*, 1798, in-8° de 61 pages ; *Salisburgensis cujusdam religiosi (l'augustin San-Bicler) debita castigatio, seu vindicta cleri gallicani exulis*, 1800, in-8° : ouvrage qui valut à son auteur un bref très-flatteur de Pie VII, du 10 septembre 1800. *Lettre à un professeur d'Allemagne*, Augsbourg, 1801, in-8°. Ce professeur est Bergold, professeur de dogme à l'université de Wurzburg ; *Gallicanorum episcoporum dissensus innocuus*, ibid., 1801, in-8° de 100 pages ; *Récit de la mort de M. Musart, curé de Sommevesle*, en lat., franç. et allemand. A son retour en France, Hulot exerça les fonctions de curé d'Avançon, près de Château-Porcien, puis d'Attigny, et dans la suite il devint chanoine, grand-vicaire et official du diocèse de Reims. Il mourut le 1<sup>er</sup> septembre 1829, dans sa 73<sup>e</sup> année. Indépendamment de ses productions déjà citées, il publia un opuscule *sur les antiquités d'Attigny*, qui n'était que l'extrait d'un travail plus étendu. Il laissait en manuscrit trois volumes de sermons, des opuscules latins et des livres de controverse, et une correspondance volumineuse, qui renferme beaucoup de choses intéressantes pour l'histoire ecclésiastique contemporaine.

HULSEMANN (JEAN), savant théologien luthérien, naquit à Esens en Frise, l'an 1602. Après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Hollande, il devint professeur de théologie, et surintendant à Leipsick, et mourut en 1661. Son principal ouvrage est une *Relation*, en allemand, du *Colloque de Thorn*, où il avait été envoyé en 1645, à la tête des luthériens, et dont il donne, comme on l'imagine bien, l'avantage à son parti.

HULSIUS (ANTOINE), théologien protestant, né à Hilde, village du duché de Berg, mort professeur à Leyde en 1685, à 70 ans, est auteur d'un ouvrage savant intitulé : *Theologia judaica*, , publié en 1653, in-4°.

HUMBELOT (MARIE), docteur en théologie à Paris en 1665, fut exilé en 1682, pour avoir refusé de souscrire à la déclaration de

1682. Il composa dans son exil : *Sacrorum Bibliorum Notio generalis, seu Compendium biblicum*, Paris, 1700, in-12, qui fut supprimé par arrêt du conseil. Humbelot donna, le 24 mai 1700, une déclaration où il se soumettait et témoignait son regret d'avoir publié le *Compendium*. Il mourut, en 1719, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre.

HUMBERT, bénédictin du XI<sup>e</sup> siècle, natif de Bourgogne, se fit religieux, en 1015, à Moyen-Moutier, dans le diocèse de Toul. Le pape Léon IX, qui avait été évêque dans cette ville, appela Humbert à Rome, en 1049, et l'ordonna archevêque de toute la Sicile ; mais comme les Normands et les Sarrasins désolaient alors ce pays, le pape le créa, en 1051, cardinal évêque de Blanche-Selve. En 1053, il se rendit, avec le titre d'envoyé-légat, à Constantinople, afin de travailler à la réunion des Eglises grecque et latine. Victor II, successeur de Léon IX, chargea Humbert de rétablir l'ordre dans le monastère du Mont-Cassin, alors révolté contre le saint-siège, et sa mission fut couronnée du succès. Nommé bibliothécaire et chancelier par le même pontife, il conserva ces titres sous les pontificats d'Etienne III et de Nicolas II, et mourut vers 1063. On a remarqué que Humbert est le premier Français connu qui ait porté la pourpre romaine. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en latin, savoir : un *Traité estimé contre les simoniaques*, inséré dans le tome V des *Anecdota* de dom Martenne, pag. 629-844 ; une *Réponse à la lettre du patriarche de Constantinople et de l'évêque d'Acride* ; une *Réfutation* d'un écrit de Nicéas, moine de Stude. Ces deux écrits roulent sur les débats entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine ; une *Relation* de son voyage à Constantinople, relative au même objet : ces trois derniers ouvrages ont été plusieurs fois publiés, notamment en 1604 par Baronius dans ses *Annales ecclesiastici*, tome XI, et par Canisius, dans ses *Lectiones antiquæ*, tome VI.

HUMBERT II, dernier dauphin de Viennois, né en 1312, succéda en 1333 à Guignes VIII, son frère. Il épousa en 1332 Marie de Baux, alliée à la maison de France, dont il n'eut qu'un fils unique. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de cet enfant, et le ressentiment qu'il conserva des affronts que lui avait fait essuyer la maison de Savoie, lui inspirèrent la résolution de donner ses états à celle de France. Cette donation, faite en 1343 au roi Philippe de Valois, fut confirmée en 1349, à condition que les fils aînés des rois de France porteraient le titre de dauphins. C'est ainsi que le Dauphiné fut réuni à la couronne. Philippe donna à Humbert, en reconnaissance de ce bienfait, 40 mille écus d'or et une pension de dix mille livres. Ce prince entra ensuite dans l'ordre des dominicains. Le jour de Noël 1351, il reçut sous les oraux sacrés successivement aux trois messes, des mains du pape Clément VI. Ce pontife le créa patriarche d'Alexandrie, et lui donna l'administration de l'archevêché de Reims. Humbert passa le reste de ses jours

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE RELIGIEUSE. II.

dans le repos et dans les exercices de piété, et mourut à Clermont en Auvergne, le 22 mai 1355, à 43 ans. Il fut bon religieux et bon évêque. Allard a écrit son *histoire*, Grenoble, 1688, in-12 ; on peut encore consulter l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par Tournon, tome II. Humbert s'était distingué dans la guerre des Croisades, et avait établi à Grenoble un conseil de justice qui donna naissance au parlement du Dauphiné : il fonda aussi dans cette ville une université. — Il ne faut pas le confondre avec HUMBERT de Romans, cinquième général des dominicains, qui succéda en 1254 au P. Jean le Teutonique, et qui mourut le 14 juillet 1277. On a de lui une *Lettre sur les vœux de religion*, imprimée en Allemagne dès le XV<sup>e</sup> siècle ; et à Hanau l'an 1508. On lui attribue aussi *De eruditione religiosorum* ; mais ce traité est du P. Peraldus, dominicain. Possevin croit qu'il est l'auteur du *Dies iræ*, que d'autres attribuent au cardinal Malabranca. On peut voir diverses opinions sur ce sujet, dans les *Notes* de Merati sur Gavandus, partie 1<sup>re</sup>, titre 5.

HUMBERT (PIERRE-HUBERT), savant et pieux ecclésiastique, naquit en 1685 ou 1686, au village de Vauclans près de Nods, département du Doubs, de cultivateurs honnêtes, fit avec distinction ses cours d'humanités, de philosophie et de théologie. S'étant voué particulièrement à la prédication, il prêcha, lorsqu'il n'était encore que sous-diacre, dans une assemblée de prêtres et de jeunes ecclésiastiques à Besançon, et son discours annonça un talent peu commun. En 1714, lorsqu'il n'était point encore prêtre, Humbert fut associé aux missionnaires de Besançon connus sous le nom de *missionnaires de Beaupré*, et il devint plus tard supérieur de cette maison, à laquelle il fut attaché jusqu'à sa mort arrivée à Beaupré en 1779, à l'âge de 92 ans. Apôtre zélé de son pays, il consacra particulièrement son talent aux habitants des campagnes. Cependant il parut souvent aussi dans les villes de la province, et prêcha fréquemment dans les retraites ecclésiastiques. Humbert persuadait les esprits les plus incrédules par sa dialectique puissante, et plaisait toujours par les images gracieuses dont il se servait pour fixer l'attention de ses auditeurs. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : la *Vie chrétienne*, 1752, in-12 ; *Pensées sur les vérités les plus importantes de la religion*, 1753, in-12 ; *Règle de conduite pour la jeunesse*, 1753, in-12 ; *Plan de réforme pour le Missel*, 1758, in-12 ; et *Cantiques à l'usage des missions*. Les *Pensées sur les vérités de la religion* ont d'abord paru sous le titre d'*Instructions sur les principales vérités de la religion* adressées par M. l'évêque de Toul à son diocèse ; il ne faut pas les confondre avec les *Instructions sur les fonctions du ministère pastoral*, adressées aussi par M. l'évêque de Toul, Drouas-Boussey, à son diocèse : ce dernier ouvrage est de M. Drouhart, supérieur du séminaire de Besançon, 1772, 5 vol. in-8°. L'ouvrage d'Humbert a été réimprimé en 1826 par la

société catholique des bons livres : un ecclésiastique de Besançon y a fait d'importantes additions. Le P. Humbert a encore publié : des *Instructions abrégées sur les devoirs et les exercices du chrétien*, et des *Instructions sur les égarements de l'esprit et du cœur humain, et sur les vertus nécessaires au salut*. Tous ses ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois. Il a laissé en manuscrit : un *Avis important aux ecclésiastiques et aux confesseurs sur les vertus de leur état*, etc., qui a reçu l'approbation de l'ordinaire et qui devait paraître, si à la même époque l'abbé Pochard, supérieur du séminaire de Besançon, n'eût publié sur le même sujet un excellent ouvrage ; une *Histoire de la communauté des missionnaires de Beaupré* ; quelques *Sermons* ; des *Cantiques*.

HUME. Voy. HOME.

HUME (DAVID), né en 1711, à Edimbourg en Eco-se, d'une famille noble, mais peu riche, fut d'abord destiné au barreau ; mais ne possédant le talent de la parole qu'à un degré médiocre, il quitta la jurisprudence pour cultiver la littérature et la philosophie du jour. Il eut en 1746 la place de secrétaire du général Saint-Clair, qu'il accompagna dans l'expédition du port de Lorient. Il fut attaché au lord Herford, pendant son ambassade à la cour de France, en 1765 ; et, sous le ministère du général Conwai, il obtint l'emploi de sous-secrétaire. Enfin il renonça entièrement aux affaires publiques pour se livrer à une vie douce et indépendante. Il mourut en 1776, à l'âge de 65 ans. Le désir de la renommée littéraire le dominait, et il lui sacrifia tous les genres de principes et de vérité. On a de lui : *Traité sur la nature humaine*, qui parut en 1737. Hume, avide de sa renommée, ne l'avait composé que pour se faire remarquer ; mais, comme il le dit lui-même, « l'ouvrage tomba au sortir de la presse, et mourut en naissant, sans avoir même excité un murmure parmi les dévots. » Des *Essais philosophiques*, pleins de réflexions absurdes et de sophismes contre les dogmes fondamentaux de la religion, traduits en français, Hollande, 1758, 2 vol. in-12 ; une *Histoire d'Angleterre*, Londres, 1759-1762, 6 vol. in-4°, 2<sup>e</sup> édit. augm., Londres, 1770, 8 vol. in-4°, et depuis plusieurs fois réimprimée en 8 et en 10 vol. in-8°. C'est un ouvrage où l'on désirerait plus d'exactitude, de véracité et d'impartialité, surtout en ce qui concerne les cruautés de Henri VIII, d'Elisabeth et de Jacques contre les catholiques. Elle est d'ailleurs écrite d'une manière assez désagréable, d'un style dur et repoussant. Aussi ne réussit-elle pas d'abord ; et, dans les premiers mouvements de sensibilité, l'auteur prit la résolution de se retirer dans quelque ville de province en France, de changer de nom, et de renoncer pour jamais à la gloire littéraire ; mais les philosophistes y ayant reconnu leurs maximes et leurs petits artifices, eurent soin de lui donner de la vogue. Ce qui prouve surtout la mauvaise foi de l'écrivain, c'est l'assurance avec laquelle il répète les calomnies

de Buchanan contre Marie Stuart, que Cambden, quoique partisan et protégé d'Elisabeth, a franchement défendue contre l'iniquité de sa bienfaitrice. On y ajoute une continuation par Smollett, en 5 vol. in-8°, et une autre continuation par Adolphus en 3 vol., ce qui porte cette histoire à 16 vol. in-8°. La plus belle édition est celle de 1810. Elle a été aussi imprimée avec les continuations en 26 vol. in-18, et 16 vol. grand in-18 avec portrait. G. Berkeley-Mitchell en a donné une édition, dans laquelle il a retranché tout ce qui était contraire à la religion chrétienne, 1816, 8 vol. in-8°. L'histoire de Hume a été traduite en français par madame Belot et l'abbé Prévot, en 7 vol. in-4°, et 18 vol. in-12. Cette traduction a le désavantage d'avoir été faite sur la première édition anglaise. On a publié en 1819 et 1820, en 16 vol. in-8°, avec la continuation de Smollett, une nouvelle édition de cette traduction, revue, corrigée, et en plusieurs endroits purgée d'erreurs graves et capitales. M. Compénon a revu les traductions de madame Belot et de l'abbé Prévot ; son édition est de 1825-1827, 21 vol. in-8°. Les autres ouvrages de Hume sont : *Recherches sur les principes de la morale* ; *Histoire naturelle de la religion* ; *Dialogues sur la religion* ; *Essai sur le suicide et l'immortalité de l'âme* ; *Discours politiques*, etc. Tous ces écrits ont été réfutés, et notamment celui sur la *Nature humaine*. Hume, ami de Jean-Jacques Rousseau, l'emmena avec lui en Angleterre, et il lui avait obtenu une pension du roi Georges III ; mais l'orgueilleux Genevois se croyant humilié par les bienfaits de Hume, le quitta brusquement et lui écrivit une lettre pleine d'aigreur, qui donna lieu à une polémique de pamphlets de part et d'autre, où la *tolérance philosophique* ne jouait pas le rôle principal. En réponse à la lettre de Rousseau, Hume publia d'abord son *Exposé de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. J.-J. Rousseau*, dans lequel, après avoir fait de lui-même un éloge assez pompeux, il finit par une lettre d'un de ses amis, qui déclare que Hume est l'homme le plus parfait et le plus vertueux que la nature humaine puisse produire. — Leland a consacré six lettres de son *Examen des écrits* à exposer et à confondre les diverses erreurs de Hume. « Il relève sa mauvaise foi, dit un auteur, et fait ressortir ses artifices. » Hume est, en effet, un des écrivains incrédules les plus dangereux ; il attaque rarement de front. Sa métaphysique subtile tend à saper la religion. Il affecte beaucoup de calme et d'impartialité, mais on s'aperçoit que son sang-froid cache beaucoup de malice ; il étend les nuages de son scepticisme sur l'existence de Dieu, le libre arbitre, l'immortalité de l'âme, et finit par le suicide. La vertu, selon lui, ne consiste que dans l'approbation générale, et sort de cette découverte, il donne ce nom à l'éloquence, au goût et même à la force. Hume a laissé quelques ouvrages posthumes : tels sont des *Dialogues sur la religion naturelle*

et sa *Vie*, composée par lui-même, dont la traduction française par Suard a été publiée à Paris en 1777.

**HUMILITÉ** (sainte), née à Faenza en 1226, d'une bonne famille; ayant engagé son mari à vivre dans la continence, elle fonda, 9 ans après son mariage, les *religieuses de Vallombreuse*, et mourut le 31 décembre 1310, à 84 ans. Elle était parvenue à cet âge malgré les austérités extraordinaires qu'elle avait pratiquées.

**HUMPHREY** (LAURENT), théologien anglais, né à Newport-Pagnell, dans le duché de Buckingham, vers 1527, mourut doyen de Winchester en 1590. Il était fort versé dans les matières théologiques, et il serait parvenu aux premières dignités, si son attachement au calvinisme ne l'en avait fait éloigner. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse et de littérature. On trouve dans les premiers bien des calomnies contre l'Eglise romaine, dans les autres il y a peu de goût et de philosophie. Les principaux sont : *Epistola de græcis litteris et Homeri lectione et imitatione*, etc., en tête de la *Cornucopia*, d'Adrien Junius, Bâle, 1558, in-fol.; *De religionis conservatione et reformatione, deque primatu regum*, Bâle, 1559, in-8°; *De ratione interpretandi auctores*, in-8°; *Optimates, sive de nobilitate ejusque origine*, in-8°; *Jesuitismi pars prima et secunda*, in-8°; *Pharisaismus vetus et novus*, in-8°.

**HUNNÆUS** (AUGUSTIN), né à Malines en 1522, s'appliqua aux langues savantes, fut professeur en théologie et chanoine de Saint-Pierre, docteur et recteur de l'université de Louvain, où il mourut le 7 septembre 1577. Il écrivait bien en latin, et possédait les langues grecque et hébraïque. Il travailla à débarrasser la philosophie de l'école du barbaïsme qui l'enveloppait. Nous avons de lui plusieurs ouvrages sur cette science. Il a donné aussi quelques éditions de la *Somme* de saint Thomas, revues sur des manuscrits fort anciens; la meilleure est celle d'Anvers, 1575, en 4 vol. in-fol. Le travail de Hunnæus a beaucoup aidé ceux qui ont publié le même ouvrage depuis. Cet auteur a eu part à l'édition de la *Polyglotte* d'Anvers.

**HUNNIUS** (GILLES), ministre luthérien de Wittenberg, où il mourut le 4 avril 1603, à 53 ans, a beaucoup écrit contre les calvinistes. On cite surtout son *Calvinus judaizans*, Wittenberg, 1595, in-8°, où il reproche à Calvin d'avoir employé les interprétations des rabbins pour dénaturer le véritable sens des Ecritures.

**HUNNOLD** (FRANÇOIS), né dans le pays de Nassau, entra chez les jésuites et se distingua par ses *Sermons*, qui sont peut-être les meilleurs parmi ceux qui ont été faits en Allemagne vers le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. Ils sont en 6 vol. in-fol., d'abord imprimés à Cogné et à Augsbourg. Les éditions en ont été multipliées dans différentes provinces de l'Allemagne. On lui reproche de s'écarter quelquefois des plans qu'il annonce, et de ne choisir pas toujours bien les exemples qu'il apporte en preuve des véri-

tés qu'il avance. Il mourut à Trèves en 1746.

**HUNT** (THOMAS), savant hébraïsant anglais, né l'an 1696, fit ses études à Oxford, prit le grade de bachelier en théologie en 1743, et celui de docteur en 1744. Sa première publication fut un fragment de saint Hippolyte, qu'il fit imprimer d'après deux manuscrits, et qui fut inséré dans la *Bibliotheca biblica* de Parker, 1728, in-4°. Ayant été promu en 1738 à la chaire d'arabe fondée par le docteur Laud, il prononça un discours, *De antiquitate, elegantia, utilitate linguæ arabicæ oratio*, Oxford, 1739, in-4° de 56 pages. En 1747, Hunt en prenant possession de la chaire de professeur royal en hébreu, prononça un autre discours, *De usu dialecticorum orientalium, ac præcipue arabicæ, in hebraico codice interpretando*, qu'il publia l'année suivante à Oxford. Il avait fait paraître en 1728 ses conjectures *De benedictione patriarchæ Jacobi*, Oxford, in-4°, tirées seulement à cent exemplaires, et en 1757 il se fit l'éditeur des Œuvres complètes de Hooper, évêque de Bath. Hunt mourut le 31 octobre 1774, et eut pour successeur dans sa chaire d'arabe le célèbre White. Il était de la société royale de Londres et de celle des antiquaires. Indépendamment des écrits dont nous avons parlé, il avait publié en 1746 une *Notice* sur la Relation de l'Egypte d'Abuallatif, relation qu'il avait traduite et qu'il proposa par souscription; mais l'impression n'en eut pas lieu. Kennicott fit paraître l'année même de la mort de Hunt, un ouvrage de ce savant, intitulé : *Observations sur quelques passages du livre des Proverbes, suivies de deux sermons*, in-4°.

**HUNTINGFORD** (GEORGE-ISAAC), savant anglais, né l'an 1748 à Winchester, fut mis en 1789 à la tête du collège de cette ville, et reçut le bonnet de docteur en 1793. Il obtint successivement plusieurs bénéfices, devint évêque de Gloucester en 1802, et mourut en 1815. Huntingford avait publié en 1795 et 1797 deux volumes de *sermons* et de *discours* divers; une *traduction* latine d'Elie, 1 vol. in-12; *Appel aux églises dissidentes*, ou *Vœu d'union entre elles et l'église établie*, 1800, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1808; deux recueils de poésies lyriques grecques, savoir, des *Odes grecques*, 1781, tirées à cinquante exemplaires; *Metrica monostrophica*, 1782.

**HUNTINGTON** (GUILLAUME HUNT, connu sous le nom de), fameux sectaire méthodiste, né l'an 1774, dans une ferme du comté de Kent, eut une jeunesse orageuse et très-agitée. Après avoir été domestique, il s'était fait jardinier, consacrant tous ses loisirs à la lecture des livres saints. Il taillait un jour un vieux poirier, lorsqu'il crut entendre une voix du ciel, qui l'appela à prier Jésus-Christ d'une manière plus parfaite. Toutefois le dénuement dans lequel il se trouvait l'empêcha de s'appliquer sur-le-champ à ce qu'il regardait comme sa mission. Après s'être mis encore au service d'un manufacturier d'Ewel et s'être fait porteur de charbon à Thames Ditton, il résolut enfin de prêcher, dût-il mourir de faim. Le méthodiste Toriel

Joss l'ordonnase on le rit de Whitefield en présence de toute la congrégation. Dans ses débuts il eut à subir de rudes épreuves auxquelles il résista avec énergie. Une nouvelle vision qu'il crut avoir l'ayant appelé à Londres, il y réunit un assez grand nombre de partisans, bâtit avec leurs secours une chapelle, et connut enfin les douceurs d'une position aisée et indépendante. Il mourut en 1813 à Tunbridge Wells, n'a. ant pas encore quarante ans. Huntington avait plusieurs fois voulu faire le prophète, et il avait eu le chagrin de voir plusieurs de ses prophéties promptement démenties par les faits. C'est ainsi qu'il avait annoncé que ni Bonaparte, ni un seul soldat de son armée ne reviendrait de l'expédition d'Egypte. Ses *OEuvres* ont été imprimées en 20 gros volumes in-8°. Elles se composent de *Sermons*, de *Dissertations et traités de controverse*, de *Lettres* à ses amis et à ses prosélytes, de *Poésies* au-dessous du médiocre, etc. Huntington n'ayant pu, lors de son ordination, se procurer comme les autres ministres, les titres de *magister artium* ou de *doctor of divinity*, s'en consola en ajoutant à son nom les deux initiales P. S. qui voulaient dire *pêcheur sauvé*, et ce surnom devint populaire parmi ses fidèles.

HUR, fils de Caleb et petit-fils d'Esron, était époux de Marie, sœur de Moïse, si on en croit Josèphe. Lorsque Moïse envoya Josué combattre contre les Amalécites, il monta sur la montagne avec Aaron et Hur. Pendant qu'il élevait les mains, priant le Seigneur, Aaron et Hur lui soutinrent les bras, afin qu'ils ne retombassent point, et que Dieu ne cessât d'être favorable aux Israélites. Preuve frappante de l'efficacité de la prière dans les combats, et combien elle doit être persévérante et confiante pour assurer le secours du Dieu des armées.

HURAUULT DE CHIVERNY (JACQUES), abbé de Saint-Lomer, chanoine d'Autun, fut élu évêque de ce diocèse le 7 avril 1505, et joua d'abord un grand rôle dans les affaires publiques ; mais, rendu à son diocèse, il s'appliqua aux fonctions épiscopales et fit de sages réglemens pour porter son clergé à l'amour de l'étude et à la pratique des vertus ecclésiastiques. Jacques Hurault possédait de grandes connaissances et fut durant sa vie en relation avec les savants. Plusieurs d'entre eux lui dédièrent des ouvrages. Il mourut à Blois le 26 juin 1546.

HURÉ (CHARLES), d'abord professeur d'humanité dans l'université de Paris, ensuite principal du collège de Boncourt, naquit à Champigny-sur-Yonne, d'un laboureur, en 1639, et mourut en 1717. Nous avons de lui : un *Dictionnaire de la Bible*, en 2 vol. in-fol., 1715, beaucoup moins parfait et moins étendu que celui de dom Calmet ; une *Edition latine du Nouveau Testament*, avec de courtes notes, Rouen, 1692, 2 vol. in-12 ; la *Traduction française du Nouveau Testament* et de ses notes latines, augmentées, Paris, 1702, 4 vol. in-12. Cette traduction est celle du P. Quesnel, un peu retouchée ; *Grammaire sacrée*, ou *Règles pour entendre le sens littéral de l'E-*

*criture sainte*, Paris, 1707, in-12. Quoique Huré fût lié avec les partisans de Jansénius, il n'adoptait point leurs opinions sur tous les points.

HURTADO DE MENDOZE (GASPARD), né en 1575 à Monejar, reçut le bonnet de docteur en théologie à Alcalá, et se fit ensuite jésuite à l'âge de 32 ans. Il enseigna la théologie à Murcie, à Madrid et à Alcalá. Etant à la cour de Madrid, il y produisit de grands fruits par ses discours et par sa piété. Il mourut à Alcalá, doyen de la faculté de théologie, l'an 1647. On a de lui une *Théologie* en 8 vol.

HURTADO DE MENDOZE (THOMAS), célèbre théologien de Tolède, enseigna à Rome, à Alcalá et à Salamanque, avec beaucoup de réputation, et mourut en 1659. On a de lui une *Philosophie selon la doctrine de saint Thomas*, production peu estimée. On fait plus de cas de ses *Resolutiones orthodoxo-morales*, Cologne, 1653, in-fol. Il est encore auteur d'un traité *De unico martyrio*, contre celui, *De martyrio per pestem*, du jésuite Théophile Raynaud, qui lui répondit en soutenant que si la charité a ses martyrs comme la foi, celui qui prodigue sa vie au service des pestiférés mérite également le nom de martyr. C'était cependant dans le fond une question de mots qui ne touchait à rien d'essentiel : car il s'agissait de savoir si la seule mort pour la foi constituait le martyr. Anciennement, ce mot n'était employé qu'en ce cas ; mais l'usage et des raisons d'analogie ont fait reconnaître aussi des martyrs de la justice, de la charité, de la chasteté, etc.

HUSS (JEAN), fut ainsi appelé du lieu de sa naissance, Huss ou Hussenz, en Bohême, où il naquit en 1370 ou 1373, de parents de la lie du peuple, dont le nom n'est pas connu. Ses intrigues autant que ses talents le tirèrent de l'obscurité dans laquelle il était né ; la protection d'un puissant seigneur lui valut une brillante éducation. Après avoir été nommé bachelier et maître ès arts en 1393, il devint recteur de l'université de Prague, et confesseur de Sophie de Bavière, épouse de Wenceslas, roi de Bohême, sur laquelle il eut beaucoup d'ascendant. L'hérésiarque Wicléf avait débité depuis peu ses erreurs ; Jean Huss lut ses livres, et en prit le poison. Il adopta toutes les déclamations du rêveur anglais contre l'Eglise romaine ; il prétendit que saint Pierre n'avait jamais été chef de cette Eglise. Il soutint que l'Eglise n'était composée que de prédestinés, que les réprouvés n'en peuvent être les membres, et qu'un mauvais pape n'est pas le vicaire de Jésus-Christ. On dénonça ses opinions au pape Jean XXIII, et on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On assembla cependant le concile de Constance. L'empereur Sigismond, frère de Wenceslas, roi de Bohême, l'engagea à aller se défendre dans ce concile. L'hérésiarque bohémien y vint en 1414, avec toute la confiance d'un homme qui n'aurait eu rien à se reprocher. Dès qu'il fut arrivé, les Pères l'entendirent. A la fin de la 2<sup>e</sup> audience, il offrit de se rétracter, *pourvu qu'on lui apprît quelque chose*

de meilleur que ce qu'il avait avancé. Cette proposition eut un orgueil et une opiniâtreté insurmontables. L'empereur, les princes, les prélats, eurent beau lui demander cette rétractation : caresses, menaces, excommunication, châtimens, rien ne put l'engager à se soumettre. L'hérésiarque, persistant toujours dans ses erreurs, fut condamné dans la 15<sup>e</sup> session, à être dégradé, et ses livres à être brûlés. Après la cérémonie de la dégradation, on mit sur sa tête une mitre de papier, haute d'une coudée, en forme pyramidale, sur laquelle on avait peint trois diables avec cette inscription : L'HÉRÉSARQUE. Dès ce moment, l'Église se dessaisit de lui, et le livra au bras séculier. Le magistrat de Constance, à qui l'empereur l'avait remis, le condamna à expirer dans les flammes. Les valets de ville se saisirent aussitôt de lui, et, après l'avoir fait passer devant le palais épiscopal pour voir brûler ses livres, ils le conduisirent au lieu du supplice. Son obstination l'y suivit : il crut au peuple que *s'il était condamné, ce n'était pas pour ses erreurs, mais par l'injustice de ses ennemis*. Enfin, après qu'on l'eut attaché au poteau, et qu'on eut préparé le bois, l'électeur palatin et le maréchal de l'empire l'exhortèrent encore à se rétracter : il persista, et l'électeur s'étant retiré, on alluma le feu. Un gros tourbillon de fumée, poussée par le vent contre son visage, l'étouffa dans l'instant, en 1415. Ses cendres furent soigneusement ramassées, et on les jeta dans le Rhin, de peur que les sectateurs de ce fou ne les recu ilissent pour en faire des reliques. Aénas Sylvius dit que les *hussites* raclèrent la terre dans l'endroit où il avait été brûlé, et qu'ils l'emportèrent précieusement à Prague. Jean Huss laissa des *Commentaires* sur divers morceaux de l'Écriture sainte, et plusieurs *Traitéts dogmatiques et moraux*, dont quelques-uns furent écrits pendant sa prison. La conduite du concile à l'égard de cet enthousiaste, muni d'un sauf-conduit de l'empereur, fit beaucoup murmurer dans le temps. Bien des gens en sont encore étonnés aujourd'hui ; mais il faut faire attention, 1<sup>o</sup> que le concile ne décerna contre lui que la dégradation ; que tout ce qui s'est fait au-delà est l'ouvrage de la puissance civile ; 2<sup>o</sup> que ce sauf-conduit ne lui avait été donné par l'empereur que pour venir se justifier au concile, et à condition de s'y soumettre, si sa doctrine était jugée hérétique, comme Jean Huss le publiait lui-même dans ses affiches ; 3<sup>o</sup> qu'il était contre toutes les règles de la sagesse, de la religion, de la bonne politique, d'exposer les peuples à la séduction d'un fanatique, qui déclarait lui-même vouloir dogmatiser tant qu'il aurait un souffle de vie. On remarque que le concile condamna les propositions de Jean Huss, sans les qualifier chacune en particulier, exemple qui suffirait, s'il était seul, pour réfuter ceux qui, dans ces sortes de condamnations, exigent des qualifications individuellement déterminées. L'hérésie de Jean Huss, comme presque toutes les hérésies, produisit une guerre civile. Ziska, dis-

ciple de Huss, à la tête de plusieurs milliers de forcés, désola, non-seulement la Bohême, mais presque toute l'Allemagne. Enfin, l'empereur Sigismond mit une armée en campagne qui battit et dispersa les *hussites* commandés alors par Procope, successeur de Ziska. On croit qu'il en existe encore dans la Moravie et la Bohême, parmi les individus qui prennent le nom de *frères Moraves*. L'édition des ouvrages de cet hérésiarque, faite à Nuremberg, en 2 vol. in-fol., 1558, redonnée en 1615, et qui comprend sa *Vie* et celle de Jérôme de Prague, est recherchée par ceux qui s'intéressent à la mémoire de ces deux hérétiques. La *Vie* de Jean Huss a été aussi écrite en allemand, par A. Zitte, Prague, 1709, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, et par Tischer, Leipzig, 1804, in-4<sup>o</sup>.

HUTCHESON (FRANCIS), originaire d'Écosse, né l'an 1694 dans le nord de l'Irlande, fut appelé en 1729 à Glasgow pour y professer la philosophie. Il y remplit ce poste avec distinction jusqu'en 1747, époque où il mourut à 53 ans. On a de lui : un *Système de philosophie morale*, publié à Glasgow, en 1755, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, par François Hutcheson, son fils, docteur en médecine, et traduit en français par Eidous, Lyon, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est plein de vues neuves, justes et profondes ; *Recherches sur les idées de la beauté et de la vertu*, etc. Hutcheson établit dans cet ouvrage le *sens moral* par lequel nous distinguons le bien du mal, 1725, in-8<sup>o</sup>, traduit par Laget, 1749, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. *Voy.* le n<sup>o</sup> 15,387 du *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier ; *Essai sur la nature et sur la conduite des passions et des affections, avec des éclaircissements sur le sens moral*, 1728. Cet ouvrage soutint la réputation de l'auteur, qui avait du talent pour la métaphysique. C'était un philosophe chrétien, qui joignait à un génie plein de sagacité les vertus que la religion inspire. Il donnait chaque dimanche un *Discours* sur l'excellence et la vérité du christianisme. On trouve une *Notice* sur la vie de Hutcheson, composée par le docteur Leechman, à la tête du *Système de la philosophie morale*, édition de Glasgow.

HUTCHINSON (JEAN), philosophe anglais, né à Spennythorn dans le comté d'York en 1674, s'occupa d'abord d'histoire naturelle, et notamment des fossiles ; mais ce qui le fit le plus connaître, ce sont ses *Principes de Moïse*, où il attaque le système de gravitation de Newton. Il suppose que l'idée de la Trinité a dû être prise des trois principaux agents dans le système de la nature : le feu, la lumière et l'esprit ; et il prétend que toutes les connaissances naturelles et théologiques sont renfermées dans les écritures hébraïques. Il trouvait dans chaque racine de cette langue, des sens cachés et des représentations de choses intellectuelles. Enfin il expliquait tout par l'hébreu. Tout bizarre qu'est son système, il a eu des partisans en Angleterre. Ses disciples ont été appelés de son nom, *Hutchinsoniens*. Il mourut le 28 avril 1737. Tous ses écrits ont été imprimés en 1748, en 12 vol. in-8<sup>o</sup>. Un de ses parti-

sans en a publié un extrait sous ce titre : *Chemin abrégé de la vérité, ou la Doctrine chrétienne de la Trinité, dans l'unité, éclaircie et confirmée par l'analogie avec la création naturelle*, 1793, in-8°.

HUTTERUS ou HUTTER (EUGÈNE), théologien protestant du xvi<sup>e</sup> siècle, né vers 1554, à Ulm, mort à Nuremberg en 1602, est auteur de plusieurs ouvrages : le principal est une *Bible polyglotte*, qui est très-rare, Hambourg, 1596, 3 vol. in-fol. Le psaume 117 est en 30 langues, le Nouveau Testament en 12, etc.— Il ne faut pas le confondre avec Léonard HUTTENIUS, né à Ulm, en 1563, mort professeur de théologie à Wittenberg en 1616, dont on a un ouvrage fanatique, *Illas malorum regis pontificis romani*, 1609, in-4°.

HUYGENS (GOMMARE), né à Lier dans le Brabant, en 1631, professa la philosophie avec distinction à Louvain, et mourut en 1702, à 71 ans, président du collège du pape Adrien VI. Il était intimement lié avec Arnauld et Quesnel, dont il défendit la cause avec enthousiasme. On a de lui : *Methodus remittendi peccata*, 1674, et 1686, in-12, traduit en français, aussi in-12; *Conferentia theologica*, 3 vol. in-12; des *Thèses sur la grâce*, in-4°; un *Cours de théologie*, publié sous le titre de *Breves observationes* : il est pourtant en 15 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont empreints de l'esprit de la secte où Huygens s'était engagé.

HYACINTHE (saint), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Sasse en Silésie, l'an 1183, prit l'habit des mains de ce saint fondateur à Rome en 1218. De retour dans son pays, il y fonda divers monastères de son ordre, alla prêcher la foi dans le Nord, où il convertit un grand nombre d'infidèles et de schismatiques, et mourut le 15 août 1257 à Cracovie, dont son oncle avait été évêque.

HYGIN (saint) fut chargé du gouvernement de l'Eglise après la mort du pape saint Téséphore, l'an 139, et mourut en 142. Ce fut de son temps que Valentin et Cerdon allèrent à Rome, Les deux *Décretales* qu'on lui attribue sont supposées, et ce qu'on dit de son martyre n'est nullement certain.

HYLARET (MAURICE), prédicateur célèbre à l'époque de la ligue, né à Angoulême en 1539, prit l'habit de cordelier en 1551, et se distingua comme théologien et comme orateur : pendant les troubles que les huguenots excitèrent dans le royaume, il se déclara pour la ligue catholique contre celle des protestants. Il mourut à Orléans en 1591, à 52 ans. On a de lui des *Homélie*s en latin, publiées en différents temps à Paris et à Lyon, en 5 vol. in-8°. Ses obsèques donnèrent lieu à des cérémonies dont on trouve la description dans l'ouvrage intitulé : *Tombeau du vénérable frère Maurice Hylaret*, Orléans, 1592, in-4°.

HYMENEE d'Ephèse, converti aux premières prédications de saint Paul, embrassa depuis l'erreur de ceux qui niaient la résurrection de la chair, et fut excommunié par cet apôtre l'an 63 de Jésus-Christ. On ne sait ce qu'il devint depuis.

HYPERIUS (GÉRARD-ANDRÉ), professeur de

théologie à Marburg, naquit à Ypres en 1511 de parents catholiques, parcourut la France, l'Angleterre, l'Allemagne, où il prit du goût pour les nouvelles opinions, et mourut en 1564. On a de lui deux traités, in-8° : l'un, *De recte formando theologiae studio* ; l'autre *De formandis concionibus sacris*. Ils furent estimés dans leur temps. Il y a affecté de se taire sur les matières controversées par les hérétiques. Le Père Laurent de Villa-Vicentio, augustin espagnol et docteur de Louvain, a donné une édition de ces ouvrages corrigés. On a encore de lui des *Traité*s théologiques, en 2 vol. in-8°, Bâle, 1570 et 1571 ; et des *Commentaires sur saint Paul*, Zurich, 1582 et 1584, 5 vol. in-folio, remplis d'invectives contre l'Eglise catholique.

HYRCAN I<sup>er</sup> (Jean), souverain sacrificateur et prince des Juifs, succéda l'an 135 avant Jésus-Christ, à son père Simon Machabée, tué en trahison par Ptolémée son gendre. Ce traître avait été gagné par Antiochus Sidétès, roi de Syrie. Après avoir massacré son beau-père, il voulut faire égorger son beau-frère, Jean Hyrcan ; mais celui-ci fit arrêter et punir de mort les assassins. Ce fut alors que le perfide Ptolémée appela Antiochus dans la Judée. Hyrcan, enfermé dans Jérusalem, y fut assiégé par le roi de Syrie. Après un siège long et opiniâtre, durant lequel Antiochus donna des aliments aux assiégés, que la famine tourmentait, et fournit même des vases précieux, des parfums et des victimes pour la fête des Tabernacles, la paix fut conclue. Les conditions furent que les Juifs lui remettraient leurs armes, avec les tributs qu'ils recevaient de Joppé et des autres villes hors de la Judée. Après la mort d'Antiochus, Hyrcan profita des troubles de la Syrie pour venger son pays. Il prit plusieurs villes en Judée, subjuga les Iduméens, démôla le temple de Garizim, s'empara de Samarie, et mourut l'an 106 avant Jésus-Christ. Quelques savants le font auteur du premier livre des Machabées. I Mach. xiv, 23 et 24.

HYRCAN II, fils aîné d'Alexandre Jannée, succéda à son père dans le pontificat chez les Juifs, l'an 76 avant Jésus-Christ, et, selon le droit d'aînesse, il devait lui succéder à la couronne. Son frère Aristobule II la lui disputa après la mort d'Alexandra leur mère, qui avait gouverné 9 ou 10 ans, et la lui ravé les armes à la main. Par un traité qui suivit cette victoire l'an 66 avant Jésus-Christ, Hyrcan se contenta de la dignité de grand-prêtre ; mais depuis il eut l'imprudence d'aller mendier le secours d'Arétas, roi des Arabes, qui assiégea Aristobule dans le temple. Ce dernier ayant gagné Scarus, lieutenant de Pompée, fit lever le siège, et défit Arétas et Hyrcan, à qui Pompée, Gabinius et ensuite César laissèrent la grande sacrificateure. Hyrcan tomba ensuite entre les mains de son neveu Antigone, qui lui fit couper les oreilles. Enfin, s'étant laissé persuader par Alexandra sa fille, mère de Marianne, femme d'Hérode, de se retirer vers les Arabes, ce dernier prince le fit mourir à l'âge de 80 ans, l'an 30 avant Jésus-Christ.

## I

**JAHN.** Voy. **JAHN.**

**JAKUBOWSKI (VINCENT)**, savant polonais, né le 18 mars 1751 à Maniew dans le palatinat de Cracovie, entra chez les piaristes en 1765 et devint dans la suite recteur à Gora. Il consacra toute sa vie à l'étude de la littérature ancienne et moderne, et il a traduit plusieurs ouvrages français et latins, parmi lesquels nous citerons les suivants : *Avis aux peuples*, traduit de Tissot, 2 vol. ; *Pensées de Pascal sur la religion*, traduites du français en polonais, ouvrage qui ne paraît pas avoir été imprimé ; *Poésies latines*, dont plusieurs sont adressées à d'illustres personnages, entre autres à Frédéric-Guillaume, roi de Prusse. *Sermons de dimanche* ; une très-bonne traduction en vers polonais des dixième, onzième et douzième livres de l'*Énéide* de Virgile, servant de complément à la traduction de Dmochowski. Jakubowski est mort à Varsovie, en 1826, à l'âge de 73 ans.

**IBAS**, évêque d'Edesse dans le v<sup>e</sup> siècle, fut d'abord nestorien, et ensuite orthodoxe. Il écrivit, lorsqu'il était encore dans l'erreur, à un persan nommé Maris, une *Lettre* qui fut quelque temps après une source de disputes. Il blâmait dans cette *Lettre* Rabulas son prédécesseur, d'avoir condamné injustement Théodore de Mopsueste, auquel il prodiguait toutes sortes de louanges. Dans le siècle suivant, Théodore, évêque de Césarée en Cappadoce, conseilla à Justinien, pour donner la paix à l'Eglise, de condamner les écrits de Théodore de Mopsueste, les anathèmes que Théodore avait opposés aux anathèmes de saint Cyrille, et la *Lettre* d'Ibas. C'est ce qu'on appela l'*affaire des Trois chapitres*, qui divisa l'Eglise d'Orient pendant soixante ans environ. Ce prince les fit condamner dans le cinquième concile général tenu à Constantinople en 553 ; mais la personne et la foi d'Ibas n'y furent point flétries. La condamnation de cette lettre éprouva même des difficultés, parce qu'on prétendit qu'elle avait été approuvée par les légats du pape dans le concile de Chalcedoine ; mais les légats ne s'étaient arrêtés qu'à la manière dont Ibas s'exprimait touchant son attachement à la foi et sa soumission aux décisions de l'Eglise, et n'avaient pas prétendu approuver tous les détails de cette lettre : *Lectæ Ibas epistola, novimus eum esse orthodoxum*. Le pape Vigile s'exprimait encore plus clairement, en disant qu'Ibas corrige à la fin de sa lettre tout ce qu'elle peut avoir de défectueux : *Si quid erravit, id sub finem corrigit*. C'est donc l'orthodoxie personnelle de cet auteur, et point celle de sa *Lettre*, qui avait été reconnue au concile de Chalcedoine. Voy. **PÉLAGÉ I<sup>er</sup>**, **VIGILE**, **HONORIUS I<sup>er</sup>**.

**IBBOT (BENJAMIN)**, théologien anglais, né l'an 1689 à Beachamwell dans le comté de Norfolk, commença par être bibliothécaire et chapelain de l'archevêque Tenison, ob-

tint ensuite divers bénéfices, fut nommé prédicateur adjoint au docteur Saquéel Clarke, et prébendier de l'église collégiale de Saint-Paul à Westminster, et mourut, à 45 ans, le 5 avril 1725. On publia après sa mort une série de *Sermons* qu'il avait prononcés pour la lecture fondée par Robert Boyle à Cambridge, et dans lesquels il se proposait de réfuter l'ouvrage de Collins sur le libre arbitre. A la suite de ces sermons, on trouve une liste des savants qui ont prêché les leçons de Boyle depuis 1692, époque de leur origine, jusqu'en 1726 avec un précis des sujets traités par eux. En 1726 parurent trente autres *Sermons sur des sujets de morale pratique*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, publiés par le docteur Clarke, au bénéfice de la veuve de l'auteur. Ibbot avait fait paraître en 1719 une traduction du traité de Puffendorf : *De habitu religionis christianæ ad vitam civilem*, in-8<sup>o</sup>, sans y mettre son nom.

**IBERNON (ANDRÉ)**, espagnol, religieux de Saint-François, de la réforme de Saint-Pierre d'Alcantara, né l'an 1534, se distingua par sa charité, son abnégation et toutes les vertus de son état, qui le firent béatifier par le pape Pie VI en 1791.

**IDACE**, évêque espagnol dans le v<sup>e</sup> siècle, né à Lamego en Galice, laissa une *Chronique* qui commence à la première année de l'empire de Théodose (381), et qui finit à la onzième de celui de Léon, en 467. Elle contient des détails intéressants sur les ravages des Goths et des Suèves dans l'Espagne et dans les Gaules ; elle fait suite à celle de saint Jérôme, et a été continuée par quatre auteurs jusqu'à l'an 1100. On lui attribue encore des *Fastes consulaires*, imprimés plusieurs fois. Le Père Sirmond a publié ces deux ouvrages à Paris, en 1619, in-8<sup>o</sup>. Ils ont été réimprimés depuis dans le *Recueil des Historiens de France*, dans la *Bibliothèque des Pères*, dans les *Conciles* d'Aguirra, etc.

**IDE (sainte)**, comtesse de Boulogne en Picardie, née l'an 1040, de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, épousa Eustache II, comte de Boulogne. Elle en eut Eustache III, comte de cette ville, le célèbre Godefroi de Bouillon, Baudouin, qui succéda à son frère au royaume de Jérusalem, et plusieurs filles, dont l'une épousa l'empereur Henri IV. Elle mourut saintement le 13 avril 1113.

**IDIAQUEZ (FRANÇOIS)**, décédé à Bologne, le 1<sup>er</sup> septembre 1790, en odeur de sainteté, âgé de 79 ans, était le fils aîné de l'illustre maison des ducs de Grenade d'Ega, dont il abandonna de bonne heure et les honneurs et les richesses, pour entrer dans la société des jésuites. Il fut recteur du noviciat, du séminaire et du collège de Villagarçie, ensuite de celui de Salamanque, puis provincial de la province de Castille. Malgré les instances de sa famille, il ne voulut jamais abandonner ses frères, dont il fut toujours le

vrai père, et qu'il suivit partout dans leur disgrâce et dans leur exil, vivant dans un parfait mépris du monde et dans l'exercice de toutes les vertus. On a de lui une traduction latine des *Pensées* de Bouhours, et un opuscule sur la *Vie intérieure* de Palafox. Il a de plus laissé quelques ouvrages manuscrits.

**IDIOT**, ou le *savant Idiot*, auteur que l'on a souvent cité ainsi, avant que le Père Théophile Raynaud eût découvert que Raymond Jordan, prévôt d'Uzès en 1381, puis abbé de Celles au diocèse de Bourges, était le véritable auteur des ouvrages qui se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*, sous le nom d'Idiot. Raynaud les a publiés à Paris l'an 1654, in-4°. Cette collection contient six livres de *Méditations*, un *Traité de la bienheureuse Vierge Marie*, un autre *Traité de la vie religieuse*, et l'*Oeil mystique*.

**IGNACE** (saint), disciple de saint Pierre et de saint Jean, surnommé *Théophore* ou *porte-dieu*, était originaire de Syrie, et fut ordonné évêque d'Antioche, l'an 68, après saint Evode, successeur immédiat de saint Pierre en ce siège. Il gouverna son église avec le zèle qu'on devait attendre d'un élève et d'un imitateur des apôtres. Rien n'égalait l'ardeur de sa charité, la vivacité de sa foi, et la profondeur de son humilité. Toutes ces vertus parurent avec éclat dans la troisième persécution qu'éprouva le christianisme sous le règne de Trajan. Ignace parut et parla devant l'empereur, avec toute la grandeur d'âme d'un héros chrétien, et reçut de la bouche même de ce prince, qu'on ne cesse de nous donner pour un modèle de justice et d'humanité, l'arrêt d'une mort cruelle et barbare. Envoyé d'Antioche à Rome pour y être mangé par les bêtes, il vit saint Polycarpe à Smyrne, parcourut différentes églises, écrivit à celles qu'il ne put visiter, encourageant les forts et fortifiant les faibles. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il s'opposa aux fidèles qui voulaient l'arracher à la mort. Entendant les lions qui, pressés de la faim, rugissaient après leur proie, « Je suis, dit-il, le froment de Jésus-Christ, pour être moulu » par les dents des bêtes, et devenir un pain « pur : *Fru mentum Christi sum; dentibus bestiæ molar, ut panis mundus inveniar.* » Exposé à deux lions, il les vit venir sans trembler, leur servit de pâture, et rendit son âme à Dieu l'an 107 de Jésus-Christ. Les fidèles eurent soin de recueillir ses ossements pour les porter à Antioche. Nous avons de lui sept *Eptres*, qu'on regarde comme un des plus précieux monuments de la foi et de la discipline de la primitive Eglise. Elles sont écrites avec beaucoup de chaleur, de force et d'élévation, et sont adressées aux Smyrniens, à saint Polycarpe, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Philadelphiens, aux Traliciens et aux Romains. C'est dans cette dernière qu'il exprime vivement son désir du martyre, et sa crainte d'être épargné par les lions, *comme ils ont, dit-il, respecté d'autres martyrs. Il va jusqu'à dire qu'il les provoquera : Quod si venire noluerint, ego vim faciam, ego urgebo,*

et craignant le scandale de cette disposition, il rassure les chrétiens par le témoignage de sa conscience : *Ignoscitis, filioli, quid mihi prosit ego scio.* Ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est que les saints envisageaient leur arrêt de mort comme sanctionné de Dieu même; et sans plus raisonner sur la loi de la conservation personnelle, ils ne songeaient qu'à le subir le plus tôt et le plus sûrement possible. *Voy. APOLLINE.* C'est dans la même épitre qu'on lit ces belles paroles : *Nunc incipio Christi esse discipulus, nihil de his que videntur desiderans, ut Jesum Christum inveniam. Ignis, crux, bestia, in me veniant : tantum ut Christo fruatur.* Ces lettres ont été publiées par Vossius, Amsterdam, 1646, in-4°, d'après le manuscrit de Florence, et par Usher, Londres, 1647, réimprimées avec une version latine par C. Aldrich, et des notes, Oxford, 1708, in-8°, grec-latin, et avec des notes de Jean Pearson et Th. mas Smith, 1709, grec-latin, in-4°. Parmi les éditions qui en ont été données, on doit distinguer : celle de Cotelier dans ses *Patres apostolici*, en grec et en latin. Amsterdam, 1698, in-folio, avec des Dissertations d'Ussérius et de Pearson, et celle de 1724, donnée par Lelerc, et augmentée des remarques de ce savant. M. l'abbé Guillon a aussi donné, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, un choix des pensées les plus remarquables qu'elles contiennent. Outre ces sept *Eptres*, il y en a quelques autres sous le nom de saint Ignace, mais elles sont supposées. Les lettres authentiques ont été traduites en français par le Père Legras, de l'Oratoire, Paris, 1717, in-12

**IGNACE** (saint), fils de l'empereur Michel I<sup>er</sup> Curopalato, monta sur la chaire patriarcale de Constantinople en 846. Il y brilla par ses lumières et ses vertus. Le zèle avec lequel il reprenait les désordres de Bardas, tout puissant à la cour d'Orient, irrita tellement ce courtisan, qu'il fit mettre à sa place Photius, ordonné contre toutes les lois, en 857. Cet indigne successeur du saint patriarche assembla un concile à Constantinople en 861 pour le condamner. Il s'y trouva 318 évêques, parmi lesquels on comptait deux légats du pape, qui demandèrent qu'on fit venir Ignace. L'empereur Michel, dit l'*Orgueilleux*, le Néron de l'empire d'Orient, le persécuteur de l'homme apostolique, et le protecteur de l'eunuque intrus, n'y consentit qu'à condition qu'Ignace paraîtrait en habit de moine. Il eut à y souffrir les insultes et les outrages les plus cruels, tant de la part du prince que de celle des légats, qui, contre les ordres du pape, se rendirent coupables de la prévarication la plus odieuse; et du reste de l'assemblée, qui, n'ayant pu obtenir qu'il donnât sa démission, le dépouilla de ses habits et le renvoya couvert de haillons. La cruauté de Michel ne fut pas satisfaite de cet affront public. Il le fit enfermer dans le tombeau de Copronyme, et le livra à trois hommes barbares pour le tourmenter. Après l'avoir défiguré à force de coups, ils le laissèrent longtemps couché presque tout

nu sur le marbre, au plus fort de l'hiver. Pendant les quinze jours qu'il y fut, dont il passa la moitié sans manger, ils imaginèrent mille supplices différents pour vaincre sa constance. N'ayant pu réussir, l'un d'eux lui prit la main de force, et lui fit faire une croix sur le papier, qu'il porta ensuite à Photius. Celui-ci y ajouta ces mots : « Ignace, indigne patriarche de Constantinople, je confesse que je suis entré irrégulièrement dans le siège patriarcal, et que j'ai gouverné tyranniquement. » L'empereur le fit relâcher sur ce prétendu aveu, et lui permit de se retirer au palais de Pose, que l'impératrice sa mère avait fait bâtir. L'illustre persécuté en appela au pape Nicolas I<sup>er</sup>, qui, indigné de la conduite de ses légats, déclara nulle sa déposition et l'ordination de son persécuteur. Le saint évêque n'en vécut pas moins dans l'exil. Mais lorsque Basile le Macédonien fut monté sur le trône impérial, il rappela Ignace et exila Photius l'an 867. Le quatrième concile général de Constantinople assemblé deux ans après à cette occasion, anathématisa celui-ci, et avec lui tous ceux qui ne voulurent pas abandonner sa cause. Ignace ne survécut pas longtemps à son triomphe. Cet illustre vieillard mourut en 877, à 80 ans. Trois jours après, Photius, qui avait flatté Basile par une fausse généalogie, reprit possession de la chaire patriarcale. C'est sous le patriarcat d'Ignace que le christianisme commença à s'établir en Russie ; mais il n'y fit de grands progrès que dans le siècle suivant. La *Vie de saint Ignace*, écrite par D. Nicéas, a été publiée par Rader, Ingolstadt, 1604, in-4<sup>o</sup>, et insérée dans le tome VIII des *Conciles du Père Labbe*. On y trouve plusieurs *Lettres* de ce patriarche.

IGNACE DE LOYOLA (saint), né au château de ce nom, en Biscaye, l'an 1491, de parents nobles, fut d'abord page de Ferdinand V. Il porta ensuite les armes sous le duc de Najara contre les Français, qui voulaient retirer la Navarre des mains des Espagnols. Le siège ayant été mis devant Pamplune en 1521, le chevalier biscayen fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, et d'un boulet de canon à la droite. Une *Vie des saints*, qu'on lui donna pendant sa convalescence, lui fit naître le dessein de se consacrer à Dieu. La galanterie romanesque l'avait occupé jusqu'alors. Né avec une imagination vive, il la porta dans la religion. Les mœurs de son pays et de son temps jetèrent sur les commencements de sa dévotion une apparente singularité. Quand il fut guéri, il se rendit à Notre-Dame de Montserrat, se retira ensuite dans une grotte près de Manrèse, où il s'abandonna à toutes les rigueurs de la pénitence, et partit pour la Terre-Sainte, où il arriva en 1523. Le pieux pèlerin, de retour en Europe, étudia, quoique âgé de 33 ans, dans les universités d'Espagne. Son zèle et sa piété, qui prenaient quelquefois un air extraordinaire, lui suscitèrent des traverses. Il passa à Paris en 1528, et recommença ses humanités au collège de Montaigu, mendiant son pain de

porte en porte pour subsister, et s'exerçant dans toutes les pratiques de l'humilité et de la mortification chrétienne. S'il parut quelquefois donner dans l'excès en ce genre, c'est, dit un homme judicieux, que les saints, dans la première ferveur de leur conversion et de leur pénitence, sont emportés au-delà des lois ordinaires de la morale, et qu'il est déraisonnable de juger leurs actions sur les règles de la vie commune : *Sanctorum dicta vel facta, maxime in ipso fervore pœnitentiæ, ad curatam normam exigenda non sunt*. Il fit ensuite sa philosophie au collège de Sainte-Barbe, et sa théologie aux Dominicains. Ce fut à Sainte-Barbe qu'il s'associa, pour l'établissement d'un nouvel ordre religieux, François-Xavier, Pierre Le Fèvre, Jacques Laynez, Alphonse Salmeron, Nicolas-Alphonse Bobadilla, Simon Rodriguez. Les premiers membres de la société se lièrent par des vœux en 1534, dans l'église de Montmartre, où l'on voyait un monument qui perpétuait la mémoire de cet événement. Ils passèrent ensuite à Rome, où Ignace présenta au pape Paul III un projet de son institut. Le fondateur en espérait de si grands avantages pour l'Eglise, qu'il ne voulut jamais entrer dans l'ordre des théatins quelques instances que lui fit le cardinal Cajetan. Ignace ajouta aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, un quatrième vœu d'obéissance au pontife romain, relativement à la prédication de l'Evangile dans toutes les plages de la terre. Paul III confirma son institut en 1540, sous le titre de *Compagnie de Jésus*. Ignace avait donné ce nom à sa nouvelle milice, pour marquer que son dessein était de combattre les infidèles, les hérétiques, tous les ennemis de l'Eglise catholique, sous la bannière de Jésus-Christ. Ses enfants prirent ensuite le nom de *Jésuites*, du nom de l'*Eglise de Jésus*, qu'on leur donna à Rome. Ignace, élu en 1541 général de la famille dont il était le père, eut la satisfaction de la voir se répandre en Italie, en Espagne, en Portugal et en Allemagne, dans les Pays-Bas, dans le Japon, dans la Chine, en Amérique. François-Xavier et quelques autres missionnaires formés dans sa société portèrent son nom jusqu'aux extrémités de la terre. Sa compagnie, qui n'avait pas encore pu pénétrer en France, y eut un établissement en 1550, l'année même que Jules III donna une nouvelle bulle de confirmation. Elle y essuya de grandes traverses. Le parlement de Paris, la Sorbonne, l'université alarmés de ses privilèges et de ses constitutions, s'élevèrent contre elle. La Sorbonne donna un décret en 1554, par lequel elle la trouva plutôt née pour la ruine que pour l'édification des fidèles. La patience et les fruits étonnants que produisait partout le nouvel institut dissipèrent peu à peu ces orages. Le saint fondateur mourut le 28 juillet 1556, à 65 ans. Il était, suivant les historiens, d'une taille moyenne, plus petite que grande. Il avait la tête chauve, les yeux pleins de feu, le front large et le nez aquilin. Il était resté boiteux de la blessure qu'il

avait reçue autrefois au siège de Pampelune ; et quoiqu'il se fût fait recasser la jambe pour en cacher la difformité, elle demeura plus courte que l'autre. Il avait vu l'accomplissement de trois choses qu'il désirait le plus : la compagnie confirmée par les souverains pontifes, le livre des *Exercices spirituels* approuvé du saint-siège, et les *Constitutions* publiées dans tous les lieux où ses enfants travaillaient. Sa compagnie avait déjà douze provinces qui avaient au moins cent collèges, sans les maisons professes. On comptait vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, environ 20,000 jésuites, lorsqu'ils furent supprimés en 1773 par le pape Clément XIV (Voy. son article). L'histoire des causes qui opérèrent cette destruction n'appartient peut-être point à ce siècle ; la postérité les apercevra dans un jour plus distinct, quand le temps les aura mises à la distance qui fait leur vrai point de vue. On a vu ces religieux, accueillis dans les cours de l'Europe jouir de la confiance des rois, se faire un grand nom par leurs études et par l'éducation qu'ils ont donnée à la Chine, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois admirables aux sauvages du Paraguay. « Il est glorieux pour la « société, dit Montesquieu, d'avoir été la « première qui ait montré, dans les contrées « de l'Amérique, l'idée de la religion jointe « à celle de l'humanité. Un sentiment exquis « pour tout ce qu'elle appelle honneur, et « son zèle pour la religion, lui ont fait en- « treprendre de grandes choses, et elle y a « réussi. Elle a tiré des bois des peuples « dispersés ; elle leur a donné une subsis- « tance assurée ; elle les a vêtus : et quand « elle n'aurait fait par là qu'augmenter l'in- « dustrie parmi les hommes, elle aurait fait « beaucoup. » — « Les jésuites, dit l'abbé « Raynal, les plus philosophes de ceux qui ont « annoncé la foi aux Barbares, sont toujours « prêts à souffrir le martyre, quand il le « faut. » Grotius, tout protestant qu'il était, a rendu hommage à leurs talents et à leurs mœurs : *mores inculpatos, bonas artes* ; au sujet desquels il disait « que la sainteté de « leur vie et le désintéressement avec lequel « ils donnaient une excellente éducation à la « jeunesse, leur avait concilié les respects du « public. » *Magna in vulgum auctoritas, propter vitam sanctimoniam, et quia non sumpta mercede juventus litteris sapientiaque praeceptis imbuitur.* « Cet arbre antique et majestueux, ajoute un auteur plus récent, « frappé de la foudre, a été desséché jusque « dans ses racines, et ses derniers rameaux « sont épars sur la terre. La jeunesse nom- « breuse qui se reposait sous son ombre a-t-elle trouvé ailleurs un aussi sûr abri ? « Que devient-elle, que deviendra-t-elle « dans un siècle comme le nôtre ? » On a remarqué que l'extinction de cet ordre célèbre avait précédé l'époque des révolutions religieuses et civiles qui ont fait l'étonnement de l'Europe ; soit que le philosophisme ait regardé la destruction de cet obstacle comme indispensablement nécessaire à ses succès,

soit que les travaux et les services de ce grand corps tombant avec lui par une conséquence naturelle, le cours de la séduction devint plus libre, et la défense des vrais principes plus rare et plus pénible. On peut voir les *Vies* de cet illustre fondateur par Maffei et par Bouhours, deux de ses enfants ; elles sont bien écrites : la première présente toutes les grâces et la pureté du langage de l'ancienne Rome. Ignace laissa à ses disciples deux livres également célèbres : les *Exercices spirituels*, au Louvre, 1644, in-fol. Ils ont été traduits en français, et dans presque toutes les langues de l'Europe. On a prétendu que cet ouvrage existait 150 ans avant lui, dans la bibliothèque du Mont-Cassin, où le saint espagnol avait eu occasion de le voir. Mais comment concilier cette assertion avec le silence absolu qu'on a gardé sur la prétendue ancienneté de cet ouvrage, dans le temps où le livre des *Exercices* faisait tant de bruit ? L'attribution qu'on en fait à Garcias Cisneros, abbé de Mont-Serrat, est amplement réfutée dans le *Journal historique et littéraire*, 1<sup>er</sup> juin, 1783, pag. 185 et 1<sup>er</sup> janvier 1785, pag. 11. Des *Constitutions*, qui faisaient dire au cardinal Richelieu, qu'avec des principes si sûrs, des vues si bien dirigées, on gouvernerait un empire égal au monde. Quelques écrivains ont imaginé de les attribuer à Laynez, second général des jésuites. Il y a, selon eux, trop de pénétration, de force d'esprit, de profonde politique, pour qu'elles puissent être d'Ignace, qui n'était point savant, et ne passait pas pour un brillant génie : comme si la piété éclairée par l'esprit de Dieu, et la vertu constamment pratiquée, ne donnaient point à une raison droite et saine, à l'homme solide et vrai, plus de lumière et d'énergie que toutes les spéculations humaines. Cette assertion est d'ailleurs réfutée par le fait et la préexistence reconnue de ces constitutions, puisqu'à dès 1540, elles avaient été solennellement approuvées, et qu'elles ont servi de règles et de lois à des milliers de religieux, jusqu'à la mort du saint fondateur. Ces constitutions parurent pour la première fois, en 5 parties, à Rome, 1558 et 1559, in-8<sup>o</sup>. La dernière édition est de Prague, 1757, 2 vol. petit in-fol. Il y a sur le même objet : *Regula societatis Jesu*, 1582, in-12, et le *Ratio studiorum*, 1586, in-8<sup>o</sup>, rare. Le dernier a été imprimé avec des changements, 1591, in-8<sup>o</sup>. Le bénédictin Constantin Cajetan, le même qui avait revendiqué les *Exercices spirituels*, comme un ouvrage de Garcias Cisneros, son confrère, prétend dans son *Vindes benedictinorum*, que saint Ignace avait pris sa règle sur celle de saint Benoît, et qu'elle avait été composée au Mont-Cassin par quatre bénédictins. Mais ce conte ridicule fait assez voir ce qu'il faut penser de l'autre. Voy. LAYNEZ et STANONCK. Les jésuites, chassés de l'Europe et même des autres parties du monde, conservèrent quelques maisons en Russie. Voy. CZERNIEWICZ. En 1801, Pie VII les autorisa, par un bref du 7 mars, à vivre en communauté, à administrer les sacrements

et à élever la jeunesse. En 1804, il étendit cette concession, sur la demande du roi de Naples, à ceux qui se trouvaient dans ses Etats. Enfin le 7 août 1814, il rétablit la société, et il autorisa les jésuites à reprendre les fonctions de leur institut dans tous les lieux où ils seraient appelés. Les jésuites ont été depuis renvoyés de la Russie ; mais ils ont formé plusieurs établissements dans divers royaumes, même en France, où ils avaient établi plusieurs maisons d'éducation que les ordonnances royales du 16 juin 1828 ont contraint de fermer. — On a une *Histoire de saint Ignace de Loyola de la compagnie de Jésus, d'après les monuments originaux*, par le rév. Père Daniel Bartoli, jésuite, trad. de l'italien en français, et augm. de nouveaux documents, avec un portrait, Paris, 1844, 2 vol. in-8°.

IGNARRA (l'abbé NICOLAS), savant anti-quaire, naquit à Pietra-Bianca, près de Naples, le 21 septembre 1728, fit ses premières études auprès de son oncle, curé de la même ville, qui le fit entrer dans le collège ou séminaire *Urbano*. Il fit ses cours avec honneur, apprit en peu de temps les sciences, la littérature ancienne et moderne, et les langues classiques. Ignarra avait à peine vingt ans, qu'il fut nommé, dans le même collège, professeur de langue grecque et de poésie. Il prit les ordres à vingt-cinq ans. Quelques écrits qu'il avait publiés sur les antiquités napolitaines, lui acquirent de la réputation. Charles III (depuis roi d'Espagne), ayant institué l'académie *Herculanensis*, il choisit Ignarra pour un des quinze membres qui la composèrent d'abord. Le professeur Mazzocchi étant mort en 1763, Ignarra le remplaça à l'université royale, dans la chaire d'interprétation de l'Écriture sainte, et en 1771, il fut professeur titulaire. Nommé, en 1782, directeur de l'imprimerie royale, il fut deux ans après appelé à la cour, pour être précepteur du prince héréditaire François de Bourbon. Ferdinand IV lui fit donner un canonicat, en 1794, dans la cathédrale de Naples, et peu de temps après on lui offrit le siège épiscopal de Reggio, qu'il refusa, à cause, dit-il, de son peu de mérite pour occuper une place aussi distinguée. Content de son sort, il menait une vie studieuse et paisible, lorsqu'à l'âge de soixante-dix ans, il perdit tout à coup la mémoire, de sorte qu'il ne se souvenait pas du titre de ses livres, ni même du nom de ses parents. Il vécut encore dix années dans cet état de première enfance, et mourut à 80 ans le 6 août 1808. Ses talents, son affabilité et sa modestie lui avaient captivé la bienveillance et l'estime des gens les plus marquants, soit nationaux, soit étrangers. L'habitude de vivre à la cour, et parfois dans le grand monde, n'avait nullement altéré ni sa piété, ni ses mœurs, qui furent toujours exemptes de reproches. On a de lui : *De palæstra neapolitana commentarium*, Naples, 1770 ; *Doctissimi Mazzocchi Vita*, ibid., 1778 ; *De fratribus neapolitanis*, Naples, 1785. L'auteur démontre, dans cet ouvrage, que les anciennes associations, appelées *fratritæ*, étaient

des assemblées politiques, établies parmi les Grecs, et non des confréries religieuses, comme le prétendent Reinesie, de Vandale, Fabretti et Martorelli. *Opusculi*, ibid., 1808, un volume, contenant des dissertations, des vers latins, des inscriptions, des lettres diverses, etc. Joseph Castaldi a écrit sa Vie.

IKEN (CONRAD), docteur en théologie, né l'an 1689 à Brême, fut pasteur à Zutphen en 1716, puis deuxième pasteur à l'église de Saint-Etienne à Brême, et professa au gymnase de cette ville la théologie et les langues orientales. Iken mourut le 25 juin 1753, laissant entre autres ouvrages : *Antiquitates hebraicæ, secundum triplicem Judæorum statum, ecclesiasticum, politicum et æconomicum, breviter delineatæ*, Brême, 1732, in-8° : cet ouvrage qui n'est pas sans utilité pour l'étude de l'archéologie biblique, a été plusieurs fois réimprimé, notamment en 1732 avec des additions ; *Thesaurus novus theologico-philologicus, seu sylloge dissertationum exegeticarum ad selectiora atque insigniora Veteris et Novi Testamenti loca a theologis præstantibus relictarum, ex museo Th. Hasei et Conr. Ikenii*, Leyde, 1732, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage fait suite au *Thesaurus theologico-philologicus* de Menthén, Amsterdam, 1701 et 1702, 2 vol. in-fol. ; *Tractatus Talmudicus de cultu quotidiano templi, versione latina donatus et notis illustratus*, Brême, 1736, in-4° ; *Symbolæ litterariæ ad incrementum scientiarum a variis amicis collatæ*, Brême, 1744, 3 vol. in-8° ; *Dissertationes philologico-theologicæ in diversa sacri codicis utriusque Testamenti loca*, Leyde, 1749, in-8°.

ILDEFONSE (saint), disciple de saint Isidore de Séville, d'abord abbé d'Agali, ensuite archevêque de Tolède, naquit dans cette ville en 607 et fut l'ornement de cette église pendant neuf ans qu'il la gouverna. Il mourut en 669, laissant plusieurs ouvrages, dont le principal est un *Traité de la Virginité perpétuelle de Marie*, en latin, Valence, 1556, in-8° ; plusieurs fois réimprimé, notamment à Bâle en 1557, et dans diverses éditions de la *Bibliotheca Patrum*. On trouve de lui deux *Lettres* dans le Spicilege de dom d'Achery, et dans la collection des *Conciles d'Espagne*, par d'Aguirre ; un *Opusculum de pane eucharistico*, dans les *Analecta* de dom Mabillon ; un *Liber adnotationum de ordine baptismi*, dans les *Miscellanea* de dom Baluze, etc. Sa Vie a été écrite en espagnol par G. Mayans, et imprimée à Valence, 1727, in-12.

ILDEFONSE de SAINT-CHARLES (le Père), clerc régulier des écoles pies de la famille des Tarditi, naquit à Rome vers 1709, et entra chez les élèves réguliers de ces écoles. Il était aimé et estimé, non-seulement dans sa congrégation, mais encore dans le monde, et des personnages les plus distingués. Il fit de très-bonnes études et enseigna dans quelques collèges de son institut. Son mérite le fit choisir pour précepteur des fils de Jacques II, roi d'Angleterre, Charles-Edouard, connu depuis la mort du roi son père sous le nom de *Prétendant*, et du duc, depuis *cardinal d'York*. Le Père Ildefonse occupa dans son

ordre les emplois les plus honorables, même celui d'assistant-général. Ses vertus lui concilièrent l'estime et la bienveillance du grand pape Benoît XIV. Sa Sainteté daignait se servir de lui dans son travail personnel, et l'avait chargé de traduire de l'italien en latin les *édits, notifications et lettres pastorales*, qui devaient entrer dans l'édition complète de ses *œuvres*, imprimées à Rome en 1748, par les soins du P. Azévedo. Aux différentes fonctions qu'avait exercées le P. Imbonati, on doit joindre comme une preuve de plus de ses rares qualités et de la considération dont il jouissait, celles de recteur du vénérable collège *De propaganda fide*. Il s'en démit dans ses dernières années pour se retirer dans la maison du noviciat de son ordre à Saint-Laurent *in Burgo*. Il y mourut le 30 novembre 1790, âgé de 81 ans. Dans le 1<sup>er</sup> vol. de l'édition des *OEuvres de Lambertini* (Benoît XIV), faite à Venise avec beaucoup d'augmentations, il est question de ce savant et pieux religieux, dont les éditeurs rappellent la mémoire, et font l'éloge le plus complet.

IMBONATI (DOM CHARLES-JOSEPH), religieux de la congrégation de Saint-Bernard *de la Pénitence*, ordre de Cîteaux, issu d'une famille noble, originaire de Côme, connu sous le nom de *dom Charles-Joseph de Saint-Benoît*, naquit à Milan vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, et se distingua par de savants travaux et une érudition profonde. Il avait fait profession à Rome dans l'abbaye de Sainte-Pudentiane. Il y eut pour maître le célèbre Jules Bartolucci, du même ordre, et apprit à fond, sous lui, les langues grecque et hébraïque. Il professa à Rome la théologie et l'hébreu. Bartolucci n'avait publié que trois volumes de sa *Bibliothèque rabbinique*, et il avait laissé le quatrième imparfait. Imbonati l'acheva et le fit paraître en 1693, six ans après la mort de son maître. L'année suivante il y ajouta un cinquième volume, qu'il fit imprimer sous le titre de *Bibliotheca latino-hebraica*, 1694-1696, 2 vol. in-fol. On a de dom Imbonati d'autres ouvrages, savoir : un *Traité des mesures et des monnaies des Hébreux*, 1662 ; une *Chronologie sacrée, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J.-C.*, 1694, 1 vol. in-fol. Le *Journal de Trévoux*, 1717, lui attribue encore : *Chronicon tragicum, sive De eventibus tragicis principum*, etc., Rome, 1696, in-4<sup>e</sup> ; enfin une longue et savante *Dissertation*, où il prouve aux Juifs, avec leurs propres raisonnements, la venue du Messie. Imbonati est mort en 1698.

IMPERIALI (JOSEPH-RENÉ), cardinal, né à Gênes en 1651, mort à Rome en 1737, à 86 ans, fut employé par les papes dans diverses affaires, et les termina toujours avec succès. Dans le conclave de 1730, il ne lui manqua qu'une voix pour être pape. Sa mémoire est précieuse aux gens de lettres, par la protection qu'il leur accorda, et par le présent qu'il fit au public, en mourant, de sa riche bibliothèque, qui est un des ornements de Rome. Fontanini a publié en 1711 le catalogue de cette collection, l'une des plus précieuses

qu'ait jamais formées un simple particulier. G. Chiapponi a publié *Legazione del card. Gius. R. Imperiali a Carlo III, re delle Spagne, l'anno 1711*, Rome, 1712, in-4<sup>e</sup>.

INA, roi de Westsex, en Angleterre, se rendit célèbre par ses différentes expéditions contre la plupart de ses voisins, qui troublaient sa tranquillité. Il affermit celle de ses états par des lois pleines de sagesse (publiées par Spelman). En 726, après un règne glorieux de 37 ans, il alla à Rome en pèlerinage, y bâtit un collège anglais et assigna pour son entretien un sou par année, sur chaque maison de son royaume. Cette taxe, appelée *Romescot*, fut étendue depuis par Offa, roi de Mercie, sur toutes les maisons de la Mercie et de l'Estanglie ; et comme l'argent qu'elle produisait se délivrait à Rome le jour même de Saint-Pierre, on nomma cette taxe le *denier de Saint-Pierre*. Les papes prétendirent dans la suite que c'était un tribut que les Anglais devaient payer à saint Pierre et à ses successeurs. Il abdiqua la couronne à la sollicitation de la reine, qui embrassa avec lui la vie monastique à Rome. Henschénius a publié la *vie d'Ina*, sous le 6 février, dans les *Acta sanctorum*.

INCHOFER (MELCHIOR), jésuite allemand, né à Ginsin, dans la basse Hongrie, en 1584, professa longtemps à Messine la philosophie, les mathématiques et la théologie. En 1629, il publia un livre in-fol., sous ce titre : *Epistole B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata ac erudite illustrata*, Messine, 1629, et avec un nouveau titre, Viterbe (Rome), in-fol., 1632. Ce livre, dans lequel il croyait avoir démontré que la sainte Vierge avait écrit aux citoyens de Messine, lui attira des tracasseries. Obligé d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avait intentées contre lui, il en fut quitte en réformant le titre de son livre, et en y faisant quelques changements. Il passa plusieurs années à Rome, aimé et estimé, et mourut à Milan, le 28 septembre 1648. On a de lui diverses productions, entre autres : *Annalium ecclesiasticorum regni Hungariæ tomus primus*, 1644, in-fol., ouvrage plein de recherches ; il n'y a que le tome 1<sup>er</sup> réimprimé à Presbourg, 1 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Historia trium magorum*, 1639, in-4<sup>e</sup> ; plusieurs *Ouvrages sur l'astronomie et la physique*, dont on voit le catalogue dans le *Memoria Hungarorum* d'Alexis Horanyi ; *De sacra latinitate*, 1638, in-4<sup>e</sup> ; on lui attribue l'ouvrage traduit en français, et imprimé à Amsterdam, en 1722, in-12, sous le titre de *Monarchie des Solipses* ; mais d'autres prétendent que ce livre est de Jules-Clement Scotti, ex-jésuite. Quoi qu'il en soit, c'est un tableau de la politique de cette société, telle que l'auteur la concevait. L'abbé Bourgeois, qui était à Rome lorsque l'ouvrage parut pour la première fois, prétend qu'Inchoser, ayant été condamné à mort par le général et les assistants des jésuites, fut enlevé la nuit et conduit assez loin par des chevaux tout prêts au-delà du Tibre ; mais qu'ayant été ramené par ordre du pape Innocent X, on le vit le lendemain matin au

collège des Allemands. On peut consulter sur cette anecdote, que le père Oudin a réfutée, et qui n'avait pas besoin de l'être, le tome 35 des *Mémoires* de Nicéron, depuis la page 322 jusqu'à 346. Inchofer est le seul jésuite que l'auteur du *Dictionnaire critique* en 6 volumes (l'abbé Barral) ait loué de bon cœur. Il dit avec sa douceur ordinaire, « que le P. Oudin se débat comme un énerguemène, pour enlever l'ouvrage à Inchofer, et le donner à Scotti, un autre de ses confrères. » Mais qu'importe, après tout, que cet ouvrage soit de l'un ou de l'autre? est-ce bien la peine de dire des injures à un homme estimable, pour un mauvais livre? Au reste, l'original de ce livre fut imprimé à Venise en 1652, avec le nom d'*Inchofer*.

INDAGINE. Voyez Jean de HAGEN.

INGOULT (NICOLAS-LOUIS), jésuite, né à Gisors, mort en 1753 à 64 ans, cultiva le talent de la chaire. Après avoir été applaudi dans la capitale, il prêcha le carême à la cour, en 1735, et ne reçut pas moins d'éloges qu'à Paris. La précision, la justesse des plans, la connaissance des mœurs caractérisaient ses sermons; mais l'on trouvait un peu d'affection dans son style et dans ses gestes. C'est lui qui a publié le tome VIII des *Nouveaux mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant*, 1745, in-12. Il y a quelques-uns de ses discours dans le *Journal chrétien*.

INGUIMBERTI ou INGUIMBERT (JOSEPH-DOMINIQUE D'), né à Carpentras le 24 août 1683, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et s'y rendit habile dans les sciences ecclésiastiques. Le désir d'une plus grande perfection, joint à quelques mécontentements, l'engagea à prendre l'habit de Cîteaux, dans la maison de Buon-Solazzo, où il prit le nom de *Malachie*, et où son mérite le fit parvenir aux premières charges. Envoyé à Rome pour les affaires de son monastère, il s'attira l'estime de Clément XII. Ce pontife le nomma archevêque de Théodosie *in partibus*, et évêque de Carpentras le 25 mai 1733. Son discernement et ses lumières éclatèrent dans cette place autant que sa charité. Il vécut en simple religieux; mais les richesses qu'il épargna ne furent ni pour lui ni pour ses parents. Il institua les pauvres ses légataires universels, fit bâtir un vaste et magnifique hôpital; il recueillit une très-riche bibliothèque et la rendit publique. Ce généreux bienfaiteur des lettres et de l'humanité mourut à Carpentras en 1757, des suites d'une attaque d'apoplexie, dans la 75<sup>e</sup> année de son âge. Dès sa plus tendre jeunesse, on vit en lui les prémices d'une piété éminente, qui ne se démentit point. On lui reprocha quelques singularités, mais elles ne firent aucun tort à sa vertu, si elles en firent à son caractère. M. Piganiol de la Force, dans sa *Description de la France*, dit en parlant de Carpentras, « qu'il n'a vu de remarquable dans cette ville que l'évêque et la bibliothèque que ce prélat y a fondée. » Inguimberti est connu dans la république des lettres par divers ouvrages. Les princi-

paux sont : *Genuinus character reverendi admodum in Christo patris D. Armandi Joannis Buttillieri Rancei*, in-4°, Rome, 1718; une *Traduction* en italien de la *Théologie religieuse*, ou *Traité sur les devoirs de la vie monastique*, Rome, 1731, 3 vol. in-fol.; une autre *traduction* dans la même langue du *Traité* du Père Petit-Didier, sur l'*infaillibilité du pape*, Rome, 1732, in-fol.; une édition des *Oeuvres* de Barthélemy des Martyrs, avec sa *Vie*, 2 vol. in-fol.; la *Vie* séparée, 1627, 2 vol. in-4°. Maxime de Pazzis a publié un éloge en forme de notice historique d'Inguimberti, Carpentras, an XIII (1805), in-8°. M. Hyacinthe Olivier-Vitalis a aussi donné à Carpentras une *Notice historique sur la vie de Malachie d'Inguimberti*, ornée d'un portrait, 1812, in-4°.

INGULFE, ancien historien anglais, d'abord moine de l'abbaye de Saint-Vandrille en Normandie, et ensuite abbé de Croyland, dans le comté de Lincoln, en Angleterre, naquit à Londres en 1030, et mourut l'an 1109; il avait été secrétaire de Guillaume le Conquérant. Il a laissé une *Histoire du monastère de Croyland*, depuis 664 jusqu'en 1091, en latin. Nous l'avons dans le *Recueil des historiens de cette nation*, par Savile, Londres, 1596, in-fol., et dans le premier volume des *Rerum anglicarum scriptores*, de Thomas Gale, 1684; cette dernière édition est beaucoup plus ample et plus correcte. Cette histoire a paru isolément à Francfort en 1601. Ingulfe avait encore écrit un livre *de la vie et des miracles de saint Guttac*, qui n'est point parvenu jusqu'à nous.

INNOCENTS. L'Eglise appelle ainsi les enfants qu'Hérode fit mourir à Bethléem et dans les environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous. Ce tyran espérait envelopper dans ce massacre le nouveau roi des Juifs, dont il avait appris la naissance par les mages. Le culte des saints Innocents est très-ancien dans l'Eglise, qui les a toujours regardés comme les fleurs des martyrs. L'hymne qu'elle leur a consacrée, tirée de Prudence, est pleine de grâces naïves et touchantes, et ferait honneur aux poètes les plus célèbres dans le genre naturel et tendre.

Salvete flores martyrū,  
Quos vitæ ipso in limine  
Christi insecutor sustulit,  
Seu turbo nascentes rosas.

Vos, prima Christi victima,  
Grex immolatorum tener,  
Aram sub ipsam, simplices,  
Palma et coronis iuditis.

Voltaire n'a pas fait difficulté d'assurer qu'aucun ancien auteur n'a parlé du massacre des Innocents : cet écrivain superficiel et téméraire n'avait qu'à ouvrir Macrobe, qui en parle de la manière la plus précise, *Saturn.* l. 2. c. 4. Cet auteur est, à la vérité, du iv<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup> siècle; mais il en parle d'après les païens, comme son récit le témoigne. Le silence de Flavius Josèphe n'a non plus rien d'étonnant, comme Lardner et Hoffman l'ont

démontré. On peut consulter aussi la Dissertation de M. Wolborth : *Cur Josephus cædem puerorum bethleemiticorum silentio præterierit*, Gottingue, 1788. L'auteur observe, 1° qu'on ne peut exiger d'aucun écrivain, pas même d'un annaliste, qu'il rapporte sans réserve tous les faits qui sont arrivés de son temps. 2° Les auteurs contemporains ne rapportent pas toujours les mêmes faits : il y en a dans Suétone qui ne sont pas dans Tacite ; et Dion-Cassius en a qu'on ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre ; chacun d'eux pourtant est croyable dans ce qu'il dit. 3° Le massacre des Innocents s'accorde parfaitement avec le caractère que Josèphe donne à Hérode. L'auteur rapporte à ce sujet quantité de meurtres et autres barbaries de ce roi sanguinaire. 4° Il y a de l'injustice à argumenter du silence d'un auteur profane contre un texte sacré, surtout lorsque celui-ci offre des motifs de crédibilité plus forts et plus nombreux. 5° Il est certain qu'Hérode ne pouvait souffrir ceux à qui la Providence et l'opinion publique étaient favorables : l'auteur donne des preuves convaincantes de cette assertion. 6° Il s'en faut infiniment que le massacre des Innocents ait été aussi nombreux que le prétend le chevalier Marino, dans son *Poème* célèbre sur ce sujet ; et il est impardonnable à Voltaire et Carpeaux, d'avoir pris pour objet de leur critique la légende qui porte à 15 mille le nombre des enfants massacrés, car Bethléem était une petite ville, et ses environs ne doivent pas être pris dans le sens d'une fort grande étendue. Si on ajoute à tout cela que le massacre s'est opéré avec tout le secret que la chose comportait, comme tous les meurtres ordonnés par les tyrans, l'on concevra sans peine qu'un écrivain peut avoir ignoré cet événement, ou l'avoir envisagé comme un objet de peu d'importance, en comparaison des assassinats dont ce monstre s'est rendu coupable : mais quelque raisonnables que soient ces observations, on trouvera peut-être dans l'infidélité de l'historien Josèphe et dans sa lâche politique d'autres raisons de son silence.

INNOCENT I<sup>er</sup> (saint), natif d'Albano, élu pape d'un consentement unanime en 402, après la mort d'Anastase I<sup>er</sup>, condamna les novatens et les pélagiens, éclaira le monde chrétien par ses lumières, autant qu'il l'édifia par ses vertus. Il vit Rome en proie aux Barbares, et le paganisme rouvrir ses temples. Ces malheurs hâtèrent sa mort, arrivée à Ravenne, le 12 mars 417. Quelques mois auparavant, il avait écrit à saint Jérôme pour le consoler des horribles violences exercées par les pélagiens contre les personnes pieuses dont il prenait soin. Nous avons de ce saint pontife des *décrétales* et plusieurs *Lettres* dans les *Épîtres des papes* de D. Coustant, in-fol. Ces lettres sont écrites à différents évêques qui le consultaient sur la discipline ecclésiastique, et réclamaient son assistance dans les divers besoins de leurs églises. Rien de plus remarquable que la manière dont les Pères du concile de Milève lui exposent, comme au père commun des fidèles et au surveillant

général, l'état déplorable des églises d'Afrique et de Palestine, ravagées par les pélagiens. *Quia te Dominus, gratiæ suæ præcipuum : ere, in sede apostolica collocavit, talemque nostris temporibus præstitit, ut nobis potius ad culpam negligentiae valeat, si apud tuam venerationem, quæ pro Ecclesia suggerenda sunt, tacuerimus, quam tu ea possis vel fastidiose, vel negligenter accipere, magnis periculis infirmorum membrorum Christi pastorem diligentiam quæsumus adhibere digneris.* Si ces recours à Innocent prouvent l'opinion que tous les évêques du monde avaient du siège de Rome, les réponses que leur faisait le pontife expriment bien l'idée qu'il en avait lui-même. *Diligenter et congrue*, dit-il aux Pères de Milève, *apostolico consultitis honori, honori inquam illius, quem, præter illa quæ sunt extrinsecus, sollicitudo manet omnium Ecclesiarum, interrogantes super anxiis rebus quæ sit sequenda sententia, antiquæ scilicet regulæ formam secuti, quam toto semper ab orbe mecum nostis esse servatam.* On sait que saint Jean Chrysostome interjeta appel de la sentence du conciliabule du Chêne ; que le pontife prit sa défense, qu'il cassa l'inique sentence, et que son jugement fut respecté dans toute l'Eglise. On était cependant bien loin alors des fausses décrétales, que l'ignorance des sectaires modernes nous donne comme la source des appels à Rome. Voy. APIARIUS, ATHANASE, ZOSIME, GRÉGOIRE, LÉON, etc. Il eut pour successeur Zosime.—M. l'abbé Migne a recueilli ses écrits avec ceux de Phébaude et de dix-sept autres auteurs. Voy. PHÉBAUDE.

INNOCENT II, appelé auparavant *Grégoire*, de la maison des Papis ou Paperescis, chanoine régulier de Latran, cardinal-diacre de Saint-Ange, était Romain. Il monta sur la chaire pontificale le 14 février 1130, après Honorius II. Il ne fut élu que par une partie des cardinaux ; l'autre partie donna la tiare au petit-fils d'un juif nommé *Pierre de Léon*, qui se fit appeler *Anaclet II*. Celui-ci fut reconnu par les rois d'Ecosse et de Sicile ; mais Innocent II le fut par le reste de l'Europe. Ce pontife, opprimé à Rome, se réfugia en France, l'asile des papes persécutés. Il y tint plusieurs conciles à Clermont, à Reims, au Puy, etc. De retour à Rome, après la mort de l'antipape Anaclet, et l'abdication de son successeur Victor IV, il célébra le second concile de Latran, en 1139, composé d'environ mille évêques, et y couronna empereur le roi Lothaire. Un auteur contemporain, rapportant la harangue que le pape prononça à l'ouverture de ce concile, lui fait dire entre autres choses : « Vous savez que Rome est la capitale du monde ; que l'on reçoit les dignités ecclésiastiques par la permission du pontife romain, et qu'on ne peut les posséder légitimement sans sa permission. » Après le concile, le pape marcha contre Roger, roi de Sicile, qui venait de subjuguier la meilleure partie de la Pouille. Il fut fait prisonnier par ce prince, et ne recouvra la liberté qu'en donnant à son vainqueur l'investiture de ce royaume. Innocent II mourut le 13 septembre 1143. On

rapporte un serment qu'il faisait prêter aux avocats, par lequel il paraît qu'il y avait alors à Rome des juges et des avocats gagés par le pape pour exercer leurs fonctions gratuitement. Voy. son *Histoire* par D. de Lannes, Paris, 1741, in-12. Il eut pour successeur Célestin II.

INNOCENT III, appelé auparavant *Lothaire Conty*, natif d'Anagni, de la maison des comtes de Segni, était connu par son savoir, qui lui avait mérité le chapeau de cardinal. Il fut élevé sur la chaire de saint Pierre en 1198, après Célestin III. Son premier soin fut d'unir les princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte, et de s'opposer aux hérétiques, et surtout aux albigeois, qui désolaient le Languedoc, sous la conduite de Raimond, comte de Toulouse. Il marqua autant de zèle pour les mœurs que pour la foi. Philippe-Auguste ayant fait divorce avec Engelburge, il mit en interdit le royaume de France; il excommunia Jean-sans-Terre, qui, usurpateur du royaume d'Angleterre, et assassin de l'héritier légitime, exerçait une violente persécution contre les ecclésiastiques; et l'empereur Othon, qui avait envahi les terres de l'Eglise. La souveraineté temporelle des papes reçut sous lui des accroissements considérables; la Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancone, Orbicello, Viterbe, reconnurent le pape pour souverain. Son autorité devint plus absolue dans Rome; le pouvoir fut diminué, le titre de consul fut aboli. Innocent donna au préfet de Rome l'investiture de sa charge, qu'il ne recevait auparavant que de l'empereur. Innocent III se signala encore par la convocation du 4<sup>e</sup> concile, qui est compté pour le 12<sup>e</sup> œcuménique, et qui eut lieu en 1215. Ses décrets sont fameux chez les canonistes, et ont servi de fondement à la discipline observée depuis. Le 3<sup>e</sup> canon défend d'établir de nouveaux ordres religieux, « de peur que la trop grande diversité d'habits et de règles n'apporât de la confusion dans l'Eglise. » Ce fut cependant sous le pontificat d'Innocent III, que l'Eglise vit naître les enfants de saint Dominique et de saint François, les trinitaires et quelques autres. Innocent mourut en 1216, avec la réputation d'un des plus pieux et des plus grands pontifes qui aient été assis sur le siège de saint Pierre. S'il ne connut pas toujours les limites précises qui séparaient sa puissance de la puissance temporelle, c'était l'effet naturel de la jurisprudence généralement reçue de son temps. (Voy. GRÉGOIRE VII.) Dès sa jeunesse, il s'était fait admirer par ses talents; et aussitôt qu'il fut pape, il les employa à rétablir le bon ordre, et à faire régner la justice. Il la rendait toujours par lui-même dans des consistoires publics, dont il rétablit l'usage, et qui attirèrent à Rome bien des causes célèbres. D. Baluze a publié en 1680 les *Lettres* de ce pape, en 2 vol. in-fol. Elles sont intéressantes pour la morale et pour la discipline. On a encore de lui trois livres remplis de piété et d'onction : *De contemptu mundi, sive De miseria humane conditionis*, dont on

a plusieurs éditions, une entre autres de Paris, 1645, in-18. Ses *Oeuvres* ont été imprimées à Cologne, en 1552, et 1576 in-fol.; à Venise, 1578; ce sont des discours, des Homélies, des traités de morale et de controverse, un commentaire sur les sept psaumes de la pénitence, etc. C'est de lui qu'est la prose *Veni, sancte Spiritus*, que des écrivains ont attribuée sans fondement à Robert, roi de France. Innocent III passe aussi pour être l'auteur de l'*Ave, mundi spes, Maria*, et du *Stabat Mater dolorosa*, que d'autres attribuent à Jacopone de Todi, et quelques-uns à saint Grégoire. Honorius III lui succéda. Il y a un antipape du nom d'Innocent III. — On a une *Histoire du pape Innocent III et de son siècle, d'après les monuments originaux*, par Fr. Hurter, président du consistoire à Schaffhouse; trad. de l'allemand en français, sur la seconde édition et augmentée d'une introduction, par A. de Saint-Chéron et J.-B. Haiber, 3 vol. in-8°, avec un portrait.

INNOCENT IV (SINIBALDE DE FIESQUE), Génois, était de la maison des comtes de Lavagno, fut d'abord chancelier de l'Eglise romaine. Grégoire IX l'honora de la pourpre en 1227. Il fut élu pape le 24 juin 1243, après la mort de Célestin IV. Il obtint le pontificat dans le temps des querelles de Frédéric II avec la cour de Rome. Cet empereur avait été fort uni avec Innocent, lorsqu'il n'était que cardinal; ils se brouillèrent dès qu'il fut pape, le devoir d'Innocent l'emportant sur l'amitié, et les entreprises continuelles de Frédéric contre le siège de Rome le faisant regarder comme un ennemi irréconciliable. Innocent IV, retiré en France, convoqua en 1245 le concile général de Lyon, dans lequel Frédéric fut excommunié, et (selon la jurisprudence du temps) déposé. Saint Louis, à qui l'empereur se plaignit, n'approuva pas la déposition de ce prince. Il entreprit de le réconcilier avec le pape, et l'on croit que ce fut le principal sujet de la conférence qu'il eut avec lui à Cluny, à la fin de l'année; mais ce fut sans succès. Cependant Frédéric menaçait de venir à Lyon à la tête d'une puissante armée, afin, disait-il, de plaider lui-même sa cause devant le pape. Ce pontife était comme prisonnier dans cette ville. On avait déjà pris plusieurs particuliers qui avaient voulu tenter à sa vie. Son palais était pour lui une prison; il s'y faisait garder nuit et jour. La croisade que ce pontife fit prêcher contre Frédéric nuisit beaucoup à celle de la Terre-Sainte, parce que le pape accordait la même indulgence, pour y exciter davantage. Cette croisade causa de grands mouvements en Allemagne. Dans quelques villes, on se souleva ouvertement contre les exécuteurs des ordres du pape. Marcellin, évêque d'Arezzo, prélat guerrier, qu'Innocent avait mis à la tête d'une armée contre l'empereur, fut pris et pendu par ordre de ce prince. La mort de Frédéric, arrivée en 1250, termina ce différend. Le pape quitta Lyon l'année suivante, après y avoir demeuré six ans et quatre mois. De retour en Italie, il fut appelé à Naples, pour recouvrer ce royaume. Ses troupes fu-

rent battues par Mainfroi, et cette défaite hâta sa mort, arrivée en 1254, à Naples même. Ce pape était profond dans la jurisprudence; on l'appelait le *Père du droit*. Il a laissé *Apparatus super Decretales*, in-fol., souvent réimprimé. On prétend que c'est lui qui a donné le *chapeau rouge* aux cardinaux. Il eut pour successeur Alexandre IV.

INNOCENT V (PIERRE DE TARENTEISE), né dans cette ville, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, succéda à saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, et devint archevêque de Lyon, cardinal, et enfin pape le 22 janvier 1276; il mourut le 22 juin de la même année, laissant des *Notes* sur les *Épîtres de saint Paul*, sous le nom de *Nicolas de Goram*, Cologne, 1478, in-fol., et des *Commentaires* sur le *Livre des Sentences*, imprimé à Toulouse, en 1652. On connaît de lui 4 *Lettres* qui se trouvent dans Ughelli et dans Campi (*Istoria ecclesiastica di Piacenza*); *Postille in Genesim et Exodum*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Turin, et plusieurs autres manuscrits. Ses ennemis lui imputèrent des erreurs; mais saint Thomas d'Aquin le justifia. Son *Éloge* par le comte de Saint-Raphaël se trouve dans le tome V des *Piemontesi illustri*. Sa vie a été écrite par Muratori dans ses *Scriptores rerum Italicarum*. Adrien V lui succéda.

INNOCENT VI (ETIENNE-AUBERT), cardinal-évêque d'Ostie, puis grand-pénitencier, naquit près de Pompadour, dans la paroisse de Bessac, au diocèse de Limoges. Il parvint à la papauté le 18 décembre 1352, après Clément VI. Il diminua beaucoup la dépense de la maison du pape, renvoya les bénéficiers dans leurs bénéfices, fit une *constitution* contre les commendes, protégea les gens de lettres, fonda quatre ans après son exaltation la Chartreuse de Villeneuve, près d'Avignon, et travailla avec ardeur à réconcilier les rois de France et d'Angleterre. Il mourut le 12 septembre 1362, et fut enterré dans la Chartreuse, qu'il avait fondée, et qu'il avait choisie pour le lieu de sa sépulture. On a quelques *Lettres* de lui dans le *Thesaurus* de dom Martenne. Son successeur fut Urbain V.

INNOCENT VII (CÔME DE MELIORATI), né à Sulmone, dans l'Abruzze, évêque de Bologne, fut élu pape le 17 octobre 1404 par les cardinaux de l'obédience de Boniface, qui espéraient qu'il n'aurait rien tant à cœur que de faire cesser le schisme; mais, à leur grand regret, bien loin de travailler à une si bonne œuvre, il souffrait avec peine qu'on lui'en parlât. On choisit douze notables de Rome, à la sollicitation du roi de France, qui devaient supplier le pape de travailler à la réunion. Ils s'acquittèrent avec zèle de leur commission, mais infructueusement. Louis Meliorati, neveu du pape, eut l'audace de les faire arrêter, et d'en massacrer plusieurs inhumainement. Cette barbarie causa une émeute dans Rome. Innocent se retira à Viterbe, d'où il revint ensuite, se raccommoda avec les Romains, et mourut le 6 no-

vembre 1406, regardé comme un savant jurisconsulte. Grégoire XII lui succéda.

INNOCENT VIII (JEAN-BAPTISTE CIBO), noble génois, grec d'extraction, fut d'abord cardinal-évêque de Melfe. Il mérita et obtint la tiare, le 24 août 1484, par le succès avec lequel il avait rempli plusieurs commissions importantes. Il parut fort zélé pour la réunion des princes chrétiens contre les Turcs, et se fit remettre entre les mains Zizim, frère de Bajazet II, action qui valut à Pierre d'Aubusson le chapeau de cardinal. Avant d'être dans les ordres, il avait eu deux enfants, dont il ne négligea point la fortune durant son pontificat. Il mourut le 25 juillet 1492, témoignant un grand mépris pour les vanités de ce monde. Il eut pour successeur Alexandre VI.

INNOCENT IX (JEAN-ANTOINE FACCHINETTI), né à Bologne en 1519, monta sur la chaire de saint Pierre le 29 octobre 1591, et mourut le 30 décembre suivant. Il s'était signalé au concile de Trente, et avait été fait cardinal par Grégoire XIII. Clément VIII fut son successeur.

INNOCENT X (JEAN-BAPTISTE PAMPHILI), romain, successeur du pape Urbain VIII, le 15 septembre 1644, à l'âge de 72 ans, eut de grands démêlés avec les Barberins, qu'on accusait d'avoir abusé de leur crédit sous le pontificat précédent. Ce pontife est particulièrement célèbre par la bulle *Cum occasione* qu'il publia, le 30 mai 1653, contre les cinq propositions de Jansénius, après plus de deux ans d'examen du livre de cet évêque, et quarante ou cinquante congrégations tenues devant lui, pape, ou devant des cardinaux réunis en commission. Les propositions y sont qualifiées chacune en particulier. Les trois premières sont déclarées hérétiques; la quatrième, fausse et hérétique; et la cinquième, sur la mort de Jésus-Christ, fausse, téméraire et scandaleuse. Innocent X mourut le 6 janvier 1655, à 81 ans. Ce pontife avait beaucoup d'élévation d'esprit, de feu et de vivacité, de sagesse et de discernement. Ferme dans les rencontres les plus épineuses, il était inébranlable dans ses résolutions; mais il ne les prenait qu'après y avoir bien pensé. Il était sobre, vivant de peu, haïssant le luxe, aussi précautionné contre les dépenses superflues que magnifique dans celles qui étaient nécessaires; ce qui lui donna moyen de laisser 700,000 écus qui n'étaient pas soumis à la bulle de Sixte: épargne dont il y a très-peu d'exemples. Il aimait tendrement ses sujets, et faisait rendre une exacte justice. Enfin, on n'aurait peut-être point de défauts à lui reprocher, s'il avait été un peu plus indifférent sur les intérêts de sa famille. Alexandre VII fut son successeur.

INNOCENT XI (BENOIT ODESCALCHI), néquit à Côme, dans le Milanais, en 1611. Après avoir passé par différentes dignités, il fut élu pape le 10 septembre 1676. Il avait porté les armes, mais son caractère n'en fut pas moins doux, ni moins agréable. Il ne lui resta de son ancien métier qu'une certaine

roideur qui ne savait pas s'accommoder au temps. Il résista à Louis XIV dans les disputes de la régale ; il soutint fortement les évêques qui disputaient ce droit à ce monarque. La querelle devint si vive, qu'il refusa des bulles à tous les Français nommés aux bénéfices, après les assemblées du clergé de 1681 et 1683, de façon qu'à sa mort il y avait plus de trente églises qui manquaient de pasteur. Il ne montra pas moins de fermeté dans la dispute sur les franchises du quartier des ambassadeurs, qui donnaient lieu à toutes sortes d'abus et d'excès : tous les princes, à l'exemple de l'empereur, en approuvèrent l'abolition ; Louis XIV seul s'obstina à vouloir les maintenir, aux dépens de la sécurité publique, et envoya à Rome Lavardin de Beaumanoir, qui, avec 800 hommes armés, s'y conduisit en brigand plutôt qu'en ambassadeur. Le pape, de son côté, recourut trop légèrement aux peines spirituelles dans une affaire purement temporelle. En 1689, Innocent s'unit avec les alliés contre Louis XIV, et hâta par là, sans le vouloir, la chute de Jacques II, que la France protégeait contre Guillaume, prince d'Orange. Cependant, sur ce point même, le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques, a justifié le pontife. Innocent XI, après avoir condamné les erreurs de Molinos et des *quiétistes*, et fourni à l'empereur Léopold de grands secours contre les Turcs, mourut le 12 août 1689, avec la réputation d'un homme de bien, qui a plus d'esprit que de savoir, plus d'activité que de discernement, autant d'inhabileté à placer sa confiance que de répugnance à la révoquer, avec une roideur inflexible dans le caractère, et une rigidité de vertu qui lui montre la gloire de Dieu dans l'exécution de tout ce qu'il a une fois résolu dans des intentions pures. « S'il « n'est point de pape, dit un historien, que « les jansénistes aient tant exalté, c'est qu'il « est naturel de régler son estime sur son « intérêt. Il n'y a point de mal qu'ils n'aient « dit d'Alexandre VII, irréprochable dans « ses mœurs, ainsi que des autres papes qui « les ont condamnés, et point de louanges « qu'ils n'aient prodiguées à Innocent XI, « qui n'a publié aucune bulle contre eux. « Ce n'est pas toutefois qu'il approuvât leur « doctrine : la censure qu'il a faite de leur « Nouveau Testament de Mons, et de plusieurs autres productions de même espèce, « en est une preuve qui n'en demande point « d'autre. Mais ils avaient enfin trouvé le « secret d'échapper à son zèle, en gagnant « quelques personnes qui avaient surpris sa « confiance. » Le peuple romain lui a reproché d'avoir resserré, par une trop grande économie, la circulation de l'argent, et d'avoir accumulé des trésors ; mais il doit lui rendre cette justice, que ses richesses ne passèrent pas dans les mains de sa famille ; qu'il pouvait le disputer à Sixte V pour la sobriété de sa table et la modicité de ses dépenses personnelles : il débarrassa la chambre d'une foule de charges onéreuses ; il rétablit les affaires, et mit en bon ordre les fi-

nances de l'Etat, sans mettre de nouvelles impositions sur ses sujets : s'il eût eu des vues plus exactes ou plus vastes, il eût pu faire plus de bien ; mais ce n'est pas une raison pour lui contester ou oublier celui qu'il a fait. Alexandre VIII lui succéda.

INNOCENT XII (ANTOINE PIGNATELLI), Napolitain, d'une famille distinguée, fut employé dans plusieurs affaires importantes, et succéda, le 12 juillet 1692, à Alexandre VIII. Ce que Innocent XI n'avait pu faire pour l'abolition du népotisme, Innocent XII l'exécuta en 1692. Après avoir pris toutes ses mesures, dont la plus efficace fut l'attrait de ses vertus, il fit souscrire par tout le sacré collège une bulle solennelle qui ôtait toute distinction extraordinaire aux neveux des papes, avec obligation aux cardinaux présents et futurs de la confirmer par serment à chaque conclave, et à tout nouveau pape d'en faire de même. Fidèle à ses principes, il répandit sur les pauvres, qu'il n'appelait pas en vain ses neveux, tous les biens que ses prédécesseurs n'avaient que trop souvent prodigués à leurs proches. Il avait toujours joui d'une haute réputation, et son pontificat ne la démentit point. Son élection fut une fête pour les Romains, et sa mort un deuil public. Son pontificat fut marqué par la condamnation du livre des *Maximes des saints*, de l'illustre Fénelon, mais surtout par la fin du différend qui subsistait entre le saint-siège et la France depuis 1682, époque des quatre articles condamnés par Alexandre VIII. En 1693, Innocent accorda les bulles aux nouveaux évêques, qui lui avaient écrit une lettre de soumission pour lui témoigner la douleur de ce qui s'était passé ; lettre qui fut regardée par quelques écrivains comme une rétractation des quatre articles ; ce que d'autres ont fortement nié, puisque ce ne fut pas tout le clergé, mais seulement les nouveaux évêques qui écrivirent au pape. Cependant, comme la lettre fut écrite en suite d'un arrangement préalable entre Innocent et Louis XIV, et qu'elle devint publique, sans aucune réclamation de la part des autres évêques, il n'est pas étonnant qu'on l'ait regardée comme un désaveu général, d'autant plus que la conduite que les évêques de France ont depuis constamment tenue à l'égard du saint-siège, particulièrement à l'égard des décisions doctrinales, n'est pas du tout conforme aux quatre articles. (Voy. SOARDI.) Quoi qu'il en soit, il est dit dans cette lettre : *Ad pedes S. V. provoluti, proftemur et declaramus nos vehementer quidem, et supra omne id quod dici potest, ex corde dolere de rebus gestis in comitiis prædictis, quæ S. V. et ejusdem prædecessoribus summopere displicuerunt : ac proinde quid in iisdem comitiis circa ecclesiasticam potestatem, pontificiam auctoritatem, decretum censeri potuit, pro non decreto habemus, et habendum esse declaramus.* Innocent mourut le 7 septembre 1700, dans sa 86<sup>e</sup> année, comblé de bénédictions. L'état de l'Eglise lui doit la fondation de plusieurs hôpitaux et l'agrandissement des ports d'An-

zio et de Nettuno. Il eut pour successeur Clément XI.

**INNOCENT XIII (MICHEL-ANGE CONTI)**, Romain, le huitième pape de sa famille, fut élu en 1721, et mourut le 7 mars 1724, sans avoir eu le temps de signaler son pontificat par des actions éclatantes. Les maladies dont il fut affligé depuis son exaltation ne lui permirent pas de faire tout ce que son zèle lui inspirait. A son avènement au trône pontifical, il fit présent au prince Stuart, fils de Jacques III, d'une pension de 8,000 écus romains. Comme on le pressait, à l'heure de la mort, de remplir les places vacantes dans le sacré collège, il répondit : *Je ne suis plus de ce monde*. L'astronome Lalande donne des éloges à ce pape dans son *Voyage en Italie*. Benoît XIII lui succéda.

**INSTITOR (HENRI)**, dominicain allemand, nommé par Innocent VIII, en 1484, inquisiteur général de Mayence, de Cologne, de Trèves, etc., composa, avec Jacques Sprenger, son confrère, le traité connu sous le titre de *Malleus maleficiorum*, Lyon, 1484, et réimprimé plusieurs fois depuis, in-8° et in-4°. On a encore de lui un traité : *De monarchia*, et un autre : *Adversus errores circa Eucharistiam*, Leipzig, 1495, in-4°. Il mourut en Italie au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle.

**INTERIANO DE AYALA (JEAN)**, religieux espagnol de l'ordre de la Merci, et docteur de l'université de Salamanque, dans laquelle il professa la théologie, né en 1656, mourut à Madrid en 1730, à 74 ans : il est principalement connu par un *Traité* sur les erreurs où tombent la plupart des peintres, lorsqu'ils peignent des sujets pieux. Il leur donne des avis pour les éviter. Son ouvrage est intitulé : *Pictor christianus eruditus*, in-fol., Madrid, 1720. Jean Molanus a donné *Historia imaginum*, qui sert au même but. On a encore de lui des *Poésies*. Sa versification est facile, naturelle, mais trop prosaïque. On cite ses *Sermons*, qui ont été imprimés plusieurs fois. Il fut prédicateur du roi.

**INVEGES (AUGUSTIN)**, né à Sciacca en Sicile, en 1595, se fit jésuite, enseigna la philosophie, quitta ensuite la société après s'être fait séculariser, et mourut à Palerme en 1677, à 82 ans, après avoir publié une *Histoire de la ville de Palerme*, 1649, 1650 et 1651, 3 vol. in-fol., en italien, dont le 3<sup>e</sup> est rare ; et l'*Historia paradisi terrestris*, 1651, in-4°. On a encore de cet écrivain l'*Histoire de la ville de Cacabo* en Sicile, aujourd'hui Cacamo, sous le titre de *La Carthagine siciliana*, etc., imprimée à Palerme en 1661, in-4°. Il dit dans cet ouvrage que les habitants de Cacamo et ceux de Palerme furent ceux qui chantèrent le premier motet des Vêpres siciliennes, avec l'applaudissement général de tous les historiens. *I Cacamosi coi Panormitani, nel Vespro siciliano, cantarono il primo motetto, con molto applauso di tutti gli scrittori*.

**IRÉNÉE (saint)**, disciple de saint Polycarpe et de Papias, qui eux-mêmes avaient été disciples de saint Jean l'Évangéliste, naquit dans la Grèce vers l'an 140, selon les

uns, ou 120, suivant d'autres, et fut envoyé dans les Gaules l'an 157. En lui commença la longue chaîne des docteurs qui ont illustré l'Église gallicane. Il fut d'abord prêtre dans l'Église de Lyon, et succéda ensuite à Pothin, martyrisé sous l'empire de Marc-Aurèle, l'an 177. Devenu le chef des évêques des Gaules, il en fut la lumière et le modèle. La querelle qui s'éleva entre les évêques asiatiques et le pape Victor I<sup>er</sup> donna occasion à Irénée de faire briller ses talents et son amour pour la paix ; il n'oublia rien pour la rétablir. Le sujet de la dispute roulait sur la célébration de la Pâque. Les évêques d'Asie prétendaient qu'on devait toujours la célébrer le 14<sup>e</sup> jour de la lune de mars ; Victor I<sup>er</sup> et les évêques d'Occident soutenaient, au contraire, qu'elle ne devait être célébrée que le dimanche suivant. Les évêques d'Asie tinrent plusieurs conciles sur ce sujet, et persistèrent à vouloir retenir leur ancien usage. Le pape condamna leur résistance ; il forma même le dessein de les excommunier ; mais, dans la crainte d'irriter le mal, il proposa son dessein aux évêques. Saint Irénée (quelques savants prétendent que la lettre de saint Irénée au pape, ainsi que celle qui porte le nom de Polycrate, sont supposées ou considérablement altérées), au nom des évêques des Gaules, l'exhorta à user de son autorité avec modération. Les protestants, et en particulier le ministre Jurieu, disent que le pape Victor excommunia les évêques d'Asie ; mais toute leur preuve consiste dans le titre du 24<sup>e</sup> chapitre du 5<sup>e</sup> livre de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, titre qui ne se trouve pas dans l'original grec, et qui d'ailleurs n'est nullement conforme à ce qui est contenu dans le chapitre. La ville de Lyon devint, par les soins d'Irénée, une de celles où le christianisme florissait le plus ; aussi fut-elle distinguée des autres, lorsque la cinquième persécution s'éleva. Un très-grand nombre de chrétiens, à la tête desquels fut Irénée, souffrirent le martyre. Le saint prélat scella de son sang la foi de Jésus-Christ, l'an 202. Il nous reste de cet illustre martyr quelques ouvrages, d'un plus grand nombre, qu'il avait écrits en grec, et dont nous avons une version latine qui est très-estimable, quoique le style en soit embarrassé et peu poli. Il paraît qu'elle fut faite du vivant de saint Irénée. Son style, autant qu'on en peut juger, est serré, net, plein de force, mais sans élévation. Il dit lui-même qu'on ne doit point rechercher dans ses ouvrages la politesse du discours, parce que, demeurant parmi les Celtes, il est impossible qu'il ne lui échappe plusieurs mots barbares. Son érudition était profonde. Il possédait les poètes et les philosophes, et était surtout versé dans l'histoire et dans la discipline de l'Église. Il avait retenu une infinité de choses que les apôtres avaient enseignées de vive voix, et que les évangélistes ont omises. Disciple de Papias, il inclinait pour l'erreur des millénaires ; il croyait qu'avant le jugement dernier, Jésus-Christ régnerait

mille ans sur la terre avec ses élus, dans la jouissance des plaisirs spirituels : mais il était bien éloigné du sentiment de Cérinthe et des autres hérétiques, qui prétendaient que ces plaisirs seraient charnels. On croit qu'il donna dans cette opinion en combattant les explications allégoriques sur lesquelles les hérétiques s'appuyaient : il tomba dans l'excès contraire, et prit trop à la lettre quelques passages de l'Écriture qui décrivent sous diverses figures la gloire de l'Église et la félicité éternelle. Son principal ouvrage est son *Traité contre les hérétiques*, en cinq livres. C'est en même temps une histoire et une réfutation des différentes erreurs, depuis Simon le Magicien jusqu'à Tattien. Il établit contre eux le grand principe qui sera à jamais la terreur de l'hérésie : « C'est que toute manière d'expliquer l'Écriture sainte, qui ne s'accorde point avec la doctrine constante de la tradition, doit être rejetée. » — « Quoique l'Écriture, dit ce saint docteur, soit la règle immuable de notre foi, néanmoins elle ne renferme pas tout. Comme elle est obscure en plusieurs endroits, il est nécessaire de recourir à la tradition, c'est-à-dire à la doctrine que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont transmise de vive voix, et qui se conserve et s'enseigne dans les Églises. » Un endroit des ouvrages de saint Irénée qui a donné beaucoup d'humeur aux protestants est celui où, après avoir cité contre les hérétiques la tradition des apôtres, conservée par leurs successeurs dans les différentes Églises, il établit la supériorité de l'Église romaine sur toutes les autres. « Nous nous bornerons, dit-il, à citer la tradition et la foi prêchée à tous dans l'Église romaine, cette Église si grande, si ancienne, si connue de tous ; que les glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul ont fondée et établie ; tradition qui est venue jusqu'à nous par la succession des évêques : nous confondons ainsi ceux qui, par goût, par une vaine gloire, par aveuglement ou par malice, font de ses assemblées illégitimes. Car il faut qu'à cette Église, à cause de son éminente supériorité, se conforme toute autre Église, c'est-à-dire les fidèles qui sont de toutes parts, parce que la tradition des apôtres y a toujours été observée par ceux qui y viennent de tous côtés. » Et ailleurs il dit que « chaque Église particulière doit s'adresser à elle, comme à la fidèle dépositaire des traditions apostoliques, afin de couvrir tous ceux qui embrassent l'erreur par amour-propre, par vaine gloire, par aveuglement ou par quelque autre motif que ce soit. » On trouve une analyse raisonnée de ce précieux ouvrage dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, par M. l'abbé Guillon. Les Œuvres de saint Irénée ont été plusieurs fois imprimées. L'édition la plus recherchée de ses ouvrages est celle du P. Massuet, bénédictin de Saint-Maur, en 1710, in-folio, avec les fragments de saint Irénée, cités dans tous les auteurs anciens ; de savantes

dissertations et des notes pour éclaircir les endroits difficiles. Celle que Grabe, habile protestant, publia à Oxford, en 1702, ne mérito pas l'estime des savants catholiques. Il a souvent altéré le texte de son auteur ; il y a joint aussi des notes qui le défigurent par leur hétérodoxie. Depuis cette édition, Pfaff, luthérien, a donné, in-8°, à La Haye, en 1715, quatre Fragments en grec et en latin, qui portent le nom de saint Irénée, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Turin ; peu d'années après il donna une édition complète de ce Père, 1734, en 2 vol. in-folio. On peut consulter sur ce Père de l'Église le tome II de l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques* de dom Ceillier ; et sa *Vie* par dom Gervaise, 1723, 2 vol. in-12. Il a été publié récemment une *Histoire de saint Irénée, second évêque de Lyon, docteur de l'Église et martyr*, par M. l'abbé J.-M. Prat, 1843, 1 vol. in-8°.

IRICO (l'abbé JEAN-ANDRÉ), préfet de la bibliothèque ambrosienne à Milan, naquit le 6 juin 1704, à Trino près de Verceil. Reçu docteur en 1725 à l'université de Turin, il obtint peu de temps après un canonicat dans l'Église collégiale du bourg de Livorno, près de Crescenino, et en 1728 il composa un ouvrage où l'on trouve un grand nombre de documents et de maximes tirés des *Lettres* de saint Jérôme aux dames romaines Paule, Eustochie, Læta, Celantia, et Furia. Cet ouvrage, qui fut publié à Turin, en 1819, in-12, par Grégory, est intitulé : *Specchio della dama cristiana formato con documenti cavati da varie lettere del dottore massimo san Girolamo, opera postumia dell' abate Gian Andrea Irico, patrizio Trinese*. Irico consacra plusieurs années à étudier l'histoire de son pays et celle de l'ancienne Lombardie, puis il se fixa à Milan, où il publia plusieurs productions sous le nom de *Idrenio Anacaringio*, anagramme du sien. L'académie palatine le nomma l'un de ses membres, et le comte d'Archinto le créa, en 1748, directeur de sa bibliothèque et du magnifique établissement typographique qu'il avait dans son propre pays. La même année il fut reçu docteur au collège de la bibliothèque ambrosienne, et nommé l'un des préfets de ce riche dépôt de manuscrits. En 1764, l'abbé Irico devint prévôt et curé du chapitre collégial en l'église paroissiale de Trino. Il y mourut le 2 mars 1782, laissant, indépendamment de l'ouvrage que nous avons déjà cité : *Dialoghi tre sopra la descrizione di Milano del Latuada*, Milan, 1738, in-8° ; *Epistola ad Philippum Argellatum institutum edendi historiam urbis Tridensis exponens*, insérée dans les *Actes* de Leipzig, en juin 1740 ; *Epistola ad comitem Antonium Simonetta patricium mediolanensem de veteri argenteo sigillo Mediolani reperto*, insérée dans le même recueil ; *Rerum patriæ libri tres ab anno urbis æternæ 154 ad annum Christi 1672, ubi Montisferrati principum, episcoporum, aliorumque virorum gesta ex monumentis plurimis nunc primum editis recensentur ; accedit dissertatio de sancto Oglerio, Locediensis monasterii abbate, cum figuris et indicibus*, Milan, 1745, in-folio ; *De*

*sancto Evasio, Astenium primo episcopo et martyre, Casalensis urbis patrono, dissertatio historico-critica*, Milan, 1748, in-4°; *Codex Evangeliorum sancti Eusebii magni episcopi et martyris manu exaratus, ex autographo basilicæ Vercellensis ad unguem exhibitus, nunc primum in lucem proditus*, Milan, 1748, 2 vol. in-4°; *Dissertazione sul fine primario del matrimonio a confutazione del conte Rubini*, 1751, in-8°; *Oratio habita in laudem Dominici Leonardi*, Milan, 1751, in-8°; *Fragmenti antiqui lapidis Romæ effossi explicatio*, sans indication de lieu ni d'année; *Contro-replica al signor conte Rubini sul fine primario del matrimonio*, Milan, 1753, in-8°; *Riposta alla lettera pubblicata da don Paolo Onofrio Branda, chierico regolare di S. Paolo, in difesa d'una breve iscrizione dedicata al conte Ludovico Archinto da G.-A. Irico, dottore del collegio Ambrosiano*, 20 juillet 1756, in-8°; *Vita dei SS. martiri Vitale ed Agricola*, Milan, 1759, in-8°; *Memorie degli atti e translazione di santo Cajo, papa e martire venerato nella chiesa di Palazzuolo presso a Trino, con notizie del venerabile frate Bonaventura Relli, francescano reformato, che porto alla sua patria quel sacro tesoro*, Casal, 1768, in-8°. En outre, l'abbé Irico a laissé de nombreux manuscrits. Il avait aidé, en 1745, son ami Argellati, pour la publication d'un grand ouvrage intitulé : *Bibliotheca scriptorum mediolanensium, cui accedit J.-A. Saxii historia litteraria typographica*, Milan, 4 vol. in-folio.

**IRMINE** (sainte), fille de Dagobert, a donné son nom à un célèbre monastère que son père fonda à Trèves, et dont elle fut la première abbesse.

**IRNERIUS** ou **WARNER**, ou **GUARNERUS**, célèbre jurisconsulte (Allemand, suivant les uns, et, suivant les autres, Bolonais ou Milanais), après avoir étudié à Constantinople, enseigna à Ravenne, ensuite à Bologne, l'an 1128, et fut le premier qui exerça cette profession en Italie. Il eut beaucoup de disciples, devint le père des glossateurs, et fut appelé *Lucerna juris*, quoique les glossateurs aient répandu plus de ténèbres que de lumières sur le droit. On le regarde comme le restaurateur du droit romain. Il eut beaucoup de crédit en Italie, auprès de la princesse Mathilde. Il engagea l'empereur Lothaire, dont il était chancelier, à ordonner que les lois de Justinien reprissent leur ancienne autorité dans le barreau, et que le Code et le Digeste fussent lus dans les écoles. Irnerius mourut, avant l'an 1150, à Bologne. Ce jurisconsulte introduisit dans les écoles de droit la cérémonie du doctorat. Cet usage passa dans le reste de l'Europe. Les écoles de théologie l'adoptèrent. On prétend que l'université de Paris s'en servit la première fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa docteur en théologie.

**IRUROSQUE** (PIERRE), dominicain du royaume de Navarre, docteur de Sorbonne, en 1297, s'appliqua tellement à l'étude, qu'il en perdit la vue. Son principal ouvrage est

une *Harmonie évangélique*, imprimée en 1557, in-folio, sous ce titre : *Series evangelii*.

**IRVING** (EDWARD), prédicateur anglais, né l'an 1791, à Annan, dans le Dumfrieshire, est auteur des ouvrages suivants : une collection de *Sermons*, publiée en 1827; *Avènement du Messie dans sa gloire et majesté*, par Josaphat Ben-Ezra; traduit de l'espagnol, et accompagné de commentaires sur l'hérésie de l'auteur; *Lettre au roi sur la révocation du serment*, 1828; *Les derniers jours*, 1828; *Discours sur le mauvais caractère de notre temps*, 1828; de nouveaux *Sermons*, *Discours*, etc., prononcés dans diverses occasions, et publiés en 1829; *Responsabilité réciproque de l'Etat et de l'Eglise*, et une série de discours sur la vision de Daniel dans la fosse aux lions, même année. Le style d'Irving, comparable à celui de Jérémie Taylor, était surtout remarquable par une grande concision qui lui donnait une énergie extrême, sans nuire à sa clarté.

**ISAAC**, fils d'Abraham et de Sara, naquit l'an 1896 avant Jésus-Christ, sa mère étant âgée de 90 ans, et son père de 100. Il fut appelé Isaac, parce que Sara avait ri lorsqu'un ange lui annonça qu'elle aurait un fils. Isaac était tendrement aimé de son père et de sa mère; il était fils unique, et Dieu le leur avait donné dans leur vieillesse. Le Seigneur voulut éprouver la foi d'Abraham, et lui commanda de l'immoler, l'an 1871 avant Jésus-Christ. Le saint patriarche n'hésita point à obéir; mais Dieu, touché de la foi du père et de la soumission du fils, arrêta, par un ange, la main d'Abraham : événement mémorable, qui présente une des plus grandes leçons que la Divinité puisse donner aux hommes, et exprime la nécessité de sacrifier à Dieu ce que nous avons de plus cher, pour être dignes de lui, et fixer sur nous le cours de ses bénédictions. Quand Isaac eut atteint l'âge de 40 ans, Abraham songea à le marier. Eliézer, son intendant, envoyé dans la Mésopotamie pour y chercher une femme de la famille de Laban, son beau-frère, amena de ce pays Rébecca, qu'Isaac épousa l'an 1856 avant Jésus-Christ. Il en eut deux jumeaux, Esaü et Jacob. Quelques années après, il survint dans le pays une grande famine, qui obligea Isaac de se retirer à Gérare, où régnait Abimélech. Là, Dieu le bénit, et multiplia tellement ses troupeaux, que les habitants et le roi lui-même, jaloux de ses richesses, le prièrent de se retirer. Isaac se retira à Bersabée, où il fixa sa demeure. C'est là que le Seigneur lui renouvela les promesses qu'il avait faites à Abraham. Comme il se vit fort vieux, il voulut bénir son fils Esaü; mais Jacob, par les conseils de Rébecca, surprit la bénédiction d'Isaac, qui était aveugle, et qui la confirma lorsqu'il en fut instruit. Ce saint patriarche, craignant que Jacob ne s'alliât, à l'exemple de son frère, avec une Chananéenne, l'envoya en Mésopotamie, pour y prendre une femme de sa race. Il mourut peu de temps après, l'an 1716 avant Jésus-Christ, à 180 ans. Voy. **ABRAHAM**. Les Orientaux, notamment

les sectaires de Mahomet, qui ne nomment Isaac qu'après Ismaël, son aîné, avec lequel ils prétendent que celui-ci partagea la lumière prophétique, ont conservé sur Isaac plusieurs traditions dont quelques-unes se trouvent dans les *Dynasties anciennes*, d'Abulpharage. On peut consulter aussi la *Bibliothèque orientale*, et la *Démonstration évangélique* de Huet.

ISAAC (saint), solitaire de Constantinople, au IV<sup>e</sup> siècle, avait sa cellule auprès de cette ville, qu'il édifiait par ses vertus et qu'il étonnait par ses prophéties. Il prédit à l'empereur Valens, prêt à porter les armes contre les Goths, qu'il périrait dans cette guerre. Ce prince se vengea de la prédiction, en faisant enfermer le prophète pour le faire mourir à son retour; mais il fut tué dans une bataille en 378. Isaac sortit de prison, et rentra dans sa cellule; il ne la quitta que pour se trouver au concile de Constantinople, en 381. L'empereur Théodosie lui donna de grandes marques d'estime. Le saint solitaire rassembla tous ses disciples dans un monastère au bord de la mer, où il eut le bonheur et la gloire de guider leurs vertus. Il rendit son âme à Dieu sur la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

ISAAC LEVITA (JEAN), savant juif, né l'an 1515, se fit chrétien, et enseigna la langue hébraïque à Cologne, où il mourut en 1577. Il défendit l'intégrité du texte hébreu, et écrivit contre Guillaume Lindanus, pour prouver que les Juifs ne l'ont point altéré : *Defensio veritatis hebraicae*, Cologne, 1558. Bartolucci, dans le tome III de sa *Bibliothèque rabbinique*, lui attribue d'autres écrits.

ISAIË ou ESAÏË, le premier des quatre grands prophètes, était fils d'Amos, de la famille royale de David. Il prophétisa sous les rois Osias, Joatham, Achaz et Ezéchias, depuis l'an 735 jusqu'à 681 avant J.-C. Le Seigneur le choisit dès son enfance pour être la lumière d'Israël. Un séraphin prit sur l'autel un charbon ardent, et en toucha ses lèvres pour les purifier. Ezéchias étant dangereusement malade, Isaïe alla de la part de Dieu lui annoncer qu'il n'en relèverait pas. Dieu, touché par les prières et les larmes de ce prince, lui envoya le même prophète lui annoncer sa guérison, et, pour lui en donner un gage, il fit en sa présence rétrograder de dix degrés l'ombre du soleil sur le cadran d'Achaz. Le roi Manassès, successeur d'Ezéchias, eut moins de vénération pour Isaïe. Choqué des reproches que le saint prophète lui faisait de ses impiétés, il le fit fendre par le milieu du corps avec une scie de bois, l'an 681 avant J.-C. Il avait pour lors environ 130 ans. Isaïe parle si clairement de Jésus-Christ et de l'Eglise, que, suivant l'expression de saint Jérôme, on croit lire l'Evangile plutôt qu'une prophétie. Les choses plus rapprochées de son temps, sur lesquelles il parle en homme inspiré, sont particulièrement trois grands événements. Le premier est le projet que Phacée, roi d'Israël, et Razin, roi de Syrie, formèrent, sous le règne d'Achaz, de détrôner la maison de David. Le deuxième est

la guerre que Sennachérib, roi d'Assyrie, porta dans la Judée au temps d'Ezéchias, et la défaite miraculeuse de son armée. Le troisième est la captivité de Babylone, et le retour des Juifs dans leur pays. Isaïe passe pour le plus éloquent des prophètes. Son style est grand et magnifique, ses expressions fortes et toujours assorties à la chose. « On chercherait en vain, dit l'abbé Joubert, qui a si bien écrit sur l'éloquence des Livres saints, dans les auteurs, soit sacrés, soit profanes, une élévation de style telle que celle qui se montre dans les écrits d'Isaïe. Tout y est noble, grand, aisé et coulant. Tout y est exposé et varié suivant les sujets. Isaïe a-t-il à toucher l'aimable ou le tendre? on dirait que son pinceau ne s'est jamais exercé que dans le gracieux. Traite-t-il le grand ou le terrible? le ciel et la terre paraissent avec leur plus riche parure, pour rendre hommage à leur Créateur, et s'ébranlent, pour ainsi dire, sous sa main, pour servir sa colère. On croit voir le Dieu des armées ranger et conduire lui-même les guerriers qu'il a formés pour venger la gloire de son nom. » On croit entendre le fracas des villes, des empires, des nations entières, qu'ébranle et que foudroie son bras tout-puissant. « Qu'Isaïe s'élève ou qu'il s'abaisse, c'est toujours avec dignité : s'il étend ses descriptions, ses images sont toujours animées du même feu; s'il les resserre, des traits fortement prononcés font entendre tout ce qu'aurait dit un plus long détail; s'il console, c'est la compassion même et la tendresse la plus ingénieuse qui parlent. Rien de plus pressant que ses raisonnements et ses exhortations : la lumière et la prudence dictent ses avis; la terreur accompagne ses menaces. » Saint Jérôme dit que ses écrits sont comme l'abrégé des saintes Ecritures, et un précis des plus rares connaissances; qu'on y trouve la philosophie naturelle, la morale et la théologie. On admire surtout son *Cantique sur la ruine de Babylone*, et celui dans lequel il fait le tableau du monde sous le règne du Messie. Parmi les *Commentaires* de ce prophète, on distingue celui de Gaspard Sanctius et celui de D. Calmet. Ceux de Campège et de Vitranga sont recherchés parmi les protestants. On a publié, en 1789, *Isaïe, traduit en français avec des notes et des réflexions morales et dogmatiques*, Paris, 5 vol. in-12; ouvrage posthume du P. Berthier que les hommes savants et pieux ont accueilli avec un empressement bien mérité. On reproche néanmoins à l'auteur d'avoir eu trop de confiance dans quelques nouveaux hébraïsants. M. de Genoude a publié en 1818 une traduction nouvelle des prophéties d'Isaïe, qui est estimée pour son élégance et sa fidélité, et est accompagnée d'un *Discours préliminaire* et de notes. Une nouvelle traduction de ce prince des prophètes a été donnée par M. Prunelle de Lière, Paris, 1823, in-8°. Nous avons encore en vers français des morceaux traduits d'Isaïe. Jean-Baptiste Rousseau, Le Franq.

de Pompignan, et M. de Lamartine, ont puisé de belles strophes dans ses prophéties.

ISAMBERT (NICOLAS), célèbre docteur et professeur de Sorbonne, natif d'Orléans, enseigna longtemps la théologie dans les écoles de Sorbonne, et mourut en 1612, à 77 ans. On a de lui des *Traité de théologie*; et un *Commentaire* sur la Somme de saint Thomas, en 6 vol. in-fol., qui prouvent autant de savoir que de zèle pour l'orthodoxie.

ISBOSETH, fils de Saül, régna pendant deux ans assez paisiblement sur les dix tribus d'Israël, lorsque David régnait à Hébron sur celle de Juda. Abner, général de son armée, auquel il était redevable de la couronne, souffrant impatiemment une juste réprimande qu'il lui fit, passa au service de David, et le fit reconnaître pour roi par les dix tribus, l'an 1048 avant J.-C. Quelque temps après, deux Benjamites assassinèrent Isboseth dans son lit, et portèrent sa tête à David. Ces misérables croyaient faire leur fortune par ce présent; mais, ce généreux monarque fit tuer les deux meurtriers, et fit faire de magnifiques funérailles à Isboseth. Le règne de ce prince fut en tout de sept ans et demi.

ISELIN (JACQUES-CHRISTOPHE), *Iselius*, né à Bâle en 1681, obtint la chaire d'histoire et d'antiquités de cette ville, ensuite celle de théologie et la place de bibliothécaire, et mourut en 1737, à 56 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *De Gallis Rhenum transeuntibus carmen heroicum*, Bâle, 1696, in-4°; *De historicis latinis melioris ævi dissertatio*, 1697, in-4°; des *Harangues*, des *Dissertations* sur différents points de l'histoire ecclésiastique, etc., imprimées séparément ou insérées dans des recueils; plusieurs ouvrages de controverse, pleins de préjugés de sa secte. De Boze a donné son *Eloge*, Roques sa *Vie*, dans le *Mercur suisse*, et Moréri la liste de ses ouvrages.

ISIDORE D'ALEXANDRIE (saint), né en Egypte vers l'an 318, passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde et du désert de Nitrie. Saint Athanase l'ordonna prêtre, et le chargea de recevoir les pauvres et les étrangers. Cette fonction lui a fait donner le nom d'*Isidore l'Hospitalier*. Il joignit à une vie austère un travail continu. Il défendit avec zèle la mémoire et les écrits de saint Athanase contre les ariens. Isidore se brouilla dans la suite avec Théophile d'Alexandrie pour n'avoir pas voulu se prêter à ses vues contre Pierre, archevêque d'Alexandrie; et ce patriarche le chassa du désert de Nitrie et de la Palestine, avec trente autres solitaires. Il se réfugia à Constantinople l'an 400, où il fut très-bien reçu de saint Chrysostome. La protection ouverte que celui-ci accorda à Isidore le justifia pleinement de l'accusation d'origénisme. Théophile se réconcilia dans la suite avec Isidore, qui mourut le 15 janvier 404. Pallade a commencé son *Histoire Lausique* par la Vie de saint Isidore.

ISIDORE DE CORDOUE, évêque de cette ville, sous l'empire d'Honorius et de Théodose le Jeune, composa des *Commentaires* sur les quatre livres des Rois, et des *Allégories sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Il dédia son premier ouvrage vers 412 à Paul Orose, disciple de saint Augustin. On le nomme aussi *Isidore l'Ancien*, pour le distinguer d'*Isidore le Jeune*, plus connu sous le nom d'*Isidore de Séville*. Plusieurs biographes prétendent qu'il n'y a jamais eu d'évêque de Cordoue du nom d'Isidore, bien que le faux Dexter en reconnaisse deux, et que d'autres écrivains qui ont réfuté celui-ci aient admis l'existence du personnage dont il est ici question. Il paraît que les écrits qu'on lui a attribués appartiennent à Isidore de Séville. On trouvera les documents les plus précis sur cette question dans la *Bibliothèque espagnole* de Nic. Antonio.

ISIDORE DE PÉLUSE (saint), ainsi nommé parce qu'il s'enferma dans une solitude auprès de cette ville, florissait du temps du concile général d'Ephèse, tenu en 431, et mourut en 440, avec une grande réputation de science et de vertu. Saint Chrysostome avait été son maître, et il fut un de ses plus illustres disciples. Nous avons de lui cinq *Livres de Lettres* en grec, et quelques autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Paris, donnée par André Schot en 1530, in-fol., en grec et en latin. Le style en est précis, élégant et assez pur. Plusieurs points de morale, de théologie et de discipline ecclésiastique, y sont éclaircis, ainsi que plusieurs passages de l'Écriture. On y trouve beaucoup de solidité et de précision. Ce saint est connu aussi sous le nom de *Isidore de Damiette*, les auteurs confondant quelquefois cette ville avec Péluse. Voy. le Dictionnaire géographique.

ISIDORE DE SÉVILLE (saint), fils de Sévérien, gouverneur de Carthagène, en Espagne, où il naquit vers 570, fut élevé par son frère Léandre, évêque de Séville. Après la mort de ce saint prélat, il fut choisi pour son successeur en 601. Pendant près de 40 ans qu'il tint le bâton épiscopal, il fut le père des pauvres, la lumière des savants, le consolateur des malheureux et l'oracle de l'Espagne. Il mourut en saint, comme il avait vécu, l'an 636. Le concile de Tolède, tenu en 653, l'appelle le *docteur de son siècle* et le *nouvel ornement de l'Eglise*. Isidore avait présidé à un grand nombre de conciles assemblés de son temps, et en avait fait faire les règlements les plus utiles. On a de lui plusieurs ouvrages, qui décèlent beaucoup de savoir, mais qui manquent quelquefois de goût. Les principaux sont : *Vingt livres des Origines ou Etymologies*. Saint Isidore n'avait pas mis la dernière main à cet ouvrage; Braulion, évêque de Saragosse, le retoucha et lui donna la forme dans laquelle il est aujourd'hui. Cet ouvrage traite de presque toutes les sciences divines et humaines; des *Commentaires* sur les livres historiques de l'Ancien Testament; ils ne sont pas assez littéraires. Nous n'avons

qu'une partie de ces commentaires. Un *Traité* assez curieux des *écrivains ecclésiastiques*, intéressant pour les amateurs de l'antiquité et de l'ancienne discipline. Isidore y marque *sept prières du sacrifice*, qui se trouvent encore avec le même ordre dans la *messe mozarabique*, qui est l'ancienne liturgie d'Espagne, dont ce saint est reconnu pour le principal auteur. L'édition du *Missel*, 1500, in-fol., et celle du *Bréviaire*, 1502, in-fol., imprimées par ordre du cardinal Ximènes, sont fort rares. Voy. ORTIZ. On a fait paraître à Rome, en 1740, in-fol., un *Traité* sur cette liturgie; une *Règle*, qu'il donna au monastère d'Honori, où il recommande le travail des mains, disant « que ceux qui veulent « lire sans travailler profitent mal de la lecture qui leur ordonne le travail. » Ce qu'il ne faut cependant pas prendre avec trop de généralité et de rigueur, comme l'a prouvé le P. Housat dans ses remarques sur l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. Une *Chronique depuis Adam jusqu'en 626*. Une *Histoire des rois Goths, des Vandales et des Suèves*, dont on n'avait qu'une partie dans les éditions de ses OEuvres. Le P. Florès l'a publiée tout entière dans sa *Spaña Sagrada*, t. VI. Les OEuvres de saint Isidore ont été recueillies par D. du Breul, bénédictin, Paris, 1601, in-fol., et Cologne, 1618. Ces deux éditions ne sont pas complètes. On cite celle de Madrid, 1778, 2 vol. in-fol. On estime aussi celle donnée à Rome, par Fauste Arevali, 1797-1805, 7 vol. in-4°. Une précieuse *Collection de décrétales*, examinée et vérifiée par le savant P. Burriel (Voy. ce nom). Elle commence par ces mots : *Canones sancti et magni*, etc., et comprend les conciles grecs. Celui de Nicée est à la tête. Les canons qu'on nomme *apostoliques* ne s'y trouvent pas. Viennent ensuite les conciles d'Afrique, puis ceux de France et d'Espagne, qui terminent la première partie. La seconde contient les décrétales des papes, et commence par deux lettres de saint Damase à Paulin d'Antioche; celles de saint Clément, Lin, Clet, Lucius, Melchias, etc., n'y sont pas. Après les lettres de Damase, suivent celles de Sirice (par lesquelles Denis le Petit a commencé sa collection) et celles des autres jusqu'à saint Grégoire le Grand, contemporain de saint Isidore (Voy. l'article suivant). Nous avons une *Vie* de ce saint par Lucas, évêque de Tuy, en Gallice. — M. Migne a donné, dans son Cours complet de Patrologie : *Sancti Isidori Hispalensis episcopi Opera omnia Romæ, anno Domini mcccxcvii excusa, recensente Faustino Arevalo, qui Isidoriana præmisit; variorum præfationes, notas, collationes, qua antea editas, qua tunc primum edendas, collegit; veteres editiones et codices mss. romanos contulit, nova nunc et accuratiori editione donata pretiosissimisque monumentis aucta*, etc., 1830, 4 vol. in-4°.

ISIDORE MERCATOR ou PECCATOR, est, selon toute apparence, le même que le précédent qui, par humilité, prenait le nom de *Peccator*, dont, par erreur, les copistes auront fait *Mercator* : car jamais on n'a pu

avoir aucune notice sur ce prétendu *Isidorus Peccator*. On ne sait ni sa patrie, ni sa qualité, ni sa naissance, ni sa mort, ni aucune de ses actions : on dit qu'il a existé dans le VIII<sup>e</sup> siècle, mais son existence est contestée. On ne connaît que sa *Collection des décrétales*; et comme cette collection est originairement et fondamentalement celle de saint Isidore de Séville, il n'est pas raisonnable de supposer un Isidore différent de ce saint et savant évêque. Cette collection, telle que nous l'avons fait connaître dans l'article précédent, a été, à la vérité, successivement augmentée de plusieurs conciles et décrétales; mais elle est toujours la *Collection d'Isidore de Séville*, comme celle de Denis le Petit ne laisse pas, quoique beaucoup augmentée, d'être celle de Denis le Petit. « Ces additions, dit le P. Burriel, ne diminuent « en rien l'autorité et l'authenticité de cette « collection, parce qu'elles sont toutes authentiques, et on ne peut pas dire pour « cela que saint Isidore n'en soit pas l'auteur, « puisque ces additions se faisaient successivement à la collection formée, de la même « manière qu'on ajoute aujourd'hui au *Bréviaire* les saints nouveaux. Ceci ne se fait pas sans autorité légitime, le respect « qu'on avait alors pour ces canons et cette « collection, étant si grand, comme tout le « monde sait, et qu'on peut prouver par « plusieurs témoignages. C'est ainsi que saint « Julien de Tolède, ses évêques provinciaux « et les procureurs des autres métropolitains d'Espagne, n'ont point trouvé de « marque plus sublime d'honneur à faire aux « actes du sixième synode général, pour les « faire publier et recevoir comme constitution dogmatique de toute l'Eglise, que d'ordonner de les placer dans le *Codex Canonum*, à la suite du concile de Chalcédoine, « comme en effet il fut ordonné dans les canons 5, 6 et 7 du quatorzième concile de « Tolède. Par la même autorité on ajoutait « les conciles particuliers, comme on le voit « dans le prologue du neuvième concile de « Tolède.... De la manière que Denis le « Petit est reconnu pour auteur de la collection par lui faite, quoique Adrien I<sup>er</sup> l'augmentât de plusieurs additions, et que la « collection ainsi ajoutée par Adrien est attribuée, malgré cela, à Denis le Petit, parce « que les additions n'ont point altéré le fond, « l'ordre et la symétrie de l'ouvrage dionysien; de même, quoique après la mort de « saint Isidore, on ait ajouté à sa Collection « quelques conciles postérieurs au saint, on « ne doit pas pour cela lui ôter la gloire « d'auteur de la Collection; et on ne doit pas « non plus laisser d'appeler et nommer ce « Code *Collection d'Isidore*, parce qu'on y « trouve des additions postérieures à sa « mort, quand celles-ci n'ont point altéré la « substance, la distribution et l'arrangement « de son ouvrage. » Interpolée ensuite par un inconnu, elle est encore la *Collection d'Isidore de Séville*, puisque le fond, le plan et la disposition en subsistent, et que c'est évidemment cette Collection qui, mal-

adroïtement retouchée et amplifiée, a été répandue en Allemagne durant les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles. C'est à tort que quelques écrivains, et particulièrement le compilateur Febronius, ont prétendu que cette collection avait produit des changements dans la hiérarchie et la discipline, et agrandi l'autorité du pape. Car, 1<sup>o</sup> on s'accorde à croire que cet éditeur ou interpolateur a vécu dans le VIII<sup>e</sup> siècle; son ouvrage ne fut connu que vers 790 (1). Il est reconnu que les papes Innocent I<sup>er</sup>, Grégoire le Grand, Léon le Grand, ont exercé dans toute l'Eglise une autorité plus vaste, plus ferme, plus éclatante que la plupart de leurs successeurs. Les hérétiques mêmes en conviennent. Casaubon admire en particulier l'énergie du pontificat de Léon (*Exercit. 15 ad Annal. Baron.*). Avant eux, et dès les premiers siècles, le pape saint Clément, disciple de saint Pierre, adresse des lettres pleines de force aux Corinthiens (sans que leur évêque s'en formalise), pour les reprendre des dissensions qui les divisent. Saint Irénéus enseigne que c'est au siège de Rome qu'il faut recourir pour s'instruire de la tradition apostolique; et de toutes les parties du monde chrétien, on porte à Rome les causes les plus importantes. Si les évêques proscrirent les erreurs dans les conciles, c'est toujours à Rome qu'ils demandent la confirmation de leurs décrets. Si les évêques d'Orient demandent la confirmation de leurs élections à leurs patriarches, les élections des patriarches demeurent aussi toujours soumises au siège de Rome, auquel ils envoient leurs professions de foi; et les papes refusent de les confirmer lorsqu'ils jugent les élections irrégulières ou les professions de foi insuffisantes. Saint Athanase, Paul de Constantinople, Marcel d'Ancyre, Asclipas de Gaza, en appellent à Rome des sentences portées contre eux par des conciles; Jules I<sup>er</sup> casse les sentences et restitue les évêques à leurs sièges. Innocent I<sup>er</sup> rétablit saint Jean Chrysostome sur le siège de Constantinople, et annule le décret du concile du Chêne qui l'a déposé, etc., etc. Alors Isidore n'était pas encore au monde; il devait s'écouler quelques siècles avant qu'il y vint. 2<sup>o</sup> Si on en croit le fameux abbé Schmidt, dans son histoire des Allemands, regardée par les partisans des nouveaux systèmes comme un livre national et classique, ce n'est pas du tout pour élever le pape, mais pour soustraire les évêques à l'empire des métropolitains,

(1) Riculphe, archevêque de Mayence, en fit diverses copies, qu'il répandit en Allemagne et en France. Quelques critiques font Riculphe auteur de cette collection; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a d'abord paru à Mayence, comme l'a prouvé le Père Zaccaria, et non en Espagne, comme l'ont annoncé des écrivains peu instruits (à moins qu'on ne l'entende du fond même de la Collection). Car puisque dans toute l'Espagne on ne trouve et qu'on n'a jamais trouvé un seul exemplaire manuscrit de la Collection interpolée, puisqu'on ne l'y connaissait pas avant l'invention de l'imprimerie, il est tout-à-fait déraisonnable d'attribuer cette altération à un écrivain espagnol.

qu'Isidore a composé ou fabriqué ses *Décrétales*. « Isidore, dit-il, osa attaquer les juges « mêmes des évêques, c'est-à-dire les métro- « politains, et tâcha d'anéantir leur pouvoir, « afin que les évêques fussent libres et en « sûreté, et, pour ainsi dire, inviolables. On « se trompe beaucoup si l'on croit que son « dessein était d'élever l'autorité du pape. Il « ne les faisait plus grands qu'afin de rendre « les métropolitains plus petits. » Avant M. Schmidt, Charles Blasco, dans un savant Commentaire sur les canons d'Isidore, avait établi la même opinion, à cela près qu'il croyait, et avec raison, l'autorité du pape également propre à consolider celle des métropolitains, en même temps qu'elle les empêchait d'en abuser. Selon Blasco, le but du collecteur des Décrétales était d'établir un métropolitain à Mayence avec les prérogatives de patriarche; le tout par l'autorité papale, destinée par Jésus-Christ à donner la sanction à toute autorité subalterne dans le gouvernement de l'Eglise; et pour rassurer les évêques contre la puissance des métropolitains, il leur montrait dans le pape un moyen sûr de la contenir. 3<sup>o</sup> Le compilateur ou interpolateur, quel qu'il soit, a-t-il vraiment poussé l'imposture et le triste talent de la falsification aussi loin qu'ils le disent? Gardons-nous bien de le croire; nous adopterions la plus étrange absurdité. Quoique plusieurs de ces lettres soient suspectes à cause de la fausseté des dates, à cause des noms des papes à qui on les attribue, ou à cause des titres d'archevêques, qui n'étaient pas encore en usage dans les temps où l'on suppose qu'elles ont été écrites, on ne peut pas conclure de là qu'elles sont indistinctement et généralement fausses quant au fond; car est-il bien surprenant qu'un compilateur peu éclairé dans la critique ait adopté des écrits infidèles pour les dates ou pour les noms des papes? Est-il surprenant qu'il ait substitué mal à propos le titre d'archevêque à celui d'évêque, pour les sièges qui avaient le titre d'archevêché dans le temps où il écrivait? « Faut-il s'étonner, dit un critique aussi savant que raisonnable, si, dans le temps où l'imprimerie « n'existait pas, où les exemplaires manuscrits « étaient rares, et plus rarement collationnés avec les originaux; où les documents « épars manquaient d'ensemble et de suite, « sans nom d'auteur, et mêlés confusément « avec les ouvrages des autres; où les copistes s'occupaient à réunir tout ce qui « avait quelque rapport; où les savants ajoutaient des notes et des réflexions, qui « ensuite ont passé dans le texte, et substituèrent aux anciens mots, des mots plus « connus et plus assortis à l'état des choses, « etc.; faut-il s'étonner, si dans un tel temps « il s'est formé des collections où nous trouvons de grands défauts et des faussetés, sans « que l'esprit d'erreur ou l'envie de tromper y « ait eu la moindre part? » Enfin est-il croyable qu'un imposteur ayant dessein de surprendre la bonne foi des églises et de leur faire adopter des lettres supposées, n'eût pas ob-

servé au moins la vraisemblance sur la discipline qui s'était observée jusqu'alors? Est-il croyable que ce rédacteur eût pu, au moyen d'une suite de décrétales jusqu'alors ignorées, persuader à toute l'Eglise occidentale qu'elle avait suivi jusqu'à ce temps un usage contraire à celui qu'elle avait toujours pratiqué effectivement, et cela sur un fait aussi important, aussi public que celui du gouvernement général de l'Eglise, et dont il devait rester encore beaucoup de monuments authentiques? On peut dire que cette dernière réflexion surtout est péremptoire. Pour la combattre, il faudrait supposer qu'un aveuglement général et subit eût frappé tous les esprits; que les évêques, les princes et les peuples, ont passé tout-à-coup à un oubli des choses passées plus parfait que celui que produisait l'eau du Léthé. Mais, outre l'extravagance d'une pareille supposition, il y a de plus ici une erreur contre la foi. Quelque illusion que puisse produire un recueil de fausses décrétales, il est impossible, il est contre la divine parole, contre l'assistance promise du Saint-Esprit, que l'Eglise en fasse depuis dix siècles la base et la règle de ses opérations, des décrets de ses conciles, de l'état général de sa discipline et de sa hiérarchie. Le prétendre avec Fébronius et les docteurs d'Ems, c'est livrer l'Épouse de Jésus-Christ à l'esprit de subversion et de désordre, c'est tomber dans la dangereuse et criminelle folie dont parle saint Augustin : *Si quid per totum orbem frequentat ecclesia, quin sit faciendum disputare, apertissima insania est.* — Le célèbre Morin, homme profondément instruit dans les affaires de discipline et de hiérarchie, établit la même règle d'une manière lumineuse et pathétique : *Insolentissima igitur est insania, non modo disputare contra id quod videmus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod videmus eam facere. Fides enim Ecclesie non modo regula est fidei nostrae, sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum; consuetudo ipsius consuetudinis quam observare debemus.* Præf. Comment. hist. de admin. sacram. pœnit. — Enfin, quand il serait vrai que les Décrétales d'Isidore auraient apporté quelque changement dans la discipline, il en faudrait conclure précisément qu'elles ont été l'occasion (nullement le fondement, le titre et la sanction) d'une réforme avantageuse; que l'Eglise a cru s'en bien trouver, et que cette révolution dans la discipline rentre dans la considération générale des vicissitudes qu'elle a essuyées, et qui toutes tiennent à un gouvernement dont l'Esprit saint dirige les moyens et assure la conservation. C'est la conclusion du savant Thomassin, qui d'ailleurs a peut-être attribué trop d'influence aux fausses Décrétales : *In usu et exercitio variatum est, non in potestate, quæ et in conciliis provincialibus suo modo, et in romanis pontificibus pro eorum summo principatu eadem semper intacta atque illibata viget : erumpit autem et exercetur non eodem semper modo; SED PRO LOCORUM TEMPORUMQUE ET RERUM OPPORTUNITATE, PRO ECCLESIE SIVE UTILITATE, SIVE*

NECESSITATE : HÆC CERTISSIMA NORMA EST CONCILIANDÆ ANTIQUÆ ECCLESIA RUM DISCIPLINÆ CUM NOVA.

ISIDORE DE SAINT-JOSEPH, selon les uns de Douai, selon d'autres de Dunkerque, embrassa l'ordre des carmes à Douai, l'an 1622. Il enseigna avec réputation la philosophie et la théologie aux Pays-Bas, et la controverse à Rome; fut fait consultant du saint-office, procureur général de la congrégation d'Italie de son ordre en 1650, et définitiveur général en 1656. Il était versé dans les langues et dans l'histoire de son ordre. Il mourut à Rome l'an 1666. On a de lui : *Vita et epistola spirituales Joannis a Jesu Maria Carmelitæ*, Rome, 1649, in-24; *Sancti Gregorii decapolitæ sermo nunc primum editus*, grec et latin, avec des notes, Rome, 1642; une *Histoire des carmes de la congrégation d'Italie*, publiée en 1671, en 2 vol. in-folio, par le Père Pierre de Saint-André.

ISIDORE DE ISOLANIS, dominicain milanais, dans le xvi<sup>e</sup> siècle, s'est rendu célèbre par les opinions singulières et hardies qu'il a répandues dans ses ouvrages. Les principaux sont : *De imperio militantis Ecclesie*, ouvrage rare et curieux; *Disputationum catholicarum libri quinque*. Il y traite de l'enfer, du purgatoire et des indulgences : ce livre est plus recherché que le précédent. *De principis institutione* : ces trois ouvrages furent imprimés à Milan, en 1517, in-folio.

ISMAEL, fils d'Abraham et d'Agar, naquit l'an 1910 avant Jésus-Christ. Ayant un jour maltraité son frère Isaac, Sara sollicita Abraham de le chasser avec sa mère Agar, et ses instances furent appuyées d'un ordre du Seigneur. Ces deux infortunés se retirèrent dans un désert, où Ismaël était près de mourir de soif, lorsqu'un ange du Seigneur apparut à Agar, et lui montra un puits plein d'eau, dont elle but ainsi que son fils. Ils continuèrent leur chemin, et s'arrêtèrent au désert de Pharan. Ismaël épousa une Egyptienne, dont il eut douze fils, desquels sortirent les douze tribus des Arabes, qui subsistent encore aujourd'hui. Ses descendants habitèrent le pays qui est depuis Hevilla jusqu'à Sur. Ismaël se trouva à la mort d'Abraham, et le porta, avec Isaac, dans la caverne du champ d'Ephron. Ismaël mourut l'an 1773 avant Jésus-Christ Mahomet, dans son Alcoran, se fait gloire d'être sorti de la famille d'Ismaël. « Il « semble, dit un auteur moderne, que le peuple de Dieu doit toujours avoir les enfants « d'Ismaël pour ennemis, que cette race est « destinée à combattre les chrétiens comme « les juifs, et que le Seigneur a résolu de « s'en servir pour châtier les uns et les autres, conformément à ce passage de saint « Paul : *Quomodo tunc is qui secundum carnem natus fuerat, persequabatur eum qui secundum spiritum : ita et nunc.* Galat. iv. » D'autres ont observé que les Arabes, toujours indépendants, jamais asservis, redoutables par une vie errante et militaire, dépouillant ou rançonnant tout ce qui les approche et tout ce qu'ils peuvent atteindre, plus invincibles dans leurs camps volants que les autres

peuples dans leurs forteresses, semblent réaligner encore aujourd'hui le caractère et la destinée d'Ismaël et de sa postérité : *Hic erit ferus homo ; manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum ; et e regione universorum fratrum suorum figet tabernacula.* Gen. xvi.

ISOARD (JOACHIM-JEAN-XAVIER D'), cardinal, archevêque d'Auch, et archevêque nommé de Lyon, né à Aix le 23 octobre 1766 d'une famille très-ancienne du Dauphiné, fit ses premières études au petit séminaire d'Aix, où il connut Fesch, qui devint dans la suite cardinal, et se destina d'abord à la magistrature. A l'époque de la tourmente révolutionnaire il émigra, et il se trouva, en 1794, à Vérone, auprès de Monsieur, depuis Louis XVIII, qui lui donna une mission. Après la terreur, il revint à Aix, où il fut élu membre du conseil des sections, et il se trouva en position de sauver la vie à Lucien Bonaparte, poursuivi comme ayant été l'un des plus ardents révolutionnaires du midi de la France. En 1803, le cardinal Fesch, qui l'amena avec lui à Rome, le fit nommer auditeur de Rote, et il entra en charge au mois de juin 1804. Il acquit bientôt la réputation d'un juge intègre et éclairé. D'Isoard eut sa part des persécutions lors des brouilleries de l'empereur avec le pape, et il suivit en France les cardinaux et les prélats romains. Au mois de janvier 1814, il adressa, au nom de tous les prélats présents à Paris, un mémoire au souverain pontife, dans lequel il l'engageait à persévérer dans sa courageuse conduite, et lui faisait espérer une délivrance prochaine. Au commencement de la restauration, un autre auditeur de Rote fut nommé : c'était M. de Salamon, ancien conseiller-clerc au parlement de Paris, sacré évêque d'Orthosie en 1806; mais la cour de Rome refusa de le reconnaître. Ce débat se termina par la nomination de Mgr de Salamon à l'évêché de Saint-Flour, et d'Isoard continua d'occuper sa place à la Rote. Il eut beaucoup de part à la conclusion du concordat de 1817, ce que témoigne suffisamment le rapport, qui est écrit en entier de sa main. En 1823, il fut un des exécuteurs testamentaires de Pie VII, qui eut toujours pour lui une tendre affection. En 1824, il devint doyen du tribunal de la Rote, ce qui, dans les usages de la cour de Rome, devait le conduire au cardinalat. Mgr d'Isoard n'était toutefois encore que simple tonsuré : son entrée dans les ordres avait toujours été différée par son excessive délicatesse de conscience. Enfin il se détermina à recevoir les ordres sacrés, et il fut ordonné prêtre à Rome en 1825. C'est le 25 juin 1827 qu'il fut fait cardinal par le pape Léon XII, qui le désigna souvent comme arbitre dans les affaires difficiles et importantes. Il eut d'abord le titre presbytéral de Saint-Pierre-ès-liens, puis celui de la Trinité-au-Mont-Pincius. Après son retour en France, le roi le nomma à l'archevêché d'Auch, et il fut sacré le 11 janvier 1829, à Paris, par le cardinal de Laillé. Le 24 du même mois Charles X le nomma

pair de France avec le titre de duc. Dans son diocèse comme à Rome, le cardinal montra cette douceur et cette affabilité qui lui gagnèrent tous les cœurs. Il se rendit encore deux fois en Italie pour assister aux deux conclaves qui élurent l'un Pie VIII, et l'autre Grégoire XVI. Il refusa deux fois l'archevêché d'Aix, et, en 1836, l'archevêché de Bordeaux; mais après la mort du cardinal Fesch, son ancien ami, il crut devoir accepter celui de Lyon. Il n'eut pas le temps de prendre possession de son nouveau siège : il mourut le 7 octobre 1839 à Paris, où il était venu attendre ses bulles.

ISOLANI (MARIE-JOSEPH), prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, naquit à Bologne, le 9 mars 1686, d'une famille sénatoriale. Il fit ses études à Rome et à Turin, sous des maîtres qui, avec le goût des lettres, lui inspirèrent celui de la piété. Après avoir embrassé l'institut de l'Oratoire en février 1705, il fit sa principale étude de rassembler des *Mémoires sur les Vies des saints, des bienheureux et des plus illustres serviteurs de Dieu*, et il en forma des recueils admirés des bollandistes, juges si compétents, qui les ont souvent cités. Le savant Gaëtan Volpi a aussi parlé de ces recueils avec une grande estime. Le Père Isolani mourut saintement à Bologne le 24 novembre 1756. On a de lui : *Vita di Anna Maria Cagolari Zucchini, Bolognese*, Bologne, 1743; *Vita del P. Luigi Fenaroli, prete dell' Oratorio di Bologna*, Brescia, 1759; soixante volumes sur des objets de dévotion et de spiritualité, restés manuscrits et conservés dans la bibliothèque des Pères de l'Oratoire de Bologne. — Le Père Barbieri, de la même congrégation, a publié : *Memorie della vita e virtù del Padre Ercole-Maria-Giuseppe Isolani*, etc., Venise, 1751. On peut consulter, sur le Père Isolani et sur d'autres personnages de son illustre famille, les *Notizie degli scrittori bolognesi del cavaliere Fantuzzi*, 1 vol. in-4°, p. 366 et suiv.

ISRAEL (saint) fut prévôt de la collégiale de Saint-Junien en Limousin, puis grand chantre de Dorat dans la même province, où il avait embrassé l'institut des chanoines réguliers. Il mourut le 22 décembre 1014. La translation de son corps se fit en 1639. Nous avons de lui : une *Histoire de Jésus-Christ*, en vers et en langue vulgaire, que l'on a faussement attribuée à un Isaac, abbé d'Esterp, dans le nouveau Glossaire de Ducange. Cet ouvrage prouve que la langue romane était en usage avant le xii<sup>e</sup> siècle. Le P. Labbe a publié dans sa *Biblioth. nova mss.* tom. II, la Vie du B. Israël, qui fut écrite quelques années après sa mort.

ISSACHAR, cinquième fils de Lia, et le neuvième des enfants de Jacob. Ses descendants sortirent d'Egypte au nombre de 54,400 combattants. Sa tribu s'adonna à l'agriculture. Ce patriarche était né l'an 1749 avant Jésus-Christ : on ne sait pas la date de sa mort.

ITHACE, évêque d'Ossobon (Ossone) en Espagne, montra beaucoup de zèle contre les priscillianistes; mais ayant abusé de son

crédit près de l'empereur Maxime, pour les faire condamner à mort, il encourut l'indignation publique, et plusieurs évêques se séparèrent de sa communion. *Voy. PRISCILLIEN.*

**ITTIG** ou **ITTIGIUS** (THOMAS), savant professeur de théologie protestante à Leipzig, où il naquit le 31 octobre 1643, travailla aux journaux de cette ville avec succès, et y mourut le 7 avril 1710, âgé d'environ 67 ans. Il avait du savoir et des vertus, et il eut de la réputation dans son pays. On a de lui : un *Traité sur les incendies des montagnes*, Leipzig, 1671, in-8°; une *Dissertation sur les hérésiarques des temps apostoliques*, 1703, in-4°; elle est très-estimée; une *Histoire des synodes nationaux tenus en France par les réformés*, 1705, in-4°; une *Histoire ecclésiastique des deux premiers siècles de l'Eglise*, 1709 et 1711, 2 vol. in-4°; des *OEuvres théologiques*. Tous ces ouvrages sont en latin. On les connaît peu en France. La plupart sont remplis de préjugés puisés dans la secte que l'auteur professait. Il a paru sur ce savant professeur un écrit intitulé : *De vita, obitu, scriptisque Th. Ittigii, Epistola dissertat. a J.-F. Kernio*, Leipzig, 1710, in-4°.

**IVES** (saint), *Ivo*, né dans le territoire de Beauvais, d'une famille noble, fut disciple de Lanfranc, prieur de l'abbaye du Bec, et se distingua tellement par sa piété et par sa

science, qu'il devint abbé, puis évêque de Chartres en 1092. Il s'éleva avec zèle contre le roi Philippe I<sup>er</sup>, qui avait enlevé Bertrade de Montfort, femme de Foulques le Rechin, comte d'Anjou, après avoir quitté la sienne, Berthe de Hollande. Il gouverna son diocèse avec sagesse, y fit fleurir la discipline ecclésiastique, et mourut le 21 décembre 1115, à 80 ans. L'historien de l'Eglise gallicane peint cet évêque sous des traits qui le vengent bien des jugements défavorables qu'en ont portés quelques écrivains. On a de lui : un *Recueil de décrets ecclésiastiques*. Les fausses Décrétales y sont mêlées avec les vraies. Il transcrit ordinairement le Recueil de Burchard de Worms, comme celui-ci avait transcrit celui de Reginon. Un grand nombre d'*Epîtres*, et d'autres ouvrages fort utiles pour connaître la discipline de son temps. Toutes ses *OEuvres* ont été imprimées à Paris en 1647, in-folio, accompagnées de remarques savantes et utiles, et d'une *Vie* de ce saint, tirée de ses écrits, et de divers monuments du temps, par Jean Fronteau. Cette *Vie* est insérée dans les *Acta sanctorum*, avec des remarques du Père Heuschenius. Outre le Recueil des Décrets ecclésiastiques et les Epîtres, cette collection renferme : *Micrologus de ecclesiasticis officiis*, des *Sermons*, et une courte chronique des rois de France.

## J

**JABALOT** (le P. FRANÇOIS-FERDINAND), né l'an 1780 à Parme, de parents français qui s'étaient établis dans cette ville pour faire le commerce, fut admis comme novice dans l'ordre de Saint-Dominique à l'âge de 18 ans. Après qu'il eut terminé son cours de philosophie, il alla faire sa théologie au couvent de la Minerve à Rome, où il s'appliqua à l'étude des langues orientales, et surtout de l'hébreu. Le Père Jabalot, qui s'était senti de bonne heure une vocation spéciale pour la prédication, ne tarda pas à se faire une haute réputation dans la chaire, et tandis que les prélats et des souverains le chargeaient de prononcer des oraisons funèbres et de faire des stations du carême, les académies s'empressaient de se l'agréger. Il mourut subitement à Rome le 9 mars 1834. Il était parvenu aux premières dignités de son ordre, et avait été nommé maître-général et consultant de la congrégation de l'Index et des indulgences, examinateur des évêques. On a du P. Jabalot : *Degli Ebrei nel loro rapporto colle nazioni cristiane*, Rome, 1825, in-12 : l'auteur s'y propose de montrer que le Talmud est en opposition avec les lois sociales de la civilisation des autres peuples; *Orazione funebre in morte del conte Antonio Cerati, detta in Parma nel 1816*, in-4°.

**JABEL**, fils de Lamech et d'Ada, de la famille de Cain, fut le père des pasteurs qui habitaient la campagne sous des tentes; c'est-à-dire qu'il inventa la manière de faire paître les troupeaux, en les conduisant de con-

trée en contrée, sans demeure fixe, et sans autre habitation que des tentes, comme depuis ont fait les Scythes, les Nomades et les Arabes Sénites. Le nom de *Père* se prend souvent dans l'Ecriture sainte pour maître, chef, instituteur.

**JABIN**, roi d'Asor, fit avec trois rois ses voisins une ligue contre Josué. Ce général, comptant sur la protection du Seigneur, alla au-devant de l'armée ennemie, la tailla en pièces, fit couper les jarrets aux chevaux, et brûler les chariots de guerre. Josué alla ensuite assiéger Jabin dans sa capitale. Elle fut prise, détruite, et le roi et tout son peuple, dont les mœurs et les abominations en tout genre avaient attiré la malédiction du ciel, furent passés au fil de l'épée. — Un de ses descendants, nommé **JABIN** comme lui, entreprit de le venger deux cents ans après, l'an 1285 avant Jésus-Christ. Il s'assujettit d'abord les Israélites; mais Dieu suscita Barac et Debora pour délivrer son peuple de la servitude. Sisara, lieutenant de Jabin, perdit la bataille et la vie. Jabin, voulant venger la mort de son général, subit le même sort. Sa ville capitale fut pour la seconde fois détruite et rasée entièrement.

**JABINEAU** (HENRI), prêtre de la doctrine chrétienne, puis avocat, naquit à Etampes. Il était professeur au collège des doctrinaires à Vitry-le-Français; il resta plusieurs années sans prendre les ordres pour ne pas souscrire le formulaire. Mais Poncet Desessarts obtint de l'évêque de Châlons-sur-Marne,

qu'il lui conférerait les ordres sans exiger sa signature. On dit que cette complaisance fut payée 20,000 francs, que Poncet-Desessarts avait promis à cette condition pour les incendiés de la Fère-Champenoise. Après la mort de M. de Choiseul, qui l'avait ordonné, Jabineau fut interdit par son successeur et obligé de s'arrêter dans la carrière de la prédication, qu'il avait embrassée et où il s'était fait quelque réputation. Il se rendit à Paris, y dogmalisa à sa manière, et se fit interdire de nouveau par M. de Beaumont. Ce fut alors qu'il abandonna l'Oratoire, et qu'il obtint le prieuré d'Andelot avec le titre de chapelain de Saint-Benoît. Il continua, malgré son interdiction, de prêcher dans des réunions particulières, et dans les provinces. Fatigué de ce ministère, il se fit avocat en 1768, fréquenta le barreau, et donna un grand nombre de consultations sur toutes les affaires de parti; on l'entendit même plaider. Le parlement ayant été dissous en 1771, il embrassa avec chaleur la cause des magistrats renvoyés, et son ardeur à déclamer contre le président Maupeou lui ouvrit les portes de la Bastille. Rendu à la liberté, il jouit du triomphe des magistrats exilés, et rentra avec eux au barreau. Ami de l'opposition par caractère, et accoutumé par la doctrine qu'il professait à fronder l'autorité, il favorisa les innovations de 1789; mais les désordres dont elles ne tardèrent pas d'être suivies le firent changer de système. Il combattit la constitution civile du clergé, et traita assez mal les évêques de ce parti, sans renoncer cependant à ses sentiments sur l'appel. Il mourut au commencement du mois de juillet 1792, ne laissant aucun ouvrage remarquable que quelques mémoires sur des questions de droit, quelques livres ascétiques peu importants, et quelques écrits contre les innovations de la constitution civile du clergé. Nous citerons de cet écrivain : *Eptres et évangiles des dimanches, etc., avec de nouvelles réflexions*, 1775, in-12; *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Eglise, recueillis des instructions familières de M. Jab...*, in-8°, publié après sa mort; *Lettre d'un magistrat de province à M..., au sujet des protestants*, 1787; *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789; *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurine*, 1790; *Mémoire sur la compétence de la puissance temporelle, sur l'érection et la suppression des sièges épiscopaux*, 1790; *Réplique aux développements de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790; *La légitimité du serment civique, par Baillet, convaincue d'erreur*, 1791. Jabineau ne borna pas aux six derniers ouvrages cités ses travaux contre les innovations religieuses de l'Assemblée constituante; il commença, le 15 septembre 1791, un journal intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoire pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé*. Son intention était de l'opposer aux anciennes Nouvelles ecclésiastiques, rédigées par l'abbé de Saint-Marc (Voy. GUENIN), qui soutenaient le schisme. Il attaqua vivement

ses adversaires, et releva leurs inconséquences et leurs erreurs. Ces Nouvelles cessèrent de paraître un mois après sa mort, Maulrot et Blonde, ses collaborateurs, n'ayant pu les continuer.

JABLONSKI (DANIEL-ERNEST), théologien protestant, né à Dantzic le 12 novembre 1660, exerça le ministère dans diverses villes d'Allemagne, et fut recteur du gymnase de Lissa. Il devint ensuite conseiller ecclésiastique de Berlin, prédicateur du roi de Prusse, et président de la société des sciences de cette ville. Il mourut le 26 mai 1742 dans sa 81<sup>e</sup> année, après avoir fait paraître beaucoup de zèle contre les athées et les déistes, et après avoir travaillé longtemps, et avec le succès qu'il devait prévoir, à la réunion des calvinistes et des luthériens. Voy. HOMER. On a de lui des *Sermons* en allemand, 1718, in-4°; des *Traité théologiques*, l'édition d'une Bible, des *Réflexions* sur l'Écriture sainte, des *versions* latines d'auteurs anglais, telles que les *Huit discours contre les athées*, par Richard Bentley, Berlin, 1696, in-8°; le *Traité sur la prédestination*, par le docteur Burnet, ibid., 1701, in-8°; etc.

JABLONSKI (PAUL-ERNEST), fils de Daniel-Ernest, savant orientaliste, professeur en théologie et pasteur de Francfort-sur-l'Oder, naquit à Berlin en 1693, et mourut en 1757, à 64 ans. Il fit en 1714 un voyage dans une grande partie de l'Europe aux frais de son gouvernement. Il a éclairci divers articles de la langue et des antiquités égyptiennes. Son ouvrage le plus connu en ce genre est intitulé : *Pantheon Aegyptiacum*; c'est un traité sur la religion des Égyptiens, publié en 1750-1752, 3 vol. in-8°, à Francfort-sur-l'Oder. On a encore du même auteur : *De Membris Græcorum et Aegyptiorum*, Francfort, 1753, in-4°, avec des figures; *Institutiones historiae ecclesiasticae*, 2 vol. in-8°, estimé des protestants; *Opuscula, quibus lingua et antiquitas Aegyptiorum, difficilia librorum sacrorum loca, etc., illustrantur*, edidit J. G. the Water, Leyde, 1804-13, 4 vol. in-8°. On y a réuni divers opuscules publiés par Jablonski, avec des corrections et additions tirées des papiers laissés par l'auteur. Nous avons encore de cet auteur grand nombre d'ouvrages curieux et profonds, qui l'ont fait mettre au rang des plus savants orientalistes.

JACCARD (FRANÇOIS), missionnaire martyr, né au mois de septembre 1799, dans la province de Faucigny en Savoie, termina ses études au collège de Mélan, fondé par l'abbé Ducrey en 1803, avec la destination spéciale de préparer les élèves au sacerdoce, et alla faire deux ans de théologie au séminaire de Chambéry, le seul qui existât alors en Savoie. Au mois d'août 1821, il entra au séminaire des Missions-Étrangères à Paris, n'ayant encore reçu que les ordres mineurs. Ordonné prêtre en 1823, il partit le 10 juillet de cette même année pour s'embarquer à Bordeaux; par suite des séjours qu'il fit au Bengale, à Macao et au Tong-King, il n'arriva que le 6 janvier 1826 en Cochinchine. L'abbé Jaccard eut bientôt gagné le respect et l'affection des

chrétiens dans cette contrée. Devenu procureur général de la mission, il se trouva plus exposé à l'attention des persécuteurs. Il fut arrêté et emprisonné, d'abord à Ai-Lao, puis transféré à Câm-Lo. Dans le premier interrogatoire qu'on lui fit subir sans le mettre à la torture, il apporta autant de sagesse dans ses réponses que de fermeté; mais dès ce moment le généreux confesseur vit aggraver ses maux, et il put prévoir le sort qui lui était réservé. Un second interrogatoire eut lieu quelques jours après : le mandarin pressant l'abbé Jaccard d'apostasier, le missionnaire rejeta la proposition avec horreur. Alors le mandarin ordonna de commencer la torture. Le patient, étendu par terre, chargé de la cangue et de ses chaînes, fut attaché à quatre ou cinq pieux enfoncés dans le sol; il reçut quarante-cinq coups de rotin, donnés à neuf reprises par différents bourreaux. Après cinq coups le mandarin recommençait ses questions et ses instances, mais toujours inutilement. Chaque coup faisait jaillir et ruisseler le sang. Enfin l'abbé Jaccard fut reconduit en prison, chargé de sa lourde cangue et de ses chaînes. Mais la douleur la plus vive qu'il ressentit, ce fut d'apprendre qu'un certain nombre de chrétiens avaient renié leur foi dans les tourments. Le 21 septembre 1838, dès le matin, une troupe de soldats commandés par un mandarin se rendit à la prison. L'abbé Jaccard et un jeune néophyte, Thomas Thiên, resté fidèle à la croix, furent tirés de leur cachot et conduits au lieu du supplice. L'abbé Jaccard eut la consolation, avant de mourir, de recevoir l'absolution d'un prêtre annamite, qui était venu là dans ce dessein.

**JACKSON (THOMAS)**, théologien anglais, président du collège de Christ à Oxford, ensuite doyen de Pétersborough, naquit à Witton, dans la province de Durham, en 1579, et mourut en 1640. On a recueilli ses ouvrages en 1693, en trois volumes in-folio. On y trouve une *Explication du symbole*, estimée des anglicans.

**JACKSON (JOHN)**, théologien anglais, né à Lensey en 1686, fut ministre de l'Évangile, comme l'avait été son père. Il partagea les erreurs de ses amis Clarke et Whiston sur la Trinité, et la chaleur qu'il mit à les soutenir le fit exclure de tout bénéfice et lui attira plusieurs affaires fâcheuses. L'université de Cambridge lui refusa le titre de maître-ès-arts, et il ne put être admis à Bath à la communion anglicane. Il en vint à ne plus vouloir souscrire les 29 articles de la confession de foi de sa secte. Doué d'un caractère ardent, il consuma sa vie dans les disputes. Il mourut le 12 mai 1763, laissant de nombreux écrits, parmi lesquels nous citerons ceux qu'il publia en faveur des principes du christianisme contre les erreurs de Collins, de Tindal, et de leurs partisans : *Défense de la liberté humaine*, contre Collins; *Remarques sur le Christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindal; *L'existence et l'unité de Dieu prouvées par sa nature et par ses attributs*; *Dissertation sur l'esprit et la matière*, avec des Re-

marques sur la *Recherche de Baxter touchant la nature de l'âme humaine*; *Adresse aux déistes pour prouver la religion par les miracles et les prophéties*; quelques autres écrits contre Warburton, pour établir la mission divine de Moïse, et contre Middleton, pour prouver que le pouvoir des miracles a continué dans l'Église après les apôtres. Nous citerons encore de lui les *Antiquités chronologiques*, 1752, 3 vol. in-4°, qui furent le dernier et le plus considérable de ses ouvrages.

**JACOB**, célèbre patriarche, fils d'Isaac et de Rebecca, naquit vers l'an 1836 avant Jésus-Christ. Sa mère avait plus d'inclination pour lui que pour Esäu son frère, à cause de la douceur de son caractère et de son aptitude aux affaires domestiques. Esäu lui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, et Jacob lui enleva ensuite la bénédiction que son père voulait lui donner. *Voy. REBECCA*. Obligé de fuir la colère de son frère, il passa en Mésopotamie, auprès de Laban son oncle. Dans la route, s'étant arrêté en un lieu favorable pour se reposer, il vit en songe une échelle mystérieuse, dont le pied touchait à la terre et le haut au ciel. Les anges montaient, descendaient, et Dieu paraissait au haut; vision qui exprimait la communication admirable et consolante du ciel avec la terre, celle surtout que Dieu se proposait d'établir avec son peuple choisi, les tendres soins de sa providence, et le ministère des anges employés au salut des hommes. Le patriarche, étant arrivé chez Laban, s'engagea à servir sept années pour avoir Rachel, sa fille, en mariage. Il la lui promit, mais il lui donna Lia à sa place : c'était l'aînée de ses filles. Et pour avoir la cadette, Jacob s'obligea de servir encore sept autres années. Le Seigneur consola Lia de l'indifférence que son époux avait pour elle, en la rendant féconde; elle eut quatre enfants, savoir : Ruben, Siméon, Lévi et Juda. Rachel étant jusque là stérile, et Lia ayant cessé d'avoir des enfants, elles donnèrent leurs servantes à Jacob, qui les prit comme des épouses du second ordre, et eut des enfants de chacune d'elles, savoir : de Bala, servante de Rachel, deux fils, l'un appelé Dan, et l'autre Nephtali; et de Zelpha, servante de Lia, deux autres fils, Gad et Aser. Lia donna encore à Jacob deux fils, Issachar et Zabulon, et une fille nommée Dina. Jacob servait depuis près de 20 ans Laban son beau-père. Cet homme injuste, après lui avoir promis des récompenses, voulut lui enlever le bien acquis à la sueur de son front. Le saint homme fut obligé de sortir promptement de chez lui, courant risque d'éprouver toute sa colère; mais le Seigneur changea bientôt le cœur de son beau-père, et ils firent alliance ensemble. Le saint patriarche lutta ensuite contre un ange, qui changea son nom de Jacob en celui d'Israël, nom qui signifie *fort contre Dieu*, et qui est resté aux Hébreux : combat mystérieux, qui figurait l'espèce de violence que feraient à la justice de Dieu souvent irrité les intérêts du peuple d'Israël, et la prière de ses chefs et de ses pré-

tres; et la constance avec laquelle sa providence en dirigerait les destinées, malgré les obstacles que ce peuple y mettrait lui-même. Jacob, devenu en quelque sorte victorieux, demanda pour prix la bénédiction de l'ange : *Non dimittam te donec benedixeris mihi*. Ce patriarche, retiré à Béthel, perdit Rachel, qui l'avait fait père de Joseph, et qui mourut en accouchant de Benjamin. Il en ressentit une douleur extrême, et cette douleur fut augmentée par la perte de Joseph (le plus chéri de ses enfants), qu'il crut mort, et que ses frères avaient vendu à des marchands madianites. Ayant appris ensuite que ce fils si pleuré était premier ministre en Egypte, il vint l'y trouver l'an 1706 avant J.-C. Il y vécut 17 ans; et sentant approcher la fin de ses jours, il fit promettre à Joseph qu'il porterait son corps dans le sépulcre de ses pères. Il adopta Manassés et Ephraïm, fils du même Joseph. Il donna aussi à ses enfants une bénédiction particulière; et, percevant dans l'obscurité des siècles futurs, il prédit à ses fils ce qui devait leur arriver. Le saint vieillard mourut de la mort des justes, l'an 1689 avant Jésus-Christ, âgé de 147 ans. Joseph fit embaumer le corps de son père, et obtint du roi la permission de le porter dans la terre de Chanaan, pour l'enterrer dans le tombeau de ses pères. On aurait tort de reprocher à Jacob et aux autres patriarches l'incontinence, parce qu'ils eurent plusieurs femmes; l'ancienne loi ne le leur défendait pas, et la sainteté de l'Évangile n'avait pas encore réduit le mariage à des règles plus sévères et plus assorties à l'état naturel et primitif des choses. M. Baer, dans une savante dissertation sur les Atlantiques, Francfort, et Leipzig, 1777, a tâché de prouver que Jacob est le chef des Atlantiques, et que l'Atlantide n'est autre chose que la Judée. Quelque paradoxale que paraisse cette opinion au premier abord, elle devient importante par le développement que l'auteur lui donne.

**JACOB (BEN-NEPHALI)**, rabbin du cinquième siècle, inventa, dit-on, avec Ben-Aser les points hébreux vers l'an 476. Ils étaient l'un et l'autre l'ornement de l'école de Tibériade.

**JACOB (AL-BARDAI, ou ZANZALE)**, disciple de Sévère, patriarche d'Antioche, fut surnommé *Bardai*, de la ville de Bardea dans l'Arménie, dont il était natif, et fut un des principaux apôtres de l'eutychnisme dans la Mésopotamie et dans l'Arménie. C'est de lui, à ce qu'on prétend, que les eutychiens prirent le nom de *jacobites*, quoique quelques savants croient que ce nom leur a été donné d'un autre Jacob, également disciple de Dioscore et d'Eutyche.

**JACOB**, fanatique hongrois, apostat de l'ordre de Cîteaux, excita en 1212, sur une prétendue vision, une multitude d'enfants en Allemagne et en France à se croiser pour la Terre-Sainte. Ils partirent tous avec l'empressement de leur âge; mais ils n'allèrent pas loin. La plupart s'égarèrent dans les forêts et dans les déserts, où ils périrent de

chaud, de faim et de soif. Jacob, la frompette de cette émigration, était alors fort jeune. Devenu vieux, il ne fut pas plus sage. Saint Louis ayant été pris en 1250 par les Sarrasins, Jacob se mit de nouveau à faire le prophète. Il cria dans tous les carrefours de Paris « que la sainte Vierge lui avait commandé de prêcher la croisade aux bergers et aux paysans, et qu'elle lui avait révélé que c'était eux qui devaient délivrer le roi. » Des pâtres et des laboureurs commencèrent à le suivre en grande troupe; il les croisa et leur donna le nom de *Pastoureux*. A ces premiers croisés, qui s'enrôlèrent avec lui par simplicité, se joignirent des vagabonds, des voleurs, des bannis, des excommuniés, et tous ceux qu'on appelait alors *Ribauds*. La reine Blanche, chargée de la régence en l'absence de son fils, les toléra pendant quelque temps, dans l'espérance qu'ils pourraient délivrer le roi; mais lorsqu'elle apprit qu'ils prêchaient contre le pape, contre le clergé, et même contre la foi, et qu'ils commettaient des meurtres et des pillages, elle prit la résolution de les dissiper. Elle y réussit plus tôt qu'elle n'aurait osé l'espérer. Le bruit s'étant répandu que les pastoureux venaient d'être excommuniés, un boucher tua d'un coup de cognée Jacob, chef de cette multitude, comme il prêchait un jour avec son impudence ordinaire. A son exemple, on les poursuivit partout; il s'en dispersa un grand nombre, et les autres furent exterminés comme des bêtes féroces.

**JACOB BEN-HAHM**, rabbin du xvi<sup>e</sup> siècle, publia la *Massore* dans toute sa pureté à Venise, en 1525, 4 vol. in-folio. Il l'accompagna du texte de la Bible, des Paraphrases chaldaïques et des Commentaires de quelques rabbins sur l'Écriture.

**JACOB DE SAINT-CHARLES** (le Père Louis), né à Châlons-sur-Saône, en 1608, entra dans l'ordre des Carmes, fut bibliothécaire du cardinal de Retz, ensuite chapelain d'Achille de Harlay, alors procureur général et depuis premier président, e fut honoré du titre de conseiller et aumônier du roi. Il mourut chez ce magistrat en 1670, après avoir publié plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve plus d'érudition que de critique. Comme il était naturellement bon et crédule, il se reposait avec trop d'assurance sur la bonne foi d'autrui. C'est ce qui lui a fait citer, comme de belles bibliothèques, des cabinets très-médiocres. Ses principaux écrits sont : *Bibliotheca pontificia*, Lyon, 1643, in-4<sup>e</sup>, réimprimée en 1657; compilation mal digérée et inexacte sur les papes et les anti-papes jusqu'à Urbain VIII, avec un catalogue des écrits publiés pour ou contre eux. Le Père Cosme de Villiers, dans la Bibliothèque des Carmes, dit que cet ouvrage a donné de justes sujets à la critique des savants, puisqu'il est défiguré par un grand nombre de fautes, touchant les ouvrages et les auteurs dont il y est fait mention : des catholiques y sont mis au nombre des hérétiques, et des hérétiques

au nombre des catholiques. Camusat et Nicéron, ont relevé quelques-unes des erreurs répandues dans cet ouvrage. *Traité des plus belles bibliothèques*, Paris, 1644, in-8°, aussi savant, mais aussi inexact que le recueil précédent; *Bibliographia parisiensis*, 1645 et années suivantes, in-4° : c'est le catalogue des livres imprimés à Paris, de 1643 à 1653; *De claris scriptoribus cabilonensibus*, 1652, in-4°; *Gabrielis Naudæi tumulus*, Paris, 1659, in-4° : c'est un recueil des éloges que les savants ont faits de Naudé, et le catalogue de ses ouvrages; *Bibliotheca gallica universalis*; pour les années 1643 à 1653. Ces catalogues sont moins inexactes que les autres ouvrages du Père Jacob. On prétend qu'ils ont donné la première idée des journaux. Il a encore publié plusieurs ouvrages qui regardent son ordre, et on en conserve un grand nombre de manuscrits.

JACOBATIUS (DOMINIQUE), évêque de Lucera, fut employé en diverses affaires importantes par Sixte IV et par les papes suivants. Léon X le fit cardinal en 1517. Il mourut en 1527, à 84 ans. On a de lui un *Traité des conciles*, en latin, fort cher, mais inexact, et qui n'est recherché que par les bibliomanes. C'est le dernier volume de la collection des *Conciles* du Père Labbe. La première édition est de Rome, 1738, in-fol.; mais on n'estime que l'édition de Paris, faite pour le recueil qu'on vient de citer.

JACOBEL, hérétique du xv<sup>e</sup> siècle, natif de Mise en Bohême, curé de la paroisse de Saint-Michel à Prague, et disciple de Jean Huss, prétendait que l'usage du calice était absolument nécessaire dans la communion.

JACOBUS (MAGDALIUS), nommé *Jacobus Goudanus*, parce qu'il était de Goude en Hollande, se fit dominicain, s'appliqua à l'étude des langues savantes, et mourut vers 1520. Ses principaux ouvrages sont : *Erarium poeticum*, Cologne, 1506, in-4°; *Correctorium Bibliæ cum difficultum dictionum interpretatione, et compendium Bibliæ*, Cologne, 1508, in-4°; *Flavii Josephi liber de imperatrice ratione, e græco latine versus*, Cologne, 1517, in-4°. La traduction du Père François Combeus est préférée à celle-ci.

JACOPONE ou JACOPO DA TODI, ancien poète ascétique italien, ami et contemporain du Dante, naquit à Todi dans l'Ombrie, d'une famille noble. Son vrai nom était *Jacopo de Benedetti*. Après avoir vécu longtemps dans le monde, une circonstance singulière le porta tout à coup à y renoncer. Il était marié à une femme aussi belle que vertueuse. Ami du plaisir, il obligea son épouse à assister à un bal. Au milieu de la fête, le plafond de la salle s'écroula et écrasa une partie des spectateurs. En examinant le corps de sa femme pour essayer de la rappeler à la vie, il y découvrit un cilice presque identifié avec ses chairs. Au désespoir de sa mort, il erra longtemps dans les campagnes comme un forcené. Enfin, revenu à la raison, il distribua ses biens aux pauvres, et entra dans l'ordre des frères mineurs. Et, par humilité, il voulut toujours rester

frère convers. Il a composé des *Cantiques sacrés*, pleins de feu et d'onction, qui sont encore admirés aujourd'hui en Italie, malgré le mélange de son style, chargé de mots calabrois, siciliens et napolitains. On a de lui quelques autres *Poésies* du même genre en latin, et on le croit auteur de la prose *Stabat Mater*, que d'autres attribuent au pape Innocent III, et d'une prose rimée, sur la vanité des choses humaines : *Cur mundus militat*, etc. Ce poète mourut fort vieux en 1306, et la réputation de sainteté qu'il s'était acquise pendant sa vie lui mérita le surnom de *Bienheureux*, que les Italiens lui donnent. L'édition la plus ample de ses *Cantiques spirituels* est celle de Venise, 1617, in-4°, avec des notes.

JACOTTET (JOSEPH), doyen et curé à Assens, dans le canton de Vaud, fut choisi dans sa jeunesse par les jésuites pour professer à Fribourg d'abord les humanités, puis la théologie. Nommé curé d'Assens, il remplaça M. Odet d'Orsonnes, appelé à l'évêché de Lausanne, à peu près dans le temps où mourut sur cette paroisse l'abbé Fabre, missionnaire, qui était allé en Cochinchine et qui a publié des *Lettres sur sa mission* dans ce pays. Jacottet fut pendant 32 ans chargé de ces fonctions dans des circonstances difficiles, et plus d'une fois il eut occasion de faire preuve d'une sage fermeté. En 1802, il fit revivre le privilège qu'avaient les curés d'Assens de célébrer trois messes dans l'ancienne cathédrale de Lausanne, privilège qui depuis est tombé en désuétude. Cet ecclésiastique vertueux et zélé est mort le 21 novembre 1827.

JACOULET (JEANNE-CLAUDE-MARIE-JOSEPH), née à Besançon, morte dans cette ville le 5 juin 1835, à l'âge de 64 ans, fonda, sous la direction des PP. Jésuites, la congrégation des *Sœurs de la Sainte-Famille*, pour l'instruction de l'enfance. Cette congrégation, approuvée par les supérieurs ecclésiastiques, fut reconnue par le gouvernement en 1826. Elle comptait à la mort de la pieuse fondatrice un grand nombre d'établissements dans les diocèses de Besançon, de Nevers, de Bourges, d'Amiens et à Lille. La mère Marie-Joseph a composé à l'usage de la Sainte-Famille deux bons ouvrages écrits avec autant d'onction que de simplicité, et qui ont mérité l'approbation des archevêques de Paris et de Besançon : *Dévotion au sacré Cœur de Jésus, proposée aux enfants*, Besançon, in-18; *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par demandes et par réponses*, Besançon, in-18.

JACQUELOT, ou plus exactement JAQUELOT (ISAAC), fils d'un ministre protestant de Vassy, naquit en 1647. Il fut donné pour collègue à son père, dès l'âge de 21 ans. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa à Heidelberg, de là à La Haye. Le roi de Prusse s'étant rendu dans cette ville, et l'ayant entendu prêcher, l'appela à Berlin pour être son ministre. Il accompagna ce titre d'une forte pension, dont Jaquelot jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1708, à 61

ans. On doit à ce ministre, plusieurs ouvrages bien raisonnés, mais qui manquent de méthode et de précision : des *Dissertations sur l'existence de Dieu*, La Haye, 1697, in-4°. L'auteur démontre cette vérité par l'histoire universelle, et par la réfutation d'Epicure et de Spinoza; il y a beaucoup de raison et de littérature dans cette production, mais peu d'ordre : nouvelle édition précédée de la *Vie de l'auteur*, Paris, 1744, 3 vol. in-12; trois ouvrages contre le Dictionnaire de Bayle: il eut avec cet auteur des démêlés fort vifs, qui ne furent terminés que par la mort du lexicographe. Le premier a pour titre : *Conformité de la foi avec la raison*, in-8°; le second, *Examen de la théologie de Bayle*, in-12; et le troisième, *Réponse aux entretiens composés par Bayle*, in-12; des *Dissertations sur le Messie*, La Haye, 1799, in-8°. On y trouve de bonnes remarques, mais les citations y sont trop confuses et trop multipliées. Un *Traité de la vérité et de l'inspiration des livres sacrés*, Rotterdam, 1715, in-8°, en deux parties : la première est pleine de force; *Avis sur le tableau du socinianisme*. Ce tableau du socinianisme était un ouvrage de Jurieu, et celui-ci suscita une violente persécution contre son censeur. Des *Sermons*, Genève, 1721, 2 vol. in-12. On y remarque, comme dans ses autres ouvrages, de l'esprit, de la pénétration, du savoir; mais son extrême vivacité l'empêchait d'y mettre toute la méthode nécessaire. Des *Lettres aux évêques de France*, pour les porter à user de douceur envers les réformés, demande que la conduite des prélats semblait avoir prévenue. On peut voir dans Nicéron la liste complète de ses ouvrages. La *Vie de Jaquelot*, par dom Durand, a été publiée à Londres, 1785, in-8°.

JACQUEMIN (JACQUES-ALEXIS), évêque de Saint-Dié, né le 4 août 1750 à Nancy, fut d'abord vicaire dans une des paroisses de cette ville, et montra du talent pour la prédication. Son zèle pour assister les criminels condamnés à mort était également connu. Il fut nommé professeur de théologie à l'université de Nancy, en 1778, quitta la France à l'époque des orages révolutionnaires par suite de son refus du serment et rejoignit en Allemagne son évêque, M. de La Fare, qui le fit son vicaire général. Jacquemin rentra alors en France en cette qualité, et il courut de grands dangers sous le règne de la terreur. En 1801, M. de La Fare refusa sa démission; mais il chargea son vicaire général de rendre publique la déclaration faite par lui qu'il s'absentait de tout exercice de juridiction épiscopale dans son diocèse. L'abbé Jacquemin professa la philosophie au collège de Nancy. En 1823 il reçut la croix d'honneur et fut nommé évêque de Saint-Dié. L'âge et les infirmités ne lui permirent pas de conserver longtemps son siège : il donna sa démission au bout de quelques années, et se retira à Nancy, où il mourut le 15 juin 1832, avec le titre de chanoine-évêque du chapitre de Saint-Denis. Au commencement de la révolution, il avait été l'un des collaborateurs du journal *Le Catholique de Nancy*. Indépendam-

ment d'un traité imprimé : *De Incarnatione Verbi divini*, faisant partie d'un cours de théologie qu'il se proposait de mettre au jour, de concert avec l'abbé Mexin, son collègue à l'université de Nancy, il a laissé un *Abrégé des Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, de l'abbé Barruel, Hambourg (Nancy), 1801; Paris, 1817, 2 vol. in-12.

JACQUEMONT (FRANÇOIS), né à Boen, dans le diocèse de Lyon, en 1757, fut élevé dans les principes du jansénisme. Il remplissait les fonctions de vicaire dans ce diocèse quand la révolution éclata; il eut la faiblesse de prêter le serment, mais il le rétracta presque aussitôt, et se tint caché dans les montagnes du Lyonnais et du Forez. Sa principale résidence était à Saint-Médard, petite paroisse de l'arrondissement de Montbrison, d'où il se portait dans les environs pour encourager les prêtres et les fidèles de son parti. Lors du Concordat de 1802, Mgr de Mérinville, évêque de Chambéry, fut envoyé à Lyon pour organiser provisoirement le diocèse. Jacquemont se présenta à lui et refusa de signer le formulaire. Pendant l'Empire il mit beaucoup de réserve dans sa conduite; mais sous la restauration il profita de la liberté qui était donnée à tous, se mit à dogmatiser, et chercha à susciter des embarras à l'autorité ecclésiastique. Il parait en effet avoir été l'auteur des attaques dirigées contre l'administration du diocèse de Lyon, et des pétitions qui furent présentées aux chambres au sujet de quelques refus de sacrements ou de sépulture dans les cantons où il exerçait le plus d'influence. Jacquemont est mort le 14 juillet 1835, à Saint-Étienne. Il a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons : *Lettre à Mgr le cardinal Fesch sur la publication du nouveau catéchisme*, Paris, 1815, in-12; *Mémoire sur les interdits arbitraires et sur le refus public des sacrements et de la sépulture ecclésiastique*, Paris, 1815, in-12; *Maximes de l'Eglise gallicane victorieuse des modernes ultramontains, par un curé de campagne*, in-8° : c'est une réponse à deux écrits publiés à Lyon, dont l'un avait pour titre : *Réflexions sur le respect dû au pape et à ses décisions dogmatiques*, et l'autre : *Précis des vérités catholiques*. On a encore de lui : *Instruction sur les vérités et les avantages de la religion chrétienne, suivie d'une instruction historique sur les maux qui affligent l'Eglise et sur les remèdes que Dieu promet à ces maux*, 1795, in-12; *Avis aux fidèles sur la conduite qu'ils doivent tenir dans les disputes qui affligent l'Eglise*, 1796, in-12; c'est une apologie du jansénisme et des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*.

JACQUES (saint), le Majeur, fils de Zébédée et de Salomé, fut appelé à l'apostolat avec son frère Jean l'Evangéliste, par Jésus-Christ, tandis qu'ils raccommodaient leurs filets à Bethsaïde leur patrie. Ils furent témoins, avec saint Pierre, de la transfiguration du Sauveur sur le mont Thabor. Saint Jacques accompagna Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers; mais l'ayant vu saisir, il s'éloigna

de Jérusalem. Après la résurrection de Jésus-Christ, les deux frères se retirèrent en Galilée, et ils revinrent à Jérusalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint-Esprit avec les apôtres. On croit que saint Jacques sortit de la Judée avant les autres apôtres, pour porter l'Évangile aux Juifs dispersés et aux nations. Les Espagnols prétendent qu'il prêcha dans leur pays. Il revint en Judée, et y signala son zèle avec tant d'ardeur, que les Juifs l'ayant dénoncé à Hérode-Agrippa, ce prince le fit mourir par le glaive, l'an 44 de J.-C. Saint Jacques fut le premier apôtre qui reçut la couronne du martyre. On voit à Jérusalem une église bâtie sous son invocation, à 300 pas de la porte de Sion. C'est une des plus belles et des plus grandes de la ville. A gauche, en entrant dans la nef, il y a une petite chapelle qui est le lieu où l'on croit que ce saint apôtre eut la tête tranchée, parce que c'était autrefois la place du marché public. Cette église appartient aux Arméniens schismatiques, qui y ont un monastère bien bâti, où il y a toujours un évêque et douze ou quinze religieux, qui y font le service ordinaire. On dit que l'église et les logements ont été bâtis par les rois d'Espagne, pour y recevoir les pèlerins de leur nation. Le corps de saint Jacques fut enterré à Jérusalem; mais on prétend que, peu de temps après, ses disciples le portèrent en Espagne, et le déposèrent à Iria Flavia, aujourd'hui El-Padron, sur les frontières de la Galice. On découvrit ses reliques sous le règne d'Alphonse le Chaste; on les transporta dans une ville voisine, qu'on nomma *Giacomo Postolo*, qu'on a abrégé en *Comopostolo*. Le P. Cuper a rassemblé (*Acta sanctorum*, tom. 6, juli) un grand nombre de témoignages pour prouver la vérité de la tradition de l'Église d'Espagne. Il la fait remonter fort haut, et la confirme par le témoignage de saint Jérôme, de saint Isidore; par d'anciennes liturgies et par les livres arabes d'Anastase, patriarche d'Antioche. Il est remarquable que l'histoire des apôtres en général et celle des premiers disciples de J.-C. soit si peu connue, que (si on excepte ce qui en est dit dans l'Écriture sainte et dans quelques anciens Pères) on n'ait sur elle aucuns détails, que par des annales obscures et des actes apocryphes. Ils se sont cependant illustrés par des exploits tout autrement admirables que ceux de César et d'Alexandre, et leur courage a produit une révolution générale, subsistant depuis dix-huit siècles, et qui subsistera jusqu'à la fin du monde. On dirait que la Providence a voulu renforcer en quelque sorte la splendeur de l'Évangile en lui-même, en jetant un voile sur la vie des grands hommes qui l'ont établi dans le monde, pour ne laisser subsister que la certitude et l'authenticité des livres saints, et fixer toute l'attention des chrétiens sur le grand événement de leur rédemption et l'adorable consommateur de cet ouvrage divin. « Si nous ignorons, dit un judicieux écrivain, le détail des actions de ces conquérants de Jésus-Christ, nous n'ignorons pas

« leurs conquêtes, quand nous voyons en si peu de temps des églises établies par tout. » Il ne faut pas confondre saint Jacques le Majeur, avec saint Jacques de Galice. On célèbre la fête du premier le 28 juillet.

JACQUES (saint), le Mineur, frère de saint Jude, fils de Cléophas et de Marie, sœur de la sainte Vierge, fut surnommé le *Juste*, à cause de ses vertus. Jésus-Christ ressuscité lui apparut en particulier. Quelques jours après l'Ascension, il fut choisi pour gouverner l'Église de Jérusalem, qu'il dirigea comme évêque pendant vingt-neuf ans. Il parla le premier, après saint Pierre, dans le concile tenu dans cette ville l'an 50 ou 51; et, s'en rapportant au sentiment du Prince des apôtres, il le confirma par des raisons pleines de sagesse et de force. Saint Paul l'appelle une des colonnes de l'Église. Ananus II, grand sacrificateur des Juifs, le fit condamner et le livra au peuple. Eusèbe, après Hégésippe, dit que les Juifs l'ayant pressé de désavouer publiquement la doctrine de Jésus-Christ, il l'avait soutenue avec une merveilleuse constance, et que cette confession, faite sur les degrés du temple, mettant en fureur les pharisiens, ses principaux ennemis, ils le précipitèrent en bas. Un foulon acheva de le tuer d'un coup de levier, l'an 62 de Jésus-Christ. Flave Josèphe dit qu'Ananus le livra au peuple pour être lapidé; mais cette circonstance se concilie aisément avec le récit de la mort tel que nous le rapportons, soit que le peuple lui ait effectivement jeté des pierres, soit que dans sa fureur il ait prévenu le supplice décerné. Le même historien juif ajoute que tous les gens de bien furent indignés de cette cruauté. Ce passage est surtout remarquable par les rapports qu'il a avec celui qui regarde Jésus-Christ, et sur lequel on a tant disputé, sans contester celui-ci, qui forme un très-fort préjugé en faveur de l'authenticité de l'autre. *Cæsar, de Festi morte accepto nuntio, Albinum in Judæam misit præsidem. Junior Ananus, audax et serox ingenio, tempus opportunum se nactum ratus, mortuo Festo, Albino adhuc agente in itinero, concilium judicum advocat, statutumque coram eo fratrem Jesu-Christi, Jacobum nomine, et una quosdam alios, reos impietatis peractos, lapidandos tradidit; quod factum omnibus in ea civitate bonis et legum studiosis vehementer displicuit* (Joseph. lib. xx, Ant., c. 8). Il nous reste de ce saint apôtre un discours au concile de Jérusalem et une *Épître*, qui est la première entre les canoniques. Cette épître est adressée aux tribus d'Israël dispersées, c'est-à-dire aux fidèles d'entre les Juifs qui étaient répandus en diverses provinces. Il combat principalement l'abus que plusieurs personnes faisaient du principe de saint Paul, qui dit que « c'est la foi, et non les œuvres de la loi, qui nous rend justes devant Dieu. » Saint Jacques y établit fortement la nécessité des bonnes œuvres. On lui attribue encore une *Liturgie*, dont parle saint Procle, patriarche de Constantinople, ainsi que le concile in *Trullo*; mais il n'est pas

vraisemblable qu'elle soit de lui, quoiqu'elle soit d'une très-haute antiquité. Elle fut traduite en latin par Léon Tuschus, qui y joignit celles de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. Claude de Saintes y ajouta des dissertations et des notes savantes. Ce recueil, rare et curieux, fut imprimé à Anvers en 1560, in-8°. On trouve aussi la *Liturgie* de saint Jacques dans les apocryphes de Fabricius. — Quelques auteurs attribuent l'Épître canonique à saint Jacques le Majeur; mais ce sentiment est peu fondé et peu suivi. — Cajetan, Grotius, Hammond et les Bollandistes, en distinguant Jacques, fils d'Alphée (Matth. x, 3; Luc. vi, 15), d'avec Jacques, fils de Cléophas, reconnaissent trois saints Jacques, dont le troisième est ce dernier, frère (c'est-à-dire cousin) du Sauveur, évêque de Jérusalem, qui, selon eux, n'a pas été du nombre des douze apôtres, quoique saint Paul lui donne ce nom dans l'Épître aux Galates (chap. i<sup>er</sup>, 19), parce qu'il en avait le zèle; qu'il en remplissait les fonctions; et jouissait de la plus grande considération dans l'Église. Ce qui forme un grand préjugé pour l'opinion commune, c'est que dans le canon de la messe, pièce de l'antiquité la plus respectable, on ne fait mention que de deux Jacques, et que certainement le troisième, quand même il n'aurait point été des douze apôtres, y eût été placé avant saint Lin, saint Clément, etc. L'Église célèbre la fête de saint Jacques le Mineur le 1<sup>er</sup> mai.

JACQUES (saint), évêque de Nisibe en Mésopotamie, sa patrie, et docteur de l'Église syrienne, se fit un nom immortel par la charité héroïque et le zèle qu'il fit éclater lorsque les Perses assiégèrent cette ville, en 338 et 350. Ce saint prélat mourut peu de temps après, vers l'an 361. Il avait assisté au concile de Nicée en 325. On a perdu ses ouvrages; seulement, il reste de lui une version arménienne de 18 *Discours*, où plusieurs points de morale, de théologie et de discipline ecclésiastique sont éclaircis, Rome, 1756, in-folio, en arménien et en latin, par Nicolaï Antonelli, chanoine de l'église de Latran, avec des notes et une dissertation *De ascetis*; longue et savante. Saint Athanase les appelle des monuments de la simplicité et de la candeur d'une âme apostolique. Saint Jacques avait confessé la foi durant la persécution de Maximin II. C'est un illustre témoin de la tradition du iv<sup>e</sup> siècle. Joseph Assémani a donné, dans sa *Bibliothèque orientale*, quelques Lettres du même saint.

JACQUES (saint), ermite de Sancerre, ainsi appelé par les étrangers, quoique sa solitude fût à *Saxiacum*, fort éloignée de Sancerre, était grec de naissance. Après divers voyages, il vint en France l'an 859, et mourut dans la solitude de *Saxiacum*, vers 865.

JACQUES, premier patriarche des Arméniens, s'est fait un nom principalement par une *Version* en arménien de la Bible. Il n'en est cependant pas l'auteur, car elle est plus ancienne; mais on lui en doit la publication. Il envoya pour cet effet l'évêque Oscan en Europe. Elle fut impr. en Hollande, l'an 1668, in-4<sup>o</sup>.

JACQUES DE LA CRIMÉE, savant arménien, élève de Georges Ezengantzzy, naquit vers l'an 1410, et professa la théologie, l'astronomie, la physique, l'histoire sacrée et profane. Il laissa plusieurs ouvrages, tels que : *Traité anatomique du corps humain; Histoire généalogique; Commentaires sur les calendriers*. La Bibliothèque royale possède un manuscrit de ce dernier ouvrage, qui se trouve au n° 113 des manuscrits arméniens.

JACQUES DE VORAGINE, ou JACQUES DE VARAZE, né vers l'an 1230 dans l'État de Gênes, se fit dominicain, fut provincial et définitiveur de son ordre, et ensuite archevêque de Gênes en 1292. Il édifia cette Église par ses vertus, et tâcha de l'instruire par ses ouvrages. Le plus connu est intitulé : *Légende dorée*. Ce prélat, plus pieux qu'éclairé, mourut en 1298. La première édition en latin de sa *Légende* est de Cologne, 1470; la traduction italienne de Venise est de 1476; la première édition de la traduction française, par Jean Batallier, est de Lyon, 1476. Ces trois éditions sont in-folio et fort rares. Les protestants ont fait de cette légende une espèce de triomphe contre les catholiques, en décriant cet ouvrage, comme si ceux-ci étaient intéressés à le défendre. Ce n'est pas aux protestants qu'on en doit la première critique : Claude d'Espence, docteur de Paris; Melchior Canus, Jean-Louis Vivès, l'appelèrent une *Légende de fer*, etc.; dès le xvi<sup>e</sup> siècle. Elle a été désapprouvée par le P. Béranger de Landore, général des dominicains, mort en 1330, qui chargea le P. Bernard Guidonis d'en publier une autre, fondée sur de meilleurs actes. Il y a cependant quelques savants qui ne la trouvent pas aussi méprisable que les protestants nous la représentent. Voy. Bollandus, *Prologus ad Acta sanctorum*, p. 19, § 4; le P. Touron, *Histoire de son ordre*, pag. 594 et 603; et dans ce Dictionnaire, les articles saint CATHERINE, saint ROCK. On a encore de Jacques de Voragine une *Chronique de Gênes*, publiée dans le tome XXVI du recueil des écrivains d'Italie, par Muratori; et un grand nombre de *Sermons*, 1589; 1602, 2 vol. in-8°.

JACQUES DE VITRI, naquit dans un petit bourg de ce nom, près de Paris. Il fut curé d'Argenteuil. Frappé de la réputation de piété que s'était acquise Marie d'Oignies, il se retira aux Pays-Bas, dans le monastère de ce nom, et s'y fit chanoine régulier. Il suivit ensuite les croisades dans la Terre-Sainte, fut fait évêque d'Acre ou Ptolémaïde, puis patriarche de Jérusalem, obtint le chapeau de cardinal et l'évêché de Frascati. Employé en diverses légations, il y montra beaucoup de talent et de zèle. Il mourut à Rome en 1244, et ordonna que son corps serait transporté à Oignies, sur la Sambre, monastère où, comme il est dit plus haut, il avait embrassé la vie religieuse. On a de lui : trois livres de l'*Histoire orientale et occidentale*, en latin. Les deux premiers parurent à Douai, avec la Vie de l'auteur, 1597, et le troisième, dans le traité *De cruce*, du P. Gretser. Jacques Bongars a inséré le premier et le troisième dans

les *Gesta Dei per Francos*, Hanau, 1611. Dom Martenne a fait imprimer un troisième livre de l'*Histoire orientale*, dans le troisième volume des *Anecdotes*, différent de celui publié par Gretser, et y a joint quatre *Lettres* du même prélat, qui n'avaient pas vu le jour. *Vie de la pieuse Marie d'Oignies*, insérés dans les *Vies des saints*, de Surius, et dans les *Acta sanctorum*. On conserve le manuscrit dans le monastère d'Oignies; des *Sermons sur les Évangiles et les Épîtres*, Anvers, 1575.

JACQUES (MATHIEU-JOSEPH), doyen de la faculté de théologie à Lyon, né à Arc-sous-Montenot, près Salins, le 27 octobre 1736, exerça d'abord les fonctions de vicaire pendant quatre ans, et occupa la chaire de philosophie et de mathématiques nouvellement créée au collège de Lons-le-Saulnier. Il obtint ensuite au concours la chaire de mathématiques du collège de Besançon, et publia un mémoire sur la découverte d'une propriété des courbes, qui mérita le suffrage de d'Alembert. L'académie de Besançon se l'agrégea en 1773, et il lut dans cette compagnie un *Précis de la vie des mathématiciens de la Franche-Comté*; un *Discours sur l'utilité des mathématiques*; un *projet de cartes géographiques et chronologiques pour faciliter l'étude de l'histoire*. Il concourut en 1775 pour la chaire de théologie que la mort de l'abbé BULLET laissait vacante, et il l'emporta sur ses concurrents, parmi lesquels était l'abbé MOÏSE, depuis évêque constitutionnel. C'est l'abbé Jacques qui, le premier, appréciant ce qu'avait de désavantageux la méthode de dicter des cahiers, qui faisait perdre un temps considérable, prit le parti, en 1781, de faire imprimer désormais chaque année le traité qui serait l'objet des études et des leçons de l'année suivante : le professeur se ménageait par là plus de temps pour ses explications. L'abbé Jacques émigra pendant les orages révolutionnaires, et, lors du concordat de 1801, il se fixa à Paris, où il fit imprimer plusieurs ouvrages. Il devint doyen de la faculté de théologie de Lyon en 1810. Le malheur qu'il eut de perdre la vue trois ans avant sa mort ne l'empêcha pas de continuer ses leçons, de sorte qu'il aurait compté 62 ans d'enseignement public, sans l'interruption causée par la révolution. Il mourut à Lyon le 16 février 1821, à l'âge de 85 ans. Il avait été lié avec BULLET, BERGIER, NONNOTTE, etc. Outre les écrits déjà indiqués et plusieurs *grammaires latine, française, allemande, italienne*, qu'il publia pendant son émigration, on a de lui : *Théologie dogmatique*, 7 vol. in-12, divisée en six traités; *Prælectiones de Deo et Trinitate*, 1 vol.; *De Incarnatione Verbi Divini*, 1 vol.; *De Ecclesia Christi*, 1 vol.; *De Religione*, 1 vol.; *De Gratia*, 1 vol.; *De Scriptura sacra*, 2 vol.; *Principes de logique et de métaphysique*; une traduction des *Narrations excerptæ*, de DUMONCHEL; *Preuves convaincantes du christianisme*, en forme de dialogue à la portée de tout le monde, Neuchâtel en Suisse, 1793; Paris, 1804; 3<sup>e</sup> édit., Dôle, 1812, in-12. Cet ouvrage, qui est très-succinct, ainsi que toutes ses productions, est estimé. Après avoir

établi les preuves de la religion et examiné plusieurs des objections des incrédules, il combat l'indifférence de tant de personnes qui s'endorment sur des objets qui les touchent de si près. A la fin de l'ouvrage, on trouve une *Réfutation* de l'Eglise constitutionnelle. On cite encore de l'abbé Jacques : *Démonstration simple et directe des propriétés des parallèles rencontrées par une sécante*, Paris, 1804, in-12; *Les traits les plus intéressants de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine*, tirés des meilleurs auteurs, Paris, 1810, 2 vol. in-12; *Observations sur les participes français*, sous le nom de M. Bouvier; *Examen critique de nos grammaires françaises*, sous le nom de Lambert, etc.

JACQUET (JACQUES), religieux carme, florissait au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Il était savant théologien et habile controversiste. Il s'est fait connaître par divers écrits de controverse. Un des principaux a pour titre : *Dialogue entre un catholique et un protestant*, 1604. Il fut dans le temps bien accueilli du public. Le P. Jacquet mourut en 1628.

JACQUIER (le P. FRANÇOIS), savant mathématicien, né à Vitri-le-Français le 7 juin 1711, entra dans l'ordre des minimes, où il se rendit recommandable par ses connaissances et ses vertus. Appelé à Rome au couvent français de son ordre, nommé la Trinité-du-Mont, il s'y lia de la plus étroite amitié avec le P. THOMAS LÉSEUR, qui était aussi minime. Ils composèrent chacun en particulier un commentaire sur Newton; ils en comparèrent ensuite les parties, pour ne publier que ce qui aurait leur suffrage commun, et donnèrent par là un livre qui joignait à la profondeur l'ordre et la clarté. Le P. Jacquier jouit de la confiance et de l'estime des papes sous lesquels il vécut. Le cardinal Albéroni l'honora de son amitié; Benoît XIV lui donna la chaire d'écriture sainte au collège de la propagande en 1733, en 1746 au collège romain celle de physique expérimentale, et en 1773 celle de mathématiques; Clément XIII lui soumit l'examen de divers projets sur les canaux de la Romagne; et Pie V ne lui témoigna pas moins de confiance. Il fut du nombre de ceux qui furent appelés pour aviser aux moyens de soutenir l'immense coupole de l'église de Saint-Pierre, qui paraissait menacer ruine; et l'on admire encore l'armature en fer qu'ils firent établir, et qui donna à ce superbe monument toute la solidité que l'on pouvait désirer sans altérer en rien son élégante simplicité. Ce savant mourut en 1788. Il était associé aux académies des sciences de Paris, de Berlin, et des principales sociétés littéraires d'Italie. La réputation de son savoir l'avait fait choisir par le chapitre général des minimes pour écrire l'*Histoire de cet ordre*. On a du P. Jacquier : un grand nombre de *Dissertations* sur l'architecture, la musique, les cloches, les aérostats, etc.; *Institutiones philosophicæ ad studia theologica potissimum accommodatæ*, Rome, 1757, 6 vol. in-12, souvent réimpr.; *Éléments du calcul intégral*, Parme, 1763, 2 vol. in-4<sup>e</sup>, ouvrage estimé; *Isaaci Newtonis philo-*

*sophiæ naturalis principia mathematica, per petuis commentariis illustrata, communi studio PP. Thom. Leseur et Fr. Jacquier*, 4 parties, trois tomes in-4°, Genève, 1739-40-42, et Prague, 1780, avec des commentaires de Tessaneck. On peut consulter sur les autres circonstances de sa vie et de ses ouvrages l'*Eloge du P. François Jacquier*, publié en 1790, en italien, par le comte J.-B. Avanzo.

JACQUIN (ARMAND-PIERRE), ecclésiastique et littérateur, chapelain du comte de Provence, depuis Louis XVIII, et ensuite du comte d'Artois, depuis Charles X, qui le nomma son historiographe, naquit le 20 décembre 1721, à Amiens, et mourut vers 1780, laissant : *Entretiens sur les romans*, 1754, in-12 : il en attribue l'invention aux Egyptiens, et il en montre les dangers. Ces Entretiens sont suivis d'une traduction de la harangue latine du P. Porée sur le même sujet ; *Lettres philosophiques et théologiques sur l'inoculation de la petite vérole*, 1756, 2 vol. in-12 ; *Discours sur la connaissance et l'application des talents*, 1760, in-12 ; *De la santé*, 1762, in-12 ; 4<sup>e</sup> édition, 1771 ; *Lettres parisiennes sur le désir d'être heureux*, 1758, 1761, 2 parties in-12 ; *Les préjugés*, 1760, in-12 ; *Sermons pour l'avent et le carême*, 1769, 2 vol. in-12 : ils offrent de la méthode, de la clarté, quelquefois de la véhémence et toujours du naturel ; quelques opuscules et des articles dans le *Mercur*, années 1755 à 1775. Ersch lui attribue un *Almanach des voyageurs*, 1759, in-16, et des *Sermons* sur divers sujets, 1768, 2 vol. in-12. Ces sermons sont peut-être les mêmes que ceux que nous avons cités ci-dessus.

JADDUS, ou JADDOA, souverain pontife des Juifs, dont le pontificat est célèbre par un événement singulier, rapporté par l'historien Josèphe, mais dont on ne trouve aucune trace dans la Bible. Alexandre le Grand, irrité contre les Juifs, qui n'avaient pas voulu fournir des vivres à son armée pendant le siège de Tyr, vint à Jérusalem dans le dessein de se venger de leur refus. Jaddus eut recours à Dieu, qui lui ordonna d'aller au-devant d'Alexandre, revêtu de ses habits pontificaux, lui promettant d'adoucir le cœur du roi. En effet, Jaddus étant sorti à la tête de ses prêtres et de son peuple, Alexandre se jeta aux pieds du grand-prêtre, et adora le nom de Dieu écrit sur la lame d'or qu'il portait au front. Parménion lui demanda la raison d'une telle conduite. Ce prince lui avoua que, lorsqu'il était encore en Macédoine, plein du projet de la guerre contre les Perses, ce même homme devant lequel il s'était prosterné, et qui était revêtu des mêmes habits, lui avait apparu en songe, et l'avait exhorté à passer l'Hellespont, l'assurant que son Dieu lui ferait vaincre les Perses. Ensuite ce conquérant étant entré dans la ville, Jaddus lui montra les prophéties de Daniel, qui prédisaient la destruction de l'empire des Perses par un roi de Grèce. Alexandre partit de Jérusalem, après y avoir sacrifié, et avoir comblé les Juifs de ses bienfaits. On place le pontificat

de Jaddus vers l'an 333 avant Jésus-Christ.

JÆGER (JEAN - WOLFGANG), théologien luthérien, né à Stuttgart, en 1647, d'un conseiller du duc de Wurtemberg, eut la charge de son père, et passa par divers emplois jusqu'en 1702, qu'il fut nommé professeur en théologie, chancelier de l'université, et prévôt de l'église de Tübingen. Ce savant mourut en 1720, après avoir donné plusieurs ouvrages au public. Les plus connus sont : une *Histoire ecclésiastique, comparée avec l'histoire profane*, Hambourg, 1709, 2 vol. in-fol. ; un *Système et un Abrégé de théologie* ; plusieurs *Traité de théologie mystique*, où il attaque Poiret, Fénelon, etc., 2 vol. in-8° ; des *Observations* sur Puffendorf, et sur le traité du Droit de la guerre et de la paix de Grotius ; un *Traité des lois*, in-8° ; *Examen de la vie et de la doctrine de Spinoza* ; une *Théologie morale*. Tous ces ouvrages sont en latin.

JAHÉL, héroïne juive, épouse d'Haber le Cinéen. Sisara, général de l'armée des Chananéens, ayant été défait par Barac, se cacha chez cette femme, qui le tua en lui enfonçant un clou dans la tête, l'an 1285 avant Jésus-Christ, action qu'on ne saurait justifier, si l'on ne savait à quel point les abominations et les cruautés des Chananéens avaient allumé la colère du ciel, et quelle fut la proscription sévère prononcée contre eux par Dieu même ; proscription dont les Israélites furent les exécuteurs. Voyez JOSUÉ, DAVID, AGAG, etc. Il paraît, du reste, qu'en recevant Sisara chez elle, Jahl n'avait pas envie de le tuer, et que la pensée ne lui en vint que lorsqu'elle le vit endormi, espérant finir une guerre cruelle et délivrer les Israélites d'un ennemi implacable.

JAHN (JEAN), savant hébraïsant et orientaliste allemand, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Etienne de Vienne, en Autriche, occupa successivement dans l'université de cette ville les chaires de professeur d'archéologie biblique, de théologie dogmatique et de langues orientales, et fut contraint, en 1806, de quitter sa place à cause de la hardiesse de ses opinions. Dès lors il ne s'occupa plus que de la composition d'ouvrages de philologie jusqu'à sa mort arrivée en 1817. Jahn était très-versé dans l'étude des livres saints, et ses travaux sur la Bible seraient très-précieux s'ils n'étaient souvent infectés d'idées singulières et de systèmes hardis. Accoutumé à la lecture des nouveaux commentateurs protestants, qui ont porté leur témérité jusqu'à nier la divine inspiration des livres saints, et qui ont voulu trouver dans le texte sacré des mythes ou des fables ridicules, Jahn ne se tint pas en garde contre la nouveauté de leurs dangereux systèmes, et enseigna des opinions qu'aucun catholique avant lui n'avait osé professer. Aussi on le vit soutenir « que le Pentateuque n'est qu'une compilation d'anciens monuments, ce qui lui ôterait toute inspiration divine ; que la tentation d'Eve eut lieu pendant son sommeil, et que toute cette histoire n'est qu'un

« songe qu'Eve, à son réveil, raconte à son mari : ce qui est visiblement opposé aux paroles de l'Écriture sainte, qui rapporte la chose comme s'étant passée réellement ; que ces paroles *quæcumque ligaveritis... quæcumque solveritis...* ne doivent pas s'entendre du pouvoir de lier et de délier, mais bien d'interpréter la loi; qu'en traitant de l'herméneutique de la Bible, on ne doit pas tenir compte de l'autorité de l'Église catholique, etc. » Ses principaux ouvrages sur l'Écriture sainte sont : *Introd. à l'étude des livres de l'Ancien Testament*, en all., Vienne, 1793, in-8°; le même, abrégé et mis en latin par l'auteur; *Archéologie biblique*, en allemand, Vienne, 1797-1802, 3 vol. in-8°; abrégé en latin et refondu presque en entier en 1814; *Lexicon arabico-latinum chrestomathiæ arabicæ accommodatum*, Vienne, 1802, in-8°; une édition de la Bible en langue hébraïque; *Enchiridion hermeneutica generalis tabularum veteris et novi fœderis*, Vienne, 1812, in-8°; *Appendix ad hermeneuticam sacram, sive Fasciculi duo vaticiniorum de Messia*, Vienne, 1815, in-8°. Outre ces ouvrages, il a laissé des grammaires hébraïque, 3<sup>e</sup> édition, Vienne, 1809, arabe et chaldaique, etc., etc.

**JALABERT** (JEAN - FRANÇOIS - JOSEPH), grand-vicaire du diocèse de Paris, né à Toulouse le 29 août 1753, d'une famille honnête, mais peu aisée, fit ses études ecclésiastiques au séminaire de sa ville natale. Après avoir professé un an dans celui de Bordeaux, il revint à Toulouse où il fut ordonné prêtre. Il exerça quelque temps dans cette ville les fonctions de vicaire, puis il fut placé par le cardinal de Brienne, alors archevêque de Toulouse, à la tête d'un petit séminaire fondé par ce prélat. En 1791, il fut obligé de quitter ce poste par suite de son refus de serment, et il se rendit à Paris avec un autre prêtre du même diocèse. Quelques écrits qu'il avait publiés contre le gouvernement le firent rechercher après le 10 août, et on vint pour l'arrêter dans son hôtel. L'abbé Jalabert se trouvait alors absent; les agents se saisirent de son compagnon de chambre qui fut enfermé aux Carmes et massacré le 2 septembre suivant. Il se lia particulièrement avec l'abbé Emery, et la profonde connaissance qu'il avait des canons de l'Église le fit admettre, quelque temps après la terreur, dans le conseil de l'administration diocésaine. A l'époque du concordat, Jalabert fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame, et le 19 août 1805 le cardinal de Belloy le fit grand vicaire. Il était président du chapitre au commencement de 1811, quand il fut question de rédiger une adresse à l'empereur, relativement à la conduite de l'abbé d'Astros, alors vicaire général de Paris, qui s'était vu retirer ses pouvoirs par le chapitre métropolitain, parce qu'il avait communiqué à M. Portalis le bref de Pie VII adressé au cardinal Maury pour lui enjoindre de quitter l'administration du diocèse de Paris, bref qui avait irrité Napoléon. Le cardinal Maury apporta au conseil

un projet d'adresse où l'abbé Emery releva des choses hasardées, inexactes ou exagérées dont il demanda la suppression. Le cardinal laissa faire les changements; mais le 6 janvier, au moment où l'abbé Jalabert à la tête des chanoines allait lire l'adresse, à la copie rectifiée il en substitua une autre qui était précisément sa première rédaction de l'adresse avant les changements introduits par le conseil. L'abbé Jalabert, pris au dépourvu, n'osa réclamer devant l'empereur contre cette supercherie. Cette même adresse fut bientôt publiée et envoyée aux évêques et aux chapitres d'Italie, que l'on sollicita d'y adhérer. Plusieurs cédèrent en effet aux instances et aux menaces qui leur furent faites, et leurs adhésions ont été imprimées. Lorsqu'en 1811 Napoléon obligea les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice à quitter le séminaire, Jalabert de concert avec eux consentit à les remplacer, et il conserva scrupuleusement l'esprit et les usages de la maison. Confirmé en 1814 dans son titre de grand vicaire, il s'éleva contre le scandale des nouvelles éditions de Voltaire, ce qui l'exposa aux attaques des journaux libéraux. Les obstacles que rencontra l'exécution du concordat de 1817 prolongèrent encore longtemps la vacance du siège de Paris. Le cardinal de Périgord, grand aumônier de France, ayant pris l'administration du diocèse de Paris le 8 octobre 1819, nomma Jalabert archidiacre de Notre-Dame, et premier grand vicaire. Mgr de Quelen, qui lui accorda aussi sa confiance, lui continua sa dignité. Il mourut le 17 mai 1835. Indépendamment de divers opuscules de circonstance, tels qu'une *Oraison funèbre de Mgr de Juigné, archevêque de Paris*, et une brochure de 30 pages, in-4°, intitulée : *Des sœurs de la Charité en 1809 et 1810*, faite à l'occasion de changements que le gouvernement voulait introduire, contre leur gré, aux statuts de leurs congrégations, on lui attribue : *Examen des difficultés qu'on oppose à la promesse de fidélité à la constitution*, Paris, 1800 et 1801, in-8°; *Projet de charger les ecclésiastiques d'éclairer les fidèles sur leurs droits contre les entreprises du despotisme, et de propager la doctrine de la souveraineté des peuples par l'envoi de missionnaires en pays étrangers, avec un aperçu de l'esprit actuel de l'Église constitutionnelle*, Paris, 1801, in-8°.

**JAMBLIQUE**, nom de deux philosophes platoniciens. Le premier, disciple d'Anaxagoras et de Porphyre, était de Chalcide; le deuxième d'Apamée en Syrie; Julien l'Apostat écrivit à celui-ci plusieurs lettres. Ce prince était admirateur de l'un et de l'autre; mais il poussa cette admiration trop loin, car il égale le premier à Platon, le philosophe le plus éloquent de l'antiquité. Il est assez étrange que ceux qui ont travaillé sur Jamblique, confondent ensemble les deux philosophes de ce nom. Quoiqu'ils aient vécu à peu près dans le même pays, qu'ils soient tous deux Syriens, et qu'ils aient eu tous deux un Sopatro pour disciple ou pour ami,

il était néanmoins aisé de les distinguer par le temps : l'un était mort sous Constantin, et l'autre sous Valens. Nous avons une *Histoire de la vie et de la secte de Pythagore*, portant pour nom d'auteur celui de *Jamblique*, Amsterdam, 1707, in-4°; et Leipzig, 1815, 2 vol. in-8° : mais on ne sait lequel des deux en est l'auteur. On est dans le même embarras par rapport à l'écrit contre la *Lettre de Porphyre sur les mystères des Egyptiens*, Oxford, 1678, in-fol. Il avait déjà été publié avec d'autres *Traité philosophiques*, Venise, 1497, in-fol. Cet ouvrage est un traité de théologie, dans lequel le platonisme est ajusté sur le christianisme, la philosophie ayant cherché dans tous les temps à se parer des lumières de la religion. G.-E. Hebeustreit a publié en 1764 une dissert. contre cet ouvrage; elle a pour titre : *De Jamblici... doctrina, christianæ religioni, quam imitari studet, noxia*, Leipzig, in-4°. Les *Remarques sur l'arithmétique* et le *Traité du Destin* de Nicomaque, publiés en latin à Arnheim, 1668, in-8°, passent pour être du Chalcidien, ainsi que *Adhortatio ad philosophiam*, en grec et en latin, dont une édition a été publiée à Leipzig par Kiessling, 1813, in-8°.

JAMBRI, dont la famille faisait sa demeure à Medaba, assassina Jean, frère de Judas Machabée et de Jonathas. Mais Jonathas en tira vengeance sur ses enfants, dans le temps qu'ils menaient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiés des Arabes, qui devait épouser l'un d'eux. Il se cacha avec plusieurs soldats, et extermina cette race d'assassins.

JAMES (THOMAS) *Jamesius*, docteur d'Oxford et premier bibliothécaire de la bibliothèque *Bodléienne*, né à Newport en 1571, mort à Oxford, en 1626, et selon Chalmers, en 1629, avec une grande réputation de savoir, était un homme atrabilaire et mélancolique. Il est principalement connu par le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Oxford*, et par un *Traité de l'office de juge chez les Hébreux et chez les autres peuples*, in-4°. Il a écrit aussi contre l'Eglise romaine et contre les jésuites. Il a voulu prouver dans un écrit particulier, 1626, in-4°, qu'il y avait beaucoup de falsifications dans le texte des saints Pères; mais ces preuves ont fait peu d'impression sur les gens sensés. C'est dans les mêmes vues qu'il composa le *Bellum papale*, 1600, in-4°, 1678, in-8°, mais avec aussi peu de succès. Cette espèce de satire qui fut imprimée à Londres, fut faite pour relever les différences qu'il y a entre l'édition de la *Vulgate* donnée par Sixte V, et celle donnée par Clément VIII. Voyez Joseph BIANCHINI, BUKENTOP, AMAMA, LÉON DE CASTRO. Il s'était mis en tête que les catholiques avaient corrompu l'écriture, les Conciles et les Pères, pour les ajuster à leurs sentiments; il écrivit presque toute sa vie pour montrer ces prétendues corruptions, voulut même engager le parlement d'Angleterre à le secourir dans son entreprise; et ne fit que prouver au public son étrange prévention sur cet objet, et en même temps la conformité de la croyance catholique avec tous les livres

et monuments de l'antiquité sacrée : car cette conformité devait lui paraître bien évidente et bien incontestable, pour l'engager dans l'absurde système de la supposition d'une falsification générale de ces mêmes livres. Il a été réfuté par Joseph Bianchini. On croit que James est auteur d'une autre critique intitulée : *Fiscus papalis, seu Catalogus indulgentiarum et reliquiarum urbis Romæ*, Londres, 1617, in-4°; plusieurs l'attribuent à Guillaume de Cambridge.

JAMIN (dom NICOLAS), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Dinan en Bretagne en 1730, passa une partie de sa vie à Paris, fut fait prieur de Saint-Germain-des-Prés, et mourut le 9 février 1782. Ceux qui sont attachés à la religion lui savent gré de ses productions, qui sont : *Pensées théologiques, relatives aux erreurs du temps*, Paris, 1768, in-12. Le choix des matières, la précision et l'exactitude avec laquelle elles sont traitées, rendent cet ouvrage intéressant. L'auteur y ayant établi des maximes qui confondaient la *petite Eglise*, les partisans de cette secte eurent le crédit de faire supprimer l'ouvrage par arrêt du conseil en 1769. *Le fruit de mes lectures* : c'est un recueil de beaux passages de différents auteurs; *Traité de la lecture chrétienne*, etc., 1774, in-12; *Placide à Scholastique, sur la manière de se conduire dans le monde*, 1775, in-12; *Traité de la lecture chrétienne*, 1774, in-12; *Placide à Maclovie, ou Traité des scrupules*. Voy. le *Journal hist. et littér.* année 1774, in-42, 15 juillet, p. 70. Tous ces ouvrages ont été traduits en allemand, et la plupart l'ont été en italien.

JAMIN (madame), supérieure et fondatrice d'une communauté connue sous le nom de Providence, naquit à La Flèche en 1773. Dès sa première jeunesse, elle se sentit puissamment entraînée vers les œuvres extraordinaires de charité, et elle résolut dès lors de consacrer sa fortune, sa santé, sa vie, au soulagement des pauvres infirmes. Pendant sept ans, elle prit chaque jour, dans ce but, des leçons d'un des plus habiles médecins de sa ville natale. Pendant les orages révolutionnaires, on la voyait visiter les malades que la Terreur privait de leurs médecins ordinaires, multiplier ses démarches auprès des agents du pouvoir pour arracher des vieillards et des femmes à une mort injuste et cruelle; procurer les consolations de la religion aux fidèles; secourir les religieuses et les ecclésiastiques que tant de périls menaçaient alors, etc. Lorsque le calme fut revenu, madame Jamin voulut réaliser son projet d'assurer des secours durables aux pauvres malades et aux orphelins de La Flèche. En 1806, elle fonda, avec l'approbation des autorités civiles et ecclésiastiques un établissement de charité dans la maison de ses pères, s'adjoignit des compagnes, et développa successivement toutes les parties d'un institut qu'elle vit enfin, après 22 années de travaux et de persévérance, obtenir la sanction légale du gouvernement. Sa communauté, qui se composait d'une vingtaine de sœurs, d'un assez grand

nombre de pensionnaires, d'orphelins, et d'incurables, prospérait sous ses yeux, et promettait un heureux avenir, lorsque madame Jamin mourut le 17 novembre 1840, à l'âge de 67 ans.

**JANSÉNIUS** (CORNEILLE, qu'il ne faut pas confondre avec le suivant), né à Hulst en Flandre, l'an 1510, mourut évêque de Gand en 1576, à 66 ans. Il eut cet évêché en 1568, à son retour du concile de Trente, où il avait fait éclater son savoir et sa modestie. Il avait été auparavant curé de Saint-Martin de Courtray, et ensuite professeur de théologie à Louvain, et doyen de Saint-Jacques de la même ville. Nous avons de lui une excellente *Concorde des évangélistes*, in-fol., plusieurs fois réimprimée; *Commentaire sur les Psaumes*, les *Proverbes*, le *Livre de la Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, et sur les *Évangiles*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin avec beaucoup de solidité et d'érudition, et sont généralement très-estimés. Le nom des deux *Jansénius* était *Jansen* dont ils firent *Jansénius* en le latinisant, suivant la coutume de leur siècle. Jansénius fut le 1<sup>er</sup> évêque de Gand.

**JANSÉNIUS** (CORNEILLE JANSEN, plus connu sous le nom de), évêque d'Ypres, né en 1586, dans le village d'Acquoy, près de Leerdam en Hollande, de parents catholiques, se rendit à Paris en 1604, après avoir étudié à Utrecht et à Louvain. La même façon de penser sur certaines matières théologiques unit étroitement Jansénius et l'abbé de Saint-Cyran, qui le plaça, comme précepteur, chez un conseiller. Saint-Cyran appela Jansénius quelque temps après à Bayonne, où ils étudièrent ensemble pendant plusieurs années, cherchant dans saint Augustin ce qui n'y était point, mais croyant ou voulant l'y trouver. *Voy. VERGER DE HAURANNE*. Le jeune théologien, revenu à Louvain en 1617, après douze ans de séjour en France, prit le bonnet de docteur en 1619, obtint la direction du collège de Sainte-Pulchérie, et enfin une chaire d'Écriture sainte en 1630. C'est dans ce temps qu'il se signala contre Gisbert Voet. *Voy. ce nom*. L'université de Louvain le députa deux fois auprès du roi d'Espagne pour faire révoquer la permission accordée aux jésuites de professer les humanités et la philosophie dans cette ville, et il obtint cette révocation. Pour mériter les grâces de son souverain, il publia un livre contre la France, intitulé : *Mars Gallicus*, 1633, in-12, traduit en français par Ch. Hersent, 1638, in-8°. Cet ouvrage, écrit avec chaleur, fut composé à l'occasion de l'alliance que les Français avaient faite avec les puissances protestantes. L'auteur y fait un portrait peu avantageux de la France, de ses alliances, de ses traités, et des motifs de ses guerres. Peu après la publication de ce livre, il fut nommé à l'évêché d'Ypres par Philippe IV; il fut sacré en 1636, et il gouverna cette église jusqu'en 1638, qu'il mourut frappé de la peste. Ce prélat laissa des *Commentaires sur les Évangiles*, in-4°; sur le *Pentateuque*, in-4°; sur les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, Louvain, 1644, in-fol., pleins d'érudition, et écrits avec net-

teté; *Lettres à l'abbé de Saint-Cyran*, trouvées parmi les papiers de cet abbé, et publiées sous ce titre : *Naissance du jansénisme découverte, ou Lettres de Jansénius à l'abbé de Saint-Cyran, depuis l'an 1617 jusqu'en 1633*, Louvain, 1654, in-8°; l'ouvrage si célèbre et trop célèbre, qui porte pour titre : *Cornelii Jansenii, episcopi, AUGUSTINUS, in quo hæreses Pelagii contra naturæ sanitatem, aegritudinem, medicinam, recensentur*, Louvain, 1540, et Rouen, 1652, in-fol. Cette dernière édition est augmentée d'un *Écrit* où Jansénius fait le parallèle des sentiments et des maximes de quelques théologiens jésuites, et des principes des semi-pélagiens de Marseille, sans assez distinguer ce qu'il y a dans les écrits de ces Marseillais, d'opposé à la saine doctrine d'avec ce qui peut se concilier avec elle. Il doit y avoir à la fin le traité *De statu parvulorum sine baptismo decedentium*. L'auteur dit avoir travaillé vingt ans à ce livre, et avoir lu, pour le composer, dix fois tout saint Augustin, et trente fois ses traités contre les pélagiens. Mais bien des écrivains prétendent que cet étalage de travail et de lecture n'est qu'une petite industrie pour détourner l'attention des plagiatés à Calvin. « Car c'est dans cet hérésiarque, disent-ils, que Jansénius a pris ses opinions : « mais comme d'un côté, il ne voulait pas « avouer une telle source, et que de l'autre « Calvin prétendait avoir pris toutes les « idées sur la grâce dans saint Augustin, « Jansénius a cru qu'il était tout simple de « faire à ce saint docteur honneur de son « système. Il est certain que la fameuse distinction de l'*adjutorium quo* et de l'*adjutorium sine quo non*, répétée soixante-dix fois « par Jansénius, et dont il fait la base de ses « preuves, se trouve tout du long et avec la « même emphase dans Calvin, ainsi qu'une « multitude de choses que Jansénius nous « donne comme originales et découvertes par « lui dans saint Augustin. » Ce prélat, soit qu'il espérât qu'un examen solennel donnerait une nouvelle considération à son livre, soit que, par sa soumission au saint-siège, il voulût réparer ce que sa conscience lui reprochait à cet égard, écrivit peu de jours avant sa mort au pape Urbain VIII, qu'il soumettait sincèrement à sa décision et à son autorité l'*Augustinus*, qu'il venait d'achever, et que si le saint Père jugeait qu'il fallût y faire quelques changements, il y acquiesçait avec une parfaite obéissance. Cette Lettre fut supprimée par ses exécuteurs testamentaires, Calénus et Froidmont. (*Voy. ces noms*.) Selon toutes les apparences, on n'en aurait eu aucune connaissance, si, après la réduction d'Ypres, elle n'était tombée entre les mains du grand Condé, qui la rendit publique. Jansénius, quelques heures avant de mourir, et dans son dernier testament, soumit encore et sa personne et son livre au jugement et aux décisions de l'Église romaine. Voici les propres termes qu'il dicta une demi-heure avant d'expirer : « *Sentio aliquid « difficulter mutari posse; si tamen romanæ « sedes aliquid mutari velit, sum obediens &*

« *lius, et illius Ecclesie in qua semper vixi, usque ad hunc lectum mortis obediens sum. Ita postrema mea voluntas est. Actum sexta maii 1638.* » On voit clairement par ces paroles que Jansénius ne contestait pas, comme ses disciples, l'infailibilité dans les faits dogmatiques, ni même l'infailibilité du souverain pontife. Ainsi, cet évêque devint chef de parti sans l'avoir voulu, au moins dans ses derniers moments. Si ses liaisons avec Saint-Cyr et quelques autres anecdotes ont fait croire le contraire, ses dernières paroles doivent être regardées comme une rétractation de ce qui avait précédé, et ses disciples prouvent bien par leur conduite qu'ils ne sont pas en tout de l'avis de leur maître. Tout son système se réduisit, suivant un auteur, à ce point capital : « Que depuis la chute d'Adam, le plaisir est l'unique ressort qui remue le cœur de l'homme, que ce plaisir est inévitable quand il vient, et invincible quand il est venu. Si ce plaisir est céleste, il porte à la vertu ; s'il est terrestre, il détermine au vice ; et la volonté se trouve nécessairement entraînée par celui des deux qui est actuellement le plus fort. Ces deux délectations, dit l'auteur, sont comme les deux bassins d'une balance : l'un ne peut monter sans que l'autre ne descende. Ainsi, l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou la cupidité. De là il s'ensuit qu'il y a certain commandement impossible, non-seulement aux infidèles, aux aveugles, aux endurcis, mais aux fidèles et aux justes, malgré leur volonté et leurs efforts, selon les forces qu'ils ont, et que la grâce, qui peut rendre ces commandements possibles, leur manque. » Cette analyse n'a pas paru exacte à quelques partisans de Jansénius. L'abbé Racine en a donné une autre dans son *Histoire ecclésiastique* ; mais les hommes les plus fameux de ce parti ont reconnu que la doctrine de ces deux délectations était évidemment celle de l'évêque d'Ypres : Arnaud n'avait aucun doute là-dessus, quoique par une résistance qui peut étonner dans un disciple, il rejetât cette base de la nouvelle doctrine. Après avoir disserté sur cette matière d'après les principes de saint Augustin, tels qu'il les concevait : « On ne voit point dans tout cela, ajoute-t-il, de *qualitas fluens*, ni d'*actus in-deliberatus*, dans lequel M. d'Ypres a fait consister sa délectation victorieuse. En quoi certainement il s'est trompé : mais il est de la prudence de ne le point mettre en jeu, et de ne point faire un mérite de ce qu'on l'abandonne en cela. C'est ce que j'ai empêché fort à propos que ne fit M. du Til (Hennebel). » Lettres de M. Arnaud, tom. VII, p. 146. Un auteur moderne a cru que le système de Jansénius n'était qu'un plagiat fait au prédestinarianisme des Turcs. « Il serait possible de prouver, dit l'auteur des *Vœux d'un solitaire* (Bernardin de Saint-Pierre), que la plupart des opinions qui en différents temps ont bouleversé l'Europe, sont venues des pays lointains.

« Le jansénisme, par exemple, paraît nous avoir été apporté de l'Orient par les croisés avec la peste et la lèpre : du moins on trouve les maximes du jansénisme dans des théologiens mahométans cités par Chardin. La peste et la lèpre ne subsistent plus chez nous ; mais le jansénisme dure encore, et fait même, dit-on, des progrès en Espagne. » Dès que le livre de Jansénius parut, la guerre fut allumée dans l'université de Louvain. L'on vit paraître de petites brochures et de gros livres pour et contre cette doctrine. Urbain VIII crut mettre la paix en défendant, l'an 1642, l'ouvrage, comme renouvelant les propositions condamnées par ses prédécesseurs (voy. BAÏUS) ; mais la guerre terminée ou du moins assoupie en Flandre, passa en France, et y fut beaucoup plus vive. La Sorbonne censura cinq propositions extraites de l'*Augustinus*. Innocent X les condamna peu après en 1653. Les jansénistes crurent éluder la bulle en distinguant entre le sens hérétique et le sens orthodoxe. Ils prétendirent que ces cinq propositions n'étaient point dans l'ouvrage de l'évêque flamand, ou que si elles y étaient, on leur donnait un mauvais sens. Le pape Alexandre VII foudroya ces distinctions par une bulle du 16 octobre 1656. Il y déclare que *les cinq propositions sont tirées du livre de Jansénius, et qu'elles ont été condamnées dans le sens de cet auteur*. Ce pape agissait de concert avec le plus grand nombre des évêques de France. Les jansénistes, accablés du poids de l'autorité par l'adhésion du corps épiscopal, dirent que ces bulles ne renfermaient qu'un simple règlement de discipline, qui n'exigeait qu'un silence respectueux (qu'ils n'ont cependant point gardé) : ils eurent recours à la distinction du *droit* et du *fait* ; mais cette distinction fut formellement proscrite par la bulle de Clément XI, *Vineam Domini Sabaoth*, donnée en 1705 ; bulle qui a reçu l'autorité d'un jugement infailible par l'adhésion de l'Eglise universelle, et particulièrement de l'Eglise gallicane. Les évêques de cette Eglise, non contents d'un formulaire qu'ils avaient déjà fait, en dressèrent un second. En voici les termes : « Je condamne, de cœur et de bouche, la doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de Cornélius Jansénius, laquelle doctrine n'est point de saint Augustin, que Jansénius a mal expliqué. » Cette formule fit une foule de rebelles, et encore plus d'hypocrites, ou plutôt elle servit à faire connaître les uns et les autres. On en exigea la signature de tous ceux qui prétendaient aux ordres et aux bénéfices. (Voy. pour la partie historique du jansénisme l'*Histoire des cinq propositions*, par Dumas ; ouvrage où l'exactitude des faits se trouve réunie à un ton de sagesse et de modération assez rare dans ces disputes.) Mais ces sages précautions ne purent ni ramener les obstinés, ni corriger l'indocilité de ces nouveaux sectaires ; fruit amer d'un fanatisme dont il est d'autant plus difficile de deviner la vraie

cause, que, dans la doctrine de Jansénius, rien ne paraît propre à faire des prosélytes. Un historien philosophe, très-opposé aux jésuites, et qu'on ne peut soupçonner de partialité ni de prévention, après avoir exposé les attraits que pouvait avoir pour les peuples la doctrine de divers hérésiarques, ajoute : « Rien de tout cela ne se trouve dans la France; il ne s'agit que de vérités abstraites, de subtilités qui passent de bien loin la portée du vulgaire, et que la plupart de ceux même qui en disputent n'entendent pas. Loin d'adoucir le joug, on l'aggrave; on fait du tribunal de la pénitence un tribunal de terreur et de vengeance: on paraît ne reconnaître pour vraies pénitences que ces pénitences fabuleuses, du moins outrées et excessives (c'est un philosophe qui parle) dont on a fait la peinture dans les Vies des Pères du désert; on ne parle que de rigueur, que d'austérité, que de renoncement, au même temps qu'on prouve que toutes ces bonnes œuvres sont des dons de Dieu aussi gratuits, aussi indépendants des dispositions de l'homme que la pluie l'est par rapport à la terre; on ne parle que de charité, que d'amour de Dieu, au même temps qu'on le représente comme un maître dur et impérieux, qui veut moissonner où il n'a pas semé, qui punit parce qu'on n'a pas reçu ce qu'il n'a pas jugé à propos de donner, ce qu'il a refusé, ce qu'il a même ôté; et on veut persuader que le plus grand effort et la perfection de l'amour est d'aimer celui sur l'amour duquel on ne peut compter; on veut que l'homme se reproche avec amertume de cœur de n'être pas vertueux, lors même qu'on s'efforce de lui prouver que la vertu n'est pas plus en son pouvoir que la beauté et la laideur de son visage, que la grandeur ou la petitesse de sa taille; en un mot, on veut qu'il se croie coupable, parce que Dieu ne l'a pas tiré de la masse de perdition où on prétend que tout le genre humain a été enveloppé par la faute de celui dont il tire son origine... Il est visible que ces opinions n'ont rien par elles-mêmes qui flatte et qui attire: pourquoi donc les suit-on? pou. quoi tant d'oppositions contre l'autorité qui les condamne et les proscrit? pourquoi cette prédilection pour ceux qui s'y attachent?... Est-il possible que des corps éclairés n'aient pas fait les réflexions que je viens de proposer? qu'ils se soient laissés séduire comme des femmes? qu'ils aient véritablement adopté ces sentiments? Quel est donc leur dessein? Je crois l'entrevoir, mais je me donnerai bien de garde de m'expliquer à cet égard; c'est aux puissances qui y sont particulièrement intéressées à le prévoir et à l'empêcher si elles peuvent. » *Vie du duc d'Orléans*, par M. L. M. D. M., t. II, page 281. « C'est, dit le dauphin, duc de Bourgogne, dans un mémoire écrit de sa main, et publié par ordre de Louis XIV, c'est une cabale très-unie et des plus dangereuses qu'il y ait jamais eu. » *Vie du*

*dauphin*, tome II, p. 228. Le célèbre Talon, cet avocat général, qu'on peut considérer comme le philosophe du barreau, dans un discours adressé aux chambres assemblées le 23 janvier 1687, disait que le jansénisme était « une faction dangereuse, qui n'avait rien oublié pendant trente ans pour diminuer l'autorité de toutes les puissances ecclésiastiques et séculières qui ne lui étaient pas favorables. » Nous finirons cet article par la réflexion d'un auteur moderne (l'abbé Bérault-Bercastel, *Histoire de l'Eglise*, tome XX), aussi judicieusement présentée que pleine de vérité. « Le jour marqué pour la pleine effusion des miséricordes du Seigneur sur son Eglise n'était pas arrivé. La foi du vrai fidèle devait même être mise à des épreuves toutes nouvelles. Le huguenotisme n'était pas abattu, que de sa souche si malheureusement féconde, il sortit un rejeton nouveau; faible et rampant d'abord dans la poussière des écoles et des cloîtres, évitant le grand jour, et rougissant lui-même de son origine. Mais en vain s'efforça-t-il d'étendre les ombres du mystère jusque sur son nom: au premier trait de son tableau, il n'est personne qui ne le reconnaisse; rejeton du calvinisme, calvinisme mitigé, ou plutôt mutilé, ou simplement dégagé de l'impicité sacramentaire: du reste, il est à peine un point de doctrine en quoi son patriarche diffère de celui des calvinistes, si ce n'est que l'oracle de Genève ôte au concile même l'autorité que la nouvelle branche de la réforme refuse aux pasteurs qui le composent. Chacun peut nommer à présent la secte qui, se donnant pour un fantôme, prend son nom pour injure. » *Voy. ALEXANDRE VII, CLÉMENT XI, FILLEAU, MONTGERON, PARIS, MARANDE, RICHER (Edmond), VERGER de HAURANNE*. Il existe une *Vie de Jansénius* par Leydecker, Utrecht, 1695, in-8°, en latin; on en trouve une autre en tête de l'*Augustinus*.

JANSON ou JANSONIUS (JACQUES), né à Amsterdam en 1547, docteur de Louvain, professeur en théologie et doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre, mourut le 20 juillet 1625. On a de lui: des *Commentaires* sur les Psaumes, in-4°; sur le Cantique des cantiques, in-8°; sur Job, in-fol.; sur l'Evangile de saint Jean, in-8°; et sur le canon de la messe; *Institutio catholici Ecclesiastæ, Enarratio passionis*; quelques *Oraisons funèbres*. On y chercherait en vain la vraie éloquence. Les commentaires sur l'Ecriture et ce qu'il a donné sur la liturgie, prouvent qu'il était bien loin d'avoir les connaissances nécessaires pour réussir dans ces genres de travail. Plusieurs écrivains, entre autres Danès, disent qu'il avait épousé le sentiment de Baius. Si Janson suivit quelque temps ce système, il le combattit ensuite par diverses thèses qu'il a soutenues publiquement.

JANSON (CHARLES-HENRI), prêtre, né à Besançon le 15 novembre 1734, administra, avec beaucoup de zèle pendant 23 ans, la cure de Chambornay-lès-Pin; mais la faiblesse de sa santé l'obligea de résigner ce

modeste bénéfice : il se retira à Paris, où on lui confia la direction des carmélites de Saint-Honoré. Pendant la révolution, il se réfugia en Suisse, dans le canton de Soleure, où il remplit pendant 5 ans les fonctions de son ministère. De retour en France, il se chargea quelque temps de desservir une paroisse demeurée sans pasteur. Son grand âge et ses infirmités l'obligèrent encore d'abandonner son troupeau pour se retirer à Besançon, où il mourut le 24 juin 1817. L'abbé Janson avait fait paraître, en 1788, le prospectus d'une nouvelle édition de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, purgée de tous les défauts qu'on a reprochés à cet ouvrage ; mais la révolution empêcha de la publier. On lui doit : *L'Eucharistie selon le dogme et la morale*, Besançon, 1769, 2 vol. in-12 ; *Instructions familières sur les vérités dogmatiques et morales de la religion*, ibid., 1781, 5 vol. in-12 ; abrégées en 3 vol. in-12, Paris, 1788 ; *La vérité de la religion démontrée par le miracle de la résurrection de Jésus-Christ*, abrégé de l'anglais de Ditton, in-12 ; *Discours sur l'Eucharistie pour l'octave de la Fête-Dieu*, 2 vol. in-12 ; *Le panégyrique de sainte Thérèse*, in-8° ; *Explication succincte des devoirs propres à chaque état de la société naturelle et civile*, Paris, 1787, in-12 ; *Le Catéchisme des fêtes*, Paris, 1786, in-12. L'abbé Janson avait composé plusieurs autres ouvrages qui sont restés manuscrits.

JANSSENS (HERMAN), récollet, né à Anvers en 1688, passa par toutes les charges de son ordre, et mourut pieusement à Anvers le 5 avril 1762. On lui doit : *Prodromus sacer*, Anvers, 1731, in-4°. Il y donne des règles pour traduire l'Écriture sainte, et montrer les défauts des traductions flamandes ; *Explicatio rubricarum missalis romani*, etc., Anvers, 1757, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est plus estimé que le précédent.

JANSSENS ou JANSSENBOY, en latin *Jansénius*, est le nom de cinq frères qui se distinguèrent dans l'ordre des dominicains, et qui s'appelaient Nicolas, Corneille, Dominique, Léonard et Ambroise. Les cinq frères étaient nés à Ziriczee, petite ville de l'île de Schowen (Zélande). Les Hollandais ayant repris cette ville sur les Espagnols, un grand nombre de familles, parmi lesquelles était celle des Janssenboy, passa sur le continent, afin d'y pouvoir exercer la religion catholique avec plus de liberté. Les deux plus célèbres des cinq frères furent NICOLAS et CORNEILLE. — Nicolas naquit dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, prit l'habit des dominicains à Anvers, et devint régent, puis supérieur du collège de Lière dans le Brabant. Il fut ensuite professeur en théologie à Louvain, et prit ses degrés dans l'université de cette ville. Il s'occupait avec beaucoup de zèle de la conversion des protestants, et il combattit les progrès de l'hérésie, tant par ses ouvrages que par son enseignement et par ses discours. Il parcourut dans cette vue le Danemark, le Holstein, la Norvège et quelques autres provinces du nord, et il alla rendre compte à Grégoire XV et à la con-

grégation de la Propagande de tout ce qu'il avait fait dans ces contrées et leur soumettre ses plans. En 1623, il repartit pour les mêmes pays avec de nouveaux pouvoirs, et il y fit un bien immense. Aussi les luthériens n'épargnèrent-ils rien pour lui susciter des obstacles ; mais le zèle de Nicolas Janssenboy ne se laissa jamais décourager. Il mourut le 21 novembre 1634, à Frédérikstadt, où il avait obtenu de Frédéric III, roi de Danemark, le libre exercice de la religion catholique. Il avait publié : *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin*, Louvain, 1621, in-8° ; *Vie de saint Dominique*, Anvers, 1622, in-8° ; *Animadversiones et scholia in apologiam nuper editam de vita et morte Joannis Duns Scoti, adversus R. P. F. Abrahamum Bzovium, ord. Prædic. S. T. M. et hist. eccles. scriptorem*, Cologne, 1622 ; *Defensio fidei catholice et apostolice romanæ opposita Admonitioni necessariae Joannis Mulleri, lutherani prædicantis Hamburgensis*, Anvers, 1631, in-8°. Cet ouvrage est une réfutation d'un écrit publié par Jean Muller, ministre à Hambourg, dans le but de ralentir les progrès du retour à la religion catholique ; *Beneficia FF. Prædicatoribus a diva Virgine collata*, Anvers, 1632, in-12. On a encore de Nicolas Janssenboy des traductions en latin de l'*Instruction des Prêtres*, de Molina, chartreux espagnol, et des *Cas de conscience* de Pierre Ledesma, dominicain. — Son frère Corneille, qui se fit dominicain, au couvent de Bois-le-Duc, prit une grande part aux travaux de Nicolas dans les provinces du nord. S'étant embarqué pour aller instruire le souverain pontife de l'état de la religion dans les Provinces-Unies, il fit naufrage et périt le 11 octobre 1637, avec un de ses frères, ainsi que tous les hommes qui étaient sur le même bâtiment. Le ministre Jean Muller ayant répliqué à la *Défense de la foi catholique* par Nicolas, comme celui-ci était mort, Corneille se chargea de la réponse, et il publia une *Apologie* de cette Défense, en 1635.

JANVIER (saint), évêque de Bénévent, était, selon la plus commune opinion, de Naples. Il souffrit le martyre, et eut la tête tranchée vers l'an 305, à un mille de Pouzzoles, durant la persécution de Dioclétien. La translation de ses reliques se fit à Naples vers l'an 400 ; elles furent transférées ensuite à Bénévent vers l'an 825, enfin déposées dans la cathédrale de Naples le 13 janvier 1497. Il y a une chapelle dite le *Trésor*, dans laquelle on garde le chef de ce saint, avec son sang renfermé dans deux fioles de verre fort anciennes. Le sang est congelé et de couleur noirâtre. Lorsqu'on approche les fioles près de la tête, le sang se liquéfie, et cette liquéfaction est suivie d'une ébullition. Quand on a retiré le sang, et qu'il n'est plus en présence du chef, il redevient solide. On fait cette cérémonie avec beaucoup de pompe le jour de la fête de saint Janvier, le 19 septembre, et le premier dimanche de mai, jour où l'on célèbre la translation de ce saint de Pouzzoles à Naples. Le pape Paul II parla de la liquéfaction et de l'ébullition du sang

de saint Janvier, sous le règne d'Alphonse I<sup>er</sup> d'Aragon en 1450. Ange Caton, qui florissait en 1474, et d'autres auteurs de ce siècle, en font mention. Les protestants n'ont jamais nié ce phénomène, plusieurs voyageurs de leur communion l'attestent comme témoins oculaires : leurs efforts pour l'expliquer naturellement ont été jusqu'ici parfaitement vains, comme on le prouve dans une Dissertation insérée dans le *Journal historique et littéraire* du 15 novembre 1779. Voyez aussi le journal du 15 juillet 1788, page 421. — 15 mai, 1789, page 97. On peut consulter encore Baronius, *Annal. ad ann. 305*, et *Annot. ad Martyr. Rom. ad 19. sept.* ; Pic de la Mirandole, lib. *De fide* ; Benoît XIV, *De canonis*, lib. 4 ; Melchior Canus, *Defens. miracul. adv. Danhaorum* ; et les *Acta sanctorum*, tom. 1 martii.

JANVIER (dom RENÉ-AMBOISE), bénédictin, né à Sainte-Suzanne dans le Maine, en 1614, se rendit habile dans la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années dans son ordre avec réputation, il mourut à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, le 22 avril 1682, à 68 ans. On a de lui : une édition des œuvres de Pierre de Celles, Paris, 1671, in-4<sup>o</sup> : la préface de cette édition est du Père Mabillon ; une traduction latine du Commentaire hébreu de David Kimchi sur les Psaumes, Paris, 1669, in-4<sup>o</sup> ; une élogie en vers hébraïques sur la mort de Jérôme Bignon, 1656, réimprimée à la suite des *Formules de Marculphe*, 1666.

JAPHET, fils aîné de Noé, né l'an 2448 du monde, eut sept fils, Gomer, Magog, Madai, Javan, Tubal, Mosoch et Tiras, dont la postérité peupla, suivant quelques savants, une partie de l'Asie et toute l'Europe. C'est de ce fils de Noé que les poètes ont fait leur Japet, fils du Ciel et de la Terre, et roi des Thessaliens, qui, de la nymphe Asie eut Hesper, Atlas, Epiméthée et Prométhée. C'est du moins le sentiment de plusieurs mythologues, qui n'a rien d'étonnant pour ceux qui savent que l'Écriture sainte et les traditions primitives sont les sources où les païens ont continuellement puisé.

JAQUELOT. Voyez JACQUELOT.

JARD (FRANÇOIS), prêtre doctrinaire, né à Bollène près d'Avignon en 1675, mort en 1768, a donné avec le Père Débonnaire : *La religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes*, Paris, 1745, 6 vol. in-12, qui a eu du succès. Ses *Sermons*, publiés en 1768, 5 vol. in-12, ont moins réussi, parce que le style en est froid, et que le fond n'a rien de neuf. C'était un appelant des plus vifs et des plus entêtés.

JARED, fils de Malaléel et père d'Hénoch, qu'il engendra dans sa 162<sup>e</sup> année. Il mourut âgé de 962 ans, 2582 ans avant J.-C.

JARRIGE (PIERRE), jésuite né en 1605 à Tulle en Limousin, assez bon prédicateur pour son temps, quitta son ordre en 1647, et se sauva en Hollande. Les états-généraux lui firent une pension. Cet apostat publia peu de temps après un livre exécrable, intitulé *les Jésuites mis sur l'échafaud, pour plusieurs crimes capitaux*, Leyde, 1649, in-12. C'est un des plus

sangiantes libelles que la vengeance ait enfantés. Le père Ponthelier, confrère de ce misérable, était alors à La Haye auprès d'un ambassadeur. Il se conduisit avec tant d'adresse et de prudence, qu'il engagea Jarrige à rentrer dans le sein de l'église catholique. Retiré chez les jésuites d'Anvers en 1650, il composa une ample rétractation de tout ce qu'il avait avancé dans son ouvrage. Il le traita d'avorton, que sa mauvaise conscience avait conçu, que la mélancolie avait formé, et que la vengeance avait produit. Cette rétractation fut imprimée à Anvers en 1650, in-12 ; on y fit deux réponses pleines d'aigreur et de mauvaises raisons. Jarrige, de retour en France, eut le choix de rentrer dans la compagnie, ou de vivre en prêtre séculier. Il choisit ce dernier parti, et se retira à Tulle, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 26 septembre 1660.

JARRY (LAURENT JUILHARD DU), né vers 1658 à Jarry, village près de Saintes, s'adonna de bonne heure à la chaire et à la poésie. Il prêcha avec applaudissement à Paris et en province ; et, quoique poète médiocre, il travailla assez bien dans ce genre pour mériter deux couronnes de l'académie française, en 1679 et en 1714. L'auteur de la *Henriade*, alors fort jeune, composa cette dernière année pour le prix et fut vaincu par l'abbé du Jarry : le sujet était le *Vœu de Louis XIII*. Le poème couronné, assez médiocre du côté de la poésie, était encore défiguré par une méprise assez singulière en matière de physique, et même de simple géographie. Un de ses vers commençait par *Pôles glacés, brûlants*, etc. Le vainqueur et même les juges furent très plaisantés dans le temps, surtout par le vaincu, qui n'a jamais pardonné à ceux qui lui ont été préférés, ou à ceux qui se sont décidés pour cette préférence. L'abbé du Jarry avait encore remporté le prix de l'académie en 1683, ou du moins il le partagea avec la Monnoye. Les deux pièces ayant eu un égal nombre de suffrages, l'académie fit frapper deux médailles, chacune valant la moitié du prix, et elles furent données aux deux auteurs. On a de du Jarry : des *Sermons*, des *Pandyyriques*, et des *Oraisons funèbres*, en 4 vol. in-12, qui, sans être du premier mérite, ont des beautés, entre autres, l'*Oraison funèbre de Fléclier* ; un *Recueil de divers ouvrages de piété*, Paris, 1688, in-12 ; des *Poésies chrétiennes, héroïques et morales*, Paris, 1715, in-12 : la versification en est faible ; *Le Ministère évangélique ou Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, in-12, Paris, 1756, pleines de bonnes observations. Il mourut en 1730, dans son prieuré de N.-D. du Jarry, au diocèse de Saintes.

JARRY (PIERRE-FRANÇOIS-THÉOPHILE), né à Saint-Pierre-sur-Dive en 1764 fut nommé, au commencement de la révolution, curé d'Escots, paroisse voisine du lieu de sa naissance. Son refus de prêter serment à la constitution civile du clergé l'obligea bientôt de s'éloigner. Il se retira d'abord à Jersey, d'où il passa en Angleterre. Il se rendit ensuite en Allemagne, où il se lia avec M. de Cicé, évê-

que d'Auxerre, qui lui conféra le titre de son grand vicaire. Il séjourna longtemps à Munich, et se servit de son crédit pour se rendre utile à ses compatriotes qui se trouvaient sans ressource. Il rentra en France après le concordat de 1801, mais il ne tarda pas à retourner en Westphalie, et il ne revint en France qu'à la restauration. Il se retira alors chez une de ses parentes à Falaise, où la prière et l'étude partagèrent son temps. En 1819, l'évêque de Bayeux le nomma son vicaire général; mais il ne jouit pas longtemps de ce titre, étant mort le 31 août 1820. On a de lui : *Questions sur le serment décrété par l'Assemblée nationale*, 1791, in-8°; trois brochures contre l'abbé Fauchet sous le nom de Valmeron : 1° *L'abbé Fauchet peint par lui-même, et ses crimes*, 2° *Vie de l'abbé Fauchet*, 3° *Contraste entre un quaker et l'abbé Fauchet*; *Instruction pastorale aux catholiques sur les causes de la révolution, et les moyens d'en arrêter les progrès*, 1792 : il écrivit cette brochure pour le prince-évêque de Liège; *Discours sur la délivrance de Maëstricht*, 1793; *Oraison funèbre du cardinal de La Rochefoucauld*, qu'il prononça à Munster en 1800; *Oraison funèbre de la comtesse Antoinette de Kaunitz-Richtberg*, 1805, in-8°; *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche*, Paris, 1807, in-8°, ouvrage plein d'érudition. L'auteur y réfutait un religieux allemand, Molkenbuhr, qui avait écrit un grand nombre de dissertations où il niait les faits les plus avérés de l'antiquité ecclésiastique; *Examen d'une Dissertation sur la mitigation des peines des damnés*, Leipzig, 1810, in-8° : cet ouvrage est écrit avec beaucoup de force; mais on pourrait reprocher à l'auteur de ne pas assez ménager son adversaire (M. Emery), que du reste il ne nomme pas. L'abbé Emery supprima sa dissertation; *Du rétablissement de l'empire germanique tel qu'il était avant 1792, par un trésorcier de Liège*, Paris, 1814, in-8°; *Discours sur la catastrophe du 20 mars et sur le retour du roi*, Paris, 1815, in-8°; *Discours prononcé (à Saint-Ouen de Rouen), le jour de la Saint-Louis*, 1817, imprimé au profit des pauvres; *sur saint Herménigilde, patron de l'ordre militaire institué par Ferdinand VII*. Il écrivit cette brochure pour répondre à un article du *Journal des Débats*, où le rédacteur parlait d'une manière peu convenable du saint martyr. A la fin, il y a deux notes : l'une sur l'*Essai sur l'oraison funèbre d'un de nos professeurs d'éloquence* (M. Villemain), l'autre sur l'*Histoire du Bas-Empire*, de Royou. Il y relève très-bien la légèreté des jugements de cet écrivain, et sa manière partielle et maligne de présenter les faits relatifs à la religion. On peut faire le même reproche à l'*Abrégé de l'Histoire de France*, par le même auteur. *Oraison funèbre du prince de Condé*, 1818, in-8°; *De la liberté de la presse, en quoi consiste et jusqu'où peut s'étendre la liberté de la presse dans un gouvernement représentatif*, 1819; *Sur la Petite Eglise*, Paris, 1820, in-8° de 46 p. : ce court écrit est une des meilleures réponses qui aient été faites aux déclamations des partisans du schisme.

JASON LE CYRÉNÉEN écrivit l'*Histoire des Machabées*, en cinq livres. Voy. le livre II des Machabées, II, 24.

JASON, frère d'Onias, grand-prêtre des Juifs, acheta d'Antiochus Epiphane la grande sacrificature, et en dépouilla son frère, l'an 175 avant Jésus-Christ. Dès qu'il en fut revêtu, il tâcha d'abolir le culte du Seigneur dans Jérusalem; mais à peine eut-il exercé deux ans le souverain pontificat, que Ménélaüs, de la tribu de Benjamin, le supplanta à son tour, en gagnant Antiochus par une plus grande somme. Jason, forcé de céder, se retira chez les Ammonites. Il s'y tint caché jusqu'à ce que le bruit de la mort d'Epiphane s'étant répandu, il sortit de sa retraite, entra à main armée dans Jérusalem, d'où il chassa Ménélaüs, et exerça toutes sortes d'hostilités contre les citoyens. Le bruit de la prétendue mort du roi s'étant dissipé, il fut contraint de sortir de la ville, et erra quelque temps chez les Arabes, d'où il passa en Egypte. Ne s'y croyant point en sûreté, il se retira à Lacédémone, comme dans une ville alliée, mais il y mourut misérablement, et dans un tel abandon, que personne ne voulut prendre soin de sa sépulture.

JASON de Thessalonique, logea chez lui l'apôtre saint Paul. Les Juifs de la ville soulevèrent le peuple, et vinrent fondre sur la maison de Jason, dans le dessein d'enlever Paul et Silas. Ne les ayant pas trouvés, ils saisirent Jason et le menèrent aux magistrats, qui le renvoyèrent après en avoir reçu des assurances satisfaisantes. Il paraît, par l'épître aux Romains, que Jason était parent de saint Paul. Les Grecs le font évêque de Tarse, en Cilicie, et honorent sa mémoire le 28 avril.

JATRE (MATTHIEU), religieux du XIII<sup>e</sup> siècle, dont on a deux ouvrages considérables en vers grecs, d'une mesure qui est plus propre pour la poésie que pour la musique. L'un roule sur les offices de l'église de Constantinople, et l'autre sur les officiers du palais de la même ville. Le P. Goar les fit imprimer en 1648, in-fol., en grec et en latin, avec des notes.

JAUBERT (l'abbé PIERRE), curé de Sestas, né à Bordeaux vers 1715, se démit de sa cure pour se livrer à son goût pour l'étude, et dès lors il cultiva les lettres tout en remplissant les devoirs de son état. Il a laissé : une *Traduction des OEuvres d'Ausone*, 1769, 4 vol. in-12, avec le texte : elle est estimée pour la fidélité. *Dictionnaire raisonné des arts et métiers*, contenant leur description et la police des manufactures de France et des pays étrangers, Paris, 1773, 5 vol. in-8°. A proprement parler, l'abbé Jaubert a augmenté de 3 volumes cet ouvrage déjà connu, et il y a joint l'histoire de chaque art, et celles qui manquaient à la première édition. Une grande partie des articles y sont traités avec assez d'étendue et beaucoup d'intelligence; quelques autres semblent faits avec trop de rapidité. Cet ouvrage a été souvent réimprimé. *Des causes de la dépopulation, et des moyens d'y remédier*, Londres et Paris, 1767, in-12; *Eloge de la roture*, Paris, 1766,

in-12. L'abbé Jaubert mourut à Paris en 1780.

**JAUBERT** (GUILLAUME-AUGUSTE), frère du comte François Jaubert, qui fut gouverneur de la banque de France et membre de la cour de cassation, naquit à Condom, dans la Gascogne, en 1769. A l'époque du concordat de 1801, il devint curé de Notre-Dame, à Bordeaux, puis vicaire général de ce diocèse, et enfin, en 1809, évêque de Saint-Flour. On lui reprocha d'avoir pris possession de son évêché, lorsqu'il n'était encore nommé que par Bonaparte, et avant d'avoir reçu ses bulles du pape. Ce ne fut qu'en 1811 que le souverain pontife consentit à les délivrer, et comme elles ne rappelaient point la nomination de l'empereur, elles restèrent ensevelies dans les cartons du ministère. Jaubert assista au concile national de 1811. Pendant les Cent-Jours, il chercha, mais sans succès, à déterminer le gouvernement à faire usage des bulles pontificales pour obtenir sa consécration. Il donna sa démission en 1816, et mourut en 1825. Napoléon l'avait nommé baron et membre de la légion-d'honneur, et il avait siégé, durant la session de 1814, au corps législatif, où il vota avec la minorité. On a de lui une traduction de l'ouvrage de dom Tamburini de Brescia, sous ce titre : *Vraie idée du saint-siège*, etc., Paris, 1819, in-8°.

**JAUFFRET** (GASPARD-JEAN-ANDRÉ-JOSEPH), évêque de Metz, né à La Roque-Brussane, en Provence, le 13 décembre 1759, termina ses études à l'université d'Aix, et fut d'abord nommé chanoine de la collégiale d'Aulps. Il vint ensuite à Paris, et débuta avec succès sous les auspices de l'abbé de Boulogne. A l'époque de la révolution, il publia plusieurs écrits en faveur de la religion, et il entreprit un journal sous le titre d'*Annales de la religion et du sentiment*, qui parut pendant toute l'année 1791 et une partie de 1792; il rédigea seulement les 18 premiers numéros, et fut remplacé par M. de Boulogne. S'étant fortement prononcé contre la constitution civile du clergé, l'abbé Jauffret fut, après le 1<sup>er</sup> août, obligé, pour se soustraire à la persécution, de se réfugier d'abord à Orléans, puis en Provence, où il séjourna pendant plusieurs années. Après le 9 thermidor, il reprit les fonctions de son ministère dans son pays, et publia, sous le Directoire, un grand nombre d'écrits propres à ranimer la foi des fidèles. Nommé, après le concordat, grand-vicaire de M. de Lorry, évêque de La Rochelle, il passa ensuite, en cette qualité, sous le cardinal Fesch, à l'archevêché de Lyon, où son zèle pour la religion se manifesta avec une nouvelle ardeur. Chargé du gouvernement du diocèse, en l'absence de l'archevêque, il fonda ou fit revivre plusieurs établissements utiles, tels que des séminaires, des écoles et des congrégations : il y rétablit entre autres les frères des écoles chrétiennes qui, depuis, se sont répandus dans toute la France : et ces travaux ne l'empêchaient pas de continuer à publier divers écrits sur les matières religieuses. Appelé ensuite à Paris par le cardinal Fesch,

pour remplir les fonctions de vicaire général de la grande-aumônerie, l'abbé Jauffret y favorisa ou fit revivre, comme à Lyon, plusieurs établissements religieux. Différentes congrégations furent autorisées : les missions étrangères reçurent quelques encouragements; les institutions d'hospitalières obtinrent une protection plus marquée; les dames de Saint-Maur, celles du Refuge ou de Saint-Michel lui durent presque leur existence. Lorsqu'on forma la chapelle des Tuileries, il en devint un des chapelains. Il venait d'échanger ce titre contre celui d'aumônier de Bonaparte, lorsqu'en 1806 il fut nommé évêque de Metz. Parvenu à l'épiscopat, il redoubla de zèle et d'activité pour la formation des séminaires et de tous les établissements qui pouvaient être utiles au bien de la religion. Il reçut d'abord dans son propre palais tous les jeunes étudiants qui se destinaient à l'état ecclésiastique, obtint ensuite du gouvernement tous les bâtiments nécessaires, et au bout d'un an on comptait déjà près de 700 séminaristes placés dans son diocèse. Outre les soins qu'il donnait aux nombreuses institutions qui se formaient sous ses auspices, il n'en était pas moins occupé des autres parties de l'administration spirituelle; il parcourait les paroisses, instruisait son troupeau par des discours aussi sages qu'élucubrants, et ne négligeait aucun moyen de faire respecter et chérir les devoirs de la religion. Il gouverna quelque temps le diocèse d'Aix, sous le titre d'administrateur capitulaire (1811), après avoir donné à l'abbé Laurent, nommé évêque de Metz, des pouvoirs de grand vicaire. Le saint-père improuva ces dispositions; on ne voit pas cependant qu'il y ait eu d'actes précis de sa sainteté sur l'administration de M. Jauffret à Aix, comme sur celle du cardinal Maury à Paris. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Metz se conduisit avec modération à Aix; il n'inquiéta personne, et même il y résida peu. En 1811, il fut du nombre des évêques qui écrivirent au pape, alors à Savone, pour le prier d'accueillir une députation de trois évêques français, et dans sa signature il prit le titre d'*évêque de Metz*. Il assista au concile de cette année, et ne s'y fit pas remarquer. Se trouvant à Paris lors de la restauration, il se hâta de renoncer à l'administration du diocèse d'Aix, et il reprit le gouvernement de celui de Metz. Il s'occupait avec ardeur d'en réparer les maux causés par l'invasion, lorsque les événements de 1815 vinrent troubler son repos. Il se rendit à Paris pour défendre ses droits contre l'abbé Laurent, qui prétendait faire revivre sa nomination à l'évêché de Metz. Mais nous passerons légèrement sur cette circonstance, qui affligea tous ses amis. Après le second retour du roi, il fit célébrer dans toutes les églises de son diocèse de solennelles actions de grâces, et il établit des prières à perpétuité. Attentif à tous les besoins de ses administrés et de son clergé, il procura à la ville de Metz un établissement des frères des écoles chrétiennes; il

fonda une retraite annuelle pour les ecclésiastiques, et reprit la coutume salutaire de tenir un synode diocésain; enfin, il s'occupait jusqu'à ses derniers moments de tout ce qui pouvait faire fleurir la discipline et faire cesser les abus, adressant à son troupeau de fréquentes instructions. Il travaillait en même temps à subvenir aux besoins des malheureux, et, pour les mieux connaître, il avait réuni un grand nombre de dames de la ville en associations de charité pour les différentes œuvres de miséricorde. Ce prélat mourut à Paris, le 12 mai 1823, à l'âge de 63 ans. Son corps a été transféré à Metz et inhumé dans la cathédrale de cette ville. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, les principaux sont : *De la Religion; à l'assemblée nationale, Discours philosophique et politique*, 1790, in-8°; *Du culte public, ou de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique en particulier*, 1795, 2 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> édition, 1815. Cet ouvrage parut d'abord par extraits dans les *Annales religieuses; Les Consolations, ou Recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolations aux malheureux*, 1796, 15 vol. in-18, fig. On a extrait de cet ouvrage *Les consolations des divines Ecritures*, 3 vol. in-18, et *du Suicide*, 2 vol. in-18; *L'adorateur en esprit et en vérité, ou Les Exercices de la vie chrétienne, réglés selon l'esprit de Jésus-Christ et de son Eglise*, 1800, 3 vol. in-18; *Des services que les femmes peuvent rendre à la religion, ouvrage suivi de la vie des dames françaises les plus illustres en ce genre, dans le xviii<sup>e</sup> siècle*, 1800, in-12; *Examen particulier de divers sujets; à l'usage des sœurs qui se consacrent à l'éducation gratuite ou aux fonctions de servantes des pauvres*, in-12; *Méditations sur les souffrances de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivies d'une Instruction sur les indulgences*, 1800, in-18; *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1803, 2 vol. in-8° (anonyme); *Entretiens sur le sacrement de confirmation*, 1809, in-8°; *Le Paradis de l'âme*, traduit du latin d'Horstius, 2 vol. in-12. Il existe aussi de ce prélat un grand ouvrage sur la religion, tiré à un très-petit nombre d'exemplaires non publiés. On a donné à Metz un recueil choisi de ses *Mandements*, 1820, 2 vol. in-8°.

JAUFFRET (JOSEPH), né à La Roque-Brussane, en Provence, en 1781, vint de bonne heure à Paris, où son frère, qui fait le sujet de l'article précédent, prit soin de son éducation. Sous le consulat, il obtint un emploi dans le bureau des cultes. D'abord secrétaire de Portalis le père, puis chef de bureau et auditeur au conseil d'Etat, Jauffret fonda, en 1808, le *Journal des curés*. Cette feuille, rédigée sous l'influence du gouvernement, n'eut qu'un médiocre succès, et fut supprimée, ainsi que plusieurs autres; à l'époque du concile de 1811. Jauffret publia sous la restauration un bon nombre d'écrits sur des matières ecclésiastiques, et mourut à Paris le 9 mars 1836. On

a de lui : *Examen des Articles organiques*, 1817, brochure in-8°; *Examen du projet de loi relatif au nouveau concordat, 1818, in-8°; Des missions de France, 1820, in-8°*. C'est une réponse aux objections rebattues contre les missions et les missionnaires; *Des nouvelles officialités, ou Réfutation d'un écrit de Lanjuinais contre une ordonnance de l'évêque de Metz, 1821, in-8°; De la juridiction épiscopale, contre le même Lanjuinais, 1821, in-8° de 16 pages, réimprimé en 1827, en 36 pages; Du recours au conseil d'Etat dans les cas d'abus en matière ecclésiastique, 1825, in-8° de 51 pages; 2<sup>e</sup> édition augm., 1830*. Ces diverses productions annonçaient un homme versé dans les détails de l'administration ecclésiastique; seulement, on a reproché à Jauffret d'accorder quelquefois un peu trop aux droits de l'autorité temporelle. Son plus important ouvrage est intitulé : *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France dans les premières années du xix<sup>e</sup> siècle*, 1819, 3 vol. in-8°. C'est le tableau de l'administration dont l'auteur avait fait partie, et avec laquelle il avait continué à entretenir des rapports. Cet ouvrage peut être consulté avec fruit. Depuis qu'il fut parvenu au conseil d'Etat, Jauffret fut souvent chargé des affaires contentieuses en matière ecclésiastique, et il y fit constamment preuve des dispositions les plus conciliantes.

JAUFFROI (ETIENNE), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Ollioules, diocèse de Toulon, mort le 30 mai 1760, était plein de vertus et de lumières. On a de lui : *des Statuts synodaux publiés dans le Synode général tenu à Mende en 1738, 1739, in-8°; Conférence de Mende, 1761, in-12*.

JAVAN, quatrième fils de Japhet, fut père des Ioniens ou des Grecs qui habitaient l'Asie Mineure. Il eut pour fils Elisa, Tharsis, Cethim et Dodanim ou Rhodanim, qui peuplèrent l'Elide, la Cilicie, la Macédoine et le pays de Dodone ou de Rhodes.

JAVELLO (CHRYSOSTOME), savant dominicain italien, enseigna la philosophie et la théologie à Boulogne avec beaucoup de succès, et mourut vers 1540. On a de lui : une *Philosophie, une Politique, une Economie chrétienne, des Notes sur Pomponace*; d'autres ouvrages imprimés en 3 vol. in-fol., Lyon, 1566, et in-8°, 1574. Toutes ces productions sont très-médiocres.

JAY (CLAUDE LE), *Jaius*, né à Anfecy en Savoie, un des premiers compagnons de saint Ignace, se joignit à ce saint fondateur en 1535, étant déjà prêtre et théologien. En 1540, il fut envoyé en Allemagne avec Nicolas Bobadilla, pour y travailler au maintien de la foi catholique, attaquée par les nouvelles sectes. Bobadilla ayant été obligé de quitter ce pays, pour avoir attaqué avec trop de zèle l'*Interim* de Charles-Quint, Le Jay resta seul chargé de cette mission immense. Il s'en acquitta avec un succès éclatant à Worms, Ratisbonne, Ingolstadt, Augsbourg, mais surtout en Autriche, et mourut à Vienne en 1552. Le roi Ferdinand lui avait vainement offert l'évêché de Trieste.

JAY (Guy-Michel Le), savant avocat au parlement de Paris, était très-versé dans les langues anciennes et étrangères. C'est lui qui fit imprimer une *Polyglotte* à ses dépens. Cet ouvrage, en lui acquérant de la gloire, ruina sa fortune; il eût pu la conserver et l'augmenter considérablement, s'il avait voulu laisser paraître sa Bible sous le nom du cardinal de Richelieu, jaloux de la réputation que le cardinal Ximénès s'était faite par un ouvrage de ce genre. A un défaut de complaisance, Le Jay ajouta une imprudence; il mit sa *Polyglotte* à un trop haut prix, et refusa d'en laisser six cents exemplaires aux Anglais, qui n'en voulaient donner que la moitié de la somme qu'il exigeait. Ceux-ci chargèrent Walton de l'édition d'une *Polyglotte* beaucoup plus commode, et firent tomber celle de Le Jay. (Voy. la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong, tom. I<sup>er</sup>, page 34.) Le Jay, devenu vieux et pauvre, embrassa l'état ecclésiastique; fut doyen de Vezelay, obtint un brevet de conseiller d'Etat, et mourut en 1675. La *Polyglotte* de Guy-Michel Le Jay est en 10 volumes, très-grand in-folio. C'est un chef d'œuvre de typographie; mais elle est incommode par la grandeur excessive du format et le poids des volumes. Elle a, de plus que la *Polyglotte* de Ximénès, le syriaque et l'arabe. Elle parut depuis 1628 jusqu'en 1645.—Il ne faut pas le confondre avec Nicolas Le Jay, baron de Tilly, garde des sceaux et premier président du parlement de Paris, mort en 1640, après avoir rendu des services signalés à Henri IV et à Louis XIII.

JAY (GABRIEL-FRANÇOIS LE), jésuite, né à Paris en 1662, régenta la rhétorique au collège de Louis-le-Grand, pendant plus de trente ans, et s'attira l'estime de ses élèves par sa science, sa piété et son caractère doux et honnête. Il était collègue du père Jouvency, et mourut à Paris l'an 1734. On a de lui : une *traduction* en français des Antiquités romaines de Denys d'Halycarnasse, et *Bibliotheca rhetorum*, Paris, 1725, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. C'est une collection des œuvres classiques de ce savant littérateur, qui contient bien des choses peu analogues au titre : elle renferme : *Rhetorica*, divisée en 5 livres; c'est peut-être l'ouvrage le plus méthodique et le plus clair que nous ayons sur cette science; *Orationes sacrae*, pleines d'éloquence et d'une latinité pure, mais moins riches en choses et en idées qu'en paroles; *Orationes panegyricae*. Ce sont des harangues, dont la plupart sont à la louange de la nation française; des *Plaidoyers*, les uns en latin, les autres en français; *Epistolae*, *Fabulae*, *Poëtica*, *Tragedia*, dont quelques-unes sont traduites par l'auteur même en vers français; des *Comédies* en latin. On a fait un grand nombre d'éditions de la *Réthorique*, qui est devenue un livre classique dans bien des collèges. Voltaire eut pour précepteur d'éloquence le Père Le Jay; mais il préférait le Père Porée, qui ne lui parlait que de littérature. Le jeune élève, qui n'aimait pas la piété du Père Le Jay, lui fit un jour une réponse impitoyable. Son maître, justement irrité,

le secouant rudement, lui cria à plusieurs reprises : *Malheureux, tu seras un jour le porte-étendard du déisme en France.*

JEAN, surnommé *Gaddis*, fils de Mathathias, et frère des Machabées, fut tué en trahison par les enfants de Jambri, comme il conduisait le bagage des Machabées ses frères, chez les Nabuthéens leurs alliés.

JEAN-BAPTISTE, précurseur de Jésus-Christ, fils de Zacharie et d'Elisabeth, naquit l'an du monde 4004, environ six mois avant la naissance du Sauveur. Un ange l'annonça à Zacharie son père, qui, n'ajoutant pas assez de foi à ses paroles, parce qu'Elisabeth, sa femme, était avancée en âge et stérile, perdit dès le moment l'usage de la voix. Cependant Elisabeth devint enceinte. Lorsque la sainte Vierge alla la visiter, Jean-Baptiste tressaillit dans les entrailles de sa mère. Devenu grand, il se retira dans le désert, et y vécut d'une manière très-austère. Son habillement était fait de poil de chameau, et sa nourriture n'était composée que de miel sauvage et d'une espèce de sauterelles qui, dans ces provinces, fournissent un aliment aux pauvres. L'an 29 de J.-C., il commença à prêcher la pénitence le long du Jourdain, et baptisa tous ceux qui vinrent à lui. La sainteté de sa vie fit croire aux Juifs qu'il était le Messie; mais il leur dit qu'il était la « voix de celui qui crie dans le désert. » Jésus-Christ étant allé se faire baptiser, il le montra à tout le monde en disant : « que c'était l'Agneau de Dieu, la victime par excellence. » Son zèle fut la cause de sa mort. Ayant repris avec force Hérode-Antipas, qui avait épousé Hérodiade, femme de son frère, ce prince le fit mettre en prison au château de Macheronte. Quelque temps après, il eut la faiblesse de le sacrifier à la fureur de cette femme, qui sut profiter d'une promesse indiscreète qu'Antipas avait faite à Salomé, fille d'Hérodiade. Saint Jérôme dit qu'Hérodiade lui perça la langue avec une aiguille de tête pour se venger après sa mort de la liberté de ses paroles. Les disciples de Jean ayant appris sa décollation vinrent enlever son corps. L'Évangile ne marque pas où ils l'enterrèrent; mais du temps de Julien l'Apostat on montrait son tombeau à Samarie. L'historien juif Flave-Josèphe a rendu témoignage à la sainteté de Jean-Baptiste, et attribue à sa mort la défaite de l'armée d'Hérode; témoignage que tous les critiques reconnaissent, si on excepte le seul Blondel, qui paraît en douter sans aucune raison (1).

(1) « Apud Judæos fuit opinio, justa ultionē Numinis delictum Herodis exercitum propter Joannem, qui Baptista cognominatus est. Hunc enim tetrarcha peccatū virum optimum, Judæos excitantem ad virtutum studia, imprimis pietatis ac justitiæ, simulque ad baptismi lavacrum... Cumque magni concursus ad eum fierent, plebe talis doctrinæ avida, Herodes veritus ne tanta hominis auctoritas defectionem aliquam pareret, quod viderentur nihil non faciuri ex ejus consilio, judicavit satius esse, priusquam novū aliquid exoriretur, illum tollere, quam rebus turbatis seram poenitentiam agere. Itaque vinculum missū in Macharontem... illic occidi imperat. Quod

La fête de saint Jean est de la plus haute antiquité dans l'Eglise. Il a été un temps que l'on célébrait trois messes ce jour-là comme à la fête de Noël. Comme saint Jean-Baptiste vécut dans la retraite et dans la mortification, saint Jérôme et saint Augustin l'appellent *Monachorum princeps*, et cette dénomination qui est juste suffit pour rendre respectable un genre de vie qui, par son but et ses œuvres, fixe la haine des siècles irréligieux et corrompus. Plusieurs églises se disputent l'avantage de garder le chef du saint précurseur. On peut consulter sur ce sujet le *Traité historique* du chef de saint Jean-Baptiste, par Ducange, ou bien *Antiquitates christianæ de cultu sancti Joannis Baptistæ*, par le Père Paciaudi. La fête de saint Jean-Baptiste est célébrée le 24 juin.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (saint), l'un des douze apôtres, né à Bethsaïde en Galilée, était fils de Zébédée et de Salomé, et frère cadet de saint Jacques le Majeur. Leur emploi était de gagner leur vie à la pêche. Jean n'avait que 25 à 26 ans lorsqu'il fut appelé à l'apostolat par le Sauveur, qui eut toujours pour lui une tendresse particulière : il se désigne lui-même ordinairement sous le nom du *Disciple* que Jésus aimait. Il était vierge, et c'est pour cette raison, dit saint Jérôme, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur ; qu'à la cène il reposa sur son sein, et que Jésus-Christ sur la croix le traita comme un autre lui-même. Le Sauveur lui donna des marques singulières de son amour en le rendant témoin de la plupart de ses miracles, et surtout de sa gloire au moment de la transfiguration. Ce disciple fut le seul qui l'accompagna jusqu'à la croix, où Jésus-Christ lui laissa, en mourant, le soin de la sainte Vierge. Après la résurrection du Sauveur, Jean le reconnut le premier, et fut un de ceux qui mangèrent avec lui. Il assista au concile de Jérusalem, où il parut comme une des colonnes de l'Eglise, selon le témoignage de saint Paul. Ce saint apôtre alla prêcher l'Évangile dans l'Asie, pénétra jusque chez les Parthes, auxquels il écrivit sa première *Eptre*, qui portait autrefois ce titre. Il fit sa résidence ordinaire à Ephèse, fonda et gouverna plusieurs églises. Dans la persécution de Domitien, vers l'an 95, il fut mené à Rome et plongé dans de l'huile bouillante, sans en recevoir aucune incommodité. Il en sortit plus vigoureux, et fut relégué dans la petite île de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse*, livre mystérieux et qui, sous diverses figures, annonce la destinée de l'E-

factum, secuta est Judæorum existimatio ab irato Deo perditum esse Herodis exercitum. » (Joseph. lib. 18, Ant. c. 7.) Une observation qui prouve évidemment qu'aucun chrétien n'a inséré ce passage, c'est que Joseph donne une raison toute différente de l'assassinat de saint Jean, que celle qu'on lit dans l'Évangile, et qu'un chrétien n'eût ni ignorée ni dissimulée. Le grand crédit que Jean avait sur le peuple, et le danger de l'entraîner dans quelque émeute est sans doute le prétexte dont Hérodiade se servit pour le perdre, n'ayant garde de dire le véritable motif : mais l'Évangile n'en parle pas. Ce n'est donc pas là que le passage de Joseph a été pris.

glise chrétienne. Voy. ALCAÇAR. L'obscurité qui enveloppe plusieurs de ses passages n'empêche pas qu'on n'y découvre la lumière et l'onction de l'esprit de Dieu. « Ceux qui ont le goût de la piété, dit Bossuet, trouvent « un attrait particulier dans cette admirable « révélation de saint Jean. Malgré les profon- « deurs de ce divin livre, on ressent en le « lisant une impression si douce et tout en- « semble si magnifique de l'esprit de Dieu ; « il y paraît des idées si hautes du mystère « de Jésus-Christ, une si vive reconnais- « sance du peuple qu'il a racheté par son « sang, de si nobles images de ses victoires « et de son règne, avec des chants si mer- « veilleux pour en célébrer les grandeurs, « qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre. « Toutes les beautés de l'Écriture sont ra- « massées dans ce livre ; tout ce qu'il y a de « plus touchant, de plus vif, de plus majes- « tueux dans la loi et dans les prophètes, y « reçoit un nouvel éclat, etc. » Les sectaires de tous les siècles ont fait sur ce livre divin des commentaires fanatiques, parmi lesquels on distingue ceux de Jurieu, de Newton, et les *Sept âges de l'Eglise*, attribué à un moine convulsionnaire, Paris, 1783, 2 vol. in-12. Nerva, successeur de Domitien, ayant rappelé tous les exilés, Jean revint à Ephèse. Ce fut dans cette ville qu'il composa son *Évangile*, à la sollicitation des évêques d'Asie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe et d'Ébion, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était qu'un homme. Nous avons encore de lui trois *Eptres* qui sont au nombre des livres canoniques : la première, citée autrefois sous le nom des Parthes ; la deuxième, adressée à Electe, et la troisième à Caius. Jean vécut jusqu'à une extrême vieillesse ; et ne pouvant plus faire de longs discours, il ne disait aux fidèles que ces paroles : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres*. Ses disciples, ennuyés d'entendre toujours la même chose, lui en parlèrent, et il leur répondit : *C'est le précepte du Seigneur, et si on le garde, il suffit pour être sauvé*. Enfin ce saint apôtre mourut à Ephèse d'une mort paisible, sous le règne de Trajan, la 100<sup>e</sup> année de Jésus-Christ, âgé d'environ 94 ans. On le surnomme le *Théologien*, à cause de la sublimité de ses connaissances et de ses révélations, et surtout du commencement de son Évangile ; car les autres évangélistes ont rapporté les actions de la vie mortelle de Jésus-Christ ; mais saint Jean s'élève comme un aigle au-dessus des nues, et va découvrir, jusque dans le sein du Père, le Verbe de Dieu égal au Père.

JEAN, surnommé *Marc*, disciple des apôtres, qu'il ne faut pas confondre avec saint Marc l'évangéliste, était fils d'une femme nommée Marie, qui avait une maison dans Jérusalem, où les fidèles et les apôtres s'assemblaient ordinairement. Jean-Marc s'attacha à saint Paul et à saint Barnabé, et il les accompagna dans le cours de leurs prédications, jusqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour retourner à Jérusalem. Quelques années après

Paul et Barnabé, se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui était son parent; mais Paul s'y opposant, ces deux apôtres se séparèrent, et Marc suivit Barnabé dans l'île de Chypre. On ignore ce que fit Jean-Marc depuis ce voyage jusqu'au temps qu'il se trouva à Rome, en l'an 63, et qu'il rendit de grands services à saint Paul dans sa prison. On ne connaît ni le genre, ni l'année de la mort de ce disciple; mais il y a assez d'apparence qu'il mourut à Ephèse, où son tombeau fut depuis fort célèbre.

JEAN (saint), martyr de Nicomédie au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est lui qui arracha l'édit des empereurs contre les chrétiens, et fut rôti sur un gril le 24 février 303. Eusèbe et Lactance ne nomment pas le chrétien qui fit cette action, ils disent seulement qu'il était d'une qualité distinguée; Usuard et Adon l'appellent *Jean*, et en font mention au 7 septembre, de même que le *Martyrologe romain*. Eusèbe, dans son *Histoire*, liv. VIII, chap. 5, et Nicéphore, liv. VII, chap. 5, parlent de la constance de sa foi, et des tourments cruels qu'on lui fit souffrir. Quelques hagiographes le nomment *Georges*, et croient que c'est le saint qu'on honore sous ce nom (*Voy. GEORGES*). L'action de ce saint martyr, considérée en elle-même, a été censurée par quelques moralistes qui ne l'ont excusée que par la charité et le zèle pour la foi qui l'ont provoquée; mais si on la compare à celle de Mathathias, on trouvera qu'elle n'a pas besoin d'excuse, qu'elle est exactement dans le même genre, et qu'elle lui cède même en vigueur et en éclat. Il y a bien cette différence, que Mathathias agissait au nom et par le vœu d'une nation en corps, ayant ses droits et ses lois, et que les chrétiens de l'empire romain étaient comme des particuliers soumis aux lois générales; mais sous Dioclétien, les chrétiens étaient tellement répandus et multipliés, que leur religion pouvait déjà être considérée comme nationale.

JEAN CALYBITE (saint), naquit d'une illustre famille de Constantinople. Son père se nommait Eutrope et sa mère Théodore. Ils l'élevèrent de bonne heure à l'étude des sciences. Saint Jean Calybite quitta secrètement, à l'âge de 12 ans, la maison de son père, et alla se faire religieux dans un monastère des Acémètes. Six ans après, le désir de revoir ses parents le fit retourner à Constantinople. Comme il y revenait, ayant rencontré un pauvre fort mal vêtu, il lui donna ses habits et se revêtit des haillons dont ce pauvre était couvert. En cet état, il alla se coucher devant la maison de son père, et obtint des domestiques la permission de se faire une cabane sous la porte de la maison pour s'y retirer. Il y vécut ainsi, sans être reconnu de personne, exposé au mépris et au rebut de tout le monde. Cependant le père, touché de la patience avec laquelle ce malheureux supportait sa pauvreté, lui envoyait tous les jours les choses nécessaires à la vie. Enfin saint Jean Calybite

étant sur le point de mourir, se découvrit à son père et à sa mère, en leur disant : *Je suis ce fils que vous avez si longtemps cherché*. Il leur témoigna en même temps sa reconnaissance, et rendit l'esprit un instant après, vers l'an 450. Il fut nommé *Calybite*, formé d'un mot grec qui signifie *chaumière, petite loge*. L'analogie des circonstances de la vie de ce saint et de celle de saint Alexis les a fait confondre, jusque-là que des auteurs ont dit que ce n'était qu'un même saint connu sous différents noms; cependant les bollandistes ont tâché de prouver que c'étaient deux saints différents, *Acta sanctorum*, tom. IV, julii, et *Comm. ad januar. græcum metricum*, tom. VI, et *Biblioth. orient.*, tom. I.

JEAN CHRYSOSTOME (saint), né à Antioche en 344, d'une des premières familles de la ville, y ajouta un nouveau lustre par ses vertus et son éloquence, qui le fit surnommer *Chrysostome*, c'est-à-dire *bouche d'or*. Après avoir fait ses études avec succès, il voulut suivre le barreau; mais la grâce ayant parlé à son cœur, il quitta toutes les espérances que le monde lui donnait pour s'enfoncer dans le désert. Il choisit pour le lieu de sa retraite les montagnes voisines d'Antioche. Se trouvant encore trop près du monde, il s'enferma dans une grotte où il passa deux ans dans les travaux de l'étude et les exercices de la pénitence. Ses maladies l'ayant obligé de revenir à Antioche, Mélèce l'ordonna diacre, et Flavien, son successeur, l'éleva au sacerdoce en 383. Ce fut alors qu'il fut chargé du soin de prêcher la parole de Dieu, fonction qu'il remplit avec d'autant plus de fruit, qu'à une éloquence touchante et persuasive, il joignait des mœurs célestes. Ce fut lui qui composa le discours que Flavien adressa à l'empereur Théodose le Grand, pour obtenir le pardon des habitants d'Antioche. Ses vertus le firent placer sur le siège de Constantinople après la mort de Nectaire, en 398. Son premier soin fut de réformer le clergé. Il déracina l'abus qui s'était introduit parmi les ecclésiastiques, de vivre avec des vierges, qu'ils traitaient de sœurs adoptives, ou sœurs agapètes, c'est-à-dire charitables. Ce bon pasteur donna l'exemple en tout à son troupeau. Il chassa les loups de la bergerie; il se réduisit à une vie pauvre; il fonda plusieurs hôpitaux; il envoya des prêtres chez les Scythes pour travailler à leur conversion. La véhémence avec laquelle il parlait contre l'orgueil, le luxe et la violence des grands; son zèle pour la réformation du clergé et pour la conversion des hérétiques lui attirèrent une foule d'ennemis: Eutrope, favori de l'empereur Arcadius; le tyran Gainas, à qui il refusa une église pour les ariens; les sectateurs d'Arius, qu'il fit bannir de Constantinople. Ces hommes pervers se réunirent tous contre le saint archevêque, qui eut encore un autre adversaire dans la personne de Théophile, patriarche d'Alexandrie, prélat estimable à bien des égards, mais qu'un zèle outré contre les origénistes animait contre Chrysostome, s'imaginant qu'il les favorisait. Théophile avait

chassé du désert de Nitrie quatre abbés, et saint Isidore d'Alexandrie, pour cause d'origénisme; saint Jean les avait admis à la communion, après avoir examiné leur apologie, et exigé d'eux la condamnation expresse des erreurs qu'on leur imputait. Théophile en fut vivement piqué. L'occasion de se venger se présenta bientôt. Chrysostome crut que son ministère l'obligeait de s'élever contre les injustices de l'impératrice Eudoxie et de son parti : il en parla indirectement dans un sermon sur le luxe des femmes. Ses ennemis ne manquèrent pas d'envoyer ses paroles auprès de l'impératrice qui, dès lors, conçut une haine mortelle contre le saint prélat. Il suffit d'être haï des princes pour l'être bientôt des courtisans. Quelques-uns de ceux-ci inventèrent des crimes, présentèrent des mémoires : Eudoxie les appuya; elle fit tenir le fameux conciliabule du Chêne en 403. L'archevêque y fut condamné par Théophile d'Alexandrie, qui s'était rendu à Constantinople avec un grand nombre d'évêques d'Égypte, qui lui étaient entièrement dévoués. L'empereur lui donna ordre de sortir de Constantinople; l'archevêque déclara qu'il n'abandonnerait point l'Église confiée à ses soins par la Providence, à moins qu'on ne l'y forçât. On eut effectivement recours aux voies de fait; et comme le peuple était toujours attaché à son pasteur, on envoya le samedi saint une troupe de soldats pour le chasser de l'église; ils s'y portèrent à de si grands excès, que les lieux saints en furent ensanglantés. Le saint prélat, après sa condamnation, écrivit au pape Innocent I<sup>er</sup>, pour le prier de déclarer nulles toutes les procédures faites contre lui, puisqu'on y avait violé toutes les règles de la justice. Théophile, de son côté, envoya au pape les actes du conciliabule du Chêne. A la seule inspection de ces actes, Innocent découvrit qu'ils étaient l'ouvrage de la cabale, et manda à Théophile de venir à un concile où l'on jugerait l'affaire conformément aux canons de Nicée; mais l'empereur et Eudoxie trouvèrent le moyen d'en éluder la tenue. Le saint archevêque était encore à Constantinople. Il fut chassé de son siège, et l'empereur lui envoya l'ordre de partir pour le lieu de son exil; mais il ne dura pas longtemps. La nuit qui suivit son départ, il arriva un tremblement de terre si violent que le palais en fut ébranlé. Eudoxie, effrayée, pria l'empereur de rappeler l'archevêque. Jean Chrysostome revint donc dans son église. Il y fut reçu aux acclamations de tout le peuple, et reprit les fonctions de son ministère, malgré la sentence du conciliabule. A peine avait-il été huit mois en repos depuis son retour, qu'on dressa à Constantinople une statue en l'honneur de l'impératrice. Elle fut élevée dans la place, entre le palais où se tenait le sénat et l'église de Sainte-Sophie. A la dédicace de cette statue, le préfet de la ville, manichéen et demi-païen, excita le peuple à des réjouissances extraordinaires, mêlées de superstition. Il y eut des danses, des farces qui s'attirèrent

de grands applaudissements, et des cris, dont le service divin était troublé. Le pontife ne put souffrir ces désordres; il en parla avec sa liberté ordinaire, et blâma non-seulement ceux qui les faisaient, mais ceux qui les commandaient. Eudoxie, offensée, résolut d'assembler un nouveau concile contre lui; plusieurs évêques, gagnés par les libéraux de la cour, furent ses accusateurs. Arcadius, connaissant la sainteté du prélat, dit à l'un d'eux que cette affaire lui donnait de grandes inquiétudes. L'évêque, dévoué à Eudoxie, lui répondit : *Seigneur, nous prenons sur notre tête la déposition de Jean.* Le saint fut condamné, chassé de l'église, le lundi 10 juin 404, et envoyé en Bithynie. Son exil fut suivi d'une horrible persécution contre tous ceux qui défendaient son innocence. On imagina différents prétextes pour verser le sang, comme on avait fait sous les empereurs païens. Saint Jean Chrysostome souffrit beaucoup dans son exil : toute sa consolation fut dans les lettres que lui écrivaient le pape Innocent I<sup>er</sup> et les plus grands évêques d'Occident, qui prenaient part à son infortune. L'empereur Honorius écrivit inutilement en sa faveur à son frère Arcadius. Enfin, après une longue détention à Cucusse, lieu désert et dénué de toutes les choses nécessaires à la vie, on le transféra à Arabesse en Arménie. Comme on le menait à Pythionte sur le Pont-Euxin, il fut si maltraité des soldats qui le conduisaient, qu'il mourut en chemin, à Comane, le 14 septembre 407, âgé d'environ 63 ans, après neuf ans et demi d'épiscopat et plus de trois années d'exil. Saint Jean Chrysostome a été une des plus grandes lumières de l'Orient. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité du sacerdoce*, qu'il composa dans sa solitude. L'excellence du sacerdoce chrétien, la sublimité de ses fonctions, la sainteté requise en ceux qui les exercent, la dignité de l'épiscopat, la grandeur et la multiplicité des devoirs qu'il impose, le zèle, la prudence, la capacité, enfin toutes les qualités qu'il exige de ceux qui y sont élevés, tels sont les objets qui occupent saint Chrysostome dans cet ouvrage, qui est d'autant meilleur, que l'auteur donna, durant tout le cours de sa vie, la leçon et l'exemple; un *Traité de la Providence*, où il montre que Dieu gouverne tout par sa prudence; que les afflictions entrent dans l'économie de sa miséricorde, à l'égard des élus, et que les plus rudes épreuves sont des moyens de salut, pourvu que l'on en fasse un bon usage. Un *Traité de la divinité de Jésus-Christ*. Il le prouve par les merveilles que sa grâce opère. Des *Homélies sur l'écriture sainte*. Saint Jean Chrysostome l'avait étudiée depuis son enfance jusqu'aux derniers jours de son épiscopat. Un grand nombre d'autres *Homélies* sur différents sujets. On peut regarder cet illustre Père comme le Cicéron de l'Église grecque. Son éloquence ressemble beaucoup à celle de ce prince des orateurs latins. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même richesse d'expressions, la même hardiesse dans les figures, la même

force dans les raisonnements, la même élévation dans les pensées. Tout porte l'empreinte, chez l'un et chez l'autre, de ce génie heureux né pour convaincre l'esprit et toucher le cœur. Quelque grand que soit saint Augustin, on n'a pas assez loué saint Chrysostome en le comparant à lui, du moins pour l'éloquence de la chaire. Celle du Père latin est défigurée quelquefois par les pointes et les jeux de mots, les antithèses, qui faisaient le goût dominant de son pays et de son siècle. Celle du Père grec aurait pu être entendue à Athènes et à Rome, dans les plus beaux jours de ces deux républiques. « Il n'y eut peut-être jamais, dit un critique, d'orateur plus accompli que saint Chrysostome. Quelle clarté ! rien chez lui n'embarrasse le lecteur : on le comprend sans peine et sans étude. Qu'on cesse de nous vanter l'harmonie des périodes d'Isocrate ; elle n'est, cette harmonie, qu'un assemblage puéril de mots artistement compassés, lors qu'on la compare à la douceur incomparable qui résulte, dans saint Chrysostome, d'une expression aussi heureuse qu'aisée et naturelle. Qui connut jamais comme lui cette délicatesse et cet atticisme qui caractérisent plus ou moins les célèbres écrivains de la Grèce ? Quelle beauté et quelle élégance dans les tours ? Quelle fécondité dans le choix des mots, qui coulent comme d'une source intarissable ! Est-il obligé de traiter plusieurs fois le même sujet ? jamais il ne se copie, il est toujours original. La vivacité de son imagination lui fournit une multitude d'images et de fleurs dont il embellit chaque période. Bien détiré dans ses métaphores et ses comparaisons ; elles sortent du fond même du sujet, et ne servent qu'à donner plus de force au discours, et à l'imprimer plus avant dans l'esprit. Habile dans la connaissance des ressorts qui font mouvoir les passions, il les excite à son gré, et selon la nature de la matière qu'il traite. Son style, toujours approprié au sujet, est, quand il le faut, simple, flûré, sublime, tempéré. Ses discours ne sont pas également chatés. Mais ceci venait bien moins du défaut de préparation, que des langueurs de la maladie, de l'embarras des affaires, et de ces inégalités qu'éprouvent quelquefois les plus beaux génies. Aux talents qui font le grand orateur, il joignait la profondeur du plus habile dialecticien. De là cette supériorité avec laquelle il résout les difficultés les plus captieuses, et pousse l'élève jusque dans ses dernières retranchements, supériorité qui éclate surtout dans les ouvrages polémiques que ce Père composa contre les Juifs, les aoméens et quelques autres hérétiques. On ne peut pas plus lui comparer les plus célèbres philosophes de l'antiquité. Il l'emporte autant sur eux, que la morale évangélique l'emporte sur celle qui part de l'esprit humain. » De toutes les éditions des ouvrages de saint Jean Chrysostome, les plus exactes et les plus complètes sont celles de Henri Savile, en

1613, 8 tom. in-fol., tout grec ; celle de Comelin et de Fronton du Duc, en grec et en latin, 10 vol. in-fol., et celle de dom Montfaucon, 1718 à 1734, en 13 vol. in-fol., en grec et en latin. Cette dernière édition est enrichie de la Vie du saint docteur, de préfaces intéressantes, de notes, de variantes ; quelques critiques ont trouvé cependant qu'elle n'était pas assez exacte, ni dans un ordre commode pour les lecteurs. Dom Montfaucon a adopté la traduction latine de P. Fronton du Duc, et n'a traduit que les ouvrages qui ne l'avaient point été par ce jésuite. On désirerait que ce qui est de lui fût d'un style plus élégant, et approchât davantage de la beauté originale. Plusieurs des ouvrages du célèbre évêque de Constantinople, ont été traduits en français. Nicolas Fontaine a traduit ses *Homélies* sur la Genèse, 2 vol. in-8° ; sur saint Mathieu, 3 vol. in-4°, ou in-8°, celles sur saint Paul, 7 vol. in-8°. Il fut obligé de se rétracter, parce qu'il avait fait parler le saint docteur en historien. Le P. Duranti de Bonrecueil a trad. ses *Lettres*, 2 vol. in-8°. Maucroix a trad. ses *Homélies au peuple d'Antioche*, in-8°. Boilegarde a traduit ses *Sermans choisis*, 2 vol. in-8° ; ceux sur les Actes des apôtres, 1 vol., et ses *Opuscules*, 1 vol. in-8° : en tout 19 vol. in-8°. L'abbé Auger a donné une traduction estimée des *Homélies, discours et lettres choisies* de saint Jean Chrysostome, en 4 vol. in-8° ; et plus récemment M. l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée, a fait paraître une nouvelle et excellente traduction des différents ouvrages de cet illustre Père ; elle fait partie de sa *Biblioth. choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, et comprend 10 vol. de l'ouvrage ; le savant traducteur l'a fait précéder d'une *Vie* et d'un *Jugement* des écrits de ce grand évêque, aussi célèbre par son éloquence que par sa sainteté. Nous avons en outre deux *Vies* de ce saint : la première par Hermant, Paris, 1664, in-4°, écrite d'un style un peu anté, mais d'ailleurs très-estimable ; la seconde par Tillemont, écrite plus simplement et avec une exactitude que rien n'égale. Celle-ci se trouve dans le tome II de ses *Mémoires*. — M. l'abbé Migne a publié : *Ouvrages très-complètes de saint Jean Chrysostome*, nouvelle édition, reproduisant intégralement celle des Bénédictins, revue et corrigée d'après les manuscrits de France, du Vatican, d'Angleterre et d'Allemagne, et surtout d'après les éditions de Savile et de Fronton du Duc, enrichie de préfaces, d'avertissements, de notes, de variantes, d'une Vie du saint docteur, et de plusieurs appendices, 9 vol. in-4°, divisés en 13 tomes. L'éditeur annonce que le grec se a donné en regard du latin, dans sa reproduction des Pères de l'Eglise d'Orient.

JEAN LE NAIN (saint), abbé et solitaire, ainsi nommé à cause de la petitesse de sa taille, se consacra dans la solitude de Scété au travail, au jeûne, à la prière, et aux exercices de piété. Un frère lui demandant à quoi servaient les veilles et les jeûnes : « Ils servent, répondit-il, à abatre et humilier

« l'âme; afin que Dieu, la voyant abattue et « humiliée, en ait compassion et la secoure. » Saint Jean le Nain avait aussi coutume de dire que « la sûreté du moine est de garder « sa cellule, de veiller sur soi, et d'avoir « toujours Dieu présent à l'esprit. » Il mourut vers le commencement du v<sup>e</sup> siècle.

**JEAN LE SILENCIEUX** (saint), ainsi nommé à cause de son amour pour la retraite et le silence, naquit à Nicopolis, vi. le d'Arménie, en 454, d'une famille illustre. Quand il fut maître de son bien, il bâtit un monastère, où il se retira avec dix autres personnes. L'archevêque de Sebaste l'ordonna ensuite évêque de Coloni. Cette dignité n'apporta aucun changement à sa façon de vivre. Il continua toujours de pratiquer la vie monastique. Neuf ans après, il quitta secrètement son évêché, et se retira dans le monastère de Saint-Sabas, dont il devint économiste. Il mourut vers 553, âgé de 104 ans.

**JEAN CLIMAQUE** (saint), surnommé aussi *le Scolastique* et *le Sinaïte*, naquit dans la Palestine vers 525, et fut disciple de saint Grégoire de Nazianze. A l'âge de 16 ans il se retira dans la solitude, et, malgré sa résistance, il fut élu abbé du mont Sinaï vers l'an 580. Dans cette place, il fit paraître tant de piété et de sagesse, qu'il fut aimé et admiré de tous les religieux : mais il retourna dans sa cellule l'an 584, quelque instance qu'on fit pour le retenir. Il mourut l'an 605, âgé de 80 ans. Nous avons de lui un livre intitulé : *Climax*, ou *Echelle du ciel*, titre qui lui fit donner le nom de *Climaque*. Il le composa pour la perfection des solitaires, et il peut servir à celle des gens du monde. Cet ouvrage, plein d'excellents principes de piété, renferme quelques histoires édifiantes qui donnent de la force à ses principes. L'échelle est composée de 30 degrés, dont chacun comprend une vertu. Ambroise le Camaldule, l'abbé Jacques de Billi et le P. Rader, l'ont traduit du grec en latin. Nous en avons une version en français, avec la *Vie* du saint, par Arnaud d'Andilly, 1 vol. in-12. La meilleure édition de l'original est celle de Paris en 1633, in-folio, avec la traduction latine de Rader.

**JEAN** (saint), dit *l'Aumônier*, à cause de ses charités extraordinaires, était de l'île de Chypre, dont son père avait été gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le siège patriarcal d'Alexandrie, après Théodore. Sa tendresse compatissante pour les misérables éclata surtout dans la famine qui désola son peuple en 615, et dans la mortalité qui la suivit. L'invasion des Perses en Egypte le fit résoudre à quitter sa ville épiscopale pour se retirer en Chypre. Il mourut à Limisso, que l'on appelle alors Amathonte, lieu de sa naissance, l'an 619, à 64 ans. Son testament fut aussi édifiant que court; le voici : « Je « vous rends grâces, mon Dieu, de ce que « vous avez exaucé ma prière, et qu'il ne me « reste qu'un tiers de sou, quoiqu'à mon « ordination j'aie trouvé dans la maison épiscopale d'Alexandrie environ 4000 livres « d'or, outre les sommes innombrables que

« j'ai reçues des amis de Jésus-Christ. C'est « pourquoi j'ordonne que ce peu qui reste « soit donné à vos serviteurs. » Ce testament nous fait voir quelles étaient les richesses de l'Eglise d'Alexandrie, et rend plus vraisemblable ce qu'on dit des aumônes immenses du patriarche Jean. L'ordre dit de *Saint-Jean de Jérusalem* tire son nom de ce saint.

**JEAN DAMASCENE** (saint) ou *de Damas*, savant prêtre, fut instruit dans les sciences par un religieux italien, nommé *Côme*, qui avait été fait prisonnier par les Sarrasins. Le calife le prit pour son premier ministre; mais il quitta cet emploi et se retira au monastère de Saint-Sabas, près de Jérusalem, y pratiqua toutes sortes de vertus, y mourut vers l'an 760, et selon quelques-uns l'an 780, à 84 ans. Nous avons de lui : *Quatre livres de la foi orthodoxe*, dans lesquels il a renfermé toute la théologie, d'une manière scolastique et méthodique; ce qui lui a donné chez les Grecs le même rang que *Pierre Lombard* et saint Thomas parmi nous. On y voit qu'il croyait que le Saint-Esprit procédait du Père seulement, et non du Fils; article sur lequel l'Eglise n'avait pas encore définitivement prononcé. Plusieurs *Traité théologiques*; des *Hymnes*; une *Dialectique* et une *Physique*; *Dispute entre un chrétien et un sarrasin*. On lui attribue, mais sans fondement, *Liber Barlaam et Josaphat*, *Indie regis*, sans date ni lieu d'impression, mais imprimé vers 1470, in-fol., rare; il y en a plusieurs traductions françaises, anciennes et peu recherchées. Sa critique n'était pas assez forte ni assez éclairée pour l'empêcher d'adopter quelquefois de pieuses fables, telles que la délivrance de Trajan par les prières du pape saint Grégoire le Grand, et que Jean de Jérusalem, qui vécut dans le x<sup>e</sup> siècle, ôta prudemment des ouvrages de Jean Damascène. Quelques critiques protestants disent que ce Père n'a pas fait scrupule d'employer le mensonge pour défendre la vérité. C'est une calomnie. On ne doit point taxer de mensonge un écrivain qui est quelquefois mal servi par sa mémoire, ou qui cite de bonne foi des faits apocryphes, mais communément reçus comme vrais; il peut pécher par défaut d'exacitude sans manquer pour cela de sincérité. On comprend que c'est la défense des saintes images qui attira à saint Damascène ces politesses de la part des protestants: cependant les plus distingués parmi eux ont rendu justice à l'érudition, à la science de la théologie, à la netteté et à la précision qui se font remarquer dans les ouvrages de ce Père. Le reproche de pélagianisme que lui fait *Basnage* ne montre que la mauvaise humeur ou le peu de réflexion de ce caustique censeur. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de P. Le Quien, 1712, in-fol., 2 vol. grec et latin. Cette édition a reparu à Vérone en 1748, avec des améliorations.

**JEAN**, surnommé *Malala*, était d'Antioche. Il écrivit au commencement du x<sup>e</sup> siècle une *Chronique* depuis le commencement du monde jusqu'au temps de Justinien. Elle a

été imprimée à Oxford, en latin et en grec, l'an 1691, in-8°, avec des notes par Edmond Chilmead.

**JEAN** (saint), archidiacre de Capoue, né d'une famille noble de cette ville, se distingua par sa piété et par ses mœurs exemplaires. Les moines du Mont-Cassin, réfugiés à Teano, parce que leur monastère avait été brûlé par les Sarrasins, élurent Jean pour leur abbé. Il prit l'habit monastique, car c'était l'usage que quand on prenait un séculier pour abbé, il commençait par se faire moine, et fut béni par le pape Jean X. Il attira ses moines de Teano dans la ville de Capoue, où il leur bâtit un vaste monastère, acheva aussi de rebâtir celui du Mont-Cassin, et y mourut l'an 934. On a de lui une *Chronique* des dévastations et des malheurs qu'a soufferts le Mont-Cassin, et des prodiges qui y ont été opérés. On le croit aussi auteur d'une *Chronique* des derniers comtes de Capoue, publiée par Camille Périgrin, dans son Histoire des princes de la Lombardie.

**JEAN** (saint), dit **DE BERGAME**, fut placé sur le siège épiscopal de cette ville vers l'an 656, pour sa science et sa vertu consommées, et l'occupa très-fructueusement l'espace de 27 ans. Les ariens déchiraient alors l'Eglise : il s'éleva avec force contre eux, et en toucha un grand nombre qui, de persécuteurs, devinrent partisans de la vérité. Mais il fut la victime de son zèle ; les chefs des ariens, furieux et jaloux de voir diminuer leur nombre, firent assassiner ce saint homme en 683.

**JEAN CAPISTRAN** (saint). *Voy.* **CAPISTRAN**.

**JEAN DE MATERA** (saint), né à Matera dans la Pouille, vers 1050, de parents illustres, s'illustra lui-même par ses prédications et par ses miracles. Il institua sur le mont Gargan, vers 1118, un ordre particulier, qui ne subsiste plus, et qu'on a appelé l'*ordre de Pulsano*. Il mourut le 20 juin 1139, à 89 ans, et fut canonisé par la voix du peuple.

**JEAN DE MATHA** (saint), né en 1160, à Faucon, bourg de la vallée de Barcelonnette, en Provence, reçut le bonnet de docteur à Paris, où il avait étudié avec succès. Sa piété l'unit avec le saint ermite Félix de Valois : ils fondèrent de concert l'*ordre de la Sainte-Trinité* pour la rédemption des captifs. Innocent III l'approuva, et leur donna solennellement en 1199 un habit blanc sur lequel était attachée une croix rouge. Saint Jean de Matha fit ensuite un voyage en Barbarie, d'où il ramena cent-vingt captifs. Il mourut peu de temps après à Rome, en 1213. Le pape Innocent III, en lui donnant l'habit de son ordre, avait confirmé sa règle. Elle porte, entre autres choses, que les frères réserveront la troisième partie de leurs biens pour la rédemption des captifs. L'ordre des trinitaires fit en peu de temps de grands progrès en France, en Lombardie, en Espagne, et même au delà de la mer. Le moine Albéric, qui écrivait quarante ans après, dit qu'ils avaient déjà jusqu'à 600 maisons, entre lesquelles était celle de Saint-

Mathurin, nommée auparavant l'*Aumônerie de Saint-Benoît*, qui leur fut donnée par le chapitre de l'Eglise de Paris. C'est de cette maison que leur est venu, en France, le nom de *Mathurins*. *Voy.* les Annales de cet ordre, publiées à Rome, en 1685, in-fol.

**JEAN DE MEDA** (saint), né à Méda, auprès de Côme en Italie, devint supérieur de l'ordre des *Humiliés*, qui n'était alors composé que de laïques, et y introduisit des ecclésiastiques et des prêtres. Il mourut saintement en 1159. L'ordre des *Humiliés* ne subsiste plus.

**JEAN COLOMBINI** (saint). *Voy.* **COLOMBINI**.

**JEAN DE DIEU** (saint), naquit en 1495 à Montemajor-el-Novo, petite ville de Portugal, d'une famille si pauvre, qu'il fut obligé de servir de domestique, pour pourvoir à sa subsistance. Un sermon du bienheureux Jean d'Avila (*Voy.* **AVILA**) le toucha tellement, qu'il résolut de consacrer le reste de sa vie au service de Dieu et des malades. Le zèle du saint homme suppléa à tout, et vainquit tous les obstacles qu'on lui opposa. Il acheta une maison à Grenade ; et du sein de la pauvreté, on vit sortir cette magnifique maison d'hospitalité, qui subsiste encore, dit Feller, et qui a servi de modèle à toutes les autres. C'est là que Jean jeta les premiers fondements de son institut, approuvé par le pape Pie V en 1572 et répandu depuis dans toute l'Europe. Le saint homme mourut en 1550, à 55 ans. Il n'avait point laissé d'autre règle à ses disciples que son exemple : ce fut Pie V qui leur donna celle de saint Augustin. Ce pontife y ajouta quelques autres règlements, pour donner de la stabilité à cette congrégation, appelée l'*ordre de la charité* : congrégation qui secourt l'humanité, et déploie plus de bienfaisance réelle dans une seule ville, que la secte des philosophes dans le monde entier, quoique ceux-ci aient toujours ce mot à la bouche. « Cet ordre, dit un auteur judicieux, semble « avoir été institué exprès à la naissance « du protestantisme, pour démontrer contre « les réformateurs l'utilité et la nécessité « des vœux monastiques. Des hommes à « gage rendraient-ils des services aussi purs « que les *Frères de la Charité*? Et sans le « vœu par lequel ils s'y engagent, auraient-ils le courage d'y employer toute leur vie? « La prétendue réforme, avec ses belles « idées de perfection, a-t-elle trouvé un « moyen de suppléer aux bonnes œuvres « pratiquées par les religieux hospitaliers? »

**JEAN D'YEPEZ**, plus connu sous le nom de **JEAN DE LA CROIX** (saint), né à Ontiveros, bourg de la Vieille-Castille, prit l'habit de Carme au couvent de Medina-del-Campo, et lia une étroite amitié avec sainte Thérèse. Il vint avec elle à Valladolid, où il quitta l'habit qu'il portait pour prendre celui de carme déchaussé. Après avoir travaillé à la réforme de plusieurs couvents, il fut envoyé à Avila, pour être confesseur des carmélites, et pour les porter à se réformer. Les religieux de cet ordre le firent enlever et mener à Tolède, où ils le renfermèrent

dans un cachet. Il y demeura neuf mois, et en fut enfin libéré par le crédit de sainte Thérèse : mais les supérieurs de la réforme, qui voulaient qu'on abandonnât la conduite des carmélites, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il mourut dans le couvent d'Ubeda, le 14 décembre 1511, âgé de 49 ans. Il a été béatifié en 1675 sous Clément X, et mis au rang des saints en 1720 sous Clément XIII. Il a laissé des livres de spiritualité en espagnol, et traduits en italien et en latin, intitulés : *La Montée du Mont-Carmel*, *La Nuit obscure de l'âme*, *La Flamme vive de l'amour*, *Le Cantique du divin amour*. Ces ouvrages sont écrits d'un style obscur et, pour ainsi dire, mystérieux. On y trouve les principes d'une mysticité incompréhensible à beaucoup de personnes. « L'auteur, dit un judicieux théologien, explique les opérations du saint-Esprit dans les impressions surnaturelles, et tous les degrés de l'union divine dans la prière. On ne peut découvrir les communications secrètes d'une âme dans cet état, et il n'y a que ceux qui les ont éprouvées qui soient capables de s'en former une idée. C'est pour ces personnes que le saint a écrit les ouvrages dont nous parlons. Ils leur seroient sans doute utiles ; mais ils pourraient devenir nuisibles à ceux qui ne sont point dans le même cas, et qui sont facilement les dupes de leur imagination : ils le deviendraient surtout aux enthousiastes qui abusent de ce qu'ils n'entendent point, pour étayer leurs illusions. » Le P. Berthier dans ses *Réflexions spirituelles*, a consacré onze Lettres à l'explication des œuvres de saint Jean de la Croix ; il prétend y trouver trois choses : 1° une logique des plus précises ; 2° un esprit éclairé des lumières divines ; 3° un don d'instruction qui ne se dément nulle part. » Nous venons de voir que tout le monde n'en porte pas un jugement si favorable. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la science des voies intérieures est la plus difficile, la plus profonde de toutes, et la plus admirable, comme dit le prophète ; qu'il est difficile de la réduire en règle ; et quand on y parviendrait, ôterait-on à Dieu la puissance des exceptions ? *Mirabilis facta est scientia tua ex me, confortata est, et non potero ad eam.* (Voy. ARMELLE, CATHERINE DE SIENNE, FÉNELON, GUYON, RUSBROCK, TAULÈRE, etc.) Le P. Maillard, jésuite, a traduit en français les Œuvres de saint Jean de la Croix, Paris, 694, après y avoir fait divers retranchements. Le P. Honoré de Sainte-Marie et le P. Dosithee de Saint-Alexis, religieux du même ordre, ont donné la Vie de ce saint. Celle du P. Dosithee a été imprimée à Paris en 1727, en 2 vol. in-4°. Collet a écrit aussi la Vie de ce saint, Paris, 1760, in-12. — M. l'abbé Migne a donné les Œuvres complètes du B. Jean d'Avila, avec celles de saint Pierre d'Alcantara et de saint Jean de la Croix, à la suite des Œuvres complètes de sainte Thérèse, 1847, 4 vol. in-4°.

JEAN DE CHILM, ainsi appelé parce qu'il était évêque de Chelm en Pologne. Il rem-

plissait, dit-on, ce siège au commencement du 11<sup>e</sup> siècle. L'austérité de sa vie s'était répandue sur son caractère, et la sévérité de son zèle approchait beaucoup de l'amertume. C'est pour cette raison qu'on lui attribue un trait singulier et peu commun, imprimé en 1524, à Landshut en Bavière, in-fol., sous ce titre : *Onas Ecclesie, seu Excerpta varia ex diversis auctoribus, potissimumque Scriptura de afflictione, stultia perverso, et necessitate reformationis Ecclesie*. C'est une déclamation contre les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise, et une espèce de satire contre les mœurs des ecclésiastiques ; elle est recherchée par les curieux. Ce livre ayant paru, en 1531, à Cologne, in-fol., et en 1620, in-4°. sous un titre un peu différent, quoique essentiellement le même, quelques bibliographes en ont fait deux ouvrages distingués, dont ils ont attribué l'un à Jean de Chiemsée, mal lu et mal interprété. Quoi qu'il en soit, ce livre, qui a paru aussi sous le titre abrégé *De corrupto statu Ecclesie*, est peu de chose : beaucoup de zèle et d'érudition, mais peu de goût et de discernement. Il se serait peut-être perdu sans les protestants, qui ont cru acquérir un trésor dans cette satire contre le clergé : comme si les fautes des ministres du Seigneur pouvaient autoriser les hérésies et les schismes. Quelques bibliographes l'attribuent à Jacques de Cluse, d'autres à Nicolas Clemangis. Voy. ces noms.

JEAN I<sup>er</sup> (saint), pape, toscan, monta sur la chaire de saint Pierre après Hormisdas le 13 août 523. L'empereur Justin ayant publié un édit qui ordonnait aux ariens de remettre aux évêques catholiques les églises qu'ils leur avaient enlevées, Théodoric I<sup>er</sup>, roi des Goths d'Italie, et protecteur de l'arianisme, s'en vengea sur les orthodoxes. Il fit enfermer Jean dans une dure prison à Ravenne, où il mourut le 27 mai 526, regardé comme un martyr. Il eut Félix IV pour successeur. Les deux Lettres qui portent le nom de ce saint pape sont visiblement supposées. On trouve sa Vie dans les Bollandistes, mai, tome VI.

JEAN II, surnommé *Mercurius*, romain, fut pape après Boniface II, le 23 janvier 533. Il approuva cette fameuse proposition, qui avait fait tant de bruit sous Hormisdas : *Unus de Trinitate passus est* ; ajoutant sa *carne*, afin que cette proposition ne révoltât point les personnes peu instruites ; elle avait souffert de grandes difficultés, et avait été quelque temps supprimée, à cause de l'abus que les eutychiens en faisaient, le pape Hormisdas se refusa constamment aux prières des moines scythes, qui en demandoient l'approbation, mais les nestoriens se prévalant de cette suppression, et les moines acémètes la combattant avec une ardeur qui les rendait suspects de cette dernière hérésie. Jean crut devoir approuver une proposition qui présentait réellement un sens orthodoxe. Il mourut le 18 mai 535, et eut Agapet I<sup>er</sup> pour successeur. Voy. saint ALEXANDRE, fondateur des acémètes.

**JEAN III**, surnommé *Cattellin*, né à Rome, pape après Pélage I<sup>er</sup>, le 1<sup>er</sup> août 560, montra beaucoup de zèle pour la décoration des églises, acheva celle de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, gouverna sagement l'Église pendant un pontificat de treize ans, et mourut le 13 juillet 573. Benoît I<sup>er</sup> fut son successeur.

**JEAN IV**, de Salone en Dalmatie, tint un concile à Rome, où il condamna l'*Echèse* d'Héraclius, qui ne tarda pas à se rétracter. Voy. HÉRACLIUS. Jean fut élu pape le 26 décembre 640, succéda à Svérin, et mourut le 12 oct. 642. Théodore fut son successeur.

**JEAN V**, syrien, digne d'occuper le saint-siège par son zèle, sa douceur et sa prudence, y monta le 23 juillet 685, après Benoît I<sup>er</sup>, mourut le 2 août 686, et fut remplacé par Conon.

**JEAN VI**, grec de nation, monta sur la chaire pontificale après Sergius le 3 octobre 701, et mourut le 11 janvier 705. Il eut pour successeur Jean VII.

**JEAN VII**, grec, devint pape après le précédent, le 1<sup>er</sup> mars 705, et mourut le 18 octobre 707 : il ternit son pontificat par sa complaisance pour l'empereur Justinien. Ce prince avait à cœur de faire confirmer par le pape les canons du concile *in Trullo*, ou Quini-Sexte, qui s'était assemblé par son ordre. Sergius, un des prédécesseurs de Jean, n'avait jamais voulu y souscrire, quelque instance que lui en eût faite l'empereur. En effet, le pape n'avait eu aucune part à sa convocation, et il n'y avait assisté ni en personne, ni par ses légats. Sous le pape Jean il renouvela ses instances, et envoya les actes de ce concile à Rome, avec une lettre adressée au pape. Dans cette lettre il le conjurait d'assembler un concile, de confirmer ce qu'il approuverait dans ces actes et de rejeter le reste. Mais le pape Jean VII, dit l'abbé Fleury, après Anastase, *craignant de déplaire à l'empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir rien corrigé*. Ce qu'il fit de mieux fut le rétablissement de saint Wilfride, archevêque d'York, dans son siège. Sisinnius fut son successeur.

**JEAN VIII**, romain, pape, successeur d'Adrien II (14 décembre 872), couronna empereur Charles le Chauve en 875, et vint en France en 878. Il se rendit à Troyes, où il tint un concile, et où il reconnut solennellement Louis le Bègue, non comme empereur, mais comme roi. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarrasins faisaient en Italie l'obligea de repasser les Alpes; il fut même contraint de leur payer un tribut annuel de 25,000 marcs d'argent. Dans le même temps, il se laissa fléchir par les prières de Basile, empereur d'Orient, et tromper par les artifices de Photius. Persuadé par une lettre de cet intrus, de la prétendue violence qu'il disait lui avoir été faite pour entrer dans le siège de Constantinople, et par des lettres supposées sous le nom de plusieurs évêques, où le pape était prié de l'accueillir, il reçut le fourbe à sa communion, et consentit qu'il occupât le siège qui

depuis tant d'années faisait l'objet de son ambition. Cette complaisance surprit tous les orthodoxes, et a fait dire au cardinal Baronius que Jean VIII s'était conduit comme une femme : c'est ce qui à sans doute donné occasion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII était femme, et c'est là probablement le fondement de la fable de la papesse Jeanne (Voy. BEVOÏR III). Photius, par une longue tramé d'impostures et de fourberies, vint à bout de faire tenir un concile nombreux à Constantinople en 879, dont il régla toutes les opérations selon ses vues. Il y présenta les lettres du pape, qui, quelque favorables qu'elles lui fussent, ne l'étaient pas encore assez à ses yeux; les lettres qu'il présenta étaient altérées et bien différentes des originaux; les Grecs en conviennent eux-mêmes (Voy. Beveridge, *Pandectæ, can. apost. et conc.*). Le pape ayant ensuite envoyé Marin en qualité de légat à Constantinople, pour s'informer exactement de tout ce qui s'était passé au concile de Photius, apprit le mystère d'iniquité : il déclara nul ce synode, où ses légats, intimidés ou corrompus par Photius, avaient, par une insigne perversité, directement agi contre les ordres qu'ils avaient reçus dans leurs instructions, et excommuniés en même temps le faussaire Photius. Jean VIII mourut peu de temps après, le 11 décembre 882, après avoir gouverné l'Église pendant dix ans. Nous avons de lui 326 *Lettres*, par lesquelles on voit qu'il prodiguait tellement les excommunications, qu'elles passaient en formules. Il dérogea à l'ancienne discipline, en commuant les pénitences en pèlerinages. Martin II lui succéda.

**JEAN IX**, natif de Tivoli, diacre et moine de l'ordre de Saint-Benoît, successeur du pape Théodore II, fut élu le 12 mars 898, et mourut le 26 mars 900. Il eut pour compétiteur le prêtre Sergius, qui fut obligé de s'enfuir. Seul maître du souverain pontificat, il gouverna l'Église avec sagesse, tint plusieurs conciles, parmi lesquels on remarque celui de Rome (899), où la mémoire du pape Formose fut rétablie. Il fit jurer dans celui de Ravenne l'observation des capitulaires de Charlemagne. Benoît IV lui succéda.

**JEAN X**, romain, évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne, sa patrie, succéda à Landon. Il monta sur le trône pontifical le 30 août 914, par le crédit de Théodora la Jeune, femme puissante. Ce pontife était guerrier; il défit les Sarrasins qui désolaient depuis quelque temps l'Italie (916). Il fut chassé de son siège, par Gui, duc de Toscane, à la persuasion de Marosie, femme de ce duc, et sœur de Théodora. Cette femme avait contre lui une haine profonde. Gui fut soutenu par les Romains, qui étaient indisposés contre le pape, parce qu'il laissait gouverner sous son nom Pierre son frère, qui s'était rendu odieux aux principaux de cette ville. Ils couvraient leur haine d'un prétexte spécieux, disant qu'il était inhabile à posséder ce siège par la même raison que le pape Formose, puisqu'il avait quitté le

siège de Ravenne pour monter sur celui de Rome, et que les translations étaient défendues. Quoique la mémoire de ce pontife ne soit pas en grande vénération, on a tout lieu de croire qu'il a expié ses fautes par la pénitence. Il témoigna en plusieurs occasions le vif repentir qu'il en avait, et exhorta des personnes charitables à joindre leurs prières aux siennes, pour fléchir la colère de Dieu. On l'enferma dans un cachot, où, selon Luitprand, on l'étouffa, en 928, en lui pressant un oreiller sur la bouche. Il avait occupé 14 ans le saint-siège, sur lequel Léon VI le remplaça.

**JEAN XI**, fils naturel, non du pape Sergius III, comme Luitprand l'avance sur des bruits populaires, mais, selon l'opinion la plus vraisemblable, d'Albéric duc de Spolète, et de Marosie (la même qui fit périr Jean X), fut fait pape à 25 ans, par le crédit de sa mère, le 20 mars 931, après Etienne VII. Marosie, monstre de lubricité et d'ambition, ayant épousé Hugues, roi d'Italie, après la mort de Gui, duc de Toscane, son deuxième mari, Albéric, son fils, qu'elle avait eu d'un premier mari, la fit enfermer, avec le pape Jean XI, son frère utérin, dans le château Saint-Ange. Jean XI mourut dans cette prison, en 936, victime de l'ambition de sa mère et de la cruauté de son frère. Léon VII fut son successeur.

**JEAN XII**, romain, qui se nommait OCTAVIEN, était fils d'Albéric, patrice de Rome, et succéda à la dignité et à l'autorité de son père, quoique clerc. Il se fit élire pape en 956 à la mort d'Agapet II, et prit le nom de Jean XII. C'est le premier pape qui ait changé de nom à son avènement au pontificat; il n'avait que 18 ans lorsqu'il fut élu. Bérenger s'étant alors fait couronner roi, tyrannisait l'Italie. Jean XII implora le secours d'Othon I<sup>er</sup>, qui passa les monts et vengea le pontife. Jean couronna l'empereur, et lui jura sur le corps de saint Pierre une fidélité inviolable; mais cette fidélité ne fut pas de longue durée. Il s'unit avec le fils de Bérenger contre son bienfaiteur. Othon revint à Rome, fit assembler un concile en 963. L'indigne pontife fut accusé de plusieurs crimes, entre autres, « d'avoir paru l'épée au côté, « la cuirasse sur le dos et le casque en tête; « d'avoir bu à la santé du diable; d'avoir « donné à ses maîtresses le gouvernement « de plusieurs villes, la croix et les calices « de l'église de Saint-Pierre. » On le déposa et on mit à sa place Léon VIII. Voy. ce nom. Le pape déposé rentra pourtant dans Rome après le départ de l'empereur. Il se vengea en faisant mutiler les deux principaux moteurs de sa déposition, en leur faisant couper la langue, le nez et les doigts. Il assembla ensuite un concile, pour casser les actes de celui qu'on avait convoqué contre lui. Ses infortunes ne l'avaient pas corrigé, il fut assassiné peu de temps après, le 14 mai 964, par un mari qu'il avait outragé, ou, suivant d'autres (*Art de vérifier les dates*), il fut emporté après une courte maladie. Luitprand attribue sa mort à une autre cause.

Il raconte que « les démons le frappèrent si « rudement un soir qu'il était couché avec « une femme, qu'il en mourut huit jours « après. » Récit qui peut avoir du rapport avec les deux autres versions. Le grand nombre de vertueux et saints pontifes qui ont occupé le siège de Rome doit faire oublier le petit nombre de ceux dont les mœurs ont contrasté avec leur état. Jésus-Christ nous avertit expressément que les chefs de la religion ne sont pas impeccables, et que leurs fautes ne prouvent rien contre le culte dont ils sont les ministres, ni contre la doctrine dont ils sont les dépositaires: *Super cathedram Moysis sederunt scribæ et pharisæi: omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite; secundum opera vero illorum nolite facere.* Matth. xxiii. — Voy. la fin de l'article ALEXANDRE VI.

**JEAN XIII**, romain, fut élu pape après Léon VIII le 2 octobre 965, par l'autorité de l'empereur Othon le Grand, contre le gré des Romains. Pierre, préfet de Rome, le fit chasser en 966. Othon fit pendre douze des principaux auteurs de la sédition, et livra Pierre au pape qui le fit fouetter et promener par la ville assis à rebours sur un âne, et l'envoya en exil. On raconte que pendant qu'Othon était à Rome, le démon s'empara d'un des seigneurs de sa suite. On eut recours à la chaîne de saint Pierre, qu'on lui mit autour du cou, et il fut guéri. Thierry, évêque de Metz, témoin du miracle, se saisit aussitôt de la chaîne, protestant qu'il se ferait plutôt couper la main que de lâcher sa prise. Le pape le satisfit en lui donnant un chaînon. Jean mourut après un pontificat d'environ sept ans: il eut pour successeur Benoît VI.

**JEAN XIV**, évêque de Pavie, et chancelier de l'empereur Othon II, obtint la papauté après Benoît VII, le 19 octobre 985. Il quitta le nom de Pierre qu'il portait auparavant, par respect pour le prince des apôtres, dont aucun des successeurs n'a porté le nom. Après trois mois de pontificat, il fut mis en prison au château Saint-Ange, par l'antipape Boniface VII, et y mourut de misère ou de poison le 30 août 985.

**JEAN XV**, romain, fils de Robert, fut élu pape après Jean XIV, l'an 985; mais comme il mourut avant son ordination, on ne le compte guère parmi les papes. Le nom de Jean XV est presque toujours donné au suivant. Il était savant, et avait composé divers ouvrages.

**JEAN XVI**, romain, fut mis sur le saint-siège après la mort de l'antipape Boniface VII, et celle de Jean XV, en 985. Il canonisa saint Udalric, évêque d'Augsbourg, le 3 février 993, et c'est le premier exemple de canonisation solennelle (1). Jean XVI eut beaucoup à souffrir du patrice Crescentius qui s'était emparé de l'autorité dans Rome. Il s'opposa à la déposition d'Arnoul, archevêque de Reims, par Hugues Capet. Il n'ou-

(1) Ce fut sous ce pape (en 989) que les Russes se convertirent à la religion chrétienne, à l'exemple de leur prince Wladimir.

olia rien pour maintenir ou rétablir la paix entre les princes chrétiens, et mourut d'une fièvre violente l'an 996. Il faut le distinguer de l'antipape JEAN XVI, surnommé auparavant *Philagase*, auquel les gens de l'empereur Othon III coupèrent les mains et les oreilles, et arrachèrent la langue, en 998. *Voy.* OTHON III et GRÉGOIRE V.

JEAN XVII, nommé auparavant *Sicco*, romain, d'une famille illustre, fut élu pape après la mort de Silvestre II, le 6 juin 1003, et mourut le 31 octobre de la même année.

JEAN XVIII, nommé auparavant *Fasan*, romain, fut successeur de Jean XVII, le 19 mars 1004. Sur la fin de sa vie, il abdiqua la papauté pour se retirer à l'abbaye de Saint-Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique. Il mourut le 18 juillet 1009. Il eut Sergius IV pour successeur.

JEAN XIX, fils de Grégoire, comte de Tusculum, et frère du pape Benoît VIII, lui succéda le 19 juillet 1024. Il couronna l'empereur Conrad II en 1027. Deux rois, Rodolphe de Bourgogne et Canut d'Angleterre, assistèrent à cette cérémonie. Il mourut en mai 1033, et fut remplacé par Benoît IX. Sous son pontificat, les Grecs corrompirent la plupart des prélats de la cour romaine, dans le dessein d'obtenir le titre d'*œcuménique* pour le patriarche de Constantinople.

JEAN XXI, auparavant *Pierre Julien*, portugais, fils d'un médecin, médecin lui-même, devint évêque de *Tusculum* ou *Frascati*, cardinal, et enfin pape en 1276. On devrait le nommer Jean XX, puisqu' le dernier pape du même nom était Jean XIX; mais comme quelques-uns ont compté pour pape Jean, fils de Robert, et qu'ils ont aussi inséré l'antipape Philagase, on a nommé celui-ci Jean XXI. Il envoya des légats à Michel Paléologue pour l'exhorter à observer ce qui avait été résolu au concile de Lyon, tenu sous Grégoire X, et révoqua la constitution de ce pape, touchant l'élection du souverain pontife. *Voy.* GRÉGOIRE. Ce pape disait à ses amis qu'il se promettait une longue vie; mais il fut écrasé, environ huit mois après son élection, par la chute d'un bâtiment qu'il faisait construire à Viterbe. Il expira le 16 mai 1277. Nicolas III lui succéda. On a de lui des ouvrages de philosophie, de médecine et de théologie.

JEAN XXII naquit à Cahors, d'une bonne famille, et non d'un cordonnier, comme l'assurent presque tous les historiens. Son nom était *Jacques* d'EUSE. Il avait beaucoup d'esprit, et il le perfectionna par l'étude. Charles II, roi de Naples, instruit de son mérite, le donna pour précepteur à son fils. De dignité en dignité, il parvint à la pourpre et enfin à la papauté. Il fut élu à Lyon en 1316. Les cardinaux ne pouvant s'accorder après la mort de Clément V, résolurent, dit-on, de s'en rapporter à lui pour le choix du nouveau pontife. Il se nomma lui-même, en disant : *Ego sum papa*. Mais cette anecdote de Villani est détruite par la lettre circulaire du nouveau pontife, où il parle de l'unanimité des cardinaux et de ses craintes

ens'imposant un si pesant fardeau. Jean XXII érigea diverses abbayes en évêchés, et fit des métropoles de plusieurs villes épiscopales. Toulouse devint un archevêché; on lui donna pour suffragants Montauban, Lavaur, Mirpoix, Saint-Papoul, Rieux, Lombez et Pamiers. Les évêchés de Saint-Flour, de Vabres, de Castres, de Tulle, de Condom, de Sarlat, de Luçon, de Maillezais (aujourd'hui transféré à La Rochelle), furent érigés. Le pontificat de Jean XXII fut troublé par plusieurs querelles. La première qui eut lieu entre le pape et Louis de Bavière causa de grands troubles en Italie. L'empire était resté vacant pendant quatorze mois, après lesquels Louis de Bavière, frère de Rodolphe, venait d'être élu empereur par cinq électeurs. Ce prince avait pris le titre de roi des Romains, sans attendre l'approbation du pape, qui prétendait de son côté que l'administration de l'empire lui appartenait pendant la vacance. Il lança donc contre Louis de Bavière un monitoire qui fut bientôt suivi d'un acte d'excommunication. Louis, à son tour, excommunia le pape, qu'il appelait par dérision *le prêtre Jean*. Les Guelfes et les Gibelins désolaient l'Italie par leurs fureurs, et le pape ne pouvait revenir à Rome, où une députation de la ville l'avait rappelé. Louis de Bavière profita de cette occasion pour lui susciter un rival dans la personne de Pierre de Corbière. *Voy.* CORBIÈRE. Lorsque celui-ci eut obtenu son pardon du pape, Louis de Bavière consentit à révoquer tous les actes qu'il avait publiés contre le pape, pourvu qu'il le reconnût comme empereur. Jean XXII rejeta ces accommodements. La seconde querelle éclata vers l'an 1322. Un Bérenger enseigna, d'après je ne sais quel bégard, mis à l'inquisition de Toulouse, que *Jésus-Christ ni les apôtres n'avaient rien possédé, ni en commun, ni en particulier*. C'était, selon lui, un article de foi. Les franciscains demandèrent à cette occasion, *s'ils pouvaient dire que leur potage leur appartenait, lorsqu'ils le mangeaient?* Les uns soutenaient l'affirmative, les autres la négative. L'affaire fut portée au pape, qui voulut bien perdre son temps à l'examiner. Les cordeliers assemblés alors à Pérouse pour leur chapitre général, au lieu d'attendre la décision du pontife, se déclarèrent pour la non-propriété, et la firent enseigner par leurs docteurs. *Voy.* OCCAM. Une autre querelle occupait depuis quelque temps les principaux membres de l'ordre. Leur habit devait-il être blanc, gris, noir, court ou long, de drap ou de serge? Le capuchon devait-il être pointu ou rond, large ou étroit? Ces questions qui dérivèrent de l'attachement de l'ordre à son fondateur, et du désir de se conformer à son costume, devinrent ridicules par l'importance qu'on y attachait, par la véhémence, et, pour mieux dire, par la fureur avec laquelle les opinions s'entrechoquaient. Elles produisirent autant de chapitres, de congrégations, de bulles, de manifestes, de livres, de satires, que s'il eût été question du bouleversement de l'Europe ou de la destruction du

christianisme. Elles furent décidées, après de longs débats, par les grands hommes de l'ordre, au chapitre de Pérouse. Jean XXII, offensé de ce que les frères mineurs avaient prévenu son jugement, condamna leurs décisions par ses Extravagantes. *Cum inter*, etc. Les cordeliers, irrités de leur côté, embrasèrent le parti de l'empereur, brouillé alors avec le pape. Ils traitèrent celui-ci d'hérétique, et ne cessèrent de déclamer contre lui. Quelques-uns de ces fanatiques prirent sur le bûcher. Jean XXII résolut même d'abolir l'ordre entier, et il l'aurait fait s'il avait pu se dissimuler les services que l'Eglise en avait reçus et continuait d'en recevoir, malgré les écrits de quelques-uns de ses membres. La troisième dispute qui agita son pontificat fut celle de la *Vision béatifique*. Ce fut le jour de la Toussaint, de l'année 1331, qu'il développa dans un sermon ses sentiments sur cette matière : « La récompense des saints, dit-il, avant la venue de Jésus-Christ, était le sein d'Abraham; après son avènement, sa passion et son ascension, leur récompense, jusqu'au jour du jugement, est d'être sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire sous la protection et la consolation de l'humanité de Jésus-Christ; mais après le jugement ils seront sur l'autel, c'est-à-dire sur l'humanité de Jésus-Christ. » Le pape répéta cette même doctrine dans deux autres sermons qui firent beaucoup de bruit, quoique, dans le fond, il ne voulût parler que d'une augmentation de gloire après la résurrection. Il assembla un consistoire, dans lequel il déclara qu'il n'avait jamais prétendu rien définir dans cette question, et que ce qu'il en avait dit, il ne l'avait dit que comme orateur, et s'expliqua de plus très-nettement en faveur de la vraie doctrine. Il mourut à Avignon le 4 décembre 1334. Ce pontife avait l'esprit pénétrant et capable des plus grandes affaires. On loue sa sobriété et son amour pour l'étude; mais il ternit ces qualités par son emportement et surtout par son avarice, si on en croit Villani; mais il est bon de se souvenir que Villani était une créature de Louis de Bavière, qu'il lui avait dévoué sa plume, et qu'en général il n'est pas exempt de prévention et de haine. On a de Jean XXII plusieurs ouvrages, surtout sur la médecine, science dans laquelle il excellait : *Theaurus pauperum*; c'est un traité de remèdes, imprimé à Lyon en 1525; un *Traité des maladies des yeux*; un autre sur la formation du fœtus; un autre de la goutte; des *Conseils pour conserver la santé*; on lui attribue l'*Art transmutatoire des métaux*, traduit du latin en français, Lyon, Bonhomme, 1557, in-12; mais il y a grande apparence que ce livre n'est pas de ce pape. On a encore de lui un grand nombre de *Lettres* et de *Bulles*, mieux écrites que la plupart des ouvrages de son temps. Celles qui sont d'un style incorrect et barbare paraissent supposées. On lui attribue la fameuse bulle *Sabbathina*, contenant des indulgences accordées aux carmes et à leurs alliés; mais c'est une pièce supposée, comme l'ont prouvé différents critiques. *Multa tri-*

*duuntur Romanis pontificibus constitutiones*, est-il dit dans une thèse composée en 1677 par M. Chamillard, syndic de Sorbonne, *quæ ab eis non emanarunt. Bulla quoque quæ vulgo dicitur Sabbathina suppositivius videtur Joannis XXII partus*; assertions que le P. Parebroch a prouvées par toutes les lumières d'une critique savante et impartiale. On eut consulter aussi le P. Noël Alexandre, qui a traité amplement le même sujet dans son *Hist. ecclesi.*, sect. 13, dissert. 11, art. 2. Ce fut ce pape qui publia les constitutions de Clément V, appelées *Clementines*.

JEAN XXIII (BALTHASAR COSSA), napolitain, étudia en droit à Bologne, fut camrier de Boniface IX, qui le créa cardinal et l'envoya en qualité de légat à Bologne, et fut élu pape le 14 mai 1410, après la mort d'Alexandre V, durant le grand schisme. Il promit de renoncer au pontificat, si Grégoire XII et Pierre de Lune, qui se faisait appeler Benoît XIII, se désistaient de leurs prétentions. Il ratifia cette promesse le 2 mars 1415, dans une session du concile de Constance. L'empereur l'avait engagé à cette démarche : il s'en repentit bientôt. Il n'était venu à Constance qu'à regret; et en regardant cette ville, avant d'y arriver, il avait dit à ses compagnons de voyage : « Je vois bien que c'est ici la fosse où l'on attrape les renards. » Ayant résolu de prendre la fuite, il fut secondé par Frédéric, duc d'Autriche, qui donna un tournoi pour favoriser le dessein du pontife. Jean XXIII s'échappa dans la foule, déguisé en palefrenier. Il fut saisi à Fribourg, et transféré dans un château voisin. Le concile commença à instruire son procès. On l'accusa de crimes si odieux, qu'il n'y a guère d'apparence qu'il les eût tous commis; mais la paix de l'Eglise exigeait qu'il fût déposé : il le fut le 29 mai 1415, et la sentence fut suivie de la prison à Heideberg, où il fut retenu pendant plus de trois ans. Martin V sollicita, à la prière des Florentins, son élargissement auprès du comte palatin, dans les Etats duquel il était détenu prisonnier. Ayant été relâché, il se rendit à Florence, se jeta aux pieds de Martin V, et le reconnut pour le vrai souverain pontife. Ce spectacle tira les larmes des yeux des cardinaux qui lui étaient même le plus opposés. Le pape l'accuei lit avec beaucoup de bonté, le fit doyen du sacré collège, et lui donna une place distinguée dans les assemblées publiques. Cossa ne jouit pas longtemps de ces honneurs : il mourut à Florence six mois après, le 22 novembre 1419. Quelques reproches qu'on ait faits à ce pontife, on ne peut lui refuser beaucoup de courage dans l'adversité. Loin de se prévaloir du grand nombre d'amis qui s'offraient à faire un parti pour lui dans les derniers jours de sa vie, il sacrifia sa fortune au repos de l'Eglise, et mourut en philosophie chrétienne. Il fit, dans la prison où il avait été enfermé, des vers qui prouvent qu'il avait de l'esprit et du goût pour les lettres; nous en citerons quelques-uns :

Qui morte summus eram, gaudens et vivo pascui,  
Tristis et abjectus nunc mea fata gemo.

Excelsus solio nuper versabat in alto,  
 Cunctaque gens pedibus oscrota sedebat.  
 Nunc quoque prostratus in functo devoror in imo;  
 Vultum deformem quemque videre piget;  
 Omnibus huic terris aurum mihi sponte ferrebat;  
 Sed nec cæca juvat, nec quæ amicis adest.  
 Sic varians fortuna vires, adve-si secundis  
 Subdit, et ambiguo nomine ludit etrox.

Quelques auteurs, en remarquant que ce pape avait été déposé, quoique reconnu pour vrai pape, et ont tiré des conséquences qui, dans d'autres circonstances, ne pourraient être que des erreurs. Quoique la plupart des prélats déposants reconussent Jean XXIII pour le vrai pape, ils n'ignoraient pas que sa légitimité était d'ut use dans une grande partie du monde chrétien; ils savaient, d'ailleurs, que ce qui était sage et légal dans un cas extrême, où il s'agit du salut public de l'Eglise ou de l'Etat, ne peut nullement se généraliser, et que, dans la rigueur même de la subordination civile et militaire, il y a des cas qui repoussent la loi établie.

JEAN D'ANTIOCHE, patriarche de cette ville en 429, tint un concile en 431, dans lequel il déposa saint Cyrille d'Alexandrie et Memnon d'Ephèse. Dieu lui ouvrit les yeux dans la suite. Il se reconcilia avec saint Cyrille, anathématisa l'hérésarque Nestorius, et mourut en 442.

JEAN LE JEUNEUR, ainsi nommé à cause de ses grandes austérités, patriarche de Constantinople en 582, prit la qualité d'*évêque œcuménique* ou universel, contre laquelle les papes Pélagé et Grégoire le Grand s'élèverent avec force. Voy. Phocas. Ce patriarche mourut en 593, regardé comme un homme vertueux, mais aigre, hautain et opiniâtre. Il était d'une charité apostolique, et donnait tout aux pauvres. Après sa mort, on ne lui trouva qu'une robe usée et un méchant lit de bois. L'empereur Maurice le prit, et ce prince couchait dessus lorsqu'il voulait faire pénitence. On trouve le *Pénitenciel* de Jean le Jeuneur à la fin du traité *De penitentia* du P. Morin.

JEAN DIACRE, auteur napolitain qui florissait dans les premières années du x<sup>e</sup> siècle, a composé : une *Chronique des évêques de Naples*, qui va jusqu'en 872, et qui a été imprimée dans les *Scriptores rerum italicarum*, de Muratori; *Vita Joannis episcopi Neapolitani*, insérée dans les *Acta sanctorum* du mois d'avril; *Martyrium sancti Procopii ejusque sociorum*, imprimé dans les *Vite sanctorum seculorum* de Cajetan, dans le *Thesaurus scriptorum Italie* de Muratori, et dans la *Bibliotheca historica Siciliae* de Caruso; *Historia translationis reliquiarum sancti Severini Norvorum apostoli*, dans la Collection des bollandistes, mois de janvier; une traduction, du grec en latin, de l'opuscule d'Evodius qui a pour titre : *Martyrium quadraginta sanctorum Sebastianorum sub Licinio*, dans le même Recueil, mois de mars.

JEAN DE BAYEUX, évêque d'Avanches, puis archevêque de Rouen, laissa un livre de *s Offices ecclésiastiques* publié en 1679, par Le Brun des Marettes, in-8°, avec des notes et des pièces curieuses. Ce prélat se démit de

son archevêché, et mourut en 1079, dans une maison de campagne, où une attaque violente de paralysie l'avait obligé de se retirer.

JEAN ou PRÊTRE-JEAN, dont le véritable nom était USGAM, né vers 1140, était un prêtre nestorien qui habita l'Egypte. Instruit, éloquent, adroit, brave, ambitieux surtout, il se forma un parti si considérable, qu'il s'empara d'une grande étendue de pays et s'en fit reconnaître souverain, vers l'an 1174. On place sa capitale dans l'Assinie. Il fit part de son élévation à l'empereur de Constantinople, Emmanuel, et à Frédéric I<sup>er</sup>, roi des Romains, par des lettres où il n'oublia pas de vanter sa puissance et ses exploits. Il favorisa les nestoriens, ses confrères, et rendit sa cour l'une des plus brillantes du monde connu. Il mourut en 1178, et eut pour successeur son frère David, qui porta aussi le nom de PRÊTRE-JEAN; mais son règne ne fut pas d'une bien longue durée : le fameux Tchenghiz-Khan conquit ses Etats, et le priva de la vie en 1202.

JEAN V (CANTACUZÈNE), était ministre et favori d'Andronic Paléologue le Jeune. Ce prince lui ayant recommandé en mourant Jean et Emmanuel, ses deux fils, Cantacuzène fut nommé régent, et Jean, l'aîné des deux jeunes princes, fut déclaré empereur. Si l'on croit ce qu'il rapporte dans son *Histoire*, il y fut forcé par les grands et par l'armée. Cantacuzène gouverna avec fidélité et avec sagesse pendant plusieurs années; mais ses ennemis l'ayant accusé auprès de la reine-mère, celle-ci le déclara ennemi de l'Etat. Alors Cantacuzène usurpa l'empire pour échapper à la mort (1345). Il entra à Constantinople les armes à la main, força le jeune Jean Paléologue à épouser sa fille et à partager le souverain pouvoir avec lui. Cet arrangement rétablit la paix pour quelque temps. La jalousie ayant fait reprendre les armes au gendre contre son beau-père, celui-ci fut d'abord victorieux; mais Jean s'étant emparé par sa prise d'un poste important, près de Constantinople, entra le lendemain dans la ville à la faveur d'un mouvement populaire. Les deux empereurs se reconcilièrent de nouveau, et, peu de temps après, Cantacuzène abdiqua volontairement et fut s'enfermer dans un monastère du mont Athos, en 1353. Il y vécut en philosophe chrétien : ce qui prouve assez bien qu'effectivement il ne s'était pas porté de lui-même à usurper l'empire. Ses sujets le regrettèrent : il avait été plutôt leur père que leur maître. Il fut grand prince, bon politique, excellent général; il joignit à ces qualités beaucoup d'esprit. Il fit cependant une faute en donnant une de ses filles à Orcan, sultan des Turcs. Ce fut un prétexte pour ce prince, non-seulement de se saisir de tout ce que les Grecs possédaient encore en Asie, mais même de prendre plusieurs places en Europe. On a de Cantacuzène une *Histoire de l'empire d'Orient*, depuis 1340 jusqu'en 1354. Elle est écrite avec beaucoup d'élégance, mais peut-être avec trop peu de vérité, du moins dans les événements qui le regardent : il y rappelle à tout

propos ses services ; il fait parade d'éloquence dans de longs discours qu'il s'attribue, ou qu'il met dans la bouche des autres. Un écrivain moderne l'a accusé « de n'avoir « été qu'un comédien en matière de religion ; » mais son ouvrage dépose partout contre cette accusation. Son Histoire a été imprimée à Paris en 1643, in-folio, grec et latin, avec des *Scolies* de Jacques Pontanus et Gretser, et traduite quelque temps après par le président Cousin. On a encore de lui quatre *Apologies ou Défenses de la religion chrétienne*, et quatre *Discours ou livres contre les erreurs du mahométisme*, Bâle, 1543, in-folio, grec et latin ; et d'autres ouvrages. Jean Cantacuzène mourut vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xv<sup>e</sup>.

JEAN PHILOPONOS, dit le *Grammairien*, d'Alexandrie, et l'un des plus bruyants philosophes du vii<sup>e</sup> siècle, avait obtenu par son crédit auprès d'Amrou, général du calife Omar I<sup>er</sup>, que la fameuse bibliothèque d'Alexandrie serait sauvée du pillage ; mais Omar ayant ordonné qu'on la brûlât, Jean eut le déplaisir de voir porter et distribuer tous les livres aux bains de cette grande ville, où ils servirent pendant six mois à entretenir le feu. C'était un des principaux trithéites, et même le chef de cette secte, puisque, pour obliger les partisans de cette hérésie à déclarer clairement leur croyance, on les obligeait de dire anathème à Philoponos. Le trithéisme consistait à reconnaître trois natures en Dieu. Ces inconsidérés raisonneurs voulant s'éloigner de Sabellius, qui ne reconnaissait qu'une personne en Dieu, donnèrent dans l'erreur opposée. Pierre Faydit et Antoine Oehms, ont renouvelé dans ces derniers temps l'hérésie des trithéites. Le dernier publia à ce sujet un traité de *Deo uno et trino*, Mayence, 1789, condamné et sagement réfuté par un *jugement* de l'université de Cologne, 1790, in-8<sup>o</sup>. On a de Philoponos un ouvrage sur la *Création du monde*, Vienne, 1630, in-4<sup>o</sup> ; et plusieurs traités sur Aristote, en grec et en latin, Vienne, 1536, 15 tomes in-fol.

JEAN DE PARME, frère mineur, docteur-régent dans l'école de Paris, puis général de son ordre, en 1247, fut envoyé en qualité de légat, en 1249, auprès de l'empereur Jean Vatacé, qui désirait la réunion des Grecs avec les Latins. L'*Évangile éternel*, ouvrage qui contient quelques erreurs de l'abbé Joachim, touchant l'unité de l'essence divine et d'autres objets, lui ayant été attribué, il fut déposé dans le chapitre général de son ordre l'an 1256, et l'ouvrage condamné par l'université de Paris et par Alexandre IV.

JEAN D'ANANIE ou d'ANAGNI, archidiacre et professeur en droit canon à Bologne, dont on a des *Commentaires* sur les Décrétales, in-folio, et un volume de *Consultations*, aussi in-folio, mourut avec de grands sentiments de piété en 1455.

JEAN d'IMOLA, disciple de Balde l'ancien, enseigna le droit avec beaucoup de réputation, et mourut en 1436. On a de lui des *Commentaires* sur les Décrétales et sur les

Clémentines, in-folio, et d'autres ouvrages estimés antrefois.

JEAN DE MONTREAL ou REGOMONTANUS. Voy. MULLER (Jean).

JEAN DE HAGEN, de *Indagine*, savant chartreux, mourut en 1575, en odeur de sainteté. Il avait pris l'habit à Erfort, à 25 ans, et il en passa environ 35 dans son ordre. Ses ouvrages roulent sur des sujets de piété. Ils sont en grand nombre et manuscrits. — Voy. HAGEN.

JEAN DE RAGUSE, natif de la ville de ce nom, dominicain, devint docteur de Sorbonne, président du concile de Bâle, et fut chargé d'aller plusieurs fois à Constantinople pour la réunion des Grecs avec les Latins. Il fut ensuite évêque d'Argos, dans la Morée, et mourut vers 1450. On a de lui : un *Discours* prononcé au concile de Bâle, dans l'Histoire de ce concile ; les *Actes de sa légation à Constantinople*, dans les Actes du concile de Bâle ; une *Relation* de son voyage d'Orient, dans Léon Allatius.

JEAN DE PARIS, fameux dominicain, docteur et professeur en théologie à Paris, et célèbre prédicateur, prit la défense du roi Philippe le Bel, contre le pape Boniface VIII, dans son traité *De regia potestate papali*. Ayant avancé en chaire quelques propositions qui ne parurent pas exactes sur le dogme de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, il fut déferé à Guillaume, évêque de Paris. Ce prélat lui défendit de prêcher et d'enseigner. Il en appela au pape, et alla à Rome pour s'y défendre, mais il mourut peu de tems après, en 1304. On a de lui : *Determinatio de modo existendi corporis Christi in sacramento altaris*, Londres, 1686, in-8<sup>o</sup> ; *Correctorium doctrinae sancti Thomae*. Le jugement n'y égale pas toujours la science.

JEAN LE TEUTONIQUE, dominicain, natif de Wildesbusen dans la Westphalie, mort en 1252, fut pénitencier de Rome, puis évêque de Bosnie, et quatrième général de l'ordre de Saint-Dominique. On lui attribue une *Somme des prédicateurs*, et une *Somme des confesseurs*, imprimées, la première à Reutlingen, 1487, in-folio, et la seconde, à Lyon, 1515, aussi in-folio : mais le Père Echard soutient que ces deux ouvrages sont de Jean de Fribourg, aussi appelé le *Teutonique*, autre dominicain, mort en 1313. L'un et l'autre eurent un nom dans leur siècle.

JEAN, moine de l'abbaye de Hautes-Selves, est auteur d'un très-ancien roman, intitulé : *Historia calumnie novercalis que septem sapientum dicitur*, Anvers, 1490, in-4<sup>o</sup> ; le même, traduit en français, Genève, 1492, in-fol. ; l'un et l'autre rares et peu assortis à la profession de l'auteur. Boccace en a imité plusieurs contes, et le roman d'Erasmus en a été tiré. Le président Fauchet croit que le poète Hébers l'a mis en vers français vers 1220. Il se trouve aussi dans la bibliothèque du roi de France et dans celle d'Annet. On attribue au même moine *L'Abuse en cour*, en vers et en prose, Vienne, 1484,

in-fol., rare; mais d'autres l'attribuent, avec plus de vraisemblance, à René, roi de Sicile.

**JEAN DE LA CONCEPTION** (le père), réformateur des trinitaires déchaussés d'Espagne, naquit à Almodovar, dans le diocèse de Tolède, en 1561, et mourut en odeur de sainteté, à Cordoue, en 1613, après avoir formé dix-huit couvents de sa réforme, et les avoir édifiés par ses vertus.

**JEAN DE JÉSUS-MARIE**, carme déchaussé, né à Calaruega, au diocèse d'Osma en Espagne, l'an 1564. Il passa par toutes les charges de son ordre, et mourut le 28 mai 1615, avec la réputation d'un religieux plein de mérite et de vertus. Saint François de Sales, Bellarmin, Bossuet, en ont parlé avec éloge. On a de lui : *Disciplina claustralis*, Cologne, 1650, 4 vol. Ils renferment des commentaires sur l'Écriture sainte, et un grand nombre d'ouvrages ascétiques.

**JEAN GERBRAND DE LEYDEN.** *Voy.* LEYDEN.

**JEAN NÉPOMUCÈNE** (saint). *Voy.* NÉPOMUCÈNE.

**JEAN CHRYSOSTOME** (le Père), né l'an 1594 à Saint-Frémond, dans le diocèse de Bayeux, mort le 26 mars 1646, fit profession, à l'âge de 18 ans, dans l'institut du tiers-ordre de Saint-François, à Piepus. et se rendit recommandable par ses hautes vertus, notamment par son humilité. On a de lui divers opuscules de piété, entre autres : *Des cent noms divins; De la toute-puissance de Dieu; De la sainte abjection; De la beauté divine*, et *De la Désoccupation des créatures*, etc.; plusieurs *Vies* de saints et de personnages éditants. Sa *Vie* a été écrite par Henri Boulton.

**JEANJEAN** (ANTOINE), docteur en théologie, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, et recteur de l'université de cette ville, naquit à Schelestadt, de parents pauvres, en 1727. Un maître qui l'avait initié aux premiers éléments des lettres, ayant été envoyé à Molsheim pour y enseigner la rhétorique, le jeune Jeanjean qui lui était très-attaché le suivit dans cette ville, et il accepta une place de précepteur qui lui fut offerte. Après avoir achevé sa rhétorique et sa philosophie, Jeanjean se rendit à Strasbourg, pour y étudier la théologie. Ses brillants succès lui valurent la protection de plusieurs personnes recommandables qui suppléèrent généreusement au défaut de ses ressources pécuniaires. Vers le même temps il eut occasion de connaître l'évêque d'Uranopolis, Mgr Ricci, chanoine et doyen de Saint-Pierre-le-Jeune, vieillard vénérable, qui apprécia du premier coup d'œil ses talents et son mérite, et voulut l'attacher à sa personne. Jeanjean reçut de lui la prêtrise le 14 mars 1750, et trois ans après il fut nommé chanoine. Il se livra dès lors aux travaux du sacerdoce, et surtout à la confession et à la prédication, avec une ardeur infatigable qui fut couronnée du plus heureux succès. De toutes parts on accourait pour le consulter et pour l'entendre. La dignité de sa figure,

la beauté de son organe ajoutaient encore à l'effet de ses paroles. Telle était sa prodigieuse facilité, que du premier jet il écrivait ses discours comme il les prononçait, et que jamais il ne corrigeait ses manuscrits, dans lesquels on n'a pas trouvé une seule rature. Quelques-uns de ses sermons furent imprimés séparément pendant sa vie. L'abbé Jeanjean fut nommé directeur du séminaire de Strasbourg le 3 octobre 1765, et la même année il fut reçu docteur en théologie. En 1786, il fut élevé au rectorat de l'université de la même ville, dignité qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Des travaux continuels altérèrent sa santé naturellement robuste. Il mourut en 1790, dans la soixante-quatrième année de son âge. Ses *Sermons*, prononcés en allemand, ont été imprimés en 8 volumes in-8°, Strasbourg, Levrault, 1815-1828.

**JEANNE**, épouse de Chusa, intendant d'Hérodote-Antipas, tétrarque de Galilée, était une des femmes qui suivaient Jésus-Christ dans ses voyages, et qui l'aidaient de leurs biens. C'était un usage parmi les Juifs, que les femmes fournissaient la table et les vêtements à ceux qu'ils regardaient comme leurs maîtres dans la religion et la piété. Jeanne suivit Jésus-Christ au Calvaire, et fut témoin de ce qui s'y passa. Elle assista aussi à sa sépulture, et fut une de celles qui allèrent au tombeau porter des aromates, et à qui Notre-Seigneur apparut comme elles en revenaient.

**JEANNE** (la papesse). *Voy.* BENOÎT III ou JEAN VIII.

**JEBB** (JEAN), théologien anglais, né l'an 1736, à Londres, obtint divers emplois à l'université de Cambridge, et il avait été pourvu du doyenné de Cashell, lorsqu'il fut interdit en 1770, pour certaines opinions théologiques qu'il professa dans un cours de leçons théologiques. Plus tard il pratiqua la médecine à Londres, sans cependant cesser de s'occuper de théologie et de politique. Il mourut en 1786. On a publié ses ouvrages en 1787, 3 vol. in-8°, dans lesquels l'exaltation du sectaire perce trop souvent. Ils se composent principalement d'une *Harmonie des Évangiles*, d'un *Traité sur la paralysie*, et de divers écrits politiques. Jebb avait, en outre, publié avec deux amis : *Excerpta quædam e Newtonii principis philosophiæ naturalis, cum notis variorum*, un vol. in-4°, adopté par l'université de Cambridge, pour l'usage des établissements d'instruction publique.

**JEBB** (JEAN), prélat anglais, né le 27 septembre 1775, à Drogheda, en Irlande, d'une famille très-distinguée dans les sciences, la philosophie et les lettres, termina ses études à l'université protestante de Dublin, et remporta, en 1797, deux des trois prix fondés par le docteur Downes. Il fut d'abord pourvu de la cure de Swanlibar, et il y sut gagner l'estime des catholiques. Il devint ensuite lecteur de la cathédrale, à Cashell, et quelques années plus tard il obtint le lucratif rectorat d'Abingdon. Nommé bientôt archi-

diaire du diocèse, il se fit recevoir docteur en théologie à l'université de Dublin, et fut élevé sur le siège de Limerick, en 1823. Jebb était loin de partager les préventions de beaucoup de ses coreligionnaires contre les catholiques, et il s'efforça plus d'une fois de calmer et de réprimer les emportements du fanatisme protestant. Lorsque, en 1824, lord Wellington proposa un bill sur les modifications à introduire dans les dîmes irlandaises, l'évêque de Limerick ne craignit pas de présenter, dans une adresse à la chambre des lords, le tableau des violences et des cruautés dont les protestants d'Irlande se rendaient coupables envers les malheureux habitants catholiques de ce pays. Frappé d'une attaque de paralysie, en 1827, il ne fit plus que languir, et il mourut le 7 décembre 1833, à l'âge de 58 ans. Indépendamment des éditions de divers ouvrages, tels que les *Discours de Townson*; les *Oeuvres de Phélan*; les *Vies de Burnet*, un choix de traités religieux de différents auteurs, intitulé : *Piété sans ascétisme*, on a de Jebb : des *Sermons*, remarquables par l'élégance et la pureté du style; un *Essai sur la littérature sacrée*, où il y a beaucoup d'érudition. C'est Jebb qui découvrit, dans les hymnes et les discours que nous ont laissés les évangélistes, des vestiges d'une rédaction métrique; une *Théologie pratique*, qui ne vit le jour qu'après sa mort.

**JEBUS**, fils de Chanaan, père des jébuséens, qui donnèrent leur nom à la ville de Jérusalem, d'où ils furent chassés par David.

**JECHONIAS**, fils de Joachim, roi de Juda, fut placé sur le trône à dix-huit ans, vers l'an 599 avant Jésus-Christ. Il ne jouit du trône que peu de temps. Nabuchodonosor ayant pris Jérusalem, il le mena en captivité à Babylone. Il demeura dans les fers jusqu'au règne d'Evilmérodac, qui, l'an 562 avant Jésus-Christ, le tira de prison pour le mettre au rang des princes de sa cour. On ne sait ce qu'il devint depuis. Il est appelé *Stérile* par le prophète Jérémie, parce qu'en punition de ses crimes et de son idolâtrie, aucun de ses enfants ne régna à Jérusalem. Sédécias, son oncle, fut mis sur le trône après lui.

**JEFFERY** de Monmouth (ARTHUR), vivait dans le XII<sup>e</sup> siècle, du temps de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre; il fut fait évêque de Saint-Asaph, dans le pays de Galles, en 1152. Il a écrit en latin l'*Histoire* de son temps; elle se trouve dans *Rerum britannicarum Scriptores* de Commelin, Heidelberg, 15.7. On l'a traduite en anglais, Londres, 1718, in-8<sup>o</sup>.

**JEHU**, fils d'Hananî, fut envoyé vers Baasa, roi d'Israël, pour l'avertir de tous les maux qui arriveraient à sa maison. Ce prince, irrité de cette précaution, le fit mourir l'an 930 avant Jésus-Christ.

**JEHU**, fils de Josaphat, et 10<sup>e</sup> roi d'Israël, commença à régner environ l'an 85 avant Jésus-Christ. Il tua Joam, roi d'Israël, d'un coup de flèche, et fit mourir Ochosias, roi de Juda. Jézabel, femme d'Achab, ayant insulté Jéhu lorsqu'il entra dans la ville de Jérusalem, ce prince la fit jeter par la fenêtre. Il donna

ordre ensuite qu'on fit mourir tous les fils et les parents d'Achab, et tous ceux qui avaient eu quelque liaison avec ce prince. Ayant trouvé sur le chemin de Samarie 42 frères d'Ochosias, il les fit massacrer. Il rassembla ensuite tous les prêtres de Baal dans le temple de cette fausse divinité, sous prétexte de célébrer en son honneur une solennité extraordinaire, les y fit tous égorger, brisa la statue, et détruisit le temple. Saint Augustin observe que cette action de zèle et d'équité ne justifie pas le mensonge qui l'accompagna; et qu'aux actions les plus saintes, et même inspirées de Dieu, rapportées dans les saintes Ecritures, l'humanité, toujours faible et sujette à l'erreur, a souvent associé des circonstances et des moyens qui ne doivent point partager les éloges dus à l'action en elle-même : observation importante, et qu'il ne faut pas perdre de vue dans la lecture de l'Écriture et de l'histoire des saints... Le Seigneur, satisfait du zèle de Jéhu contre l'idolâtrie, et de l'exactitude avec laquelle il avait exécuté l'arrêt de la justice divine contre la maison d'Achab, lui promit que ses enfants seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. Cette prédiction fut accomplie dans les personnes de Joacas, Joas, Jéroboam et Zacharie. Jéhu, qui avait paru si zélé à exécuter les ordres de Dieu, se laissa aveugler par l'orgueil, et tomba lui-même dans l'idolâtrie. Dieu l'en punit en le livrant à Hazaël, roi de Syrie, qui dès la son royaume, tailla en pièces tout ce qu'il trouva sur les frontières, et ruina tout le pays de Galaad, que possédaient les enfants de Ruben, de Gad et de Manassés. Il mourut l'an 850 avant Jésus-Christ, après 28 ans de règne. *Voy. REBECCA.*

**JENINGEN** (PHILIPPE), né à Aichstat, en Franconie, en 1642, entra chez les jésuites en 1663, et se livra avec zèle aux travaux évangéliques. Marchant sur les pas du saint apôtre des Indes, il demanda à passer chez les Barbares pour leur enseigner la foi chrétienne; mais n'ayant pu en obtenir la permission de ses supérieurs, il se consacra à des missions constantes et pénibles, dans une grande partie de l'Allemagne et de la Suisse: il mourut à Elwangen, en 1704, laissant sa mémoire en grande vénération dans toutes les provinces où il avait exercé ses travaux du saint ministère. Sa *Vie*, écrite en allemand et en latin, a été imprimée à Hergoistadt, à Munich et à Augsbourg, 1679, in-4<sup>o</sup>.

**JENINS**. *Voy. JENYNS.*

**JENISCHUS** (PAUL), d'Anvers, est connu par son livre intitulé : *Thesaurus animarum*, qui le fit bannir de son pays. Jenichus mourut à Stuttgart, en 1647, à 89 ans, avec la réputation d'un homme versé dans les langues et dans les sciences.

**JENKIN** (WILLIAM), théologien anglais non conformiste, né l'an 1612, à Sudbury, où son père était ministre, fit ses études à Cambridge, et fut successivement attaché à plusieurs églises comme prédicateur. Après avoir été persécuté sous le parlement, comme

ayant trempé dans la conspiration de Love, qui avait pour but la restauration du trône, il fut encore mis en prison sous le gouvernement royal, à cause de sa persistance à prôner de côté et d'autre, lorsque sa position ecclésiastique lui eût été enlevée. Il mourut dans sa prison le 10 janvier 1685. Il avait publié quelques écrits de controverse, des *Sermons*, et une *Exposition de l'Épître de Jude*, 2 vol. in-4° et in-folio.

JENKIN (ROBERT), théologien anglais, naquit à Minster, dans l'île de Thanet, l'an 1655, et fut principal du collège de Saint-John, à Cambridge, professeur de théologie, chapelain du docteur Lake, évêque de Chichester, et précenteur de cette église. Mais la révolution de 1688 le priva de ses bénéfices pour le punir de son refus de serment. Il mourut en 1727, laissant entre autres ouvrages : *Examen historique de l'autorité des conciles généraux*, 1688, in-4° ; *Defensio sancti Augustini adversus Jo. Pherconum*, 1707, in-8° ; une traduction anglaise de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, du français de Tillemont, 1702, in-8° ; *Remarques sur quatre livres récemment publiés*, savoir : l'*Histoire des Juifs*, de Basnage ; huit *Sermons* de Whiston ; la *Paraphrase et les notes de Locke sur les Épîtres de saint Paul* ; et la *Bibliothèque choisie de Leclerc* ; l'*Excellence et la certitude de la religion chrétienne*, 5<sup>e</sup> édition corrigée, 1721.

JENKS (BENJAMIN), théologien anglais, né l'an 1646 d'une ancienne famille de Shropshire, fut recteur d'Harley et de Kenley, et chapelain du comte de Bradford, et mourut à Harley en 1724. Il composa entre autres ouvrages : *Prières et offices de dévotion*, qui ont été souvent réimprimés, notamment en 1810, après avoir été retouchés par le révérend Ch. Siméon ; *Méditations sur divers sujets importants*, réimpr. en 1756, 2 vol. in-8°, avec une préface de J. Hervey.

JENKS (SILVESTRE), né dans le Shropshire, professa la philosophie dans le collège anglais de Douai ; en tant six années, puis il revint en Angleterre où après s'être appliqué aux fonctions de missionnaire il fut nommé prédicateur du roi Jacques II. Il suivit plus tard ce prince sur le continent, et mourut à Londres en 1715. Il avait été proposé en 1703 par ses compatriotes catholiques pour être élevé à l'évêché et pour remplir les fonctions de vicaire apostolique en Angleterre. L'intervention de Bruxelles joignit ses instances aux vœux des catholiques anglais, pour lui faire accepter cette dignité, mais il la refusa par humilité. On a de lui : des *Sermons*, 1658 ; *Lettres ou Traité concernant le concile de Trente* ; *Obeissance aveugle d'un humble pénitent comme le meilleur remède contre les scrupules*, 1690, in-12 ; *Sécurité d'un humble pénitent, en forme de lettre adressée à H. S.*, 1700, in-12 ; *Le cœur humble et contrit, avec les motifs et les considérations propres à le former*, 1698, in-12 ; *Tous les devoirs du chrétien*, en trois parties, 1707, in-12 : cet ouvrage est un exact résumé du Catéchisme du concile de Trente ;

*Essai sur l'amour de Dieu ; Courte analyse du livre de Jansénius*, 1710, in-12, etc.

JENYNS ou JENNINGS (SOAME), né à Rottesham en Cambridgeshire, ou selon d'autres, à Londres le 12 janvier 1704, d'une ancienne famille de la province de Somerset, fut élevé avec soin sous les yeux de sa mère, femme vertueuse, fille du chevalier Pierre Soame de Hayden en Essex (dont il joignit le nom au sien, selon un usage assez commun en Angleterre). Après avoir fait de bonnes études au collège de Cambridge, et s'être fait connaître par quelques ouvrages, il fut nommé en 1742 un des représentants au parlement pour la province de Cambridge, et continua pendant trente-huit ans à représenter, soit la province, soit la ville capitale. En 1755, le roi le choisit pour être un des seigneurs commissaires préposés au commerce et aux plantations. Il remplit cette place jusqu'à la dissolution de ce bureau, décrété par acte du parlement. Il mourut le 18 décembre 1787, ayant été marié, sans laisser de postérité, emportant les regrets de tous les bons citoyens, et surtout des pauvres, qu'il soulageait avec une bonté exemplaire. M. Cole, écuyer, a donné en 1790 une édition complète de ses ouvrages, en 4 vol. grand in-8°, avec une notice sur sa vie. Celui qui a fait le plus de bruit est son *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*, ouvrage profondément pensé, où l'on trouve des vues aussi saillantes que solides sur la vérité de l'Évangile, et sur le véritable esprit du christianisme. M. Le Tourneur en a donné une traduction imparfaite, où l'original a été substantiellement mutilé et ajusté aux idées quelque fois faibles ou fausses du traducteur. Une édition plus fidèle est celle de Liège, 1779, in-12 (donnée par l'abbé de Feller), avec des notes où plusieurs réflexions de l'auteur sont développées et confirmées, et d'autres présentées sous le vrai point de vue qui doit les mettre à l'abri de la critique. Sainte-Croix en a donné une édition en 1803, où se trouve, en forme d'introduction, un discours de Blair sur les avantages que procure la religion aux hommes. Les auteurs de l'*Année littéraire*, et le ministre protestant Maclaine, en ayant mal saisi et censuré à propos quelques assertions incontestablement vraies, ont été réfutés dans le *Journal hist. et littér.*, 15 septembre 1779, pag. 94 ; 1<sup>er</sup> mai 1780, pag. 6.

JEPHTE, successeur de Jar dans la judicature des Hébreux, tourna ses armes contre les Ammonites vers l'an 1187 avant Jésus-Christ. Pour obtenir la victoire, il fit vœu de sacrifier la première tête qui se présenterait à lui après le combat. Ce fut sa fille unique, que Philon nomme *Séila*. Il accomplit sa promesse deux mois après. Les saints Pères sont partagés sur le droit et sur le fait de ce vœu si extraordinaire de Jephté. Plusieurs l'ont condamné comme téméraire, et son exécution, comme impie et cruelle. Ils prétendent qu'il est contre la loi naturelle et contre la loi divine d'immoler un homme comme une victime : de là ce jugement la-

conique et sévère d'un saint Père : *Imprudens vovit, crudelis implevit*. Quelques-uns disent, pour justifier ce vœu, que le maître de la vie et de la mort l'avait inspiré à Jephthé pour éprouver sa fidélité, et en avait exigé l'accomplissement, pour donner aux peuples une grande idée des engagements contractés avec Dieu, sans qu'on puisse lui demander raison de cet ordre isolé et extraordinaire, ni en tirer aucune conséquence. D'autres enfin, et c'est l'opinion la plus vraisemblable, supposent que l'immolation de la fille de Jephthé ne fut que spirituelle; que Jephthé consacra la virginité de sa fille au Seigneur, et qu'il l'obligea de passer le reste de ses jours dans la continence. Cette explication est favorisée par le texte sacré : *Cumque abiisset cum sociis ac sodalibus suis, flebat virginitatem suam in montibus* (Judic. II), et confirmée par ce passage du second livre des Machabées, chap. III, 19 : *Sed et virgines que conclusæ erant, procurrebant ad Oniam*. Jephthé mourut l'an 1181 avant Jésus-Christ.

**JERÉMIE**, prophète, fils du prêtre Helcias, natif d'Anathot, près de Jérusalem, commença à prophétiser sous le règne de Josias, l'an 629 avant Jésus-Christ. Les malheurs qu'il prédisait aux Juifs, et la sainte liberté avec laquelle il reprenait leurs désordres, les mirent si fort en colère contre le prophète, qu'ils le jetèrent dans une fosse pleine de boue, d'où un ministre du roi Sédécias le fit retirer. On eut bientôt l'occasion d'admirer l'esprit de Dieu qui l'animait. Il avait prédit la prise de Jérusalem. Cette ville se rendit effectivement aux Babyloniens l'an 606 avant Jésus-Christ. Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor, donna au prophète la liberté ou d'aller à Babylone pour y vivre en paix, ou de rester en Judée. Le prophète préféra le séjour de la dernière pour conserver le peu de Juifs qui y étaient demeurés. Il donna de bons avis à Godolias, gouverneur de Judée; mais cet homme imprudent les ayant négligés, fut tué avec ceux de sa suite. Les Juifs, craignant la fureur du roi de Babylone, voulurent chercher leur sûreté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ce dessein, et fut enfin contraint de les suivre avec son disciple Baruch. Là, il ne cessa de leur reprocher leurs crimes avec son zèle ordinaire; il prophétisa contre eux et contre les Egyptiens. L'Écriture ne nous parle point de sa mort; mais on croit que les Juifs, irrités de ses menaces continuelles, le lapidèrent à Taphné, l'an 590 avant Jésus-Christ. Les *Prophéties* de Jérémie contiennent 51 chapitres. Ce prophète, dit saint Jérôme, est simple dans ses expressions, sublime dans ses pensées; mais cette simplicité offre souvent des termes forts et énergiques. Il y a quelques visions symboliques faciles à expliquer. C'est une espèce de langage typique, alors en usage en Asie, et qui, par sa nature, était plus propre à faire impression sur les peuples que des vérités dépourvues d'images sensibles et frappantes. *Voy. ÉZÉCHIEL*. Ses *Threni*, ou *Lamentations*, sont

un chef-d'œuvre de complainte sur la destruction de Jérusalem, dont les traits sont d'une application heureuse et frappante dans toutes les catastrophes des empires et des peuples frappés de la main de Dieu, surtout de ceux qui, professant sa loi et son culte, ont fini par l'abandonner, et être abandonnés eux-mêmes aux instruments de la divine vengeance. *Voyez le Journal historique et littéraire*, 1<sup>er</sup> mars 1790, pag. 390; 1<sup>er</sup> avril 1791, pag. 530. Jérémie est honoré par les Grecs et les Latins : il n'y a point d'endroits dans l'Occident où sa fête soit célébrée avec plus de pompe qu'à Venise. D'Arnaud a traduit en vers français les *Lamentations de Jérémie*. Saint Jérôme, dom Calmet, Maldonat, etc., ont commenté ses Prophéties.

**JERÉMIE**, métropolitain de Larisse, fut élevé, l'an 1572, sur la chaire patriarcale de Constantinople, à l'âge de 36 ans. Les luthériens lui présentèrent deux fois la *Confession* d'Augsbourg, dans l'espérance de la lui faire approuver; mais il la combattit de vive voix et par écrit. Il ne paraissait pas même éloigné de réunir l'Église grecque à la romaine, et avait adopté la réformation du calendrier de Grégoire XIII. Ses envieux en prirent occasion de l'accuser d'entretenir des relations avec le pape, et le firent chasser de son siège en 1582. Il fut relégué dans l'île de Rhodes. On a imprimé sa *Correspondance* avec les luthériens, en grec et en latin, à Wittenberg, 1584, in-fol. Un catholique l'avait déjà publiée en latin, en 1581. Ce prélat mourut après 1585. *Voy. SOCOLOVE*.

**JÉROBOAM 1<sup>er</sup>**, fils de Nabath, de la tribu d'Ephraïm, plut tellement à Salomon, que ce prince lui donna l'intendance des tribus d'Ephraïm et de Manassés. Le prophète Ahas lui prédit qu'il régnerait sur dix tribus. Salomon, pour empêcher l'effet de cette prédiction, donna ordre de l'arrêter; mais il s'enfuit en Egypte, où Sésach lui donna un asile; et il y demeura jusqu'à la mort du roi jaloux de sa grandeur future. Roboam, successeur de Salomon, fut le tyran de son peuple; dix tribus se séparèrent de la maison de David, et firent un royaume à part, à la tête duquel elles mirent Jéroboam, vers l'an 972 avant Jésus-Christ. Ce nouveau roi, craignant que si le peuple continuait d'aller à Jérusalem pour y sacrifier, il ne rentrerait peu à peu dans l'obéissance de Roboam, son prince légitime, fit faire deux veaux d'or. Il plaça l'un à Béthel, l'autre à Dan, ordonna à ses sujets de les adorer, et leur fit défense d'aller désormais à Jérusalem. Ce prince sacrilège éleva au sacerdoce les derniers du peuple, qui n'étaient pas de la tribu de Lévi, établit des fêtes solennelles à Béthel comme à Jérusalem, et réunit dans sa personne la dignité du sacerdoce à la majesté royale. Un jour qu'il faisait brûler de l'encens sur l'autel de Béthel, un prophète vint lui annoncer que cet autel serait détruit, qu'il naîtrait un fils de la race de David, nommé *Josias*, lequel égorgerait sur cet autel tous les prêtres qui y offraient de l'encens. Il ajouta que, pour preuve qu'il disait

la vérité, l'autel allait se fendre en deux à l'heure même. Jéroboam ayant étendu la main pour faire arrêter le prophète, sa main se sécha, et l'autel se fendit aussitôt. Alors le roi pria l'homme de Dieu d'obtenir sa guérison, et sa main revint à son premier état. Ce prodige ne changea pas le cœur de Jéroboam : ce qui paraîtrait incroyable, si par des exemples aussi terribles que multipliés, on ne connaissait jusqu'où va l'aveuglement et l'endurcissement des impies. Il mourut sans s'être réconcilié avec le Seigneur, après 22 ans de règne, l'an 954 avant J.-C. Sa maison fut détruite et exterminée par Baasa, selon la prédiction d'Ahias de Silo.

**JÉROBOAM II**, fils de Joas et roi d'Israël comme lui, rétablit le royaume d'Israël dans son ancienne splendeur. Il monta sur le trône l'an 826 avant Jésus-Christ, reconquit les pays que les rois de Syrie avaient usurpés et démembrés de ses états, et réduisit à son obéissance toutes les terres de delà le Jourdain jusqu'à la Mer-Morte. La mollesse, la somptuosité régnaient dans Israël avec l'idolâtrie. On adora non-seulement les *veaux d'or* à Béthel, mais on fréquenta tous les *hauts lieux* du royaume, où l'on commit toutes sortes d'abominations. Dieu fit prédire l'extinction de la famille de Jéroboam II, par les prophètes Osée et Amos; ses succès militaires se terminèrent à la bataille de Jezrahel; les Assyriens défirent son armée; une partie de son peuple fut conduite en captivité. Jéroboam mourut l'an 784 avant J.-C., après 41 ans de règne. Sa mort fut suivie d'une anarchie de 12 ans.

**JÉROME** (saint), *Hieronymus*, naquit à Stridon sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie, vers l'an 331. Eusèbe, son père, y tenait un rang distingué. Après avoir fait donner à son fils une excellente éducation, il l'envoya à Rome, où il étudia sous le grammairien Donat, et fit des progrès rapides dans les belles-lettres et dans l'éloquence. Il mena d'abord une vie un peu dissipée; mais au retour d'un voyage dans les Gaules, il se fit baptiser à Rome (Martianay et Fontanini disent qu'il avait reçu le baptême à Rome avant de voyager dans les Gaules). Entièrement consacré à la prière et à l'étude de l'Écriture, il vécut en cénobite au milieu du tumulte de cette ville immense, et en saint au milieu de la corruption et de la débauche. De Rome il passa à Aquilée, et d'Aquilée dans la Thrace, dans le Pont, la Bithynie, la Galatie et la Cappadoce. Après avoir parcouru et édifié ces différentes provinces, il s'enfonça dans les déserts brûlants de la Chalcide en Syrie, vers l'an 372. Les austérités qu'il y pratiqua paraîtraient incroyables, s'il ne les rapportait lui-même. Il avait résolu de consumer ses jours dans cette affreuse solitude; mais les moines qui habitaient le même désert venant sans cesse le tourmenter pour lui demander compte de sa foi, et le traitant de sabellien, parce qu'il se servait du mot d'*hypostase* pour exprimer la nature divine, il passa à Jérusalem, et de là à Antioche. Paulin, évêque de cette ville, l'éleva au sacer-

doce; mais Jérôme ne consentit à son ordination qu'à condition qu'il ne serait attaché à aucune église. Plusieurs légendaires ont dit qu'il n'offrit jamais le sacrifice de l'autel par humilité : mais pourquoi se serait-il donc fait ordonner? Aussi M. Ladvocat, après de bons critiques, rejette ce fait comme dénué de vraisemblance. Le désir d'entendre l'illustre saint Grégoire de Nazianze le conduisit à Constantinople en 381. Il se rendit l'année suivante à Rome, où le pape Damase le chargea de répondre en son nom aux consultations des évêques sur l'Écriture et sur la morale. Un grand nombre de dames romaines, illustres par leur vertu, Marcelle, Albine, Læta, Aselle, Paule, Blésille, Eustochie, recevaient journellement de lui des leçons sur les saintes lettres. Ces liaisons éveillèrent l'envie, et l'envie excita bientôt l'imposture. On imputa au saint solitaire un crime contre la pureté. Les accusateurs étant mis à la question, avouèrent leur calomnie, et rendirent hommage à son innocence. Mais saint Jérôme, résolu de se dérober à l'envie et au mensonge, quitta Rome, et se retira à Bethléem. Il s'y appliqua à conduire les monastères que sainte Paule y avait fait bâtir, à traduire l'Écriture, et à réfuter les hérétiques. Il écrivit le premier contre Pélage et foudroya Vigilance et Jovinien. Pélage s'en vengea en excitant une persécution contre son vainqueur. Cet hérésiarque était soutenu par Jean de Jérusalem, ennemi de saint Jérôme, avec lequel il s'était brouillé au sujet des origénistes. Ce saint avait rompu pour la même dispute avec Rufin, autrefois son ami intime : Théophile d'Alexandrie les raccommoda; mais ce ne fut pas pour longtemps. Saint Jérôme, malgré ses grandes vertus, avait les défauts de l'humanité. Il mit dans ses disputes, et surtout dans celle-ci, beaucoup d'aigreur; il traita Rufin avec hauteur, pour ne pas dire avec emportement. Quand on lit les injures dont il l'accabla, on est surpris que des invectives si fortes soient sorties d'une bouche si pure; mais elles tenaient à la véhémence de son style bien plus qu'à la disposition de son cœur. La rigidité de son caractère, augmentée encore par une vie dure et sévère, donnait quelquefois à son zèle une espèce d'âpreté qui influait sur son éloquence. Accoutumé d'ailleurs à confondre les hérétiques avec une ardeur digne de sa foi, il n'en distinguait pas toujours assez ses adversaires. Ce saint n'en est pas moins illustre pour avoir eu la faiblesse de l'homme. Il couvrit ses défauts par l'éminence de ses vertus; et à sa mort, arrivée le 30 septembre 420, dans la 89<sup>e</sup> année de son âge, l'Église eut à pleurer un de ses plus beaux ornements, et un de ses plus zélés défenseurs. Aucun écrivain ecclésiastique de son siècle ne le surpassa dans la connaissance de l'hébreu, et dans la variété de l'érudition. Son style pur, vif, élevé, serait admirable, s'il était moins inégal et moins bigarré. De toutes les anciennes éditions des *ouvrages* de ce Père, la meilleure est celle de dom Mar-

tianay, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en 5 vol. in-fol., publiée depuis 1693 jusqu'en 1706. Cette édition n'a pas été éclipsée par celle de Vallarsi, Vérone, 1734, 14 vol. in-fol. Les principales productions renfermées dans cet excellent recueil sont : une *Version latine de l'Écriture*, sur l'hébreu, que l'Église a depuis déclarée authentique sous le nom de *Vulgate*. Les plus habiles des protestants, qui certainement ne sont pas suspects dans la matière présente, donnent les plus grands éloges à cette version et à son auteur. Théodore de Bèze, dans sa préface du Nouveau Testament, qui a paru en 1559, la préfère hardiment à toutes les autres versions latines, et il blâme Erasme de l'avoir rejetée parce qu'elle diffère quelquefois des manuscrits grecs de notre temps. Il lui montre qu'elle est faite dans ces endroits sur de meilleurs manuscrits. Jean Boys, chanoine d'Ely en Angleterre, prend également la défense de la *Vulgate* contre plusieurs censures injustes qui sont échappées à Erasme et à Bèze lui-même. Boys a composé cet ouvrage par ordre de son évêque, le savant Lancelot Andrews. Paul Fagius, dans le chapitre IV de sa traduction de la Paraphrase chaldaïque, s'élève avec force contre ceux qui critiquent la *Vulgate*, sous prétexte qu'elle ne répond pas toujours littéralement au texte hébreu imprimé. « Les censeurs n'observent pas, » dit-il, que lorsque l'auteur de la *Vulgate* « s'éloigne de notre hébreu, c'est qu'il a « suivi ou les Septante, ou le paraphraste « chaldéen, ou quelque savant rabbin (qui « avaient à leur disposition de meilleurs ma- « nuscrits). La dissonance de la *Vulgate* d'a- « vec l'hébreu d'aujourd'hui est donc fondée « en raison. Elle n'est pas l'effet du hasard, « et elle n'annonce pas un traducteur témé- « raire et mal habile. » Louis de Dieu com- pare, dans son *Commentaire sur les Évangiles*, les versions syriaque et arabe, et les autres versions orientales, avec notre *Vulgate*, et les traductions latines d'Erasme et de Bèze. « Je ne croirai pas, dit-il dans sa préface, « m'être trompé, si j'avance que l'auteur de la « *Vulgate*, quel qu'il soit, est savant et même « très-savant. Je conviens qu'il a ses solé- « cismes et ses barbarismes; mais je ne puis « m'empêcher d'admirer sa fidélité et son « jugement, même dans les endroits où il pa- « rait barbare. » « Enfin, il n'y a pas de ver- « sion, au jugement de Grotius, qui soit plus « éloignée de toute sorte de préjugés que la « *Vulgate*, parce qu'elle est très-ancienne et « antérieure à tous les schismes d'Occi- « dent. » (Voy. ANAMA, BUKENTOP, BIANCHINI, HOUBIGANT.) Un des fruits les plus précieux de cette version est d'être une excellente réfutation, de droit et de fait, des extravagances et de la témérité des herméneutes modernes, et de déposer, ainsi que la version des Septante, contre toutes les innovations imaginées par des hébraïsants ignares ou corrompus (Voy. ELÉAZAR, MASLEF, PTOLÉMÉE). Nous avons six livres de la *Vulgate* qui ne sont pas de la traduction de saint Jérôme :

les *Psaumes*, *Baruch*, *la Sagesse*, *l'Éclésiastique*; le premier et le deuxième livre des *Machabées*. Ils sont tirés de l'ancienne *Vulgate*, laquelle a été faite sur le grec, qu'on appelle des *Septante*. Tout le reste de notre version latine est de la main du saint docteur. Il faut cependant en excepter quelques passages, et même des versets entiers, qui s'y sont glissés de l'ancienne *Vulgate*, surtout pour les livres des Rois et les Proverbes de Salomon. On y remarque aussi quelquefois plusieurs versions d'un même texte. Des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament; des *Traité polémiques* contre Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, Pélage, Rufin, et les partisans d'Origène; un *Traité de la vie et des écrits des auteurs ecclésiastiques*, qui a été d'un grand secours aux bibliographes modernes. Il y comprend même les apôtres et les évangélistes, et parle de leurs ouvrages. Une *traduction* et une *Suite de la Chronique* d'Eusèbe; des *Lettres*. Elles contiennent les *Vies* de quelques saints solitaires, des éloges, des instructions morales, des réflexions ou des discussions critiques sur la Bible. Elles avaient été publiées par Pierre Cassius, et on en a fait un grand nombre d'éditions. Il règne dans la plupart une chaleur et une élévation de style étonnante, qui les fait lire avec autant de plaisir pour la manière que pour les choses. Elles ont été traduites par Jean Petit, 3<sup>e</sup> édition, 1702, in-8; par Guillaume Roussel, 1704 et 1707, 8 vol. in-8, ou 1743, 4 vol. in-12; *Histoire des Pères de désert*, Anvers, 1628, in-fol.; un *Martyrologe* qui lui est attribué, Lucques, 1688, in-fol. On a traduit plusieurs *Opuscules de saint Jérôme* pour la Bibliothèque des dames chrétiennes. On représente quelquefois saint Jérôme en habit de cardinal, parce qu'il semblait à quelques égards en remplir les fonctions près du pape Damase, qui l'estimait, et employait utilement ses services. Le Père Dolci a écrit la *Vie* de ce saint docteur, extraite en entier de ses écrits, Ancone, 1700. J.-F. Fournier publia, en 1817, l'*Éloge* de saint Jérôme. Cet écrit a fait vivement regretter le jeune écrivain qui annonçait une érudition aussi précoce que solide. On peut se faire une juste idée de la force et de l'occlusion des écrits de saint Jérôme en lisant les extraits qu'en a donnés l'abbé Guillon, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*.—On a l'*Histoire de la vie, des écrits et des doctrines de saint Jérôme, moine, prêtre et docteur de l'Église au vi<sup>e</sup> siècle*, par F.-Z. Collombet, avec portraits du saint, d'après le bienheureux Fra Giovanni Angelus da Fiesole et Giotto, 2 vol. in-8.—M. Migne a donné dans son Cours complet de Patrologie, les *Œuvres très-complètes de saint Jérôme*, édition reproduisant dans son entier celle de Martianay, revue et corrigée par Vallarsi et Maffei, enrichie des opuscules récemment découverts, contenant tout ce que chacune des éditions précédentes a de particulier, et plus complète d'un tiers que toutes les autres, 1845, 9 vol. in-4.

**JEROME DE PRAGUE**, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut le plus fameux disciple de Jean Huss. Il avait étudié à Paris, à Cologne, à Heidelberg, et avait été reçu maître ès-arts dans ces trois universités. La subtilité de son esprit, jointe à la corruption de son cœur, lui fit embrasser des erreurs de Jean Huss. Cet hérétique ayant été arrêté au concile de Constance, Jérôme vint pour l'y défendre, et fut emprisonné comme lui. On détermina Jérôme à se rétracter; mais, ayant appris avec quelle obstination son maître était mort, il eut honte de sa docilité. Dans une deuxième audience que le concile lui accorda, il désavoua sa rétractation, et déclara qu'il était résolu d'adhérer, jusqu'à son dernier soupir, à la doctrine de Wiclef et de Jean Huss, exceptant pourtant les opinions de l'hérétique anglais sur l'eucharistie. Le concile ayant tenté vainement de le ramener à la vérité, condamna cet enthousiaste, et le livra au bras séculier. Le magistrat civil le fit brûler le 1<sup>er</sup> de juin 1416. Le Pogge, Florentin, témoin de ce supplice, en a écrit l'histoire dans une *Lettre* à Léonard Aréti, où il paraît presque aussi enthousiaste que Jean Huss et Jérôme. Il y compare le fanatique Huss au philosophe Socrate. Qui aurait cru que la philosophie et le fanatisme eussent des rapports si marqués? Les écrits de Jérôme ont été recueillis avec ceux de son maître. (Voy. l'article Jean Huss).— Il y a eu un autre Jérôme de Prague, pieux solitaire, qu'il ne faut pas confondre avec le disciple de Jean Huss, contre lequel il s'éleva, et dont il détectait les erreurs.

**JÉRÔME DE SAINTE-FOI**, juif espagnol, nommé auparavant *Josué Lurchi*, reconnu, par la lecture des livres hébreux, que Jésus-Christ est le vrai Messie prédit par les prophètes. Il embrassa le christianisme, et reçut à son baptême le nom de *Jérôme de Sainte-Foi*. Il devint ensuite médecin de Pierre de Lune, qui prenait le nom de Benoît XIII. Cet antipape étant dans le royaume d'Aragon en 1412, alors le seul lieu de son obédience, Jérôme lui inspira le dessein de signaler son zèle en attaquant les juifs par une conférence publique, indiquée à Tortose, en Catalogne. Elle commença le 7 février 1413, en présence du pape, de plusieurs cardinaux, d'un grand nombre d'évêques, et de savants théologiens. Le Nasi, ou chef des synagogues d'Aragon, y était présent, avec les plus savants rabbins de ce royaume. Jérôme de Sainte-Foi leur prouva que le Messie était venu, et que Jésus-Christ en avait rempli parfaitement les caractères. La conférence ne finit que le 10 mai 1413. Jérôme de Sainte-Foi présenta le 10 novembre de la même année à l'antipape son *Traité* sur les erreurs dangereuses qui sont dans le *Talmud* contre la loi de Moïse, contre le Messie et contre les chrétiens. Ce livre fit tant d'impression sur les juifs, qu'il s'en convertit au christianisme environ cinq mille. Voy. JOSEPH-ALBO. Le traité de Jérôme de Sainte-Foi a été imprimé à Francfort en 1602, et inséré dans la *Bibliothèque des Pères*.

**JÉRÔME** (CLAUDE-GEOFFRIN, plus connu sous le nom de dom), qui était son nom de religion, prêcha pendant près de 60 ans dans Paris. Il quitta, à l'âge de 33 ans, les pénitents religieux du tiers-ordre de Saint-François pour entrer dans l'ordre des Feuillants, où il occupa dans la suite plusieurs charges. Il se retira en 1717 à Poitiers, et mourut à Paris le 17 mars 1721 à 82 ans. Ses sermons ont été publiés sous le titre de *Nouveaux Sermons*, Liège, 1738, 5 vol. in-12. Ces sermons sont écrits faiblement.

**JESUA LÉVITE**, rabbin espagnol, est auteur d'un livre utile pour l'intelligence du Talmud, intitulé *Les Voies de l'éternité*, dont Bas-huisen a donné une bonne édition à Manovre en 1714, in-4°, en hébreu et en latin. Il florissait au xv<sup>e</sup> siècle.

**JESUS-CHRIST**, le Sauveur du monde, fils de Dieu et Dieu lui-même. Conçu par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la vierge Marie, il naquit dans une étable à Bethléem. La sainte Vierge et Joseph son époux s'étaient rendus dans cette ville pour se faire inscrire lors du dénombrement ordonné par Auguste, l'an du monde 4004. Aussitôt après sa naissance, des anges l'annoncèrent aux bergers par les premières paroles de ce beau cantique, dont depuis tant de siècles retentissent les temples chrétiens : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. Une étoile apparut en Orient, et amena des Mages qui vinrent adorer ce Dieu enfant. Il fut circoncis le huitième jour, et le quarantième sa mère le porta au temple. Hérode, soupçonneux et cruel, auquel les Mages n'avaient pas caché la cause de leur venue, et qui craignait que ce nouveau roi des Juifs ne voulût le détrôner, fit mourir tous les enfants de deux ans et au-dessous. Voy. INNOCENTS. Il comptait y envelopper celui dont les mages lui avaient annoncé la naissance; mais Joseph, averti par un ange, s'était retiré avec la mère et l'enfant en Egypte, d'où ils ne revinrent qu'après la mort du tyran. Les parents de Jésus demeuraient à Nazareth, et ils allaient tous les ans de cette ville à Jérusalem, pour célébrer la Pâque. Ils y menèrent Jésus à l'âge de douze ans : il y resta à leur insu; et s'en étant aperçus dans le chemin, ils retournèrent à Jérusalem, où ils le trouvèrent dans le temple au milieu des docteurs, qu'il étonnait par ses questions autant que par ses réponses. C'est tout ce que l'Évangile nous apprend de Jésus-Christ jusqu'au moment de sa manifestation. Il croissait en sagesse, en âge et en grâce, étant soumis à sa mère et à celui qu'on croyait être son père. Comme ils étaient obligés, par leur pauvreté, de travailler en gagnant leur vie, on ne peut douter que Jésus-Christ ne leur ait témoigné son obéissance en travaillant avec eux. C'était sans doute le métier de charpentier qu'il exerçait, puisque les Juifs lui en donnent le nom. L'an 13 de Tibère, Jean-Baptiste, qui devait lui préparer les voies, commença à prêcher la pénitence. Il baptisait, et Jésus-Christ vint à lui pour être baptisé. Au sortir de l'eau, le Saint

Esprit descendit sur lui en forme de colombe. et on entendit une voix qui dit : *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances.* Il fut conduit par le Saint-Esprit dans le désert, y passa quarante jours sans manger, et voulut bien y essuyer les attaques de l'esprit de ténèbres. Il commença ensuite à prêcher l'Évangile. Accompagné des douze apôtres qu'il avait choisis, il parcourut toute la Judée, et la remplit de ses bienfaits, confirmant les vérités qu'il enseignait par des miracles. Les démons et les maladies lui obéissent, les aveugles voient, les paralytiques marchent, les morts ressuscitent. Mais *il fallait que le Christ souffrît*, satisfit par ses souffrances à la justice de Dieu, réparât la nature humaine, et méritât aux hommes les grâces qui les rendissent purs et saints; grâces qui, en vue de ce sacrifice futur, avaient été accordées aussi aux justes de l'ancienne loi. La jalousie des pharisiens et des docteurs de la loi le fit condamner à un supplice infâme; et ainsi qu'il l'avait prédit lui-même, un de ses disciples le trahit, un autre le renia, tous l'abandonnèrent. Le pontife et le conseil condamnèrent Jésus-Christ, parce qu'il s'était dit *Fils de Dieu*. Il fut livré à Ponce-Pilate, président romain, et condamné à mourir attaché à la croix; il offrit le sacrifice qui devait être l'expiation des crimes du genre humain. A sa mort, le ciel se couvrit de ténèbres (*Voy. PHLÉGON*), la terre trembla, le voile du temple se déchira, les tombeaux s'ouvrirent, les morts ressuscitèrent; l'Homme-Dieu, mis en croix, expira le soir du vendredi 3 avril, le 14 de Nisan, l'an 29 ou 30 ou 31 de l'ère vulgaire, l'an 33 de sa vie, et, selon quelques chronologistes, l'an 33 de l'ère et 36 de sa vie (1). Son corps fut mis dans le tombeau, où l'on posa des gardes. Le troisième jour, qui était le dimanche, Jésus-Christ, sortit vivant du sépulcre. Il apparut d'abord à plusieurs saintes femmes, ensuite à ses disciples et à ses apôtres. Il resta avec eux pendant 40 jours, leur apparaissant souvent, leur faisant voir, par beaucoup de preuves qu'il était vivant, et leur parlant du royaume de Dieu. Il n'y a pas dans tous les faits historiques qui composent les annales des hommes, un événement mieux prouvé que la résurrection de Jésus-Christ. Quarante jours après sa résurrection, il monta au ciel en présence de ses disciples, leur ordonnant de prêcher l'Évangile à toutes les nations et

(1) *Voy. l'Art de vérifier les dates, ou le Journal histor. et littér., 15 mai 1784, pag. 107.* Ceux qui veulent connaître les raisons de l'ancienne et commune opinion qui fixe la mort de J.-C. à l'année 33 de son âge, peuvent consulter le cardinal Noris, le Père Pagi, les *Acta sanctorum*, tom. 5, junii, p. 404, et la Dissertation qui se trouve à la fin du *Commentarius hist. crit. in Lucam et Joannem*, etc., défendu par manière de thèse à Louvain, et imprimé chez Jacob, 1764; Danès, *Notio temporum*; Petau, *De doctrina temporum*, etc.; mais quelque système de chronologie que l'on adopte, il y aura toujours entre l'ère vulgaire et la naissance de J.-C., trois, quatre, ou cinq ans de différence, pour des raisons qu'il n'est pas de la nature de cet ouvrage de rechercher.

leur promettant d'être avec eux jusqu'à la fin du monde. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'exposer les preuves sur lesquelles la religion chrétienne est fondée : Bossuet, Huet, Abbadie, Bergier, Le Franc de Pompignan, l'académicien Bauzée, et plusieurs autres grands écrivains, ont épuisé cette matière. Il nous suffira de dire que, dans ce siècle où l'impiété triomphe, il s'est trouvé des philosophes qui n'ont pu s'empêcher de reconnaître la sublimité de la morale de l'Évangile. Voici ce que dit l'un d'entre eux (J.-J. Rousseau). Le passage est long, mais il est d'une beauté et d'une vérité frappante. « La majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits auprès de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! Quelle grâce toute chante dans ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle profonde sagesse dans ses discours ! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui peut agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ ; la ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper... Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son péronage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait ; il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ? La mort de Socrate, philosophe tranquille avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la présente et qui pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de

« Jésus sont d'un Dieu. Disons-nous que  
 « l'histoire de l'Évangile est inventée à plai-  
 « sir ? Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente,  
 « et les faits de Socrate, dont personne ne  
 « doute, sont moins attestés que ceux de Jé-  
 « sus-Christ. Au fond, c'est éluder la diffi-  
 « culté sans la détruire. Il serait plus incon-  
 « cevable que plusieurs hommes d'accord  
 « eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est  
 « qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais  
 « des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce  
 « ton, ni cette morale, et l'Évangile a des  
 « caractères de vérité si grands, si frappants,  
 « si parfaitement inimitables, que l'inven-  
 « teur en serait plus étonnant que le héros. »  
 Un philosophe anglais a démontré la divinité  
 de Jésus-Christ et la vérité de la religion par  
 la seule excellence de sa doctrine, et le sim-  
 ple récit de ses actions, tel qu'on le voit dans  
 l'Évangile. *Voy. JENYNS.* Ceux qui ont voulu  
 comparer sa morale, ou, pour mieux dire,  
 l'enseignement complet et fini de ses dogmes  
 et de ses lois à quelques froides maximes  
 éparses et arbitraires des philosophes, man-  
 quent bien certainement de jugement ou de  
 bonne foi. L'ensemble de sa doctrine, la  
 liaison intime et la dépendance mutuelle de  
 toutes ses parties, la totalité d'un enseigne-  
 ment qui embrasse tout ce qui tient au ciel  
 et à la terre, qui prend l'homme dans toutes  
 les circonstances, et toujours par son cœur  
 et sa conscience, repoussent tout parallèle  
 avec les apophthegmes insignifiants des pré-  
 tendus législateurs moraux sans sanction et  
 sans titre, puisque, sans parler des miracles  
 et des preuves de fait que Jésus-Christ don-  
 nait de sa mission, toutes ses leçons étaient  
 fondées sur l'éternelle et incontestable vé-  
 rité de l'immortalité de l'âme et de la vie fu-  
 ture, énoncée de la manière la plus tou-  
 chante et la plus sensée, garantie par la  
 divine parole, reçue et professée avec cette  
 ineffable persuasion dont le nom même n'é-  
 tait pas connu. La foi est une chose telle-  
 ment sublime et divine que les philosophes  
 de l'antiquité, dans leurs longues spécula-  
 tions sur la morale, sur les facultés et les  
 dispositions de l'esprit humain, n'ont rien  
 découvert qui lui ressemble; ils n'avaient  
 aucun mot pour en exprimer l'idée; car le  
 mot grec ou latin que nous rendons par celui  
 de *foi*, ne fut jamais employé par aucun au-  
 teur païen dans un sens qui eût du rapport  
 à celui qu'il a dans l'Évangile, où il explique  
 une humble, docile et franche disposition  
 d'esprit à croire en Dieu, une ferme con-  
 fiance en lui, en ses révélations et en ses  
 promesses. La foi est la base, et pour em-  
 ployer l'expression de saint Paul, la *sub-  
 stance* de notre espérance, et la lumière qui  
 nous découvre les choses invisibles. *Est au-  
 tem fides sperandarum substantia rerum, ar-  
 gumentum non apparentium.* On ne peut lire  
 ce que cet apôtre dit de la foi, dans le cha-  
 pitre XI de son Épître aux Hébreux, sans  
 chérir ce don divin, au-dessus de toutes les  
 possessions; sans en être pénétré, et sans  
 préférer ses mystérieuses obscurités à toutes  
 les connaissances humaines. Sans elle les

vérités même les plus graves n'ont aucune  
 consistance; c'est la foi qui les tire de la fai-  
 ble et mobile lumière de la raison, pour  
 leur donner la sanction et la stabilité. Enfin,  
 la doctrine de Jésus-Christ a eu pour objet  
 des choses, dont les sages profanes n'avaient  
 aucune idée, et dont ils ne pouvaient avoir  
 l'idée, sans devenir muets et sans perdre  
 tous les motifs de leur enseignement. Telle  
 est l'idée du *monde* que Jésus-Christ nous a  
 donnée d'une manière si claire et si pro-  
 fonde. « C'est, dit un philosophe chrétien,  
 « une chose très-remarquable que le mot et  
 « l'idée de *mundus* dans le sens de l'Evan-  
 « gile. Cet être si réel et si connaissable  
 « n'est devenu pour ainsi dire manifeste et  
 « sensible que depuis Jésus-Christ. Les an-  
 « ciens moralistes n'en ont pas parlé, parce  
 « qu'ils étaient eux-mêmes du monde; parce  
 « que leur vaine et fastueuse morale, leurs  
 « vertus de commande et de parade, n'avaient  
 « rien que de conforme et de parfaitement  
 « assorti à l'esprit du monde: ils ne pou-  
 « vaient donc en faire un être moral, diffé-  
 « rent de celui qu'ils prétendaient établir;  
 « mais Jésus-Christ nous a découvert l'es-  
 « pace immense que le monde, dans sa plus  
 « haute sagesse, laissait entre ses leçons et  
 « celles de l'Évangile. Aussi le chrétien le  
 « moins instruit connaît-il le monde; il sait  
 « très-bien dire: *Voilà ce que c'est que le  
 « monde; voilà comme nous trompe le monde;  
 « tels sont les mensonges et les illusions du  
 « monde; les fausses vertus et l'hypocrisie du  
 « monde; langage inconnu à tous les sages  
 « de l'antiquité, et même à tous les sages  
 « modernes qui ont abjuré leur foi. C'est  
 « dans ce sens qu'il est dit: Princeps hujus  
 « mundi jam judicatus est, Joan. XIV, 11; et  
 « plus clairement encore: nunc judicium est  
 « mundi, Joan. XII, 31. » Un autre caractère  
 de la doctrine de Jésus-Christ est la haine  
 que ce même monde lui porte, tandis que  
 toutes les erreurs sont bien accueillies, ou  
 envisagées avec indifférence. Cette distinc-  
 tion ne peut que servir à caractériser la vé-  
 rité, à la distinguer, à la rendre connais-  
 sable pour quiconque la cherche sincèrement,  
 à prouver son efficacité, son action puissante  
 sur l'esprit et le cœur, cette empreinte de la  
 lumière divine, si odieuse à la scélératesse  
 et à l'impiété. « Que de réflexions, dit un  
 « sage observateur, cette haine fait naître  
 « dans l'esprit du chrétien, instruit de ce  
 « que l'Évangile nous apprend de la haine  
 « réservée à son auteur, à sa doctrine et à  
 « ses ministres. Haine du monde contre Jé-  
 « sus-Christ et son ouvrage, si longtemps,  
 « si fortement annoncée et si terriblement  
 « réalisée! Nos philosophes se sont-ils ja-  
 « mais avisés de concevoir quelque haine  
 « contre Mahomet, Confucius, Zoroastre, etc.?  
 « Ces noms-là, au contraire, ne sont-ils pas  
 « l'objet de leurs hommages? Je sens que je  
 « ne puis bien exprimer le résultat de cette  
 « réflexion. C'est peut-être le motif de cré-  
 « dibilité le plus persuasif et le plus tou-  
 « chant. » Les nations infidèles, les païens,  
 les mahométans, ont reconnu les miracles et*

la sagesse divine de Jésus-Christ. Un poète musulman a parlé de sa morale dans ces termes :

- « Le cœur de l'homme affligé tire toute sa consolation de vos paroles.
- « L'âme reprend sa vie et sa vigueur en entendant seulement prononcer votre nom;
- « Si jamais le cœur de l'homme peut s'élever à la contemplation des mystères de la Divinité,
- « C'est de vous qu'il tire ses lumières pour les connaître, et c'est vous qui lui donnez l'astrait dont il est pénétré. *Bibl. Orient.*, art. *Issa. ebn miriam.*

Les merveilles de la vie de Jésus-Christ sont consignées dans les quatre Evangiles : c'est là seulement qu'on en doit chercher les détails, qui forment la base de notre croyance religieuse. Nous avons plusieurs *Vies de Jésus-Christ*. Voy. LASAUSSE, LUDOLPHE de Saxe, SAINT-PARD, GIRARD de VILLETHIERI, GRISOT, LIGNY. L'abbé Lasausse a publié, *Doctrine de Jésus-Christ, puisée dans les Epîtres des apôtres et dans l'Apocalypse*, Paris, 1807, 2 vol. in-12. On peut consulter aussi l'estimable travail du P. de Ligny sur la vie de Jésus-Christ, Avignon, 1774, 3 vol. in-8°; Paris, 1804, 2 vol. in-4°, édition imprimée par Crapelet, avec 75 gravures d'après les tableaux des plus grands maîtres; l'excellente notice de M. Gence, dans la *Biographie universelle* de M. Michaud; et l'*Histoire de N.-S. Jésus-Christ et de son siècle, d'après les documents originaux*, par le comte de Stolberg; trad. de l'allemand, augm. d'une introduction et de notes historiques, par M. l'abbé Jager et M. l'abbé Bour, 1 vol. grand in-18.

JÉSUS, fils de Sirach, né à Jérusalem, auteur du livre de *l'Ecclésiastique*, qu'il composa vers l'an 234 avant Jésus-Christ. L'original de cet ouvrage est perdu. — Un autre Jésus, son petit-fils, le traduisit en grec; et cette version nous a remplacé le texte hébreu. Le livre du fils de Sirach est plein de grandes vérités, et d'une excellente morale, exprimées avec une onction et une vivacité de sentiment que la froide philosophie n'a jamais su imiter. Voy. SALOMON. On croit que Jésus, fils de Sirach, est un des 72 juifs par lesquels Ptolémée Philadelphe fit traduire la Bible en grec.

JÉSUS, fils de Joïada. Voy. JONATHAS.

JÉSUS est le nom d'un homme, qui, avant la prise de Jérusalem par Titus, et même avant le commencement de la guerre, annonça le malheur des Juifs avec une persévérance et une force incroyables. « Quatre ans avant la guerre déclarée, dit Joseph, il se mit à crier : *Une voix est sortie du côté de l'Orient, une voix est sortie du côté de l'Occident, une voix est sortie du côté des quatre vents; voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple.* » Depuis ce temps, ni jour ni nuit il ne cessa de crier : *Malheur, malheur à Jérusalem!* Il redoublait ces cris les jours de fête. Aucune autre parole ne sortit jamais de sa bouche : ceux qui le plaignaient, ceux qui se maudissaient, ceux qui pourvoaient à ses

nécessités, n'entendraient jamais de lui que cette terrible parole : *Malheur à Jérusalem!* Il fut pris, interrogé et condamné au fouet par les magistrats : à chaque demande, à chaque coup, il répondait, sans jamais se plaindre, *Malheur à Jérusalem!* Renvoyé comme un insensé, il courait tout le pays, en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans se relâcher et sans que sa voix s'affaiblît. Au temps du dernier siège de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, et criant de toute sa force : *Malheur au temple! malheur à la ville! malheur à tout le peuple!* A la fin il ajouta : *Malheur à moi-même!* et en même temps il fut emporté d'un coup de pierre lancé par une machine. « Il semblait que la vengeance divine, dit Bossuet, s'était comme rendue visible en cet homme, qui ne subsistait que pour prononcer ses arrêts; qu'elle l'avait rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris; et qu'enfin il devait périr par un effet de cette vengeance qu'il avait si longtemps annoncée, afin de la rendre plus sensible et plus présente, quand il en serait non-seulement le prophète et le témoin, mais encore la victime. Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. Il semblait que ce nom de salut et de paix devait tourner aux Juifs, qui le méprisaient en la personne de notre Sauveur, à un funeste présage; et que ces ingrats ayant rejeté un Jésus qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus qui n'avait à leur annoncer que des maux irrémédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine. »

JETHRO, surnommé *Raguel*, sacrificateur des Madianites, reçut Moïse dans sa maison, où il le garda tout le temps qu'il fut obligé de se cacher, de crainte que Pharaon ne le fût mourir, et il lui donna pour épouse sa fille Séphora. Lorsque Moïse eut délivré les Israélites, Jéthro alla au devant de son gendre, vers l'an 1490 avant Jésus-Christ, et lui amena sa femme et ses enfants. Il lui conseilla de choisir des personnes prudentes, capables de former un conseil, sur lequel il pourrait se décharger d'une partie des affaires dont il était accablé. Il lui enseigna ensuite l'art de discipliner ceux qui étaient destinés à porter les armes. Artapan, dans Eusèbe, 10<sup>e</sup> nomme roi d'Arabie, sans doute parce que, dans ce pays, la royauté était jointe au sacerdoce.

JEUNE (JEAN LE), naquit à Poligny en Franche-Comté, l'an 1592, d'un père conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle eut pour lui les bontés qu'a un père pour un enfant de grande espérance. Le P. Le Jeune se consacra aux missions, pendant soixante ans que durèrent ses travaux apostoliques. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 39 ans. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif et impétueux. Le P. Le

Jeune eut d'autres infortunes. Il fut deux fois taillé de la pierre, et on ne l'entendit jamais laisser échapper aucune parole d'impatience. Les plus grands prélats avaient tant d'estime pour sa vertu, que le cardinal Bichi le servit à table durant tout le cours d'une mission. Lafayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer dans son diocèse. Le P. Le Jeune y passa toute sa vie, et y établit des dames de la Charité dans toutes les villes. Dans sa dernière maladie, qui fut longue, il reçut souvent la visite des évêques de Limoges et de Lombes. On lui avait permis de dire la messe quoiqu'il fût aveugle; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges le 19 août 1672 à 80 ans, en odeur de sainteté. Son humilité était admirable. Plusieurs seigneurs de la cour étant arrivés à Rouen, où il prêchait le carême, le prièrent de leur prêcher son plus beau sermon; mais il se contenta de leur faire une instruction familière, touchant les devoirs des grands, et touchant l'obligation de veiller sur leurs familles et leurs domestiques. Les conversions que ce directeur, sagement sévère, opérant, étaient solides et persévérantes. Sa réputation était si grande, qu'on venait de fort loin pour se mettre sous sa conduite. On a de lui des *Sermons*, en dix gros volumes in-8°, Toulouse, 1688, ou Paris, 1671, édition plus correcte et plus estimée. Ils furent traduits en latin, et imprimés à Mayence, sous ce titre : *Johannis Junii delecta pastorum sive conciones*, in-4°. Le célèbre Massillon puisa dans l'étude de ce prédicateur, non cette facilité et cette chaleur qui le caractérisent, ce sont des talents qu'on ne doit qu'à la nature, mais des matériaux pour plusieurs de ses discours. *Ce sermonnaire*, disait-il, *est un excellent répertoire pour un prédicateur, et j'en ai profité*. Le P. Le Jeune est simple, touchant, insinuant; on voit qu'il était né avec un génie heureux et une âme sensible. Le recueil de ses *Sermons*, qu'on appelle quelquefois *Sermons du Père aveugle*, est devenu peu commun. M. l'abbé Migne l'a reproduit dans sa grande *Collection des orateurs sacrés*, dans laquelle ses *Oeuvres complètes* forment 3 vol. in-4°. C'est par la lecture des *Sermons* du P. Le Jeune que Benoît-Joseph Labré, mort en odeur de sainteté à Rome en 1789, s'était senti particulièrement animé à l'exercice des vertus chrétiennes. On a encore de lui une traduction du *Traité de la vérité de la religion*, 1 vol. in-12; imprimé en Hollande. M. Ruben a publié un *Discours sur la Vie du P. Le Jeune*, et le P. Lamy le fait bien connaître dans son septième *Entretien* sur les sciences, p. 224.

JÉUNE (CLAUDE-MANSUET), chanoine régulier de la réforme de Prémontré, né à Tignacour, au duché de Bar, près de l'abbaye de Flabemont, prononça ses vœux en 1734 dans l'abbaye de Sainte-Marie de Pont-a-Mousson. Il professa la philosophie et la théologie à l'abbaye d'Estival, prit le bonnet de docteur dans l'université de Pont-à-Mous-

son, et fut prieur de Sainte-Marie. Il retourna à Estival, où il passa le resté de sa vie dans la retraite; occupé de la composition de divers ouvrages, tels que : *Histoire critique et apologétique de l'ordre des chevaliers du Temple de Jérusalem, des Templiers*, Paris, 1789, et avec un titre rafraîchi, au xiii (1805), 2 vol. in-4°. Il y fait voir les commencements et les progrès de cet ordre; il y trace l'histoire de sa suppression; faite, à ce qu'il croit, sans raisons solides et motifs suffisants; il appuie son sentiment d'autorités et de preuves auxquelles il prétend qu'on ne peut se refuser; *Dissertation pour prouver que l'amour qui est requis dans le sacrement de Pénitence n'est pas seulement un amour d'espérance, mais un véritable et sincère amour de charité*.

JEWEL (JEAN), écrivain anglais, naquit à Berfy-Narber, au Devonshire; il se fit protestant sur la fin du règne de Henri VIII, et fut exclu du collège d'Oxford sous la reine Marie. Après la mort de cette princesse, il quitta l'Italie, où il s'était enfui, et retourna en Angleterre. Il fut un des théologiens protestants choisis pour disputer sur leur religion, devant la reine Elisabeth, contre les ecclésiastiques catholiques. En 1559, il fut nommé à l'évêché de Salisbury, et mourut en 1571. On assure qu'il avait beaucoup de mémoire; mais ses variations ne prouvent pas qu'il eût autant de jugement. Il laissa quelques écrits, entre autres l'*Histoire de la réformation*, et celle des règnes de Charles II et de Jacques II.

JÉZABEL, fille d'Ethobal, roi de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël. Ce fut elle qui porta le roi son époux à abolir entièrement dans ses Etats le culte du vrai Dieu, pour y substituer celui de Baal. Elie, le seul qui eût osé résister à cette reine impie, fut contraint de prendre la fuite, et de se retirer sur la montagne d'Horeb. Achab ayant eu envie de posséder la vigne d'un nommé Naboth, qui la lui refusa, Jézabel suscita de faux témoins contre ce dernier, et le fit condamner à être lapidé. Achab demeura en possession de la vigne; mais Dieu, pour punir Jézabel, éleva Jéhu sur le trône de Samarie. Ce prince, après avoir fait tuer Joram, fils de Jézabel et d'Achab, et successeur de ce dernier, fit jeter Jézabel du haut d'une fenêtre; les chiens vorerent tellement son corps qu'ils ne laisserent que le crâne, les pieds et l'extrémité des mains, l'an 884 avant Jésus-Christ. — Il est parlé dans le second chapitre de l'Apocalypse, d'une JÉZABEL, qui faisait la prophétesse, et sous ce faux titre prêchait des erreurs. Elle y est menacée d'une maladie mortelle, si elle ne fait pénitence de ses péchés, comme tous ceux qui participeront à ses erreurs. Il est assez difficile de dire qui était cette Jézabel; c'était apparemment quelque femme puissante qui protégeait les Nicolaites, et qui est ainsi nommée, sans doute à cause du rapport qui existait entre elle et Jézabel, femme d'Achab.

JOAB, fils de Sarvia, sœur de David, et frère d'Abisai et d'Azaël, fut attaché au service de

David, et commanda ses armées avec succès. La première occasion où il se signala fut le combat de Gabaon, où il vainquit Abner, chef du parti d'Isboseth. Il monta le premier sur les murs de Jérusalem, et mérita par sa valeur d'être conservé dans l'emploi de général, qu'il possédait déjà. Il marcha contre les Syriens qui s'étaient révoltés contre David, les mit en fuite, et, s'étant rendu maître d'un quartier de la ville de Rabbath sur les Ammonites, il fit venir David, pour qu'il eût la gloire de cette conquête. Joab se signala dans toutes les guerres que ce monarque eut à soutenir, mais il se déshonora en assassinant Abner et Amasa, parce qu'il était jaloux de la confiance que David leur accordait. Il réconcilia Absalon avec David, et ne laissa pas de tuer ce prince rebelle dans une bataille, vers l'an 1023 avant Jésus-Christ. David, en considération de ses services, et par la crainte de sa puissance, ne sévit pas contre lui; mais en mourant il commanda à son fils Salomon de le punir. Ce jeune prince fut ministre de la vengeance de son père. Joab ayant pris parti pour Adonias contre le nouveau roi, Salomon fit tuer le général rebelle aux pieds de l'autel où il s'était réfugié, croyant y trouver un asile, l'an 1014 avant Jésus-Christ.

JOACHAZ, roi d'Israël, succéda à son père Jéhu l'an 856 avant Jésus-Christ et régna dix-sept ans. Le Seigneur, irrité de ce qu'il avait adoré les dieux étrangers, le livra à la fureur d'Azaël et de Benadad, rois de Syrie, qui ravagèrent cruellement ses Etats. Ce prince, dans cette extrémité, eut recours à Dieu, qui l'écouta favorablement. Joas, son fils et son successeur, rétablit les affaires d'Israël, et remporta durant son règne plusieurs victoires sur les Syriens. Il mourut l'an 839 avant Jésus-Christ.

JOACHAZ, nommé aussi *Séleucus*, fils de Josias, roi de Juda, fut élu roi après la mort de son père, l'an 609 avant Jésus-Christ. Il avait 23 ans quand il monta sur le trône. Il ne régna qu'environ trois mois à Jérusalem, et se signala par ses impiétés. Néchao, roi d'Egypte, au retour de son expédition contre les Babyloniens, rendit la Judée tributaire; et pour faire un acte de souveraineté, sous prétexte que Joachaz avait osé se faire déclarer roi sans sa permission, au préjudice de son frère aîné, il donna le sceptre à celui-ci. Le roi détrôné mourut de chagrin l'an 598 avant Jésus-Christ, en Egypte, où il avait été emmené.

JOACHIM ou JOAKIM, fils de Josias et frère aîné du précédent, fut mis sur le trône de Juda par Néchao, roi d'Egypte, l'an 609 avant Jésus-Christ. Il déchira et brûla les livres de Jérémie, et traita avec cruauté le prophète Urie. Il fut détrôné par Nabuchodonosor, et mis à mort par les Chaldéens, qui jetèrent son corps hors de Jérusalem, et le laissèrent sans sépulture vers l'an 600 avant Jésus-Christ.

JOACHIM, fils du précédent. Voy. JÉCHONIAS : c'est le même.

JOACHIM (saint), fut, selon une pieuse

tradition, époux de sainte Anne, et père de la sainte Vierge. On ne sait rien de sa vie, et l'Écriture sainte ne fait aucune mention formelle de saint Joachim. Mais il est très-probable qu'Héli, dont il est parlé dans le chapitre III de saint Luc, comme père de saint Joseph, est ce même Joachim, père de Marie, et beau-père de Joseph; car Joachim, Héli, Eliacim, etc., sont les mêmes noms dans l'Écriture. Le seul livre ancien qui parle expressément de saint Joachim, est traité d'apocryphe par saint Augustin. L'Église grecque célébra la fête de saint Joachim dès le septième siècle; mais elle n'a été introduite que fort tard dans l'Église latine. On prétend que ce fut le pape Jules II qui l'institua.

JOACHIM (l'abbé), surnommé *le Prophète*, né en 1130 au bourg de Celico, près de Cosenza, fut d'abord un des pages de Roger, roi de Sicile, et voyagea ensuite dans la terre sainte. De retour en Calabre, il prit l'habit de Cîteaux dans le monastère de Corazzo, dont il fut prieur et abbé. Joachim quitta son abbaye avec la permission du pape Luce III, vers 1185, et se retira dans la solitude de Casemar, où il resta deux ans, occupé à commenter les saintes Écritures. Il revint à Corazzo en 1187. Le pape lui ayant alors ordonné de continuer son commentaire, lui permit de se démettre de son abbaye, où jusqu'alors il n'avait été que remplacé, comme absent, par un de ses religieux. En conséquence de cette permission, Joachim alla se fixer à Flora, où il fonda un monastère dont la règle était calquée sur celle de Cîteaux. Il mourut en 1202 à 72 ans, laissant un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Venise, 1516, in-folio. Ils contiennent quelques propositions touchant la nature divine, la Trinité et la durée de l'Évangile de Jésus-Christ; ils furent condamnés dans la suite au concile général de Latran, en 1215, et au concile d'Arles, en 1260. Les plus connus sont les *Commentaires* sur Isaïe, sur Jérémie et sur l'Apocalypse. On a encore de lui des *Prophéties*, qui ont fait autrefois beaucoup de bruit, et que dom Gervaise, dans l'*Histoire* de l'abbé Joachim, 1743, 2 vol. in-12, prétend avoir été accomplies. On trouve dans le t. VII des *Acta Sanctorum* des détails sur la vie de Joachim.

JOANNET (CLAUDE), né l'an 1716 à Dôle, mort à Paris en 1789, se vit obligé, à cause de sa mauvaise santé, de quitter la société des jésuites où il avait fait profession. Il se rendit alors à Paris, où il publia un journal destiné à faire connaître les ouvrages religieux, sous ce titre : *Lettres sur les ouvrages de piété, ou Journal chrétien*, Paris, 1753-63, 40 vol. in-12. Ce journal parut pendant dix ans, il était dédié à la reine Marie Lezinska, et avait pour but de combattre les progrès de l'incrédulité. Il composa en outre : *Éléments de poésie française*, Paris, 1752, 3 vol. in-12. L'abbé Sabatier, qui a consacré un article à l'abbé Joannet dans ses *Siècles littéraires*, tom. II, pag. 453, trouve dans cet ouvrage « des réflexions judicieuses, une critique fine, des règles sûres et le caractère

« d'un non poëte tracé avec discernement et « avec goût. » Il reproche aux encyclopédistes d'avoir extrait beaucoup d'articles de cet ouvrage sans nommer l'auteur, entre autres l'article JEUX DE MOTS; les *Bêtes mieux connues*, 1770, 2 vol. in-12. L'auteur adopte le sentiment de Descartes, et réfute l'*Essai sur l'âme des bêtes*, par Boullier; De la *connaissance de l'homme dans son être et dans ses rapports*, ibid., 1775, 2 vol. in-8°, ouvrage médiocre.

JOAS, fils d'Ochosias, roi de Juda, échappa, par les soins de Josabeth, sa tante, à la fureur d'Athalie, sa grand-mère, qui avait fait égorger tous les princes de la maison royale. Il fut élevé dans le temple sous les yeux du grand prêtre Joiada, mari de Josabeth. Quand le jeune prince eut atteint sa septième année, Joiada le fit reconnaître secrètement pour roi par les principaux officiers de la garde du temple. Athalie, qui avait usurpé la couronne, fut mise à mort l'an 883 avant Jésus-Christ. Tant que Joas fut conduit par le pontife Joiada, il gouverna avec sagesse; mais lorsque ce saint homme fut mort, le jeune roi, séduit par les flatteurs, adora les idoles. Zacharie, fils de Joiada, et qui avait succédé à son père dans la grande prêtrise, reprit le roi de ses impiétés; mais Joas, oubliant ce qu'il devait à son bienfaiteur, fit lapider son fils dans le parvis du temple. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite de la vie de ce prince aussi triste que le commencement avait été heureux. Les Syriens, avec une petite poignée de gens, défirent son armée, et le traitèrent lui-même avec la dernière ignominie. Après être sorti de leurs mains, accablé de cruelles maladies, il n'eut pas même la consolation de mourir paisiblement; trois de ses serviteurs l'assassinèrent dans son lit; ainsi fut vengé le sang du fils de Joiada, qu'il avait répandu. Ce prince régna quarante ans, et mourut l'an 843 avant Jésus-Christ. Le rétablissement de Joas sur le trône de Juda a fourni le sujet de la tragédie d'*Athalie*, chef-d'œuvre de Racine. Le poëte Hardy et Métastase avaient aussi composé, l'un une tragédie, l'autre un oratorio, sous le titre de *Joas*.

JOAS, fils de Joachas, roi d'Israël, succéda à son père dans le royaume qu'il avait déjà gouverné deux ans avant lui. Il imita l'impunité de Jéroboam, et cependant conserva beaucoup de vénération pour le saint prophète Elisée. Ce dernier étant tombé malade de la maladie dont il mourut, Joas vint le voir, et parut ailligé de le perdre. L'homme de Dieu, pour le récompenser de ce bon office, lui dit de prendre des flèches et d'en frapper la terre. Comme il ne frappa que trois fois, le prophète lui dit que s'il avait été jusqu'à la septième, il aurait entièrement ruiné la Syrie. Joas gagna contre Bénadad les trois batailles qu'Elisée avait prédites, et réunit au royaume d'Israël les villes que les rois d'Assyrie en avaient démembrées. Amasias, roi de Juda, ayant déclaré la guerre à celui-ci, Joas le battit, prit Jérusalem, et fit le roi lui-même prisonnier. Il le laissa libre, à con-

dition qu'il lui paierait un tribut, et il revint triomphant à Samarie, chargé d'un butin considérable. Il y mourut en paix, peu de temps après cette victoire, et après un règne de seize ans, l'an 826 avant Jésus-Christ. Jéroboam II, son fils, lui succéda.

JOATHAM ou JOATHAN, le plus jeune des fils de Gédéon, échappa au carnage qu'Abimélech, fils naturel de Gédéon, fit de ses autres frères. Du haut d'une montagne, il prédit aux Sichimites les maux qui les attendaient, pour avoir élu Abimélech, l'an 1233 avant Jésus-Christ. Pour leur rendre leur ingratitude plus sensible, il se servit de l'ingénieux apologue du figuier, de la vigne, de l'olivier et du buisson.

JOATHAM ou JOATHAN, fils et successeur d'Ozias, autrement Azarias, 759 ans avant Jésus-Christ, prit le maniement des affaires, à cause de la lèpre qui séparait son père de la compagnie des autres hommes. Il ne voulut pas prendre le nom de roi tant que son père vécut. Il fut fort aimé de ses sujets, pieux, magnifique et bon guerrier. Il remporta plusieurs victoires, remit Jérusalem dans son premier éclat, imposa un tribut aux Ammonites, et mourut l'an 742 avant Jésus-Christ, après un règne de 16 ans, en comptant les dix pendant lesquels il fut associé à son père.

JOB, célèbre patriarche, naquit dans le pays de Hus, entre l'Idumée et l'Arabie, vers l'an 1700 avant Jésus-Christ. C'était un homme juste, qui élevait ses enfants dans la vertu, et offrait des sacrifices à l'Être suprême. Pour éprouver ce saint homme, Dieu permit que tous ses biens lui fussent enlevés, et que ses enfants fussent écrasés par les ruines d'une maison tandis qu'ils étaient à table. Tous ces fléaux arrivèrent dans le même moment, et Job en reçut les nouvelles avec une patience admirable. « Dieu me l'a donné, « Dieu me l'a ôté, dit-il; il n'est arrivé que « ce qui lui a plu : que son saint nom soit « béni ! » Le démon, à qui Dieu avait permis de tenter son serviteur, fut au désespoir de la constance que Job opposait à sa malice. Il crut la vaincre en l'affligeant d'une lèpre épouvantable qui lui couvrait le corps. Le saint homme se vit réduit à s'asseoir sur un fumier, et à racler avec un morceau de pot cassé le pus qui sortait de ses plaies. Le démon ne lui laissa que sa femme, pour augmenter sa douleur et tendre un piège à sa vertu. Elle vint insulter à sa piété, et traiter sa patience d'imbécillité; mais son époux se contenta de lui répondre : « Vous avez « parlé comme une femme insensée : puis- « que nous avons reçu les biens de la main « de Dieu, pourquoi n'en recevrons-nous « pas aussi les maux ? » Trois de ses amis, Eliphaz, Baldad et Sophar vinrent aussi le visiter et furent pour Job des consolateurs importuns. Ne distinguant pas les maux que Dieu envoie à ses amis pour les éprouver de ceux dont il punit les méchants, ils le soupçonnèrent de l'avoir mérité. Job, convaincu de son innocence, leur prouva que Dieu affligeait quelquefois les justes pour les éprou-

ver, les humilier, les perfectionner, ou pour quelque autre raison inconnue aux hommes. Le Seigneur prit enfin la défense de son fidèle serviteur, et rendit à Job d'autres enfants, une parfaite santé, et plus de biens et de richesses qu'il ne lui en avait ôté. Il mourut vers l'an 1500 avant Jésus-Christ, à 211 ans. Quelques auteurs ont douté de l'existence de Job, et ont prétendu que le livre qui porte son nom est moins une histoire véritable qu'une parabole. Mais ce sentiment est contraire, 1° à celui d'Ezéchiel et à celui de Tobie, qui parlent de ce saint homme comme d'un homme véritable; 2° à saint Jacques, qui le propose aux chrétiens comme un modèle de la patience avec laquelle ils doivent souffrir les maux; 3° à l'autorité de la tradition des Juifs et de celle des chrétiens. Quelques-uns attribuent le livre de Job à Moïse, d'autres à Isaïe; il est difficile de décider cette question. Il est écrit en langue hébraïque, mêlée de plusieurs expressions arabes, ce qui le rend quelquefois obscur. Il est en vers, et l'antiquité ne nous offre point de poésie plus riche, plus relevée, plus touchante que celle-ci. Les vers ne sont pas assujettis à une cadence réglée, mais ils sont animés par le feu du génie, par les expressions nobles et hardies, qui font l'âme de la poésie d'Homère et de Virgile. Bacon admirait les profondes connaissances en philosophie et en physique renfermées dans ce livre. *Si quis eximium illum Jobi librum diligenter evoluerit, plenum illum et tanquam gravidum naturalis philosophiæ mysteriis deprehendet: exempli gratia, circa cosmographiam, et rotunditatem terræ, circa astronomiam et asterismos, circa generationem, rem metallicam, etc., De augm. Scient., pag. 25.* On y trouve de plus des maximes d'une sagesse profonde et sublime; de grandes et magnifiques idées de la Divinité, qu'on chercherait en vain chez les anciens poètes abandonnés à leur imagination et aux rêves d'une ridicule mythologie. Toutes les expressions de Job, dans la peinture qu'il fait de ses malheurs, ne doivent pas être prises dans le sens rigoureux de la lettre. Il paraît que le saint homme a donné quelquefois à sa douleur un essor trop vif, et qu'il se reproche cette faute aux chap. 39 et 42. Nous avons de savants *Commentaires* sur le livre de Job, mais il y en a peu qui se fassent lire avec plus de plaisir et d'édification que celui de l'abbé Duguet, quoique l'auteur ne s'attache pas toujours assez au sens littéral; défaut qu'il répare par une érudition bien amenée, un style plein d'onction, des applications et des allusions aussi heureuses que remplies de piété. Le livre de Job a été traduit en français par Théodore Crinsoz (protestant), 1729, in-4°, et par Bridel, 1818, in-8°. M. de Genoude en a donné une *traduction* fidèle et élégante en prose; Levavasseur et M. Baour-Lormian en ont donné de *bonnes traductions* en vers. On a une *Histoire de Job* par Frédéric Spanheim, Ratisbonne, 1710, in-8°. Bernardin de Saint-Pierre s'est appuyé de Job dans ses *Etudes de la nature*.

JOEL, fils de Phatuel, et le second des douze petits prophètes, commença vers l'an 789 avant Jésus-Christ sa mission prophétique. On a de lui trois chapitres de *Prophéties*, écrits d'un style véhément, expressif et figuré; elles regardent particulièrement la dévastation de la Judée par les Chaldéens, et sous ce type, la destruction de Jérusalem par les Romains, la fin du monde, le jugement universel, les peines de l'enfer pour les réprouvés, et la gloire éternelle pour les justes. Saint Pierre, dans les Actes des apôtres, en applique un passage considérable à la révolution qui établit le christianisme sur la terre. Sa *Prophétie* est en hébreu, et est divisée en trois chapitres. On trouve dans les commentateurs des petits prophètes d'excellentes dissertations sur la prophétie de Joel. On distingue surtout celles de saint Jérôme, de dom Calmet, de Joubert, etc.

JOHNSTON (ARTHUR), né en 1587 à Casbieken, près Aberdeen, en Ecosse, passa une partie de sa vie à voyager; il fut reçu docteur en médecine à Padoue, revint dans sa patrie en 1632, et mourut à Oxford en 1641. Sa *Paraphrase des Psaumes* en vers latins, souvent réimprimée, lui a acquis une espèce de célébrité, mais qui n'approche pas de celle que Buchanan a si bien méritée dans le même genre.

JOIADA, grand-père des Juifs, élevé avec soin Joas, fils du roi Ochosias, dans le temple, le plaça sur le trône de ses pères, fit mettre à mort la reine Athalie, qui avait usurpé le sceptre de David, renouvela l'alliance de Juda avec le Seigneur, l'an 800, mourut peu de temps après, et fut inhumé par ordre de Joas, en considération de ses services, dans le sépulchre des rois de Jérusalem. *Voy. Joas, roi de Juda, et Josabab.*

JOLLY (TOUSSAINT-FRÉDÉRIC), écrivain ecclésiastique, né le 30 mai 1759, à Moivre, diocèse de Châlons, d'une famille d'honnêtes laboureurs, entra chez les chanoines réguliers de la congrégation de France, dite de Sainte-Geneviève; après avoir fait ses vœux le 15 février 1781, et reçu la prêtrise le 14 juin 1783, il fut chargé d'enseigner la théologie à Beauvais, puis au Val-des-Ecoliers, dans le diocèse de Langres. Nommé, en 1788, prieur de Châtillon-sur-Seine, il s'y fit aimer par sa prudence et son esprit conciliant. A l'époque de la fédération du 14 juillet 1790, Jolly fut chargé de dire la messe et de prononcer le discours, qui roula sur le sainteté du serment et sur les obligations qu'il impose, et qui a été imprimé. Bientôt la constitution civile du clergé fut sanctionnée par le roi: la suppression des abbayes et des monastères fut résolue. On eut quelque temps l'espérance de conserver l'abbaye de Châtillon, espérance fondée sur une délibération prise par le conseil-général de la commune, le 2 février 1791. Une pétition dans le même sens, du 3 avril, signée par les autorités et par les habitants, fut envoyée à l'Assemblée nationale, où Camus la fit rejeter. Alors Jolly rédigea une déclaration, datée de juin 1791, à laquelle s'associaient les religieux de son

ordre et ses étudiants : il y gémissait de ne pouvoir suivre ses engagements, et adressait ses adieux et ses remerciements aux habitants de la ville. Ceux-ci lui donnèrent encore, en ces tristes conjonctures, des témoignages d'intérêt et d'estime. Recueilli à la campagne par la famille Mesgrigny, il passa plusieurs années dans sa retraite, où il consacrait ses loisirs à l'éducation des enfants et à la pratique de toutes les vertus du christianisme. Pendant la terreur, il fut obligé de se cacher. Après la chute de Robespierre, il revint chez ses anciens amis, dans la famille des Mesgrigny, où il resta jusqu'après la conclusion du Concordat. Alors il enseigna au séminaire de Troyes la théologie et l'Écriture sainte, sans vouloir accepter aucune rétribution, se contentant d'une petite rente qui suffisait à ses besoins. Le séminaire ayant été fermé par suite des persécutions dirigées contre M. de Boulogne, Jolly revint à Paris, où il resta jusqu'à la seconde restauration, époque où il alla reprendre ses fonctions au séminaire de Troyes. Ses infirmités l'obligèrent, au bout de deux années, de renoncer à l'enseignement, et il vint se fixer au séminaire des Missions étrangères, à Paris, où il mourut le 14 octobre 1829. On a de lui : le *Mémorial sur la révolution française*, 1824, 1 vol. in-12; 1828, 2 vol. in-12, dont un *Abrégé* a été publié par M. d'Exauvilliez; *Mémorial de l'Écriture sainte en deux parties*, dont la première parut en 1825, en 2 vol. in-12, pour l'édition latine avec la traduction française; la seconde partie a été publiée en 1826, et est aussi en 2 vol. pour l'édition latine, et en un seul vol. pour l'édition française. C'est un ouvrage utile, qui l'eût été peut-être davantage encore s'il eût embrassé moins d'objets. L'auteur se proposait de donner dans le même genre un *Mémorial sur l'éducation*, mais il ne put le terminer. Sous le titre de : *Breve de religione catholica*, etc., *compendium*, 1825, in-12, offrant une traduction française en regard, Jolly avait donné un extrait de la seconde partie de son *Mémorial de l'Écriture sainte*.

JOLY (CLAUDE), né à Paris en 1607, chanoine de la cathédrale en 1631, fit deux voyages, l'un à Munster et l'autre à Rome. De retour à Paris, il fut fait official et grand-chantre. Il parvint jusqu'à l'âge de 93 ans sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse, lorsqu'il tomba dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame pour la construction du grand autel. Il mourut de cette chute en 1700, après avoir légué sa nombreuse bibliothèque à son chapitre. Les agréments de son caractère, la candeur de ses mœurs, son exacte probité et ses autres vertus le firent longtemps regretter. Il dut sa longue vieillesse à un régime exact, à son enjouement tempéré par la prudence. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des restitutions des grands*, 1680, in-12; *Traité historique des écoles épiscopales*, 1678, in-12; *Voyage de Munster en Westphalie*, 1672, in-12; *Recueil des Maximes véritables et importantes pour l'institution du roi, contre la fausse et pernicieuse po-*

*litique du cardinal Mazarin*, 1655, in-12. Cet ouvrage, écrit avec vivacité et hardiesse, réimprimé en 1663, avec deux *lettres* apologétiques de l'ouvrage même, fut brûlé par la main du bourreau en 1665. L'auteur fit imprimer un autre livre relatif à celui-ci; il est intitulé : *Codicille d'or*. C'est un recueil de maximes pour l'éducation d'un prince chrétien, tirées d'Erasmus et d'autres auteurs. *De l'état du mariage; Traditio antiqua Ecclesiarum Franciæ circa Assumptionem B. MARIE*, Sens, 1672, in-12; *De reformandis horis canonicis*, 1644 et 1675, in-12; *De verbis Usuardi circa assumptionem B. M. Virginis*, Sens, 1669, in-12, avec une *Lettre* apologétique en latin, pour la défense de cet ouvrage, Rouen, 1670, in-12. Presque tous les ouvrages de ce pieux chanoine sont curieux et peu connus.

JOLY (CLAUDE), né en 1610, à Buri, dans le diocèse de Verdun, d'abord curé de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, ensuite évêque de Saint-Pol-de-Léon, et enfin d'Agen, mourut en 1678, à 68 ans, après avoir occupé avec distinction les principales chaires des provinces et de la capitale. Les 8 vol. in-8° de *Prônes* et de *Sermons* qui nous restent de lui furent rédigés après sa mort par Richard, avoest. Ils sont écrits avec plus de solidité que d'imagination. Le pieux évêque ne jetait sur le papier que son exorde, son dessein et ses preuves, et s'abandonnait pour tout le reste aux mouvements de son cœur. On a encore de lui les *Devoirs du chrétien*, in-12, 1719. Ce fut lui qui obtint l'arrêt célèbre du 4 mars 1669, qui règle la discipline du royaume sur l'approbation des réguliers, pour l'administration du sacrement de pénitence.

JOLY (N.), doyen de l'église de Langres, né à Dijon, était président de la chambre des comptes de Bourgogne. On a de lui : *La Religion chrétienne éclairée par les dogmes et les prophéties; Traité du mal; Traité des anges, bons et mauvais*.

JOLY (le R. JOSEPH-ROMAIN), capucin, né le 15 mars 1715, à Saint-Claude, en Franche-Comté, fit ses humanités dans sa ville natale, au collège qu'y avait fondé, plus de deux cents ans auparavant, un ecclésiastique de sa famille. Il fit sa philosophie chez les carmes réformés, et prit l'habit de Saint-François chez les capucins de Pontarlier. Doué d'une extrême facilité, il cultivait à la fois l'éloquence, la poésie, l'histoire, la critique, la métaphysique, la théologie, les sciences naturelles, les arts, et produisait avec une incroyable fécondité des ouvrages sur presque toutes les branches des connaissances humaines. Ce n'étaient pas à beaucoup près des chefs-d'œuvre; mais ils supposent du travail et de l'érudition. « Il a cultivé, dit Sabatier, presque tous les genres « de littérature, sans qu'on puisse dire qu'il « ait réussi dans aucun. Il a composé des « discours, des histoires, des critiques, des « satires, des contes, des épigrammes, des « cantiques, des tragédies, un poème épique « en douze chants, des lettres sur les spéc

« tacles, sur les duels, sur le sabbat des sorciers, sur la reine des abeilles, sur les convulsionnaires, et pas un de ces ouvrages n'a fait assez de sensation dans le monde, pour attacher la moindre célébrité au nom de l'auteur. On ne peut cependant lui refuser des connaissances, de l'érudition, des idées; mais ces qualités sont perdues pour le public, quand elles ne sont pas mises en œuvre par le talent, ou relevées par le mérite du style. » Le P. Joseph-Romain était de l'académie des Arcades de Rome. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *Dissertation où l'on examine celle qui a remporté le prix de l'académie de Besançon en 1754*, Epinal, 1754, in-8° : c'est une critique du Mémoire de l'abbé Bergier sur le nombre et la position des villes de l'ancienne Séquanie; *Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Onnoz, près d'Orgellet, en Franche-Comté*, Besançon, 1757, in-12; *Le Diable cosmopolite*, poème, Paris, 1760, in-8° : c'est une satire contre les philosophes; *Lettre sur les spectacles à mademoiselle Clairon*, Avignon (Paris), 1762, in-8°; *Histoire de la prédication*, Paris, 1767, in-12; *Conférences pour servir à l'instruction du peuple*, Paris, 1768, 6 vol. in-12; *Conférences sur les mystères*, ibid., 1771, 3 vol. in-12; *Dictionnaire de morale philosophique*, 1772, 2 vol. in-8°; *La Géographie sacrée et les monuments de l'Histoire sainte*, Paris, 1784, in-4° : c'est le plus important des ouvrages de Joly; *Notice touchant l'ordre de Saint-François à l'occasion de l'élection de Clément XIV*, dans le *Mercur*; *L'ancienne Géographie universelle, comparée à la moderne*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°, et atlas in-4°; *La Franche-Comté ancienne et moderne*, avec une carte des provinces helvétique et séquanais, Paris, 1779, in-12; *L'Égyptiade*, ou le *Voyage de saint François d'Assise à la cour du roi d'Égypte*, poème épique en douze chants, nouvelle édition, Paris, 1786, in-12; *Placide*, tragédie en vers et en cinq actes, ibid., 1786, in-8°; *Le Phaéton moderne*, poème, Paris, 1772, in-8°; *Lettre sur la manière de prendre la reine des abeilles*, dans le *Mercur* d'août 1770; *Lettre sur le sabbat des sorciers*, dans l'Année littéraire en 1765; *Lettre à un docteur en médecine sur sa Relation des convulsionnaires*; *Lettre à l'occasion du Bélisaire de Marmon tel, touchant les fausses citations*; *Lettre sur la primatie de Lyon*; *Dissertation où l'on répond à la question suivante*, proposée par l'académie de Berne : *Quel est le peuple le plus heureux ?* L'auteur se décide en faveur des Hottentots. Que l'on ajoute à cela des *Opuscules touchant les lampes à réverbères*, 38 *Satires*, 160 tant *Contes qu'Epigrammes et poésies*, et l'on se formera une idée des travaux du P. Joseph-Romain. Ceux qui voudront les connaître plus en détail peuvent consulter la *France littéraire*, à son article, tom. III et IV. Ce religieux survécut à son institut, et mourut à Paris en 1805, âgé de 90 ans.

JOLY DE BÉVY (LOUIS-PHILIBERT-JOSEPH), naquit le 23 mai 1736 à Dijon, où il devint président à mortier au parlement. Lors de la

révolution, il eut à souffrir les persécutions auxquelles furent exposés presque tous ses confrères; Joly se déclara néanmoins en faveur des prêtres qui refusèrent de prêter le serment appelé *civique*. Il soutint quelques années après des opinions contraires à l'esprit du concordat de 1801, sur lequel, en 1815, on a reconstitué l'Eglise de France. Joly de Bévy était aussi savant dans la jurisprudence que dans les canons; il est mort dans sa patrie, le 21 février 1822. Il a laissé : *De la nouvelle Eglise de France*, Paris, Michaud, 1816, in-8°; *Nouvelle Traduction des livres de l'Imitation de Jésus-Christ*, Dijon, Fantin, 1816, in-12, deuxième édition; avec les textes de l'Écriture sainte, ibid., 1821, in-8°; troisième édition, ibid., 1822, in-8°; *Prières à l'usage des fidèles dans les temps d'affliction et de calamités, tirées des Psaumes de David et des Cantiques, etc.*, traduction de J.-F. La Harpe, avec des extraits du *Commentaire des Psaumes du P. Berthier*, ibid., 1817, in-12 de cent quatre-vingt-sept pages (l'édition, par ordre de l'auteur, est restée tout entière chez l'imprimeur); *De l'ordre de la noblesse et de son antiquité chez les Francs*, ibid., 1817, in-8°; *Extrait du livre de M. Burke sur la révolution française*, ibid., 1819, in-8°; *Sur Louis XIV*, ibid., 1820, in-8°; *Instructions pour un pécheur qui, touché de Dieu, veut se convertir, tirées du Commentaire des Psaumes de David, par le Père Bouhier, suivies d'un récit motivé de la conversion d'un incrédule* (La Harpe) qui fut longtemps un des plus renommés dans la secte philosophique, et auteur de ce récit, ibid., 1820, in-8°; Joly de Bévy a été, en outre, éditeur du *Traité de la Péremption d'instance*, par M. Melenet, nouvelle édition augmentée d'un traité de M. le président Bouhier sur la même matière, 1787, in-8°; *Oeuvres de jurisprudence*, de M. Bouhier, président à mortier au parlement de Dijon, de l'académie française; recueillies et mises en ordre avec des notes et additions, 1787-88, 2 vol. in-folio. M. Amanton a donné une notice sur Joly de Bévy dans le *Journal de Dijon*, 23 février 1822.

JOLY DE FLEURY (JEAN-OMER), né à Paris le 26 octobre 1715, d'une ancienne famille de robe, originaire de Bourgogne, remplit successivement les places de procureur général et d'avocat général au grand conseil et au parlement de Paris. Dans un temps où, par des productions impies, on sapait les fondements de la religion, il la défendit avec autant de force que d'éloquence. L'abbé de Chauvelin ayant dénoncé au parlement quelques ouvrages philosophiques, Joly de Fleury prononça, le 9 avril 1756, un célèbre réquisitoire contre l'Analyse de Bayle, de l'abbé de Marsey; l'Historie du peuple de Dieu, du P. Berruyer; la *Christiade*, espèce de roman sacré, de l'abbé de La Baume. Ce réquisitoire fera toujours honneur aux principes et aux talents de Joly de Fleury. Bayle et le compilateur de ses impiétés n'y sont pas plus épargnés l'un que l'autre. « Bayle, dit-il, trop connu par sa liberté de penser, se déclara dans le dernier siècle l'apologiste du pape

« rhonisme et le irréligion. Ami de toutes  
 « les sectes, dont il fait également l'éloge, il  
 « apprend à suspendre sur tout son jugement,  
 « parce qu'il n'admet aucune certitude. Tou-  
 « jours en garde contre les ennemis impla-  
 « cables de ses impiétés, il répand comme  
 « furtivement ses erreurs dans les articles  
 « des *manichéens*, des *pauliciens*, des *marcio-*  
 « *nites*, des *pyrrhoniens*, etc. Les demi-sa-  
 « vants, croyant y trouver des preuves in-  
 « vincibles contre la religion, méprisent ces  
 « hommes dociles et prudents qui font un  
 « usage légitime de leur raison et qui pen-  
 « sent avec justice qu'une raison droite con-  
 « duit à la foi, et qu'une foi pure perfectionne  
 « la raison, etc.... Voilà l'ébauche du Diction-  
 « naire de Bayle, Il méritait sans doute de  
 « rentrer dans les ténèbres d'où il avait fait  
 « sortir tant d'autres écrivains. Bayle avait  
 « renfermé tant d'erreurs dans des volumes  
 « immenses; il les avait répandues de tous  
 « côtés dans les différents articles qui les  
 « composent; l'acquisition de ses œuvres  
 « était difficile, la lecture trop longue, l'u-  
 « sage peu commun. Les textes dont il abuse  
 « pour autoriser l'incrédulité étaient placés  
 « comme au hasard et sans ordre. La diffi-  
 « culté de les suivre, de les lire ensemble  
 « pouvait être un obstacle aux progrès rapi-  
 « des de l'impiété. Un rédacteur pervers,  
 « ennemi sans doute de tout bien, prête hon-  
 « teusement sa plume à l'impiété. Il présente  
 « aujourd'hui tout ce venin, comme dans  
 « une coupe; il rapproche les textes sous  
 « des titres analogues; il rassemble toutes  
 « les obscénités, les histoires scandaleuses,  
 « les invectives, et les blasphèmes de l'auteur:  
 « ce qui n'est presque accessible à personne  
 « devient à la portée de tout le monde. Quel  
 « scandale une semblable analyse n'offre-t-  
 « elle pas aux mœurs et à la religion? » Il  
 « jugea ensuite et avec une juste sévérité  
 « l'*Histoire du peuple de Dieu*, et il ne fut pas  
 « moins sévère pour la *Christiade*, où « L'au-  
 « teur, dit-il, en se livrant à toute la fougue  
 « de son imagination, travestit l'Évangile,  
 « prête à la Divinité le langage que les poètes  
 « mettent dans la bouche de leurs dieux,  
 « insère dans le récit des actions de Jésus-  
 « Christ des épisodes indécentes, et copiés  
 « d'après ceux des héros de Virgile, etc. »  
 « Sur le réquisitoire de l'avocat général, inter-  
 « vint l'arrêt qui condamnait à être lacérés et  
 « brûlés par la main du bourreau les trois livres  
 « ci-dessus mentionnés. Le 23 janvier 1759,  
 « Joly de Fleury déféra et prononça un autre  
 « réquisitoire sur huit livres impies, au nombre  
 « desquels étaient le livre de *l'Esprit*, l'*Encyclo-*  
 « *pédie*, la *Religion naturelle*, ou la *Loi na-*  
 « *turelle* ( ce livre parut sous ces deux titres ).  
 « Voltaire, qui en était l'auteur, chercha par  
 « des satires mordantes et des plaisanteries  
 « grossières à jeter, quoique en vain, du ridi-  
 « cule sur l'avocat général qui l'avait attaqué  
 « vigoureusement. Joly de Fleury y fit remar-  
 « quer l'adresse perfide avec laquelle les au-  
 « teurs insinuaient plus ou moins ouvertement  
 « leur doctrine, et il ne dissimula pas que l'on  
 « voyait bien qu'il y avait un projet conçu, une

société formée pour soutenir le matérialisme,  
 détruire la religion, énerver la morale. Ces  
 ouvrages furent condamnés à être brûlés, à  
 l'exception de l'*Encyclopédie* qui devait être  
 examinée plus amplement. Il remplit avec  
 honneur les devoirs de sa charge, et fut  
 toujours l'irréconciliable ennemi des opinions  
 philosophiques, dont il a pu voir les tristes  
 résultats. Après avoir traversé les orages ré-  
 volutionnaires, il mourut le 29 janvier 1810.  
 Son fils a été le dernier procureur général  
 du parlement.

JONADAB, fils de Réchab, de la famille de  
 Jéthro, beau-père de Moïse, aida Jéhu à ex-  
 terminer le culte de Baal, et se rendit re-  
 commandable par la sainteté et l'austérité de  
 sa vie. Il prescrivit à ses descendants un  
 genre de vie très-dur, et des privations pé-  
 nibles, auxquelles la loi n'obligeait personne,  
 mais qui tendaient d'elles-mêmes à une plus  
 exacte et plus parfaite observation de la loi.  
 Il leur défendit l'usage du vin, des maisons,  
 de l'agriculture et la propriété d'aucun fonds,  
 et il leur ordonna d'habiter sous des tentes.  
 Les disciples de Jonadab s'appellèrent *récha-*  
*bites*, du nom de son père. Ils pratiquèrent la  
 règle qu'il leur avait donnée, durant plus de  
 300 ans. La dernière année du règne de Joa-  
 chim, roi de Juda, Nabuchodonosor étant venu  
 assiéger Jérusalem, les réchabites furent  
 obligés de quitter la campagne et de se re-  
 tirer dans la ville, sans toutefois abandonner  
 leur coutume de loger sous des tentes.  
 Pendant le siège, Jérémie reçut l'ordre d'aller  
 chercher les disciples de Réchab, de les faire  
 entrer dans le temple, et de leur présenter  
 du vin à boire. L'homme de Dieu exécuta  
 cet ordre. Lorsqu'il leur eut offert à boire, ils  
 répondirent qu'ils ne buvaient point de vin,  
 parce que leur père Jonadab le leur avait  
 défendu. Le prophète prit de là l'occasion  
 de faire aux Juifs de vifs reproches sur leur  
 endurcissement. Il opposa leur facilité à vio-  
 ler la loi de Dieu à l'exactitude rigoureuse  
 avec laquelle les réchabites observaient les  
 ordonnances des hommes. Les réchabites  
 furent emmenés captifs après la prise de Jérusalem  
 par les Chaldéens, et on croit qu'a-  
 près le retour de la captivité, ils furent em-  
 ployés au service du temple; qu'ils y exer-  
 cèrent les fonctions de portiers et même de  
 chantres, sous les lévites. L'expérience a fait  
 voir encore plus clairement depuis, que les  
 hommes assujettis à des règles et à des obser-  
 vances particulières, formés à l'amour et à  
 la pratique de la religion, par des leçons et  
 des exercices assortis à une plus grande per-  
 fection, sont en général les plus propres aux  
 fonctions du saint ministère. Voyez saint NOR-  
 BERT et EUSÈBE de Verceil.

JON-ARESON, en latin *Jonas-Arii*, dernier  
 évêque catholique d'Islande, né d'une famille  
 pauvre, mais distinguée, l'an 1484, à Grita,  
 près du couvent de Munkatneraa, fut em-  
 ployé durant son enfance dans la cuisine et  
 les écuries de ce couvent. Ayant reçu les  
 ordres sacrés, il exerça le ministère à Hegel-  
 stad, et entreprit deux voyages en Norwège  
 qui le firent connaître dans ce pays. Goll-

chalch, évêque de Holum, étant mort en 1524, Jon-Areson fut appelé à le remplacer. Quelques actes de violence qu'il commit en s'opposant à la propagation du luthéranisme, le firent accuser devant le roi de Danemark, qui lui fit enjoindre de venir se justifier à Copenhague; mais il refusa d'obtempérer à ces ordres. Il ne craignit pas d'emprisonner, en 1548, l'évêque de Skalhock, Martin Einarson, qui s'était déclaré en faveur de l'hérésie, et il prit l'administration du diocèse de ce prélat. Le monarque danois Christian III ordonna de l'enfermer; Dade Gudmundson, son ennemi personnel, l'arrêta avec deux fils qu'il avait eus d'une concubine (ou lui avait passé cette irrégularité dans une contrée où le célibat des prêtres avait eu beaucoup de peine à s'établir), et tous trois furent pendus sans autre forme de procès le 7 novembre 1550. Jon-Areson, dit un biographe, avait de grands talents. « Marchant sur les traces des anciens scaldes islandais, il cultivait la poésie, et il composa un grand nombre de vers, dont plusieurs, et en particulier ceux qui ont pour objet la passion de Notre-Seigneur, ont été imprimés dans un recueil poétique de Gutbrand Thorlaksen, qui a paru en 1612. Vers l'année 1528, l'évêque de Holum avait introduit l'imprimerie en Islande, en faisant venir de Suède un imprimeur nommé Jon Mathiesen, lequel devint en même temps prêtre à Bredeholstad. Il s'est formé depuis en Islande d'autres imprimeries, qui ont mis au jour un grand nombre de productions historiques, géographiques, théologiques et poétiques, dans cette ancienne langue dont les habitants continuent de se servir, et qui a été autrefois celle de la Scandinavie entière. »

JONÆ (PIERRE), évêque suédois, mort en 1607, âgé d'environ 80 ans, enseignait la théologie à Upsal, lorsqu'il s'opposa avec beaucoup d'empportement au projet qu'avait formé le roi Jean III, fils de Gustave I<sup>er</sup>, d'introduire une nouvelle liturgie qui devait rapprocher la Suède de la cour de Rome et de l'Eglise catholique. Jonæ fut arrêté, mais il s'échappa et se réfugia dans les Etats de Charles, duc de Sudermanie, qui protégeait les adversaires de la liturgie. Ce prince le nomma pasteur de Nikœping, puis évêque de Strengnès, siège dont il ne prit toutefois possession qu'en 1593. Il continua de soulever le clergé contre le projet du roi, qui finit par y renoncer. Le duc de Sudermanie étant monté sur le trône, chargea l'évêque Jonæ de revoir la trad. suédoise de la Bible, et le résultat de ce travail fut une suite d'observations exégétiques connues sous le nom d'*Observationes Strengnenses*. On a en outre de Jonæ : *Apologia in satisfactionem negatae liturgiae, nomine totius cleri in diocesi Strengnensi, 1686* ; *Apologia pro innocentia sua et totius cleri a rege Johanne condemnatorum perjuria, 1589*. Jonæ fut accusé de trafiquer des bénéfices dans son diocèse, et le prince Charles le menaça de lui ôter son évêché s'il continuait à se rendre coupable de cet abus.

JONÆ ou JONSEN (SVEIN), ecclésiastique Islandais né l'an 1603, fit ses études à Co-

pennague, exerça en Islande diverses fonctions du ministère évangélique et mourut en 1687, à 84 ans. Jonæ fut un des collaborateurs de la version islandaise de la Bible, imprimée à Holum en 1644, par l'évêque Thorlacius Skuleson. Il laissa en manuscrit plusieurs versions islandaises, telles que celle du *Magnalia Dei* d'Herberger, du *Véritable christianisme*, d'Arnd, etc.

JONAS, fils d'Amathi, cinquième des petits prophètes, natif de Géthopher, dans la tribu de Zabulon, vivait sous Joas, Jéroboam II, rois d'Israël, et du temps d'Ozias, roi de Juda. Dieu ordonna à ce prophète d'aller à Ninive, capitale de l'empire des Assyriens, pour prédire à cette grande ville que Dieu allait la détruire. Jonas, craignant d'exécuter une mission qui lui semblait dangereuse, s'enfuit, et s'embarqua à Joppé pour aller à Tarse en Cilicie. Une grande tempête s'éleva tout-à-coup, les mariniers tirèrent au sort pour savoir celui qui était cause de ce malheur, et le sort tomba sur Jonas. On le jeta dans la mer, afin que sa mort procurât le salut aux autres; et aussitôt l'orage s'apaisa. Dieu envoya un grand poisson pour recevoir Jonas, qui demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de l'animal. Le poisson le jeta alors sur le bord de la mer, et le prophète ayant reçu un nouvel ordre d'aller à Ninive, obéit. Les habitants, effrayés de ses menaces, firent pénitence, ordonnèrent un jeûne public, et le Seigneur leur pardonna. Jonas voyant que Dieu avait révoqué sa sentence touchant la destruction de Ninive, appréhenda de passer pour un faux prophète, et se plaignit au Seigneur, qui lui fit bientôt comprendre l'injustice de sa plainte, par une de ces leçons typiques, si propres à instruire et à convaincre. Pour le défendre contre l'ardeur du soleil, il fit croître dans l'espace d'une seule nuit un végétal que l'Écriture nomme un lierre, et qui est probablement le *Palma Christi*, lequel lui donna beaucoup d'ombre. Mais, dès le lendemain, un ver piqua la racine de cette plante, la fit sécher, et laissa Jonas exposé, comme auparavant, à la violence du sol. Cet événement augmenta l'affliction du prophète, qui, dans l'excès de sa douleur, souhaita de mourir. Alors Dieu, pour l'instruire, lui dit que « puisqu'il était fâché de la perte d'un lierre, qui ne lui avait rien coûté, il ne devait pas être surpris de voir fléchir sa colère envers une grande ville, dans laquelle il y avait plus de 120 mille personnes qui ne savaient pas distinguer entre le bien et le mal. » Jonas revint de Ninive dans la Judée, et saint Epiphane raconte qu'il se retira avec sa mère près de la ville de Sur, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée l'an 761 avant Jésus-Christ. Les *Prophéties* de Jonas sont en hébreu, et contiennent quatre chapitres. Il y a des mythologistes qui prétendent que la *fable d'Andromède* a été inventée sur l'histoire de Jonas. Sans rien décider sur cette conjecture en particulier, l'on peut dire que presque toute la mythologie, et même la partie fabuleuse de l'histoire au

cienne, est prise de l'Écriture sainte. Voyez **OPHTHONZÉ**. Jonas jeté dans la mer pour sauver ses semblables, englouti par la baleine et rendu le troisième jour, est, suivant l'Évangile même, la figure de Jésus-Christ. Il l'est encore en ce que c'est le seul prophète que Dieu ait envoyé aux gentils. Les savants ont beaucoup disputé sur le poisson qui engloutit Jonas. On dit que ce n'était pas une baleine proprement dite, puisqu'on n'en voit point dans la mer Méditerranée, où ce prophète fut jeté; que d'ailleurs le gosier des baleines était trop étroit, pour qu'un homme pût y passer. Quelques-uns croient que le poisson dont il s'agit, était une espèce de requin ou de lamie; mais il y a plus d'apparence que c'était une *orca*, qui ne sort pas du genre des cétacés. Enfin on a dit que le mot *venter*, qui en général signifie *cavité*, surtout dans le langage de l'Écriture, pouvait marquer la bouche de la baleine, où il y a de très-grands creux. Et quant à la mer Méditerranée, si elle n'a pas aujourd'hui des baleines, elle peut en avoir eu autrefois. La Manche n'en a pas davantage; cependant en 1617, on en a pris une à Schevelingue. Quelques interprètes ont cru que ce poisson pouvait avoir été formé exprès par celui qui les a faits tous, et se sont appuyés du mot *præparavit*, qui se trouve dans le texte sacré. Certain qu'il en soit de cette opinion, elle est cependant plus raisonnable que les inepties qu'un moine nommé *Thaddée*, professeur à Bonn, et d'autres ignorants, se parant du nom d'*Herméneutes*, ont débitées sur cette matière. On a des Commentaires sur Jonas par Feuarent, J. Leusden, H. von der Hardt, F.-C. Fabricius, Rosenmuller.

**JONAS**, évêque d'Orléans, mort en 842, a laissé deux ouvrages estimés. Le premier, intitulé *Institutions des laïques*, fut traduit en français par D. Mége, 1662, in-12. Le second a pour titre : *Instruction d'un roi chrétien*, traduit en français par Desmarets, 1661, in-8°; l'un et l'autre se trouvent en latin dans le *Spicilège* de d'Achéri. Il y a encore de Jonas un *Traité des miracles* dans la Bibliothèque des Pères, et imprimé séparément, 1645, in-16; et un *Traité* contre Claude, évêque de Turin, et les iconoclastes, dédié à Charles le Chauve. Quoique Jonas combatte le sentiment de ceux qui condamnent l'usage des images, il n'en approuve pas le culte. C'est pourquoi Bellarmin avertit qu'il faut lire son livre avec précaution.

**JONATHAN BEN UZIEL**, à qui l'on attribue généralement le *Targum*, version ou paraphrase chaldaique sur les prophètes, c'est-à-dire sur Josué, les Juges, Samuel, les Rois, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les douze petits prophètes, était, suivant les talmudistes, contemporain des prophètes Aggée, Zacharie, Malachie, et disciple du fameux rabbin Hillel; mais selon plusieurs critiques modernes, il aurait vécu bien longtemps après la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs. Quoi qu'il en soit, son ouvrage n'est pas sans mérite; c'est, après celui d'Onkélos, le livre de ce genre pour lequel

les Juifs ont le plus de respect. Mais plusieurs écrivains chrétiens, entre autres John, doutent que Jonathan ben Uziel soit l'auteur du Targum sur les prophètes. Imprimé pour la première fois en 1494, ce Targum a été réimprimé avec celui d'Onkélos à Venise, puis inséré dans diverses polyglottes; la meilleure édition est celle que donna Buxtorf le père, dans sa Bible avec les points-voyelles, à Bâle, en 1620.

**JONATHAS**, fils de Saül, est célèbre par sa valeur et par l'amitié constante qu'il eut pour David contre les intérêts de sa maison. Il défit deux fois les Philistins, et eût été mis à mort par Saül, pour avoir mangé contre sa défense un rayon de miel, si toute l'armée ne s'y fût opposée. La guerre s'étant de nouveau allumée quelque temps après entre les Hébreux et les Philistins, Saül et Jonathas se campèrent sur le mont Gelboé, avec l'armée d'Israël. Ils y furent forcés, leurs troupes taillées en pièces, et Jonathas fut tué, en 1055 avant Jésus-Christ. La nouvelle en ayant été apportée à David, il composa un *Cantique* funèbre, où il fait éclater toute sa tendresse pour son ami. Jonathas est un modèle admirable de la générosité et de l'amitié chrétienne. La gloire de David efface la sienne, et il n'en est point jaloux. Quoique héritier présomptif de la couronne, il prend, aux dépens de ses propres intérêts, ceux de l'innocent persécuté. M. l'abbé Bruté a donné un poème en prose en quatre chants, intitulé *l'Héroïsme de l'amitié, ou David et Jonathas*, Paris, 1776, in-12, plein de sentiment, et écrit dans les bons principes.

**JONATHAS**, fils de Samma, neveu de David, eut la gloire de tuer un géant de 9 pieds de haut, qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied.

**JONATHAS**, qu'on nomme aussi **JONATHAN** ou **JOHANNAN**, fils de Joiada (autre que celui qui rétablit Joas sur le trône) et petit-fils d'Eliasib, succéda à son père dans la charge de grand sacrificateur des Juifs, qu'il occupa pendant environ 40 ans. Ce pontife déshonora sa dignité par une action barbare et sacrilège. Il avait un frère nommé *Jésus*, qui prétendait parvenir à la souveraine sacrificateure par la protection de Bagoose, général d'Artaxerxès. Jonathas en conçut de la jalousie; un jour que les deux frères se rencontrèrent dans le temple, la dispute s'échauffa si fort, que Jonathas tua Jésus dans le lieu saint.

**JONATHAS**, surnommé *Apphus*, l'un des plus grands généraux qu'aient eus les Juifs, était fils de Matathias et frère de Judas Machabée; il fut chargé du gouvernement après la mort de Judas, vengea sur les fils de Jambri la mort de Jean son frère, passa ensuite le Jourdain à la nage avec son armée, et força Bacchide, général des Syriens, qui faisait la guerre aux Juifs, d'accepter la paix l'an 161 avant Jésus-Christ. Après les victoires qu'il venait de remporter, et la paix conclue, son principal soin fut, ainsi que l'avaient fait son frère et son père, de bannir

les Juifs apostats, et de rendre à la religion son ancienne splendeur. La réputation de Jonathas fit rechercher son alliance par Alexandre Balas et Démétrius Soter, qui se disputaient le royaume de Syrie. Il embrassa les intérêts du premier, et prit possession de la souveraine sacrificature, en conséquence de la lettre de ce prince qui lui donnait cette dignité. Deux ans après, Alexandre Balas ayant célébré à Ptolémaïde son mariage avec la fille du roi d'Égypte, Jonathas y fut invité, et y parut avec une magnificence royale. Démétrius, qui succéda à Balas, le confirma dans la grande sacrificature; mais sa bonne volonté ne dura pas longtemps. Jonathas l'ayant aidé à soumettre ceux d'Antioche soulevés contre lui, Démétrius n'eut pas la reconnaissance qu'il devait pour un si grand service; il le prit en aversion, et lui fit tout le mal qu'il put. Diodote Triphon, ayant résolu d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils de Balas, songea d'abord à se défaire de Jonathas. Il l'attira à Ptolémaïde, le prit par trahison, et le fit charger de chaînes; ensuite, après avoir tiré de Simon une somme considérable pour la rançon de son frère, ce perfide fit mourir Jonathas avec ses deux enfants, l'an 144 avant Jésus-Christ.

JONATHAS, tisserand du bourg de Cyrène. Après la ruine de Jérusalem par Titus, fils de l'empereur Vespasien, il gagna un grand nombre de Juifs, et les mena sur une montagne, leur promettant des miracles s'ils le choisissaient pour chef; mais il fut arrêté par Catulle, gouverneur de Lydie. Ce séducteur dit qu'on l'avait engagé à cette révolte, et nomma Flave Josèphe l'historien entre ses complices. Mais comme celui-ci était innocent, on ne s'arrêta point aux accusations du calomniateur, qui fut condamné à être brûlé vif. La multitude d'imposteurs qui parut vers le temps de la destruction de Jérusalem, est un accomplissement bien frappant de la prédiction de Jésus-Christ : *Tunc multi pseudo-prophetæ surgent et seducent multos.* Matth. xxiv.

JONCOURT (PIERRE DE), célèbre prédicateur protestant, français d'origine, et réfugié en Hollande, quelque temps avant la révocation de l'édit de Nantes, devint ministre de l'église wallonne de La Haye, où il mourut vers 1725, après avoir publié divers ouvrages parmi lesquels on remarque : *Lettres critiques sur divers sujets importants de l'Écriture sainte*, Amsterdam, 1705, in-12; *Entretiens sur les différentes méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle cocciens et volétiens dans les Provinces-Unies*, Amsterdam, 1707, in-12; *Nouveaux entretiens* in-12, pour faire suite aux précédents, en réponse à un écrit publié par les cocciens contre M. de Joncourt; des *Lettres sur les jeux de hasard*, 1774, in-12; *Entretiens sur l'état présent de la religion en France, où l'on traite amplement de l'autorité des papes et de ses fondements*, La Haye, 1725, in-12.

JONCOURT (ELIE DE), ministre protestant,

né à La Haye dans les dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle, professa longtemps la philosophie à Bois-le-Duc, et publia un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais et latins dont on peut voir les titres dans la *France littéraire* de Formey, et dans l'*Examen critique* de Barbier. Nous citerons : *Traité de la Providence*, traduit de Sherlock, La Haye, 1721, in-12; *Préservatif contre le papisme*, trad. du même, 1721, in-8°; *Sermons sur divers textes importants de l'Écriture sainte*, trad. du même, 1723, 2 vol. in-8°; *Sermons sur la mort et le jugement*, trad. de feu M. Lucas, 1725, in-8°; *Alcyphron ou le Petit philosophe*, traduit de Berkley, La Haye, 1734, 2 vol. in-12; *Eléments de la philosophie newtonienne*, traduits de Pemberton, Amsterdam, 1755, in-8°; *Eléments de philosophie morale*, traduits de Fordyce, 1756, in-8°; *Eléments d'Algèbre de Saunderson*, augmentés de quelques remarques, Amsterdam, 1756, 2 vol. in-4°; *Nouvelle Bibliothèque anglaise ancienne*, 1756, 3 vol. in-8°, divisés en plusieurs parties; le viii<sup>e</sup> et le viii<sup>e</sup> volume du *Spectateur anglais*, Amsterdam, 1750 et 1754, in-12; *Dialogue des morts*, traduit de Lyttleton, 1760, in-8°; *Eléments de physique démontrés mathématiquement, et confirmés par des expériences*, traduits du latin de 'sGravesande, Leyde, 1746, 2 vol. in-4°; *Œuvres diverses*, La Haye, 1764, 2 vol. in-12, contenant quelques morceaux de la composition de l'auteur, et autres traductions de l'anglais ou du hollandais. Il a aussi publié en latin un *Traité sur la nature et les principaux usages de la plus simple espèce de nombres trigonaux*, La Haye, 1762, in-4°, qu'il a traduits lui-même en français. Il a été aussi l'éditeur et en partie le traducteur des *Œuvres diverses de Pope*. Amsterdam, 1754, 7 vol. in-12. Il avait concouru, en 1729, avec 'sGravesande, Prosper Marchand et autres, à la rédaction du *Journal littéraire* de La Haye, et à la continuation de cette même feuille sous le titre de *Journal historique de la république des lettres*, imprimé à Leyde. Plus tard il fut un des collaborateurs de la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, autre journal qui se publiait à La Haye, et il travailla en société avec Chauffepié, Robinet, etc., à l'édition de l'*Histoire universelle*, trad. de l'anglais, 1752 et ann. suiv., 46 vol. in-4°. Il mourut à La Haye vers 1770. — Un autre JONCOURT, professeur de langues étrangères à Paris, publia un *Essai sur la différence du nombre des hommes dans les temps anciens et modernes*, trad. de l'anglais de R. Wallace, Londres (Paris), 1754, in-8° et in-12.

JONCOUX (FRANÇOISE-MARGUERITE DE), naquit en 1668 d'un gentilhomme auvergnat, et mourut en 1715, âgée de 47 ans, après s'être distinguée par son attachement aux religieuses de Port-Royal, et avoir donné une *Traduction* des Notes de Nicole (caché sous le nom de Wendrock) sur les *Provinciales*. Cette version a été imprimée en 3 vol. in-12. Marguerite de Joncoux avait appris le latin pour entendre l'office de l'Église.

**JONDOT (ETIENNE)**, né l'an 1770, à Montcenis près d'Autun, fit de bonnes études au collège Sainte-Barbe à Paris, puis il s'attacha en qualité de secrétaire à un général vendéen. Il inséra dans un journal monarchique, le *Courrier universel*, un article apologétique sur l'armée catholique et royale; étant revenu à Paris après la première pacification des départements de l'Ouest, il publia un *Parallèle de Louis XVI et de Tsong-Ching, empereur de la Chine*, Paris, 1797, où il faisait le panégyrique du premier, sous la forme d'une comparaison avec l'un des meilleurs monarques de l'Orient. Il donna ensuite : *l'Esprit de la révolution française; des Observations critiques sur les leçons d'histoire de Volney*, 1799, in-8°, et devint un des coopérateurs du *Journal des Débats*, où il rendait compte principalement des voyages et des livres d'histoire. En 1804, le gouvernement lui confia une chaire d'histoire à l'école militaire de Fontainebleau, et, en 1810, lors de la création des facultés dans la nouvelle université impériale, Jondot fut nommé à la chaire d'histoire à Rouen, d'où il passa, deux ans après, à celle d'Orléans; mais il donna sa démission en 1813, et se fixa à Paris où il s'occupa exclusivement d'études historiques. En 1801, il publia avec Mutin et Salgues : *La philosophie rendue à ses premiers principes, ou Cours d'études sur la religion, la morale, et les principes de l'ordre social, pour l'instruction de la jeunesse*, 2 vol. in-8°, et, en 1807, il donna une édition du *Précis de l'histoire universelle* d'Anquetil, où il avait fait quelques corrections, 12 vol. in-12. Il fit paraître successivement : *Tableau historique des nations, ou Rapprochements des principaux événements arrivés à la même époque sur la surface de la terre*, 1809, 4 vol. in-8° : c'est le plus important de ses ouvrages; *Lettres troyennes, ou Observations critiques sur les ouvrages d'histoire qui concourent pour le prix décennal*, 1810, in-8° de 92 pages; *Histoire de l'empereur Julien, tirée des auteurs idolâtres et confirmée par ses propres écrits; suivie du Récit de la désastreuse retraite des légions romaines*, Paris, 1817, 2 vol. in-8°; *L'anti-pyrrhonien, ou Réfutation complète des principes contenus dans le deuxième volume de l'Essai sur l'indifférence, principes subversifs de toute croyance religieuse, de toute morale, et contraires aux notions de la saine physique ainsi qu'à l'expérience de l'histoire*, Paris, 1821, 1 vol. in-8°. Cette réfutation, qui donna lieu dans les journaux à une vive polémique, eut peu de succès. Jondot finit par se retirer de la lice et ne s'occupa plus que de préparer une seconde édition de son *Tableau historique des nations*, qui est moins une réimpression qu'une refonte à peu près complète de cet ouvrage, Paris, 1829, 4 vol. in-8°. Jondot termina sa carrière le 16 mars 1834. Conformément à ses dernières dispositions, ses restes furent transportés à Rieux près de Montmirail, où il avait des propriétés.

**JONES (JOHN)**, savant bénédictin anglais,

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE RELIGIEUSE. II.

nommé en religion *Léandre de Saint-Martin*, né l'an 1575 à Londres, fit ses études au collège de Saint-Jean, à l'université d'Oxford, et s'étant appliqué à la lecture des livres de controverse publiés de son temps, se rendit en Espagne, où il se fit catholique, et entra dans l'ordre de Saint-Benoît. Il alla achever ses études au collège des Anglais à Douai, et s'y appliqua aux langues orientales. Après avoir achevé ses cours, il prit le bonnet de docteur, et fut presque aussitôt chargé par ses supérieurs d'enseigner l'hébreu et la théologie : il s'acquitta de cette double fonction d'une manière honorable, et sut mériter par les rares qualités de son esprit et de son cœur la confiance de sa congrégation. Il fut successivement prieur du monastère de Saint-Waast, et président ou supérieur général de la congrégation anglaise de son ordre. Il mourut à Londres en 1636. Il a publié différents ouvrages qui lui ont fait la réputation d'un savant distingué; en voici les titres : *Rosetum exercitiorum spiritualium*, Douai, 1623; *Sacra ars memoriæ ad scripturas divinas in promptu habendas, memoriterque addiscendas, accomodata*, ib., 1623, in-8°; *Conciliatio locorum specie tenus pugnantium totius scripturæ sacræ*, ibid., 1623, in-8°; une *Édition* du Miroir historial du dominicain Vincent de Beauvais, sous ce titre : *Bibliotheca mundi, seu Speculum Vincentii bellocacensis*, 1624, 4 vol. in-fol. (Voy. VINCENT DE BEAUVAIS.) Une *Édition* du livre d'Arnobé contre les païens, 1632, in-8°; une *Édition* de la Vulgate avec la glose, des postilles, des observations, etc., et ses propres remarques et explications. Elle est intitulée : *Biblia cum glossa ordinaria a Strabone Fuldensi collecta, novis patrum græcorum et latinorum explanationibus locupletata et postilla Nicolai de Lira, cum additionibus Pauli Burgensis ac Matthiæ Thoringi replicis, theologorum Duacensium studio emendatis, tomis sex comprehensa. Omnia denuo recensuit Leander de Sancto-Martino, adjectisque plures et antiquos tractatus, analyses, parallela, tabulas chronologicas et prosographicas, cum indicibus copiosissimis, ut merito hæc editio dici possit theologorum et concionatorum thesaurus*, 6 vol. in-fol., Douai, 1617, et Anvers, 1634; un *Traité de la perfection de la grâce*, resté manuscrit.

**JONES (WILLIAM)**, ministre anglican, né l'an 1726, à Lowick en Northumberland, mort le 6 février 1800, s'est fait connaître par un assez grand nombre d'ouvrages, écrits en anglais, parmi lesquels nous citerons : *Essai sur les premiers principes de la philosophie naturelle*, 1762, in-4°; *Zoologia ethica*, 1771, in-8°; *Trois Dissertations sur la vie et la mort*, 1771, in-8°; un volume de *Sermons*; des *Observations faites dans un voyage à Paris par la Flandre, en août 1776*, 2 volumes in-12; *Recherches physiologiques, ou Discours sur la philosophie naturelle des éléments*, 1771, in-4°; *Cours de leçons sur le langage figuré des saintes Ecritures*, 1787, in-8°; *Mémoires sur la vie les études et les*

*écrits de Georges Horne*, 1795, in-8°; réimpr. en 1799. William Jones avait été le chapelain de ce prélat. Les Œuvres de Jones ont été réunies, en 12 vol. in-8°, 1801; et en 6 vol. in-8°, 1810, avec une Notice par W. Stephens.

• **JONIN** (le Père GILBERT), jésuite, né l'an 1596, mort en 1638, se distingua par son talent pour la poésie grecque et latine, et excella surtout dans le genre lyrique. On remarque dans ses poésies de la vivacité, de l'élégance, de la facilité, et quelquefois de la négligence. On a de lui : des *Odes* et des *Epodes*, Lyon, 1630, in-16; des *Élégies*, Lyon, 1634, in-12; d'autres *Poésies* en grec et en latin, 6 vol. in-8°, et in-16, 1634 à 1637, parmi lesquelles il est juste de remarquer le *Bion christianus*, Toulouse, 1636, in-8°, qui vaut mieux que son *Anacreon christianus*, Lyon, 1634, in-12. Le Père Théophile Raynaud, qui découvrit le véritable nom de l'Idiot, fut efficacement aidé par le Père G. Jonin, dans ses recherches.

**JORAM**, roi d'Israël, après son frère Ochosias, l'an 896 avant Jésus-Christ, était fils d'Achab. Il vainquit les Moabites, selon la prédiction du prophète Elisée, et fut dans la suite assiégé dans Samarie par Benadad, roi de Syrie. Ce siège réduisit cette ville à une si grande famine, que la tête d'un âne s'y vendait 80 sicles. C'est alors qu'arriva une histoire tragique dont il y a peu d'exemples. Une femme, étant convenue avec une autre de manger leurs enfants, et ayant d'abord fourni le sien, vint demander justice à Joram contre l'autre mère qui refusait de donner son enfant. Ce prince, désespéré d'un accident si barbare, tourna sa fureur contre Elisée, et envoya des gens pour lui couper la tête. Mais se repentant bientôt d'un ordre aussi injuste, il courut lui-même pour en empêcher l'exécution; et le prophète l'assura que le lendemain, à la même heure, la farine et l'orge se donneraient presque pour rien. Cette prédiction s'accomplit en effet. Les Syriens, ayant été frappés d'une frayeur subite, prirent la fuite en tumulte, et laissèrent un très-riche butin dans le camp. Tant de merveilles ne convertirent point Joram; il continua d'adorer les dieux étrangers. Enfin, ayant été blessé dans une bataille contre Hazaël, successeur de Benadad, il se fit conduire à Jezraël. Il y fut percé de flèches dans le champ de Naboth, par Jéhu, général de son armée, qui fit jeter son corps aux chiens dans ce même champ, l'an 884 avant Jésus-Christ, selon la prédiction du prophète Elie.

**JORAM**, roi de Juda, succéda à son père Josaphat, l'an 889 avant Jésus-Christ. Loin d'imiter sa piété, il ne se signala que par des actions d'idolâtrie et de fureur. Il épousa Athalie, fille d'Achab, qui causa tous les malheurs dont son règne fut affligé. A peine fut-il sur le trône, qu'il le souilla par le meurtre de ses propres frères, et des principaux de son royaume que Josaphat avait le plus aimés. Il imita toutes les abominations des rois d'Israël; il éleva des autels

aux idoles dans toutes les villes de Judée, et excita ses sujets à leur sacrifier. Dieu, irrité de ses impiétés, permit la révolte des Iduméens, qui, depuis les victoires de Juda, avaient toujours été assujettis à sa domination. La ville de Lobna se retira de son obéissance, et ne voulut plus le reconnaître pour souverain. Les Philistins et les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu et à sang. Joram fut lui-même attaqué d'une horrible maladie, qui lui causa, pendant deux ans, des tourments incroyables, et qui le fit mourir l'an 885 avant Jésus-Christ, comme le prophète Elie l'avait prédit. On le priva de la sépulture des rois.

**JORDAN**, général des dominicains, né à Borrenrick dans le diocèse de Paderborn, gouverna son ordre avec sagesse, et y fit fleurir la science et la piété. Il périt dans la mer, auprès de Satalie, en revenant de la Terre-Sainte, l'an 1237. C'est lui qui introduisit l'usage de chanter le *Salve Regina* après les complies, que les dominicains chantent toute l'année, tandis que, dans l'usage ordinaire, on chante successivement *Alma Redemptoris Mater*; *Ave Regina cælorum*; *Regina cæli*, et *Salve Regina*. On a de lui une *Histoire de l'origine de son ordre*, que le P. Echard a insérée dans son *Histoire* des écrivains dominicains.

**JORDAN-RAYMOND**. Voy. IDIOT.

**JORNANDÈS** ou **JORDANÈS**, évêque de Ravenne, goth d'origine, fut notaire du roi des Alains en Italie, sous l'empire de Justinien; ainsi il vivait en 552. Il embrassa le christianisme, et obtint le siège épiscopal de Ravenne. Voilà tout ce qu'on sait de sa vie. On a de lui deux ouvrages, dont l'un porte pour titre : *De rebus gothicis*; c'est l'histoire des Goths jusqu'au règne de Vitigès; elle se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Elle a été traduite par l'abbé de Maupertuis. Elle est si conforme à l'*Histoire des Goths* par Cassiodore, qu'on croit que ce n'en est qu'un abrégé. L'autre est intitulé : *De origine mundi, de rerum et temporum successione*, 1617, in-8° : c'est un abrégé chronologique de l'histoire jusqu'à son époque; elle se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Pour cet ouvrage, Jornandès a beaucoup pris de Florus sans le citer. Cet auteur est d'ailleurs trop partial, surtout dans les endroits où il parle des Goths. L'ouvrage de Jornandès intitulé : *De origine mundi*, a été aussi imprimé à Bâle en 1531, et se trouve dans plusieurs recueils historiques et dans la collection des historiens de l'*Histoire auguste* de Gruter, Hanaut, 1611, etc.

**JORTIN** (JOHN), théologien anglican, né à Londres en 1698, mourut en 1770, dans la même ville où il était archidiacre : il avait été successivement chapelain, puis prébendaire de saint Paul et ministre de Kensington. Il passa toute sa vie à écrire et à publier des ouvrages. Les principaux sont : *Vie d'Erasmus*, Londres, 1758, in-4°; *Remarques sur les ouvrages d'Erasmus avec un appendice*, 1760, in-4°, réimprimé en 1807, en 2 vol. in-8° : c'est une suite de l'ouvrage précé-

dent. *Observations sur les auteurs anciens et modernes*, 1731, 2 vol. in-8°; *Six Dissertations sur différents sujets*, 1753, in-8°; *Remarques sur l'Histoire ecclésiastique*, 1751, 5 vol. in-8°, dont les deux derniers ne parurent qu'après la mort de l'auteur; ouvrage entrepris pour y étaler les préjugés de la secte; *Sermons sur la vérité de la religion chrétienne*, 1730. Ils sont tous écrits en anglais. Il a paru une édition des *Oeuvres complètes de Jortin*, en 1773.

**JOSABETH**, femme du grand prêtre Joïada, eut Joas du massacre que faisait Athalie des princes du sang de David. *Voy. Joas*.

**JOSAPHAT**, fils et successeur d'Asa, roi de Juda, l'an 914 avant Jésus-Christ, fut un des plus pieux souverains de ce royaume. Il détruisit le culte des idoles, et envoya des lévites et des docteurs dans toutes les provinces de son obéissance, pour instruire le peuple de ce qui concernait la religion. Il réforma aussi les abus qui s'étaient glissés dans la police et dans la milice. L'Écriture reproche cependant à ce prince d'avoir fait épouser à son fils Joram, Athalie, fille d'Achab, qui fut la ruine de sa maison, et d'avoir entrepris la guerre contre les Syriens avec ce même Achab. Cette guerre fut malheureuse; le roi d'Israël y fut tué. Josaphat, reconnaissant la faute qu'il avait faite en secourant cet impie, la répara par de nouvelles actions de piété. Mais il fit une nouvelle alliance avec Ochosias, roi d'Israël, et Dieu l'avertit par Elisée qu'il l'en punirait, et que leur entreprise contre les Iduméens échouerait; ce qui arriva en effet. Les Ammonites, les Moabites et les Arabes l'étant venus attaquer, il s'adressa au Seigneur, qui lui accorda la victoire sur ces peuples d'une manière miraculeuse. Les chœurs du temple se mirent à la tête de ses troupes, et commencèrent à chanter les louanges du Seigneur. Leurs voix ayant répandu la terreur parmi les infidèles, ils s'entre-tuèrent et ne laissèrent à Josaphat que la peine de recueillir leurs dépouilles. Ce prince continua le reste de sa vie à marcher dans les voies du Seigneur, sans s'en détourner, et il mourut l'an 889 avant J.-C., après 25 ans de règne.

**JOSAPHAT** (le Bienheureux), célèbre archevêque de Polocz, né en 1588, à Wlodimir en Volhynie, de parents nobles, se distingua par sa piété et son zèle pour l'union de l'Église russo-grecque avec la latine, à laquelle la plupart des Russes, sujets de la Pologne, venaient d'adhérer. Il entra dans l'ordre de Saint-Basile, et se consacra entièrement à l'instruction des schismatiques. Elevé sur le siège de Polocz, il combattit l'erreur avec tant d'activité et d'ardeur, que plus d'une fois il fut sur le point d'être assassiné ou précipité dans les flots. C'est dans ces occasions qu'il signalait sa charité, en embrassant ses ennemis, en les instruisant et en les gagnant à Jésus-Christ. Après des travaux et des dangers sans nombre, il fut attaqué par les schismatiques à Vitepsk, et mis à mort de la manière la plus cruelle, le

12 novembre 1632, à l'âge de 44 ans. Son corps, jeté dans la rivière, fut retrouvé par les soins de la noblesse polonoise, et rapporté à Polocz. En 1638, le saint-siège députa des commissaires pour en faire la visite; ils le trouvèrent sans corruption, et la plaie de la tête encore saignante. Urbain VIII le béatifia le 14 mars 1641.

**JOSAPHAT**. *Voy. BARLAAM*.

**JOSEPH**, fils de Jacob et de Rachel, frère utérin de Benjamin. Ses autres frères, envieux de la prédilection que son père avait pour lui, et de la supériorité que lui promettaient quelques songes, méditèrent sa perte. Un jour qu'il était allé de la part de son père visiter ses frères, occupés au loin dans la campagne à faire paître leurs troupeaux, ils résolurent de le tuer. Mais, sur les remontrances de Ruben, ils le jetèrent dans une vieille citerne sans eau, à dessein de l'y laisser mourir de faim. À peine fut-il dans la citerne, que Judas, voyant passer des marchands madianites et ismaélites, persuada à ses frères de le vendre à ces étrangers. Ils le leur livrèrent pour vingt pièces d'argent, et ayant trempé ses habits dans le sang d'un chevreau, ils les envoyèrent tout déchirés et tout ensanglantés à leur père, en lui faisant dire qu'une bête féroce l'avait dévoré. Les marchands qui avaient acheté Joseph le menèrent en Égypte, et le vendirent au général des armées de Pharaon, nommé Putiphar. Bientôt il gagna la confiance de son maître, qui le fit intendant de ses autres domestiques. La femme de Putiphar conçut pour lui une passion violente. L'ayant un jour voulu retenir auprès d'elle dans son appartement, le jeune Israélite prit le parti de se sauver en lui abandonnant son manteau par lequel elle l'arrêtait; action que les saints Pères regardent comme le fondement de son élévation, et des bénédictions de tous les genres que le Seigneur répandit sur lui. Outre le refus de Joseph, cette femme voluptueuse rapporta à son mari que l'Ébreu avait voulu lui faire violence, et que, dans la résistance qu'elle avait faite, son manteau lui était resté entre les mains. Putiphar indigné fit mettre Joseph en prison: « Mais la sagesse, » dit l'Écriture, y descendit avec lui, et ne l'abandonna pas dans ses fers: « *Descenditque cum eo in foveam, et in vinculis non dereliquit illum*. Le jeune Israélite y expliqua les songes de deux prisonniers distingués qui étaient avec lui. Pharaon, instruit de ce fait, dans un temps qu'il avait eu un songe effrayant, que les devins et les sages d'Égypte ne pouvaient expliquer, fit sortir Joseph de prison. Cet illustre opprimé, alors âgé de trente ans, lui prédit une famine de sept ans, précédée d'une abondance de sept autres années. Le roi, plein d'admiration pour Joseph, lui donna l'administration de son royaume, et le fit traverser la ville sur un chariot, précédé d'un héraut, criant *que tout le monde eût à fléchir le genou devant ce ministre*. Joseph fit remplir de blé des magasins immenses pour nourrir durant la famine non-seule-

ment les Egyptiens, mais encore les autres nations. Ses frères étant venus en Egypte pour demander du blé, Joseph les reconnut et feignit de les prendre pour des espions. Il les envoya ensuite avec ordre de lui amener Benjamin, et retint Siméon pour otage. Jacob refusa d'abord de laisser aller Benjamin, le plus jeune de ses enfants ; mais la famine croissant, il fut contraint d'y consentir. Joseph ayant aperçu son jeune frère, fils de Rachel comme lui, ne put retenir ses larmes. Il fit préparer un grand festin pour tous ses frères, les plaça selon leur âge, et eût des attentions particulières pour Benjamin. Il se fit enfin connaître à ses frères, leur pardonna et les renvoya, avec ordre d'amener promptement leur père en Egypte. Jacob eut la consolation de finir ses jours auprès de son fils, dans la terre de Gessen, que le roi lui donna. Joseph, après avoir vécu 110 ans, et avoir vu ses petits-fils jusqu'à la troisième génération, tomba malade. Il appela ses frères, leur prédit que Dieu les ferait entrer dans la Terre promise, et leur fit jurer qu'ils y transporteront ses os. C'est ce qu'exécuta Moïse lorsqu'il tira les Israélites de l'Egypte, et ce corps fut donné en garde à la tribu d'Ephraïm, qui l'enterra près de Sichem, dans le champ que Jacob avait donné en propre à Joseph peu avant sa mort. Ce patriarche mourut l'an 1635 avant J.-C., après avoir gouverné l'Egypte pendant 80 ans. Il laissa deux fils, Manassès et Ephraïm, qu'il avait eus de sa femme Ase-neth, fille de Putiphar, grand prêtre d'Héliopolis, et qui lui furent substitués comme chefs de deux tribus. Tout le monde connaît son *Histoire*, en prose poétique, par Bitautbé. Le P. Gab.-Jos. Le Jay a tiré de l'Histoire de Joseph le sujet de trois tragédies touchantes, et particulièrement intéressantes pour les jeunes élèves, par lesquels et pour lesquels elles étaient représentées. L'abbé Genest en a donné une autre sur le même sujet, et Baour-Lormian a reproduit l'histoire de Joseph dans son *Omasis*. Les saints Pères ont eu soin de faire remarquer les caractères qui font de Joseph la figure et une image, quoique imparfaite, de Jésus-Christ, vendu et trahi par les siens, sauveur de son peuple et de tous les peuples de la terre. C'est effectivement une des plus belles figures de l'Ancien Testament, qui, de l'aveu même des Juifs, nommément de Philon et de Josèphe, était tout figuratif, comme saint Paul le montre amplement dans son *Épître aux Hébreux*. « Par ces figures, dit un théo-  
 « logien exact et profond, Dieu avait dessein  
 « de rendre sensibles les mystères futurs de  
 « son Fils, pour ceux à qui il en donnait  
 « dès lors l'intelligence par une lumière in-  
 « térieure, et d'affermir un jour dans la foi  
 « de ces mêmes mystères ceux qui, après  
 « l'accomplissement, verraient le rapport  
 « frappant qui se trouve entre les figures et  
 « ces mystères ; car, quoique ce rapport ait  
 « été obscur et comme voilé avant l'événe-  
 « ment, il est certain qu'aujourd'hui l'on ne  
 « peut comparer les faits de l'Évangile avec

« ceux de l'Ancien Testament sans être vive-  
 « ment frappé de la parfaite conformité que  
 « l'on y remarque aisément, et sans être in-  
 « timement persuadé que la sagesse divine  
 « a eu intention de représenter les uns par  
 « les autres. » C'est ce qui a fait dire à Ter-  
 tullien : *Ut verbis ita et rebus prophetarum* ;  
 et à saint Augustin : *Illorum non tantum lin-  
 qua, sed et vita prophetica fuit.* (Voy. JONAS,  
 MOÏSE, etc.). Indépendamment de cette allé-  
 gorie, l'histoire de Joseph fait naître les ré-  
 flexions les plus religieuses comme les plus  
 sensées. « Que les voies de Dieu sont admi-  
 « rables » (s'écrie un auteur qui a développé  
 admirablement tous les traits de cette his-  
 toire touchante) ! « Quelle force dans  
 « les ressorts cachés de sa providence !  
 « Il change la faiblesse en puissance, et  
 « exécute ses desseins par les obstacles mé-  
 « mes qu'on lui oppose. »

JOSEPH, fils de Jacob, petit-fils de Mathan, époux de la sainte Vierge, et père putatif de Jésus-Christ, était de la tribu de Juda et de la famille de David. On ne sait point quel fut le lieu de sa naissance, mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de Galilée, dans la tribu de Zabulon. Il est constant par l'Évangile même, qu'il était artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il était *fabri filius*. Il était fiancé à la vierge Marie. Le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu ne fut pas d'abord révélé à Joseph. Ce saint homme, ayant remarqué la grossesse de son épouse, voulut la renvoyer secrètement ; mais l'ange du Seigneur lui apparut, et lui révéla le mystère. Joseph n'eut jamais de commerce conjugal avec la sainte Vierge. Il l'accompagna à Bethléem, lorsqu'elle mit au monde le Fils de Dieu. Il s'enfuit ensuite en Egypte avec Jésus et Marie, et ne retourna à Nazareth qu'après la mort d'Hérode. L'Écriture dit que Joseph allait tous les ans à Jérusalem avec la sainte Vierge pour y célébrer la fête de Pâques, et qu'il y mena Jésus-Christ à l'âge de douze ans. Elle ne rapporte rien de plus de sa vie ni de sa mort. On croit néanmoins qu'il mourut avant Jésus-Christ ; car s'il eût été vivant du temps de la Passion, on pense que le Fils de Dieu, expirant sur la croix, lui eût recommandé la sainte Vierge sa mère, et non point à saint Jean. On a été longtemps dans l'Église sans rendre un culte religieux à saint Joseph, vraisemblablement pour ôter aux infidèles l'idée qu'il était le père de Jésus-Christ, ou pour les empêcher d'attribuer ce blasphème aux chrétiens. Sa fête était établie en Orient longtemps avant que de l'être en Occident. On dit que les carmes sont les premiers qui l'aient célébrée en Europe. Sixte IV l'institua pour Rome, et plusieurs églises ont suivi depuis cet exemple. On célèbre sa fête le 19 mars — La *Vie de saint Joseph* a été écrite par l'abbé P..., vicaire général d'Evreux, en 1 vol. in-12.

JOSEPH BARSABAS, surnommé *le Juste*.  
 Voy. BARSABAS.

JOSEPH ou JOSUÉ, fils de Marie, sœur de

la sainte Vierge, et de Cléophas, frère de saint Joseph, était frère de saint Jacques le Mineur, et proche parent de Jésus-Christ, selon la chair. L'Écriture ne nous apprend rien de plus à son sujet.

JOSEPH D'ARIMATHIE, prit son non d'Arimathie, petite ville de Judée, située sur le mont Ephraïm, dans laquelle il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons. Saint Matthieu l'appelle *riche*, et saint Marc un noble *décurion*, c'est-à-dire conseiller ou sénateur. Cet office lui donnait entrée dans les plus célèbres assemblées de la ville : c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le grand prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené ; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Évangile nous apprend que c'était un homme juste et vertueux, du nombre de ceux qui attendaient le royaume de Dieu. Il était même disciple de Jésus-Christ, mais il n'osait se déclarer ouvertement par la crainte des Juifs. Après la mort du Sauveur, il alla hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus-Christ pour l'ensevelir ; il l'obtint, et il le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait fait creuser dans le roc d'une grotte de son jardin. L'Écriture ne dit plus rien de Joseph d'Arimathie ; mais on croit qu'il se joignit aux disciples, et qu'après avoir passé le reste de sa vie dans la ferveur des premiers chrétiens, il mourut à Jérusalem.

JOSEPH, beau-frère d'Hérode le Grand, par Salomé, sa sœur, qu'il avait épousée. Ce roi, en partant pour aller se justifier auprès d'Antoine, sur la mort d'Aristobule, grand sacrificateur, le chargea du gouvernement de ses États pendant son absence. Il lui ordonna en même temps, sous le sceau du secret, de faire mourir Marianne sa femme, s'il ne pouvait se disculper. L'imprudent Joseph découvrit son secret à Marianne. Celle-ci le reprocha à Hérode, qui de dépit fit mourir Joseph, sans écouter ses justifications.

JOSEPH, surnommé l'*Hymnographe*, originaire de Sicile, embrassa l'état monastique, et fut ordonné prêtre à Thessalonique. Il souffrit beaucoup pour le culte des images durant la persécution de l'empereur Théophile, et fut relégué dans l'île de Crète, où il resta jusqu'à l'an 842. Il alla ensuite à Constantinople, où saint Ignace lui confia la garde du trésor de l'Église. Il composa des *Hymnes* pleines d'onction en l'honneur de la sainte Vierge et de plusieurs saints, et mourut vers l'an 883. Sa *Vie* a été écrite par Théophane, son disciple. Le diacre Jean en a donné une plus étendue, insérée dans les *Acta sanctorum*, avril, tome I<sup>er</sup>. Les Grecs célèbrent sa fête le 3 avril.

JOSEPH BEN GORION, ou GORIONIDES, c'est-à-dire fils de Gorion, fameux historien juif, que les rabbins confondent mal à propos avec le célèbre historien Josèphe, vivait vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du X<sup>e</sup>. Il nous reste de lui une *Histoire des Juifs*, que Gagnier a traduite en

latin, Oxford, 1706, in-4<sup>o</sup>. Il y en a une édition hébraïque et latine, de Gotha, 1707, in-4<sup>o</sup>. On voit, par ce livre même, que l'auteur était, selon toutes les apparences, un juif du Languedoc. Le premier écrivain qui a cité cet ouvrage est Saadias Gaon, rabbin célèbre, qui vivait au milieu du X<sup>e</sup> siècle.

JOSEPH ALBO, savant juif espagnol du XV<sup>e</sup> siècle, natif de Soria, se trouva, en 1412, à la fameuse conférence qui se tint entre Jérôme de Sainte-Foi et les Juifs. Il mourut en 1430. On a de lui un livre célèbre intitulé en hébreu : *Sepher Ikkarim*, c'est-à-dire le *Livre des fondements de la foi*, Venise, 1618, in-folio. Plusieurs savants ont entrepris de le traduire en latin, mais il n'en a encore paru aucune traduction. Il y prétend que la croyance de la venue du Messie n'est point nécessaire au salut, ni un dogme essentiel. Il avança, dit-on, cette proposition pour raffermir la croyance des Juifs, que Jérôme de Sainte-Foi avait ébranlée, en prouvant que le Messie était venu.

JOSEPH DE PARIS (FRANÇOIS LE CLERC DU TREMBLAI), célèbre capucin, plus connu sous le nom de *Père Joseph*, naquit à Paris le 4 novembre 1577, de Jean Le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du Palais. Le jeune du Tremblai voyagea en Allemagne et en Italie ; ayant embrassé d'abord le parti des armes, il fit une campagne sous le nom de *baron de Mastée*, et se distingua au siège d'Amiens. Au milieu des espérances que ses talents donnaient à sa famille, il quitta le monde pour se faire capucin en 1599. Après son cours de théologie, il fit des missions, entra en lice avec les hérétiques, en convertit quelques-uns et obtint les premiers emplois de son ordre. Le cardinal de Richelieu, instruit de son génie, lui donna toute sa confiance, et le chargea des affaires les plus épineuses. Ce fut surtout lorsque le cardinal fit arrêter la reine Marie de Médicis, que le capucin fut utile au ministre. Admis dans un conseil secret, il ne craignit point de remonter au roi qu'il pouvait et qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre, chargé du gouvernement et des intérêts du royaume. L'auteur de sa *Vie* lui reproche d'avoir extorqué une rétractation du docteur Richer ; mais les circonstances qu'il rapporte de cette rétractation sont invinciblement réfutées dans le *Journal de Trévoux*, janvier, 1703. Ce zélé capucin envoya des missionnaires en Angleterre, au Canada et en Turquie. N'ayant pu réussir à faire adopter dans l'ordre de Fontevault la réforme qu'il voulait y introduire, il fonda, en 1614, celui des religieuses bénédictines du Calvaire, auxquelles il donna des constitutions très-sages, qui ont toujours été observées depuis. Louis XIII, voulant le récompenser de ses services, demanda pour lui le chapeau de cardinal ; mais il ne put l'obtenir, et le Père Joseph mourut à Ruel le 18 décembre 1638, à 61 ans, avant que de l'avoir reçu. Le parlement en corps assista à ses obsèques et un évêque prononça son ora-

son funèbre. L'abbé Richard a publié deux *Vies* de cet homme singulier ; l'une sous le titre de *Vie du Père Joseph*, 2 vol. in-12 ; et l'autre, qui n'est qu'une satire, intitulée *Le véritable Père Joseph*, 1704, in-12. Dans la première, il le peint comme un saint, et dans la seconde, comme un politique artificieux. « Cet homme, dit un historien, travailla toute sa vie pour l'Eglise, et assez longtemps pour l'Etat : fervent religieux tandis qu'il resta dans le cloître, habile politique lorsque le cardinal de Richelieu l'eut en quelque sorte associé au ministère, en se déchargeant sur lui d'une partie des soins qui en sont inséparables, il donna dans tous les temps des preuves d'une capacité consommée. Je sais que la satire ne l'a pas épargné. Ami et confident du cardinal de Richelieu, pouvait-il manquer de critiques ? Sa ferveur et la confiance du premier ministre, voilà, ce me semble, ce qui fait tout son crime. »

**JOSEPH DE CALASANCE** (saint), fondateur des écoles pies, naquit à Péralta, dans le royaume d'Aragon, en 1556, d'une famille noble. Il fit vœu de chasteté dans sa jeunesse, et la passa dans les exercices de piété. Devenu fils unique par la mort de son frère aîné, il eut quelques contradictions à essuyer de la part de son père, qui voulut lui procurer un brillant établissement dans le monde. Etant tombé malade et réduit à l'extrémité, il déclara à son père le vœu qu'il avait fait, et le pria de le laisser suivre sa vocation. Engagé dans les ordres sacrés, Joseph fut le modèle du clergé, et plusieurs évêques l'ayant employé dans leurs diocèses, il y fit des fruits merveilleux. Se croyant appelé à un état plus parfait, il passa à Rome, où la vue d'une troupe d'enfants livrés aux vices qu'amène le défaut d'éducation, lui fit prendre la résolution de se donner tout entier à leur instruction. Il s'associa quelques ecclésiastiques, entre lesquels était le célèbre Dragonetti, âgé de 95 ans, mais fort et vigoureux, qui remplit les exercices de la nouvelle congrégation jusqu'à l'âge de 120 ans, qu'il mourut en odeur de sainteté. Elle fut érigée en ordre religieux, en 1621, par Grégoire XV. Un mauvais sujet y ayant été reçu, porta le désordre de l'orgueil et de la division dans le nouvel établissement, et se servit de son crédit pour susciter au saint fondateur des persécutions de toute espèce. Innocent X supprima l'ordre. Le saint fondateur continua toujours ses œuvres de charité à l'égard des pauvres enfants. Il survécut deux ans à ce désastre, et mourut âgé de 92 ans, après avoir préduit le rétablissement de son ordre : ce qui arriva 21 ans après. Clément IX le remit sur le même pied qu'il avait été approuvé par Grégoire XV. Les fonctions des religieux de cet institut ne furent d'abord que d'enseigner à lire, à écrire, le catéchisme, l'arithmétique et les éléments de la grammaire ; mais, en vertu des concessions que leur ont faites plusieurs papes, ils ont dans leurs collèges des cours d'études réglés, et ensei-

gnent aussi les hautes sciences. Joseph de Calasance fut béatifié par Benoît XIV et canonisé par Clément XIII. Sa *Vie* a été composée en italien par le P. Tosetti, et traduite en allemand par le P. Koch ; elle est très-bien écrite dans les deux langues. L'auteur est un biographe judicieux, qui parle des vertus chrétiennes et de la gloire des saints avec autant de discernement que d'édification.

**JOSEPH (PIERRE DE SAINT-)**, feillant, né en 1594 dans le diocèse d'Auch, d'une famille appelée *Comagère*, mort en 1662, publia plusieurs ouvrages de théologie contre les partisans de Jansénus.

**JOSEPH DE CUPERTIN** (saint), ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville du diocèse de Nardo, dans le royaume de Naples, né, en 1603, de parents pauvres, entra dans l'ordre des Franciscains conventuels, fut élevé aux ordres sacrés, et se sanctifia par la pratique de toutes les vertus propres à son état. Le procès de sa canonisation fait mention d'un grand nombre de faveurs extraordinaires qu'il reçut de Dieu. Il mourut, en 1663, à Osimo, et fut canonisé en 1767. Pastrovicchi, religieux du même ordre, a écrit sa *Vie* en 1753 : il y a peu de goût et de critique.

**JOSEPHE (FLAVIUS)**, et non *Flavianus*, comme le supposent ceux qui l'appellent *Flavien* et *Flavian*, célèbre historien et général juif, né à Jérusalem, l'an 37 de Jésus-Christ, de parents de la race sacerdotale, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de pénétration. Dès l'âge de 14 ans, les pontifes le consultaient. Il fut l'ornement de la secte des pharisiens, dans laquelle il entra. Un voyage qu'il fit à Rome, à l'âge de 26 ans, sous le règne de Néron, perfectionna ses talents et augmenta son crédit. Un comédien juif, que l'empereur aimait, le servit beaucoup à la cour de ce prince. Cet acteur lui fit connaître l'impératrice Poppée, dont la protection lui fut très-utile. De retour dans la Judée, il eut le commandement des troupes, et se signala au siège de Jotapat, qu'il soutint pendant sept semaines contre Vespasien et Titus. C'est là qu'il fut réduit à se cacher dans une caverne profonde, avec quarante des plus braves de sa nation. Vespasien en étant averti lui fit proposer de se rendre ; mais Josèphe en fut empêché par ses compagnons, qui menacèrent de le tuer, s'il y consentait. Ces furieux, pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis, proposèrent de se donner la mort ; et Josèphe ne réussit qu'avec peine à leur persuader de ne pas tremper leurs mains dans leur propre sang, mais de recevoir la mort par la main d'un autre. Ils tirèrent donc au sort pour savoir qui serait tué le premier par celui qui le suivait, projet qui n'était guère plus raisonnable qu'un suicide proprement dit. Josèphe eut le bonheur de rester avec un autre, à qui il persuada de se rendre aux Romains. Vespasien lui accorda la vie, à la prière de Titus, qui avait conçu beaucoup d'estime et d'affection pour lui. Ce prince

l'emmena au siège de Jérusalem. Josèphe y exhorta vainement ses compatriotes à se soumettre aux Romains. Après la prise de cette ville, il suivit Titus à Rome, où Vespasien lui donna le titre de bourgeoisie romaine et le gratifia d'une pension. Titus et Domitien la lui continuèrent, et ajoutèrent aux bienfaits les caresses les plus flatteuses. On croit qu'il mourut à Rome vers l'an 95. C'est dans cette ville que Josèphe continua la plupart des ouvrages qui nous restent de lui : l'*Histoire de la guerre des juifs*, en 7 livres. L'auteur l'écrivit d'abord en syriaque, et la traduisit en grec. Titus faisait tant de cas de cette histoire, qu'il la signa de sa main, la fit traduire et déposer dans la bibliothèque publique. On ne peut nier que Josèphe n'ait l'imagination brillante, le style animé, l'expression noble; il sait peindre à l'esprit et remuer le cœur. C'est celui de tous les historiens grecs qui approche le plus de Tite-Live; aussi saint Jérôme l'appelait-il le *Tite-Live de la Grèce*; mais s'il a les beautés de l'historien latin, il a aussi bien des défauts. Il est long dans ses harangues et exagérateur dans ses récits. Les *Antiquités judaïques*, en 20 livres; ouvrage qui renferme l'histoire des juifs jusqu'à la prise de Jérusalem, écrit avec autant de noblesse que le précédent, mais dans lequel l'auteur a déguisé, affaibli ou anéanti les miracles attestés par l'Écriture. Il corrompt partout ce qui pouvait blesser les gentils. Il paraît que Josèphe était plus lâche politique que bon israélite. L'intérêt le dirigea dans ses écrits comme dans sa conduite. Il eut la bassesse sacrilège d'appliquer les prophéties sur le Messie à l'empereur Vespasien, tout païen qu'il était. *Deux livres contre Apion*, grammairien alexandrien, un des plus grands adversaires des juifs. Cet ouvrage est précieux par divers fragments d'anciens historiens que l'auteur nous a conservés. Un *Discours sur le martyre des Machabées*, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence; et un *Traité de sa Vie*. Tous ses ouvrages sont en grec. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, par Sig. Havercamp, 1726, 2 vol. in-fol., en grec et en latin. Il en existe une autre de Jean Hudson, Oxford, 1720, 2 vol. in-fol., qui n'est pas moins estimée. Nous en avons deux traductions en français : la première par Arnauld d'Andilly, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-fol., fig., et Bruxelles, 1701-1703, 5 vol. in-8°, fig.; la deuxième, par le P. Joachim Gillet, Paris, 1756, 4 vol. in-4° : celle-ci est faite avec plus d'exactitude; l'autre est écrite avec plus de force. (Voy. leurs articles.) On a beaucoup disputé sur le fameux passage de Josèphe touchant Jésus-Christ, où cet historien juif reconnaît le législateur des chrétiens pour le Messie et l'envoyé de Dieu. Quelques-uns l'ont suspecté, « parce que, disent-ils, pour être conséquent, Josèphe eût dû embrasser le christianisme; » comme si un homme qui avait eu la lâcheté et l'aveuglement de reconnaître pour Messie l'idolâtre Vespasien, n'avait pu, sans se faire chrétien, reconnaître cette qualité dans Jé-

sus-Christ. Saint Jérôme, Eusèbe, Isidore de Péluse, Sozomène, Suidas, Grotius, Huet, Casaubon, Isaac et Gésard Vossius, Usserius, etc., n'ont pas douté que ce passage ne fût de Josèphe. On peut voir là-dessus Huet, *Dém. évang.*, prop. 8, n. 11. Mais, s'il n'est pas de lui, il en résulte un argument dont nos incrédules ne s'accommoderont guère. Ou Josèphe a parlé de Jésus-Christ, ou il n'en a pas parlé; s'il en a parlé, qu'on nous montre un passage différent de celui que nous voyons; s'il n'en a pas parlé, un silence si affecté sur des événements qui avaient fait tant de bruit dans le monde annonce plus que tout ce qu'il eût pu en dire. Il parle de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques (voy. saint Jacques le Mineur) (1), et il aurait oublié le chef, dont les disciples étaient déjà répandus partout et connus de tout l'univers! On a une *Histoire des Juifs*, par demandes et par réponses, avec la *Vie de Josèphe*, par Liger, Lyon (Paris), 1755, 8 vol. in-12.

JOSIAS, roi de Juda, succéda à son père Amon, l'an 641 avant Jésus-Christ, à l'âge de 8 ans. Il renversa les autels consacrés aux idoles, établit de vertueux magistrats pour rendre la justice, et fit réparer le temple. Ce fut alors que l'original du *Livre de la loi*, écrit de la main de Moïse, fut trouvé par le grand prêtre Helcias. Sur la fin de son règne, Nécho, roi d'Égypte, allant faire la guerre aux Mèdes et aux Babyloniens, s'avança jusqu'auprès de la ville de Mageddo, qui était du royaume de Juda. Josias s'opposa à son passage, et lui livra bataille au pied du mont Carmel : il y fut blessé dangereusement, et mourut de ses blessures l'an 610 avant Jésus-Christ. Le peuple donna à sa mort les marques de la plus violente douleur. Jérémie compose un *cantique* lugubre à sa louange. Ce chant a été heureusement reproduit par Treneuil dans une de ses élégies.

JOSLAIN ou GOSLEN DE VIERZY, évêque de Soissons, mort en 1152, était un des principaux ministres de Louis VII, et un modèle de vertu. Il laissa une *Exposition du Symbole et de l'Oraison dominicale*, qu'on trouve dans la *Collectio maxima* de dom Martène. Il fonda des abbayes, entre autres Long-Pont, assista au concile de Troyes, en 1127, et y mérita l'estime du pape Eugène III et de toute la France.

JOSSE (saint), *Judocus* ou *Jodocus*, illustre solitaire, était fils de Juthaël, qui reprit le titre de roi de Bretagne. Son frère Judicaël, résolu de quitter le trône pour se donner à Dieu, pria Josse de se charger du gouvernement de ses États et de l'éducation de ses enfants; mais celui-ci, également détaché des grandeurs mondaines, sortit de la Bretagne déguisé en pèlerin, et alla se cacher à Ru-

(1) L'authenticité de ce dernier passage n'est contestée par personne; Blondel suspecte celui qui regarde saint Jean-Baptiste, mais sans aucun motif raisonnable (Voyez JEAN-BAPTISTE). Origène les reconnaît tous les deux, dans un temps fort antérieur à la prétendue falsification du texte de Josèphe,

nia), dans le Ponthieu, où il bâtit une chapelle. Cet ermitage fut changé ensuite en un monastère célèbre, qui est à une lieue de la mer, près de Montreuil, diocèse d'Amiens, et se nomme *Saint-Josse-sur-mer*. Il y mourut saintement en 653 ou 668. Il y avait à Paris une paroisse qui portait son nom, en mémoire du séjour que ce saint y avait fait.

JOSUÉ était fils de Nun, de la tribu d'Éphraïm : il naquit en Égypte l'an 1534 avant Jésus-Christ. Dieu le choisit, du vivant même de Moïse, pour gouverner les Israélites. Josué succéda à ce divin législateur, l'an 1451 avant Jésus-Christ. Moïse avait conduit le peuple de Dieu jusqu'au bord du Jourdain. C'était là, selon l'oracle divin, qu'il devait terminer son ministère et sa vie. La gloire de conduire les Israélites dans la Terre promise était réservée à Josué. Il avait fallu jusque-là à ce peuple un législateur. Il leur fallait alors un général et un guerrier; mais un général qui eût pour ses soldats toute la tendresse d'un père, et un guerrier qui ne manquât ni des attentions ni de la vigilance du législateur. Tel était Josué. Il envoya d'abord des gens pour examiner la ville de Jéricho. Dès qu'ils lui eurent fait leur rapport, il passa le Jourdain avec toute son armée. Dieu suspendit le cours des eaux, et le fleuve demeura à sec dans une étendue de deux lieues. Peu de jours après ce miracle, Josué fit circoncire tous les enfants mâles qui étaient nés pendant les marches du désert. Il fit ensuite célébrer la pâque, et vint assiéger Jéricho. Suivant l'ordre de Dieu, il fit faire six fois le tour de la ville par l'armée, en six jours différents, les prêtres portant l'arche et sonnant de la trompette. Les murailles tombèrent d'elles-mêmes au septième jour. La ville d'Haï fut ensuite prise et saccagée, et les Gabaonites, craignant le même sort pour leur ville, se servirent d'un stratagème pour faire alliance avec Josué. Adonisedec, roi de Jérusalem, irrité de cette alliance, s'étant ligué avec quatre autres rois, alla attaquer Gabaon; Josué fondit sur les cinq rois, qu'il mit en déroute. Pour achever sa victoire, il commanda au soleil de s'arrêter, et la nature, soumise à sa voix, prolongea le jour de 12 heures entières; soit que le soleil suspendît réellement son cours, soit que la terre, dans le système de sa rotation, demeurât immobile, soit que par une merveille plus simple, la lumière jetée par le soleil s'arrêtât sur l'horizon. « C'était, dit un pieux et solide écrivain, pour manifester sa puissance aux yeux des nations idolâtres, et pour leur montrer l'absurdité de leur culte, que Dieu fit alors ce grand miracle. Rien n'est difficile au Tout-Puissant. Il a établi l'ordre constant de l'univers, pour élever l'esprit de l'homme à la connaissance de ses perfections invisibles, par les merveilles visibles qu'il expose à ses sens. Il suspendit cet ordre en cette occasion, pour montrer que les plus grands prodiges ne lui coûtent rien; qu'il est l'arbitre souverain de toutes les créatures, et qu'il est absolument indépendant des lois de la na-

ture; parce que lui seul est l'auteur de ces lois, que la nature elle-même n'est autre chose que sa volonté toute-puissante. » L'Écclésiastique avait longtemps auparavant exprimé la même observation avec autant d'énergie que de laconisme : *Invocavit altissimum potentem in oppugnando inimicos undique, et audivit illum magnus et sanctus Deus, ut agnoscat gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile* (Éccl. 46). Josué, poursuivant ses victoires, prit presque toutes les villes des Chananéens en six ans. Il distribua les terres aux vainqueurs, conformément à l'ordre de Dieu, et après avoir placé l'arche d'alliance dans la ville de Silo, il mourut à 110 ans, l'an 1424 avant Jésus-Christ. Il gouverna le peuple d'Israël pendant 27 ans. Nous avons sous son nom un *Livre canonique* écrit en hébreu. Plusieurs savants le lui attribuent, mais sans en avoir aucune preuve démonstrative. Les *Commentaires* de dom Calmet et de Masius, sur ce livre, sont les plus estimés. C'est par ignorance ou mauvaise foi que des écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle ont osé reprocher à Josué et aux autres chefs des Hébreux la rigueur dont ils ont usé envers les habitants de la Palestine et envers quelques autres peuples; rigueur due aux crimes énormes dont ils étaient coupables, et si habituels chez eux qu'ils faisaient comme partie de leurs lois. Dieu lui-même avait ordonné cette rigueur : *le Dieu téronome et le livre de la Sagesse* nous en instruisent (1). Pourquoi les Juifs n'auraient-ils pu être les exécuteurs des arrêts que sa justice avait prononcés contre des nations abominables?... Le danger que les Juifs, mêlés avec les idolâtres, ne quittassent bientôt le culte du vrai Dieu, était évident; et le culte du vrai Dieu était-il un objet assez peu important pour lui préférer la conservation d'un peuple infâme, dont la malice était incorrigible?... Les Juifs punissaient la cruauté de ces barbares par la peine du talion. *Je n'ai rien souffert que je n'aie fait souffrir aux autres*, disait Adonibesech; *Dieu me rend le mal que j'ai fait*. Voy. DAVID, AGAG, ADONIBESECH, etc.

JOUBERT (FRANÇOIS), prêtre de Montpellier, né en 1689, mort le 23 décembre 1763, était fils du syndic des Etats de Languedoc, et avait lui-même exercé cette charge avant d'être élevé au sacerdoce. Son attachement aux disciples de Jansénius le fit renfermer à la Bastille. Il est auteur d'un *Commentaire* sur l'Apocalypse, imprimé en 1762, en 2 vol. in-12, sous le titre d'Avignon. On a encore

(1) Le livre de la *Sagesse* leur reproche les sacrifices humains, l'infanticide, l'anthropophagie et toutes les atrocités qui rendent l'existence d'un peuple odieuse à Dieu et aux hommes. « *Illos antiquos habitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti, quoniam odibilia opera faciebant tibi per medicamina et sacrificia injusta; et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo, et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum.* » Sap. xxi. On peut voir encore *Deut.* viii, *Levit.* xviii, j. 66.

de lui divers autres ouvrages, dont les principaux sont : *De la connaissance des temps par rapport à la religion*, in-12; trois *Lettres sur l'interprétation des Ecritures*, in-12; *Explication de l'histoire de Joseph*, in-12; *Eclaircissement sur le discours de Job*, in-12; *Traité du caractère essentiel à tous les prophètes*, in-12; *Explication des prophéties de Jérémie, Ezéchiel, Daniel*, 5 vol. in-12; *Commentaires sur les douze petits prophètes*, 6 vol. in-12; et d'autres ouvrages qui, comme les précédents, sont en faveur du parti dans lequel il s'était laissé engager. Tous les écrits de l'abbé Joubert, sur l'Écriture sainte, sont en faveur du *millénarisme*, et remplis d'allusions malignes et de rêveries; il n'y est question que d'obscurcissement, de vérités proscrites, d'erreurs qui infectent le sanctuaire, de pasteurs infidèles, du retour des Juifs, qui précédera de beaucoup la fin du monde.

**JOUFFROY (JEAN DE)**, en latin *Joffredus*, cardinal et aumônier de Louis XI, né à Luxeuil, dans la Franche-Comté, vers l'an 1412, étudia d'abord le droit à Cologne et à Paris, prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Saint-Pierre de Luxeuil, et en devint abbé. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché d'Arras, et sollicita pour lui le chapeau de cardinal. Pie II le promit, à condition que le prélat engagerait le roi Louis XI à supprimer la Pragmatique-Sanction. Jouffroy obtint de ce monarque une déclaration telle que le pape la souhaitait. Mais Louis XI, se repentant de sa facilité, disgrâcia l'évêque d'Arras. Pour remédier aux maux que sa déclaration pouvait occasionner en France, il fit de nouvelles ordonnances touchant les réserves et les expectatives, qui étaient presque le seul avantage que l'abolition de la Pragmatique-Sanction avait procuré au souverain pontife; et jusqu'au temps du concordat, la cour de Rome ne put avoir la satisfaction qu'elle désirait. Népendant Jouffroy recueillit le fruit de sa négociation. Le pape ajouta même au chapeau de cardinal l'évêché d'Alby; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort au prieuré de Rulli, diocèse de Bourges, en 1473. Il reste de lui quelques *discours* recueillis dans le *Spicilege* de dom Luc d'Achéry; son *Eloge historique* a été publié par dom Grappin chanoine de Besançon, 1785, in-8°.

**JOUFFROY (THÉODORE-SIMON)**, né l'an 1796 aux Pontets, petit village des montagnes du Jura, dans le département du Doubs, commença ses études à Lons-le-Saunier sous la direction de l'abbé Jouffroy, son parent, régent du collège de cette ville, et les termina au lycée de Dijon. Il entra en 1814 à l'école normale, où il eut pour maître de conférences M. Cousin, qui l'introduisit dans la carrière philosophique. C'est alors que Joffroy vit s'enfuir l'une après l'autre ses croyances religieuses et tomba dans ce scepticisme funeste dont il a connu et déploré toutes les angoisses, sans pouvoir s'en délivrer, parce qu'il n'en cherchait pas le remède là où il lui eût été donné de le trou-

ver. Dans un ouvrage qui a été publié après sa mort, lui-même a pris soin de nous faire connaître l'état de son âme après cette chute. « Je n'oublierai jamais la soirée de décembre « où le voile qui me dérobaît à moi-même « ma propre incrédulité fut déchiré. J'en- « tends encore mes pas dans cette chambre « étroite et nue, où longtemps après l'heure « du sommeil j'avais coutume de me prome- « ner; je vois encore cette lune à demi-voi- « lée par les nuages, qui en éclairait par in- « tervalle les froids carreaux... L'examen se « poursuivait plus obstiné et plus sévère à « mesure qu'il approchait du terme, et il ne « s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus « alors qu'au fond de moi-même il n'y avait « plus rien qui fût debout... Ce moment fut « affreux, et, quand, sur le matin, je me je- « tai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir « ma première vie, si riante et si pleine, s'é- « teindre, et derrière moi s'en ouvrir une « autre sombre et dépeuplée, où désormais « j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pen- « sée qui venait de m'y exiler et que j'étais « tenté de maudire. Les jours qui suivirent « cette découverte furent les plus tristes de « ma vie.» L'orgueil, ainsi que l'attestent ses propres aveux, contribua puissamment à le retenir dans la route nouvelle où il venait de s'engager. Voulant combler autant que possible le vide immense qui venait de se faire en lui, Joffroy demanda à sa raison individuelle les vérités que l'abus de cette même raison lui avait fait perdre, et il s'appliqua avec une grande ardeur à l'étude de la philosophie. Reçu docteur en 1816, il obtint de passer une troisième année à l'école, où il fut chargé de répéter à ses condisciples le cours de philosophie que faisait alors Thurot à la faculté des lettres. Au commencement de 1817, l'université lui donna le titre d'agrégé, et le 30 octobre de la même année, Royer-Collard, alors à la tête de l'instruction publique, le chargea des fonctions de professeur-suppléant de philosophie au collège Bourbon, et de celles de maître des conférences de philosophie à l'école normale. Cette double tâche exigeait des connaissances qu'il n'avait pas encore, et il s'effraya d'abord de la mission qui lui était confiée. « Cet enseignement (celui du cours de phi- « losophie au collège Bourbon), avait son « programme, dit-il : ce programme il fallait « en un an le remplir, et que comprenait-il ? « Non pas une question ni deux, non pas « même une de ces sciences comprises dans « le sein de la philosophie, mais trois de ces « sciences : la psychologie, la logique et la « morale; encor celle-ci devait-elle être « suivie des linéaments d'une quatrième, la « théodicée. C'était là ce qu'on demandait à « moi, un esprit de vingt ans, à qui on n'avait « enseigné ni l'une ni l'autre de ces scien- « ces, et qui, dix-huit mois auparavant, n'en « avait aucune idée. Encore si j'avais été « assez ignorant pour accepter quelque traité « tout fait sur ces matières, et le suivre ! « Mais non, on m'avait donné une méthode ; « on avait mis dans mon esprit une sévérité

« scientifique qui ne pouvait s'accommoder  
 « du dogmatisme de la plupart de ces trai-  
 « tés... C'étaient donc trois sciences à créer,  
 « à bâtir de toutes pièces qu'on me donnait,  
 « et cela dans l'espace d'un an. En vérité il  
 « y avait lieu de trembler, et cependant il  
 « était impossible que je reculasse. » Il occu-  
 « pa en effet les deux chaires jusqu'en 1821.  
 A cette époque sa mauvaise santé l'obligea  
 de retourner dans son pays pour reprendre  
 des forces en respirant l'air pur et énergi-  
 que des montagnes, et il y passa deux ans.  
 On a vu comment, après avoir perdu à l'é-  
 cole normale ses croyances religieuses, il  
 avait formé le dessein de chercher par des  
 voies philosophiques la solution du grand  
 problème de la destinée humaine. Au milieu  
 des occupations que lui avaient imposées  
 ses deux cours, à Bourbon et à l'école, il  
 avait perdu de vue l'objet principal de la  
 science ; mais lorsqu'il se trouva seul à la  
 campagne, au milieu de sa famille, des sou-  
 venirs de sa jeunesse, avec du loisir pour  
 penser et réfléchir, le redoutable problème se  
 posa de nouveau devant lui : « Tout, dans la  
 « situation où je me trouvais, raconte-t-il lui-  
 « même, semblait concourir pour faire pren-  
 « dre à mon esprit cette direction. Je me  
 « retrouvais sous le toit où s'était écoulée  
 « mon enfance, au milieu des personnes qui  
 « m'avaient si tendrement aimé, en présence  
 « des objets qui avaient frappé mes yeux,  
 « touché mon cœur, affecté mon intelligence  
 « dans les plus beaux jours de ma première  
 « vie. Chaque voix que j'entendais, chaque  
 « objet que je voyais, chaque lieu où je por-  
 « tais mes pas, ravivaient en moi les souve-  
 « nirs éteints, les impressions effacées de  
 « cette vie. Mais en rentrant dans mon âme,  
 « ces souvenirs et ces impressions n'y trou-  
 « vaient plus les mêmes noms. Tout était  
 « comme autrefois, excepté moi. Cette église,  
 « on y célébrait encore les saints mystères  
 « avec le même recueillement ; ces champs,  
 « ces bois, ces fontaines, on allait encore au  
 « printemps les bénir ; cette maison, on y  
 « élevait encore, au jour marqué, un autel  
 « de fleurs et de feuillages ; ce curé qui m'a-  
 « vait enseigné la foi, avait vieilli, mais il  
 « était toujours là, croyant toujours ; et tout  
 « ce que j'aimais, et tout ce qui m'entourait,  
 « avait le même cœur, la même âme, le  
 « même espoir dans la foi. Moi seul l'avais  
 « perdue, moi seul étais dans la vie sans sa-  
 « voir ni comment, ni pourquoi ; moi seul,  
 « si savant, je ne savais rien ; moi seul étais  
 « vide, agité, privé de lumières, aveugle et in-  
 « quiet. Devais-je, pouvais-je demeurer plus  
 « longtemps dans cette situation ? et puis que la  
 « foi ne pouvait se relever, avais-je du temps à  
 « perdre pour essayer d'appliquer à ces gran-  
 « des questions devenues des énigmes pour  
 « mes yeux, cette raison qui maintenant sa-  
 « vait chercher la vérité et la trouver?...  
 « Que voulais-je savoir ? Je voulais savoir la  
 « solution de certaines questions que les  
 « religions posent et résolvent, et qui sont  
 « précisément celles aussi qui intéressent  
 « toute créature humaine, la plus barbare

« comme la plus civilisée, la plus éclairée  
 « comme la plus ignorante. » Jouffroy, comme  
 on le voit, appréciait toute l'importance du  
 problème qu'il voulait résoudre ; malheu-  
 reusement il refusait de recourir à la seule  
 source de lumières où il eût pu trouver la  
 vérité. Le secret que la révélation lui eût  
 fait connaître tout d'abord, il le demandait à  
 la débile raison humaine qui ne pouvait  
 le lui donner. Il se mit à l'œuvre, et ce fut  
 à cette époque de sa vie qu'il élaborait le sys-  
 tème qu'il développa ensuite dans ses cours  
 et dans ses livres. Lorsqu'il revint à Paris,  
 l'école normale avait été supprimée (1822),  
 et il ne voulait pas reprendre son cours au  
 collège Bourbon. Il ouvrit chez lui des cours  
 particuliers, qui furent suivis par une jeu-  
 nesse d'élite, et d'où sortirent plusieurs écri-  
 vains distingués. Dans un de ces entretiens  
 philosophiques qu'il continua pendant six  
 ans, Jouffroy parcourut toutes les branches  
 principales de la science philosophique, c'est-  
 à-dire la psychologie, la morale, la politique,  
 la religion, l'esthétique, la philosophie de  
 l'histoire, et jeta les bases de la doctrine. Il  
 créa, avec MM. Dubois et Damiron, le *Globe*,  
 journal philosophique et littéraire, qui com-  
 mença à paraître en septembre 1824, et à la  
 rédaction duquel s'associèrent MM. Duchâtel,  
 depuis ministre de l'intérieur, Vitet, Duver-  
 gier de Hauranne, Sainte-Beuve, Lermignonier,  
 etc. Jouffroy y donna un grand nombre d'ar-  
 ticles jusqu'au mois d'août 1830, époque  
 où ses amis et lui quittèrent ce journal. En  
 1828, sous le ministère de Vatimesnil, il ren-  
 tra dans l'enseignement avec MM. Guizot,  
 Villemain et Cousin. Il fut désigné pour sup-  
 pléer à la faculté des lettres de Paris, M. Milon  
 professeur d'histoire de la faculté ancienne.  
 Après la révolution de 1830, M. Cousin ayant  
 remplacé M. Millon, Jouffroy succéda lui-  
 même à M. Cousin en qualité d'adjoint de  
 M. Royer-Collard, dans la chaire d'histoire  
 de la philosophie moderne ; mais il changea  
 de titre sans changer de sujet, et continua  
 son cours de psychologie. Vers la même  
 époque, il fut rappelé à l'école normale  
 comme maître de conférences de la seconde  
 et de la troisième année de philosophie ;  
 mais ayant été nommé au mois de décembre  
 1831 professeur de philosophie grecque et  
 latine au Collège de France, en remplacement  
 de M. Thurot, il quitta de nouveau  
 l'école normale, afin de pouvoir mieux con-  
 cilier ses nouvelles fonctions avec celles  
 qu'il avait à remplir à la faculté des lettres.  
 Cependant sa santé déperissait toujours : il  
 se rendit en Italie, et passa sept ou huit mois  
 à Pise. Ce voyage lui fit assez de bien pour  
 qu'en 1838 il pût reprendre son cours à la  
 faculté (il s'était démis de sa chaire du Col-  
 lège de France). Elu membre de l'académie  
 des sciences morales et politiques en 1832,  
 à la place de M. Dacier, il fut appelé au con-  
 seil royal de l'instruction publique en 1840.  
 Il avait été nommé député par le départe-  
 ment du Doubs au mois de juin 1831 ; parmi  
 ses travaux législatifs, on cite un *Rapport*  
 remarquable par l'élevation des vues et la

clarté d'exposition, qu'il fut chargé de présenter sur la question d'Orient, qui occupait beaucoup alors l'attention publique. La terrible maladie dont il était atteint continuait de faire des progrès : depuis 1839, il avait suspendu ses cours ; bientôt tout espoir de le conserver fut perdu, et il succomba à 46 ans, le 1<sup>er</sup> mars 1842. « Jouffroy, dit un critique, a été l'un des représentants les plus distingués de la philosophie rationaliste de notre époque. Il avait puisé son premier enseignement philosophique à deux écoles : à l'école éclectique et à l'école écossaise ; il répudia promptement celui de la première, dont il lui fut facile de constater le vice et l'impuissance ; quant à la seconde, il lui resta au contraire toujours fidèle, quoique d'ailleurs il se fût ouvert une voie qui lui était propre et dans laquelle il prétendait marcher avec indépendance. On se rappelle quel avait été son point de départ : ce qu'il s'était proposé en entrant dans la carrière philosophique, c'était été de chercher et de trouver la solution du grand problème de la destinée humaine ; or l'illusion avait duré peu de temps, et il n'avait pas tardé à reconnaître que la philosophie était dans l'impuissance de lui donner ce qu'il lui demandait. Dès lors il dut se restreindre et limiter son horizon. Au lieu de chercher à résoudre le problème, il dut se contenter de préparer les éléments d'une solution en cas qu'elle fût possible, non pas pour lui, mais pour ses successeurs, lorsque la science serait arrivée à de plus grands développements. En conséquence, à la métaphysique qui est la science de l'être, c'est-à-dire la science par excellence, il substitua la psychologie, c'est-à-dire une science spéciale, ayant un objet particulier, la connaissance de l'âme, de ses facultés et des phénomènes qui s'y produisent. Après s'être placé sur ce terrain et avoir ainsi déterminé le sens de la science qu'il prétendait étudier, il lui restait à faire le choix d'une méthode. Or, ce choix ne pouvait être douteux, puisqu'il ne s'agissait que de connaître l'âme, ses facultés, les faits de conscience, comme il les appelait. Le meilleur moyen pour arriver à ce résultat était d'employer l'observation, c'est-à-dire la méthode expérimentale. Ainsi la psychologie comme objet d'étude, l'empirisme comme méthode, telle a été toute l'œuvre philosophique de Jouffroy. On ne saurait méconnaître que sous un certain rapport cette œuvre ait eu son mérite et son utilité : observer les phénomènes intérieurs de l'âme, les faits de conscience, les analyser, les classer, c'est faire pour l'étude de l'âme ce que l'anatomiste fait pour l'étude du corps, et si on apporte dans ce travail la rare pénétration d'esprit, la fermeté de coup d'œil, la sévérité scientifique qui caractérisent le talent de Jouffroy, on rend sans doute à la philosophie un incontestable service. Mais il ne faut pas s'y méprendre : il y avait autre chose que cela dans l'œuvre de Jouffroy. En ef-

« fet, lorsqu'il observe les faits de conscience, « il ne se propose pas seulement d'étudier « une partie spéciale de la science, en réa- « lité il prétend organiser la science elle- « même, c'est-à-dire que pour lui la psychologie renferme la métaphysique, et que « c'est la conscience de l'homme qui se « trouve en possession de donner la solu- « tion du grand problème qu'il a posé. Or, « comme en même temps il déclare qu'il n'a « pu observer encore qu'un petit nombre de « faits de conscience, et qu'à part quelques « résultats péniblement obtenus, il ne sait « rien, il ignore toutes choses, on aperçoit « facilement à quel abîme un tel système « doit conduire. Nous n'insisterons pas, mais « dès à présent on peut jurer si c'est à tort « ou à raison qu'une semblable doctrine a « été attaquée et condamnée. Ainsi, quoi « qu'on ait pu dire pour défendre sa mé- « moire, Jouffroy n'a été qu'un sceptique, « qui a eu, si l'on veut, des tendances spiri- « tualistes, qui a émis sans doute quelques « vérités partielles scientifiquement démon- « trées, mais qui en a rejeté un plus grand « nombre, et parmi elles les plus essentielles. « Ajoutons que son scepticisme est d'autant « plus dangereux qu'il le produit au nom de « la science, avec une sincérité qui effraie, « et sous une forme brillante qui trompe et « qui séduit. » On a de ce philosophe : une *Traduction des Oeuvres complètes de Thomas Reid*, chef de l'école écossaise, avec des morceaux extraits des leçons de M. Royer-Collard, et une Préface du traducteur, 6 vol. in-8<sup>o</sup> ; une *Traduction des Esquisses de philosophie morale par Dugald Stewart*, 2<sup>e</sup> édition, 1833, in-8<sup>o</sup> ; *Mélanges philosophiques*, 1833, in-8<sup>o</sup> ; *Cours de droit naturel*, 2<sup>e</sup> édition, 1843, 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; *Nouveaux mélanges philosophiques*, publiés par M. Damiron, après la mort de l'auteur. Ce dernier ouvrage fut mutilé par l'éditeur qui, dans un intérêt de parti, fit des suppressions et des changements. Cette altération faite à l'écrit du philosophe donna lieu à d'énergiques réclamations, de la part de Pierre Leroux, dans la *Revue indépendante*.

JOUIN (NICOLAS), né à Chartres, fut banquier à Paris, et y mourut le 22 février 1757, à 78 ans. On a de lui : *Procès contre les jésuites* (celui d'Ambroise Guys), etc., 1750, in-12 ; les *Sarcelles*, satires en vers en faveur des disciples de Jansénius ; le *portefeuille du diable*, et d'autres fruits de la calomnie et de la luxure, bien propres à faire connaître la secte hypocrite dont il s'était fait le champion.

JOURNIAC (JEAN-AUGUSTE), prêtre du diocèse de Rouen, mort dans cette ville le 15 mars 1834, s'était laissé malheureusement égarer par les doctrines de l'abbé Châtel, qui l'attacha à sa prétendue église française, et fit de lui son vicaire primatial. Mais il ne tarda pas à revenir de ses erreurs, et son retour à la vérité et au devoir fut dû au zèle de M. l'abbé Dubois, curé de Tréport, dans le département de la Seine-Inférieure. Au mois de juillet 1838, il donna une rétractation conçue dans les termes les plus édifiants.

Journiac vécut depuis retiré dans son diocèse, s'adonnant aux exercices de la pénitence. Après un temps suffisant d'épreuve, la permission de célébrer la messe lui fut accordée, et il donna constamment dès lors l'exemple de la foi la plus vive et de la plus tendre piété. Il passa les derniers temps de sa vie chez M. l'abbé Eude, maître de pension à Rouen, et supérieur de la maison des Orphelins fondée par lui. L'abbé Journiac donnait des leçons dans la pension, et il s'attacha les cœurs de ses élèves. Sa ferveur, pendant sa dernière maladie, fut extrême. « Les mouvements de son âme envers Jésus-Christ, sa très-sainte Mère et notre bon saint Joseph, » écrivait l'abbé Eude à M. le curé Dubois, « furent d'une vivacité entraînant. On a remarqué surtout une amende honorable à Jésus crucifié, en réparation de son erreur, qui fendait le cœur, tant il y avait de force de foi, de vivacité d'expression ; il tenait un crucifix entre ses mains. Le mardi 11 (mars), je lui donnai l'extrême onction et le saint viatique ; pendant le *Te Deum*, ses yeux restèrent constamment et vivement fixés sur la sainte hostie ; il prononça avec force le verset : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum...* » M. l'abbé Eude termine ainsi : « Bénissons le bon Dieu, mon cher confrère, et demandons une semblable fin. Si cet événement afflige votre cœur, il doit bien consoler votre foi ; vous avez été l'instrument de sa conversion, comment ne seriez-vous pas l'objet de son attention toute spéciale du haut du ciel ? » Nous nous sommes arrêté sur ces détails, parce qu'ils peuvent être une consolation pour les gens de bien que les scandales de Châtel ont contristés. On peut les opposer à la fin déplorable que fit, le 29 janvier 1835, Jean-Roch Mériqot, plus connu sous le nom d'*apôtre Roch*. Voy. MÉRIGOT.

JOUSSE (DANIEL), conseiller honoraire au châtelet d'Orléans, né dans cette ville le 10 février 1704, mort le 21 août 1781, s'est fait une réputation distinguée par ses travaux et ses lumières en matière de jurisprudence. Il fut l'émule et l'ami de Pothier. Peu d'auteurs ont été plus cités de leur vivant, surtout dans les matières criminelles. On a de lui : *Traité de la juridiction des présidiaux, tant en matière civile que criminelle, avec un recueil de réglemens*, Paris, 1764, in-12 ; *Nouveau commentaire sur l'édit du mois d'août 1695, concernant la juridiction ecclésiastique, avec un recueil des principaux édits, ordonnances et déclarations relatifs à la matière*, Paris, 1767, 2 vol. in-12 ; et d'autres ouvrages estimés, mais qui se ressentent néanmoins de la précipitation et de l'esprit compilateur de ce siècle. La liste complète de ses ouvrages, dont la plupart sont classiques en jurisprudence, se trouve dans les *Lettres sur la profession d'avocat*, de Camus.

JOUVENCY (JOSEPH), jésuite, né à Paris le 14 septembre 1643, professa les humanités à Caen, à La Flèche et à Paris, avec un succès peu commun, et mourut le 29 mai 1719 à Rome, où ses supérieurs l'avaient appelé pour y

continuer l'*Histoire de la société*. Il eut des désagrémens, parce qu'il pensait à peu près comme le chancelier de Chiverny, sur le compte de son confrère Guignard (Voy. ce mot), quoiqu'il détestât la doctrine du tyranicide, comme il s'exprime lui-même dans cette Histoire : *Hanc doctrinam (tyrannicidii) detestamur, ut humanis divinisque legibus vetitam*. « Quand on songe, dit un auteur moderne, que la plus téméraire des assertions anti-royalistes, imputées aux jésuites, n'est pas comparable pour la hardiesse aux maximes de la philosophie, honorées aujourd'hui comme des vérités, et mises en pratique par l'assemblée nationale, on est bien tenté de gémir sur le sort de l'espèce humaine... Mânes de Greiser, de Keller, de Busebaum, de Jouvency, dont la justice séculière a flétri les opinions ! paraissez au milieu de nous, pour reprocher à un siècle sans principes, son inconséquence et son injustice. Votre crime est d'avoir autorisé des droits vrais ou préendus contre les tyrans ; le suprême mérite de la philosophie est de tourner ses sophismes contre des souverains justes et sages... Imprudents ! en même temps que vous accrédiez peut-être une erreur, vous respectiez l'ensemble des vérités antiques de la foi. Vous étiez chrétiens. Oh ! voilà ce que l'on ne pardonne pas ! A la doctrine du tyranicide, que n'ajoutiez-vous celle de l'athéisme, et vous deveniez les oracles de la politique. » Voy. SANTAREL. L'ouvrage du P. Jouvency forme la 5<sup>e</sup> partie de l'*Histoire des jésuites*, depuis 1591 jusqu'en 1616, in-fol., imprimé à Rome en 1710 ; ce volume est très-rare. L'historien y traite de la puissance du pape sur le temporel des rois, suivant les principes ultramontains ; cela seul suffisait pour faire condamner cette Histoire en France. Le parlement de Paris la supprima par deux arrêts, l'un du 22 février, l'autre du 24 mars 1713, et probablement ne se serait pas contenté d'une simple suppression, si le roi n'eût déclaré qu'il ne voulait pas qu'on poussât plus loin cette affaire, content de la déclaration faite et adressée à ce sujet par les jésuites, après laquelle le roi, dit l'avocat général (Joly de Fleury) dans son plaidoyer, les a jugés plus dignes que jamais de la protection dont il les honore. L'ouvrage du P. Jouvency est écrit avec autant de pureté que d'élégance ; il a été continué avec succès par le P. Jules-César Cordara, Rome, 1750, 1 vol. in-fol. En 1713, on imprima à Liège un *Recueil*, in-12, de pièces touchant cette histoire. Ce recueil n'est pas commun. On a encore du P. Jouvency : des *Harangues latines*, prononcées en diverses occasions, en 2 vol. in-12 ; un traité *De arte discendi et docendi*, Lyon, 1692, in-12, ouvrage excellent, et dont Rollin parle dans des termes très-avantageux, mais que le *Traité des études* de ce dernier a rendu moins utile. Il a été réimprimé à Paris, 1778, in-12, chez Barbou, et traduit en français par M. Lefortier, Paris, 1803, in-12. On trouve dans la partie qui regarde l'enseignement, des ré-

flexions sages, des règles du goût le plus sûr, formé sur les excellents modèles de l'antiquité; des préceptes tracés par la raison et par l'expérience, une méthode claire et mise à la portée de tous les esprits; l'amour de la vertu, le zèle pour le progrès des sciences et des bonnes mœurs. Ce qui paraît surtout précieux dans l'ensemble des différents avis que le P. Jouvençy donne aux maitres, c'est la noblesse et la force des motifs qui doivent diriger et soutenir les pénibles travaux de l'instruction; motifs qui ne prennent leur essor et leur activité que dans l'esprit de la religion chrétienne, et qui par là même sont devenus bien rares, et qu'on ne trouve plus que dans un petit nombre d'individus, que le philosophisme n'a pas subjugués. On ne peut rien ajouter à cette grande leçon, pleine de sentiment, de tendresse, d'une sage et bienfaisante philosophie, et qui seule suffit pour faire un excellent instituteur. « Cernat tamquam sub persona « latentem, in exiguis corpusculis, divinæ « speciem originis, lineamenta cœlestis cognationis, sanguinem Christi; in eisdem « pretium crucis, jus regni, hæreditatem æternitatis, contempletur : tum vero, quam « non modolibenter, sed etiam ambiciose docendi munus exercebit! » Dans les avis relatifs à la manière d'apprendre, l'auteur est moins heureux; il paraît qu'il ne connaissait pas assez la nature de l'esprit humain, les différentes formes et propriétés sous lesquelles il se développe, pour le diriger sûrement dans ses travaux. En suivant ses leçons à la lettre, les génies vifs, rapides et profonds essuieraient tous les inconvénients d'une servitude incompatible avec leurs facultés intellectuelles. Le P. Jouvençy accumule tellement et fait succéder si rapidement les lectures les plus disparates, qu'il est impossible qu'il n'en naisse de la confusion et du désordre, et que l'esprit privé de sa liberté et du loisir de la réflexion, n'éprouve le malheur de la stérilité au milieu de l'abondance, le dégoût et la satiété dans le sein de la variété et de la plus riche opulence (*Voy. SACCHINI*). *Appendix de Diis et Heroibus poeticis*; c'est un excellent abrégé de mythologie que l'on suit encore, et dont M. Roger a donné une édition en 1805, avec des notes sur lesquelles on trouve une critique judicieuse dans le *Magasin encyclopédique* de 1806, tome I<sup>er</sup>, page 446; des *Notes* pleines de clarté et de précision sur Tércence, Horace, les *Métamorphoses* d'Ovide, Perse, Juvénal, Martial, et sur quelques ouvrages de Cicéron. C'est lui qui le premier imagina de donner des éditions d'anciens auteurs classiques avec des suppressions, ou *éditiones expurgatæ*. On reconnaît dans tous ces écrits un homme qui s'est nourri des bonnes productions des anciens. La pureté, l'élégance, la facilité de son style, la richesse de ses expressions l'égalent presque aux meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous ceux qui s'intéressent aux belles-lettres et aux bonnes mœurs lui auront une éternelle obligation d'avoir mis les auteurs latins en état d'être

lus par la jeunesse, sans aucun danger de se corrompre le cœur en se formant l'esprit.

**JOUX DE LA CHAPELLE.** *Voy. DEJOUX.*

**JOUY (LOUIS-FRANÇOIS DE)**, avocat au parlement et du clergé de France, né à Paris le 2 mai 1714, mort dans la même ville le 7 février 1771, se livra particulièrement aux affaires ecclésiastiques. Il fut chargé des affaires du clergé et s'en acquitta avec honneur. On a de lui : *Principes sur les droits et obligations des gradués*, Paris, 1759, in-12; *Supplément aux lois civiles dans leur ordre naturel*, de Domat, Paris, 1756, in-folio de 120 pages. Ce supplément fut ensuite refondu dans les éditions ultérieures des *Lois civiles*; *Arrêts de règlement recueillis et mis en ordre*, Paris, 1752, in-4<sup>o</sup>; *Conférences des ordonnances, édits, etc., sur les matières ecclésiastiques*, Paris, 1753, in-4<sup>o</sup>. Après sa mort on trouva chez lui manuscrits : *Principes et usages concernant les dtmes*, Paris, 1776, in-12; et la *Coutume de Meaux*, ouvrage qu'il avait déjà mis au jour, et dont il avait préparé une nouvelle édition.

**JOVINIEN**, hérésiarque du quatrième siècle, moine de Milan, infecta plusieurs monastères de ses erreurs, après être sorti du sien, où il avait vécu très-austèrement, ne mangeant qu'un peu de pain, buvant de l'eau, marchant nu-pieds, et travaillant de ses mains. Il passa de Milan à Rome, et engagea plusieurs vierges à se marier, voilant son libertinage et celui de ses disciples de la fausse maxime que l'état de mariage est aussi parfait que celui de la virginité; doctrine contraire à celle de Jésus-Christ, et réfutée par l'apôtre saint Paul. Les erreurs qu'il soutint encore furent que la mère de Jésus-Christ n'était pas demeurée vierge après l'enfantement; que la chair du Sauveur n'était pas véritable, mais fantastique; que les jeûnes et les autres œuvres de pénitence n'étaient d'aucun mérite. Ce moine se conduisit suivant ses principes. Saint Augustin et saint Jérôme, qui combattirent ses impiétés et ses relâchements, lui reprochent son luxe, sa mollesse et son goût pour le faste et les plaisirs. Jovinien fut condamné à Rome par le pape Sirice, et à Milan par saint Ambroise, dans un concile tenu en 390. Les empereurs Théodose et Honorius l'exilèrent, le premier dans un désert, et l'autre dans une île, où il mourut misérablement, comme il avait vécu, vers l'an 412. Saint Jérôme exprime son genre de mort d'une manière si énergique qu'il serait bien difficile de la rendre en français : *Inter phasides aves et carnes suillas non tam emisit spiritum quam eructavit*. *Voy. VIGILANCE.*

**JOYEUSE (FRANÇOIS DE)**, cardinal, fils de Guillaume Joyeuse, qui fut fait maréchal de France en 1582 par le roi Henri III, naquit le 24 juin 1562, et fut successivement archevêque de Narbonne, de Toulouse et de Rouen. Il fut chargé des affaires les plus épineuses et les plus importantes par les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il gagna tous les suffrages par sa prudence, par sa sagesse et par sa capacité dans les af-

faïres. Il présida l'assemblée générale du clergé en 1605, devint en 1606 légat du pape en France, sacra Marie de Médicis à Saint-Denis et Louis XIII à Reims, présida les états-généraux en 1614, et mourut à Avignon, doyen des cardinaux, en 1618, à 53 ans. Il s'était illustré par plusieurs fondations : 1<sup>o</sup> d'un séminaire à Rouen; 2<sup>o</sup> d'une maison pour les jésuites, à Pontoise; 3<sup>o</sup> d'une autre à Dieppe pour les Pères de l'Oratoire. Aubery a publié l'*Histoire du cardinal Joyeuse*, etc., Paris, 1654, in-folio.

JUBAL, fils de Lamech et d'Ada, et frère de Jabel, inventa les instruments de musique, *Génèse*, iv, 21.

JUBE (Jacques), curé d'Asnières, naquit à Vanves près de Paris, le 27 mai 1674. Quoique ses parents fussent pauvres, il put néanmoins entreprendre ses études, et il fit des progrès remarquables dans les belles lettres et les langues classiques. Jubé eut pour maître de philosophie Dagoumer, qui, admirant ses talents précoces et n'ignorant pas le mauvais état de sa fortune, paya pour lui les frais d'une thèse publique, que Jubé soutint avec honneur; Dagoumer fit encore les frais nécessaires pour le faire recevoir maître-ès-arts. Jubé avait embrassé la carrière ecclésiastique, et eut pour maître en théologie le célèbre et savant Baillet. Aussitôt qu'il eut pris les ordres, on lui donna la cure de Vaugrigneuse, d'où le cardinal de Noailles le fit passer, en 1701, à celle d'Asnières. Pieux, austère, l'abbé Jubé ne tarda cependant pas à se faire remarquer par la singularité de son caractère et de ses opinions sur la rubrique. Il avait un esprit vif, entreprenant, inébranlable dans ses principes, et propre à former un chef de parti. Pendant quelque temps il fut regardé, par les anti-constitutionnaires, comme une des plus solides colonnes de leur parti; mais l'abbé Jubé ne suivait que son propre sentiment, et ne reconnut toute sa vie d'autre parti que celui de l'indépendance. Aussi, lui seul et de son seul aveu, il voulut être le réformateur du culte et de la discipline de l'Eglise. Jadis il aurait été digne de figurer dans la secte des iconoclastes, et s'il ne brisait pas les images des saints, il les avait prises en aversion, les considérant comme objets d'un culte superstitieux. L'église de sa paroisse était précisément remplie de figures et d'images de vierges et de saints pour lesquelles le peuple avait une grande vénération. Afin de mieux réussir dans son projet de réforme, il commença par dire que son église était trop petite et peu décente; puis excitant la piété des paroissiens, dont il avait captivé le respect et l'affection, il recueillit des fonds suffisants pour une nouvelle église. Il fallait, en outre, préparer ces mêmes paroissiens aux innovations qu'il se proposait d'introduire, et c'est ce qu'il fit pendant qu'on bâtissait l'église. Il leur donna tous les livres de l'*Ecriture sainte* en français, et leur en recommanda la lecture. Ses sermons, ses abondantes aumônes, ses bonnes mœurs, firent le reste; et lorsqu'il crut que

les esprits étaient bien disposés, il leur fit aisément adopter sa doctrine. En attendant la nouvelle église avait été terminée; elle était jolie, mais sans figures, ni images, de sorte qu'elle ressemblait à un temple de protestants. L'autel, sans crucifix, sans chandeliers ni ornements d'aucune sorte, n'était composé que d'une simple table de marbre blanc. Au moment des offices, on le couvrait d'une nappe, et l'on allumait deux cierges attachés contre la muraille. Pendant tout l'introit de la messe, le curé était assis auprès de l'autel, tandis que son diacre chantait l'épître et l'évangile en latin; et se tournant ensuite vers l'auditoire, il les lisait et les expliquait en français. Ce n'est qu'à l'offertoire que le curé montait à l'autel, récitant à haute voix les *secrètes* et le *canon*, et à la fin de toutes les prières, les auditeurs répondaient *amen*. Une colombe en vermeil, suspendue sur l'autel, contenait le saint sacrement, qui n'était jamais exposé avec pompe. Le jour du jeudi saint, après avoir lavé, dans l'église, les pieds à douze pauvres, le curé les faisait asséoir avec lui à une table qui figurait la *Cène*. Il bénissait le pain, en présentant un morceau à tous en disant : *Voici, mes frères, comme le Sauveur institua l'Eucharistie*. Il faisait la même cérémonie et disait les mêmes mots avec le vin qu'il mettait dans un calice, et dont goûtait chacun des douze convives. On trouvera sans doute extraordinaire que l'abbé Jubé ne fût point inquiet pour ces singularités : aucun évêque, ni le régent (Philippe d'Orléans), ne sévirent contre lui. Mais on sait quel était alors le relâchement de notre cour, où un Dubois se trouvait ministre. La discipline que l'abbé Jubé établit parmi ses paroissiens était excessivement sévère; et si, par exemple, une fille se laissait séduire, elle devait rester trois mois sous le porche de l'église, sans qu'il lui fût permis d'entrer. L'abbé Jubé était également rigide envers les grands. La marquise de Parabeyre avait une maison à Asnières : cette dame était aimée du régent, qui lui faisait quelques visites. Ce commerce galant ne fut pas ignoré du curé, qui fit dire poliment à la marquise qu'elle ne vint plus aux offices divins, car les canons lui défendaient de les célébrer devant les pécheurs publics. La dame s'étant présentée à l'église au mépris de cet avis, le curé la fit prier de se retirer. Elle s'obstina à rester, puis voyant que le curé ne paraissait point, elle envoya un laquais pour savoir quand la messe commencerait. « Dès qu'elle sera par-  
« tie, répondit l'inflexible curé, et assurez  
« votre maîtresse que je retournerai plutôt  
« chez moi que de monter à l'autel en sa  
« présence. » La marquise monte dans sa  
voiture, et va toute furieuse se plaindre de  
l'affront qu'elle vient d'essuyer... « Vous  
« ne deviez pas vous y exposer, madame,  
« lui dit le prince; vous deviez connaître  
« l'homme; et s'il m'eût fait à moi-même  
« une pareille menace, je ne m'y serais pas  
« fié. » Après la mort du régent, le nouveau  
ministre de Louis XV examina de plus près

la conduite du curé d'Asnières, et, en 1724, il manda chez lui l'abbé Jubé, qui prit le parti de se cacher. L'année suivante, on allait tenir à Rome un concile, et l'évêque de Montpellier y envoya l'abbé Jubé pour aider de ses lumières les théologiens qui devaient y assister. Mais la cour de Rome était instruite des singularités de ce prêtre, et l'abbé Jubé se retira à Naples, d'où il revint en France. Il se rendit ensuite en Hollande, voyagea en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et partit pour la Russie, en qualité de précepteur des enfants de la princesse Dolgorouki, qui avait renoncé au schisme des Grecs. En 1717, la faculté de Sorbonne avait fait présenter au czar Pierre I<sup>er</sup> un *mémoire* tendant à opérer l'union des églises latine et russe. Ce *mémoire* n'ayant eu aucun résultat, elle en rédigea un autre, et les docteurs l'adressèrent à l'abbé Jubé, qui devait traiter de cette union avec les prélats de Russie. Le fameux évêque de Novogorod fit avorter ce plan par l'influence qu'il exerçait sur le czar. Par suite de ces négociations, il parut un ouvrage intitulé : *Ecclesia romana cum ruthenica irreconciliabilis*, etc., que plusieurs bibliographes croient avoir été publié par l'évêque de Novogorod, et d'autres par Budens, professeur de théologie à Léna. Quelque temps après, les Dolgorouki étant retournés à la communion de l'Église russe, l'abbé Jubé vint en France. Il alla encore en Hollande, puis revint à Paris sous le nom de Lacour, et y mourut à l'Hôtel-Dieu, dans un état voisin de la misère, le 30 décembre 1745, à 70 ans, après avoir reçu les secours de la religion. Jubé eut part à la *Vie des saints* de Baillet, et publia un grand nombre d'opuscules anonymes. On le croit aussi éditeur de quelques ouvrages. On trouve sur ce prêtre des détails curieux dans une brochure publiée en 1724, sous ce titre : *Nouvelle liturgie d'Asnières*, qu'on attribue à M. Blin, chanoine de Rouen, et dans une *Notice* que Barbier lui a consacrée dans son *Examen critique des Dictionnaires*.

JUBIN (saint), fils de Hugon III, comte de Dijon, ayant embrassé l'état ecclésiastique, devint grand-vicaire de l'église de Langres, puis archevêque de Lyon après la démission de Humbert I<sup>er</sup>. Il s'opposa inutilement à ce choix qui avait été fait par les évêques réunis au concile provincial à Autun; on le contraignit d'accepter cette dignité qui n'était à ses yeux qu'un pesant fardeau. Arrivé à Lyon, sa piété ranima la foi et la discipline, et il gagna par sa douceur tous les esprits. Son habileté soutenue par son zèle infatigable produisit dans la première église des Gaules le plus grand bien. Aussi le pape Grégoire VII lui adressa en 1078 une *décretale* pleine d'éloges, dans laquelle il lui confirmait, ainsi qu'à ses successeurs, le titre de *primat des Gaules*. Dans plusieurs autres occasions, le même pontife lui témoigna combien il avait pour lui d'estime et de confiance dans ses lumières. Cependant telle était la modestie de saint Jubin, que dans les huit *lettres* qui nous restent de lui, il ne prend

d'autre titre que celui d'*indigne prêtre de Lyon*. Jamais il n'usa de l'influence qui lui avait été accordée que pour pacifier les troubles de plusieurs églises, et mettre fin à de fâcheuses divisions. Il assista au concile tenu à Lyon en 1080, et y concourut à l'adoption de sages réglemens. Enfin, après avoir fait plusieurs pieuses fondations, il termina le 18 avril 1082 une vie entièrement consacrée à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Ses reliques ont eu le don des miracles : Voy. l'*Abrégé historique des martyrs de Lyon*, par M. Guérin, chanoine de Saint-Iréné. M. J.-B. Durand, curé de Saint-Iréné, a publié une *Notice sur saint Jubin, archevêque de Lyon, avec une dissertation sur l'authenticité de son corps ; quelques-unes des guérisons obtenues par son intercession ; une neuvaine de méditations et de prières ; la messe et les vêpres à l'honneur de ce saint pontife, et le chemin de la croix*, Lyon, 1827, 1 vol. in-12.

JUDA, patriarche, 4<sup>e</sup> fils de Jacob et de Lia, naquit vers 1785 avant Jésus-Christ. Lorsque les fils de Jacob voulurent mettre à mort Joseph leur frère, il leur conseilla plutôt de s'en défaire en le vendant, et cet avis sauva la vie à ce dernier. Juda épousa la fille d'un Chananéen nommé *Sud*, et il en eut trois fils, Her, Onan et Séla. Il eut aussi de Thamar, femme de l'ainé de ses fils, dont il jouit sans la connaître, Phares et Zara. Lorsque Jacob bénit ses enfants, il dit à Juda : « Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le « législateur de sa postérité, jusqu'à la venue « de celui qui doit être envoyé, et à qui les « peuples obéiront. » Cette prédiction s'accomplit évidemment en la personne de Jésus-Christ; car, de quelque manière qu'on l'explique, il reste vrai que la Judée ne cessa d'être un royaume, et le peuple juif une nation rassemblée en corps, ayant ses chefs, ses lois, jusqu'à l'arrivée de Jésus-Christ (1). Juda mourut l'an 1636 avant l'ère vulgaire, âgé de 119 ans. Sa tribu tenait le premier rang parmi les autres; elle a été la plus puissante et la plus nombreuse. Au sortir de l'Égypte, elle était composée de 74,600 hommes capables de porter les armes. Cette tribu occupait toute la partie méridionale de la Palestine. Le royaume passa de la tribu de Benjamin, d'où étaient Saül et Isboseth, dans la tribu de Juda qui était celle de David et des rois ses successeurs. Les dix tribus s'étant séparées, celle de Juda et celle de Benjamin demeurèrent attachées à la maison de David, et formèrent un royaume qui se soutint avec éclat contre la puissance des rois d'Israël. Après la dispersion et la destruction de ce dernier royaume, celui de Juda subsista, et se maintint même dans la captivité de Babylone. Au retour, cette tribu vécut selon ses lois, ayant ses

(1) Par la simple transposition d'une virgule, le texte présente une explication plus facile et plus personnellement applicable au Messie. *Non auferetur sceptrum de Juda et dux, de femore ejus donec veniat qui mittendus est.* Le sceptre et le chef ne sortiront point de Juda, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé naisse de sa postérité.

chefs; les restes des autres tribus se rangèrent sous ses étendards, et ne firent plus qu'un peuple que l'on nomma *Juif*. Les temps où devait s'accomplir la promesse du Messie étant arrivés, la puissance romaine à qui rien ne résistait, assujettit ce peuple, lui ôta le droit de se choisir un chef, et lui donna pour roi Hérode, étranger et Iduméen. Ainsi cette tribu, après avoir conservé le dépôt de la vraie religion, et l'exercice public du sacerdoce et des cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, et avoir donné naissance au Messie, fut réduite au même état que les autres tribus, dispersée et démembrée comme elles.

**JUDA** (LÉON DE), fils de Jean de Juda, curé de Germéren, naquit en Alsace, l'an 1482, d'une concubine; il entra dans l'ordre ecclésiastique, et embrassa depuis les erreurs de Zwingle. Erasme lui ayant reproché sa lâche apostasie s'attira une réponse très-aigre de la part de cet apostat. Juda acquit une très-grande réputation dans son parti, et mourut à Zurich, en 1542, à 60 ans. Sa *Version* latine de la Bible est celle qui est jointe aux Notes de Vatable. On a de lui d'autres ouvrages qui prouvent son érudition. — Quelques auteurs l'ont cru juif, mais c'est à tort.

**JUDA-HIOUG** ou **CHING**, ou, selon les Arabes, *Jahia-Ben-David-Aben-Zacharia*, célèbre rabbin, natif de Fez, et surnommé le *Prince des grammairiens juifs*, vivait au XI<sup>e</sup> siècle. On a de lui divers ouvrages manuscrits en arabe, qui sont très-estimés, entre autres un *Dictionnaire* qui, imprimé, pourrait être fort utile pour l'intelligence de l'Écriture sainte.

**JUDA-HAKKADOSCH**, c'est-à-dire le *Saint*, rabbin célèbre par sa science, par ses richesses et par ses talents, fondateur de l'école de Tibériade, fut, selon les juifs, ami et précepteur de l'empereur Antonin. Il naquit, selon le Talmud, à Séphora (Tzippuri), ville de Galilée située sur le sommet d'une montagne, l'an 120, et mourut l'an 194; il était entré fort jeune dans le Sanhédrin, et fut proclamé par le peuple *Nassi*, c'est-à-dire prince très-riche et célèbre par sa sagesse. Il recueillit vers le milieu du deuxième siècle les constitutions et les traditions des magistrats et des docteurs juifs, particulièrement de Hillel, qui l'avaient précédé, et en composa, avec quelques autres docteurs, un livre qu'il nomma *Mischna*, (première partie du Talmud), et il le divisa en six parties. La première traite de l'agriculture et des semences; la deuxième, des jours de fêtes; la troisième, des mariages et de ce qui concerne les femmes; la quatrième des dommages intérêts et de toutes sortes d'affaires civiles; la cinquième des sacrifices; et la sixième des puretés et impuretés légales. Il y consacra, dit-on, trente années (159-189). Surenhusius a donné une bonne édition de ce livre en hébreu et en latin avec des notes, Amsterdam, 1698, 6 volumes in-folio.

**JUDAS**, dit Machabée, troisième fils de Mathathias, de la famille des Asmonéens, succéda à son père dans la dignité de géné-

ral des Juifs, l'an 167 avant Jésus-Christ. Il descendait par Joiarib de la famille d'Eléazar, grand sacrificateur, fils aîné d'Aaron. Mathathias le préféra à ses autres enfants, et le chargea de combattre pour la défense d'Israël. Judas ne trompa point ses espérances : secondé de ses frères, il marcha contre Apollonius, général des troupes du roi de Syrie, le défît et le tua. Il tourna ses armes contre Séron, autre capitaine, qui avait une nombreuse armée, qu'il battit également, quoique avec des troupes fort inférieures en nombre. Antiochus ayant appris ces deux victoires, envoya contre Judas trois généraux de réputation, Ptolémée, Nicanor et Gorgias. L'armée considérable qu'ils firent marcher en Judée épouvanta d'abord ceux qui accompagnaient Judas; mais son courage ayant ranimé celui de ses gens, il tomba sur cette multitude, et la dissipa. Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, désespéré de ce que les ordres de son prince avaient été si mal exécutés, crut qu'il ferait mieux par lui-même. Il vint donc en Judée avec une armée nombreuse; mais il ne fit qu'augmenter le triomphe de Judas, qui l'obligea de retourner en Syrie. Le vainqueur profita de cet intervalle pour rétablir Jérusalem; il donna ses premiers soins à la réparation du temple, détruisit l'autel que les idolâtres avaient profané, en bâtit un autre, fit faire de nouveaux vases, et l'an 165 avant Jésus-Christ, 3 ans après que ce temple eut été profané par Antiochus, il en fit célébrer la dédicace. La paix ne fut pas de longue durée. Judas fut obligé de reprendre les armes, et eut partout l'avantage : il défît Timothée et Bacchides, deux capitaines syriens, battit les Iduméens, les Ammonites, défît les nations qui assiégeaient ceux de Galaad, et revint chargé de riches dépouilles. Il n'y eut qu'une seule occasion où la victoire fut disputée, et où plusieurs Juifs périrent dans le combat. Comme on trouva qu'ils avaient péché en emportant des choses consacrées aux idoles, ce que la loi défendait, « le pieux général envoya, dit l'auteur du « second livre des Machabées, 2000 drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'on offrit « des sacrifices pour les péchés de ceux qui « étaient morts; car il était persuadé qu'une « grande miséricorde est réservée à ceux qui « meurent dans la piété : ainsi c'est une « sainte et salutaire pensée de prier pour les « morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs « péchés. » Passage qui prouve la croyance et l'usage des anciens Juifs sur la prière pour les morts, et sur l'existence du purgatoire. Antiochus Eupator, qui avait succédé à Antiochus Epiphane, irrité des mauvais succès de ses généraux, vint lui-même en Judée, et assiégea Bethsure. Judas marcha au secours de ses frères. Du premier choc, il tua 600 hommes des ennemis; et ce fut alors que son frère Eléazar fut accablé sous le poids d'un éléphant qu'il tua croyant faire périr le roi. La petite armée de Judas ne pouvant tenir tête aux troupes innombrables du roi, ce général se retira à Jérusalem. Eupator l'y

vint assiéger ; mais, averti de quelques mouvements qui se tramaient dans ses états, il fit la paix avec le général hébreu, qu'il déclara chef et prince du pays. Il retourna ensuite en Syrie, où il fut tué par Démétrius, qui régna en sa place. Le nouveau roi envoya Bacchides et Alcime, avec la meilleure partie des troupes. Les deux généraux marchèrent contre Judas, qui était à Béthel avec 3000 hommes. Cette petite armée fut saisie de frayeur à la vue des troupes ennemies ; elle se débanda, et il ne resta que 800 hommes au camp. Judas, sans perdre courage, les exhorta à mourir courageusement, fondit sur l'aile droite et fut tué dans la mêlée, l'an 161 avant Jésus-Christ. Simon et Jonathan, ses frères, enlevèrent son corps, et le firent porter à Modin, où il fut enterré avec magnificence dans le sépulchre de son père. Les Juifs pleurèrent sa perte plus longtemps qu'ils n'avaient coutume de le faire pour les rois mêmes. Les froids moralistes qui ont prétendu que la guerre faite à Antiochus était contraire à la soumission due aux rois, méritaient bien d'être eux-mêmes les victimes de sa tyrannie. S'il n'est pas permis aux particuliers de se soulever contre une autorité quelconque, une nation entière devra-t-elle se laisser massacrer, voir anéantir ses lois et son culte, parce que le caprice du tyran l'ordonnera ainsi ? On cite l'exemple des chrétiens qui se laissaient égorger ; mais ces chrétiens étaient des particuliers soumis à l'autorité établie, et dont la religion contrariait celle de l'empire. « Vous ne pouvez, dit à ce sujet un jurisconsulte éclairé, vous prévaloir de la conduite des premiers chrétiens, sous le règne du paganisme : ils devaient s'exclure absolument de la société publique, toute vouée aux horreurs de l'idolâtrie, à une impiété plus détestable encore, et à toute espèce d'abominations. Contraints en quelque sorte de vivre inconnus, ils n'avaient point une existence civile dans l'empire romain, étant considérés comme des coupables, à cause de la nouvelle religion qu'ils professaient et cherchaient à répandre ; ils étaient, sous Néron et d'autres monstres couronnés, dans le cas des particuliers, que nous convenons ne pouvoir pas résister au prince. La Sagesse éternelle a fait servir cette situation des chrétiens à sa gloire : elle a fait éclater en eux l'esprit de paix, d'humilité, d'une charité sans bornes, d'un détachement héroïque, d'une douceur et d'une patience admirables, au milieu d'un monde corrompu, qui avait besoin de ces leçons et de ces exemples ; les chefs-d'œuvre de cet enchaînement de miracles qui devaient terrasser l'incrédulité, adoucir et subjuguier la ferocité, faire taire les passions et convertir l'univers. Mais inférer de là qu'une nation entière, ses chefs et ses représentants, doivent livrer leurs possessions, leur vie, leurs lois et leur culte aux caprices et aux violences d'un tyran, c'est ce qui certainement n'est ni dans les règles de la bonne logique, ni dans celles de la bonne jus-

« tice. » Bossuet, qu'on ne soupçonnera pas d'affaiblir l'autorité des rois, justifie hautement les Machabées, parce que Antiochus voulait détruire leur religion et la nation même, en la corrompant par les rites idolâtres pour la mêler et confondre avec les nations infidèles. « Antiochus, dit-il, ne se proposait rien moins que de détruire la nation et le culte qu'elle professait, et en éteindre la mémoire, profaner le temple, y effacer le nom de Dieu, et y établir l'idole de Jupiter Olympien. Voilà ce qu'on avait entrepris, et ce qu'on exécutait contre les Juifs avec une violence qui n'avait point de bornes.... Lorsque Dieu ne leur donnait aucun ordre d'abandonner la terre promise, où il avait établi le siège de la religion et de l'alliance, ni ne leur montrait aucun moyen de conserver la race d'Abraham que celui d'une résistance ouverte, comme il leur arriva manifestement dans cette cruelle persécution des rois de Syrie, c'était une nécessité absolue et une suite indispensable de leur religion, de se défendre. » *Cinquième Avertiss. aux protest.*, n. 24. — On peut ajouter que l'autorité des rois de Syrie sur la Judée ne provenait que du droit du plus fort. Raynouard, de l'Académie française, a composé un poème intitulé : *Machabée*.

JUDAS, fils de Sarriphée, s'étant joint à Matthias, fils de Margalotte, docteur de la loi, persuada à ses disciples et à quelques autres juifs d'abattre l'aigle d'or qu'Hérode le Grand avait fait poser sur le plus haut du temple, en l'honneur d'Auguste. Ce prince cruel le condamna à être brûlé vif. Après la mort d'Hérode, le peuple, qui aimait Judas, demanda à son successeur Archélaüs la punition des auteurs d'un supplice si inhumain ; et, sur le refus qui en fut fait, il s'éleva une sédition qu'on ne put éteindre que par le sang de 3,000 hommes. Josephé, *Histoire des Juifs*, livre xvii, chap. 8.

JUDAS, chef de voleurs, après la mort d'Hérode le Grand, rassembla une troupe de déterminés, avec lesquels il pilla les trésors du roi, et se rendit assez redoutable pour pouvoir aspirer à la couronne. Josephé, *Antiq. Jud.*, livre xvii, chap. 12.

JUDAS ESSEEN se rendit célèbre par quelques prophéties. Il prédit qu'Antigone, premier prince des Asmonéens, périrait dans la tour de Straton. Cependant le jour même qu'il avait assuré que le roi mourrait, il parut douter du succès de sa prédiction, parce qu'il savait que ce prince était à Jérusalem, éloigné de la tour de Straton d'environ 25 lieues. Il fut surpris, peu de temps après, d'apprendre que le roi venait d'être tué dans une chambre du palais, qu'on appelle la *Tour de Straton*, endroit qu'il avait nommé sans le connaître, trompé par la ressemblance des noms. C'était un saint homme. Quelques savants pensent que ce Judas est le même que l'auteur du 11<sup>e</sup> livre des Machabées.

JUDAS DE GAULAN, chef d'une secte avec Sadoc parmi les Juifs, s'opposa au dénombrement que fit Cyrinus dans la Ju-

dée, et excita une révolte. Il prétendait que les Juifs étant libres, ils ne devaient reconnaître aucune autre domination que celle de Dieu. Ses sectateurs aimaient mieux souffrir toutes sortes de supplices que de donner le nom de *Mattre* ou de *Seigneur* à quelque homme que ce fût. ( *Josèphe*, *Histoire des Juifs*, livre XVIII, chap. 1. ) Le même Judas est nommé *le Galiléen* dans les Actes des apôtres, parce qu'il était de la ville de Gamala dans la Gaulanite, petit pays de la Galilée.

JUDAS ISCARIOTE, ainsi appelé parce qu'il était d'une ville de ce nom, dans la tribu d'Ephraïm, fut choisi par Jésus-Christ pour être l'un des douze apôtres; mais il répondit mal au choix et aux bontés de l'Homme-Dieu. Son avarice lui fit censurer l'action de la Madeleine, qui répandait des aromates précieux sur les pieds du Sauveur, et lui fit livrer aux Juifs le Fils de Dieu pour 30 deniers. Il reconnut ensuite l'atrocité de sa trahison, jeta dans le temple l'argent qu'il avait reçu d'eux, se pendit de désespoir, et son corps devint; comme dit saint Pierre dans les *Actes des Apôtres*, un objet d'horreur, en s'ouvrant et présentant le plus affreux spectacle. Casaubon, Jacques Gronovius, Daniel Heinsius, ont assez inutilement disserté sur ce phénomène, qui, disent-ils, ne résulte pas de la strangulation. On peut voir dans la *Physica sacra* de Scheuchzer une explication naturelle, rendue sensible par une estampe pittoresque. Mais il y a plus de vérité peut-être dans ce passage d'un théologien moderne: *Post buccellam, ut ait Scriptura, introivit in eum Satanas, quem minime mirum est devotum ac devolutum sibi cadaver decerpisse*. Les savants ne sont pas d'accord entre eux sur la valeur des 30 deniers que reçut Judas. Les hérétiques cérinthiens honoraient cet apôtre infidèle d'une manière particulière, et se servaient d'un évangile qui portait son nom.

JUDDE (CLAUDE, le P.), jésuite, né à Rouen le 21 décembre 1661, est connu par divers ouvrages moraux et ascétiques, qui décèlent un homme consommé dans les voies de la perfection chrétienne. Après avoir prêché quelque temps avec succès, il fut chargé à Rouen de la direction du second noviciat, où les jeunes jésuites prêtres, après avoir enseigné les humanités et étudié pendant quatre ans en théologie, étaient formés au ministère apostolique, avant de faire leurs vœux solennels; il fut ensuite, jusqu'en 1721, supérieur du premier noviciat à Paris, d'où il passa à la retraite de ce même noviciat, et de là à la maison professe, où il mourut en 1735. Ses principaux ouvrages sont: *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi et sur les principaux mystères de la Passion*, Paris, 1757, in-12, ouvrage tiré des manuscrits de ce jésuite par l'abbé Le Mascrier. Le P. Chéron, théatin, a publié en 1780 ses *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux*, Paris, 1780, 2 vol. in-12; réimpr. en 1766; *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses*, Paris, 1746, in-12. En 1781 et 1782, l'abbé Lenoir Duparc a donné

une *Collection complète des Œuvres spirituelles du P. Judde*, Paris, 7 vol. in-12, réimprimée en 1815-1816, Besançon, 7 vol. in-12; 1825-26, Paris, 5 vol. in-12: moins complète que les précédentes. On a aussi publié à Besançon: *Traité sur la confession à l'usage des séminaristes et des communautés religieuses*, tirés des œuvres spirituelles du P. Judde, 1825, in-18. Ce qui prévient beaucoup en faveur du P. Judde, c'est le cas tout particulier que le P. Bourdaloue faisait de ses lumières; il souhaite en mourant qu'on lui confiât ses papiers, sans doute pour qu'il les mit en ordre. Mais ce grand prédicateur avait mis, sans le prévoir, un obstacle à l'exécution de cette demande, ayant indiqué le P. Judde pour un emploi qui, le tirant de la prédication, fixa son attention sur des objets différents.

JUDE (saint), apôtre, nommé aussi *Lebbée*, *Thadée* ou *le Zélé*, frère de saint Jacques le Mineur et parent de Jésus-Christ selon la chair, fut appelé à l'apostolat par le Sauveur du monde. Dans la dernière cène, il lui dit: « Seigneur, pourquoi vous manifesterez-vous à nous, et non pas au monde? » Jésus lui répondit: « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera; et nous viendrons à lui; et nous ferons en lui notre demeure. » Après avoir été visité par le Saint-Esprit avec les autres apôtres, Jude alla prêcher l'Évangile dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée et la Libye. On dit qu'il reçut la couronne du martyre dans la ville de Béryte, vers l'an 80 de Jésus-Christ. Nous avons de lui une *Épître*, qui est la dernière des sept *Épîtres catholiques*. Il l'écrivit après la prise de Jérusalem, principalement pour les Juifs convertis au christianisme. Il y attaque les nicolaites, les simoniens, les gnostiques et les autres hérétiques qui combattaient la nécessité des bonnes œuvres. On avait d'abord fait quelque difficulté de mettre cette *Épître* dans le canon des Écritures, à cause de la citation du livre apocryphe d'Énoch; mais elle y est placée communément dès avant la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Le passage rapporté par cet apôtre peut être réellement d'Énoch, quoi que le livre qui le renferme soit apocryphe, c'est-à-dire d'une autorité incertaine; la tradition, quelque ancien écrit, ou une inspiration particulière peuvent avoir appris à saint Jude que ces paroles sont véritablement d'Énoch. Il a pu d'ailleurs citer un livre célèbre et estimé de son temps, pour faire impression sur les esprits et donner plus d'horreur des hérétiques contre lesquels il écrivait. Le saint apôtre dépeint ces imposteurs avec des couleurs fort vives. On y reconnaît trait pour trait les philosophes dogmatisants de notre siècle. C'est avec raison qu'Origène dit de cette lettre, « qu'elle ne contient que très-peu de paroles, mais qu'elles sont pleines de la force et de la grâce du ciel. »

JUDEX (MATTHIEU), dont le véritable nom était *Richter* en allemand, ce qui veut dire *Juge*, né à Dippolswald en Misnie, l'an 1316,

est un des principaux écrivains des *Centuries* de Magdebourg, publiées à Bale, 1552 à 1574, 8 vol. in-fol. ; ouvrage destiné à bouleverser toutes les notions de l'histoire ecclésiastique, réfuté par Baronius, Bellarmin, etc. Il enseigna la théologie avec réputation dans son parti, et ne laissa pas d'essayer beaucoup de chagrins dans son ministère. Il mourut à Rostock le 15 mai 1564. On a de lui plusieurs ouvrages cités dans le Dictionnaire de Bayle, plus ou moins entachés des préventions et des erreurs de sa secte.

**JUDITH.** Voyez **HOLOPHERNE**. Nous nous contenterons de dire que l'action de cette sainte et courageuse veuve ne doit pas être, au moins avec toutes ses circonstances, jugée sur les règles ordinaires de la morale, auxquelles le souverain législateur peut déroger dans des cas que sa sagesse et sa justice peuvent seules déterminer. Il faut observer encore qu'il s'agissait d'un ennemi particulièrement odieux par une férocité et une brutalité sans exemple, ravageant et détruisant tout, blasphémant le nom du Dieu vivant, et se proposant de placer dans son temple les idoles des nations. Il est difficile de fixer le temps auquel cette histoire est arrivée, et il est presque impossible, quelque parti qu'on prenne, de satisfaire pleinement à toutes les objections; mais cette difficulté ne doit pas faire recourir à la supposition gratuite de Scaliger et de Grotius, qui prétendent que le livre de Judith n'est qu'une parabole, composée pour consoler les Juifs dans le temps qu'Antiochus Epiphane vint en Judée. L'authenticité du livre de Judith a été contestée; mais tous les doutes doivent être fixés par l'autorité du concile de Trente, qui l'a confirmé dans la possession où il était de passer pour inspiré. Saint Jérôme nous assure qu'il a été reconnu comme tel par le concile de Nicée. L'auteur, qui est tout à fait inconnu, a écrit son ouvrage en langue chaldaique, et il fut traduit en latin par saint Jérôme; on en a aussi une version en hébreu, en grec et en syriaque. Quelques-uns veulent que ce soit Judith elle-même: d'autres, le grand-prêtre Eliacim, dont il est parlé dans ce livre; mais tout cela est sans aucune preuve. Montfaucon a donné une savante dissertation sous le titre de *Vérité de l'histoire de Judith*.

**JUDOCUS.** Voy. **RAVESTYEN**.

**JUENIN** ou **JUENNIN** (**GASPARD**), prêtre de l'Oratoire, né à Varenbon en Bresse, en 1650, mort à Paris en 1713, professa longtemps la théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation, et surtout au séminaire de Saint-Magloire. Sa piété et son érudition le firent estimer. On a de lui : *Institutiones theologice ad usum seminariorum*, Lyon, 1696, 4 vol. in-12; nouvelle édition, Paris, 1700, 7 vol. in-12. On n'avait pas encore vu de meilleure théologie scolastique; mais l'auteur y ayant glissé avec beaucoup d'art quelques erreurs nouvellement condamnées, son ouvrage fut proscrit à Rome le 25 septembre 1708, par plusieurs évêques de France, notamment par les évêques de Chartres, de

Laon, d'Amiens, de Soissons, et par le cardinal de Noailles. Le cardinal de Bissy opposa une critique très-solide à cette théologie. *Commentarius historicus et dogmaticus de sacramentis*, Lyon, 1696, 2 vol. in-folio, dont l'auteur tira 3 vol. in-12, sous le titre de : *Théorie pratique des sacrements*; un *Abrégé de ses Institutions*, à l'usage de ceux qui se préparent aux examens qui précèdent les ordinations, Paris, 1708, 1 vol. in-12, en latin; *Théologie morale*, par demandes et par réponses, Paris, 1741, 2 vol. in-12; *Résolution des cas de conscience sur la vertu de justice et d'équité*, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages sont pleins de décisions appuyées sur l'Écriture et sur les Pères, et écrits avec clarté et avec méthode.

**JUENIN** (**PIERRE**), ecclésiastique et historien de la ville de Tournus, né à Bourg-en-Bresse le 11 décembre 1668, fut pourvu en 1691 d'un canonicat à la collégiale de Saint-Philibert de Tournus. Il devint successivement chantre et doyen du chapitre, et mourut le 17 novembre 1747. Il avait passé près de quarante années à amasser les matériaux d'un ouvrage, qu'il mit au jour sous ce titre : *Nouvelle histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*, enrichie de figures, avec une table chronologique, des remarques critiques sur le t. IV de la Nouvelle Gaule chrétienne, les preuves de l'histoire, le pouillé des bénéfices dépendant de l'abbaye, et un essai sur l'origine et la généalogie de Châlons, de Maçon, et des sires de Beaujeu, par un chanoine de la même abbaye. Dijon, 1730 et 1733, 2 vol. in-4°. Malgré des négligences dans le style, cet ouvrage est intéressant et estimé.

**JUIGNÉ** (**ANTOINE-ÉLÉONORE-LÉON LECLERC DE**), archevêque de Paris, né en cette ville, en 1728, était fils du marquis de Juigné, d'une famille illustre du Maine, et qui fut tué à la bataille de Guastalla (en 1734), où il était colonel du régiment d'Orléans. Antoine de Juigné fit ses premières études au collège de Navarre, ensuite au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet; il revint faire son cours de licence et prendre les ordres au même collège de Navarre. Son parent, M. de Bezons, évêque de Carcassonne, l'appela auprès de lui, et le nomma son grand vicaire. Il fut choisi en 1760, pour être agent du clergé. Les fonctions attachées à ce titre duraient cinq ans, à moins que l'agent ne fût nommé à un siège épiscopal. M. de Juigné les avait à peine commencées qu'on lui offrit l'évêché de Comminges. Il préféra continuer ses travaux et fut promu en 1764, à l'évêché comté-pairie de Châlons. Sous son prédécesseur dans ce diocèse, le jansénisme avait fait des progrès rapides: il rencontra pour l'extirper plusieurs obstacles, et se vit obligé de recourir à des mesures très-sévères contre plusieurs prêtres des plus obstinés qu'il interdit ou expulsa. Après avoir rétabli la paix dans le diocèse, il ne songea qu'à y faire du bien; et c'est à sa sollicitude toute paternelle que l'on dut la reconstruction du grand séminaire, la fon-

dation d'un autrè plus petit, et consacré à instruire gratuitement les enfants de la campagne que l'on croyait propres à l'état ecclésiastique. Humain, doux, charitable, il était généralement aimé dans son diocèse, où le pauvre trouvait en lui un constant bienfaiteur. Dans une occasion il donna une preuve du rare courage qu'inspire cette religion, dont le premier précepte est d'aimer et de secourir son prochain. Au milieu d'une nuit obscure, le ciel en feu annonce un incendie dans le voisinage de Châlons. Le pieux évêque en est averti, et ne balance pas à courir lui-même au secours des incendiés. Dirigé par les flammes et à la tête de ceux qui l'accompagnaient, il arrive à Saint-Dizier, qu'il trouve réduit en cendres. L'espoir de sauver quelque victime lui fait affronter tous les périls; il se fraie un chemin au travers des décombres, entouré de flammes et de fumée. On crut, pendant quelques instants qu'il avait péri, lorsqu'on parvint à le retirer de ce lieu où l'on ne retrouvait plus que des ruines et des cadavres défigurés. Le retour de M. de Juigné à Châlons ramena la tranquillité parmi les habitants, qui avaient tremblé pour les jours de leur prélat. Ces événements malheureux étaient fréquents en Champagne, où la plupart des maisons sont construites en bois. M. de Juigné s'empressa d'établir un bureau de secours pour les incendiés. A peu près à cette époque, on lui offrit l'archevêché d'Auch, un des plus riches du royaume; M. de Juigné le refusa, se fondant sur le texte des canons, qui enseignent *qu'une augmentation de revenus ne doit pas être un motif pour changer de siège*. Cependant, après la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris (1781), le roi, de son propre mouvement, l'appela à ce siège. Sa modestie et ses scrupules durent alors céder aux ordres réitérés du monarque. Le vertueux prélat vint à Paris animé des mêmes sentiments qui avaient jusqu'ors dirigé sa conduite dans ses fonctions pastorales. Les revenus de son vaste patrimoine et de son archevêché étaient, en grande partie, employés en aumônes et en établissements pieux; dans le rigoureux hiver de 1788 à 1789, ayant presque épuisé ses moyens, il vendit sa vaisselle d'argent, engagea son patrimoine; et, leur produit ne suffisant pas pour subvenir aux besoins des nombreuses familles dont la misère affligeait son cœur, il emprunta des sommes considérables jusqu'à la valeur de cent mille écus, dont son frère aîné, le marquis de Juigné, garantit le payement. Peu de temps après eurent lieu les états-généraux, auxquels l'archevêque de Paris fut député ainsi que ses deux frères. Il siégea parmi la minorité, et s'attira de la sorte la haine des factieux, qui excitaient les passions du peuple. Il ne tarda pas à éprouver l'ingratitude de ce même peuple qu'il venait d'arracher aux tourments de la faim. Le pieux archevêque sortait, le 24 juin 1789, de l'assemblée de Versailles, lorsque sa voiture fut attaquée et poursuivie longtemps à coups de pierres, au milieu des insultes de la populace. Il n'échappa qu'avec

peine à la fureur de la multitude à laquelle il promit de se réunir au tiers-état. Il assista à la fameuse séance du 4 août, où tous les membres de l'assemblée parurent se confondre dans un même sentiment de bien public, et où le clergé et la noblesse rivalisèrent avec le tiers-état de dévouement dans leurs généreux sacrifices. Séduit par ces apparences trompeuses de la part de ceux qui voulaient tout envahir, le bon archevêque proposa de chanter un *Te Deum*, pour solenniser cette mémorable journée. Les affreux désordres qui suivirent éclairèrent bientôt M. de Juigné sur ce que l'on devait attendre de ces commencements. Ayant obtenu du roi la permission de quitter la France, il se retira à Chambéri, où il reçut l'accueil le plus affectueux du marquis de Clermont-Saint-Jean, qui était son allié. Il se rendit ensuite à Constance, et c'est de cette ville qu'il publia son *mandement* et plusieurs autres écrits relatifs au serment à la constitution civile du clergé. D'autres évêques et plusieurs prêtres émigrés le rejoignirent. M. de Juigné les aida de sa bourse, et de ce que produisait la vente de quelques effets précieux qui lui restaient encore. Les obstacles ne faisant qu'enflammer davantage sa charité toute chrétienne, il sollicita, en faveur de ses compagnons d'infortune, l'impératrice de Russie Catherine II, différents prélats et princes de l'Allemagne, et en obtint d'abondants secours. Infatigable dans son zèle, il parvint à établir à Constance un séminaire pour l'instruction des jeunes clercs destinés à remplacer les prêtres qui périssaient journellement en France sous la hache révolutionnaire. En 1793, les Français s'étant emparés de Constance, M. de Juigné et tous les émigrés qui s'y trouvaient durent quitter cette ville. Il se rendit à Augsbourg, et reçut de l'électeur de Trèves un accueil honorable. Après le concordat de 1802, M. de Juigné ne revint dans sa patrie que pour donner la démission de son archevêché entre les mains de Pie VII. Il mourut à Paris le 19 mars 1811, âgé de 83 ans. Ses restes alors déposés dans le cimetière commun furent transportés dans le caveau de l'église Notre-Dame en 1814. On a de ce prélat : des *Mandements*; un *Rituel*, Châlons, 1776, 2 vol. in-4°. On reproduisit cet ouvrage avec plusieurs changements sous le titre de *Pastoral de Paris*, 1786, 3 vol. in-4°. Les changements qu'on remarque dans cette édition sont attribués aux abbés Revers, chanoine de Saint-Honoré; Plunkett, professeur au collège de Navarre, et P.-J.-Hippolyte Charlier, secrétaire et bibliothécaire de l'archevêque de Paris. Quoi qu'il en soit, les jansénistes combattirent ce livre par divers écrits, tels que : *Observations sur le Pastoral*; *Réflexions sur le Rituel*; *Examen des principes du Pastoral sur l'ordre, la pénitence, les censures, le mariage*, écrits que l'on attribue à Maulrot et à de Larrière. Les jansénistes ne se bornèrent pas là; leurs clameurs furent telles que le *Pastoral* fut dénoncé au parlement le 19 décembre 1786 par le conseiller Robert de Saint-Vincent. Mal-

gré ses instances pour qu'on en fit arrêter la distribution, séance tenante, le parlement ordonna qu'on le remit aux gens du roi, qui ne donnèrent pas de suite à la dénonciation, au grand déplaisir des jansénistes. L'abbé Lambert a donné une *Vie de M. de Juigné, archevêque de Paris*, Paris, 1821, 1 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1823, 1 vol. in-8°, avec un portrait lithographié du prélat.

**JULES 1<sup>er</sup>** (saint), Romain, successeur du pape saint Marc, le 6 février 337, envoya ses légats au concile de Sardique en 347, et soutint avec force la cause de saint Athanase, qui en avait appelé à lui comme au chef de l'Eglise et au juge des évêques. *Voy. APARIUS, ATHANASE, INNOCENT 1<sup>er</sup>*. Il mourut, après avoir illustré son siège par la science et les vertus des saints, le 12 avril 352. On a de lui deux *Lettres* dans les *Œuvres* de saint Athanase, et dans les *Eptres des papes*, de D. Constant, qui sont, au jugement de Tillemont, deux des plus beaux monuments de l'antiquité ecclésiastique. Les autres ouvrages que l'on attribue à saint Jules sont supposés. — M. Migne a donné ses écrits, avec ceux de plusieurs autres auteurs, dans son Cours complet de Patrologie, sous ce titre : *Œuvres très-complètes de Constantin le Grand*, recueillies dans les excellentes collections de Hœnelius, de Labbe, de Galland, de Mai, de dom Constant et de Mabillon, réunies pour la première fois en corps d'ouvrage, enrichies des notes et des variantes de Valesius, de Binius et de plusieurs autres commentateurs; suivies des *Œuvres complètes* de Victorin, de Nazaire, d'un Anonyme, des papes S. Sylvestre, S. Marc, S. Jules, d'Osius de Cordoue, de Candidus Arianus, du pape Libère et de Potamius, 1844, 1 gros vol. in-4°.

**JULIEN DE LA ROVÈRE**, neveu du pape Sixte IV, né au bourg d'Abizal, près de Savone, l'an 1454, fut élevé successivement sur les sièges de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne, d'Avignon. Le pape Sixte IV, son oncle, l'honora de la pourpre en 1471, et lui confia la conduite des troupes de l'Etat contre les peuples révoltés en Ombrie. Le cardinal de La Rovère, né avec un génie guerrier, dompta les rebelles. Ses exploits et ses entreprises lui acquirent beaucoup de pouvoir dans Rome. Cependant, à son avènement au pontificat, le pape Alexandre VI, son ennemi déclaré, l'exila. Le cardinal de La Rovère remua alors toute l'Italie. La conquête de Naples par Charles VIII, le soulèvement des Génois, l'expulsion de Ludovic Sforce furent en grande partie son ouvrage. A la mort d'Alexandre VI, il fit élire le cardinal Piccolomini (Pie III), vieillard infirme qui ne régna que vingt-six jours. Il fit alors entrer dans ses intérêts César Borgia, et, l'emportant sur le cardinal d'Amboise, son compétiteur, il fut élu pape au premier scrutin, en 1503. Son premier soin fut de faire construire l'église de Saint-Pierre; il en posa la première pierre en 1506. Cet édifice, le plus beau que les hommes aient élevé à la Divinité, fut bâti sur le Vatican, à la place

de l'église construite par Constantin : « Monument célèbre dans toutes les langues, « dit un voyageur, et toujours supérieur à « l'idée qu'on s'en fait, pourvu que le bon « sens règle l'imagination; temple auguste, « qui n'eut jamais d'égal en grandeur, en « majesté, en richesse; où la religion a ras- « semblé tout ce qui peut servir à animer et « à nourrir la piété; où la curiosité la plus « avide et la plus intelligente trouve le quoi « se satisfaire, revient sans cesse aux mêmes « objets, et ne les quitte que déterminée à « revenir encore; où les artistes en tout « genre les plus critiques et les plus ha- « biles viennent admirer et s'instruire. » Des idées différentes occupèrent bientôt le souverain pontife. Jules II, qui, comme ses prédécesseurs, aurait voulu chasser les étrangers de l'Italie, cherchait à renvoyer les Français au delà des Alpes; mais il exigeait auparavant que les Vénitiens lui remissent les villes dont ils s'étaient saisis après la mort d'Alexandre VI. Ces républicains voulurent garder leurs conquêtes; Jules s'en vengea en liguant toute l'Europe contre Venise. Cette ligue, connue sous le nom de *Ligue de Cambrai*, fut signée en 1508, entre le pape, l'empereur Maximilien, le roi de France Louis XII, et le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique. Les Vénitiens, réduits à l'extrémité, demandèrent grâce et l'obtinrent à des conditions assez dures. Ils cédèrent à Jules une partie de la Romagne, et alors le pontife n'eut plus besoin des Français. Il ne les aimait pas d'ailleurs, parce qu'ils avaient traversé son élection au pontificat, et qu'ils perpétuaient les guerres d'Italie par des prétentions et des vues de conquêtes toujours renaissantes. Il se liguait contre eux la même année, avec les Suisses, avec le roi d'Aragon, et avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fit demander à Louis XII quelques villes qu'il occupait en Italie, et sur lesquelles le saint-siège prétendait avoir des droits; Louis les refusa, et fut excommunié. La guerre commença vers Bologne et vers le Ferrarais. Le pape assiégea la Mirandole en personne, pour donner de l'émulation à ses troupes. On vit ce pontife septuagénaire, le casque en tête et la cuirasse sur le corps, visiter les ouvrages, presser les travaux et entrer en vainqueur par la brèche le 20 janvier 1511. Mais Trivulce, général des troupes françaises, s'empara de Bologne, et l'armée papale unie à celle des Vénitiens fut mise en déroute. Jules II, obligé de se retirer à Rimini les placards affichés pour intimer l'indiction d'un concile à Pise. Louis XII excommunié en avait appelé à cette assemblée, qui inquiéta beaucoup le pape. Après diverses citations, il fut déclaré suspens par contumace dans la 8<sup>e</sup> session, tenue le 21 avril 1512. Ce fut alors que Jules ne gardant plus aucune mesure, mit le royaume de France en interdit. Louis XII fit excommunier à son tour Jules II, et fit battre des pièces de monnaie qui portaient au revers : **PERDAM BABYLONIS NOMEN : Je détruirai jus-**

qu'au nom de *Babylone* : démarche qu'on ne saurait excuser, qui marque la passion et l'aveuglement de la colère. Louis pouvait se défendre et même se venger, sans outrager l'Eglise et le saint-siège. Jules opposa au conciliabule de Pise, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre concile de ce nom en 1409, le concile général de Latran, dont l'ouverture se fit le 3 mai 1512; mais il n'en vit pas la fin. Une fièvre lente, causée, dit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'empereur, l'emporta le 21 février 1513. Il pardonna aux cardinaux de l'assemblée de Pise, avec cette restriction, qu'ils ne pourraient assister à l'élection de son successeur. « Comme Julien de La Rovère, dit-il, je pardonne aux cardinaux schismatiques; mais comme pape, je juge qu'il faut que la justice se fasse... » Jules II avait dans le caractère un fonds d'inquiétude qui ne lui permettait pas d'être sans projets, et une certaine audace qui lui faisait préférer les plus hardis. S'il eut l'enthousiasme propre à communiquer ses passions à d'autres puissances, il manqua de la probité qui rend les alliances sincères, et de l'esprit de conciliation qui les rend durables. Jean Stella, auteur contemporain, dans ses *Vies des papes*, peint au contraire ce pontife avec les plus belles couleurs; on ne peut rien ajouter à l'éloge qu'il en fait : d'autres historiens en font un portrait affreux. On ne peut guère se fier à ce que les auteurs disent des grands hommes qui ont vécu dans des temps de trouble : chacun en parle selon le parti qu'il a épousé. Au reste, ce que l'on peut assurer, c'est que le sublime de sa place lui échappa; il ne vit pas ce que voient si bien aujourd'hui ses sages successeurs : que le pontife romain est le père commun, et qu'il doit être l'arbitre de la paix, et non le flambeau de la guerre. Tout entier aux armes et à la politique, il ne paraissait chercher, dans la puissance spirituelle, que le moyen d'accroître la temporelle. Il n'est pas vrai cependant qu'il jeta un jour dans le Tibre les clefs de saint Pierre, pour ne se servir que de l'épée de saint Paul, comme tant d'historiens protestants et catholiques l'ont dit, d'après le témoignage d'un mauvais poète satirique. Les papes n'ont pas conservé tout ce que Jules II leur avait donné; Parme et Plaisance, détachées du Milanais, furent jointes par ce pape au domaine de Rome, du consentement de l'empereur, et en ont été séparées depuis. Il fut favorable aux savants, et avait même une trop bonne opinion de l'influence des lettres, si un propos qu'on lui prête est véritable. Il encouragea la peinture, la sculpture, l'architecture; et de son temps, les beaux-arts commencèrent à sortir des décombres de la barbarie gothique. Le pape Jules II fut le premier qui laissa croître sa barbe, regardant l'usage contraire comme l'effet de la frivolité et de la mollesse. François I<sup>er</sup>, Charles-Quint et tous les autres rois suivirent cet exemple, adopté à l'instant par les courtisans et ensuite par le peuple. Léon X lui succéda.

JULES III (JEAN-MARIE GIOCCHI, pape sous le nom de), né, selon quelques-uns, dans le diocèse d'Arezzo, et selon le continuateur de Fleury, à Rome, dans le quartier del Parione, d'une famille originaire de Monte-San-Savino, dans le diocèse d'Arezzo, d'où il avait le nom *del Monte*, se fit estimer de bonne heure par ses connaissances en littérature et en jurisprudence. Il eut successivement l'administration de plusieurs évêchés, l'archevêché de Siponte, enfin le chapeau de cardinal en 1536. Il succéda au pape Paul III en 1550, et prit le nom de Jules III. Né avec de la fermeté dans le caractère, il avait paru, avant son pontificat, selon Panvini, d'une grande sévérité; mais lorsqu'il eut été placé sur le trône de saint Pierre en 1550, ses mœurs parurent s'altérer, et son amour pour la justice diminua. D'autres auteurs ont porté de ce pape un jugement tout opposé, et ont dit que Jules III, depuis son élévation, n'eut d'autres plaisirs que ceux qu'il trouvait dans les affaires et dans le maintien de l'ordre public. Il avait présidé au concile de Trente sous Paul III; il le fit rétablir et continuer dès qu'il fut souverain pontife. Il prit les armes ensuite avec l'empereur, contre Octave Farnèse, duc de Parme, et mourut en 1555. Ce pontife avait établi en 1553, une nombreuse congrégation de cardinaux et de prélats, pour travailler à la réforme de l'Eglise; mais cette congrégation n'eut aucun succès. Jules III eut Marcel II pour successeur.

JULIARD ou JULIARD (GUILLAUME), docteur en théologie et prévôt de la cathédrale de Toulouse, neveu de la fameuse madame de Mondonville, institutrice des *Filles de l'enfance*, défendit la mémoire de sa tante contre Reboulet, auteur d'une *Histoire de cette congrégation*. Il publia deux brochures à ce sujet : *L'Innocence justifiée*; *Le Mensonge confondu*. L'abbé Juliard mourut en 1737, à 70 ans, après avoir réussi à faire condamner au feu par le parlement de Toulouse, l'ouvrage de son adversaire. « Juliard » était connu, dit Ladvoat, par son appel de « la bulle *Unigenitus* au futur concile. » Voy. MONDONVILLE (Jeanne de).

JULIE (sainte), vierge et martyre de Carthage. Cette ville ayant été prise et saccagée en 439 par Genséric, roi des Vandales, Julie fut vendue à un marchand païen, et menée en Syrie. Quelques années après, ce marchand s'étant embarqué avec elle pour transporter des marchandises en Provence, le vaisseau s'arrêta au Cap-Corse pour y célébrer une fête en l'honneur des fausses divinités. Julie, qui n'y prenait aucune part, fut citée devant le gouverneur Félix comme chrétienne, et elle reçut la couronne du martyre.

JULIEN (saint), premier évêque du Mans et l'apôtre du Maine, sur la fin du III<sup>e</sup> siècle, doit être distingué de saint Julien, martyrisé en 318, dit-on, à Brioude, en Auvergne, sous Dioclétien. Quoiqu'on ne puisse contester à saint Julien la gloire d'avoir prêché l'Evangile dans le Maine, on n'a aucun

monument ni du temps auquel il a vécu, ni des actions qui signalèrent son épiscopat.

**JULIEN** (saint), illustre archevêque de Tolède, en 680, présida au douzième concile de Tolède et aux trois suivants. Il mourut en 690, et laissa : un *Traité contre les Juifs*, dans le livre intitulé : *Testamentum duodecim prophetarum*, Haguenau, 1532, in-8°; *Pronostica futuri sæculi*, dans la Bibliothèque des Pères; *De expeditione Wambæ regis in Paulum ducem Narbonensem*, dans les *Historiens de France* de Duchesne; d'autres écrits savants et solides. Il avait l'esprit aisé, fécond, agréable, et les mœurs douces et pures.

**JULIEN** (FLAVIUS-CLAUDIUS), dit l'*Apostat*, fameux empereur romain; fils de Jules Constance et de Basiline, sa seconde femme, naquit à Constantinople, en 331. Il pensa périr avec son frère Gallus dans l'horrible massacre que les fils de Constantin firent de sa famille, massacre dans lequel son père et ses plus proches parents furent enveloppés; il ne fut sauvé que par les soins de Marc, évêque d'Aréthuse, qui le cacha dans le sanctuaire de son église, circonstance qui ajouta, dans la suite, à l'horreur de son apostasie et de la persécution qu'il souffrit que l'on exerçât contre les chrétiens lorsqu'il fut sur le trône. Eusèbe de Nicomédie, chargé de l'éducation de Julien et de Gallus, leur donna un gouverneur nommé Mardonius, qui tâcha de leur inspirer de la gravité, de la modestie et du mépris pour les plaisirs des sens. Ces deux jeunes princes entrèrent dans le clergé et firent l'office de lecteurs; mais avec des sentiments bien différents sur la religion. Gallus avait beaucoup de piété, et Julien avait un secret penchant pour le culte des faux dieux. Ses dispositions éclatèrent lorsqu'il fut envoyé à Athènes, à l'âge de 24 ans. Il s'y appliqua à l'astrologie, à la magie, et à toutes les vaines illusions du paganisme. Il s'attacha surtout au philosophe Maxime, qui flatte son ambition, en lui promettant l'empire. C'est principalement à cette curiosité sacrilège de connaître l'avenir, et au désir de dominer, que l'on doit attribuer l'apostasie de ce prince, qui ne la fit connaître qu'après la mort de Constance. Celui-ci le fit César l'an 355. Julien eut, en cette qualité, le commandement général des troupes dans les Gaules, et se signala dans cet emploi par sa prudence et son courage. Il remporta une victoire sur sept rois allemands, auprès de Strasbourg, vainquit plusieurs fois les barbares, et les chassa des Gaules en très-peu de temps. Constance, auquel il était devenu suspect par tant de succès, lui envoya demander, pour l'affaiblir, une partie considérable de ses troupes, sous prétexte de la guerre contre les Perses. Mais les soldats de Julien se mutinèrent et le déclarèrent empereur malgré sa résistance. Il était alors à Paris, où il avait fait bâtir un palais dont on voit encore les restes. L'empereur Constance, indigné contre lui, songeait aux moyens de le soumettre, lorsqu'il mourut le 3 novembre 361. Julien alla aussitôt en Orient, où il

fut reconnu empereur comme il l'avait été en Occident. Le luxe, la mollesse, une foule de maux désolaient l'empire; Julien y remédia avec zèle, et fit naître les plus fortes espérances d'un règne heureux; mais les philosophes dont il était environné les firent évanouir. Ils lui persuadèrent d'anéantir le christianisme et de faire revivre l'idolâtrie. Julien ordonna, par un édit général, d'ouvrir les temples du paganisme. Il fit lui-même les fonctions de souverain pontife, avec toutes les cérémonies païennes, s'efforçant d'effacer le caractère de son baptême avec le sang des sacrifices. Il assigna des revenus aux prêtres des idoles, dépouilla les églises de tous leurs biens, pour en faire des largesses aux soldats, ou les réunir à son domaine; révoqua tous les privilèges que les empereurs avaient accordés à l'Eglise, et ôta les pensions que Constantin avait données pour nourrir les clercs, les veuves et les vierges. Plus adroit que ses prédécesseurs, il ne crut pas d'abord devoir employer la violence, pour abolir le christianisme : il savait qu'elle avait donné à l'Eglise une plus grande fécondité. Il affecta même la douceur envers les chrétiens, et rappela tous ceux qui avaient été exilés sous Constance, à cause de la religion. Son but était de les pervertir par les caresses, les avantages temporels, et les vexations colorées de quelque prétexte étrange. S'il enlevait les richesses des églises, c'était, disait-il, pour faire pratiquer aux chrétiens la pauvreté évangélique : il leur défendait de plaider, de se défendre en justice, et d'exercer des charges publiques. Il fit plus; il ne voulut pas qu'ils enseignassent les belles-lettres, sachant les grands avantages qu'ils tiraient des livres profanes pour combattre le paganisme et l'irréligion. Quoiqu'il témoignât en toute occasion un mépris souverain pour les chrétiens, qu'il appelait toujours *Galiléens*, cependant il sentait l'avantage que leur donnait la pureté de leurs mœurs et l'éclat de leurs vertus; il ne cessait de proposer leurs exemples aux prêtres païens. Tel fut le caractère de la persécution de Julien : la douceur apparente et la dérision de l'Evangile. Il en vint néanmoins ouvertement à des moyens violents, quand il vit que les autres étaient inutiles. Il donna les charges publiques aux plus cruels ennemis des chrétiens, et les villes furent remplies de troubles et de séditions. Il y eut un grand nombre de martyrs dans la plupart des provinces, et même à sa cour, où, par des ordres secrets, on se défaisait des plus illustres partisans du christianisme. Il fit mourir à Chalcéoine les deux ambassadeurs de Perse, Manuel et Ismaël, parce qu'ils étaient chrétiens. Maris, évêque de cette ville, qui était aveugle, lui ayant reproché publiquement ses impiétés, Julien lui répondit en souriant, « que son Galiléen ne le guérirait pas de la perte de sa vue. — Je loue le Seigneur, répondit Maris, d'être aveugle pour n'avoir pas les yeux souillés par la vue d'un apostat tel que toi... » Julien voulant convaincre de faux la prédic-

tion de Notre-Seigneur sur le temple de Jérusalem, entreprit de le faire rebâtir par les Juifs, environ 300 ans après sa démolition par Titus; mais tous leurs efforts ne servirent qu'à vérifier la parole de Jésus-Christ. Les Juifs, qui s'étaient rassemblés de tous côtés à Jérusalem, en ayant creusé les fondements, il en sortit des tourbillons de flammes qui consumèrent les ouvriers et l'ouvrage commencé. Les maçons s'opiniâtrèrent à diverses reprises, à construire les fondements du temple; mais tous ceux qui osèrent y travailler périrent par les flammes. Ce fait est constaté par Ammien Marcellin, auteur païen très-estimé, et par un grand nombre de témoins authentiques. L'empereur Julien, résolu d'éteindre le christianisme, voulait auparavant terminer la guerre contre les Perses. Il fit des préparatifs et des sacrifices sans nombre, et jura, en partant, de ruiner l'Eglise à son retour: mais Dieu la garantit de ses menaces insensées. Ce prince s'étant engagé sans cuirasse dans le premier combat, fut blessé dangereusement. Comme il levait les bras pour animer les troupes, en criant: *Tout à nous!* il fut frappé d'un dard qui le blessa à mort. Théodoret et saint Grégoire de Nazianze rapportent qu'il prit alors dans sa main du sang de sa blessure, et qu'il s'écria en le jetant vers le ciel: *Tu as vaincu, Galilée!* Trait que quelques critiques ont révoqué en doute, mais que sa haine contre Jésus-Christ et ses vains efforts pour détruire le christianisme rendent très-croyable, et que M. Le Beau, dans son *Histoire du Bas-Empire*, a suspecté sans raison sur le simple silence d'Ammien Marcellin. « Lors que, dit un critique, à l'autorité de Théodoret, si voisin de ce temps-là, on ajoute celle de saint Grégoire de Nazianze, auteur contemporain, écrivain solide et judicieux, et qui connaissait si bien Julien (1); lors que l'on considère que le silence d'Ammien Marcellin ne prouve rien, puisqu'il n'est pas naturel qu'un auteur païen rapporte l'aveu de la victoire de Jésus-Christ, échappé à son héros mourant; lorsqu'on se rappelle que Julien avait résolu d'extirper le christianisme à son retour; que l'édit de persécution était déjà envoyé en Afrique, et que les païens étaient si persuadés de sa prochaine destruction, que Libanius osa demander à un grammairien chrétien: *Que fait maintenant le fils du charpentier* (2)? lorsqu'on songe que les païens mêmes ont regardé la mort de Julien comme une *vengeance du Christ* (3);

(1) Ce saint avait été condisciple de Julien, lorsque ce dernier étudiait à Athènes.

(2) Il fait un cercueil, répondit le grammairien.

(3) Saint Jérôme, qui était âgé de 22 ans quand Julien mourut, raconte qu'au milieu des gémissements que sa mort arrachait à l'idolâtrie, il entendit ces paroles de la bouche d'un païen: « Comment les chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur Dieu? Rien n'est si prompt que sa colère. Il n'a pu suspendre pour un peu de temps son indignation. » Octave de Milet, Théodoret, Sozomène, etc., rapportent des propos semblables. Or qui ne voit que ce

« lorsqu'on réfléchit à l'exclamation tout à fait froide et insignifiante (*Soleil, tu as perdu Julien*), que M. Le Beau substitue à l'énergique *Vicisti, Galilæe!* si bien assorti au caractère de haine que Julien portait à Jésus-Christ, si naturellement lié aux circonstances, si digne du vainqueur et du vaincu; lorsqu'on se souvient de la mort d'autres ennemis du christianisme, surtout de ceux qui ont eu contre son divin fondateur une haine personnelle, et qu'on a vu renouveler ce *Vicisti* d'une manière terrible, etc.; lorsque, dis-je, on rassemble toutes ces considérations, on n'hésite point à soupçonner de légèreté l'historien, d'ailleurs très-estimable, qui a paru révoquer en doute une ancienne et générale tradition. » Julien employa ses derniers moments à s'entretenir avec le philosophe et le magicien Maxime, et expira la nuit suivante, le 26 juin 363, à 32 ans. Il avait épousé Hélène, sœur de Constance, laquelle mourut à la fleur de son âge. Il n'y a guère de prince dont les auteurs aient parlé plus diversement, parce qu'ils l'ont regardé sous différents points de vue, et qu'il était lui-même un amas de contradictions. Il fit paraître des vertus tant qu'il fut en tutelle, et réduisit à trembler continuellement pour ses jours; lorsqu'il fut maître, il donna l'essor à son caractère. Une dissimulation profonde, une hypocrisie raffinée, dont il avait contracté l'habitude, fut le voile dont il sut couvrir de très-grands vices... Son courage est incontestable; mais il fut bouillant, téméraire, avide de gloire à un excès puéril. Maître de conclure avec les Perses une paix avantageuse, il eut la folie de vouloir imiter Alexandre; il se laissa tromper par un espion, malgré les remontrances de ses généraux; il exposa son armée à une perte certaine, en faisant brûler sa flotte. Il mit l'Assyrie à feu et à sang; la manière dont il traita les villes de Diacres, Ozogardane et Maogamalgue, fait horreur. Il fut d'une tempérance exemplaire, mais il poussait la malpropreté et l'extérieur cynique à une indécence qui avilissait l'empereur et le philosophe. Dans les fêtes de Vénus, il ne rougissait point de se mêler à la troupe des prostituées et des efféminés qui célébraient la déesse; il fit pour les sacrifices des profusions insensées. Ammien Marcellin dit que s'il était revenu vainqueur des Perses, l'empire n'aurait pas pu fournir assez de bœufs pour servir de victimes. Il faisait lui-même les fonctions les plus viles de sacrificateur, et paraissait continuellement dans l'équipage d'un boucher... Dans plusieurs occasions il donna des exemples de clémence, dans d'autres il montra de la cruauté. Il laissa tourmenter impunément Marc, évêque d'Aréthuse, qui lui avait sauvé la vie pendant son enfance; il paya de la même ingratitude le trésorier Ursulus, qui avait tenu son parti dans les Gaules: la mort de cet homme irréprochable fit murmurer langage des païens, qui ne croyaient point en la puissance de J.-C., ne pouvait être fondé que sur les dernières paroles de Julien?

tout l'empire. Il fit mourir deux officiers parce qu'ils étaient demeurés fidèles à Constance, leur maître. Il ne vengea aucune des cruautés que les païens exercèrent contre les chrétiens sous son règne : il punit au contraire les gouverneurs de province qui voulurent les réprimer. Par une libéralité fort mal entendue, il causa une famine à Antioche. Il était d'une application infatigable au travail, fit plusieurs ordonnances très-sages, et retrancha beaucoup d'abus; mais il en fit naître de nouveaux et commit plusieurs injustices (*Voy. Ammien Marcellin*, liv. xxiv). A la place des tyrans subalternes qu'il déposséda, il mit en faveur des sophistes dont l'orgueil, l'insolence et les vexations indignaient tout le monde. L'apostasie, sous son règne, tint lieu de mérite; on vit un certain Ecabelus, qui avait été un de ses maîtres, changer trois fois de religion sous trois règnes. Enfin, parmi les philosophes même du xviii<sup>e</sup> siècle, qui ont tenté de faire de Julien un héros et un sage, il s'en est trouvé de sincères qui en ont parlé avec vérité. Celui qui a traité de la *félicité publique* a porté de ce prince un jugement plus équitable que ses confrères. Il convient que la manière dont on en a parlé est moins humiliante pour le faux zèle que pour la philosophie; que c'était un crime, de la part de Julien, d'opprimer le christianisme; qu'au lieu de montrer sur le trône un philosophe impartial, il ne fit voir en lui qu'un païen dévot et fanatique. « Je ne sais, dit-il, quel caractère de comédien domine dans l'esprit de Julien : tantôt c'est Marc-Aurèle, tantôt Trajan, tantôt Alexandre qu'il s'empresse de copier. Ses ouvrages sont ceux d'un sophiste et d'un rhéteur. Dans ses mœurs, c'est un stoïcien; au temple, c'est un idolâtre; et dans son cabinet un mauvais platonicien, qui cherche à corrompre la doctrine de cette secte par l'indigne alliage de la magie. » Saint Grégoire de Nazianze fait le portrait suivant de sa figure, de ses attitudes et de ses manières : « Il y a beaucoup de gens, dit-il, qui n'ont connu Julien que lorsqu'il s'est fait connaître par ses actions et par l'abus de la puissance absolue; mais pour moi, je connus ce qu'il était dès que je le vis et que je le pratiquai à Athènes, et je ne lui trouvai aucune marque de rien de bon. Il portait la tête au vent, remuait sans cesse les épaules, tournait les yeux de côté et d'autre à tout moment, avait le regard farouche; il ne pouvait tenir ses pieds en place, enflait ou retirait ses narines continuellement, en signe de colère ou de mépris; s'exerçait à dire des bons mots et des bouffonneries froides, riait à gorge déployée, accordait ou refusait légèrement une même chose d'un moment à l'autre, parlait sans ordre et sans fondement, faisait des interrogations importunes et des réponses hors de propos. Mais pourquoi est-ce que je m'arrête à faire un si long détail de son extérieur? Pour conclusion, je le connus dès lors par là, avant que de le connaître dans ses actions,

« et, depuis, elles n'ont fait que me confirmer dans mon premier jugement; car ceux qui étaient alors avec moi pourraient rendre témoignage, s'ils étaient présents, que dès que j'eus observé toutes ses manières, je dis aussitôt que la république romaine nourrissait un serpent bien dangereux. Je le dis, et je souhaitais en même temps d'être un menteur; et sans doute il eût beaucoup mieux valu que je l'eusse été et que l'on n'eût point vu tant de maux qui ont désolé toute la terre. » A ces divers portraits de Julien, nous joindrons celui qu'en fait Lebeau dans son *Histoire du Bas-Empire*; le dernier trait surtout est caractéristique. « On aperçoit, dit-il, dans cette âme tout le jeu de la vanité. Avidé de gloire comme les avarés le sont des richesses, il la chercha jusque dans les moindres objets. Sa tempérance, poussée à l'excès, devint une vertu de théâtre. Une grande partie de ses sujets ne trouva jamais en lui de justice : s'il eût été vraiment le père de ses peuples, il eût cessé de haïr les chrétiens, et ne leur eût pas fait la guerre du moment qu'il devint leur empereur; il n'épargna leur vie que dans ses paroles et dans ses édits. Julien est le modèle des princes persécuteurs qui veulent sauver ce reproche par une apparence de douceur et d'équité. » On peut consulter son *Histoire*, très-bien écrite par l'abbé de La Bletterie, réimprimée à Paris en 1 vol. in-12, ou bien encore celle qu'a publiée Jondot, 1817, 2 vol. in-8°. Ce prince a été encore bien jugé par un auteur déjà cité, dont les principes antichrétiens ne sont pas équivoques (Chastellux, *De la félicité publique*), et mieux encore par le cardinal Gerdil, *Considérations sur Julien*. L'abbé Baudouin, dans une savante explication de l'*Apocalypse*, publiée en 1784, Paris, 2 vol. in-12, prétend que Julien est le persécuteur dont le nom est exprimé d'une manière énigmatique au chap. xiii, et que le mot grec ἀποστόργος, devenu son surnom et sa qualité distinctive, donne exactement le nombre 666, suivant la valeur numérique qui se trouve dans tous les dictionnaires grecs. Il nous reste de cet empereur plusieurs *Discours* ou *Harangues*, des *Lettres*, une *Satire des Césars*, la *Fable allégorique*, le *Misopogon* ou *l'Ennemi de la barbe*, satire par laquelle il répondait aux habitants d'Antioche, qui avaient tourné en ridicule son extérieur philosophique. Ces différents opuscles, publiés plusieurs fois séparément, l'ont été collectivement, à Paris, 1583, in-8°, grec et latin; ibid., 1630, in-4°, et Leipzig, 1696, in-folio. La Bletterie en a traduit une partie, Paris, 1748, 2 vol. in-12. Le marquis d'Argens a traduit ses *Discours contre les chrétiens*, avec des notes nouvelles de divers auteurs (de Voltaire), nouvelle édition, Berlin (Genève), 1768, deux parties in-8°. Les *Douze Césars* ont été traduits par Ezéchiél Spanheim, avec des remarques et preuves, et 300 médailles gravées par B. Picart, Amsterdam, 1728, in-4°. On a publié en 1821 les *Œuvres complètes de l'empereur Julien*, traduites pour la pro-

mière fois du grec en français, etc., par R. Tourlet. Paris, 3 vol. in-8°.

**JULIEN d'ÉCLANE**, évêque de cette ville, était fils de M<sup>or</sup>morius, évêque de Capoue. Il fut d'abord marié; mais ayant perdu sa femme, il entra dans les ordres, et obtint l'évêché d'Éclane, petite ville située entre la Campanie et la Pouille. Il se distingua par son éloquence et par les grâces de son esprit et de son style. Ses talents lui gagnèrent le cœur de saint Augustin; mais ils se brouillèrent lorsqu'il refusa de souscrire aux anathèmes lancés en 418 contre les pélagiens, dans le concile de Carthage. Julien se joignit à dix-sept autres évêques de sa secte, pour faire une confession de foi dans laquelle ils prétendaient se justifier. Le pape, sans y avoir égard, le condamna avec ses complices. Ces fanatiques en appelèrent à un concile général; mais saint Augustin, un des plus ardents adversaires du pélagianisme, démontra que cet appel était illusoire, ce que ses prétendus disciples d'aujourd'hui devraient sérieusement méditer. Julien mourut en 450, après avoir été chassé de son Eglise, anathématisé par les papes, et particulièrement par saint Léon, et proscrit par les empereurs. On a de lui quelques ouvrages, 1668, in-8°.

**JULIENNE**, prieure du monastère du Mont-Cornillon, près de Liège, naquit en 1193 au village de Rétime, dans la banlieue de cette ville, et mourut à Fosse en 1258, en odeur de sainteté. Une vision qu'elle eut donna lieu à l'institution de la fête du Saint-Sacrement, qui, célébrée d'abord dans quelques Eglises particulières, le fut ensuite dans l'Eglise universelle (*Voy. URBAIN IV*); espèce de triomphe que la Providence préparait d'avance, et qui devait subsister toujours dans l'Eglise de Dieu, en réparation des outrages que ce mystère auguste essuierait de la part des sectaires des derniers siècles. Julienne n'a point été canonisée dans les formes; mais on la trouve qualifiée de *sainte* dans quelques martyrologes, et de *bienheureuse* dans d'autres. L'abbaye de Saint-Sauveur d'Anvers, ordre de Cîteaux, conserve ses reliques.

**JUMILHAC** (dom PIERRE-BENOÎT DE), bénédictin de Saint-Maur, né à Saint-Jean de Ligoure, dans le Limousin, en 1611, d'une famille illustre, entra fort jeune dans la congrégation, où il parvint aux premières dignités. Il était très-versé dans la musique, et on lui doit la *Science et la pratique du plain-chant*, Paris, 1677, in-4°. C'est un traité divisé en huit parties, dans lequel on trouve une exposition complète et méthodique de la doctrine de Gui d'Arezzo. On a attribué ce traité à dom Jacques Leclerc; mais dom Martenne et dom Tassin ont fait connaître son véritable auteur. Une nouvelle et belle édition du livre de dom Jumilhac a été donnée par MM. Le Clercq et Théodore Nisard, Paris, 1847, in-4°.

**JUNCKER** (CHRISTIAN), philologue allemand, né à Dresde en 1668, fut successivement recteur à Schleusingen, à Eisenach et à Altenbourg, où il mourut en 1714, avec le titre d'historiographe de la maison de Saxe-Ernest, et de membre de la société royale

de Berlin. La mort subite de sa femme accéléra la sienne. Il a fait un grand nombre de traductions allemandes d'auteurs anciens, et donné plusieurs éditions d'auteurs classiques, avec des notes, dans le goût des éditions de Minellius. On a encore de lui : *Schediasma de ephemeridibus, sive de diariis eruditorum in nobilioribus Europæ partibus hactenus publicatis*, Leipzig, 1692, in-12, ouvrage inexact et superficiel, que l'*Histoire des journaux*, de Camusat, a d'ailleurs fait oublier; *Dissertationes de feminis eruditionis ac scriptis illustribus*, imprimé à la suite de l'ouvrage précédent; *Theatrum latinæ universæ regherojunckerianum; Tabula synoptica historie philosophica lineamentis eruditionis*, Altenbourg, 1714, in-4°; *Vita Martini Lutheri et successuum evangeliorum*, ouvrage qui, lu par un esprit attentif et impartial, fournit les plus profondes réflexions en faveur de l'Eglise catholique; *Commentarius de vita, scriptisque ac meritis Jobi Ludolphi; accedit specimen lingue hottentottica*, Leipzig, 1710, in-8° : cette biographie est intéressante et recherchée; une traduction latine de la *Science des médailles*, par le P. Jobert. Sa pauvreté l'obligeait de travailler un peu à la hâte, et ses ouvrages se ressentent de cette précipitation.

**JUNIEN** (saint), célèbre solitaire, natif de Briou en Poitou, fonda un monastère à Mairé, dont il fut le premier abbé. Il mourut le 13 août 587, le même jour que sainte Radegonde, avec laquelle il avait été en commerce de lettres et de spiritualité.

**JUNILIUS**, évêque d'Afrique au vi<sup>e</sup> siècle. On a de lui deux livres, *De la loi divine, ou Apparat pour l'étude de l'Ecriture sainte*, en forme de dialogues, dans la Bibliothèque des Pères.

**JUNIUS OU DU JON** (FRANÇOIS), né à Bourges en 1545, se rendit habile dans le droit, dans les langues et dans la théologie, et devint ministre de l'église prétendue réformée dans les Pays-Bas. Il fut choisi en 1597 pour enseigner la théologie à Leyde, où il mourut en 1602, à 57 ans. On a de lui : une *Version latine* du texte hébreu de la Bible, qu'il fit avec Emmanuel Tremelius. Elle a souvent été imprimée en différentes formes : celle qui a plus de notes est d'Herborn, 1643, 4 vol. in-fol. Des *Commentaires* sur une grande partie de l'Ecriture sainte, etc., publiés à Genève, 1607, en 2 vol. in-fol.

**JUNIUS** (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Heidelberg en 1589 prit d'abord le parti des armes; mais après la trêve conclue en 1609, il se livra tout entier à l'étude. Il passa en Angleterre en 1620, et demeura pendant trente ans chez le comte d'Arundel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius, son neveu, en 1678, à 89 ans, laissant ses manuscrits à l'université d'Oxford. On a de lui : un traité *De pictura veterum*. Il y a peu de choses dans les auteurs grecs et latins sur la peinture et sur les peintres, qui aient échappé aux recherches laborieuses de l'auteur. La meilleure édition est celle de Rotterdam, en 1694, in-fol.; l'*Explication de l'ancienne Pe-*

*raphrase gothique des quatre Evangiles*, corrigée sur de bons manuscrits, et éclaircie par les notes de Thomas Maréchal, 1665, in-4°; un *Commentaire sur la concorde des quatre Evangiles*, par Tatién, manuscrit; un *Glossaire* en cinq langues, dans lequel il explique l'origine des langues septentrionales. Ce dernier ouvrage a été donné au public à Oxford, en 1745, in-fol., par M. Edouard Lye, savant anglais. Junius était aussi très-versé dans les langues orientales.

JUNTERBUCK. Voy. Jacques de CLUSE.

JURE (JEAN-BAPTISTE DE SAINT-), né à Metz en 1588, entra chez les jésuites en 1604, à l'âge de seize ans, et se distingua par ses travaux continuels pour le salut des âmes, et particulièrement pour la direction des collèges : il fut pendant douze ans chargé de ceux d'Amiens, d'Alençon ou de Paris. Il passa en Angleterre avec quelques autres membres de son ordre, du temps de la reine Henriette, femme de Charles I<sup>er</sup>. Les ouvrages ascétiques qu'il publia décelent un homme consommé dans les voies de Dieu et la science des saints. On estime surtout *Le Livre des Elus, ou Jésus crucifié* (qu'il ne faut pas confondre avec *Jésus crucifié* de M. Duguet), Paris, 1771, in-12; *La connaissance et l'amour de Jésus-Christ*, in-4°, abrégé et réimprimé à Paris, en 1791, in-12, et dont il a été fait depuis plusieurs éditions en divers formats. Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier contient les motifs qui doivent nous porter à nous appliquer à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ; le deuxième expose et explique les exercices de cet amour; le troisième en montre les effets, et le quatrième présente les exemples des saints qui ont fait une profession particulière d'aimer Notre-Seigneur. L'auteur, naturellement fécond et accoutumé à méditer sur ce qui tient à la vie spirituelle, s'est beaucoup étendu sur ces divers objets, et il épuise en quelque sorte la matière; cependant il ne fatigue jamais, parce qu'il a rattaché à son sujet toute l'économie de la religion, et qu'il parcourt tout ce qu'il y a d'important dans les doctrines et les pratiques du christianisme. Ce livre précieux a été réimprimé à Lyon en 1825, en 5 vol. in-8°, et l'on a eu soin de retoucher le style qui en avait besoin. Des tables à la fin de chaque volume montrent les divisions et les subdivisions des chapitres, et peuvent servir à guider des lecteurs dans le choix du sujet. L'abbé de Saint-Pard, pour mettre cet ouvrage à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en a publié en 1773 un abrégé, en un volume in-12, sous le titre *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*. Cet abrégé est en trois parties seulement : les motifs de l'amour de Dieu, les caractères de la charité, et le récit abrégé des saints. Il a été réimprimé à Paris en 1824, avec des corrections et augmentations. Le P. de Saint-Jure a laissé en outre la *Vie de M. de Renty; L'homme religieux*, etc. Il mourut à Paris le 30 avril 1657.

JURET (FRANÇOIS), né à Dijon en 1553, chanoine de Langres, mort en 1626, à 73 ans.

cultiva l'étude et les belles-lettres avec beaucoup d'assiduité. On a de lui : quelques *Pièces de poésie* qu'on trouve dans *Delicia poetarum Gallorum*; des *Notes* sur Symmaque, Paris, 1604, in-4°; sur Yves de Chartres, 1610, in-8°; sur Cassiodore. Elles sont remplies d'érudition.

JURIEU (PIERRE), fils d'un ministre protestant de Mer, dans le diocèse de Blois, et neveu des fameux Rivel et du Moulin, naquit le 24 décembre 1637, et succéda à son père dans son ministère. Sa réputation le fit choisir pour professeur de théologie et d'hébreu à Sedan. L'académie de cette ville ayant été ôtée aux calvinistes en 1681, il fut destiné aux fonctions de ministre à Rouen; mais averti que la cour voulait le faire arrêter, comme auteur d'un libelle intitulé : *La politique du clergé de France*, il passa à Rotterdam, où il obtint une chaire de théologie. Jurieu, homme d'un zèle ardent et emporté, s'y signala par ses extravagances, et par ses querelles avec les philosophes de son parti Bayle, Basnage, de Beauval et Saurin. Il se mêla de présages, de miracles, de prophéties. Il osa prédire (dans son *Accomplissement des prophéties*, 1686, 2 vol. in-12) qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France. Il se déclara contre toutes les puissances de l'Europe opposées au protestantisme, et fit frapper des médailles qui éternisent sa démence et sa haine contre Rome et sa patrie. C'est ce fougueux insensé que Bayle eut à combattre. Cette guerre eut diverses causes, et la véritable est, sans doute, la jalousie qu'inspira à Jurieu le succès de la *Critique*, par Bayle, de *l'Histoire du calvinisme* de Maimbourg, qu'il avait aussi censurée de son côté. L'abbé d'Olivet a prétendu trouver le principe de la haine de Jurieu dans les liaisons de Bayle avec madame Jurieu. Cette femme de beaucoup d'esprit connu, dit-il, Bayle à Sedan, et l'aima. Son amant voulait se fixer en France; mais lorsque Jurieu passa en Hollande, l'amour l'emporta sur la patrie, et Bayle alla joindre sa maîtresse. Ils y continuèrent leurs liaisons, sans même en faire trop de mystère. Tout Rotterdam s'en entretenait; Jurieu seul n'en savait rien. On était étonné qu'un homme qui voyait tant de choses dans l'Apocalypse ne vit pas ce qui se passait chez lui. Il ouvrit enfin les yeux. Un cavalier en pareil cas (dit le même académicien) tire l'épée, un homme de robe intente un procès, un poète fait une satire; Jurieu fit des livres. Ce procès occupa longtemps la Hollande. Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, la contention et la chaleur avec lesquelles Jurieu écrivit jusqu'à la fin de ses jours épuisèrent son esprit. Il s'imaginait que les coliques dont il était tourmenté venaient des combats que se livraient des cavaliers qu'il croyait avoir dans le ventre. Il tomba dans l'enfance, et il est fort douteux si ce qu'il faisait dans cet état de langueur ne valait pas autant que ce qu'il avait fait dans la force de l'âge. Il mourut à Rotterdam le 11 janvier 1713, à 76 ans. Les catholiques et les protestants, du moins ceux qui sont capables

d'équité, se réunissent aujourd'hui dans le jugement qu'on doit porter de ses écrits et de sa personne. Ils conviennent qu'il avait beaucoup de feu et de véhémence, qu'il était capable d'en imposer aux faibles par son imagination; mais ils avouent en même temps que son zèle allait jusqu'à la fureur et au délire; et qu'il était plus digne de prêcher à des frénétiques qu'à des hommes raisonnables. Ses principaux ouvrages sont: un *Traité de la dévotion*; un écrit sur la *nécessité du Baptême*; une *Apologie de la morale des prétendus réformés*, contre le livre du docteur Arnauld, intitulé *Le renversement de la morale par les calvinistes*, La Haye, 1685, 2 vol. in-8°; *Préservatif contre le changement de la religion*, in-12, opposé au livre de l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet; des *Lettres* contre l'Histoire du calvinisme, de Maimbourg, 4 vol. in-12, et 2 vol. in-4°; d'autres *Lettres* de controverse, contre l'*Histoire des variations* de Bossuet: ce prélat les a anéanties par ses *Avertissements aux protestants*; *Traité de la puissance de l'Eglise*, Quedill, 1677, in-12; *Le vrai système de l'Eglise*, 1686, in-8°; *Unité de l'Eglise*, 1688, in-8°. Il y prétend qu'elle est composée de toutes les sociétés chrétiennes qui ont retenu ce qu'il lui plaît d'appeler les *fondements de la foi*: comme si tous les hérétiques n'accommodaient pas à leurs idées la nature et le nombre de ces *fondements*, comme les autres articles de la croyance chrétienne, et qu'on pût adhérer sincèrement, et conséquemment, à quelques points de la religion, en rejetant les autres également consacrés par l'autorité qui donne la sanction à tous. Les fanatiques de tous les siècles qui ont été proscrits par l'Eglise catholique entrent de cette façon dans les diphtyques de Jurieu. Bayle lui-même fut scandalisé de l'indifférence ou de l'impiété du ministre protestant, et le mena assez mal dans son traité: *Janua calorum reserata cunctis religionibus a celebri admodum viro domino Petro Jurieu* avec l'épigraphe:

Porta patens esto, nulli claudatur honesto.

Mais Jurieu avait pour cela ses raisons. Il était au pied du mur par le terrible argument des catholiques, touchant la perpétuité de l'Eglise, la succession non interrompue des pasteurs, la continuité et la persévérance de la doctrine: il fallait bien compulser les annales du délire et de la scélératesse pour donner à son parti un air d'antiquité et de succession. Une *Histoire des dogmes et des cultes de la religion des Juifs*, Amsterdam, 1704, in-12, livre médiocre; *L'esprit de M. Arnauld*, 1684, 2 vol. in-12; satire caustique et furieuse contre cet écrivain, qui avait porté de violents coups au parti de Calvin; *Traité historique d'un protestant sur la théologie mystique*, à l'occasion des démêlés de Fénelon avec Bossuet, etc., 1699, in-8°, peu commun; *La religion du latitudinaire*, Rotterdam, 1686, in-8°; *La politique du clergé de France*, 1681, 2 vol. in-12; *Préjugés légitimes contre le papisme*, 1685, in-4°; des *Lettres pastorales*, 3 vol. in-12, où il soufflait le

feu de la discorde entre les nouveaux catholiques et les protestants, etc., etc. Voy. JACQUELOT.

JUSTE ou JUST (saint), né de parents nobles du Vivarais, pieux et savant évêque de Lyon, quitta ce siège à l'occasion d'un frénétique qui fut mis en pièces par le peuple; ce malheur lui fut si sensible, qu'il se retira dans les déserts de l'Egypte, où il vécut en saint jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle. Il avait assisté, étant évêque, à deux conciles, l'un tenu à Valence en 374, et l'autre à Aquilée en 381. — Il y a eu d'autres saints de ce nom et des personnages illustres: un évêque d'Urgel, mort en 540, auteur d'un petit *Commentaire* sur le Cantique des cantiques, inséré dans la Bibliothèque des Pères; et un archevêque de Tolède dans le vi<sup>e</sup> siècle, célèbre par son savoir et sa piété.

JUSTEL (CHRISTOPHE), parisien, conseiller et secrétaire du roi de France, né en 1580, mort dans sa patrie en 1649, était l'homme de son temps le plus versé dans l'histoire du moyen âge. Il possédait parfaitement celle de l'Eglise et des conciles. C'est sur les recueils de ce savant homme, que Henri Justel, son fils, non moins savant, mort à Londres en 1693, et Guillaume Voët, publièrent la *Bibliotheca juris canonici veteris*, en 2 vol. in-fol., Paris, 1661. C'est une collection très-bien faite de pièces fort rares sur le droit canon ancien. On y trouve plusieurs canons grecs et latins, tirés de manuscrits inconnus jusqu'à lui. On a de Christophe Justel: *Le Code des canons de l'Eglise universelle*, ouvrage justement estimé; *l'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, in-fol., pleine de recherches

JUSTIN (saint), philosophe platonicien, naquit vers l'an 103, à Naplouse (autrefois Sichem en Palestine). Il fut converti à la religion de Jésus-Christ l'an 133, par le spectacle touchant de la patience, de la douceur, de la charité, du courage et de toutes les vertus que les chrétiens faisaient éclater dans les cruelles persécutions qui éprouvaient leur foi. Quoiqu'il eût embrassé le christianisme, il garda l'habit de philosophe, nommé en latin *pallium*. C'était une espèce de manteau. Tertullien remarque que non-seulement les philosophes, mais tous les gens de lettres portaient cet habit. Plusieurs chrétiens le prirent, non comme philosophes, mais comme faisant profession d'une vie plus austère. La persécution s'étant allumée sous Antonin, successeur d'Audrien, Justin composa une *Apologie pour les chrétiens*. L'empereur en fut si satisfait, qu'il donna un édit en faveur des chrétiens. Justin en présenta une autre dans la suite à Marc-Aurèle, dans laquelle il prouve la religion chrétienne par les mœurs admirables de ceux qui la professaient, par l'accomplissement tout récent des prophéties, et par l'exposition simple et naïve de ce qui se passait dans les assemblées des premiers chrétiens. Il dit que « le christianisme a existé même avant Jésus-Christ, parce

« que Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, et  
 « la raison souveraine dont tout le genre  
 « humain participe; et que ceux qui ont  
 « vécu suivant la raison sont chrétiens. »  
 Effectivement, on ne peut vivre selon la  
 raison sans se soumettre aux lois de Dieu,  
 sans adhérer à une révélation dont il est  
 l'auteur, et dont il ne refuse pas la lumière  
 à ceux qui la cherchent de bonne foi. Les  
 saints de l'Ancien Testament croyaient au  
 Messie qui devait venir, et nous croyons au  
 Messie qui est venu. Cette seconde apologie  
 n'eut pas, à beaucoup près, le succès de la  
 première. Marc-Aurèle avait un faible éton-  
 nant pour les philosophes de sa religion, hy-  
 pocrites habiles qui abusaient de sa con-  
 fiance pour assouvir leurs passions particu-  
 lières. Crescent le *Cynique* était le plus irrité  
 contre Justin. Ils avaient eu ensemble une  
 conférence, où l'orgueil du cynique n'eut  
 pas lieu d'être satisfait. Le saint docteur en  
 sentit d'abord les conséquences, puisqu'il  
 annonça que Crescent lui procurerait la  
 mort. Il fut martyrisé à Rome l'an 163, se-  
 lon le P. Labbe; l'an 167 ou 168, selon Til-  
 lemont, peu de temps après saint Polycarpe.  
 On peut regarder saint Justin comme le plus  
 ancien des Pères de l'Eglise, après les disci-  
 ples du Sauveur et des apôtres. Eusèbe  
 dit qu'entre les grands hommes qui éclairaient  
 le n<sup>e</sup> siècle de l'Eglise, le nom de Justin les  
 surpassait tous par son éclat. Quoiqu'il eût  
 donné beaucoup de temps à la philosophie  
 profane, il parle de nos mystères avec une  
 exactitude remarquable entre les auteurs de  
 cette première antiquité, et il entend bien  
 les Ecritures. « Ce pieux et solide écrivain,  
 « dit un critique moderne, néglige assez ha-  
 « bituellement les ornements et l'élégance  
 « de la diction, mais il ravit ses lecteurs par  
 « l'éclat de la lumière, avec lequel il leur  
 « présente la vérité. Ainsi, quoique extrê-  
 « mement persuasifs, pleins de force et d'in-  
 « struction, ses discours sont bien plus  
 « marqués au coin du philosophe qu'à celui  
 « de l'orateur. Il paraît avoir eu peur de  
 « corrompre la beauté simple et naturelle de la  
 « philosophie par des couleurs empruntées  
 « de la rhétorique. Son caractère propre est  
 « une science vaste des matières philosophi-  
 « ques, avec une profonde érudition et une  
 « ample connaissance de toutes sortes d'his-  
 « toires. Comme, depuis son baptême sur-  
 « tout, il avait beaucoup plus étudié les  
 « maximes des prophètes, suivant l'expres-  
 « sion de saint Basile, que les préceptes d'I-  
 « socrate ou de Démosthènes, il se rencon-  
 « tre souvent dans son style un certain  
 « genre de digressions, et des endroits rom-  
 « pus, qui demandent une grande applica-  
 « tion pour être bien saisis. » Il rendit  
 compte de son changement de religion par  
 un petit discours qui commence ainsi : « Ne  
 « croyez pas, Romains, que ce soit sans rai-  
 « sons et sans examen que j'ai renoncé à  
 « vos rites et à votre culte. Je ne l'ai fait que  
 « parce que je n'y ai rien trouvé ni de saint,  
 « ni qui fût digne des regards de la Divi-  
 « nité. » Et tout de suite il fait voir, avec

une rapidité et une précision admirables,  
 que les dieux qu'ils adoraient s'étaient livrés  
 aux plus infâmes passions : que dans  
 leurs fêtes, leurs assemblées, leurs festins,  
 on s'abandonnait à des excès qui déshono-  
 raient la raison et outrageaient la nature. A  
 tout cela il oppose la sainteté et la pureté  
 des rites et des mœurs des chrétiens. « No-  
 « tre maître, dit-il, ne daigne pas regarder  
 « la beauté du corps ni les richesses de la  
 « parure; il ne fait attention qu'à la beauté,  
 « c'est-à-dire à la sainteté de l'âme. Venez  
 « vous instruire, ô Romains, j'ai été autre-  
 « fois comme vous, soyez aujourd'hui com-  
 « me moi. C'est la force et l'énergie de la  
 « religion chrétienne qui m'a éclairé, qui a  
 « délivré mon âme de la servitude des sens  
 « et des passions, qui y a fait régner la  
 « tranquillité et la sérénité. L'âme ainsi dé-  
 « livrée est sûre d'aller se réunir à celui qui  
 « l'a créée, parce qu'il est juste qu'elle re-  
 « tourne à celui des mains duquel elle est  
 « sortie. » Outre ces deux *Apologies*, il nous  
 reste de lui : un *Dialogue avec le Juif Try-  
 phon*; deux *Traité*s adressés aux gentils; un  
*Traité de la monarchie, ou de l'unité de Dieu*;  
 son *Traité* à Diognète sur les raisons qu'ont  
 eues les chrétiens, et d'abandonner le culte  
 des dieux, et de ne point s'attacher à la re-  
 ligion des Juifs. On lui attribue encore d'au-  
 tres ouvrages. Les meilleures éditions de  
 saint Justin sont celles de Robert Etienne en  
 1551 et 1571, en grec et en latin; celle de  
 Morl, en 1656, et enfin celle de dom Ma-  
 rand, en 1742, in-fol. L'authenticité des au-  
 tres ouvrages qui portent le nom de saint  
 Justin est justement suspecte, même celle  
 de la *Lettre à Diognète* (qu'on trouve parmi  
 ses *Oeuvres*), qui n'en est ni moins belle, ni  
 moins utile à la religion, et qui paraît en-  
 core antérieure aux écrits de ce saint do-  
 cteur. M. Guillon a donné, dans sa *Bibliothè-  
 que choisie des Pères de l'Eglise grecque et  
 latine*, la plupart des principaux ouvrages de  
 ce saint docteur. Nous avons une traduction  
 française de la première *apologie* et un  
 abrégé de la seconde, dans la *suite des an-  
 ciens apologistes de la religion chrétienne*,  
 traduits ou analysés par l'abbé de Gourcy,  
 Paris, 1785, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

JUSTINIANI (saint LAURENT), né à Venise  
 en 1381, premier général des chanoines de  
 Saint-Georges in *Alga*, en 1424, donna à  
 cette congrégation d'excellents réglemens.  
 Le pape Eugène IV le nomma évêque et  
 premier patriarche de Venise en 1431. Saint  
 Laurent Justiniani mourut en 1455, à 74  
 ans, après avoir gouverné son diocèse avec  
 sagesse. On a de lui plusieurs ouvrages de  
 piété, recueillis à Brescia, 1506, 2 vol. in-  
 fol., et à Venise, 1755, in-fol. La famille des  
 Justiniani, en Italie, qu'on écrit aussi, et  
 même plus exactement, *Giustiniani*, a pro-  
 duit un grand nombre de personnes illus-  
 tres.

JUSTINIANI (BERNARD), neveu du précé-  
 dent, mort en 1489, à 81 ans, fut élevé aux  
 charges les plus importantes de Venise. Il  
 cultiva les lettres avec succès, et laissa di-

vers écrits. Le plus considérable est une *Histoire de Venise*, depuis son origine jusqu'en 809, in-fol., Venise, 1472 et 1504; elle est en italien. Il écrivit dans la même langue, en 1475, in-4°, la *Vie* de son oncle saint Laurent : c'est un panégyrique.

JUSTINIANI (AUGUSTIN), évêque de Nebbio en Corse, naquit à Gênes en 1470, d'une maison illustre, se fit dominicain à Paris en 1488, et s'y acquit un nom par son habileté dans les langues orientales. Il fut nommé, en 1514, évêque de Nebbio, par le pape Léon X. Il assista au cinquième concile de Latran, fit fleurir la science et la piété dans son diocèse, et périt dans la mer en passant de Gênes à Nebbio, l'an 1536, avec le vaisseau qui le portait. Son principal ouvrage est un *Psautier* en hébreu, en grec, en arabe et en chaldéen, avec des versions latines et de courtes notes, sans date (Gênes, 1516), in-fol. C'est le premier *Psautier* qui ait paru en diverses langues. L'auteur le fit imprimer à ses dépens. On tira 2000 exemplaires sur du papier, et 50 sur du parchemin ou sur du vélin, pour les princes. Il espérait en retirer une somme considérable pour le soulagement des pauvres; mais peu de personnes achetèrent ce livre, quoique tous les savants en parlèrent avec éloge. Le titre de cet ouvrage estimable est : *Psalterium hebræum, græcum, arabicum et chaldaicum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*. On a encore de lui des *Annales de Gênes*, en italien; ouvrage posthume, publié in-fol., en 1537. Il revit le traité de Porchetti, intitulé : *Victoria adversus impios Judæos*, qui fut imprimé à Paris, in-fol., en 1520, sur papier et sur vélin. Cette dernière édition est recherchée des curieux et peu commune.

JUSTINIANI (BENOÎT), né à Gênes l'an 1550, se fit jésuite et enseigna la théologie à Toulouse, à Messine et à Rome. Clément VIII l'envoya en Pologne avec le cardinal Cajétan, l'an 1596, en qualité de théologien du cardinal. Il mourut l'an 1622, à Rome, dans le collège de la Pénitencerie, qu'il avait gouverné pendant plus de vingt ans. On a de lui des *Commentaires* sur l'Écriture sainte, 3 vol. in-fol.

JUSTINIANI (FABIO), né à Gênes, en 1568, de Léonard Taranchetti, qui fut adopté dans la famille de Justiniani, pour n'avoir pas voulu tremper dans la conjuration des Fiesques, mourut en 1627. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire de Rome, et fut en 1616, nommé évêque d'Ajaccio, où il est enterré dans son église cathédrale. On a de lui : *Index universalis alphabeticus, materias in omni facultate pertractans, casumque scriptores et locos designans*, Rome, 1612, in-fol.; *Commentarius de sacra Scriptura et de sacris interpretibus*, Rome, 1614; Paris, 1618, in-8°; *De sacro Concionatore*, Cologne, 1619, in-4°; *Tobias explanatus*, 1620, in-fol.

JUSTINIANI (l'abbé BERNARD), de la même famille que Bernard Justiniani, auteur de l'*Histoire de Venise*, donna en italien, l'*Origine des Ordres militaires*, Venise, 1692, 2

vol. in-fol. On en a extrait l'*Histoire des ordres militaires*, Amsterdam, 1721, 4 vol. in-8°, à laquelle se joint l'*Histoire des ordres religieux*, Amsterdam, 1716, 4 vol. in-8°.

JUVENAL (GUI JOUVENEAUX OU JOUVENEAUX, plus connu sous le nom de), écrivain ascétique et philologue, né dans le Maine, de parents pauvres, vers l'an 1460, dut à son compatriote, Nicolas Le Pelletier, de pouvoir aller continuer ses études à Paris. Il se consacra d'abord à l'enseignement avec succès; mais touché du désir d'embrasser une vie plus parfaite, il se fit religieux dans l'abbaye de Chezal-Benoît en Berry, qui venait d'être réformée, et devint en 1497 abbé de Saint-Sulpice à Bourges. La bienheureuse Jeanne de France, fondatrice de l'ordre des Annonciades, le prit pour son directeur. Il mourut saintement en 1505. On a de lui : *Commentarii in Terentii comædiis*, qui parurent pour la première fois dans l'édition de Térence, de Paris, 1492, in-fol., et qui furent souvent réimpr. dans le siècle suivant; *Interpretatio in latinæ linguæ Elegantiæ Laur. Vallæ*, Paris, 1493, in-4°, aussi plusieurs fois réimpr.; *Grammatica*, Limoges, 1518, in-4°; *Epistolæ*, Paris, 1499, in-8°; *La Règle de Saint-Benoît traduite en français*, Paris, 1500, in-4°; réimpr. à Paris, 1505, petit in-8° goth., et corrigée pour le style, ibid., 1573 et 1580; *La Règle de dévotion de saint Hiéromède ses sœurs fraternelles de religion*, Paris (vers 1500), petit in-4° goth., très-rare : la Bibliothèque de la rue Richelieu en possède un exemplaire sur vélin; *Reformationis monastica vindicia, seu defensio ordinis sancti Benedicti*, Paris, 1503, 2° édit., petit in-8°.

JUVENCUS (CAIUS VETTIVS AQUILINUS), l'un des premiers poètes chrétiens, naquit en Espagne d'une famille illustre. Il mit en vers latins la *Vie* de Jésus-Christ, en quatre livres, vers 329. Ce poème est estimable, moins par la beauté des vers et par la pureté du latin, que par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle l'auteur a suivi le texte des évangélistes. On le trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans le *Corpus poetarum*, de Maittaire. Saint Jérôme en cite avec éloge ce vers sur l'adoration des mages :

Thus, surum, myrrham, Regique, Hominiq̄ue,  
Dona ferunt.

Les œuvres de Juvencus ont été recueillies dans le volume du Cours de Patrologie de M. Migne, qui a pour titre : *OEuvres très-complètes des poètes chrétiens du 1<sup>er</sup> siècle, savoir : Juvencus, Sedulius, Optatien, Sévère et Faltonia Proba*, reproduites et corrigées d'après les éditions d'Arevalo et de Pise, suivies de divers opuscules d'Ausone de Bordeaux, 1 vol. in-4°.

JUVENTIN (JEAN-JACQUES), né l'an 1741, à Genève, d'une famille originaire de France, se fit quelque réputation comme prédicateur parmi les protestants. La maladie à laquelle il succomba en 1801 ayant été longue et douloureuse, il chercha des consolations dans

les idées religieuses, et il composa au milieu de ses souffrances un discours sur ce texte : *Si Dieu afflige quelqu'un, il en a aussi compassion, selon la grandeur de ses bontés*. Lament. de Jérémie. Il a laissé en outre : une *Dissertation* latine sur la conversion de saint Paul, tirée en partie de l'ouvrage de Georges

Lyttelton ; plusieurs articles dans l'*Encyclopédie* d'Yverdun ; un *Eloge historique*, mis à la tête des *Sermons* de Romilly, son ami et son digne émule, Genève, 2<sup>e</sup> édit., 1788, 3 vol. in-8<sup>e</sup> ; enfin on publia après la mort de Juventin un choix de ses *Sermons*, Genève, 1802, 1 vol. in-8<sup>e</sup>.

## K

**KAEMPFER (ENGELBERT)**, médecin et voyageur célèbre, né en 1651 à Lemgow, en Westphalie, d'un ministre, passa en Suède, après s'être adonné pendant quelques années à l'étude de la médecine, de la physique et de l'histoire naturelle. On le sollicita vivement de s'arrêter dans ce royaume ; mais sa passion extrême pour les voyages lui fit préférer à tous les emplois qu'on lui offrit la place de secrétaire d'ambassade à la suite de Fabrice, que la cour de Suède envoyait au roi de Perse. Il partit de Stockholm en 1683, s'arrêta 2 mois à Moscou, et passa 2 ans à Ispahan, capitale de la Perse. Fabrice voulait l'engager à revenir avec lui en Europe ; mais son goût pour les voyages augmentant les connaissances qu'il acquérait, il se mit sur la flotte de la compagnie hollandaise des Indes orientales, en qualité de chirurgien en chef. Kæmpfer fut à portée de satisfaire sa curiosité ; il poussa ses courses jusqu'au royaume de Siam et au Japon. De retour en Europe en 1693, il se fit recevoir docteur de la faculté de Leyde, et revint dans sa patrie. La composition de divers ouvrages, la pratique de la médecine, et l'emploi particulier de médecin du comte de Lippe, son souverain, l'occupèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 1716. Parmi les ouvrages de cet observateur, on distingue : *Amanitatum exoticarum politico-physico-medicarum fasciculi quinque*, etc., Lemgow, 1712, in-4<sup>e</sup>, avec un grand nombre de figures. Cet ouvrage qui est rare et recherché, entre dans un détail curieux et satisfaisant sur l'histoire civile et naturelle de la Perse et des autres pays orientaux. *Herbarium ultra-Gangeticum ; Histoire naturelle, ecclésiastique et civile de l'empire du Japon* ; en allemand ; trad. en anglais par Scheuchzer, Londres, 1727, 2 vol. in-fol., fig. La traduction française par Desmaizeaux parut à La Haye, 1729, 2 vol. in-fol., fig. ; *ibid.*, 1731, 3 vol. in-12, figures. L'auteur, en écrivant cet ouvrage, s'est trop laissé dominer par l'esprit de secte, et l'histoire, sous sa plume, prend souvent la forme d'une satire contre les catholiques. Il ne rougit pas de calomnier d'une manière atroce l'église naissante du Japon, qui a reproduit avec le courage des martyrs toutes les vertus des premiers chrétiens. Le P. Charlevoix a mis au jour une infinité de ses erreurs, contradictions et assertions, qui ne peuvent être sans mauvaise foi : il prouve son ignorance dans l'histoire, comme la petitesse de ses vues en politique. Le *Recueil de tous ses autres Voyages*, Londres, 1736,

en 2 vol. in-fol. avec figures. On y trouve des descriptions plus exactes que toutes celles qui avaient paru avant lui de la cour et de l'empire de Perse, et de quelques autres contrées orientales.

**KAHLER (WIGAND OU JEAN)**, théologien luthérien, né à Wolmar, dans le landgraviat de Hesse-Cassel, en 1649, fut professeur de poésie, de mathématiques et de théologie à Rinteln, et membre de la société de Göttingen. Il mourut en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertationes juveniles* sur des matières de théologie et de philosophie, réunies en 2 vol. in-12, Rinteln, 1710 et 1711.

**KALDI (GEORGES)**, né à Tyrnau en Hongrie, l'an 1570, d'une ancienne famille, refusa la prévôté de Strigonie pour se faire jésuite, prêcha avec succès à Vienne, enseigna la théologie à Olmutz, et fit bâtir le collège de Presbourg, où il mourut le 20 octobre 1634, universellement regretté pour ses belles qualités et ses vertus. Pierre Pazmann, cardinal et archevêque de Strigonie, fit son éloge funèbre. On a de lui : la *Bible*, traduite en hongrois, Vienne, 1622, in-fol. ; des *Sermons* en hongrois, Presbourg, 1631, in-fol., et plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits.

**KALKAR (HENRI DE)**, chartreux célèbre, originaire de Calcar dans le duché de Clèves ; il était surnommé *Æger*, et naquit l'an 1328. Etant venu en France, il étudia à Paris, où il reçut le bonnet de docteur. Dans ces siècles d'ignorance, on le regardait comme un prodige de savoir. Cette réputation lui obtint un canonicat dans l'église de Saint-Georges de Cologne. Il avait déjà trente-sept ans, quand il entra dans l'ordre des chartreux ; il y remplit les principaux emplois, et fut prieur à Arnheim, recteur à Ruremonde, prieur à Cologne et à Strasbourg. Afin d'établir une sage réforme dans les couvents de son ordre, il parcourut, en qualité de visiteur, la France, l'Angleterre et mourut en odeur de sainteté, l'an 1408, âgé de 80 ans. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, dont les plus connus sont les suivants : une chronique, *de ortu ac progressu ordinis cartusienis*. On lit, à la fin de l'ouvrage, ces mots : *scriptum anno domini 1398, circa festum B. Joh. Bapt.* L'auteur suit dans ce livre la tradition de la conversion miraculeuse de saint Bruno, et telle qu'on la lui trouve (dit-il lui-même) dans le *Speculum historiale* du frère Vincent de Beauvais. Cette chronique, écrite dans la chartreuse de Cologne, y était conservée, et on

la conserve dans la bibliothèque de Strasbourg, dans la *Collection des lettres de Kalkar. Chronica priorum Cartusie majoris*, ayant la souscription : *Compilata hæc sunt ab Henrico de Kalkar, sub anno 1398, circa festum B. Joannis Baptistæ; Epistolæ raræ ad diversos*. Ces lettres roulent la plupart sur des sujets ascétiques, et comprennent les années depuis 1370 jusqu'à 1407. Pierre Canisius fait mention de Kalkar dans son *Martyrologe allemand*, à la rubrique du 20 décembre. On en parle aussi dans les *Mélanges* de Bonaventure d'Argonne. Kalkar est du nombre des auteurs à qui l'on a attribué *l'Imitation de Jésus-Christ*.

KALL (JEAN-CHRISTIAN), né le 24 novembre 1714 à Charlottenbourg, près Berlin, termina ses études à l'université d'Iéna, et devint en 1738 précepteur du prince royal Frédéric, qui fut plus tard roi de Danemark sous le nom de Frédéric V. La même année il fut nommé professeur des langues orientales à l'université de Copenhague, puis conseiller de justice en 1753, conseiller d'état en 1768, conseiller de conférence en 1774. Kall mourut le 6 novembre 1775, après avoir publié les ouvrages suivants : *Disputationes duæ de voce hebraica*, Copenhague, 1739-1741, in-4°; *Observationes ad Proverbiorum loca quatuor obscuriora*, ibid., 1742, in-4°; *Observationes ad loca quinque Proverbiorum*, 1743, in-4°; *Rab. M. Maimonidis de servis et ancillis tractatus*, ibid., 1744, in-4°; *Disputationes tres in Cantico Deborahæ*, ibid., 1751 et 1752, in-4°; *Specimen philosophiæ Arabum popularis*, ibid., 1757-1760, in-4°; *Observationes ad loca quædam Veteris Testamenti*, ibid., 1758, in-4°; *Prolegomena commentar. in Jeremiæ capita xxx et xxxi*, ibid., 1759, in-4°; *Fundamenta linguæ arabicæ*, ibid., 1760, in-4°; *Commentatio prima ad Hebrææ linguæ grammaticam Danzianam*, ibid., 1763, in-8°; *Prodromus examinis criseos Houbigantianæ in codicem Hebræum*, ibid., 1763, in-4°; *Examen criseos Houbigantianæ, specimen primum*, 1764; *secundum*, 1765; *tertium*, 1767; *quartum*, 1769; *quintum*, 1770, in-4°; *Philosophia Arabum popularis*, en arabe et en latin, avec des notes, Copenhague, 1764, in-4°: cet ouvrage comprend .es quatre dissertations sur la philosophie des Arabes, que l'auteur avait déjà publiées; *Descriptio septem codicum Veteris Testamenti ex Arabia jam in Bibliotheca regia*, ibid., 1766, in-fol.—Son fils Nicolas-Christophe KALL, né à Copenhague le 25 septembre 1749, hérita de la chaire de son père à l'université de Copenhague. On a de lui : *Disputatio de Molocho ejusque cultu*, Copenhague, 1769, in-4°; *Etymologiæ nominum quorundam priorum in sacra Scriptura occurrentium*, ibid., 1770, in-4°; *Commentationes criticophilologicæ in prophetam Haggeum*, ibid., 1771-1773, in-4°; *De duplici plantarum sexu, Arabibus cognito, programmata duo*, ibid., 1782, 1783, in-4°. — Son frère, Marcus-Woldicke KALL, né à Copenhague le 19 septembre 1752, se fit une réputation comme médecin, et publia plusieurs ouvrages relatifs

à son art. Il donna de plus une traduction de *l'Histoire de la vie de Jésus-Christ*, par Hess, Copenhague, 1773, in-8°, dont il traduisit les quatre premières parties.

KALTEYSEN (HENRI), dominicain, né dans un château près de Coblenz, de parents nobles, fut maître du sacré palais et inquisiteur général en Allemagne. Il parut avec éclat au concile de Bâle, où il réfuta avec force les hérétiques de Bohême, en 1433. Il devint ensuite archevêque de Drontheim, en Norwége, et de Césarée. Ce prélat se retira sur la fin de ses jours dans le couvent des frères-prêcheurs, à Coblenz, où il mourut le 2 octobre 1465. Il nous resta de lui un *Discours* qu'il prononça au concile de Bâle, sur la manière de prêcher la parole de Dieu. C'était un des hommes les plus laborieux de son ordre.

KANNE (JEAN-ARNOLD), polygraphe allemand, né à Detmold en mai 1773, mort le 17 décembre 1824 à Erlangen, où il occupait la chaire de littérature orientale, se fit remarquer par la bizarrerie et l'inconstance de son caractère, non moins que par la variété de son talent, qui est loin d'avoir produit, du reste, ce qu'il aurait pu produire, si Kanne avait su fixer son humeur capricieuse et vagabonde. Parmi ses nombreuses productions, nous citerons : *De la parenté des langues grecque et allemande*, Leipzig, 1804, in-8°. On y trouve beaucoup de choses remarquables, qui, tombées aujourd'hui dans le domaine public, étaient neuves alors; *Nouvelle exposition de la mythologie des Grecs et des Romains*, Leipzig, 1805, in-8°, qui renferme des erreurs graves concernant l'interprétation de l'Ancien Testament; *Sources primordiales de l'histoire*, ou *Mythologie universelle*, avec un discours préliminaire de Jean-Paul, Bayreuth, 1808, 2 vol. in-8°: la censure avait refusé de laisser paraître ce livre à Leipzig; *Panthéon de la philosophie naturelle primitive*, ou *De la Religion commune à tous les peuples*, Tubingue, 1811, in-8°. « Ce titre, dit un biographe, promet « des discussions on ne peut moins orthodoxes, et le livre tient toutes les promesses de son titre. Kanne, vers la fin de sa vie, se reprochait amèrement cet ouvrage. » *Système du mythe indien*, ou *Cronos et l'histoire de l'Homme-Dieu dans la période des évolutions successives des êtres enveloppés de ténèbres* (avec un *Aperçu du système mythique*, en guise d'appendice, par Ad. Wagner), Leipzig, 1813, in-8°. Le Système appartient à la même phase de la pensée de Kanne que le Panthéon; *Blepsidème*, drame en cinq actes, Leipzig, 1813, in-8°; *La Comédie humaine*, ou *Les Noces de Blepsidème et les baptêmes de ses enfants*, comédie en 2 actes, Bayreuth, 1811; *Les Voyages de Salmundi*, roman tiré de *l'Histoire des franc-maçons*, Nuremberg, 1816; deux *Mémoires pour l'histoire des ténèbres*, ou *Aventures de Philippe Camemarius en Italie*, d'après son manuscrit, et *martyre d'Ad. Clarenbach*, Francfort-sur-le-Mein, 1822, in-8°; *Recherches bibliques avec ou sans polémique*, Erlan-

gen, 1819, 2 vol. in-8°; *Recueil d'histoires véritables et intéressantes tirées des archives du christianisme*, etc., Nuremberg, 1815-1817, 2 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> volume, 1822; *Vie et traits choisis de la vie de chrétiens remarquables*, Bamberg et Leipzig, 1816-1817, 2 vol. in-8°; *Supplément à ces deux ouvrages*, Francfort-sur-le-Mein, 1824, grand in-8°; *Le Christ dans l'Ancien Testament, ou Recherches sur les figures qui annoncent le Christ et sur les passages relatifs au Messie*, Nuremberg, 1818, 2 vol. in-8°.

KANT (EMMANUEL), célèbre philosophe prussien, fondateur d'un nouveau système, auquel MM. Royer-Collard et Cousin ont donné quelque vogue en France, et qui, en Allemagne, a succédé pendant quelque temps à celui de Leibnitz, naquit à Königsberg, en Prusse, le 22 avril 1724. Il descendait d'une famille écossaise, et son père, après avoir été caporal au service de Suède, exerçait l'état de sellier. Le jeune Kant reçut sa première instruction dans une école de charité; il entra ensuite au gymnase, puis à l'université de Königsberg. D'abord répétiteur, puis précepteur des enfants d'un ecclésiastique, il devint, en 1770, professeur de philosophie. En 1786, il remplit les fonctions de recteur de l'université, fut nommé, en 1787, membre de l'académie de Berlin, et mourut à Königsberg le 12 février 1804. L'histoire de sa vie est tout entière dans celle de ses travaux; on y remarque deux époques bien distinctes: l'une dans laquelle il s'occupa avec le plus grand succès de l'enseignement de la physique, de l'astronomie, de la mécanique, de la géographie et de la philosophie; la seconde, qui date de 1781, et dans laquelle il se livra exclusivement à la philosophie, et écrivit sur cette science les ouvrages qui lui ont fait tant de réputation. Ces ouvrages sont nombreux; ce sont: *Critique de la raison pure*, Riga, 1781-1787, etc., in-8°; *Prolégomènes, ou Traités préliminaires à toute métaphysique*, 1783; *Base d'une métaphysique des mœurs*, 1784; *Principes métaphysiques de la science de la nature*, 1786; *Critique de la raison pratique*, Riga, 1787; *Essai d'anthropologie*, 1788; *Critique du jugement*, 1790, in-8°, où il traite spécialement du beau; *La religion d'accord avec la raison*, Königsberg, 1793; *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, ibid., 1795; *Principes métaphysiques de la science du droit*, 1796, in-8°; *Principes métaphysiques de la doctrine de la vertu*, 1797. On a en outre un Extrait de ses *Manuscrits*, un *Manuel pour l'enseignement de la logique*, 1805, et un traité de l'éducation, publié sous le titre de *Pédagogique*, 1803. C'est dans ces ouvrages qu'il a exposé sa doctrine, que l'on peut résumer en peu de mots; car le trait caractéristique de ce philosophe, c'est d'avoir distingué dans nos connaissances ce qui appartient aux choses, aux objets, ce qu'il nomma l'*objectif*, de ce que notre esprit y ajoute, et qui n'appartient qu'au sujet pensant: c'est là le *subjectif*. C'est ainsi que Kant rapporte à l'esprit seul les

notions de nombres, de temps, d'espace, de causalité, de nécessité, qui, selon lui, en sont comme les formes, et dont, par une illusion naturelle, nous revêtons les choses (*matière*), comme si elles leur étaient propres. Le philosophe prussien passe en revue toutes nos connaissances, pour faire dans chacune la séparation de l'*objectif* d'avec le *subjectif*, de la forme d'avec la matière; et il arrive à cette conclusion, que l'expérience seule peut donner la certitude de l'existence réelle ou *objective*, et que, même dans cet ordre de faits, nous ne pouvons être assurés que les choses soient telles qu'elles nous apparaissent. Cependant il fait une exception en faveur des vérités morales, de la loi du devoir, dont il nous est possible de percevoir la réalité *objective* et la certitude absolue. « Kant a adopté, dit l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, une métaphysique fort extraordinaire et peu aisée à comprendre. Il se perd dans des abstractions et dans une idéologie vague et obscure. Les uns l'admirent, les autres se plaignent qu'il ait détruit la religiosité, en voulant l'expliquer; que sa raison pure et sa raison critique ne soient autre chose que le déisme pur; que l'auteur, en ne voulant considérer le christianisme que comme une religion purement éthique ou morale, annonce assez qu'il n'en reconnaît pas les mystères; qu'il fasse de Jésus-Christ un idéal dont il consent qu'on honore la doctrine, mais dont il ne permet pas d'adorer la personne; que l'église soit aussi un idéal; qu'il ne fasse dans ce système ni prières ni sacrifices, ni cérémonies, etc. Au surplus, toute cette théorie est si embarrassée que les disciples se sont disputés pour savoir quelle était la doctrine du maître. Schelling et Fichte prétendent l'avoir perfectionnée. Kant n'avait fait que les mettre sur la voie: ils se flattent de s'être élevés plus haut; ils ont chacun leur école, et on dispute aussi pour savoir ce qu'ils ont pensé, tant ils ont mis de prix à être entendus. Cependant cette doctrine hiéroglyphique s'est répandue; on l'a adoptée dans plusieurs universités d'Allemagne, et on a beaucoup écrit pour et contre. Il ne semble pas que ces progrès du kantisme aient contribué à fortifier la religion en Allemagne. La vogue de la raison pure, parmi les professeurs et parmi les élèves, a secondé au contraire la propagation de l'esprit d'incrédulité. » A ce jugement vrai et modéré, nous ajouterons sur le philosophe de Königsberg et sa doctrine quelques observations peu suspectes. Elles nous sont fournies par un auteur qui se déclare assez hautement le partisan du *criticisme*: après avoir exalté les découvertes idéologiques de Kant, et avoir fait tous ses efforts pour établir qu'elles sont éminemment favorables à l'idée de Dieu, comme dirigeant et secondant l'éducation morale de l'espèce humaine, et que Kant n'a jamais nié ni l'impossibilité ni l'in vraisemblance d'une révélation: « Cepen-

« dant, ajoute-t-il, on est aussi étonné qu'affligé de trouver dans ses livres la preuve de sa répugnance à admettre l'origine surnaturelle du christianisme.... Dans sa critique de la raison pure, il refuse à l'argument physico-théologique pour l'existence de Dieu toute force probante... Interrogé peu de temps avant sa mort sur ce qu'il se promettait de la vie à venir : Rien de déterminé, répondit-il après avoir réfléchi. Je n'ai aucune notion de l'état futur, avait-il dit auparavant à une pareille question qu'on lui avait adressée. Une autre fois, il se déclara pour une espèce de métempsyrose. » Le même auteur ne dissimule pas qu'un nombreux parti accuse Kant « d'avoir créé une terminologie barbare; innové sans nécessité, en s'enveloppant à dessein d'une obscurité presque impénétrable; enfanté des systèmes absurdes ou funestes; augmenté l'incertitude sur les intérêts les plus graves de l'humanité; d'avoir, par le prestige du talent, détourné la jeunesse d'études positives; d'avoir, par son idéalisme transcendantal, conduit ses disciples rigoureusement conséquents, les uns à l'idéalisme absolu, les autres au scepticisme, d'autres encore à un nouveau genre de spinosisme, tous à des systèmes aussi absurdes que funestes. » Si les ouvrages de Kant sont dangereux sous le rapport religieux, ils ne le sont pas moins pour l'esprit qui cherche la lumière dans les questions naturellement obscures de la métaphysique. Kant est, du consentement de tous ceux qui l'ont étudié, le plus obscur des philosophes : sa terminologie est tellement neuve et peut-être si singulière qu'avant de lire Kant, il faudrait apprendre son dictionnaire. Néanmoins Kant est devenu chef d'une école nombreuse, qui l'a placé à la tête des métaphysiciens du Nord, et qui le révère comme un génie du premier ordre. Sa doctrine s'est répandue dans toute l'Allemagne et, pendant quelque temps, on l'a prêchée publiquement dans plusieurs églises de Königsberg, sous le nom bizarre de *Christianisme national*. Mais depuis de nombreux systèmes philosophiques ont été enfantés par le génie métaphysique des Allemands. Kant n'a plus qu'un petit nombre de partisans. Charles Villers fut le premier qui introduisit en France cette nouvelle doctrine dans l'ouvrage français intitulé : *la Philosophie de Kant*, Metz, 1801, in-8°. M. Tissot, professeur de philosophie à Bourges, a publié les *Principes métaphysiques de la morale de Kant*, et a promis la traduction de *la Critique de la raison pure*. M. de Gérando, dans *l'Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines*, fait bien connaître le philosophe de Königsberg et ne s'en montre pas enthousiaste. L. Jourdan, dans la traduction de *l'Histoire de la philosophie moderne*, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant, peut être aussi consulté avec avantage. Les ouvrages scientifiques de Kant sont : *Pensées sur la véritable évaluation*

*des forces vives, et critique des démonstrations employées par Leibnitz et d'autres mathématiciens dans cette matière*, 1746, 1 vol. in-8° de 240 pages in-8°, avec deux planches; *Histoire naturelle du monde et théorie du ciel d'après les principes de Newton*, 1755; *Théorie des vents*, 1756, in-4°; *Nouvelle théorie du mouvement et du repos des corps, avec un essai de son application aux éléments de la physique*, 1758, in-4°; *Essai sur les quantités négatives en philosophie*, 1763, in-8°; *Précis de géographie physique*, extrait des manuscrits de l'auteur, 1802, etc.

KAPOSI (SAMUEL), né en Hongrie, d'un ministre, parcourut, pour étendre ses connaissances, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Doué d'une mémoire extraordinaire, il apprit le grec et l'hébreu en très-peu de temps. De retour dans sa patrie, il fut fait professeur de l'écriture sainte à Alba Julia, aujourd'hui Carlsbourg, et mourut l'an 1713, dans un âge peu avancé. On a de lui : *Memoriale hebraicum*, Koloswar, 1698, in-8°, et Utrecht, 1738. Ce sont des vers techniques qui renferment les règles de la langue hébraïque; *Breviarium biblicum*, Koloswar, 1699, et plusieurs ouvrages manuscrits.

KAPRINAI (STIENNE), né à Neuheusel, dans le comté de Neitra, en 1714, entra chez les jésuites en 1729, enseigna l'histoire et l'éloquence sacrée dans l'université de Cassovie, et se fit connaître par plusieurs ouvrages, où l'érudition marche à côté de l'amour le plus ardent pour la patrie; car c'est particulièrement à tirer de l'oubli les écrits et les monuments qui ont illustré la Hongrie, qu'il consacrait ses recherches et ses veilles. Il avait rassemblé avec des peines incroyables une collection très-précieuse de livres, de manuscrits, de chartres, de médailles, de monnaies propres à répandre la lumière dans les annales de cette brave et généreuse nation. Il s'en servit pour donner un grand nombre d'écrits relatifs à cet objet, parmi lesquels on distingue : *Hungaria diplomatica temporis Mathiæ de Hunyade, regis Hungariæ*, Vienne, 1767-1772, 2 vol. in-4°; On a encore de lui : *De eloquentia sacra generatim*, Cassovie, 1 vol. in-8°; *De eloquentia sacra spectatim, ex veterum ac recentiorum præceptionibus adornata*, ibid., 1 vol. in-8°; un excellent *Discours sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie*, où il presse les calvinistes par ce dilemme : *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus*. Effectivement, les preuves de ces deux vérités sont les mêmes, et ceux qui rejettent la première ne peuvent tenir sans inconséquence à la seconde : raison pour laquelle le calvinisme dégénère partout dans le socinianisme. (Voy. LENTULUS, MÉLANTHON, SERVET, VORSTIUS.) Il est mort au commencement de 1786. Le zèle pour la pureté de la foi, pour l'instruction du peuple chrétien, la franchise et les qualités sociales de cet homme estimable, égalaient son application et son savoir.

KARG (JEAN-FRÉDÉRIC), ministre de Maximilien-Emanuel, électeur de Bavière et

ensuite chancelier de son frère Joseph-Clément, électeur de Cologne, mort en 1719, est connu par plusieurs ouvrages sur la politique et sur le droit canon. Celui qui lui a donné le plus de célébrité est *Pax religiosa*, Wurtzbourg, 1680. L'auteur envisage les religieux comme des corps auxiliaires, envoyés aux ministres de l'Église, et dont les services et le zèle ne peuvent qu'être d'une utilité très-marquée, pourvu qu'ils se déploient selon les règles et les constitutions de la hiérarchie ecclésiastique. Cette idée est heureusement exprimée dans une estampe qui est à la tête de l'ouvrage, où l'on voit dans un navire les apôtres occupés à tirer un filet si bien rempli, qu'ils sont obligés d'appeler à leur secours des pêcheurs qui étaient dans une barque voisine. *Et auverunt iis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuverent.* Soit que, malgré sa circonspection, l'auteur eût montré quelque partialité contre les religieux, soit que les inquisiteurs de Rome aient jugé l'ouvrage avec un peu de sévérité, ils ont mis à l'index la *Pax religiosa*, donc corrigatur. Le docile auteur a corrigé en effet son ouvrage, et en le corrigeant, il l'a augmenté et enrichi de plusieurs traits d'érudition. Mais les imprimeurs de Venise, ignorant ces changements, ont réimpr., en 1778, le livre tel qu'il avait paru en 1680. Le manuscrit destiné à la nouvelle édition, est, dit Feller, dans la bibliothèque de feu le baron de Clerc, à Liège. Le fameux Sébastien Leclerc a gravé la planche du frontispice; le sujet est le même que celui qu'on voit dans l'ancienne édition, mais il est mieux dessiné et exécuté d'une manière digne de cet artiste célèbre. On a encore de Karg, *Vues pacifiques sur la réunion des religions qui divisent l'Allemagne*, Wurtzbourg, 1 vol. in-16; une *Vie de saint Jean Népomucène*, Bonn, 1702, in-12, etc.

KARNKOWSKI (STANISLAS), d'abord évêque de Cujavie ou de Wladislaw, puis archevêque-primat de Gnesne, né vers 1520, prit une grande part aux affaires politiques et religieuses qui s'agitèrent de son temps en Pologne, et mourut dans son château de Kowiez en 1603. Il avait fait de grands efforts pour amener la fusion des églises grecque et latine, et peu s'en fallut qu'ils ne fussent couronnés du succès. Il protégea les jésuites, surtout dans ses dernières années, et il leur bâtit un collège à Kalisz, où il fut inhumé. Il établit deux séminaires, l'un à Wladislaw, l'autre à Gnesne. Les principaux ouvrages de Karnkowski sont : *Historia interregni post discessum e Polonia Henrici Andegavensis*, que l'on peut regarder comme fondamental sur ce sujet; *De modo et ordine electionis novi regis apud Varsoviam habitæ anno 1573*, Cologne, 1589, in-fol., formant le frontispice et le complément de l'ouvrage précédent; *Epistolæ familiares illustrium virorum*, Cracovie, 1578, in-4° : ces lettres, écrites par les hommes les plus marquants de l'époque, se partagent en trois livres et sont très-curieuses; *Constitutiones synodorum ecclesie Gnesnensis*, Cracovie, 1579, in-4°; *Constitu-*

*tionés synodales diæcesanæ cum catechesi*, Prague, 1590, in-4°; *Sermones ad parochos*, et divers *Panegyriques*, parmi lesquels on remarque celui de Henri III, en latin, Cologne, 1589, trad. en français, sous ce titre : *Harangue publique de bienvenue au roy Henry de Valois, roy esléu des Polonnes, prononcée par Stanislas Czarnkowski (sic)*, Paris, 1574, in-8°.

KASSOU, l'un des plus vertueux prélats du v<sup>e</sup> siècle, professa d'abord le métier des armes pendant plusieurs années. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique. Ses vertus et ses talents élevèrent à l'évêché de Daron, grande province de l'Arménie majeure. Il mourut vers l'an 478, en odeur de sainteté. On connaît de lui deux ouvrages manuscrits, qui sont fort estimés : l'*Histoire de l'établissement du christianisme en Arménie; Réponse aux manichéens et à ceux qui admettaient les deux principes.*

KATONA (ÉTIENNE), historien hongrois estimé, né de parents catholiques, l'an 1732, à Papa dans le comitat de Veszprim, mort en 1811, était entré dans l'ordre des jésuites qui ne tarda pas à être supprimé. Il fut ensuite professeur d'éloquence sacrée et d'histoire à Tyrnau, chanoine de Kolocza et abbé de Badrog Moñossor. Si l'on en excepte quelques discours de cérémonie, ses écrits sont tous en latin. Nous citerons : *Historia critica primorum Hungariæ ducum ex fide domesticorum et exterorum concinnata*, Pesth, 1778; *Historia critica regum Hungariæ stirpis Arpadianæ*, Pesth, 1779-80, 3 vol.; *Historia critica regum stirpis Austriacæ*, 22 petits volumes, le premier et le deuxième à Koloswar, 1795-1797, les vingt suivants à Bude, 1792-1801; *Vindiciæ cleri Hungariæ contra supplicem libellum Samuelis Nagy*, Bude, 1790, in-8°, anonyme ainsi que le suivant : *Larva pseudo-catholica detracta, qui declarationem statuum catholicorum Posonii commentus est*, anno 1791, in-8°; *Epitome chronologica rerum hungaricarum, transylvanicarum et illyricarum*, Bude, 1796-1797, 2 vol. in-8°; *Historia metropolitana colociensis ecclesiæ*, Kolocza, 1800, 2 vol. in-8°. — Un autre KATONA (Eméric d'Abaujvar ou Vifalu), né vers l'an 1572, mort en 1610, à 38 ans, se distingua par son fanatisme protestant. Il fut en dernier lieu premier pasteur à Gencz, puis à Keresztes, et laissa quelques productions, entre autres un *Antipapismus*, Francfort-sur-le-Mein, 1611, où l'on trouve plus d'injures contre l'Église romaine que de raisonnements.

KAUT, fameux hérétique anabaptiste, qui s'éleva à Worms l'an 1530, et qui pensa plonger le Palatinat dans de nouvelles guerres civiles. Il prêcha avec le même esprit que Müncer. Il annonça même qu'il fallait exterminer les princes, et qu'il avait reçu pour cela l'inspiration infallible du Très-Haut. Tel était le fruit du fanatisme, qui fit éclore dans ce siècle une multitude de sectes conjuguées contre l'Église catholique, et qui, en même temps qu'il attaquait l'ancienne croyance, ébranlait les fondements de l'ordre

civil. On tâcha vainement de gagner ce fanatique par la douceur, et on ménagea vainement ses turbulents disciples. La prison seule et les supplices délivrèrent le Palatinat d'une peste qui commençait à l'infecter : tant il est vrai que la rigueur bien dirigée ne sert pas à propager les sectes, comme de faux politiques l'ont avancé, mais qu'elle les étouffe dans leur berceau.

KECKERMANN (BARTHÉLEMI), professeur d'hébreu à Heidelberg, et de philosophie à Dantzic, sa patrie, mourut dans cette ville en 1609, à 36 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, recueillis à Genève, 1614, 2 vol. in-fol., qui ne sont que des compilations. Les plus connus sont deux *Traité*s sur la rhétorique ; le premier publié d'abord en 1600, sous le titre de *Rhetoricæ ecclesiasticæ libri duo*, et le deuxième en 1606, sous le titre de *Systema rhetoricæ*. Ces deux productions sont assez méthodiques.

KEITH (GEORGES), fameux quaker ou trembleur, né en Ecosse d'une famille obscure, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fut presbytérien, puis quaker, et se distingua par la bizarrerie de ses opinions. Il niait l'éternité des peines de l'enfer, enseignait la métépsychose, et plusieurs autres idées extravagantes. Celle des deux *Christs* (l'un terrestre et corporel, fils de Marie, né dans le temps ; l'autre spirituel, céleste et éternel, résidant dans tous les hommes, depuis la constitution du monde) lui causa de longues et fâcheuses affaires. Il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Amérique, semant partout ses rêveries, qu'il mêlait avec les vérités les plus augustes. Cet insensé fut plusieurs fois condamné sans vouloir se soumettre. De retour en Europe en 1694, il parut au synode général de la secte des trembleurs, tenu à Londres la même année, et y fut condamné malgré son enthousiasme et son babil. Quelque temps après, il rentra dans l'église anglicane, et publia un livre intitulé : *Examen de l'état des quakers*, Londres, 1702, in-8°, pour prouver son orthodoxie. Il mourut dans l'obscurité. Voyez les *Acta eruditorum*, année 1703, p. 390 ; Walch, *Bibliotheca theolog. sel.*, tom. II ; le P. Carrou, *Histoire du quakérisme*.

KELLER (JACQUES), *Cellarius*, jésuite allemand, né à Seckingen, dans le diocèse de Constance, en 1568, mort à Munich, en 1631, professa avec distinction les belles-lettres, la philosophie, la théologie, devint recteur du collège de Ratisbonne, puis de celui de Munich, et fut longtemps confesseur du prince frère de l'électeur et de la princesse de Bavière ; il se signala dans les conférences de controverse, et disputa publiquement avec Jacques Hailbrunner, le plus célèbre ministre du duc de Neubourg. On a de lui divers ouvrages contre les luthériens et contre les puissances qui faisaient, en leur faveur, la guerre aux princes catholiques d'Allemagne. Il s'y déguise souvent sous les noms de *Jacob Sylvanus*, *Fabius Hercynianus*, par allusion au lieu de sa naissance qui est dans la Forêt-Noire, d'*Aurimontius* (traduction du

mot Goldberg, nom allemand de sa mère), etc. Son ouvrage contre la France, intitulé *Mysteria politica*, 1625, in-4°, fut brûlé par sentence du Châtelet, censuré en Sorbonne, et condamné par le clergé de France. Keller n'avait pu comprendre, sans recourir aux *mystères de la politique*, pourquoi la France prenait parti pour les hérétiques en Allemagne, tandis qu'elle les brûlait chez elle ; cela était effectivement peu facile à comprendre en bonne logique ; et, ce que ni le Châtelet, ni la Sorbonne, ni le clergé n'ont expliqué, le cardinal de Richelieu eût pu le faire ; mais il ne l'eût fait, comme Keller, que par les *mystères de la politique*. On a reproché à ce dernier quelques maximes contraires à l'indépendance des rois ; et c'est ce qui a fait condamner ses ouvrages au feu par le parlement de Paris. Voy. JOUVENCY, SANTAREL. Voyez aussi la *Bibliothèque du P. Sotwell* et le tom. I<sup>er</sup> p. 202 du *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, de Peignot. Un des écrits les plus curieux de Keller a pour titre : *Tyrannicidium seu scitum catholicum de tyrannæ internecione*, Munich, 1611, in-4°, où l'auteur s'attache à laver les jésuites du reproche d'avoir enseigné le régicide.

KELLISON (MATHIEU), théologien catholique anglais, né l'an 1560 dans le comté de Northampton, fut élevé dans les collèges anglais de Douai, de Reims et de Rome, et prit le degré de docteur, en 1589 à Reims, où il occupait la chaire de théologie, après avoir occupé pendant sept ans la même chaire à Rome. Quelques années plus tard il fut nommé chancelier de l'université. Devenu président du collège de Douai, il rétablit les affaires de cette maison, que la mauvaise administration de son prédécesseur avait dérangées. Comme on l'accusait d'être favorable au serment d'allégeance condamné par le pape et sur lequel les catholiques d'Angleterre étaient divisés, il répondit à cette accusation, en 1617, dans un traité sur le droit des princes et des évêques, où il traçait les limites qui séparent les deux puissances. Le docteur Kellison mourut à Douai en 1641, laissant les ouvrages suivants : *Plan de la nouvelle religion*, Douai, 1603, in-8° ; *Réplique à la Réponse de Sutcliff à l'Examen de la nouvelle religion*, Reims, 1608, in-8° ; *Oratio coram Henrico IV, rege christianissimo* ; *Le Baillon de l'Évangile réformé* : ouvrage qui opéra de nombreuses conversions parmi les protestants ; *Examen reformationis præsertim calvinistica*, Douai, 1616, in-8° ; *Le droit et la juridiction du prince et du prélat*, 1617-1621, in-8° ; réimprimé avec des additions en 1622 ; *Traité de la hiérarchie de l'Église contre l'anarchie de Calvin*, 1629, in-8° ; *Instructions courtes et nécessaires pour les catholiques d'Angleterre touchant leurs pasteurs*, 1631 ; *Commentarius in tertiam partem Summæ sancti Thomæ*, 1632, in-fol. Les Pères Knott et Floyd, jésuites, ayant attaqué Kellison, parce qu'il avait soutenu la nécessité d'établir un gouvernement épiscopal dans chaque église nationale, et spécialement en Angleterre, virent leurs écrits condamnés par l'archevêque de

Paris, la faculté de théologie et l'assemblée du clergé de France, en 1631.

**KELLY (JOHN)**, savant ecclésiastique anglais, né l'an 1750 à Douglas dans l'île de Man, reçut les ordres sacrés en 1776, fut mis d'abord à la tête d'une congrégation, devint en 1779 gouverneur du marquis de Huntley, fils du duc de Gordon, fut ensuite vicaire d'Ardleigh, et enfin recteur de Copford près de Colchester. De bonne heure il s'adonna à l'étude de la langue de son pays, qui est un dialecte de la langue celtique. A l'âge de 17 ans, il entreprit de rédiger les règles grammaticales et un dictionnaire de cette langue. L'évêque de Sodor et de Man ayant fait exécuter pour les naturels de l'île une traduction de divers livres religieux, notamment de la Bible, chargea Kelly de revoir ce travail et d'en surveiller l'impression, qui fut terminée en effet sous sa direction en 1772. En 1803, il publia une *Grammaire pratique de l'ancienne langue gallique ou de l'île de Man, vulgairement appelée le Manks*, et il faisait imprimer un *Dictionnaire triglotte des langues erse, irlandaise et manks*, lorsque l'incendie de la maison des imprimeurs Nichols anéantit les fruits de ses travaux. Kelly mourut du typhus le 12 novembre 1809.

**KEMP (JEAN-THÉODORE VAN DER)**, missionnaire protestant, né l'an 1748 à Rotterdam, embrassa d'abord la carrière militaire, puis celle de la médecine, et publia à Edimbourg, où il avait pris le grade de docteur, un ouvrage latin sur la cosmologie, intitulé : *Parmenides*. Après s'être établi comme médecin à Middelbourg, il renonça aussi à cet état en 1791, et se retira avec sa famille à Dordrecht. Le malheur qu'il eut de voir périr sa femme et sa fille dans une partie de plaisir sur la rivière de Merwede, tourna toutes ses pensées vers la religion, et il composa un ouvrage : *La Théodicée de saint Paul*, qui fut publiée en 1798 par la professeur Krom. Van der Kemp prit la résolution d'aller prêcher l'Évangile aux peuples païens, et il s'offrit pour ce but à la Société des missions de Londres, qui l'envoya au Cap de Bonne-Espérance, afin de convertir les Hottentots au christianisme. La mission qu'il fonda à Bêthelsdorp eut peu de succès, ce qu'il faut attribuer en partie aux obstacles qui lui furent suscités par les colons hollandais, qui voyaient à contre-cœur instruire les indigènes, déjà peu disposés à la soumission. Ne trouvant point d'appui dans les autorités, il revint au Cap, où il mourut le 7 décembre 1811.

**KEMPER (JEAN-MELCHIOR)**, jurisconsulte hollandais, né le 26 avril 1776 à Amsterdam, mort subitement le 20 juillet 1824, professa le droit naturel et le droit des gens à l'université de Leyde, et prit une part très-active au mouvement insurrectionnel qui s'organisa dans sa patrie sur la fin de 1813 contre la puissance de Napoléon. Plus tard il contribua à l'organisation des universités et des collèges. Nommé membre de la commission chargée de préparer la législation du nouveau royaume des Pays-Bas, il rédigea le projet de Code civil, dans lequel il s'éloignait du Code

français et qui parut manquer de méthode et de précision. La province de Hollande l'ayant député aux états-généraux, il y fit preuve de connaissances solides et variées. Outre plusieurs dissertations latines, roulant pour la plupart sur des matières de jurisprudence, on a de lui : un mémoire *De l'influence qu'ont exercée les événements politiques ainsi que les opinions religieuses et philosophiques, depuis 25 ans, sur les lumières, la religion et les mœurs des peuples de l'Europe*, couronné en 1818, par la société teylérienne de Harlem; un *Essai sur la nécessité des idées religieuses et de leur pratique relativement aux vertus morales*, qui lui valut, au concours de 1801, un accessit avec une médaille d'argent.

**KEMPH (NICOLAS)**, dit de *Strasbourg*, parce qu'il y vit le jour en 1397, étudia la philosophie à Vienne en Autriche, y fut reçu maître-ès-arts, et se fit chartreux le 6 septembre 1440. Il exerça les fonctions de prieur dans plusieurs maisons de son ordre, et mourut centenaire en 1497. Il avait composé un grand nombre d'écrits, entre autres : *Regulæ grammaticales; Disputata super libris posteriorum Aristotelis; Tractatus tripartitus de studio theologiæ moralis*, inséré dans le tome IV de la Bibliothèque ascétique du Père Bernard Pez, imprimée en 1724, in-8°, à Ratisbonne; *Alphabetarium divini amoris de elevatione mentis in Deum*, ouvrage attribué par plusieurs à Thomas à Kempis, par les bénédictins à Martin de Cybs ou Zips, par les dominicains à Jean Nider; *Tractatus de discretionem*, inséré dans le tome IX de la Bibl. asc. du Père Bern. Pez; *Tractatus de modo perveniendi ad perfectam Dei et proximi dilectionem; Liber sermonum super epistolas et evangelia totius anni*, in-fol.; *Sermones in festa sanctorum; Tractatus super Orationem dominicam, Symbolum apostolorum et Decalogum*.

**KEMPIS (THOMAS HEMMERLEIN OU HEMMERCHEN)**, en latin *Malleolus* (dit de ou à), né de parents pauvres, au village de Kempen, diocèse de Cologne, en 1380, fut disciple de Florent Radewyns, recteur de la congrégation des frères de la vie commune. *Voy. GÉRARD GROOT*. Il entra en 1399 dans le monastère des chanoines réguliers du Mont-Saint-Agnès, près de Zwoll, dans l'Over-Yssel, où son frère était prieur. Il fut fait prêtre en 1413. Ses actions et ses paroles portaient à la vertu. Doux avec ses confrères, humble et soumis avec ses supérieurs, charitable et compatissant envers tous, il fut le modèle de cette piété aimable qui change en paradis l'enfer de ce monde. Son occupation principale était de copier des ouvrages de piété, et particulièrement la Bible. Il fit aussi plusieurs manuscrits admirables sous le rapport calligraphique. Il composa en outre des ouvrages de piété. Ceux que nous avons de lui respirent une onction, une simplicité, qu'il est plus facile de sentir que de peindre. Les meilleures éditions que nous en ayons sont celles de Sommalius, jésuite à Anvers, 1600 et 1615, 3 vol. in-8°. La plus grande partie de ces excellentes productions a été traduite en français par l'abbé de Bellegarde,

sous le titre de *Suite de l'Imitation de Jésus-Christ*, in-24; et par le P. Valette, docteur, sous celui d'Élévation à Jésus-Christ sur sa vie et ses mystères, in-12. Les titres des originaux sont : *Soliloquium animæ; Vallis liliorum; De tribus tabernaculis; Gemitus et suspiria animæ penitentis; Cohortatio ad spiritualem profectum*. Thomas A-Kempis avait été sous-prieur (1425), puis prieur de son monastère (1448); il mourut saintement en 1471, à 91 ans. Son principal ouvrage est, selon quelques critiques, le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui ne prêche que la douceur et la concorde, et qui a été un sujet de querelle entre les bénédictins de Saint-Maur et les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Voy. GABRIEL NAUDÉ, GERSEN, AMORT, QUATREMAIRE, ROSWEIDE. Cet ouvrage admirable, malgré la négligence du style, touche beaucoup plus que les réflexions pétillantes de Sénèque, les arides moralités d'Epictète et de Marc-Aurèle. Il charma à la fois le chrétien et le philosophe. Il a été traduit dans toutes les langues, et partout il a été infiniment goûté. On rapporte qu'un roi de Maroc, l'avait dans sa bibliothèque et qu'il le lisait avec complaisance. Voy. SCUFOLI. La première édition latine est de 1492, in-12, gothique. Il en existait alors une vieille traduction française, sous le titre de l'*Internelle consolation*, dont le français a paru à quelques critiques aussi ancien que Thomas A-Kempis; mais il paraît qu'il est d'une date postérieure. L'abbé Lenglet a tiré de cette ancienne traduction un chapitre qui n'était pas dans les versions latines. Ce livre de l'*Internelle consolation* a été imprimé plusieurs fois dans le xvi<sup>e</sup> siècle, in-8<sup>e</sup>. M. l'abbé Valart publia une jolie édition de l'*Imitation*, chez Barbou, en 1759, in-12; mais en voulant mettre en bon latin les expressions négligées et un peu barbares, ou qui lui paraissaient telles, en réformant ou supprimant celles qui démontrent que l'auteur était allemand, non-seulement il défigura l'original, mais il en affaiblit l'onction et dérogea à sa précieuse simplicité. Voy. VALART. Beauzée opposa à cette édition une autre, conforme au texte primitif, et très-bien imprimée chez Barbou, 1787. Avant Valart, le protestant Castalion avait dénaturé cet ouvrage précieux d'une manière bien plus condamnable, en retranchant ou réformant tout ce qui était contraire aux erreurs de sa secte. On comprend ce que le quatrième livre, qui traite de l'enchâristie, est devenu dans cette opération. L'élégance grammaticale qu'il a substituée à la simplicité de l'original, a fait de tout l'ouvrage un didactisme aride, sans onction et sans suc. *Veræ pietatis gustum non habuit*, dit le P. Sammatius, *persuadendi efficaciam admisit, nervos virtutis incidit, denique ipsam quasi animam authoris elisit*. Nouvelle preuve que l'hérésie ne doit ni traiter de pareilles matières, ni toucher à de pareils ouvrages. Voy. BARRAL, LABADIE, PASCAL. Bassompierre a donné, à Liège, une bonne édition de ce livre, en 1783. Celle d'Elzévir, in-12,

à Leyde, sans date, avec deux figures au frontispice, est recherchée. Il y en a eu aussi une édition au Louvre, 1640, in-fol., en gros caractère, dont l'impression est très-belle; mais elle n'est pas d'un usage commun, et ne peut servir que dans les grandes bibliothèques. Une des plus belles éditions, parmi les différentes versions françaises qu'on en a faites, est celle de la traduction de Beuil (Saci), 1663, in-8<sup>e</sup>, avec figures. Ceux qui désireront connaître les efforts que les bénédictins ont faits pour enlever cet ouvrage à Thomas A-Kempis, peuvent consulter la *dissertation* d'Eusèbe Amort, de l'abbé Ghesquière, et du P. Desbillons, sur cette matière. La dernière, la plus complète de toutes, a paru en 1780; elle est à la tête d'une édition très-exacte du texte original, mais qu'on aurait dû diviser par versets comme les autres; car cette division tient évidemment au style du livre, à la nature et au ton des sentences, et à l'intention de l'auteur, comme on l'a montré dans le *Journal historique et littéraire*, 15 mai 1788, p. 108. Le livre de l'*Imitation* a, depuis sa publication, attiré l'attention des savants, qui ont cherché à en connaître l'auteur. Le premier qui l'attribua à Thomas A-Kempis fut le savant Jodours Budius Uscensius, imprimeur à Paris, mais Flamand de nation. Son sentiment fut suivi par François de Tol, chanoine régulier. D'un autre côté, le P. Possevin, jésuite, est le premier qui ait attribué cet ouvrage à J. Gerson, dans son *Apparat sacré*. Il fut imité par le P. Cajetan, religieux du Mont-Cassin, et par les bénédictins de Saint-Maur. On peut voir la relation curieuse de ce point de critique, donnée par dom Vincent Thuillier, bénédictin, à la tête du premier tome des *Oeuvres posthumes* des PP. Mabillon et Ruinart. Les critiques modernes ne se sont pas moins exercés sur cet ouvrage. M. Barbier a publié une *Dissertation sur les traductions françaises* qui en ont été faites, et M. Gence a fait paraître des *Considérations sur l'auteur de ce précieux livre*. Les recherches de M. Barbier sont intéressantes et curieuses; et les raisons de M. Gence, en faveur de Gerson, qu'il regarde comme l'auteur de l'*Imitation*, sont solides, quoique peut-être pas toujours concluantes. Elles ne nous ont pas paru démonstratives, quoiqu'elles aient fait naître bien des doutes dans notre esprit; et nous avons conclu de la lecture de sa dissertation, que l'auteur de l'*Imitation* a su s'envelopper de tant de ténèbres, qu'on ne pourra jamais le connaître avec certitude. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en rapportant ici ce que disait l'*Ami de la religion* dans ses numéros 2011 et 2034, à l'occasion d'une réimpression des *Considérations* de M. Gence. « Il est, comme on sait, trois personnages pour lesquels on revendique principalement l'honneur d'avoir composé l'*Imitation*. Ces personnages sont Thomas A-Kempis, chanoine régulier, Jean Gerson, chancelier de l'Église et de l'université de Paris, et Jean Gersen, abbé de Verceil. L'existence de ce

« dernier personnage est assez douteuse. Le  
 « manuscrit d'Arone, dans lequel seul Ger-  
 « sen est nommé et qualifié abbé, est le titre  
 « principal qui fait supposer un auteur dis-  
 « tinct du chancelier Gerson. Mais l'histoire  
 « et les monuments se taisent sur Gerson.  
 « On le suppose abbé de Saint-Etienne de  
 « Verceil, contemporain de saint François  
 « d'Assise, et originaire de Cavaglia ou Ca-  
 « nabacum près Verceil; ces suppositions, il  
 « faut l'avouer, ne reposent que sur des in-  
 « dices bien faibles et sur des données fugi-  
 « tives. Le seul témoignage de quelque poids  
 « est le manuscrit d'Arone, manuscrit ap-  
 « porté de Gênes en 1579, et trouvé dans la  
 « maison des jésuites d'Arone, près Milan,  
 « qui était jadis un monastère de bénédicti-  
 « tins. Ce manuscrit était regardé comme  
 « très-ancien; il fut apporté en France en  
 « 1686, et livré à l'examen de 19 savants,  
 « parmi lesquels Sainte-Beuve, le président  
 « Cousin, Ducange, Renaudot, Baluze,  
 « Alexandre, Elies Dupin, Hardouin, Bul-  
 « teau, Chamillart, Oudin, etc., qui réunis  
 « dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés,  
 « déclarèrent, dans une espèce de procès-  
 « verbal du 28 juillet 1687, que ce manus-  
 « crit avait au moins trois cents ans d'anti-  
 « quité. Mais d'autres savants ont depuis  
 « émis une opinion contraire; nous citerons  
 « entre autres le professeur Hartzheim, le  
 « chanoine Amort et le jésuite Zaccaria. De  
 « plus, M. Gence ayant reçu de M. Vernazza,  
 « bibliothécaire de Turin, le *fac simile* de six  
 « pages du manuscrit d'Arone, l'a soumis à  
 « l'inspection de plusieurs savants moder-  
 « nes, qui l'ont jugé du xv<sup>e</sup> siècle. Tel a été  
 « l'avis de MM. Dacier, Gosselin, van Praët,  
 « Petit-Radet, Hase, etc. Dans ce *fac simile*,  
 « que M. Gence a reproduit dans son édi-  
 « tion latine de l'*Imitation* de 1826, le nom  
 « de *Gersen* n'est même pas bien écrit, et on  
 « lirait plutôt *Gesen*. D'autres manuscrits  
 « portent le nom de *Gessen*, et quelques-uns  
 « lui donnent la qualité de *chancelier de Pa-  
 ris*, ce qui indiquerait que ce nom de Ger-  
 « sen était une faute de copiste, et que  
 « c'était Gerson que l'on voulait désigner.  
 « Cependant ce Gersen a eu de nombreux  
 « partisans; Cajetan, Valgrave, Metzler,  
 « Quatremaire, Deltau, Mabillon, le cardinal  
 « d'Aguirre, Valart, et en dernier lieu Can-  
 « cellieri, Napione et Grégory ont soutenu  
 « l'attribution de l'*Imitation* à Gersen. Serait-  
 « il vrai qu'ils eussent adopté ce sentiment  
 « parce qu'ils étaient bénédictins ou italiens,  
 « et que l'honneur de leur ordre et de leur  
 « patrie ait influé à ce point sur leur juge-  
 « ment et sur leur critique; c'est ce qu'il se-  
 « rait aussi injuste qu'impoli de dire de tous.  
 « Quoi qu'il en soit, M. Gence nous paraît  
 « assez fondé dans ce qu'il dit de la faiblesse  
 « des motifs sur lesquels repose l'attribution  
 « à Gersen. L'attribution au religieux A-Kem-  
 « pis est peut-être moins aisée à détruire.  
 « Thomas Hæmmerchen ou Hæmmerlein,  
 « en latin *Malleolus*, était vers 1380 à Kem-  
 « pen, au diocèse de Cologne, d'où lui vient  
 « le nom d'A-Kempis. Il fit profession dans

« la maison des chanoines réguliers à Sainte-  
 « Agnès près de Zywoll dans l'Over-Yssel, et  
 « fut fait prêtre en 1413. Il mourut en 1471,  
 « en réputation de piété, et on lui attribue  
 « plusieurs ouvrages mystiques. M. Gence  
 « lui-même, qui ôte au bon religieux la  
 « gloire d'avoir composé l'*Imitation*, le cite  
 « comme auteur d'un assez grand nombre  
 « de sermons, d'un traité de *Fidelis dispen-  
 sator*, et d'un dialogue sur le mépris du  
 « monde; du reste, il le considère surtout  
 « comme un habile calligraphe. A-Kempis,  
 « dit-il, copia d'abord des livres de chant,  
 « puis deux Missels, puis une Bible entière  
 « en 4 vol. in-folio, qui se conservait au mo-  
 « nastère du Corps-du-Christ, à Cologne. Il  
 « transcrivit ensuite le recueil où, en tête de  
 « plusieurs traités, se trouvent les quatre li-  
 « vres de l'*Imitation*. Ce recueil est souscrit  
 « de la même formule que la Bible : *Finitus  
 et completus anno 1441, per manus fratris  
 Thomæ Kemp.* il est assez remarquable  
 « que la même formule se trouve sur la  
 « Bible transcrite par le bon religieux en  
 « 1439, sur le Missel, et sur les opuscules de  
 « saint Bernard, copiés également par lui.  
 « D'où M. Gence conclut que A-Kempis n'a  
 « eu d'autre part à l'*Imitation* que de la co-  
 « pier avec plus d'habileté et d'intelligence.  
 « Le mot *per manus* semble en effet indiquer  
 « un travail tout à fait manuel. Dans la chro-  
 « nique du couvent de Sainte-Agnès, il est dit  
 « que A-Kempis écrivit la Bible en entier,  
 « et beaucoup d'autres livres, *pro modo et  
 pretio*, c'est-à-dire sans doute pour l'usage  
 « de la maison, et pour le céder moyennant un  
 « prix à d'autres communautés; c'était un  
 « des revenus de la maison. Le recueil connu  
 « sous le nom de manuscrit d'Anvers exi-  
 « stait chez les jésuites de cette ville, et a  
 « servi aux célèbres Bollandistes. Quatre édi-  
 « tions principales ont été faites sur ce ma-  
 « nuscrit par Sommalius, Rosweyde, Bol-  
 « landus et Chifflet; elles ont été plusieurs  
 « fois réimprimées, et passent pour les plus  
 « soignées. Néanmoins M. Gence, dans son  
 « édition latine de l'*Imitation*, y a remarqué  
 « des variantes plus ou moins vicieuses. Ce  
 « manuscrit d'Anvers, dit M. Gence, est le  
 « plus ancien connu avec le nom de Kempis;  
 « celui d'Augsbourg de 1440, supposé sans  
 « nom par Bollandus, est réellement ano-  
 « nyme. Il n'en a pas été produit d'antérieur  
 « pendant et depuis la contestation élevée  
 « au xvii<sup>e</sup> siècle entre Fronteau, Quatremaire  
 « et Naudé, sur l'auteur de l'*Imitation*. Fron-  
 « teau, qui était parent d'A-Kempis, obtint  
 « un arrêté du parlement de Paris, du 12  
 « février 1652, qui, sur la contestation entre  
 « les chanoines réguliers et les bénédictins,  
 « ordonnait que les livres de l'*Imitation* se-  
 « raient dorénavant imprimés au nom d'A-  
 « Kempis, et défendait d'y mettre le nom de  
 « Gerson; jugement qui n'a pas empêché  
 « que plusieurs éditions aient paru depuis  
 « sous le nom de Gerson. Le manuscrit que  
 « Ghesquière a fait connaître et qui a ap-  
 « partenu depuis à van Hultem, ne porte de  
 « date plus ancienne, avec désignation de

« nom, que dans une note ajoutée à la  
 « marge; et le manuscrit de Louvain, cité  
 « par Desbillons depuis Rosweyde, est ano-  
 « nyme et sans date. M. Gence ne nous re-  
 « prochera certainement pas d'avoir ici af-  
 « faibli ses arguments contre A-Kempis; car  
 « nous avons le plus souvent cité ses propres  
 « paroles, tirées soit de ses *Nouvelles consi-  
 « dérations*, soit de ses articles de la *Biogra-  
 « phie universelle*. Nous ne devons pas dissi-  
 « muler néanmoins que A-Kempis a eu un  
 « grand nombre de zélés défenseurs, Som-  
 « malius, Rosweyde, Bolland, Chifflet, Fron-  
 « teau, Naudé, Hesel, Weslin, Raynaud,  
 « Amort, Desbillons, Ghesquière, etc. He-  
 « ser et Rosweyde sont ceux qui ont sou-  
 « tenu cette cause avec le plus de talent.  
 « M. Gence leur rend justice, tout en com-  
 « battant leur sentiment; il discute quelques-  
 « uns de leurs arguments, il examine entr'au-  
 « tres l'autorité de la chronique de Win-  
 « desheim. Il remarque qu'aucun manuscrit  
 « du texte daté n'offre d'attribution directe  
 « de l'*Imitation* à Thomas, comme auteur,  
 « que bien après 1441, si ce n'est après 1471;  
 « et que l'*Imitation* ne se trouve point dans  
 « la plus ancienne édition des œuvres de  
 « Kempis, donnée à Utrecht même, peu de  
 « temps après sa mort. Malgré cela, il faut  
 « avouer que l'opinion qui fait honneur du  
 « livre au bon religieux est fort répandue.  
 « Il y a des pays où l'*Imitation* s'appelle vul-  
 « gairement l'*A-Kempis*. N'est-ce là qu'une  
 « prévention populaire, comme le croit  
 « M. Gence, c'est ce que nous n'oserons dé-  
 « cider... M. Gence, qui, dans son édition  
 « latine de l'*Imitation*, a donné une descrip-  
 « tion des manuscrits et des éditions les  
 « plus anciennes de l'*Imitation*, indique les  
 « manuscrits et les éditions qui portent le  
 « nom de Gerson. Un manuscrit de Salzbourg,  
 « en 1463, porte pour titre: *De Imitatione*  
 « *Christi, Joh. Gers.*, abrégé sans doute de  
 « Jean Gerson. Le savant Amort cite un ma-  
 « nuscrit de Pollingen, sous le nom de Ger-  
 « son. Un manuscrit de Reichersberg, en  
 « 1477, porte le nom de *Jean Gerson, chan-  
 « celier de Paris*; un autre de *Jean Gersen,*  
 « *chancelier de Paris*. Ici la méprise est évi-  
 « dente, et M. Gence s'en sert pour montrer  
 « que plusieurs des manuscrits qui portent  
 « le nom de *Gersen* peuvent être regardés  
 « comme des témoignages en faveur de Ger-  
 « son. La langue et la prononciation alle-  
 « mande ont pu contribuer à cette erreur.  
 « M. Gence a un manuscrit d'Augsbourg,  
 « sans date, où il est dit que le compilateur  
 « de l'*Imitation* fut Thomas, ou selon d'au-  
 « tres, Jean Gerson, chancelier de Paris. Une  
 « édition à Ulm en 1487, et une à Nurem-  
 « berg, en 1490, donnaient également l'*Imi-  
 « tation* à Gerson. Voilà pour l'Allemagne.  
 « En Belgique, on cite une édition de Lou-  
 « vain, peut-être avant 1474, époque où l'on  
 « commença à mettre l'année sur les livres  
 « imprimés; le titre commence ainsi: *Inci-  
 « pit liber magistri Johannis Gerson, Can-  
 « cellarii Parisiensis*... Il y a à la bibliothèque  
 « du roi deux exemplaires de cette édition;

« sur l'un on a effacé Gerson et mis à la  
 « place Thomas A-Kempis. En France, on a  
 « le manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain  
 « de Paris, de 1460, avec le nom de Jean  
 « Gerson; le manuscrit Léchassier, qui ap-  
 « partient aujourd'hui à M. Gence, et qui,  
 « outre le nom de Gerson, offre son portrait  
 « en habit de docteur (on croit que ce manus-  
 « crit peut être de 1472); le manuscrit de  
 « Sainte-Geneviève, qui, en donnant l'*Imi-  
 « tation* à saint Bernard, ajoute qu'on l'attri-  
 « bue à Jean Gerson, chancelier de Paris.  
 « Parmi les éditions qui ont le nom de Ger-  
 « son, on compte celle de Paris, peu après  
 « 1481, celle de Lyon vers 1488; une version  
 « française de Toulouse, où l'on dit que  
 « l'*Imitation* a été composée par saint Ber-  
 « nard, mais qu'elle est attribuée à Gerson.  
 « En Italie, deux manuscrits de Florence  
 « portent le nom de *Gerson, chancelier de*  
 « *Paris*; un manuscrit de Vérone, *Jean Gerson,*  
 « *chancelier de Paris*; un manuscrit de Turin,  
 « *Jean Gerson, chancelier de Paris*; deux ma-  
 « nuscrits de Venise, *J. Gerson*; une édition  
 « *princeps* de Venise, en 1482, offre le nom  
 « de *J. Gerson, chancelier de Paris*; il s'en  
 « est fait dans la même ville plusieurs édi-  
 « tions semblables. D'autres éditions du  
 « xv<sup>e</sup> siècle à Padoue, à Brescia, à Milan,  
 « portent également le nom de Gerson.  
 « M. Gence a fait un extrait du volumineux  
 « index du Vatican, qui contient en plus de  
 « 50 vol. in-folio l'indication de tous les  
 « livres existants dans la bibliothèque des  
 « monastères d'Italie avant 1600; il a re-  
 « marqué qu'il ne s'est guère écoulé plus  
 « d'années depuis 1470 jusqu'à cette époque,  
 « où il n'y ait eu plusieurs éditions latines  
 « ou italiennes de l'*Imitation* avec le nom  
 « du chancelier de Paris, à Venise, à Flo-  
 « rence, à Rome, ou ailleurs, tandis qu'il ne  
 « s'en est trouvé aucune sous celui de Ger-  
 « sen, et très-peu sous celui d'A-Kempis.  
 « C'est d'après toutes ces autorités que  
 « M. Gence a pu dire que Gerson est le plus  
 « ancien auteur, sans en excepter saint  
 « Bernard, auquel l'*Imitation* ait été attri-  
 « buée. Il cite l'opinion de Bossuet: *La vie*  
 « *de Gerson fut si sainte et ses écrits si édi-  
 « fiants, qu'il mérita d'être regardé comme*  
 « *l'auteur de l'Imitation*, M. Daunou, qui a  
 « examiné la question de l'auteur dans le  
 « *Journal des savants*, de décembre 1826,  
 « croit que Gerson, réfugié en Allemagne, s'y  
 « est consolé de ses disgrâces en composant  
 « le traité *De Consolatione theologiae*, et celui  
 « qui a pour titre: *De Imitatione Christi, ou*  
 « *Internarum consolationum*. L'un et l'autre  
 « sont réunis dans un manuscrit de 1421,  
 « trouvé en 1527 à l'abbaye de Moelk, en  
 « Autriche; et plusieurs autres copies de ses  
 « derniers ouvrages se conservaient dans le  
 « même monastère. On a trouvé dans cette  
 « abbaye jusqu'à dix manuscrits au moins  
 « de l'*Imitation*. Après avoir présenté cette  
 « idée sommaire de la discussion, nous di-  
 « sons quelque chose de plus particulier sur  
 « les *Nouvelles Considérations* de M. Gence.  
 « Cet écrit est partagé en quatre sections:

« dans la première, l'auteur montre Gerson, « comme ayant la possession la plus ancienne, « Kempis comme un simple copiste, et Gers- « sen comme un être imaginaire, créé sur « l'autorité d'une seule lettre, et adopté par « esprit de corps ou par des affections de « patrie ; dans la seconde section, il discute « les raisons alléguées récemment en faveur « de Gersen par quelques savants italiens ; « dans la troisième section, il résume les « preuves qui établissent, selon lui, que l'*I- « mitation* n'est ni d'un moine, ni du xiii<sup>e</sup> si- « cle, et que cet admirable ouvrage, inconnu « au xiv<sup>e</sup> siècle, appartient au commence- « ment du xv<sup>e</sup> ; enfin dans la quatrième sec- « tion M. Gence rassemble tous ses motifs « pour attribuer l'ouvrage à Gerson, l'auto- « rité des manuscrits, la comparaison de la « doctrine et les maximes de l'*Imitation* avec « celles des autres ouvrages de Gerson, plu- « sieurs passages du livre qui semblent in- « diquer un docteur et un membre de l'uni- « versité *ubi sunt omnes illi domini et magis- « tri...*, la piété du chancelier, sa vie retirée « dans les derniers temps, les germanismes et « les gallicismes du style, etc... S'il nous était « permis d'avoir une opinion sur la question, « nous dirions que l'auteur des *Considérations* « nous paraît plus fort quand il réfute les par- « tisans d'A-Kempis ou de Gersen, que quand « il veut établir l'attribution à Gerson. Il ras- « semble beaucoup de probabilités en faveur de « celui-ci ; mais il ne dissipe pas encore tous les « nuages. » Nous avons aussi une bonne tra- duction française de l'*Imitation*, par M. Gence. Plus récemment M. de Geuoude et l'abbé de Lamennais en ont publié des traductions esti- mées.—Parmi les divers ouvrages qui ont été publiés depuis quelque temps sur le véritable auteur de l'*Imitation*, nous signalerons : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*, par Onésime Leroy, 1 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Histoire de l'Imitation de Jésus-Christ et de son véritable auteur*, par le chevalier de Grégory, 1842, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. Selon cet écrivain l'*Imitation* serait de Jean Gersen ; *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ ; examen des droits de Thomas A-Kempis, de Gersen et de Gerson, avec une réponse aux derniers adversaires de Thomas A-Kempis*, MM. Napione, Cancellieri, de Grégory, Gence, Daunou, Onésime Leroy et Thomassy ; suivie de documents inédits, par M. Malou, évêque de Bruges, etc., 1 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ*, par Ant.-Alex. Barbier, suivie de *Considérations sur la question relative à l'auteur de l'Imitation*, 1 vol. in-12.

KEN (THOMAS), évêque de Bath, en Angle- terre, instruisit son clergé, fonda des écoles, secourut les pauvres, et a laissé plusieurs ouvrages de piété, estimés par les anglicans. Il était né à Barhamstead, dans la province de Hereford, en 1647, et il mourut à Longe- leate, en 1711, à 64 ans. Quelqu'un l'ayant accusé, auprès du roi, sur certaines proposi- tions d'un sermon, qu'il avait prêché à Whi- tehall, ce prince l'envoya chercher pour qu'il se lavât de ce reproche ; l'évêque de

Bath lui dit sans s'ébranler : « Si votre majesté « n'avait pas négligé son devoir, et qu'elle « eût assisté au sermon, mes ennemis n'au- « raient pas eu occasion de m'accuser. » Il justifia ensuite ce qu'il avait dit dans son sermon, et le roi ne s'offensa point de sa liberté. Il obtint de la reine Anne une mo- dique pension. Outre plusieurs ouvrages de polémique religieuse, il a laissé quelques pièces de poésie sacrée et un poème épique en treize chants, intitulé : *Edmond*. Tous ses écrits ont été recueillis après sa mort, et imprimés en 1721, 4 volumes.

KENDALL (JEAN), quaker anglais, mort à l'âge de 89 ans à Colchester en 1814, avait publié : un *Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1800, 1 vol. in-12 ; *Essai sur le danger des spectacles*, in-8<sup>e</sup> ; *Extraits des OEuvres de Fénelon*, in-12 ; *Lettres sur des sujets religieux*, 2 vol. in-12 ; *Poésies sur des sujets moraux et religieux, tirées de divers auteurs*, 1 vol. in-12 ; *Extraits de Thomas A-Kempis*, in-12 ; *Vie de Thomas Story, prédicateur quaker*, in-12 ; *Précipites de la religion chrétienne, par demandes et par réponses*, 1 vol. in-12 : le tout en anglais.

KENNEDY (JACQUES), illustre Écossais, archevêque de Saint-André, issu de race royale par sa mère Marguerite, fille de Robert III, roi d'Écosse, était né en 1404. Son père était sir William Kennedy, qui avait épousé cette princesse. Jacques Kennedy renonça à tous les avantages de sa naissance pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fut d'a- bord abbé d'Aberbrot-Wic. Appelé à la régence pendant la minorité de Jacques II, et à la place de chancelier d'Écosse, il mon- tra dans ces postes éminents autant de vertu que de capacité ; il aimait les sciences et protégeait les savants. Ayant été nommé ar- chevêque de Saint-André, il édifia son dio- cèse par sa piété, et l'enrichit d'établisse- ments utiles à la religion et aux lettres. Il fonda à Saint-André même le collège de Sainte-Marie, et le dota libéralement. Cet illustre prélat mourut en 1472.

KENNEDY (JEAN), théologien de l'église anglicane, mort en 1760, fut recteur de Brad- ley au comté de Derby, et était très-versé dans l'astronomie et la chronologie. On a de lui : une *Nouvelle méthode pour fixer et expliquer la chronologie de l'Écriture d'après les prin- cipes et les données astronomiques de Moïse*, Londres, 1752, in-8<sup>e</sup> : on l'accuse de n'être point toujours exacte : un *Examen des anti- quités chronologiques, du R. M. Jackson*, 1753, in-8<sup>e</sup> ; *Doctrine de la commensurabilité du mouvement diurne et du mouvement annuel*, 1753, in-8<sup>e</sup> ; *Système complet de chronologie astronomique, abstraction faite des Écritures*, 1763, in-8<sup>e</sup> ; *Explication et démonstration du système complet de chronologie astronomique*, 1775, in-8<sup>e</sup> ; *Dissertation sur quelques points importants et incertains de la chronologie*, 1773, in-8<sup>e</sup>.

KENNET (WHITE), évêque de Péterbo- rough, né à Douvres en 1660, fonda une bi- bliothèque d'antiquités et d'histoire, dans sa ville épiscopale, se fit un nom par ses sermons

et ses écrits. Les ouvrages qui restent de lui, presqu'et tous en anglais, décèlent un homme savant et un bon littérateur. Ce sont : un petit *Poème contre les Wighs*, 1681 ; la traduction de l'*Eloge de la folie* d'Erasmus ; celle du *Panegyrique de Trajan* ; le 3<sup>e</sup> vol. d'une *Histoire complète d'Angleterre*, commencée par Hughes, 1706, Londres, 3 vol. in-fol. L'ouvrage fut réimprimé en 1719. Il aida beaucoup Wood pour la rédaction de son *Athenæ-Oxonienses*. Il laissa aussi quelques manuscrits dont plusieurs passent pour avoir de l'importance. Il mourut en 1728.

KENNET (BASILE), né en 1674 à Postling, dans le comté de Kent, frère du précédent, autant distingué par sa science que par la pureté de ses mœurs, mort à Oxford en 1714, où il venait d'être élu président du collège du Christ, laissa plusieurs ouvrages en anglais, parmi lesquels on distingue les *Vies des poètes grecs*, 1697, in-8<sup>e</sup> ; les *Antiquités romaines*, 1696, 2 vol. in-12 ; des *Sermons* en 5 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Paraphrase en vers des Psaumes*, 1706, in-8<sup>e</sup> ; et une version du Traité des lois de Puffendorf.

KENNICOTT (BENJAMIN), Anglais, savant dans les langues, et habile critique, naquit en 1718 à Torness, au comté de Devon, et fut d'abord maître des écoles de charité dans son pays natal. Il entra en 1741 à l'université d'Oxford, et acquit une telle réputation, même avant d'en être sorti, qu'il fut appelé comme professeur au collège d'Exeter. Il fut nommé ensuite successivement conservateur de la bibliothèque de Radcliffe, docteur en théologie, chanoine de l'église du Christ à Oxford, ministre à Culham, dans le même comté. Kennicott s'était d'abord fait connaître par des *Dissertations sur l'arbre de vie, et sur le sacrifice de Cain et d'Abel*, 1747. Mais ce qui lui a fait une réputation parmi les savants, c'est la *Bible hébraïque*, qu'il a publiée, en 2 vol. in-fol., à Oxford. Il a suivi l'édition de van der Hoogt, qui passe pour la plus correcte, et a rassemblé au bas des pages toutes les variantes, recueillies d'après tous les manuscrits hébreux, chaldaïques et samaritains. Il avait collationné lui-même 250 manuscrits, et sous sa direction et à ses frais les plus habiles hébraïsants de l'époque en collationnèrent 350, ce qui fait 600 manuscrits. Rien ne nous manque donc plus pour avoir le texte hébreu dans toute la correction dont il est susceptible aujourd'hui ; mais qui, après tout ce qu'il a essuyé, ne peut en aucun sens avoir l'autorité des Septante ni de la Vulgate. Voyez CAPPBL, ELÉAZAR, GOROPHUS, MASCLEF, MORIN, PTOLEMÉE. Kennicott mourut à Oxford, à 65 ans, le 18 septembre 1783.

KENTZINGER (FRANÇOIS-JOSEPH DE), né à Strasbourg le 5 septembre 1757, fit ses études à Strasbourg, devint vicaire de la paroisse de Saint-Etienne de cette ville, et s'appliqua particulièrement à la prédication. Ayant été présenté plus tard à M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, il fut envoyé à Hambourg, et y exerça pendant quelque temps les fonctions de chargé d'affaires ; il passa ensuite à la légation de Trèves, où il

se trouvait pendant le séjour des princes français à Coblenz en 1792. Obligé de s'éloigner de Trèves par suite des événements politiques, il se rendit à Vienne et s'y occupa pendant dix ans de l'éducation du comte Esterhazy, cousin du prince de ce nom. Il rentra en France en 1816, fut nommé chanoine de Saint-Depis, et obtint une pension sur le département des affaires étrangères et une autre sur la cassette du roi. L'abbé de Kentzinger mourut le 26 décembre 1838, dans sa 81<sup>e</sup> année. Il a publié en 1818 une traduction des *Entretiens* du baron de Starck. Le titre véritable de l'ouvrage en français est : *Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, in-8<sup>e</sup> : il substitua ce titre à celui de *Banquet de Théodula*, que porte l'ouvrage allemand. Ce livre, spécialement dirigé contre le protestantisme, est un véritable service rendu à la religion. L'abbé de Kentzinger composa en outre quelques écrits politiques, entre autres : *Considérations sur le traité de Bâle* ; et une *Lettre du général Palafox au général Lefebvre*.

KERAVENANT (l'abbé DE), curé de Saint-Germain-des-Prés à Paris, né d'une famille honorable du diocèse de Vannes en Bretagne, en 1761, mort le 26 mai 1831 à 70 ans, vint de bonne heure à Paris, fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, et entra dans la communauté des prêtres de la paroisse du même nom. Lors de la révolution, le refus qu'il fit du serment à la constitution civile du clergé l'obligea de quitter la France. A l'époque du concordat il devint vicaire de Saint-Sulpice. Ayant été appelé en 1804 pour confesser Georges Cadoudal, qui fut exécuté le 25 juin de la même année, il se vit ensuite, pour ce fait, exposé au ressentiment de Bonaparte, qui l'exila dans le diocèse d'Orléans. On obtint ensuite qu'il résidât à Versailles ; mais Bonaparte ne voulut jamais permettre qu'il revînt à Paris : son exil ne cessa donc qu'à la restauration. En 1816, il fut nommé curé de Saint-Germain-des-Prés, et c'est à lui qu'on doit la conservation de son église que les architectes avaient résolu de détruire. À force de démarches, il obtint la révocation de l'arrêt prononcé contre cet ancien monument, dont les piliers avaient été minés par le salpêtre. Sans parler des autres services qu'il rendit dans l'exercice de ses fonctions curiales, celui-ci seul eût suffi pour rendre la mémoire de l'abbé de Keravenant chère à sa paroisse.

KERCKHEDER (JEAN-GÉRARD), né vers 1678 à Fauquemont, petite ville du pays d'Outre-Meuse hollandais, à 2 lieues de Maëstricht, fit de bonnes études dans cette dernière ville, étudia la philosophie et la théologie à Louvain, se consacra à l'étude des langues savantes, de la critique sacrée et de l'antiquité ; enseigna les belles-lettres pendant plusieurs années, donna des leçons d'histoire au collège des Trois Langues, fut fait historiographe de l'empereur Joseph I<sup>er</sup> en 1708, et mourut le 16 mars 1738. On a de lui : *Systema apocalypticum*, Louvain, 1708, in-12 : c'était comme un essai d'un ouvrage plus considérable qu'il intitula : *Demonarchia*

*Romæ paganæ secundum concordiam inter SS. prophetas Danielem et Joannem consequens historia a monarchiæ conditoribus, usque ad urbis et imperii ruinam. Accessit series historiæ apocalyptica.*, Louvain, 1727, in-12. (Voyez GUYAUX.) *Prodromus danielicus, sive novi conatus historici, critici, in celeberrimas difficultates historiæ Veteris Testamenti, monarchiarum Asiæ, etc., ac præcipue in Danielem prophetam*, Louvain, 1711, in-12. L'érudition est répandue à pleines mains dans ces deux ouvrages; les hypothèses qu'on y propose ont de grandes vraisemblances, et jettent beaucoup de jour sur les difficultés historiques, chronologiques et géographiques de l'Écriture sainte. *De situ paradisi terrestri*, Louvain, 1731, in-12. Il place le paradis terrestre un peu au-dessus de la Babylonie, prend pour le Phison le bras occidental de l'Euphrate jusqu'à son embouchure, et pour le Gehon le bras oriental du même fleuve, depuis la ville de Cippara, où il se mêle à un bras du Tigre, jusqu'à l'embouchure du même Tigre, près de la ville et l'île de Charax. Ce système, différent de celui de Huet, est peut-être aussi probable (Voyez EUPHRATE, TIGRE, OXUS, PARADIS TERRESTRE, dans le *Dictionnaire géographique*). Kerckhède a fait précéder ce traité du *Conatus novus de Cepha reprehensio*, où il soutient que ce Céphas est différent de S. Pierre. Voyez CÉPHAS. On trouve encore dans ce volume une Dissertation sur le nombre des années que le Sauveur a instruit le peuple, et une autre intitulée: *De Cepha ter correpto. Grammatica latina*, Louvain, 1706, in-12, de 117 pages, où il y a plus d'érudition que dans la plupart des grammaires, même volumineuses. Un grand nombre de poésies latines, qui lui assurent une place distinguée sur le Parnasse. Plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres *Quatuor ætates*, qui, s'il avait été imprimé, aurait pu éclaircir plusieurs endroits de la Genèse; *Opus quatuor monarchiarum*, auquel le *Monarchia Romæ paganæ* devait servir de 4<sup>e</sup> partie; un traité des 70 Semaines de Daniel, lequel était entre les mains du censeur, lorsque l'auteur mourut.

KERI (JEAN), Hongrois, embrassa l'ordre de Saint-Paul, premier ermite (ordre fondé en 1213 par Eusèbe, évêque de Strigonie, et qui n'existe qu'à Bude en Hongrie), s'y distingua par sa piété et par son zèle apostolique, et fut fait successivement évêque de Sirmich et de Watzen. Il mourut à Tyrnau l'an 1685, après avoir publié: *Ferocia Martis Turcici*; c'est une histoire de la guerre des Turcs en Hongrie de son temps; un *Cours de philosophie*, en 3 volumes.

KERKHERDÈRE. Voy. KERCKHÈDÈRE.

KESLER (ANDRÉ), théologien luthérien, pensionné par Jean-Casimir, duc de Saxe, naquit à Cobourg en 1595, et mourut en 1643, avec la réputation d'un bon prédicateur et d'un assez bon controversiste. Il laissa une *Philosophie*, en 3 vol. in-8°, dont on ne parle plus, et des *Commentaires* sur la Bible, in-4°.

KESSLER (JEAN), né à Saint-Gall en Suisse, contribua à répandre dans sa patrie la ré-

forme protestante, et devint régent. Il avait commencé par exercer le métier de sellier. Il mourut en 1574, laissant quelques manuscrits que l'on conserve dans les bibliothèques suisses. Le plus important est la *Chronique de Saint-Gall*, à laquelle il avait donné le nom de *Sabbatha*, parce qu'il ne la rédigeait que le samedi soir. On y lit quelques détails curieux sur ses voyages, notamment sur celui qu'il fit dans sa jeunesse à Wittenberg où l'attira la renommée de Luther et de Mélancthon, et sur la vie privée des réformateurs.

KETTLEWELL (JEAN), théologien anglican, né dans la province d'York, mort de consomption en 1695, est connu dans son pays par plusieurs ouvrages, dont le plus célèbre est intitulé: *Les mesures de l'obéissance chrétienne*. Les Anglais républicains ne trouvent pas ces mesures tout à fait exactes. L'auteur était zélé royaliste. Il avait dédié son livre à Compton, évêque de Londres, partisan de l'autorité royale comme lui; mais ce prélat ayant changé de sentiment, et s'étant mis à la tête d'un régiment de gentilshommes contre leur prince, Kettlewell fit ôter la dédicace.

KEUCHENIUS (PIERRE), théologien et philologue hollandais, né l'an 1654 à Bois-le-Duc, mort l'an 1691 à Arnheim, où il était pasteur de l'Eglise réformée, est auteur des ouvrages suivants: *Annotationum pars prior in quatuor Evangelia et Acta Apostolorum*, Amsterdam, 1689, in-8°; *Annotata in omnes Novi Testamenti libros*, Leyde, 1755, in-8°.

KHELL (le Père JOSEPH), savant numismate, et jésuite, né l'an 1714 à Lintz dans la Haute-Autriche, professa dans divers collèges de son ordre, l'hébreu, la philosophie, l'histoire, la critique des textes sacrés, et fut nommé conservateur de la bibliothèque Garelli et du cabinet des médailles de l'académie thérosienne. Il mourut à Vienne le 4 novembre 1772, laissant entre autres ouvrages: *Auctoritas utriusque libri Machabæorum canonico-historica adjuncta, et Froelichiani annales asserti*, Vienne, 1749, in-4°, sans nom d'auteur; *Physica ex recentiorum observationibus*, Vienne, 1752-1753, 2 vol. in-4°; l'auteur composa ce cours pour ses élèves; *Ecloga observationum in Novi Testamenti libris*, ibid., 1756, in-8°; cette production est très-estimée; *De epocha historiæ Ruth*, ibid., in-12; plusieurs *Dissertations* sur des médailles; une trad. latine du *Tesoro britannico* de Haym, Vienne, 1762-1765, 2 vol. in-4°, avec des notes qui rendent cette traduction bien préférable à l'original.

KIDDER (RICHARD), prélat anglais, né en 1649 à Suffolk, d'abord ministre à Londres, doyen de Péterborough, ensuite évêque de Bath et de Wels, fut écrasé dans son lit avec sa femme par la chute d'une cheminée, qu'une grande tempête renversa le 26 novembre 1703. Ce prélat était profondément versé dans la littérature hébraïque et rabbinique. On lui doit: un *Commentaire* sur le Pentateuque, avec quelques *Lettres* contre Jean Leclerc, 1694, en 2 volumes in-8°; une *Démonstration de la venue du Messie*, en 3 vol. in-8°, 1684-1700; des ouvrages de contro-

verse; des livres de morale; des *Sermons*.

**KIDDERMYSTER** (RICHARD), savant bénédictin et docteur d'Oxford, né dans le Worcestershire, fit profession dès l'âge de 17 ans chez les bénédictins de Winchcombe dans le Gloucester, et dut à son mérite d'y devenir bientôt prieur, puis abbé en 1487. Il y releva la discipline monastique et les fortes études, et fit un voyage à Rome en 1501 pour les affaires de son abbaye. L'abbé Kiddermyster s'était fait aussi une grande réputation comme prédicateur à la cour de Henri VIII, et il se servit de son ascendant pour combattre les nouvelles opinions religieuses qui commençaient à exciter des disputes entre les laïques et les ecclésiastiques au sujet des exemptions du clergé, notamment dans un sermon qu'il prononça en 1515 à Saint-Paul de Londres. Il mourut en 1531, laissant: *Tractatus contra doctrinam Lutheri*, 1521; *Historia fundationis monasterii de Winchcombe; Catalogus, vel Historia abbatum monasterii de Winchcombe, etc.; Renovatio privilegiorum, chartarum, et aliorum monumentorum monasterii de Winchcombe*.

**KIMCHI** (DAVID), rabbin espagnol, mort vers 1240, fut nommé en 1232 arbitre de la querelle survenue entre les synagogues d'Espagne et de France, au sujet des livres de Maimonides. C'est de tous les grammairiens juifs celui qui, avec Juda Chiug, a été le plus suivi, même parmi les chrétiens; lesquels n'ont presque composé leurs dictionnaires et leurs versions de la Bible, que sur les livres de ce savant rabbin. On estime particulièrement sa méthode, la netteté et l'énergie de son style: les Juifs modernes le préfèrent aussi à tous les grammairiens. Il s'est illustré par divers ouvrages. Une grammaire hébraïque, intitulée *Michlol*, c'est-à-dire *Perfection*, Venise, 1545, in-8°; Leyde, 1631, in-12. C'est cette grammaire qui a servi de modèle à toutes les grammaires hébraïques. Un livre des *Racines hébraïques*, 1555, in-8°, ou in-fol. sans date. *Dictionarium tamudicum*, Venise, 1506, in-fol. Des *Commentaires* sur les *psaumes*, sur les *prophètes*, et sur la plupart des autres livres de l'Ancien Testament, imprimés, au moins la plus considérable partie, dans les grandes *Bibles* de Venise et de Bâle. L'on n'y a pourtant point mis ses *Commentaires* sur les *psaumes*, qui se trouvent imprimés séparément en Allemagne. Dom Janvier, bénédictin de Saint-Maur, en a donné une version latine en 1669, in-4°. Ces *Commentaires*, ainsi que tous les autres ouvrages de cet illustre rabbin, sont ce que les Juifs ont produit de meilleur et de plus raisonnable sur l'Écriture. Voyez pour les autres ouvrages de Kimchi la Bibliothèque hébraïque de Wolf, tome 1<sup>er</sup>, page 301 et suiv., ou le *Dizionario storico degli autori ebrei e delle loro opere*, de Rossi. David Kimchi était fils de Joseph, et frère de Moïse Kimchi, tous les deux savants docteurs juifs. On cite, entre autres ouvrages du premier, un *Commentaire sur Jérémie*, et du second, un ouvrage de morale, sous le titre de *Delicia animæ*. On croit que le père et les

deux fils moururent à Narbonne, où ils s'étaient établis.

**KING** (JEAN), né en 1559 à Warnhall, dans le duché de Kinghamshire, en Angleterre, devint chapelain de la reine Elisabeth, prédicateur du roi Jacques, doyen de l'église du Christ à Oxford, enfin évêque de Londres. Il mourut en 1621, après avoir donné plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Commentaires* sur Jonas, et des *Sermons*.

**KING** (HENRI), fils du précédent, né à Warnhall en 1591, mort en 1669, évêque de Chichester, laissa différents ouvrages en anglais et en latin, en prose et en vers. Les meilleurs sont: des *Sermons*; une *Explication* de l'Oraison dominicale, et une *traduction* des Psaumes.

**KING** (GUILLAUME), né à Antrim en Irlande en 1650, d'une ancienne famille d'Ecosse, prit des leçons de philosophie et d'histoire sous le fameux Dodwell. Parker, archevêque de Toam (siège qui a été transféré à Gallowai), lui procura divers emplois, et enfin le doyenné de Dublin en 1688. King fut nommé, par trois fois différentes, l'un des lords de justice d'Irlande; peu fidèle au roi Jacques II, son souverain, il manifesta ouvertement son attachement au prince d'Orange. Il fut mis en prison; mais quand le gendre eut détrôné le beau-père, il eut pour prix de sa félonie l'évêché de Derby, et ensuite l'archevêché de Dublin. Il mourut en 1729, à 79 ans, sans avoir jamais voulu se marier. Ses ouvrages sont: *l'Etat des protestants d'Irlande sous le règne du roi Jacques*, Londres, 1692, in-8°, 3<sup>e</sup> édition; ouvrage vanté par le fameux G. Burnet, mais dont M. Leslie, évêque de Ross, a fait une bonne réfutation; *Discours sur les invocations des hommes dans le culte de Dieu*, Dublin, 1694, in-4°, souvent réimprimé; un *Traité de l'origine du mal*, en latin, ibid., in-4°, 1702, 4<sup>e</sup> édit.; traduit en anglais par Edmond Law, 1732, réimprimé en 1739, 2 vol. in-8°. Le traducteur a chargé sa version de longues *Notes*, dans lesquelles il prétend réfuter les objections que Bayle et Leibnitz avaient faites contre ce traité. C'est le plus connu des ouvrages de King. Des *Ecrits polémiques*; des *Sermons*, etc.

**KING** (PIERRE), grand chancelier d'Angleterre, né à Excester dans le Devonshire, l'an 1669, était fils d'un épicier, et exerça quelque temps la profession de son père; mais Locke, son parent, du côté maternel, ayant reconnu ses bonnes dispositions pour l'étude, l'encouragea à s'y consacrer entièrement, et lui laissa la moitié de sa bibliothèque; ce fut aux conseils de Locke que King dut son illustration et sa fortune. Ses progrès dans l'étude des lois et son mérite l'élevèrent à plusieurs dignités, et enfin à celle de grand-chancelier. Il mourut paralytique en 1734, à Ockam, après avoir publié en anglais deux ouvrages, où les critiques orthodoxes trouvent bien des inexactitudes: *Recherches sur la constitution, la discipline et l'unité du culte dans la primitive Eglise, pendant les trois premiers siècles*, Londres, 1691 et suivants, 2 part. in-8°; *Histoire du Symbole des apôtres, avec des*

*réflexions critiques sur ses différents articles*, ibid., 1702, in-8°, trad. en latin par Godefroy Olearius, Leipzig, 1706-1708.

KING (JEAN-GLEN), théologien anglican, né au comté de Norfolk, en 1731, mort en 1787 à Wormley (Hertfordshire), fit ses études au collège de Caius, dans l'université de Cambridge, et y prit le degré de docteur. Il était habile numismate et savant dans les antiquités. L'impératrice de Russie lui confia la garde de son cabinet de médailles. Il a laissé plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels on distingue les *Rites et cérémonies de l'Eglise grecque, contenant une exposition de sa doctrine, son culte et sa discipline*, 1772, in-4°, fig.; des *Observations sur le climat de la Russie et des autres contrées du Nord, avec une vue des montagnes voisines de Pétersbourg*, 1778; *Observations sur le vase Barberini*; ce dernier écrit se trouve dans le 8° vol. des *Transactions de la société des antiquaires*.

KIPPING (HENRI), *Kippingius*, philologue allemand, né vers 1623, à Rostock, fut pris par les enrôleurs, qui l'obligèrent de porter les armes. Dans cette nouvelle profession, il ne laissa pas de s'adonner aux études. Un jour qu'il était en faction à Stade, dans le duché de Brême, M. Erskheim, conseiller du roi de Suède, l'aperçut tenant d'une main un livre (c'était *Statius*), et de l'autre ses armes; il l'interrogea, s'aperçut facilement que c'était un homme de lettres, et le fit son bibliothécaire. Kipping mourut en 1678, sous-recteur du collège de Brême. Il est connu par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : un *Supplément à l'Histoire ecclésiastique*, par Jean Pappus en allemand, 1677, in-fol.; un *Traité des antiquités romaines*, Leyde, 1713, in-8°, en latin; un autre *sur les ouvrages de la création*, Francfort, 1676, in-4°; plusieurs *Dissertations* ou *Exercitations sur l'ancien et le nouveau Testament*, etc.; des *Dissertations philosophiques sur le droit public*. Henri Erh. Heeren a publié *Oratio de Henric. Kippingio*, Brême, 1756, in-4° de 51 pages.

KIPPIS (ANDRÉ), théologien et biographe anglais, né l'an 1725 à Nottingham, fit ses études à Northampton, sous le docteur Doddridge, célèbre théologien dissident. Il devint en 1746 ministre de Boston, au comté de Lincoln, et passa à Dorking au comté de Sussex en 1750. Il était en 1753 pasteur d'une congrégation à Westminster. Il s'occupait en même temps d'objets de littérature, et travaillait au *Monthly magazine*. Il entreprit en 1761 un ouvrage périodique, intitulé : *Bibliothèque (Library)*. Cette spéculation ne lui ayant point réussi; il prit une place de professeur dans une académie destinée à l'éducation de jeunes ecclésiastiques dissidents. On a de lui : *Défense des ministres protestants dissidents, relativement à leur dernière adresse au parlement*, 1763; ouvrage qui donna occasion à une discussion amiable entre Kippis et le docteur Tucker; une nouvelle *Edition de la Bibliothèque britannique*, 1778-93, dans laquelle il fit preuve de son érudition. Cinq volumes de cet ouvrage furent publiés pendant sa vie, et il avait, avant de mourir, pré-

paré la plus grande partie du sixième (il devait y en avoir quinze). *Vie du capitaine Cook*, 1788, 1 vol. in-4°, et 2 vol. in-8°; on la joint ordinairement aux trois voyages de Cook; *Vie du docteur Lardner*, laquelle se trouve à la tête de ses œuvres, dont Kippis donna l'édition en 11 vol. in-8°, 1788; *Histoire des connaissances et des progrès des sciences et du goût dans la Grande-Bretagne*, pour le *New annual register*; *Editions nouvelles* des six discours de John Pringle, avec la *Vie* de l'auteur, 1782, in-8°; *Leçons et explications du nouveau Testament*, par le docteur Doddridge, avec la *Vie* de l'auteur, 1792. On a en outre de lui divers autres ouvrages, des *Sermons*, et une 2<sup>e</sup> édition considérablement augmentée de la *Biographica britannica* (en anglais). 1778-93, 15 vol. in-fol., ouvrage précieux. L'université d'Edimbourg lui fit offrir le grade de docteur, comme un hommage rendu à son rare savoir. Il était de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires. C'était un écrivain recommandable par la pureté et la correction de style, et non moins laborieux qu'intelligent; mais du côté des principes religieux, il était unitaire déclaré, et latitudinaire au dernier point. Auteur ou éditeur de divers ouvrages très-répandus, il y semait ses sentiments. On a dit qu'il croyait à la révélation; il serait difficile de dire en quoi : il n'admettait ni la Trinité, ni l'éternité des peines, ni plusieurs autres dogmes essentiels du christianisme. Il n'a pas médiocrement contribué à la liberté d'opinions qui a prévalu dans l'église anglicane, et qui plus que jamais fait d'affreux ravages dans les églises protestantes. Kippis mourut à Westminster en 1795.

KIRCHER (ATHANASE), célèbre jésuite allemand, l'un des plus laborieux et des plus savants hommes de cet ordre, naquit à Geyssen près de Fulde le 2 mai 1602, et entra chez les Pères de la compagnie à Mayence en 1618. Il professait la philosophie et les mathématiques à Würzburg, dans la Franconie, lorsque les Suédois troublèrent par leurs armes le repos dont il jouissait. Il se retira en France, passa à Avignon et de là à Rome, où il mourut en 1680, à 79 ans. Il ne cessa d'écrire qu'en cessant de vivre. Kircher avait embrassé toutes les sciences, physique, histoire naturelle, philosophie, mathématiques, théologie, antiquités, musique, langues anciennes et modernes : ses nombreux ouvrages se divisent en trois classes : 1° sciences, physique et mathématiques; 2° langues et hiéroglyphes; 3° histoire et antiquités. Les principaux fruits de sa plume laborieuse et féconde sont : *Praelusiones magneticae*, 1654, in-fol.; *Ars magna lucis et umbræ*, in-fol., Rome, 1645, 1646, 2 vol.; traité d'optique, profond et lumineux pour son temps, ainsi que le suivant : *Primitiæ gnomonicae catoptricae*, in-4°; *Musurgia universalis, sive ars magna consoni et dissoni, in decem libros digesta*, ibid., 1650, in-fol., 2 vol.; *Obeliscus Pamphilius*, 1650, in-fol.; *Obeliscus Aegyptiacus*, in-fol.; *OEdipus Aegyptiacus*, Rome, 1652 et 1653, 4 vol. in-fol. C'est une

explication d'un grand nombre d'hieroglyphes, explication telle qu'on peut l'attendre d'un savant qui avait quelquefois une façon de voir toute particulière, mais toujours fondée en érudition et en raison. Ce livre est rare. *Iter extaticum*, in-4°. C'est un voyage idéal dans les planètes et les régions supérieures du ciel. On conçoit que le voyageur n'a pu rien nous dire de bien positif, mais il en parle d'une manière pleine d'intérêt et de sentiment; son style est élégant, pur, riche, et semble s'élever avec les objets dont l'auteur s'occupe. Il n'y a que le génie desséché par les calculs et les aridités géométriques, qui puisse avoir dicté à Maclaurin la censure dédaigneuse qu'il a faite de cet ouvrage. *Mundus subterraneus, in quo universæ naturæ majestas et divitiæ demonstrantur*, Amsterdam, 1664 ou 1668, in-fol., 2 vol.; troisième édition, augmentée, 2 vol. in-folio, figures, 1678, plein de recherches, écrit avec élégance et intérêt; on y voit quelques préjugés en matière de physique, mais c'étaient ceux de son siècle. Entre une infinité d'observations, on y trouve une théorie vaste et hardie de la génération des êtres, dont quelques vues sont reconnues pour fausses; d'autres, sans être peut-être plus vraies, ont été adoptées par des hommes célèbres. Le système des molécules, si éloquemment exposé par Buffon, y est pris entièrement quant au fond et souvent même quant aux expressions, comme on l'a démontré dans l'*Examen impartial des époques de la nature*. — *China illustrata*, Amsterdam, 1667, in-folio. Struvius en porte ce jugement : *Kircheri China est vera auctoris phantasia : sic autem judicatur, eo quod Patres jesuitæ nuper reduces, facta pleraque in illo libro improbant*. Ce livre a été traduit en français par d'Alquié, 1670, in-fol. *Arca Noe*, in-fol.; *Turris Babel*, in-fol., Amsterdam, 1679. Cette production, peu commune et vraiment singulière, traite de la construction de la tour de Babel et de la dispersion des peuples; *Phonurgia nova de prodigiis sonorum effectibus et sermocinatione per machinas sono animatas*, où l'on trouve des choses curieuses, 1673, in-folio; *Ars magna sciendi*, 1669, in-fol. : ouvrage plus subtil qu'utile, plein de combinaisons pénibles et de spéculations techniques, moins propres à faire des savants qu'à dégoûter des sciences; *Polygraphia, seu artificium linguarum, quo cum omnibus populis totius mundi poterit quis correspondere*, Rome, 1663, in-fol.; *Latium*, 1671, in-fol.; ouvrage savant, et qui a coûté beaucoup de recherches; *Scrutinium physico-medicum contagiosæ luis*, Leipzig, 1671, avec une préface de Langius. C'est un traité sur la peste, fort utile et bien écrit. *Mundus magnæ*, in-4°, où l'on voit l'idée de l'attraction universelle; *Magia catoptrica*, où l'on trouve les miroirs d'Archimède et de Buffon; *Specula melitensis encyclica*, etc., Messine, 1658, in-12. C'est le plus rare de tous les ouvrages de Kircher. *Lingua ægyptiaca restituta, sive Institutiones grammaticales, et lexicon cophticum*, Rome, 1654, in-4°. Cet ouvrage fut le pre-

mier qui répandit en Europe des notions exactes sur la langue cophte. Il est rare, et doit avoir un supplément, etc. Les connaissances extrêmement variées de ce jésuite, la manière grande, neuve et approfondie dont il a traité plusieurs sciences difficiles et peu cultivées jusqu'alors, l'eussent fait regarder comme un savant universel, s'il pouvait y en avoir, et si l'esprit de l'homme pouvait embrasser un espace dont l'imagination même ne saisit pas le terme. Son style est coulant, pur, abondant, vigoureux, animé par des citations en vers et en prose, ingénieusement appliquées à la matière qu'il traite. Lors même qu'il s'égare, soit par quelque erreur qui lui est propre, soit par celles qui étaient universellement adoptées de son temps, on reconnaît encore le savant et l'homme de génie. Des écrivains modernes ont uni leurs efforts pour obscurcir la gloire de ce jésuite célèbre, qui a fourni bien des matériaux à leurs systèmes et à leurs spéculations. Au lieu de reconnaître leur bienfaiteur, ils ont cru qu'en le décriant, on ne soupçonnerait point qu'ils lui devaient quelque chose. Plinè croyait au contraire « qu'il était de la sorte « bité et de l'honneur de rendre une sorte « d'hommage à ceux dont on avait tiré quelque secours et quelque lumière; et que « c'était une extrême petitesse d'esprit d'aimer mieux être surpris honteusement dans « le vol, que d'avouer ingénument sa dette. » *Præf. hist. nat.* Cet homme rare et peut-être unique par la multitude et la variété de ses connaissances, avait manqué d'être renvoyé du noviciat, le recteur le jugeant inepte aux sciences. On voit encore à Mayence la chapelle où le novice désolé se retirait pour demander au ciel les lumières nécessaires à l'état qu'il voulait embrasser. On peut dire qu'il a été exaucé au delà de ses vœux. Le père Kircher a occupé à Rome la chaire de mathématiques, au collège Romain. Son amour pour la science lui faisait braver les plus grands dangers. Dans un voyage à Naples, voulant connaître l'intérieur du Vésuve, il se fit descendre, par la première ouverture, par un homme vigoureux qui l'y tint suspendu à l'aide d'une corde, jusqu'à ce qu'il eût satisfait sa curiosité. Plusieurs souverains, et, entre autres, le duc de Brunswick, lui fournissaient les sommes nécessaires pour ses expériences, et lui envoyaient des raretés dont il composa un des plus beaux cabinets de l'Europe, décrit par Ph. Bonanni, Rome, 1709, in-fol. M. Battara a donné, en 1774, une nouvelle description des pièces relatives à l'histoire naturelle, qu'il renfermait. Ce laborieux jésuite a donné trente-deux ouvrages qui roulent sur presque toutes les sciences. On peut consulter sur ce savant jésuite le *mémoire* qu'il a donné lui-même sur sa *vie et ses ouvrages* dans le *Fasciculus epistolarum* de Langenmantel, pag. 65 et suiv.

KIRCHER (CONRAD), théologien luthérien né dans le xvi<sup>e</sup> siècle à Augsbourg, s'est rendu célèbre par sa *Concordance grecque* de l'ancien Testament, qu'il fit imprimer à Franc-

fort, en 1607, en 2 vol. in-4°. Cet ouvrage peut servir de dictionnaire hébreu. L'auteur met d'abord les noms hébreux, et ensuite l'interprétation que les Septante leur ont donnée, et cite les endroits de l'Écriture où ils se trouvent différemment interprétés. Le principal défaut est, sans contredit, d'y avoir suivi l'édition des Septante de Francfort, 1597, au lieu de suivre celle du Vatican, que tous les savants préférèrent. La *Concordance* de Trommius n'a pas fait tomber celle de Kircher, comme l'a démontré Jean Gagnier d'Oxford. Voy. TROMMIUS. Kircher a publié un abrégé de son ouvrage sous ce titre : *De concordantiarum biblicarum, maxime veteris Testamenti græcarum, hebræis vocibus respondentium, vario ac multiplici in sacro-sancta theologia usu*, Wittenberg, 1622, in-4°. On ignore l'époque précise de sa mort.

KIRCHER (JEAN), théologien né dans le XVII<sup>e</sup> siècle à Tübingen, publia en 1646, en latin, *Motifs de sa conversion du luthéranisme à la religion catholique*, Vienne, 1640, in-8°. Les luthériens ont vainement essayé de réfuter cet ouvrage.

KIRCHMAYER. Voy. NAUGEORGE.

KIRSCHMEYER (JEAN SIGISMOND), né à Allendorf, en Hesse, l'an 1674, professeur de philosophie et de théologie à Marbourg, mourut en 1749. On a de lui plusieurs *Dissertations académiques*; un *Traité* en latin contre les enthousiastes, pour prouver que l'unique principe de la foi est la parole de Dieu. Les protestants en font cas; mais les catholiques ont démontré que les principes de l'auteur justifient les sociniens et tous les hérétiques, puisqu'ils se fondent tous sur la parole de Dieu.

KIRSTEN (PIERRE), médecin et orientaliste, né à Breslau, en 1577, eut la direction des collèges de cette ville, après avoir acquis de vastes connaissances par des voyages dans toutes les parties de l'Europe, en Asie, et par l'étude des langues savantes, notamment de l'arabe, qu'il avait apprise pour entendre parfaitement Avicenne, et dans laquelle il se rendit fort habile. Son emploi lui déroba trop de temps, il se dévoua entièrement à la médecine, et se retira en Prusse avec sa famille. Le chancelier Oxenstiern l'y ayant connu, l'emmena en Suède, et lui procura la chaire de professeur en médecine dans l'université d'Upsal. Il y mourut en 1640, à 63 ans. Son application avait accéléré sa vieillesse, et il était déjà fort affaibli quand il se rendit en Suède. Son épitaphe porte qu'il savait vingt-six langues; cela peut être, mais il ne les connaissait pas certainement comme sa langue maternelle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : *Traité de l'usage et de l'abus de la médecine*, Francfort, 1610, in-8°; *Les quatre évangélistes, tirés d'un ancien manuscrit arabe*, Francfort, 1609, in-fol.; *Notes sur l'Évangile de saint Matthieu, confronté sur les textes arabe, syriaque, égyptien, grec et latin*, Breslau, 1613, in-fol.; une *Grammaire arabe*, très-estimée.

KLAUSWITZ (BENOÎT-GOTTLIEB), né à Leipzig, en 1692, professeur de théologie à Hall, mourut en 1749. Il a donné plusieurs *Dissertations académiques*; des *Explications* de divers passages de la Bible; un *Traité* en allemand sur la raison et l'Écriture sainte, et sur l'usage que nous devons faire de ces deux grandes lumières.

*tations académiques*; des *Explications* de divers passages de la Bible; un *Traité* en allemand sur la raison et l'Écriture sainte, et sur l'usage que nous devons faire de ces deux grandes lumières.

KLEIN (FRÉDÉRIC-AGUÉRE), prédicateur luthérien, né à Friedrichstall, près de Ronnebourg, le 7 novembre 1709, fit ses études à Altenbourg et à Iéna, et se fit recevoir, en 1817, docteur en philosophie et bachelier en théologie. Des *Lettres sur le christianisme et le protestantisme*, qui lui attirèrent de vives attaques, ne l'empêchèrent pas d'être nommé, en 1819, diacre et prédicateur de la garnison d'Iéna. D'une santé extrêmement délicate et qui lui faisait pressentir une fin prématurée, il se livra à la méditation, et en vint à imaginer un système de religiosité par lequel, dit un biographe, il prétendait satisfaire au rationalisme et au surnaturalisme, après avoir voulu faire proclamer le surnaturalisme par la faculté rationnelle. Enfin, après de longues souffrances, il s'éteignit le 12 février 1823. On a de lui : *L'éloquence du ministre de l'Église, considéré comme ministre de Jésus-Christ*, Leipzig, 1818; *Deux discours prononcés à l'église de la ville, à Iéna, etc.*, Leipzig, 1818; *Lettres écrites dans l'intimité, sur le christianisme et sur le protestantisme*, au sujet du troisième jubilé séculaire de la réformation, Iéna, 1817; *De loquendi formula græcorum hæc est in prima Epistola ad Cor. et in Actis Apostolorum*, Iéna, 1816; *Équiset de religiosité, ou Essai d'un nouveau système de fusion entre le rationalisme et le surnaturalisme*, Leipzig, 1819; *Exposé du système dogmatique de l'église évangélique protestante*, Iéna, 1822, avec des remarques historiques et critiques; quelques opuscules, et une édition de l'*Ecclesiastes*, ou *De ratione concionandi*, d'Erasmus, Iéna, 1820.

KLESCH (CHRISTOPHE), fameux prédicateur luthérien, né à Iglan, dans le comté de Scépus, en Hongrie, et mort à Berlin en 1697, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont les derniers sont remplis de visions et entachés d'un fanatisme qui marque assez le dérangement de sa tête. En assurant que le pape est la bête à sept têtes de l'Apocalypse, il montre que Louis XIV est la bête à dix cornes, comme roi de France et de Navarre. Il trouve dans le nom *Ludovicus* le nombre 666, dont il est parlé au verset 18 du chapitre XIII. Ce nombre y est effectivement selon la valeur des lettres romaines, et c'est ce qu'il y a de vrai dans le *Commentaire* de Klesch.

KLEUKER (JEAN-FRÉDÉRIC), mythologue allemand, né l'an 1749, à Osterode, près du Harz, fut directeur au gymnase de Lemgo, puis, en 1791, recteur de l'école des savants, à Osnabruck, et obtint enfin, en 1798, la chaire de théologie à l'université de Kiel, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 1<sup>er</sup> juin 1827. Indépendamment de divers opuscules, compilations et articles dans les recueils périodiques, on lui doit : *Le Zend-Avesta, ou la Parole vivante de Zoroastre*, 1776; 2<sup>e</sup> édition, 1786, 3 vol. in-4°; c'est une

traduction pure et simple du Zend-Avésta d'Anquetil; *Appendice au Zend-Avesta*, 1781 et 1783, 2 vol. in-4°, qui se composent en grande partie de mémoires d'Anquetil, de l'abbé Foucher, etc., dispersés dans le recueil de l'académie des inscriptions et dans le Journal des savants; une traduction de la *Relation historique merveilleuse de l'Hindoustan et du Bengale*, d'Holwell, avec un *Traité sur la philosophie des Hindous*, 1778; *Jean, Pierre et Paul, considérés comme annonçant le Christ*, 1785; *Nouvel examen et éclaircissement des principales preuves de la vérité du christianisme et de la révélation*, 1787-1794, 3 vol.; *Discussion détaillée des fondements de l'authenticité et de la crédibilité des sources écrites du christianisme*, 1795, 3 vol.; *Lettre à une amie chrétienne sur l'ouvrage de Herder, intitulé: Du Fils de Dieu*, 1802; *Pensées sur l'état de l'église évangélique et sur les bibles chrétiennes*; divers écrits exégétiques sur différentes parties des saintes Ecritures; *Des Oui et Non de la théologie biblique chrétienne et de la théologie rationnelle*, 1819, etc.

**KLOPSTOCK (FRÉDÉRIC-GOTTLIEB)**, un des plus célèbres poètes de l'Allemagne, naquit à Quedlinbourg, le 2 juillet 1724, à l'abbaye de ce nom, où son père avait un emploi. Le jeune Klopstock, qui était l'aîné des dix enfants, étudia à l'école de Pforta, près de Naumbourg, et après avoir fréquenté différentes universités de l'Allemagne, il fit ses cours de théologie à Iéna et à Leyde, puis embrassa l'état ecclésiastique. Il avait de bonne heure révélé son génie poétique par des *odes* et des *pastorales* pleines de verve et d'harmonie. Ce fut durant le cours de ses études théologiques qu'il conçut le projet de donner à l'Allemagne un poème épique, et le *Messie* fut le sujet qu'il choisit pour cette composition qui devint dès lors l'objet exclusif de ses méditations, et dont il termina les trois premiers chants à Leipzig. Il les communiqua à quelques-uns de ses amis qui les livrèrent au public dans des recueils périodiques de Brême et de Halle en 1748, et cette publication fit en Allemagne la plus vive sensation. Appelé à Zurich par Bodmer, Breitinger et Gessner, qui avaient formé dans cette ville une réunion littéraire, il y séjourna, chez le premier de ces trois écrivains, pendant neuf mois. Il retourna ensuite dans sa patrie, et reçut de Frédéric, roi de Danemark, l'invitation de se rendre à Copenhague, où une pension de 2,000 francs lui était assurée (1751) : il devait cette faveur au comte de Bernstorff, ambassadeur danois près la cour de France, qui avait lu avec admiration les premiers chants de la *Messiad*e, et qui en recommanda l'auteur à son souverain. Lorsque ce ministre fut disgracié, Klopstock se retira à Hambourg, qu'il ne quitta plus que pour faire quelques excursions auprès du landgrave de Hesse, qui lui avait fait aussi une pension. Pendant son séjour en Danemark, Klopstock continua la *Messiad*e, et les dix premiers chants furent imprimés, en 1755, aux frais du roi. La muse

lyrique lui inspira souvent aussi plus d'un chant sublime, et plusieurs critiques ont placé ses *odes* au-dessus de son épopée. Il adopta avec passion les principes de la révolution de France, et ses chants patriotiques lui valurent le titre de citoyen français, dont le diplôme lui fut envoyé par l'assemblée constituante; mais, lorsqu'il vit les crimes que l'on commettait au nom de la liberté, et qu'il apprit les massacres des 2 et 3 septembre, il renvoya ce diplôme à la Convention. Il consacra une ode intitulée *les deux Tombeaux*, à la mémoire du duc de Larocheffoucauld, assassiné à Gisors, et de Charlotte Corday; il voua Marat à l'exécration publique et se déchaina contre la révolution. Klopstock mourut le 13 mars 1803, vivement regretté par les habitants de Hambourg qui lui firent de magnifiques funérailles. La ville d'Altona s'associa d'une manière solennelle aux regrets universels qui éclatèrent à sa mort. La *Messiad*e est dans toutes les bibliothèques. Le choix du sujet, la manière neuve et brillante avec laquelle il a été traité, la beauté des images, la profondeur des pensées, un style soutenu et souvent sublime, ont assigné à Klopstock un rang honorable parmi les grands poètes épiques. Le sentiment religieux se montre partout exalté et profond dans cet ouvrage, qui est loin toutefois d'être sans défaut. On remarque surtout dans la seconde partie de la *Messiad*e un morceau sur la mort de Marie, sœur de Marthe et de Lazare; c'est le tableau de la mort du juste. Klopstock, avant d'expirer, récitait ce passage d'une voix faible, afin de s'exhorter à bien mourir. M. J. d'Horrer et madame la baronne de Carlowitz ont donné des traductions françaises de ce poème. Outre sa *Messiad*e et ses *odes* qui lui valurent le surnom de *Pindare de l'Allemagne*, Klopstock composa quelques tragédies qui eurent du succès. Voici la liste de ses principales productions : la *Messiad*e, poème en 20 chants, Halle, 1769, 4 vol. in-8°; Altona, 1780, traduite en français; Aix-la-Chapelle, 1801, 3 vol. in-8°; plusieurs *Poèmes et poésies lyriques*, Hambourg, 1798; des *Tragédies*, parmi lesquelles on remarque la *Mort d'Adam*, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, et dont il existe deux traductions en français, celle de l'abbé Roman, avec un discours préliminaire, Paris, 1762, in-12; et celle de l'abbé de Saint-Ener, ibid., 1770, in-8°; les *Bardits*; c'est le titre de trois pièces, dont le héros est le célèbre *Arminius* ou *Hermann*, et qui sont d'un genre tout à fait nouveau; *Salomon, David*, etc. Les tragédies de Klopstock sont les plus régulières du théâtre allemand, et se distinguent par le style, par le plan, par des sentiments énergiques, et une extrême sensibilité. La *république des lettres allemandes*, 1774; *Traité sur l'orthographe allemande*, 1778; *Fragments sur la langue et la poésie*, 1779; des *Dialogues grammaticaux*, 1794; *Discours sur la langue allemande*. Klopstock avait enrichi plusieurs journaux et recueils périodiques d'articles intéressants. Ses *Oeuvres* ont été publiées à Leipzig, 1779, 1809, 7 vol. in-4°.

Goeschen, éditeur de cette belle collection, en a publié une autre qui est aussi très-estimée, en 10 vol. in-8°, de 1793 à 1806. Pour plus de détails bibliographiques, on peut consulter le *Dictionnaire de C. H. Joerdens*, ainsi que l'*Allemagne littéraire* de Meusel : on peut aussi recourir au *Dictionnaire bibliographique* d'Elbert, pour l'indication des diverses versions qui ont été faites des productions de ce grand poète. Klopstock fut nommé, en 1802, associé étranger de l'institut de France, et M. Dacier a lu son *Eloge* dans la séance publique du 22 mars 1805 : Voy. le *Magasin encyclopédique*, 1805, tome II, page 358. M. Ohnmacht, ami de Klopstock et statuaire habile de Strasbourg, a fait le buste de ce poète. — Klopstock, en allant à Copenhague en 1751, fit à Brunswick la connaissance de Marguerite MOLLER, femme spirituelle et aimable, plus connue sous le nom de MÉTA, qu'il épousa en 1754, et qu'il a si souvent célébrée dans ses chants, sous le nom poétique de *Cidli*. Elle est morte en 1758, laissant diverses compositions que Klopstock a publiées sous le titre d'*Œuvres posthumes de Marguerite Klopstock* : on y distingue des *Lettres de morts à des vivants*, et une *Tragédie de la mort d'Abel* ; il y a joint quelques lettres adressées par lui à la défunte, et une *Notice* sur la vie de cette femme, qu'il a tendrement aimée.

KLOSCHKA. Voy. GLOSCA.

KLOTZIUS (ETIENNE), théologien luthérien, né à Lipstadt en 1606, gouverna, en qualité de surintendant général, les églises des duchés de Sleswig et de Holstein, et eut beaucoup de crédit auprès de Frédéric III, roi de Danemark. Il mourut à Flensbourg en 1668. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de métaphysique, peu connus, entre autres : *Pneumatica, seu Theologica naturalis de Deo*, 1640, in-8° ; *De doloribus animæ Christi in horto et in cruce* ; *De sudore Christi*, 1730, in-4°.

KLUIT (ADRIEN), historien et publiciste hollandais, naquit le 9 février 1735, à Dordrecht, où il reçut sa première instruction, et étudia la médecine à Utrecht ; mais son goût pour l'histoire et la littérature changea la direction de ses travaux, et en peu d'années il fut également versé dans la philologie hollandaise, l'histoire, la critique sacrée, la diplomatie, la langue grecque, et même la poésie. Dans sa première jeunesse, il publia des ouvrages en vers hollandais, qui eurent beaucoup de vogue. Il avait eu pour maître deux des plus savants hommes de l'Europe, Weseling et Saxius. A peine eut-il terminé ses études, qu'il fut nommé précepteur et recteur, d'abord à Rotterdam, et puis à La Haye, à Alckmaër, à Leeuwarden, à Middelbourg, dans les écoles dites *Latines*. A Middelbourg, il obtint, outre les titres déjà cités, celui de lecteur en éloquence et en langue grecque. Enfin, en 1776, il obtint le titre de professeur. Il rangea dans un ordre exact les archives de Middelbourg, et y puisa de précieux documents pour ses ouvrages historiques. En 1779, il fut nommé professeur d'ar-

chéologie hollandaise et d'histoire diplomatique à l'université de Leyde, où il se fixa définitivement. Il ouvrit ses leçons par un *Discours sur le droit qu'avaient eu les Hollandais d'abjurer la domination de Philippe II, leur légitime souverain et maître*. Dans ce discours, l'auteur aurait dû retrancher du moins le mot *légitime*, puisqu'il prenait la défense de la rébellion. Nous n'examinerons pas, de notre côté, les droits que pouvait avoir un souverain pour punir des sujets rebelles ; mais, quoi qu'il en soit, le but de Philippe n'était que de combattre les fausses doctrines propagées dans la Hollande, et de maintenir les habitants dans la religion de leurs pères. Kluit publia, à des époques différentes, 1785, 1793 et 1794, trois écrits diamétralement opposés aux opinions qui régnaient alors sur la liberté et l'indépendance des peuples, et ces écrits lui firent perdre sa chaire en 1795. Le courageux écrivain souffrit patiemment sa disgrâce, et se borna à donner des leçons particulières jusqu'en 1802, époque à laquelle on lui rendit son titre de professeur. Quatre ans après (1806) on créa pour lui une chaire de statistique du royaume de Hollande, soumis alors à Louis Bonaparte, frère de Napoléon. Kluit, généralement estimé, jouissait d'une vie douce et tranquille, lorsqu'un funeste accident vint terminer ses jours, et répandre le deuil sur toute la ville de Leyde. Un bateau chargé de poudre fut amarré au quai près de la maison de Kluit. Vers le soir du 12 janvier 1807, ce bateau fit une explosion terrible, renversa de fond en comble la maison de Kluit, sous les ruines de laquelle celui-ci fut enseveli avec sa femme. Les cadavres mutilés des deux époux ne purent être retirés que cinq jours après, et furent mis dans la même tombe. Kluit avait alors soixante-onze ans. Il laissa un fils unique directeur de la poste aux lettres, à Leyde, et qui n'a pu retrouver que des fragments presque inutiles de la bibliothèque, des recueils et des manuscrits de son malheureux père, dont nous allons citer les principaux ouvrages : *Vindiciæ articuli, ò, ÿ, zè, in Novo Testamento*, en 5 parties, Utrecht, 1768-71, in-8° ; *Traité sur les 70 semaines de Daniel*, avec le titre de *Vaticinium de Messia duce primarium*, Middelbourg, 1771, in 8° ; *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*, ib., 1777-1782, 2 tom. in-4° ; *Réfutation d'un ouvrage de Bent sur les antiquités hollandaises* ; *Economie politique de la Hollande, y compris ses colonies* ; *Histoire de l'administration politique de la Hollande jusqu'en 1795*, Amsterdam, 1802-1805, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage est considéré comme le chef-d'œuvre de Kluit ; plusieurs *Discours* académiques, tels que : *Pro imperatore Juliano apostata* ; *Pro Mythica* ; *De superstitiosissimo atque perniciosissimo in templis et urbibus sepeliendi ritu* ; *De eo quod nimium est in studio juris publici universalis, sive de damnis ex abusu juris publici universalis in omnem societatem redundantibus*, etc. ; des *Opuscules*, des *Traité élémentaires*, des *Mémoires insérés dans les Œuvres de la société de philologie hollandaise*,

et dans d'autres recueils, soit pour ses cours, soit relativement à l'histoire ou à la statistique de la Hollande, etc.; des *Thèses* et des *Dissertations*, au nombre de seize, écrites en hollandais; *La souveraineté des États de Hollande, maintenue contre la moderne doctrine de la souveraineté du peuple*, 1785; *Les droits de l'homme consacrés par la constitution hollandaise*, 1793; *Coup d'œil sur la guerre avec l'Angleterre et sur les intérêts du peuple hollandais*, 1794. Ce furent ces trois écrits qui firent perdre à l'auteur la chaire dans laquelle il fut ensuite réintégré.

KLUPPEL (ENGELBERT), théologien allemand, né l'an 1733, mort en 1811, est auteur des ouvrages suivants: *Nova bibliotheca ecclesiastica friburgensis*, Fribourg et Ulm, 1775 à 1790, 7 vol. in-8°; *Institutiones theologiæ dogmaticæ*, Vienne, 1807, 3<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-8°; *Vollständige Sammlung*, etc., collection complète des écrits auxquels les édits de tolérance et de réforme ont donné lieu, principalement dans la capitale de l'Autriche, Strasbourg, 1784-1786, 6 vol. in-8°.

KNAPP (GEORGE-CHRÉTIEN), exégète allemand, né le 17 septembre 1753, prit le grade de maître ès-philosophie à Halle, et ouvrit des cours publics dont le succès lui fit donner bientôt une chaire de théologie. En 1784, il fut reçu docteur en théologie, et bientôt, à son titre de professeur, il joignit celui de co-directeur, puis de directeur des établissements de bienfaisance et d'instruction fondés par Franke. En 1816, il devint membre du consistoire, et en 1820 il fut nommé censeur des ouvrages de théologie. Knapp mourut le 14 octobre 1825, lorsqu'il venait de célébrer son jubilé ou la cinquantième année de son professorat. Niemayer, son collègue et son ami, lui consacra une notice ou éloge historique, intitulé: *Epicœdium à la mémoire de Knapp*, Halle, 1825. On a de lui: La continuation de l'*Histoire des établissements des ministres évangéliques aux Indes Orientales pour la conversion des infidèles*, 1799-1825, du tome LV au tome LXXII: c'est le plus important de ses ouvrages; *Scripta varii argumenti, maximam partem exegetici atque historici*, Halle, 1805; 2<sup>e</sup> édition augmentée, 1823, 2 vol. in-8°; une traduction des *Psaumes* avec remarques, en allemand, Halle, 1777; 3<sup>e</sup> édition, 1789. Il faut joindre à ce volume ses *Remarques*, aussi en allemand, sur diverses explications et variantes des *Psaumes*, Halle, 1778; diverses brochures et des *Biographies* particulières; des articles dans différentes publications périodiques; enfin une édition du Nouveau Testament, en grec, avec des variantes et des sommaires, Halle, 1797; 3<sup>e</sup> édition, 1824.

KNIGHT (SAMUEL), ecclésiastique anglais, né l'an 1574, à Londres, mort le 10 décembre 1646, fut chapelain de George II et archidiacre de Berks, et publia: une *Vie d'Erasmus*, Cambridge, 1724, in-8°; et celle du *doyen Colet*, ibid., 1726, in-8°. Le style en est faible, mais elles renferment des détails abondants. La première, ornée d'un grand nombre de portraits, est plus recherchée.

KNOCH (GEORGE-LUDOLPHE-OTTON), théologien allemand, né à Burgwedel, en Hanovre, le 2 février 1705, fut prédicateur de la cour à Brunswick, devint, en 1772, pasteur à Riddagshausen et surintendant à Quarum, et mourut le 30 mars 1783. On a de lui: des *Documents historiques et critiques tirés de la collection de Bibles qui se trouve à la bibliothèque Grauenhof du prince de Brunswick*, Hanovre et Wölfenbüttel, 1749-1751, 1 vol. in-8°; sans nom d'auteur; *Bibliothèque biblique ou Catalogue de la collection de Bibles faite par la duchesse douairière Elisabeth-Sophie-Marie de Brunswick*, Brunswick, 1752, in-8°; *Réplique modeste d'un luthérien aux motifs allégués comme ayant déterminé, en 1710, un prince à quitter le culte évangélique pour celui de l'Eglise romaine*, Brunswick et Hildesheim, 1755, brochure in-8°; une autre brochure sur le *livre de l'Interim*, de Calvin, Hambourg, in-8°, 1776.

KNOEPKEN (ANDRÉ), connu aussi sous les noms de *Knopf*, *Knop* ou *Cnoph*, réformateur de la Livonie, natif de Custrin, était instituteur à Treptow-sur-Riga, ainsi que son ancien camarade de classe Bugenhagen, lorsque la lecture des écrits de Luther fit de l'un et de l'autre des champions de la nouvelle hérésie. Comme ils voulurent enseigner leurs erreurs à leurs élèves, l'évêque Erasme Mannteufel de Camin, les obligea de fermer leur école, et ils se déterminèrent à partir, Bugenhagen pour Wittenberg, Knœpken pour Riga, où il prêcha secrètement et publia plusieurs écrits. Sur ces entrefaites, Sylvestre Tegelmeister de Rostock arriva à Riga, et la fougue impétueuse de ce sectaire acheva de porter le désordre dans les esprits d'une populace aveugle et fanatisée, qui se rua sur les églises et détruisit toute espèce de monument public en même temps que les images du culte. Knœpken fut bientôt élu pasteur en chef de Riga, et il prit possession de cette dignité le 23 octobre 1523. Il mourut le 13 février 1539. On cite de lui: *Interpretatio in epistolam ad Romanos, Rigæ apud Livonios prælecta, ubi in pastorem agit ecclesiæ*, Wittenberg, 1514, in-8°; un grand nombre de *cantiques*. Son fils, Matthieu KNOEPKEN, devint prédicateur de Riga, en 1553, et mourut le 14 déc. 1581.

KNORR DE ROSENROTH (CHRISTIAN), savant allemand du XVII<sup>e</sup> siècle, né à Alt-Rauten, près de Liegnitz en 1636, est connu principalement par un ouvrage qu'on lui attribue, et qui a pour titre: *Kabbala denudata*. L'auteur a approfondi et l'on peut dire épuisé la matière qu'il traite. Parmi les rêveries, les folies et les chimères qu'il discute, on trouve d'excellentes recherches sur la philosophie des Hébreux, et surtout des rabbins. Cet ouvrage est en 3 vol. in-4°. Les deux premiers furent imprimés à Sulzbach en 1677, le troisième à Francfort, en 1684: ce dernier volume est peu commun. Knorr mourut en 1689, à 53 ans.

KNOTT (EDOUARD), dont le vrai nom est Mathieu Wilson, jésuite anglais, natif du Northumberland, en 1580, auteur d'un livre

sur la hiérarchie, censuré par le clergé de France et par la Sorbonne. Ce livre, intitulé : *Modeste et courte discussion de quelques propositions du docteur Kellison, par Nicolas Smith* (pseudonyme adopté par l'auteur), en latin, Anvers, 1631, in-12, est aujourd'hui parfaitement ignoré, ainsi que ses livres de controverse. Knott mourut en 1656.

KNOWLES (THOMAS), théologien anglican, né l'an 1723, à Ely, mort en 1802, fut agrégé au collège de Pembroke, dans l'université de Cambridge, et fut prédicateur à Sainte-Marie, dans Bury-Saint-Edmund, pendant plus de trente ans. On a de lui : *Doctrine de l'Écriture sur l'existence et les attributs de Dieu*, en onze sermons, avec une réponse à un pamphlet concernant l'argument a priori; *Réponse à l'Essai sur le Saint-Esprit, attribué à l'évêque Clayton*. L'auteur de cet Essai, publié en 1751, prétendait que le Fils et le Saint-Esprit étaient inférieurs au Père; *Lettres de lord Hervey et du docteur Middleton sur le sénat romain*, publiées par Knowles en 1778, in-4°; *Observations sur le bill relatif aux âmes; Dialogue sur l'acte du Test; Le Christianisme primitif en faveur de la Trinité*, écrit auquel Capel Loft fit une réponse; *Observations sur la mission divine de Moïse; Conseils à un jeune ecclésiastique*, en six lettres; *la Passion*, sermon, etc.

KNOX (JEAN), fameux ministre écossais, un des principaux bouffeux du calvinisme et du presbytérianisme en Écosse, naquit à Gifford (Lothian oriental), en 1505, et fut d'abord chapelain d'Édouard VI. Chassé, à la mort de ce prince, par les catholiques, il se retira à Genève, où il aida puissamment Calvin. De retour dans son pays, où il fut rappelé par les chefs du parti protestant qui prenaient chaque jour de nouvelles forces, il seconda le comte de Murray (voyez ce nom) dans ses attentats, ou plutôt il l'y prépara. Le clergé catholique d'Écosse le cita deux fois devant son tribunal à Edimbourg. Ayant refusé d'y comparaitre et s'étant réfugié de nouveau à Genève, il fut brûlé en effigie. C'était un moine apostat, accusé par plusieurs historiens d'un commerce infâme avec sa belle-mère, avec une multitude de dévotes abusées, et accusé même des plus abominables pratiques de la magie. Poussé par la fureur qu'inspire une conscience bourrelée par les crimes et les remords, il communiquea sa frénésie aux peuples et aux nobles, qu'il entraîna à sa suite par ses prêches forcés et ses calomnieux blasphèmes. Il renversa les églises et les monastères, chassa les prêtres et les évêques, piller les biens consacrés à Dieu, et commit contre les catholiques et les choses les plus saintes les profanations et les cruautés les plus inouïes. Passant du mépris de la religion à celui du diadème, il fit abroger l'autorité de la reine régente et la transféra aux chefs du parti, qu'on décora du titre de conseillers, et principalement au barbare comte de Murray, qui n'aspirait qu'à ravir le trône à la jeune Marie, sa sœur. Il mourut en 1572, à 67 ans. On a de lui des *Ouvrages de controverse mar-*

qués au coin du plus atroce fanatisme, ainsi qu'une *Histoire de la réformation de l'Église d'Écosse*, Londres, 1644, in-fol. Ce monstre va jusqu'à appeler *joyeuse narration* la relation qu'il donne de l'assassinat du cardinal Bèton, que les Écossais nomment Beaton, archevêque de Saint-André, qui fut lâchement massacré par les satellites de la réforme. Un des pamphlets qu'il lança contre Marie, reine d'Angleterre, avait pour titre : *Le premier son de la trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes*. Il ne se montra pas moins acharné contre la reine d'Écosse, et il contribua à sa mort : tel est l'homme dont Bèze parle comme d'un apôtre.

KNOX (VICÉSIMÉ), littérateur anglais, né le 8 décembre 1752, à Newington Green, dans le comté de Middlesex, était très-versé dans la connaissance des lettres grecques et latines, et reçut le grade de docteur en théologie par un diplôme expédié de Philadelphie, à la suite du succès populaire que ses *Essais de morale* avaient obtenu en Amérique. Il obtint quelques modestes bénéfices, et fut pendant 33 ans supérieur de l'école de Tunbridge. Il se livra à la prédication, parut avec succès dans les chaires ecclésiastiques de Londres et fut constamment attaché au parti des whigs. En 1793, lorsque les esprits étaient irrités contre la révolution française, il s'attacha à établir dans un sermon prononcé à Brighton, que toute guerre offensive est un crime contre le christianisme et l'humanité; mais les esprits étaient peu préparés à entendre ce langage de conciliation, et l'orateur descendit de sa chaire au milieu des murmures et des menaces. Knox est mort à Tunbridge, le 6 septembre 1821. Il avait débuté jeune encore dans la carrière littéraire par des *Essais de morale et de littérature*, 1777, in-12, 2<sup>e</sup> édit. 1778, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qui a été réimprimé plusieurs fois depuis, établit sa réputation d'écrivain pur et harmonieux, et de penseur profond. Ses autres productions sont : *Éducation libérale, ou Traité pratique sur les moyens d'acquiescer une instruction utile et convenable*, 1781, in-8°; nouvelle édition augmentée, 2 vol. in-8°, 1785; *Soirées d'hiver*, 1787, 3 vol. in-8°, plusieurs éditions; *Sermons sur la foi, l'espérance et la charité*, 1792, in-8°; *De la noblesse personnelle, ou Lettres à un jeune noble*, 1793, in-12; *Lectures de famille*, 1794, in-8°; *Considérations sur la nature et l'efficacité de la sainte Cène*, 1794, in-12, ouvrage qui fut recommandé par l'évêque Horsley à l'attention du clergé, comme un monument de la piété et du savoir de l'auteur; *Philosophie chrétienne*, 1795, 2 vol. in-12; *Sermon prêché à l'ouverture de la société philanthropique*, 1807, in-4°; *Anti-polémon ou Plaidoyer contre la guerre*, trad. d'Erasmus, 1794, in-12. On lui doit encore une édition d'Horace, *expurgata* et quelques compiations plusieurs fois imprimées sous ces titres, *Morceaux choisis en prose*, 1783, in-8°; *Morceaux choisis en vers*, 1790, in-8°, etc.

KNUTZEN ou KNUZEN (MATTHIAS), fanatique du xvii<sup>e</sup> siècle, né à Oldenswörth, vers

1640, dans le duché de Sleswig, s'avisa, après avoir fait ses études à Königsberg en Prusse, de courir le monde et de s'ériger en nouvel apôtre de l'athéisme. En 1674, il répandit dans divers endroits de l'Allemagne, et surtout à Iéna, en Saxe et à Altdorf, une *Lettre latine*, et deux *Dialogues* allemands, qui contenaient les principes d'une nouvelle secte, qu'il voulait établir sous le nom de secte des *consciencieux*, c'est-à-dire des gens qui ne feraient profession de suivre en toutes choses que les lois de la conscience et de la raison. Ce chef des *consciencieux* niait l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et par conséquent l'autorité de l'Écriture sainte; comme si, ces vérités étant ôtées, il pouvait rester dans l'homme quelque conscience et quelque principe de vertu. Les historiens ne nous apprennent pas quelle fut la fin de ce fanatique.

KNUTZEN (MARTIN), né à Königsberg en 1713, y fut professeur en philosophie et bibliothécaire. Il mourut en 1751. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont la liste se trouve dans la Bibliographie allemande. Les uns sont en allemand et les autres en latin. Les principaux de ceux-ci sont : *Systemata causarum efficientium*; *Elementa philosophiæ rationalis, methodo mathematica demonstrata*, Königsberg, 1747, in-8°; *Theoremata de parabolis infinitis*, etc. Celui de ses livres allemands qui lui fait le plus d'honneur est une *Preuve philosophique de la vérité du christianisme, démontrée à la manière des sciences mathématiques*, ouvrage qui a eu six éditions de 1739 à 1763; trad. en danois, 1742, in-8°.

KOCH (CHRISTOPHE-GUILLAUME DE), professeur de droit public à Strasbourg, né le 9 mai 1737 à Bouxwiller, en Alsace, qui appartenait alors au landgrave de Hesse-Darmstadt, fit ses premières études dans l'école de sa ville natale, et entra, à l'âge de treize ans, dans l'université protestante de Strasbourg, où il fit son cours de droit. En même temps il se livra, sous le célèbre Schœpflin, à l'étude des anciennes chartes. Il s'occupa surtout du droit canonique, et publia même sur ce sujet deux ouvrages qui commencèrent sa réputation : *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, qui parut en 1761, et qui fut le prélude du *Commentaire sur la sanction pragmatique-germanique*, qui ne parut qu'en 1789. Koch reçut les grades académiques en 1762, et vint la même année à Paris, où il fut accueilli et recherché par les savants les plus distingués. Pendant son séjour dans la capitale, il recueillit des matériaux précieux pour la continuation de l'*Historia Zoeringo-Badensis*, dont le premier volume seulement avait été rédigé par Schœpflin, quoique l'ouvrage entier ait été publié depuis sous le nom de ce savant. De retour à Strasbourg, il continua à travailler sous son illustre maître. Celui-ci vint à mourir en 1771; il avait légué, en 1766, son cabinet et sa riche bibliothèque à la ville de Strasbourg, à condition que Koch en serait nommé conservateur. Le legs fut accepté, et Koch, qui en eut le dépôt, obtint aussi la permission de

continuer l'espèce d'école politique que Schœpflin avait fondée à Strasbourg, et à laquelle sa haute réputation fit accourir de toutes parts des jeunes gens appartenant aux premières familles de l'Europe. Cependant, d'après les réglemens de l'université, la chaire de Schœpflin fut donnée au plus ancien professeur; mais tous les élèves suivaient les leçons de Koch, qui devint le chef de cette école diplomatique, d'où sortirent, pendant soixante ans, un grand nombre de ministres et d'hommes d'État. En 1779, le gouvernement hanovrien lui offrit la chaire de droit public germanique à Gœttingue; malgré les émoluments considérables que l'on avait attachés à cette place, Koch refusa de quitter Strasbourg. Une chaire de droit public lui fut confiée dans l'université de cette ville, et il la conserva jusqu'à la suppression de cet établissement. En 1789, il fut chargé par les protestants d'Alsace d'aller solliciter auprès de Louis XVI et de l'assemblée constituante la conservation de leurs droits civils et religieux, qu'ils avaient obtenus par des traités. Sa demande fut accueillie : le décret du 17 août 1790 ratifia les privilèges des protestants, et ce décret fut encore étendu par un autre du 1<sup>er</sup> décembre de la même année : il déclarait que leurs biens ecclésiastiques n'étaient pas compris dans ceux que le décret du 1<sup>er</sup> novembre 1789 avait mis à la disposition de la nation. La révolution française ayant disséminé les jeunes gens des universités dans les camps, l'école de Koch fut déserte : cet habile professeur se livra dès lors aux affaires publiques et fut nommé député à la première assemblée législative. Les principes religieux et monarchiques trouvèrent dans ce député protestant un défenseur courageux : ami de la religion et du trône, il se prononça contre toutes les persécutions auxquelles les prêtres catholiques et les émigrés furent si longtemps en butte. Elu président du comité diplomatique, il s'opposa à la guerre contre l'Autriche (rapport du mois de mars 1792; mais ses efforts furent vains. Après la terrible journée du 10 août, Koch écrivit à son département pour exprimer son opinion personnelle sur les mesures qui avaient préparé et qui suivirent ce massacre : il espérait que ses concitoyens partageraient son indignation; mais son vœu ne fut pas rempli; il tira même sur lui le ressentiment des révolutionnaires qui le firent incarcérer et le laissèrent dans les prisons jusqu'après la révolution du 9 thermidor qui vit périr Kobespierre. Rappelé à Strasbourg pour faire partie du directoire du département, il défendit constamment les intérêts de ses administrés, empêcha la vente des fabriques et des hospices, et se signala dans toutes les circonstances par son amour de l'ordre. Il se hâta de quitter des fonctions qui le détournaient de ses occupations savantes, et ouvrit, en 1795, son cours de droit public, qu'il professa jusqu'en 1802. Le sénatus-consulte du mois de mars de cette année le nomma membre du tribunal. L eut une

grande part à l'organisation du culte protestant en France, et au rétablissement de l'académie protestante de Strasbourg. Après la suppression du tribunal, Koch ne voulut accepter aucune place; mais le gouvernement, sans qu'il l'eût demandée, lui fit une pension de 3000 francs (1808) et lui donna le titre de recteur honoraire de l'académie de Strasbourg (1810). Koch mourut le 25 octobre 1813, à l'âge de 76 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, Strasbourg, 1761. C'est comme une introduction à sa *pragmatique sanction. Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe* (du midi et de l'ouest), Strasbourg, 1782, 1 vol. in-4°; *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, ibid., 1789. Cet ouvrage fut très-bien accueilli par les catholiques allemands, et les prélats même en firent de grands éloges. *Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe*, Bâle, 1796, 4 vol. in-8°. Il commence depuis la paix de Westphalie; M. Schœll l'a continué jusqu'au traité de Paris en 1815, 15 vol. in-8°; *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, suivie d'un Recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour*, B le, 1802, 2 vol. in-8°; *Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'empire romain, en Occident, jusqu'à nos jours*, 1807, 3 vol. in-8°, nouvelle édition, Paris, 1813-1814, 4 vol. in-8°, accompagnés de sept cartes géographiques, de tables généalogiques et chronologiques. Le quatrième volume n'est qu'un supplément aux trois volumes de la première édition. *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'est et du nord de l'Europe*, ouvrage posthume, publié par les soins de F. Schœll, in-4°. Les livraisons qui ont paru contiennent la généalogie des rois de la Scandinavie, des souverains de la Russie, de la Pologne, de la Silésie, etc. *Historia Zoeringo-Badensis* (Voy. ci-dessus). Plusieurs Mémoires pour des sociétés savantes, tels que la *Notice sur un code de réglemens ecclésiastiques*. Ce code avait été écrit, en 787, par ordre de Rachion, évêque de Strasbourg, et il est relatif à l'*Histoire des fausses décrétales*. On trouve cette notice dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi. Mémoire sur la société littéraire que Jacques Weinpheling avait fondée à Strasbourg vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle*. Il est inséré dans les *Mémoires des sciences historiques et politiques de l'institut de France*. On a trouvé, parmi les manuscrits de Koch, des *Mémoires sur sa vie*, en allemand; et d'autres sur l'état et le régime des protestants, etc. M. J.-G. Schweighœuser fils a fait, au nom du séminaire protestant de Strasbourg, une *Vie de Koch*, sans date, in-8° de 78 pages : une autre *Notice* sur ce savant se trouve à la tête de la nouvelle édition des *Traité de paix*, etc., de Koch. Les professeurs de Strasbourg lui ont fait ériger un tombeau en marbre blanc, exécuté par M. Ohnmacht, ha-

bile statuaire de Strasbourg, dans le temple de Saint-Thomas de cette ville, à côté des monuments élevés en l'honneur de Schœpflin et d'Oberlin.

KOEGLER (IGNACE), né à Landsberg en Bavière en 1680, entra chez les jésuites en 1696, et se distingua particulièrement dans l'étude des mathématiques, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans l'université d'Ingolstadt. Ayant désiré de se dévouer aux travaux des missions étrangères, il fut envoyé à la Chine, en 1715, où il devint président du tribunal des mathématiques et mandarin dans le tribunal des rites. Il jouit de la confiance et de la considération de l'empereur Yung-Tching, au point que, durant la grande persécution que ce prince exerça contre les chrétiens, le P. Kœgler fut presque le seul qui put calmer ses fureurs. Ses forces commençant à s'épuiser, il obtint pour associé dans ses fonctions de président du tribunal des mathématiques le P. Augustin Hallerstein, qui le remplaça après sa mort. Il mourut à Pékin en 1746, à l'âge de 66 ans. L'empereur lui fit faire des obsèques magnifiques. Ses *Observations astronomiques*, recueillies par le P. Hallerstein, et envoyées à Vienne, ont été imprimées dans cette ville avec celles du P. Hallerstein, par les soins du P. Hell, 1768, 2 vol. in-4°. On cite du même auteur un ouvrage *Sur les éclipses*, et un autre intitulé : *Notitiæ circa SS. Biblia Judæorum in Caisung-fu in imperio Sinensi*. On le trouve dans les *Notitiæ Bibliorum*, etc., de Murr, Halle, 1805. On a encore de Kœgler : *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-Hi, sinice et latine, cum interpretatione*, publiées par de Murr, qui y joignit le texte chinois, Nuremberg, 1802, in-8°.

KOEMPFER. Voy. KEMPFER.

KOENIG (GEORGES-MATHIAS), biographe allemand, né à Altdorf en 1616, mort dans cette ville en 1699, fut professeur de poésie et des langues latine et grecque, et bibliothécaire de l'université de sa patrie. La plupart des savants ne le connaissent guère que par sa *Bibliotheca vetus et nova e prima mundi origine*, gros in-folio, publiée, en 1678, à Altdorf. Cet ouvrage méritait d'être plus soigné. Ce qu'il y dit des auteurs est ou superficiel ou inexact, et a été relevé en grande partie par Jean Moellerus. Il publia en outre de nouvelles éditions du *Lexicon Trilingue* de Garth; des notes sur l'*Historia Evangelica* de Juvenus, etc. On trouve la *Vie* et la liste des ouvrages de cet auteur dans *Apini vitæ professorum philosophiæ, academiæ Altorfinae*. — Son père, Georges Kœnig, natif d'Ambert, mort en 1634, à 64 ans, fut professeur de théologie à Altdorf, et a laissé un *Traité des cas de conscience*, in-4°, 1675, et d'autres livres théologiques, tels que des *Commentaires* sur diverses parties de l'Écriture sainte; beaucoup de *Thèses* et de *Sermons*.

KOENIGSMANN (ANDRÉ-LOUIS), ministre évangélique danois, né à Sleswig le 12 février 1679, enseigna la philosophie à Kiel pendant quatre ans, puis fut nommé inspecteur au gymnase d'Osabruck. En 1716, il

revint à Hagen, près de Kiel, pour y exercer les fonctions du ministère évangélique, fut appelé, en 1725, à Copenhague comme pasteur de l'église de la garnison, et mourut le 6 juillet 1728, laissant un grand nombre d'écrits, dont on trouve la liste dans Adeling et Rottermund, etc. Les principaux sont : *Disputatio de Friderico Ahenobarho imperatore, ab Alexandro III pontifice pedibus non conculcato*, Kiel, 1761, in-4°; *Disputatio an Aristoteles doctrinæ moralis demonstrationem in incerto statuerit*, Kiel, 1706, in-4°; *Dissertatio de meritis nostratium in studium mythicum*, Osnabruck, 1714; *Dissertatio rhetorica de parabolis Christi prophetis*, Kiel, 1708, in-4°; *Prodromus clavis prophetica*, Kiel, 1712, in-4°; *Specimen recreationum osnabrugensium de consensu paraboliarum virgilianarum cum symbolis Hebræorum et Egyptiorum*, Osnabruck, 1716, in-4°.

KOFFLER (JEAN), missionnaire en Cochinchine, où il demeura 14 ans, parvint à être médecin du roi, emploi qu'il exerça pendant sept ans. Ayant quitté ce pays en 1755 pour revenir en Europe, il fut arrêté en Portugal. Il profita du loisir de sa détention pour rédiger des mémoires sur son voyage. Il résulta de son travail une *Description succincte de la Cochinchine*. Le P. Eckart la divisa en chapitres, et la publia avec des notes. M. de Murr la fit réimprimer en 1803, sous ce titre : *Joannis Koffler historica Cochinchine descriptio, in eptome redacta ad Ans. Eckart, edente Chr. de Murr*, 120 pages in-8°. Koffler, ayant recouvré sa liberté, fut envoyé en mission en Transylvanie, et y passa le reste de ses jours. Il mourut en 1780. On trouve dans l'introduction de son ouvrage quelques particularités qui lui sont personnelles. Il y donne aussi des détails sur le collège Clémentin à Prague, tenu alors par les jésuites.

KOHLMANN (le P. ANTOINE), jésuite, né à Kaisersberg, près Colmar, le 13 juillet 1771, fit ses premières études à Colmar, et lorsque la révolution eut éclaté en France, il alla faire sa théologie à Fribourg. Il exerça successivement les fonctions du saint ministère à Hagenbrunn, près Vienne, à Vienne et à Pavie, et fut attaché à des maisons d'éducation à Dillingen, à Berlin et à Amsterdam. En 1805, il alla faire son noviciat chez les jésuites de Dunebourg en Russie, et, dès la seconde année de son épreuve, il fut envoyé aux Etats-Unis, où il déploya pendant 22 ans le plus grand zèle. Il était recteur de l'église de Saint-Pierre à New-York, en 1813, lorsqu'il fut cité en justice pour découvrir les auteurs d'un vol. Il refusa de répondre, par le motif qu'il ne connaissait les faits que par l'exercice de son ministère. C'était une question toute nouvelle aux Etats-Unis et devant des juges protestants. Mandé le 8 juin 1813 devant le grand jury, le P. Kohlmann en prit occasion d'exposer dans un discours la doctrine catholique sur la matière du secret de la confession. Ses raisons furent accueillies, et il fut dispensé de parler. Il avait publié à

ce sujet une brochure intitulée : *Question catholique en Amérique*. Peu de temps après, il publia un autre opuscule contre les unitaires et contre un nouvel évangile qu'ils avaient fabriqué. Lorsque Léon XII renvoya le collège romain aux jésuites, le P. Kohlmann y fut appelé pour professer la théologie. Il occupa divers autres emplois, et s'appliqua dans ses dernières années à l'exercice du ministère dans la maison professe. Léon XII le fit consultant des congrégations des affaires ecclésiastiques, et Grégoire XVI le nomma qualificateur de l'inquisition. Il mourut le 10 avril 1836. M. Theiner, que le P. Kohlmann avait converti au catholicisme, lui consacra une notice dans les *Annales des sciences religieuses de Rome*.

KOORNHERT. Voy. CORNUERT.

KOPPE (JEAN-BENJAMIN), pasteur luthérien, né le 19 août 1730, à Dantzig, fit ses études dans le gymnase de cette ville et dans les universités de Leipzig et de Göttingue. La recommandation de Heyne lui fit obtenir, en 1774, une chaire de langue grecque au collège tout nouvellement formé de Mittau, et l'année suivante il remplaça Zacharias dans la chaire de théologie de Göttingue. En 1777, il joignit à son titre de professeur ceux de prédicateur de l'université et de directeur du séminaire pour la prédication. En 1784, il passa à Gotha comme surintendant général, conseiller du consistoire supérieur, et premier pasteur, et il reçut le diplôme de docteur en théologie. Enfin, en 1787, il fut nommé par le gouvernement de Hanovre prédicateur de la cour et conseiller au consistoire. Koppe mourut le 12 février 1791, à 40 ans. On lui doit : une édition manuelle du Nouveau Testament, sous le titre de *Novum Testamentum, græce, perpetua annotatione illustrata*, Göttingue, 1778-1783, 4 vol. grand in-8°; réimpr. en 1791. Le premier volume est de T.-C. Tychsen, les trois derniers de Koppe. Cette édition est estimée des protestants; des Dissertations sur différents sujets relatifs aux Ecritures, entre autres : *De critica Veteris Testamenti caute adhibenda*, 1769; *Ad Matth. XII, 23, de peccato in Spiritu Sanctum*, Göttingue, 1781, in-8°; *Super evangelio sancti Marci*, Göttingue, 1782, in-4°; *Marcus non epitomator Matthæi*, 1783, in-4°, etc.; une traduction en allemand de l'Isaïe (anglais) de Lowth, Leipzig, 1779 et 1780, 3 vol. grand in-8°. Cette traduction, précédée d'une introduction, est accompagnée de remarques critiques, philologiques et autres, pour l'intelligence du texte; des *Sermons*, Göttingue, 1792 et 1793, 2 vol. in-8°; *Que faut-il pour que la prédication soit édifiante?* Göttingue, 1778, grand in-8°. Koppe composa en outre le *Livre de chants chrétiens*, Göttingue, 1789, in-8°, et prit une grande part à la rédaction du *Nouveau catéchisme d'Hanovre*.

KORDES (BERENE), né à Lubeck le 27 octobre 1762, étudia dans cette ville, puis à Kiel et à Leipzig, où il reçut les leçons de Geyser et de Reiz. Pourvu du grade de docteur en philosophie en 1786, il donna, l'année suivante, à Iéna, des leçons d'exégèse des

livres de l'Ancien Testament et des auteurs profanes anciens. En 1789, Kordes alla professer le même enseignement à Kiel où il coopéra en même temps à la *Gazette des savants*, et il fut bientôt nommé bibliothécaire de l'université. C'est dans cette ville qu'il mourut le 5 février 1823. On a de lui : *Caractéristique fidèle des écrits d'Agricola Eisleben*, Altona, 1817, in-8° : ce morceau de théologie critique fut rédigé à l'occasion du troisième jubilé séculaire de la réformation ; *Observationum in Jonæ oraculo specimen*, Iéna, 1788 ; *Ruth ex versione LXX interpretum secundum exemplar vaticanum recognitum a L. Bos : accedit periocha in qua de Rutha historia exponit*, Iéna, 1788 ; *Plauti comædiæ duæ (Capiteveï, Trinummus), ex recensione J.-Fr. Gronovii*, Iéna, 1788 ; *M. Accius Plautus et Fred. Wolfgang Reiz*, Kiel, 1793 ; *Dictionnaire des écrivains du Sleswig-Holstein et de Holstein-Eutin actuellement vivants*, Sleswig, 1797 ; une traduction de l'ouvrage suédois d'Eberhart *Sur l'état des beaux-arts chez les Romains*, avec des additions, Altona, 1801, in-8°.

**KORTHOLT (CHRISTIAN)**, fameux théologien protestant, né en 1633 à Burg, dans l'île de Féméren, professeur de grec à Rostock, en 1662, devint vice-chancelier perpétuel et professeur de théologie dans l'université nouvellement fondée à Kiel. Il mourut en 1691, à 61 ans, avec la réputation d'un homme érudit. On a de lui : *Tractatus de calumniis paganorum in veteres christianos*, Kiel, 1698, in-4° : ouvrage curieux et intéressant pour ceux qui aiment la religion ; *Tractatus de origine et natura christianismi ex mente gentilium*, Kiel, 1672, in-4°, livre non moins curieux que le précédent ; *Tractatus de persecutionibus Ecclesiæ primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus*, Kiel, 1689, in-4° ; *Tractatus de religione ethnica, muhammedana et judaica*, in-4°, Kiel, 1665 ; *De Christo crucifixo, Judæis scandalo, gentilibus stultitia*, etc., Kiel, 1678, in-4° ; *De tribus impostoribus magnis Iher. Edoardo Herbert, Thomæ Hobbes et Benedicto Spinossæ oppositus*, dont la meilleure édition est de 1701, in-4°, donnée à Hambourg par Sébastien Kortholt, son fils. L'auteur de ces savants ouvrages se déshonora par des *Traité*s de controverse, dont les titres annoncent le fanatisme et la fureur. *Le papisme plus noir que le charbon ; Le Bélzébuth romain ; Le pape schismatique*, etc. On trouve la *Vie* de ce théologien, écrite par Joachim Lindeman, son gendre, dans le livre de Gripping, intitulé : *Sacer decadam septenarius*, Leipzig, 1705, in-8°. — Christian KORTHOLT, son petit-fils, travailla au *Journal de Leipzig*, jusqu'en 1736, et mourut à l'âge de 40 ans, en 1751, professeur de théologie à Göttingen. On lui doit : une *Edition* des Lettres latines de Leibnitz, en 4 vol., des *Lettres françaises* du même, en un seul vol., et un *Recueil* de diverses pièces philosophiques, mathématiques et historiques de ce philosophe ; *De Ecclesiis suburbicariis ; De enthusiasmo Mahummedis* ; de savantes *Dissertations* ; des *Sermons*, etc.

**KOTTER (CHRISTOPHE)**, corroyeur de Sprotau en Silésie, devint fameux dans le parti protestant par les visions qu'il disait avoir. Commenius ayant fait connaissance avec lui, se rendit promulgateur de ses prophéties. Comme elles annonçaient de grands malheurs à la maison d'Autriche, et de grands avantages à ses ennemis, on le mit au pilori à Breslau, en 1627, et on le bannit ensuite des états de l'empereur. Cette légère punition ne le corrigea pas. Il passa dans la Lusace, et y prophétisa jusqu'à sa mort, arrivée en 1647, à 62 ans. Commenius publia les délirés de ce visionnaire, et ceux de Drabifius et de Christine Poniatovia, sous le titre de *Lux in tenebris*, Amsterdam, 1665. L'édition de 1657 est beaucoup moins ample.

**KRANTZ ou CRANTZ (ALBERT)**, chroniqueur allemand, professeur de philosophie et de théologie à Rostock, puis doyen de l'église de cette ville, qui était sa patrie, naquit vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, fut employé par les villes anséatiques dans diverses négociations, et s'en acquitta avec autant d'intelligence que de zèle. Il était l'arbitre des différends, la ressource des pauvres et l'exemple de son chapitre. Il fut choisi pour médiateur entre les rois de Danemark et de Holstein, en 1500. Cet homme estimable mourut en 1517, laissant plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : *Chronica regnorum Aquiloniorum Daniæ, Sueciæ, Norwegiæ*, Strasbourg, 1546, in-fol., réimprimée à Francfort dans le même format, par les soins de Jean Wolf ; *Saxonia, sive De Saxoniciæ gentis vetusta origine*, Francfort, 1575, 1580, 1621, in-fol. ; *Wandalia, sive Historia Wandalorum*, Cologne, 1600, in-fol., réimprimée avec plus de soin en 1619, à Francfort, in-fol., par Wechel ; *Metropolis, sive Historia ecclesiastica Saxoniciæ*, Francfort, 1575, 1590 et 1627, in-fol. Elle ne regarde que l'histoire de Westphalie de Jutland. *Ordo missæ, secundum ritum Ecclesiæ Hamburgensis*, Rostock, 1505, in-fol., etc. Tous les ouvrages de cet auteur offrent beaucoup de recherches ; mais il se perd quelquefois dans les origines des peuples, quoiqu'il soit le premier qui ait travaillé à purger l'histoire septentrionale des fables dont elle était farcie. Si ses *Histoires* ont été mises à l'index, avec la clause *donec expurgentur*, c'est que les sectaires les ont défigurées : car Krantz était très-bon catholique, et mourut avant que Luther eût produit le triste schisme qui a désolé l'Eglise d'Allemagne. Voyez les *Mémoires* de Nicéron, tome XXXVIII.

**KRAUS ou KRAUSS (JEAN-BAPTISTE)**, savant prélat, de l'ordre des bénédictins, naquit le 12 janvier 1700 à Ratisbonne, prit l'habit monastique en Bavière dès l'âge de 15 ans, et prit alors le nom de Jean-Baptiste, au lieu de celui de Joseph, qu'il portait auparavant. Il vint continuer ses études à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, et, après son retour à Ratisbonne en 1724, il y fut successivement archiviste, professeur, prédicateur, économiste, inspecteur des fabriques de l'abbaye de Saint-Emmeran,

dont il devint prince-abbé le 24 octobre 1742. Il publia de nombreux ouvrages de théologie, d'histoire ou de critique, dont Meusel a donné la liste, et mourut le 14 juin 1762. Ses principales productions sont : *Explication de la doctrine catholique, en réfutation de l'Apologie des émigrants de Salzbourg, publiée sous le nom d'Ant. Fickler*, 1733, in-8°; en allemand, avec une trad. de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, par Bossuet; *Catalogus bibliothecæ Sancti-Emmeranni*, Ratisbonne, 1748-1750, 4 vol. in-8°; *Ratisbona monastica*, première partie, contenant l'histoire de l'abbaye de Saint-Emmeran, ibid., 1752, in-4°, fig., en allemand; *Pacificatio Westphalica seu themata historica de exercitio religionis subditorum*, ibid., 1759, in-folio; *Basis firma ædificii Gerseniani, a Franc. Delfau et Joanne Maillon monachis benedictinis*, ann. 1674 et 1677 posita; *adjectis animadversionibus in Deductionem criticam Cl. D. Eusebii Amort*, ibid., 1762, in-8°; *Documenta historica ex Chronico Windeshemensis ord. can. reg. auct. Joanne Buschio et ex Chronico Montis S. Agnetis auct. Thom. à Kempis, quibus ostenditur Thom. à Kempis libelli de Imitatione Christi auctorem dici non debere*, ibid., 1762, in-8°.

**KROMAYER (JEAN)**, né en 1576, à Dobeles, en Misnie, fut ministre à Eisleben, prédicateur de la duchesse douairière de Saxe, et enfin surintendant à Weimar, où il mourut en 1643. On a de lui : *Harmonia Evangelistarum*; *Historiæ ecclesiasticæ Compendium*; une *Paraphrase* estimée sur Jérémie et sur les Lamentations; elle se trouve dans la Bible de Weimar.

**KROMAYER (JÉRÔME)**, neveu du précédent, né à Zeitz en 1610, mort en 1670 à Leipzig, où il était professeur d'histoire, d'éloquence et de théologie, a donné plusieurs ouvrages infectés des erreurs de Luther, entre autres : *Theologia positivo-polemica*; *Historia ecclesiastica*; *Polymathia theologica*, etc.

**KROUST (JEAN-MARIE)**, entra chez les jésuites, fut professeur de théologie plusieurs années à Strasbourg, puis confesseur de Mesdames de France, en particulier de madame la dauphine, mère des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il travailla quelque temps au *Journal de Trévoux*. Il mourut à Brumpt en Alsace, l'an 1770. On a de lui un ouvrage latin, 4 vol. in-8°, intitulé : *Institutio clericorum*, Augsburg, 1767. Ce sont des méditations pour tous les jours de l'année, très-propres à former les prêtres à la sainteté de leur état, et au ministère de la chaire. Il a paru une cinquième édition de ce livre, sous ce titre : *Meditationes de præcipuis mysteriis*, etc., Paris, 1836, 5 vol. in-12. Il a encore donné un vol. in-8°, contenant une *Retraite* de huit jours, à l'usage des ecclésiastiques; réimprimée à Fribourg en Brisgau, 1765; à Augsburg, 1792. On trouve dans ces livres le langage onctueux de l'Écriture et des Pères.

**KRUDENER (JULIENNE-VIETINGHOFF, ba-**

ronne DE), femme d'un gentilhomme livonien, qui fut ambassadeur de Russie à Madrid, à Copenhague et à Berlin, et qui mourut dans cette dernière ville en 1802, se fit la réputation d'illuminée ou d'enthousiaste. Née en 1766 à Riga en Courlande, d'une famille noble et opulente de cette contrée de l'empire russe, elle était fille du baron de Vietinghoff, gouverneur de cette ville, et arrière-petite-fille du célèbre maréchal Munich. Son père la conduisit à Paris à l'âge de neuf ans, et sa maison devint le rendez-vous des plus célèbres philosophes du jour, parmi lesquels on comptait alors Diderot, d'Alembert, Helvétius et Grimm. A l'âge de quatorze ans elle était citée comme un modèle de beauté et d'esprit, mais on remarquait déjà en elle un caractère ardent et une imagination exaltée. Mariée au baron de Krudener, elle le suivit dans différents voyages, notamment à Venise où celui-ci resta plusieurs années comme ambassadeur. Madame de Krudener avait des mœurs légères, mais au fond exemptes de blâme; elle avait un amour-propre assez vain pour désirer de faire des conquêtes, et elle se plaisait même à en faire l'énumération. De là une foule d'aventures romanesques dont on trouve les détails plus ou moins amplifiés dans le roman publié par elle sous le titre de *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G....*, Paris, 1803; 3<sup>e</sup> édition, 1805, 2 vol. in-12, ouvrage qui a eu depuis une continuation. (Voy. le tom. XXX des *OEuvres du prince de Ligne*.) En 1791 elle était mère de deux enfants lorsque son époux rompit avec elle par un divorce. Au commencement de la révolution française, elle séjourna dans le midi de la France, avec sa belle-fille Sophie de Krudener, mariée depuis à un espagnol. Elle voyagea ensuite en Allemagne, en Suisse, en Italie, et elle était à Berlin en 1805 : elle avait été admise dans l'intimité de la reine de Prusse, et elle fut témoin de la mort de cette malheureuse princesse. Cet événement fit sur elle une forte impression, et elle se jeta tout à coup dans l'enthousiasme religieux le plus exagéré. Disciple du fameux visionnaire allemand Jung Stilling, dont elle outrepassa bientôt le mysticisme, elle commença ses excursions à Heidelberg en 1813; chassée du royaume de Wurtemberg, elle eut le même sort dans le duché de Bade. Madame de Krudener se présentait sous la forme d'une Madeleine pénitente : elle se disait envoyée de Dieu, pleurait sur les hommes, sur leurs erreurs, sur les siennes, et se croyait appelée à rétablir sur la terre le règne du Christ. En 1814, elle suivit à Paris l'empereur Alexandre qu'elle appelait l'oint du Seigneur, et qu'elle regardait comme choisi d'en haut pour être le régénérateur du monde. Ce monarque assista plusieurs fois à la célébration des mystiques exercices de la moderne prêtresse. Madame de Krudener prophétisait, et, il faut le dire, parmi ses prophéties, il y en eut quelques-unes qui s'accomplirent; par exemple, la chute de Bonaparte, son re-

tour de l'île d'Elbe et les événements de Waterloo. Plusieurs grands personnages ont cru qu'elle exerçait sur Alexandre une grande influence, et ils ont été jusqu'à lui attribuer l'idée première de la *Sainte alliance*. Madame de Krudener n'eut d'autre appui que ses talents et son adresse. La nouvelle prophétesse reprit ses prédications après avoir quitté Paris. Elle s'était associé un ministre de Genève nommé Empeytaz. On ne saurait déterminer quelle espèce de secte ou de doctrine pouvait résulter des principes d'une dame née dans l'église grecque schismatique, et de ceux d'un ministre de Calvin. Les uns crurent que la secte qu'ils voulaient établir était celle dite des *piétistes*; d'autres l'assimilèrent à celle des *méthodistes*, des *puritains*, etc., etc.; mais il est prouvé qu'elle ne ressemblait à aucune; que tantôt l'*inspirée* parlait de Dieu sans se souvenir de Jésus-Christ, et tantôt menaçait des châtimens du Ciel sans faire mention du Père ni du Fils. Comme elle avait laissé dans le pays de Bade de nombreux prosélytes, elle demanda la permission d'y faire encore une mission: ne pouvant l'obtenir, elle écrivit au ministre du grand-duc une lettre qu'elle fit imprimer, datée du 17 février 1817, et où l'on remarquait, entre autres, le passage suivant: « Je n'aurai pas à me défendre là où je n'aurai pas à traverser le désert de la civilisation, et à lutter contre des lois réprochées par le seul code que je reconnaisse, celui du Dieu vivant. » Dans une autre lettre au même ministre elle s'exprime de la sorte: « C'est au Seigneur à ordonner, et à la créature à servir, c'est lui qui expliquera pourquoi la voix d'une faible femme a réenti devant les peuples, a fait ployer le genou au nom de Jésus-Christ, arrêté le bras du scélérat, fait pleurer l'aride désespoir, demandé et obtenu de quoi nourrir des milliers et milliers d'affamés... Il fallait une mère pour avoir soin des orphelins, et pour pleurer avec les mères... une femme élevée dans les demeures du luxe, pour dire aux pauvres qu'elle était plus heureuse sur un banc de pierre, en les servant...; une femme simple et non aveuglée par le faux savoir et qui pût confondre les sages...; une femme courageuse qui, ayant tout possédé sur la terre, pût dire même aux rois que tout n'est rien; qui détrônât les préjugés et les idoles des salons, en rougissant d'avoir voulu briller par quelques misérables talents... » On conviendrait aisément que, malgré ce mélange, d'humilité et de vanité, un pareil langage pouvait séduire des gens de bonne foi et surtout des paysans, dont madame de Krudener s'attirait d'ailleurs la vénération par d'abondantes aumônes. En entrant en Suisse, elle s'arrêta à Bâle, et logea à l'auberge du *Sauvage*, où elle forma des exercices spirituels. Ces exercices, commencés d'abord dans la chambre de madame de Krudener, furent transportés dans la grande salle de l'auberge, qui pouvait à peine contenir les au-

diteurs, dont le nombre augmentait de jour en jour. Après une longue oraison mentale, M. Empeytaz récitait une prière, suivie d'un discours que terminait une autre prière que les assistants faisaient à genoux. Quand on avait fini cet acte préliminaire de piété, quelques-uns obtenaient une audience particulière de madame de Krudener, que l'on apercevait souvent au fond de plusieurs chambres sombres, à genoux, en habit de prêtresse. Son œil pénétrant observait ceux dont le recueillement et la crédulité donneraient plus de pouvoir à son influence; elle en fit l'épreuve avec succès sur plusieurs jeunes gens, notamment sur de jeunes demoiselles, appartenant aux familles les plus distinguées. Elles auraient tout sacrifié pour madame de Krudener; mais les pères et mères ne partageaient pas cet enthousiasme. Les exercices publics et les conférences particulières parurent suspects aux autorités, qui en défendirent la continuation. La prophétesse et son associé, n'ayant pu établir leurs missions aux environs de Bâle, se rendirent dans le canton d'Aarau, où ils formèrent un grand nombre de prosélytes. Les paysans désertaient leurs campagnes et venaient écouter les prédications: à ceux-ci se réunissaient une foule de mendiants et de vagabonds; on remarquait aussi des curieux ou des spéculateurs politiques, qui venaient examiner quel parti ils pourraient tirer de l'enthousiasme qu'excitait la sibylle russe. Mais tous ces rassemblements inquiétèrent à la fin les gouvernements suisses, et la prophétesse reçut l'ordre de quitter le pays. M. Empeytaz, qui commençait à craindre pour sa sûreté personnelle, se sépara de madame de Krudener: elle n'en continua pas moins ses voyages mystiques. Quand elle était expulsée d'un canton, elle passait dans un autre, entraînant à sa suite plus de trois cents personnes, la plupart couvertes de haillons. Elle faisait souvent des haltes, au milieu des bois, sur le haut des montagnes, où, debout sur une pierre, elle catéchisait ses dévots et distribuait des secours aux plus pauvres, sans que le froid le plus rigoureux, la neige, la pluie, lui fissent interrompre ses prédications. De toutes parts on accourait pour l'entendre, et les mendiants demandaient en route où était la *bonne dame qui donnait de l'argent et apprenait à prier Dieu*. Elle occupa quelque temps une maison près de Lucerne, et l'on remarqua qu'elle y recevait beaucoup de lettres qui n'arrivaient pas par la poste, mais par des messagers qui venaient souvent de pays très-éloignés. En peu de temps elle dépensa en Suisse plus de dix mille florins, et, avant de quitter ce pays, elle reçut des lettres de change pour toucher de grosses sommes, qui devaient sans doute avoir la même destination. Forcée à Schaffouse de quitter la ville, elle se rendit à pied à Bandegg, demanda l'hospitalité pour elle, tandis que sa suite alla loger à l'auberge; mais, au milieu de la nuit, le bailli de Rodolphe lui envoya l'ordre de partir le lendemain avec tout son

cortège. La nouvelle de l'arrivée de madame de Krudener s'était répandue en peu de temps dans tout le pays, et, avant le jour, plusieurs personnes étaient arrivées à Bandedg, en voiture, à cheval, ou à pied, toutes demandant à voir et entendre la prophétesse. Madame de Krudener, à peine sortie de son lit, prit son costume de prêtresse, enveloppa une baguette d'une manière mystérieuse, et, après avoir fait mettre à genoux tous les siens et les nombreux étrangers, se promena au milieu d'eux en agitant la baguette, et menaça trois fois du courroux du ciel le bailli et un monde corrompu et impénitent. Parmi ses auditeurs se trouvaient quelques Juifs attirés par la curiosité; elle les reconnut, leur reprocha leur opiniâtreté et leur endurcissement. Après cet anathème et cette remontrance, la procession se mit lentement en marche vers Rodolphell, où elle arriva à dix heures. Le bailli, étonné de cette audace, et voyant tout ce monde qui était venu à la suite de madame de Krudener, se transporta chez elle, et lui demanda où elle voulait aller avec ce cortège. Une conversation très-vive s'établit entre eux; le bailli la termina en lui signifiant l'ordre de partir. Madame de Krudener n'en fit aucun cas, et, le lendemain, toutes les auberges étaient encombrées de nouveaux voyageurs qui étaient venus entendre la sibylle: elle commença son sermon à l'aube du jour, se plaignit des persécutions qu'elle essuyait, de la dureté des cœurs, des suggestions de Satan, dont ses persécuteurs étaient l'organe; elle n'oublia pas de placer le bailli parmi ces derniers. Contrainte enfin de partir, elle fit donner deux écus neufs à l'administrateur de la paroisse (sa bourse était épuisée en ce moment); mais les pauvres qui connaissaient par expérience la générosité de la bonne dame, crurent qu'elle avait donné cent louis, et furent sur le point de saccager la maison de l'administrateur. Elle erra encore dans divers cantons, d'où elle fut également expulsée. Contrainte de quitter Zurich, elle se retourna vers la ville, et étendant les bras... « Je te maudis, » dit-elle; malheur à toi, ville profane, où « les enfants eux-mêmes ont déjà des mines « d'Holopherne...! C'était son usage de maudire les lieux qu'elle était forcée de quitter; elle secouait ensuite la poussière de ses pieds, reprochait aux magistrats qui l'expulsaient leur dureté envers l'envoyé du Seigneur, leur annonçait les derniers malheurs, les menaçait du feu du ciel et de toutes les vengeances d'un Dieu irrité. Ne pouvant plus trouver en Suisse un seul pays qui voulût lui donner asile, elle pénétra en France, et se présenta à Colmar; mais les autorités lui en défendirent l'entrée. Madame de Krudener parcourut encore quelques pays, et on la repoussa de toutes parts. Elle était devenue un ennemi redoutable pour tous les gouvernements, et il est curieux de voir tous les souverains se réunir contre une faible femme, dont ils croyaient avoir à craindre l'ascendant. En effet, dans les proclamations imprimées qu'elle publiait dans les divers

pays où elle devait faire ses prédications, tout en parlant d'amour divin et de charité, elle paraissait exciter les peuples à la révolte. Quelques-uns ont cru que madame de Krudener était l'agent du parti philosophique, dont le but était de détruire, par les prédications de la fausse prophétesse, la religion catholique, et même la protestante, et d'y substituer un culte éphémère, qui bientôt aurait conduit au déisme. Quant à nous, nous n'embrasserons ni cette opinion, ni celle qui avait d'abord donné à ces prédications un but tout politique: et nous nous bornerons à ne voir dans madame de Krudener qu'une imagination exaltée et avide de célébrité. Quoi qu'il en soit, restée seule, abandonnée par ses prosélytes, elle trouva une retraite à Sackingen, dans le grand-duché de Bade, où elle était étroitement surveillée. Forcée pour la troisième fois de sortir de ce pays, madame de Krudener retourna en Russie. E le trouva un instant de repos dans l'une des terres qui lui restaient encore près de Riga. Ses communications sympathiques avec les Hernutes ou frères moraves, qui habitent cette contrée, l'y retinrent d'abord: elle forma ensuite le projet d'aller fonder en Crimée un établissement chrétien de correction, pour les criminels et les pécheurs. Elle mourut à Karason-Bazar le 25 décembre 1824. Outre son roman de *Valérie*, M<sup>me</sup> de Krudener a publié une brochure intitulée *le Camp des vertus*, Paris et Lyon, 1815, in-8°. Son adepte principal, M. Empeytaz, est devenu le chef de l'association dirigée en Suisse sous le nom de *nommiers*: un autre de ses disciples, M. Liedner, de Leipzig, a publié un ouvrage intitulé: *Macbenac*, en faveur des opinions de M<sup>me</sup> de Krudener. Peu de temps auparavant, le professeur Krug avait fait paraître ses *Entretiens avec M<sup>me</sup> de Krudener*, Leipzig, 1818. Enfin M. Marignié a publié, en 1817, une brochure in-8°, sous ce titre: *Sur M<sup>me</sup> de Krudener, en réponse à l'article sur cette dame, et contre M. de Bonald*, inséré dans le *Journal de Paris*, N° du 30 mai 1817. On trouve une lettre de M<sup>me</sup> de Krudener à Bernardin de Saint-Pierre, parmi celles qu'on a jointes à l'édition des *Oeuvres* de cet écrivain, publiées en 1821, par M. Aimé-Martin.

KRÜGER (THÉODORE), théologien protestant, né à Stettin le 16 décembre 1694, fut d'abord ministre évangélique et inspecteur des écoles à Stettin et dans différentes villes de la basse Lusace, fut nommé surintendant à Colditz en 1732, à Chemnitz en 1735, et fut reçu docteur en théologie à Wittenberg en 1737. Il mourut subitement le 1<sup>er</sup> juillet 1751, laissant, entre autres ouvrages: *Origines Lusatiæ, complectens historiam Geronis primi Lusatiæ inferioris Marchionis*, Leipzig, 1721, in-4°, ouvrage contre lequel Frédéric Matha écrivit son *Luberna olim magna*, en 1727; *De martyriis falsis, præsertim atheis, pseudomartyribus*, Wittenberg, 1722, in-8°, où Kruger s'attache à réfuter Bayle; *Prodrum annalium Luccavensium*, Lubben, 1727, in-4°.

KUEN (MICHEL), religieux de l'ordre des

chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de Latran, naquit l'an 1709 à Weissenhorn dans l'Autriche antérieure. Il fit profession en 1728, fut nommé en 1734 doyen, puis abbé de Wengen à Ulm, sous le nom de Michel III, et mourut le 10 janvier 1765. Il avait aussi les titres de prévôt du chapitre de Wengen, abbé de Latran, conseiller et chapelain perpétuel de Sa Majesté impériale. On a de Kuen : *Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum variorum religiosorum ordinum*, Ulm, 1765-1768, 6 vol. in-fol., où l'on trouve un grand nombre de pièces rares et inédites, le tout terminé par une *Vie* de l'auteur ; *Wenga, sive informatio historica de exempti collegii S. Archangeli Michaelis ad insulas Wengenses*, ibid., 1746. in-fol. ; *Joannes de Canabaco ex comitibus de Canabaco oriundus, qui vulgo venditur pro autore quatuor librorum de Imitatione Christi, recenter detectus a quodam canonico regulari Sancti Augustini congregationis Lateranensis ; Canabaci, sumptibus hæredum Jo. Gerseni, (Ulm), 1760, in-8°* : l'auteur de cet ouvrage revendique ironiquement en faveur d'un descendant des comtes allemands de Canabac l'attribution, renouvelée à Jean Gersen, du livre de l'*Imitation*, par le bénédictin Ange Maerz : celui-ci répondit, et l'abbé Kuen répliqua par deux nouvelles brochures anonymes, intitulées, la première : *Anticrises in Crisin apologeticam inscriptam Angelus contra Michaelæm, auth. Adolpho de Kempis C. R.* ; Canabaci (Ulm), 1761, et la seconde : *Appendix ad anticrises de palinodia eminent. S. R. E. cardinalis Roberti Bellarmini in favorem Thomæ de Kempis adversus Gersenitam Schyrensem* ; Canabaci (Ulm), 1761, in-8°. Dans ces deux brochures, comme dans l'ouvrage précédemment cité, l'auteur combat le P. Maerz avec l'arme de l'ironie ; *Lucifer Wittembergensis*, ou *Vie complète de Catherine de Bore*, 2<sup>e</sup> éd., Landsberg, 1749, in-8°, publié sous le nom de D. Michel Engelhard ; *Historia Friderici I imperatoris, et parentela suæ, conscripta circa annum 1226, a Burcardo Uspergensis, ordinis Præmonstratensis*, Ulm, 1790, in-4°.

KUHLMANN (QUIRINUS), fameux visionnaire, était né en 1651 à Breslau, en Silésie, avec un esprit sage et pénétrant ; une maladie d'angea ses organes à 18 ans ; il se crut inspiré de Dieu, et s'imagina être dans un globe de lumière qui ne le quittait jamais ; il ne voulut recevoir aucune leçon, parce que, disait-il, le Saint-Esprit était son maître. Cet écrivain, qu'il aurait fallu enfermer, fut brûlé l'an 1689, à Moscou, pour quelques prédications séditieuses. Il avait

parcouru auparavant l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Orient, et n'avait pas fait beaucoup de prosélytes. On a de ce visionnaire plusieurs ouvrages pleins de rêveries les plus absurdes. Il en préparait un qu'il devait intituler : *La clef de l'éternité et du temps* ; c'était la suite d'un ouvrage qu'il avait publié en 1674, à Leyde, sous le titre de *Prodromus quinquenni mirabilis. Voy. Adelung, Histoire de la folie humaine*, tome V, p. 3-90.

KUHN (JOACHIM), en latin *Kuhnus*, professeur de grec et d'hébreu dans l'université de Strasbourg, né à Grispwald, en 1647, mort en 1693, laissa des *Notes* sur Pollux, Pausanias, Elien, Diogène-Laërce, et d'autres écrits dans lesquels on remarque un grand fonds d'érudition. Le plus connu est intitulé : *Quæstiones philosophicæ ex sacris veteris et novi Test. aliisque scriptoribus*, Strasbourg, 1698, 3 tom. in-4°.

KULCZINSKI (IGNACE), abbé de Grodno, né à Wlodimir, en Pologne, l'an 1707, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Basile, et fut envoyé à Rome en qualité de procureur général de cet ordre. Il mourut dans son abbaye de Grodno, en 1747, après s'être acquis une grande réputation par son *Specimen Ecclesiæ ruthenicæ*. On a encore de lui en manuscrit, *Opus de vitis sanctorum ordinis Basilii magni*, 2 vol. in-fol.

KUNADUS (ANDRÉ), théologien luthérien, né à Dobelen en Misnie, l'an 1602, fut professeur de théologie à Wittenberg, et ministre général à Grimma. Il mourut en 1632. On a de lui : une *Explication de l'Épître aux Galates* ; un *Abrégé* des lieux communs de théologie ; des *Dissertations* sur la tentation au désert, sur la confession de saint Pierre, sur ceux qui ressusciteront au temps de la passion, in-4°, etc.

KUNRATH ou KHUENRATH (HENRI), chimiste de la secte de Paracelse, et aussi visionnaire que son maître, né en 1560 dans la Saxe, fit beaucoup parler de lui au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, et fut professeur en médecine à Leipzig, sa patrie. Moïserus prétend que Kunrath était un adepte qui possédait la pierre philosophale. Il nous apprend lui-même « qu'il avait obtenu de Dieu le don « de discernér le bien et le mal dans la chimie. » Il mourut à Dresde, en 1605. On a de lui plusieurs ouvrages d'une obscurité impénétrable, qui ne servent qu'à montrer le fanatisme ou la charlatanerie de leur auteur. Les curieux recherchent son *Amphitheatrum sapientiæ æternæ solius veræ, christiano-cabbalisticum, divino-magicum*, Hanau, 1619, in-fol. On y mit un nouveau titre en 1653. Ce livre fut censuré par la faculté de théologie de Paris.

## L

LABADIE (JEAN), fanatique du xvii<sup>e</sup> siècle, fils d'un soldat de la citadelle de Bourg, en Guyenne, naquit en 1610. Les jésuites de

Bordeaux, trompés par sa piété apparente et charmés de son esprit, le reçurent dans la société et il y resta quinze ans. Quoique dès

lors son esprit donnât dans les rêveries de la plus folle mysticité, il sut si bien se déguiser que, lorsqu'il voulut quitter la société, les supérieurs et les inférieurs mirent tout en usage pour le retenir. Rendu au siècle en 1639, il parcourut en prêchant plusieurs villes de la Guyenne, prêcha aussi à Paris, et fut employé dans le diocèse d'Amiens, où M. de Caumartin, alors évêque de cette ville, lui donna une prébende dans l'église collégiale de Saint-Nicolas. Les succès qu'il obtint dans la chaire enflèrent son orgueil, et il se persuada qu'il était un nouveau Jean-Baptiste, envoyé au monde pour annoncer un second Messie. On le croyait un saint; mais un commerce criminel avec une dévote, et d'autres liaisons plus que suspectes, découvrirent en lui un scélérat hypocrite. L'évêque d'Amiens, Caumartin, allait le faire arrêter lorsqu'il prit la fuite. Il se sauva à Paris, et se cacha quelque temps chez MM. de Port-Royal. Il demeura ensuite à Bazas; il passa de là à Toulouse, dont il trompa l'archevêque, qui lui confia la direction d'un couvent de religieuses; mais bientôt celui-ci, informé de ses désordres, dispersa les religieuses, poursuivit le corrupteur, qui alla se cacher, dans un ermitage de carmes, près de Bazas, s'y fit appeler *Jean de J.-C.*, parla en prophète, et y sema son enthousiasme et ses détestables pratiques. Contraint de s'enfuir, il se fit calviniste en 1650, et exerça le ministère pendant huit ans. « Après avoir été fort es-  
« timé de l'abbé de Saint-Cyran, dit Collet  
« dans la *Vie de saint Vincent de Paul*, tome  
« 1<sup>er</sup>, p. 536, et fort zélé pour les sentiments  
« de Port-Royal, il se fit huguenot à Mon-  
« tauban, et pour justifier son apostasie, il  
« publia un écrit, où il prouva que du jan-  
« sénisme dont il avait fait profession au  
« calvinisme qu'il venait d'embrasser, il n'y  
« avait qu'un pas à faire. » Labadie passa à  
Genève, d'où il fut encore expulsé, et de là  
à Middelbourg, où il épousa, dit-on, la cé-  
lèbre Schurman, si habile dans les langues  
savantes, et qui attira à la secte des labadi-  
stes la princesse palatine Elisabeth. Après  
diverses courses et aventures en Allemagne  
et en Hollande, il mourut d'une colique vio-  
lente à Altona dans le Holstein, en 1674,  
âgé de 64 ans. Il avait été déposé, peu de  
temps auparavant, dans le synode de Dor-  
drecht. Les ouvrages de ce fanatique sont  
en grand nombre. Voyez-en la liste aux to-  
mes XVIII et XX des *Mémoires de Nicéron*, et  
au tome III de la *Cimbria litterata*. Ils sont  
tombés dans l'oubli. Il les intitulait singu-  
lièrement : *Le héraut du grand roi Jésus*,  
Amsterdam, 1667, in-12; *Le véritable Exor-  
cisme, ou l'Unique moyen de chasser le Diable  
du monde chrétien*, Amsterdam, 1667, in-12;  
*Le chant royal du roi Jésus-Christ*, Amster-  
dam, 1670, in-12; *Les saintes Décades*, Am-  
sterdam, 1671, in-8°; *L'Empire du Saint-Es-  
prit*, Amsterdam, 1671, in-12; *Traité du soi,*  
*ou le renoncement à soi-même*, etc., etc. Les  
disciples de ce dévôt libertin s'appelèrent  
*labadistes*. On assure qu'il y en avait encore,

il n'y a pas grand nombre d'années, dans le  
pays de Clèves. « Cette secte, dit un auteur  
« moderne, n'avait fait que joindre quelques  
« principes des anabaptistes à ceux des cal-  
« vinistes, et la prétendue spiritualité dont  
« elle faisait profession était la même que  
« celle des piétistes et des hernhutes. Le  
« langage de la piété, si énergique et si tou-  
« chant dans les principes de l'Eglise catho-  
« lique n'a plus de sens et paraît absurde,  
« lorsqu'il est transplanté chez les sectes hé-  
« rétiques; il ressemble aux arbustes qui ne  
« peuvent prospérer dans une terre étran-  
« gère. » *Voy BARRAL, KEMPIS, PASCAL*. On a  
publié une *Vie de Jean Labadie*, La Haye,  
1670, in-12.

LABAN, fils de Bathuel et petit-fils de  
Nachor, fut père de Lia et de Rachel, qu'il  
donna l'une et l'autre en mariage à Jacob,  
pour le récompenser de 14 ans de services  
qu'il lui avait rendus. Comme Laban vit que  
ses biens fructifiaient sous les mains de Jacob,  
il voulut le garder encore plus longtemps  
par avarice; mais Jacob quitta son beau-père  
sans lui rien dire. Celui-ci courut après lui  
durant sept jours, dans le dessein de le mal-  
traiter, et de ramener ensuite ses biens, ses  
fils et ses filles. Mais Dieu lui apparut en  
songe, et lui défendit de faire aucun mal à  
Jacob. L'ayant atteint sur la montagne de  
Galaad, ils offrirent ensemble des sacrifices,  
et se réconcilièrent. Laban redemanda seu-  
lement à son gendre les idoles qu'il l'accusa  
de lui avoir dérobées. Jacob qui n'avait au-  
cune connaissance de ce vol, lui permit de  
fouiller tout son bagage. Rachel, assise des-  
sus, s'excusa de se lever, feignant d'être in-  
commodée, pour ne pas restituer à son père  
un objet de superstition et de faux culte. Ils se  
séparèrent contents les uns des autres, l'an  
1739 avant Jésus-Christ. On croit que Laban  
s'attacha dans la suite exclusivement à l'ado-  
ration du vrai Dieu, à l'exemple et par les  
exhortations de son gendre et de ses filles.

LABARTETTE (JEAN), évêque de Véran,  
vicaire apostolique de Cochinchine, né dans  
le diocèse de Bayonne en 1745, s'embarqua  
pour la Cochinchine en 1774, devint coadju-  
teur de Mgr Pigneau de Behaine, évêque  
d'Adran, qui amena en France, sous Louis  
XVI, le prince royal de Cochinchine, et lui  
succéda en 1782. Mgr Labartette mourut le  
6 août 1823, à l'âge de 78 ans.

LABAT (JEAN-BAPTISTE), dominicain pari-  
sien, né en 1663, fut d'abord professeur de  
philosophie à Naney, puis il fut envoyé en  
Amérique l'an 1693. Il y gouverna sagement  
la cure de Macouba, et visita comme supé-  
rieur des missions de son ordre toute la  
chaîne des Antilles françaises, anglaises et  
hollandaises, depuis la Grenade jusqu'à Saint-  
Domingue. Les Anglais étant venus en 1703  
attaquer la Guadeloupe, où il se trouvait, le  
P. Labat donna des preuves d'un grand cou-  
rage, et contribua à la défense de la colonie  
par ses conseils éclairés. Etant revenu en  
France par l'Espagne, en 1705 et 1706, il  
se rendit à Rome en 1709 pour y veiller aux  
intérêts de la mission des Antilles. Il revint

d'Italie à Paris en 1716, et mourut dans cette ville le 6 janvier 1738, à 75 ans, dans le couvent de son ordre, de la rue Saint-Honoré. On a de lui : *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'Histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes; les guerres et les événements singuliers qui y sont arrivés pendant le long séjour que l'auteur y a fait, le commerce, les manufactures qui y sont établies, et le moyen de les augmenter, avec une description exacte et curieuse de toutes ces îles, ornée de figures*, Paris, 1722, 6 vol. in-12; La Haye, 1724, 6 vol. in-12, ou 1738, 2 vol. in-4°; Paris, 1742, 8 vol. in-12. « Ce livre agréable et instructif est écrit (dit l'abbé Fontaines) avec une liberté qui réjouit le lecteur. On y trouve des choses utiles, semées de traits historiques assez plaisants. Ce n'est peut-être pas un bon livre de voyage, mais c'est un bon livre de colonies. Tout ce qui concerne les nôtres y est traité avec étendue. On y souhaiterait seulement un peu plus d'exactitude dans certains endroits. » On a critiqué la partie botanique. Il a été traduit en allemand par C. F. C. Schad, avec le *Voyage de Laborde aux îles Caraïbes*, Nuremberg, 1783-87, 6 vol. in-8°, avec fig.; *Voyages en Espagne et en Italie*, Paris, 1730, 8 vol. in-12, fig., écrits avec autant de gaieté que le précédent. Ses plaisanteries cependant ne sont pas toujours de bon aloi, il prend quelquefois un ton satirique qui déroge à sa sagesse et à sa circonspection ordinaires. Ils ont été réimprimés à Amsterdam, 1731, 8 vol. in-12, fig., et traduits en allemand par C.-F. Trolsh, Francfort, 1758-61, 8 volumes; *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Paris, 1728, 5 vol. in-12, fig., composée sur les *Mémoires* qu'on lui avait fournis (de Brue), et par conséquent moins certaine que la Relation de son voyage en Amérique; *Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne, avec des cartes et des figures*, Paris, 1730, 4 vol. in-12: on y donne une idée très-étendue du commerce de ce pays; *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, 1732, 5 vol. in-12. Cette relation, traduite de l'italien du capucin Cavazzi, est augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures; *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé de France à la Porte*, Paris, 1735, 6 vol. in-12. Le Père Labat a recueilli et mis en ordre les *Mémoires* de ce voyageur sur l'Asie, la Palestine, l'Égypte, la Barbarie. A peine ces *Mémoires* avaient-ils vu le jour qu'il en parut une critique par M. Pétis de la Croix, sous le nom d'un secrétaire de l'ambassadeur Méhémet-Effendi: cette critique est estimée. Le style des ouvrages du Père Labat est en général assez coulant, mais un peu diffus. On peut le considérer comme un des voyageurs les plus dignes de la confiance du lecteur.

LABAT (PIERRE-DANIEL), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur,

naquit à Saint-Sever en Gascogne l'an 1725, et fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît au monastère de la Durade à Toulouse, en 1742. Il en devint prieur en 1768, et se distingua dans les conférences ecclésiastiques qui eurent lieu en 1769 à Marmoutier par l'ordre de M. de Brienne, archevêque. Un écrit sur la grâce, in-8° de 24 pages, où l'on reconnut quelques erreurs déjà combattues, et réfutées depuis plus d'un siècle, fit interrompre ces conférences. En 1770, D. Coniac ayant proposé à Labat de venir se joindre à lui au monastère des Blancs-Manteaux de Paris pour y travailler à la Collection des conciles de France, celui-ci vint se fixer dans la capitale et se vit bientôt chargé seul de conduire cette publication. Les temps étaient peu favorables; mais au moyen de quelques secours du gouvernement et de quelques souscriptions, le premier volume parut en 1789. La moitié du second était imprimée quand la révolution dépouilla le clergé de ses biens, et força Labat à abandonner son entreprise. Peu d'exemplaires du premier volume ont été mis en circulation, et le travail du savant religieux a été presque perdu. Pendant la révolution, dom Labat vécut ignoré à Saint-Denis, s'appliquant à ses études et à ses exercices de piété, puis il reprit l'exercice du saint ministère dès que les circonstances le lui permirent. Dom Labat mourut le 10 avril 1803, laissant la réputation d'un savant pieux et estimable, mais qui n'avait pas été toujours exempt d'un certain esprit de parti. Il avait été d'un grand secours à dom Clémencet pour l'édition des Œuvres de saint Grégoire de Naziance, dont il n'a paru qu'un volume. Il publia en 1785 l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe*, in-12, et coopéra aux écrits composés contre la constitution civile du clergé par l'abbé Rastignac. Dom Brial publia sous le voile de l'anonyme son *Eloge historique*, en 1803.

LABBE (PHILIPPE), jésuite, né à Bourges en 1607, professa les humanités, la philosophie et la théologie avec beaucoup de distinction. Il mourut à Paris le 25 mars 1667, dans sa soixantième année, avec la réputation d'un savant profond et d'un homme doux et poli. Le Père Commire lui fit cette épitaphe :

Labbeus hic situs est : vitam moresque requiris?  
Vita libros illi scribere, morsque fuit.  
Oulmium felix ! qui patrum antiqua retracians  
Concilia, accessit conciliis superum.

Il avait une mémoire prodigieuse, une erudition fort variée et une ardeur infatigable pour le travail. Toutes les années de sa vie furent marquées par des ouvrages, ou plutôt par des recueils de ce qu'il avait ramassé dans les livres des autres, ou de ce qu'il avait détérré dans les bibliothèques. La liste qu'on en a publiée contient 64 articles. *Voy.* le tome XXV des *Mémoires* de Nicéron. Ses principales compilations sont : *De Byzantinae historiae scriptoribus*, 1648, in-fol. C'est une notice et un catalogue des écrivains de l'histoire byzantine par ordre chronologique. *Nova bibliotheca manuseriptorum*, 1657, 2

vol. in-fol. : compilation de plusieurs morceaux qui n'avaient pas encore été imprimés ; *Bibliotheca bibliothecarum*, 1664, 1672 et 1686, in-fol., et Genève, 1686, in-4°, avec la *Biblioth. nummaria*, et un *Actuarium*, imprimé en 1705 ; *Concordia chronologica*, 1670, 5 vol. in-fol. Les quatre premiers volumes de cet ouvrage, fort embrouillé, peu utile, mais bien imprimé, sont du Père Labbé, et le 5<sup>e</sup> du Père Briet. Cependant il y a des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs : telle est l'*Ariadne chronologica*, qui est au premier volume. Cet ouvrage ne s'étant pas vendu d'abord, Cramoisi, séduit par l'esprit d'intérêt, en envoya inconsidérément une partie à la beurrière : c'est ce qui le rend rare aujourd'hui. *Le Chronologiste français*, 6 vol. in-12, 1666, assez exact, mais écrit avec peu d'agrément ; *Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane, avec le lignage d'Outremer*, 2 vol. in-4°, 1651. Cet *Abrégé royal* est fort confus, mais on y trouve des extraits et des pièces qu'on ne pourrait découvrir ailleurs. *Concordia sacra et profana chronologia, ab orbe condito ad annum Christi 1638*, in-12 : *Méthode aisée pour apprendre la chronique sacrée et profane*, in-12, en vers artificiels si mal construits, que cette *méthode aisée* deviendrait fort difficile pour un homme qui aurait du goût. En général, les vers techniques sont un mauvais moyen d'apprendre ; on doit les employer tout au plus dans l'enseignement des langues : le mot, le genre, le régime, etc., faisant tout l'objet de la leçon, elle peut être tout entière renfermée dans un vers, mais il n'en est pas ainsi des traits historiques. Celui qui ne sait que les noms et les dates ne sait rien, et ces dates s'apprennent mieux dans la suite et l'ensemble de l'histoire, que dans ces espèces de grimoires rimés. Plusieurs *Écrits sur l'histoire de France*, la plupart ensevelis dans la poussière : *La Clef d'or de l'histoire de France... Les Mélanges curieux... Les Éloges historiques*, etc. ; *Pharus Galliarum antiqua*, 1668, in-12. L'auteur y relève quelques erreurs de Sanson ; mais celui-ci répliqua vivement et attaqua le Père Labbé à son tour. Plusieurs autres ouvrages sur la *Géographie* ; beaucoup d'écrits sur la grammaire et la poésie grecque, entre autres un excellent *Recueil de racines grecques*, et l'*Étymologie de plusieurs mots français*, 1661, in-12, contre le *Jardin des racines grecques de MM. de Port-Royal*. Lancelot, dans une deuxième édition, défendit vigoureusement l'ouvrage attaqué. *Bibliotheca antijanseniana*, in-4° : c'est un catalogue des écrits composés contre Jansénius et ses défenseurs ; *Notitia dignitatum omnium imperii romani*, 1651, in-12, ouvrage utile ; *De scriptoribus ecclesiasticis dissertationes*, en 2 vol. in-8°. C'est une petite bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, utile mais trop abrégée ; on y trouve une bonne dissertation contre la papesse Jeanne. ( Voy. Benoît III. ) *Conciliorum collectio maxima*, 17 vol. in-fol., 1672, avec des notes. Les huit premiers volumes

de cette collection sont du Père Labbé, les autres sont du Père Cossart son confrère, plus judicieux et meilleur critique que lui. On y a joint un 18<sup>e</sup> volume. C'est le plus rare. Il est sous le titre de *Apparatus alter*, parce que le 17<sup>e</sup> tome est aussi un *op. ar. ar.* ; cependant ce 18<sup>e</sup> volume n'est autre chose que le *Traité des conciles* de Jacobatius. Cette collection est recherchée, quoiqu'elle renferme un assez grand nombre de fautes. Le jésuite Hardouin s'était chargé d'en donner une nouvelle ; mais on peut voir dans son article comment il l'exécuta. Nicolas Coleti a donné une *Collection des conciles* plus ample, Venise, 1728 et 1732, 25 vol. in-fol., et Jean-Dominique Mansi a donné des *Suppléments* très-estimés de cette édition, Lucques, 1768 ; une édition des *Annales* de Michel Glicas, en grec et en latin, in-fol., et une de l'*Institution du roi chrétien* par Jonas, évêque d'Orléans ; enfin ce savant et infatigable compilateur publia, en 1659, un *Tableau des jésuites illustres dans la république des lettres*, suivant l'ordre chronologique de leur mort : ouvrage sec, et qui ne peut avoir d'utilité que par rapport aux dates. En 1665, il mit encore au jour une *Bibliographie* des ouvrages que les savants de la société avaient publiés en France, dans le courant de 1661, et au commencement de 1662.

LABBÉ (MARRIN), né au village de Luc, près Caen, fut destiné, en 1678, à la mission de la Cochinchine. Rappelé en 1697, il fut nommé évêque de Tllopolis par le pape Innocent XII. Il remplit pendant quinze ans les devoirs de Vicaire apostolique dans la Cochinchine, où il était retourné, et mourut en 1723. On a de lui une *Lettre au pape Clément XI*, sur le culte des Chinois ; et un *Mémoire* qui, ainsi que la *Lettre*, semble annoncer certaines préventions, et un zèle un peu amer.

LABBÉ (PIERRE), jésuite, né l'an 1594 à Clermont en Auvergne, mort vers 1680 à Lyon, professa pendant vingt-trois ans dans son ordre la rhétorique, la philosophie et la théologie, et fut ensuite recteur des maisons d'Arles, de Grenoble et de Lyon. On a de cet écrivain aussi médiocre que fécond et laborieux : *Carmen panegyricum Ludovico XIII*, composé à l'occasion de la prise de Casal ; *Vita et Elogia Ludovici XIII, novo lyrici carminis modo*, Lyon, 1684, in-4° ; *Elogia sacra, theologica, philosophica*, etc., Grenoble, 1664, in-folio ; Leipzig, 1686, in-8° ; *Epistola historica de ortu et situ primo Lugduni ; nec non Dissertatio de itinere Annibalidis*, etc., Lyon, 1664, in-4° ; *Epistola de antiquo statu Lugduni*, Grenoble, 1664, in-8° ; *Eustachius seu Placidus heros christianus, poema epicum*, Lyon, 1673, in-12 ; *Lugdunum veteris usque ad Lugdunum christianum historia*, ibid., 1671, in-folio ; diverses poésies ascétiques, notamment un *poème* sur le Saint-Suaire que l'on conservait à Beaugency, et des *opuscules* de piété, dont Moreri et Solwel ont donné la liste.

LABBEY (dom FAUSTE), né l'an 1653 à Vesoul, embrassa la règle de Saint-Benoît dans

l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, et mourut à Luxeuil le 8 juin 1727. On a de dom Labbey : *Luxovii chronicon libri decem*, 2 vol. in-4°, ouvrage qui a été très-utile à ceux qui ont depuis traité les mêmes matières; *Recherches sur les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, établis dans le comté de Bourgogne*, in-4°; *Analyse et Table des registres de l'hôtel-de-ville de Vesoul*, in-folio. Dom Labbey s'occupait dans ses dernières années de la composition d'un *Dictionnaire de la Bible*, et il en avait terminé deux volumes, qui furent utiles à dom Calmet, à qui ils furent remis.

**LABE** (SÉBASTIEN), né à Rokyczan en Bohême le 26 février 1635, entra chez les jésuites en 1653, où il enseigna avec distinction les belles-lettres. Il fut pendant quinze ans prédicateur à Prague, et ensuite vingt ans missionnaire. Il mourut à Klattau en 1710, après avoir publié : *Sales epigrammatici*, dont on a fait plusieurs éditions; la dernière est de Prague, 1701, in-8°. On a encore de lui des *Cantiques spirituels* en langue bohémienne, fort répandus parmi le peuple, et qui ont produit de grands fruits.

**LABELLE** (PIERRE-FRANÇOIS), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mort le 14 janvier 1760, âgé de 64 ans, est l'auteur du *Nécrologe des appelants et opposants à la bulle UNIGENTUS*, en 2 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage suffit pour faire connaître ses sentiments, le caractère et l'objet de son zèle.

**LABERTHONIE** (PIERRE-THOMAS), dominicain, naquit à Toulon le 7 février 1708. Il prêcha avec succès à Paris, particulièrement contre les incrédules, et montra beaucoup de zèle pour le maintien de la régularité dans son ordre; ce zèle se manifesta dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Exposé de l'état et obligation des frères prêcheurs*, 1767, in-4° et in-12. Les preuves de la religion, qu'il avait exposées en chaire avec autant de lumière que de solidité, sont consignées dans la *Défense de la religion chrétienne contre les incrédules, les Juifs, etc.*, 1779, 3 vol. in-12. On a encore de lui la *Relation de la conversion et de la mort de M. Bouguer*, 1786. Les difficultés et les doutes de l'incrédulité sont très-bien expliqués dans cet ouvrage. Il a été réimprimé en 1811 sous le titre de *Supplément aux Œuvres du Père Laberthonie, avec une conférence avec un déiste : examen critique d'un écrit spinosiste sur l'existence de Dieu, etc.* Le P. Laberthonie mourut en 1774.

**LABOISSIÈRE**. Voy. BOISSIERE.

**LABORDE**. Voy. BORDE.

**LABRE** (le vénérable BENOÎT-JOSEPH), né à Amette dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer, en 1748, se distingua, dès son enfance, par sa piété et l'innocence de ses mœurs. Sa santé l'ayant obligé de quitter les Chartreux, et ensuite l'abbaye des Sept-Fonts, où il avait résolu de se consacrer au Seigneur, il alla à Rome, y vécut dans la pauvreté et dans l'exercice des vertus chrétiennes, et y mourut en odeur de sainteté le 16 avril 1783. Un décret de la congrégation des rites a autorisé à lui donner le titre de vénérable, et

le procès pour sa béatification s'instruisait à Rome en 1845. Sa *Vie*, écrite en italien par Alégiani, a été trad. en français, et aig. d'un *avertissement* plein d'éloquence et de raison, Liège, 1784, petit in-12. On a imprimé quelque temps après un *Recueil des miracles opérés à son tombeau*, Paris et Liège, 1784, et une autre *Vie* par l'abbé Marconi, son confesseur : elle a été traduite en français par Roubaud, Paris, 1784, in-12. Dans un mandement de l'évêque de Boulogne, donné le 3 juillet 1783, on trouve un très-bel éloge de Benoît-Joseph Labre, né dans ce diocèse. « Quoique son extérieur fût abject, dit ce « prélat, et parût aux yeux de la chair n'a- « voir rien que de rebutant et d'affreux, ce- « pendant son insigne piété, son humilité « profonde, son amour aussi grand pour la « pauvreté que généreux pour les pauvres, « avec qui il partageait les aumônes qu'il « avait reçues sans les avoir demandées, lui « avaient attiré l'estime, la bienveillance et « la vénération de tous les vrais apprécia- « teurs de ses excellentes vertus, surtout de « sa continuelle application à la prière, dont « l'assiduité que vous, ô faux sages de notre « siècle! cherchez tant à décrier, à déprimer, « à détruire, comme n'étant que le vil par- « tage des personnes inutiles à la société, « ne peut toutefois être trop louée, trop exal- « tée, trop protégée, puisque, selon un ora- « cle divin auquel les discours artificieux de « la sagesse humaine n'opposent que des « raffinements vains et illusoire, elle a beau- « coup de pouvoir auprès du souverain maître « des temps, des cœurs et des événements. « *Multum valet deprecatio justis assidua.* « (Jac. v, 16.) » A la suite de ce mandement, on lit la traduction en français de l'inscription latine, mise avec l'approbation du saint-siège, dans le cercueil de Benoît-Joseph Labre, et deux lettres adressées à M. l'évêque de Boulogne, par M. Fontaine, chargé à Rome des affaires de la congrégation de la mission, dont il est membre. Ces lettres contiennent des détails aussi édifiants que curieux. Les miracles opérés à son tombeau furent l'occasion de la conversion de M. Thayer, ministre protestant à Boston. Voy. la *Relation du néophyte lui-même*, Liège, 1778, in-12, *Journal hist. et littér.*, 1<sup>er</sup> février 1789, page 161.

**LABROUSSE** (CLOTILDE-SUZANNE COURCELLES DE), visionnaire, né à Vauxain, dans le Périgord, d'une honnête famille, le 8 mai 1741, donna dès son enfance des marques d'une grande exaltation d'esprit. A l'âge de neuf ans elle tenta de s'empoisonner en avalant des araignées, afin de monter plus tôt au ciel. Plus tard elle s'appliqua de la chaux vive sur le visage afin de se défigurer, et de trouver dans cet enlaidissement artificiel une garantie pour sa vertu. La nuit elle remplissait son lit, et, le jour, ses souliers de petits cailloux, et pour réprimer sa sensualité, elle portait toujours sur elle un cornet rempli de cendres, mêlées avec du fiel et de la suie, dont elle parsemait ses aliments lorsqu'elle prenait ses repas. Vers l'âge de dix-neuf ans, elle prit l'habit des *terocettes* ou reli-

gieuses du tiers-ordre de Saint-François, mais les austérités du cloître ne purent calmer son imagination. Elle se donna enfin comme inspirée et appelée à convertir les hérétiques et les pécheurs, et elle affirma à ses supérieures que Dieu même lui en avait donné la mission dans des révélations et des communications extatiques : leur prudence se refusa à admettre la réalité de ces visions. Alors mademoiselle Labrousse eut la pensée d'écrire sa Vie, et elle soumit cet ouvrage à M. de Flamarens, évêque de Périgueux, qui ne parut pas y faire grande attention. Il n'en fut pas ainsi du prieur de la chartreuse de Vauclaire, appelé dom Gerle : ayant lu cet écrit, que le hasard fit tomber, en 1759, entre ses mains, il devint enthousiaste de mademoiselle Labrousse, et s'empressa d'entamer une correspondance épistolaire avec elle. C'est à ce religieux qu'elle dut sa première réputation d'*inspirée* et de *prophétesse*. Il assura, quelque temps après, qu'elle lui avait prédit qu'il serait membre d'une assemblée nationale, et qu'elle avait également prédit la révolution française. Quand celle-ci éclata, mademoiselle Labrousse trouva un autre admirateur dans M. Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne. Il appela mademoiselle Labrousse à Paris, où son titre de prophétesse et ses prédications pouvaient être utiles pour affermir les maximes du jour. Les couvents ayant été supprimés, à la grande satisfaction de mademoiselle Labrousse, qui désirait jouer un grand rôle dans le monde, elle se rendit à l'invitation de M. Pontard, vint à Paris, et alla loger chez la duchesse de Bourbon. Mademoiselle Labrousse commença à remplir sa mission en prêchant et prophétisant en faveur de la constitution du clergé, contre la cour de Rome, et ne manqua pas de se faire un pari parmi des gens crédules et des *spéculateurs* : l'évêque Fauchet fut de ces derniers : mais il revint bientôt de son erreur. Il parut à cette époque un *Recueil des prophéties de mademoiselle Labrousse*, imprimé aux frais de la duchesse de Bourbon, par Didot, 2 vol. in-8°. En même temps, l'évêque Pontard disait dans ses écrits... : « C'est dans les cahiers de mademoiselle Labrousse qu'il faut apprendre à connaître la religion ; non point cette religion que les vices de l'ancien clergé ont rendue si différente de son origine, mais cette émanation pure des lumières célestes. » Dom Gerle, devenu membre de l'assemblée Constituante, comme l'avait prédit mademoiselle Labrousse, parla dans cette assemblée en faveur de la prophétesse ; mais, malgré tous ses éloges, on ne voulut point l'écouter. De retour dans son pays, mademoiselle Labrousse médita un grand projet : c'était de se rendre à Rome, pour prêcher les cardinaux, le pape lui-même, et engager le souverain pontife à abliquer sa puissance temporelle. Mademoiselle Labrousse entreprit donc ce voyage, pendant lequel elle prêchait sur les routes publiques, dans les villes, les villages, les clubs, les églises. Comme elle continuait ses prédications dans les villes

d'Italie, des ordres furent donnés à Viterbe pour l'arrêter et la conduire à Rome. Soit qu'on les eût négligés, soit que la prophétesse eût trouvé moyen de s'y soustraire, elle arriva sans obstacle dans la capitale du monde chrétien. Comme elle s'opiniâtrait à déclamer contre le pape, contre le clergé non assermenté, et qu'elle voulut même planter sa chaire sur un des plus vastes emplacements de Rome, la place Navone, elle fut arrêtée et enfermée au château Saint-Ange, où du reste elle fut logée commodément, et fut autorisée à garder une suivante. En 1796, le Directoire demanda à la cour de Rome l'élargissement de mademoiselle Labrousse, ce qui fut accordé sur-le-champ ; mais elle ne voulut pas quitter sa prison, alléguant qu'en y restant elle obéissait à une inspiration céleste. Deux ans après, lorsque les troupes françaises s'emparèrent de Rome, mademoiselle Labrousse revint à Paris. Elle se confina dans la retraite, entourée seulement d'un petit nombre d'amis fidèles, à la tête desquels était Pontard, qui, pendant la captivité de la prophétesse, avait publié un *Recueil des ouvrages de la célèbre mademoiselle Labrousse*, Bordeaux, Brossier, 1797, 1 vol. in-8° de 296 pages, où il donne de nombreux détails sur la vie et les travaux de cette illuminée. Il parut aussi un autre ouvrage en italien, intitulé : *Discorsi*, ou *Discours de la citoyenne Courcelles-Labrousse*, avec le texte français, Rome, 1798, in-8°. Dans sa retraite, elle composa des ouvrages mystiques, commenta la Bible et l'Apocalypse. Mademoiselle Labrousse mourut à l'âge de 80 ans, en 1821, instituant M. Pontard son exécuteur testamentaire, et lui laissant trois mille francs. Cette clause donna lieu à un procès avec la famille de la défunte. Ses ouvrages n'attestent que trop le profond dérangement du cerveau de l'auteur. Une de ses prophéties annonçait la fin du monde pour 1899.

LACARRY (GILLES), jésuite, né au diocèse de Castres, en 1605, professa avec succès les humanités, la philosophie, la théologie morale, l'Écriture sainte, fit des missions, obtint les emplois de sa société, et mourut à Clermont, en Auvergne, l'an 1684. Malgré la multitude et la variété de ses occupations, il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages très-utiles, surtout pour ceux qui s'appliquent à l'histoire de France. Les principaux sont : *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, 1672, in-4° : morceau bien fait et plein d'érudition. Elle commence à Constantin, et finit à Justinien ; *Historia coloniarum tum a Gallis in exteris nationes missarum, tum ab exteris nationibus in Gallias deductarum*, 1677, in-4° : ouvrage estimé, écrit avec autant de savoir que de discernement ; *Epitome historiæ regni Franciæ*, 1672, in-4° : petit abrégé tiré du *Doctrina temporum* de Petau ; *De regibus Franciæ et lege Salica*, in-4° ; *Cornelii Taciti liber de Germania*, in-4°, 1649, avec de savantes notes, que Dithmar a suivies dans l'édition qu'il a donnée du même ouvrage, en 1726, in-8°, à Francfort-sur-l'Oder ; *Historia*

*romana*, depuis César jusqu'à Constantin, appuyée sur les médailles et les autres monuments de l'antiquité. Cet ouvrage, publié en 1671, in-4°, contient des instructions utiles en faveur des personnes peu versées dans la connaissance des médailles, et offre de savantes discussions sur plusieurs faits. Il renferme aussi *Series et numismata regum Syriae, Egypti, Siciliae et Mesopotamiae*; une bonne *Edition de Velleius Paterculus*, avec des notes; *Historia christiana imperatorum, consulum et praefectorum, praetoriorum Orientis, Italiae, Illyrici et Galliarum*, Clermont, 1675, in-4°; *Notitia magistratuum et provinciarum imperii utriusque, cum notis*, 1665, in-4°. On voit dans tous ces ouvrages un homme profondément versé dans les matières les plus épineuses et les plus recherchées de l'histoire, et un savant en qui l'érudition n'a pas éteint le goût.

LACOMBE (DOMINIQUE), évêque d'Angoulême, né le 25 juillet 1749, à Montrejean, dans la Haute-Garonne, diocèse de Comminges, entra, en 1766, dans la congrégation des doctrinaires de Tarbes, chez qui il avait fait ses études, y occupa divers emplois, et devint, en 1788, principal ou recteur du collège de Guyenne, à Bordeaux. Il occupait encore cette place à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes. Nommé curé constitutionnel de Saint-Paul à Bordeaux, il fut aussi député à l'Assemblée législative; mais le lendemain du jour où fut décrétée la loi qui prohibait tout costume ecclésiastique, il donna sa démission de représentant (7 avril 1792). De retour à Bordeaux, il reprit l'exercice de ses fonctions sacerdotales, et conserva néanmoins assez d'influence pour se garantir, non-seulement de toutes poursuites, mais encore pour sauver la vie à plusieurs citoyens accusés de fédéralisme. L'évêque de Bordeaux étant mort en 1797, Lacombe fut appelé à lui succéder, et fut sacré le 14 février 1798. Il tint avec son clergé constitutionnel un concile en 1802, assista à l'assemblée dite *concile national*, à Paris, et prit une part très-active aux affaires du concordat. Il se démit de son siège, ainsi que ses collègues, sur la réquisition du gouvernement consulaire, et fut un des douze évêques constitutionnels que le ministre Fouché eut le crédit de faire entrer dans le nouvel épiscopat. Envoyé à Angoulême, après avoir refusé sa rétractation, que lui demandait au nom du pape le cardinal Caprara, légat en France, il resta attaché à ses principes, qu'il proclama même dans une *Lettre*, du 4 juin 1802, adressée au vénérable prêtre Binos, ancien chanoine de Saint-Bertrand, à qui il faisait part des motifs de son refus. Lacombe eut quelques altercations assez vives avec quelques membres de son clergé à l'occasion de ses doctrines. Lorsque Napoléon dépouilla le pape de ses Etats, Lacombe approuva cette mesure dans un de ses mandements, cette conduite était d'autant moins généreuse, que le pape venait d'être arraché de Rome et conduit en France. Il assista aussi au champ-de-mai, et exhorta son clergé à remercier le ciel du retour de

l'empereur de l'île d'Elbe. Ce prélat mourut presque subitement le 5 avril 1823.

LACOMBE DE CROUZET (le P. CLAUDE-AGRÈVE), docteur de la faculté de théologie de Paris, dernier gardien du couvent des cordeliers de cette ville, naquit à Saint-Agrève dans le Vivarais le 25 octobre 1752, et entra de bonne heure au grand couvent des cordeliers de Paris. Il y prononça ses vœux à l'époque de la réunion des cordeliers observantins de France avec les conventuels, qui fut opérée par un bref de Clément XIV, du 9 août 1771, fit sa licence en 1784, et reçut le bonnet de docteur le 18 octobre 1785. Au moment de la révolution il était gardien dans le grand couvent de Paris. Il signa en cette qualité une adresse à l'Assemblée nationale sur le décret du 18 février 1790, qui mettait une différence entre la pension des religieux mendicants et celle des religieux non mendicants. Le P. Lacombe, et le P. Bourgade, secrétaire, qui signa cette adresse avec lui, y exposaient à l'assemblée que le grand couvent des cordeliers de Paris avait plus de trente mille francs de rentes foncières, et que l'ordre des minimes conventuels avait depuis longtemps le privilège de posséder des immeubles. En 1792, le P. Lacombe, qui était demeuré dans sa maison, tant que la chose lui fut possible, en fut arraché et transféré aux Carmes. Une maladie qu'il fit lui valut l'autorisation de rentrer pour quelques jours dans sa maison des Cordeliers, et c'est ainsi qu'il échappa aux massacres du 2 septembre. Pendant la terreur, le P. Lacombe, qui n'avait prêté aucun serment, continua d'exercer son ministère en secret. En 1801, il se rangea parmi les adversaires du concordat; il s'abstint de paraître dans les églises, et il disait la messe chez lui. En 1816, il publia, sous le titre d'*Hommage aux principes religieux et politiques, ou Court et simple exposé de quelques vérités importantes*, par C. A. L. de C., une brochure in-8° de 82 pages, dans laquelle il s'élevait contre ceux qui avaient pris part au concordat de 1801, faisant des remontrances au pape lui-même sur ce qu'il y avait consenti. Cet opuscule eut en peu de temps trois éditions, dont la dernière est suivie d'une *Réponse à M.\*\*\**, et d'une *Réplique à M. P.*, laquelle s'adressait à l'*Ami de la religion*, qui avait rendu compte de la brochure dans son septième tome. Le P. Lacombe publia peu après une suite de douze *Lettres sur l'état actuel de l'Eglise de France*, dans le format in-12. L'auteur, qui, dans les premières de ces lettres s'élève de nouveau contre le concordat, semble, dans la neuvième, revenir sur ses pas, et déclare qu'il faut conserver l'unité et se soumettre aux pasteurs. En 1819, parut un nouvel écrit de lui, sous ce titre: *Les regards d'un chrétien tournés vers le saint sépulcre, ou Invitation aux princes de se coaliser pour garantir le tombeau du Sauveur des insultes des infidèles*, par C. A. C., in-8°. L'auteur prenait la qualification de commissaire général de l'ordre et archiconfrérie du Saint-Sépulcre: on sait qu'il y avait autrefois aux

Cordeliers de Paris une confrérie du Saint-Sépulcre. Le P. Lacombe reçut en cette qualité depuis la restauration plusieurs membres nouveaux dans l'ordre, et il transmit, dit-on, ses pouvoirs à M. l'abbé Labouderie, avec qui il était lié. Il mourut à l'âge de 82 ans, le 10 octobre 1834.

LACOMBE. Voy. GUYON.

LACOSTE (PIERRE-FRANÇOIS), ecclésiastique et naturaliste distingué, naquit vers l'an 1754 au village de Plaisance près de Toulouse, et fut, pendant plusieurs années, professeur de morale à Toulouse, de minéralogie à l'école centrale du département du Puy-de-Dôme, et d'histoire naturelle à la faculté de Clermont-Ferrand en Auvergne. Il étudia et explora les diverses parties de cette province, sur laquelle il fit paraître plusieurs ouvrages importants. Lors de la révolution française, il avait adhéré à la constitution civile du clergé, ainsi que le témoignent ses premières publications. Lacoste mourut à Clermont-Ferrand le 18 avril 1826. Il était rentré dans la carrière ecclésiastique et avait obtenu le titre de chanoine honoraire. Il était membre de plusieurs sociétés savantes, entre autres de la Société philotechnique de Paris et de celle des Antiquaires de France. On a de lui : *Lettre de M. l'abbé Lacoste, de Plaisance, vicaire de la Dalbade, à un curé non-conformiste*, Toulouse, 1791, in-8°; *Réponses à la lettre d'un curé non-conformiste*, ibid., 1791, in-8°; *Discours sur les devoirs des citoyens envers la patrie*, Toulouse, 1793, in-8°; *Discours pour une fête civique*, ibid., 1793, in-8°; *Discours sur les obligations que les Français se sont imposées en acceptant la constitution*, Toulouse, (an iv) 1795, in-8°; *Discours sur les vertus républicaines*, ibid., (an iv) 1796, in-8°, imprimé par ordre du département de la Haute-Garonne; *Réflexions sur la nécessité de se rallier à la Constitution et de la maintenir*, Clermont-Ferrand, (an ix) 1801, in-8°. Depuis l'établissement du consulat, Lacoste s'appliqua exclusivement à ses études scientifiques, et publia : *Observations concernant l'agriculture dans les montagnes des départements de l'Auvergne*, Clermont, 1799, in-8°; *Quelques observations concernant l'agriculture dans les montagnes du département du Puy-de-Dôme*, Clermont, 1799, in-8°; ibid., 1811, in-8°; *Discours sur les dispositions des habitants du département du Puy-de-Dôme pour les sciences*, Clermont, 1801, in-8°; réimpr. avec des notes, ibid., 1819, in-8°; *Discours sur les avantages qui résultent de l'étude de l'histoire naturelle*, Toulouse, 1797, in-8°; 3<sup>e</sup> édition, avec des notes, ibid., 1801, in-8°; *Observations sur les volcans d'Auvergne, suivies de notes sur divers objets, recueillies dans une course minéralogique faite en 1802*, Clermont, 1803, in-8°; *Lettres minéralogiques et géologiques sur les volcans de l'Auvergne écrites dans un voyage fait en 1804*, Clermont, 1805, in-8°; *Lettre aux amis des sciences du département du Puy-de-Dôme et des autres pays pour leur recommander le cabinet de minéralogie et le jardin des plantes de la ville de Clermont*, ibid., 1823, in-8°; *Observations sur*

les travaux qui doivent être faits pour la recherche des objets d'antiquité dans le département du Puy-de-Dôme, suivies de notes, Clermont, 1824, in-8°. L'abbé Lacoste avait fait paraître en 1812 le *Prospectus des Observations sur les volcans de l'Auvergne, et autres opuscules relatifs à cette contrée* : l'ouvrage annoncé n'a pas été imprimé; il devait former 3 vol. in-8°.

LACROIX (ETIENNE), jésuite, né l'an 1579 à Saint-Pierre de Bogerat, dans le diocèse d'Evreux, s'embarqua en 1603 pour les missions des Indes orientales, et, à son arrivée à Goa, fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie dans le collège que son ordre possédait à Salcette. Le P. Lacroix se livrait aussi à la prédication et remplissait les fonctions de maître des novices et celles de recteur. Il se fit estimer et chérir des habitants de Goa, et mourut dans cette ville le 24 septembre 1643. Il avait appris la langue des habitants du Canara et celle des Marashdis ou Mahrattes, et composa dans les deux idiomes plusieurs pièces ascétiques, notamment un poème sur la passion de Jésus-Christ, qui était chanté les samedis du carême dans l'église de Salcette par les nouveaux chrétiens. On cite de lui une *Vie de saint Pierre, apôtre*, poème en langue mahratte, et des *Discours en vers*, contenant la réfutation des erreurs des Orientaux, Goa, 1634, 2 tomes, in-folio, de l'imprimerie de la maison professe de la société.

LACROIX (SÉRAPHIN DE), habile théologien et prédicateur, de l'ordre des récollets, né à Lyon en 1589, était très-versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu, et publia plusieurs ouvrages de controverse, entre autres : *Le Flambeau de la vérité catholique*, Paris, 1627, in-4°.

LACROIX-MARRON (N. DE), poète bordelais du xvi<sup>e</sup> siècle, n'est guère connu que par un ouvrage en vers, ayant pour titre : *La muse catholique*, Bordeaux, 1612, in-8°. Ce poème est divisé en deux parties : la première roule sur le libre arbitre, et dans la seconde l'auteur défend le dogme de l'eucharistie contre les calvinistes. Lacroix-Marron avait embrassé la profession des armes et servit sous les ordres du duc d'Epemon.

LACROIX (CLAUDE), jésuite, né à Saint-André, village entre Hervé et Dalein, dans la province de Limbourg, l'an 1652, se fit jésuite l'an 1673, enseigna la théologie morale à Cologne et à Munster, et mourut à Cologne le 1<sup>er</sup> juin 1716. On a de lui un *Commentaire sur la Théologie morale* de Busembaum, Cologne, 1719, 2 vol. in-fol. Lacroix donne en entier dans son *Commentaire* le texte de Busembaum, pour l'expliquer et fixer le vrai sens des décisions : s'il a en tort, les censeurs caustiques qui l'ont accablé d'injures et d'accusations odieuses ne sont pas non plus à l'abri des reproches. Voy. BUSEMBAUM, ESCOBAR, PASCAL. Le P. François-Antoine Zaccaria a justifié plusieurs opinions des deux jésuites que Concina et Patuzzi avaient censurées avec aigreur : il est certain que, en bornant, au cas précis, supposé par les au-

teurs, la plupart des décisions qui paraissent fâchées, on verra presque toujours disparaître ce qu'elles semblent présenter de révoltant. Il est également vrai encore que toutes ces opinions avaient été enseignées avant les jésuites, qui n'ont fait que les adopter et les répéter. Voy. MOYA. L'édition, qu'on dit avoir été faite à Cologne en 1757, est supposée. Ce n'est qu'un nouveau titre et une nouvelle table ajoutée à l'ancienne édition.

LACROIX (JEAN-FRANÇOIS), littérateur du XVIII<sup>e</sup> siècle, natif de Compiègne, publia de nombreux ouvrages d'histoire et d'éducation, sans y mettre son nom : *L'esprit de mademoiselle de Scudéry*, Paris, 1766, in-12 ; *Abrégé chronologique de l'Histoire ottomane*, Paris, 1768, 2 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Anecdotes anglaises jusqu'au règne de Georges III*, Paris, 1769, in-8<sup>e</sup> ; *Anecdotes italiennes depuis la destruction de l'empire romain en Occident jusqu'à nos jours*, ibid., 1769, in-8<sup>e</sup> ; *Anecdotes du Nord*, avec P.-Ant. de La Place et Hornot, 1770, in-8<sup>e</sup> ; *Anecdotes militaires de tous les peuples*, 1770, 3 vol. in-8<sup>e</sup>, réimpr. sous le titre de *Dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables de l'histoire ancienne et moderne*, 1771, *Anecdotes des républiques, auxquelles on a joint la Savoie, la Hongrie et la Bohême*, 1771, 2 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Anecdotes arabes et musulmanes jusqu'à l'extinction du khalifat*, avec Hornot, 1772, in-8<sup>e</sup> ; *Almanach encyclopédique de l'histoire de France*, Paris, 1770-1778, 9 vol. in-18 ; *Dictionnaire portatif des faits et dits mémorables de l'histoire ancienne et moderne*, Paris, 1768, 2 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, Paris, 1769, 2 vol. in-8<sup>e</sup> ; nouv. édition, considérablement augmentée, ibid., 1788, 2 vol. in-8<sup>e</sup> ; *Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le monde depuis son origine jusqu'à présent*, Paris, 1770, 3 vol. in-8<sup>e</sup>, avec figures ; nouvelle édition augmentée de divers articles, Versailles, 1821, 3 vol. in-8<sup>e</sup>, avec fig., auxquels se joint un volume de Supplément, par J.-B.-C. Chaud, Versailles, 1821 ; *Dictionnaire historique des saints personnages*, Paris 1772, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. Lacroix coopéra en outre à l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, publiée en 1769 par l'abbé de La Porte, et au recueil de *Contes, Aventures et faits singuliers*, tirés du *Pour et Contre* de l'abbé Prévost.

LACROIX (PIERRE-FIRMIN), prêtre de la doctrine chrétienne, mort en 1786, après avoir professé la philosophie à l'université de Toulouse, a laissé : *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*, à Jean-François de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch, etc., Neufchâtel, 1761, in-12 de 22 pages ; *Lettre de Jean-Jacques Rousseau, de Genève, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes ; adressée au seul ami qui lui reste dans le monde*, 1765, in-12 : ces deux écrits sont sans nom d'auteur ; *Traité de morale, ou Devoirs de l'homme envers Dieu, envers la société, et envers lui-même*, Carcassonne et Paris, 1767, in-12 ; 2<sup>e</sup> édition augmentée, Toulouse et Paris, 1775, 2 vol. in-12 ; *Connaissance analytique de l'homme,*

*de la matière et de Dieu*, Paris, 1772, in-12.

LACROZE (MATHURIN VEYSSIERE DE) Voy. CROZE.

LACTANCE (LUCIUS-CORLIUS-FIRMIANUS), orateur et défenseur de l'Eglise, né (suivant l'opinion la plus commune) dans le III<sup>e</sup> siècle, étudia sous Arnobe, à Sica en Afrique. On ne connaît ni son pays, ni sa famille ; presque tous les historiens le font africain ; mais le P. Franceschini, carme, prétend qu'il était de Fermo, et ses raisons sont très-plausibles. Son éloquence lui acquit une si grande réputation, que Dioclétien le fit venir, vers l'an 290, à Nicomédie, où il tenait son siège, et l'engagea à enseigner la rhétorique latine ; mais il y eut peu de disciples, parce qu'on y parlait plus grec que latin. Là il vit commencer, l'an 303 de Jésus-Christ, cette terrible persécution contre les chrétiens ; et, s'il n'était pas lui-même alors attaché à la religion de l'Evangile (ce qu'on ne peut décider, parce qu'on n'a rien de certain sur l'époque de sa conversion), son humanité du moins le trouva sensible aux maux qu'il voyait souffrir aux chrétiens. Sa vertu et son mérite le rendirent si célèbre, que Constantin le fit venir dans les Gaules et lui confia l'éducation de son fils Crispus, l'an 317. Lactance n'en fut que plus modeste ; il vécut dans la pauvreté et dans la solitude, au milieu de l'abondance et du tumulte de la cour. Il ne reçut les présents de l'empereur que pour les distribuer aux pauvres. Ce grand homme mourut vers l'an 325 à Trèves, à ce qu'on présume, dans un âge très-avancé. Le style de Cicéron avait été le modèle du sien : même pureté, même clarté, même noblesse, même élégance. C'est ce qui le fit appeler le *Cicéron chrétien*. Parmi les ouvrages dont il a enrichi la postérité, les plus célèbres sont : les *Institutions divines*, en sept livres. L'auteur y élève le christianisme sur les ruines de l'idolâtrie ; mais il réfute beaucoup plus heureusement les chimères du paganisme, qu'il n'établit les vérités de la religion chrétienne. Il traite la théologie d'une manière trop philosophique ; il parle des mystères avec peu d'exercice. Il paraît néanmoins que le P. Petau et d'autres, ont jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions, sans considérer que dans ce temps le langage théologique n'était pas encore fixé, quoique la foi fût sûre et constante. Un critique plus modéré en a parlé de la manière suivante : « Plusieurs censeurs trop rigides y ont noté un assez grand nombre d'erreurs théologiques ; mais la plupart sont seulement des façons de parler peu exactes, et qui sont susceptibles d'un sens orthodoxe, lorsqu'on ne les prend pas à la rigueur. Il faut se souvenir que cet auteur n'était pas théologien, mais orateur ; qu'il n'avait pas fait une longue étude de la doctrine chrétienne, mais qu'il possédait très-bien l'ancienne philosophie. Quoiqu'il ne fût pas assez instruit pour expliquer avec précision tous les dogmes du christianisme, il a cependant rendu à la religion un service essentiel, en mettant au grand jour les er-

« reurs, les absurdités et les contradictions des philosophes. » Ce traité a été traduit en français par René Farné, Paris, 1542, in-fol. Le 1<sup>er</sup> livre de ses *Institutions* a été aussi traduit par Drouet de Maupertu, Avignon, 1710, in-12. Il en a été fait un abrégé : *Institutionum epitome. Un Traité de la mort des persécuteurs*, publié pour la première fois par Baluze, d'après un manuscrit trouvé à l'abbaye de Moissac, en Quercy, et réimprimé à Utrecht, in-8°, en 1693. On y a ajouté une dissertation de Dodwell, *De ripa striga*, qui est d'une sécheresse extrême ; mais on y voit avec plaisir la préface du P. Ruinard, *ad Acta martyrum*, qui réfute supérieurement une autre dissertation de cet anglais : *De paucitate martyrum*. Dom Le Nourry, trompé sans doute par les prénoms *Lucius Caelius*, a prétendu que cet ouvrage était d'un Lucius Cœlius, qui vivait, selon lui, au commencement du 1<sup>er</sup> siècle : mais il a été réfuté par d'habiles critiques. Ce livre est cité par saint Jérôme, dans le catalogue des ouvrages de Lactance. Le but de Lactance est de prouver que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens ont tous péri misérablement. Cet ouvrage, propre à faire des impressions profondes et consolantes pour les fidèles, pourrait aisément être augmenté par des additions que fournit l'histoire de tous les siècles. Il a des rapports marqués avec le traité de Henri Spelman : *de la Fatalité des sacrilèges*. L'abbé de Maucroix l'a traduit en français, Paris, 1630, in-12 ; il l'a été plus récemment encore par Basnage (d'après la version anglaise de Burnet), Utrecht, 1687, in-8°, et par l'abbé Godescard. On trouve cette traduction dans l'édition de la *Vie* des saints de cet auteur, Versailles, 1820. Un livre de l'ouvrage de Dieu, où il prouve la Providence par l'excellence de son principal ouvrage, par l'harmonie qui est dans toutes les parties du corps de l'homme, et par les sublimes qualités de son âme ; un livre de la colère de Dieu. Ces écrits furent imprimés d'abord collectivement in-fol. au monastère de Sublac, en 1463. C'est le premier livre imprimé en Italie avec date ; il l'a été et plusieurs fois ensuite, séparément ou ensemble. L'édition la plus correcte de toutes ces différentes productions, était celle du P. François-Xavier Franceschini, à Rome, 1754-1760, 10 vol. in-8°, avec des dissertations pleines de critique et de jugement. La plus répandue en France était celle de Le Brun des Marettes, publiée en 2 vol. in-4°, 1748. On attribue à Lactance un poème intitulé *Symposium*, que Heumann a fait imprimer à Hanovre, 1722, in-8°. On le croit aussi l'auteur d'un autre poème, *Phénix*, qu'on trouve dans la Collection des poètes latins du second ordre, par Wundorff, tome III, 1782. On cite encore de Lactance plusieurs autres ouvrages qui sont perdus. M. l'abbé Migne a donné dans son Cours complet de Patrologie, les *Œuvres très-complètes de Lactance*, édition reproduisant intégralement celle de Lenglet-Dufresnoy, augmentée des notes et des variantes de Bunemann et

de O.-F. Fritzsche, et des dissertations de dom Le Nourry, précédées des fragments qui restent des papes S. Marcellin, S. Marcel, S. Eusèbe et S. Melchiade, d'un Anonyme et de Celse, 1844, 2 vol. in-4°.

LACUNZA (EMMANUEL), jésuite, connu par ses rêveries mystiques et sa bizarre interprétation de l'Apocalypse, naquit le 19 juillet 1731, à Saint-Iago, capitale du Chili, d'une famille espagnole noble, mais sans fortune. Il se voua à l'état ecclésiastique, et après avoir fait ses études chez les jésuites, il entra, en 1747, dans leur société et y reçut les ordres. Il se livra pendant quelque temps avec succès à la prédication, et s'appliquait en outre à l'étude de la géométrie et de l'astronomie. Sa profession solennelle eut lieu le 2 février 1766. La compagnie de Jésus ayant été abolie en 1767, et ses membres expulsés, par ordre du roi d'Espagne, de tous ses états, Lacunza se rendit en Italie et se fixa à Imola, où il se séquestra entièrement de toute société, se servant lui-même, se couchant au point du jour, et passant la nuit à travailler. Le soir, il faisait seul une promenade à la campagne. Il poussait la sobriété au point de ne pas prendre quelquefois la nourriture nécessaire. C'est après avoir adopté ce genre de vie, qu'il composa l'ouvrage intitulé : *Avènement du Messie dans sa gloire et dans sa majesté*, (en espagnol) qui parut à Londres, 1816, 4 vol. in-8°, imprimé aux frais de l'envoyé de la nouvelle république de Buenos-Ayres en Angleterre. Il y en avait eu précédemment une édition incomplète, faite dans l'île de Léon, près de Madrid, en deux petits volumes in-12, sous le nom de Jean-Josaphat Ben-Ezen ; il fut traduit en latin par un mexicain qui garda l'anonyme. Le singulier système de Lacunza n'est au fond qu'un millénarisme mitigé. L'auteur croit que « Jésus-Christ descendra du ciel « lorsque le temps sera venu, qu'accompa-  
gné des anges et des saints, il régnera visiblement avec eux durant mille ans, et « qu'enfin, mais sans être remonté aux cieux, « il se montrera dans toute sa majesté pour « juger tous les hommes. » Lacunza s'efforce de répondre aux objections qu'on peut faire contre ses idées, et traite de prévention l'enseignement des théologiens sur cette matière. Son ouvrage suppose toutefois une grande connaissance de l'Écriture. Un de ses partisans (M. Agier) qui se montre en même temps favorable à un parti que les jésuites ont toujours combattu (*voyez Agier*) a fait paraître une brochure intitulée : *Vue sur le second avènement de Jésus-Christ, ou Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, Paris, 1818, in-8° de 120 pages. On trouve à la suite de cette analyse une notice curieuse sur le jésuite espagnol. Le 17 juin 1801, on trouva le malheureux Lacunza sans vie, sur les bords du Santerno, rivière qui baigne les murs d'Imola, et dans lequel il paraît qu'il s'était laissé tomber en faisant une de ses promenades nocturnes.

LADERCHI (JACQUES), oratorien de la congrégation de Saint-Philippo de Néri, né à

Faëza dans la Romagne : c'était un savant distingué, qui florissait au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, et n'était pas moins recommandable par sa piété que par son savoir. Il tourna toute son application vers l'érudition ecclésiastique, et fit de la fondation des églises et des actes des martyrs, l'objet de ses principales recherches. Il mourut à Rome le 25 avril 1733. Il est auteur de nombreux ouvrages, dont on trouvera la liste dans la *Bibliotheca Faventina* du P. Mittarelli, et dont voici les principaux : *Acta sanctorum Christi martyrum vindicata*, Rome, 1723, 2 vol. in-4° ; *Annales ecclesiastici ab anno 1566, ubi Oldericus Raynaldus desinit, seu tomi 22, 23, 24, Annalium baronianorum*, Rome, 1727-1728, 3 vol. in-fol. ; cette continuation des Annales de Baronius est peu estimée. L'édition de Cologne de 1733 est surtout remplie de fautes ; *Vita sancti Petri Damiani S. R. E. cardinalis, etc., in sex libros distributa*, Rome, 1702, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage donna lieu à une critique amère et indécente, intitulée : *Nugæ Laderchianæ, et dialogus Sejani et Rufini*, Paris, 1705 ; *De sacris basilicis sanctorum martyrum Petri et Marcellini, dissertatio historica*, Rome, 1705. Ces deux martyrs, saint Marcellin, prêtre, et saint Pierre, exorciste, avaient été martyrisés l'an 302, et décapités à dix milles de Rome, dans un endroit appelé alors *Sylva nigra* ; et qui, depuis, fut nommé *Sylva candida*. Peu après le martyre de ces saints, leurs corps furent transportés à trois milles de Rome, dans l'endroit où saint Tiburce avait été martyrisé, sur le chemin nommé *Via lavicana*, et Constantin y avait fait bâtir une église en leur honneur. Une troisième qui leur était aussi dédiée, avait été bâtie dans Rome même, et l'opinion du P. Laderchi était que cette dernière avait été érigée en titre du temps de saint Grégoire le Grand. Il en prend occasion de traiter des titres *cardinalistes*, qu'il croit n'avoir été dans le commencement et des maisons de chrétiens distingués et riches, où les fidèles étaient reçus pour la célébration des saints mystères, et recevaient des aumônes ou trouvaient un asile dans la persécution. Selon Laderchi, les évêques de Rome préposèrent un prêtre à chacune de ces maisons devenues des églises. Ces prêtres furent nommés *cardinaux*, du mot *incardinare* (attacher à une église). On attribue au pape Evariste la division de Rome en 25 titres ; on sait qu'originellement la dénomination de *cardinal* était commune à tout ecclésiastique titulaire d'un bénéfice à charge d'âmes, et que ce n'est que par la suite des temps, qu'elle fut réservée exclusivement aux membres du sacré collège. *Acta passionis sanctorum martyrum Crescii et sociorum, ex manuscriptis codicibus biblioth. Mediceo laurentianæ*, Florence, 1707 ; *Apologia pro actis eorum sanctorum*, Florence, 1708 ; *Acta sanctæ Cecilie et Transiberina basilica illustrata*, Rome, 1723, 2 vol. in-4° ; *La Critica d'oggi, ossia l'abuso della critica odierna*, Rome, 1726, in-4°. Outre ces ouvrages, Laderchi a laissé aussi une ample collection de mémoires manuscrits.

LADORE (JACQUES), docteur en théologie, né en Touraine dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, entra dans l'ordre des Minimes, et en devint procureur général. Les fonctions de sa charge l'appelèrent à Rome où il était encore en 1664. A son retour en France, il se noya en passant la Seine à Joinigny ; on ignore l'année précise de ce malheureux événement. On a de ce religieux : *Le Vol de l'âme sur les autels*, Paris, 1656, in-8° ; *Le bonheur de la fréquente communion*, Paris, 1653, in-8° ; *Digestum Sapientiæ minimitanæ, sive de jure Minimorum*, Rome, 1660, in-4° ; *Horatii christiani tripartitus in B. Francisci Salesii canonisationis inauguratione, fidei scilicet, spei et charitatis triumphus*, Rome, 1662, in-4° : c'est un recueil d'odes et d'hymnes comparées à celles d'Horace, et ayant pour but de célébrer les vertus de François de Sales, dont on préparait la canonisation.

LADVOCAT (JEAN-BAPTISTE), né en 1709, du subdélégué de Vaucouleurs, dans le diocèse de Toul, fut docteur, bibliothécaire, et professeur d'hébreu en Sorbonne. Après avoir fait ses études de philosophie chez les jésuites de Pont-à-Mousson, qui voulurent en vain l'attacher à leur société, il alla étudier en Sorbonne. Il fut admis en 1734 à l'hospitalité, et à la société en 1736, étant déjà en licence. Rappelé dans son diocèse, il occupa la cure de Domremy, lieu célèbre par la naissance de la Pucelle d'Orléans. Mais la Sorbonne l'enviant à la province, le nomma en 1740 à une de ses chaires royales, et lui donna le titre de bibliothécaire en 1742. Le duc d'Orléans, prince aussi religieux que savant, ayant, dans l'année 1751, fondé une chaire en Sorbonne, pour l'explication de l'écriture sainte selon le texte hébreu, y nomma l'abbé Ladvoocat, qui remplit cet emploi avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1765. C'était un homme plus érudit que judicieux, possédant les langues anciennes, l'hébreu, le chaldéen, les mathématiques. Ce savant avait un cœur digne de son esprit ; une noble franchise animait tous ses sentiments. Il n'ornait ni ce qu'il écrivait ni ce qu'il disait ; mais sentait dans toutes ses actions cette humanité et cette douceur qui est la vraie source de la politesse. Nous avons de lui : *Dictionnaire géographique portatif*, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage, publié sous le nom de Vosgien, et donné comme une traduction de l'anglais, est un assez bon *Abrégé* du *Dictionnaire géographique de La Martinière*. Le livre français est beaucoup plus exact que l'anglais, avec lequel il n'a presque aucun rapport ; mais Ladvoocat voulut accréditer son ouvrage, en le présentant au public comme une production de l'Angleterre. On a fait usage de ce *Dictionnaire* dans la rédaction d'un autre plus ample et plus correct, imprimé pour la seconde fois à Liège, chez Bassompierre, 1791 à 1794, 2 vol. in-8° ; *Dictionnaire historique portatif des grands hommes*, Paris, 1752, en 2 vol. in-8° : la meilleure édition est celle de M. Letronne avec des additions importantes, Paris, 1813, dont il y a eu plusieurs éditions

et contrefaçons. Quelques-unes ont été défigurées et altérées de toutes les manières ; les jansénistes et les protestants y ont glissé leurs préventions et leurs erreurs. Il en a paru une en 3 vol., à Paris, 1777, avec des augmentations, les unes bonnes, les autres mauvaises. Les bornes dans lesquelles l'auteur avait circonscrit son ouvrage ne lui ont pas permis de donner à un grand nombre d'articles un développement convenable ; mais son impartialité, son attachement aux droits de la religion et de la vertu, rendent son Dictionnaire, tout imparfait qu'il est, très-préférable à la plupart de ceux par lesquels on a voulu le remplacer. Dans une édition publiée à Paris de 1821 à 1824, 5 vol. in-8°, on a fondu avec le corps de l'ouvrage le Supplément de 1789, un vol. in-8°, par Charles-Guillaume Leclerc. Cet ouvrage a été traduit en italien, Milan, 1758, 3 vol. in-8°, et en allemand, Ulm, 1761, 2 vol. in-8° ; *Grammaire hébraïque*, 1755, 1765, 1789, 1822, in-8°. L'auteur l'avait composée pour ses élèves ; elle réunit la clarté et la méthode nécessaires. *Dissertations latines sur le Pentateuque*, sur le livre de Job et sur les Psaumes, et une *Dissertation* en français sur le lieu du naufrage de saint Paul (*Voyez AGIUS DE SOLDANIS*) ; *Tractatus de conciliis in genere*, Caen, 1769, in-12, et Porto, 1773, in-8° ; *Dissertation sur le ps. LXVII : Exurgat Deus...* ; *Lettre sur l'autorité des textes originaux de l'Écriture sainte*, Caen, 1766, in-8° ; *Jugements sur quelques nouvelles traductions de l'Écriture sainte, d'après le texte hébreu*. Ces quatre derniers ouvrages sont posthumes, et ont été imprimés à La Haye en 1767. C'est une bonne réputation dû système de l'abbé Villefroy et des capucins élèves de cet abbé. L'éloge historique de l'avocat se trouve dans l'*Année littéraire*, 1766, tome 2, et dans le *Nécrologe* de 1767.

LAFAGE (JEAN-PIERRE DE), prédicateur du roi, né vers 1733 à Mausy, près de Rieux en Languedoc, était fils du syndic général de la province, qui l'amena à Paris à l'âge de 11 ans. Il y reçut la tonsure des mains du cardinal de La Roche-Aymon, alors archevêque de Toulouse, et fut pourvu, dès l'âge de 14 ans, d'un canonicat de l'église de Rieux. Il fit ses cours de philosophie et de théologie en Sorbonne, et, après avoir été ordonné prêtre, il entra à la communauté de Saint-André des Arcs, sous la direction de M. Léger, curé de cette paroisse. On sait que de cette école, alors célèbre, sont sortis plusieurs prélats et sujets distingués. Quoique le canonicat du jeune abbé semblât le rappeler à Rieux, où il avait sa famille, et dont l'évêque l'avait déjà nommé son grand vicaire, cependant M. Léger, qui avait reconnu en lui le germe d'un talent sérieux, engagea M. de Beaumont, archevêque de Paris, à le retenir dans son diocèse. Ce prélat nomma l'abbé de Lafage promoteur de l'officialité, et lui donna un canonicat dans sa métropole. Il s'adonna dès lors entièrement à la prédication, où il obtint des succès mérités. Sa manière rappelait les orateurs sa-

crés de la bonne école. La révolution le dépouilla de tout ; mais il resta en France, et fut assez heureux pour échapper à tous les périls qui environnaient les ecclésiastiques restés fidèles à leur devoir. Après le concordat de 1801, il fut nommé à l'évêché de Montpellier ; il s'excusa et se fixa à Versailles, où il accepta un canonicat. Il reparut de nouveau dans la chaire, à Versailles, à Paris, dans plusieurs villes de province, et son âge avancé ne l'empêcha point de donner de grandes stations. Il avait été nommé pour prêcher devant le roi le carême de 1815. Une indisposition empêcha Louis XVIII de l'entendre les premières semaines, et l'on connait les événements politiques qui obligèrent bientôt la cour de quitter la France. L'abbé de Lafage ayant été appelé en 1818 à prêcher de nouveau à la cour, le roi le suivit pendant toute la station. Le prédicateur avait alors 85 ans ; peu de temps après, il perdit l'usage de ses jambes, et de graves symptômes annoncèrent sa fin prochaine. Il mourut le 23 décembre 1818, muni de tous les secours de la religion.

LAFARE. Voy. FARE.

LAFAYE (ANTOINE), ministre protestant, en latin *Fayus*, naquit sur la fin du xvi<sup>e</sup> siècle à Châteaudun, et enseigna les belles-lettres pendant plusieurs années à Genève. Il professa ensuite la philosophie et la théologie à l'académie de la même ville, accompagna Bèze au colloque de Montbéliard, en 1589, et mourut de la peste à Genève, vers 1615 ou 1618. Il s'était fait recevoir docteur en médecine, étant déjà avancé en âge. Indépendamment de *Commentaires sur l'Écclésiaste* et les *Épîtres de saint Paul*, et d'autres ouvrages théologiques, on a de Lafaye : *De vita et obitu Bèze hypomnemata*, Genève, 1606, in-4°, traduit en français par Pierre Solomeau, *ibid.*, 1610, in-8°, et par Ant. Teissier, 1681, in-12 ; des traductions françaises de l'*Histoire des Juifs*, par Joseph, Genève, 1560, in-folio, et de l'*Histoire romaine*, de Tite-Live, Paris, 1582, in-folio ; *Geneva liberata, seu narratio liberationis illius, quæ divinitus immissa est Geneva*, etc., 1603, in-12. C'est l'histoire de la tentative que fit le duc de Savoie pour surprendre Genève, tentative que le courage des habitants sut rendre vaine. — LAFAYE (JEAN DE), autre ministre protestant, né à Loriol, dans le Dauphiné, vers 1610, publia contre les ordres monastiques un pamphlet qui le fit exiler. Il se retira à Genève, où il mourut vers 1679. On a de lui : *L'Anti-Moine* : c'est le pamphlet dont nous venons de parler ; *Deux questions capucines répondues*, Genève, 1668, in-8° ; un *Traité pour soutenir la Religion par les Pères* ; *Le chemin ouvert à la paix*, etc.

LAFAYE (JACQUES DE). Voy. FAYE.

LAFERRONAYS (JULES-BASILE DE), évêque de Lisieux, né le 2 janvier 1735, au château de Saint-Mards-lès-Ancenis, près de Nantes, fut pourvu très-jeune de divers bénéfices, et devint grand vicaire de M. de Marnays, évêque de Couserans, qui lui donna aussi la dignité de *présenteur* de son chapitre. L'abbé de

Laferronnays assista à l'assemblée du clergé en 1765, et fut conclaviste du cardinal de Bernis au conclave de 1769. Le roi le nomma à l'évêché de Saint-Brieuc, le 24 décembre de cette même année, et il fut sacré le 8 avril suivant. Il passa sur le siège de Bayonne en 1775, sur celui de Lisieux en 1783, et s'attacha à pacifier ce diocèse, que des divisions avoient troublé sous son prédécesseur, M. de Condorcet. Le prélat prit aux réclamations de ses collègues contre les décrets de l'assemblée constituante, adopta l'*Exposition des principes*, et publia une *Lettre pastorale* pour adhérer à l'*Instruction* de l'évêque de Soissons. En 1790, il se rendit en Suisse, et alla rejoindre sa famille en Franconie. Il erra ensuite dans divers pays de l'Europe, et se fixa enfin à Munich, où il mourut le 15 mai 1799. On a publié à Lisieux, en 1830, une *Notice* sur ce prélat.

LAFITAU (JOSEPH-FRANÇOIS), missionnaire et historien, né à Bordeaux, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, où son goût pour les belles-lettres et pour l'histoire le tira de la foule. Il se fit connaître dans la république des lettres par quelques ouvrages : *Les mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, imprimées à Paris en 1723, en 2 vol. in-4°, fig., et 4 vol. in-12. C'est un livre très-estimable, attaqué fort mal à propos par Robertson dans son *Histoire de l'Amérique*, ouvrage superficiel, plein d'observations fausses et de principes pernicieux. Voy. le *Journal hist. et litt.*, 15 mars 1778. Le P. Lafitau avait été missionnaire parmi les sauvages : aussi n'avons-nous rien d'aussi exact sur ce sujet. Son parallèle des anciens peuples avec les Américains est fort ingénieux, et suppose une grande connaissance de l'antiquité, quoique tout n'y soit pas également plausible, et qu'il y ait plusieurs rapprochements forcés ; *Mémoire concernant la précieuse plante Ging-Seng, de Tartarie*, Paris, 1718, in-8° ; *Histoire des découvertes des Portugais dans le Nouveau-Monde*, 1733, 2 vol. in-4°, et 1734, 4 vol. in-12, exacte et bien écrite. L'auteur mourut en 1740.

LAFITAU (PIERRE-FRANÇOIS), parent du précédent, évêque de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vin, et dut sa fortune à son esprit. Il entra fort jeune chez les jésuites, et s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome au sujet des disputes élevées par les jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, il plut à Clément XI. Sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies, donnèrent au pontife une idée favorable de son caractère et de ses talents. Il sortit de son ordre et fut nommé à l'évêché de Sisteron en 1719 ; il y fut l'exemple de son clergé. Après avoir passé sa vie dans l'exercice des vertus épiscopales, il mourut en 1764, à 70 ans, au château de Lurs, qui appartenait aux évêques de Sisteron. L'évêque de Sisteron s'était toujours montré ennemi ardent du jansénisme. On a de lui plusieurs ouvrages : *Histoire de la constitution UNIGENITUS*, 1737, 1788, en 2 vol. in-12. « On y trouve, dit l'auteur des

« *Trois siècles*, le vrai, qui doit être la base  
« de tout ouvrage historique, et, avec le  
« vrai, de l'ordre, de la clarté, du développe-  
« ment, un style noble, convenable à l'his-  
« toire, et une modération dont on ne doit  
« jamais s'écarter. » Il en a paru une nou-  
« velle édition à Maëstricht, 1789, 2 vol. in-12.  
*Réfutations des Anecdotes, ou Mémoires secrets*  
*sur l'acceptation de la constitution UNIGENI-*  
*TUS*, par Villefort, Gray, 1734, 3 vol. in-8° ;  
ouvrage qui prouve, ainsi que le précédent,  
qu'il connaissait à fond la secte dont il dé-  
voilait les intrigues. Cette connaissance allait  
jusqu'à voir bien avant et d'une manière  
bien précise dans l'avenir, comme il paraît  
par le passage suivant, si littéralement vérifié  
lors de la révolution de 1789 : « Qu'on re-  
« vienne présentement sur tout ce qu'on a lu  
« dans cette histoire, et on trouvera que le  
« quesnellisme n'est au fond que le calvinisme  
« même, qui, n'osant se montrer en France  
« à découvert, s'est caché sous les erreurs du  
« temps. C'est ce qu'on a vu dans ces fameux  
« projets où les quesnellistes voulaient réu-  
« nir l'Eglise de France à l'Eglise anglicane  
« (Voy. DUPIN), et dans tous ces fameux li-  
« belles où ils ont érigé un tribunal à l'esprit  
« particulier. Mais c'est ce qui paraîtrait en-  
« core mieux dans une de ces occasions criti-  
« ques, que Dieu veuille détourner, où il s'a-  
« girait de troubler tout pour établir une en-  
« tière liberté de conscience. Pour lors, il est  
« indubitable qu'on verrait les quesnellistes  
« s'associer ouvertement aux protestants, pour  
« ne plus faire qu'un même corps, comme  
« ils ne font déjà qu'une même âme avec  
« eux. » L'auteur avait signalé dans un man-  
dement les *Anecdotes*, qu'il accompagna de la  
*Réfutation* ; l'un et l'autre furent supprimés  
par un arrêt du conseil. Il avait désapprouvé  
la consultation des avocats de Paris en faveur  
de l'évêque de Senlis, qui fut condamné au  
concile d'Embrun, où Lafitau assista. *Histoire*  
*de Clément XI*, 1752, 2 vol. in-12 ; des *Ser-*  
*mons*, Lyon, 1747, 4 vol. in-12, qui ne répon-  
dient point à l'attente du public. Ce prélat  
avait plus de geste et de représentation que  
d'éloquence. Il cite rarement l'écriture et les  
Pères ; les preuves manquent de choix, et  
les meilleures restent souvent de côté. Ils  
sont cependant bien supérieurs aux discours  
légers de la plupart de nos orateurs modernes.  
Il traitait la morale avec plus de succès que  
les mystères. *Retraite de quelques jours*, 1750,  
in-12 ; *Avis de direction*, in-12 ; *Conférences*  
*pour les missions*, in-12 ; *Lettres spirituelles*,  
in-12. Tous ces ouvrages, remplis de bonnes  
moralités, sont quelquefois faiblement pen-  
sés ; ils sont cependant très-utiles pour la  
direction des consciences ; *La Vie et les mys-*  
*tères de la sainte Vierge*, 1759, 2 vol. in-12.  
L'auteur y montre plus de piété que de cri-  
tique, et associe à des choses incontestables  
des traditions incertaines ou fausses.

LAFONT. Voy. FONT.

LA FONTAINE (JACQUES DE), jésuite de  
Berg-Saint-Vinox, travailla avec beaucoup de  
zèle à la défense de la constitution *Unige-*  
*nitus*, et publia sur ce sujet un ouvrage en 4

vol in-fol. Il mourut à Rome le 18 février 1728, à l'âge de 78 ans.

**LAFORÉST** (N. DE), custode et curé de Sainte-Croix de Lyon, se signala par son zèle pour la conversion des protestants, et pendant quarante ans qu'il exerça son ministère, il eut le bonheur d'en ramener plusieurs dans le sein de l'Eglise. Il a consigné les moyens qu'il avait employés pour cette noble fin dans un ouvrage qui a pour titre : *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'Eglise romaine, et confirmer les catholiques dans leur croyance*, Lyon, 1783, in-12, un des meilleurs ouvrages que nous ayons sur ce sujet. Ce sont des entretiens dans lesquels il expose simplement, avec force et clarté, les dogmes de notre religion, donne les preuves qui se rapportent à chacun d'eux, et détruit les objections des incrédules. Les six premiers entretiens sont spécialement consacrés à prouver que l'Eglise catholique est l'Eglise de Jésus-Christ, et les six derniers à la discussion des points particuliers sur lesquels les catholiques sont en dissidence avec les protestants. C'est dans le même but que l'abbé de Laforest avait fait des conférences dont M. Lasausse a recueilli les fonds, et qu'il a publiés sous le titre de *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandements de Dieu et les sacrements*, Lyon, 1802, 2 vol. in-8°. On doit encore à l'abbé de Laforest l'ouvrage qui a pour titre : *Traité de l'usure et des intérêts*, augmenté d'une Défense, et de diverses observations, Cologne et Paris, 1760; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1777, in-12. Laforest mourut vers 1786.

**LAFOSSE** (ANNE CHARLIER), fille d'un coutelier de Paris, et femme d'un ébéniste, est connue par un miracle bien surprenant opéré sur sa personne l'an 1725. Elle était atteinte depuis 20 ans d'une perte considérable, et si affaiblie, qu'elle pouvait à peine se soutenir. Une protestante, sa voisine, lui donna le conseil de demander, à l'exemple de l'hémorroïsse de l'Evangile, sa guérison à Jésus-Christ. Poussée par une inspiration secrète, elle en forma sur-le-champ la résolution, et choisit pour l'exécuter le jour de la Fête e-Dieu, où la procession passait devant sa porte. Elle se fit descendre à ce moment dans la rue, et lorsqu'elle aperçut le Saint-Sacrement, elle essaya de se mettre à genoux, et pria d'une foi si vive, en faisant tous ses efforts pour le suivre, qu'elle se sentit tout à coup plus de force, et qu'elle pût même accompagner la procession jusqu'à l'église. En y entrant elle sentit le sang s'arrêter, assista à la grand'messe, et revint chez elle, seule et sans appui, au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Depuis ce jour elle fut complètement guérie. Cet événement fit beaucoup de bruit; on venait la voir de toutes parts. Des médecins de la faculté royale furent choisis pour l'examiner avec une exactitude rigoureuse, et sur leur rapport, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, publia un mandement par lequel il déclarait la guérison surnaturelle et miraculeuse, et ordonnait une procession et un Te

*Deum* en actions de grâces. Pour en conserver la mémoire, il voulut qu'on gravât le dispositif de son mandement sur une pierre érigée dans l'église de Sainte-Marguerite. Un office annuel avec octave se célèbre dans cette église en commémoration de ce miracle. Cette solennité, interrompue pendant la révolution, a été reprise le 31 mai 1818. L'office qu'on y dit a été imprimé en 1725 et 1761. Les hymnes latines ont été composées par Coffin. Le cardinal envisagea cette guérison comme un témoignage solennel que Dieu avait voulu rendre au dogme de la présence réelle, pour éclairer les protestants qui étaient en grand nombre dans le faubourg Saint-Antoine, où demeurait M<sup>me</sup> Lafosse. Le miracle opéré en sa faveur a donné lieu à une correspondance polémique entre le chanoine Hoquiné et le pasteur Jacob Vernes, de Genève, imprimée en 1725, 2 vol. in-8°. Voy. l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier.

**LAGUILLE** (Louis), jésuite, né à Autun, en 1658, mort à Pont-à-Mousson en 1742, se fit estimer par ses vertus et ses talents. Il s'était trouvé au congrès de Bade en 1714; et le zèle pour la paix, qu'il avait fait paraître dans cette assemblée lui valut une pension. On a de lui plusieurs ouvrages. Le principal est une *Histoire de la province d'Alsace, ancienne et moderne, depuis César jusqu'en 1725*, Strasbourg, 1727, 3 part. in-fol. Cette histoire commence par une Notice utile de l'ancienne Alsace, et finit par plusieurs titres qui lui servent de preuves, et desquels on peut tirer de grandes lumières. L'*Alsatia illustrata* de J.-D. Schœpflin n'a point fait oublier cet ouvrage du P. Laguille. Il a aussi publié quelques livres de piété, entre autres : *Préservatifs pour un jeune homme de qualité, contre l'irreligion et le libertinage*, 1739, in-12. Le P. Laguille fut trois fois élu provincial de son ordre, après avoir été recteur de plusieurs de ses collèges.

**LAGUS** (DANIEL), luthérien professeur de théologie à Gripswald, mourut en 1678. On a de lui : *Theoria meteorologica; Astrosophia mathematico-physica; Steichologia... Psychologia... Archeologia* : ce sont trois traités différens; *Examen trium confessionum reformatarum, machiacæ, lipsiensis et thorumensis*; des *Commentaires* sur les Eptres aux Galates, aux Ephésiens et aux Philippiens.

**LAHARPE** (JEAN-FRANÇOIS DE), littérateur et critique célèbre, né à Paris le 20 novembre 1739, fut orphelin avant l'âge de 9 ans : il nous apprend lui-même que pendant six mois les sœurs de la charité de la paroisse Saint-André-des-Arcs le nourrirent et prirent soin de lui. Ces bonnes sœurs, poussant leur bienfaisance au-delà de la première éducation, parvinrent à lui donner des professeurs, au nombre desquels fut le respectable abbé Asselin, principal du collège d'Harcourt, qui le prit en amitié et lui fit obtenir une bourse dans cet établissement. Le voile qui couvre l'origine de Laharpe n'a jamais été entièrement levé; on lui a reproché dans vingt pamphlets l'illégitimité de sa naissance. Laharpe dédaigna longtemps et avec raison de

repousser une accusation qui ne retombait pas sur lui. Cependant en 1790 il déclara pour la première fois dans une lettre adressée au *Mercur de France*, et dirigée principalement contre l'abbé Royou, que le hasard l'avait fait naître d'un bon gentilhomme du pays de Vaud : ce qui ne décidait rien pour la question ; il ne parlait point de sa mère, et ce silence a été regardé par quelques personnes comme un aveu tacite du fait controversé. Ce qu'il y a de certain, c'est que, lorsque le général Laharpe fut tué en Italie, cette circonstance fut invoquée auprès du Directoire, comme une raison d'adoucir la situation de l'homme de lettres qui portait le même nom, et qui gémissait alors sous un décret d'exil à la suite du 18 fructidor : cette réclamation, appuyée par M. de Talleyrand et par Chénier, ne resta pas sans effet. Le jeune Laharpe fit au collège d'Harcourt de brillantes études, et deux années de suite, il obtint le prix d'honneur en rhétorique, avantage qui n'a été obtenu depuis Laharpe, que par M. Noël et par Victor Leclerc, devenu depuis professeur d'éloquence à la faculté des lettres de l'académie de Paris. Mais la douceur de ce triomphe fut empoisonnée par une humiliation cruelle : il s'était permis de composer des couplets satiriques contre quelques personnes du collège d'Harcourt, probablement contre des maîtres d'études : cette faute fut expiée par une détention ignominieuse à Bicêtre ; on le transféra de cette maison, par une espèce de grâce, à la Force, où il resta encore plusieurs mois. L'opinion publique aggrava sa faute, et on répandit que cette satire avait été dirigée contre son bienfaiteur. Le fait était faux ; mais ses ennemis (et peu d'écrivains en eurent autant que Laharpe), jaloux de quelques succès qu'il avait remportés, voulaient, par cette odieuse calomnie, noircir la réputation d'un homme dont le talent leur portait ombrage. Laharpe repoussa cette imputation dans un *avertissement* mis à la fin de sa tragédie de *Timoléon* : « Il est bien vrai qu'à l'âge de « 19 ans, je fis très-imprudemment quelques « couplets contre des particuliers du collège « d'Harcourt ; quelques-uns de mes camarades les recueillirent, et y en ajoutèrent « d'autres ; mais, dans ces couplets, il n'est « nullement question de personnes envers « qui j'eusse le moindre devoir à remplir ; » et il invoque à cet égard le témoignage de M. Asselin lui-même. La détention qu'il subit eut pour résultat d'aigrir son ressentiment contre le pouvoir. En sortant de sa prison, il se consacra tout entier à la carrière des lettres dans laquelle ses premiers succès semblaient lui enpresager de nouveaux. Laharpe débuta par quelques *Eptres* ou *Héroïdes*, qu'il fit paraître en 1759, entre autres les *Eptres de Montézume à Cortez*, et d'*Elisabeth à don Carlos*, qui étaient précédées d'une *Dissertation sur l'héroïde*. Ces deux pièces furent vivement critiquées par Fréron, qui, dans un article de l'*Année littéraire*, blâma cet écolier d'avoir osé, d'une main encore soumise à la férule, peser le mérite d'un poète tel que Ovide. L'injuste critique excita la

haine de Laharpe, et dès lors entre ces deux hommes de lettres il y eut guerre ouverte. Les applaudissements qui furent donnés aux *Héroïdes* encouragèrent le jeune auteur, qui fit jouer en 1763 à la cour, puis au Théâtre-Français, la tragédie de *Warwick* ; cette pièce eut un grand succès : elle lui valut l'honneur d'être présenté à Louis XV. La noblesse du style, la vigueur du rôle principal, la simplicité de l'action, et surtout la vérité du dialogue, ont fait rester cette pièce au théâtre, quoique l'histoire n'y soit pas respectée, et que le dénouement en soit un peu romanesque. Cependant les jouissances d'amour-propre que fit éprouver à Laharpe le succès de son premier ouvrage dramatique furent un peu tempérées par les nombreuses critiques qui en parurent, et auxquelles il répondit avec ce ton de supériorité dédaigneuse qui, par la suite, indisposa contre lui tant d'esprits. Résolu d'imposer silence à ses détracteurs, et entre autres à Piron, qui avait dit de lui avec sa causticité ordinaire : « Ce jeune homme n'a que cette pièce dans « le ventre, » il continua de marcher dans la carrière où il venait de se distinguer ; mais il ne soutint pas cet éclatant début. Laharpe avait dédié sa tragédie à Voltaire. A compter de cette époque il s'établit entre le maître et le disciple des relations de l'amitié la plus intime : il y avait même de la part du philosophe de Ferney quelque peu de bonhomie. Chabanon nous a transmis quelques anecdotes à ce sujet. Un an après la représentation de *Warwick*, parut *Timoléon*, 1764, qui fut froidement accueilli ; *Pharamond*, qu'il donna en 1765, ne réussit pas aux premières représentations. De malins censeurs s'empressèrent de profiter de ce double échec, et l'on fit courir des épigrammes plus piquantes que justes. Laharpe ne se déconcerta cependant pas ; il donna successivement au théâtre, quoique à de grands intervalles, *Gustave Wasa*, 1766 ; *Menzicoff*, 1776 ; *Les Barmécides*, 1778 ; *Les Muses rivales*, espèce d'apothéose en l'honneur de Voltaire, 1779 ; *Jeanne de Naples*, *Les Brames*, 1783, et *Coriolan*, 1784. Le sort de ces différents ouvrages ne fut pas le même à beaucoup près : *Menzicoff* ; *Jeanne de Naples* et *Coriolan* furent les seuls qui eurent quelque succès. Les nombreux ennemis de l'auteur triomphaient déjà de tant de chutes ; mais Laharpe se vengea pleinement par *Philoctète*, qui est, avec *Warwick*, son plus beau titre à la gloire dramatique. Soit que, soutenu par Sophocle, qu'il a plutôt traduit qu'imité, et que, se trouvant affranchi du soin d'inventer un plan et de créer des caractères, Laharpe pût s'attacher exclusivement à embellir et à épurer son style, avantage inappréciable pour un auteur chez qui l'imagination n'était pas la faculté la plus puissante ; soit que son amour passionné pour les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome lui fournit d'heureuses inspirations, il est certain que, dans cet ouvrage, il se plaça, du moins sous le rapport de la diction, à peu de distance des maîtres de l'art. *Jeanne de Naples* mérita le succès

qu'elle obtint; les *Brames* ne parurent que pour justifier une plaisanterie du marquis de Bièvre. Un ouvrage distingué par son exécution, quoique appartenant à un genre moins recommandable, vint accroître encore la réputation de Laharpe. Ce fut *Mélanie*, drame en 3 actes, qu'il composa en 1770. On prétend qu'il en puisa le fonds dans une aventure affreuse et récente, et qu'il se plut à y retracer les vertus de son bienfaiteur, M. Léger, curé de Saint-André-des-Arcs. Cette pièce, écrite avec une élégance et une pureté peu communes, eut un succès peu proportionné à son mérite, et reçut plusieurs fois les applaudissements d'une assemblée qui écoutait avec enthousiasme les sentences philosophiques dont elle est remplie, et venait pleurer sur la triste aventure d'une jeune insensée, qui se donne la mort plutôt que d'entrer dans un couvent où ses parents veulent l'envoyer. Ce sujet, qui était en rapport avec la haine qu'inspiraient déjà les institutions religieuses à ceux qui les détruisirent depuis avec tant d'inhumanité, fut la cause principale de cet accueil trop favorable. L'on ne voulut point voir combien il était inconvenant de mettre sur la scène l'intérieur d'un couvent, et des personnages tels qu'un pasteur vénérable et une jeune novice. Laharpe lui-même l'a si bien senti depuis, qu'un an avant sa mort il a retiré du théâtre cet ouvrage, qu'il regretta sincèrement d'avoir fait représenter. Les succès dramatiques ne furent point les seuls que Laharpe sut obtenir. Il était entré dans la carrière des concours académiques, où la nature de son talent semblait l'appeler particulièrement. Les *Eloges de Henri IV, de Racine et de Fénelon* accrurent sa réputation, et contribuèrent éminemment à lui faire ouvrir les portes de l'académie, où il fut reçu en 1776, après avoir été couronné huit fois par cette compagnie. Peu de temps après, il publia sur une traduction littérale, faite par d'Hermilly, une traduction en prose poétique, de la *Lusiade*, quoique, dit-on, il ne sût point le portugais. Mais si sa version ne reproduit pas souvent la verve et l'éclat de l'original, elle est au moins recommandable par la correction et la clarté, qualités caractéristiques du style de Laharpe. Cette traduction, accompagnée de notes et de la *Vie du Camoëns*, parut en 1776, Paris, 2 vol. En 1780 il fit paraître son abrégé de l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost; volumineux recueil, où des observations précieuses et des faits du plus grand intérêt se trouvent le plus souvent confondus parmi des détails minutieux. Quoique ce travail, fort étranger par sa nature aux occupations habituelles de Laharpe, ne pût guère être, de sa part, qu'une spéculation de librairie, l'on ne peut nier que cet abrégé ne soit rédigé avec goût, et ne se fasse lire avec beaucoup d'intérêt. Il réduisit à 21 volumes in-8° les 43 volumes in-4° de l'abbé Prévost. La tournure de son esprit le portant à dissenter, un attrait de prédilection le ramenait sans cesse vers l'épineuse profession de journaliste. Pendant

quarante ans, il enrichit divers journaux d'articles où règnent les principes conservateurs du bon goût, lorsqu'aucun motif de partialité ne l'égare. Ses remarques sont quelquefois minutieuses, mais en général sa discussion annonce le véritable esprit d'analyse. Dans les morceaux qu'il soigne sa dialectique est sûre et pressante; à la clarté, à la précision, à la correction de son style, on reconnaît le disciple zélé de nos classiques. Il remporta aussi des prix de vers; mais en général le plus grand mérite de ses poésies, c'est la correction du style et la pureté du goût; il manque presque toujours de feu, d'invention et de coloris: on trouve difficilement dans ses compositions poétiques une tirade de vingt vers digne d'être retenue ou citée. Laharpe avait travaillé pendant plusieurs années à la rédaction du *Mercur*: à l'époque où la révolution éclata, il coopéra de nouveau à ce recueil périodique, dans la partie littéraire duquel il se montra le défenseur enthousiaste des nouvelles idées. Attaché au *Lycée*, qui devint l'*Athénée des arts*, depuis 1786, en qualité de professeur de littérature, il y improvisa ou lut des leçons qui ont été imprimées sous le titre de *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne*, ouvrage souvent réimprimé, dans lequel on trouve beaucoup de pages excellentes; il serait en tout un modèle de critique, si le professeur eût été plus fort dans les études grecques, et aussi juste envers ses contemporains qu'envers ses devanciers; si à une connaissance plus grande des chefs-d'œuvre de la Grèce il eût pu ajouter l'oubli de quelques querelles ou rivalités anciennes. Cette production importante valut à son auteur le titre de *Quintilien français*. Apôtre zélé de l'école philosophique, il parut à son cours, le 3 décembre 1792, le bonnet rouge sur la tête et récita une hymne à la liberté. Tant de gages donnés à la révolution, soit par sa conduite, soit par son enseignement, soit par ses articles au *Mercur*, ne le sauvèrent point de la proscription: en 1794, il fut détenu plusieurs mois dans la prison du Luxembourg. C'est de cette époque que date sa conversion politique et religieuse. Il nous apprend lui-même que sa conversion fut entièrement opérée, lorsque ouvrant au hasard l'*Imitation de Jésus-Christ*, il tomba sur ces paroles: « Me voici, mon fils, je viens à vous, parce que vous m'avez invoqué. » Voyez BELLECIZE. Pendant sa détention, il traduisit le *Psautier*, à la tête duquel il a mis un excellent *Discours* sur l'esprit des livres saints et le style des prophètes. Depuis ce temps, Laharpe fut un autre homme, et surtout un écrivain tout nouveau. Rendu à la liberté, il ne craignit pas de donner à sa conversion la publicité qu'exigeait le scandale qu'il avait pu causer; et, bravant à la fois les sarcasmes des révolutionnaires et des philosophes, il donna dans ses leçons publiques des témoignages certains de son changement. En 1793, il fit paraître son *Cours de littérature*, dont nous avons déjà parlé, après lui avoir fait subir toutes les modifications convenables:

14 tomes en 17 vol. in-8°. Dans ce même temps, Laharpe se réunit avec MM. de Fontanes et de Vauxcelles pour rédiger un journal (*Le Memorial*), où il attaque sans relâche la domination du Directoire, et où il cherchait à ramener aux bonnes mœurs et aux saines doctrines un peuple déjà lassé des révolutions, et qui commençait à être honteux de ses excès. Sa franchise, et surtout un écrit qu'il fit paraître dans le même temps, intitulé : *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, pleind'une énergie qu'on ne lui connaissait point encore, le fit comprendre parmi les pros crits du 18 fructidor. Il fut obligé de se cacher aux environs de Paris, d'où il fit paraître la *Correspondance littéraire* que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand-duc de Russie. La sévérité avec laquelle la plupart des écrivains du temps s'y trouvent jugés lui valut des désagrémens qu'il aurait pu s'épargner. Ses écrits et ses discours contre le parti-philosophique, que semblait favoriser Bonaparte, lui attirèrent un ordre qui l'exilait à 25 lieues de Paris. Il obtint ensuite de regagner à Corbeil la retraite dans laquelle il avait échappé aux marais infects de Sinaï ; mais le dépérissement de sa santé lui fit bientôt accorder la permission de revenir à Paris. Dès ce moment, on reconnut en lui les effets de la résignation chrétienne. Presque uniquement occupé des exercices de piété, il se prépara à paraître devant Dieu ; et, malgré les secours de l'art, il expira, le 11 février 1803, dans sa 64<sup>e</sup> année. Fontanes, au nom de l'institut, fit entendre sur sa tombe les regrets de l'amitié, et en 1805, à l'ouverture de l'Athénée, M. de Chazet prononça son éloge. Outre les ouvrages de Laharpe, dont nous avons parlé, on lui doit encore : *Mélanges littéraires, ou Epîtres et pièces philosophiques*, 1763, in-12 ; *Traduction de la vie des douze Césars*, de Suétone, avec des notes et des réflexions, 1770, 2 vol. in-8° : cette traduction, généralement élégante, n'est pas toujours fidèle ; *Discours de réception à l'académie française*, 1776, in-4° ; *Eloge de Voltaire*, 1780, in-8° ; *Eloge de Catinat*, couronné en 1775 par l'académie française ; *De la guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts*, 1796, in-8° ; quelques pièces de vers, dont plusieurs ont été couronnées, telles que *la Délivrance de Salerne, le Portrait du sage, les Avantages de la paix, Conseils à un jeune poète, Brutus au Tasse, Tangu et Félime*, etc. ; *Commentaires des tragédies de Racine*, ouvrage posthume, Paris, 1807, 7 vol. in-8° ; *Commentaires sur le théâtre de Voltaire*, 1814, 1 vol. in-8° ; *le Triomphe de la Religion, ou le Roi martyr*, épopée en six chants, 1814. Cet ouvrage est au-dessous de la réputation de son auteur. Laharpe avait donné lui-même un choix de ses œuvres, Paris, 1778, 6 vol. in-8°. Le *Lycée, ou Cours de littérature*, a été imprimé en 1813, 8 vol. in-12, précédé de la *Vie* de l'auteur, par L.-S. Auger ; la même année à Toulouse en 12 vol. in-8°, suivi d'une *Table analytique* et d'une *Notice histo-*

*rique* sur l'auteur ; la même année à Paris en 16 vol. in-12, avec une *Notice* par M. Méy-Janin ; en 1816, Lefèvre en a donné une édition en 15 vol. in-8° ; en 1817, Verdière la réimprimé en 5 vol. in-8°, avec une *Notice* par M. Villenave ; Deterville et Lefèvre l'ont publié en 1818, 16 vol. in-8°. Nous citerons encore les éditions de Peignot, Dijon, 1820, 16 vol. in-12 ; de Verdière, avec une *Notice*, par M. Saint-Surin, 1821-1823, 16 vol. in-8° ; de M. Buchon, avec un *Discours préliminaire* ; de M. Daunou, 1825-1826, 18 vol. in-8° ; des frères Baudouin (édition stéréotype), avec une *Notice* par M. Léon Thiessé, 1826-1829, 18 vol. in-8° ; d'Emler, avec la *Notice* de M. Saint-Surin, 1829, 16 vol. in-8° ; de Firmin Didot, 1847, 3 vol. grand in-8°, édition augm. d'un *Tableau de la littérature du xvi<sup>e</sup> siècle*, par MM. Chasles et Saint-Marc-Girardin, et du *Tableau de la littérature du xix<sup>e</sup> siècle*, par Chenier. Il a paru en 1818 un *Nouveau supplément au Cours de littérature de Laharpe*, 1 vol. in-8°, réimprimé en 1823. Ses *Œuvres choisies et posthumes*, Paris, chez Mignères, 1806, ont été publiées par M. Petitot, qui parait s'être conformé aux intentions de l'auteur dans les retranchemens qu'il a faits. Il y a inséré plusieurs productions inédites, au nombre desquelles sont les *Fragments de l'apologie de la religion*, ouvrage que Laharpe avait entrepris, mais qu'il n'a pu terminer. Ces *Fragments* remplissent presque entièrement le dernier volume. On y remarque, outre la pureté et l'élégance ordinaires à l'auteur, une onction et une élévation qu'il avait puisées dans ses sentimens religieux et dans l'écriture sainte, qui a fait l'objet principal de ses lectures et de ses méditations sur la fin de sa vie. Son *Théâtre* a été imprimé en 1779 ; il en a été fait un *choix* qui a paru en 1816. Ses *Œuvres complètes* ont paru en 1820, 16 vol. in-8°, et ses *Œuvres choisies*, avec une *Notice* sur l'auteur par M. Fayol, en 1818. M. l'abbé Migne a reproduit les *Fragments de l'Apologie de la Religion*, dans le tome XIII de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, 1843-49, 18 vol. in-4°.

LAIMAN, ou LAYSIAN (PAUL), jésuite, né à Inspruck en 1576, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie à Ingolstadt, à Munich et à Dillingen, et mourut à Constance en 1635, à 60 ans. On a de lui une *Théologie morale*, in-folio, en 5 parties, à Munich, 1625 ; elle est d'un grand usage non-seulement pour les théologiens, mais aussi pour les canonistes. On en a fait plusieurs éditions : celle de Paris, 1622, est estimée.

LAINAS. Voy. LAISNÉ.

LAINÉZ, ou plutôt LAYNEZ (JACQUES), deuxième général des jésuites, né en 1512, à Almançario, bourg du diocèse de Sigüenza en Castille, contribua beaucoup à l'établissement de la société de Jésus : Deux ans après la mort de saint Ignace, dont il fut un des premiers compagnons, et lui succéda dans le généralat. Il assista au concile de Trente, comme théologien de Paul III, de

Jules III et de Pie IV. Il s'y signala par son savoir, par son esprit, et surtout par son zèle contre les sectes de Luther et de Calvin, et s'y fit tellement estimer, qu'ayant la fièvre quarte, les congrégations des théologiens et des cardinaux ne se tenaient point les jours de sa fièvre. Lainez parla fortement contre l'*usage du calice*, demandé pour les Allemands par le roi Ferdinand et le duc de Bavière, malgré les grandes obligations que la société naissante avait à ces princes, persuadé que ces sortes de condescendances, au lieu de contenter les novateurs, ne font que les enhardir. Ce fut devant ce concile qu'il prononça la harangue célèbre dans laquelle il chercha à établir la prééminence du pape sur les autres évêques, ses délégués. Lainez vint en France à la suite du cardinal de Ferrare, légat de Pie IV, et y parut au colloque de Poissy, pour s'opposer aux prétentions des calvinistes. Ses premiers traits s'adressèrent à la reine Catherine de Médicis. Il eut le courage de lui montrer l'inutilité et le danger de ces sortes de disputes, qui semblent rendre la vérité problématique. Il disputa pourtant contre Bèze dans cette assemblée, et parla avec force contre les erreurs modernes. De retour à Rome, il refusa la pourpre, et mourut, en 1565, à 55 ans. Sa *Vie*, écrite en espagnol par le P. Ribadeneira, a été traduite en latin par André Schott, et en français par Michel d'Esne, seigneur de Bettancourt, Douai, 1597, in-8°. On a de lui quelques ouvrages de théologie et de morale. Théophile Raynaud le fait auteur des *Déclarations sur les constitutions des jésuites*; et quelques écrivains lui attribuent les Constitutions mêmes; mais c'est une erreur réfutée par les dates et les faits les plus incontestables. (*Voy. LONACE*.) Ce que quelques auteurs ont écrit touchant les changements apportés par Lainez dans l'institut des jésuites est également fabuleux (1). Personne ne saisit mieux que lui l'esprit du fondateur, et ne s'appliqua avec plus d'ardeur à le conserver parmi ses enfants. On trouve la liste de ses ouvrages dans la bibliothèque de Sothwell.

LAIRSVELS (SERVAIS), né à Soignies en Hainaut l'an 1560, abbé de Sainte-Marie-aux-Bois, et réformateur de l'ordre de Prémontré, fit approuver sa réforme par Louis XIII, qui lui permit de l'introduire dans les monastères de son royaume, et par les papes Paul V et Grégoire XV. L'abbé Lairsvels eut la consolation de voir revivre en France, comme en Lorraine, l'esprit de pauvreté, de charité, d'humilité et de mortification, qui anima les premiers disciples de saint Norbert. Il mourut à l'abbaye de Sainte-Marie-

(1) Les biographes qui lui ont imputé de s'être fait donner les pouvoirs les plus étendus pour lui et ses successeurs, tels que le généralat à perpétuité, le droit de passer toutes sortes de contrats sans délibération commune, celui d'interpréter de même, et de modifier les constitutions de l'ordre, ont été induits en erreur. Tout était arrangé avec Lainez, qui pouvait bien y avoir contribué, mais comme adjoint, et non comme général de la société.

aux-Bois en 1631, après avoir publié quelques ouvrages de piété, écrits d'une manière diffuse : *Statut de la réforme de l'ordre de Prémontré*; *Catéchisme des novices*; *l'Optique des réguliers de l'ordre des Augustins*, etc.

LAIS (JOSEPH-MARIE), évêque de Ferentino, né à Rome le 24 mars 1775, de parents originaires de Bavière, fit ses premières études chez les jésuites, subit ses examens de philosophie à l'université grégorienne, et s'appliqua à l'étude des lois et de la théologie dans la grande université de la *Sapienza*, où il fut reçu docteur en théologie et en droit civil et canonique. Il fut nommé vicaire général par le cardinal Galeffi, abbé commandataire de Subiaco. Les événements politiques de 1808 l'obligèrent de se retirer à Naples; il passa de là à Florence où il publia la première partie de son ouvrage : *De universa Christi Ecclesia*, qui fut bien accueilli des théologiens et des savants. Le pape Pie VII nomma Lais, en 1817, évêque d'Hippone *in partibus*, et après avoir été sacré à Rome, il fut fait administrateur du diocèse d'Anagni, qui ne relève que du pape. Promu à l'évêché de Ferentino en 1823, il continua d'administrer le diocèse d'Anagni. C'est alors que Lais termina l'ouvrage dont nous avons parlé, et qui fut publié à Rome, 1829, 1 vol. in-4°. Ce prélat mourut à Ferentino le 18 juillet 1836. Il avait demandé et obtenu depuis deux ans d'être déchargé des soins de l'administration épiscopale, à cause du dépérissement de sa santé.

LAISNE, ou LAINAS (VINCENT), père de l'Oratoire de France, né à Lucques en 1633, professa avec distinction, et fit des Conférences sur l'Écriture sainte à Avignon, à Paris et à Aix. Elles furent si applaudies, que dans cette dernière ville on fut obligé de dresser des échafauds dans l'église. Sa santé avait été toujours fort délicate. On l'avait envoyé à Aix pour la rétablir; il y mourut en 1677, à 45 ans. On a de lui les *Oraisons funèbres du chancelier Séguier et du maréchal de Choiseul*: les louanges y sont mesurées, et les endroits délicats maniés avec adresse. Son éloquence est à la fois fleurie et chrétienne; *Des Conférences sur le concile de Trente* imprimées à Lyon; des *Conférences* manuscrites, en 4 vol. in-fol., sur l'Écriture sainte. Un magistrat d'Aix les conservait dans sa bibliothèque. Madame de Sévigné, dans une de ses lettres à sa fille, parle avec beaucoup d'éloge du talent oratoire de Laisné, qu'elle avait entendu débiter une de ses oraisons funèbres, et l'assimile à Mascaron, dont ce père était l'ami.

LALANE (NOËL DE), fameux docteur de Sorbonne, né à Paris, était abbé de Notre-Dame de Valcroissant. Il fut le chef des députés envoyés à Rome, en 1653, pour l'affaire de Jansénius, à la défense duquel il travailla toute sa vie. Ce fut lui qui prononça devant Innocent X la harangue rapportée au chapitre 22 de la 6<sup>e</sup> partie du *Journal de Saint-Amour*. On lui attribue plus de 40 ouvrages différents sur ces matières, sur lesquelles l'autorité de l'Église eût dû lui donner des

sentiments différents. Les principaux sont : *De initio piæ voluntatis*, 1650, in-12; *La Grâce victorieuse*, in-4°, sous le nom de Beau-lieu : la plus ample édition est de 1666; *Conformité de Jansénius avec les thomistes sur le sujet des cinq propositions*; *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem*, contre le P. Nicolai, dominicain, avec Arnauld et Nicole. Lalane mourut en 1673, à 55 ans. Il eut part à plusieurs des écrits d'Arnauld et de Nicole.

**LALAOUBIE** (LOUIS-HENRY-GUY DELOLM DE), médecin distingué d'Aurillac, et maire de cette ville, mort en 1829, étudia au collège Louis-le-Grand, et vint exercer la profession de médecin dans son pays. Pendant la révolution, il avait publié un opuscule sur la loi naturelle, dont quelques passages attaquaient la révélation : peu de temps avant sa mort, le 3 novembre 1828, il rétracta cet ouvrage par un acte ainsi conçu : *Dans le discours sur la RELIGION NATURELLE, que j'ai publié pendant la révolution, je regrette beaucoup d'avoir ajouté à la fin tout ce que j'ai dit contre la révélation, particulièrement dans l'application que j'en faisais à la religion chrétienne*. Il a paru à Aurillac, une *Notice nécrologique* sur Delolm Lalaubie, où ce fait est relaté.

**LALLEMANDET** (JEAN), théologien, né l'an 1595 à Besançon, se fit religieux dans l'ordre des Minimes, et fut envoyé en Allemagne où il professa avec distinction la philosophie et la théologie. En 1641, il fut élu provincial, et chargé de la surveillance des maisons de son ordre, établies dans la haute Allemagne, la Bohême et la Moravie. Le P. Lallemandet avait d'abord refusé par modestie le doctorat que lui offrait l'université de Prague; mais il finit par accepter un diplôme qui lui donnait le droit d'argumenter dans les concours publics réservé aux seuls gradués. Il mourut à Prague le 10 novembre 1647, âgé de 52 ans. Indépendamment de trois manuscrits : *De Eucharistia*; *Elucidationes in institutiones juris civilis*; et *Institutum juris canonici*, on a de lui : *Decisiones philosophicæ tribus partibus comprehensæ*, Munich, 1645 et 1646, in-folio; réimpr. sous le titre de *Cursus philosophicus*, etc., Lyon, 1656, in-folio; *Cursus theologicus in quo, discussis hinc inde Thomistarum et Scotistarum præcipuis fundamentis, decisiva sententia pronuntiat*, Lyon, 1656, in-fol. Ces deux ouvrages ont joui longtemps d'une grande célébrité en Allemagne.

**LALLEMANT** (LOUIS), jésuite, né à Châlons-sur-Marne en 1578, mort recteur à Bourges, en 1635, est auteur d'un *Recueil de Maximes*, qu'on trouve à la fin de sa *Vie*, publiée en 1694, in-12, par le P. Champion, et qui a paru depuis sous le titre de *Doctrine spirituelle*; la dernière édition est d'Avignon, 1781. Il y a d'excellentes choses, fruits d'une grande expérience dans les choses de Dieu; mais aussi quelques minuties, des mysticités un peu exotiques, et des assertions au moins incertaines.

**LALLEMANT** (PIERRE), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Reims vers 1622,

n'embrassa cet état qu'à l'âge de 33 ans. La chaire, la direction et les œuvres de piété remplirent le cours de sa vie. Il la termina par une mort sainte en 1673, à 51 ans, après avoir été prieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève et chancelier de l'université. Nous avons de lui : le *Testament spirituel*, in-12; *Les saints désirs de la mort*, in-12; *La mort des justes*, in-12. Ces trois ouvrages sont entre les mains de toutes les personnes pieuses; *Abrégé de la vie de sainte Geneviève*, 1663, in-12, réimprimé en 1683, avec des notes du P. Dumoulinet, in-8° : elle manque de critique; *Eloge funèbre de Pomponne de Bellière*, 1671, in-4°, prononcé à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 17 avril 1657.

**LALLEMANT** (JACQUES-PHILIPPE), jésuite, né vers 1660 à Saint-Valery-sur-Somme, mourut à Paris en 1748. Il était un des plus zélés défenseurs de la constitution *Unigenitus*, et de l'autorité de l'Eglise. On a de lui : *Le véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, 1705 et 1707, 4 vol. in-12; tableau vrai à certains égards, mais quelquefois outré. *Le sens propre et littéraire des Psaumes*, en prose, in-12, et qui met dans un beau jour les sublimes cantiques du prophète roi. On en a fait une multitude d'éditions; et ce livre ne saurait être trop familier aux chrétiens; c'est le meilleur livre de prières qu'on puisse leur suggérer. Le P. Goldhagen a donné une paraphrase allemande sur ce modèle, Mayence, 1780, in-8°. *Voy. DAVID. Réflexions sur le nouveau Testament*, 12 vol. in-12, qu'il opposa à celui de Quesnel. Si, comme l'ont présumé les gens de parti, il lui est inférieur pour les grâces du style, ce désavantage est bien réparé par une exacte orthodoxie. Il y a à la fin de chaque chapitre de très-bonnes notes pour l'intelligence du sens littéral, par le P. Languedoc. Une *Traduction* de l'imitation de Jésus-Christ, 1 vol. in-12. Plusieurs *Ouvrages* contre les rétractaires aux décisions de l'Eglise.

**LALLOUETTE** (AMBOISE), chanoine de Sainte-Opportune, né à Paris, vers 1653, mort en 1724, à 71 ans, s'appliqua avec succès aux missions pour la réunion des protestants à l'Eglise romaine. On lui doit : des *Traité sur la présence réelle, sur la communion sous une espèce*, réunis en 1 vol. in-12; *l'Histoire des traductions françaises de l'Écriture sainte*, 1692, in-12. L'auteur parle des changements que les protestants y ont faits en différents temps, et entre dans des détails curieux, mais quelquefois inexacts. *La Vie d'Antoinette de Gondy, supérieure du Calvaire*, in-12; *la Vie du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble*, in-12. On lui attribue communément *l'Histoire et l'Abrégé des ouvrages latins, italiens et français pour et contre la comédie et l'opéra*, in-12.

**LALOBÉ** (GÉRARD DE), prêtre et docteur en théologie, natif de Reims, où il devint curé de la paroisse de Saint-Jacques, et où il mourut vers 1620, se montra fort attaché au parti de Henri IV, du temps de la ligue. Co-monaque, passant plus tard à Reims, et ayant été informé qu'il avait été mis en pri-

son pour ses opinions politiques, manda Lalobe, et lui témoigna sa reconnaissance par des offres dignes de sa générosité. « Sire, » répondit Lalobe, j'ai appris dans l'Évangile « ce que je devais à Votre Majesté; je n'aurais pu y manquer sans trahir Dieu et ma « conscience; puisque ma conduite a eu « l'honneur de vous plaire, et que Votre Ma- « jesté veut bien m'en récompenser, ordon- « nez, Sire, que je rentre dans ma cure, « c'est toute mon ambition. » Cette grâce, comme on le pense bien, lui fut aussitôt accordée. On a de lui un volume de Noëls et de Cantiques spirituels qui se chantaient pendant l'office divin, ce que l'archevêque Letellier défendit par son ordonnance du 30 août 1802. Lalobe était devenu aveugle dans les derniers temps de sa vie.

LALUZERNE (cardinal DE). Voy. LUZERNE.

LAMARE (GUILLAUME DE), né l'an 1664 à Paris, fut curé de Saint-Benoit, puis chanoine de Notre Dame, et mourut en 1747, laissant plusieurs ouvrages estimés. On cite surtout ses *Épîtres et Évangiles pour les dimanches et fêtes, avec de courtes réflexions*, imprimé en 1714, en 1 vol. in-8°, et qui a eu un très-grand nombre d'éditions.

LAMARE (JEAN-FRANÇOIS DE). V. DELAMARE.

LAMBERT (saint), né vers l'an 640, évêque de Maëstricht, sa patrie, succéda, vers 670, à Théodoret son maître, et fut chassé de son siège après la mort de Chlodéric II, roi d'Austrasie, l'an 674, par le barbare Ebroïn, qui mourut sept ans après. Lambert, qui s'était réfugié dans le monastère de Stavelo, fut rétabli sur le trône épiscopal par Pépin d'Héristal l'an 681. Il convertit un grand nombre d'infidèles de la Toxandrie, adoucit leur férocité, et fut tué en 709 par Dodon (suivant les Bollandistes, et en 696 ou 697, selon d'autres), à cause de la liberté avec laquelle il reprit Pépin d'Héristal, qui menait une vie scandaleuse avec Alpais. Dodon était parent de cette concubine. D'autres attribuent sa mort à une cause différente; ils prétendent que deux neveux de l'évêque ayant assassiné deux frères de Dodon, celui-ci se vengea par ce meurtre d'un crime auquel cependant Lambert était étranger. Son martyre arriva à Liège, qui n'était qu'un petit village, et qui devint par cet événement une ville considérable, la dévotion des fidèles y ayant attiré beaucoup de peuple. Saint Hubert fut son successeur. La *Bibliothèque historique de France*, t. 1<sup>er</sup>, n° 8746-8760, indique 14 Vies de ce prélat.— Il y a eu deux autres saints du nom de Lambert, l'un archevêque de Lyon, mort en 668; l'autre évêque de Vence, mort en 1114. Voy. la Vie des saints.

LAMBERT D'ASCHAFFENBOURG, célèbre bénédictin de l'abbaye d'Hirschfelden, en 1058, entreprit le voyage de Jérusalem. De retour en Europe, il composa une *Chronique* depuis Adam jusqu'en 1077. Cette chronique n'est qu'un mauvais abrégé jusqu'à l'an 1050; mais depuis 1050 jusqu'en 1077, c'est une histoire d'Allemagne d'une juste étendue. Ce monument fut imprimé à Bâle en 1669, in-fol., avec celui de Conrad de

Lichtenau, et dans le premier volume des *Ecrivains d'Allemagne* de Pistorius. Un moine d'Erfurt en a donné une continuation jusqu'à l'an 1472, mais elle est peu estimée. Cette continuation se trouve aussi dans le *Recueil* de Pistorius.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, se distingua tellement par la prédication pendant qu'il était chanoine de Lille, que les Artésiens, désirant séparer leur église de celle de Cambrai, à laquelle elle était unie depuis 500 ans, l'éurent pour leur évêque en 1112. Urbain II confirma cette élection, et sacra le nouvel évêque à Rome, malgré les oppositions des Cambraisiens. Lambert assista à quelques conciles, et mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale, où on lui mit une épitaphe qui annonce, que « la sainte « Vierge était apparue à Lambert, et lui « avait donné un cierge qui avait la vertu « de guérir du mal des ardeurs, alors si com- « mun en France. » On a, dans les *Miscellanea* de Baluze, un *Recueil de chartes et de lettres* concernant l'évêché d'Arras, et qui est attribué à Lambert.

LAMBERT, surnommé *Bègue* ou *le Bègue*, à cause de la difficulté de sa prononciation, mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul, évêque de Liège l'avait envoyé. Ce fut lui qui institua les *bèguines* des Pays-Bas; établissement fort répandu dans ces provinces, et qui est de la plus grande utilité à la religion et à la société, en assurant à une multitude de filles les moyens de vivre vertueusement, sans leur ôter la liberté de rentrer dans le monde. Plusieurs auteurs attribuent l'institution des *bèguines* à sainte Bègue; on peut voir les raisons de cette attribution dans la *Diplomat. belgica* de Foppens, tom. II, pag. 968.

LAMBERT (FRANÇOIS), cordelier d'Avignon, où il naquit en 1487, quitta son couvent en 1522 pour prêcher le luthéranisme, et surtout pour avoir une femme. Luther en fit son apôtre dans la Suisse et en Allemagne, et lui procura la place de premier professeur de théologie à Marburg. Il y mourut de la peste en 1530, après avoir publié deux *Écrits*, l'un pour justifier son apostasie, et l'autre pour décrier son ordre, 1523, in-8°. Le premier a été réimprimé avec plusieurs de ses *Lettres* et de ses *Questions théologiques*; dans les *Aménitates litterariae* de Selhorn; des *Commentaires* sur saint Luc, sur le mariage, sur le Cantique des cantiques, sur les petits Prophètes et l'Apocalypse, in-8°; un *Traité* renfermant plusieurs discussions théologiques, sous le titre assez juste de *Farrago*, in-8°. Ce moine apostat se déguisa longtemps sous le nom de *Johannes Serranus*, Jean de Serres. Ses écrits sont aussi bouffis d'emportement que vides de raison. Il était contemporain du trop fameux Zwingle, avec lequel il eut plusieurs conférences sur divers points de doctrine. La liste de ses ouvrages est dans le tome xxxix des *Mémoires* de Nicéron.

LAMBERT (JOSEPH), fils d'un maître des comptes, né à Paris en 1654, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et obtint le prieuré de Palaiseau, près de Paris. L'église de Saint-

André-des-Ares, sa paroisse, retentit longtemps de sa voix douce et éloquente. Il eut le bonheur de convertir plusieurs calvinistes et plusieurs pécheurs endurcis. Il donna tant à Paris qu'à Amiens des conférences, qui ont été imprimées. Sa charité pour les pauvres allait jusqu'à l'héroïsme. Il mourut le 31 janvier 1722, à 68 ans. Ce fut à la réquisition de ce saint homme, que la Sorbonne fit une déclaration qui rend nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plusieurs bénéfices. On a de lui : *L'Année évangélique, ou Homélies*, 7 vol. in-12, 1692-1695, et en 8 vol., 1740. Son éloquence est véritablement chrétienne, simple, douce et touchante. Tous ses ouvrages sont marqués au même coin, et l'on ne peut trop les recommander à ceux qui sont obligés par état d'instruire le peuple. Si le style en est négligé, on doit faire attention qu'il écrivait pour l'instruction des gens de la campagne, et non pour les courtisans. Des *Conférences*, en 2 vol. in-12, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique*, 1702, 2 vol. : ce sont les conférences faites à Amiens et à Paris; *Épîtres et évangiles de l'année*, avec des réflexions, 1713, 1 vol. in-12; cet ouvrage a été réimprimé en 2 parties en 1831, et chaque partie a deux volumes in-12; *Les Ordinations des saints*, 1717, in-12; *La manière de bien instruire les pauvres*, 1717, in-12; *Histoires choisies de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1 vol. in-12: recueil utile aux catéchistes; *Le chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*, 1729; *Instructions courtes et familières pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année*, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne, 1721; *Instructions sur le Symbole*, 2 vol. in-12, réimpr. en 1831, 3 vol. in-12; — *sur les Commandements de Dieu et de l'Église*, 2 vol. in-12; deux *Lettres sur la pluralité des bénéfices*, contre l'abbé Boileau.

LAMBERT (JACQUES), jésuite, né l'an 1603 à Mâcon, enseigna d'abord la rhétorique et la philosophie, puis s'appliqua au ministère de la chaire, et se fit une grande réputation dans les missions du midi de la France. Il fut successivement recteur du collège de Carpentras, et de celui de Vienne, et mourut le 31 déc. 1670, dans cette dernière ville. On a de lui : *La philosophie des gens de cour*, imprimée d'abord in-4°; réimpr. avec des additions, Lyon, 1656, 4 vol. in-8°; *La science morale des saints*, ibid., 1662, 4 vol. in-8°; *La science d'une âme consacrée en l'honneur de la B. Vierge*, ibid., 1665, in-4°; *La science de la raison chrétienne, ou Logique chrétienne*, ibid., 1669, in-8°; *De la maternité divine et de ses prérogatives*, Vienne, 1670, in-12. — On a d'un autre Jacques LAMBERT, auss. jésuite, qui mourut à Paris le 24 mai 1670, à 56 ans, après y avoir été longtemps chargé de la direction de la maison professe : *Le trésor de la communion générale*, et *le Bon Pasteur*. Ces deux ouvrages ascétiques furent imprimés en 1663, in-12.

LAMBERT (BERNARD), religieux domini-

catin, né l'an 1738 à Salernes en Provence, prononça ses vœux dans le couvent de Saint-Maximin, dont les religieux étaient alors interdits pour cause de jansénisme; il prit l'esprit et les principes de la maison, et en soutint la doctrine dans des thèses publiques. Lorsqu'ensuite il devint professeur du couvent de Limoges, il l'enseigna dans ses leçons. Une thèse qu'il y fit soutenir, le 14 août 1765, fut mise à l'index le 18 février 1766. Il tint la même conduite à Grenoble, où il enseigna aussi la théologie. M. de Montazet, archevêque de Lyon, l'y appela, le mit dans son conseil, et en fit son théologien. Il quitta néanmoins ce prélat pour venir s'établir à Paris. Ses principes étaient trop opposés à ceux de M. de Beaumont pour qu'il l'y souffrit volontiers. Quelques évêques néanmoins intervinrent en sa faveur, et promirent qu'il n'écrirait plus que contre les philosophes et les incrédules; à cette condition, qu'il ne viola point pendant la vie du ferme et pieux archevêque, il lui fut permis de se rendre dans un couvent de la capitale. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages. On a de lui : *L'Idée de l'œuvre des secours selon les sentiments de ses véritables défenseurs*, Paris, 1786, in-4°. Le P. Lambert y préconise les convulsions; il le fit encore dans l'*Avertissement aux fidèles*, etc., et dans l'*Exposition des prédictions*, etc.; *Recueil de passages sur l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ, soumis à l'éditeur du Discours de M. l'évêque de Lescar (de Noé), sur l'état futur de l'Église*, Paris, 1785, in-12; *Adresse des dominicains de la rue du Bac, à l'Assemblée nationale*, 1789; *Lettre de M.\*\*\*, à M. l'abbé A. (Asseline), censeur et approbateur du libelle intitulé : Discours à lire au conseil, etc.*, sans date, 1787; *Adresse des dominicains de la rue Saint-Jacques, à l'Assemblée nationale*, 1788; *Apologie de l'état religieux*, in-12; *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, 1789, in-8°; *Mandement et instruction pastorale de M. l'évêque de Saint-Claude, pour annoncer le terme du synode, et rappeler aux pasteurs les premiers devoirs envers la religion*, 1790, in-4° et in-8°; *Avis aux fidèles, ou Principes propres à diriger leurs sentiments et leur conduite dans les circonstances présentes*, Paris, 1791, in-8°; *Préservatif contre le schisme (de Larrière), convaincu de graves erreurs*, 1791, in-8°; *l'Autorité de l'Église et de ses ministres, défendue contre l'ouvrage de M. Larrière* intitulé : *Suite du préservatif contre le schisme, ou Nouveau développement des principes qui y sont établis*, 1792, in-8°; *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël et l'exécution des menaces faites aux gentils apostats*, Paris, 1793, in-8°; *Devoirs du chrétien envers la puissance publique, ou Principes propres à diriger les sentiments et la conduite des gens de bien, au milieu des révolutions qui agitent les empires*, Paris, 1793, in-8°; *Réflexions sur la fête du 21 janvier*, in-8° de trente-deux pages; *Réflexions sur le serment de la liberté et de l'égalité*, 1793, in-8°; *Apo*;

logie de la religion chrétienne et catholique, contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1796, in-8°; *Cinq lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle*, 1795 et 1796, in-8°; *La vérité et la sainteté du christianisme, vengées contre les erreurs du livre intitulé : Origine de tous les cultes* par Dupuis, 1796, in-8°; *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1798, in-12; *Essai sur la jurisprudence universelle*, 1799, in-12; *Lettre à l'auteur de deux opuscules intitulés, l'un, Avis aux fidèles sur le schisme dont la France est menacée; l'autre, Supplément à l'avis aux fidèles*, in-8°. Cet auteur est le P. Minard, doctrinaire, partisan de la constitution civile du clergé. *Remontrances au gouvernement français, sur la nécessité et les avantages d'une religion nationale*, 1801, in-8°; *Manuel du simple fidèle, où on lui remet sous les yeux, 1<sup>o</sup> la certitude et l'excellence de la religion chrétienne, 2<sup>o</sup> les titres et prérogatives de l'Eglise catholique, 3<sup>o</sup> les voies sûres qui mènent à la véritable justice*, 1803, 1 vol. in-8°; *quatre Lettres d'un théologien à M. l'évêque de Nantes* (Duvoisin), 1805. On y a fait deux réponses qui se trouvent dans le tome IV des Annales littéraires. *La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme* (l'abbé La-sausse, dans son Explication du catéchisme), par M. P. T., Paris, 1808; *La Vérité et l'Innocence vengées contre les erreurs et les calomnies des Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1811, in-8°. Il publia quelques autres écrits sur la même matière dans une controverse entre lui et Reynaud, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre; *Traité contre les philanthropes; Cours d'instructions sur toute la religion*. Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. Il avait fourni les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet en 1776. Ces ouvrages ont été publiés sous le voile de l'anonyme; on en trouve la liste dans le *Dictionnaire* de M. Barbier. Lambert mourut à Paris le 27 février 1813, âgé de 75 ans. Le P. Lambert était un théologien de mérite. Si parmi ses ouvrages il s'en trouve qui contiennent une doctrine reprehensible, et parmi ceux-là il faut compter non-seulement ceux qu'il a composés en faveur du parti auquel il s'était attaché, et dans lesquels il essaie de justifier une résistance coupable aux décisions du chef de l'Eglise, mais encore ceux où il renouvelle les erreurs du millénarisme, il en est d'autres dont le but est louable : tels sont ceux où il combat l'Eglise constitutionnelle et l'incrédulité, ceux où il défend l'état religieux, etc. Il est malheureux qu'on puisse lui reprocher d'avoir fait revivre d'anciennes erreurs, et d'en avoir soutenu de nouvelles; d'avoir manqué de respect envers des ecclésiastiques constitués en dignité, d'avoir fait l'apologie des folies de la *secourisme*, lorsqu'elles étaient méprisées et rejetées par les plus raisonnables de ceux avec qui il faisait cause commune. C'était, au reste, un religieux attaché à sa profession, et qui en remplissait

les devoirs, même après que la persécution révolutionnaire eut dispersé ses confrères.

LAMBERT (LOUIS-AMABLE-VICTOR), vicaire général du diocèse de Poitiers, né l'an 1766 à Cherbourg, se rendit à Paris après avoir fait ses études dans sa ville natale, et fut précepteur des fils de M. de Juigné, frère de l'archevêque. Au commencement de la révolution il émigra avec cette famille, et pendant son séjour en Allemagne, il entra dans la congrégation des Pères de la Foi. Le P. Lambert s'adonna à la prédication avec beaucoup de succès. Le dévouement et le zèle qu'il montra auprès des prisonniers de guerre de toutes les nations, et particulièrement des Français, le courage avec lequel il affrontait les maladies contagieuses qui les décimaient, lui attirèrent le respect et l'admiration de tous. Il revint en France vers 1802, et par son talent dans la prédication il contribua beaucoup à ranimer les croyances religieuses. La congrégation des Pères de la Foi s'étant trouvée dissoute par suite du rétablissement de l'ordre des jésuites, Lambert s'attacha au diocèse de Poitiers, où il fut nommé chanoine, puis placé à la tête d'une mission, et enfin grand vicaire en 1820. Louis XVIII, en présence de qui il prêcha, le nomma son prédicateur ordinaire. A cette époque le hasard lui ayant fait rencontrer deux soldats qui se battaient, il se jeta entre leurs sabres, et parvint à les réconcilier. Il mourut en 1831, laissant : *Oraison funèbre de Louis XVIII*, prononcée dans la cathédrale de Poitiers le 24 septembre 1824, Poitiers, 1824; *Oraison funèbre de Charles-François d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Bordeaux*, Poitiers, 1827, in-8°; *Oraison funèbre de MM. de Larochejaquelein, généraux en chef de l'armée vendéenne*, prononcée à Saint-Aubin de Beaubigné le 29 juillet 1828, en présence de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, Poitiers, 1828, in-8°; *La Providence*, discours prononcé dans l'église métropolitaine de Saint-Etienne, Toulouse, 1828, in-8°; *Puissance de la Croix*, discours prononcé à Migné, le jour anniversaire de l'apparition de la Croix, Poitiers, 1828, in-8°; *Triomphe de la Croix*, discours prononcé dans l'église de Saint-Etienne le 23 mars 1828, Toulouse, 1828, in-8°.

LAMBERT (l'abbé PIERRE-THOMAS), né à Lons-le-Saunier en 1751, entra dans la congrégation des missionnaires de Saint-Joseph à Lyon, d'où il passa dans celle du Mont-Valérien. M. de Beauvais, ancien évêque de Sénez, lui confia la rédaction de l'*Orator sceler*, ouvrage destiné à former des orateurs pour la chaire sacrée, et M. de Juigné, qui l'employa souvent dans les affaires de son diocèse, le fit choisir pour confesseur du duc de Penthièvre en 1790. Il fut ensuite aumônier de la duchesse d'Orléans. Sous la révolution, il fut persécuté et emprisonné, émigra après s'être évadé de prison, et eut la douleur de perdre tous ses manuscrits, qu'un ami, à qui il les avait confiés, avait jetés au feu dans la crainte d'une visite domiciliaire. Ce qu'il regretta le plus, c'était

avec son *Orator sacer*, dont il avait rassemblé presque tous les matériaux, une traduction entière de la Bible d'après la Vulgate. Après la journée du 18 fructidor, il émigra pour la seconde fois, et fut admis en audience particulière auprès de Louis XVIII, à Mittau. Il alla reprendre ses fonctions d'aumônier auprès de madame d'Orléans en Espagne, et mourut en 1802 à Sirin ou à Figuières, pendant qu'il s'occupait de revoir les mémoires de sa vie. Cet ouvrage a paru sous le titre de *Mémoires historiques, littéraires et religieux*, Paris, 1822, in-8°.

LAMBERT (l'abbé N.), était au commencement de la révolution secrétaire de M. de Juigné, archevêque de Paris, qu'il suivit dans son émigration en Allemagne. Il se rendit de là en Angleterre, d'où il faisait passer des secours au prélat qui avait perdu son patrimoine aussi bien que ses revenus ecclésiastiques. De retour en France en 1802, l'abbé Lambert devint secrétaire de M. de Fautoas, évêque de Meaux, qui le fit successivement chanoine et grand-vicaire. Après la démission de ce prélat, en 1821, il se retira à Paris, et publia une *Vie de M. de Juigné*, 1821, in-8°; 2<sup>e</sup> édition revue et augm., 1823, in-8°. L'abbé Lambert mourut à Paris le 11 juin 1836. Il avait publié à Londres, en 1800, une *Lettre à M. l'abbé Barruel*, au sujet de l'opinion de M. de Juigné sur la promesse de fidélité.

LAMBERTI (le P. ARCHANGE), religieux théatin et missionnaire, né, dans le xvii<sup>e</sup> siècle, à Aversa dans le royaume de Naples, exerça son zèle apostolique dans la Mingrèlie. Il parcourut dans tous les sens cette belle province, et publia : *Relazione della Colchide, oggi detta Mengrellia*, Naples, 1654, in-4°, ouvrage qui est devenu rare, et dont on trouve une traduction française dans le *Recueil des Voyages* de Melch. Thévenot, tome I<sup>er</sup>, p. 31-52.

LAMBINET (PIERRE), bibliographe, successivement jésuite, prémontré et prêtre séculier, naquit en 1742, à Tournes, village près de Mézières (Ardennes). Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société à Pont-à-Mousson, à l'âge de 15 ans ; il y resta jusqu'à sa suppression. Rendu au monde, il y passa quelques années, après quoi il se présenta à l'abbaye de Laval Dieu, ordre de Prémontré, pour en embrasser l'institut. Il y prit l'habit de l'ordre, et alla faire profession à l'abbaye de Villers-Cotterets. Il quitta cette maison et l'habit religieux, sinon de l'aveu formel de ses supérieurs, au moins sans qu'ils s'y opposassent, et se rendit à Bruxelles, où il fit l'éducation des deux fils du duc de Croquenbourg. Après l'avoir finie, il s'adressa à Rome pour obtenir un bref de sécularisation, qui lui fut accordé, sur le consentement de l'abbé de Prémontré. L'abbé Lambinet s'était toujours occupé de belles-lettres, et principalement de recherches bibliographiques. Il avait visité un grand nombre de bibliothèques, et entrepris des voyages pour étendre ses connaissances sur cette partie de la littérature. Il

publia plusieurs ouvrages dont les titres suivent : *Eloge de l'impératrice Marie-Thérèse*, Bruxelles ; *Table raisonnée des matières contenues dans l'esprit des journaux depuis 1772 jusqu'en 1784 inclusivement*, Paris et Liège, sans date, 4 vol. in-12 ; *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique, et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Berne*, insérée dans le tom. V, 2<sup>e</sup> partie, des Mémoires de l'académie de Bruxelles, p. 252-263. L'abbé Lambinet rédigea cette notice avec le secours de M. de Wilhelmi, bibliothécaire de Berne ; elle fut lue à l'académie de Bruxelles, le 12 octobre 1780. *Recherches historiques et littéraires sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissements, au xv<sup>e</sup> siècle, dans la Belgique*, Bruxelles, an VII (1798, in-8°), réimprimées à Paris en 1810, sous ce titre : *Origine de l'imprimerie, d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van-Praet*, 2 vol. in-8°. La première édition fut vivement critiquée par M. de La Serna Santander, dans le *Dictionnaire bibliogr.* du xv<sup>e</sup> siècle, part. 1<sup>re</sup>, p. 388 et 389 ; *Remarques bibliographiques et critiques sur une édition latine de l'Imitation de Jésus-Christ, donnée par Beauzée de l'académie française*, chez Barbou, 1788, et sur plusieurs éditions du même livre, insérées dans le *Journal des curés*, 25 et 27 août 1809, n. 117 et 119. A cet ouvrage, M. Genco opposa, dans le même journal, un écrit intitulé : *Défense de l'édition latine de l'Imitation, donnée par Beauzée*. Il y prouve que la prétendue édition de Beauzée, attaquée par Lambinet, n'est autre chose que celle de Valart, revêtue du frontispice de l'édition de l'académicien. L'abbé Lambinet a revu et augmenté la *Notice des éditions de l'Imitation*, publiée par le P. Desbillons. Il a donné lui-même une édition stéréotypée de ce livre célèbre, et a pris part aux disputes élevées sur son auteur, qu'il prétend être A-Kem-pis, contre l'opinion de M. Gence. La lutte qu'il eut à soutenir à cet égard avec de célèbres adversaires altéra, dit-on, sa santé. Il fut frappé d'un coup d'apoplexie et mourut le 10 décembre 1813. L'institut a donné des éloges à ses connaissances, et des savants l'ont mis au nombre de ceux qui ont bien mérité de la bibliographie.

LAMBRUSCHINI (JEAN-BAPTISTE), évêque d'Orviète, né le 28 octobre 1735, à Sestridi-Levante, dans le diocèse de Brugnato, fit ses études chez les jésuites de Gènes. Il occupa la chaire de théologie dans le séminaire de cette ville, et sut prémunir les jeunes gens qui suivaient ses cours contre les séductions de quelques théologiens novateurs. Lors de la révolution de Gènes, en 1797, Lambruschini fut arrêté avec plusieurs autres personnages de distinction. Renfermé dans la forteresse de Savone, il ne recouvra la liberté qu'à la condition de ne point rentrer à Gènes. Il y revint cependant, lorsque les alliés obtinrent des avantages sur les Français, et fut nommé grand-vicaire en 1799. Obligé de fuir une seconde fois, il se réfuga

gia à Rome, où le pape l'accueillit avec honneur et le nomma évêque d'Azoth *in partibus*, puis administrateur apostolique du diocèse d'Orviète, enfin évêque de ce siège en 1807. Il se rendit au milieu de ses diocésains : mais n'ayant pas voulu prêter le serment exigé par le gouvernement français, il fut exilé d'abord à Turin, puis à Bourg, et enfin à Belley, où il resta jusqu'en 1814. De retour dans son diocèse, Lambruschini s'appliqua à y faire refleurir la religion et à réparer les maux de l'invasion étrangère. Il fonda plusieurs écoles, entre autres une maison des frères des écoles chrétiennes, et dix couvents de religieux des deux sexes s'élevèrent en peu de temps sous ses auspices. Il fut emporté le 24 novembre 1827 par une attaque d'apoplexie. Entre autres ouvrages, on cite de lui : *Theologica dogmata*, Gênes, 1788, in-4°, qui embrasse en 33 articles toute la théologie dogmatique ; un *Abrégé de théologie*, en latin, sur la grâce, Gênes, 1789, in-8° ; un *Discours prononcé en 1804 à l'académie de la religion catholique*, dont il fut un des premiers membres ; *La Guide spirituelle pour l'usage d'Orviète*, Rome, 1823, in-12.

LAMECH, de la race de Caïn, fils de Mathusael, père de Jabel, de Jubal, de Tubalcain et de Noëma, est célèbre dans l'Écriture par la polygamie, dont on le croit le premier auteur. Il épousa Ada et Sella. Un jour Lamech dit à ses femmes : « Ecoutez-moi, femmes de Lamech ! J'ai tué un homme pour ma blessure, et un jeune homme pour ma meurtrissure. On tirera vengeance sept fois du meurtrier de Caïn, et soixante-dix fois de Lamech (Genèse, iv). » Ces paroles renferment une obscurité impénétrable ; on n'a pu les expliquer que par des conjectures, parce qu'on n'est point instruit de tout le détail des choses qui se passèrent dans ces premiers temps du monde. Il paraît cependant qu'une partie de ce discours regarde Caïn, qu'on croit avoir été tué par Lamech, et dont le meurtrier devait être puni au *septuple*, comme il est dit au chapitre iv de la Genèse. Ce qu'on peut conclure en général, c'est que Lamech était un homme violent et emporté, dont Dieu a puni la brutale colère, et que la divine justice aggravait le châtement de l' homicide par une sévérité croissante, à mesure que cette barbarie atroce gagnait parmi les enfants des hommes. Dom Calmet et le continuateur de Bulet ont travaillé à éclaircir ce passage de l'Écriture sainte, et à résoudre les difficultés qu'il a fait naître.

LAMECH, fils de Mathusalem, père de Noé, qu'il eut à l'âge de 182 ans ; après la naissance de son fils, il en vécut encore 575. Ainsi tout le temps de sa vie fut de 757 ans. Il mourut la cinquième année avant le déluge, l'an du monde 1651.

LAMET (ADRIEN-AUGUSTIN DE RUSSY DE), d'une famille illustre de Picardie, né dans le Beauvaisis, vers l'an 1621, reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1650, après avoir fait éclater, pendant le cours de sa licence,

autant de lumières que de vertus. Le cardinal de Retz, son parent, l'attira auprès de lui. De Lamet le suivit dans sa prospérité et dans ses disgrâces, en Angleterre, en Hollande, en Italie. Cette vie errante lui déplut enfin ; il revint à Paris, et se livra, dans la maison de Sorbounne, lieu de sa retraite, à l'étude, à la prière, à l'éducation d'un grand nombre de pauvres écoliers, et à la direction de plusieurs maisons religieuses. Son ardente charité le fit choisir pour exhorter à la mort ceux qui étaient condamnés au dernier supplice. Il mourut au milieu de ces bonnes œuvres, en 1691, à 70 ans. On a imprimé après sa mort, en 1724, 1 vol. in-8°, qui renferme ses *résolutions* et celles de Fromageau. L'auteur avait été associé à Sainte-Beuve, son ami, dans la résolution des cas de conscience : les fruits de leur travail, et de quelques autres casuistes, ont été recueillis en 1732, dans un *Dictionnaire en 2 vol. in-fol.*, que l'on joint d'ordinaire aux 3 vol. de Pontas.

LAMI (dom FRANÇOIS), bénédictin, né à Montreau, village du diocèse de Chartres, l'an 1636, de parents nobles, porta d'abord les armes, qu'il quitta ensuite pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur. Il y fit profession en 1659, et mourut à Saint-Denis le 4 avril 1711. Il fut infiniment regretté, tant pour les lumières de son esprit que pour la bonté de son cœur, la candeur de son caractère, et la pureté de ses mœurs. Les ouvrages dont il a enrichi le public portent l'empreinte de ces différentes qualités. On en peut voir la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, par dom Tassin. Les principaux sont : un traité estimé, *De la connaissance de soi-même*, Paris, 1694-1698, 6 vol. in-12, dont la plus ample édition est celle de 1700. Celui d'Abbadie, sur le même sujet, semble être plus profondément pensé ; *Nouvel athéisme renversé*, Paris, 1696, in-12, contre Spinoza ; ouvrage assez faible, et où l'auteur n'assure point à ses raisonnements le triomphe éclatant que les absurdités de Spinoza rendaient bien facile ; *Les gémissements de l'âme sous la tyrannie du corps*, Paris, 1701, in-12 ; *Lettres philosophiques* sur divers sujets, Paris, 1703, in-12 ; *Les premiers éléments, ou Entrée aux connaissances solides*, suivi d'un *Essai de logique* en forme de dialogue, Paris, 1706, in-12 ; *L'incrédule amené à la religion par la raison, ou Entretien sur l'accord de la raison et de la foi*, Paris, 1710, in-12 : livre estimé et peu commun ; *De la connaissance de l'amour de Dieu*, Paris, 1712, in-12, ouvrage peu connu ; *Réfutation du système de la grâce universelle*, de Nicole ; *Réflexions sur le traité de la prière publique*, de Buguet ; un petit traité de physique, fort curieux, sous ce titre : *Conjectures sur divers effets du tonnerre*, 1689, in-12 ; *Les leçons de la sagesse sur l'engagement au service de Dieu*, Paris, 1703, in-12 ; *La Rhétorique du collège trahie par son apologiste*, in-12, contre Gibert. Le sujet de la querelle était la question : « si la connaissance du mouvement des esprits animaux

« dans chaque passion est d'un grand poids » à l'orateur pour exciter celles qu'il veut « dans le discours. » Le professeur Pourchot avait soutenu l'affirmative ; le bénédictin la soutint avec lui contre le professeur de rhétorique. Il paraît cependant que tout ce qui est l'effet de telles spéculations est naturellement faible pour convaincre et toucher. Le P. Lami brillait surtout dans la dispute. Il en eut une assez sérieuse au monastère de la Trappe avec le célèbre abbé de Rancé, au sujet des études monastiques, et devant un auditoire nombreux et choisi. Le bénédictin remporta la victoire, ce qui ne fit qu'augmenter sa réputation.

LAMI (BERNARD), prêtre de l'oratoire, né au Mans, en 1645, d'une bonne famille, professa les humanités et la philosophie dans divers collèges de sa congrégation, et dans tous avec le plus grand succès. Ce fut un ecclésiastique aussi remarquable par sa piété sincère que par ses connaissances étendues. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui les partisans d'Aristote. Il essaya des chagrins à Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie ; on en vint jusqu'à demander et obtenir une lettre de cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire, et relégué à Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, le nomma vicaire-général, et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il ramena à la foi catholique Vignes, ministre protestant, qui jouissait d'une grande réputation. Lami joignit l'écriture sainte à la théologie, et dès lors il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa *Concorde des évangélistes*, dans laquelle il avança trois sentiments qui le brouillèrent avec M. de Harlay, archevêque de Paris, et l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenait, premièrement, que saint Jean-Baptiste avait été mis deux fois en prison, la première fois par l'ordre des prêtres et des pharisiens, la deuxième par celui d'Hérode ; secondement, il prétendait que Jésus-Christ ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière cène, et que le véritable agneau pascal fut mis en croix, pendant que les Juifs immolaient le typique ou le figuratif ; troisièmement, les deux Marie et la pécheresse étaient, selon lui, la même personne, en quoi il paraît avoir dit vrai. Voy. MADELEINE. Bulteau, Tillemont, Mauduit, Witasse, Daniel, Piednud, attaquèrent ces opinions avec beaucoup de feu, celle de la Pâque surtout, qui ne semblait pas s'accorder avec le récit évangélique : *Apud te facio Pascham cum discipulis meis*. Le Père Lami était un homme très-estimable, ami de la retraite, simple, modeste ; ses mœurs étaient pures et austères. Il parlait aisément et sur toutes sortes de matières. La république des lettres le perdit en 1715. Il mourut à 70 ans, du chagrin qu'il ressentit d'avoir vu retourner à l'hérésie un jeune homme

qu'il avait converti et associé à ses travaux. On a de lui onze ouvrages qu'il publia de 1670 à 1701 : *Eléments de géométrie et de mathématiques*, 2 vol. in-12, qu'il composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris ; *Traité de l'équilibre*, 1687, in-12 ; *Harmonia sive Concordia evangelica*, Lyon, 1699, 2 vol. in-4° ; *Traité de perspective*, 1700, in-8° ; *Traité de la grandeur en général*, in-12. Tous ces différents traités furent bien reçus dans le temps, mais à présent ils ne sont d'aucun usage. *Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier*, 1706, in-12 ; ils forment une composition estimable, dont la lecture serait très-utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'instruire, avant d'exercer leur plume au hasard et sans principes. L'auteur leur donne des avis très-judicieux contre la présomption et la précipitation qui les égarent, et peint fort bien les savants de son siècle. (Voy. SPIZELIUS.) *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne*, en 5 vol. in-12, 1706 à 1716 ; *Introduction à l'écriture sainte*, traduite de l'*Apparatus Biblicus* de Boyer, in-4° ; l'édition latine est in-8°. Il y en a un *Abrégé* in-12. L'abbé de Bellegarde l'a aussi traduit sous le titre d'*Apparat de la Bible*, in-8°. Ce livre remplit son titre, et l'on gagne beaucoup à le lire avant que d'étudier les livres saints. *De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus*, in-fol. ; ouvrage savant ; une *Rhétorique*, avec des *Réflexions sur l'art poétique*, 1715, in-12. Le style de cet écrivain est assez net et assez facile, mais il n'est pas toujours pur. M. Poté, ex-professeur de mathématiques à l'école centrale de la Sarthe, a publié un *Eloge du Père Lami*, Le Mans, 1816, in-8°.

LAMI (JEAN), théologien du grand-duc de Toscane, professeur d'histoire ecclésiastique dans l'université de Florence, né en 1697 au village de Santa-Croce, entre Pise et Florence, mort dans cette ville le 6 janvier 1770 à 73 ans, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages latins, entre autres par les *Délices des savants*, Florence, 1736-69, 18 vol. in-8°, et par le *Vrai sentiment des chrétiens sur le mystère de la très-sainte Trinité*, divisé en 6 livres, Florence, 1733, in-4°. On a aussi de lui *De Eruditione apostolorum liber singularis*, Florence, 1738, in-8° ; *ibid.*, 1766, 2 vol. in-4°. Il rédigea de 1740 à 1770, à Florence, les *Nouvelles littéraires*. L'*Eloge* de Lami se trouve au tom. IV des *Elogi degli uomini illustri Toscani* ; l'abbé François Fontani, bibliothécaire de la Riccardiana, en a publié un autre plus complet, Florence, 1789, in-4°.

LAMILLETIÈRE (THÉOPHILE BRACHET DE). Voy. MILLETIÈRE.

LAMIOT (LOUIS-MARIE), né vers 1765 dans le diocèse d'Arras, entra dans la congrégation de Saint-Lazare, en 1787, et partit pour les missions en 1789, avec MM. Clet et Pené, n'étant encore que diacre. Il fut ordonné prêtre à Macao, et alla à Canton, puis à Pékin, où il devint, depuis la mort de M. Raux, interprète du gouvernement chinois pour les

langues européennes. Il y dirigeait en même temps un séminaire de jeunes Chinois, et enseignait les mathématiques. M. Clet, ayant été pris dans le Ho-Nou, où il prêchait, Lamiot fut arrêté sous prétexte qu'il entretenait des rapports avec lui. Durant sa translation dans le Hou-Pé, où on le menait pour le confronter avec cet ecclésiastique, on lui fit souffrir plusieurs mauvais traitements, afin de lui arracher un aveu. Le tribunal décida qu'il n'était pas prouvé que Lamiot fût en rapport avec M. Clet, mais qu'il fallait le renvoyer en Europe. M. Clet fut étranglé dans sa prison, le 17 février 1820, après avoir reçu la communion des mains de Lamiot, qui avait trouvé le moyen de pénétrer jusqu'à lui. Lamiot fut conduit à Canton; arrivé dans cette ville au mois d'avril 1820, il se rendit peu de temps après à Macao, où il est mort le 5 juin 1831. Il avait fondé dans cette ville un collège ou séminaire pour les jeunes Chinois, et il a augmenté la mission d'au moins quinze prêtres.

LAMOLETTE. Voy. CONTANT.

LAMONT (JEAN DE), ancien abbé de Notre-Dame de la Châtre, mort sur la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, exerça en 1677 le ministère de la prédication dans l'église paroissiale de Saint-Paul à Paris. Ses *Sermons*, qui traitaient de la hiérarchie de l'Eglise, furent publiés en 1682, in-8°. L'orateur s'attache à y établir quels sont les devoirs des pasteurs et ceux des ouailles. On a encore de Lamont des *Panegyriques des saints et autres Sermons*, Paris, 1685, in-8°, qui sont aujourd'hui oubliés.

LAMOTTE. Voy. ORLÉANS (D').

LAMOURETTE (ADRIEN), évêque constitutionnel de Lyon, naquit à Frévent, dans le Boulonnais, en 1742. Il entra dans la congrégation des Lazaristes, et fut successivement supérieur du séminaire de Toul, directeur à Saint-Lazare, et grand-vicaire d'Arras en 1789. Il s'était distingué jusqu'alors par une piété apparente, ou, si elle était sincère, du moins elle fut peu constante et trop faible pour lutter contre les séductions du siècle. Cependant il avait déjà publié quelques écrits, où, parmi les maximes de religion, il avait mêlé des idées philosophiques. Cette tendance aux innovations révolutionnaires le fit choisir par Mirabeau pour son théologien, et il se servait de la plume de Lamourette lorsqu'il avait à parler sur des matières religieuses. Ce fut Lamourette qui rédigea le projet d'*Adresse au peuple français, sur la constitution civile du clergé*, que Mirabeau lut à l'Assemblée constituante. Ayant prêté le serment exigé, Lamourette fut nommé à l'évêché de Lyon, et sacré à Paris le 27 mars 1791. Le département de Saône-et-Loire le choisit pour député à l'Assemblée législative, où il se montra d'abord un des plus modérés. Lamourette se déclara contre la liberté des cultes, contre la république et les deux chambres, et demanda qu'on fit cesser toutes les recherches relatives aux chefs de l'insurrection du 20 juin 1792, contre la fa-

mille royale, dans le château des Tuileries; c'est à cette époque qu'il fit sa fameuse motion, à laquelle il doit la plus grande partie de sa célébrité, et qui tendait à réunir dans un même esprit tous les membres de l'Assemblée législative. Le résultat de cet appel à l'union et à la fraternité fut de détruire passagèrement les distinctions de partis qui existaient, et l'on vit Dumas et Bazire, Chabot et Genti!, Jaucourt et Merlin, Pastoret et Condorcet, Albitte et Ramond, etc., etc., se serrer mutuellement dans leurs bras. Des plaisants ne virent dans cette démonstration de fraternité que le côté qui pouvait prêter à un calembourg, et l'appelèrent *le baiser de Lamourette*. Lamourette parut insensible au terrible événement du 10 août de la même année. Lorsque Louis XVI fut enfermé avec sa famille dans la tour du Temple, il demanda que toute communication fût interdite entre les membres de la famille royale. Le *Moniteur* s'étant trompé de nom, et ayant signalé M. Damourette, honnête cultivateur des Ardennes, comme auteur de cette motion cruelle, ce député réclama contre cette assertion, et le *Moniteur* se rétracta le 6 septembre 1792, en déclarant pour véritable auteur de la motion l'abbé Lamourette, évêque de Lyon. Il revint bientôt à des idées plus humaines et plus équitables, lorsqu'il vit répandre le sang innocent; il attaqua les factieux, parla avec courage et vigueur contre les massacres du 2 septembre, où périrent dans les prisons et les églises tant d'infortunés, parmi lesquels on comptait un grand nombre de prêtres. A la clôture de l'Assemblée législative, il se retira à Lyon, où, pendant le règne des terroristes, il se prononça en faveur des habitants de cette malheureuse ville. Tombé plus tard au pouvoir des factieux, Lamourette fut conduit à Paris, et enfermé à la Conciergerie, où il trouva l'abbé Emery. Les conseils de ce respectable ecclésiastique et sa propre conscience l'amènèrent à signer, le 7 janvier 1794, une rétractation de ses erreurs passées: l'original de cette pièce se conserve à Lyon. Il s'y déclara auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta à l'échafaud avec un calme et une résignation chrétienne qui édifièrent les autres victimes qui l'accompagnaient au supplice. Il fut exécuté le 10 janvier de la même année 1794; il avait alors 52 ans. Quelles qu'aient été les fautes de ce pécheur repentant, il faut avouer qu'il fut plus imprudent que coupable. Il a laissé: *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, ou *Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*, 1786, in-8°; *Pensées sur la philosophie de la foi*, ou *Le système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, 1780, in-8°; *Les Délices de la religion*, ou *Le pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux*, 1788, in-12, traduit en espagnol, Madrid, 1791, in-8°; *Décret de l'Assemblée nationale sur les biens du clergé; justifié par la nature*

et les lois de l'institution ecclésiastique, 1789-1790, in-8°; *Lettre pastorale*, suivie de la *Lettre au pape*, Lyon, 1790-1791; *Prône et Vêpres*, ou *Le pasteur patriote*, 1790-1791; *Considérations sur l'esprit et le devoir de la vie religieuse*, publiées après sa mort, 1795, in-12.

LAMPE (FRÉDÉRIC-ADOLPHE), théologien protestant, né à Dethmold, dans le comté de la Lippe, le 19 février 1683, fut successivement ministre de plusieurs églises, puis docteur et professeur en théologie, et d'histoire ecclésiastique, à Utrecht, et mourut pasteur de Saint-Etienne de Brême, d'une hémorragie, en 1729, à 46 ans, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son traité *De cymbalis veterum*, Utrecht, 1703, in-12 avec fig., et son *commentaire* sur l'Evangile de saint Jean, 1724-1725, en 3 gros vol. in-4°, plein de savantes minuties. On a encore de lui : un *Abrégé de la théologie naturelle*, in-8°. Il travailla, avec Théodore de Hase, à un journal intitulé *Bibliotheca historico-philologico-theologica bremensis*, et donna une édition de *Hist. ecclesiæ reformatæ in Hungaria et Transilvania*, de Paul Embert, avec des suppléments, Utrecht, 1728, in-8°. La vie de Lampe a été publiée dans le t. II des *Miscell. Duisburgensia* et dans les *Acta Eruditorum german.*, sect. XXXV, etc.

LANCELOT, ou plutôt LANCELLOTI (JEAN-PAUL), jurisconsulte célèbre de Pérouse, mort dans sa patrie en 1591, à quatre-vingts ans, composa divers ouvrages, entre autres celui des *Institutes du droit canon*, en latin, à l'imitation de celles que l'empereur Justinien avait fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Il dit, dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avait travaillé par ordre du pape Paul IV, et que ces institutes furent approuvées par des commissaires députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions avec des notes. La meilleure est celle de Doujat, en 2 vol. in-12. Durand de Maillane en a donné une traduction en français avec des remarques, en 10 vol. in-12, Lyon, 1770. On a encore de Lancelot un *Corps du droit canon*, in-4°.

LANCELOT (dom CLAUDE), habile grammairien, né à Paris en 1615, fut employé, par les solitaires du Port-Royal, dans une école qu'ils avaient établie à Paris, enseigna les humanités et les mathématiques. Il fut ensuite chargé de l'éducation des princes de Conti. Cette éducation lui ayant été ôtée après la mort de la princesse leur mère, il prit l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Saint-Cyran. Ayant contribué à élever quelques troubles dans ce monastère, il fut exilé à Quimperlay en Basse-Bretagne, où il mourut en 1695, à 79 ans. Les vertus que lui attribuent les *Mémoires sur Port-Royal* ne s'accordent guère avec ce qu'en disait le comte de Brienne en 1685 : « Claude Lancelot, né en 1616, est bien le plus entêté janséniste et le plus pédant que j'aie jamais vu. Son père était mouleur de bois à Paris. Il fut précepteur de messeigneurs les princes de Conti, d'après lesquels le roi le chassa

« lui-même, après la mort de la princesse leur mère, ce qui l'obligea de se retirer en l'abbaye de Saint-Cyran, où il avait déjà reçu le sous-diaconat. Depuis son retour dans cette abbaye, il y faisait la cuisine, et très-mal; ce qu'il continua jusqu'à la mort du dernier abbé de Saint-Cyran. » Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, Paris, 1644, in-8°; 3<sup>e</sup> édition, avec des augmentations considérables, 1656; autre, avec un index général des mots latins, 1761; nouvelle édition avec de courtes notes, 1819. Lancelot est le premier qui se soit affranchi de la coutume de donner à des enfants les règles du latin en latin même; coutume qui, avec des difficultés d'abord rebutantes, avait l'avantage de hâter les progrès des écoliers, et de leur donner la pratique avec la théorie : aussi s'aperçoit-on que, depuis qu'on l'a négligée, l'usage de la langue latine est fort déchu. Les grammaires de Despautère, d'Alvarès, et d'autres qui ont fait tant de bons latinistes, étaient écrites en latin. On a beau dire que cela est absurde, qu'il est contre la nature et l'ordre des choses d'enseigner une langue dans cette langue même, puisque cela suppose qu'on la sait déjà : dans les langues mortes cela est absolument nécessaire; c'est le seul moyen de se les rendre familières, et de suppléer l'avantage qu'on a dans l'apprentissage des langues vivantes. Dès qu'on en sait assez pour comprendre parfaitement quelques constructions, il faut s'attacher aux grammaires latines. C'est le cas d'un enfant qui apprend à marcher, à danser; ce n'est qu'en pratiquant ces choses qu'il les apprend; savait-il la langue maternelle quand on a entrepris de la lui apprendre? (Voy. la défense de ces observations dans le *Journ. hist. et littér.*, 15 janvier 1783.) On peut regarder l'ouvrage de Lancelot comme un extrait de ce que Valle, Scaliger, Scioppius, Saturnius, et surtout Sanctius, ont écrit sur la langue latine. On y trouve des remarques curieuses sur les noms romains, sesterces, sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens. *Nouvelle méthode pour apprendre le grec*. Elle vit le jour en 1655, in-8°, chez Vitré, et réimprimée souvent, l'a été encore en 1819 : ces deux ouvrages ont été traduits en anglais. Des *Abrégés* de ces deux ouvrages. On prétend que Louis XIV se servit de la méthode latine. Les vers français de ces deux ouvrages sont de Sacy. *Le Jardin des racines grecques*, in-4°, 1657. (Voy. LABBE.) Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions, il a servi de modèle à bien d'autres *Jardins de racines* pour l'étude de diverses langues, et dont le succès n'a été égalé par celui d'aucune de ses nombreuses imitations. Une *Grammaire italienne*, in-12; une *Espagnole*, in-12; et une *générale et raisonnée*, in-12, celle-ci réimprimée en 1754 par les soins de Duclos, secrétaire de l'académie française. Cet ouvrage, fait sur le plan et sur les idées du docteur Arnauld, a été traduit en plusieurs langues. *Delectus epigrammatum*, en

2 vol. in-12, avec une Préface par Nicole. *Mémoires pour servir à la vie de Saint-Cyran*, en 2 parties in-12, ouvrage d'un enthousiaste, qu'il faut apprécier sur la vie et les qualités connues de son héros (Voy. Verger). *Dissertation sur l'hémine de vin et la livre de pain de Saint-Benoît*, in-12. Le savant Mabillon réfuta modestement l'opinion de l'auteur. Les *Dissertations*, les *Observations* et la *Chronologie sacrée*, qui se trouvent dans la Bible de Vitré, Paris, 1662, in-fol.

LANDAZURI (JOACHIM), prêtre espagnol, né à Vittoria en 1734, s'appliqua particulièrement à l'histoire et à la littérature de son pays. Charles III lui accorda une pension, et il était membre de l'académie espagnole. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, tous imprimés à Vittoria : *Histoire ecclésiastique et politique de la Biscaye*, 1752, 3 vol. in-4° ; *Géographie de la Biscaye*, 1760, 2 vol. in-8° ; *Histoire des hommes illustres de la Biscaye*, 1786, in-4°. Son style annonce un écrivain exercé. Landazuri mourut à Vittoria le 12 janvier 1806.

LANDON, pape, successeur d'Anastase III, en 914, mourut à Rome, après six mois de pontificat. Soumis aux volontés de la fameuse Théodora, mère de Marosie, il ordonna archevêque de Ravenne le diacre Jean, un des favoris de cette femme impériale. La mort enleva ce pontife peu de temps après.

LANDRI (saint), évêque de Paris, signala sa charité durant la grande famine qui affligea cette ville l'an 651. Ce fut lui qui fonda vers le même temps l'hôpital qui dans la suite a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Après sa mort, sa précieuse dépouille fut déposée dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, qui alors était sous l'invocation de saint Vincent.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, naquit à Pavie vers l'an 1005 ; il était fils d'un conseiller du sénat de cette ville. Après s'être distingué par sa science, et avoir enseigné le droit à Pavie, il passa en France et se consacra à Dieu en 1041 dans le monastère du Bec, dont il devint prieur. Il y ouvrit son école, qui devint la plus célèbre de l'Europe ; il en établit une autre de littérature à Avranches ; mais en allant d'Avranches à Rouen, ayant été arrêté par des voleurs, qui le laissèrent attaché à un arbre, il fut dégoûté du monde. Il se distingua aussi par le zèle avec lequel il combattit les erreurs de Béranger au concile de Rome, en 1059, et dans plusieurs autres conciles. Guillaume, duc de Normandie, le tira de son monastère pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, en 1063. Lanfranc y ouvrit encore une école qui devint aussi fameuse que celle du Bec. En 1070, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, appela Lanfranc, et lui donna l'archevêché de Cantorbéry. Le nouvel archevêque rebâtit la cathédrale de Cantorbéry, et y fonda plusieurs hôpitaux. Guillaume avait une telle confiance en lui, qu'il le chargeait du gouvernement de l'Angleterre, quand il était obligé de passer en Normandie. Ce saint prélat mourut

en 1089, illustre par ses vertus et par son zèle pour le maintien de la discipline, des droits de son église et des immunités ecclésiastiques. Il fut regardé à la fois comme un homme d'Etat habile, et comme un prélat savant. Ses ouvrages ont été recueillis par dom d'Achery, et imprimés à Paris chez Bilaine en 1648, in-fol. On y trouve : son fameux *Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur, contre Bérenger* ; des *Commentaires* sur saint Paul ; des *Notes* sur Cassien ; des *Lettres* ; des *Sentences*, où il est parlé en détail des exercices de la vie monastique, ouvrage découvert par dom d'Achery, après son édition des écrits de Lanfranc, et inséré dans le 4<sup>e</sup> tome de son *Spicilège*. « Cet auteur, dit l'abbé Bergier, se sent moins que ses contemporains de la rudesse du siècle dans lequel il écrivait ; il montre une grande connaissance de l'Écriture sainte, de la tradition et du droit canonique. On trouve dans ses écrits plus de naturel, d'ordre et de précision que dans les autres productions du xi<sup>e</sup> siècle. Les protestants, qui ont témoigné en faire peu de cas parce qu'il était moine, avaient oublié que son mérite seul le fit placer sur le premier siège d'Angleterre ; qu'il gagna la confiance de Guillaume le Conquérant ; que, pendant l'absence de ce prince, Lanfranc gouverna plusieurs fois le royaume avec toute la sagesse possible. Il ne faut donc juger des hommes, ni par l'habit qu'ils ont porté, ni par le siècle dans lequel ils ont vécu : le cloître fut et sera toujours le séjour le plus propre pour se livrer à l'étude, pour acquérir tout à la fois beaucoup de connaissances et de vertus. On n'a qu'à confronter ce qu'a écrit Lanfranc, pour établir le dogme de l'eucharistie, avec ce que les plus habiles ministres protestants ont fait pour l'attaquer, on verra de quel côté il y a plus de justesse et de solidité. » Quelques écrivains satiriques et détracteurs ont attaqué la mémoire de ce prélat ; mais on trouve une réfutation solide de ce qu'ils ont avancé dans l'*Anglia sacra* de Wharton. Lanfranc avait fait encore une *Histoire ecclésiastique*, la *Vie* de Guillaume le Conquérant, et un *Commentaire* sur les psaumes, qui sont perdus. Ses œuvres se trouvent aussi dans la *Bibliothèque des Pères*.

LANFREDINI (JACQUES), cardinal, naquit à Florence le 26 octobre 1670. La première charge qu'il occupa fut celle d'auditeur civil du cardinal camerlingue, en 1722. L'année suivante il fut déclaré prélat domestique, membre de la congrégation consistoriale, et référendaire de l'une et l'autre signature. Le 16 mars 1727, il reçut l'ordre de la prêtrise des mains du pape Benoît XIII. Clément XIII, son compatriote, le nomma, en 1730, à un canonicat de Saint Pierre. Il fut successivement secrétaire de la congrégation du concile, votant de la signature de grâce, dataire de la pénitencerie, enfin cardinal le 24 mars 1735. Il quitta alors le nom d'Amadori, qu'il avait porté jusque-là, pour prendre le nom de Lanfredini, qui était celui de sa famille.

La même année il fut promu aux évêchés unis d'Osimo et de Cingoli, dans la Marche d'Ancone. Ce savant et zélé prélat mourut le 16 mai 1741. On a de lui : *Raccolta d'orazioni sinodali e pastorali*, Iesi, 1740, in-4° ; *Lettere pastorali*, etc., Turin, 1768, 2 vol. in-8° ; *Lettere scritte alla nobiltà ed agli artisti*, in-8°. L'abbé Lami publia la *Vie* du cardinal Lanfredini dans le tome II des *Memorabilia Itatorum eruditione præstantium*. Guarnacci et Buonamici parlent de lui avec éloge, le premier dans son livre, *Vita et gesta pontificum romanorum et cardinalium*, page 681, Rome, 1751, 2 vol. ; l'autre dans son ouvrage, *De claris pontificiarum epistolarum scriptoribus*, page 286.

LANG (JEAN-MICHEL), né à Ezelwangen, dans le duché de Sultzbach, en 1664, obtint la chaire de théologie à Altorf. Mais s'y étant attiré des ennemis, il quitta cette place, et alla demeurer à Prentzlow, où il mourut le 20 juin 1731. On a de lui : *De fabulis mahamædicis*, 1697, in-4° ; plusieurs traités latins sur le mahométisme et l'Alcoran ; *Dissertationes botanico-theologicæ*, Altorf, 1705, in-4° ; *Philologia barbaro-græca*, Nuremberg, 1708, in-4°.

LANGBAINE (GÉRARD), né à Barton-Kirke, dans le Westmoreland, en Angleterre, mort en 1658, à 50 ans, fut garde des archives de l'université d'Oxford. On a de lui plusieurs écrits dans lesquels l'érudition est semée à pleines mains. Les plus connus sont : une édition de Longin, en grec et en latin, avec des notes, 1636, in-8° ; *Fæderis scotici examen*, en anglais, 1644, in-4° ; une traduction anglaise de l'*Examen du concile de Trente*, par Martin Chemnitz ; *Platoniorum aliquot qui etiamnum supersunt authorum, græcorum imprimis, max et latinorum syllabus alphabeticus*, à la suite de l'*Alcinous*, in *Platoniam philosophiam introductio*, du docteur Fell, 1667, in-8°, Oxford.

LANGE (PAUL), bénédictin allemand, et ensuite disciple de Luther, natif de Zwickau, en Misnie, parcourut en 1515 les couvents d'Allemagne, afin de rechercher des monuments. Il est auteur d'une *Chronique des évêques de Zeitz*, en Saxe, depuis 968 jusqu'en 1515, imprimée dans le premier tome des écrivains d'Allemagne. Il y loue Luther, Carlstadt et Mélanchion, et y déclame contre le clergé : c'est ce qui l'a rendue si précieuse aux protestants ; comme si le suffrage d'un moine apostat pouvait justifier le schisme fatal par lequel ils ont déchiré l'Eglise.

LANGÉVIN (RAOUL), chanoine de Bayeux, composa, en 1269, le fameux *Cartulaire* de cette église, si connu sous le nom de son auteur. C'est une compilation des statuts, usages et cérémonies qui se pratiquaient de son temps dans cette cathédrale, à laquelle elle servait de loi. Ce manuscrit précieux fut sauvé, par un accident heureux, des horribles ravages des protestants, en 1562.

LANGÉVIN (ÉLÉONOR), docteur de Sorbonne, natif de Carantan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé : *L'Infaillibilité de l'Eglise, touchant la foi et les mœurs*, contre

Masius, professeur de Copenhague, Paris, 1701, 2 vol. in-12.

LANGLE (JEAN-MAXIMILIEN DE), ministre protestant, né à Evreux, mourut en 1674, âgé de 84 ans. Il a laissé 2 volumes de *Sermons*, et une *Dissertation* pour la défense de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

LANGLE (PIERRE DE), né à Evreux en 1644, docteur de Sorbonne en 1670, fut choisi, à la sollicitation du grand Bossuet son ami, pour précepteur du comte de Toulouse. Louis XIV le récompensa, en 1698, de ses soins auprès de son élève par l'évêché de Boulogne. Le *Mandement* qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la bulle *Unigenitus*, scandalisa les catholiques, causa sa disgrâce à la cour, et excita des troubles violents dans son diocèse. Les habitants de Calais se soulevèrent ; ceux de Quernes, en Artois, le reçurent, dans une visite, à coups de pierres et à coups de bâton. Ce prélat s'opposa, avec l'évêque de Montpellier, Colbert, à l'accommodement de 1720. Cette démarche irrita le régent, qui l'exila dans son diocèse. Il y mourut en 1724, à 80 ans, ayant sacrifié les douceurs de la paix, les avantages de la soumission à l'Eglise, la satisfaction attachée aux devoirs d'un pasteur fidèle, à l'esprit de dispute et de parti.

LANGLOIS (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Nevers en 1663, et mort en 1706, publia divers écrits contre l'édition de saint Augustin donnée par les bénédictins de Saint-Maur. Nous avons de lui un ouvrage estimable par les grandes recherches, la critique et la diction noble, aisée et souvent pleine de chaleur et d'élégance : c'est son *Histoire des croisades contre les Albigeois*, Paris, 1703, in-12. Ce qu'il rapporte des vices, des erreurs et des excès des Albigeois, prouve, dit Feller, combien des écrivains modernes ont eu tort de blâmer les rigueurs exercées envers ces sectaires. Nous avons encore de lui la *Journée spirituelle*, à l'usage des collèges, et un petit in-12, *Du respect humain*, imprimé à Paris en 1703.

LANGOUEZNOU (dom JEAN), bénédictin et abbé du monastère de Landevennec, après Yves Gormon, qui mourut le 7 juin 1344, était issu de l'ancienne famille des Saint-Goueznou ou Langoueznou, seigneurs du château du Breignou, dans la commune du Bourg-Blanc. Ayant été témoin des miracles qui arrivèrent au Folgoat, après la mort du B. Salaun, en 1350, il écrivit en langue latine une *Histoire miraculeuse contenant le mystère de Notre-Dame du Folgoat ou Foulgoat, au fond de la Basse-Bretagne, advenu environ l'an 1350, et solennisé au premier jour de novembre, feste de Tous-Saints, ou à la my-oust, en mémoire de saint Salaun, extraite du trésor de l'église du pais mesme où il est révérd.* Cette légende est perdue ; mais en 1862, René Benoist et Pascal Robin, à qui elle fut communiquée par le R. P. Kulland de Neuville, évêque de Léon, en firent une traduction, ou plutôt une paraphrase, qui a été reproduite dans les *Vies des saints de Bretagne*, d'Albert Legrand, avec un cantique du même auteur en l'honneur de la sainte

Vierge. Ce cantique était chanté aux fêtes de Marie, dans le monastère de Landevennec et dans tous les prieurés de son obédience.

LANGUEDOC (MICHEL), jésuite, né à Rennes l'an 1670, composa des *Notes sur les sept premiers tomes du Nouveau-Testament du P. Lallemand*, édition de 1713 à 1716; une *Dissertation sur les trirèmes, ou vaisseaux de guerre des anciens*, Paris, 1721, in-4°, sur laquelle on a des Remarques par M. Barras de la Penne, premier chef d'escadre des galères du roi, et commandant du port de Marseille, Marseille, 1722, in-8°. Le P. Languedoc mourut le 22 mai 1752.

LANGUET (HUBERT), né à Vitteaux en Bourgogne, l'an 1518, étudia en droit à Boulogne. Ayant lu le livre des *Lieux-Communs*, de Mélanchthon, il prit la résolution de l'aller voir à Wittenberg. Il y arriva en 1549, et y lia une étroite amitié avec cet homme fameux, qui lui inspira les erreurs de Luther. Après la mort de Mélanchthon, Languet se retira auprès d'Auguste, électeur de Saxe, qu'il suivit au siège de Gotha, et qui lui confia les négociations les plus importantes. Il fut député en 1568, à la diète de Spire, et assista en 1570, aux conférences de Stetin. Envoyé en France, dans le courant de la même année, il fit une harangue insolente à Charles IX, au nom des princes protestants d'Allemagne (elle se trouve dans les *Mémoires* de ce roi). Les différends survenus en Saxe entre les luthériens et les zuingliens sur l'eucharistie obligèrent Languet de demander son congé au duc de Saxe, dont il était un des premiers ministres. Il mourut à Anvers en 1581, à 63 ans, au service du prince d'Orange. Languet fut, suivant la pensée de Duplessis-Mornai, ce que bien des gens tâchent de paraître, et il vécut de la façon dont les gens de bien veulent mourir; mais on sent assez que dans les éloges que les gens de parti font les uns des autres, il y a souvent beaucoup à rabattre. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont : des *Recueils de lettres* en latin, à l'électeur de Saxe, publiées à Hall, in-4°, en 1699; à Camerarius, père et fils, imprimées en 1685, Francfort, in-12; au chevalier Sidnei, mises au jour en 1646, in-12. *Vindiciæ contra tyrannos*, publiées sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, 1579, in-8°, traduites en français, 1581, in-8°. C'est la production d'un républicain qui ne ménage rien, et qui pense sur les monarques comme on parlait dans le sénat de Rome après l'expulsion des Tarquins. Une *Relation de l'expédition de l'électeur Auguste, contre Guillaume Grumbach et autres révoltés de Saxe*, avec l'*Histoire* de ce que fit l'empereur contre ce prince, 1562, in-4°. On lui attribue l'*Apologie du prince d'Orange contre le roi d'Espagne*, 1581, in-4°; satire grossière et calomnieuse, que le fanatique Watson a osé donner comme une pièce authentique, sur laquelle on devait juger Philippe II. Sa *Vie* a été écrite par Lamare, conseiller au parlement de Dijon, Halle, 1700, in-12.

LANGUET DE GERGY (JEAN-BAPTISTE-

JOSEPH), arrière-petit-neveu d'Hubert, né à Dijon en 1675, du procureur général au parlement de cette ville, prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1703, et obtint la cure de Saint-Sulpice en 1714. L'église de sa paroisse n'était guère digne de la capitale; on voulait la rétablir, et on avait déjà construit le chœur; mais le reste était imparfait. L'abbé Languet conçut le vaste dessein d'élever un temple capable de contenir ses nombreux paroissiens. Il entreprit ce grand ouvrage, n'ayant d'autres fonds qu'une somme de 100 écus. Il employa cet argent à acheter des pierres qu'il fit étaler dans toutes les rues adjacentes, et il eut soin de faire annoncer qu'elles étaient destinées à la construction de son église. Les secours lui vinrent aussitôt de toutes parts, et le duc d'Orléans, régent du royaume, lui accorda une loterie. Ce prince posa la première pierre du portail l'an 1718; et le curé de Saint-Sulpice n'épargna, pendant toute sa vie, ni soins ni dépenses, pour rendre son église l'une des plus magnifiques de la France en architecture et en décorations. La consécration s'en fit en 1745. Un autre ouvrage, qui ne fait pas moins d'honneur à l'abbé Languet, est l'établissement de la maison de l'*Enfant Jésus*, en faveur des pauvres femmes et filles, et d'un certain nombre de demoiselles nobles; il est maintenant destiné aux enfants malades. L'abbé Languet ne cessa de soutenir cette maison jusqu'à sa mort, arrivée en 1750, dans son abbaye de Bernay. Jamais homme ne fut plus habile et plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes et des legs considérables. Il distribuait environ un million chaque année. Dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux, et autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut depuis ce temps-là que trois couverts d'argent, point de tapisserie, et un simple lit de serge qu'on ne fit que lui prêter parce qu'il avait vendu jusqu'alors, pour les pauvres, tous ceux qu'on lui avait donnés en différents temps. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son patrimoine. Sa charité ne se bornait point à sa paroisse. Dans le temps de la peste de Marseille, il envoya des sommes considérables en Provence, pour soulager ceux qui étaient affligés de ce fléau. Il s'intéressa sans cesse et avec zèle aux progrès des arts, au soulagement du peuple et à la gloire de la nation. L'abbé Languet refusa constamment l'évêché de Conserans, celui de Poitiers et plusieurs autres. Sa piété et son application continuelle aux œuvres de charité ne l'empêchaient point d'être gai et agréable dans la conversation. Il y faisait paraître beaucoup d'esprit, et avait des réparties fines et délicates.

LANGUET (JEAN-JOSEPH), frère du précédent, entra à la sollicitation du grand Bossuet, son ami et son compatriote, dans la maison de Navarre, dont il devint supérieur; il y prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et

fut nommé évêque de Soissons en 1715. Son zèle pour la constitution *Unigenitus* ne contribua pas peu à lui procurer la mitre, et ce zèle ne diminua point lorsqu'il l'eut obtenue. Il signala chaque année de son épiscopat par des *Mandements* et par des écrits contre les anti-constitutionnaires, les appelants, les réappelants, les convulsionnaires et les dévots au diacre Paris. Ses adversaires prétendirent que Tournely avait eu la plus grande part à ces différents ouvrages contre eux, et, après la mort de ce docteur, l'évêque ayant mis au jour la *Vie de Marie Alacoque*, un mauvais plaisant du parti dit que *Tournely avait emporté l'esprit de l'évêque de Soissons, et qu'il ne lui avait laissé que la Coque*. Cette plaisanterie n'était pas plus fondée que cette autre antithèse, enfantée par je ne sais qui, lorsqu'il eut été admis à l'académie française et au conseil d'état : « L'évêque de Soissons a traité la théologie sans en être instruit, il était académicien sans en avoir les talents, et conseiller d'état sans être instruit des affaires. » Tous ces traits portent à faux. Languet n'était ni un Fénelon, ni un Bossuet, on le sait très-bien, mais il savait écrire, et même avec élégance. Ses ennemis devraient l'avouer et l'avoueraient, si le bandeau de l'esprit de parti ne cachait toute vérité. Il se peut qu'il ait trop donné à son zèle dans ses ouvrages polémiques, qu'il n'ait pas assez distingué le dogme de l'opinion, qu'il n'ait pas toujours vu le mérite de ses adversaires; mais il n'est pas moins vrai que plusieurs morceaux de ses productions font honneur à son savoir et à son esprit. Ce prélat passa, en 1731, de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Sens, et mourut en 1753, à l'âge de 76 ans, regardé comme un prélat pieux et charitable. Ses ouvrages polémiques ont été traduits en latin, et imprimés à Sens en 1753, en 2 vol. in-fol. On a encore de lui : une *Traduction des Psaumes*, in-12; *De l'esprit de l'Eglise dans ses cérémonies*, contre le traité de Claude de Vert, trésorier de Cluny, sur les cérémonies de l'Eglise; des livres de piété pleins d'onction, entre autres le *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu*, Paris, 1718, in-12, souvent réimprimé, augm. d'un *Traité du faux bonheur des gens du monde, et du vrai bonheur de la vie chrétienne*, bien propre à la faire naître dans le cœur des fidèles; des *Remarques* sur le fameux *Traité* du jésuite Pichon, touchant la fréquente communion; une *Réfutation* des Lettres de Jacques Varlet (voyez ce nom); la *Vie de Marie Alacoque*, 1729, in-4°; plusieurs *Discours* dans les recueils de l'académie française. Ils prouvent qu'il était très-capable de composer lui-même ses ouvrages. Son style est un peu diffus, mais clair, naturel, élégant et assez noble.

LANJUINAIS (JOSEPH-ÉLISABETH), né le 17 novembre 1755 à Rennes, était frère puîné de Jean-Denis Lanjuinais, avocat, mort le 14 janvier 1827, après avoir été successivement membre des États-généraux et de la Convention, sénateur et pair de France. Joseph-Elisabeth fut élevé, ainsi que son frère, dans

les principes du jansénisme. Il se fit recevoir docteur en théologie, et fut ordonné en 1779. Ayant prêté le serment en 1791, il fut nommé vicaire épiscopal de Lecoz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine. Depuis ce temps l'abbé Lanjuinais ne cessa d'être attaché à ce parti; ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté sous la terreur. Député au concile des constitutionnels en 1797, il y remplit les fonctions de secrétaire, et assista également en 1799 au synode de Rennes, où il avait le titre de promoteur. Porté sur une liste pour l'épiscopat en 1802, il ne fut pourtant point nommé. Son frère, dont le crédit était puissant, voulut alors lui faire donner la cure de Saint-Sauveur, poste que l'abbé Lanjuinais occupait sous l'évêque constitutionnel, et Portalis fit à ce sujet de vives instances à M. de Maillé, nouvel évêque de Rennes, qui refusa constamment à son protégé la première cure de la ville. Le prélat vit moins d'inconvénient à le nommer chanoine. L'abbé Lanjuinais parut d'abord se soumettre à ce qui lui fut demandé par l'évêque : il signa une profession de foi dirigée contre les erreurs des constitutionnels, la rétracta, s'y soumit de nouveau, et continua de se montrer l'ami et le soutien du parti janséniste à Rennes. Mgr Mannay, devenu évêque de ce diocèse, manda Lanjuinais en décembre 1820, et essaya de le ramener à une soumission complète et définitive aux décisions de l'Eglise, et, ne pouvant y réussir, lui retira ses pouvoirs. Le chanoine alla alors se fixer auprès de son frère à Paris, en conservant son traitement de chanoine. L'esprit de parti se mêla dans cette affaire et tenta, mais sans succès, d'agiter l'opinion. L'abbé Lanjuinais mourut le 6 mars 1835. Il convient, pour être juste, d'ajouter que c'était d'ailleurs un prêtre régulier et même austère dans ses mœurs. — Son oncle, Joseph LANJUINAIS, mort au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est acquis une triste célébrité par le scandaleux éclat de son apostasie. C'était un bénédictin qui sortit de son couvent et alla s'établir en Suisse, où il se fit protestant. C'est lui qui est l'auteur du *Monarque accompli*, ouvrage proscrit par le parlement de Paris en 1776; de l'*Esprit de Clément XIV*, et du *Supplément à l'Espion anglais*, satires pleines d'amertume et de fiel.

LANSBERG (JEAN), en latin *Lanspergius*, natif d'une ville de son nom en Bavière, se fit chartreux à Cologne, mourut en 1539, n'ayant pas encore atteint la cinquantième année de son âge, avec le surnom de *Juste*, et laissa un grand nombre d'ouvrages ascétiques, qui respirent une piété tendre. Ils ont été recueillis à Cologne, en 1693, en 5 volumes in-4°. Ses *Entretiens de Jésus-Christ avec l'âme fidèle*, *Alloquium Jesu-Christi ad animam fidelem*, Louvain, 1572, in-12, ont été traduits en français et dans plusieurs autres langues. Nous devons citer aussi *Enchiridion militiæ christianæ*, Paris, 1546, et Cologne, 1607, in-12. L'auteur était un homme zélé qui travailla avec ardeur à faire rentrer dans

le sein de l'Eglise ceux que les erreurs de Luther en avaient fait sortir.

LANUZA (JÉRÔME-BAPTISTE DE SELLAN DE), surnommé le *Dominique de son siècle*, né à Ixar, dans le diocèse de Saragosse, en 1553, se fit dominicain, et devint provincial de son ordre. Il exerçait cet emploi avec beaucoup de distinction, lorsqu'il présenta une requête à Philippe III, contre la doctrine de Molina et la liberté que les papes laissaient aux théologiens de l'enseigner. Cette requête peut faire honneur au zèle de l'auteur pour la prédétermination physique, mais elle n'en fait pas à sa modération. Les pontifes avaient laissé la liberté, parce qu'ils voyaient que, dans les questions controversées, rien n'intéressait la foi. Voy. LEMOS. Ce pieux dominicain fut élevé en 1616 sur le siège de Balbastro, en 1622 sur celui d'Albarazin. Il mourut dans cette dernière ville en 1625, après une vie remplie par les devoirs d'un évêque et par les exercices d'un religieux. Philippe III faisait tant de cas de sa vertu qu'il le fit prier, à son avènement au trône, de lui indiquer les ecclésiastiques et les religieux qu'il jugerait dignes des premières dignités de l'Eglise. On a de lui des *Traitéés évangéliques*, écrits simplement et solidement; des *Homélieés*, en 3 vol., traduites de l'espagnol en latin assez fidèlement, par Onésime de Kien, Mayence, 1649, 4 vol. in-4°; et en français, par Louis Amariton, avec peu d'exactitude; la *Requête contre les jésuites*. Lanuza était un peu fâché du crédit dont ils jouissaient; s'il eût été prophète, il n'aurait point porté envie à leur destinée.

LANZE (VICTOR-AMÉDÉE DELLE), en français le *cardinal des Lances*, né à Turin d'une famille illustre le 1<sup>er</sup> septembre 1712, fut successivement chanoine régulier de Sainte-Genève à Paris, ensuite vicaire à Turin. Créé cardinal par le pape Benoît XIV le 10 avril 1747, il fut bientôt après archevêque de Nicosie, préfet du concile, aumônier du roi de Sardaigne, et abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Bénigne, où il mourut le 25 janvier 1784. A une érudition profonde, Lanze joignait une doctrine pure et une piété rare, qu'il relevait encore par un caractère généreux et une ardente charité. On a de lui : *Synodus diœcesana Segusii* (Suse) *in Gallia subalpina, coacta anno 1743, a Victorio Amedæo a Lanceis*; *Synodus diœcesana insignis abbatiæ fructuariensis Sancti Benigni de Sancto Benigno*, Turin, 1752. On trouve l'éloge de ce prélat dans la *Storia letteraria d'Italia*, pag. 325, et dans la *Nuova raccolta degli opuscoli*, etc., du Père Calogera.

LANZI (l'abbé Louis), savant italien, né l'an 1732, à Monte-del-Olmo près de Macerata, entra en 1750 dans l'ordre des jésuites, chez lesquels il avait fait ses études, et professa la rhétorique, la philosophie et la théologie. Après la suppression de son ordre, le grand-duc Léopold le nomma sous-directeur de la galerie de Florence (1773), dont il devint conservateur en 1776. L'abbé Lanzi mourut le 31 mars 1810, laissant la réputation d'un des plus habiles philologues et ar-

chéologues de l'Italie. L'abbé Mauro Boni lui consacra une Notice, qui fut traduite en français dans les *Annales encyclopédiques*, 1817, tome IV, p. 72; on y a joint son portrait, son épitaphe en style lapidaire par Morcelli, et la liste de ses ouvrages au nombre de 28. Dans le nombre, se trouvent cinq livres de piété écrits avec autant de pureté de style que d'onction. Nous citerons : *Guide de la galerie de Florence*, Florence, 1782, in-8°. Le grand-duc Léopold avait augmenté les richesses de cette galerie par un grand nombre d'acquisitions importantes, et il voulut donner aux précieux monuments qu'on y admirait une meilleure disposition. Il créa le *cabinet étrusque*, et Lanzi, chargé de diriger toutes ces améliorations, composa ce Guide; *Essai sur la langue étrusque*, Rome, 1789, 3 vol. in-8°, qui fut applaudi par les savants de l'Europe. Une traduction excellente, en vers, des *Travaux et des Jours*, d'Hésiode, avec des notes, ibid., 1808, in-8°; *De' vasi antichi dipinti, chiamati, etruschi. dizzertationi tre. Opuscoli raccolti da accademici italiani relativi a Storia antiquaria e lingue antiche che servono ad illustrarle*, Florence, 1806, in-8°; *Storia pittorica della Italia, dal risorgimento delle belle arte fu presso al fine del XVIII secolo*, Bassano, 1809, 6 vol. in-8°, troisième édition publiée par les soins de J. de Lazara et de B. Gamba; *Opere postume dell' abate D. Luigi Lanzi*, ibid., 1817, 2 vol. in-4°. Lanzi conservait un si profond souvenir de l'ordre auquel il avait appartenu, qu'on le voyait s'attendrir toutes les fois qu'il rencontrait un de ses confrères.

LAPEYRE (JACQUES D'AUZOLÈS DE), né le 14 mai 1571 dans la Haute-Auvergne, fut secrétaire et homme de confiance de Henri duc de Montpensier, et mourut à Paris le 19 mai 1642. Les langues latine, grecque, syriaque et hébraïque lui étaient familières, et il s'appliqua surtout à la chronologie, à la géographie, à la critique de l'Écriture sainte. Ses ouvrages sont peu lus aujourd'hui, mais ils n'en ont pas moins été utiles pour débrouiller les difficultés de la chronologie, et éclaircir plusieurs points difficiles de l'Écriture. Il eut des démêlés avec les Pères Pétau et Salian, jésuites, et Jacques Bolduc, capucin. Parmi les ouvrages qu'il a laissés nous citerons : *Sancta Domini nostri Jesu Christi Evangelia, secundum evangelistas*, Paris, 1610, in-fol. : cette espèce de concordance lui coûta sept années de travail; *Melchisédech, ou Discours auquel on voit qui est le grand-prêtre-roi, et comme il est encore aujourd'hui vivant en corps et en âme, bien qu'il y ait plus de 3,700 ans qu'il donna sa bénédiction à Abraham*, Paris, 1623, in-8°; *Job, ou sa véritable généalogie*, etc., Paris, 1623, in-8°; *Apologie contre le Père Salian, jésuite, du temps auquel a vécu Melchisédech*, Paris, 1629, in-8°; *La sainte Géographie, c'est-à-dire, exacte description de la terre, et véritable démonstration du Paradis terrestre, depuis la création du monde jusqu'à maintenant, selon le sens littéral de la sainte Écriture, et selon la doctrine des saints Pères et*

*docteurs de l'Eglise*, Paris, 1629, in-fol. ; *La sainte Chronologie du monde*, etc., Paris, 1632, in-fol. C'est cet ouvrage que le Père Pétiau attaqua dans la troisième partie du *Rationarium temporum*, avec trop de vivacité ; ce qui n'empêche pas que ce savant jésuite a souvent profité des remarques de Lapeyre. Celui-ci lui répondit dans plusieurs écrits, Lapeyre laissa en outre des manuscrits considérables.

LAPIDE (CORNELIUS A). Voy. PIERRE.

LARDNER (NATHANIEL), théologien anglais, naquit à Hawkherst dans le comté de Kent, l'an 1684, et mourut pauvre le 24 juillet 1768. Sa vie offre un exemple de plus de l'indigence où se trouvent souvent les gens de lettres. Nous avons de lui des ouvrages estimables, quoique peu nouveaux pour le fond des choses. Le premier est intitulé : *La crédibilité de l'histoire de l'Evangile*, en 8 vol. in-12, publiés en 1755, 1756, 1757. Le deuxième a pour titre : *Le témoignage des anciens juifs et païens en faveur de la religion chrétienne*. Il est en 4 vol., qui ont paru en 1763, 1765, 1766 et 1767. *Bullet* et le P. de Colonia l'avaient devancé dans cette carrière. Il a encore donné au public plusieurs écrits moins considérables, tels que : *L'Essai sur le récit de Moïse*, concernant la création et la chute de l'homme, publié en 1753 ; ouvrage systématique où l'auteur donne ses idées pour celles de l'écriture, où l'on n'apprend rien qui explique les véritables difficultés de la Genèse. C'est une physico-théologie aussi arbitraire que celle de Burnet.

LAREVELLIÈRE-LEPAUX (LOUIS-MARIE), chef de la secte des républicains, né le 25 avril 1733, à Montaigu en Poitou, commença ses études dans sa ville natale, les continua au collège de Beaupréau en Anjou, et se fit recevoir licencié en droit à l'université d'Angers. Pour complaire à ses parents, il se destina d'abord à la carrière du barreau, et vint en 1775 à Paris, où il prêta le serment d'avocat ; n'y ayant obtenu aucun succès, il reporta son application sur les sciences morales et politiques. De retour dans son pays, il y épousa une femme d'esprit, M<sup>lle</sup> Boyleau de Chandoiseau, qui lui inspira l'amour de la botanique, et plus tard il donna un cours public de cette science à Angers. Il avait formé le projet de quitter la France et d'aller s'établir avec sa famille et quelques amis en Suisse ou aux Etats-Unis, lorsque survint la révolution de 1789. Il embrassa avec enthousiasme les principes des novateurs, fut nommé d'abord syndic de sa commune et député aux états-généraux par le tiers-état de l'assemblée bailliagère. Larévellière-Lepaux prit part aux débats de cette mémorable session. Il demanda qu'on privât Louis XVI de ses prérogatives les plus importantes, que les membres de la famille royale ne portassent pas le titre de princes ; que les juges fussent élus par le peuple ; que sur les drapeaux aux trois couleurs l'on inscrivit ces mots : *La liberté ou la mort*. Après avoir fréquenté le club des jacobins, il alla pendant quelque temps à celui des Feuillants, où se réunissaient quel-

ques royalistes ; mais il revint bientôt à la première assemblée démagogique. Après la session, il fut juré près la haute cour nationale établie à Orléans, puis membre de l'administration centrale de son département. Il prêcha et fit prêcher la liberté et l'égalité dans la Vendée, qui commençait alors à s'insurger, et fut élu député à la Convention nationale. Avant d'aller s'asseoir à cette nouvelle assemblée, il avait coopéré à la création d'un club et à la rédaction d'un journal, dont il dirigea l'esprit dans le sens de ses propres opinions républicaines. Ce fut lui qui fit adopter, en réponse au manifeste de Brunswick, le décret d'encouragement à la révolte et de propagande républicaine, portant que *la nation française viendrait au secours de tous les peuples opprimés qui voudraient recouvrer leur liberté*. A l'Assemblée constituante il avait fait entendre ces paroles mémorables : « Le jour où la France cessera d'avoir un roi, elle perdra sa liberté et son repos, pour être livrée au despotisme effrayant des factions » (séance du 18 mai 1791). » Néanmoins dans le procès de Louis XVI, après s'être prononcé pour l'incompatibilité de toutes espèces de fonctions, et par conséquent de celle de juge avec celle de législateur, il vota pour la mort et contre le sursis et l'appel au peuple. Il s'éleva contre la Montagne, osa se mesurer souvent à la tribune avec Danton, et ses efforts contribuèrent, surtout dans la séance du 11 mars 1793, à retarder de quelques jours le triomphe de l'anarchie : il parvint à empêcher, par une énergique improvisation et par son attitude impassible devant les sicaires dont on avait encombré la salle des séances, que l'on adoptât le décret en vertu duquel de nouveaux ministres devaient être pris dans le sein de la Convention, c'est-à-dire parmi les Montagnards. Moins heureux dans une discussion précédente, il s'était opposé inutilement à l'établissement du tribunal révolutionnaire. Pour prévenir les mesures sanguinaires de ce parti, il demanda l'appel nominal plusieurs fois sans pouvoir l'obtenir. Cependant il avait triomphé des Montagnards, et en particulier de Danton, dans la séance où devait être consommée la perte des Girondins : ceux-ci, abattus par les menaces et les dangers dont ils étaient environnés, sentirent leur courage se relever alors ; mais, attaqués de nouveau par les démagogues, qui avaient juré leur mort, ils furent vaincus au 31 mai et au 2 juin, malgré la défense courageuse de Larévellière, qui protesta contre l'arrestation de 26 d'entre eux. Dès lors Larévellière monta tous les jours à la tribune ; sans cesse il demandait l'appel nominal pour constater son vote d'opposition ; mais les Montagnards, qui voulaient faire croire que toutes les décisions de l'assemblée étaient prises à l'unanimité, étouffaient ses paroles par leurs vociférations. Dans cette guerre active et continue, ce député, naturellement faible, épuisa ses forces ; il crachait le sang et était miné par une fièvre lente ; il ne pouvait plus monter à la tribune qu'appuyé sur

les bras de ses amis. Enfin, voyant ses efforts inutiles pour détruire la puissance anarchique des démagogues, il déclara qu'il se retirerait et qu'il cesserait d'assister aux séances, ne voulant pas qu'on pût croire que par son vote ou par son silence il avait contribué aux mesures extravagantes ou atroces que chaque jour il voyait adopter. A cette déclaration, les Montagnards s'écrièrent : *Au tribunal révolutionnaire ! — Ne vous gênez pas*, leur répondit-il : *un crime de plus ou de moins ne doit pas vous coûter beaucoup* : le président allait consulter l'assemblée sur la proposition qui venait d'être faite, lorsqu'une voix, qui voulait sans doute le sauver, sortit de la Montagne, et dit en termes grossiers qu'il était inutile de s'occuper de Larévellière, qui allait bientôt mourir. Cette considération empêcha d'aller aux voix ; mais, deux heures après, le comité de sûreté générale lança contre lui un mandat d'arrêt et le mit bientôt hors la loi. Réfugié par les soins de M. Bosc, membre de l'académie des sciences, dans l'ermitage de Sainte-Radegonde, situé dans la forêt de Montmorency, il chercha ensuite, à travers mille dangers, un nouvel asile chez un de ses amis, M. Buiro, son ancien collègue à l'assemblée Constituante, qui demeurait près de Péronne, et y resta jusqu'au 9 thermidor. Le 8 mars 1795, il reparut à la Convention, devint secrétaire de cette assemblée, puis membre de la commission pour les lois organiques, dont l'idée avait été donnée par le boucher Legendre, et enfin président. C'est à cette époque, et au moment même qu'il avouait que le gouvernement républicain ne convenait pas à la France, que se manifesta toute sa haine pour les prêtres. Il demanda que les prêtres non assermentés, qui, dans deux mois, ne sortiraient pas du territoire de la république, fussent assimilés aux émigrés, c'est-à-dire punis du dernier supplice. Le 1<sup>er</sup> septembre, il entra au comité de salut public, passa ensuite au conseil des Anciens, et, le 31, il fut élu membre du Directoire. Carnot, Rewbell, Barras, Letourneur et Larévellière gouvernèrent alors la France. Ce fut dans ce temps qu'il imagina le culte bizarre et impie appelé *théophilanthropique*, et dont il se constitua le pontife. « Il voulut cependant, dit une Biographie, que cette secte eût des prêtres, et chacun des sectaires dut l'être à son tour ; les officiants étaient revêtus de robes blanches avec des coiffures tricolores, et ils recitaient en chaire des hymnes et des cantiques philosophiques en invoquant *le Dieu de la nature*. Ces nouveaux religionnaires exerçaient leur culte dans les principales églises de Paris, concurremment avec les catholiques. » Comme ce qui est nouveau plaît en France, et surtout à Paris, cette secte attira d'abord l'attention, et eut un certain nombre de prosélytes ; mais bientôt elle fut vouée au ridicule, et le culte théophilanthropique eut le même sort que celui de la Raison, inventé par Chaumette. Lepaux n'osa entrer dans le parti clichien, parce qu'il y avait des royalistes ; il se jeta dans celui de

Barras, où la peur le rendit un des plus ardents proscriptionnaires. Larévellière présidait le Directoire dans la journée du 18 fructidor. Après ce coup d'Etat il continua à partager le pouvoir avec Rewbell et Barras, mais toujours dans des travaux de second ordre. Son pontificat dans le culte théophilanthropique avait fait croire qu'il voulait par ce moyen arriver au pouvoir suprême : on s'affirma dans cette supposition, en voyant qu'il s'occupait toujours de théophilanthropie, et il fut chassé du Directoire en juin 1799 : alors des pamphlets et des caricatures sur sa taille contrefaite tombèrent sur lui de tous côtés. Lepaux était membre de l'institut ; il refusa de prêter le serment à Bonaparte, lorsqu'il se fut fait proclamer empereur, et se retira dans une petite terre qu'il avait achetée à Sologne, à trois lieues d'Orléans. En 1809, il revint à Paris, et il faisait de fréquentes promenades au Jardin des Plantes, pour s'occuper de botanique. Souvent on le rencontrait sur les quais, dans un costume assez négligé, feuilletant des livres chez les libraires étalagistes. Il ne fut point atteint par la loi sur les régicides, lors de la seconde restauration, parce qu'il n'avait occupé aucun emploi dans les cent-jours. Il est mort à Paris en 1824, âgé de 71 ans. On a de lui : *Réflexions sur le culte, sur les cérémonies civiles et sur les fêtes nationales*, lues à l'Institut le 12 floréal an v (1<sup>er</sup> mai 1797), dans la séance de la classe des sciences morales et politiques, Paris, an v, in-8<sup>o</sup> ; traduit en allemand, 1797, in-8<sup>o</sup> ; *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs, à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales*, lu dans la même classe de l'Institut le 22 vendémiaire an vi (13 octobre 1797), in-8<sup>o</sup> ; *Du Panthéon et d'un théâtre national*, Paris, frimaire an vi (décembre 1797), in-8<sup>o</sup> ; *Au citoyen Texier-Olivier, membre du conseil des cinq-cents, signé, N. E. Lacour, rue Notre-Dame Nazareth*. C'est une justification du système suivi par le Directoire contre le parti démocratique. *Réponse de L. M. Larévellière-Lepaux aux dénonciations portées au corps législatif contre lui et ses anciens collègues*, 15 thermidor an viii (3 août 1800), in-8<sup>o</sup> ; *Discours prononcé à la cérémonie funèbre exécutée, en mémoire du général Hoche, au Champ-de-Mars, le 10 vendémiaire an vi, in-8<sup>o</sup>, etc.*

LARRIERE (NOEL CASTERA DE), né à Aillas, près Bazas, en 1733, s'occupait toute sa vie, quoique laïc, de matières ecclésiastiques ; élevé dans les principes des appelants, il s'occupait particulièrement de défendre leurs démarches, et prit la plus grande part aux querelles du temps. Il avait été envoyé en Hollande par le parti, et il y travailla longtemps sous les yeux de l'abbé Arnould, qui lui faisait, dit-on, une pension. Il se montra favorable à la révolution, sans cependant en approuver les crimes, et défendit avec un zèle particulier la constitution civile du clergé. Il a publié en ce sens : *Préservatif contre le schisme*, ou *Questions relatives au décret du 27 novembre, 1790*, in-8<sup>o</sup> ; *Prier*

*vatif contre le schisme accusé et non convaincu de graves erreurs*, en réponse à l'écrit du P. Lambert contre cet ouvrage, 1791 (*voy.* LAMBERT); la *Suite du préservatif, ou Nouveau développement des principes qui y sont établis*, 1792, in-8°; une *Lettre à l'auteur de l'Autorité de l'Eglise et de ses ministres défendue*; et trois *Lettres* en réponse à la critique de Vauvilliers. Larrière a aussi travaillé aux *Nouvelles ecclésiastiques*, où il a inséré plusieurs articles en faveur de ses ouvrages. Il a rédigé quelque temps les *Annales de la religion* de l'évêque constitutionnel Desbois de Rochefort; et il essaya en 1798 de créer un nouveau journal sous le titre d'*Annales religieuses*; mais il n'eut que huit numéros, et fut supprimé par le Directoire. Larrière assista, en 1797, au concile des constitutionnels, et appuya leur cause de toutes les ressources de son esprit et de ses connaissances. La persécution du Directoire l'obligea de retourner à Aillas, où il mourut d'une apoplexie foudroyante, en sortant de table, le 3 janvier 1803. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : *Entretiens d'Eusèbe et de Théophile sur le sacrifice de la messe*, brochure in-12, 1779; des *Observations sur le pastoral de M. de Juigné, archevêque de Paris*, au nombre de trois, 1786 et 1787, in-12; la *Vie d'Arnaud*, Lausanne, in-4°, jointe à l'édition des œuvres de ce docteur, donnée par les soins de l'abbé de Bellegarde. On lui attribue des *Principes sur l'approbation des confesseurs*, 1785.

LARROQUE (MATTHIEU DE), ministre protestant, né à Leirac, près d'Agen, en 1619, de parents calvinistes, prêcha à Charenton avec applaudissement. La duchesse de la Trémouille, l'ayant entendu, le choisit pour ministre à Vitré en Bretagne. Après avoir servi cette église pendant 27 ans, il alla exercer le ministère à Rouen, où il mourut en 1684, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont : une *Histoire de l'eucharistie*, Amsterdam, Elzévir, 1669, in-4°, et 1671, in-8°. Malgré l'érudition qu'il y étale, c'est l'un des écrits les plus faibles que les protestants aient publiés contre ce mystère, qui, comme les autres dogmes chrétiens, peut bien prêter à des difficultés de raisonnement, mais contre lequel il n'est pas prudent de chercher des preuves dans l'histoire, la tradition et la doctrine des Pères. *Réponse au livre de M. de Meaux (Bossuet), De la Communion sous les deux espèces*, 1683, in-12; un *Traité sur la régale*, Rotterdam, 1685, in-12; deux *Dissertations latines* sur Photiu et Libère; plusieurs autres *Ecrits de controverse*, estimés dans son parti. On trouvera la liste de ses autres ouvrages dans le *Dictionnaire* de Bayle et les *Mémoires* de Nicéron.

LARROQUE (LOUIS-BONIFAS), ministre protestant, né à Castres, le 14 sept. 1744, de parents zélés calvinistes, devint pasteur de l'église de Castres, et se fit quelque réputation dans la chaire, parmi ses coréligionnaires. Il adopta les doctrines révolutionnaires, et se signala surtout par sa haine contre le catholicisme. On n'attribue cependant qu'à

une faiblesse, d'ailleurs trop condamnable, la part qu'il prit au jugement inique en vertu duquel le P. Imbert et quelques autres prêtres périrent sur l'échafaud en 1794. Larroque mourut le 5 octobre 1811, laissant en manuscrit : *L'Elève de l'Evangile*, qu'un de ses neveux publia à Toulouse, 2 vol. in-8°. « Cet ouvrage, dit un biographe, est moins propre à consolider les principes de la religion, dont Larroque était le ministre, qu'à conduire au déisme ou à l'établissement d'un culte particulier pour chaque individu. On n'y voit que trop à quels désordres peut se livrer celui qui s'écarte des croyances que la révélation a établies. »

LASAÛSSE (JEAN-BAPTISTE), ecclésiastique, né à Lyon le 22 mars 1740, fut successivement directeur du séminaire de la congrégation de Saint-Sulpice, à Tulle et à Paris. Quelques biographes ont avancé à tort qu'il a été grand vicaire de Lamourette : c'est un autre ecclésiastique du même nom et de la même ville. L'abbé Lasausse accompagna à l'échafaud Châlier, surnommé le *Marat de Lyon*, parvint à exciter en lui quelques sentiments religieux, et lui fit baiser le crucifix avant l'exécution. Il publia, peu de temps après, l'exposé des principales circonstances qui accompagnèrent la mort de Châlier, et la lettre que celui-ci lui écrivit après sa condamnation. Lasausse mourut le 2 novembre 1826. Il avait composé, abrégé, traduit ou édité un grand nombre d'ouvrages : *Cours de méditations ecclésiastiques*, Tulle, 1781, 2 vol. in-12; 2<sup>e</sup> édition, 3 vol. in-12; *Cours de méditations religieuses*; *ibid.*, 2 vol. in-12; *Cours de méditations chrétiennes*, *ibid.*, 2 vol. in-12; *Retraite du P. Cataneo*, trad. de l'italien, Paris, 1783, in-18; *Le vrai Pénitent*, trad. de l'italien, Tulle, ensuite Lyon, 1785, in-12; nouvelle édition, 1788, sous ce titre : *Le vrai Pénitent formé sur le modèle de David, ou Motifs et moyens de conversion, ouvrage très-utile aux simples chrétiens et à ceux qui sont spécialement consacrés à Dieu*. Cette édition est augmentée de l'*Abrégé de la vie du bienheureux Benoit-Joseph Labre*; *l'Ecole du Sauveur*, traduction libre de l'ouvrage intitulé : *Schola Christi*, Paris, 1791, 7 vol. in-12; *Leçons quotidiennes*, 7 vol. in-12; il y a une leçon pour chaque jour de l'année, et de courtes réflexions sur le saint du jour; *Tableau de la vraie religieuse*, 1 vol. in-12, 2<sup>e</sup> édition; *Psautier des amants de Jésus, où l'on trouve le nom de Jésus après chaque verset*, in-12 et in-18; *Soupirs d'un chrétien*, in-12; *Vie sacerdotale et pastorale, suivie de méditations pour chaque jour du mois*, petit in-12, 2<sup>e</sup> édition; *Jésus et Marie parlant au cœur*, avec 13 figures, 2<sup>e</sup> édition encadrée; *Doctrine de l'Evangile*, in-18; *Dévotion au Saint-Sacrement*, in-18, 2<sup>e</sup> édition; *Dialogues entre deux chrétiens sur les grandes vérités du salut*, in-18; *les Chrétiens catholiques*, in-18; *l'Amante du Sauveur*, avec des figures sur la Passion, in-18; le *Présent utile à tous*, in-24; le *Fervent Chrétien*, nouvelle édit. fort augmentée, in-18 et in-32; *Etrennes pour les fidèles*, in-32; *Pieux fidèles*, in-32; *Science*

Charles X arriva au trône, ce prince ayant cru devoir céder pour ce point à des considérations politiques et aux exigences de son ministère. Il avait aussi cessé d'habiter les Tuileries, où un appartement lui était autrefois réservé; il résidait habituellement dans son diocèse, et s'y trouvait lors de la publication des ordonnances du 25 juillet 1830. Il n'arriva que le 27 à Paris, et il fut totalement étranger à ces mesures, dont les suites furent si graves. Toutefois son attachement pour Charles X le porta à aller rejoindre ce monarque dans l'exil : mais on assure qu'il resta toujours sans influence, et que c'était le duc de Blacas qui possédait toute la confiance du vieux roi. Mgr de Latil continua à administrer son diocèse par ses grands-vicaires; l'abbé Gros était chargé des détails de l'administration, et Mgr Blanquet de Rouville, évêque de Numidie, faisait les ordinations et donnait la confirmation dans le diocèse. Ce prélat étant mort en novembre 1838, le cardinal songea à donner sa démission; on lui conseilla de prendre un coadjuteur, et il accepta pour ce titre l'abbé Gallard, évêque de Meaux, qui fut préconisé coadjuteur de Reims dans le consistoire du 21 février 1839, sous le titre d'archevêque d'Anazarbe *in partibus*, mais qui mourut aussi le 28 septembre suivant. Le cardinal Latil lui survécut peu. Il avait quitté Goritz dans l'été de 1839, et après avoir pris les eaux de Saint-Gervais en Savoie, il rentra en France, avec l'intention de se fixer en Provence. Il tomba malade à Gemenos, près de Marseille, et y mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1839. Son corps, déposé dans la cathédrale de Marseille, fut ensuite transporté à Reims, et inhumé dans les caveaux des archevêques.

**LATIMER (HUGH)**, évêque de Worcester, l'un des premiers et des plus fougueux réformateurs anglicans, était fils d'un fermier de Thureaston, dans le comté de Leicester, où il naquit vers 1470. Il s'était d'abord montré partisan de l'autorité du pape, et il écrivit même contre Mélanchthon un pamphlet dans lequel il jugeait avec beaucoup de sévérité ses innovations en matière de religion, qu'il qualifiait d'impies. Il ne tarda pas toutefois à changer, et il se mit à prêcher dans les termes les plus violents contre les indulgences, la hiérarchie romaine, la multitude des cérémonies du catholicisme, etc. Son emportement fut cause que Henri VIII, alors intéressé à ménager la cour de Rome pour obtenir son divorce, donna l'ordre de le poursuivre; mais il se défendit avec adresse et fut remis en liberté. L'ardeur avec laquelle il recommença à prêcher ses erreurs lui suscita encore d'autres périls. Mais Henri VIII avait rompu avec le pape, et ce prince, loin d'être choqué des grossières invectives du prédicateur, le nomma, en 1535, évêque de Worcester. Il profita des facilités que lui donnait cette dignité pour propager ses prétendues réformes du culte religieux. S'étant rendu à Londres en 1539, pour assister au parlement assemblé à l'effet de confirmer la confiscation de tous les biens des monas-

tères au profit de l'Etat, il refusa d'admettre les six fameux articles de foi que ce parlement imposait à la croyance des protestants. Il résigna son évêché et se retira dans son pays. Un accident l'ayant obligé de se rendre à Londres pour y réclamer les secours des gens de l'art, il y fut arrêté pour quelques propos tenus contre les six articles, et il languit dans une prison pendant les dix-sept dernières années de la vie de Henri VIII. Il recommença ses prédications sous le règne d'Edouard VI, et son langage grossier, soutenu par des gestes et des bouffonneries à l'avenant, attirait la multitude. Arrêté en 1553, et envoyé à la Tour, il fut jugé à Oxford en 1555, et condamné au supplice du feu. Ses *Sermons*, qui furent d'abord publiés séparément, ont été réunis en corps pour la première fois en 1549, in-8°, et ils ont été plusieurs fois réimprimés.

**LATINI (LATINO)** vit le jour à Viterbe en 1513. Il fut employé à la correction du *Décret* de Gratien, et mourut à Rome en 1593, après avoir publié des remarques et des corrections sur *Tertullien* et sur plusieurs autres écrivains, et une savante compilation, sous le titre de *Bibliotheca sacra et profana*. Ce recueil d'observations, de corrections, de variantes, de conjectures, fut imprimé à Rome en 1667 par les soins de Dominique Macri, qui l'enrichit de la *Vie* de l'auteur. C'est fausement qu'on a accusé celui-ci d'avoir supprimé les pièces des anciens qui ne s'accordaient pas avec ses sentiments. Juste-Lipse l'appelle *Probissimus senex, et omni litterarum generi instructissimus*. Quoiqu'il eût une santé très-délicate, il la ménagea si bien qu'il poussa sa carrière jusqu'à 80 ans. Il fut successivement secrétaire des cardinaux Rodolfo Pio, del Pozzo et Colonne.

**LATOMUS (JACQUES)**, savant théologien scolastique, né à Cambron, dans le Hainaut, vers 1475, était docteur de Louvain, chanoine de Saint-Pierre de la même ville et de la cathédrale de Cambrai, et inquisiteur de la foi. Il écrivit contre Luther, et fut l'un des meilleurs controversistes de son temps. Il mourut en 1544. Tous ses ouvrages furent recueillis et donnés au public en 1550, in-fol. Les luthériens furent si sensibles aux coups que leur porta Latomus, qu'ils le déchirèrent de son vivant et après sa mort par des satires, des romans, et par les termes les plus injurieux. — **JACQUES LATOMUS**, son neveu, né à Cambron, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, chanoine de Saint-Pierre à Louvain, mort le 29 juillet 1596, s'était appliqué à la poésie latine, et a donné *Psalmi omnes David in carmen conversi*, Anvers, 1587, in-8°. Buchanam et le père Commire l'ont surpassé dans ce genre.

**LATOMUS (BARTHÉLEMI)**, né à Arlon, dans le duché de Luxembourg, en 1485, fut un des hommes de son siècle les plus versés dans les belles-lettres. Il professa la rhétorique à Cologne, fut principal au collège de Fribourg en Brisgau, et passa ensuite à Paris, où François 1<sup>er</sup> le nomma, l'an 1534, pour remplir le premier une chaire d'éloquence

latine dans le Collège royal de France, qu'il venait d'établir. Sur la fin de la même année, les sacramentaires ayant eu l'audace d'afficher des écrits insolents contre l'auguste sacrement de nos autels et contre le roi, on accusa les Allemands qui étaient à Paris, et on se souleva contre eux indistinctement. Latomus craignit d'être enveloppé dans ce soulèvement; mais François I<sup>er</sup>, ayant fait faire une exacte recherche des auteurs de ces libelles, trouva qu'ils étaient tous Français; il y en eut au moins vingt-quatre qui périrent par le dernier supplice. Latomus enseigna jusqu'à l'an 1542, avec distinction; puis il se retira à Coblenz, où il fut fait conseiller de l'électeur de Trèves. Les hérétiques, et en particulier Martin Bucer, l'attaquèrent dans sa retraite; et il se tira de ces disputes avec honneur, et en homme bien instruit de sa religion. La réputation qu'il se fit par ses ouvrages de controverse engagea Charles-Quint à l'envoyer au colloque de Ratisbonne, tenu en 1546, pour y assister en qualité d'auditeur, du côté des catholiques. Il mourut à Coblenz en 1566. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de littérature, entre autres des *Notes* sur une grande partie des ouvrages de Cicéron. Ces notes ont été rassemblées dans une édition de Cicéron, donnée par Jean Oporin, Bâle, 1553, in-folio.

LATOMUS (JEAN), chanoine régulier de Windesheim, prieur du monastère du Thron, près d'Héenthal, en Brabant, était administrateur général de sa congrégation et mourut en 1578. Visitant en cette qualité la maison de Sainte-Agnès, près Zwoll, supprimée pour doter le nouvel évêché de Deventer, érigé à la prière de Philippe II par Pie IV, il sauva de la destruction le fameux manuscrit de Thomas A-Kempis. Il l'apporta à Anvers, et le donna, en 1577, à l'imprimeur J. Beller, son ami, qui en fit présent à son tour aux jésuites de cette ville. Son fils, Balthasar Beller, donna, en 1616, une édition de l'*Imitation*, faite sur une copie de ce manuscrit. Lors de la suppression des jésuites en Flandre, le manuscrit passa avec le cabinet des Bollandistes au monastère de Tungerloo. Plus tard Joseph II supprima ce monastère, et l'on ignore ce que le manuscrit est devenu depuis.

LATREILLE (BERNARD DE), religieux dominicain, né vers l'an 1240, à Nîmes, mort à Avignon le 4 août 1292, professa avec distinction la théologie à Montpellier, Avignon et Paris, et composa sur l'Apocalypse, et sur diverses autres parties des saintes Ecritures, des *Commentaires* qui étaient conservés avant la révolution dans un couvent de dominicains d'Avignon. Il laissa aussi des *Sermons* et plusieurs traités théologiques, dont la bibliothèque de Saint-Victor, de Paris, possédait les manuscrits.

LAU (THÉODORE-LOUIS), fameux spinosiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, conseiller du duc de Courlande, s'est malheureusement fait connaître par un traité imprimé à Francfort, en 1717, sous ce titre : *Meditationes philosophicæ de*

*Deo, mundo, homine*, in-8<sup>o</sup> de 48 pages, sans date ni lieu de publication (Francfort, 1717). Ce livre fut proscrit, ce qui l'a rendu fort rare. Il a été reproduit en 1770 avec la traduction française, sous la rubrique de Kœnigsberg, et forme le tome VII de la Bibliothèque du Bon sens. Lau y dit (paragr. 4) : *Deus est materia simplex : ego materia modificata..... Deus oceanus : ego fluvius..... Deus terra : ego gleba.....* Tels sont les délirés où s'engage l'altière et imprudente raison, quand elle se sépare de la révélation, fidèle conservatrice de ses lumières. Il a fait aussi quelques traités de politique qui ne valent pas mieux que ses traités théologiques.

LAUBRUSSEL (IGNACE DE), jésuite, né à Verdun en 1663, professa avec distinction dans son ordre, fut provincial de la province de Champagne et ensuite préfet des études du prince Louis des Asturies; et lorsque ce prince se maria, il devint confesseur de la princesse. Il mourut au Port-Sainte-Marie en Espagne, l'an 1740, après avoir publié quelques ouvrages. Les plus connus sont : *Traité des abus de la critique en matière de religion*, Paris, 1710, 2 vol. in-12, dédié à M. de Rohan, depuis cardinal; la *Vie du P. Charles de Lorraine, jésuite*, Nancy, 1733, in-4<sup>o</sup>. Son but était de venger la religion des coups impuissants que lui portent les incrédules et les hérétiques; il y a de bonnes choses, mais elles pourraient être énoncées avec plus de dignité et de force.

LAUBRY (MAURICE), chanoine de l'Eglise de Reims, né dans cette ville en 1775, y fut reçu docteur de la faculté en 1770. Il quitta son vicariat de Saint-Martin pour se rendre à Paris, où l'abbé Batteux le plaça chez le jurisconsulte Piales, qui lui fit faire son droit et le mit en état d'obtenir le titre d'avocat au parlement. Souvent il remplaça son maître dans ses fonctions de professeur en droit canon. Son mérite le fit rappeler par Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, qui lui donna, en 1782, un canonicat de son Eglise. L'année suivante Laubry fut vicaire-gérant de l'officialité diocésaine, et, en 1786, il fut nommé promoteur métropolitain et diocésain. Laubry mourut à Reims le 22 mars 1803. Indépendamment d'une version latine des Psaumes, faite sur l'hébreu, avec des sommaires et de courtes notes, et d'un traité volumineux sur l'accord de la religion et de la politique, qui n'ont pas été imprimés, Laubry a laissé : *Traité des unions de bénéfices*, Paris, 1778, in-12; *Traité des érections de bénéfices*, Paris, 1782, in-12.

LAUD (GUILLAUME), archevêque de Cantorbéry, et ministre d'Etat sous Charles I<sup>er</sup>, illustre par ses talents et par sa constance dans ses malheurs, naquit à Reading en Angleterre, l'an 1573. Il prit le bonnet de docteur à Oxford, fut d'abord chapelain de Jacques I<sup>er</sup>, puis successivement évêque de Saint-David, de Bath, et de Laodice; après la mort d'Abbot, son adversaire, il obtint le siège de Cantorbéry. On l'accusait de persécuter les puritains, qui depuis causèrent sa perte. Il succéda dans le ministère au fa-

meux duc de Buckingham. On lui attribue le règlement fait en 1622, par le roi Jacques, pour défendre aux prédicateurs de traiter en chaire les questions de la prédestination et de la prérogative royale. Il engagea le roi à faire réimprimer les trente-neuf articles de la *confession anglicane*, et son désir était de rendre le rite anglican commun à toutes les Eglises britanniques, et de rétablir dans le culte la pompe des cérémonies romaines, afin de devenir le primat universel de la religion. Son attachement à Charles I<sup>er</sup> lui fut funeste. Les ennemis de ce prince firent mettre l'archevêque à la Tour de Londres. Il fut accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion catholique, d'avoir entrepris de réunir l'Eglise romaine avec l'anglicane. Charles ayant été entièrement défait, et les séditions n'ayant plus rien à craindre, on fit couper la tête à cet illustre prélat, en 1644 : il avait alors 72 ans. On a de lui une *Apologie de l'Eglise anglicane* contre Fischer, Londres, 1639, in-fol. C'est l'apologie du schisme et de l'hérésie, qui prouve assez que c'est sans fondement qu'on l'accusa d'avoir fait des démarches en faveur de l'Eglise catholique. Wharton publia en 1695, in-fol., la *Vie* de cet archevêque. Elle est curieuse et recherchée. On y trouve l'histoire du procès de Laud, composée par lui-même dans la Tour de Londres, avec beaucoup de vérité.

LAUDENOT (LOUISE), dite aussi, après sa profession religieuse, la *Mère de Saint-Jacques*, était fille d'un médecin du roi, et recommandable par sa piété. Ayant pris la résolution de renoncer au monde, elle entra chez les bénédictines de l'abbaye de Montmartre, y fit profession, et s'y distingua par sa régularité et ses vertus. Elle avait reçu une éducation soignée, avait du talent, et écrivait avec facilité. Louise fit tourner à la gloire de Dieu ces heureuses dispositions, en composant divers ouvrages de spiritualité propres à l'édification du prochain. On lui doit : *Catéchisme des vices et des vertus*; *Méditation sur les Vies des saints pour toutes les fêtes de l'année, et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Vierge*; *Exercices pour la sainte communion et pour la messe*, etc. Cette pieuse fille mourut saintement dans son couvent, le 27 mai 1636.

LAULAHNIER (MICHEL-JOSEPH DE), évêque d'Égée, *in partibus*, né au Cheylard dans le Vivarais, en 1718, mort, à ce qu'on croit, sur la fin de 1788, publia, sous le nom d'un ancien militaire, plusieurs ouvrages en faveur du christianisme, contre les attaques multipliées de la nouvelle philosophie, dans lesquels, par des raisonnements solides et à la portée de tous les esprits, il prouve la vérité, l'utilité et la nécessité de la religion. Ils ont pour titre : *Essai sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes, accompagné de quelques réflexions sur les campagnes par un ancien militaire retiré*, Paris, Pierre, 1770, in-12 de 311 pages; *Pensées sur différents sujets*, Langres, Jean Bonnin, et Paris, Hum-

blot, 1773, in-12 de 331 pag.; *Réflexions critiques et patriotiques pour servir principalement de préservatif contre les maximes de la philosophie*, 3<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée, Nyon l'aîné, 1780, in-12 de 410 pages. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes* pense que les deux premiers ouvrages ont été fondus dans le dernier, et que c'est pour cela qu'il est présenté comme une troisième édition.

LAUNAY (PIERRE DE), écrivain de la religion prétendue réformée, né à Elois en 1573, quitta une charge des finances, le titre de secrétaire du roi, et toutes les prétentions de fortune, pour se livrer à l'étude des livres sacrés. Les protestants de France avaient en lui une confiance extrême. Il fut député à tous les synodes de sa province, et à presque tous les synodes nationaux qui se tinrent de son temps; et mourut en 1662, à 89 ans, très-regretté de ceux de sa communion. On a de lui : des *Paraphrases* sur les Epîtres de saint Paul, sur Daniel, l'Ecclésiaste, les Proverbes et l'Apocalypse; des *Remarques sur la Bible, ou Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Ecriture*, Genève, 1667, in-4<sup>e</sup>. Ces deux ouvrages sont estimés des calvinistes.

LAUNOY (MATTHIEU DE), prêtre de la Ferté-Alais, au diocèse de Sens, se fit protestant en 1560, et exerça le ministère à Sedan, où il se maria. Une scène scandaleuse qu'il donna dans cette ville l'obligea de fuir. Il redevint catholique, et fut pourvu d'un canonicat à Soissons. Ayant embrassé le parti de la ligue, il se mit à la tête de la faction des Seize, et fut le promoteur de la mort du président Brisson. Le duc de Mayenne ayant fait poursuivre les meurtriers de ce magistrat, Launoy passa en Flandre, et y mourut. On a de lui : les *Motifs de sa conversion*, et une *Réponse aux calomnies* qu'il prétendait que les ministres avaient semées contre lui; et quelques écrits de controverse.

LAUNOY (JEAN DE), né à Valdéric, village de Normandie, près de Valognes, dans le diocèse de Coutances, en 1603, prit le bonnet de docteur en 1634. Un voyage qu'il fit à Rome augmenta son érudition, et lui procura l'amitié et l'estime d'Hoistenus et d'Al-latius. De retour à Paris, il se renferma dans son cabinet, recueillant les passages des Pères et des auteurs sacrés et profanes sur toutes sortes de matières. Les *Conférences* qu'il tint chez lui tous les lundis furent une espèce d'école académique, où l'on trouvait à s'instruire, et quelquefois aussi à s'égarer; et comme elles prenaient l'air de conventicules, où se rendaient des gens d'une humeur dogmatisante, le roi les interdit en 1636. On s'y occupait beaucoup de Richer, de ses opinions, et on cherchait à établir un système démocratique et anarchique, qui, ne convenant à aucune société, renverserait par ses bases l'autorité de l'Eglise catholique. Pour détourner l'attention du public, on faisait la guerre aux légendes, en attaquant les fables qu'elles renferment, et en même temps plusieurs faits vrais ou probables, que la critique de Launoy ne disun-

guait pas des faits supposés. C'est ce qui le fit surnommer Launoy le *Dénicheur de saints*. Aussi le curé de Saint-Roch disait : « Je lui « faistoujours de profondes révérences, dans « la crainte qu'il ne m'ôte mon saint Roch. » M. le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire de mal à saint Yon, patron d'un de ses villages : « Comment lui ferais-je du mal ? répondit le docteur, je n'ai pas « l'honneur de le connaître. » Il avait rayé de son calendrier sainte Catherine, martyre ; et le jour de sa fête, il affectait de dire la messe de *requiem*, comme si le défaut d'authenticité dans les actes d'une sainte honorée dans l'Eglise de Dieu pouvait conclure contre son existence ou sa sainteté. Soit goût, soit affectation, il vécut toujours pauvrement et simplement, ennemi du cérémonial. Il aimait mieux se faire exclure de la Sorbonne que de souscrire à la censure du docteur Arnauld, condamné par Rome et par l'Eglise de France. Il fit plus, il écrivit contre le formulaire de l'assemblée du clergé de 1656. Il mourut en 1678, dans l'hôtel du cardinal d'Estrées. L'abbé Granet a donné une édition de ses ouvrages, Genève, 1731-2-3, en 5 tom. ou 10 vol. in-fol. ; il y a joint la *Vie* de l'auteur, et plusieurs de ses écrits qui n'avaient point encore vu le jour. Ce critique n'écrit ni avec pureté ni avec élégance : son style est dur et forcé. Il s'explique d'une manière toute particulière, et donne des tours singuliers à des choses très-communes. Ses citations sont fréquentes, extraordinairement longues, et d'autant plus accablantes, qu'il ne craint pas de les répéter ; il faut bien s'en délier : quand un passage le gênait, il le corrompait, et le rapportait tel qu'il l'avait créé, avec une impudence incroyable : l'éditeur même de ses œuvres en rapporte un exemple frappant. Dans le dessein de prouver que l'adultère rompt le lien conjugal, il allègue une lettre du pape Jean VIII, où il est dit : *Nulla ratione prorsus illi conceditur aliam vivente priore conducere* ; et, ajustant la lettre à son système, il retranche les mots *nulla ratione prorsus*, et s'en tenant aux paroles *illi conceditur*, il conclut d'une manière triomphante en s'écriant : *Quid clarius vel expressius ?* Et ce n'est pas la seule altération de ce genre dans cette même lettre de Jean VIII. Voy. le *Journal historique et littér.*, 1<sup>er</sup> novembre 1787, page 338, et le huitième volume des *Recl. Belg.*, page 193. La plupart de ses raisonnements ne sont pas plus justes que ses citations, et il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il annonce. Ses principaux ouvrages sont : *De varia Aristotelis fortuna in academia Parisina* ; *De Duobus Dionysiis* ; *Regii Navarrae Historia gymnasii Parisiensis*, Paris, 1677, 2 parties in-4<sup>e</sup>, pleine de savantes recherches ; *Inquisitio in chartam immunitatis Sancti-Germani-a-Pratis*, ouvrage très-abondant en citations ; *De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ et Maximini in Provinciam appulsu*, où il réproûve absolument la tradition des Provençaux, touchant l'arrivée de Lazare, de

Madeleine et de Marthe en Provence ; tradition à laquelle les Bollandistes ont paru plus favorables ; *De auctoritate negantis argumenti*. Launoy donne trop de force à cet argument ; mais il en faisait un si grand usage dans ses critiques, qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire valoir. *De veteribus Parisiensium basilicis*, livre savant et curieux ; *Judicium de auctore librorum DE IMITATIONE CHRISTI* (Voy. AMORT) ; *De frequenti confessionis et eucharistiæ usu* ; *De cura Ecclesiæ pro sanctis et sanctorum reliquiis*, ouvrage judicieux ; *De cura Ecclesiæ pro miseris et pauperibus*, plein d'érudition ; *De veteri ciborum delectu in jejuniis*, qui mérite le même éloge que le précédent. L'auteur y montre qu'on pourrait, absolument parlant, jédner avec de la viande ; il le fit au sujet du siège de Paris. Dans ces dernières années, des esprits superficiels en abusèrent pour renverser la discipline de l'Eglise. *De scholis celebrioribus, seu a Carolo Magno, seu post Carolum per occidentem instauratis liber*, Paris, 1672, in-8<sup>e</sup> ; il y a des recherches ; *De sacramento unctionis extremæ* ; *Romanæ Ecclesiæ traditio circa simoniam* ; la matière y est épuisée ; *De vero auctore fidei professionis quæ Pelagio, Augustino et Hieronymo tribui solet* ; des *Lettres*, imprimées séparément, Cambridge, 1689, in-fol. ; plusieurs écrits sur la véritable tradition de l'Eglise touchant la grâce, et sur divers points de critique historique, etc. ; *Regia in matrimonium potestas*, 1 vol. in-4<sup>e</sup> ; ouvrage où le mariage chrétien devient une affaire purement civile, puisque l'auteur ôte à l'Eglise le droit d'établir des empêchements dirimants, et l'attribue exclusivement aux princes, contre la doctrine expresse du concile de Trente : car tel est certainement le sens du canon qui dit *anathème* à ceux qui nient que l'Eglise ait le pouvoir de poser des empêchements dirimants : les écrivains orthodoxes de toutes les nations en conviennent. « Jamais, dit le cardinal-archevêque de Ma-  
« lines, dans sa déclaration de 1789, il ne  
« s'est élevé à ce sujet aucune dispute entre  
« les docteurs catholiques ; ils ont soutenu,  
« comme une vérité constante très-assurée,  
« que l'Eglise avait reçu de Jésus-Christ le  
« pouvoir d'établir des empêchements diri-  
« mants du mariage, et ont placé cette doc-  
« trine parmi les points définis dans le con-  
« cile de Trente, de sorte que, dans tous les  
« pays catholiques, on fut saisi d'étonne-  
« ment et d'indignation, lorsque le docteur  
« Launoy eut la témérité de contester ce  
« pouvoir à l'Eglise. Cette témérité excita  
« d'abord les réclamations des écrivains con-  
« temporains, et attira sur l'auteur le blâme  
« des évêques de sa nation et de toute la  
« chrétienté. Son étrange système ne pro-  
« duisit aucune révolution, ni dans la théo-  
« logie, ni dans la jurisprudence ; l'ouvrage,  
« déféré à Rome, y fut relégué parmi les li-  
« vres pernicieux, d'où il tomba dans l'oubli  
« et le mépris. Lorsqu'on ressuscita, sur la  
« fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la prétention de Lau-  
« noy, elle rencontra, dans les écoles chré-

« tiennes », les mêmes oppositions qu'elle « avait éprouvées au xvii<sup>e</sup> »; et l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, toujours attentive à conserver « le dépôt commun de la doctrine, dont la « garde lui est spécialement confiée, n'a pas « manqué de se déclarer contre cette vieille « nouveauté, ainsi qu'il en conste par plusieurs rescrits du pape régnant. » Indépendamment de ces observations, on peut dire que le sentiment de Launoy conduit à la destruction totale des mœurs chrétiennes : car si la validité des mariages dépend uniquement de l'autorité profane, qui empêchera les chrétiens d'épouser leurs sœurs, comme les illustres Ptolémée et avec eux toute l'Egypte ? d'établir la communauté des femmes, comme le voulait l'incomparable Platon, et comme le pratiquait le grave Caton ? de devenir polygames par l'avis du prophète arabe ? de renouveler les noces abominables de Néron et de Sporus... ? Et qu'on ne parle pas de la loi naturelle comme opposée à ces infamies : la connaissons-nous mieux, cette loi naturelle, que les Platon, les Caton, les Socrate, etc. ? Ne savons-nous pas que l'on fait ce que l'on veut de la nature, ainsi que de la raison, lorsque ces éternelles pupilles ne se trouvent pas sous la tutelle de la religion ? On voit par là à quelles conséquences Launoy se laissait entraîner par le goût des paradoxes et l'amour de la singularité, les grands mobiles et la règle de ses opinions. Cet ouvrage, proscrit par sa nature même et son but au tribunal de tout lecteur chrétien, fut condamné à Rome par un décret du 10 décembre 1688. On peut voir sur cette matière le traité de *l'autorité des deux puissances*, seconde édition, 1788 et 1791, tome III, page 158 et suivantes; *l'Apologie du mariage chrétien*, 1788; *Recueil des représentations belgiques*, tome VI, page 179. Voy. DOMINIS, ESPEUCE, GERBAIS, Jean, GIBERT, Jean-Pierre. Un autre écrit dont on a beaucoup parlé a été brûlé avant sa mort. Un lexicographe soutient qu'il roulait sur la prétendue altération du dogme par la scolastique. Mais il est certain que l'ouvrage qui remplit ce but absurde existe, et qu'il n'est pas de Launoy, mais de Faydit. L'écrit brûlé était contre le P. Alexandre. Launoy avait eu de vifs démêlés avec les dominicains; et c'est le canif de ces pères (et non celui des jésuites, comme Chauvon l'insinue) qu'il feignait de craindre. Il le dit clairement dans sa *Confirmatio dissertat. de vera plenarii apud August. concilii notione*, tome II, part. II, pag. 141 et 169; mais cette crainte simulée était une injure atroce à l'égard des uns comme des autres religieux. Launoy avait dans le caractère quelque chose de sinistre, qui se décelait sur sa physionomie. Ariën de Valois le peint comme une âme lâche et adulateur, comme un parasite importun et de la plus ferme contenance. *Quotidie*, dit-il, *ad optimum mensas non invitatus accedis, quotidie procerum patinas lingis, et tu quidem eos amicos ac etiam admiratores tuos arbitra-*

*ris, cum plerique te adversentur, spernantque et irrideant; improviso venientem excipiant inviti. quoniam honeste excludere, domove expellere nequeunt. Horum et procerum convivorumque tuorum numero quidam, magno vir ingenio, magnaque virtute, nuper interrogatus ab amico, quid ita Launoyum petulantis linguæ et calami scriptorem mensa sua dignaretur, ita respondit: Quid faciam? hunc ego hominem amare non possem, sed molestum effugere non valeo; discedentem e curia in extremis gradibus stans diligenter observat.* Adr. Val. *Def. dissert. de basilicis*. On trouve le même passage dans les Œuvres de Launoy, tom. IV, part. II, fol. 361.

LAURENS (Honoré du), frère d'André du Laurens, qui fut premier médecin du roi Henri IV, était, comme celui-ci, natif d'Arles. Il obtint la charge d'avocat général au parlement de Provence, et se distingua dans le parti de la Ligue. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et Henri IV lui donna l'archevêché d'Embrun. Il gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Paris en 1612. On a de lui : un *Traité* sur l'édit de Henri III pour réunir les protestants à l'Eglise catholique, 1588, in-8°; la *Conférence de Surènes*, entre les députés des Etats généraux et ceux du roi de Navarre, 1593, in-8°.

LAURENT (saint), diacre de l'Eglise romaine sous le pape Sixte II, administrait en cette qualité les biens de l'Eglise. L'empereur Valérien ayant allumé le feu de la persécution par un édit cruel, Sixte fut mis en croix, et au haut de son gibet il promit à Laurent, impatient de le suivre, qu'il recevrait dans trois jours la couronne du martyre. On l'arrêta bientôt après, et le préfet de Rome lui demanda, au nom de l'empereur, les trésors qui lui avaient été confiés. Laurent ayant obtenu un délai de trois jours, pendant lequel il rassembla tous les pauvres chrétiens qu'il présenta au préfet, *Voilà*, lui dit-il, *les trésors de l'Eglise*. Ce barbare le fit étendre sur un gril ardent, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le héros chrétien, tranquille sur les flammes, dit à son tyran : « J'ai été assez longtemps sur ce côté, faites-moi retourner sur l'autre, afin que je sois « rôti sur tous les deux. » Le préfet, d'autant plus furieux que Laurent était plus intrépide, le fit retourner. « Mangez harmonieusement, dit le généreux martyr à cet homme de sang, et voyez si la chair des chrétiens est « meilleure rôtie que crue. » Il pria ensuite pour ses persécuteurs, pour ses bourreaux, pour la ville de Rome, et expira le 10 août 258. Sa mort fit beaucoup de chrétiens. Plusieurs païens, touchés de sa constance, ne tardèrent pas d'embrasser la religion qui la lui avait inspirée. Quelques critiques pensent que les *actes* qui existent sous le nom de saint Laurent sont l'ouvrage d'un moine du moyen âge.

LAURENT, évêque de Novare, transféré au siège de Milan, s'est illustré, dans le cours du vi<sup>e</sup> siècle, par ses vertus et son zèle pastoral. On trouve quelques-unes de ses *Homélie*s dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. IX. Voy. D. Ceillier, XVI, 175.

**LAURENT** (saint), moine et prêtre de Rome, envoyé par saint Grégoire le Grand, avec saint Augustin, pour convertir les Anglais, en baptisa un grand nombre. Il succéda à saint Augustin dans l'archevêché de Cantorbéry, et termina ses travaux apostoliques en 619. — Il ne faut pas le confondre avec saint LAURENT issu du sang royal d'Irlande, qui fut abbé de Glindale, puis archevêque de Dublin. Il mourut dans la ville d'Eu en Normandie, l'an 1181.

**LAURENT DE LIÈGE**, religieux bénédictin du monastère de Saint-Laurent, près de Liège, d'où il tire son nom, passa de là dans le monastère de Saint-Vannes et composa une *Chronique* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vannes, depuis l'an 1040 jusqu'en 1144, insérée dans le 12<sup>e</sup> tom. du *Spi-cilège* de dom d'Achery et dans le 1<sup>er</sup> tom. de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

**LAURENT DE LA RÉSURRECTION** (le frère), convers de l'ordre des carmes-déchaussés, né à Hérimini en Lorraine, mourut à Paris en 1691, à 80 ans. Fénelon, archevêque de Cambrai, qui avait été fort lié avec lui, le peint comme un homme gai dans ses plus grandes maladies, et en tout et partout un homme de Dieu. On a publié sa *Vie* à Châlons en 1694 sous le titre de *Mœurs et Entretiens du frère Laurent*.

**LAURENT DE BRINDES** (le bienheureux), supérieur général de l'ordre des capucins, né à Brindes dans le royaume de Naples, en 1559, se rendit illustre par sa piété, sa mortification, son zèle et ses connaissances. Il jouit de la plus grande considération auprès de l'empereur Rodolphe II, de Philippe III, roi d'Espagne, de l'électeur de Bavière, et de tous les princes catholiques; il confondit les hérétiques dans plusieurs occasions, et rendit à l'Eglise les plus grands services. Il avait été nommé nonce apostolique et résident du roi d'Espagne à la cour de Bavière. Appelé successivement à Milan, à Gènes, à Venise et à Rome, il parvint à maintenir la paix entre des puissances que leur position rendait rivales. Il mourut à Lisbonne en 1619. Un auteur connu en a tracé le portrait suivant : « Sous le pauvre et austère habit de capucin, sous les dehors et dans l'impression de l'humilité chrétienne profondément sentie, le P. Laurent de Brindes avait un grand cœur, un esprit vaste, un jugement sûr, une sagesse agissante, et ces vertus fécondes qui en engendrent d'autres et répandent au loin ce que la vivacité de la foi et du zèle ne saurait circonscrire dans les bornes d'un espace quelconque. Les pontifes et les rois l'ont écouté avec respect; il fut le père et le protecteur des peuples, la terreur des hérétiques, et le grand défenseur de la foi dans la Germanie; en un mot, c'était un saint et un grand homme, attributs qui se réunissent si aisément et si naturellement quand les circonstances favorisent ou provoquent le développement des qualités du vrai chrétien. » Ses ouvrages, qu'il laissa manuscrits, consistent en des *Sermons* et des *Traité*s de *Controverse*.

Pie VI l'a mis au nombre des bienheureux (1783). Sa *Vie*, imprimée à Paris, 1787, in-12, est diffuse, mais édifiante et instructive. On trouve à la fin le *Catalogue* de ses ouvrages, qu'on conserve en manuscrit au couvent des capucins de Vehise.

**LAURENT-JUSTINIEN** (saint). *Voy.* JUSTINIEN.

**LAURET** (CHRISTOPHE), natif de Provins, occupait une chaire de rhétorique à Mayence lorsqu'il publia son traité : *Rhetoricæ descriptionis ex optimis quibusque auctoribus libri duo*, Mayence, 1574. Après avoir pris des lettres de licencié en droit canon et civil à la faculté d'Angers, il retourna dans sa ville natale, où il se fit recevoir avocat aux sièges royaux. Henri IV s'étant rendu maître de Provins en 1592, Lauret fut un de ceux qui allèrent implorer près du vainqueur la grâce de leurs concitoyens et lui offrir les clefs de la ville. Plus tard il devint conseiller au bailliage. Outre le livre dont nous avons parlé, Lauret composa divers ouvrages qui paraissent avoir joui d'une grande réputation, et dont la plupart n'ont pas vu le jour. Ils sont intitulés : *La Doctrine des temps*, Paris, 1598, in-fol., dédiée au pape Clément VIII; *Hazoar, sive illustratio prophetarum, de plenitudine temporis*, Paris, 1610; un traité théologique *De Trinitate*; une *Histoire des Hébreux*; *Le Sommaire des plus notables histoires du monde rapportées à leur vray temps, vérifié par la supputation des éclipses qui ont été remarquées par les bons et anciens auteurs, et qui sont réduites au calendrier romain, sur la chronique des Gaulois jusqu'à Pharamond, premier roy françois*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Saint-Jacques; *La Doctrine des nombres, en vingt chapitres*; *Demonstratio annorum mundi per verum motum solis, quæ facilis est methodus inveniendi ad quemlibet diem datum loca solis a principio mundi in perpetuum, anno 1605*; *Liber cyclorum veri motus planetarum, etc.*; *Demonstratio annorum mundi per verum motum Saturni et Jovis, etc.*

**LAURIA** (FRANÇOIS-LAURENT DE), tirait ce nom de la ville de Lauria, dans le royaume de Naples, où il était né, car son nom de famille était *Brancati*. Il se fit cordelier, et, de dignité en dignité, il parvint à la pourpre romaine en 1687, sous Innocent XI. Ce cardinal mourut à Rome, en 1693, à 82 ans, laissant plusieurs ouvrages de théologie, dont celui qui est intitulé *De prædestinatione et reprobatione*, in-4<sup>o</sup>, Rome, 1688, Rouen, 1705, a eu de la célébrité par les critiques et les éloges qu'on en a faits.

**LAURO** (VINCENT), né à Tropea en Calabre, cultiva de bonne heure la médecine, et joignit à cette science une grande capacité pour les affaires. Pie V, qui connaissait tout le mérite de ce savant, lui conféra l'évêché de Mondovi en Piémont. Sous le pontificat de Grégoire XIII, Lauro fut envoyé nonce en Pologne. Il remplit cette nonciature, successivement auprès de Sigismond Auguste, de Henri de Valois, duc d'Anjou, et d'Étienne Bathori. A sa persuasion, Jean III, roi

de Suède, reçut à sa cour le jésuite Antoine Possevin, qui ramena Sigismond, fils de ce prince, à la religion catholique. Grégoire XIII, en reconnaissance des services de Lauro, le décora de la pourpre romaine en 1583. Dans cinq conclaves consécutifs, Lauro eut un grand nombre de voix pour être placé sur la chaire de saint Pierre. Il mourut à l'âge de 70 ans, en 1592, avec la gloire de n'avoir dû son élévation qu'à son mérite.

**LAURO (JEAN-BAPTISTE)**, ecclésiastique et littérateur, né à Pérouse l'an 1582, fut nommé professeur extraordinaire de philosophie au séminaire de cette ville, et devint plus tard camérier secret du pape Urbain VIII. Il mourut à Rome le 20 septembre 1649, dans sa 48<sup>e</sup> année. Nous citerons de Lauro : *Poemata*, Pérouse, 1606 ; *ibid.*, 1623, in-12 ; *Epistolarum centuriæ duæ*, Rome, 1621 ; Cologne, 1624, in-8° ; *Theatri romani orchestra* ; *Dialogus de viris sui ævi doctrina illustribus*, Rome, 1618 ; *ibid.*, 1623, in-8°, volume rare et recherché ; *De annulo pronubo B. Virginis Perusia asservato*, Rome, 1622 ; Cologne, 1626, in-8°. Parmi ses manuscrits on distingue une *Histoire des évêques de Pérouse*, dont les auteurs de l'*Histoire ecclésiastique d'Italie* ont profité.

**LAVAL-MONTMORENCY ( FRANÇOIS DE )**, Voy. MONTMORENCY.

**LAVARDE (JACQUES-PHILIPPE DE)**, chanoine de Saint-Jacques-l'Hôpital, né à Paris le 14 août 1693, mort le 24 novembre 1760, ne s'est fait connaître que par des opuscules de peu d'importance, quoique son talent semblât promettre des œuvres remarquables, s'il avait pu fixer son inconstance et s'appliquer à des travaux de longue haleine. On lui doit la publication des *Oeuvres* du P. Gaichés, de l'Oratoire, imprimées à Paris en 1739, in-12, avec une préface raisonnée. En outre, il écrivit une *Lettre critique et historique au P. Bougerel sur la Vie de Gassendi*, Paris, 1737, in-12 ; une *Réponse* à une Lettre de l'abbé Dinouart, relativement aux hymnes de Santeul, 1748, in-8°.

**LAVATER (Louis)**, controversiste protestant, né à Kybourg, dans le canton de Zurich, en 1527, mort chanoine et pasteur de cette dernière ville en 1586, a laissé une *Histoire sacramentaire*, des *Commentaires* et des *Homélie*s. Ces divers ouvrages sont lus par les gens de son parti. Mais son curieux traité *De spectris lemuriibus, et magnis atque insolitis fragoribus et prasagitionibus quæ obitum hominum, clades, mutationesque imperiorum præcedunt*, Zurich, 1570, in-12 ; Genève, 1580, in-8° ; Leyde, 1687, in-12, est recherché de tout le monde. Il a été trad. en franç. en 1571, in-8°.

**LAVAUUR (GUILLAUME DE)**, avocat au parlement de Paris, mort en 1750 à Saint-Céré, dans le Quercy, sa patrie, âgé de 76 ans, fut l'oracle de son pays par ses connaissances. Il joignait à un cœur bon et généreux une mémoire prodigieuse et une vaste littérature. On a de lui : *Histoire secrète de Néron*, ou le *Festin de Trimalcion*, traduit de Pétrone, avec des remarques historiques, in-12, 1726 ; *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*,

1730, 2 vol. in-12. L'auteur prouve que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme, ne sont que des altérations des usages, histoires et traditions des anciens Hébreux. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre ; mais les conjectures n'y sont pas toutes également heureuses. Huet avait eu la même idée avant l'auteur : il n'est pas difficile de s'apercevoir que Lavaur a profité de sa *Démonstration évangélique*. L'abbé Guérin du Rocher a répandu beaucoup de lumière sur cet objet dans sa savante *Histoire des temps fabuleux*, vainement attaquée par MM. Laharpe, de Guignes et du Voisin, et défendue avec feu par M. l'abbé Chapellet. On doit voir aussi *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir*, par l'abbé Bonnaud, Liège, 1790, in-12. Il est certain que les Grecs ont pu facilement avoir communication des livres saints, soit par les Juifs qu'ils faisaient esclaves, comme on le voit dans le prophète Joël, soit par les Phéniciens, qui ont fait transpirer dans la Grèce, comme dans les autres parties de l'Europe et de l'Afrique, tant de connaissances utiles. « Les philosophes de ce siècle, dit un critique, ont une aversion décidée de cette espèce de combinaisons. Ils ne peuvent souffrir que l'écriture ait servi de fonds aux écrits historiques et mythologiques des anciens. Un Gebelin, un Bailly, ont mieux aimé faire des romans puérils de chronologie, de géographie, de physique et d'histoire, que d'adhérer à une observation simple et péremptoire. » Voy. ORPHONSÈS.

**LAW (GUILLAUME)**, sectaire anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui adopta les opinions fanatiques du savetier visionnaire Jacob Behmen, se déchaîna particulièrement contre les spectacles, qu'il appelait *le triomphe du diable*. Ses écrits, qui se ressentent des extravagances de l'auteur, sont tombés dans l'oubli. Son *Appel sérieux à une vie dévote* a été cependant distingué par les critiques et les biographes. On a publié un *Précis de la vie du R. P. G. Law*, avec un appendice contenant des échantillons de ses écrits, 1 vol. in-8°. — **LAW (Edmond)**, évêque de Carlisle, s'est fait connaître par une *Théorie de la religion*, in-8° ; un *Examen de la controverse sur les états immédiats*, et quelques *Sermons*. Il mourut en 1787.

**LAYMANN (PAUL)**. Voy. LAIMAN.

**LAZARE**, frère de Marie et de Marthe, demeurait à Béthanie. Jésus, qui l'aimait, allait quelquefois loger chez lui. Le Sauveur vint en cette ville quatre jours après la mort de Lazare, se fit conduire à son tombeau, et en ayant fait ôter la pierre, il lui rendit la vie. Ce miracle éclatant, opéré aux portes de Jérusalem, et dont l'objet sensible et subsistant repoussait tous les doutes, ayant été rapporté aux princes des prêtres et aux pharisiens, ces ennemis de la vérité prirent la résolution de faire mourir Jésus-Christ et Lazare. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur ; mais à l'égard de Lazare, l'histoire sainte ne nous apprend pas ce qu'il devint. Les Grecs disent qu'il mourut dans

île de Chypre, où il était évêque, et que ses reliques ont été transportées à Constantinople, sous l'empereur Léon le Sage. Quelques anciens martyrologes d'Occident semblent confirmer cette tradition. Il paraît que l'on n'a parlé qu'assez tard de son voyage en Provence avec Marie-Madeleine et Marthe, ses sœurs, et que l'on a supposé qu'il est mort évêque de Marseille. *Voy. MADELEINE.*

**LAZARE** (saint), religieux grec, qui avait le talent de la peinture, consacra son pinceau à des sujets de piété. L'empereur Théophile, iconoclaste furieux, fit déchirer le peintre à coups de fouet, et lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Lazare, guéri de ses plaies, continua de peindre *Jésus-Christ*, la *sainte Vierge* et les *saints*. Il mourut à Rome en 867, où l'empereur Michel l'avait envoyé. Il a été mis au nombre des saints; le Martyrologe romain met sa fête au 23 février.

**LAZERI** (le P. Pierre), jésuite, né l'an 1710 à Sienne, occupa à Rome pendant plus de vingt ans, avec beaucoup d'éclat, la chaire d'histoire ecclésiastique et la place de bibliothécaire du collège romain. Il fut nommé membre de la congrégation de l'Index, et chargé de l'examen des ouvrages en langues orientales qui s'imprimaient par les soins de la Propagande. Après la suppression de son ordre, il accepta la place de théologien et de bibliothécaire du cardinal Zelada. Le P. Lazeri mourut à Rome en 1789. Il avait été l'éditeur de la collection intitulée : *Miscellanea ex mss. libris bibliothecæ collegii rom. Soc. Jesu*, Rome, 1754-1757, 2 vol. gr. in-8°, et avait enrichi de notes et de préfaces la belle édition des *Oeuvres* du pape Benoît XIV, publiée par Emm. Azevedo, Rome, 1747-1754, 12 vol. gr. in-4°. On cite du P. Lazeri : *Theses selectæ ex historia ecclesiastica : de persecutionibus in Ecclesiam excitatis ævo apostolico*, Rome, 1749, in-4°; *De factis sæculi quinti*, ibid., 1751; *De arte critica et generabilibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*, ibid., 1754; *De conciliis romanis prioribus quatuor Ecclesie sæculis*, ibid., 1755; *De vera et falsa traditione historica*, ibid., 1755; *De hæresi marcionitarum*, ibid., 1775; *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum origine*, ibid., 1777. Le P. Lazeri a laissé en outre sur l'histoire ecclésiastique de nombreux matériaux, dont on annonçait la publication en 1790, et qui devaient former 18 volumes, et il s'était longtemps occupé d'un grand ouvrage sur l'antiquité sacrée. La bibliothèque du Vatican possède tous ses manuscrits.

**LÉANDRE** (saint), fils d'un gouverneur de Carthagène, vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle, embrassa d'abord la vie monastique, et fut ensuite archevêque de Séville, où il célébra un concile. Il travailla avec beaucoup de succès à la conversion des ariens de son diocèse, opéra plusieurs conversions, entre autres celle d'Herménégilde, et fut condamné à l'exil par le roi Leuvigilde, qui fit mourir le jeune prince Herménégilde. Mais ce monarque rappela bientôt l'archevêque à Séville, et lui recommanda d'instruire dans la religion

catholique Récarède son fils. Il assista avec éclat au concile de Tolède en 589, qu'il présida, et mourut le 27 février 596. Quelques-uns lui attribuent le *Rite mozarabique*. (*Voy. ORTIZ, Alphonse.*) Saint Grégoire le Grand lui dédia ses *Morales* sur Job, qu'il avait entreprises à sa persuasion. On a de saint Léandre une *Lettre* à Florentine sa sœur, qui renferme des avis fort utiles pour les religieuses. On la trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, ainsi que son *Discours* sur la conversion des Goths ariens, inséré aussi à la fin des *Actes* du 3<sup>e</sup> concile de Tolède.

**LÉANDRE** (le Père), capucin, mort à Dijon, son pays natal, en 1667, composa plusieurs ouvrages qui lui firent un nom. Les plus accueillis sont : les *Vérités de l'Évangile*, 1661 et 1662, Paris, 2 vol. in-fol., et un *Commentaire* sur les Épîtres de saint Paul, 1663, 2 vol. Ce dernier est en latin.

**LEBEAU** (JEAN-BAPTISTE). *Voy. BEAU.*

**LEBÈGUE** (LAMBERT), prédicateur liégeois du xii<sup>e</sup> siècle, s'éleva avec tant de force contre les abus qui s'étaient glissés de son temps dans le clergé, que l'évêque le fit arrêter à l'issue de ses sermons. Il se rendit à Rome pour se justifier auprès du pape. Le souverain pontife lui donna son approbation. De retour dans sa patrie, Lebègue bâtit l'église Saint-Christophe, et institua deux congrégations religieuses, l'une de femmes, sous le nom de Béguines, l'autre d'hommes, qui prirent celui de Bégards. La première existe encore en Belgique. Lebègue mourut vers l'an 1187. La bibliothèque de Sorbonne possède un manuscrit contenant la traduction en langue vulgaire des *Actes des apôtres*, que Lebègue fit pendant qu'il était en prison. Il avait composé d'autres ouvrages qui paraissent perdus pour la plupart. On conserve à la bibliothèque royale de Paris, sous le numéro 6785, un manuscrit intitulé : *Antigraphum Petri* : c'est une réponse à la lettre d'un curé de Theux, au diocèse de Liège, au sujet du relâchement des mœurs dans le clergé.

**LEBEUF** (JEAN). *Voyez BOEUF.*

**LEBLANC** (MARCEL), jésuite, né à Dijon en 1653, fut un des 14 mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam. Il travailla à la conversion des Talapoins, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il était ayant été battu par la tempête, le P. Leblanc reçut un coup à la tête, dont il mourut en 1693, à Mozambique. On a de lui : *l'Histoire de la révolution de Siam* en 1688, Lyon, 1692, 2 vol. in-12, avec un détail de l'état présent des Indes. Cette relation est exacte; le 2<sup>e</sup> vol. offre plusieurs remarques utiles aux navigateurs.

**LEBLANC** (GUILLAUME), évêque de Toulon, naquit à Alby vers 1520, d'une famille d'origine italienne, qui a donné deux cardinaux à l'Église. Ayant été nommé vicaire-général par le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, il accompagna ce prélat à Rome. Deux manuscrits de *l'Histoire* de Xiphilin, qu'il découvrit dans la bibliothèque du cardinal, lui suggérèrent la pensée

d'en faire une traduction latine, qui fut imprimée avec le texte à Paris, par Rob. Estienne, 1551, in-4°. En 1565, Leblanc était conseiller clerk au parlement et chancelier de l'université de Toulouse; en 1571, il fut nommé évêque de Toulon, et, quatre ans après, vice-légat d'Avignon. Il assista aux états de Blois de 1576 et mourut à Avignon en 1588. Outre des vers latins, imprimés dans les *Musa pontificia*, à la suite de ceux de son neveu, qui portait les mêmes nom et prénom que lui, et qui fut élevé sur les sièges réunis de Vence et de Grasse, on a de lui : *Recherches et discours sur les points principaux qui sont aujourd'hui en controverse entre les chrétiens*, Paris, 1579, in-8°; *Disc. des sacrements de l'Eglise en général*, Paris, 1583, in-8°.

LEBLANC DE BEAULIEU. Voy. BEAULIEU.

LEBOURDAIS (HARDOUIN), juriconsulte, natif du Mans, où il mourut vers 1640, après avoir exercé les fonctions d'avocat et de greffier, a laissé : *Libre discours de l'origine des procez et du moyen de retrancher les abus et chiquaneries des palais*, Le Mans, 1610, in-12; *Relation de l'entrée de Leurs Majestés Louis XIII et de la Roynne régente, Marie de Médicis, en la ville du Mans, le 5 septembre 1614*, ibid., 1614, 1 vol.; réimpr. en 1817 à l'occasion du voyage du duc d'Angoulême dans le département de la Sarthe; *La Concorde ecclésiastique sur la créance de la présence réelle au sacrement de l'Eucharistie*, 1624, in-4°; etc.

LEBOUX. Voyez BOUX et CHEMINAIS.

LEBRASSEUR (PIERRE), ecclésiastique et historien, né à Evreux vers 1680, fut bibliothécaire du chancelier d'Aguesseau, et s'est fait connaître principalement par son ouvrage intitulé : *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Evreux*, Paris, 1722, in-4°. Cette histoire, pleine de recherches intéressantes, est accompagnée de preuves et de documents authentiques tirés des archives du diocèse. On y voit, dans un Avertissement, que l'abbé Lebrasseur s'occupait d'un autre ouvrage sur l'histoire de la Normandie; mais il paraît qu'une mort prématurée l'empêcha d'exécuter son dessein.

LEBRETON (JOACHIM), ancien secrétaire de la classe des beaux-arts à l'institut, né à Saint-Méen en Bretagne, le 7 avril 1760, d'un maréchal-ferrant qui avait une famille nombreuse, fit ses études d'une manière brillante, dans un collège où on lui avait fait obtenir une bourse, et entra dans l'ordre des théatins, qui l'envoyèrent professer la rhétorique dans un de leurs collèges à Tulle; il était prêtre depuis plusieurs années lorsque la révolution l'éloigna du ministère ecclésiastique. Il s'occupa d'abord uniquement de science et de littérature, épousa la fille aînée de M. d'Arcet, directeur des monnaies, et occupa la place de chef de bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Il fit ensuite partie du tribunal, où il resta à peu près inconnu, et enfin devint secrétaire de la classe des beaux-arts de l'institut. Ces fonctions le mirent en rapport avec beaucoup d'artistes célèbres, dont il se concilia l'amitié. Lebre-

ton était aussi membre de la classe de littérature et d'histoire ancienne. Exclu de l'une et de l'autre, à la seconde restauration, il partit en 1816 pour le Brésil avec une colonie d'artistes, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, afin d'introduire le goût des beaux-arts dans le Nouveau-Monde; mais il mourut à Rio-Janeiro, le 9 juin 1819: sa mort dérangerait les espérances de ses compagnons de voyage, qui sont rentrés pour la plupart en France. Ses principaux ouvrages sont : *Logique adaptée à la rhétorique*, in-8°, imprimée à Tulle, pendant son professorat; *Rapport sur l'état des beaux-arts*, 1810, pour le concours des prix décennaux; plusieurs *Notices* qu'il a rédigées comme secrétaire de la classe de l'institut à laquelle il appartenait, et des *Eloges historiques* qu'il a prononcés à l'occasion de la mort d'un grand nombre de ses membres. On a encore de lui une *Notice sur Raynal* dans la *Décade philosophique*, et beaucoup d'articles dans différents journaux. Barbier lui attribue aussi l'*Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé par les évêques constitutionnels*, Paris, 1791, in-8°, qui, selon d'autres, est de Lecoz.

LEBRIS (CHARLES), recteur de la paroisse de Cléder près Morlaix, composa ou traduisit en breton un grand nombre de livres de piété. « Ces ouvrages, dit un biographe, écrits avec onction, dans une langue qui prête aux images les plus vives, font encore de nos jours le charme des veillées bas-bretonnes. » Aussi s'en est-il fait pour plusieurs de nombreuses réimpressions. Nous citerons : *Réflexions utiles sur les fins dernières de l'homme, traduites du français du P. Crasset*, sous ce titre : *Reflexionou profitabl var an finvezon diveza*, Saint-Pol de Léon, 1722, in-12; Quimper, 1771, in-12; *Instruction var an excellanc, au froez an indulgeançon bras hac an deveryon au Vrenniet ur Rosera*, Castel (Saint-Pol de Léon), 1722; et Quimper, in-8°, en deux parties : on y trouve une histoire des miracles opérés par l'intercession de la sainte Vierge, notamment en faveur d'un soldat qui, enseveli sous les ruines de la grosse tour du château du Taureau, près Morlaix, lorsqu'elle s'éroula en 1609, fut sauvé par la protection de Notre-Dame du Rosaire; *L'Horloge de la Passion de notre Sauveur, avec des prières dévotes pendant la messe pour les jours de communion*, suivie de *La Vie de sainte Barbe et de saint Conogan*, *tréque de Quimper*, en bas-breton, Saint-Pol de Léon, 1725, in-8°; *Les Stations de notre Sauveur pendant la Passion, traduites du P. Adrien Pavilliers (Stationou hor salver en passion)*, Saint-Pol de Léon, 1725, in-16, et Quimper, 1784; *Le Bouquet spirituel de la mission et de la retraite, ou Abrégé des heures bretonnes et des cantiques sur ce qui est requis et nécessaire à un Breton pour son salut (ar Boquet spirituel euz ar Mission hac euz ar Retret)*, en vers bretons, Brest, 1726, in-8°; ibid., 1784 et an XII (1804); *Introduction d'ar vuez decot*, trad. de saint François de Sales, Castel (Saint-Pol de Léon), 1755, in-12;

Quimper, 8<sup>e</sup> édition, 1780; *Heuryon brezonec ha latin*, Quimper, 1760, in-12; Saint-Brieuc, 9<sup>e</sup> édition, 1808.

LEBRUN (LAURENT), jésuite, né à Nantes en 1607, mort à Paris dans la maison professe des jésuites le 1<sup>er</sup> septembre 1663, s'appliqua particulièrement à la poésie latine, et la fit servir, dit Feller, à une fin louable et morale. Il composa un *Virgile chrétien*, qui consiste, comme le Virgile de Mantoue, en Eglogues, en Géorgiques, et en un poème épique en douze livres, lequel, intitulé l'*Ignaciade*, a pour sujet le pèlerinage de saint Ignace à Jérusalem, et la fondation de la société à Paris. La culture de l'âme fait l'objet de ses Géorgiques. Le P. Lebrun fit un *Ovide chrétien* dans le même goût. Les Tristes sont changées en Lamentations de Jérémie; les *Héroïdes* en lettres mystiques; les Fastes sont les six jours de la création; un poème sur l'amour de Dieu remplace celui de l'Art d'aimer; enfin l'histoire de plusieurs conversions éclatantes tient lieu des *Métamorphoses*. « On ne peut disconvenir, dit un critique, qu'un pareil projet, soutenu par de grands talents, ne fût très-louable et ne pût avoir d'heureux succès pour l'éducation de la jeunesse. » Mais l'auteur n'avait pas des talents proportionnés à la sagesse de son dessein. On a encore du P. Lebrun : *Les sept psaumes pénitentiels*, ou *David pénitent*; les *Vêpres de la Vierge*, en vers; un *Recueil d'épigrammes*; un poème intitulé *la Franciade*, et quatre *Héroïdes* qui font la seconde partie de la *Franciade*; *De Ponto*, ou *de la barbarie des peuples du Canada*; *l'Eloquence poétique*, ou *les Préceptes de l'art poétique autorisés par des exemples*, Paris, 1655, in-8°. Ce traité latin est accompagné d'un autre écrit sur le même sujet, qui a pour titre : *Figures poétiques*, ou *Lieux communs de l'éloquence poétique*.

LECCHI (JEAN-ANTOINE), jésuite et mathématicien célèbre, né à Milan le 17 novembre 1702, fut professeur de belles-lettres et d'éloquence aux universités de Pavie et de Milan, où il remplit ensuite une chaire de mathématiques. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma mathématicien de la cour en 1759; il obtint le même emploi du pape Clément XIII, qui le chargea de l'inspection des fleuves des trois légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Ce savant et pieux religieux mourut le 24 août 1776. On cite parmi ses nombreux ouvrages : *Theoria lucis, opticam, perspectivam, catoptricam, dioptricam complectens*, Milan, 1739; *Awerlenze*, etc., ou *Avis contre l'histoire du probabilisme du P. Gabriel Concina*, Einsilden, 1744, in-4°, etc.; *Arithmetica universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica, perpetuis commentariis illustrata et aucta*, ibid., 1752, 3 vol. in-8°; *Elementarum arithmeticae theoricæ et practicæ*, ibid., 1753, 2 vol. in-8°; *Elementa trigonometriae, theoricæ et practicæ, planæ et sphericæ*, ibid., 1756, 2 vol. in-8°; *De sectionibus conicis*, Milan, 1758, in-8°; *Idrostatica*, etc., ou *Hydrostatica examinée dans ses principes, et ré-*

*tablie dans ses règles, sous le rapport des eaux courantes*, Milan, 1765, in-4°; *Traité des canaux navigables*, ibid., 1776, in-4°.

LECÈNE (CHARLES). Voy. CÈNE.

LECLERC (PAUL), jésuite, né à Orléans le 19 juin 1657, professa plusieurs années la rhétorique, devint procureur d'une maison de son ordre à Paris, et mourut le 29 décembre 1740. On a de lui plusieurs ouvrages auxquels il ne mit pas son nom, entre autres : *La Jeunesse sanctifiée dans ses études*, ou *l'Ecolier chrétien instruit de ses devoirs par d'illustres et saints exemples*, Paris, 1726, in-24. On y lit les Vies de trois jeunes gens appartenant à la congrégation de la maison de La Flèche, que l'auteur avait déjà publiées séparément; *Les véritables motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la sainte Vierge*, Paris, 1786, in-24, souvent réimprimés : l'édition que nous citons est la neuvième; *Abrégé de la Vie du bienheureux J.-F. Régis*, Lyon, 1711, in-12, attribué au P. Colonia par quelques biographes.

LECLERC (PIERRE), né dans le diocèse de Rouen, l'an 1706, mit à soutenir et à propager les erreurs du jansénisme une fougue et une exagération qui le firent condamner par les seclaires eux-mêmes. Il finit par se brouiller complètement avec eux, et mourut vers 1773. Il ne fut jamais que sous-diacre, ses opinions ayant empêché de lui conférer les ordres supérieurs. Il a laissé, dit un biographe, un grand nombre de volumes, mais tous peu importants, et n'ayant de mérite qu'un peu d'étalage d'érudition, et des satires contre les jansénistes de Hollande surtout. On cite de Pierre Leclerc : *Acte de révocation de la signature du formulaire, non-seulement quant au fait, mais aussi quant au droit*, 1733, in-12, réimpr. dans le suivant; *Renversement de la religion et des lois divines et humaines, par toutes les bulles et brefs donnés depuis près de 208 ans contre Baius, Jansénius, les Cinq Propositions et le Formulaire, et contre Quesnel, ou Recueil de toutes ces bulles*, etc., 2 vol. petit in-12; *Réponse de l'auteur du Renversement, etc., à la critique véhémement qu'en a faite le Nouvelliste ecclésiastique*, Amsterdam, 1757, in-12; *Lettre et dénonciation adressées à MM. les pasteurs de l'Eglise de Hollande, tant du district de l'archevêché d'Utrecht, que des évêchés de Harlem et de Deventer, sur les matières les plus importantes*, Amsterdam, 1763, in-12; *Recueil de plusieurs écrits, où est celui des questions proposées... au sujet du conciliabule d'Utrecht, par Ahuys, pasteur d'Amsterdam*. On y trouve l'apologie de l'Eglise grecque, broch. in-12, Amsterdam, 1764; *Lettre encyclique de MM. les pasteurs de l'Eglise de Hollande*, etc., Amsterdam, 1765, in-12; *Acte de Pierre Leclerc, sous-diacre de l'Eglise de Rouen et maître-ès-arts de l'Université de Paris, pour servir de réponse à l'excommunication, etc.*, 1765, brochure in-12; *Préface historique, qui contient l'abrégé du mystère d'iniquité...*, ou *Le concile célébré à Utrecht convaincu de brigandage*, etc., Amsterdam, 1765, in-12 : c'est peut-être le

plus curieux des ouvrages de Leclerc, qui avait été condamné par ce prétendu concile, le 13 septembre 1763; *Idée de la vie et des écrits de Gilles de Witte, pasteur et doyen dans la ville de Malines, suivie d'un Appendix*, etc., Rome (Amsterdam), 1756, 1 vol. petit in-12; *Homélies de saint Grégoire, pape, sur Ezéchiel*, 1747; *Vies des religieuses de Port-Royal*, 1750, 4 vol. in-12, qui lui sont attribuées par quelques biographes et lui sont contestées par d'autres; *Mémoires de Walon de Beaupuis*, 1751, in-12, etc.

LECLERC DE BEAUBERON (NICOLAS-FRANÇOIS), né à Meray, près Condé-sur-Noireau, en 1714, enseigna la théologie à l'université de Caen. Il essaya de concilier les jansénistes et les molinistes dans leurs querelles sur la grâce, et il composa à cet effet son *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapsio et reparato*, qui fut publié par Nicolas, un de ses élèves, Luxembourg, 1777, et Paris, 1779, 2 vol. in-8°. Leclerc professa la théologie pendant 49 ans, fut doyen de la faculté, deux fois recteur de l'université de Caen. Il était officier de l'abbaye de Saint-Etienne et chanoine de la cathédrale de Rouen, et mourut à Caen le 4 décembre 1790. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : un *Mémoire pour les curés à portion congrue*, 1765, in-4°, auquel Lapoix de Freminville répondit par un autre *Mémoire*, 1766, in-4°; plusieurs *Traités* manuscrits sur la pénitence, l'Eglise, les lois, la restitution et l'écriture sainte : ce dernier est regardé comme son meilleur ouvrage.

LECLERCQ (CHRÉTIEN), missionnaire récollet, né vers 1630, en Artois, fut envoyé par ses supérieurs, en 1655, pour évangéliser le Canada, où il fut attaché à la mission de la baie de Gaspé. Après un assez grand nombre d'années de travaux apostoliques, il retourna en France et devint gardien du couvent de Lens. On a de Leclercq : *Nouvelle relation de la Gaspésie, qui contient les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens, portecroix, adorateurs du soleil, et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada*, Paris, 1691, in-12. L'auteur y parle du culte de la croix établi depuis longtemps chez les sauvages, et dont il ne peut expliquer l'origine; *Etablissement de la foi dans la Nouvelle France, contenant l'histoire des colonies françaises et des découvertes qui s'y sont faites jusqu'à présent, avec une Relation exacte des expéditions et voyages entrepris pour la découverte du fleuve Mississippi jusqu'au golfe du Mexique, par ordre du roi, sous la conduite du sieur de La Salle, et de ses diverses aventures jusqu'à sa mort*, Paris, 1691, 2 vol. in-12 : cet ouvrage, intéressant d'ailleurs, a été effacé par celui du P. Charlevoix.

LECONTAT (JÉRÔME-JOACHIM), né l'an 1607, à Eclaron, bourg de Champagne, fit profession, le 22 novembre 1628, dans l'abbaye des bénédictins de Saint-Remi de Reims, qui venait d'adopter la réforme de Saint-Maur; parvint par son mérite aux premiers emplois de son ordre, et mourut à Bourgueil le 14 novembre 1690. On a de lui :

*Méditations pour la retraite de dix jours, pour les supérieurs*, Rennes, 1653, in-4°; Paris, 1658, in-8°; *L'image du supérieur accompli dans la personne de saint Benoit*, Tours, 1656, in-4°; *Méditations pour la retraite de dix jours pour les religieux*, Rennes, 1662, in-4°; réimpr. sous le titre d'*Exercices spirituels propres aux religieux*, Paris, 1664, in-8°, et 1704, in-8°. Ces méditations pour les religieux ont été trad. en latin, ainsi que celles pour les supérieurs, par dom François Mesger; *Conférences ou Exhortations monastiques pour tous les dimanches et fêtes de l'année*, Paris, 1671, in-4°.

LECONTE (GABRIEL), né le 17 mai 1617, à Alençon, se voua d'abord à l'enseignement et devint recteur de l'université de Reims. S'étant fait ensuite carme déchaussé en 1636, sous le nom de frère Gabriel de la Croix, il devint prieur de la maison de Rouen, en établissant une nouvelle à la Garde-Châtel, diocèse d'Avranches, en 1660, et mourut à Rouen le 9 mars 1697, avec le titre de provincial définitive. Ses principaux écrits sont : une traduction en français de la *Tabula evangelica* du P. Maurice de la Croix; *Histoire générale des Carmes déchaussés de la congrégation d'Espagne*, trad. de l'espagnol du P. François de Sainte-Marie, Paris, 1635-1660, 2 vol. in-folio : deux autres volumes qui faisaient suite à cette histoire sont restés manuscrits; *Maximes pernicieuses qui contredisent la perfection de l'état religieux*, trad. de l'espagnol du P. Alphonse de Jésus; *Exposition du Cantique des cantiques, avec son application à l'ordre de la Vierge Marie du Mont-Carmel*, trad. de l'espagnol.

LECOZ (CLAUDE), archevêque de Besançon, membre de l'académie de cette ville et de l'académie ecclésiastique, naquit à Plounevez-Porzai, au diocèse de Quimper, le 22 décembre 1740, et fut professeur au collège de cette ville, dont il devint ensuite principal. Sous l'empire de la constitution civile du clergé, Lecoz fut nommé évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, et sacré en cette qualité le 10 avril 1791. Après la clôture de l'assemblée constituante, son département l'élut membre de l'assemblée législative, et il vint y siéger. Le 5 février 1792 il demanda la suppression des associations de religieux séculiers, qui, dit-il, ont fait de tous les séminaires des repaires d'aristocraties ecclésiastiques, et il faisait en même temps l'éloge des congrégations régulières enseignantes, notamment de celle des doctrinaires. Dans la séance du 19 octobre 1791, il avait pris la défense du célibat des prêtres, et dans celle du 14 novembre de la même année, lorsque Isnard eut déclamé contre les prêtres insermentés, Lecoz, quoique assermenté, s'éleva contre lui et déclara que son discours était un code d'athéisme. Enfin il désapprouva hardiment la conduite d'un de ses suffragans qui avait fait donner la bénédiction nuptiale à un prêtre. Il fut mis en prison sous le règne de la terreur. En 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, et adhéra aux deux lettres encycliques des évêques réunis. Il assista au concile qui s'ouvrit, le 15 août 1797, dans la

cathédrale de Paris, et le présida. Il tint un synode en 1799, préliminaire, sans doute, au second concile constitutionnel, ouvert le 29 juin 1801, et qu'il présida encore. Il s'y opposa au projet d'un sacramentaire français, de l'abbé Poinson, et s'opposa également à une motion faite par Desbois, évêque de la Somme, pour que le comité adoptât et proclamât une des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*. Un concordat ayant été signé avec le pape la même année, et rendu public en 1802, Lecoz donna sa démission et fut nommé à l'archevêché de Besançon. En changeant de siège il ne changea point de sentiments; il ne fit point faire les rétractations que dans d'autres diocèses on demandait aux prêtres constitutionnels. Il fit même dans un écrit l'apologie de la constitution civile du clergé et l'éloge de ceux qui s'y étaient soumis. Cependant, en 1804, lorsque le pape était à Paris, il se rendit chez le saint-père comme les autres constitutionnels et signa, dit-on, un acte d'adhésion et de soumission aux jugements émanés du saint-siège et de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, sur les matières ecclésiastiques de France. On ajoute que dans un entretien particulier avec le souverain pontife il protesta avec larmes de sa sincérité. Lecoz ne vit point la restauration avec plaisir; aussi ne put-il être admis devant le comte d'Artois, lorsque ce prince traversa Besançon au mois d'octobre 1814. Au mois de mars 1815, il fut un des premiers à se déclarer pour Napoléon. On assure qu'il cherchait à soulever le peuple contre les alliés, lorsqu'il mourut à Villeveux dans le Jura, le 3 mai 1815. On a de Lecoz : *Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé*, 1791, in-12, que Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, attribue à Lebreton; *Lettre pastorale*, 1797 : l'auteur y déclare d'une manière indécente contre Pie VII, qu'il accuse d'avoir provoqué une guerre de religion; des *Statuts et Règlements* pour son diocèse d'Ille-et-Vilaine, 1 vol. in-4°; ils avaient été dressés dans le synode de 1799; un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*; des *Observations sur les zodiaques d'Egypte*, 1802; une *Instruction pastorale*, du 20 décembre 1813, sur l'amour de la patrie, etc.; *Observations sur le décret de l'assemblée pour la constitution civile du clergé*, adressées aux citoyens du Finistère, 1790. Lecoz était alors procureur-syndic du district de Quimper. L'abbé Barruel réfuta ces Observations dans son *Journal ecclésiastique*, novembre 1790; *Lettre aux auteurs de la Réponse aux Observations*. Voyez la *Collection ecclésiastique* de Guillon, tome VII; *Lettre à M. l'évêque de Rennes*, 2 mars 1791 : il lui annonçait son élection, parlait de sa perplexité, se jetait aux pieds de l'évêque, et le conjurait de revenir à son troupeau. On peut lire la réponse de M. de Girac, du 7 mars, dans la *Collect. ecclés.* de Guillon, tom. XI; *Deuxième lettre* au même. Voyez l'ordonnance de M. de Girac, du 27 avril 1791; *Préservatif contre l'impieété*,

dans le carême de 1793; *Lettre sur le célibat ecclésiastique* : c'est probablement la lettre adressée au club de Rennes en septembre 1793; elle n'a pas été imprimée. Lecoz assure qu'elle était très-forte. C'est peu après que l'auteur fut arrêté, enfermé à Rennes, puis au mont Saint-Michel; *Lettre à la Convention*, 24 floréal an II, en lui dénonçant un arrêté de Carpentier. Elle est signée Lecoz, évêque d'Ille-et-Vilaine, ci-devant membre de l'assemblée législative, incarcéré par l'ordre de Carrier. Elle est insérée dans les *Annales des Constitutionnels*, du 9 avril 1796; *Lettre sur son élargissement*; *Lettre aux prêtres non-assermentés du diocèse de Rennes, sur leur élargissement*, de 14 pages in-4° : elle est dans les *Annales* du 4 juillet 1795; *Accord de la religion catholique avec le gouvernement républicain*, 1795, de 79 pages in-8°. A la fin est une réponse au sieur Lefranc, qui avait attaqué la lettre précédente; *Aux amis de la vérité, de l'humanité et de la religion*, ou *Lettre au citoyen M...é sur sa déclaration d'être soumis aux lois de la république*, 14 juillet 1795, de 45 pages in-8° : c'est un plaidoyer contre les prêtres insermentés; *Lettre à Réal*, au sujet d'un article du numéro 164 du *Journal des Patriotes* de 1789, Rennes, 10 février an IV : c'est une apologie de la religion contre les déclamations de ce journal. Il y a un *post-scriptum* en réponse au numéro 181 du même journal : elle est insérée dans les *Annales*, n° 20 et 21; *Réflexions sur la lettre de Rallier à Grégoire*, de 20 pages. C'est encore une apologie de la religion contre le philosophe Rallier : elle se trouve dans les mêmes *Annales*, tome III; *Lettre à Bénézech, ministre de l'intérieur*, 29 prairial an IV. Le but de cette lettre, qui n'a que trois pages, est de demander que l'on rende aux communes les presbytères et les cloches. *Annales*, t. III; *Lettres aux Catholiques sur la rétractation de Panisset*, 17 pag. *Annales*, t. III; *Lettre à Rallier*, 20 août 1796, 14 pag. C'est une réplique à Rallier qui avait répondu aux *Réflexions* précédentes; *Réponse à une lettre d'un auteur célèbre sur la rétractation de Panisset*, 15 janvier 1797, 27 pages. Il y a des détails curieux sur sa vie. L'auteur célèbre était M. l'abbé de Boulogne. *Annales*, t. IV; *Lettre au rédacteur des Annales catholiques*. Voy. celles-ci, tom. II, pag. 363; *Lettre à M. de Lorry, évêque d'Angers*, pour l'inviter à reprendre ses fonctions; *Lettre pastorale* pour ordonner un *Te Deum* pour les victoires de la république, citée dans les *Annales cathol.*, tom. III, pag. 351. Le pape y est indignement traité. Les *Annales des Const.* n'en parlent pas; *Coup d'œil philosophique sur les affaires du moment*. Cet opuscule était anonyme, et avait rapport aux élections. *Annales*, tom. VI; *Lettre à Grégoire sur sa lettre au grand inquisiteur*, 10 pag. Elle roule sur le mouvement de la mer Grégoire y répondit. Voy. *Annales*, tom. VII, pag. 717; *Observation sur le dimanche et le décadi*, 30 frimaire an VII; 18 pag. Voy. *Annales*, tom. VIII, pag. 145; *Justification de plusieurs vérités chrétiennes*, 26 prairial an VII, 80 p.

C'est une lettre au journaliste Perly. *Annales*, t. IX; *Statuts et réglemens d'un synode tenu à Rennes* en août 1799, avec deux mandemens. Le tout forme 160 pages, in-8°. On imprima à part un extrait du synode sur la nécessité et le moyen de perpétuer le sacerdoce; *Sur une instruction relative aux indulgences*, insérée au tom. IX des *Annales*. La lettre de Lecoz est du 12 octobre 1799: elle a 12 pages et relève quelques erreurs de Mauviel, auteur de l'*Instruction*. Celui-ci répondit. La lettre et la réponse ne sont point dans les *Annales*; mais-elles sont imprimées à la suite du *Précis historique et dogmatique sur les indulgences*, publié sous le nom des *Réunis*, en 1800; *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*, avec des notes; 46 pages sans les notes. Une des notes a été réimprimée à part, sous le titre d'*Hommages rendus à la religion par des philosophes modernes. Déclaration contre l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie*, 3 décembre 1799, une page. *Annales*, t. X, p. 121; *Lettre au clergé de Nantes*, pour annoncer qu'il a été nommé à ce siège. Elle est aussi très-courte. Les *Annales* reprochent à Lecoz de n'avoir pas rempli les sièges de Nantes et d'Angers; *Réflexions sur les causes des mécontentemens des peuples de l'Ouest*, adressées à Bonaparte, 16 pages. *Annales*, t. X, p. 307; *Lettre particulière sur les troubles de l'Ouest*, 16 janvier 1800; 8 p. *Annales*, t. X, p. 358; *Observations sur le décadi*, 14 pages. *Annales*, tom. X, p. 465; *Lettre sur l'assassinat de l'évêque Audrein*, 5 frimaire an IX. C'était Lecoz qui avait sacré Audrein à Quimper, le 22 juillet 1798. Audrein périt le 19 novembre 1800: il avait voté la mort de Louis XVI; *Sur le Manuel des missionnaires*, 5 mai 1801, 2 pages. *Annales*, tom. XIII; *Lettre du synode de Rennes aux prêtres incommunicants*, 16 juin 1801; 15 pages in-8°; *Instruction sur la soumission due à la puissance civile*, au nom du concile de 1801; 52 pag. *Annales*, t. XIII, p. 433; *Discours* pour la clôture du concile de 1801, 16 août; *Réflexions sur le divorce*, 13 août 1801; 10 pages. *Annales*, t. XIII; *Sur le défi général à l'incrédulité*. Préambule de Lecoz à cet écrit, qui avait paru en 1757, et qu'il fit réimprimer. Son préambule a 16 pag.; le *Défi* en a 14. *Annales*, t. XIV, p. 1; *Réponse à M. Spina*, sur le bref du pape, 16 octobre 1801. *Annales*, t. XIV, p. 68. Il parut depuis, dans les *Annales*, une lettre de Lecoz à Godet, juge à Rennes, pour assurer qu'il ne s'était point rétracté. La *Réponse* est assez impertinente; *Motifs de sa conduite sur le refus de sépulture* fait à un prêtre marié, mort sans sacrements, à Rennes, 17 mai 1801; 21 pages. Lecoz se montre très-sévère dans cette lettre: il dit que si le prêtre marié eût demandé et reçu les sacrements, il eût fallu lui refuser encore les prières de l'Église, dans le cas où après avoir manifesté l'intent on de réparer le scandale, il n'en aurait pas eu le temps. L'auteur s'appuie de l'autorité de Durand de Maillanne lui-même; *Observations sur une lettre de Fournier touchant les zodiacques*, 18 pages. *Annales*, t. XIV, p. 433; *Lettre pasto-*

*rale* pour son entrée à Besançon, 22 prairial an 10; 2 pag. Il y prêchait l'union; *Lettre au maire de Salins*, 10 messidor an X; 2 pages. *Annales*, tom. XV, p. 379; *Lettre aux prêtres de son diocèse*, 3 pages. *Annales*, t. XV, p. 494; *Lettre sur la désertion des conscrits*, 1 page. *Annales*, tom. XVI, page 138; *Lettre sur la réduction des fêtes*, 7 pages. *Annales*, t. XVI, p. 396; *Instruction pastorale* pour l'organisation de son diocèse: elle est fort étendue. On en peut voir un extrait dans les *Annales*, tome XVII, page 104; *Lettre aux ecclésiastiques sur la vaccine*, de 9 pages, qui provoqua des épigrammes dans les deux camps; *Défense de la révélation chrétienne et preuve de la divinité de Jésus-Christ*, contre le *Mémoire en faveur de Dieu*, de Delisle de Sales, 1802, in-8°: cet ouvrage, qui est estimé, a été inséré par M. Migne dans sa collection des *Démonstrations évangéliques*, où il fait partie du tome XIII; *Sur la Constitution civile du clergé; Observations sur une lettre de l'abbé Babey*, son grand vicaire; *Lettre aux non-assermentés; Aux auteurs de la réponse imprimée aux Observations sur la Constitution; Lettre à MM. Marion, Rabaut, Mestrezat*, 8 nov. 1804, dans laquelle il leur proposait de travailler à la réunion des deux communions; *Lettre à M. de Braufort sur son projet de réunion*, 25 mars 1807, in-8° de 151 pages; *Lettre aux catholiques de son diocèse, ou Réflexions sur une réponse de M. de Braufort*, 1808, in-8°, de 216 pages; *Lettres pastorales* des 26 avril et 19 mai 1814; *Mandement* pour le retour de l'empereur en 1815. La collection des Mandemens de Lecoz forme cinq volumes in-8°. L'abbé Grappin, qui fut son secrétaire, a publié, depuis la mort de l'archevêque, un écrit de lui intitulé: *Quelques détails sur Latour-d'Auvergne-Corret*, 1815, 3 feuilles in-8°.

LÉCUIY. Voy. ECUY.

LEDESMA (PIERRE), dominicain, natif de Salamanque, mort en 1616, enseigna à Ségovie, à Avila et à Salamanque. On a de lui un *Traité du mariage*, une *Somme des sacrements*, et divers autres ouvrages.—Il ne faut pas le confondre avec Diégo de LEDESMA, jésuite espagnol, natif de Cuellar, qui s'acquiesce l'estime du pape Grégoire XIII, et qui mourut à Rome en 1575: on a de lui divers écrits.—Il y a eu deux autres dominicains de ce nom, tous les deux théologiens scolastiques; le premier, BARTHÉLEMI, né à Niéva, près de Salamanque, mourut évêque d'Oxaca en 1604; le 2°, MARTIN, finit ses jours en 1584: l'un et l'autre laissèrent des ouvrages.

LEDESMA (ALPHONSE), né à Ségovie, appelé par les Espagnols le *Poète divin*; il est cependant peu connu des étrangers. Il mourut en 1623, à 71 ans. On a de lui diverses *Poésies* sur des sujets sacrés et profanes. On y trouve de la force et de la noblesse; mais l'auteur s'est trop abandonné à son imagination, et n'a pas assez consulté le goût. Au reste le nom de *divin* lui fut moins donné à cause de la sublimité de son génie, que parce qu'il s'appliqua à traiter en vers des sujets pris de l'Écriture sainte.

**LEDROU (PIERRE-LAMBERT)**, natif de Huy, religieux augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'université de cette ville avec beaucoup de réputation. Innocent XI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome, et lui donna la préfecture du collège de la Propagande. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII et Clément XI, n'eurent pas moins d'estime pour lui. Innocent le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre, Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du P. Quesnel, dans laquelle il avait été nommé consultant, il se retira à Liège avec la qualité de vicaire général de ce diocèse. Il y mourut le 16 mai 1721, à 81 ans. On a de lui 4 *Dissertations sur la contrition et l'attrition*, Rome, 1707, et Munich, 1708.

**LEDUC (NICOLAS)**. Voy. DUC.

**LÉE (ANNE)**, femme que la secte anglaise des shakers reconnut pour son chef spirituel, naquit à Manchester en 1735. Elle fut malheureuse dans le choix de son époux, qui était un forgeron adonné à l'ivrognerie, et elle eut le chagrin de perdre huit enfants en bas âge. Une révélation lui apprit alors que le péché originel n'est autre chose que l'union des sexes. Elle embrassa, en 1757, la secte des shakers, sorte de quakers réformés, dont le nom signifie *secoureurs*, et qui font consister le culte à louer le Seigneur en dansant et criant. Cette secte l'ayant choisie pour son chef spirituel, elle prit le nom de *Mère en Jésus-Christ*; mais plusieurs de ceux qui s'étaient joints à elle ne tardèrent pas à l'abandonner. Elle s'embarqua, en 1774, pour l'Amérique avec le très-petit nombre de personnes qui lui étaient restées fidèles, et parmi lesquelles se trouvait son mari, qui n'ajoutait cependant aucune foi à sa mission. La vraie cause de son émigration paraît avoir été des poursuites exercées contre elle à cause de ses mauvaises mœurs. Elle se fixa dans l'Etat de New-York, et se mit à prophétiser, annonçant qu'elle était le second Christ, et que les péchés seraient remis à ceux qui la suivraient. Suivant ses adhérents, elle était la femme désignée au chapitre XII de l'Apocalypse, la femme de l'Agneau; elle parlait de 72 langues que seuls comprenaient les morts avec qui elle conversait; elle était égale à Jésus-Christ, et toute bénédiction ne descendait du ciel sur les humains que par son intermédiaire, etc. Anne Lée mourut en 1784, laissant une réputation plus que suspecte relativement à ses mœurs. On assure qu'elle était la maîtresse d'un officier anglais, et Thomas Brown, qui avait été un de ses disciples, assure que Anne Lée s'enivrait quelquefois avec des liqueurs spiritueuses. Sa secte, qui établit, en 1792, la communauté des biens, et qui rejette le dogme de la Trinité, l'éternité des peines, etc., a toujours été très-peu nombreuse. Les auteurs qui en ont parlé le plus récemment ne lui donnent que mille à quinze cents individus, répartis entre quatre établissements, ceux de New-Libanon, de Wiskaguna dans l'Etat de New-York, celui du Massachus-

sets, et le dernier dans les Etats du Sud-Ouest.

**LEFAUCHEUR (MICHEL)**. Voy. FAUCHEUR.

**LEFÈVRE (NICOLAS)**, religieux dominicain, né l'an 1588, à Montfort-l'Amaury, fut reçu docteur en théologie à Bourges en 1628, s'adonna avec succès à la prédication, et fut chargé de divers emplois dans les maisons de son ordre. Après la prise de La Rochelle par Louis XIII, Lefèvre y rétablit le couvent des dominicains, qui avait été détruit par les protestants. Il en fut nommé prieur, assista comme définiteur de la province de France, au chapitre général assemblé en 1650 à Rome, et mourut à La Rochelle en 1653. On a de lui : *Doctrinæ orthodoxæ fidei, seu symboli D. Athanasii expositio*, Paris, 1631, in-24; le fond en est tiré de saint Thomas d'Aquin : *Prædicator carnutus, sive institutio conventus carnuteus*; Chartres, 1637, in-8°; *Manuale ecclesiasticum historicum a Christonato ad 1646*, La Rochelle, 1646, 2 vol. in-8°; *Agématologie, c'est-à-dire Discours de l'assemblée du chapitre provincial célébré à Chartres*, Angers, 1625, in-8°; *La défense du saint rosaire et chapelet*, La Rochelle, 1646, in-4°. — **LEFÈVRE DE LEZEAU (NICOLAS)**, conseiller d'Etat, mort presque centenaire en 1680, s'appliqua à l'histoire de France, sur laquelle il laissa quelques ouvrages manuscrits, qui se trouvent à la bibliothèque de Sainte-Geneviève et à celle de la rue Richelieu. Nous citerons son *Histoire de la naissance et du progrès de l'hérésie en France*; et celui qui a pour titre : *De la religion catholique en France*, où l'auteur parle de la faction des Seize pendant la Ligue.

**LEFÈVRE**. Voy. FÈVRE, FEBURE et FEBVRE.

**LEFÈVRE (ANTOINE-MARTIAL)**, ecclésiastique parisien du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'appliqua particulièrement à des recherches archéologiques sur l'histoire ecclésiastique et littéraire de la capitale, et publia : *Calendrier historique de l'Eglise de Paris*, 1747, in-12. On y voit l'origine des paroisses, abbayes, monastères, etc., les conciles tenus dans cette ville, la liste des évêques, archevêques, doyens, abbés, etc.; les principaux événements qui s'y sont accomplis; *Calendrier historique de l'université de Paris*, 1755, in-24, sans nom d'auteur; *Calendrier historique de la sainte Vierge*, in-12; *Description des curiosités des églises de Paris et des environs*, Paris, 1759, in-12; *Les Muses en France, ou Histoire chronologique de l'origine, du progrès et de l'établissement des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts dans la France, contenant la fondation des universités, collèges, académies, etc., et les personnes qui s'y sont les plus distinguées*, Paris, 1750, in-16, de 120 pages; reproduit par l'auteur sous le titre de *la Nouvelle Athènes, Paris, le séjour des Muses*, avec une seconde partie bibliographique, Paris, 1759, in-12.

**LEFRANC (N...)**, supérieur du couvent des eudistes de Caen, fut massacré avec les autres prisonniers renfermés au couvent des Carmes à Paris, le 2 septembre 1792. Il

avait publié : *Le voile levé pour les curieux, ou Secret de la révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*, Paris, 1791, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1792, in-8°; réimprimé à Liège, sous ce titre : *Histoire de la franc-maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours*, 1827, in-8°; *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*, Paris, 1792, in-8°. Barriuel, avec qui l'auteur fut lié, en a profité pour son *Histoire du jacobinisme*. Lefranc avait composé un poème intitulé *Les abus*, qui n'a pas été imprimé, et avait en outre préparé un ouvrage sur les hommes célèbres du Cotentin.

LEFRANC DE POMPIGNAN. Voy. FRANC.

LEGENDTRE (LOUIS), historien, naquit à Rouen en 1655. Sa famille étant pauvre, l'archevêque de cette ville, M. de Harlay, lui fit faire ses études. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il suivit à Paris son généreux protecteur, qui lui procura un canonicat à Notre-Dame. L'abbé Legendre consacra toute sa vie à l'étude et à ses exercices de piété, et mourut le 1<sup>er</sup> février 1733. Il a laissé : *Mœurs et coutumes des Français*, Paris, 1712; 2<sup>e</sup> édit., 1753, in-12; ce volume est extrait de l'ouvrage suivant dont il forme la partie la plus curieuse : *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol., 1719, 8 vol. in-12; ouvrage estimé; *Vie du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII*, 1724, 2 vol. in-12; *Essai du règne de Louis le Grand*. Cet ouvrage eut cinq éditions consécutives; *Deux Eloges de l'archevêque de Harlay* (dont l'un en latin); la *Vie de ce même prélat*, 1720, in-4°; deux *Eloges* en latin, pour Claude-Joly et pour Cl. Thévenin, chanoine de Paris, etc. La Vie du cardinal d'Amboise de l'abbé Legendre fut vivement critiquée par le *Journal de Trévoux*. Néanmoins, cet auteur écrivait d'un style élégant, correct; sa critique est judicieuse, impartiale, et les faits qu'il rapporte sont toujours appuyés de preuves convaincantes; enfin l'abbé Legendre, sans être un historien du premier rang, offre toujours de l'intérêt et de l'instruction.

LÉGER (saint), *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers l'an 616, fut ministre d'Etat sous la minorité de Clotaire III, et, suivant quelques auteurs, maire du palais sous Childéric II. Il n'était encore qu'abbé de Saint-Maxent en Poitou, lorsqu'il fut appelé à la cour par sainte Mathilde, mère du roi, pour former, avec saint Eloi de Noyon et saint Ouen de Rouen, une espèce de conseil de régence pendant la minorité du jeune prince. L'évêché d'Autun fut la récompense des services de saint Léger. Après la mort de Clotaire III, il contribua puissamment à l'élection de Childéric, roi d'Austrasie. Il ne s'occupait qu'à faire régner ces princes avec justice et humanité. Les courtisans l'ayant rendu suspect à Childéric, il se retira à Luxeuil; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de la persécution. Ebroin lui fit souffrir des tourments horribles; enfin cet évêque fut décapité l'an 678, dans la forêt de Lucheu en Picardie, diocèse d'Arras. Il nous

reste de lui des *Statuts synodaux*, dans les Conciles du P. Labbe, et une *Lettre de consolation*, à Sigrade, dans la *Bibliothèque des manuscrits*, du P. Labbe. On trouve la Vie du saint prélat dans la *Collection des historiens de France* et dans les *Vies des saints de l'ordre de Saint-Benoît*. On a l'*Histoire de saint Léger, évêque d'Autun et martyr, et de l'Eglise des Francs au VII<sup>e</sup> siècle*, par le R. P. dom J.-B. Pitra, moine bénédictin de la congrégation de France, Paris, 1846, 1 vol. in-8°, avec gravures.

LÉGER (ANTOINE), théologien protestant, né à Ville-Sèche, dans la vallée de Saint-Martin en Piémont, l'an 1594, alla, en qualité de chapelain de l'ambassadeur des États généraux, à Constantinople. Il y lia une étroite amitié avec le patriarche Cyrille Lucar, qu'il confirma dans les erreurs de Luther, et dont il obtint une *Confession de foi*, que les Grecs ont hautement désavouée. De retour dans les Vallées, il y exerça le ministère : mais le duc de Savoie l'ayant fait condamner à mort comme fanatique et séditieux, il se retira à Genève, où il obtint une chaire de théologie. Il y mourut en 1661, à 67 ans. On a de lui une *Edition* du Nouveau Testament en grec original et grec vulgaire, 2 vol. in-4°. — ANTOINE LÉGER, son fils, né à Genève en 1652, mourut dans cette ville en 1680. On a de lui 5 vol. de *Sermons* imprimés après sa mort. Il publia diverses *Dissertations* sur des sujets *physiques et théologiques*, imprimées de 1705 à 1715; et quelques *Traité de Théologie*. — JEAN LÉGER, né en 1625, neveu d'Antoine Léger, ministre de l'Eglise de Saint-Jean, obtint de Louis XIV, après la destruction des Vaudois, et sur la recommandation de Cromwell, la permission de faire en France une quête en leur nom. Ayant, en 1655, assisté aux conférences qui se tinrent à Sigueros, il eut à ce sujet des démêlés avec le duc de Savoie, qui fit raser sa maison, et le déclara criminel de lèse-majesté. Il devint ensuite pasteur de l'Eglise wallonne à Leyde, et il remplissait encore cette place en 1665. Il a laissé l'*Histoire des Eglises évangéliques des vallées du Piémont*, in-fol.; c'est le fruit du ressentiment uni à l'esprit de secte.

LÉGER (CLAUDE), né à Attichi, petite ville du diocèse de Soissons, en 1699, embrassa l'état ecclésiastique, et en eut toutes les vertus. Devenu curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris, il gagna l'estime et le respect de tous les gens de bien par sa charité, son zèle, son désintéressement. Il mourut en 1774, regretté surtout d'un grand nombre de prélats qui avaient été ses élèves dans les sciences du saint ministère. A l'occasion du monument qui lui fut érigé en 1781, l'évêque de Sénez (M. de Beauvais) prononça son éloge funèbre, vrai chef-d'œuvre en ce genre, et en même temps excellent traité des obligations et des vertus pastorales; écrit avec chaleur et avec sentiment, et animé par les applications et les citations les plus heureuses. L'illustre orateur ne fait point difficulté, en appliquant à ce respec-

table curé un passage de saint Hilairo, de dire que les évêques mêmes auraient cru s'élever trop haut s'ils s'étaient mis à côté de ce simple prêtre : *Nemo unquam episcoporum sibi tantum assumpsit, ut se presbyteri illius collegam computaret.*

LEGET (ANTOINE), né dans le diocèse de Fréjus, fut supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal de Grimaldi. On a de lui : une *Retraite de dix jours*, in-12 ; la *Conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence*, in-12 ; *Véritables Maximes des saints sur l'amour de Dieu*. Il mourut en 1728, à 71 ans, directeur de la maison de Sainte-Pélagie.

LÉGIPONT (dom OLIVIER), bénédictin de la congrégation de Bursfeld, naquit à Soiron, village dans le duché de Limbourg, diocèse de Liège, le 1<sup>er</sup> novembre 1698. Il fit de brillantes études ; le 1<sup>er</sup> mars 1720, il entra dans l'abbaye de Saint-Martin de Cologne, prit le grade de licencié dans l'université de cette ville, et professa la philosophie dans son monastère, dont il devint prieur. Ayant étudié le droit, il l'enseigna à ses co-religieux par une méthode nouvelle et facile. Doué d'une pénétration rare, d'une mémoire prodigieuse, et infatigable dans le travail, dom Olivier parcourut presque toutes les branches des sciences et de la littérature, même des arts : il était philosophe, historien, canoniste, jurisconsulte, théologien, helléniste, latiniste, bibliographe, philologue, numismate, orateur, poète, peintre, musicien, et connaissait plusieurs langues modernes. Il se lia d'amitié avec dom Bernard Pez, célèbre religieux de l'abbaye de Molk, qui lui inspira son goût pour les recherches savantes. Il visita les bibliothèques et les chartriers de l'Allemagne, où il puisa la connaissance de monuments littéraires et historiques jusqu'alors inconnus, et mit en œuvre plusieurs archives et bibliothèques, dont il dressa les catalogues. Ce savant religieux mourut à l'abbaye de Saint-Maximien de Trèves, le 16 juin 1758, âgé de 60 ans. Dom Juan-François, de la congrégation de Saint-Maur, donne dans sa *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, la liste des ouvrages de dom Olivier, dont dix-neuf ont été publiés et cinquante-un sont restés inédits. Nous citerons les plus connus : *Dissertationes philologico-bibliographicae de ordinanda et ornanda bibliotheca*, Nuremberg, 1726, in-4° ; *Bibliographia benedictinae conspectus*, Mayence, 1738 ; *Monasticum moguntianum, sive succincta monasteriorum in episcopatu moguntino notitia*, Prague, 1746, in-4° ; *Notum anonesmi submissaque mediorum insinuatio pro seminario benedictino, una cum academia nobilitum Heibelbergæ eligendo. Colonia in semilunio*, 1748, in-8° ; *Sacræ metropoleos coloniensis antiquitas et prerogativa adversus illius gloriæ œmulos asserta*, Cologne, 1748, in-4° ; *Introductio ad studium numismatum romanorum pro illustri juventute*, Wurtzbourg, 1757, in-8° ; *Methodus studiorum*, Ratisbonne, 1752 ; *Systema erigendæ societatis litterariæ*, etc.,

Vienne et Wurtzbourg, 1754, Kempton, 1758, in-8° ; *Historia rei litterariæ ordinis sancti Benedicti, in quatuor partes distributa*, etc., Vienne et Wurtzbourg, 1754 (Voy. ZIEGELBAUER). Une nouvelle *Bibliographia benedictina*, etc., 12 vol. in-fol.

LEGOBIEN (CHARLES). Voy. GOBIEN.

LEGOUVERNEUR (GUILLAUME), évêque de Saint-Malo, où il avait reçu le jour, fut appelé à occuper ce siège par Henri IV le 29 janvier 1610, et sacré le 20 février 1611. On a de lui une collection des anciens statuts de son diocèse sous ce titre : *Statuts synodaux pour le diocèse de Saint-Malo*, Saint-Malo, 1612 et 1619, in-8° ; une collection de *Nouveaux statuts*, 1620, in-4° : ces statuts sont très-estimés. Plusieurs fois député à Paris, avant son élévation à l'épiscopat, pour y représenter les intérêts de sa province, il assista encore, en 1614, aux États de Bretagne, en qualité de député du clergé. Ce prélat mourut à Saint-Malo le 25 juin 1630, après avoir doté son diocèse d'un grand nombre de créations utiles. Les religieux de Saint-Magloire à Paris lui ayant remis une côte de saint Malo, il fit enchâsser cette relique dans une statue d'argent dont il fit don à son église cathédrale en 1626. — Il eut un neveu, de même nom et prénom que lui, qui naquit à Saint-Malo le 25 juin 1600. Il fit profession dans le couvent des Carmes de Rennes, sous le nom de *Daniel de Saint-Joseph*, et se fit une grande réputation de théologien. Il enseigna avec une grande distinction la théologie aux religieux de son ordre à Caen, et se retira, sur la fin de sa vie, au couvent de Guildo, où il mourut le 5 février 1666. On a de lui : *Danielis a Sancto-Josepho disputationes in Summam theologicam D. Thomæ*, Caen, 1649, in-folio. Ce premier volume avait une suite, dont une maison de son ordre posséda longtemps le manuscrit ; des *Sermons* ; une *Vie de saint André Corsin, carme*, Rennes, 1630, in-8° ; *Manuel de la confrérie de la sainte famille de Jésus*, Angers, 1640 ; *Le nouveau théologien français sur le mystère de la Sainte-Trinité*, Paris, 1653, in-4° ; *Sacrés panégyriques*, Paris, 1660, in-4°, auxquels on reproche, ainsi qu'aux *Sermons*, l'abus des ornements, bien qu'on y trouve beaucoup de solidité.

LEGOUELLO ou LEGOUVELLO. Voy. QUERIOLET.

LEGRAND (le Père ALBERT), né dans le xvi<sup>e</sup> siècle, à Morlaix, diocèse de Tréguier, d'une famille noble, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et se fit une réputation par son talent dans la chaire sacrée. Il fut un des religieux distingués de la réforme établie au couvent des dominicains de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes, l'an 1619, et habita aussi d'autres maisons de l'ordre à Nantes, Morlaix, etc. Lorsqu'en 1626, le Père Noël Deslandes, vicaire général de la congrégation gallicane de son ordre, fit sa visite à Morlaix, il engagea le frère Albert Legrand à travailler à une Vie des saints de Bretagne. En conséquence il parcourut, muni des autorisations nécessaires, les divers

ties de la Bretagne, faisant des recherches dans les archives des monastères et des églises, compulsant les chartes et les anciens monuments. En 1636, il publia : *La Vie, gestes, mort et miracles des Saints de la Bretagne Armorique, ensemble un ample catalogue chronologique et historique des évêques des neuf évêchés d'icelle; accompagnée d'un bref récit des plus remarquables événements arrivés de leur temps*, etc., dédiée aux Etats de Bretagne. Quoique l'auteur n'ait pas assez de critique et se montre quelquefois crédule, son ouvrage est encore utile et recherché. On y trouve, à la suite de la chronologie des évêques, un *Catalogue généalogique et chronologique des rois et des reines, ducs et duchesses de la Bretagne armorique* jusqu'au gouvernement de la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Après avoir été imprimé à Nantes, 1636, in-4°, l'ouvrage reparut à Rennes, 1659, in-4°; corrigé et augm. par messire Autret de Missirien; puis encore à Rennes, 1680, in-4°. Une quatrième édition, revue par M. Graveran, évêque de Quimper, et enrichie de notes nombreuses par M. de Kerdanet, a été publiée à Brest, 1837, in-4°: mais l'édition est bien moins complète que les précédentes. Le Père Albert Legrand mourut vers 1640. Outre un manuscrit intitulé : *Collections pour la vie des saints de Bretagne*, qui se conserve dans la bibliothèque de Rennes, on a de lui : *La Providence de Dieu sur les Justes*, ou *l'Histoire admirable de saint Budoc, archevêque de Dol*; *Admirable Providence de Dieu sur un pauvre homme miraculeusement délivré du naufrage*, Rennes, 1640, in-4°; *Vita sancti Hervæi*; et *Vita sancti Majani*, imprimées dans le recueil des Bollandistes.

LEGRAND. Voy. GRAND.

LEGRAS. Voy. GRAS.

LEGRIS DUVAL (RENÉ-MICHEL), ecclésiastique, prédicateur ordinaire du roi, né le 16 août 1765, à Landerneau en Bretagne, fit ses études au collège Louis-le-Grand. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice, où son oncle le P. Querbeuf, ancien jésuite, lui avait fait obtenir une bourse, et fut ordonné prêtre le 20 mars 1790. La révolution venait d'éclater en France, et quoiqu'elle n'eût point déployé ce caractère terrible qu'elle prit peu de temps après, les malheurs qui se préparaient pour l'Eglise et la monarchie ne firent qu'enflammer le zèle de l'abbé Legris-Duval. Il respirait encore toute la ferveur de son ordination, lorsque les mesures sévères dirigées contre les ecclésiastiques insermentés vinrent à être mises en vigueur. Vivement affecté du sort des fidèles que la fuite d'un grand nombre de pasteurs laissait sans ressources, l'abbé Legris-Duval ne quitta point la France, et, secondé par un de ses amis, il se retira à Versailles où il exerça les fonctions du saint ministère. Lorsqu'il apprit que Louis XVI avait été condamné, l'abbé Legris-Duval, bravant tous les dangers, partit de cette ville le 20 janvier au soir, se rendit à la commune de Paris, et s'adressant aux membres qui la composaient : *Je suis prêtre,*

dit-il; j'ai appris que Louis XVI venait d'être condamné à mort: je viens lui offrir les secours de mon ministère. Tant de courage et de générosité étonna les membres de la commune: cependant ils allaient lui faire payer cher cette généreuse démarche, si l'un d'entre eux, nommé Matthieu, qui avait été son camarade de collège, ne l'eût pris sous sa protection, et n'eût répondu de lui. Moins intimidé de l'air farouche avec lequel son offre avait été reçue, que content d'apprendre que le roi n'avait pas besoin de ses secours, il retourna à Versailles, où il continua, pendant la terreur, à exercer dans la ville et les environs les périlleuses fonctions auxquelles il s'était dévoué. Lorsque l'orage révolutionnaire commença à s'apaiser, l'abbé Legris-Duval fut un des premiers à faire entendre sa voix apostolique. En 1796, M. le duc de Doudeauville lui confia l'éducation de son fils Sosthènes de Larochehoucauld. L'abbé Legris-Duval ne cessa pas néanmoins d'accomplir dans toute leur intégrité les fonctions du sacerdoce, et il se montrait surtout infatigable dans ses exercices de charité. Pendant la révolution, il avait fait des collectes pour les émigrés. En 1810, lorsqu'un grand nombre de cardinaux furent proscrits en France, ces prélats exilés durent à son zèle et à ses soins des secours très-abondants. L'abbé Legris-Duval s'était livré aussi à la prédication, et sa parole produisit le plus grand bien. La cour voulut connaître cette éloquence qui opérait partout tant de merveilles. L'abbé Legris-Duval y prêcha plusieurs fois, et y remporta des suffrages auxquels sa modestie était loin de prétendre. Le roi voulut récompenser ses travaux en 1817, en lui offrant un évêché: mais il refusa cette dignité, ainsi que la charge d'aumônier ordinaire de Monsieur, et de grand vicaire de Paris. Il accepta seulement une modique pension de 1500 fr., dont il ne jouit que très-peu de temps. Il fut promoteur d'une association en faveur des pauvres Savoyards, d'une autre pour la visite des malades dans les hôpitaux, d'une troisième pour l'instruction des jeunes prisonniers, etc. Il mourut le 18 janvier 1819, et ses restes furent enterrés dans l'église des Carmes. Ses Sermons ont été publiés après sa mort, en 2 vol. in-12. Le premier volume, précédé d'une notice intéressante sur sa vie, par M. le cardinal de Bausset, contient son *Avent*, qu'il prêcha devant le roi en 1816. Cette station est la seule qu'il ait remplie, le mauvais état de sa santé ne lui permettant pas de prêcher des carêmes. Les sermons, au nombre de six, sont remarquables par l'élégance et par la pureté du style, par la justesse des pensées, par la sagesse des conseils, et par ce ton d'onction et de piété qui n'abandonnait jamais l'orateur. Le second volume ne renferme que des sermons détachés, qui avaient été faits pour différentes cérémonies, pour des assemblées de charité, pour des réunions pieuses. On y remarque le discours qu'il prêcha en présence du roi, le 14 mai 1814, lors du premier service so-

lennel célèbre pour Louis XVI; le discours qu'il prononça la même année dans l'église des Carmes, sur le triomphe des martyrs dans la dernière persécution, et un *sermon sur la Cène*. C'est le dernier discours qu'il prêcha devant le roi. Les autres sermons de ce volume ne sont pas tous également travaillés : il y en a que l'auteur n'a prêchés qu'une seule fois et qu'il n'a pas retouchés. Son éloquence était entraînante et persuasive. Il avait une facilité prodigieuse à parler sur toutes sortes de sujets sans préparation. Mais il excellait particulièrement dans ceux où il fallait attendrir les spectateurs sur le sort des malheureux. D'immenses aumônes étaient chaque année le prix de ses infatigables travaux. Dans un salon où l'on devait faire une faible quête, deux discours non préparés produisirent plus de 30,000 francs. On a encore de lui le *Mentor chrétien* ou *Catéchisme de Fénelon*, qu'il composa pour l'éducation du jeune de Larochehoucauld. Cet ouvrage devait avoir 3 volumes. Il n'a publié que le premier, où il se borne à exposer les principes de la religion naturelle; le second devait offrir les preuves de la religion révélée, et le troisième, les caractères de la religion catholique. Il existe encore de ce pieux ecclésiastique plusieurs manuscrits, entre autres un *Traité sur l'immortalité de l'âme*.

LEIBNITZ ou plutôt LEIBNIZ (GUILLAUME GODEFROY, baron DE), philosophe et mathématicien, né à Leipzig le 3 juillet 1646, eut le malheur de perdre, à l'âge de 6 ans, son père Frédéric Leibnitz, qui était professeur de morale. Après avoir fait ses premières études, il s'enferma dans la nombreuse bibliothèque que son père lui avait laissée, et s'adonna entièrement aux sciences. Poètes, orateurs, historiens, jurisconsultes, théologiens, philosophes, mathématiciens furent l'objet de ses études; il ne donna exclusion à aucun genre de littérature. Dès l'âge de 20 ans, il fut nommé docteur en droit, et l'université d'Altorf lui offrit une chaire dans cette faculté. Il préféra se rendre à Nuremberg, où étaient réunis beaucoup de savants. Là, il s'attacha au baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, le prince de Neubourg, et fut, par le crédit de son protecteur, nommé en 1669, conseiller de la chancellerie. Tout en remplissant les fonctions de cette place, il se livrait avec ardeur à l'étude, et publiait sur le droit, la politique, la théologie et la physique, des ouvrages qui prouvaient qu'il était également propre à se distinguer dans ces sciences diverses. Trois ans après (1672), il accompagna à Paris, comme gouverneur, le fils de M. de Boinebourg, et trouva ainsi l'occasion d'entrer en relation avec les savants les plus distingués de l'époque. L'académie des sciences lui proposa de l'admettre dans son sein, s'il voulait se faire catholique, ce qu'il refusa. De Paris il se rendit à Londres, où l'on s'empressa de l'admettre dans la Société royale. Les princes de Brunswick, instruits de ses talents pour l'histoire, lui confièrent celle de leur maison. Il parcourut l'Allemagne pour

ramasser les matériaux de cet ouvrage, et passa de là en Italie, où les ducs de Toscane, de Ligurie et d'Est, sortis de la même souche que les princes de Brunswick, avaient leurs principautés. De retour de ce voyage en 1690, il commença à faire part au public de la récolte abondante qu'il avait faite dans ses savantes excursions. Son mérite, connu bientôt dans toute l'Europe, lui procura des pensions et des charges honorables. L'électeur Ernest-Auguste le fit, en 1696, son conseiller privé de justice; il l'était déjà de l'électeur de Mayence et du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1699, il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des sciences de Paris; il n'avait tenu qu'à lui d'y avoir place beaucoup plus tôt, et avec le titre de pensionnaire. Dans un voyage qu'il fit en France, on voulut l'y fixer fort avantageusement, pourvu qu'il quittât le luthéranisme; mais, tout tolérant qu'il était, il rejeta cette condition. Il inspira à l'électeur de Brandebourg le dessein d'établir une académie des sciences à Berlin, et en fut fait président. Un champ non moins vaste et non moins glorieux s'ouvrit à lui en 1711. Le czar le vit à Torgau, et ce législateur de barbares traita Leibnitz avec la considération qu'un sage couronné a pour un sage qui mériterait la couronne. Il lui fit un magnifique présent, lui donna le titre de son conseiller privé de justice, avec une pension considérable. L'empereur d'Allemagne ne le traita pas moins généreusement que celui de Russie; il lui donna le titre de conseiller aulique avec une forte pension, et lui fit des offres considérables pour le fixer dans sa cour. La vie de Leibnitz ne fut marquée que par des événements flatteurs, si l'on en excepte la dispute de la découverte du *calcul différentiel*. Cette querelle couvait sous la cendre depuis 1699; elle éclata en 1711. Les admirateurs de Newton accusèrent le philosophe allemand d'avoir dérobé à celui-ci l'invention de ce calcul. La chose n'était pas aisée à prouver; Keill l'en accusa pourtant à la face de l'Europe. Leibnitz commença par réfuter cette imputation avec beaucoup d'impétuosité dans les journaux de Leipzig, et finit par se plaindre à la Société royale de Londres, en la demandant pour juge. L'examen des commissaires nommés pour discuter les pièces de ce grand procès ne lui fut point favorable. La Société royale donna à son concitoyen l'honneur de la découverte; et pour justifier son jugement, elle le fit imprimer avec toutes les pièces qui pouvaient servir à appuyer l'arrêt. Les autres tribunaux de l'Europe savante jugèrent Leibnitz avec moins de sévérité, et peut-être avec plus de justice. Bien des gens pensèrent que le philosophe anglais et le philosophe allemand pouvaient avoir saisi chacun la même lumière et la même vérité. Ce qui les confirma dans leur opinion, c'est qu'ils ne se rencontraient que dans le fond des choses; ce que l'un appelait fluxions, l'autre le nommait différences. L'infiniment petit était marqué, dans Leibnitz, par un caractère plus

commode et d'un plus grand usage que le caractère employé par Newton. Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès; et, par une faiblesse qui fait bien voir le peu de ressource de la philosophie, ce chagrin le consuma peu à peu, et hâta, dit-on, sa mort, arrivée à Hanovre le 14 novembre 1716, dans sa 50<sup>e</sup> année. Ce philosophe ne s'était point marié, et la vie qu'il menait ne lui permettait guère de l'être. Il ne prenait point ses repas à des heures réglées, mais selon ses études; il n'avait pas de ménage, et était peu propre à en avoir. Il était toujours d'une humeur gaie, mais il se mettait aisément en colère; il est vrai qu'il revenait aussitôt. On l'a accusé de n'avoir été qu'un rigide observateur de la loi naturelle, et d'avoir aimé l'argent. Quoiqu'il eût un revenu très-considérable, il vécut toujours assez mesquinement. Sa mémoire était admirable : toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, il mérita que le roi d'Angleterre l'appelât son Dictionnaire vivant. C'était le savant le plus universel de l'Europe; mais il poussa l'amour de cette universalité si loin qu'il se fit de fausses idées sur une infinité de choses qu'il n'avait pu approfondir assez pour en avoir de justes. Ce goût qu'il avait pour l'universalité des talents, et peut-être l'ambition d'être réputé pour un homme qui n'ignorait rien, l'engagea à joindre à ses autres titres de gloire celui de poète. Il fit sur la conquête de la terre sainte un poème qui ne servit qu'à lui donner un ridicule, et à prouver la réflexion de l'abbé Desfontaines, touchant la difficulté d'allier une grande étude de la géométrie avec les richesses de l'imagination et le génie des belles-lettres; de même que ses idées romanesques et paradoxales vérifient l'observation de Pascal et de Scaliger, touchant l'influence de la géométrie sur les autres facultés intellectuelles. Un écrivain a fait, en 1837, l'analyse suivante de la philosophie de Leibnitz : « L'Allemagne était partagée entre le cartésianisme et le spinozisme qui s'y étaient implantés. Le premier se subdivisait en spiritualisme pur, puis déchet en scepticisme; le second se perdait dans le panthéisme et l'athéisme. Leibnitz proposa ses principes, qu'on peut réduire à ces trois points : 1<sup>o</sup> la raison suffisante, qui diffère du principe de la causalité; 2<sup>o</sup> l'harmonie préétablie; 3<sup>o</sup> le système des monades. Quand on irait à l'infini dans l'enchaînement des choses, disait Leibnitz, on ne parviendrait jamais à rencontrer une raison qui n'eût pas besoin d'une autre raison. Donc ce n'est que dans une cause générale d'où tous les états successifs émanent, du premier jusqu'au dernier, c'est-à-dire dans une intelligence suprême, qu'il faut chercher la raison pleine et suffisante de toutes choses. Dieu ainsi explique tout : lui seul est le vrai, le beau, le bon absolu; idées modèles que Dieu contemple de toute éternité, car le monde est son émanation. Il a plu à sa toute-puissance de choisir telle série d'ordre et de faits entre tous les autres, dont la matière était sus-

ceptible, et si ce monde n'est point exempt d'imperfections, c'est du moins le meilleur des mondes possibles. Dans ce système d'optimisme, le mal particulier concourt au bien général, puisque la ruine des uns enrichit les autres. Il n'est pas même vrai qu'il y ait un mal absolu, puisque ces animaux que nous mutilons et immolons pour nos besoins ou nos plaisirs en seront peut-être dédommagés dans une autre existence; rien n'empêche qu'il n'existe aussi un paradis pour les bêtes. Ici Leibnitz établit sa théodicée, qui, passant de la métaphysique à la théologie, cherche à concilier le règne de la nature avec celui de la grâce. Cet optimisme produit néanmoins une morale relâchée, comme Kant l'a remarqué; car on se fait moins scrupule du mal, quand on croit qu'il produira un bien. Du reste, on sait comment Voltaire attaqua avec l'arme du ridicule, dans son roman de *Candide*, cette partie de la philosophie leibnitzienne. Dérivant en outre le mal moral de l'abus de la liberté chez l'homme, si Dieu le permet, c'est toujours d'après un principe de sagesse et de honté, en nous laissant la faculté de nous déterminer : aussi Leibnitz disculpe l'homme plutôt qu'il ne justifie la providence; car comment accorder la liberté avec la fatalité, la dépendance des êtres finis et l'imputation morale? Kant, de même que saint Augustin, et tous ceux qui ont traité de la liberté humaine, ont échoué sur cet écueil. — Par l'hypothèse de l'*harmonie préétablie*, Leibnitz pose en principe que les deux mondes, le matériel et l'intellectuel, existent toujours séparés, mais se meuvent toujours simultanément, comme deux horloges marchant toujours d'accord, sans que l'une puisse opérer sur l'autre. Ainsi tout corps peut être réduit à l'infiniment petit; les germes préexistent; ils ne naissent point et ne meurent point, mais ne font que se développer ou s'envelopper, car nulle âme n'est séparable d'un corps, si petit que celui-ci puisse devenir, malgré sa disgregation appelée mort. Toutefois, rien ne meurt réellement; non-seulement l'âme, mais l'animal, sont ingénérables et impérissables. Bien plus ils ne sauraient être sans quelque perception, d'où s'ensuit la permanence éternelle du *moi* (hypothèse développée dans la *Palin-génésie philosophique* de Bonnet). — Nous insisterons peu sur le Principe de la moindre action, autre hypothèse de Leibnitz, par laquelle Maupertuis a su résoudre diverses questions de cosmologie et de dioptrique. Toutefois, si la nature emploie les moyens les plus simples et les plus directs dans les corps inorganiques, il n'en est point ainsi dans la mécanique animale, par exemple, où les leviers sont de l'ordre le plus désavantageux par nécessité même. — Selon Descartes, la matière, dépouillée de toutes ses qualités qui tombent sous nos sens, l'étendue, la mobilité, la figuration, la coloration, etc., n'est plus qu'un substratum ontologique, le quid ou la quiddité de l'ancienne scolastique, une simple capacité ou possibilité de modifica-

tion, mais Leibnitz la définit une énergie ou force. Selon lui, la dernière raison du mouvement de la matière n'est que cette force imprimée dès la création à tous les êtres, force limitée par l'opposition ou la direction contraire des autres êtres. Car toute matière n'est point, ne peut pas être dans un repos absolu, comme le veulent les cartésiens : ce principe conduirait à la nécessité d'un panthéisme actif, comme l'a fait voir Spinoza ; mais d'après Leibnitz la matière est, comme substance spirituelle, dans un perpétuel *constans agendi* ; il ne faut qu'en développer les occasions, comme on l'observe dans les opérations chimiques, où les affinités s'éveillent d'elles seules. Ainsi, Leibnitz veut que toute substance soit force en soi, et que toute force ou être simple soit substance (*de ipsa Natura, sive de vi insita*, dans ses Œuvres, tome II, part. II, p. 49-52). Cependant personne n'a combattu plus que Leibnitz contre le matérialisme ou l'intelligence active dans la matière. Dans son fameux système des monades, la doctrine du grand philosophe spiritualise toute la nature et la fait émaner de Dieu. Ainsi, d'après Leibnitz, la vraie force active contient en puissance l'action elle-même, bien que l'acte ne soit point effectué, mais c'est une entéléchie, un pouvoir capable. — L'âme est une monade, force active et libre, qui possède en elle la conscience de son existence et de son énergie ; le moi se sait lui-même, quoique pas toujours clairement, dans beaucoup de circonstances, mais en germe et obscurément comme dans le sommeil, la défaillance. En ces états, l'âme enveloppée, ou pour mieux dire, rentrée en elle, ne diffère point, quant aux sens extérieurs, de la simple monade d'un animal. Ce n'est qu'une force vivante ; le moi qui observe les perceptions obscures de cette monade ne les crée pas, puisqu'elles sont déjà antérieures à leur perception. A titre de simple force physiologique comme l'entendait Stahl, l'âme s'ignore elle-même ; elle vit sans le savoir comme dans l'état de fœtus, et cependant elle agit, elle effectue ses tendances instinctives ou animales, qui présentent déjà tous les caractères d'une véritable activité. — Ainsi Leibnitz, de même que Platon, semble avoir départi à l'esprit humain une faculté primitive, pour qu'il extraie *a priori* ces principes servant de fondement à l'ensemble futur des connaissances humaines que doit acquérir l'individu. Telles sont ce qu'on a nommé les idées innées, où plutôt cette intention intérieure, ensuite obscurcie et étouffée sous les acquisitions venues du dehors. Et, en effet, ces idées innées primordiales dérivent du principe de force virtuelle qui précède, dans les animaux, et dès le sein maternel, leur déploiement au grand jour. Locke lui-même reconnaît dans l'âme des pouvoirs actifs fondamentaux ; tout en repoussant les idées innées, il admet celles qui surgissent de nos propres réflexions ou du fond de l'entendement. Aussi n'a-t-il point réfuté l'exception faite par Leibnitz, qui ajoute au grand prin-

cipe des péripatéticiens : *Nihil est in intellectu quod non fuerit prius in sensu*, ces mots : *nisi ipse intellectus*. En effet, Leibnitz pose l'intellect ou la monade comme une force spirituelle subsistant par elle-même, et capable de dérouler ce qui existe originairement dans son sein (les instincts innés des brutes), même sans rien recevoir du dehors. Or ces monades ou êtres simples contiennent en eux tous les principes de leurs changements et modifications. Dans ce système, la sensibilité est comme un hors-d'œuvre ; tout au plus elle peut, dans les passions, dénaturer ou rendre confuses les idées de l'entendement. C'est pourquoi Leibnitz accusait Locke de sensualiser les concepts intellectuels, reproche que Kant adresse en sens inverse à Leibnitz, lorsqu'il accuse celui-ci d'intellectualiser la sensation. La monade, d'après Leibnitz, est le miroir dans lequel vient se représenter l'univers ; Dieu, qui connaît le rapport de tous les êtres et même les relations d'un seul être avec toute la création, peut voir l'univers entier dans le dernier atôme de la nature. Donc une monade, avec ses modifications, représente virtuellement l'univers aux regards de celui qui sait tout et voit tout. — Cette analyse, très-concentrée, suffit pour donner l'esquisse de cette brillante hypothèse, qui mit le comble à la célébrité de Leibnitz. Une foule de commentateurs parmi lesquels il est juste de citer surtout Wolff, interprétèrent et développèrent ce système de spiritualisme. Une grande impulsion intellectuelle fut imprimée à tous les penseurs de l'Allemagne, parmi cette nation grave et réfléchie, qui s'est élevée si haut de nos jours dans cette carrière de philosophie. On ne peut nier que le mouvement premier n'ait été communiqué de Leibnitz à Kant, puis à Fichte, à Schelling, à Hegel et aux plus illustres esprits de notre âge. Les émanations de ce spiritualisme, depuis l'époque de nos conquêtes, ont traversé le Rhin, et sont venues ébranler, sinon renverser, le sensualisme de Locke et de Condillac, qui dominait parmi nous dans le XVIII<sup>e</sup> siècle : ce que n'avait pu faire le cartésianisme. Leibnitz fut puissant par la fécondité, la hardiesse de son imagination et de ses systèmes. Il n'eût pas réussi sans doute dans notre siècle de préoccupations politiques et de scepticisme universel. On l'eût pris pour un rêveur ; du moins il était sublime par sa haute supériorité dans les sciences. La plupart de ses opinions ont péri, mais il n'en restera pas moins l'un des premiers génies que la terre ait vu resplendir dans nos âges modernes. » Nous avons de Leibnitz : *Scriptores rerum brunsvicarum*, 3 vol. in-fol., 1707 ; recueil utile pour l'histoire générale de l'empire et l'histoire particulière d'Allemagne ; *Codex juris gentium diplomaticus*, avec le supplément, publié sous le titre de *Mantissa Codicis juris*, etc., Hanovre, 16-3, 2 vol. in-fol. C'est une composition de différents traités pour servir au droit public, précédés d'excellentes préfaces. Il y remonte aux premiers principes du droit naturel et du droit des

gens ; *De jure suprematus ac legationis principum Germaniæ*, 1687, sous le nom supposé de César Furstner ; ouvrage composé pour faire accorder aux ambassadeurs des princes de l'empire, non électeurs, les mêmes prérogatives qu'aux princes d'Italie ; le 1<sup>er</sup> volume des *Mémoires de l'Académie de Berlin*, en latin, in-4°, sous le titre de *Miscellanea berolinensia* ; *Notitia optiæ promotæ*, dans les ouvrages posthumes de Spinoza ; *De arte combinatoria*, 1630, in-4° ; une foule de *Questions de physique et de mathématiques*, résolues ou proposées dans les journaux de France, d'Angleterre, de Hollande et surtout de Leipzig. Ce fut dans ce dernier journal qu'il inséra, en 1634, les *Règles du calcul différentiel* ; *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme*, Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12 ; fruit d'une métaphysique singulière et fautive à plusieurs égards, mais qui ne manque pas de vues justes et profondes. Il y a de bonnes réflexions contre les manichéens ; mais l'auteur semble donner dans l'extrémité contraire, en niant l'existence du mal, ou la défigurant de manière à ne pas s'y reconnaître. Son *Optimisme* a donné à un philosophe moins amateur de systèmes l'occasion de faire les réflexions suivantes : « 1<sup>o</sup> L'on ne peut nier que, par rapport à Dieu, tout ne soit bien, parce que Dieu ne saurait rien faire qui soit mal, quoiqu'il puisse augmenter le bien et le perfectionner à l'infini ; 2<sup>o</sup> par rapport à l'homme, considéré dans cette vie précisément et sans espérance de l'avenir, il est certain que tout n'est pas bien, et c'est insulter à ses maux que d'oser lui dire le contraire ; 3<sup>o</sup> le système de l'optimisme, qui pris dans le sens de ses partisans, n'est qu'un raffinement métaphysique, né dans une imagination plus riante que vraie, se vérifie en quelque sorte dans la personne de l'homme juste, dont les vertus s'accroissent dans le malheur, et chez qui l'attente du bien à venir est toujours un soulagement aux maux présents. Dans l'une et dans l'autre fortune, il jouit en paix de son Dieu, comme il jouit de lui-même ; il jouit avec transport de toute la nature ; il jouit sans crainte et sans envie de tout ce qu'il y a de bon dans les autres : il supporte sans aigreur, sans amertume, le mal qui s'y rencontre et qu'il ne peut y corriger ; il prête à tout ce qu'il voit le jour le plus favorable, il embellit tout ce qu'il touche ; il sait que Dieu a placé dans les souffrances même le germe de la félicité de ses enfants. Les sentiments de patience, de paix, de consolation, d'espérance, qui accompagnent cette connaissance, font de cette vie même une vie heureuse. La paille est séparée du grain sous la main du bûcher. L'huile coule épurée, après avoir passé sous la meule qui a brisé l'amande et ses enveloppes. La même main qui s'appesantit sur le juste, l'éprouve et le purifie, tandis que le pécheur se désespère et se damne. *Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus*

« injustos, et venior fit ad benefaciendum iis qui in te confidunt. Sap. xvi. Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. Rom. viii. Una eademque vis irruens bonos probat, purificat, eliquat ; malos casual, damnat, exterminat. August. » Plusieurs écrits de métaphysique, sur l'espace, sur le temps, sur le vide, sur la matière, sur l'union du corps et de l'âme, et d'autres objets qu'il discute quelquefois en homme d'esprit plutôt qu'en philosophe profond. Il semble moins chercher à expliquer la manière dont les choses existent réellement, qu'à proposer d'ingénieuses hypothèses, propres à embarrasser ceux qui voudraient les attaquer, ce que l'on voit surtout dans ses *Monadés*, imaginées pour donner une idée des premiers éléments de la matière ; et dans son *Harmonie préétablie*, destinée à rendre compte de l'union du corps et de l'âme. Du reste, si Leibnitz a échoué dans ces recherches, il est dans le cas de tous les savants qui ont essayé de remonter aux principes des choses, et de franchir les barrières qui environnent le sanctuaire de la nature. « Plus on avance en l'observant, dit un physicien, plus elle semble devenir sèche, et repousser ceux qui l'approchent de trop près. » (*Voy. le Catéch. phil.*, n<sup>o</sup> 410). Les idées politiques de Leibnitz peuvent être mises à côté de ses idées métaphysiques. Il voulait réduire l'Europe sous une seule puissance quant au temporel, et sous un chef unique quant au spirituel. L'empereur et le pape auraient été les chefs de ces deux gouvernements, l'un du premier, et l'autre du second. Il ajoutait à ce projet celui d'une langue universelle philosophique pour tous les peuples du monde : projet imaginé longtemps avant lui, et proposé encore après lui, mais que ni la philosophie ni la politique ne parviendront à réaliser. « Ne doutons pas, a dit quelqu'un à cette occasion, que la diversité des langues ne soit l'ouvrage de celui qui répandit la confusion parmi les hommes, lorsqu'ils étaient encore réunis dans l'usage d'une seule, et qui, en répartissant sur la terre ces tribus éparses, les différençia par leur langage autant que par les bornes de leurs habitations, comme dit l'Apôtre, et le temps circonscrit de leur gloire et de leur durée. *Definiens statuta tempora et terminos habitationis eorum* : Act. xvii. » *Theoria motus abstracti et motus concreti*, contre Descartes ; *Accessiones historie*, 2 vol. in-4° ; recueil d'anciennes pièces ; *De origine Francorum disquisitio*, réfutée par le pèreournemine, jésuite, et par dom Vaissette, bénédictin ; *Sacro-Sancta Trinitas, per nos inventa logica defensa*, contre Wissovavius, neveu de Socin. Il y a de très-bonnes idées. L'auteur prouve que non-seulement une bonne logique n'est pas contraire à la croyance de ce mystère, mais qu'elle fournit des arguments propres à repousser victorieusement les attaques des sociniens. Effectivement il en est de ce mystère comme des autres que la révélation nous a mani-

festés, et que Dieu nous ordonne de croire. La raison ne les enseigne pas, ne les prouve pas, mais elle les défend du reproche de contradiction et d'impossibilité. (Voy. CLAYTON, MALEZIEU.) Des *Lettres* à Pélisson, sur la tolérance civile des religions, Paris, 1692, in-12, avec les réponses de Pélisson; plusieurs volumes de *Lettres*, recueillies par KORTHOLT (Voy. cet article); des *Poésies latines et françaises*; elles prouvent la justesse de l'observation que nous avons faite sur le peu de talent qu'il avait pour ce genre de composition. Malgré une certaine originalité de caractère, et un penchant assez marqué pour les idées extraordinaires, ou même bizarres, Leibnitz avait des principes auxquels il tenait. Né dans une religion qui n'a point de base assurée, il vécut dans une espèce de fluctuation qui lui fit former le projet de se réunir aux catholiques; projet pour lequel il fut quelque temps en correspondance avec Bossuet (1). Voy. MOLANUS (Gérard). Il fut toujours zélé pour le christianisme. Il ne parlait des Livres saints qu'avec respect. « Ils sont remplis, disait-il, d'une morale nécessaire aux hommes. » On ne croyait pas encore de son temps que le verbiage philosophique ou philanthropique pouvait remplacer l'Évangile. Il parlait presque toujours honorablement de l'Église romaine et de ses pontifes; il reconnaissait hautement les avantages qu'elle avait sur les sectes séparées de sa communion. « Voilà, dit-il, dans une de ses Lettres, la Chine ouverte aux jésuites, le pape y envoie nombre de missionnaires. Notre peu d'union ne nous permet pas d'entreprendre ces grandes conversions. » Il va même jusqu'à faire, tout comme le ferait un catholique, l'apologie des ordres religieux : « J'ai toujours singulièrement approuvé les ordres religieux, dit-il, les pieuses associations et toutes les institutions louables en ce genre, qui sont une sorte de milieu céleste, pourvu qu'éloignant la corruption et les abus, on les dirige selon les règles de leur fondateur, et que le souverain les applique aux soins de l'Église universelle. Que peut-il, en effet, y avoir de plus excellent que de porter la lumière et la vérité aux nations éloignées, à travers le feu et les glaces, de n'être occupé que du salut des âmes, de s'interdire tous les plaisirs, et jusqu'aux douceurs de la société, pour vaquer à la contemplation des vérités surnaturelles et aux méditations divines? de se dévouer à l'éducation de la jeunesse, pour lui donner le goût et la science de la vertu? d'aller porter des secours aux malheureux, à des hommes perdus et désespérés, aux prisonniers, à ceux qui sont condamnés, aux malades, à ceux qui sont dénués de tout ou dans les fers? » Quelques-uns ont écrit qu'il était

(1) La *Biographie universelle* attribuée à Bossuet la rupture des négociations commencées avec Leibnitz dans la note à la pag. 624, tom. XXIII; mais à la page 599, elle en a assigné les véritables motifs dans les dispositions de l'électeur de Hanovre.

mort dans le sein de l'Église romaine; mais cela ne paraît pas fondé. Cependant M. de Murr, savant protestant, dans son *Journal pour les arts et la littér.*, septième part., fait mention d'un manuscrit de Leibnitz, qu'on garde dans la bibliothèque électorale de Hanovre, « où, dit-il, la doctrine catholique, dans les points même auxquels les protestants sont le plus opposés, est défendue avec tant d'ardeur, que si on ne connaît pas l'écriture de Leibnitz par mille et mille feuilles écrites de sa main, on ne pourrait le croire l'auteur de cet ouvrage. » La collection la plus étendue des OEuvres de Leibnitz, due aux soins de Louis Dutens, a été publiée sous ce titre : *Opera omnia Leibnitii collecta studio Lud. Dutens*, Genève, 1768, 6 vol. in-4°, fig. On y joint ordinairement les *OEuvres philosophiques*, latines et françaises, publiées par Lud. Eric, que Dutens a exclues de sa collection. Ces deux collections ne renferment pas ses ouvrages historiques, tels que *Scriptores rerum brunswicarum*, etc. L'abbé Emery a publié *l'Esprit de Leibnitz*, Lyon, 1772, 2 vol. in-12, réimprimés en 1803, sous le titre de *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 2 vol. in-8°, et *Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion, suivie de pensées extraites des ouvrages du même auteur*, Paris, 1819, in-8°. C'est la traduction française du *Systema theologicum* de Leibnitz, ouvrage qui était resté manuscrit dans la bibliothèque de Hanovre. M. Emery ayant appris l'existence de ce manuscrit, en sollicita l'envoi lorsque les armées françaises se furent emparées de cette ville. Ce fut par l'intermédiaire du constitutionnel Grégoire, avec qui M. Emery avait des rapports de science, qu'il obtint la communication de ce précieux manuscrit, qui, suivant M. de Murr, devait faire plus de sensation que tous les autres écrits de Leibnitz. M. Emery en ayant fait une copie exacte, se proposait de la publier, mais la mort l'en empêcha. M. Garnier, son héritier, l'a confiée depuis à M. Mollevault, à qui nous devons la traduction du *Systema theologicum*. M. de Genoude en a été l'éditeur. Parmi les ouvrages posthumes de Leibnitz, nous citerons son *Plan d'invasion et de colonisation de l'Égypte*, publié en anglais, Londres, 1803, in-8°. Son projet de langue philosophique a été, en 1811, l'objet d'un concours qu'avait proposé l'académie de Copenhague. La vie de ce savant a été écrite par son ami intime Eckham, qui fournit à Fontenelle des matériaux pour son *Eloge de Leibnitz*. Le premier de ces ouvrages a été inséré dans le tome VII du *Journal pour l'histoire des arts*, par M. de Murr, Berlin, 1747. — Le *Système de théologie* de Leibnitz; ses *Pensées sur la religion et la morale*; son *Discours sur la conformité de la foi avec la raison*, ont été reproduits par M. Migne dans le tome XIII de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, 1843-1849, 18 vol. in-4°.

LEIDRADE, 46<sup>e</sup> archevêque de Lyon, bibliothécaire de Charlemagne, né à Nurem-

berg vers 756, mort en 816, dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, après s'être démis de son archevêché, eut une grande réputation de savoir et de piété. Il fut un des *missi dominici* de Charlemagne, c'est-à-dire un des personnages que ce souverain envoyait dans les différentes parties de son vaste empire pour écouter les plaintes des peuples, et s'assurer de l'exacte administration de la justice. Ce prélat combattit avec succès les doctrines de Félix d'Urgel, et d'Elipand de Tolède. Il fonda deux écoles dans son évêché métropolitain. Il nous reste de lui un *Traité sur le baptême*; quatre *Lettres* qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères, et divers *Opuscules* dans les *Analectes* de dom Mabillon. Baluze a donné une édition de ses *Œuvres* avec celle d'Agobard.

LEIGH (EDOUARD), chevalier anglais, né dans le comté de Leicester, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages dans lesquels règne la connaissance des langues et une critique sage. Les principaux sont : des *Réflexions* en anglais sur les cinq livres poétiques de l'Ancien Testament, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, et le Cantique des cantiques, à Londres, 1657, in-fol.; un *Commentaire* sur le Nouveau Testament, 1650, in-fol.; un *Dictionnaire hébreu* et un *Dictionnaire grec*, qui se joignent ensemble sous le titre de *Critica sacra*, in-fol., à Amsterdam, 1696. Le premier a paru en français en 1703, par les soins de Woltzogue, sous ce titre : *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations*; un *Traité de la liaison qu'il y a entre la religion et la littérature*, matière mieux traitée depuis par l'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, sous le titre de : *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, Paris, 1753, et dans un excellent discours de M. de la Tour du Pin, *Alliance des sciences avec la religion*. Ce savant mourut en 1671.

LEJAY. Voy. JAY.

LEJEUNE. Voy. JEUNE.

LELAND (THOMAS), savant théologien et historien anglais, né à Dublin en 1722. En 1768, il fut nommé chapelain de lord Townsend, lord lieutenant d'Irlande, et ses amis ne doutaient pas qu'il n'obtint bientôt un évêché, lorsqu'il mourut en 1782. Ses principaux ouvrages sont : les *Harangues de Démosthènes*, traduites en anglais, avec des notes critiques et historiques, 1756-61-70, 3 v. in-4°. Cette traduction est estimée. *Histoire de la vie et du règne de Philippe, roi de Macédoine*, Dublin, 1758, 2 vol. in-4°; Londres, 1806, 2 vol. in-8°; *Histoire d'Irlande depuis l'invasion de Henri II, avec un discours préliminaire sur l'ancien état de ce royaume*, Dublin, 1773, 3 vol. in-4°, traduit en français, Mastricht, 1770, 7 vol. in-12, ouvrage plus estimé pour l'élégance du style que pour l'exactitude; *Discours et sermons*, Dublin, 1788, 3 vol. in-8°, avec une notice sur la vie de Leland.

LELAND (JEAN), né à Londres au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, obtint du roi Henri VIII dont il était chapelain, le titre

d'antiquaire et une forte pension. Il parcourut toute l'Angleterre et fit une ample moisson; mais il ne put pas profiter des matériaux qu'il avait amassés. Sa pension ne lui étant point payée, il perdit l'esprit de chagrin, et mourut fou en 1552. On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque bodléienne. Le plus estimé de ses ouvrages imprimés est un savant *Traité des écrivains de la Grande-Bretagne*, en latin, Oxford, 1709, 2 vol. in-8°. Il passe pour exact. On accuse Camden d'en avoir beaucoup profité, sans en rien dire. On a encore de lui : *l'Itinéraire d'Angleterre*, en anglais, Oxford, 1710, in-8°, 9 tomes; *De rebus britannicis collectanea*, Oxford, 1715, 6 vol. in-8°. Leland était catholique, et entra dans le luthéranisme pour plaire à Henri VIII, qui protégeait cette nouvelle religion; cela fit soupçonner que les remords avaient pu contribuer à lui troubler l'esprit. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LELAND, né à Wigan en Angleterre, en 1691, ministre puritain à Dublin, auteur de *l'Avantage et nécessité de la révélation chrétienne*, 2 vol. in-4°, traduit en français sous ce titre : *Nouvelle Démonstration évangélique, où l'on prouve l'utilité et la nécessité de la révélation chrétienne par l'état de la religion dans le paganisme, relativement à la connaissance et au culte d'un seul vrai Dieu, d'une règle de moralité, et à un état de récompenses et de peines futures*, Liège, 1768, 4 vol. in-12. M. Migne l'a fait entrer dans le tom. VII de sa grande collection des *Démonstrations évangéliques*, en 18 vol. in-4°. C'est, au jugement de Laharpe, un des ouvrages qui ont assuré jusqu'ici à l'esprit anglais la palme en cette espèce de lutte du christianisme contre l'incrédulité. De *l'Examen des écrits des déistes*. Ces différents ouvrages firent regarder Leland comme un des plus forts adversaires de l'incrédulité. Ils sont pleins de recherches et de critique, et en même temps de sagesse et de modération.

LELARGE (ALAIN), chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève, naquit le 13 février 1639 à Saint-Malo. Il professa avec éclat la théologie à Paris à l'abbaye de Sainte-Geneviève, devint prieur de celle de Châteaumeaux, où il eut l'honneur d'être étroitement lié avec Bossuet, fut successivement prieur de Saint-Jacques de Montfort, en Bretagne, de Beaulieu-lès-Le-Mans, de Blois, et de Sainte-Geneviève, à Paris, et enfin fut fait visiteur de la province de Champagne, et abbé de Notre-Dame-du-Val-de-Écoliers, à Liège. Le Père Lelarge mourut le 29 juin 1705 à l'abbaye de Saint-Denis de Reims. On a de lui : *De Canonorum ordinis disquisitiones*, Paris, 1697, in-4°. Il avait voulu composer une *Histoire de Bretagne*, mais lorsqu'il sut que dom Lobineau s'occupait de ce travail, il se borna à ce qui regardait l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Saint-Malo*, qu'il enrichit d'un grand nombre d'observations profondes et curieuses sur la discipline. Après sa mort, le Père Deshayes mit en œuvre les matériaux qu'il avait réunis, et leur donna ce titre : *Histoire des évêques*

de Saint-Malo, par Pierre Deshayes, chanoine régulier de la congrégation de France, sur les mémoires recueillis d'Alain Lelarge, de la même congrégation. Il est malheureux que cette histoire n'ait pas été imprimée, et que le manuscrit s'en soit perdu, car tous les savants qui en ont eu connaissance en ont fait le plus grand éloge.

LELEVEL (HENRI), oratorien, né l'an 1665 à Alençon, quitta son institut pour être gouverneur du duc de Saint-Simon; il enseigna ensuite à Paris la philosophie de Malebranche, dont il avait fait une étude particulière, et qu'il défendit dans les ouvrages suivants : *La vraie et la fausse métaphysique, où l'on réfute les sentiments de Régis, avec plusieurs dissertations, etc.*, Rotterdam, 1694, in-12; *Le Discernement de la vraie et de la fausse morale, où l'on fait voir le faux des Offices de Cicéron*, Paris, 1695, in-12; *Conférences sur l'ordre naturel et sur l'histoire*, Paris, 1698; *La philosophie moderne, par demandes et par réponses; Réponse à la lettre du théologien* (le Père Caffaro, théatin), *défenseur de la comédie; Les sources de la vraie et de la fausse dévotion, où l'on découvre le fond de la nouvelle spiritualité et son opposition à saint François de Sales, etc.*

LELLIS (saint CAMILLE DE), né à Bacchiano dans l'Abruzze en 1550, entra, après une vie fort déréglée et très-vagabonde, dans l'hôpital de Saint-Jacques des Incurables, à Rome. Devenu économiste de cette maison, il se proposa de prendre, pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Son état de laïque lui faisant craindre de grands obstacles pour son projet, il se mit au rudiment à 32 ans, et parvint dans peu de temps au sacerdoce. C'est alors qu'il jeta les fondements d'une congrégation de *clercs réguliers, ministres des infirmes*. Les papes Sixte V, Grégoire XIV, et Clément VIII approuvèrent ce nouvel ordre, digne en effet de tous les suffrages et de tous les encouragements qu'on a vu prodiguer à des associations moins utiles. Le cardinal de Mondovi lui laissa tous ses biens à sa mort, arrivée en 1592, après l'avoir protégé pendant sa vie. Lellis voyant son ouvrage affermi et sa congrégation répandue dans plusieurs villes, se démit de la supériorité en 1607, et mourut saintement en 1614. Benoit XIV le béatifia en 1642 et le canonisa en 1646. Cicatello, son disciple, a écrit sa *Vie* en Italien. Le Père Halloix, jésuite, en a donné une bonne traduction latine, Anvers, 1632.

LEMÈRE (IGNACE), ecclésiastique, né à Marseille en 1697, fit d'abord partie de la congrégation des oratoriens de Marseille, qu'il quitta pour venir se fixer dans la capitale, où il se livra tout entier à la composition de ses ouvrages, et à la pratique des bonnes œuvres. On a de lui : *Pensées chrétiennes et morales sur la Genèse*, 1734, 2 vol. in-12; une traduction des *Homélies de saint Chrysostome*, 1741, 6 vol. in-8°; et une traduction du *Traité de la Providence*, de Théodoret, 1740, in-8°. Il mourut à Paris en 1752.

LEMINTIER, évêque de Tréguier. Voyez MINTIER (LE).

LEMOINE. Voy. MOINE (LE).

LEMOS (THOMAS), dominicain, né de parents nobles à Rivadavia en Galice, en 1545 selon Moréri, vers 1559 selon le Père Quétil, est célèbre par le zèle avec lequel il combattit pour saint Thomas contre Molina. Il entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique. Il professait la théologie à Valladolid en 1594, quand le molinisme commença à troubler les écoles. Le chapitre général de son ordre, convoqué à Naples en 1600, le chargea d'aller à Rome pour défendre la doctrine des écoles dominicaines ou thomistes. On était à examiner le livre de Molina, de la *Concorde du libre arbitre et de la grâce* : le Père Lemos excita les juges de cet ouvrage de vive voix et par écrit. Il parut avec éclat dans les congrégations de *auxiliis*; les papes Clément VIII et Paul V, qui les avaient convoquées, applaudirent plusieurs fois à son éloquence et à son savoir. Le jésuite Valencia, si on en croit les dominicains, fut terrassé par cet habile homme, et mourut peu de temps après, consumé par le chagrin. Pierre Arrubal, son confrère, le remplaça, mais il ne put tenir contre le dominicain. Outre que la nature avait fait naître celui-ci avec une poitrine de fer, il était environné d'une gloire, en manière de couronne, qui éblouissait ses adversaires, et les cardinaux même. C'est le R. Père Chouquet, dominicain, qui nous atteste ce prodige dans son curieux livre des *Entrailles maternelles de la sainte Vierge pour l'ordre des frères prêcheurs*. On sent bien que les jésuites se donnent également l'avantage dans ces disputes. (Voy. *Historia controversiarum de auxiliis divine gratiæ*, a Ligno Meyer). Elles furent terminées, comme l'on sait, par une permission donnée aux deux parties d'enseigner et de défendre leurs sentiments; ce qui prouve assez que les papes ont jugé qu'il n'y avait ni dans les uns ni dans les autres rien qui intéressât essentiellement la foi. Effectivement, les dominicains et les jésuites, en raisonnant diversement sur la prédestination et la grâce, se réunissaient parfaitement dans les conclusions générales que l'Eglise oppose aux hérétiques (Voy. MOLINA). Le roi d'Espagne offrit à Lemos un évêché qu'il refusa. Il se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1629, à 84 ou à 70 ans. Il était depuis longtemps consultant-général de l'inquisition et s'était retiré au couvent de la Minerve. On a de lui : *Panoplia gratiæ*, 2 vol. in-fol., 1676, à Béziers, sous le nom de Liège. Il y traite à fond des matières de la grâce et de la prédestination; mais après avoir lu tout ce qu'il en dit, on finit par où les théologiens devraient commencer, par cette exclamation si sage de l'Apôtre des gentils : *O altitudo divitiarum!* etc. Un *Journal de la congrégation de Auxiliis*, Reims, 1702, in-fol., sous le nom de Louvain; un grand nombre d'autres *Ecrits* sur les questions de la grâce, qu'on ne demande pas assez, et sur laquelle on

dispute trop. En tête de cet avant-dernier ouvrage se trouve la *Vie* de Lemos, par l'éditeur, le Père Serry.

LEMPEREUR (CONSTANTIN). *Voy. EMPEREUR (L')*.

LENET (PHILIBERT-BERNARD), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Dijon en 1677, professa la théologie à l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, et y prononça l'oraison funèbre de François d'Aligre, qui en était abbé commendataire. Lenet fut aussi abbé du Val-des-Ecoliers. Il est auteur de quelques ouvrages qui ont eu de la célébrité, et lui ont mérité une place parmi les écrivains ecclésiastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. On a de lui, outre l'oraison funèbre ci-dessus, Paris, 1712, in-4<sup>o</sup> : *Traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence*; ouvrage posthume composé en latin par Bossuet, évêque de Meaux, avec la traduction française (par le P. Lenet), publié par M. Bossuet, évêque de Troyes, Paris, 1736, in-12; *Traité des principes de la foi chrétienne*, par Duguet, avec un avertissement, par le P. Lenet, génovésain, Paris, 1736, 3 vol. in-12; *Conférences ecclésiastiques* de Duguet (rédigées par le P. Lenet, chanoine régulier), Cologne, 1742, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Le P. Lenet n'avait point mis son nom à ces divers ouvrages rapportés dans le *Dict. des anonymes*. Il travailla au Missel de Troyes, sur l'invitation de Bossuet, évêque de cette ville, dont il était parent. Il mourut en mars 1748.

LENFANT (DAVID), dominicain parisien, mort dans sa ville natale en 1688, à 85 ans, publia plusieurs compilations, dont les principales sont : *Biblia bernardiniana*, *Biblia augustiniana*, *Biblia Thomæ Aquinatis*, en 3 vol. in-4<sup>o</sup>. Ces ouvrages renferment tous les passages de l'Écriture expliqués par ces Pères. Un recueil des Sentences de saint Augustin, sous le titre de *Concordantiæ augustiniana*, 2 vol. in-fol.; une *Histoire générale*, superficielle et mal écrite, en 6 vol. in-12, 1684. Une singularité de cet ouvrage, c'est que l'auteur observe ce qui s'est passé de particulier dans l'univers, chaque jour de l'année, depuis la naissance de Jésus-Christ. Le P. d'Avrigny y a relevé plusieurs fautes dans les dates.

LENFANT (JACOUES), né à Bazoches dans la Beauce, l'an 1661, d'un père qui était ministre protestant, fit ses études à Saumur et à Genève. Il passa à Heidelberg en 1684, et y obtint les places de ministre ordinaire de l'église française, et de chapelain de l'électrice douairière palatine. L'invasion des français dans le Palatinat, en 1688, l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse, Sophie-Charlotte, et chapelain du roi son fils, Frédéric-Guillaume. Lenfant fut agrégé, en 1710, en Angleterre, à la Société de la propagation de la foi, et devint membre du consistoire français établi pour diriger les affaires des réfugiés. Il mourut d'une paralysie en 1728, à 67 ans. Les plus connus de ses ouvrages sont : *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714, in-4<sup>o</sup>; *ibid.*, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1727; celle du *concile de Pise*, *ibid.*, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1724;

Utrecht, 1731, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; celle du *concile de Bâle*, 1731, même format et même nombre de volumes. Ces trois histoires, défigurées par l'esprit de parti et de secte qui aimait l'auteur, ont été réunies en 1731, en 6 vol. in-4<sup>o</sup>. *Nouveau Testament*, traduit en français sur l'original grec, avec des notes littérales, conjointement avec Beausobre, en 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Dartis, ministre de Berlin, a accusé les traducteurs d'avoir affaibli les preuves de la divinité de Jésus-Christ. *L'Histoire de la papesse Jeanne*, 1694, in-12. Lenfant revint dans la suite de ses préjugés au sujet de cette fable si ridiculement inventée; mais Desvignes donna une nouvelle édition de son ouvrage en 1720, en 2 vol. in-12, avec des augmentations considérables, dans lesquelles il fit de vains efforts pour appuyer ce roman. (*Voy. BENOIT III*); une *Traduction latine* du livre de la *Recherche de la vérité*, du P. Malebranche, en 2 vol. in-4<sup>o</sup>; *Poggiana*, en 2 vol. in-12, ouvrage aussi inexact que toutes les productions de ce genre. C'est une *Vie* du Pogge, avec un recueil de ses bons mots et quelques-uns de ses ouvrages. *Des Sermons*, 2 vol. in-12; des *Ecrits de controverse*. Le plus connu est intitulé : *Préservatif contre la réunion avec le siège de Rome*, 1725, en 5 vol. in-8<sup>o</sup>. Il y prétend réfuter un ouvrage de mademoiselle de Beaumont, qui met au néant les raisons de la séparation des protestants d'avec l'Église romaine. *Traduction* des Lettres choisies de saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs, avec des remarques historiques et morales, in-12; plusieurs pièces dans la Bibliothèque choisie et dans la Bibliothèque germanique, à laquelle il eut beaucoup de part, et qui par là se ressentent de ses préjugés.

LENFANT (ALEXANDRE-CHARLES-ANNE), prédicateur jésuite, né à Lyon, le 6 septembre 1726, d'une famille noble du Maine, fit ses premières études chez les jésuites de cette ville, et fut admis au noviciat d'Avignon en 1741. Chargé de l'enseignement de la rhétorique à Marseille, il s'adonna en même temps à la prédication avec le plus grand succès. Ses discours opérèrent d'éclatantes conversions, notamment à Malines, celle d'un anglais protestant, qui était l'ami d'Young, auteur des *Nuits*. Après la suppression de son ordre en 1773, le P. Lenfant continua ses travaux apostoliques, et il prêcha à Vienne devant Joseph II. Diderot et d'Alembert assistèrent à ses sermons pendant tout un carême. On raconte qu'après avoir entendu un de ses discours sur la foi, Diderot dit à son ami : *Quand on a entendu un sermon semblable, il devient difficile d'être incrédule*. En 1791, il prêchait un carême à la cour de Louis XVI, lorsque le refus qu'il fit du serment à la constitution civile du clergé le força d'interrompre la station. Conduit à la prison de l'Abbaye, le 30 août 1792, il prévint que sa fin n'était pas éloignée. Le lendemain il donna à un huissier tout l'argent qu'il avait sur lui, et se prépara à la mort. « Le P. Lenfant et « l'abbé de Rastignac parurent dans la tribune « de la chapelle qui nous servait de prison;

« ils annoncèrent que notre dernière heure « arrivait, et nous invitèrent à nous recueillir « pour recevoir leur bénédiction. Un mou- « vement électrique qu'on ne peut définir « nous précipita tous à leurs genoux, et les « mains jointes, nous la reçûmes. » Le té- « moin auquel nous devons ce récit, échappa par hasard au massacre qui eut lieu le même jour sur les prêtres, sur le comte de Montmorin et sur les Suisses. L'arrestation de ce digne ecclésiastique excita un vif intérêt chez les personnes sensibles. Maillard lui-même consulta les administrateurs de police et de surveillance sur le sort de l'abbé Lenfant. Ceux-ci lui répondirent de la mairie : « Nous « déclarons au peuple qu'il importe beaucoup « à l'intérêt public que l'abbé Lenfant soit « conservé, mais qu'il ne soit pas mis en « liberté, au contraire, très-étroitement « gardé. » Ces bonnes intentions ne purent se réaliser, et les cannibales de cette époque ne voulurent pas laisser échapper cette innocente victime. Quand le peuple vit arriver l'abbé Lenfant devant le tribunal révolutionnaire, il demanda à grands cris qu'il fût épargné. Les bourreaux qui devaient l'immoler l'ayant relâché, on entendit de toutes parts lui dire... : *Sauvez-vous... !* Il avait traversé la foule, qui lui ouvrait un passage, et était déjà dans la rue de Bussy, lorsque quelques femmes s'écrièrent, innocemment peut-être, mais bien indiscrètement : *C'est le confesseur du roi !...* et par ces mots le désignèrent aux satellites du tribunal sanguinaire, qui le saisirent et l'amenèrent de nouveau à l'Abbaye. Arrivé dans la cour, il lève les mains au ciel, et montrant une résignation chrétienne, il dit ces dernières paroles : *Mon Dieu ! je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi !* Il se met à genoux, et tombe expirant sous les coups de ses bourreaux. C'était le 3 septembre 1792. L'abbé Lenfant a laissé : *Oraison funèbre du dauphin*, père de Louis XVI (prononcée à Nancy), 1766 ; *Sermons pour l'aveut et pour le carême*, Paris, 1818, 8 vol. in-12 ; *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin et imprimée avec une traduction française, 1756, in-8°. On a publié le *Recueil de ses sermons*, Paris, 1818, 8 vol. in-12. On trouve en tête de cette collection, une *Notice* sur l'auteur par M. N. S. Guillon.

LENGLET DU FRESNOY (NICOLAS), savant ecclésiastique, naquit à Beauvais en 1674. Après le cours de ses premières études, qu'il fit à Paris, la théologie fut le principal objet de ses travaux ; à 22 ans il débuta par quelques ouvrages qui firent croire qu'il s'occuperait exclusivement de cette étude ; il la quitta ensuite pour la politique et la diplomatie. En 1705, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Lille, où était la cour de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Bavière. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française. Il fut chargé en même temps de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. L'abbé Lenglet avait eu occasion de connaître le prince Eugène

après la prise de Lille, en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire, place qu'il perdit bientôt après. Son séjour dans ce pays porta ombrage à la cour de France, qui le fit arrêter à son retour, en 1723 ; et il fut détenu pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, et des protecteurs puissants que son mérite et ses services lui acquirent. Il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher au cardinal Passionei, qui aurait voulu l'attirer à Rome, ou à Le Blanc, ministre de la guerre : il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté*, telle était sa devise. Cet éloignement pour la servitude s'étendait jusque sur son extérieur. Il était ordinairement assez mal vêtu, mais il ne le croyait pas. Malgré cela, on le recevait avec plaisir dans plusieurs maisons, parce qu'il avait beaucoup de feu et d'agrément d'esprit, et surtout une mémoire admirable. Ce don de la nature lui inspira le goût des ouvrages d'érudition. Toutes ses études étaientournées du côté des siècles passés ; il en affectait jusqu'au langage gothique. Il voulait, disait-il, être *franc Gaulois* dans son style comme dans ses actions. Aussi serait-on tenté de le prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, pour un savant du xvi<sup>e</sup> siècle, plutôt que pour un littérateur du xviii<sup>e</sup>. Il a dans ses notes et dans ses jugements une causticité mordante. C'est ce qui lui occasionna tant de querelles avec les censeurs de ses manuscrits. Il ne pouvait souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase ; et s'il arrivait que l'on rayât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissait toujours à l'impression. Il a été mis à la Bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie : il en avait pris en quelque sorte l'habitude. Depuis plusieurs années il s'appliquait à la chimie, et l'on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une manière funeste, le 16 janvier 1755. Il rentra chez lui sur les six heures du soir, et s'étant mis à lire un livre nouveau, il s'endormit et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Il avait la tête presque toute brûlée lorsqu'on le tira du feu. Les principaux fruits de sa plume vive, féconde et incorrecte, sont : un *Nouveau Testament* en latin, enrichi de notes historiques et critiques, ni trop longues, ni trop courtes, et assez claires ; à Paris, 1703, 2 vol. in-16 ; réimprimé en 1735, même format. Le *Rationarium temporum* du savant Petau, continué depuis 1631 jusqu'en 1701, 2 vol. in-12, Paris, 1700. Cette édition est incorrecte, et ce que l'abbé Lenglet y a ajouté, est d'une latinité assez médiocre. *Commentaire de Du Puy sur le traité des libertés de l'Eglise gallicane de Pierre Pithou*, 1715, 2 vol. in-4° ; édition belle et correcte. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions. *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et*

recue sur l'ancien original latin, d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions, Amsterdam, 1731, in-12. *Arresta amorum, cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, en 2 vol. in-12. Cette édition, devenue rare, est d'une grande beauté, la préface offre des endroits curieux et piquants. *Résutation des erreurs de Spinoza*, par Fénelon, Lami et Boulainvilliers, 1731, in-12; *Œuvres de Clément, Jean et Michel Marol*, La Haye, 1729, en 4 vol. in-4°; édition plus magnifique qu'utile, sur le plus beau papier, chaque page encadrée... et en 6 vol. in-12; édition très-inférieure à la précédente, l'une et l'autre pleines de fautes. Des différentes pièces qui grossissent ce recueil, les unes offrent des observations curieuses et fort justes, les autres des plaisanteries du plus mauvais ton, des obscénités dignes de la plus vile canaille, des déclamations satiriques qui méritaient un châtement exemplaire. L'abbé Lenglet se cacha sous le nom de *Gordon de Perce*. Les *Satires et autres Œuvres de Régner*, 1733, grand in-4°; édition qui platt autant aux yeux, qu'elle déplatt au cœur et à l'esprit. L'abbé Lenglet éclaircit un texte licencieux, par des notes plus licencieuses encore. Il avait du goût pour tout ce qui avait rapport à la plus sale lubricité. On lui a attribué, et ce n'est pas tout à fait sans fondement, des éditions de l'*Aloysia Sigea*, du *Cabinet satirique*, et de plusieurs autres infamies. Une édition du roman de la Rose, avec d'autres ouvrages de Jan de Meun, Paris (Rouen), 1735, 3 vol. in-12. On y trouve une préface curieuse, et des notes dont beaucoup sont communes et par conséquent inutiles, quelques-unes ridicules, d'autres obscènes, et un glossaire très-abrégé et très-superficiel. Une édition de Catulle, Propertius et Tibulle, comparable à celles des Elzéviros pour la beauté et la correction, à Leyde (Paris, chez Couston), 1743, in-12. Le 6<sup>e</sup> volume des *Mémoires de Condé*, 1743, in-4°, Londres (Paris), belle édition, mais pleine de traits si vifs et de réflexions si hardies, que l'éditeur en fut puni par un assez long séjour à la Bastille. *Journal de Henri III*, 1744, en 5 vol. in-8°, Paris, sous le nom de Cologne, avec un grand nombre de pièces curieuses sur la ligue. *Mémoires de Comines*, 1747, 4 vol. in-4°; Une édition de Lactance (*Voy. LACTANCE*); *Mémoires de la régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, en 5 vol. in-12. L'abbé Lenglet n'a été que le réviseur de cet ouvrage, qui est de M. Piossens. Il a ajouté des pièces essentielles, surtout la *conspiration* du prince de Cellamare, et l'*abrégé* du fameux système. *Métallurgie d'Alfonse Barba*, traduite de l'espagnol en français, 1751, 2 vol. in-12; le 2<sup>e</sup> vol. est de Lenglet. *Cours de chimie* de Nicolas Le Fèvre, 1751, 3 vol. in-12, dont les deux derniers sont de l'éditeur; *Méthode pour étudier l'histoire, avec un Catalogue des principaux historiens*, en 12 vol. in-12, et en 7 vol. in-4°; le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. L'auteur y établit les principes et l'ordre qu'on doit tenir pour lire l'histoire utilement; il discute plusieurs

points historiques intéressants; il fait connaître les meilleurs historiens, et accompagne le titre de leurs ouvrages de notes historiques, littéraires, critiques, et le plus souvent satiriques. Ce livre serait plus estimé si l'auteur n'avait pas encombré son Catalogue de tant d'historiens inconnus, et s'il s'était borné à faire un ouvrage de goût plutôt qu'une compilation. La cinquième édition, de 1729, attira l'attention du ministère, qui y fit mettre un grand nombre de cartons. Le recueil de ces morceaux supprimés forme un in-4° assez épais, qui se vendit séparément et sous le manteau, à un prix considérable. Cet ouvrage a été réimprimé en 1772, en 15 vol. in-12, avec des additions et de prétendues corrections qui se ressentent étrangement de la corruption que l'histoire a subie dans ce siècle; *Méthode pour étudier la géographie*. Elle est recherchée, malgré quelques inexactitudes. On y trouve un *Catalogue* des meilleures cartes et un jugement sur les différents géographes. La dernière édition est de 1767, 10 vol. in-12, avec les augmentations et corrections nécessaires. *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères, avec une Bibliothèque des romans*, 1734, 2 vol. in-12; ouvrage proscrit par tous les gens sages comme un livre scandaleux. *L'Histoire justifiée contre les romans*, 1735, in-12. C'est le contre-poison du livre précédent, que l'auteur n'avait pas intérêt qu'on lui attribût; mais l'antidote est plus faible que le venin. Les auteurs qui se rétractent par des considérations humaines ont toujours soin de laisser subsister leurs erreurs, et de ne les combattre que par des coups qui ne les abattent pas. *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française*. Il n'en a donné que 3 vol., et il a fort bien fait de ne pas continuer, car ce livre est mal fait et mal écrit. *Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12; elle est curieuse; *L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie*, par M. Albert van Heussen, etc., Bruxelles, 1745, in-12, ouvrage recherché à cause des traits hardis, mais vrais, qu'il renferme; *Calendrier historique, où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe*, 1750, in-24. Ce petit ouvrage le fit mettre à la Bastille. *Diurnal romain*, latin et français, 3 vol. in-12, 1705. Il fit cette version à la sollicitation de madame la princesse de Condé, qui disait tous les jours son bréviaire. *Géographie des enfants*, en un petit vol. in-12; *Principes de l'histoire*, 1736 et années suivantes, 6 vol. in-12; ouvrage faible, écrit incorrectement, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis; l'auteur l'avait composé pour servir à l'éducation de la jeunesse; *Histoire de la philosophie hermétique*, 3 vol. in-12, Paris, 1742. Cette mystérieuse philosophie y est traitée de façon à ne pas faire connaître la manière de penser de l'auteur sur son objet. *Tablettes chronologiques*, publiées pour la première fois en 1744, en 2 vol. in-8°, de nouveau en 1778, avec les corrections et les

augmentations dont cet ouvrage très-instructif avait besoin. On n'a pas tout corrigé, à la vérité, mais comment le pourrait-on dans des livres si chargés de noms et de dates? *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions, etc.*, 1751, 2 vol. in-12; curieux, mais mal digéré, presque sans ensemble et sans résultat. Le jugement de l'auteur n'égalait pas, à beaucoup près, sa mémoire; *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions, les songes, etc.*, 4 vol. in-12, 1752, collection plus ample que bien choisie; il n'a pas fait difficulté d'y insérer l'absurde *dissertation* d'un nommé Meyer, qui prétend que les chevaux, les bœufs morts peuvent plutôt revenir en ce monde que les hommes; *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, in-12, en trois parties, composé sur un manuscrit d'Edmond Richer. On l'a lue avec plaisir. Le style est, comme celui de ses autres productions, vif, familier et incorrect. *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, Paris, 1713, in-12; livre utile, et l'un des meilleurs de ce fécond écrivain. Michault, de Dijon, a publié, en 1761, des *Mémoires curieux pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet*. On lui attribue aussi d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui, comme l'*Histoire de la philosophie païenne*, qui est de Burigny (1724).

**LENOBLETZ** ou **NOBLETZ** (MICHEL), missionnaire breton, né le 29 septembre 1577, au château de Kerodern, dans la paroisse de Plouguerneau, évêché de Léon, d'une famille noble, fut d'abord élevé par M. de Lesguern son aïeul maternel. Celui-ci étant mort, on donna un précepteur à l'enfant, qui étudia ensuite pendant six ans chez un habile professeur à Ploudaniel. Une vision dans laquelle il crut voir le Seigneur lui-même dans l'éclat de sa gloire, fit sur son esprit une impression profonde; et il se livra dès lors aux exercices de la pénitence. Il s'essaya aussi à instruire et catéchiser les paysans, lorsqu'ils sortaient de l'église et dans les divers lieux où il les trouvait réunis. Au mois d'octobre 1597, il se rendit avec ses frères au collège d'Agén, qui était tenu par les jésuites, et il y acquit la somme de ses connaissances en même temps qu'il se perfectionnait dans la piété. Il étudia ensuite pendant quatre ans la théologie et les sciences ecclésiastiques à Bordeaux, et suivit quelque temps à Paris les cours de la Sorbonne. Ayant été fait prêtre, il se consacra aux travaux de l'apostolat, et, pour s'y préparer avec plus de fruit, il fit bâtir sur le bord de la mer, dans un endroit appelé Tréménach, près de Plouguerneau, une petite cellule couverte de paille, et pendant un an il y mena une vie plus austère que celle des anciens ermites. Des mortifications aussi excessives altérèrent sa santé au point qu'il en demanda plus tard pardon à Dieu, parce qu'elles l'avaient rendu moins utile à son service. Lenobletz commença alors ses prédications, et il s'appliqua à combattre dans les campagnes les vieilles superstitions qui survivaient à l'idolâtrie drui-

dique. Il se fit admettre au nombre des dominicains de Morlaix, et la réputation de ses rares vertus porta l'évêque de Quimper à l'appeler près de lui pour l'associer aux travaux de l'épiscopat. Il n'en continua pas moins de prêcher et d'instruire le peuple qu'il convoquait non-seulement dans les églises, mais au milieu des champs et au pied des croix des chemins. Parmi celles de ses instructions qui nous sont parvenues est le cantique du *Paradis*, chant tout à la fois mystique et suave, reproduit dans la collection des *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, par M. de La Villemarqué, qui le recueillit de la bouche d'une mendicante, et qui l'a traduit en français. Les îles d'Ouessant, de Molène et de Batz, une foule d'autres lieux entendirent aussi sa parole éloquente et populaire. Les épreuves et les persécutions de toute espèce ne lui manquèrent pas, mais son zèle semblait y puiser de nouvelles forces et grandir avec les difficultés. Il amena sa sœur Marguerite à se consacrer uniquement au service de Dieu, et elle lui fut très-utile par le zèle qu'elle mit à le seconder dans ses prédications, tant en instruisant elle-même les jeunes personnes de son sexe qu'en répondant avec son frère d'abondantes aumônes. Michel Lenobletz mourut au Conquet le 5 mai 1652, avec une réputation de sainteté que confirmaient la foule des conversions qu'il opéra et la multitude des miracles attribués à la puissance de ses prières. Son tombeau se voit encore dans la chapelle de Lochrist, où il est environné de la vénération publique. On a publié : *La Vie de Michel Lenobletz, prêtre et missionnaire en Bretagne*, par le sieur de Saint-André (Antoine de Verjus, jésuite), Paris, 1666 et 1668, in-8° : on y trouve quelques fragments d'un *Journal de ses missions*, écrit par le saint prêtre lui-même. M. l'abbé Tresvoux a donné une nouvelle édition de ce livre, Lyon, 1836, 2 vol. in-12. On a annoncé la publication de ses *OEuvres théologiques*, recueillies par Miorce de Kerdanet, qui en a donné un fragment, sous ce titre : *De l'union de la volonté humaine avec la volonté divine*, par le bienheureux Michel Le Nobletz, apôtre de la Basse-Bretagne, Brest, 1841, in-18 de 23 pages.

**LENOIR** (dom JACQUES-LOUIS), bénédictin, né l'an 1720, à Alençon, mort vers 1790, avec le titre d'historiographe de Normandie, a laissé : un *Mémoire*, couronné par l'académie de Caen, sur le commerce particulier à cette ville et à sa généralité; un autre *Mémoire* relatif au projet d'une *Histoire générale de la province de Normandie*, par des religieux bénédictins, in-4° de 14 pages. Les supérieurs de dom Lenoir lui avaient remis les documents que dom Bonnard avait recueillis pour une *Histoire du diocèse de Rouen*. L'ouvrage auquel se rapporte le Mémoire n'a pas paru; *Collection chronologique des actes et des titres de Normandie, concernant l'histoire des familles nobles, etc., depuis le second siècle jusqu'à nos jours*, prospectus, 1788, in-8°. — Philippe LENOIR, auteur protestant du xviii<sup>e</sup> siècle, écrivit sur la vie de Jésus-Christ un

poème intitulé : *Emmanuel* ou *Paraphrase évangélique*, en quinze livres, qu'il dédia à la duchesse de Rohan, princesse de Léon, dont le père fut le chef du parti protestant en France, sous le règne de Louis XIII. Bien que cette production soit médiocre, il s'en est fait plusieurs édit., celles entre autres de Rouen, 1673, in-8°, et d'Amsterdam, 1772, in-12.

LENONCOURT (ROBERT DE), d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, fut archevêque de Reims. Il se distingua tellement par son éminente piété et par sa charité, qu'il acquit le titre de *Père des pauvres*. Il sacra le roi François I<sup>er</sup> et mourut en odeur de sainteté l'an 1531.

LENONCOURT (ROBERT DE), neveu du précédent, fut évêque de Châlons-sur-Marne, puis de Metz. Paul III l'avait fait cardinal en 1538. Lenoncourt fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, etc. Il mourut à Charité-sur-Loire en 1561. Les huguenots, ayant pris cette ville l'année suivante, portèrent la fureur jusqu'à ouvrir son tombeau et en tirer son corps. Il avait assisté à quatre conclaves pour l'élection de Jules IV, de Marcel II, de Paul IV et de Pie IV.

LENONCOURT (PHILIPPE DE), neveu du précédent, cardinal et archevêque de Reims, gagna l'estime et la confiance de Henri III et de Henri IV, et du pape Sixte V. Il mourut à Rome en 1591, à 65 ans. Il avait autant d'esprit que de piété.

LENOURRY. Voy. NOURRY.

LENS (JEAN DE), chanoine de Tournai et professeur de théologie à Louvain, né à Bailleur dans le Hainaut, en 1511, mourut en 1593. Il a laissé plusieurs ouvrages de controverse. Il fut un de ceux qui composèrent, en 1588, la censure de l'université de Louvain contre Lessius, sur la doctrine de la grâce. (Voy. LESSIUS.) Il se distingua plus honorablement contre Baius, et composa, par ordre de la faculté de théologie, une formule de doctrine contradictoire aux propositions condamnées de ce novateur.

LENTULUS (SCIPION), napolitain, né dans le xv<sup>e</sup> siècle, se retira dans le pays des Grisons, où il embrassa le calvinisme et exerça le ministère à Chiavenna. Il est connu par son *Apologie* d'un édit des Liges-Grises contre des sectaires ariens, in-8°, 1570 : et par une *Grammaire italienne*, publiée à Genève en 1568. Bayle remarque, à l'occasion de son *Apologie*, « que les apostats affichent « un grand zèle pour la religion qu'ils ont « embrassée, et que, quoiqu'ils aient grand « besoin de tolérance, ils sont ordinairement « très-intolérants. » Cette *Apologie*, d'ailleurs, ne fait que mieux remarquer l'inconséquence des protestants, qui s'élèvent contre les ariens, après avoir secoué eux-mêmes le joug de l'Eglise. Car si les protestants ont le droit de s'en tenir à l'écriture sainte et de l'expliquer, même par l'esprit privé, pourquoi les ariens n'auraient-ils pas le même privilège ? Et si l'on peut expliquer arbitrairement contre l'autorité de l'Eglise la tradition et les saints Pères, les passages de l'écriture touchant la présence réelle, pourquoi

ne prendrait-on pas la même licence à l'égard des passages qui regardent la divinité de Jésus-Christ ? On peut voir cette observation établie avec autant de force que d'évidence dans un petit traité du jésuite Kaprinay, publié contre les calvinistes de Hongrie : *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus*. On la trouve aussi très-bien discutée dans la *Perpétuité de la foi*, tom. I<sup>er</sup>, pag. 47, 48, 50, etc. (Voy. SERVET, MÉLANCTHON, VORSTIUS CONRAD.)

LEON (-saint), surnommé *le Grand*, premier pape de ce nom, vit le jour à Rome suivant les uns, et en Toscane suivant d'autres. On ne sait rien de particulier sur ses premières années. Les papes saint Célestin I<sup>er</sup> et Sixte III l'employèrent dans les affaires les plus importantes et les plus épineuses, lors même qu'il n'était que diacre. Après la mort du dernier de ces pontifes, en 440, il fut élevé sur le saint Siège par le clergé de Rome. Le peuple apporta son élection avec transport, et le vit sur le trône pontifical avec admiration. Léon reprima, par sa fermeté, les progrès des hérétiques, et en ramena plusieurs à la foi par sa douceur. Ayant découvert à Rome un nombre infini de manichéens, il fit contre eux une information juridique et publique, mit au grand jour les infamies ténébreuses de leurs mystères, et livra les plus opiniâtres au bras séculier. Il s'arma du même courage contre les pélagiens et les priscillianistes, et extermina entièrement les restes de ces hérétiques en Italie. Son zèle, non moins ardent contre les eutychiens, le porta à protester par ses légats contre les actes du *Brigandage d'Ephèse*, où l'erreur avait été préconisée en 449. L'empereur Marcien ayant assemblé, à la sollicitation de Léon, un concile œcuménique à Chalcédoine en 451, saint Léon y envoya quatre légats pour y présider. La deuxième session fut employée à lire une lettre du saint pape à Flavian, patriarche de Constantinople, dans laquelle il développait d'une manière admirable la doctrine de l'Eglise catholique sur l'incarnation. Le concile lui donna tous les éloges qu'elle méritait. L'erreur fut proscrite, et la vérité prit sa place. Dans le temps qu'on tenait ce concile en Orient, Attila ravageait l'Occident et s'avancait vers Rome pour la réduire en cendres. L'empereur Valentinien choisit saint Léon pour arrêter ce guerrier terrible et pour faire des propositions de paix. Le pontife lui parla avec tant de majesté, de douceur et d'éloquence, qu'il amollit son caractère féroce. Ce roi barbare sortit de l'Italie et repassa le Danube, emportant dans son cœur de l'amitié, du respect et de l'admiration pour le pontife romain. Genséric fit ce qu'Attila n'avait pas fait. Il surprit Rome en 455 et l'abandonna au pillage ; ses troupes saccagèrent la ville pendant 14 jours avec une fureur inouïe. Tout ce que put obtenir saint Léon fut qu'on ne commettrait ni meurtres ni incendies, et qu'on ne toucherait point aux trois principales basiliques de Rome, enrichies par Constantin de présents magnifiques. L'illustre pontife, en veillant aux

biens spirituels, ne négligea point les intérêts temporels des peuples, et mourut en 461, avec la réputation d'un saint et d'un grand homme. Son pontificat embarrasse étrangement ceux qui rapportent la grande autorité des papes aux fausses décrétales. Jamais le siège de Rome ne fut plus respecté, ni ses décrets d'une force plus marquée que sous le pape Léon. (*Voy. GRÉGOIRE LE GRAND, INNOCENT I<sup>er</sup>, ISIDORE MERCATOR, LUTHER, saint PIERRE.*) C'est le premier pape dont nous ayons un corps d'ouvrage. Il nous reste de lui 96 *Sermons*, et 141 *Lettres*. Plusieurs savants lui attribuent aussi les livres : *De la vocation des gentils, Epttre à Démétride* : mais le pape Gélase, qui vivait à la fin de ce siècle, cite ces livres comme étant d'un docteur de l'Eglise, sans les attribuer à saint Léon ; quelques-uns, parmi lesquels se trouve l'abbé Anthelmi, les attribuent à saint Prosper, mais le style n'est pas favorable à cette opinion, car c'est réellement celui de saint Léon ; style poli, coulant, nombreux, plein de dignité et de force, d'une latinité pure et riche. Toutes ses périodes ont une certaine cadence mesurée, qui surprend sans déplaire. Il est semé d'épithètes bien choisies et d'antithèses très-heureuses, mais un peu trop fréquentes. Le P. Quesnel a donné une édition des ouvrages de ce saint Père, laquelle parut à Paris, en 1675, en 2 vol. in-4<sup>e</sup>, ensuite à Lyon, l'an 1700, in-fol. Baluze, Anthelmi, Jean Salinas et dom Coustant ont reproché au P. Quesnel un grand nombre de falsifications ; il paraît avoir pris à tâche d'affaiblir dans plus d'un endroit l'impression de l'autorité pontificale, plus forte dans les ouvrages de saint Léon que dans ceux de la plupart des papes postérieurs, comme Casaubon lui-même l'a remarqué. On prétend même que c'est dans ce dessein que le P. Quesnel, intéressé à combattre l'autorité du chef de l'Eglise, a entrepris cette traduction. Les *OEuvres de saint Léon* ont été publiées de nouveau à Rome en 1733, en 2 vol. in-fol., par le P. Cacciari, carme, et à Venise, en 1753, par les frères Ballerini ; l'une et l'autre éditions sont en 3 vol. in-fol. Le P. Cacciari a fait paraître, en 1751-53-55, une nouvelle édition avec des *Exercitationes in Opera sancti Leonis*, in-fol. Ce sont des dissertations d'un style assez négligé, mais pleines de choses. L'abbé de Bellegarde a donné une traduction française des sermons de ce saint Père, Paris, 1701, et M. l'abbé Guillon en a donné, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, une analyse très-distinguée par l'élégance de sa traduction et par le goût qui a présidé au choix qu'il a faits des morceaux les plus remarquables qu'ils renferment. Le P. Maimbourg a écrit l'histoire de son pontificat, in-4<sup>e</sup>, ou 2 vol. in-12. *Voy. saint HILAIRE d'Arles.* L'Eglise honore la mémoire de ce saint pontife le 11 avril. M. Migne a donné les *OEuvres très-complètes de saint Léon le Grand*, publiées d'après l'édition des frères Ballerini et celle de Paschase Quesnel, enrichies de préfaces, d'avertissements et de

commentaires ; suivies des exercices de Cacciari sur toutes les œuvres du saint docteur, 3 vol. in-4<sup>e</sup>. M. Alex. de Saint-Chéron a donné l'*Histoire du pontificat de saint Léon le Grand et de son siècle*, en 2 vol. in-8<sup>e</sup>.

LEON II (saint), sicilien, successeur du pape Agathon en 692, envoya l'année suivante le sous-diacre Constantin, légationnaire du saint-siège, à Constantinople, en qualité de légat. Il le chargea d'une lettre pour l'empereur, dans laquelle il confirma, par l'autorité de saint Pierre, la définition du sixième concile, et disait anathème à Théodore de Pharan, à Cyrus d'Alexandrie, à Sergius, à Pyrrhus, à Paul et Pierre de Constantinople, à Macaire, à Etienne et Polychrone, et même au pape Honorius : « parce que, « comme il s'en explique dans une lettre aux « évêques d'Espagne, Honorius n'a point « éteint dans sa naissance la flamme de la « doctrine hérétique comme il convenait à « son siège. » (*Voy. HONORIUS.*) Léon II mourut le 23 du mois de mai 684, après avoir tenu le bâton pastoral avec autant de fermeté que de sagesse. Il institua le *baiser de paix* à la messe, et l'*aspersion de l'eau bénite* sur le peuple, perfectionna le chant grégorien, et composa plusieurs hymnes pour l'office de l'Eglise. On lui attribue quatre *Epttres*, que Baronius croit supposées. L'Eglise célèbre sa fête le 28 juin, jour auquel il fut enterré.

LEON III, romain, monta sur la chaire de saint Pierre après Adrien I<sup>er</sup>, le 26 décembre 795. Une de ses premières démarches fut d'envoyer à Charlemagne des légats chargés de lui présenter les clefs de la basilique de Saint-Pierre et l'étendard de la ville de Rome, en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Il se forma, peu de temps après, une conjuration contre Léon. Elle éclata le 23 avril 799, le jour de saint Marc. Le pricier Pascal, et Campule, sacellaire, ou sacristain, tous deux neveux du dernier pape, à qui ils n'avaient pu succéder, étaient à la tête. Après avoir assailli le pontife avec une troupe de scélérats, tandis qu'il sortait à cheval du palais de Latran pour se rendre à la procession des grandes litanies, ils le jetèrent par terre, le maltraitèrent avec fureur, et firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue et les yeux. De la rue il fut traîné au monastère de Saint-Silvestre, où ils réitérèrent leurs cruautés, pour s'assurer que jamais il ne ferait usage de la vue ni de la parole. Il ne perdit néanmoins ni l'une ni l'autre ; ce que les auteurs et les plus grands personnages du temps regardèrent comme un miracle. Dans la nuit, on vint à son secours. Albin, son camérier, et quelques gens l'enlevèrent du monastère, le firent descendre par la muraille de la ville, et le conduisirent en France, auprès de Charlemagne. Ce monarque lui donna une escorte pour retourner en Italie. Il rentra à Rome comme en triomphe, au milieu de tous les ordres de la ville, qui vinrent au-devant de lui avec des bannières. Charlemagne passa en Italie l'an 800 ; le pape l'y couronna empereur d'Occident le

jour de Noël de la même année, et obtint de lui la grâce de Pascal et de Campule, que ce prince avait condamnés à mort. Les ennemis de Léon ayant de nouveau conspiré contre lui après la mort de Charlemagne, il en fit périr plusieurs par le dernier supplice, en 815. Il mourut le 11 juin 816, regardé comme un pontife politique. On a de lui treize *Eptres*, Helmstadt, 1655, in-4°. On lui attribue mal à propos l'*Enchiridion Leonis papæ*, petit livre de prières contenant les sept psaumes et diverses oraisons énigmatiques, dont les alchimistes font cas, et que les curieux recherchent par cette raison. Il a été imprimé à Lyon en 1601 et 1607, in-2°, et à Mayence en 1623. Mais l'édition recherchée est celle de Rome, en 1535, in-2°; et la meilleure, après celle-là, est celle de Lyon, en 1584, aussi in-2°.

LEON IV (saint), Romain, pape élu le 12 avril 847, après Sergius II, mourut saintement, le 17 juillet 855. Il illustra le pontificat par son courage et par ses vertus. Il eut la douleur de voir les Sarrasins aux portes de Rome, prêts à faire une bourgade mahémétane de la capitale du christianisme. Les empereurs d'Orient et ceux d'Occident semblaient l'avoir abandonnée. Léon IV, plus grand homme qu'eux, prit dans ce danger l'autorité d'un souverain, d'un père qui défend ses enfants. Il employa les richesses de l'Eglise à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens; il engagea les habitants de Naples et de Gaète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie; il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né romain. « Le courage des premiers âges de la république (dit l'auteur de l'*Histoire générale*) revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption. » Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrasins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérants, échappés au naufrage, furent mis à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissements les mêmes mains qui devaient la détruire. Il enferma ensuite d'une bonne muraille tout le mont Vatican, où il se forma un nouveau quartier, ou une nouvelle ville, qui prit le nom de *Cité Léonine*. Il s'appliqua fortement à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline ecclésiastique, tint à ce sujet un concile à Rome en 853, et, pour faire un exemple, déposa Anastase, cardinal-prêtre de Saint-Marcel, pour n'avoir pas résidé dans sa paroisse. C'est le même Anastase qui disputa la papauté à Benoît III. Nous avons de Léon IV une *Homélie* adressée aux évêques et aux pasteurs sur leurs devoirs. Elle a été publiée par le P. Labbe, et se trouve dans le Pontificat romain. Cinq jours après sa mort, Be-

noît III fut élu pape : ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la papesse Jeanne entre ces deux pontifes. Voy. BENOÎT III et JEAN VII.

LEON V, natif d'Andréa, succéda au pape Benoît IV en 903. Il fut chassé et mis en prison environ un mois après par Christophe, qui s'empara de son siège. Léon y mourut de chagrin le 6 décembre de la même année.

LEON VI, romain, succéda au pape Jean X, le 6 juillet 928, et mourut au commencement de février 929. Quelques-uns prétendent que c'était un intrus, placé sur le saint siège par les ennemis de Jean X. Etienne VII fut son successeur.

LEON VII, romain, fut élu pape après la mort de Jean XI, en 936, et n'accepta cette dignité que malgré lui. Il fit paraître beaucoup de zèle et de piété dans sa conduite, et mourut en 939. Il est appelé Léon VI dans plusieurs catalogues. Il eut Etienne VIII pour successeur. On a de lui une *Lettre* à Hugo, abbé de Tours, insérée dans la *Spicilege* de dom d'Achery. Elle est une preuve de son zèle pour la discipline monastique.

LEON VIII fut élu pape après la déposition de Jean XII, le 6 décembre 963, par l'autorité de l'empereur Othon. Fleury en parle comme d'un pape légitime; mais Baronius et le P. Pagi le traitent d'intrus et d'antipape. Au reste, ce fut la grande probité de Léon qui détermina les suffrages en sa faveur; et quoique pendant la vie de Jean XII on n'ait pu le regarder comme canoniquement élu, rien n'empêche qu'il ne puisse être considéré comme pape légitime après la mort de ce pontife, surtout lorsque Benoît V, qui avait été élu pour succéder à Jean XII, eut, pour finir le scandale, acquiescé à sa propre déposition, quoique injuste. Enfin, en le plaçant dans le catalogue des papes légitimes, on ne fait que suivre tous les anciens historiens qui lui ont accordé cet honneur. Il mourut au mois d'avril 965; et le 5 juillet de cette année, Jean XIII fut élu pape après la mort de ces deux pontifes.

LEON IX (saint), appelé auparavant Brunon, fils du comte Egisheim, né en Alsace le 21 juin 1002, passa du siège de Toul à celui de Rome le 11 février 1049, par le crédit de l'empereur Henri III, son cousin, qui le fit élire à Worms par les évêques, les grands de l'empire et les légats de l'Eglise romaine. Elevé au pontificat malgré lui, il partit pour Rome en habit de pèlerin, et ne prit celui de souverain pontife que lorsque les acclamations de joie du peuple romain l'eurent déterminé à accepter la tiare. Le nouveau pontife assembla des conciles en Italie, en France, en Allemagne, soit pour remédier au mal, soit pour introduire le bien. En 1050, il tint à Rome un concile où les erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie furent condamnées. La simonie et le concubinage étaient alors les deux plus cruels fléaux de l'Eglise; mais la vigilance sévère avec laquelle les souverains pontifes les repoussèrent prouve assez que le mal n'était ni général, ni toléré. Léon IX

porta un décret, dans un concile tenu à Rome en 1051, où il était dit, que « les femmes « qui, dans l'enceinte des murs de Rome, se « seraient abandonnées à des prêtres, se « raient à l'avenir adjudgées au palais de La- « tran comme esclaves. » C'est sous son pontificat que le schisme des Grecs, dont Photius avait jeté les premiers fondements, éclata par les écrits de Michel Cerularius, patriarche de Constantinople. Léon réfuta solidement ces écrits, et fit une belle *apologie* de la discipline observée parmi les Latins. En 1053, il se rendit en Allemagne pour demander du secours contre les Normands, et en obtint. Ayant armé contre ces guerriers, il fut battu et pris près de Bénévent, qui, sous son pontificat, avait été donné au saint-siège par l'empereur Henri III. Après un an de prison, il fut conduit à Rome par ses vainqueurs, et mourut le 19 avril 1054. Il avait passé le temps de sa captivité dans les exercices de la pénitence. L'archidiacre Wibert a écrit en latin sa *Vie*, que le P. Sirmond a mise au jour, Paris, 1615, in-8°, et qui se trouve dans le *Thesaurus Anecdotorum* de dom Martène. On a de ce saint pontife des *Sermons* dans les Œuvres de saint Léon, des *Épîtres décrétales* dans les conciles du P. Labbe, et une *Vie de saint Hidulphe*, dans le *Thes. anecdot.* de dom Martène.

LEON X (JEAN et DON JULIEN DE MÉDICIS), fils de Laurent de Médicis, naquit à Florence le 11 décembre 1475. Il fut créé cardinal à 15 ans, par Innocent VIII, et devint dans la suite légat de Jules II. Il exerçait cette dignité à la bataille de Ravenna, gagnée par les Français en 1512, et il y fut fait prisonnier. Les soldats qui l'avaient pris, charmés de sa bonne mine et de son éloquence, lui demandèrent humblement pardon d'avoir osé l'arrêter. Après la mort de Jules II, il obtint la tiare, le 5 mars 1513. Léon X fit son entrée à Rome le 11 avril, le même jour qu'il avait été fait prisonnier l'année précédente, et monta sur le même cheval. Ce pontife avait reçu l'éducation la plus brillante : Ange Politien et Démétrius Chalcondyle avaient été ses maîtres. Sa famille était celle des beaux arts ; elle recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople par la barbarie turque, et mérita que ce siècle s'appelât le *siècle des Médicis*. Léon X joignait au goût le plus fin la magnificence la plus recherchée. Le nouveau pontife vécut, si on en croit quelques auteurs, en prince voluptueux ; mais Paul Jove, qui d'ailleurs ne lui est pas favorable, en condamnant ses dépenses excessives et ses profusions, rend le plus beau témoignage à la pureté de ses mœurs. Dans le sein de la magnificence et des plaisirs fastueux, Léon X n'oublia pas les intérêts du pontificat. Il termina les différends que Jules II avait eus avec Louis XII, et conclut en 1517 le concile de Latran. Il choisit ses secrétaires parmi les plus beaux esprits de l'Italie. Le style barbare de la datte fut aboli et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux Bembo et Sadolet. Il fit fouiller dans les bibliothèques, déterra

les anciens manuscrits, et ne ménagea aucune dépense pour se les procurer ; il acheta 500 sequins (5,500 fr.) un seul exemplaire des cinq premiers livres de Tacite, qui furent trouvés dans l'abbaye de Corwey, en Westphalie : il se procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité. Les poètes étaient surtout les objets de sa complaisance ; il aimait les vers, et en faisait de très-jolis. Dans le temps qu'il préparait aux hommes des plaisirs purs, en faisant renaitre les beaux arts, il se forma une conspiration contre sa vie. Les cardinaux Petrucci et Soli, irrités de ce que ce pape avait ôté le duché d'Urbain à un neveu de Jules II, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape ; et la mort de Léon X devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte ; il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petrucci dans la prison en 1517 ; l'autre racheta sa vie par ses trésors. Léon X, pour faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa 31 nouveaux. Il méditait depuis quelque temps deux grands projets : l'un était d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II ; l'autre d'embellir Rome et d'achever la basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, le plus beau monument qu'aient jamais élevé les hommes. Il fit publier en 1518 des indulgences plénières dans toute la chrétienté, pour contribuer à l'exécution de ces deux projets. Il s'éleva à cette occasion une vive querelle en Allemagne, entre les dominicains et les augustins. Ceux-ci avaient toujours été en possession de la prédication des indulgences ; ils virent avec peine la préférence donnée aux dominicains. Luther se fit l'organe de leur mécontentement. C'était un moine ardent, infecté des erreurs de Jean Huss. (*Voy. LUTHER.*) Ses prédications et ses livres enlevèrent des peuples entiers à l'Eglise romaine. Léon X tenta vainement de ramener l'hérésiarque par la douceur ; il fut enfin forcé de l'anathématiser par deux bulles consécutives, l'une en 1520, l'autre en 1521. Le feu de la guerre s'alluma vers le même temps dans toute l'Europe. François I<sup>er</sup> et Charles-Quint recherchant l'alliance de Léon X, ce pontife flotta longtemps entre ces deux princes ; il fit presque à la fois un traité avec l'un et avec l'autre ; en 1520 avec François I<sup>er</sup>, auquel il promit le royaume de Naples, en se réservant Gaëte ; et en 1521 avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour livrer le Milanais à François Sforce, fils puiné de Louis le Maire, et surtout pour donner au saint-siège Ferrare, qu'on voulait toujours ôter à la maison d'Est. On a ridiculement prétendu que les malheurs de la France dans cette guerre lui causèrent tant de plaisir qu'il fut saisi d'une fièvre, dont il mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1521, à 46 ans moins dix jours. Mais il paraît plus probable que le poi-

son termina sa vie. Son talent était de manier les esprits ; il s'empara si bien de celui de François I<sup>er</sup>, dans une entrevue qu'ils eurent à Bologne en 1515, que ce prince consentit à l'abolition de la Pragmatique. Voy. François I<sup>er</sup>. Le goût du luxe, goût plus convenable à un prince qu'à un pontife, les moyens qu'il employa pour élever sa famille, son humeur vindicative, ternirent l'éclat de ses bonnes qualités, et celui que les beaux-arts avaient répandu sur son pontificat. Il ne faut pas croire cependant tous les bruits répandus sur Léon X par les protestants, qui l'ont peint comme un athée qui se moquait de Dieu et des hommes. Ces bruits scandaleux ne sont fondés que sur de prétendues anecdotes, et sur des propos qu'il est impossible qu'il ait tenus. On sent assez que ces sectaires ont dû se déchaîner contre le pontife qui avait lancé la première excommunication sur le patriarche et ses adhérents. Un auteur moderne, calviniste anglican, rend à Léon X plus de justice que ses coréligionnaires. Voici comment il le juge après avoir balancé les opinions et les jugements divers des historiens. « Il nous reste les témoignages les plus satisfaisants sur la pureté de mœurs qui distingua ce pape tant dans sa première jeunesse que lorsqu'il parvint au souverain pontificat ; et l'exemple de chasteté et de décence qu'il a donné est d'autant plus remarquable qu'il était plus rare dans le siècle où il a vécu. » « Le gouvernement de Léon X, dit un écrivain judicieux, est le tableau d'un siècle entier, auquel il a eu la gloire d'imposer son nom. » Non-seulement ce siècle fut celui des grands hommes, mais des femmes aussi s'y distinguèrent, telles que Constance d'Avall, Tullie Arragon, Laure Battifua, Victoire Colonne, Véronique Gambarà, Gaspara Stampa. Léon X ne dédaignait pas d'admettre à sa table les beaux-esprits de son époque. C'était son délassement après les soins assidus qu'il donnait à ses Etats. Protecteur éclairé des lettres, il avait choisi ses secrétaires parmi les bons écrivains de l'époque. Il rétablit le gymnase de l'université de Rome, et lui rendit ses revenus, employés depuis longtemps à d'autres usages ; des professeurs y furent appelés de toutes parts pour y enseigner la théologie, le droit canon, le droit civil, la philosophie morale, la rhétorique, la logique, les mathématiques, la médecine, la langue grecque, etc. On ne connaît de ce prélat qu'une pièce de vers latins, composée pendant son cardinalat, sur une statue de Cléopâtre qu'on venait de découvrir. On peut consulter l'*Histoire de Léon X* par Will. Roscoe, Londres, 1805, 4 vol. in-4<sup>e</sup>, traduite en français par P.-F. Henry, Paris, 1808, 4 vol. in-8<sup>e</sup>. L'*Histoire de Léon X et de son siècle*, a été écrite aussi de nos jours par M. Audin, 2 vol. in-8<sup>e</sup>.

LEON XI (ALEXANDRE-OCTAVIEN, de la maison des Médicis, cardinal de Florence), fut élu pape le 1<sup>er</sup> avril 1605, et mourut le 27 du même mois, à 70 ans, intimement regretté. Ses vertus et ses lumières présa-

geaient aux Romains et à l'Eglise un règne glorieux.

LEON (PIERRE DE), antipape. Voy. INNOCENT II.

LEON XII (le cardinal ANNIBAL DELLA GENGA), né le 2 août 1760, dans la terre de ce nom, ancien fief de sa maison, situé dans le diocèse de Spolète, fut promu par Pie VI à l'archevêché de Tyr (*in partibus*), en 1793, et envoyé nonce à Cologne ; plus tard, Pie VII lui confia la mission importante de nonce extraordinaire à la diète de Ratisbonne, pour pourvoir aux besoins des Eglises d'Allemagne, après les sécularisations et les envahissements de 1803. Il eut à ce sujet plusieurs conférences à Ratisbonne en 1804, et il y déploya beaucoup de zèle et de talent, mais il ne put triompher de la difficulté des circonstances ; au bout de quelques années, il se vit obligé de quitter l'Allemagne et de retourner en Italie. Della Genga y fut témoin de la persécution suscitée par Napoléon contre Pie VII, et après que ce pontife eut été arraché de sa capitale, il se retira dans sa famille. Le pape, en rentrant dans ses Etats, en 1814, le nomma nonce extraordinaire à la cour de France, et le chargea de complimenter Louis XVIII sur son retour. L'archevêque de Tyr revint à Rome sur la fin de la même année, et fut le premier cardinal nommé dans la nombreuse promotion du 8 mars 1816. Il succéda, en 1820, au cardinal Litta, dans les fonctions de cardinal-vicaire de Sa Sainteté, et était de plus préfet des congrégations de la résidence des évêques, des immunités ecclésiastiques, et du spirituel du collège et séminaire romain, lorsqu'il fut élu pape après la mort de Pie VII le 27 septembre 1823 ; alors il prit le nom de Léon XII. Son couronnement eut lieu le 5 octobre. Il s'occupa d'abord du soulagement des pauvres, et remit en vigueur une ancienne coutume introduite par saint Grégoire le Grand, qui voulait que tous les jours douze pauvres trouvaissent à dîner dans son palais. Léon s'occupa aussi des besoins de l'Eglise, et s'empressa de pourvoir aux évêchés vacants. Le 5 février 1829, il commença à ressentir les atteintes de la maladie qui devait l'emporter : il rendit le dernier soupir le 10 du même mois, vers les 10 heures du matin, après une longue et tranquille agonie. Léon XII excita le zèle des fidèles pour la reconstruction de l'église de Saint-Paul ; délivra les environs de Rome des malfaiteurs qui les infestaient ; embellit Rome, encouragea les sciences et les arts, enrichit la bibliothèque du Vatican et les musées, donna des soins particuliers à l'instruction et aux études, fit des règlements très-sages sur l'administration publique, la justice et le commerce, favorisa les établissements de charité et remplit tous les devoirs de pontife, de prince et de père commun. Il aidait de ses conseils tous ceux qui avaient en lui quelque confiance. L'élection de Léon XII, dit le *Mémorial catholique* de mars 1829, avait été une marque de la protection divine sur l'Eglise. Les plus tou-

chantes vertus s'alliaient en lui à la prudence et à la fermeté, si nécessaires aujourd'hui. Ses hautes lumières égalaient son zèle. Il connaissait les besoins du siècle, et méditait, dans sa sagesse, les grands devoirs que le nouvel état du monde prépare à la souveraineté spirituelle. Quoique la courte durée de son pontificat ne lui ait pas permis de déployer ses salutaires desseins, entourés d'ailleurs d'obstacles de tout genre, quelques-uns de ses actes font connaître quelles étaient ses vues. Il croyait que, sans changements brusques et violents, l'autorité spirituelle devait tendre à se dégager des liens politiques, et à exercer, avec une pleine liberté, la puissance qui lui appartient. C'est ce que montre sa conduite à l'égard des républiques de l'Amérique méridionale. Au lieu de subordonner à des considérations d'un ordre inférieur les intérêts de la religion, il s'éleva au-dessus des questions agitées par la diplomatie, et remplit avec indépendance le premier devoir d'un pape, celui de pourvoir, en tout état de choses, à la perpétuité du ministère pastoral. Le même *Mémorial* nous apprend que les derniers jours de la vie de ce pontife ont été attristés par l'abus que l'on a fait en France de la lettre écrite par le ministre secrétaire d'Etat du gouvernement pontifical au sujet des ordonnances relatives aux séminaires, mais que la vérité n'a pas tardé à percer à travers toutes les intrigues, et il cite un passage de la réponse du pape, qui prouve que ce pontife n'a pas approuvé une circulaire, rédigée par quelques évêques, et adressée à M. Feutrier, laquelle reconnaissait au gouvernement des droits de surveillance. Le pape souligna ces mots, et y joignit les observations suivantes : « Cette note tombe sur cette « expression qui, dans le sens si large qu'elle « peut présenter ici, ne doit certainement pas « être soufferte dans l'Eglise du Christ, et a « été rejetée d'une voix unanime dans plus « d'un concile. La même expression ne peut « être admise et employée maintenant par « un illustre corps d'évêques ; car elle ne peut « l'être sans un grave scandale et au détriment de l'Eglise. » Nous terminerons cet article en citant ce passage de la *Quotidienne* du 19 février : « Léon XII a vécu orné de « vertus et de science ; c'était un des esprits « les plus grands de son siècle : son caractère était doux et ferme, il savait les hommes et les choses de son temps ; rien ne manquait à ce pontife pour gouverner l'Eglise de Dieu, de manière à la faire sortir « triomphante du milieu des tempêtes. L'Italie a béni la douceur de son sceptre, et le « monde a admiré la prévoyance de son autorité ; il a calmé des irritations profondes « et apaisé des haines furieuses. L'Eglise de « Belgique commençait à jouir de sa sainte et « souveraine intervention ; les Etats dissidents cédaient à l'ascendant de son génie ; « l'Allemagne s'étonnait de voir plusieurs « de ses grands princes passer sous l'autorité de la foi divine, dont il leur présentait le flambeau. De grandes conquêtes ont

« illustré son court pontificat. Le catholicisme s'étendait de toutes parts. L'Amérique, agitée par les usurpations, gardait l'antique lumière et le lien vénérable de la religion ; et pour mêler à ces sacrés devoirs du pontificat des bienfaits d'un ordre moins imposant, la culture des sciences et des beaux-arts donnait du charme à l'austère dignité de son commandement. L'Italie présentait le doux exemple d'un peuple gouverné comme une famille ; l'autorité des patriarches se rendait vivante, et le monde pouvait savoir ce que c'est que le sceptre de la royauté, lorsqu'il est adouci par la religion et sanctifié par les vertus. » M. Artaud de Montor a écrit une *Histoire de Léon XII*, 1 vol. in-8°.

LÉON VI, empereur d'Orient, surnommé *le Sage* et *le Philosophe*, fils de Basile le Macédonien, monta après lui sur le trône, en 836. L'empire était ouvert à tous les Barbares : Léon voulut dompter les Hongrois, les Bulgares, les Sarrasins ; mais il ne réussit contre aucun de ces peuples. Les Turcs, appelés à son secours, passèrent en Bulgarie, mirent tout à feu et à sang, enlevèrent des richesses immenses, et firent un nombre prodigieux de prisonniers, qu'ils vendirent à Léon. En se servant des armes des Turcs, Léon leur ouvrit le chemin de Constantinople, et après en avoir été les soutiens, ils en furent les destructeurs. Il se montra meilleur politique en chassant de son siège le patriarche Photius. Un des successeurs de cet homme fameux, le patriarche Nicolas, excommunia l'empereur, parce qu'il s'était marié pour la quatrième fois, ce que la discipline de l'Eglise grecque défendait. Il termina cette affaire en faisant déposer le patriarche. Léon mourut de la dysenterie en 911, à l'âge de 46 ans. Il fut appelé *le Sage* et *le Philosophe* par des flatteurs qui distribuaient, comme aujourd'hui, la célébrité selon leurs intérêts. « Ce prince, surnommé *le Philosophe*, je ne sais pourquoi (dit le traducteur des *Avis de l'empereur Basile à Léon, son fils et son collègue*), ne fut qu'un pédant sans vertus, qui fit des livres, se laissa battre par ses ennemis, et donna à ses sujets l'exemple d'un libertinage scandaleux. » Il se plaisait à composer des *Sermons*, au lieu de s'occuper de la défense de l'empire. Nous en avons trente-trois pour différentes fêtes dans la *Bibliothèque des Pères* ; Combefis, Savile, Maffei et Gretser en ont publié quelques-uns. L'éloquence de ce prince tenait beaucoup de la déclamation. Il nous reste encore de lui : *Opus Basilicon*, dans lequel on avait rassemblé toutes les lois des empereurs grecs. Les *Basiliques (Opus Basilicon)* avaient été compilés par Basile : ils furent retouchés par les soins de Léon VI ; ils étaient en soixante livres, dont quarante-sept ont été publiés en 1647, par G.-A. Fabrot ; quatre autres ont été publiés depuis par Reitz, avec une version latine de Ruhnkenius, sous ce titre : *Operis Basilici Fabrotiani supplementum*, Leyde, 1765, in-fol. *Novellæ constitutiones*, au nombre de cent treize, avec des *Epitome*

pour corriger plusieurs nouveautés que Justinien avait introduites. Leunclavius les a données à la fin de son abrégé du *Basilicon*, Bâle, 1575. Un *Traité de tactique*, publié par Meursius, Leyde, 1613, in-4°. C'est le plus intéressant de ses ouvrages. On y voit l'ordre des batailles de son temps, et la manière de combattre des Hongrois et des Sarrasins. Ce livre, important pour la connaissance du Bas-Empire, a été traduit en français par M. de Maizeroy, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. On a encore de cet empereur un *Cantique sur le jugement dernier*, traduit en latin par Jacques Pontarus; des *Prédications sur le sort de Constantinople*, recueillies par George Codinus dans son ouvrage *De imperatoribus constantinopolitanis*, qui fut publié par Pierre Lambecius, Paris, 1655, in-folio; et une *Lettre à Omar*, pour prouver la vérité de la religion chrétienne et l'impiété de celle des Sarrasins; on la trouve dans les nouvelles éditions de la *Bibliothèque des Pères*. Léon VI avait, comme on le voit, la prétention de prédire l'avenir; mais ses oracles obscurs ne trouvèrent de croyance que chez les Grecs superstitieux. Rutgersius a publié les seize premiers avec une version latine, et l'on doit à Leunclavius le dix-septième, qui était resté inédit. Les bibliothèques de Florence et du Vatican possèdent plusieurs autres ouvrages manusc. de Léon. L'on trouve de lui vingt-sept vers *retrogrades* en grec, dans les *Excerpta grec. rhet.*, de Leo Allatius, Rome, 1641, in-8°, pag. 398.

LÉON (saint), évêque de Bayonne, et apôtre des Basques, était de Carentan en Basse-Normandie. Il fut chargé d'une mission apostolique par le pape Etienne V, pour le pays des Basques, tant en deçà qu'au delà des Pyrénées; mais pendant qu'il exerçait son ministère, il fut martyrisé vers l'an 900 par les idolâtres du pays.

LÉON le Grammairien, qui vivait dans le XII<sup>e</sup> siècle, composa une *Chronique de Constantinople*, sous le titre de *Chronographia res a recent. imperator. gestas complectens*: elle comprend l'histoire des empereurs depuis 813 jusques à 929, c'est-à-dire depuis Léon l'Arménien jusqu'à Constantin VII. Elle est jointe à la *Chronique* de saint Théophane, imprimée au Louvre en 1655, in-fol., et fait partie de la Byzantine; elle a été traduite en latin par Jacques Goar, et en français par Cousin.

LÉON d'ORVIÈTE, *Leo Urbevitanus*, natif de cette ville, dominicain suivant les uns, et franciscain suivant d'autres, laissa deux *Chroniques*, l'une des papes, qui finit l'an 1314, et l'autre des empereurs, qu'il a terminée à l'an 1308. Jean Lami les publia toutes deux en 1737, en 2 vol. in-8°. Le style de Léon sent de la barbarie de son siècle. Il adopte plusieurs fables que la lumière de la critique a dissipées. A ces défauts près, son ouvrage est utile pour l'histoire de son temps.

LÉON DE MODÈNE, célèbre rabbin de Venise au XVII<sup>e</sup> siècle, dont le véritable nom était *Juda Arié*, naquit à Modène vers 1574 et mourut à Venise en 1654. Il se distingua dans la poésie hébraïque et dans la poésie

italienne. Il est auteur d'une excellente *Histoire des rites et coutumes des Juifs*, en italien. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Venise, en 1638. Richard Simon a donné une traduction française de ce livre, Paris, 1674, in-12, qui instruit en peu de mots des coutumes des Juifs, et surtout des anciennes, auxquelles l'auteur s'attache plus qu'aux modernes. L'édition de cette trad., de Paris, 1681, in-12, est préférable à la précédente. Le traducteur a enrichi sa version de deux morceaux curieux, sur la secte des *Caraites*, l'autre sur celle des *Samaritains* d'aujourd'hui, et d'une seconde partie intitulée: *Comparaison des cérémonies des Juifs et de la discipline de l'Eglise; avec un Discours touchant les différentes messes ou liturgies qui sont en usage dans tout le monde*. Elle est dédiée à Bossuet. On a encore de Léon un *Dictionnaire hébreu et italien*, Venise, 1612, in-3°; 2<sup>e</sup> édition augmentée, Padoue, 1610, in-4°; *Biblia hebraea rabbinica*, Venise, 1610, 4 vol. in-fol.: cette édition renferme le Targum, la grande et la petite Massore, les commentaires des Rabbin, et tout ce qui se trouve dans les premières éditions de Bomberg; mais il y a plus de trois cents corrections. Elle fut soumise à la censure des inquisiteurs; *Désert de Juda*, Venise, 1598 et 1602, in-4°: c'est un recueil de discours qui ne manquent pas d'éléance; *Histoire de la Pâque*, en italien, caractères hébraïques, avec le texte hébreu à côté, suivie de plusieurs hymnes, Venise, 1609, in-fol.; *Éviter le mal*, dialogue sur les jeux de hasard, Venise, 1595 et 1615, in-8°; Leipzig, 1656, in-8°, avec une traduction allemande d'un juif devenu chrétien, nommé Frédéric Albert, sous le titre de *Lusor doctus, sed non conversus*; un livre de morale intitulé: *Rejeton de justice*, Venise, 1585, in-8°; *Cœur delion*, Venise, 1617, in-4°, où Léon de Modène traite de la mémoire artificielle et de la manière d'apprendre toutes sortes de sciences; etc.

LÉON (LOUIS DE), *Alloysius Legionensis*, religieux augustin, professeur de théologie à Salamanque, se rendit très-habile dans le grec et dans l'hébreu. Il fut mis à l'inquisition pour avoir commenté d'une manière assez inconsidérée le Cantique des cantiques. Il y donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'âme, et sortit de son cachot au bout de deux ans. On le rétablit dans sa chaire et dans ses emplois. Il mourut en 1591, à 64 ans. Il avait le génie de la poésie espagnole, et ses vers avaient de la force et de la douceur; mais il est plus connu par ses livres théologiques. Son principal ouvrage est un savant traité en latin intitulé: *De utriusque Agni, typici et veri, immolationis legitimo tempore*. Le P. Daniel a donné ce livre en français, 1695, in-12, avec des réflexions. L'original et la copie sont également curieux. Son *Commentaire sur le Cantique des cantiques* parut à Venise en 1666, in-8°, en latin.

LÉON DE SAINT-JEAN, carme, né à Rennes l'an 1600, était appelé, avant son entrée en religion, *Jean Macé*: il fut élevé successivement presqu'à toutes les charges de

son ordre, dont il devint provincial et s'acquit l'estime de Léon XI, d'Alexandre VII, de plusieurs cardinaux, et des grands hommes de son siècle. Il prêcha devant Louis XIII et Louis XIV avec applaudissement. Ami intime du cardinal de Richelieu, il recueillit les derniers soupirs de ce ministre. Il mourut le 30 décembre 1671, à Paris, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : *Vie de François d'Amboise*, Paris, 1634; *Vie de sainte Madeleine de Pazzi*, Paris, 1636, in-8°; *Histoire de la province des Carmes de Tours*, en latin, Paris, 1640, in-4°; *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu*, Paris, 1643, in-4°; plusieurs ouvrages ascétiques; et quelques-uns pour soutenir la prétendue antiquité de son ordre; *Studium sapientiæ universalis*, 3 vol. in-fol. : le premier parut à Paris en 1657; il comprend les sciences profanes; les deux autres ont été imprimés à Lyon, en 1664; ils ont pour but la science de la religion : on estime principalement ce qui regarde la théologie dogmatique. Le style de cet ouvrage est pur et coulant. *La Somme des sermons patréntiques et panégyriques*, 4 vol. in-folio, Paris, 1671-75.

LÉONARD (saint), solitaire du Limousin, mort vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle, a donné son nom à la petite ville de Saint-Léonard-le-Noblet, à cinq lieues de Limoges. Il avait été baptisé, dit-on, par saint Remi qui, après l'avoir chargé de prêcher la foi aux peuples, le présenta à la cour de Clovis. Léonard demanda pour toute faveur la permission de visiter les prisonniers, et de délivrer ceux qui sembleraient mériter leur grâce. Après s'être acquitté de ce devoir, il revint dans sa retraite. Le concours des néophytes qui l'y suivirent fut si grand, qu'il donna naissance à la petite ville de Saint-Léonard-le-Noblet. L'*Histoire* de sa vie, écrite par un anonyme, est pleine de faussetés et de fables absurdes. On estime celle de l'abbé Oroux, imprimée à Paris, chez Barbou, en 1760, et dans Baillet, au 6 novembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire.

LÉONARD MATTHEI D'UDINE, dominicain du xv<sup>e</sup> siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, enseigna en 1428 la théologie avec réputation, et fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. En 1435, il prêcha à Florence devant Eugène IV; puis il parut avec éclat à Venise, à Rome, à Milan, etc., et devint successivement prieur du couvent de Saint-Dominique de Bologne, ensuite provincial de toute la Lombardie. Il mourut vers l'an 1470. On a de lui un grand nombre de *Sermons* latins, dont le mérite est très-médiocre; mais comme les éditions en sont anciennes, quelques curieux les recherchent. Les principaux sont : ceux *De sanctis*, 1473, ceux *du Carême*, *Quadragesimale aureum*, Paris, 1478, in-fol. Il a laissé aussi un *Tractatus mirabilis de sanguine Christi, in triduo mortis effusus; an fuerit unitus Divinitati?* Venise, 1627, in-4°. Cette question théologique occupait les écoles d'Italie en 1463.

LÉONARDI (JEAN), instituteur de la con-

grégation des *Clercs-Réguliers de la Mère de Dieu, de Lucques*, né à Décimo en 1541, érigea cette association en 1583. Il avait d'abord étudié la pharmacie à Lucques; il s'associa ensuite à un artisan de cette ville qui consacrait le produit de son travail au soulagement des pauvres religieux et pèlerins. Au bout de dix ans il commença ses études théologiques et fut ordonné prêtre en 1571. Après avoir ouvert des conférences, il engagea ses plus assidus auditeurs à faire partie de sa congrégation. Le but de cet institut était de consacrer une vie pauvre et laborieuse à l'instruction de la jeunesse. Le pieux instituteur essuya des contradictions à Lucques; mais il en fut dédommagé par l'estime du pape Clément VIII, et du grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1609, à 69 ans. On a de lui quelques ouvrages peu connus, et il est plus recommandable comme fondateur que comme écrivain. Sa *Vie* a été donnée en italien par Maracci, prêtre de sa congrégation, Venise, 1617, in-fol. On en trouve un extrait dans *l'Histoire des ordres religieux* du P. Hélyot, tom. IV; une autre *Vie* de Léonardi a été publiée par le P. Ch. Ant. Era, Rome, 1759, in-8°.

LÉONCE (saint), né à Nîmes en Languedoc, évêque de Fréjus en 361, se fit un nom par son savoir, et élit par le spectacle des plus éminentes vertus. C'est lui qui engagea saint Honorat, son ami, qui voulait mener la vie solitaire, à se fixer dans son diocèse, et lui désigna l'île de Lérins, où il bâtit le célèbre monastère de ce nom. Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dédia à saint Léonce, vers l'an 423, les dix premiers livres de ses Conférences. Quelques auteurs ont cru qu'elles furent dédiées à un évêque nommé aussi Léonce, mais autre que le saint dont nous parlons; ce sentiment n'est point appuyé sur des preuves satisfaisantes. Saint Léonce mourut, suivant la commune opinion, vers 450; mais Anthelmi, dans son ouvrage *De initiis Ecclesie Foro-Julienensis*, paraît trouver solidement qu'il mourut vers l'an 432 ou 433. On compte ce saint évêque parmi ceux des Gaules auxquels les papes Boniface et Célestin écrivirent pour des affaires importantes. La lettre du premier concernait les mesures à prendre dans la cause de Maxime de Valence, contre lequel on avait porté des plaintes graves au saint-siège. Il s'agissait, dans celle de Célestin, d'imposer silence aux semi-pélagiens, qui attaquaient la doctrine de saint Augustin sur la grâce. On a quelquefois donné à cet évêque le titre de martyr, mais sans fondement.

LÉONCE le Scolastique, prêtre de Constantinople dans le vi<sup>e</sup> siècle, a laissé plusieurs livres d'histoire et de théologie, entre autres un *Traité du concile de Chalcédoine*, qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans le quatrième volume des *Anciennes leçons de Camisius*, in-4°.

LÉONOR, évêque réjouinaire en Bretagne au vi<sup>e</sup> siècle, était du pays de Galles. Ses travaux apostoliques et ses vertus l'ont fait mettre au nombre des saints.

**LEOPOLD** (saint), fils de Léopold le Bel, marquis d'Autriche, succéda à son père en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*. Pénétré des maximes de l'Évangile, dont il avait fait de bonne heure une étude particulière, il sentit que la religion était la même pour les princes et pour les particuliers ; il mortifia ses passions, renonça aux plaisirs du monde, nourrit son âme de la prière, pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres, et répandit surtout des aumônes abondantes dans le sein des malheureux. Les Autrichiens étaient alors aussi grossiers que superstitieux ; il travailla à adoucir leurs mœurs, à les former aux œuvres et au véritable esprit du christianisme. Ces entreprises réussirent au delà de ses espérances. Léopold fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, traita avec une égale bonté le pauvre et le riche, et fit rendre à tous une justice très-exacte. Sa valeur, égale à sa piété, éclata sous l'empereur Henri IV, et se soutint sous Henri V, qui lui donna, en 1106, Agnès sa sœur en mariage. Après la mort de ce prince, il eut plusieurs voix pour lui succéder à l'empire ; mais Lothaire l'ayant emporté, Léopold se fit un devoir de le reconnaître. Après un règne glorieux, ce prince mourut saintement en 1136 : il avait fondé plusieurs monastères. Innocent VIII le canonisa en 1485. Il avait eu d'Agnès 18 enfants, 8 garçons et 10 filles, qui se montrèrent dignes de leurs illustres parents.

**LEPAIGE** (JEAN), chanoine régulier de l'abbaye de Prémontré, et docteur de Sorbonne, fut élu prieur du collège de Prémontré, dans l'université de Paris et procureur-général de l'ordre. A la mort de l'abbé général Gosset, en 1633, le cardinal de Richelieu voulut se faire élire abbé de Prémontré, comme il avait déjà été élu abbé de Cluni. Lepaige, qui favorisait le projet du cardinal, auquel s'opposaient et le chapitre de l'abbaye de Prémontré et tous les abbés des pays étrangers, fut déposé de sa place de prieur du collège, et perdit aussi la procure générale. Il se fit alors pourvoir du prieuré-cure de Nantouillet en Brie, où il mourut vers 1650. On a de lui : *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, Paris, 1633, in-folio, en deux parties, dont la première est dédiée au pape Urbain VIII, et la seconde au cardinal de Richelieu. Cet ouvrage est malheureusement fautif, et il fut question, dans plusieurs chapitres généraux, de le réimprimer avec les corrections convenables.

**LÉPELLETIER**. Voy. PELLETIER.

**LEPLAT**. Voy. PLAT

**LEPROUST** (le P. PIERRE), religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Poitiers le 4 décembre 1624, fit profession au couvent de cette ville sous le nom de *frère Ange*, le 25 mars 1642. Après avoir été fait prêtre, il fut chargé par ses supérieurs de professer la philosophie et la théologie, ce qu'il fit pendant dix ans avec beaucoup de succès, puis il s'adonna à la prédication, et parut avec distinction dans les chaires de Berry, de Bretagne et de Paris. Il engagea presque toute sa famille à se consacrer à

Dieu : trois de ses frères entrèrent dans l'ordre des Capucins, et deux de ses sœurs se firent religieuses. Elu en 1659 prieur du couvent de Lamballe, le P. Leproust fut nommé visiteur en 1662. Il fit célébrer avec pompe la fête de la canonisation de saint Thomas de Villeneuve, religieux augustin, puis archevêque de Valence en Espagne, canonisé en 1658 par le pape Alexandre VII. L'ardente charité dont il était animé le porta à fonder une congrégation, dont les membres liés à Dieu par les trois vœux de religion, durent se dévouer au service des pauvres dans les hôpitaux. Trois demoiselles nobles et inspirées par une piété fervente secondèrent ses projets, et il les établit en 1662 dans l'Hôtel-Dieu de Lamballe appelé le *Petit-Hôpital*. C'est ainsi que commença la société des Hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve, société qui s'étendit promptement, non-seulement dans beaucoup de villes de Bretagne, mais dans les autres provinces, et à Paris, où elle possède quatre maisons, et où réside la supérieure générale. Nommé provincial de son ordre en 1691, le P. Leproust fut obligé de partager son temps entre les soins à donner à sa propre congrégation et ceux que réclamait sa fondation récente. Tourmenté par de graves infirmités dans les dernières années de sa vie, le P. Leproust se fixa au couvent des Petits-Augustins de Paris, aujourd'hui le palais des Beaux-Arts, et y mourut le 16 octobre 1697. Sa *Vie*, écrite par le P. Hivard, son petit-neveu, est conservée manuscrite chez les dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve de Paris.

**LEQUIEN**. Voy. QUIEN (Le).

**LÉRI** (JEAN DE), ministre protestant, né en 1534, à la Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres protestants, que Charles Durand de Villegagnon, chevalier de Malte, et vice-amiral de Bretagne, avait appelés pour y former une colonie de huguenots, sous la protection de l'amiral de Coligny. Cet établissement n'ayant pas réussi, Léri revint en France. Il essuya dans son retour tous les dangers du naufrage et toutes les horreurs de la famine. Il se vit réduit avec ses compagnons à manger les rats et les souris, et jusqu'aux cuirs des malles. On a de lui une *Relation* de ce voyage, imprimée in-8°, en 1578, et plusieurs fois depuis. Elle est louée par de Thou. Léri se trouva dans Sancerre lorsque cette ville fut assiégée par l'armée catholique en 1573, et il publia l'année suivante, in-8°, un *Journal* curieux de ce siège et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1611.

**LÉRIDANT** (PIERRE), avocat au parlement de Paris, né en Bretagne, fut un de ces jurisconsultes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui contribuèrent le plus par leurs écrits à corrompre les notions du droit, et surtout à renverser les antiques principes qui font la base de la société civile et religieuse : tels sont : l'*Examen de deux questions importantes sur le mariage*, 1753, in-4°, qui n'est qu'un petit pla-

giat fait à Launoy, tout comme celui-ci avait dépouillé le fameux de Dominis : car ces hétérodoxes docteurs n'ont pas même le mérite de l'originalité. M. Jacques Clément, chanoine de Gand, a réfuté cet examen dans son *Traité du pouvoir de l'Eglise sur le mariage des catholiques*, Liège, 1768, in-4°. (Voy. DOMINIS, LAUNOY, GERBAIS, GIBERT); *Consultations sur le mariage d'un Juif*, 1758, in-4°; *Code matrimonial*, in-4°, infecté de diverses erreurs. Il a écrit encore sur d'autres matières, comme l'*Antifinancier*, 1764, in-12; *Institutiones philosophicæ*, 1761, 3 vol. in-12. Il mourut le 28 novembre 1768.

LEROY. Voy. ROY.

LESAGE-TÉN-BROCK, intrépide défenseur de la cause catholique dans les Pays-Bas, avait été élevé dans les erreurs du protestantisme qu'il abandonna dès qu'il connut la lumière de la vérité catholique, à laquelle il consacra toute sa vie et son beau talent. Dès les premiers moments qui suivirent sa conversion, Lesage comprit quelle était la situation de l'Eglise dans les Etats néerlandais, et il entreprit de la relever de l'état d'abjection à laquelle l'avait réduite une oppression de trois siècles, en revendiquant en sa faveur les droits inaliénables qui lui avaient été ravés. Il fut en Hollande le père de la presse catholique. Ses frères, qui se trouvaient, à l'égard des réformés hollandais, dans une position plus humiliante que celle des juifs, se laissaient aller au découragement, et il ne fallait rien moins que le plus énergique effort de leur part, afin d'obtenir des concessions successives de leurs orgueilleux adversaires. Ce fut Lesage qui commença le combat. Comme les catholiques manquaient d'un organe dans la presse quotidienne, il fonda deux journaux : *Catolycke nederlandsche Stemmen*, et *Godsdient vriend*, qui rendaient enfin aux catholiques la conscience de leur nombre et de leur puissance, avec le courage d'insister sans relâche sur la reconnaissance et sur la restitution de leurs droits. Lesage était avocat; à sa réputation incontestée d'un des premiers juristes du pays, il joignit bientôt celle d'un publiciste éminent. Lorsque le gouvernement des Pays-Bas, agissant avec une violence jusqu'alors inouïe, en vint à fermer les séminaires catholiques, la voix de Lesage foudroya cet acte de tyrannie, et ses protestations trouvèrent de l'écho dans tout le royaume. Un ordre royal le fit jeter en prison, et il fut dès lors considéré comme un confesseur de la foi. La main de Dieu ne tarda pas à s'appesantir sur le persécuteur : on connaît les conséquences si funestes pour la maison de Nassau de sa persécution anti-catholique, qui lui coûta tout un royaume. Le roi ayant été obligé d'abdiquer, son fils comprit la nécessité de changer de voie, et il se montra plus favorable au catholicisme. L'arrestation et l'exil de l'archevêque de Cologne (Voy. DROSTE-VISCHERING) ayant vivement ému les catholiques de Hollande, Lesage prit énergiquement la défense du vénérable captif, jusqu'à ce qu'il

le sut rendu à la liberté. Jusqu'à ses derniers jours, il continua de combattre vaillamment pour la foi dans ses journaux qui jouissaient d'une estime et d'une influence extraordinaires. Lesage mourut à Graves dans le Brabant septentrional le 12 juillet 1847, à l'âge de plus de 70 ans, après avoir été muni de tous les secours de la religion. Chaque jour avant de se mettre au travail il entendait deux messes, à l'une desquelles il recevait ordinairement la sainte communion.

LESAGE. Voy. SAGE (LE).

LESCHASSIER (JACQUES), avocat et substitué du procureur général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, mort en 1625, à 75 ans, se lia d'amitié avec Pibrac, Pithou, Loisel et d'autres savants hommes de son siècle. Pendant la guerre de la ligue, il sortit de Paris pour suivre Henri III et Henri IV. La plus ample édition de ses *Oeuvres* est celle de Paris, 1652, in-4°. Son petit *Traité de la liberté ancienne et canonique de l'Eglise gallicane* a été plus applaudi des protestants que des catholiques. Sa *Consultation d'un Parisien*, en faveur de la république de Venise, lors de ses différends avec le pape Paul V, 1606, in-4°, lui valut une chaîne d'or. Leschassier avait acquis une si grande réputation, qu'il était toujours consulté sur les matières civiles et canoniques. Il a écrit sur le droit de nature, sur la loi salique, etc.

LESLEY (JEAN), *Læslæus* (on prononce LÉLIE), évêque de Ross en Ecosse, né en 1527, était d'une des plus nobles familles de ce royaume. Il fut ambassadeur, en 1571, de la reine Marie Stuart à la cour d'Angleterre, et y souffrit de grandes persécutions. Il rendit des services importants à cette princesse, et négocia pour sa liberté à Rome, à Vienne et dans plusieurs autres cours. Il fonda trois séminaires pour les Ecossais, l'un à Rome, l'autre à Paris, et le troisième à Douai, et exerça pendant sept ans les fonctions épiscopales dans le diocèse de Malines. Il mourut à Bruxelles le 31 mai 1596. On a de lui une Histoire d'Ecosse en latin, sous ce titre : *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, Rome, 1578, 1 vol. in-4°; et quelques écrits en faveur du droit de la reine Marie et de son fils à la couronne d'Angleterre. Les protestants ont accusé son Histoire de partialité; mais elle ne pouvait manquer d'essuyer ce reproche de leur part, à moins d'en arracher les faits les plus vrais et les plus connus. Voy. KING, Guillaume.

LESLEY (CHARLES) *Lélie*, évêque de Carlisle, mort en 1722, fut tout à la fois zélé défenseur du christianisme et zélé partisan de la maison de Stuart. Il est auteur de plusieurs traités estimés des anglicans : *Méthode courte et facile contre les déistes*, in-8°, traduite en latin, in-4°; *Méthode courte et facile contre les Juifs*, plus étendue que la précédente, et tirée en partie de l'ouvrage de Limborch, intitulée : *Amica collatio cum erudito Judæo* (Voy. LIMBORCH); *Défense de la méthode contre les déistes*; *Lettre sur le dieu des Siamois*, *Sammonochodon*; *Lettre à un déiste converti*; *La vérité du christianisme*

démontrée, dialogue entre un chrétien et un déiste, 1711, in-8° ; *Dissertation sur le jugement particulier et sur l'autorité en matière de foi*. Tous ces écrits, excepté le 6°, traduits de l'anglais par le P. Houbigant de l'Oratoire, ont paru à Paris, l'an 1770, en un vol. in-8°.

LESMORE-GORDON. Voy. GORDON.

LESSEVILLE (ESTACHE LE CLERC DE), de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut choisi recteur de l'université de cette ville avant l'âge de 20 ans. Il devint docteur de la maison et société de Sorbonne, l'un des aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, conseiller au parlement, et enfin évêque de Coutances. Il acquit l'estime et l'amitié de ses diocésains, et fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Une connaissance profonde de la théologie et de la jurisprudence le rendirent particulièrement recommandable. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1665, pendant l'assemblée du clergé, à laquelle il était député.

LESSIUS (LÉONARD), né à Brechtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de jésuite en 1572, et professa avec distinction la philosophie pendant sept ans à Douai, et la théologie à Louvain depuis l'an 1585 jusqu'en 1605. Il fit soutenir, de concert avec Hamélius, son confrère, en 1586, des *Thèses* qui paraissaient opposées aux sentiments de saint Thomas. La faculté de théologie de Louvain censura trente-quatre propositions tirées des thèses de Lessius. Elle crut voir que le jésuite, en combattant le *baianisme*, s'était jeté dans le *semi-pélagianisme*. Stapleton, professeur à Louvain, se déclara contre cette censure dans une lettre à l'évêque de Middelbourg, insérée dans l'Histoire des congrégations *De Auxiliis* du P. de Meyer, p. 32. L'université de Douai se joignit à celle de Louvain. Il règne dans la censure de Douai un air de vivacité qui montre un peu de passion. Lessius en ayant appelé à Rome, Sixte V fit examiner dans une congrégation la doctrine condamnée dans Lessius, et, après un rigoureux examen, ses propositions furent déclarées *sanæ doctrinæ articuli*. La censure fut cassée, et le jugement pontifical publié à Louvain, par ordre du nonce Octavio, évêque de Cajazzo, en 1588. Quesnel et Gerberon publièrent chacun une Apologie historique de la Censure ; mais ces deux apologies furent condamnées par Innocent XII, en 1697. Lessius fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt. On peut voir ce qui regarde cette affaire, amplement détaillé par Habert, évêque de Vabres, dans son livre *De la défense de la foi sur la grâce*, chap. XIV, § 3. On sait que Habert n'était pas favorable aux jésuites, et sa relation acquiert par là une considération particulière : elle est toute à la décharge de Lessius. Ce jésuite célèbre mourut en 1623, à 69 ans. Il savait la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine et l'histoire ; ses ouvrages en sont un témoignage. Les principaux sont : *De justitia et jure actionum humanarum libri quatuor*, An-

vers, 1621 ; Lyon, 1653, in-folio. Saint François de Sales estimait beaucoup cet ouvrage, comme il paraît par une lettre qu'il lui écrivit, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1773 au collège des jésuites à Anvers. C'est dans la même lettre que le saint évêque se déclare pour les sentiments de Lessius sur la prédestination et la grâce (Voy. GRAVESON). *De potestate summi pontificis*, ouvrage solide et bien écrit, mais dans lequel l'auteur paraît tenir encore à l'opinion de la puissance temporelle des papes ; *Hygiasticon, seu vera ratio valetudinis bonæ et vitæ, una cum sensuum et judicii et memoriæ integritate ad extremam senectutem conservanda*, Anvers, 1613 et 1615, in-8°. avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius, Cambridge, 1634, in-8°. Ces deux traités ont été traduits en français par Seb. Hardi, Paris, 1646, et enrichis de notes par de La Bonno dière, Paris, 1701 ; plusieurs *Opuscules* recueillis en 2 vol. in-folio, pleins de lumières et de sentiments, écrits avec beaucoup de clarté, d'élégance et d'intérêt. On y distingue le petit traité *De capessenda vera religione*, ouvrage qui, dans sa brièveté, fait un excellent traité de controverse, par lequel beaucoup d'hérétiques ont été ramenés à l'Eglise ; et celui *De Providentia Numinis*, plein de pensées justes, profondes et touchantes. La Vie de ce jésuite a paru sous ce titre : *De vita et moribus L. Lessii*, Paris, 1644, in-12. On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines les *Informations* manuscrites sur sa vie et ses vertus. On les avait prises d'abord après sa mort, dans la croyance que l'on travaillerait un jour à sa béatification. Lessius possédait le grec, l'histoire, le droit canon, le droit civil, les mathématiques et la médecine. Juste-Lipse fait les plus grands éloges de ce savant. Voy. la Vie de Lessius par Foppens, *Bibl. Belg.*

LESTONAC (JEANNE DE), fondatrice de l'ordre des Religieuses bénédictines de la compagnie de Notre-Dame, naquit à Bordeaux en 1536. Elle était fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de cette ville, et nièce du célèbre Montaigne. Après la mort de Gaston de Mont-Ferrand, son mari, dont elle eut sept enfants, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, et le fit approuver par le pape Paul V en 1607. Quand ce pontife eut donné sa bulle, il dit au général des jésuites : « Je viens de vous « unir à de vertueuses filles, qui rendront « aux personnes de leur sexe les pieux services que vos pères rendent aux hommes « dans toute la chrétienté. » Madame de Lestonac, en se consacrant à la vie religieuse, avait sacrifié tous les agréments de la figure et les avantages de la naissance. Elle mourut en odeur de sainteté dans son couvent de Bordeaux, le 2 février 1640, âgée de 84 ans. La congrégation se répandit en France, et il y eut un grand nombre de maisons, que la révolution de 1789 n'épargna pas plus que les autres établissements éducatifs et utiles. Voy. l'Histoire des religieuses de Notre-Dame, par Jean Bouzouic ; et la Vie de ma-

dame Lestonac, par le Père Beaufils, jésuite, Toulouse, 1742, in-12.

LESTRANGE (le Père AUGUSTIN DE), abbé de la Trappe, un des plus illustres réformateurs de l'ordre de Cîteaux, né en 1754, au château de Colombier-le-Vieux (Ardèche), entra jeune encore dans un des couvents de cet ordre : à l'époque de la révolution, il était maître des novices dans la province du Perche. En 1790, des commissaires du département de l'Orne vinrent signifier à ces bons cénobites la suppression de leur maison, décrétée par l'assemblée nationale. Les religieux de la Trappe sous la conduite de leur chef se rendirent au canton de Fribourg en Suisse. Il paraît qu'ils choisirent cet asile afin d'être à portée de suivre les événements de la révolution et d'attendre l'occasion de rentrer en France. Cet espoir ne se réalisa qu'en 1817, époque où une partie des religieux trappistes revinrent sur le sol natal, ayant à leur tête le Père Lestrange, dont les vertus l'avaient élevé à la dignité d'abbé. Il trouva que tous les biens de la Trappe avaient été vendus; d'autres obstacles vinrent s'opposer au rétablissement de son ordre; mais sa piété fervente et l'activité de son zèle parvinrent à les surmonter. En peu d'années il établit la maison-mère à Soligni, département de l'Orne, et il fonda plusieurs succursales à Laval, à Chollet, à La Meilleraie, à Lyon et à Aiguebelle en Savoie. On érigea aussi (1818), par ses soins, à Soligni, un collège séparé du monastère, qui recevait un grand nombre d'élèves. Dom de Lestrange mourut à Lyon le 16 juillet 1827. La multitude de ses saintes occupations et ses fréquents voyages ne l'empêchèrent pas de composer un assez grand nombre d'écrits : *Règlements de la Maison-Dieu de Notre-Dame de la Trappe, par M. l'abbé de Rancé, augmentés des usages particuliers de la Val-Sainte...*, choisis et tirés par les premiers religieux de ce monastère, Fribourg, 1794, 2 vol. in-4°; *Conversations de dom Augustin, abbé de la Val-Sainte de Notre-Dame de la Trappe, en Suisse, avec de petits enfants de son monastère, suivies, etc.*, en Suisse, et à Paris, chez Leclère, 1798, 1 vol. in-18, souvent réimpr. à Lyon, chez Rusand; *Instructions et réflexions à l'usage de ceux et de celles qui ont le bonheur de vivre dans la réforme de Notre-Dame de la Trappe, en deux parties : la première, Pratiques extérieures; la seconde, Pratiques intérieures*, manuscrit, in-4°; *Traité abrégé de la sainte Volonté de Dieu, tiré en grande partie des Réflexions du père Nouet, et augmenté de quelques autres, par un religieux de la Val-Sainte de Notre-Dame de la Trappe*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Lyon, 1827, 1 vol. in-12; une édition du *Bréviaire* de l'ordre; une édition des *Prières et règlements de la confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice; Les Devoirs du Chrétien*, imprimés en Suisse; une collection des *Brefs de Pie VII*, relatifs aux circonstances, qu'il fit imprimer en Angleterre, et qui pourrait faire suite à celle de l'abbé Guillou; *Manière de faire avec fruit, en 33 stations, le chemin du grand Calvaire, établi à Belle-Fontaine,*

Paris, 1818, 1 vol. in-12; *Règle de Saint-Benoît, nouvelle édition, avec les Constitutions du Tiers-ordre de la Trappe*, Paris, Busand, 1824, in-12; plusieurs *prières et avis* pour ses religieux ou les fidèles, les uns imprimés, les autres manuscrits.

LETI (GRASSOIRE), né à Milan en 1630, d'une famille bolonaise, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les jésuites, à Cosenza et à Rome, il se mit à voyager, et se fit connaître pour un homme d'un caractère ardent. L'évêque d'Aquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la religion, qu'il le chassa en lui prédisant qu'il se laisserait infecter du poison de l'hérésie. Ses craintes n'étaient pas sans fondement. Leti vit à Gènes un calviniste, qui lui inspira ses principes. Il passa de là à Lausanne, où il fit profession de la nouvelle religion. Un médecin de cette ville lui fit épouser sa fille. De Lausanne il alla à Genève, en 1660; mais son humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ 20 ans, il se réfugia d'abord en France, où l'on ne s'accommoda guère de lui, puis à Londres. Charles II le reçut avec bonté, et dès la première audience il lui fit un présent de mille écus, et lui promit la charge d'historiographe. Ce bienfait n'empêcha pas qu'il n'écrivit l'Histoire d'Angleterre avec une licence qui lui fit donner son congé. Amsterdam fut son dernier asile. Il y mourut en 1701, à 71 ans, avec le titre d'historiographe de la ville. Leti était un historien famélique, qui, en écrivant, consultait plus les besoins de son estomac que la vérité. Il offrit ses services à tous les potentats de l'Europe. Il leur promettait de les faire vivre dans la postérité; mais c'était à condition qu'ils ne le laisseraient pas mourir de faim dans ce monde. Sa plume est toujours flatteuse ou passionnée. Plus soigneux d'écrire des faits extraordinaires que des choses vraies, il a rempli ses ouvrages de mensonges, d'inepties et d'inexactitudes. Son style est assez vif, mais diffus, mordant, hérissé de réflexions pédantesques et souvent très-mauvaises, et de digressions accablantes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en italien. Parmi ceux qui ont été traduits en français, on cite : la *Monarchie universelle du roi Louis XIV*, 1689, 2 vol. in-12. Il y eut une réponse à cet ouvrage, sous le titre de *L'Europe ressuscitée du tombeau de M. Leti*, Utrecht, 1690, in-12; *Le Népotisme de Rome*, in-12, 1667, traduit en français en 1669, 2 tomes in-12; la *Vie du pape Sixte-Quint*, traduite en français en 2 vol. in-12, Paris, 1685; et plusieurs fois réimprimée depuis. L'auteur répondit à une princesse qui lui demandait si tout ce qu'il avait écrit dans ce livre était vrai : « Une chose bien imaginée fait « plus de plaisir que la vérité dépourvue « d'ornements. » Excepté quelques propos prêtés sans doute à Sixte V, et sûrement très-contestables, c'est peut-être la seule histoire où Leti se soit le plus approché de la vérité.

Quant aux interprétations qu'il donne à des faits certains, elles ressemblent à toutes celles des sectaires ennemis de Rome. Le traducteur y fit des retranchements, et en eût dû faire davantage. La *Vie de Philippe II, roi d'Espagne* : elle a été traduite, en 1734, en 6 vol. in-12. L'auteur ne s'y montre ni catholique ni protestant. Si, pour être bon historien, il suffisait de n'avoir ni religion ni amour pour sa patrie, Léli l'aurait été à coup sûr. La *Vie de Charles-Quint*, traduite en français, en 4 vol. in-12, par les filles de l'auteur : compilation ennuyeuse; la *Vie d'Elisabeth, reine d'Angleterre*, 1694 et 1741, 2 vol. in-12. Le roman y est mêlé avec l'histoire. La *Histoire de Cromwell*, 1694 et 1703, 2 vol. in-12, ramas confus de tout ce qu'il a lu ou entendu : celle de l'abbé Ragueneau est d'un tout autre goût, et incomparablement mieux écrite. La *Vie de Pierre Giron, duc d'Ossone*, 1700, Paris, 3 vol. in-12, assez intéressante, mais trop longue; *Le syndicat d'Alexandre VII, avec son Voyage en l'autre monde*, 1669, in-12; satire emportée, telle qu'on devait l'attendre d'un apostat. Ce n'est pas la seule qu'il ait publiée contre Rome, les papes et les cardinaux; mais de telles horreurs ne doivent pas même être citées. *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et nouvelles*, en 2 vol. in-12. C'est un fatras satirique, où il maltraite beaucoup de personnes. Parmi ses ouvrages italiens, on distingue : son *Histoire de Genève*. L'auteur n'y ménage pas cette ville. Son *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1684, qui le fit chasser d'Angleterre. L'un et l'autre sont en 5 vol. in-12. *Le Théâtre de la France*, 7 vol. in-4°, fig., mauvais ouvrage; *le Théâtre de Belgique*, 2 vol. in-8°, aussi mauvais que le précédent; *l'Italie régnavante*, 4 vol. in-12; *l'Histoire de l'empire romain en Germanie*, 4 vol. in-4°; *le Cardinalisme de la sainte Eglise*, 1668, 3 vol. in-12 : c'est une satire basse et sans esprit; *La juste balance dans laquelle on pèse toutes les maximes de Rome et les actions des cardinaux vivants*, 4 vol. in-12; libelle du même genre et dans le même goût que le précédent; *le Cérémonial historique*, 6 vol. in-12; *Dialogues politiques sur les moyens dont se servent les républiques d'Italie pour se conserver*, 2 vol. in-12; *Abrégé des vertus patriotiques*, 2 vol. in-8°; *La Renommée jalouse de la Fortune*, *Panégyrique de Louis XIV*, in-4°; *Eloge de la chasse*, in-12; des *Lettres*, 1 vol. in-12, où il avoue lui-même que sa vie n'était pas fort réglée, et qu'il menait celle d'un débauché (part. 1<sup>re</sup>, p. 14, lett. 3, p. 26, lett. 5); *l'Itinéraire de la cour de Rome*, 3 vol. in-8°; *Histoire de la maison de Saxe*, 4 vol. in-4°; *de celle de Brandebourg*, in-4°; *Le Carnage des réformés innocents*, in-4°; *Les précipices du siège apostolique*, 1672, in-12, etc. Léli avait encore fait divers autres ouvrages qu'il a eu raison de désavouer. Tous ceux qui portent son nom ont été généralement condamnés à Rome le 22 octobre 1700. Léli a écrit plus de cent ouvrages qu'il doit plutôt à son imagination qu'à l'histoire, qu'il con-

sultait rarement. Voyez le *Dictionnaire de Moréri*, les *Mémoires de Nicéron*, tom. II et III, et le *Dictionnaire de Chauffepié*.

LEU (saint), appelé aussi *saint Loup*, évêque de Sens, succéda à saint Artème, l'an 609, se fit estimer du roi Clotaire II, et aimer de son peuple. Il mourut le 1<sup>er</sup> septembre 623, après l'avoir éjifié par ses vertus.

LEUDUGER (JEAN), missionnaire breton, né le 9 novembre 1649, d'une famille de laboureurs, à Plérin, diocèse de Saint-Brieuc, fit d'excellentes études aux collèges de Saint-Brieuc et de Rennes. Il résolut alors d'embrasser l'état ecclésiastique; mais comme il était encore trop jeune, il voulut faire auparavant un pieux pèlerinage à Rome, et y visiter les tombeaux des saints apôtres et les autres monuments religieux. Il termina son voyage, pendant lequel il ne vécut que d'aumônes, par un pèlerinage au Mont-Saint-Michel. A peine remis de ses fatigues, il alla étudier la théologie à Rennes sous les P. Jamon et Hervin, puis il entra au séminaire que Denis de La Barde, évêque de Saint-Brieuc, venait d'établir. Dès que Leuduger eut atteint l'âge de 25 ans, ses supérieurs l'envoyèrent à Tréguier, où il fut ordonné prêtre. De retour dans sa paroisse natale, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur aux études ecclésiastiques, tout en prêchant, tenant des écoles, confessant et faisant des catéchismes. Une mission qu'il fit à Lanvollon fut surtout remarquable par les succès qu'elle obtint. Nommé curé de Plouguenast, il n'en continua pas moins, avec le P. Mauvoir et d'autres prêtres zélés, son œuvre des missions. De la paroisse de Plouguenast il passa à celle de Saint-Mathurin de Moncontour, et en 1690 il fut pourvu de la dignité de scolaristique de l'église cathédrale de Saint-Brieuc, dignité qu'il n'accepta que parce qu'il y trouvait l'avantage de s'appliquer à son œuvre des missions avec plus de facilité. C'est à cette époque qu'il fit le voyage de Nantes pour se faire recevoir bachelier et docteur à l'université de cette ville, et il laissa les docteurs de la faculté de théologie également charmés de son savoir et de ses vertus. Leuduger ayant fait, peu de temps après, deux voyages à Paris, logea au séminaire des Missions-Etrangères, et il conçut le désir d'aller porter aux infidèles des contrées lointaines la parole évangélique; mais son évêque ne put consentir à ce qu'il quittât son diocèse, où il était appelé à recueillir une ample moisson. Voulant étendre et fortifier l'instruction des prêtres, Leuduger institua des conférences ecclésiastiques; c'est à cet enseignement que le diocèse de Saint-Brieuc dut l'avantage de posséder bientôt un clergé remarquable par son zèle et par sa ferveur. C'est encore à lui que le diocèse est redevable d'une congrégation d'hospitalières, si connues en Bretagne sous le nom de *Filles du Saint-Esprit*, et répandues maintenant dans toute la province. Leur but est de se dévouer non-seulement à l'éducation des pauvres filles, mais de plus à la visite des malades à domicile, et au service des hôpi-

taux. Leuduger, dont les fatigues multipliées avaient altéré la santé, était occupé à une retraite chez les sœurs de la Croix, et il devait ensuite se rendre à une mission qui se donnait à Saint-Brendan, à l'occasion du jubilé universel, lorsqu'il succomba le 16 janvier 1722, avec la réputation d'un saint. Il était depuis plusieurs années chanoine de la cathédrale de Saint-Brieuc. Il avait composé, pour les congrégations de femmes qui existaient de son temps, un livre où il expose d'une manière simple et claire les vérités de la religion, et donne des pratiques et des instructions très-utiles. Ce livre, souvent réimprimé et traduit en bas-breton, a pour titre : *Bouquet de la mission, composé en faveur des peuples de la campagne*, Rennes, 1710, in-8° ; Saint-Malo, 1825, in-18. C'est lui qui rédigea le catéchisme de Saint-Brieuc, dont on s'est servi jusqu'en 1820.

LEUFROY (saint), premier abbé de Madrid dans le diocèse d'Evreux, où il était né d'une famille noble, mourut l'an 738. Ce monastère, nommé anciennement en latin *Madriacense*, du nom du village où il était situé, s'appela dans la suite la *Croix-Saint-Ouen*, puis la *Croix-Saint-Leufroy*. Sa mense conventuelle fut unie au petit séminaire d'Evreux, par décret de l'ordinaire, au mois de mars 1741, confirmé par lettres-patentes du mois d'avril de la même année.

LEULIETTE (JEAN-JACQUES), littérateur, né à Boulogne le 30 novembre 1767, fut d'abord garçon serrurier ; il se lia avec Mercier, obtint une place subalterne dans l'administration, et se livra à l'étude des lettres. Après la révolution de 1789, dont il avait embrassé les principes avec chaleur, il fut nommé professeur de littérature à l'école centrale de Seine-et-Oise. Il donna ensuite à l'Athénée de Paris des leçons qui ont été imprimées. Leuliette mourut à Versailles le 23 décembre 1808, des suites du choc d'une voiture qui le renversa violemment. Outre quelques productions littéraires ou politiques, il a laissé : *Discours sur l'abolition de la servitude*, in-8° ; *Discours sur cette question : Quelle a été l'influence de Luther sur les lumières et la situation politique des différents Etats de l'Europe?* Paris, 1804, in-8°. Ce discours obtint une mention honorable au concours de l'institut, le prix ayant été décerné à celui de Villers ; *Tableau de la littérature en Europe depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>, et examen des causes politiques, morales et religieuses qui ont influé sur le génie des écrivains et sur le caractère de leurs productions*, Paris, 1809, in-8°.

LEUNCLAVIUS (JEAN), savant helléniste, juriconsulte et philologue allemand, dont le vrai nom était *Loewenklau*, né l'an 1533 à Amelbeuern en Westphalie, mort à Vienne en 1593, est regardé comme un des meilleurs traducteurs que l'Allemagne ait produits. Il avait beaucoup voyagé et avec fruit, et il composa sur l'histoire de Turquie des ouvrages estimés. Il passa une partie de sa vie à la suite des grands, ou à la cour des souverains, notamment à celle du duc de Savoie, pour des

affaires dont ses protecteurs le chargeaient. Nous citerons de Leunclavius : *Apomasaris apotelesmata, sive de significatis et eventis insomniorum, ex Indorum, Persarum, Aegyptiorumque disciplina, ex bibliotheca J. Sambuci*, Francfort, 1577, in-8° ; *Versio et notæ ad Synopsim LX librorum Basilicon, seu universi juris Romani, et ad Novellas imperatorum*, Bâle, 1575, in-fol. ; Leyde, 1617, in-8° (Voy. LÉON VI, empereur) ; *Legatio imperatoris Manuelis Comneni ad Armenos, gr. et lat.*, Bâle, 1578, in-8° ; *Jus græco-romanum, tam canonicum quam civile, latine redditum*, Francfort, 1596, 2 vol. in-fol. ; *Manuelis Palæologi imperatoris præcepta educationis regie, ad Joannem filium, gr. et lat.*, Bâle, 1578, in-8° ; *Joannis Damasceni dialogus inter orthodoxum et manichæum de duobus rerum principis, gr. et lat.*, Bâle, 1578, in-8° ; dans l'édition de saint Jean Damascène du P. Le Q'ien, et dans la Bibliothèque des Pères ; *Cæsarii (Gregorii Nazianzeni fratris) dialogi quatuor, seu questionum quarundam gravissimarum explicationes*, dans la Blioth. des Pères de 1610, et ailleurs ; *Gregorii Nysseni opus de hominis officio, cum notis, gr. et lat.*, Bâle, 1567, in-8°, et dans la collection des œuvres de ce Père ; *Gregorii Nazianzeni definitiones rerum simplicis, gr. et lat.*, dans le Voyage de Jacques Tollius et ailleurs ; *Greg. Nazianzeni oratio in laudem martyrum et adversus Arianos*, 1571, in-8°. Les éditeurs des œuvres de saint Grégoire ont adopté la traduct. de l'abbé de Billi ; *Notæ ad paratitla seu ad Constitutionum ecclesiasticarum Collectionem*, Francfort, 1593, in-8°.

LEUSDEN (JEAN), savant philologue hollandais, naquit à Utrecht en 1624, fut professeur d'hébreu dans sa patrie, et s'y acquit avec justice une grande réputation. Il mourut en 1699, à 75 ans. Quoique cet écrivain n'ait point fait de nouvelles découvertes dans la critique grammaticale, il la connaissait bien, et il l'enseignait avec autant de clarté que de méthode. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : *Novi Testamenti clavis græca, cum annotationibus philologicis*, 1672, in-8° ; *Clavis hebraica et philologica Veteris Testamenti*, 1683, in-4° ; *Onomasticon sacrum*, Utrecht, 1684, in-8° ; *Compendium biblicum veteris Testamenti*, 1688, in-8° ; *Compendium græcum novi Testamenti*, dont la plus ample édition est celle de Londres en 1688, in-12 ; *Philologus hebræus*, 1595, in-4° ; *Philologus hebræo-græcus*, 1693, in-4° ; *Philologus hebræo-mixtus*, 1699, in-4° ; des *Notes* sur Jonas, Joel et Osée, etc. C'est à lui qu'on est redevable des *Editions* correctes de Bochart, de Lighfoot et de la Synopse des Critiques de Polus ; on lui doit aussi la meilleure *Edition* de la bible d'Athias, imprimée à Amsterdam, en 2 vol. in-8°, 1705, et du nouveau Testament syriaque, 1708, 2 vol. in-4°. Voy. pour la liste complète de ses ouvrages la *Bibliothèque sacrée* du P. Lelong. — Rodolphe LEUSDEN, son fils, qui lui succéda dans la chaire d'hébreu à Utrecht, a donné une *Edition* du Nouveau Testament, en grec, Francfort, 1692, in-8°.

**LEUTARD**, paysan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, vers la fin du x<sup>e</sup> siècle, brisait les croix et les images, prêchait qu'il ne fallait pas payer les dîmes, et soutenait que les prophètes avaient dit des choses répréhensibles. Il se faisait suivre par une multitude innombrable de personnes qui le croyaient inspiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, désabusa et convainquit ces pauvres gens. L'hérésiarque désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits.

**LEVASSEUR (JACQUES)**, né à Vismes près d'Abbeville le 21 déc. 1571, était neveu d'un archidiacre de l'église de Noyon, François Levasseur, qui l'envoya terminer ses études à l'université d'Orléans. Il enseigna les humanités et la philosophie dans les collèges de Lisieux, des Grassins et de Montaigu, prit en même temps le bonnet de docteur en théologie, et fut nommé en 1609 recteur de l'université de Paris. Il devint en 1616 doyen de l'église cathédrale de Noyon, dont il était déjà chanoine et archidiacre. C'est dans cette ville qu'il mourut le 6 févr. 1638. « Il est surtout remarquable par la bizarrerie de son style, dit un biographe : c'est un des derniers représentants de l'école ampoulée de Ronsard... Un mérite réel, qu'on ne peut lui refuser, c'est une inépuisable érudition. Les *Annales de Noyon* sont l'un de nos plus curieux traités d'histoire locale. » On a de Levasseur : *Franciæ reges, Τετρακτιχοι*, Paris, 1602, in-8°; *Les devises des empereurs romains*, etc., Paris, 1608, in-8°; *Le Bocage de Jossigny, où est compris le verger des Vierges et autres plusieurs pièces saintes tant en vers qu'en prose*, Paris, 1608, in-8°; *Antithèses ou contrepoinces du ciel et de la terre*, Paris, 1608, in-8°. La poésie de Levasseur ne vaut pas son érudition; *Jacobi Vassorii rectoris Acad. Paris., oratio habita in comitiis Mathurin., nonis octob. ipso rectoriæ supplicationis die*, 1609, in-4°; *Devises des rois de France, latines et françaises*, etc., 1609, in-4°; *L'entrée ou sortie de l'homme au monde, ou la recherche de la Terre promise*, Paris, 1612; *Diva virgo Mediapontana, apud Markain, sive Markasia agri Peronensis adumbrata primum rudi penicillo, vivis coloribus modo imbuenda*, Paris, 1622, in-8°; *Centuriæ duæ epistolarum J. Vassorii*, Paris, 1623, in-8°; *Tombeau dressé à la mémoire du R. P. messire Claude de Montigny, prestre et supérieur de la sainte congrégation de l'Oratoire de Jésus, en la ville d'Orléans*, Paris, 1625, in-8°; *Le cry de l'aigle provoquant ses petits au vol, représenté par les divines homélies de saint Eloy, avec deux chérubins du tabernacle, ou deux sermons très-zélés en l'honneur de la très-sainte Vierge*, etc. Paris, 1631, in-8°; *Annales de l'église cathédrale de Noyon, jadis dite de Vermond, avec une description et notice sommaire de l'une et l'autre ville pour avant-œuvre; le tout parsemé des plus rares recherches, tant des Vies des évêques qu'autres monuments du diocèse et lieux circonvoisins*, etc., Paris, 1633, in-4°.

**LEVASSEUR (BERNARD-MARC-FRANÇOIS)**,

membre du conseil-général du département de l'Oise, né à Breteuil (même département) le 15 septembre 1775, mort en 1830, manifesta dès sa première jeunesse un goût décidé pour la poésie. Dès l'âge de dix-huit ans, il s'y était essayé en composant quelques pièces fugitives, des odes et une tragédie qui ne fut point imprimée. Il s'occupa aussi avec succès des utiles et honorables travaux de l'agriculture, dans laquelle son père s'était distingué. Introduceur de divers procédés nouveaux dans la culture de ses fermes, il fut appelé à coopérer aux travaux du conseil royal d'agriculture comme membre correspondant. Levasseur, qui n'avait pas renoncé pour cela aux lettres, fit des livres de l'Ancien Testament, et principalement du livre de Job, l'objet principal de ses recherches et de ses méditations. Ce fut, comme il le dit lui-même, à une source féconde qu'il puisa l'enthousiasme et la chaleur poétique qui brillent dans deux odes qu'il a publiées sur des sujets religieux, notamment dans l'*Ode à l'Eternel*. Il n'avait toutefois fait paraître encore que quelques opuscules, lorsqu'il mit au jour sa traduction complète en vers français du livre de Job. Cette entreprise dont les difficultés n'avaient pu être vaincues par des hommes d'un génie supérieur, fut exécutée par lui avec un succès remarquable. Les plus sévères critiques ont rendu hommage au savoir de l'auteur, à l'érudition qu'annoncent sa préface et ses notes, ainsi qu'au talent du poète. La traduction de Levasseur est intitulée : *Le livre de Job, traduit en vers français, avec le texte de la Vulgate en regard, suivi de notes explicatives*, etc., Paris, 1826, in-8°.

**LÉVI**, 3<sup>e</sup> fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie l'an 1748 avant J.-C. C'est lui qui, voulant venger avec son frère Siméon, l'injure faite à Dina, leur sœur, passa au fil de l'épée tous les habitants de Sichem. Jacob en témoigna un déplaisir extrême, et prédit au lit de la mort qu'en punition de cette cruauté, la famille de Lévi serait divisée et n'aurait point de portion fixe au partage de la terre promise. En effet elle fut dispersée dans Israël, et n'eut pour partage que quelques villes, qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Lévi descendit en Egypte avec son père, ayant déjà ses trois fils Gerson, Caath et Merari, dont le deuxième eut pour fils Amram, de qui naquirent Moïse, Aaron et Marie. Il y mourut âgé de 136 ans. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu; et c'est de lui que les prêtres et les lévites tirèrent leur origine. Ceux de sa tribu s'alliaient souvent à la maison royale, ainsi que le prouve la généalogie des parents de Jésus-Christ selon la chair. Dans un des livres de l'Ancien Testament (le *Lévitique*), ce patriarche prophétise que le Messie naîtra de lui et de Judas, et il dépeint l'horrible scandale que l'iniquité des prêtres répandra sur le sanctuaire par la condamnation du Christ.

**LÉVI DE GERSOM**, rabbin, a composé les *Guerres du Seigneur*, en hébreu, Walleustadt,

1560, in-folio, et des *Commentaires* imprimés séparément et dans les grandes Bibles. C'était un esprit singulier, qui a rempli tous ses livres de vaines subtilités métaphysiques. On ignore le temps où il a vécu.

LEVIS ou LEVI (GUY DE), d'une illustre maison de France, fut le chef de toutes les branches que l'on en connaît aujourd'hui. Il se croisa contre les Albigeois, et fut élu maréchal des croisés. C'est en mémoire de cette charge que sa postérité a toujours conservé le titre de *Maréchal de la Foi*. Il se signala dans cette guerre, et eut la dépouille de ces rebelles fanatiques, la terre de Mirepoix et plusieurs autres situées en Languedoc. Il mourut en 1230; il avait fondé, en 1190, l'abbaye de la Roche. Ses successeurs ont joint au nom de Lévis celui de seigneurs de Mirepoix.

LEVIS (JACQUES-EUGÈNE DE), prêtre et historien piémontais, né le 2 juillet 1737, à Crescentino, d'une famille qui avait longtemps exercé le notariat, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé directeur de l'hôpital de sa ville natale, et mourut à Turin en 1810. Indépendamment de plusieurs manuscrits, il a laissé : *Lettere didattiche*, Turin, 1768, in-8°, à l'usage des antiquaires : ces lettres, dont les savants faisaient beaucoup de cas, le conduisirent à des études plus sérieuses sur les manuscrits sacrés : *De sanctæ Priscillæ senioris cæmeterii urbani commento, ad D. Andream Joanetti cardinalem bononiensem archiepiscopum, Eugenius de Levis*, Turin, de l'imprimerie royale, 1779, in-4°; *Collection des anciennes inscriptions trouvées dans les Etats du roi de Sardaigne*, en italien, Turin, 1781, in-4°; 2<sup>e</sup> part., 1784, in-4° : cet ouvrage valut à l'auteur un diplôme de citoyen turinois et d'antiquaire royal pour les monuments ecclésiastiques : *Anecdota sacra, sive Collectio omnis generis Opusculorum veterum sanctorum Patrum, virorum illustrium, rerum theologicarum, historicarum, chronicarum, necrologicarum et diplomatum, per diversas Piedemontii provincias, Augustam Prætoriam et Valesiorum Rempublicam, etc.*, Turin, 1789, in-4°; *Sancti Willelmi Divionensis abbatis, et Fructuariæ piedemontanæ fundamentis opera, etc.*, Turin, 1797, in-4°; *Antiqua Cisalpina Rempubliæ historica monumenta, cura et diligentia sacerdotis Eugenii de Levis collecta*, Turin, 1801, in-4°; *Veri fasti del glorioso santo Emidio, primo vescovo d'Ascoli e martire, protettore nei terremoti, raccolti dal sacerdote de Levis già antiquario ecclesiastico*, Turin, 1809, in-8°.

LEVIS (le P. JEAN-AUGUSTIN DE), frère du précédent, né à Crescentino, le 5 novembre 1740, fit profession chez les augustins de la congrégation lombarde, à Casal de Montferat, fut nommé professeur, puis définitif-général, et était prieur du couvent de Casal, lorsque le gouvernement français supprima les ordres religieux en Piémont, en 1802. Il mourut à Casal de Montferat, en 1805. Ses principaux écrits sont : *De Levis P. Johannis, S. Theologiæ, lectoris crescentinensis, expositio Eucharistici cantici Te Deum quem publice*

*defendendum proposuit in ædibus Sanctæ Crucis Casalis die 13 martii 1771*, Verceil, in-4°; *Orazione funebre in lode debre Carlo-Emanuele III, Asti, 1773; Lettere diverse sopra la nebbia, del 1783, che nell'estate dannegio l'Italia*, dans le tom. X des Actes de l'académie des sciences de Turin; *Relazione della meteora ignea comparsa nel 1784*, dans le même volume; *Riforma degli studj dedicata al ante Graneri ministro dell'interno*, 1793 : l'auteur, dans cette production, s'occupe des moyens d'établir l'uniformité de l'enseignement, et propose d'obliger le clergé régulier à faire ses études à l'université de Turin; *Difesa del re Vittorio e del cardinale Costa d'Arignano per la intrepresa guerra contro la Francia in seguito della pastorale, pubblicata 12 giugno 1792*, Turin; *Scherzo sul magnetismo*, 1793, dans le journal scientifique de Milan. Dans cet écrit l'auteur propose l'aimant pour certaines maladies.

LEYDE (PHILIPPE DE), né d'une famille noble de la ville dont il porte le nom, fut conseiller de Guillaume de Bavière, comte de Hollande, puis grand vicaire et chanoine d'Utrecht, où il mourut en 1380. On a de lui : *De reipublicæ cura, et sorte principantis, nonnulli alii tractatus*, Leyde, 1516, in-fol., et Amsterdam, 1701, in-4°, avec une *Vie* de l'auteur. Ce qu'il a écrit sur le gouvernement civil ne vaut pas ce qu'il dit du gouvernement domestique. Il avait professé le droit à Orléans et à Paris, et laissa d'autres ouvrages oubliés aujourd'hui.

LEYDECKER (MELCHIOR), théologien calviniste, né à Middelbourg en 1642, professeur de théologie à Utrecht en 1678, mort en 1721, à 79 ans, était un homme dur et passionné, qui ne savait réprimer ni sa langue ni sa plume. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition, mais qui manquent souvent de critique. Les principaux sont : *Traité de la république des Hébreux*, en latin, 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1704 et 1710 : recueil curieux, semé d'anecdotes sur le judaïsme moderne. Il y a joint une réfutation de l'*Archéologie* de Burnet. Ce traité de la république des Hébreux n'a pas fait oublier celui de Sigonius sur la même matière. Un *Commentaire* latin sur le Catéchisme d'Heidelberg; une *Dissertation* contre le Monde enchanté de Becker; une *Analyse de l'Écriture avec la Méthode de prêcher*; une *Histoire du jansénisme*, Utrecht, 1695, in-8°; *Fax veritatis*, Leyde, 1677, in-8°; la *Continuation* de l'*Histoire* ecclésiastique de Hornius, Francfort, 1704, in-8°; *Histoire de l'Eglise d'Afrique*, Utrecht et Leipzig, 1690, in-4°; *Synopsis controversiarum de fœdere*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin, d'un style dur et dans les préjugés de l'auteur.

LEYDEN (JEAN-GERBRAND DE), ainsi nommé parce qu'il était de la ville de ce nom, se fit carme, s'appliqua avec une grande assiduité à toutes les fonctions de la vie apostolique, et consacra ses moments de loisir à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut l'an 1504. On a de lui : *Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum ultrajectensium*, à S. Willebrordo ad annum 1417, Francfort, 1520,

in-fol. ; *Chronicon Egmondanum, sive Annales abbatum egmondensium*, publié par Antoine Matthieu, Leyde, 1698, in-4°. On lui attribue une *Histoire de l'ordre des carmes* ; ce n'est qu'une répétition de celle d'Arnold Bostius.

LEYDEN (JEAN DE), ainsi nommé du lieu de sa naissance (et dont le nom est *Bockelson* ou *Bécolde*), n'est connu que par son fanatisme. Il était tailleur. Il s'associa avec un boulanger et un ministre protestant, nommé HOSMAN, et devint chef des anabaptistes. Le boulanger, appelé Jean MATHISON, changea son nom en celui de *Moïse*. Il envoya douze de ses disciples, qu'il appela ses apôtres, se vantant d'être envoyé du Père éternel pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster en 1534, et y exercèrent des indignités et des atrocités incroyables. Les magistrats et autres citoyens honnêtes s'étant opposés à leur fureur, furent massacrés ou expirèrent dans des tourments raffinés. Cet imposteur insensé prenait le nom de *Roi de Jérusalem et d'Israël*, et ne régna que par des massacres, des cruautés et des abominations inouïes. Il espérait établir sa puissance sur les débris de celle des potentats de l'Europe ; mais le prince-évêque de Munster, Waldeck, l'ayant pris avec les principaux ministres de sa frénésie, les fit mourir par de rigoureux supplices en 1536, après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoisins, pour répandre la terreur dans l'âme des fanatiques qui troublaient alors tous les États de l'Europe, mais particulièrement l'Allemagne.

LEYSER (POLYCARPE), théologien de la confession d'Augshourg, né à Wynenden, dans le Wurtemberg, en 1552, étudia à Tübingue, et obtint, en 1576, le degré de docteur et le titre de professeur en théologie à l'université de Wittenberg, puis celui de surintendant. En 1579, il travailla à la rédaction du *Formula Concordiæ* entre les luthériens et les calvinistes, et il assista à toutes les assemblées qui furent tenues dans le but d'amener la réunion des calvinistes et des luthériens, qui était négociée par les agents du roi de Navarre. Il fut successivement coadjuteur de Brunswick, surintendant des églises du même pays, premier prédicateur de la cour de Dresde, et mourut à Wittenberg en 1601. Il avait soutenu de longues disputes avec le jésuite Gretser, le ministre suisse Samuel Huber et le poète Jean Major. Ses principales productions sont : *Colossus Babylonicus quatuor mundi monarchias representans, seu Expositio secundi capitis Danielis*, Darmstadt, 1607 et 1609, réimpr. à Leipzig et à Francfort ; *Schola Babylonica, seu Commentarius in primum caput Danielis*, Darmstadt, 1609, in-4° ; *Expositio primæ partis Geneseos, seu Historia Adami*, Leipzig, 1604, in-4° ; l'auteur a fait le même travail en cinq autres ouvrages pour le reste de la Genèse ; *Christianismus, Papismus, Calvinismus*, Wittemberg, 1608, in-8° ; réimpr. en allemand et en latin ; *Harmonia evangelica a Martino Chemnitio inchoata, a Polycarpo Lysero con-*

*tinuata, et a Joanne Gherardo absoluta*, in-4°, plusieurs fois réimprimée ; *Historia ordinis jesuitici, auctore Hasenmuller, cum duplici Polyc. Lyseri præfatione*, Francfort, 1594 et 1605. Le P. Gretser ayant écrit pour réfuter cette histoire, Leyser lui fit une Réponse, Leipzig, 1607, in-8°. Il composa en outre des *Sermons*, des *Discours*, des *Dissertations*, etc., en allemand. Jœcher, dans son Dictionnaire des savants, et Spizelius, dans son *Templum honoris reseratum*, pag. 16, en ont donné la liste.

LEZANA (JEAN-BAPTISTE DE), carme, naquit à Madrid le 23 novembre 1586. Il enseigna avec réputation à Tolède, à Alcalá et à Rome ; Urbain VIII le fit assesseur de la congrégation *dell' Indice*, et Innocent X de celle des Rites. Il mourut à Rome le 29 mars 1659, à 73 ans. On a de lui : *Summa questionum regularium*, Lyon, 1665, 4 vol. in-fol. ; c'est une théologie qui a pour objet principal les devoirs des religieux ; *Summa theologiæ sacræ*, Rome, 1654, 3 vol. in-fol. ; *Annales sacri, prophetici et Eliani ordinis*, etc., Rome, 1651-1656, 4 vol. in-fol., pleins de fables ridicules sur l'origine de cet ordre ; *De regularium reformatione*, Rome, 1646, in-4°.

LEZIN (saint), *Licinius*, évêque d'Angers en 536, mort le 1<sup>er</sup> novembre 605. Le pape saint Grégoire lui écrivit la *Lettre 52* du livre IX.

LHERMINIER. Voy. HERMINIER (L')

LHOMOND (CHARLES-FRANÇOIS), professeur de l'université, naquit à Chaumes, diocèse de Noyon, en 1727, et entra comme boursier au collège d'Inville. Après être devenu principal de ce collège, il fut ensuite nommé professeur de sixième au collège du cardinal Lemoine. S'étant attaché aux jeunes enfants, il interrompit sa licence et renonça à tout projet d'avancement. Beaucoup de douceur, un jugement sain, la modestie, la piété, formaient les bases de son caractère, et ces qualités brillent dans les livres d'enseignement qu'il composa pour ses jeunes élèves. Lors de la révolution, Lhomond, n'ayant pas voulu prêter le serment alors exigé, fut enfermé en avril 1792, avec une foule de prêtres insermentés, dans l'église de Saint-Firmin, transformée en prison. Tallien, qui avait été son élève, lui fit obtenir la liberté. Malgré cette puissante protection, l'abbé Lhomond, quelques mois après, ne croyant pas sa vie en sûreté, résolut de quitter Paris. Arrivé sur le boulevard de la Salpêtrière, il se vit attaqué par deux brigands qui lui enlevèrent son argent et le laissèrent pour mort. L'un des voleurs fut pris, et M. Guyot parvint à faire rendre à Lhomond ce qu'il avait perdu. Comme on le pressait de poursuivre son assassin devant les tribunaux : *Je n'en ferai rien*, dit-il ; *si vous voulez lui faire tenir la moitié de la somme qu'il m'a rendue, vous m'obligerez ; il peut en avoir besoin*. La tranquillité de M. Lhomond ne fut plus troublée ; il cultiva la botanique, et devint très-habile dans cette science, dont il donna les premières leçons au célèbre Haüy. Ses mœurs étaient aussi simples que sa conversation

était aimable et spirituelle; il faisait tous les jours, quelque temps qu'il fit, une promenade à Sceaux, et c'est à cet exercice qu'il fut redevable de sa santé. L'abbé Lhomond est mort le 31 décembre 1794, âgé de 67 ans. On a de lui les ouvrages suivants, plusieurs fois imprimés, et à plusieurs desquels on a fait des additions qui ne sont pas toutes heureuses : *De virtus illustribus urbis Romæ*, in-24; *Eléments de la Grammaire française*, in-12; *Eléments de la Grammaire latine*, 1 vol. in-12; *Epitome historiae sacrae*, in-12; *Doctrine chrétienne, en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacrements et la prière*, in-12. On y trouve les plus solides et les plus touchantes instructions; tout y respire la plus tendre piété; tout y est mis à la portée de la jeunesse, à qui il était destiné, et à qui il suffit, avec les deux suivants, pour connaître ce que c'est que la religion, comment elle est parvenue jusqu'à nous, et ce qu'elle nous ordonne de croire et de pratiquer. *Histoire abrégée de l'Eglise, où l'on expose ses combats, ses victoires dans les temps de persécution, d'hérésie et de scandale, et où l'on montre que sa conservation est une œuvre divine, ainsi que son établissement*, in-12; *Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ, où l'on expose les promesses que Dieu a faites d'un Rédempteur, les figures qui l'ont représenté, les prophéties qui l'ont annoncé, et la suite des événements temporels qui lui ont préparé les voies, et où l'on démontre l'antiquité et la divinité de la religion chrétienne*, 1<sup>re</sup> édition, 1791. Ces deux ouvrages, très-souvent réimprimés, ayant été altérés pendant le règne de la terreur, on doit rechercher les anciennes éditions, et, à leur défaut, celles qui ont été réimprimées depuis le retour de Louis XVIII, et par des maisons connues par leurs principes religieux.

LHOTSKI (GEORGES), jésuite, né à Zbirow en Bohême l'an 1724, mourut en 1752, étant recteur du collège de Telcz, après avoir enseigné les lettres et les sciences avec réputation. On a de lui : *Controversia philosophica de systemate philosophiæ mechanicae, id est, Mechanismo cosmico et individuali*, Prague, 1748, in-8°; *Doctrina theologica de gratia, justificatione, merito, virtutibus, vitiis et peccatis*, 1753, in-4°; *Doctrina theologica de fide, spe et charitate*, ibidem, 1755, in-4°.

LIA, fille aînée de Laban, fut mariée avec Jacob par la supercherie de son père, qui la substitua à Rachel, que Jacob devait épouser; cependant Jacob vécut bien avec elle, et en eut six fils, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et une fille nommée Dina.

LIANCOURT (JEANNE DE SCHOMBERG, duchesse DE), née en 1600, fille du maréchal Henri de Schomberg, et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, connue par les deux lettres que lui écrivit le docteur Arnauld. Elle détacha du monde son mari, par ses leçons et par ses exemples. Les deux époux se lièrent étroitement avec les solitaires de Port-Royal, et montrèrent beaucoup

d'ardeur pour la défense de Jansénius. Ils moururent en 1674. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant sur l'éducation des enfants de l'un et de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Règlement donné par une femme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-12. réimprimé à Paris en 1779. L'éditeur joignit à cet ouvrage un règlement que la duchesse de Liancourt avait fait pour elle-même, avec un tableau des vertus de cette dame; on sent bien qu'on n'y trouve pas l'humilité et la docilité d'esprit qui opèrent la soumission aux décisions de l'Eglise. La duchesse de Liancourt possédait plusieurs langues, la musique, le dessin, et faisait des vers assez agréables. Sa Vie se trouve dans les *Vies intéressantes et édifiantes des Religieux de Port-Royal*, Cologne, 1750, 4 vol. in-12, tome 1<sup>er</sup>.

LIAUTARD (CLAUDE-ROSALIE), curé de Fontainebleau, chevalier de la légion d'honneur depuis 1827, né à Paris le 7 avril 1774, commença ses études classiques au collège de Lisieux, qui jouissait d'une certaine célébrité, et les continua au collège de Sainte-Barbe, où il eut pour professeurs les abbés Nicolle et Fromentin. Atteint par la grande réquisition de 1793, il entra dans un régiment d'infanterie, d'où il passa au troisième de dragons, qui avait eu pour colonel le duc de Chartres, depuis Louis-Philippe. Sur sa demande, il fut admis au nombre des jeunes gens qui devaient former le premier noyau de l'école polytechnique, et il se fit particulièrement remarquer de Monge et de Lagrange. Mais le jeune Liautard ne voulant point prêter le serment de haine à la royauté, que l'on exigeait des élèves, quitta spontanément l'école, et entra, l'année même du concordat, au séminaire de Saint-Sulpice, rétabli par les soins de l'abbé Emery. Compagnon d'études des abbés de Quélen et de Feutrier, il fut choisi avec eux pour organiser dans la paroisse ces catéchismes qui produisirent tant de bien et servirent de modèle à l'enseignement religieux de toutes les églises de Paris : les règlements qu'il établit, et qui furent son ouvrage, sont encore aujourd'hui en vigueur. Bientôt l'abbé Liautard fut appelé à une mission plus élevée : aidé de l'abbé Froment, son condisciple, et de l'abbé Augé, docteur de Sorbonne et ancien grand vicaire du diocèse de Boulogne, il fonda en 1804 la maison d'éducation de la rue Notre-Dame-des-Champs, qui est devenue le collège Stanislas. Dès son début, le nouvel établissement mérita la confiance générale; c'était le seul où l'enseignement et la surveillance fussent confiés à des ecclésiastiques; c'était le seul, en même temps, où les mœurs et la religion fussent l'objet d'une sollicitude toute spéciale. Nonobstant les tracasseries d'un pouvoir ombrageux, l'abbé Liautard sut maintenir dans sa maison un ordre et une discipline admirables. L'obligation qui lui fut imposée de conduire ses élèves aux écoles impériales ne servit qu'à

faire ressortir l'excellence d'un établissement qui l'emportait sur tous ses rivaux pour l'éducation, et ne le cédaît à aucun quant à la force des études. Après la restauration, il devint un des plus zélés défenseurs de la légitimité. Honoré de la confiance des rois Louis XVIII et Charles X, il usa de son crédit dans l'intérêt de la religion, et il vit s'accroître la prospérité de sa maison, où se formèrent une foule d'hommes religieux, dont les uns ont depuis honoré l'Église de France, et les autres se sont distingués dans les diverses classes de la société. L'abbé Liautard, le premier, signala dans ses discours et dans ses écrits les principes dangereux de l'université, dont l'esprit était resté le même qu'avant la restauration. Sa franchise lui attira de nouvelles vexations, et il fut contraint de conduire ses élèves aux collèges royaux. Pour se soustraire à cette obligation, qui lui paraissait pleine de dangers, il ne lui fallut rien moins que l'intervention royale, qui fit adopter une combinaison par laquelle l'université se trouvait ménagée dans sa susceptibilité, en même temps que l'abbé Liautard recevait, avec la liberté de l'enseignement, une noble récompense de ses longs travaux. L'institution fut érigée, en 1822, en collège de plein exercice, et Louis XVIII donna à ce nouveau collège le nom de Stanislas, qui était un des siens, en même temps que celui du roi de Pologne, son aïeul maternel. En 1818, l'abbé Liautard fonda de ses deniers les petits séminaires de Versailles, Châlons-sur-Marne, Reims, Mantos, et celui de Terminiers, dans le village de même nom, situé à sept lieues de Chartres. Son zèle s'étendit jusque dans l'Amérique du Nord, et il fonda, de concert avec M. Dubourg, deux maisons à Saint-Louis et à la Nouvelle-Orléans. Des circonstances particulières le déterminèrent à quitter la direction de son collège en 1823. Après avoir choisi pour successeur l'abbé Augé, l'un de ses associés, il se retira au séminaire des Missions-Etrangères, d'où il fut appelé par Charles X, en 1824, à la cure royale de Fontainebleau. C'est là qu'il fut enlevé, le 17 décembre 1842, par une attaque d'apoplexie. Nous ne devons pas omettre qu'il avait été désigné pour être précepteur du duc de Bordeaux, en 1824, et quo sous le ministère Martignac, M. Feutrier voulut le revêtir de la dignité épiscopale. L'abbé Liautard avait été très-lié avec Frayssinous, Legris-Duval, Rauzan, de Forbin-Janson, et d'autres ecclésiastiques éminents, connus par leurs travaux apostoliques, et il les aida efficacement dans leurs pieuses entreprises. C'est à lui que l'on dut l'ordonnance de 1817 sur les petits séminaires. Il ne tint pas à lui qu'une liberté plus complète ne fût accordée aux évêques pour la direction de l'enseignement dans ces pieux et salutaires asiles; les dispositions restrictives qui s'y trouvent y furent ajoutées à son insu. Outre une *Oraison funèbre de Louis XVIII*, on a de lui quelques écrits remarquables sur l'enseignement, et des articles très-curieux sur le même sujet, insérés dans la *Quotidienne*, en 1828. On

a publié : *Mémoires de M. l'abbé Liautard, fondateur du collège Stanislas, mort archevêque de Fontainebleau, ou Fragments inédits traitant de l'autel et du trône, etc., précédés d'un Essai biographique sur l'auteur, recueillis et mis en ordre par M. l'abbé A. Devays, chanoine honoraire de Montpellier, Paris, 1844, 2 vol. in-8°.*

**LIBERAT**, (saint), abbé du monastère de Capsa en Afrique, souffrit le martyre avec six de ses compagnons, le 2 juillet 483, pendant la persécution d'Hunéric.

**LIBERAT**, diacre de l'église de Carthage au vi<sup>e</sup> siècle, l'un des plus zélés défenseurs des *Trois Chapitres*, fut employé dans diverses affaires importantes, et fut envoyé à Rome l'an 535. On a de lui un livre intitulé : *Breviarium de causa Nestorii et Eutychetis*, que le P. Garnier donna au public en 1675, in-8°, à Paris, avec des *Commentaires* qui corrigent ce qu'il y a de défectueux dans le texte.

**LIBERE** (saint), romain, fut élevé sur la chaire de saint Pierre le 24 mai 352, après le pape Jules I<sup>er</sup>. Il la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi. L'empereur Constance, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre Athanase, le reléqua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siège occupé par l'antipape Félix, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin à la condamnation d'Athanase, et signa la *Formule* de Sirmium, non pas celle du dernier concile, qui était visiblement hérétique, ni celle du second, qui était également répréhensible et qui fut rédigée par Valens et Ursace en 357, mais celle du premier, dressée en 351 avec beaucoup d'art par les ariens, et qui pouvait à la rigueur être défendue, comme elle le fut par saint Hilaire. Par cette faiblesse, il entra dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Arceyre, en 358, un écrit qui rejetait le mot *consubstantiel*, mais il protesta en même temps qu'il anathématisait ceux qui disaient que le Fils n'était pas semblable au Père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Cet accueil le fit rentrer en lui-même; il reconnut sa faute, la pleura, fit ses excuses à Athanase, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut saintement le 24 septembre 360. C'est ainsi que ce pape termina sa carrière avec la gloire qui avait illustré la très-grande partie d'un pontificat de plus de 14 ans, et que sa chute, qu'elle quelle ait été, n'a pu flétrir. Cette faiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage parfaitement soutenu depuis son repentir, que presque tous les Pères l'ont qualifié de *bienheureux*. Son nom se lit dans les plus anciens Martyrologes latins. On a de lui des *Épîtres* qui se trouvent dans celles des papes par dom Constant. L'abbé Corne a publié en 1726 une *Dissertation critique et historique sur le pape Libère*, et le P. Stilling

fait un *Commentaire critique et historique sur saint Libère*, inséré dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, 23 septembre. La chute de ce pape a toujours servi d'argument aux gallicans contre l'infaillibilité du pape. L'ouvrage cité montre la faiblesse des conclusions qu'on en tire. Saint Libère eut pour successeur saint Damase. — M. Migne a publié les écrits du pape saint Libère. Voy. la fin de l'art. JULES (saint).

**LIBERIUS A JESU**, carme, natif de Novare, enseigna la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié : *Controversiæ dogmaticæ*, Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y était favorable au jansénisme; mais l'ayant corrigée, et s'étant rétracté, on permit l'édition qui fut faite l'an 1710. Libérius qui avait promis trois volumes in-fol., quand il en publia le premier, augmenta tellement l'ouvrage qu'on l'a imprimé à Milan, en 11 volumes in-fol., l'an 1742.

**LIBERTINUS (CHARLES)**, né à Mulhausen en Bohême, l'an 1638, entra chez les jésuites en 1654, et mourut à Klattau en 1683, après avoir enseigné les belles-lettres et la langue grecque, et avoir prêché avec réputation. On a de lui le traité de Grenade, ou Georges Scholarius, sur la prédestination, traduit en latin, avec de fort bonnes notes. Prague, 1673, in-8°. Il a publié encore *Franciscus Xaverius, Indiarum apostolus, elogiis illustratus*, Breslaw, 1681; Prague, 1771, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LIBERTINUS, aussi jésuite, né à Leutmeritz en 1634, mort vers 1724, dont on a un ouvrage, en langue bohémienne, sur l'éducation de la jeunesse, Prague, 1715, in-12; et un traité *De la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu*, dans la même langue, Prague, 1740, in-12.

**LICINIUS DE SAINTE-SCHOLASTIQUE**, carme, né à Saunur, mort à Paris dans le couvent dit des *Billettes*, le 15 février 1674, a publié : *De scientiis acquirendis tam divinis quam humanis*, 1664; *Preuves de l'infidélité des jansénistes dans la traduction des saints Pères*; *Vie du P. Philippe Thibault, auteur de la réforme des Carmes de l'observance de Rennes*, Paris, 1678; un grand nombre d'ouvrages ascétiques. C'était un homme appliqué, et qui ne cherchait qu'à se rendre utile, à confondre l'erreur, à démasquer l'hypocrisie, et à nourrir la piété.

**LIÉBICH (JEAN)**, né à Glogau en Silésie, en 1681, entra chez les jésuites où il enseigna diverses sciences avec succès, fut pendant dix ans chancelier de l'université d'Olmütz, et mourut dans cette ville en 1757. Ses principaux ouvrages sont : *Questiones theologice de fide, spe et charitate*, Olmütz, 1728, in-8°; *Breviarium scripturiticum in evangelia adventus et plures dominicæ sequentes usque ad dominicam septuagesimæ*, Olmütz, 1731, in-8°; *Pœnitentiæ sacramentum per resolutiones speculative-practicæ ad munus confessoriorum se disponentibus servituras discussum*, Troppau, 1732, in-8°; *Quæstio juris et facti historico-*

*theologica de conciliis sanctæ romanæ Ecclesiæ*, Troppau, 1732, in-12.

**LIEBKNECHT (JEAN-GEORGES)**, mathématicien, antiquaire et célèbre professeur de Giessen, né à Wasungen vers 1680, devint membre de la société royale de Londres, de l'académie des sciences de Berlin, et de la société des Curieux de la nature, et mourut à Giessen en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertations théologiques, philosophiques et littéraires*, estimées, et divers autres ouvrages. Il eut découvert, en 1723, une nouvelle étoile dans la grande Ourse; parmi ses ouvrages, qui sont au nombre de dix, on cite une *Dissertatio cosmographica de harmonia corporum mundi totalium novæ ratione in numeris perfectis generatim definita*, Giessen, 1718, in-4°. Goetenn a donné la vie de Liebknecht dans le *Gelehrte Europa*, 2<sup>e</sup> partie.

**LIENHART (GEORGES)**, savant abbé de l'ordre de Prémontré à Roggenburgh, et comme tel prélat de l'empire, naquit le 29 janvier 1717 à Uberlinghen en Souabe, de parents nobles et d'une famille sénatoriale. Il quitta les avantages que lui présentait sa naissance pour embrasser la vie canonique, et choisit pour l'exécution de ce dessein l'abbaye de Roggenburgh, ordre de Prémontré, où il fit profession en 1741. Après avoir fait ses études à Constance et à Dillingen, il enseigna dans sa maison la philosophie et la théologie. Il y avait sept ans qu'il exerçait l'office de prieur lorsque l'abbaye vauca. Tous les suffrages se réunirent sur lui, et il fut élu abbé le 17 juillet 1753. En 1768 le collège impérial des prélats de Souabe le choisit pour être un de ses co-directeurs. Il est auteur des ouvrages suivants : *Ogdoas erothomatum ex Oltonis theosophiæ scolasticæ tractatibus, publicæ læci et concertationi exposita*, Ulm, 1746, in-8°; ouvrage approuvé par l'université de Dillingen, attaqué néanmoins, mais défendu par son auteur d'une manière qui lui valut les applaudissements de l'université de Saltzbourg; *Exhortator domesticus religionum animam ad perfectionem excitans*, en deux parties, l'une imprimée à Lintz, 1784, in-4°, l'autre à Augsbourg, 1761, même format; *Dissertatio theologica sub titulo : B. M. Virginis originaria immunitas a senioribus Lamindi Pritanii consensu vindicata*, Augsbourg, 1766, in-4°; *Causa sanguinis et sanctorum, seu cultus debitus restituis in terra SS. sanguinis et sanctæ Crucis particulis, necnon sanctorum reliquiis, dissertatione assertus*, Augsbourg, 1768, in-4°; *Ephemerides hagiologicæ ordinis præmonstratensis*, etc., Augsbourg, 1764, in-4°. Il en a paru, en 1767, un supplément sous le titre d'*Auctarium*, etc.; *Spiritus litterarius Norbertinus, seu Sylloge viros ex ordine præmonstratensi scriptis et doctrina celebres, nec non eorumdem vitas, res gestas, opera et scriptum edita, perspicuis exhibens*, etc., Augsbourg, 1771, in-4°. L'auteur y prouve, contre Casimir Oudin, déserteur de sa profession et de sa foi, que l'ordre des Prémontrés n'a pas manqué d'écrivains et de personnages

célèbres qui l'aient illustré. La liste qu'en donne l'abbé de Rogzenburgh est de plus de six cents, dont les écrits embrassent toutes sortes de matières. Voy. OUDIN (Casimir), et COLBERT (Michel). Des *Sermons*, des *Panegyriques* et des *Oraisons funèbres*. L'abbé Lienhart est mort en 1783.

LIENHART (THIBAUD), ancien bénédictin et professeur en théologie, né le 1<sup>er</sup> septembre 1765, de parents cultivateurs, à Truchtersheim, village près de Strasbourg, fit avec distinction ses études au collège de Molsheim, en Alsace, et se fit ensuite recevoir dans l'abbaye des bénédictins de Marmoutier, dans la même province. Il y passa quelques années livré aux études de la théologie jusqu'au moment de la révolution de 1793; ce fut pendant ce temps qu'il reçut la prêtrise. Lienhart refusa de prêter le serment de la constitution, et se rendit dans le couvent des bénédictins à Schuttern (dans le grand-duché de Bade), où il enseigna la théologie. Ses supérieurs, appréciant les dispositions qu'il avait pour les langues orientales, l'envoyèrent à l'université de Fribourg, en Brisgaw, où il prit le grade de docteur en théologie. Il passa ensuite en Autriche, dans le célèbre couvent des bénédictins de Kremsmünster, près de Vienne, où il fut encore chargé d'enseigner la théologie, et il y resta jusqu'après la révolution française. L'évêque de Strasbourg le rappela alors dans son pays et lui confia l'éducation des clercs. Il eut beaucoup de difficultés à surmonter pour donner de jeunes prêtres à l'église d'Alsace. Il reçut les jeunes aspirants en qui il remarquait de la vocation, fit lui seul pour eux les différents cours de théologie, aida les plus pauvres en argent, livres et habits, et parvint ainsi à fonder le séminaire. L'abbé Lienhart fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Strasbourg, et chanoine honoraire de Saint-Denis. Il avait été supérieur du grand séminaire de Strasbourg pendant 25 ans, quand la révolution de juillet 1830 vint interrompre sa longue et honorable carrière. Il mourut le 22 mars 1831, après avoir passé 40 ans dans l'enseignement de la théologie. Ce respectable ecclésiastique rendit de grands services à la religion par les différents ouvrages qu'il publia. Sa *Théologie dogmatique* en 3 vol. et son 1<sup>er</sup> vol. sur les *liturgies* lui valurent deux brefs des souverains pontifes Pie VII et Pie VIII, qui font un grand éloge de son érudition, de sa piété et de l'orthodoxie de ses principes. On a encore de lui : *Dissertatio critica in librum Judith*; *Analysis studii biblici*; *Analysis theologiæ dogmaticæ*; en langue allemande, un *Avertissement aux catholiques sur la lecture de la bible traduite par van Ess*; et en latin un manuel pour les séminaristes. Il s'occupait, dans les derniers temps de sa vie, à retoucher plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits, tels que le 2<sup>e</sup> vol. sur les liturgies, presque achevé; la *Morale*, et le *Studium biblicum* qui était la partie dans laquelle il excellait principalement. L'abbé Lienhart avait accompagné au

concile de 1811, en qualité de théologien, son évêque qui ne signa aucun des actes attentatoires aux droits ou à la dignité du saint-siège. L'influence que son savoir lui assurait auprès des membres du concile importuna l'empereur, et un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Heureusement, depuis vingt-quatre heures il avait quitté Paris.

LIÈRE (AUGUSTE-PRUNELLE DE), né à Grenoble en 1740, était, dans le temps de la révolution, maire de sa ville natale, lorsqu'une insurrection populaire menaça de dévaster et de piller un magasin public. Il ne craignit pas d'exposer sa tête en s'opposant aux violences de la multitude qu'il réussit à contenir. Il siégea à la Convention où il vota constamment avec le parti modéré; son *Opinion*, dans le procès de Louis XVI, dont il vota l'exil pour sauver les jours du monarque, a été imprimée, 1792, in-8°. Il seconda Claude Saint-Martin dans ses travaux littéraires et philosophiques, et se livra aussi à des recherches suivies sur l'auteur de l'*Imitation*, qu'il croyait être Gerson, et sur les éditions et manuscrits de ce pieux ouvrage. Pourvu de grandes connaissances en chimie, il plaça les fonds qu'il avait hérités de sa famille dans l'exploitation des mines, qui, par suite de l'extension des limites de la France jusqu'en Illyrie, étaient comprises dans l'empire, mais qui furent perdues pour nous lorsque la France rentra en 1815 dans ses anciennes limites. Lière se trouva ainsi à peu près ruiné; il se consola en reprenant avec une nouvelle ardeur ses études, qu'il appliquait surtout à la philosophie de l'histoire et à la théosophie. Il mourut dans sa retraite du faubourg Saint-Germain, en 1828, à l'âge de 88 ans. On a de Lière : une traduction française des *Psaumes*, dans le sens spirituel, appliqués principalement à Jésus-Christ, d'après saint Augustin et l'hébreu, avec des notes pleines d'érudition, 1821, in-12; *Considérations sur les quatre Évangiles*, 1822, in-8°; *Prophéties d'Isaïe*, trad. en français, avec des notes, 1823, in-8°; *Pensées et considérations morales et religieuses*, contenant des aperçus spirituels d'un haut intérêt, et des vues sur le caractère de plusieurs personnages contemporains, 1<sup>re</sup> édition, 1824; 2<sup>e</sup> édition, 1826; *Les quatorze Épîtres de saint Paul et les sept Épîtres catholiques*, trad. en français avec des notes, 1825, in-8°. Lière avait été l'éditeur des *Quarante questions de l'âme*, par Jacob Boehme, dit le *philosophe teutonique*, 1807, in-8°; de la *Triple vie de l'homme*, par le même, 1809, et d'une *Explication* par un Israélite.

LIGHTFOOT (JEAN), l'un des plus habiles hommes de son siècle dans la connaissance de l'hébreu, du Talmud et des rabbins, né en 1602 à Stoke, dans le comté de Stafford, mort à Cambridge en 1675, à 73 ans, fut vice-chancelier de l'université de cette dernière ville, et chanoine d'Ely. La meilleure édition de ses *Oeuvres* est celle d'Utrecht, 1699, en 3 vol. in-fol., mise au jour par les soins de Jean Leusden. Ses principaux ou-

vrages sont : *Horæ hebraicæ et talmuddicæ in geographiam terræ sanctæ*. On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la Palestine ; une *Harmonie de l'Ancien Testament* ; des *Commentaires* sur une partie du Nouveau. Ils respirent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il a fait un usage heureux des connaissances talmudiques pour l'explication des usages des Juifs modernes. Strype a publié à Londres, en 1700, in-8°, de nouvelles *Œuvres posthumes* de Lightfoot. On trouve dans ses écrits quelques sentiments condamnables, savoir : que les Juifs étaient entièrement rejetés de Dieu ; que les clefs du royaume des cieux n'avaient été données qu'à saint Pierre ; que son pouvoir ne regardait que la doctrine et non la discipline, etc. ; erreurs qui n'ont rien de surprenant dans un calviniste. Lightfoot a pris part à la *Polyglotte* de Londres et au *Lexique heptaglotton* d'Edm. Castel. Sa Vie se trouve à la tête de l'édition de ses *Œuvres* de 1686 et de celle de 1689. *Voy. Mémoires* de Nicéron, *Dictionnaire* de Chauffepié, et *Nouvelles de la république des Lettres*, année 1686.

LIGNAC (JOSEPH-ADRIEN LE LARGE DE), naquit à Poitiers d'une famille noble. Il passa quelque temps chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, Benoît XIV et le cardinal Passionei l'accueillirent avec cette bonté et cette familiarité nobles qui leur étaient ordinaires envers les savants. L'abbé de Lignac mourut à Paris en 1762, après être sorti de l'Oratoire. Il s'appliqua spécialement à la métaphysique, pour laquelle il suivit les principes de Malebranche et de Descartes. Nous avons de lui : *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1754, in-12. L'auteur y montre, contre M. Boulhier, que le dogme de la transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie ; il y a cependant d'autres moyens plus simples peut-être de mettre ce mystère à l'abri des chicanes de l'erreur. (*Voy. le Catéch. philos. n° 441 et suiv.*) *Mémoire pour servir à commencer l'histoire des araignées aquatiques*, en 1748, in-8° ; 1799, in-12 ; *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon*, 1751-56, 9 vol. in-12, pleines d'observations sensées ; mais quelques-unes sont minutieuses ; *Le témoignage du sens intime et de l'expérience, opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, 3 vol. in-12, 1760 ; *Éléments de métaphysique tirés de l'expérience*, 1753, in-12 ; *Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12. Ouvrages pleins de raison et d'excellentes observations, quoique le dernier soit quelquefois superficiel et contienne des choses mal vues, en particulier une espèce de roman touchant la condamnation de Galilée. L'abbé de Lignac travaillait à exécuter le plan des preuves de la religion que Pascal avait conçu, quand la

DICTIONN. DE BIOGRAPHIE RELIG. II.

mort le surprit. Son style à la vérité était fort inférieur à celui de cet homme célèbre, mais il pensait profondément, surtout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve. S'il a eu des liaisons peut-être trop marquées avec les gens du parti, il n'a pas perdu son temps à défendre leurs opinions. On en voit cependant çà et là quelques symptômes dans ses ouvrages, mais faiblement prononcés, et susceptibles, pour l'ordinaire, d'une interprétation favorable.

LIGNY (le Père FRANÇOIS DE), jésuite, né à Amiens le 4 mai 1709, entra dans l'ordre à l'âge de seize ans. Après avoir professé les humanités pendant quelques années, il se livra à la prédication et s'y distingua par l'onction de sa parole et sa profonde connaissance des sciences théologiques. Il se fit bientôt une grande réputation et fut désigné pour prêcher à la cour ; mais la suppression de son ordre l'en empêcha. Il se rend alors à Avignon, dans le Comtat Venaissin, qui faisait, à cette époque, partie des États romains ; malgré une santé chancelante, il continua de s'occuper à la fois de la prédication, du soin des âmes et d'études littéraires. Il mourut dans cette ville en 1788, âgé de 79 ans. On a du P. de Ligny : *Vie de saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon*, dédiée à Ferdinand, prince de Parme, Paris, 1759, in-12 : Alban-Rutler cite ce livre avec éloge ; *Histoire de la vie de Jésus-Christ, où l'on a conservé et distingué les paroles du texte sacré selon la Vulgate*, Avignon, 1774, 3 vol. in-8° ; 1776, in-4° ; Paris, 1804, 2 vol. in-4°, avec 75 gravures ; Paris, 1813, 3 vol. in-8°, avec 3 figures ; et plus récemment encore, en 2 vol. in-12, avec 22 gravures sur papier de Chine ou sur papier blanc. On doit considérer cet excellent ouvrage comme une ample concordance historique et ascétique. L'auteur, en y mêlant les explications ou les réflexions qui se lient naturellement entre elles, a formé du texte des Évangiles une histoire exacte et suivie. Des notes éclaircissent et développent les difficultés du sens prophétique, dogmatique ou moral. Le Père Daire, en parlant de cet ouvrage, dit « que les choses excellentes qu'on y trouve font passer quelques saillies d'un zèle, parfois un peu ardent, qu'on a cru pouvoir reprocher à l'auteur... » Le P. Ligny avait été chargé d'écrire l'histoire de la province du Nivernais, mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail.

LIGORIO ou LIGUORI (ALPHONSE-MARIE DE), évêque de Sainte-Agathe des Goths au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation des missionnaires du Saint-Rédempteur, naquit à Naples d'une famille noble et ancienne, le 26 septembre 1696. Porté naturellement à la piété dès son enfance, et doué des plus heureuses dispositions, il eut le bonheur de les voir secondées par le soin que prirent ses vertueux parents de lui assurer une excellente éducation. Ils le mirent de bonne heure entre les mains d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de 17 ans il avait fini toutes ses

études, après y avoir obtenu de brillants succès. Il s'appliqua alors à la jurisprudence, et embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelque temps à Naples avec assez de réputation; mais en 1722, un accident qui lui arriva dans une cause importante le dégoûta de cette carrière et le décida à y renoncer. Il lui sembla alors qu'un sentiment intérieur l'appelait à l'état ecclésiastique, et, en effet, après de mûres réflexions, le 31 août de la même année, il prit l'habit ecclésiastique. Pour lors il tourna toutes ses études et toutes ses pensées vers ce qu'exigeait son nouvel état. Il s'appliqua à la théologie, il lut les saintes Écritures et les Pères. La méditation, les jeûnes, les bonnes œuvres furent ses exercices de tous les jours. Dès qu'il fut prêtre, il s'attacha à la congrégation de la Propagande, et s'adonna à la prédication et aux travaux des missions avec un zèle vraiment apostolique. L'onction avec laquelle il annonçait la parole évangélique, son austère pénitence, la sainteté de sa vie, produisirent une infinité de conversions. Il avait remarqué que c'étaient surtout les campagnes qui manquaient d'instruction. Il forma le projet de subvenir au besoin qu'elles en avaient; et ce fut cette idée qui lui suggéra le dessein d'instituer une congrégation de missionnaires destinés à ce ministère. Ayant réuni quelques compagnons, il en jeta les premiers fondements dans l'ermitage de Sainte-Marie de la Scala, et lui donna le nom de *congrégation du Saint-Rédempteur*. Cet établissement éprouva d'abord des contradictions; mais Liguori, à force de patience, parvint à les vaincre. Sa congrégation fut approuvée par le saint-siège, et se répandit bientôt dans diverses villes du royaume de Naples, de la Sicile et même de l'Etat romain. Tant de mérite, tant de services rendus à la religion ne pouvaient demeurer ignorés et sans récompense: Clément XIII, en juin 1762, nomma Liguori évêque de Sainte-Agathe des Goths. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire accepter cette dignité éminente; mais le chef de l'Eglise l'ordonnait: il obéit, et se livra entièrement à ses nouveaux devoirs. Il rechercha les abus qui pouvaient s'être glissés parmi son clergé, et il les réforma. Il fonda des monastères et d'autres établissements pieux, et ne cessa d'édifier son diocèse par ses prédications, par des instructions familières ou des lettres pastorales, par ses écrits, et surtout par l'exemple de ses vertus. Après treize années d'épiscopat, et une longue vie passée tout entière dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Liguori exténué de fatigues, devenu sourd et presque aveugle, tourmenté d'une maladie cruelle, demanda au pape Pie VI et obtint, en juillet 1775, d'être déchargé du gouvernement de son église; il avait près de 80 ans. Il se retira à Nocera de Pagani, dans une maison de sa congrégation. Il y vécut encore près de 11 ans dans le recueillement, la prière et autres exercices de piété, et mourut saintement le 1<sup>er</sup>

août 1787, âgé de 90 ans et dix mois. Le P. Liguori a été béatifié le 6 septembre 1816, et le décret nécessaire pour procéder à sa canonisation a été donné par le pape Pie VIII le 16 mai 1830. (Voyez l'*Ami de la religion* qui rapporte le décret de S. S., n° 1657, 10 juin 1830.) On croirait que tant de travaux avaient consumé tous les moments de Liguori; ils ne l'empêchèrent pas néanmoins de composer un très-grand nombre d'ouvrages. On a de lui : *Theologia moralis concinnata a R. P. Alphonso Ligorio per appendices in medullam R. P. Hermannis Busembaum soc. Jesu*, Naples, 1755, 2 vol. in-4°. Quoique Liguori dans cette théologie, ait travaillé d'après Busembaum, dont il admirait bien plus la méthode qu'il n'admettait les opinions, il ne suit qu'en partie ses principes, et avec une sage réserve: s'il embrasse le probabilisme, ce n'est pas dans toute l'étendue que lui ont donnée certains auteurs. On sera d'ailleurs parfaitement rassuré à cet égard quand on saura que son livre a été non-seulement loué et approuvé par Benoît XIV, mais que ce célèbre et savant pape l'a même cité dans son grand ouvrage *De synodo diocesana*; ce qu'il n'aurait sans doute pas fait si la doctrine en avait été répréhensible. Cette théologie, reproduite sous un nouveau titre et avec des corrections de l'auteur, a eu plusieurs éditions, entre autres celle de Bassano, 1816, onzième édition, 3 vol. in-4°, de Malines, 1828, et celle de Besançon, 1832-1833, 9 vol. in-8° et 9 vol. in-12; *Homo apostolicus, instructus in sua vocatione ad audiendas confessiones*, Venise, 1782, 3 vol. in-4°; et Besançon, Gauthier, 1833, 3 vol. in-8°, et in-12; *Directorium ordinandorum, dilucida brevique methodo explicatum*, Venise, 1758; *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, Bassano, 1768; *Istruzione pratica per i confessori*, etc., Bassano, 1780, 3 vol. in-12; ouvrage plein d'onction, de modération, de douceur, de cette charité qui ne cherche que le salut des âmes. C'est le contre-poison du livre imprimé à Venise chez Occhi, sous le titre d'*Istruzione dei confessori dei penitenti*. *Praxis confessorii ad instructionem confessoriorum, ab italico in latinum sermonem ab ipsomet auctore reddita et aucta*, Venise, 1781; *Dissertazione circa l'uso moderato dell'opinione probabile*, Naples, 1754; *Apologia della dissertazione circa l'uso moderato dell'opinione probabile contra le opposizioni fatte dal P. Lettore Adelfo Dositeo*, Venise, 1765. C'est une réponse au Père Jean-Vincent Patuzzi, dominicain, antagoniste zélé des défenseurs du probabilisme. (Voy. Patuzzi.) Liguori pensait qu'au confessionnal il allait éviter une indulgence poussée trop loin, et un rigorisme déses, étant, suivant ce principe de saint Bonaventure : *Prima sæpe salvat damnandum; secunda contra damnat salvandum. Verità della fedes ossia confutazione de materialisti, deisti e settarij*, etc., Venise, 1751, 2 vol. in-8°; *La vera sposa di Cristo cioè la monacha santa*, Venise, 1751, 2 vol. in-12; *Scelta di materia predicabili ed istruttive*, etc., Venise, 1779, 3 vol. in-8°; *Le glorie di Maria*, etc., Venise,

1784, 2 vol. in-8°. Cet opuscule fut attaqué dans un écrit intitulé : *Epistola parænetica di Lamindo Pritanio redivivo*. (Laminde Pritanius est le nom qu'avait pris Muratori dans un ouvrage contre le protestant Leclerc.) Liguori y répondit par un autre, sous ce titre : *Risposta ad un'autore che ha censurato il libro del P. D. Alfonso di Liguori, sotto il titolo Glorie di Maria; Operette spirituali, ossia l'amor dell'anime e la visita al Santissimo Sacramento*, Venise, 1788, 2 vol. in-12; *Discorsi sacro-morali per tutte le domeniche dell'anno*, Venise, 1781, in-4°; *Istoria di tutte l'eresie con loro confutazione*, Venise, 1773, 3 vol. in-8°; *Vittorie de' martiri, ossia la Vita di moltissimi santi Martiri*, Venise, 1777, 2 vol. in-12; *Opera dogmatica, contra gli eretici pretesi risformati*, Venise, 1770; *Silva ou choix de sujets destinés à servir de matériaux aux prédicateurs*, 3 vol. in-18; *L'Horloge de la passion*. Tous ces ouvrages, et d'autres moins considérables, plusieurs fois réimprimés chez Remondini, à Venise, ont été reconnus pour être *sans tache* à Rome, quand on s'occupait des procédures pour la béatification du pieux évêque. Sa *Vie* a été publiée par Jean Card, 1823, 1 vol. in-8°.

LILIENTHAL (MICHEL), savant philologue, né à Liebstadt, en Prusse, l'an 1686, s'établit à Königsberg, où il fut pasteur et professeur de théologie jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. On a de lui : *Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria*, 1730-1732, 3 vol. in-8°; plusieurs bonnes *Dissertations académiques*; *Selecta historica et litteraria*, Königsberg, 1715-1719, 2 vol. in-8°; *De machiavelismo litterario*, ibid., 1713, in-8°. Cet ouvrage roule sur les petites ruses dont les gens de lettres se servent pour se faire un nom, ruses auxquelles bien de soi-disant grands hommes doivent leur célébrité; *Annotationes in Struvii Introductionem ad notitiam rei litterariæ*, Leipzig, 1729, in-8°. Il a aussi publié d'autres ouvrages sur les auteurs qui ont écrit sur la Prusse; sur les théologiens protestants; sur les médailles modernes depuis Charles-Quint, etc. Il a eu en outre la principale part au journal de Königsberg, intitulé : *Erleuterte Preussen*. Les *Acta Borussica* déjà cités en étaient une espèce de continuation. Ces écrits sont pleins de savantes recherches. Lilienthal était membre de la société royale de Berlin et de l'académie de Pétersbourg.

LIMBORCH (PHILIPPE VAN), théologien remontrant, né à Amsterdam en 1633, d'une bonne famille, étudia dans cette ville, puis à Utrecht, de 1652 à 1654, fut ministre à Gouda en 1657, puis à Amsterdam en 1667. Il obtint, la même année, en cette ville la chaire de théologie, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1712, à 79 ans. Il était grand partisan de la tolérance, et avec cela il a rempli ses écrits du fiel le plus amer contre l'Eglise catholique. Jean Le Clerc en fait un grand éloge; mais le socinianisme qui réunissait les deux auteurs par l'attachement aux mêmes opinions, rend cet éloge fort sus, etc. On a de lui plusieurs ouvrages estimés des protestants. Les principaux sont : *De veritate*

*religionis christianæ amica collatio cum erudito Judæo*, in-12; l'édition de Gouda, in-4°, 1687, n'est pas commune. On en a fait une à Bale, in-8°, 1740. Le juif avec lequel Limborch eut cette conférence est Isaac Orobio de Séville, qui savait ergoter et nullement distinguer le vrai du faux. Il n'était pas difficile à Limborch de repousser les faibles traits de cet adversaire, mais il l'aurait fait avec plus d'avantage en accordant moins à son juif, et en omettant les digressions qu'il fait contre les catholiques, digressions qui donnent lieu de croire qu'il avait plus d'envie de déclamer contre eux que de triompher de son antagoniste. Asservi lui-même aux erreurs de Calvin et de Socin, il ne pouvait réfuter celles des Juifs avec cette raison vigoureuse et conséjuente qui n'appartient qu'à ceux qui embrassent la vérité tout entière. Un *Corps complet de théologie*, 1715, Amsterdam, in-fol., selon les opinions et la doctrine des remontrants. L'auteur y rejette toutes sortes de traditions; mais lorsqu'il s'agit de discerner les livres canoniques d'avec les apocryphes, il a recours à la tradition de l'Eglise, sans se mettre en peine d'une contradiction si manifeste. *Historia inquisitionis*, Amsterdam, 1692, in-fol. On ne doit point s'attendre d'avoir une histoire bien exacte de ce tribunal par un protestant, ni même par certains catholiques (*Voy. LORENTE*). M. Le Clerc et le Père Nicéron disent que Limborch l'a tirée des ouvrages mêmes des inquisiteurs; mais Limborch, dans la liste qu'il donne des écrivains dont il s'est servi, y place Fra-Paolo, protestant déguisé sous le froc, et Dellon, auteur de la *Relation de l'inquisition de Goa*, qui est également protestant, etc. D'ailleurs, Limborch n'a pris dans les écrits des inquisiteurs que ce qu'il a voulu, et combien de fois n'a-t-il pas tronqué les passages! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à sa manière de citer; souvent ce ne sont que de petits lambeaux des dernières phrases. C'est dans cet ouvrage, dans l'*Abrégé* qu'en a fait l'abbé Marsolier, dans madame d'Aunoy, dans les *Délices d'Espagne*, dans l'*Histoire générale* de Voltaire, etc., que l'on puise l'idée affreuse que l'on se forme de l'inquisition: les amateurs du vrai, qui voudront s'en former une plus juste, doivent consulter l'abbé de Vayrac, qui a écrit sur cette matière en homme judicieux, exact et très-instruit (*Etat présent de l'Espagne*, édition d'Amsterdam, 1719, tom. II, p. 381); et *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, par le comte de Maistre, Paris, 1822. Une observation qu'il ne faut point omettre, c'est que les nations qui ont le plus déclamé contre l'inquisition ont exercé envers les catholiques des atrocités que les inquisiteurs n'ont jamais imaginées contre les hérétiques et les apostats. « Les Anglais, dit un des grands adversaires de l'inquisition, ont été plus superstitieux, et sont encore plus intolérants que les papistes: eux qui décrient avec tant de chaleur l'inquisition, en ont surpassé, par des lois réléchies, la barbarie et l'iniquité...

« L'inquisition, même dans ses cruautés, suppose des formes : elle admet des différences, tant dans les délits que dans les peines; ce qu'elle punit, c'est moins le malheur d'avoir été engagé dans un culte erroné que l'obstination à y persister; les premières chutes ne sont châtiées que par des pénitences ecclésiastiques; elle n'appelle le bras séculier et les supplices que contre les relaps; ses principes sont de ménager le sang des hommes en corrigeant leurs méprises; ce que les passions de ses ministres y ont ajouté de défectueux dans la pratique, n'est pas dans l'esprit de son institution. — En Angleterre, la proscription du papisme, la peine de mort prononcée contre ses ministres, ne sont susceptibles ni de modification, ni d'adoucissement; il suffit qu'un prêtre catholique soit convaincu d'avoir exercé quelque une de ses fonctions, pour être dévoué et envoyé au gibet. Cette législation est atroce: nos chapelains sont les maîtres sans doute de ne pas venir dire la messe à Londres; mais la loi qui attache un supplice ignominieux à un délit de cette nature est une loi plus qu'inquisitoriale; il sied mal à ceux dont la religion présente des potences pour prix d'un zèle indiscret, de trouver à redire aux *carochas* et aux *san-benito* des *Auto-da-fe*. » On peut consulter encore un petit ouvrage imprimé en 1782, à Liège, sous le nom de Rouen, intitulé : *Eclaircissement sur la tolérance*. (Voy. ISABELLE DE CASTILLE, LUCIUS III, NICOLAS EYMERICH, TORQUEMADA, VAYRAC. On a encore de Limborch des *Sermons*. Le P. Nicéron dit qu'ils sont *methodiques, solides et édifiants*: jugement qui ne fait guère honneur à sa critique. Le Clerc lui-même en parle moins favorablement; il dit que les sermons de Limborch étaient peu travaillés et qu'il y paraissait peu d'éloquence. Limborch a aussi procuré la plupart des éditions des ouvrages du fameux Episcopus, son grand-oncle maternel, des écrits duquel il avait hérité.

LIN (saint), successeur immédiat de saint Pierre sur le siège de Rome, suivant saint Irénée, Eusèbe, saint Epiphane, saint Optat, saint Augustin, etc.; mais Tertullien dit, dans son livre de *Præscript.*, cap. 32, que le prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer. On concilie ces passages en supposant que saint Clément fut refusé à cette dignité jusqu'à près la mort de saint Lin et de saint Clot. On ajoute que ce qui a fait placer par quelques auteurs saint Clément immédiatement après saint Pierre, c'est que du vivant de cet apôtre et pendant un de ses voyages apostoliques, il avait été son vicaire et avait administré pour lui les affaires de son siège. Quoi qu'il en soit, selon l'opinion générale, saint Lin monta sur la chaire de saint Pierre lorsqu'il fut le premier vicaire de Jésus-Christ eut été martyrisé; il l'occupait depuis l'an 65 jusqu'à l'an 76, et gouverna l'Eglise avec le zèle de son prédécesseur. C'est durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. Il est nommé parmi les martyrs dans le canon de

la messe de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. On voit d'ailleurs, par de très-anciens pontificaux, qu'il versa son sang pour la foi; Stilling a réfuté l'opinion contraire de Tillmont. Ce pape fut enterré sur le mont Vatican, près du tombeau de saint Pierre. Sa fête est marquée au 23 septembre, dans le martyrologe romain. On lui a attribué faussement l'ouvrage intitulé : *D. Lini, pontificum secundi, de sui præcessoris, D. Petri apostoli passione libellus*; item de *passione D. Pauli libellus alter*, Paris, 1566, et dans la *Biblioth. Patrum maxima*, t. II, p. 1-67.

LINDANUS (GUILLAUME-DAMASE), théologien, né à Dordrecht en 1525, étudia d'abord à Louvain, puis à Paris sous Turnèbe et Mercier. Ayant ensuite reçu les ordres et le bonnet de docteur en théologie à Louvain, il fut professeur d'écriture sainte à Dillingen, puis grand vicaire du diocèse d'Utrecht, et inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma, en 1562, à l'évêché de Ruremonde, qui venait d'être érigé, et dont il ne prit possession qu'en 1569. Il y eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape Grégoire XIII, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut trois mois après, à 63 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-estimés, entre autres : *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8°; *Tabulæ analyticae omnium hæreseon hujus sæculi*; *Panoplia evangelica*, Cologne, 1590, in-fol.; *Psalterium vetus, a mendis 600 repurgatum et de græco atque hebraico fontibus illustratum*, Anvers, 1567; grand nombre d'*Ecrits de controverse*. On lui doit aussi une *Edition* de la Messe apostolique, faussement attribuée à saint Pierre : elle parut, accompagnée d'une *Apologie* et de *Commentaires*, à Anvers, en 1583, in-8°, et à Paris, en 1595. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédait les langues, les Pères, et l'antiquité sacrée et profane. Il avait d'excellentes principes de théologie et de morale, et autant d'élevation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. *Fuit vir ille*, dit le cardinal Baronius, *non tantum omnis generis litterarum eruditione clarissimus, verum etiam egregii confessoris fidei nobilitatus insignibus, quippe qui exsilia, proscriptiones, ærumnas incredibiles, ac mortales fere frequentes, inconcusso robore, fidei causa, sustinuit*. Sa Vie a été écrite par Havensius dans son ouvrage : *De erectione novorum in Belgio episcopatum*, et on a donné le *catalogue de ses ouvrages*, à Bois-le-Duc, 1584, in-8°.

LINDEBORN (JEAN), né à Deventer vers 1336, fut curé à Utrecht, et vicaire de l'évêché de Deventer. Il remplit toutes les fonctions d'un pasteur zélé, pendant 40 ans, sans cesser de donner ses moments de loisir à l'étude. Il mourut le 5 août 1696. Il était fort versé dans la théologie et les sciences qui y ont rapport. Il avait aussi de grandes

connaissances dans l'histoire profane. Nous avons de lui : *Historia seu notitia episcopatus Daventriensis*, Cologne, 1670, in-12, estimée; *Tractatus de efficacia sacrificiorum quæ obtulit lex divino-mosaica*, Anvers, 1677, in-12; *Notæ catecheticae in baptismatis, pœnitentiæ, extremæ-unctionis, ordinis, matrimonii, sacramenta*, Cologne, 1675-1684, 5 vol. in-12, savant et curieux; *Explication littéraire des circonstances de la Passion de Notre-Seigneur*, Cologne, 1684-1690, 3 vol. in-12.

LINDENBRUCK, ou LINDENBROC, ou LINDENBROGIUS (ERPOLDUS), né vers 1540, à Brême, et chanoine (luthérien) de Hambourg, a publié l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brême : son *Historia compendiosa Daniæ regum, ab incerto auctore conscripta*, Leyde, 1595, in-4° (cette histoire va jusqu'au règne de Christiern IV), et une *Histoire sur les Ecrivains de la Germanie septentrionale*, Hambourg, 1595, in-fol., furent réimprimées avec d'autres livres par Jean-Albert Fabricius, Hambourg, 1706, in-fol. Lindenbruck mourut dans sa 76<sup>e</sup> année, le 20 juin 1616.

LINDET (ROBERT-THOMAS), conventionnel, né à Bernay en 1743, était curé dans cette ville à l'époque de la convocation des Etats-généraux de 1789. Appelé à y siéger par les suffrages du clergé du bailliage d'Evreux, il ne s'y fit remarquer que par son adhésion à la constitution civile du clergé. Il fut ensuite nommé évêque constitutionnel du département de l'Eure, dans le mois de mars 1791, et donna, l'année suivante, le scandaleux exemple de son obéissance aux lois de l'époque, en se mariant : Lindet fut le premier évêque qui renonça au célibat. Réélu membre de la Convention, il y vota la mort du roi, et, le 7 novembre 1793, il renonça à l'épiscopat. Le 16 du même mois, il remit à la Convention les lettres de prêtrise de plusieurs ecclésiastiques du département de l'Eure, qui avaient marché sur ses traces. Après avoir fait partie du cabinet des Anciens, d'où il sortit en 1798, il rentra dans l'obscurité dont il n'aurait pas dû sortir. La loi de 1816 le força de quitter la France, où la clémence royale lui permit bientôt de rentrer. Lindet se retira à Bernay, où il mourut en 1823. Ses restes furent portés au cimetière sans aucune cérémonie religieuse et sans l'assistance d'un prêtre. Outre les *Discours* qu'il prononça dans les différentes assemblées législatives dont il fut membre, on a de lui deux *Lettres pastorales* adressées l'une au clergé de son diocèse, 1792, in-8°; l'autre aux religieuses des monastères de son diocèse, même année et même format.

LINDSAY (JOHN), théologien de Saint-Mary-Hall, à Oxford, fut, durant plusieurs années, ministre de la société des non-jureurs, qui se tenait à Londres dans la chapelle de la Trinité, et travailla quelque temps comme correcteur d'imprimerie chez Bowyer. On a de lui : *Short history, ou Histoire abrégée de la succession royale, avec des Remarques sur les écrits politiques de Whiston*, 1720, in-8°;

une traduction de la *Défense de l'Eglise d'Angleterre*, par Mason, publiée en 1726, réimpr. en 1727 et 1728. L'auteur a mis en tête de l'édition de 1727 une longue préface où l'on trouve des détails sur les évêques d'Angleterre depuis la réforme. Lindsay mourut le 22 juin 1768, à Londres, à l'âge de 82 ans.

LINDSEY (THÉOPHILE), fondateur et premier ministre de la secte religieuse des unitaires, naquit en 1723, à Middlewich dans le Cheshire, et fit ses études au collège de Saint-Jean de Cambridge. Il avait obtenu successivement des bénéfices dans plusieurs lieux, auxquels il renonça par suite de scrupules qui lui étaient survenus sur les doctrines et les cérémonies de l'Eglise anglicane. Il refusa même la place de chapelain du duc de Northumberland, alors vice-roi d'Irlande, et se rendit à Londres, où il fonda, en 1772, la congrégation dite des Unitaires. Cette congrégation, qui adopta la liturgie anglicane telle qu'elle a été réformée par le docteur Clarke, tint d'abord ses assemblées dans une maison louée à cet effet, et, en 1778, elle fit construire la chapelle particulière d'Essex-Street, où Lindsey exerça son ministère pendant vingt ans. Il fut remplacé par son beau-frère, le docteur Disney, et mourut dans la retraite en 1808. Un de ses amis lui avait légué sa fortune, dont il fit un noble usage, secondé dans la distribution de ses bienfaits par sa femme, belle-fille du docteur Blackburn. Parmi ses nombreux ouvrages, tous écrits en anglais, nous citerons : *Apologie pour résigner la cure de Catterik*, 1774, in-8°, avec une Suite, 1776, in-8°, ouvrage où l'auteur, fait montre de connaissances en philologie sacrée, mais qui a été réluté par William Burgh; *Livre de prières réformé selon le plan du docteur S. Clarke, à l'usage de la chapelle d'Essex-Street, avec des hymnes*, 1774, in-8°; *Adresse d'adieu aux paroissiens de Catterik*, 1778, in-8°; deux *Dissertations sur l'Evangile de saint Jean et sur les prières adressées à Jésus-Christ*, 1779, in-8°; *Le Catéchiste, ou Recherches concernant le seul vrai Dieu et l'objet du culte*, 1781, in-8°; *Essai historique sur l'état de la doctrine et du culte des Unitaires*, 1783, in-8°; *Examen des preuves alléguées par M. Robinson, en faveur de la divinité de Jésus-Christ*, 1785, in-8°; *Vindictæ Priestlianæ, ou deux Adresses aux étudiants d'Oxford et de Cambridge*, 1788 et 1790, 2 parties, in-8°; *Liste de leçons et d'interprétations fausses des Ecritures; Considérations sur la nécessité de réviser la liturgie, par un protestant d'accord avec lui-même; Conversations sur l'idolâtrie chrétienne*, 1792, in-8°; *Conversations sur le gouvernement divin, montrant que toutes choses viennent de Dieu et sont pour Dieu en faveur de tous*, 1802, in-8°; des *Sermons* publiés peu de temps après la mort de l'auteur, 2 vol. in-8°. M. T. Belsham a publié des *Mémoires sur la vie et les écrits de Lindsey*, 1812, in-12.

LINECK (MATTHIAS), né à Prague en 1722, entra chez les jésuites, où il se distingua par

son érudition, et particulièrement par la connaissance de l'antiquité ecclésiastique ; il mourut à Prague en 1784, après avoir publié : *Commentationes theologicae de fide, spe et charitate*, Prague, 1763, in-4°, suivi de plusieurs autres traités théologiques, imprimés successivement dans la même ville. Sa dissertation *De festis quinque primorum sæculorum*, Olmutz, 1758, in-4°, lui a mérité les éloges des savants par les recherches et la bonne critique qui la distinguent.

LINGENDES (CLAUDE DE), né à Moulins en 1591, jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1660, âgé de 69 ans. On a de lui 3 vol. in-4° ou in-8° de *Sermons*, qu'il composait en latin, quoiqu'il les prononçât en français. L'applaudissement avec lequel il avait rempli le ministère de la chaire fut un augure favorable pour ce recueil, très-bien reçu du public. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence ; le raisonnement et le pathétique s'y succèdent tour à tour. On le regarde comme un de ceux qui ont le plus contribué à bannir de l'éloquence de la chaire les pointes, les jeux de mots et le mauvais goût qui souvent régnaient dans les sermons de cette époque. Son extérieur répondait à ses talents. On a traduit quelques-uns de ses sermons en français sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes qui avaient écrit les discours du P. de Lingendes, pendant qu'il les prêchait. Ses autres ouvrages sont : *Conseils pour la conduite de la vie* ; *Votivum monumentum ab urbe Molinensi Delphino oblatum*, in-4°. Ce dernier fut fait dans le temps qu'il était recteur du collège de Moulins. — M. Migne a publié, dans sa collection des *Orateurs sacrés*, les *OEuvres* (oratoires) complètes de de Lingendes, et *Sermons choisis de Biroat et de Castillon*, 1 vol. in-4°.

LINGENDES (JEAN DE), parent du précédent, né à Moulins en 1535, fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV, aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat, puis de Mâcon, et mourut en 1665. Il prêcha avec beaucoup d'applaudissement sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il n'emprunta point l'art imposteur de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous le dais et sous la pourpre. On a de lui l'*Oraison funèbre de Victor-Amédée, duc de Savoie*, 1627, et celle de Louis XIII, prononcée en 1643.

LINGOIS (l'abbé), de la maison et société de Sorbonne, professeur de philosophie au collège du Plessis, né à Elbeuf vers 1740, mort à Paris en 1814, donna, en 1779, des *Leçons élémentaires de mathématiques, pour servir d'introduction à l'étude de la physique*, avec 18 planches, in-8°. Nommé principal du collège du Plessis en 1791, il vit cet établissement tomber comme tous les autres établissements du même genre, sous le règne de la terreur. Il réunit alors chez lui des jeunes gens qu'il préparait à entrer à l'École polytechnique. Quand les églises se rouvrirent, l'abbé Lingois prêcha dans les divers temples

de la capitale. Il avait composé un certain nombre de sermons, qui n'ont pas été imprimés.

LINN (WILLIAM), ministre protestant à New-York, né en 1752, étudia au collège de New-Jersey, et se distingua par son talent pour la prédication. Chapelain dans les armées pendant la guerre de l'indépendance américaine, il fut ensuite pasteur de l'église réformée hollandaise, se démit de ces fonctions pour cause de santé, et mourut à Albany en 1808. On a de William Linn : *Discours militaire prononcé à Carlisle*, 1776 ; *La mort et la vie spirituelle d'un croyant* ; *Deux sermons sur le caractère et la misère du méchant* ; *Sermons historiques et caractéristiques*, 1791 ; *Sermon pour l'anniversaire de l'indépendance de l'Amérique*, 1791 ; *Eloge funèbre de Washington*, 1800.

LINN (JOHN-BLAIR), fils du précédent, né à Shippensburg, en Pensylvanie, l'an 1777, commença par s'appliquer à la jurisprudence, qu'il laissa pour s'adonner à la littérature. Il publia deux volumes de *Mélanges poétiques*, sans y mettre son nom, puis il écrivit un drame : *Le château de Bourville*, qui eut du succès. Il étudia ensuite la théologie sous Romeyn, professeur de l'église hollandaise de Shenectady, et fut nommé, en 1799, pasteur de l'église presbytérienne de Philadelphie, où le docteur Ewing fut son collègue. Linn publia, en 1802, deux traités de controverse sur les doctrines de Priesley, dans lesquels il attaquait les soriniens avec beaucoup de véhémence. Il mourut en 1804, âgé seulement de 27 ans, laissant, outre les productions citées : *La mort de Washington*, poème dans la manière d'Ossian, imprimé avec luxe, Londres, 1800 ; *La puissance du génie*, poème en trois chants, *ibid.*, 1805, in-12 ; le fragment d'un poème intitulé : *Falérien*, dans lequel l'auteur se proposait de décrire les premières persécutions contre les chrétiens, et l'influence du christianisme sur la civilisation, New-York, 1805, in-4°. Cet ouvrage est précédé d'un *Essai sur la vie de Linn*, par Brown. Ces divers poèmes renferment, dit-on, des beautés du premier ordre.

LIONNE (ARTUS DE), évêque de Gap, où il était né vers 1595, fut d'abord conseiller au parlement de Grenoble, et épousa Isabelle, sœur d'Abel Servien, surintendant des finances, dont il eut un fils, Hugu s de Lionne, qui s'est fait une réputation par ses négociations diplomatiques. Etant devenu veuf, Artus de Lionne se fit prêtre, et, en 1637, il fut nommé à l'évêché de Gap. Il y déploya toutes les vertus épiscopales, et s'attacha à réparer les ravages commis par les protestants. Il refusa le riche archevêché d'Embrun ; mais l'affaiblissement de sa santé l'obligea de se démettre de son siège en 1661 ; il se retira à Paris, où il mourut le 18 mai 1663. Son *Oraison funèbre*, prononcée à Gap, par le prieur de Charvies, fut imprimée à Grenoble, 1675, in-4°. Ce prélat avait publié : *Amanior curvilinearum contemplatio*, Lyon, 1654, in-4°, sur lequel on peut voir

Montucla, dans son *Histoire des mathématiques*, tome II, page 76. Le prélat avait écrit une *Histoire des évêques de Gap, ses prédécesseurs*, qui n'a pas vu le jour. — Son petit-fils, Artus de Lionne, né l'an 1655, à Rome, où son père était ambassadeur, fut évêque de Rosalie, et se distingua dans les missions de l'Orient. Il mourut à Paris le 2 août 1713. Il avait eu part aux divers écrits des missionnaires sur les superstitions des Chinois, le culte des ancêtres, etc.

LIPENIUS (MARTIN), luthérien allemand, né à Gortze, dans le Brandebourg, en 1630, mort en 1692, à 62 ans, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, était un laborieux compilateur et un savant bibliographe. On a de lui : un *Traité curieux sur les étranges*, Leipzig, 1670, in-4° ; *Bibliotheca realis theologica*, Francfort, 1685, 2 vol. in-fol. ; *Bibliotheca realis juridica*, ibid., 1679, in-fol. ; *Bibliotheca realis philosophica*, ibid., 1682, 2 vol. in-fol. ; *Bibliotheca realis medica*, ibid., 1679, in-fol., en tout 6 vol. in-fol. C'est une table universelle, mais très-inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. La liste complète des *OEuvres* de ce savant est dans le tome XIX des *Mémoires* de Nicéron.

LIPMAN, rabbin allemand, dont on a un *Traité* contre la religion chrétienne, qu'il composa en hébreu en 1399. Il est intitulé *Nitsachon*, c'est-à-dire *Victoire*. Mais rien n'est moins victorieux pour les juifs que ce pitoyable ouvrage. Théodore Hakspan le publia en 1644, à Nuremberg, in-4°. On trouve dans *Tela ignea Satanae*, de Wagenseil, un abrégé de cet ouvrage, avec la réfutation.

LIPPO. Voy. BRANDOLINI.

LIPPOMANI (LOUIS), évêque de Bergame, savant Vénitien, né en 1500, fut chargé des affaires les plus importantes, et parut avec éclat au concile de Trente. Il fut l'un des trois présidents de ce concile sous le pape Jules III, dont il était l'un des secrétaires. Paul IV l'envoya, avec la qualité de nonce, en Pologne, l'an 1556, et le fit son secrétaire, ensuite évêque de Modon, puis de Vérone, et enfin de Bergame. Il mourut en 1559. Ce prélat possédait les langues, l'histoire ecclésiastique, sacrée et profane, et surtout la théologie, et ne s'acquit pas moins d'estime par l'innocence de ses mœurs que par sa doctrine. Il s'opposa fortement aux juifs et aux hérétiques pendant sa nonciature en Pologne. On a de lui huit volumes de compilation de *Vies des saints*, 1568, in-fol., recueillies sans critique et sans choix ; *Catena in Genesim, in Exodum, et in aliquot Psalmos*, 3 vol. in-fol. ; *Confirmatio dogmatum catholicorum* ; *Expositio vulgaris Symboli apostolici et Orationis dominicae*.

LIRON (dom JEAN), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Chartres en 1665, et mourut au Mans en 1748. Nous avons de lui plusieurs ouvrages : la *Bibliothèque des auteurs chartrains*, Paris, 1719, in-4°. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains, connus seulement

par une chanson non imprimée, y font une figure inutile ; les éloges y sont prodigués à des écrivains qui en méritent bien peu. Les *Singularités historiques et littéraires*, Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de critique éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies. Liron aida le Nourry à terminer son *Apparatus ad bibliothec. SS. Patrum* ; et mit en ordre les archives de la célèbre abbaye de Marmoutiers. On le regarde comme un des principaux collaborateurs des premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*, Paris, 1738. En 1708, il avait publié une *Apologie pour les Armoricains et pour les églises des Gaules*, Paris, in-12, où il soutenait, contre l'opinion de dom Lobineau, que les Armoricains ont reçu les lumières de l'Évangile avant la descente des Bretons dans leur pays ; dom Lobineau, à qui le manuscrit fut communiqué par l'auteur, fit disparaître de son histoire, au moyen de cartons, les passages critiqués. On a encore de dom Liron : *Dissertation sur le temps de l'établissement des Juifs en France*, où l'on examine ce que Basnage a écrit sur cette matière, Paris, 1708, in-8° ; *Dissertation sur Victor de Vite, avec une nouvelle Vie de cet évêque*, Paris, 1708, in-8°, etc.

LISSOIR (REMACLE), abbé de la Valdieu, ordre de Prémontré, né à Bouillon, le 12 février 1730, fit profession dans ce monastère en 1749, et devint successivement maître des novices, professeur de théologie, prieur, enfin abbé en 1766. Il augmenta la bibliothèque de son monastère, refonda les livres liturgiques des Prémontrés, et fut très-utile à son ordre, dont les chapitres nationaux l'avaient nommé visiteur. Lors de la révolution, il perdit son abbaye et fut nommé, en 1791, curé constitutionnel de Charleville. Enfermé pendant la terreur, il vint dans la capitale dès qu'il fut libre, s'attacha au *Journal de Paris*, et assista au concile des constitutionnels en 1797. Après le Concordat, il obtint une place d'aumônier des Invalides, et mourut le 13 mai 1806, âgé de 76 ans. On a de lui : *De l'état de l'Eglise, et de la puissance légitime du pontife romain*, Wurtzbourg (Bouillon), 1766, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du *Febronius* de Hontheim, où Lissoir conteste au pape le pouvoir sur toutes les Eglises, sur la convocation des conciles, etc. Il s'exprime ainsi dans son avertissement : « Je le dis sérieusement, si j'étais évêque ultramontain, je n'oserais seulement pas sourciller en présence de l'auteur d'Émile. » Lissoir avait de l'instruction, était exact à remplir ses devoirs et eût mieux mérité de la religion : s'il avait été plus juste envers la cour de Rome. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Lissoir, son neveu, curé dans le diocèse de Sens. Il fut élu évêque de Samana (Saint-Domingue), au concile de 1797 ; mais il ne fut point sacré.

LISZINSKI (CASIMIR), gentilhomme polonais, fut accusé d'athéisme à la diète de Gro-

duo, en 1688, par l'évêque de Posnanie. On trouva chez lui des écrits où il avançait, entre autres propositions, cette assertion abominable, ou plutôt ce délire d'impiété, que *Dieu n'était pas le créateur de l'homme, mais que l'homme était le créateur d'un Dieu qu'il avait tiré du néant*. Commentaire digne de l'absurdité pétronienne : *Primus in orbe deos fecit timor*. Liszinski fut arrêté : il tâcha de s'excuser en disant qu'il n'avait écrit ces extravagances que pour les réfuter : mais on ne l'écouta point. Il fut condamné à périr dans un bûcher, et la sentence fut exécutée le 30 mars 1689.

LITTLE ou LE PETIT (GUILLAUME), surnommé de Neubridge (*Neubrigensis*), d'un nom du collège où il demeurait, né en 1136 à Bridlinton, dans la province d'York, était chanoine régulier de Saint-Augustin en Angleterre, et mourut vers 1208 ou 1220. Il laissa une *Histoire d'Angleterre*, en cinq livres, dont la meilleure édition est celle d'Oxford par Hearne, 1719, en 3 vol. in-8°, avec des notes de plusieurs savants, et trois *homélies* attribuées au même Little. Elle commence en 1066, et finit en 1197. Les historiens trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles, en les débarrassant de quelques faits faux ou exagérés.

LITOLPHI-MARONI (HENRI), évêque de Bazas, était de la famille des marquis de Suzarre Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue. Il naquit à Gauville, à une lieue d'Evreux, devint aumônier du roi, et fut nommé par Louis XIII à l'évêché de Bazas. Litolphi fut très-attaché aux solitaires de Port-Royal, et prit Singlin pour son directeur. Il se distingua dans l'assemblée du clergé de France qui condamna les maximes des casuistes relâchés, et mourut en 1645, à Toulouse, où il était allé pour se rendre à l'assemblée du clergé, qui allait se tenir. Godeau, évêque de Vence, fit son *Oraison funèbre*. On a de lui une *Ordonnance* pour prouver l'utilité des séminaires ; il la composa lors de l'érection du sien : elle fut imprimée in-4°, 1646, chez Vitré, et réimprimée avec la traduction des livres du Sacerdote de saint Jean-Chrysostome.

LITTA (LAURENT DE), cardinal, né à Milan le 13 février 1756, étudia à Rome au collège Clémentin, et fut successivement protonotaire apostolique, membre de la consulte, archevêque de Thèbes et nonce en Poëgne. Arrivé le 24 mars 1794 à Varsovie, il fut témoin de la révolution opérée par Kosciuszko. Il se conduisit avec autant de prudence que de courage dans des circonstances aussi difficiles, et obtint la grâce de l'évêque de Chelm, qui avait été condamné à mort. Pie VI, satisfait de sa conduite, l'envoya, en avril 1797, à Moscou, pour assister, en qualité d'ambassadeur du saint-siège, au couronnement de Paul I<sup>er</sup>. De là, et en cette même qualité, il alla à Pétersbourg, où il obtint de l'empereur la conservation de six diocèses du rite latin, et de trois diocèses du rite grec-uni. De retour en Italie, il se trouva au conclave tenu à Venise pour l'élection

de Pie VII, qui le nomma trésorier de la chambre en 1800, et, l'année suivante, cardinal (23 février 1801), et préfet de l'index. Lors de l'invasion des Français, il quitta Rome avec les autres cardinaux, et fut conduit sous escorte à Milan. Mandé à Paris, en 1809, il en fut exilé en 1810, avec douze autres cardinaux, à cause de leur refus d'assister au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. On leur retira leurs pensions, et ils reçurent la défense de porter les marques de leurs dignités. Le cardinal Litta fut relégué à Saint-Quentin jusqu'en 1813, qu'on l'appela à Fontainebleau auprès du pape, et l'année suivante, on l'exila à Nîmes. A la chute de Napoléon, il retourna à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la *Propagande*, et le fit entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques, sous le titre de Sainte-Sabine. Quand Murat, alors roi de Naples, envahit Rome, en 1815, Litta suivit le pape à Gènes, d'où il adressa, le 26 avril 1816, un *rescrit* au vicaire apostolique de Lodi, au sujet du *veto* royal relatif à la nomination des évêques. On a publié une *Lettre* du même cardinal, du 16 mai suivant, sur le serment et les prières demandés aux ecclésiastiques français par Bonaparte, lors de son retour de l'île d'Elbe à Paris. La seconde abdication de celui-ci ramena le pape et les cardinaux dans la capitale de l'Eglise, d'où Litta alla à Milan complimenter l'empereur d'Autriche. A son retour à Rome, le pape lui accorda, en 1818, la dignité de grand vicaire. Comme il faisait, en avril 1820, la visite de son diocèse, il fut surpris par une forte pluie qui lui occasionna la fièvre. Il était à cheval, dans un endroit montagneux, et éloigné de tout village. Transporté dans une pauvre cabane, ce vertueux prélat y mourut deux jours après, le 1<sup>er</sup> mai 1820, âgé de 66 ans. Son corps fut transporté à Rome, et inhumé avec de magnifiques obsèques. Il parut presque aussitôt une *Notice* sur sa vie. On attribue au cardinal Litta un ouvrage fort bien écrit en français, qui a eu trois éditions, et qui a pour titre : *Lettres (au nombre de vingt-neuf) sur les quatre articles dits du clergé de France : troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur*, Bruxelles (ou plutôt Lyon, 1818, in-8°, de 142 pages. Le cardinal Litta s'y prononce pour la suprême autorité du pape dans presque toutes les matières ecclésiastiques ; mais il ne pense pas que le pape seul tienne immédiatement son autorité de Dieu ; que les évêques soient les simples vicaires du pape ; qu'il n'y ait que lui qui ait le droit de décider les questions de foi, ni qu'il puisse faire des lois ecclésiastiques.

LITTLETON ou LYTTLETON (GEORGES), né en 1709, fit ses études à Oxford, voyagea en France, en Italie, et à son retour fut député au parlement, et se distingua dans le parti de l'opposition, du temps que Robert Walpole était principal ministre d'Angleterre. Le prince de Galles, ayant quitté la cour, choisit Littleton pour son secrétaire. Il devint ensuite trésorier de l'épargne, conseiller privé, et mourut le 22 août 1773. On a de lui : *La Br-*

*ligion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, 1747 : ouvrage traduit en français par l'abbé Gué- née, Paris, 1754, in-12. On voit par cet ouvrage que Littleton, entraîné dans le déisme, a été ramené au christianisme par les réflexions qu'il a faites sur la conversion de saint Paul, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des apôtres et dans les Epîtres. Il y a des vues profondes et parfaitement convaincantes : il est à regretter que l'auteur ait fait contraste avec les meilleurs raisonnements les préjugés de sa secte, jusqu'à assimiler les miracles de l'Eglise catholique aux scènes honteuses de Saint-Médard ; *Dialogue sur la mort*, in-8° ; *Histoire de Henri II*, 1764, 3 vol.

LIVINEIUS (JEAN), natif de Dendermonde, était originaire de Gand. Levinus Torrentius, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la littérature sacrée. Etant allé à Rome, il y trouva les savants cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffa, qui l'associèrent à leur travail sur la Bible des Septante qui parut en 1587 avec l'autorisation de Sixte V. Il profita de son séjour à Rome pour tirer des copies de divers manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican et de quelques autres. Livineius a donné des *Versions* de plusieurs opuscules des Pères grecs, qu'il a accompagnées de notes qui prouvent qu'il était bon critique : mais son latin est dur. Il fut ensuite chanoine et chantre d'Anvers, et y travailla avec Guillaume Canterus à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la *Polyglotte* de Plantin ; d'après son épitaphe, il mourut en 1599, âgé de 52 ans. Nous avons de lui : une première *édition latine et grecque* des livres de la Virginité, de saint Grégoire de Nyse et de saint Jean-Chrysostome, qui ont passé toutes les deux dans le recueil des OEuvres de ces deux saints Pères, par le Père Fronton du Duc ; *Panegyrici veteres*, Anvers, 1599, in-8° ; une première *Version* des Sermons de saint Théodore Studite, et des Homélies de saint Eucher, Anvers, 1602, 1 vol. in-8°.

LIVINGSTON (JEAN), ministre écossais, né l'an 1603, montra pour le presbytérianisme un zèle qui lui attira des désagréments. Il fut un de ceux qui présentèrent le *Covenant* au roi Charles II, peu de temps avant son débarquement en Ecosse. En 1663, il fut banni du royaume pour avoir refusé de prêter le serment de fidélité, et il passa en Hollande. Livingston devint pasteur de la congrégation écossaise de Rotterdam, et y mourut le 9 août 1672. On a de lui : *Lettres écrites de Leith*, en 1663, à ses paroissiens à Ancrum ; *Caractères mémorables de la Providence divine* ; une traduction latine de l'Ancien Testament, qui n'a pas été imprimée.

LIVROY (TIMOTHÉE DE), barnabite, né vers 1715, à Pithiviers, devint membre de l'académie des Arcades, et mourut en 1777. Il avait professé les humanités dans différents collè-

ges et voyagé en Italie. Sur la fin de ses jours il s'occupait particulièrement de littérature. Le P. de Livroy est auteur du *Dictionnaire des synonymes français*, Paris, 1767, in-8°, plusieurs fois réimprimé et assez utile. Il traduisit de l'italien : *Tableau des révolutions de la littérature*, de Denina, 1767, 2 vol. in-12 ; *Traité du bonheur public*, de Muratori, 1772, 2 vol. in-12 ; *L'homme de lettres*, du P. Bartoli, 1768, 2 vol. in-12 ; *L'Exposition des caractères de la vraie religion*, du P. Gerdil, Paris, 1770, in-8° ; *Voyage d'Espagne fait en 1755*, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 1772, 2 vol. in-12.

LIZET (PIERRE), né dans la haute Auvergne, au diocèse de Saint-Flour, devint avocat général en 1517, puis, en 1529, premier président au parlement de Paris. Ayant eu le malheur d'indisposer contre lui la maison de Lorraine, alors toute-puissante à la cour de France, il se vit contraint de donner sa démission en 1550, obtint, en considération de sa pauvreté, l'abbaye de Saint-Victor, et y reçut la prêtrise. Il mourut en 1554, à 72 ans. Il a publié des *ouvrages de controverse*, en 2 vol. On voit qu'il avait lu beaucoup, et qu'il était animé d'un zèle ardent pour la défense de la vraie foi ; mais comme il n'était pas théologien, il ne raisonne pas toujours juste : ce qui fournit matière à Bèze de le ridiculiser dans une satire d'ailleurs très-mauvaise.

LLORENTE (don JUAN-ANTONIO), ex-chanoine de Tolède et littérateur espagnol, secrétaire du saint-office, conseiller de Joseph Bonaparte, naquit d'une famille d'ancienne noblesse, mais de fortune modique, à Rincon-del-Soto, près de Calahorra, dans la Vieille-Castille, le 30 mars 1756. Il fit ses études littéraires à Tarragone, celles de droit à Saragosse, et termina son cours d'instruction à Madrid, où il fut reçu bachelier en 1776. Il reçut la prêtrise en 1779, et prit le grade de docteur en droit canon à Valence en 1780. La même année il concourut avec succès pour un canonicat de la cathédrale de Tarragone, se fit recevoir avocat au conseil suprême de Castille, et devint membre de l'académie canonique de Saint-Isidore à Madrid, puis, en 1782, procureur fiscal et vicaire général de l'évêché de Calahorra. En 1785, Llorente fut nommé commissaire du saint-office de la ville de Logroño, et, trois ans après, le nouvel évêque de Calahorra le choisit pour examinateur syndical des prêtres de son diocèse en matières théologiques. A la même époque, ayant conçu le projet de substituer un corps de jurisprudence nationale à l'étude des lois romaines, il en fit part au comte de Florida-Bianca ; mais ce ministre éclairé le fit renoncer à ce projet intempestif, dont l'exécution, faite d'après les idées de Llorente, aurait profondément troublé l'Espagne. Appelé à Madrid en qualité d'avocat consultant, par la duchesse de Soto-Mayor, il se livra à des recherches généalogiques sur la maison de cette duchesse, et publia, pour éclaircir des

questions de droit, une *Histoire du procès de la maison de Soto-Mayor, concernant plusieurs droits seigneuriaux depuis le XIII<sup>e</sup> siècle*. Il composa aussi quelques *Mémoires* sur des sujets de localités ecclésiastiques, sur *La prééminence des ambassadeurs d'Espagne, sur ceux de France, auprès des conciles généraux de la cour de Rome et les autres assemblées diplomatiques*, etc. En 1789, il fut nommé secrétaire de l'inquisiteur de la cour, puis chanoine de la cathédrale de Calahorra : c'est à cette époque qu'il fut chargé d'un travail fort important sur le saint-office, travail pour lequel le grand inquisiteur lui avait confié des papiers très-précieux ; il fut accusé d'avoir abusé de cette confiance pour révéler dans une correspondance philosophique les secrets de l'inquisition. Llorente perdit ses titres inquisitoriaux et fut envoyé dans un couvent de récollets, dans le désert de Calahorra. Cette espèce d'exil ne dura pas longtemps : des lettres pleines de soumission et de repentir, et des amis qu'il s'était ménagés auprès du prince de la Paix, parvinrent non-seulement à lui faire rendre la liberté, mais encore à lui faire obtenir plus tard le titre de chanoine écolâtre de Tolède et la croix de l'ordre de Charles III. A l'époque où les Français envahirent l'Espagne, il s'était attaché à la cause des Bonaparte ; nommé par le grand duc de Berg (Murat) pour faire partie de l'assemblée des notables qui devaient donner une nouvelle constitution à l'Espagne, il se rendit à Bayonne et fut un des premiers et des plus zélés courtisans du roi Joseph, qui le choisit pour son conseiller intime, et le fit ensuite garde des archives de l'ancienne inquisition. Alors on vit deux ecclésiastiques espagnols, lui et Escobiquitz, suivre des routes tout opposées. Le saint-office avait été supprimé par un décret du nouveau roi (1809) ; un ordre du même prince fit mettre à la disposition de Llorente les papiers des différents tribunaux de l'inquisition répandus en Espagne, et le chargea d'en écrire l'histoire. Llorente publia plusieurs brochures ou *Mémoires* destinés à préparer les esprits à l'histoire à laquelle il travaillait ; il avait déjà attaqué dans plusieurs écrits le saint-siège, notamment dans sa *Collection diplomatique sur les dispenses matrimoniales*. Pendant qu'il s'occupait ainsi de son ouvrage sur l'inquisition, il faisait paraître des brochures politiques en faveur de Joseph ; il se chargea de l'exécution de l'ordre qui supprimait les couvents, accepta la place de directeur général des biens nationaux, et ayant pris à tâche de se rendre agréable à son maître, il se multipliait et se trouvait partout où il y avait un service à rendre à la cause de l'usurpation. Lorsque Ferdinand VII eut recouvré sa couronne, Llorente, qui était venu chercher un asile en France, lors de l'évacuation de la Péninsule par l'armée française, reçut du gouvernement espagnol défense de rentrer dans sa patrie. A l'époque de la restauration française, en 1814, il se rendit en Angleterre ; mais il revint bientôt en France où il publia

un *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, 1 vol. in-8°, qui eut beaucoup de succès. Llorente, n'ayant plus rien à attendre de la famille Bonaparte, voulut rendre un hommage à l'antiquité de celle des Bourbons, en faisant paraître *l'Illustration de l'arbre généalogique du roi d'Espagne Ferdinand VII*, 1815, in-fol. Il prouve que ce monarque est le 34<sup>e</sup> descendant en ligne directe, de Sigerdus, roi des Saxons, mort en 633. Cette adroite soumission au pouvoir existant en Espagne n'ayant produit aucun effet, Llorente écrivit des lettres à Ferdinand VII, et au chapitre de Tolède, dans lesquelles il tâchait, non-seulement de faire excuser, mais de faire approuver sa conduite passée ; ses lettres restèrent sans réponse. A la même époque il traduisit, dit-on, en espagnol, le roman intitulé : *le Chevalier Faublas*, ouvrage rempli de grossières turpitudes. Le député M. Clausel de Coussergues ayant dit à la tribune, le 28 février 1817, que le saint-office avait existé depuis longtemps, en Espagne, un système de modération, Llorente répondit au député par une lettre traduite en français, et imprimée le 30 mars, in-8°, dans laquelle il prétendait que, outre les victimes déjà immolées, l'inquisition en avait fait périr dans les flammes mille cinq cent soixante-dix-huit, depuis 1700 jusqu'à 1808..... On a déia tous les partisans de Llorente de citer une preuve légale de ce fait, preuve d'autant plus difficile, que depuis que la maison de Bourbon règne en Espagne, c'est-à-dire depuis 1709, on ne se souvient pas que ce tribunal ait fait brûler aucune victime. Il est avéré que de grands coupables enfermés dans les prisons s'accusèrent, en dernier ressort, de crimes imaginaires contre la religion, afin qu'on les transportât dans ces terribles cachots du saint-office, où ils recevaient un traitement plus doux. Quelque sévère que puisse avoir été, dans les siècles passés, le saint-office, il est indubitable qu'il délivra l'Espagne de ces guerres de religion qui désolèrent la France et l'Allemagne, et où périrent mille fois plus de victimes qu'il n'en a péri par les lois rigoureuses de l'inquisition. Un ouvrage que Llorente publia sur les papiers, et quelques imprudences qu'il commit le firent renvoyer de France ; il mourut à Madrid quelques semaines après son arrivée, le 25 février 1823, à 67 ans. Llorente aurait pu se rendre utile aux sciences et à la religion ; mais de mauvais conseils, des encouragements perdus, une ambition sans bornes, lui firent oublier ce qu'il devait à son caractère, et il se laissa égarer par de fausses opinions. On a de lui : *Mémoire sur un cirque romain à Calahorra*, Madrid, 1789, in-4° ; *Dissertation sur la situation géographique de l'ancienne Segobia*, dédiée à l'académie de Séville dont il était membre honoraire, ibid., 1790, in-8° ; *Notices historiques sur les provinces d'Alava, Guipuscoa et Biscaye, avec l'origine de leurs lois fondamentales*, Madrid, 1790, 5 vol. in-8° : l'ouvrage n'est pas terminé ; *Mémoire héraldique sur les armes*

d'Espagne, avec un nouveau projet d'armoire, Madrid, 1809, dédié au roi Joseph Napoléon; *Collection diplomatique de plusieurs écrits anciens et modernes sur les dispenses matrimoniales*, ibid., 1810, in-8°: c'est une violente attaque contre les droits du saint-siège; *Quelle a été l'opinion générale sur l'inquisition*, ibid., 1811, in-8°; *Sur l'opinion nationale en Espagne relativement à la guerre contre la France*, Saragosse, 1813, in-4°; *Observations sur les dynasties qui ont régné en Espagne*, Valence, 1812; Saragosse, 1813, in-4°: l'auteur y soutient que toutes les familles qui ont régné en Espagne ont été d'origine française; *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, par M. Nellerto (anagramme de Llorente), Paris, 1815 et 1816, 3 vol. in-8°; *Dissertation sur une constitution religieuse*, Paris, 1819, in-12: cet ouvrage fut censuré par l'autorité ecclésiastique de Barcelone; *Oeuvres complètes de Barthélemy Las-Casas*, 1822, 2 vol. in-8°; *Histoire critique de l'inquisition d'Espagne*, trad. en français par M. Pellier, Paris, 1818, 4 vol. in-8°. C'est une froide compilation qui fait peu d'honneur surtout à la véracité de l'auteur; les textes et les faits y sont pour la plupart altérés. Depuis près d'un siècle, au moins, le saint-office n'avait plus ni de tortures ni de bûchers, et la plupart de ses prisonniers étaient enfermés pour des délits politiques, et par ordre du gouvernement, qui voulait éviter ainsi le scandale d'une procédure. Si le saint-office avait encore eu la force et le pouvoir que Llorente suppose, il n'aurait point voulu perdre, comme il l'avait fait, de ses prérogatives, en devenant comme un tribunal de police ou d'Etat, soumis aux volontés d'un ministre. Voy. LIMBORCH. *Dissertation sur la division des évêchés en Espagne, attribuée au roi Wamba, au VII<sup>e</sup> siècle*; *Histoire d'Antoine Pérez, premier secrétaire d'Etat du roi Philippe II*; *Dictionnaire topographique de l'Espagne, avec les noms anciens et modernes*, 2 vol. in-8°: ces trois derniers ouvrages sont manuscrits; *Défense canonique et politique de D. Jean-Antoine Llorente contre les injustes accusations de crimes supposés, et qui appartient à plusieurs Espagnols réfugiés en France*, Paris, 1818, in-8°: cette brochure est moins une défense pour l'auteur qu'un libelle contre différents Espagnols respectables, qui ne pouvaient pas admirer la conduite de Llorente, lors de l'invasion des Français; *Portraits politiques des papes*, 1<sup>er</sup> 22, 2 vol. in-8°. Dans ce dernier ouvrage l'auteur déploie plus d'érudition que de jugement, de critique et de droiture d'intention; pour donner une juste mesure de la confiance qu'il méritait, il suffit de dire qu'entre autres faits apocryphes et absurdes, on y trouve reproduite l'histoire de la prétendue papesse Jeanne. Il donna aussi une nouvelle édition des *Lois promulguées en Espagne par les rois goths*; *Notice biographique de D. Jean-Antoine Llorente, ou Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie*, écrits par lui-même, Paris, Bobée, 1818, avec le portrait de l'auteur; *Observations critiques sur*

*le roman de Gil Blas de Santillane*, Paris, 1822, in-8°; Llorente avait déposé le manuscrit de cet ouvrage au secrétariat de l'académie française. C'est d'après ce manuscrit, auquel l'auteur a fait des changements avant l'impression, que François de Neufchâteau publia, dans le 47<sup>e</sup> numéro de l'*Album*, une refutation de l'opinion systématique de Llorente. Llorente était membre de l'académie royale de Madrid depuis 1791. Il fut un des fondateurs et des membres les plus zélés des sociétés dites des *Méthodes* et de la *Morale chrétienne* de Paris. M. Mahul a donné une *Notice* sur sa vie dans la *Revue encyclopédique*, t. 1<sup>er</sup>, page 25, et dans son *Annuaire nécrologique*, 5<sup>e</sup> année. Il paraît que les mœurs de Llorente étaient bien loin d'être sans reproche; comme on l'avait accusé, durant son séjour à Paris, d'avoir des relations illécites avec une comtesse, ses amis prétendaient le justifier, en assurant qu'il était marié avec cette dame, et Llorente était prêtre..... Il s'occupa, comme on l'a vu, de traductions d'ouvrages peu chastes, et fut, outre celle dont nous avons parlé, la traduction des *Animaux parlants*, de Casti, qui est restée inédite.

LOYD (GUILLAUME), savant prélat anglais, naquit à Tylchurst, dans le Berkshire, en 1627; il fut successivement curé de Saint-Martin-des-Champs de Londres, chapelain du roi d'Angleterre en 1666, docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. Lloyd fut un des six prélats qui, avec l'archevêque Sancroft, s'élevèrent contre l'*Edit de tolérance* publié par Jacques II. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la tour de Londres. Aussitôt après la révolution, Lloyd se déclara pour le roi Guillaume et la princesse Marie. Il fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Coventry, de Lichfield en 1692, et de Worcester en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en 1717, à 90 ans. C'était un prélat inconstant, qui de la tolérance avait passé à l'intolérance la plus outrée; car il avait pensé d'abord qu'on devait souffrir les catholiques, et opina depuis à les opprimer sans ménagement. En général, la tolérance des sectaires n'est qu'en faveur de l'erreur, et la vraie foi seule leur paraît intolérable. On a de lui: une *Description du gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il était dans la Grande-Bretagne et en Irlande, lorsqu'on y reçut le christianisme, 1684, in-8°; *Series chronologica olympiadum*, dans le *Piudare* de l'édition d'Angleterre, 1697 et 1700, in-fol.; une *Histoire chronologique de la vie de Pythagore*, 1699, et d'autres auteurs contemporains de ce philosophe. On comprend que c'était fouiller dans les matières les plus obscures de l'antiquité, rien n'étant plus incertain que tout ce que l'on raconte de ce philosophe, des gens et des choses de la même date.

LOYD (SYLVESTRE), évêque catholique de Killaloe, et ensuite de Waterford en Irlande, en 1739, est connu par une *traduction* en anglais du Catéchisme de Montpellier, contre

aqueille écrivit le P. Manby, jésuite. L'évêque Lloyd mourut à Paris vers la fin de 1757.

LOAYSÀ (GARCÍAS DE), cardinal espagnol, né vers 1479, à Talavera en Castille, se fit dominicain à Salamanque, et parvint par son mérite à la place de général de son ordre et à l'évêché d'Osma. Charles-Quint le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siège archiepiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal en 1530. Ce prélat mourut à Madrid en 1546, dans un âge avancé, laissant une mémoire respectable. Lorsque l'on délibéra au conseil de Charles-Quint, sur la conduite que l'on devait tenir à l'égard de François I<sup>er</sup>, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux Loaysa fut d'avis qu'on lui rendit la liberté sans rançon et sans condition. L'événement justifia qu'on avait eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité; car François I<sup>er</sup>, ayant manqué de parole, ne céda point la Bourgogne qu'on avait mise pour prix à sa liberté, et l'Espagne ne retira aucun fruit de sa prison, sans que le prisonnier lui sût gré de son élargissement. C'est faussement que quelques lexicographes attribuent à Loaysa, évêque d'Osma, *Concilia hispanica*, Tolède, 1594, in-folio, ouvrage de Firon Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède. Voy. GIRON.

LOBÈRE (ANNE), plus connue sous le nom d'ANNE DE JÉSUS, née à Medina del Campo, d'une famille illustre, en 1545, embrassa l'institut de sainte Thérèse, et fut la fidèle adjutrice de ses travaux pour la réforme du Carmel. Après avoir fondé divers monastères en Espagne, elle fut appelée en France pour la même fin, et de là aux Pays-Bas, où les archiducs Albert et Isabelle l'honorèrent de leur confiance intime. Elle mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le 4 mars 1621, dans sa 76<sup>e</sup> année. Lorsque, sous le règne de Joseph II, les carmélites des Pays-Bas cherchèrent un asile en France, elles emportèrent le corps d'Anne avec celui de saint Albert, et celui d'Anne de Barthélemy, autre compagne de sainte Thérèse, et les placèrent dans l'église des carmélites de Saint-Denis, où ils restèrent jusqu'en 1790, qu'à la révolution des Pays-Bas rappela ces vertueuses filles dans leur patrie, avec les respectables dépôts qu'elles avaient amenés. L'abbé de Montis a écrit la *Vie d'Anne de Jésus*, Paris, 1788, in-12. Voy. le Journal histor. et littéraire, 15 mars 1791, p. 421.

LOBINEAU (GUI-ALEXIS), savant breton, né à Rennes en 1666, fut bénédictin en 1683, et mourut en 1727, à 61 ans, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit : *l'Histoire de Bretagne*, Paris (Rennes), 1707, en 2 vol. in-fol., dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé de Vertot et l'abbé Moulinet des Thuilleries l'attaquèrent vivement. L'un et l'autre prétendirent que dom Lobineau s'était plus livré aux préjugés et à

l'amour de sa patrie qu'à celui de la vérité. Ils tâchèrent de conserver à la Normandie des droits que l'historien breton s'était efforcé de lui enlever. Lobineau a un style un peu sec, et il est avare d'ornemens; mais il a de la netteté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. L'histoire de dom Morice est plus estimée; de notre temps, Daru, Edouard Richer, l'abbé Manet, etc., ont entrepris le même travail. *L'Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures*, 1706, in-12, ouvrage moitié romanesque, moitié historique, trad. de l'espagnol de Miguel Luna; *Histoire de Paris*, Paris, 1725, en 5 vol. in-fol., commencée par dom Michel Félibien, achevée et publiée par dom Lobineau qui en a fait les trois derniers volumes. On trouve à la tête du premier volume une savante *Dissertation* sur l'origine du corps municipal, par Le Roy, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville; *l'Histoire des saints de Bretagne*, Paris (Rennes), 1724, in-fol. : ce livre a de l'exactitude, mais il manque d'exactitude; *Les Ruses de guerre de Polien*, trad. du grec en français, Paris, 1738, 2 vol. in-12, version estimée. L'auteur avait beaucoup de goût pour la littérature grecque, et il avait traduit plusieurs comédies d'Aristophane; mais cette version n'a pas vu le jour, et ce n'est pas une perte. Enfin on a attribué à tort à dom Lobineau les *Aventures de Pomponius, chevalier romain*, ouvrage satirique, in-12, qui est de dom Labadie. Voy. le Dictionnaire des anonymes, n<sup>o</sup> 1455.

LOBO (JÉRÔME), missionnaire portugais, naquit à Lisbonne en 1593, et fut envoyé, en 1621, dans les missions des Indes; il pénétra jusque dans l'Éthiopie ou Abyssinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il sollicita vainement l'établissement de plusieurs comptoirs dans ce pays, et y fit un nouveau voyage. Lorsqu'il revint, il fut fait recteur du collège de Coimbra, où il mourut en 1678, âgé d'environ 85 ans. On a de ce missionnaire une *Relation* curieuse de l'Abyssinie. Il y entre dans des détails intéressants sur la source du Nil, que le jésuite Pais avait, le premier des Européens, découvert au mois d'avril 1618, et sur d'autres objets. L'abbé Joachim Le Grand en publia une traduction française en 1728, in-4<sup>o</sup>, avec des *Dissertations*, des *Lettres* et plusieurs *Mémoires* très-instructifs.

LOCHON (ETIENNE), chartrain, docteur de la maison de Navarre, fut pendant quelques années curé de Bretonvilliers, dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : *Abrégé de la discipline de l'Eglise pour l'instruction des ecclésiastiques*, en 2 vol. in-8<sup>o</sup>; *Les Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands*, 1713, in-12. C'est une fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de \*\*\*; *Traité du secret de la confession*, in-12, ouvrage propre à instruire les con-

fesseurs et à rassurer les pénitents, in-12. C'était le meilleur *Traité* sur cette matière importante, avant que celui de l'abbé Lenglet n'eût paru.

LOCKE (JEAN) naquit à Wrington, près de Bristol, en 1632. Son père était capitaine dans l'armée que le parlement leva contre Charles I<sup>er</sup>. Le jeune Locke fit ses études à Westminster, puis à Oxford, et obtint dans cette ville un bénéfice (chaire sans fonction) au collège de Christ-Church. Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et surtout de la philosophie scolastique, et s'enferma dans son cabinet pour lire et méditer. Il s'attacha pendant quelque temps à la médecine : la faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'exercer cet art. Après deux voyages, l'un en Allemagne et l'autre en France, il se chargea de l'éducation du fils de milord Ashley, depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices, qu'il perdit l'année suivante par suite de la disgrâce de son protecteur (1673). La crainte de tomber dans la phthisie l'obligea d'aller à Montpellier en 1674 ; de là il vint à Paris, d'où il fut rappelé, en 1679, par son protecteur, qui venait d'être nommé président du conseil ; mais celui-ci ayant été bientôt disgracié, il passa en Hollande, et Locke l'y suivit. Ce fut dans ce pays qu'il acheva son *Essai sur l'entendement humain*, ouvrage qu'il avait commencé depuis l'an 1670, et qui a fait beaucoup de bruit. Il n'y avait pas un an que Locke était sorti d'Angleterre, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Cette affaire, dans laquelle on reconnut cependant plus tard son innocence, lui fit perdre sa place dans le collège de Christ à Oxford. Jacques II le fit demander aux États-généraux de Hollande, et Locke fut obligé de se cacher jusqu'à ce que le monarque anglais fut détrôné par le prince d'Orange, son gendre (1689). Il retourna alors dans sa patrie sur la flotte qui y conduisit la princesse depuis reine d'Angleterre, et devint commissaire du commerce et des colonies anglaises, place dont le traitement était de 1000 livres sterling, et qu'il remplit jusqu'en 1707. Il s'en démit, parce que l'air de Londres lui était absolument contraire, et se retira à dix lieues de cette ville, chez le chevalier Marsham, son ami. Pendant le reste de ses jours, il partagea son temps entre la prière et l'étude de l'Écriture sainte : occupation bien remarquable dans un homme qui avait essayé d'attribuer la pensée à la matière. Il mourut en philosophe chrétien en 1704, à 72 ans. Il nous reste de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis à Londres, en 3 vol. in-fol., 1714, 1723, 1752 ; et 4 vol. in-4°, 1768, 1777, 1784 : l'édition de 1801,

10 vol. in-8°, est la plus estimée. Les principaux ouvrages de Locke sont : *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, dont la meilleure édition en anglais est celle de 1700, in-fol. Il a été traduit en français par Coste, sous les yeux de l'auteur, 1729, in-4°, réimpr. en 4 vol. in-12. Cette version a été abrégée en 1 vol. in-12. Il aurait été à souhaiter que l'auteur n'eût pas toujours consulté la physique dans une matière que son flambeau ne peut éclairer. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a fait presque une machine de l'être spirituel qui l'anime. Son idée, que *Dieu par sa toute-puissance pourrait rendre la matière pensante*, a paru, avec raison, d'une dangereuse conséquence, ainsi qu'elle est en elle-même fausse et contraire à toutes les lumières d'une saine métaphysique. Il n'est pas vrai cependant, comme quelques écrivains plus zélés qu'intelligents l'ont avancé, que cette erreur de Locke renverse le dogme de l'immortalité de l'âme ; car il faudrait pour cela prouver qu'une matière capable d'intelligence n'est pas capable de l'immortalité, et qu'il est plus impossible de concevoir une matière immortelle qu'une matière pensante. Si la matière pouvait être élevée jusqu'à la pensée, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'immortalité ? Il y a plus : les éléments de la matière sont réellement indestructibles à raison de leur simplicité (ou exemption de mélange) et de leur incorruptibilité ; pourquoi notre âme, supposé qu'elle fût de même nature, n'aurait-elle pas la même propriété ? C'est ce qui a fait dire à un homme de génie : « Il n'y a qu'un intérêt secret et honteux, contraire à l'amour naturel que nous avons pour l'existence, qui puisse nous faire excepter notre âme du sort éternel des matières brutes et innimées. » Non, la spiritualité de l'âme n'est pas la seule preuve de son immortalité. 1° La religion chrétienne est un fait établi par des preuves victorieuses : cette religion m'enseigne que je suis immortel ; il faut la convaincre de fausseté avant de corriger ma croyance. 2° L'existence de Dieu est une vérité à laquelle un homme sensé ne peut se refuser ; et cette vérité est évidemment liée avec l'immortalité de nos âmes. L'univers est un fait qui suppose une cause ; et nous déduisons du fait l'existence et les attributs de la cause. Or, parmi ces attributs, il y en a qui supposent évidemment la conservation de l'âme humaine, quelle qu'elle soit de sa nature. 3° La distinction du vice et de la vertu n'est pas une chose arbitraire, mais née avec les hommes, gravée dans leur âme avec des caractères ineffaçables ; et cette distinction serait abolie, si l'âme de l'homme n'échappait pas à la ruine du corps.... Du reste, l'ouvrage de Locke est estimable par la clarté, la méthode et l'esprit d'analyse qui le caractérisent. Les autres ouvrages de Locke sont : Un traité intitulé : *Du gouvernement civil*, en anglais, qui a été assez mal traduit en français, in-12, 1724 : il y a une

édition de 1780. Le philosophe y combat fortement le pouvoir arbitraire, et semble même ébranler les principes de tout gouvernement monarchique. Trois *Lettres sur la tolérance en matière de religion*; quelques *Écrits* sur la monnaie et le commerce; *De l'éducation des enfants*. Ce livre, estimable à beaucoup d'égards, mais dont plusieurs endroits ont été critiqués avec raison, a été traduit en français, en allemand, en hollandais et en flamand. Un traité intitulé : *Le Christianisme raisonnable*, traduit aussi en français, et imprimé, en 1715, en 2 vol. in-12. Quelques suppositions de ce livre pourraient le faire soupçonner de socinianisme. Il y soutient que Jésus-Christ et les apôtres n'annoncent d'autres articles de foi que de croire que Jésus-Christ était le Messie. Il s'excusa ou tâcha de se justifier dans des lettres au docteur Stillingfleet. M. Coste a traduit *La défense de Locke*, et l'a ajoutée à celle du *Christianisme raisonnable*. Il y a du reste dans cet ouvrage d'excellentes choses et de solides réfutations du philosophisme; on y trouve même des observations sur la convenance et la nécessité de l'autorité suprême du chef de l'Église, qui seules fussent pour confondre les richéristes, les jansénistes et fébronieniens. (*Voy. GROTIUS, MÉLANCHTHON.*) Des *Paraphrases* sur quelques Épîtres de saint Paul; des *Ouvrages diverses*, 1710, en 2 vol. in-12. Elles renferment une *Méthode* très-commode pour dresser des recueils : plusieurs savants l'ont suivie; des *Ouvrages posthumes*, qui contiennent des morceaux sur divers sujets de philosophie. M. Thurot a publié une traduction qui renferme les ouvrages philosophiques et politiques de Locke, imprimé de Firmin Didot, 1821-1825, 8 vol. in-8°. Locke avait une grande connaissance des mœurs du monde et des arts. Il avait coutume de dire que « la connaissance des arts mécaniques renferme plus de vraie philosophie que tous les systèmes, les hypothèses et les spéculations des philosophes. » Jugement qui lui fait honneur, et qui est d'une vérité aussi sensible qu'intéressante. Son style n'a ni la force de celui de La Bruyère, ni le coloris de celui de Malebranche; mais il a beaucoup de justesse, de clarté et de netteté. Sa conversation était enjouée. Il savait plusieurs contes agréables, qu'il rendait encore plus piquants par la manière dont il les racontait. Son humeur était portée à la colère; mais ses accès n'étaient que passagers, et il était le premier à reconnaître ses torts. L'ouvrage de Locke, intitulé : *Du gouvernement civil*, a beaucoup servi à J.-J. Rousseau pour son *Contrat social*; et ses *Lettres*, ou *Pensées sur l'éducation*, n'ont pas été non plus inutiles au philosophe de Genève dans son *Emile*; mais on trouve chez Locke plus de profondeur et de modération. On peut consulter sur Locke l'*Hist. du philosophisme anglais* de Tabaraud.

LOEBER (CHRISTIAN), théologien allemand, né à Orlamünde en 1633, mort en 1747, fut surintendant général à Altenbourg. On a de

lui des *Dissertations académiques* et un *Abrégé de théologie* en latin. Il eut un fils, Gottlieb Friedman, et une fille, Christine-Dorothée, qui se distinguèrent par leurs poésies.

LOER (THIERRY), appelé aussi *Lorius de Stratis*, parce qu'il était natif d'Hoogstraten en Brabant, se fit chartreux à Cologne, et mourut à Wurtzbourg en 1554, après avoir composé sur les hosties miraculeuses conservées à Bruxelles, un ouvrage imprimé à Cologne en 1532, peu de temps après la maladie de la suette, qui avait fait de grands ravages à Bruxelles en 1529. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ces hosties si célèbres dans la Belgique. Il a pour titre : *Præstantissima quedam ex innumeris miracula, que Bruzellis, nobili apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam hactenus multis ab annis ad Christi gloriam sunt*, etc. Quoi que jusqu'à présent il n'y ait aucun autre imprimé connu avant cette époque, le fait historique est authentiquement prouvé, tant par les lettres originales de 1370 (époque du miracle), que par d'autres manuscrits rédigés par des témoins oculaires et contemporains, joints à une constante tradition et un culte non interrompu jusqu'à nos jours; culte qui n'a essuyé de critique que de la part des hérétiques, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. On peut voir la *Dissertation historique* imprimée à Bruxelles, chez Lemaire, 1790, in-8°, ou le précis qui s'en trouve dans le *Journal. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> septembre 1790, p. 7.

LOERIUS. *Voy. LOYER.*

LOLLARD, ou LOLHARD (WALTER), hérésiarque anglais, prêcha ses erreurs en Allemagne, enseigna, vers l'an 1315, que les démons avaient été chassés du ciel injustement, et qu'ils y seraient rétablis un jour. Saint Michel et les autres anges coupables de cette injustice devaient être, selon lui, damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étaient pas dans ces sentiments. Il méprisait les cérémonies de l'Église, ne reconnaissait point l'intercession des saints, et croyait que les sacrements étaient inutiles. Le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée, etc. Ce fanatique se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit douze hommes choisis entre ses disciples, qu'il nommait ses apôtres, et qui parcouraient, tous les ans, l'Allemagne, pour affermir ceux qui avaient adopté ses sentiments. Les inquisiteurs firent arrêter Lollard, et, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, le condamnèrent. Il fut brûlé à Cologne en 1322, sans donner aucune marque de repentir. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon Trithème, un grand incendie. Les lolhards se propagèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Ces enthousiastes séduisirent beaucoup d'Anglais, et leur secte fit des progrès dans ce royaume. Ils se réunirent aux wiclétites, et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme d'Henri VIII, tandis que d'autres lolhards disposaient les esprits en Bohême pour les erreurs de Jean Huss et pour la guerre des husites. Tant il

est vrai, observé un auteur, que laisser germer des sectes, c'est-non-seulement préparer des maux inévitables à la religion, mais ébranler encore la constitution des Etats.

LOLLINO (Louis), évêque de Bellune, né en 1557, d'une famille vénitienne, dans l'île de Candie, termina ses études à Padoue, et acquit une érudition remarquable. Il fournit des matériaux et des renseignements à Baronius pour ses Annales ecclésiastiques. C'est en 1595 que le pape Clément VIII le nomma évêque de Bellune, où il mourut en 1623, après avoir gouverné son diocèse avec sagesse. La théologie, la philologie, l'histoire, la poésie, l'éloquence, lui étaient également familières. On a de lui entre autres productions: *Vita Andreae Mauroceni*, imprimée à la tête de l'*Histoire de Venise*, de Morosini, Venise, 1623, in-fol. ; *De igne, notæ et emendationes in eam libri Moralium Aristotelis partem, in qua de bona fortuna disputatur; animadversiones in libellum de spiritu, Aristoteli adscriptum*, in-4°; *Episcopalium eurarum characteres*, Bellune, 1629, in-4° : *De titularum episcopalium diminutione; Epistole miscellanæ*, Bellune, 1642, in-4° : avec les lettres ce volume contient des poésies latines, les éloges des cardinaux Bembo et Valiero, etc. ; *Carminum libri quatuor*, Venise, 1655, in-4°; *Aphricani, seu Adriani Introductio in Scripturas sacras* : c'est une traduction du grec de l'*Isagoge*, d'Adrien. Lollino avait été l'éditeur de l'ouvrage de Valérianus, qui a pour titre : *Contarenius, sive de litteratorum infelicitate*, Venise, 1620, in-8°.

LOLME (JEAN-LOUIS DE), né à Genève en 1740, exerça la profession d'avocat qu'il abandonna pour aller examiner les coutumes et les constitutions des différents Etats de l'Europe. Il se rendit à Londres pour étudier le gouvernement anglais, revint à Genève vers 1775, et y fut membre du conseil des Deux-Cents. Il retourna dans la suite à Londres, repassa en Suisse sur la fin de ses jours, et mourut à Seven sur le Ruffiberg, canton de Schwitz, en juillet 1806. Outre divers ouvrages historiques, notamment celui qu'il composa sur la constitution anglaise, et auquel il doit surtout sa célébrité, on a de lui une *Histoire des Flagellants*, ou *Mémoires sur la superstition humaine*, 1777, in-4°, en anglais. C'est une paraphrase du livre de l'abbé Boileau, et l'on reproche à de Lolme de n'avoir pas gardé la mesure convenable.

LOMBARD. Voy. PIERRE LOMBARD.

LOMBERT (PIERRE), avocat au parlement de Paris, où il est né, fut uni aux solitaires de Port-Royal, et demeura quelque temps dans leur maison. Il traduisit les *Ecrits des saints Pères*, et mourut en 1710, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont : l'*Explication* des premiers chapitres du Cantique des cantiques, par saint Bernard, Paris, 1670, in-8°; le *Guide du chemin du ciel*, ou *Principes de la vie chrétienne*, écrit en latin par le cardinal Bona, Paris, 1681; les *Ouvrages de saint Cyprien*, Paris, 1672, 2 vol. in-4°; Rouen, 1716, même format, accompagnés de notes, d'une nouvelle *Vie* de ce Père,

tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre Ponce, etc. ; une *Traduction* des Commentaires de saint Augustin : *De sermone Christi in monte*, Paris, 1683 et 1701, in-18; enfin la *Traduction* de la Cité de Dieu du même docteur, avec des notes, 2 vol. in-8°, 1675, et 1818, 3 in-8°, avec la *Vie* de saint Augustin et une analyse de ses œuvres, le tout extrait des *Vies des Pères* de Godescard. On peut reprocher à Lombert ce qu'on a reproché à Du Bois, autre traducteur de Port-Royal. Saint Bernard, saint Augustin et saint Cyprien ont chez lui à peu près le même style, les mêmes tours et le même arrangement.

LOMBES. Voy. AMBROISE DE LOMBES.

LOMENIE (LOUIS - HENRI DE), comte de Brienne, naquit en 1635, fut pourvu en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire d'Etat qu'avait son père, et commença à l'exercer à 23 ans, après avoir voyagé en différentes contrées d'Europe. Mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme, Henriette de Chavigni, en 1663, aliéna son esprit. Louis XIV fut obligé de lui demander sa démission. L'ex-ministre se retira chez les Pères de l'Oratoire, après avoir vainement tenté d'entrer chez les chartreux. Il vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une vie qui lui paraissait trop uniforme. Il reprit ses voyages, passa en Allemagne, s'enflamma, dit-on, pour la princesse de Mecklembourg, et lui déclara sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta des plaintes, ordonna à Loménie de revenir à Paris, et le fit enfermer dans l'abbaye de Saint-Germain. On fut obligé de le confiner ensuite à Saint-Benoît-sur-Loire, puis à Saint-Lazare. L'écrit qui l'occupait le plus dans sa prison fut une *Histoire* du jansénisme, sous le titre de *Roman véritable*, ou *l'Histoire secrète du jansénisme, dialogues de la composition de M. de MÉLONIE* (Loménie), sire de Nebrine, etc., 1685. Cet ouvrage n'a point été imprimé; c'est un mélange de prose et de vers en 9 livres. Les portraits d'Arnauld, de Lancelot et de quelques autres y sont peints avec beaucoup de feu. L'auteur y ménage peu les solitaires de Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagé à leur tour. Lorsqu'il pouvait calmer les agitations de son esprit, il était aimable : son cœur était sensible et généreux. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, où il mourut en 1698. Outre son *Roman véritable* dans lequel on recueillerait quelques anecdotes, si l'on pouvait en séparer le sérieux des plaisanteries qui y dominent, on a de lui : les *Mémoires de sa vie*, en 3 vol. in-fol. ; des *Satires* et des *Odes*; un *Poème*, plus que burlesque, sur les fous de Saint-Lazare. Les ouvrages précédents sont manuscrits. *L'Histoire de ses voyages*, in-8°; écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté, 1660, in-12; 1662, in-8°, revue par Ch. Patin; la *Traduction* des Institutions de Taulère, 1665, in-8°; un *Recueil de poésies chrétiennes et diver-*

ses, 1671, 3 vol. in-12. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages. L'auteur avait de la facilité et de la vivacité ; mais son imagination n'était pas toujours dirigée par un goût sûr. Les *Règles de la poésie française* qu'on trouve à la suite de la *Méthode latine* de Port-Royal. C'est un canevas qui a servi à tous ceux qui ont écrit sur la même matière. *La Vie et les révélations de sainte Gertrude*, Paris, 1673, in-8°.

LOMÉNIE DE BRIENNE (ETIENNE-CHARLES DE), cardinal, naquit à Paris en 1727. Il embrassa l'état ecclésiastique pour se conformer aux désirs de ses parents. Attaché dès sa jeunesse au parti philosophique, il commença sa carrière d'une manière qui faillit être scandaleuse. Il soutint en Sorbonne, le 30 octobre 1751, une thèse que celle de l'abbé de Prades fit depuis oublier, mais dans laquelle l'abbé Mey signala plusieurs propositions hasardées. Il parut cependant que par égard pour sa famille, il ne fut soumis à aucune censure. Il reçut de l'archevêque de Rouen des lettres de grand vicaire, et sa liaison avec l'évêque d'Orléans, alors chargé de la feuille des bénéfices, lui fit obtenir en 1760 l'évêché de Condom, et en 1763 l'archevêché de Toulouse. Il se distingua dans ce dernier poste par une application ou constante aux affaires et aux intérêts de la province de Languedoc, et s'attira la bienveillance de la cour. Il s'y fit remarquer par sa bienfaisance et quelques établissements utiles. On le citait même comme un évêque administrateur, sorte de mérite dont on faisait alors beaucoup de cas. Aussi fut-il nommé aux toutes les assemblées du clergé, où il acquit malheureusement trop d'influence. Chargé des mesures à prendre pour le bien de la religion, il parut plus occupé à arrêter le zèle de ses confrères qu'à provoquer de sages règlements. On eut un exemple de la légèreté avec laquelle il traita les affaires, dans le rapport qu'il fit, le 25 mai 1766, sur le concile d'Utrecht, et qui est plein d'inexactitudes. Un arrêt du conseil l'ayant nommé, la même année, membre d'une commission créée pour la réforme des ordres religieux, il fut le principal agent de cette commission, et on l'accusa d'avoir attisé des divisions dans les monastères, d'avoir excité les inférieurs contre les supérieurs, et d'avoir contribué à dégoûter de leur état des hommes que l'esprit du siècle n'en éloignait déjà que trop. Les assemblées du clergé de 1773, de 1775 et de 1780, se plaindront de ces efforts sourds, et quelques parlements même reprochèrent à la commission de s'arroger une autorité excessive, et de n'avoir su que détruire, tandis qu'elle n'avait été créée que pour conserver. Effectivement, des maisons furent supprimées, des ordres détruits, d'autres sécularisés, et nulle part une meilleure discipline ne fut introduite, parce que ce n'était point ce que l'on souhaitait. A la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, les partisans nombreux de M. de Brienne firent leurs efforts pour le faire nommer à ce siège ; mais le choix du roi tomba sur M. de Juigné. L'archevêque de Toulouse ouvrit plus tard un synode diocé-

sain, ou l'on s'occupa principalement des portions congrues et des secours à accorder aux ecclésiastiques vieux et infirmes ; et les mesures que l'on prit sur ces deux points parurent sages. On fit aussi d'utiles règlements ; on publia un abrégé du rituel, et l'archevêque présida toutes les séances. On n'eut garde d'oublier cette nouvelle occasion de vanter le zèle du prélat que l'on voulait porter au ministère. Habile à se ménager tous les genres de succès, Loménie avait placé, en qualité de lecteur, auprès de la reine, une de ses créatures les plus dévouées, et qui ne tarda pas à prendre un trop grand ascendant sur l'esprit de cette bonne et confiante princesse. C'était l'abbé de Vermont, homme intrigant, actif, présomptueux, mais qui se montra dans toutes les circonstances fidèle à la reconnaissance qu'il devait à l'archevêque. Ennemi déclaré de Calonne, alors contrôleur général des finances, Loménie, après avoir réussi à surmonter le penchant de la reine pour ce ministre, qui trouvait en elle son principal appui, ne fut pas moins heureux à soulever contre le rival qu'il voulait renverser les notables du clergé et de la magistrature, et à le faire tomber dans la disgrâce la plus absolue du roi, qui lui retira la direction des finances, lui ôta le cordon de ses ordres, et l'exila en Lorraine. Fourqueux, qui n'avait occupé qu'un moment le contrôle général, ayant pris sa retraite en décembre 1787, l'archevêque de Toulouse devint principal ministre (le titre de premier ministre ne lui fut jamais donné), et fut nommé dans le même temps à l'archevêché de Sens, vacant par la mort du cardinal de Luynes ; il parut bientôt fort au-dessous des fonctions qu'il avait brigüées avec tant d'ardeur et de persévérance. On jugea ses vues courtes, ses opérations mesquines, sa marche inconséquente et mal assurée. Après avoir attaqué les plans de Calonne et décidé la disgrâce de ce ministre, il se rattacha à ses projets, et voulut les faire exécuter ; mais il se vit dans l'impuissance de surmonter les obstacles qu'il avait suscités, et le parlement de Paris s'étant constamment opposé à l'enregistrement de l'impôt territorial et de celui du timbre, sur lesquels reposait tout le système financier de l'archevêque, il reçut l'ordre de cesser ses fonctions et de se rendre en exil à Troyes. Ces violences furent de peu de durée : l'opinion publique se prononça avec une telle force, et les pamphlets, les satires, les épigrammes accablèrent tellement le principal ministre, que, le 24 août 1788, après une administration de huit mois, il reçut sa démission. Le 15 décembre suivant, il obtint le chapeau de cardinal. Le roi lui avait donné plusieurs riches abbayes et il s'était retiré du ministère avec 800,000 francs de bénéfices. La révolution ayant éclaté peu après, le cardinal de Loménie, mécontent de la cour, dont il accusait la faiblesse et l'instabilité, se déclara le partisan de ce grand soulèvement politique, et se vanta même de l'avoir préparé ; mais, dominé par l'inconstance de son caractère, il mit dans les affaires de la reli-

gion la même incertitude et la même fluctuation qu'il avait apportée dans celles de l'État, et après avoir prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il refusa de sacrer les premiers évêques constitutionnels. Ayant, depuis lors, parlé avec mépris de cette constitution, il changea de nouveau de langage et jura de l'observer. Il chercha néanmoins, à la suite de cette dernière démarche, à s'excuser auprès du pape; mais bientôt après, livré à ses incertitudes et à son inconstance habituelle, il lui renvoya le chapeau de cardinal qui ne lui fut pas rendu. Pie VI lui adressa de vifs reproches, à l'occasion de son serment, dans son bref du 23 février 1791. Depuis cette époque, toujours tremblant pour ses jours, il s'était retiré à Sens. Arrêté le 9 novembre 1793, et jeté dans la prison de cette ville, il mourut la veille du jour où l'on devait le transférer dans un autre lieu de détention, le 16 février 1794, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il aimait beaucoup les livres, et ne passait dans aucune ville sans entrer chez tous les libraires pour y découvrir quelques ouvrages rares, propres à enrichir sa nombreuse bibliothèque. Sa malheureuse famille devint, quelques mois après, victime de sa funeste célébrité, et périt presque tout entière sur l'échafaud, le 21 floréal an II (10 mai 1794), le même jour que l'infortunée sœur de Louis XVI. Considéré comme évêque, on pourrait juger le cardinal de Loménie non moins sévèrement que comme homme d'État. Austère dans ses mandements, il était très-relâché dans ses mœurs. Ce fut à ses liaisons avec les hommes dont s'enorgueillissaient alors la philosophie et les lettres, bien plus qu'à ses titres littéraires personnels, qu'il dut son admission à l'académie française. Beaulieu, dans ses *Essais historiques sur la révolution de France*, le peint ainsi dans le tableau qu'il fait des principaux ministres de Louis XVI : « Calonne fut remplacé par Loménie de Brienne, alors archevêque de Toulouse, prêtre philosophe, ayant la réputation d'être athée, ami de la liberté par principe et despote par caractère, professant les opinions de Jean-Jacques Rousseau, et se conduisant comme le cardinal de Richelieu; courant après la pourpre romaine, et se moquant avec ses amis des statuts de Rome et de ce que la religion a de plus sacré; discutant avec habileté sur les affaires publiques, et ne connaissant point les hommes; esprit superficiel, enfin, considéré comme homme de génie, dont il n'était que la caricature. » Beaulieu ajoute que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, et après plusieurs tentatives infructueuses de la plupart des personnes qui étaient les plus chères au roi, qu'on put enfin le déterminer à donner sa confiance à M. de Brienne. *Cet homme ne croit pas en Dieu*, disait ce religieux monarque à ceux qui le lui proposaient. Pour vaincre cette répugnance, le rusé prélat feignit la vertu et cacha ses vices. Outre ses rapports et discours insérés dans les procès-verbaux des

assemblées du clergé, il a successivement publié : *Oraison funèbre du dauphin*; *Compte rendu au roi*, mars 1788; *Le Conciliateur, ou Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, Rome, 1754; enfin plusieurs *Lettres pastorales et Mandements*.

LOMER (saint), *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, mourut le 19 janvier 594. Ses reliques, portées dans le diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fonder au x<sup>e</sup> siècle une abbaye qui porta son nom.

LONDRES (THÉOPHILE-IGNACE-ANKER DE), né à Quimper le 1<sup>er</sup> octobre 1728, entra chez les jésuites et se fit connaître par quelques ouvrages, savoir : *Description historique de la tenue du conclave et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, Paris, Després, 1774, in-8°. Quoique dans le *Dictionnaire des anonymes*, tom. 1<sup>er</sup>, cet ouvrage soit attribué à l'abbé de Londres, il paraît néanmoins qu'il n'est pas de lui, mais de Pons-Augustin Allets, ex-oratorien et homme de lettres; *Variétés philosophiques et littéraires*, Londres et Paris, Duchesne, 1762, in-12. Il est l'éditeur des *Sermons du Père Le Chapelain*, 1768, in-12. On ne sait pas l'époque précise de sa mort; mais il n'existait plus en 1806.

LONG (JACQUES LE), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1665, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte, pour y être admis au nombre des clercs de Saint-Jean-de-Jérusalem. A peine fut-il arrivé, que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui allaient enterrer un homme mort de la peste : il les suivit; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeait, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyait attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il était enfermé. Le jeune Le Long, échappé à la contagion, quitta l'île qu'elle ravageait, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1686. Après avoir professé dans plusieurs collèges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. L'excès du travail le jeta dans l'épuisement, et il mourut d'une maladie de poitrine en 1721, à 56 ans, regardé comme un savant vertueux. Ses principaux ouvrages sont : une *Bibliothèque sacrée*, en latin, réimprimée en 1723, en 2 vol. in-folio, par les soins du P. Desmolets, son confrère et son successeur dans la place de bibliothécaire. Elle est divisée en deux parties; dans la première, il donne un catalogue des manuscrits et des textes originaux de la Bible avec leurs éditions et versions; dans la seconde, il donne une notice des auteurs et des ouvrages faits sur l'écriture sainte. Une nouvelle édition avait été commencée par les soins de A. G. Marsch, avec des augmentations. Il n'en a paru que deux parties en 5 vol. in-4°, Halle, 1778-90. *Bibliothèque historique de la France*, in-fol. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique,

coûta bien des recherches à son auteur : il est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de la nation française, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler un véritable monument du règne de Louis XIV. On y trouve, ainsi que dans l'ouvrage précédent, quelques inexactitudes; mais quel ouvrage, surtout de ce genre, en est exempt? De Fontette en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouvelle édition en 5 vol. in-fol., corrigée et considérablement augmentée. Un *Discours historique sur les Bibles polyglottes et leurs différentes éditions*, 1713, in-8°.

LONGER (JACQUES-BENJAMIN), évêque de Gortyne et missionnaire, né au Havre le 31 mai 1752, fit ses études au collège des Grassins à Paris, et entra au séminaire des Trente-Trois, où il suivit ses cours de philosophie et de théologie. En 1775, il fut ordonné prêtre avec dispense d'âge, et il alla s'embarquer au Port-Louis pour les Indes. Arrivé à Macao le 31 août 1776, l'abbé Longer se rendit en Cochinchine. Le zélé missionnaire reconnut bientôt que l'établissement d'un collège dans lequel il formerait de jeunes élèves destinés à prêcher l'Évangile à leurs compatriotes serait une œuvre extrêmement utile, et en 1783 il fonda une espèce de petit séminaire. Peu après, la persécution obligea l'abbé Longer de se retirer avec ses élèves dans les montagnes, et d'y passer un assez long espace de temps dans des cabanes qu'il avait construites. Plus tard, l'évêque de Céram, vicaire apostolique du Tong-King occidental, qui avait connu l'abbé Longer à Paris, et qui savait avec quel zèle et quels succès il travaillait en Cochinchine, désira l'attirer dans sa mission, et il le proposa à la sacrée congrégation pour la dignité de coadjuteur. L'abbé Longer fut sacré le 30 septembre 1792 par l'évêque de Macao; il repartit à la fin de février 1793 pour le Tong-King, où il arriva au mois de mars de la même année. Depuis cette époque l'évêque de Gortyne ne cessa de se livrer à l'accomplissement de ses devoirs de pasteur; il eut à supporter les épreuves de plusieurs persécutions cruelles qui se renouvelèrent dans le Tong-King, et il déploya dans ces circonstances difficiles autant de prudence que de fermeté. Mgr Longer composa et traduisit divers ouvrages pour l'usage de son clergé et de ses fidèles. On cite principalement un *Catéchisme* en langue tong-kinoise, qui renferme toutes les parties de la doctrine chrétienne; il l'a fait imprimer par ses catéchistes avec des caractères mobiles qu'il substitua aux planches en bois, sur lesquelles les Chinois et les Tong-Kinois gravent ce qu'ils veulent imprimer. Mgr Longer mourut le 8 février 1831.

LONGIN (saint), *Longinus*; c'est ainsi qu'on a appelé le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il était en croix. Ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot grec d'où il est dérivé, lequel signifie lance. Le texte sacré n'est pas absolument favorable à l'opinion

qui confond ce soldat avec le centurion qui s'écria : *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu*. Il ne faut cependant pas s'élever avec trop de zèle ou de confiance contre ces sortes de traditions, appuyées des martyrologes, et peut-être d'autres témoignages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

LONGIN (PIERRE-FRANÇOIS), né l'an 1766 en Franche-Comté, reçut la prêtrise en 1790, et fut obligé en 1792, par suite de son refus du serment, de quitter la France. Ayant passé en Suisse, il commença à prêcher à Fribourg, où il prononça le panégyrique de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, chez les religieuses de la Visitation de cette ville, en présence de plusieurs évêques français, de la princesse Louise de Condé, de la princesse de Conti, et d'un grand nombre de seigneurs émigrés. Rentré furtivement en France à une époque où la persécution sévissait encore, l'abbé Longin fut quelques temps vicaire à Meulan, puis à Notre-Dame de Versailles et à Saint-Germain-l'Auxerrois, et il parut avec distinction dans les chaires de la capitale. Nommé curé de Saint-Louis-d'Antin en 1830, il devait prêcher cette année le panégyrique de saint Louis devant l'académie française; mais la révolution qui venait d'éclater fit supprimer le discours. L'abbé Longin succomba le 21 septembre 1837 à une attaque d'apoplexie, dans un voyage qu'il faisait en Franche-Comté. Peu de temps avant sa mort il avait publié un volume de *Sermons*, Paris, 1 vol. in-8°, qui renferme cinq Discours : sur la confession, la vertu, l'amour de Dieu, la foi, l'aumône; plus trois Panégyriques, savoir : ceux de sainte Chantal, de saint Louis et de saint Vincent de Paul.

LONGOBARDI (NICOLAS), jésuite et supérieur des missions étrangères à la Chine, naquit en 1503, à Calata-Girone, en Sicile. Il sollicita la faveur d'être envoyé dans les missions de l'Orient, et il s'embarqua en 1536 pour la Chine. Il demeura plusieurs années dans la province de Kiang-si, où il opéra de nombreuses conversions qui excitèrent la jalousie des bonzes. Accusé par eux d'adultère, il prouva son innocence, et pardonna à ses calomniateurs. Il gagna la bienveillance de l'empereur, et ne fut plus inquiété. Le P. Ricci l'ayant désigné pour lui succéder dans son emploi de supérieur général des missions à la Chine, il le remplit avec autant de zèle que de succès. Le P. Longobardi mourut à Pékin, le 11 décembre 1655. Il connaissait à fond la langue chinoise, et a laissé *Annuaire littéraire e Sinis anni 1598*, Mayence, 1601, in-8°; *Prières journalières de la sainte loi*, écrites en chinois, et très-répandues dans les missions de la Chine. La bibliothèque du roi en possède plusieurs exemplaires; des *Livres de prière*; un *Traité de l'âme*; un autre sur le *Tremblement de terre* arrivé à Pékin en 1654; *De Confucio ejusque doctrina tractatus*, traité en français, sous le titre de *Traité de quelques points de la doctrine des Chinois*, traduit en espagnol, par le P. Navarrete, et inséré

dans ses *Tratados, ou Traittés historiques sur la Chine*, 1676, in-fol. Leibnitz donna une nouvelle édition de l'ouvrage du P. Longobardi dans ses *Anciens traités sur les cérémonies chinoises*, qu'on trouve dans ses *Epistolæ ad diversos*, publiées par Kortholt, 1735, 4 vol. in-8°.

LONGUERUE (LOUIS DUFOUR DE), savant abbé de Sept-Fontaines et du Jard, naquit à Charleville, d'une famille noble de Normandie, en 1652. Son père n'épargna rien pour son éducation. Richelet fut son précepteur; d'Ablancourt, son parent, veilla à ses études, et ne manqua pas, en bon calviniste, de lui donner du goût pour les erreurs de sa secte. A 14 ans, il commença à s'appliquer aux langues orientales; il savait déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes: c'est cette précocité, sans doute, et cette surcharge d'idées qui dérangerait son jugement, qui ne fut jamais au même degré que sa mémoire. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger pourtant la théologie, l'Écriture sainte, les antiquités et les belles-lettres. Ne connaissant d'autres délassements que le changement de travail et la société de quelques amis, il leur ouvrit libéralement le trésor de ses connaissances, et composait souvent pour eux des morceaux assez longs; mais ces services n'étaient pas assainis par de bonne grâce. Des traits trop vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques téméraires, une liberté cynique, un ton tranchant et souvent trop hardi: voilà le caractère de sa conversation. C'est aussi celui de *Longueruana*, recueil publié après sa mort. On l'y voit en déshabillé, et ce déshabillé ne lui est pas toujours avantageux. Ce savant mourut à Paris en 1733, à 81 ans. On a de lui: *Dissertation latine sur Tatiën*, dans l'édition de cet auteur, Oxford, 1700, in-8°; *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, Paris, 1719, in-fol., 1722, in-fol. C'est le texte d'un atlas de Danville avec les cartes de ce géographe, et publié par l'abbé Béraud. Les exemplaires non cartonnés sont rares et recherchés. *Voy. sur cet ouvrage*, le n° 3560 du *Dict. des Anonymes* de Barbier. L'auteur n'y paraît ni géographe exact, ni bon citoyen. Il y rapporte quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur la Gaule transjurane et sur d'autres provinces; *Annales Aracidarum*, Strasbourg, 1732, in-4°; *Traité d'un auteur romain sur la transsubstantiation*, Londres, 1636, in-12, que l'on faisait faussement passer sous le nom du ministre Allix son ami, et qui n'est point favorable à la foi catholique. Il paraît, par quelques endroits du *Longueruana*, qu'il pensait sur certains points de doctrine comme les protestants, entre autres, sur la confession auriculaire; il y vante le *Bellum papale* de Thomas James, comme un ouvrage utile et important. Cet abbé, léger dans ses critiques et facile à se prévenir, n'avait pas vu, sans doute, la réfutation du P. Bukentop (*voy. ce*

nom et BIANCHINI Joseph); quelques *Dissertations* sur les antiquités françaises et romaines; plusieurs ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste à la tête du *Longueruana* par l'abbé Guyon et publié par Desmarets, Berlin (Paris), 1754, 2 part. in-12. On trouve une notice des *Manuscrits* de Longuerue, ainsi que de ses autres ouvrages, dans le recueil de pièces intéressantes, par l'auteur lui-même. On peut consulter aussi le *Dictionnaire de Moréri* et les *Mélanges historiques et philosophiques* de Michault, tom. II, p. 290.

LONGUEVAL (JACQUES), historien, né près de Péronne en 1680, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens et sa philosophie à Paris avec distinction. Il entra ensuite dans la société des jésuites, où il professa avec succès les belles-lettres, la théologie et l'Écriture sainte. S'étant retiré dans la maison professe des jésuites de Paris, il y travailla avec ardeur à l'*Histoire de l'Église gallicane*, dont il publia les huit premiers volumes. Il continuait ce travail avec ardeur, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 11 janvier 1735, à 54 ans. Cette *Histoire* (Paris, 1730-1749, 18 vol. in-4°; Nîmes, 1782, 18 vol. in-8° et in-12, souvent réimprimée), est, dit Sabatier, un chef-d'œuvre. L'intérêt et l'utilité y fixent tour à tour l'esprit du lecteur, que l'historien sait intéresser par un mélange de méthode, de clarté, de critique et d'élégance. Tous les objets sont présentés sous un jour qui aide autant le jugement que la mémoire. On aime à voir les événements racontés sans enthousiasme et développés avec impartialité. Les Discours préliminaires qui ornent les quatre premiers volumes prouvent une érudition profonde et une critique judicieuse. Les PP. Fontenay, Brumoy et Bertier l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au 18° volume in-4°, et jusqu'à l'an 1559. On a encore du P. Longueval: un *Traité du schisme*, in-12, Bruxelles, 1718; une *Dissertation sur les miracles*, in-4°; d'autres *Écrits* sur les disputes de l'Église de France, dans lesquels on trouve de l'esprit et du feu; une *Histoire étendue du semi-pélagianisme*, en manuscrits. On trouve l'éloge de Longueval par Fontenay en tête de la continuation de l'*Histoire de l'Église gallicane*.

LONICERUS ou LONICER (JEAN), né en 1499 à Orihern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec, dans l'hébreu et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation, à Fribourg, à Strasbourg, en plusieurs autres villes d'Allemagne, et surtout à Marburg, où il mourut en 1569, à 70 ans. Mélancthon et Joachim Camerarius le choisirent pour mettre la dernière main au *Dictionnaire grec et latin* auquel ils avaient travaillé. On a de lui plusieurs *Traductions* d'ouvrages grecs en latin, entre autres des poèmes *Theriaca* et *Alexipharmaca* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4°; une *Édition* de Dioscoride d'Anazarbe, Marburg, 1543, in-fol.; la trad. du grec en

latin d'un *Commentaire* d'un Père, qu'on croit être Théodule, sur l'*Épître de saint Paul aux Romains*, Bâle, 1537, in-4°; des *Commentaires* de Théophylacte sur quelques-uns des petits prophètes. Il traduisit en grec la *Confession d'Augsbourg*, et une partie de l'*Apologie* de cette confession, et il laissa en manuscrit un *Commentaire sur les Psaumes*. Sa Vie, écrite en latin par son petit-fils J.-A. Lonicer, a été insérée dans la *Bibliotheca chalcographica* de J.-J. Boissard.

LONJUMEL (le frère ANDRÉ DE), missionnaire, né vers l'an 1200 à Lonjumeau, diocèse de Paris, entra dans l'ordre des frères prêcheurs à Paris, et se fit connaître par les missions qu'il remplit en Orient. Chargé par saint Louis, en 1238, d'aller chercher à Constantinople la sainte couronne d'épines, que ce monarque avait rachetée de l'empereur latin Baudouin II, André et son confrère Jacques la transportèrent à Venise, puis à Sens, où le monarque alla à sa rencontre, enfin à la Sainte-Chapelle à Paris. En 1245, il retourna en Orient, accompagné de quatre de ses confrères, Nicolas Ascelin, Simon de Saint-Quentin, Alexandre et Albert. Ils allaient porter à Batchou, général mongol qui commandait en Perse et en Arménie, les lettres du pape Innocent V; cette mission eut peu de succès. Saint Louis le chargea d'une nouvelle mission, en 1249, auprès du khan des Tartares. Cette première démarche, dont le but paraît avoir été principalement d'obtenir la conversion du prince païen, étant restée sans effet, saint Louis voulut faire une seconde tentative, et choisit pour son dessein Guillaume de Ruysbroeck ou Rubruquis, moine franciscain. Le frère André s'empressa de communiquer à celui-ci tous les renseignements qui pouvaient lui être utiles, mais Ruysbroeck ne réussit pas davantage. Le frère André mourut après 1253. Pour ce qui regarde les missions dont ce religieux fut chargé, on peut consulter Abel Rémusat, dans ses *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, tomes V et VI des *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres* (nouveau recueil).

LOOS (CORNEILLE), théologien, né à Gouda vers 1546, et chanoine de cette ville selon Valère-André, quoiqu'il ne soit nullement certain qu'il y ait eu une collégiale, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les sorciers, dont il niait la réalité, lui causa des chagrins. Il s'en ouvrait dans ses conversations, et travaillait à établir son sentiment dans un livre qu'il imprima sous ce titre, *Traité sur la vraie et la fausse magie*, lorsqu'il fut emprisonné. Il se rétracta pour avoir sa liberté; mais ayant de nouveau enseigné son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y aurait été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé à Bruxelles en 1595. Il blâmait ouvertement la pratique des exorcismes, aussi ancienne que l'Eglise qui l'approuve. Voy. DELRIO.

On a de Loos : *De tumultuosa Belgarmum scditione sedanda*, Mayence, 1582, in-8°; *Annotationes in Ferum super Joannem* : il y relève plusieurs fautes de Ferus : *Illustrium Germaniæ utriusque scriptorum catalogus*, Mayence, 1581, in-8°. C'est une notice de 89 écrivains belges fort sèche et peu exacte. *Institutionum sacræ theologiæ libri quatuor*, Mayence, in-12 : c'est un abrégé de Melchior Canus; et plusieurs ouvrages de controverse et de piété. On en trouvera la liste complète dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens.

LORAIN (PROSPER), ex-doyen de la faculté de droit de Dijon, mort à Paris en 1847, a coopéré à la rédaction de divers recueils religieux de la capitale. Mais son plus important ouvrage a pour titre : *Histoire de l'abbaye de Cluny*, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction à l'époque de la révolution française, suivie de pièces justificatives, contenant de nombreux fragments de la correspondance de Pierre le Vénéral et de saint Bernard, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8°. On en trouve une appréciation raisonnée dans le tome 1<sup>er</sup> de la troisième série des *Annales de philosophie chrétienne* (1840), page 261. Lorain a aussi publié une *Biographie du P. Lacroix*, dont il avait été le condisciple, brochure in-8°, avec portrait et fac-simile. Il avait contribué, avec le concours de plusieurs membres de l'académie de Besançon, à fonder à Dijon, en 1836, la *Revue des deux Bourgognes*, recueil mensuel, in-8°, destiné à favoriser l'émancipation de la littérature provinciale, et dont il a paru plusieurs volumes.

LORDELOT (BÉNIGNE), avocat au grand conseil, né le 12 octobre 1639 à Dijon, était avocat au parlement de cette ville, lorsque M. de Brulard, qui en était premier président, et qui avait un procès au grand conseil, amena Lordelot à Paris pour y plaider sa cause. Non-seulement il la gagna, mais il plaida avec un talent si marqué, que M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, l'engagea à se fixer dans la capitale. Différentes causes importantes dont il fut chargé donnèrent lieu à un grand nombre de plaidoyers qui ont été imprimés. Lordelot mourut à Paris le 1<sup>er</sup> mai 1720, laissant de nombreux écrits qui attestent sa piété : *Devoirs de la vie domestique, par un père de famille*, Paris, 1706, in-12; *Noëls pour l'entretien des âmes dévotes*, Dijon, 1660, in-12; *Pensées chrétiennes tirées des Psaumes*, avec une Prière pour le roi et pour la paix, Paris, 1706, in-12, et 1708, in-16; *De la charité qu'on doit exercer envers les enfants trouvés*, Paris, 1706, in-12, avec une figure; *Lettres sur les devoirs d'un véritable religieux, écrites par un père à son fils nouvellement religieux profès dans la congrégation de Saint-Augustin*, Paris, 1708, in-12; *Entretien du juste et du pécheur, sur cette proposition* : Que l'homme souffre beaucoup plus de maux et de peines pour se damner que pour se sauver, Paris, 1709, in-12; *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge, avec des exoti-*

*cations et des réflexions*, Paris, 1711 et 1712, in-12; *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui se commettent dans les églises*, Paris, sans date (1712); *Lettre écrite par un particulier à son ami* (l'abbé de Vallemont), sur les désordres qui se commettent à Paris, touchant la comédie, et sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulières, Paris, 1710, in-12; *Lettre écrite par un particulier à son ami sur les désordres du carnaval*, 1711, in-12 de 44 pages.

LORENZANA (FRANÇOIS-ANTOINE), cardinal-archevêque de Tolède, né à Léon, en Espagne, le 22 septembre 1722, mort le 17 avril 1804, avait été évêque de Placencia, et archevêque de Mexico. Simple et frugal, il employa ses immenses revenus à protéger les lettres et à secourir les malheureux. Il fonda à Tolède une magnifique bibliothèque, une université, et fit publier à ses frais une superbe édition des œuvres des Pères de Tolède. Lorenzana reçut la pourpre le 30 septembre 1789, et, cinq ans après, fut nommé grand inquisiteur et conseiller d'Etat. La révolution française ayant conduit en Espagne un nombre considérable de prêtres, de religieux et de religieuses, Charles IV le chargea de leur procurer un asile. Il partagea ce soin avec le pieux évêque d'Oronse et en entretenit à lui seul cinquante. Il fut chargé, avec le cardinal Despuig et l'archevêque Musquiz, par le roi, d'aller offrir des consolations à Pie VI. Lorenzana, qui suivit le pontife, pourvut aux besoins de cette auguste victime, et à ceux de divers cardinaux ou prélats proscrits et dispersés dans toute l'Italie. Un refus de passeports l'ayant empêché d'accompagner Pie VI en France, il parvint à lui faire passer secrètement des secours. Il allait retourner en Espagne, lorsque les mouvements des armées lui en fermèrent le chemin. Il se trouva ainsi au conclave tenu à Venise, où fut élu Pie VII. En 1800, il se démit de son siège de Tolède, qui fut donné à l'infant D. Louis de Bourbon, et dès lors il établit sa demeure à Rome. Ce grand évêque a laissé : diverses Lettres pastorales ; un nouveau recueil de *Lettres de Fernand Cortès*, Mexico, 1770, in-4°. Il a donné de magnifiques éditions, à ses frais, des ouvrages suivants, savoir : *Sanctorum Patrum Toletanorum quotquot exstant opera*, Madrid, 3 vol. in-fol., caractères d'Ibarra, avec des préfaces et des notes savantes. L'éditeur y a réuni les écrits de ses prédécesseurs, Montamès, Eugène, saint Ildefonse, saint Julien, saint Euloge, etc., avec l'abrégé de leurs Vies ; *Sancti Martini, legionensis presbyteri et canonici regularis, opera nunc primum in lucem edita*, Ségovie, 4 vol. in-folio. L'archevêque distribua gratuitement des exemplaires de ces ouvrages, et en envoya à M. l'abbé de Saint-Léger, qui les répartit entre les bibliothèques de Paris, savoir : Sainte-Geneviève, la Sorbonne, Saint-Germain-des-Prés et le collège Mazarin ; *Œuvres de saint Isidore de Séville*, revue sur les manuscrits du Vatican et imprimées à Rome ; *Missale gothicum secundum regulam B. Isidori in usum Mozarabum*,

Rome, 1804, in-folio, figures. Le cardinal de Lorenzana reçut, par un bref très-flatteur, les félicitations de Pie VII pour son zèle à reproduire ainsi les monuments de l'antiquité, si utiles pour l'Eglise.

LORICH (GÉRARD), *Lorichius*, d'Hadamar en Vétéravie, publia divers ouvrages. Le plus célèbre est un *Commentaire* latin sur l'Ancien Testament, Cologne, 1546, in-folio. Le *Commentaire* sur le Nouveau Testament avait vu le jour cinq ans auparavant, en 1541, aussi in-folio.

LORIN (JEAN), jésuite, né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle en 1634, à 75 ans. On a de lui des *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Psaumes, l'Ecclésiaste, la Sagesse, sur les Actes des apôtres, et les Epîtres catholiques. Il y explique les mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais plusieurs de ces questions pouvaient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné à leur sujet. C'est de lui que vint l'usage de faire à Avignon, toutes les semaines, une instruction aux juifs ; ce qui en a converti un grand nombre.

LORIOT (JULIEN), prêtre de l'Oratoire, né à Laval en 1633, se consacra aux missions sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ne pouvant plus supporter le fatigue de ces pieux exercices, auxquels il s'était livré pendant quatorze ans, il donna au public les *Sermons* qu'il avait prêchés dans ses courses évangéliques. Ils forment neuf volumes de *Morale*, six de *Mystères*, trois de *Dominicales*, en tout 18 volumes in-12, 1695 à 1713. Le style en est simple, la morale exacte, et toujours appuyée sur l'Écriture et sur les Pères. Il mourut à Paris en 1715. — Outre ses *Sermons*, on a de lui : *Traduction des Psaumes selon la Vulgate avec de pieuses réflexions*, publiée par le P. Quesnel, Paris, 1700, 3 vol. in-12 ; *Vita sanctorum Veteris Testamenti piis cogitationibus expl. illustrata, complectentes historiam Judicum, Regum, Tobia, Machabæorum et sanctarum mulierum*, Paris, 1704, 2 vol. in-8° ; *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise touchant les bénéfices et les bénéficiers*, extraite de la *Discipline* du P. Thomassin, Paris, 1702, in-4° : pour cet extrait l'auteur n'a pris que ce qui regardait la morale ; *Abrégé en français des Annales ecclésiastiques de France* du P. Lecoigne, en manuscrit.

LORIQUET (le Père), jésuite, né à Epernay en 1767, mort à Paris le 9 avril 1845, à 78 ans, dans la communauté de la rue des Postes, avait été successivement directeur ou professeur au collège de Belley, et aux petits séminaires de l'Argentière et de Meaux ; professeur de rhétorique, puis supérieur des collèges de Saint-Acheul, de Montmorillon, d'Aix ; supérieur ou provincial dans son ordre, depuis la suppression des collèges dirigés par les jésuites, et partout il s'était signalé par un dévouement constant et infatigable qui n'était égalé que par sa modestie

et son humilité. Il est principalement connu par ses *Abrégés* d'histoire, écrits pour la jeunesse, dans un style simple, clair et toujours pur. L'esprit de parti essaya d'y trouver matière à ses attaques, et prétendit que l'auteur n'avait désigné Napoléon que sous les titres de *marquis de Bonaparte* et de *lieutenant-général des armées de Louis XVIII*. Le démenti le plus formel a été donné à ces assertions qui restent encore à prouver. On peut voir notamment à ce sujet l'*Ami de la Religion*, tome CXXI, p. 251, 309, 428, 486. Voici, du reste, les titres de ces divers *Abrégés*, qui forment un cours élémentaire d'histoire : 1° *Tableau chronologique*, 1 vol. in-18; 2° *Histoire sainte*, 1 vol. in-18; 3° *Histoire ecclésiastique*, 1 vol. in-18; 4° *Histoire ancienne*, 1 vol. in-18; 5° *Histoire romaine*, 1 vol. in-18; 6° *Histoire de France*, 2 vol. in-18. Tous ces volumes ont été plusieurs fois réimprimés. Nous citerons encore : *Éléments de la grammaire latine de Lhomond, revus et mis dans un ordre plus conforme aux principes de la langue française*, 1814; 6° édition, 1825; *Traité de l'élégance avec la Versification latine*, 1817; *Éléments de la langue française*, 6° édit., 1822; *Recueil de cantiques spirituels*, etc., 1822; *Sommaire de la géographie des différents âges*, etc., 1823; *Vie de l'abbé Musart, quillotiné à Reims en haine de la religion*, 1823 et 1827; *Éléments d'arithmétique*, 7° édit., 1824; *Souvenirs de Saint-Acheul, ou Vies de quelques jeunes étudiants*, 2° édition augmentée, 1830; *Manuel du catéchiste*, 1832; *Édition de la Collection de classiques et d'auteurs français, à l'usage des collèges et maisons d'éducation depuis 1814 jusqu'en 1830*. Les divers ouvrages et éditions du P. Loriquet portaient, au lieu de son nom, les initiales *A. M. D. G.* (*Ad maiorem Dei gloriam*). Elles ont été remplacées par une vignette représentant le lever du soleil, avec cette légende : *Lucet, non nocet.*

LORRAINE (JEAN LE), vicaire de Saint-Lo à Rouen, son pays natal, se distingua par la solidité de ses instructions et par la force de ses exemples. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable; il avait une mémoire heureuse, une vaste lecture et beaucoup de jugement. Il prêchait quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différents, et on l'écoutait toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé Le Lorrain avait fait une étude profonde des rites ecclésiastiques. Nous avons de lui un excellent traité, *De l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de dimanches et de fêtes, et durant le temps de Pâques, ou Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. Il est en 2 vol. in-12, et parut en 1700. On a encore de lui les *Conciles généraux et particuliers, et leur histoire, avec des remarques sur leurs collections*, Cologne, 1717, 2 vol. in-8°. Les ouvrages de cet auteur ne sont pas

sommuns.—Il ne faut pas le confondre avec Pierre LE LORRAINE, connu sous le nom de l'abbé de Vallemont. Voy. VALLEMONT.

LORRAINE. Voy. CHARLES DE LORRAINE.

LOTH, fils d'Aran, petit-fils de Tharé, suivit son oncle Abraham lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira avec lui dans la terre de Chanaan. Comme ils avaient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer pour éviter la suite des querelles qui commençaient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant Jésus-Christ. Loth choisit le pays qui était autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation était riante et agréable. Quelque temps après, Chodorlahomor, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole, qui s'étaient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva Loth, sa famille et ses troupeaux, l'an 1912. Abraham en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le défit, et ramena Loth avec ce qui lui avait été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome jusqu'à ce que les crimes de cette ville infâme étant montés à leur comble, Dieu résolut de la détruire avec les villes voisines. Il envoya trois anges, qui vinrent loger chez Loth sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites les ayant aperçus voulurent forcer Loth à les leur abandonner; mais les anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir Loth de la ville avec sa femme et ses deux filles. Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboim furent consumés par le feu du ciel. Les païens, comme les juifs, ont conservé la mémoire de ce terrible événement. Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Justin, Solin, rapportent la tradition qui a toujours subsisté, que le lac Asphaltite a été formé par un embrasement, dans lequel plusieurs villes avaient été détruites. Voy. le *Journal histor. et littér.* 1<sup>er</sup> mars 1792, p. 345. Loth se retira d'abord à Segor, qui fut conservé à sa prière, et ensuite dans une caverne, avec ses filles (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avait été changée en statue de sel). Les filles de Loth, s'imaginant que la race des hommes était perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elle conçurent de lui chacune un fils : Moab, d'où sortirent les Moabites, et Ammon, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de Loth, et l'Écriture n'en dit plus rien. On a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel; mais il est tout simple de dire qu'elle a été entièrement pénétrée d'une vapeur chargée de soufre, de bitume, de sels métalliques et nitreux. Heidegger parle d'un tremblement de terre où des hommes et des animaux furent étouffés, et demeurèrent sans vie et sans mouvement comme des statues. Cela n'empêche pas que la transmutation de la femme de Loth ne fût miraculeuse et un effet direct de la colère de Dieu, qui, par un monument terrible et subsistant, voulait avertir les hommes des châtimens préparés à l'indocilité et à la désobéissance. Quelques

anciens, comme saint Irénée, attestent qu'elle conservait de leur temps la forme de femme, et qu'elle ne perdait rien de sa grosseur, quoiqu'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent d'autres circonstances prodigieuses et incroyables, mais moins absurdes, et surtout moins contraires au respect dû aux livres saints, que les turlupinades d'un carme hébraïsant, nommé *Taddée de Saint-Adam*, qui, par des finesses grammaticales, a réduit ce grand événement à un simple orage. *Voy. le Journal hist. et littér.*, 15 oct. 1784, p. 237; 1<sup>er</sup> mai 1785, p. 237. Nous finirons cet article par un avis utile, qu'un homme versé dans les saintes Ecritures donne aux herméneutes et autres commentateurs légers et téméraires : « Il est aisé de voir que tout ce faux appareil d'une science grammaticale et pédantesque est dirigé contre la réalité et la croyance des miracles, cette grande voie que la Providence a tracée à la foi des peuples; celle que Jésus-Christ a employée pour prouver sa divinité, et par laquelle les deux lois ont commencé. Ce sont surtout les miracles de l'Ancien Testament, sur lesquels s'acharnent nos herméneutes. Il n'y a point d'absurdités qu'ils n'imaginent pour ôter l'intervention de l'Eternel dans les événements où il a déployé sa puissance avec le plus d'éclat, et s'est montré d'une manière plus convaincante et plus sensible. Le Pentateuque, et surtout la Genèse, qui sont remplis de faits de cette nature, sont devenus, entre les mains des interprètes tudesques, des espèces de romans de cabaret, où la licence et l'ivresse font assaut d'impertinence et d'ineptie. Mais ce sont précisément ces livres et ces faits qui attachent particulièrement l'attention du chrétien, qui fixent ses réflexions les plus sérieuses et les plus touchantes et où il trouve le plus riche fonds d'instruction. Malheur à l'homme qui ne sent rien au récit de ces apparitions si fréquentes dans les premiers temps, de ce commerce si inappréciable de la Divinité avec les hommes, de cette théocratie familière, pour ainsi dire, et domestique, où Dieu, comme un bon père de famille, se manifestait et parlait à ses enfants; où sa conduite personnelle (que cette expression me soit permise) était assortie à la simplicité et à l'innocence des mœurs du temps; où pour former à la vertu le monde dans l'enfance, il voulait l'instruire par lui-même avant de lui envoyer les docteurs et les prophètes; où il agissait avec une promptitude et une force toujours présentes, pour récompenser et punir, pour épouvanter et encourager! Quelles scènes que celles du paradis fermé à l'homme, de la mort d'Abel, et de ce que dit Dieu à cette occasion! Quelles leçons profondes et terribles! Que dire de la catastrophe du déluge, de Noé sortant de l'arche, d'Abraham et des anges ses convives, du même patriarche arrêté par une main céleste au moment d'un sacrifice douloureux, de Moïse devant le buisson

« ardent, de ce désert si fécond en prodiges et en avertissements redoutables?... O « pauvres critiques, qui vous exercez sur de « tels sujets, qui cherchez à convertir en fa- « bles arides et stériles des choses si propres « à nourrir l'âme, à la fortifier, à l'avertir de « ce qu'elle est devant Dieu même! Oui, vous « avez raison de dégrader et d'avilir la Bi- « ble; elle n'est pas faite pour vous. Votre « condamnation s'y trouve à chaque page. « Si elle pouvait s'accorder avec vos goûts, « vos sophismes, votre factice et théâtrale éru- « dition, vos ignorantes et herméneutiques « innovations, elle serait l'ouvrage de l'enfer.»

LOTICH ou LOTICHUS (PIERRE), né en 1501 dans le comté de Hanau, vint abbé de Schluchtern, l'an 1534. Il introduisit dans son abbaye le luthéranisme, dont il fut un des plus fanatiques sectateurs, et mourut en 1567, laissant quelques ouvrages imprimés à Marbourg, 1640, in-12 : ils sont aujourd'hui sans intérêt.

LOUAIL (JEAN), auteur *appelant*, naquit à Mayenne dans le Maine, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Après avoir demeuré quelque temps avec l'abbé le Tourneux, au prieuré de Villiers, que celui-ci possédait, il fut mis auprès de l'abbé de Louvois pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé Louail se retira à Paris, où il se donna bien du mouvement pour le parti de Jansénius. Il mourut en 1724. Il était prêtre et prieur d'Aurai. On a de lui : la 1<sup>re</sup> partie de l'*Histoire du livre des Réflexions morales sur le Nouveau Testament et de la constitution Unigenitus, servant de préface aux Hexaples*, en 6 vol. in-12, et en un gros vol. in-4<sup>e</sup>, Amsterdam, 1726. On peut considérer cet ouvrage comme la base et le modèle des *Nouvelles ecclésiastiques*. Il est écrit dans le même goût, la même véracité et la même modération que les feuilles du *Scélérat obscur*, comme l'appelle M. d'Alembert. *Voy. ROCHE (Jacques)*. L'abbé Cadry a continué cette prétendue *Histoire* en 3 vol. in-4<sup>e</sup>, et l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les *Nouvelles ecclésiastiques*; *Réflexions critiques sur le livre du Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le P. de la Borde, 1740; *Histoire abrégée du jansénisme*, et des *Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, 1698, in-12, avec M<sup>lle</sup> de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Nicole sur les *Provinciales*.

LOUIS IX (saint), fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né le 25 avril 1215, parvint à la couronne en 1226, sous la tutelle de sa mère : ce fut la première fois que les qualités de tutrice et de régente se trouvèrent dans la même personne. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'Etat. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaut VI, comte de Champagne, depuis longtemps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenait Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avait

méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le comte et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avait si bien commencé, et ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les différends de Grégoire IX et de Frédéric II, et ne voulut pas que son frère Robert acceptât la couronne impériale que le pape lui offrait. Il condamnait hautement la conduite de Frédéric, mais il ne croyait pas qu'on pût lui ôter la couronne s'il n'était condamné dans un concile général. Ce qui prouve quelle était sur ce point, même dans les cours, la jurisprudence de ces temps reculés, relativement aux rois, et combien l'on a eu tort, de nos jours, de s'élever à ce sujet contre les papes (voy. GRÉGOIRE VII, GRÉGOIRE IX, etc.). Après l'excommunication de ce prince au concile de Lyon, et sa déposition, qu'il semblait ne pas approuver, quoiqu'il en reconnût la légalité, il travailla à le réconcilier avec le pape; mais Frédéric ne répondit pas à ses vœux. Louis leva des troupes contre le roi d'Angleterre Henri III et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois : la première à la journée de Taillebourg en Poitou, l'an 1241; la deuxième, quatre jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complète. Henri fut obligé de faire une paix désavantageuse. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir, et n'en sortirent plus. Louis n'avait alors que 27 ans. Il quitta son royaume bientôt après pour se rendre dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles, de faire restituer aux chrétiens les belles provinces que les Sarrasins leur avaient enlevées, et de les délivrer du plus cruel esclavage qui fut jamais : il fit dès lors vœu de passer dans la terre sainte. La reine sa mère, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendaient le roi dans la terre sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition, aussi illustre que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua en 1248 à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence, sa femme, et ses trois frères. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avait résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan, maître de la terre sainte; il passa le Nil à la vue des infidèles, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche. La fa-

mine et la contagion ayant obligé les Français à reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute, et en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Massoure avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi grand que sur le trône. Les musulmans ne pouvaient se lasser d'admirer sa patience et sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Ils lui disaient : « Nous te regardions comme « notre captif et notre esclave, et tu nous « traites, étant aux fers, comme si nous étions « tes prisonniers ! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon, mais il répondit aux envoyés du sultan : « Allez dire à votre maître qu'un roi de « France ne se rachète point pour de l'ar- « gent. Je donnerai cette somme pour mes « gens, et Damiette pour ma personne. » Il paya en effet 400,000 liv. pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accepta du sultan une trêve de dix ans. Son dessein était de repasser en France; mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avaient fait périr un grand nombre dans les tourments, pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avaient été faits prisonniers en Egypte, et à travailler à la conversion des infidèles. Arrivé en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'aurait dû naturellement espérer. La Providence avait veillé sur un pays qu'il n'avait abandonné que par les motifs les plus chrétiens. Son retour à Paris, où il se fixa, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort, et les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies, purent porter leurs plaintes à quatre bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, les hommes d'études commencèrent à être admis aux séances de ses parlements, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avait introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs et les impies, bâtit des églises, des hôpitaux, des monastères, et publia une *Pragmaticue-sanction* en 1269, pour conserver les anciens droits des églises cathédrales et la liberté des élections. Le sixième canon défend de payer les sommes que la cour de Rome pourrait exiger. Mais Fleury observe « que ce canon manque « dans beaucoup d'exemplaires; dans les « autres canons, il n'est nullement fait mention de la cour de Rome, et on croit que « le saint roi n'y a eu en vue que les entre- « prises des seigneurs et des juges laïques « sur les bénéfices. » Le président Hénault doute que cette pragmatique soit de saint Louis. Ce monarque reçut, en 1264, un bon

neur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux : le roi d'Angleterre Henri III et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince était venu le voir à Paris, au retour de son voyage en Palestine, et l'avait assuré qu'il était son seigneur et qu'il le serait toujours. Le comte d'Anjou, Charles son frère dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentait cependant ses domaines de l'acquisition de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France : les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens ; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guyenne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunie à la couronne par Philippe-Auguste son aïeul. Voyant la France florissante et son gouvernement bien affermi, il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique ; huit jours après il emporta le château, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageait son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et expira, à l'âge de 55 ans, avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros, et avec la satisfaction d'avoir fait aux ennemis du nom chrétien une guerre sage et juste, quoique avec des succès variés et d'éclatants revers. (*Voy. l'excellent discours sur le troisième âge de l'Eglise, à la fin du xiv<sup>e</sup> tome de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Bérault, et l'article PIERRE L'ERMITE, etc.*) Boniface VIII le canonisa en 1297. La bulle de canonisation du saint roi est un éloge magnifique et très-étendu, fondé, comme il y est dit, sur une certitude entière de la pureté de ses mœurs, de la régularité et de l'austérité de sa vie, de son amour pour la justice, de son zèle généreux pour le progrès de la foi, de sa charité envers les pauvres, les infirmes, les gens sans appui et de toute nation, en un mot de toutes ses vertus chrétiennes, royales, héroïques. On avait reçu à ce sujet la déposition sous serment de plus de 300 témoins, et l'on avait vérifié jusqu'à 63 miracles. Saint Louis a été, au jugement du P. Daniel et du président Hénault, un des plus grands princes qui aient jamais porté le sceptre : compatissant comme s'il n'avait été que malheureux, libéral, sans cesser d'avoir une sage économie ; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissants, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son âme, qui hors de là paraissait faible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil, quand il était rendu à lui-même il n'était plus que particulier. Ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère le gouvernait, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étaient ennoblies par des vertus

solides et jamais démenties ; elles formaient son caractère. C'est à ce règne, suivant Joinville, que se doit rapporter l'institution des maîtres des requêtes : ils n'étaient d'abord que trois ; ils furent portés à quatre-vingts par l'édit de 1752, qui les fixa à ce nombre. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine l'absurde procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie ni contre les témoins qu'elle produisait. Joinville, La Chaise, l'abbé de Choisy, Bury et l'abbé Vély ont écrit sa Vie. On peut consulter en outre la *Vie de saint Louis* par le confesseur de la reine Marguerite ; l'*Histoire d'Angleterre de Matthieu Paris* ; la *Chronique de Guillaume de Nangis* ; les *Chroniques de Saint-Denis* ; l'*Histoire de saint Louis par un moine de Saint-Denis* ; *Observations de Ménard sur l'Histoire de saint Louis* ; les *Etablissements de ce prince, publiés en 1786*, par l'abbé Saint-Martin ; *Essai sur les institutions de saint Louis*, par Beugnot ; les *Institutions de saint Louis*, par Mignet, etc. Ce monarque a été le sujet de divers ouvrages de poésie, parmi lesquels nous citerons le poème épique du P. Le<sup>m</sup> moyne, et la tragédie de M. Ancelot jouée en 1819.

LOUIS V, nommé ordinairement *Louis de Bavière*, fils de Louis le Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe I<sup>er</sup>, naquit l'an 1286, et fut élu empereur à Francfort en 1314, à l'âge de moins de trente ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence ; tandis que Frédéric le Bel, fils de l'empereur Albert I<sup>er</sup>, était sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière était oncle de Frédéric, son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions : usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avait observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrents, espérant que Louis, dont il connaissait les mauvaises qualités et le peu de religion, serait obligé de céder l'empire à Frédéric, prince sage et vertueux ; mais après la bataille décisive de Muhldorf, en 1322, il ordonna à Louis V de suspendre l'exercice de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape. Il donna contre lui plusieurs monitoires, dans lesquels il lui reprochait de favoriser les hérétiques et les ennemis du saint-siège, et alla jusqu'à déclarer l'empire vacant. (*Voy., au sujet de ces procédés des papes, l'article GÉRARD VII, etc.*) L'empereur appela du pape

*mal instruit au pape mieux instruit*, et enfin au concile général. Ayant été excommunié, il entra en Italie, entreprit de placer de son autorité des évêques sur plusieurs sièges d'Italie et de chasser ceux qui y avaient été nommés par le pape; entra dans Rome, s'y fit couronner, fit élire l'antipape Pierre de Corbière ou Corbario, prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur, le roi de Naples, et les condamna tous deux à être brûlés vifs : trait qui donne une plus mauvaise idée de ce prince que toutes les bulles de Jean XXII. Comment, après de tels excès des empereurs, les écrivains modernes ont-ils pu s'attacher à inculper exclusivement les papes, dont les torts sont toujours restés beaucoup en deçà de si étranges emportements? (Voy. GÉLAS II.) Ne serait-il pas plus sage de jeter un voile réciproque sur les fautes des pontifes et des rois, et de louer la modération dont au moins les premiers donnent aujourd'hui le consolant spectacle? Les fureurs de Louis irritèrent tout le monde; les Romains conspirèrent contre lui. Le roi de Naples arrive avec une armée aux portes de Rome; l'empereur et son antipape sont obligés de s'enfuir. Celui-ci demande pardon au pape la corde au cou. Clément VI marcha sur les traces de Jean XXII, son prédécesseur. Il lança les foudres ecclésiastiques sur Louis, en 1346. Cinq électeurs élurent roi des Romains, Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. L'ancien et le nouvel empereur se firent la guerre; mais un accident arrivé en 1347 termina ces querelles funestes. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute à 63 ans. D'autres disent qu'il fut empoisonné. Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avaient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux aigles pour désigner les armes de l'empire. Ils furent changés sous Wenceslas, et réduits à un seul à deux têtes. C'est par la protection qu'il accorda aux Suisses révoltés, pour affaiblir la puissance d'une maison rivale, qu'il a contribué à fonder la république helvétique.

LOUIS (saint), petit neveu de saint Louis, roi de France, et neveu, par sa mère, de sainte Elisabeth de Hongrie, naquit de Charles II, surnommé *le Boiteux*, roi de Naples et de Sicile, et de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Louis commença, dès l'âge de quatorze ans, à se sanctifier en Catalogne, où, pour délivrer son père, alors prince de Salerne, il avait été donné en otage au roi d'Aragon, qui l'avait fait prisonnier dans un combat naval. On ne remarquait pas seulement en lui beaucoup d'attrait pour la prière, pour les saintes lectures, pour la fréquentation des sacrements, une douceur et une modestie angélique, une délicatesse de pureté, qu'une parole libre faisait frémir; mais il

montra encore une force et une vertu qui alla jusqu'à se réjouir de son emprisonnement, comme d'un moyen précieux de sanctification. Il recouvra la liberté en 1294, par le traité conclu entre son père et Jacques II, roi d'Aragon. Charles Martel, son frère aîné, ayant été reconnu roi de Hongrie, dont la possession réelle ne parvint cependant qu'à son fils Charobert, Louis céda la couronne de Naples à Robert, son cadet, après avoir fait vœu d'embrasser l'humble et austère profession des frères mineurs, vœu qu'il voulait accomplir avant de recevoir l'ordination épiscopale. Sa famille s'étant opposée à son entrée en religion, les supérieurs différèrent quelque temps à le recevoir parmi eux, quand Boniface VIII lui accorda une dispense d'âge pour recevoir la prêtrise à vingt-deux ans. En vertu d'une autre dispense, il fut nommé à l'évêché de Toulouse, et obligé de l'accepter par obéissance, ayant fait auparavant le voyage de Rome, où il accomploit son vœu et fit profession la veille de Noël 1296, dans le couvent d'*Ara Cali*. Il fut sacré évêque l'année suivante. « Il parut dans son diocèse, dit « un historien, sous l'habit d'un pauvre et « religieux, mais on le reçut à Toulouse avec « le respect dû à un saint, et avec la magni- « ficence qui convenait à un prince. Sa mo- « destie, sa douceur et sa piété inspirèrent « l'amour de la vertu à tous ceux qui le « voyaient. Son premier soin fut de visiter « les hôpitaux, et de pourvoir aux besoins « des malheureux. S'étant fait représenter « l'état de ses revenus, il en réserva une pe- « tite partie pour l'entretien de sa maison, « et destina le reste aux pauvres. Il en avait « tous les jours vingt-cinq à sa table; il les « servait lui-même, et quelquefois un genou « en terre. Tout le royaume de son père « éprouvait les effets de ses libéralités. Il fit « la visite de son diocèse, et laissa partout « des monuments de son zèle et de sa cha- « rité. » Effrayé de la grandeur de ses obligations, il songeait à quitter son évêché, lorsqu'il mourut saintement, le 19 août 1297, à l'âge de 23 ans et demi, au château de Brignoles en Provence, où il était allé pour quelques affaires ecclésiastiques. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « Après un voyage « dangereux, me voilà enfin arrivé à la vue « du port, après lequel j'ai longtemps sou- « piré avec ardeur. Je vais jouir de mon « Dieu, dont le monde me déroberait la pos- « session. Bientôt je serai délivré de ce poids « que je ne puis porter. » Il fut enterré chez les franciscains de Marseille, comme il l'avait demandé. Jean XXII, successeur de Boniface VIII, le cononisa à Avignon, en 1317, et adressa un bref à ce sujet à la mère du saint, qui vivait encore. On a sa *Vie* écrite avec fidélité par un auteur qui l'avait connu intimement, et publiée en latin par Sédulius à Anvers, 1602, in-8°, et en français par Arnauld d'Andilly.

LOUIS GOFRIDY, ou plutôt GAUFREDY, curé de la paroisse des Acoules de Marseille, avait beaucoup de goût pour les livres de magie.

A force de lire ces sortes de productions, Gaufridy s'avisait de les mettre en pratique, et d'en faire servir les leçons à des amours infâmes. Ce prêtre sacrilège et abominable fut condamné au feu par le parlement de Provence. L'arrêt fut exécuté le 30 avril 1611. Plusieurs années après l'exécution de ce profanateur, sa maîtresse reparut sur la scène. Dénoncée au parlement d'Aix comme sorcière, elle fut condamnée en 1633, à être renfermée pour le reste de ses jours. On voit par là et par cent autres exemples, que ceux qui nient absolument l'existence de la magie et des sortilèges, ne sont pas seulement opposés aux témoignages les plus formels de l'Écriture sainte, de l'histoire sacrée et profane, mais encore aux décisions constantes et uniformes des magistrats les plus intègres et les plus respectables.

LOUIS DE GONZAGUE (saint). Voy. GONZAGUE.

LOUIS DE GRENADE. Voy. GRENADE.

LOUISE DE FRANCE, fille Louis XV, née le 14 juillet 1737, religieuse carmélite de Saint-Denys en 1771, sous le nom de Thérèse de Saint-Augustin, mourut d'un coup d'apoplexie, le 23 décembre 1787, dans la 51<sup>e</sup> année de son âge. Les plus grands sacrifices n'avaient rien coûté à cette princesse pour suivre les mouvements de sa piété. Depuis le moment qu'elle entra au couvent des Carmélites jusqu'à celui de son décès, elle ne cessa d'édifier sa communauté par les sentiments les plus religieux, ainsi que par la pratique la plus exacte des règles austères de son ordre. Sa mort excita les plus vifs regrets de tous les gens attachés à la religion. C'était la mère des pauvres et des affligés; toujours prête à employer ses moyens et son crédit pour toutes les œuvres saintes et charitables; et pour citer un fait entre mille, c'est à sa sollicitation et à son zèle que les religieuses des Pays-Bas, expulsées sous le règne de Joseph II, furent reçues et accueillies en France. Il a paru une *Histoire de la vie édifiante* de cette princesse, Paris, 1788. Elle présente un tableau de vertus pures, et des détails pleins d'intérêt pour les âmes chrétiennes; mais l'auteur, pour la rendre également intéressante pour les gens du monde, y a fait entrer bien des choses étrangères à son sujet. C'est d'ailleurs un mélange de vers et de prose, qui, pour la forme, fait ressembler cette *Histoire* au *Voyage de Bachaumont*. Cet ouvrage a été réimpr. à Lyon, en 1817, avec des augmentations considérables. On en a fait disparaître tout ce qui était étranger au sujet, comme les vers et les passages tirés de Voltaire. L'abbé Proyart a publié la *Vie* de madame Louise; ouvrage estimé et extrait de mémoires authentiques, Bruxelles, 1793, in-12, 4<sup>e</sup> édition; Lyon, 1818, 2 vol. in-12, augm. de plusieurs anecdotes curieuses, extraites de mémoires authentiques, des lettres de la princesse, dont le recueil a été confié à cet ecclésiastique, et d'une relation de la suppression des carmélites dans les Pays-Bas, sous l'empereur Joseph II, et de leur translation au monastère

de Saint-Denys en France, à la sollicitation de madame Louise. L'ouvrage a été imprimé de nouveau à Lyon en 1829, 2 vol. in-12. Parmi les diverses *Oraisons funèbres* consacrées à la mémoire de cette princesse, on distingue celle que prononça M. François, prêtre de la mission, dans l'église des carmélites de la rue de Grenelle; celle de l'abbé Amalric, prononcée dans l'église des carmélites de Saint-Denys; et celle de l'abbé de Serre-Figon, prononcée dans l'église des carmélites de Pontoise. Voy. sur ces deux dernières, le *Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> nov. 1788, p. 332, et 15 mai 1789, p. 103.

LOUP (saint), en latin *Lupus*, né à Toul vers le commencement du v<sup>e</sup> siècle, épousa la sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles. La vertu avait formé cette union; une vertu plus sublime la rompit. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre pour se consacrer à Dieu dans un monastère; Loup s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siège de Troyes en 437. Entièrement occupé des devoirs de l'épiscopat, il mérita les respects et les éloges des plus grands hommes de son siècle. Sidoine Apollinaire l'appela *le premier des prélats*. Les évêques des Gaules le députèrent, avec saint Germain d'Auxerre, pour aller combattre les pélagiens qui infectaient la grande Bretagne. Cette mission produisit de grands fruits. Loup, de retour à Troyes, sauva cette ville de la fureur d'Attila; ce barbare conquérant s'appelait lui-même *le fléau de Dieu*, se croyant destiné à punir les péchés des peuples. Déjà Reims, Cambrai, Besançon, Auxerre et Langres avaient senti les effets de sa fureur. Ses coups allaient tomber sur Troyes: les habitants de cette ville étaient dans la plus grande consternation. Saint Loup intercédait pour son peuple auprès de Dieu, auquel il adressa, durant plusieurs jours, des prières ferventes accompagnées de larmes, de jeûnes et d'autres bonnes œuvres. Enfin, mettant sa confiance dans la protection du ciel, il prit ses habits pontificaux, et alla trouver Attila, qui était à la tête de son armée. Le prince barbare, quoique infidèle, fut pénétré de respect, à la vue du saint évêque, suivi de son clergé en procession et précédé de la croix. Lorsque le serviteur de Dieu fut auprès du roi des Huns, il lui adressa la parole, en lui demandant qui il était: « Je suis, dit Attila, le fléau de Dieu. — Nous respectons, reprit le saint, ce qui nous vient de la part de Dieu; mais si vous êtes le fléau avec lequel le ciel nous châtie, souvenez-vous de ne faire que ce qui vous est permis par la main toute-puissante qui vous meut et vous gouverne. » Attila, frappé de ce discours, promit d'épargner Troyes. Ainsi les prières de saint Loup protégèrent une ville dépourvue de tout secours, contre une armée de 400,000 hommes, qui, ayant ravagé la Thrace, l'Illyrie et la Grèce, avait passé le Rhin, et porté ensuite la désolation dans les contrées les plus fertiles de la France. Attila, ayant fait retirer ses troupes de devant Troyes, s'avança dans les plaines de

Châlons. Il y fut attaqué et défait par les Romains, que commandait le brave Aétius. Durant sa retraite, il envoya chercher saint Loup, et le pria de l'accompagner jusqu'au Rhin, s'imaginant que la présence d'un si grand serviteur de Dieu serait une sauvegarde assurée pour lui et pour son armée. Lorsqu'il le renvoya, il se recommanda instamment à ses prières. Cette action du saint évêque déplut aux généraux de l'empire : on le soupçonna d'avoir favorisé l'évasion des barbares; et il fut obligé de quitter Troyes pour deux ans. Mais, par sa patience et sa charité, il triompha de l'envie et de la malice des hommes. On lui permit de revenir dans son diocèse, où il mourut le 29 juillet 478 après l'avoir gouverné 52 ans. On garde son corps à Troyes dans l'église qui porte son nom. Il y avait anciennement en Angleterre plusieurs églises dédiées sous son invocation. Le P. Sirmond a publié une *Lettre* de cet illustre évêque dans le 1<sup>er</sup> vol. de sa *Collection des conciles de France*. L'Eglise célèbre sa mémoire le 26 juillet. On trouve dans le *Spicilège* de dom Louis d'Acheri, tome V, et dans le 1<sup>er</sup> vol. de la *Collection des conciles*, une *Lettre* de saint Loup à Sidoine Apollinaire. — Il ne faut pas le confondre avec saint Loup ou saint Leu, évêque de Lyon, mort en 542, ni avec saint Loup ou saint Leu, évêque de Bayeux, mort vers 465.

LOUP, en latin *servatus Lupus*, abbé de Ferrières, regardé comme l'écrivain le plus poli de la France du ix<sup>e</sup> siècle, naquit vers l'an 805, et parut en 844 au concile de Verneuil, dont il dressa les *canons*, et à celui de Soissons en 853. Le roi et les évêques de France lui comblèrent plusieurs affaires importantes. Charles le Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847, et le chargea de réformer tous les monastères de France avec le célèbre Prudence. On ne trouve plus de traces de ce prélat. Loup mourut vers 862. Il est le même que Loup Servat, comme l'ont démontré le P. Sirmond et Baluze contre Mauguin. On a de lui plusieurs ouvrages : *Lettres* sur différents sujets (*liber Epistolarum*); elles sont au nombre de 134, et mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique discutés; elles ont été publiées par Papire-Masson, Paris, 1588, in-8°, insérées dans les *Scriptores Francorum* de Duchesne; publiées de nouveau par Baluze avec *notes*; cette édition est la meilleure. Un traité intitulé : *Des trois questions* (de la prédestination, du libre arbitre et de la rédemption de Jésus-Christ), *contre Gotescalc*. L'auteur s'y attache à la doctrine des Pères, et surtout à celle de saint Augustin. Cet ouvrage a été publié en 1648, in-16, sans nom de ville; à Paris, 1650, in-8°, par Sirmond dont l'édition est excellente; une *Vie* de saint Wigbert. Le style de Loup est clair, élégant et nerveux. Baluze a recueilli ses différents écrits, Paris, 1664, in-8°, et les a enrichis de notes curieuses. On en a fait une nouvelle édition avec des corrections et

des additions à Leipzig, sous le nom d'Anvers, 1710. Voyez *l'Hist. littér. de France*, tome V.

LOUVARD (dom FRANÇOIS), bénédictin de Saint-Maur, appelant, naquit en 1662 à Champgenêteux, dans le diocèse du Mans. Il fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution *Unigenitus*. Ce religieux, qui aurait dû rester dans la retraite et dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille, et en d'autres maisons de force. Il disait, dans une de ces lettres, qu'il *fallait soutenir ce qu'il appelait la vérité*, contre le *fer*, le *feu*, le *temps* et les *princes*..... et dans une autre qu'une *bonne et vigoureuse guerre valait mieux qu'un mauvais accommodement*. Il s'évada de sa prison et se réfugia à Schoonhove, près d'Utrecht, où il mourut, en 1739, âgé de 77 ans, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit quand elle vit le jour : il l'avait composée au château de Nantes, 5 mois avant sa mort. Il avait publié le prospectus d'une édition des *Oeuvres de saint Grégoire de Nazianze* qui n'a point paru.

LOUVENCOURT (MARIE-JOACHIM-ELISABETH DE), née en 1747, d'une famille distinguée, et morte en odeur de sainteté à Amiens en 1778, a donné de grands exemples de vertu, et surtout d'une active et courageuse charité envers le prochain. Sa *Vie* a été imprimée à Malines en 1781, 1 vol. in-12.

LOUVET (PIERRE), avocat du xvi<sup>e</sup> siècle, né en 1569 ou 1574 à Verderel, village situé auprès de Beauvais, fut maître des requêtes de la reine Marguerite, et mourut dans sa patrie en 1646. On a de lui : *l'Histoire de la ville et cité de Beauvais*, Rouen, 1613, in-8°; *Histoire et antiquités du pays de Beauvaisis*, Beauvais, 1631, in-8°. Le premier de ces deux ouvrages traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvaisis; le deuxième, de l'état civil. *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diocesis Bellocensis*, Paris, 1613, 1628, in-8°; *Histoire et antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8°; *Anciennes remarques de la noblesse beauvaisine et de plusieurs familles de France*, 1631 et 1640, in-8°, très-rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à l'N; *Abrégé des constitutions et règlements... pour les études et réformes du couvent des jacobins de Beauvais*, 1618. Le mérite de ces ouvrages consiste dans les recherches; il ne faut pas y chercher les agréments du style.

LOUVIERS (CHARLES-JACQUES DE), écrivain français, vivait dans le xiv<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. Il devint membre du conseil d'Etat en 1376. On lui attribue assez communément le *Songe de du Vergier*, Lyon, 1491, in-fol., et réimprimé dans le recueil des *Libertés de l'Eglise gallicane*, en 1731, 4 vol. in-fol.; Goldast en a inséré la traduction latine dans la *Monarchia imperii romani*, et les protestants ont tâché de lui trouver du mérite, quoiqu'il n'en ait pas d'autre que de flatter l'autorité tem-

orelle en déprimant la spirituelle. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers; car les uns l'ont donné à Raoul de Presle, ou à Jean de Vertus, secrétaire de Charles V, et les autres à Philippe de Maizières.

LOUVRELEUL (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Mende vers 1660, y fut directeur du séminaire et professeur de théologie morale. On a de lui : *Le Fanatisme renouvelé, ou Histoire des sacrilèges, des incendies, des meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*, etc., Avignon, 1704, 1706, 4 vol. in-12; *Lettre de l'auteur du Fanatisme renouvelé à M. Brueys*, de Montpellier, in-4°, trad. en anglais; *Mémoires historiques sur le Gévaudan et sur la ville de Mende, qui en est la capitale, pour servir au Dictionnaire universel de la France*, Mende, 1724, in-12.

LOUVREX (MATHIAS-GUILLAUME DE), né à Liège en 1665 d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importants dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connaissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultaient fréquemment, surtout dans les matières bénéficiales, et ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. Fénelon, ayant appris que, dans un procès, Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire*; et après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentiments de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait non-seulement tous les livres d'une très-ample bibliothèque, mais il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin : par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Louvrex mourut à Liège le 15 septembre 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui : des *Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et les droits des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liège, 1729, in-fol.; *Recueil contenant les édits du pays de Liège et comté de Looz, les privilèges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, 8 vol. in-fol., avec des notes utiles et savantes, Liège, 1714-1735. On en a donné une édition augmentée par les soins de Baudouin Hodin, Liège, 1751, 4 vol. in-fol.; d'excellentes notes sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : *Observationes et res judicata*, etc.; le troisième volume de l'*Historia leodiensis*, avec M. de Crassier.

LOWMAN (Meise), ministre presbytérien, né à Londres en 1679, était très-versé dans les antiquités juives et possédait la langue

hébraïque. Il était pasteur d'une congrégation à Clapham (comté de Surrey). Ses principaux écrits sont : une *Dissertation sur le gouvernement civil des Hébreux*, 1745; des *Paraphrases* et des *Notes sur la révélation de saint Jean*, 1748, ouvrage estimé; *Raisons du rituel des Hébreux*; un *Traité* où il entreprend de prouver mathématiquement et *a priori* l'unité et la perfection de Dieu : ce traité est devenu rare; trois *Traités* publiés après sa mort, sur le Schechinah et le Logos. Fort tolérant pour toutes les espèces de dissidents, Lowman ne s'était point pour le catholicisme, et il s'unit à Londres, en 1735, avec d'autres ministres presbytériens, pour prêcher contre l'Eglise romaine. On croit qu'il était partisan du christianisme rationnel. Lowman mourut à Londres, en 1752, âgé de 73 ans.

LOWTH (GUILLAUME), théologien anglais, pasteur à Buriton, né à Londres en 1661, étudia à Oxford et devint chanoine de Winchester. Il est mort dans cette ville en 1732, après s'être acquis l'estime des savants par des notes qu'il a données sur saint Clément d'Alexandrie, sur Josèphe, et sur les historiens ecclésiastiques grecs, insérées dans les éditions de ces livres données en Angleterre. Il a publié aussi : *Défense de l'autorité et de l'inspiration du Vieux et du Nouveau Testament*, 1692, solidement écrit; mais il a pu se convaincre, en composant ce livre, que l'autorité des Livres saints n'est pas une règle suffisante pour diriger notre foi; *Direction pour la lecture de l'Écriture sainte*, 1708, in-12.

LOWTH (ROBERT), fils du précédent, né à Winchester en 1710, étudia d'abord dans sa ville natale, puis à Oxford, et devint en 1741 professeur de poésie à Oxford, à la place de Spence. Il fut successivement curé d'Ovington et d'Eart-Woodhay (1753). Il fut fait évêque de Saint-David en 1766, puis d'Oxford, et enfin de Londres en 1777. Longtemps auparavant, il avait refusé l'évêché de Limerick, et depuis il refusa de même le riche siège de Cantorbéry. Lowth mourut en 1787. On a de lui un traité très-estimé, *De sacra poesi Hebræorum*, qui a eu plusieurs éditions à Oxford et à Goettingue, et qui a été imprimé, depuis, un grand nombre de fois ailleurs. Nous en avons deux traductions en français. La plus estimée est celle de M. Sicard, sous le titre de *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, Lyon, 1812, 2 vol. in-8°. M. Roger en a donné une autre à Paris en 1813, même format. Ses *Carmina latina* ont été publiés par l'abbé Weissenbach, Bâle, 1783, in-12. Ce sont des paraphrases de plusieurs psaumes, cantiques, passages prophétiques, etc. On a publié en anglais des *Mémoires sur la vie et les écrits de l'évêque Lowth*, 1787, in-8°.

LOYER (PIERRE LE), *Loerius*, sieur de la Brosse, conseiller au présidial d'Angers, et l'un des plus savants hommes de son siècle, dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, le 24 novembre 1550, et mourut à Angers en 1634, à 84 ans. On a

de lui : *Quatre livres des spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et démons se montrant sensiblement aux hommes*, Angers, 1586, in-4° ; Paris, 1605 ou 1608, même format. On y trouve une foule de faits singuliers et curieux. *Edom, ou les Colonies édoméennes, en l'Asie et en l'Europe ; colonies d'Hercule Phénicien et de Tyr*, Paris, 1620, in-8°. On remarque dans ces deux ouvrages une érudition et une lecture immense, mais des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Loyer prétendait trouver dans Homère le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille, celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochait de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvait pas connaître, il répondait que « c'était la grâce de Dieu qui opérât ces effets merveilleux. » *Des Œuvres et des Mélanges poétiques*, Paris, 1573, in-12.

LOYOLA. Voy. IGNACE (saint).

LOZANO (CHRISTOPHE), docteur en théologie du xvii<sup>e</sup> siècle, chapelain dans la cathédrale de Tolède, a laissé quelques ouvrages : *Exemple des pénitents, David repentant, histoire sacrée*, divisée en deux parties, Madrid, 1654, in-4° ; *Les royes nuevos de Toledo*, Madrid, 1657, in-4°. C'est l'histoire de la ville de Tolède et de la chapelle à laquelle il était attaché, avec celle des rois qui y étaient enterrés ; *David persécuté*, 1676-1696, 2 vol. in-4°.

LOZANO (MICHEL DE LA SIERRA), moine de Saragosse au xvii<sup>e</sup> siècle, publia : *Éloge du Christ et de Marie*, en quarante sermons, Saragosse, 1646, in-fol. ; *Éloge des saints*, ibid., 1650, in-fol. — LOZANO (Pierre), à qui l'on doit la Relation de la navigation des PP. Quiroga et Cardiel, jésuites, dans le détroit du Magellan, publia de plus une *Description géographique des terres, rios, arbres y animales de las provincias del gran Chaco, Guabamba, y de los ritos de las naciones que le habitan*, Cordoue, 1733, in-4°, estimée ; *Historia de la compania de Jesus en la provincia del Paraguay*, Madrid, 1753, 2 vol. in-fol.

LUBERSAC (l'abbé DE), né en 1730, au château de Palmanteau, dans le Limousin, embrassa l'état ecclésiastique, devint grand-vicaire de Narbonne, prieur de Brives-la-Gaillarde, puis abbé de Noirlac. Amateur éclairé des arts, il entretenait des correspondances avec les plus célèbres voyageurs, jusque dans l'Amérique et dans l'Asie. L'abbé de Lubersac quitta la France en 1792, se rendit dans les Pays-Bas, et de là en Angleterre, où il mourut en 1804, âgé de 74 ans. On a de lui : *Oraison funèbre du maréchal de Naailles*, prononcée à Brives, en 1767, in-fol. ; *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-fol. ; *Discours sur les monuments publics de tous les âges, avec la Description d'un monument projeté à la gloire de Louis XVI*, 1775, in-fol., auquel on a reproché d'être superficiel et inexact ; *Discours sur l'utilité des voyages des princes*, Paris, Caillot, 1792, 1787, in-8° ;

*Fuses politiques sur les finances, 1787*, in-4° ; *Le Citoyen conciliateur*, 1788, in-4° ; *Homages religieux, politiques et funèbres à la mémoire de Léopold II et de Gustave III*, avec leurs portraits ; Coblenz, 1792, in-8° ; le produit de cet ouvrage était destiné au soulagement des prêtres exilés ; *Relation de la journée du 20 juin, 1792*, in-8° ; quatre *Entretiens spirituels*, que l'auteur prêtait à Louis XVI pendant sa captivité ; *Éloge historique de madame Marie-Élisabeth*, prononcé à Dusseldorf, dans l'ancienne chapelle de la congrégation des jésuites, en présence de plusieurs évêques et seigneurs émigrés.

LUBERSAC (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DE), évêque de Chartres, né à Limoges en 1746, fut d'abord aumônier du roi, puis évêque de Tréguier. Il occupait le siège de Chartres, lorsqu'il fut nommé député aux États généraux de 1789, et, l'un des premiers, il se réunit au tiers-état. Cependant il demanda que les principes de la religion ne fussent pas écartés de la Déclaration des droits de l'homme. Il se rapprocha ensuite des royalistes, et, après la session, il émigra en Allemagne, puis en Angleterre. Lors du Concordat, il donna sa démission de son évêché de Chartres, et fut nommé chanoine de Saint-Denis. Lubersac mourut à Paris le 30 août 1822. On a de ce prélat : un *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre*, Londres, 1802, in-8° ; *Apologie de la religion et de la monarchie réunies ; Grandeur, force et majesté des deux puissances spirituelle et temporelle*, Londres, 1802, in-8°. On trouve son nom à la fin de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, publiée le 15 août 1793, par les évêques français retirés dans les pays étrangers.

LUBIENIECKI (STANISLAS), Lubienicjus, gentilhomme polonais, né à Cracovie, en 1628, fut un des soutiens du socinianisme. Il n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs États, mais il n'y put réussir. Il était pasteur de Lublin, lorsqu'il fut obligé de se réfugier à Hambourg. Il mourut empoisonné en 1675, après avoir vu périr de même deux de ses filles, et fut enterré à Altona, malgré l'opposition des ministres luthériens. On a de lui : *Theatrum comicum*, Amsterdam, 1668, 2 vol. in-fol. ; on y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667 ; une *Histoire de la réformation de Pologne*, Freistadt, 1685, in-8°, fruit de ses préventions et de ses erreurs.

LUBIENSKI (STANISLAS), évêque de Plesko, mort l'an 1660, à 68 ans, a publié un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Narratio professionis in Sueciam Sigismundi III* ; une dissertation intitulée : *De rebus silesiacis. De jure regni polonici ad russicas et moscoviticis regiones ; Vita plocensium episcoporum*, etc.

LUBIN (saint), né à Poitiers, de parents pauvres, devint abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544. Il mourut

en 536, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence et dans la pratique des vertus.

LUBIN (FILHARD), philologue allemand, né à Wersterstede, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit habile dans les langues grecque et latine. Il devint professeur de poésie à Rostock en 1595, et on lui donna dix ans après une chaire de théologie dans la même ville. Il mourut en 1621, à 55 ans, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui des *Notes sur Anacréon, Juvénal, Perse, Horace; Antiquarius*, in-12 et in-8° : c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique, des mots vieux ou peu usités; un traité sur la nature et l'origine du mal, intitulé : *Phosphorus de causa prima et natura mali*, Rostock, in-8°, 1596, et 1601, in-12. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels, savoir, Dieu et le néant : Dieu, en qualité de bon principe, et le néant en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique ce que Aristote a dit de la matière première. Albert Grawer a réfuté cette extravagance dans son traité *De natura mali*. Une apologie du livre précédent, intitulée : *De causa peccati*, Rostock, 1602, in-4°; des *Vers latins*, dans le tome III du recueil *Deliciae poetarum germanorum*.

LUBIN (AUGUSTIN), savant religieux augustin, naquit à Paris en 1624. Il devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant général des Augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, en 1695, à 72 ans. L'esprit de retraite et l'amour de l'étude lui donnèrent le moyen d'enrichir la république des lettres de divers ouvrages. On a de lui : le *Mercuré géographique*, ou le *Guide des curieux*, Paris, 1678, in-12 : ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui; des *Notes sur les lieux* dont il est parlé dans le *Martyrologe romain*, Paris, 1661, in-4°; le *Pouillé des abbayes de France*, in-12; la *Notice des abbayes de l'Italie*, in-8°, en latin; *Orbis augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de cartes qu'il avait autrefois gravées lui-même, Paris, in-12; *Tabula sacra geographica*, Paris, 1670, in-8° : c'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible connue sous le nom de *Léonard*; une *traduction de l'Histoire de la Laponie* de latin de Schelfer, Paris, 1678, in-6°, figures; *Index géographique*, sive in *Annales Usserianae tabulae et observationes geographicae*, publiées à la tête de l'édition d'Ussérius faite à Paris, en 1673, in-folio. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du P. Lubin. Il était versé dans la géographie ancienne et moderne et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

LUC (saint), évangéliste, était d'Antioche,

métropole de Syrie, et avait été médecin. On ne sait s'il était juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul et commença à le suivre l'an 51, quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Évangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Évangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes qui regardent la morale, on a de lui les *Actes des apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'an 63 de Jésus-Christ : ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissements de l'Eglise, et de l'union qui régnait parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de trente ans, et saint Luc l'écrivit sur ce qu'il avait vu lui-même. Toute l'Eglise l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance, la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Jérôme dit que « cet ouvrage, composé par un homme qui était médecin de « profession, est un remède pour une âme « malade. » Saint Luc est celui de tous les auteurs inspirés du Nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. Il y règne une simplicité, et en même temps une grâce, une onction, que la littérature profane n'a jamais su rendre. La manière dont il a écrit l'histoire de Jésus-Christ, de ses actions et de sa doctrine, a, comme celle des trois autres évangélistes, ce caractère frappant de vérité, ce ton de persuasion et de conviction qui subjugué l'entendement et confond la philosophie la plus irréligieuse. « Disons-nous, demande Jean-Jacques Rous- « seau, que l'histoire de l'Évangile est in- « ventée à plaisir? Non, ce n'est pas ainsi « qu'on invente. Il serait plus inconcevable « que plusieurs hommes d'accord eussent « fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul « en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs « juifs n'eussent trouvé ce ton. Et l'Évangile « a des caractères de vérité si grands, si frap- « pants, si parfaitement inimitables, que « l'inventeur en serait plus étonnant que le « héros. » Voyez MARC. On pense que c'est l'Évangile de saint Luc que saint Paul appelle son *Évangile* dans l'Épître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet évangéliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 80 ans. Voyez dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, Lardner et Mill.

LUC DE BRUGES. Voyez LUCAS.

LUCA (JEAN-BAPTISTE DE), savant cardinal, natif de Venosa, dans la Basilicate, mort en

1683, à 66 ans, s'éleva à la pourpre par son mérite, car il était d'une naissance très-obscure. On lui doit des *Notes* sur le concile de Trente; une *Relation curieuse de la cour de Rome*, 1680, in-4°; une compilation étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 vol. in-fol. Elle est intitulée : *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCAS TUDENSIS ou LUC DE TUY, écrivain du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi nommé parce qu'il était diacre, puis évêque de Tuy en Galice, fit divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa à son retour : un ouvrage *contre les Albigeois*, écrit d'une manière exacte et judicieuse, imprimé à Ingolstadt, en 1612, et qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères; une *Histoire d'Espagne*, depuis Adam jusqu'en 1236; la *Vie de saint Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans Mabillon.

LUCAS BRUGENSIS (FRANÇOIS), ou LUC DE BRUGES, licencié en théologie à Louvain, et doyen de l'Eglise de Saint-Omer, mourut en 1619, à 70 ans. Il possédait les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui : l'*Itinéraire de Jésus-Christ*, tiré des quatre évangélistes; *Commentaires sur les Evangiles*; *Usage de la paraphrase chaldaïque de la Bible*; *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines*; *Notes critiques sur les exemplaires des Bibles latines et les variantes*; .... *sur les variantes des Evangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, ont été recueillis avec ordre à Leyde, 1712, 5 vol. in-folio; des *Concordances de la Bible* selon la Vulgate de Sixte V. Hubert Phalésius, bénédictin de l'abbaye d'Aflighem, mort en 1638 dans le Brabant, l'avait corrigée et augmentée, et une meilleure édition en fut donnée à Anvers, en 1642, in-folio. Hugues de Saint-Cher est l'inventeur de cet ouvrage, si utile pour trouver sans peine tel passage de l'Écriture que l'on souhaite; *Instructions pour les confesseurs*; des *Sermons et Oraisons funèbres*, Anvers, in-8°.

LUCAS (RICHARD), théologien anglican et docteur d'Oxford, né l'an 1648 dans le comté de Radnor, se distingua comme prédicateur, fut installé en 1696 prébendier de la cathédrale de Westminster, et mourut en 1715. Ses ouvrages, écrits en anglais, sont : *Le Christianisme pratique*, 1 vol. in-8°; *La Recherche du bonheur*, 2 vol. in-8°; *La Morale de l'Evangile*, in-8°, trad. en français, Gex, 4<sup>e</sup> édition, 1710, in-12; *Pensées chrétiennes pour chaque jour de la semaine*, in-8°; *Guide pour aller au ciel*; des *Sermons*, 5 vol. in-8°, qui furent publiés, après la mort de l'auteur, par son fils; *Les Devoirs des domestiques*, in-8°; une traduction latine de *Tous les devoirs de l'homme*, 1680, in-8°.

LUCARI (JEAN), jésuite italien, né à Raguse vers l'an 1629, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et porta pendant quelque temps le titre d'abbé. Il fut plusieurs

années professeur de rhétorique au collège Romain, et compta parmi ses nombreux élèves des personnes illustres, notamment le cardinal Tolomei et Jean-François Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI. On a du P. Jean Luccari plusieurs discours éloquentes, dont les principaux sont : l'*Oraison funèbre du cardinal Lugo*, de la compagnie de Jésus, prononcée à Rome, dans l'église de la maison professe, Rome, 1660; l'*Oraison funèbre du cardinal Marie-Antoine Franciotti*, Rome, 1666 : ces deux oraisons funèbres sont en latin; *Stanislas Kotska, drama sacrum*, Rome, 1709. Le P. Luccari mourut à Rome en 1709, à l'âge de 80 ans.

LUCCHESINI (JEAN-LAURENT), jésuite, savant théologien et littérateur estimable, naquit à Lucques en 1638, d'une famille noble, enseigna les belles-lettres et la philosophie dans diverses maisons de son ordre, puis la rhétorique à Rome. Investi de la confiance du sacré collège, il fut nommé membre de la consulte des rites et de la commission chargée de l'examen des sujets présentés pour l'épiscopat, et mourut vers 1710. Parmi ses nombreux ouvrages, on cite : *Compendium vitæ admirabilis S. Rosæ de S. Maria*, Rome, 1663, in-24, qui eut un très-grand succès en Italie, et fut traduit en diverses langues; *Nova copia et series centum evidentium signorum veræ fidei*, Rome, 1688, in-4° : c'est un traité des preuves de la religion; *Demonstrata impiorum insania*, ibid., 1688, in-4°; *Saggio della sciocchezza di Nic. Machiaveli*, ibid., 1697, in-4° : l'auteur y oppose à Machiavel les maximes de Salomon; *Roma guida al cielo, cioe memoria locale de segni manifesti della vera fede*, etc., ibid., 1698, in-12; *Sylvarum liber seu exercitationes oratorie et poeticæ*, ibid., 1671, in-12; *Specimen didascalici carminis et satyræ*, ibid., 1672, in-12; *Encyclopædia, panegyrici et satyræ, libri tres*, ibid., 1708, in-8°.

LUCCHESINI (JEAN-VINCENT), savant prélat de Lucques, où il était né en 1660, fut secrétaire des papes Clément XI et Benoît XIV, et mourut à Rome en 1744, âgé de plus de 80 ans. On a de lui : *Historiarum sui temporis a Noviomagensi pace tomi tres*, Rome, 1725-1738, 3 vol. in-4° : cette histoire, qui commence en 1678, à la paix de Nimègue, est estimée en Italie, dit l'abbé Lenglet, et elle le serait ailleurs si elle était plus connue; une *traduction* en latin des Oraisons de Demosthènes, avec le texte grec et des notes critiques et historiques, Rome, 1712, in-4°; des *Discours, Panégyriques et Oraisons funèbres*, en latin et en italien. L'Oraison funèbre de Lucchesini, prononcée en latin par Philippe Buonamici, l'un de ses élèves, fut imprimée séparément, et on la retrouve à la suite du dialogue de ce dernier, qui a pour titre : *De claris pontificiarum epistolæ scriptoribus*, dont Lucchesini est le principal interlocuteur.

LUCE (les papes). Voy. LUCIUS.

LUCENA (JEAN), jésuite, né dans le Portugal l'an 1565, mort en 1600, à 35 ans, se rendit célèbre par ses sermons. Il a laissé

*l'Histoire des missions de ceux de sa société dans les Indes, avec la Vie de saint François-Xavier.* Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

LUCET (JEAN-CLAUDE), avocat et canoniste, né l'an 1735, à Pont-de-Veyle en Bresse, était fils d'un boulangier. Etant venu à Paris, il y gagna la confiance de plusieurs personnages importants; mais on lui reprocha des malversations, et l'impression que cette accusation fit sur lui déranger ses facultés au point qu'on assure qu'il hâta lui-même la fin de ses jours. Il mourut le 11 juin 1806, à Vanves, où il demeurait. On a de Lucet : *Eloge de Catilina*, Paris, 1780, in-8°; *Principes du droit canonique universel*, in-4°, ouvrage qui lui valut, dit-on, une place chez le garde des sceaux; *La religion catholique est la seule vraie et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme*, in-8°; *Lettres sur différents sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8°; *Principes de décision contre le divorce; De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes*, Paris, 1803, in-8°, publié sous le nom de Couet, jurisconsulte; *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet, en conservant partout son style noble et majestueux*, Paris, 1804, 6 vol. in-8°, avec une *Vie de Bossuet*, que celle du cardinal de Bausset a fait oublier. Cet ouvrage, qui est loin d'être exempt d'esprit de parti, obtint très-peu de succès.

LUCHET (JEAN-PIERRE-LOUIS, marquis DE), littérateur fécond, mais superficiel, connu d'abord dans le monde sous le nom de marquis de La Roche du Maine, né à Saintes le 13 janvier 1740, fut quelque temps officier de cavalerie. Il passa ensuite en Allemagne avec des lettres de recommandation de Voltaire, et devint bibliothécaire du landgrave de Hesse-Cassel, et directeur de son théâtre français. Néanmoins il quitta la cour de Cassel en 1786, pour passer au service du prince Henri de Prusse, qui lui assigna une pension de deux mille écus sur sa cassette. Au bout de deux ans il rentra en France, et prit part aux événements de la révolution, dont il épousa la cause. Il rédigea le *Journal de la Ville*, qu'il datait de Charenton, et mourut à Paris en 1792, laissant un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *l'Histoire de l'Orléanais*, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours, Amsterdam (Paris), 1766, 1<sup>er</sup> volume, in-4°. Ce volume, le seul qui ait paru, va jusqu'en 1428; *Histoire littéraire de Voltaire*, Cassel (Paris), 1782, 6 vol. in-8°, qui ne sont guère qu'une amplification du *Commentaire* sur la vie du patriarche de Ferney; on y trouve cependant quelques détails assez curieux, principalement sur les causes qui obligèrent Voltaire à quitter Berlin; *Essai sur la secte des illuminés*, 1789, 1790, in-8°; 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée par le comte de Mirabeau, 1792, in-8° : cet ouvrage, qui est le plus intéressant des écrits de l'auteur, avait pour but d'appeler l'attention des sou-

verains sur une secte qui paraîtrait avoir eu le projet d'anéantir la civilisation. Hopp traduisit cet Essai en allemand; *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année 1789*, Paris, 1790, 4 vol. in-8°.

LUCHI (MICHEL-ANGE), né à Brescia en 1744, entra chez les bénédictins du Mont-Cassin, où il professa avec distinction la philosophie et la théologie, puis le grec et l'hébreu à Florence; il devint ensuite abbé de Sublac. Pie VII le créa cardinal, le 23 février 1801; mais il ne le déclara que le 28 septembre suivant. Il mourut dans son abbaye de Sublac le 29 septembre 1802. On a de lui : un *Choix des meilleurs morceaux d'Appien et d'Hérodien*, grec et latin, Rome, 1783; une *Edition des OEuvres* de Fortunat, revue et corrigée sur les manuscrits du Vatican, 1786, 2 vol. in-4°. Des *Dialogues grecs*, imprimés à Florence; *La cause de l'Eglise défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799. Il a laissé un très-grand nombre de manuscrits qu'il a légués au pape, qui les a fait déposer au Vatican. Il avait formé le projet de publier une nouvelle *Polyglotte* qui, d'après son plan, aura t formé 30 vol. in-fol., où il aurait réuni les remarques des plus habiles interprètes, et un commentaire dans lequel il aurait éclairci toutes les difficultés que peut présenter la lecture des livres saints.

LUCHI (BONAVENTURE), savant minime conventuel, né à Brescia le 16 août 1700, mort à Padoue en janvier 1785, exerça pendant quelque temps les fonctions de lecteur dans le collège de la Sapience. Il professa successivement la philosophie, la théologie et l'Ecriture sainte. Pendant son séjour à Rome, il s'était fait connaître de Clément XIII, lequel songeait à le faire cardinal. Le parti qui méditait la destruction des jésuites lui fit préférer Ganganelli, très-inférieur en mérite et en savoir, mais dont on connaissait les dispositions à l'égard de la Société. *Voy.* CLÉMENT XIV. Le P. Luchi a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons : *Spinosismi syntagma ad instauranda studia metaphysica propositum anno 1730; Dissertationes duæ de nuditate protoplastorum et de serpente tentatore*, Padoue, 1755; *Istruzione pratica sopra le regole e costituzioni di san Francesco dell'ordine de Minori conventuali*, Venise, 1758; *De traiectione maris Idumæi, de sacrificiorum origine et ritu, dissertationes duæ habitæ in gymnasio patavino*, Padoue, 1759. Dans la première de ces dissertations l'auteur combat Spinosa et Leclerc, dans la seconde, Grotius et Spencer.

LUCIE ou LUCE (sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'Eglise de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304. Sous l'empire de Dioclétien, en prédisant la prochaine tranquillité de l'Eglise, qui eut effectivement lieu après la mort des tyrans et le triomphe de Constantin. Sigebert de Gemblours dit que l'empereur Othon 1<sup>er</sup> fit porter son corps à Metz, où il est honoré dans l'église de Saint-Vincent. Les savants ne sont pas tous disposés à reconnaître les

actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque saint Adhelme, qui vivait dans le *vii<sup>e</sup>* siècle, les a cités. Voyez les *Acta sincera sanctæ Lucie V. M. ex codice græco primum edita et illustrata, opera et studio Joannis de Joanne Tauromenitani*, Palerme, 1661, 1758, in-8°. Quelque rigueur de critique qu'on puisse exercer à cet égard, il sera toujours vrai que le culte de sainte Lucie, l'idée générale de sa foi et de ses vertus, ont des fondements très-solides, puisque son nom se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles. *Voy.* sainte CATHERINE, saint ROCH.

LUCIEN (saint), prêtre d'Antioche et martyr, né à Samosate, exerça d'abord le sacerdoce à Nicomédie. Il évita la fureur de la persécution de Dioclétien; mais ayant été dénoncé par un prêtre sabellien, il fut conduit devant Maximin, surnommé Daia. Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on voulait le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. Maximin le fit tourmenter de plusieurs manières; mais n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit noyer (selon quelques-uns, décapiter), le 7 janvier 312. L'illustre martyr emporta au tombeau une grande réputation de savoir et de sainteté. Il avait ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion et pour aplanir les difficultés de l'Écriture. Il ne nous reste aucun des ouvrages qu'il avait composés, sinon un *fragment de la lettre* qu'il écrivit de sa prison aux fidèles de l'Église d'Antioche. Saint Jérôme dit qu'il avait revu avec beaucoup de soin la version des Septante. Toutes les églises qui étaient entre Antioche et Constantinople se servaient de cette version. On l'accuse d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Il est certain que les principaux chefs des ariens avaient été disciples du saint martyr; mais ils s'éloignèrent des vérités que leur maître leur avait enseignées, et se servirent de son nom pour répandre leurs erreurs. Saint Athanase l'a justifié de façon à dissiper tous les nuages répandus sur sa foi. — Il y a eu trois autres LUCIEN : l'un, martyrisé sous Dèce, l'an 250; l'autre premier évêque de l'église de Beauvais; et un troisième, dont nous avons une *Lettre sur l'invention du corps de saint Etienne*. Il a vécu dans les *iv<sup>e</sup>* et *v<sup>e</sup>* siècles, et écrivait l'an 415. *Voy.* GAMALIEL. — M. Migne a publié les *Ouvrages très-complètes de Tertullien*, reproduites avec les variantes et les divers commentaires des éditions antérieures, suivies ou précédées des dissert. de Pamélius, de dom Le Nourry, de Godefroid, de Lumper, de Noesselt, de Mosheim; enrichis du commentaire d'Havercamp sur l'Apologétique; accompagnées des *Ouvrages* également complètes de dix-neuf Pères moins considérables du *iii<sup>e</sup>* siècle, depuis Tertullien jusqu'à saint Cyprien, savoir : Célérin, Lucien, Caldonius, Moïse, Maxime, Nicostrate, Rufin, Urbain, Sidoine, Macaire, saint Corneille

pape, saint Lucius et saint Etienne papes, Novation, Firmilien, saint Ponce, et quelques autres écrivains anonymes; et surtout de l'*Octave* de Minutius Félix, corrigé d'après le manuscrit qui nous reste, et reproduit avec les notes et les dissertations de divers auteurs, 1844, 3 forts vol. in-4°.

LUCIFER est le nom qu'on donne ordinairement au premier ange rebelle, précipité du ciel aux enfers; d'où nomination fondée sur un passage d'Isaïe (chap. xiv), où ce prophète parle à la vérité littéralement du roi de Babylone, mais qui, dans le sens figuré, exprime très-bien la chute du premier ange. Aussi les saints Pères l'ont-ils ainsi expliqué, et les expressions dont le prophète se sert marquent assez qu'il prétend retracer cet ancien et mémorable événement à l'occasion du châtement de ce roi impie et superbe. La chute des anges n'a pas été inconnue aux sages profanes. *Voy.* le Catéch. philos. n<sup>os</sup> 256, 257, les art. ASMONÉE, OPHIONÉE, etc.

LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, où il était né dans les premières années du *iv<sup>e</sup>* siècle, convaincu que les ariens, en attaquant saint Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, obtint du pape Libère de convoquer un concile à Milan en 355. Il y soutint la cause de saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'exila à Germanicie en Syrie. Il trouva sur le siège épiscopal de cette ville Eudoxe, l'un des chefs de l'arianisme. Son ardeur contre cette hérésie ne s'y ralentit pas, ce qui le fit transporter à Eleuthéropolis; il y trouva également de quoi exercer son zèle : Eutychius, fameux arien, en était évêque. Ce fut là que ce dernier écrivit son premier livre contre Constance, qui le relégua dans la Thébaine en Egypte, où il resta jusqu'à la mort de ce prince. Lucifer, rappelé sous Julien, en 361, alla à Antioche, y trouva l'Église divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à saint Eusèbe de Vercel, que le concile d'Alexandrie avait envoyé pour terminer cette querelle. (*Voy.* MELÈCE de Mélitine.) Lucifer, inflexible dans ses sentiments, se sépara de sa communion, et ternit, par cette espèce de schisme, l'éclat de ses triomphes sur l'arianisme. Il causa un autre schisme dont les conséquences furent plus funestes. Il refusa de communiquer non-seulement avec les Pères de Rimini, qui, après leur repentir public, avaient été conservés sur leurs sièges, mais même avec ceux qui les recevaient à la communion, c'est-à-dire avec le pape et toute l'Église. Il eut un grand nombre de partisans en Orient, en Egypte, en Afrique, en Espagne et en Sardaigne, qui furent appelés *lucifériens*. Il se retira à Cagliari, où il mourut l'an 371. Il nous reste de lui : cinq *Livres* contre l'empereur Constance; un *Livre* contre les rois apostats; les livres intitulés : *Il ne faut point épargner les pécheurs; On ne doit point communiquer avec les hérétiques; Nous devons mourir pour le*

*Fils de Dieu*, imprimés à Paris en 1568, par les soins de Du Tillet, évêque de Meaux. Le *Recueil des œuvres de Lucifer* a été reproduit dans le tom. IV de la Bibliothèque des Pères, édit. de Lyon, et par les frères Colletti, Venise, 1778, in-fol., édit. complète. Ces ouvrages sont écrits avec aigreur; et, malgré les éloges que quelques Pères en ont pu faire par égard au zèle de l'auteur pour la pureté de la foi, on ne peut disconvenir que son caractère n'était pas assez modéré, ni ses expressions assez mesurées. Lucifer était recommandable par des mœurs pures, par son savoir, par son détachement du monde. Les anciens auteurs ne lui reprochant que son schisme, on ne doit point lui imputer les maximes hétérodoxes que Théodoret attribue à ses sectateurs : ceux-ci en ont été les inventeurs, et quant à son schisme, il peut se faire qu'il ne l'ait point envisagé comme une vraie séparation, mais seulement comme un mécontentement marqué, qu'il croyait devoir témoigner pour ramener les autres à une rigueur qui lui paraissait nécessaire. « Dans ces temps, dit un « auteur moderne, où les communications « entre les provinces et les évêques étaient « peu régulières et peu sûres, où le conflit « des opinions et les rapports contradictoires « rendaient l'état des choses difficile à con- « naître, il peut se faire que Lucifer ait été « mal instruit de l'affaire de Rimini, et des « autres qui ont outré son zèle et déroulé « sa prudence. » On célèbre sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639, sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferi*. Voyez saint Jérôme, *adversus luciferianos*; saint Ambroise, *De obitu Satyri*; Tillemont, dom Ceillier, etc. Voy. PACIEN (saint), pour l'édition de ses œuvres donnée par M. Migne.

LUCINI (LOUIS-MARIE), religieux de l'ordre de Saint-Dominique et cardinal, était né à Côme dans le Milanais, en 1666. Plusieurs biographies placent la naissance du cardinal Lucini en l'an 1669; Moréri, tom. III, p. 243, le fait naître en 1666. Il était issu d'une famille illustre, et avait quitté les avantages de la naissance pour embrasser la pauvreté religieuse. Aux vertus de son état il joignait une rare capacité, et jouissait d'une grande estime dans son ordre, où il fut appelé à remplir les emplois les plus honorables. En 1724, il était commissaire du saint Office; en 1743, Benoît XIV, dans sa première promotion, le créa cardinal. Il est auteur des ouvrages suivants : *Esame e difesa del decreto pubblicato in Pondicheri, di monsignor Carlo Tommaso di Tournon, etc., approvato e confermato con breve del sommo pontefice Benedetto XIII, in Roma, nella stamperia Vaticana, 1728, in-4°*. C'est, dit un critique, un chaos d'érudition. *Antithesis contra Hyacinthum Serri, conantem pontificiam infallibilitatem certis terminis circumscribere*, Milan, 1736; *Privilegia romani pontificis*, Venise, 1775. C'était un homme instruit, d'un jugement solide, très-attaché aux opinions ro-

maines. Il mourut en 1745, âgé de 79 ans.

LUCIUS I<sup>er</sup> (saint), monta sur la chaire de saint Pierre après saint Corneille, le 18 octobre 252, et fut exilé aussitôt après son élection. Il reçut la couronne du martyre le 4 ou le 5 mars 253, n'ayant gouverné l'Eglise que cinq mois et quelques jours. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement, qui ne fut pas long; il lui en écrivit une seconde lorsque le pape fut rappelé de son exil, pour lui témoigner la part qu'il prenait à cet événement. Entre autres décrets qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne que *l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite*. Saint Etienne lui succéda. — M. Migne a publié ce qui nous reste de saint Lucius avec les Œuvres de Tertullien. Voy. TERTULLIEN et saint LUCIEN.

LUCIUS II (GÉRARD DE CACCIANEMICI), natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'Eglise de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II en 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arnould de Bresse, et mourut à Rome le 13 février 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui dix *Épîtres*, qu'on trouve dans les *Annales* de Baronius et dans la *Bibliothèque* de Cluny. Il eut pour successeur Eugène III.

LUCIUS III (UBALDO ALLINCIGOLI), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III en 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais peu après il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Il fut ensuite obligé de se retirer de nouveau à Vérone où il mourut en 1185. On a de lui trois *Épîtres*. Ce pape, dans le concile tenu à Vérone l'an 1181, où l'empereur Frédéric fut présent, fit une *Constitution* bien raisonnée, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes ou par des commissaires des personnes suspectes d'hérésie; ce qui est d'ailleurs un devoir inhérent à la qualité d'évêque, et l'on peut dire que l'inquisition, sagement constituée et administrée, n'est qu'un supplément de la vigilance épiscopale. On y voit encore qu'après que l'Eglise avait employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnait au bras séculier, pour exercer contre eux les peines temporelles. Voy. LIMBORCH, etc. On comprend, que sous ce point de vue, les hérétiques ne l'ont pas épargné. Par un plat calembourg, ils l'ont comparé au brochet, en latin *lucius*, dans une épigramme qui commence ainsi :

Lucius est piscis, rex atque tyrannus aquarum,  
A quo discordat Lucius ille parvus.

Lucius III eut pour successeur Urbain III.  
LUCIUS (saint), évêque d'Andrinople ver-

le milieu du iv<sup>e</sup> siècle, célèbre dans l'Eglise par ses exils, et par le zèle qu'il fit paraître pour la foi catholique contre les ariens, était né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

LUCIUS, fameux arien, fut chassé du siège d'Alexandrie en 377, et mourut ensuite misérablement. Il avait usurpé le siège d'Alexandrie sur saint Athanase.

LUCRÈCE (TITUS LUCRETIVS CARUS), poète et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, l'an 95 avant Jésus-Christ. Jeté au milieu des temps les plus orageux de la république, témoin des proscriptions de Marius et de Sylla et de toutes les horreurs de la guerre civile, il ne joua aucun rôle dans les scènes sanglantes, se tint dans un sage éloignement des tempêtes politiques, et chercha dans le sein de l'étude un asile contre la turbulence des factions. Il avait fait ses études à Athènes, et c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Epicure. Il fut le premier qui fit paraître dans Rome la physique, ornée des fleurs de la poésie. Le poète philosophe adopta l'*infini* d'Anaximandre et les *atomes* de Démocrite. Il tâcha de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Epicure, dans son poème *De rerum natura*, en six livres. Son ouvrage est moins un poème héroïque qu'une suite de raisonnements, quelquefois bons, mais plus souvent absurdes. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla avec plus de témérité de Dieu. Il semble que son but n'a été que de détruire l'empire de la Divinité, et d'élever à l'homme les consolations que lui présentent la religion et une raison saine, qui, par la vue et l'usage des créatures, fait remonter jusqu'au Créateur. Il croit l'en dédommager par la jouissance des plaisirs sensuels annoncés dans l'invocation même de son poème, où il appelle Vénus la seule mère des plaisirs dont les hommes et les dieux puissent espérer de jouir :

*Eneadum genitrix, divumque hominumque voluptas,*

Cette brutale philosophie l'aveugla au point d'assurer que *les yeux n'étaient pas faits pour voir, mais qu'on s'avisait de voir parce qu'on avait des yeux*. Le poète ne vaut guère mieux que le philosophe. On a vu des littérateurs épris de la doctrine d'Epicure, pousser l'enthousiasme jusqu'à prétérer son chantre à celui d'Enée. Ce paradoxe n'est pas nouveau ; un ancien s'en p'aignait déjà : *Lucilium pro Horatio, Lucretium pro Virgilio legunt.* (Author. anon. *De causis corruptæ eloq.*) Il faut convenir que pour cela la corruption du goût ne suffit pas ; il faut encore celle de l'esprit et du cœur. Quoique né avant Auguste, on prendrait Lucrèce pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son style est dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que *le pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avait à peindre* ; cette excuse, imaginée par quel-

ques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les *Géorgiques*, dont la nature est aussi didactique que celle du poème épicurien. Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, à 42 ans, la 52<sup>e</sup> année avant J.-C., dans une frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui donna sa maîtresse ; mais si l'on considère la multitude des suicides que la doctrine d'Epicure produit tous les jours parmi nous, on ne sera pas dans le cas de recourir au philtre. Il est d'ailleurs constant que sa tête était depuis quelque temps dérangée par une bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désespérant système du néant. La première édition de son ouvrage, faite à Vérone en 1486, est recherchée. On a encore celle de Venise, Alde, 1500-15 ; celle de Lambin, Paris, 1563, 1570, in-4<sup>o</sup> ; celle de Michel Dufay (*Fayus*), ad *urum Delphini*, 1680, in-4<sup>o</sup>. Celle de Gréech, avec la traduction en anglais, Oxford, 1695, in-8<sup>o</sup>, est plus belle que la réimpression de 1717. Ce traducteur avait si bien médité l'original, qu'il prit aussi le parti de se détruire à l'âge de 41 ans. Nous avons encore l'édition de Maittaire, Londres, 1713, in-12 ; celle d'Havercamp, Leyde, 1725 ; celle de Bentley et Wakefield, Londres, 1796-97, 3 vol. in-4<sup>o</sup> ; celle de Glaucow, 1813, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Le baron des Coutures en publia une traduction française en 1685, avec des notes. Cette version, qui n'est pas exacte, et qui pourrait être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donnée La Grange, avec de savantes notes, Paris, 1767, 2 vol. in-8<sup>o</sup> et in-12. Leblanc de Guillet en a donné, en 1739, une traduction en vers, dont une critique a porté le jugement qui suit : « Une justice qu'il faut rendre à M. Leblanc, c'est qu'il ne contraria point par les charmes de son style à répandre et à faire aimer le poison de cette doctrine scandaleuse et impie ; sa poésie est un puissant antidote contre la séduction. » M. de Pongerville a publié, en 1833, une traduction en vers de Lucrèce, 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; elle a eu d'honorables suffrages ; nous n'osons cependant croire qu'on ait voulu lui donner aux dissertations dans lesquelles le traducteur essaye vainement de laver Lucrèce du reproche d'athéisme. Voy. MANOULES (Michel), POLIGNAC. Alexandre Marchetti donna la traduction du poème de Lucrèce en vers *sciolti*, qui est estimée à Londres, 1717, in-8<sup>o</sup> ; Amsterdam (Paris), 1754, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, figures.

LUDGER (saint), né vers l'an 743, d'une des premières maisons de Frise, fut mis de bonne heure, selon ses désirs, sous la conduite de saint Grégoire, disciple et successeur de saint Boniface, qui, prenant un soin particulier de son éducation, et charmé des progrès que son élève faisait dans les sciences de la vertu, lui donna la tonsure ecclésiastique. Ludger, voulant se perfectionner de plus en plus dans les connaissances propres à former son esprit et son cœur, passa en Angleterre et suivit pendant quatre ans et demi le célèbre Alcuin, qui était à la tête de l'école d'York. Avaré de son temps, il en par-

tageait tous les moments entre les exercices de la religion et l'étude de l'Écriture et des saints Pères. En 773, il retourna dans sa patrie; et saint Grégoire étant mort en 776, Albéric, son successeur, éleva Ludger à la dignité sacerdotale, et l'employa plusieurs années à prêcher l'Évangile dans la Frise. Le succès répondit à son zèle. Il convertit une multitude innombrable d'infidèles et de mauvais chrétiens, fonda plusieurs monastères, et bâtit des églises de toutes parts sur les ruines du paganisme. Mais les Saxons étant venus fondre sur la Frise, il fut obligé d'interrompre ses travaux apostoliques et de quitter le pays. Pendant ce temps, il fit un voyage à Rome, afin de consulter le pape Adrien II sur le parti qu'il avait à prendre pour exécuter la volonté de Dieu. Il se retira au Mont-Cassin pendant trois ans, et y pratiqua toutes les austérités de cette maison, sans y avoir fait néanmoins de vœux monastiques. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, et s'étant rendu maître de la Frise en 787, Ludger revint dans son pays et y continua ses missions. Il annonça l'Évangile aux Saxons, et en convertit un grand nombre. Il porta la lumière de la foi dans la Westphalie, et fonda le monastère de Werden dans le comté de la Marck. En 802, Hildebrand, archevêque de Cologne, sacra Ludger évêque de Mimigardesford, malgré la résistance de ce dernier. Ce fut alors que la ville de Mimigardesford prit le nom de Munster, du monastère que Ludger y bâtit pour des chanoines réguliers, destinés à faire l'office divin dans la cathédrale. Le nouvel évêque joignit à son diocèse cinq cantons de la Frise qu'il avait gagnés à Jésus-Christ. On lui est encore redevable de la fondation du monastère de Helmstadt, dans le duché de Brunswick, qui depuis fut appelé de son nom. Doux et affable envers les pauvres, il était plein de fermeté et de résolution à l'égard des riches enflés de leurs trésors, et d'une rigueur inflexible envers les pécheurs impénitents. Une dame de qualité, coupable d'inceste, en fit l'expérience. Elle ne put rien gagner sur l'esprit de l'évêque, et comme elle ne se corrigeait pas, il la retrancha de la communion des fidèles. Dans tous les temps, la vertu eut des censeurs et des calomnieux. Aussi celle de Ludger n'en fut pas à l'abri. On le décria auprès de Charlemagne; on lui reprocha qu'il ruinait son évêché, qu'il négligeait l'embellissement des églises de sa juridiction. Le prince donna dans le piège, et ordonna à Ludger de se rendre à la cour, Ludger obéit. Le lendemain de son arrivée, un officier le vint avertir que l'empereur l'attendait; mais comme il était occupé à dire son office, il répondit qu'il irait trouver le prince aussitôt qu'il aurait fini. L'empereur le fit chercher jusqu'à trois fois, et dès qu'il fut arrivé, Charlemagne lui demanda avec un peu d'émotion pourquoi il le faisait attendre si longtemps: « Je sais, sire, dit-il, tout ce que je dois à votre majesté; mais j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que Dieu eût la

« préférence. Quand on est avec lui, il faut « oublier toutes les autres choses. D'ailleurs « en agissant de la sorte, je me suis conformé « aux intentions de votre majesté, puisque « après m'avoir choisi pour évêque, elle m'a « commandé de préférer le service de Dieu « à celui des hommes. » Cette réponse fit seule sa justification, et l'empereur le traita avec distinction, et disgrâcia ceux qui avaient voulu le perdre. Ludger mourut en 809, après avoir exercé jusqu'au dernier moment les fonctions de l'apostolat.

LUDOLPHE DE SAXE, d'abord dominicain, puis chartreux, était prieur de Strasbourg en 1330. Outre une traduction du livre de l'Imitation qu'il passe pour avoir faite, on lui doit une *Vie de Jésus-Christ*, in-fol., en latin, imprimée à ce qu'on croit, en 1474, dans son monastère; elle a été réimprimée avec une version française en 2 vol. in-fol. Ces deux éditions sont peu communes. En 1848, il en a été donné une nouvelle traduction française, par madame \*\*\*, Paris, Renouard, 2 vol. in-12, format dit *Charpentier*.

LUDOLPHE ou LUDOLF (JOB), savant orientaliste, né en 1624, à Erfurt, d'une famille ancienne, s'appliqua à l'étude des langues avec un travail infatigable. Il voyagea beaucoup, visita les bibliothèques des différents pays, en rechercha les curiosités naturelles et les antiquités, et forma des liaisons avec les savants. Ludolphe avait été précepteur des enfants du duc de Saxe-Gotha, avec lesquels il voyagea en Europe. Il vint à Paris, et l'ambassadeur de Suède lui confia l'éducation de ses enfants. En 1649, il fut envoyé à Rome pour recueillir les *mémoires* que J. Magnus, évêque d'Upsal, devait y avoir laissés; mais ses recherches furent inutiles. C'est dans cette ville qu'il étudia la langue éthiopienne, laquelle lui fut très-utile dans l'histoire qu'il publia sur cette nation. Il fut conseiller à Erfurt pendant près de 18 ans, et se retira à Francfort-sur-le-Mein avec sa famille. L'électeur palatin le mit à la tête de ses affaires, et lui confia le soin de ses revenus. Ludolphe était aussi propre aux affaires de l'Etat qu'aux recherches pénibles des sciences. Son ardeur pour le travail était si vive que, dans ses repas même, il avait toujours un livre devant les yeux. Il savait vingt-cinq langues. Il mourut à Francfort en 1704, à 80 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Historia aethiopica*, Francfort, 1681, in-fol. On en publia, en 1684, un abrégé en français; un *Commentaire sur cette histoire*, 1691, in-fol., en latin; un *Appendix* pour le même ouvrage, 1693, in-4°, en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes, sont développées dans ces différents écrits avec beaucoup d'érudition, mais avec peu d'exactitude. L'abbé Renaudot en a relevé plusieurs fautes dans son *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, et dans sa *Collection des liturgies orientales*; une *Grammaire* et un *Dictionnaire abyssin*, 1698, in-folio; *Dissertatio de locustis*, Francfort, 1694, in-fol.; *Fasta Ecclesiae alexandarinae*, Franco-

fort, 1691, in-fol.; un grand nombre d'autres *Ouvrages*, dont on peut voir la liste dans la *Vie* de Ludolphe par Juncker; mais il ne faut pas s'en tenir à l'idée exagérée que ce biographe donne des qualités et des connaissances de son héros.

LUGO (JEAN DE), cardinal, né à Madrid en 1583, se disait de Séville, parce que son père y faisait sa résidence. Il se fit jésuite en 1603; et lorsque son père mourut, il partagea sa succession, qui était fort considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers collèges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science; ce qu'il fit avec succès pendant 20 ans. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1643, et se servit de lui en plusieurs occasions. Cette dignité ne lui fit rien perdre de son humilité, de sa modestie, ni de son amour pour la pauvreté et la simplicité religieuse; il ne souffrit jamais dans son palais aucun meuble brillant ou précieux. Lugo mourut à Rome en 1660, à 77 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin, qu'on a recueillis en 7 gros vol. in-fol., Lyon, 1633-1660. Ils traitent tous de la théologie scolastique et morale, et furent imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens est le troisième, *De virtute et sacramento penitentiae*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Ceux qui ont prétendu voir dans ses ouvrages le *péché philosophique*, ont mis dans cette accusation une animosité qui prouve mieux l'esprit de parti dont ils étaient animés, que l'erreur du cardinal, qui n'a jamais enseigné cette doctrine. Le cardinal de Lugo était fort charitable. Ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela la *poudre de Lugo*, et que les Anglais appellent encore aujourd'hui la *poudre des jésuites*. Il la donnait gratuitement aux pauvres, et multipliait par là les occasions de s'assurer des propriétés de ce fébrifuge, qui se vendait alors très-cher. — Son frère aîné, François de Lugo, jésuite comme lui, mort en 1652, à 72 ans, est auteur d'un *Commentaire* sur la première partie de la *Somme* de saint Thomas, en 2 vol. in-folio, d'un *Traité des sacrements*, et de plusieurs *Traités* de théologie, 3 vol. in-4°.

LULLE, en espagnol LULLIO (le bienheureux RAIMOND), surnommé le *Docteur illuminé*, né à Palma dans l'île de Majorque, en 1236, s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine et de la théologie. Il alla plusieurs fois annoncer les vérités de l'Évangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en Mauritanie, le 29 mars 1315, à 79 ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. On a publié plus de vingt ouvrages de Lulle, parmi lesquels on trouve la *Cabale*, l'*Ars generalis sive magna*, etc. Lulle a eu un grand nombre d'abréviateurs et de commentateurs. Son *Ars generalis* est de tous ses ouvrages celui qui

a fait le plus de bruit : il l'écrivit d'après un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi. Il fit ensuite : l'*Art inventif de la vérité*; l'*Art démonstratif*, et l'*Arbre de la science*. Il nous reste de lui un grand nombre de *Traités* sur diverses sciences, dans lesquels on remarque beaucoup d'étude et de subtilité, mais peu de solidité et de jugement. Quoiqu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui prétendent qu'en saisissant la clef de ces mystérieux écrits, on trouve des connaissances vraies et simples, il est certain que cette voie d'y parvenir est pénible et puérile, qu'elle suppose dans celui qui la trace, un esprit tortueux et faux, et fronde la première qualité de l'enseignement, qui est la clarté. On a donné à Mayence, en 1718, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8°. On y trouve des *Traités* sur la théologie, la morale, la médecine, la chimie, la physique, le droit, etc. : car les docteurs de ces siècles embrassant toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est cependant pas certain que les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient tous de lui; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs ouvrages, les ont décorés de ce nom célèbre alors; par là on concilie très-simplement et sans efforts les idées contradictoires qui résultent des écrits de cet homme si fameux. On a en français deux *Vies* de Raimond Lulle : l'une est de M. Perroquet, Vendôme, 1667, in-8°; l'autre, du Père Jean-Marie de Vernon, Paris, 1668, in-12. Jordanus Brunus a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle : *Liber de Lampade combinatoria R. Lulli*, Prague, 1588, in-8°; *De compendiosa architectura et complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16. Mais cet opuscul, fanatique forcé, dont les organes étaient évidemment dérangés, ne mérite aucune croyance dans ce qu'il dit de Lulle. Les écrivains qui prononcent difficilement sur le caractère des hommes extraordinaires, pour lesquels le bien et le mal semblent plaider avec une force à peu près égale, regardent Raimond Lulle comme un personnage presque indéfinissable. Sa vie fut d'abord dissipée et même libertine; il se montra ensuite frère très-fervent du tiers-ordre de saint François, amateur de la solitude et sollicitateur assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans de son zèle; négociateur d'une activité unique, auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourrait transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie, accusé d'hérésie et martyrisé chez les mahométans d'Afrique, homme en un mot si différent de lui-même et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que si tout ce qu'on en raconte est vrai, les faits les plus romanesques ne sont plus chimériques. On lui a attribué jusqu'à la découverte du grand œuvre, et il se l'attribue lui-même, si le passage où il dit qu'il l'a apprise par révélation est réellement de lui. On a cru lui reconnaître des traits de ressemblance avec

Paracelse et Corneille Agrippa; mais il paraît qu'il ne mérite pas cette comparaison. Le Père Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, prétend que si Lulle a eu des travers, il ne faut pas douter qu'il n'en ait fait pénitence dans la vie austère et édifiante qu'il a menée ensuite; qu'il avait résolu de brûler ses livres, mais que ses disciples les ont dérobés à cet acte de sagesse et de justice.

**LULLE DE TERRACA** (RAIMOND), surnommé *le Néophyte*, de juif se fit dominicain, et retourna ensuite au judaïsme. Il soutint des erreurs monstrueuses condamnées par le pape Grégoire XI, en 1376.

**LULLIN** (AMÉDÉE), ministre protestant, né l'an 1695, à Genève, se fit une réputation parmi ses coréligionnaires par ses talents pour la prédication, fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique en 1737, et mourut en 1756. Il était membre de l'université d'Oxford et de la Société de Londres pour la propagation de la foi. On publia ses *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, à Genève, en 1761 et 1767, 2 vol. in-8°.

**LUMAGUE** (la vénérable mère MARIE DE), fondatrice et institutrice des Filles de la Providence, naquit à Paris le 29 novembre 1599, d'une famille honorable. Ses grâces naturelles étaient rehaussées par une excellente éducation et par des vertus précieuses, qu'elle devait en grande partie à son sage directeur, le Père Lebrun, célèbre dominicain. Recherchée par plusieurs personnes qui demandaient sa main, mademoiselle de Lumague pouvait espérer de faire un mariage heureux; mais elle préféra la vie solitaire du cloître, et entra dans un couvent de capucines, dont la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de suivre la règle austère. Sollicitée par ses parents, et par pure obéissance, elle épousa, en 1617, François Pollalion, qui fut nommé résident de France à Raguse. Madame de Lumague, étant devenue enceinte, ne put suivre son époux; et après sa délivrance, lorsqu'elle se préparait à le rejoindre, elle apprit la nouvelle de sa mort. Elle se consacra entièrement à l'éducation de sa fille, vivait dans la retraite, et n'en sortit que sur l'invitation de la duchesse d'Orléans, qui l'avait nommée dame d'honneur et gouvernante de ses filles. Au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, madame de Lumague menait une vie aussi régulière que si elle eût demeuré dans un cloître. Quand l'éducation des jeunes princesses fut terminée, elle retourna dans sa retraite, et eut le bonheur de connaître saint Vincent de Paul, dont elle partagea les vues charitables, et tint, aussitôt qu'elle eut marié sa fille, la promesse qu'elle avait faite à ce vénérable religieux. Elle fonda, en conséquence, en 1630, l'institut des *Filles de la Providence*, chargées d'instruire les pauvres enfants de la campagne, dont elle fixa le nombre à trente-trois, distribués dans les villages aux environs de Paris. La fortune de la vertueuse fondatrice était presque épuisée par cette sainte œuvre; des personnes charitables vinrent à son secours, et la reine

régente, se déclarant enfin protectrice du nouvel institut, lui donna, en 1651, une maison située au faubourg Saint-Marceau. Madame de Lumague, tranquille de ce côté, coopéra, avec saint Vincent de Paul, à l'établissement de la maison des *Nouvelles catholiques*, que le maréchal de Turenne dota généralement. Tourmentée depuis dix-huit ans d'une maladie douloureuse, et sentant sa fin approcher, elle désira mourir dans les bras de ses chères *Filles de la Providence*. A peine arrivée à Paris et dans leur maison, elle n'eut que le temps de recevoir les secours de l'Église, et mourut le 4 septembre 1657, âgée de 58 ans. On a écrit plusieurs *Vies* de cette dame: la meilleure est celle de l'abbé Collin, Paris, 1744, in-12, avec un portrait gravé par Roy. C'était un tribut de reconnaissance de l'auteur, qui, ayant perdu la vue, attribua sa guérison à sa dévotion pour la vénérable Marie de Lumague.

**LUNE** (PIERRE DE). Voy. BENOÎT XIII, antipape.

**LUPI** (ANTOINE-MARIE), jésuite en 1695, né à Florence, mort à Palerme en 1737, a écrit beaucoup de dissertations savantes, surtout pour éclaircir les antiquités sacrées et profanes. Le P. Zaccaria a donné une *Édition* des Œuvres du P. Lupi, son confrère, à Faenza, 1785, 2 vol. in-4°, avec des notes. Le P. Lami a donné la vie d'A.-M. Lupi dans ses *Memorabilia Italorum erudit. præstant.*, 1747.— Il ne faut pas le confondre avec Mario Lupi, camérier du pape Pie VI, et chanoine de Bergame, mort en 1789, dont on a aussi d'excellentes dissertations sur les antiquités; entre autres: *Codex diplomaticus civitatis et Ecclesie bergamensis; et De parochiis ante annum Christi millesimum*. Dans ce dernier ouvrage, imprimé à Bergame en 1788, 1 vol. in-4°, il ruine de fond en comble les prétentions des évêques de Pistoie, qui voulurent s'ériger en curés dans le conventicule qui s'tinrent en 1786, pour renverser la hiérarchie et la discipline de l'Église. Il prouve que les cures et les curés sont d'institution moderne; qu'il n'y avait anciennement aucune paroisse dans les villes épiscopales, si on excepte Rome et Alexandrie; expose les raisons pour lesquelles il y en avait dans ces deux villes, et réfute ceux qui, de là, ont conclu qu'il y en avait dans les autres; il réfute également quelques écrivains qui ont parlé de grandes paroisses qui, établies à la campagne, avaient sous elles plusieurs paroisses moindres et dépendantes, et montre qu'avant le xi<sup>e</sup> siècle, il n'y a point eu de telles paroisses. Il prouve enfin que ce qu'on a appelé le *sénat de l'Église*, que les prêtres appelés *cardinaux*, que ceux qui intervinrent avec voix consultative dans les conciles généraux ou provinciaux, n'étaient nullement curés ou recteurs de paroisses, et que ces prérogatives appartenaient, dans leur plus ancienne origine, au clergé supérieur ou bien aux chanoines des cathédrales. « Il est à souhaiter, dit un critique, que les curés qui voudraient im-  
« prudemment s'élever au-dessus de leur

« état et du rang qu'ils tiennent dans l'E-  
 « glise, lisent cet ouvrage avec attention,  
 « pour se guérir d'une erreur dangereuse ;  
 « mais le nombre, grâce à la divine Provi-  
 « dence qui veille sur l'ordre établi dans  
 « l'Eglise, n'en est pas grand. Si on excepte  
 « ceux que la nouvelle secte a su s'associer  
 « pour travailler, de concert avec elle, à  
 « la subversion de la foi catholique, on ne  
 « trouve dans cette précieuse classe du sa-  
 « cerdoce chrétien aucun membre atteint de  
 « la ridicule et ambitieuse envie de s'égal-  
 « er aux premiers pasteurs. »

LUPSET (THOMAS), né l'an 1496, à Lon-  
 dres, était fils d'un orfèvre de cette ville, et  
 fit ses études à Cambridge et à Paris. Il fut  
 chargé d'accompagner, en qualité de secré-  
 taire, Richard Pace, envoyé d'Henri VIII  
 dans les différentes cours d'Italie, et mourut  
 en 1532, âgé seulement de 36 ans. On a de  
 lui : un *Traité de la charité*; des *Exhorta-  
 tions aux jeunes gens pour les exciter à se  
 bien conduire*; un *Traité pour apprendre à  
 bien mourir*, Londres, 1544 et 1560, in-8°;  
*Sermones ad Clerum*, prêchés à Calais; *Pro  
 Erasmo et contra Leium*; *In corruptos sæ-  
 culi mores*; *De malis fugiendis*; *De morte  
 non pertimescenda*; *Contra profanos in epulis  
 verbi divini abusus*; *Epistolæ variæ ad Edw.  
 Leium Nysenum et Paynellum*, qu'on trouve  
 dans un livre imprimé à Bâle sous ce titre :  
*Epistolæ aliquot eruditorum*, 1520, in-4°; des  
*Traductions*, etc.

LUPUS (CHRÉTIEN), ainsi nommé, parce que  
 son nom de famille *Wolf* signifie *loup*, reli-  
 gieux augustin, né à Ypres en 1612, ensei-  
 gna la philosophie à Cologne, puis la théolo-  
 gie à Louvain, avec un succès distingué.  
 Il exerça ensuite les premières charges de  
 son ordre dans sa province. Le pape Clé-  
 ment IX voulut lui donner un évêché, avec  
 l'intendance de sa sacristie; mais le P. Lu-  
 pus, préférant l'étude et le repos à l'escla-  
 vage brillant des dignités, refusa constam-  
 ment l'un et l'autre. Innocent XI et le grand-  
 duc de Toscane lui donnèrent aussi des  
 marques publiques de leur estime. Il fut  
 pendant quelque temps favorable au jansé-  
 nisme; mais il se détacha de ce parti, et  
 mourut bon catholique à Louvain en 1681,  
 à 69 ans. Il s'était fait lui-même une épita-  
 phe, dans laquelle il disait modestement  
 qu'il était *dignus, nomine reque, Lupus... in-  
 dignus, non re, sed solo nomine, doctor*. On  
 a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin.  
 Les principaux sont : de savants *Commen-  
 taires sur l'histoire et sur les canons des  
 conciles*, 1665, 1673, 5 vol. in-4°; un *Traité  
 des appels au saint-siège*, in-4°, contre Ques-  
 nel. On y trouve une bonne réfutation, faite  
 d'avance, d'un fameux compilateur de nos  
 jours (Hontheim), qui a étrangement dé-  
 figuré cette matière, comme bien d'autres. Le  
 droit d'appeler au pape y est montré par la  
 nature de sa prauté et par toute l'histoire  
 ecclésiastique. Voy. ATHANASE, INNOCENT I°,  
 saint ZOSIME. Un *Traité sur la contrition*,  
 Louvain, 1666, in-4°, aussi savant que so-  
 lide, où il se déclare pour la nécessité de

l'amour dans le sacrement de pénitence. Voy.  
 NÉERCASSEL. *Recueil de lettres et de monu-  
 ments, concernant les conciles d'Ephèse et de  
 Chalcédoine*, Louvain, 1682, 2 vol. in-4°,  
 avec des notes; un recueil des *Lettres de  
 saint Thomas de Cantorbér*; précédées de  
 sa *Vie*, Bruxelles, 1682, 2 vol. in-4°; un *Com-  
 mentaire sur les Prescriptions de Tertullien*,  
 Bruxelles, 1675, in-4°; *Opuscula posthuma*,  
 publiés par le P. Guillaume Wynants, du  
 même ordre, Bruxelles, 1690, in-4°. Ce re-  
 cueil renferme plusieurs dissertations, entre  
 autres sur la *simonie des monastères* contre  
 van Es; sur l'*ancienne discipline de la  
 milice chrétienne*, sur l'*exposition du saint  
 Sacrement*, sur le *droit des réguliers de prê-  
 cher*, contre Steyaert, etc.; *De l'origine des  
 ermites, des clercs et des religieuses de l'ordre  
 de Saint-Augustin*, Douai, 1651, in-8°, etc.  
 Ces ouvrages, écrits en latin, sont remplis  
 d'érudition. Ils ont été réunis à Venise en  
 4 vol. in-fol., 1724, par le P. Thomas Phi-  
 lippino de Ravenne, du même ordre. On les  
 a aussi en 12 vol. in-4°.

LUSCINIUS ou NACHTGALL (*Rossignol*  
 (OTHMAR), chanoine de Strasbourg, lieu de  
 sa naissance, étudia dans cette ville, à Pa-  
 ris, à Padoue, à Louvain et à Vienne; re-  
 vint à Strasbourg en 1514, retourna en Ita-  
 lie en 1517, visita la Hongrie, la Transylva-  
 nie, la Turquie, et parcourut ainsi presque  
 toute l'Europe. Il professa la littérature grec-  
 que à Augsburg, fut premier prédicateur  
 de l'église de Bâle, et mourut vers 1535. Il  
 a laissé plusieurs écrits, entre autres des  
*Traductions latines* des Symposiaques de  
 Plutarque, et des Harangues d'Isocrate à Dé-  
 monicus et à Nicoclès; d'Epigrammes grec-  
 ques, etc. : elles sont plus fidèles qu'élegan-  
 tes; des *Commentaires* sur l'écriture sainte.  
 Voy. les Mémoires de Nicéron, tome XXXII.

LUTHER (MARTIN), né en 1484, à Eisen-  
 bach, dans le comté de Mansfeld, d'un père  
 qui travaillait aux mines, fit à Eisenach ses  
 études avec beaucoup de succès. La foudre  
 tua un de ses compagnons pendant qu'il se  
 promenait avec lui. Cette mort le frappa tel-  
 lement, qu'après avoir été reçu maître en  
 philosophie à l'université d'Erfurt, en 1505,  
 il embrassa dans cette ville la vie monasti-  
 que chez les ermites de Saint-Augustin. Ses  
 talents engagèrent ses supérieurs à l'envoyer  
 professer dans la nouvelle université de Wit-  
 tenberg, fondée depuis peu par Frédéric,  
 électeur de Saxe. Il donna successivement  
 des leçons de philosophie et de théologie  
 avec beaucoup de réputation; on remarqua  
 seulement en lui un penchant extrême pour  
 les nouveautés. En 1510, il fut chargé des  
 affaires de son ordre auprès de la cour de  
 Rome. Deux ans après, on le voit, de retour  
 en Saxe, gagner la protection de l'électeur  
 Frédéric, qui voulut se charger des frais de  
 son doctorat. Luther était un de ces hommes  
 ardents et impétueux qui, lorsqu'ils sont ri-  
 vement saisis par un objet, s'y livrent tout  
 entiers, n'examinent plus rien, et deviennent  
 en quelque manière absolument incalculables

d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte, nourrie par l'étude, le rendait naturellement éloquent, et lui assurait les suffrages de ceux qui l'entendaient tonner et déclamer. Il sentait bien sa supériorité, et ses succès, en flattant son orgueil, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnait dans quelque écart, les remontrances, les objections, n'étaient pas capables de le faire rentrer en lui-même : elles ne servaient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devait nécessairement enfanter des erreurs. Le moine augustin, s'étant rempli des livres de l'hérésiarque Jean Huss, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516, il fit soutenir des thèses publiques, dans lesquelles les hommes éclairés virent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Ainsi, il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins, pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1517. Seckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, longtemps avant l'éclat des indulgences, Luther avait commencé à combattre divers points de l'Eglise romaine. Il est vrai que les abus que commettaient les quêteurs des aumônes qu'on donnait pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitaient sur leur pouvoir, lui fournirent l'occasion de répandre avec plus de liberté sa bile et son poison. Le luthéranisme n'était qu'une étincelle en 1517 ; en 1518, ce fut un incendie. Frédéric, électeur de Saxe, et l'université de Wittenberg, se déclarèrent protecteurs de Luther. Cet hérésiarque se découvrait peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences ; ensuite il attaqua les indulgences mêmes ; enfin, il examina le pouvoir de celui qui les donnait. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficacité des sacrements, et avança des propositions toutes plus erronées les unes que les autres. Le pape Léon X l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan, son légat. Cajetan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne : il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui parla dans deux conférences avec beaucoup d'orgueil et de morgue ; puis, craignant d'être arrêté, il prit secrètement la fuite, après avoir fait afficher un acte d'appel du pape mal informé au pape mieux informé. Au fond de sa retraite, il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *Purgatoire*, le *libre arbitre*, les *indulgences*, la *confession auriculaire*, la *primauté du pape*, les *vœux monastiques*, la *communión sous une seule espèce*, les *pèlerinages*, etc. Il menaçait encore d'écrire ; mais le pape, pour opposer une digue à ce torrent d'erreurs, anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. L'hérésiarque en appela au futur con-

cile ; et pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wittenberg, avec les décrétales des autres papes, ses pré-lécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *De la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentait d'avoir été si modéré, il expie cette faute par toutes les injures que le délire le plus emporté peut fournir à un frénétique. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté qui était, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup quatre sacrements, ne reconnaissant plus que le baptême, la pénitence et le pain. C'est l'eucharistie qu'il désigne sous le nom de pain. Il met, à la place de la *transsubstantiation* qui s'opère dans cet adorable sacrement, une *consubstantiation*, qu'il tirait de son cerveau échauffé. Le pain et le vin demeurent dans l'eucharistie ; mais le vrai corps et le vrai sang y sont aussi, *comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal, ou comme le vin est dans et sous le tonneau*. Léon X opposa une nouvelle bulle à ces extravagances : elle fut lancée le 3 janvier 1521. L'empereur Charles-Quint convoqua en même temps une diète à Worms, où Luther se rend sous un sauf-conduit, et refuse de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Frédéric de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joint au pape, et anathématise le nouvel hérétique. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avait toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit, qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne sais si la folie elle-même, » disait-il à ce monarque, peut être aussi « insensée qu'est la tête du pauvre Henri. » « Oh ! que je voudrais bien couvrir cette « majesté anglaise de boue et d'ordure ! « j'en ai bien le droit.... Venez, disait-il « encore, monsieur Henri, je vous apprendrai : *Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos.* » Sur quoi Erasme n'a pu s'empêcher d'observer que Luther aurait du moins dû parler latin, puisque le roi d'Angleterre lui en donnait l'exemple, et ne pas joindre des solécismes aux grossièretés : *Quid invitabat Lutherum ut diceret : Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos ? Saltem regis liber latine loquebatur*. Ce fougueux apôtre appelait le château où il était enfermé, son *île de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste saint Jean, dit M. Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le diable, qui lui révéla que s'il voulait pourvoir à son salut, il fallait qu'il s'abstînt de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil de l'ange des ténèbres. Il fit plus, il écrivit contre les messes basses et les fit abolir à Wittenberg. Luther était trop resserré dans son île de Pathmos, pour qu'il voulût y res-

ter longtemps. Il se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir plus de sectateurs, il dispensa les prêtres et les religieux de la vertu et du vœu de continence, dans un ouvrage où la pudeur est offensée en mille endroits. Ce fut cette même année 1523 qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommait ainsi, parce qu'il y donnait l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on ferait entrer les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il voulait enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. « Il ne faut pas croire, » dit un écrivain ingénieux, que Jean Huss, « Luther ou Calvin fussent des génies supérieurs. Il en est des chefs de secte comme des ambassadeurs; souvent les esprits médiocres y réussissent le mieux, pourvu que les conditions qu'ils offrent soient avantageuses. » Frédéric II, roi de Prusse, appelait Luther et Calvin *de pauvres gens*. Si en effet on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. L'amorce des biens ecclésiastiques fut le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eut le temps de voir que ces biens n'avaient point enrichi les princes qui s'en étaient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe et ses favoris, qui avaient partagé cette dépouille, n'en étaient pas devenus plus riches. L'expérience, disait-il, nous apprend que ceux qui s'approprient des biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse : *Comprobat experientia, eos qui ecclesiastica bona ad se traxerunt, ob ea tandem depauperari et mendicos fieri*. Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paraissait que les biens de l'Eglise envahis par les nobles avaient dévoré leur patrimoine : *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Opes nostras equestres comederunt et consumpserunt hæ cœnobiales, ut neque cœnobiales, neque equestres amplius habeamus*. Il finit par l'apologue d'un aigle qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac.*, cap. 4.) L'observation n'était que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs intidèles, ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux. Eux et le prince dont ils servaient la passion, semblables aux harpies de la fable, paraissaient par leurs dépredations augmenter leurs besoins; tout s'évanouissait dans ces mains voraces. **VOY. HENRI VIII.** Cependant le parti se fortifiait de jour en jour dans le Nord, où l'ignorance des peuples était plus grande, et dès lors l'attachement à la religion plus faible et la séduction plus facile. De la haute Saxe il s'étendit dans les duchés de Lunebourg, de

Brunswick, de Meckelbourget de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême; dans les villes de Wismar et de Rosstock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel évangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de *révérend père*, qu'on lui avait donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle de *docteur Martin Luther*. L'année d'après, 1525, il épousa Catherine Bora ou de Bohren, jeune religieuse d'une grande beauté, qu'il avait fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la séduire. Le réformateur Luther avait déclaré dans un de ses sermons, qu'il lui était aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger. Mais il n'avait pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmait ses alliances. Dès qu'il le vit mort, il voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordait à tout le monde, et dont il prétendait avoir plus de besoin que personne. Cette conduite de Luther et des autres chefs des nouvelles sectes faisait dire à Erasme que « les tragédies que jouaient les réformateurs étaient de vraies comédies, » puisque le mariage en était le dénouement. » Quelques années après, Luther donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme : loi formelle de l'Evangile, et sur laquelle est fondée le repos des Etats et des familles. Il s'adressa pour cela à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittenberg en 1539, et lui donna une permission pour épouser deux femmes. Rien de plus ridicule que le long discours que les docteurs du nouvelisme adressèrent au landgrave à cette occasion. Après avoir avoué que le Fils de Dieu a aboli la polygamie, ils prétendent que la loi qui permettait aux Juifs la pluralité des femmes, à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée. Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. L'empereur Charles-Quint, ailligé de ces scènes scandaleuses, avait tâché dès le commencement d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes : à Spire en 1529, où les luthériens acquirent le nom de *protestants*, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnait de suivre la religion de l'Eglise romaine; à Augsbourg en 1530, où les protestants présentèrent leur *confession de foi*, et dans laquelle il fut ordonné de suivre la croyance catholique. Ces différents

décrets produisirent la *ligue offensive et défensive* de *Smalkalde* entre les princes protestants. Charles-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, leur accorda la liberté de conscience à Nuremberg, en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'était chaque année quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'était plus, selon lui, que la *racaille de Sodome*, la *prostituée de Babylone*; le pape n'était qu'un *scélérat qui crachait des diables*; les cardinaux, *des matheureux qu'il fallait exterminer*. « Si j'étais le maître de l'Empire, écrivait-il, je faisais un même paquet du pape et des cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans la mer; ce bain les guérirait, j'en donne ma parole, j'en donne Jésus-Christ pour garant. » L'impétueuse ardeur de son imagination éclata surtout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545, contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il y prétend que *la papauté romaine a été établie par Satan*, et, faute d'autres preuves, il mit à la tête de son livre une estampe où le pontife de Rome était représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur : les injures les plus légères sont *bête, pourceau, épicurien, athée*, etc. Il était avec ses propres sectateurs aussi emporté qu'avec les catholiques; il les menaçait, s'ils continuaient à le contredire, de réfracter tout ce qu'il avait enseigné : menace digne d'un apôtre du mensonge. Cet homme trop fameux mourut à Eisleben, en 1546, à 62 ans, après avoir vaqué à son ordinaire à un bon repas. Un auteur moderne en a fait le portrait suivant : « Moine apostat et corrupteur d'une religieuse apostate, ami de la table et de la taverne, insipide et grossier plaisant, ou plutôt impie et sale bouffon, qui n'épargna ni pape ni monarque; d'un tempérament d'énergumène contre tous ceux qui osaient le contredire; muni, pour tout avantage, d'une érudition et d'une littérature qui pouvaient imposer à son siècle ou à sa nation; d'une voix foudroyante, d'un air altier et tranchant : tel fut Luther, le nouvel évangeliste, ou, comme il se nommait, le nouvel ecclésiaste, qui mit le premier l'Eglise en feu, sous prétexte de la réformer, et qui, pour preuve de son étrange mission, qui demandait certainement des miracles du premier ordre, alléguait les miracles dont se prévaut le Coran, c'est-à-dire les succès au cimetière et les progrès des armes, les excès de la discorde, de la révolte, de la cruauté, du sacrilège et du brigandage. » Sa secte se divisa après sa mort, et de son vivant même, en plusieurs branches. Il y eut les *luthéro-papistes*, c'est-à-dire ceux qui se servaient d'excommunication, contre les sacramentaires : les *luthéro-zuingliens*, les *luthéro-calvinistes*, les *luthéro-osiandriens*, etc., c'est-à-dire ceux

qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, etc. Ces sectaires dilféraient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordaient qu'en ce point, *de combattre l'Eglise et de rejeter tout ce qui vient du pape*. C'est cette haine, qui leur fit prendre, durant les guerres de religion du xvi<sup>e</sup> siècle, cette devise : **PLUTOT TURC QUE PAPISTE**; devise qui marque bien la fureur la plus extravagante, mais qui est néanmoins parfaitement assortie à l'esprit de secte, à qui rien n'est plus opposé que l'autorité d'un chef et un centre d'unité. Cependant les hommes les plus sensés parmi les protestants, tels que Mélancthon, Grotius, etc., ont toujours regretté l'autorité pontificale, et l'ont regardée comme une chose sans laquelle l'ensemble du christianisme ne pouvait subsister. Luther laissa à ses disciples un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Léna, en 1556, 4 vol. in-fol.; et à Wittenberg, en 7 vol. in-fol., 1572. On préfère les éditions publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont vu le jour après sa mort, ses sectateurs ont fait des changements très-considérables. On voit, par ses écrits, que Luther avait du savoir et beaucoup de feu dans l'imagination; mais il n'avait ni douceur dans le caractère, ni goût dans la manière de penser et d'écrire. Il donnait dans les grossièretés les plus impudentes et dans les bouffonneries les plus basses. Jean Aurifaber, disciple de Luther, a mis en latin et publié en 1566, in-8°, les discours que cet hérésiarque tenait à table, sous ce titre : *Sermones mensales, ou Colloquia mensalia*. C'est une espèce d'*Ana*, dont la lecture prouve la véracité du portrait que nous avons tracé du réformateur de l'Allemagne. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon Dieu, par votre bonté, pourvoyez-nous d'habits, de chapeaux, de capotes et de manteaux; de veaux bien gras, de cabris, de bœufs, de moutons et de génisses; de beaucoup de femmes et de peu d'enfants. Bien boire et bien manger est le vrai moyen de ne point s'ennuyer. » Cette prière, où l'indécence, l'impiété, la luxure, la gourmandise, se disputent à qui aura le dessus, est très-certainement de la main de Luther; en vain Misson a-t-il voulu en faire douter. Christian Juncker, son historien, en convient et la rapporte mot à mot (*Vita Lutheri*, pag. 225) :

O Gott, durch deine Güte,  
Bescher uns Kleider und Hüte;  
Hauch Mäntel und Rœcke,  
Fette Kelber und Bœcke;  
Ochsen, Schaffe und Rinder.  
Viele Weiber, wenig Kinder.  
Schlechte Speise und Trank  
Machen einem das Jahr lang

M. Charles Walmesley, évêque et vicaire apostolique en Angleterre, a publié, en 1777, sous le nom de *Pastorini*, dans une *Hist. de l'Eglise chrétienne*, une *Histoire abrégée de la Réforme de Luther*, qui a été réimprimée

séparément à Malines, en 1 vol. L'auteur, distingué par son zèle et sa piété, fait très-bien connaître l'esprit de la réforme ; il ne s'est pas borné à l'Histoire du luthéranisme ; il retrace aussi les erreurs et les excès des autres branches de la réforme. On a une *Histoire de la vie, des doctrines et des ouvrages de Martin Luther*, par M. Audin, 5<sup>e</sup> édition, 3 vol. in-8°, avec un atlas de gravures.

LUTWIN (saint), né de parents illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique, dès que la mort de sa femme lui permit de renoncer au siècle. Le siège archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de saint Bazin, oncle de saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir. Il déploya, pendant dix-huit ans qu'il gouverna cette illustre église, toutes les qualités d'un grand évêque. L'abbaye de Mettloch, où il fut enterré, possède encore aujourd'hui les précieuses dépouilles de sa mortalité.

LUXEMBOURG-LIGNY (PIERRE DE), né à Ligny en 1369, se fit remarquer, dès sa plus tendre jeunesse, par une ardeur extraordinaire pour la pratique du bien, par son assiduité à la prière, son goût pour la mortification, son amour pour l'humilité, et surtout par sa charité pour les pauvres. Envoyé à Paris à l'âge de 10 ans, il s'y appliqua successivement aux belles-lettres, à la philosophie et au droit canon. En 1383, il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, quelque temps après archidiacre de Dreux, puis évêque de Metz en 1384, et mourut le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans, à Avignon, où Clément VII, que la France reconnaissait pour pape légitime durant le grand schisme, l'avait appelé. Pierre avait été fait cardinal l'année précédente. Quoiqu'il eût le gouvernement de son diocèse, il n'était point prêtre, sa prudence et sa sainteté ayant été jugées une raison suffisante pour le dispenser du défaut d'âge. Il semble cependant qu'il était diacre, et sa dalmatique se garde à Avignon. Les miracles opérés par son intercession portèrent les Avignonnais à construire une chapelle sur son tombeau. On a depuis bâti un couvent de célestins au même endroit. Il fut béatifié en 1527 par Clément VII (le vrai pontife de ce nom). L'histoire de ses miracles a été publiée par les Bollandistes. On a sous son nom deux petits livres de piété : *Livre de Clergie... traduit de latin en français*, Paris, sans date, gothique, in-4° ; et la *Diète du salut*, Paris, 1506, in-4°.

LUYNES (LOUIS-CHARLES-D'ALBERT, duc de), pair de France, fils unique du duc Charles d'Albert de Luynes, qui fut connétable de France et premier ministre de Louis XIII, naquit à Paris le 25 décembre 1620. De bonne heure il préféra l'étude et la retraite aux avantages que lui promettait sa naissance ; néanmoins il fut nommé grand fauconnier de France en 1643, et devint chevalier des ordres du roi en 1661. Etant mestre-de-camp d'un régiment, il se fit remarquer à la défense du camp devant Arras, attaqué par les Espagnols le 2 août 1640. Il fut très-lié

avec les solitaires de Port-Royal, et mourut le 10 octobre 1690, laissant un grand nombre d'ouvrages religieux et ascétiques, entre autres : *L'Office du Saint-Sacrement*, traduit en français, avec trois cent douze leçons tirées des saints Pères et autres auteurs ecclésiastiques, pour tous les jeudis de l'année, Paris, 1659, 2 vol. in-8° et in-4°. La préface, qui fut supprimée, manque à la plupart des exemplaires. La table chronologique et historique qui se trouve à la fin du second volume a été rédigée par Sacy et Arnaud. Le duc de Luynes publia, sous le nom de Laval : divers *Ouvrages de piété*, tirés de saint Cyprien, saint Basile et autres, Paris, 1663, in-8° ; *Les quarante Homélies de saint Grégoire le Grand sur les évangiles de l'année*, ibid., 1665, in-4° ; les *Morales de saint Grégoire, pape, sur le livre de Job*, ibid., 1666, 3 vol. in-4° : on a extrait la *Morale pratique*, ibid., 1697, 2 vol. in-12 ; *Sentences, prières et instructions chrétiennes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament*, ibid., 1676, in-12 ; *Sentences et instructions chrétiennes tirées des Pères de l'Eglise, de saint Ignace et des Pères grecs, de saint Augustin, de saint Bernard, etc.*, formant un total de 8 vol. in-12, imprimés à Paris de 1680 à 1701 ; *Sentences tirées de l'Écriture sainte et des Pères, appropriées aux fêtes des saints*, Paris, 1658, 1702, in-12 ; *Instruction pour apprendre à ceux qui ont des terres dont ils sont seigneurs, ce qu'ils pourront faire pour la gloire de Dieu et le soulagement du prochain*, Paris, Lepetit, 1658, in-4°, réimpr. sous ce titre : *Des devoirs des seigneurs dans leurs terres, suivant les ordonnances de France*, ibid., 1668, in-12 ; 1687, in-12.

LUYNES (PAUL D'ALBERT DE), cardinal et archevêque de Sens, né à Versailles en 1702, est un des prélats qui, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, ont le plus honoré l'Eglise de France par leur zèle et leurs lumières. Formé par les leçons et les exemples de Fénelon, il a, pendant toute sa vie, fait éclater les fruits d'une si avantageuse institution. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doctrine, et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infecter son peuple. Assistant un jour à un sermon où l'on avait glissé quelques opinions favorites de la secte qui regrette de son nom, il imposa silence au prédicateur, le fit descendre de la chaire, y monta lui-même, et réfuta l'erreur avec autant de loquacité que d'exactitude théologique. Il mourut à Sens le 23 janvier 1783, à l'âge de 85 ans, regretté des pauvres dont il était le père, et de son clergé, dont il était le modèle. L'abbé Le Gris a fait son *Éloge funèbre*.

LUZERNE (CÉSAR-GUILLAUME DE LA), cardinal-évêque de Langres, pair de France, naquit à Paris le 17 juillet 1738, d'une ancienne famille de Normandie, était allié, par sa mère, aux Lamoignons. Il fut d'abord chevalier de Malte, mais il se destina bientôt à l'état ecclésiastique, et entra dans le séminaire de Saint-Magloire, à Paris. Le crédit de son grand-père, le chancelier de Lamoignon, lui fit obtenir de bonne heure plusieurs béné-

ces. Nommé, en 1754, chanoine *in minoribus* de la cathédrale de Paris, et deux ans après abbé de Mortemer, il fit son cours de théologie au collège de Navarre, fut le premier de sa l'ence en 1762, et devint grand vicaire de M. Dillon, récemment élu archevêque de Narbonne. La province de Vienne, dans laquelle il possédait la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié (diocèse de Grenoble), le nomma, en 1765, agent du clergé; il s'acquitta avec zèle et succès de cette place, difficile à cette époque, à cause des contestations survenues entre le clergé et les parlements. De concert avec M. de Cicé, son collègue, il présenta *requête* au conseil, dans le mois de mars 1766, contre le réquisitoire de M. Castillon, avocat général au parlement de Provence, sur les acts du clergé. Voyez les *Actes de la dernière assemblée du clergé sur la religion vengée par le clergé et par le roi, des attaques de M. de Castillon, 1767, in-12*. Le conseil ordonna la suppression du réquisitoire. En 1770, l'abbé de La Luzerne succéda à M. de Montmorin, mort cette même année dans l'évêché de Langres, qui avait le titre de duché-pairie. Il resta néanmoins chanoine honoraire de la métropole de Paris, et assista à l'assemblée du clergé de cette année, et à celle de 1775. Chargé d'un grand diocèse, il partageait son temps entre l'étude et les devoirs du ministère pastoral. Il prononça, en 1773, l'oraison funèbre du roi de Sardaigne devant le comte d'Artois, et, l'année suivante, il prononça dans la même église celle de Louis XV devant Monsieur. Il remit, en 1782, son abbaye de Mortemer, et fut nommé à celle de Bourgueil, au diocèse d'Angers. Il publia diverses *Ordonnances* et *Lettres pastorales* dignes de son talent et de ses vertus évangéliques. La Luzerne fut appelé à l'assemblée des notables, en 1787; il siégea l'année suivante dans la dernière assemblée du clergé, et, en 1789, il fut nommé aux états-généraux. S'étant aperçu des suites qu'auraient les premières opérations du tiers-état, il proposa que le clergé et la noblesse se réunissent dans une chambre; mais ce projet fut rejeté par les trois ordres. Mirabeau consacra trois lettres à ses commettants à réfuter le système de La Luzerne, qui était calqué sur les formes du gouvernement anglais. Cependant La Luzerne fut le second des évêques qui présida l'assemblée. L'esprit qui y dominait ne pouvait lui plaire : aussi, après les 5 et 6 octobre, il se retira dans son diocèse, où les novateurs ne le laissèrent pas en repos. Il adhéra à l'*exposition des principes des trente évêques*, refusa, le 1<sup>er</sup> décembre 1790, de coopérer à la suppression de son chapitre, et, le 20, il adressa aux administrateurs de la Haute-Marne, une *lettre* énergique qui réclamait contre leurs arrêtés, et rendait compte de ses principes. Il adressa encore d'autres lettres non moins courageuses, et qui combattaient les principes du jour, savoir : aux officiers municipaux de Langres, *sur son refus du serment civique*, à M. Becquey, procureur général et syndic du département, qui répliqua,

et auquel le prélat fit une *réponse* victorieuse. Il publia aussi un *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation prétendue civile du clergé*; une *Instruction aux curés et aux autres prêtres de son diocèse qui n'avaient pas prêté le serment* (15 mars 1791), et qui fut adoptée par trente-trois évêques; et une *Instruction pastorale sur le schisme de France*, réimprimée à Langres en 1805, où il traite à fond les principales matières contestées. Cette courageuse résistance ne pouvait que redoubler les persécutions. On le priva de son évêché; bientôt il fut obligé de quitter la France. Il se retira en Suisse, et se fixa à Constance, où il prêcha, le jour de Pâques 1795, un sermon sur les causes de l'incrédulité, imprimé en 1818. Il séjourna plusieurs années dans cette ville, et y accueillit les prêtres de son diocèse émigrés comme lui. Il en avait toujours au moins douze à sa table : pour remplir cette œuvre de charité, il vendit jusqu'à ses boucles d'or et sa croix épiscopale. S'étant rendu en Autriche, auprès de son frère, César-Henri, qui demeurait à Berneau, près de Wels, il y resta jusqu'à la mort de cet ancien ministre de Louis XVI, arrivée en 1799. Il passa en Italie, et fixa son séjour à Venise, où il s'occupait de la rédaction de ses nombreux ouvrages. Les soins qu'il donnait aux prisonniers français dans les hôpitaux lui firent contracter une maladie grave dont il se ressentit longtemps. Il ne cessa de visiter et de secourir six cents de ses compatriotes malheureux atteints du typhus. En 1801, et à la demande du pape Pie VII, il donna sa démission de son siège de Langres et ne vint en France qu'en 1814, après la chute de Bonaparte. Son passage par Langres fut un triomphe. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, le roi Louis XVIII le nomma pair de France. Sur la fin de la même année, La Luzerne fut un des neuf évêques réunis en commission pour délibérer sur les affaires de l'Eglise. Lors du retour de Bonaparte en France, il ne quitta point Paris, et ne fut pas inquiété. Après la seconde restauration, ayant été présenté par le roi, il fut élevé au cardinalat et reçut la *barrette* le 24 août 1817. Quoique La Luzerne eût pu, comme d'autres anciens évêques, obtenir un archevêché, il préféra son siège de Langres; mais de nouvelles négociations entamées avec la cour de Rome l'empêchèrent de se rendre à son diocèse. A cette époque, il fut le seul prélat admis dans le conseil des ministres, tenu pour discuter le concordat; peu de temps après, le roi le nomma ministre d'Etat. Il fit aussi partie de l'assemblée que tinrent plusieurs évêques au sujet de ce même concordat, et signa les lettres qui furent adressées au pape et au roi. On le croit auteur de celle qui fut écrite à Louis XVIII, en juin 1818, signée par plus de trente évêques, qui y réclamaient l'exécution du dit concordat. Il s'éleva, dans la chambre des pairs, ainsi que trois autres évêques, membres de la même chambre, par une *déclaration* publique, le 10 mai 1819, contre le refus de mentionner dans un projet de loi la ré-

pression des outrages faits à la religion. Au mois d'octobre 1819, il reçut le cordon bleu. Malgré son âge avancé et ses infirmités, La Luzerne partageait son temps entre l'étude et les exercices de piété. Il se levait à quatre heures du matin, et observait un régime austère. Depuis longtemps, sa santé déperissait. Attaqué d'une maladie qui a duré cinquante-cinq jours, et sentant approcher sa dernière heure, il réclama aussitôt les secours de la religion, et les reçut en présence de sa famille, à laquelle il adressa une pieuse exhortation. La Luzerne conserva toute sa présence d'esprit, jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 21 juin 1821, à l'âge de 83 ans. Son corps fut scellé dans un cercueil de plomb et déposé à côté de celui de l'abbé Legris-Duval, dans un caveau de l'église des Carmes de la rue Vaugirard. M. Cortois de Pressigny, archevêque de Besançon, a prononcé à la chambre des pairs l'éloge de M. le cardinal de La Luzerne. Cet éloge a été inséré dans le *Moniteur* du 26 juillet 1821.... « A l'expérience des vieillards, dit l'*Ami de la religion et du roi*, tom. XXVIII, p. 232, il joignait « la vacuité de la jeunesse et la piété la plus « vraie... Il a rempli avec honneur une longue « carrière, et laisse au dedans et au dehors de « son diocèse le souvenir de ses qualités et de « ses services. » On a de lui : *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, 1773, in-4° et in-12; *Oraison funèbre de Louis XV, roi de France*, 1774, in-4° et in-12; *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Langres, 15 avril 1786, in-12; ib., 1809; Paris, société typographique, 1810; Blaise et Potel, 1818; Lyon, Rusaud, 1810-1815; traduit en italien par Gio. Prodosimo Zabeo, Venise, 1799, in-8°; ibid., Carti, 1810; *Institutions sur le rituel de Langres*, Besançon, Couché (sans date), 1786, in-4°; Paris, Méqui, non fils aîné, 1817, in-4°; *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale, sur l'organisation prétendue civile du clergé*, 1791, 70 pages; *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, Venise, Carti, 1799, 5 vol. in-12; Lyon, 1816, 4 vol. in-12; *Explications des évangiles, des dimanches et de quelques-unes des principales fêtes de l'année*, 1807-1806, 1822, 4 vol. in-12; *Dissertations sur les églises catholique et protestante*, 1816, 2 vol. in-12; *Eclaircissements sur l'amour pur de Dieu*, 1815, in-12, de 214 p.; *Dissertation sur la loi naturelle*, in-12; *Dissertation sur la spiritualité de l'âme et sur la liberté de l'homme*, in-12; *Considérations sur l'état ecclésiastique*, Paris, 1810, in-12; *Dissertation sur l'instruction publique*, Paris, 1816, in-8°; *Sur la responsabilité des ministres*, 1816, in-8°; *Projet de loi sur les élections*, ibid., 1820, 2 feuilles. La Luzerne est auteur de beaucoup d'autres ouvrages, parmi lesquels les *Dissertations*, imprimées à Langres, de 1802 à 1808, chez Bournot, forment onze tomes en 6 vol. in-12. Il laissa en manuscrit un traité théologique sur le prélat à intérêt pouvant former 3 vol. in-8°, et un traité concernant les pouvoirs des ministres de l'Eglise aux divers degrés de la hiérarchie. Ce dernier ouvrage a été publié par M. Migne,

sous ce titre : *Dissertations sur les droits et les devoirs respectifs des évêques et des prêtres dans l'Eglise*, 1844, grand in-8°, à deux colonnes. L'éditeur dit dans son avertissement que d'autres libraires à qui le manuscrit fut offert en voulaient former douze volumes. Nous n'avons pas besoin d'insister, pour faire comprendre tout l'intérêt qui s'attache à cette publication, dans un temps où l'on a comme pris à tâche de diminuer les droits de l'épiscopat et d'exalter ceux du clergé secondaire. La Luzerne fournit en outre des articles aux journaux *le Conservateur* et *la Quotidienne*. L'histoire ecclésiastique le rangera parmi les défenseurs les plus zélés de la religion et du trône; les raisonnements sans réplique répandus dans ses écrits sont présentés avec chaleur, avec force, avec onction, dans un style attrayant, et ont produit dans le clergé français les effets les plus salutaires. Ce prélat avait deux frères : César-Henri, qui fut ministre de la marine sous Louis XVI, et Anne-César, qui fut ambassadeur à la cour de Londres.

LYDIUS (JACQUES), fils de Balthasar, ministre protestant à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connaître, au xvii<sup>e</sup> siècle, dans la république des lettres, par plusieurs livres : *Sermonum connubialium libri duo*, in-4°, 1643. C'est un traité de différents usages des nations dans la manière de se marier. *De re militari*, in-4°, 1598, publié par Van Thil, qui l'enrichit de plusieurs remarques; *Agonistica sacra*, etc., Rotterdam, 1657, in-12; *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668, in-12.

LYÈRE (ADRIEN DE), *Lyræus*, jésuite, né à Anvers en 1598, fut recteur à Cassel en Flandre, puis prêcha avec distinction à Malines et surtout à Bruxelles. Il y rétablit une confrérie de Saint-Joseph, en établit une de la Vierge, et mourut le 5 septembre 1661. On a de lui plusieurs opuscules spirituels : *De præstantia et cultu SS. nominis Mariæ*, en flamand, Bruxelles, 1638, in-12; traduit en diverses langues, notamment en français, par Puget de la Serre, historien de la reine-mère (Marie de Médicis); *Via cæli per rosaria*, en flamand, Bruxelles, 1645; *Trisagion marianum, sive Trium mundi ordinum cultus*, Anvers, 1655, in-fol.; *De Imitatione Christi Jesu patientis*, 1655, in-fol.; *Apophthegmata sacra S. Ignatii de Loyola*, ouvrage posthume, Anvers, 1662, in-fol.

LYND ou LYNDE (sir HUMPHREY), chevalier anglais, né l'an 1579 dans le comté de Dorset, mort en 1636, fut juge de paix et membre de la chambre des communes dans plusieurs sessions. Ses principaux ouvrages sont : *Anciens caractères de l'Eglise visible*, 1625; *Via tuta, ou Le chemin sûr*, etc., en anglais, traduit en français par Jean de La Montagne, d'après la 6<sup>e</sup> édition, sous ce titre : *Le Papisme réfuté par les papistes*, Paris, 1646, 2<sup>e</sup> édition; *Via devia, ou Le chemin détourné*, etc., 1630 et 1632, en anglais; traduit par le même, Paris, 1646, in-8°.

LYRE. Voy. NICOLAS DE LYRE.

**I. YS (LÉONARD-ADOLPHE-MARIE)**, bachelier en théologie, mort au mois de mars 1837, âgé de 85 ans, à Soiron, diocèse de Liège, où il était curé depuis 46 ans, a laissé, entre autres ouvrages, des *Discours chrétiens recueillis de différents sermons sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, sur lesquels on peut consulter l'*Ami de la religion* du 11 septembre 1824.

**LYSERUS (POLYCARPE)**, naquit à Witten-deen, dans le pays de Wittenberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avait fait élever à ses dépens dans le collège de Tubingen, l'appela en 1577 pour être ministre de l'église de Wittenberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la *Concorde*, et fut député avec Jacques-André pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il était ministre, en 1610, à 58 ans. Beaucoup de querelles, dont il paraît avoir été amateur, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont : *Expositio in Genesim*, en six parties in-4°, depuis 1604 jusqu'en 1609 ; *Schola babylonica*, 1609, in-4° ; *Colossus babylonicus*, 1608, in-4°. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel ; un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, publié à Leipzig, en 1609, 1 vol. in-4°, par Polycarpe Lyserus, son petit-fils ; une foule de livres de théologie et de controverses, remplis de préjugés de secte ; l'édition de l'*Histoire des jésuites*, de l'ex-jésuite et apostat Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci sous ce titre : *Historia ordinis Jesuitici, de Societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Elia Hasenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyseri*, Francfort, 1594 et 1606, in-4°. Le jésuite Gretser réfuta cette prétendue histoire, et Lyserus la défendit dans son *Srena ad Gretserum pro honorario ejus*, in-8°, 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures.

**LYSERUS (JEAN)**, docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, fut l'apôtre de la polygamie dans le xvii<sup>e</sup> siècle. Si manié pour cette erreur alla si loin qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que non-seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il

voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemark, en Suède, en Angleterre, en Italie et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son opinion, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenait d'autant plus, qu'une seule l'aurait fort embarrassé, suivant Bayle. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemark. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs, qu'il entendait parfaitement, et s'établit à Versailles; car tous ces réformateurs de la morale chrétienne savent mieux jouer que raisonner. Repoussé et méprisé par tous les gens sensés, et étant tombé malade de dépit, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal, qu'il mourut dans une maison sur la route, en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé : *Polygamia triumphatrix*, in-4°, 1682, à Amsterdam. Brunsinanus, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé : *Polygamia triumphata*, 1689, in-8°. On a du même auteur un autre livre contre Lyserus, intitulé : *Monogamia victrix*, 1689, in-8°. On trouva dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Il est à croire que cette liste aurait été plus longue si l'auteur y avait fait entrer tous ceux qui, n'ayant qu'une femme, vivent avec plusieurs. Les bons esprits n'ont vu dans son égarement que l'effet naturel de la luxure, qui, semblable à l'avarice, dit Montesquieu, plus elle a, plus elle veut avoir. Il est démontré d'ailleurs qu'elle détruit la population, et que les pays où elle a lieu (toutes choses étant d'ailleurs égales) sont déserts, en comparaison des autres.

**LYSIMACHUS**, juif, parvint au souverain pontificat de sa nation, l'an 204 avant Jésus-Christ, après avoir supplanté son frère Ménélaus, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avait pu fournir au roi Antiochus Epiphane. Les violences, les injustices et les sacrilèges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement portèrent les Juifs, qui ne pouvaient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

## M

**MAACHA**, roi de Geth, donna du secours à Hanon, roi des Ammonites, contre David; mais Joab, général des troupes de David, tailla en pièces les deux armées. — **MAACHA** est aussi le nom d'une des épouses de David, et mère d'Absalon. Elle était fille de Tholmas, roi de Gessur.

**MAAN (JEAN)**, docteur de Sorbonne, natif du Mans, chanoine et présentateur de l'église

de Tours, se fit connaître dans le xvii<sup>e</sup> siècle par un ouvrage intitulé : *Sancta et metropolitana Ecclesia Turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata a virtutibus, et sanctissimis conciliorum institutis decorata*, qui fut imprimé dans la maison même de l'auteur à Tours, en 1667, in-fol. Il est estimé pour les recherches, et s'étend depuis l'année de Jésus-Christ 251 jusqu'en 1655.

MABILLON (JEAN), l'un des plus savants religieux du XVII<sup>e</sup> siècle, né le 23 novembre 1632, à Saint-Pierre-Mont, village près de Mouson, dans le diocèse de Reims, prit l'habit de bénédictin de Saint-Maur à Saint-Remi de cette ville en 1654. Ses supérieurs l'envoyèrent, en 1663, à Saint-Denys, pour montrer aux étrangers le trésor et les monuments antiques de cette basilique; mais il ne tarda point à être appelé à des occupations plus assorties à ses talents. Dom d'Achery le demanda pour travailler à son *Spicilege*, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de Saint-Maur avait projeté de publier de nouvelles éditions des Pères; il fut chargé de celle de saint Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de diligence que de succès. Voy. saint BERNARD. Le grand Colbert, instruit de son mérite, lui fit offrir une pension de deux mille livres, que celui-ci eut la modestie de refuser, demandant que ce ministre voulût bien reporter sur sa congrégation ces témoignages de la munificence royale. Le P. Mabillon fut envoyé en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France, et à la gloire de la nation et de la maison royale. Dom Mabillon trouva plusieurs pièces curieuses, et les fit connaître dans un *Journal* de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritait. La congrégation de l'*Index* lui fit l'honneur de le consulter au sujet de quelques opinions singulières, contenues dans les écrits d'Isaac Vossius; mais son avis, qui parut trop indulgent, ne fut pas suivi. Voy. VOSSIUS. On lui ouvrit les archives, les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. Entre les objets qui piquèrent sa curiosité, aucun ne l'excita plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Attaché fortement à la foi, mais en garde contre l'erreur, il crut voir de l'abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila dans une lettre latine, sous le nom d'*Eusèbe Romain à Théophile François, touchant le culte des saints inconnus*. Cette brochure souleva contre lui quelques savants de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On délégué à la congrégation de l'*Index* la lettre d'*Eusèbe*; et elle eût été proscrite par ce tribunal, s'il n'en avait donné une nouvelle édition, avec des changements qui contentèrent les juges. Une autre dispute occupa Mabillon. Dom Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et prétendit qu'elles leur étaient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devaient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même, et l'intitula : *De la sainteté des devoirs de l'état monastique*. La congrégation de Saint-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'anti-

quité, crut devoir réfuter l'ennemi des études des cloîtres. Elle choisit le doux Mabillon pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avait ni l'imagination ni l'éloquence de ce réformateur; mais son esprit était plus orné et plus méthodique; et sa diction, claire, simple et presque entièrement dénuée d'ornements, ne manquait pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des études monastiques*, publié en 1691, in-12, il s'attacha à prouver que non-seulement les moines peuvent étudier, mais qu'ils le doivent. Il indiqua le genre d'études que leur convient, les livres qui leur sont nécessaires, les vues qu'ils ont à se proposer, et s'appliquant aux sciences. L'exemple des solitaires de la Thébaïde, uniquement occupés du travail de leurs mains, ne l'embarassa point. Le but de nos religieux, et l'esprit de leur institution, n'est pas de leur ressembler. Leur vie est moins une vie monastique qu'une vie cléricale. En entrant dans le cloître, ils comptent y mener celle d'un prêtre et d'un homme d'étude, et non celle d'un labourer. Voy. saint CLAUDE, saint FRANÇOIS. L'abbé de la Trappe, M. de Rancé, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des *Etudes monastiques*. Dom Mabillon y opposa des *Réflexions* sages et modérées. Elles amenèrent une réplique sous le nom de *Frère Côme*. L'abbé de la Trappe en était l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique, laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatique*, qu'il avait publié en 1681. Cette science lui devait tout son lustre. Le docte bénédictin avait une sagacité admirable pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il donna des principes pour l'examen des diplômes de tous les âges et de tous les pays. Mais comme il est impossible d'être parfait, il essuya des critiques, dont quelques-unes parurent fondées. Voy. GERMON. Mabillon donna à son livre un *Supplément*, qui vit le jour en 1703. L'amour de la paix, la candeur, et surtout la modestie, formaient son caractère. Le Tellier, archevêque de Reims, l'ayant présenté à Louis XIV. comme « le religieux le plus sçavant du royaume, » Mabillon mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet : « Approchez, monsieur, et le plus humble. » L'étranger étant allé consulter le savant D. Cange, celui-ci l'envoya à Mabillon, son rival en érudition. « Ou vous trompez quand on vous adresse à moi, répondit humblement le bénédictin; allez voir M. Du Cange. — C'est lui-même qui m'adresse à vous, dit l'étranger. — Il est mon maître, » répliqua Mabillon. Si cependant vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sais. » Ce savant religieux mourut à Paris dans l'abbaye de Saint-Ger-

main-des-Prés le 27 décembre 1707, à 75 ans. Clément XI, en apprenant sa mort, fit écrire à dom Ruinart, qu'on lui ferait pla sir d'inhumér un homme qui avait si bien mérité des lettres et de l'Eglise, dans le lieu le plus distingué, « puisque tous les savants « qui iront à Paris, ne manqueront pas de « vous demander où vous l'avez mis? *Ubi « posuistis eum?* » Le pape voulait qu'on recueillît ses cendres sous le marbre avec une inscription qui convint à des restes si précieux. L'intention du pontife ne fut pas suivie à cet égard; mais dom Rousseau fit un éloge en style lapidaire, qui valait bien un monument. Les cendres de dom Mabillon avaient été déposées, pendant la révolution, dans le musée des monuments français. On les a rapportées solennellement, le 26 février 1819, à l'église de Saint-Germain-des-Prés, et l'on a donné son nom à une des rues voisines. Ses principaux ouvrages sont : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti in seculorum classes distributa*, à Paris, en 9 vol. in-fol. Le premier volume de ce recueil, commencé par dom d'Achery, parut en 1668, et le dernier en 1702. Il va jusqu'à l'année 1110. L'ouvrage est aussi estimé pour les monuments qu'il renferme, que pour les préfaces dont l'auteur l'a orné. Ces préfaces ont été imprimées séparément, in-4°, 1732. Cet ouvrage a été réimprimé à Venise en 1733 : un dixième volume qui aurait complété l'ouvrage se conservait manuscrit à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. *Vetera analecta* : ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, et qui n'avaient pas été imprimées, en 4 vol. in-8°, dont le premier parut en 1675, et qui fut achevé en 1685. Les dissertations qui enrichissent ce recueil ne sont pas ce qu'il y a de moins précieux. On en a donné une deuxième édition in-fol., à Paris, en 1723; c'est la plus estimée. *De re diplomatica libri VI*, Paris, 1681, 1 vol. in-fol., et un *Supplément*, publié en 1802. La meilleure édition est celle de 1709, par les soins de dom Ruinart. *De Liturgia gallicana libri III*, Paris, in-4°, 1685 et 1729; une *Dissertation sur l'usage du pain azyme*, dans l'eucharistie, in-8°; une *Lettre* sous le nom d'*Eusèbe Romain*, touchant le culte des saints inconnus, 1698, in-4°, et 1705, in-12; *Musæum italicum*, 1687-89, 2 vol. in-4°, 1724, en société avec dom Germain; *Annales ordinis Benedictini*, 1713-39, 6 vol., dont il a été donné 4 vol. in-fol., qui contiennent l'histoire de l'ordre des bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1066. Les volumes suivants ont été donnés par dom Ruinart et dom Vincent Thuillier. L'*Eptre* dédicatoire qui est à la tête de l'édition de saint Augustin; *Sancti Bernardi opera*, 2 vol. in-fol., Paris, 1590 : c'est la meilleure édition; elle a été réimpr. en 1719. Tous les ouvrages précédents sont en latin. Ceux que le P. Mabillon a donnés en français sont : un *Factum*, avec une *Réplique sur l'antiquité des chanoines réguliers et des moines*, pour maintenir les droits de son ordre, contre les chanoines réguliers de la province de Bour-

gogne; *Traité des études monastiques*, 2 vol. in-4° ou in-12; une *traduction* de la règle de saint Benoît, in-18, 1697; une *Lettre sur la vérité de la sainte larme de Vendôme*. Mabillon, partout ailleurs bon critique, parait dans cet ouvrage trop crédule et peu judicieux. Dom Thuillier publia, en 1724, les *OEuvres posthumes* de dom Mabillon, et y joignit celles de dom Ruinart : ce recueil est en 3 vol. in-4°. Voy. l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par Tassin; les *Mémoires* de Nicéron; la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, par Lecerf, et le *Dictionnaire* de Chauffepié. Dom Ruinart a écrit sa *Vie*, in-12, 1709. Elle a été traduite en latin par dom Claude de Vic, et imprimée à Padoue, 1714, in-8°. M. Em. Chavin de Malan a aussi publié une *Histoire de dom Mabillon et de la congrégation de Saint-Maur*, 1 vol. grand in-18. Mabillon avait été nommé membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1701. De Bèze pronça son *Eloge* dans cette compagnie.

MABOUL (JACQUES), prélat français, né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, se consacra à la chaire et prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut longtemps grand-vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Alai en 1703. Il mourut dans cette ville en 1723. Ses *Oraisons funèbres* ont été recueillies en 1748, en un volume in-12. Il n'a ni la mâle vigueur de Bossuet, ni le style châtié et poli de Fléchier; mais il est touchant et affectueux. On a encore de lui deux *Mémoires* pour la consignation des affaires de la Constitution, in-4°, 1749. — M. Migne a fait entrer dans sa collection des *Orateurs sacrés*, les œuvres oratoires de Maboul et de plusieurs autres prédicateurs, sous ce titre : *OEuvres complètes de Maboul, de Mascaron, de La Chambre, Sermons choisis de Nicolas de Dijon*, et première partie des *OEuvres complètes de Richard l'Avocat*, 1 vol. in-4°. Deux autres volumes renferment la II<sup>e</sup> et la III<sup>e</sup> partie des OEuvres de ce dernier.

MACAIRE (sain), l'*Ancien*, célèbre solitaire du iv<sup>e</sup> siècle, né dans la Haute-Egypte, contemporain de saint Ephrem, et non disciple de saint Antoine, comme le dit Poirer, passa 60 ans dans le monastère de la montagne de Scété, partageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 390, à 90 ans. On lui attribue 50 *Homélies* en grec, Paris, 1559, in-fol., avec saint Grégoire Thaumaturge, et séparément, Leipzig, 1698 et 1699, 2 vol. in-8°. Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la substance de la théologie ascétique. Quoique saint Macaire fût un homme sans études, il était puissant en œuvres et en paroles. L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier.

MACAIRE (saint), le *Jeune*, d'Alexandrie en Egypte, autre célèbre solitaire, ami du précédent, eut près de 5000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des ariens. Il fut exilé dans une Ile où il n'y avait pas un seul chrétien; mais il en convertit presque tous les habitants par ses mi-

racles. Macaire mourut en 394 ou 404. C'est à lui qu'on attribue les *Règles des moines*, que nous avons en trente chapitres dans le *Codex regularum, collectus a sancto Benedicto ananiensi, auctus a Holstenio*, Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Jacques Tollius a publié dans ses *Insignia itinerarii italici*, un *Discours* de saint Macaire sur la mort des justes.

MACAIRE, métropolitain de l'Eglise russe, fit traduire en langue russe la *Vie des saints grecs*, à laquelle il ajouta celle des saints de sa nation, présida à la réédition des annales connues sous le nom de *Sjepnia-Kniga, livres des degrés*, qui contiennent l'histoire de Russie, depuis la fondation de l'empire par Rurik jusqu'en 1539, et eut beaucoup de part à l'établissement de la première imprimerie qui fut formé à Moscou. De cette imprimerie sortirent en 1564 les *Actes et les Eptres des apôtres*, livre le plus ancien qui ait été imprimé en langue russe, et qui est remarquable par la finesse du papier et la beauté des caractères. Macaire mourut à Moscou, en 1563.

MACASIUS (FRANÇOIS), né en 1686, à Joachimsthal en Bohême, entra dans la société des jésuites, y enseigna diverses sciences avec réputation. Il mourut à Prague en 1733. On a de lui : *Manuale theologico-canonicum sponsalibus quæstionibus et resolutionibus compendiose deductis*, Olmutz, 1730 et 1731, Prague, 1743, in-8° ; *Jus ecclesiasticum commentariis in V libros decretalium Gregorii IX illustratum*, Prague, 1749, 2 vol. in-fol.

MACCARTHY (NICOLAS TUTE DE), prédicateur célèbre et jésuite, naquit à Dublin d'une des familles les plus illustres de l'Irlande. Il n'avait que quatre ans lorsque son père vint chercher à Toulouse où il se fixa la liberté de conscience qu'il ne trouvait point dans sa patrie. Il se rendit familières les langues grecque et hébraïque, et après avoir reçu la tonsure au séminaire de Saint-Magloire à Paris à l'âge de 14 ans, il suivait le cours de théologie en Sorbonne, lorsque les orages révolutionnaires le forcèrent de rentrer dans sa famille. Son temps fut consacré à des lectures approfondies, à de longues et patientes études, pour lesquelles la riche bibliothèque de son père lui offrait toutes les ressources qu'il pouvait désirer. Sa piété ne le cédait pas à son érudition et à son savoir, et il donnait l'exemple de la vertu la plus austère. C'est à un acte de charité vraiment héroïque et non à des hésitations qu'il faut attribuer son entrée tardive dans le sacerdoce. Pendant un hiver très-rigoureux il porta lui-même une charge pesante de bois à une pauvre femme, abandonnée dans un grenier et qu'il secourait de ses aumônes. Les efforts qu'il fit pour soutenir ce fardeau peu proportionné à ses forces, déterminèrent une faiblesse de reins dont il souffrit jusqu'à la mort. Lorsque l'infirmité contractée pour une cause si honorable lui permit d'opérer la célébration des saints mystères, il résolut d'entrer dans les ordres. C'est en 1814 qu'il fut fait prêtre au séminaire de Chambéry où l'avaient attiré d'anciennes liaisons avec les directeurs de cet établissement. Après un

an de séjour au milieu d'eux il revint dans sa famille, et se livra à l'exercice du ministère. Dès son début, les succès de sa prédication furent ce qu'ils devaient être naturellement par l'effet de la réunion d'un talent remarquable, d'un goût exercé, d'une instruction solide et d'une haute vertu. Sans égaler les deux célèbres orateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, le P. de Maccarthy s'est placé incontestablement au premier rang des prédicateurs modernes. Sa pensée est toujours juste, son style est pur, noble, abondant, souvent pathétique; jamais on ne trouve une pensée fautive, une expression ambitieuse; ses divisions sont un modèle de justesse et de naturel; il saisit habilement les traits frappants, les idées les plus saillantes de son sujet; il commente surtout et développe l'Écriture sainte avec une rare supériorité. On ne pouvait faire un choix plus heureux pour l'épiscopat que d'y élever l'abbé Maccarthy: en 1817, il fut nommé à l'évêché de Montauban, mais son humilité lui fit préférer la solitude et l'obscurité religieuse, et il est à peu de temps après au noviciat des jésuites. Après avoir prononcé ses vœux il repart dans les chaires chrétiennes. Il n'avait été entendu précédemment qu'à Toulouse; il le fut depuis à la cour, dans plusieurs églises de Paris, dans les principales villes de France et depuis 1830 à Rome, à Turin, à Chambéry, à Annecy enfin, où il mourut après une courte maladie le 8 mai 1833. Ses *Sermons* ont été publiés après sa mort, Lyon et Paris, 1834, 3 vol. in-8° et in-12, et en 1836 on en a publié un quatrième à Lyon. En tête du premier volume est une *Notice historique sur le P. Maccarthy*, sans nom d'auteur, mais qui est du P. Deplace, jésuite lyonnais.

MACCOVIUS ou MAKOWSKI (JEAN), gentilhomme polonais, né en 1598 à Lobzenie, près de Posnanie en Pologne, d'une famille noble, devint professeur de théologie à Francker en 1616. Il remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1644. Il eut de grandes disputes avec les sociniens, les catholiques, les anabaptistes, les arminiens, etc. On a de lui des *Opuscules philosophiques, théologiques, etc.*, imprimés d'abord séparément, puis réunis en 3 vol. in-4°, Amsterdam, 1660. Il y enseigne les opinions les plus révoltantes du calvinisme, et soutient crânement que « Dieu ne veut nullement le salut de tous les hommes, mais qu'il veut le péché, et qu'il destine les hommes au péché en tant qu'il péché. » Il fut déféré au synode de Dordrecht, qui le déclara exempt de toute erreur, se contentant de l'avertir d'être plus circonspect dans ses expressions. Ce qui prouve qu'au jugement de ce synode, dont les décisions sont normales chez les calvinistes, la prédication calvinienne rend si bien réellement toutes les horreurs qu'on lui attribue, et que c'est à tort qu'on a accusé qu'il l'ique théologiens de les avoir outrés.

MACÉ (JEAN). Voyez LÉON DE SAINT-JEAN.

MACÉ (FRANÇOIS), conseiller et ambassadeur du roi, bachelier de Sorbonne, naquit à Paris vers 1640. Il fut secrétaire des finances de la

reine. A 45 ans on le nomma chanoine-chievecier et curé de Sainte-Opportune : il reçut alors le sacerdoce et devint aumônier du roi Louis XIII. Il se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont : *Psalmes et Cantiques de l'église, avec une paraphrase traduite du latin de Louis Ferrand*, Paris, 1686, in-8°; 1706, in-12; un *Abrégé chronologique, historique et moral de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, 1704, 2 vol. in-4°; ouvrage utile et bien réligé, qui pour bien des gens peut suppléer à des ouvrages plus vastes; la *science de l'Écriture sainte, réduite en tables générales*, ibid., 1708, in-4°; une Histoire morale, intitulée : *Mélanie, ou la Veuve charitable*, Paris, 1729, in-12, production posthume qu'on attribua à l'abbé Choisy, et qui eut beaucoup de succès; l'*Histoire des quatre Cicérons*, Paris, 1714, in-12, La Haye, 1715, morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au P. Hardouin, jésuite. L'auteur tâche de prouver par les historiens grecs et latins, que le fils de Cicéron était aussi illustre que son père. Une *Traduction* de quelques ouvrages de piété du P. Busée; une traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1698, in-12; ibid., 1700, in-8°; ibid., 1718, in-24. Cette trad. avait eu 10 éditions en 1734; *Esprit de saint Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce Père*. Cet ouvrage est manuscrit : il mériterait, dit-on, les honneurs de la presse. L'abbé Macé mourut à Paris en 1721.

MACEDO (FRANÇOIS DE), cordelier portugais, né à Coïmbre en 1596, quitta l'habit de la société de Jésus qu'il avait pris d'abord, pour prendre celui de cordelier. Il fut l'un des plus ardents défenseurs du duc de Bragance, élevé sur le trône de Portugal. Le Père Macédo, après le couronnement du duc de Bragance, accompagna à Paris les ambassadeurs portugais qui y venaient pour faire reconnaître ce monarque. Il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII. Macédo, dans un voyage à Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce pape le fit maître de controverse au collège de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consultant de l'inquisition. Le cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur; il déplut au pape, et passa à Venise, où il soutint en arrivant des thèses de *omni re scibili*. Il donna ensuite pendant huit jours les fameuses conclusions qu'il intitula : *les Rugissements littéraires du Lion de Saint-Marc*. Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue. Il jouit d'abord d'une grande considération à Venise, et y mourut en 1681. Macédo avait une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à écrire : il ne lui manquait que plus de jugement et de goût. La *Bibliothèque portugaise* compte jusqu'à cent neuf ouvrages de cet inépuisable auteur, imprimés en différents endroits de l'Europe, et 30 manuscrits. Le P. Macédo dit lui-même dans son *Myrothecium morale*, in-4° qu'il avait prononcé en public 53 panégyriques, 60 discours latins,

32 oraisons funèbres, et qu'il avait fait 48 poèmes épiques, 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, 700 Lettres familières, 2600 poèmes héroïques, 110 odes, 3000 épi grammes, 4 comédies latines, et qu'il avait écrit ou prononcé plus de 150,000 vers sur-le-champ. Quelle étonnante fécondité! Nicéron donne les titres de ses ouvrages, tome XXXI, p. 317-39. Nous ne citerons que : sa *Clavis augustiniana liberi arbitrii*, contre le P. Noris, depuis cardinal. Il y avait eu auparavant une querelle vive entre ces deux savants au sujet du monachisme de saint Augustin. On imposa silence aux parties; *Schema congregationis sancti Officii romani*, etc., Padoue, 1676, in-4°. C'est une dissertation sur l'inquisition, où l'érudition et les singularités sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal jusqu'au commencement du monde, idée qui, d'abord très-paradoxe, devient plus soutenable, quand on réfléchit que tout ce qui sert à réprimer l'erreur et le vice est une espèce d'inquisition. *Encyclopaedia in agonem litterarum producta*, Rome, 1657, in-fol.; *Propugnaculum Lusitano-Gallicum, contra calumnias hispano-belgicas*, etc., Paris, 1647, in-folio; l'*Eloge des Français*, Aix, 1641, in-4°, en latin. Macedo se déçara d'abord pour les principes de Jansénius dans *Doctrina sancti Augustini de Prædestinatione*, in-4°; mais le pape Innocent X ayant condamné les cinq fameuses propositions, Macedo changea de sentiment, et soutint que Jansénius les avait enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé : *Mens divinitus inspirata Innocentio X*, in-4°.

MACEDO (ANTOINE DE), jésuite portugais, frère du précédent, né à Coïmbre en 1612, fut envoyé en Afrique comme missionnaire, et à son retour il accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Ce fut à lui que la reine Christine fit les premières ouvertures du dessein qu'elle avait d'abandonner le luthéranisme. Macédo fut ensuite pénitencier apostolique de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il fut fait recteur du collège d'Evora, puis de Lisbonne. On a de lui : *Lusitania infulata et purpurata* (ou *Vies des papes et des cardinaux portugais*), Paris, 1673, in-8°; *Divi tutelares orbis christiani*, Lisbonne, 1687, in-folio. C'est un recueil de *Vies des saints*.

MACEDONIUS I<sup>er</sup>, patriarche de Constantinople en 341, et fameux hérésiarque, soutenait que le Saint-Esprit n'était pas Dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrâce de l'empereur Constance. Acace et Eudoxe le firent déposer dans un concile de Constantinople en 360. Il mourut ensuite misérablement. Les sectateurs de Macédonius s'appelaient *Macédoniens*. Leurs mœurs étaient, du moins en apparence, pures et austères, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle des moines. Ce simulacre de piété trompa les faibles. Un certain Marathonius, autrefois trésorier, embrassa

cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que tous les arguments. Cette secte fut pros- crite, et la divinité du Saint-Esprit claire- ment prononcée dans le concile général de Constantinople en 381. C'est à cette occasion que ce concile ajouta au symbole de Nicée après les mots : *Et in Spiritum sanctum, les paroles suivantes : Dominum, et vivificantem, ex Patre Filioque procedentem, et cum Patre et Filio adorandum et glorificandum.* Long- temps avant ce concile, on avait opposé à l'hérésie de Sabellius le dogme des trois per- sonnes, dogme qui supposait évidemment la divinité du Saint-Esprit. Après la mort de saint Alexandre, le peuple avait choisi pour patriarche Paul, et les ariens élurent Macé- donius. Constance, qui favorisait les ariens, exila Paul; mais il revint ensuite de son exil, et Macédonius, au dire de saint Athanase, servit sous lui comme prêtre. Paul, disgracié une seconde fois, eut pour successeur Eusèbe de Nicomédie. Ce dernier étant mort vers 341, Macédonius fut installé par ordre de l'empereur. Cette élection donna lieu à une émeute où périrent 3000 personnes. Macédonius s'en vengea en obtenant de l'em- pereur un édit qui excluait des égises et des villes tous ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée. Plus tard il voulut faire trans- porter dans une autre église le corps de Constantin. Cette profanation amena de nou- veau le peuple, et l'on versa des ruisseaux de sang. Perdu enfin dans l'esprit de Con- stance, Macédonius quitta le siège de Con- stantinople, fonda un monastère où il mou- rut vers l'an 361. Il eut pour successeur dans son hérésie Eleusius de Cyzique. *Voy. GÉLASE* de Cyzique. — Il ne faut pas con- fondre ce Macédonius avec un autre pa- triarche de Constantinople, qui défendit avec zèle le concile de Chalcédoine contre l'empe- reur Anastase, et mourut en 516. Son nom fut mis dans des dyptiques. Les Grecs célèbrent sa fête le 25 avril. Il avait été partisan de l'Hé- nologique de Zénon, mais il rétracta son erreur.

**MACHABÉES**, sept frères juifs qui souf- firent le martyre à Antioche, dans la persé- cution d'Antiochus Epiphane, avec leur mère et Eléazar, l'an 168 av. J.-C.

**MACHABÉES** (les princes), ou Asmonéens. *Voy. JUDAS MACHABÉE, MATHATHIAS.* Nous avons sous le nom de *Machabées* quatre livres, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Le premier fut, à ce que l'on croit, composé sous Jean Hyrcan, le dernier de la race des Asmonéens, et contient l'histoire de 40 ans, depuis le règne d'Antiochus Epiphane jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Le second est l'abrégé d'un grand ouvrage qui avait été composé par un nommé Jason, et qui comprenait l'histoire des persécutions d'Epiphane et d'Eupator contre les Juifs. L'un et l'autre sont remplis de grands traits d'histoire, et écrits avec beaucoup d'intérêt. La persé- cution et la mort d'Antiochus, le châti- ment d'Héliodore envoyé pour dépouiller le temple, la conduite sage et courageuse du pontife Onias, le martyre d'Eléazar, celui

des sept frères avec leur mère, les victoires incroyables de Judas Machabée, remportées avec une poignée de monde contre des ar- mées immenses, etc., tous ces événements sont présentés avec beaucoup de force et de dignité. Les protestants ne reconnaissent pas la canonicité de ces deux livres. Ce qu'on lit touchant la prière pour les morts (*roy. JUDAS MACHABÉE*), et quelques autres consi- dérations de cette nature, ont pu les engager à ne pas les recevoir. Le troisième livre con- tient l'histoire de la persécution que Phil- mée Philopator, roi d'Egypte, fit aux juifs de son royaume. Le dernier est une esquisse et résumé des deux premiers livres, et conte- ce qui s'est passé chez les Juifs dans un espace d'environ deux cents ans. Quoique ces deux derniers livres ne soient pas canoniques, ils jouissent d'une considération distinguée, et tiennent une place honorable entre les histo- res des nations; on peut les consulter avec confiance, touchant les faits qu'ils contiennent.

**MACHAULT** (JEAN-BAPTISTE DE), jésuite, né à Paris en 1591, et mort à Pontoise le 22 mai 1640, après avoir été recteur des collè- ges de Nevers et de Rouen, a composé *Trata a societate Jesu in regno sinensi, ethiopiæ et tibetano*, et quelques ouvrages curieux et édifiants. Il traduisit de l'italien en français *l'Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon*, Paris, 1627, in-8.

**MACHAULT** (JACQUES DE), jésuite, naquit à Paris en 1600, fut recteur à A'ençon à Or- léans et à Caen, et mourut à Paris en 1688. On a de lui : *De missionibus Paraguariæ et aliis in America meridionali; De rebus japonicis; De provinciis goana, malabarica et aliis; De regno cochinchinensi; De missione religio- sorum societatis Jesu in Perside; De regno madurensi, tangorensi*, etc. Ces ouvrages bien écrits, offrent des détails intéressants non-seulement pour ceux qui ont à cœur la propagation de la foi, la conversion des in- dédés, la civilisation des barbares, mais en- core pour ceux qui cherchent des notions historiques et géographiques touchant di- verses régions du globe. Mais depuis que l'on a fait paraître le recueil intitulé *Lettres édifiantes et curieuses*, J. de Machault est presque tombé dans l'oubli.

**MACHAULT** (LOUIS-CHARLES DE), né à Paris le 29 déc. 1737, fut d'abord grand-vicaire de Mgr de Lamotte d'Orléans, évêque d'A- miens, qui le demanda ensuite pour coadjuteur (1771). Machault succéda en 1774 à ce prélat qui laissa à son diocèse, disait-il, si- non un saint Jean Chrysostome, du moins un saint Jean l'Aumônier, faisant ainsi allu- sion à ses nombreuses libéralités envers les pauvres. Lorsqu'on publia en 1781 le pré- ceptus des Œuvres de Voltaire, l'évêque d'Amiens lança un mandement contre la nou- velle entreprise. Il improuva au-si vers le même temps un livre d'épîtres et d'évangiles avec des réflexions, qui lui parut autoriser ces erreurs. Il propagea la nouvelle décret au sacré cœur, et publia, à ce sujet, un mandement et un précis historique relatif à des guérisons miraculeuses, opérées par

l'intercession de la sainte Vierge, en la chapelle qui lui était dédiée dans l'église paroissiale d'Albert, sous le titre de *Notre-Dame de Brebière*. Machault fut membre de la dernière assemblée du clergé, tenue en 1788, et député l'année suivante aux états généraux, pour le clergé du bailliage d'Amiens et Ham. Il vota avec la minorité et signa ses diverses protestations. Le 25 août 1790, il publia une *Instruction pastorale sur la hiérarchie et la discipline ecclésiastique*, de 95 pages in-8°. Il adhéra à l'*Exposition des principes* des trente évêques, et publia une déclaration sur le serment civique demandé. Il ne tarda pas à émigrer et se rendit à Londres. De retour sur le continent, il passa la plus grande partie du temps de son émigration dans la ville de Paderborn, en Westphalie, et c'est de là qu'il souscrivit, de concert avec les évêques émigrés, l'*Instruction pastorale* du 15 août 1798 *sur les atteintes portées à la religion*. Le 6 nov. 1801, il donna la démission demandée par le bref apostolique du 15 août précédent, reentra en France peu après, et se retira à Arnouville près Gonesse, où il a résidé jusqu'à sa mort arrivée le 12 juillet 1820, à l'âge de 83 ans. Il avait été nommé, en 1818, chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denys.

MACKNIGHT (JACQUES), ministre presbytérien, né à Irwin dans l'Écosse méridionale en 1721, exerça les fonctions pastorales dans divers lieux de sa patrie, et enfin à Edimbourg. Il était savant et habile helléniste. On a de lui plusieurs ouvrages, notamment : *Harmonie des quatre Évangiles, où l'on a conservé l'ordre naturel de chacun, avec une paraphrase et des notes*, 1756, in-4°; trad. en latin par Ruckersfelder, professeur à Deventer, 1775, in-8°; *La Vérité de l'histoire de l'Évangile, démontrée*, en trois livres, 1764, in-4°; *Nouvelle traduction littéraire, d'après l'original, de la première et de la seconde Épître de saint Paul aux Thessaloniens*, avec un Commentaire et des Notes, 1787, in-4°; *Trad. littérale, d'après l'original grec, de toutes les Épîtres apostoliques*, avec un Comment. et des Notes philosophiques, critiques, explicatives et pratiques, à laquelle est jointe l'histoire de la Vie de Paul, apôtre, 1795, 4 v. in-4°.

MACLAINE (ARCHIBALD), théologien écossais, fut ministre de l'église anglicane à La Haie pendant plus de 50 ans; il quitta ce poste en 1796 par suite des troubles que la révolution française excitait sur le continent, et alla se fixer à Bath, où il mourut le 25 nov. 1804, à l'âge de 82 ans. Ses principaux écrits sont : *Lettres à Soame Jenyns*, 1777, in-12; une traduction anglaise de l'*Histoire ecclésiastique*, publiée en allemand par Mosheim, imprimée d'abord en 1755, 2 vol. in-4°; 2<sup>e</sup> édition, 1758, 6 vol. in-8°; trad. en français par Eidous, Maëstricht, 1776, 6 vol. in-8°; des additions à l'édition in-4° ont aussi été publiées séparément en 1758.

MACLOT (EDMOND), chanoine prémontré, mort dans son abbaye de Létauge en 1711, à 74 ans, est auteur d'une *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en 2 vol. in-12,

dans laquelle il a mêlé quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques. Cet auteur avait beaucoup lu, mais il manque quelquefois de discernement. Le religieux était plus estimable en lui que l'écrivain; ceux qui l'ont connu ont loué également sa piété, sa modestie et sa politesse.

MACQUER (PHILIPPE), avocat au parlement de Paris, sa patrie, né l'an 1720, d'une famille originaire d'Écosse, mort en 1770, composa plusieurs ouvrages historiques, et notamment un *Abrégé chronol. de l'hist. ecclés.*, 2 vol. in-8°, Paris, 1751 et 1757, avec des additions, composé dans le goût de celui de l'Historioire de France de Hénault, mais écrit plus sèchement et avec moins de finesse. Les dernières éditions, dit Feller, ont été entièrement défigurées par les partisans des erreurs de Jansénius. Un 3<sup>e</sup> tome, ajouté par l'abbé Dinouart, est l'ouvrage du fanatisme le plus complet. Voy. MARCEL (Guillaume). Comme l'auteur touchait à l'époque où la philosophie devait produire dans les notions historiques une confusion générale, ses écrits se ressentent, quoique assez faiblement, de cette circonstance du temps.

MACRINE (sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira dans un monastère, qu'elle et sa mère fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut saintement en 379. Saint Grégoire, son frère, a écrit sa *Vie*. On la trouve avec celles des Pères du désert.

MADAN (MARTIN), théologien anglais, né vers l'an 1726, mort à Epsom en 1750, se fit une grande réputation comme prédicateur, et laissa : un petit traité *sur la foi chrétienne*, 1761, in-12; *Commentaire sur les 39 articles*, 1772, in-8°; *Thelyphthoro*, 1780, 2 vol. in-8°, qui furent suivis d'un troisième : l'auteur y fait l'apologie de la polygamie; *Lettres au docteur Priestley*, 1787, in-12; une trad. de Juvénal et de Perse, avec notes, 1789, 2 vol. in-8°.

MADELEINE (sainte MARIE-), ainsi nommée du bourg de Magdalum, situé dans la Galilée, près la mer de Tibériade, fut guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, le suivit au Calvaire, et après que son corps eut été déposé dans le tombeau, elle retourna à Jérusalem préparer des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes, et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchait? Madeleine, pensant que c'était un jardinier, lui répondit : *Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai*. Jésus lui dit : *Marie...* et aussitôt le connaissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les baiser; mais Jésus lui défendit de le toucher, lui apprit qu'il resterait encore quelque temps sur la terre avant que d'aller à son Père, et lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. On ne sait plus rien de certain de la vie

de Madeleine. L'histoire de son voyage en Provence avec son frère Lazare et sa sœur Marthe, ne jouit pas du suffrage de la plupart des critiques; les témoignages des anciens lui manquent. Il faut convenir cependant, que si elle n'est point appuyée par des preuves positives, ce genre de preuve ne lui est cependant pas contraire; si rien ne prouve que ce voyage est vrai, rien aussi ne prouve positivement et par voie de fait qu'il est faux; on peut donc laisser subsister la tradition des Provençaux quelle qu'elle soit. Les savants auteurs des *Acta sanctorum*, après avoir amplement discuté la matière, conviennent que cette tradition n'a succombé jusqu'ici à aucun argument péremptoire. L'abbé Papon, dans son *Voyage de Provence*, paraît l'avoir traitée d'une manière trop leste. On a beaucoup disputé contre l'opinion commune qui fait de Marie-Madeleine, de la pécheresse dont parle saint Luc, ch. vii, et de Marie, sœur de Lazare, une seule et même personne. Le Fèvre d'Étaples, Josse Clichoué et le docteur Launoy ont attaqué cette opinion avec autant d'ardeur, que s'il s'agissait d'une vérité fondamentale de la religion et de la morale; mais ils n'ont pas eu plus raison pour le fond de la question que pour la manière dont ils l'ont traitée. La tradition, le consentement des Pères, l'office de l'Église, la persuasion générale du peuple chrétien, mais surtout le caractère d'amour, qui se manifeste dans ces prétendues trois Maries, d'une manière si intéressante et si uniforme, ne laissent aucun lieu de douter que les raffinements de la critique moderne n'aient ici manqué leur objet. On ne peut rien ajouter à la savante et lumineuse dissertation que les Bollandistes ont publiée sur cette controverse, *Act. Sanct. tom. 3 julii*. Noël Alexandre (*Sæc. 1, Dissert. 17*) défend aussi l'ancienne et commune opinion. Noël Beda et Bernard Lami, et l'illustre martyr, Jean Fischer, l'avaient déjà soutenue, quoique avec un succès moins marqué. Sur tout ce qui concerne sainte Marie-Madeleine on doit consulter principalement les *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée*, ouvrage aussi curieux que savant, édité par M. Migne, 1848, 2 vol. in-4°, ornés de nombreuses gravures.

**MADELEINE DE PAZZI** (sainte), carmélite, née à Florence en 1566, de l'illustre famille de ce nom, entra très-jeune dans le couvent de Sainte-Fédrice de cette ville, où l'on conserve son corps dans une riche châsse. Elle mourut en 1607, fut béatifiée par Urbain VIII en 1626, et canonisée par Alexandre VII en 1699. Madeleine brilla par de grandes vertus; fut tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa *Vie* a été écrite en italien par Vincent Puccini, et traduite en français par Brochand, et en latin par Papebroch. On en trouve un abrégé dans la *Vie des saints*, de Baillet, au mois de mai. Le P. Salvi, carme de Bologne, a recueilli les *OEuvres spirituelles* de sainte Madeleine de

Pazzi, Venise, 1739. Il a donné les relations des miracles opérés par son intercession. Milan, 1724-1728. On a sa *Vie*, par le P. C. pari, jésuite, confesseur de la sainte, ouvrage traduit par l'abbé P., 1 vol. in-12.

**MADER** (ЮАСНМ-ЖАН), philologue et bibliographe allemand, né l'an 1626 à Hanovre, occupa une chaire d'histoire à l'académie de Helmstadt, fut recteur à Schœningen et mourut le 17 août 1680. On a de Mader: *Disputatio de conciliis*, 1650; *Dissertatio de S. Laurentio*, 1656; *Vetustas, sanctimoniam potentia atque majestas celsissima domus Brunsvicensis ac Lunenburgensis*, Helmstadt, 1661, in-4°; *De Bibliothecis atque archivis rituum clarissimorum libelli et commentationes, cum præfatione de scriptis et bibliothecis antediluvianis*, ibid., 1666, in-4°; *Epistola de scholarum antiquitate*, ibid., 1674; *De coronis, nuptiarum præsertim, sacris et profanis*, dissert. que Grævius a insérée dans le tome VIII du *Thesaur. antiq. romanar.*; des éditions de divers auteurs, et de quelques ouvrages de plusieurs Pères grecs et latins; mais ces éditions ont été surpassées par celles qu'ont données des philologues plus récents; une édition de l'*Histoire ecclésiastique*, d'Adam de la Brème, ibid., 1670.

**MADOX** (ISAAC), évêque anglais, né à Londres le 27 juillet 1697, avait commencé par être apprenti chez un rôtisseur. Ses heureuses dispositions et son goût pour l'étude fixèrent l'attention de quelques personnes, qui se chargèrent de sa éducation. Avant embrassé l'état ecclésiastique, il devint en 1736 évêque de Saint-Asaph, fut nommé en 1743 évêque de Worcester, et mourut le 27 septembre 1753. On a de Madox une *Défense de la doctrine et de la discipline de l'Église d'Angleterre en réponse à l'Histoire des puritains* (de Neale); et des *Sermons*, dont un a pour objet l'inoculation de la petite-vérole.

**MAFFÉE** ou **MAFFEI** (JEAN-PIERRE), célèbre jésuite, né à Bergame en 1535, enseigna la rhétorique à Gènes en 1563, et en 1564 fut secrétaire de la république avant d'être de la compagnie de Jésus, dans laquelle il entra en 1565. Philippe II, roi d'Espagne, et Grégoire XIII eurent pour lui une estime particulière. On a dit qu'il était tellement jaloux de la belle latinité, que, de peur de l'altérer, il demanda au pape la permission de dire son bréviaire en grec: c'est une fable. Le cardinal Bentivoglio, ami de ce jésuite, fait entre lui et Strada le parallèle suivant: « Ils se ressemblent dans la beauté du style, dans la noblesse, dans l'harmonie des paroles, et dans la clarté des pensées; mais le P. Maffée l'emporte par la pureté de la langue, et Strada par l'élégance: l'un écrit avec gravité, et l'autre avec beaucoup d'esprit. » L'extérieur du P. Maffée n'avait rien qui annonçât son mérite; sa conversation même était sans agrément. Il était d'un tempérament délicat, et ne conservait sa santé que par un régime pénible. Il était prompt à s'enflammer; mais il rentrait en lui-même, et demandait pardon à ceux que sa vivacité avait offensés ou scandalisés. Il

donnait à la perfection de ses ouvrages plus de temps que d'autres à la composition des leurs. Quand on lui paraissait surpris de cette lenteur, il répondait que les lecteurs ne s'informaient pas du temps qu'on avait mis à composer un ouvrage, mais des beautés qu'on y trouvait. Il mourut à Tivoli le 20 octobre 1603. On a de lui : *De vita et moribus sancti Ignatii*, in-8°, Venise, 1685, et Bergame, 1747, 2 vol. in-4°. C'est un enfant qui peint son père; mais s'il a la tendresse et la naïveté de cet âge, il a les grâces et la vigueur des meilleurs écrivains latins; *Historiarum indicarum libri XVI*, traduits de l'espagnol, du P. A. Costa, plusieurs fois réimprimés in-fol. et in-8°. Le style en est très-pur et très-élegant. Les mémoires sur lesquels cet ouvrage a été composé sont les plus sûrs que l'auteur eût pu se procurer sur ces régions lointaines; on assure que c'est le travail de dix années. Le début en est magnifique et sublime; et en général les réflexions de l'auteur et sa manière de présenter les grands événements sont pleins de dignité et de force. L'abbé de Pure l'a assez mal traduit en français. Elle va jusqu'en 1558. On y trouve à la fin la traduction des Lettres écrites des Indes par les missionnaires. Elles ont aussi paru séparément sous le titre de *Rerum a societate Jesu in Oriente gestarum volumen*, Cologne, 1574, in-8°. Cinq livres de ces lettres sont *De japonicis rebus*. Le cardinal Henri de Portugal avait appelé Maffée à Lisbonne pour écrire l'Histoire générale des Indes orientales. Grégoire XIII chargea Maffée d'écrire l'Histoire de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'en 1742, à Rome, en 2 vol. in-4°. On trouve la Vie de Maffée à la tête de ses Œuvres latines, 1746, 2 vol. in-4°.

MAFFÉE ou MAFPEI (le marquis FRANÇOIS-SCIPION), né à Vérone le 1<sup>er</sup> juin 1675, d'une famille illustre, fut associé fort jeune à l'Académie des Arcades de Rome. A 27 ans il soutint publiquement dans l'université de Vérone une thèse qui respirait la gaieté de la jeunesse et de la poésie, quoique en prose. Elle roulait toute sur l'amour et contenait cent conclusions, très-décemment et sage, quoique dans une matière où il est aisé de s'oublier. Le marquis, passionné pour tous les genres de gloire, voulut goûter celle des armes. Il entra au service de Bavière, et se trouva en 1704 à la bataille de Donawert. L'amour des lettres le rappela bientôt en Italie. Il eut alors à soutenir une autre espèce de guerre; il écrivit contre le duel, à l'occasion d'une que elle où son frère aîné était engagé. Il fit un livre plein de savantes recherches sur les usages des anciens pour terminer les différends des particuliers. Il y fit voir aux duellistes que ce prétendu point d'honneur et le duel en lui-même sont opposés à la religion, au bon sens et à l'intérêt de la vie civile. Le marquis Maffée s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il composa sa *Méropé*, qui eut un succès brillant et soutenu; une comédie sous le titre de *la Cérémonie* fut aussi fort applaudie. Sa réputation

était répandue dans toute l'Europe, quand il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. On vit en lui un génie étendu, un esprit vif, fin, pénétrant, avide de découvertes, et très-propre à en faire; une humeur enjouée, un cœur naturellement bon, sincère, désintéressé, ouvert à l'amitié, plein de zèle pour la religion et fidèle à en remplir les devoirs. A peine voulut-on s'apercevoir qu'il se prévenait aisément de ses propres idées; qu'il était délicat sur le point d'honneur littéraire, rétif à la contradiction, trop absolu dans la dispute, et qu'il semblait vouloir faire régner ses opinions comme par droit de conquête. De France, le marquis Maffée passa en Angleterre, de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur Charles VI des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il continua à s'occuper des sciences, et mourut le 11 février 1753. Les Véronais l'avaient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna, après sa mort, des obsèques solennelles. On prononça dans la cathédrale de Vérone son oraison funèbre. On a parlé beaucoup de l'inscription : *Au marquis Scipion Maffei vivant*, mise au bas de son buste, qu'il trouva, à son retour à Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'académie. Ce sont peut-être ces honneurs exagérés qui ont donné à ce savant estimable le ton décisif et les airs de suffisance qu'on lui a reprochés. S'il a pu trouver dans la cause une espèce d'excuse de l'effet, il sera toujours difficile de le justifier d'avoir paru rechercher la cause même. Les principaux de ses ouvrages sont : *Rime e prose*, Venise, 1719, in-4°; *La scienza cavalleresca*, Rome, 1710, in-4°. Ce livre, contre l'usage barbare des duels, est excellent. Il en a paru six éditions. La dernière a été commentée par le P. Paoli, membre de l'Académie des Arcades, sous le nom de *Tedalgo*. La *Méropé*, tragédie. Il y en a eu plusieurs éditions; *Traduttori italiani, ossia Notizia dei volgarizzamenti d'antichi scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8°; *Teatro italiano, ossia Scelta di tragedie per uso della Scena*, en 3 vol. in-8°; *Cassiodori complexiones in Epistolas et Acta apostolorum et Apocalypsim, ex vetustissimis membranarum eruta*, Florence, 1721, et Rotterdam, 1738; *Istoria diplomatica, che serve d'introduzione all' arte critica in tal materia*, 1721, in-4°; *Degli Anfiteatri, e singolarmente de Veronese*, Vérone, 1728, in-12; *Supplementum Acaciarum, monumenta numquam edita continens*, Venise, 1728; *Museum Veronense*, 1729, in-folio : c'est un recueil d'instructions relatives à sa patrie; *Verona illustrata*, in-fol., Vérone, 1732, et en 4 vol. in-8°. La république de Venise, à qui l'auteur dédia cet ouvrage, le décora d'un titre qui ne se donne qu'à la première noblesse, avec des revenus, des immunités et des privilèges. *Il primo canto del' Iliade d'Omero, tradutto in versi italiani*, Londres, 1737, en vers non rimés; *La Religione dei*

*gentili nel morire, ricavata da un basso-relievo antico che si conserva in Parigi*, Paris, 1736, in-4°; *Osservazioni letterarie che possono servire di continuazione al Giornale de letterati d'Italia*. On a encore de lui un ouvrage sur la Grâce. C'est une histoire théologique de la doctrine et des opinions qui ont en cours dans les cinq premiers siècles de l'Eglise, au sujet de la grâce, du libre arbitre et de la prédestination : elle est en italien, et fut imprimée à Trente, en 1742. Maffei y a joint quelques écrits théologiques qu'il avait aussi composés; des éditions estimées de quelques Pères. Son attachement aux vérités du christianisme était aussi vif que réfléchi. Il donnait quelquefois dans des opinions qui paraissaient neuves et singulières; mais il ne les défendait qu'autant qu'il les croyait conformes à la saine doctrine. Une *Lettre au Père Ansaldi*, où il nie absolument l'existence actuelle de la magie, a été réfutée par les savants Muratori et Tartarotti. Le célèbre marquis devait se borner à rejeter la multitude de fables qu'on débitait en cette matière, sans attaquer la possibilité ou la réalité de la chose en elle-même. Il y a d'ailleurs de l'inconséquence dans son opinion, puisqu'il reconnaît que la magie a existé autrefois, qu'il y a encore aujourd'hui des possessions, etc. Il admet d'un côté ce qu'il rejette de l'autre. Les passages des Pères qu'il allègue sont ou tronqués ou mal expliqués; ceux où les mêmes Pères établissent clairement la magie ne sont pas rapportés, etc. Voy. ASMODÉE, DELRIO, de HAEN, SPÉ, etc. En général, on reconnaît dans ses écrits une science plus étendue que profonde, plus variée que réfléchie, plus d'érudition que de logique, plus d'élocution que de pensées. Son style en prose manque parfois de précision et de nerf; il est pour l'ordinaire languissant et parasite. La marche de ses idées est quelquefois dénuée d'ordre, plus souvent de fermeté et de vigueur. Les *Oeuvres* de Maffei ont été recueillies en 1790 à Venise, 28 vol. in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec Scipion Agnello MAFFEI, de Tortone, auteur d'une *Histoire de la ville de Mantoue*, en italien.

MAGALLIAN (CÔME), jésuite portugais, dont on a des *Commentaires* sur Josué, sur les Juges, sur les Epîtres à Tite et à Timothée, et sur d'autres écrits, occupa une chaire de théologie à Coimbre, où il mourut en 1624, dans sa 73<sup>e</sup> année.

MAGES, ce nom, qui veut dire *Sages*, désigne particulièrement les illustres seigneurs qui, conduits par un météore lumineux, que l'Ecriture appelle *étoile*, vinrent du fond de l'Orient adorer Jésus-Christ, troublèrent la cour d'Hérode par la recherche qu'ils firent de cet Enfant divin, et retournèrent dans leur patrie après lui avoir rendu leurs hommages. On les appelle ordinairement les *trois rois*. Claudien, poète païen, leur donne aussi ce nom, et désigne les présents symboliques qu'ils firent au Sauveur des hommes :

Dant tibi Chaldaei prænuntia munera reges :  
Myrrham bomo, rex aurum, suscipe tuura, Deus.

Ce passage est parfaitement conforme à ce qu'une ancienne tradition nous apprend sur ce sujet (Voy. JUVENCUS). Chalcidius, philosophe païen, fait mention de l'apparition de l'étoile miraculeuse qui conduisit les Mages à Bethléem, dans son *Commentaire* sur le *Timée* de Platon, pag. 219. « Il y a, dit-il, « une autre histoire plus digne de notre vé- « nération religieuse, qui raconte l'appari- « tion d'une étoile destinée à annoncer aux « hommes, non des maladies ou quelque « mortalité funeste, mais la venue d'un Dieu, « uniquement descendu pour le salut et le « bonheur du genre humain. Elle ajoute que « cette étoile ayant été observée par les « Chaldéens versés dans l'astronomie, sa « route nocturne les conduisit à chercher le « Dieu nouvellement né, et qu'ayant trouvé « cet auguste Enfant, ils lui rendirent les « hommages dus à un si grand Dieu. » On donne ordinairement aux trois Mages les noms de *Gaspard*, *Melchior*, *Balthasar*, et l'on croit que parmi eux il y en avait un noir. La cathédrale de Cologne se glorifie de posséder les corps de ces illustres voyageurs; cette prétention ne paraît pas fondée sur des titres qui puissent essuyer un examen sévère. Le monument ou lysanothèque qui renferme ces reliques, est d'une richesse extraordinaire et d'un grand travail. Le P. Crombach, jésuite, a écrit en faveur de cette tradition de l'église de Cologne, un grand vol. in-fol., où il y a bien plus de recherches que de critique: *Primitia gentium, sive Historia SS. Trium Magorum*, Cologne, 1654. Le jour de l'Epiphanie, l'Eglise célèbre dans la personne des trois Rois la vocation de toutes les nations à la foi de l'Evangile, comme l'on voit dans l'office de ce jour, composé des passages les plus lumineux et les plus touchants de l'Ancien Testament, relatifs aux effets merveilleux du christianisme et à la réunion de tous les peuples sous la loi de Jésus-Christ.

MAGGI ou plutôt MAGGIO (FRANÇOIS-MARIE), chanoine régulier, né l'an 1612, mort l'an 1686 à Palerme, fut envoyé dans les missions de l'Orient l'an 1636 par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie, et y fit beaucoup de fruit. Partout il montra qu'il savait allier un grand zèle à beaucoup de prudence. De retour en Italie, il se rendit à Rome, où il travailla, par ordre de la Propagande, à la *Grammaire* des langues orientales; étant passé à Naples, l'amitié du viceroy lui facilita les moyens d'établir dans ce royaume plusieurs maisons de théatins, ordre dont il était membre. On a de lui: *Syntagma linguarum orientalium, quæ in Georgia regionibus audiuntur*, etc., Rome, 1643, in-f., et 1670, in-f°; *De sacris ceremoniis*; *De Pauli IV inculcata vita disquisitiones historicae*; plusieurs ouvrages sur le *Rituel* et *ascétiques*.

MAGISTRIS (HYACINTHE DE), missionnaire italien et jésuite, né dans le diocèse de Crémone en 1605, professa d'abord les humanités, et fut envoyé par ses supérieurs dans les missions des Indes Orientales. Lors d'un

second voyage qu'il fit en Europe pour les besoins de sa mission, le supérieur-général l'envoya visiter les établissements que l'ordre possédait dans le Brésil. Il retourna ensuite dans l'Inde, et fut nommé préfet du noviciat de Goa, où il mourut le 11 novembre 1668. On a de lui une *Relation de l'état des missions à Maduré, et des établissements des jésuites sur la côte de Malabar*, Rome, 1661, in-8°, en italien; traduite en français par le P. Jacques de Machault.

MAGISTRIS (SIMON ou SIMÉON DE), savant orientaliste, né à Serra, village de Corse, en 1728, mort à Rome le 6 octobre 1802, y alla fort jeune, et y devint prêtre de l'Oratoire de l'Eglise-Neuve. S'étant adonné à l'étude des langues anciennes, il fut successivement employé par le pape Clément XIV et par Pie VI, qui le nomma évêque de Cyrène *in partibus*, et le mit à la tête de la congrégation chargée de corriger les livres et les liturgies des Eglises orientales. On lui doit : *Daniel secundum septuaginta, ex tetraplis Origenis, nunc primum editus, ex singulari Chistiano Codice annorum supra 1300*, grec et latin, Rome, 1772, in-fol.; *Acta Martyrum ad ostia tiberina ex manuscripto Codice regie bibliothecæ Taurinensis*, Rome, 1795; *Dionysii Alexandrini, etc., opera quæ supersunt*, grec et latin, Rome, 1796, in-fol.; *Gli atti di cinque martiri nella Corea, etc.*, Rome, 1801, in-8°, et une édition du P. Joseph Bianchini *elogium hist.*, Rome, 1764.

MAGLOIRE (saint), natif du pays de Galles, dans la Grande-Bretagne, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régionnaire en Bretagne. Il établit dans la suite un monastère dans l'île de Jersey, où il mourut en octobre 575, à près de 80 ans. Ses reliques furent transférées à Paris, au faubourg Saint-Jacques, dans un monastère de bénédictins, cédé aux Pères de l'Oratoire en 1628. C'était, avant la révolution française, le séminaire Saint-Magloire, célèbre par les savants qu'il a produits.

MAGNERIC (saint), un des plus saints évêques du vi<sup>e</sup> siècle, gouverna l'église de Trèves, sous les règnes de Sigebert, Childébert et Chilpéric. Entre autres monuments qu'il a laissés de sa piété, on compte la célèbre abbaye de Saint-Martin, qu'il fonda hors des murs de la ville, en mémoire du saint évêque de Tours, pour qui il avait une singulière vénération. Il mourut en 596. Saint Grégoire de Tours nous a conservé quelques particularités de sa vie.

MAGNES ou MAGNETES (MACARIUS), auteur ecclésiastique, qui florissait à Jérusalem sur la fin du iii<sup>e</sup> siècle. Germain, patriarche de Constantinople, cite le nom de Magnès, prêtre de Jérusalem, parmi les noms de ceux qui assistèrent au concile d'Antioche, tenu contre Paul de Samosate, et où il accompagna son évêque Hyménée. Il écrivit : *Ἀποκρίτων, seu Responsionum adversus Theosthenem ethnicum, Evangelium calumniantem libri quinque*; un Commentaire sur la Genèse; un traité sur l'Eucharistie. De ces ouvrages de Magnès, il ne nous reste que des frag-

ments que M. Migne a recueillis dans un volume de son Cours complet de Patrologie. Ce volume a pour titre : *Œuvres très-complètes d'Arnobé*, reproduites d'après les éditions de dom Coustant, de Galland et d'Orellius; précédées des trois Dissertations de Dodwell, sur saint Cyprien, des *Œuvres* de saint Sixte et de saint Denys, papes, de Denys d'Alexandrie, de saint Félix, d'Eutychien, de Caius, de Commodien, d'Antoine, de saint Victorin et de Magnès, 1844, 1 vol. in-4°.

MAGNET (LOUIS), jésuite, né l'an 1575, mort l'an 1657, fut le rival de Buchanan en poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa *Paraphrase* en vers latins des *Psaumes* et des *Cantiques* de l'Écriture sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et a rendu, autant qu'il est possible, la force de leurs expressions.

MAGNI (JACQUES), augustin, né à Toulouse, mort vers 1422, fort âgé, est auteur d'une Introduction à la philosophie, intitulée *Sophologium*, Paris, 1471, in-4°, édition assez rare. Il y en a une autre plus ancienne, sans date.

MAGNI (VALÉRIEN), en latin *Magnus*, capucin, né à Milan en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importants de son ordre. Le pape Urbain VIII le fit chef des missions du Nord; mais ayant écrit avec beaucoup d'emportement contre les jésuites, il encourut la disgrâce d'Alexandre VII, qui lui défendit d'écrire. Le capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et publia quelque temps après son *Apologie*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par l'indulgence de Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, et y mourut en 1661, à 74 ans. On trouve, dans le tome II du recueil fanatique intitulé *Tuba magna*, une lettre qu'il a écrite dans sa prison même; et y répondait aux accusations intentées contre lui, de manière à le faire mettre en prison s'il n'y avait pas été. On a encore de lui quelques livres de controverse contre les protestants, qu'il haïssait cependant moins que les jésuites. On connaît sa réponse favorite : *Mentiris impudentissime*.

MAGNIN (CHARLES-ÉTIENNE), ancien curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, né à Charolles, diocèse d'Autun, le 28 novembre 1759, d'une famille honorable, était professeur et directeur au petit séminaire d'Autun à l'époque de la révolution. Le refus qu'il fit du serment l'obligea de quitter le diocèse, et il se rendit à Paris, où il pensait qu'il se déroberait plus facilement aux poursuites. Il eut le désir d'aller porter la foi chez les nations infidèles; mais sa famille montra une opposition si vive à ce projet, que l'abbé Magnin crut devoir céder. Du fond de l'asile que lui avait donné une bonne revendeuse de la rue Saint-Martin, il put encore répandre les secours et les consolations de la religion, visiter les malades, remplir, en un mot, les diverses fonctions du sacré ministère. Il pénétra même jusque dans le cachot de la reine Marie-Antoinette, qui reçut de sa main la sainte communion. Dans les jours

les plus mauvais de la terreur, il allait, déguisé en marchand d'habits, dans diverses maisons où des fidèles l'attendaient, et il offrait avec eux le divin sacrifice. Lorsque les temps devinrent plus calmes, il célébra la messe dans un oratoire particulier, échappant ainsi à la nécessité de signer les diverses promesses de soumission qu'exigeait le gouvernement républicain. A l'époque du concordat, il fut attaché à la paroisse de Saint-Roch, en qualité de prêtre administrateur, et, en 1816, il fut nommé curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, en remplacement de M. Valayer, qui était appelé à la cure le Saint-Nicolas-des-Champs, et qui fut plus tard évêque de Verdun. Le 15 février 1831, le service anniversaire qui fut célébré dans cette église, en commémoration de la mort du duc de Berry, donna un prétexte à des événements déplorable. L'église et le presbytère furent dévastés et pillés, et l'abbé Magnin fut jeté au dépôt de la Conciergerie, où il resta 19 jours. Lorsqu'il fut remis en liberté, il eut la douleur de voir son église fermée et menacée de destruction, et il dut se réfugier avec son clergé et ses paroissiens dans l'église de Saint-Eustache, qui servit alors pour deux paroisses. En 1837 il se démit de sa cure, espérant que son église serait ainsi rendue plus facilement au culte; elle fut en effet bénie par M. de Quélen, le 13 mai de la même année, et le lendemain, jour de la Pentecôte, la grand-messe y fut chantée par M. l'abbé Quentin, vicaire-général. Un apothicaire avait usé de l'ascendant éphémère que le hasard des événements lui donnait pour transformer cette église en mairie. L'abbé Magnin, nommé chanoine honoraire de Notre-Dame, se fixa dans la rue de Vaugirard, et continua l'exercice de son ministère dans l'église des dames Carmélites. Il est mort le 18 janvier 1843, dans sa 84<sup>e</sup> année.

**MAGNUS** ou **MAGNI** (**JEAN**), en suédois *Store*, qui veut dire *grand*, archevêque d'Upsal, en Suède, né à Linköping en 1488, s'éleva avec force contre le luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi Gustave Wasa de l'introduire dans ses Etats. Ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions; il le fit passer pour un rebelle, et un peintre catholique de Flandre eut la lâcheté de représenter ce grand prélat comme luttant contre l'autorité légitime. C'est cependant ainsi que les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Evangile ont lutté contre les empereurs païens. Le zélé et courageux archevêque se rend à lui-même, dans ses malheurs, le témoignage consolant de ne souffrir que pour la défense de la foi de Jésus-Christ: *Ex primo regni senatore et felicissimo archiepiscopo, propter tuendam fidem Christi, factus sum humilis, exsul et peregrinus* (Hist. lib. XXI). Magnus, emportant les regrets des catholiques, se retira à Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544. On a de lui: une *Histoire de Suède*, en 24 livres, intitulée: *Gothorum, Suecorumque historia ex probatis antiquorum*

*monumentis collecta*, Rome, 1554, in-folio; Bâle, 1558, in-8°, ouvrage publié avec des additions, par Olaus Magnus, son frère; celle des archevêques d'Upsal, sous le titre: *Historia metropolitana Ecclesie Upsalensis, in regnis Sueciae et Gothiae a Joanne Magni Gotho, sedis apostolicae legato, et ejusdem Ecclesie archiepiscopo, collecta, opera Olai Magni Gothi, ejus fratris, in lucem edita*, Rome, 1560, 1 vol. in-fol. On trouve dans ce livre de quoi rétablir la vérité des faits, et détruire les calomnies des luthériens contre cet illustre archevêque, homme d'un zèle ferme et d'une droiture inflexible. Sa résistance aux progrès des nouvelles sectes fut d'autant plus forte et plus constante, qu'il connaissait parfaitement les maux qui résultaient de toute innovation imaginée par des hommes oisifs et inquiets, au préjudice de l'ancienne religion que quinze siècles avaient laissée dans la possession de passer pour la véritable.

**MAGNUS** (**OLAUS**), frère de Jean Magnus, auquel il succéda, l'an 1544, dans l'archevêché d'Upsal, parut avec éclat au concile de Trente, en 1546, et souffrit beaucoup, dans son pays, pour la religion catholique. On a de lui l'histoire des mœurs, des coutumes et des guerres des peuples du Septentrion, sous ce titre: *Historia de gentibus septentrionalibus*, etc., Rome, 1555, in-fol.; Bâle, 1567; les autres éditions ne sont que des extraits. Cet ouvrage renferme des choses curieuses, mais quelques-unes semblent être le fruit de la crédulité. L'auteur y montre un grand attachement à la foi catholique. Un autre ouvrage de ce prélat est intitulé: *Tabula terrarum septentrionalium et rerum mirabilium*, etc., Venise, 1639. Il mourut au monastère de Sainte-Brigitte, à Rome, en 1568, et fut enterré à côté de son frère, dans l'église du Vatican.

**MAGRI** (**DOMINIQUE**), né, en 1604, à la Valette, dans l'île de Malte, prêtre de l'Oratoire et chanoine de Viterbe, mort le 4 mars 1672, à 68 ans, avait une érudition peu commune, embellie par les vertus sacerdotales. Il laissa deux ouvrages utiles: *Hierolexicon*, Rome, 1677, in-fol., composé avec son frère Charles. C'est un dictionnaire qui peut beaucoup servir pour l'intelligence de l'Ecriture sainte; un *Traité des contradictions apparentes de l'Ecriture*, en latin, dont la meilleure édition est celle de 1785, in-12, à Paris, par l'abbé Lefèvre, qui l'augmenta de moitié. Elle a reparu à la fin du tom. II du *Hierolexicon*; la *Vie de Latinus Latinus*, qui est à la tête de la *Bibliotheca sacra et profana* de cet auteur, dont Charles Magri a donné l'édition, Rome, 1677, in-fol.; *Virtù del Kaf.*, Rome, 1671, in-4°; *Viaggio al monte Libano*, 1664, in-4°. On préfère celui de Jérôme Dandini, avec des notes de Richard Simon. On trouve la liste des autres ouvrages de Magri dans le tom. XLI de Nicéron.

**MAHÉ** (**JOSEPH**), chanoine, antiquaire et théologien, naquit le 19 mars 1760, à Art, petite île du Morbihan, située à une lieue et demie de Vannes, et dont la population pres-

que entière se compose de marins. Il perdit son père de bonne heure, et il se vit un moment sur le point d'être obligé d'interrompre ses études, à cause du peu d'aisance de sa famille. Après avoir terminé son cours de théologie, il fut nommé vicaire à Kervignac, et peu après il fut attaché, avec le même titre, à la paroisse de Saint-Salomon de Vannes. Pendant les orages révolutionnaires, l'estime dont il jouissait n'empêcha pas qu'il ne fût, comme tous ses confrères, l'objet d'une vive persécution, et il ne dut son salut qu'au dévouement d'un ami, à qui il témoigna sa gratitude en instruisant ses enfants. Plus tard il subit une année de captivité. En 1802, M. de Pancemont, évêque de Vannes, le pourvut d'un canonicat, qui permit à l'abbé Mahé de se livrer avec une nouvelle ardeur à ses études de prédilection. En 1806, il devint bibliothécaire de la ville de Vannes et aumônier du collège; mais il perdit ces deux emplois en 1815, le premier, parce que la majeure partie des livres de la bibliothèque fut rendue aux anciens possesseurs, et le second, par suite de la publication d'un ouvrage intitulé : *Dialogue sur la grâce efficace par elle-même, entre Philocaius et Aléthozète*, Paris, 1818, in-12, auquel on reprochait d'être entaché de jansénisme. Mahé se soumit à la décision de son évêque, M. de Bausset, et supprima son livre. L'archéologie occupa alors presque tout son temps, et il publia un *Essai sur les antiquités du Morbihan*, Vannes, 1825, in-8°, avec planches, ouvrage qui a obtenu l'estime des savants. *Le Lycée armoricain*, recueil mensuel de Nantes, renferme plusieurs dissertations de lui, des réponses aux observations ou critiques de M. de Fréminville, de M. de Penhouët, etc. Homère fut aussi l'objet de ses méditations, et il a laissé, sous le titre d'*Antiquités homériques*, un manuscrit assez volumineux. Il a laissé également en manuscrit des *Commentaires* sur la Bible, travail que lui facilitait sa grande connaissance des langues hébraïque, grecque et syriaque, une traduction des *Psaumes*, dont il ne put exécuter que la moitié, des notes et des *Mémoires* sur le déluge universel et sur diverses difficultés des saintes Ecritures, etc., qu'il lisait à la société Polymathique du Morbihan, dont il fut président après en avoir été un des fondateurs. Le chanoine Mahé mourut à Vannes, le 4 septembre 1831, âgé de 71 ans.

MAHIS (MARIN DES). *Voy.* GROSTESLE.

MAHOMET, ou mieux MOHAMMED (IBN ABDALLAH ABOU'L CASSEM), naquit à la Mecque, le 10 novembre 570, suivant l'opinion la plus probable. Sa naissance fut accompagnée, suivant les dévots musulmans, de différents prodiges qui se firent sentir jusque dans le palais de Chosroës. Son père était idolâtre. Amenah, sa mère, juive de religion, était veuve depuis dix mois lorsqu'elle mit au monde cet enfant, futur auteur d'une superstition sanguinaire, étendue depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Indes, et fondateur d'un empire devenu redoutable aux chrétiens, destiné à punir leurs crimes et à

être l'instrument des divines vengeances dans une grande partie du globe. A l'âge de 20 ans, le jeune Mahomet s'engagea dans les caravanes qui négociaient de la Mecque à Damas. De retour à la Mecque, une femme riche, Khadidjah, veuve d'un marchand, le prit pour conduire son négoce, et l'épousa trois ans après. Mahomet était alors à la fleur de l'âge; et quoique sa taille et sa figure n'eussent rien d'extraordinaire, il sut, par ses souplesses et ses complaisances, gagner le cœur de son épouse. Khadidjah lui fit une donation de tous ses biens. Mahomet, parvenu à un état dont il n'aurait jamais osé se flatter, résolut de devenir le chef de sa nation; il jugea qu'il fallait, pour cela, tirer parti de l'ignorante crédulité et de la superstition du peuple. A l'âge de 40 ans, cet imposteur commença à se donner pour un prophète. Il feignit avoir eu des révélations, il parla en inspiré; il persuada d'abord sa femme et huit autres personnes. Ses disciples en firent d'autres, et en moins de trois ans il en eut près de cinquante, disposés à mourir pour sa doctrine. Il lui fallait des miracles, vrais ou faux. Le nouveau prophète trouva dans les attaques fréquentes d'épilepsie, à laquelle il était sujet, de quoi confirmer l'opinion de son commerce avec le ciel. Il fit passer le temps de ses accès pour celui que l'Être suprême destinait à l'instruire, et ses convulsions pour l'effet des vives impressions de la gloire du ministre que la Divinité lui envoyait. A l'entendre, l'ange Gabriel l'avait conduit, sur un âne, de la Mecque à Jérusalem, où, après lui avoir montré tous les saints et tous les patriarches depuis Adam, il l'avait ramené la même nuit à la Mecque. Malgré l'impression que faisaient ses rêves, il se forma une conjuration contre le visionnaire. Le nouvel apôtre fut contraint de quitter le lieu de sa naissance pour se sauver à Médine. Cette retraite fut l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire et de sa religion. C'est ce que l'on nomma *hégire* (c'est-à-dire fuite ou persécution), dont le premier jour répond au 16 juillet de l'an 622 de J.-C. Le prophète fugitif devint conquérant. Il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers, et leur ordonna de ne répondre aux objections des contradicteurs que par le glaive. Il disait que *chaque prophète avait son caractère; que celui de Jésus-Christ avait été la douceur; et que le sien était la force.* Pour agir suivant ses principes, il leva des troupes qui appuyèrent sa mission. Les Juifs arabes, plus opiniâtres que les autres, furent un des principaux objets de sa fureur. Son courage et sa bonne fortune le rendirent maître de leurs places fortes. Après les avoir subjugués, il en fit mourir plusieurs; vendit les autres comme des esclaves, et distribua leurs biens à ses soldats. La victoire qu'il remporta en 627 fut suivie d'un traité qui lui donna un libre accès à la Mecque. Ce fut la ville qu'il choisit pour le lieu où ses sectateurs feraient dans la suite leur pèlerinage. Ce pèlerinage faisait déjà une partie de l'an-

cien culte des Aranes païens, qui y allaient une fois tous les ans pour adorer leurs divinités, dans un temple aussi renommé parmi eux que celui de Delphes l'était chez les Grecs. Mahomet, fier de ses premiers succès, se fit déclarer roi, sans renoncer au caractère de chef de religion. Cet apôtre sanguinaire ayant augmenté ses forces, oubliant la trêve qu'il avait faite deux ans auparavant avec les habitants de la Mecque, met le siège devant cette ville, l'emporta de force, et, le fer et la flamme à la main, il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort. On passe au fil de l'épée tous ceux qui résistent au prophète guerrier et barbare. Le vainqueur, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, se crut assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses. Il commença par attaquer la Syrie, soumise alors à l'empereur Héraclius; il lui prit quelques villes, et rendit tributaires les princes de Dauma et Deyla. Ce fut par ces exploits qu'il termina toutes les guerres, où il avait commandé en personne, et où il avait montré l'intrépidité d'Alexandre. Ses généraux, aussi heureux que lui, accrurent encore ses conquêtes, et lui soumi-  
rent tout le pays à 400 lieues de Médine, tant au levant qu'au midi. C'est ainsi que Mahomet, de simple marchand de chameaux devint un des plus puissants monarques de l'Asie. Il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes. Il s'était toujours ressenti d'un poison qu'il avait pris autrefois. Une juive, voulant éprouver s'il était réellement prophète, empoisonna une épaule de mouton qu'on devait lui servir. Le fondateur du mahométisme ne s'aperçut que la viande était empoisonnée qu'après en avoir mangé un morceau. Les impressions du poison l'eminèrent peu à peu. Il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta dans la 62<sup>e</sup> année de son âge, la 23<sup>e</sup> depuis qu'il avait usurpé la qualité de prophète, la 11<sup>e</sup> de l'hégyre, et la 632<sup>e</sup> de Jésus-Christ. Sa mort fut l'occasion d'une grande dispute entre ses disciples. Omar, qui de son persécuteur était devenu son apôtre, déclara, le sabre à la main, que *le prophète de Dieu ne pouvait pas mourir*. Il soutint qu'il était disparu comme Moïse et Elie, et jura qu'il mettrait en pièces quiconque oserait soutenir le contraire. Il fallut que Abubeker lui prouvât par le fait que leur maître était mort, et par plusieurs passages de l'Alcoran, qu'il devait mourir. L'imposteur fut enterré dans la chambre d'une de ses femmes, et sous le lit où il était mort. C'est une erreur populaire de croire qu'il est suspendu dans un coffre de fer qu'une ou plusieurs pierres d'aimant tiennent élevé au haut de la grande mosquée de Médine. Son tombeau se voit encore aujourd'hui à l'un des angles de ce temple. C'est un cône de pierre placé dans une chapelle dont l'entrée est défendue aux profanes par de gros barreaux de fer. Le livre qui contient les dogmes et les préceptes du mahométisme s'appelle le *Coran* ou *Koran*. C'est une rapsodie de six mille vers, sans ordre, sans liaison, sans art.

Les contradictions, les absurdités, les anachronismes, y sont répandus à pleines mains. Il recueillait les fables les plus absurdes des juifs et des hérétiques, et les mêlait à la narration des livres saints sans discernement. On peut juger du chaos qui en est résulté. S'il se présente çà et là quelques passages raisonnables, des maximes d'une bonne morale et même des endroits sublimes et touchants, c'est que l'imposteur répète ou imite le langage des chrétiens et des juifs sur la Divinité, ses ouvrages et ses lois. « Si l'on « niait, dit un savant moderne, que ce qu'il « a de bon sur la Divinité et la morale vient « de nos Livres saints, je me contenterais de « renvoyer au *Coran* même. On y verrait et « combien d'endroits il copie Moïse ou l'E- « vangile; mais aussi par combien de folies « et d'extravagances qui lui sont propres il « a défiguré ce qu'il prenait chez nous! Or, il « me semble que, pour apprécier un homme, « il faut s'appliquer très-spécialement à dis- « tinguer ce qu'il a tiré de son propre génie, « de ce qu'il prend ailleurs. Pour lui en faire « honneur, au moins faudrait-il nous mon- « trer le degré de perfection qu'il pourrait « avoir ajouté. Mais très-certainement on « n'espérera pas nous montrer quelque de- « gré de perfection ajouté par Zoroastre ou « par Mahomet à la doctrine de Moïse, aux « lois de l'Evangile. » — Toute la théologie du législateur des Arabes se réduit à trois points principaux. Le premier est d'admettre l'existence et l'unité de Dieu, à l'exclusion de toute autre puissance qui puisse partager ou modifier son pouvoir. Le deuxième est de croire que Dieu, créateur universel et tout-puissant, connaît toutes choses, punit le vice et récompense la vertu, non-seulement dans cette vie, mais encore après la mort. Le troisième est de croire que Dieu, regardant d'un œil de miséricorde les hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie (il n'y en avait presque plus alors dans toutes les provinces que ses sectateurs ont subjuguées depuis), a suscité son prophète Mahomet pour leur apprendre les moyens de parvenir à la récompense des bons et d'éviter les supplices des méchants. Cet imposteur adopta, comme l'on voit, une grande partie des vérités fondamentales du christianisme : l'unité de Dieu, la nécessité de l'aimer, la résurrection des morts, le jugement dernier, les récompenses et les châtements. Il prétendait que la religion qu'il enseignait n'était pas nouvelle, mais qu'elle était celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne, disait-il, que celle des Juifs et des chrétiens. Outre les prophètes de l'Ancien Testament, il reconnaissait Jésus, fils de Marie, né d'elle quoique vierge, Messie, Verbe et Esprit de Dieu. Il donnait même dans l'hérésie des impassibles, en assurant que Jésus-Christ n'avait pas été crucifié. « La perfidie des Juifs, dit-il, a été punie « pour avoir nié la virginité de Marie, et « avoir dit qu'ils avaient mis à mort Jésus le « Christ, fils de Marie, envoyé de Dieu. Ils « ne l'ont ni tué, ni sacrifié; ils n'ont eu en

« leur pouvoir que son image. Sa personne « leur a été enlevée et placée auprès de « Dieu. » Quoiqu'il eût beaucoup puisé dans la religion des Juifs et des chrétiens, il haïssait cependant les uns et les autres : imitant en quelque sorte les plagiaires, qui affectent de mépriser et de censurer les auteurs qu'ils ont volés. La circoncision, les oblations, la prière cinq fois par jour, l'abstinence du vin, des liqueurs, du sang, de la chair de porc, le jeûne du mois rhamadan et la sanctification du vendredi furent les pratiques extérieures de sa religion. Il proposa pour récompense, à ceux qui la suivraient, la jouissance de toutes les voluptés charnelles. Un homme qui proposait pour paradis un sérail ne pouvait que se faire des prosélytes parmi des gens grossiers et vicieux. Il n'y a point de religion ni de gouvernement qui soit moins favorable au sexe que le mahométisme. L'auteur de ce culte antichrétien accorde aux hommes la permission d'avoir plusieurs femmes, de les battre quand elles ne voudront pas obéir, et de les répudier si elles viennent à déplaire; mais il ne permet pas aux femmes de quitter des maris fâcheux, à moins qu'ils n'y consentent. Il ordonne qu'une femme répudiée ne pourra se remarier que deux fois; et si elle est répudiée de son troisième mari, et que le premier ne la veuille point reprendre, elle doit renoncer au mariage pour toute sa vie. Il veut que les femmes soient toujours voilées, et qu'on ne leur voie pas même le cou ni les pieds. En un mot, toutes les lois à l'égard de cette moitié du genre humain sont dures et injustes. Les prétendus philosophes qui ont entrepris de réhabiliter la mémoire de Mahomet, de justifier sa religion, de réfuter les reproches qu'on lui a faits, seraient plutôt venus à bout de blanchir un nègre. L'état d'ignorance, de stupidité, de servitude, de corruption, dans lequel sont plongés tous les peuples soumis à ses lois, est une démonstration contre laquelle les sophismes et les subterfuges ne tiendront jamais, et qui couvrira toujours de confusion les apologistes. Mahomet est le plus ancien écrivain qui ait parlé clairement de l'immaculée conception de la sainte Vierge; c'est dans son Alcoran, sura 3. Voy. aussi Maracci, *Prodrom. ad refutat. Alcor.*, p. 4, p. 86. Il avait sans doute pris cette opinion des chrétiens orientaux, qui s'étaient retirés de son temps en grand nombre dans l'Arabie, pour éviter les mauvais traitements qu'on leur faisait éprouver dans leur patrie. Voy. SIXTE IV. La meilleure édition de l'*Alcoran* est celle de Maracci, *Alcorani textus universus*, en arabe et en latin, in-folio, 2 vol., Padoue, 1698, avec des notes. Il n'avance rien qu'il ne prouve par les textes formels de ce livre et par les témoignages des auteurs arabes : il avait étudié cette langue pendant quarante ans. Il y en a une traduction anglaise, in-4°, par M. Sale, avec une introduction et des notes critiques, dont plusieurs n'ont pas paru justes à tout le monde. « Je suis fâché, dit Porter, l'homme « le mieux instruit de son temps de la reli-

« gion musulmane, d'être obligé de dire que « souvent il montre trop d'empressement à « faire l'apologie du *Koran*, et qu'il cherche « plutôt à pallier les extravagances sans « nombre qu'il y rencontre, qu'à les exposer « sous leur véritable point de vue. Il résulte « du moins un avantage de cette partialité : « c'est qu'on peut être assuré qu'il n'a pas « ajouté une seule absurdité à celles qui y « sont réellement, et qu'il n'a point chargé « le ridicule qu'elles ont dans l'original. « Quelques faiseurs d'esprit hétérodoxes, « pour se donner un air de singularité, si ce « n'est aux dépens de l'honnêteté, au moins « aux dépens du sens commun, ne se sont « point fait scrupule de se déclarer les admi- « rateurs du *Koran*, d'en exalter les dogmes, « et même d'oser les mettre en parallèle « avec ceux qu'enseignent nos livres sa- « crés. » (*Observ. sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs*, Neuchâtel, 1770, tome II, p. 22 et suiv.) Il faut voir tout ce que cet habile homme a dit sur cette matière : il avait longtemps demeuré à Constantinople en qualité d'ambassadeur du roi d'Angleterre, et rien n'avait échappé à ses observations. Du Ryer a donné une version française de l'*Alcoran*, Paris, 1647, in-4°; La Haye, 1683, in-12. La traduction française de celle de M. Sale parut à Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12 : plus élégante que celle de du Ryer, elle est moins estimée de ceux qui cherchent le vrai. M. Sale s'est moins occupé à rendre fidèlement le sens de l'original qu'à lui donner des tournures raisonnables; et quand il n'a pu atteindre ce but, il s'est permis des altérations et des omissions que les règles d'une traduction ne comportent pas. La traduction italienne attribuée à André Arrivabene, 1547, in-4°, est très-rare, mais peu estimée, ayant été faite sur une mauvaise traduction latine. On fait encore Mahomet auteur d'un traité conclu à Médine avec les chrétiens, intitulé : *Testamentum et pactiones initæ inter Muhammedum et christianæ fidei cultores*, imprimé à Paris, en latin et en arabe, en 1630; mais cet ouvrage paraît supposé. Hottinger, dans son *Histoire orientale*, page 248, a renfermé dans 40 aphorismes ou sentences toute la morale de l'*Alcoran*. Albert Widmanstadius a expliqué la théologie de cet imposteur dans un *Dialogue* latin, curieux et peu commun, imprimé l'an 1540, in-4°. Le cardinal de Cusa a réfuté l'*Alcoran* sous le titre de *Cribrationes Alcorani*. Reland et quelques autres ont vainement entrepris de justifier la religion et le livre de ce brigand. Voy. la *Vie* de Mahomet par Prideaux et par Gagnier. On peut consulter encore l'*Alcorani textus universus* de Maracci, dont nous avons parlé, ainsi qu'un très-bon ouvrage imprimé à Tyrnau en 1717, *Mahumetanus in lege Christi, Alcorano suffragante, instructus*; et la fin du *Traité De Veritate religionis christianæ*, par Grotius, livre vi°. On lit une conférence curieuse de quelques missionnaires avec des mahométans, dans l'*Histor. soc. Jesu*, part. 4. Voy. les articles RYER et SAVARY.

**MAHY (BERNARD)**, jésuite, né à Namur en 1684, prêcha avec réputation pendant 27 ans dans différentes villes des Pays-Bas. Il prêchait à la cathédrale de Liège, lorsqu'une mort subite l'enleva le 8 avril 1744. Il a donné au public l'*Histoire du peuple hébreu jusqu'à la ruine de la Synagogue*, Liège, 1742, 3 vol. in-12. Le style en est trop oratoire.

**MAIDSTON (RICHARD DE)**, Anglais, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance; il mourut le 1<sup>er</sup> juin 1396, dans le couvent d'Arlesfort, de l'ordre des Carmes, où il avait pris l'habit. C'était un homme versé dans la théologie, dans la philosophie et dans les mathématiques. Il a laissé plusieurs ouvrages. Les plus curieux et les plus rares sont ses *Sermones breves intitulati : Dormi secure*, Lyon, 1494, in-4°, et Paris, 1520, même format. On a dit qu'effectivement ils n'étaient bons qu'à faire dormir; mais ce bon mot est au moins trop général, car ses sermons renferment aussi des choses très-propres à réveiller.

**MAIER (JEAN)**, carme, natif de Ghelra ou Geel, village de Brabant, était versé dans le grec et le latin : il mourut à Anvers en 1577. Il a laissé des *Commentaires* sur les Épîtres de saint Paul, sur le Décalogue, des *Discours* latins et grecs; mais on croit que ces ouvrages ont été la proie des flammes.

**MAIER (MICHEL)**, alchimiste, était né en 1568 à Rinsbourg dans le duché de Holstein. L'empereur Rodolphe II l'honora du titre de son médecin. Il se fixa en 1620 à Magdebourg, et y mourut en 1622, à 54 ans. Il livra sa raison, sa fortune et son temps à l'alchimie, cette folie ruineuse. Parmi les ouvrages qu'il a donnés au public sur cette matière, les philosophes, qui le sont assez peu pour vouloir faire de l'or, distinguent et recherchent son *Atalanta fugiens*, 1618, in-4°; et sa *Septimana philosophica*, 1620, in-4°, ouvrages où il a consigné ses délires. On a encore de lui : *Silentium post clamores, seu Tractatus revelationum fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8°; *De fraternitate Roseæ Crucis*, 1618, in-8°; *Jocus severus*, 1617, in-4°; *De Roseæ Crucis*, 1618, in-4°; *Apologeticus revelationum fratrum Roseæ crucis*, 1617, in-8°. Plusieurs écrivains ont cru que cette société des frères de la Rose-Croix avait été l'origine de celle des francs-maçons. Il paraît cependant que l'objet de celle-là tenait à la physique, et, si on en croit quelques auteurs, à la magie, et que la dernière a été d'abord proscrite par des motifs différents, tolérée ensuite par une suite du relâchement arrivé dans les mœurs de ce siècle, soupçonnée d'être enfin un des grands mobiles des révolutions dirigées contre la religion et l'ordre public. On peut consulter le *Voile levé* et la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, deux volumes qui ont paru en 1792. V. le *Journal hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> juin 1792, p. 183. *Cantilena intellectuales*, Rome, 1622, in-16; Rostock, 1623, in-8°; *Museum chymicum*, 1708, in-4°; *Arcana arcanissima, id est, Hieroglyphica Ægyptio-græca*, in-4°.

**MAIER (CHRISTOPHE)**, savant controversiste jésuite, natif d'Augsbourg, mort en

1626, âgé de 58 ans, dont on a quelques ouvrages écrits avec assez de chaleur.

**MAIER (JEAN-FRÉDÉRIC)**. Voy. **MAYER**.

**MAIGNAN** ou **MAGNAN (EMMANUEL)**, Maignanus, religieux minime, né à Toulouse, le 17 juillet 1601, apprit les mathématiques sans maître, et les professa à Rome, où il y a eu pendant longtemps en cette science un professeur minime français. Kircher lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes en mathématiques et en physique. Revenu à Toulouse, le P. Maignan fut honoré d'une visite de Louis XIV, lorsque, venant d'épouser l'infante d'Espagne, il passa par cette ville en 1660. Ce monarque, frappé des talents de ce religieux, voulut l'attirer dans la capitale; mais le P. Maignan s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Il mourut à Toulouse le 29 octobre 1676, après avoir passé par les charges de son ordre. Sa patrie plaça son buste, avec une inscription honorable, dans la galerie des hommes illustres. Le P. Maignan enrichit le public des ouvrages suivants : *Perspectiva horaria*, 1648, in-fol., Rome. C'est un traité de catoptrique, dans lequel l'auteur donne de bonnes règles sur cette partie de la perspective. On y trouve aussi la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche. Cellés que le P. Maignan fit conformément à ses règles, étaient les plus longues qu'on eût encore vues. Un *Cours de philosophie*, en latin, in-fol., Lyon, 1673, et Toulouse, 1763, 4 tom. in-4°. Il n'est plus d'aucun usage dans les écoles. L'auteur y attribue à la différente combinaison des atomes tous les effets de la nature, que Descartes fait naître de ses trois sortes de matières. Si on jugeait de son esprit par ce système, on n'en concevrait point une idée fort brillante. Il faut cependant observer qu'il s'éloignait infiniment d'Epicure, en supposant, non-seulement pour l'existence, mais encore pour la combinaison des atomes, un être souverainement puissant et sage. Il se défendit le mieux qu'il put contre ses critiques dans sa *Philosophia sacra*, qui fut suivie de plusieurs appendices. *De usu licito pecuniæ*, 1673, in-12. Le P. Maignan s'écarte, dans ce traité sur l'usure, de l'opinion commune des théologiens, et son sentiment a depuis été adopté par une multitude de juristes et de commerçants. Cependant, à bien prendre la chose, l'ancienne doctrine théologique subsiste toujours, et se retrouve dans les subtilités mêmes qu'on imagine pour l'é luder, et qui prouvent précisément qu'on ne l'a pas bien comprise, et qu'on lui donne une rigueur et une étendue qu'elle n'a pas. On remarque qu'en général il fit bien des efforts pour les singularités. Il fit bien des efforts pour concilier les différentes opinions de l'école, entre autres celles des thomistes sur la grâce, avec celles des sectateurs de Molina; mais ces efforts ne servirent qu'à montrer combien cette matière est obscure et impénétrable. (Voy. MERLIN, Charles.) Le P. Saguens, son élève, a écrit sa *Vie*; elle parut à Toulouse en 1697, in-4°, sous ce titre :

*De vita, moribus et scriptis Emmanuëlis Maignani.* On peut encore consulter : *Projet pour l'histoire du P. Maignan, et apologie de la doctrine de ce philosophe*, en forme de lettre à tous les savants, particulièrement à ceux de l'ordre des minimes, par le P. H. P. du même ordre, 1703, in-12.

MAIGROT (CHARLES), né à Paris en 1652, docteur de la maison de Sorbonne, vivait dans le séminaire des Missions Etrangères, lorsqu'il fut envoyé à la Chine. A peine eut-il rempli quelque temps les fonctions de missionnaire qu'il fut nommé à l'évêché de Conon, *in partibus*, avec le titre de vicaire apostolique. L'abbé Maigrot était un homme d'un zèle ardent. Il désapprouva la conduite des jésuites, condamna la mémoire de leur plus digne missionnaire, le P. Matthieu Ricci, et déclara les rites observés pour la sépulture absolument superstitieux et idolâtres. Dans les lettrés, il ne vit que des athées et des matérialistes. Le mandement publié en 1693, dans lequel il prononçait ces anathèmes, déplut à la plupart des ouvriers évangéliques. L'empereur en fut fort irrité. Le patriarche d'Antioche, légat apostolique à la Chine, tâcha d'adoucir ce prince, et loua beaucoup, dans l'audience publique qu'il eut de l'empereur en 1706, la science de M. de Conon dans la langue et les affaires chinoises. Le monarque le fit venir, l'interrogea et fut fort surpris de ce que ses réponses ne répondaient pas à l'idée que lui en avait donnée M. de Tournon. De quatre caractères gravés au dessus du trône, dont on lui demanda l'explication, Maigrot n'en put lire que deux qui étaient des plus ordinaires, et n'en put expliquer aucun. L'empereur en témoigna sa surprise dans un décret qu'il lui adressa le second jour d'août de la même année; peu après il l'exila, et se plaignit de ce que les missionnaires lui avaient caché plusieurs démarches de Maigrot, dont il n'avait été instruit que par l'imprudencé d'un ecclésiastique, son ami, nommé Guetti, qui, dans un interrogatoire, n'eut pas la présence d'esprit de les voiler. Maigrot finit sa carrière à Rome, le 28 février 1730. On a de lui des Observations latines sur le livre XIX<sup>e</sup> de l'*Histoire des jésuites* de Jouvenci. Cet ouvrage, plein d'animosité, a été traduit en français sous ce titre : *Examen des cultes chinois*. Comme si un homme qui ignorait la langue chinoise au point que nous venons de dire, pouvait être juge du sens des paroles et des usages de ce peuple. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Maigrot ne put se défendre de les avoir pratiqués lui-même dans la province de sa juridiction. De ce fait qu'on n'a pas contesté, parce qu'il était trop notoire, il suit au moins que l'évêque de Conon ne savait trop à quoi s'en tenir sur la question des cérémonies : ou ceux à qui il en faisait un crime n'étaient pas véritablement coupables, ou il l'était lui-même autant qu'eux. Maigrot cependant mérita la bienveillance des papes Clément XI, Innocent XIII et Benoît XIII.

MAILLA ou plutôt MAILLAC (JOSEPH-ANNE-MARIE DE MOYRIA DE), savant jésuite, né en 1679, au château de Maillac, dans le Bugey, fut nommé missionnaire de la Chine, où il passa en 1703. Dès l'âge de 28 ans il était si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnait, malgré leur présomptueuse vanité, les lettrés eux-mêmes. L'empereur Kang-Hi, mort en 1722, l'aimait et l'estimait. Ce prince le chargea, avec d'autres missionnaires, de lever la *Carte de la Chine et de la Tartarie chinoise*, qui fut gravée en France l'an 1732. Il leva encore des cartes particulières de quelques provinces de ce vaste empire. L'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur dans sa cour. Le Père de Maillac traduisit aussi les grandes *Annales de la Chine* en français, et fit passer son manuscrit en France l'an 1737. Cet ouvrage, intitulé *Histoire générale de la Chine*, a été publié à Paris par les soins de l'abbé Grosier, en 13 vol. in-4<sup>e</sup>, 1777 à 1785, amas de contes, de fables et d'anachronismes de tous les genres, si l'on en excepte les derniers temps qui en sont moins chargés. C'est le jugement qu'ont porté de ces fameuses *Annales* tous les savants non prévenus; et il est étonnant qu'après cela M. Grosier en ait entrepris l'édition. « Les historiens chinois (disent les auteurs anglais de la nouvelle *Histoire universelle*, liv. IV, chap. 11) ont ridiculement appliqué à l'état ancien de leur monarchie, les notions confuses que la tradition leur avait transmises, touchant la création du monde, la formation de l'homme, le déluge et l'institution des arts. De tout cela ils ont composé un système monstrueux d'histoire, etc. » Boyer, auteur très-versé dans l'histoire chinoise, n'a pas meilleure opinion des anciens monuments de ce peuple. Fouquet, évêque titulaire d'Eleuthéropolis, a publié, en 1729, une *table chronologique* de l'empire chinois, rédigée par un seigneur tartare. Cette table fixe le commencement de la véritable chronologie des Chinois au règne de Lye-Vang, l'année 434, avant Jésus-Christ; et on pourrait, pour d'excellentes raisons, la fixer à un temps postérieur, comme a fait le célèbre Gouguet, dans son profond et lumineux ouvrage sur l'*Origine des lois*, tom. III, disset. 3. « On peut assurer hardiment, dit-il, que jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ, leur histoire ne mérite aucune croyance. C'est un tissu perpétuel de fables et de contradictions; c'est un chaos monstrueux dont on ne saurait extraire rien de suivi et de raisonnable. » Le style de ces *Annales* ne vaut pas mieux que les choses. Aussi l'éditeur a-t-il tâché de le réformer, quoique avec un faible succès; il a supprimé des harangues amphigouriques et insupportablement monotones, des hyperboles révoltantes, et une infinité d'endroits parfaitement ridicules... Le Père de Maillac mourut à Pékin le 28 juin 1748, dans sa 79<sup>e</sup> année, après un séjour de 45 ans à la Chine. L'empereur Khian-Loung fit les frais de ses funérailles.

Ce jésuite était un homme d'un caractère vif et doux, capable d'un travail opiniâtre et d'une activité que rien ne refroidissait. Sa confiance apparente dans les rodomontades chinoises doit être considérée comme une faiblesse indispensable chez cette nation vaine et violente. On trouve son Eloge à la tête du tom. XXVIII<sup>e</sup> des Lettres édifiantes. *Voy. LE COMTE et du HALDE.*

**MAILLARD (OLIVIER)**, fameux prédicateur cordelier, né en Bretagne dans le xv<sup>e</sup> siècle, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc. Il mourut à Toulouse le 13 juin 1502. Il laissa des *Sermons* remplis de plates bouffonneries, de traits ridicules. Ses *Sermons latins* furent imprimés à Paris depuis 1511 jusqu'en 1530, en sept parties qui forment trois volumes in-8°. La pièce la plus originale de ce prédicateur est son sermon prêché à Bruges le cinquième dimanche de Carême en 1500, imprimé sans date, in-4°, où sont marqués en marge, par des *hem! hem!* les endroits où le prédicateur s'était arrêté pour tousser. On se tromperait si on croyait que la manière de prêcher du P. Maillard était celle généralement en usage de son temps. Nous avons des sermons de son siècle qui, sans être éloquents et méthodiques, sont du moins instructifs et décents. On a encore de lui : *La Confession générale du frère Olivier Maillard*, Lyon, 1526, in-8°. M. Gabriel Peignot a donné une nouvelle édition de cet ouvrage composé en 1490; il l'a publié comme monument de la langue française au xvi<sup>e</sup> siècle, avec une *Notice* sur l'auteur, des *Notes* et une *Table des matières*, Paris, 1828, in-8°.

**MAILLE (Louis)**, prêtre du diocèse d'Aix en Provence, prit part à l'affaire des Filles de l'Enfance, et se retira à Rome dans le but de les servir auprès d'Innocent XI, qui protégeait leur institution. Il ne réussit pas dans son projet; mais la connaissance qu'il fit de la plupart des cardinaux l'engagea à se fixer dans cette capitale, où il fut nommé professeur au collège de la Sapience. L'abbé Maille s'acquitta de cette charge avec distinction, et obtint l'estime de Clément XI; cependant le cardinal de Janson, ministre du roi de France auprès du saint-siège, s'étant plaint de lui comme attaché à la cause du jansénisme, il fut arrêté et enfermé au château Saint-Ange, où il demeura l'espace de cinq ans, pendant lesquels il toucha néanmoins les émoluments de sa chaire de professeur. Remis en liberté à la mort de Louis XIV, il rentra en France, et fut placé par le cardinal de Noailles chez les docteurs de Saint-Charles à Paris, où il mourut le 8 août 1738, âgé de 81 ans.

**MAILLE (N.)**, oratorien, né en 1707 à Brignoles, au diocèse d'Aix, professa successivement dans sa congrégation les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie, pendant dix ans. Quoiqu'il n'eût aucun degré dans la cléricature, il remplissait avec

une exactitude exemplaire tous les devoirs de la communauté, et était assidu à tous les exercices. Sa conformité d'opinions sur les matières de la grâce, et de sentiments à l'égard de la société des jésuites avec M. de Fitz-James, évêque de Soissons, le fit appeler par ce prélat pour professer la théologie dans son séminaire épiscopal, avec offre de l'élever aux ordres. Le Père Maille s'y refusa parce qu'il n'aurait point obtenu de lettres dimissoriales de l'archevêque d'Aix, à moins de signer le formulaire. Il se retira à Marseille, où il mourut le 4 mai 1762, âgé de 55 ans. On a de lui : *Le Père Berruyer convaincu d'arianisme, de pélagianisme et de nestorianisme*, 2 vol. in-12, 1755; *Le Père Berruyer convaincu d'obstination dans l'arianisme, etc.*, 1756, 1 vol. Les imputations d'arianisme, etc., et, à plus forte raison, d'obstination dans cette hérésie, dont le Père Maille chargeait Berruyer, étaient peu charitables et nullement vraies, puisque ce dernier, dès 1754, avait adhéré à la censure de son livre, par un acte de soumission lu en Sorbonne. *Voy. BERRUYER.*

**MAILLÉ DE BRÉZÉ (SIMON DE)**, d'une des plus illustres et des plus anciennes maisons de la Touraine, d'abord religieux de Cîteaux et abbé de Loroux, devint évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1554. Il accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours en 1583. Il traduisit du grec en latin quelques homélies de saint Basile, et mourut en 1597, à 82 ans, avec une grande réputation de savoir et de sainteté. La maison de Maillé était très-florissante dès le xiv<sup>e</sup> siècle. — Jacquelin de MAILLÉ, chevalier de l'ordre des Templiers, combattit avec tant de valeur contre les infidèles, qu'ils crurent qu'il y avait en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le *saint George des chrétiens*. On prétend qu'après qu'il eut été accablé sous la multitude de traits qu'on lança sur lui, les barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps.

**MAIMBOURG (Louis)**, célèbre jésuite, né à Nancy en 1610, de parents nobles, se fit un nom par ses prédications. Obligé de sortir de la compagnie de Jésus par ordre du pape Innocent XI, en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la société. Les jansénistes eurent en lui un ennemi ardent. Il se signala contre eux en chaire et dans le cabinet, et attaqua surtout le *Nouveau Testament* de Mons. Il se choisit une retraite à l'abbaye Saint-Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie en 1686, à 76 ans. Maimbourg était d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques, qui forment 14 vol. in-4°, et 20 vol. in-12. Nous nommerons seulement : *l'Histoire des croisades*, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, écrite avec agrément, mais remplie de faits douteux, quoique l'auteur ait puisé ceux qui

paraissent les moins croyables dans des historiens célèbres et souvent contemporains ; l'*Histoire de la décadence de l'empire de Charlemagne*, 2 vol. in-12. L'auteur y discute assez bien les querelles de l'empire et du sacerdoce. L'*Histoire de la ligue*, in-4°, ou en 2 vol. in-12. On y trouve des choses assez curieuses, entre autres la pièce fondamentale de la ligue, qui est l'acte d'association de la noblesse française. *Histoire du pontificat de saint Grégoire le Grand*, et de celui de saint Léon, fortement attaquée, ainsi que l'ouvrage suivant, par le cardinal Sfondrati, dans sa *Gallia vindicata*, 2 vol. in-4° ou in-12 ; *Traité historique des prérogatives de l'Eglise de Rome*. Il y établit très-bien l'autorité de l'Eglise contre les protestants ; mais il n'a pas le même succès lorsqu'il sort de là, et qu'il prétend réfuter ce que Scheelstrate a écrit sur les actes du concile de Constance. Plusieurs ouvrages de controverse ; les *Histoires de l'arianisme, des iconoclastes, du luthéranisme, du calvinisme, du schisme des Grecs, du grand schisme d'Occident*, etc. Il y a des inexactitudes, mais beaucoup de détails approfondis. « Les protestants, dit un critique, « dont il avait peint la secte au naturel, « l'ont décrié avec fureur ; sur quoi bien des « orthodoxes l'ont jugé d'abord, sans autre « examen. Sans l'approuver en tout, on rend « aujourd'hui beaucoup plus de justice à sa « fidélité dans les citations. Ce qui empêche « peut-être le plus de dissiper entièrement « les fortes préventions qu'on avait conçues « contre lui, c'est la qualité de son style « pompeux jusqu'à l'emphase, avec une sur- « charge de traits pittoresques, qui, dans le « genre grave de l'histoire, ôtent à la vérité « l'air de la vraisemblance. » Des *Sermons contre le Nouveau Testament de Mons*, 2 vol. in-8°. On sent assez qu'Arnauld et Nicole ne l'ont pas laissé parler seul. Il eut quelques différends avec le P. Bouhours, qui avait critiqué, non sans raison, plusieurs de ses expressions. Ceux qui ont dit qu'il avait été mécontent de l'*Exposition* de la foi de Bossuet, et que, dans son *Histoire du luthéranisme*, il avait fait le portrait de ce prélat et la critique de son ouvrage sous le nom du cardinal Contarini, ont écrit une calomnie grossière, suffisamment réfutée par la simple lecture de cet endroit (liv. III, ann. 1544). On a remarqué que ses sermons, tous d'une froideur insupportable, ont été le fruit de sa jeunesse, et que ses histoires, où respire tant de vivacité, ont été composées dans un âge mûr. Bayle, qui ne peut être suspect à son sujet, lui trouvait un talent particulier pour l'histoire. « Il y répand, dit-il, « beaucoup d'agrémens, plusieurs traits vifs « et quantités d'instructions incidentes ; il y « a peu d'historiens, même parmi ceux qui « écrivent mieux que lui, qui ont plus de « savoir, qui aient l'adresse d'attacher le « lecteur comme il le fait. » Et Voltaire dit, en parlant de Maimbourg : « Il eut d'abord « trop de vogue, et on l'a trop négligé en « suite. »—M. l'abbé Migne a publié les *OEuvres (oratoires) complètes du P. Maimbourg*,

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE RELIGIEUSE, II.

et *Sermons choisis de Simon de la Vierge et de François de Toulouse* (première partie), en 1 vol. in-4°, faisant partie de la Collection des *Orateurs sacrés*. La 1<sup>re</sup> partie, avec les *OEuvres* de Treuvé, forme un 2<sup>e</sup> volume.

MAIMBOURG (THÉODORE), cousin du précédent, se fit calviniste, rentra ensuite dans l'Eglise catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue réformée, et mourut socinien, à Londres, vers 1693. On a de lui une *Réponse à l'Exposition de la foi catholique*, de Bossuet, qui n'eut pas de succès, et qui ne fit que prouver que l'ouvrage de ce prélat est un chef-d'œuvre.

MAIMONIDE, ou BEN MAIMON (MOÏSE), célèbre rabbin, né à Cordoue en 1139, suivant le calcul le plus probable, et suivant le calcul de différents rabbins, en 1131 ou 1136, étudia sous les plus habiles maîtres, et en particulier sous Averrhoës. Après avoir fait de grands progrès dans les langues et dans les sciences, il alla en Egypte, et devint premier médecin du sultan Saladin et de ses deux successeurs. Maimonide eut un grand crédit auprès de ces princes, et mourut, comblé de gloire, d'honneurs et de richesses, en 1209, ou, selon quelques-uns, en 1205. On a de lui : un excellent *Commentaire* en arabe sur la *Mischna*, qui a été traduit en hébreu et en latin, et imprimé avec la *Mischna*, Amsterdam, 1698, 16 vol. in-folio ; un *Abrégé du Talmud*, en 4 parties, sous le titre de *Iad Chazakah*, c'est-à-dire *Main-Forte*, Venise, 1550, 4 v. in-f°. Cet abrégé est écrit très-élegamment en hébreu, et passe chez les Juifs pour un excellent ouvrage. Un traité intitulé : *Moreh Nebochim* ou *Nevochim*, c'est-à-dire, *Le guide de ceux qui chancellent*. Maimonide l'avait composé en arabe ; mais un juif le traduisit en hébreu, du vivant même de l'auteur. Il parut à Venise en 1551, in-fol. Buxtorf en a donné une bonne traduction latine, 1629, in-4°. Ce livre contient en abrégé la théologie des Juifs, appuyée sur des raisonnements philosophiques, qui déplurent d'abord et firent grand bruit, mais qui furent dans la suite adoptés presque généralement. Un ouvrage intitulé : *Sepher-Mitzvoth*, c'est-à-dire *le Livre des préceptes*, hébreu-latin, Amsterdam, 1660, in-4°. C'est une explication des 613 préceptes affirmatifs et négatifs de la Loi ; un traité *De idololatria*, trad. par Vossius, Amsterdam, 1642, 2 vol. in-4° ; *De rebus Christi*, trad. par G. Nébrard, 1573, in-8° ; *Aphorismi secundum doctrinam Galeni*, Bologne, 1489, in-4° ; *Tractatus de regimine sanitatis*, écrit en arabe, et dont la version latine a paru à Augsbourg, 1518, in-4°. *Liber de cibis vetitis*, ouvrage curieux, trad. en latin par Marc Woeldicke, et publié à Copenhague en 1734, in-4°. On a encore de Maimonide plusieurs *Epttres* et d'autres ouvrages qui lui ont acquis une grande réputation. Les Juifs l'appellent l'*Aigle des docteurs*, et le regardent comme le plus beau génie qui ait paru depuis Moïse le législateur. Maimonide est souvent cité sous les noms de *Moses Aegyptius*, à cause de son séjour en Egypte ; de *Moses Cordubensis*, parce

qu'il était de Cordoue. On l'appelle aussi le *Docteur de justice*. Il est souvent désigné par le nom de *Rambam*, composé des lettres initiales *R. M. B. M.* qui indiquent son nom en entier, c'est-à-dire *Rabbi, Moïse, Ben* (fils de), *Maimon*. Les Juifs ont coutume de désigner ainsi les noms de leurs fameux rabbins par des lettres initiales. M. Michel Berr a donné en 1815 une *Notice sur Maimonide, philosophe juif du XII<sup>e</sup> siècle*, in-8° de 12 pages.

**MAINFERME** (JEAN DE LA), religieux de Fontevrault, né l'an 1646, à Orléans, mort au monastère de la Madeleine en 1693, à 47 ans, publia une défense de Robert d'Arbrissel, sous ce titre : *Clypeus Fontis-Ebraldensis ordinis nascentis, in quo antiquitates ordinis referuntur, notis historicis, moralibus atque theologicis illustratus*, Saumur, 1684, 1688 et 1692, 3 vol. in-8°. Le principal objet de cet ouvrage est de le justifier du reproche d'avoir été trop familier avec ses religieuses : il le fait d'une manière pleinement satisfaisante ; mais ce qu'il dit de l'autorité que les religieuses de Fontevrault ont sur les religieux et les prêtres qui dépendent d'elles, n'a pas paru également solide. Voy. ARBRISSEL.

**MAIRE** (GUILLAUME LE), né à Baracé en Anjou, eut part aux affaires les plus importantes de son temps, fut nommé évêque d'Angers en 1290, assista au concile général de Vienne en 1311, et mourut en 1317. On a de lui un *Mémoire* sur ce qu'il convenait de régler au concile de Vienne. On le trouve dans *Raynaldus*, sans nom d'auteur ; un *Journal* important des principaux événements arrivés sous son épiscopat : le P. d'Achery l'a inséré dans le tome X de son *Spicilège* ; des *Statuts synodaux*, qui se trouvent dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers. Gouville a écrit sa *Vie*, Angers, 1730, in-12.

**MAIRONIS** (FRANÇOIS DE), fameux cordelier, vit le jour à Maironés, village dans la vallée de Barcelonnette en Provence. Il enseigna à Paris avec tant de réputation, qu'il y fut surnommé le *Docteur éclairé*. C'est le premier qui soutint l'acte singulier appelé *Sorbonique*, dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption. On a de François de Maironis divers *Traité*s de philosophie et de théologie, in-fol. Il mourut à Plaisance, ville de France, en 1325.

**MAISIÈRES** ou **MAIZIÈRES** (PHILIPPE DE), naquit dans le château de Maisières au diocèse d'Amiens, en 1312, porta successivement les armes en Sicile et en Aragon ; revint en sa patrie, où il obtint un canonicat ; entreprit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, et se mit un an dans les troupes des infidèles pour s'instruire de leurs forces. Son mérite lui procura la place de chancelier de Pierre, successeur d'Hugues de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, à qui ses conseils furent très-utiles. A son retour en France, l'an 1372, Charles V lui donna une charge de conseiller d'Etat, et le fit gouverneur du dauphin, depuis Charles VI. Enfin Maisières, dégoûté du monde, se retira l'an

1380 chez les cœlestins de Paris. Il y ~~est~~ passa quelques jours, sans prendre l'habit, ni faire les vœux, et mourut en 1405, après leur avoir légué tous ses biens. C'est lui qui obtint de Charles VI, en 1385, l'abrogation de la coutume que l'on avait alors de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnés à mort. Les principaux ouvrages de Maisières sont : *Le Pèlerinage du pauvre pèlerin* ; *Le Songe du pieux pèlerin*. Dans l'un il expose les règles de la vertu, et dans l'autre il donne les moyens de faire cesser les vices. *Le poirier fleuri en faveur d'un grand prince*, manuscrit, etc. On lui a attribué le *Songe de Vergier*, 1491, in-fol., mais il est plutôt de Raoul de Presle. L'abbé Lebeuf a publié une *Notice* sur la vie de Philippe de Maisières, dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions, tom. XVII, et le *Catalogue raisonné* de ses ouvrages dans le même recueil, t. XVI.

**MAISTRE** (RAOUL LE), né à Rouen, embrassa l'ordre de Saint-Dominique en 1570, y enseigna la théologie, et fut chargé de divers emplois honorables. Il est auteur d'un livre intitulé : *Origines des troubles de ce temps, discourant brièvement des princes illustres de la maison de Luxembourg*. Il donna aussi en 1595, une *Description du siège de Rouen*.

**MAISTRE** (ANTOINE LE), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1608, d'Isaac Le Maistre, maître des comptes, et de Catherine Arnould, sœur du fameux Arnould. Il plaida dès l'âge de 21 ans, et obtint tous les suffrages. Le chancelier Seguier le fit recevoir conseiller d'Etat, et lui offrit la charge d'avocat-général au parlement de Metz ; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Il se retira peu de temps après à Port-Royal, et y mourut en 1638, à 50 ans. On a de lui des *Plaidoyers*, imprimés plusieurs fois, et beaucoup moins applaudis à présent qu'ils ne le furent lorsqu'il les prononça. L'auteur a dit, en parlant de Patru et de Le Maistre : « On trouve dans ces deux hommes, « appelés les lumières du barreau, des ap- « plications forcées, un assemblage d'idées « singulières et de mots emphatiques, un ton « de déclamateur ; quelques belles images, il « est vrai, mais souvent hors de place ; le na- « turel sacrifié à l'art, et l'état de la question « presque toujours perdu de vue. » De sem- blables plaidoyers ne doivent exciter d'autre admiration que celle d'avoir passé long-temps pour des modèles. La *Traduction* du *Traité* du sacerdoce de saint Jean-Chrysostome, avec une belle préface, in-12 ; une *Vie de saint Bernard*, in-8° et in-4°, sous le nom du sieur Lamy (toutes les éditions ne portent pas ce nom) : elle est moins estimée que celle du même saint par Villefort ; la *Traduction* de plusieurs traités de ce Père : plusieurs *Ecrits* en faveur de Port-Royal ; la *Vie de D. Barthélemy des Martyrs*, avec un Fossé, Paris, 1663, in-4° ; Liège, 1697, in-8°, bien écrite. Dupin, dans sa *Bibliothèque ecclésiastique* du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'abbé Goujet dans son supplément au Moréri, lui attribuent l'*Apologie* par feu M. l'abbé de Saint-Cyran, 1644, in-4°.

**MAISTRE** (LOUIS-ISAAC LE), plus connu sous le nom de *Sacy*, était frère du précédent et neveu d'Antoine Arnauld; il naquit à Paris en 1613. Après avoir fait ses études sous les yeux de l'abbé de Saint-Cyran, il fut élevé au sacerdoce en 1648, et choisi pour diriger les religieuses et les solitaires de Port-Royal-des-Champs. La réputation de janséniste qu'avait ce monastère lui occasionna des désagréments. Le directeur fut obligé de se cacher en 1660, et en 1661, il fut renfermé à la Bastille, d'où il sortit en 1668. Il demeura à Paris jusqu'en 1675, qu'il se retira à Port-Royal, et fut obligé d'en sortir en 1676. Il alla se fixer à Pomponne, et y mourut en 1684, à 71 ans. On a de lui : la *Traduction* de la Bible, avec des explications du sens spirituel et littéral, tirées des saints Pères. Du Fossé, Huré, Le Tourneux en ont fait la plus grande partie. Cet ouvrage, plus élégant que savant, est en 32 vol. in-8°, Paris, 1682 et années suivantes. C'est l'édition la plus estimée. L'auteur refit trois fois la *traduction* du Nouveau-Testament, parce que la première fois le style lui en parut trop recherché, et la seconde fois trop simple. On contredit l'édition de 32 vol. in-8°, à Bruxelles, en 40 vol. in-12. Les meilleures éditions de cette version ont été faites à Bruxelles, 1700, 3 vol. in-4°; à Amsterdam, sous le nom de Paris, 1711, 8 vol. in-12; à Paris, en 1713, 2 vol. in-4°; et en 1715, avec des *Notes* et des *concordes*, 4 vol. in-folio. La *traduction* du P. Carrières, aujourd'hui plus répandue, est moins élégante, mais plus fidèle et surtout plus orthodoxe. La *Bible* de Sacy ne doit être lue qu'avec précaution : l'auteur, attaché au parti de Jansénius, y laisse percer quelquefois sa doctrine en interprétant à sa manière les passages de l'Écriture qui peuvent y avoir rapport; une *Traduction* des Psaumes, selon l'hébreu et la Vulgate, in-12; une *Version* des Homélie de saint Chrysostome sur saint Mathieu, en 3 vol. in-8°; la *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ, sous le nom de du *Beuil*, prieur de Saint-Val, Paris, 1663, in-8°; celle de Phèdre, in-12, sous le nom de Saint-Aubin; de trois comédies de Térence, in-12; des *Lettres* de Bongars; du poème de saint Prosper sur les ingrats, in-12, en vers et en prose; les *Enluminures de l'almanach des jésuites*, 1654, in-12, réimprimées en 1733. Il parut, en 1653, une estampe qui représentait la déroute du jansénisme foudroyé par les deux puissances, et la confusion des disciples de l'évêque d'Ypres, qui vont chercher un asile chez les calvinistes. Cette estampe irrita beaucoup les solitaires de Port-Royal. Sacy crut la faire tomber par ses *Enluminures*, dont Racine s'est moqué dans une de ses lettres. Il est assez étrange en effet que des gens de goût et de piété pussent écrire des satires qui blessaient l'un et l'autre : *Heures de Port-Royal*, que les jésuites appelaient *Heures à la janséniste*, et elles méritaient ce nom. L'exercice durant la messe est tiré sans aucun changement de la Théologie familière de Saint-Cyran, condamnée en 1643 par M. de

Gondy, archevêque de Paris, et à Rome en 1654. *Lettres de piété*, Paris, 1690, 2 vol. in-8°. *L'Abbrégé de l'histoire de la Bible*, avec des figures, publié sous le nom de *Royanmont*, qu'on attribue communément à M. de Sacy, est, selon quelques-uns, de Nicolas Fontaine, qui avait été son compagnon de prison, et qui a fait son éloge dans les *Mémoires de Port-Royal*. Cet ouvrage, beaucoup répandu, est sèchement écrit, d'une narration froide et parasite, quelquefois indiscret et peu assortie à l'âge pour lequel il fut fait. Quoique les erreurs du parti n'y soient pas prodiguées, elles ne laissent pas de se montrer dans l'occasion. On l'a remplacé avantageusement par l'*Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ*, Paris, 1791, 1 vol. in-12, et l'*Histoire abrégée de l'Eglise*, par M. Lhomond, 1 vol. in-12, Paris et Liège. Voy. le Journal historiq. et littér., 1<sup>er</sup> mai, 1791, p. 3.

**MAISTRE** (JOSEPH, comte DE), ministre d'Etat de la cour de Piémont, écrivain politique et religieux, né à Chambéry, le 1<sup>er</sup> avril 1753, d'une ancienne famille originaire de Languedoc, était fils du comte Xavier de Maistre, président du sénat de Pavie. Entré dans la magistrature en 1775, Joseph de Maistre fut du nombre des magistrats délégués par le gouvernement sarde auprès du sénat de Savoie. De bonne heure il publia quelques opuscules politiques dans lesquels il montrait les progrès de certains principes qui devaient enfanter la révolution française, et dans plusieurs occasions il prédit cette grande catastrophe. Le comte de Maistre fut nommé sénateur en 1787. Lors de l'invasion des Français en Savoie en 1793, il se retira en Piémont, et suivit son souverain dans l'île de Sardaigne. En 1799, il fut nommé régent de la grande chancellerie de Sardaigne et envoyé à Saint-Petersbourg en 1803 comme ministre plénipotentiaire. Il se fit connaître dans cette cour par ses talents diplomatiques, et en même temps par la fermeté de ses principes et la sagesse de sa conduite. Il paraît que le motif de son retour tient à l'expulsion des jésuites, avec lesquels il avait des relations intimes; mais ce rappel ne fut point une disgrâce. De nouvelles dignités l'attendaient à la cour de son roi; et à sa mort, arrivée le 25 février 1821, il était ministre d'état, régent de la grande-chancellerie de Sardaigne, membre de l'académie de Turin, et chevalier grand-croix de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Quelque temps avant sa mort, il écrivait à M. de Marcellus, ancien député de la Gironde: « Je sens que ma santé et mon esprit s'affaiblissent tous les jours. *Hic jacet!* voilà ce qui va bientôt me rester de tous les biens de ce monde. *Je finis avec l'Europe*, c'est s'en aller en bonne compagnie... » Ses principaux écrits sont: *Eloge de Victor-Amédée*, Lyon, 1775, in-8°; *Discours prononcé par les gens du roi, à la rentrée du sénat de Savoie*, 1784, in-8°; deux *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*, 1793, in-8°; *Adresse de quelques militaires savoisiens à la nation française*. 1796,

in-8°. Mallet-Dupan fut l'éditeur de cet ouvrage, où l'auteur démontre l'injustice des lois françaises contre les émigrés, et notamment contre les sujets du roi de Sardaigne; *Jean-Claude Tétu, maire de Montagnole*, 1795, in-8°, brochure politique contre certaines dispositions du directoire français; *Considérations sur la France*, Londres (Lauzanne), 1796, in-8°. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; on en a fait trois clandestines à Paris, à Lyon et en Suisse, dans les années 1796 et 1797 : celle de Paris, Potey, 1821, in-8°, a été revue et corrigée par l'auteur; *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*, Pétersbourg, 1810, in-8°. L'auteur y établit, entre autres choses, que la puissance divine est la source immédiate de toute autorité sur la terre; et en parlant des religions il s'exprime en ces termes : « Toujours il y a eu des religions sur la terre; et toujours il y a eu des impies qui les ont combattues; toujours aussi l'impiété fut un crime; car comme il ne peut y avoir de religion fausse sans aucun mélange de vrai, il ne peut y avoir d'impiété qui ne combatte quelque vérité divine plus ou moins défigurée; mais il ne peut y avoir de véritable impiété qu'au sein de la véritable religion; et par une conséquence nécessaire, jamais l'impiété n'a pu produire dans les temps passés les maux qu'elle a produits de nos jours; car elle est toujours coupable, en raison des lumières qui l'entourent. C'est par cette règle qu'il faut juger le XVIII<sup>e</sup> siècle; car c'est sous ce point de vue qu'il ne ressemble à aucun autre. On entend dire assez communément que tous les siècles se ressemblent, et que tous les hommes ont toujours été les mêmes. Mais il faut bien se garder de ces maximes générales, que la paresse ou la légèreté invente pour se dispenser de réfléchir. Tous les siècles, au contraire, et toutes les nations manifestent un caractère particulier et distinctif qu'il faut considérer soigneusement. Sans doute il y a eu toujours des vices dans le monde; mais ces vices peuvent différer en quantité, en nature, en qualité dominante et en intensité. Or, quoiqu'il y ait toujours eu des impies, jamais il n'y avait eu, avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, et au sein du christianisme, une insurrection contre Dieu! jamais, surtout, on n'avait vu une conspiration sacrilège de tous les talents contre leur auteur : or c'est ce que nous avons vu de nos jours.... » Et plus bas : « Ce ne fut donc que dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'impiété devint réellement une puissance. On la voit d'abord s'étendre de toutes parts avec une rapidité inconcevable. Du palais à la cabane, elle se glisse partout, elle infeste tout; elle a des chemins invisibles, une action cachée, mais infatigable.... Par un prestige inconcevable, elle se fait aimer de ceux même dont elle est la plus mortelle ennemie... » *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, traduit du grec de Plutarque,

avec des notes, Lyon, Rusand, in-8° de 228 pages; *Du Pape*, par l'auteur des *Considérations sur la France*, Lyon, 1819, 2 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition, augmentée et corrigée par l'auteur, 1821, 2 vol. in-8°. L'auteur considère le pape sous quatre points de vue, savoir, 1<sup>o</sup> dans ses rapports avec l'Eglise catholique; 2<sup>o</sup> avec les souverainetés temporelles; 3<sup>o</sup> avec la civilisation et le bonheur des peuples; 4<sup>o</sup> avec les églises schismatiques. *De l'Eglise gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife, pour servir de Suite à l'ouvrage intitulé : Du Pape*, par l'auteur des *Considérations sur la France*, Paris, 1821, in-8°; Lyon, 1822 (posthume). M. l'abbé Baston publia une réfutation du livre de M. de Maistre, sous ce titre : *Réclamations pour l'Eglise de France, et pour la vérité*, contre l'ouvrage de M. de Maistre, intitulé : *Du Pape*, et sa Suite; *Les Soirées de Saint-Petersbourg, ou Entretiens*, etc., Paris, 1821, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume eut un succès prodigieux. A travers quelques légers défauts auxquels l'auteur se laisse entraîner par un zèle louable dans son origine, on remarque dans ces entretiens une morale pure et religieuse, l'amour de l'ordre et de la justice, de l'élevation dans la pensée, de la force et de l'éloquence dans le style. *Lettre d'un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, Paris, Méquignon aîné, 1822, in-8°. Voy. LLORENTE. M. de Maistre laissait en manuscrit un *Traité contre la philosophie de Bacon*, qui a été imprimé depuis. Il a paru une *Défense des soirées de Saint-Petersbourg par un ami de la sagesse et de la vérité*, insérée dans un ouvrage qui a pour titre : *Opuscules théologiques*, Paris, Migneret, 1822, in-8°. On trouve une Notice sur le comte de Maistre dans le *Journal de Savoie*, 1821, p. 97-101, et dans la *Minerve littéraire*, tome II, p. 319-322. M. Migne a publié en un seul volume : *Considérations sur la France; Essai sur le principe générateur des constitutions; Délais de la justice divine; Du pape et de l'église gallicane*, 1841, in-4° de 644 colonnes. — Son frère Xavier de MAISTRE, est auteur du *Voyage autour de ma chambre*, du *Lépreux de la cité d'Aoste*, et de plusieurs autres compositions gracieuses.

MAIUS (JEAN-HENRI), théologien luthérien, né à Pfortzheim, dans le marquisat de Bode-Doullach, en 1653, était très-versé dans la littérature hébraïque. Il enseigna les langues orientales avec réputation dans plusieurs académies, et en dernier lieu à Giessen, où il fut pasteur, et où il mourut l'an 1719. Il était profond dans l'antiquité sacrée et profane. On a de Maius un très-grand nombre d'ouvrages; on y trouve beaucoup de savoir, mais aussi presque partout les préjugés de sa secte. Les principaux sont : *Historia animalium Scripturæ sacræ*, in-8°; *Vita J. Reuchlini*, 1687, in-8°; *Examen Historiæ criticæ Ricardi Simonis*, in-4°; *Synopsis theologiæ symbolica*, in-4°; — *Moralis*, in-4°; — *Judaicæ*, in-4°; *Introductio ad studium philologicum, criticum et exegeticum*, in-4°; *Periphrasis Epistolæ ad Hebræos*, in-4°; *Theologiæ evangelica*, 1701 et 1719, 4 part. in-4°; An-

*madversiones et supplementa ad Cocceii lexicon hebraicum*, 1703, in-fol.; *Oeconomia temporum Veteris et Novi Testamenti*, in-4°; *Synopsis theologiae christianae*, in-4°; *Theologia Lutheri*, in-4°; *Theologia prophetica*, in-4°; *Harmonia evangelica*, in-4°; *Historia reformationis Lutheri*, in-4°; *Dissertationes philologicae et exegeticae*, Francfort, 1711, 2 vol. in-4°, etc. Il donna aussi une édition de la Bible hébraïque, in-4°. Son fils, du même nom que lui, s'est distingué dans la connaissance du grec et des langues orientales.

MAJOR (GEORGES), disciple de Luther, né à Nuremberg, en 1502, fut élevé à la cour de Frédéric III, duc de Saxe; enseigna à Magdebourg, puis à Wittenberg; fut ministre à Eisleben, et mourut en 1574, à 72 ans. Tandis que le maître rejetait la nécessité des bonnes œuvres, le disciple soutenait qu'elles étaient si essentiellement nécessaires pour le salut, que les petits enfants ne sauraient être justifiés sans elles. On a de lui divers ouvrages en 3 vol. in-fol. Ses partisans furent nommés *Majorites*.

MAJOR ou LE MAIRE (JEAN), né l'an 1468, à Haddington, en Ecosse, vint jeune à Paris, et fit ses études au collège de Sainte-Barbe, puis à celui de Montaigu. Il y devint professeur de philosophie et de théologie, et enseigna l'une et l'autre avec réputation. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1506, et mourut en Ecosse, l'an 1550, âgé de 82 ans. Ses principaux ouvrages sont : une *Histoire de la Grande-Bretagne*, en six livres; elle finit au mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon : cet ouvrage superficiel et peu exact fut publié en 1521; des *Commentaires sur les Evangiles*, sur le Maître des sentences, etc., 1529, in-fol., où l'on a cru voir des principes peu différents de ceux de Richer. On lui attribue faussement un livre intitulé : *Le grand miroir des exemples*, imprimé à Douai, 1603, in-4°; mais dont la première édition est de 1481, et qui ne peut, par conséquent, être de lui.

MAKOWSKI. Voy. MACCOVIUS.

MALABRANCA (LATIN), dominicain, neveu du pape Nicolas III, fut fait cardinal et évêque de Velletri en 1278, puis légat de Bologne, fut chargé des affaires les plus délicates : il rétablit la paix dans Florence, qui était déchirée par les Guelfes et les Gibelins, et s'acquit l'estime et l'affection des peuples par son intégrité et ses talents. Il mourut en 1294. On lui attribue la prose *Dies irae*, que d'autres croient être de Humbert, cinquième général des dominicains. — Il avait pour parent Hugolin MALABRANCA qui, de religieux augustin, devint évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople vers 1290, et dont on a quelques ouvrages de théologie.

MALACHIE, en hébreu l'*envoyé du Seigneur*, fut le dernier des douze petits prophètes, et de tous les prophètes de l'Ancien Testament. Origène et Tertullien ont pris occasion de ce nom, qui signifie aussi *ange du Seigneur*, pour avancer que ce prophète avait été effectivement un ange qui prenait une forme humaine pour prophétiser. Mais

ce sentiment n'est pas suivi et ne doit pas l'être; il sert seulement à prouver que les grands hommes ont quelquefois du goût pour l'extraordinaire. D'autres croient, avec les Juifs, que Malachie est le même que Esdras; mais cette opinion manque de preuves : presque tous les saints Pères et les meilleurs interprètes sont d'un avis contraire. L'opinion commune est qu'il était de la tribu de Zabulon, né à Sopha. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Malachie a prophétisé du temps de Néhémie, sous le règne d'Artaxerxès Longue-Main, dans le temps où il y avait parmi les prêtres et le peuple de Juda de grands désordres, contre lesquels le prophète s'élève, c'est-à-dire vers 412 jusqu'à 408 avant Jésus-Christ. Les prophéties qui nous restent de lui sont en hébreu, et contiennent trois chapitres. Il prédit l'abolition des sacrifices judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui serait offert dans tout l'univers. Il instruit les prêtres de la pureté qu'ils doivent apporter dans leurs offrandes, et prédit le jugement dernier et la venue d'Elie. Parmi les commentateurs de Malachie, on remarque saint Jérôme, Théodore, Jonathan Ben-Uziel, Kimchi, Aben-Ezra, Mélancthon, Gabriel d'Acosta, Ed. Pococke, Jean-Fréd. Fischer, dom Calmet, Augustin de Quiros et Rosenmuller.

MALACHIE (saint), né à Armagh, en Irlande, l'an 1094, fut successivement abbé de Benchor, évêque de Connor, et enfin archevêque d'Armagh, en 1127. Il se démit de son archevêché en 1135, après avoir donné une nouvelle face à son diocèse par son zèle et ses exemples. Il mourut à Clairvaux entre les bras de saint Bernard, son ami, en 1148. On lui attribue des *Prophéties* sur tous les papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde; mais cet ouvrage a été fabriqué, dit-on, dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli, qui eurent soin de bien caractériser celui qu'ils voulaient élever au souverain pontificat. Saint Bernard, qui a écrit la *Vie de saint Malachie*, et qui a rapporté ses moindres prédictions, ne fait aucune mention de celles-ci. Aucun auteur n'en a parlé avant le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Ce silence de 400 ans est une forte preuve de supposition. On peut voir le P. Menestrier, dans son *Traité sur les prophéties attribuées à saint Malachie*. Ceux qui se sont mêlés d'expliquer les symboles prophétiques, trouvent toujours quelque allusion, forcé ou vraisemblable, dans le pays des papes, leurs noms, leurs armes, leur naissance, leurs talents, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc., etc. Par exemple, la prophétie qui regarde Urbain VIII était *Lilium et rosa*. Elle s'est accomplie à la lettre, disent les interprètes, car ce pape avait dans ses armoiries des abeilles qui succent les lis et les roses. Il faut convenir néanmoins qu'il y a quelques-unes de ces dénominations qui s'accordent avec des circonstances rares et remarquables, comme celles de *Peregrinus apostolicus*, qui, dans cette longue liste de succession, désigne

Pie VI, et qui paraît bien vérifiée par le voyage de ce pape en Allemagne, entrepris pour les intérêts de l'Église et du siège apostolique. La vie de saint Malachie, écrite en latin par saint Bernard, a été traduite en italien par le P. Maffei. Jean Germano a publié *Vita, gesti e predizioni del padre san Malachia*, Naples, 1670, 2 vol. in-4°.

MALAGRIDA (GABRIEL), jésuite, né l'an 1689 à Mercajo, dans le Milanais, passa de bonne heure en Amérique, où il remplit pendant 29 ans les fonctions de missionnaire dans le Maragnon et le Brésil. Il y aurait probablement terminé ses jours, si la reine de Portugal, Marie-Anne d'Autriche, ne l'eût rappelé à Lisbonne pour lui donner sa confiance dans les affaires qui regardaient la religion. Don Jean V n'en eut pas moins en ce religieux, qu'il regardait comme un homme de Dieu. En 1750, lorsqu'il revint pour la seconde fois, le roi Joseph alla le recevoir en personne, tant était grande la vénération qu'il avait pour ce jésuite. Dans le temps du tremblement de terre, en 1755, il s'éleva avec beaucoup de liberté contre les désordres de la capitale, et publia : *Judicium de vera causa terræ motus quem passa est Ullissipodie prima nov. 1755*. Ce zèle déplut à certaines personnes, et ceux qui étaient persuadés que les événements naturels ne tenaient en rien aux dispositions de la Providence, le regardèrent comme un homme égaré, tandis que la plupart ne voyaient dans ses prédications que les notions toutes simples du christianisme. Un ancien Père de l'Église (saint Ephrem) avait fait sur le même sujet une touchante homélie, où l'on trouve toutes les raisons que Malagrida développait dans son ouvrage, conforme d'ailleurs au sentiment de l'Église, qui dans l'ouvrage *Contra terræ motus*, s'exprime de la sorte : « Terram quam vidimus nostris ini-  
« quitatibus trementem, superno munere  
« firma, ut mortalium corda cognoscant, et  
« te indignante talia flagella prodire, et te  
« miserante cessare. » (On peut voir sur ce sujet la *Dissertation* sur les tremblements de terre, les épidémies, les orages, les inondations, etc., qui se trouve à la fin des *Observations sur les systèmes*, Liège, 1788, avec l'épigraphe : *Non hæc sine numine divum eveniunt*. Il y a des points de vue particulièrement relatifs au désastre de Lisbonne.) Le 11 janvier 1759, Malagrida fut arrêté comme complice du duc d'Avciro, et le 12 déclaré coupable de lèse-majesté. Après trois ans de prison, on le tira de son cachot, et, sans dire un mot du crime qu'on lui avait attribué, on le livra à l'inquisition comme faux prophète et faux dévot. L'inquisiteur-général, D. Jean de Bragance, frère du roi, avec tous les assesseurs du tribunal, refusèrent de le trouver coupable. On créa un nouveau tribunal, présidé par Paul Carvalho, frère du ministre, et on instruisit le jugement du prisonnier sur deux ouvrages qu'on prétend qu'il a composés dans sa prison : la *Vie héroïque et admirable de la glorieuse sainte Anne* et la *Vie et empire de l'Antechrist* : ouvrages qui,

s'ils étaient réels, ne prouveraient qu'un simple délire dans ce vieillard, affaibli par les horreurs d'une prison de trois ans. Mais il paraît certain que les prétendus fragments qui en ont été cités dans le procès de Malagrida, sont de la composition du fameux Père Norbert, qui écrivait alors à la solde de Carvalho, sous le nom de l'abbé Platel. C'est au moins ce qu'avance un auteur dont la saine critique égale l'élégance du style. Quoi qu'il en soit, Malagrida, d'après la teneur de ces deux écrits, fut jugé hérétique, et livré au bras séculier, qui le condamna à être brûlé vif ; ce qui fut exécuté le 21 septembre 1761. « L'excès du ridicule, dit Voltaire, a  
« de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur.  
« Malagrida ne fut mis en jugement que  
« comme un prophète, et ne fut brûlé que  
« pour avoir été fou, et non pas pour avoir  
« été parricide. » *Siècle de Louis XV*, ch. p. 33. L'auteur du *Testament politique* du maréchal de Belle-Isle, imprimé en 1762, pag. 95, s'exprime de la sorte sur cet événement :  
« Je ne parle point ici d'une société de reli-  
« gieux que le ministère de Lisbonne a  
« voulu associer à ce régicide, mais j'ose  
« dire qu'il est aussi facile de prouver que  
« les jésuites n'ont point trempé dans cette  
« conjuration, que de démontrer les ressorts  
« de l'accusation... J'ai d'excellents *Mémoires*  
« qui éclaircissent cette affaire... Malheur  
« aux rois qui, dans des cas aussi graves,  
« négligent de voir tout par eux-mêmes. » Le philosophe Maupertuis, dans une réponse à une lettre de M. de la Condamine, (datée de Mantoue, le 27 mars 1759), où celui-ci avait fait l'apologie des jésuites, relativement à cette affaire, dit : « Je vous remercie de  
« la relation que vous m'avez envoyée de la  
« conjuration de Portugal. Pour ce qui con-  
« cerne les jésuites, je pense en tout comme  
« vous pensez vous-même. Il faut qu'ils  
« soient bien innocents, s'ils peuvent échapper  
« par au supplice ; mais je ne saurais les  
« croire coupables, quand même j'appren-  
« drais qu'on les a fait brûler vifs. » La reine ayant déclaré innocentes toutes les personnes impliquées dans la prétendue conspiration, par un décret solennel du 7 avril 1781, il ne doit pas rester plus de doute à l'égard du Père Malagrida qu'à l'égard des autres. Foy-  
MICHEL DELL'ANNUNCIATA. L'abbé de Loup-  
champs a publié, sous le titre de *Malagrida*, une tragédie en trois actes, Lisbonne, 1763, in-12. C'est un drame assez mal conçu et dans lequel on trouve des déclamations contre les jésuites qui, à cette époque, ne naient d'être expulsés de France.

MALAVAI (FRANÇOIS), né à Marseille, le 27 décembre 1627, perdit la vue dès l'âge de 9 mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprit le latin, et qu'il ne se rendit habile par les lectures qu'on lui faisait ; il s'attacha surtout aux auteurs mystiques, et ne sut pas assez distinguer ceux qui méritaient sa confiance d'avec ceux dont il devait se défier. La perte de la vue lui facilita le recueillement qu'exigent les écrivains remplis des idées du quietiste Molinos. Il les publia

en France, mais avec quelques adoucissements, dans sa *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation* : livre qui fut censuré à Rome dans le temps de l'affaire du quiétisme. L'auteur n'avait erré que par surprise; il se rétracta, et se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. Cette docilité peut faire croire que, comme d'autres mystiques de bonne foi, mais peu accoutumés au langage d'une théologie exacte, il s'était moins égaré quant au fond des choses, que quant aux expressions. Elles sont difficilement justes dans des matières qui embrassent les voies intérieures et quelquefois extraordinaires par où Dieu conduit les âmes, et dont le secret n'est pas susceptible d'une explication générale et précise. *Voy.* RUSBROCH, TAULÈRE, FÉNELON, JEAN DE LA CROIX, etc. La piété de Malval lui mérita un commerce de lettres avec plusieurs personnes distinguées, entre autres avec le cardinal Bona, qui lui obtint une dispense pour recevoir la cléricature, quoique aveugle. Ce pieux ecclésiastique mourut à Marseille en 1719, à 92 ans. On a de lui : des *Poésies spirituelles*, réimprimées à Amsterdam en 1714, in-8°, sous le titre de Cologne. Elles font plus de plaisir aux personnes pieuses qu'aux gens de goût; des *Vies des saints*, entre autres celle de saint Philippe Beniti ou Benizzi, cinquième général des servites; *Discours contre la superstition populaire des jours heureux et malheureux*, inséré dans le *Mercur* du mois de juin 1688; plusieurs ouvrages manuscrits, dont on trouvera la liste dans le *Dictionnaire de Moréri*, édit. de 1759.

**MALCHUS**, serviteur du grand-prêtre Caïphe, qui, s'étant trouvé dans le jardin des Oliviers avec ceux qui étaient envoyés pour arrêter Jésus, eut l'oreille coupée d'un coup d'épée par saint Pierre : mais Jésus l'ayant touchée, la guérit.

**MALCHUS**, célèbre solitaire du IV<sup>e</sup> siècle, natif du territoire de Nisibe, se retira dans une communauté de moines qui habitaient le désert de Chalcide en Syrie : il la quitta, sous prétexte d'aller consoler sa mère devenue veuve ; mais il fut pris par les Sarrasins, qui enfin voulurent le forcer d'épouser une captive. Après des aventures singulières, il fut rendu à son monastère. Saint Jérôme a écrit son histoire avec autant d'élégance que d'énergie ; c'est un des plus beaux morceaux des écrits de ce saint docteur. La Fontaine a mis la *Vie de saint Malchus* en vers français ; ce poème était estimé de Rousseau le lyrique.

**MALDONADO** (DIÉGO DE CORIA), carme espagnol du XVI<sup>e</sup> siècle, est connu par deux ouvrages singuliers, à cause des prétentions ridicules qu'il y a fait valoir. L'un est un *Traité du Tiers-Ordre des Carmes*, en espagnol. Il y assure que les frères qui le composent, descendent immédiatement du prophète Elie : il compte parmi les grands hommes qui en ont fait profession, le prophète Abdias ; et parmi les femmes illustres, la bisaieule du Sauveur du monde, qu'il appelle sainte Emérentienne. L'autre ouvrage que ce bon Père

a composé, est une *Chronique de l'ordre des Carmes*, in-fol., Cordoue, 1598, en espagnol. Il y avance des propositions fort singulières.

**MALDONAT** ou **MALDONATO** (JEAN), célèbre jésuite, né à Casas-de-la-Reina dans l'Estramadure, en 1534, fit ses études à Salamanca. Il s'y distingua, et enseigna le grec, la philosophie et la théologie avec un succès peu commun. Il entra chez les jésuites à Rome en 1562, et vint à Paris l'année suivante pour y professer la philosophie et la théologie. Maldonat y eut un nombre si prodigieux d'écouliers que son auditoire était rempli trois heures avant qu'il commençât sa leçon ; et, la salle étant trop petite, il était souvent obligé de la donner dans la cour du collège. Il enseigna ensuite à Poitiers. Le cardinal de Lorraine, voulant accrédi-ter un établissement qu'il avait à cœur, l'attira dans l'université qu'il avait fondée à Pont-à-Mousson. Le duc de Montpensier le décida à passer par Sedan, afin de ramener à l'unité la duchesse de Bouillon, sa fille. Il y entra en conférence avec vingt-trois ministres protestants qu'il confondit, et en convertit deux des plus distingués. De retour à Paris, il continua d'enseigner avec réputation ; mais on lui suscita des affaires qui troublèrent son repos. Il fut accusé d'avoir fait faire au président Montbrun un legs universel en faveur de sa société, et d'enseigner des erreurs sur l'immaculée Conception. Maldonat fut mis à couvert de la première affaire par un arrêt du parlement de Paris, et de la seconde par une sentence de Pierre de Gondi, évêque de la même ville, l'an 1575. La Sorbonne lui avait suscité cette querelle, parce qu'il avait dit que l'immaculée Conception n'était pas une doctrine certaine et incontestable. Sa justification rendit l'envie encore plus ardente à le persécuter ; le savant jésuite se déroba à ses poursuites en se retirant à Bourges. Il y demeura environ 18 mois au bout desquels le pape Grégoire XIII l'appela à Rome, pour y travailler à l'édition de la *Bible grecque* des Septante. Maldonat y mourut quelque temps après, en 1583. Ce jésuite était un des plus savants théologiens de sa société, et un des plus beaux génies de son siècle. Il savait le grec et l'hébreu, s'était rendu habile dans la littérature sacrée et profane, avait bien lu les Pères et les théologiens ; et c'est sans fondement que Richard Simon avance « qu'il « n'avait pas lu dans la source ce grand nombre d'écrivains qu'il cite, et qu'il a profité « du travail de ceux qui l'avaient précédé « dé, etc. » Le même critique rend d'ailleurs justice à Maldonat, en parlant de la traduction de la Bible. « On voit bien, dit-il, que « ce jésuite a travaillé avec beaucoup d'application à cet excellent ouvrage. Il ne laisse « passer aucune difficulté, qu'il ne l'examine à fond. Lorsqu'il se présente plusieurs sens littéraux d'un même passage, « il a coutume de choisir le meilleur, sans « avoir trop égard à l'autorité des anciens « commentateurs, ni même au plus grand

« nombre, ne considérant que la vérité en elle-même. » Son style est clair, vif, aisé. Beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de présence d'esprit et de souplesse, le rendaient très-redoutable dans la dispute. Maldonat n'était point servilement attaché aux opinions des théologiens scolastiques ; il pensait par lui-même, et avait des sentiments assez libres, et quelquefois singuliers, mais toujours orthodoxes. On a de lui : d'excellents *Commentaires* sur les Évangiles, dont les meilleures éditions sont celles de Pont-à-Mousson, in-fol., 1595, et les suivantes jusqu'en 1617, car celles qui ont été faites depuis sont altérées ; des *Commentaires* sur Jérémie, Baruch, Ezéchiel et Daniel, 1609, in-4° ; *Traité des sacrements*, avec d'autres opuscules, Lyon, 1614, in-4° ; *Traité de la grâce ; du péché originel ; des rites de l'Église* ; des *Scolies* sur les Psaumes, les Proverbes, les Cantiques, l'Écclésiaste et Isaïe, et plusieurs *Pièces* publiées à Paris, en 1677, in-fol. Ce volume est orné d'une préface consacrée à son éloge. Son *Traité des anges et des démons*, Paris, 1617, ouvrage curieux et rare, n'a été imprimé qu'en français, après avoir été traduit du latin, qui n'a jamais vu le jour, par François Arnault, seigneur de Laborie. *Summula casuum conscientiae*, dont la morale a paru un peu relâchée ; *Tractatus de caeremoniis*, qui a été imprimé pour la première fois à Rome en 1781, in-4°, par les soins de François-Antoine Zaccaria, dans la *Bibliotheca ritualis*. — Il ne faut pas le confondre avec Jean MALDONAT, prêtre de Burgos, vers 1550, qui a dressé les leçons du *Bréviaire romain*.

MALEBRANCHE ou MALBRANCQ (JACQUES), savant jésuite, né à Saint-Omer en 1580, mort en 1653 à Tournai, a traduit en latin plusieurs livres de piété et a donné une Histoire estimée *De Morinis et Morinorum rebus*, 1629, 1647 et 1654, en 3 tom. in-4°. Elle commence à l'an 309 avant Jésus-Christ et finit à l'an 1313. Il a continué cette histoire jusqu'à l'an 1553, que Téroouanne, capitale de ces peuples, fut détruite par Charles-Quint : événement exprimé par ce chronographe : DELETI MORINI. On conservait ce manuscrit à Tournai, au noviciat des jésuites ; on ignore ce qu'il est devenu depuis la destruction de la société.

MALEBRANCHE (NICOLAS), savant théologien, philosophe et métaphysicien habile, né à Paris le 6 août 1638 d'un secrétaire du roi, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1660. Il s'adonna d'abord, par le conseil de l'un de ses confrères, qui ne connaissait pas la trompe de son esprit, à un genre d'étude pour lequel il n'était pas né. Il abandonna les commentaires sur l'Écriture sainte et les discussions théologiques, qui avaient servi à fortifier ses bons principes, pour se livrer tout entier aux méditations philosophiques. Le *Traité de l'homme* de Descartes, qu'il eut occasion de voir, fut pour lui un trait de lumière. Il lut ce livre avec transport, connut dès lors son talent, et sut, en peu d'années, autant que Descartes. Ses pro-

grès furent si rapides, qu'au bout de dix ans il avait composé le livre de la *Recherche de la vérité*. Ce livre parut en 1674. Il est peu d'ouvrages où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain. Personne ne possédait, à un plus haut degré que lui, l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, et de les fortifier par cette liaison. Sa diction, pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent et toute la grâce qu'elles peuvent souffrir. Son imagination forte et brillante y dévoile les erreurs des sens, et de cette imagination qu'il décriait sans cesse, quoique la sienne fût fort noble et fort vive. La *Recherche de la vérité* eut trop de succès pour n'être pas critiquée. On attaqua surtout l'opinion qu'on voit tout en Dieu ; opinion chimérique peut-être, mais admirablement exposée. L'illustre philosophe compare l'Être suprême à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système nos idées découlent du sein de Dieu même ; mais elles se dénaturent et se corrompent dans des intelligences souillées par les erreurs et les crimes. Ces opinions déplurent à M. ARNAULD. Le *Traité de la nature et de la grâce*, publié en 1680, ne contribua pas beaucoup à les lui faire goûter. Ce traité, dans lequel l'auteur propose sur la grâce un système différent de celui du célèbre docteur, fut l'origine d'une guerre. Voy. ARNAULD. La mort de cet athlète redoutable, arrivée en 1694, la termina. Tandis que le Père Malebranche essayait des contradictions dans son pays, sa philosophie pénétrait à la Chine. Un missionnaire jésuite écrivit à ceux de France, « qu'ils n'envoyassent à la Chine que des gens qui sussent les mathématiques et les ouvrages du P. Malebranche. » L'académie des sciences sut aussi lui rendre justice, elle lui ouvrit ses portes en 1699. L'illustre oratorien reçut d'autres témoignages d'estime. Jacques II, roi d'Angleterre, lui fit une visite. Il ne venait presque point d'étrangers à Paris qui ne lui rendissent le même hommage. Des princes allemands firent, dit-on, le voyage de Paris pour le voir. Les qualités personnelles du P. Malebranche aidaient à faire goûter sa philosophie. Cet homme d'un si grand génie était, dans la vie ordinaire, modeste, simple, enjoué, complaisant. Ses récréations étaient des divertissements d'enfant. Cette simplicité, qui relève dans les grands hommes tout ce qu'ils ont de rare, était parfaite en lui. Dans la conversation il avait autant de soin de se dépouiller de la supériorité qui lui appartenait, que les petits esprits en ont de prendre celle qui ne leur appartient pas. Quoique d'une santé toujours très-faible, il parvint à une longue vie, parce qu'il sut se la conserver par le régime. Son corps était devenu transparent à cause de sa maigreur ; on voyait, pour ainsi dire, avec une bougie, à travers ce squelette. Sa vieillesse fut une longue mort, dont le dernier instant arriva le 15 octobre 1715, à l'âge de 77 ans. Le P. Malebranche, plus occupé d'é-

clairer son esprit que de charger sa mémoire, retrancha de bonne heure de ses lectures celles qui n'étaient que de pure érudition. Un insecte le touchait plus que toute l'histoire grecque et romaine. Il méprisait aussi, et peut-être avec plus de raison, cette espèce de philosophie qui ne consiste qu'à apprendre les sentiments des différents philosophes. On peut savoir l'histoire des pensées des hommes sans savoir penser; et ces pensées contradictoires, inconstantes, sans sanction et sans garantie, n'apprennent rien qu'il ne soit utile d'oublier. Mais les événements, les faits historiques sont des leçons qui éclairent l'esprit, dirigent la conduite, ouvrent en quelque sorte l'abîme du cœur humain aux yeux du philosophe, et exaltent son âme par le grand spectacle des malheurs et la chute de toutes les nations. Le P. Malebranche eut de son temps des disciples qui étaient tout à la fois ses amis, car on ne pouvait être l'un sans l'autre. Il y eut des malebranchistes; mais il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois. On ne sera pas surpris de cette diminution, en observant, comme l'a dit un critique judicieux, qu'un système ne peut avoir beaucoup de sectateurs quand, pour le goûter, il ne faut pas être seulement homme de bien, mais pieux. Le P. Malebranche est plus lu à présent comme écrivain que comme philosophe. Ses systèmes sont presque généralement regardés comme des illusions sublimes. Son principal mérite, du moins celui qui le soutiendra le plus longtemps, n'est pas d'avoir eu des idées neuves, mais de les avoir exposées d'une manière brillante, et, pour ainsi dire, avec tout le feu d'un poète, quoique l'auteur n'aimât pas les vers. Il riait de bon cœur de la contrainte que les poètes s'imposent : contrainte qui est plus souvent une occasion de fautes que de beautés. « Je n'ai fait que deux vers en ma vie, disait-il quelquefois ; les voici :

« Il fait, en ce beau jour, le plus beau temps du monde,  
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

« Mais, lui dit-on, on ne va point à cheval sur l'onde. — J'en conviens, répondait-il, mais passez-le-moi en faveur de la rime; « vous en passez bien d'autres tous les jours « à de meilleurs poètes que moi. » On a contesté la vérité de cette anecdote : « mais elle est aussi vraie, dit l'abbé Trublet, que finement plaisante. » Les principaux fruits de sa plume, non moins vive et noble que brillante et lumineuse, sont : la *Recherche de la vérité*, dont la meilleure édition est celle de 1712, in-4°, et même année, 4 vol. in-12; *Conversations chrétiennes*, 1677, in-12. L'auteur y expose la manière dont il accordait la religion avec son système de philosophie. « Le dialogue, dit Fontenelle, y est bien entendu, et les caractères finement observés; « mais l'ouvrage parut si obscur aux censeurs « que la plupart refusèrent leur approbation. » Mézerai l'approuva enfin comme un livre de géométrie. *Traité de la nature et de la grâce*, 1684, in-12, avec plusieurs *Lettres* et autres écrits pour le défendre contre Arnauld, 4

vol. in-12. Le P. Malebranche y soupçonne de mauvaise foi son adversaire, mais il est peut-être plus naturel de croire que l'ardeur du théologien fit tort à ses lumières, et l'empêcha de comprendre le philosophe. Arnauld avait cru voir dans l'*étendue intelligible* de Malebranche une étendue réelle, et par conséquent matérielle suivant Descartes, et en tirait des conséquences qui étaient bien loin des principes de l'auteur. Un des grands sujets de leur dispute fut cette proposition métaphysique et exactement vraie : *Le plaisir rend heureux*. Arnauld ne l'entendit pas, et prétendit y trouver cette proposition morale et fautive : *Les plaisirs rendent heureux*; confondant *gaudium* avec *voluptates*, ce qui paraissait impardonnable à un vieux théologien, qui sans doute avait lu dans les Epîtres de saint Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra*. Arnauld connaissait d'ailleurs la vertu et la religieuse philosophie de Malebranche, et ne devait pas aisément s'imaginer de trouver dans ses écrits le système d'Épicure; *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, 1683, in-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui, et le style a une noblesse digne d'un tel interlocuteur. L'auteur a su y répandre un certain sombre auguste et majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans l'attention et le respect; *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, 1688, 2 vol. in-12. Il n'y a rien dans ce livre qu'il n'eût déjà dit en partie dans ses autres ouvrages; mais il présente les mêmes vérités sous un nouveau jour. Le vrai a besoin de prendre diverses formes, suivant la différence des esprits; *Traité de l'amour de Dieu*, 1697, in-12. Cet ouvrage renferme tout ce que l'auteur pouvait dire d'instructif sur ce sujet; mais il ne produira jamais ces mouvements tendres et affectueux qu'on éprouve en lisant d'autres traités sur la même matière; *Entretiens entre un chrétien et un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, 1708, in-12; une *Réfutation* du livre de Boursier, intitulé : *Action de Dieu sur les créatures*, in-12. Dans ce livre, Boursier avait détruit la liberté de l'homme. Malebranche la rétablit, quoiqu'il y ait peu d'hommes qui, dans leurs ouvrages, aient plus employé que lui l'action de Dieu. Il la fait entrer dans toutes les parties de sa philosophie. Ses adversaires le lui ont reproché plus d'une fois, et c'est la vraie cause peut-être pourquoi dans le temps actuel sa philosophie est si peu goûtée : « Mais ceux, dit « un critique impartial, qui regardent l'action immédiate du Créateur comme un « agent qui intervient dans un grand nombre « de choses, surtout de celles que l'ombre « du mystère couvre depuis cinq mille ans « aux yeux et aux spéculations des plus habiles physiciens et des plus profonds métaphysiciens, n'en ont pas une opinion « défavorable; plus eurs même sont persuadés dès qu'on y trouve des solutions et des « explications qu'on chercherait en vain « ailleurs : on ne peut nier qu'elles n'aient « un rapport sensible avec la doctrine du

« grand homme qui a dit : *Non longe est ab unoquoque nostrum; in ipso enim vivimus et movemur et sumus.* » *Traité de l'âme*, in-12, imprimé en Hollande. Nous ne connaissons, selon lui, notre âme que par le sentiment intérieur, par conscience, et nous n'en avons point d'idée. « Cela peut servir, dit-il » dans la *Recherche de la vérité*, à accorder « les différents sentiments de ceux qui disent qu'il n'y a rien qu'on ne connaisse mieux que l'âme, et de ceux qui assurent qu'il n'y a rien qu'ils connaissent moins. » Quoiqu'il en soit de cet accord, il est incontestable que le sentiment intérieur du moi produit une connaissance plus intime, plus vive, plus évidente que toutes celles qui résultent des idées. *Défense de l'auteur de la Recherche de la vérité, contre l'accusation de M. de La Ville*, Cologne, 1682, in-12. Ce La Ville est le père Le Valois, jésuite, auteur des *Sentiments de Descartes*, etc. Le Père Malebranche, fait voir, dans cette réponse intéressante, que s'il était permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes, sur des conséquences bien ou mal tirées de leurs principes, il n'y aurait personne à l'abri des reproches d'hérésie. L'illustre oratorien a laissé plusieurs critiques sans réponse, entre autres celles des journalistes de Trévoux. « Je ne veux pas me battre, disait-il, avec des gens qui font un livre tous les quinze jours. » On a publié en 1769, à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, un ouvrage posthume du Père Malebranche avec ce titre : *Traité de l'infini créé avec l'explication de la possibilité de la transubstantiation*. Ce livre renferme une métaphysique singulière, et n'est pas de Malebranche. On l'a attribué à Faydit. V. GENOUD.

MALERMI ou MALERBI (NICOLAS), Vénitien, moine camaldule du xv<sup>e</sup> siècle, est auteur d'une traduction italienne de la Bible, imprimée pour la première fois à Venise, en 2 vol. in-fol., 1471, sous le titre de *La Biblia volgare istoriata*. Cette édition est rare; celles de 1477 et 1481 le sont beaucoup moins. C'est mal-à-propos que quelques bibliographes ont dit que cette traduction est la première qui ait été faite de la Bible en langue italienne. Elle est bien la première qui ait été imprimée; mais on en connaît de plus anciennes en manuscrit dans quelques bibliothèques d'Italie. On a encore de lui : *La Legenda di tutti i santi*, Venise, 1475, in-folio, rare.

MALEVILLE (GUILLAUME DE), né en 1699 à Domme près de Sarlat, fut curé dans son lieu natal et s'est fait connaître par divers ouvrages écrits dans un but religieux : *Lettres sur l'administration du sacrement de pénitence*, 1740, 2 vol. in-12; *Les Devoirs des chrétiens*, 1750, 4 vol. in-12; *Prières et bons propos pour les prêtres, et particulièrement pour les pasteurs*, 1752, in-16; *Religion naturelle et révélée, ou Dissertations philosophiques, théologiques et critiques contre les incrédules*, 1756-1758, 3 vol. in-12; *Histoire critique de l'éclectisme ou des nouveaux platoniciens*, 1766, 2 vol. in-12; *Doutes proposés*

aux théologiens sur des opinions, que paraissent fortifier les difficultés des incrédules contre quelques dogmes catholiques, 1768, in-12 de 228 pages; *Examen approfondi des difficultés de l'auteur d'Emile contre la religion chrétienne*, 1769, in-18. Tous ces ouvrages ont paru sans nom d'auteur. L'abbé Malleville a publié en outre un *Mémoire sur la prétendue défense de la tradition orale*, in-12 : c'est une réponse à la *Défense de la tradition orale*, de l'abbé Gisson, 1759, in-12. L'abbé Gisson était un ecclésiastique du diocèse de Sarlat, dont il est parlé dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1734, pour une thèse soutenue chez les jésuites de Toulouse. Les *Lettres sur l'administration du sacrement de pénitence* furent critiquées dans le *Dictionnaire des livres jansénistes*, tome II, page 541; on reprochait à l'auteur d'affecter un rigorisme outré, d'éloigner de la communion, de citer comme autorité des écrits jansénistes. L'abbé Malleville répondit par une *Défense des lettres sur la pénitence*, 1760, in-8°, que nous ne connaissons point. On ignore l'époque de la mort de cet auteur.

MALEVILLE (PIERRE-JOSEPH, MARQUIS DE), pair de France et conseiller à la cour de cassation, naquit en 1778 à Domme, dans le département de la Dordogne. Il était fils du marquis Jacques de Maleville, membre de la cour de cassation et pair de France, dont on a plusieurs ouvrages de jurisprudence estimés. Pierre-Joseph se fit connaître de bonne heure par un *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, 1804, in-8°, qui obtint une mention honorable de l'Institut. Nommé en 1804 sous-préfet à Sarlat, il fut appelé en 1811 à la cour d'appel de Paris, en qualité de conseiller. Le 1<sup>er</sup> avril 1814 il publia une adresse au sénat, pour demander le rétablissement des Bourbons, et, dans le mois de juin 1815, le département de la Dordogne le nomma membre de la chambre des représentants, où il fut de l'opposition. Au mois de juin il demanda que les paroles et les sentiments personnels du chef de l'État ne fussent jamais cités dans les discussions législatives, et il fit une proposition dont l'objet était de réprimer, par l'intervention des jurés, les abus de la liberté de la presse, sur lesquels Fouché, alors ministre de la police, avait appelé l'attention des députés. Dans le développement de sa proposition, Maleville exposa que si les provocations indirectes au renversement du gouvernement et les cris séditieux contre lesquels le ministre demandait une loi, devaient être réprimés, on ne devait pas leur appliquer les dispositions sévères portées dans le Code pénal contre les provocateurs directs. Il se plaignit de ce que des acclamations réputées alors séditieuses, telles que le cri de *Vive le roi*, avaient été punies par quelques tribunaux, de peines qu'il qualifia d'atroces, et demanda que les provocations indirectes et les cris séditieux fussent punis correctionnellement. Après la bataille de Waterloo, il demanda, dans la séance du 23 juin 1815, que l'on reconnût

Louis XVIII, et on voulut à ce sujet le mettre en jugement. Il fut depuis tour à tour premier président de la cour royale de Metz, de celle d'Amiens, et conseiller à la Cour de cassation. En 1824, il succéda à son père dans la chambre des pairs. Il parut pour la dernière fois à la tribune le 27 mars 1832, pour parler contre le projet de loi qui tendait à rétablir le divorce, institution révolutionnaire contre laquelle son père s'était vainement élevé en 1800. Le marquis P.-J. de Maleville est mort du choléra le 12 avril 1832, entouré des secours de la religion. Outre le discours sur Luther, dont nous avons parlé, on a de lui : *Les Benjamites rétablis en Israël, poème traduit de l'hébreu*, 1816, in-8° : l'original de ce poème n'a jamais existé. Quoique l'auteur dise dans sa préface qu'il a été composé du temps des Machabées, on peut croire qu'il ne comptait point passer pour un simple traducteur. Maleville travaillait depuis plusieurs années à un grand ouvrage pour lequel il avait fait beaucoup de recherches : c'était une comparaison des anciennes mythologies ; cette production importante qui est achevée, allait être publiée lorsqu'il succomba. L'ouvrage a pour titre : *Conférences des mythologies, ou les mythes et les mystères des différentes nations païennes, anciennes et modernes, ainsi que des cabalistes juifs et des anciens hérétiques comparés ensemble et expliqués*, et formerait 8 vol. in-8°.

MALEZIEU (NICOLAS DE), né à Paris en 1650 d'une famille noble, reçut de la nature des dispositions heureuses pour toutes les sciences, et fut cité comme un des enfants les plus précoces. Le grand Bossuet et le duc de Montausier le connurent, et ils n'eurent pas besoin de leur pénétration pour sentir son mérite. Ces deux grands hommes, chargés de chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc du Maine, jetèrent les yeux sur Malezieu. Ce choix eut l'agrément du roi et le suffrage du public. Son élève se maria avec la petite-fille du grand Condé. Cette princesse, avide de savoir et propre à savoir tout, trouva le maître qu'il lui fallait dans sa maison. Les conversations devinrent instructives. On voyait Malezieu, un Sophocle, un Euripide à la main, traduire sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il était saisi, lui inspiraient des expressions qui approchaient de la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs. En 1696, Malezieu fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et, 2 ans après, il entra à l'académie française. C'était l'homme de toutes les sociétés et de toutes les heures. Fallait-il imaginer ou ordonner à Sceaux une fête ? il était lui-même auteur et acteur. Les impromptus coulaient de source ; mais ces fruits de l'imagination étaient souvent légers comme elle, et il faut avouer qu'il n'a rien laissé en poésie qui mérite une attention particulière. Le duc du Maine le nomma chef de ses conseils, et chancelier de Dombes

Malezieu mourut en 1727, à 77 ans. On a de lui : *Eléments de géométrie de M. le duc de Bourgogne*, in-8° ; 1715. C'est le recueil des leçons données pendant 4 ans à ce prince, qui écrivait le lendemain les leçons de la veille. Elles furent rassemblées par Boissière, bibliothécaire du duc du Maine. Il y a à la fin quelques problèmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit être de Malezieu. On voit par plusieurs passages de cet ouvrage, combien la philosophie de l'auteur était sage, et son attachement à la religion réfléchi et conséquent. « Notre raison, disait-il, est réduite à d'étranges extrémités. La raison nous démontre la divinité de la matière à l'infini, et nous trouvons en même temps qu'elle est composée d'indivisibles. Humilions-nous encore une fois, reconnaissons qu'il n'appartient pas à une créature, quelque excellente qu'elle puisse être, de vouloir concilier des vérités, dont le Créateur a voulu lui chercher la compatibilité. Ces dispositions nous rendront plus soumis aux mystères, et nous accoutumeront à respecter des vérités qui sont par leur nature impénétrables à notre esprit, que nous venons de trouver assez borné, pour ne pouvoir pas même concilier des démonstrations mathématiques. » Voy. BETINI. Plusieurs pièces de vers, chansons, lettres, sonnets, contes, dans les *Divertissements de Sceaux*, Trévoux, in-12, 1712 et 1715. On lui attribue *Polichinelle demandant une place à l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les marionnettes de Brioché. Elle se lit dans les *Pièces échappées du feu*, Plaisance, 1717, in-12.

MALLEMANS. Il y a eu quatre frères de ce nom, natifs de Beaune, d'une ancienne famille, et auteurs de divers ouvrages. — Le premier, CLAUDE, fut d'abord oratorien, puis pendant 34 ans professeur de philosophie au collège du Plessis, à Paris, se retira ensuite dans la communauté des prêtres de Saint-François de Sales, et mourut en 1723, à 77 ans, laissant plusieurs ouvrages littéraires et scientifiques. — Le second était chanoine de Sainte-Opportune. On lui attribue quelques ouvrages de géographie. — Le troisième, ETIENNE, mourut à Paris en 1716, âgé de plus de 70 ans, laissant quelques poésies. — Le quatrième, JEAN, d'abord capitaine de dragons et marié, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Sainte-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : diverses *Dissertations* sur des passages difficiles de l'Écriture sainte ; *Traduction française de Virgile*, en prose, 1706, 3 vol. in-12. L'auteur prétend avoir expliqué cent endroits de ce poète, dont toute l'antiquité avait ignoré le vrai sens. Cette traduction, entreprise pour les dames, a été trouvée généralement rampante et même barbare. *Histoire de la Religion, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien*, 6 vol. in-12 : ouvrage qui eut peu de succès, parce qu'il est écrit d'un style languissant. *Pensées sur le*

*sens littéral des dix-huit premiers versets de l'Evangile de saint Jean, 1718, in-12.* L'auteur appelle cet ouvrage *l'histoire de l'éternité*, et cette expression énergique a un sens très-vrai, relativement à l'ouvrage commenté; mais ce commentaire est plein de singularités et de rêveries. Malleman était un savant d'un esprit bizarre et opiniâtre, plein de lui-même, et toujours prêt à mépriser les autres.

MALLET (CHARLES), né en 1608, à Montdidier, docteur de Sorbonne, archidiacre et grand-vicaire de Rouen, mourut en 1680, à 72 ans, durant la chaleur des disputes où il était entré avec Arnould, à l'occasion de la *Version* du Nouveau Testament de Mons. Cette querelle pro luisit divers écrits de part et d'autre. Ceux de Mallet sont : *Examen de quelques passages de la Version du Nouveau Testament*, etc., 1667, in-12. Il y accuse les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, et même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté; *Traité de la lecture et de l'écriture sainte*, Rouen, 1669, in-12. L'auteur prétend qu'elle ne doit point être donnée au peuple en langue vulgaire. Il est certain que cet usage peut avoir des inconvénients. Si la lecture des livres sacrés, et particulièrement celle du Nouveau Testament est en général très-avantageuse, il y a aussi beaucoup de passages dont les ignorants ou les esprits mal disposés peuvent abuser, puisque dès le temps de saint Pierre, les hommes faibles et peu instruits, comme dit cet apôtre, trouvaient dans les Epîtres de saint Paul de quoi s'égarer. Il faut donc en cela, comme dans les meilleures choses, de la circonspection, des modifications et des exceptions raisonnables, qu'on doit abandonner aux jugements des pasteurs des âmes. Voy. ALGASIE, ARUNDEL, EUSTOCHIUM, MARCELLE, PRODICUS. *Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la nouvelle Défense du Nouveau Testament de Mons* : ouvrage posthume, Rouen, 1682, in-8°. Arnould répondit à ces écrits d'une manière qui ne fit pas plus d'honneur à sa modération qu'à sa théologie et à sa logique.

MALLET (ANTOINE), dominicain, né l'an 1593 à Rennes, fut reçu docteur en théologie à Paris, devint prieur de Saint-Jacques, fut successivement vicaire général de la congrégation de France et provincial de cette congrégation, lorsqu'on l'érigea en province, et mourut l'an 1663, à Blois, où il avait suivi Gaston de France, duc d'Orléans. On a de Mallet : *Histoire des saints papes, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, docteurs de toutes les facultés de l'université de Paris, et autres hommes illustres qui furent supérieurs ou religieux du couvent de Saint-Jacques de l'ordre des frères-prêcheurs*, Paris, 1634, in-8°, ouvrage qui a été l'objet de critiques assez vives; *Discours sur le Rosaire perpétuel*, Paris, 1664, in-24. Selon M. de Kerdanet, Antoine Mallet avait encore écrit une *Histoire de Séjan*.

MALLINKROT (BERNARD), savant philologue du XVII<sup>e</sup> siècle, doyen de l'é-

glise cathédrale de Munster, donna à l'étude une partie de la nuit, et passa le jour à se divertir. L'empereur Ferdinand le nomma à l'évêché de Ratzbourg, et quelque temps après il fut élu évêque de Minden; mais il ne put prendre possession de l'un ni de l'autre de ces deux évêchés. Son ambition était extrême : il voulut se faire élire, en 1650, évêque de Munster; mais n'ayant pu réussir, il s'éleva contre le nouveau prélat, et suscita des séditions jusqu'en 1655, qu'il fut déposé de sa dignité de doyen. Cependant, aidé par le peuple ameuté, il s'enfuit dans le comté de la Marck, où il demeura deux ans; mais il eut l'imprudence de venir dans son pays natal. L'évêque de Munster le fit aussitôt arrêter et conduire au château d'Ottenstein, où on lui donna des gardes (1657). Mallinkrot mourut dans ce château en 1664, regardé comme un grand inquiet et un homme fier et hautain. On a de lui, en latin : un *Traité de l'invention et du progrès de l'imprimerie*, en manuscrit, Cologne, 1639, in-4°; un *Traité de la nature et de l'usage des lettres*, Cologne, 1656, in-4°; un *Traité des archichanceliers du saint empire romain, des papes et des cardinaux allemands, de la primauté des trois métropoles d'Allemagne, et des chanceliers de la cour de Rome*, 1715, in-4°. Cette dernière édition est ornée d'une préface historique, par Göt. Strave, qui contient des détails intéressants sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Ces ouvrages sont recommandables par la profondeur des recherches.

MALO, ou MACLOU, ou MAHOUT (saint), fils d'un gentilhomme de la Grande-Bretagne, et cousin-germain de saint Samson et de saint Magloire, fut élevé dans un monastère d'Irlande, reçut la prêtrise des mains de saint Brendan, et fut élu évêque de Guicartel; son humilité lui fit refuser cette dignité. Le peuple voulant le contraindre de l'accepter, il passa en Bretagne, et se mit sous la conduite d'un saint solitaire nommé Aern, proche d'Aleth, en Bretagne. Quelque temps après, vers 541, il fut élu évêque de cette île, et y fit fleurir la religion et la piété. Il se retira ensuite dans la solitude auprès de Sauttes, et y mourut le 15 novembre 565. C'est de lui que la ville de Saint-Malo tire son nom, parce que son corps y fut transporté, après que la ville d'Aleth eut été réduite en un village nommé *Guidalet*, ou *Guichalet*, et que le siège épiscopal fut transféré à Saint-Malo.

MALVENDA (THOMAS), dominicain, né à Xativa en 1566, professa, dans son ordre, la philosophie et la théologie avec beaucoup de succès. Le cardinal Baronius, à qui il écrivit pour lui indiquer quelques fautes qui lui étaient échappées dans son *Martyrologe*, trouva tant de discernement dans la lettre de ce dominicain, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui. Il engagea son général à le faire venir à Rome, afin de profiter de ses avis. Malvenda fut d'un grand secours à ce célèbre cardinal. On le chargea en même temps de réformer les livres ecclésiastiques de son ordre, commission dont il s'acquitta avec

discernement. Il mourut à Valence, en Espagne, le 7 mai 1628, à 62 ans. Ses ouvrages sont : un traité *De Antichristo*, dont la meilleure édition est celle de Venise, 1621, in-folio ; une nouvelle *Version* du texte hébreu de la Bible, avec des notes, imprimée à Lyon en 1650, en 5 vol. in-folio. Ces ouvrages sont estimés des savants. Mais son *Traité de l'Antichrist* renferme quelques idées qui pourraient être appuyées sur des preuves plus solides. On a encore de lui : *Annales ordinis prædicatorum*, Naples, 1627, in-fol.

**MAMACHI** (THOMAS-MARIE), savant dominicain, né dans l'île de Scio en 1713, professa d'abord la théologie dans le couvent de Saint-Marc, à Florence, ensuite à Rome. Benoît XIV le fit consultant de l'index, et Pie VI l'en nomma secrétaire. A la mort du P. Schiarra, il lui donna la place de maître du sacré-palais, et il se servit souvent de ses conseils et de sa plume dans les affaires importantes qui eurent lieu sous son pontificat. Il mourut à Corneto, près de Montefiascone, en juin 1792. Quelques écrivains l'ont appelé *Théologien à tout vent*, c'est-à-dire changeant de couleur suivant les circonstances, et favorisant toujours le parti dominant ; mais cette dénomination injurieuse paraît lui avoir été donnée par des écrivains dont il combattit les opinions peut-être avec trop d'aigreur, et elle a été répétée avec complaisance par les ennemis de la religion. Il dirigeait le *Journal ecclésiastique*, qui parut à Rome depuis 1785. Ses principaux ouvrages sont : *De ethnicorum oraculis, de cruce Constantino visa et de evangelica Chronotaxi*, Florence, 1738 ; *De ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis quarto sæculo celebratis epistolæ IV*, Florence, 1748, in-8° ; *Originum et antiquitatum christianarum libri xx*, Rome, 1749-1753, 4 vol. in-4° : cet ouvrage n'est pas achevé. Bingham en avait entrepris un dans le même genre ; mais ses explications de Mamachi sont plus satisfaisantes ; *De' costumi de' primitivi cristiani*, Rome, 1753-1757, 3 vol. in-8° ; *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei, libri duo*, Rome, 1766, 2 tom. in-4° ; *Del dritto libero della chiesa d'acquistare e di possedere beni temporali*, Rome, 1769, in-8° ; *La pretesa filosofia de' moderni increduli esaminata e discussa de' suoi caratteri, etc.*, Rome, 1770 ; *Alethini Philaretæ epistolarum de Palasoxii orthodoxia*, Rome, 1772-73, 2 vol. in-8° ; *Epistolæ ad Justinum Febronium de ratione regendæ christianæ reipublicæ, deque legitima romani pontificis auctoritate*, Rome, 1776-77, 2 vol. in-8° ; *De laudibus Leonis X*, Rome, 1741, in-8°.

**MAMBRÉ**, amorrhéen, homme puissant, qui a donné son nom à une portion de la terre de Chanaan, nommée la *Vallée de Mambré*, frère d'Aner et d'Eschol ; ils étaient tous trois amis d'Abraham, et l'aiderent à combattre les Assyriens, et à délivrer Loth, que ces peuples avaient fait prisonnier.

**MAMBRÉS**, l'un des magiciens qui s'opposèrent à Moïse dans l'Égypte, et qui s'efforcèrent d'imiter, par leurs prestiges, les

vrais miracles de ce législateur. Les noms de Jannès et Mambrés ne se trouvent pas dans l'Ancien Testament, mais dans les Épîtres de saint Paul (*II Tim. III*), qui les avait appris sans doute par quelque tradition ou quelque histoire encore subsistante de son temps.

**MAMERT** (saint), célèbre archevêque de Vienne, en Dauphiné, institua, dit-on, les Rogations en 469 ; mais il paraît qu'elles ont été en usage plus tôt à Milan, y ayant été instituées par saint Lazare, archevêque de cette ville. Des calamités publiques, que quelques auteurs prétendent avoir été des volcans ou des tremblements de terre, furent l'occasion des pieuses supplications établies ou adoptées par saint Mamert, et qui ont passé depuis dans toute l'Église. Ce vertueux prélat mourut en 475, après avoir eu de grandes querelles avec Gondioc, roi de Bourgogne, qui était arien. On lui attribue deux *Sermons*, l'un sur les *Rogations*, l'autre sur la *Pénitence des Ninivites*, insérés tous deux dans la Bibliothèque des Pères, et le beau cantique *Punge, lingua, gloriosi præmium certaminis*, qui néanmoins est plus vraisemblablement de son frère Claudien Mamert. *Voy. CLAUDIEN et VENANCE - FORTUNAT.* — Pour l'édition des *OEuvres* de Mamert, donnée par M. l'abbé Migne, *Voy. saint PATRICE.*

**MANAHEM**, fils de Gaddi, général de l'armée de Zacharie, roi d'Israël, était à Théria, lorsqu'il apprit la mort de son maître, que Sellum avait tué pour régner en sa place. Il marcha contre l'usurpateur, qui s'était renfermé dans Samarie, le tua et monta sur le trône, où il s'affermir par le secours de Phul, roi des Assyriens, auquel il s'engagea de payer un tribut. Ce prince gouverna pendant dix ans, et fut aussi impie envers Dieu qu'injuste envers ses sujets. Il mourut l'an 761 avant Jésus-Christ.

**MANAHEM**, de la secte des Esséniens, se mêlait de prophétiser. Hérode (depuis nommé le Grand), était encore jeune lorsque Manahem lui prédit qu'il serait roi des Juifs, mais qu'il souffrirait beaucoup dans sa royauté. Cette prédiction fit que ce prince eut toujours beaucoup de respect pour les Esséniens.

**MANAHEM**, fils de Judas Galiléen, et chef de séditieux contre les Romains, prit de force la forteresse de Messadâ, pillâ l'arsenal d'Hérodé le Grand, mort depuis peu, arma ses gens, et se fit nommer roi de Jérusalem. Un nommé Eléazar, homme puissant et riche, souleva le peuple contre cet usurpateur, qui fut pris et puni du dernier supplice. *Voyez* Josephé, *Guerre des Juifs contre les Romains*, livre II, chap. 32.

**MANAHEN**, prophète chrétien, frère de lait d'Hérodé Antipas, fut un des prêtres d'Antioche à qui le Saint-Esprit ordonna d'imposer les mains à Paul et à Barnabé, pour les envoyer prêcher l'Évangile aux gentils. On croit que ce Manahen était du nombre des 72 disciples, et qu'il mourut à Antioche. Il en est parlé au chapitre XV des Actes des Apôtres.

**MANASSES** ou **MANASSÉ**, fut fils aîné de

Joseph et d'Aseneth, et petit-fils de Jacob. Son nom signifie l'oubli, parce que Joseph dit : *Dieu m'a fait oublier toutes mes peines et la maison de mon père*. Manassès naquit en Egypte l'an 1712 avant Jésus-Christ. Jacob étant au lit de la mort, Joseph lui amena ses deux fils, Manassès et Ephraïm, afin que le saint vieillard leur donnât sa bénédiction; et comme il vit que son père mettait sa main gauche sur Manassès, il voulut lui faire changer cette disposition : Jacob insista à vouloir les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné serait père de plusieurs grandes familles, mais que son cadet serait plus grand que lui, et que des nations entières sortiraient de son sang. On voit encore ici, comme dans beaucoup d'autres endroits de l'Écriture sainte, la confiance religieuse que l'on avait dans la bénédiction paternelle; confiance si bien d'accord avec les événements, et si bien assortie à l'esprit du commandement qui prescrit le respect envers nos progéniteurs, et en fait découler notre prospérité terrestre.

MANASSÈS, roi de Juda, ayant succédé à son père Ezéchias à l'âge de douze ans, vers l'an 694 avant Jésus-Christ, signala les commencements de son règne par tous les crimes et toutes les abominations de l'idolâtrie. Il rebâtit les hauts lieux que son père avait détruits, dressa des autels à Baal, et fit passer son fils par le feu en l'honneur de Moloch. Le prophète Isaïe, qui était beau-père du roi, s'éleva fortement contre tant de désordres; mais Manassès, loin de profiter de ses avis, le fit saisir et couper par le milieu du corps avec une scie de bois. La colère de Dieu éclata enfin contre ce tyran vers la 22<sup>e</sup> année de son règne, l'an 672 avant Jésus-Christ. Assarhaddon, roi d'Assyrie, envoya une armée dans ses Etats. Il fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Dieu, touché de son repentir, le tira des fers du roi de Babylone, qui lui rendit ses Etats. Manassès revint à Jérusalem, où il s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait. Il abattit les autels profanes qu'il avait élevés, rétablit ceux du vrai Dieu, et ne négligea rien pour porter son peuple à revenir au culte du Seigneur. Il mourut l'an 639 avant Jésus-Christ, à 67 ans, après en avoir régné 55. Nous avons sous son nom une *Prière* que l'on suppose qu'il fit pendant sa captivité; on la trouve ordinairement à la fin de la *Bible*, avec les livres non canoniques; plusieurs saints Pères la citent : elle est pleine d'onction, et exprime les sentiments d'une pénitence vive et sincère. Amon, son fils lui succéda.

MANASSÈS, jeune clerc, issu du sang royal, usurpa par simonie, en 1069, le siège épiscopal de la ville de Reims. Sa mauvaise conduite dans l'exercice de cette dignité ayant excité des murmures, en vain on le cita au tribunal des légats du pape et dans plusieurs conciles, il fallut le condamner par contumace, et on prononça sa sentence de déposition au concile de Lyon, tenu l'an 1080. Elle fut confirmée par celui de Rome la même

année. Manassès, non moins indocile que coupable, voulut encore se maintenir sur son siège par les armes; mais après de vains efforts, il quitta Reims et passa en Palestine alors le théâtre des croisades, où il ne fut pas meilleur guerrier qu'il n'avait été prélat; il fut fait prisonnier dans un combat, et recouvra sa liberté qu'en 1099. On a cependant fait son *Apologie*, qui se trouve dans le *Musæum italicum* de dom Mabillon.

MANDAGOT (GUILLAUME DE), d'une famille de Lodève, compila le 6<sup>e</sup> livre des *Décretaux*, par ordre du pape Boniface VIII. Il mourut à Avignon en 1321, après avoir été successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de Toulouse, archevêque d'Embrun, puis d'Arles et enfin cardinal et évêque de Palestine. On a de lui un *Traité de l'élection des prélats* qui a eu plusieurs éditions. Nous connaissons celle de Cologne, 1601, in-8<sup>o</sup>.

MANDAR (JEAN-FRANÇOIS), oratorien, né l'an 1732, à Marine, près de Pontoise, fut nommé en 1782 supérieur du séminaire de Saint-Magloire, et ensuite supérieur du collège de Juilly. Son talent pour la chaire le valut l'honneur de prêcher devant le roi, et de prononcer en 1772 le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française. Ce panégyrique a été traduit en espagnol. Le Père Mandar décrivit en vers un voyage qu'il fit à la grande Chartreuse, en 1773; ce petit poème fut imprimé en 1782 avec une traduction latine du Père Viel, et réimprimé en 1813 avec des *Mélanges* de ce dernier. On a encore de lui plusieurs *Sermons*. Le Père Mandar mourut à Paris en 1803, à 71 ans.

MANÈS ou MANY, hérésiarque du 3<sup>e</sup> siècle, fondateur de la secte des manichéens, né en Perse dans l'esclavage, avait pour lui-même bien une figure agréable. Une veuve de Césarophon, dont il était l'esclave, le prit en amitié, l'adopta et le fit instruire par les magiciens dans la philosophie des Perses. Manès trouva chez sa bienfaitrice les livres de l'hérétique Thérébinthus, et y puisa les dogmes les plus extravagants, professés d'abord par l'Égyptien Scythianus, maître de ce dernier. Il les sema d'abord dans la Perse, où ils se répandirent rapidement. Manès rejetait l'ancien Testament, disait que Moïse et les prophètes n'avaient été inspirés que par le démon; que Jésus-Christ, sorti du sein de la lumière, était venu, non en réalité, mais en esprit, pour sauver le genre humain; sur quelques points, sa doctrine s'approchait de celle de Zoroastre. L'imposteur se qualifiait d'*Apôtre de Jésus-Christ*, et se disait le *Saint-Esprit* qu'il avait promis d'envoyer. Il s'attribuait le don des miracles; et le peuple, séduit par l'apparence de ses moeurs, ne parlait que de l'ascendant qu'il avait sur toutes sortes d'esprits. Il envoya douze de ses disciples prêcher dans les provinces voisines de la Perse, puis dans l'Inde, dans la Chine et en Egypte. Sa renommée parvint jusqu'à la cour de Perse. Le roi l'ayant appelé pour voir un de ses enfants attaqué d'une maladie dangereuse, ce charlatan chassa les médecins, et promit la guérison au malade, avec le seul remède de sa

prières. Le jeune prince étant mort entre ses bras, son père fit mettre aux fers cet imposteur, qui se sauva de prison. Il fut repris peu de temps après par les gardes du roi de Perse, qui le fit écorcher viv. La doctrine de Manès (laquelle dans le 1<sup>r</sup> siècle avait déjà eu Cerdon pour apôtre) roulait principalement sur la distinction de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, mais tous deux souverains, tous deux indépendants l'un de l'autre. L'homme avait aussi deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise. La chair était, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; par conséquent il fallait empêcher la génération et le mariage. C'était un crime à ses yeux de donner la vie à son semblable. Ce fou d'une espèce singulière attribuait aussi l'ancienne loi au mauvais principe, et prétendait que tous les prophètes étaient damnés. Il défendait de donner l'aumône, traitait d'idolâtrie le culte des reliques, et ne voulait pas qu'on crût que Jésus-Christ se fût incarné, et eût véritablement souffert. A ces absurdités il en ajoutait un grand nombre d'autres. Il soutenait, par exemple, que « celui qui arrachait une plante, ou qui tuait un animal, serait lui-même changé en cet animal ou en cette plante. » Ses disciples, avant de couper un pain, avaient soin de maudire celui qui l'avait fait, lui souhaitant « d'être semé, moissonné et cuit lui-même comme cet aliment. » Ces absurdités, loin de nuire aux progrès de cette secte, ne servirent qu'à l'étendre. Le manichéisme est, de toutes les hérésies, celle qui a subsisté le plus longtemps. Après la mort de Manès, les débris de sa secte se dispersèrent du côté de l'Orient, se firent quelques établissements dans la Bulgarie, et vers le x<sup>e</sup> siècle se répandirent dans l'Italie; ils eurent des établissements considérables dans la Lombardie, d'où ils envoyaient des prédicateurs qui pervertirent beaucoup de monde. Les nouveaux manichéens avaient fait des changements dans leur doctrine. Le système des deux principes n'y était pas toujours bien développé; mais ils en avaient conservé toutes les conséquences sur l'incarnation, sur l'eucharistie, sur la sainte Vierge et sur les sacrements. Beaucoup de ceux qui embrassèrent ces erreurs étaient des enthousiastes, que la prétendue sublimité de la morale manichéenne avait séduits; tels furent quelques chanoines d'Orléans, qui étaient en grande réputation de piété. Le roi Robert les condamna au feu, et ils se précipitèrent dans les flammes avec de grands transports de joie, en 1022. Les manichéens firent beaucoup plus de progrès dans le Languedoc et la Provence. On assambla des conciles contre eux, et on brûla plusieurs sectaires, mais sans éteindre la secte. Ils pénétrèrent même en Allemagne, et passèrent en Angleterre. Partout ils firent des prosélytes; mais partout on les combattit et on les réfuta. Le manichéisme, perpétué à travers tous ces obstacles, dégénéra insensiblement, et produisit dans les xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles cette multitude de sectes qui faisaient profession de réformer la religion et l'Eglise: tels fu-

rent les *albigeois*, les *péthrobrusiens*, les *henriciens*, les disciples de Tanchelin, les *popélicains*, les *cathares*. Les anciens manichéens étaient divisés en deux ordres: les *auditeurs*, qui devaient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs et du fromage; et les *élus*, qui, outre une abstinence très-rigoureuse, faisaient profession de pauvreté. Ces élus avaient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire des rêveries les plus extravagantes de la secte. Il y en avait douze parmi eux qu'on nommait *matres*, et un treizième qui était le chef de tous les autres, à l'imitation de Manès qui, se disant le Paraclet, avait choisi douze apôtres. Les savants ne sont pas d'accord sur le temps auquel cet hérésiarque, dont le premier nom était *Cubicus*, commença à paraître: l'opinion la plus probable est que ce fut sous l'empire de Probus, vers l'an 280. Saint Augustin, qui avait été dans leur secte, est celui de tous les Pères qui les a combattus avec le plus de force. Beausobre, savant protestant, a publié une *Histoire du manichéisme*, pleine de recherches, en 2 vol. in-4<sup>e</sup>; mais il fait trop d'efforts pour justifier cette secte des infamies et des abominations qu'on lui a imputées. Il peut se faire qu'il y ait eu de l'exagération dans ce que certains auteurs en ont écrit; mais il en reste assez de vrai pour qu'un homme sage ne s'intéresse pas à leur apologie. « Les empereurs chrétiens, dit un auteur moderne, furent principalement déterminés à sévir contre eux par les crimes dont ils s'étaient rendus coupables: la morale corrompue qui résultait de leurs principes, leur aversion pour le mariage et pour l'agriculture, le libertinage secret par lequel ils séduisaient les femmes, leurs parjures, la licence avec laquelle ils calomniaient l'Eglise et ses ministres, etc., sont des excès qui ne peuvent être tolérés par un gouvernement sage. Lorsque l'impératrice Théodora les poursuivit à feu et à sang, ils étaient mêlés avec les ennemis de l'empire et placés sur les frontières: la politique, plus que la religion, dirigeait sa conduite... C'est toujours la conduite des hérétiques, encore plus que leur doctrine, qui a décidé de la douceur ou de la rigueur avec laquelle on les a traités. » Aucune hérésie ne s'est reproduite sous des formes plus différentes que celle des manichéens. On peut consulter là-dessus un traité plein de recherches: *Laurentii Anticottii dissertatio de antiquis novisque manichæis*. L'auteur aurait pu donner encore plus d'étendue à son catalogue, en y plaçant plusieurs nouveaux philosophes, Bayle, entre autres, qui a fait tous ses efforts pour justifier la doctrine de cette vieille secte, et Voltaire, dont les déclamations perpétuelles contre la Providence ne sont réellement qu'une espèce de manichéisme. Les théologiens observent que cette hérésie, ainsi que quelques autres, ont pris leur source dans l'ignorance du péché originel, ou dans le refus de reconnaître ce dogme fondamental qui explique toutes les

espèces de contrariétés qu'on trouve dans l'ordre moral, et même dans l'ordre physique. Voy. MARCION.

MANGÉANT (LUC-URBAIN), pieux et savant prêtre de Paris, naquit dans cette ville en 1656, et y mourut en 1727. Nous avons de lui deux éditions estimées, l'une de saint Fulgence, évêque de Ruspe, Paris, 1684, in-4°; et l'autre, de saint Prosper, Paris, 1711, in-fol., avec des *Avertissements* fort instructifs. On doit aussi à Mangeant une édition de la Bible de Sacy, avec le latin et des notes, Liège, 1702, 3 vol. in-folio.

MANGÉART (dom THOMAS), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, né à Metz en 1695, fit beaucoup d'honneur à son ordre par ses connaissances. Elles lui méritèrent les titres d'antiquaire, bibliothécaire et conseiller du duc Charles de Lorraine. Il préparait un ouvrage fort considérable, lorsque la mort l'enleva en 1762, avant qu'il eût mis le dernier ordre à son livre, dont on doit la publication à M. l'abbé Jacquin. Cette production a paru en 1763, in-folio, sous ce titre : *Introduction à la science des médailles, pour servir à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts, et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne, avec les preuves tirées des médailles*. Les traités élémentaires sur la science numismatique étant trop peu étendus, et les dissertations particulières trop prolixes, le savant bénédictin a réuni en un seul volume tous les principes contenus dans les premiers, et les notions intéressantes répandues dans les autres. Son ouvrage peut servir de supplément à l'*Antiquité expliquée* de dom Montfaucon. On a encore de lui : une *Octave de sermons*, avec un *Traité sur le purgatoire*, Nancy, 1739, 2 vol. in-12.

MANGÉY (THOMAS), savant théologien anglais, chapelain de White-Hall, à Londres, prébendier de Durham, né à Leeds en 1684, mourut le 11 mars 1755. C'est à ses soins que l'on doit la belle édition de *Philon le Juif*, grec et latin, Londres, 1742, 2 vol. in-fol. Il a publié aussi plusieurs *Traités* contre Toland, pour prouver la divinité de Jésus-Christ, et il a encore laissé des *Sermons*.

MANGIN, grand-vicaire du diocèse de Langres, sa patrie, a publié : *Question nouvelle et intéressante sur l'électricité*, 1749, in-12; *Introduction au saint ministère*, 1750, in-12; *Annonces dominicales*, 1757, 3 vol. in-12; *Science des confesseurs*, 1757, 6 vol. in-12; *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Langres et de celui de Dijon*, 1766, 3 vol. in-12.

MANGOLD (JOSEPH), né à Rhelingen, en Souabe, en 1716, entra chez les jésuites, et enseigna avec réputation la philosophie dans l'université d'Ingolstadt. Il y publia sur la nature de la lumière et sur les couleurs un *Traité* qui fit beaucoup de bruit, intitulé : *Systema luminis et colorum, novam de refractione theoriam complectens, cum prævia dissertatione de sono*, Ingolstadt, 1753, in-8°. On y observa des vues neuves, qui, dans

une matière où il s'en faut bien que les recherches soient épuisées, pouvaient conduire à des résultats intéressants. Il donna ensuite un cours entier de *Philosophie*, Ingolstadt, 1755, 3 vol. in-4°. Il enseigna la théologie pendant sept ans, et remplît divers emplois honorables, jusqu'à la suppression de la société. A cette époque fut continué dans le gouvernement du collège, par la volonté expresse de l'évêque prince et du magistrat d'Augsbourg, et se quitta de cette charge avec autant de sagesse que de prudence pendant 14 ans. Le pape Pie VI, à son passage par Augsbourg, en 1782, lui fit un accueil très-distingué, l'appelant *venerabilis pater*. Il mourut à Augsbourg, le 11 mai 1787, à l'âge de 71 ans.

MANHART (FRANÇOIS-XAVIER), né à Eupruck en 1696, jésuite, en 1712, mort à la petite ville du Tyrol en 1773, s'est distingué dans divers genres de littérature, et a enseigné la plupart des sciences dans différents collèges et académies, avec une réputation brillante. On a de lui : *Dissertationes theologicae de indole, ortu, ac progressu fontibus sacrae doctrinae*, Augsbourg, 1744, in-8°; *Bibliotheca domestica bonarum artium ac eruditionis studiosorum usui instructa et aperta*, Augsbourg, 1762, in-8°; *Idea negotii Dei contra atheismum hujus ævi*, Augsbourg, 1765, in-8°; *Antiquitates christianorum*, Augsbourg, 1767, in-8°.

MANNING (ROBERT), prêtre catholique, né en Angleterre, vint faire ses études à Douai dans le collège anglais, et y prit les ordres. Il fut ensuite professeur de théologie, et se livra à la controverse contre les protestants. Retourné dans son pays, il s'exerça avec beaucoup de zèle les fonctions de missionnaire. On a de lui les ouvrages suivants : *La Controverse moderne*, 1730; *La Conversion et la réformation de l'Angleterre comparées*, 1725; *Le Combat singulier*. Il mourut dans le comté d'Essex le 6 mai 1730.

MANRIQUEZ (ANGE), de Burgos, moine de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie à Salamanque, évêque de Badajoz l'an 1661, naquit vers 1577, à Burgos. Il est mort le 1649, après avoir donné les *Annales* de son ordre; on y chercherait en vain l'exactitude et la critique. Il a fait d'autres ouvrages dont on trouve la liste dans la *Nova Bibliotheca hispana*, de Nicol. Antonio.

MANSI (JEAN-DOMINIQUE), savant prêtre de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, puis archevêque de Lucques, né dans cette ville en 1692, mort le 27 septembre 1769, est connu par la traduction en latin des *Commentaires* et du *Dictionnaire* de la Bible de dom Calmet, et par le *Supplément* à la nouvelle édition des *Conciles* faite à Venise, 1728-1732. On désirerait plus de netteté et de pureté dans le latin de ce prêtre archevêque. On peut consulter *Commentaria de vita et scriptis Joannis Dominici Mansi*, par Antoine Zatta, Venise, 1772, in-folio. Mansi avait établi à Lucques, dans la maison de son ordre, une académie spécialement

consacrée à l'étude de la liturgie et de l'histoire ecclésiastique.

**MANTICA** (FRANÇOIS), cardinal, né à Udine en 1534, enseigna le droit à Padoue avec réputation, et fut attiré à Rome par le pape Sixte-Quint, qui lui donna une charge d'auditeur de Rote. Clément VIII le fit cardinal en 1596. Il mourut à Rome le 28 janvier 1614, à 80 ans. On a de lui : *De conjecturis ultimarum voluntatum libri XII*, in-fol. ; un traité intitulé : *Lucubrationes vaticanae, seu De tacitis et ambiguis conventionibus*, 2 vol. in-fol. ; *Decisiones Rotæ romanæ*, in-4°.

**MARACCI** ou **MARRACCI** (LOUIS), membre de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, né à Lucques en 1612, mourut en 1700. Il s'est fait un nom célèbre dans la république des lettres par plusieurs ouvrages savants, mais particulièrement par son *Alcorani textus universus*, Padoue, 1698, 2 vol. in-fol. C'est le texte arabe du Coran, avec une version latine fort exacte. L'auteur y a joint une *Vie de Mahomet*, des notes et une réfutation du Coran, appuyée sur les passages formels des docteurs musulmans les plus accrédités. C'est de lui que Sale a emprunté toute son érudition arabe sans lui en faire honneur, et en le critiquant même mal à propos. Il eut une grande part à l'édition de la *Bible arabe*, Rome, 1671, 3 vol. in-fol. Ce savant professa l'arabe dans le collège de la Sapience avec beaucoup de succès. Innocent XI, qui respectait autant ses vertus qu'il estimait son savoir, le choisit pour son confesseur.

**MARAIS** (GODET DES). Voy. GODET.

**MARAN** (dom PRUDENT), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Sézanne en Brie, fit profession en 1703, âgé de 20 ans, et mourut en 1762, après avoir donné du lustre à son ordre par son érudition et ses ouvrages. On a de lui : une bonne édition des *Oeuvres de saint Cyprien* ; il a eu beaucoup de part à celles de *saint Basile* et de *saint Justin* ; *Divinitas Domini Jesu Christi manifesta in Scripturis et traditione*, 1746, in-fol. ; la *Doctrine de l'Écriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses*, 1754, in-12 ; les *Grandeurs de Jésus-Christ et la défense de sa divinité*, 1756, in-12. Ces différentes productions décèlent un homme savant ; mais on y trouve rarement l'écrivain élégant et précis. La mort le surprit lorsqu'il s'occupait à une nouv. édition des *Oeuvres* de saint Grégoire de Naziance, dont le 1<sup>er</sup> vol. a été publié par dom Clément, Paris, 1778, in-fol.

**MARANDÉ** (N. DE), conseiller et aumônier de Louis XIII et de Louis XIV, a publié en 1654 un ouvrage curieux, intitulé : *Inconvéniens d'état, procédans du jansénisme*, in-4°. L'auteur y parle d'un projet formé pour bouleverser la religion, et rapporte à ce sujet une lettre circulaire, où l'on trouve tout l'esprit de l'assemblée de Bourgfontaine (Voy. FILLEAU). Mais, indépendamment d'un dessein formel et prémédité, il prouve que l'esprit et les œuvres de cette secte opérèrent ce funeste effet, et causeront en même temps la perte de l'État : événement que le

siècle suivant a vu pleinement réalisé. Car c'est indubitablement au jansénisme réuni depuis longtemps secrètement et enfin ouvertement au philosophisme et au huguenotisme, qu'il faut attribuer les scènes de 1789 et années suivantes, et particulièrement l'esprit d'impiété et la haine de la religion, qui, comme il est évident, en furent les grands mobiles. « Indépendamment des conséquences pernicieuses, dit un judicieux théologien, que l'on peut tirer de la doctrine de Jansénius, la manière dont elle a été défendue a produit les plus tristes effets ; elle a ébranlé dans les esprits le fond même de la religion, et a préparé les voies à l'incrédulité. Les déclamations et les satires des jansénistes contre les souverains pontifes, contre les évêques, contre tous les ordres de la hiérarchie, ont avili la puissance ecclésiastique ; leur mépris pour les Pères qui ont précédé saint Augustin a confirmé les prétentions des protestants et des sociniens contre la tradition des premiers siècles. Les faux miracles qu'ils ont forgés pour séduire les simples, et qu'ils ont soutenus avec un front d'airain, ont rendu suspects aux déistes tous les témoignages rendus en fait de miracles ; l'audace avec laquelle plusieurs fanatiques ont bravé les lois, les menaces, les châtimens, a jeté un nuage sur le courage des anciens martyrs. L'art avec lequel les écrivains vains du parti ont su déguiser les faits, ou les inventer au gré de leur intérêt, a autorisé le pyrrhonisme historique des littérateurs modernes. Enfin le masque de piété sous lequel on a couvert mille impostures et souvent des crimes, a fait regarder les dévots en général comme des hypocrites et des hommes dangereux. » Le livre de Marandé est devenu fort rare ; on peut en voir le précis dans le *Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> septembre 1771, pag. 13. Voy. JANSÉNIUS, MONTGERON, PARIS, VERGER, etc.

**MARANGONI** (JEAN), savant antiquaire, chanoine de la cathédrale d'Anagni, naquit à Vicence en 1673, et fut nommé protonotaire apostolique. Il cultivait les lettres et il s'appliqua particulièrement à l'étude des monuments antiques. Il fut pendant trente ans adjoint à Boldetti pour l'extraction des corps saints dans les cimetières de Rome. Sur la fin de ses jours, il se retira dans la maison de Saint-Jérôme *della Carità*, et y mourut dans de grands sentiments de piété, le 5 février 1753, à 80 ans. Ses principales productions sont : *Thesaurus parochorum, seu Vitæ et monumenta parochorum qui sanctitate, martyrio, pietate, etc., illustrarunt Ecclesiam*, Rome, 1726-1727, 2 vol. in-4° ; *De Passione Christi considerationes sexdecim ; Exercizj per la novena del santo natale ; Delle memorie sacre e civili dell' antica città di Navarra, oggidì Citta Nuova, nella provincia di Piceno ; Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese dissertaz. ; Delle memorie sacre e profane dell' anfiteatro Flavio del Roma ; Chronologia romanorum pontificum,*

*superstes in pariete australi basilicæ Sancti Pauli apostoli Ostiensis, depicta sæculo quinto, etc.* Le tome VII de la *Storia letteraria d'Italia*, donna, avec l'éloge de Marangoni, la liste complète de ses ouvrages.

**MARBACH (JEAN)**, ministre protestant d'Allemagne, né à Lindau en 1521, mort à Strasbourg en 1581, est auteur d'une satire contre les jésuites, imprimée en 1578 sous ce titre : *Fides JESU et jesuitarum, hoc est Collatio doctrinæ Domini JESU CHRISTI, cum doctrina jesuitarum*. Il écrivit aussi contre le P. Canisius, un des plus redoutables adversaires de sa secte. — Il ne faut pas le confondre avec Philippe **MARBACH**, protestant, né à Strasbourg, le 29 avril 1580, et mort le 28 septembre 1614, qui a publié une Apologie du fameux livre de la Concorde, composé par quelques luthériens vers l'an 1580, et qui a donné naissance à la secte des concordistes.

**MARBEUF (YVES-ALEXANDRE DE)**, archevêque de Lyon, né à Rennes en 1734, d'une famille distinguée par ses services militaires, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, contre les usages de cette époque, où l'on ne permettait guère à l'ainé d'embrasser cette carrière. Il entra, à l'âge de douze ans, au collège du Plessis, et commença dans cet établissement sa théologie, qu'il termina dans la maison de Saint-Sulpice à Issy. En 1753 il fut chanoine comte de Lyon; en 1759 grand vicaire à Rouen, et en 1767, évêque d'Autun. Après que le roi lui eut confié l'importante administration de la feuille des bénéfices, le prélat ne perdit point de vue son diocèse : il prit des mesures pour que l'ordre qu'il y avait établi fût religieusement observé, et il conserva toujours une correspondance très-active et très-suivie avec tous ses grands vicaires et avec les curés. Tous les ans il obtenait du roi la permission de venir passer trois semaines ou un mois à Autun, pour y renouveler dans toutes les parties l'ordre et l'harmonie nécessaires au bien général, et dans cet intervalle il tenait de fréquents conseils. Un fait honorable pour la mémoire de M. de Marbeuf, c'est que sur le grand nombre d'évêques qui ont été nommés à leurs sièges pendant son ministère (on en compte 47), il n'y en a eu que trois qui aient prêté le serment, et qui aient reconnu l'Eglise constitutionnelle : l'évêque de Viviers, l'évêque d'Orléans et celui d'Autun. Le prélat fut nommé élu du clergé de la province de Bourgogne. Cette commission lui imposait l'obligation de diriger pendant trois ans, concurremment avec l'élu de la noblesse et l'élu du tiers, tous les ressorts de l'administration intérieure de cette grande province. Il s'acquitta de cette nouvelle charge avec la même exactitude que s'il n'en avait eu aucune autre à porter. Les états suivants applaudirent à sa gestion, et le diocèse d'Autun se souviendra longtemps des avantages multipliés et inappréciables de cette administration, qui fit réparer toutes les routes qui le traversent, qui en fit ouvrir de nouvelles, qui vivifia ainsi

pour le commerce de vastes contrées depuis longtemps négligées, et où tout languissait par le défaut de débouchés. L'évêque d'Autun étant, par un privilège spécial de son siège, président-né des États de Bourgogne qui avaient coutume de se tenir tous les trois ans, M. de Marbeuf obtenait du roi la permission de s'y rendre, et il s'y faisait toujours estimer par sa raison supérieure, par ses lumières et par sa dignité. Il présida aussi l'assemblée provinciale que le roi établit à Moulins. Le siège de Lyon étant devenu vacant en 1788, le roi le nomma à cet archevêché. Pour prévenir ses nouveaux diocésains contre l'esprit de révolte dont on répandait alors parmi eux les semences, le prélat leur adressa, aux approches du carême de 1789, un mandement rempli d'onction. Ce mandement fut dénoncé comme incendiaire et plus propre à exciter des troubles qu'à les empêcher; mais le roi continua à retenir le prélat près de sa personne. Ce monarque, entraîné malgré lui à renvoyer ses plus fidèles sujets, fut néanmoins bientôt obligé de lui retirer la feuille des bénéfices; mais il lui écrivit en même temps une lettre très-affectueuse, où il lui témoignait la satisfaction qu'il avait de ses services. L'archevêque de Lyon songeait à se rendre dans son diocèse, lorsqu'il sut que des gens malintentionnés préparaient une émeute à l'occasion de son arrivée : il voulut éviter des scènes scandaleuses et se retira dans une campagne voisine de Paris. Pressé par les officiers municipaux de Lyon de venir prêter le serment à la constitution, il refusa courageusement, et leur écrivit même à cette occasion une lettre éloquente. Cet avertissement, en date du 8 février 1791, fut rendu public par la voie de l'impression et répandu partout. Les novateurs en craignirent l'effet et le dénoncèrent à l'Assemblée constituante. Il se retira dans le Brabant, à deux lieues de Nivelles, d'où il adressa plusieurs lettres pastorales de la plus grande force au clergé séculier et régulier, et aux fidèles de son diocèse. Ce vénérable prélat est mort dans l'exil le 15 avril 1790, après dix mois de souffrances qu'il supporta avec une résignation toute chrétienne. Pie VI, qui avait pour lui une estime particulière, l'avait chargé dès 1791 de l'administration spirituelle du diocèse d'Autun, qu'il gouverna jusqu'à sa mort avec la même sollicitude que son propre diocèse : et de celle de la partie abandonnée du diocèse de Sens, qu'il dirigea avec sa sagesse ordinaire jusqu'à la mort de l'archevêque de Sens, arrivée en 1794. A cette époque le souverain pontife lui adressa un nouveau bref pour lui confier le soin de la totalité du diocèse de Sens; mais M. de Marbeuf, craignant de ne pouvoir suffire à cette nouvelle charge d'une manière convenable à son importance, fit à ce sujet des représentations au Saint-Père, et lui indiqua l'évêque d'Auxerre comme plus à portée et plus capable que lui de se bien acquitter de cette commission, et le Saint-Père la lui confia. — Son frère puîné, le marquis de **MARBEUF**, fut le premier gou-

verneur français de l'île de Corse; ce fut lui qui envoya à l'école de Brienne le jeune Bonaparte, auquel l'archevêque de Lyon prenait aussi le plus vif intérêt : ni l'un ni l'autre ne purent voir l'étonnante fortune du jeune héros.

**MARBODE**, évêque de Rennes, né dans le **xi<sup>e</sup>** siècle à Angers, et selon d'autres, au Mans, mérita ce siège par son savoir et sa piété : il en avait donné des preuves à Angers, dont il avait été chanoine, et où il avait présidé les écoles depuis 1067 jusqu'en 1081. Il fut fait archidiaque de la même église, puis élevé sur le siège de Rennes l'an 1096. Il gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse et de capacité. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers, pendant l'absence de Rainaud, évêque de cette ville. Son esprit brilla beaucoup au concile de Tours en 1096, et à celui de Troyes en 1114. Marbode, devenu aveugle, quitta son évêché sur la fin de sa vie, pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Il mourut saintement dans cette retraite en 1123, âgé de près de 88 ans. On a de lui six *Lettres*, les *Vies* de saint Licinius, évêque, et de saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu; des *Eloges des Saints* en vers; un *Commentaire* sur les Cantiques, et plusieurs autres ouvrages recueillis par dom Beaugendre et imprimés à Rennes, 1708, à la suite de ceux d'Hildebert, in-fol. Ces ouvrages, estimés dans leur temps, peuvent servir dans le nôtre à éclaircir plusieurs points de discipline. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de France*, tom. X, p. 843-92.

**MARC** (saint), évangéliste, converti à la foi après la résurrection de Jésus-Christ, fut le disciple et l'interprète de saint Pierre. On croit que c'est lui que cet apôtre appelle *son fils spirituel*, parce qu'il l'avait engendré à Jésus-Christ. Lorsque saint Pierre alla à Rome pour la seconde fois, Marc l'y accompagna. Ce fut là qu'il écrivit son *Evangile*, à la prière des fidèles, qui lui demandèrent qu'il leur donnât par écrit ce qu'il avait appris de la bouche de saint Pierre. Il existe un exemplaire de cet *Evangile* que l'on prétend être écrit de sa main, et qui est composé de sept cahiers, dont deux, retenus par l'empereur Charles IV qui avait trouvé le tout à Aquilée, sont soigneusement gardés à Prague; les cinq autres sont conservés à Venise. Montfaucon et d'autres prétendent qu'ils sont écrits sur du papyrus d'Egypte; d'autres, tels que Scipion Maffei, soutiennent qu'ils sont sur du papier fait de coton; on dit qu'ils sont devenus presque illisibles: il faut bien qu'ils le soient, puisque l'on ne s'accorde point sur la langue dans laquelle saint Marc les a composés, les uns prétendant qu'ils sont en grec, et les autres en latin. On assure que cet *Evangile* n'est presque qu'un abrégé de celui de saint Matthieu. L'auteur emploie souvent les mêmes termes, rapporte les mêmes histoires, et relève les mêmes circonstances. Il ajoute quelquefois de nouvelles particularités, qui donnent un

grand jour au texte de saint Matthieu. On y trouve, comme dans les trois autres historiens de Jésus-Christ, cette simplicité inimitable, qui rend la vérité des faits sensible par la nature même de la narration. *Ce n'est pas ainsi qu'on invente*, dit le philosophe de Genève. Ils ne visent pas à inspirer de l'admiration pour leur maître; ils parlent froidement de sa doctrine, de ses miracles: ils ne font point de réflexions pour en relever l'éclat; ils racontent ses supplices et son ignominie, comme les honneurs et les acclamations des peuples: *Ibi crucifixerunt eum, et latrones, unum a dextris et alterum a sinistris*; voilà la catastrophe et l'événement principal de cette histoire. Saint Jérôme rapporte que le dernier chapitre de l'*Evangile* de saint Marc, depuis le verset 9, ne se trouvait point de son temps dans les exemplaires grecs; mais il n'en est pas moins authentique, puisqu'il est reconnu par saint Irénée et par plusieurs anciens Pères, et que d'ailleurs il se trouve dans d'autres exemplaires. Pour ce qui est de la *Liturgie* et de la *Vie de saint Barnabé*, qu'on a attribuées à cet écrivain sacré, il est certain que ni l'une ni l'autre n'est de lui. L'empereur Claude ayant chassé de Rome tous les Juifs, saint Marc alla en Egypte pour y prêcher l'*Evangile*, et fonda l'Eglise d'Alexandrie. Voilà ce qu'une tradition ancienne et constante nous apprend: les autres circonstances de la vie et de la mort de cet évangéliste, rapportées dans ses *Actes*, sont incertaines; cependant ces *Actes* sont anciens; ils paraissent avoir été connus en Egypte dès le **iv<sup>e</sup>** siècle. On croit posséder ses reliques à Venise. On célèbre sa fête le 25 avril.

**MARC**, hérétique et disciple de Valentin dans le **ii<sup>e</sup>** siècle, admettait une *quaternité* dans Dieu, composée de l'*ineffable*, du *silence*, du *père* et de la *vérité*. Il s'attachait particulièrement à séduire les femmes, surtout celles qui étaient ou riches ou belles. La cupidité, la luxure et l'ambition ont été de tout temps la source des hérésies. Marc prenait des calices remplis d'eau et de vin, puis feignant de les consacrer à la façon des catholiques, il les faisait paraître pleins d'une liqueur rouge à laquelle il donnait le nom de sang. Il permettait aux femmes de consacrer. Saint Irénée décrit avec étendue les superstitions et les impostures de ce Marc, chef des *Marcions* ou *Marcosiens*: ils rejetaient le sacrement de baptême, et le remplaçaient par une sorte d'*initiation*, qu'ils appelaient *rédemption*. Ils soutenaient que Jésus-Christ n'avait pas souffert réellement et ils admettaient un *principe du mal*. « Il est bon d'observer, dit un habile théologien, que si, au **ii<sup>e</sup>** siècle, la croyance de l'Eglise chrétienne n'avait pas été que, par la consécration de l'eucharistie, le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ, l'hérésiarque Marc ne se serait pas avisé de vouloir rendre ce changement sensible par un miracle apparent; et si l'on n'avait pas cru que le sacrement donnait aux prêtres des pouvoirs

« surnaturels, cet imposteur n'aurait pas eu « recours à un prestige, pour persuader « qu'il avait la plénitude du sacerdoce. C'est « pour cela qu'il est utile à un théologien de « connaître les divers égarements des hérétiques anciens et modernes, quelque absurdes qu'ils soient : la vérité ne brille jamais que par son opposition avec l'erreur. »

MARC (saint), romain, succéda au pape Sylvestre I<sup>er</sup>, le 18 janvier 336, et mourut le 7 octobre de la même année. Il fut enterré dans le cimetière de Rome qui porte son nom. On lui attribue une *Épître* adressée à saint Athanase et aux évêques d'Égypte ; mais les critiques la mettent au nombre des ouvrages supposés. — M. Migne a publié ce qui nous reste de ce pape. *Voy.* la fin de l'article JULES (saint).

MARC, évêque d'Aréthuse, sous Constantin le Grand, sauva la vie à Julien, qui fut depuis empereur. Il assista au concile de Sardique en 347, et à ceux de Sirmich en 351 et en 359. Quoique la formule qu'il dressa dans ce dernier concile ne fût ni précise ni assez contraire aux ariens, il paraît cependant que ses sentiments étaient orthodoxes. Les païens le persécutèrent sous le règne de Julien l'Apostat, parce qu'il avait détruit un temple consacré aux idoles. Il employa le reste de ses jours à convertir les partisans du paganisme. Il mourut sous Jovinien ou sous Valens. Saint Grégoire de Nazianze fait de lui un grand éloge. L'Église grecque honore sa mémoire le 23 mars.

MARC, surnommé l'*Ascétique*, célèbre solitaire du iv<sup>e</sup> siècle, dont nous avons neuf *Traité*s dans la Bibliothèque des Pères.

MARC EUGENIQUE, qu'on appelle aussi MARC D'EPHÈSE, parce qu'il était archevêque de cette ville, fut envoyé en 1439 au concile de Florence, au nom des évêques grecs. Il y soutint le schisme avec beaucoup d'ardeur, et ne voulut point signer le décret d'union. De retour à Constantinople, il s'éleva contre le concile de Florence. On a de lui plusieurs écrits composés à ce sujet, qui se trouvent dans la *Collection des conciles* ; et d'autres ouvrages dans lesquels il y a beaucoup d'emportement contre les Latins et le siège de saint Pierre. Il mourut peu de jours après sa dispute avec Barthélemy de Florence, en protestant « qu'il ne voulait « pas qu'aucun de ceux qui avaient signé « l'union assistât à ses funérailles, ni qu'ils « priassent Dieu pour lui. » Tant il est vrai que le fanatisme érige en idoles les objets les plus hideux et les plus tristes ! Marc d'Ephèse jugeait que la scission de l'Église chrétienne, de cette épouse unie de Jésus-Christ, était un bien auquel il fallait tout sacrifier. Il avait un frère appelé Jean qui vint avec lui à Florence, et qui publia aussi un écrit contre le concile tenu dans cette ville.

MARCA (JACQUES-CORNEILLE), bénédictin de l'abbaye du Mont-Blandin, né à Gand, en 1570, cultiva avec succès les belles-lettres, et mourut à Douai, l'an 1629. Les bibliographes flamands lui prodigent des éloges qui paraissent exagérés, quoiqu'on ne puisse

disconvenir qu'il ne soit bon orateur et encore meilleur poète. Une partie de ses *opuscules* a été imprimée à Louvain, 1613, in-8. Ce recueil contient des harangues, des tragédies et un éloge des ducs de Bourgogne. On a encore de lui : *Diarium Sanctorum*, en vers iambes, Douai, 1628, in-4<sup>e</sup> ; et *Musæcrymantes*, 1628, in-4<sup>e</sup> : ce sont sept tragédies dont les sujets sont pris de l'Écriture sainte.

MARCA (PIERRE DE), évêque de Couserans, né à Gand, en Béarn, le 24 janvier 1596, d'une famille ancienne, originaire d'Espagne, se distingua de bonne heure par son esprit et par son zèle pour la religion catholique : il travailla à la faire rétablir dans le Béarn, et eut le bonheur de réussir. C'est en reconnaissance de ses soins qu'il obtint la charge de président au parlement de Pau, en 1621, et celle de conseiller d'Etat en 1639. Après la mort de son épouse, il entra dans les ordres, et fut nommé à l'évêché de Couserans, l'an 1642. Mais la cour de Rome, offensée de ce que dans le livre de la *Concorde du sacerdoce et de l'empire* il avait donné atteinte aux prérogatives du saint-siège, lui refusa longtemps ses bulles, et il ne les obtint qu'en 1647, après avoir interprété ses sentiments d'une manière favorable, et promis les corrections nécessaires, dans un autre ouvrage qu'il fit imprimer à Barcelone, in-4<sup>e</sup>, et qui se trouve dans les éditions in-fol. du livre précédent. Il fit plus, et déséna à Innocent X *neuf propositions*, réfutées par onze règles, où la vraie doctrine de la hiérarchie est établie : on remarque que ces neuf propositions contiennent presque tout le système de Fébronius. L'habileté avec laquelle il remplit une commission qu'on lui donna en Catalogne, lui mérita l'archevêché de Toulouse, en 1652. Il s'était fait tellement aimer en Catalogne, qu'ayant été attaqué d'une maladie qui le mit à l'extrémité, la ville de Barcelone entre autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Montserrat, qui en est éloignée d'une journée, et y envoya en son nom douze capucins nu-pieds sans sandales, et douze jeunes filles aussi pieds nus, les cheveux épars, et vêtues de longues robes blanches. Marca se disposait à se rendre à Toulouse, lorsque le roi le fit ministre d'Etat en 1658. Il était d'un caractère facile et flexible, mais sans jamais se laisser aller à des impulsions contraires au devoir. Persuadé de l'importance qu'il avait à s'opposer aux sectes naissantes, il s'appliqua à arrêter les progrès du jansénisme. Il s'unit avec les jésuites contre le livre du fameux évêque d'Ypres, et dressa le premier le projet d'un *Formulaire* où l'on condamnerait les cinq propositions dans le sens de l'auteur. Son zèle fut récompensé par l'archevêché de Paris ; mais il mourut le jour même que ses bulles arrivèrent, en 1662, à 68 ans. Sa mort donna occasion à cette épitaphe badine :

Ci-gît l'illustre de Marca,  
Que le plus grand des rois marqua  
Pour le prélat de son Église ;  
Mais la mort qui le remarqua,  
Et qui se plaît à la surprise,  
Tout aussitôt le démarqua.

Ce prélat réunissait plusieurs talents différens : l'érudition, la critique, la jurisprudence. Son style est ferme et mâle, assez pur, sans affectation et sans embarras. Ses principaux ouvrages sont : *De concordia sacerdotii et imperii*, dont la meilleure édition est celle qui fut donnée après sa mort par Baluze, Paris, 1704, in-fol. C'est un des ouvrages les plus savants que nous ayons sur cette matière. On ne peut guère lui comparer quel'excellent traité de *l'Autorité des deux puissances*. Si les principes n'en sont pas toujours exactement les mêmes, c'est que Baluze n'a pas dévié à la volonté expresse du prélat, qui, en mourant, lui avait indiqué divers changements à faire. Quant au supplément et aux notes de Baluze, ils sont tout à fait étrangers à De Marca ; *Histoire de Béarn*, Paris, 1640, in-fol. On y trouve des éclaircissements utiles sur l'origine des rois de Navarre, des ducs de Gascogne, des comtes de Toulouse, etc. : on y prend une grande idée de l'érudition de l'auteur ; *Marca hispanica*, 1688, in-fol. C'est une description savante et curieuse de la Catalogne, du Roussillon et des frontières. La partie historique et la géographie y sont traitées avec exactitude, et cet ouvrage peut être très-utile pour connaître les véritables bornes de la France et de l'Espagne ; *Dissertatio de primatu lugdunensi et cæteris primatibus*, 1644, in-8°, très-savante ; *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653 dans les assemblées des évêques, au sujet des cinq propositions*, Paris, 1657, in-4°. C'est contre cette relation, peu favorable au jansénisme, que Nicole publia son *Belga percontator*, 1657, in-4°, dans lequel il expose les scrupules d'un prétendu théologien flamand sur l'assemblée du clergé de 1656 ; des *Opuscules* publiés par Baluze, en 1669, in-8° ; d'autres *Opuscules* mis au jour par le même, en 1681, in-8°. Ces opuscules renferment plusieurs dissertations intéressantes, entre autres : *De tempore susceptæ in Galliis fidei*, *De Eucharistia et Missa*, *De Pœnitentia*, *De Matrimonio*, *De Patriarchatu Constantinopolitano*, *De stemmate Christi*, *De magorum adventu*, *De singulari primatu Petri*, *De discrimine clericorum et laicorum ex jure divino*, *De veteribus collectionibus canonum* ; un *Recueil* de quelques *Traité théologiques*, les uns en latin, les autres en français, donnés au public en 1668, in-4°, par l'abbé de Faget, cousin-germain du savant archevêque. L'éditeur orna cette collection d'une *Vie* en latin de son illustre parent. Elle est étendue et curieuse.

MARCEL I<sup>er</sup> (saint), Romain, succéda au pape saint Marcellin le 30 juin 308 ; il se signala par son zèle et par sa sagesse. La juste sévérité dont il usa envers un apostat le rendit odieux au tyran Maxence, qui le bannit de Rome. Il mourut en 309, suivant le Père Pagi, ou en 310, selon d'autres. Il est appelé martyr dans les Sacramentaires de Gélose I<sup>er</sup> et de saint Grégoire, ainsi que dans les Martyrologes attribués à saint Jérôme et à Bède. Le pape saint Damase a composé son épitaphe en vers. Saint Eusèbe lui succéda.

M. Migne a publié ses écrits à la suite des Oeuvres de Lactance. Voy. LACTANCE.

MARCEL II (MARCEL-CERVIVS), né en 1501 à Fano, était fils du receveur général des revenus du saint-siège ; il fit ses études avec distinction et plut au pape Paul III, qui le nomma son premier secrétaire. Il accompagna en France le cardinal Farnèse, neveu de ce pontife, et s'y fit estimer par ses mœurs et son savoir. De retour à Rome, il obtint de son bienfaiteur le chapeau de cardinal, et fut choisi pour être un des présidents du concile de Trente. Il succéda, sous le nom de Marcel, au pape Jules III, le 9 avril 1553, et mourut d'apoplexie vingt-un jours après son élection, dans le temps qu'il se disposait à pacifier les troubles, à réformer les abus, et à faire fleurir la science et la piété dans l'Eglise. Il était si ennemi du népotisme, qu'il ne voulut pas même permettre à ses neveux de venir à Rome. Paul IV lui succéda.

MARCEL, ou MARCEAU (saint), célèbre évêque de Paris, mort le 1<sup>er</sup> novembre, au commencement du v<sup>e</sup> siècle, avait succédé à Prudence dans ce siège épiscopal. Sa fête se célèbre le 3 novembre. Ses reliques se trouvent à Paris, où on les conserve à la cathédrale. — Il y a eu plusieurs autres saints de ce nom : saint Marcel, martyrisé à Chalons-sur-Saône, l'an 179 ; saint Marcel, capitaine dans la légion trajane, qui eut la tête tranchée pour la foi de Jésus-Christ, à Tanger, le 30 octobre, vers l'an 298 ; saint Marcel évêque d'Apamée, et martyr en 383.

MARCEL, fameux évêque d'Ancyre dès l'an 314, assista au concile de Nicée en 325, et y signala son éloquence contre l'impiété arienne. Il s'opposa à la condamnation de saint Athanase, au concile de Tyr en 335, et à celui de Jérusalem, où il s'éleva avec zèle contre Arius. Les ariens, irrités, le persécutèrent avec fureur, et condamnèrent son *Traité contre Astère*, surnommé l'avocat des ariens, comme contenant les erreurs de Sabellius ; ils le déposèrent à Constantinople en 336, et mirent à sa place Basile, qui s'était acquis de la réputation par son éloquence. Marcel d'Ancyre alla à Rome trouver le pape Jules : car c'est toujours au siège de Pierre que les évêques opprimés ou calomniés avaient recours comme au centre de l'autorité et de l'unité de l'Eglise. Voy. ATHANASE, JULES I<sup>er</sup>, INNOCENT I<sup>er</sup>. Le pape, qui le jugea innocent, le reçut à sa communion, et déclara dans un concile tenu à Rome en 341, que la doctrine contenue dans son livre contre les ariens était conforme à celle de l'Eglise. L'illustre persécuté fut encore absous et rétabli au concile de Sardique en 347. Marcel, ayant été informé sur la fin de sa vie que saint Basile avait donné à saint Athanase des soupçons sur sa catholicité, lui envoya une profession de foi, dans laquelle il condamnait expressément le sabellianisme. Il mourut dans un âge très-avancé en 374. Après ces témoignages si favorables à Marcel on ne peut guère douter que saint Hilaire, saint Basile, saint Chrysostome, Sulpice Sévère, qui ont imputé le sabellianisme à cet évêque

d'Ancyre, n'aient été trompés par les clameurs des ariens. (Voy. ce point bien discuté dans *Collect. Patr.*, tome II de D. Montfaucon.) Il ne nous reste de Marcel qu'une *Lettre* écrite au pape Jules, deux *Confessions de foi*, dans saint Epiphane, et quelques fragments de son *Livre contre Astère*, dans la critique qu'en a faite Eusèbe de Césarée.

MARCEL (saint), natif d'Apamée, d'une famille noble et riche, distribua tous ses biens aux pauvres pour se retirer auprès de saint Alexandre, instituteur des acemètes. Saint Marcel fut abbé de ce monastère après Jean, successeur d'Alexandre, vers 447, et mourut après l'an 483. Sa sainteté et ses miracles l'ont rendu célèbre dans l'Orient.

MARCEL (CHRISTOPHE), vénitien, chanoine de Padoue et archevêque de Corfou, eut le malheur d'être pris au sac de Rome, en 1527. Comme il n'avait pas le moyen de payer sa rançon, les soldats luthériens qui étaient dans l'armée impériale l'attachèrent à un arbre près de Gaète, en pleine campagne, et lui arrachèrent un ongle chaque jour. Il mourut de l'excès des douleurs et de l'intempérie de l'air. On a de lui un traité *De anima*, 1508, in-fol. et une édition des *Ritus ecclesiastici*, 1510, in-fol., ouvrage composé par Augustin Patrice, sous le pontificat d'Innocent VIII.

MARCEL (GUILLAUME), chronologiste et avocat au conseil, né à Toulouse en 1647, mort à Arles, commissaire de marine, le 27 décembre 1708, à 61 ans, fut d'abord à Paris sous-bibliothécaire de l'abbaye Saint-Victor. Il suivit M. de Girardin à l'ambassade de Constantinople: Marcel avait le génie de la négociation; commissaire près du dey d'Alger, il conclut la paix d'Alger avec Louis XIV en 1677, et fit fleurir le commerce de France en Egypte. Il est auteur de: de *l'Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française*, Paris, 1686, 4 vol. in-12. C'est moins un corps d'histoire qu'une chronique sèche et inexacte; ses *Tablettes chronologiques depuis la naissance de Jésus-Christ pour l'histoire profane*, in-12, qu'on lit moins depuis celle de l'abbé Leuglet du Fresnoy, mais qui n'ont point été inutiles à celui-ci; des *Tablettes chronologiques pour l'histoire de l'Eglise*, Paris, 1682, in-8°, ouvrage estimé, qui réunit l'exactitude et l'esprit de recherche à l'orthodoxie et à la sagesse des principes, genre de mérite qui n'est pas à dédaigner, surtout depuis que les jansénistes et les philosophistes ont infecté cette partie de l'instruction. Voy. MACQUER.

MARCELLE (sainte), dame romaine, étant devenue veuve après sept mois de mariage, embrassa la vie monastique. Plusieurs vierges de qual'té se mirent sous sa conduite, et la ville de Rome fut bientôt remplie de monastères, où on imitait la vie des solitaires d'Orient. Marcelle consultait souvent saint Jérôme dans ses doutes, et nous avons les réponses de ce saint docteur dans les onze *Lettres* qu'il lui écrivit. La lecture des livres saints faisait ses délices, « non par esprit de dispute ni pour en faire parade comme les

« pharisiens, dit saint Jérôme, mais pour  
« mettre en pratique, et mériter de les  
« prendre par l'accomplissement exact  
« toutes les lois qu'ils renferment. » *Meditationem legis non in replicando quæ scripta sunt, ut Judæorum existimant pharisei, sed in opere intelligens... ut postquam*  
*compleisset, tunc se sciret mereri intelligentiam Scripturarum.* Voy. EUSTOCHIUM. Elle eut beaucoup à souffrir durant le sac de la ville de Rome, l'an 409: les barbares venaient lui faire découvrir des trésors qu'elle avait cachés, à l'imitation de saint Laurent dans le sein des pauvres. Alarmée de la rage que courait l'innocence de Principie, chère fille spirituelle, elle se jeta aux pieds des soldats, et les conjura de l'épargner; ceux-ci, oubliant leur férocité, conduisirent Marcelle et Principie dans l'église de saint Paul, qui, selon les ordres d'Alarie, le chef, devait servir d'asile, de même que celle de Saint-Pierre. Elle survécut peu à ce désastre de sa patrie, et mourut en 410. Saint Jérôme a écrit élégamment sa Vie dans une *Lettre* à Principie, livre III, épître 9, citée de Pierre Canisius.

MARCELLIN (saint), Romain de naissance, dont le père se nommait *Project*, succéda au pape saint Caius le 22 décembre 235, et signala par son courage durant la persécution. Les donatistes l'ont accusé d'avoir succédé aux idoles; saint Augustin le justifia pleinement dans son livre: *De unico baptismo contra Petilianum*, cap. 16. Eusèbe, qui ne peut soupçonner d'une omission aussi considérable, ne dit pas un mot de ce fait; Théodoret prouve bien davantage, puisqu'il parle expressément de Marcellin, ainsi que de la persécution où l'on veut qu'il ait été lâché: cet historien assure au contraire que ce pape se distingua par la fermeté de son courage. C'est cependant sur cette calomnie que l'on a bâti la prétendue histoire du repentir de Marcellin dans un concile de Carthage qui n'a jamais existé. L'auteur de ce conte, aussi maladroit qu'ignorant, tombe dans les contradictions les plus palpables et les plus ridicules. (Voy. le P. Pagi, ad an. 303, le P. Alexandre, Tillemont et le cardinal Orsi.) Il n'y a jamais eu que le donatiste Pétilien et les sectaires de son temps qui aient soutenu cette imputation; les premiers donatistes n'ont jamais reproché à l'Eglise une pareille chute de son chef, tout tentifs qu'ils étaient, pour appuyer leur mauvaise cause, à recueillir les plus légères fautes des évêques catholiques, et surtout celles des papes. Marcellin tint le saint-siège un peu plus de huit ans, et mourut le 26 octobre 304, également illustre par sa sainteté et par ses lumières. L'Eglise l'honore comme martyr le 26 avril. Après sa mort, la chaire de Rome vaua jusqu'en 308: tant d'insécurité et de périlleux d'y monter, à cause de l'insupportable cruauté des persécuteurs. Saint Marcellin succéda. — M. l'abbé Migne a publié les écrits de saint Marcellin à la suite des Œuvres de Lactance. Voy. LACTANCE.

MARCELLIN (saint) est regardé comme

premier évêque d'Embrun. Il mourut vers 374. Les Actes de sa vie sont fort incertains. Il ne faut pas le confondre avec saint MARCELLIN, prêtre, qui reçut la couronne du martyre à Rome avec saint Pierre, exorciste, en 304; ni avec Flavius MARCELLIN, tribun, à qui saint Augustin adressa ses premiers écrits contre les Pélagiens, et son grand ouvrage de la *Cité de Dieu*. Il mourut l'an 413.

MARCELLIN, officier de l'empire et comte d'Illyrie, né dans la Dalmatie, fut chancelier de l'empereur Justin, et, selon Cassiodore, de l'empereur Justinien. Il est auteur d'une Chronique, intitulée : *Chronicon rerum orientalium in ecclesia gestarum*, qui commence où celle de saint Jérôme se termine, en 379, et qui finit en 534. L'édition la plus correcte de cet ouvrage est celle que le P. Sirmond donna en 1619, in-8°. On l'a continuée jusqu'en 566. Cassiodore en parle avec éloge. Elle a été insérée dans la Bibliothèque des Pères, tome IX. Cassiodore dit (*Divin. lect.* cap. 17) que Marcellin avait encore donné deux ouvrages, l'un intitulé : *De temporum qualitatibus et positionibus locorum*; l'autre : *De urbibus Cæli et Hierosolymis*; mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

MARCELLUS (MARIE-LOUIS-AUGUSTE DEMARTIN DU TYRAC, COMTE DE), littérateur, ancien député et pair de France, naquit en 1776 au château de Marcellus en Guienne, d'une ancienne famille originaire du Périgord. Le tribunal révolutionnaire qui condamna sa mère à périr sur l'échafaud en 1794, le condamna à la détention jusqu'à la paix. Il fut déporté en Espagne après le 18 fructidor (4 septembre 1797); mais il rentra peu de temps après en France, et vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. Le duc d'Angoulême qu'il alla joindre à Bordeaux, avec son fils aîné, en 1814, le nomma membre de son conseil. Le département de la Gironde l'ayant élu son député au mois d'août 1815, il se signala dès cette époque par la ferveur de ses opinions royalistes qui n'ont jamais changé. Au mois de janvier 1816, il fit partie de la commission chargée de présenter un rapport sur une proposition qui avait pour objet de supprimer toutes les pensions des prêtres mariés ou qui avaient renoncé au sacerdoce. Dans la séance du 23 avril, Marcellus prononça un discours en faveur du clergé, et vota pour le projet de loi que présentait le ministre de l'intérieur. Réélu député, la même année, pour la nouvelle session, il prit la parole, le 24 décembre, pour obtenir que l'on rendit aux membres du clergé le droit de recevoir et de posséder. Le 5 mars 1817, il défendit avec chaleur l'inviolabilité des biens ecclésiastiques, et il demanda que la portion des bois de l'Etat réservée pour la dotation des établissements du clergé, au lieu d'être prise dans les grands corps de forêts, fût composée uniquement de tous les bois qui leur ont autrefois appartenu. Lorsqu'en 1817, un nouveau concordat avec le pape fut présenté aux chambres, Marcellus, qui faisait partie de la commission chargée de faire un rapport sur la

loi relative à ce concordat, écrivit au souverain pontife pour le prier de lui tracer la voie qu'il devait suivre. Le Saint-Père lui fit une réponse assez étendue, datée du 23 février 1818; mais la loi fut retirée par le ministère, et la France resta sous l'empire du concordat de 1802. A la chambre des pairs, où il fut appelé à siéger en 1823, le comte de Marcellus suivit la même ligne de conduite. La révolution de 1830 le rendit à la vie privée; il se retira dans sa terre de Marcellus, où il partageait son temps entre l'éducation de ses enfants, ses devoirs religieux et la culture des lettres. C'est là qu'il fut enlevé par une mort soudaine le 25 décembre 1841. On a du comte de Marcellus : *Le cri de la vérité*, chanson patriotique, Paris, 1822, in-8°; *Lettres à MM. les rédacteurs de la Ruche d'Aquitaine*, 1822, in-8°; *Lettres sur l'Angleterre en juin 1823*, Paris, 1823, in-8°; *Lettres sur Chambord*, Paris, 1824, in-8°; *Lettre sur Pétrarque au Journal des Débats*, Paris, 1824, in-8°; *Conseils d'un ami à un jeune homme studieux*, Paris, 1825, in-8°; *Odes sacrées, idylles et poésies diverses*, 1825, in-8°; *Paraphrase en forme d'ode sacrée du psaume CXXIII, appliquée à la mort douce et sainte de M. le duc Mathieu de Montmorency*, Paris, 1826, in-18; *Voyage dans les Hautes-Pyrénées, dédié à S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux*, en prose et en vers, Paris, 1826, in-8°; *Odes sacrées tirées des quinze psaumes graduels paraphrasés en vers français; du Psaume CXXV appliqué à la mort de Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux; des hymnes Vexilla et Pange lingua*, Paris, 1827, in-18; *Cantates sacrées, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, 1829, in-8°; *Première communion d'un jeune exilé*, ode, Montpellier, 1832, in-8°; *Vépres et complies lyriques, selon le rit romain, suivies des trois Litanies et de Psaumes traduits en vers français, et paraphrasés en forme d'odes et d'épodes sacrées*, 1841, 1 vol. in-18; *Le Cantique des cantiques de Salomon, trad. et paraphrasé en forme de cantates sacrées*, 1841, 1 vol. in-12; *Bouquet de cyprès offert aux nobles enfants de feu M. le vicomte de Bonald*, 1841, in-8°; *Souvenirs de l'Orient*, 2 vol. in-8°, avec carte et grav., 2 vol. in-8°, ouvrage approuvé par l'université; *Vingt jours en Sicile*, ouvrage faisant suite au précédent, 1 vol. in-8°; différents *Discours et Opinions* prononcés à la chambre des députés, notamment sur la nécessité de réprimer les délits de la presse; sur l'urgence de se faire sacrer, adressés à Louis XVIII, etc. *L'Ami de la religion* renferme de lui plusieurs pièces de vers qui sont ordinairement des traductions ou des paraphrases de divers endroits de la Bible et des prières de l'Eglise. Le comte de Marcellus était très-lié avec M. de Bonald. Ayant adressé à cet illustre écrivain un acrostiche sur son nom, l'auteur de la *Législation primitive* lui donna une petite leçon ingénieuse sur l'abus de ces jeux de mots, en faisant le même exercice sur le nom de son ami. Nos lecteurs nous pardonneront cette courte citation, en considération du poète :

Malheur à l'écrivain qui poursuit l'acrostiche.  
 Apollon ne veut pas que ses chers nourrissons,  
 Ruminant sans honneur une rime postiche,  
 Courent avec effort après quelque hémistiche  
 Et pour ce froid labeur négligent ses leçons.  
 Le dieu du goût, ami, te donna le génie,  
 Le sentiment du beau, la grâce, l'harmonie.  
 Use de ses faveurs, mais n'en abuse pas;  
 Sois Rousseau, sois Horace, et non pas du Bartas.

**MARCHAND**, missionnaire, né au village de Passavant, près Vesoul, dans le diocèse de Besançon, partit de France en 1829, et fut destiné pour la Basse-Cochinchine, au moment où la persécution éclatait dans ce pays. Seul des missionnaires européens qui s'y trouvaient alors, il refusa de céder momentanément à l'orage, et il se cacha tantôt chez des chrétiens généreux, tantôt dans les cavernes et dans les forêts. Cependant la guerre civile s'étant rallumée dans cette province, l'abbé Marchand tomba au pouvoir du parti des insurgés. Ceux-ci, se flattant sans doute d'accroître leur influence en attirant à eux les chrétiens, lui permirent de faire publiquement tous les exercices du culte. Deux ans après, la ville fut prise, et l'abbé Marchand fut conduit devant le roi, qui essaya de le faire abjurer en le soumettant aux tortures les plus cruelles; mais le zélé confesseur ne se laissa pas ébranler. Enfin, il alla recevoir la palme du martyre, après avoir subi les plus cruels tourments, le 30 novembre 1835.

**MARCHANT (PIERRE)**, né à Couvin dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, principauté de Liège, l'an 1585, se fit récollet, se distingua par sa science et sa régularité, et fut élevé aux premières charges de son ordre. En 1639, il fut fait commissaire-général, avec plein pouvoir sur les provinces de son ordre dans l'Allemagne, les Pays-Bas, les Iles britanniques, etc. Il est le fondateur de la province dite de *Saint-Joseph*, dans la Flandre; il est, avec la vénérable sœur Jeanne de Jésus, le principal auteur de la réforme des franciscaines, nommées *Neering* de Gand; cette congrégation est connue sous le nom de *Réforme des sœurs Franciscaines de la pénitence de Limbourg*, qui fut approuvée par Urbain VIII l'an 1634. Cet homme, plein de zèle pour la discipline religieuse, mourut à Gand, le 11 novembre 1661. On a de lui : *Expositio litteralis in regulam sancti Francisci*, Anvers, 1631, in-8°; *Tribunal sacramentale*, Gand, 1643, 2 vol. in-fol., et un troisième à Anvers, 1650. Théologie aujourd'hui oubliée, qui renferme plusieurs choses plus pieuses que solides, entre autres le traité intitulé : *Sanctificatio sancti Josephi in utero*, qui a été aussi imprimé séparément, et condamné à Rome le 19 mars 1633, comme il devait l'être de toute raison; les *Constitutions de la congrégation des religieuses* qu'il a établie, etc. — Son frère Jacques **MARCHANT**, doyen et curé de Couvin, s'est distingué aussi par sa science et sa piété; on estime encore son *Hortus pastorum*, ouvrage savant, quoique d'une critique peu sévère, éduquant et utile, et où il y a des choses curieuses qu'il serait difficile de trouver ailleurs; et quelques autres Traités, recueillis

en un vol. in-fol., Cologne, 1635. Il mourut en 1648.

**MARCHE (JEAN-FRANÇOIS DE LA)**, évêque de Saint-Pol-de-Léon, né dans le diocèse de Quimper, en 1729, d'une ancienne famille noble de Bretagne, entra au service, et fut élevé en 1747 au grade de capitaine dans le régiment de la reine-infanterie. Après la paix d'Aix-La-Chapelle il renonça au service, reprit ses études et entra dans l'état ecclésiastique. Il devint d'abord chanoine et grand-vicaire de Tréguier; il fut ensuite pourvu de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, puis nommé, en 1772, à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon. Il remit alors son abbaye et se livra entièrement au soin de son troupeau. Toutes les années il faisait la visite de son diocèse; il présidait lui-même aux retraites que faisaient ses prêtres, et par une sage économie, il trouvait le moyen de suffire à d'abondantes aumônes, et même de fonder des établissements utiles. Son diocèse lui doit un beau collège et un petit séminaire. Au commencement de la révolution son siège fut supprimé; mais il n'en continua pas moins à exercer ses fonctions jusqu'au moment où, averti qu'on venait le saisir, il crut devoir se dérober par la fuite aux rigueurs dont était alors menacé le clergé fidèle. Après avoir erré quelque temps, il s'embarqua à Roscoff, en mars 1791, sur un bateau anglais, n'emportant rien avec lui; mais il trouva à Londres, la plus généreuse hospitalité. Le marquis de Buckingham, le célèbre Burke et d'autres illustres Anglais lui vouèrent une amitié particulière. Le 20 août 1791, l'évêque de Léon donna de Londres une *Lettre pastorale* et une *Ordonnance* pour prémunir ses diocésains contre le schisme. Il s'occupa aussi de venir au secours des prêtres déportés qui abordaient en Angleterre; et comme leur nombre croissait tous les jours et que les dons ne répondaient plus à l'immensité des besoins, il proposa une souscription générale, que Burke seconda par un petit écrit. De riches et généreux Anglais s'assemblèrent; l'évêque de Léon exposa la détresse de ses compatriotes, et des secours abondants furent prodigués. Pie VI lui adressa, le 2 septembre 1793, un bref pour le féliciter de son zèle envers ses compatriotes, et Monsieur lui écrivit de Hamm, le 10 février 1794, pour lui témoigner combien il était touché de ses soins. Les secours particuliers ne suffisant plus pour subvenir aux besoins du grand nombre de prêtres et d'émigrés qui s'étaient réfugiés en Angleterre, une motion fut faite au parlement pour consacrer une somme annuelle au soulagement de ces honorables proscrits. Cette somme fut accordée à l'unanimité, et l'évêque de Léon fut chargé de présider à la distribution. Il obtint encore pour les ecclésiastiques français le château de Winchester, où il en rassembla plus de huit cents. Il donnait en même temps des secours spirituels et temporels aux prisonniers de sa nation. Enfin jusqu'à sa dernière maladie, qui le conduisit au tombeau, il remplit avec autant d'assiduité que de bonté les fonc-

tions de charité qu'on lui avait confiées. Monsieur, frère du roi, vint le visiter deux fois, et voulut recevoir sa bénédiction. Ce pieux évêque termina sa carrière le 25 novembre 1806, laissant à peine de quoi fournir aux frais de son inhumation, qui fut des plus simples, comme il l'avait recommandé.

**MARCHENA (JOSEPH)**, littérateur espagnol, né en 1768 à Utrera dans l'Andalousie, fit de bonnes études et se destina à l'état ecclésiastique. Mais il se laissa égarer par la lecture d'ouvrages philosophiques, et la témérité avec laquelle il manifesta ses nouvelles opinions attira sur lui l'attention des inquisiteurs. Il se sauva en France, où la révolution venait d'éclater, et où il obtint successivement divers emplois. Rentré en Espagne, après la première invasion des Français, il fut nommé, sous le gouvernement de Joseph, chef d'une division du ministère de l'intérieur. En même temps il rédigeait un journal en faveur du nouveau système, et faisait jouer à Madrid ses traductions espagnoles du *Tartufe* et du *Misanthrope*. Il revint en France avec l'armée, s'établit à Nîmes, et publia dans cette ville un grand nombre de trad. espagnoles d'ouvrages philosophiques français. Après la révolution de 1820, il rentra en Espagne, et il mourut à Madrid, au mois de janvier 1821, dans un état voisin de la misère. On a de Marchena : *Réflexions sur les fugitifs français*, Paris, 1795, in-8° ; *Essai de théologie*, Paris, 1797, in-8° : cette production, fort peu orthodoxe, fut réprimandée par Heckel dans un écrit intitulé : *Heckel à Marchena sur les prêtres insermentés*, in-8° ; *Fragmentum Petronii ex bibliothecâ Sancti-Galli antiquissimo manuscripto excerptum, nunc primum in lucem editum : gallice vertit ac notis perpetuis illustravit Lallemandus, sacre theologiæ doctor*, Bâle, 1800, in-8°. Ce fragment est supposé : c'est Marchena lui-même qui en est l'auteur. Les savants y furent d'abord trompés, à cause de la pureté du latin ; *Description des provinces basques*, insérée dans les Annales des Voyages ; *Leçons de philosophie morale et d'éloquence*, tirées des meilleurs poètes et prosateurs espagnols, avec un Discours préliminaire sur l'histoire littéraire d'Espagne, Bordeaux, 1820, 2 vol. in-8°. Il avait en outre traduit en espagnol : *Coup d'œil sur la force, l'opulence et la population de la Grande-Bretagne*, par le docteur Clarke, Paris, 1802, in-8° ; *L'Emile* de J.-J. Rousseau, Bordeaux, 1817, 3 vol. in-12 ; *Lettres persanes*, de Montesquieu, Nîmes, 1818, in-8° ; Toulouse, 1821, in-12 ; les *Contes* de Voltaire, Bordeaux, 1819, 3 vol. in-12 ; *Manuel des inquisiteurs, à l'usage de l'acquisition d'Espagne et de Portugal*, par l'abbé Morellet, Montpellier, 1819, in-8° ; *De la liberté religieuse*, par Benoît, Montpellier, 1820, in-8° ; *Julie, ou la Nouvelle Héloïse*, par J.-J. Rousseau, Toulouse, 1821, 4 vol. in-12 ; etc.

**MARCHESINI (N.)**, né à Reggio, se fit religieux dans l'ordre de Saint-François. Selon Sixte de Sienna, Possevin et Oudin, il vivait vers 1450 ; et, selon Wading et du

Cange, vers 1300. Ce pieux religieux est particulièrement connu par un ouvrage intitulé : *Mammotrectus, sive Expositio in singula Bibliæ capitula*, publié par les soins de Hélie de Lauffen, chanoine de la collégiale de Lucerne, et imprimé à Mayence par Pierre Schœffer de Gernsheim, en 1470 ou 1480, in-folio, édition très-rare. Le même ouvrage a été imprimé plusieurs fois depuis sous les différents titres de *Mammotractus*, *Mammotrectus* et *Mammotrepton*. Sixte de Sienna dit que l'auteur a donné ce titre à son ouvrage pour signifier que c'était comme une mamelle qu'il présentait aux jeunes clercs qui n'étaient point versés dans les sciences. Du reste, le style en est peu soigné. Wading attribue à ce religieux d'autres ouvrages qui sont restés manuscrits et que l'on conserve à Assise et à Rome.

**MARCHETTI (JEAN)**, né le 10 avril 1753 à Empoli en Toscane, fut d'abord secrétaire du duc Mattei à Rome ; puis, après avoir reçu les ordres sacrés, il fut précepteur du jeune duc François Sforza-Contarini, mais il perdit cette place par suite de la publication de sa *Critique de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, critique qui amena contre lui les jansénistes. Il s'appliqua aux fonctions du saint ministère, se fit une grande réputation de prédicateur, et attira surtout un grand concours d'auditeurs dans l'église de Jésus, par ses conférences sur l'Écriture sainte, qui durèrent vingt ans. Pie VI le nomma examinateur du clergé romain, puis président du collège et de l'église des jésuites. Lors de l'entrée des Français à Rome en 1798, Marchetti fut enfermé dans le château Saint-Ange, puis banni du territoire de la république romaine ; il retourna dans sa patrie, où il fut encore emprisonné, la Toscane ayant été envahie par les Français. Après que Pie VII eut excommunié Napoléon, Marchetti, soupçonné d'avoir conseillé cette mesure, fut exilé pendant quelque temps à l'île d'Elbe. En 1814, Marchetti fut successivement nommé archevêque d'Ancyre, *in partibus*, gouverneur du fils de la reine d'Etrurie Marie-Louise, et administrateur du diocèse de Rimini, avec le titre de vicaire apostolique. Léon XII le nomma secrétaire de la congrégation des évêques ; mais il donna bientôt sa démission, et se retira à Empoli où il mourut le 15 novembre 1829. Ses principaux ouvrages sont : *Critique de l'Histoire ecclésiastique et des Discours de M. l'abbé Fleury*, qui a été trad. en plusieurs langues, et a obtenu plusieurs éditions ; *L'autorité suprême du pontife romain, démontrée par un seul fait*, in-8° ; *Les Raciniennes, ou Lettres d'un catholique à un partisan de l'Histoire ecclésiastique de Bonaventure Racine*, in-8° ; *Entretiens familiers sur l'histoire de la religion avec ses preuves*, 2 vol. in-8° ; *De l'éducation civile et chrétienne de la jeunesse, lettres critico-morales*, 2 vol. in-8° ; *Les devoirs du sacerdoce chrétien, exposés en forme de retraite de trente jours*, 3 vol. in-8° ; *Leçons sacrées depuis l'entrée du peuple de Dieu dans la terre de Chanaan*,

jusqu'à la captivité de *Babylone*, Rome, 1803-1808, 12 vol. in-8°; *De l'Eglise sous le rapport politique*, 3 vol. in-8°; plus, divers manuscrits.

MARCHETTY (François), oratorien, natif de Marseille, mort dans cette ville en 1688, a laissé : *Paraphrase sur les Epîtres de saint Pierre*, 1639; *Traité sur la messe*, avec l'explication de ses cérémonies en latin et en français; *Vie de M. J.-B. Gault, évêque de Marseille*, 1650, plus exacte que celle du Père Senault : l'auteur avait bien connu ce prélat à qui il fut attaché; *Vie de M. Galaup de Chasteuil, célèbre solitaire du Mont-Liban*, 1666, in-12, revue par le docteur Arnould; *Discours sur le négoce des gentilshommes de Marseille, et sur la qualité de nobles marchands qu'ils portaient*, 1671, in-4°, où l'auteur s'attache à prouver que le commerce ne faisait point déroger à Marseille. L'ouvrage dédié au roi tendait à obtenir le renouvellement de ce privilège; *Coutumes sacrées de Marseille*, en forme de dialogue, où l'auteur fait l'apologie des usages populaires de cette ville, notamment de la procession du bœuf-couronné qu'on promenait dans les rues, comme le symbole de l'Eucharistie, la veille et le jour de la Fête-Dieu.

MARCION, hérésiarque, né dans le second siècle à Sinope, ville du Pont, dont son père était évêque, s'attacha d'abord à la philosophie stoïcienne. Ayant été convaincu d'avoir corrompu une vierge, il fut chassé de l'Eglise par son père. Le désespoir l'obligea de quitter sa patrie et de se rendre à Rome, où il prit l'hérétique Cerdon pour son maître, l'an 143 de J.-C. Cet enthousiaste initia son disciple dans la doctrine des deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, auteurs du bien et du mal, et partageant entre eux l'empire de l'univers. Pour mieux soutenir ce faux dogme, il s'adonna tout entier à l'étude de la philosophie et à l'art des sophismes. Le fanatique élève de Cerdon ajouta de nouvelles rêveries à celles de son maître. Il attaqua l'Ancien Testament par de mauvaises chicanes : on en jugera par l'objection suivante : Dieu, dans la Genèse, dit à Adam, après le péché : *Adam, où êtes-vous ?* « Pourquoi cette demande ? observe gravement Marcion : « Dieu ignorait donc où était Adam ? » Une aussi misérable subtilité lui paraissait un argument, tout comme aux philosophes d'aujourd'hui, qui ne rougissent pas de faire des objections plus puérides encore : Volttaire surtout s'est distingué en ce genre. Marcion n'admettait de résurrection que pour ceux qui suivraient sa doctrine. Ce corrupteur de vierges condamnait le mariage, et ne recevait que ceux qui faisaient profession de continence. La chair était, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe, et Jésus-Christ n'avait paru sur la terre qu'avec un corps fantastique. Il assurait que le Messie, descendu aux enfers, avait délivré Caïn, les Sodomites et tous les autres impies, ennemis du Dieu créateur; mais qu'il y avait laissé les patriarches, les prophètes et les justes, qui étaient ses adorateurs fidèles. Quelques anciens ont prétendu qu'il avait admis trois

principes, un bon, père de Jésus-Christ; un méchant, qui était le diable; un troisième, entre l'un et l'autre, qui était le Créateur du monde. On assure qu'il admettait aussi la *métempsychose* et l'*éternité de la matière*. Cette hérésie, partagée en plusieurs sectes particulières, se répandit à Rome, en Egypte, dans la Palestine, la Syrie, la Perse et dans de Chypre. Les marcionites s'abstenaient de la chair, n'usaient que de l'eau, même des sacrifices, et faisaient des jeûnes fréquents. Les disciples de Marcion avaient un grand mépris et une grande aversion pour le Dieu créateur. Théodorot avait connu un marcionite, âgé de 90 ans, qui était pénitent de la plus vive douleur toutes les fois qu'il avait besoin de se nourrir l'obligeait à user des productions du Dieu créateur. « Comble d'absurdité, dit un auteur, et dont on ne croirait pas l'esprit humain capable, si on n'en existait tant d'autres exemples; punition éclatante de l'envie de dogmatiser contre la foi de l'Eglise, et qui devrait servir pour ôter toute croyance aux novateurs quelconques. » On a vu courir ces fanatiques à la mort comme à une félicité assurée; mais l'on voit assez la grande différence qu'il faut mettre entre le délire de quelques fanatiques, et le courage calme et réfléchi avec lequel des millions de chrétiens, des sages, des philosophes, des magistrats, des témoins oculaires, instruits et convaincus des faits par leurs yeux et leurs sens, ont souffert la mort dans toutes les plages de la terre. Tertullien dit, *De Præscript.*, chap. 3, que Marcion se repentit, et qu'on lui promit, à Rome, de le recevoir dans l'Eglise, à condition qu'il s'efforcerait de détromper ceux qu'il avait pervertis. Il mourut en travaillant à ce qu'on lui avait prescrit. Quelques auteurs pensent que cela convient plutôt à Cerdon qu'à Marcion. On dit que Marcion avait fait un livre intitulé *les Antithèses*, dans lequel il prétendait montrer plusieurs contradictions entre l'Ancien et le Nouveau Testament. C'est lui qui, rencontrant saint Polycarpe à Rome, et lui demandant : *Noecis nos ?* reçut pour réponse : *Noasco primogenitum Satane*. Lefler, J.-E.-C. Schmidt, et autres théologiens allemands, ont écrit de nos jours des Dissertations particulières sur les falsifications du Nouveau Testament, attribuées à Marcion. Voy. aussi Schelling, *De Marcione epistolarum Pauli emendatore*.

MARCK (DE LA), ancienne maison noble de Westphalie. — Evrard de La Marck, nommé par quelques auteurs le cardinal de Bouillon, était d'une maison illustre et fertile en grands hommes. Elu évêque de Liège en 1505, son premier soin fut de méditer sur les importantes obligations de son bureau d'état. Il se prépara à recevoir la prêtrise et à être évêque, par une retraite de six semaines dans la Chartreuse de Liège. Monié sur le siège épiscopal, il s'appliqua à réparer les maux que les guerres avaient faits dans la province qu'on venait de lui confier, et à mettre en état de bonne défense, en fortifiant les villes et plusieurs châteaux. Il empêcha

par des lois sévères que ses sujets ne prissent parti dans les guerres qui désolaient les pays voisins, fit fleurir la religion, et signala surtout son zèle à prémunir son diocèse contre les nouvelles erreurs qui commençaient de son temps à infecter les nations voisines. Malgré sa vigilance extrême, l'hérésie s'étant glissée dans ses Etats, il ne se donna point de repos qu'il ne l'eût extirpée : il employa à cet effet des gens zélés et éclairés ; ceux qui refusèrent de se rendre à ses instructions furent bannis, et les plus obstinés à répandre l'erreur, punis du dernier supplice. Attaché d'abord aux intérêts de la France, Evrard les abandonna, croyant, pour le bien de son Etat et pour celui de l'Allemagne, devoir s'attacher à Charles d'Autriche, roi d'Espagne, qui lui donna l'archevêché de Valence et lui obtint le chapeau de cardinal du pape Léon X, l'an 1521. Le cardinal Polus, envoyé en Angleterre par Paul III, pour y travailler à faire rentrer ce royaume dans le sein de l'Eglise, ayant appris que Henri VIII avait mis sa tête à prix, trouva un asile sûr auprès d'Evrard, qui le reçut avec les marques d'honneur et de distinction dues à son mérite et à sa dignité. Le pape le récompensa en le créant légat *à latere*. Il mourut le 15 février 1538. On voyait, dans la capitale et dans tout le pays de Liège, un grand nombre de monuments de sa munificence. Il enrichit de plusieurs pièces rares et précieuses le trésor de son église, et fonda une procession mémorable, nommée la Translation de saint Lambert. Sleidan, disciple de Luther, a dit beaucoup de mal de ce prélat ; on en sent facilement la raison. Il avait consenti à recevoir du roi d'Espagne une abbaye des Pays-Bas en commende ; mais les Belges s'opposèrent fortement à cette violation de leurs droits. On peut voir dans la *Brabantia* de Sanderus l'histoire de ce différend. Louis Doni d'Attichi a publié une *Vie* de ce prélat dans le second tome de son *Histoire des cardinaux*.

MARCK (GUILLAUME DE LA), baron de Lumain, d'abord chanoine-tréfoncier de Liège, puis un des généraux des calvinistes dans les Pays-Bas, se signala moins par son courage que par un fanatisme sanguinaire qui le fit considérer comme le des Adrets de la Belgique. Sa figure, ressemblant assez à celle d'un sanglier, et son habitude de demeurer toujours dans la forêt des Ardennes, lui fit donner le nom de *Sanglier des Ardennes*. On ne peut se faire une idée des tourments qu'il faisait essuyer aux catholiques, surtout aux prêtres et aux religieux qui tombaient entre ses mains. C'est lui qui fit périr les célèbres martyrs de Gorcum, par des supplices que les Busiris n'auraient pas inventés (*Voy. PIERCK*), et qui exerça des tourments plus affreux encore envers le savant et pieux Musius. Dans sa jeunesse, il s'était rendu coupable de plusieurs violences à la cour de l'évêque de Liège, où il avait été élevé, et y tua Richard, garde du seau de ce prélat. Chassé du palais, il se réfugia auprès de Louis XI, auquel il promit de faire révolter

Liège. Il tint parole, surprit l'évêque dans une embuscade et le tua d'un coup de hache. Nommé général des Liégeois, il ravagea le Brabant et s'unit à René de Lorraine contre l'Autriche. L'archiduc Maximilien le battit, et ayant gagné Frédéric de Storn, ami de Guillaume, celui-ci le trahit et le livra à l'archiduc, qui le fit conduire à Maëstricht, où il fut décapité en 1485, à 40 ans.

MARCK (JEAN DE), *Marckius*, ministre protestant, né à Sneek, dans la Frise, en 1655, fut professeur en théologie à Franeker, puis ministre académique, professeur en théologie et de l'histoire ecclésiastique à Groningue, et passa en 1689, à Leyde, où on lui confia les mêmes emplois. Il y mourut le 30 janvier 1731, laissant un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : des *Dissertations* contre celle du P. Crasset sur les Sibylles, Franeker, 1682, in-8° ; *Compendium theologiae*, Amsterdam, 1722, in-4° ; plusieurs écrits contre J. Braunius, son collègue, qui donnait dans le cocécianisme ; des *Commentaires* sur les prophètes Aggée, Zacharie et Malachie, Amsterdam, 1701, 2 vol. ; sur *l'Apocalypse*, Utrecht, 1699, 2 vol., et plusieurs autres livres de l'Écriture sainte. *Exercitationes biblicae*, en 8 vol. imprimés séparément et en différents lieux ; *Exercitationes miscellaneae*, Amsterdam, 1690. Elles roulent sur les hérésies tant anciennes que modernes : entre celles-ci, il compte celles des enthousiastes et des sociniens, se gardant bien, en bon protestant, d'oublier le papisme. On a rassemblé quelques-uns de ses ouvrages philologiques en 2 vol., in-4°, Groningue, 1748. Tous ces ouvrages prouvent que Jean de Marck était versé dans la science de l'Écriture sainte, des antiquités sacrées ; mais ils prouvent aussi qu'il n'avait pas trop de jugement. Il se plaisait à les charger d'un vain étalage d'érudition ; sa haine contre les catholiques lui sert souvent de raison. Son style est obscur et entortillé.

MARCOUL (saint), *Marculphus*, né à Bayeux de parents nobles, devint un célèbre prédicateur. Il fonda, secondé par le roi Childebert, un monastère à Nanteuil, près de Coutances, et mourut saintement l'an 558. Il y a sous son nom une église célèbre à Corbeny, au diocèse de Laon, dépendante de Saint-Remi de Reims, où l'on conserve une partie de ses reliques. On réclame particulièrement son assistance contre le mal des écrouelles. C'est là que les rois de France vont faire eux-mêmes, ou par un de leurs aumôniers, une neuvaine après avoir été sacrés à Reims, en reconnaissance de la grâce qui leur a été communiquée de guérir les écrouelles par l'intercession de ce saint.

MARCULFE, moine français, que l'on prétend avoir vécu dans le VIII<sup>e</sup> siècle, fit, à l'âge de 70 ans, un recueil des *Formules* des actes les plus usités à l'époque où il vivait. Si ces formules sont dans un style barbare, ce n'est pas la faute de l'auteur ; on ne parlait pas mieux alors. Son ouvrage, très-utile pour la connaissance de l'antiquité ecclésiastique et de l'histoire des rois de France de la

première race, est divisée en deux livres. Le premier contient les *Chartes royales*, et le second les *Actes des particuliers*. Jérôme Bignon publia cette collection en 1613, in-8°, avec des remarques pleines d'érudition. Elle fut imprimée en même temps dans le *Codex legum antiquarum*, de Lindenbrock, Francfort, 1613, in-folio, et dans la *Biblioth. Patrum*. Baluze en donna une nouvelle édition dans le *Recueil des capitulaires*, 1677, 2 vol. in-folio, qui est la plus exacte et la plus complète.

MARCUZZI (SÉBASTIEN), savant ecclésiastique, né le 20 septembre 1725 à Trévise, où son père était professeur de musique, prit en 1755 le bonnet de docteur en théologie à Padoue. De retour à Trévise, il ouvrit pendant deux ans des cours fréquentés par la jeune noblesse. En 1757, il alla à Cividadel-Friuli, où il demeura en qualité de chapelain et d'organiste de la célèbre collégiale de cette ville, et s'y acquit l'estime générale. Rappelé à Trévise, il y occupa la chaire de droit de 1763 à 1770. Alors il fut mis à la tête d'une des principales paroisses de la ville, et chargé de la direction et de l'instruction des jeunes ecclésiastiques; il fut aussi nommé examinateur synodal, et mourut universellement regretté le 19 février 1790. On a de lui : *Dissertatio in Matth. XXI, 9, Quicumque dimiserit, etc., in qua hic locus ex Hebræorum antiquitatibus illustratur, et catholicæ sententiæ auctoritas prædicatur*, Trévise, 1752; *Dissertazione sopra i miracoli*, Trévise, 1761; *Riflessioni e pratiche per le differenti feste i tempi dell'anno nuova traduzione dal francese*, Castel-Franco, 1762; *Discorso sopra la passione del nostro Signore, con un breve ragguaglio intorno all'eloquenza sacra*, Trévise, 1763; *Epistola pastoralis Hieronymi Henrici Beltrami Miazzi, episcopi feltrensis*, Trévise, 1778; *Hieronymi Henrici Beltrami Miazzi, episcopi feltrensis, elogium*, Trévise, 1779; *Notizie intorno a monsignor. Girolamo Henrico Beltrami Miazzi, etc., arricchite con note, etc.*, Venise, 1780. La liste des ouvrages imprimés et ms. de Marcuzzi se trouve, avec son éloge, dans le 43<sup>e</sup> vol. du *Giornale de' letterati d'Italia*, Modène, 1798, p. 61.

MARDOCHÉE, oncle ou plutôt cousin germain d'Esther, femme d'Assuérus, roi de Perse. Ce prince avait un favori nommé Aman, devant qui il voulait que tout le monde fléchit le genou. Le seul Mardochée refusa de se soumettre à cette bassesse, qui d'ailleurs, dans les temps où les hommes s'érigeaient en dieux et en recherchaient les honneurs, pouvait passer pour un rit d'idolâtrie : considération grave et plus que suffisante pour justifier le refus de Mardochée. Aman irrité obtint une permission du roi de faire massacrer tous les Juifs en un même jour. Il avait déjà fait élever devant sa maison une potence de cinquante coudées de haut, pour y faire attacher Mardochée. Celui-ci donna avis à la reine sa nièce, de l'arrêt porté contre sa nation. Cette princesse profita de la tendresse qui le roi

lui témoignait, pour lui découvrir les boucces de son favori. Le roi, heureusement détrompé, donna la place d'Aman à Mardochée, et obligea ce ministre scélérat à mener son ennemi en triomphe, monté sur un cheval, couvert du manteau royal et le sceptre à la main, dans les rues de la capitale, en criant devant lui : *C'est ainsi que le roi honore ceux qu'il veut honorer*. Aman fut pendu ensuite à ce gibet même qu'il avait destiné à Mardochée. La plupart des critiques croient que Mardochée est auteur du livre canonique d'*Esther*, quoique quelques passages paraissent être d'une autre main, qui est vraisemblablement celle d'*Esther*. *Voy. ESTHER*. On lui attribue aussi un *Traité des rites et coutumes juifs*, qui est entre les talmudiques; mais il est incontestable que ce dernier livre est d'un temps fort postérieur à Mardochée. Il peut avoir été composé par quelques juifs du même nom.

MARDOCHÉE, rabbin, fils d'Eliezzer Corino, juif de Constantinople, est auteur d'un *Commentaire* manuscrit sur le Pentateuque. Simon, qui parle de cet ouvrage, ne marque pas le temps où son auteur a vécu. Mardochée mourut en 1611, avec la réputation d'un des plus savants hommes de sa nation.

MARDUEL (CLAUDE-MARIE), curé de Saint-Roch à Paris, où il est mort au mois de janvier 1833, occupa cette cure par la résignation que lui en fit son oncle en 1787, ne voulut point prêter le serment prescrit par la constitution civile du clergé, et fut obligé de quitter sa place, qu'il ne reprit qu'en 1801, après le concordat. En 1802, Marduel attira sur lui l'attention publique par le refus qu'il fit d'admettre dans l'église de Saint-Roch le corps de Mlle Chamerois, qui avait été attachée comme danseuse à l'académie de musique : événement qui fournit à Andrien le sujet d'une pièce de vers intitulée : *Saint Roch et saint Thomas*. En 1815, Marduel refusa également l'entrée de son église au cercueil de Mlle de Raucourt, actrice du Théâtre-Français. Cet ecclésiastique faisait le plus généreux emploi de sa fortune, en la partageant avec les pauvres de sa paroisse.

MARE (PAUL-MARCEL DEL). *Voy. DIMARE*.

MARÉCHAL (AMBROISE), archevêque de Baltimore, né l'an 1769 à Ingré près d'Orléans, fit sa théologie au séminaire de cette ville, et fut envoyé en 1792 aux Etats-Unis, après avoir été ordonné prêtre par dispense d'âge. On l'envoya dans une mission pour s'y former à l'usage de la langue anglaise, et il professa ensuite soit dans le séminaire, soit dans le collège de Georges-Town, avant que les jésuites en eussent pris la direction. Lorsque le concordat de 1801 eut permis aux évêques d'établir leur séminaire, l'abbé Emery, supérieur de Saint-Sulpice, rappela d'Amérique plusieurs sujets de sa congrégation, et Maréchal, qui était de ce nombre, revint en France en 1803. Il fut successivement professeur dans les séminaires de Saint-Flour, d'Aix et de Lyon, et rédigea une *Dissertation sur la dévotion au Sacré-Cœur*, dont

*l'Ami de la Religion* a publié un extrait dans son n° 541. L'évêché de New-York lui ayant été offert, il le refusa. Mais il fut contraint d'accepter la coadjutorerie de Baltimore, et l'archevêque étant venu à mourir peu de temps après, Maréchal, à qui les bulles assignaient la survivance, fut sacré par Cheverus, alors évêque de Boston, le 14 décembre 1817. Il se fit aimer et vénérer de ses diocésains, termina la nouvelle cathédrale de Baltimore, en 1821, et, après un voyage en Europe entrepris pour les besoins de son diocèse, mourut à Baltimore le 29 janvier 1828.

MARÉCHAL (dom BERNARD), né à Réthel l'an 1705, mort à Saint-Vincent-de-Metz le 19 juillet 1770, était prieur de l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne, depuis 1755. L'écriture sainte et les saints Pères avaient été l'objet constant de ses études, et il composa une *Concordance des saints Pères de l'Eglise, grecs et latins, où l'on se propose de montrer leurs sentiments sur le dogme, la morale et la discipline ; de faciliter l'intelligence de leurs écrits par des remarques fréquentes, et d'éclairer les difficultés qui peuvent s'y montrer*, Paris, 1739, 2 vol. in-4° ; ouvrage réimprimé à Paris, 1748, 2 vol. in-4°, et trad. en latin sous ce titre : *Concordantia SS. PP. Ecclesiae graecae atque latinae, fidei, morum et disciplinae difficultates in ipsorum scriptis accurate dilucidans*, Aug., 1769, 2 vol. in-fol., qui renferment les Pères des trois premiers siècles. Des difficultés ayant été suscitées à l'auteur relativement à la bulle *Unigenitus*, et sur plusieurs points de doctrine énoncés dans ces deux volumes, et condamnés par la bulle, la vente en fut suspendue. Dom Maréchal exprima sa soumission dans sa *Lettre à l'occasion de son livre de la Concordance des saints Pères de l'Eglise, grecs et latins, des trois premiers siècles*, à M. \*\*\*, Paris, in-4° de 24 pages, datée de Novi, le 28 avril 1740. Le livre parut avec des cartons ; mais les 3° et 4° vol. restèrent manuscrits, les libraires ayant refusé de les éditer.

MARETS DE SAINT-SORLIN (JEAN DES), né à Paris en 1595, fut un des premiers membres de l'académie française. Le cardinal de Richelieu, qu'il aidait dans la composition de ses tragédies, le fit contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire général de la marine du Levant. Il mourut à Paris en 1676, âgé de 81 ans, chez le duc de Richelieu, dont il était l'intendant. Les derniers jours de des Marets tinrent beaucoup de la folie, mais de cette folie sombre et mélancolique, qui est la plus cruelle de toutes. Il a publié : plusieurs pièces de théâtre, parmi lesquelles on distingue les *Visionnaires* et *Méramé* ; cette dernière pièce fut composée pour l'ouverture du théâtre, que le cardinal de Richelieu avait fait bâtir dans son palais. *Aspasie* fut son premier essai. On a imprimé le *Théâtre* de des Marets. Les *Psaumes de David paraphrasés* ; le *Tombeau du cardinal de Richelieu*, ode ; l'*Office de la Vierge mis en vers* ; les *Vertus chrétiennes*, poème en huit chants ; les 4 livres de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1654, in-12, très-mal traduits en vers fran-

çais ; *Clovis*, ou *La France chrétienne*, en 26 chants, Elzévir, 1657, in-12, poèmes sans génie sur un sujet qui devait l'exciter ; la *Conquête de la Franche-Comté* ; le *Triomphe de la grâce* ; c'est plutôt le triomphe de l'ennui ; *Esther* ; *Amour de Protée et de Philis*, poèmes héroïques, etc. Des Marets a publié en prose, les *Délices de l'esprit*, ouvrage inintelligible, dont on s'est moqué, en disant qu'il fallait mettre dans l'errata : *Délices*, lisez *Délires*. Il prétend expliquer l'Apocalypse dans ce livre ; mais il s'en acquitte comme Jurieu, Newton et Rondet s'en acquittèrent depuis. *Avis du Saint-Esprit au roi*. De tous ses écrits, c'est le plus extravagant. Il y assure que Dieu l'a envoyé pour faire une réformation du genre humain. Il promet à Louis XIV l'empire des Mahométans, et une armée de 144,000 hommes, qui, sous sa conduite, rétabliraient la vraie religion. Des *Romans*, entre autres *Ariane*, production obscène et maussade, en 3 vol. in-12 ; une espèce de *Dissertation* sur les poètes grecs, latins et français, dans laquelle il attaque les maximes d'Aristote et d'Horace sur l'art poétique ; *La vérité des sables*, 1648, 2 vol. in-8° ; quelques *Ecrits* contre les satires de Boileau et contre les disciples de Jansénius. Ses vers sont lâches, traînants, incorrects ; sa prose est semée d'expressions ampoulées et extatiques, qui en rendent la lecture encore plus fatigante que celle de ses poésies. Ce fut tandis qu'il travaillait à son *Clovis*, qu'il s'imagina que Dieu lui-même l'avait aidé à terminer cet ouvrage, et qu'il le réservait à de grandes choses. Il s'adonna depuis à une dévotion mal entendue, et composa, pour les femmes surtout, des livres de piété. Il jouit constamment de la protection de la famille de Richelieu.

MARETS (SAMUEL DES), né à Oisemond, en Picardie, l'an 1599, fit ses études à Paris, à Saumur et à Genève. Il devint ministre de plusieurs églises protestantes, puis professeur de théologie à Sedan, à Bois-le-Duc et à Groningue, et mourut dans cette dernière ville, l'an 1673, à 74 ans. Bayle prétend nous faire admirer l'étendue de son savoir ; mais ses productions déposent contre cette prétention. Le fruit de son travail se réduit à peu près à des matières de controverse : et si l'on retranchait de ce qu'il a publié en ce genre les personnalités, les injures, les hors-d'œuvre, les sottises, telles que les dissertations pour prouver que le pape est l'antechrist, etc., le recueil en resterait peu considérable. G. Burman dit, en parlant de des Marets : *Virulentissimi ingenii homo nullis fere theologis suo tempore viventibus pepercit.* (Traject. erud. 284.) Plusieurs de ses ouvrages ont été réfutés par des protestants, qui estiment cependant son *Collegium theologicum*, Groningue, 1673, in-4°. C'est à lui et à Henri son fils aîné qu'on doit l'édition de la Bible française imprimée en grand papier, in-fol., Elzévir, 1669, sous ce titre : *La sainte Bible française, édition nouvelle sur la Version de Genève, avec les notes de la Bible flamande, celles de Jean Diodati et autres, etc., par les soins de Samuel et Henri des Marets, père et*

*fls*, Amsterdam, Elzévir, 1669, 5 vol. in-fol. Voici le jugement qu'en porte Richard Simon : « Des Marets cite les endroits qu'il « n'est pas besoin de citer, et où il n'y a « d'ordinaire aucune difficulté. S'il rapporte « quelque chose qu'il ait pris des bons auteurs, il le gâte entièrement par ce qu'il y « mêle. De plus, son langage est un galimatias « perpétuel... Dans les notes qu'il a prises « des autres, il choisit ordinairement celles « qui favorisent le plus ses préjugés, sans « examiner si elles sont vraies... En un mot, « tout ce grand ouvrage de remarques sur « la version de Genève a été entièrement « gâté par des additions peu judicieuses de « des Marets qui les a recueillies, outre qu'il « n'a pas eu assez de capacité pour en faire « un bon choix. » (*Hist. crit. du V. T.*, p. 359.) On a encore de ce théologien un *Catéchisme latin sur la grâce*, publié en 1651. Ce n'est presque qu'une traduction de celui que Feydeau, janséniste fameux, avait publié l'année d'après. Dans ce catéchisme, des Marets soutient que les jansénistes sont unis de sentiments avec les calvinistes, sur la grâce.

**MAREUIL (PIERRE DE)**, jésuite du XVIII<sup>e</sup> siècle, a laissé plusieurs écrits estimables : *Devoirs des personnes de qualité*, trad. de l'anglais, Paris, 1728 et 1751, 2 vol. in-12; *Le Paradis reconquis*, traduit de l'anglais de Milton, Paris, 1730, in-12; réimpr. à la suite de la version de Dupré de Saint-Maur, ibid., 1755, 3 vol. in-12; *Les OEuvres de Salvien, prêtre de Marseille, contenant ses lettres, ses traités sur l'esprit d'intérêt et sur la Providence*, Paris, 1734, in-12. Le P. de Mareuil a profité plus d'une fois du travail du P. Gorse, jésuite, qui avait donné, en 1655, une version complète des *OEuvres de Salvien*, Paris, in-4°. En 1833, Collombet et J.-F. Grégoire en ont publié une nouvelle, avec le texte en regard du français, Lyon, 2 vol. in-8°; *Obstacle de la pénitence, ou Réfutation des prétextes qui font illusion au pécheur, et l'empêchent de se convertir*, trad. de l'anglais du P. Pearson, Paris, 1736, in-12; *Vie de la vénérable servante de Dieu, l'illustrissime et sérénissime princesse Jeanne de Valois, reine de France, fondatrice de l'ordre des religieuses de l'Annonciade*, Paris, 1741, in-12.

**MARGIL (le frère ANTOINE)**, missionnaire, naquit, le 18 août 1657, à Valence en Espagne, d'une famille obscure, mais chrétienne. Lorsqu'il était au berceau, un saint religieux avait prédit à sa mère que cet enfant serait un jour son collaborateur dans les missions chez les infidèles, et qu'il se rendrait célèbre par ses prédications comme par les merveilles qu'il opérerait. Ses parents, encouragés par de si consolantes espérances, s'attachèrent à lui donner une éducation aussi soignée que le leur permettait leur pauvreté. A l'âge de seize ans, Antoine entra chez les franciscains de l'Observance, à Valence, et il y fit profession le 13 avril 1674. Son application au travail n'était pas moins grande que la ferveur de sa piété. Après avoir étudié la philosophie au couvent de Denia, il

retourna dans celui de Valence pour y faire sa théologie, et il fut ordonné prêtre à l'âge de 24 ans. Au nombre de ses dévotions était celle de faire le chemin de la croix, pratique pieuse qu'il renouvelait chaque nuit, après avoir terminé au chœur l'office divin. La conversion des sauvages avait toujours été l'objet de son ardent désir : ses supérieurs le choisirent pour l'envoyer en Amérique; il alla s'embarquer à Cadix, et arriva dans le port de la Vera-Cruz le 6 juin 1683. Des sibilustiers français venaient de piller cette ville; aussi le nouveau missionnaire y trouva-t-il, dès les premiers moments, de fréquentes occasions d'exercer sa charité envers les malheureux habitants. Il se rendit ensuite à Mexico, et partout où il passait, il exerçait toutes les fonctions de son saint ministère avec un dévouement infatigable. Il évangélisa les provinces de Yucatan et de Costarica, et réussit à convertir la nation sauvage et féroce des Terrabi. Il commençait à prêcher la parole de Dieu dans l'imense pays de Terre-Ferme, sur l'invitation de l'évêque de Panama, lorsqu'un ordre de son évêque l'envoya à Guatimala, distant de six cents lieues de l'endroit où il se trouvait. Il étendit ensuite ses saintes conquêtes chez les Choli, les Lacandoni et divers autres peuples, non sans courir les plus grands dangers. C'est ainsi que les Choli l'attachèrent un jour, lui et son unique compagnon, à des arbres, pour les tuer à coups de flèches. La joie que manifestaient les deux religieux de mourir pour Jésus-Christ toucha tellement les sauvages, qu'ils les délivrèrent, et qu'ils reçurent ensuite leurs instructions avec docilité. Plus tard, le frère Antoine Margil fut nommé supérieur du collège de Querétaro. Après un séjour de plusieurs années dans cette ville, il fut rappelé par les principaux habitants de Guatimala, afin qu'il apaisât les graves dissensions qui troublaient leur cité, mission qu'il accomplit heureusement. Le saint religieux y construisit un couvent de son ordre, et partit pour Talamanca, d'où ses supérieurs le retirèrent bientôt pour l'envoyer fonder un collège à Zacatecas, à quatre cents lieues de là. Le frère Antoine obéit, puis il pénétra dans les montagnes de Nayarit, où se trouvaient des Indiens infidèles, qu'il essaya, mais infructueusement, d'amener à la vraie lumière. Il fut plus heureux au Texas. Après avoir exercé avec de grands succès son zèle dans les vastes régions de la Nouvelle-Espagne, le frère Antoine était venu se reposer à Mexico, et c'est dans cette ville qu'il mourut de la mort des saints le 6 août 1726. On lui rendit les honneurs réservés aux plus grands serviteurs de Dieu, et le saint-siège par un décret de 1836, a reconnu l'héroïsme de ses vertus. Il a paru une *Vie du frère Antoine Margil*, Rome, 1836, 1 vol. in-8°, en italien.

**MARGON (l'abbé DE) Voy. PLATTAVI.**

**MARGUERITE** (sainte), vierge célèbre que les Grecs appellent *Marine*, reçut la couronne du martyre, à ce qu'on croit, à An-

tioche de Pisidie, vers 275. Ses *Actes* n'ont pas d'authenticité ; aussi l'Eglise n'en a voulu rien insérer dans le bréviaire romain. Elle est nommée dans les Litanies qui ont été insérées dans l'ancien Ordre romain, ainsi que dans les plus anciens calendriers des Grecs. Ce fut dans le xi<sup>e</sup> siècle, durant les croisades, que son culte passa d'Orient en Occident ; il y devint bientôt célèbre. Sa fête a lieu le 20 de juillet. Vida a fait deux *Hymnes* en l'honneur de cette sainte.

**MARGUERITE** (sainte), reine d'Ecosse, née en Hongrie l'an 1046, était petite-nièce du roi saint Edouard le Confesseur, et sœur d'Edgar, qui devait succéder au saint roi. Guillaume le Conquérant les obligea de chercher leur salut dans la fuite. Ils abordèrent en Ecosse, et furent accueillis par Malcolm III, qui s'intéressa d'autant plus à leur malheur, qu'il en avait éprouvé un semblable, et soutint en leur faveur une guerre sanglante contre les généraux de Guillaume. Marguerite donna à l'Ecosse le spectacle de toutes les vertus, qui touchèrent tellement Malcolm, qu'il lui demanda sa main. La princesse fut mariée et couronnée reine l'an 1070. Unie à Malcolm, elle ne se servit de l'ascendant qu'elle eut sur ce prince que pour faire fleurir la religion et la justice, pour procurer le bonheur des Ecosseis, et pour inspirer à son mari ses sentiments qui en ont fait un des plus vertueux rois de l'Ecosse. Dieu bénit ce mariage en leur donnant des enfants qui ne dégénérèrent pas de la vertu de ceux dont ils avaient reçu le jour. Edgar, Alexandre et David, leurs fils, illustrèrent successivement le trône d'Ecosse par leurs vertus et leur piété. Mathilde, leur fille, épousa Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Ce qui distingua surtout ce couple heureux, fut leur tendresse pour les pauvres et les infortunés. Malcolm fit bâtir la cathédrale de Durham, et fonda les évêchés de Murray et de Cathness, réforma sa maison, et porta des lois somptuaires. Marguerite eut la douleur de perdre son mari, tué au siège du château d'Alnwick, dans le Northumberland, et ne survécut pas longtemps à cette perte. Elle mourut le 16 novembre 1093, dans la 47<sup>e</sup> année de son âge, et fut canonisée en 1251 par Innocent IV. Sa *Vie* a été écrite par Thiéri, moine de Durham, son confesseur, et par saint Alfred. Le poète Vida, de Crémone, a fait deux hymnes en l'honneur de cette sainte. L'Eglise célèbre sa fête le 10 juin. On lit le nom de Malcolm III dans plusieurs calendriers d'Ecosse.

**MARGUERITE DE CORTONE** (sainte), née à Alviano en Toscane, se livra dans sa jeunesse à tous les désirs d'une nature corrompue, mais la vue du cadavre d'un homme auquel elle s'était abandonnée la changea en un instant : elle expia ses fautes par une rude et longue pénitence, entra dans le tiers-ordre de Saint-François, où elle fut l'exemple de toutes les vertus, et mourut à Cortone le 22 février 1297. Benoit XIII la canonisa en 1728. Sa *Vie*, écrite par son confesseur, a été publiée par Bollandus. On y voit des pré-

dictions, dont quelques-unes paraissent relatives à ces derniers temps.

**MARGUERITE DE RAVENNE**, ainsi nommée du lieu où elle fit sa résidence ordinaire, était née à Russi, petite ville entre Faenza et Ravenne. Elle perdit la vue n'ayant que trois mois, et l'on assure que, dès sa plus tendre enfance, elle s'accoutuma aux plus grandes austérités. Les maladies dont elle fut accablée pendant quatorze ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, son empressement à gagner les âmes à Jésus-Christ, la rendirent l'objet de la vénération du public. On lui demanda des avis de tous côtés, et D. Séraphin de Ferme, chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, écrivit ceux qu'elle lui dicta pour une société nommée *du bon Jésus*, où toutes sortes de personnes entrèrent alors, et qui devint depuis une congrégation de clercs réguliers. Rien n'est plus sage que ces avis, et, à l'exception de ce qui concerne les austérités qui y sont marquées pour ceux et celles qui étaient entrés dans la société, il n'y a rien qui ne convienne parfaitement à tout chrétien. Marguerite mourut le 23 janvier 1505, étant âgée de 68 ans. A la demande de Frédéric II, duc de Mantoue, le pape Paul III fit informer, en 1537, des miracles qui se faisaient à son tombeau ; mais on ne suivit pas cette affaire ; et c'est prématurément que Ferrarius lui a donné le titre de *Bienheureuse*, et l'a placée dans le catalogue des saints de l'Italie.

**MARGUERITE-MARIE-ALACOQUE**. Voy. ALACOQUE.

**MARIALES** (XANTES), dominicain vénitien, d'une famille noble, enseigna quelque temps la philosophie et la théologie. Il se renferma ensuite dans son cabinet, sans vouloir aucun emploi dans son ordre, pour se livrer entièrement à l'étude. Il mourut à Venise en 1660, à plus de 80 ans. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie, dont le plus connu est en 4 vol. in-folio. Il parut à Venise, en 1669, sous le titre de *Bibliotheca interpretum ad universam Summam D. Thomæ*. Le prologue *Contra novatores*, qui est à la tête du premier volume, a été mis à l'index par un décret du 20 juin 1662. Plusieurs déclamations en italien contre la France, lesquelles attirèrent de fâcheuses affaires à l'auteur, le firent chasser deux fois des Etats de Venise.

**MAKIAMNE**, fille d'Alexandre, fils du roi Aristobule, et d'Alexandra, fille du grand sacrificateur Hyrcan, épousa Hérode le Grand, dont elle eut Alexandre et Aristobule. Le roi l'aimait éperdument. Sa beauté et sa faveur excitaient l'envie, et ses ennemis vinrent à bout de la perdre dans l'esprit de son mari. Elle fut accusée faussement de lui avoir manqué de fidélité. Ce prince ombrageux, cruel et crédule, la fit mourir, 28 ans avant Jésus-Christ, et en conçut ensuite un repentir si vif, qu'il en perdait l'esprit dans certains moments, jusqu'à donner ordre à ceux qui le servaient d'aller querir la reine, pour venir le voir et le consoler dans ses ennuis. Il

fit construire une tour de marbre, à laquelle, pour éterniser sa douleur un peu tardive, il donna le nom de Mariamne. Josèphe parle souvent de cette tour, à l'occasion du siège de Jérusalem par Titus. Hérode se maria à une princesse nommée aussi MARIAMNE, fille de Simon, grand sacrificateur des Juifs; mais cette princesse, ayant été accusée d'avoir conspiré contre le roi son époux, fut envoyée en exil.

MARIANA (JEAN), né à Talavera, dans le diocèse de Tolède, en 1537, entra chez les jésuites en 1554, et devint, dans cette savante école, un des plus habiles hommes de son siècle. Il savait les belles-lettres, le grec et l'hébreu, la théologie, l'histoire ecclésiastique et profane. Il enseigna à Rome, en Sicile, à Paris et en Espagne, avec réputation, et mourut à Tolède en 1624, à 87 ans. On a de lui une *Histoire d'Espagne* en 30 livres, qu'il traduisit lui-même du latin en espagnol. Les meilleures éditions du texte espagnol sont celles de Madrid, 1780, 2 vol. in-folio; Valence, 1783-96, 9 vol. petit in-folio, édition bien exécutée et estimée, augmentée de notes et de la Vie de l'auteur; Madrid, avec une continuation par le P. Miniana, 1794, 10 vol. in-8°. Cette continuation a été imprimée in-folio vers 1806, pour faire suite à la belle édition de 1780. Les éditions latines de l'*Histoire* de Mariana sont celles de Tolède, 1592, in-folio, qui ne contient que 20 livres; de Mayence en 1605, en 2 vol. in-4°, et de La Haye en 1733, en 4 vol. in-folio. Celle-ci est la plus belle et la plus correcte. Il en a paru une autre, à Madrid, 1819, aussi très-estimée. Nous en avons une trad. française par le P. Charenton, jésuite, impr. à Paris en 1725, en 6 vol. in-4°. Mahudel y a ajouté une Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne. Mariana, comparable aux plus fameux historiens de l'antiquité, supérieur au président de Thou pour la noblesse et pour l'élégance du style, est encore plus juste et plus impartial que ce célèbre historien. Son *Histoire* ne va que jusqu'en 1516. L'édition de Madrid que nous avons indiquée renferme des continuations jusqu'en 1678. Pedro Mantuano, Cohon-Truel, Ribeyro de Macedo, ont relevé dans Mariana plusieurs fautes contre la chronologie, la géographie et l'histoire; mais leurs critiques ne sont pas toutes justes. En vain l'abbé de Mably, dans son traité *De la manière d'écrire l'histoire*, a tenté de ruiner la réputation de Mariana comme historien, en même temps qu'il avoue ne l'avoir pas lu: inconséquence qui devient plus saillante encore par l'estime extrême de cet abbé pour Tite-Live, dont aucun historien n'a autant approché que Mariana pour le style et la manière, et qui, quant au fond des choses, montre partout une crédulité et une prévention que l'historien d'Espagne n'a certainement ni surpassées ni égalées. Des *Scholies* ou courtes notes sur la Bible, in-folio. On y trouve une *Dissertation* sur l'édition de la Vulgate, très-savante et très-judicieuse; il y est aussi traité du texte et des anciennes versions de l'Écriture. Cette Dis-

sertation se trouve, avec l'ouvrage suivant, dans l'édition de Menochius, par le P. Tourenemine: *Traité De ponderibus et mensura*, Tolède, 1596, in-4°, rare et recherché de cette édition, qui est l'originale. Six opuscules imprimés à Cologne, 1609, in-folio, parmi lesquels se trouve un traité *De moneta mutatione*: cet ouvrage, où il s'avisa de blâmer les changements qui se faisaient en Espagne dans les monnaies, le fit mettre en prison. Plusieurs écrivains ont mal à propos confondu cet ouvrage avec le précédent. *Voy. Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> octobre 1786, p. 186. Un fameux traité *De rege et regis institutione*, Tolède, 1599, in-4°. Il y enseigne, sur le tyrannicide, une doctrine qu'on ne saurait condamner, et a exposé par là, dit Bayle, « (au mot *Mariana*), les jésuites, surtout en France, à de sanglants reproches et à de cruelles injures très-mortifiantes, que l'on renouvelle tous les jours, qui ne finiront jamais que les historiens copieront passionnément les uns des autres. » Ce traité fut condamné par le parlement de Paris et censuré par Sorbonne; mais, avant qu'il essuyât aucune flétrissure, les jésuites l'avaient désapprouvé. Notre Père général, dit Richeome dans *l'Examen de l'Anti-Coton*, étant adverti en 1599, commanda qu'il fût corrigé; et ce n'en eût vu aucun exemplaire sans correction, si les hérétiques, qui pensaient faire leur profit de ce livre, ne l'eussent aussitôt réimprimé. » Du reste, longtemps avant lui et avant l'existence de la société, des théologiens d'un nom tout autrement illustre avaient enseigné la même opinion sur les tyrans. *Voy. JOUENCY, SANTAREL*. On lui attribue un ouvrage en espagnol, touchant les défauts du gouvernement de sa société, qui a été imprimé en espagnol, en latin, en italien et en français. Mariana, dit-on, ne voulait pas le rendre public; mais un franciscain le lui enleva dans sa prison, et le fit imprimer à Bordeaux en 1625, in-8°. Les jésuites demandèrent qu'on produisît l'original espagnol, que personne ne put jamais montrer: d'où ils conclurent que le livre était pour le moins altéré et défiguré, et que l'éditeur, pour cette raison, ne l'avait fait paraître qu'après la mort de Mariana. Il est vraisemblable, néanmoins, que le fond de l'ouvrage était de lui. Et pourquoi n'aurait-il pas cru voir ou même vu réellement quelques défauts dans le régime de sa société? Quel est le gouvernement qui n'en ait pas? Le meilleur est celui qui en a le moins:

Optimus ille est

Qui minimis urgetur.

La Vie de Mariana a été écrite par Thome Tamaio de Vargas.

MARIANO DA GENEZANO, religieux augustin, natif de Rome, fut général de son ordre en 1500, et se fit une grande réputation comme prédicateur. On a de lui des *Epîtres*, des *Harangues*, des *Sermons*. Laurent de Médicis, qui avait pour lui une amitié toute particulière, fit bâtir en sa faveur un vaste bâtiment dans le faubourg de Florence. Il le dota comme un monastère, et il y venait de

temps en temps pour des entretiens de ce savant religieux.

**MARIANUS-SCOTUS.** Voy. Scorus.

**MARIE**, sœur aînée de Moïse et d'Aaron, et fille d'Amram et de Jocabed, naquit vers l'an 1578 avant Jésus-Christ. Lorsque la fille de Pharaon trouva Moïse exposé sur le bord du Nil, Marie, qui était présente, s'offrit pour aller chercher une nourrice à cet enfant. La princesse ayant agréé ses offres, Marie courut chercher sa mère, à qui l'on donna le jeune Moïse à nourrir. On croit que Marie épousa Hur, de la tribu de Juda; mais on ne voit pas qu'elle en ait eu des enfants. Après le passage de la mer Rouge et la destruction entière de l'armée de Pharaon, Marie se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna avec elles le magnifique cantique *Cantemus Domino*, pendant que Moïse le chantait à la tête du chœur des hommes. Lorsque Séphora, femme de ce dernier, fut arrivée dans le camp, Marie eut quelques démêlés avec elle, et intéressa dans son différend son frère Aaron. L'un et l'autre murmurèrent contre Moïse : Dieu en fut irrité, et il frappa Marie d'une lèpre fâcheuse, dont il la guérit à la prière de Moïse, après l'avoir cependant condamnée à demeurer sept jours hors du camp. Elle mourut près de Cadès, vers l'an 1452 avant Jésus-Christ, âgée d'environ 126 ans.

**MARIE** (*amertume de la mer*), vierge très-sainte, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la tribu de Juda et de la famille royale de David, épousa saint Joseph, que Dieu lui donna pour être le gardien de sa virginité. Voy. JOACHIM. Ce fut à Nazareth que l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu, pour lui annoncer qu'elle concevrait le Fils du Très-Haut. La sainte Vierge, surprise du discours de l'ange, lui demanda humblement « comment « ce qu'il disait pourrait s'accomplir, puis-« qu'elle ne connaissait point d'homme? » L'ange Gabriel l'assura « qu'elle concevrait « par l'opération du Saint-Esprit. » Alors la sainte Vierge témoigna sa soumission par ces paroles : « Je suis la servante du Seigneur; « qu'il me soit fait selon votre parole. » Le Fils de Dieu s'incarna dès lors dans son chaste sein. Quelque temps après, elle alla visiter sainte Elisabeth, sa cousine, qui était enceinte de saint Jean-Baptiste. L'enfant d'Elisabeth tressaillit dans les flancs de sa mère, sentant approcher celui dont il devait être le précurseur. Ce fut en cette occasion que Marie prononça l'admirable cantique : *Magnificat anima mea Dominum*, monument éternel de son humilité et de sa reconnaissance; cantique rempli de sentiments profonds et des plus excellentes idées de la Divinité; tableau touchant de la Providence, qui élève les humbles, précipite les superbes, et confond la puissance pour protéger le faible et rassasier l'indigent. Que les vieux pédagogues, qu'on appelle *philosophes*, hommes à sentences et à bons mots, qui ont dit çà et là quelques apophthegmes bons ou mauvais sur la Divinité, sont petits vis-à-vis de cette Vierge humble et simple, qui, sans effort comme sans prétention, nous a donné cet

ensemble parfait de grandes et magnifiques idées! (Voy. ANNE, femme d'Elcana.) La même année, Marie se rendit avec Joseph à Bethléem, d'où sa famille était originaire, pour se faire inscrire sur le rôle public, suivant les ordres de l'empereur Auguste. Il se trouva alors dans cette petite ville une telle affluence de peuple, qu'ils se virent forcés de se retirer dans une étable. C'est là que naquit Jésus-Christ, au sein de la pauvreté et de cette privation des aisances et des splendeurs humaines, qui devaient faire le caractère de son règne. Marie vit avec admiration la visite des pasteurs et l'adoration des mages; et quarante jours après la naissance de son fils, elle alla le présenter au temple, et observa ce qui était ordonné pour la purification des femmes. Marie suivit ensuite Joseph, qui avait eu ordre de se retirer en Egypte, pour soustraire l'enfant à la fureur d'Hérode. Ils ne revinrent à Nazareth qu'après la mort de ce tyran. Ils demeurèrent dans cette ville, et n'en sortaient que pour aller tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâques. Ils y menèrent Jésus quand il eut atteint sa douzième année, et l'ayant perdu, ils le trouvèrent le troisième jour au temple, assis au milieu des docteurs. Il n'est plus parlé de la sainte Vierge dans l'Evangile jusqu'aux noces de Cana, où elle se trouva avec Jésus, qui y fit son premier miracle, à la prière de sa mère. Elle suivit son fils à Capharnaüm, et le voyant accablé par la foule de ceux qui venaient pour l'entendre, elle se présenta pour l'en tirer. L'Evangile dit encore que cette sainte Mère assista au supplice de son fils sur la croix, et que Jésus-Christ la recommanda à son disciple bien-aimé, qui la reçut chez lui. On croit qu'après l'Ascension, dont elle fut témoin, ce saint apôtre la mena à Ephèse, où elle mourut dans un âge très-avancé, sans qu'on sache aucune particularité de sa mort. Ce n'est que par une pieuse tradition, dont on trouve néanmoins des monuments dès le VI<sup>e</sup> siècle, qu'on croit qu'elle ressuscita d'abord après sa mort, et que son corps fut reçu dans le ciel. La fête de l'Assomption est proprement celle de sa mort, sans aucun rapport marqué (si on excepte les leçons tirées des ouvrages de saint Jean Damascène) à sa résurrection. C'est à tort cependant que Lamoignon, et après lui un docteur de Louvain, ont compilé force autorités et arguments pour détruire l'opinion de l'assomption corporelle : opinion pieuse et raisonnable, et qu'on doit certainement mettre au nombre de celles qu'on ne risque rien de laisser adopter au peuple chrétien, et qu'on ne peut guère attaquer, sans produire une espèce de scandale. Les Pères, et entre autres saint Bernard, ont préconisé avec zèle les vertus de la Mère de Dieu. Duquesne a publié les *Grandeurs de Marie*, 1791, 2 vol. in-12, ouvrage qui renferme tout ce qu'on peut dire de plus solide et de plus édifiant sur les mystères de la sainte Vierge. Un prêtre du diocèse de Genève a écrit une *Vie de la sainte Vierge*, tirée des saintes Ecritures

et des témoignages des saints Pères, Paris, 1819, in-12. Il faut citer encore, parmi les modernes, le Père d'Argentan, qui a écrit un gros ouvrage sur les *Grandeurs de Marie*; Lafitau, *La Vie et les Mystères de la très-sainte Vierge*, 1759; le Père de Mézerai, un livre sur le *Sacré Cœur de Marie*; l'abbé Orsini, *La Vierge, histoire de la Mère de Dieu, complétée par les traditions d'Orient, les écrits des saints Pères, et les mœurs des Hébreux*, 1 vol. in-8°. Plusieurs auteurs et presque tous les orateurs chrétiens se sont essayés sur ce sujet si digne d'exercer le talent et la piété des chrétiens. Voy. AFRICAÏN.

MARIE SALOMÉ. Voy. SALOMÉ.

MARIE DE CLEOPHAS, ainsi nommée parce qu'elle était épouse de Cléophas, autrement Alphée, est appelée dans l'Évangile *sœur de la Mère de Jésus*. Elle avait pour fils saint Jacques le Mineur, saint Simon et saint Jude, et un nommé Joseph, frères, c'est-à-dire cousins germains du Seigneur. Elle crut de bonne heure en Jésus-Christ, le suivit au Calvaire, et fut présente à sa sépulture. Étant allée à son tombeau le dimanche de grand matin avec quelques autres femmes, elles apprirent de la bouche des anges que Jésus-Christ était ressuscité, et elles coururent en porter la nouvelle aux apôtres. On ne sait aucune particularité de la vie de Marie.

MARIE, sœur de Marthe et de Lazare. Voy. MADELEINE.

MARIE (sainte), esclave de Tertullus, sénateur romain, consacrait spécialement au jeûne les jours où les païens célébraient leurs fêtes impies. Durant la persécution de Dioclétien, son maître, qui l'estimait à cause de son exactitude et de sa fidélité à remplir tous ses devoirs, craignant de la perdre, employa tous les moyens possibles pour l'engager à sacrifier aux idoles; mais rien ne put ébranler sa constance. A la fin, le juge fut instruit de ce qui se passait. Il la fit enlever et tourmenter avec tant de cruauté, que le peu, le en murmura hautement, de sorte qu'on fut obligé de la détacher de dessus le chevalet, et la sainte alla terminer sa vie par une heureuse mort dans une solitude. Baluze a publié les *Actes* sincères de cette sainte, *Miscel.*, tom. II, p. 113.

MARIE EGYPTIENNE (sainte), quitta son père et sa mère à l'âge de douze ans, et mena une vie déréglée à Alexandrie, jusqu'à l'âge de 17 ans. La curiosité l'ayant conduite à Jérusalem avec une troupe de pèlerins, pour assister à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, elle s'y livra aux derniers excès de la débauche. S'étant mêlée dans la foule pour entrer dans l'Église, elle se sentit repoussée par trois ou quatre fois, sans pouvoir y enser. Marie, frappée d'un tel obstacle, prit la résolution de changer de vie et d'expier ses désordres par la pénitence. Puis, étant retournée à l'Église, elle se sentit facilement et agra la croix. Le jour même, elle sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, et se retira dans la vaste solitude qui est au delà de ce fleuve. Elle y passa 47 ans sans voir personne, vivant de ce que pro-

duisait la terre, et menant la vie la plus austère. Un solitaire, nommé Zozime, l'ayant rencontrée vers l'an 430, la prit d'abord pour un spectre, tant les ardeurs du soleil et les injures de l'air l'avaient défigurée. Marie le rassura, lui demanda sa bénédiction, lui raconta son histoire et le pria de lui apporter l'Eucharistie. Zozime l'alla trouver l'année suivante, le jour du jeudi saint, et lui administra ce sacrement. Il y retourna l'année d'après, et trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription tracée sur la terre: « Abbé Zozime, enterrez ici le corps de la misérable Marie. Je suis morte le même jour que j'ai reçu les saints mystères. Priez pour moi. » On ajoute que Zozime étant embarassé pour creuser une fosse, un lion vint se charger de ce travail. L'histoire de Marie a été écrite par un auteur contemporain; cependant quelques critiques la révoquent en doute, à cause des circonstances extraordinaires qu'elle contient. Mais si cette raison était suffisante pour rejeter le témoignage des contemporains, les histoires les plus avérées seraient en danger d'être reléguées parmi les fables.

MARIE D'OIGNIES (sainte), née à Nivelles vers 1177, fut mariée à l'âge de 14 ans, et continua les austérités qu'elle était accoutumée de pratiquer des sa plus tendre jeunesse. Les deux époux distribuèrent d'un commun accord leurs biens aux pauvres, et se consacrèrent au service des lépreux dans une ladrière nommée *Wilbrouck*, peu éloignée de Nivelles. Au bout de douze ans, fatiguée par l'affluence de peuple que l'éclat de ses vertus y attirait, Marie crut devoir se retirer au prieuré d'Oignes, nouvellement bâti sur la Sambre, et y mourut le 23 juin 1213, à l'âge de 36 ans. Le célèbre Jacques de Vitri, que la réputation de ses vertus avait attiré dans ce désert, a écrit sa Vie, qui a été insérée dans *Surius* et les *Actes Sanctorum*. On en garde le manuscrit à Oignes; Buisseret, évêque de Namur, l'a traduite en français, Louvain, 1609, in-12. On en a donné une nouvelle édition corrigée, Namur, 1719. Arnauld d'Andilly en a publié aussi une traduction, mais où il a fait plusieurs retranchements. Voy. CHRISTINE DE BRUXE.

MARIE-MADELEINE DE LA TRINITÉ, fondatrice de l'ordre de la *Miséricorde*, avec le P. Yvan, prêtre de l'Oratoire, naquit à Aix, en Provence, en 1616; son père était soldat. Elle fut élevée avec grand soin par sa mère, et fut demandée en mariage, à l'âge de 15 ans, par un homme riche, dont elle refusa la main. Pour marcher plus sûrement dans la voie du salut, elle se mit sous la direction du P. Yvan, qui composa pour elle un livre intitulé : *Conduite à la perfection chrétienne*. Une maladie dont elle fut affligée en 1632 lui fit prendre la résolution de fonder l'ordre de la *Miséricorde*, pour y recevoir les filles de qualité sans biens et sans dot. Marie-Madeleine exécuta heureusement ce pieux dessein. Cette sainte fondatrice établit à Aix, en 1637, la première maison de son institut, dont elle fut la première sup-

rière. Elle mourut saintement à Avignon en 1678, à 62 ans, après avoir fondé plusieurs maisons de son ordre. *Voy. sa Vie*, par le P. Croiset, jésuite, Lyon, 1696, in-8°.

**MARIE DE L'INCARNATION**, carmélite. *Voy. ACARIE*.

**MARIE DE L'INCARNATION**, nommée auparavant *Marie Guyert*, ou *Guyard*, naquit à Tours le 18 octobre 1599. Après la mort de son mari, elle entra, à l'âge de 32 ans, chez les Ursulines, à Tours, où elle composa, pour l'instruction des novices, un très-bon livre intitulé : *L'École chrétienne*. Appelée à la conversion des filles du Canada, elle passa à Québec en 1639, où elle établit un couvent de son ordre, qu'elle gouverna avec beaucoup de sagesse et de prudence. Elle y mourut en 1672, à 73 ans. Outre son *École chrétienne*, on a d'elle un volume in-4° de *Retraites* et de *Lettres*. Dom Claude Martin, son fils, a publié sa *Vie*; elle a aussi été écrite par le P. de Charlevoix, jésuite, 1724, in-12. Les écrits de cette religieuse respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les saints.

**MARIE**, dame du bourg de Bathecor, fille d'Ezazar, s'éait réfugiée avec son mari dans Jérusalem; elle s'y trouva pendant le siège de cette ville par Titus. Une horrible famine réduisit les habitants à se nourrir de corps morts. Un jour les soldats, après lui avoir volé ses bijoux, lui prirent encore tout ce qui lui était nécessaire pour la vie. Cette femme, mourant de faim, arracha de sa mamelle son fils, le tua, le fit cuire, en mangea une partie, et garda le reste pour une autre fois. Les soldats entrèrent à l'odeur de ce mets cruel, et la forcèrent de leur montrer ce qu'elle avait fait cuire. Elle leur offrit d'en manger; mais ils en eurent tant d'horreur, qu'ils se retirèrent en frémissant. Ainsi se vérifiait la prophétie de Moïse, dans le cantique *Audite, Cæli*, faite quinze siècles auparavant : *Congregabo super illos mala, et sagittas meas complebo in eis : consumentur fame*.

**MARIE-CLOTILDE-ADÉLAÏDE-XAVIÈRE** de France, reine de Sardaigne, née à Versailles le 23 septembre 1759, eut pour père le vertueux dauphin, fils de Louis XV, pour mère Marie-Josèphe de Saxe, et était par conséquent sœur de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Placée entre les mains d'une sage institutrice, la comtesse de Marsan, et trouvant au sein de sa famille les modèles de la vertu la plus pure, la jeune princesse parut dans un âge très-tendre un modèle de sagesse et de piété. Après la mort de ses augustes parents et de son aïeul Louis XV, prémunie contre la séduction du monde et effrayée de ses dangers, elle se préparait à imiter l'héroïque sacrifice de sa tante, Madame Louise de France, religieuse carmélite à Saint-Denis. Mais Dieu voulait donner au monde le modèle d'une piété courageuse et sublime; il la retint sur un plus vaste théâtre, et par principe d'obéissance elle céda au vœu de son auguste frère Louis XVI, qui l'unit à Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Piémont, le 27 août 1775. Madame

Clotilde touchait à peine à sa seizième année : elle se ren lit en Savoie. Au milieu des fêtes les plus brillantes, elle se fit remarquer par la modestie et la décence de ses vêtements, par son aimable affabilité et son respect pour le roi et la reine de Sardaigne. Attentive à obliger son époux et à lui plaire, elle gagna son cœur tout entier, et sut constamment allier ce qu'elle devait à son Dieu avec les devoirs d'épouse, de fille et de princesse. Sa vigilance sur sa maison ne se démentit jamais; une rare prudence, une discrétion parfaite dirigeaient chacun de ses pas, et prêtaient à sa piété un nouveau lustre. Son zèle pour la religion lui fit saisir avec empressement toutes les occasions de lui être utile par son pouvoir et ses biens, et surtout par ses exemples. Le chrétien fervent trouvait en elle un modèle et un sujet d'encouragement, le malheureux un appui, le pauvre une mère tendre, tous les genres de bonnesœuvres une protectrice, son époux, sa famille et sa maison un ange de paix et d'aménité. Le trône où la plaça, en 1796, la mort de son beau-père, Victor-Amédée III, ne fit que prêter un nouvel éclat à son mérite. Les secousses de la révolution française, après avoir désolé son âme par les malheurs de sa famille, se firent sentir jusque dans le Piémont et renversèrent le trône de Charles-Emmanuel. La famille royale fugitive quitta ses États le 9 décembre 1798. La reine, négligeant ses douleurs, ne s'occupait que du soin de calmer et d'adoucir les peines de son époux et de ceux qui l'entouraient. L'adversité l'avait trouvée forte et préparée, et l'Italie qu'elle parcourut fut témoin de sa noble résignation; elle redoubla dès lors ses exercices de piété, ne chercha plus qu'à nourrir sa foi par les offices de l'Eglise et la fréquentation des sacrements, et ne parut plus tenir au monde que pour soulager encore les infortunés. Après avoir édifié tour à tour la capitale du monde chrétien et le royaume de Naples, elle tomba malade dans la capitale de ce royaume, reçut les derniers secours de l'Eglise, et mourut, le 7 mars 1802, âgée de 42 ans. Aussitôt que sa mort fut connue, des personnes de tous les rangs accoururent en foule aux portes du palais du roi, et demandèrent avec instance quelques morceaux des vêtements de celle qu'ils proclamaient déjà pour sainte; ils les conservèrent comme de précieuses reliques. Pie VII, accédant au vœu de toute l'Italie et à sa propre conviction, la déclara *vénéral*, par un décret du 10 avril 1808. Sa béatification a été prononcée en 1817.

**MARIE** (l'abbé **JOSEPH-FRANÇOIS**), docteur de Sorbonne, né à Rodez le 25 novembre 1738, montra de bonne heure des talents pour l'instruction publique, et fut nommé professeur de philosophie au collège du Ple-sis. Il succéda à l'abbé La Caille dans la place de censeur royal et dans la chaire de mathématiques au collège Mazarin. Il fut en 1782 nommé sous-précepteur des enfants du comte d'Artois. *Voy. GUÉNÉE*. Il sortit de France avec eux et suivit Louis XVIII dans

ses différents voyages. Ce prince l'employa dans plusieurs affaires. Il était aimé de la famille royale pour son caractère facile, et recherché pour l'agrément de sa conversation. On le trouva mort dans son lit, à Memel, le 25 février 1801. Il avait un couteau enfoncé dans le côté : on n'a rien pu savoir de positif sur ce triste événement. Il a aidé l'abbé Godescard dans la traduction des *Vies des Pères et des Martyrs*, 12 vol. in-8°; et donné une excellente *Édition des Leçons de mathématiques* de l'abbé La Caille, considérablement augmentée et souvent réimprimée. On lui doit aussi une bonne réimpression des *Tables de logarithmes* de ce savant astronome, et de ses *Leçons d'optique*. Les *Mémoires* de Châteaubriand sur le duc de Berry renferment plusieurs lettres de l'abbé Marie à ce prince.

**MARILLAC (CHARLES DE)**, célèbre prélat, fils de Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances du duc de Bourbon, naquit en Auvergne vers 1510. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, et s'y distingua tellement par son éloquence et par son savoir, que le roi François I<sup>er</sup> le chargea de diverses ambassades importantes. Il devint abbé de Saint-Pierre de Melun, maître des requêtes, évêque de Vannes, archevêque de Vienne et chef du conseil privé. Dans l'assemblée des notables tenue à Fontainebleau, en 1560, il se fit admirer par une belle harangue. Elle roula entièrement sur la réformation des désordres de l'État, et sur les moyens propres à prévenir les troubles qui menaçaient le royaume de la part des huguenots. La douleur que lui causa la vue des maux qui allaient inonder la France le mit au tombeau le 2 décembre 1560, à 50 ans. On a de lui des *Mémoires* manuscrits, qu'on trouve dans plusieurs bibliothèques. Le chancelier de L'Hôpital lui adressa un poème.

**MARILLAC (MICHEL DE)**, neveu du précédent, né à Paris le 9 octobre 1563, avait été dans sa jeunesse un des plus zélés partisans de la ligue formée par les catholiques contre celle des huguenots. Porté à la piété, il se fit faire un appartement dans l'avant-cour des carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, afin de passer dans leur église quelques heures la nuit et le jour. Devenu maître des requêtes, il ne laissa pas de continuer à prendre soin des bâtiments et des affaires du couvent. C'est ce qui le fit connaître de Marie de Médicis, qui y allait souvent, parce qu'elle en était fondatrice. Cette princesse le recommanda au cardinal de Richelieu, qui le fit directeur des finances, en 1624, et garde des sceaux deux ans après. Il fut impliqué avec son frère Louis, maréchal de France, qui fut un des principaux acteurs de la journée des dupes, dans une conspiration contre ce ministre, qui le fit enfermer au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. Il y mourut en 1632 dans la pauvreté, quoiqu'il eût été pendant quelque temps dans les finances. Il ne subsista dans sa prison que des libé-

rités de Marie de Creil, sa belle-fille, qui fit encore les frais de ses modiques funérailles. (Jean-François de MARILLAC, brigadier des armées du roi, gouverneur de Béthune, tué à la bataille d'Hochstet, en 1704, un an après son mariage, a été le dernier rejeton de sa famille.) Ce magistrat publia en 1629 une ordonnance qui réglait presque tout. Mais ce code, appelé par dérision le code *Michau*, du nom de baptême de Marillac, fut rejeté par le parlement, et tourné en ridicule par les plaisants du barreau. Comme ce n'était qu'un recueil des anciennes ordonnances, et de celles qui avaient été faites aux derniers états généraux, on voyait bien que le mépris des officiers du parlement tombait moins sur l'ouvrage que sur son auteur. On a encore de lui : *De l'érection des religieuses du Mont-Carmel en France*, 1622 et 1627, in-8°; une *Traduction* des psaumes, 1630, in-8°, en vers français, qui ne rendent que faiblement l'énergie de l'hébreu; d'autres *Poésies*, bonnes pour le fond, mais faibles dans la manière; une *Dissertation* sur l'auteur du livre de l'imitation, qu'il attribue à Gersen. Il existe deux *Vies* de Marillac, l'une par le Père Senault de l'Oratoire, l'autre par Lefebvre de Lezeau : toutes deux sont inédites.

**MARIN (JEAN)**, né à Ocana, petite ville du diocèse de Calahorra en 1634, se fit jésuite en 1671, passa une grande partie de sa vie à expliquer l'Écriture sainte et à enseigner la théologie. Il fut choisi pour être confesseur du prince Louis-Philippe, depuis roi d'Espagne, et mourut à Madrid le 20 juin 1725, peu de temps après son auguste pénitent, décédé à la fleur de sa jeunesse. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques et théologiques, entre autres d'une *Théologie* en 3 vol. in-fol., peu connue hors de l'Espagne.

**MARIN I<sup>er</sup> et II. Voy. MARTIN II et III.** papes.

**MARIN (MICHEL-ANGE)**, religieux minime, vit le jour à Marseille en 1697, d'une famille noble originaire de Gènes, et fut employé de bonne heure en son ordre dans les écoles, dans les chaires et dans la direction. Il fut quatre fois élu provincial. Fixé dès sa jeunesse à Avignon, il y prêcha la controverse aux Juifs avec un succès peu commun. C'est aussi dans cette ville qu'il fit imprimer différents ouvrages, qui lui firent une réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques. Son nom pénétra jusqu'à Clément XIII, qui l'honora de trois breis pleins d'éloges flatteurs et mérités. Ce pontife le chargea de recueillir en un seul corps d'ouvrage les *Actes des martyrs*. Il en avait déjà composé 2 vol. in-12, lorsqu'une hydropisie de poitrine l'enleva à ses amis, c'est-à-dire, aux gens de bien, le 3 avril 1767, dans la 70<sup>e</sup> année de son âge. Sa conversation respirait la vertu; elle était animée par cette douce chaleur d'imagination qui se fait sentir dans ses livres. Les principaux sont : *Conduite de la sœur Violette, décédée en odeur de sainteté*, Avignon, in-12. *Adelaide de Witzbury*, on

la *Pieuse pensionnaire*, in-12, souvent réimprimé; *La parfaite religieuse*, ouvrage solide et sagement écrit, in-12; *Virginie, ou la Vierge chrétienne*, roman pieux très-répandu, 2 vol. in-12; *La Vie des solitaires d'Orient*, 9 vol. in-12, ou 3 vol. in-4°; *Le baron de Van-Hesden, ou la République des incrédules*, 5 vol. in-12; *Théodule, ou l'Enfant de bénédiction*, in-16; *Farfalla, ou la Comédienne convertie*, in-12; *Agnès de Saint-Amour, ou la Fervente novice*, 2 vol. in-12; *Angélique, ou la Religieuse selon le cœur de Dieu*, 2 vol. in-12; *La marquise de los Valientes, ou la Dame chrétienne*, 2 vol. in-12; *Retraite pour un jour de chaque mois*, 2 vol. in-12; *Lettres ascétiques et morales*, ouvrage posthume, précédé de l'éloge de l'auteur, 1769, 2 vol. in-12. Le Père Marin a su dans ses romans moraux conduire ses lecteurs à la vertu par les charmes de la fiction. L'éloge du Père Marin, inséré dans le *Mercure* du mois de juillet 1767, a été réimprimé en tête de ses *Lettres spirituelles*, et séparément avec des additions, Avignon, 1769, in-12 de 23 pages.

MARINE (sainte), vierge de Bithynie, vivait, à ce qu'on croit, vers le VIII<sup>e</sup> siècle. Son père, nommé Eugène, se retira dans un monastère, et la laissa dans le monde à l'âge de la dissipation et des plaisirs. Cette conduite imprudente lui causa des remords. Son abbé lui ayant demandé le sujet de sa tristesse, il lui dit qu'elle venait du regret d'avoir laissé son enfant. L'abbé, croyant que c'était un fils, lui permit de le faire venir dans le monastère. Eugène alla quérir sa fille, lui coupa les cheveux, et la revêtit d'un habit de garçon, en lui recommandant le secret de son sexe jusqu'à sa mort. Elle fut reçue dans le monastère sous le nom de frère Marin, et y vécut d'une manière exemplaire. On dit qu'ayant été accusée d'avoir abusé de la fille de l'hôtel où elle allait quérir les provisions pour le monastère, elle aima mieux se charger de cette faute, que de déclarer son sexe. On la mit en pénitence à la porte du monastère, et on la chargea de l'éducation de l'enfant. Enfin elle mourut environ trois ans après. L'abbé ayant reconnu, après sa mort, ce qu'elle était, eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée avec tant de rigueur. Ses reliques furent transportées de Constantinople à Venise, en 1230. *Voy. HILDEGONDE.*

MARINI (PIERRE), prédicateur du XV<sup>e</sup> siècle, qui vivait en Provence, était né en Italie, fit profession dans l'ordre des Augustins, et fut évêque de Glandèves, confesseur et prédicateur du roi René qu'il accompagna dans plusieurs voyages. Il mourut à Aix en 1467, laissant plusieurs volumes manuscrits de *Sermons*, et un *Enchiridion, sive Manuale Psalmorum*. Son frère lui succéda sur le siège de Glandèves.

MARINI (le Père JEAN-PHILIPPE). *Voyez MARINY.*

MARINIS (LÉONARD DE), célèbre dominicain, fils du marquis de Casa-Maggiore, d'une famille noble de Gènes, naquit dans

l'île de Chio, en 1509. Le pape Jules III l'envoya nonce en Espagne. Il y plut tellement au roi Philippe II, par son esprit de conciliation, qu'il le nomma archevêque de Lanciano. Il parut avec éclat au concile de Trente, et ce fut lui qui dressa les articles qui concernent le sacrifice de la messe, dans la 22<sup>e</sup> session. Les papes Pie IV et Pie V, dont il avait mérité l'estime, lui confièrent diverses affaires importantes. Ses vertus et ses lumières lui acquirent l'amitié de saint Charles Borromée. Marinis mourut évêque d'Albe, en 1573, à 64 ans. Les barnabites lui doivent leurs constitutions. C'est l'un des évêques qui travaillèrent par ordre du concile de Trente à dresser le *Catechismus ad parochos*, Rome, 1566, in-fol., et à rédiger le *Bréviaire* et le *Missel Romain*.

MARINIS (JEAN-BAPTISTE DE), petit-neveu du précédent, né à Rome en 1597, secrétaire de la congrégation de l'Index, puis général des dominicains, mort le 6 mai 1669, à 72 ans, écrivait bien en latin et était respectable par ses mœurs. Il avait composé un *Traité de la conception de la sainte Vierge*, qui n'a pas vu le jour.

MARINIS (DOMINIQUE DE), frère de ce dernier, se fit aussi dominicain, et devint archevêque d'Avignon, où il fonda deux chaires pour son ordre, et où il mourut en 1669. On a de lui des *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas, imprimés à Lyon, en 1663, 1666 et 1668, 3 vol. in-fol.

MARINY ou mieux MARINI (JEAN-PHILIPPE), jésuite missionnaire, né l'an 1608 à Taggia dans l'état de Gènes, s'embarqua pour les Indes en 1638, évangélisa le Tong-King pendant quatorze ans et fut nommé recteur du collège de Macao. Après un voyage en Europe, il devint provincial d'une des missions du Japon, où il mourut vers 1676, laissant : *Delle missioni de' padri della comp. di Giesu nella provincia del Giappone e particolarmente di quella di Tunchino*, Rome, 1637 et 1663, in-4°; Venise, 1665, 2 vol. in-12; trad. en français sous ce titre : *Relation nouvelle et curieuse du royaume de Tonquin et de Lao... trad. de l'italien du P. Mariny, Romain, par L. P. L. C. C.* (le P. Le Comte, célestin), Paris, 1666, in-4°. Cet ouvrage était estimé, et il peut être encore consulté avec fruit.

MARIO-BETTINI. *Voy. BETTINI.*

MARION (SIMON-ANTOINE), né le 11 juillet 1686, à Villeneuve dans la Franche-Comté, vint à Paris en 1712, après avoir reçu la prêtrise, et obtint une place à la bibliothèque du roi par la protection de l'abbé d'Estrées, qui l'attacha comme chef de bureau au conseil des affaires étrangères. Un mémoire qu'il rédigea sur la situation politique de la France à l'égard de la Hollande lui mérita une pension sur la cassette du roi. Nommé prieur de Rouvre et chanoine de Cambrai après la mort de son protecteur, il mourut dans cette ville le 6 mars 1758. L'abbé Marion fut l'éditeur du *Recueil des statuts synodaux du diocèse de Cambrai*, Paris, 1739, 2 parties in-4°, auquel il ajouta des pièces intéressantes pour

l'histoire de cette église. Il publia un *Pouillé* très-exact de ce diocèse, un *Recueil de titres* relatifs au siège de Cambrai, et il fit graver la suite des portraits des prélats qui l'ont occupé. Il fit paraître dans le *Journal de Verdun*, d'avril 1755, une *Lettre critique sur la nouvelle histoire de France*, à laquelle l'abbé Velly répondit dans la préface de son troisième tome. Marion s'était appliqué avec succès aux antiquités, à la numismatique, à la littérature, et il savait l'hébreu, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le portugais et l'anglais.

MARION (ELIE). Voy. ALLUT.

MARITI (JEAN), né à Florence, embrassa l'état ecclésiastique et alla dans l'île de Chypre, où il séjourna de 1760 à 1768. Il parcourut la Syrie et la Palestine, et mourut vers 1798, laissant : *Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine*, Lucques et Florence, 1769-1776, 9 vol. in-8°, figures. Les quatre premiers volumes, qui contiennent la relation des voyages de l'auteur, et qui renferment des détails curieux sur l'île de Chypre et sur la partie de la Syrie la plus voisine de la Palestine, ont été traduits en français, en 2 vol. in-8°, Paris, 1791. Les derniers volumes consacrés à l'histoire de Jérusalem ne valent pas la relation du voyage. *Histoire du temple de la Résurrection, ou de l'église du Saint-Sépulcre*, Livourne, 1787, in-8°; *Histoire de Faccardin, grand émir des Druses*, Livourne, 1787, in-8°; *Sur le vin de Chypre*, 1772, in-8°; etc.

MARIUS (LÉONARD), natif de Goës en Zélande, fut docteur et professeur en théologie à Cologne, vicaire général du chapitre de Harlem, et pasteur du béguinage à Amsterdam. Il se rendit habile dans les langues grecque et hébraïque et dans l'Écriture sainte, et travailla avec zèle et souvent avec un succès éclatant à la conversion des hérétiques. Il a laissé un bon *Commentaire sur le Pentateuque*, Cologne, 1621, in-folio, et la *Défense catholique de la hiérarchie ecclésiastique*, contre Marc-Antoine de Dominis, Cologne, 1619. Ces écrits sont en latin : l'auteur mourut à Amsterdam, le 18 octobre 1652, à l'âge de 64 ans. On conserve au collège de Sainte-Pulchérie à Louvain, un grand nombre de précieux manuscrits de ce savant sur l'Écriture sainte.

MARIUS MERCATOR. Voy. MERCATOR.

MARLORAT (AUGUSTIN), né en Lorraine l'an 1506, entra jeune chez les Augustins; mais il sortit de cet ordre pour embrasser le calvinisme, et s'acquit de la réputation dans son parti. Il déclama beaucoup contre la foi catholique au colloque de Poissy en 1561. Les calvinistes ayant commencé les guerres civiles l'année suivante, le roi prit Rouen; et Marlorat, qui était ministre en cette ville, et un boute-feu de sédition, y fut pendu en 1562, à 56 ans. On a de lui : des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, peu estimés; et un livre qui a été plus consulté que ses *Commentaires*; il est intitulé : *Thesaurus locorum communium sanctæ Scripturæ*, commenté par Feuguières, calviniste de Rouen,

mort en 1613, Londres, 1574, in-folio, et Genève, 1624.

MARLOT (dom GUILLAUME), né en 1506, à Reims, se fit bénédictin, fut grand prieur de Saint-Nicaise à Reims, et mourut en 1667, au prieuré de Fives, près de Lille en Flandre. Il a donné : *Metropolis Rhemensis Historia, a Flodoardo primum auctius digna, demum aliunde accersitis plurimum aucta et illustrata, et ad nostrum hoc sæculum fideliter deducta*, Lille, 1666, et Reims, 1679, 2 vol. in-folio; *Le Théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des rois*, 1653, in-4°, et d'autres ouvrages.

MARNE (JEAN-BAPTISTE DE), né à Douai le 26 novembre 1699, se fit jésuite en 1716, devint confesseur de Jean-Théodore de Bavière, cardinal, évêque et prince de Liège, et mourut dans cette ville en 1756. Nous avons de lui : *La Vie de saint Jean Néponcène*, Paris, 1741, in-12; *Histoire du comté de Namur*, Liège, 1754, in-4°, enrichie de plusieurs Dissertations critiques. En 1780, on en a donné à Bruxelles une nouvelle édition, en 2 vol. in-8°, augmentée de la Vie de l'auteur, et de notes, par M. Paquet, qui dit que « cette « histoire est sans contredit la mieux écrite « que nous ayons parmi toutes celles des « provinces belgiques, et presque la seule « qui mérite le nom d'*Histoire*, toutes les « autres n'ayant guère que la forme d'anales, ou de chroniques, sans compter « les hors-d'œuvre, le défaut de style et de « critique. » Le P. de Marne avait entrepris une histoire de la principauté de Liège, et les matériaux qu'il avait rassemblés à cet effet lui paraissant suffire pour celle du comté de Namur, il donna celle-ci pour pressentir le goût du public, en attendant qu'il fût en état de faire paraître l'autre; mais la mort le prévint.

MARNIX (PHILIPPE DE), seigneur du Mont-Sainte-Allegonde, né à Bruxelles en 1538, fut disciple de Calvin à Genève, et se rendit habile dans les langues et dans le droit. À peine de retour aux Pays-Bas, il fut contraint d'en sortir, et se retira dans le Palatinat, où il fut conseiller ecclésiastique de l'electeur. Mais Charles-Louis-Guillaume, prince d'Orange, l'ayant redemandé quelque temps après, l'employa dans différentes affaires. Elu consul d'Anvers, il défendit vainement cette ville contre le duc de Parme, qui s'en rendit maître en 1585. Marnix mourut à Leyde en 1538, à 60 ans, dans le temps qu'il travaillait à une version flamande de la Bible. On a de lui : des *Thèses de controverse*, Anvers, 1580, in-folio; une *Épître circulaire aux protestants*; *Apiarium, sive alvearium romanum*, Bois-le-Duc, 1571 : ouvrage où l'on trouve des germes d'athéisme, réfuté victorieusement par Jean Coens, curé à Courtrai; *Tableau où l'on montre la différence entre la religion chrétienne et le papisme*, Leyde, 1599, in-8°. Une haine forcée contre l'Église catholique fait le caractère de tous ces ouvrages. Strada l'appelle *Hominem ingeniosissimam quam*. Sa physionomie annonçait cette odieuse et dangereuse qualité. Il paraît cependant qu'à la fin de ses jours il avait perdu de son

fanatisme. Après la prise d'Anvers il publia un livre où il comblait d'éloges Alexandre de Parme et condamnait la rébellion. Aussi, depuis ce moment, ne fut-il plus employé par les Hollandais.

**MAROLLES (MICHEL DE)**, abbé de Villeloin, naquit au bourg de Genille, en Touraine, le 23 juillet de l'année 1600. Il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, et obtint, par le crédit de son père, maréchal-de-camp, qui s'était signalé dans la ligue, deux abbayes, celle de Beaugerais et celle de Villeloin. Il était né avec une ardeur extrême pour l'étude, et il la conserva jusqu'à sa mort. Depuis l'année 1619, qu'il mit au jour la *Traduction de Lucain*, jusqu'en 1681, qu'il publia, in-4°, l'*Histoire des comtes d'Anjou*, il ne cessa de travailler avec une application infatigable. S'il ne fut pas le plus élégant des traducteurs, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à ceux qui vinrent après lui. La plupart l'ont traité avec indécence dans leurs préfaces, après avoir profité de son travail. Malgré sa sécheresse, il est communément exact et fidèle à rendre, non-seulement le sens, mais tous les mots de la phrase qu'il traduit. Il entendait très-bien la langue de ses originaux, mérite qui n'est pas toujours le partage de nos modernes faiseurs de traductions. L'abbé de Marolles avait beaucoup d'érudition, et il se signala dans tout le cours de sa vie par son amour pour les arts. Il fut l'un des premiers qui recherchèrent avec soin les estampes. Il en rassembla près de cent mille, dont il forma un recueil qui est aujourd'hui un des ornements du cabinet du roi. Il se mêla d'être poète, et enfanta, en dépit d'Apollon, cent trente-trois mille cent vingt-quatre vers, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disait un jour à Linzière : « Mes vers me coûtent peu. — Ils « vous coûtent ce qu'ils valent, » lui répondit ce satirique. L'abbé de Marolles mourut à Paris en 1681, à 81 ans. A l'imitation du président de Thou, il avait fait imprimer avant sa mort ses *Mémoires* que l'abbé Goujet a publiés en 1755, en 3 vol. in-12. C'est un mélange de quelques faits intéressants et d'une infinité d'anecdotes minutieuses et insipides. On a encore de lui : des *Traductions* de Plaute, de Térence, de Lucrèce, de Catulle, de Virgile, d'Horace, de Juvénal, de Perse, de Martial, 1635, 2 vol. in-8° ; de *Stace*, d'Aurélius-Victor, d'Ammien-Marcellin, de Grégoire de Tours, 2 vol. in-8° ; d'Athénée : celle-ci est très-rare ; une suite de l'*Histoire romaine* de Coëffeteau, in-fol. ; une *Version* du Bréviaire romain, 4 vol. in-8° ; les *Tableaux du temple des Muses*, tirés du cabinet de Favereau, sont estimés des curieux. Ils virent le jour à Paris, en 1655, in-fol. ; cette édition a été effacée par celle d'Amsterdam, 1733, in-fol. Les planches ont été dessinées par Diépenbeck, et gravées la plupart par Bloemaert. Cet infatigable écrivain avait commencé à traduire la Bible. Surpris, dit-on, par le fameux Isaac La Peyrère, Marolles inséra dans sa version les notes de ce visionnaire. L'archevêque de Paris, de

Harlay, en fit saisir et brûler presque tous les exemplaires. Il ne nous en reste que la traduction des livres de la Genèse, de l'Exode, et des 23 premiers chapitres du Lévitique. Cette version fut imprimée à Paris en 1671, in-fol. Deux *Catalogues* d'estampes, curieux et recherchés, 1666, in-8°, et 1672, in-12. L'une de ces collections est au cabinet des estampes du roi et forme 224 vol. reliés en maroquin. Voyez, pour avoir la suite des œuvres de Marolles, les *Mémoires de Nicéron*, tome XXXII. — Son neveu, Claude de Marolles, est connu par deux volumes de *Sermons* assez estimés. Il avait été jésuite, et mourut à Paris en 1792.

**MARON (JEAN)**, écrivain syrien, du parti des monothéistes, a donné, selon quelques auteurs, son nom aux maronites. Fauste Naironi, disciple d'Abraham Echellensis, a combattu fortement cette opinion, dans une *Dissertation* publiée à Rome en 1679, et a dérivé le nom de *Maronites* de ce MARON, célèbre anachorète du IV<sup>e</sup> siècle, dont Théodoret a écrit la *Vie*. Il y a une lettre de saint Chrysostome à un Maron, moine et prêtre ; c'est sans doute le même. On peut consulter la préface du *Missel* syriaque des maronites, im. rimé à Rome. Voy. NAIRONI.

**MAROT (CLEMENT)**, naquit à Cahors en Querci l'an 1495. Il fut, comme son père, valet de chambre de François I<sup>er</sup>, et page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon. Il suivit ce prince en 1521, fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie. Clément Marot s'appliqua avec ardeur à la poésie, et s'y rendit supérieur à son père. De retour à Paris où il comptait se dédommager des peines qu'il avait souffertes à l'armée, il éprouva plus d'une sorte de contrariétés : car au milieu des succès qu'il avait eus à la cour, il n'avait pas laissé quo de s'y faire un grand nombre d'ennemis. Ses écrits licencieux, la légèreté de sa conduite et de ses discours, le mépris qu'il semblait afficher pour les pratiques religieuses, l'avaient fait dès longtemps soupçonner d'hérésie : il en fut ouvertement accusé à son retour, et fut obligé de comparaître devant le lieutenant criminel, auquel il protesta en vain de la pureté de sa foi ; envoyé dans les prisons du Châtelet, la seule faveur qu'il put obtenir ensuite fut d'être transféré de ce lieu obscur et malsain dans les prisons de Chartres, où les visites qu'il reçut des personnes les plus distinguées de la ville adoucirent un peu l'ennuï de sa captivité. Ce fut là qu'il écrivit son *Enfer*, satire sanglante contre les gens de justice, et qu'il retoucha le Roman de la Rose. Il ne sortit de prison qu'après la délivrance de François I<sup>er</sup>, en 1526. A peine fut-il libre, qu'il reprit son ancienne vie. Une nouvelle intrigue avec Marguerite, reine de Navarre, qu'il ne cacha pas plus que la première, lui causa des chagrins non moins mérités. Toujours fougueux, toujours imprudent, il s'avisait de tirer un criminel des mains des archers. Il fut mis en prison, obtint son élargissement, donna dans de nouveaux travers, et fut obligé de s'enfuir à

Genève. On prétend que Marot corrompit dans cette ville la femme de son hôte, et que la peine rigoureuse qu'il avait raison d'appréhender, fut commuée en celle du fouet, à la recommandation de Calvin. De Genève il passa à Turin, où il mourut dans l'indigence en 1544, à 49 ans. Ce poète avait beaucoup d'agrément et de fécondité dans l'imagination; mais le goût qui devait la régler lui a manqué. On a de lui des *Épîtres*, des *Élégies*, des *Rondeaux*, des *Ballades*, des *Sonnets*, des *Epigrammes*. Si Marot fit fleurir les ballades, il ne montra pas pour rimer des chemins *tout nouveaux*, comme l'a dit Boileau. Toutes les formes de poésie légère qu'on trouve dans son recueil existaient avant lui; mais il n'en est guère qui ne lui doive quelques fleurs. On ne saurait préciser ce qu'il a changé aux règles de l'art, et à vrai dire la langue lui doit peu, si elle lui doit quelque chose. L'ouvrage de Marot, qui fit le plus de bruit est sa *Traduction* des Psaumes, qui fut censurée par la Sorbonne. Cette version est entièrement dénuée de cette sublimité ravissante et de cette poésie d'expression qui caractérisent l'original. Était-il possible que Marot, dont tout le mérite consiste dans l'art de plaisanter avec un tour épigrammatique, dans un style le plus souvent comique, trivial et bas, rendit l'harmonie et la noble simplicité de l'hébreu? Il chante les louanges de l'Être suprême du même ton dont il avait célébré les charmes d'Alix. Pour chanter des objets tels que ceux dont les Psaumes sont remplis, ou pour en parler dignement, il faut être pénétré de l'esprit qui a inspiré ces divins cantiques, et cela est bien loin de l'esprit de secte et de la manie de dogmatiser. De là le ton pédant et didactique, la sécheresse et l'ennuyeuse verbosité de presque tous les ouvrages de piété composés par des gens de parti. Voy. **BARRAL**, **KEMPIS**, **Le MAISTRE**, **PASCAL**. Le langage de Marot a tellement vieilli, que ses Psaumes sont aujourd'hui inintelligibles : nouvelle preuve de la sagesse avec laquelle l'Église catholique emploie dans sa liturgie une langue immuable et universelle.

**MARQUEMONT** (**DENYS-SIMON DE**), cardinal, archevêque de Lyon, né à Paris en 1572, fut nommé archevêque en 1612, et mourut à Rome en 1626, à l'âge de 54 ans. Il se rendit célèbre par ses diverses ambassades et par l'étendue de son zèle. Il avait établi une congrégation de docteurs qui s'assemblaient une fois la semaine dans son palais, pour traiter des affaires concernant le diocèse dont il était chargé. Ce fut par son conseil que S. François de Sales mit en clôture les religieuses de la Visitation, que ce dernier avait fondées.

**MARQUER** (**LOUIS**), jésuite, né à Vannes le 19 octobre 1653, enseigna les mathématiques à Nantes, et la philosophie successivement à Eu, à Orléans et à Rouen, puis la philosophie scolastique dans les collèges d'Amiens, de Vannes, de La Flèche, et à Paris, et mourut à La Flèche, le 28 avril 1725. Outre sa collaboration pendant quatorze ans aux *Mémoires de Trévoux*, on doit au P. Marquer

l'arrangement et la publication des *Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant*, Paris, 1717 et années suiv., 7 vol. in-12. Il laissa de plus quelques manuscrits.

**MARQUETS** (**ANNE DES**), native du comté d'Eu, religieuse dominicaine à Poissy, possédait les langues grecque et latine, et faisait assez bien les vers. On a d'elle : une *traduction* en vers français de poésies pieuses et des *Epigrammes* de Flaminio, avec le latin en regard, Paris, 1569, in-8°; *traduction*, d'après les vers latins de Claude d'Espence, des *Collectes* de tous les dimanches, Paris, 1605, in-8°. Elle entretenait un commerce littéraire avec ce savant, qui lui fit une gratification dans son testament. *Sonnets et devises*, Paris, 1562. Anne perdit la vue quelque temps avant sa mort, arrivée vers 1588.

**MARQUETTE** (**JOSEPH**), jésuite, natif de Laon, fut envoyé comme missionnaire au Canada. La grande connaissance qu'il avait acquise de ces contrées, et le respect que sa vertu inspirait aux Indiens, engagèrent l'intendant Talon à le choisir avec Jolyet, bourgeois de Québec, pour aller reconnaître le cours du Mississipi. Ceux-ci accompagnés de quelques Français accomplirent avec succès leur mission, puis Marquette resta chez les Miamis, qui habitaient le fond du lac Michigan, tandis que Jolyet allait à Québec rendre compte de leurs recherches. Marquette mourut le 18 mai 1675, au moment où il venait de dire la messe, près d'une petite rivière où il était entré en allant de Chicagou à Michillimakinac. La *Relation* de ce jésuite a été publiée par Thévenot, dans un petit volume imprimé pour faire suite à sa grande collection, et intitulé : *Recueil de voyages*, Paris, 1681, 1 vol. in-8°.

**MARQUEZ** (**JEAN**), religieux augustin, né à Madrid en 1564, professa la théologie avec distinction à l'université de Salamanque, fut élevé aux premières dignités de son ordre, et mourut le 17 février 1621, laissant : *Les deux situations de la Jérusalem spirituelle, sur les Psaumes cxxv et cxxxvi*, Médina del Campo, 1603, in-4°; Salamanque, 1610, in-4°; *Le Gouverneur chrétien, tiré des Vies de Moïse et de Josué, princes du peuple de Dieu*, Salamanque, 1612 et 1619, in-fol.; plusieurs fois réimprimé; trad. en français, Nancy, 1621; en Italien, Naples, 1646; *Origine de l'ordre de Saint-Augustin*, Salamanque, 1618, in-fol.; *Vie du P. François de Orozco*, qui a été publiée par Fr.-Th. de Herrera.

**MARRIER** (dom **MARTIN**), religieux de Cluny, fut pendant quinze ans prieur de Saint-Martin-des-Champs. Il était né à Paris le 4 juillet 1572, et mourut dans la même ville en 1644, à 72 ans. On lui doit un recueil curieux et très-utile aux historiens ecclésiastiques : il le publia in-fol., en 1614, sous le titre de *Bibliotheca cluniacensis*, avec des notes que lui fournit André Duchesne, son ami. C'est une collection de titres et de pièces concernant les abbés de l'ordre de Cluny; on y trouve quelques *Vies*

des hommes illustres de cet ordre. On a encore de lui l'*Histoire latine du monastère de Saint-Martin-des-Champs*, où il avait fait profession, in-4°, Paris, 1637. D. Germ. Cheval a publié la *Vie de D. Marrier*, Paris, 1644, in-8° de 30 pages, avec son portrait.

MARRON (PAUL-HENRI), pasteur calviniste et président du consistoire de Paris, né à Leyde, le 12 avril 1754, d'une famille protestante réfugiée, originaire du Dauphiné, fut nommé, en 1782, chapelain de la légation hollandaise à Paris. Après l'édit de novembre 1787, il quitta cette place, et les calvinistes de Paris l'éluèrent pour leur pasteur. Il se montra favorable à la révolution, fut un des premiers à renoncer à son culte, et, le 15 oct. 1793, il porta à la Convention quatre coupes d'argent, en faisant remarquer que c'étaient les seules pièces d'argenterie de son culte. Cependant il fut incarcéré, et, après la terreur, il reprit ses fonctions. En 1802 il proposa un projet d'organisation du culte protestant qui ne fut pas adopté; mais il réussit à se faire nommer président du consistoire et pasteur du temple établi à l'Oratoire. En 1804 Mgr Lecoz, archevêque de Besançon, ayant imaginé d'écrire aux ministres protestants, à Paris, pour les inviter à travailler à la réunion des deux églises, Marron lui répondit par une lettre qui a été imprimée dans le recueil de Rabaut, sous ce titre : *Détails historiques sur les projets de réunions*. L'auteur y déclare qu'il a adopté pour règle de ses instructions religieuses le catéchisme de Vernes, à l'usage de toutes les communions chrétiennes; or, comme dans cet ouvrage, Vernes ne parle ni de la Trinité, ni du péché originel, ni des sacrements, ni même de l'Incarnation, il s'ensuit que le ministre Marron n'enseignait lui-même que le déisme ou le socinianisme. Marron était un homme de lettres; il avait de l'habileté et de l'adresse; ses confrères lui reprochaient même d'aimer l'intrigue et de rechercher les faveurs. Il a fait des vers latins pour l'empereur et pour les Bourbons. Sous la restauration, il obtint quelque crédit auprès de l'abbé de Montesquiou, et plus tard du duc Decazes. Il prit une part active, en 1817, à la réunion des luthériens et des calvinistes, qui se fit dans le temple des Billettes. Il fournit un grand nombre d'articles au *Journal encyclopédique*, au *Magasin encyclopédique*, à la *Revue encyclopédique*, recueils dans lesquels il était spécialement chargé de rendre compte des ouvrages de la littérature hollandaise; donna plusieurs notices à la *Biographie universelle*, de Michaud, et était un des rédacteurs de la *Galerie française*. Marron mourut le 31 juillet 1832, âgé de 78 ans.

MARSILE, ou MARSILLE, ou MARCILLE de Padoue, surnommé *Menandrin*, fut recteur de l'université de Paris, dans laquelle il avait étudié et professé la théologie en 1312. On a de lui plusieurs ouvrages sur les droits du sacerdoce et de l'empire; mais en voulant défendre les empereurs contre les entreprises des papes, il tombe dans l'extré-

mité opposée, et écrit en homme passionné. Il est le premier qui, sans désavouer expressément la puissance ecclésiastique, entreprit de la ruiner, par un système qui l'enlevait des mains des premiers pasteurs. Il enseigna, dans son livre intitulé : *Defensor pacis* (car c'est toujours au nom de la paix que les défenseurs de l'Eglise lui déclarent la guerre), qu'en tout genre de gouvernement, la souveraineté appartenait à la nation; que le peuple chrétien avait seul la juridiction ecclésiastique en propriété; que, par conséquent, il avait seul le droit de faire des lois, de les modifier, de les interpréter, d'en dispenser, d'en punir l'infraction, d'instituer ses chefs pour exercer la souveraineté en son nom, de les juger et de les déposer, même le souverain pontife; que le peuple avait confié la juridiction spirituelle au magistrat politique, s'il était fidèle; que les pontifes la recevaient du magistrat; mais que si le magistrat était infidèle, le peuple la conférait immédiatement aux pontifes mêmes; que ceux-ci ne l'exerçaient jamais qu'avec subordination à l'égard du prince et du peuple, et qu'ils n'avaient, par leur institution, que le pouvoir de l'ordre, avec une simple autorité de direction et de conseil, sans aucun droit de juridiction dans le gouvernement ecclésiastique, telle que serait l'autorité d'un médecin ou d'un jurisconsulte sur les objets de leur profession. Ce monstrueux système était trop favorable aux hérétiques pour ne pas trouver des partisans. Le moyen le plus sûr d'accréditer l'erreur est de détruire, s'il est possible, l'autorité qui la proscriit. Aussi tous les sectaires qui sont venus après Marsile ont-ils adopté la même doctrine, non-seulement contre l'Eglise, mais encore contre le prince. (Voy. RICHER.) Mais jamais cette erreur n'a fait plus de progrès que dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, où chez toutes les nations, des compilateurs ont entassé des volumes, pour faire de la hiérarchie un chaos politique et une véritable anarchie. Outre le *Defensor pacis*, on a de Marsile : *De translatione imperii romani*; un traité *De jurisdictione imperiali in causis matrimonialibus*, in-fol. Marsile, se mêlant de tout, avait aussi exercé la médecine. Il mourut en 1328.

MARSILE DE INGEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg dans le duché de Gueldre, fut chanoine et trésorier de Saint-André de Cologne, et fondateur du collège d'Heidelberg. Il mourut dans cette ville en 1394, après avoir mené une vie extrêmement pénitente. On a de lui des *Commentaires* sur le Maître des sentences, imprimés à Strasbourg, en 1501, in-fol.

MARSIS (AMBROISE), né à Gourdon, dans le Quercy, en 1733, fut curé de cette ville, et y mourut en 1815, laissant plusieurs productions : *Exercices de dix jours de retraite, pour toute sorte de personnes, et en particulier pour celles qui sont consacrées à Dieu dans l'état religieux*, Paris, 1775, 2 vol. in-12; *Discours pour convaincre l'incrédulité, ramener les protestants, convertir les pécheurs*, 1777, in-12; *Portrait du saint prêtre dans*

l'Histoire de M. Baudus, vicaire général, Villefranche, in-12.

**MARSOLLIER (JACQUES)**, né à Paris, en 1647, d'une bonne famille de robe, prit l'habit de chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il fut envoyé à Uzès pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, pour lors régulier. Marsollier s'y fixa, et en fut ensuite prévôt, dignité dont il se démit en faveur de l'abbé Poncet, depuis évêque d'Angers. On travaillait alors à séculariser la cathédrale d'Uzès; mais cette affaire n'ayant pas été terminée dans ce temps-là, Marsollier fut fait archidiacre. Il mourut dans cette ville en 1724, à 78 ans, après avoir publié plusieurs histoires qu'on lit avec plaisir. Son style est en général assez vif et assez coulant. Quoiqu'il emploie quelquefois des expressions très-familiales et même basses, il est pourtant facile de sentir qu'il cherche l'ornement. Il y a un air trop oratoire dans la plupart de ses discours : extrêmement long dans ses récits, il ne les finit qu'à regret, et y mêle souvent des circonstances minutieuses. Ses digressions sont trop fréquentes et trop prolixes. Ses portraits ont une espèce d'uniformité ennuyeuse, et plus de vérité que de finesse. Il a encore le défaut d'annoncer fréquemment ce qu'il doit dire dans la suite de son histoire, et ces annonces interrompent la narration et enlèvent le plaisir de la surprise. On a de lui : *l'Histoire du cardinal Ximènes*, 1673, 2 vol. in-12, et réimprimée plusieurs fois depuis. (Voy. FLÉCHIER.) *Histoire de Henri VII, roi d'Angleterre*, réimprimée en 1727, en 2 vol. in-12. C'est, suivant quelques critiques, le chef-d'œuvre de l'auteur. *Histoire de l'inquisition et de son origine*, in-12, 1693, reproduite plus tard à Paris, avec des augmentations, en 2 volumes in-12. (Voy. LIMBORCH.) *La Vie de saint François de Sales*, en 2 vol. in-12. Elle a été réimprimée plusieurs fois, et traduite en italien par l'abbé Salvini. *La Vie de Mme de Chantal*, 2 vol. in-12, souvent réimprimée. *La Vie de dom Rancé, abbé et réformateur de la Trappe*, 1703, 2 vol. in-12. La vérité n'a pas toujours conduit sa plume, comme dom Gervaise le démontre dans un *Jugement critique*, etc., imprimé à Troyes, en 1744, in-12. (Voy. GERVAISE Armand-François.) La conduite de l'abbé Marsollier est peinte d'une manière fort désavantageuse dans la préface de cet ouvrage. *Entretiens sur plusieurs devoirs de la vie civile*, in-12, 1715. Sa morale est verbeuse. *L'Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, en 3v. in-12, peu estimée. Une *Apologie d'Erasmus*, in-12, qui a souffert des contradictions. (Voy. ERASME.) *Histoire de l'origine des dîmes et autres biens temporels de l'Eglise*, Lyon, 1689, in-12. C'est le moins commun de tous les ouvrages de Marsollier, homme savant et laborieux, mais dont la manière de voir avait quelque chose de paradoxal, et dont le jugement ne paraissait pas toujours dirigé par des principes bien fermement établis. On dirait quelquefois qu'il cherche plutôt à se distinguer qu'à dire le vrai. Dans son *Histoire de l'inquisition*, il

n'a pas fait difficulté de copier le protestant et socinien Limborch; et dans son *Apologie d'Erasmus*, il est de si bonne composition, qu'il aurait presque lui-même besoin d'apologie. On peut consulter sur cet écrivain, *Marsollier découvert et confondu dans ses contradictions*, 1704, in-12, et les *Mémoires de Nicéron*, tom. VII et X.

**MARTEL (GABRIEL)**, jésuite, né au Puy en Velay le 14 avril 1680, remplit avec succès les différents emplois de sa compagnie jusqu'à sa mort, arrivée le 14 février 1756. Il est connu par un ouvrage intitulé : *Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite spirituelle*, 2 vol. in-12. Ce livre a été réimprimé en 1764 avec des augmentations considérables. On a encore de lui : *Exercice de la préparation à la mort*, 1725, in-12.

**MARTÈNE (EDMOND)**, bénédictin de Saint-Maur, né le 22 décembre 1654 à Saint-Jeandelosne, au diocèse de Langres, se signala dans sa congrégation par des vertus et par des recherches. L'étendue de ses connaissances n'ôta rien à la simplicité de ses mœurs, et son amour pour l'étude ne ralentit point son assiduité aux offices et aux exercices claustraux. Une attaque subite d'apoplexie l'enleva à la république des lettres, en 1739, à 85 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : un *Commentaire latin sur la règle de saint Benoît*, Paris, 1690, in-4°. C'est une compilation, mais elle est bien faite, et c'est en partie dans ce livre que dom Calmet a puisé le sien sur la même matière. Un traité *De antiquis monachorum ritibus*, Lyon, 1690, 2 vol. in-4°; et 1738, in-fol.; un autre *Traité sur les anciens rites ecclésiastiques touchant les sacrements*, en latin, Rouen, 1700 et 1701, 3 vol. in-4°. Il y a un tome IV°, publié en 1706 : un *Traité latin sur la discipline de l'Eglise dans la célébration des offices divins*, in-4°; un *Recueil d'écrivains et de monuments ecclésiastiques*, qui peut servir de continuation au *Spicilege* de dom d'Achery. Il parut en 1717 sous ce titre : *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 vol. in-fol.; *Voyage littéraire*, publié avec dom Durand, Paris, 1717 et 1724, en 2 vol. in-4°; *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium copiosissima collectio*, Paris, 1724-29-33, 9 vol. in-fol.; etc. Tous ces ouvrages sont des trésors d'érudition. L'auteur y ramasse avec beaucoup de soin tout ce que des recherches laborieuses et une lecture immense ont pu lui procurer; mais il se borne à recueillir, et il ne se pique pas d'orner ce qu'il écrit. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* pour servir à l'histoire de sa congrégation. Le Père Labat, dans son *Voyage d'Italie et d'Espagne*, tome V, page 297, fait contre lui une sortie qui contient des reproches fondés, mais qui vers la fin devient si véhémentement qu'elle est presque comique. On peut consulter pour plus de détails sur ce laborieux écrivain, *l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*.

**MARTHE**, sœur de Lazare et de Marie, était une fille de qualité, qui demeurait avec ses

frère et sa sœur à Béthanie, près de Jérusalem. Le Sauveur honora plusieurs fois de sa présence la maison de cette vertueuse famille. Un jour que Marthe était fort occupée à le bien recevoir, et se plaignait de ce que sa sœur était assise aux pieds de Notre-Seigneur pour l'écouter, au lieu de la seconder dans son travail, le Sauveur lui répondit : « Marthe, Marthe, vous vous empressiez et vous vous troublez par le soin de beaucoup de choses : une seule chose cependant est nécessaire. » Après la mort de Lazare, son frère, elle alla au-devant de Jésus-Christ, et lui dit : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort* ; Jésus lui répondit : *Votre frère ressuscitera*. Marthe témoigna depuis qu'elle le reconnaissait pour le *Christ et le Fils du Dieu vivant*. Elle le servit à table quelque temps après à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et depuis ce temps il n'est plus parlé d'elle dans l'Évangile. *Voy LAZARE et MADELEINE.*

MARTHE (ANNE BIGET, connue sous le nom de sœur), née à Thoraise, village situé près de Besançon, le 26 octobre 1748, s'est rendue célèbre par son infatigable charité. Elle entra fort jeune, comme tourière, au couvent de la Visitation de Besançon, où ses vertus appelèrent sur elle l'attention de la présidente, madame de Garon, pensionnaire du couvent, et celle de M. Durfort, archevêque du diocèse, qui lui donnèrent les moyens d'exercer sa générosité parmi les malheureux et les prisonniers. Après la suppression des établissements religieux en 1792, sœur Marthe, qui n'avait pour subsister qu'une modique pension de cent trente-trois livres et le revenu très-modique d'une petite maison, partagea ces faibles ressources avec les pauvres. Pendant nos troubles politiques, elle accourait au secours de toutes les victimes, quelle que fût la bannière qu'elles eussent suivie ; on vit surtout éclater son dévouement lorsque la guerre encombra nos hôpitaux de blessés de toutes les nations. *Tous les malheureux, disait-elle, sont mes amis.* En 1815, une fête lui fut donnée dans la prison militaire, située près de Chamars, par des Français, des Autrichiens, des Hongrois, des Prussiens, des Russes, des Polonais, des Espagnols, des Italiens, des Suisses, des Anglais. La société d'agriculture de Besançon lui avait décerné, en l'an IX, une médaille d'argent portant cette légende : *Hommage à la vertu.* En 1814, une croix particulière, frappée en son honneur, lui fut adressée par le ministre de la guerre, et les souverains étrangers lui envoyèrent des décorations et des secours considérables. Louis XVIII lui avait fait aussi l'accueil le plus flatteur. Sœur Marthe mourut le 29 mars 1824, à Besançon, dans sa 76<sup>e</sup> année. M. Biget, son neveu, peintre distingué, obtint la su vivance de ses décorations : ce fut son seul héritage ; car tous les trésors de la sœur Marthe avaient passé dans les mains des pauvres.

MARTIAL (saint), évêque et apôtre de Limoges, sous l'empire de Dèce, est plus connu

par la tradition que par les anciens historiens. On lui attribue deux *Épîtres* qui ne sont pas de lui.

MARTIANAY (dom JEAN), né à Saint-Sever-Cap, au diocèse d'Aire, en Gascogne, le 30 décembre 1647, entra dans la congrégation de Saint-Maur. Il s'y distingua par son application à l'étude du grec et de l'hébreu ; il s'attacha surtout à la critique de l'Écriture sainte, et ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain-des-Prés en 1717, à 70 ans. On a de lui et du Père Pouget une nouvelle édition de saint Jérôme en 5 vol. in-fol., dont le premier parut en 1693, et le dernier en 1706. Cette édition offre des prolégomènes savants ; mais elle n'est ni aussi méthodique, ni aussi bien exécutée que celles de plusieurs autres Pères données par quelques-uns de ses confrères. Elle trouva des censeurs parmi les protestants et les catholiques. Simon et Le Clerc la critiquèrent avec vivacité et quelquefois avec justesse. On lui reprocha principalement de n'avoir pas orné son texte de notes grammaticales et théologiques, et d'avoir distribué dans un ordre embarrassant les *Lettres* de saint Jérôme, qu'il a mêlées tantôt avec ses commentaires, tantôt avec ses ouvrages polémiques. Le style de ses préfaces, de ses prolégomènes et de ses notes, n'est pas assez naturel. Malgré ces défauts, l'édition de ce saint Père par Martianay est la meilleure que nous ayons. *La Vie de saint Jérôme, 1706, in-6<sup>e</sup>* : l'auteur l'a tirée des propres écrits du saint : aussi est-elle un tableau fidèle. *Deux Ecrits en français, 1689 et 1693, 2 vol. in-12*, dans lesquels il défend, contre le Père Pezron, bernardin, l'autorité et la chronologie du texte hébreu de la Bible. Ils sont savants, mais mal écrits et pleins d'aigreur. *Vie de Madeleine du Saint-Sacrement, carmélite, 1711, in-12*. Il a encore donné le *Nouveau-Testament en français avec des Scolies*, les trois *Psautiers de saint Jérôme*, et une ancienne *Version* de l'Évangile selon saint Matthieu, qui n'avait pas vu le jour : elle parut l'an 1695 ; un *Commentaire* manuscrit sur l'Écriture sainte, où il se proposait d'expliquer le texte sacré par lui-même ; mais il n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage utile. Le dernier ouvrage qu'il fit imprimer est une *Apologie* de la bulle *Unigenitus*. On trouve sur dom Martianay un article très-étendu et très-exact dans l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*.

MARTIGNAC (ETIENNE ALGAY, sieur DE), né à Brives-la-Gaillarde, en 1620, et selon Moréri, en 1628, a donné en français diverses *traductions* en prose de quelques poètes latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avait publiées avant lui sur les mêmes auteurs ; mais elles sont fort au-dessous de celles qui ont vu le jour depuis. Il a traduit : les trois *Comédies* de Térence, auxquelles les solitaires de Port-Royal n'avaient pas voulu toucher ; Horace ; Perse et Juvénal ; Virgile ; Ovide tout entier, en 9 vol. in-12. Ces versions sont en général fidèles, exactes et claires : mais elles manquent d'élégance.

et de correction. On a aussi de lui une *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ. Il avait commencé celle de la Bible. Son dernier ouvrage fut : *Eloges historiques des évêques et archevêques de Paris*, in-4°. On cite encore de lui un *Journal chrétien sur divers sujets de piété tirés des saints Pères*, et des *Entretiens sur les anciens auteurs*. Ce laborieux écrivain mourut en 1698, âgé de 70 ans. Martignac rédigea les *Mémoires*, in-12, attribués à Gaston, duc d'Orléans, qui s'étendent depuis 1608 jusqu'à la fin de janvier 1636. Les matériaux lui avaient été fournis par un officier attaché à ce prince.

MARTIN (saint), né vers 316 à Sabarie, dans la Pannonie (aujourd'hui Szombathely, dans le comté d'Eisenstadt, siège épiscopal), d'un tribun militaire, fut forcé de porter les armes, quoiqu'il eût beaucoup de goût pour la solitude. Il donna l'exemple de toutes les vertus, dans une profession qui est ordinairement l'asile des vices. Il coupa son habit en deux, pour couvrir un pauvre qu'il rencontra à la porte d'Amiens. On prétend que Jésus-Christ se montra à lui la nuit suivante, revêtu de cette moitié d'habit. Martin était alors catéchumène; il reçut le baptême, et renonça à la milice séculière, pour entrer dans la milice ecclésiastique. Après qu'il eut passé plusieurs années dans la retraite, saint Hilaire, évêque de Poitiers, lui conféra l'ordre d'exorciste. De retour en Pannonie, il convertit sa mère, et s'opposa avec zèle aux ariens, qui dominaient dans l'Illyrie. Fouetté publiquement pour avoir rendu témoignage à la divinité de Jésus-Christ, il montra au milieu de ce supplice la constance des premiers martyrs. Cet illustre confesseur de la foi, ayant appris que saint Hilaire était revenu de son exil, alla s'établir auprès de Poitiers. Il y rassembla un nombre de religieux, qui se mirent sous sa conduite. On l'arracha à sa solitude en 374. Il fut ordonné évêque de Tours, avec l'applaudissement général du clergé et du peuple. Sa nouvelle dignité ne changea point sa manière de vivre. Au zèle et à la charité d'un évêque, il joignit l'humilité et la pauvreté d'un anachorète. Pour vivre moins avec le monde, il bâtit auprès de la ville, entre la Loire et une roche escarpée, le célèbre monastère de Marmoutiers, qui subsiste encore, et que l'on croit être la plus ancienne abbaye de France. Saint Martin y rassembla 80 moines, qui retraçaient dans leur vie celle des solitaires de la Thébaïde. Après avoir converti tout son diocèse, il fut l'apôtre des Gaules; il dissipa l'incrédulité des gentils, détruisit les temples des idoles, et confirma ses prédications par des miracles sans nombre : les éléments lui obéissaient. L'empereur Valentinien, étant venu dans les Gaules, le reçut avec honneur. Le tyran Maxime, qui, après s'être révolté contre l'empereur Gratien, s'était emparé des Gaules, de l'Angleterre et de l'Espagne, l'accueillit d'une manière non moins distinguée. Le saint évêque se rendit auprès de lui à Trèves, vers l'an 383, pour en obtenir quelques grâces. Maxi-

me le fit manger à sa table, avec les plus illustres personnes de sa cour, et le fit asseoir à sa droite. Quand on donna à boire, l'officier présenta la coupe à Maxime, qui la fit donner à Martin pour la recevoir ensuite de sa main; mais l'illustre prélat la donna au prêtre qui l'avait accompagné à la cour. Cette sainte hardiesse, loin de déplaire à l'empereur, obtint son suffrage et celui des courtisans. Martin, ennemi des hérétiques, mais ami des hommes, profita de son crédit après de ce prince, pour empêcher qu'on ne condamnât à mort les *priscillianistes*, poursuivis par Ithace et Idace, évêques d'Espagne. L'évêque de Tours ne voulut pas d'abord communiquer avec des hommes qui avaient poussé le zèle trop loin (car ils avaient mérité la mort, ce n'était pas à des évêques à la solliciter); mais il le fit ensuite pour sauver la vie à des sectaires, qu'il espérait pouvoir être gagnés à la vérité, et pour empêcher que des innocents ne fussent enveloppés dans leur punition; ce qui, selon la remarque de Sulpice Sévère, se fit infailliblement arrivé. Il ne tarda pas à se repentir de cette complaisance, comme d'une faiblesse indigne de l'épiscopat, et ce fut l'époque, dit le même auteur, d'une espèce d'affaiblissement du don des miracles qui l'avaient illustré jusqu'alors. Il paraît néanmoins qu'il avait pris le bon parti, n'y ayant encore aucune loi qui défend de communiquer avec ces évêques, qui n'étaient ni hérétiques, ni excommuniés; mais peut-être avait-il agi avec un peu d'incertitude et de pusillanimité, sans cette conscience éclairée et assurée, qui exclut la perplexité et prévient les remords. Retournant à Tours, il s'enfonça à huit lieues de Trèves, dans la sombre forêt du Grunewald, à une demi-lieue d'Andethanna (aujourd'hui Antwen), et y pleura sa faiblesse; là un ange lui apparut et le consola. Rendu à son diocèse, il s'y prépara à aller jouir de la récompense de ses travaux. Il mourut à Cande le 11 novembre de l'an 400. On a conservé sous son nom une *Profession de foi*, touchant le mystère de la sainte Trinité. Saint Martin est le premier des saints confesseurs auxquels l'Eglise latine a rendu un culte public. L'endroit où repose son corps a toujours été considéré comme l'asile le plus sûr de la France, que les rois les plus violents et les moins religieux n'osaient violer. Son tombeau a été illustré par une multitude de miracles avérés; les peuples y recouraient dans toutes les calamités avec une extrême confiance. Sulpice-Sévère, son disciple, a écrit sa Vie; on ne peut conseiller une meilleure lecture aux prêtres et aux évêques. On y trouve la pureté et l'élégance du siècle d'Augustin, réunies à la fidélité de l'histoire et à l'édition des vertus chrétiennes. Voy. Sulpice-Sévère. Paulin de Périgueux, et Fortunat de Poitiers, ont donné en vers, d'après Sulpice-Sévère, la *Vie de saint Martin*; mais ils ont défiguré, par une poésie un peu agreste, la belle prose de l'auteur qu'ils copiaient. Nicolas Gervaise a aussi donné une *Vie* de

ce saint, pleine de recherches, Tours, 1699, in-4°. La tradition d'Amiens est que saint Martin exerça l'acte de charité qui l'a rendu si célèbre, proche d'une ancienne porte de la ville, dont on voit des restes auprès des Célestins. On y a inscrit ces deux vers, plus propres à faire honneur au saint qu'au poète :

Hic Martinus eques mantillom dimidiavit :  
Ut faceremus idem, nobis exemplificavit.

— M. Migne a donné les écrits de saint Martin de Tours, dans son Cours de Patrologie, sous ce titre : *Œuvres très-complètes d'Ulphilas*, reproduites d'après une édition récemment publiée en Allemagne, accompagnées de deux vocabulaires et d'une grammaire de la langue gothique traduite de l'allemand ; précédées des *Œuvres également très-complètes* de saint Martin de Tours, de Tichonius, de Novat, d'un Anonyme, d'Aurèle Symmaque, de Maxime le Grammairien, de Mamertin, de Publius Victor, recueillis dans Galland, de La Bigne, Labaune et Martène, 1848, 1 gros vol. in 4°.

MARTIN DE DUME (saint), originaire de la Pannonie, alla visiter les lieux saints, et débarqua, à son retour, en Galice, où les Suèves, infectés de l'arianisme, avaient établi leur domination ; il y instruisit dans la foi le roi Théodomir, et ramena les peuples de ces contrées à l'unité catholique. Il y fonda plusieurs monastères, dont le principal fut celui de Dume, près de la ville de Brague, qui faisait autrefois partie de la Galice, et qui dépend aujourd'hui du Portugal. On érigea Dume en évêché, par respect pour le mérite de Martin, qu'on éleva sur le nouveau siège, en 567. Les rois des Suèves voulurent qu'il fût l'évêque de la cour, ce qui l'a fait appeler *Evêque de la famille royale*. Il monta depuis sur le siège de Brague, et mourut le 20 mars 580. Nous avons de lui une *Collection de 84 Canons*, divisée en deux parties, l'une pour les devoirs des clercs, l'autre pour ceux des laïques ; elle se trouve dans le *Recueil des Conciles* et dans le premier tome de la *Bibliothèque canonique* de Justel. *Formule d'une vie honnête*, ou *Traité des quatre vertus cardinales*, publiée par les soins de Gilbert Cousin, Bâle, 1543, in-8°. Ce Traité est adressé à Myron, roi de Galice, qui avait prié le saint de lui donner une règle de conduite ; on le voit dans le *Spicilege* de D. d'Achery, tom. X, page 626, et dans la *Bibliothèque des Pères*, où il est suivi d'un livre du même saint, intitulé : *Des Mœurs*. Il a traduit du grec en latin un *Recueil de sentences des solitaires d'Egypte*, qu'on trouve dans l'Appendice des *Vies des Pères*, par Rosweide, Anvers, 1628. Voy. sur les écrits de ce saint, le savant cardinal d'Aguirre, *Notit. Conc. Hispan.*, p. 92.

MARTIN I<sup>er</sup> (saint), de Lodi, dans le duché de Spolette, pape après Théodore, en 649, mérita la chaire pontificale par ses vertus et ses lumières. Il tint d'abord après son élévation un nombreux concile à Rome, dans lequel il condamna l'hérésie des monothélites, avec l'*Ecthèse* d'Héraclius et le *Type*

de Constant. Ce fut la cause de sa disgrâce auprès de ce dernier prince. Après qu'on eut vainement tenté de l'assassiner, on l'enleva scandaleusement de Rome pour le conduire dans l'île de Naxos, où il fut retenu prisonnier pendant un an. Constant le fit ensuite transporter à Constantinople, où il essaya la prison, les fers, la calomnie et toutes sortes d'outrages. Enfin, il fut relégué dans la Chersonèse Taurique, aujourd'hui la Crimée, où ce saint pape mourut de misère et de souffrance, le 15 septembre 655, après plus de deux ans de captivité et six de pontificat. On a de lui 18 *Eptres* dans la Bibliothèque des Pères, et dans l'édition des Conciles de Labbe. Eugène I<sup>er</sup> fut son successeur.

MARTIN II ou MARIN I<sup>er</sup>, ayant été trois fois légat à Constantinople pour l'affaire de Photius, occupa le saint-siège après le pape Jean VIII, le 23 décembre 882. Il condamna Photius, rétablit Formose dans son siège de Porto, et mourut en février 884, avec la réputation d'un homme pieux et éclairé. Adrien II lui succéda.

MARTIN III ou MARIN II, Romain de naissance, successeur du pape Etienne VIII, en 942, mourut en 946, après avoir signalé son zèle et sa piété dans la réparation des églises et le soulagement des pauvres. Ce pape eut pour successeur Agapet II.

MARTIN IV, appelé *Simon de Brion* et non de Brie, né au château de Montpensier, dans la Touraine, d'une famille illustre, fut successivement garde des sceaux du roi saint Louis, cardinal, et enfin pape, après la mort de Nicolas III, le 22 février 1281. Il avait été chanoine et trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours : ce qui l'engagea à prendre le nom de *Martin*, en l'honneur de ce saint. Il résista à son élection jusqu'à faire déchirer son manteau, quand on voulut le revêtir de celui de pape. Ce pontife, né avec un amour vif pour la vérité et la justice, signala son règne par plusieurs *anathèmes*. Après avoir excommunié l'empereur Michel Paléologue, comme fauteur de l'ancien schisme et de l'hérésie des Grecs, il lança ses foudres sur Pierre III, roi d'Aragon, usurpateur de la Sicile, après le massacre des Vêpres siciliennes (29 mars 1282), dont ce prince avait été le promoteur. Le pontife alla plus loin, et l'on peut dire trop loin : il publia une croisade contre Pierre III, le priva non-seulement de la Sicile, mais encore de l'Aragon qu'il donna à Philippe le Hardi, roi de France, pour un de ses fils, qui ne tarda point d'aller avec une armée faire valoir cette donation. Si l'on doit être surpris que les papes donnassent des royaumes qui ne leur appartenaient pas, faut-il l'être moins en voyant des princes accepter de pareils présents ? N'était-ce pas convenir que les papes avaient le droit de disposer des couronnes et de déposer les monarques à leur gré ? Rien ne prouve mieux que cette jurisprudence était alors généralement reçue ; que les rois même ne la contestaient pas, et que l'on a tort aujourd'hui d'en accuser uniquement les papes. Voy. GRÉGOIRE VII.

« La conduite des autres cours, dit le comte  
 « d'Albon (*Discours sur l'histoire, le gouver-*  
 « *nement, etc., de plusieurs nations de l'Eu-*  
 « *rope*), est non moins répréhensible et bien  
 « plus inconcevable: Dans ces temps de ver-  
 « tige, dès que le pape avait prononcé con-  
 « tre un prince la sentence d'excommunica-  
 « tion, les autres potentats se hâtaient  
 « d'entrer avec toutes leurs forces dans les  
 « Etats de cet infortuné, non pour les lui  
 « conserver, mais pour les envahir et s'en-  
 « richir inhumainement de ses dépouilles.  
 « Pouvait-on mieux s'y prendre pour accré-  
 « diter l'erreur? et les usurpateurs avaient-  
 « ils à se plaindre, si l'exemple qu'ils ne  
 « rougissaient pas de donner, leur devenait  
 « jamais funeste? Au second concile de Lyon,  
 « l'ambassadeur d'Angleterre fut le seul qui  
 « osa prononcer quelques paroles pour sou-  
 « tenir les droits de l'empereur; tous les  
 « ministres des autres cours gardèrent un  
 « profond silence. Ce consentement tacite,  
 « dont on affecte aujourd'hui de ne point  
 « parler, étonne bien plus que ce qu'on fit  
 « dans l'assemblée contre Frédéric. D'ail-  
 « leurs, les souverains pontifes eussent-ils  
 « les premiers donné cours à cette fautive  
 « opinion, ils n'en abusèrent pas pour sou-  
 « mettre à leur empire de nouvelles con-  
 « trées; ils ne tirèrent de leur politique au-  
 « cun avantage: pourquoi leur en faire un  
 « crime, tandis qu'on ne dit rien de ceux  
 « qui surent plus d'une fois la mettre à pro-  
 « fit? » L'expédition de Philippe fut malheu-  
 « reuse; il mourut en 1285 d'une contagion  
 « qui s'était mise dans son armée. Le pape  
 « mourut le 28 mars de la même année à Pé-  
 « rouse, après avoir tenu le siège quatre ans  
 « et cinq jours depuis sa consécration. Il eut  
 « pour successeur Honorius IV.

MARTIN V, Romain, nommé auparavant  
*Othon Colonne*, de l'ancienne et illustre mai-  
 « son de ce nom, cardinal-diacre, fut intronisé  
 « sur la chaire pontificale le 11 novembre 1417,  
 « après l'abdication de Grégoire XII, et la dé-  
 « position de l'antipape Benoît XIII, pendant  
 « la tenue du concile de Constance. « Jamais pon-  
 « tife ne fut inauguré plus solennellement: il  
 « marcha à l'église monté sur un cheval blanc,  
 « dont l'empereur Sigismond et l'électeur pala-  
 « tin à pied tenaient les rênes. Une foule de prin-  
 « ces et un concile entier fermaient la marche.  
 « Après l'avoir ordonné prêtre et évêque, on  
 « le couronna de la triple couronne que les  
 « papes portaient depuis environ deux siècles.  
 « Son premier soin fut de donner une bulle contre  
 « les *hussites* de Bohême, dont les ravages s'é-  
 « tendaient tous les jours. Le premier article  
 « de cette bulle est remarquable, en ce que le  
 « pape y veut que celui qui sera suspect d'hé-  
 « résie jure qu'il reçoit les conciles généraux,  
 « et en particulier celui de Constance, repré-  
 « sentant l'Eglise universelle; et qu'il recon-  
 « naisse que tout ce que ce dernier concile a  
 « approuvé et condamné doit être approuvé et  
 « condamné par tous les fidèles. Il paraît  
 « suivre naturellement de là que Martin V ap-  
 « prouve la supériorité des conciles sur les  
 « papes, laquelle fut décidée dans les quatrième

et cinquième sessions; mais d'autres pré-  
 « tendent que Martin ne parlait que des décrets  
 « doctrinaux contre les sectaires et s'appuyait  
 « sur un acte authentique, pour servir de mo-  
 « nument à la postérité, par lequel le pape  
 « déclara solennellement, dans la dernière ses-  
 « sion, « qu'il voulait tenir et observer invio-  
 « lablement tout ce qui avait été décrété,  
 « conclu et déterminé conciliairement dans  
 « les matières de foi par le concile de Con-  
 « stance; qu'il approuvait et ratifiait tout ce  
 « qui avait été fait ainsi conciliairement dans  
 « les matières de foi, mais non ce qui avait  
 « été fait autrement et d'une autre manière. »  
 « Ils ajoutent que les décrets des quatrième  
 « et cinquième sessions ne regardent que les  
 « temps de schisme, et les papes dont la légiti-  
 « mité est contestée, comme elle l'était alors.  
 « Martin présida aux dernières sessions du  
 « concile au commencement de 1418. La joie  
 « que causa l'arrivée du pape à Rome fut si  
 « grande, qu'on en marqua le jour dans les  
 « fastes de la ville, pour en conserver éter-  
 « nellement la mémoire. Le schisme n'était  
 « pas encore bien éteint. L'antipape Benoît XIII  
 « vivait encore, et après sa mort arrivée en  
 « 1424, les deux seuls cardinaux de sa faction  
 « élurent un chanoine espagnol, Giles de  
 « Mugnoz, qui prit le nom de Clément VIII.  
 « Ce prétendu pape se démit quelque temps  
 « après, en 1429; et pour le dédommager de  
 « cette ombre de pontificat qu'il perdit, le  
 « pape lui donna l'évêché de Majorque. C'est  
 « ainsi que Martin termina heureusement le  
 « schisme funeste qui avait fait tant de plaies  
 « à l'Eglise pendant un demi-siècle. Le pape,  
 « toujours pressé par les princes de réformer  
 « l'Eglise, avait convoqué à Pavie un concile,  
 « qui fut transféré ensuite à Sienna, et enfin  
 « dissous sans avoir rien statué. Martin crut  
 « devoir apaiser les murmures des gens de  
 « bien; il indiqua à B. le un concile qui ne  
 « devait être tenu que sept ans après. Il mou-  
 « rut d'apoplexie, dans cet intervalle, le 20 fe-  
 « vrier 1431, à 63 ans. Ce pape avait les qua-  
 « lités d'un prince et les vertus d'un évêque.  
 « L'Eglise lui fut redevable de son union, l'i-  
 « talie de son repos, et Rome de son rétablisse-  
 « ment. Les censeurs déterminés à censurer  
 « tous les papes l'accusent d'avoir aimé à thé-  
 « sauriser; mais le témoignage que saint An-  
 « tonin lui rend sur cet article, joint à l'usage  
 « qu'il a fait de ses trésors, le justifie sur-  
 « abondamment. On a de lui quelques ouvrages.  
 « Eugène IV lui succéda.

MARTIN (RAYMOND), dominicain, l'un des  
 « hommes de son siècle les plus savants dans  
 « les langues hébraïque et arabe, était de Ser-  
 « birat en Catalogne. Il fut employé l'an 1266  
 « par Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Aragon, à examiner le  
 « *Talmud*, et envoyé à Tunis vers 1268 pour  
 « y travailler à la conversion des Maures. Ce  
 « religieux mourut vers 1286. On a de lui un  
 « excellent Traité contre les juifs. Il parut en  
 « 1651 à Paris, avec de savantes remarques de  
 « Joseph de Voisin, et à Leipzig en 1667, sous  
 « le titre de *Pugio fidei Christiane*. L'édition  
 « de Leipzig est enrichie d'une savante intro-  
 « duction par Carpovius. Cet ouvrage est di-

visé en trois parties. La première n'est écrite qu'en latin : les deux dernières sont en latin et en hébreu. Les curieux peuvent consulter ce que dit, sur ce livre et sur son auteur, le P. Touron, dans le tome premier de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*.

MARTIN LE POLONAIS ou DE POLOGNE, *Martinus Polonus*, né à Troppau en Silésie de la famille noble de Strepori, dominicain, fut pénitencier et chapelain des papes Clément IV, Grégoire X, Innocent V, Jean XXI, et Nicolas III, qui le nomma en 1278 à l'archevêché de Gnesne. Il allait en prendre possession, lorsqu'il mourut à Bologne dans le courant de la même année. On a de lui des *Sermons*, 1484, in-4°, et une *Chronique* des papes. Cette chronique parut imprimée pour la première fois par les soins de Jean Hérold à la suite de celle de Marianus Scotus, Bâle, 1559. Elle finit dans cette édition à l'élection de Nicolas III. Dans le corps de l'ouvrage est le fameux passage de la papesse Jeanne. Il se trouve aussi dans l'édition d'Anvers, 1574, faite par Suffridus Petri, qui dit y avoir inséré des additions, lesquelles font un tiers de la chronique, ajoutant qu'il a rempli les lacunes, etc. On estime beaucoup plus celle de Jean-Fabrice Cæsar, prémonitré, Cologne, 1616, in-fol., et qui a été suivie dans celle de Strasbourg, 1685, in-fol. Dans ces dernières, la chronique finit à Clément IV, et l'on n'y trouve point ce fameux passage dont la supposition a été démontrée par Blondel, ministre protestant, dans un traité particulier, et par Bayle (*Dict. crit.*, art. *Polonus et Papesse*); par les Pères Echard et Quétil, etc., (*Scriptores ord. Præd.*, p. 35 et seq. — *Voy. Benoît III.*) On a une traduction française de cette chronique, 1503, in-fol. Martin de Pologne manquait de critique et de philosophie, cependant son ouvrage ne laisse pas d'être utile. Il est connu sous le nom de *Chronique martinienne*. Elle n'est pas commune. On y trouve des particularités curieuses, qu'on chercherait vainement ailleurs.

MARTIN (ANDRÉ), prêtre de l'Oratoire, né à Bressuire, mort à Poitiers en 1695, se signala dans sa congrégation par son savoir. On a de lui : la *Philosophie chrétienne*, imprimée en 7 vol., sous le nom d'*Ambroise-Victor*, et tirée de saint Augustin, dont cet oratorien avait fait une étude particulière; des *Thèses* fort recherchées, qu'il fit imprimer à Saumur, in-4°, lorsqu'il y professait la théologie. Ces ouvrages ont été mis à l'index comme jansénistes.

MARTIN (dom CLAUDE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Tours, en 1619, d'une mère pieuse, qui fut dans la suite première supérieure des Ursulines de Québec, où elle mourut saintement. *Voy. MARIE DE L'INCARNATION*. Le fils, héritier de ses vertus, se consacra à Dieu de bonne heure, et devint supérieur du monastère des Blancs-Manteaux, à Paris, où il demeura six ans. Il mourut en odeur de sainteté, en 1696, à 77 ans, dans l'abbaye de Marmoutier, dont il était prieur. On a de lui plusieurs ouvra-

ges de piété : des *Méditations chrétiennes*, Paris, 1669, en 2 vol. in-4°, peu recherchées à présent; les *Lettres* et la *Vie* de sa mère, 1677, in-4°, ouvrage édifiant; la *Pratique de la règle de Saint-Benoît*, plusieurs fois réimprimée. *Voy. sa Vie*, par dom Martène, Tours, 1697, in-8°.

MARTIN (DAVID), théologien protestant, né à Revel, dans le diocèse de Lavaur, en 1639, se rendit habile dans l'Écriture sainte, dans la théologie et dans la philosophie. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, fut ministre à Utrecht, et mourut en cette ville d'une fièvre violente, en 1721, à 82 ans. Il écrivait et parlait avec aisance, mais d'une manière un peu dure. Son style n'a ni douceur ni correction. On a de lui : une *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, imprimée à Amsterdam, en 1700, en 2 vol. in-folio, avec 424 belles estampes. Elle est appelée *Bible de Mortier*, du nom de l'imprimeur. Huit *Sermons* sur divers textes de l'Écriture sainte, 1708, in-8°; un *Traité de la religion naturelle*, 1713, in-8°; *Le vrai sens du psaume CX*, in-8°, 1715, contre Jean Masson; deux *Dissertations critiques*, Utrecht, 1722, in-8°; l'une sur le verset 7 du chapitre V de la première Épître de saint Jean : *Tres sunt in celo*, etc., dans laquelle il prouve l'authenticité de ce texte; l'autre sur le passage de Joseph touchant Jésus-Christ, où il fait voir que ce passage n'est point supposé; une *Bible*, Amsterdam, 1707, 2 vol. in-folio; et avec de plus courtes notes, in-4°; une *Édition* du Nouveau Testament de la traduction de Genève, Utrecht, 1696, in-4°; *Traité de la religion révélée*, où il fait voir que les livres du Vieux et du Nouveau Testament sont d'inspiration divine, etc., réimprimé à Amsterdam, en 1723, en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage estimable fut traduit en anglais. Martin était en correspondance avec plusieurs savants, tels que Daquier, Sacy, Cuper, etc.

MARTIN (THOMAS), né à Céarne, dans le comté de Dorset, étudia à Winchester et au collège de Saint-Jean, à Oxford, puis vint à Bourges pour se perfectionner dans la connaissance du droit, et se fit recevoir docteur en droit à Oxford. Martin fut nommé chancelier de Winchester par la protection de Gardiner, et fut un des commissaires choisis, sous le règne de Marie, dans le procès de Cranmer. Les protestants se vengèrent de lui en le privant de ses places sous le règne d'Elisabeth. Il se retira alors avec sa famille à Ithield, dans le comté de Sussex, et y mourut en 1584. On a de lui : *Traité contre le mariage des prêtres et des religieux*, Londres, 1554, in-4°; *Réfutation du livre du docteur Poynt contre le précédent*, ibid., 1555, in-4°; *Discours adressé à l'archevêque Cranmer, le 12 mars 1555; Conférence avec ce prélat; Vie de Guillaume Wiccam; évêque de Worcester*, Oxford, 1590, et Londres, 1599, in-4°.

MARTIN (dom JACQUES), bénédictin de Saint-Maur, né à Fanjaux, petite ville du haut Languedoc, en 1694, entra dans cette savante congrégation en 1709. Après avoir

professé les humanités en province, il parut en 1727 dans la capitale. Il y fut regardé comme un homme bouillant et singulier, savant bizarre, écrivain indécent et présomptueux. Ses ouvrages se ressentent de son caractère. Les principaux sont : *Traité de la religion des anciens Gaulois*, Paris, 1727, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage offre des recherches profondes et des nouveautés curieuses ; mais son auteur paraît avoir trop bonne opinion de lui-même, et ne rend pas assez de justice aux autres. Il prétend que la religion des Gaulois étant, à quelques égards, une dérivation de celle des patriarches, l'explication des objets de leur culte peut servir à l'interprétation de divers passages de l'Écriture. Ce système est plus singulier que vrai. *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois*, 1754, 2 vol. in-4°. Le second volume, publié par dom Brezillac, neveu de l'auteur, est un *Dictionnaire géographique des Gaules*, et la suite de l'*Histoire* jusqu'à l'an de Rome 526, ou 228 avant Jésus-Christ. *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture*, Paris, 1730, 2 vol. in-4°. On y trouve le même goût de critique, le même feu, la même force d'imagination, le même ton de hauteur et d'amertume que dans les ouvrages précédents. Plusieurs estampes indécentes dont il souilla ce Commentaire sur l'Écriture sainte, et une foule de traits satiriques, aussi déplacés que les estampes, obligèrent l'autorité séculière d'en arrêter le débit. *Explication de divers monuments singuliers, qui ont rapport à la religion des plus anciens peuples, avec l'Examen de la dernière édition des ouvrages de saint Jérôme, et un Traité sur l'astrologie judiciaire*, enrichie de figures en taille-douce, Paris, 1739, in-4°. La vaste érudition de cet ouvrage est ornée de traits agréables ; mais le style en est trop animé. *Eclaircissements littéraires sur un projet de bibliothèque alphabétique*. L'érudition et les mauvaises plaisanteries sont prodiguées dans cet écrit, qui ne plaira point à ceux qui aiment le choix et la précision. Une *Traduction des Confessions de saint Augustin*, laquelle parut à Paris en 1741, in-8° et in-12. Dom Martin mourut à Saint-Germain-des-Prés, en 1751. C'était un des plus savants et des meilleurs écrivains qu'ait produits la congrégation de Saint-Maur ; il n'aurait fallu qu'un ami éclairé pour diriger son goût et son imagination.

MARTIN, dit DE PORTIERS, moine du monastère de Moutierneuf, de cette ville, avait écrit une Histoire de cet établissement religieux. Il n'en a été conservé qu'un fragment, inséré sous ce titre : *Fragmentum historiae monasterii novi Pictaviensis, auctore Martino monacho ejusdem loci*, dans la collection de dom Martène.

MARTIN (le P. GAÉGOIRE), religieux de l'ordre des minimes, né le 12 mai 1712, à Cuisery, dans la Bresse Châlonaise, fut principal et professeur au collège de la Côte-Saint-André, en Dauphiné, et mourut dans un âge avancé, laissant plusieurs productions : *Observations sur les particules* ; *Panegyrique de saint Benoît*, 1758, in-12 ; *Traité*

*sur l'âme des bêtes*, traduit du latin, de Dugoumer, 1758, in-12 ; *Proscription des vices des écoles, dialogue entre Pamphile et Orbius*, représenté à Tullins, en Dauphiné, 1759, in-12, que l'auteur traduisit lui-même en latin, sous ce titre : *Escholis admovendas esse vices*, 1760, in-12 ; *Lettres instructives et curieuses sur l'éducation de la jeunesse*, 1760, in-12. Il avait en outre donné des articles au *Journal d'éducation*, de Leroux, et au *Journal chrétien*, de l'abbé Dinouart.

MARTIN (THOMAS-IGNACE), laboureur, né à Gallardon, bourg situé à 4 lieues de Chartres, s'étant annoncé comme favorisé de révélations surnaturelles, se rendit à Paris, et fut admis auprès de Louis XVIII à qui l'assure qu'il dit des choses très-secrètes. En 1817, il parut une *Relation* sur cet homme qui acquit bientôt une certaine importance, et fut visité souvent dans sa retraite par des hommes de toutes les classes. Les opinions se partagèrent à son égard : les uns avaient en lui toute confiance ; les autres, sans le regarder précisément comme un imposteur, ne le croyaient pas exempt d'illusions. Ce qui paraît certain, c'est que dans les derniers temps de sa vie, il a dit des choses destituées de vraisemblance. Il s'était fait le patron des rêveries au sujet de Louis XVII, et il est mort dans cette illusion, d'une manière à peu près subite, le 8 mai 1834. Quelques-uns de ses partisans ayant avancé qu'il avait été empoisonné, l'autorité civile de Gallardon permit l'exhumation du corps ; mais l'autopsie ne fit découvrir aucune trace de poison. Quoi qu'il en soit des révélations de Martin, on ne doit pas oublier que l'évêque de Chartres y a toujours été opposé, et qu'il refusa même d'ordonner une enquête à ce sujet ; aussi Thomas Martin n'est jamais venu lui soumettre ses prophéties, quoiqu'un prophète dût s'adresser à ceux qui ont mission pour discerner les révélations véritables. L'écrit le plus complet qui ait été publié sur lui, est celui qui a pour titre : *Le passé et l'avenir expliqués par des événements extraordinaires arrivés à Martin*, Paris, 1832, in-8°.

MARTIN (ЕДМЪ), jurisconsulte, né à Paillir, près de Sens en 1714, étudia au collège de Montaigu. Nommé professeur de droit canonique à l'université de Paris, il remplit ses fonctions pendant 25 ans avec le plus grand succès. Il contribua beaucoup à la création de l'établissement d'une nouvelle école de droit, située sur la place Sainte-Genève, où est encore la faculté de droit, et prononça un discours pour l'ouverture de cette nouvelle école. Martin mourut à Ivry-sur-Seine en 1793. On a de lui : *Institutiones juris canonici ad usum scholarum accommodatæ*. Paris, 1788, 2 vol. in-8° ; 1789, in-4° ; traité rédigé avec beaucoup de méthode, sur le modèle des *Institutes* de Justinien, mais qui parut à une époque qui devait bientôt en réduire l'utilité.

MARTINE (sainte), issue d'une des plus illustres familles de Rome, scella sa foi par l'effusion de son sang dans le III<sup>e</sup> siècle. Son culte est très-ancien ; et nous voyons que

du temps de saint Grégoire le Grand les fidèles allaient dans la chapelle consacré à sa mémoire. En 1256, le pape Alexandre IV dédia une église sous son invocation. On fit, en 1634, la translation de ses reliques, trouvées dans les ruines de l'ancienne église. Urbain VIII en fit bâtir une plus grande et plus belle, inséra l'office de la sainte dans le Bréviaire romain, et en composa lui-même les hymnes.

MARTINEAU (ISAAC), jésuite d'Angers, né en 1640, mort en 1720, professa dans son ordre, et y occupa les premières places. La petite vérole l'avait défiguré. En 1682, le jeune duc de Bourbon devant passer de rhétorique en philosophie dans le collège de Louis le Grand, les jésuites dirent au prince de Condé « qu'ils avaient un excellent professeur de philosophie pour monsieur le duc ; mais qu'ils n'osaient le faire venir à Paris, parce qu'il était horriblement laid. » Le prince voulut qu'on l'appelât, et dès qu'il l'eut vu il dit : « Il ne doit pas faire peur à qui connaît Pélistimur. Qu'il vienne chez moi, on s'accoutumera à le voir, et on le trouvera beau. » Il plut effectivement à la cour. Si sa figure était désagréable, son âme était belle. On le choisit pour confesseur du duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa vie et à la mort. On a de lui : les *Psaumes de la pénitence, avec des Réflexions*, in-12 ; des *Méditations pour une retraite*, in-12 ; *Les Vertus du duc de Bourgogne*, 1712, in-4°.

MARTINENGI (ASCAGNE), natif de Berne, fut chanoine régulier, abbé et général de l'ordre de Saint-Augustin, et mourut en 1600. On a de lui un grand *Commentaire* latin sur la Genèse, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une compilation savante, mais assez mal digérée. On y trouve toutes les difficultés éditions, les phrases et les expressions hébraïques, avec les explications littérales et mystiques de près de 200 Pères.

MARTINENGO (DOM TITE-PROSPER), né à Brescia, de l'ancienne famille des comtes de Barco, embrassa la règle de Saint-Benoît dans la congrégation du Mont-Cassin, en 1542, et se rendit également habile dans les langues et dans la composition des vers grecs et latins, qu'il faisait avec une facilité qui lui mérita les surnoms de Pindare et d'Homère. Le collège des cardinaux l'appela à Rome pour travailler à la révision des *OEuvres* de saint Jérôme, dont Paul Manuce préparait une nouvelle édition qui parut en 1565 dans cette ville. Il revint aussi, de concert avec quelques autres savants, d'après les meilleurs manuscrits, les textes des *OEuvres* de saint Jean Chrysostome et de Théophylacte, et prit part à la belle édition grecque de la Bible, connue sous le nom de *Bible Sixtine*, qui fut publiée par le cardinal Caraffa, en 1586. Le pape voulut le récompenser par un évêché ; mais le savant religieux prétextant le mauvais état de sa santé, s'empressa de retourner à Brescia, où il mourut le 6 octobre 1595. On a de lui : *Le Bellezze de l'huomo, conoscitor di se stesso* ; ce sont des discours philosophiques, composés d'après les prin-

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE RELIG. II.

pes de Platon ; un *Panegyrique du pape Sixte V*, en grec et en latin, Rome, 1587, in-4° ; *Poemata diversa*, recueil de vers latins et de vers grecs, Rome, 1582 ; 2<sup>e</sup> édit., ibid., 1589, 3 part. in-4°.

MARTINET (ANTOINE), archevêque de Chambéry, né le 22 avril 1766 dans la vallée de Beaufort en Tarentaise, était professeur de théologie et préfet du collège royal de Moutiers, lorsque la révolution française fit sentir son contre-coup à la plupart des Etats de l'Europe. En 1793, le serment ayant été demandé au clergé de Tarentaise, il le refusa au nom de tous les professeurs, et, après avoir été gardé à vue quelque temps, ainsi que l'archevêque, il accompagna ce prélat en Piémont au mois de mars de la même année. La retraite de l'armée républicaine qui avait envahi les Etats sardes permit à l'archevêque et à l'abbé Martinet, de revenir à Moutiers ; l'archevêque mourut au milieu de son troupeau, et l'abbé Martinet, après s'être d'abord éloigné, revint exercer secrètement les fonctions de son ministère, en bravant les plus grands dangers. Il fut nommé pro-vicaire général du diocèse, puis chef des missions, et il fit en cette qualité un règlement pour les organiser. Sa tête ayant été mise à prix, il dut passer en Piémont, où il se chargea d'une éducation particulière. Rentré en Savoie en 1812, il prêcha l'Avent dans la cathédrale de Chambéry, et fut nommé curé de Maché, l'une des paroisses de la ville. Il fut nommé, en 1817, professeur de théologie ; en 1819, chanoine honoraire, et, en 1822, grand vicaire. Le roi de Sardaigne ayant rétabli le diocèse de Tarentaise en 1825, l'abbé Martinet fut choisi pour en occuper le siège, et il fut sacré à Chambéry le 19 mars 1826. En 1828 il remplaça M. Bigex à l'archevêché de Chambéry, et son administration fut féconde en œuvres salutaires et en institutions utiles. Il mourut le 6 mai 1839.

MARTINEZ DEL PRADO (JEAN), dominicain espagnol, né à Ségovie, d'une famille noble, devint provincial de son ordre en 1602, après avoir professé avec beaucoup de succès. Philippe IV l'exila, parce qu'il s'était opposé à la loi imposée aux prédicateurs espagnols, de louer l'immaculée Conception à la fin de leurs sermons. Il n'obtint sa liberté qu'à condition qu'il écrirait aux prédicateurs dont il était supérieur, de suivre l'exemple des autres. Il mourut à Ségovie en 1668. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : deux volumes in-fol. sur la *Théologie morale* ; trois autres volumes in-fol. sur les *Sacrements*. Ces productions sont méthodiques, mais trop diffusives.

MARTINI (MARTIN), jésuite, né à Trente en 1614, et missionnaire à la Chine, instruisit les savants de ce pays dans la religion et dans les sciences qui, comme on sait, étaient encore dans l'enfance chez les Chinois. Il revint en Europe en 1653, et rapporta plusieurs remarques curieuses sur l'histoire et la géographie de cet empire lointain. ( Il était parti de Pékin en 1651, mais il fut fait prisonnier par les Hollandais et retenu à Batavia. ) Après être allé à Rome pour rendre

compte de sa mission, il passa en Portugal, d'où il partit pour la Chine avec treize jeunes missionnaires, et mourut dans la ville de Hang-Tcheou, le 6 juin 1661, emportant les regrets de tous les habitants. On a de lui : *Sinicae historiae decas prima*, in-4° et in-8°. Cette histoire va jusque vers le temps de la naissance de Jésus-Christ. Elle a été traduite en français par Le Pelletier, 1692, 2 vol. in-12. On y trouve des choses curieuses. *Atlas sinicus*, in-fol. C'est ce que nous avons de plus exact pour la description de l'empire de la Chine, avant le P. Du Halde. Il faut se souvenir, en lisant ces ouvrages, de l'esprit exagérateur qui défigure tout ce qui vient de la Chine. Voy. DU HALDE, LECOMTE, MAILLA. Une bonne *Histoire*, en latin, de la guerre des Tartares contre la Chine, Rome, 1654, in-12; une *Relation du nombre et de la qualité des chrétiens chez les Chinois*, Cologne, 1655, in-12, aussi en latin.

MARTINI (ANTOINE), archevêque de Florence, né à Prato en Toscane, le 20 avril 1720, fit preuve de son attachement au saint-siège dans l'assemblée des évêques tenue à Florence en 1787, et concourut à faire repousser les changements qu'on voulait introduire, d'après les principes de Ricci, évêque de Pistoie. Il mourut le 31 décembre 1809. On lui doit : une traduction italienne du Nouveau Testament, Turin, 1769; une *Traduction de l'Ancien Testament*, aussi en italien, 1776. Ces deux traductions valurent à l'auteur un bref honorable de Pie VI, du 17 mars 1778; des *Instructions morales sur les sacrements*, 1785; des *Instructions dogmatiques, historiques et morales sur le Symbole*, 2 vol.

MARTINON (JEAN), né à Brfoude en Auvergne l'an 1585, se fit jésuite en 1603, professa la théologie avec distinction pendant vingt ans à Bordeaux, et y mourut le 5 février 1662. On a de lui une *Théologie* en 5 vol. in-fol., et un sixième contre Jansénius.

MARTY (ANTOINE), né l'an 1757, à Labastide-Capdenac, près Villefranche de Rouergue, fit ses études à Rodez où il eut pour condisciple Chabot, qui se rendit depuis si tristement fameux. M. de Cicé, frappé de ses heureuses dispositions, l'envoya terminer ses études à Paris, et ses succès le firent bientôt nommer professeur de philosophie au Plessis. Le refus du serment, en 1791, l'obligea de renoncer à sa chaire, et il dut émigrer pour échapper à la hache révolutionnaire. Rentré en France, après le concordat, il n'accepta aucun emploi. En 1814, il ouvrit une école ecclésiastique à Villefranche, fut bientôt après principal du collège, et fit imprimer le premier volume de son *Cours de philosophie*. Il avait composé un ouvrage sur les antiquités de la Chine, dans lequel il faisait concorder avec la chronologie mosaïque les traditions et la véritable chronologie de l'empire chinois; mais l'auteur perdit son manuscrit pendant son émigration. Devenu grand vicaire de Rodez en 1823, l'abbé Marty obtint ensuite la croix de la Légion-d'Honneur. C'est à son

zèle qu'on doit la congrégation de la Sainte-Famille, qui compte un certain nombre d'établissements dans le diocèse de Rodez, et qui a pour objet l'éducation chrétienne des jeunes filles et l'assistance des pauvres. L'abbé Marty est mort le 15 novembre 1835.

MARTYN (FRANÇOIS), prêtre catholique anglais, né l'an 1782 dans le comté de Norfolk, fut investi des fonctions sacerdotales en 1805 par l'évêque Milner. Il fut environ peu de temps après à Brailes, pour aider le prêtre âgé dans le service du ministère, et fut chargé plus tard de la congrégation de Bloxwich, où il se signala par de nombreuses conversions. En 1827, il construisit une chapelle spacieuse avec un presbytère à mont Sainte-Marie, à Walsall, et il s'y fit après avoir confié à un autre ecclésiastique sa congrégation de Bloxwich. Martyn mourut le 18 juillet 1839, laissant des *Conférences sur l'Eucharistie*, et des *Homélies* sur Tobie.

MARTYR (PIERRE), natif de Novare en Italie, est auteur d'un livre intitulé : *De ulceribus et vulneribus capitis*, Paris, 1584, in-4°. — On doit éviter de le confondre avec Pierre MARTYR, espagnol, dont on a *Summarium constitutionum pro regimine ordinis prædicatorum*, Paris, 1619, in-4°. Cet ouvrage et le précédent vivaient dans le xiv<sup>e</sup> siècle.

MARTYR (PIERRE), fameux hérétique. Voy. VERMIGLI.

MARULLE (MARC), natif de Spalatro en Dalmatie, dont on a plusieurs ouvrages recueillis en 1601, à Anvers; cette collection contient : *Dalmatia, Croatia gesta, latine reddita*. C'est une version d'un abrégé historique ancien, dont on ne connaît pas l'auteur; *Animadversio in eos, qui B. Hieronymum Italum esse contendunt*; un traité de *religieuse vivendi institutione per exempla*. Cet auteur florissait dans le xvi<sup>e</sup> siècle.

MARUM (KIARAN), évêque d'Ossory en Irlande, fut élevé au collège des Irlandais à Salamanque. Il fut ensuite nommé vice-recteur et professeur dans le même établissement. De retour en Irlande en 1798, il occupa successivement les chaires de philosophie et de théologie au collège de Carlow, et fut promu, après la mort du docteur Langan, à l'évêché d'Ossory; mais les troubles qui agitaient alors l'Eglise (1814) ne permirent de l'instituer que le 4 octobre 1814, après le retour de Pie VII à Rome. Marum gouverna son église pendant quinze années, et fut un des signataires de la déclaration des évêques d'Irlande du 25 janvier 1820 (Voy. le n° 1216 de l'*Ami de la religion*). Il mourut au mois de décembre 1827, dans un tel état de dénuement qu'on ne trouva chez lui que six pièces valant 12 sous; il était néanmoins plus riche que le docteur Troy, archevêque de Dublin, chez lequel on trouva après sa mort cinq pièces, ou 10 sous. Ce sont là deux exemples de la richesse des prêtres catholiques irlandais.

MARVELL (ANDRÉ), natif de King's-upon-Hull, dans le comté d'York, en 1630.

mort en 1678, à 58 ans, est auteur d'un petit *Essai historique concernant les conciles généraux, les credo, et les impostures en matière de religion*. Cet *Essai* parut d'abord à la suite d'un pamphlet contre le docteur Turner, en faveur d'un ouvrage de l'évêque Herbert Croft sur le véritable état de l'Eglise primitive, pamphlet qui avait pour titre : *M. Smirke, ou le Théologien à la mode, 1676, in-4°*, et qui fut ensuite imprimé séparément in-folio. On a encore de Marvell d'autres ouvrages moins connus.

MASCARON (JULES), fils d'un fameux avocat au parlement d'Aix, naquit à Marseille en 1634. L'héritage le plus considérable que son père lui laissa fut son seul talent pour l'éloquence. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire (1650), et professa les belles-lettres avec talent dans plusieurs collèges : ses dispositions extraordinaires pour la chaire lui firent bientôt une grande réputation. Il débuta à Angers en 1669, puis parut avec éclat l'année suivante à Saumur. Le fameux Tannegui-Lefèvre, étonné de son talent qui s'annonçait avec tant d'éclat et de succès, dit un jour : *Malheur à ceux qui prêcheront ici après Mascaron!* Le jeune orateur s'étant signalé dans les plus grandes villes de la province, se montra à la capitale et à la cour, où il remplit douze stations, sans qu'on parût se lasser de l'entendre. Quelques courtisans crurent faire leur cour à Louis XIV en attaquant la liberté avec laquelle l'orateur annonçait les vérités évangéliques ; mais ce monarque leur ferma la bouche en disant : *Il a fait son devoir, faisons le nôtre* : anecdote que plusieurs rapportent du P. Bourdaloue. L'évêché de Tulle fut la récompense de ses talents. Le roi lui avait demandé, la même année 1671, deux *Oraisons funèbres*, une pour madame Henriette d'Angleterre, et l'autre pour le duc de Beaufort. Comme le prince ordonnait les deux services solennels à deux jours près l'un de l'autre, le maître des cérémonies lui fit observer que le même orateur, étant chargé des deux discours, pourrait être embarrassé. *C'est l'évêque de Tulle*, répondit le roi ; *à coup sûr il s'en tirera bien*. Au dernier sermon que Mascaron prêcha avant d'aller à son évêché, il fit ses adieux. Le roi lui dit : *Vous nous avez touchés dans vos autres sermons pour Dieu ; hier vous nous touchâtes pour Dieu et pour vous.* De Tulle, Mascaron passa, en 1679, à Agen, où le calvinisme lui offrit un champ proportionné à l'étendue et à la vivacité de son zèle. Les hérétiques, entraînés par le torrent de son éloquence, et gagnés par les charmes de sa vertu, rentrèrent dans le bercail. L'illustre prélat eut, dit-on, la consolation de ne laisser à sa mort que deux mille calvinistes endurcis dans leurs erreurs, au lieu de 30 mille qu'il avait trouvés dans son diocèse. Mascaron parut pour la dernière fois à la cour en 1694, et y recueillit les mêmes applaudissements que dans les jours les plus brillants de sa jeunesse. Louis XIV en fut si charmé qu'il lui dit : *Il n'y a que votre éloquence qui*

*ne vieillit point*. De retour dans son diocèse il continua de l'édifier et de le régler jusqu'à sa mort, arrivée le 16 novembre 1703, à 69 ans. Sa mémoire est encore chère à Agen par l'hôpital qu'il y fonda. La piété de ce vertueux évêque allait jusqu'au scrupule. Ayant été ordonné prêtre par Lavardin, évêque du Mans, qui avait déclaré en mourant qu'il n'avait jamais eu intention de faire aucune ordination, l'oratorien se fit réordonner, malgré la décision de la Sorbonne. Voy. CATHARINUS. Les *Oraisons funèbres* de Mascaron ont été recueillies, en 1704, par le P. Bordes, in-12. Elles sont au nombre de 5, et l'on y a mis la Vie de l'auteur. On a réuni dans un recueil les *Oraisons funèbres* de Bossuet, Fléchier, Mascaron, Paris, 1738, 3 vol. in-12. On trouve dans cet orateur le nerf de Bossuet ; mais il n'a ni son élévation ni sa chaleur, moins encore la politesse et l'élégance de Fléchier. S'il avait eu autant de goût que l'un et l'autre ; s'il avait su éviter les faux brillants, les antithèses recherchées, il eût pu marcher d'un pas égal avec eux. « Quelquefois, dit Thomas, son âme s'élève ; mais quand il veut être grand, il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paraît une espèce de luxe, mais un luxe faux, qui annonce plus de pauvreté que de richesse. On lui trouve aussi des raisonnements vagues et subtils, et l'on sait combien ce langage est opposé à celui de la vraie éloquence. » Il ne faut pas cependant confondre Mascaron avec les orateurs médiocres ; en lisant attentivement ses sermons, on trouve une supériorité très-décidée sur le plus grand nombre de nos prédicateurs modernes, qui ne l'estiment peut-être pas, et qui seraient heureux de lui ressembler. — M. Migne a publié les *Oeuvres (oratoires) complètes de Maboul, de Mascaron, de De La Chambre, Sermons choisis de Nicolas de Dijon, et première partie des Oeuvres complètes de Richard l'Avocat, 1845, en 1 vol. in-4°*, faisant partie de la Collection des *Orateurs sacrés*. Les 1<sup>re</sup> et 3<sup>re</sup> parties des *Oeuvres complètes* de Richard l'Avocat forment 2 autres volumes.

MASCLEF (FRANÇOIS), savant hébraïsant, d'abord curé de Raincheval, dans le diocèse d'Amiens, où il naquit vers 1663, fut depuis le théologien et l'homme de confiance de M. Brou, son évêque, et eut sous lui la direction du séminaire ; on la lui ôta après la mort de ce prélat, arrivée en 1706 ; sa façon de penser sur le jansénisme, n'étant point du goût de Sabbatier, successeur de M. Brou, et qui voulait dans ses ecclésiastiques une entière soumission à l'Eglise. Masclef mourut en 1728, à 65 ans. Il savait le grec, l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque et l'arabe. Ses principaux ouvrages sont : une *Grammaire hébraïque*, en latin, selon sa nouvelle méthode, imprimée à Paris en 1716, in-12. Cette Grammaire fut réimprimée en 1730, en 2 vol. in-12, par les soins de M. de La Bletterie, alors prêtre de l'Oratoire, et ami de

Masclaf. On y trouve des réponses aux difficultés que le P. Guarin a faites dans sa grammaire hébraïque, contre la nouvelle méthode que Masclaf avait inventée, pour lire l'hébreu sans se servir de points. Il ne s'agit, selon lui, que de mettre, après la consonne de l'hébreu, la première voyelle qui sert à exprimer le nom de la consonne précédente : par exemple, après la consonne *daleth*, il plaçait un *a*, après *beth* un *e*, etc., système rejeté par la plupart des savants ; préférable cependant à l'emploi insidieux des points massorétiques, invention rabbinique et sans autorité. *Voy.* CAPPEL, GIRAUDEAU, GUARIN. La meilleure règle que nous ayons à cet égard, ce sont les anciennes versions, celle des Septante surtout, et la Vulgate, antérieures à l'invention massorétique, et faites dans le temps où l'hébreu était encore une langue vivante, ou du moins assez généralement connue pour n'être pas le jouet d'un système grammatical ; où le texte sacré surtout avait une consistance et une uniformité de leçon, que les herméneutes modernes tâchent en vain de lui ravir par des chicanes alphabétiques et puéril s. *Voy.* ELÉAZAR. Les *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens*, in-12 ; le *Catéchisme d'Amiens*, in-4° : une *Philosophie* et une *Théologie* manuscrites, qui auraient vu le jour, si on n'y avait pas découvert les traces des nouvelles erreurs.

MASCRIER (l'abbé JEAN-BAPTISTE LE), de Caen, mort à Paris en 1760, à 63 ans, est un de ces auteurs qui sont plus connus par l'art de rassembler des mémoires sur les ouvrages des autres, que par le talent d'en enfanter eux-mêmes. On a de lui : *Description de l'Égypte sur les Mémoires de M. Maillet*, 1735, in-4°, en 2 vol. in-12. Il y a des remarques judicieuses et des anecdotes curieuses, mais il s'en faut bien que tout y soit exact : à l'égard de la forme, l'éditeur aurait pu proscrire l'enflure, l'affectation, la déclamation, la superfluité des mots et les répétitions importunes. *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Église*, 1743, in-12 ; livre moins recherché que le précédent. La *traduction* des Commentaires de César, latin et français, 1753, in-12 ; *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi*, 1757, in-12. Il a eu part à la nouvelle édition corrigée de l'*Histoire générale des cérémonies religieuses*, Paris, 1741, et à la *Traduction* de l'Histoire du président de Thou. *Histoire de la dernière révolution des Indes orientales*, curieuse, mais peu exacte ; *Tableau des maladies*, de Lommius, traduit du latin, 1760, in-12 ; des éditions des *Mémoires* du marquis de Feuquières, de l'*Histoire de Louis XIV* per Péllisson ; et de *Telliamed*, de Maillet. On voit par le contraste de ces divers ouvrages, que Le Mascrier ne savait pas choisir les objets de son travail, et qu'il publiait les délires du matérialisme avec autant de zèle que des ouvrages de piété.

MASIUS (GISEBERT), évêque de Bois-le-Duc, mort en 1614, était natif de Bommel, petite ville du duché de Gueldre. Plein d'un zèle

vraiment apostolique, il fit fleurir la vertu et la science dans son diocèse, et publia, en 1613, d'excellentes *Ordonnances synodales*, en latin, réimprimées, en 1700, à Louvain, par les soins de Steyaert.

MASIUS ou MAES (ANDRÉ), savant orientaliste belge, né à Linnich, près de Bruxelles, l'an 1526, fut un des plus savants hommes du xvi<sup>e</sup> siècle. Il fit d'abord de grands progrès dans l'étude de la philosophie et de la jurisprudence, et devint secrétaire de Jean de Wèze, évêque de Constance. Après la mort de cet évêque, il fut envoyé en qualité d'agent à Rome, et profita de son séjour en cette ville pour se rendre habile dans le syriaque. En 1553, il se maria à Clèves, et fut fait conseiller de Guillaume, duc de Clèves. Il mourut à Zuénar, près de Clèves, le 7 avril 1574, âgé de 57 ans, dans des sentiments vraiment chrétiens. Masius possédait, outre plusieurs langues vivantes, le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque : il était très-versé dans l'histoire et la géographie ancienne, et personne de son temps ne le surpassa, ni peut-être même ne l'égalait dans la critique sacrée. Sébastien Munster disait que Masius semblait avoir été élevé dans l'ancienne Rome ou dans l'ancienne Jérusalem. On a de lui : un *Recueil* de différentes pièces anciennes et modernes, traduites du syriaque, Anvers, 1569, dans la Bibliothèque des Pères de Margarin de la Bigne, et dans les *Critici sacri*, 2<sup>e</sup> édit., tome II ; *Syrorum peculium*, Anvers, 1571, in-fol. C'est un dictionnaire syriaque. *Grammatica linguæ syriacæ*, Anvers, 1571, in-fol. Arias Montanus ayant prié Masius de contribuer à l'édition de la *Polyglotte* d'Anvers, il fit ces deux ouvrages qui y ont été insérés. Un *Commentaire* sur le livre de Josué, Anvers, 1574, in-fol., et dans les *Critici sacri* de Londres et d'Amsterdam, tome II. Ce commentaire renferme des choses excellentes. *Disputatio de cena Domini, opposita calvinistarum impiis corruptelis*, Anvers, 1575 ; des *Commentaires* sur quelques chapitres du Deutéronome, insérés dans les *Critici sacri*. Il préparait des Commentaires sur les livres historiques de l'Écriture, lorsqu'il mourut. Il avait possédé le célèbre manuscrit syriaque, qui, écrit en 626, passa depuis au savant Daniel-Ernest Jabonski. C'est le seul manuscrit connu qui nous ait conservé l'édition donnée par Origène du livre de Josué, et des autres livres historiques suivant l'Ancien Testament. Il est traduit mot à mot sur un exemplaire grec, corrigé de la main d'Ésèbe. — On ne sait ce que ce manuscrit est aujourd'hui devenu.

MASSÆUS (CHRÉTIEU), surnommé *Cambracensis*, à cause du long séjour qu'il fit à Cambrai, naquit à Warneton en 1469. Il entra dans la congrégation des clercs de la vie commune, enseigna les humanités à Gand, de là se rendit à Cambrai, où il exerça le même emploi depuis 1509 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1546. Nous avons de lui : une *Grammaire latine*, Anvers, 1546, in-4°. Des pautères prétendent que Massæus avait puilé dans sa *Grammatica*, et le traita fort durement.

ment; Massæus lui répondit solidement, mais avec autant de modération que Despautère avait mis d'emportement à l'attaquer. *Chronicorum multiplicis historiae utriusque Testamenti lib. xx*, Anvers, 1540, in-fol. Cette chronique est estimée. On dit que l'auteur employa cinquante ans à la faire. Il a mis à la tête un calendrier égyptien, hébraïque, macédonien et romain; ce qui montre qu'il était versé dans les mathématiques aussi bien que dans l'histoire et les belles-lettres.

MASSE (PIERRE), démonographe, né dans le xvii<sup>e</sup> siècle au Mans, où il exerça la profession d'avocat, est auteur d'un ouvrage intitulé: *De l'imposture et tromperie des diables, devins, enchanteurs, sorciers, noueurs d'aiguillettes, chevilleurs, nécromanciens, chiromanciens et autres qui, par telle invocation diabolique, arts magiques et superstitions, abusent le peuple*, Paris, 1579, in-8°, rare et curieux. A la suite on trouve deux opuscules intitulés, l'un: *Traité des maléfices, sortilèges et autres sciences diaboliques, avec les Scolies sur le livre de Tobie, dont se veulent aider et fonder les sorciers*, par René Benoit; l'autre: *Déclamation contre l'erreur desdits maléficiens et sorciers*, par le P. Nodé, minime. Massé mourut postérieurement à 1584. Il avait promis une Suite à son ouvrage, où il traiterait de la divination légitime ou permise; et il avait de plus composé un livre contre les athées, juifs et autres sectes, sous ce titre: *Les cinq points d'erreur*.

MASSIEU (GUILLAUME), membre de l'académie des belles-lettres et de l'académie française, naquit à Caen en 1665. Etant venu achever ses études à Paris, il entra chez les jésuites. Il en sortit dans la suite, et se chargea de l'éducation du fils de M. de Sacy, de l'académie française. L'abbé Massieu contracta une amitié étroite avec Turreil et avec plusieurs autres savants. Il fut nommé, en 1710, professeur en langue grecque au collège royal, place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1722. L'abbé Massieu était un homme vrai, simple, modeste, orné seulement de sa vertu et des richesses de son savoir. Profond dans la connaissance des langues anciennes, il en profita pour connaître les génies des plus beaux siècles d'Athènes et de Rome. On a de lui: plusieurs savantes *Dissertations*, dans les mémoires de l'académie des Inscriptions; une belle *Préface* à la tête des OEuvres de Turreil, dont il donna une nouvelle édition en 1721. Il avait entrepris une *Traduction* de Pindare avec des notes; mais il n'en a donné que six odes. Le feu et l'enthousiasme de l'original ne se retrouvent point dans cette version. On estime davantage les notes que M. de Vauvilliers a jugées propres à orner son *Essai de Traduction* du même poète. *Histoire de la poésie française*, in-12, etc. Les recherches curieuses dont elle est remplie et l'élégante simplicité du style rendent cet ouvrage aussi utile qu'agréable. Un *Poème latin sur le café*, que l'abbé d'Olivet a publié dans son recueil de quelques poètes latins modernes. L'ouvrage de l'abbé Massieu ne dépare

point cette collection. Une *édition* très-correcte du Nouveau Testament en grec, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Boze a publié l'*Eloge de Massieu* dans le recueil de l'académie des Inscriptions.

MASSIEU (JEAN-BAPTISTE), évêque constitutionnel du département de l'Oise, né à Vernon, en Picardie, était curé de Sergy en 1789, et fut député du clergé du bailliage de Senlis aux Etats généraux. Il fut un des premiers curés qui se réunirent au tiers état, devint secrétaire de l'assemblée en décembre 1789, prêta serment à la nouvelle constitution civile du clergé, et fut élu évêque constitutionnel de l'Oise en février 1791. Nommé député à la convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Le 11 novembre 1793, il écrivit à la convention qu'il renonçait à ses fonctions et qu'il allait se marier; en effet, il épousa la fille du maire de Givet. Massieu était alors en mission dans les Ardennes. Il y signala son zèle patriotique par des vexations et des cruautés de toute espèce, particulièrement contre les prêtres. Tout ce qui avait rapport au culte fut l'objet particulier de ses fureurs. On lit dans les *Annales de la religion*, rédigées par les constitutionnels, qu'il se joignit aux clubistes de Mézières et de Charleville pour promener un mannequin représentant le pape, vêtu d'habits pontificaux et porté sur un âne; que de là il se rendit avec sa bande dans les églises, où l'on mit tout au pillage, et où l'on commit toutes sortes de profanations. Il prononça lui-même, dans l'église de Sedan, un discours contre le fanatisme. Sa conduite donna lieu à de vives plaintes après la terreur. Il fut arrêté le 9 août 1795, mais amnistié par la loi du 24 octobre de la même année. Il obtint, en 1797, la place de professeur à l'école centrale de Versailles, et ensuite celle d'archiviste au bureau de la guerre. Obligé de quitter la France par la loi du 12 janvier 1816, comme républicain, il se retira dans les Pays-Bas, et mourut à Bruxelles le 6 juin 1818. On a de lui une *Traduction* de Lucien, Paris, 6 vol. in-12, qui passe pour être mieux écrite que celle de Belin de Ballu; mais elle lui est bien inférieure pour l'exactitude et l'érudition.

MASSILLON (JEAN-BAPTISTE), fils d'un notaire d'Hières en Provence, né le 24 juin 1663, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1681. Ses supérieurs lui ayant soupçonné, pendant son cours de régence, des intrigues avec quelques femmes, l'envoyèrent dans une de leurs maisons au diocèse de Meux. Il fit les premiers essais de l'art oratoire à Vienne en Dauphiné, pendant qu'il professait la théologie. L'*Oraison funèbre* de Henri de Villars, archevêque de cette ville, obtint tous les suffrages. Ce succès engagea le P. de La Tour, alors général de sa congrégation, à l'appeler à Paris. Lorsqu'il y eut fait quelque séjour, il lui demanda ce qu'il pensait des prédicateurs qui brillent sur ce grand théâtre: « Je leur trouve, répondit-il, bien de l'esprit et du talent; mais si je prêchais, je ne prêcherais pas comme eux. » Il tint parole: il prêcha, et il s'ouvrit une route nou-

velle. Le P. Bourdaloue fut excepté au nombre de ceux qu'il ne se proposait point d'imiter. S'il ne le prit pas en tout pour son modèle, c'est que son génie le portait à un autre genre d'éloquence. Bourdaloue, comme un conquérant redoutable, entraîne, subjugué, force de se rendre aux armes de la raison : Massillon, comme un négociateur habile, procède avec moins de rapidité, mais avec plus de douceur. L'un s'adresse à l'esprit, et le domine; l'autre s'attache à l'âme, la captive et l'attendrit. Le premier a la dignité, la force et le feu continu de Démosthènes; le second, l'adresse et l'art de Cicéron. Après avoir prêché son premier Avent à Versailles, il reçut cet éloge de la bouche même de Louis XIV : « Mon Père, quand j'ai entendu les autres prédicateurs, j'ai été très-content d'eux. Pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même. » En 1704, le Père Massillon parut pour la seconde fois à la cour, et y parut encore plus éloquent que la première. Les éloges flatteurs qu'il y recueillit n'allèrent point sa modestie. Un de ses confrères le félicitant sur ce qu'il venait de prêcher admirablement, suivant sa coutume : « Eh! laissez, mon Père, lui répondit-il, le diable me l'a déjà dit plus éloquentement que vous. » Les occupations du ministère ne l'empêchèrent pas de se livrer à la société; il oubliait à la campagne qu'il était prédicateur, sans pourtant blesser la décence. S'y trouvant chez M. de Crozat, celui-ci lui dit un jour : « Mon Père, votre morale m'effraie; mais votre façon de vivre me rassure. » Il se peut qu'il ait quelquefois accordé un peu trop à la complaisance ou à de pressantes sollicitations, comme il lui arriva dans la suite à l'égard du licencié Dubois, auquel il eut la faiblesse de donner une attestation pour être prêtre, et, ce qui est plus grave encore, de le consacrer évêque. Son esprit de conciliation le fit choisir dans les affaires de la Constitution, pour accommoder le cardinal de Noailles avec le saint-siège; il ne négligea rien pour lui persuader l'indispensable nécessité d'acquiescer aux décrets du souverain pontife, acceptés de l'Eglise universelle; mais le temps où le cardinal devait être persuadé n'était pas encore venu. Le régent le nomma, en 1717, à l'évêché de Clermont. Destiné l'année suivante à prêcher devant Louis XV, qui n'avait que neuf ans, il composa ces discours si connus sous le nom de *Petit-Carême*, qu'on regarde communément comme son meilleur ouvrage, quoiqu'un homme de l'art en ait jugé très-différemment. On souhaiterait que les ornements y fussent moins prodigués, les répétitions et les paraphrases plus rares. Mais les circonstances peuvent servir à excuser ces défauts. L'abbaye de Savigny ayant vaqué, le cardinal Dubois la lui fit accorder. L'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, en 1723, fut le dernier discours qu'il prononça à Paris. Depuis, il ne sortit plus de son diocèse, où sa douceur, sa politesse et ses bienfaits lui avaient gagné tous les

coeurs. En deux ans il fit porter secrètement 20 mille livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Il se faisait un plaisir de rassembler des oratoriens et des jésuites à sa maison de campagne, et de les faire jouer ensemble. Sa diocèse le perdit en 1742; il était âgé de 79 ans. Le caractère de son éloquence est un ton simple, noble, intéressant, affectueux, naturel; un style pur, correct, élégant, qui pénètre l'âme, sans la contraindre ni l'agiter. « Massillon, dit l'abbé Maury, a rarement des traits sublimes; mais s'il est au-dessous de sa propre renommée comme orateur, il est sans doute au premier rang comme écrivain, et nul n'a porté le mérite de style à un plus haut degré de perfection : c'est s'être occupé de cette partie de l'éloquence jusqu'à la fin de ses jours. On trouva dans son portefeuille, après sa mort, douze éditions de ses Sermons qu'il retouchait sans cesse depuis sa promotion à l'épiscopat, et qui par conséquent n'ont jamais été prononcés en chaire tels que nous les lisons aujourd'hui. Massillon avait conservé sa sa vieillesse toute la pureté de son génie; mais il avait perdu toute la vivacité de son imagination, et il travaillait beaucoup plus alors le style que le fond de ses discours : aussi ne voulut-il jamais revenir à son *Petit-Carême*, qu'il avait écrit d'abord avec plus de soin; et je ne crois point attacher la gloire de l'immortel Massillon, je pense au contraire lui rendre ici un nouvel hommage, en osant avancer que ce *Petit-Carême*, cité longtemps comme son chef-d'œuvre, me paraît l'une de ses plus faibles productions oratoires. Tous les plans de Massillon se ressemblent; et outre cette monotonie dont on est frappé quand on lit ses sermons de suite, il s'y borne ordinairement à combattre les prétextes, et n'entre peut-être pas assez avant dans le fond de ses sujets... Souvent cet excellent auteur, trompé par sa fécondité, ne nourrit point assez d'idées son style enchanteur, et il perdrait beaucoup, sans doute, s'il était jugé sur cette maxime de Fénelon : *Un bon discours est celui où on ne peut rien trancher sans couper dans le vif*. Quelquefois ses raisonnements sont dénués de la justesse, de la force, peut-être de la gravité qu'il était si digne de leur donner. Le neveu de Massillon nous a donné une bonne édition des *Oeuvres* de son oncle, à Paris, en 1745 et 1746, en 14 vol. grand in-12, et 12 tomes petit format. Parmi les éditions qui ont été données depuis, nous mentionnerons celle de Méquignon, 1818, en 14 vol. in-8°, imprimée par Cellot et Hurbert. On y trouve : un *Avent* et un *Carême* complets; plusieurs *Oraisons funèbres*, des *Discours*, des *Panegyriques* qui n'avaient jamais vu le jour. « Les *Oraisons funèbres*, dit l'auteur des *Trois siècles de la littérature*, sont la partie la plus faible. On peut dire que Massillon, avec tout l'appareil de l'éloquence, y est moins éloquent que partout ailleurs. Quelques-uns des sujets qu'il a traités étaient propres à lui fournir

« de grands traits. Il paraît avoir reconnu et le ton qui leur convenait, et les grandes ressources par lesquelles il pouvait les faire valoir. L'oraison funèbre du prince de Conti sent le rhéteur; elle offrait cependant au grand peintre mille tableaux intéressants. » Dix Discours, connus sous le nom de *Petit-Carême*, très-souvent réimprimés. Les *Conférences ecclésiastiques* qu'il fit dans le séminaire de Saint-Magloire, en arrivant à Paris; celles qu'il a faites à ses curés pendant le cours de son épiscopat, et les *Discours* qu'il prononçait à la tête des synodes qu'il assemblait tous les ans; des *Paraphrases* touchantes sur plusieurs psaumes. L'auteur de tant de morceaux d'éloquence aurait souhaité qu'on eût introduit l'usage de lire les sermons, au lieu de les prêcher de mémoire: il lui était arrivé, aussi bien qu'à deux autres de ses confrères, de rester court en chaire, précisément le même jour. Ils prêchaient tous les trois à différentes heures un vendredi saint. Ils voulurent s'aller entendre alternativement. La mémoire manqua au premier; la crainte saisit les deux autres, et leur fit éprouver le même sort. Quand on demandait à notre orateur quel était son meilleur sermon: *Celui que je sais le mieux*, répondait-il. On attribue la même réponse au Père Bourdaloue. Le célèbre Père La Rue pensait, comme Massillon, que la coutume d'apprendre par cœur avait bien des inconvénients; mais il faut convenir que l'usage contraire en aurait de plus grands encore; qu'il anéantirait l'action de l'orateur, gênerait la déclamation et affaiblirait infiniment l'attention de l'auditoire. On pourrait peut-être concilier les difficultés, en autorisant l'usage de jeter de temps à autre un coup d'œil sur le papier. L'abbé de La Porte a recueilli, en 1 vol. in-12, les idées les plus brillantes et les traits les plus saillants répandus dans les ouvrages de l'évêque de Clermont. Ce recueil a paru à Paris en 1748, in-12, et forme le 13<sup>e</sup> vol. de l'édition grand in-12, et le 13<sup>e</sup> du petit in-12; il est intitulé: *Pensées sur différents sujets de morale et de piété, tirées, etc.* Il a paru, en 1729, sous le nom de Massillon, des *Maximes sur le ministère de la chaire*; cet ouvrage est du Père Gaichies. (Voy. le n<sup>o</sup> 10,961 du *Dictionnaire des Anonymes*.) Tabaraud a donné, en tête d'une édition des *Œuvres choisies de Massillon*, Paris, Delestre-Boulage, 1824, 6 vol. in-8<sup>e</sup>, une *Notice* et le *fac-similé* d'une lettre inédite. Les *Œuvres complètes* de Massillon font partie de la *Collection intégrale et universelle des orateurs sacrés*, publiée par M. Migne, en 60 vol. in-4<sup>e</sup>. D'Alembert a fait son *Eloge*, qui se trouve dans le premier volume de l'*Histoire de l'Académie*, 1779; la ville d'Hières a décerné une statue à cet illustre prédicateur, en 1817.

MASSINI (CHARLES-IGNACE), prêtre de l'Oratoire, né à Césène le 16 mai 1702, se rendit habile dans la connaissance de l'écriture sainte et des Pères, et de l'histoire ecclésiastique, et termina par une sainte mort, le 23 mars 1791, à l'âge de 89 ans, une vie passée

dans la pratique de toutes les vertus. Il étoit aveugle depuis 25 ans, et il supporta cette infirmité avec beaucoup de résignation. Massini a laissé: *Vita del venerabile padre Mariano de Sozzini del' Oratorio di Roma*, Rome, 1747. Cette vie avait été ébauchée par le cardinal Leandro Colloredo. Le P. Massini refondit son travail et y mit la dernière main. Depuis, elle fut réimprimée avec des additions de Massini, et la *Vie* d'une célèbre et pieuse dame romaine, nommée Flaminia Papi, ouvrage du même P. Mariano Sozzini; *Vita del N.-S. Gesu-Cristo*, tirée des saints Evangiles, Rome, 1759. Elle avait été composée en français par l'abbé Le Tourneux, et traduite en italien, Rome, 1757. Le P. Massini y fit des changements importants, et l'enrichit d'*Observations morales*: *Vita del N.-S. Gesu-Cristo, con un appendice che contiene 14 Meditazioni sulla passione di Gesu-Cristo, un' Istruzione per assister alla santa messa*, etc., Rome, 1761, souvent réimprimée à Venise, à Turin et ailleurs. L'*Appendix* fut aussi imprimé à part, *con un breve esercizio di divozione per le Domeniche e feste del Signore*, etc.; *Raccolta delle Vite de' Santi per ciascheduno giorno dell'anno*, etc., Rome, 1765, 13 vol. in-12; *Seconda Raccolta che contiene l'Appendice delle Vite de' Santi per ciascheduno giorno dell'anno*, Rome, 1767, 13 vol. in-12. A la tête se trouve la *Vie de la sainte Vierge*, du savant P. Micheli, de la même congrégation, qui eut une grande part à ces travaux du P. Massini. Ces deux recueils, souvent réimprimés, complètent l'hagiographie du Nouveau Testament, et offrent ce que l'histoire ecclésiastique contient de plus authentique et de plus édifiant, mis dans un ordre parfait et exposé dans un style simple, mais qui ne manque ni de clarté ni d'élégance. Parmi les autres ouvrages du P. Massini, on cite une *traduction* italienne du livre de l'Imitation.

MASSON (INNOCENT LE), chartreux, né à Noyon en 1628, fut élu général de cet ordre en 1675, et fit rebâtir la grande Chartreuse, qui avait été presque entièrement réduite en cendres. Il s'acquit un nom par sa vertu et par ses livres de piété. Son meilleur ouvrage est sa nouvelle collection des *Statuts des Chartreux*, avec des notes savantes, Paris, 1703, in-fol., très-rare. Il y a cinq parties. La cinquième, contenant les privilèges de l'ordre, manque quelquefois. Il avait donné, en 1683, l'*Explication de quelques endroits des statuts de l'ordre des Chartreux*, petit in-4<sup>e</sup> qui doit avoir 166 pages. Ceux qui finissent à la page 122 ne sont pas complets. C'est une réponse à ce que l'abbé de Rancé avait dit des chartreux dans ses *Devoirs de la vie monastique*. Cet auteur mourut en 1703, à 75 ans, après avoir été, pendant toute sa vie, ennemi zélé des disciples de Jansénius, qui ne l'ont pas épargné dans leurs écrits, et l'ont traité de mauvais théologien, de faux mystique, etc. Si, en se déclarant pour une secte, on peut être exalté jusqu'aux nues par ses partisans, il faut s'attendre aussi d'être ravalé jusqu'au néant

lorsqu'on se déclare contre. Voy. COMMIRE, saint VINCENT DE PAUL.

MASSON (ANTOINE), religieux minime, mort à Vincennes en 1700, dans un âge avancé, se fit un nom dans son ordre par sa piété, par son savoir et par ses ouvrages. Les principaux sont : *Questions curieuses, historiques et morales sur la Genèse*, in-12; *l'Histoire de Noé et du déluge universel*, 1687, in-12; *l'Histoire du patriarche Abraham*, 1688, in-12; un *Traité des marques de la prédestination*, et quelques autres livres de piété, nourris des passages de l'Écriture sainte et des Pères. — Il ne faut pas le confondre avec Claude MASSON, prêtre de l'Oratoire, dont on a des *Sermons* pour un Avent, un Carême, des *Mystères*, *Panegyriques*, etc., Lyo, 1693. M. l'abbé Migne a publié les *Œuvres* (oratoires) complètes de Giroust, de Dordéans, et *Sermons choisis de Masson*, en 1 vol. in-4°, faisant partie de la collection des *Orateurs sacrés*.

MASSON (JEAN), ministre réformé, né en France vers 1680, mort vers 1750, s'était retiré en Angleterre pour y professer les nouvelles opinions. On cite de lui : *Jani Templum reseratum, seu Tractatus chronologico-historicus*, etc., Amsterdam, 1700, in-8°; *Lettres critiques sur la difficulté qui se trouve entre Moïse et saint Etienne, relativement au nombre des descendants de Jacob qui passèrent de Chanaan en Egypte*, Utrecht, 1705, in-8°; *Vita Horatii*, Leyde, 1707 ou 1708, in-8°; *Vita Ovidii*, Amsterdam, 1708, petit in-8°; *Vita Plinii Secundi*, ibid., 1709, petit in-8°; *Vita Æli Aristidis*, à la tête de l'édition des *Discours* de ce rhéteur, publiée par Jebb, Oxford, 1722; des *Notes* sur les *inscriptions recueillies par Gruter*, dans l'édition de Grævius, Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol.; sur les *Médailles des rois de la Comagène*, dans le *Tesoro britannico*, par Haym; *Annus solaris antiquus*, in-fol., dont le prospectus seul, à ce qu'il paraît, a été publié. On lui a attribué par erreur la *Vie de Bayle*, publiée sous le nom de Lamonnaye, et qu'il faut, suivant Barbier, restituer à Du Revest, écrivain réfugié.

MASSON DES GRANGES (DANIEL LE), prêtre, né en 1700, mort, en 1760, avait autant d'esprit que de piété. Les particularités de sa vie sont ignorées; mais on connaît beaucoup son excellent ouvrage intitulé : *Le philosophe moderne, ou l'Incrédule condamné au tribunal de la raison*, 1759, in-12; réimprimé en 1765 avec des additions considérables. Les vérités que l'auteur traite sont rebattues; mais il les présente dans un nouveau jour, et en dépouillant les preuves de la religion de ce qu'elles ont de trop abstrait, il les met à la portée de tout le monde.

MASSOULIÉ (ANTOINE), né à Toulouse en 1632, se fit dominicain en 1647. Il fut prieur dans la mai on du noviciat à Paris, puis provincial de la province de Toulouse, enfin assistant du général de son ordre en 1686. Ce modeste religieux refusa un évêché qui lui fut offert par le grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1706, à 74 ans, honoré des regrets et de l'estime

des savants de son ordre. Son principal ouvrage est un livre en 2 vol. in-fol., intitulé : *Divus Thomas sui interpres de motione divina et libertate creata*, etc. Il tâche d'y prouver que les sentiments de l'école des dominicains sur la prédestination physique, la grâce et la prédestination, sont véritablement les sentiments de saint Thomas, et non point des inventions de Bannez, comme quelques auteurs l'ont prétendu. L'ouvrage fut attaqué par les théologiens de Douai l'an 1722, et l'affaire fut portée à Rome, qui rendit, le 16 juillet 1729, un décret favorable à Massoulié. Voy. BENOIT XIII. Il réfuta aussi les quietistes dans deux écrits, publiés in-12, 1699 et 1704.

MASSUET (dom RENÉ), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Omer de Mancelles, au diocèse d'Evreux, en 1666, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Il étudia le grec à Rouen; et, en 1703, il se fixa à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il a publié : une *édition* de saint Irénée, imprimée chez Coignard, à Paris, in-folio, 1710; plus ample et plus correcte que les précédentes, et enrichie de préfaces, de dissertations et de notes. Ces dissertations donnent un nouveau jour à des matières qui peut-être n'avaient jamais été bien éclaircies. Le cinquième volume des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*; une *Lettre d'un ecclésiastique* au R. P. E. L. J. (révérend Père Etienne Langlois, jésuite), dans laquelle il répond à une brochure contre l'édition de saint Augustin, donnée par ses confrères (Voy. AUGUSTIN); une seconde *édition* du *Saint Bernard* de dom Maillon. Dom Massuet mourut en 1716, à 50 ans. Son érudition, son application au travail, et les qualités de son cœur, lui méritèrent les regrets de sa congrégation. Il mériterait un éloge complet, sans ses liaisons avec un parti occupé à semer dans l'Église la division et le trouble, en combattant ses plus solennelles décisions, comme on le voit par ses *Lettres*, publiées par Schelhorn dans le tome XIII des *Amœnitates litterariae*.

MASTROFINI (l'abbé), mort à Rome le 13 mars 1845, âgé de plus de 80 ans, auteur de plusieurs ouvrages très-savants, était célèbre en Italie et dans les pays étrangers, comme métaphysicien, jurisconsulte et philologue. Il était consultant de la congrégation des affaires ecclésiastiques et membre du collège philologique de l'université romaine. Il n'était pas moins recommandable par sa fervente piété que par son vaste savoir.

MATERNE (saint), succéda à saint Valère dans le gouvernement de l'Église de Trèves, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle. Il quitta ce siège pour fonder celui de Cologne, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il assista à deux conciles tenus contre les donatistes, l'un à Rome, l'autre à Arles. Son corps fut transporté à Trèves, dans l'église de Saint-Mathias, où il fut enterré auprès de saint Eucher et de saint Valère, ses prédécesseurs. Pappo, archevêque de Trèves, le transféra de là dans l'église métropolitaine en 1037. Quelques 16-

gendes le font inal à propos disciple de saint Pierre.

**MATERNUS.** Voy. **FIRMICUS MATERNUS.**

**MATHA.** Voy. **JEAN DE MATHA.**

**MATHAN**, prêtre de Baal, fut tué devant l'autel de ce faux dieu, par les ordres du grand prêtre Joiada, vers l'an 880 avant Jésus-Christ.

**MATHAN**, fils d'Eléazar, fut père de saint Jacob et aïeul de saint Joseph, époux de la sainte Vierge.

**MATHAT**, fils de Lévi et père d'Héli, que l'on croit être le même que Joachim, père de la Vierge Marie. Voy. **JOACHIM.**

**MATHATHA**, fils de Nathán et père de Menna, un des ancêtres de Jésus-Christ, selon la chair.

**MATHATHIAS**, fils de Jean, de la famille des Machabées, prêtre du Seigneur, descendant d'Aaron par Eléazar, se rendit fort célèbre pendant la persécution d'Antiochus Epiphane. Les abominations qui se commettaient à Jérusalem après la prise de cette ville l'obligèrent de se retirer avec ses fils dans celle de Modin, où il était né. Ses fils étaient Jean, Simon, Judas, Eléazar et Jonathan. Il n'y fut pas longtemps sans voir arriver les commissaires envoyés par Antiochus, pour contraindre ceux de Modin à renoncer à la loi de Dieu et à sacrifier aux idoles. Plusieurs cédèrent à la violence; mais Mathathias déclara publiquement qu'il n'obéirait jamais aux ordres injustes d'Antiochus. Comme il cessait de parler, il aperçut un Israélite qui s'avancait pour sacrifier aux idoles. Animé à l'instant d'un enthousiasme divin, il se jette sur cet homme et sur l'officier qui voulait le forcer à cette impiété, et les tue tous les deux sur l'autel même où ils allaient sacrifier. Cette action ayant fait du bruit, il s'enfuit sur les montagnes avec ses fils et un grand nombre d'Israélites. Alors, formant un corps d'armée, il parcourut tout le pays, détruisit les autels dédiés aux faux dieux et rétablit le culte du Seigneur. Ce grand homme, sentant que sa fin approchait, ordonna à ses fils de choisir pour général de leurs troupes Judas Machabée. Il les bénit ensuite, et mourut après avoir gouverné Israël durant l'espace d'une année, vers la 166<sup>e</sup> avant Jésus-Christ. C'est par lui que commença la principauté des Asmonéens, qui dura jusqu'à Hérode. La grande sacrificature y fut toujours jointe depuis son fils Judas Machabée, qui en fut revêtu le premier. Voy. **JUDAS MACHABÉE.**

**MATHATHIAS**, fils de Simon, petit-fils du grand Mathathias, fut tué en trahison avec son père et un de ses frères, par Ptolémée, son beau-frère, dans le château de Doch, l'an 135 avant Jésus-Christ.

**MATHENEZ**, en latin **MATHENESIUS** ou **MATENESIUS** (**JEAN-FRÉDÉRIC DE**), né à Cologne vers 1570, docteur en théologie, professeur d'histoire et de langue grecque, puis chanoine et curé de Saint-Cunibert, dans sa ville natale, donna ses soins aux pestiférés, et mourut de la contagion le 24 août 1622. C'était un critique savant, qui exerça sa plume sur des matières singulières; son

style est trop négligé. On a de lui : *De triplici coronatione germanica, lombardica et romana*, Cologne, 1622, in-4<sup>o</sup>; *De luxu et abusu vestium; Critices christianæ libri duo*, Cologne, 1611, in-8<sup>o</sup>. Voyez *Biblioth. Colon.*, du P. Hartzheim.

**MATHER** (le R<sup>év.</sup> **RICHARD**), ecclésiastique anglican, né l'an 1596 dans le comté de Lancaster, passa en Amérique, devint ministre de Dorchester, dans le Massachussets, et mourut en 1669, laissant : un *Discours sur l'Eglise presbytérienne; Modeste et fraternelle réponse au livre de Herle*, 1646; un *Catéchisme; Traité de la justification*, 1652, etc. Il eut trois fils, **SAMUEL**, **NATHANAËL** et **ELÉAZAR**, qui embrasèrent aussi l'état ecclésiastique. — Le premier, qui naquit en 1626, suivit son père en Amérique, puis, revenu dans sa patrie, devint ministre à Dublin, et mourut en 1671. On cite de lui : *Avertissement salutaire pour un temps de liberté*, 1652; *Défense de la religion protestante contre le papisme*, 1671; *Irenicum*, ou *Essai pour l'union contre les presbytériens, les indépendants et les anabaptistes; Traité contre les liturgies forcées; Pamphlet contre Valentin Greatrakes*, qui prétendait guérir les malades en les frappant; un recueil de *Sermons* sur des sujets de l'Ancien Testament. — Nathanaël, né en 1630, mort en 1697, avait obtenu de Cromwell, en 1656, un bénéfice à Barnstable. Lors de la rentrée des Stuarts, il s'enfuit en Hollande, et, après avoir été quelque temps ministre à Rotterdam, fut rappelé pour remplacer son frère à Dublin. Enfin il devint ministre d'une église congrégationnelle à Londres. Outre 23 *Sermons* prêchés à Piners-Hall, on a de lui : *La justice de Dieu pour tous ceux qui croient*, 1694; *Discussion sur le pouvoir qu'a le pasteur d'une église d'officier dans une autre.* — Eléazar, né en 1637, mort en 1669, après avoir été pasteur d'une église nouvellement établie à Northampton, est auteur d'un livre qui fut publié sous ce titre : *Sérieuse exhortation au peuple de la Nouvelle-Angleterre et à la génération suivante*, 1671. C'est un abrégé de ses sermons.

**MATHER** (**INCREASE**), théologien puritain, né l'an 1644 à la Nouvelle-Angleterre, obtint l'emploi de desservant d'une chapelle à Gloucester, sous le protectorat de Cromwell, retourna en Amérique lors du rétablissement de Charles II, et y mourut en 1722. Nous citerons de lui : *Droit divin du baptême des enfants*, in-8<sup>o</sup>; *Discours sur la personne de Jésus-Christ*, in-8<sup>o</sup>; *Diatrise de signo Filii hominis et de secundo Messiae adventu*, in-8<sup>o</sup>; *De successu Evangelii apud Indos in Nova Anglia*, in-8<sup>o</sup>.

**MATHIAS** ou **MATTHIAS** (saint). Le perfide Judas ayant laissé, par sa mort, la place d'apôtre vacante, Joseph appelé *Barsabas*, que sa piété avait fait surnommer *le Juste*, et Mathias, furent les deux hommes sur lesquels on jeta les yeux pour l'apostolat. Les fidèles prièrent Dieu de se déclarer sur un des deux. Le sort tomba sur Mathias, l'an 33 de Jésus-Christ. On ne sait rien de certain sur la vie et la mort de cet apôtre. Ce que

l'on dit de sa prédication en Ethiopie et de son martyre, n'est point appuyé sur des témoignages contemporains. *Voy.* la fin de l'article saint JACQUES le Majeur. Les anciens hérétiques lui ont attribué un *Evangile* et un *Livre de traditions*, reconnus pour apocryphes par toute l'Eglise. On croit avoir à Rome les reliques de cet apôtre, mais la fameuse abbaye de Saint-Mathias, près de Trèves, prétend, avec autant de fondement, avoir cet avantage : prétentions douteuses de part et d'autre. Il se pourrait faire, disent les Bollandistes, que les reliques qui sont à Sainte-Marie-Majeure, ne fussent point de l'apôtre, mais d'un saint de ce nom, évêque de Jérusalem, vers l'an 120. *Voy.* sur saint Mathias une *Dissertation* d'Henschénus, dans le Recueil des Bollandistes.

**MATHIAS A CORONA**, carme de Liège, mort l'an 1676, âgé de 78 ans, est auteur d'une vaste *Théologie* en plusieurs volumes in-folio, Liège, 1663, aujourd'hui ignorée.

**MATHIAS DE SUÈDE**, que quelques-uns nomment mal à propos *Matthieu*, fut chanoine de Linkeping, confesseur de sainte Brigitte, et mourut à Stockholm avant cette sainte; car, selon les auteurs de sa Vie, elle eut connaissance de sa mort par révélation, lorsqu'elle était à Rome. Mathias a traduit la *Bible* en gothique ou suédois, et y a joint de courtes notes pour l'usage de sainte Brigitte : le P. Possevin croit que cet ouvrage a été anéanti pendant les révolutions de la Suède.

**MATHIAS DE SAINT-JEAN** (le Père), natif de Saint-Malo, fit profession dans l'ordre des carmes de Rennes, le 18 février 1618, fut successivement prieur de plusieurs couvents, notamment de celui des Billettes à Paris, devint provincial de Touraine et de Gascogne, puis procureur général des couvents de toute la province de France, et mourut à Paris le 4 mars 1681. Il s'était fait remarquer par son zèle à maintenir ou à rétablir la régularité de la vie monastique. On a du P. Mathias : *Le commerce honorable, ou Considérations politiques contenant les motifs de nécessité, d'honneur et de profit qui se trouvent à former des compagnies de personnes de toutes conditions pour l'entretien du négoce de mer en France, par un habitant de Nantes*, Nantes, 1646 et 1651, in-4°; *Lettre circulaire envoyée à tous les Carmes du royaume de France, au sujet de l'histoire de Notre-Dame du Mont-Carmel qu'on se propose d'écrire*, Anvers, 1643, in-4°; *La véritable dévotion du sacré scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel*, Paris, 1656, in-8°; *Histoire panégyrique de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, où l'on montre l'origine et la succession héréditaire de cet ordre, depuis le grand prophète saint Elie, son premier auteur, jusqu'à notre temps*, Paris, 1658-1665, 2 vol. in-fol : *L'esprit de la réforme des Carmes dans la France, ou le Carmel fleurant, Bordeaux*, 1666, in-4°.

**MATHIAS DE SAINT-BERNARD** (le Père), religieux de l'ordre des carmes de Rennes, où il fit profession le 16 mars 1631, était de la famille de Sèrent. Son zèle, sa piété, son érudition, lui méritèrent l'estime et les suf-

frages de ses confrères. Nommé définiteur de sa province, il se rendit en Irlande afin d'obtenir la restitution de plusieurs monastères dont les hérétiques s'étaient emparés; mais son voyage eut peu de succès. Le P. Mathias de Saint-Bernard mourut à Rennes le 26 juillet 1652. On a de lui : *Le triomphe de sainte Anne dans sa vie cachée*, Paris, 1651, in-8°.

**MATHIEU** (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), prêtre, né le 9 février 1764, à Montigny-le-Roi, près de Langres, fut élevé par les soins d'un oncle, l'abbé Raclot, euré de Thivet, qui fut une des victimes de la révolution. Après avoir reçu la consécration sacerdotale en 1788, Mathieu exerça les fonctions de vicaire à Berus près Tonnerre, jusqu'après le 10 août 1792. Son refus du serment l'obligea de se cacher, et la nécessité où il fut de se réfugier soit dans des caves humides, soit dans des citernes sans eau, tout en se dévouant secrètement et avec le plus grand zèle aux fonctions de son ministère, autant qu'il lui était possible, lui fit contracter de douloureuses infirmités. Lors du concordat, il ne put accepter aucune fonction; mais il se put cependant se rendre utile en préparant les enfants à la première communion, en faisant des catéchismes, en recueillant des matériaux pour l'histoire ecclésiastique et civile de Langres, de Chaumont, de Châtillon-sur-Seine, de l'abbaye de Clairvaux, etc., et il a laissé sur ce sujet d'importants manuscrits. L'abbé Mathieu succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante, à Autreville, le 9 juillet 1829.

**MATHIEU D'ALBANO**, cardinal, né à Reims, d'une famille noble, vers le milieu du xi<sup>e</sup> siècle, fut d'abord pourvu d'un canonicat dans l'église de Reims; mais il y renonça pour entrer dans l'ordre de Cluny, au prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, où il devint bientôt prieur. Pierre le Vénérable l'amena à Rome pour défendre sa cause contre Ponce, abbé de Cluny, et le pape Honorius II, ayant conçu pour lui la plus haute estime, le retint près de lui, et le créa cardinal et évêque d'Albano en 1125. La ponctualité avec laquelle il continua de remplir ses devoirs de religieux, le nombre et l'importance de ses travaux ne l'empêchèrent pas d'entretenir une correspondance avec saint Bernard et Pierre le Vénérable; on a de l'un et de l'autre des lettres qui lui sont adressées. Il fut successivement légat en France et en Allemagne, convoqua en cette qualité plusieurs conciles, notamment celui de Mayence, où Brunon, évêque de Strasbourg, fut contraint de renoncer à son évêché, et accompagna en 1134, à Milan, saint Bernard et les autres députés chargés de travailler à réconcilier Innocent II avec les Milanais qui avaient pris le parti de l'anti-pape Anaclet; la réconciliation eut lieu. Mathieu mourut à Pavie le 25 décembre 1135. On lui attribue : *De perfectione monachorum; De vanitate mundi; De votis monasticis; Sermones in Evangelia*.

**MATHILDE**, ou **MECHTILDE**, ou **MAHACD** (sainte), reine d'Allemagne, mère de l'empereur Othon, dit le Grand, et aïeule mater

nelle de Hugues Capet, était fille de Thierry, comte de Ringelheim, seigneur saxon. Elle épousa Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, et devint mère de l'empereur Othon, de Henri, duc de Bavière, et de Brunon, évêque de Cologne, honoré dans l'Eglise d'un culte public. Après la mort de son époux en 936, elle fut maltraitée par ses fils Othon et Henri, et obligée de se retirer en Westphalie. Othon la fit revenir, et se servit utilement de ses conseils; Henri se réconcilia aussi avec sa mère. Elle fonda plusieurs monastères et un grand nombre d'hôpitaux, et mourut dans l'abbaye de Quedlinbourg en 968. Sa *Vie*, écrite 40 ans après sa mort, par l'ordre de l'empereur saint Henri, a été publiée par les Bollandistes, 14 mars, avec des notes du P. Henschenius. *Act. Sanct.*, t. VII, p. 361.

MATHILDE ou MAUD (sainte), fille de sainte Marguerite, reine d'Ecosse, et première femme de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, imita fidèlement les vertus de sa mère. Elle fit bâtir à Londres deux grands hôpitaux, celui de l'église de Christ, et celui de Saint-Gilles. Elle mourut l'an 1118, et fut enterrée à Westminster, auprès de saint Edouard le Confesseur. C'est par son ordre que Thierry, moine de Durham, écrivit la *Vie* de sainte Marguerite, dont il avait été le confesseur. On l'honore le 30 avril.

MATHILDE, comtesse de Toscane, fille de Boniface, marquis de Toscane, soutint avec zèle les intérêts des papes Grégoire VII et Urbain II contre l'empereur Henri IV, son cousin, et remporta sur ce prince de grands avantages. Elle fit ensuite une donation solennelle de ses biens au saint-siège, et mourut en 1115, à 76 ans. Les ennemis des souverains pontifes l'ont accusée d'avoir eu des liaisons trop étroites avec Grégoire VII; mais la vertu de ce pape et celle de Mathilde ont fait passer cette accusation pour une calomnie dans l'esprit de tous les historiens équitables. Aucun fait, aucun indice n'a fait tourner ces soupçons en vraisemblance. La vérité de la donation de la comtesse Mathilde n'a jamais été révoquée en doute : c'est un des titres les plus authentiques que les papes aient réclamés; mais ce titre même fut un sujet de querelle. Mathilde possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie, le duché de Spolette, Véronne, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le *Patrimoine de Saint-Pierre*, depuis Viterbe jusqu'à Orviete, avec une partie de la Marche d'Ancone. Le pape Pascal II ayant voulu se mettre en possession de ces Etats, Henri IV, empereur d'Allemagne, s'y opposa. Il prétendit que la plupart des fiefs que la comtesse avait donnés étaient mouvants de l'empire. Ces prétentions firent une nouvelle étincelle de guerre entre l'empire et la papauté; cependant à la longue il fallut céder au saint-siège une partie de l'héritage de Mathilde. Voyez Mansi, *Memorie della gran-contessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino*, édit. II, *con molti documenti*, Lucques, 1756, in-4<sup>o</sup>.

MATHON DE LA COUR (CHARLES-JOSEPH),

né à Lyon en 1738, d'un père qui s'était fait une certaine réputation dans les mathématiques, vint jeune à Paris, et remporta plusieurs prix à l'académie des inscriptions et dans d'autres sociétés littéraires. De retour à Lyon, il y encouragea les arts, et il aidait de sa bourse les jeunes gens qui annonçaient des dispositions. C'est à lui que l'on doit les premiers succès de la société philanthropique de cette ville, les secours pour les mères nourrices, un établissement pour arracher les jeunes enfants à l'oisiveté. Il chercha aussi à faire jouir tous les quartiers de la ville de l'eau du Rhône, fraîche, légère et salubre en divers maux. Arrêté après le siège de sa ville natale en 1793, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Lyon. On a de lui : deux *Discours* couronnés, l'un par l'académie de la Conception à Rouen, *sur le danger de la lecture des livres contre la religion*, Rouen, 1770, in-8<sup>o</sup>; l'autre par l'académie de Châlons-sur-Marne, *sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie*, Paris, 1788, in-8<sup>o</sup>; *Lettres sur les Rosières*, 1781, in-12; *Lettres sur les peintures exposées au salon en 1763, 65, et 67*, où l'on remarque une foule d'observations fines; *Collection des comptes rendus concernant les finances depuis 1758 jusqu'en 1787*; des *Idylles* en prose; des *Eloges* et beaucoup d'*Analyses* dans le *Journal de Lyon*, qu'il fonda; etc. Il était beau-frère de Lemierro.

MATHOU ou MATHOU (dom CLAUDE-HUGUES), né à Mâcon, d'une bonne famille, embrassa la règle de Saint-Benoît dans la congrégation de Saint-Maur, l'an 1639, à l'âge de 17 ans, et s'y distingua par ses connaissances dans la philosophie et la théologie. Goudrin, archevêque de Sens, si connu par ses variations à l'égard du formulaire d'Alexandre VII, voulut l'avoir pour grand vicaire, et le fit ensuite entrer dans son conseil. Ce religieux mourut à Châlons-sur-Saône, le 29 avril 1705, âgé de 84 ans, dans le monastère de Saint-Pierre, où il s'était retiré dès l'an 1685. Nous avons de lui : l'*Edition* en latin des OEuvres du cardinal Robert Pullus, et de Pierre de Poitiers, Paris, 1655, in-folio, avec dom Hilarion Lefebvre; *De verâ Senonum origine christiana*, contre Launoy, Paris, 1687, in-4<sup>o</sup>; *Catalogus archiepiscoporum senonensium*, Paris, 1688, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage manque d'ordre et de critique.

MATHURIN (saint), prêtre et confesseur en Gatinais, au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle. Les actes de sa Vie, donnés par Mombricitus, ne méritent aucune croyance. (*Voy. la Gallia christiana*, et les nouveaux bréviaires de Paris et de Sens.) Il y avait à Paris une ancienne église sous l'invocation de saint Mathurin. Le chapitre de Paris la donna, en 1226, aux religieux de la Sainte-Trinité, pour la rédemption des captifs. C'est de là qu'ils ont été appelés Mathurins.

MATHUSALEM, fils d'Hénoch, père de Lamech, et aïeul de Noé, de la race de Seth, naquit l'an 3317 avant Jésus-Christ, et mourut l'année même du déluge 2348 avant Jé-

sus-Christ, âgé de 969 ans : c'est le plus grand âge qu'ait atteint aucun mortel sur la terre. — Il faut éviter de le confondre avec **MATHUS-LEM**, arrière-petit-fils de Cain, et père d'un autre Lamech.

**MATTEI** (**ALEXANDRE**), cardinal, naquit à Rome le 20 février 1744, de la famille des princes Mattei. Devenu prélat et chanoine de Saint-Pierre, il se plaisait à catéchiser les enfants dans les paroisses, à visiter les malades dans les hôpitaux, à prêcher dans les oratoires et les couvents, etc. Il fut successivement nommé, en 1777 et 1782, archevêque de Ferrare et cardinal, et tint dans son diocèse des synodes, des retraites et des conférences ecclésiastiques. Il entretenait seul, et à ses frais, plus de trois cents prêtres français qui, comme leurs confrères, étaient proscrits pour avoir refusé le serment constitutionnel. Lorsque Bonaparte marcha sur Rome en 1797, le cardinal Mattei fut chargé de négocier avec lui, et eut part au traité de Tolentino qui sauva Rome de l'invasion des Français, mais non pour longtemps ; car elle s'effectua l'année suivante, et Mattei fut banni et privé de ses biens. Le cardinal, de retour dans cette capitale après la délivrance de l'Italie, passa dans l'ordre des cardinaux-évêques, et devint évêque de Palestrine, en conservant jusqu'en 1807 l'administration de l'archevêché de Ferrare. En 1804, il tint dans son nouveau diocèse un synode dont on a imprimé les *Actes*, Rome, 1 vol. in-4°. Il renouvela les anciens statuts, et il en fit de nouveaux. A peine avait-il été transféré, en 1809, à l'évêché de Porto, auquel est attaché le titre de sous-doyen du sacré collège, que Napoléon le força de venir en France avec les autres cardinaux. N'ayant pas voulu assister au mariage de l'empereur avec Marie-Louise, il fut privé de ses bénéfices, de ses revenus, et exilé à Rhétel. Après le retour de Pie VII à Rome, Mattei fut nommé évêque d'Ostie et doyen du sacré collège. Il tint un synode à Velletri, dont le siège est uni à celui d'Ostie, et continua de résider à Rome. Il succomba dans cette ville aux suites d'une attaque d'apoplexie, le 20 avril 1820. On a de lui : *Méditations des vérités éternelles pour faire les exercices spirituels suivant la méthode de saint Ignace, distribuées en huit jours*, Rome, 1814, in-12.

**MATTER** (**CHRISTOPHE**), jésuite, né en Silésie l'an 1661, se dévoua aux missions parmi les infidèles, et partit pour les Indes en 1708. Il n'était pas prêtre, et ne pouvait que seconder les travaux des autres. Il rendit de grands services par ses connaissances médicales. On a de lui une *Relation* curieuse de son voyage et des notions exactes sur les peuples et les différentes productions des environs de Goa. Stœcklein l'a insérée dans son *Weltbote*, tome XXIV, n° 508.

**MATTHEUS** (**ANTOINE**), juri-consulte distingué, né à Utrecht le 18 décembre 1635, d'une famille originaire de la Hesse, qui a produit un grand nombre de professeurs renommés, fut nommé professeur extraordinaire à Utrecht, en 1660, puis professeur de

droit à l'académie de Leyde, où il mourut le 25 août 1710. On lui doit, entre autres ouvrages : *De nobilitate, de principibus, de ducibus, de comitibus, de baronibus*, etc., Amsterdam, 1686, in-4°, où l'on trouve des documents très-curieux sur l'origine et l'établissement des dignités militaires, civiles et ecclésiastiques au moyen âge ; *De jure gladii, et de toparchis qui id exercent in diocesi ultrajectina*, Leyde, 1689, in-4° ; *Veteris et analecta, seu vetera aliquot monumenta*, ibid., 1698-1710, 10 vol. in-8°, collection précieuse pour l'histoire des Pays-Bas. On l'a réimprimée à La Haye, en 1738, 5 vol. in-4° ; *Monoductio ad jus canonicum*, Leyde, 1706, que l'auteur regardait comme le meilleur de ses ouvrages ; *Fundationes et futa ecclesiarum ultrajecti diocesis*, ibid., 1704, in-4°. La liste complète des ouvrages de Matthæus se trouve dans le *Trajectum eruditum*, de Burmann, et dans l'*Onomasticon* de Sax, V, 75.

**MATTHIÆ** (**JEAN**), évêque protestant de Strengnès en Suède, précepteur de Christine, naquit en 1592 dans la province d'Ostrogothie, où son père était pasteur, et mourut le 18 avril 1670, dans la retraite à laquelle il s'était voué, depuis sa démission de son évêché en 1664. Son extrême tolérance lui attira des désagréments de la part du clergé suédois. On cite de lui : un *Catéchisme élémentaire* en cinq langues, sous le titre de *Libellus puerilis... quinque linguis, latina, suetica, gallica, germanica, anglica*, etc., Stockholm, 1626, in-8° de 278 pages ; une *Grammaire latine*, à l'usage de Christine, in-12, Stockholm, 1635, 1698 ; *Reyde*, 1650 ; un traité relatif à la tolérance religieuse, intitulé : *Rami olivæ septentrionalis*, 1656, 1661, in-12.

**MATTHIEU** ou **LEVI** (saint), fils d'Alphée, et selon toutes les apparences, du pays de Galilée, était commis du receveur des impôts qui se levaient à Capharnaüm. Il avait son bureau hors de la ville, et sur le bord de la mer de Tibériade. Jésus-Christ enseignait depuis un an dans ce pays ; Matthieu quitta tout pour suivre le Sauveur, qu'il mena dans sa maison, où il lui fit un grand festin. Il fut mis au nombre des douze apôtres. Voilà tout ce que l'Évangile en dit. Les sentiments sont fort partagés sur sa mort et sur le lieu de sa prédication. Le plus commun parmi les anciens et les modernes, est qu'après avoir prêché pendant quelques années l'Évangile en Judée, il al a porter la parole de Dieu dans la Perse, ou chez les Parthes, où il souffrit le martyre. (*Voy.* la réflexion qui est à la fin de l'article saint JACQUES le Majeur.) Avant que d'aller annoncer la foi hors de la Judée, il écrivit, par l'inspiration du Saint-Esprit, l'Évangile qui porte son nom, vers l'an 36 de Jésus-Christ. On croit qu'il le composa en la langue que parlaient alors les Juifs, c'est-à-dire en un hébreu mêlé de chaldéen et de syriaque, et que l'original fut corrompu peu de temps après par les Nazaréens ou Juifs convertis, qui étaient attachés aux cérémonies légales. Le texte grec que nous avons aujourd'hui, qui est une ancienne version faite du temps des apôtres, nous tient

lieu d'original. Le texte chaldaïque, imprimé plusieurs fois, n'est qu'une traduction moderne faite d'après le grec. Aucun évangéliste n'est entré dans un plus grand détail des actions de Jésus-Christ que saint Matthieu. Voy. saint Marc. Voy. sur ce qui regarde saint Matthieu, Millius, Vossius, Luc de Bruges, Louis de Dieu, l'*Histoire ecclésiastique* de Tillemont, le *Dictionnaire de la Bible* de dom Calmet, revu par M. James, édition de M. Migne; l'*Histoire critique* du texte du Nouveau Testament, par Richard Simon.

MATTHIEU CANTACUZÈNE, fils de Jean, empereur d'Orient, fut associé à l'empire par son père en 1354. Jean Cantacuzène ayant abdiqué peu de temps après le pouvoir souverain, Matthieu resta empereur avec Jean Paléologue. Ces deux princes ne furent pas longtemps unis; ils prirent les armes, et une bataille donnée près de Philippes, ville de la Thrace, décida du sort de Matthieu: il fut vaincu, fait prisonnier, et relégué dans une forteresse, d'où il ne sortit qu'en renonçant à l'empire. Paléologue lui permit cependant de garder le titre de *Despote*, et lui assigna des revenus pour achever ses jours, avec ce vain nom, dans une vie privée. On prétend qu'il se retira dans un monastère du mont Athos, où il composa des *Commentaires* sur le Cantique des cantiques, qui ont été publiés à Rome.

MATTHIEU DE VENDOME, célèbre abbé de Saint-Denys, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut régent du royaume pendant la deuxième croisade de saint Louis, et principal ministre sous Philippe le Hardi. Il se signala par ses vertus, et surtout par sa douceur et sa prudence. Il jouit aussi d'une grande considération sous le règne de Philippe le Bel. Il mourut en 1286. On lui attribue une *Histoire de Tobie*, en vers élégiaques, Lyon, 1505, in-4°: et ce n'est pas certainement pour honorer sa mémoire qu'on lui donne cet ouvrage, qui est d'un style barbare, et d'un autre Matthieu Vendôme, poète du XII<sup>e</sup> siècle.

MATTHIEU DE WESTMINSTER, bénédictin de l'abbaye de ce nom en Angleterre, au XIV<sup>e</sup> siècle, a laissé une *Chronique* en latin, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1307, imprimée à Londres en 1570, in-folio. Cet historien est crédule, peu exact, et écrivait d'une manière rampante.

MATTHIEU DE KROKOV, et non de *Cra-covie*, comme plusieurs l'ont dit par erreur, fut ainsi nommé d'un château appartenant à sa famille, situé en Poméranie. Docteur en théologie, il se distingua d'abord à Prague, d'où il fut chassé par les hussites, ensuite à Paris, enfin à Heideberg. Il fut élu, en 1405, évêque de Worms, où il mourut en 1410, âgé d'environ 60 ans. On conservait ses écrits sur la messe, sur l'eucharistie, etc., dans le monastère des chanoines réguliers de Franckenthal. Rainaldi (*ad an. 1408, n. 59*) dit qu'ayant été envoyé à Rome par l'empereur Robert, il avait été fait cardinal par Grégoire XII. On connaît de ce prélat: *Sermo de emendatione morum et cleri*, prononcé

au synode de Prague, en 1384; *Liber de squalore curiæ romanæ*, Bâle, 1551, et inséré dans le *Fasciculus rerum expetendarum*, de Brown; *De celebratione missæ*, etc., Memmingen, 1494, in-4°; plusieurs autres ouvrages théologiques, conservés en manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne. Barbier lui attribue encore l'*Ars moriendi*, petit in-folio, gravé en bois, ouvrage très-rare, sur lequel on peut consulter le *Manuel du libraire*, par Brunet; l'*Idée d'une collection complète d'estampes*, par le baron Heineken, p. 399 et suiv., et le *Dictionn. bibliogr.* de L. Santander, tome II, p. 102.

MATTHYS (CHRISTIAN), *Matthias*, docteur luthérien, né vers l'an 1584, à Meldorp, ville du Holstein, dans le comté de Dithmarse. Son esprit inquiet, son caractère austère et inconstant, firent qu'il ne sut se fixer dans aucun pays. Il fut successivement professeur de philosophie à Strasbourg, recteur du collège de Bade-Dourlach, professeur en théologie à Altorf, prédicant à Meldorp, ministre et professeur en théologie à Sora, puis se retira à Leyde; fut ensuite pasteur à La Haye, et enfin alla terminer ses jours à Utrecht l'an 1655. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de philosophie, d'histoire, de controverse, et sur l'Écriture sainte. Les principaux sont: *Historia patriarcharum*, Lubeck, 1640, in-4°; *Theatrum historicum*, Amsterdam, Elzevir, 1668, in-4°. Cet ouvrage est moitié moral, moitié historique.

MAUBURNE (JEAN), écrivain ascétique, abbé de Livry, né vers 1460 à Bruxelles, fit profession dans la maison des chanoines réguliers du Mont-Sainte-Agnès, et se fit connaître par la composition de plusieurs ouvrages de piété. Sa réputation engagea Nicolas de Hacqueville, chanoine de l'église de Paris, et premier président de la cour de parlement, à demander qu'il vint en France avec quelques-uns de ses confrères, pour la réforme de plusieurs maisons en France. Mauburne fit en effet ce voyage en 1495, réforma d'abord l'abbaye de Cisoing, du diocèse de Tournai, puis l'abbaye de Saint-Séverin, près de Châteauneuf-Landon, le prieuré de Saint-Sauveur de Melun, au diocèse de Sens, les abbayes de Saint-Evroul d'Orléans et de Saint-Martin de Nevers. Il s'appliqua particulièrement à la réforme de l'abbaye de Livry, dont il devint prieur en 1500, puis abbé régulier, par la cession volontaire de la commende, que lui fit le même Hacqueville. Les fatigues causées par son zèle ayant amené une maladie grave, il fut transporté à Paris, et y mourut en 1502. Ses principaux écrits sont: *Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum*, Bâle, 1491; plusieurs fois réimprimé, notamment à Douai, 1620, in-folio. « On peut attribuer principalement au succès du *Rosetum*, dit un biographe, l'opinion introduite ou accréditée en France, d'après laquelle les éditeurs ont réclamé l'*Imitation* en faveur de Kempis, quoique appuyée sur un seul manuscrit, pu-« rement apographe. » Le même biographe fait observer que du texte même et de l'ordre

des citations, qui se trouvent dans le *Rosetum*, on ne peut tirer aucune induction à l'avantage de Kempis; *De viris illustribus sui ordinis, seu Venatorium canonicorum regularium*.

**MAUCROIX (FRANÇOIS DE)**, né à Noyon le 7 janvier 1619, chanoine de l'église de Reims, fréquenta d'abord le barreau; mais dégoûté de la sécheresse de la jurisprudence, il se livra à la littérature. Il mourut à Reims le 9 août 1708, à 89 ans. Sa vieillesse fut celle d'un philosophe chrétien, qui jouit des biens que lui accorde la Providence, et supporte les maux en attendant patiemment un sort meilleur. On a de lui plusieurs traductions écrites d'un style pur, mais languissant. Les principales sont : celles des *Philippiques* de Démosthènes; de l'*Euthydemus*, dialogue de Platon; de quelques *Harangues* de Cicéron; du *Rationarium temporum* du P. Petau, Paris, 1683, 3 vol. in-12; de l'*Histoire du schisme d'Angleterre*, par Nicolas Sanderus; des *Homélies* de saint Jean-Chrysostome au peuple d'Antioche, 1681, in-8°; du traité de Lactance, *De morte persecutorum*; des *Vies* des cardinaux Polus et Campegge, 1675 et 1677, 2 vol. in-12. Maucroix était très-lié avec Boileau, avec Racine et surtout avec La Fontaine. Cette union l'engagea à donner avec ce fabuliste, en 1685, en 2 vol. in-12, un recueil d'*Oeuvres diverses*. On publia aussi en 1726 les *Nouvelles œuvres diverses* de Maucroix. On y trouve la traduction des *Satires*, des *Épîtres* et de l'*Art poétique* d'Horace, ainsi que celle de la première *Tusculane*, et des *Traité de l'amitié* et de la *vieillesse* de Cicéron. Walckenaër a publié des poésies de Maucroix en 1820, à la suite des *Nouvelles œuvres diverses de Jean de La Fontaine*. Elles sont précédées d'une Notice sur la vie de cet écrivain.

**MAUDUIT (DAVID)**, théologien, né à Anvers en 1575, fut prévôt de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, et doyen de Saint-Pierre de Bréda. Il mourut à Bruxelles en 1641, dans sa 66<sup>e</sup> année. On a de lui, en latin, une *Vie* de Tobie, intitulée : *Le miroir de la vie morale*, Anvers, 1631, in-fol.; des *Discours moraux sur le Décalogue*, Louvain, 1625, in-fol.; *Apologie des Monts-de-Piété*, Louvain, 1627, in-4°; l'*Aléthologie*, ou *Explication de la vérité*, Bruxelles, 1635, in-4°. Cette vérité ne regarde qu'un point historique assez peu important.

**MAUDRU (JEAN-ANTOINE)**, né à Adomp, département des Vosges, le 5 mai 1748, était curé de la commune d'Aidoilles à l'époque de la révolution. Ayant prêté serment à la constitution civile du clergé, il fut élu évêque des Vosges, et sacré le 20 mars 1791. Arrêté en mai 1794, il fut conduit à Paris et passa sept mois à la Conciergerie; mis en liberté après le 9 thermidor, il revint à Saint-Dié, où il s'occupa de relever le culte et essaya d'établir à Sénonnes un collège chrétien. Il fut un des évêques constitutionnels qui assistèrent au concile national de 1797 et à celui de 1801. Après le concordat, Maudru donna sa démission et fut nommé à la cure de Stenay. Au commencement de la seconde restauration, il fut exilé à Tours, parce qu'il s'était

prononcé, pendant les cent-jours, en faveur de l'empereur. Après l'ordonnance du 5 septembre, il vint habiter Belleville, près Paris, où il est mort le 13 septembre 1820. Ancien évêque de Loir-et-Cher, Grégoire, dont il avait partagé les principes, a fait son éloge funèbre sur sa tombe. On a de Maudru : *Lettre pastorale, Saint-Dié, 15 avril 1795*, in-4°; *Les brefs attribués à Pie VI, convaincus de supposition, ou Lettres de Jean-Antoine Maudru, évêque des Vosges, au citoyen Thumery, prêtre de Saint-Dié, 1795*, in-8°; *Sur les rétractations*, 1797, in-8°; *Mandement pour le carême, mars 1797*, in-8°; *Instruction familière sur la Constitution*, in-8°; *Instruction pastorale sur les excommunications*, in-8°; *Instruction aux pasteurs de notre diocèse*, in-8°; *Instruction pour les convocations du synode général*, in-8°; *Instruction au presbytère de Reims*, in-4°; *Sur le serment*, in-4°; *Lettre sur la liberté du culte*, in-4°; *Lettre sur le concile*, in-4°; *Lettre au préfet du département des Vosges sur la prétendue rétractation*, in-4°.

**MAUDUIT (MICHEL)**, prêtre de l'Oratoire, né l'an 1674, à Vire en Normandie, mort à Paris en 1709, à 65 ans, professa les humanités dans sa congrégation avec succès. Il se consacra ensuite à la chaire et aux missions. Après avoir rempli dignement ce ministère, il donna plusieurs ouvrages au public. Les principaux sont : *Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens* : livre solide, dont la meilleure édition est de 1698; les *Psaumes de David*, traduits en vers français, in-12. La versification en est faible et incorrecte; des *Mélanges* de diverses poésies, en 1681, in-12, recueil mêlé de bon et de mauvais; des *Analyses* des Évangiles, 4 vol. in-12; des *Actes des apôtres*, 2 vol.; des *Épîtres*, 2 vol.; de l'*Apocalypse*, 1 vol., à Paris, Rouen et Lyon, avec des *Dissertations* qui sont très-recherchées aujourd'hui, et qui ont été réimprimées à Toulouse avec quelques changements. Ces *Analyses* prouvent l'esprit d'ordre, le jugement et le savoir de l'auteur; on lui reproche cependant, non sans fondement, d'avoir recherché plutôt la subtilité que la solidité, et d'avoir souvent adopté des sentiments qui ne pouvaient lui plaire que parce qu'ils étaient nouveaux. Il s'appesantit sur des détails inutiles, en faveur de quelques points d'érudition très-inoffensifs au résultat de la chose, et n'hésite point à critiquer, non seulement la *Vulgate*, mais encore l'opinion commune des interprètes et des Pères, en leur opposant quelque subtilité grammaticale grecque ou hébraïque; *Méditations pour une retraite ecclésiastique de dix jours*, in-12; *Dissertation sur la goutte*, 1689, in-12; *Voy. l'Eloge de Mauduit dans le Mercure* du mai 1709.

**MAUGIS (JOSEPH)**, né à Namur en 1711, entra dans l'ordre de Saint-Augustin, où il se distingua par sa piété et son savoir. Il enseigna avec réputation la théologie dans l'université de Louvain, où il mourut en 1780. On a de lui plusieurs *Dissertations* imprimées, et des *Traité*s manuscrits.

**MAUGRAS (JEAN-FRANÇOIS)**, parisien, prêtre de la doctrine chrétienne, enseigna avec succès les humanités dans les collèges de sa congrégation. Les chaires de Paris retinrent ensuite de son éloquence. Il se signala surtout par ses instructions familières ; mais l'ardeur extrême avec laquelle il se livra à ce saint exercice lui causa un crachement de sang, dont il mourut en 1726, à 44 ans. On a de lui : *Instructions chrétiennes pour faire un saint usage des afflictions*, en 2 petits vol. in-12 ; une *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe* ; quatre *Lettres*, en forme de consultation, en faveur des pauvres des paroisses ; les *Vies des deux Tobie, de sainte Monique et de sainte Geneviève, avec des réflexions à l'usage des familles et des écoles chrétiennes*. Une piété tendre et éclairée, une douceur et une modestie peu communes, étaient les vertus qui distinguaient le P. Maugras dans le monde. On les retrouve dans ses ouvrages.

**MAUGUIN (GILBERT)**, président de la cour des monnaies de Paris, publia contre le P. Sirmond une Dissertation intitulée : *Vindictia prædestinationis et gratiæ*, qu'on trouve dans le recueil publié à Paris en 1650, 2 vol. in-4°, sous ce titre : *Veterum scriptorum qui in nono sæculo de gratia scripserunt opera*. Voy. QUATREMAIRE. Il y soutint que Gotescalc n'a point enseigné l'hérésie prédestinienne. L'auteur n'a pas raison ; mais il n'a rien oublié pour l'avoir. Voy. GOTESCALC. Ce magistrat mourut en 1674, dans un âge fort avancé.

**MAULTROT (GABRIEL-NICOLAS)**, canoniste et jurisconsulte, né à Paris en 1714, fut reçu avocat au parlement de Paris en 1733 ; il plaida peu, et dut uniquement sa réputation à ses nombreux écrits. Parmi les mémoires qu'il rédigea, on cite celui qu'il fit en faveur de La Chalotais, condamné à mort par le parlement ; Louis XV, après l'avoir lu, lui accorda sa grâce. Les ouvrages de Maultrot annoncent qu'il avait embrassé toutes les parties du droit. Alors les démêlés de la magistrature avec le clergé attiraient l'attention de tous les avocats. Maultrot, quoique assez versé dans les questions de droit civil et de politique, s'attacha presque tout entier au droit canon, et se dévoua au parti *appelant*. Il se créa le défenseur de tous ceux qui refusaient de se soumettre à la bulle, et publia dans ce but de nombreux mémoires, dans lesquels il cherchait à diminuer les prérogatives de l'épiscopat. Le spectacle de la révolution le ramena à d'autres sentiments. Il devint tout à coup un ardent défenseur des droits de l'épiscopat, et fut un de ceux de son parti qui se prononcèrent avec le plus de force contre la constitution civile du clergé : il composa un grand nombre de brochures à ce sujet, de 1790 à 1792. Les premiers troubles de la révolution lui ayant fait perdre sa fortune, placée en rentes sur l'Etat, il fut obligé, pour subvenir à ses besoins, de vendre ses livres. Il soutint cette perte avec courage, et mourut le 12 mars 1803, âgé de 89 ans. On a lieu d'être surpris du grand nombre

d'ouvrages que Maultrot a laissés, surtout si l'on fait réflexion qu'il en composa une grande partie dans un état de cécité dont il avait été frappé à l'âge de 50 ans. Il dictait à un secrétaire, et sa mémoire était si sûre qu'il lui indiquait de la manière la plus précise les livres et les passages dont il avait besoin. Ses principaux ouvrages sont : *Apologie des jugements rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, 1752, 2 vol. in-12, et 1753, 3 vol. in-12. La première partie est de l'abbé Mey, son ami. Benoît XIV rendit, le 20 novembre 1752, un bref contre cette apologie ; *Maximes du droit public français*, ouvrage publié, en 1772, par l'abbé Mey, qui en donna, avec Blonde, une nouvelle édition augmentée, 1773, 2 vol. in-4° ou 6 vol. in-12. Les auteurs de ce livre assez hardi, et pas toujours exempt de déclamations, se sont bornés le plus souvent, au lieu d'offrir une discussion substantielle et approfondie, à rassembler des opinions. *Dissertation sur le formulaire*, 1775, in-12. Il se déclare hautement contre la signature, quoique prescrite avec le concours des deux autorités. *Les droits de la puissance temporelle, défendus contre la 2<sup>e</sup> partie des actes de l'assemblée du clergé de 1765, 1777*, in-12 ; le clergé y est traité d'une manière très-défavorable. *Mémoire sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France*, 1777, in-12. Il prétend réduire ces assemblées à ne prononcer que sur des objets temporels. *L'Institution divine des curés, et leur droit au gouvernement général de l'Eglise*, 1778, 2 vol. in-12. Maultrot, dans cet ouvrage, exalte beaucoup les prérogatives des curés ; c'est ce qui lui a valu le surnom d'*avocat du second ordre*. *Les droits du second ordre défendus contre les apologistes de la domination épiscopale*, 1779, in-12. Cet écrit avait pour but de soutenir les curés du diocèse de Lisieux contre leur évêque. *Le droit des prêtres dans le synode*, 1779, in-12. *Les prêtres juges de la foi, ou réfutation du Mémoire dogmatique et historique de l'abbé Corgne, touchant les juges de la foi*, 1780, 2 parties in-12. *Les prêtres juges dans les conciles et avec les évêques, ou Réfutation du traité des conciles en général*, de l'abbé Ladvocat, 1780, 3 vol. in-12. *Dissertation sur les interdits arbitraires de la célébration de la messe aux prêtres qui ne sont pas du diocèse*, 1781, in-12. *Dissertation sur l'approbation des prédicateurs*, 1782, 2 vol. in-12. Elle est encore dirigée contre l'ouvrage de l'abbé Corgne. *L'approbation des confesseurs introduite par le concile de Trente*, 1783, 2 vol. in-12. *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, 1784, in-12. *Examen du décret du concile de Trente, sur l'approbation des confesseurs*, 1784, 2 vol. in-12. *Jurisdiction ordinaire, immédiate sur les paroisses*, 1784, 2 vol. in-12. Il cherche à prouver que la juridiction pour toutes les fonctions qui ne sont pas expressément réservées au caractère épiscopal appartiennent aux curés. *Traité de la confession des moniales (ou religieuses)*, 1786, 2 vol. in-12. *Défense du second ordre contre les con-*

*férences ecclésiastiques d'Angers, 1787, 3 vol. in-12. L'usure relativement au droit naturel, 1787, 4 vol. in-12. Les deux derniers sont contre le livre de l'abbé Bœurrey. Véritable nature du mariage, droit exclusif des princes d'y opposer des empêchements dirimants, 1788, 2 vol. in-12. Examen des décrets du concile de Trente et de la jurisprudence française sur le mariage en France, 1788, 2 vol. in-12. Examen des principes du pastoral de Paris, publié par M. de Juigné, 1788 et 1789, 2 vol. in-12. Dissertation sur les dispenses matrimoniales, 1789, in-12. Défense du droit des prêtres dans le synode contre les conférences d'Angers, 1788, in-12. Discipline de l'Eglise sur le mariage des prêtres, 1790, in-8°. Ce livre est dirigé contre l'ouvrage de Gaudin, intitulé: Inconvénients du célibat des prêtres. Origine et justes bornes de la puissance temporelle, suivant les livres saints et la tradition, 1789, et 1790, 3 vol. in-12. Il y combat cette maxime que la puissance vient de Dieu, et soutient que c'est du peuple que la souveraineté émane, et qu'il peut la donner ou l'ôter. C'est une chose assez remarquable, dit un écrivain judicieux, qu'un parti qui avait mis l'autorité de l'Eglise entre les mains des princes, ait fini par mettre la puissance des princes entre les mains des peuples. Défense de Richer et Chimère du richérisme, 1790, in-8°. C'est une réponse à l'ouvrage de l'abbé Barruel, intitulé: Découverte importante sur le vrai système de la constitution du clergé. Lettres à Jabineau sur l'opinion de Camus, touchant la constitution du clergé, in-8°. Lettres à un ami sur le rapport de Martineau, et sur l'opinion de Treillard, relativement à l'organisation du clergé, 1790, in-8°. Son Histoire du schisme d'Antioche, et son Histoire de saint Ignace, patriarche de Constantinople, méritent aussi d'être citées. Après la mort de Jabineau, Mauvrot continua avec Blonde les *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé*. Enfin il avait travaillé avec Mey à la première édition du *Droit public français*, attribuée à Michaut de Moutblin, conseiller au parlement. Le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier donne la liste complète de ses productions.*

MAUMONT *Maulmont* ou *Malmont* (JEAN DE), savant théologien et orateur fécond, né au château de Maumont, ancienne baronnie du Limousin, était, en 1534, principal du collège de Saint-Michel, autrement appelé de Chanac, qui avait été fondé en 1530 par la maison Pompadour, pour les étudiants limousins. On a de Maumont: *Les OEuvres de saint Justin, philosophe et martyr, contenant plusieurs traités, savoir: 1° Une Eptre consolatrice à Zenex et à Sirène; 2° Concion parenélique aux Grecs, fidèles et gentils; 3° Dialogue avec Tryphon, juif; 4° Apologie ou défense pour les chrétiens, au sénat de Rome; 5° Apologie seconde pour les chrétiens, à l'empereur Antonin dit le Débonnaire; 6° De la monarchie de Dieu; 7° Exposition de la foi selon la vraie et droite créance, ou De la sainte et consubstantielle Trinité; 8° Constitutions*

*de certaines maximes, ou Propositions aristotéliques: 9° Interrogations chrétiennes aux Grecs; 10° Les réponses grecques et la consultation d'icelles réponses; 11° Réponses aux chrétiens et orthodoxes sur certaines questions importantes; 12° Interrogations grecques et ethniques, faites aux chrétiens, touchant l'absence incorporelle, et touchant Dieu et la résurrection des morts; 13° Réponses aux dites interrogations, avec additions et corrections mises à la fin des dites œuvres en un extrait à part; ensemble, un prologue du même auteur au très-chrétien roi de France, Henry II, de ce nom, Paris, Vascosan, 1538, in-folio; Les histoires et chroniques du monde, tirées tant du gros volume de Jean Zonare, auteur byzantin, que de plusieurs autres scripteurs hébreux et grecs, mises de leurs primes et naïves langues hébraïque et grecque en la française, avec annotat. on sur la marge pour les diverses lectures grecques, Paris, Vascosan, 1563, in-folio; Les graves et saintes remontrances de l'empereur Ferdinand à notre saint Père le pape Pie IV, sur le sujet du concile de Trente, et des choses proposées à icelui, Paris, Nic. Chesneur, 1563, in-8°; Remontrances chrétiennes en forme d'epitres à la reine d'Angleterre, contenant un beau et docte discours touchant les affaires du monde, et principalement sur le gouvernement politique des royaumes et républiques, et rétablissement de l'ancienne et catholique religion, selon la doctrine des saints Pères et anciens docteurs de l'Eglise de Dieu, traduit latin de Hiéosme Oserias, évêque portugais, Paris, Nic. Chesneur, 1563, in-8°. Jean de Maumont était de la même famille que Bertrand de Maumont, évêque de Poitiers en 1375, qui se fit une réputation comme théologien et comme prédicateur.*

MAUNOIR (JULIEN), né au bourg de Saint-Georges de Raintambaut, diocèse de Rennes en Bretagne, en 1603, entra chez les jésuites, où il se distingua par les missions qu'il fit dans sa patrie, depuis 1640 jusqu'en 1633. Epuisé de travaux et de fatigues, il mourut saintement à Pievin en Bretagne, âgé de 77 ans. Le Père Boschet, son confrère, a écrit sa Vie sous ce titre: *Le parfait missionnaire*, 1697, in-12. Le Père Maunoir a laissé des ouvrages de piété écrits en breton.

MAUPAS DU TOUR (HENRI CAUCHOIS DE), né l'an 1606, au château de Cosson, d'une famille illustre, fut tenu sur les fonts de baptême par Henri IV. Il fut abbé de Saint-Denis de Reims, où il introduisit, en 1633, la nouvelle réforme de la congrégation de Sainte-Geneviève, grand aumônier de la reine Anne d'Autriche, évêque du Puy en Velay et d'Evreux, où il mourut le 12 août 1680. On a de lui: *Discours funèbre sur l'archevêque de Reims* (Guillaume de Gifford, mort en 1629), Reims, 1629, in-8°; *Vie de madame de Chantal*, Paris, 1644, in-4°. Elle a eu plusieurs éditions, et a été traduite en italien; *Vie de saint François de Sales*, Paris, 1657, in-4°, avec sept gravures. Une sixième partie, imprimée en 1668, contient la bulle de canonisation du saint, pour laquelle

Maupas avait été envoyé à Rome; *Oraison funèbre de saint Vincent de Paul*, Paris, 1661, in-4°; *Statuts synodaux*, Evreux, 1664-1665, in-8°. Ils furent dressés, à ce qu'on croit, par le célèbre archidiacre Boudon, auteur de la *Sainteté de l'état ecclésiastique*, et autres bons ouvrages.

MAUPERTUY (JEAN-BAPTISTE DROUET DE), né à Paris en 1650, d'une famille noble, originaire du Berry, fit ses études au collège de Louis le Grand. Son esprit et son goût pour l'éloquence et pour la poésie lui firent de ses maîtres des admirateurs. Il parut ensuite dans le barreau et s'en dégoûta. Les fleurs d'une littérature légère et frivole lui avaient fait perdre le goût des fruits de la jurisprudence. Un de ses oncles, fermier général, crut le guérir de son penchant pour le théâtre et les romans, en lui procurant un emploi considérable dans une des provinces du royaume. Maupertuy, qui n'avait alors que 22 ans, se reposa sur des commis fidèles et laborieux; et bien loin d'amasser du bien, il dissipa son patrimoine. De retour à Paris, à l'âge d'environ 40 ans, il renonça subitement au monde: après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique en 1692, passa cinq ans dans un séminaire, se retira dans l'abbaye de Sept-Fonts, et cinq ans après dans une solitude du Berry. Son mérite lui procura un canonicat à Bourges, en 1702. De Bourges il passa à Vienne, d'où il revint à Paris, après avoir reçu les ordres sacrés. Il se retira quelque temps après à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut le 10 mars 1730, âgé de 80 ans. On a de lui un grand nombre de traductions françaises: les principales sont celles: du premier livre des *Institutions* de Lactance, in-12; du *Traité de la Providence*, et du *Timothée* de Salvien, chacune en un vol. in-12; des *Actes des martyrs*, recueillis par dom Ruinart; de l'*Histoire des Goths*, de Jornandès, in-12; de la *Vie du frère Arsène de Janson, religieux de la Trappe*, connu sous le nom du comte de Roseberg, in-12; de la *Pratique des exercices spirituels de saint Ignace*, in-12; du *Traité latin* de Lessius, *Sur le choix d'une religion*, in-12; de l'*Euphormion* de Barclai, 1711, 3 vol., ou 1713, 1 vol. in-12. On a encore de lui plusieurs livres de piété: les *Sentiments d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*; l'*Histoire de la réforme de l'Abbaye de Sept-Fonts*, in-12: cette histoire fut mal reçue et accusée d'infidélité; l'*Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, in-4°; *Prières pour le temps de l'affliction et des calamités publiques*, in-12; *De la vénération rendue aux reliques des saints*, in-12; *Le commerce dangereux entre les deux sexes*, in-12; *La femme faible, ou Les dangers d'un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, in-12; etc. Le style de ces différents ouvrages est ferme et énergique, mais il manque quelquefois de pureté et de précision.

MAUR (saint), célèbre disciple de saint Benoît, abbé de Glanfeuil, en Anjou, aujourd'hui Saint-Maur-sur-Loire, mourut en 584. Quelques critiques modernes ont prétendu

que saint Maur, abbé en Anjou, était différent de saint Maur, disciple de saint Benoît; mais dom Ruinart les a réfutés dans son *Appendice* des Annales des Bénédictins, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 630. Il y a une congrégation de Bénédictins qui porte le nom de *Saint-Maur*. C'est une réforme approuvée par le pape Grégoire XV, en 1621. (*Voy. COUR.*) Cette congrégation s'est distinguée par les vertus et le savoir de ses membres; mais elle n'a pas eu le don de persévérance. Voici, dit Feller, ce que nous écrivions en 1783: « Elle se « soutient encore avec assez de gloire. Il y a « peut-être moins d'érudition, moins d'acti- « vité et de zèle qu'autrefois; mais il faut « s'en prendre au siècle, qui, entièrement « livré à la frivolité, ne fait aucun accueil « aux recherches savantes: ou bien le mal- « heur des temps influerait-il sur cette es- « pèce de relâchement? Le bruit des ruines « réprimerait-il l'essor du génie qui nourrit et « qui provoque le travail? Regarderait-on « comme un décret de silence l'incertitude que « la Providence semble avoir répandue sur la « durée de ces solitudes illustrées par de si « longues et si utiles études?» En 1789, lorsque ces religieux voulurent se charger de l'instruction publique, en secondant l'esprit et les œuvres de la révolution, nous fûmes obligé, dit encore Feller, de changer ce jugement contre celui-ci: « Malheur à la « jeunesse dont l'éducation tomberait en par- « tage à des religieux que l'esprit du monde, « l'esprit d'apostasie, de corruption et d'er- « reur, engage à quitter ces retraites saintes, « où des vœux inviolables les avaient enfer- « més; à faire des offrandes consacrées au « Seigneur la proie de la politique mondaine « et des violences de l'anarchie. » Les années suivantes présentèrent une dissolution plus complète encore, et, en faisant éclater la constance religieuse de quelques individus vertueux, offrirent une multitude d'apostats. Tous ceux qui s'étaient voilés du jansénisme, particulièrement les *Blancs-Manteaux*, se jetèrent ouvertement dans les délires du philosophisme.

MAURAND (PIERRE), homme riche, fut regardé, dans le xii<sup>e</sup> siècle, comme le chef des *albigéois* en Languedoc. Maurand était d'une des plus illustres familles de Toulouse, honoré quatre-vingt-huit fois du capitoulat, et qui prétendait descendre des anciens ducs d'Aquitaine. Il se disait saint Jean l'Évangéliste, et attaqua la divinité de Jésus-Christ, tantôt à découvert, tantôt avec des mots équivoques; il entraîna dans l'hérésie la plupart de ses compatriotes. Raimond V, comte de Toulouse, l'obligea de comparaître devant le légat du pape. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il déclara que le *pain consacré par le prêtre n'était pas le corps de Jésus-Christ*. Les évêques, affligés du blasphème qu'ils venaient d'entendre, et du malheur de celui qui l'avait prononcé, déclarèrent Maurand *hérétique*, et le laissèrent entre les mains du comte de Toulouse. Maurand, qui avait trop d'esprit pour ignorer le faible de sa secte, eut trop de raison pour sacrifier sa

vie au faux honneur qu'on trouve quelquefois à ne point se démentir. La grâce agit en même temps sur son cœur, et il prit le parti de réparer le scandale qu'il avait donné. Il alla, pieds nus et les épaules découvertes, se présenter à la porte de l'église : l'évêque de Toulouse et l'abbé de Saint-Sernin l'y reçurent, et le frappèrent de verges pendant qu'il avançait vers l'autel, où le légat l'attendait. Maurand y fit abjuration de ses erreurs. Il promit de partir dans quarante jours pour la Palestine, et d'y servir trois ans les pauvres. Il vit sans regret raser celui de ses châteaux où les hérétiques tenaient auparavant leurs assemblées, et distribuer une partie de ses biens aux malheureux qu'il avait opprimés par sa puissance ou ruinés par ses usures. Une conversion d'un si grand éclat eut un grand effet : l'hérésie soutenue par le crédit de Maurand tomba en grande partie. Celui-ci mourut en 1199.

MAUREL (BARTHÉLEMI), né en juin 1758, à Sabas, paroisse du diocèse d'Alby, reçut les ordres à Castres, et fut nommé presque aussitôt professeur de philosophie au collège d'Alby. En 1788, il devint vicaire de la paroisse de Sainte-Martianne de la même ville, et il s'y fit connaître par des conférences sur la religion, qui étaient très-suívies. Pendant la terreur, il passa en Italie, visita successivement Nice, Rome et Ancône, et après son retour en France, au commencement de 1796, il prêcha dans plusieurs villes avec beaucoup de succès. M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux, lui donna un canonicat dans sa métropole, et il y concourut à former un établissement de missionnaires. Depuis 1822, il s'appliqua particulièrement aux retraites ecclésiastiques, qu'il dirigea successivement dans divers diocèses, surtout du midi de la France. Une première attaque d'apoplexie, qu'il essuya en 1825, l'obligea de renoncer à cette carrière. L'abbé Maurel avait été désigné pour prêcher à la cour le carême de 1826, mais le mauvais état de sa santé l'empêcha de se rendre à Paris. Il mourut le 18 mai 1829. On a de lui un ouvrage estimé, intitulé : *Retraite ecclésiastique, ou Choix d'instructions sur les principaux devoirs des prêtres, suivie d'un examen de conscience et des sentiments des Pères et des conciles sur le sacerdoce*, Toulouse et Paris, 1833, 2 vol. in-8°.

MAURICE (saint), chef de la légion thébénienne, était chrétien, avec tous les officiers et les soldats de cette légion, composée de 6,600 hommes. Les Bagaudes ayant excité des troubles dans les Gaules, Dioclétien y envoya cette légion, appelée sans doute thébénienne parce qu'elle avait été levée dans la Thebaïde en Egypte. Maurice ayant passé les Alpes à la tête des troupes qu'il commandait, l'empereur Maximien ordonna que toute l'armée ferait un sacrifice aux dieux pour obtenir le succès des armes de l'empire. Cette proposition fit horreur à Maurice et à sa troupe; il s'éloigna avec sa légion de l'armée, pour aller camper près d'Agaune, à trois lieues d'Octodurum. (On croit que l'ancienne ville d'Octodurum est aujourd'hui

Martigni, dans le Valais. Cette ville possédait un siège épiscopal, qui fut transféré à Sion, dans le vi<sup>e</sup> siècle.) L'empereur, irrité de leur résistance, ordonna que la légion fût décimée. Ceux qui restaient, protestant qu'ils mourraient plutôt que de rien faire contre leur foi, l'empereur en fit encore mourir la dixième partie. Enfin Maximien, les voyant persévérer dans la religion de Jésus-Christ, ordonna qu'on les fît tous massacrer. Ses troupes les environnèrent et les taillèrent en pièces. Cependant, si l'on en croit la tradition des Eglises de Trèves et de Cologne, quelques cohortes de la légion s'échappèrent, sans doute dans le temps qu'elle campait à Octodurum, et furent mises à mort en divers endroits des Gaules. Maurice, chef de cette légion de héros chrétiens, Exupère et Candide, officiers de la même troupe, se signalèrent par leur constance et la vivacité de leur foi. Ce furent eux qui engageaient les soldats à ce généreux refus. Ce massacre fut exécuté vers l'an 286. Plusieurs années après leur supplice, on découvrit leurs corps au lieu dit *Agaune*, aujourd'hui Saint-Maurice. Ce saint est le patron d'un ordre célèbre dans les Etats du roi de Sardaigne, créé par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, pour récompenser le mérite militaire, et approuvé par Grégoire XIII en 1572. Malgré les preuves qui déposent en faveur de l'histoire de ces saints martyrs, plusieurs protestants, entre autres Dubordier, Hottinger, Moyle, Burnet et Mosheim l'ont attaqué. Georges Hickes, savant anglais, l'a défendue avec force, et a mis au néant les sophismes que Burnet avait accumulés dans sa préface sur Lactance. Félix de Balthazar en publia également la *Défense*, Lucerne, 1760, in-8°. contre une mauvaise critique qu'en avait faite Spreng, dans sa *Basile chrétienne*. Dom Joseph de Lisle, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, a porté la vérité de cette histoire jusqu'à l'évidence, dans son ouvrage intitulé : *Défense de la vérité du martyre de la légion thébénienne*, 1737, in-8°. Voyez aussi *Historia di san Maurizio*, par le P. Rossignoli, jésuite; les *Acta Sanctorum* du mois de septembre; les *Eclaircissements sur les martyrs de la légion thébénienne*, etc., par le P. de Rivaz, Paris, 1779, in-8°. Les actes du martyre de cette légion, écrits par saint Eucher, évêque de Lyon, ont été donnés, mais fort défectueux, par Surius. Le P. Charlet, jésuite, en ayant découvert une copie plus exacte, la fit imprimer. Dom Ruinat soutient que c'est là le véritable ouvrage du saint évêque de Lyon. — Il ne faut pas confondre saint Maurice, chef de la légion thébénienne, avec un autre saint du même nom, martyrisé à Apamée, dans la Syrie, et dont parle Théodoret. Si Mosheim les avait distingués, il se serait épargné bien des objections qui tombent à faux dans son *Commentarius de rebus Ecclesie ante Constantinum*, Helmstadt, 1753, page 588. Voltaire a pris une voie toute différente et bien digne de lui pour nier le massacre de cette légion. « Nous avons, dit-il, les noms de troupes

« deux légions qui faisaient les principales forces de l'empire romain, et assurément la légion thébéenne ne s'y trouve pas. » Si cet écrivain superficiel et si peu jaloux de sa réputation avait consulté la liste des légions, il aurait trouvé le nom de celle-ci en dix endroits; il y aurait lu, sect. 7, que sous Dioclétien la troisième légion était la thébéenne : *Tertia Diocletiana, Thebæorum*. Cette même légion se trouve encore dans la section 20; elle était la seconde sous Flavia Constantia : *Secunda Flavia Constantia, Thebæorum*; elle conservait le même rang sous Valens : *Secunda Valentis, Thebæorum*, section 6; elle était la première sous ce même Maximien, qui la fit massacrer : *Prima Maximiana, Thebæorum*, section 7. Voy. la Notice des dignités de l'empire romain par le P. Labbe.

MAURY (JEAN-SIEFFREIN), cardinal, député aux états-généraux, archevêque-évêque de Montefiascone et Corneto, archevêque nommé de Paris, membre de l'académie française, de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, grand'croix de l'ordre de la Réunion, etc., naquit le 26 juin 1746, à Valréas dans le Comtat Venaissin, de parents peu pourvus des dons de la fortune; son père, honnête artisan, l'envoya au collège de son lieu natal. Le jeune Maury, après ses premières études, entra au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, puis à celui de Sainte-Garde, dans la même ville. En 1766, à peine âgé de 20 ans, il vint à Paris, où il se trouva pendant quelque temps dans une position difficile. Il fit paraître alors un *Eloge funèbre du Dauphin*, et un *Eloge de Stanislas*, in-8°. Ces deux pièces, qui n'obtinrent pas un grand succès, furent suivies de plusieurs autres qui annoncèrent le talent de l'auteur. En 1770, l'académie française avait proposé, pour prix d'éloquence, l'éloge de Fénelon; l'abbé Maury se mit sur les rangs. La Harpe remporta le prix, et Maury obtint l'accessit. Ce fut son premier pas vers la fortune et la réputation. Un héritier du nom de Fénelon, nommé à l'évêché de Lombez, le fit son grand-vicaire et son official; mais l'abbé Maury, décidé à suivre la carrière de la chaire, revint bientôt à Paris, qui offrait un plus vaste théâtre à son éloquence. Il fut choisi en 1772 pour prêcher le panégyrique de saint Louis devant l'académie française. Ce discours lui valut l'abbaye de la Frénade, dans le diocèse de Saintes. Le panégyrique de saint Augustin, qu'il prononça en 1775, devant l'assemblée du clergé, parut supérieur à tout ce qu'il avait publié jusqu'alors. Dès ce moment, il fut appelé à prêcher à la cour, où il donna un Avent et un Carême. L'abbé Maury visait à l'académie. Très-répandu dans les sociétés brillantes de la capitale, lié avec les gens de lettres et avec les philosophes, il fut élu en 1785, pour succéder à La Franc de Pompignan. Il prononça son discours de réception le 27 janvier, et y donna aux philosophes assez d'éloges pour mériter que le duc de Nivernais le félicitât d'avoir su allier la philosophie à l'Evangile. Maury était étroitement lié avec l'abbé de Bois-

mont, qui, en mourant, lui résigna le riche prieuré de Lihons. Ce fut comme titulaire de ce prieuré qu'il assista, lors de la convocation des Etats-généraux, aux assemblées du clergé du bailliage de Péronne, dans lesquelles il fut nommé député. Effrayé des événements du 14 juillet, il quitta Versailles sous un déguisement et prit la fuite; mais, arrêté à Péronne et ramené à l'Assemblée, il y déploya cette éloquence facile, et en même temps énergique, qui le plaça à la tête des plus grands orateurs de l'Assemblée. Il défendit les droits de l'Eglise et du clergé dans les séances des 17 octobre et 27 novembre 1790. Il signa ensuite la protestation du côté droit en faveur de la religion et de la monarchie, et celle du 29 juin 1791, relativement aux décrets qui avaient constitué prisonniers le roi et sa famille. Aussi intrépide en public qu'à la tribune, il évita souvent les dangers que lui faisait courir son opposition aux révolutionnaires, par son attitude imposante et un sang-froid imperturbable. Après la discussion sur les assignats, quelques misérables ayant crié, lorsqu'il sortit de l'Assemblée : *A la lanterne, l'abbé Maury!* il s'approcha d'eux sans s'émouvoir, et leur dit : « Eh bien! le voilà l'abbé Maury; quand vous le mettriez à la lanterne, y verriez-vous plus clair? » Tout le monde partit d'un éclat de rire, et l'on battit des mains. Un autre jour il entendit des forcenés qui le serraient d'assez près, dire d'un ton frénétique : « Envoyons-le dire la messe à tous les diables : Soit, répondit l'abbé Maury, mais « vous viendrez me la servir, voici mes burettes. » C'était une paire de pistolets qu'il leur présentait. Ses discours à l'Assemblée lui avaient acquis une réputation prodigieuse. Appelé à Rome par Pie VI, il y entra comme en triomphe, et Mesdames, tantes du roi, qui habitaient cette capitale, lui firent l'accueil le plus distingué. Le pape le nomma archevêque de Nicée *in partibus*, et l'envoya en qualité de nonce à la diète de Francfort, assemblée pour l'élection de François II. A son retour, il fut nommé, le 21 février 1794, cardinal et évêque de Montefiascone, l'un des meilleurs sièges d'Italie. Cependant la révolution française s'étendait comme un torrent; bientôt les armées de la république pénétrèrent jusqu'à Rome, et le sacré collège fut obligé de fuir. Maury, qui, plus que tout autre, devait craindre l'arrivée de ses compatriotes, se retira d'abord à Sienna, gagna ensuite Venise, après avoir couru les plus grands dangers, et passa de là en Russie. Lorsque les Russes eurent chassé les Français de l'Italie, Maury vint assister au conclave réuni à Venise le 1<sup>er</sup> décembre 1799, pour l'élection de Pie VII, qu'il accompagna à Rome en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII, alors retiré à Mittau. Il montra d'abord beaucoup d'ardeur pour les intérêts du roi, et se prononça vivement contre le gouvernement de Napoléon; mais ce zèle se refroidit tout à coup. Soit qu'il regardât la cause des Bourbons comme perdue, soit qu'il fût pressé du désir de rentrer en France, il

écrivit, le 22 août 1804, à Bonaparte une lettre, dans laquelle il protestait au nouvel empereur de sa soumission et de sa fidélité. L'année suivante, il le vit à Gênes, obtint la permission de rentrer en France, et parut au mois de mai 1806 à Paris, où ses anciens amis furent bien étonnés de le voir sans cette monarchie qu'il avait défendue avec tant de talent et d'énergie. Il s'attacha de plus en plus à son nouveau maître, qui lui conféra le titre de cardinal français, et le nomma aumônier du roi Jérôme, son frère. Appelé dans la classe de l'institut, qui représentait l'académie française, Maury y succéda à Target (1807), et y prononça un discours qui trompa l'attente de ses auditeurs. C'était l'éloge de l'abbé de Radonvilliers. En abandonnant la cause qui avait fait sa gloire, il parut avoir perdu son talent. Cet échec le déconcerta : mais il se consola bientôt, grâce aux faveurs de Napoléon, qui, dans un moment d'humeur contre le cardinal Fesch, nommé au diocèse de Paris, nomma tout à coup Maury au même siège (14 octobre 1810). Il prit aussitôt l'administration du diocèse que le chapitre métropolitain lui défera. Cependant les affaires de l'Eglise prenaient tous les jours une tournure plus fâcheuse : le Saint-Père, enlevé de Rome, avait été transféré à Savone. Le 5 décembre 1810, il adressa au cardinal Maury un bref, dans lequel il lui reprochait sa conduite, et l'invitait à quitter l'administration du diocèse de Paris. La police de Bonaparte en fut instruite, et prit toutes les mesures possibles pour empêcher que ce bref ne fût connu du public. Le cardinal feignit lui-même de n'en point avoir connaissance, et peut-être par crainte de s'exposer au ressentiment de Napoléon en obéissant au saint-siège, il continua d'administrer, et se montra même plus dévoué aux volontés de l'empereur. En 1811, il fut nommé membre d'une commission chargée de répondre à plusieurs questions sur les dispenses et les bulles, et siégea ensuite au concile tenu à Paris. Le pape, dont on rendait tous les jours la captivité plus dure, fut amené à Fontainebleau, où il reçut le cardinal. Mais Maury lassa tellement sa patience, qu'il le congédia sévèrement. A la restauration (1814) Maury se vit dépouillé de ses pouvoirs par le chapitre; après plus d'une mortification, il quitta Paris, et prit le chemin de Rome. A son arrivée dans cette capitale, on l'enferma au château Saint-Ange. Après six mois de séjour dans cette forteresse, on le confina chez les lazaristes, avec défense de se présenter chez le pape et de paraître dans les cérémonies avec le sacré collège. Son évêché de Montefiascone fut même administré par un vicaire apostolique : l'abbé Maury donna sa démission de ce siège. Il vécut dans la retraite jusqu'au commencement de mai 1817, qu'une dissolution de sang le conduisit au tombeau dans la nuit du 10 au 11 du même mois, âgé d'environ 71 ans. Ainsi finit ce prélat qui, par ses talents, s'était élevé aux plus hautes dignités, et qui, après avoir rempli une carrière aussi brillante

qu'honorable, flétrit lui-même les lauriers qu'il avait cueillis, en se laissant dominer par les circonstances, et peut-être par son ambition. Toutefois, son nom rappellera toujours l'orateur distingué, qui combattit sans relâche avec autant de courage que d'éloquence les idées pernicieuses qui attaquaient la religion et le trône. On a de lui : *Eloge funèbre de M. le Dauphin*, Sens, 1766, in-8°; *Eloge du roi Stanislas*, 1766, in-12; *Eloge de Charles V, roi de France*, Amsterdam, 1767, in-8°; *Eloge de Fénelon*, 1771, in-8°; *Discours sur la paix*, 1767, in-8°; *Panegyrique de saint Louis*, 1772, in-8°; *Reflexions sur les sermons nouveaux de Bossuet*, Avignon, 1772; *Discours choisis sur différents sujets de religion et de littérature*, 1777, in-12 : Ce sont les discours cités ci-dessus; *Principes de l'éloquence pour la chaire et le barreau*, 1782, in-12 : cet ouvrage reparut sous ce titre : *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 2 vol. in-8°; *Panegyrique de saint Vincent de Paul* : ce discours, resté manuscrit, a été regardé comme le chef-d'œuvre de Maury; *Mémoire justificatif de sa conduite*, daté du 12 mai 1814. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre d'*Oeuvres choisies du cardinal Maury*, Paris, 1827, 5 vol. in-8°. M. Louis Maury, neveu du cardinal, a fait paraître en 1828, une *Vie* de son oncle, avec notes et pièces justificatives. 1 vol. in-8°, qui a provoqué quelques réutations dans l'*Ami de la Religion*, n° 1433 (7 mai 1828). Barbier lui attribue encore des *Lettres sur l'état actuel de la religion et du clergé de France*, Paris, 1781, in-12 de 22 p., en société avec l'abbé de Boismont. Voy. le n° 10, 154 du *Diction. des Anonymes*, 2<sup>e</sup> édit.

MAUSCHBERGER (LÉOPOLD), né à Kralup en Bohême l'an 1718, entra chez les jésuites, et enseigna les sciences avec beaucoup de réputation. On estime son *Motus localis gravium solidorum*, Olmutz, 1751, in-8°. On a encore de lui des *Commentaires* sur divers livres de l'écriture sainte, un *Cours de théologie*, et un *Traité sur les lois*.

MAUVIEL (GUILLAUME), évêque constitutionnel de Saint-Domingue, né en 1756, mort en 1814, est auteur d'un *Précis historique et critique sur les indulgences*, Paris, 1800, in-8°. Il a aussi coopéré avec Grégoire à la rédaction des *Annales de la religion*, Paris, 1795-1803, 18 vol. in-8°. Mauviel était affilié aux templiers.

MAVOR (le Rév. WILLIAM FORDYCE), littérateur anglais, né à Aberdeen en Ecosse le 1<sup>er</sup> août 1753, exerça d'abord les fonctions d'instituteur et de précepteur et dirigea l'éducation des enfants de l'illustre famille des Marlborough. Etant entré dans les ordres, il devint curé de Stonefield, puis curé et maire de Woodstock. Il publia plusieurs poèmes, qui obtinrent du succès, cultiva aussi les hautes sciences, et composa divers ouvrages pour l'éducation de la jeunesse. Mavor mourut en 1838. Nous citerons de lui : *Vindiciae landavenses*, ou *Défense de l'évêque de Landaff*, 1792, in-8°; *Les Politiques chrétiens*, sermon, 1793, in-8°; *Le devoir des actions de grâces*, sermon, 1797, in-8°; *L'Armure complète du chrétien*,

sermon, 1803, in-8°; *Proverbes divers ou la Sagesse de toutes les nations*, 1804, in-12; *Collection de catéchismes*, 1810, 2 vol.; *Les fruits de la persévérance*, en trois sermons, 1814, in-8°.

**MAXENCE (JEAN)**, moine de Scythie au vi<sup>e</sup> siècle, soutint à Constantinople, devant les légats du pape Hormisdas, la vérité de cette proposition : *Un de la Trinité a souffert dans sa chair*. Il eut, en Orient et en Occident, des partisans et des adversaires. Sa proposition fut approuvée dans la suite par le cinquième concile général et par le pape Martin. Voy. JEAN II, pape. Il composa contre les acéphales un ouvrage que nous avons dans la Bibliothèque des Pères, et fut un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Augustin.

**MAXIME (saint)**, évêque de Jérusalem, successeur de saint Macaire en 331, fut condamné aux mines sous l'empire de Maximien, après avoir perdu l'œil droit et le jarret pour la défense de la foi. Il parut avec éclat au concile de Nicée en 325, et à celui de Tyr en 335. Les ariens dominaient dans cette dernière assemblée. Saint Paphnuce, voyant qu'ils étaient les plus puissants, prit Maxime par la main, en lui disant : « Puis-je que j'ai l'honneur de porter les mêmes marques que vous de mes souffrances pour Jésus-Christ, et que j'ai perdu, comme vous, un de ces yeux corporels pour jouir plus abondamment de la lumière divine, je ne saurais vous voir assis dans une assemblée de méchants, ni vous voir tenir de rang entre les ouvriers d'iniquité. » Il le fit sortir et l'instruisit de toutes les intrigues des ariens. Maxime ne se signala pas moins au concile de Sardique en 347. Il tint, deux ans après, un concile à Jérusalem, où saint Athanase fut reçu à la communion de l'Eglise. Les ariens furent si irrités du résultat de ce concile, qu'ils déposèrent Maxime. Ce saint évêque termina sa carrière en 350.

**MAXIME DE TURIN (saint)**, ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville au v<sup>e</sup> siècle, est célèbre par sa piété et par sa science. Il assista au concile de Milan en 451, et à celui de Rome en 465. Sa souscription s'y voit la première après celle du pape Hilaire. Il ne survécut pas longtemps à ce concile. On a de lui des *Homélies*, dont quelques-unes portent mal à propos le nom de saint Ambroise, de saint Augustin, et d'Eusèbe d'Emèse. Elles sont dans la Bibliothèque des Pères. Muratori a donné les *Sermons de saint Maxime*, avec des remarques à la fin de l'édition des Œuvres de saint Léon, Venise, 1748. Il en avait publié auparavant dans ses *Anecdota*, tom. III, pag. 6, plusieurs qui avaient été jusqu'alors inconnus; il les avait tirés d'un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, qui a plus de mille ans d'antiquité, et qui est écrit en caractères lombards. Il a paru à Rome, en 1785, une collection des Œuvres de Maxime de Turin : *Opera Maximiani Tauriniensis*, in-fol., avec une préface du pape Pie VI. M. Migne a publié les *Œuvres très-complètes de saint Maxime de Turin*, édition reproduisant intégralement

celle qui fut donnée à Rome, en 1784, augm. de la Vie du saint évêque par un auteur anonyme, publiée d'après les Bollandistes, avec une dissertation préliminaire, 1847, 1 vol. in-4°.

**MAXIME (saint)**, abbé et confesseur dans le vii<sup>e</sup> siècle, était de Constantinople, d'une famille noble et ancienne. Il s'éleva avec zèle contre l'hérésie des monothélites, qui le persécutèrent avec une violence inouïe. Il mourut dans les fers, en 662, des tourments qu'on lui fit endurer. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, dont le P. Combefis, dominicain, a donné une bonne édition, Paris, 1675, en 2 vol. in-fol. Ils consistent en des *Commentaires* allégoriques sur plusieurs livres de l'Écriture sainte, sur les livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, et en des traités contre les monothélites, etc.; mais il en reste quelques autres qui ne sont pas renfermés dans cette édition.

**MAXIME le Sophiste**, natif d'Ephèse, au iv<sup>e</sup> siècle, se mêlait de philosophie et de magie. Il fut le maître de Julien l'Apostat, qui le combla d'honneurs, et soumit ses ouvrages à sa censure. Ce prince, résolu de faire la guerre aux Perses, consulta les oracles, mais aucun ne le flatta autant que la promesse que lui fit ce philosophe magicien. Il l'assura qu'il remporterait des victoires aussi mémorables que celles d'Alexandre, et lui persuada, dit-on, que l'âme de ce héros avait passé dans son corps. Il arriva précisément tout le contraire de ce qu'il avait prédit. Julien périt, et sa perte entraîna celle de Maxime. L'empereur Valens ayant donné un arrêt de mort contre les magico-sophistes, le maître de Julien expira à Ephèse dans les tortures, en 366. Il faut le distinguer de **MAXIME**, natif d'Alexandrie, qui, quoique chrétien, faisait profession de la philosophie cynique, dont il portait l'habit, le bâton et les grands cheveux : ce qui le fit nommer *le Cynique*. Il était d'une vie déréglée, et fut, pour ses infamies, fouetté publiquement en Egypte, et relégué dans un désert. Il vint à Constantinople, et sut si bien faire, qu'il en imposa à saint Grégoire de Nazianze. Ayant acquis quelque crédit, il s'en servit pour supplanter le saint prélat, et se faire ordonner évêque de Constantinople en 380. On ne tarda pas à le chasser du siège qu'il avait usurpé; il s'adressa à l'empereur Théodose, qui le rejeta avec indignation, et son ordination fut désapprouvée au concile de Constantinople en 381. Il surprit le suffrage des évêques d'Italie, dans un concile où présida saint Ambroise, tenu la même année; mais l'empereur Théodose les désabusa en leur faisant connaître les artifices de cet imposteur.

**MAXIMIN (saint)**, né à Poitiers, d'une famille illustre, gouverna l'église de Trèves sous les empereurs Constantin et Constant. Il se distingua par son zèle contre les ariens. Saint Athanase et saint Paul de Constantinople ayant été chassés de leurs sièges par la faction de ces hérétiques, saint Maximin les reçut chez lui; et ayant obtenu par son

orédit auprès de l'empereur Constant la convocation d'un concile à Sardique ; il y parla avec tant de force, que ces deux illustres confesseurs furent rétablis dans leurs églises. Etant allé revoir Poitiers, son pays natal, il y mourut vers l'an 349. Saint Paulin, son successeur, fit transporter son corps à Trèves, dans la chapelle de Saint-Hilaire, d'où saint Hidulphe le transféra dans l'église appelée depuis *Saint-Maximin*. On trouve dans les Bollandistes une Vie bien écrite de ce saint, composée vers 960 par Sigehard, moine de Saint-Maximin.

MAYER (JEAN-FRÉDÉRIC), luthérien, né à Leipzig le 6 décembre 1650, mort à Stettin le 30 mars 1712, enseigna la théologie à Wittenberg, fut fait ministre à Hambourg en 1686, puis professeur honoraire à Kiel ; enfin, en 1701, il devint surintendant des églises de la Poméranie et de l'île de Rugen, vice-chancelier de l'université de Greifswalde. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur l'Écriture sainte. Les principaux sont : la *Bibliothèque de la Bible*, dont la meilleure édition est celle de Rostock, en 1713, in-4°. L'auteur y juge à sa mode les différents écrivains juifs, chrétiens, catholiques, protestants, qui ont travaillé sur l'Écriture sainte ; un *Traité de la manière d'étudier l'Écriture sainte*, in-4° ; un grand nombre de *Dissertations* sur les endroits importants de la Bible ; *Tractatus de osculo pedum pontificis romani*, Leipzig, 1714, in-4° ; satire triviale, indigne d'un homme de lettres. Mayer avait de l'érudition, mais elle était sèche, et son style ne l'embellissait pas.

MAYET (JEAN-MARIE-FÉLIX), né à Lyon le 28 mai 1751 d'une famille honorable, fit ses études théologiques au collège des Trente-Trois à Paris, puis exerça successivement les fonctions de vicaire dans plusieurs paroisses de son diocèse. Élu député aux États-généraux par le clergé en 1789, il vota constamment avec le côté droit, adhéra à l'*Exposition des principes*, et publia un écrit, *De la constitution de l'Église catholique*, où il combattait les innovations et établissait le caractère des rapports qui doivent exister entre les deux puissances temporelle et spirituelle. L'abbé Mayet était lié avec Maury, dont il devint l'homme de confiance. Son refus du serment l'obligea d'émigrer ; il suivit Maury à Rome, et l'accompagna à la diète de Francfort, pour l'élection de l'empereur François II. Il se retira ensuite auprès de son ami, devenu évêque de Montefiascone, et, après le concordat de 1801, il fut nommé curé de Trévoux. Lorsque le cardinal Maury fut appelé par l'empereur à l'archevêché de Paris, il refusa la place de grand-vicaire, mais il consentit à accepter un canonicat dans le diocèse de Lyon. L'abbé Mayet fut un de ceux qui ont le plus contribué à étendre l'œuvre de la Propagation de la foi, dont il était le président d'honneur. Il mourut le 19 novembre 1835, dans sa 85<sup>e</sup> année.

MAYEUL ou MAYOL (saint), quatrième abbé de Cluny, né à Avignon ou à Valensoles, dans le diocèse de Riez, vers l'an 906, d'une fa-

mille riche et noble, fut chanoine, puis archidiacre de Maçon. L'amour de la retraite et de l'étude lui fit refuser les plus brillantes dignités de l'Église. Il s'enferma dans le monastère de Cluny, et en devint abbé après Avmar. Les princes de l'Église et les princes de la terre eurent une estime particulière pour ses vertus. L'empereur Othon le Grand le fit venir auprès de lui pour profiter de ses lumières. En passant par les Alpes l'an 973, il fut pris par les Sarrasins, mis dans les fers, et racheté malgré lui. L'empereur voulut lui procurer la tiare, il refusa ce fardeau. Il mourut le 11 mai 994, avec une grande réputation de sainteté et de savoir. Il fut regardé comme le fondateur de Cluny, par les soins qu'il prit d'augmenter les revenus de cette abbaye et de multiplier les monastères de son ordre. Il a laissé quelques écrits sur lesquels on peut consulter l'*Histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, tome VI. Syrus, moine de Cluny, et contemporain de saint Mayeul, a écrit sa Vie, publiée par Mabillon (*Act. Bem.*, t. VII).

MAYNE (JASPER), poète et théologien anglais, né en 1604 à Hatherlugh, fit ses études à Oxford, et entra dans l'état ecclésiastique. Il fut prédicateur du roi d'Angleterre, et eut un nom dans sa patrie par ses ouvrages, entre autres par la *Guerre du peuple, examinée selon les principes de la raison et de l'Écriture*, 1647, in-4° ; et par un *Poème* sur la victoire navale remportée par le duc d'York sur les Hollandais, le 13 juin 1665. Mayne mourut le 2 décembre 1672.

MAYR (GEORGES), savant jésuite, né en 1565, à Rain en Bavière, a donné entre autres ouvrages une traduction en grec de la Vie du fondateur de son ordre, par Ribadeneira, Augsbourg, 1616. Il mourut à Rome le 25 août 1623, âgé de 58 ans.

MAZEL ou MAZELI (DAVID), ministre français, réfugié en Angleterre, traduisit quelques traités écrits en anglais ; mais comme il n'était pas assez versé dans cette langue, ses versions ne passent pas pour fidèles. Celle qu'il fit du *Traité* de Sherlock sur la *Mort* et le *Jugement dernier*, 2 tomes en un vol. in-8°, est cependant estimée. On a fait beaucoup moins de cas de sa traduction du *Traité* de Locke, du *Gouvernement civil*, in-12 ; ainsi que de l'*Essai* de Gilbert Burnet sur la reine Marie, in-12 ; ouvrage partial et passionné, qui ne méritait point de traduction. Mazel mourut à Londres en 1725.

MAZIO (RAPHAËL), cardinal, né à Rome le 24 octobre 1766, fut attaché par le pape Pie VII à la légation du cardinal Caprara, envoyé en France, puis le cardinal Consalvi voulut l'avoir auprès de lui, dans ses voyages et dans ses négociations auprès des grandes puissances pour les intérêts du saint-siège. Lorsque Pie VII fut de retour à Rome, il nomma Mazio secrétaire des lettres latines, et il l'envoya ensuite au congrès de Laybach avec le cardinal Spina. Le souverain pontife le fit secrétaire de la congrégation consistoriale, et lui donna, en 1830, le chapeau de cardinal, avec le titre presbytéral de Sainte Marie in *Trastevere*. Le cardinal

Mazio est mort à Rome le 4 février 1832.

MAZOLINI (SYLVESTRE). Voy. MOZZOLINO.

MAZZOCCHI (ALEXIS-SYMMAQUE), savant antiquaire, né à Borgo de Sainte-Marie, près Capoue, l'an 1684, fut fait prêtre l'an 1709, et professeur des langues grecque et hébraïque dans le séminaire archiépiscopal de Naples. En 1711, il était chanoine de Capoue, et devint successivement théologal de Naples, professeur royal de l'Écriture sainte. Son humilité lui fit refuser l'archevêché de Lanciano, qui lui fut offert par le roi. Il mourut à Naples le 12 septembre 1771. Il a beaucoup écrit sur les anciennes inscriptions, les médailles, etc., et on a de lui : des *Notes* sur le Nouveau Testament ; des *Dissertations* sur la poésie des Hébreux ; les *Antiquités de la Campagne de Rome ; Origine de la ville de Capoue*, manuscrit. On trouve sa *Vie* dans les *Vitæ Italarum*, par Fabbroni, tome VIII.

MAZZONI (JACQUES), né à Césène en 1548, mourut à Ferrare en 1598, dans sa 50<sup>e</sup> année ; il donna sur la fin du xvi<sup>e</sup> siècle des leçons d'une philosophie saine et judicieuse, et se distingua aussi comme écrivain. Il parut d'abord à la cour du duc d'Urbin, fut appelé plus tard à Rome, par le pape Grégoire XIII, pour prendre part à la correction du calendrier, et professa la philosophie à Césène, à Macerata, à Pise et à Rome. Celui de ses ouvrages qui a le plus fixé les yeux de la postérité est son traité *De triplici hominum vita, activa nempe, contemplativa, et religiosa, methodi tres*, Césène, 1576, in-4<sup>o</sup>, très-rare.

MEAD (RICHARD), né en 1673, à Stepney, village près de Londres, d'une famille distinguée, fit ses humanités à Utrecht sous le célèbre Grævius, et de là se rendit à Leyde, où il étudia en médecine. Il voyagea ensuite en Italie, et prit le bonnet de docteur à Padoue. De retour dans sa patrie en 1696, il exerça le grand art de guérir, avec un succès qui décida de sa réputation. Il joignit à la théorie la pratique la plus brillante, la plus étendue et la plus heureuse. La société royale de Londres lui accorda une place parmi ses membres, le collège des médecins se l'associa, et l'université d'Oxford confirma le diplôme de celle de Padoue. Nommé médecin de Georges II en 1727, il fut l'Esculape de la cour et de la ville. On assure que sa profession lui rapportait par an près de cent mille livres, monnaie de France ; sa table était servie avec la magnificence d'un financier. Ce médecin mourut en 1754, à 81 ans. Tout le monde connaît ce qu'il fit pour son confrère Freind, renfermé dans la tour de Londres. Le premier ministre étant tombé malade, Méad ne voulut lui ordonner aucun remède que Freind ne fût sorti de la tour ; et son refus obstiné procura l'élargissement du prisonnier. Des auteurs inconsidérés ont fait de grands éloges de cette action, mais elle ne les mérite pas. L'erreur où conduit un excès d'amitié demande grâce à tous les cœurs sensibles, mais elle n'obtient pas le suffrage de la raison, qui seule a droit de dispenser les louanges, parce qu'elle peut seule apprécier les mérites. « Je vous blâme (dit un écrivain

« bien sage, en adressant la parole à ce mé-  
« decin célèbre) d'avoir violenté les opéra-  
« tions du ministère, qui devaient pour le  
« moins être aussi libres que votre ami  
« Freind. Il fallait demander qu'on le jugeât,  
« qu'on lui fit justice ; mais si ne fallait pas  
« demander, qu'innocent ou coupable, il fût  
« rendu à la société et à ses fonctions. Ainsi  
« pense tout homme qui aime l'ordre, et qui  
« ne déteste pas moins l'arbitraire dans l'o-  
« béissance que dans le commandement, dans  
« les sujets que dans les monarques. Peut-  
« être que les lois s'opposaient à la déten-  
« tion de votre ami, mais elles s'opposaient  
« encore davantage à la manière dont vous  
« procurâtes son élargissement : s'il eût mé-  
« rité de perdre la tête, il n'en était pas  
« moins élargi. Vous aviez abusé de votre  
« talent et de la faiblesse d'un homme mou-  
« rant, pour remettre dans la société un  
« monstre ou un brouillon. » Ses princi-  
« paux ouvrages sont : *Essai sur les poisons*,  
1702, en anglais, traduit en latin par Josué  
Nelson, Leyde, 1737, in-8<sup>o</sup> ; l'original et la  
traduction ont eu un grand nombre d'édi-  
tions. Un pareil livre ne pouvait être com-  
posé que d'après un grand nombre d'expé-  
riences ; Méad en fit plusieurs sur les vipères,  
qui lui servirent beaucoup pour cet ouvrage.  
Il a été reproduit et imprimé avec quelques  
variations à Paris, en 1813, par M. Orfila.  
*Conseils et préceptes de médecine*, en latin,  
Londres, 1751, in-8<sup>o</sup>. C'est sa dernière pro-  
duction. Elle fut souvent réimprimée, et trad.  
en français, Paris, 1758, in-12. On y trouve  
deux *Traité*s : l'un *De la folie*, et l'autre *des*  
*maladies dont il est parlé dans la Bible*. Dans  
ce dernier, imprimé séparément sous ce  
titre : *Medicina sacra, sive de morbis insigni-*  
*ribus qui in Bibliis memorantur*, Londres,  
1748, Amst., 1749, Lausanne, 1764, in-8<sup>o</sup>, il  
prétend que les démoniaques dont il est parlé  
dans l'Évangile, n'ont eu que des maladies  
purement naturelles. L'erreur qui règne  
dans toute cette diatribe dérive du désordre  
par lequel on confond la possibilité avec le  
fait. Sur ce que telle maladie peut avoir une  
cause naturelle, Méad décide que dans au-  
cun cas elle ne peut être l'effet d'un agent  
invisible ; comme si les démons ne pouvaient  
pas produire les mêmes effets que des causes  
physiques ; comme si pouvant remuer des  
corps entiers, ainsi que l'observe Bossuet,  
ils ne pouvaient agiter quelques fibres dans  
le corps humain. Ce qu'il y a de plus sin-  
gulier, c'est que l'auteur fait profession de  
croire à l'Évangile. Or l'Évangile nous dit  
expressément que telle maladie était l'o-  
pération de l'esprit main. Peu importe que  
le même mal puisse être naturel, si la vérité  
divine nous assure que dans tel cas il ne  
l'était pas. Le langage insidieux et faux que  
Mead attribue à Jésus-Christ et aux apôtres,  
dans une matière aussi grave, est une im-  
putation sacrilège et absurde, que tout bon  
chrétien trouvera suffisamment réfutée par  
la seule idée de la chose. Méad, en combat-  
tant le pouvoir du démon, n'a pas même  
saisi l'état de la question. L'on ne se persuade

dera jamais, dit-il, que Dieu ait accordé aux diables le pouvoir de tourmenter les hommes à leur gré. Eh! qui a jamais pensé que les diables tourmentaient les hommes à leur gré? Ils tourmentent autant que Dieu le leur permet, et l'étendue de cette permission a d'autres règles que leur gré. On a démontré les erreurs de Méad sur cette matière, dans un ouvrage imprimé à Londres en 1775, intitulé : *A dissertation of the demoniacs*. Voy. BRUN (Le), DELRIO, HAEN, MAFFÉE (Scipion), SPÉ; des opuscules, Paris, 1757, 2 vol. in-8°. La Description de son cabinet a été imprimée à Londres, 1755, in-8°. Les œuvres complètes de Méad, en latin, ont paru à Paris, 1751, in-8°, à Gottingue et à Naples, puis à Londres, en anglais, et ont été traduites en français par Coste, Bouillon, 1774, 2 vol. in-8°.

MÉAN (FRANÇOIS-ANTOINE - MARIE-CONSTANTIN, prince de), archevêque de Malines, et primat des Pays-Bas, né à Liège le 6 juillet 1756, d'une illustre famille, devint en 1786 évêque suffragant de ce diocèse sous le titre d'évêque d'Hippone, puis en 1792, évêque de Liège. Il donna, en 1801, sa démission de ce siège, et fut promu en 1817 à celui de Malines. Méan avait paru d'abord entrer dans les vues d'un gouvernement dont il ne soupçonnait pas le but; mais quand il vit s'établir un système permanent de vexations et de tracasseries, qu'on ne prenait pas même la peine de déguiser, il s'unit à tout le clergé pour réclamer, et en plusieurs circonstances il adressa au roi les représentations les plus fortes, mais il ne put jamais rien obtenir. Il était tombé tout à fait en disgrâce à l'époque de la révolution de 1830. Ce prélat est mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante le 15 janvier 1831.

MÉDAILLE (PIERRE), jésuite du XVIII<sup>e</sup> siècle, habita longtemps le Languedoc. Il prêcha avec succès plusieurs carêmes à Toulouse, et se fit avantagement connaître par son ouvrage des *Méditations*, 1703 et 1723. On en a fait une autre édition, qui a pour titre : *Méditations sur les Évangiles pour toute l'année*, par le P. Médaille, nouvelle édition augmentée, Besançon, Petit, 1819, 2 vol. in-18. Voici le jugement qu'a porté de ce livre l'*Ami de la Religion*, tome XXII, pag. 81 : « Les méditations de Médaille ont été « souvent imprimées. Elles sont courtes, précises, simples, méthodiques, sans digression, sans détails oiseux, sans rien de trivial ni de recherché. Les principales vérités de la religion y sont tracées tour à tour, et les principaux devoirs du chrétien présentés à nos réflexions. Les dimanches, les fêtes, tous les jours du carême, ont une méditation particulière; pour les autres temps, il y en a trois par semaine. Il y a en tout trois cents méditations. Cette nouvelle édition est due aux soins d'anciens missionnaires du diocèse de Besançon, qui y ont ajouté un assez grand nombre de méditations. Il y en a pour tous les jours de l'année, et elles sont distribuées suivant l'ordre des dimanches. Les nouvelles médita-

« tions nous ont paru dans le goût des anciennes, et propres à compléter l'ouvrage « de Médaille. »

MEDARD (saint), né l'an 457 au village de Salency, à une lieue de Noyon, d'une famille illustre, fut élevé en 530 sur le siège épiscopal de la ville de Vermand, aujourd'hui Saint-Quentin. Mais cette ville ayant été ruinée par les Huns et les Vandales, Médard transporta son siège à Noyon. La ville de Saint-Quentin, bâtie près des ruines de Vermand, est devenue depuis la capitale de la contrée de la Picardie appelée le *Vermandois*, et quelques géographes la nomment *Augusta Veromanduorum*. Il monta ensuite sur celui de Tournay en 532. Il montra à son peuple le zèle d'un apôtre et les entrailles d'un père. On le força à garder ces deux évêchés, parce qu'on prévoyait qu'il en résulterait beaucoup de bien pour la propagation de l'Évangile. Depuis, ces deux diocèses restèrent unis pendant l'espace de cinq siècles. Saint Médard fit changer de face au diocèse de Tournay, convertit les idolâtres et les libertins, et retourna à Noyon, où il mourut le 8 juin l'an 545. Ses reliques furent transportées, peu après sa mort, au bourg de Croix, à 200 pas de Soissons, où on éleva un oratoire, en attendant que l'église de l'abbaye que l'on bâtissait dans la ville fût en état de les recevoir. Ce monastère, qui porte le nom de ce saint, devint bientôt très-célèbre : sous saint Grégoire pape, il fut déclaré le chef des autres monastères des bénédictins de France. Fortunat de Poitiers a écrit en vers la *Vie* de saint Médard. Nous avons encore une *Vie* du même saint par Radbod II, évêque de Noyon et de Tournay. Celle qui fut écrite par un moine de Soissons vers l'an 892, publiée par D. d'Achery, n'est d'aucune autorité. C'est saint Médard qui institua la fête si fameuse de la *Rosière de Salency*, institution aussi digne du zèle du saint évêque pour les bonnes mœurs, que parfaitement assortie au génie de son siècle, temps d'une heureuse simplicité, où la vertu n'avait rien de commun avec la vanité et le bruit, où elle n'était connue que par ses traits propres, et recherchée pour elle-même. Limitation qu'on en a essayée en divers endroits, dans un temps où tout est mis en ostentation, n'a servi qu'à montrer combien les meilleures choses dégénéraient, et que les philosophes n'ont pas, comme les saints, le talent de distinguer et d'encourager la sagesse. — On appelle quelquefois *Secte de Saint-Médard* celle des jansénistes, parce que le cimetière de Saint-Médard, à Paris, a été longtemps le lieu de leurs convulsions et farces sacrilèges. Voy. PARIS, MONTGROU.

MÈDE (JOSEPH), né à Essex en 1586, membre du collège de Christ à Cambridge, et professeur en langue grecque, refusa la prévôté du collège de la Trinité de Dublin, et plusieurs autres places, pour se livrer à l'étude sans distraction. Il mourut le 31 octobre 1638, à 52 ans. Ses ouvrages furent imprimés à Londres, en 1664, en 2 vol. in-fol. On y trouve des *Dissertations* sur plusieurs

passages de l'Écriture sainte ; un grand ouvrage qu'il a intitulé : *La Clef de l'Apocalypse* ; des *Dissertations* ecclésiastiques. Plusieurs de ses écrits, surtout la prétendue *Clef de l'Apocalypse*, sont remplis de fiel et d'une haine de l'Église catholique, qui va jusqu'au fanatisme le plus consommé.

MÉDICIS. Voy. LÉON X.

MEDINA (JEAN), célèbre théologien espagnol, natif d'Alcala, enseigna la théologie dans l'université de cette ville avec réputation, et mourut en 1546, âgé d'environ 56 ans. On a de lui divers *Traité*s, qui furent bien accueillis par les théologiens ; mais qui, dans un siècle très-fécond en ouvrages de ce genre, parurent bientôt céder leur faveur à d'autres.

MEDINA (BARTHÉLEMI), théologien espagnol, de l'ordre de Saint-Dominique, mort à Salamanque en 1581, à 53 ans. On a de lui des *Commentaires* sur saint Thomas, et une *Instruction* sur le sacrement de pénitence. Il passe pour avoir introduit l'opinion de la probabilité ; quelques-uns de ses confrères ont fait de vains efforts pour lui enlever cette attribution : il faut bien se garder, au reste, de croire que cette opinion, quelque fausse qu'elle puisse être, ait produit les maux que quelques déclamateurs lui attribuent. Voy. ESCOBAR.

MEDINA (MICHEL DE), théologien espagnol et religieux franciscain, mort à Tolède vers 1580, assista au concile de Trente, et se distingua dans son ordre par son érudition et par ses ouvrages. Les plus connus sont deux *Traité*s, dont on fait encore cas aujourd'hui : l'un du *Purgatoire*, et l'autre de la *Foi*.

MEELFUHRER (RODOLPHE-MARTIN), savant philologue, né vers 1670 à Anspach, s'adonna surtout à l'étude des langues orientales, et termina avec beaucoup d'éclat ses cours, en soutenant quatre thèses, l'une en grec, la seconde en hébreu talmudico-rabbinique, la troisième en hébreu littéral, la dernière en arabe. Ces dissertations furent imprimées sous ces titres : 1° *De quæstione an S. Mattheus Evangelium græcè scripserit* ? Altdorf, 26 jun. 1696 ; 2° *De benedictione sacerdotali*, Giessen, 5 jun. 1697 ; 3° *Dissertatio philosophica inauguralis ex philosophia Ebræa*, ibid., 25 aug. 1697 ; 4° *De arabicæ linguæ utilitate*, ibid., oct. 1697. Meelfuhrer parut un instant vouloir quitter le culte luthérien pour rentrer dans l'Église catholique, et il publia même plusieurs écrits pour motiver son changement ; mais il ne persévéra pas dans cette résolution. Il mourut en 1729, laissant entre autres productions : *De meritis Hebræorum in rem litterariam*, Wittenberg, 1699, in-4° ; *De fati litteraturæ orientalis*, ibid., 1700, in-4° ; *Concursus veterum Hebræorum cum Ecclesia Christiana ac vetustissimis eorum monumentis*, etc., Francfort, 1701, in-4° ; *De causis synagogæ errantis*, Altdorf, 1702 ; *De impedimentis conversionis Judæorum*, ibid., 1707.

MEERMAN (GÉRARD), savant magistrat, né l'an 1722 à Leyde, fut nommé en 1748 conseiller pensionnaire de Rotterdam, et en 1766

conseiller au haut tribunal de la vénerie de Hollande, et de West-Frise. L'empereur lui conféra le titre de baron, et Louis XV, à qui il avait fait présent de quelques manuscrits importants provenant de la bibliothèque des jésuites, le décora de l'ordre de Saint-Michel, bien qu'il fût protestant. Meerman est mort à Aix-la-Chapelle le 15 décembre 1771. On a de lui, outre plusieurs ouvrages sur le droit civil et canonique, *Origines typographicae*, La Haye, 1765, 2 tom. en 1 vol. in-4°, ouvrage estimé.

MEGANCK (FRANÇOIS-DOMINIQUE), théologien appelant, né vers 1683 à Menin, mort le 12 octobre 1775 à Leyde, où il avait été longtemps pasteur, se signala par son opposition à la bulle *Unigenitus*, et prit une part active au concile d'Utrecht en 1763. Outre divers écrits en faveur des appelants, on cite de lui : *Défense des contrats de rente rachetables des deux côtés*, 1730, in-4° ; *Suite de la défense*, 1731, in-4° ; *Remarques sur la lettre de l'évêque de Montpellier, au doyen Van Erkel, contre l'usure*, 1741, in-4° de 59 pages. Ces écrits, qui sont en faveur du prêt à intérêt, matière qui excitait de vives discussions parmi les appelants de Hollande, furent rélutés par Legros et Petitpied. On a encore de Méganck une *Lettre sur la primauté de saint Pierre et de ses successeurs*, 1763, in-12 de 191 pages. Méganck y prouve que la primauté du pape n'est pas une simple prérogative d'honneur, mais une primauté d'autorité et de juridiction, et qu'elle est d'institution divine, chose assez remarquable de la part d'un appelant, dont la conduite semblait accuser d'autres principes.

MÈGE (DOM ANTOINE-JOSEPH), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1625 à Clermont en Auvergne, mourut à Saint-Germain-des-Prés en 1691, à 66 ans. Son *Commentaire* français sur la règle de Saint-Benoît, Paris, 1687, in-4°, et la *Vie* du même saint, in-4°, 1690, sont estimés à cause de l'érudition qu'il y a répandue. Sa piété égalait son savoir. Voyez l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par dom Tassin, pag. 132-140.

MEIBOM (MARC), né vers 1630, à Tonnin-gen dans le duché de Sleswig, mort en 1711, à l'âge de 80 ans, avait une grande réputation d'érudition. Il mit au jour, en 1652, en 2 vol. in-4°, un *Recueil* et une *Traduction* des auteurs qui ont écrit sur la musique des anciens. La reine Christine, à qui il le dédia, l'appela à sa cour. Cette princesse l'engagea à chanter un air de musique ancienne, tandis que Naudé danserait les danses grecques au son de sa voix. Ce spectacle le couvrit de ridicule. Meibom se vengea sur Bourdelot, médecin favori et bouffon de la reine, à laquelle il avait persuadé de se donner cette comédie. Il lui meurtrit le visage à coups de poing, et abandonna brusquement la cour de Suède. On a encore de lui : une *Edition* des anciens mythologues grecs ; *De veteri fabrica triremium*, Amsterdam, 1671, in-4° ; des *Corrections* pour l'exemplaire hébreu de la Bible, qui, selon lui, fourmillait de fautes.

Cet ouvrage téméraire parut à Amsterdam, en 1698, in-fol., sous ce titre : *Davidis Psalmi, et totidem sacræ Scripturæ veteris Testamenti integra capita prisco hebræo metro restituta*, etc. C'est une extravagance herméneutique, comme tant d'autres qui ont paru depuis. V. HUBIGANT.

MEINDARTZ (PIERRE-JEAN), archevêque schismatique d'Utrecht, né d'une famille catholique à Groningue le 7 novembre 1684, eut peine à trouver un évêque qui lui conférât les ordres, à cause de son attachement à la doctrine de Cudde; il fallut qu'il passât en 1716 en Irlande, où Luc Fagan, évêque de Méath, depuis archevêque de Dublin, l'ordonna ainsi que onze autres jeunes hollandais, qui étaient dans le même cas. Il devint, après son retour, pasteur de Leuwarden en Frise, et, le 2 juillet 1739, on l'élut archevêque d'Utrecht. Bien que ceux qui avaient pris ce titre avant lui eussent été frappés de censures par le saint-siège, Meindartz ne craignit point de se faire sacrer par Varlet, évêque de Babylone, retiré en Hollande, puis il sacra lui-même des évêques pour Harlem et pour Deventer, sièges éteints depuis longtemps, et qu'il fit revivre de sa propre autorité. Il publia quelques écrits pour tâcher de se justifier contre les censures de l'autorité pontificale, et tint, en 1763, un soi-disant concile à Utrecht, où figuraient les deux évêques qu'il avait faits, les prêtres qui leur étaient attachés et quelques jansénistes français. Les Actes de ce concile, qui furent publiés en latin, in-4° et in-12, et traduits en français, furent condamnés à Rome le 30 avril 1765, et censurés en 1766 par l'assemblée du clergé de France. Meindartz persévéra dans son schisme et mourut à Groningue le 31 octobre 1767, à 83 ans.

MÉLANCHTHON (PHILIPPE), né à Bretten, dans le palatinat du Rhin, le 16 février 1497, fit ses études sous la direction du célèbre Reuchlin, son parent, lequel changea son nom allemand de *Schwartz-Erde*, qui signifie *terre noire*, en celui de Mélanchthon, qui a la même signification en grec. C'était une espèce de pédantisme en usage chez les savants de ce siècle. Il fut envoyé à l'université de Heidelberg en 1509. Ses progrès furent si rapides, qu'on lui donna à instruire le fils d'un comte, quoiqu'il n'eût encore que 14 ans. Mélanchthon alla continuer ses études, en 1512, dans l'académie de Tubingen, y expliqua publiquement Virgile, Cicéron et Tite-Live. La chaire de professeur en langue grecque dans l'université de Wittenberg lui fut accordée en 1518 par Frédéric, électeur de Saxe, à la recommandation de Reuchlin. Les leçons qu'il fit sur Homère et sur le texte grec de l'Épître de saint Paul à Tite lui attirèrent une grande foule d'auditeurs, et effacèrent le mépris auquel sa taille et sa mine l'avaient exposé. Son nom pénétra dans toute l'Allemagne, et il eut quelquefois jusqu'à 2,500 auditeurs. Il se forma bientôt une liaison intime entre lui et Luther, qui enseignait la théologie dans la même université. Ils allèrent ensemble à Leipzig en 1540, pour

disputer avec Echius, la terreur et le fléau des novateurs... Les années suivantes furent une complication de travaux pour Mélanchthon. Il composa quantité de livres, enseigna la théologie, fit plusieurs voyages pour la fondation de collèges et pour la visite des églises, et dressa en 1530 la confession de foi connue sous le nom de *Confession d'Augsbourg*, parce qu'elle fut présentée à l'empereur à la diète de cette ville. Son esprit de conciliation engagea le roi de France, François I<sup>er</sup>, à lui écrire en 1535, pour le prier de venir conférer avec les docteurs de Sorbonne. Ce prince le connaissait par les douze articles qu'il lui avait fait présenter, où on est surpris de trouver celui-ci : *Primum igitur he omnes unanimiter profitemur, politiam ecclesiasticam rem esse sanctam et utilem, ut nisi utique aliqui episcopi qui præsent pluribus Ecclesiarum ministris, item ut ROMANUS PONTIFEX PRÆSIT OMNIBUS EPISCOPIS. Opus enim in Ecclesia gubernatoribus, qui vocantur ad ministeria ecclesiastica explorent et ordinent... et inspiciant doctrinam sacerdotum; et si nulli essent Episcopi, tamen creati tales oporteret.* D'Argenteo, *Coll. judic.*, tome I<sup>er</sup>, part. II, p. 387. Voy. GROTIUS, LOCKE. « Pâ à Dieu, s'écrie-t-il dans un autre endroit, « que je pusse, non pas infirmer la domination spirituelle des évêques, mais en rétablir la domination; car je vois quelle Église nous allons avoir, si nous renversons la police ecclésiastique. Je vois que la tyrannie sera plus insupportable que jamais. » *Lib. IV, epist. 104.* Voy. encore *lib. I, epist. 11*. Le disciple de Luther souhaitait ardemment de se rendre aux invitations assez peu réfléchies de François I<sup>er</sup>; mais l'électeur de Saxe ne voulait jamais le permettre, soit qu'il se défiât de la modération de Mélanchthon, soit qu'il craignît de se brouiller avec Charles-Quint. Mélanchthon assista en 1529 aux conférences de Spire, et y fit paraître beaucoup de science. Ayant eu occasion de voir sa mère pendant ce voyage, cette bonne femme, qui était catholique, lui demanda ce qu'il fallait qu'elle crût au milieu de tant de disputes. « Continuez, lui répondit son fils, de croire et de prier comme vous avez fait jusqu'à présent, et ne vous laissez point troubler par le conflit des disputes sur la religion. » Réponse qui prouve bien que l'esprit de parti ne s'accordait pas, dans Mélanchthon, avec ses persuasions les plus sages. Il parut aux fameuses conférences de Ratisbonne, en 1541, et à celles qui se firent en 1548, au sujet de l'Interim de Charles-Quint. Il composa la censure de cet Interim, avec tous les écrits qui furent présentés à ces conférences. Enfin, après avoir essuyé bien des fatigues et des traverses pour son parti, il mourut à Wittenberg en 1560, à l'âge de 68 ans. Mélanchthon n'avait rien du caractère impétueux de Luther et de Zwingle. Il haïssait les disputes, et n'y était entraîné que par le rôle qu'il avait à jouer dans ces querelles. Il parut, par sa conduite et par ses ouvrages, qu'il n'était pas éloigné comme Luther des voies d'accommodement, et qu'il

eût sacrifié beaucoup de choses pour la réunion des protestants avec les catholiques. Mais quel plan de réunion peut réussir à l'égard de ceux qui n'écoutent pas l'Eglise? et quelle sanction aurait-il, quel qu'il puisse être? Voy. MODREVIUS, MOLANUS. Quoiqu'il eût embrassé toutes les erreurs de son maître, il ne laissa pas d'être ensuite zwinglien sur quelques points, calviniste sur d'autres, incrédule sur plusieurs, et fort irrésolu sur presque tous. On prétend qu'il changea quatorze fois de sentiment sur la justification, ce qui lui mérita le nom de *Brodequin d'Allemagne*. Dans le fond, cette inconstance était l'effet d'un esprit juste et conséquent. Après avoir rejeté l'autorité infaillible que Dieu a laissée à son Eglise, quelle autre autorité eût pu fixer sa croyance? Dès qu'on se détache de l'Eglise catholique, du sein de cette mère commune qui nous instruit et nous rassure, on perd de vue le point unique où se tient la précieuse et indivisible vérité, pour se perdre dans les régions immenses de l'erreur; sorti une fois de la barque de Pierre, symbole de l'Eglise et de la grande assemblée des fidèles, l'on devient infailliblement le jouet des vents et des flots, et l'on peut dire, comme cet infortuné pilote dont parle un ancien :

Nunc me pontus habet, jactantque in littore venti.

Voy. LENTULUS (Scipion), SERVET. Les inquiétudes de sa conscience augmentaient encore les incertitudes de son esprit. L'arrogance fougueuse de Luther, tant de sectes élevées sous ses drapeaux, tant de changements bizarres dans les choses les plus saintes, bourrelaient son cœur. Ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois dans différentes villes d'Allemagne. La plus ancienne édition est celle de 1561-64, 4 vol. in-folio : elle est de Wittenberg, ainsi que celle de 1680-83, même format; et la plus complète est celle qu'en a donnée Gaspard Peucer, à Wittenberg, 15 tomes en 4 vol. in-folio, 1601. Parmi les ouvrages que renferment ces éditions, on cite : *Loci communes Theologici*, Wittenberg, 1521, in-8°; *Declamations*, Strasbourg et Wittenberg, 1559-86, 7 vol. in-8°; *Epistola*, Leyde, 1647, in-8°; *Vita Martini Lutheri breviter exposita*, Erfurt, 1548, in-8°; Gottingue, 1541, in-4°. On y remarque beaucoup d'esprit, une érudition très-étendue, et surtout plus de modération qu'on n'en trouve dans les chefs de secte. Il se plaint amèrement de la tyrannie de ses collègues, « avides de sang, dit-il, parce que, pour em-  
« pêcher la discorde, il voudrait les ramener  
« à cette autorité qu'ils appelaient servitude.  
« Il écrit que l'Eglise est tombée dans son  
« ancienne tyrannie; que les chefs de la po-  
« pulace, flatteurs et ignorants, peu jaloux  
« de la saine doctrine et de la discipline ec-  
« clésiastique, au lieu de pratiquer les œu-  
« vres de piété, ne cherchent qu'à dominer;  
« qu'il se trouve au milieu d'eux comme  
« Daniel au milieu des lions; que, ne pou-  
« vant les empêcher de dominer, il prend la  
« résolution de les fuir. Ces héros, dit-il,

« qui suscitent pour des bagatelles les guer-  
« res les plus cruelles à l'Eglise et à la pa-  
« trie, ne sont nullement touchés de sa si-  
« tuation... Nos gens me blâment de ce que  
« je rends la juridiction aux évêques. » (Nous  
avons vu qu'il reconnaissait celle du pape  
sur les évêques également indispensable.)  
« Le peuple, accoutumé à vivre en liberté,  
« après avoir secoué le joug, ne veut plus  
« le recevoir. Les villes de l'empire sont  
« celles qui haïssent le plus la domination :  
« peu en peine de la doctrine et de la reli-  
« gion, elles ne sont jalouses que de l'em-  
« pire et de la liberté. » Il faut convenir que  
Mélanchthon paraissait chercher la vérité;  
mais il ne prenait pas les chemins qui y con-  
duisent. A ses erreurs sur la foi il joignait  
mille rêveries sur les prodiges, sur l'astro-  
logie, sur les songes, pour lesquels il avait  
une crédulité surprenante. Joachim Camé-  
rarius a écrit sa *Vie* en latin, 1655, in-8°. Elle a été réimprimée en 1777, à Halle, par  
les soins de G.-F. Strobel, qui nous apprend  
qu'à cette époque il avait déjà paru en Alle-  
magne 277 ouvrages sur la vie et les écrits  
de ce célèbre théologien. J.-F.-W. Tischer a  
publié une *Vie* de Mélanchthon en allemand,  
dont la 2<sup>e</sup> éd. a paru à Leipzig, en 1801, in-8°.

MÉLANIE, dame célèbre par sa piété, sor-  
tait d'une illustre famille espagnole qui était  
originaire de Rome, et naquit vers l'an 348.  
Elle était petite-fille de Marcellin, qui avait  
été élevé au consulat, et parente de saint  
Paulin de Nole. Après avoir perdu son mari  
et deux de ses fils, elle fit un voyage en  
Egypte, et visita les solitaires de Nitrie. Sa  
charité industrieuse et libérale répandit ses  
bienfaits sur les confesseurs orthodoxes, que  
l'arianisme persécutait : elle en nourrit jus-  
qu'à 5,000 pendant trois jours. Plusieurs ca-  
tholiques ayant été relégués dans la Pales-  
tine, elle les suivit et se rendit à Jérusalem  
avec le prêtre Rufin d'Aquilée. Elle y bâtit  
un monastère, où elle mena une vie pénitente,  
sous la direction de ce Rufin. Publi-  
cola, fils de Mélanie, et préteur de Rome,  
avait épousé en cette ville une femme de  
qualité, nommée Albine. Il en eut une fille,  
nommée aussi MÉLANIE, vers 388, qui épousa  
Pinien, fils de Sévère, gouverneur de Rome,  
et en eut deux enfants, qu'elle perdit peu de  
temps après leur naissance. Elle résolut alors  
de vivre dans la continence perpétuelle, et  
elle fit part de ses sentiments à son mari, qui  
les approuva. Sa grand-mère fit un voyage  
en Italie, vers 405, pour la confirmer dans  
sa résolution. L'ancienne Mélanie passa en  
Sicile avec Albine et sa petite-fille, en 410,  
lorsque les Goths allèrent assiéger Rome.  
Elle retourna à Jérusalem, où elle mourut  
la même année, à 67 ans, quarante jours  
après son arrivée. On lui a reproché d'avoir  
montré, pendant quelque temps, trop de  
chaleur pour la cause d'Origène, que Rufin  
défendait; mais les louanges que lui ont  
données saint Augustin, saint Paulin, saint  
Jérôme, etc., ne permettent pas de douter  
de ses vertus, ni de son orthodoxie. Albine,  
Pinien et la jeune Mélanie passèrent en Afri-

que, affranchirent huit mille esclaves, y virent saint Augustin, et bâtirent deux monastères à Tagaste, l'un pour les hommes, l'autre pour les filles. Six ans après, ils allèrent s'établir à Jérusalem. La jeune Mélanie y mourut dans une cellule du mont des Oliviers, le 31 décembre 439, après avoir consumé ses jours dans des austérités incroyables.

**MELCHIADE** ou **MILTIADE** (saint), pape après saint Eusèbe, en 311, était originaire d'Afrique. Il eut le bonheur de voir, durant son pontificat, la religion chrétienne s'étendre par toute la terre, et adoptée par Constantin, qui s'en rendit protecteur; cette joie fut troublée par le schisme des donatistes. Il fit tous ses efforts pour les engager à se soumettre à la pénitence, mais il n'y réussit pas. Il mourut le 10 janvier de l'an 314. — **M. Migne** a recueilli ce qui nous reste de ses écrits à la suite des OEuvres de Lactance. (*Voy. ce nom.*)

**MELCHISÉDECH**, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, vint à la rencontre d'Abraham, victorieux de Chodorlahomor, jusque dans la vallée de Savé. Figure du Messie, *Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech*, il offrit à Dieu le pain et le vin, les présenta à Abraham et le bénit. Le saint patriarche, voulant reconnaître en lui la qualité de prêtre du vrai Dieu, lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris sur l'ennemi. Il n'est plus parlé, dans la suite, de Melchisédech, et l'Écriture ne nous apprend rien, ni de son père, ni de sa généalogie, ni de sa naissance, ni de sa mort. Les savants ont fait une infinité de questions inutiles, soit sur sa personne, soit sur la ville où il régnait. Quelques-uns ont cru qu'il était roi de Jérusalem; d'autres, que Salem était une ville différente, située près de Scythopolis, la même où arriva Jacob à son retour de Mésopotamie. Les Juifs prétendaient que Melchisédech était le même que Sem, fils de Noé; Origène a cru que c'était un ange. Les hérétiques, nommés *melchisédechians*, prenant à la lettre ce que dit saint Paul, que Melchisédech n'avait ni père ni mère, ni généalogie, soutenaient que ce n'était pas un homme, mais une vertu céleste, supérieure à Jésus-Christ même (*Voy. la fin de l'art. THÉODOSE de Byzance*); d'autres ont prétendu que c'était le Saint-Esprit. Mais il paraît certain que saint Paul a voulu précisément faire remarquer le silence de l'Écriture sur l'origine et les liaisons terrestres de Melchisédech (tandis que dans toute autre occasion elle fait mention des ancêtres au moins immédiats), comme un trait d'une plus grande ressemblance avec le pontife éternel, dont il était déjà la figure par son titre de *Prêtre du Très-Haut*, et par la matière de son sacrifice.

**MÉLECE** (*Melicius* ou *Melitius*), évêque de Lycopolis en Egypte, fut déposé dans un synode, tenu vers 305, par saint Pierre d'Alexandrie, pour avoir sacrifié aux idoles pendant la persécution. Ce prélat indocile forma un schisme en 306, et eut des partisans, qu'on appela *meléciens* ou *meliciens*. Les *meléciens* n'errèrent pas d'abord dans la

foi; ils furent même des premiers et des plus ardents à combattre les ariens; mais ceux-ci gagnèrent insensiblement leur amitié, et il se forma entre eux une ligue solennelle pour calomnier et persécuter saint Athanase, suivant la politique générale des sectaires, qui, tout divisés qu'ils sont, se réunissent dans le dessein de déchirer le sein de l'Eglise, et d'outrager les défenseurs de la doctrine catholique. Il ne faut pas confondre ces *meléciens* avec les *meliciens* catholiques, dont il est fait mention dans l'article suivant. **Mélece** mourut vers 326, dans l'esprit de rébellion qui l'avait animé pendant sa vie.

**MÉLECE DE MÉLITINE** (saint), ville de la petite Arménie, homme irrépréhensible, juste, sincère, craignant Dieu, et d'une douceur admirable, fut élu évêque de Sébaste en 357. Affligé et lassé de l'indocilité de son peuple, il se retira à Bérée, d'où il fut appelé à Antioche et mis sur le siège de cette ville, du consentement des ariens et des orthodoxes, en 360. Plusieurs catholiques refusèrent de reconnaître Mélece, sous prétexte que les ariens ayant eu part à son élection, elle devait être censée irrégulière: ils furent appelés *eustathiens*, parce qu'ils continuèrent de tenir leurs assemblées à part depuis la mort de saint Eustathe. On donna le nom de *meléciens* aux orthodoxes qui se souvinrent à saint Mélece. Telle fut l'origine du schisme qui divisa longtemps l'église d'Antioche. Quelque temps après, ayant défendu avec zèle la doctrine catholique, Mélece fut déposé par les ariens, qui ordonnèrent à sa place un des leurs, nommé *Euzoïus*, et firent reléguer Mélece au lieu de sa naissance par l'empereur Constance. Les *eustathiens* élurent Paulin pour leur évêque, et il fut sacré par Lucifer de Cagliari, qui passait par Antioche en revenant du lieu de son exil: le schisme n'en fut que plus difficile à éteindre. Mélece, de retour à Antioche, fut persécuté de nouveau, et envoyé deux fois en exil sous l'empire de Julien l'apostat et sous celui de Valens. Enfin l'an 378, Mélece, qui n'avait que des vues pacifiques, proposa à Paulin qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeurerait seul évêque, et que cependant ils gouverneraient l'un et l'autre, dans l'église d'Antioche, les ouailles qui les reconnaissaient pour leurs pasteurs: la proposition fut acceptée. Le schisme ne fut pas terminé à la mort de Mélece, et ne finit que sous l'épiscopat de saint Alexandre d'Antioche, vers l'an 415. Théodose, associé à l'empire par Gratien, convoqua un concile à Constantinople en 381, auquel Mélece présida. L'empereur ne le connaissait que de réputation; mais peu de jours avant d'être élevé à l'empire, il avait vu en songe l'illustre prélat le revêtir d'un manteau impérial. Quand les évêques assemblés en concile vinrent le saluer pour la première fois, il défendit qu'on lui montrât Mélece, et à l'instant il courut à lui, et baisa la main qui l'avait couronné. Mélece mourut l'an 381 à Constantinople, pendant la tenue du concile, avec la gloire d'avoir souffert trois exils pour la vérité. Les évê-

ques le pleurèrent comme leur père. Saint Grégoire de Nyse et saint Chrysostome nous ont laissé son *oraison funèbre*. Son nom, vénéré dans tout l'Orient, fut inséré au martyrologe romain dans le xvi<sup>e</sup> siècle : on honore sa mémoire le 12 février.

**MÉLECE-SYRIQUE**, protosyncelle de la grande église de Constantinople au xvii<sup>e</sup> siècle, se distingua par son savoir. Il fut envoyé par son patriarche en Moldavie, pour examiner une profession de foi, composée pour l'Eglise de Russie par Cyrille-Lucar. Cette confession fut adoptée en 1658 par toutes les Eglises d'Orient, dans un concile de Constantinople. Panagiotti, premier interprète de la Porte, la fit imprimer en Hollande. On a encore de Mélèce une *Dissertation* que Renaudot a fait imprimer dans un recueil de *Traité sur l'Eucharistie*, 1709, Paris, in-4°. On la trouve en grec et en latin dans le *Traité de la croyance de l'Eglise orientale sur la transsubstantiation*, par Richard Simon. Mélèce était né en 1586 dans la capitale de l'île de Candie, et mourut à Galata le 7 avril 1664. On peut consulter la *Vie de Mélèce*, par Dosithée; on en trouve l'analyse dans le *Traité de la perpétuité de la foi*, tom. IV.

**MELITON** (saint), né dans l'Asie, gouverna l'Eglise de Sardes en Lydie sous Marc-Aurèle. Il présenta à ce prince en 171, *pour les chrétiens*, une *Apologie*, dont Eusèbe et les autres anciens écrivains ecclésiastiques font l'éloge. Cette apologie, non plus que les autres ouvrages de Méliton, n'est point parvenue à la postérité, excepté quelques fragments qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères. On voit par ces fragments qu'il enseignait de la manière la plus claire que Jésus-Christ était véritablement Dieu avant tous les siècles et véritablement homme depuis sa naissance de la sainte Vierge. Ces passages ont servi merveilleusement à confondre les ariens et les eusébiens. Il donna dans un de ses ouvrages le catalogue des livres de l'Ancien Testament que l'Eglise universelle reconnaît pour canoniques : ce catalogue nous a été conservé par Eusèbe. Tertullien et saint Jérôme parlent de lui comme d'un excellent orateur et d'un habile écrivain. Sa vertu et sa modestie relevaient l'éclat de ses talents. L'Eglise honore sa mémoire le 1<sup>er</sup> avril. Voy. la *Dissertation* de Ch.-Chr. Woog, *De Melitone Sardinum in Asia episcopo*, Leipzig, 1744, in-4°.

**MELITON** ou **MÉLITHON** est le nom du plus jeune des quarante martyrs de Sébaste, qui souffrirent la mort sous l'empereur Licinius. Comme il vivait encore lorsque les païens emmenèrent les corps de ces généreux compagnons, sa mère suivit le convoi en portant son fils mourant, reçut ses derniers soupirs, et le déposa sur le bûcher, qui consuma toutes ces victimes.

**MELL** (CONRAD), théologien protestant, naquit l'an 1666 dans le landgraviat de Hesse, et, après avoir exercé le ministère évangélique en Courlande, à Memel, à Königsberg, fut nommé en 1705 recteur du gymnase de

Hersfeld, dans la Hesse. Il était surintendant des églises de la Hesse, lorsqu'il mourut le 3 mai 1733. L'antiquité sacrée avait été surtout l'objet de ses études. Nous citerons de lui : *Legatio orientalis Sinensium, Samaritanorum, Chaldæorum et Hebræorum, cum interpretationibus*, Königsberg, 1700, in-fol.; *Antiquarius sacer, de usu antiquitatum judæicarum, græcarum et romanarum in explicandis obscurioribus S. Scripturæ dictis*, etc., Schleusing, 1707, in-8°; et dans le tome I<sup>er</sup> du *Thesaurus antiq. sacr.*, d'Ugolini; *Le Tabernacle de Moïse*, ou sa description et celle de tous les ustensiles sacrés, Francfort, 1711; Cassel, 1720, in-4°, en allemand; *Description du magnifique temple de Salomon*, aussi en all., Francfort, 1724; Cassel, 1726, in-4°; *Missionarius evangelicus seu consilia de conversione ethnicorum, maxime Sinensium, cum appendice, epistola Beræensis ac Aleppensis de statu Christianorum in Oriente*, Hersfeld, 1711, in-8°; *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, tiré de l'Ancien et du Nouveau Testament, Francfort, 1712; Cassel, 1738, in-8°, en allemand; des recueils de *Sermons*, de *Thèses* et de livres ascétiques, en allemand, etc. Mell avait imaginé une machine au moyen de laquelle il se flattait qu'on pouvait mesurer les longitudes en mer; les sociétés de Londres et de Berlin lui ayant proposé des doutes, il ne put les dissiper, et l'on oublia sa découverte, sur laquelle du reste il a écrit deux in-folio.

**MELLET** (JEAN), théologien protestant, né à Oron dans le pays de Vaud, vers 1620, fut curé de l'église allemande réformée de Sainte-Marie dans l'Alsace, et s'occupa, avec Dury, de la réunion des églises réformées. Outre plusieurs écrits sur cette matière, on a de lui : *Artificium vere catholicum, qua ars conjugativa, nova et mirifica, ita traditur ut a tirone idoneo paucis addici possit*, etc., Genève, 1672, in-12.

**MELLO** (GUILLAUME DE), prêtre et chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame à Nantes, qui vivait dans le xvii<sup>e</sup> siècle, a laissé : *Les élévations de l'âme à Dieu par les degrés des créatures, tirées du latin de l'éminentissime cardinal Bellarmin, et réduites en forme de paraphrase*, Nantes, 1666, in-4°; *Le devoir des pasteurs, extrait des sentiments des Pères de l'Eglise, traduit du latin de dom Barthélemy des Martyrs*, Paris, 1672, in-8°; *Les divines opérations de Jésus dans le cœur d'une âme fidèle*, par G. D. M., docteur en théologie, Paris, 1673, in-12; *Le prédicateur évangélique*, Paris, 1685, 7 vol. in-12. De plus on lui attribue un recueil hagiographique, intitulé : *La vie des Saints pour tous les jours de l'année, et idée de la vie chrétienne*, Paris, 1688, 4 vol. in-8°.

**MENARD** (CLAUDE), lieutenant de la prévôté d'Angers sa patrie, se signala par son savoir et sa vertu. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique et mena une vie très-austère. Il eut beaucoup de part aux réformes de plusieurs monastères d'Anjou. Ce magistrat aimait passionné-

ment l'antiquité. Une partie de sa vie se consuma en recherches dans les archives, d'où il tira plusieurs pièces curieuses. Il mourut en 1652, à 72 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages : l'*Histoire de saint Louis* par Joinville, 1617, in-4°, avec des notes pleines de jugement et d'érudition ; les deux *Livres de saint Augustin contre Julien*, qu'il tira de la bibliothèque d'Angers ; *Recherches sur le corps de saint Jacques le Majeur*, qu'il prétend reposer dans la collégiale d'Angers. On trouve dans cet ouvrage et dans ses autres productions du savoir, mais peu de critique, et un style dur et pesant. *Histoire de Bertrand du Guesclin*, 1618, in-4°.

MENARD (dom NICOLAS-HUGUES), né à Paris, en 1585, bénédictin dans le monastère de Saint-Denys, en 1612, embrassa la réforme de l'ordre en 1614, et fut admis dans la congrégation de Saint-Maur. Il fut un des premiers religieux de cette congrégation qui s'appliquèrent à l'étude. Il mourut à Paris le 21 janvier 1644, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, regardé comme un homme de beaucoup d'érudition et d'une grande justesse d'esprit. Il embellit son savoir par une modestie rare et par une solide piété. On a de lui : une *Edition* du Martyrologe des saints de son ordre, par Arnould Wiou, Paris, 1629, in-8° ; *Concordia Regularum*, de saint Benoît d'Aniane, avec la Vie de ce saint, Paris, 1638, in-4° ; le *Sacramentaire* de saint Grégoire le Grand (*D. Gregorii papæ, cognomento Magni, liber Sacramentorum, nunc demum correctior et locupletior*), Paris, 1642, in-4°. Ces ouvrages sont pleins de recherches curieuses et de notes savantes qui viennent à leurs sujets. Elles respirent le goût de l'antiquité et de la plus saine critique ; *Diatriba de unico Dionysio*, Paris, 1643, ou avec un autre frontispice, 1644, in-8°. Il y fait tous les efforts possibles pour soutenir que saint Denys de Paris est le même que saint Denys l'Aréopagite ; en cela il a montré peu de critique. C'est lui qui découvrit, dans un manuscrit de l'abbaye de Corbie, l'Épître attribuée à saint Barnabé. Elle ne parut, enrichie de ses remarques, qu'après sa mort, par les soins de dom d'Achery, qui mit une Préface à la tête, Paris, 1645, in-4°. On peut consulter la *Bibliothèque critique* de dom Le Cerf ; le tom. XXII des *Mémoires* de Nicéron ; et l'*Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, par dom Tassin.

MENARD (LÉON), conseiller au présidial de Nîmes, naquit à Tarascon, en 1706. La science de l'histoire et des antiquités, qu'il cultiva dès sa jeunesse, lui valut une place à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il vécut depuis presque toujours à Paris, dans un état assez malaisé : ses ouvrages, quoique savants, n'étaient pas de ceux qui enrichissent un auteur. Nous avons de lui : l'*Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, 1750 et années suivantes, 7 vol. in-4°. On ne peut reprocher à ce livre instructif et curieux que son excessive prolixité ; *Mœurs et usages des Grecs*, 1745, in-12 ; ouvrage utile et assez bien fait. *Les Amours*

*de Callisthène et d'Aristocète*, 1766, in-12 ; roman lâchement écrit, et où il n'y a rien d'utile à recueillir. L'auteur en avait pris le sujet dans Plutarque. Ménard mourut en 1767. On doit aussi à cet académicien un recueil de *Pièces fugitives* pour servir à l'histoire de France, 1748, 3 vol. in-4°. On trouve des détails sur Ménard dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, pour l'année 1770.

MENARD (JEAN DE LA NOÉ), du diocèse de Nantes, né dans cette ville le 25 septembre 1650, d'une bonne famille, fut d'abord avocat. Son éloquence lui obtint les suffrages des gens de goût, et ses vertus les éloges des gens de bien. La perte d'une cause juste l'ayant dégoûté du barreau, il embrassa l'état ecclésiastique. Pendant trente ans qu'il fut directeur du séminaire de Nantes, il travailla à la conversion des hérétiques, et y réussit autant par l'exemple de ses vertus que par la force de ses discours. Cet homme de Dieu mourut en 1717, à 67 ans, après avoir fondé une maison du Bon-Pasteur pour les filles corrompues. On a de lui un *Catéchisme*, in-8°, qui est estimé, et dont il y a eu plusieurs éditions. Sa *Vie* a été donnée au public, Bruxelles, 1734, in-12 ; elle se ressent de l'esprit de l'auteur, l'abbé Gourmeaux, qui était grand partisan des miracles du diacre Paris. L'abbé Ménard lui-même, après avoir accepté la bulle *Unigenitus*, en 1714, appela ensuite dans le premier soulèvement qui eut lieu après la mort de Louis XIV, et n'eut pas le temps de revenir sur sa démarche.

MENARD (JEAN), prieur d'Aubord, né l'an 1637, à Nîmes, jouit de la confiance du prélat Séguier, et de son successeur l'illustre Fléchier. Le premier le fit promoteur de son diocèse, et Ménard l'ayant accompagné dans une visite épiscopale, en écrivit le journal, qui a été inséré dans les Preuves de l'histoire de Nîmes, par Louis Ménard, son neveu. L'attachement et l'estime que Fléchier lui avait voués étaient si profonds, qu'on assure que la mort de Ménard, arrivée le 6 janvier 1710, accéléra la fin de ce prélat. On a de lui une *Paraphrase sur l'Ecclésiastique*, 1710, in-8°, dont l'impression ne fut achevée qu'après sa mort, et que l'on a mise en parallèle, dans le temps, avec la Paraphrase des Proverbes et de l'Ecclésiaste, par Marie de Rohan, abbesse de Malnoue.

MENASSEH-BEN-ISRAËL, célèbre rabbin, né en Portugal, vers 1604, d'un riche marchand, suivit son père en Hollande. A l'âge de 18 ans, il succéda au rabbin Isaac Urel, dans la synagogue d'Amsterdam. La modicité de ses appointements ne pouvant suffire à sa subsistance et à celle de sa famille, il passa à Bâle, et de là en Angleterre. Crumwell le reçut très-bien, mais le laissa dans l'indigence. Menasseh-Ben-Israel, n'ayant pas trouvé en Angleterre ce qu'il espérait, se retira en Zélande, et mourut à Middelbourg, vers 1657, âgé d'environ 53 ans. Ce rabbin était de la secte des pharisiens, avait l'esprit vif et le jugement solide. Sa bonne mine, sa propreté et ses manières honnêtes lui conciliaient l'amitié et l'estime. Il était indol-

gent et vivait également bien avec les juifs et les chrétiens. Le célèbre Huet, revenant de Suède, en 1652, s'entretint beaucoup avec lui sur les cérémonies des juifs et sur le christianisme. Menasseh était habile dans la philosophie, dans l'Écriture sainte, dans le Talmud et dans la littérature des juifs. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en hébreu, en latin, en espagnol et en anglais. Les principaux sont : une *Bible hébraïque*, sans points, Amsterdam, 1635, 2 vol. in-4°; édition fort belle, avec une préface latine; le *Talmud corrigé*, avec des notes en hébreu, Amsterdam, 1633, in-8°; *El Conciliador*, Francfort, 1632, in-4°, traduit en partie en latin, par Denys Vossius, ouvrage savant et curieux, dans lequel il concilie les passages de l'Écriture qui semblent se contredire; *De resurrectione mortuorum libri III*, Amsterdam, 1636, in-8°; *De fragilitate humana ex lapsu Adami, deque divino auxilio*, Amsterdam, 1642, ouvrage qui prouve que l'idée du péché originel et de ses suites existe bien positivement chez les juifs modernes, ou du moins chez les docteurs les plus instruits, comme elle existait chez les anciens, ainsi que les Livres saints nous l'apprennent par des passages bien précis, et que nous le démontre plus clairement encore le iv<sup>e</sup> livre d'Esdras, qui, quoique non canonique, n'en contient pas moins la doctrine reçue chez les Juifs. *Spes Israelis*, Amsterdam, 1650, in-12. Menasseh ayant oui dire qu'il y avait des restes des anciens Israélites dans l'Amérique méridionale, se persuada que les dix tribus enlevées par Salmanasar s'étaient établies dans ce pays-là, et que telle était l'origine des habitants de l'Amérique. Théophile Spizelius, ministre protestant d'Angsbourg, a réfuté cet ouvrage. L'on ne doit cependant pas disconvenir que plusieurs nations américaines semblent descendre des anciens Juifs. Guillaume Penn, le P. Lafitau, M. Adair, etc., en ont donné des preuves, que Robertson s'est vainement efforcé d'affaiblir. *Le souffle de vie (Spiraculum vitæ)*, en hébreu, Amsterdam, 1651, in-4° : ouvrage divisé en quatre livres, où il prouve la spiritualité et l'immortalité de l'âme. *De termino vitæ libri tres*, in-12. Thomas Pococke a écrit la Vie de Menasseh, en anglais, à la tête de sa traduction du livre précédent, 1699, in-12.

**MENDELSSOHN (MOÏSE).** Voy. MOSES MENDELSSOHN.

**MENDOZA (FERDINAND DE),** d'une famille illustre d'Espagne, était versé dans les langues, la théologie et le droit; il publia en 1589 un ouvrage *De Concilio Illiberitano libri tres, ad Clementem VIII*; réimprimé à Lyon en 1665, in-folio. Son extrême application à l'étude le rendit fou.

**MENESTRIER (CLAUDE-FRANÇOIS),** jésuite, né à Lyon le 10 mars 1631, joignit à l'étude des langues et à la lecture des anciens tout ce qui était capable de perfectionner ses connaissances sur le blason, les ballets, les décorations. Il avait un génie particulier pour ce genre de littérature. Sa mémoire

était un prodige. La reine Christine, passant par Lyon, fit prononcer en sa présence et écrire 300 mots les plus bizarres qu'on pût imaginer : le jésuite les répéta tous dans l'ordre qu'ils avaient été écrits. Son goût pour ce qui regarde les fêtes publiques, les cérémonies éclatantes, canonisations, pompes funèbres, entrées de princes, était si connu, qu'on lui demandait des dessins de tous les côtés. Ces dessins étaient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions et de médailles, qu'on ne se lassait pas d'admirer la fécondité de son imagination. Il voyagea en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, et partout avec fruit et avec agrément. La théologie et la prédication partagèrent ses travaux, et il se fit honneur dans ces deux genres. La société le perdit le 21 janvier 1705, dans sa 74<sup>e</sup> année. Sa mémoire était ornée d'un grand nombre d'anecdotes, et il parlait avec une égale facilité le français, le grec et le latin. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : *l'Histoire du règne de Louis le Grand, par les médailles, emblèmes, devises, etc.*, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, 1696, in-fol.; divers petits traités sur les devises, les médailles, les tournois, le blason, les armoiries, etc. Le plus connu est sa *Méthode du blason*, Lyon, 1770, in-8°, avec beaucoup d'augmentations. La *Philosophie des images*, Paris, 1682, in-8°, livre très-rare dans lequel on trouve le jugement d'un grand nombre d'auteurs sur les énigmes et les symboles hiéroglyphiques, et un recueil de devises anciennes et modernes. La *Philosophie des images énigmatiques*, Lyon, 1694, in-12, ouvrage encore plus rare que le précédent, et aussi plus savant et plus curieux; l'auteur examine, quelquefois superficiellement, les sciences occultes, et regarde comme superstitieux tout ce qui les concerne. L'académie de Lyon proposa au concours l'éloge de Ménestrier pour l'année 1820.

**MENNO**, appelé SIMONIS, c'est-à-dire fils de Simon, né l'an 1496 à Witmaarsum en Frise, chef des anabaptistes appelés *mennonites*, dont les erreurs sont moins grossières que celles des autres, était prêtre et mourut le 13 janvier 1561. Lorsque l'empereur Charles-Quint vint dans les Pays-Bas en 1540, il comprit les mennonites dans ses édits de proscription, et la tête de Menno fut mise à prix. Un jour qu'il voyageait sur un chariot de poste, la maréchaussée se présente à la voiture, et demande si Menno y est. Celui-ci demande lui-même à chaque voyageur s'il a connaissance que Menno soit au nombre des passagers; après avoir reçu de tous une réponse négative, il répond : *Ils disent qu'il n'y est pas*, et il échappa ainsi par sa présence d'esprit au danger. Ses ouvrages ont été recueillis en un vol. in-folio, et publiés à Amsterdam en 1651.

**MENOCHIUS** ou **MENOCCHIO** (JEAN-ETIENNE), fils de Jacques, qui se rendit célèbre comme juriseconsulte, né à Pavie en 1576, se fit jésuite en 1593, à l'âge de 17 ans.

Il se distingua par son savoir et par sa vertu jusqu'à sa mort, arrivée à Rome le 4 février 1655, à 79 ans. On a de lui des *Institutions politiques et économiques*, tirées de l'Écriture sainte; un savant *Traité de la république des Hébreux*; un *Commentaire sur l'Écriture sainte*, dont la meilleure édition est celle du père Tournemine, jésuite, Paris, 1719, 2 vol. in-fol. Le second volume contient différents *Traités et Dissertations* sur l'Écriture sainte par les auteurs les plus généralement estimés. Tous ces ouvrages sont en latin, et le dernier est estimé pour la clarté et la précision qui le caractérisent. Il s'y est attaché surtout à expliquer la lettre de l'Écriture. On l'a réimprimé en 1767, en 4 vol. in-4°, à Avignon, chez Aubert, et on a suivi l'édition de Tournemine. Ce même commentaire a été joint à une édition de la Bible de Carrière donnée à Lyon, chez Rusand, en 1825.

MENOT (MICHEL), cordelier, mort en 1518, et dont on ignore le lieu et l'époque de la naissance, se fit un nom célèbre par les farces qu'il donna en chaire. On a publié ses sermons, mélange barbare du sérieux et du comique, du burlesque et du sacré, des bouffonneries les plus plates et des plus sublimes vérités de l'Évangile. Ils ont été imprimés en quatre parties in-8°. Le plus recherché des curieux est le volume intitulé : *Sermons quadragesimaux, olim (1508) Turonis declamati*, Paris, 1519 et 1525, in-8°. Celui qui contient les sermons prononcés à Paris l'est beaucoup moins; il parut en 1530, in-8°. Ces sermons, tout burlesques qu'ils sont, ont encore été défigurés par Henri-Etienne et par Voltaire.

MENOUX (JOSEPH DE), jésuite, né à Beaumont en 1695, fut fait supérieur du séminaire de Nancy, et prédicateur de Stanislas, roi de Pologne. Il mourut le 6 février 1766, à 71 ans, après avoir publié : *Notions philosophiques des vérités fondamentales de la religion*, 1738, in-8°. Cet ouvrage avait d'abord paru sous le titre de *Défi général à l'incrédulité*, et il est peu d'écrits, dit Fréron, aussi clairs, aussi précis et aussi conséquents. Menoux a donné plusieurs écrits en faveur de la société des jésuites, et a fourni à Cerutti les matériaux de l'apologie des jésuites.

MENTZER (BALTHAZAR), théologien luthérien, né à Allendorf, dans le landgraviat de Hesse-Cassel, en 1565, se fit un nom parmi ceux de sa communion, et mourut en 1627. Il a laissé une *Explication de la confession d'Augsbourg*, et d'autres ouvrages.

MÉRAULT DE BIZY (ATHANASE-RENÉ), oratorien, né à Paris en 1744 d'une famille de robe, fut élevé au collège de Juilly, dirigé par les Pères de l'Oratoire, et fut ensuite admis dans leur congrégation. Du noviciat de Paris il passa à la maison de Montmorency, qui était l'école de la congrégation pour les jeunes théologiens, et il parait qu'il y professa la théologie. Il fut nommé, étant jeune encore, supérieur de la maison de l'Institution. Lors de la révolu-

tion, la congrégation de l'Oratoire se divisa en deux parties, dont la plus saine refusa le serment, tandis qu'un certain nombre des plus jeunes membres se laissèrent séduire. Le général était mort en 1790, et n'eut point de successeur. En 1792, le régime et plusieurs autres membres écrivirent au souverain pontife pour protester de leurs sentiments sur les affaires de l'Église de France. Leur lettre, en date du 10 mai, a été insérée à la fin du second volume de l'*Histoire du cardinal de Bérulle*, par Tabaraud. Mérault fut du nombre des signataires, et dut bientôt après se rendre à Orléans, où il avait une partie de sa famille. Après avoir subi une année de captivité sous la terreur, il continua de résider à Orléans, où il exerçait en secret les fonctions de son ministère. À la suite du concordat de 1802, le nouvel évêque, M. Bernier, le nomma chanoine honoraire, puis il le chargea de rétablir le séminaire. Devenu en 1806 vicaire général du diocèse, l'abbé Mérault continua de diriger cet établissement, aux besoins duquel il consacrait sa fortune. Elu vicaire général capitulaire après la mort de Mgr Bernier, il le fut encore après celle de Mgr Rousseau. L'évêché de Vannes lui avait été offert, mais il le refusa. Lorsqu'en 1815 le gouvernement eut l'idée d'étendre aux ecclésiastiques l'obligation du serment qu'il exigeait des fonctionnaires publics, Fouché consulta l'abbé Mérault, qui combattit cette mesure. « Très-peu de prêtres, disait-il, consentiraient au serment, et je répondrais plutôt de la tranquillité de ceux qui le refuseraient que de celle des hommes qui le prèteraient. » Napoléon, après avoir lu sa réponse, dit : *Laissons les prêtres tranquilles*. En 1824, l'abbé Mérault cessa d'être supérieur du séminaire qui lui avait tant d'obligations; mais il n'en continua pas moins de donner à l'établissement des marques du plus vif intérêt. Le reste de sa vie fut consacré à des actes de charité, à l'exécution d'utiles et pieuses entreprises, qui ont laissé sa mémoire en vénération dans le diocèse. Il mourut à Orléans le 13 juin 1835, âgé de 91 ans. On a de lui : *Les Apologistes involontaires, ou La Religion chrétienne prouvée et défendue par les écrits des philosophes*, 1806, in-12, anonyme; 1820, in-8°, avec le nom de l'auteur; *Les Apologistes, ou La Religion chrétienne prouvée par ses ennemis comme par ses amis*, 1821, in-8°; *Conjuration de l'impie contre l'humanité*, 1821, in-8°; *Instructions pour la première communion*, 1825, in-12; *Voltaire apologiste de la religion chrétienne*, 1826, in-8°; *Enseignement de la religion*, 1829, 5 vol. in-12; *Mères chrétiennes : combien leur zèle est nécessaire au succès de l'éducation*, 1830, in-12; *Preuves abrégées de la religion, offertes à la jeunesse avant son entrée dans le monde*, 1830, in-12; *Recueil de mandements sur l'instruction des peuples, ou Méthode à suivre pour l'enseignement de la religion*, 1830, in-12; *Aux Français*, 1832, in-12; *Cours d'histoire et de morale*, 1834, in-12; *Instruction pour les fêtes de l'année*.

**MERBÉS (Bon DE)**, natif de Montdidier, docteur en théologie et prêtre de l'Oratoire en 1630, sortit de cette congrégation, après y avoir enseigné les belles-lettres avec succès. Il composa, à la sollicitation de Le Tellier, archevêque de Reims, une théologie qu'il publia à Paris en 1683, en 2 vol. in-folio, sous ce titre : *Summa christiana*, réimprimée à Turin, 1770 et 1771, 4 vol. in-4°. Ses principes ne sont pas ceux des casuistes relâchés ; il paraît même donner quelquefois dans l'extrémité opposée. Quelques-unes de ses assertions semblent ne pas s'éloigner assez de la doctrine de Baius, de Jansénius et de Quesnel. Son style, quoique assez pur, est affecté et sent le rhéteur. Il mourut au collège de Beauvais, à Paris, le 2 août 1684, à l'âge de 86 ans.

**MERCATOR (MARIUS)**, auteur ecclésiastique, ami de saint Augustin, écrivit contre les nestoriens et les pélagiens, et mourut vers 451. Tous ses ouvrages furent publiés en 1673, in-folio, par le Père Garnier, jésuite, avec des dissertations très-estimées, et qui jettent un grand jour sur les véritables sentiments des pélagiens. Baluze en donna une nouvelle édition à Paris, en 1684, in-8°. — M. Migne a publié les *Oeuvres très-complètes de Marius Mercator*, ou Monuments historiques qui ont rapport à l'hérésie des pélagiens et à celle des nestoriens, nouvelle édition reproduisant celle de Garnier, et enrichie de ses commentaires, revue, corrigée et augmentée d'après celles de Baluze et de Galland, 1846, 1 vol. in-4°.

**MERCATOR (GÉRARD)**, né à Rupelmonde, dans la Flandre, le 5 mars 1512, mort à Duisbourg en 1594 ; à 83 ans, se distingua comme géographe et mathématicien. Nous citerons de lui : *Harmonia evangelistarum*, contre le ministre Charles Dumoulin, Duisbourg, 1592, in-4° ; un traité *De creatione ac fabrica mundi*, qui fut condamné à cause de quelques propositions répréhensibles sur le quelque originel.

**MERCIER (JEAN)**, *Mercerus*, d'Uzès en Languedoc, étudia le droit à Toulouse et à Avignon, et y fit de grands progrès. Il quitta la jurisprudence pour s'appliquer aux belles-lettres, et aux langues grecque, latine, hébraïque et chaldaïque. Il succéda à Vatable, dans la chaire d'hébreu au collège royal à Paris, en 1547. Obligé de sortir de la France, où on le regardait comme un hôte-feu des guerres civiles, il se retira à Venise, auprès de l'ambassadeur de cette couronne qui le ramena dans sa patrie. Il mourut à Uzès en 1570. Parmi les ouvrages dont il enrichit son siècle on distingue : des *Leçons* sur la Genèse et les Prophètes, Genève, 1598, in-folio ; ses *Commentaires* sur Job, sur les Proverbes, sur l'Écclésiaste, sur le Cantique des cantiques, 1573, 2 vol. in-folio, qui sont estimés ; *Tabula in grammaticam chaldaicam*, Paris, 1550, in-4°. Il avait traduit le *Manuel* d'Armenopule et les *Hieroglyphes* d'Horus Apollon.

**MERCURIEN (EVERARD)**, général des jésuites, né dans un petit village de la pro-

vince du Luxembourg et du diocèse de Liège dont il porta le nom, étudia à Louvain, et s'y avança dans les lettres et la piété. Son zèle pour le salut des âmes lui fit préférer une cure de campagne à un canonicat dans Liège. Depuis il se fit jésuite à Paris, le 8 septembre 1540, et fut envoyé à Rome l'an 1551. Saint Ignace, qui vivait encore, en porta un jugement avantageux. Après la mort de saint François de Borgia, il fut élu général en 1573, gouverna avec beaucoup de douceur et de prudence, et mourut le 1<sup>er</sup> août 1580. On a de lui une *Lettre encyclique* adressée aux supérieurs de la société, remplie de sages préceptes.

**MÉRIGOT (JEAN-ROCH)**, né à Saint-Amand, diocèse de Bourges, le 12 septembre 1794, étudia d'abord au séminaire de cette ville, et y reçut, en 1816, les ordres mineurs et le sous-diaconat. Il entra ensuite dans un séminaire de Paris, où on lui donna bientôt son congé, et de là il passa dans divers établissements, sans qu'il pût se fixer nulle part. En 1820, il publia un *Discours sur les missions*, suivi d'une pièce de vers, in-8°, qui n'était pas sans mérite ; mais on pouvait reconnaître que le zèle qui avait inspiré cet écrit n'était pas selon la science. Il recueillit à la même époque de nombreux matériaux pour une histoire générale des missions. Puis, oubliant sa première vocation, il mena dans Paris la vie la plus misérable, ne vivant que d'aumônes. Telle était sa triste position lorsqu'en 1831, ébloui par le déplorable succès de Châtel, il voulut aussi se faire chef de secte. Il s'affilia aux *Templiers* et reçut le diaconat et la prêtrise d'un prétendu évêque *joannite*. Bientôt dégoûté d'un parti dont il reconnut l'absurdité, Mérigot, après avoir eu soin de répondre le bruit qu'il avait été sacré par un évêque assermenté, imagina de prendre le titre de *patriarche de l'Eglise constitutionnelle*. Sur la fin de septembre 1832, il ouvrit, sous le nom de Roch, une église, place de la Sorbonne, dans un local qui avait servi à des réunions saint-simoniennes, annonçant une *deuxième promulgation de l'Évangile*. Il y eut trois ou quatre réunions, mais elles devinrent si tumultueuses que la police fut obligée d'intervenir. Mérigot retomba peu de temps après dans une misère plus profonde qu'auparavant ; dans cet état il fit quelques démarches pour être relevé de ses engagements et rentrer dans l'état laïque. On a lieu de croire pourtant que tandis qu'il écrivait d'un côté pour réclamer les faveurs de l'Église, il s'adressait à d'autres dans des vues bien différentes. Au commencement de l'année 1834, on annonça un ouvrage qui devait paraître sous le titre de *Histoire critique des prétendues réformes de Châtel, Auzou, Fabré, Roch* ; il n'en parut qu'une livraison et l'ouvrage fut publié ensuite sous le titre de *Scènes historiques des prétendus réformateurs*, in-12. Mérigot fut l'auteur de ce livre dans lequel il parle avec beaucoup de mépris de tous les sectaires qu'il passe en revue, sans faire d'exception pour lui-même. Ce malheureux qui se jouait

de tout et qui, pour gagner de l'argent, se moquait de tous les sectaires, devait bientôt mettre le comble à ses impiétés par un écrit détestable. Il publia, vers le milieu de l'année 1834 une *Abjuration de la foi catholique par l'apôtre Roch*, in-8°; c'est une pièce de vers remplie d'outrages et de blasphèmes. Il paraît que le famélique auteur avait espéré s'attirer par cette publication la bienveillance des ennemis de la religion; mais ils se bornèrent à de stériles compliments et le laissèrent dans la misère. Accablé de souffrances et de remords, ce malheureux est mort le 29 janvier 1835 à l'hôpital de la Charité, après une agonie terrible, pendant laquelle, tout en avouant ses impiétés aux personnes qui l'entouraient de leurs soins corporels et spirituels, il ne put se décider à en rendre la rétractation publique.

MÉRINVILLE (CHARLES-FRANÇOIS DE MONSTIERS DE), évêque de Chartres, né à Paris le 2 février 1682, était neveu de Godet-Desmarais, devint son grand vicaire, fut nommé son coadjuteur le 26 avril 1709, et lui succéda la même année. Héritier de ses vertus, il assistait aux offices dans sa cathédrale, faisait la prière en commun dans son palais, et visitait exactement son diocèse, réformant les abus, corrigeant les scandales et maintenant l'ordre et la paix. Sa charité était sans bornes. La ville de Châteaudun ayant été consumée presque entièrement en 1723, par un violent incendie, il y courut et donna aux habitants des secours proportionnés à leurs besoins. Une disette affligeant le Perche, en 1739, il se rendit à la cour pour exposer la misère du peuple et obtint du roi quelques secours, auxquels il joignit ses propres dons. Voulant les distribuer lui-même, il partit à cheval avec un seul domestique, et visita les paroisses les plus malheureuses, où sa présence et ses bienfaits ramenèrent l'espérance. Ce pieux évêque mourut à Chartres le 10 mai 1748. Parmi ses écrits nous citerons son *Mandement* pour rétablir les conférences ecclésiastiques dans son diocèse, en 1727, et une ordonnance qu'il rendit en 1736 pour condamner les *Nouvelles ecclésiastiques*. Mérinville eut part aux mesures prises par la majorité des évêques sur les constatations qui divisaient l'Eglise, et en 1744, il adressa à son clergé des *sujets de Conférences ecclésiastiques sur la morale*, 2 v. in-8°. On a publié l'*Esprit et les vertus de M. de Mérinville*, Chartres, 1765, in-12, avec son portrait.

MERLAT (ELIE), théologien de la religion prétendue réformée, né à Saintes en 1633, voyagea en Suisse, à Genève, en Hollande et en Angleterre. Il devint ensuite ministre de Saintes, où il se distingua pendant 19 ans par sa science et par sa probité. Une réponse violente qu'il fit au livre d'Arnauld, intitulé : *Le renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes*, l'obligea de sortir de France en 1680. Il se retira à Genève, et de là à Lausanne, où il fut pasteur et professeur, et où il mourut en 1705. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui : plusieurs *Sermons*; un *Traité de l'autorité*

*des rois*; un autre traité *De conversione hominis peccatoris*; ouvrages qui ont eu quelque succès dans la réforme.

MERLIN (AMBROISE), écrivain anglais, vivait vers l'an 480 dans les montagnes de l'Ecosse, et fut regardé comme un grand magicien. On raconte de lui des choses surprenantes. Plusieurs auteurs ont écrit qu'il avait été engendré d'un incube, et qu'il avait transporté d'Irlande en Angleterre les pierres énormes qu'on voit près de Salisbury, et qui, par leur masse, leur disposition et leur nature étrangère au sol, ont épuisé les spéculations des savants. On lui attribue des *Prophéties* et d'autres ouvrages, sur lesquels quelques auteurs ont fait des commentaires. Parmi ces auteurs sont Alain de Lille et Geoffroy de Monmouth, qui a aussi inséré la *Vie* du roi Artus par Merlin, dans son *Histoire de la Grande-Bretagne*. L'*Histoire de Merlin* et ses *Prophéties* parurent à Paris en 1530, in-fol., et furent traduites en ital en 1539 et 1554, in-8°. Quant à la naissance exotique de Merlin, les savants sont partagés. Ceux mêmes qui reconnaissent la réalité des incubes ne sont pas tous d'avis qu'il en peut résulter une génération véritable; d'autres, en supposant des moyens physiques, et entrant en quelque sorte dans l'ordre naturel de la reproduction, sont d'une opinion contraire. On peut voir, quant au premier sentiment, Ulricus Molitor, *De pythone mulieb.*; et pour le second, Beltrius, lib. II, q. 15. Quoi qu'il en soit, l'existence des incubes paraît si certaine, que saint Augustin, qu'on n'accusera pas de crédulité, croit qu'on ne peut la nier sans impudence. Il y en a effectivement des exemples anciens et modernes, que la plus chicanesque critique aurait bien de la peine à contester. Voy. l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, tom. VIII, p. 571. Malherbe rapporte aussi un fait très-curieux en ce genre. Voy. la *Vie de Merlin, surnommé Ambrosius*, avec une traduction de ses prophéties, Londres, 1641, in-4°, par Th. Heywood; et le *Programma de Merlino britannico*, Nuremberg, 1747, in-folio.

MERLIN (JACQUES), docteur de Navarre, natif du diocèse de Limoges, fut curé de Montmartre, puis chanoine et grand pénitencier de Paris. Un sermon véhément contre quelques grands seigneurs soupçonnés d'être favorables aux nouvelles erreurs, ayant fait beaucoup de bruit à Paris et à la cour, François I<sup>er</sup> le fit mettre en prison dans le château du Louvre, en 1527, et l'envoya en exil à Nantes deux ans après. Ce monarque s'étant ensuite apaisé lui permit de revenir à Paris, en 1530. Il y mourut en 1541, après avoir occupé la place de grand vicaire et la cure de la Madeleine. Ses ouvrages trouvant en lui le plus tendre et le plus zélé des pasteurs, Merlin est le premier qui ait donné une *Collection des conciles*. Il y en a eu trois éditions. Cette collection est cependant très-imparfaite, et contient quantité de faux actes, que la sagacité des critiques du XVII<sup>e</sup> siècle a su séparer des véritables. On a encore de lui des *éditions*

de Richard de Saint-Victor, de Pierre de Blois, de Durand de Saint-Pourçain et d'Origène. Il a mis à la tête des Œuvres de ce Père une *Apologie*, dans laquelle il tâche de justifier Origène des erreurs qu'on lui impute.

MERLIN (CHARLES), jésuite du diocèse d'Amiens, mort à Paris dans le collège de Louis le Grand, en 1747, enseigna avec distinction les humanités et la théologie. Il s'appliqua ensuite aux travaux du cabinet, et recueillit des éloges. On a de lui : un *Traité historique et dogmatique sur la forme des sacrements*; plusieurs *Dissertations*, la plupart insérées dans les Mémoires de Trévoux, parmi lesquelles on distingue une *Défense* du pape Honorius, pleine d'érudition et d'une critique sage; et surtout une nouvelle *Exposition de la doctrine catholique sur la prédestination*, où l'auteur tâche de concilier les deux sentiments qui partagent l'école sur cette matière, en admettant que la prédestination précède les bonnes œuvres et le mérite de l'homme en général, quoiqu'elle ne soit prononcée qu'après quelque action d'épreuve, telle que l'obéissance d'Abraham, etc. Quoi qu'il en soit de ce sentiment, que l'auteur appuie sur un grand nombre de passages de l'Écriture, des saints Pères, des théologiens et des plus célèbres prédicateurs, il est au moins propre à prouver que c'est à tort qu'on se passionne pour tout ce qu'on appelle système, opinion, explication, etc., puis-qu'il y a souvent entre les assertions qui se combattent un milieu ou moins vraisemblable, vrai peut-être, qui peut au moins faire soupçonner que les deux partis ont tort.

MERLO. Voy. HORSTIUS.

MÉRODAC-BALADAN. Voy. BALADAN.

MERRE (PIERRE LE), avocat au parlement de Paris, et professeur royal en droit canon, mort en 1728, se rendit très-habile dans les affaires ecclésiastiques. On a de lui : un mémoire intitulé : *Justification des usages de France, sur les mariages des enfants de famille, faits sans le consentement de leurs parents*, 1686; *Sommaire touchant la juridiction*, in-fol., 1705. Ces deux ouvrages sont estimables par l'érudition qu'ils renferment.

MERRE (PIERRE LE), fils du précédent, mort à Paris, sa patrie, en 1763, était un avocat célèbre, qui obtint une chaire de professeur royal en droit canon, qu'il remplit avec distinction. Il ne se distingua pas moins que son père, et c'est à eux qu'on doit le *Recueil des actes, titres et mémoires* concernant les affaires du clergé de France, augmenté d'un grand nombre de *Pièces* et d'*Observations* sur la discipline présente de l'Église, et mis en nouvel ordre suivant la délibération de l'assemblée générale du clergé du 29 août 1705, 12 vol. in-fol., 1716 à 1750. On en a imprimé un abrégé, 1767 et années suivantes, en 6 vol. in-fol., qui a pour titre : *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé*, rédigés par ordre des matières, et réduits à ce qu'ils ont d'essentiel. Ce recueil a été fait sous la direction

de l'évêque de Mâcon. On a réimprimé à peu près au même temps le *Recueil des actes, titres et mémoires du clergé*, chez Garignan, à Avignon, en 14 vol. in-4°, plus commodes, mais moins exacts que l'édition in-folio.

MERSCH (FRANÇOIS), né à Léobschitz en Silésie, l'an 1690, entra chez les jésuites, et se distingua dans le ministère de la prédication. On a de lui un recueil de *Sermons*, Breslau, 1751, in-4°; un autre, Prague, 1754.

MERSENNE (MARIN), mathématicien et religieux minime, né au bourg d'Oizé, dans le Maine, en 1588, étudia à La Flèche avec Descartes, et forma avec lui une liaison qui ne finit qu'avec leur vie. Les mêmes goûts fortifièrent leur amitié. Le P. Mersenne était né avec un génie heureux pour les mathématiques et la philosophie. Il inventa la *cycloïde*, nouvelle courbe qui fut nommée *roulette*, parce que cette ligne est décrite par un point de la circonférence d'un cercle qu'on fait rouler sur un plan. Ce religieux, également propre à la théologie et à la philosophie, enseigna ces deux sciences depuis 1615 jusqu'en 1619. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, d'où il rapporta en France les découvertes de Torricelli sur le *vide*; il voyagea encore dans les Pays-Bas. Son caractère doux, poli et engageant, lui fit partout d'illustres amis. Il mourut à Paris le 1<sup>er</sup> septembre 1648, à 60 ans, regretté comme un génie pénétrant et comme un philosophe plein de sagacité. On a de lui plusieurs ouvrages; les plus connus sont : *Questiones celebres in Genesim*, 1623, in-folio. C'est dans ce livre qu'il parle de Vanini. Il fait mention en même temps, depuis la colonne 669<sup>e</sup> jusqu'à la 676<sup>e</sup>, des autres athées de son temps. Il prétend qu'il y en avait plus de 50,000 à Paris. Sans examiner si ce compte était juste, ni s'il regardait les athées de spéculation ou de pratique, il paraît, par les événements que le temps a fait éclore, qu'une telle disposition des esprits devait déjà être bien avancée du temps du P. Mersenne. On lui fit cependant remplacer cette liste imprudente et inutile par deux cartons. Il est rare de trouver des exemplaires avec les pages supprimées. *L'Harmonie universelle, contenant la pratique de la musique*, 2 vol. in-fol., dont le premier est de 1636, et le second de 1637. Il y en a une édition latine de 1648, avec des améliorations, sous le titre : *Harmonicorum libri, de sonorum natura, causis et effectibus*, ouvrage profond, mais effacé par la *Musurgia universalis* et la *Phonurgia nova* du P. Kircher; *Cogitata physico-mathematica*, in-4°; la *Vérité des sciences*, in-12; les *Questions inouïes*, in-4°. On trouve plusieurs *Lettres* latines de ce savant minime parmi celles de Martin Ruar, fameux socinien. Le P. Mersenne savait employer les pensées des autres : La Mothe le Vayer l'appelait le *bon Larron*. Voy. sa Vie, in-8°, par le P. Hilarion de Coste. Elle est bien moins curieuse que les détails insérés par Baillet dans sa Vie de Descartes, Paris, 1691, in-4°. On peut consulter encore l'*Eloge de Mersenne*, par

M. Poté, professeur de mathématiques au Mans, Le Mans, 1816, in-8°.

MÉRY, ou MERRI (saint), *Medericus*, abbé de Saint-Martin d'Autun, lieu de sa naissance, voulant vivre en simple religieux, quitta son monastère et vint à Paris, où il mourut l'an 700. On bâtit sur son tombeau une chapelle qui est devenue dans la suite une église collégiale et paroissiale.

MESENGUY (FRANÇOIS-PHILIPPE), né à Beauvais le 12 août 1677, professa plusieurs années les humanités et la rhétorique au collège de cette ville. Ses amis l'appelèrent à Paris; il obtint la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au collège de Beauvais. Coffin, devenu principal de ce collège après le célèbre Rollin, prit l'abbé de Mésenguy pour son coadjuteur, et le chargea d'enseigner le catéchisme aux pensionnaires. Ce fut pour eux qu'il écrivit son *Exposition de la doctrine chrétienne*. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'obligea de quitter le collège de Beauvais en 1728. Il mourut en 1763, à l'âge de 86 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Abrégé de l'Histoire et de la morale de l'Ancien Testament*, 1 vol. in-12, Paris, 1728, livre dont Rollin fait un grand éloge, et qui a été souvent réimprimé. *Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament, avec des éclaircissements et des réflexions*, à Paris, chez Desaint et Saillant, en 10 vol. in-12, 1735-1753; une édition du Nouveau Testament, en un seul vol. in-8°, et en 3 vol. in-12, avec de courtes notes; *Exposition de la doctrine chrétienne, ou Instruction sur les principales vérités de la religion*, 1744, en 6 vol. in-12. Clément XIII l'a condamnée par un bref particulier du 14 juin 1761. Un Italien nommé Serrao, dans une brochure intitulée : *De præclaris catechistis*, fait de cet ouvrage de Mésenguy un éloge immense et amphigourique : c'est, selon lui, le catéchisme des catéchismes, apparemment parce que l'auteur, en établissant l'existence des miracles, en trouve la preuve la plus évidente dans ceux du bienheureux diacre Paris (tome IV, p. 393, édit. de Paris, 1777, en 4 vol.). A ces miracles il faut joindre sans doute celui que M. Serrao dit très-sérieusement être arrivé lors de la condamnation du *Catéchisme* de Mésenguy. Le cardinal Passionei ayant eu la faiblesse de signer le bref de Clément XIII, qui proscrivait cet ouvrage divin, entra tout à coup dans une espèce de manie, et mourut peu de jours après : *Alienatæ mentis indicium in eo apparuisse, sudoremque consecutum ferunt; ex eoque die cum corruisset, morbo levati deinde nunquam potuit, neque ita multos post dies extinctus est* (pag. 233). « C'est, dit un auteur orthodoxe, au milieu de la corruption et de la séduction de ces temps malheureux, que ce parti inquiet, actif et fécond en artifices, cherche surtout à décrier les sources connues d'une instruction sûre, pour leur substituer celles où coule, sous l'apparence d'une onde pure, le poison de l'erreur. » *La Constitution Unigenitus*, avec des remarques, in-12; *Lettre à un*

*ami sur la Constitution Unigenitus*, in 12; *Entretiens sur la religion*, in-12. L'abbé Mésenguy a eu beaucoup de part aux *Vies des saints* de l'abbé Goujet, et a travaillé au *Missel de Paris*. « On peut, dit un critique, louer ses ouvrages du côté du savoir, du style et de l'onction; mais ceux qui aiment l'exactitude dans le dogme, la conséquence dans les principes, la franchise dans la manière d'exprimer ses pensées, ne trouveront pas ces qualités dans son *Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament*, non plus que dans son *Exposition de la doctrine chrétienne*, condamnée par le pape. Ceux qui exigent l'impartialité dans les sentiments, la soumission à l'autorité, la modération dans la dispute, goûteront encore moins ses ouvrages polémiques, où il est aisé d'apercevoir que les illusions du préjugé l'emportent sur sa raison, et peut-être sur ses propres sentiments. » M. Le Queux publia, en 1763, un *Mémoire abrégé sur la vie et les écrits de Mésenguy*. Il avait annoncé une *Vie* plus détaillée qui n'a point paru.

MESLIER (JEAN), curé du village d'Estreigny en Champagne, né en 1678 au village de Mazerni, dans le pays de Réthel, était fils d'un ouvrier en serge, et mourut en 1733. Il est malheureusement célèbre par un écrit impie, publié après sa mort, sous le titre de *Testament de Jean Meslier*, que Voltaire a publié, comme étant un *Extrait* d'un gros manuscrit dont on trouva, dit-il, trois copies chez Meslier. On a cru assez généralement que les dires de Voltaire touchant ce gros manuscrit étaient vrais. M. l'abbé A. F. James soutient que Voltaire est l'unique auteur de l'écrit par lui publié comme étant un *Extrait* du prétendu Testament. « Comment se fait-il que pendant plus de trente ans, dit-il, à compter de 1733, époque de la mort de J. Meslier, jusqu'à l'année où Voltaire publia l'*Extrait*, personne n'ait rien dit du prétendu Testament? Que sont devenues, après la mort de Meslier, les trois copies dont on parle? qui les a eues en sa possession? Qui les a vues? qui en a donné au moins une à Voltaire? Qui s'est assuré de l'identité de l'écriture? Et quels motifs avons-nous d'admettre que ce Testament, si jamais il a existé, est de Meslier? Aucun. Nous avons au contraire un motif invincible de croire que ce que Voltaire dit de ce Testament est un conte qu'il a imaginé pour se mettre à couvert, cette fois comme tant d'autres. N'avait-il pas l'habitude de recourir aux pseudonymes, et d'imputer même aux morts les impiétés de sa plume? Quel témoignage a-t-il produit pour appuyer ses dires à l'encontre de ce Testament? Aucun. Il est donc la seule autorité que nous ayons pour croire à son existence; mais pour quiconque connaît Voltaire, son autorité seule, en cette matière, et en bien d'autres, est de nulle valeur. Par toutes ces considérations, nous déclarons hautement que Voltaire a commis la mémoire du curé Meslier, et

« lui imputant le *Testament* dont il parle. »

**MESMIN** (saint), *Maximinus*, deuxième abbé de Mici, près d'Orléans en 510, mourut le 13 décembre vers 520, après avoir donné des exemples de toutes les vertus.

**MESNIER** (N.), prêtre, mort en 1761, est l'auteur du *Problème historique : Qui des jésuites, de Luther et de Calvin a fait plus de mal à l'Eglise?* et de l'addition à cet ouvrage, Avignon (Paris), 1757, 2 vol. in-12, où il s'élève contre l'inquisition, qui avait condamné cet ouvrage fanatique et emporté, fruit de la haine que les jansénistes ont toujours portée à la société. Le *Problème* a été d'autant plus maladroitement imaginé, qu'il est prouvé que le jansénisme n'est qu'un rejeton du calvinisme.

**MESNIL** (JEAN-BAPTISTE DU), dit *Rosimonde*, comédien de la troupe du Marais, mourut en 1686. Il fut enterré sans luminaire dans le cimetière de Saint-Sulpice, à l'endroit où l'on mettait les enfants morts sans ba-tême; il avait cependant fait une *Vie des saints*, Rouen, 1680, in-4°. Mais sa profession lui fit refuser la sépulture ordinaire, dit Feller, dans un temps où l'on appréciait mieux qu'aujourd'hui la nature et les effets de l'histriionisme. On a de lui quelques comédies très-médiocres. Sa fille fut première tragédienne au Théâtre-Français.

**MESNIL** (Louis DU), jésuite, est auteur d'un ouvrage volumineux et très-estimé : *Doctrina et disciplina Ecclesie, ipsis verbis veterum monumentorum exposita*, Cologne, 1730, 4 vol. in-fol. Le titre de l'ouvrage en annonce assez l'importance, ainsi que le savoir et le discernement qu'il a fallu pour le bien exécuter : c'est le tableau de la doctrine et de la discipline de l'Eglise durant les douze premiers siècles. Nous n'avons rien de mieux dans ce genre; et ce qui est un titre décisif à une préférence marquée, c'est que l'auteur, exempt de tout esprit de parti, de tout système, de toute opinion particulière, n'est que le simple et fidèle rapporteur des passages qui expriment la croyance et la pratique de l'Eglise.

**MESSIER** (ROBERT), religieux franciscain, supérieur de la province de France, prêcha avec distinction vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Ses *Sermons*, publiés à Paris en 1524, sont le pendant de ceux de Menot. Applications singulières de l'Ecriture, explications forcées des Pères, raisonnements indignes de la majesté de la chaire, jeux de mots puérils : tels sont les défauts qui le distinguent.

**MESTENSKI** (JACQUES), gouverneur de Brzezyn en Pologne, conçu, l'an 1548, l'idée absurde de se faire passer pour Jésus-Christ. Il avait avec lui douze prétendus apôtres; il courait de village en village, prêchant et amusant le peuple par des tours de subtilité qu'il appelait des miracles. Les fourberies de cet enthousiaste ayant été reconnues, les paysans le chassèrent, et le maltraitèrent lui et sa troupe, de façon qu'ils n'osèrent plus se montrer.

**MESTREZAT** (JEAN), théologien protestant, né à Genève en 1592, mourut en 1657,

après avoir été employé par ceux de son parti dans différentes affaires. On a de lui des *Sermons*, in-8°, et divers autres ouvrages.

**MESTREZAT** (PHILIPPE), neveu du précédent, fut aussi ministre, et enseigna la théologie à Genève. On a de lui un traité contre Socin, et d'autres ouvrages de controverse, que peu de gens connaissent et que personne ne lit. *Voy.* LENTULUS (Scipion). Il mourut en 1690.

**METEL** (HUGUES), *Metellus*, pieux et savant abbé de Saint-Léon de Toul, ordre de Prémontré, né à Toul vers 1080, d'une des premières familles de cette ville, se distinguait dans le xii<sup>e</sup> siècle par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Dom Hugo, prémontré et abbé d'Estival, a fait connaître ce pieux écrivain par l'édition de ses *Lettres*, in-folio. On y trouve des choses utiles aux théologiens, et curieuses par rapport à l'histoire des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles. Metel mourut vers l'an 1157, dans un âge avancé.

**MÉTÉZEAU** (PAUL), né à Paris en 1582, s'engagea dans l'état ecclésiastique, et fut avec Bérulle l'un des premiers fondateurs de la congrégation de l'Oratoire. Il avait beaucoup de talent pour la prédication, et il exerça ce ministère dans plusieurs villes de France avec un succès peu commun. Il mourut à Calais dans le cours d'un carême, le 17 mars 1632, à 50 ans, après avoir opéré des conversions éclatantes. On a de lui : un corps de théologie propre aux prédicateurs, intitulé : *Theologia sacra, juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*, etc., 1625, in-fol.; un autre ouvrage qui a pour titre : *De sancto sacerdotio, ejus dignitate et functionibus sacris, ad sacerdotum atque omnium qui orationi, ministerio verbi et curæ animarum incumbunt, piam institutionem*, Paris, 1631, in-8°; et plusieurs autres ouvrages.

**METHODIUS** (saint), surnommé *Eubulius*, célèbre évêque de Tyr vers 311, et martyr peu de temps après, avait composé un grand nombre d'ouvrages. Il ne nous reste que celui qui est intitulé : *Le Festin des vierges*, publié à Rome, 1656, in-8°, par Léo Allatius; Paris, 1657, par le Père Poussines, jésuite; et 1672, par le Père Combélibis, avec des notes; et à Hambourg, 1718, à la fin du second tome des *OEuvres* de saint Hippolyte par Fabricius. C'est un dialogue sur l'excellence de la chasteté, qui donne une idée avantageuse de l'auteur; mais il s'y est glissé quelques expressions peu orthodoxes, soit par l'inadvertance de Methodius, qui avait embrassé les erreurs d'Origène, qu'il réfuta ensuite; soit par la malice des hérétiques qui mêlaient leur venin aux sources les plus pures. Nous avons des fragments considérables des autres ouvrages de ce saint dans Photius, saint Epiphane, saint Jérôme et Théodoret. Ceux dont il nous reste le plus sont les livres du *libre Arbitre*, contre les valentiniens, et de la *Résurrection des corps*, contre Origène. Les ouvrages de ce saint étaient fort estimés des anciens, quoique le style en soit prolix, enflé, plein de comparaisons et d'allégories. — *Voy.* CYRILLE de Thessalonique.

**MÉTHODIUS I<sup>er</sup>**, natif de Syracuse, pieux patriarche de Constantinople en 842, et l'un des plus zélés défenseurs du culte des images, avait été enfermé dans une prison obscure par ordre de l'empereur Michel le Bègue, après avoir reçu cent coups de fouet. La douceur de son caractère ne fit pas moins rentrer d'hérétiques dans l'Eglise que la force de son éloquence. Cet illustre persécuté mourut en 846. — Il ne faut pas le confondre avec Méthodius, pieux solitaire, qui présenta dans le courant du même siècle, au roi Bogoris, chef des Bulgares, un tableau du dernier jugement, lequel occasionna la conversion de ce prince au christianisme.

**METROPHANE**, évêque de Byzance, mort vers 312, mérita le titre de confesseur durant la persécution de Dioclétien. Sa mémoire est en honneur dans l'Eglise d'Orient.

**METROPHANE**, évêque de Smyrne au ix<sup>e</sup> siècle. L'ambition et la discorde n'eurent point de prise sur son âme éclairée et pacifique, dans un temps où l'Eglise d'Orient ne respirait que le schisme et la haine contre l'Eglise romaine. Attaché à saint Ignace de Constantinople, il s'opposa avec vigueur au turbulent Photius en 867, et consigna ses sentiments de paix dans une *Lettre* très-estimée, insérée dans les *Collections des conciles*.

**MÉTROPHANE-CRITOPULE**, proto-syn-celle de la grande église de Constantinople, né à Berrhœa en 1590, fut envoyé dans le xvii<sup>e</sup> siècle, par Cyrille Lucar, en Angleterre, pour s'informer exactement de la doctrine des églises protestantes. Critopule parcourut une partie de l'Allemagne, et y composa une *Confession de foi de l'Eglise grecque*, imprimée à Helmstadt, en grec et en latin, en 1661. Cette Confession favorise en quelques endroits la doctrine des protestants contre les sentiments les plus déclarés des Grecs; mais elle est conforme dans d'autres endroits aux dogmes de l'Eglise catholique. *Voy.* CYRILLE-LUCAR.

**MÉTROT (LAURENT-FRANÇOIS-XAVIER)**, docteur en droit canon, chanoine honoraire de la cathédrale de Strasbourg, curé de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux et membre de la commission des prisons. naquit à Bel-fort le 13 octobre 1739. Placé d'abord en qualité de vicaire dans diverses paroisses, il était directeur au collège de Strasbourg, lors de la révolution. Le refus du serment l'obligea de se cacher, puis d'émigrer. Il fit une éducation à Hambourg dans une famille française proscrire comme lui, rentra en France vers l'époque du concordat, et fut nommé, en 1803, curé de Saint-Pierre-le-Vieux, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 11 septembre 1841. « Son temps, dit l'auteur « d'une Notice qui a été insérée dans le « tome CX de l'*Ami de la Religion*, et dans « laquelle nous regrettons de ne pas trouver « plus de renseignements sur les produc-tions de l'abbé Métrot, son temps était « partagé entre l'exercice du saint ministère « et ses travaux littéraires... Orateur distin-gué, c'était lui qui portait la parole dans

« les grandes occasions : il eut l'honneur de « parler devant d'illustres personnages, et « l'antique cathédrale de Strasbourg retentit « souvent de sa voix éloquente.... Littéra-teur, il coopéra à la rédaction d'un grand « nombre d'ouvrages. Initié aux calculs as-tronomiques, il excellait surtout dans l'art « de composer le calendrier, et rendait tous « les ans, sous ce rapport, des services si-gnifiés. Versé dans la science des rubri-ques, c'était lui qui composait l'*Ordo* du « diocèse... »

**MEUR (VINCENT DE)**, né l'an 1628, à Ton-quédec, au diocèse de Tréguier, d'une famille noble et ancienne, embrassa fort jeune l'état ecclésiastique, et obtint une place d'aumônier à la cour de Louis XIV; mais il quitta bientôt cet emploi pour se joindre à d'autres prêtres qui désiraient vivre dans la pratique des vertus chrétiennes, et qui le secondèrent dans la fondation du séminaire des Missions-Etrangères. Cette petite société, composée de douze membres, s'assemblait dans une maison située rue de La Harpe. En 1657, il fit avec un de ses amis un voyage à Rome pour y visiter les tombeaux des saints apôtres, et fut favorablement accueilli du pape Alexandre VII, à qui il communiqua ses plans et ses vues dans la formation de l'établissement des Missions-Etrangères. Après son retour en France en 1658, de Meur prit ses grades par l'ordre de son directeur, et reçut le titre de docteur en Sorbonne. Il soutint sa thèse de licence en présence du nonce-cardinal Piccolomini et de l'assemblée du clergé, alors réunie à Paris, et la dédia au Saint-Père. C'est lui qui le premier accusa de schisme ceux qui niaient que les cinq propositions condamnées se trouvaient dans Jansénius, ce qui lui attira la haine et les persécutions de ses adversaires. Divers obstacles s'étant opposés au dessein qu'avait formé de Meur de porter la parole de Dieu chez les infidèles, il s'adjoint un grand nombre d'ecclésiastiques pour pratiquer en France le même ministère. Il institua en outre, dans les différentes provinces qu'il parcourut, des conférences destinées à l'instruction du clergé des diocèses, et ajouta à ces enseignements l'instruction des confesseurs. En 1664, son mérite et sa réputation le firent appeler aux fonctions de supérieur du séminaire des Missions-Etrangères. L'année suivante il fit un voyage en Bretagne, où il venait de perdre son père et son frère, et il consacra le temps de son séjour à Ton-quédec, dont il était seigneur, à donner une mission que le Père Maunoir présida. Lorsque le temps de ses fonctions de supérieur des Missions-Etrangères fut expiré, de Meur alla visiter le tombeau de la vénérable mère Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite de Beaune; puis il fit une mission dans le diocèse d'Autun, et une autre dans la ville épiscopale. Ses fatigues et ses travaux ayant ruiné sa santé, il se rendit à Vieux-Château en Brie, où deux ans auparavant il avait donné une mission, et il y mourut le 26 juin 1668. Son cœur fut plus tard apporté dans

l'église des Missions-Étrangères, construite en 1683, et placé sous une table de marbre portant cette inscription : *Domini Vincentii de Meur cor plane apostolicum*.

MEURISSE (MARTIN), de Roye en Picardie, évêque (*in partibus*) de Maubaire, suffragant et administrateur général du diocèse de Metz, fonda les Bénédictines de Montigny, près Metz, et mourut en 1644. On a de lui : *l'Histoire des évêques de Metz*, 1684, in-fol. ; *Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie à Metz*, 1670, in-4°.

MEURSIUS (JEAN premier), célèbre antiquaire, né à Losdun, près de la Haye, en 1579, fit paraître dès son enfance des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences. Il alla étudier le droit à Orléans avec le fils du grand pensionnaire Barneveldt, qu'il accompagna dans leurs voyages. Ses courses lui donnèrent occasion de connaître les cours des princes de l'Europe, et de converser avec les savants. De retour en Hollande, il obtint la chaire d'histoire à Leyde en 1610, et ensuite celle de la langue grecque. Sa réputation augmentant de jour en jour, Christiern IV, roi de Danemark, le fit professeur en histoire et en politique, dans l'université de Sora, le 20 septembre 1625. Meursius remplit cette place avec succès. Ce docte et laborieux écrivain mourut en 1639. On a de lui un grand nombre de savants ouvrages, dont plusieurs regardent l'état de l'ancienne Grèce : *De populis Atticæ ; Atticarum lectionum libri VI ; Archontes Athenienses ; Fortuna Attica ; de Athenarum origine*, etc. ; *De festis Græcorum*. Ces différents traités, remplis d'érudition, se trouvent dans le Recueil de Gronovius, *Historia danica*, in-4°, 1630 : c'est l'histoire des rois Christiern I<sup>er</sup>, Jean, et Christiern II. Un grand nombre de traductions d'auteurs grecs, qu'il a enrichies de notes, entre autres, de *l'Histoire romaine* de Théodore Météchite ; des *Lettres* de Théophylacte ; de la *Tactique* de Constantin Porphyrogénète ; de *l'Origine de Constantinople* de George Codinus ; des *Harangues* des Pères grecs qui n'avaient pas encore été publiées, etc. Une histoire de l'université de Leyde, sous le titre d'*Athenæ Bataviæ*, 1625, in-4° ; *Glossarium græco-barbarum*, Leyde, 1614, in-4° ; *Creta, Cyprus, Rhodus*, Amsterdam, 1675, in-4° : c'est une description de ces îles et de leurs antiquités ; *Rerum Belgicarum, lib. I*, 1612, et *lib. IV*, 1614, in-4°. C'est l'histoire de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas sous le duc d'Albe. La première édition ayant déplu à ses concitoyens, et les ayant même irrités au point de vouloir le dépouiller de ses emplois, il en fit une seconde plus ample, où il montra beaucoup de complaisance pour ses critiques, aux dépens de la vérité et de l'exactitude des faits ; mais sa complaisance ne les apaisa pas : il voulut la dédier aux états-généraux ; ils le refusèrent, craignant la trop grande sincérité de l'auteur. Tous les ouvrages de ce savant ont été recueillis à Florence, 1741, en 12 vol. in-fol.

MEURSIUS (JEAN second), fils du précédent,

né à Leyde en 1613, mourut en Danemark, n'étant âgé que de quarante ans. Il avait publié divers ouvrages parmi lesquels on distingue : *Arboretum sacrum, sive de Arborum consecratione*, Leyde, 1642, in-8° ; *De tibis veterum*, dans Gronovius.

MEUSCIEN (JEAN-GÉRARD), philologue et théologien, né le 4 mai 1680, à Osnabruck, professa d'abord la philosophie à l'académie de Kiel, fut pendant huit ans premier prédicateur du comte de Hanau, et fut nommé, en 1723, surintendant général des églises de la principauté de Cobourg, et professeur de théologie à l'académie de cette ville, où il mourut le 15 décembre 1743. Indépendamment de plusieurs volumes de *Sermons*, et de quelques ouvrages ascétiques ou polémiques, on a de lui : *Hugonis Grotii Vita*, dans le tome VII des *Observ. select.*, Halle, 1703, in-8° ; *Diss. de antiquo et moderno ritu salutandi sternutantes*, Kiel, 1704, in-4° ; *Théâtre curieux des dames illustres qui se sont livrées à la culture des sciences*, Francfort, 1706, in-8° ; *Nugæ venales rullenses*, Leipzig, 1707, in-12, sous le nom de *Parrhasius Alethes* : cette grossière diatribe contre le mystère de la transsubstantiation fut brûlée par la main du bourreau ; *Bibliotheca medici sacri seu recensio scriptorum qui Scripturam sacram ex medicina et philosophia naturali illustrarunt*, La Haye, 1712, in-8° ; *Bibliotheca selectissima, prævia dissert. de imposturis auctionum librariorum*, ibid., 1715, in-8° ; *Ceremoniale electionis et coronationis pontificis romani, et ceremoniale episcoporum, collecta, edita et præfatione illustrata*, ibid., 1732, in-4° ; *Vitæ summorum dignitate et eruditione virorum ex rarissimis monumentis litterato orbi restituta*, Cobourg, 1735-41, quatre parties en un vol. in-4° ; *Novum Testamentum ex Talmude et antiquitatibus Hebræorum illustratum*, Leipzig, 1736, in-4°, avec deux dissertations, l'une sur le président du grand sanhédrin, l'autre sur les chefs des écoles chez les Juifs. L'auteur y profite des notes de Basilius Scheid, Jean-André Danz et Jacques Rhenferd.

MEUSY (NICOLAS), écrivain ascétique, né à Villersexel, bourg de Franche-Comté, l'an 1734, exerça les fonctions de vicaire dans la paroisse de Rupt, et se consacra à l'instruction des habitants de la campagne. Sa mort, arrivée en 1772, à l'âge de 38 ans, fut la suite du zèle qu'il montra près de ses malheureux compatriotes, dans une épidémie. On a de l'abbé Meusy : *Le code de la religion et des mœurs*, Paris, 1770, 2 vol. in-12 ; c'est un recueil des principales ordonnances du roi relatives à la religion ; *Le Catéchisme historique, dogmatique et moral des fêtes*, Vesoul, 1771, in-12, ouvrage très-utile, souvent réimprimé.

MEY (JEAN DE), docteur en médecine, et professeur de théologie protestante à Middelbourg en Zélande, où il était né en 1617, et où il mourut en 1678, à 61 ans, a donné en flamand plusieurs ouvrages, recueillis à Middelbourg en 1681, et réimpr. à Delft, en 1709. 1 vol. in-fol. Il en publia un autre en latin, sous ce titre : *Physiologia sacra*, Middelbourg,

1661, in-4°. C'est un commentaire sur les objets physiques dont il est parlé dans le Pentateuque.

MEY (CLAUDE), avocat au parlement de Paris et canoniste, né à Lyon le 15 janvier 1712, embrassa l'état ecclésiastique, mais resta simple tonsuré. Très-versé dans le droit canonique, il était consulté de tous côtés pour cette partie, et il publia un grand nombre de *Mémoires*, qui ne sont pas tous dictés par une sévère impartialité. Piales et lui étaient regardés comme les colonnes du parti appelant; Mey était cependant plus théologien. Il se déclara contre la constitution civile du clergé, et signa la consultation dressée par Jabineau le 15 mars 1790. Lors de la terreur, il se retira à Sens, et il y mourut en 1796. Il présidait aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et eut part à plusieurs actes de l'administration de M. de Montazet, archevêque de Lyon. Ses principaux ouvrages sont : l'*Apologie des jugements rendus en France par les tribunaux séculiers contre le schisme*, 1752, 2 vol. in-12 : la première partie seulement est de Mey, la deuxième est de Maulrot. Cet ouvrage fut supprimé par arrêt du parlement et condamné par un bref de Benoît XIV, du 20 novembre 1752; *Essai de Métaphysique, ou Principes sur la nature et les opérations de l'esprit*, 1756, in-12; *Consultation pour les bénédictins contre la commission des réguliers*, 2 vol. in-4°; *Maximes du droit public français*, 1772, 2 vol. in-12. Maulrot et Blonde en donnèrent une deuxième édition en 1775. Mey concourut à plusieurs écrits sur les contestations du temps.

MEYER (LIVINUS ou LÆVIN DE), né d'une famille noble de Gand, en 1655, se fit jésuite, et se distingua dans la théologie, l'histoire et la poésie. Son poème *sur la colère*, divisé en trois livres, est généralement estimé des amateurs de la langue de l'ancienne Rome; on y trouve des vers dignes du siècle d'Auguste. Parmi ses ouvrages théologiques, celui qui a fait le plus de bruit est une *Histoire des congrégations de Auxiliis*, contre le P. Jacques-Hyacinthe Serry, Anvers, 1705, in-fol.; elle est diffuse, mais assez exacte, et même aussi impartiale que peuvent l'être ces sortes de relations : il est certain qu'il est plus modéré que l'auteur qu'il réfute. Il a beaucoup écrit contre les apologistes de Quesnel. Il mourut à Louvain le 19 mars 1730, à l'âge de 75 ans.

MEZRAÏM, fils de Cham, petit-fils de Noé, peupla l'Égypte qui lui avait été destinée, et qui de son nom est appelée dans l'Écriture *terre de Mezraïm*. Il eut pour fils Ludim, Ananim, Laabim, Nephtuim, Phétrusim, et Chasluim; c'est d'eux que sortirent tous les différents peuples qui habitèrent l'Égypte et les pays voisins. Mezraïm étant mort, fut adoré, dit-on, comme un dieu, sous les noms d'*Osiris*, de *Sérapis* et d'*Adonis*.

MEZZOFANTI (le cardinal JOSEPH), né à Bologne l'an 1774, d'une famille honorable, eut pour premiers maîtres dom Philippe Cicotti, prêtre de Bologne, et le P. Respighi, oratorien instruit, puis il suivit les écoles

pies, et s'appliqua particulièrement à l'étude des langues avec un succès éclatant. Il reçut le caractère sacerdotal en 1797, et il se consacra aux fonctions du saint ministère avec la même ardeur qu'il apportait à ses études. Mezzofanti possédait les plus vastes connaissances, non-seulement dans les sciences sacrées, mais en philosophie, en histoire, en géographie, en botanique, en littérature, et dans tous les genres d'érudition. Les classiques grecs et latins lui étaient familiers, et il n'est pas un seul écrivain ancien ou moderne qu'il ne connût pleinement, ce qui seul aurait fait de lui un homme étonnant. Mais c'est dans les langues surtout que son génie extraordinaire se fait admirer. Le nombre des langues qu'il parlait n'était pas inférieur à 58. Une érudition si universelle est certainement assez rare pour que nous puissions penser que le catalogue de ces langues ne sera pas sans intérêt. C'étaient, 1. l'albanais, 2. l'américain, 3. l'anglais, 4. l'arabe, 5. l'aramien, 6. l'arménien, 7. l'arménien moderne, 8. le bulgare, 9. le catalan, 10. le chaldéen, 11. le celtique, 12. le césien, 13. le chinois, 14. le cophte, 15. le caraonien, 16. le curde, 17. le danois, 18. l'hébreu, 19. l'hébreu rabbinique, 20. l'éthiopien, 21. le français, 22. le géorgien, 23. le grec, 24. le grec moderne, 25. l'espagnol, 26. l'allemand, 27. le hongrois, 28. l'illyrien, 29. l'indoustaniens, 30. l'anglais, 31. l'irlandais, 32. l'italien, 33. le latin, 34. le lithuanien, 35. le malais, 36. le maltais, 37. le mongolien, 38. le norvégien, 39. le hollandais, 40. le péguanien, 41. le persan, 42. le polonais, 43. le portugais, 44. le réthien, 45. le russe, 46. le samaritain, 47. le sanscrit, 48. le sarde, 49. l'écoisais, 50. le sénégalais, 51. le syriaque, 52. le suédois, 53. le suisse, 54. le tamoul, 55. le tartare, 56. le turc, 57. le valaque, 58. enfin la langue des Zingari. Sa réputation était si grande qu'il n'y avait pas un homme de quelque valeur, qui, veu pour visiter les merveilles de Rome, ne voulût voir Mezzofanti, comme une merveille. Parmi eux, un grand nombre possédaient diverses langues outre leur langue maternelle, et, soit par curiosité, soit pour s'assurer de la vérité, ils faisaient appel à la science de cet homme singulier, et ils le quittaient confondus de son savoir; car non-seulement il connaissait plus profondément qu'eux-mêmes les langues qu'ils avaient apprises, mais il leur découvrait dans leur propre langue des délicatesses qu'ils ne soupçonnaient pas. Byron disait de lui : « C'est un prodige de langues, le Briarée des parties du discours, « un polyglotte ambulant, qui aurait dû vivre « au temps de la tour de Babel pour servir « d'interprète; véritable merveille, un savant « sans prétention. Je l'ai tâté dans toutes les « langues dans lesquelles je pouvais épeler « seulement une sottise, et, par Bacchus ! il « m'a confondu dans mon propre idiome. » Mezzofanti occupait à Bologne la chaire de langue grecque et de langue orientale, qu'il refusa du serment lui fit perdre sous le gouvernement de Napoléon. Joachim Murat

traversant l'Italie après la chute de l'empire, le rétablit dans son enseignement, et le décora de l'ordre des Deux-Siciles. Il fut plusieurs fois recteur de la même université, et il en devint bibliothécaire après la mort du P. Pozzetti. Le grand duc de Toscane le décora de son ordre de Saint-Joseph, dont il le nomma grand-croix, après qu'il eut été élevé au cardinalat. Les papes Pie VII et Grégoire XVI, qui le comblèrent d'honneurs, voulurent plusieurs fois l'attirer à Rome, où il se fixa enfin par obéissance en 1831. En 1832, il fut nommé chanoine de la basilique Libérienne, et, plus tard ayant été choisi comme premier custode de la bibliothèque vaticane, il fut nommé chanoine de Saint-Pierre. Le chapitre lui confia la direction du séminaire, et non-seulement il s'y adonna avec un zèle infatigable, mais il y employait en grande partie ce qu'il retirait de son canonicat et de sa place de bibliothécaire, prenant à sa charge les améliorations que l'établissement réclamait, et payant la pension des élèves pauvres. Mezzofanti fut fait cardinal dans le consistoire du 12 février 1838, et attaché aux congrégations de la Propagande, de l'Index, des Rites, des Etudes, dont il fut préfet, de l'Examen des évêques pour la théologie et les saints canons, et de celle pour les affaires de la Chine. Après la mort du cardinal Sala, il fut visiteur apostolique de l'hôpital Saint-Jacques, et président de la commission administrative de l'archi-hôpital de Saint-Sauveur *ad Sancta sanctorum*. Partout il faisait admirer son zèle, son désintéressement et sa charité. Les académies de l'Italie, et un grand nombre de celles des pays étrangers se faisaient un honneur de l'avoir pour associé. Les événements politiques de 1848 lui portèrent un coup sensible, et depuis cette époque il ne fit que languir. Le cardinal Mezzofanti est mort à Rome le 15 mars 1849, de la manière la plus édifiante. Les circonstances ne permirent point d'apporter quelque pompe à ses obsèques, qui se firent à l'église Saint-Onuphre, dont il avait le titre. On a trouvé dans sa bibliothèque 140 Dictionnaires, quelques-uns assez rares, et dans tous des feuilles volantes, couvertes d'annotations. Divers manuscrits de lui sont restés en la possession de sa famille, et parmi eux une copie non achevée d'un curieux *Codex* mexicain, avec tables et figures en miniature, par Anna Minarelli, nièce du cardinal.

MICHAËLIS (SÉBASTIEN), dominicain, né à Saint-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille, en 1543, introduisit la réforme dans plusieurs maisons de son ordre. Il obtint de la cour de Rome que les religieux de cette réforme composeraient une congrégation séparée. Le P. Michaëlis en fut le premier vicaire général. Il mourut à Paris en 1618, à 74 ans, avec la gloire d'avoir fait revivre dans son ordre l'esprit de son fondateur. On a de lui l'*Histoire véritable de ce qui s'est passé dans l'exorcisme de trois filles possédées, au pays de Flandre*, avec un *Traité des sorciers et des magiciens*, à Paris, 1623,

2 vol. in-12; ce livre, dit Feller, n'est pas commun, et ne sera guère lu dans ce siècle. Nos pères croyaient à la magie, nous n'y croyons pas; il faut, pour décider cette question, attendre un siècle où des juges impartiaux examineront la chose sans prévention, et avec une entière indifférence à l'égard des contendants. Telle est la réflexion qui se présente ici à tout esprit juste, qui fait abstraction de l'autorité de l'Écriture sainte et de la croyance générale des chrétiens. « Si nous consultons les écrits des philosophes modernes sur ce sujet, dit un critique judicieux, nous y apprendrons peu de chose. Pour s'épargner la peine de discuter la question, ils l'ont supposée décidée selon leurs préjugés; ils n'ont pas distingué suffisamment les différentes espèces de magie, comme les charmes, la divination, les enchantements, les sorts ou sortilèges : toutes ces pratiques sont différentes, et demandent chacune un examen particulier. Si nous leur en demandons l'origine, ils disent que tout cela est venu de l'ignorance; mais l'ignorance n'est qu'un défaut de connaissance; une négation ne produit rien, ne rend raison de rien, et il nous faut des causes positives. Ils prétendent que de nos jours la philosophie, ou la connaissance de la nature, a réduit à rien le pouvoir du démon et celui des magiciens; ils se trompent. Si la magie est très-rare parmi nous, elle y a été commune autrefois, et nous l'exerce encore ailleurs : pourquoi y a-t-on cru? et pourquoi ne devons-nous plus y croire? Voilà ce que des philosophes auraient dû nous apprendre. » Voy. MAFFÉE, MÉAD, FAUSTUS, ASMODÉE, BINSFELD, de HAEN, etc. Mais déjà les philosophes les plus modernes recommencent à y croire; au nom près, ils reconnaissent la chose, et sont très-avides des scènes qu'elle produit.

MICHAËLIS (JEAN-DAVID), savant orientaliste et théologien protestant, né à Halle le 27 février 1717, fit ses études en différentes universités de l'Allemagne, et devint très-instruit dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Il fut professeur à l'université de Gottingue, conseiller aulique, et acquit tant de célébrité que, lors de la guerre de sept ans, ce fut à sa considération que le maréchal de Richelieu et ses officiers firent respecter par l'armée française la riche bibliothèque de cette ville et les choses précieuses qu'elle contenait. Cet illustre savant coopéra par ses travaux au voyage de découvertes en Arabie, dont les ouvrages de Niebuhr et les observations de Forskal furent le résultat. Il fit plusieurs voyages en Allemagne, en Angleterre, se livra quelque temps à la prédication, et prêcha à Halle, à Gottingue et à Londres, dans la chapelle luthérienne. Michaëlis mourut le 22 août 1791, à 74 ans. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *Dissertatio de punctorum Hebraicorum antiquitate*, Halle, 1739, in-4°; *Grammaire hébraïque*, Halle, 1745, in-8°; 3<sup>e</sup> édition, 1778; *Introduction à la*

*lecture des livres du Nouveau Testament*, Gottingue, 1770; 4<sup>e</sup> édition, 1787-88, 2 vol. in-4<sup>e</sup>. *Jugement porté sur les moyens dont on se sert pour entendre la langue morte des Hébreux*, Gottingue, 1757, in-8<sup>e</sup>, ouvrage plein de réflexions fines et judicieuses. *De l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions*, trad. de l'allemand en français par Mérian et Prémontval, Brême, 1762, in-4<sup>e</sup> de 208 pages : ce Mémoire avait été couronné par l'académie des sciences de Prusse en 1759; *Compendium theologiæ dogmaticæ*, 1760, in-8<sup>e</sup>, ouvrage qui n'est pas très-orthodoxe, même suivant les principes de sa communion, et qui excita de grandes plaintes. *Explication de l'Épître aux Hébreux*, 1762 et 1780, 2 vol. in-4<sup>e</sup>. *Spicilegium geographiæ Hebræorum extera post Bochartum*, 1769-80, 2 vol. in-4<sup>e</sup>. C'est un savant commentaire du x<sup>e</sup> chapitre de la Genèse. *Paraphrase et remarques sur les Épîtres de S. Paul*, Brême, 1769, in-4<sup>e</sup>. *Réflexions sur les universités protestantes de l'Allemagne*, 1769, 4 vol. in-8<sup>e</sup>. *Traité des lois matrimoniales par lesquelles Moïse interdit l'union entre proches parents*, 1755, 2<sup>e</sup> édition, 1768, in-8<sup>e</sup>; *Droit mosaïque*, Francfort, 1770-1775, 6 vol. *Grammatica chaldaica*, Gottingue, 1771, in-8<sup>e</sup>. *Grammaire arabe*, avec une chrestomathie, 1771 et 1781 : cette grammaire est loin de valoir celle de Sacy; *Grammatica syriaca*, Halle, 1784, in-4<sup>e</sup>. *Supplementa ad Lexica hebraica*, 1784-92, 6 parties in-4<sup>e</sup>. *Introduction à la lecture de l'Ancien Testament*, tome I<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> section, Gottingue, 1787, in-4<sup>e</sup>, traduite en hollandais. Cet ouvrage n'a pas été achevé. *Considérations sur la doctrine de l'Écriture sainte, au sujet du péché et de la satisfaction*, 2<sup>e</sup> édition, Gottingue et Brême, 1779, in-8<sup>e</sup> de 660 pages; une *Traduction nouvelle de la Bible*, accompagnée de notes, 1769 à 1792, 19 vol. in-4<sup>e</sup>. On a encore de lui un journal intitulé : *Bibliothèque orientale et exégétique*, Francfort, 1771-89, 24 vol. in-8<sup>e</sup>. La *Morale* de Michaëlis a été publiée après sa mort, par le professeur Stœudlin, Gottingue, 1792, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. Nous ne mentionnons pas ses essais de compositions littéraires, parmi lesquels se trouve un poème sur Moïse, parce qu'ils sont au-dessous du médiocre.

MICHÉE (en hébreu : *qui est semblable à Dieu*), dit l'*Ancien*, fils de Jomla, prophétisait dans le royaume d'Israël, sous le règne d'Achab, l'an 897 avant J.-C. Il fut mis en prison pour avoir annoncé à ce prince que la guerre qu'il avait entreprise avec Josaphat, roi de Juda, contre les Syriens, aurait un mauvais succès. L'événement confirma sa prédiction : Achab fut tué. C'est de ce prophète qu'il est fait mention dans le xxii<sup>e</sup> chapitre du III<sup>e</sup> livre des *Rois*. Voyez aussi le II<sup>e</sup> livre des Paralipomènes, ch. xviii.

MICHÉE, le sixième des douze petits prophètes, surnommé le *Morasthite*, parce qu'il était de Morasthi, bourg de Judée, prophétisa pendant près de 50 ans, sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, depuis l'année 770 jusqu'à 726 avant J.-C.

On ne sait aucune particularité de la vie ni de la mort de Michée. Sa *Prophétie* en hébreu ne contient que sept chapitres; elle est écrite contre les royaumes de Juda et d'Israël, dont il prédit les malheurs et la ruine en punition de leurs crimes. Il annonce la captivité des deux tribus par les Chaldéens, et celle des dix autres par les Assyriens, et leur première délivrance par Cyrus. Après ces tristes prédictions, le prophète parle du règne du Messie et de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Il annonce en particulier, d'une manière très-claire, la naissance du Messie à Bethléem, sa domination qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et l'état florissant de son Eglise. *Voy. Baillet, Saints de l'Ancien Testament.*

MICHEL, archevêque, un des principaux esprits célestes connus parmi les chrétiens, et même parmi toutes les nations de la terre, sous le nom d'*anges*. Dans le temps que le Créateur avait marqué pour éprouver la fidélité et la persévérance de ces êtres privilégiés, un grand nombre s'étant enorgueillis par le sentiment de leur excellence, et s'étant élevés contre l'auteur de tant de dons sublimes, Michel précipita dans l'abîme les rebelles par l'impression irrésistible du nom de Dieu : victoire exprimée par le nom même de cet archevêque (*Quis ut Deus?*). Saint Michel a toujours été regardé comme l'ange défenseur des nations fidèles. Ancien protecteur de la France, il fut pris pour patron de l'ordre militaire établi, l'an 1369, par le roi Louis XI. La devise de cet ordre est : *Immensi tremor Oceani*. *Voy. LOLLARD et GONSALVE.*

MICHEL (JEAN), le *Vénérable*, natif de Beauvais, fut d'abord secrétaire de Louis II, roi de Sicile, embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine d'Aix en Provence, puis d'Angers. Il fut élu, malgré lui, évêque de cette dernière ville, qu'il édifia et qu'il mitraisa. Sa mort, arrivée en 1447, fut crue d'un saint. On a de lui des *Statuts et des Ordonnances* pour le règlement de la discipline dans son diocèse. *Voy. l'Abbrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux Jean Michel, évêque d'Angers, 1739, in-8<sup>e</sup>, ouvrage rare.*

MICHEL D'ERVAN. *Voy. ERVAN.*

MICHEL-CERULARIUS, patriarche de Constantinople après Alexis, en 1043, se déclara, en 1053, contre l'Eglise romaine dans une lettre qu'il écrivit à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape et à toute l'Eglise d'Occident. Léon IX y fit faire réponse, et envoya, l'année suivante, des légats à Constantinople. Ils excommunièrent Cerularius. Ce patriarche excommunia à son tour, et depuis ce temps-là l'Eglise d'Orient demeura séparée de l'Eglise romaine. Ce prélat ambitieux ne content d'avoir déchiré l'Eglise, voulut encore s'emparer du trône : car jamais les ennemis de l'un n'ont été les amis de l'autre. Il ne cessait de demander à l'empereur des grâces : quand les lui refusait, il osait le menacer de le faire ôter la couronne qu'il lui avait mise sur

la tête. Il eut même la témérité de prendre la chaussure de pourpre qui n'appartenait qu'au souverain, disant qu'il n'y avait que peu ou point de différence entre l'empire et le sacerdoce : propos insensé, mais qui, dans le désordre d'idées qui régnait chez les Grecs, n'a rien d'étonnant. « La source des malheurs des Grecs, dit Montesquieu, fut de n'avoir jamais connu les bornes, ni la nature des deux puissances ecclésiastique et civile ; ce qui fit que l'on tomba de part et d'autre dans des égarements continuels. « Et quoique le clergé ne fit pas corps séparé chez les Romains, cette distinction y était aussi connue que parmi nous. » L'empereur Isaac Comnène, indigné de son audace et redoutant son ambition, le fit déposer en 1059, et l'exila dans l'île de Proconèse, où il mourut de chagrin peu de temps après. Baronius nous a conservé trois lettres de ce patriarche. C'est lui qui le premier reprocha aux Latins l'usage du pain azyme pour l'eucharistie, reproche si mal fondé, que Photius lui-même ne s'était pas avisé de le faire. « Les prétentions des hérétiques (dit un auteur à cette occasion), ainsi que leurs erreurs, vont toujours en croissant et pour l'étendue et pour le nombre : ayant abandonné la pierre sur laquelle repose la vérité, ils raisonnent sans règle fixe, croient ou ne croient pas, rejetant ou approuvant, selon l'impulsion du caprice, et souvent de la colère et de la vengeance. »

MICHEL DELL'ANNUNCIATA, comte d'Arganil, évêque de Coïmbre en Portugal, célèbre par ses vertus, sa piété et son zèle, fut une des plus illustres victimes de la violence du marquis de Pombal. Celui-ci le fit saisir dans son palais épiscopal, en 1768, pour avoir condamné des livres dont le ministre avait autorisé la circulation. Il le fit enfermer dans un cachot, où on le trouva presque nu neuf ans après, lorsque la reine Marie-Françoise, convaincue de son innocence, l'en fit retirer. Il parut à la cour en 1777, et fixa tous les regards par la longueur de sa barbe et l'état hideux où l'avait réduit une si longue captivité. Il ne tarda pas à reprendre le gouvernement de son diocèse, qu'il instruisait par ses leçons et ses exemples, dont ses souffrances avaient renforcé l'impression. Visitant son diocèse en 1778, il vit le marquis de Pombal dans sa terre, lui parla avec douceur et les plus grands égards, sans dire un mot de sa captivité. Il mourut d'une fluxion de poitrine, le 29 août 1779. On a de lui une *Lettre pastorale sur la lecture des livres impies*. Il est vrai que sa censure s'étend sur quelques ouvrages qui ne méritaient pas une qualification si odieuse ; mais en général ceux qu'il proscribit méritaient de l'être.

MICHEL (AUGUSTINUS), chanoine régulier d'Understorf, professeur en théologie et en droit, mourut en 1751, à l'âge de 90 ans, après avoir publié : *Jus et justitia juridico-theologica tractata*, Augsbourg et Dillingen, 1697, in-4° ; *Theologia canonico-moralis*, 3 vol. in-fol., et d'autres ouvrages.

MICHOL, fille de Saül, qui fut promise à

David, à condition qu'il tuerait 100 Philistins, ennemis irréconciliables des Israélites : David en tua 200, et obtint Michol quelque temps après. Saül voulant se débarrasser de son gendre, envoya des archers dans sa maison pour se saisir de lui ; mais Michol fit descendre son mari par une fenêtre, et substitua à sa place une statue qu'elle habilla. Saül, outré de ce stratagème, donna Michol à Phalti, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de son père : alors David, devenu roi, la reprit. Cette princesse ayant vu son mari danser avec le transport d'une sainte allégresse devant l'arche, conçut du mépris pour lui, et le railla avec aigreur. En punition d'un reproche si injuste, elle devint stérile.

MICOLON DE GUERINES, évêque de Nantes. Voy. GUÉRINES.

MICRÆLIUS (JEAN), lutherien, né à Kolin dans la Poméranie, en 1597, fut professeur d'éloquence, de philosophie et de théologie : places qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1658. Ses principaux ouvrages sont : *Lexicon philosophicum*, 1661, in-4° ; *Syntagma historiarum mundi et Ecclesiæ*, in-8° ; *Ethnophronium contra gentiles de principiis religionis christianæ*, 1674, in-4° ; *Tractatus de copia Verborum* ; *Archeologia* ; *Historia ecclesiastica*, Leipzig, 1699, 2 vol. in-4° ; *Orthodoxia lutherana contra Bergium* ; des *Notes* sur Apton, et sur les Offices de Cicéron ; des *Comédies* et d'autres pièces en vers et en prose. Ces ouvrages décèlent un homme qui avait beaucoup d'érudition et de littérature.

MIDDELBOURG ou MIDDELBURGO (PAUL-GERMAIN DE), appelé de ce nom parce qu'il était né à Middelbourg en Zélande, l'an 1445, enseigna la philosophie et les mathématiques dans son pays. Son savoir lui fit des ennemis qui poussèrent les choses si loin, qu'ils l'obligèrent de quitter son pays. Il fut bien dédommagé de ces mauvais traitements par l'accueil qu'il reçut en Italie, où il se fit connaître avantageusement par son éloquence et sa belle latinité. On lui donna une chaire de mathématiques à Padoue, et il fut fait évêque de Fossombrone, dans le duché d'Urbin, en 1494. Le zèle de ce prélat et son savoir profond lui acquirent l'estime et l'affection des papes Jules II et Léon X, qui le députèrent pour présider au cinquième concile de Latran, tenu sous le pontificat de ces deux papes. Il sollicita ces deux papes, les cardinaux et les Pères du concile, de réformer le calendrier ; réformation devenue nécessaire depuis que la précession des équinoxes et l'anticipation des nouvelles lunes avaient tellement dérangé l'ordre des temps, que l'on célébrait quelquefois la pâque un mois entier après le terme marqué par le concile de Nicée ; mais des besoins plus pressants obligèrent le saint siège de renvoyer cette affaire à un autre temps. Voy. GRÉGOIRE XIII. Middelbourg s'est rendu célèbre par un traité curieux et assez rare, imprimé à Fossombrone même, en 1513, in-folio, sous ce titre : *De recta Paschæ celebratione et de die Passionis Jesu*

*Christi*. L'auteur ne s'y borne pas au calendrier romain; il examine aussi ceux des Juifs, des Egyptiens et des Arabes. Il avait fait précéder cet ouvrage de plusieurs lettres sur le temps où l'on doit célébrer la fête de Pâques, lettres qui furent attaquées par Pierre de Rivo, docteur de Louvain. Ce savant évêque mourut à Rome en 1534, âgé de 89 ans.

MIDDENDORP (JACQUES), philologue allemand, né à Oosmerssum, village de l'Over-Yssel, en 1538, devint chanoine de la métropole et doyen de la collégiale de Saint-André à Cologne, docteur en droit, vice-chancelier de l'université, y enseigna la philosophie, et s'acquît tant de réputation, que divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire. Il mourut le 13 janvier 1611. On a de lui : *Academiae celebres in universo terrarum orbe, libri II*, Cologne, 1567, in-8°; nouvelle édit., augmentée, sous ce titre, *Academiarum celebrium universi orbis libri VIII*, ibid., 1602, 2 part. in-8°. Cet ouvrage a été inséré dans le *Chronicon chronicor.* de Gruter, Francfort, 1614. L'auteur y débite des fables et des idées singulières sur les académies, dont il recule l'origine jusqu'au déluge de Noé, et à la prédication des apôtres chargés d'enseigner les nations. *Historia monastica*, Cologne, 1603; *Sylva originum anachoreticarum*, Cologne, 1615, in-8°. On lui doit une édition gr. et lat. de l'*Histoire* d'Aristée, avec un commentaire, 1578.

MIDDLETON (RICHARD DE), *Ricardus de Media Villa*, théologien scolastique d'Angleterre, et cordelier, se distingua tellement à Oxford et à Paris, qu'il fut surnommé le *Docteur solide et abondant*, le *Docteur très-fondé et autorisé*. On a de lui des *Commentaires* sur le Maître des sentences, et d'autres écrits qui ne justifient guère ces titres pompeux. Il mourut en 1304.

MIDDLETON (CONYERS), théologien anglais, né à Richmond en 1683, embrassa l'état ecclésiastique, obtint la chaire de physique, fondée par Woodward à Cambridge. Il fut ensuite nommé bibliothécaire de cette même université, où il eut plusieurs discussions polémiques avec le supérieur Bentley, jadis son maître, dont son ingratitude chercha à dénigrer le caractère et les talents. Il mourut le 28 juillet 1750. On lui doit : une *Histoire de la vie de Cicéron, tirée de ses écrits et des monuments de son siècle*, etc., 2 vol. in-4°, plusieurs fois réimprimée, et traduite de l'anglais en français par l'abbé Prévôt, Paris, 1743, 4 vol. in-12; *Traité sur le sénat romain*, Londres, 1747, in-8°, en anglais; *Origine de l'imprimerie en Angleterre*, Cambridge, 1735, in-4°; *Germana quaedam antiquitatis erudita monumenta*, 1747, in-4°; *De latinorum litterarum pronuntiatione*; une *Réfutation de Tindal*. Ces ouvrages étaient vraiment faits pour lui concilier l'estime des savants; mais il voulut s'attirer aussi l'estime des enthousiastes ou fanatiques de sa secte, et c'est pour eux qu'il publia : *Lettre sur la conformité de la religion romaine avec le pa-*

*ganisme*; il y parle des saints Pères avec la plus révoltante indécence, précisément parce qu'ils sont contraires aux erreurs qu'il veut défendre. Toutes ces productions, l'*Histoire* de Cicéron exceptée, ont été recueillies sous le titre d'*OEuvres mêlées*, et publiées en 1752, 4 vol. in-4°.

MIET (CONSTANCE), religieux récollet, écrivain ascétique, né à Vesoul vers 1740, se consacra à la prédication et à la direction des âmes. La révolution l'ayant chassé de son cloître, il se retira dans les pays étrangers, et mourut en Allemagne vers 1795. On a de lui : *Reflexions morales d'un solitaire*, Paris, 1775, in-12; *Conférences religieuses*, pour l'instruction des jeunes professes de tous les ordres, ibid., 1777, in-12.

MIGNOT (JEAN-ANDRÉ), grand chantre de l'Eglise d'Auxerre, né dans cette ville le 23 janvier 1688, fit des études brillantes à Sainte-Barbe, et entra dans la maison et société de Sorbonne. En 1708, M. de Caylus, évêque d'Auxerre, lui donna un canonat dans sa cathédrale et l'investit de sa confiance. L'abbé Mignot, partageant les sentiments de son évêque au sujet de la bulle, adhéra à l'appel que ce magistrat avait interjeté, et prit une part très-active aux discussions qui troublèrent de son temps l'Eglise. Il mourut à Auxerre le 14 mai 1770. On a de lui : une édition du *Discours de saint Victor, évêque de Rouen, à la louange des saints et de leurs reliques*, Auxerre, 1763, in-12; *Mémoires historiques sur les statuts de saint Christophe*, 1768, in-8°; *Tradition de l'Eglise d'Auxerre*, insérée dans le *Cri de la foi*, 1719. Il fut aidé dans ce travail par l'abbé Lebeuf. Il a aussi travaillé à l'édition du *Bréviaire* d'Auxerre, du *Missel* et du *Processionnal*, publiés sous M. de Caylus.

MIGNOT (ETIENNE), docteur de Sorbonne, né à Paris le 17 mars 1698, s'est rendu habile dans la science de l'Ecriture sainte, des Pères, de l'histoire de l'Eglise et du droit canonique. Il était de l'académie des inscriptions, où il fut reçu à plus de 60 ans. On a de lui : *Traité des prêts de commerce*, 1767, 4 vol. in-12; les *Droits de l'Etat et du prince sur les biens du clergé*, 6 vol. in-12; l'*Histoire des démêlés de Henri II avec saint Thomas de Cantorbéry*, in-12; la *Réception du concile de Trente dans les Etats catholiques*, 2 vol. in-12; *Paraphrase sur les Psaumes*, 1755, in-12; ... *sur les Livres sapientiaux*, 1754, 2 vol. in-12; ... *sur le Nouveau Testament*, 1754, 4 vol. in-12; *Analyse des vérités de la religion chrétienne*, 1755, in-12; *Reflexions sur les connaissances préliminaires au christianisme*, in-12; *Mémoires sur les libertés de l'Eglise gallicane*, 1756, in-12. Ce docteur mourut en 1771, âgé de 73 ans. Il était lié avec Debonnaire et quelques autres appellants dont il partageait les principes.

MIGNOT (l'abbé VINCENT), neveu de Voltaire, né à Paris en 1728, d'un fabricant de draps originaire de Sedan, embrassa l'état ecclésiastique, mais il ne fut pas ordonné prêtre. Jeune encore, il obtint l'abbaye de Scellières en Champagne, plusieurs bénéfices et la

chargé de conseiller-clerc au grand conseil, dont il ne conserva ensuite que le titre. Il signa, avec le marquis de Villeveille, la profession de foi faite, dit-on, par Voltaire, dans ses derniers moments, et fit transporter secrètement son corps dans son abbaye de Scellières, avant l'arrivée de l'ordre de l'évêque de Troyes, qui défendait de lui donner la sépulture. L'abbé Mignot fut son légataire universel, et il employa une grande partie de sa fortune à secourir les malheureux. Il est mort vers 1800. On a de lui : *Histoire de l'impératrice Irène*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12, ouvrage estimé; *Histoire de Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples*, La Haye (Paris), 1764, in-12; *Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*, Paris, 1766, 2 vol. in-12: l'auteur a pris pour modèles les historiens espagnols Mariana et Ferreras; *Histoire de l'empire ottoman, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade*, en 1740, Paris, 1771, 1 vol. in-12; *Traité de Cicéron sur la vieillesse et sur l'amitié*, traduits en français, Paris, 1780, 1 vol. in-12, tiré à 50 exemplaires, pour être donnés en présent; *Quinte-Curce et les suppléments de Freinshémus*, traduit en français avec le texte latin, ibid., 1781, 2 vol. in-8°.

MILAN (JEAN), né en Silésie en 1662, se distingua chez les jésuites en enseignant les mathématiques et d'autres sciences. Suivant l'impulsion de son zèle, il parcourut les royaumes de Casan et d'Astrakan, et d'autres plages de la Russie, et y prêcha avec fruit. De retour dans sa patrie, il s'appliqua particulièrement à la conversion des schwenckfeldistes, et réfuta solidement leurs erreurs. *Voy. SCHWENCKFELD*. On a encore de lui quelques autres ouvrages de controverse, en latin et en allemand. Il mourut à Marienstein en Bohême, l'an 1738.

MILANTE (PIE-THOMAS), savant prélat italien, né dans le royaume de Naples sur la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, mort en 1749, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut ensuite nommé professeur de théologie à l'université de Naples. Son mérite le fit appeler sur le siège de Castellamare di Stabia, en 1745. On cite de cet évêque : *Oratio extemporanea in electione summi pontificis Benedicti XIII*, Naples, 1724, in-4°; *Theses theologico-dogmatico-polemicae*, ibid., 1734, in-4°; *Exercitationes dogmatico-morales in propositiones proscriptas ab Alexandro VII*, ibid., 1738; — *ab Innocentio XI*, ibid., 1739; — *ab Alexandro VIII*, ibid., 1740, in-4°; *Vindiciæ regularium in causa monasticæ paupertatis*, ibid., 1740, in-4°; *De viris illustribus congregat. S. Mariæ sanitatis*, ibid., 1745, in-4°; *Orazioni*, ibid., 1747, in-4°; *De Stabii, Stabiana ecclesia et episcopis ejus*, ibid., 1750, in-4°.

MILDERT (WILLIAM VAN), évêque de Durham, mort dans cette ville le 21 février 1836, était fils d'un marchand de Londres, et fut nommé professeur à Oxford en 1813. On lui doit divers ouvrages, estimés en Angleterre, parmi lesquels nous citerons : *Revue historique de l'origine et des progrès de l'impieité*, suite de sermons, 1806 et 1831, 2 vol. in-8°; *Recherches sur les principes généraux*

*de l'interprétation des Ecritures*, in-8°; *Sermons*, 1815 et 1831, 1 vol. in-8°; *Oeuvres de Daniel Waterland*, avec un *Examen de sa vie et de ses écrits*, 1823, 12 vol. in-8°.

MILIEU ou plutôt MILLIEU (ANTOINE), en latin *Milius* ou *Milæus*, jésuite, né à Lyon en 1575, enseigna longtemps les humanités, la rhétorique et la philosophie. Il fut ensuite élevé à la place de recteur et à celle de provincial. Le P. Milieu avait du talent pour la littérature et surtout pour la poésie. Il avait enfanté, dans ses moments de récréation, plus de 20,000 vers, qu'il brûla dans une maladie dont il ne croyait pas revenir. Il n'en échappa que le premier livre de son *Moyses viator*. Le cardinal Alphonse de Richelieu, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poème. Il en publia la première partie à Lyon en 1636, et la deuxième en 1639, sous le titre de *Moyses viator, seu Imago militantis Ecclesiæ, Mosaicis peregrinantis synagogæ typis adumbrata*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit d'un latin pur, plein d'allégories ingénieuses et touchantes, fut très-applaudi. L'auteur mourut à Rome le 14 février 1646, à 71 ans, aimé et estimé.

MILL (JEAN), célèbre théologien anglais, chapelain ordinaire de Charles II, roi d'Angleterre, né dans le Westmoreland vers l'an 1645, a donné une excellente édition du *Nouveau Testament grec*, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes ou diverses leçons qu'il a pu trouver. Ce savant mourut le 23 juin 1707, après s'être fait une grande réputation dans le monde littéraire. La meilleure édition de son *Nouveau Testament* a été donnée par Kuster, Amsterdam, 1710, in-fol. Il y a des exemplaires en grand papier qui sont rares. — Il ne faut pas le confondre avec Abraham MIL ou MILIUS, calviniste du xvii<sup>e</sup> siècle, qui a publié : *De Diluvii universalitate*; item, *De origine animalium et migratione populorum*, Genève, 1667, in-12; ouvrage fait pour confondre toutes les notions reçues. Mil ne suit pas les routes battues; il lui faut des explications singulières et originaires de l'écriture sainte, et qui contrastent avec les preuves les plus démonstratives. Dans sa dissertation sur le déluge, il prétend, contre les témoignages historiques et physiques de tout l'univers, non-seulement qu'il n'a pas été universel, mais qu'il a eu lieu seulement dans la Judée et les provinces voisines.

MILLET (dom SIMON-GERMAIN), religieux bénédictin, né à Venizy, village de la Champagne en 1575, mort à l'abbaye de Saint-Denis le 28 janvier 1647, a laissé : *Les dialogues de saint Grégoire, traduits du latin en français, et illustrés d'observations, avec un Traité de la translation du corps de saint Benoît en France*, Paris, 1624 et 1644, in-8°; *Le trésor sacré, ou Inventaires des saintes reliques et autres précieux joyaux de l'église et du trésor de l'abbaye de Saint-Denis en France; ensemble les tombeaux des rois et des reines depuis Dagobert jusqu'à Henri le Grand*, Paris, 1638, 1640, 1645, 1646, in-12; *Vindicta Ecclesiæ gallicanæ de suo Areopagita Dionysio gloria*, Paris, 1638, in-8°. L'auteur

y soutient, contre le sentiment du jésuite Sirmond, que saint Denis l'Aréopagite, et saint Denis, premier évêque de Paris, ne sont qu'un même personnage : *Ad dissertationem nuper vulgatam de duobus Dionysiis Responsio, in qua evidentissime demonstratur unum et eundem Dionysium Areopagitam et Parisiensem episcopum*, Paris, 1642, in-8° : c'est une réponse à la dissertation du docteur Launoy sur les deux Denis, dissertation à laquelle répondirent aussi Jacques Doublet et Nicolas-Hugues Menard.

MILLETIÈRE (THÉOPHILE-BRACHET, sieur de LA), avocat protestant, né vers 1596, écrivit pour engager les calvinistes de La Rochelle à soutenir par les armes la liberté de leur religion contre le roi de France leur souverain. Il fut arrêté à Toulouse en 1628, et retenu en prison pendant quatre ans. La liberté lui ayant été rendue, il publia pour la réunion des calvinistes avec les catholiques, quelques écrits qui déplurent à son parti. Las de combattre pour des ingrats, il fit abjuration publique du calvinisme en 1645. Il signala son entrée dans l'Eglise par un grand nombre d'ouvrages contre les protestants. On remarque dans ses écrits plus de déclamation et de vivacité que de science et de jugement. Il avance quelques principes erronés qu'aucun catholique n'a jamais soutenus. Il mourut en 1665, âgé d'environ 69 ans, haï des protestants et méprisé des catholiques. Son principal ouvrage est intitulé : *le Pacifique véritable sur le débat de l'usage légitime du sacrement de pénitence*, 1644.

MILLS (WILLIAM), théologien anglican, né vers 1785, fit de brillantes études et, après avoir reçu les ordres, voyagea quelque temps avec les enfants du général Hope, et résida à Dresde et à Florence, où il se rendit familières les langues italienne et allemande. Nommé ensuite professeur de philosophie morale à l'université d'Oxford, il se fit remarquer par son talent pour l'enseignement et la prédication. Mills mourut à Madère le 8 mai 1834. Outre un ouvrage manuscrit intitulé : *Leçons orales de philosophie morale*, on a de lui une *Dissertation sur les notions que les Juifs et les païens avaient d'un état futur*, et un *Sermon sur l'humilité chrétienne opposée à l'orgueil scientifique*, prêché en 1830, lors de la réunion de l'association britannique.

MILNER (JEAN), évêque catholique d'Angleterre, né à Londres le 4 octobre 1752, reçut sa première éducation dans les écoles de Sedgely-Park et d'Edgbaston près Birmingham, acheva ses études dans le collège fondé par les catholiques anglais à Douai, et fut ordonné prêtre en 1777. Il fut envoyé à Londres, d'où il passa à Winchester, et commença dès lors à se faire connaître par ses écrits et par son zèle pour la cause des catholiques. En 1782, on forma un comité pour diriger leurs affaires; et ce comité, renouvelé en 1787, fut chargé de dresser un projet de bill pour demander au parlement la révocation des lois contre les catholiques. Les évêques firent quelques objections contre

ce projet; cependant, d'après les explications et les promesses du comité, ils le signèrent ainsi que leur clergé; mais on proposa un nouveau serment qui donna lieu à une vive dispute à laquelle Milner prit beaucoup de part. Les quatre vicaires apostoliques, qui se partageaient l'Angleterre condamnèrent le serment par une lettre encyclique du 21 octobre 1789; mais le comité protesta contre les décisions des évêques, et on chercha à persuader aux catholiques qu'ils avaient droit de choisir et de nommer leurs pasteurs. Un des membres influents du comité publia en ce sens trois écrits, auxquels Milner répondit par trois brochures sous ces titres : *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'un laïque; Le droit divin de l'épiscopat; La démocratie ecclésiastique dévoilée*. Peu après la condamnation du serment deux vicaires apostoliques moururent et furent remplacés. Milner fut chargé de prêcher à la consécration de l'un d'eux, et depuis cette époque il fut investi de sa confiance et de celle d'un des anciens vicaires; il fut souvent chargé de faire des démarches en leur nom, et eut des rapports avec les personnages les plus recommandables de ce temps, avec des ministres, des membres du parlement, et même avec des évêques anglicans. Il leur représenta les clauses fâcheuses du serment que le comité avait introduit, et rédigea pour éclairer l'opinion un petit écrit intitulé : *Faits relatifs à la contestation entre les catholiques*, qui produisit son effet. Le parlement, plus sage et plus réservé que le comité catholique même, jugeant qu'il ne fallait point allumer un flambeau de discorde, rendit plus précises les clauses qui avaient été trouvées trop vagues, et adopta à peu près le serment d'Irlande, que Milner avait proposé comme moyen de conciliation. Ce bill, adopté par le parlement, fut sanctionné par le roi. Il portait qu'on ne pourrait plus poursuivre ou inquiéter les catholiques qui auraient prêté le nouveau serment; qu'ils seraient obligés de déclarer devant les magistrats les chapelles qu'ils voudraient ériger, et de les tenir ouvertes pendant les offices; que les prêtres donneraient également leur nom; que, ces conditions remplies, on ne pourrait les troubler; qu'il était aussi permis aux catholiques de tenir des écoles pour ceux de leur religion, etc.; ainsi, tous les serments antérieurs et les peines prononcées contre les catholiques étaient abolis; ainsi le catholicisme cessait d'être une cause de proscription, et l'exercice de la religion devenait aussi peu gêné que dans la plupart des Etats attachés à l'Eglise romaine. Ce succès valut à Milner la reconnaissance des catholiques et le mit en grande considération parmi eux. Il continua de servir leur cause avec beaucoup d'ardeur. En 1792, il assista au synode des évêques contre Tröckmorton et Geddes; le premier fut censuré pour son écrit sur la nomination des évêques, et on signala la traduction de la Bible, donnée par le second, comme un ouvrage hardi et dangereux. De retour à Winchester, Milner fit des recherches sur l'histoire de cette ville, ancienne

résidence de princes célèbres par leur attachement à la religion catholique, et il publia, en 1798, son *Histoire civile et ecclésiastique et examen des antiquités de Winchester*, 2 vol. in-4°, ornés de gravures, ouvrage plein d'érudition, et qui fut loué même par plusieurs journaux protestants. Comme Milner s'y était expliqué avec quelque liberté sur l'évêque anglican Hoadley, le docteur Sturges, ami du prélat, fit paraître des *Reflexions sur le papisme à l'occasion de l'Histoire de Winchester*; mais c'était moins une réponse à cet ouvrage qu'une suite de déclamations contre la religion catholique; aussi Milner ne crut pas devoir passer sous silence cette attaque, et il donna ses *Lettres au prébendaire, ou Réponse aux Reflexions sur le papisme du docteur Sturges*, qui furent réimprimées plusieurs fois en Angleterre, en Irlande et en Amérique, et passent pour un des meilleurs écrits de controverse. Elles ont beaucoup contribué à dissiper les préventions de plusieurs protestants contre l'Eglise catholique. En 1802, Milner publia un nouvel écrit à l'occasion du concordat français, pour calmer les esprits qui commençaient à s'agiter en Angleterre sur cette mesure. Cet écrit a pour titre : *Eclaircissement sur les brefs du saint-siège relatifs à l'Eglise de France*. Le docteur Stapleton, vicaire apostolique du district du milieu, étant mort dans le mois de mai 1802, le comité catholique chercha à avoir un évêque de son choix; mais le plus ancien vicaire apostolique porta Milner, et il fut nommé le 1<sup>er</sup> mai 1803, sous le titre d'évêque de Castalala *in partibus infidelium*, car les évêques catholiques en Angleterre n'avaient que ce titre. Le premier écrit qu'il donna en cette qualité est une *Lettre pastorale* adressée à son clergé le 27 décembre 1803; on y trouve des avis relatifs à la discipline et à la conduite des pasteurs. Dans les discussions qui eurent lieu sur les réclamations des catholiques, il publia le *Cas de conscience résolu, ou les Demandes des catholiques prouvées compatibles avec le serment du couronnement*, 1802, in-8°, auquel il joignit un supplément, et, en 1807 il en donna une deuxième édition, avec des observations sur un pamphlet de Le Mesurier. Cette même année et la suivante il fit deux voyages en Irlande, qui lui donnèrent occasion de publier une suite de *Lettres* sur les catholiques et les antiquités d'Irlande, qui sont regardées comme un de ses meilleurs ouvrages. Il mit encore au jour, en 1808, quatre *Lettres* sur les articles d'un journal intitulé : *la Revue anti-jacobine*, et il donna un *Mandement*, en date du 1<sup>er</sup> juin, contre les écarts des anti-concordataires. L'abbé Blanchard écrivit contre ce mandement, et Milner publia une nouvelle *Lettre pastorale*, le 10 août, où il cita seize propositions, tirées des écrits de cet abbé, qu'il condamna comme *fausses, scandaleuses, injurieuses au souverain pontife, insinuant le schisme, y tendant, et même étant schismatiques*. Blanchard voulut répliquer par un écrit intitulé : *Abus sans exemple de l'autorité ecclésiastique, où*

il dénonçait Milner à tous les évêques. Ce prélat publia, le 7 mars 1809, un supplément à sa lettre du 10 août, et, le 22 juillet, un appendice à ce supplément, où il rapportait la censure portée le 3 juillet contre son adversaire par un grand nombre d'évêques d'Irlande. Cette controverse n'était pas finie qu'il s'en éleva une autre plus vive encore et plus longue. Des membres distingués du parlement voulurent que l'on donnât au roi un *veto* sur le choix des évêques. Jusque-là, la cour n'avait influé en rien sur leur nomination. On imagina de lui conférer le droit de rejeter ceux dont elle croirait pouvoir suspecter la loyauté, et on résolut d'attacher à cette condition l'émancipation définitive des catholiques. Voy. O'CONNELL. Ce projet fut d'abord approuvé par Milner et quelques évêques d'Irlande; mais ayant cru s'apercevoir ensuite que le ministère ne cherchait qu'à asservir l'épiscopat et à préparer ainsi sourdement le renversement de la religion, ils rétractèrent leur approbation et se prononcèrent contre le *veto*. Les évêques d'Irlande s'assemblèrent plusieurs fois à ce sujet, et déclarèrent, le 14 septembre 1808, qu'il n'était point expédient d'introduire aucun changement dans le mode canonique suivi pour la nomination des évêques, et depuis ils confirmèrent encore cette résolution. Toutefois les auteurs du projet en suivirent l'exécution; mais l'opposition des évêques les arrêta, ils travaillèrent à les amener à seconder leurs vues, et indiquèrent une assemblée des catholiques à Londres pour le 1<sup>er</sup> février 1810. On y adopta un avis favorable au *veto*, et Milner, qui était l'agent des évêques d'Irlande en Angleterre, lutta seul contre le sentiment de l'assemblée. Son *Eclaircissement sur le veto* ayant attiré un écrit de Charles Butler sous le titre de *Lettres à un catholique irlandais*, il y répondit par des *Lettres à un prélat catholique d'Irlande, en réfutation de celle de M. Butler*, et il y ajouta un *post-scriptum* sur l'écrit d'O'Connor. En 1813, un nouveau bill fut présenté au parlement pour l'émancipation des catholiques, et l'on voulait attribuer au bureau catholique l'autorité de nommer les évêques et d'examiner les bulles et rescrits de Rome; mais Milner exposa dans un écrit intitulé : *Court mémorial sur le bill*, la tendance de ce projet qui échoua au parlement le 24 mai. Ce prélat eut dans le même temps des différends avec Poynter, vicaire apostolique de Londres, et peut-être ne sut-il pas dans cette occasion se tenir assez en garde contre la vivacité de son caractère; mais depuis il se réconcilia avec lui. En 1813, il adressa au clergé de son district une *Lettre pastorale* contre les sociétés bibliques, et quelques *Articles* dans l'*Orthodox journal*, sur les affaires des catholiques et principalement sur le *veto*. Ayant appris le retour du pape en 1814, il résolut de se rendre à Rome pour consulter le saint-siège et soutenir les intérêts des évêques d'Irlande sur les points en discussion. Il fut bien accueilli par le saint-père qui entendit leurs raisons;

mais ne prit pas de décision formelle. Milner donna, en 1818, une suite à ses *Lettres au prébendaire*, sous ce titre : *Fin de la controverse religieuse*, suivie d'une adresse à l'évêque anglican de Saint-David's, en réponse à son *Catéchisme protestant* ; c'est sans contredit la meilleure production de Milner. Elle a été plusieurs fois réimprimée, et traduite en français sous le titre d'*Excellence de la religion catholique*, ou *Correspondance entre une société de protestants religieux et un théologien catholique*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, divisé en trois parties, renferme une discussion solide, une critique judicieuse, un heureux choix de preuves relevées par un ton de modération d'autant plus louable, que l'auteur a souvent à répondre à des adversaires plus passionnés. La traduction que l'on doit à M. Masson de La Véronnière est fidèle et accompagnée de notes, de citations et d'une table des matières qui ajoute au mérite de l'ouvrage. Depuis, Milner a publié *Apologie de la fin de la controverse religieuse contre ses adversaires*, in-8°. Cette apologie, écrite en forme de lettres, par l'auteur, pour défendre son ouvrage qui avait été attaqué, n'a pas été traduite en français, parce qu'elle a été regardée comme moins intéressante en France, où les attaques dirigées contre Milner n'ont pas pénétré. Il a encore publié, sur l'invitation des évêques d'Irlande, un *Court sommaire de l'histoire et des doctrines de l'Écriture*, qui paraît convenir spécialement aux écoles, et dont il s'est fait plusieurs éditions. Il a aussi inséré, dans l'*Orthodox* du 19 juin 1819, une *Lettre* contenant quelques critiques de l'*Histoire d'Angleterre*, du docteur Lingard. Charles Butler avait fait paraître cette année des *Mémoires historiques sur les catholiques anglais*, 2 vol. in-8°, qui offrent des faits intéressants, mais où l'on trouve en même temps beaucoup d'omissions et d'inexactitudes. Milner crut devoir y ajouter un nouveau volume, qu'il publia sous le titre de *Mémoire supplémentaire des catholiques anglais*, où il rapporte principalement les affaires où il a pris part. Sa santé, affaiblie par d'aussi longs travaux, lui faisant pressentir une fin prochaine, il demanda un coadjuteur qu'il sacra lui-même le 1<sup>er</sup> mai 1825 ; il mourut dans les sentiments les plus édifiants, le 19 avril 1826, à Wolverhampton, où il résidait ordinairement. Son savoir et son zèle lui méritèrent les éloges de ses ennemis mêmes, qui le taxaient seulement de trop de chaleur et d'exagération. On cite encore de lui : *Certaines considérations à l'égard des catholiques romains*, 1791, in-8° ; *Recherches historiques et critiques sur l'existence et le caractère de saint Georges, patron de l'Angleterre*, 1792, in-8° ; *Oraison funèbre prononcée à l'occasion de l'assassinat de Louis XVI*, 1793, in-8° ; *Réplique au rapport publié par le club cisalpin sur sa protestation*, 1795, in-8° ; *Sérieuse demande à M. Joseph Berington, sur ses erreurs théologiques, touchant les miracles et autres sujets*, 1797, in-12 ; *Vie de M. Challopier, vicaire apostolique de Londres*, 1798,

n-12 ; *Explication de la conduite du pape Pie VII à l'égard des évêques et des affaires ecclésiastiques de France*, 1802, in-8° ; *Court examen des principaux arguments contre la religion catholique* ; *Traité sur l'architecture des églises d'Angleterre*, 1811, in-8° ; *Discours prononcé le 18 juin 1816, à Birmingham, en actions de grâces pour la paix* ; *Exercices pour sanctifier le dimanche et jours de fêtes, et pour se préparer à assister utilement à la messe* ; enfin, un article sur l'*Architecture gothique*, dans l'*Encyclopédie de Rees*, et plusieurs *Notices* dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Londres*, dont il était membre. On trouve une notice étendue sur ce prélat dans l'*Ami de la religion*, tome LIII.

MILON ; bénédictin, précepteur du fils de Charles le Chauve, mort dans l'abbaye de Saint-Amand, au diocèse de Tournai, en 872, est auteur de plusieurs pièces. L'une, qui a pour titre *Combat du printemps et de l'Hiver*, est insérée dans l'ouvrage de Casimir Oudin, sur les auteurs ecclésiastiques ; et l'autre, qui est une *Vie de saint Amand*, en vers, se trouve dans Surius et Bollandus.

MILTON (JEAN), né à Londres le 9 décembre 1608, d'une famille noble, donna, dès sa plus tendre enfance, des marques de son talent pour les vers. A 15 ans, il paraphrasa quelques psaumes, et, à 17, il composa plusieurs pièces de poésie en anglais et en latin, pleines de chaleur et d'enthousiasme. Il parcourut ensuite la France et l'Italie, et retourna dans sa patrie vers le temps de la seconde expédition de Charles I<sup>er</sup> contre les Écossais. On le chargea alors de la tutelle de deux fils de sa sœur, auxquels il voulut bien servir de précepteur. Il prit aussi soin de l'éducation de quelques enfants de ses amis, et leur apprit les langues, l'histoire, la géographie, etc. Il épousa, en 1633, la fille d'un gentilhomme de la province d'Oxford. Sa femme le quitta au bout d'un mois, protestant qu'elle ne retournerait jamais chez lui. Le poète publia plusieurs écrits en faveur du divorce, et se prépara à un second mariage ; mais sa femme se ravisa, et le supplia si ardemment de la reprendre, qu'il se laissa attendrir. La mort tragique de Charles I<sup>er</sup>, en 1648, étonna toutes les puissances de l'Europe, et fut approuvée par Milton. Les factieux qui avaient osé, Cromwell à leur tête, porter leurs mains parricides sur ce prince infortuné, crurent leur attentat légitime, et choisirent Milton pour le justifier. Cet écrivain, échauffé par le fanatisme de la révolte, composa son livre intitulé : *Tenure, ou Droit des rois et des magistrats*. Il veut y prouver qu'un tyran sur le trône est comptable à ses sujets ; qu'on peut lui faire son procès ; qu'on peut le déposer et le mettre à mort. Milton porta d'autres coups à l'autorité royale dans plusieurs libelles insolents. Les factieux récompensèrent l'écrivain qui les servait si bien : Milton fut secrétaire d'Olivier Cromwell, de Richard Cromwell et du parlement qui dura jusqu'au temps de la restauration. Saumaise prit la défense de Charles I<sup>er</sup>, dans son livre intitulé : *Defensio*

*regis*. Milton lui répliqua par un autre ouvrage sous ce titre : *Défense pour le peuple anglais*, imprimé en latin en 1651. Cette réponse fut brûlée à Paris par la main du bourreau ; et l'auteur eut à Londres un présent de 1000 liv. sterling. Devenu aveugle, il ne cessa de publier des libelles, et ne quitta la plume que lorsque les ennemis de la maison de Stuart posèrent les armes. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne fut point inquiété après le rétablissement de Charles II. On le laissa tranquille dans sa maison. Il se tint néanmoins renfermé, et ne se montra qu'après la proclamation de l'amnistie. Il obtint des lettres d'abolition, et ne fut soumis qu'à la peine d'être exclu des charges publiques. Cet ennemi forcené des rois n'avait point de religion bien déterminée. Il avait été puritain dans sa jeunesse ; il prit le parti des indépendants et des anabaptistes dans sa virilité, et se détacha de toutes sortes de communions durant sa vieillesse. Il n'exclut du salut aucune société chrétienne, excepté les catholiques, comme on le voit dans son livre de *la vraie religion*, distinction honorable à cette religion sainte, de la part d'un écrivain sanguinaire et furieux, souillé des erreurs de toutes les sectes. Il ne fréquenta aucune assemblée, et n'observa dans sa maison le rit d'aucune secte. Milton, rendu à lui-même, après les agitations des guerres civiles, mit la dernière main à son poème du *Paradis perdu*, qu'il publia en 1667. Il employa neuf années à cet ouvrage, qui fut négligé dans sa naissance. Le libraire Thompson eut bien de la peine à lui donner trente pistoles d'un écrit qui valut plus de cent mille écus à ses héritiers. Ce poème ne trouva d'abord ni lecteurs ni admirateurs. Ce fut le célèbre Addison qui découvrit à l'Angleterre et à l'Europe les beautés de ce trésor caché. Ce judicieux critique voulut lire le *Paradis perdu*, sur l'éloge que lui en firent quelques amateurs. Il fut frappé de tout ce qu'il y trouva : des images grandes et sublimes ; des idées neuves, hardies, effrayantes ; des coups de lumière. Addison écrivit pour faire connaître le poème, et lui procura un grand nombre d'admirateurs, surtout en Angleterre. Les étrangers, plus sévères, virent des beautés dans le *Paradis perdu*, qui étincelle de traits de génie ; mais ils ne ferment pas les yeux sur les imperfections. On lui reproche la triste extravagance de ses peintures ; son paradis des sots ; ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre ; ses diables qui, de géants qu'ils étaient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en l'air ; les canons qu'on tire dans le ciel ; les montagnes qu'on s'y jette à la tête ; des anges à cheval qu'on coupe en deux et dont les parties se rejoignent soudain. C'est le poème de Milton que Boileau avait en vue lorsqu'il disait, après avoir vanté les agréments de l'ancienne mythologie :

C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus, etc.

DICTIONN. DE BIOGRAPHIE RELIG. II.

L'enthousiasme de Boileau pour l'antiquité le rend peut-être ici un peu trop sévère. La religion chrétienne offre à la poésie une foule de traits sublimes et intéressants ; mais ce choix demande un goût et une délicatesse que la nature n'accorde pas toujours aux plus grands génies, et qui surtout étaient fort rares dans le siècle où Milton écrivait. Ce poète lui-même, quoique avec plus d'imagination que de discernement, n'a-t-il pas su tirer des saintes Ecritures un grand nombre de beautés qu'on ne se lasse point d'admirer ? Car, malgré toutes les critiques, Milton restera la gloire et l'admiration de l'Angleterre : on le comparera toujours à Homère, dont les défauts sont aussi grands, et on le mettra au-dessus du Dante, dont les idées sont encore plus bizarres. Le *Paradis perdu* est en vers anglais non rimés. Parmi les diverses traductions qui en ont été faites en français, nous citerons la traduction en vers par Delille, et les traductions en prose de M. de Pongerville et de Châteaubriand. Milton donna, en 1671, un second poème en vers anglais non rimés, sur la tentation de Jésus-Christ et la réparation de l'homme, qu'il intitula : *Le Paradis recouvré*, ou *Le Paradis reconquis*. Il faisait plus de cas de ce second poème que du premier, mais il n'est pas si bon à beaucoup près. On n'y trouve point les grandes idées, les images frappantes, la sublimité de génie, ni la force d'imagination qu'on admire dans le premier. Un homme d'esprit épigrammatique a dit de ces deux poèmes, que *l'on trouve bien Milton dans le Paradis perdu, mais non pas dans le Paradis recouvré*. Le P. de Mareuil, jésuite, a donné une traduction française, 1732, in-12, de ce dernier poème. Milton, épuisé par le travail et par les maladies, mourut à Brunhill le 10 novembre 1674, à 66 ans. Il laissa une riche succession, et il n'est pas vrai, comme on l'a dit tant de fois, qu'il passa ses derniers jours dans l'indigence. Son imagination était dans la plus grande vivacité depuis le mois de septembre jusqu'à l'équinoxe du printemps. Ce poète célèbre, mais mauvais citoyen, mauvais sujet, mauvais chrétien, lâche apologiste des plus repoussantes atrocités, flatteur et esclave des tyrans, avait un frère très-doux, et qui fut toujours attaché au parti royal. Outre ses poèmes, on a de lui un grand nombre d'écrits de controverse, dans lesquels il prend un ton fanatique et quelquefois d'énergumène. Toutes les OEuvres de Milton furent imprimées à Londres en 1699, en 3 vol. in-fol. On a mis dans les deux premiers ce qu'il a écrit en anglais, et dans le troisième ses traités latins. On trouve à la tête de cette édition la *Vie de Milton*, par Toland. Thomas Birch en a donné une meilleure édition à Londres, en 1738, en 3 vol. in-fol., avec un portrait de Milton. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la réformation de l'Eglise anglicane, et des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici* (1641), et quatre autres *Traités* sur le gouvernement de l'Eglise en Angleterre ; *Pro populo anglicano defensio*,

1651; *Defensio secunda*, 1654; *Defensio pro se*, 1655, contre Alexandre Morus, auquel il attribuait le livre qui a pour titre : *Clamor regii sanguinis adversus parricidas anglos*, quoique ce livre fût de Pierre Dumoulin le fils. Au reste, l'ouvrage qui mettait Milton en fureur était très-bon, et Milton n'y opposa rien qui méritât le suffrage des gens sensés; *Traité de la puissance civile dans les matières ecclésiastiques*, 1659. Milton publia, en 1670, son *Histoire d'Angleterre*; elle s'étend jusqu'à Guillaume le Conquérant, et n'est pas tout à fait conforme à l'original de l'auteur, les censeurs des livres en ayant effacé divers endroits; *Artis logicæ plenior institutio ad Rami methodum accommodata*, 1672; *Traité de la vraie religion, de l'hérésie, du schisme, de la tolérance et des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du papisme*; plusieurs *Pièces de poésie* en anglais et en latin, sur divers sujets; *Lettres familières*, en latin.

MINARD (LOUIS-GUILLAUME), prêtre de la congrégation de la doctrine chrétienne, né à Paris le 31 janvier 1725, fit ses études au collège de Beauvais, obtint différentes charges dans sa congrégation, et se retira ensuite à Bercy. Il prononça vers cette époque le *Panegyrique de saint Charles*, dans lequel plusieurs fidèles trouvèrent des traces de jansénisme qui furent dénoncées à M. de Beaumont, archevêque de Paris. Minard était encore dans sa retraite de Bercy lorsque la constitution civile du clergé fut publiée; il y adhéra et écrivit même en sa faveur. Il devint curé de Bercy et membre de ce qu'on appelait le presbytère de Paris. Il mourut à Paris le 22 avril 1798. On cite du P. Minard : *Avis aux fidèles sur le schisme dont l'Eglise de France est menacée*, Paris, 1795, in-8° : le P. Lambert écrivit contre ce livre, et Minard répondit par un *Supplément à l'Avis aux fidèles*, Paris, 1 vol. in-12. Son *Panegyrique de saint Charles Borromée* n'a point été imprimé. Les amis du P. Minard prétendent que ce panegyrique a été la cause de son interdit, « M. de Beaumont, disent-ils, ayant cru y trouver des leçons auxquelles il ne s'attendait pas de la part d'un inférieur. » Si ce panegyrique fut réellement la cause de la disgrâce de son auteur, il y a bien à présumer, vu les sentiments qu'il professait, que c'est pour un tout autre motif. Le P. Minard coopéra aux *Annales de la religion*, de Desbois de Rochefort. Son *Eloge* se lit dans les *Nouvelles ecclésiastiques* imprimées à Utrecht en 1798. — On ne doit pas le confondre avec un abbé MINARD, qui travailla avec l'abbé Goujet aux extraits des assertions faussement attribuées par quelques-uns à dom Clémentet. Voy. le Dictionnaire des anonymes, tom. IV, pag. 283. On a de l'abbé Minard : *Histoire particulière des jésuites en France*, 1762, in-12. Enfin on lui attribue aussi les divers *Écrits des curés de Paris, de Rouen, etc., contre la morale des jésuites*, 1762, in-12.

MINEE (JULIEN), évêque constitutionnel de Nantes, naquit dans cette ville où son père

était chirurgien. Il termina ses études à Paris, y reçut les ordres, et fut nommé curé d'une des paroisses de Saint-Denis, et c'est dans ce poste que la révolution le trouva. Après qu'il eut prêté le serment à la constitution civile du clergé, il devint curé de la nouvelle paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, établie dans l'église du couvent des Dominicains, au faubourg Saint-Germain. Il remplaça au mois de mars 1791, comme évêque constitutionnel, M. de La Entréac, évêque de Nantes, qui avait refusé le serment; mais son élection rencontra une vive opposition dans le diocèse. On publia contre lui une foule d'écrits, entre autres une *Lettre de MM. les recteurs de divers cantons du diocèse de Nantes, en Bretagne, au sieur Julien Minée, curé des Trois-Patrons, à Saint-Denis, du 16 mars dernier; de la manière la plus scandaleuse, évêque constitutionnel et anti-canonique de la Loire-Inférieure*. Minée s'efforça de repousser ces attaques dans une *Lettre pastorale*, Nantes, in-8° de 28 pages. Cet évêque constitutionnel, dont la faiblesse d'esprit était très-grande, se laissa traîner à la remorque des partisans et ne put empêcher les violences qui furent exercées contre les religieuses des couvents de Nantes, par une tourbe de femmes sans pudeur, exaltées par le délire révolutionnaire. Non-seulement il ne sut point s'opposer aux atrocités de Carrier, mais la complaisance qu'il montra pour cet homme sanguinaire parut mériter plus d'une fois le nom de connivence et de complicité. Aussi, après la condamnation de Carrier, n'osant plus se montrer à Nantes, il s'établit à Paris, où il se fit épiciier. Minée est mort dans cette ville le 26 février 1808.

MINES-CORONEL (GREGOIRE), définitif-général de l'ordre des augustins, mort en 1623, fut secrétaire de la congrégation de Auxiliis. On a de lui un *Traité de l'Eglise*, et une *Réfutation de Machiavel*.

MINEPI (BERNARD), jésuite, né à Prague en 1692, enseigna la théologie et la philosophie; fut prédicateur italien; et mourut à Olmutz, dans l'exercice des œuvres de charité, en 1742, après avoir publié un traité plein d'oraison et d'une solide piété : *Salubres moriensis, sequæ pro felici aternitate disponentis affectus*, Olmutz, 1741, in-8°.

MINTIER (AUGUSTIN-René-LOUIS L.), dernier évêque de Tréguier, ne le 23 décembre 1729 à Seignac, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, fit ses études à Paris, et fut reçu docteur en théologie en 1757. M. de B. u. c. évêque de Saint-Brieuc, le choisit pour son grand-vicaire en 1766; et lorsque le prélat passa sur le siège de Rennes en 1769, Le Mintier le suivit avec le même titre. Nommé lui-même évêque de Tréguier en 1780, Le Mintier s'occupa avec le plus grand zèle de l'administration de son diocèse, et publia un nouveau catéchisme. Un mandement qu'il publia à l'occasion du décret sur la mise en vente des biens du clergé par l'Assemblée nationale fut dénoncé. Il fut accusé aussi de s'être exprimé d'une manière hostile aux

innovations qui s'introduisaient partout. Décreté d'assignation par le Châtelet, Le Mintier fut interrogé par ce tribunal, le 9 août 1790. Il se défendit avec dignité, et fut déchargé; le 14 septembre suivant, de l'accusation qui lui avait été intentée. Une nouvelle *Lettre pastorale*, par laquelle il répondait au décret de l'assemblée nationale qui déclarait déchus de leurs titres et de leurs droits de citoyens, les évêques et les curés qui refuseraient le serment, le fit mander, le 14 février 1791; ainsi que les évêques de Saint-Pol-de-Léon et de Vanities, à la barre de cette assemblée. L'évêque de Tréguier ne crut pas devoir déférer à cet appel. Comme d'un autre côté, les insultes dont il se voyait l'objet jusque dans son palais épiscopal, lui faisaient comprendre qu'il ne pouvait plus lutter avec avantage pour les intérêts de la religion; il passa, en avril 1791, dans l'île de Jersey, d'où il continua d'entretenir des relations avec son diocèse. La crainte d'une descente ayant déterminé en 1795 le gouvernement anglais à faire passer les émigrés de l'île de Jersey en Angleterre, Le Mintier se fixa à Londres, où il publia quelques écrits sur les affaires du temps; notamment une *Dissertation concernant la promesse de fidélité exigée des prêtres catholiques par le nouveau gouvernement de France*, in-8° de 16 pages. L'auteur y défendait avec force les droits de Louis XVIII. Le Mintier succomba le 21 avril 1801 à une affection goutteuse, chez madame de Catuelan, veuve du premier président du parlement de Bretagne. « La mort de Le Mintier, » dit l'abbé de Lubersac, dans le *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre*, Londres, 1802, in-8°; « causa un deuil général, non-seulement dans le clergé de France résidant à Londres et dans toutes les parties de l'Angleterre; mais parmi tous les ordres et classes de l'émigration. D'une voix unanime, la justice publique proclama qu'en sa vénérable personne l'Eglise gallicane venait de perdre une de ses premières lumières, le clergé, en général, un modèle de perfection évangélique; ses dignes coopérateurs, ministres des saints autels, un père consolateur, et les fidèles de son diocèse un tendre ami, toujours prêt à leur donner l'instruction et la nourriture spirituelle. »

MINUTIUS-FÉLIX (MARCUS), célèbre orateur romain au commencement du III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, naquit en Afrique, selon la plus commune opinion. C'est inutilement que Vanhoveu s'est efforcé de prouver qu'il a été contemporain de Marc-Aurèle. Né dans le sein du paganisme, comme il le dit lui-même, il devint un des plus célèbres apologistes de la foi chrétienne. Saint Jérôme et Lactance nous apprennent qu'il se distingua à Rome dans l'honorable profession d'avocat; mais les affaires du barreau ne l'empêchèrent pas d'élever son esprit à des études d'un ordre supérieur: il se fit l'avocat des chrétiens, et composa leur apo-

logie vers le temps où Septime-Sévère lança le fameux édit qui amena la cinquième persécution. Cet écrit est intitulé *Octavius*. Il a introduit un chrétien et un païen qui disputent ensemble. La forme et le sujet de cet ouvrage rappellent le traité de Cicéron sur la *Nature des dieux*; il commence par les mêmes mots que le *Dialogue de l'Orateur*: *Cogitanti mihi*; mais il se rapproche surtout de l'*Apologetique de Tertullien*, qui vécut peu de temps avant Minutius. L'auteur de l'*Octavius* emprunte même quelquefois à son devancier des arguments et des idées qu'il sait s'approprier, en les embellissant par un style infiniment plus pur et plus élégant; cependant Minutius n'a pas été entièrement exempt des défauts de son siècle. Son style, remarquable par sa concision, est quelquefois inégal et surchargé d'ornements oratoires. Minutius est souvent déclamateur quand il devrait être logicien; aussi ne fait-il qu'effleurer la surface du sujet, et l'on peut dire qu'il est aussi loin des auteurs de la belle latinité, qu'il surpasse lui-même les autres écrivains ecclésiastiques de cette époque. On ne sait pas ce qui a pu faire dire à quelques biographes que l'*Octavius* était entaché de matérialisme: il faut qu'ils aient pris pour la doctrine de Minutius les objections qu'il combat. L'*Octavius* n'est pas le seul ouvrage qu'on lui ait attribué. « Il existe, » dit saint Jérôme, un autre dialogue sous son nom, intitulé: *Du Destin*, ou *Contre les astrologues*; mais bien que le style de cet ouvrage soit d'un homme éloquent, ce n'est pas, selon moi, celui de l'*Octavius*. » Quoi qu'il en soit, l'*Octavius* est le seul écrit de Minutius qui soit parvenu jusqu'à nous. Erasme le crut perdu, parce que les copistes du moyen âge l'avaient joint au traité d'Arnobé contre les gentils, dont il était regardé comme faisant le 8<sup>e</sup> livre. On croit que Adrien Junius, philologue hollandais, fut le premier à relever cette méprise; cependant on lui en a contesté l'honneur. L'*Octavius* a été réimprimé pour la première fois à la suite d'Arnobé, à Rome, 1542, in-fol. La première édition, qui en a été donnée sous le nom de son véritable auteur, par Baudouin, a été imprimée à Heidelberg, 1550, petit in-8°. Les meilleures éditions sont celles *Cum notis variorum*, Leyde, 1709; Cambri-ge, 1712; Langersalz, 1773; toutes trois in-8°. L'*Octavius* a été traduit en français par du Mas, Paris, 1637, in-4°, avec des remarques qui ne manquent pas d'érudition; et par Perrot d'Ablandcourt, Paris, 1660, in-12. Il a été analysé par Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, par Gourcy, tome I<sup>er</sup> des *Apologistes de la religion chrétienne*; par Nonotte, dans les *Philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise*, et traduit en italien par Politi, Venise, 1756, in-8°; en allemand, par J.-G. Appel, Leipzig, 1735, et mieux par un anonyme, Berlin, 1763. — Relativement à l'édition de Minutius-Félix donnée par M. Migne, voy. LUCIEN et TERTULLIEN.

MIPHIBOETH, fils de Saul et de Resphas sa concubine, que David abandonna aux Ga-

baonites, avec Armoni son frère et les cinq fils de Michol (peut-être Mérob) et d'Adriel. Le royaume de Juda éant attaqué par une cruelle famine qui porta partout la désolation pendant trois ans, le pieux roi s'adressa au Seigneur pour savoir la cause de cette vengeance du ciel, et apprit que c'était en punition de la cruauté de Saül à l'égard des Gabaonites. Pour fléchir la colère du Seigneur, David abandonna à ce peuple les malheureux enfants d'un père coupable, qui furent mis à mort dans la ville de Gabaa, patrie de Saül. Tostat observe qu'ils avaient ou imité la cruauté de leur père, ou commis d'autres crimes qui avaient mérité cet abandon sévère : *observatio conformis à l'écriture : Propter Saül et domum ejus sanguinum.* II Reg. 21.

MIPHIBOSETH, fils de Jonathas, petit-fils de Saül, était encore enfant, lorsque ces deux princes furent tués à la bataille de Gelboé. Sa nourrice, saisie d'effroi à cette nouvelle, le laissa tomber, et cette chute le rendit boiteux. David, devenu possesseur du royaume, en considération de Jonathas, son ami, traita favorablement son fils. Il lui fit rendre tous les biens de son aïeul, et voulut qu'il mangeât toujours à sa table. Quelques années après, vers l'an 1040 avant Jésus-Christ, lorsque Absalon se révolta contre son père, et le contraignit de sortir de Jérusalem, Miphiboseth voulait suivre David. Siba, son domestique, profitant de l'infirmité de son maître, laquelle l'empêchait d'aller à pied, courut vers David, et accusa Miphiboseth de suivre le parti d'Absalon. Le monarque, trompé par le rapport de ce méchant serviteur, lui donna tous les biens de Miphiboseth ; mais ce prince, ayant prouvé son innocence, David, qui était dans des circonstances où il ne croyait pas pouvoir faire une entière justice, ni punir le mensonge de l'avidé et arrogant Siba, lui ordonna de restituer la moitié des biens qu'il lui avait adjugés : mais Miphiboseth, qui regardait ces biens comme une récompense du service que Siba, quoique coupable envers lui, avait rendu au roi en lui portant des rafraîchissements dans le désert, répondit : C'est trop peu que la moitié de mes biens ; je les cède tous volontiers à un homme assez heureux pour avoir pu vous servir à propos ; je n'ai rien à désirer en ce jour que je vois mon maître et mon roi entrer triomphant dans son palais : *Etiam cuncta accipiat, postquam reversus est dominus meus rex pacifice in domum suam.* II Reg. xix.

MIQUEL (JEAN-CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER), missionnaire, né l'an 1768 à Auxonne, où son père était ingénieur géographe, fut d'abord reçu dans la communauté des clercs de Saint-Sulpice à Paris. Il entra en 1792 au séminaire des Missions-Etrangères : mais après le 10 août, il fut arrêté et enfermé aux Carmes, d'où il parvint à s'échapper à l'époque des massacres de septembre. C'est en Suisse qu'il fut ordonné prêtre, le 25 octobre 1792, par M. de Lenzbourg, évêque de Lausanne : peu de temps après il rentra en

France. Il exerça le ministère à Lyon jusqu'à l'époque du siège de cette ville, se retira alors à Chàlon, où il resta jusqu'en 1795, malgré les rigueurs de la persécution, puis, après avoir résidé quelque temps à la Val-Sainte en Suisse, il retourna à Paris, où il courut plusieurs fois de grands dangers. Lorsque les temps devinrent plus calmes, l'abbé Miquel donna des missions et des retraites dans presque toutes les villes du midi et du centre de la France, et les fruits en furent abondants. Il se rendit en 1812 aux Etats-Unis, parcourut la plus grande partie des villes de cette contrée en y exerçant le ministère évangélique, et professa pendant quelque temps la théologie morale à Georgetown. Revenu en France à l'époque de la restauration, il se fixa à Toulouse, et donna jusqu'en 1821 quinze missions, seul ou avec d'autres ecclésiastiques. Il fut nommé grand vicaire et supérieur du séminaire de Montpellier en octobre 1825, et mourut le 12 février 1825.

MIRABAUD (JEAN-BAPTISTE DE), secrétaire perpétuel de l'académie française, mort le 24 juin 1760, âgé de 85 ans, était né en Provence, en 1675. Il fit honneur à sa patrie par ses talents et par sa probité, qui lui méritèrent la protection des grands, et l'estime de ses confrères. On a de lui : *Traduction de la Jérusalem délivrée du Tasse*, in-12, plusieurs fois réimprimée. C'était la meilleure avant celle qui a paru en 1776, attribuée mal-à-propos à J.-J. Rousseau, et qui est de Le Brun. Les grâces du poète italien sont fort affaiblies par Mirabaud. Ce traducteur a effacé de l'original, tout ce qui aurait pu déplaire dans sa copie ; mais il a mieux su retrancher les défauts, qu'imiter les beautés. *Roland furieux*, poème traduit de l'Arioste, 1741, 4 vol. in-12. Quoique dans cette version Mirabaud ait supprimé des octaves entières, on la lit encore malgré celle du comte de Tressan. Mirabaud était ennemi de toute prétention, et n'avait, dit M. de Buffon, nul empressement de se faire valoir, nul penchant à parler de soi, nul désir ni apparent ni caché de se mettre au-dessus des autres. « Un homme de ce caractère, ajoute l'auteur des *Trois siècles*, devait-il jamais s'attendre qu'après sa mort, son nom paraîtrait à la tête d'une production aussi extravagante qu'odieuse ? que penser de l'audace philosophique, qui a osé lui attribuer l'assemblage de tous ses délires en essayant de le faire passer pour l'auteur du *Système de la nature* ? Un tel renversement de toutes les lois n'a pu qu'indigner les honnêtes gens, et ceux même des sectateurs de l'incrédulité, qui ont conservé quelques sentiments d'honneur et de bonne foi. Quel citoyen pourra donc se flatter de sauver sa cendre de l'ignominie, tant qu'il existera des auteurs assez téméraires, des calomnieux assez intrépides pour répandre sur le tombeau des hommes respectables les funestes vapeurs de la frénésie qui les domine ? C'est ce pendant ce que notre siècle a vu. L'artifice de nos philosophes s'est efforcé de suppléer

« au courage qui leur manque. Intrépides  
 « seulement lorsqu'il s'agit de débiter des  
 « maximes, ils n'ont pas rougi d'évoquer des  
 « ombres, et de chercher dans les tombeaux  
 « un asile contre l'indignation publique et  
 « les poursuites de l'autorité. Il ne fallait,  
 « en effet, rien moins que cette précaution  
 « pour débiter, sans risque, des principes  
 « aussi impies, aussi scélérats que flétris-  
 « sants pour l'humanité. Destructeurs de la  
 « société, ils en avaient tout à craindre, et  
 « c'est à la faveur de ceux qui ne sont plus,  
 « qu'ils ont cru pouvoir travailler en sûreté  
 « à l'avilir et à la déchirer. » (*Voy. la fin de*  
*l'art. BROTTIER.*) Ceux qui, avec les auteurs  
 de la *France littéraire*, attribuent cet ou-  
 vrage à Mérian, de l'académie de Berlin,  
 se persuadent que c'est l'initiale M\*\*\* et les  
 trois étoiles, qui ont fait supposer le nom  
 de Mirabaud : il paraît aujourd'hui hors de  
 doute que c'est effectivement l'ouvrage de  
 Mérian, non-seulement d'après différentes  
 observations plausibles (*voy. le Journ. hist.*  
*et litt.*, 15 mai 1787, p. 98), mais parce que,  
 depuis que cette attribution est publiée,  
 il ne l'a jamais repoussée. [Il a été reconnu  
 que Mérian n'a eu aucune part au *Système*  
*de la nature*, ouvrage de d'Holbach et  
 de Diderot.] Du reste, ce spinosisme ré-  
 chauffé a été solidement réfuté par divers  
 auteurs savants, surtout par l'abbé Bergier :  
*Examen du matérialisme*, 2 vol. in-12. M. Cas-  
 tillon, de la société royale de Londres, M. Hol-  
 land dans ses *Réflexions philosophiques* ; l'a-  
 uteur du traité *De la religion par un homme*  
*du monde*, en ont aussi montré les absurdi-  
 tés. Voltaire lui-même, ce grand avocat des  
 rêves philosophiques, l'a regardé comme  
 « une déclamation pleine de contradictions,  
 « appuyée sur de prétendues expériences  
 « dont la fausseté et le ridicule sont aujour-  
 « d'hui reconnus et sifflés de tout le monde. »

MIRAMION (MARIE BONNEAU, dame DE),  
 seconde fondatrice des filles de Ste-Gene-  
 viève, née à Paris en 1629, de Jacques Bon-  
 neau, seigneur de Rubelle, fut mariée en  
 1645, à Jean-Jacques de Beauharnais, sei-  
 gneur de Miramion, qui mourut la même an-  
 née. Sa jeunesse, sa fortune et sa beauté la  
 firent rechercher, mais inutilement, par ce  
 qu'il y avait de plus distingué et de plus ai-  
 mable. Bussi-Rabutin, qui en était violem-  
 ment amoureux, la fit enlever. La douleur  
 qu'elle en eut la jeta dans une maladie qui  
 la conduisit presque au tombeau. Dès qu'elle  
 eut recouvré sa santé, elle l'employa à visi-  
 ter les pauvres et les malades. Les guerres  
 civiles de Paris augmentèrent le nombre des  
 misérables de cette grande ville. Madame de  
 Miramion, touchée de leurs malheurs, ven-  
 dit son collier, estimé 24,000 livres, et sa  
 vaisselle d'argent. Elle fonda ensuite la  
 maison du Refuge pour les femmes et les fil-  
 les débauchées, qu'on enfermerait malgré  
 elles; et la maison de Sainte-Pélagie pour  
 celles qui s'y retireraient de bonne volonté.  
 En 1661, elle établit une communauté de  
 douze filles, appelée la Sainte-Famille, pour  
 instruire les jeunes personnes de leur

sexe, et pour assister les malades. Elle la  
 réunit ensuite à celle de Sainte-Geneviève,  
 qui avait le même objet. Ses bienfaits mé-  
 ritèrent qu'on donnât à ces filles le nom de  
*dames Miramionnes*. Elle fonda dans sa com-  
 munauté des retraites deux fois l'année pour  
 les dames, et quatre fois par an pour les  
 pauvres. Madame de Miramion conduisit sa  
*Famille*, avec une prudence et une régularité  
 admirables. Elle fit un grand nombre d'au-  
 tres œuvres de piété et de charité, et mou-  
 rut saintement en 1696, à 67 ans. L'abbé de  
 Choisy a écrit sa *Vie*, imprimée à Paris en  
 1706, in-4°, 1707, in-8°; elle est curieuse et  
 édifiante. Les remèdes de madame de Mira-  
 mion ont été souvent employés avec succès.  
 Ses charitables et généreuses filles ont souf-  
 fert en 1791, les traitements les plus indi-  
 gnes, plutôt que de participer au schisme et  
 à la subversion du culte catholique.

MIRE (JEAN LE), *Miræus*, né à Bruxelles  
 le 6 janvier 1560, évêque d'Anvers en 1604,  
 prélat orné de toutes les vertus et de la  
 science qui font l'honneur de l'épiscopat, fon-  
 dateur du séminaire d'Anvers, et à Douai de  
 plusieurs bourses pour de pauvres étudiants,  
 mourut en 1611, après avoir tenu pour la ré-  
 forme des abus un synode dont les statuts  
 furent imprimés à Anvers, 1610, et dans les  
*Conciles* du P. Labbe.

MIRE (AUBERT LE), *Miræus*, neveu du  
 précédent, naquit à Bruxelles en 1573. Al-  
 bert, archiduc d'Autriche, le fit son premier  
 aumônier et son bibliothécaire. Il fut en-  
 voyé en Hollande en 1610 par son oncle, évê-  
 que d'Anvers, pour s'opposer aux troubles  
 que les hérétiques ne cessaient d'occasion-  
 ner dans son diocèse contre la foi des traités.  
 En 1624, il devint doyen de la cathé-  
 drale, et travailla toute sa vie pour le bien  
 de l'Eglise et de sa patrie. Il mourut à An-  
 vers le 19 octobre 1640, à 67 ans, avec la  
 réputation d'un écrivain actif, curieux, la-  
 borieux et très-érudit, mais qui manque  
 quelquefois d'exactitude et de critique. Bail-  
 let, à son ordinaire, en parle trop lestement.  
 « Les écrivains qui ont le plus besoin d'in-  
 « dulgence, dit un littérateur, sont presque  
 « toujours ceux qui n'en ont point pour les  
 « autres. » On a de lui : *Elogia illustrium*  
*Belgii scriptorum*, Anvers, 1609, in-4°. Ces éloges  
 sont fort courts. *Vita Justi Lipsii*; *Chroni-*  
*con Cisterciense*, Cologne, 1614; on y trouve  
 un traité de *l'Origine des Béguines*. Il leur  
 donne pour fondateur le vénérable Lambert le  
 Bègue. (*Voy. LAMBERT*, etc.) *Origines canobio-*  
*rum benedictinorum*, — *Cartusianorum*, — *Or-*  
*dinum militarium*, — *Canonicorum regula-*  
*rium*, — *Ordinis carmelitani*, — *Virginum ordi-*  
*nis B. M. Virginis Annunciatae*, — *Congregatio-*  
*num clericorum*, — *Omnium ordinum religioso-*  
*rum*. Ces ouvrages sont superflus. *Biblio-*  
*theca ecclesiastica*, 2 vol. in-fol., 1629-1649.  
 C'est une bibliothèque des historiens ecclésias-  
 tiques. Le second volume a été publié par Au-  
 bert Van-den-Eede, son neveu, qui devint évê-  
 que d'Anvers. Jean-Albert Fabricius en a  
 donné une nouvelle édition à Hambourg en  
 1718. *Opera historica et diplomatica*, etc. C'est

un recueil de chartres et de diplômes sur les Pays-Bas. La meilleure édition est de 1722, 2 vol. in-fol., par Jean-François Foppens, qui l'a enrichie de notes, de corrections et d'augmentations. Ce recueil a été augmenté de 3 vol. de supplément, par le même Foppens, 1734-1748. *Rerum belgarum chronicon*, Anvers, 1636, in-fol.; *De statu religionis christianæ per totum orbem*, Helmstadt, 1671; *Notitia episcopatum orbis christiani*, Anvers, 1613; *Geographia ecclesiastica; Chronicon rerum toto orbe gestarum a Christo nato*. Cette chronique, tirée d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Sigebert et d'Anselme, moines de Gemblours, est continuée par Le Mire depuis 1200 jusqu'à l'an 1608; *Codex regularum et constitutionum clericalium*, avec des Notes, 1638, in-fol.

MIRON (CHARLES), célèbre évêque d'Angers, fils du premier médecin du roi Henri III, fut nommé par ce prince à l'évêché d'Angers, en 1588, à l'âge de 18 ans. Il s'en démit, et après qu'il eut vécu longtemps comme simple ecclésiastique, le cardinal de Richelieu le fit nommer de nouveau évêque d'Angers en 1621. Louis XIII le transféra en 1626 à l'évêché de Lyon, où il mourut en 1628, après avoir joui d'une grande réputation, et avoir eu avec le parlement de Paris un démêlé assez vil, touchant les appels comme d'abus, auxquels l'archidiacre d'Angers avait eu recours contre l'excommunication prononcée contre lui.

MIROUDOT DU BOURG (JEAN-BAPTISTE), évêque *in partibus* de Babylone, né à Vesoul en 1716, entra dans l'ordre de Cîteaux, et fut envoyé à l'abbaye de Bar. Sa passion pour l'agriculture le fit connaître du roi Stanislas, qui se l'attacha comme aumônier. Il fut nommé en 1776 évêque *in partibus* de Babylone, et partit peu de temps après pour Bagdad, en qualité de consul; mais il fut contraint de rester à Alep, à cause de la guerre qui régnait dans ces contrées. Il rendit en Syrie de grands services à la religion, et à son retour à Paris, en 1781, Pie VI lui accorda pour récompense le pallium. En 1791, il aida Tilleyrapd, évêque d'Autun, dans la consécration des évêques constitutionnels : le pape le suspendit par un bref du 13 avril, et lui ôta en même temps le pallium, ainsi qu'une pension qu'il recevait de la Propagande. Miroudot mourut dans la détresse, à l'hôpital des incurables, en 1798, à 78 ans. Il était fort instruit, et avait rassemblé une belle collection d'antiquités, la plupart découvertes dans la Lorraine. Il fit connaître le premier en France le *ray-grass* ou faux seigle, et publia sur ce graminée, qui fournit un excellent fourrage, un *Mémoire*, à Nancy, 1760, in-8°; trad. en allemand par J.-J. Reinhard, Carlsruhe, 1765, in-8°.

MISAEEL, un des trois Hébreux que le roi de Babylone fit jeter dans une fournaise. Voy. ABDENAGO. Son nom chaldaique est MISACM.

MISSON (MAXIMILIEN), fut d'abord conseiller au parlement de Paris, en qualité de conseiller pour les réformés. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en An-

gleterre, où il se donna pour zèle protestant : ce zèle tenait beaucoup de la petitesse et de l'empêtement. Il mourut à Londres en 1721. On a de lui un livre intitulé : *Nouveau voyage d'Italie*, dont la meilleure édition est celle de La Haye, 1702, en 3 vol. in-12, fig. Cet ouvrage, ainsi que tous les autres de Misson, est rempli de contes faux et ridicules sur la croyance de l'Eglise romaine. Il ne consulte pas même la vraisemblance dans les tables de tous les genres et les calomnies souvent atroces dont il n'urrit la haine qu'il lui a vouée. On y découvre plusieurs traits de déisme et de matérialisme, qui montrent que l'auteur ne tenait pas plus à sa secte qu'à la religion contre laquelle il invectivait. On lit peu ce Voyage, depuis que nous avons ceux de MM. Grosley, Richard, Lalande, etc. Addison l'a augmenté d'un Supplément, écrit avec plus de modération et de discernement. *Le Théâtre sacré des Cévennes, ou Récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc et des petits prophètes*, Londres, 1707, in-8°. Cet homme, qui s'élevait contre les miracles de l'Eglise catholique, y raconte avec le plus grand sérieux des puérités dont on ne trouve point d'exemple dans les plus absurdes légendes. Misson était né avec beaucoup d'esprit et de raison; mais le fanatisme changea ses qualités en enthousiasme et en délire. L. P. Freschot, ou Fraichot, bénédictin de Franche-Comté, releva avec force, dans les *Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie*, etc., Cologne, 1705, 2 vol. in-8°, les railleries que Misson s'était permises, dans son *Nouveau voyage*, contre les usages de l'Eglise romaine : Misson lui répondit avec aigreur dans la préface des *Voyages* de François Leguat, et Freschot lui répliqua vivement dans sa *Nouvelle relation de la ville et république de Venise*, Utrecht, 1709, in-12. On a encore de Misson : *Observations faites par un voyageur en Angleterre*, La Haye, 1698, in-12.

MITTARELLI (JEAN-BENOÎT), camaldule, né à Venise en 1708, devint supérieur général de son ordre, et mourut le 14 août 1777. Ses *Annales des camaldules*, depuis 907 jusqu'en 1764, en société avec le P. Antoine Casoni, Venise, 1773, 9 vol. in-fol., écrites en latin, et exécutées sur le même plan que les *Annales* de D. Mabillon, sont pleines des plus savantes recherches. Il a laissé quelques autres ouvrages moins importants, mais également remplis d'érudition. Nous citerons : *Le Memorie della vita di san Parisio, monaco camaldolese*, etc., Venise, 1748 : à cette Vie est jointe l'*Histoire du monastère de Sainte-Christine et de Saint-Paris*, à la suite de laquelle se trouve un *Appendix* contenant quarante chartes anciennes et des notes très-savantes; *Memorie del monasterio della Santa-Trinita di Faenza*, Faenza, 1749; *Ad scriptores rerum italicarum Cl. Muratoris Accessiones historica farentina*, etc., Venise, 1771, in-folio; *De litteratura Farentinorum, sive de viris doctis et scriptoribus urbis Farentinae, appendix ad Accessio-*

*nes Historicas faventinas*, Venise, 1776, in-folio; *Bibliotheca codicum manuscriptorum Sancti Michaelis Veneticarum prope Murianum, una cum appendice librorum impressorum sæculi xv, opus posthumum*, etc., Venise, 1779, grand in-folio. Le P. Costadoni a écrit en italien des *Mémoires sur la vie du P. Mittarelli*, son ami, et les a insérés dans la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici*. Mgr Fabroni en a donné une autre en latin dans le 5<sup>e</sup> volume des *Vite Italorum*, etc., p. 373.

MOAB naquit de l'inceste involontaire de Loth avec sa fille aînée, vers l'an 1897 avant Jésus-Christ. Il fut père des Moabites, qui habitèrent à l'orient du Jourdain et de la mer Morte, sur le fleuve Arnon. Les fils de Moab conquérèrent ce pays sur la race des Enacim; et des Amorrhéens, dans la suite, en reprirent une partie sur les Moabites.

MODESTE (saint), abbé du monastère de Saint-Théodose, puis patriarche de Jérusalem en 632, est connu par des *Homélie*s, dont Photius a donné des extraits. Il dit dans la première que Marie-Madeleine avait toujours été vierge, et était morte martyre à Ephèse, où elle était allée trouver saint Jean l'Évangéliste, après la mort de la sainte Vierge : ce qui est d'autant plus remarquable, qu'alors le sentiment qui faisait de Marie-Madeleine et de la femme pécheresse une même personne, paraissait être hors de doute, comme on le voit par les écrits de saint Grégoire pape, antérieurs de plusieurs années. Dans une autre de ces homélie's, l'on voit que du temps de Modeste la croyance à l'assomption de la Vierge, en corps et en âme, était reçue en Orient, et que les fidèles étaient pénétrés de respect pour elle. On trouve dans le même sermon une explication orthodoxe et précise des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, ainsi que les preuves évidentes de la doctrine de l'Église sur l'intercession des saints. M. Giacometti, prélat domestique de Clément XIII, très-versé dans la connaissance de l'antiquité et des langues orientales, a donné ce sermon, d'après un manuscrit authentique, sous ce titre : *Panegyrique de notre saint père Modeste, patriarche de Jérusalem, sur le passage de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu*. Cette édition, qui est en grec et en latin, parut à Rome en 1790, in-4°. Photius, p. 57, a cité le discours dont il s'agit. C'est d'après lui qu'il a été depuis cité par Papebroch, par Fabricius, etc. Saint Modeste mourut l'an 634. On fait sa fête le 16 décembre.

MODREVIUS (ANDRÉ-FRIGIUS), secrétaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, avait beaucoup d'esprit; mais il le déshonora, *dicendo que non oportuit, scribendo quæ non licuit*. Son traité *De la réforme de l'État* le fit chasser de la Pologne et dépouiller de ses biens. Il fut un malheureux vagabond, qui flotta toute sa vie entre les sociniens et les luthériens, et qui finit par être méprisé des uns et des autres. Il travailla beaucoup à réunir toutes les sociétés chrétiennes en une même communion; et Grotius le compte entre les con-

ciliateurs de la religion : comme s'il était possible que les imaginations d'un homme sans autorité et sans caractère fussent plus efficaces pour contenir et réunir les esprits inquiets et raisonnans, que les jugemens de l'Église universelle, donés de la sanction de Jésus-Christ et de la garantie de Dieu même. Voy. MOLLIUS, MÉLANCHTHON, LENTULES (Scipion), SERVET, PRÆTORIUS, etc. Son principal ouvrage, *De republica emendanda*, Bâle, 1596, in-fol., est en 6 livres : le premier traite de *Moribus*; le deuxième, de *Legibus*; le troisième, de *Bello*; le quatrième, de *Ecclesia*, et le cinquième, de *Schola*. La liberté, ou plutôt la licence et la haine du bon ordre, dicta cet ouvrage. Son traité *De Originali peccato*, 1562, in-4°, renferme des choses hardies.

MOEBIUS (Georges), théologien, luthérien, né à Laucha en Thuringe, l'an 1616, fut professeur en théologie à Leipzig, et mourut en 1697. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Le plus connu est son traité *De l'origine, de la propagation et de la durée des oracles des païens*, contre Van-Dale. Le P. Baltus a profité de cet ouvrage dans sa réfutation des *Oracles* de Fontenelle, et en a développé et renforcé les preuves.

MOEGLING (Louis), professeur à l'université de Tübingen en Souabe, a publié en 1683 un traité curieux et intéressant, intitulé : *Palingenesis, seu resurrectio plantarum ejusque ad resurrectionem corporum nostrorum applicatio*. L'auteur nous montre un symbole frappant de la résurrection dans cette belle et étonnante expérience, qui a encore été perfectionnée depuis, où une plante, une fleur quelconque, réduite en cendres, se représente aux yeux dans sa première forme, et avec toutes ses couleurs. Le P. Kircher a traité le même sujet dans son *Mundus subterraneus*, tom. II, p. 414, et termine les réflexions qu'il fait naître de la manière suivante : « Luculentissimum sane argumentum quo corporum nostrorum futuram resurrectionem humani imbecillitas in effectus aliquo modo per ejusmodi umbratalem similitudinem concipiat. » Nous avons aussi 2 vol. sur la *Palingénésie*, par M. Bonnet; mais l'auteur s'abandonne à des idées de systèmes et à des conséquences qui annoncent plus d'enthousiasme que de jugement.

MOEHLER (JEAN-ADAM) (1), théologien catholique allemand, né le 6 mai 1796 à Igersheim, près Mergentheim, dans le royaume de Wurtemberg, fit ses premières études à Tübingen, dans l'institution catholique de cette ville. Ordonné prêtre en 1819, il exerça le ministère dans une campagne, puis il enseigna les belles-lettres à Tübingen. En 1825, il publia : *l'Unité dans l'Église, ou le Principe du catholicisme*, ouvrage qui, malgré ses imperfections, annonçait un talent supérieur. Nommé professeur à l'université de Tübingen en 1826, Mœhler fit de l'histoire ecclésiastique et du droit

(1) Des biographes ont écrit Mœhler : nous croyons devoir observer que le nom de ce théologien s'écrit en allemand par un ô qui répond à notre œ.

canon l'objet de ses leçons. En 1827, il fit paraître *Athanase le Grand et l'Eglise de son temps en lutte avec l'arianisme* : ce livre a été traduit en français, par Jean Cohen, 3 vol. in-8°. C'est en 1831 que parut sa *Symbolique, ou Exposition des doctrines contraires des catholiques et des protestants d'après leurs confessions de foi publiques*. Cet ouvrage produisit une telle impression sur les luthériens, que le roi de Prusse promit une forte récompense à l'écrivain qui en réfuterait la doctrine; mais les auteurs modernes les plus remarquables de l'Eglise réformée de ce royaume, tels que MM. Augusti, Marheineke, Nitzsch, Sartorius et Tafel ont été unanimes dans les éloges peu suspects qu'ils lui ont accordés. Une traduction française en a été faite par M. Lachat, Besançon, Chalandre, 1836, 2 vol. in-8°. Mœhler y oppose la simplicité, l'unité et l'harmonie du catholicisme à la variété et à l'incohérence du protestantisme. Il fait l'histoire des principales sectes, des luthériens, des calvinistes, zuingliens, anglicans, et aussi des sectes moins nombreuses et moins connues; il expose leurs symboles, tels que les principaux auteurs protestants les ont donnés; il en montre la contrariété et l'opposition. Passant ensuite au symbole catholique, qu'il prend dans les décisions du concile de Trente et dans le *Catéchisme romain*, il en fait ressortir la parfaite concordance et l'unité. Cette publication fixa l'attention des plus graves théologiens; quelques-uns la considérant sous un faux point de vue, prétendirent que l'auteur voulait fonder un catholicisme nouveau. Mais ces reproches tombèrent bientôt devant l'acclamation universelle qui accueillit la *Symbolique*. Les réimpressions qui s'en firent chaque année, et les nombreux ouvrages qui furent publiés pour la réfuter, attestèrent que les questions qu'elle avait soulevées remuaient profondément les esprits. Le professeur Bauer, en répandant dans Tubingen une réfutation de la *Symbolique*, ne fit que donner à Mœhler l'occasion de veugler la vérité par un nouveau triomphe. Attaqué par un confrère, Mœhler composa un nouvel ouvrage qu'il publia en 1834 et qui fut réimp. en 1835, 1 vol. in-8°, sous le titre de *Nouvelles Recherches sur la contrariété des doctrines entre les catholiques et les protestants, pour la défense de sa Symbolique contre la critique de M. le docteur Bauer, professeur à Tubingen*. Cependant le roi de Prusse, jaloux d'attirer dans ses Etats un homme dont la réputation était devenue européenne, lui fit offrir, en 1832, une chaire dans l'université de Bonn. Hermès et ses prosélytes qui redoutaient la présence d'un professeur si sincèrement attaché à la doctrine de l'Eglise catholique, parvinrent à empêcher sa nomination, en jetant des doutes injurieux sur son orthodoxie. Vers cette même époque une chaire de théologie se trouva vacante dans l'université de Munich. Le roi de Bavière la fit proposer à Mœhler, qui en prit possession en 1835. Il enseigna d'abord l'exégèse, et dans les années suivantes, depuis 1835 jusqu'en 1838, il

embrassa dans ses leçons l'histoire ecclésiastique et la doctrine des saints Pères. En 1837 le professeur, attaqué du choléra, se vit obligé de suspendre son cours. La nouvelle de l'arrestation de l'archevêque de Cologne (voy. DROSTE-VISCHERING) l'affecta péniblement, et non-seulement il refusa une chaire à l'université de Bonn, qui lui fut offerte de nouveau par le gouvernement prussien avec un canonicat dans la cathédrale de Cologne, mais il défendit la cause du prélat dans deux articles insérés, l'un dans la *Gazette universelle* et l'autre dans la *Gazette politique de Munich*; il avait même conçu le projet de faire entrer ces deux articles dans un ouvrage plus étendu, et il se mit à l'œuvre avec un ardeur qui acheva de ruiner sa santé. Mœhler essaya, en 1838, de reprendre ses cours; mais il fut obligé presque aussitôt de les discontinuer, et il renonça à la chaire de Munich. Le roi de Bavière le nomma de son propre mouvement doyen du chapitre de la cathédrale de Wurtzbourg. Il ne devait pas jouir longtemps de cette dignité; la maladie prit tout à coup un caractère alarmant, et il expira le 12 avril 1838. Mœhler était aussi pieux que savant. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, Mœhler a inséré d'excellents *Mémoires* dans le *Journal théologique* de Tubingen, et dans le *Catholique de Spire*. On a fait paraître après sa mort : la *Patrologie, ou histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne*; *Oeuvres posthumes de J.-A. Mœhler*, publiées par F.-X. Reithmager, professeur extraordinaire de l'université; *Louis-Maximilien de Munich*, trad. de l'allemand par Jean Cohen, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, 2 vol. in-8°.

MOERBECA (GUILLAUME), né vers l'an 1215 à Moerbeek, en Flandre, près de Grammont, se fit dominicain, et fut disciple d'Albert le Grand. Il devint chapelain et pénitencier des papes Clément IV et Grégoire X. Celui-ci l'envoya au second concile général de Lyon en 1274. Sa science et ses vertus furent récompensées par l'archevêque de Corinthe (alors sous la domination des Vénitiens) et par les honneurs du pallium. Monté sur ce siège, il se consacra entièrement aux devoirs pastoraux, et à traduire des livres grecs en latin. On croit qu'il mourut avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. On a de lui une *traduction latine* du Commentaire de Simplicius sur les livres d'Aristote, *Du ciel et de la terre*, Venise, 1563, in-fol. Il traduisit tous les ouvrages d'Aristote, à la sollicitation de saint Thomas. On conserve dans plusieurs bibliothèques cette version manuscrite, de même que la version des ouvrages de Proclus le Philosophe, etc. Voy. la *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Saint-Dominique*, par Echard.

MOINE (JEAN LE), doyen de Bayeux, et ensuite cardinal, né à Cressi en Ponthieu, fut aimé et estimé du pape Boniface VIII. Ce pontife l'envoya légat en France en 1303, pendant son démêlé avec le roi Philippe le Bel. Le cardinal Le Moine mourut à Avignon en 1313. Son corps fut rapporté à Paris, et enterré dans l'église du collège qu'il avait

fondé, et qui a porté son nom. C'est à tort qu'on a dit qu'il avait été évêque de Meaux. On a de lui un *Commentaire* sur les Décrétales, matière qu'il possédait à fond.

MOINE (PIERRE LE), né à Chaumont en Bassigni l'an 1602, mort à Paris le 22 août 1671, entra chez les jésuites et remplit divers emplois dans cette compagnie. Il est principalement connu par ses vers français, recueillis en 1671, en 1 vol. in-fol. Le Père Le Moine est le premier des poètes français de la société, qui se soit fait un nom dans ce genre d'écrire. On ne peut disconvenir que ce poète n'ait de la verve et un génie élevé; mais son imagination trop féconde, et le mauvais goût de son siècle, qui sortait à peine de la barbarie, l'ont empêché d'être un des premiers poètes français. C'est dans une *Eptre* du Père Le Moine que se trouvent ces quatre vers qu'on a faussement attribués à Voltaire :

Et ces vastes pays d'azur et de lumière,  
Tirés du sein du vide et formés sans matière,  
Arroudis sans compas, suspendus sans pivot,  
Ont à peine coûté la dépense d'un mot.

Les ouvrages en vers qu'on a de lui sont : le *Triomphe de Louis XIII* : c'est une ode pleine de métaphores trop hardies, mais elle a des strophes dont l'enthousiasme et l'élévation le rendent égal à Malherbe. *La France guérie dans le rétablissement de la santé du roi*; les *Hymnes de la Sagesse et de l'amour de Dieu*; les *Peintures morales*; un *Recueil de vers théologiques, héroïques et moraux*; les *Jeux poétiques*; *Saint Louis, ou la Sainte couronne reconquise sur les infidèles*. Ce poème, divisé en 18 livres, etc., offre des richesses qui, quoique barbares, ne laissent pas de faire naître la surprise et l'admiration. Despréaux, consulté sur ce poète, répondit « qu'il était trop « fou pour qu'il en dit du bien, et trop poète « pour qu'il en dit du mal. » La prose du Père Le Moine a le même caractère que ses vers : elle est brillante et ampoulée. Ses ouvrages dans ce dernier genre sont : *Dévotion aisée*, Paris, 1652, in-8°; 1826, in-32; *Pensées morales*, l'un et l'autre critiqués dans les Provinciales avec plus de plaisanterie que de solidité; un petit *Traité de l'histoire*, in-12, où il y a des traits piquants et curieux, et quelques lieux communs; une satire mêlée de vers et de prose, sous le titre d'*Etrille du Pégase janséniste*; le *Tableau des passions*; la *Galerie des femmes fortes*, in-fol. et in-12; un *Manifeste apologetique pour les jésuites*, in-4°, et d'autres ouvrages, parmi lesquels une *Vie du cardinal de Richelieu*, restée en manuscrit.

MOINE (ETIENNE LE) ministre de la religion prétendue réformée, né à Caen en 1624, se rendit habile dans les langues grecque et latine, ainsi que dans les langues orientales, enseigna la théologie à Leyde avec réputation, et avec plus de modération que la plupart de ses collègues, et mourut en 1689, à 65 ans. On a de lui plusieurs Dissertations imprimées dans son recueil intitulé : *Varia sacra*, 1685, 2 vol. in-4°, et quelques autres ouvrages. Il a très-bien végé, dans ses *Varia sacra*, l'antiquité chrétienne contre les assertions de Sandius; il a porté la vérité à un si

haut degré d'évidence, que Bayle ne pouvait croire qu'il se trouvât des hommes assez opiniâtres pour s'y refuser. C'est lui qui publia le premier livre de *Nilus Doxopatrius*, touchant les cinq patriarchats.

MOINE (ABRAHAM LE), né en France sur la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, se réfugia en Angleterre, où il exerça le ministère, et où il mourut en 1760. Ses écrits prouvent que, malgré les erreurs de la secte dans laquelle il était engagé, il avait du zèle pour le christianisme. On a de lui plusieurs traductions d'ouvrages anglais en français; telles sont les *Lettres pastorales* de l'évêque de Londres, les *Témoins de la résurrection*, etc., de l'évêque Sherlock, in-12; l'*Usage et les fins de la prophétie*, du même, in-8°. Ces traductions sont ornées de Dissertations curieuses et intéressantes sur les écrits et la vie des incrédules que ces prélat combattaient.

MOINE D'ARGIVAL (HENRI LE), curé de Gouvieux, près de Chantilly, où il naquit en 1719, est auteur de plusieurs ouvrages qui annoncent plus de talent naturel et d'érudition que de goût et de solidité. Son meilleur ouvrage, qui porte le titre de *Considérations sur l'origine de la décadence des lettres chez les Romains*, renferme des vues souvent profondes et des réflexions assez justes. Son *Discours sur les progrès de l'éloquence de la chaire, et les manières et l'esprit des orateurs des premiers siècles*, 1759, in-12, est plein de recherches; mais cet ouvrage exigeait des talents supérieurs aux siens.

MOISE (FRANÇOIS-XAVIER), théologien, né le 12 décembre 1742 aux Gras, village de Franche-Comté, concourut, à l'âge de 27 ans, pour une des chaires de théologie de Besançon, et quoiqu'il eût été placé le premier sur la liste, il eut le chagrin de se voir préférer un de ses rivaux. Le cardinal de Choiseul, pour le consoler de cet échec, le fit nommer professeur au collège royal de Dôle. Après la mort du savant Bullet, Moïse se mit une seconde fois sur les rangs pour une chaire à l'université, et il ne fut pas plus heureux; mais il fut dédommagé de cette nouvelle mortification par le plaisir de voir les élèves désertir les bancs de l'université pour aller à Dôle entendre ses leçons. Il prêta serment à la constitution civile du clergé et se montra favorable à la révolution; aussi fut-il nommé évêque du Jura par l'assemblée électorale de ce département, et sacré à Paris, le 10 avril 1791. Il n'en fut pas moins poursuivi pendant la terreur et obligé de se cacher dans les montagnes. Ce traitement ne ralentit point son zèle pour la cause qu'il avait embrassée; il adhéra aux deux *encycliques* publiées par les évêques constitutionnels en 1795, et parut aux conciles tenus par eux en 1797 et 1801. Dans ce dernier, il prononça un discours sous le titre de : *Considérations sur le saint-siège*, qui a été inséré dans le tome VII des *Annales du parti constitutionnel*, p. 130, et un long rapport sur les démissions demandées aux évêques, où il chercha à prouver que les sièges des constitutionnels étaient remplis plus canoniquement que le

saint-siège même. Intimement lié avec Grégoire, alors évêque de Blois, ils adressèrent, de concert, une lettre au pape pour lui annoncer leur démission. Moïse publia l'année suivante un petit écrit pour la défense de son ami, intitulé : *De l'Opinion de Grégoire dans le procès de Louis XVI*. Peu après, il quitta Paris, fut fait chanoine honoraire de Besançon par Lecoz, et se retira dans une petite ferme qu'il possédait à Morteau, où il partagea son temps entre l'étude et les travaux agricoles. Il mourut dans cette retraite le 7 février 1843. Il a publié : *Réponses critiques aux incrédules sur plusieurs endroits des livres saints*, Paris, 1783, in-12, qui forme le tome IV de l'ouvrage de Bulet; mais dans les nouvelles éditions on a fait disparaître le nom de Moïse. On a encore de lui des *Lettres pastorales, des Mandements* et plusieurs petits écrits insérés dans les *Annales de la religion*, par Desbois de Rochefort. On lui attribue une *Dissertation de l'origine des fausses décrétales*, qui se trouve dans le tome V de la *Chronique religieuse*. Il a laissé en manuscrits deux nouveaux volumes pour terminer les *Réponses critiques* de Bulet, et une *Défense des libertés de l'Eglise gallicane*.

MOÏSE, fils d'Amram et de Jocabed, naquit l'an 1571 avant J.-C. Le roi d'Egypte, voyant que les Hébreux devenaient un peuple redoutable par leur grand nombre, résolut un édit par lequel il ordonnait de jeter dans le Nil tous leurs enfants mâles. Jocabed, ayant conservé Moïse pendant trois mois, fit en fin un petit panier de joncs, l'enduisit de bitume, et l'exposa sur le Nil. Thermuthis, fille du roi, se promenant au bord du fleuve, vit flotter le berceau, se le fit apporter, et, frappée de la beauté de l'enfant, voulut le garder. Trois ans après, cette princesse l'adopta pour son fils, l'appela Moïse, et le fit instruire avec soin de toutes les sciences des Egyptiens. Mais son père et sa mère, auxquels il fut remis par un heureux hasard (*Voy. MARIE, sœur de Moïse*), s'appliquèrent encore plus à lui enseigner la religion et l'histoire de ses ancêtres. Quelques historiens rapportent bien des particularités de la jeunesse de Moïse qui ne se trouvent point dans l'Ecriture. Joseph et Eusèbe lui font faire une guerre contre les Ethiopiens, qu'il défit entièrement. Nous nous en tiendrons au récit de l'Ecriture, qui ne prend Moïse qu'à l'âge de 40 ans. Il sortit alors de la cour de Pharaon pour aller visiter ceux de sa nation, que leurs mauvais traitements accablèrent de mauvais traitements : trait de courage et de correspondance fidèle à la vocation de Dieu, que saint Paul relève d'une manière si pathétique dans son Epître aux Hébreux : *Fide Moyses grandis factus negavit se esse filium filie Pharaonis : magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem*. Ayant rencontré un Egyptien qui frappait un Israélite, il le tua. Ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays de Madian, où il épousa Séphora, fille du prêtre Jéturo, dont il eut deux fils, Gersam et Eliezer. Il s'occupa pendant quarante ans dans

ce pays à paître les brebis de son beau-père. Un jour, menant son troupeau vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson qui brûlait sans se consumer, et lui ordonna d'aller briser le joug de ses frères : vision rapportée dans l'Ecriture sainte d'une manière pleine d'intérêt et d'instruction; c'est des paroles par lesquelles Dieu s'annonça à Moïse que Jésus-Christ tira contre les saducéens cet argument de l'immortalité de l'âme, énoncé d'une manière si laconique et si touchante : *De mortuis autem quod resurgant, non legistis in libro Moysi, super rubum quomodo dixerit illi Deus, inquit : Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed vivorum* (Marc. xii). Moïse se défendit d'abord contre cette mission; mais Dieu vainquit sa résistance par deux prodiges. Uni avec Aaron son frère, ils allèrent à la cour de Pharaon. Ils lui dirent que Dieu lui ordonnait de laisser aller les Hébreux dans le désert d'Arabie pour lui offrir des sacrifices; mais ce prince impie se moqua de ces ordres, et fit redoubler les travaux dont il surchargeait déjà les Israélites. Les envoyés de Dieu étant revenus une seconde fois, s'efforcèrent de persuader Pharaon, séduit par les enchantements de ses magiciens, et de le détromper par un prodige qui confondit les leurs. Mais ce prince obstiné attira sur son royaume des calamités étonnantes et terribles, dont la dixième et dernière fut la mort des premiers-nés d'Egypte, qui, dans la même nuit, furent tous frappés par l'ange exterminateur, depuis le premier-né de Pharaon jusqu'au premier-né du dernier des esclaves et des animaux. Ce désastre toucha le cœur de Pharaon. Ce prince vint à partir les Hébreux, avec tout ce qui leur appartenait, le quinzième jour du mois de nisan, qui devint le premier de l'année, en mémoire de cette délivrance. Ils partirent de Ramsès au nombre de six cent mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants. A peine arrivaient-ils au bord de la mer Rouge, que Pharaon vint fondre sur eux avec une puissante armée. Alors Moïse, étendant sa verge sur la mer, en divisa les eaux, qui demeurèrent suspendues, et les Hébreux passèrent à pied sec. Les Egyptiens voulurent prendre la même route; mais Dieu fit souffler un vent impétueux qui ramena les eaux sous lesquelles toute l'armée de Pharaon fut engloutie. Ces prodiges n'ont point été inconnus aux auteurs profanes qui ont parlé de Moïse : Egyptiens, Phéniciens, Grecs, Romains, ont supposé qu'il avait fait des miracles, puisque la plupart l'ont regardé comme un magicien fauteur; il ne pouvait que paraître tel à des gens qui ne le connaissaient pas pour l'envoyé de Dieu. Diodore et Hérodote ont parlé de l'état d'épuisement et d'humiliation où l'Egypte fut réduite par ces terribles événements. Après le passage de la mer Rouge, Moïse chanta au Seigneur cet admirable cantique d'actions de grâces qui commence par ces paroles : *Cantemus Domino, chef-d'œuvre de*

poésie dont le célèbre Rollin a si bien fait sentir les inimitables beautés. L'armée s'avança vers le mont Sinai, arriva à Mara, où elle ne trouva que des eaux amères, que Moïse rendit potables. A Raphidim, qui fut le 10<sup>e</sup> campement, il tra de l'eau du rocher d'Horeb, en le frappant avec sa verge; mais Dieu fut irrité de l'espèce de déliance et du manquement de foi qu'il marqua, soit en frappant deux fois le rocher, soit plutôt en employant la verge miraculeuse dont il avait vu tant de grands effets, au lieu de commander simplement que l'eau parût, comme l'ordre du Seigneur le portait. C'est là que Amalec vint attaquer Israël. Pendant que Josué résistait aux Amalécites, Moïse, sur une hauteur, tenait les mains élevées; ce qui donna l'avantage aux Israélites, qui taillèrent en pièces leurs ennemis. Les Hébreux arrivèrent enfin au pied du mont Sinai, le 3<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois depuis leur sortie d'Égypte. Moïse y étant monté plusieurs fois, reçut la loi de la main de Dieu, au milieu des éclairs, et conclut la fameuse alliance entre le Seigneur et les enfants d'Israël. Code admirable de législation, dont le premier article suffit pour convaincre la philosophie d'ignorance et de faiblesse, en établissant la chose la plus sublime et en même temps la plus essentielle au bonheur de l'homme, comme le premier des devoirs, à laquelle cependant la philosophie n'a jamais songé. « Les législateurs de la Grèce, dit un auteur célèbre, se sont contentés de dire : *Honorez les dieux*. Moïse dit : *Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur*. Cette loi qui renferme et qui anime toutes les lois, » saint Augustin prétend que Platon l'avait connue en partie; mais ce que Platon avait enseigné à cet égard n'était qu'une suite de sa théorie sur le souverain bien, et influa si peu sur la morale des Grecs, que Aristote assure qu'il serait absurde de dire qu'on aime Jupiter. » Il est vrai qu'un tel précepte à l'égard de Jupiter eût été effectivement absurde; mais cette corruption de l'idée de la Divinité était elle-même la suite de l'ignorance ou de l'oubli de ce premier précepte de la législation mosaïque. « C'est de là, dit un moraliste, que découlent la superstition, l'idolâtrie, tous les délits et les horreurs qui ont dénaturé et calomnié la religion. Pour ne pas se donner entièrement à son Créateur, pour rester le maître de ses désirs et de ses actions, pour assurer une indépendance sacrilège de sa personne et de son cœur, l'homme a imaginé toutes sortes de diversions, de complaisances, de substitutions, de remplacements. Plus les pratiques de ce culte factice étaient extraordinaires, violentes, douloureuses ou d'une luxure dégoûtante, plus on les croyait propres à guérir ce sentiment secret et importun d'une Divinité qui volait l'homme tout entier. De là les initiations sanglantes ou obscènes, les mutilations, les sacrifices humains, etc., tout cela pour éluder le grand précepte : *Dilige Dominum Deum*

*« tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua. »* A son retour, Moïse trouva que le peuple était tombé dans l'idolâtrie du veau d'or. Ce saint homme, pénétré d'horreur à la vue d'une telle ingratitude, brisa les tables de la loi, qu'il portait, et fit passer au fil de l'épée vingt-trois mille hommes des prévaricateurs. Il remonta ensuite sur la montagne, pour obtenir la grâce des autres, et rapporta de nouvelles tables de pierre où la loi était écrite. Quand il descendit, son visage jetait des rayons de lumière si éclatants, que les Israélites n'osant l'aborder, il fut contraint de se voiler. On travailla au tabernacle, suivant le plan que Dieu en avait lui-même tracé. Moïse le dédia, consacra Aaron et ses fils pour en être les ministres, et destina les lévites pour le service. Il fit ensuite plusieurs ordonnances sur le culte du Seigneur et le gouvernement politique. Après avoir réglé la marche de l'armée, il mena les Israélites sur les confins du pays bas de Chanaan, au pied du mont Nébo. C'est là que le Seigneur lui ordonna de monter sur cette même montagne où il lui fit voir la Terre promise, dans laquelle il ne devait pas entrer. Il y rendit l'esprit, âgé de 120 ans, l'an 1451 avant J.-C., laissant à l'univers l'idée d'un génie vaste, d'une Ame droite et franche, d'un législateur éclairé et profond, d'un homme extraordinairement favorisé de Dieu et conduit par lui. « Pour servir d'interprète et d'ambassadeur à la Divinité, dit un auteur célèbre par ses combats contre les erreurs modernes, il fallait un homme extraordinaire, vénérable par l'étendue de ses connaissances, encore plus respectable par ses vertus, doué d'un courage invincible et d'un zèle que rien ne pût rebuter; Dieu l'avait formé dans Moïse. Sa naissance, son éducation, sa mission, ses travaux, sa conduite, ses épreuves, sa mort, tout annonce un grand homme; il n'en fut jamais de plus propre au personnage de législateur. Il ne ressemble pas aux autres; il ne devait pas leur ressembler. Les autres fondateurs de la société ont été des philosophes, des sages, des politiques, de grands génies, si l'on veut, mais c'étaient des hommes; Moïse était l'instrument de la Divinité. D'un seul coup il enfante une législation complète; mais il ne la tient ni de lui-même, ni d'aucun autre; c'est Dieu qui a tout ordonné. Il prouve sa mission sur sa nature comme il doit la prouver, par l'esprit prophétique dont il est doué, par des miracles, tels que l'erreur n'en peut citer en sa faveur, et qui portent visiblement l'emprunte du doigt de Dieu. » C'est surtout au moment de terminer sa longue carrière que Moïse parut un grand homme. On y voit un vieillard cassé par ses travaux, qui, à la veille de sa mort, dont il sait le jour et l'heure, porte encore sa nation dans son sein, qui s'oublie lui-même pour ne s'occuper que de la destinée d'un peuple toujours ingrat et rebelle. Il ramène ses forces, il serre son style; il relève ses expressions

pour fondre en un seul corps d'ouvrage les faits et les lois renfermés dans les trois livres précédents. Il parle à un peuple rassemblé, il lit dans l'avenir; la crainte, l'espérance, la piété, le zèle, la tendresse, l'agitent et le transportent; il presse, il encourage, il menace, il prie, il conjure; il ne voit dans l'univers que Dieu et son peuple. Quel cantique que cet *Audite cœli*, qu'il prononça dans cette occasion? histoire prophétique des juifs vérifiée de la manière la plus étonnante, poème sublime dont Homère et Hésiode n'ont pas approché, qui réunit l'enthousiasme de l'inspiration divine avec celui du génie. Quelles idées, quelles expressions touchant la providence, la justice, la bonté, la puissance de Dieu! Et cela mille ans avant que les philosophes de la Grèce aient débité quelques sentences isolées sur ces grandes vérités. — Moïse est incontestablement l'auteur des cinq premiers livres de l'Ancien Testament, que l'on nomme le *Pentateuque*, et que les juifs et toutes les Eglises chrétiennes se sont accordés à reconnaître pour inspirés. Le premier et le plus important de tous est la *Genèse*. C'est l'histoire de la création et des premiers hommes, écrite avec une impression de vérité que ne présente aucune autre histoire. Le passage du néant à l'être, la naissance et le développement de toute la nature, la cause de sa fécondité et de ses progrès y sont exprimés avec une simplicité et une force que l'éloquence humaine ne peut atteindre. Les hypothèses physiques les plus accréditées ne paraissent à un esprit solide que des rêves vis-à-vis du récit de Moïse. Ce seul livre explique tout, rend raison de tout, nous apprend plus que toutes les spéculations des philosophes. On y voit, comme dans un tableau, la véritable dignité et la grandeur de l'homme, puisqu'il est l'image vivante de Dieu par son âme spirituelle, libre, intelligente et immortelle; son domaine universel sur toutes les créatures, dont le titre est la concession que Dieu lui en fit au jour de sa création; son excellence et sa supériorité sur toutes les créatures visibles; parce que si, pour le corps, il est, comme elles, tiré de la matière, il les surpasse infiniment par ce souffle divin qu'il reçoit, c'est-à-dire par la divine origine de son âme. On y est instruit de la respectable indissolubilité du mariage, puisque l'époux doit quitter tout ce qu'il a de plus cher pour s'attacher invariablement à son épouse, et qu'ils ne doivent avoir qu'un même cœur, comme ils ne forment qu'une même chair entre eux deux. On y lit la chute de l'homme, la cause de ses malheurs, et la promesse d'un médiateur qui réparerait tout. On y découvre les raisons de l'union, de l'amour et de la paix qui doivent régner entre tous les hommes, puisqu'ils tirent tous leur origine d'un même père, et qu'ils ne sont réellement sur la terre qu'une même famille. Enfin on y apprend les devoirs sacrés de la religion, le culte, l'adoration, la reconnaissance, l'amour envers le Créateur, puisque l'homme lui doit tout, et qu'il a été

distingué par tant de bienfaits, de privilèges, de grâces et d'honneurs. Dans un savant ouvrage, publié à Pavie, en latin, en 1784, l'abbé Martin de Stéphani a fait voir combien les livres de Moïse sont au-dessus des vaines attaques que lui ont livrées des historiens et des physiciens romanesques. On peut consulter aussi la *Démonstration évangélique* de Huet; l'*Histoire du ciel*, par Pluche; l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, par Guérin du Rocher. En 1783, il a paru un ouvrage de M. Pastoret, intitulé: *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste*, in-8°. Tout n'y est pas exact; mais l'auteur rend des hommages mérités au ministre et aux grandes qualités de Moïse, et fait voir combien les législateurs profanes lui sont inférieurs. On peut consulter sur Moïse sa *Vie* par Philon; le tom. I<sup>er</sup> de Fabricius (*Codex pseudo-epigraphus Veteris Testamenti*); *De vita et morte Mosis libri tres*, trad. de l'hébreu par Gaulmin, Paris, 1629, et avec une préface de Fabricius, Hambourg, 1714, in-8°; les *Antiquités judaïques*, de Josephé; *The divine Legation of Moses demonstrated*, par Guill. Warburton, évêque de Gloucester, 5 vol. in-8°, etc.

MOLANUS (JEAN VER-MEULEN, plus connu sous le nom latin de), docteur et professeur de théologie à Louvain, et censeur royal des livres, né à Lille l'an 1533, dans le temps que son père et sa mère, qui étaient domiciliés à Louvain, étaient allés faire un court séjour dans cette ville, réclama toujours Louvain pour sa ville natale, et signa constamment *Molanus Lovaniensis*. Il mourut le 18 septembre 1585, après avoir publié: une *Edition du Martyrologe d'Usuard*, accompagnée, 1<sup>o</sup> de *Notes*; 2<sup>o</sup> d'un *Appendix*; 3<sup>o</sup> d'un *Traité des Martyrologes*; 4<sup>o</sup> d'un *Abrégé des Vies des Saints des Pays-Bas*; 5<sup>o</sup> d'une *Chronique* des mêmes saints, Louvain, 1573, in-8°; *Natales sanctorum Belgii*, Louvain, 1595, in-12. Arnold Raissius, chanoine de Saint-Pierre à Douai, en a donné une édition plus ample, l'an 1626. Les *Acta sanctorum Belgii*, par l'abbé Ghesquière, ont éminemment rempli le but de cet ouvrage; *Historia sanctorum imaginum et picturarum, pro vero eorum usu contra abusum, libri IV*, Louvain, 1573, in-8°, et 1771, in-4°, avec des annotations et des suppléments par Paquot; *De Canonicis*, Louvain, 1670, ouvrage savant et curieux; *De fide hæreticis servanda*, Louvain, 1585; *De piis testamentis*, 1584, in-12; *Theologia practicæ compendium*; *Militia sacra ducum Brabantia; Rerum Lovaniensium libri duodecim*, manuscrit. Tous ces ouvrages montrent que Molanus était très-versé dans l'antiquité ecclésiastique et dans la critique, au moins pour son temps. Baronius fait un grand éloge de ce docteur, dans sa préface du *Martyrologe* romain. On trouve une liste complète des ouvrages de Molanus dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens.

MOLANUS (GÉRARD WALTER), dont le nom de famille était originairement *Van der Muelen*, théologien luthérien, abbé de Lokkum, né à Hameln en 1633, mort en 1722 à l'âge

de 89 ans, a été quelque temps en correspondance avec Bossuet, relativement à la réunion des luthériens et des catholiques. Ce fut Christophe Spinola, évêque de Neustadt, qui, désirant avec ardeur la réunion des églises chrétiennes, s'adressa pour cet objet à Molanus, alors surintendant des églises de Hanovre. (*Voy. les Oeuvres posthumes de Bossuet.*) Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de mathématiques. C'était le célèbre Leibnitz qui avait lié cette correspondance; mais il ne paraît pas qu'il se soit sérieusement occupé d'en favoriser le résultat. C'est au moins ce que l'évêque de Meaux semblait croire, d'après les incidents ou tergiversations qui empêchèrent qu'on n'en vint à une conclusion satisfaisante. D'autres prétendent que Leibnitz fut lui-même contrarié dans son dessein, et que sans des obstacles supérieurs qui ne dépendaient pas de lui, la chose aurait pu réussir. Sans nous arrêter à discuter les causes qui firent échouer une si louable entreprise, adorons la Providence, et respectons les moments qu'elle a mis dans sa puissance, pour consommer des ouvrages auxquels les hommes, abandonnés à leurs efforts et à leurs lumières, travailleront toujours inutilement. « Quelle médiation ou conciliation, dit un théologien modéré et impartial, peuvent reconnaître ou admettre des gens pour qui toute l'autorité de l'Eglise catholique est de nulle considération? Où est le particulier, de quelque savoir et de quelque vertu qu'il soit, qui puisse se flatter de jouir de plus de confiance ou d'avoir plus de force convaincante que la grande et féconde mère des chrétiens? » *Voy. MODREVIUS.*

**MOLAY** ou **MOLE** (**JACQUES DE**), natif du comté de Bourgogne, dans lequel se trouve le village dont il portait le nom, fut le dernier grand-maître de l'ordre des templiers, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle. Il était né vers 1240, de la famille des sires de Longwy et de Raon. Les grandes richesses de son ordre et l'orgueil de ses chevaliers excitaient l'envie des grands et les murmures du peuple. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scélérats de ce corps, l'un chevalier, l'autre bourgeois de Béziers, Philippe le Bel, roi de France, du consentement du pape Clément V, fit arrêter tous les chevaliers, et s'empara du Temple à Paris et de tous leurs titres. Le pape avait mandé au grand-maître d'aller en France se justifier des crimes dont son ordre était accusé. Il était alors en Chypre, où il faisait vaillamment la guerre aux Turcs. Il vint à Paris, suivi de 60 chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels étaient Gui, dauphin d'Auvergne, et Hugues de Péralde. Ils furent tous arrêtés le même jour; la plupart périrent par le feu. L'ordre fut aboli en 1311 par Clément V, dans le concile de Vienne. Molay, Gui et Hugues furent retenus en prison jusqu'en l'an 1313, qu'on leur fit leur procès. Ils eurent la lâcheté de confesser les crimes qu'on leur imputait, dans l'espérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur. (*Voy. CLÉMENT V.*)

Mais, voyant qu'on les retenait toujours prisonniers, Molay et Gui se rétractèrent. Ils furent brûlés vifs dans l'île du Palais, le 18 mars 1314 : Molay parut en héros chrétien sur le bûcher, et persuada à tout le monde qu'il était innocent. On rapporte qu'il ajourna le pape Clément à comparaitre devant Dieu dans 40 jours, et le roi dans l'année. En effet, ils ne passèrent pas ce terme. Quelques auteurs croient que cet ajournement fut imaginé après l'événement; mais un auteur moderne en a solidement prouvé la réalité : « Ce n'est pas rare, ajoute-t-il, de voir mourir au temps indiqué, des princes et des juges cités au jugement de Dieu. Outre qu'on en trouve dans Richebourg, un écrivain, dont la religion est aussi éclairée que solide, en rapporte plus de vingt exemples, et après avoir rapporté celui-ci, il s'écrie : *Peut-on dire, en voyant éclater ainsi la vengeance divine, qu'il y a du naturel et de l'ordinaire dans ces événements?* » Quoi qu'il en soit, il est certain que de tout temps les hommes ont cru que Dieu exauçait les malédictions des mourants. Il est certain encore que, dans la destruction des Templiers, il périt un grand nombre d'innocents : les désordres de quelques particuliers ont pu influer sur la réputation du corps; mais l'on ne peut croire qu'ils aient été ni universels, ni portés à l'extravagant excès qu'on a voulu supposer. « Je ne croirai jamais, dit un historien, qu'un grand-maître et tant de chevaliers, parmi lesquels on comptait des princes, tous vénérables par leur âge et par leurs services, fussent coupables des bassesses absurdes et inutiles dont on les accusait. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé en Europe à la religion chrétienne pour laquelle il combattait en Asie, en Afrique, et pour laquelle même encore plusieurs d'entre eux gémissaient dans les fers des Turcs et des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots, que de renier leur religion. Enfin je crois sans difficulté à plus de 80 chevaliers qui, en mourant, prennent Dieu à témoin de leur innocence. » D'un autre côté, il faut convenir que les premiers aveux des Templiers sont une chose très-imposante, et suffisent, quand même ils seraient faux, pour justifier le décret de leur suppression, comme nous l'avons prouvé à l'article Clément V. L'auteur de l'*Histoire critique et apologétique des Templiers* convient qu'une multitude de chevaliers ont avoué les crimes qu'on leur imputait, la plupart même librement, et sans violence ni tortures, sur de simples promesses ou menaces, et même dans de simples interrogatoires. On peut voir ces aveux plus ou moins clairement prononcés, t. II, pag. 270, 271, 276, 277, 281, etc.; et ce sont des Anglais, sur lesquels Philippe le Bel ne pouvait rien, et Clément V très-peu, qui font ces aveux. Pierre du Puy a donné l'*Histoire véritable de la condamnation de l'ordre des Templiers*, Bruxelles, 1581. Il a paru en 1779 l'*Histoire de l'abolition des Templiers*, Paris, in-12,

brochure superficielle et pétrie de petites vues très-différentes de celles de l'histoire. Il n'en est pas de même de l'*Histoire critique et apologetique des Templiers* (que nous venons de citer), par feu R. P. M. J., de l'ordre des Prémontrés, Paris, 1789, 2 vol. in-4°, ouvrage sagement et sagement écrit, mais peut-être un peu trop favorable aux Templiers. L'ouvrage de M. Raynouard, qui a pour titre *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple, et à l'abolition de leur ordre*, Paris, 1813, in-8°, est encore plus en faveur des Templiers. De Hammer a tenté d'établir par de nombreux monuments la réalité des crimes imputés aux Templiers; il a été réfuté dans le *Journal des Savants* et dans la *Bibliothèque universelle*.

**MOLIERE (JEAN-BAPTISTE POQUELIN DE)**, l'un des plus illustres écrivains de la littérature française, né à Paris le 15 janvier 1622, de Jean Poquelin, marchand tapissier, mourut à Paris le 17 février 1673, à 51 ans, d'une maladie de poitrine, à la suite des efforts qu'il venait de faire pour jouer le rôle d'Argan dans le *Malade imaginaire*. Deux religieuses qui étaient venues quêter à Paris pendant le carême, et qu'il avait accueillies dans sa maison, lui prodiguèrent dans ses derniers moments les soins les plus empressés. Le curé de Saint-Eustache lui refusa la sépulture ecclésiastique; mais le roi intervint auprès de l'archevêque de Paris, et deux prêtres accompagnèrent le cercueil de Molière jusqu'au cimetière Saint-Joseph. Le *Misanthrope*, l'*Avare*, les *Femmes savantes*, *Tartufe*, les *Précieuses ridicules*, *Pourceaugnac*, l'*École des maris*, le *Bourgeois gentilhomme*, et d'autres pièces où la morale malheureusement n'est pas toujours assez respectée, assurent à ce grand écrivain l'immortalité de la gloire humaine. La notice détaillée de la vie et des ouvrages de Molière n'appartient pas à ce Dictionnaire; mais nous avons pensé qu'on y lirait avec intérêt quelques vers qui lui furent inspirés par la muse chrétienne: le *Journal des Artistes*, dit l'*Ami de la religion* du 15 août 1837, a cité dans un de ses numéros les huit vers suivants qui se trouvent au bas d'une estampe gravée au xvii<sup>e</sup> siècle par Le Doyen, d'après une composition de F. Chauveau, et représentant la *confrérie de l'esclavage de Notre-Dame de la Charité, établie en l'église des religieux de la Charité par N. S. P. le pape Alexandre VII, l'an 1665*:

Brisez les tristes fers du honteux esclavage  
Où vous tient du péché le commerce odieux;  
Et venez recevoir le glorieux service  
Que vous tendent les mains de la reine des cieux.  
L'un sur vous à vos sens donne pleine victoire,  
L'autre sur vos sens vous fait régner en rois;  
L'un vous tire aux enfers et l'autre dans la gloire.  
Hélas! peut-on, univels, bauer sur le clois!

On n'eût peut-être pas pensé à tirer ces vers de l'oubli auquel semblait les condamner la médiocrité de l'estampe qu'ils accompagnent. Mais on lit au bas le nom de *J.-B. P. Molière*, et il est assez piquant de voir des vers

d'un genre religieux sortis de la plume d'un auteur qui s'était exercé sur des sujets tout différents. La gravure dont il s'agit se voit au cabinet des estampes de la Bibliothèque de la rue de Richelieu, dans le premier volume de l'*Oeuvre de Chauveau*. Nous avons cru qu'il n'était pas sans quelque utilité de rappeler ici ces quelques vers religieux du poète qui fit la comédie du *Tartufe*, œuvre dirigée en réalité contre l'hypocrisie, mais dont l'impiété s'est fait une arme contre la religion et contre le clergé.

**MOLINA (Louis)**, jésuite, né Fan 1555 à Cuéncz dans la Castille-Neuve; mort à Madrid en 1600, à 69 ans, enseigna pendant vingt ans la théologie, dans l'université d'Evoira, avec grand succès. Son esprit était vif et pénétrant, sa mémoire heureuse: il aimait à se frayer des routes nouvelles et à chercher de nouveaux sentiers dans les anciennes. Ses principaux ouvrages sont: des *Commentaires* sur la première partie de la Somme de saint Thomas, en latin; un grand et savant traité de *Justitia et jure*, Mayence, 1639, 9 vol. in-folio; un livre, de *Concordia gratia et liberi arbitrii*, Lisbonne, 1588, avec un *Appendix*; in-4°, fort cher. C'est cet ouvrage qui fit naître les disputes sur la grâce, et qui partagea les dominicains et les jésuites en thomistes et en molinistes. Dès que la production du jésuite parut, Henriquez, son confrère, la censura dans son traité de *Fine hominis*. Les dominicains soutinrent thèses sur thèses, pour retrouver le nouveau système. Le cardinal Quiroa, grand-inquisiteur d'Espagne, fatigué de ces querelles, les porta au tribunal de Clément VIII. Ce pontife forma, pour les terminer, en 1597, la célèbre congrégation qu'on appelle de *Auxiliis*. Mais, après plusieurs assemblées des consultants et des cardinaux, où les dominicains et les jésuites disputèrent contradictoirement en présence du pape et de la cour romaine, il ne fut rien décidé. Paul V, sous lequel ces disputes avaient été continuées, se contenta de donner un décret en 1607, par lequel il permit aux deux écoles d'enseigner leurs sentiments, leur défendit de se censurer mutuellement, et enjoignit aux supérieurs des deux ordres de punir sévèrement ceux qui contreviendraient à cette défense: décision sage et parfaitement équitable. Les deux écoles se réunissant dans tous les points décidés par l'Eglise, et détestant les erreurs opposées, il fut inutile de prononcer sur la manière dont elles établissaient leurs conclusions: il suffisait qu'elles y arrivassent bien ou mal. Le défaut de raisonnement, quel qu'il pût être, devenait une affaire de logique et non de théologie. Il pouvait d'ailleurs se faire que les deux partis eussent tort; et en ce cas il eût été injuste de condamner l'un préférablement à l'autre. C'était un artifice des jansénistes d'appeler molinistes tous ceux qui rejetaient la doctrine de leurs coryphées, comme si tous les catholiques professaient la doctrine de Molina. Les philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle mettaient en opposition le motif

nisme et le jansénisme, pour faire entendre que les catholiques n'étaient pas d'accord : en quoi il y avait deux impostures grossières, 1<sup>re</sup> parce qu'on mettait de niveau un sentiment orthodoxe avec une hérésie pros- crite ; 2<sup>de</sup> parce qu'on rangeait parmi les catholiques une secte anathématisée et plus ennemie de l'Eglise que les nestoriens et les ariens. Voy. LEMOS, LESSIUS, MEYER, SERRY, MERLIN (Charles).

MOLINA (ANTOINE), chartreux, né à Villa-Nueva-de-los-Baños, dans la Castille, dont on a un traité de l'Instruction des prêtres, ouvrage très-propre à honorer le sacerdoce, et à sanctifier ceux qui en sont revêtus. On l'a traduit en latin, Anvers, 1618, in-8°, et en français, Paris, 1677, in-8°. Molina mourut vers 1612, après s'être acquis une grande réputation de piété.

MOLINA (DOMINIQUE), religieux dominicain, natif de Séville, publia en 1626 un *Recueil des bulles des papes*, concernant les privilèges des ordres religieux.

MOLINA ou ESCALONA (ALPHONSE DE), missionnaire de l'ordre des frères mineurs ou Cordeliers, né l'an 1496 à Escalona, petite ville de la Castille Nouvelle, prit, suivant l'usage, en faisant sa profession, le nom de sa ville natale. En 1526, il fut envoyé dans les missions de l'Amérique, et il mourut en 1584 à Mexico, après avoir travaillé pendant 50 années à répandre dans ces contrées les lumières de l'Évangile. Ses confrères lui consacrent un bel éloge dans la *Seraphica historia provincia sancti Evangelii*. Outre ses *Sermons*, une *Vie de saint François*, et divers *Opuscules ascétiques*, on a de lui : *Catechismo mayor y menor*, Mexico, 1546 ; *Confessionario mayor y minor*, ibid., 1565 ; *Arte de la lengua mexicana y castellana*, ibid., 1571, in-8° : cette grammaire, qui est la première qui ait paru sur cette langue, est très-rare ; *Vocabulario en lengua castellana y mexicana*, ibid., 1555, in-4°, et 1571, in-fol.

MOLINA (JEAN-IGNACE), jésuite, né à Talca au Chili le 2<sup>e</sup> juin 1749, était, dès l'âge de vingt ans, bibliothécaire de son ordre, à Sant-Yago. Lors de la suppression des jésuites dans les possessions espagnoles, il passa en Europe, et se fixa à Bologne, où il se consacra à l'enseignement. La mort d'un neveu ayant fait passer dans ses mains une fortune considérable en 1815, le P. Molina en employa une grande partie à fonder une bibliothèque dans sa ville natale. Il mourut à Bologne le 12 septembre 1829, laissant : *Saggio sulla storia naturale del Chili*, Bologne, 1782, in-8°, avec une carte : trad. en allemand par Brandis, Leipzig, 1786, in-8° ; et en français, avec des notes, par Gruvel, Paris, 1785, in-8° ; *Saggio della storia del Chili*, Bologne, 1787, in-8°, avec une carte ; 2<sup>e</sup> édit. au m., ibid., 1810, in-4°, avec carte et portrait. Il est à regretter que ce livre, qui a été traduit en plusieurs langues, ne l'ait pas encore été en français.

MOLINELLI (JEAN-BAPTISTE), clerc régulier de la congrégation des Ecoles-Pies, né à Gênes en 1730, professa successivement la

philosophie à Oneglia, et la théologie à Gênes et à Rome. On trouva une thèse qu'il fit soutenir dans cette dernière ville, en 1777, sur les sources de l'incorruptibilité, et sur la vérité de la religion chrétienne, in-4° de 89 pages. Il composa dans le même temps un *Traité sur la primauté du pape*, et retourna peu de temps après dans sa patrie, où il professa de nouveau la théologie. En 1788, il joignit des remarques et des notes à la théologie de Lyon, donnée à Gênes par Olzati. Ce soin montre assez à quelle école appartenait Molinelli. Ses opinions lui attirèrent des démêlés avec le savant et pieux Lambruschini, barnabite, professeur de théologie au séminaire de l'archevêque. Partisan de la révolution de son pays, il fit partie d'une espèce d'académie ecclésiastique formée pour la propager, et dont les principaux membres étaient l'évêque Solari, Palmieri, Dogola, etc. Ils publiaient plusieurs ouvrages en faveur du système démocratique, et Molinelli donna (en italien) le *Préservatif contre la séduction* ; et *De droit de propriété des églises sur les biens ecclésiastiques*. Le sénat de Gênes l'avait nommé un de ses trois théologiens, et il rédigea, en cette qualité, des mémoires et des consultations sur différentes matières. Molinelli mourut à Gênes en 1799, laissant de nombreux manuscrits.

MOLINET (CLAUDE DU), chanoine régulier et procureur général de la congrégation de Sainte-Geneviève, naquit à Chalons-sur-Marne en 1620 ; d'une famille ancienne. Il vint achever ses études à Paris, et s'appliqua ensuite à découvrir ce qu'il y a de plus caché dans l'antiquité. Il amassa un cabinet considérable de curiosités, et mit la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris dans un état qui l'a rendu l'objet de l'attention des curieux. Louis XIV se servit de lui pour aider à ranger ses manuscrits et à lui en trouver de nouvelles. Le P. du Molinet en fournit à ce monarque plus de 800, qui lui méritèrent des gratifications considérables. Ce savant antiquaire mourut le 2 septembre 1687, regretté de plusieurs illustres amis, que son savoir autant que son caractère lui avait procurés. Ses principaux ouvrages sont : une *Édition des Epîtres d'Etienne*, évêque de Tournai, avec de savantes notes, 1632, in-8°. Cet évêque de Tournai, mort en 1203, était en même temps abbé de Sainte-Geneviève de Paris ; *l'Histoire des papes par médailles*, depuis Martin V jusqu'à Innocent XI, Paris, 1679, in-4°, en latin ; ouvrage effacé par celui du P. Philippe Bonanni sur le même sujet ; des *Réflexions sur l'origine et l'antiquité des chanoines séculiers et réguliers*, 1674, in-4° ; un *Traité des différents habits des chanoines*, 1666, in-8° ; une *Dissertation sur la mise des lettres d'Isis*, etc. ; le *Cabinet de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol., peu commun. Ces différents écrits offrent des choses curieuses et recherchées.

MOLINIER (JEAN-BAPTISTE), prédicateur, né à Arles en 1675, entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1700, et prêcha dans la

suite avec applaudissement à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. Massillon, l'ayant entendu, fut saisi des traits vifs et saillants de son éloquence; et, surpris de ce qu'avec un talent si décidé, il était si inégal, il lui dit alors : « Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du peuple ou des grands. » Il est certain que lorsqu'il travaillait ses discours, il égalait les plus célèbres orateurs; mais il comptait trop sur sa facilité, et ne modérait pas assez l'impétuosité de son imagination. Molinier quitta l'Oratoire vers 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris reprendre l'exercice du ministère de la prédication. Le successeur du cardinal de Noailles (Vintimille) le lui ayant interdit à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*, et de ses liaisons avec les convulsionnaires, il ne s'occupa plus qu'à revoir ses sermons. Il mourut le 15 mars 1745, à 70 ans. On a de lui : *Sermons choisis*, en 14 vol. in-12, 1730 et années suivantes. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquait que le goût; son style est incorrect, inégal et défiguré par des termes communs, qui font un étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. De ces 14 volumes, il y en a trois de *Panegyriques* et deux de *Discours* sur la vérité de la religion chrétienne; *Exercice du pénitent et office de la pénitence*, in-8°; *Instructions et prières de pénitence*, in-12, pour servir de suite au *Directeur des âmes pénitentes*, du P. Vaugé; *Prières et pensées chrétiennes*, etc. — Les sermons de Molinier ont été publiés dans la collection des *Orateurs sacrés* de M. Migne, avec ceux de plusieurs autres prédicateurs, sous ce titre : *Sermons choisis de Camus, de Godeau, de Cotton, de Caussin, de Molinier de Toulouse*, 1 vol. in-4°.

MOLINOS (MICHEL), prêtre espagnol, naquit dans le diocèse de Saragosse en 1627, d'une famille considérable par ses biens et par son rang. Né avec une imagination ardente, il s'établit à Rome, et y acquit la réputation d'un grand directeur. Il avait un extérieur frappant de piété, et il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit. Le feu de son génie lui fit imaginer des folles nouvelles sur la mysticité. Il débita en 1675 ses idées dans son ouvrage intitulé : *la Guide spirituelle*, livre qui fut imprimé d'abord en espagnol, puis en italien et en latin, et qui le fit enfermer dans les prisons de l'inquisition en 1685. Cet ouvrage parut d'abord admirable : « La théologie mystique, disait l'auteur dans sa préface, n'est pas une science d'imagination, mais de sentiment... On ne l'apprend point par l'étude, mais on la reçoit du ciel. » Cela était vrai à bien des égards; mais l'auteur en porta trop loin les conséquences, et en fit de fausses applications. Ce ne fut qu'en creusant dans une espèce d'abîme où Molinos s'enfonça et son lecteur avec lui, qu'on aperçut tout le danger de son système. Le P. Segneri ayant entrepris d'en découvrir le venin dans un livre qu'il

publia sous le titre de *l'Accord de l'action et du repos dans l'oraison*, peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât la vie. Ou le regarda comme un homme jaloux, aveuglé par une basse envie, qui calomnait un saint. Son livre fut censuré, et on ne lui rendit justice que lorsque l'hypocrisie fut démasquée. « On vit, dit le P. d'Avrigny, que l'homme prétendu parfait de Molinos est un homme qui ne raisonne point; qui ne réfléchit ni sur Dieu ni sur lui-même; qui ne désire rien, pas même son salut; qui ne craint rien, pas même l'enfer; à qui les pensées les plus impures, comme les bonnes œuvres, viennent absolument étrangères et inutiles. » La souveraine perfection, suivant le rêveur espagnol, consistait à s'anéantir pour s'unir à Dieu : de façon que, toutes les facultés de l'âme étant absorbées par cette union, l'âme ne doit plus se troubler de ce qui peut se passer dans le corps. Peu importe que la partie inférieure se livre aux plus honteux excès, pourvu que la supérieure reste concentrée dans la Divinité par l'oraison de quétude. Cette hérésie se répandit en France, et y prit mille formes différentes. Malaval, madame Guyon et Fénelon en adoptèrent quelques idées, mais non pas les plus révoltantes. Celles de Molinos furent condamnées en 1687, au nombre de 68. On en trouve une réputation dans le tome IV des *Oeuvres de Fénelon*, publiées à Versailles, chez Lebel. Le même volume contient une analyse judicieuse de la doctrine de Molinos, et la différence de cette doctrine avec le quietisme mitigé de madame Guyon. Molinos fut obligé de faire une abjuration publique de ses erreurs, et il fut enfermé dans une prison, où il mourut en 1696, âgé de près de 70 ans. Quelques-uns ont avancé que Molinos en était venu jusqu'à ouvrir la porte aux abominations des gnostiques; mais d'autres le justifient sur ce point, et soutiennent qu'il n'a pas admis cette horrible conséquence. Les sentiments dans lesquels on vit qu'il est mort viennent à l'appui de cette assertion. Des lecteurs superficiels ont quelquefois confondu avec le quietisme ou la quétude de Molinos, cette paix de l'âme que nous devons garder, même dans la détestation et la fuite du péché. Le quietisme enseigne qu'il n'y a pas de péchés pour les âmes unies à Dieu, et que dès lors il ne faut pas s'en inquiéter. La vraie théologie dit qu'il faut pleurer ses péchés sans agitation, sans se tracasser et sans s'abattre. « Il est difficile de comprendre, dit un auteur ascétique, qu'on puisse confondre de telles disparates, et cela à la faveur de la misérable équivoque qui porte sur le mot *quiet*; la douleur, la componction, les regrets les plus vifs d'avoir offensé Dieu, sont calmes et paisibles. Le *Peccavi Domino* de David, le *Flevit amare* de saint Pierre, étaient sans agitation et sans trouble. La situation contraire vient de la grande idée qu'on a de soi-même, de ses vertus, d'un désir de perfection rapporté à soi et non pas à Dieu. »

**MOLITOR** (ULRICH), est connu par un livre rare, intitulé : *Tractatus de lamis et pythonicis mulieribus*, Constance, 1489, in-4°; Paris, 1561, in-8°, où il y a des choses fort singulières, qu'on traiterait aujourd'hui de fables, dit Feller, et dont quelques-unes néanmoins paraissent avec tout l'appareil d'une critique savante. Son style est assez pur et nourri; et dans ce qu'il raconte de plus extraordinaire, on reconnaît le ton d'un homme circonspect et réfléchi. Molitor mourut en 1492.

**MOLLER** ou **MOELLER** (HENRI), théologien protestant, se rendit habile dans la langue hébraïque, et professa longtemps dans l'université de Wittenberg. Il mourut à Hambourg, son pays natal, le 26 novembre 1589, à l'âge de 61 ans. On a de lui des *Commentaires* sur Isaïe et sur les Psaumes, et des *Poésies* latines.

**MOLLER** (DANIEL-GUILLAUME), né à Presbourg en 1642, voyagea dans toutes les parties de l'Europe, fut professeur en histoire et en métaphysique, et bibliothécaire dans l'université d'Altdorf, où il mourut le 25 février 1712. Il s'était rendu à Vienne pour demander la conservation des privilèges dont jouissaient les protestants de la Hongrie. Son langage déplut aux ministres, qui l'invitèrent à quitter cette capitale dans les 24 heures. Craignant d'être arrêté à Presbourg, il se réfugia à Nuremberg, d'où il fut appelé à Altdorf. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Oratio de confusione linguarum Babylonica*, Wittenberg, 1662, in-4° : l'auteur n'avait que vingt ans quand il prononça cette harangue, où il y a beaucoup d'érudition; *Meditatio de insectis quibusdam Hungaricis prodigiis ex aere una cum nive in agros delapsis*, Francfort, 1673, in-12; *Opuscula ethica et problematico-critica*, Francfort, 1674, in-12; *Opuscula medico-historico-philologica*, 1674, in-12; *Curriculum poeticum*, Altdorf, 1674; *Mensa poetica*, ibid., 1678, in-12, deux recueils des poésies que l'auteur avait composées dans sa jeunesse; *Indiculus philologorum ex Germania oriundorum*, etc., Altdorf, 1691, in-4°. Czvitinger a rassemblé une foule de détails intéressants sur la vie et les ouvrages de Moller, dans le *Specimen Hungariæ litterar.*, pag. 256-275. On peut consulter aussi Horanyi, *Mem. Hungar.*, II, 628-646; Klein, *Notice des pasteurs hongrois*; Will, *Dict. des Nurembergeois*, tome II, pag. 640-649.

**MOLLEVAUT** (CHARLES-LOUIS), membre de l'institut (académie des inscriptions), docteur ès-lettres, né l'an 1767 à Nancy, était fils d'Etienne Mollevaut, avocat distingué de cette ville, qui fut député à la Convention, et que ses confrères élurent bâtonnier l'année même de sa mort, arrivée en 1815. Le jeune Charles fut un des élèves de Dansse de Villoison, dont il conserva l'amitié. Il se consacra à l'instruction publique, enseigna les langues anciennes au lycée impérial de Nancy, et se fit connaître surtout par des traductions en vers et en prose. En 1803, parut sa traduction des *Amours d'Héro et*

*Léandre*, poème de Musée le Grammairien, Paris, Didot, in-8°, avec le texte grec; elle a été réimprimée, sans le grec, à la suite de la 2<sup>e</sup> édition des *Elégies*, en 1821. En 1816, Mollevaut, déjà correspondant de l'académie des sciences depuis plusieurs années, en fut nommé membre par l'ordonnance royale qui organisa cette société sur de nouvelles bases. Il est mort, il y a quelques années, à peu près oublié, malgré la précaution qu'il avait prise, en 1840, de publier une *Notice raisonnée* sur ses ouvrages, dans laquelle il se prodigue les éloges avec une libéralité qui fait sourire. La même confiance dans son talent se montre dans l'*Ode à la Postérité*, petite brochure in-18, de 8 pages, réimprimée en 1840. Voici quelques-unes des paroles mises par lui dans la bouche de la Postérité qu'il personnifie.

« Ah! si les cris jaloux d'une ignoble impuissance  
Osèrent de ses mœurs attaquer l'innocence,  
Tous ses muets mépris les ont seuls combattus!  
Moi, sur son noble front, qui me tint sa promesse,  
J'ai mis la palme du Permesse,  
Et je mets à sa main la palme des vertus.

« Il fit ce que jamais nul mortel n'a pu faire!  
Et, vivant des lauriers que son bonheur préféra,  
Sa riche pauvreté dompte les longs revers :  
Prompte à les secourir, ma céleste vengeance  
Contre une impitoyable engeance,  
C'est de la sillonner du foudre de ses vers... »

La critique, plus sévère, jugera que la richesse de la rime et cette fidélité, nous ne disons pas littérale, mais *numérale*, qui s'impose la loi de reproduire dans une version exactement la même quantité de vers que le texte original, ne rachètent pas l'impropriété des termes, les constructions pénibles et vicieuses, l'accumulation des épithètes et les déféctuosités d'un style souvent ampoulé. Celle de ces publications qui lui vaut une mention dans ce Dictionnaire est intitulée : *Chants sacrés*, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1832, in-18. « Ce volume, dédié à l'académie des inscriptions et belles-lettres, dit l'auteur lui-même dans la Notice dont nous avons parlé, contient des dithyrambes et des odes dus aux prophètes, des poèmes pris dans les parties les plus intéressantes de la Bible, un discours préliminaire sur la poésie sacrée, et des notes qui, dans ces sujets traités, mettent en parallèle avec Mollevaut nos premiers écrivains, et prouvent, jusqu'à l'évidence, la supériorité de l'auteur des Chants sacrés. » Salluste, Tacite (*Vie d'Agricola* et *Mœurs des Germains*), Anacréon, Catulle, Tibulle, Properce, Martial, Virgile, Ovide (*les Amours*, *l'Art d'aimer*), Horace (*Art poétique*), etc., furent successivement traduits par lui. Virgile le fut en prose et en vers. C'est au nombre et à la variété de ses traductions que se rapporte le vers un peu prétentieux : *Il fit ce que jamais*, etc. Ses compositions originales sont : *Eloge de Goffin*, ou *les mines de Beaujon*, 1812, in-4°; *Poésies*, 1813, in-12; *La Paix*, 1814, in-8°; *Elégies*, 1816, in-18; 2<sup>e</sup> édition, 1821, in-18, grav.; *Ode sur le mariage du duc de Berry*, 1816, in-8°; *Fables en quatrains* : cent fables, 1820; cent fables nouvelles, 1836. soixante fables

nouvelles, 1839; *Poésies diverses*, 1821, 1 v. in-18, grav.; *Pensées en vers*, production morale, 1839, 3<sup>e</sup> édition, in-18; *Les Fleurs*, poème avec des notes, 1818, 1 vol. in-18, orné de fleurs peintes par Bessa, et de gravures d'après les dessins de Chasselat. Molléveut a laissé en manuscrit : *Les Oiseaux*, poème également en quatre chants; les *Cent-jours*, poème épique; *César dans les Gaules*, tragédie; des *Mémoires* lus à l'académie des inscriptions, etc. Cet auteur avait du savoir et n'était pas dépourvu de mérite; mais l'absence de goût se fait trop apercevoir dans la plupart de ses ouvrages.

MOMBRIUS ou MOMBRIUS (BONINUS ou BONINO), écrivain milanais, est connu par son *Sanctuarium, seu Vitæ sanctorum*, 2 vol. in-fol., sans nom de ville et sans date. Ce livre, très-rare et très-cher, est recherché par les bibliomanes pour l'ancienneté de l'édition. On croit qu'il parut à Milan vers l'an 1479. On a aussi des *Poésies* de cet auteur. Voyez, pour de plus grands détails, l'*Histor. topograph. Mediol.*, de Saffi, p. 146, ainsi que la première partie, p. 939, et la deuxième partie, p. 2007 du tome II de la *Biblioth. scriptor. Mediol.*, d'Argellati.

MONCEAUX (FRANÇOIS DE), en latin *Moncæus*, jurisconsulte et poète d'Arras, s'appliqua à l'étude de l'écriture sainte; il était seigneur de Froideval, et fut envoyé par Alexandre Farnèse, duc de Parme, en ambassade vers Henri IV, roi de France. On a de lui : *Bucolica sacra*, in-8°, Paris, 1589; *Aaron purgatus, sive de Vitulo aureo non vitulo, libri duo*, 1606, in-8° : livre qui a été réfuté par Robert Visorius. Il est inséré dans les *Critici sacri* de Pearson, et il a été prohibé à Rome, l'an 1609; l'*Histoire des apparitions divines faites à Moïse*, Arras, 1594, in-4°; *Templum justitiæ*, poème, Douai, 1590, in-8°; *Lucubratio in caput 1 et 7 Cantici Canticorum*, Paris, 1587, in-4°; une *Paraphrase* en vers sur le Psaume XLIV. Tous ces ouvrages sont en latin; il y a des recherches et des singularités.

MONDELLI (FRANÇOIS-ANTOINE), évêque de Citta-di-Castello, né à Rome le 7 février 1755, avait débuté en 1786 en publiant dix *Dissertations* sur des matières de critique et d'érudition religieuse. Il montra une grande fermeté pendant la persécution de l'Eglise de Rome, et, sous le pontificat de Pie VI, il refusa le serment au gouvernement intrus. A l'événement de Pie VII, il reprit les travaux qu'il avait été obligé d'interrompre, et fut un des premiers fondateurs de l'académie de la religion catholique. Le 29 septembre 1805, il fut sacré évêque des sièges unis de Terracine, Sezze et Piperno, et il s'adonna ensuite avec le plus grand zèle aux soins de l'administration de son diocèse. Exilé à Trévoux lorsque de nouveaux orages eurent bouleversés les Etats pontificaux, le prélat composa plusieurs *Opuscules* en français sur divers sujets de dévotion. Après les événements de 1815, il revint à Rome, et fut promu par Pie VII à l'évêché de Citta-di-Castello. Mondelli mou-

rut le 2 mars 1825, laissant, outre les écrits dont nous avons parlé : *Discours politique moral sur les devoirs de l'homme envers Dieu*, 1790, in-8°; *Véritable idée du citoyen heureux*, 1796, in-8°; *Synodus Tifernatensis*, 1818, in-4°.

MONDONVILLE (JEANNE DE JULIARD, dame DE), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut distinguée de bonne heure par sa beauté et son esprit. Recherchée par divers seigneurs, elle épousa en 1646 Turles, seigneur de Mondonville. Ayant perdu son époux, elle se mit sous la direction de l'abbé Ciron, et forma le projet d'employer ses biens à la fondation d'une congrégation, dont l'abbé Ciron dressa les statuts et les règlements. Ce nouvel institut fut confirmé par un bref d'Alexandre VII, en 1662, et autorisé de lettres-patentes en 1663. Peu de temps après, ces Constitutions furent imprimées avec l'approbation de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs. C'est cet institut si connu sous le nom de *Congrégation des Filles de l'Enfance*. Il avait déjà formé des établissements dans plusieurs diocèses, lorsqu'on prétendit qu'il servait d'asile à des factions et à des menées dangereuses pour l'Eglise et pour l'Etat. On nomma des commissaires, et, après un mûr examen, la congrégation de l'Enfance fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686. L'institutrice fut reléguée dans le couvent des hospitalières de Coutances, et privée de la liberté d'écrire et de parler à aucune personne du dehors. Elle y mourut en 1703. Les filles de l'Enfance furent dispersées. L'abbé Racine, dans son *Histoire ecclésiastique*, en fait presque des martyres; les gens impartiaux les regardèrent comme les victimes d'un fanatisme dont elles ne connaissaient ni les vues ni les ressorts. « La cour (dit un auteur très-instruit de cette affaire) eut des preuves incontestables que cette fondatrice avait donné asile à des hommes de mauvaise doctrine et malintentionnés pour l'état, « tels que le P. Cercle et l'abbé Dorat; « qu'elle avait fourni à ceux-ci les moyens « de sortir du royaume; qu'elle avait fait imprimer, dans sa maison et par ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du roi et de son conseil. On eut cette imprimerie : on dressa des procès-verbaux; et sur tous ces faits, on eut quantité de dépôts authentiques et juridiques, avec les témoignages des plus anciennes tiges de cette maison. » Voy. JULIARD et REBOULET.

MONETA (le Père), dominicain de Cramone, vivait du temps même de saint Dominique, et mourut vers 1240. Il se rendit célèbre par sa science et son zèle contre les hérétiques. Le P. Riccinus, du même ordre, fit imprimer à Rome, en 1643, in-104, un *Traité* latin du P. Moneta contre les Vaudois.

MONGIN (EDME), prélat français, né à Baroville dans le diocèse de Langres en 1668, fut précepteur du duc de Bourbon et de comte de Charolais. Il mérita, par ses talents

pour la chaire, l'évêché de Bazas en 1724. C'était un homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le recueil de ses *Œuvres*, publié à Paris en 1745, in-4°. Cette collection renferme ses *Sermons*, ses *Panegyriques*, ses *Oraisons funèbres*, et ses *Pièces académiques*. Ce prélat mourut en 1746 à Bazas. On trouve son *Eloge* dans le recueil de d'Alembert.

MONGODIN (ANDRÉ-JACQUES), prêtre et curé, était né de parents pauvres, mais d'une condition honnête. Après s'être distingué pendant son vicariat par un zèle infatigable, il fut, à la demande et aux vœux unanimes de la paroisse, nommé recteur ou curé de Saint-Aubin, dans la ville de Rennes. Au moment de son installation, la fondation de rente pour les pauvres n'était que d'un écu ; et à sa mort, arrivée vingt ans après, il en a laissé une d'environ 700 livres constituée en leur faveur. Il ne souffrit jamais qu'on fit des quêtes dans sa paroisse pour les pauvres ; et lorsque le parlement permit à celles de Rennes de faire des emprunts, il ne consentit point que la sienne en fit : il pourvut lui-même à ses besoins ; ses dîmes y étaient employées. « Mon revenu, disait-il, appartient aux malheureux, je suis leur caissier, qu'ils viennent chez moi retirer ce qui leur est dû. » Il se trouva quelquefois dans des moments de disette ; et, n'ayant rien à donner, il partagea avec eux son repas. Enfin épuisé par des travaux vraiment apostoliques et l'activité d'une charité intelligente et généreuse, il mourut en 1775 dans son confessionnal, en réconciliant les pécheurs avec Dieu : mort plus glorieuse aux yeux du vrai sage que celle des héros profanes qui expirent sur un champ de bataille, couverts du sang de leurs frères. Ses paroissiens lui dressèrent un monument avec cette inscription simple, mais touchante et énergique :

Hic jacet  
Andreas Jacobus Mongodin,  
Hujus parochiæ rector,  
Cleri diocæsani procurator ;  
Virtute, consilio, exemploque potens,  
Pauperum pater, pauper ipse,  
Ut diximus Providentiæ subsidio,  
Sic in victu parcimoniam dives,  
Egenis alimenta, vestes abunde suffecit ;  
Hanc sacram ædem  
Refecit, amplavit, exornavit ;  
In sacro præsentis tribunalii sedens  
Animam Deo reddidit.

MONIGLIA (THOMAS-VINCENT), célèbre religieux dominicain, né à Florence le 18 août 1686, mort à Pise le 15 février 1767, abandonna sa patrie et son institut pour passer en Angleterre, séduit qu'il était par l'espoir de briller sur un plus grand théâtre. Mais, trompé dans son attente, il fut réduit à se faire précepteur pour vivre. Le grand-duc Côme III, prince religieux, ayant obtenu de l'ordre le pardon de ses erreurs, Moniglia revint en Italie, et fut adjoint au savant Père Thomas-Marie Minorelli, préfet de la bibliothèque de Casanate à Rome. Appelé à succéder dans la chaire de théologie de Florence au Père Orsi, qui fut depuis car-

dinal, ses talents le firent connaître à toute l'Italie. Il s'appliqua à faire oublier ses anciennes fautes, et fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à Pise, par le grand-duc François. Le pape Benoît XIV, qui faisait grand cas de son mérite, le combla d'honneurs. On a du Père Moniglia : *de Origine sacrarum precum Rosarii B. M. V. dissertatio*, Rome, 1725, in-8°. Cette dissertation est dirigée contre les bollandistes, qui prétendaient que saint Dominique n'est point l'auteur des prières du Rosaire : *de Annis Jesu Christi servatoris, et de religione utriusque Philippi Aug. dissertationes duæ*, Rome, 1741, in-4° ; *Dissertazione contro i fatalisti*, deux parties, Lucques, 1744 ; *Dissertazione contro i materialisti ed altri increduli*, 2 tom. in-8°, Padoue, 1750 ; *Osservazioni critiche filosofiche contro i materialisti, divise in due trattati*, in-8°, Lucques, 1760. Moniglia fut un des premiers qui, en Italie, s'élevèrent contre les doctrines philosophiques. *La mente umana spirito immortale, non materia pensante*, 2 t. in-8°, 1766. Ses connaissances ne se bornaient pas à la théologie. Outre le latin et le grec, Moniglia savait l'hébreu ; il était versé dans l'histoire ancienne et moderne, et possédait parfaitement la géographie. Ni les hautes mathématiques, ni l'histoire naturelle ne lui étaient étrangères, et peu de savants jouissent d'une réputation mieux établie. Il a aussi beaucoup écrit sur *l'Introduction et les progrès de la religion catholique dans les Indes*, particulièrement en ce qui concernait la mission à la Chine du cardinal de Tournon, dont il prit la défense. On trouve sa Vie dans les *Vite Italorum*, de Fabbroni.

MONIQUE (sainte), mère de saint Augustin, née en 332 de parents chrétiens, fut mariée à Patrice, habitant de Tagaste en Numidie, avec lequel elle eut deux fils et une fille. Elle convertit son mari, qui était païen, et obtint par ses prières et par ses larmes la conversion de saint Augustin, son fils aîné, qui était engagé dans les plaisirs du siècle et dans les erreurs du manichéisme. Après avoir enfanté ce cher enfant à l'Eglise et à la religion, elle mourut en 387 à Ostie, où elle s'était rendue avec lui pour passer en Afrique. L'Eglise célèbre la fête de sainte Monique le 4<sup>e</sup> jour de mai. Par une application ingénieuse et touchante, on lit à l'Evangile de la messe la résurrection du fils de la veuve de Naim. L'oraison *Deus, morientium consolator*, etc., est pleine d'onction et de la plus tendre piété. Godescard a écrit la *Vie de sainte Monique*, et le pape Martin V a rédigé l'*Histoire de la translation de son corps à Rome en 1430*.

MONMOREL (CHARLES LE BOURG DE), né à Pont-Audemer, fut fait aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1697. L'abbaye de Lannoi fut la récompense de son talent pour la chaire, autant que l'effet de la protection de madame de Maintenon. Nous avons de lui un recueil d'*Homélies* estimées, sur les évangiles des dimanches, des jours du carême, et des mystères de Jésus-Christ et de

la sainte Vierge. Cette collection, précieuse aux curés de campagne et même à ceux des villes, forme 10 vol. in-12. L'auteur écrit avec simplicité, avec précision, et ne s'éloigne guère de la méthode et du style des saints Pères dont il place à propos les plus belles sentences. Nous ignorons l'année de sa mort.

**MONNEL (SIMON-EDME)**, conventionnel, né l'an 1748 à Weissembourg, était à l'époque de la révolution curé de Valdelancourt, dans le diocèse de Langres. Elu député aux états-généraux, en 1789, par le clergé du bailliage de Chaumont-en-Bassigny, il vota dans l'assemblée constituante avec le côté gauche, et prêta le serment à la constitution civile du clergé. Il fut élu à la Convention nationale par le département de la Haute-Marne, et vota la mort de Louis XVI, avec appel, mais sans sursis. Après le 9 thermidor, il demanda que les dénonciateurs et comités révolutionnaires fussent tenus d'indemniser les détenus injustement persécutés. Après la session, Monnel devint commissaire du Directoire exécutif près d'une administration départementale; il ne fut point employé sous le gouvernement de Bonaparte. Banni de France par la loi du 13 janvier 1816, il se rendit à Constance, où il reprit ses fonctions ecclésiastiques, et passa les dernières années de sa vie à expier sa conduite passée. Il dépensait en bonnes œuvres la pension que madame la duchesse d'Angoulême, touchée de ses nouveaux sentiments, lui faisait remettre chaque année. Monnel mourut sur la fin de 1822; il avait fait la rétractation suivante: « Le « soussigné S.-E. Monnel, prêtre et ci-devant « curé de Valdelancourt, diocèse de Langres, « actuellement à Constance, déclare qu'il ré- « tracte tout ce qu'il peut avoir fait et mani- « festé, soit d'une manière publique ou par- « ticulière, de contraire à la religion catho- « lique, apostolique et romaine, dans le sein « de laquelle il veut mourir; priant surtout « ses anciens paroissiens de lui pardonner « les scandales dont il peut s'être rendu cou- « pable; qu'il témoigne, en outre, la plus « vive douleur et le plus sincère repentir « d'avoir voté la mort de son roi Louis XVI; « qu'il prie humblement Dieu qui est plein « de bonté de le traiter, non selon sa justice, « mais selon ses miséricordes qui sont infi- « nies, en qui il met toute sa confiance. La « présente rétractation faite et remise entre « les mains de M. Wichl, préfet du collège « de Constance, ce jour 29 octobre 1822. »

**MONNET (l'abbé)**, est auteur des *Lettres d'une mère à son fils pour lui prouver la vérité de la religion chrétienne*, 1768, 3 vol. in-12, réimprimées pour la troisième fois en 1776.

**MONNET (Mgr)**, évêque de Pella, vicaire apostolique de Madagascar, et ancien supérieur de la congrégation de Saint-Esprit, avait d'abord travaillé pendant sept ans, avec beaucoup de succès, à la conversion et à l'instruction des noirs de l'île Bourbon (de la Réunion), et il y avait mérité le titre de *Père des Nairs*. Mais son zèle portait ses vues loin, et il souhaitait ardemment d'aller

annoncer l'Évangile aux populations idolâtres de l'île de Madagascar. Lorsque les jésuites y furent envoyés, il s'empressa de se joindre à eux. Obligé de revenir en France après un an de séjour dans cette mission, il fut choisi pour supérieur par la congrégation du Saint-Esprit, et bientôt après, élevé par le saint-siège à l'épiscopat, et nommé vicaire apostolique de Madagascar. Le nouveau prélat partit pour sa mission, en juin 1849, accompagné de douze prêtres et de trois frères. Avant de pénétrer dans la grande île de Madagascar, il aborda à l'île voisine de Sainte-Marie, où il eut la consolation de confirmer six indigènes. Le gouverneur lui ayant proposé un logement plus commode que celui qu'il habitait, il préféra ne point se séparer de ses prêtres. La case où ils avaient trouvé un abri était humide et malsaine: le prélat y ressentit bientôt les frissons de la fièvre qui devait l'emporter. Il put cependant s'embarquer pour Mayotte; mais à peine entré dans l'hôpital de ce port, il succomba le 1<sup>er</sup> décembre 1849, six heures après avoir touché cette terre qu'il s'était tant promis de fertiliser.

**MONOD (JEAN)**, président du consistoire protestant à Paris, né à Genève en 1763, d'un ministre de cette ville, fut d'abord pasteur à Copenhague pendant quatorze ans, puis à Paris pendant vingt-sept. Il avait été longtemps l'associé du ministre Marron. En 1835 il fit le voyage de Genève pour assister au jubilé séculaire. Il est mort le 23 avril 1836. Suivant le vœu qu'il avait souvent exprimé, son corps n'a pas été présenté au temple protestant. Outre plusieurs articles dans la Biogr. universelle, on a de lui: *Discours prononcé sur la tombe de Frédéric-Jacques Bast*, Paris, 1812, in-8°; *Sermon d'action de grâces pour la paix et de commémoration de la mort de Louis XVI*, Paris, 1814, in-8°; *Lettres de F. V. Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur*, trad. de l'allemand, Genève et Paris, 1816, in-8°.

**MONOSZLOI (ANDRÉ)**, d'une famille noble de Hongrie, fut élevé sur le siège épiscopal de Vesprim, après avoir rempli avec zèle plusieurs autres emplois. On a de lui: *De invocatione et veneratione Sanctorum*, Tyrnau, 1589, in-4°. Cette matière y est amplement et savamment discutée. Nicolas Gyarmati, ministre réformé, attaqua cet ouvrage; mais Pierre Pazman, depuis cardinal, le fit repentir de sa témérité par une très-solide et élégante réfutation, où il mit au néant tout ce que le ministre avait opposé à l'ouvrage du savant et pieux évêque.

**MONSIGNANI (ELISEUS)**, natif du Frioul, entra dans la congrégation des Carmes, fut nommé quatre fois procureur du père général de l'ordre, et mourut à Rome en 1737, après avoir publié *Bullarium Carmelitarum*, Rome, 1715, 1718, 2 vol. in-folio, ouvrage qui a demandé beaucoup de recherches.

**MONSTIER (ARTUS DU)**, religieux récollet, né à Rouen au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, employa le temps que ses exercices de religion lui laissaient libre, à travailler sur l'his-

toire de son pays. Il en a composé 5 volumes in-fol. Le troisième, qui traite des abbayes, a paru à Rouen en 1663, in-fol., sous le titre de *Neustria pia*, livre rare. L'auteur était mort en 1662, pendant qu'on imprimait ce volume ; ce qui sans doute a empêché les autres de paraître. Les deux premiers traitent des archevêques et évêques, sous le titre de *Neustria christiana*, le quatrième des saints, sous le titre de *Neustria sancta* ; et le cinquième, de différents objets, sous le titre de *Neustria miscellanea*. On a encore du P. du Monstier : *De la sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfants de France*, Paris, 1638, in-8° ; *La piété française envers la sainte Vierge Notre-Dame de Liesse*, Paris, 1637, in-8°

MONTAGIOLI (dom CASSIODORE), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, et écrivain ascétique, né à Modène en 1698, mort en 1783, professa plusieurs années la philosophie, et occupa dans sa congrégation diverses places honorables. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *Esercizi di celesti affetti tratti dal libro de' Salmi*, etc., Rome, 1742 ; *Trattato pratico della carità cristiana, in quanto è amor verso Dio*, Bologne, 1751 ; Venise, 1761 ; *Enchiridio evangelico, ossia libro alla mano, in cui contengono i precetti e i consigli del figliuol di Dio tratti dai SS. PP.*, Modène, 1755 ; *Maniera facile di meditare con frutto in ciascun giorno dell'anno le massime cristiane*, Bologne, 1759, 2 vol. in-12 ; *S. Mauro, abbate, proposto per esemplare alla pietà e all'imitazione de' fedeli*, etc., Bologne, 1766 ; *Detti, pratiche e ricordi di S. Andrea Avellino*, etc., Venise, 1771 ; *Parabole del figliuol di Dio, tirate dai quattro evangeli con alcune riflessioni dogmatiche e morali*, Plaisance, 1772 ; *Il divino sermone del figliuol di Dio nel monte, tirato del Vangelo di san Matteo*, etc., Rome, 1779 : cette dernière production surtout est très-estimée.

MONTAGNE (l'abbé CLAUDE-LOUIS), docteur de Sorbonne et prêtre de Saint-Sulpice, né le 17 avril 1687 à Grenoble, mort le 30 avril 1767, est auteur des ouvrages suivants, qui ont été imprimés plusieurs fois sous le nom de Tournely : *De septem Ecclesie sacramentis*, Paris, 1729, 2 vol. in-12 ; *De operibus dierum*, 1732, in-12 ; *De gratia*, 1735, 2 vol. in-12 ; *De mysterio sanctissimæ Trinitatis, et de angelis*, 1741, in-12 ; plus un *Abrégé* de la théologie de Tournely.

MONTAIGNE (JEAN), docteur de Sorbonne et prêtre de Saint-Sulpice, né l'an 1759 dans le diocèse de Cahors, fut chargé de professer successivement à Toulouse et à Lyon la théologie ; puis il fut maître des études au grand séminaire de Paris. Pendant la terreur il fut arrêté, mais il fut relâché peu de temps après. En 1800, l'abbé Montaigne se joignit à Emery pour réunir les membres épars de sa congrégation, et se remit à enseigner la théologie. Il fut nommé supérieur du séminaire d'Issy, près Paris ; c'est là qu'il mourut le 14 mars 1821. On a de lui : *De existentia Dei, opus posthumum D. Legrand, quondam doctoris sacræ facultatis parisiensis*

1812, in-8°. L'auteur a mis en tête de ce livre une *Notice*, bien écrite, sur Legrand, son confrère à Saint-Sulpice.

MONTAIGU (PIERRE GUÉRIN DE), treizième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidait alors à Ptolémaïde, était de la province d'Auvergne. Il mena du secours au roi d'Arménie contre les Sarrasins, se signala à la prise de Damiette en 1219, et mourut en 1230, regretté de tous les princes chrétiens.

MONTAIGU (GILLET AYCELIN DE), évêque de Térouanne, chancelier de France et proviseur de Sorbonne, sous le règne du roi Jean, fut garde-des-sceaux de ce prince pendant sa prison en Angleterre. Mais ayant refusé de sceller les dons indiscrets que le monarque faisait à des seigneurs anglais, il fut congédié. Le roi Jean le rappela ensuite avec honneur, et le fit décorer de la pourpre par le pape Innocent VI, en 1361. Il rendit des services importants à la France par sa prudence et par sa sagesse. Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1378, après avoir travaillé à la réforme de l'université de Paris.

MONTAIGU (PIERRE), frère du précédent, appelé le cardinal de Laon, fut proviseur de Sorbonne après lui, et rétablit le collège de Montaigu, qui tombait en ruines. Ce collège avait été fondé à Paris, en 1314, par Gilles Aycelin de Montaigu, archevêque de Rouen, de la même famille que les précédents. Pierre mourut à Paris en 1389, regretté des gens de bien.

MONTAIGU (RICHARD DE), théologien anglais, s'acquît dans le parti protestant une grande réputation par ses ouvrages. Le roi Jacques I<sup>er</sup> le chargea de purger l'Histoire ecclésiastique des fables dont quelques écrivains plus pieux qu'éclairés l'avaient remplie. Ce prince le connaissait très-capable de s'acquitter de ce travail. Montaigu publia en 1622, son livre intitulé : *Analecta ecclesiasticarum exercitationum*, in-fol. Son mérite le fit nommer évêque de Chichester en 1628, puis de Norwich en 1638. Ce prélat pensait en tout comme l'Eglise catholique, à laquelle il se serait réuni, si sa mort, arrivée en 1641, ne l'avait empêché d'exécuter cette résolution. Il était assez habile dans la langue grecque. Il traduisit 214 *Lettres* de saint Basile, et celles du patriarche Photius. On a de lui d'autres ouvrages pleins d'érudition.

MONTALDI (le P. JOSEPH), savant philologue et religieux dominicain, né vers 1730 dans les Etats romains, enseigna pendant plusieurs années à Rome, avec beaucoup de succès, puis occupa successivement les chaires de théologie et d'hébreu à Sienne, où il mourut au mois de mars 1816. Les ouvrages qu'il avait composés sont pour la plupart restés manuscrits. Le plus important est un *Lexicon hebraicum et chaldeo-biblicum*, qui parut à Rome, 1789, 4 vol. in-4°.

MONTALTE (LOUIS) : c'est le nom sous lequel s'est déguisé Pascal, lorsqu'il a fait paraître ses *Lettres provinciales*, n'osant, dit Feller, avouer une production qu'il savait

bien n'être pas celle de la candeur, de la charité et de la vérité. *Voy. PASCAL.*

MONTAN, en latin *Montanus*, hérésiarque, né à Ardaban dans la Mysie au second siècle, fut un insensé qui joua le prophète. Il prétendit que Dieu avait voulu sauver le monde par Moïse et par les prophètes; qu'ayant échoué dans ce dessein, il s'était incarné; et que, n'ayant pas encore réussi, il était descendu en lui par le moyen du Saint-Esprit, et dans deux prophétesses, Priscille et Maximille, toutes deux femmes de qualité, mais de mauvaise vie, qui abandonnèrent leurs maris pour suivre ce nouveau prophète. Destiné (comme le prétendent être tous les illuminés) à réformer les abus, et à tirer les fidèles de l'enfance où ils avaient vécu jusqu'alors, Montan faisait plusieurs carêmes, regardait les secondes noces comme illicites, ordonnait de ne point fuir la persécution et de refuser la pénitence à ceux qui étaient tombés. L'austérité apparente de ses mœurs servit beaucoup à accrédi- ter les délires de son esprit. Ses disciples furent appelés *montanistes*, de son nom, et *pépuzéniens*, à cause de la petite ville de Pépuzium dans la Phrygie, dont ils avaient fait leur chef-lieu, et qu'ils nommaient Jérusalem. Eusèbe dit que Montan et Maximille tombèrent dans le désespoir et se pendirent. Saint Apollinaire d'Hiéraple fut le plus zélé adversaire des montanistes, qui, ainsi que leurs maîtres, étaient enthousiastes jusqu'à la démence. Ils furent condamnés et excommuniés par le concile d'Hiéraple avec Théodose le Corroyeur. Leurs erreurs ont été réfutées par divers auteurs sur la fin du second siècle : par Melchiade, savant apologiste de la religion chrétienne; par Astérius Urbanus, prêtre catholique; et par Eusèbe, dans son Histoire ecclésiastique, liv. v, ch. 15 et 16. Ces écrivains reprochèrent tous à Montan et à ses prophétesses les accès de fureur et de démence dans lesquels ces visionnaires prétendaient prophétiser, indécence dans laquelle les vrais prophètes ne sont jamais tombés; la fausseté de leurs prophéties, démontrée par l'événement; l'emportement avec lequel ils déclamaient contre les pasteurs de l'Eglise qui les avaient excommuniés; l'opposition qui se trouvait entre leur morale et leurs mœurs; leur mollesse, leur mondanité; les artifices dont ils se servaient pour extorquer de l'argent de leurs prosélytes. Ces sectaires se vantaient d'avoir eu des martyrs de leur croyance; mais Astérius Urbanus leur soutint qu'ils n'en avaient jamais eu; que, parmi ceux qu'ils citaient, les uns avaient donné de l'argent pour sortir de prison, les autres avaient été condamnés pour des crimes. Ils trompèrent pour un moment le pape Victor; mais il ne tarda pas à les connaître. *Voy. VICTOR.*

MONTAN, archevêque de Tolède, vers 530, aussi pieux que savant, fut en butte à la calomnie. On dit qu'ayant été accusé d'impudicité, il prouva son innocence en tenant, pendant la célébration des saints mystères, des charbons ardents dans son

aube, sans qu'elle en fût brûlée. *Voy. PRIMA IGNEE.* Il nous reste de Montan deux *Eptres* qui décèlent beaucoup de savoir et de piété.

MONTAN (PHILIPPE), ou plutôt *Philippe de la Montaigne*, savant docteur de Sorbonne, natif d'Armentières, était bon critique, et se distingua autant par ses mœurs et sa piété que par sa science. Il vécut dans le célibat et ne fut point élevé aux ordres sacrés. Il enseigna le grec avec réputation dans l'université de Douai, où il fonda trois bourses pour de pauvres écoliers, et où il mourut l'an 1567, âgé de plus de 80 ans. Erasme était son ami. On lui doit la révision de quelques traités de saint Jean Chrysostome et la traduction du grec en latin des *Commentaires* de Théophylacte, archevêque d'Acricide, sur les Evangiles, les *Eptres* de saint Paul et plusieurs petits prophètes, Bale, 1554 et 1570.

MONTARGON (ROBERT-FRANÇOIS DE), dit le père HYACINTHE de l'*Assomption*, augustin de la place des Victoires, né à Paris le 27 mai 1703, se distingua dans la chaire. Le roi Stanislas de Pologne l'honora du titre de son aumônier, en témoignage de sa satisfaction d'un Avent qu'il avait prêché devant ce prince. Il périt malheureusement à Plombières, dans la crue d'eau qu'éprouva cette ville la nuit du 24 au 25 juillet 1770. On compte parmi ses ouvrages : le *Dictionnaire apostolique*, 13 vol. in-8°; et 14 vol. in-12; le *Recueil d'éloquence sainte*, 1 vol. in-12; l'*Histoire de la institution de la fête du Saint-Sacrement*, 1 vol. in-12. Le Père Bertholet en a donné une plus ample. Le *Dictionnaire apostolique* de Montargon est un répertoire utile; et il le serait davantage, si l'auteur avait eu plus de goût et un style moins incorrect.

MONTAZET (ANTOINE DE MALVIN DE), archevêque de Lyon, né l'an 1712, au diocèse d'Agen, fut d'abord grand-vicaire de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, qui lui procura la place d'aumônier du roi, et qui lui inspira probablement sa manière de voir sur les contestations qui s'étaient élevées dans l'Eglise : toutefois, Montazet ne manifesta pas tout de suite ses sentiments à cet égard. Nommé à l'évêché d'Autun en 1748, il parut réuni de vues avec ses collègues aux assemblées du clergé de 1750 et 1755. Il fut chargé dans la première de prononcer le discours d'ouverture, et il s'éleva avec force contre l'incrédulité naissante. Il en signala les causes qu'il attribuait au progrès de la corruption, à l'orgueil et à l'amour de l'indépendance. Il fut des plus ardents à solliciter la justice du roi contre les entreprises des parlements. Mais le ministère de la feuille ayant changé peu après, l'évêque d'Autun parut changer aussi, et on profita de ses nouvelles dispositions. La cour voulait faire cesser l'espèce d'excommunication portée par M. de Beaumont contre les hospitalières de Saint-Marceau. On imagina de recourir à la primatie de Lyon, et le cardinal de Tencin étant mort, on nomma à ce siège l'évêque

d'Autun, à condition, dit-on, qu'il lèverait les censures. Celui-ci se prêta à ce désir de la cour, et, même avant d'avoir obtenu ses bulles, il cassa l'ordonnance de l'archevêque de Paris (8 avril 1757). Cette complaisance rendit le prélat cher au parti qui protégeait ces filles; mais en même temps elle excita de grandes plaintes dans le clergé. Pour se justifier, l'archevêque de Lyon publia, en 1760, une *Lettre à l'archevêque de Paris*, où il rend compte de ses procédés et de ses motifs. On a dit que cet écrit avait été rédigé par Hooke et Mey. Il fut question plus d'une fois de cette affaire dans les assemblées provinciales et générales du clergé; mais la cour empêcha qu'il ne fût pris aucune détermination contre un prélat qui avait favorisé ses vues. Ainsi Montazet se trouva engagé dans une route dont il ne s'écarta plus désormais. Il suivit la même ligne que M. de Fitz-James et une très-petite minorité d'évêques, reconnaissant l'autorité des constitutions reçues dans l'Eglise et soutenant cependant ceux qui les combattaient. Il s'entoura dans son diocèse des plus zélés Appelants, et suivit pour les affaires ecclésiastiques les conseils de l'abbé Mey, avocat-canoniste, qui jouissait alors d'une grande considération. Il s'occupa principalement de renouveler tous les livres liturgiques de son diocèse, et il donna successivement un *Catéchisme*, un *Rituel*, un *Bréviaire*, 1776, une *Philosophie*, 1783, et une *Théologie*, qui essayèrent tous plus ou moins de contradiction. Cette dernière, qui fut publiée en 1784, en 6 vol., est la plus fameuse des productions auxquelles M. de Montazet a attaché son nom. On l'attribue au P. Valla, de l'Oratoire, ainsi que la *Philosophie*. Elle fut prescrite dans les écoles du diocèse; et les prêtres de Saint-Sulpice, qui tenaient le séminaire de Saint-Irénée, furent obligés de l'enseigner; mais ils suppléaient aux omissions qu'on reprochait à la Théologie de Lyon, ou aux inexactitudes, par des cahiers dictés, et, ce moyen leur ayant été interdit, par des observations verbales. L'abbé Pey, chanoine de Paris, publia des *Observations* sur cette Théologie en 1784. Il y signalait les artifices, les réticences et les principes faux du nouveau théologien, et il faisait voir que le jansénisme s'y retrouvait sous d'adroits déguisements. M. de Montazet eut de longs différends avec son chapitre, soit pour faire adopter sa nouvelle liturgie, soit pour forcer son chapitre à abandonner ses anciens usages. N'ayant pu ôter son séminaire aux prêtres de Saint-Sulpice, il avait formé deux nouveaux séminaires: l'un dans la maison des Pères de l'Oratoire; l'autre dans celle des prêtres de la congrégation de Saint-Joseph, et il exigeait que les élèves qui avaient étudié chez les sulpiciens allassent passer quelque temps dans l'une de ces maisons avant de prendre les ordres. La fin de sa vie fut troublée par des chagrins domestiques et par des éclats scandaleux de quelques convulsionnaires. Il dut s'apercevoir alors du triste résultat de l'imprudente protection

qu'il avait accordée à un parti. Lyon, Montbrison, Saint-Galmier, eurent des convulsionnaires; une fille fut crucifiée le 12 octobre 1787 à Fareins, près de Trévoux, et le curé du lieu, nommé Bonjour, fut accusé d'avoir présidé à cette scène. Un cri général s'éleva contre cet excès de fanatisme, et l'autorité en poursuivit les auteurs. Ce fut pendant ces scandales que M. de Montazet mourut à Paris le 3 mai 1788, à 76 ans, peu aimé dans son diocèse, où il avait fomenté des disputes qu'on n'y connaissait pas. Outre l'archevêché de Lyon, il possédait l'abbaye de Saint-Victor à Paris et celle de Monstier en Argonne. Il avait été reçu à l'académie française en 1757. Il avait de l'esprit, et il écrivait avec élégance et facilité. On dit qu'à sa mort un certain abbé s'était écrié, comme autrefois M. de Rancé en apprenant la mort de M. Arnauld: « Voilà une grande perte pour le parti. » Il aurait dû ajouter aussi, comme M. de Rancé: « Heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ! » Outre les publications, déjà mentionnées, de Montazet, nous citerons encore: un *Mandement et Instruction pastorale* contre l'histoire du peuple de Dieu par Berruyer, en 1762, in-12; des *Mandements* sur le jubilé et pour les carêmes, et une *Instruction sur les sources de l'incrédulité*, en 1776.

MONTE (BARTHÉLEMI MARIA DAL), en français du *Mont*, célèbre missionnaire, né à Bologne le 12 novembre 1726, était fils d'un banquier qui le destinait à suivre la même carrière; mais le jeune Dal Monte voulut ne s'occuper que de son salut, en travaillant à celui de ses semblables. Après avoir reçu la prêtrise le 21 décembre 1749, et le bonnet de docteur en théologie en 1751, il résolut de se vouer entièrement à l'œuvre des missions. S'étant associé quelques ecclésiastiques zélés, il parcourut pendant vingt-cinq ans l'Etat de l'Eglise, celui de Venise, de Lucques, et le Modénois, prêchant et évangélisant les riches et les pauvres. Beaucoup de conversions furent les fruits de ses travaux apostoliques. Sa mort, qui fut sainte comme sa vie, arriva à Bologne le 24 décembre 1778. En mourant, il laissa tout ce qu'il possédait à la mission qu'il avait fondée. Le cardinal Giovanetti composa son *Eloge*, et l'abbé Ludovico Preti, son ami et son disciple, prononça son oraison funèbre à Bologne le 20 mai 1779. Dal Monte est auteur de divers ouvrages de spiritualité, dont les principaux sont: *Gesu al cuore del sacerdote secolare e regolare, ovvero considerazioni ecclesiastiche per ogni giorno del mese, coll'aggiunta degli esami prévii alla confessione e comunione; Raggiornamento del rispetto dovuto alle persone degli ecclesiastici; Avvertimenti a gli ordinandi; Ristretto delle principali ceremonie della santa messa privata; Opuscoli*, etc., Rome et Bologne, 1776.

MONTEIL (ADHÉMAR DE). Voy. ADHÉMAR.

MONTEINARD (le P. BRUNO), religieux mineur, né le 7 février 1752 à Bormes, près de Toulon. A l'âge de 15 ans il se rendit à Marseille, où il prit, le 14 mars 1767, l'habit

de minime, fit profession l'année suivante, et fut ordonné prêtre le 23 septembre 1775, avec dispense d'âge accordée par Pie VI. On lui confia diverses chaires, entre autres celle de théologie à Aix et à Avignon. Pendant la révolution, il continua à exercer le ministère, fut arrêté et relâché plusieurs fois, et comparut même devant le tribunal révolutionnaire. Après le Concordat, il vint à Paris, où il prêcha dans plusieurs églises; il fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame par le cardinal du Belloy. En 1817 on l'appela à Rome pour rétablir le couvent de la Trinité du Mont, sur le mont Pincio, couvent occupé autrefois par les Minimes. Il prêcha le carême pendant six années consécutives dans l'église de Saint-Louis. Les Minimes l'éurent *collègue général* de l'ordre dans leur chapitre de 1823. En 1828, le bon religieux se retira au modeste couvent de Saint-Sauveur de la Cour, où il est mort le 14 mars 1833, à l'âge de 86 ans. On a de lui : *Discours sur la grandeur et la divinité de Jésus-Christ*, Rome, 1819, in-8°; *le Chrétien uni au cœur de Jésus*, Rome, 1818; *Réfutation du principe de la souveraineté du peuple*, 1821, in-8°; *De l'infailibilité du saint-siège*, discours prêché d'abord à Paris en français, et traduit ensuite en latin, avec quelques additions et changements, Rome, 1822, in-4°; *Poème contre le duel*, 1825; *Soliloque d'un chrétien zélé de la sainte Vierge*, 1838.

**MONTFALCÓN DU CENGLE (JOSEPH DE)**, archevêque de Tarentaise, né l'an 1732 au château de Saint-Offenge, près d'Aix en Savoie, fut d'abord chanoine d'Asti, puis président de la Superga, et se livra, dans cette retraite, aux études ecclésiastiques. Nommé le 14 août 1785 à l'archevêché de Tarentaise, il s'appliqua avec beaucoup d'activité à l'administration de son diocèse, où il multiplia les écoles des campagnes, ranima le goût des hautes études, etc. Après que l'armée française se fut emparée de la Tarentaise, au mois d'octobre 1792, le prélat se vit contraint, par suite de son refus du serment, à quitter son diocèse, et sa vie fut même en danger. Il se rendit à Turin. Les troupes sardes, commandées par le duc de Monferrat, étant rentrées dans la Tarentaise au mois d'août suivant, l'archevêque revint au milieu de son troupeau. Mais il succomba le 22 septembre 1793. On a de lui des *Lettres* et des *Mandements* pour l'instruction de ses diocésains.

**MONTFIQUET (RAOUL DE)**, théologien ascétique, docteur de Sorbonne, sur la vie duquel on manque de renseignements, mourut vers 1510, laissant : *Tractatus de vera, reali atque mirabili existentia totius Christi in SS. altaris sacramento, completus anno 1431*, Paris, Geof. Masnef, in-folio; traduit en français, Paris, Verard (1505), petit in-4°, goth.; *Exposition de l'Oraison dominicale : PATER NOSTER*, Paris, 1485, in-4°, goth., de 56 feuillets; réimprimée en 1545, in-16; *Exposition de l'Ave Maria*, sans désignation de lieu ni de date, goth., in-4°, de 47 feuillets; *Le Guidon et gouvernement des gens mariés*, Paris, sans date,

goth., in-4°. Ce livre, écrit en rimes, est très-rare et recherché. Il a été aussi imprimé à Lyon, chez Oliv. Arnoulet, in-8°, sans date. On attribue encore à Montfiquet : *Hommage d'honneur, ou reconnaissances dues par les hommes à Dieu, à leur bon ange et à Jésus-Christ étant au sacrement de l'autel*, Paris, Lenoir.

**MONTFORT (SIMON, comte DE)**, quatrième du nom, né dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, d'une maison illustre et florissante, était seigneur d'une petite ville de ce nom, à dix lieues de Paris. Il fit éclater sa bravoure dans un voyage d'outre-mer et dans les guerres contre les Allemands et contre les Anglais. On le choisit pour chef de la croisade contre les *Albigéois*, en 1209. Simon de Montfort se rendit très-célèbre dans cette guerre. Il prit Béziers et Carcassonne, fit lever le siège de Castelnaud, et remporta une grande victoire, en 1213, sur Pierre, roi d'Aragon; sur Raimond, comte de Toulouse, et sur les comtes de Foix et de Comminges. Le pape Innocent III et le quatrième concile général de Latran lui donnèrent en 1215 l'investiture du comté de Toulouse, dont il fit hommage au roi Philippe-Auguste. Simon de Montfort fut tué au siège de Toulouse, le 25 juin 1218, d'un coup de pierre. Les catholiques lui donnèrent le nom de *Machabée* et de *Défenseur de l'Eglise*. C'était un des plus grands capitaines de son siècle. La force de son tempérament le rendait propre à soutenir les plus violents exercices de la guerre. Sa haute stature le faisait distinguer au milieu des batailles, et le mouvement de son sabre suffisait pour épouvanter les plus fiers ennemis. Il avait un sang-froid à l'épreuve des plus terribles dangers, jusqu'à remarquer tout et pourvoir à tout pendant qu'il cherchait le plus brave de ceux qu'il avait en tête, pour l'abattre. Il était, hors du combat, d'un commerce très-aimable. On le respectait et on ne pouvait craindre de l'approcher; on trouvait dans lui cette noble franchise qu'on traite quelquefois de simplicité, mais qui n'est au fond qu'un bon sens supérieur, qui va droit et avec honneur au but où d'autres ne peuvent parvenir que par de lâches artifices. En matière de politique, comme en matière de guerre, il découvrait précisément ce que peut voir un homme sage. Il avait naturellement de l'horreur pour le vice; rien ne faisait impression sur lui que ce qui était raisonnable. Il était éloquent, heureux, ferme, équitable; personne ne lui reprocha qu'il eût violé sa parole. Jamais il n'eut d'autres ennemis que ceux de l'Eglise. On ne peut avoir une foi plus vive que la sienne : c'est le témoignage que lui a rendu saint Louis, si bon connaisseur en cette matière. Son zèle, sans lui faire oublier ce qu'il était, l'égalait aux hommes apostoliques; et si l'on pouvait lui reprocher quelque chose, ce serait de l'avoir quelquefois poussé trop loin. Il ne faut pas s'étonner si son nom est odieux aux hérétiques : il faut convenir qu'il les traita quelquefois avec une rigueur extrême; mais il est juste d'observer que ces hérétiques n'étaient pas seulement des ennemis forcés

de la foi catholique, mais de mauvais citoyens, des fanatiques turbulents et sanguinaires, des scélérats perdus de mœurs et d'honneur. Il ne faut jamais confondre le zèle pour la religion avec le zèle pour l'ordre et la sécurité publique : celui-là est toujours doux et patient, celui-ci est souvent sévère et armé du glaive de la justice. Voy. saint DOMINIQUE et RAIMOND VI et VII. Il a paru en 1763 un opuscule intitulé : *Les Jeux de Simon de Montfort, ou Les Jardins du parlement de Toulouse*. On l'attribua à Voltaire, mais il ne se trouve dans aucune édition de ses *Oeuvres*. On peut consulter sur ce personnage fameux l'*Histoire générale du Languedoc*, par D. Vaissette, tomes XXI, XXII et XXIII.

MONTGAILLARD (BERNARD DE PERCIN DE), connu sous le nom de *Petit Feuillant*, né en 1563, d'une maison illustre, entra dans l'ordre des Feuillants, où il se distingua par ses austérités, par ses sermons et par son zèle. Il fut prédicateur ordinaire de Henri III, et remplit cette fonction avec tant d'éclat, que ce prince lui offrit plusieurs abbayes et les évêchés de Pamiers et d'Angers; mais il les refusa. Il était animé d'un si grand zèle contre les nouvelles erreurs, qu'il écrivit à Henri III une *Lettre* très-longue dans laquelle il l'exhortait par tous les motifs de religion et de politique à mettre un frein à l'hérésie. Cette lettre, qui est bien écrite et pleine de force, a été imprimée à Paris en 1589. Après la mort de ce prince, le feu de la ligue fut dans toute sa vivacité. L'ardeur qu'elle faisait paraître pour la défense de l'ancienne religion engagea Montgaillard à prendre les intérêts de cette association. On l'appela le *Laquais de la ligue*, parce que, quoique boiteux, il ne cessa de se donner beaucoup de mouvement pour ce parti, qui lui paraissait juste. Le pape Clément VIII, instruit de son mérite, le reçut très-bien dans un voyage qu'il fit à Rome. Il passa ensuite dans les Pays-Bas avec la permission de ce pape. Il y prêcha avec beaucoup de succès à la cour d'Albert et d'Isabelle, qui le nommèrent à l'abbaye de Nivelles, en 1612, et trois ans après, à celle d'Orval, dans le duché de Luxembourg. Il fit revivre dans celle-ci toute la pureté de l'ancienne discipline monastique. La réforme qu'il y introduisit est assez semblable à celle de la Trappe. Elle a paru s'affaiblir après sa mort, mais elle ne tarda pas à être rétablie par Charles Bentzeradt. Montgaillard mourut dans cette édifiante maison en 1628, après avoir brûlé tous ses écrits par humilité. On a cependant conservé l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert*, Bruxelles, 1622; la *Réponse à une lettre qui lui avait été écrite par Henri de Valois* (Henri III), en laquelle il lui remontre chrétiennement et charitablement ses fautes, et l'exhorte à la pénitence, 1589, in-8°. A. Valladier a publié *Les saintes Montagnes et Collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trépas de dom Bernard de Montgaillard*, Luxembourg, 1629, in-4°. Cayet, d'abord ministre protestant, ensuite catholique assez équivoque, apologiste des lieux de dé-

baüche et de l'adultère, a déchiré la mémoire de cet homme respectable par des calomnies atroces, que l'abbé Dazès, dans son *Compte-rendu des Comptes-rendus*, et quelques compilateurs, ont inconsidérément répétées. Voyez-en la réfutation dans le *Journal hist. et litt.*, 15 oct. 1781, p. 257.

MONTGAILLARD (PIERRE-JEAN-FRANÇOIS DE PERCIN DE), évêque de Saint-Pons, naquit le 29 mars 1633, de Pierre de Percin, baron de Montgaillard, gouverneur de Blême dans le Milanais, et décapité pour avoir rendu cette place, faute de munitions. La mémoire du père ayant été rétablie, le fils fut élevé aux honneurs ecclésiastiques. Il termina sa carrière en 1713. On a de lui : *Du droit et du devoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses, suivant la tradition de tous les siècles, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, in-8°, ouvrage mis à l'index, *donec corrigatur*; plusieurs *Lettres* touchant les affaires du jansénisme, adressées à l'archevêque de Cambrai; ces lettres furent condamnées par un bref de Clément XI, du 18 janvier 1710. Montgaillard qui, dans l'affaire du formulaire, se déclara pour les quatre évêques réfractaires, et qui écrivit en faveur du rituel d'Aléth, paraît être revenu sur la fin de ses jours à d'autres sentiments, comme le prouve une lettre de sa main, trouvée dans les archives du Vatican.

MONTGERON (LOUIS-BASILE CARRÉ DE), naquit à Paris en 1686, d'un maître des requêtes. Il n'avait que 25 ans lorsqu'il acheta une charge de conseiller au parlement, où il s'acquittait une sorte de réputation par son esprit et par ses qualités extérieures. Plongé dans l'incrédulité et dans tous les vices qui la font naître, il en sortit tout à coup pour se donner en spectacle sur le cimetière de Saint-Médard. Il alla, le 7 septembre 1731, au tombeau du diacre Paris. Son but (à ce qu'il nous apprend) était d'examiner avec les yeux de la plus sévère critique les miracles qui s'y opéraient; mais il se sentit, dit-il, tout d'un coup terrassé par mille traits de lumière qui l'éclairèrent. D'incrédule frondeur il devint tout à coup chrétien fervent, et de destructeur du fameux diacre, son apôtre. Il se livra depuis ce moment au fanatisme des convulsions avec la même impétuosité de caractère qui l'avait plongé dans les plus honteux excès. Il n'avait été jusqu'alors que confesseur du jansénisme; il en fut bientôt le martyr. Lorsque la chambre des enquêtes fut exilée en 1732, il fut relégué dans les montagnes d'Auvergne, dont l'air pur, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'échauffer. C'est pendant cet exil qu'il forma le projet de recueillir les preuves des miracles de Paris, et d'en faire ce qu'il appelait la démonstration. De retour à Paris, il se prépara à exécuter son projet, et il alla à Versailles présenter au roi, le 29 juillet 1737, 1 vol. in-4°, magnifiquement relié. Ce livre, regardé par les convulsionnaires comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et par les autres comme un prodige d'ineptie, le fit renfermer à la Bastille quelques heures après qu'il l'eut présenté

au roi. On le reléqua ensuite dans une abbaye de Bénédictins du diocèse d'Avignon, d'où il fut transféré peu de temps après à Viviers. Il fut renfermé ensuite dans la citadelle de Valence, où il mourut le 12 mai 1754. L'ouvrage qu'il présenta au roi, est intitulé : *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. Paris, etc.*, in-4°. Il ajouta 2 autres volumes en 1747. Il parut en 1749 un écrit intitulé : *Illusion faite au public par la fausse description que M. de Montgeron a faite de l'état présent des convulsionnaires*. Ce livre doit être d'autant moins suspect qu'il a été fait par un auteur du parti. L'ouvrage de Montgeron a été aussi solidement et peut-être trop sérieusement réfuté par dom La Taste. On sait que le célèbre Duguet regardait également les prétendus miracles de Paris comme des scènes de sottise et de scandale. « Ne vous imaginez pas (dit un écrivain vain protestant qui a examiné par lui-même le phénomène des convulsions) que la vertu émanée du corps du bienheureux Paris ait la force de ressusciter des morts, de rendre l'ouïe à un sourd, de donner la vue à un aveugle de naissance, de faire marcher un cul-de-jatte; jamais elle ne s'est avisée de pareils prodiges; non. C'est un abbé Becheran qui, couché sur le tombeau, saute à se briser les os, et, dans des accès convulsifs, fait le saut de carpe sans se faire mal. Ce sont des fous qui avaient des charbons allumés, qui gobent, comme pêches, cailloux gros comme le poing; que l'on frappe des demi-heures, sans qu'ils paraissent le sentir, qui souffrent dix hommes marchant sur leur ventre, etc., etc. J'ai vu dans mes voyages vingt joueurs de gibecière, qui feraient nargue à la vertu miraculeuse émanée du corps de l'abbé Paris... Nos Camisards en France se sont avisés de débiter de pareilles balivernes; et la plupart des faits que M. Jurieu rapporte dans ses lettres pastorales, ont beaucoup d'affinité avec les relations des miracles de l'abbé Paris. Les a-t-on crus? Le petit peuple a donné là-dedans pendant quelque temps : les sages en ont gémi, et ont vu avec déplaisir ces extravagances.... Les jansénistes ne se font pas honneur de vouloir s'accréditer par des voies aussi frivoles et des moyens si opposés au caractère de la religion. Cicéron leur prescrit une leçon qu'ils devraient observer : *Ut religio propaganda, sic superstitionis stirpes omnes elidenda*. Ce n'est pas de la manière qu'ils agissent, que l'on concourt à l'avancement de la religion. » *Recueil de litt., de philos. et d'hist.*, Amsterdam 1730, p. 123. Quelques spectateurs, même philosophes, ont cru dans certains cas y voir l'intervention du père du mensonge et de la puissance des ténèbres à laquelle cette secte devait être moins indifférente que toute autre. « Je ne puis (dit un auteur nullement suspect dans ce qu'il dit de défavorable au jansénisme) m'empêcher de rapporter au parole pleine de sens, de vérité, de religion, et bien propre à jeter du jour sur cette matière. Un

« officier demandait à un grand-vicaire, de « je ne sais quel diocèse, s'il avait vu à Paris « les merveilles de ces différentes sectes (car « le jansénisme en a produit plusieurs). Oui, « répondit le grand-vicaire, et il m'est impossible d'en révoquer en doute le surnaturel. Mais de quel genre le croyez-vous? « lui dit l'officier. Je le crois diabolique, répliqua-t-il; parce que n'ayant rien qui y « passe le pouvoir de Satan, on est forcé de « les lui attribuer, par les erreurs contre la « foi qui y sont jointes. » Le sage et pieux Clément XIII croyait que ces farces ridicules et sacrilèges n'étaient que le fruit tout naturel de l'aveuglement dont Dieu avait frappé une secte qui s'était plus que toute autre couverte du voile de la piété et de la vertu : *Quas sceditas cum legeremus, in mentem nobis venit, jansenianorum, per simulationem pietatis jactare se volentium in Ecclesia quam graviter superbiam Deus perculerit, et pestilentissimæ sectæ conatus ad hæc dedecora tandem rediisse permiserit; quasi dixerit Dominus: Revelabo pudenda tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam. Nahum. 3.* Bref à l'évêque de Sarlat, du 19 novembre 1764. *Foy. FILLEAU, JANSÉNIUS, LAFITAU, MARANDÉ, RICHEB, ROCHE, VERGER.* Il a paru en 1799 un *Abrégé* des trois vol. de Montgeron sur les miracles de Paris, 3 vol. in-12.

**MONTHOLON (JEAN DE)**, chanoine de Saint-Victor de Paris, reçut le bonnet de docteur en droit à l'âge de 22 ans. Son mérite le fit nommer au cardinalat; mais il n'en reçut point les honneurs, étant mort dans l'abbaye de Saint-Victor, le 10 mai 1528. On a de lui : *Promptuarium juris divini et utriusque humani*, Paris, chez Henri Etienne, 1520, 2 vol. in-fol.

**MONTLOSIER (FRANÇOIS-DOMINIQUE DE REYNAUD, comte DE)**, écrivain dont le nom réveille surtout le souvenir d'une guerre acharnée contre les jésuites, naquit à Clermont en Auvergne le 16 avril 1755. Nommé en 1789 député suppléant de la noblesse de Riom aux états-généraux, il y fut appelé dès l'ouverture de la session par la démission de Rosières, et il vota avec les députés de son ordre. On n'a pas oublié ce mouvement éloquent dans lequel il s'écriait en parlant des éyéques : « Vous leur ôtez leur croix d'or. « ils prendront une croix de bois; c'est la « croix de bois qui a sauvé le monde! » Au mois d'octobre 1789, il combattit la motion de Mirabeau qui proposait d'admettre les ministres dans l'assemblée, du moins avec voix consultative; Montlosier se fonda sur des arguments que la démocratie la plus prononcée n'eût pas désavoués, obéissant dans cette circonstance à son animosité personnelle contre le député provençal. La motion, soutenue par Lanjuinais, fut rejetée. Le 22 février 1790, il appuya fortement l'opinion de Cazalès sur la nécessité d'investir le roi d'une autorité extraordinaire pour apaiser les troubles toujours croissants, et de substituer en quelque sorte la dictature royale à la dictature municipale créée par la loi du 21

octobre 1789. Le 8 avril 1791, l'assemblée ayant décrété, sur la proposition de Buzot, que le corps législatif pouvait déclarer au roi que les ministres avaient perdu la confiance de la nation. Montlosier demanda que dans certains cas il fût permis au monarque de faire une proclamation ainsi conçue : *Je déclare que la législature n'a plus la confiance de la nation*. Peu de temps après, Montlosier rejoignit l'émigration, dont il fut assez mal reçu. Après avoir été envoyé avec une mission en Hollande par les princes, il se rendit à Londres, où il rédigea le *Courrier français*. Il fit à l'esprit du temps des concessions qui déplurent à quelques royalistes. Ce fut lui qui, en 1800, osa se charger de proposer au premier consul de céder le gouvernement de la France à la famille des Bourbons, moyennant une petite souveraineté en Italie. A peine débarqué à Calais, il fut conduit à Paris, et mis en prison au Temple, d'où il sortit après 36 heures de détention, par ordre de Fouché, à la condition d'être en Angleterre dans l'espace de dix jours. Sa mission n'eut aucun succès, et il ne put même aborder Bonaparte. On prétendit cependant que pendant cet intervalle il eut quelques entretiens avec Talleyrand et avec Fouché, et la suite sembla confirmer tout ce qu'on avait dit : sa feuille de Londres fut moins hostile au premier consul et moins favorable aux conseillers des princes exilés ; le gouvernement anglais cessa dès lors de le protéger. Les avances que lui firent Fouché et Talleyrand rendirent sa défection évidente ; il lui fut permis de publier, à Paris, son journal, qui fut bientôt supprimé ; mais le rédacteur obtint une place lucrative au ministère des affaires étrangères. Montlosier voulut à son tour flatter le premier consul ; il lui promit de faire un tableau historique et politique de la vieille monarchie, et il lui envoya, quatre ans après, des montagnes de la Suisse où il se trouvait alors, trois vol. in-8° manuscrits. Napoléon en ordonna l'examen par une commission, qui loua l'ouvrage, mais qui se prononça contre l'impression. Ce n'est qu'en 1814 que cet ouvrage fut mis au jour. En 1815, quelque temps avant la seconde restauration, il donna un quatrième volume, où il blâmait hautement les conseillers de Louis XVIII, entre autres le comte Ferrand. Montlosier souvent dit la vérité avec trop de franchise, mais trop souvent aussi on ne tint aucun compte de ses avertissements. Il se retira dans ses terres en Auvergne. En 1826, il publia son fameux *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*. Les ennemis du clergé applaudirent à cette attaque qui dépassait en violence la plupart de celles qui étaient dirigées chaque jour contre la religion. Après la révolution de 1830, Montlosier se rallia au nouveau gouvernement, et fut appelé à la chambre des pairs où il siégea dans les rangs de la majorité. Il est mort à Clermont le 9 décembre 1833, âgé de près de 84 ans. Sur la déclaration qu'il fit qu'il demandait humblement pardon

à Dieu, de ce qui dans ses écrits ou sa conduite aurait pu causer du scandale ou paraître contraire aux dogmes de l'Eglise catholique, l'absolution lui fut accordée par le prêtre qu'il avait appelé ; mais l'autorité ecclésiastique exigea une rétractation écrite et formelle, qu'il se refusa à signer. Ses restes furent en conséquence privés des honneurs de la sépulture ecclésiastique. On a de Montlosier : *Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne*, 1789, in-8° ; *Observations sur l'adresse à l'ordre de la noblesse, faites à M. le comte d'Entraigues* ; *Observations sur les assignats*, 1790, in-8° ; *Essai sur l'art de constituer les peuples, ou Examen des opérations constitutionnelles de l'Assemblée nationale de France*, 1791, in-8° ; *grands Discours que prononcèrent les commissaires de l'Assemblée nationale au roi, en lui présentant la grande charte, et Réponse du roi aux commissaires, ainsi qu'il est présumé*, 1791, in-8° ; *Opinion sur le nouveau serment demandé à l'armée*, 1791, in-8° ; *de la Nécessité d'une contre-révolution*, 1791 ; *Deux moyens d'opérer une contre-révolution*, 1791, in-8° ; *Vues sommaires sur les traités de paix pour la France, pour l'Europe et pour les émigrés*, 1796, in-8° ; *Observations sur le projet de code civil*, 1801, in-12 ; *de la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours*, 1814, 3 vol. in-8° ; *de la Monarchie française depuis le retour de la maison de Bourbon jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1815*, 1815, in-8° ; *Quelques vues sur l'objet de la guerre et des moyens de terminer la guerre*, 1816, in-8° ; *Des désordres actuels de la France et des moyens d'y remédier*, 1816, in-8° ; *de la Monarchie française depuis la seconde restauration jusqu'à la fin de la session de 1816*, 1816, in-8° ; *avec un Supplément de la session actuelle*, 1818, in-8° ; *de la Monarchie française au 1<sup>er</sup> mars 1821*, 1821, in-8° ; *de la Monarchie française au 1<sup>er</sup> mars 1822*, 1822, in-8° ; *Dénonciation aux cours royales relativement au système religieux et politique signalé dans le Mémoire à consulter, etc., précédée de nouvelles observations sur ce système et sur les apologies qu'on a publiées*, 1826, in-8° ; *Lettres d'accusations contre les Jésuites, à M. le procureur-général, à M. le premier président, à MM. les présidents, les conseillers, membres de la chambre d'accusation, à tous MM. les conseillers de la cour royale de Paris*, 1826 ; *Pétition à la chambre des pairs, précédée de quelques observations sur les calamités, objet de la pétition*, 1827, in-8° ; *les Jésuites, les congrégations et le parti prêtre en 1827* ; *Mémoire à M. le comte de Villèle*, 1827, in-8°. Saintes a publié : *Apologie du clergé, des congrégations et des Jésuites, par M. de Montlosier, recueillie par l'auteur de la Défense de l'ordre social, précédée d'un Essai sur la vie et les ouvrages de M. de Montlosier*. Le comte de Montlosier a inséré plusieurs articles d'histoire et de littérature dans les journaux de l'Auvergne.

MONTLUC (JEAN DE), dominicain, mais qui n'eut jamais, ou qui ne conserva guère l'esprit de son état, était frère de Blaise de Montluc, qui fut fait maréchal de France en

1574. La reine Marguerite de Navarre, instruite de son penchant pour le calvinisme, le tira de son cloître, le mena avec elle à la cour, et le fit employer dans diverses ambassades. Il en remplit jusqu'à seize. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die. Il n'en favorisa pas moins les calvinistes, et il se maria secrètement avec une demoiselle appelée Anne Martin, de laquelle il avait eu un fils naturel. Cette conduite le fit condamner par le pape, comme hérétique, sur les accusations du doyen de Valence; mais le parlement, toujours prêt à entraver l'autorité de l'Eglise, obligea le doyen de lui faire amende honorable, quoique les vices du prélat fussent de notoriété publique. Montluc revint de ses erreurs dans la suite, professa de bonne foi la religion catholique, et mourut à Toulouse, en 1579, dans les bras d'un jésuite, qui parla favorablement de ses dernières dispositions. On a de lui quelques ouvrages, qui furent lus avec avidité dans le temps. Ses *Sermons*, imprimés à Paris, en 2 vol. in-8°, l'un en 1559, l'autre en 1561, sont infectés des erreurs pour lesquelles il s'était laissé prévenir.

MONTMIGNON (JEAN-BAPTISTE), né en 1737, à Lucy, près Château-Thierry, fut d'abord secrétaire de l'évêché de Soissons, sous Mgr de Bourdeilles. Ce prélat le nomma successivement chanoine, vice-gérant de l'officialité, archidiaque et vicaire général du diocèse. L'abbé Montmignon succéda, en 1786, à l'abbé Dinouart, dans la rédaction du *Journal ecclésiastique*; mais il abandonna ce travail à l'abbé Barruel, en janvier 1788. Il eut part aux écrits publiés au commencement de la révolution par l'évêque de Soissons, et il passa notamment pour l'auteur d'un mandement donné par ce prélat sous la date de Bruxelles, le 20 mai 1792, écrit étendu qui fut remarqué parmi les productions du même genre qui parurent à cette époque. Obligé de quitter Soissons en 1793, il passa dans l'étranger, rentra dans la Belgique en 1798, et vint à Paris avant la publication du concordat. Il fut nommé alors grand-vicaire de Poitiers, mais il y resta peu; de retour à Paris, il fut nommé chanoine de la métropole en 1811, et depuis grand-vicaire du diocèse. L'archevêque de Paris l'avait chargé, en dernier lieu, de l'examen des livres soumis à l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Il est mort le 21 février 1824. On a de lui : *Système de prononciation figurée, applicable à toutes les langues et exécuté sur les langues française et anglaise*, Paris, 1784, in-8°; une *Lettre à l'éditeur des OEuvres de d'Aguesseau*, insérée dans le huitième volume de l'édition in-4°; du *Crime d'apostasie, lettre d'un religieux à un de ses amis*, brochure in-8°, 1790; *Vie édifiante de Benoît-Joseph Labre*, traduite de l'italien de Marconi, Paris, 1784, in-12, qui eut trois éditions la même année; *Préservatif contre le fanatisme, ou Les nouveaux millénaires rappelés aux principes fondamentaux de la foi catholique*, Paris, 1806, in-8°: c'est une réfutation de l'ouvrage du P. Lambert, intitulé : *Exposition des prédictions et*

*des promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité*, 1806, 2 vol. in-12; *Choix de lettres édifiantes écrites des missions étrangères, avec des tableaux géographiques, historiques, politiques, religieux et littéraires*, 1808, 8 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édition augmentée, 1824 et 1825 : les discours préliminaires de l'auteur, ses additions, ses notes critiques, ses observations pour l'intelligence de l'histoire des missions forment plus du tiers des huit volumes; *De la règle de vérité et des causes du fanatisme*, 1808, brochure in-8°, sous le voile de l'anonyme; *la Clef de toutes les langues, ou Moyen prompt et facile d'établir un lien de correspondance entre tous les peuples et de simplifier extrêmement les méthodes d'enseignement pour l'étude des langues*, 1811, in-8°. Il revit et corrigea la 2<sup>e</sup> édition de la *Vie de Jésus-Christ* par Peigné.

MONTMORENCY (JEANNE - MARGUERITE DE), connue sous le nom de *la Solitaire des rochers*, naquit à Paris, en 1649, de parents qui occupaient les premiers rangs à la cour : tout porte à croire qu'ils étaient du nom que nous donnons ici à cette fille célèbre, car cette maison perdit effectivement, en 1666, une demoiselle âgée d'environ 15 ans, dont elle n'eut jamais de nouvelles, et ce fut justement à cette époque que *la Solitaire*, qui avait le même âge, s'échappa du sein de sa famille. Après avoir pratiqué en divers états l'humilité et l'abnégation chrétienne, sans être reconnue, elle se retira dans les monts Pyrénées, où elle mena une vie admirable dans deux retraites sauvages, qu'elle embellit, à un certain point, par son travail et l'art de sculpteur et de menuisier qu'elle possédait parfaitement. Le crucifix dont madame de Maintenon en hérita, après la mort de son directeur, le père Luc de Bray, fit l'admiration des plus habiles ouvriers. Elle quitta sa retraite pour aller à Rome recueillir les grâces du jubilé en 1700; et comme l'on ne sait plus rien d'elle depuis cette époque, on croit qu'elle mourut dans ce voyage. On a fait bien des recherches, par ordre même des premiers magistrats, pour découvrir sa sépulture, mais sans succès. Son Histoire a paru en 1787, sous le titre de *Vie de la Solitaire des rochers*. Comme l'auteur anonyme est un des plus fanatiques visionnaires de Saint-Médard, il a prétendu en faire, en dépit de l'évidence des faits parlants, une sainte du parti. « C'eût été effectivement « un beau sujet de triomphe, dit l'abbé Bérault, qu'une jeune Montmorency, qui se « dérobo à toutes les grandeurs du siècle, et « va s'enterrer dans un désert inconnu, pour « s'y faire janséniste. Mais qui serait assez « dépourvu de bon sens pour croire à cette « chimère? Il la faut reléguer avec tant d'autres « fictions de même espèce, dans l'Eglise « de Port-Royal et d'Utrecht, qui, avouant « par là l'impuissance où elle est de produire « les vrais saints, s'efforce en toute rencontre de les ravir à l'Eglise romaine. » On a d'elle plusieurs *Lettres* écrites au père Luc de Bray, dont on n'a pu découvrir les originaux, qui furent quelque temps entre les

mains de madame de Maintenon; mais on en a des copies qui portent toutes un caractère de vérité propre à persuader les plus difficiles critiques, si on en retranche ce que le fanatisme jansénien de l'éditeur y a inséré d'une manière si gauche et si contrastante avec tout le reste, qu'il est impossible de s'y méprendre. D'ailleurs toute la vie de cette fille, les livres dont elle se servait, ses maximes et ses goûts, ses pratiques et ses exercices de piété, sont en opposition avec l'orgueilleuse hypocrisie de cette secte. *Voy.* le tome XXIII<sup>e</sup> de l'*Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Bérault, p. 1 et suiv., édit. in-12.

**MONTMORENCY** (FRANÇOIS DE LAVAL), premier évêque de Québec, était fils de Hugues de Laval, seigneur de Montigny. Il fut d'abord archidiacre d'Evreux, et ensuite nommé au siège nouvellement érigé à Québec, qu'il alla remplir en 1675. Il fonda un séminaire, s'y fit estimer de tout le monde par sa vertu et par son éminente piété, et y mourut en 1708, à 80 ans, après s'être démis de son évêché. L'abbé de La Tour, doyen du chapitre de Montauban, a écrit sa *Vie*, in-12.

**MONTREUIL** ou **MONTEREUIL** (BERNARDIN DE), jésuite, se distingua par ses talents pour la chaire et pour la direction. Nous avons de lui une excellente *Vie de Jésus-Christ*, revue et retouchée par le P. Brignon. Cette *vie* peut tenir lieu d'une bonne Concorde des Evangiles. Elle a été réimprimée à Paris, en 1741, en 3 vol. in-12. L'auteur a conservé, autant qu'il a pu, cette onction divine qui est au-dessus de tous les vains ornements de l'esprit.

**MONTREUIL** (CARDON DE), né à Lille en 1746, mort le 30 avril 1832, à l'âge de 86 ans, fit de sa vie une longue suite d'œuvres de charité, et composa des ouvrages de piété et de morale qui se distinguent par la correction du style et la justesse des pensées. On a de lui : *Lectures chrétiennes en forme d'instructions familières sur les épîtres et évangiles des principales fêtes de l'année*, 2 vol. in-12, puis réimpr. en 3 vol. : ouvrage extrait en partie de Cochin ; *du Règne des vrais principes, moyens de le préparer et d'écartier les obstacles qui s'y opposent*, 1 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé ; *Pensées et prières tirées de l'Écriture, des Pères, de l'Imitation de Jésus-Christ et des offices de l'Eglise*, 1 vol. in-12 : ouvrage substantiel et propre à servir d'aliment à la piété chrétienne ; *Manuel du militaire chrétien*, in-4<sup>e</sup> ; *Sentiments chrétiens*, in-24 ; *Hommage à la religion et aux mœurs par les poètes français les plus célèbres*, petit in-12 ; *Principes de l'homme raisonnable sur les spectacles*, in-32 ; et divers autres *Opuscules* de prières et de piété, pour sa jeunesse.

**MONTROCHER** (GUI DE), ou *Guido de Monterocherio*, célèbre théologien du XIV<sup>e</sup> siècle, né, à ce qu'on croit, dans le Dauphiné, remplissait du moins des fonctions ecclésiastiques dans cette province. Ce fut à la prière de Raimond, évêque de Valence, que Gui composa son *Manipulus curatorum*, ou

*Manuel des curés*, auquel il mit la dernière main en 1330. Cet ouvrage, extrêmement utile pour le temps où il parut, obtint une vogue extraordinaire, et, après la découverte de l'imprimerie, il s'en fit plus de cinquante édit. en 30 ans. Il fut traduit en franç., Orléans, 1490, in-4<sup>e</sup>, et l'on a remarqué que c'est le premier livre connu imprimé dans cette ville. Cette traduction fut mise à l'index.

**MOPINOT** (SIMON), bénédictin de Saint-Maur, né à Reims, en 1685, mort en 1724, à 39 ans, professa les humanités dans son ordre avec beaucoup de succès. Il ne fut pas moins attentif à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu que le goût de la belle littérature. On a de lui des *Hymnes* que l'on chante dans plusieurs maisons de sa congrégation. Elles sont pleines de sentiments affectueux, et préférables, sous ce rapport, à celles de Santeul, auxquelles elles sont inférieures pour l'énergie et la vivacité des images. Plusieurs peuvent être mises à côté de celles de Coffin et de Combault. Ce savant bénédictin a travaillé avec dom Constant à la collection des *Lettres des papes*, dont il a fait l'épître dédicatoire et la préface. Cette préface ayant déplu à la cour de Rome, dom Mopinot la défendit par plusieurs *Lettres*. Il a fait encore l'épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum*. Il avait achevé le second volume de la collection des *Lettres des papes*, lorsqu'il mourut.

**MORAINES** (ANTOINE), est particulièrement connu par son *Anti-Jansenius, hoc est, selectæ disputationes de hæresi pelagiana et semipelagiana, deque variis statibus naturæ humanæ, et de gratia Christi Salvatoris; in quibus vera de illis doctrina proponitur et Cornelii Jansenii Yprensis falsa dogmata refutantur*, Paris, 1652, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage est cité dans le procès du P. Quesnel. L'auteur y refond avec beaucoup d'habileté tout ce qu'ont dit sur ces matières Sirmond, Petau, Etienne-des-Champs, Martinon, etc.

**MORAINVILLIERS** D'ORGEVILLE (LOUIS DE), natif du diocèse d'Evreux, entra dans la maison de Sorbonne, en 1607, et dix ans après dans la congrégation de l'Oratoire. Son neveu, Harlai de Sancy, ayant été nommé évêque de Saint-Malo, il le suivit en qualité de grand-vicaire, et mourut en cette ville l'an 1654. Son principal ouvrage a pour titre : *Examen philosophiæ platoniciæ*, Saint-Malo, 2 vol. in-8<sup>e</sup>, 1750 et 1755.

**MORANGE** (BEDIEN), théologien, natif de Paris, était docteur de Sorbonne, et devint chanoine de Lyon en 1660, puis chantre de cette église en 1682. Il fut ensuite vicaire général et mourut en 1703. On a de Morange : *Libri de Præadamitis brevis analysis*, Lyon, 1656, in-16 ; *Primatus lugdunensis Apologeticum sive ad querelam ecclesiæ senonensis prior responso*, Lyon, 1658, in-8<sup>e</sup> ; *Summa universæ theologiæ catechistæ*, Lyon, 1670, 3 tomes en 4 volumes.

**MORCELLI** (ETIENNE-ANTOINE), jésuite, né le 17 janvier 1737, à Chiari, dans la province de Brescia, professa d'abord la grammaire à Fermo, puis les humanités à Raguse. En

1771, après avoir prononcé ses quatre vœux, il alla professer l'éloquence au collège romain. C'est à cette époque qu'il institua l'académie d'archéologie, qui se réunissait à jour fixe dans les salles du Musée Kircher, dont il était préfet. Morcelli y lut six *Dissertations* sur divers points d'antiquités. Lors de la suppression de son ordre, en 1773, Morcelli, après avoir fait un court voyage dans sa ville natale, revint à Rome, où le cardinal Alexandre Albani le protégea et lui confia le soin de sa belle bibliothèque. C'est dans cette docte retraite qu'il conçut et exécuta son grand ouvrage du *Style des inscriptions*. En 1791 il fut rappelé dans sa patrie, pour y remplir les fonctions de prévôt de l'église principale. Pendant trente années qu'il jouit de cette dignité, il fut constamment entouré de la vénération publique. Il est mort à Chiari, le premier jour de l'année 1821. Morcelli avait rassemblé, durant de longues années d'étude et d'économie, une bibliothèque très-bien choisie, et il en fit don à sa ville natale, où il a de plus fondé et doté convenablement un établissement pour l'éducation des jeunes filles. Il fonda encore, restaura ou embellit divers édifices publics ou religieux de Chiari, et consacra la plus grande partie de ses revenus au bien des pauvres ou de son église. Il s'occupa aussi de la réorganisation des écoles publiques. L'abbé Morcelli jouissait d'une grande réputation comme prêtre érudit, pieux, juste et charitable. M. Labus a publié sur lui une *Notice*. On a réuni trois *Discours funèbres* prononcés en italien en son honneur, par P. Bedoschi, P. Deani et A. F. Bazzoni, 1821, in-4°. On a de lui : *De stylo inscriptionum latinarum libri tres*, Rome, 1780, in-4°; *Inscriptiones commentariis subjectis*, Rome, 1783, in-4°; *Πάρεργον inscriptionum novissimarum ab anno 1784, Andree Andreii rhetoris cura editum*, Patavii, 1818, in-fol. Ces trois ouvrages réunis forment un traité complet de la matière des inscriptions. *Sermonum libri duo*, Rome, 1784, in-8°. C'est un recueil de poésies latines dans la manière d'Horace, et non de sermons, comme l'ont cru quelques biographes. *Indication des antiquités de la maison Albani*, 1785; *Kalendarium ecclesie Constantinopolitanæ, CIO annorum vetustatis insigne, in lucem edidit et commentarios addidit S. A. Morcellus*, Rome, 1788, 2 vol. in-4°; *Africa christiana, in tres partes tributa*, Brescia, 1817-18, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage a exigé de longues recherches. *Μεγαλεια, sive dies festi principis angelorum apud clarenses, edente J. Labusio*, Mediolani, 1817, in-4°; *Oeuvres ascétiques* (italien et latin), 1820, 3 vol. in-12; *Dello scrivere degli antichi Romani*, Milan, 1822, in-8°. *Electorum libri II*, 1814; *Agapeja* (sur saint Agape martyr), 1816; *Sulla Bolla d'ora de' fanciulli romani*, Milan, 1816, publié par Labus; *Sull' Agone Capitolino*, Milan, 1817.

MORE (le docteur HENRI), théologien et philosophe anglais, né l'an 1614 à Grantham, dans le comté de Lincoln, de parents calvinistes, qui ne réussirent qu'imparfaitement

à lui inculquer leur croyance, avait reçu de la nature une imagination portée à la mysticité, et la lecture de la *Reine des fées* d'Edmond Spencer, que son père avait coutume de faire dans les longues soirées d'hiver, développa encore cette disposition. Plus tard, il s'éprit pour les doctrines de Platon, et pour celles qu'avaient professées les théologiens mystiques, Marsile Ficin, Plotin, Trismégiste, etc. De concert avec Cudworth, Gale et Burnet; il combattit Hobbes et les autres auteurs incrédules de son temps, et composa des traités et des poèmes qui, après avoir eu beaucoup de vogue, sont aujourd'hui presque oubliés. Des évêchés furent proposés au docteur More, mais il vécut toujours dans la retraite, et mourut en 1687, à 73 ans. Ses principales productions sont : *Psycho-Zoia, ou la Vie de l'ame*, 1640, qu'il fit réimprimer avec d'autres poésies, sous le titre de *Poèmes philosophiques*, 1647, in-8°; *le Mystère de la Divinité; le Mystère de l'innocence; Collections philosophiques*, ouvrage vanté par le docteur Blair; *Eschiridion ethicum*, qu'Addison a beaucoup loué comme système de morale. L'auteur a lui-même donné la traduction latine de plusieurs de ses ouvrages, 1679, 3 vol. in-folio.

MOREAU (RÉNÉ), prêtre qui se distingua par son zèle pour la conversion des hérétiques, et par la ferveur aussi constante que profonde qu'il apportait à l'accomplissement de tous les devoirs de son état, était né le 5 septembre 1605 d'une famille de cultivateurs, dans la paroisse de Moulins, près Chatillon-sur-Sèvre, en Poitou, et devint vicaire-général du diocèse de Maillezaix. Deux fois il occupa l'importante cure de Fontenay-le-Comte, où il mourut le 18 janvier 1671, laissant son nom en telle vénération, qu'on lui a attribué le don de prophétie et celui des miracles. Il ne reste de lui qu'un opuscule : *Sentiments de piété*, qui a été imprimé à la suite de sa Vie, publiée sous ce titre : *Vie d'un curé du Poitou mort en odeur de sainteté*, Paris, 1719.

MOREL (FRÉDÉRIC), né à Paris en 1558, fut professeur et interprète du roi de France, et son imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec, le latin et le français. Il acquit beaucoup de gloire par ses éditions, qui sont aussi belles que nombreuses. Il publia, sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, plusieurs *Traité*s de saint Basile, de Théodoret, de saint Cyrille, qu'il accompagna d'une version. On estime l'édition qu'il donna des *Oeuvres d'OEcuménius et d'Arétas*, en 2 vol. in-folio. Enfin, après s'être signalé par ses connaissances dans les langues, il mourut en 1630, à 72 ans.—Son père, nommé aussi Frédéric MOREL, mort en 1583, s'était distingué précédemment dans le même art.

MOREL (dom ROBERT), bénédictin de Saint-Maur, né à la Chaise-Dieu en Auvergne, l'an 1659, fut fait bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés en 1660. On le nomma depuis supérieur de différentes maisons. En 1699, il voulut être déchargé de tout fardeau, pour se retirer à Saint-Denis, où il s'occupe

à composer des ouvrages ascétiques. Ce bénédictin, né avec un esprit vif et fécond, excellait dans les matières de piété, dans la connaissance des mœurs et des règles de conduite pour la vie spirituelle. Sa conversation était vive et délicate, ses réponses spirituelles et promptes, son humeur, douce, égale, et d'une gaieté accompagnée de retenue. Dom Morel mourut en 1731, à 79 ans. On a de lui : *Effusions de cœur sur chaque verset des Psaumes et des Cantiques de l'Église*, Paris, 1716, 5 vol. in-12 ; *Méditations sur la règle de saint Benoît*, 1717, in-8° ; *Entretiens spirituels sur les évangiles des dimanches et des mystères de toute l'année, distribués pour tous les jours de l'Avent*, 1720, 4 vol. in-12 ; *Entretiens spirituels pour servir de préparation à la mort*, 1721, in-12 ; *Entretiens spirituels pour la fête de l'octave du Saint-Sacrement*, 1722, in-12 ; *Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, traduction nouvelle, avec une prière affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, 1723, in-12 ; *Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année*, 2 vol. in-12, 1726 ; *Du bonheur d'un simple religieux qui aime son État et ses devoirs*, 1727, in-12 : la 3<sup>e</sup> édition est de 1752. *Retraite de dix jours sur les devoirs de la vie religieuse*, 1728, in-12 ; *De l'espérance chrétienne, et de la confiance en la miséricorde de Dieu*, 1728, in-12. On prétend que l'on trouve dans quelques-uns de ces ouvrages des propositions qui ne sont pas assez exactes, et qui se ressentent du parti auquel il a été attaché pendant quelque temps. Il avait appelé ; mais il renonça à son appel en 1729. On trouvera une liste complète de ses ouvrages, et des détails intéressants sur sa vie, dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1739, et dans l'*Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin.

MOREL (HYACINTHE), littérateur et poète estimable, né l'an 1759 à Avignon, où il fit de bonnes études, entra avec son frère puîné dans la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne, et tous deux professèrent la rhétorique à Aix pendant plusieurs années : l'un était chargé de la poésie, l'autre de l'éloquence. Lors de la destruction des corps enseignants, les deux frères revinrent dans leur ville natale, où le cadet mourut au bout de quelques années. L'ainé, qui avait été l'un des fondateurs de l'Athénée de Vaucluse, dont il fut jusqu'à sa mort le secrétaire perpétuel, créa, en 1803, le *Journal politique et littéraire de Vaucluse*, qui ne dura que quelques années. Vers la même époque, Morel fut nommé professeur de rhétorique au lycée d'Avignon, fonctions qu'il exerça honorablement pendant 20 ans. Il mourut à Avignon, le 1<sup>er</sup> août 1829, laissant : *Mes distractions*, ou *Poésies diverses*, Paris et Avignon, au VII (1799), in-12 de 148 pages. On trouve dans ce recueil l'*Epttre à un jeune matérialiste*, qui avait déjà paru en 1785, in-12, et l'*Epttre à Zulime sur les inconvénients du luxe dans une demoiselle d'une médiocre fortune*, déjà publiée séparément

aussi, en 1788, in-8° ; *Lettres à madame de B. sur le matérialisme*, Avignon, Chaillot et Paris, 1818, in-12 de 96 pages ; *Le coup d'œil de ma raison sur le célibat ecclésiastique*, suivi de quelques réflexions sur les ecclésiastiques fonctionnaires, Paris, Aix et Marseille, 1791 et 1792, in-18 ; *Les malheurs et les crimes de l'ignorance*, discours en vers, suivi de la *Philosophie louée par elle-même*, autre discours en vers, 1804, in-8° ; *L'Art épistolaire*, poème traduit du latin d'Hervey Montaignu, jésuite, suivi de *Réflexions sur l'Epttre familière et l'Epttre didactique*, Avignon, 1812, in 18 ; *Epttre à Rollin*, Paris, 1818, in-8° ; *Epttre à l'abbé Bonnevie, chanoine de Lyon, sur la nécessité des ornements, même dans l'éloquence de la chaire*, Avignon, 1822, in-8° ; *Le temple du Romantisme*, en prose et en vers, Paris, sans date (1825), in-12, de 26 pages ; *Lou galoubé de Jacintou Morel, ou Poésies provençales daquel outour, recuïdos per seis amis*, Avignon, 1828, in-18, figures : c'est un recueil de fables, épitres et autres poésies, en provençal ; plus, de nombreuses pièces de poésies dans divers recueils, notamment dans l'*Almanach des Muses*.

MORERI (Louis), docteur en théologie, premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, né le 23 mars 1643, à Bargemont, petite ville de Provence. fit ses premières études à Draguignan et à Aix, alla ensuite étudier la théologie à Lyon et prit les ordres sacrés dans cette ville. Il prêcha la controverse pendant cinq ans avec succès. Il s'était annoncé dans cette ville par une mauvaise allégorie, intitulée *le Pays d'Amour*, qu'il publia dès l'âge de 18 ans ; il se fit connaître bientôt par des ouvrages plus utiles. Il traduisit de l'espagnol en français le *Traité de la perfection chrétienne*, par Rodriguez, version qui a été effacée par celle de Régnier des Marais. Il publia en 1673, en un vol. in-folio, son *Dictionnaire*. Ce fut vers le même temps qu'il s'attacha à l'évêque d'Apt, Gaillard de Longjumeau, à qui il avait dédié cet ouvrage, en reconnaissance des soins que ce prélat s'était donnés pour lui faire trouver des matériaux. Mme de Gaillard de Venel, sœur de l'évêque d'Apt, le fit placer auprès de Pomponne, secrétaire d'État. Il pouvait espérer de grands avantages de sa place ; mais son application au travail épuisa ses forces, et le jeta dans une langueur presque continuelle. L'ardeur avec laquelle il s'occupait d'une nouvelle édition de son *Dictionnaire* augmenta son épuisement, et lui donna la mort. Il expira le 10 juillet 1680, à 38 ans. Le premier volume de sa nouvelle édition avait déjà paru, et le second vit le jour quelques mois après la mort de son auteur, par les soins d'un premier commis de Pomponne (1681), qui dédia l'ouvrage entier au roi. Moréri avait des connaissances et de la littérature : il connaissait les livres modernes qu'il fallait consulter, et entendait assez bien l'italien et l'espagnol. Son ouvrage, réformé et considérablement augmenté par Jean Le

Clerc, Dupin et d'autres, porte encore son nom, et n'est plus de lui. Les éditions les plus estimées du *Dictionnaire de Moréri* sont celle de 1718, 5 vol. in-fol.; celle de 1725, 6 vol. in-fol., et celle de 1732, aussi en 6 vol. in-fol. L'abbé Goujet a donné 4 vol. in-fol. de *Supplément*, que M. Drouet a refondus dans une nouvelle édition, publiée en 1759, en 10 vol. in-fol. Les gens sensés sont fâchés d'y trouver toutes les momeries du jansénisme, les prétendus miracles du diacre Paris, etc. « Il est aisé d'apercevoir, dit un critique judicieux, que des personnes de différents états, de différentes religions, de différents partis, de différents génies, ont contribué à cette augmentation. C'est la tour de Babel; il y règne une confusion grotesque, par la diversité des langues et des esprits. Les mensonges, les erreurs, les contradictions y fourmillent. Un livre de cette espèce, pour être bon, aurait dû être le fruit des travaux d'un seul rédacteur. Bien loin de là, chacun s'est empressé d'y four nir, en différents temps et en différents lieux, son contingent, et s'est arrogé le droit de célébrer, selon ses vues et sa manière, tout ce qui appartenait à sa nation, à sa secte, ou à son parti. » Cet ouvrage a été traduit en anglais, en espagnol et en italien. On doit à l'abbé du Masbaret des remarques sur le *Dictionnaire de Moréri*. Moréri est encore auteur des *Doux plaisirs de la poésie*, in-12, et éditeur des *Relations nouvelles du Levant*, de Gabriel Chinon, capucin: il a orné cet ouvrage d'une longue préface. Auteur infatigable, il avait rassemblé les matériaux d'un *Dictionnaire historique et bibliographique des Provençaux célèbres*, et commença une *Histoire des conciles*; il a laissé manuscrit un *Traité des étrennes*.

MORET (VINCENT) né à Nevers d'une famille respectable et qui subsiste encore, florissait dans le XVII<sup>e</sup> siècle. Il entra dans l'ordre des récollets, se fit estimer comme *prédicateur*, en plusieurs endroits, même à Paris, se distingua par une grande piété, et publia, en 1650, deux traités, un de la *Simplicité chrétienne*, et l'autre de la *Prudence chrétienne*.

MORILLON (dom JULES-GATIEN DE), religieux de la congrégation de Saint-Maur, né l'an 1631 à Tours, mort dans l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes le 14 janvier 1694, fut chargé pendant 25 ans de l'administration des principales affaires de son ordre, en qualité de procureur syndic au parlement de Bretagne. On a de dom Morillon: *Joseph ou l'Esclave fidèle*, poème en six livres, Turin (Tours), 1679, in-12; 2<sup>e</sup> édit., Bréda, 1705, in-12; *Paraphrase du livre de Job*, Paris, 1668, in-8<sup>o</sup>; *Paraphrase du livre de l'Ecclésiaste*, Paris, 1670, in-8<sup>o</sup>; *Paraphrase du livre de Tobie*, Orléans, 1674; *Recueil de poésies* (sacrées et badines), Turin (Tours), 1696, in-8<sup>o</sup>, dans lesquels il ne faut pas chercher le feu poétique.

MORIN (PIERRE), né à Paris en 1531, passa en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Il enseigna

le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé à Ferrare par le duc de cette ville. Saint Charles Borromée, instruit de ses profondes connaissances dans l'antiquité ecclésiastique, de son désintéressement, de son zèle et de sa piété, lui accorda son estime et l'engagea à aller à Rome en 1575. Les papes Grégoire XIII et Sixte-Quint l'employèrent à l'édition des Septante, 1587, et à celle de la Vulgate, 1590, in-folio. Il travailla beaucoup à l'édition de la Bible en latin traduite sur celle des Septante, Rome, 1588, in-fol.; à l'édition des Décrétales jusqu'à Grégoire VII, Rome, 1591, 3 vol. in-fol., et à une Collection des conciles généraux, Rome, 1608, 4 vol. Ce savant critique mourut en 1608. On a de lui un *Traité du bon usage des sciences*, et quelques autres écrits, publiés par le P. Quéatif, dominicain, Paris, 1675, in-12. On y trouve des recherches et de bons principes. L'édition de l'Ancien Testament grec des Septante, Rome, 1587, in-fol., est rare. Elle passe pour la plus exacte. C'est sur l'exemplaire de cette belle édition que fut faite celle de Paris en 1628, par les soins du P. Morin, de l'Oratoire, qui y joignit l'ancienne version latine de Nobilius. *Voy. CARAFFE*.

MORIN (JEAN-BAPTISTE), naquit l'an 1583 à Villefranche en Beaujolais. Après avoir voyagé en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux, il revint à Paris et s'appliqua entièrement à l'astrologie judiciaire. Ses horoscopes lui ouvrirent l'entrée de la maison des grands. On prétend que le cardinal de Richelieu eut la faiblesse de le consulter, et que le cardinal Mazarin lui fit une pension, après lui avoir procuré la chaire de mathématiques au collège royal. Le comte de Chavigni, secrétaire d'Etat, réglait toutes ses démarches par les avis de Morin, et, ce qu'il regardait comme le plus important, les heures des visites qu'il rendait au cardinal de Richelieu. Morin ne se trompa, dit-on, que de peu de jours dans le pronostic de la mort de Gustave-Adolphe. Il rencontra, à dix heures près, le moment de la mort du cardinal de Richelieu. Ayant vu la figure de Cinq-Mars, sans savoir de qui elle était, il répondit que cet homme-là aurait la tête tranchée. Morin se méprit de seize jours seulement à la mort du connétable de Lesdiguières, et de six à celle de Louis XIII. Mais il fit dans d'autres occasions des bévues beaucoup plus lourdes, qu'on ne manqua pas de relever. Il faut convenir cependant qu'en général la justesse avec laquelle il devina est difficile à expliquer. « Ceux qui croient à ces sortes de prédictions, dit un auteur, ou sont eux-mêmes infatués de l'astrologie judiciaire, de l'art cabalistique et autres charlataneries de ce genre, ou supposent dans les horoscopes un pacte implicite avec l'esprit des ténébreux; car un homme sensé ne verra jamais ici aucun rapport entre les moyens et la fin. » Morin, oracle des astrologues, voulut l'être aussi des philosophes. Il attaqua le système de Copernic et celui d'Épicycle, et eut à ce sujet des démêlés très-vifs

avec Gassendi et avec les disciples de ce philosophe. La Hollande avait promis cent mille livres, et l'Espagne trois cent mille, à celui qui aurait trouvé le problème des longitudes. Morin croyait déjà avoir les quatre cent mille livres, lorsque des commissaires nommés par le cardinal de Richelieu lui démontrèrent la fausseté de ses prétentions. Il mourut à Paris en 1656. On lui doit une *Réfutation* en latin du livre des Préalambes, curieuse et singulière, Paris, 1657, in-12. Voy. ΠΡΑΛΑΜΒΕΣ. On a encore de lui un livre intitulé *Astrologia gallica*, et un grand nombre d'autres ouvrages, dans les quels on remarque un génie singulier et bizarre. Voy. son article dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, où l'on trouve la liste de ses manuscrits, et le tome III des *Mémoires de Nicéron*, où est celle de ses livres imprimés.

MORIN (JEAN), savant oratorien, né à Blois en 1591, de parents calvinistes, étudia les humanités à La Rochelle. Il alla ensuite à Leyde, où il apprit la philosophie, les mathématiques, le droit, la théologie et les langues orientales. Après avoir orné son esprit de toutes ces connaissances, il se consacra à la lecture de l'Écriture sainte, des conciles et des Pères. Un voyage qu'il fit à Paris l'ayant fait connaître du cardinal du Perron, il abjura le calvinisme entre les mains de ce prélat. Le nouveau converti demeura quelque temps auprès de lui et entra dans l'Oratoire, congrégation qui venait d'être fondée par le cardinal de Bérulle. Son érudition et ses ouvrages lui firent bientôt un nom. Les prélats de France se faisaient un plaisir de le consulter sur les matières les plus épineuses et les plus importantes. Le pape Urbain VIII, instruit de ses talents et de ses vertus, l'appela à Rome, et se servit de lui pour la réunion de l'Église grecque avec la latine. Le cardinal de Richelieu obligea ses supérieurs à le rappeler en France, et lui fit perdre le chapeau de cardinal dont on prétend qu'il eût été honoré, s'il se fût fixé à Rome. De retour à Paris, Morin y mourut d'apoplexie en 1659, également regretté pour ses connaissances et son caractère franc et sincère. Il était parfaitement versé dans les langues orientales, et fit revivre en quelque sorte le *Pentateuque samaritain*, en le publiant dans la Bible polyglotte de Le Jay. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes biblicæ*, Paris, 2<sup>e</sup> édit., 1669, in-fol., ouvrage dans lequel il s'élève avec raison contre le texte hébreu, tel que nous l'avons; *de sacris Ordinationibus*, in-folio, 1655; *de Pœnitentia*, in-folio, 1651. L'auteur a ramassé dans cet ouvrage et dans le précédent tout ce qui pouvait avoir rapport à son sujet. L'un et l'autre sont très-savants, mais ils manquent de méthode; une nouvelle édition de la Bible des Septante, avec la version latine de Nobilius, 3 vol. in-fol., Paris, 1628 et 1642, estimée; elle comprend le Nouveau Testament. Le P. Morin, dans la préface de cet ouvrage, fait l'apologie de la version des Septante, tant de fois attaquée par les protestants, et s'élève

contre le texte nébreu, qu'il prétend avoir été corrompu par les Juifs. Hottinger, Tylour et Boot, protestants, et Siméon de Muis, professeur en hébreu à Paris, attaquèrent le P. Morin, qui se défendit excellemment dans plusieurs ouvrages, particulièrement dans ses *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque samaritanorum Pentateuchum*, Paris, 1631, in-4°. Jean Cappel a porté le dernier coup au texte hébreu moderne; des *Lettres* et des *Dissertations* sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, 1652, in-8°; *Histoire de la délivrance de l'Église par l'empereur Constantin, et du progrès de la souveraineté des papes par la piété et la libéralité de nos rois*, in-fol., 1629. Cet ouvrage, écrit en français d'une manière incorrecte et diffuse, déplut au saint-siège, et l'auteur ne put l'apaiser qu'en permettant quelques corrections. *Des Défauts du gouvernement de l'Oratoire*, in-8°, 1653. Cette satire attira à l'auteur bien des désagréments; presque tous les exemplaires furent brûlés. Le P. des Marets en donna un abrégé, sous le nom de *la Tourelle; OEuvres posthumes*, 1702, in-4°. Il n'y a personne qui ait plus écrit que le P. Morin sur la critique de la Bible, et avec plus d'érudition que lui. Il a écrit aussi très-solidairement sur la matière des sacrements, et on peut dire qu'il a épuisé tous les sujets sur lesquels il s'est exercé. Cet homme, si versé dans l'antiquité ecclésiastique, si zélé pour les anciens usages, pour l'ancienne discipline, était bien éloigné de cet esprit réformateur qui voudrait tout ramener à l'état des premiers temps. Il regardait la pratique et les coutumes de l'Église dans tous les siècles, comme des lois qu'il n'était pas plus permis de contredire que les jugements doctrinaux. *Insolentissima est igitur insania, non modo disputare contra id quod videmus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod videmus eam facere. Fides enim Ecclesiæ non modo regula est fidei nostræ, sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum; consuetudo ipsius, consuetudinis quam observare debemus* (Præf. Comm. hist. de adm. Sac. Pœn.): passage exactement conforme à celui de saint Augustin : *Si quid per totum orbem frequentat Ecclesia, quin sit faciendum disputare apertissima insania est*. Voy. FLEURY, THOMASIN.

MORIN (SIMON) naquit à Richemont près d'Avouale, en Normandie, vers l'an 1623, d'une famille obscure. La misère le chassa de son pays et l'amena à Paris, où il se fit écrivain-copiste. Son cerveau, qui n'avait jamais été fort bon, se dérangerait totalement lorsqu'il jouit d'un peu d'aisance. Il se jeta dans les rêveries des *Illuminés*, alors fort communs à Paris. On le mit en prison, et on le relâcha bientôt comme un esprit faible, qui, dans un état plus commode, pourrait se rétablir. Il se logea chez une fruitière, abusa de sa fille, et fut contraint de l'épouser. Sa belle-mère tenait une espèce d'hôtellerie; son gendre se mit à prêcher ceux qu'elle recevait. Les ignorants s'attroupèrent autour de cet ignorant; et le lieutenant de police

ne put mettre fin à ces conventicules, qu'en faisant enfermer à la Bastille celui qui les tenait. Cet insensé, remis en liberté au bout de deux ans, répandit un petit ouvrage où brillaient tous les égarements de son esprit. L'auteur était si enchanté de ce tissu de délirés et d'inepties, qu'il en envoya un exemplaire au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui demanda d'où venait sa mission? *De Jésus-Christ même*, répondit le fanatique, qui s'est incorporé en moi pour le salut de tous les hommes. Le curé ne lui répliqua qu'en le faisant de nouveau renfermer à la Bastille. Avant que d'y être, il avait répété plusieurs fois qu'il ne serait jamais assez lâche pour dire: *Transeat a me calix iste*; mais dès qu'il y fut, sa fermeté l'abandonna. Il fit sa rétractation, et obtint son élargissement. A peine fut-il sorti qu'il dogmatisa encore. Le parlement le fit mettre à la Conciergerie, et le condamna aux Petites-Maisons. Nouvelle abjuration et nouvel élargissement. Mais le cœur n'ayant point eu de part à ces rétractations, il chercha de nouveau à faire des prosélytes. Des Marets de Saint-Sorlin, fanatique lui-même, mais d'un fanatisme plus pardonnable, le dénonça comme un hérétique. Morin mettait au net un discours qu'il voulait présenter au roi, lorsqu'il fut conduit à la Bastille et ensuite au Châtelet. Cet écrit commençait par ces mots: *Le fils de l'homme au roi de France...* Morin fut condamné à être brûlé vif avec son livre et tous ses autres écrits. Après la lecture de son jugement, le premier président Lamoignon lui demanda s'il était écrit quelque part que le nouveau Messie dût subir le supplice du feu? Ce misérable eut l'impudence de répondre par ce verset du psaume xvi: *igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas*. Toutes ses réponses prouvaient sa démence, et cette folie aurait dû, ce semble, lui obtenir sa grâce. Son arrêt fut cependant exécuté le 14 mars 1663. Ses complices furent punis de diverses peines; mais aucun ne fut condamné à mort. On cite de Morin: des *Pensées*, dédiées au roi, in-8° de 174 pages, très-rare; une *Requête au roi et à la reine régente, mère du roi*, du 27 octobre 1647, 8 pages; deux *rétractations*, ayant toutes deux quatre pages in-4°, la première du 7 février 1649, la seconde du 14 juin suivant; *Témoignage du second avènement du fils de l'homme*, janvier 1641. Voy. D'AVENNES.

MORIN (ETIEWNE), ministre de la religion prétendue réformée, né à Caen en 1625, remplit, au bourg Saint-Pierre-sur-Dive, et dans cette ville, ses fonctions de pasteur. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Leyde, et de là à Amsterdam, où il fut nommé professeur de langues orientales. Il y mourut en 1700, âgé de 75 ans, après de longues infirmités de corps et d'esprit. On a de lui huit *Dissertations* en latin sur des matières d'antiquité. Elles sont curieuses. L'édition de Dordrecht, 1700, in-8°, est la meilleure, et préférable à celle de Genève, 1683, in-4°. Il a aussi donné la *Vie* de Samuel Bochart. (Voy. les *Mémoires* de Nieéron,

tome XII.) Pierre Francius a donné son *Eloge* dans la 2<sup>e</sup> édition de ses *Oraisons*. — Son fils Henri Morin, né l'an 1655 à Saint-Pierre-sur-Dive en Normandie, se fit catholique après avoir été ministre protestant. Il est auteur de plusieurs *Dissertations* qui se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, dont il était membre. Il mourut à Caen en 1728, âgé de 73 ans.

MORINGE (GÉNARD), théologien de Bommel dans la Gueldre, fut professeur de théologie dans le monastère de Sainte-Grétrude à Louvain, puis chanoine et curé de Saint-Tron dans la principauté de Liège, où il mourut le 9 octobre 1556. On a de lui: la *Vie de saint Augustin*, Anvers, 1553, in-8°, et 1644, avec des notes d'Antoine Sanderus; celles de *saint Tron, des saints Libère et Eucher*, Louvain, 1540, in-4°; celle du *pape Adrien VI*, Louvain, 1536, in-4°; et dans les *Analectes historiques* d'Adrien VI par Gaspard Burman, Utrecht, 1727. *Commentaire sur l'Écclésiaste*, Anvers, 1533, in-8°. *Oraatio de paupertate ecclesiastica*, etc. Tous les écrits de cet auteur sont en latin. On conserve en manuscrit dans le monastère de Saint-Tron: *Vitæ sanctorum Antonii et Guiberti Gemblacensis; Præcepta vitæ honestæ; Chronicon Trudonense*, depuis l'an 1400. Arnould Wion et le P. Possevin le font moine *bénédictin* à Saint-Tron, et disent qu'il florissait vers 1100; ils se trompent, ainsi que Cornelle Loos, qui le confond avec Noviomagus.

MORLEY (GEORGES), évêque anglican, né à Londres, en 1597, de parents nobles, devint chanoine d'Oxford en 1641. Il donna les revenus de son canonicat au roi Charles I<sup>er</sup>, alors engagé dans la guerre contre les troupes du long Parlement. Quelque temps après, ce prince, étant prisonnier à Hamptoncourt, employa le docteur Morley pour engager l'université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale. Ayant ménagé cette affaire, il irrita les anti-royalistes, et fut privé, l'un des premiers, de ses emplois à Oxford. Il quitta l'Angleterre, et se rendit à La Haye auprès de Charles II, qui, ayant été rétabli sur le trône de ses ancêtres, paya le zèle de ce fidèle sujet par sa nomination à l'évêché de Worcester, et ensuite à celui de Winchester. Ce prélat mourut en 1684, à 87 ans, après avoir fait de grands biens dans son diocèse. On a de lui des *Sermons* et des *Lettres* en latin.

MORLOT (FRANÇOIS-NICOLAS-MADELEINE), évêque d'Orléans, né le 28 décembre 1795, à Langres, fit ses premières études au collège de sa ville natale, puis ses cours de philosophie et de théologie au séminaire de Dijon, et remplit ensuite quelque temps les fonctions de précepteur. Peu de temps après avoir reçu les ordres sacrés il fut investi de la dignité de vicaire général capitulaire, et il eut à intervenir dans les troubles du schisme de Flavigny. Son évêque, après lui avoir offert la cure de Saint-Jean-du-Lône, qu'il refusa, le nomma chanoine en 1833; dans ce nouveau poste il crut devoir encore s'associer à l'opposition que firent des curés contre cer-

taines mesures prises par le prélat. Nommé, en 1639, à l'évêché d'Orléans, il s'appliqua avec une grande activité aux soins de l'administration. A Dijon, l'abbé Morlot s'était occupé d'écrire plusieurs ouvrages d'instruction et de piété. Il revit la seconde édition de l'*Explication de la doctrine chrétienne en forme de lectures*, 2 gros vol. in-12 : cette Explication était tirée du *Catéchisme dogmatique et moral* de Couturier, ancien curé de Liry. Le *Catéchisme du diocèse de Dijon*, expliqué par des sous-demandes et des récapitulations extraites de Couturier, 1 gros vol. in-18, est aussi de lui; et il revit les *Heures choisies*, ou Recueil de prières pour tous les besoins de la vie, avec des instructions pratiques pour toutes les fêtes, ouvrage de feu la marquise d'Andelarre; elles sont revêtues d'une approbation de M. de Boisville, évêque de Dijon, sous la date du 5 août 1625. Si l'on ajoute à cela ses *Lettres* à M. Dupont, évêque de Saint-Dié, dans l'affaire de Flavigny, et ses *Mandements*, on aura son bagage à peu près complet comme éditeur ou écrivain. Son diocèse lui dut l'introduction de quelques institutions importantes, telles que l'Œuvre de la Propagation de la foi, et la Société de Saint-François-Régis, dont l'objet est la réhabilitation des mariages civils. Ce prélat est mort à Orléans en 1642.

MORNAY (PHILIPPE DE), seigneur du PLESSIS-MARLY, né à Buhuy ou Bishuy, dans la haute Normandie, en 1549, fut élevé à Paris et fit des progrès rapides dans les belles-lettres, les langues savantes et dans la théologie; ce qui était un prodige dans un gentilhomme. On le destina d'abord à l'Eglise; mais sa mère, imbue des erreurs de Calvin, les lui inspira. Après la Saint-Barthélemi, Philippe de Mornay parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. Le roi de Navarre, depuis Henri IV, était alors chef du parti protestant : Mornay s'attacha à lui et le servit de sa plume et de son épée. Il n'oublia rien pour aplanir le chemin du trône à ce prince. Mais lorsqu'il changea de religion, il lui en fit de sanglants reproches. Il continua cependant à le servir avec fidélité, dirigea toutes les affaires, et termina celle de la dissolution du mariage de Henri IV. Mais, en 1598, son *Traité de l'institution de l'Eucharistie* donna lieu à la fameuse conférence de Fontainebleau, dont le résultat fut la disgrâce de du Plessis. Ce livre ayant soulevé tous les théologiens catholiques, il eut l'imprudence de ne répondre à leurs censures que dans une conférence publique. Elle fut indiquée, le 4 mai 1600, à Fontainebleau, où la cour devait être. Le combat fut entre du Perron, évêque d'Evreux, et Mornay. La victoire fut unanimement adjugée à du Perron. Ce prélat s'était vanté de faire voir clairement près de cinq cents passages tronqués ou mal cités dans le livre de son adversaire, et il tint sa parole. Les calvinistes équitables convinrent de la défaite de leur chef; pour la constater, il ne faut que lire ce qu'on dit le duc de Sully, zélé protestant,

dans ses Mémoires. Voy. PERRON. Un minis-  
tre huguenot, présent à la conférence, di-  
sait avec douleur à un capitaine de son parti :  
*L'évêque d'Evreux a déjà emporté plusieurs*  
*passages sur Mornay.*—*Qu'importe, répartit le*  
*militaire, pourvu que celui de Saumur lui de-*  
*meure?* C'était un passage important sur la ri-  
vière de Loire, dont du Plessis était gouver-  
neur. Ce fut là qu'il se retira, toujours occupé à  
inquiéter les catholiques. Lorsque Louis XIII  
entreprit la guerre contre son parti, du Ples-  
sis lui écrivit pour l'en dissuader. Après  
avoir épuisé les raisons les plus spécieuses,  
il lui dit : « Faire la guerre à ses sujets,  
« c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité  
« consiste dans l'obéissance paisible du peu-  
« ple; elle s'établit par la prudence et par la  
« justice de celui qui gouverne. La force des  
« armes ne se doit employer que contre un  
« ennemi étranger. » Ces remontrances de  
Mornay, que les événements du passé ren-  
daient ridicules, ne produisirent rien que la  
perte de son gouvernement de Saumur, que  
Louis XIII lui ôta en 1621. Mornay ne pou-  
vait point ignorer les fruits amers qu'avait  
produits l'indulgence dont on avait usé en-  
vers les sectaires; il pouvait moins ignorer  
encore les désordres que la nature des nou-  
velles erreurs devait inévitablement produire  
dans un Etat catholique. « Le calvinisme, dit  
« Voltaire, devait nécessairement enfanter  
« des guerres civiles et ébranler les fonde-  
« ments des Etats. Les réformateurs du xv<sup>e</sup>  
« siècle ayant déchiré tous les liens par les-  
« quels l'Eglise romaine tenait les hommes,  
« ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de  
« plus sacré, ayant ouvert les portes de ses  
« cloîtres, et remis ses trésors dans les mains  
« des séculiers, il fallait qu'un des deux par-  
« tis périt par l'autre. Il n'y a point de pays  
« en effet où la religion de Calvin et de Lu-  
« ther ait paru sans faire couler le sang. »  
(*Siècle de Louis XIV*, chap. 33.) L'amiral Col-  
igny disait lui-même, au rapport de Bran-  
tôme, que le seul moyen de contenir les cal-  
vinistes était de les occuper hors du royaume,  
et d'abandonner à leurs dégâts les provinces  
catholiques des Pays-Bas; *faute de quoi pour*  
*le sur ils recommenceroient à brouiller au*  
*dedans; tant il les connoissoit brouillons, re-*  
*muans, frétillans, et amateurs de la picorée.*  
Mornay mourut en 1623, à 74 ans, dans sa  
baronnie de la Forêt-sur-Seure en Poitou. Il  
avait été, pendant 50 ans, l'oracle de ses  
co-religionnaires, au point qu'on le nommait  
*le Pape des huguenots*. On a de lui : un *Traité*  
*de l'institution de l'Eucharistie*, 1598, in-fol.;  
*Traité de la vie et de la mort*, Genève, 1575;  
*Traité de l'Eglise*, 1577; *Traité de la vérité de*  
*la religion chrétienne*, Anvers, 1580, in-8°,  
que Mornay tra lui-même en latin; un livre  
intitulé : *le Mystère d'iniquité*, 1607,  
in-4°; un *Discours sur le droit prétendu par*  
*ceux de la maison de Guise*, 1582, in-8°; des  
*Mémoires* depuis 1572 jusqu'en 1620, 4 vol.  
in-4°; des *Lettres*, etc. Presque tous ces ou-  
vrages sont remplis des erreurs de sa secte,  
et, de plus, d'une bonne dose d'enthousiasme.  
Ses deux secrétaires, Meslai et Chalopin, et

David de Liques, flamand, ont composé sa *Vie*, Leyde, 1647, in-4°. Ce sont des éloges historiques faits par des hommes de parti. Il y a encore une *Vie de du Plessis-Mornay* dans les *Vies de plusieurs anciens seigneurs de la maison de Mornay*, par R. de Mornay de la Villette, 1689, in-4°.

MORO (FRANÇOIS), Japonais de naissance et zélé chrétien, directeur du commerce des Portugais au Japon, fut accusé faussement d'une conspiration contre l'empereur, et brûlé vif en 1637, en protestant jusqu'au dernier soupir de sa parfaite innocence. Le P. Charlevoix a démontré la fausseté de cette prétendue conspiration, et du roman que Kaempfer a ou fabriqué ou adopté pour l'accréditer, et calomnier à son ordinaire l'Eglise naissante et souffrante du Japon. — MORO (Etienne), jésuite hongrois, savant mat ématicien, fut assassiné, en 1794, par les Rasciens à Cinq-Eglises. On a de lui : *Geographia Pannonia*, insérée dans *Imago Hungariae antiquae*.

MORONE (JEAN DE), fils du comte Jérôme de Morone, chancelier de Milan, et l'un des plus grands politiques de son temps, mort subitement au camp devant Florence en 1529, eut une partie des talents de son père. Il mérita l'évêché de Modène par son zèle et ses talents. Envoyé nonce en Allemagne l'an 1542, il engagea les princes de l'empire à souscrire à la convocation d'un concile général. Le pape Paul III, charmé d'un tel succès, récompensa Morone par le chapeau de cardinal, le nomma légat à Bologne, et président au concile indiqué à Trente. Jules III l'envoya en qualité de légat à la diète d'Augsbourg, où il soutint avec chaleur les intérêts du siège de Rome. Morone s'y fit également aimer des catholiques et des protestants. Sa modération et l'équité qui formaient son caractère étaient dignes d'un philosophe chrétien. Il tonnait contre l'hérésie et traitait avec douceur les hérétiques. Ses ennemis lui firent un crime de cette modération. Paul IV le fit arrêter sur quelques fausses accusations; mais Pie IV, son successeur, prit hautement sa défense, et confondit la calomnie en le nommant président au concile de Trente. Après la mort de ce pontife, saint Charles Borromée le crut digne de la tiare et lui donna sa voix. Il en avait déjà eu 28 dans un autre conclave. Grégoire XIII l'envoya légat à Gènes, et ensuite en Allemagne. Ce fut au retour de cette dernière légation qu'il couronna une vie illustre par une mort sainte. Il mourut à Rome en 1580, à 72 ans, avec la réputation d'un homme pénétrant, adroit, résolu, intrépide, zélé pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'Eglise. On peut consulter sur cet illustre prélat l'*Histoire de la littérature italienne* de Tiraboschi, tome VII, 1<sup>re</sup> partie, p. 260 et suivantes, et le tome III, p. 301 de la *Bibliothèque de Modène* qui contient la liste de ses ouvrages. Sa *Vie* a été écrite par Jacobelli, évêque de Foligno.

MOROSINI (PIERRE), cardinal, d'une illustre maison qui a donné plusieurs doges à la

république de Venise, fut un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Il travailla à la compilation du quatrième livre des *Décretales*, et mourut en 1424, à Gallicano. — MOROSINI (Jean-François), cardinal et ambassadeur de la république de Venise, en Savoie, en Pologne, en Espagne, en France, et à la cour de Constantinople auprès du sultan Amurat III, mourut dans son évêché de Brescia, le 14 janvier 1596, à 59 ans. — MOROSINI (André), né à Venise en 1538, mort en 1618, continua jusqu'en 1615, l'*Histoire de Venise*, de Paruta, qui fut imprimée en 1623, in-fol.

MOROZZO, en latin *Morotius* (CHARLES-JOSEPH), abbé de l'ordre de Cîteaux dans Turin, et depuis évêque de Bobbio, puis de Saluces, né à Mondovi en 1645, mort en 1729, a donné en latin : le *Théâtre chronologique de l'ordre des Chartreux*, etc., Turin, 1684, in-fol.; *Théâtre chronologique de l'ordre de Cîteaux*, Turin, 1690, in-folio, en latin. (Voyez le troisième vol. de la *Bibliothèque volante* de Cinelli, p. 370, et Tiraboschi, *Storia della letteratura*, tome VIII, p. 108.)

MORTON (THOMAS), né à York en 1564, devint professeur au collège Saint-Jean à Cambridge, ensuite évêque de Chester en 1615, puis de Lichtfield et de Coventry en 1618, et de Durham en 1632. Il conserva une santé constante jusqu'à l'âge de 95 ans, auquel il mourut en 1659. On a de lui : *Apologia catholica*, in-fol.; *De auctoritate principum*, in-4°, et divers autres ouvrages estimés des théologiens anglais, mais peu connus hors de l'Angleterre.

MORUS ou MORE (THOMAS), naquit à Londres, en 1480, d'un des juges du banc du roi. La science et la vertu eurent beaucoup d'attraits pour lui, et il cultiva l'une et l'autre avec beaucoup de succès. A l'étude des langues mortes il joignit celle des langues vivantes, et les différentes connaissances qui peuvent orner l'esprit. Henri VIII, roi d'Angleterre, se servit de lui dans plusieurs ambassades. La sagacité et les talents de Morus brillèrent surtout dans les conférences pour la paix de Cambrai, en 1529. La charge de grand chancelier d'Angleterre fut la récompense de son zèle pour le service de son maître. Sa faveur ne fut pas de longue durée. Henri VIII, amoureux d'Anne de Boleyn, ayant rompu les liens qui le tenaient à l'Eglise romaine, Morus se démit de sa charge en 1531, et se retira dans sa maison pour y vivre avec ses livres. On emploia toutes sortes de moyens pour lui arracher le serment de *Suprématie*, que ce prince débouché et cruel, le Néron de l'Angleterre, exigeait de ses sujets. La douceur n'ayant pu le toucher, on eut recours à la violence : on le mit en prison, on lui enleva ses livres, seule consolation au milieu des horreurs dont il était environné. Ses amis tâchèrent de le gagner, en lui représentant « qu'il ne devoit point être d'une autre opinion que le parlement d'Angleterre. » Si j'étais, dit-il, seul contre tout le parlement, je me défendrais de moi-même; mais j'ai pour moi toute l'Eglise catholique, ce grand parlement des chrétiens.

Sa femme le conjurant d'obéir au roi, et de conserver sa vie pour la consolation et le soutien de ses enfants : « Combien d'années, lui dit-il, pensez-vous que je puisse encore vivre...? Plus de vingt ans, répondit-elle. — Ah! ma femme, voyez-vous donc que je change l'éternité avec vingt ans...! » Henri VIII, le voyant inbranlable, lui fit trancher la tête le 6 juillet 1535. Sa mort fut celle d'un martyr. Il avait vécu à la cour sans orgueil, il mourut sur l'échafaud sans faiblesse. C'était un homme solidement vertueux, quoique un peu original, qui mettait de la gaieté dans les matières les plus sérieuses. L'histoire a conservé quelques traits qui peignent bien son caractère. Un grand seigneur lui ayant envoyé deux flacons d'argent d'un grand prix, pour se le rendre favorable dans un procès fort important, le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave, et les renvoya à celui de qui ils venaient. *Vous assurerez votre maître, dit-il au domestique qui les avait apportés, que tout le vin de ma cave est à son service.* Il répondit à celui qui vint lui dire que « la clémence du roi avait modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être seulement décapité » : *Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence.* Il employa en prières le temps qui se passa entre sa condamnation et sa mort. La veille de l'exécution, il écrivit à sa fille Marguerite avec du charbon et sur du papier qu'il avait surpris, pour lui mander que « bien tôt il ne serait plus à charge à personne, qu'il brûlait d'envie de voir son Dieu, et de mourir le lendemain, qui était l'octave du prince des apôtres et la fête de la translation de saint Thomas de Cantorbéry, jour de consolation pour lui. » Il parlait ainsi, parce qu'il mourait pour la primauté de saint Pierre, et que toute sa vie il avait eu une dévotion particulière à saint Thomas son patron. Etant monté sur l'échafaud, il chanta le psaume *Miserere*, et prit le peuple à témoin qu'il mourait dans la profession de la foi catholique, apostolique et romaine. L'auteur du Plutarque anglais, en mettant de côté les causes de la condamnation de Morus et de Socrate, les compare dans leurs derniers moments : « Le premier, dit-il, est plus grand, puisqu'il dépendait de lui de conserver ses jours, et que l'autre était forcé de subir son arrêt. Socrate philosophe, était beaucoup dans sa prison, avant de prendre et après avoir pris la ciguë; mais Thomas Morus se montra plus grand philosophe, en ce qu'il ne perdit pas un instant cette gaieté douce qui l'avait accompagné toute sa vie. Les diverses anecdotes de sa mort montrent jusqu'où peuvent aller la tranquillité et le courage qu'inspirent la religion et l'aspect d'un avenir où la justice de Dieu mettra tout à sa place. » Morus était d'un tempérament flegmatique; il avait l'air riant et l'abord facile. Il vécut toujours avec beaucoup de frugalité. Son zèle pour la religion catholique était vif et sincère; les luthériens ne purent sous son

ministère trouver aucun accès en Angleterre. On a de lui un livre plein d'idées singulières et inexécutables, intitulé *Utopia*, Oxford, 1663, in-8°; Glasgow, 1750, in-8°. Il a été traduit en français par Gueudeville, in-12, Leyde, 1715, et Amsterdam, 1730. En 1780, il en parut une nouvelle traduction, lâche et infidèle, avec quelques notes inutiles et fausses. Cet ouvrage contient le plan d'une république à l'imitation de celle de Platon; mais il n'est pas écrit du style éloquent du philosophe grec. Il voudrait établir un partage absolument égal des biens et des maux entre tous les citoyens : idée chimérique, qui contrarie le plan de la nature et de la Providence. Il prêche un amour de la paix et un mépris de l'or, qui exposerait à des guerres continuelles de la part d'un voisin puissant et ambitieux, etc. Il y a cependant de très-bonnes vues qui respirent la sagesse, la vertu et le zèle du bonheur public. *L'Histoire de Richard III*, roi d'Angleterre; celle d'*Edouard V*; une *Version latine de trois dialogues de Lucien*; une *Réponse très-vive à Luther*; un dialogue intitulé : *Quod mors pro fide fugienda non sit*; des *Lettres*, des *Épigrammes*. Ces différents ouvrages sont en latin, et ont été recueillis en 1666, in-fol., à Louvain. M. Cuyley a publié en anglais les *Mémoires de Thomas Morus*, avec une nouvelle traduction de l'*Utopia*, l'*Histoire de Richard III*, et ses *Poésies latines*, Londres, 1808, 2 vol. in-4°. Le dernier descendant en ligne directe de Morus était le révérend Thomas More, décédé à Bath, en 1795; sa postérité existait encore en 1815, dans la personne de lady Ellenborough. M. Draparnaud a donné avec succès, en 1826, une *tragédie* dont Thomas Morus lui a fourni le sujet. — Thomas Morus, prêtre, son arrière-petit-fils, mort à Rome, en 1625, a donné la *Vie de Thomas Morus* en anglais, Londres, 1627, in-4°, ou 1726, in-8°. Nous en avons une autre par Stapleton. M<sup>lle</sup> la princesse de Craon a publié dans ces derniers temps un roman historique intitulé : *Thomas Morus, lord chancelier d'Angleterre au xvi<sup>e</sup> siècle*, 2 vol. in-8°, 1833. — Sa fille, Marguerite Morus, professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre, et n'oublia rien pour avoir la liberté de consoler son père dans sa prison. On dit que pour l'obtenir, elle fit tomber entre les mains du concierge une lettre qu'elle feignit d'écrire à l'illustre captif pour lui persuader de consentir aux volontés du roi; mais, dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir avec constance les intérêts de l'Église. Ce grand homme ayant eu la tête tranchée, elle la racheta de l'exécuteur de la justice, et la conserva précieusement. Cette fille respectable soulagea son infortune et sa douleur par les lumières de la religion et la culture des lettres. Elle possédait les langues et laissa divers ouvrages.

MORUS (HENRI), né en 1614, à Grantham, dans le comté de Lincoln en Angleterre, passa sa vie studieuse à Cambridge, dans le collège de Christ, auquel il avait été agrégé.

Il refusa plusieurs bénéfices et même des évêchés, et mourut en 1687. On a de lui divers écrits philosophiques et théologiques, Londres, 1675, in-fol.

MORUS (ALEXANDRE) naquit à Castres en 1616. Son père était Ecossais et principal du collège que les calvinistes avaient en cette ville. Le jeune Morus fut envoyé à Genève, où il remplit les chaires de grec, de théologie, et les fonctions de ministre. Sa passion pour les femmes et sa conduite peu régulière lui causèrent des disgrâces bien méritées. Saumaise l'appela en Hollande, où il fut nommé professeur de théologie à Middelbourg, puis d'histoire à Amsterdam. Il fit ensuite un voyage assez long en Italie. C'est durant ce voyage qu'il publia un beau poème sur la défaite de la flotte turque par les Vénitiens. Cet ouvrage lui valut une chaîne d'or, dont la république de Venise lui fit présent. Ne se plaisant point en Hollande, il vint exercer le ministère à Charenton. Ses sermons attirèrent la foule, moins par leur éloquence que par les allusions satiriques et les bons mots dont il les semait. L'impétuosité de son imagination lui procura de nouvelles querelles, surtout avec Daillé. Cet homme singulier mourut à Paris, dans la maison de la duchesse de Rohan, en 1670, sans avoir été marié. On a de lui : divers *Traité de controverse* ; des *Harangues* et des *Poèmes* en latin ; une réponse à Milton, intitulée : *Alexandri Mori fides publica*, in-8°. Milton l'a cruellement déchiré dans ses écrits. Ce que l'on a imprimé des *Sermons* de Morus ne répond point à la réputation qu'il s'était acquise en ce genre.

MORVILLIERS (JEAN DE), né à Bois le 1<sup>er</sup> décembre 1507, du procureur du roi, fut d'abord lieutenant général de Bourges, doyen de la cathédrale de cette ville, puis conseiller au grand conseil, et en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet en 1542. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut envoyé ambassadeur à Venise, et s'y conduisit en homme plein d'adresse, de bon sens et de probité. De retour en France, il obtint l'évêché d'Orléans en 1552, et la place de garde des sceaux en 1568. Ses talents éclatèrent au concile de Trente, où l'on admira également son esprit et son zèle. Cet illustre prélat se démit de son évêché en 1574, et mourut à Tours en 1577, à 70 ans. Les gens de lettres de toutes les nations ont célébré sa mémoire comme celle de leur bienfaiteur. Morvilliers a laissé des *Lettres* et des *Négociations*, qui sont manuscrites à la bibliothèque du roi, et des *Mémoires* de son temps dont on conservait une copie dans le cabinet de M. Guyot, à Dijon. (*Voy. la Bibliothèque historique de France*, n° 1834.)

MOSCHUS (JEAN), surnommé Eucratès, pieux solitaire et prêtre du monastère de Saint-Théodose à Jérusalem, visita les monastères d'Orient et d'Egypte, et alla à Rome avec Sophrone son disciple. Il dédia à ce vertueux compagnon de ses voyages un ouvrage célèbre, écrit en grec, intitulé *Élémon*, c'est-à-dire le *Pré spirituel*. On y trouve

la vie, les actions, les sentences et les miracles des moines de différents pays. Le style en est simple et négligé. Il a été inséré dans les *Vies des Pères* de Rosweyde, seulement en latin. Le Père Fronton du Duc l'a donné en grec l'an 1624, mais avec des lacunes, qui ont été remplies par Cotelier dans ses *Monuments de l'Eglise grecque*, tome II. Arnauld d'Andilly en a donné une *Traduction française*, où sont omis plusieurs passages de l'original. Moschus mourut en 619, selon la plus commune opinion; d'autres disent en 630.

MOSER (FRANÇOIS-JOSEPH), célèbre prédicateur, professeur à l'université catholique de Strasbourg, né le 25 juillet 1751, à Saverne, termina ses études au collège royal de Strasbourg, où il fit son cours de physique sous la direction de M. l'abbé Beck, qui, nommé plus tard à la place de bibliothécaire, de conseiller privé et de confesseur du prince électeur archevêque de Trèves, joua un grand rôle dans les troubles qui agitérent les Eglises d'Allemagne, immédiatement avant la révolution française. Après qu'il eut ensuite achevé son cours de théologie en 1772, on l'envoya au collège de Molsheim pour y professer la classe de troisième ; c'est là qu'il débuta dans la carrière de l'éloquence sacrée. Quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre, son évêque lui permit de prêcher dans l'église du collège, et ses succès surpassèrent toute attente. Ordonné prêtre en 1776, il fut nommé aussitôt prédicateur à la cathédrale de Strasbourg, où il opéra de nombreuses conversions parmi les protestants ; des juifs abjurèrent aussi entre ses mains pour entrer dans le sein de l'Eglise catholique. L'abbé Gaspar Scetler, qui professait la théologie morale à l'université de Strasbourg, avant d'avoir par sa mort sa chaire vacante, Moser fut nommé pour le remplacer ; mais il ne conserva pas longtemps cet emploi. Dans un voyage qu'il fit à Saverne pour assister sa famille durant une cruelle épidémie, ses fatigues et sa piété filiale lui donnèrent le germe d'une maladie. Il revint à Strasbourg, et se rétablit momentanément. Son ardeur pour l'étude occasionna bientôt une rechute, et il succomba le 6 mars 1780, âgé de 28 ans et sept mois. Quoique Moser soit mort bien jeune, il a laissé la réputation d'un des premiers orateurs sacrés de l'Allemagne catholique. On admire surtout dans ses *Sermons* l'ordre et la clarté des développements, le feu et l'onction du style. La collection la plus complète est celle qui a paru à Francfort-sur-le-Mein, en 5 vol. in-8°, 1831, 1832, 1833, 1834. Outre cette collection, Moser laissa un grand nombre de manuscrits dont la perte ne saurait être assez regrettée.

MOSES MENDELSSOHN, juif célèbre, né à Dessau le 6 septembre 1729, mort à Berlin le 4 janvier 1786, surmonta tous les obstacles que lui présentaient sa religion et son état d'indigence, pour parvenir à la réputation d'un savant distingué. Son père était écrivain public, et tenait une école primaire. Le besoin contraignit Mendelssohn à se rendre à Berlin (1742), où il vécut presque d'aumô-

nes que lui faisaient ses coreligionnaires. Frédéric II, voulant favoriser les manufactures, accorda quelques privilèges aux Juifs, et Mendelssohn obtint un emploi de mille francs. Son ouvrage, intitulé *Phédon*, ou *Dialogues sur l'immortalité de l'âme*, a eu un grand nombre d'éditions en Allemagne, et il est traduit dans presque toutes les langues. Longtemps avant de donner cet ouvrage, il en avait publié d'autres qui ne méritaient pas moins d'être connus ; nous en indiquerons quelques-uns : ils sont tous écrits en allemand : *Lettres sur le sentiment*, Berlin, 1755, in-8° ; *Dialogues philosophiques* ; *Traduction du discours de Rousseau sur l'inégalité des conditions*, avec des remarques importantes, Berlin, 1756 ; (avec Lessing) *Popé métaphysicien*, 1755 ; *Écrits philosophiques*, Berlin, 2 vol. 1761 ; *Traité sur l'évidence dans les sciences métaphysiques*, qui fut publié en 1764. *Phédon* ne parut que trois ans après, en 1767 ; et, dès 1769, on en donna une seconde édition. Il a publié en outre un grand nombre d'écrits théologiques, où l'on doit bien s'attendre que tout n'est pas exact. Il a toujours vécu très-attaché à sa religion, dont il a pris plus d'une fois la défense, et a soutenu néanmoins des opinions qui ne s'accordent guère plus avec le judaïsme qu'avec la doctrine chrétienne, comme lorsqu'il refuse aux miracles la force de convaincre, sous prétexte qu'il y a eu des imposteurs. Ses qualités personnelles lui ont attiré l'estime et la considération, non-seulement de ceux de sa religion et de la ville de Berlin, mais encore de tous ceux dont il était connu. Le jour de sa mort, tous les Juifs de cette capitale fermèrent leurs boutiques et leurs magasins en signe de deuil, coutume qu'ils n'observent qu'après la mort de leur premier rabbin. *Voy.* pour plus de détails, *Berlinische Monatschrift*, 1786, mars, p. 204-216. On a la *Vie de Mendelssohn*, en hébreu, par Isaac Euchel, Berlin, 1788, in-8° ; et M. Cottard, recteur de l'académie de Strasbourg, a fait son *Histoire* dans un petit ouvrage destiné aux écoles des Israélites, Strasbourg, 1832, in-12.

MOSÈS MICOSTI, célèbre rabbin espagnol du xiv<sup>e</sup> siècle, est un de ceux qui ont écrit le plus judicieusement sur les commandements de la loi judaïque. On a de lui un savant ouvrage intitulé : *Sepher Mitsevoth gadol*, c'est-à-dire *le grand livre des préceptes*, Venise, 1747, in-fol.

MOSHEIM (JEAN-LAURENT), littérateur, théologien et prédicateur allemand, né à Lubbeck le 9 octobre 1694, fut d'abord professeur de théologie à Helmstadt, de 1723 à 1747. Complé de toutes les dignités qu'il fut au pouvoir du duc de Brunswick-Wolfenbützel de lui conférer, membre du conseil chargé de la direction suprême de l'Église et de l'instruction publique, abbé de Marienthal et de Michaëlstein, inspecteur général de toutes les écoles du duché de Wolfenbützel et de la principauté de Blanckenbourg, fit reçut encore des souverains étrangers et de diverses sociétés savantes des marques de

la plus haute considération. En 1747, il fut nommé professeur de théologie à Gottingue, avec le titre de chancelier de l'université. Il mourut, épuisé de travail, l'an 1755. La liste complète de ses écrits en renferme 161. Nous citerons : de savantes *Notes sur Cudworth* ; une *Histoire ecclésiastique*, Helmstadt, 1764, in-4°, sous le titre d'*Institutio-nium historia ecclesiastica*, traduite en français en 6 vol. in-8°, remplie de préjugés de secte, et d'une critique peu exacte. *Voy.* saint MAURICE. C'est un vrai travestissement de l'histoire de l'Église. La plupart de ses calomnies contre les catholiques sont solidement réfutées dans la partie théologique de l'*Encyclopédie méthodique* que l'auteur a fait imprimer séparément sous le titre de *Dictionnaire théologique* ; des *Sermons* en allemand, qui l'ont fait nommer par les protestants le *Bourdaloue de l'Allemagne* ; dénomination qui ne peut se justifier qu'aux dépens de la gloire oratoire de cette nation, et qui est d'ailleurs réfutée par la réputation plus brillante et plus méritée de plusieurs orateurs allemands. *Dissertationes sacrae*, Leipzig, 1733, in-4° ; *Historia Michaelis Serveti*, Helmstadt, 1728, in-4°.

MOSSI (VINCENT-MARIE), archevêque de Sida *in partibus*, né à Casal le 25 avril 1752, d'une des plus anciennes familles de Lombardie, prit ses degrés en droit et en théologie à l'université de Turin, et fut nommé, en 1777, aumônier du roi Victor-Amédée III. Il fut successivement vicaire général de la cour et abbé de Sainte-Marie de Vezzolan, directeur du collège des nobles, évêque d'Alexandrie en 1796. En 1805, ce siège fut réuni à celui de Casal, et Mossi reçut alors du saint-siège le titre d'archevêque *in partibus* de Sida. Après les événements de 1814, Mossi, qui avait jusqu'alors vécu dans la retraite, se fixa à Turin, et sa maison devint le rendez-vous de ce que les sciences et les arts possédaient de plus illustre. Il mourut dans cette ville le 31 juillet 1829, laissant, indépendamment de plusieurs mandements, instructions pastorales et sermons, un traité intitulé : *Sulla verità e divinità della religione cristiana*, Turin, 1823, in-8°. Ce prélat avait formé une riche collection de tableaux qu'il légua à l'académie des beaux-arts de Turin.

MOTHE-LE-VAYFR (FRANÇOIS DE LA), écrivain érudit et philosophe, né à Paris en 1588, se consacra à la robe, et fut pendant longtemps substitut du procureur général du parlement, charge dont il avait hérité de son père. Il s'en défit ensuite, pour ne plus s'occuper que de ses livres. Lorsque Louis XIV fut en âge d'avoir un précepteur, on jeta les yeux sur La Mothe ; mais la reine ne voulant pas d'un homme marié, il exerça cet emploi auprès du duc d'Orléans, frère unique du roi. La reine, instruite du progrès du second de ses fils, chargea La Mothe de terminer l'éducation du roi. L'académie française ouvrit ses portes à La Mothe-le-Vayer en 1639, et le perdit en 1672, à 84 ans. Comme il avait plus de mémoire que de jugement, la contrariété des opinions des

peuples divers qu'il étudia, le jeta dans le pyrrhonisme : mais s'il fut sceptique comme Bayle, il ne sema pas comme lui ses écrits de maximes pernicieuses, qui, en séduisant l'esprit, corrompent le cœur. Il semble même dans plusieurs endroits borner son scepticisme aux sciences humaines, et respecter sincèrement la religion. « Comme, humaine-ment parlant, dit-il, tout est problématique « dans les sciences, et dans la physique « principalement, tout doit y être exposé aux « doutes de la philosophie sceptique, n'y « ayant que la véritable science du ciel qui « nous est venue par la révélation divine, « qui puisse donner à nos esprits un solide « contentement avec une satisfaction en- « tière. » On a recueilli ses ouvrages en 1662, 2. vol. in-fol. ; en 1684, 15 vol. in-12 ; et à Dresde, 1753-1759, 14 vol. in-8°. Cette édition est la meilleure et la plus complète de toutes. Son style est clair, mais diffus et chargé de citations. Il perd souvent son objet de vue, et s'égaré dans des digressions inutiles. Son *Traité de la vertu des païens* a été réfuté par le docteur Arnauld, dans son ouvrage de la *Nécessité de la foi en Jésus-Christ*. Parmi les *OEuvres* de La Mothe, on ne trouve ni les *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, sous le nom d'Orasius Tubero, imprimés à Francfort, en 1606, 2 tomes ordinairement en 1 vol. in-4°, et 1716, 2 vol. in-12 ; ni l'*Hexameron rustique*, in-12. Ces deux ouvrages sont de lui, et on les recherche, surtout le premier. Voltaire et quelques autres écrivains se sont souvent parés des dépouilles de cet auteur. La *traduction* de Florus qu'on a sous le nom de *La Mothe-le-Vayer*, est d'un de ses fils, ami de Boileau, mort en 1664, à 35 ans. On a donné, en 1763, in-12, l'*Esprit de La Mothe-le-Vayer* (par Montlinot), où l'on a fait entrer tout ce que cet auteur a dit de mieux dans ses différents ouvrages. Alletz a aussi donné un Recueil sous le même titre, Paris, 1783, in-12. La Mothe-le-Vayer avait imité la manière de Plutarque ; mais le philosophe grec avait un style bien plus agréable. Il faut ajouter aux ouvrages de La Mothe : *Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, 1648, in-8° ; la *Géographie*, la *Rhétorique*, la *Morale*, l'*Economique*, la *Politique*, la *Logique*, la *Physique du prince* : ces différents traités pour servir à l'éducation du dauphin furent publiés de 1651 à 1656, in-8°, et Scipion Alerani les traduisit en italien, Venise, 1684, in-16 ; *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols*, opuscule écrit par ordre du gouvernement, à une époque où la cour de Madrid était irritée de ce que la France faisait cause commune avec l'Angleterre contre l'Espagne ; etc.

MOUCHON (PIERRE), prédicateur protestant, né l'an 1733, à Genève, d'un père horloger, fut ministre de l'église française à Bâle, puis à Genève, où il mourut en 1797. On a de lui : une *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie*, Paris, 1780, 2 vol. in-fol. ; des *Sermons*, qui furent publiés après sa mort, Genève, 1798,

2 vol. in-8°, et qui sont estimés de ses coreligionnaires. Mouchon était lié avec J.-J. Rousseau.

MOUCHY ou MONCHY (ANTOINE DE), natif de Ressons dans le diocèse de Beauvais, docteur de la maison et société de Sorbonne, plus connu sous le nom de *Démochares*, se distingua par son zèle contre les calvinistes. Nommé inquisiteur de la foi en France, il rechercha les hérétiques avec une vivacité et une vigilance extrêmes. C'est de son nom qu'on a appelé *mouches* ou *mouchards*, ceux qu'il employait pour découvrir les sectaires, et ce nom est resté aux espions de la police. D'autres croient que cette dénomination est plus ancienne, et qu'elle vient tout simplement de ce que, semblables à des mouches, ces agents secrets s'insinuent partout, et vexent tout le monde. Le zèle de Mouchy ne produisit qu'un petit nombre de conversions, et ne put empêcher que la France ne devint la victime de la nouvelle secte, qui déchira son sein pendant plus d'un siècle, et qui depuis encore s'est reproduite sous toutes sortes de formes. Ce docteur devint chanoine et pénitencier de Noyon, fut l'un des juges d'Anne du Bourg, et parut avec éclat au colloque de Poissy, au concile de Trente et à celui de Reims en 1561. Il mourut à Paris, sénieur de Sorbonne, en 1574, à 80 ans. On a de lui : la *Harangue* qu'il prononça au concile de Trente : un *Traité du sacrifice de la messe*, en latin, in-8°, et un grand nombre d'autres ouvrages.

MOULIN (CHARLES DU) vit le jour à Paris en 1500, d'une famille noble et ancienne : elle était originaire de Brie, et, selon Papire Masson, elle tenait à Elisabeth, reine d'Angleterre, du côté de Thomas de Boulen, vicomte de Rochefort, aïeul maternel de cette princesse. Le jeune du Moulin fit paraître, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences, et pour l'étude une inclination qui tenait de la passion. Reçu avocat au parlement de Paris, en 1522, il plaida pendant quelques années au Châtelet et au parlement. Mais une difficulté de langue l'ayant dégoûté du barreau, il s'appliqua à la composition des ouvrages qui ont rendu sa mémoire célèbre. Il publia, en 1539, son *Commentaire sur les matières féodales* de la Coutume de Paris. Dans l'enthousiasme que produisit cet ouvrage, le parlement lui offrit une place de conseiller, qu'il refusa pour donner plus de temps à ses études et à la composition de ses livres. En 1551 parurent ses *Observations sur l'édit du roi Henri II, contre les petites dates* : livre qui déplut beaucoup à la cour de Rome. On sent bien que l'auteur, infecté des nouvelles erreurs, ne la ménagea pas. Le peuple de Paris, informé de son attachement au parti huguenot, pilla sa maison en 1552 ; se voyant en danger d'être maltraité, il passa à Bâle, s'y arrêta quelque temps à Tubingen, et alla à Strasbourg, à Dôle et à Besançon, travaillant toujours à ses ouvrages, et enseignant le droit avec une réputation extraordinaire partout où il faisait quelque séjour. En 1556,

Georges, comte de Montbéliard, le retint prisonnier pour n'avoir pas voulu se charger d'une certaine cause; mais Louise de Beldon, sa femme, accourut à son secours, et témoigna tant de courage, que le comte fut obligé de céder. De retour à Paris, en 1557, il en sortit encore en 1562, pendant les guerres de religion. Il se retira pour lors à Orléans, et revint à Paris en 1564. Trois de ses *Consultations*, dont la dernière regardait le concile de Trente, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison à la Conciergerie; mais il en sortit peu de temps après, à la sollicitation de Jeanne d'Albret, et en vertu des lettres patentes du 21 juin 1564, qui suspendaient les poursuites du parlement, « faisant néanmoins expresses inhibitions et défenses à du Moulin, et sur peine de la vie, qu'il n'eût plus à exposer, ni faire imprimer aucuns livres qui appartiennent à l'état, ou qui dépendent de la théologie, et concernent les autorités des conciles et du saint-siège apostolique. » Il était si avare de ses moments, que, quoique ce fût alors l'usage de porter la barbe, il se la fit couper, pour ne pas perdre de temps à la peigner. On le regardait comme la lumière de la jurisprudence, et comme l'oracle des Français. On citait son nom avec ceux des Papinien, des Ulpian, et des autres grands jurisconsultes de Rome. Sur la fin de sa vie, il abandonna entièrement le parti de la doctrine des protestants, et mourut à Paris, avec de grands sentiments de soumission à l'Eglise catholique, en 1566, à 66 ans. Charles du Moulin était certainement un homme d'un très-grand mérite, mais il était trop plein de lui-même, et ne faisait pas assez de cas des autres. Que peut-on penser d'un homme qui s'appelait le *Docteur de la France et de l'Allemagne*, et qui mettait à la tête de ses consultations : « Moi, qui ne cède à personne, et à qui personne ne peut rien apprendre ! » Ses *œuvres* ont été recueillies en 1681, 5 vol. in-fol. On les regarde avec raison comme une des meilleures collections que la France ait produites en matière de jurisprudence. On reproche néanmoins avec raison à ce jurisconsulte d'avoir eu sur l'*usure* et sur quelques autres points importants des opinions qui ne sont pas conformes à la saine théologie. Sa *Consultation* sur le concile de Trente est jointe ordinairement à la *Réponse* qu'y fit Pierre Grégoire (voy. ce nom); cette *Réponse* est fort recherchée. Plusieurs de ses opinions sur l'écriture sainte ont été vivement réfutées par Gérard Mercator, dans son *Harmonia evangelistarum*. Gabriel du Pineau, plus savant que lui dans le droit canon, et beaucoup plus modeste, a solidement réfuté plusieurs de ses erreurs, dans des notes latines pleines d'érudition et d'un sens droit. On peut voir aussi, in *Molinæum pro pontifice maximo*, etc., auctore *Edmundo Ruso, juris doctoris*, Paris, 1553. Il est faux, comme l'ont dit quelques lexicographes, que toute sa famille périt au massacre de la Saint-Barthélemi. Après la mort de son fils Charles, qui mourut d'hydropisie en février 1570, il ne restait plus des

trois enfants de ce jurisconsulte, qu'Anne du Moulin, mariée à Simon Robé, avocat au parlement de Paris. Elle fut assassinée avec toute sa famille en l'absence de son mari, le 19 février 1572, par des voleurs qu'on ne put jamais découvrir, et par conséquent six mois avant la Saint-Barthélemi. Du Moulin avait épousé en secondes noces, en 1558, Jeanne du Vivier, en qui il eut le bonheur de rencontrer une femme aussi estimable que Louise de Beldon, qu'il avait perdue en 1556. Voy. la *Vie* de Charles du Moulin, par Julien Brodeau, p. 205-214; et *Elog. Molinæi*, par Papire Masson, p. 250 sqq.

MOULIN (PIERRE DU), théologien de la religion prétendue réformée, naquit le 18 octobre 1568, au château de Buhl, dans le Vexin, où son père, persécuté pour ses opinions religieuses, avait trouvé un asile près de Duplessis-Mornay. Pierre, après avoir enseigné la philosophie à Leyde, fut ministre à Charenton. Il entra, en cette qualité, auprès de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, sœur du roi Henri IV, mariée, en 1599, avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Il passa, l'an 1615, en Angleterre, à la sollicitation du roi de la Grande-Bretagne, et il y dressa un plan de réunion des Eglises protestantes. De retour en France, il se livra à cet esprit inquiet et tracassier qui, de l'aveu de l'amiral Coligni, faisait le caractère du huguenotisme. Craignant avec raison que le roi ne le fit arrêter, il se retira à Sedan, où le duc de Bouillon le fit professeur en théologie, ministre ordinaire, et l'employa dans les affaires de son parti. Il y mourut en 1658, âgé de près de 90 ans, avec la réputation d'un mauvais plaisant, d'un satirique sans goût, et d'un théologien emporté. Son caractère se fait sentir dans ses ouvrages que personne ne lit plus. Les principaux sont : *Anatomie de l'arminianisme*, en latin, Leyde, 1619, in-fol.; un *Traité de la pénitence et des clefs de l'Eglise*; *Le Capucin, ou l'Histoire de ces moines*, Sedan, 1641, in-12, satire peu commune; *Nouveauté du papisme*, 1633, in-4°; ouvrage plein de railleries indécentes, de déclamations puériles et d'impostures grossières; *Le Combat chrétien*, in-8°; *De Monarchia pontificis romani*, Londres, 1614, in-8°; *Le Bouclier de la foi, ou Défense des Eglises réformées*, 1649, in-8°, contre le P. Arnoux, jésuite; et un autre livre contre le même jésuite, intitulé : *Fuites et évasions du sieur Arnoux*; *Du juge des controverses et des traditions*, in-8°; *Anatomie de la messe*, Sedan, 1636, in-12 : il y en a une seconde partie, imprimée à Genève en 1640. Cette anatomie est moins rare qu'une autre *Anatomie de la messe*, dont l'original est italien, 1552, in-12. Il fut traduit en français, et imprimé avec une Epître dédicatoire au marquis del Vico, datée de Genève, 1553. Dans la préface du traducteur, l'auteur italien est appelé *Antoine d'Adam*. Dans la traduction latine de 1561, 172 p. in-8°, et 19 pag. d'errata et de table, l'auteur y est appelé *Antonius ab Aedam*. Suivant Gesner, c'est un Augustin Mainardi; mais Jean Le Fèvre de Moulins, docteur en théologie de Paris, qui

en a publié une réfutation en 1563, l'attribue à Théodore de Bèze. L'édition française a été réimprimée en 1562, in-16, par Jean Martin, sans nom de lieu.

MOULIN (PIERRE DU), fils aîné du précédent, hérita des talents et de l'impétuosité de génie de son père. Il fut chapelain de Charles II, roi d'Angleterre, et chanoine de Cantorbéry, où il mourut en 1684, à 84 ans. On a de lui un livre intitulé : *La Paix de l'âme*, qui est fort estimé des protestants, et dont la meilleure édition est celle de Genève en 1729, in-12; *Clamor regii sanguinis*, que Milton attribuait mal à propos à Alexandre Morus : ouvrage fait à l'occasion de la fin tragique de Charles I<sup>er</sup>; une *Défense de la religion protestante*, en anglais. — Louis et Cyrus du MOULIN, frères de ce dernier (le premier médecin, et l'autre ministre des calvinistes), sont aussi auteurs de plusieurs ouvrages qui ne respirent que l'enthousiasme et le fanatisme. Louis fut un des plus violents ennemis du gouvernement ecclésiastique anglican, qu'il attaqua et outragea dans sa *Parænesis ad ædificatores imperii*, in-4<sup>o</sup>, dédiée à Olivier Cromwell; dans son *Papa ultrajectinus*; et dans son livre intitulé : *Patronus bonæ fidei*. Il mourut en 1680, à 77 ans.

MOULINET (CLAUDE DU). Voy. MOLINET.

MOULINS (GUYART DES), prêtre et chanoine d'Aire en Artois, devint doyen de son chapitre en 1297, et mourut peu de temps après. Il est connu par sa Traduction de l'Abrégé de la Bible du Père Comestor, sous le titre de *Livres de la Bible historiaux*. Il la commença en 1291, à l'âge de 40 ans, et l'eut finie au bout de quatre. Il y a inséré les livres moraux et prophétiques; mais on n'y trouve pas les Epîtres canoniques, ni l'Apocalypse. On conservait dans la bibliothèque de Sorbonne un manuscrit de cette traduction. Guyart des Moulins s'en dit auteur dans la préface; ce qui fait présumer que ceux qui l'ont attribuée à Nicolas Oresme se sont trompés. Il y a des choses singulières dans cette version, qui fut imprimée à Paris, chez Vérard, in-fol., 2 vol., 1490.

MOURGUES (MATTHIEU DE), sieur de Saint-Germain, ex-jésuite, natif du Vélay, devint prédicateur ordinaire de Louis XIII, et aumônier de Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu se servit d'abord de sa plume pour terrasser ses ennemis et ceux de la reine; mais s'étant brouillé avec cette princesse, il priva Saint-Germain, qui lui était resté fidèle, de l'évêché de Toulon, et l'obligea d'aller joindre la reine-mère à Bruxelles. Après la mort de ce ministre, il revint à Paris, et mourut dans la maison des incurables en 1670, à 88 ans. On a de lui : *La Défense de la reine-mère*, en 2 vol. in-fol. « L'abbé de Mourgues, « dit Lenglet du Fresnoy, est louable d'avoir « si constamment suivi et si vigoureusement « défendu cette reine infortunée. Ses défenses « sont très-curieuses, et estimées pour savoir « à fond l'histoire de ces temps. M. Patin a « remarqué que l'abbé de Mourgues avait « fait une histoire du siècle où il y avait bien

« du curieux; mais ce livre, qui devait être « imprimé après la mort de son auteur, ne « l'a point été du tout. Il y révélait peut-être « trop de secrets. » Des ouvrages de controverse : *Bruni Spongia*, contre Antoine Le Brun; *Avis d'un théologien sans passions*, 1616, in-8<sup>o</sup>, etc.; des *Sermons*, 1665, in-4<sup>o</sup>.

MOURGUES (MICHEL), jésuite d'Auvergne, né vers 1642, enseigna avec distinction la rhétorique et les mathématiques à Toulouse, et mourut en 1713, à 70 ans. Il joignait à une politesse aimable un savoir profond, et il fut généralement estimé pour sa droiture, sa probité et ses ouvrages. Les principaux sont : *Plan théologique du pythagorisme, et des autres sectes savantes de la Grèce, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages des Pères contre les païens*, 1712, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, plein d'érudition; *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*, Bouillon, 1769, in-12. L'auteur y fait voir la supériorité des leçons de la sagesse évangélique sur celles de la sagesse païenne, et l'innocence de ceux qui ont voulu établir un parallèle entre les deux morales : but que milord Jenyns, dans son *Examen de l'évidence du christianisme*, a atteint d'une manière plus directe et plus simple, en montrant que les pécheurs publics sont plus près du royaume de Dieu que les hommes vertueux par orgueil ou avec orgueil. On voit à la suite de cet ouvrage : *Paraphrase chrétienne du manuel d'Epictète*. Cette paraphrase est très-ancienne; elle a été composée par un solitaire de l'Orient, en langue grecque. Elle était restée inconnue jusqu'au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, que le hasard l'ayant fait tomber entre les mains du Père Mourgues, il prit le parti de la traduire. Un *Traité de la poésie française*, in-12, le plus complet qu'il y eût eu jusqu'alors, mais qui a été éclipsé depuis par celui de M. l'abbé Joannet; *Nouveaux éléments de géométrie, par des méthodes particulières, en moins de 50 propositions*, in-12; *Traduction de la Thérapeutique de Théodoret*; *Recueil de bons mots* en vers français, fait avec assez de choix.

MOUTON (JEAN-BAPTISTE-SILVAIN), prêtre, né vers 1740 à la Charité-sur-Loire, fut élevé au séminaire d'Auxerre, sous M. de Caylus, et y puisa les principes de Port-Royal. Après y avoir achevé ses études et pris les ordres, il passa en Hollande, et s'y fixa près de l'abbé du Pac de Bellegarde. Attaché au parti janséniste, il voyagea en Italie et en France pour le soutien de cette cause. Lorsque l'abbé Guenin, en 1793, cessa de travailler aux *Nouvelles ecclésiastiques*, qui s'imprimaient alors à Paris, Mouton les continua à Utrecht, sous le même format et dans le même esprit : seulement elles ne parurent plus que tous les quinze jours. Voy. GUENIN. L'abbé Mouton mourut le 13 juin 1803, et avec lui finirent les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il les rédigeait pendant les longues souffrances et la captivité de Pie VI. Quelques personnes ont remarqué qu'à peine a-t-il parlé deux ou trois fois de ce vénérable et infortuné pontife, et qu'il ne lui était pas échappé le moindre signe de

piété pour ses malheurs, ni la moindre marque d'improbation du cruel traitement dont usaient envers lui ses persécuteurs. Mouton fut le dernier des Français établis en Hollande par suite de leur attachement au jansénisme, et à sa mort se trouva dissoute cette colonie formée autrefois par Poncet et plusieurs autres *appelants*, et soutenue successivement par d'Étémare et Bellegarde.

**MOYA (MATTHIEU DE)**, jésuite, né à Moral, dans le diocèse de Tolède, en 1607, fut confesseur de la reine Marie-Anne d'Autriche, douairière d'Espagne, et publia, en 1664, sous le nom d'*Amadeus Guimenius*, un opuscule de morale, où il prouve que les opinions de quelques jésuites, qu'on jugeait répréhensibles, avaient été enseignées par les théologiens avant qu'il y eût des jésuites au monde. Cet écrit fut condamné par l'assemblée du clergé de France en 1665, et à Rome le 10 avril 1666. Par respect pour ces anciens théologiens qui avaient enseigné ces propositions, attribuées exclusivement aux jésuites, le Père Moya n'avait porté aucun jugement sur ces propositions dans les deux premières éditions de son ouvrage. Dans une troisième il les condamna et les réfuta, et écrivit à Innocent XI une lettre qui fut rendue publique, par laquelle il applaudit à la censure de son livre; mais l'ouvrage avait rempli le but de l'auteur, en prouvant que les jésuites n'ayant que répété des assertions que d'autres avaient adoptées avant eux, ils ne pouvaient en être particulièrement responsables. *Voy. BUSEMBAUM, ESCOBAR, LACROIX, PASCAL.*

**MOYLE (WALTER)**, protestant, né dans la province de Cornouailles en 1672, s'acquit de la célébrité parmi ceux de sa secte, en écrivant avec fureur contre les catholiques. Il se livra aussi à l'étude de la politique, et dans ses productions en ce genre il fait parade d'irréligion. Moyle fut membre du parlement où il signala sa haine contre le clergé. Il mourut le 9 juin 1721. On a donné ses *Œuvres*, Londres, 1726, 2 vol. in-8°. On y voit un *Essai sur le gouvernement de Rome*, un autre sur celui de *Lacédémone*, remplis d'idées fausses et pernicieuses. Sa critique ne vaut pas mieux que sa politique, comme on voit par l'*Examen du miracle de la légion fulminante*. A l'exemple de Burnet, Mosheim et d'autres protestants, il attaque la vérité de ce miracle, qu'on sait avoir été prouvé jusqu'à une pleine évidence. *Voy. saint MAURICE. L'Essai du gouvernement de Rome a été traduit en français par Barère, Paris, 1801.*

**MOYSE**, prophète et législateur du peuple hébreu. *Voy. MOÏSE.*

**MOYSE (saint)**, solitaire et supérieur des monastères de Scéthéon en Egypte, au iv<sup>e</sup> siècle, mort à 75 ans, donna des exemples de toutes les vertus chrétiennes et monastiques.

**MOYSE**, prêtre de Rome sous le pape saint Fabien, fut pris avec plusieurs autres chrétiens, et détenu dans une longue prison, où il confessa constamment la foi. Elargi et pris

une seconde fois, il reçut la couronne du martyre, vers 251, durant la persécution de Dèce.

**MOYSE**, imposteur célèbre, abusa les Juifs de Crète, dans le v<sup>e</sup> siècle, vers 432. Il prit le nom de *Moyse* pour se rendre plus imposant aux yeux de ces imbéciles, qu'il obligea de le suivre, et dont il fit périr une partie dans la mer, sur les assurances qu'il leur avait données qu'elle s'ouvrirait pour les laisser passer.

**MOYSE-BAR-CEPHA** (nommé, depuis son épiscopat, *Sévère*), était d'Assyrie, et fut élevé au monastère dit *Tura-Zahoi*, c'est-à-dire *Mont-Aride*, situé vis-à-vis de Balat sur le Tigre. Son savoir l'éleva successivement aux évêchés de Beth-Raman, de Beth-Ceno et de Mozal ou Mosul, dans le Diarbekir. Il écrivit dans sa langue un traité de l'*Ouvrage des six jours*, un *livre de l'Âme*, un *Commentaire sur saint Matthieu*, un ouvrage sur la *différence des sectes* qui partageaient le christianisme, une *Liturgie*, et enfin un *Traité du Paradis terrestre*, où il y a bien de vaines conjectures. André Masius en a donné une version en latin. Selon cet auteur, fondé sur la foi de quelques écrivains syriens, Bar-Cepha mourut le 13 février 914 de l'ère vulgaire.

**MOZZI (Louis)**, savant jésuite et théologien, né le 26 mai 1746, à Bergame, occupa, jeune encore, la chaire de belles-lettres au collège des Nobles de Milan, qu'il conserva jusqu'en 1773, époque de la suppression de son ordre. S'étant retiré dans sa patrie, il devint chanoine et archiprêtre de ce diocèse, et fut ensuite nommé examinateur des candidats pour le sacerdoce. Très-attaché aux vrais principes de l'Église catholique et de la suprématie du pape, l'abbé Mozzi combattit, en de nombreux écrits, les doctrines opposées que la France paraissait avoir communiquées à l'Italie, où il y avait des prosélytes du jansénisme. La première production de l'abbé Mozzi contre les maximes de Port-Royal, fut : *Lettres à un ami, sur une certaine Dissertation publiée à Brescia, touchant le retour des juifs dans l'Église*, Lucques, 1777, in-8°. L'auteur de la *Dissertation* qui parut en 1772 était un religieux, partisan des nouvelles doctrines. Quelques années après, l'abbé Mozzi publia sur la même matière une *Lettre familière d'un théologien à un théologien*, Vienne, 1778, in-8°. On y répondit par une autre *Lettre d'un théologien aux auteurs des Ephémérides littéraires de Rome*, 1778, in-12 de 30 pages. L'année suivante, l'auteur de la *Dissertation* ci-dessus indiquée en donna une seconde *sur l'époque du retour des Juifs*. L'abbé Mozzi prit également la défense des bons principes, lorsque plusieurs écoles d'Italie se montrèrent favorables à ceux de l'église d'Urecht. Sa piété, son savoir et les services qu'il avait rendus à la religion éveillèrent l'attention du pape Pie VII, qui l'appela à Rome, et le nomma missionnaire apostolique de l'oratoire du Père Gravina. Dans les discussions qui s'élevèrent entre Napoléon et le saint-siège,

l'abbé Mozzi fut souvent consulté, et ses décisions avaient beaucoup de poids auprès du pontife et du sacré collège. Il était membre des Arcades de Rome et d'autres académies italiennes. La société de Jésus ayant été rétablie à Naples, il s'y rendit, et, malgré son âge, il fit les quatre vœux. Les troubles qui eurent lieu à Naples l'éloignèrent de cette ville; il se retira dans la villa du marquis Scotti, près de Milan, où il est mort le 24 juin 1813, à l'âge de 67 ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Le faux disciple de saint Augustin et de saint Thomas, convaincu d'erreur, ou Réflexions critiques et dogmatiques* sur un nouveau livre concernant les doctrines courantes, Venise, 1779, in-8°. C'est sa réponse à une traduction en italien d'un ouvrage publié à Paris, en 1754, et ayant pour titre : *La doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, victorieuse de celle de Molina et des jésuites, par les armes que présente monseigneur l'archevêque de Paris, dans son Instruction pastorale du 28 octobre 1763*. Les jansénistes, à leur tour, essayèrent de répondre à Mozzi par divers autres écrits, comme l'*Opinamenti ou Trébuchements sur la lecture du Faux disciple*, par le Père Cozaglio, capucin. L'abbé Mozzi ne resta pas en arrière, et combattit son antagoniste dans le *Court exemple de la rare sagacité du Père Victor de Cozaglio*, Bergame, 1780, in-12, et dans les *Essais de réponse du chanoine Mozzi au P...*, première lettre, 1781, in-12; *Le Jansénisme dans son beau jour, ou Idée du jansénisme*, Venise, 1781, 2 vol. in-8°, dédié au cavalier Louis-Valenti Gonzaga; *Le culte de l'amour divin, ou sur la Dévotion au sacré Cœur de Jésus*, Sienne (et non Bologne), 1782, in-8°, traduit de l'ouvrage de M. Fumel, évêque de Lodève. Les notes sont de Mozzi, ainsi que la dédicace à la reine de Portugal, qui lui répondit d'une manière très-flatteuse. *Histoire du schisme de la nouvelle église d'Utrecht*, adressée à M..., par D.-A.-D.-C., Ferrare, 1785, in-8°. Pie VI témoigna sa satisfaction à l'auteur par un bref du 8 juin 1785. *Lettres à un ami sur quelques inexactitudes remarquées sur son histoire abrégée de l'église d'Utrecht*, Venise, 1787, 3 vol. in-8°; *Réponse pacifique au chevalier milanais, auteur des lettres d'Utrecht*, Venise, 1788, in-8°. (Ce chevalier supposé était l'abbé Rossi, qui avait fait paraître, en 1786, les *Catholiques de l'église d'Utrecht, ou Analyse et réfutation de l'histoire abrégée*); *Les cinquante raisons pour préférer l'Église catholique*, Bassano, 1789, in-8° (trad. de l'anglais, du duc Antoine-Alric de Brunswick; les notes sont de Mozzi); *Entretiens familiers entre une dame catholique et un théologien janséniste, sur la prohibition des livres*, Assise, 1790, in-8°; les *Projets des incrédules pour la ruine de la religion, dévoilés dans les Oeuvres de Frédéric II, roi de Prusse*, 3<sup>e</sup> édition, Assise, 1791, in-8°, avec un opuscule intitulé : *L'esprit du dix-huitième siècle découvert aux simples*; *Abrégé historique et chronologique des plus importants jugements du saint-siège sur le baïnisme, le jansénisme et le quénellisme*, Foligno,

2 vol. in-8°. Cet ouvrage est dédié au savant Gerbeit, abbé de Saint-Blaise. *Præz-y bien, ou Réflexions sur les grandes vérités de la religion chrétienne*, Venise, 1792, in-8° (traduit de l'anglais); *Lettre à M. Ricci sur son Mémoire en réponse à ses questions touchant l'état actuel de l'Église de France*, Foligno, 1792, in-8°; le *Modèle des Dames chrétiennes, dans la vie de madame de Combe des Morelles*, morte le 2 septembre 1771, 1792, in-8°; *Le modèle des enfants chrétiens, ou Abrégé de la vie du jeune François Combe des Morelles, mort au collège de la Flèche, le 17 janvier 1768*, Venise, 1792, in-8°; *Vie du serviteur de Dieu, M. Jean Belloti*, Bergame, 1793, in-8°; *Vie de quelques jeunes ecclésiastiques du diocèse de Bergame*, 1793; *Vie de la servante de Dieu, Marie-Electa Crucifixæ Gualdo, bénédictine*, 1794; *Abrégé de la vie de Claire-Colombe Breda, bénédictine*, 1795; *Eloge historique du comte Petrocca Grumelli*, 1797; *Règles et statuts pour la congrégation de saint Louis de Gonzague*, 1795 et 1800; *Règle pour les congrégations de la sainte Vierge*; *La Couronne de fleurs spirituelles*; *A la mémoire de Charles Azairi*. On lui attribue *Le mois de Marie*, dont le véritable auteur est le P. Sormanni, jésuite; des *Réflexions sur la mort de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot*, et des *Lettres sur l'infailibilité de l'Église et du pape*, qui sont plus probablement du P. Jean-Baptiste Pianciani, aussi jésuite.

MOZZOLINO ou MAZOLINI (SYLVESTRE), dominicain, plus connu sous le nom de *Silvestre de Priero*, parce qu'il était natif de Priero, village près de Savone dans l'Etat de Gènes, est le premier qui écrivit avec quelque étendue contre Luther. Ses principaux ouvrages sont : *De strigii magarum damnatumque præstigiis*, Rome, 1521, in-4° (roy. Molitor Ulrich); la *Somme des cas de conscience*, app. lée *Silvestrine*, in fol.; sa *Rose d'or, ou Exposition des évangiles de toute l'année*, Haguenau, 1508, in-4°. Ses vertus le distinguèrent autant que ses ouvrages. Il mourut de la peste à Rome, en 1523, après avoir été élevé à la place de maître du sacré palais, et à celle de général de son ordre, et avoir enseigné la théologie à Padoue et à Rome. Il était né vers l'an 1400. Son *Écrit* contre Luther est dans la *Bibliotheca Rocca-berti*.

MUCANTE (JEAN-PAUL), Romain et maître des cérémonies pontificales, vivait au xv<sup>e</sup> siècle. C'était un homme savant, in égre et généralement estimé à cause de son caractère et des bonnes qualités qu'il réunissait en sa personne. Il publia divers ouvrages, et en composa d'autres qui sont restés manuscrits. Parmi les premiers on compte : *Relazione della riconciliazione, assoluzione e benedizione del serenissimo Henrico quarto, cristianissimo re di Francia e di Navarra, fatta della santità di N. S. Clemente XIII, nel portico di San-Pietro, li 17 di settembre 1595*, Viterbe, 1595, in-4°. — MUCANTE (François, de la même famille, et aussi maître des cérémonies de la cour pontificale, a donné : *De sanctorum apostolorum Petri et Pauli in-*

*ginibus, ad S. D. N. Gregorium XIII, P. M. Libellus*, Rome, 1573, in-4°.

MUGNOZ, en espagnol MUNOZ (GILLES DE), docteur en droit canon, et chanoine de Barcelone, succéda à l'antipape Benoît XIII, en 1424, élu par les deux seuls cardinaux qui reconnaissaient ce fantôme de pontife, et se fit nommer *Clément VIII*; mais il se soumit volontiers, en 1429, au pape Martin V. Ce pontife, entre les mains duquel il abdiqua sa dignité, lui donna en dédommagement l'évêché de Majorque. Cette abdication de Mugnoz mit fin au grand schisme d'Occident, qui, depuis que Clément VII fut élu à Fondi en 1378, avait si cruellement ravagé l'Eglise pendant 51 ans.

MUGNOZ. *Voy. MUNOZ.*

MUIS (SIMÉON MAROTTE DE), né à Orléans en 1587, professeur d'hébreu au collège royal à Paris pendant 30 ans, connaissait parfaitement les langues orientales. Il mourut en 1644, chanoine et archidiaque de Soissons, avec la réputation d'un des plus célèbres interprètes de l'Écriture. On a de lui un *Commentaire* sur les Psaumes, en latin, Paris, 1650, in-fol; il est littéral et historique. C'est un des meilleurs que nous ayons sur ce livre de la Bible. M. Paquot en a donné une édition fort exacte, Louvain, 1770, 2 vol. in-4°. Il y a trois versions latines des Psaumes : celle de saint Jérôme, la Vulgate telle qu'elle se trouve dans nos Bibles, et la Vulgate réformée sur le texte hébreu, avec les *Scolies* de Bossuet. Tout cela est si bien arrangé, qu'il n'y a point de confusion malgré la diversité des objets. On trouve dans ce même volume ses *Variæ sacra* : l'auteur y explique les passages les plus difficiles de l'Ancien Testament, depuis la Genèse jusqu'au livre des Juges. Sa dispute avec le P. Morin, oratorien, contre lequel il a fait des efforts assez inutiles et peu heureux pour établir l'authenticité du texte hébreu, l'empêcha de continuer son travail sur tous les livres de l'Écriture sainte. Son style est pur, net, facile.

MULLER (JEAN), nommé aussi KOENIG-SBERG ou *Regiomontanus*, et, comme portent ses écrits, *Joannes Germanus de Regiomonte*, célèbre mathématicien né en 1436, à Uniind près de Königsberg, dans le duché de Saxe-Hildburghausen, dépendant de la Franconie, étudia les mathématiques et l'astronomie sous Purbach, devint bientôt l'associé de son maître, et enseigna à Vienne avec réputation. Appelé à Rome par le cardinal Bessarion et par le désir d'apprendre la langue grecque, il s'y fit des admirateurs et quelques ennemis. A Padoue on lui demanda un cours d'astronomie, qui attira un grand concours d'auditeurs (1463). Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'appela à Bude pour examiner les manuscrits grecs enlevés à la prise de Constantinople et d'Athènes. Les troubles de Hongrie le déterminèrent à se rendre à Nuremberg, où il fonda une imprimerie d'où sont sortis un assez grand nombre d'ouvrages scientifiques dont Weidler donna la liste. Il fut élevé à l'évêché de Ratibonne par Sixte IV, qui le fit venir de nouveau à Rome

pour y travailler à la réforme du Calendrier. *Voy. GRÉGOIRE XIII.* On croit qu'il y mourut en 1476, à 41 ans. Muller avait relevé plusieurs fautes dans les traductions latines de Georges de Trébizonde. Les fils de ce traducteur l'assassinèrent, dit-on, dans ce second voyage, pour venger l'honneur de leur père; d'autres assurent qu'il mourut de la peste. Quoi qu'il en soit, il se fit un grand nom en publiant l'Abrégé de l'*Almageste* de Ptolémée, que Purbach avait commencé, et par un *Calendrier* ou des *Ephémérides* qu'il donna pour trente années. Ce livre se répandit dans presque toute l'Europe, malgré le prix élevé de chaque exemplaire qui était de 12 écus d'or, et le roi Mathias fit compter à Muller pour cet ouvrage 800 écus d'or (d'autres disent 1200). On regarde Muller comme le premier qui ait observé le cours des comètes d'une manière astronomique : il fit sur celle de 1472 des observations qui décèlent un esprit juste et appliqué. Il n'est point l'auteur de la *Chiromancie et physionomie*, publiée sous son nom en latin, et traduite en français, Lyon, 1549, in-8°; mais on a de lui plusieurs autres ouvrages, Venise, 1498, in-8°, dont Gassendi faisait beaucoup de cas. Ce philosophe a écrit sa *Vie*. Il est regardé comme l'inventeur du calcul décimal. On lui attribue une prophétie qui, dans ces dernières années, a fait beaucoup de bruit. On prétend l'avoir trouvée dans son tombeau à Liska en Hongrie, conçue en ces quatre distiques :

Post mille expletos a partu Virginis annos,  
Et septingentos rursus ab orbe datos,  
Octogesimus octavus mirabilis annus  
Ingruet, et secum tristitia lata feret.  
Si non hoc anno totus malus occidet orbis,  
Si non in nihilum terra fræ tanque ruet,  
Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum  
Imperia, et luctus unidique grandis erit.

On a beaucoup disputé sur cette prophétie, qu'on avait déjà laché, en changeant quelques mots, d'appliquer à l'an 88 des siècles précédents (*voy. le Journ. hist et litt.*, 15 oct. 1787, p. 283); mais l'an 88 de celui-ci étant vraiment l'époque où de grands événements se sont développés, et où la France en particulier préparait les causes qui ont produit, l'année suivante, l'atreuse révolution, où le *malus orbis* ennu s'est montré partout; on crut voir dans les rapports de l'annonce avec les faits une justesse remarquable, sans croire néanmoins que l'astronomie ou l'astrologie conduise à ces sortes de prédictions. (*Ibid.*, premier février 1792, p. 234.) Quoi qu'il en soit, si le tombeau de Muller avec sa prédition a été trouvé en Hongrie, il n'est donc pas mort à Rome, comme on le croit communément. Il est vrai, comme nous venons de le dire, qu'on ne sait rien de précis sur le lieu, le genre et la date de sa mort.

MULLER (ANDRÉ), né vers 1630, à Greiffenhagen dans la Poméranie, se rendit habile dans les langues orientales et dans la littérature chinoise. Walton l'appela en Angleterre pour travailler à sa *Polyglotte*. Muller s'y trouvait lors de la mort de Cromwell et de

la restauration de Charles II. Il avait promis une clef de la langue chinoise (*Clavis sinica*), par laquelle une femme serait en état de la lire en un an ; mais il brûla, dans un accès de folie, ou, si l'on veut, de sagesse, l'ouvrage où il donnait ce secret peut-être chimérique. Il mourut en 1694, après avoir publié plusieurs ouvrages. On cite parmi ses ouvrages : *Opuscula nonnulla orientalia*, Francfort, 1695, in-4°. C'est un recueil de divers écrits que Muller avait publiés séparément.

MULLER (HENRI), professeur de théologie à Hambourg, puis surintendant des églises de Lubeck, sa patrie, a donné une *Histoire de Bérenger*, en latin, où l'on trouve les préjugés de sa communion, et d'autres ouvrages qui ne valent pas mieux. Il mourut en 1675.

MULLER (CHRISTOPHE), né à Brixen en 1682, entra chez les jésuites à Landsberg en Bavière, en 1699 ; et après avoir enseigné avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie, il se dévoua entièrement aux missions. Il y passa 49 ans dans des travaux incroyables, et produisant partout des fruits merveilleux surtout en Souabe en Bohême, en Bavière et dans le Tyrol. Il mourut à Chiemsée en 1786, à l'âge de 84 ans, au milieu de ses occupations chéries, après avoir prêché plusieurs jours de suite devant un peuple innombrable, avec toute l'ardeur et la force du premier âge.

MULMANN (JEAN), né à Pégau en Misnie, mort en 1613, à 40 ans, professa la théologie à Leipzig. On a de lui en latin : un *Traité de la cène* ; un autre *De la divinité de Jésus-Christ contre les ariens* ; *Disputationes de Verbo Dei scripto* ; *Flagellum melancholicum* ; un *Commentaire* sur Josué.

MULMANN (JEAN), né à Leipzig en 1600, de parents luthériens, étudia à Cologne, où il abjura l'hérésie, et entra dans la société des jésuites en 1620. Il mourut à Hadamar en 1651, après avoir publié quelques *Traités de controverse*, propres à ramener les hérétiques au sein de l'Eglise. — Jérôme MULMANN, son frère, accourut à Cologne, dans le dessein de le ramener dans sa secte ; mais, vaincu par la force des raisonnements de son aîné, il abjura lui-même ses erreurs, se fit jésuite en 1627, et mourut missionnaire à Copenhague en 1666, âgé de 60 ans. Il est aussi auteur de plusieurs ouvrages polémiques.

MULOT (FRANÇOIS-VALENTIN), né à Paris le 29 octobre 1749, entra parmi les chanoines de Saint-Victor, dont il devint bibliothécaire. Il embrassa le parti populaire dès le commencement de la révolution, et prit une part très-active aux premiers troubles de la capitale. En 1792, il fut nommé à l'assemblée législative, et il s'y fit remarquer par ses principes irréligieux et son ardeur à faire proscrire les costumes ecclésiastiques. Il mourut subitement au jardin des Tuileries le 9 juin 1793. On a de lui : *Essais de Sermons prêchés à Dieu de Paris*, 1781, in-12, bien mais qui manquent d'unction ; *Re-*  
*vieux auteurs de la bibliothèque de*

*Saint-Victor à M. de Marbeuf, évêque d'Autun*, en vers, 1784, in-8° ; premier vol. de la *Collection des fabulistes*, avec un *discours sur les fables*, 1785, in-8° ; le *Muséum de Florence*, gravé par David, avec des explications françaises, Paris, 1788, 6 vol. in-8° ; *Rêve d'un pauvre moine*, 1789 ; *Atmanach des sans-culottes*, Paris, 1794, in-8° : ouvrage destiné, dit l'auteur, à rappeler ceux qui prenaient alors le nom de sans-culottes aux véritables principes de la société ; *Discours sur les funérailles et le respect dû aux morts*, prononcé à la cérémonie funèbre consacrée par le lycée des arts à la mémoire de Lavoisier, le 2 août 1796 ; *Vues d'un citoyen, ancien député, sur les sépultures*, Paris, 1797, in-8°. Ces deux ouvrages ont été réimprimés dans le suivant : *Discours qui a partagé* (avec Amaury-Duval) le prix proposé par l'Institut sur cette question : Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le règlement à adopter pour le lieu des sépultures ? Paris, an IX (1800), in-8° ; *Reflexions sur l'état actuel de l'instruction publique*, in-8° ; *Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques*, an V (1797), in-8° ; *Essai de poésies légères*, Mayence, 1799, in-8°. Rien de plus lourd, dit un biographe ; que ces poésies légères ; des *Notices biographiques* sur plusieurs écrivains, tels que l'abbé Lemonnier, Demoustier, etc. ; des *Hymnes*, des *Discours* pour des fêtes républicaines et pour des cérémonies publiques : on y trouve les sermons théophilanthropiques, qu'il prononça dans les réunions de la secte ; une *Traduction* de Daphnis et Chloé, Mytilène (Paris), 1782, in-8° ; et Paris, 1793, in-16 ; etc.

MULTEDO (ANDRÉ-ANTOINE), né vers l'an 1755 à Vico en Corse, d'une famille honorable du pays, était, à l'époque de la révolution, chanoine de la cathédrale de Sagone, dont l'évêque résidait à Calvi, et le chapitre à Vico. Lors de la révolution, il devint vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel de Corse, Ignace-François Guasco, et, en 1792, il fut nommé député à la convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota la détention pendant la guerre. Multedo occupa ensuite divers emplois, et il était, en 1807, directeur des droits réunis à Nice. Après la seconde restauration il se trouvait à Paris, où il fut arrêté sur le soupçon de s'être associé à ceux qui avaient favorisé le retour de Napoléon : le fait est qu'en qualité de républicain il était mal vu par les impérialistes. Relâché presque aussitôt, il retourna en Corse, où il s'appliqua à expier ses erreurs passées, notamment sa participation au schisme. Il persévéra depuis dans ces heureuses dispositions, et il fit une mort édifiante à Vico en 1833, à 78 ans.

MUNCER (THOMAS), *Muntzer* ou *Münzer*, l'un des plus fameux disciples de Luther, était de Zwickau dans la Misnie. Après avoir répandu dans la Saxe les erreurs de son maître, il les quitta pour d'autres, par une inconstance naturelle à tous ceux qui ont une fois secoué le joug de l'Eglise (voy. SAMYER), et se fit chef des anabaptistes et des

enthousiastes. Uni avec Storck, il courut d'église en église, abattit les images, et détruisit tous les restes du culte catholique que Luther avait laissé subsister. Il joignait l'artifice à la violence. Quand il entra dans une ville ou une bourgade, il prenait l'air d'un prophète, feignait des visions, et racontait avec enthousiasme les secrets que le Saint-Esprit lui avait révélés. Il prêchait également contre le pape et contre Luther, son premier maître : celui-ci avait introduit, disait-il, un relâchement contraire à l'Évangile ; l'autre avait accablé les consciences sous une foule de pratiques au moins inutiles. Dieu l'avait envoyé, si on l'en croyait, pour abolir la religion trop sévère du pontife romain, et la société licencieuse du patriarche des luthériens. Luther ne voulait point qu'on examinât la doctrine de ce nouveau docteur, mais il ordonnait qu'on lui demandât qui lui avait donné la charge d'enseigner ? Si l'on répond que c'est Dieu, poursuivait-il, qu'il le prouve par un miracle manifeste, car c'est par de tels signes que Dieu se déclare quand il veut changer quelque chose dans la forme ordinaire de la mission : question qui devait étrangement embarrasser Luther lui-même, à qui on n'a pas cessé de la faire, et qui n'y a jamais répondu. Muncer trouva une multitude d'esprits faibles et d'imagination déréglées, qui saisirent avidement ses principes. Il se retira à Mulhausen, où il fit créer un nouveau sénat et abolir l'ancien, parce qu'il s'opposait aux délires de son esprit. Il ne songea plus à opposer à Luther une secte de controversistes ; il aspira à fonder dans le sein de l'Allemagne une nouvelle monarchie. « Nous sommes tous frères, dit-il à la populace assemblée, et nous n'avons qu'un commun père dans Adam. D'où vient donc cette différence de rang et de biens, que la tyrannie a introduite entre nous et les grands du monde ? Pour quoi gémissons-nous dans la pauvreté, tandis qu'ils magent dans les délices ? » Maximus que notre assemblée nationale adopta et pratiqua en 1789 et les années suivantes. Il écrivit aux villes et aux souverains, que la fin de l'oppression des peuples et de la tyrannie des forts était arrivée ; que Dieu lui avait ordonné d'exterminer tous les tyrans et d'établir sur les peuples des gens de bien. Par ses lettres et par ses apôtres, il se vit bientôt à la tête de 40,000 hommes. Les cruautés exercées en France et en Angleterre par les fanatiques des nouvelles sectes se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes. Ces hordes de bêtes féroces, en prêchant l'égalité et la réforme, ravagèrent tout sur leur passage. Le landgrave de Hesse et plusieurs seigneurs levèrent des troupes et attaquèrent Muncer. Cet imposteur harangua ses enthousiastes, et leur promit une entière victoire. « Tout doit céder, dit-il, au commandement de l'Éternel, qui m'a mis à votre tête. En vain l'artillerie de l'ennemi tonnera contre nous ; je recevrai tous les boulets dans la manche de ma robe, et seule elle sera un rem-

part impénétrable à l'ennemi. » Malgré ces promesses, son armée fut défaite, et plus de 7000 anabaptistes périrent dans cette déroute. Muncer fut obligé de prendre la fuite. Il se retira à Franckenhause, où le valet d'un officier, ayant saisi sa bourse, y trouva une lettre qui découvrait cet imposteur. On le traduisit à Mulhausen, où il périt sur l'échafaud en l'an 1525. La mort de ce misérable n'anéantit pas l'anabaptisme en Allemagne. Il s'y entretint et même s'y accrût ; mais il ne forma plus un parti redoutable. Les anabaptistes étaient également odieux aux catholiques et aux protestants, et dès qu'on en prenait quelqu'un, il était puni comme un voleur de grand chemin. Cette secte abominable, plus féroce et sanguinaire que toutes les autres, prouve aussi d'une manière plus sensible combien il est dangereux de laisser germer de nouvelles hérésies, qui infailliblement en produisent d'autres, et portent le désordre dans la société comme dans la religion, bravant toute sorte d'autorité après avoir méprisé celle de l'Église. On ne s'attendait pas à voir renouveler ces scènes affreuses par les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais ceux, qui connaissent à fond cette nouvelle secte de fanatiques, n'ont cessé de les annoncer, et leur prédiction n'a été que trop vérifiée.

MUNOZ (don RAPHAEL), né l'an 1778, à Grenade, fut orionné prêtre à Alcalá en 1801, après avoir fait sa profession dans le couvent des dominicains de Sainte-Croix. Pendant les campagnes des Anglais dans la péninsule, il assista avec zèle les soldats irlandais catholiques, et mérita les éloges des officiers généraux de l'armée. En 1815, il fut un des confesseurs de la famille royale d'Espagne, et il en remplit les fonctions pendant un an, concurremment avec celles de procureur général de sa province auprès de la cour. En 1824, il obtint de son général et de la congrégation de la Propagande la permission de se rendre dans les missions de l'Amérique. Nommé grand vicaire de Cincinnati et prier du couvent des dominicains de Sainte-Rose dans le Kentucky, Munoz travailla, pendant six ans, dans les missions de l'Ohio, où il enseignait le catéchisme, instruisait les enfants et les adultes qui ne connaissaient point encore la religion chrétienne, visitait et soulageait autant qu'il était en lui les pauvres et les malheureux. Il mourut à Cincinnati le 18 juillet 1830.

MUNOZ ou MUGNOZ (JEAN-BAPTISTE), savant espagnol, né l'an 1745, à Museros, près Valence, fut un de ceux qui contribuèrent le plus aux progrès de la philosophie dans les écoles espagnoles. Nommé cosmographe en chef des Indes et officier de la secrétairerie d'Etat, et des dépêches générales du même département, il reçut ensuite la commission d'écrire une histoire d'Amérique, et il voyagea pendant plusieurs années, depuis 1782, dans les différentes provinces de l'Espagne, afin d'y trouver des pièces relatives à l'époque historique qu'il voulait traiter. Il découvrit dans les archives de Simancas, de

Séville, de Cadix, de Lisbonne, un nombre immense de pièces inconnues, de lettres originales de Christophe Colomb, de Pizarre, de Ximenes, etc., qui formaient, selon Cavanilles, 130 vol. Munoz n'a pu faire paraître que le 1<sup>er</sup> vol. de son travail, sous le titre de *Historia del nuevo mundo*, 1793, in-8° : cet ouvrage a été traduit en allemand, par K. Sprengel, Weimar, 1795, in-8°, et en anglais, Londres, 1797, in-8°. Munoz était sur le point de livrer à l'impression deux nouveaux volumes, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva le 19 juillet 1799. Ses autres ouvrages sont : *De recto philosophiæ recentis in theologia usu dissertatio*, Valence, 1767, in-4° ; dans cet écrit que J.-B. Munoz composa à l'occasion d'un concours pour la chaire de philosophie en l'université de Valence, il traite de l'utilité de la philosophie moderne pour les sciences en général, et en particulier pour la théologie, soit naturelle, soit révélée ; un *Traité contre la philosophie d'Aristote et jugement sur ses sectateurs*. Cet ouvrage porta un coup mortel au péripatétisme en Espagne. *Juicio del tratado del M. R. L. D. Cesareo Pozzi ; lo escribia por el honor de la literatura espanola D. J.-B. Munoz*, 1778, in-8°. Ce fut l'Essai sur l'éducation des couvents, de Pozzi, qui donna lieu à cet opuscule. *Elogio de Antonio de Lebrija*, 1796, in-8°. Il a aussi donné une réimpression de la *logique de Vernet* avec une préface, et une édition des *Ouvrages latines du P. F. Louis de Grenade*, avec des préfaces à la tête de chaque volume. On remarque surtout le morceau qui précède la *Rhétorique ecclésiastique* de ce savant dominicain. Il a encore donné une édition du *Collectanea moralis philosophiæ* du même religieux, qu'il a fait précéder d'un traité fort estimé, intitulé : *De Scriptorum gentium lectione et profanarum disciplinarum studiis ad Christianæ pietatis normam exigendis*, 1775. Il avait commencé des *Institutions philosophiques*, en latin ; mais il paraît qu'il n'a pu terminer cet ouvrage.

MUNOZ. Voy. MUGNOZ.

MUNSTER (SÉBASTIEN), savant hébraïsant, géographe et mathématicien, né l'an 1489, à Ingelheim dans le Palatinat, se fit cordelier, afin de pouvoir plus librement s'appliquer à l'étude ; mais, séduit par la lecture des ouvrages de Luther, il quitta son couvent, et fut appelé, en 1529, à Bâle où il enseigna successivement l'hébreu et la théologie. Il y mourut le 23 mai 1552. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Biblia hebraica, caractere singulari apud Judæos Germanos in usu recepto, cum latina planèque nova translatione post omnes omnium hactenus ubivis gentium editiones evulgata, et, quoad fieri potuit, hebraicæ veritati conformata : adjunctis insuper e Rabbinorum commentariis annotationibus haud pœnitendis, pulchre et voces ambiguas et obscuriora quæque elucidantibus*, Bâle, 1534-35, 2 vol. in-folio ; 1536, 2 vol. in-4°, sans notes ; 1546, in-folio, 2 vol., avec des additions et corrections importantes ; *Fides christianorum sancta, recta et perfecta,*

*atque indubitata, et fides Judæorum accedit lex Dei nova, quæ est doctrina et vita Christi, sive Evangelium Domini nostri Jesu Christi secundum Matthæum*, hébr.-latin, Bâle, 1537, in-folio, très-rare : l'édition donnée en 1555 par Du Tillet est beaucoup meilleure ; *Colloquium cum Judæum de Messia*, hébr.-lat., Bâle ; *Calendarium biblicum hebraicum ex Hebræorum penetralibus editum*, Bâle, 1527, in-4° ; *Captivitates Judæorum incerti auctoris*, hébr. et lat., Worms, 1529, in-8° ; Léna, 1540, in-8° ; *Isaias propheta hebraice, græce, latine, ex versione S. Hieronymi et ex versione Seb. Munsteri ; accessit succincta difficiliorum hebraicorum verborum expositio, collecta ex D. Kimchi commentario*, Bâle, in-4°, sans date. *Proverbia Salomonis, accedit dialogus in commentariolo R. Aben-Ezra*, hébr.-lat., Bâle, 1527, in-8° : les commentaires de Séb. Munster sur différents livres de l'Ancien Testament sont insérés dans les *Critici sacri ; Catalogus omnium præceptorum legis Mosaicæ, quæ ab Hebræis sexcenta et octo decies numerantur, cum succincta Rabbinorum expositione et additione traditionum, quibus irrita fecerunt mandata Dei*, hébr.-lat., Bâle, 1533, in-8° : c'est un abrégé des commandements affirmatifs et négatifs des Juifs, avec deux préfaces intéressantes ; *Cosmographia universalis*, Bâle, 1544, in-fol., en allem. ; plusieurs fois réimpr. en allem. et en latin, et trad. en diverses langues, notamment en français, Bâle, 1555, in-folio. Les ouvrages grammaticaux de Munster ne sont plus utiles que pour l'histoire de la science.

MUNTER (FRÉDÉRIC), évêque de Zélande, naquit à Gotha, le 14 octobre 1760. Son père Balthasar Munter, ayant été nommé prêtre à l'église de Saint-Pierre de Copenhague, l'amena, à l'âge de 14 ans, dans cette ville, où il fit son éducation. Dans deux voyages que Frédéric Munter fit en Europe durant sa jeunesse, il se lia avec un grand nombre de savants, notamment en France et en Italie, et acquit des connaissances très-variées. Il étudia surtout la littérature des anciens Coptes, et prit rang parmi les plus célèbres antiquaires de cette époque. En 1788, Munter fut nommé professeur de théologie à l'université de Copenhague, et, en 1808, le roi le désigna pour l'évêché du diocèse de Zélande. En 1817, il fut décoré de la grand-croix de l'ordre de Danemarck. Ce savant est mort le vendredi saint, 9 avril 1830, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Les écrits qu'il a publiés en danois, en latin et en allemand, sont très-nombreux. Nous indiquerons seulement : *Notice curieuse sur les traductions en vers de l'Apocalypse dans les diverses langues de l'Europe ; des Mémoires, des Dissertations et des Recherches sur les inscriptions antiques de Babylone, et sur celles des anciens Étrusques, etc. ; sur les anciennes inscriptions grecques et latines qui éclairent l'histoire du christianisme, et jettent un nouveau jour sur l'authenticité des livres saints et des monuments chrétiens ; sur les ordres de chevalerie du Nord ; sur l'évangile apocryphe et*

*Nicodème; sur la guerre des Juifs sous les empereurs Trajan et Adrien; sur l'Introduction du christianisme dans le Nord; la Biographie de saint Anchaire, évêque de Hambourg, apôtre du Septentrion; la Biographie du pape Lucius I<sup>er</sup>; des fragments d'une ancienne version latine, antérieure à saint Jérôme, des prophètes Jérémie, Ezéchiel, Daniel et Osée; une Edition nouvelle de Firmicus Maternus; la Doctrine des montanistes; enfin, Primordia Ecclesiae africanae, 1 vol. in-4<sup>e</sup> de plus de 300 pages, publié en 1829, et l'une des dernières productions de l'auteur. A Rome, Munter avait retrouvé les règlements de l'ordre des Templiers, et il avait publié un volume en allemand sur ce sujet; mais la règle n'a pas encore été imprimée. Il la communiqua à Fabrè-Palapat qui se disait le grand-maître des Templiers de Paris. Cette société conserve un manuscrit grec de l'Evangile de saint Jean, qui a été l'objet d'une dissertation latine de Munter. On trouve sur ce sujet des détails étendus dans la nouvelle édition de l' Histoire des sectes religieuses, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois.*

MURATORI (LOUIS-ANTOINE), né à Vignola dans le Modénois, le 21 octobre 1672, fut formé à la piété et aux lettres par des maîtres habiles. La nature avait mis en lui les dispositions les plus heureuses; l'éducation les développa avant le temps. Il fut appelé, dès l'âge de 22 ans, à Milan, par le comte Charles Borromée, qui lui confia le soin du collège *Ambrosianum* et de la riche bibliothèque qui y est attachée. Muratori se nourrissait des sucs les plus purs des fruits de l'antiquité et de notre temps, lorsque le duc de Modène l'appela en 1700. Ce prince le revendiqua comme son sujet, le fit son bibliothécaire, et lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que l'illustre savant passa le reste de sa vie, sans autre bénéfice que la prévôté de Sainte-Marie de Pomposa. Les amis que son mérite lui avait acquis à Milan se multiplièrent à Modène. Le cardinal Noris, les Ciampini et les Magliabecchi, les Pères Mabillon et Montfaucon, bénédictins, le P. Papebroch, jésuite, le marquis Maffei, le cardinal Quirini, le consultèrent. Les académies se disputèrent l'honneur de lui ouvrir leurs portes; mais Muratori eut trop de bon esprit pour se laisser engouer de ces coteries scientifiques, où le vrai mérite souffre de se voir mis en ostentation et où les talents personnels du vrai savant sont très-désagréablement mis en commun. Il fut plus sensible aux critiques de quelques théologiens qu'aux éloges exagérés des académiciens. Il s'en plaignit au pape Benoît XIV, et exposa ses sentiments de respect et de soumission. Ce pontife voulut bien le tranquilliser par une lettre qui honore la mémoire de l'un et de l'autre. Il s'élève contre ces esprits inquiets, qui tourmentent un homme d'honneur, sous prétexte qu'il ne pense pas comme eux sur des matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la discipline. Cette réponse rendit la sérénité à Muratori. Il faut convenir

DICTIONN. DE BIOGRAPHIE RELIG. II.

cependant que, sans le vouloir, il a donné aux ennemis de l'Eglise le moyen d'é luder ses décisions les plus solennelles, et qu'en particulier, en parlant des faits dogmatiques, il met fort à leur aise tous les hérétiques qui voudront recourir aux modifications et conditions qu'il établit à ce sujet. (Voyez le *Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> avril 1790, pag. 531.) Ce savant mourut le 23 janvier 1750, à 78 ans. Ses connaissances étaient immenses, mais par là même quelquefois défectueuses, surtout dans le résultat qu'il en formait: le jugement chez les hommes extraordinairement érudits égale rarement la mémoire. Jurisprudence, philosophie, théologie, poésie, recherches de l'antiquité, histoire moderne, etc., il avait tout embrassé; mais les bornes de l'esprit humain ont souvent contrarié ses efforts; 46 vol. in-folio, 34 in-4<sup>e</sup>, 13 in-8<sup>e</sup>, plusieurs in-12, sont le résultat du compte de ses nombreux ouvrages. Les principaux sont: *Anecdota quæ ex Ambrosiana Bibliotheca codicibus nunc primum eruit, notis et disquisitionibus auct Ludovicus-Antonius Muratorius*, Milan, 1697-98; Padoue, 1713, 4 tom. en 2 vol. in-4<sup>e</sup>: ouvrage estimé, qu'on ne trouve pas facilement; *Prolegomena in Lescii Crondermi elucidationem doctrinae augustinianæ, contra Jansenium*, Cologne, 1705, in-4<sup>e</sup>; *Anecdota græca, ex manuscriptis codicibus nunc primum eruta, latine donata, notis et disquisitionibus aucta*, in-4<sup>e</sup>, Padoue, en 3 vol.: le premier en 1709, le 2<sup>e</sup> en 1710, le 3<sup>e</sup> en 1713; *Lamindi Pritanii de ingeniorum moderatione in religionis negotio, ubi quæ jura, quæ frena sint homini christiano in inquirenda et tradenda veritate ostenditur, et sanctus Augustinus vindicatur a multiplici censura Joannis Phereponi* (ce Phereponus est le fameux Jean Le Clerc). Cet ouvrage, plein d'excellentes observations, suivit de près le précédent: il fut imprimé in-4<sup>e</sup>, à Paris, en 1714, et réimprimé, en 1715, à Cologne, en 1741 à Venise, à Vérone et à Francfort; *Rerum italicarum scriptores, ab anno æræ christianæ quingentesimo, ad millesimum quingentesimum*, en 28 ou 29 vol. in-fol., dont le 1<sup>er</sup> parut en 1723, et le dernier en 1751. Plusieurs seigneurs contribuèrent généreusement à l'impression de cet ouvrage immense. Seize d'entre eux donnèrent chacun 4,000 écus. *Antiquitates Italicæ mediæ ævi, sive Dissertationes de moribus italici populi ab inclinatione romani imperii, usque ad annum 1500*, 6 vol. in-fol., qui parurent depuis 1738 jusqu'en 1743. Les savants ont trouvé beaucoup de fautes et de méprises dans ce recueil. On en a relevé plusieurs dans les journaux. *De paradiso, regniqæ caelestis gloria, non expectata corporum resurrectione, justis a Deo colata*, Vérone, 1738, in-4<sup>e</sup>; avec le traité de S<sup>t</sup> Cyprien, *de Mortalitate*. C'est une réfutation de l'ouvrage de Thomas Burnet, intitulé: *De statu mortuorum Novus thesaurus veterum inscriptionum in præcipuis earundem collectionibus hactenus prætermisissarum*, Milan, 6 vol. in-fol., depuis 1739 jusqu'en 1743. Il y a eu différentes critiques de ce recueil, auxquelles Muratori n'a point répondu; *Annali*

*d'Italia, dal principio dell'era volgare, fino all'anno 1500*, en 12 vol. in-4°, imprimés à Venise, sous le titre de Milan; *Liturgia romana vetus*, Venise, 1748, 2 vol.; *Généalogie historique de la maison de Modène*, 2 vol. in-folio, Modène, le 1<sup>er</sup> en 1717, le 2<sup>e</sup> en 1740; *Della perfetta poesia italiana*, Modène, 1706, 2 vol. in-4°, et Venise, 1724; *Le rime del Petrarca*, Modène, 1711, in-4°, avec des observations très-judicieuses et vainement attaquées par les zélés partisans de Pétrarque: *Del governo della peste et delle maniere di guardarasene*, Modène, 1713, in-8°. Ce traité sur la peste a été réimprimé au même lieu en 1721, avec la relation de la peste de Marseille, des observations et des additions. La *Vie de Sigonius*, à la tête des ouvrages de cet auteur, de l'édition de Milan. Celle de *François Torti*, à la tête des œuvres de ce savant médecin italien; et plusieurs autres *Vies* particulières. Un *Panegyrique de Louis XIV*; des *Lettres*; des *Dissertations*; des *Poésies italiennes*; un *Traité du bonheur public*, traduit en français, 1772, 2 vol. in-12; *Cristianesimo felice nelle missioni del Paraguai*, in-4°: tableau aussi intéressant qu'édifiant des nouvelles chrétientés du Paraguay, dont Montesquieu, Buffon, Haller, ont fait de si grands éloges et dont ils ont parlé comme d'un fruit merveilleux de la religion, inaccessible aux efforts de la philosophie. Il a été traduit en français, 1754; *Vita del P. Paolo Segneri*, Modène, 2 vol. in-8°. *Della regolata dioxione de' cristiani*, traduit en allemand, en français et en latin. *Antonii Campana de superstitione vitanda, adversus votum sanguinarium pro immaculata Deiparæ conceptione*, in-8°: ouvrage qui a aussi paru sous le nom de Lampridius. Il y combat le vœu de défendre jusqu'à la mort l'immaculée conception de la Vierge, vœu qui est effectivement blâmable, puisqu'il égale une pieuse opinion aux dogmes de la foi. Muratori a laissé encore quelques ouvrages manuscrits, entre autres un abrégé de ses *Antiquités italiennes*, en italien, dont son neveu, Jean-François MURATORI, a donné quelques volumes. Le même a écrit la *Vie* de son oncle, Venise, 1756, in-4°; traduite en français, et imprimée à la tête du *Traité du bonheur public*. L'auteur, qui avait d'injustes préjugés contre les jésuites, les traite fort mal dans cet ouvrage. Son oncle était leur élève. Nous indiquerons quelques autres ouvrages de Louis-Antoine: *Della carità cristiana, ou De la Charité chrétienne considérée comme amour du prochain*, in-4°, Modène, 1723; Venise, plusieurs édit.; trad. en français par de Vergy, 2 vol. in-12, Paris, 1745. *La filosofia morale*, etc., in-4°, Vérone, 1735; Naples, 1737; Venise, in-8°, 1754. *Vita di Alessandro Tassoni*, nouvelle édition augmentée, in-8°, Venise, 1747. *Des défauts de la jurisprudence*, en italien, Venise, 1742, in-fol.; Naples, in-4°, Trente, in-12, Venise, in-8°, 1743. *Des forces de l'entendement humain, ou le Pyrrhonisme réfuté*, en italien, Venise, 1745-48-56, in-8°, ouvrage dans lequel il se propose de combattre les sentiments de l'illustre

Huet, évêque d'Avranches, dans son *Traité de la faiblesse de l'esprit humain. De la force de l'imagination*, en italien deux éditions, à Venise en 1745, ouvrage qui a pour objet de découvrir les désordres où l'imagination peut jeter quand elle est dérégulée et d'apprendre à la régler. *Réponse au cardinal Quirini au sujet de la diminution des fêtes*, en italien, sous le nom de Lamindo Pritanio et dans le recueil des écrits sur cette matière, 1748 et 1752. *Des abus qui se glissent dans la religion, ou Apologie de la Lettre du pape Benoît XIV à l'évêque d'Autbourg*, Lucques, 1749, in-8°, en italien. *Dissertation sur les esclaves et les affranchis des anciens*, en italien, dans le tome 1<sup>er</sup> du recueil de l'académie de Florence. *Les Annales d'Italie*, indiquées plus haut, furent réimprimées à Rome en 24 vol. in-8° avec des préfaces critiques du P. Joseph Catalani; puis à Milan (Venise), 1753, en 17 vol. in-8°; traduit en allemand, et nouvelle édition à Lucques, 14 vol., avec une table de tout l'ouvrage. Le *Traité de la perfection de la poésie italienne*, éditions de Venise, 1724 et 1748, est enrichi de notes critiques par l'abbé Antoine-Marie Salvini.

MURE (JEAN-MARIE DE LA), docteur en théologie et chanoine de Montbrison, publia, en 1671, l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, in-4°, et, en 1674, celle de *Forez*, aussi in-4°. Ces deux ouvrages, pleins de recherches savantes, sont estimés. L'auteur mourut à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

MURMELLIUS (JEAN), de Ruremonde, professa les belles-lettres à Cologne, à Munster, à Alemaer et à Deventer, où il mourut en 1517. Il laissa: des ouvrages grammaticaux; des *Commentaires* sur le livre de la Consolation de Boèce; des *Commentaires* sur quelques lettres de saint Jérôme; *Egloges*, Munster, 1504; *Elegiarum moralium lib. V*; *De hymnis ecclesiasticis*; *Descriptio urbis monasteriensis, versus saphico*, 1502. On a encore de lui des *Poèmes* et des *Notes* sur d'anciens auteurs, in-4°.

MURRAY (JACQUES, comte DE), fils naturel de Jacques V, roi d'Ecosse, né vers 1531, prit les armes en 1568 contre Marie Stuart, reine d'Ecosse, sa propre sœur, après qu'elle eut été forcée d'épouser en troisièmes nocces Jacques Hesburn, comte de Bothwell, un des conjurés qu'on laissa évader, pour s'en prendre à la reine du meurtre de son mari. Cette princesse fut arrêtée par ses ordres, et dépouillée du gouvernement du royaume. On couronna ensuite Jacques VI, fils de Henri Stuart et de cette princesse, qui n'était âgé que de treize mois. Le comte de Murray, devenu régent du royaume pendant la minorité de son neveu, but auquel avaient tendu toutes ses démarches, comme la reine dans le château de Lochleven, et la traita fort cruellement; il se porta même pour son accusateur devant Elisabeth, reine d'Angleterre. Mais il retourna en Ecosse, piqué de ne pouvoir faire recevoir ses allégations par le conseil; car Elisabeth, qui alors n'avait point encore formé la résolution barbare qu'elle prit depuis, lui fit dire par son

ministre Cécil : « Que tout ce qu'il avait pro-  
« duit contre sa souveraine ne paraissait pas  
« suffire pour que Sa Majesté prit une opi-  
« nion désavantageuse de sa bonne sœur, et  
« qu'apprenant les troubles et les désordres  
« qu'occasionnait en Ecosse l'absence de  
« Marie, elle jugeait convenable de ne pas  
« retenir cette princesse en Angleterre, mais  
« de la renvoyer dans ses Etats. » Cet  
homme ambitieux, dur, méchant et hypo-  
crite, fut la victime de ses violences. Se pro-  
menant à cheval par les rues de Linlithgow,  
l'an 1570, il fut tué d'un coup d'arquebuse  
par Jacques Hamilton, dont il avait injuste-  
ment confisqué les biens et maltraité l'épouse  
jusqu'à lui faire perdre la raison. Ce fut Murray  
qui bannit la religion catholique du royaume  
d'Ecosse; et il ne faut pas douter que sa  
haine extrême contre les catholiques n'ait  
eu beaucoup de part aux traitements atroces  
qu'il fit à la reine. Mlle Kéralio, dans son  
*Histoire d'Elisabeth*, le peint comme un  
monstre, tel qu'il était en effet.

MUSART (NICOLAS), curé dans le diocèse  
de Châlons-sur-Marne, né le 15 avril 1754,  
montra dès sa jeunesse de pieuses disposi-  
tions et un désir ardent de se consacrer à  
Dieu. Ses parents contrarièrent longtemps  
ses vœux; il en obtint enfin la permission de  
commencer ses études, dont il abrégua la  
durée par l'activité de son travail. Ordonné  
prêtre à Châlons le 19 avril 1783, il fut en-  
voyé à Sommevesle, pour gouverner cette  
paroisse et l'annexe de Poix. En 1791, l'abbé  
Musart refusa le serment. On alla jusqu'à  
brûler son effigie, et l'on vint à son presby-  
tère pour le maltraiter; néanmoins il de-  
meura à son poste jusques après la révolution  
du 10 août 1792, qui le força de sortir de  
France. Après avoir passé quelque temps  
dans les Pays-Bas et en Allemagne, il revint,  
vers la fin de juin 1795, dans la paroisse de  
Sommevesle, et s'y livra à l'exercice du mi-  
nistère évangélique. Arrêté le 22 février 1796,  
Musart fut conduit dans les prisons de Reims.  
On le traduisit devant le tribunal le 10 mars  
suivant, et le lendemain il eut la tête tran-  
chée sur l'échafaud. Son nom est cité avec  
honneur dans les *Confesseurs de la foi*, par  
M. l'abbé Carron. M. l'abbé Loriquet, mort à  
Reims le 19 octobre 1841, qui avait été en-  
fermé avec lui dans les prisons de cette ville,  
lui a consacré une *Notice* assez étendue,  
sous le titre suivant : *Le Modèle des pas-  
seurs*, ou *Vie de M. Musart*, Lyon et Paris,  
1827, in-18.

MUSCULUS (VOLFRANG), dont le nom de fa-  
mille était Mosel ou Moesel, qu'il latinisa,  
suivant l'usage des érudits de son temps, na-  
quit à Dieuze en Lorraine, l'an 1497, d'un  
tonnelier, et se fit bénédictin dans le Palati-  
nat, à l'âge de 15 ans; mais il quitta, en 1527,  
le cloître et la rigidité salutaire des ortho-  
doxes, pour les erreurs indulgentes du luthé-  
ranisme, qui lui donnait une femme. Réduit  
à la mendicité, il se fit tisserand et ensuite  
manœuvre à Strasbourg, où il s'était réfugié.  
Bucer lui donna une retraite dans sa maison  
et la place de catéchiste. Il devint ensuite

ministre de Strasbourg et eut une chaire de  
théologie à Berne, où il mourut en 1563,  
après avoir publié des *Commentaires* sur  
l'Écriture sainte, in-folio; une compilation  
intitulée *Loci communes*, in-folio; et des  
*Traductions* de plusieurs *Traité*s de saint  
Athanasie, de saint Basile, etc.

MUSCULUS (ANDRÉ), de Schneeberg en  
Misnie, professeur de théologie à Francfort-  
sur-l'Oder, mourut en 1580. On a de lui un  
grand nombre d'ouvrages. Il était un des  
plus zélés défenseurs de l'*ubiquité*, et il don-  
nait dans des rêveries qui diminuaient beau-  
coup le prix de ses livres, s'ils en avaient  
quelqu'un. Il prétendit que Jésus-Christ n'a-  
vait été médiateur qu'en qualité de Dieu, et  
que la nature divine était morte comme la  
nature humaine. Il enseignait que le Sauveur  
n'était point effectivement monté au ciel,  
mais qu'il avait laissé son corps dans la nuée  
qui l'entourait. Il avait imaginé ces erreurs  
pour combattre Stauler, qui prétendait que  
Jésus-Christ n'avait été médiateur qu'en  
qualité d'homme, et non pas en qualité  
d'Homme-Dieu. Musculus, pour le contredire,  
soutint que la divinité avait souffert, et  
qu'elle était morte. C'est ainsi qu'en fait de  
raisonnement, comme en fait de conduite,  
les insensés n'évitent une extrémité que  
pour donner dans une autre, et, comme dit  
un ancien, *in contraria currunt*.

MUSIUS (CORNEILLE), ou MUYS, né à Delft  
en 1503, se distingua dans les belles-lettres  
et les langues à Louvain, et les enseigna lui-  
même à Gand. Il accompagna ensuite de jeu-  
nes seigneurs à Paris et à Poitiers. De retour  
dans sa patrie, il fut directeur des religieu-  
ses de Sainte-Agathe, emploi qu'il remplit  
avec beaucoup de zèle pendant trente-six ans.  
Dans ses moments de loisir, il cultivait les  
Muses, et se fit estimer par sa science, sa  
probité, son attachement à la foi de ses pères,  
et par sa charité. Il eut le bonheur de rece-  
voir la couronne du martyr le 10 décembre  
1572. Le fanatique et cruel Guillaume de la  
Marck le fit arrêter à Leyde, et épuisa sur ce  
respectable vieillard tout ce que la rage peut  
inventer de plus atroce : il lui fit couper les  
oreilles, le nez, les doigts des mains et des  
pieds, et ce que la pudeur défend de nom-  
mer; après quoi l'illustre savant et chrétien  
fut attaché à la potence. Tels ont été les ex-  
ploits des hommes qui prêchaient la tolé-  
rance et déclamaient contre la sévérité légale  
du duc d'Albe. *Voy. TOLEDE, LA MARCK, PIERCK, SONOI.* Guillaume Estius, dans son  
*Histoire des martyrs de Gorcum*; les auteurs  
des *Acta Sanctorum*, au 10 juillet, et Pierre  
Opmeer, dans son *Histoire des martyrs de  
Hollande*, se sont étendus sur la vie et la  
mort de cet homme respectable. On a de lui  
divers poèmes : *Institutio feminae christiana*,  
tirée du dernier chapitre des *Proverbes*; *Odes*  
et quelques *Psaumes* en vers, Poitiers, 1536,  
in-4°; *De temporum fugacitate, deque sacro-  
rum poematum immortalitate*, ibid., 1536,  
in-4°. Il y donne un abrégé de sa vie; *Imago  
patientia*; *Libellus tumulorum Desiderii Era-  
smi*, Louvain, 1536, in-4°; *Encomium solitu-*

*dinis*, Anvers, 1566, in-4°; des *Hymnes*; un *Livre de prières*, publié par Luc Opmeer, Leyde, 1582, in-16. Ses vers sont d'un style pur et clair. On voit dans le *Theatrum crudelitatis hæreticorum*, la représentation de son cruel martyre, avec cette belle inscription en forme d'épithaphe :

Nec tua te pietas, nec Apollinis infæta textit,  
Musarum, Musi, decus, ingenique per omnem  
Immortalis honos qui te illustraverat orbem.  
Nunc major laus orta tibi, manet altera cælo  
Laurea, quam feritas batavæque injuria gentis,  
Et multo peperit sudatum vulnere lethum.

MUSSARD (PIERRE), théologien protestant, né vers 1630, à Genève, fut d'abord pasteur de l'Eglise de Lyon, et fut appelé par le conseil de Genève, en 1671, pour remplir les fonctions de ministre dans cette ville; mais il ne put les exercer par suite de son refus de signer le formulaire de 1649, que la compagnie des pasteurs voulait lui imposer. Mussard accepta, en 1678, la place de prédicateur de l'Eglise française à Londres, et y mourut vers 1685, laissant : *Les conformités des cérémonies modernes avec les anciennes*, Leyde (Genève), 1667, in-8°, rare; réimprimé avec les *Lettres sur Rome*, par Middleton, et dans le huitième volume des *Cérémonies religieuses*, édition de Hollande; *Jugement de MM. de la Propagation de la foi sur le traité du Purgatoire de M. A. Robye*; *Sermons sur divers textes*, 1674, in-8°; *Historia deorum fætidicorum, vatum, sibyllarum, phæbadum, etc.*, Genève, 1675, ou Francfort, 1680, in-4°, fig. On préfère à cet ouvrage le livre *De divinatione et magicis præstigiis*, par Boissard.

MUSSET (LOUIS-ALEXANDRE-MARIE DE), marquis de Cogners, né l'an 1753, à la Bonaventure, commune de Mazangé, dans le Vendomois, d'une ancienne famille, entra dans la carrière militaire, et devint lieutenant des maréchaux de France. Il fit partie de l'assemblée provinciale du Maine en 1787, fut appelé, en 1801, au conseil général de la Sarthe, et fut élu, en 1809, membre du corps législatif, où il siégea jusqu'en 1814. Il mourut vers 1838, dans sa terre de Cogners, laissant : *Mémoire sur la confrérie de Saint-Georges en Franche-Comté*, 1773; *Le Duel et l'Amitié à l'épreuve de l'amour-propre et de l'amour*, contes moraux, 1774; *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Luxigny et d'Hortense de Saint-Just*, Yverdon (Paris), 1778, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés; *Lettre de Philobasileus*, 1797; *De la religion et du clergé catholique en France*, 1797, in-8°. Comme membre de l'Académie celtique, depuis Société royale des antiquaires de France, il a inséré dans les Mémoires de cette compagnie : douze *Lettres critiques sur l'origine du christianisme*, et *Sur le calendrier de l'Eglise anglicane* (Mém. de l'Acad. celt., tom. II-IV, 1808-1809); *De l'Épée considérée comme signe de religion, et en particulier de l'épée de Roland*, ibid., tome III, 1809; *Légende du bienheureux Roland, prince français* (Mém. de la Soc. des antiq., t. I<sup>er</sup>, 1817); *Mémoire sur les Aulerces, anciens habitans du Maine et du Perche*, ibid., tom. IV, 1823.

MUSZKA (NICOLAS), né à Schellitz dans le comté de Neytra en Hongrie, le 28 octobre 1713, entra dans la société des jésuites en 1730, et y enseigna pendant plusieurs années la rhétorique, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation, particulièrement à Vienne en Autriche. Il était provincial de la province d'Autriche et de Hongrie, lors de la suppression de la société. La ville de Neusol étant devenue épiscopale en 1776, il fut nommé grand prévôt de la cathédrale, et mourut dans cette ville quelques années après. On a de lui : *Vitæ Palatinorum sub regibus Hungariæ*, réimprimées avec des additions et corrections, à Tyrnau, 1762, in-fol.; *De legibus, earum transgressionem, seu peccatis et peccatorum pœna libri III*, Vienne, 1759, in-4°, suivis de plusieurs autres traités de théologie et de morale, imprimés dans la même ville. Ils réunissent à la fois l'ordre, la clarté et l'élégance.

MUYART DE VOUGLANS (PIERRE-FRANÇOIS), le seul des anciens criminalistes français dont on lise encore les ouvrages, né l'an 1713 à Moirans près St-Claude, d'une famille de robe, se fit recevoir avocat au parlement de Paris et s'attacha spécialement aux matières criminelles. En 1771, il entra au parlement formé par le chancelier Maupeou, devint conseiller au grand conseil, et mourut à Paris le 14 mars 1791. On a de lui : *Institutes au droit criminel avec un Traité particulier des crimes*, Paris, 1757, in-4°; *Instruction criminelle suivant les lois et ordonnances du royaume*, 1762, in-4°, ouvrage qui fait suite au précédent; *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines*, Paris, 1767, petit in-8°, Utrecht, 1768, in-12; trad. en italien et en allemand; *Motifs de ma foi en Jésus-Christ ou Points fondamentaux de la religion chrétienne, discutés suivant les principes de l'ordre judiciaire*, Paris, 1776, in-12, ouvrage qui valut à l'auteur une lettre de félicitation du pape Pie VI, et qui a été trad. en espagnol; *les Lois criminelles de la France dans leur ordre naturel*, Paris, 1783, in-fol., compilation rédigée sur le plan des lois ecclésiastiques, par d'Héricourt, des lois civiles par Domat, et qui a coûté à l'auteur 20 ans de travail; *Preuves de l'authenticité de nos évangiles contre les assertions de certains critiques modernes*, 1785, in-12; *Lettre sur le système de l'auteur de l'Esprit des lois touchant la modération des peines*, 1785, brochure in-12 de 83 pages, contre Beccaria, principalement.

MUYS. Voy. Musius.

MUZIO (JÉRÔME), littérateur et controversiste italien, naquit à Padoue en 1496. Il ajouta à son nom le surnom de *Giustinopolitano*, c'est-à-dire de Capo-d'Istria, non qu'il fût né dans cette ville, comme quelques-uns l'ont cru, mais parce que sa famille y était établie. Son vrai nom n'était pas *Muzio*, mais *Nuzio* dont il lui plut de changer la première lettre. Il fut secrétaire de Jean Cass, nonce apostolique en Savoie et en Hongrie. Cet écrivain avait une plume féconde, et a laissé beaucoup d'ouvrages en divers genres. Les principaux

sont : *Delle Vergeriane libri IV*, Venise, 1550, in-8°, en réponse à P. Paul Vergero, qui avait abandonné l'évêché de Capo-d'Istria pour embrasser la doctrine de Luther; *Lettere cattoliche, libri IV*, Venise, 1561, in-4°. Ces lettres sont comme une continuation de l'ouvrage précédent; *Difesa della messa, de Santi e del Papato*, Pesaro, 1568, in-8°; *Le Mentite ochiniane*, Venise, 1551, in-8°, contre Ochin, capucin apostat. *Il Duello*, et *La Faustina*, deux traités contre le duel, le premier imprimé à Venise, 1558, in-8°, le second à Venise, 1560, in-8°, peu commun; *Il Gentiluomo*, Venise, 1565, in-4° : c'est un traité du devoir des nobles; *le Battaglia del Muzio per difesa dell'italica lingua*, etc., Venise, 1582, in-8°; *Istoria de fatti di Federigo di Monte Felto, duca d'Urbino*, Venise, 1605, in-4°, des lettres, quelques Poésies, et des Notes sur Pétrarque, insérées dans l'édition de ce poète, donnée par Muratori. Tous ces ouvrages, assez estimés, n'enrichirent point l'auteur, qui vécut presque toujours dans l'indigence et qui se plaint amèrement de la fortune dans quelques-unes de ses lettres. Le pape Pie V lui avait accordé une pension; ce pontife étant mort, Muzio quitta Rome, et alla mourir à la *Paneretta*, chez son ami Capponi, en 1576.

MUZZARELLI (ALPHONSE), célèbre théologien romain, né à Ferrare, le 22 août 1749, de l'ancienne famille des comtes de Muzzarelli, entra chez les jésuites à l'âge de dix-huit ans. Après que son ordre eut été supprimé, il obtint un bénéfice à Ferrare, où il fonda une association de jeunes gens qu'il dirigeait lui-même, et qu'il formait dans la pratique des vertus. Il se délassait de ses travaux en composant des poésies sacrées qui eurent beaucoup de succès. La réputation qu'il s'était déjà acquise par son savoir, engagea le duc de Parme à lui confier la direction du collège des Nobles de cette ville. Il se livrait en même temps à des travaux théologiques et littéraires, mais sans négliger la prière et les bonnes œuvres, donnant beaucoup aux pauvres et rendant la religion aimable par sa douceur et sa charité. Cependant ses ouvrages l'avaient exposé au ressentiment des révolutionnaires; il se vit obligé de partir secrètement en 1810, et il alla occuper les fonctions de directeur spirituel du collège de Parme que le marquis Onuphre Bevilacqua lui avait offert, et où l'infant Ferdinand avait réuni plusieurs jésuites. Muzzarelli y passa deux ans, jusqu'à ce qu'il fût rappelé à Rome pour être théologien de la pénitencerie, place qui équivalait à celle de théologien du pape. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût pour l'exercice du ministère. Il dirigea quelque temps l'oratoire de Caravita; ensuite il institua avec un de ses confrères, dans l'église de Saint-Stanislas des Polonais, une congrégation pour l'instruction de la jeunesse. Les traverses qu'il essuya n'altérèrent jamais sa tranquillité, et sa soumission à la Providence fut toujours parfaite et entière, même au milieu des plus grands malheurs de l'Eglise. Lorsque Pie VII fut arraché de Rome en 1809, il fut arrêté dans la

chambre qu'il occupait au collège de Jésus, et conduit à Civita-Vecchia avec deux autres prélats, et on les jeta dans un cachot étroit et humide, où ils restèrent pendant six semaines; ensuite on les amena à Reims, et, le 17 mai 1810, Muzzarelli, sur un nouvel ordre, partit pour Paris et logea chez les dames de Saint-Michel, à l'ancien couvent de la rue St-Jacques; il y mourut le 25 mai 1813. Il a publié un grand nombre d'ouvrages en italien et en latin : *Recherches sur les richesses du clergé*, Ferrare, 1776, in-8°; *Recueil de vers*, Venise, 1780, in-4°; *deux Opinions de Charles Bonnet (de Genève) sur la résurrection et les miracles, réfutées*, Ferrare, 1781, in-8°; *Emile détrompé*, Sienna, 1782, 2 vol.; *Suite au même ouvrage*, en 2 vol.; *du Bon usage de la logique en matière de religion*, Foligno, 1787, 3 vol. in-8°; 3<sup>e</sup> édition, 1810, 10 vol. Ce recueil est composé de 37 opuscules différents, tous en italien. Les principaux ont été traduits en français; en voici les titres : *Méthode à observer présentement dans les écrits de religion; Abus dans l'Eglise; Discipline ecclésiastique; Tolérance; Remarques sur l'histoire ecclésiastique, spécialement contre les discours de Fleury; Richesses du clergé; Inquisition; Domaine temporel du pape; Religion du philosophe; De l'immunité ecclésiastique; Origine de la juridiction des évêques dans leur propre diocèse; Un fait dogmatique décidé par l'Eglise est-il de foi catholique? Sur le mariage en tant que sacrement; valeur des indulgences; Grégoire VII; Sainteté et divinité de l'Eglise catholique, prouvée par la vertu héroïque de ses saints; J.-J. Rousseau accusateur des prétendus philosophes et prophète de leur destruction, réimprimé à Ferrare sous le titre de Mémoires du jacobinisme, extraits des OEuvres de J.-J. Rousseau; Liberté morale; Réflexions sur les tribulations de l'Eglise; des Obligations d'un pasteur dans les tribulations de l'Eglise. Le Bon usage de la logique en matière de religion a aussi été traduit en latin, à l'exception des quatre ou cinq derniers opuscules, en 9 vol. in-8°; cette traduction a paru faible; *Instruction pratique sur la dévotion au cœur de Jésus*, Ferrare, 1788, in-12; *le Mois de Marie*, opuscule très-souvent réimprimé en Italie, et qui ne paraît pas être le même que celui qui a été traduit en français; *l'Année de Marie ou l'Année sanctifiée en l'honneur de la sainte Vierge*, 1791, 2 vol. in-12; *Lettre à Sophie sur la secte dominante de notre temps*, 1791, in-4°; *du Motif formel, spécifique et principal de l'acte de charité parfaite*, Foligno, 1791, in-8°; écrit qu'il publia contre le théologien Bolgeni, qui soutenait que c'était une exagération de supposer que nous puissions aimer Dieu pour lui-même, et sans aucun rapport à notre bien particulier; *Lettre amicale à Bolgeni*, sur le même sujet; *Réponse à quelques objections*, encore sur le même sujet, 1792; *des Causes des maux présents, et de la crainte des maux futurs et leurs remèdes*, Foligno, 1792, in-8°; *Examen critique des principales fêtes de Marie*, 1792; *De la vanité du luxe dans les vêtements modernes*, 1794, in-8°; *Opuscules inédits composés dans**

le temps de la persécution, Foligno, 1800, in-8°; *Questions proposées aux dévotieux des biens ecclésiastiques dans la Cisalpine*, 2<sup>e</sup> édition, Ferrare, 1800; *le Carnaval sanctifié*, Parme, 1801; *Observations latines sur les notes du promoteur de la foi*, Rome, 1805, in-fol.; *Le Trésor caché dans le cœur de Marie*, 1806, in-12; *Dissertation sur les règles à observer pour parler et écrire avec exactitude sur la dévotion au cœur de Jésus*, Rome, 1806, in-12; *Neuvaine pour se préparer aux fêtes des cœurs de Jésus et de Marie*, 1806 et 1807; *Recueils des événements singuliers et de documents authentiques sur la vie de François de Girolamo*, Rome, 1806, in-8°. Girolamo, jésuite et missionnaire napolitain, né l'an 1642, mort le 11 mai 1716, a été béatifié en 1807. On peut voir sa *Vie*, par Oddi, Rome, 1806, in-4°. Muzzarelli contribua beaucoup à cette béatification; *Dissertation sur l'embrasement des cinq villes dont il est parlé dans la Genèse*, qu'il écrivit pour répondre aux objections des incrédules, et qu'il lut, en 1807, à l'académie de la religion catholique; *Douze faits de l'histoire sainte*, exprimés en vers, Ferrare, 1807, in-8°. Tous les écrits ci-dessus sont en italien, à l'exception des *Observations sur les notes du promoteur*, qui sont en latin; *Dissertations choisies*, en latin, Rome, 1807, in-8°. Il y en a quatre : *sur la règle des opinions morales*, *sur l'origine et l'usage des offrandes*, *sur le règne de mille ans de Jésus-Christ*, et *sur le droit du pape de destituer un évêque malgré lui*. Cette dernière a été traduite en français sous ce titre : *Dissertation sur cette question : Le souverain pontife a-t-il le droit de priver un évêque de son siège dans un cas de nécessité pour l'Eglise ou de grande utilité?* Paris, 1809, in-8°; *L'Enfant Jésus*, traduit en vers italiens, du latin de Ceva, Rome, 1808, in-12; *du Droit de primauté du souverain pontife pour la confirmation de tous les évêques*, in-8°, en français, sans date (1811), inséré dans le *Complément de la correspondance de la cour de Rome*; *Observations sur les élections capitulaires*, traduites probablement de l'italien, et que l'on trouve à la suite de la *Correspondance de la cour de Rome avec Buonaparte*, Paris, 1814; Muzza-

relli s'est plaint que dans ses *Observations* on avait souvent mal rendu sa pensée; *Traité de l'autorité du pontife romain dans les conciles généraux*, en latin, imprimé depuis à Gand, 1815, 2 vol. in-8°. Il a aussi travaillé à un ouvrage où il prétendait prouver l'infailibilité du pape par les écrits de Languet, et on a publié un extrait de son travail sous ce titre : *Les gallicans ne peuvent s'accorder avec eux-mêmes dans leur système sur l'infailibilité du pape*, in-8°, sans date ni désignation de lieu. On a encore de lui : *le Bon usage des vacances, proposé aux jeunes étudiants*; *La vocation de saint Louis de Gonzague*, poème, Ferrare, 1789; des *Notes sur la seconde partie du rapport de M. de Choiseul-Praslin à l'assemblée de 1682*, en latin, in-8°, et un *Sermon sur la fête de saint Pierre*, Foligno, 1803, qui a été traduit en français. Muzzarelli a laissé en outre beaucoup de manuscrits. Son oraison funèbre, prononcée par le chanoine Finetti, a été imprimée et traduite en français, ainsi qu'un autre éloge prononcé par Felisi, le 15 juillet, dans un service que l'association des jeunes gens fit célébrer pour lui. Ces deux discours sont suivis, dans l'original italien, d'inscriptions, notices et petites pièces de vers, où l'on célèbre les talents, les vertus et la piété de ce savant théologien.

MYER (PAUL), écrivain du xvii<sup>e</sup> siècle, dont nous avons des *Mémoires curieux et rares touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, appelé Terres australes*, Paris, 1763, in-8°.

MYRTIUS (dom CHÉRUBIN), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né à Trèves, fit profession le 25 octobre 1592, à Subiaco, dans la campagne de Rome, et parvint à la dignité de doyen. On manque de renseignements sur l'époque de sa mort. Dom Myrtius avait composé les deux ouvrages suivants, dont les manuscrits se conservaient dans ce monastère : la *Continuation de l'Histoire de Sublac*, écrite en 1573, par dom Guillaume Capisichi, religieux de cette maison. Myrtius la corrigea et l'enrichit de deux *Index*; *Bulletaire des privilèges accordés par les papes, les empereurs et les rois au sacré monastère de Sublac*.



